







Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

101

LE

CORRESPONDANT



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT ET UNIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-CINQUIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

1875

†

LE

CORRESPONDANT

LÉON FAUCHER

Les contemporains du coup d'État du 2 Décembre n'ont peut-être pas oublié une caricature de Cham qui parut en 1850 et fit quelque bruit à cette époque. Dans un coin de rue, le soir, à la lueur douteuse d'un réverbère, un honnête bourgeois, en uniforme de garde civique, le schako fièrement planté derrière la tête, bouche béante et les yeux écarquillés, lisait, avec tous les signes de la plus naïve admiration, une proclamation affichée sur le mur et précédée de l'inévitable devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*. Tout entier à sa lecture, il ne s'apercevait pas que, derrière lui, un bandit de la pire espèce, en carmagnole et en bonnet rouge, se glissait à pas de loup et levait déjà le bras pour lui enfoncer son stylet dans la nuque. Ce digne précurseur de la Commune était lui-même suivi d'un personnage anguleux, raide et cassé, portant le frac, la culotte courte, la queue poudrée de l'émigré le plus authentique et armé d'un long pistolet d'arçon qu'il s'apprêtait à décharger dans la tête du misérable, pendant qu'au dernier plan, un sergent de ville, ressemblant, à s'y méprendre, au prince-président, mettait la main au collet de l'ancien soldat de l'armée de Coblenz.

Malgré ses vingt années de date, cette plaisanterie prophétique semble ne pas avoir vieilli. Placez la scène fantastique représentée par Cham devant les ruines d'un édifice incendié, faites apparaître au dernier plan un casque à pointe, et le millésime de 1875 pourra être substitué à celui de 1851. Ce bon bourgeois, honnête et conservateur, qui lit, parle et n'agit pas, n'est-il pas notre contemporain comme celui de Cham? Ce naïf boutiquier parisien, déguisé en garde national, incorrigible amateur de formules vagues, éternelle dupe de phrases sonores, nous le connaissons tous : il est resté le même; il fait toujours dépendre le salut du pays de l'en-tête des affiches officielles; il prend toujours une devise pour une panacée. Enfin, ces partis prêts à s'entr'égorgier sous les yeux du despotisme qui les guette, qui pourrait dire qu'il ne les reconnaît pas? Le seul qui ait changé est le jacobin : il a dépouillé une partie des oripeaux de 1793. S'apercevant sans doute de l'impression désagréable que produit la vue d'une carmagnole, il a provisoirement mis en réserve ce vêtement de ses ancêtres; il essaye, sans beaucoup de succès, de se couvrir d'un vernis de civilisation; il adoucit sa voix, emmielle son langage; volontiers même il se qualifie de conservateur. Si l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu, il faut avouer que l'hommage est complet. Raison de plus pour nous tenir en garde.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet. Si prudent que puisse être le langage des feuilles radicales, si calmes que puissent se montrer les chefs du parti révolutionnaire, rien n'a changé parmi ces sectaires, ni les idées, ni les passions, ni le but. Le feu allumé en 1871 et momentanément étouffé, couve toujours sous les cendres; il suffirait d'une étincelle pour le rallumer. Les dangers qui menaçaient nos pères en 1851 sont encore à redouter pour nous, malgré le vote de la constitution Wallon. Comme eux, nous sommes à la merci de l'esprit de discorde, compromis par les rêveries gothiques des burgraves, minés par les méprisables intrigues du parti de Sedan, en butte aux haines implacables et aux appétits grossiers des socialistes; comme eux, nous sommes sous le coup d'un double péril, nous côtoyons un double abîme : celui du despotisme et celui de l'anarchie, celui où nous attendent les évadés de Nouméa et celui où voudraient nous entraîner les émissaires de Chislehurst. Dans cette lutte difficile, ardente, compliquée, dans ce combat à outrance pour la vie du pays, le parti conservateur ne l'emportera que le jour où il sera pleinement résolu à abjurer ses dissentiments politiques pour ne songer qu'au salut social, à réaliser les réformes nécessaires, tout en réprimant impitoyablement les tentatives et les doctrines insurrectionnelles, enfin à améliorer sérieusement

la condition matérielle et morale des masses, sans cesser de refréner leurs tendances révolutionnaires. La France espère son salut de l'apparition de l'homme d'État qui donnera le signal de cette indispensable croisade, et qui, marchant droit au monstre, pour frapper à la fois sur les bonapartistes et sur les radicaux, saura donner à notre pays agité l'ordre sans honte et la liberté sans excès. Aussi considérons-nous comme une heureuse fortune l'occasion qui nous est offerte d'étudier la vie et le caractère de l'un des ministres qui ont le mieux réalisé ce programme sous le règne orageux de la deuxième république : nous voulons parler de Léon Faucher. Une main pieuse avait, il y a déjà sept ans, consacré à sa mémoire une biographie étendue, que complétaient des extraits de sa correspondance intime et les principales pages de sa carrière parlementaire. On traversait alors l'une de ces époques de gloires faciles, de vice élégant et de puissance factice où la France oublie si aisément les mâles traditions de son passé et les conditions de sa véritable grandeur. Le moment était donc bien choisi pour remettre sous les yeux d'une génération insouciant et légère les sévères paroles et les sinistres prophéties que le spectacle d'une corruption analogue et d'une prospérité non moins mensongère avaient arrachées, vingt ans auparavant, à Léon Faucher. Aujourd'hui que ces avertissements salutaires ont été dédaignés comme tant d'autres, et que nos erreurs et nos fautes ont reçu leur châtimement providentiel, la nouvelle édition qui nous est donnée de la vie de Léon Faucher¹ présente un caractère encore plus marqué d'opportunité. Puisse son exemple, puisse le souvenir de ses généreux combats, ne pas demeurer inutiles ! Nous nous croirions largement récompensés de notre travail, si, en cherchant à perpétuer sa mémoire, nous avons pu contribuer à atténuer les déplorables divisions et les aveugles rivalités qui nous perdent.

I

Lorsqu'en avril 1849, au plus fort de la lutte soutenue par Léon Faucher contre les passions démagogiques, l'Académie des sciences morales et politiques lui ouvrit ses portes, la nouvelle en fut donnée à madame Léon Faucher par l'un des chefs de la gauche, demeuré, en dépit des haines de parti, l'ami fidèle et désintéressé du ministre de l'intérieur. « Je suis heureux, écrivait, en cette circon-

¹ 2 volumes in-8. — Paris, Amyot, 1875.

stance, M. Michelet, je suis heureux de vous apprendre, le premier sans doute, que votre mari est élu. Malgré la différence très-considérable de nos opinions, vous le savez, madame, il a mon cœur de longue date. Pourquoi ? Parce que c'est un *homme*. Je regrette infiniment de le voir en ce moment si près de mes ennemis ¹. »

Ces paroles de M. Michelet méritaient d'être rappelées en tête de cette étude. Si elles honorent l'éminent écrivain qui savait ainsi, malgré sa fougue naturelle, rendre un éclatant hommage aux qualités morales du chef du parti opposé au sien, elles font encore plus d'honneur à l'homme d'État intègre et convaincu qui forçait à ce point l'estime de ses adversaires. Jamais, d'ailleurs, jugement plus net, plus concis, plus équitable, n'a été porté sur le courageux ministre dont on essaye de retracer ici la carrière; jamais n'a été mieux indiqué, d'un mot, le trait dominant de cette austère figure : l'énergie, la « *haine vigoureuse* » de l'erreur et du mal, le goût de la lutte poussé jusqu'au besoin et jusqu'à la passion. Tels sont, en effet, les caractères distinctifs et, pour ainsi dire, les qualités maîtresses de Léon Faucher. Il fut, dans toute l'acception du terme, un champion de l'ordre moral, un athlète politique. La nature l'avait, en quelque sorte, prédestiné à ce rôle : il tenait d'elle le sens droit, le cœur ardent, l'âme impétueuse et fière, la conscience inexorable, qui font les combattants et les justiciers. La science acheva ce que la nature avait commencé : elle lui montra sa voie, lui assigna un but, et le mit en garde, par la rigueur de ses déductions, contre les emportements possibles de sa fougue native. Elle le dirigea et le contint sans l'affaiblir; elle lui imposa l'obligation, souvent si dure, toujours si salutaire, de discuter ses propres impressions et de se contrôler lui-même; mais elle ne lui enseigna jamais à se contenter du rôle misérable de critique perpétuel, ni à se réfugier lâchement dans un scepticisme égoïste. Plus, au contraire, on approfondit la vie et les œuvres de Léon Faucher, plus on reconnaît combien l'étude assidue des grands problèmes sociaux développa en lui l'esprit d'apostolat, tout en le tenant également éloigné des théories générales où s'égarent si souvent les faux savants et des formules étroites où s'enferment parfois les esprits absolus.

Un dernier enseignement, le plus sévère mais le plus indispensable de tous, celui de l'adversité, ne lui manqua pas. Il commença, presque dès sa naissance, à le recevoir, et, jusque dans ses dernières années, on put en reconnaître la trace sur sa physionomie ouverte, énergique, mais morose et fatiguée. Il sortit du creu-

¹ *Léon Faucher*, introduction, p. LXVII.

set mieux trempé pour la lutte. A travers les tristesses de son enfance, les difficultés de sa jeunesse et les désillusions de son âge mûr, il apprit à ne compter que sur lui-même, à se jeter partout et toujours, tête baissée, dans la mêlée, sans calculer l'effort ni compter l'ennemi; il sentit mieux le prix de ces leçons de l'expérience, que rien ne saurait remplacer, mais dont profitent seules les intelligences élevées et les âmes d'élite.

L'espace nous manque pour retracer les laborieux débuts de la carrière de Léon Faucher. Né jumeau, à Limoges, le 8 septembre 1803, d'une famille de petite bourgeoisie, il fut, dès sa première enfance, témoin et victime des dissentiments domestiques que provoquait l'imprudente administration de son père. Une séparation s'ensuivit. Léon Faucher, demeuré avec sa mère, devint l'unique soutien de la famille. Il se consacra sans réserve à cette œuvre de dévouement filial et fraternel qui, jusqu'à la mort de sa mère, remplit toute son existence. Pour le soutenir dans cette lutte de vingt années contre la gêne et le désespoir, il ne fallut rien moins que son profond sentiment du devoir, son intrépidité morale, son ardent amour de l'étude, enfin sa foi, sinon chrétienne, du moins religieuse. Enfant, il prenait sur son sommeil pour exécuter secrètement des dessins de broderies qu'il vendait ensuite au profit de sa mère, sans réduire le temps réservé aux études classiques; jeune homme, il allait donner des leçons à Paris, et s'épuisait, sans trêve ni repos, à ce travail ingrat, en dépit de sa faible constitution et de sa santé chancelante.

La révolution de 1830 lui ouvrit une voie nouvelle. Prédestiné par sa vocation aux luttes politiques, il se jeta, un peu à corps perdu, dans la carrière pénible du journalisme. Plus d'une déception l'y attendait. D'abord rédacteur du *Temps* en 1831, rédacteur en chef de 1832 à 1834, rédacteur du *Constitutionnel* pendant quelques mois à peine, il s'aperçut bien vite qu'il ne trouverait pas dans la presse la libre tribune qu'il avait rêvée pour la propagation de ses doctrines politiques. Il dut apprendre, par sa propre expérience, combien un journaliste a de peine à maintenir l'indépendance de ses convictions vis-à-vis de ses collaborateurs et de ses alliés politiques; combien il est facilement amené, par le renouvellement quotidien de la polémique, à suivre les inspirations de l'esprit de parti et à exagérer l'expression de ses opinions; combien enfin le goût du public et la nécessité d'une production presque incessante l'obligent souvent à substituer à l'examen approfondi et impartial des questions à l'ordre du jour une discussion superficielle et passionnée. Cette impossibilité de se livrer aux études sérieuses et savantes, vers lesquelles l'attirait son esprit, fut

pour Léon Faucher une véritable peine, dont il ne cessa de souffrir pendant toute sa vie de journaliste. Aussi la presse devint-elle bientôt pour lui une sorte de rocher de Sisyphe qu'il continuait à rouler par pur dévouement pour les siens, ou plutôt, selon ses propres expressions, une chaîne à laquelle le devoit le rivait. Il voulut la briser en 1835, en fondant un journal hebdomadaire, *le Bien public*, dont il se réservait la direction exclusive, et dans lequel il entendait se consacrer uniquement à l'étude des questions économiques et sociales. Mais cet effort pour s'affranchir du servage du journalisme ne fit que l'y replonger plus profondément. Le journal, à peine fondé, succomba, faute de capitaux, sous l'indifférence du public, alors comme aujourd'hui plus friand de scandales et de discussions violentes que de renseignements précis et d'études sérieuses. Léon Faucher entreprit d'acquitter seul le passif de quinze mille francs que laissait l'entreprise, et il y réussit, Dieu sait au prix de quels efforts ! Bien que brisé par la douleur et malade de chagrin, il se condamna de nouveau au labeur le plus obstiné. Il rentra dans la presse comme rédacteur du *Courrier français*, et en même temps il commença la publication d'une série de travaux économiques et d'études politiques, soit dans la *Revue des Deux Mondes*, soit dans divers autres recueils périodiques, tels que la *Revue de Paris*, la *Revue de législation*, la *Minerve*, et les revues anglaises.

Nous n'essayerons pas de le suivre dans les détails de la polémique qu'il eut à soutenir au *Courrier français*. Comme rédacteur de cette feuille de 1834 à 1838, comme rédacteur en chef de 1838 à la fin de 1842, il eut pour collaborateurs quelques-uns des membres les plus distingués de la jeune école économique : Blanqui, Châtelain, Chambolle et divers autres écrivains d'un réel savoir et d'une sérieuse valeur. Il traversa, en leur compagnie, plusieurs des époques les plus critiques de la monarchie de Juillet : les émeutes de 1836, les lois de Septembre, le ministère Molé, la coalition, le différend turco-égyptien, la campagne diplomatico-militaire de M. Thiers en faveur de Méhémet-Ali terminée par la note du 1^{er} octobre 1840 et par la rentrée de M. Guizot aux affaires. Bien qu'il se consacraît plus particulièrement à la discussion des questions commerciales, économiques et financières, il ne dut pas moins, comme tous ses amis et compagnons de plume, prendre sa large part des discussions politiques. Il s'y fit remarquer par son talent et son courage plus que par la sagesse de ses idées politiques et la modération de ses critiques. Plus avancé d'opinions que la plupart des fondateurs de la monarchie de Juillet, moins rebelle aux projets de réforme, plus préoccupé des besoins des classes populaires, un peu

« *ensariné de démocratie*, » comme il l'a dit lui-même, et insuffisamment éclairé par les émeutes de 1831, de 1832 et de 1834 sur les dangers de l'opposition systématique, il céda trop facilement à ce dangereux penchant qui a de tout temps, en France, porté tant d'hommes distingués à dénigrer sans trêve et sans mesure les chefs et les actes du gouvernement. Comme M. Odilon Barrot, dont il était l'ami, le disciple et le représentant dans la presse, il avait une confiance trop absolue dans de séduisantes théories, et, en dépit de son équité naturelle, il se laissait entraîner par la vivacité de la polémique jusqu'à prononcer contre les ministres des jugements d'une sévérité vraiment inique. Sans être républicain ni légitimiste, il s'exprimait sur le compte des meilleurs serviteurs du gouvernement de Louis-Philippe aussi vivement qu'aurait pu le faire M. Garnier-Pagès ou M. de Genoude. Le doctrinarisme et les doctrinaires étaient, en particulier, l'objet de ses plus amers sarcasmes, de ses plus violentes attaques. Des hommes tels que MM. Persil, Barthe, Pörtalis, Séguier, Duchâtel, Thiers, Guizot, de Broglie, Molé, n'obtenaient de lui que des épigrammes. Il pardonna plus tard à M. Thiers, dont il devint l'ami, et qu'il soutint avec une inexplicable persistance, lors de sa déplorable équipée de 1840. Il ne cessa pas de tenir rigueur à M. Guizot, dont il battit en brèche le ministère jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure : faute incontestable, mais que Léon Faucher n'eut pas, du moins, le tort de commettre, comme tant d'autres, pour obéir au mot d'ordre d'un parti. Il était trop fier et trop honnête pour jouer un tel rôle, et il eût brisé sa plume plutôt que de s'y résigner ; mais il était jeune, facilement irritable, et toujours sur la brèche. Sans qu'il s'en rendit compte et sans qu'il le voulût, sa vue se troublait, son caractère s'aigrissait, sa plume s'envenimait. Il était d'ailleurs, par tempérament, mal préparé à rendre justice au gouvernement de Louis-Philippe et à la politique de ses ministres. Bien que fort doux dans la vie privée, il apportait dans la vie publique une rigueur de principes, une énergie de volonté, une raideur de convictions, enfin une impatience quelque peu hautaine, qui le disposaient mieux aux luttes passionnées et violentes d'une époque de troubles qu'à la pratique régulière et pacifique du gouvernement parlementaire. Enfin, il ne faut pas l'oublier, si distingué que fût son esprit, si ardent que fût son amour de l'étude, il avait besoin, comme tous ses contemporains, comme tout homme d'État, d'expérience et de maturité. Riscontout et Chambéry devaient rectifier ses idées sur les chances de succès des guerres révolutionnaires ; le 24 Février 1848 et les journées de Juin devaient l'éclairer sur les vertus politiques de la

démocratie ; le coup d'État du 2 Décembre devait le rendre plus indulgent pour la prétendue autocratie du roi Louis-Philippe.

Si Léon Faucher s'égarait aisément sur le terrain politique et parlementaire, il était beaucoup mieux inspiré lorsqu'il abordait la discussion des problèmes économiques, administratifs et financiers qui commençaient, dès cette époque, à se poser devant l'opinion. Les articles qu'il donna au *Courrier français* et surtout à la *Revue des Deux Mondes*, sur ces questions si délicates, sont de véritables modèles de clarté, de science et de bon sens. Quelques-uns ont vieilli : beaucoup pourraient être, aujourd'hui encore, consultés avec fruit. Il y demandait la réforme postale, la refonte de notre système d'impôts indirects, la décentralisation administrative, l'amélioration du régime pénitentiaire, l'union douanière avec la Belgique, et la substitution d'un tarif modéré aux prohibitions et aux droits prohibitifs, derrière lesquels notre industrie abritait alors son inertie, son égoïsme ou sa timidité. Quelques-unes de ces questions lui parurent assez importantes pour mériter d'être traitées fond dans un livre. Dans son premier ouvrage sur la *Réforme des prisons*, qui parut en 1838, il suggérait, quarante ans d'avance, quelques-uns des progrès que vient de réaliser la dernière loi votée par l'Assemblée nationale. Dans une autre série d'études réunies ensuite en volume¹, il démontrait péremptoirement les avantages politiques et commerciaux de l'association douanière franco-belge que les hommes d'État les plus éclairés des deux pays auraient voulu opposer au *Zollverein* prussien, et il faisait bonne justice des objections intéressées que soulevait, en France, le bruyant bataillon des industriels protectionnistes. Enfin, en 1844, il donna au public son œuvre capitale, ses *Études sur l'Angleterre*, fruit de travaux persévérants, de nombreux voyages et d'investigations minutieuses, où il examine en détail la situation, alors si peu connue, des classes ouvrières anglaises et les rouages compliqués du gouvernement aristocratique qui a fait la puissance et la force de la Grande-Bretagne.

Ces ouvrages remarquables, qui lui ouvrirent, en 1849, les portes de l'Institut, le désignaient aux suffrages des électeurs pour un siège à la Chambre des députés. Après plusieurs tentatives infructueuses, il y entra, en 1846, comme député opposant de la Marne, en remplacement de M. Chaix-d'Est-Ange. Il prit place entre M. Thiers et M. Odilon Barrot, ami de l'un et de l'autre, plus libéral que le premier, moins frondeur que le second, résolu de ne

¹ *L'Union du Midi*, 1847. 1 vol. in-8.

s'asservir à la direction d'aucun d'eux ni de personne. Bien que votant habituellement avec l'opposition, il eut la sagesse de ne pas siéger à l'extrême gauche, et le bon goût de ne pas aborder, dès ses débuts, la discussion publique des grandes questions politiques. Il voulait d'abord se faire connaître dans les commissions et s'exercer aux joutes parlementaires par la discussion des questions économiques, qu'il possédait si bien et dont un si petit nombre de ses collègues soupçonnaient l'importance. « Dès lors, on put voir, dit l'un de ses meilleurs biographes et de ses plus fidèles amis¹, qu'il avait les qualités essentielles de l'orateur. Il se possédait, restait maître de ses émotions, classait bien ses idées, les faisait manœuvrer avec méthode, les revêtait d'une expression concise, régulière et vigoureuse. Une verve soutenue, un tour belliqueux animaient ses discours au point de leur donner, même dans les matières qui le comportaient le moins, les apparences d'un défi. Un peu plus de liant n'en eût que mieux assuré l'effet. Le jeu de la physionomie, le geste même participaient de ces formes rigides; on eût dit une sorte de violence exercée sur des convictions rebelles. En revanche, ces improvisations ont un mérite qui n'appartient qu'à un petit nombre d'orateurs; elles soutiennent la lecture. Même à la distance où nous sommes des circonstances qui les ont inspirées, on y retrouve une clarté d'exposition, une abondance de renseignements qui conservent une partie de leur prix et resteront, pour plusieurs sujets, comme une date à recueillir ou un mémoire à consulter. »

Malheureusement les réformes, à la poursuite desquelles Léon Faucher consacrait alors son savoir et son talent, n'étaient ni l'objet principal des préoccupations publiques, ni la condition essentielle du salut de la monarchie constitutionnelle. Il le sentait et il souffrait de n'avoir pas encore assez d'autorité pour contribuer efficacement à la solution des redoutables problèmes qui passionnaient le pays. Son âme était, de longue date, remplie de tristes pensées, assiégée de sombres pressentiments. Avec la prescience politique dont il donna tant d'exemples, il gémissait tantôt sur la faiblesse de l'esprit public, tantôt sur les progrès de la démoralisation, tantôt enfin sur l'obstination fatale du gouvernement, et il ne cessait, depuis plusieurs années, de prédire une catastrophe. Dès 1835, déplorant l'inertie du parti conservateur et sa manière inintelligente de comprimer les émeutes sans compléter la répression par le redressement des griefs populaires, il insistait sur la nécessité de faire subir, de bon gré, à la propriété industrielle, une transformation analogue à celle que subit violemment la propriété territo-

¹ M. Louis Reybaud, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1861.

riale en 1789; puis il ajoutait tristement : « ... Il n'y a plus ni principes, ni convictions pour résister... Ce qui est triste, ce qui est déplorable, c'est cette apathie, cet égoïsme des esprits qui fait que chacun serre dans ses bras sa maison ou son champ, laissant emporter tout le reste... Les Anglais ont les mœurs de leurs lois; chez nous les mœurs s'en vont d'un côté et les lois de l'autre¹. » Plus le temps marche, plus son découragement augmente : « C'est une chose étrange, écrit-il, comme, dans ce malheureux pays, la résistance et le mouvement s'opèrent également par des révolutions². ... Je commence à craindre que le caractère français, admirable dans les révolutions, ne soit peu propre à un régime régulier d'ordre et de liberté. *Un maître ou la licence, voilà le passé! Dieu veuille que ce ne soit pas l'avenir*³! ... Ce pays-ci manque intérieurement de ressort et d'énergie⁴. ... Les peuples sont, en ce moment, comme des coqs de combat qui se mesurent des yeux. Le poids des intérêts retient encore ces haines sur le point d'éclater. Mais la tempête viendra, si je ne me trompe, avant peu d'années⁵. *Nous avons besoin de passer par la décomposition avant de retrouver un peu de vie. Le vent est à la conquête des richesses; nous adorons le veau d'or, nous faisons des chemins de fer, nous sommes dans une veine miraculeuse de prospérité! Moyennant quoi le pays se passe de gouvernement*⁶. — Il n'y a plus d'opinion en laquelle on ait foi. *Le matérialisme politique a tout gâté*⁷. Si je reste libre de ma conduite, je ne prendrai aucune part au débat de l'Adresse; car j'ai la douleur de n'approuver ni mes amis, ni mes adversaires. *Le nombre de ceux qui font passer leur pays avant toute autre considération est bien petit*⁸. »

A la veille de la catastrophe, ce ne sont plus des plaintes qu'il fait entendre, ce sont des cris d'alarme qu'il pousse. Nul plus que lui n'a compris les menaces de la lugubre année 1847. « *Ici, écrivait-il à madame Grote⁹, le peuple est tellement monarchique qu'il lui faut un maître; le cheval est habitué au mors, et ne*

¹ Lettre du 7 septembre 1835, à M. Bellecour père. (*Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 40 et 41.*)

² Lettre du 31 janvier 1837, à M. Henry Reeve. (*Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 62.*)

³ Lettre du 3 avril 1838, à M. Bellecour père. (*Ibid.*, p. 72.)

⁴ Lettre du 21 février 1841, à M. Beaufier. (*Ibid.*, p. 101.)

⁵ Lettre du 24 août 1841, à M. Duvergier de Hauranne. (*Ibid.*, p. 113.)

⁶ Lettre de juin 1847, à madame Grote. (*Ibid.*, p. 163.)

⁷ Lettre du 9 décembre 1845, à madame H. Grote. (*Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 168.*)

⁸ Lettre du 1^{er} décembre 1846, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 189.)

⁹ Lettre du 29 juillet 1847, à madame Grote. (*Ibid.*, p. 200.)

jette bas le cavalier que lorsque l'éperon a labouré profondément ses flancs... — Le présent et l'avenir sont également sombres, disait-il le même jour à son fidèle ami, M. Henri Reeve¹, le gouvernement ne voulait faire que de la corruption politique et il nous a jetés sur la pente de la corruption morale, celle qui répugne le plus à tous les instincts de ce pays. *On se réveille bien près de l'abîme.* Encore deux ans de ce régime, et c'en est fait de l'ordre autant que de la liberté. *Le communisme monte et s'étend dans les rangs inférieurs, comme la faiblesse et l'immoralité politique dans les rangs supérieurs.* Les bons citoyens se sentent partagés entre les nécessités de l'ordre et le profond mépris que le gouvernement leur inspire. » Quelques mois s'écoulaient et son effroi devient de la terreur. « Décidément, écrit-il à madame Léon Faucher², l'année est néfaste. La société, comme une machine usée, se détraque. Il est bien temps de lui donner à faire quelque chose de grand. Assassins, suicides, nous ne sortons pas des récits lugubres; et moi, qui ne lis pas de journaux, je suis effrayé quand il m'en tombe un sous la main. »

Celui qui présentait si bien la tempête fit tout au monde pour la conjurer. Au moment où il traçait les lignes que l'on vient de lire, commençait cette trop fameuse campagne des banquets, dont le résultat devait si étrangement surprendre ses imprudents promoteurs. Léon Faucher cessa d'y prendre part dès qu'il en discerna le caractère révolutionnaire. Au banquet qui eut lieu à Reims, il exigea que la santé du roi fût portée. De retour à Paris, il ne cessa de faire entendre à ses amis politiques des conseils de prudence et de modération. N'ayant pu prévenir l'explosion des passions populaires, il allait s'exposer pour la comprimer. L'homme d'ordre, qui avait horreur de l'émeute et qui allait bientôt faire aux révolutionnaires une guerre sans trêve et sans merci, se révélait, en lui, dès le 24 Février. Pendant toute la matinée de cette lugubre journée, il s'épuisa en vains efforts pour décider M. Odilon Barrot à l'adoption de mesures énergiques et promptes. Quelques heures plus tard, comme il traversait la place de la Concorde pour se rendre à la Chambre, il rencontrait le général Bedeau et le suppliait de faire avancer un bataillon afin de protéger le palais Bourbon. Le général, n'osant prendre sur lui cet acte de vigueur, et exigeant un ordre écrit du président, Léon Faucher montait au fauteuil avec M. de Corcelles pour solliciter une réquisition : on ne sut répondre que

¹ Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 200.

² Lettre du 3 septembre 1847. (Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 202.)

par des hésitations. La Chambre perdit son temps à écouter, au milieu d'un tumulte indescriptible, les harangues éloqu coastes, mais creuses de ses orateurs favoris; aucune mesure ne fut prise; le roi, en s'enfuyant, désorganisa la résistance, et, quelques heures après, l'Assemblée envahie se dispersait devant l'émeute triomphante. Léon Faucher remplit son devoir jusqu'au bout : il quitta son banc l'un des derniers, et ne s'éloigna de la salle qu'après le départ de la duchesse d'Orléans. « Rentré chez lui, il tomba comme anéanti, sans proférer une parole, l'âme brisée, succombant sous l'étreinte de la honte et de la douleur. »

On devine aisément quelles pensées l'assiégeaient. En quittant le palais Bourbon, il emportait au fond de l'âme la tristesse patriotique d'un bon citoyen qui craint pour son pays, et la douleur, plus poignante encore, d'un publiciste qui voit les espérances de toute sa vie anéanties, en un seul jour, par le plus cruel et le plus imprévu des événements. Il s'était plu à rêver le progrès pacifique, le règne des lois, l'extension graduelle des lumières et des droits politiques, l'établissement d'institutions démocratiques sous l'égide d'une royauté parlementaire; il avait désiré l'application sérieuse de cette théorie constitutionnelle qui laisse le roi inviolable au-dessus des partis et qui a donné à l'Angleterre tant d'années de liberté sans licence, de stabilité sans despotisme. A la place de cet espoir, si longtemps et si chèrement caressé, qu'avait-il sous les yeux? La dispersion brutale d'une Assemblée délibérante, le droit de suffrage jeté en pâture à la populace, la tradition révolutionnaire se substituant aux doctrines anglaises et la république à la monarchie. Son ardente et vaillante nature en fut plutôt excitée qu'abattue. Sous le coup des événements, il sentit se développer et comme grandir en lui cette horreur de l'illégalité, ce culte du principe d'autorité, cette passion jalouse de l'ordre qui formaient le fond même de son caractère. Comme beaucoup de ses contemporains, il comprit mieux alors que, selon le mot si juste de M. Thiers, « la meilleure des révolutions est un malheur immense; » il sentit combien est imprudente toute opposition radicale, par quelle pente rapide on est exposé à glisser de la critique dans la fronde, de la fronde dans l'injustice, et de l'injustice dans la révolte, quels malheurs on peut involontairement déchaîner, dans un pays aussi troublé que le nôtre, en poursuivant avec trop d'ardeur le redressement des griefs, même les plus légitimes.

II

Le 24 Février fut un coup de foudre pour la France, un trait de lumière pour la plupart des hommes politiques. A la vue de l'émeute triomphante, beaucoup d'yeux se dessillèrent, beaucoup d'illusions tombèrent pour faire place à de stériles regrets, à de vaines récriminations. Sans en convenir et sans oser se l'avouer à eux-mêmes, les conservateurs à outrance qui s'étaient constamment refusés à toute concession, les opposants irréconciliables qui n'avaient cessé de déverser l'outrage sur le gouvernement sentaient enfin, mais trop tard, à quelles catastrophes ils venaient d'exposer la France. Les imprudents et les brouillons qui n'avaient pas craint de sacrifier l'avenir du pays à leurs mesquines rancunes ou à leur amour de la rhétorique, cherchaient en vain à contenir le torrent qu'ils avaient follement déchainé. Embarrassés et comme surpris de leur propre victoire, gênés par leur passé, effrayés d'avoir à maintenir et à diriger ce peuple impressionnable et mobile dont ils n'avaient jamais songé à faire qu'un instrument au service de leur ambition, les intrigants et les rêveurs que le vent de la faveur populaire avait jetés au pouvoir tentaient, avec un égal insuccès, de se faire pardonner leur origine par les hommes d'ordre et de se faire prendre au sérieux par leurs complices. En face des ateliers fermés, du crédit épuisé, du Trésor vide, du peuple en armes et de la misère croissante, ils ne savaient que délibérer, discourir, couvrir les murs de leur prose ampoulée, révolutionner au profit de leurs créatures le personnel administratif et judiciaire, et voter à la hâte les plus imprudentes mesures, dans l'espoir, aussitôt déçu, de ressaisir, à force de concessions, leur popularité compromise. La presse affranchie jusqu'à la licence, les clubs formant sur tous les points du territoire des foyers permanents d'agitation, les doctrines les plus pernicieuses mises en circulation, les plus détestables passions surexcitées, les manufactures désorganisées par les décrets sur la réduction des heures de travail et sur l'abolition du marchandage, la classe ouvrière pervertie par les déclamations socialistes du Luxembourg et embrigadée pour l'insurrection dans les ateliers nationaux : tels étaient, en moins d'un mois, les résultats de l'avènement du parti républicain.

Si le présent était triste, l'avenir était plus alarmant encore. Tout faisait pressentir qu'aux troubles de Février succéderaient de

véritables commotions sociales. Chacun le prévoyait, chacun le disait, et les meneurs mêmes du parti radical ne se donnaient plus la peine de cacher leurs espérances. Et pourtant, quelque imminent que fût le péril, beaucoup de conservateurs restaient encore inertes et divisés. Ni le lugubre réveil du 25 Février, ni la perspective prochaine de nouvelles épreuves ne semblait être pour eux un avertissement suffisant. Quelques-uns, enfermés et comme retranchés dans les limites étroites des partis politiques, se désintéressaient, en quelque sorte, des malheurs du pays et semblaient consentir à voir périr la France plutôt que leur principe ou leur prétendant. A côté de ces égoïstes aveugles et criminels, s'agitait cette masse immense de gens paisibles et peu éclairés qui se souciaient médiocrement de la politique dans les temps calmes, mais dont la terreur s'empare aux époques troublées. Les uns, incapables de dominer leur crainte et de remonter aux causes profondes de la crise qu'ils traversaient, accusaient de tous leurs maux le titre républicain du gouvernement, et se contentaient d'en souhaiter tout bas la chute, sans oser ni l'attaquer de front, ni tenter de l'améliorer en lui apportant l'appui de leur honnêteté et de leurs lumières : plutôt que d'entrer dans la barque pour en saisir le gouvernail, ils préféraient le laisser aux mains des pires ennemis de la société, et se dérober, par la retraite et le silence, aux soucis et aux dangers de la vie publique. Les autres, affolés par la peur, reniaient leur passé, abjuraient toute humanité, se montraient aussi passionnés pour la reconstitution d'une autorité forte qu'e naguère pour le développement des libertés, et tendaient d'avance les épaules au joug d'un César. Presque tous oublièrent les qualités natives et les souffrances des ouvriers pour ne songer qu'à leurs vices et à leurs excès : ils demandaient des lois répressives, des précautions militaires, des sentences rigoureuses ; ils perdaient de vue que, dans la solution des grands problèmes sociaux qui commençaient à s'imposer à l'attention de la société, la justice toute seule aurait été, alors comme aujourd'hui, condamnée à l'impuissance, si elle n'avait eu la douceur et la charité pour complément et pour correctif : faute de connaître la situation des classes inférieures de la société, ils ne comprenaient pas qu'il fallait éclairer en même temps que contenir, secourir en même temps que réprimer, aimer en même temps que punir.

De ce conflit d'ambitions rivales, de terreurs insurmontables et de passions aveugles résultait, au sein des classes moyennes et des populations des campagnes, une anarchie morale qui paralysait les efforts du parti conservateur. Par ses divisions et son apathie, il était vaincu d'avance. Pour se relever de son état d'abatement, il

lui fallait, soit séparés, soit réunis, un dictateur qui assurât avec une énergie indomptable le maintien de l'ordre public et un homme d'État qui sût, d'une main à la fois ferme et prudente, réorganiser la société désagrégée, lui apporter le secours de la science unie à l'éloquence, et entreprendre résolument les réformes équitables réclamées en faveur de la classe ouvrière, tout en frappant sans pitié de la parole et de la loi les coupables utopies du socialisme. Le dictateur nécessaire et salutaire fut le général Cavaignac ; l'homme d'État, trop tard connu et trop peu de temps employé qui aurait pu sauver la société sans coup d'État, fut Léon Faucher.

Comme il l'écrivait moins d'un mois après la révolution, il avait, dès le 24 Février, « repris son fusil et sa plume. — Je n'ai pas appelé la République, ajoutait-il, je l'accepte sans arrière-pensée : si je demandais la liberté à la monarchie, je demanderai l'ordre à la république. Je veux aujourd'hui ce que je voulais hier, et je combats pour les mêmes principes. Tant qu'il me restera un souffle de vie, je le consacrerai, quoi qu'il arrive, à la défense des vrais intérêts du pays et de cette cause de la civilisation que je crois immortelle¹. » Résolu à lutter sans relâche pour le salut du pays, il repoussait, non sans quelque dédain, les conseils de prudence que des amis plus dévoués que courageux lui adressaient de l'étranger. « Vous me conseillez de ne pas me mettre sur la brèche, écrivait-il à son correspondant assidu, M. Henry Reeve². Je n'ai d'illusions ni sur les chances de succès, ni sur les dangers que je puis personnellement courir ; mais il ne reste plus à la France qu'un seul moyen de salut, qui consiste dans le dévouement des hommes placés dans la même situation que moi. Rayez cette chance, et autant vaut rayer la France de la carte.

« J'ai fait comprendre à ceux de mes collègues qui ne les comprenaient pas assez les devoirs que nous imposent les circonstances. C'est l'émigration qui a rendu 95 possible. Nous n'émigrerons ni au dedans, ni au dehors. Je pense, quant à moi, que le courage peut encore sauver le pays du naufrage, et je suis résolu de le tenter. Le département de la Marne m'enverra à l'Assemblée nationale : j'y ferai mon devoir. Je reprendrai aussi ma place de journaliste. Tous les Camille Desmoulins de la société actuelle ne périront pas ; mais j'aime mieux périr que de vivre dans un pays déshonoré. »

Il tint parole. Tous ses discours, tous ses actes, dans la presse

¹ Lettre à M. Bellecour père, 17 mars 1848. (*Léon Faucher, Correspondance*, t. I, p. 211.)

² 50 mars 1848. (*Ibid.*, p. 215.)

et dans la rue comme à l'Assemblée constituante, à la Législative comme au ministère de l'intérieur, toute sa conduite, en un mot, depuis le 24 Février, ne fut qu'une continuelle croisade contre les passions anarchiques, un perpétuel défi jeté à la mort qui le menaçait et qu'il bravait. Il y jouait sa tête et il y perdit la santé : avec quelle ardeur et quelle intrépidité, on le voit dans ses discours parlementaires, dans les extraits de sa correspondance qui nous ont été conservés. Il y déploie librement les qualités viriles de sa vigoureuse nature, l'inflexible énergie de son caractère militant et presque militaire. Chacun de ses articles, chacune de ses harangues est un acte de courage. Dans son langage coloré, rapide, incisif, on croit entendre vibrer l'accent d'un soldat qui, debout sur la brèche, repousse l'assaut des barbares. La fièvre politique qui le consumait dans sa jeunesse, à travers les agitations de la polémique, se transforme en une véritable fièvre patriotique, qui, pendant trois années, le soutint au milieu des épreuves, des préoccupations et des fatigues de tout genre. Si triste, si alarmé qu'il soit, il ne perd pas un instant, même dans ses lettres intimes, en lamentations et en regrets inutiles : il agit sans crainte, sans hésitation, sans repos. Il ne discute plus ; il flétrit, il condamne, il écrase de sa méprisante éloquence les scélérats et les insensés qui mettent le pays et la société en péril ; il ne conseille pas, il dicte, il ordonne l'adoption des mesures de salut public.

Le soir même du 24 Février, il reprend son rang dans la garde nationale ; et pendant que l'un de ses anciens collègues est caché chez lui, il court de porte en porte, à travers les barricades et les rassemblements, pour former autour des débris de la Chambre des députés une sorte de garde d'honneur résolue à prendre énergiquement en main la défense de la légalité. Repoussé par les rancunes des uns, par la lâcheté des autres, il se résigne à subir la loi du fait accompli, et il s'efforce d'éclairer le gouvernement provisoire sur les périls qui le menacent, en même temps que la société. « Il connaissait de longue date l'incapacité des républicains de la veille¹ ; » il n'avait aucune illusion sur la valeur politique de ces hommes « sans idées, sans expérience... enfants terribles qui passent leur temps à faire des discours ronflants, à multiplier les décrets, et qui ne dormiraient pas si *le Moniteur* n'en publiait chaque jour une douzaine². » Néanmoins, il ne se crut pas en droit de rester sur la réserve, quand l'occasion s'offrit de leur faire parve-

¹ Lettre du 8 mai 1848, à M. Natalis Briavoine. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 217.)

² Lettre du 30 mars 1848, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 211.)

nir d'utiles conseils. Ses démarches contribuèrent, dès les premiers jours de la République, à prévenir la suspension des travaux du chemin de fer de l'Est, ainsi qu'à déterminer l'abandon du projet de décret que quelques-uns des membres du Gouvernement provisoire avaient préparé et qui portait expropriation des compagnies de chemins de fer sans indemnité. En même temps, il préparait, sur la demande des décevirs de Février, le projet de loi constitutif du Comptoir d'escompte, et leur proposait un plan complet de réorganisation de la police parisienne, qu'il mit plus tard à exécution, comme ministre de l'intérieur, par la formation de la garde municipale. Il leur communiqua aussi ses vues sur la situation financière; mais il s'aperçut bientôt qu'il n'était pas écouté, et que l'influence néfaste de MM. Ledru et Louis Blanc dominait de plus en plus le conseil. Il rompit, dès ce jour, toute relation avec le Gouvernement provisoire, et ne lui adressa plus ses critiques que dans la presse ou à la tribune. Sous le pseudonyme d'*un ancien député*, il publia, dans *le Siècle*, plusieurs articles sur la situation financière et la situation politique de la France. Dès le mois d'avril 1848, il fit paraître, d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, puis sous forme de publication populaire, deux articles aussi courageux qu'éloquents sur les théories socialistes de M. Louis Blanc. Jamais l'apôtre du Luxembourg et le roi des ateliers nationaux ne fut plus vertement rappelé au bon sens et à la vérité. La doctrine de l'organisation du travail, qu'il avait exposée dans ses livres, et les décrets dictatoriaux à l'aide desquels il avait tenté de la faire entrer dans la pratique, étaient jugés avec la même équité implacable. Peu importait qu'il fût l'idole de la populace et qu'il trainât derrière lui les cent mille ouvriers des ateliers nationaux, organisés en armée de l'émeute : il dut subir et il subit complète la flagellation vengeresse que lui infligea Léon Faucher. Pour rendre la réfutation invincible, il suffit à celui-ci de tirer les conséquences du système préconisé par son adversaire. En faisant du travail un droit, en attribuant au gouvernement, comme à une sorte de Providence terrestre, la mission de fournir de l'occupation à tous les bras et de décréter pour tous les travailleurs un salaire uniforme, le réformateur socialiste ne prétendait pas seulement faire de l'État le régulateur du marché intérieur, il l'obligeait encore à imposer aux nations étrangères le principe de l'égalité des salaires, ou à isoler la France au milieu de l'Europe, en l'entourant d'une sorte de muraille de Chine. Avec une naïveté puérile, M. Louis Blanc raisonnait comme si la république française eût été seule au monde, ou comme si le Gouvernement provisoire, revenant au temps du décret de Berlin, avait eu le pouvoir de modifier à son

gré le régime économique du monde civilisé. Ainsi que le remarquait spirituellement M. Léon Faucher, « M. Louis Blanc prétendait faire de notre belle France un couvent industriel ; mais ce n'était pas encore assez : la règle, pour être observée, devait embrasser toute l'étendue du globe¹. »

Et quelle règle ! La plus chimérique et la plus inique des combinaisons, la négation du progrès et du génie, la suppression de l'émulation remplacée par le soi-disant « point d'honneur du travail, » le nivellement par en bas, avec la perspective d'une liquidation sociale aboutissant à la misère universelle. « Supposons, disait Léon Faucher, supposons qu'au lieu de se borner à égaliser des salaires, la théorie aille, de plein saut, jusqu'à égaliser la richesse. Qu'en résulterait-il aujourd'hui ? Le revenu annuel de la France est évalué à 8 milliards, dont l'impôt prélève déjà le sixième pour les besoins de l'État. Ce qui reste, divisé par le nombre des habitants, donnerait à peine 52 centimes par tête et par jour. Voilà, dépouillé de son prestige, et fixé dans le monde réel, l'Eldorado des socialistes². »

C'est à de tels résultats, tout à la fois odieux et grotesques, que sont condamnés à aboutir, comme à leur inévitable châtimement, les utopistes qui prétendent reconstruire la société en dehors de la loi providentielle de l'inégalité sociale. Il est vrai qu'il était, avec M. Louis Blanc, des accommodements. Au fond, il se résignait assez bien à la diversité des conditions, et s'il s'insurgeait, par des motifs faciles à comprendre, contre l'inégale répartition des richesses, il admettait, et pour cause, l'inégalité des intelligences. A la *rétribution par capacités*, il prétendait substituer la *hiérarchie par capacités* ; et, comme corollaire de cette hiérarchie où il savait bien ne pas occuper le bas de l'échelle, il voulait que « la rémunération fût suffisante pour rendre possible et facile l'exercice de la fonction. » Grâce à cette dérogation discrète au principe du nivellement, il était permis de supposer que le premier magistrat d'un État joindrait à la prééminence que lui assurait la « hiérarchie par capacités » une certaine supériorité de rétribution. Reste à savoir qui devait être, dans l'opinion de M. Louis Blanc, le président de la république française.

Le théoricien de l'organisation du travail savait, on le voit, faire céder opportunément à des considérations particulières la rigueur de ses théories générales. Il est vrai qu'il avait compté sans la foi robuste et l'imperturbable logique de ses adeptes de la classe popu-

¹ *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1848, nouvelle série, t. XXII, p. 147.

² *Ibid.*, p. 145.

laire. En flattant, comme il l'avait fait, les instincts envieux des ouvriers, il n'avait aspiré, comme tous les courtisans de la multitude, qu'à s'élever sur les épaules du peuple jusqu'aux honneurs de la vie publique : il n'avait pas prévu qu'il se trouverait un jour mis en demeure par les événements de réaliser ses théories, sous peine de s'infliger publiquement à lui-même un éclatant démenti. C'est en face de cette épreuve difficile que l'avait soudainement placé la révolution du 24 Février, et l'on sait par quels expédients il avait essayé de s'y soustraire. Reculant devant l'application absolue de ses propres théories, il n'avait pas eu le courage de les désavouer et il continuait à les professer au Luxembourg, sans amener, par ses déclamations et ses mesures à la fois révolutionnaires et incomplètes, d'autre résultat qu'une perturbation générale et un mécontentement universel.

Sur le chapitre des actes de M. Louis Blanc, Léon Faucher avait, suivant une expression familière, la partie encore plus belle que sur le terrain doctrinal. Il ne ménagea guère la commission des travailleurs, ni son verbeux président. « Après l'auteur, vint le dictateur. » Ce qu'il lui reprochait avant tout, c'était d'avoir surexcité les passions populaires, exalté l'orgueil de la multitude victorieuse, substitué à l'ancienne aristocratie « l'aristocratie de la blouse, » envenimé l'antagonisme de classes qui existait déjà avant la Révolution et oblitéré dans l'esprit des masses la notion du tien et du mien, du juste et de l'injuste. Par son premier décret, signé de M. Louis Blanc, le gouvernement provisoire s'était engagé à « rendre aux ouvriers, auxquels il appartenait, le million à échoir de la liste civile ; » le lendemain, sous l'inspiration du même membre, un nouveau décret avait garanti du travail à tous les citoyens, et l'existence de l'ouvrier « par le travail, » comme s'il dépendait du gouvernement de régler par décret le mouvement de la production et celui de la consommation non-seulement en France, mais encore au delà de nos frontières. La même prétention à la réglementation universelle se trahissait encore dans le décret du 1^{er} mars par lequel le gouvernement avait supprimé le marchandage et réduit les heures de travail ; mais, ici, l'impuissance et l'injustice des dictateurs improvisés par l'émeute se manifestaient encore plus clairement. De quel droit, leur demandait Léon Faucher, avaient-ils assigné une durée différente à la journée des ouvriers parisiens et à celle des ouvriers de province ? Était-ce par crainte de leurs prétoriens ou pour reconnaître les mérites politiques de cette population éternellement jacobine qui avait fait surgir leur autorité des pavés des barricades, et qui pouvait la faire disparaître par le même procédé sommaire ? De quel droit, après avoir si long-

temps déclamé contre les privilèges, créaient-ils dans l'État une nouvelle classe de privilégiés? De quel droit, poursuivant le même système d'inégalité au profit de la classe ouvrière, prononçaient-ils l'amende, et, en cas de récidive, la prison contre le patron qui prolongerait la journée au delà de la limite légale du consentement de ses ouvriers, en laissant ceux-ci impunis, non-seulement lorsqu'ils travaillaient plus de dix heures, mais encore lorsqu'ils extorquaient, pour une journée de neuf heures, le salaire d'une journée complète? De quel droit, enfin, après avoir fait de la réduction des heures de travail une question d'humanité, laissaient-ils en dehors de la protection de la loi la multitude des ouvriers qui travaillaient soit en chambre, soit dans les petits ateliers? De quel droit, enfin, eux qui se disaient partisans déclarés des associations ouvrières, supprimaient-ils le marchandage, qui en est le germe et comme le premier échelon? Partout, dans tous leurs actes, se montrait le même dédain de la justice, la même précipitation, la même ignorance, la même prétention arrogante au rôle de tuteurs, non-seulement des incapables et des mineurs, mais encore des ouvriers en pleine possession de leurs droits civils. Ceux-ci savaient bien, il est vrai, se relever de cette prétendue minorité et tirer des imprudentes mesures du gouvernement les conclusions les plus inattendues : sans que M. Louis Blanc ni ses collègues osassent sévir, ni même protester, les ouvriers parisiens réduisaient, de leur autorité privée, à neuf heures la durée normale de la journée de travail, émettaient la prétention d'élire leurs contre-maitres, leurs ingénieurs, leurs patrons, réclamaient comme un droit la participation aux bénéfices du patron et étendaient au travail à la tâche l'interdiction légale prononcée contre le marchandage. Ils ne faisaient, du reste, en cela, que tirer la conséquence logique de la théorie de M. Louis Blanc sur l'égalité absolue des salaires.

Le premier et presque le seul, Léon Faucher eut le courage de s'élever contre les monstruosité économiques nées des absurdités doctrinales de M. Louis Blanc. Il ne niait pas qu'il n'y eût beaucoup à faire en faveur des ouvriers; mais il aurait rougi de les abuser, et il refusa toujours de les flatter. Il était le premier à signaler les imperfections de notre système financier et les lacunes de notre législation industrielle, il réclamait l'abrogation des articles de loi qui maintenaient encore l'ouvrier dans une sorte d'infériorité vis-à-vis du maître et l'abaissement de certaines taxes indirectes qui pèsent surtout sur les classes pauvres; mais, s'il se montrait désireux de voir disparaître les derniers vestiges de l'esprit de caste, il était sans pitié pour les prétentions iniques des sophistes du Luxembourg. S'il appela de tous ses vœux le moment où l'ac-

cès de la propriété industrielle serait ouvert aux ouvriers par la libre application du système de la participation aux bénéfices, il en repoussait l'extension immédiate, universelle et violente. Il n'admettait pas davantage que les ouvriers fussent admis à élire leurs contre-maitres et leurs patrons, c'est-à-dire des hommes nécessairement plus instruits qu'eux et dont ils sont, dès lors, incapables de contrôler la valeur ou d'apprécier le mérite. Enfin, sans méconnaître les souffrances souvent trop réelles de la classe ouvrière, il protestait contre les exagérations des socialistes et refusait de considérer la société comme une marâtre tellement barbare qu'il ne restât plus qu'à en faire table rase. Pendant de longues années, au prix de rudes fatigues et de sérieux sacrifices, il avait étudié sur le vif les populations manufacturières, et il avait rapporté de cette étude la conviction qu'en moyenne la situation des ouvriers s'était plutôt améliorée qu'aggravée. « J'ai vu, disait-il avec un légitime orgueil, j'ai touché du doigt, j'ai sondé ces plaies que la plupart des socialistes exagèrent ou dénaturent en les décrivant sur des oui-dire. J'ai pénétré dans les ateliers de famille comme dans les plus vastes manufactures ; j'ai interrogé toutes les classes de travailleurs, depuis l'ouvrière qui gagne péniblement 40 à 50 centimes par jour jusqu'au mécanicien dont le salaire peut s'élever à 20 francs ; j'ai comparé les ressources avec les besoins de chacun, depuis les parias qui vivent entassés pêle-mêle dans les bouges les plus infects, sans vêtements, sans pain, sans air ni lumière, jusqu'à ces heureux du travail qui habitent les confortables chaumières de Turton, avec l'aisance assise au foyer domestique et avec le contentement dans le cœur ; j'ai poursuivi cette comparaison pendant près de vingt ans, à Paris, dans les villes industrielles de la France, en Belgique, dans les provinces rhénanes, en Suisse, en Angleterre et en Écosse. J'ai fouillé, la nuit comme le jour, les profondeurs les plus cachées, les mystères souterrains de l'état social. Dans le cours de cette pénible odyssee, j'ai senti bien des fois l'émotion soulever mon cœur et déchirer mes entrailles ; mais je n'en ai pas conclu que le mal dominât sur la terre ni qu'il y eût lieu, pour corriger des misères accidentelles, de supprimer la liberté¹. »

Tenir un pareil langage, au lendemain du 24 Février, en face de M. Louis Blanc triomphant et des ateliers nationaux organisés, c'était s'exposer à de terribles représailles. Léon Faucher ne l'ignorait pas. Il ne se faisait aucune illusion ni sur la tolérance de la population ouvrière, ni sur la magnanimité de ses chefs ; mais il croyait de son devoir de lutter, et, quoiqu'il pût arriver, il tenait

¹ *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1848, nouvelle série, t. XXII, p. 137.

à honneur de combattre jusqu'à la dernière extrémité. Il n'avait même pas, pour le soutenir, la foi dans le succès final. L'avenir lui apparaissait sous les plus sombres couleurs : au delà de l'orage de Février, il sentait venir la tempête de Juin 1848. « Nous vivons au lendemain d'un danger permanent, écrivait-il dès le 29 février¹, ignorant le lendemain et préparés à tout... Nous avons sacrifié nos existences. Le corps est exténué, la vie est exposée à chaque instant... Il ne faut pas que vous ignoriez qu'il (le peuple) est débordé par les communistes et les bandits de toute espèce ; que les ouvriers sont ouvertement en révolte contre les capitalistes et les chefs de manufactures ; que la plupart des chemins de fer sont détruits ; des maisons ont été pillées ou brûlées. Les femmes menacées de violence et les hommes menacés de mort... Le gouvernement est faible et livré aux plus audacieux sectaires. Plus tôt ou plus tard un conflit aura lieu... Nous ne regrettons pas les Bourbons, mais nous redoutons l'invasion des *barbares*, non des barbares du Nord, mais des barbares sortis des bas-fonds de la société. »

C'était sous l'étendard même de la république qu'il entendait lutter contre les passions anarchiques. « Une république intelligente et modérée, disait-il², voilà le programme pour lequel il faut vaincre ou périr. » Il la soutenait avec une infatigable énergie, tantôt reprochant publiquement à Lamartine son alliance avec Ledru-Rollin, tantôt encourageant ses amis politiques et ses anciens collègues à se présenter aux élections, malgré l'opposition déclarée du gouvernement provisoire et à livrer à l'anarchie une suprême bataille. Nommé député par le département de la Marne, en tête de la liste et avec plus de 76,000 voix, il compta, dès les premières séances, parmi les plus résolus défenseurs de l'ordre, parmi les plus inflexibles ennemis des démagogues. A la veille même de la réunion de la Constituante, il avait, dans un comité, intimidé, par la fermeté de son langage, Étienne Arago, Barbès et les autres meneurs qui se préparaient à empêcher de vive force l'entrée en fonctions de la nouvelle Assemblée. Le 15 mai 1848, en présence de l'émeute momentanément triomphante, il restait impassible à son banc, et, après l'expulsion des envahisseurs, il montait le premier à la tribune pour réclamer la mise en accusation de Barbès et du général Courtais : le ministère public ne faisait que reprendre sa proposition en demandant l'autorisation de poursuites qui fut ac-

¹ Lettre du 29 février 1848, à madame H. Grote. (*Léon Faucher, Correspondance*, t. I, p. 206.)

² Lettre du 8 mai 1848, à M. Natalis Briavoine. (*Léon Faucher, Correspondance*, t. I, p. 218.)

cordée. Le 24 mai, il déposait sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à la dissolution des ateliers nationaux et à l'emploi des ouvriers sans travail sur les lignes de chemins de fer en construction; le 27 mai, il développait sa motion à la tribune et dénonçait hautement les dangers que faisait courir à la société la présence aux portes de Paris d'une armée révolutionnaire de plus de cent mille hommes. Le vote de ce projet de décret aurait pu sauver le gouvernement provisoire; mais, par un aveuglement fatal, celui-ci sembla mettre son point d'honneur à le faire rejeter, et la situation ne cessa plus de s'aggraver jusqu'à la date néfaste du 22 juin.

Les alarmes de Léon Faucher croissaient de jour en jour : menacé personnellement et plus inquiet encore des dangers de la France, il signalait l'imminence de la catastrophe. « *La situation est très-critique*, écrivait-il le 9 juin au docteur Maldan, l'un de ses patrons électoraux¹. *Tout le monde s'en préoccupe. Le danger se rapproche. Nous sommes entre les communistes et les bonapartistes. Le gouvernement n'existe pas. Nous marchons à la dictature. Si le gouvernement ne vient pas à nous, il est perdu et la France avec lui pour longtemps. Je suis porté, avec cinquante-neuf autres, sur une liste de proscription. La maison de Thiers envahie vous dira le reste. Je ne quitterai pas mon poste, quoi qu'il arrive.* » — « Nous vivons ici dans le même gâchis, disait-il quelques jours plus tard, avec un gouvernement mal intentionné, sans intelligence et sans courage. A la garde de Dieu ! Périssons s'il le faut sur la brèche, mais montons à l'assaut². » Il écrivait encore : « Le gouvernement est tombé dans le mépris. La popularité de Louis-Napoléon n'a pas d'autre cause. *S'il y avait un gouvernement en France, il n'y aurait pas de prétendant...* Je passe douze heures par jour à l'Assemblée, je suis continuellement sur la brèche, et je ne suis pas le seul...³ Je vis dans une fièvre continue d'indignation, je combats sans relâche, jusqu'à l'épuisement de mes forces, je défie bien la maladie de m'envahir. Voici le temps où il faut mourir debout... Je vous envoie ma proposition sur les ateliers nationaux, qui m'a valu des menaces de mort et de pillage. Mais nous vivons dans un temps où il ne faut pas s'occuper de ces misères-là⁴. »

A ce langage digne de l'antiquité allaient répondre les actes de Léon Faucher. Il avait tout fait pour prévenir la guerre civile : dès

¹ Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 219.)

² Lettre du 17 juin 1848, à M. le docteur Maldan. (Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 220.)

³ Lettre du 18 juin 1848, à M. Natalis Briavoine. (Ibid., p. 220.)

⁴ Lettre du 18 juin 1848, à M. Henry Reeve. (Ibid., p. 221 et 222.)

qu'elle éclata, il se jeta hardiment du côté du droit. Avec plusieurs collègues, il était, dès le 25 juin, aux avant-postes de l'armée de l'ordre, encourageant sous les balles les défenseurs de la société et revenant au palais Bourbon rassurer ses collègues éperdus. Au plus fort de la lutte, on avait proposé de renverser la commission exécutive; quelque peu de cas qu'il fit des hommes qui la composaient, il n'hésita pas à en demander le maintien jusqu'au rétablissement de l'ordre, de peur de désorganiser la défense : rare exemple de patience et de patriotisme dont le parti républicain aurait dû s'inspirer dans des circonstances récentes.

Enfin, après une absence de trente-six heures, après la défaite définitive de l'insurrection, Léon Faucher rentrait au logis, le cœur navré des scènes horribles auxquelles il avait assisté, mais l'âme fière du rôle qu'il avait joué et pleine de l'espoir que tant de sang français n'aurait pas été inutilement versé. « Ce que j'ai vu d'actes d'héroïsme de notre côté, de barbarie de l'autre, les pertes douloureuses, les émotions poignantes; tout cela, écrivait-il¹, accablerait à la fois le cœur et l'esprit... Aujourd'hui le faubourg Saint-Antoine, après d'assez longs pourparlers, se rendait sans conditions à dix heures et demie. A onze heures, comme on allait en prendre possession, les insurgés ont fait sur trois bataillons le feu le plus meurtrier. C'était un piège infernal; ils le payeront cher... Toutes les pensées d'humanité après la victoire échoueront contre l'indignation qu'excite cette tourbe d'assassins. Jamais pareille race n'a souillé le sol français. Le fer, le feu, l'empoisonnement, la trahison, ils emploient tous les moyens pour détruire la société, ce sont des cannibales. Ce soir, justice sera faite. *Il ne restera plus qu'à rétablir les bases de la société.* »

Nous aussi, et plus encore que Léon Faucher, nous avons connu cette joie amère, douloureuse, cruelle, qui s'empare des âmes lorsque la patrie mise sur le penchant de l'abîme par une insurrection, parvient enfin à prendre le dessus et renaît pour ainsi dire à la vie. Nous aussi, nous avons connu les espérances dont on aime alors à se bercer, les dévouements dont chaque parti se croit capable, les rêves de régénération morale et de rénovation sociale que chacun se plaît à caresser, la bonne volonté sincère, complète, mais éphémère, dont tous font profession : sous la menace du péril, sous la main du malheur, les yeux se sont ouverts, les cœurs se sont élevés, les âmes ont grandi; on voit plus clairement la voie du salut, on est plus capable de dévouement et d'abnégation patriotique. Ce

¹ Lettre du 26 juin 1848, au docteur Maldan. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 225.)

sont là des heures sans prix, des moments uniques dans la vie des nations ; malheur aux peuples qui ne savent pas les mettre à profit !

Il ne tint pas à Léon Faucher que, dès le lendemain des journées de Juin, le salut social ne fût définitivement assuré ; avec un patriotisme admirable il acceptait la république, lui monarchiste constitutionnel, et il était prêt à tout faire pour la consolider. « Je n'ai jamais aimé la république, disait-il ¹, je la défends et je la sers par nécessité. Sous tous les gouvernements, le pays reste le pays. » Mais, s'il se résignait de bonne foi au gouvernement républicain, c'était à la condition qu'il fût énergiquement conservateur et qu'il profitât de sa victoire pour porter les derniers coups au parti anarchiste. Or, il était aisé de reconnaître les causes du mal, et, par là même, d'en indiquer les remèdes. L'insurrection avait éclaté parce que l'impunité des criminels politiques avait trop souvent encouragé l'audace des artisans de révolutions ; le peuple s'était soulevé parce que, depuis quatre mois, il était chaque jour empoisonné par la presse révolutionnaire, excité par les clubs, et que, grâce aux décrets du comité des travailleurs, il avait entièrement perdu la salutaire habitude du travail. Aux yeux de Léon Faucher comme aux yeux de tout homme éclairé et impartial, il ne pouvait subsister le moindre doute sur les mesures à prendre : il fallait, pour que la répression fût sérieuse et morale, épargner les soldats de l'insurrection et frapper impitoyablement les chefs, surtout ceux qui siégeaient à l'Assemblée ou dans les conseils du gouvernement ; il fallait, en outre, substituer à la liberté illimitée de la presse une surveillance efficace, fermer les clubs et revenir au principe de la liberté du travail. C'est dans cet esprit qu'il proposa ou soutint, pendant l'été de 1848, quatre propositions vitales, dont l'adoption et l'exécution sincère auraient pu consolider pour longtemps le pouvoir du général Cavaignac. Dans la séance du 7 août, il prononçait, au milieu des interruptions passionnées de la gauche, un long et éloquent discours en faveur du rétablissement du cautionnement des journaux ; le 15 août, il appuyait le projet de loi portant suppression des clubs et combattait les amendements à l'aide desquels la gauche parvint à annuler indirectement cette mesure ; le 25 août, il votait la mise en accusation des deux principaux complices des journées de Juin, MM. Caussidière et Louis Blanc, que le gouvernement laissa passer à l'étranger ; enfin, les 31 août et 4 septembre, il parlait en faveur de la loi par laquelle furent abrogés les décrets du 1^{er} mars 1848 sur la fixation des heures de travail, et il contribuait puissamment à son adoption.

¹ Lettre du 30 juin 1848, à M. Henry Reeve. (*Léon Faucher, Correspondance*, t. I, p. 224).

Son discours sur la presse mérite particulièrement de fixer l'attention, autant par sa valeur propre que par l'à-propos qu'il présente en ce moment. Les principes éternels de justice sur lesquels doit reposer toute législation rationnelle en matière de presse ont été rarement posés d'une main plus ferme, développés avec plus de tact, de mesure et de lucidité. Prenant pour point de départ la loi de 1819, qu'il considère avec raison comme la première consécration législative de la liberté de la presse, Léon Faucher rappelle qu'elle avait établi le cautionnement comme une garantie pour les écrivains honorables aussi bien que pour la société, et que cette obligation salutaire n'a jamais disparu de notre législation. Il explique comment, depuis le 24 Février, ce fut uniquement par suite d'une déplorable tolérance du gouvernement, que tant de journaux purent paraître sans cautionnement, et il n'hésite pas à imputer, en grande partie, à l'action de cette presse incendiaire les événements du 15 Mai et les journées de Juin. Pour en rendre la réapparition impossible, il demande le rétablissement pur et simple des anciens cautionnements, il repousse comme insuffisante la proposition formulée à titre d'amendement par M. Ledru-Rollin, et qui consistait uniquement à exiger la signature de l'écrivain au bas de chaque article. En astreignant les journaux à verser un cautionnement, on les obligeait à réunir des fonds, à engager, à immobiliser une somme importante, et, par conséquent, à se fonder sur l'association, à s'appuyer sur une opinion, à devenir les organes d'un parti. On tendait, en un mot, à la formation d'une presse collective, tandis que le système de M. Ledru-Rollin n'aboutissait qu'à la diffusion de la presse individuelle, école de corruption et de scandale, qui vivait de la diffamation des hommes publics, de la prédication des doctrines anti-sociales et de la peinture cynique des plus mauvaises mœurs dans le roman-feuilleton. « Or, disait Léon Faucher, je veux que les opinions soient libres, je veux que chacun puisse dire ce qu'il pense ; mais je ne veux pas que l'on puisse se faire un métier de la calomnie, du libelle ; je ne veux pas que l'on puisse empoisonner à ce point l'esprit du peuple et violer impunément toutes les lois⁴. »

Il ne se bornait pas à indiquer le but général de la loi, il réfutait encore les objections plus ou moins sérieuses qu'on lui avait opposées. Si l'on invoquait, en faveur de la liberté absolue de la presse, l'exemple des États-Unis, il faisait remarquer la différence d'esprit et de caractère des deux pays, il mettait en regard le fédéralisme

⁴ Assemblée constituante, séance du 7 août 1848. (*Léon Faucher*, Discours parlementaires, t. II, p. 131.)

américain et les tendances unitaires de la France, la répression légale que nous admettons seule et les procédés sommaires à l'aide desquels les habitants du Nouveau Monde aiment à se faire justice eux-mêmes. L'exemple de l'Angleterre, que l'on avait cité, lui paraissait encore plus mal choisi : il expliquait comment, à défaut de cautionnement proprement dit, l'administration du timbre exige en Angleterre le dépôt d'une certaine somme en garantie du défaut de paiement, comment, par suite de la publication des annonces, chaque journal anglais constitue une importante propriété commerciale dont la valeur répond, et au-delà, de l'acquittement des condamnations; comment, enfin, les propriétaires du journal donnent leurs noms à l'administration et deviennent responsables sur la totalité de leur fortune, de toutes les poursuites que le journal peut encourir.

Après cette utile leçon de législation étrangère, Léon Faucher abordait les objections purement doctrinales qu'avait soulevées M. Ledru-Rollin. Celui-ci avait parlé de l'indépendance nécessaire à l'expression de la pensée, et il en avait tiré argument en faveur de la liberté illimitée; Léon Faucher lui répondait avec le plus ferme bon sens et avec un sentiment profond de la véritable dignité de la presse : « Il faut aux écrivains de certaines gênes, non pas des gênes qui soient des entraves, non pas des gênes qui s'opposent à l'exercice de la liberté; mais des gênes qui fassent réfléchir la conscience, qui rappellent à l'écrivain la responsabilité qu'il encourt, qui lui fassent sentir qu'il remplit dans la société une fonction; que l'écrivain politique est un magistrat dans la presse. Quand il oublie ce caractère, il n'est plus pour moi qu'un vil folliculaire; et j'aime mieux, j'honore bien autrement celui qui gagne son pain à la sueur de son front¹. »

M. Ledru-Rollin avait encore invoqué contre le cautionnement l'éternel argument de tous les déclamateurs de son école : l'égalité. Il ne fut pas difficile à Léon Faucher d'écarter cette objection, plus digne d'un club que d'une Assemblée délibérante. En laissant chaque citoyen libre de fonder un journal aux mêmes conditions, pourvu qu'il en eût les moyens, la loi faisait, en faveur de l'égalité, tout ce qu'il était possible de lui demander, elle n'avait pas à se préoccuper des difficultés plus ou moins grandes que les écrivains politiques éprouveraient à réunir 25 ou 30,000 francs de cautionnement, pas plus qu'elle ne devait leur garantir les moyens de se procurer les 500,000 francs indispensables à la fondation d'un journal.

¹ Assemblée constituante, séance du 7 août 1848. (*Léon Faucher, Discours parlementaires*, t. II, p. 154.)

M. Ledru-Rollin avait enfin prétendu qu'en substituant, par le rétablissement du cautionnement, la presse collective à la presse individuelle, on créait, à côté des pouvoirs publics, une véritable puissance, dont l'existence était incompatible avec celle de la république. Léon Faucher fit bonne justice de cette singulière allégation. « Il serait temps, dit-il, d'en finir avec cet argument des incompatibilités. *A propos de toute institution, l'on vient nous dire qu'elle est incompatible avec la république. On veut que la république ait des finances qui ne soient pas celles de la monarchie ; on affirme que le crédit privé, le crédit des compagnies est incompatible aujourd'hui avec le crédit de l'État ; on prétend que la presse, telle qu'elle existait sous la monarchie, n'est pas celle qui doit exister sous la République. Eh ! mon Dieu ! d'incompatibilités en incompatibilités, savez-vous où l'on irait ? On finirait par trouver incompatible avec la république l'état social au milieu duquel elle est venue s'établir.*

« Il me paraît, messieurs, que ce serait là un triste argument. *Vous êtes venus refaire un gouvernement ; vous n'êtes pas venus refaire une société.* Si vous l'aviez entrepris, vous vous seriez jetés dans la tentative la plus téméraire et la plus insensée. Non, vous n'êtes pas venus dire, comme on l'a dit ailleurs, comme on l'a dit au Luxembourg : « La société est mal faite, refaisons-la ! » Non ; *car la société n'est pas votre œuvre ni la nôtre ; la société est l'œuvre des générations, la société est l'œuvre de Dieu ; la société fait incessamment des progrès, mais elle ne change pas de nature ni de principe. Si vous avez la prétention de bouleverser la société de fond en comble, je vous avertis que vous userez vos efforts contre cette pyramide de granit.*

« Vouloir qu'il n'existe dans la société aucune autre puissance que celle de l'État, c'est, messieurs, vouloir que l'État ne repose sur rien. L'État en présence d'individus seulement, une puissance qui est tout, n'ayant devant elle que des opinions et des intérêts isolés, de la poussière en un mot, cela ne constitue pas un ordre social.

« Ah ! vous vous faites une bien fausse idée de la société : vous ressemblez à ces républiques de l'antiquité, républiques qui, pour le dire en passant, avaient des esclaves, qui ne souffraient aucune supériorité et qui, lorsqu'il venait à s'en révéler une, s'en débarrassaient promptement par l'ostracisme¹. »

Après cette vigoureuse leçon infligée aux doctrinaires du socia-

¹ Assemblée constituante, séance du 7 août 1848. (Léon Faucher, Discours parlementaires, t. II, p. 138 et 139.)

lisme comme aux théoriciens de la démocratie césarienne, il terminait par un conseil patriotique adressé aux hommes d'État de la seconde république :

« ... La société a besoin de se rasseoir. Elle vient d'être profondément ébranlée. Présentez la république comme un gouvernement tutélaire, comme un gouvernement régulier, et non pas comme un gouvernement qui ne sait que déchaîner les tempêtes¹. »

Le général Cavaignac avait l'âme assez haute pour entendre un pareil langage ; mais sa déplorable faiblesse et l'incapacité de son entourage l'empêchaient de prendre les mesures énergiques, les décisions salutaires que réclamait la situation. Pendant que M. Sénard faisait des épigrammes et M. Carnot des circulaires, on laissait se refroidir l'élan généreux qui avait groupé, aux journées de Juin, tous les bons citoyens autour du gouvernement ; on permettait aux clubs de se rouvrir clandestinement, aux sociétés secrètes de fonctionner, aux chefs de l'insurrection de siéger « impunies et insolents » au sein de l'Assemblée. En vain les membres de la réunion de la rue de Poitiers, parmi lesquels on comptait Léon Faucher, adressaient-ils à Cavaignac les plus pressants avertissements, en vain le conjuraient-ils de rassurer le pays par le choix de ministres franchement conservateurs : le vaillant et honnête général, que les Arabes avaient si bien qualifié de « roseau peint en fer » hésitait, louvoyait et se compromettait de tous côtés. S'il se décidait, trop tard, à prendre pour ministres MM. Dufaure et Vivien, il annulait aussitôt le bon effet de cette nomination en appelant à la préfecture de la Seine et à la préfecture de police MM. Recurt et Gervais. Inquiète de ces tergiversations, l'opinion publique s'éloignait de plus en plus du gouvernement, les démagogues des départements relevaient la tête, la terreur s'emparait de nouveau des esprits, la stagnation des affaires continuait, les propriétaires épouvantés et ruinés commençaient à désirer l'intervention d'un dictateur, à implorer l'apparition providentielle d'un sauveur. Tout le monde voyait déjà l'empire surgir à l'horizon ; chacun le disait, le proclamait, chacun en avertissait le gouvernement et le pressait d'agir ; mais le gouvernement méditait, délibérait, hésitait... Selon l'expression énergique, mais juste, de Léon Faucher : « *Après les bandits étaient venus les eunuques*². »

¹ Assemblée constituante, séance du 7 août 1848 (Léon Faucher, Discours parlementaires, t. II, p. 156.)

² Lettre du 19 août 1848, à M. le docteur Maldan. (Léon Faucher, Correspondance, t. I, p. 228.)

III

Léon Faucher avait, parmi ses plus proches voisins d'Assemblée, un membre encore jeune, au visage pâle, au regard éteint¹, à la physionomie rêveuse, qui ne prenait aucune part aux débats parlementaires et affectait de se renfermer dans un silence dédaigneux : ce député, d'apparence insignifiante, était le futur président de la république et le futur empereur, le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Léon Faucher ne l'avait jamais vu : lorsqu'après sa quintuple élection législative du 17 septembre 1848, le prince fit son entrée à la Constituante, un mouvement général se produisit dans l'Assemblée. Léon Faucher lève la tête, et, devinant la cause de l'émotion : « Où donc est-il, ce Louis-Napoléon ? » demande-t-il à son voisin. « Le prince, placé au banc au-dessous, se retourne, et, par un salut, répond à la question¹. » Des rapports de bon voisinage et de politesse ne tardèrent pas à s'établir entre les deux collègues : bientôt on en vint aux échanges d'impressions sur la situation, aux entretiens sur les questions économiques et sociales que les deux interlocuteurs possédaient également, aux confidences parlementaires et politiques. Léon Faucher ne tarda pas à subir cette fascination que Napoléon III sut toujours exercer sur ceux qui l'approchaient et plus encore sur ceux qui causaient avec lui. Il voulait ardemment l'amélioration du sort de la classe ouvrière et le raffermissement de l'ordre : tel était aussi le programme du prince. Il désirait le maintien de la république : le prince s'en déclarait le serviteur fidèle. Cette apparente identité de vues créait, entre Léon Faucher et Louis-Napoléon, un lien politique qui ne fit que se resserrer. Entre le général Cavaignac, soutenu par les républicains de la veille, par les hommes de désordre et les utopistes qui avaient rendu possibles les journées de Juin et le descendant de Napoléon I^{er} groupant autour de lui tous les honnêtes gens réunis dans une commune pensée de salut social, Léon Faucher n'hésitait pas plus que MM. Thiers et Guizot, pas plus qu'Odilon Barrot et Berryer : il se rangeait, sans hésiter, du côté du prince. « Louis-Napoléon sera nommé, disait-il². Le parti modéré l'adopte comme il adopterait M. de Joinville, si cela était possible, pour balayer la faction qui

¹ *Léon Faucher*, introduction, p. LXVII.

² Lettre du 8 novembre 1848, à M. Henry Reeve. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 229.)

exploite le pays depuis huit mois, et pour rendre à la France toute sa liberté. Nous voulons l'ordre et la paix, ajoutait-il ; en adoptant cette candidature, nous lui donnons le sens qu'elle doit avoir et qu'elle gardera. » — « M. Louis-Napoléon, écrivait-il à un autre de ses correspondants¹, n'est nullement l'être ridicule que se plaisent à peindre les calomnieurs officiels. Il a conspiré comme les républicains de la veille, et l'on rit toujours des conspirateurs quand ils n'ont pas réussi. Nous causons souvent, et il ne fait voir qu'un jugement très-sain, une instruction étendue et les sentiments les plus nobles. » Il disait encore : « Louis-Napoléon est fermement et loyalement résolu à maintenir la république²... M. Louis-Napoléon ne donnera aucun prétexte à la guerre civile, car il ne porte pas ses vues au delà du poste que la Constitution, s'il est nommé, lui assigne³. » Léon Faucher ne supposait pas encore qu'un prince pût violer un serment solennel prêté devant la France, devant le monde et devant Dieu.

Quinze jours après la date de cette lettre où se manifestent, dans toute leur naïveté, les illusions de Léon Faucher, Louis-Napoléon était élu président de la république, et l'un de ses premiers soins était de faire appel aux lumières et au patriotisme de son ancien voisin de la Constituante. Bien que Léon Faucher n'eût pris aucune part personnelle à la campagne présidentielle et qu'il n'eût fait aucune démarche auprès du nouveau chef de l'État, le portefeuille des finances lui fut, d'abord, offert. Sur son refus, il fut nommé ministre des travaux publics, dans le cabinet dont M. Odilon Barrot avait la présidence. Son premier mouvement fut de décliner cet honneur : on lui demandait, en effet, de sacrifier son repos, sa position de directeur du chemin de fer de Strasbourg, peut-être sa santé, pour entreprendre une croisade en faveur de l'ordre, au sein d'une Assemblée qui n'en voulait pas, et un combat en faveur de la liberté, sous les auspices d'un président qui ne s'en soucia jamais. Il comptait, du moins, sur une observation fidèle de la lettre de la Constitution, par le prince Louis-Napoléon : cette confiance, jointe aux instances de ses amis, décida son acceptation. Il croyait, d'ailleurs, accomplir ainsi un devoir : il l'avait dit, au lendemain même du 24 Février : « *Tout honnête homme est décidé à soutenir le gouvernement, de quelque couleur qu'il soit, et quels que soient ses chefs*⁴. » Fidèle à cette pensée patriotique, il entra au ministère, résolu à lutter sans relâche pour le rétablissement de l'ordre ma-

¹ Lettre du 26 novembre 1848, à M. Perche. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 235.)

² Lettre du 22 novembre 1848, à M. le docteur Maldan. (*Ibid.*, p. 234.)

³ Lettre du 26 novembre 1848, à M. Perche. (*Ibid.*, p. 236.)

⁴ Lettre du 29 février 1848, à madame H. Grote. (*Ibid.*, p. 206.)

tériel et moral parmi les légions d'ouvriers employés aux travaux publics; mais, dès les premiers jours, des difficultés imprévues faillirent tout entraver. Le président prétendit que toutes les dépêches lui fussent adressées directement, et demanda à M. de Malleville, ministre de l'intérieur, de lui faire apporter à l'Élysée les cartons des affaires de Boulogne et de Strasbourg. « Le ministère entier crut devoir répondre par sa démission à cette exigence. Le président chercha alors à calmer, par des concessions, ces justes susceptibilités; mais M. de Malleville, blessé personnellement, tout en promettant son concours à la politique de ses collègues, ne consentit pas à reprendre son portefeuille; il se joignit à tous les ministres pour supplier Léon Faucher d'accepter sa succession¹. » Celui-ci, malgré ses refus énergiques, fut nommé par surprise, et presque par force, sur les instances de tous ses collègues. « *Le Moniteur* portait, le 29 au matin, ces changements à la connaissance du public. L'orage, qui grondait sourdement, éclata aussitôt. On crut, ou l'on fit semblant de croire, à des concessions envers le président². » Léon Faucher se disculpa et rétablit la réalité des faits en quelques mots pleins de tact, de réserve et de convenance; mais, ayant couvert de sa parole et de son autorité morale la personne du président, il devint, dès lors, le point de mire de toutes les attaques de la gauche. Il ne s'en émut point, et, sans se préoccuper autrement de l'incident par lequel venait de s'ouvrir sa carrière ministérielle, il entreprit aussitôt l'œuvre de réorganisation administrative et sociale qui lui était confiée.

Il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés de sa tâche. « Le fardeau que nous avons à soulever est énorme, disait-il³. Il faut ranimer le crédit et le travail, réformer l'administration, cette machine dispendieuse, réprimer les partis anarchiques, et contenir la réaction. Voilà, en deux mots, le programme que la situation nous impose et que je prendrai pour règle. » Cette œuvre, immense en elle-même, était encore compliquée par l'état des partis; il fallait l'accomplir, malgré les passions ardentes des légitimistes, en face des menaces toujours grandissantes de la faction socialiste et des menées à peine dissimulées du bonapartisme; il fallait la poursuivre au sein d'une Assemblée enfiévrée, « *où les plus raisonnables étaient encore à moitié fous*⁴, » au milieu d'un pays appauvri par la révolution, épuisé par la lutte, dégoûté du

¹ *Léon Faucher*, introduction, p. LXXII.

² *Ibid.*

³ Lettre du 18 décembre 1848, à M. le docteur Maldan. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 241.)

⁴ Lettre du 6 février 1849, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 244.)

parlementarisme et de la liberté, ne demandant qu'à se reposer et à jouir sous la main d'un despote. Léon Faucher n'ignorait ni ces périls, ni ces obstacles; il comptait, pour conjurer les uns, pour triompher des autres, sur l'ascendant de sa probité politique, sur son activité, sur son courage. « Difficultés, responsabilité, travail, tout, disait-il, se réunit pour accabler l'esprit. *Mais ce que l'on veut faire, on le fait. J'ai une grande idée de la puissance de l'homme. Le caractère est l'étoffe de la politique, c'est par là que je veux essayer d'être utile à mon pays*¹. »

Le temps pressait; car, en votant la Constitution, l'Assemblée avait épuisé son mandat, et cinq mois à peine séparaient le ministère de l'épreuve des élections législatives. Léon Faucher se mit à l'œuvre résolument, et sans tarder. En peu de jours, par quelques actes de vigueur, il réveillait le zèle de ses collaborateurs du ministère de l'intérieur et leur communiquait un peu de l'ardeur militante qui le consumait. L'administration préfectorale, épurée, réorganisée, apprenait à être constamment encouragée, stimulée dans sa lutte contre le désordre, et, sûre d'être toujours énergiquement défendue contre les attaques parlementaires, elle marchait hardiment à l'ennemi. Les instructions que Léon Faucher adressait à ses agents sont des merveilles de netteté, d'énergie et de loyauté. Sous son impulsion, commençait une véritable chasse aux sociétés secrètes, aux emblèmes séditieux, et aux oripeaux révolutionnaires. Bonnets rouges, drapeaux rouges, arbres de la liberté étaient abattus sans pitié, et le ministre de l'intérieur exigeait que l'exécution en fût faite, non subrepticement et à la dérobée, mais en plein jour, à la face du ciel. Des poursuites actives étaient commencées, dès le 10 janvier 1849, contre l'association ultra-démocratique de la *Solidarité républicaine*; le 26 janvier, un projet de loi, supprimant les clubs, était présenté à l'Assemblée; le même jour, le président rendait, sur la proposition de Léon Faucher, un décret portant réduction et réorganisation de la garde mobile, ce petit corps héroïque, mais dangereux, qui avait rendu de si précieux services en Juin 1848, et qui, depuis, grâce à son oisiveté, à son organisation démocratique et à son esprit d'opposition, tendait de plus en plus à dégénérer en avant-garde de l'émeute.

Cette dernière mesure faillit provoquer une insurrection. Le parti des républicains de droit divin et des socialistes, cette faction incorrigible qui fait du désordre son moyen et son but, son

¹ Lettre du 6 février 1849, à M. Henry Reeve. (*Léon Faucher, Correspondance*, t. I, p. 244.)

arme et son aliment, attendait, avec impatience, l'occasion d'une revanche. Vaincue, mais non écrasée, aux journées de Juin, elle voulait se relever, avant que la vigoureuse et implacable attaque dirigée contre elle par Léon Faucher eût achevé de la réduire à l'impuissance. Dès le milieu de janvier, la réapparition des meneurs socialistes, les ventes de poudre, le langage des clubs faisaient pressentir une prochaine explosion; mais le ministre de l'intérieur n'était pas homme à attendre ses adversaires. Il les devança : le 24, trois des principaux clubs étaient fermés; le 28, on fermait également la salle Martel, quartier-général de l'émeute, et le général Changarnier donnait lecture, à la garde mobile, des dispositions prises à son égard. Une scène violente, amenée par l'insubordination d'Aladenise, l'un des affidés des socialistes, amenait la découverte d'un complot qui consistait à enlever le président. Les meneurs, se voyant perdus, poussèrent ouvertement à la rébellion : ils espéraient entraîner la garde mobile, qui disposait de trois forts, de la préfecture de police, de plusieurs pièces de canon et de six cent mille cartouches; un représentant, Baune, l'excitait à la révolte; dans Paris, le colonel de la 6^e légion, Forestier, et un officier de l'artillerie de la garde nationale, Guinard, leur tendaient la main; les habitants de la banlieue descendaient vers la ville, et les ouvriers des faubourgs se soulevaient aux cris de : « *A bas les ministres, vive le président de la république sociale et démocratique!* »

Avec de pareils moyens d'action, les conjurés se croyaient sûrs du succès; mais ils avaient compté sans l'audace et la vigilance de Léon Faucher. L'émeute, à l'œuvre dès l'aube du 29 janvier, trouvait partout la résistance organisée : des canons chargés l'attendaient à toutes les issues, 50,000 hommes occupaient Paris, le colonel Forestier était arrêté, ainsi que cent des principaux conjurés, et la garde mobile, intimidée, ne tardait pas à poser les armes. La manifestation se dispersa honteusement, sans même essayer la lutte, laissant ainsi au gouvernement, mais surtout au ministre de l'intérieur, la gloire d'un triomphe complet, décisif et non sanglant. Cette victoire ne fut cependant pas exempte d'amertumes pour Léon Faucher : elle n'était pas encore remportée, qu'il se retrouvait en présence des mesquines rivalités de ses alliés et de la mauvaise foi de ses adversaires. Ses collègues, qui l'avaient laissé porter tout le fardeau de la lutte, et visiter seul, sans escorte, les quartiers les plus hostiles, se prenaient à craindre que sa fermeté ne leur créât des embarras vis-à-vis de l'Assemblée; Marrast réclamait contre le maintien de son ami Forestier en état d'arrestation, et, le ministère faiblissant, il fallait que Léon Faucher et

M. Buffet déclarassent en assumer toute la responsabilité. A la Chambre, d'autres dégoûts attendaient Léon Faucher. La société venait à peine d'échapper aux menaces de pillage, d'incendie et de meurtre, et déjà ces imprudents rhéteurs, qui se retrouvent dans toutes les assemblées, et que nulle expérience ne corrigera, poussaient des cris de vengeance contre l'homme d'État intrépide qui venait de les sauver. Suivant sa constante habitude, la gauche ne manqua pas d'attribuer le complot à la police et de taxer de provocation l'imposant déploiement de forces qui avait étouffé l'insurrection dans son germe. Tout entière, elle déposa une demande d'enquête, et réclama la mise en accusation du ministère et du président. Elle espérait intimider Léon Faucher; mais elle apprit que le ministre de l'intérieur redoutait aussi peu les émeutes de tribune que celles de la rue. Sans s'inquiéter des insultes, des huées, des menaces qui saluèrent son apparition à la tribune, Léon Faucher se contenta d'exposer simplement les faits, de rétablir la vérité altérée, d'affirmer de nouveau sa ferme volonté de réprimer tout désordre, et il termina, non sans une nuance de dédain, par ces paroles significatives :

« J'ai voulu rassurer Paris, en montrant qu'il y avait aux affaires un gouvernement qui n'entend pas la République comme ceux qui la proclament dans les ateliers de sédition; j'ai voulu rassurer la population, en lui montrant que le gouvernement était résolu à fonder dans la République un ordre de choses régulier, stable, honnête, protégeant la propriété et l'ordre; en un mot, une République qui n'est pas celle des clubs. Et maintenant j'ajoute que j'ai fait mon devoir, et que le pays entier le proclamera ¹. »

La grande majorité de l'Assemblée répondit à ce ferme langage par un vote de confiance; mais Léon Faucher avait été trop révolté de la conduite de ses alliés politiques pour se contenter de cette satisfaction. Il donna sa démission, que le président et tout le conseil le supplièrent de retirer. Il ne la reprit que par dévouement, pour continuer, avec un redoublement d'ardeur, sa lutte contre le socialisme. A la veille de l'émeute, il écrivait : « Si l'insurrection éclate, elle sera énergiquement réprimée. *A ce prix seulement, la liberté, objet du culte de toute ma vie, deviendra possible* ². » Au lendemain du combat, il disait : « Le parti rouge et le parti socialiste sont fortement organisés. Ce n'est pas une bataille, c'est une

¹ Assemblée constituante, séance du 30 janvier 1849. (*Léon Faucher, Discours parlementaires*, t. II, p. 166.)

² Lettre du 27 janvier 1849, à M. le docteur Maldan. (*Ibid.*, Correspondance, t. I, p. 242.)

campagne que j'entreprends. Mais, que l'on me donne trois mois, et je rétablirai l'ordre¹. »

Cette nouvelle campagne fut menée plus vivement encore que la première. Par ses projets de loi, par ses discours, par les actes qu'il prescrivait à ses agents, il ne se passait pas de jour où Léon Faucher ne portât coup à l'anarchie. A peine délivré des interpellations sur la journée du 50 janvier, il faisait successivement voter par l'Assemblée la loi portant suppression absolue des clubs (20 mars), celle qui autorisait les agents de l'autorité à assister aux réunions électorales préparatoires (12 avril), enfin celle qui prorogeait pour trois mois le décret du 11 août 1848 sur le cautionnement des journaux (21 avril). Chacune de ces lois donna lieu aux discussions les plus violentes. Léon Faucher eut à subir de véritables assauts parlementaires ; et chaque fois, il étonna le pays par la vigueur et la résolution qu'il déployait dans ce perpétuel pugilat oratoire ; chaque fois, il profita de l'occasion qui s'offrait pour affirmer plus hautement sa politique conservatrice. Répliquant à M. Jules Favre, qui l'avait invité à choisir entre le système de la compression et celui de l'enseignement, il répondait, avec ce bon sens et cette netteté qui sont les premières qualités de l'homme d'État : « Nous ne choisissons pas entre les deux systèmes, nous les employons l'un et l'autre : nous croyons qu'un gouvernement ne peut pas plus se dispenser de réprimer que d'enseigner. Oui, le gouvernement doit enseigner, car il est l'expression la plus avancée de l'opinion publique, et c'est à lui de dire à tout le monde ce qu'est la loi et ce que veut la loi. *Non, le gouvernement ne peut pas se dispenser de réprimer ; car la garde des lois lui est confiée, et il ne se peut pas qu'elles périssent dans ses mains...* Avec le système que préconisait l'honorable orateur qui m'a précédé à cette tribune, où irait-on ? On finirait par regarder avec une parfaite indifférence tous les délits et les crimes qui se commettraient dans la société ; on laisserait aux mœurs ou à l'enseignement public le soin de les corriger. On permettrait aux malfaiteurs d'exercer leur coupable industrie jusqu'à ce que le mépris public les eût fait rentrer en eux-mêmes². » Dans une autre circonstance, il insistait, avec non moins d'éloquence, sur la nécessité d'empêcher la propagation des théories antisociales, si l'on ne veut plus tard avoir à étouffer dans le sang les désordres matériels qu'elles enfantent.

¹ Lettre du 6 février 1849, à M. Henry Reeve. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 243.)

² Assemblée nationale, séance du 19 mars 1849. (*Ibid.*, Discours parlementaires, t. II, p. 195.)

« Nous voulons, disait-il, éviter que la société se retrouve en face de cette nécessité terrible, ou de tolérer une licence qui la mette en péril, ou de réprimer cette licence, quand les conséquences s'en sont déjà fait sentir aux dépens de la liberté¹. » — « Les mauvaises doctrines, dans le silence du cabinet, échouent contre le bon sens calme et réfléchi du lecteur; mais, sur la place publique, où la réflexion ne se fait pas, où la parole est aux passions, eh bien, là, un écrit incendiaire est comme une étincelle qui tombe sur la poudre; l'explosion peut être instantanée. Voulez-vous qu'on s'expose à ces dangers? Et aurai-je besoin de vous rappeler à quel point c'est un danger grave de faire appel à des souvenirs dont on parlait, dont je parlais moi-même tout-à-l'heure; aurai-je besoin de vous ramener aux journées de Juin²? » Enfin, appelé à s'occuper des réunions électorales et des élections prochaines, il faisait justice, en quelques phrases sévères, de la prudence libérale de la Montagne. « Le gouvernement, disait-il³, n'a rien tant à cœur que d'assurer la liberté des élections de la manière la plus complète. Il y met son honneur; et, s'il y parvient — et il y parviendra — je dis que ce sera sa gloire. Je dis que l'on verra ce qui ne s'est pas encore vu dans ce pays-ci : un gouvernement qui ne pèse pas sur les élections, qui a confiance dans le pays... Messieurs, je doute que ceux qui m'interrompent puissent en dire autant. Je fais appel aux souvenirs de l'Assemblée et je lui demande si ces fameux bulletins, qui avaient pour objet, comme on le disait alors, de convertir la France, ces bulletins qui, au lieu de présenter la grande figure de la République comme rayonnant de cette lumière pure et douce qui pénètre les cœurs, en faisaient un emblème de terreur, secouant partout les passions et appelant la violence devant elle; je demande si les instructions qui allaient troubler, jusque dans la paix de l'éducation, les instituteurs chargés d'élever l'enfance, je demande si ces instructions qui changeaient les écoles en clubs, je demande si ces instructions respectaient la liberté des élections. »

A chacune de ces phrases, la gauche bondissait sous la parole vengeresse du ministre. Elle s'irritait d'autant plus qu'elle le reconnaissait incapable de tenir une conduite différente de son langage, et qu'elle le savait homme à la battre sur son propre terrain, mais avec des armes moins déloyales que celles dont elle avait fait usage. Les instructions adressées par Léon Faucher aux préfets avant le scrutin sont en effet des modèles de justice, de modéra-

¹ Assemblée nationale, séance du 20 août 1849. (*Léon Faucher*, Discours parlementaires, t II. *Ibid.*, p. 215.)

² *Ibid.*, séance du 21 avril 1849. (*Ibid.*, t. II, p. 216.)

³ *Ibid.*, séance du 12 avril 1849. (*Ibid.*, p. 210.)

tion et de patriotisme. Il avait tout d'abord placé la question électorale sous son véritable jour ; il avait, à merveille, discerné et défini le but de la lutte. Comme il le disait lui-même peu de temps après, « ce qui était en question, ce n'étaient pas les destinées d'un parti, ce n'étaient pas des nuances d'opinion, c'étaient les destinées de la société tout entière... Il y avait, d'un côté, les hommes qui voulaient maintenir la forme actuelle de la société avec les progrès que le temps amène ; de l'autre côté, les hommes qui voulaient changer la forme de cette société¹. »

Dans ce duel redoutable, Léon Faucher prit ouvertement parti au point de vue social : il refusa de se prononcer au point de vue politique. Ni les républicains de la veille, ni les légitimistes, ni les orléanistes ne purent faire de lui l'homme d'un parti ; respectant les institutions établies et soucieux avant tout du salut de la société, il refusa de s'inféoder à la cause d'aucun prétendant ; il fit appel au dévouement de tous les partisans de l'ordre ; il ne repoussa, ne poursuivit et ne frappa que les ennemis de la paix publique. « *Le but principal vers lequel vous devez tendre, écrivait-il aux préfets, le premier conseil à donner, c'est le rapprochement de toutes les nuances du parti modéré et une liste commune. Prêchez l'union et la conciliation à tout le monde. Le parti anarchique observe dans tous ses mouvements une sévère discipline ; c'est le seul exemple que le parti de l'ordre doive lui emprunter.*

« *Surtout pas d'exclusions, excepté pour les noms compromettants ou compromis. En temps de révolution, quiconque n'est pas contre nous est pour nous. J'ai foi dans l'établissement de la République, j'ai foi dans la puissance du nom qui a rallié les esprits au 10 décembre ; et cela étant, je traite de haut, sans les tourner en préoccupations politiques, les regrets que les régimes déchus peuvent avoir laissés au fond des cœurs. Pour ma part, j'accepte tous les hommes qui s'unissent à nous loyalement, sans arrière-pensée, sur le terrain commun de la République. Ne restez pas en deçà de ces principes, et n'allez pas au delà².* »

Rien ne put le faire dévier de cette ligne si sage et si mesurée. Apprenait-il que l'un des candidats se prévalait du patronage de l'Élysée, il flétrissait d'avance les candidatures officielles dans cette phrase significative : « *M. le président de la république n'a pas de candidats, il ne peut pas en avoir³.* » Un préfet exprimait-il le

¹ Assemblée législative, séance du 5 juin 1849. (Léon Faucher, t. II, p. 229.)

² Circulaire du 26 avril 1849 aux préfets, citée devant l'Assemblée législative dans sa séance du 5 juin 1849. (Léon Faucher, Discours parlementaires, t. II, p. 231.)

³ Lettre du 31 mars 1849 au préfet des Basses-Pyrénées, citée devant l'Assem-

regret de ne pas compter parmi les journaux de son département une seule feuille dévouée aux intérêts de l'ordre et le désir d'être autorisé à en subventionner une, Léon Faucher refusait nettement. « Le gouvernement, écrivait-il, ne subventionne pas la presse, et, quant à moi, ce que j'ai blâmé toute ma vie comme écrivain politique, comme député, je ne le ferai pas étant ministre. — J'apprécie l'utilité de combattre, par un bon journal, l'influence d'un mauvais ; mais, puisque les socialistes trouvent le moyen, en se cotisant, de faire vivre des feuilles détestables et sans talent, les amis de l'ordre, qui sont plus riches, peuvent bien trouver dans une cotisation temporaire le moyen de répandre des journaux bien pensants et bien écrits¹. » Un agent qui avait cru devoir prescrire aux maires de son arrondissement l'inscription de certains noms sur les listes, un autre qui leur avait adressé des circulaires du Comité de la rue de Poitiers étaient sévèrement blâmés. Quant aux comités électoraux qui se formaient spontanément pour soutenir les candidatures conservatrices, il ne les autorisait qu'autant qu'ils respectaient les institutions établies, et il n'hésitait pas à dissoudre ceux qui, à l'exemple de la *Société des Amis de l'Ordre*, prétendaient faire de la défense sociale le prétexte d'une restauration bonapartiste.

Tant d'énergie et de loyauté ne devaient pas, en temps d'élection, porter bonheur au ministre qui en donnait des preuves si éclatantes. Il réussit à faire nommer une assemblée dévouée en immense majorité à la cause de l'ordre, bien que fort bigarrée au point de vue politique ; mais il resta enseveli dans son triomphe. Les républicains de la veille le détestaient pour ses opinions et pour ses discours ; les conservateurs ne lui pardonnaient guère son refus de patronage électoral, ni surtout son dédain pour les sollicitations. Les rancunes qu'il s'était ainsi attirées et qu'il faisait profession de mépriser n'attendaient qu'une occasion de se donner carrière : elles la saisirent avec empressement, à la veille même des élections. Un débat d'une extrême violence avait été soulevé par la gauche, dans les premiers jours de mai, à l'occasion de l'envoi d'un corps expéditionnaire français à Rome ; la discussion s'était renouvelée à plusieurs reprises avec une vivacité toujours croissante, et le gouvernement avait appris, par des renseignements précis et concordants, que le parti de l'émeute n'attendait, pour descendre dans la rue, qu'une complication parlementaire. La gauche exploitait, d'ailleurs,

blée législative dans sa séance du 5 juin 1849. (*Léon Faucher*, Discours parlementaires, t. II, p. 253.)

¹ Lettre du 15 mars à un sous-préfet, citée devant l'Assemblée législative dans sa séance du 5 juin 1849. (*Ibid.*, p. 253.)

les difficultés de la situation pour égarer le pays par de fausses nouvelles et pour l'agiter par les motions les plus incendiaires. Le scrutin devait s'ouvrir le dimanche 13 mai. Le 11, la Montagne déposait trois propositions : 1° vote de défiance contre le ministère ; 2° autorisation d'exercer des poursuites contre le général Changarnier ; 3° mise en accusation du président de la république et du ministère. Toutes ces propositions furent rejetées par l'Assemblée. La première, renouvelée le 12 et soutenue avec une extrême violence par M. Jules Favre, fut également repoussée, après un débat des plus orageux, par 329 voix contre 292 ; mais la gauche, suivant son invariable usage, ne manqua pas de célébrer sa défaite comme une victoire. Dans presque tous les départements, au même instant et comme par l'effet d'un mot d'ordre, les chefs du parti démagogique colportaient les bruits les plus alarmants, les rumeurs les plus sinistres ; ils annonçaient que 3,000 hommes de nos troupes avaient passé aux Romains, qu'on se battait à Paris, que la Chambre avait mis le ministère en accusation, que le général Changarnier venait d'être fusillé, le président enfermé à Vincennes et Ledru-Rollin investi de la dictature. En présence de cette manœuvre scandaleuse, qui était de nature à compromettre gravement le résultat des élections, Léon Faucher n'hésita pas ; il adressa aux préfets une circulaire télégraphique ainsi conçue :

« Après une discussion très-animée sur les affaires d'Italie, l'Assemblée nationale a repoussé, par l'ordre du jour pur et simple, à la majorité de 329 voix sur 624, la proposition faite par M. Jules Favre de déclarer que le ministère avait perdu la confiance du pays. Ce vote consolide la paix publique.

« Les agitateurs n'attendaient plus qu'un vote de l'Assemblée, hostile au ministère, pour courir aux barricades et pour renouveler les journées de Juin. Paris est tranquille. »

Un paragraphe spécial faisait connaître, pour chaque département, le vote de ses représentants.

Ce fut cette dernière mention qui effaroucha la pudeur politique de la gauche et celle de quelques membres plus rancuniers que clairvoyants de l'extrême-droite. A la séance du 14 mai, un véritable orage parlementaire s'éleva contre le ministre de l'intérieur. Le citoyen Millard proposa un ordre du jour formulant un blâme énergique ; M. le marquis de la Rochejaquelein s'unit pour l'appuyer aux montagnards les plus exaltés, et pas un député de la droite, pas un ministre ne se leva pour défendre un collègue injustement attaqué. Seul, M. Odilon Barrot prit la parole et prononça un discours maladroit, vide, embarrassé ; mais ce ne fut pas pour prendre en main la cause de M. Léon Faucher, ce fut uniquement pour déclara-

rer que la condamnation par l'Assemblée de la dépêche expédiée par le ministre de l'intérieur ne pourrait, en aucun cas, avoir pour effet d'infirmar, comme le prétendait la gauche, la valeur morale du scrutin. Pendant que le président du conseil parlait, on voyait quelques-uns des membres les plus considérables de la droite, quelques-uns des anciens amis de Léon Faucher aller de banc en banc et conseiller l'abstention. Il était évident que les conservateurs, incertains de l'événement et craignant d'exaspérer la gauche, étaient résolus à sacrifier à ses rancunes leur ancien chef et leur plus ardent défenseur. Bien que seul à soutenir la lutte et vaincu d'avance, Léon Faucher ne voulut pas succomber sans défense. Pendant plusieurs heures, il tint tête à tous les adversaires, réfutant les erreurs de fait, démentant les assertions fausses, réduisant à leur juste valeur les griefs de la gauche, montrant combien il était absurde de lui reprocher d'avoir annoncé, quelques heures avant l'arrivée du *Moniteur*, le vote des députés, alors qu'il s'agissait d'une question capitale, sur laquelle chaque électeur avait le plus grand intérêt à connaître l'opinion de ses représentants. sûr de sa défaite, et n'ayant plus rien à ménager, Léon Faucher eut des accents d'une incomparable fierté, tels que l'honnête homme calomnié sait seul en trouver dans sa conscience outragée :

« ... On nous parle des élections, disait-il, on nous parle de la liberté électorale, et je demande dans quel temps elle fut plus complète. Je dis qu'aucun gouvernement, ni sous la monarchie, ni depuis la république, n'a fait respecter la liberté des opinions comme le gouvernement actuel la fait respecter. Je le dis en face de vous et malgré vous, si vous voulez, et ce sera son titre d'honneur, entendez-vous... Je ne vous accepte pas pour juges. Non, vous êtes des juges prévenus, passionnés : ce n'est pas à vous que je m'adresse, je m'adresse à l'Assemblée tout entière, je m'adresse au pays dont le jugement sera prochain et ne vous profitera pas... »

Puis, se tournant vers M. de la Rochejaquelein :

« ... Je ne compte pas, moi, dans ma généalogie, une longue suite d'aïeux..., je suis d'un sang plébéien ; si je dois quelque chose, je ne le dois qu'à moi-même ; si j'ai travaillé à quelque chose dans ma vie, c'est à me faire un nom pur et honorable ; et, en fait d'honneur, entendez-vous ? en respectant celui de mes collègues ici, je ne reçois de leçon de personne¹. »

Ces éloquents paroles ne purent modifier le parti pris de l'As-

¹ Assemblée constituante, séance du 14 mai 1849. (*Moniteur*, t. XCII, p. 1784.)

semblée. Au scrutin, 519 voix se prononcèrent contre Léon Faucher, 5 seulement pour lui. Toute la droite s'était abstenue; une grande partie du centre droit avait marché avec la gauche. A l'instant même, Léon Faucher donnait sa démission; mais il ne déposa pas son portefeuille sans flétrir, comme elle méritait de l'être, dans une circulaire adressée aux préfets, la manœuvre honteuse dont il venait d'être victime :

« ... Je me retire, écrivait-il¹, avec la certitude d'avoir fait tout le bien qu'il dépendait de moi de faire et d'avoir empêché tout le mal qu'il dépendait de moi d'empêcher. Ce témoignage de ma conscience me suffit; il me dédommage de l'ingratitude et de la faiblesse de mes amis, des clameurs et de la haine de mes adversaires. »

Une éclatante et prompt réparation était, d'ailleurs, réservée à Léon Faucher. Dès les premières séances de l'Assemblée législative, il saisit l'occasion que lui offrait la vérification des élections de l'Yonne, contestées en raison de la publication de sa dépêche télégraphique, pour faire bonne et complète justice des calomnies qui l'avaient accablé. Deux jours de suite, il monta à la tribune, et parla longuement, au milieu d'un indescriptible tumulte : la première fois, pour rétablir la vérité des faits, que ses ennemis avaient dénaturés; la seconde fois, pour rappeler son contradicteur, M. Crémieux, à la modestie prudente qu'auraient dû lui inspirer le souvenir encore si frais des procédés électoraux employés par le gouvernement provisoire. Plus juste que sa devancière, l'Assemblée législative n'hésita pas entre la Montagne et le plus ferme champion de l'ordre légal : au scrutin, 352 voix se prononcèrent pour la validation des élections de l'Yonne, et 184 seulement contre.

« Le succès a été complet, écrivait, le soir même, Léon Faucher. Je suis vengé, et je pars.... Je pars sur un triomphe². »

IV

Il partait, en effet, pour le Midi, où il allait chercher le raffermissement de sa santé, ébranlée par plus d'une année de perpétuelles agitations, et, en particulier, la guérison de son larynx,

¹ Circulaire du 14 mai 1849 aux préfets. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 248.)

² Lettre du 7 juin 1849, à M. Natalis Briavoine. (*Ibid.*, p. 251.)

fatigué par cinq mois de luttes oratoires presque incessantes. Mais il n'entraît pas dans sa nature de goûter longtemps le repos : il n'en aurait joui qu'après la victoire définitive de l'ordre et de la liberté. Tant qu'il restait à lutter, son tempérament généreux le poussait sur la brèche. C'est ainsi qu'en passant à Bordeaux, pour gagner les Pyrénées, et en revenant par Limoges, il prononçait, dans chacune de ces villes, des discours pleins de modération et de feu, de sagesse et d'honnêteté, qu'il faudrait citer tout entiers, et que l'on pourrait présenter comme des modèles d'éloquence populaire. A Bordeaux, il soutint la nécessité d'une politique énergique, affirmant « que les gouvernements qui ne veulent pas périr ne périssent pas, » condamnant la formation d'un tiers-parti, sorte de moyen terme entre l'ordre et le désordre, donnant enfin l'activité des montagnards en exemple aux conservateurs et rappelant à ceux-ci que leur devoir comme leur intérêt leur commande de témoigner, par des actes, aux classes laborieuses, une sympathie sincère et un intérêt efficace¹. A Limoges, il se trouvait devant un auditoire principalement composé d'ouvriers : il en profita, non pour éluder l'examen des questions sociales, mais, au contraire, pour aborder de front, devant cet auditoire prévenu, le redoutable problème du socialisme. Avec un ferme bon sens et un rare courage, il fit justice des théories niveleuses et subversives dont les masses populaires étaient alors infectées, il démontra que les ouvriers les plus mécontents étaient, en général, les moins méritants, et que l'égalité jalouse qu'ils prêchaient ramènerait, en droite ligne, le monde moderne à la barbarie ; il prit hardiment la défense du capital, alors si odieusement calomnié, et, tout en rappelant ses devoirs, insista sur le respect auquel il avait droit, de la part des travailleurs.

A Limoges comme à Bordeaux, les courageuses harangues de Léon Faucher se terminèrent au milieu de véritables ovations. Le même succès l'attendait à Châlons-sur-Marne, où il alla, en septembre 1849, rendre compte à ses électeurs de sa conduite parlementaire et appuyer énergiquement la campagne entreprise alors en vue de la révision de la Constitution. Comme tous les hommes de sens, il avait été frappé de la fragilité des institutions créées par le pacte fondamental, et il croyait impossible de mener à bien, dans de pareilles conditions, l'œuvre de salut entreprise par le parti conservateur. Il lui semblait urgent de donner, avant tout, plus de durée au pouvoir exécutif. « La France, disait-il avec une

¹ *Léon Faucher*, Discours parlementaires, t. II, p. 274, 275 et suivantes.

lucidité prophétique¹, *la France est enclavée dans les États monarchiques et à peine constitutionnels de l'Europe. Ces gouvernements ont une politique séculaire, et ils sont doués d'une permanence qui leur donnerait une trop grande supériorité sur une république condamnée à une mobilité perpétuelle. Pour tenir tête à des monarchies militaires, qui peuvent, à un moment donné, tourner leurs armes contre nous, il faut être dans des conditions analogues aux leurs. Si la république ne veut pas faire regretter la monarchie, qu'elle donne à son pouvoir exécutif ce qui rend le pouvoir respectable, la durée. Laisser ce pouvoir dans la situation misérable où il est, en face des grandes monarchies militaires de l'Europe, ce serait oublier les leçons du passé; ce serait nous exposer ou à l'invasion..., ou à dévier de la Constitution, et à aller de la république à l'empire. Il n'y a pas, messieurs, d'autre alternative; et l'anarchie aboutit fatalement au pouvoir absolu. »*

Affermir et prolonger légalement les pouvoirs du président était, aux yeux de Léon Faucher, la première condition du salut de la France. Il jugeait non moins indispensable l'épuration du suffrage universel, que tant de fraudes avaient faussé, que tant d'éléments impurs avaient corrompu, et que le résultat des élections partielles montrait si accessible aux séductions des partis exaltés, si peu capable de modération et de fixité. Aussi, lorsqu'au mois de mai 1850, le gouvernement mit à l'étude la réforme de la loi électorale du 15 mars 1849, Léon Faucher n'hésita-t-il pas à accepter le siège qui lui était offert, dans la commission réunie au ministère de l'intérieur, par M. Baroche; l'Assemblée législative, qui venait de l'élire vice-président, l'appela, à son tour, à faire partie de la commission parlementaire qui prépara la loi du 31 mai 1850, et ce fut encore à lui qu'échut le laborieux honneur de présenter le rapport.

Sans attaquer, ni contester en rien le principe du suffrage universel, Léon Faucher s'attachait uniquement à mettre en relief les deux vices essentiels qui en compromettaient, qui en compromettent encore le fonctionnement : l'insuffisance des conditions de capacité et de moralité, l'absence des garanties nécessaires pour constater le domicile électoral. Se borner à exiger, sans preuves, une simple résidence de six mois, abaisser à vingt et un ans l'âge de la majorité politique, paraissait, à la majorité de la commission et à son rapporteur, un acte d'étrange témérité. Ainsi que le

¹ Léon Faucher, Discours parlementaires, t. II. p. 301.

rappelait Léon Faucher, la première république ne s'était pas montrée si confiante. Les diverses lois électorales de cette époque « voulaient que l'électeur eût résidé une année entière dans le canton où il était appelé à voter. Encore avaient-elles placé, à côté de cette obligation et dans un intérêt social, des garanties d'une autre nature. Tantôt le législateur, s'attachant à la maturité de la raison individuelle, voulait que l'on ne fût pas admis au vote avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans; tantôt il cherchait des gages de sécurité pour l'ordre social dans l'inscription au rôle des contributions directes; souvent, il établissait deux degrés d'élection, et faisait sortir du suffrage populaire une classe de « citoyens actifs¹. »

Après avoir ainsi réfuté d'avance, par l'exemple des lois républicaines, les futurs avocats-dictateurs qui devaient, de nos jours, proclamer, en un langage aussi étrange que leur pensée, « la république adéquate au suffrage universel, » Léon Faucher arrivait à l'œuvre de la commission. Il défendait celle-ci du reproche d'avoir violé la Constitution; il rappelait que régulariser l'exercice du suffrage universel n'était pas en abroger le principe et qu'il n'était pas interdit de compléter la loi électorale, sur un point où la Constitution demeurait muette. Or, si la loi fondamentale avait fixé à vingt et un ans la majorité politique, elle n'avait indiqué ni les conditions à remplir pour la constatation du domicile électoral, ni déterminé la durée de ce domicile, ni même énuméré les cas d'incapacité ou d'indignité. On ne se retrouvait donc plus, sur tous ces points, qu'en face de la loi organique de 1849, susceptible, comme toute autre, d'être modifiée par une loi subséquente. « Le gouvernement, dans son projet, disait Léon Faucher², ne porte atteinte à aucun des principes que la Constitution a proclamés; il ne les enfreint, ni ne les élude; mais il déclare que le moment est venu d'user des droits que cette Constitution nous donne pour défendre la société menacée. »

Abordant ensuite le fond même du projet, il expliquait comment, pour constater le domicile électoral d'une manière sérieuse, il était nécessaire d'admettre comme preuve, non pas unique, mais principale, l'inscription au rôle des contributions directes; — comment, en écartant du scrutin les serviteurs à gages, suivant l'exemple donné par la première république, on ne faisait que rendre plus indiscutable l'indépendance du suffrage universel; —

¹ Assemblée législative, séance du 18 mai 1850. (*Léon Faucher, Discours parlementaires*, t. II, p. 556.)

² *Ibid.*, p. 560.

comment l'extension des cas d'indignité était un hommage rendu à sa moralité; — comment, enfin, l'exclusion des écrivains condamnés pour outrages à la morale publique, à la famille et à la propriété était une simple mesure de conservation sociale étrangère et supérieure à toute préoccupation politique.

A propos de l'amendement présenté par M. de l'Espinasse et tendant à rendre le vote obligatoire sous peine d'amende, il se bornait à énumérer les difficultés que l'application d'une telle disposition aurait rencontrées dans la pratique : le nombre énorme des procès à intenter, l'impossibilité d'arriver au recouvrement des amendes, enfin, l'atteinte grave portée au principe même du suffrage universel par la radiation de l'électeur en cas de récidive. Léon Faucher n'indique pas s'il exprime son opinion personnelle ou simplement celle de la majorité de ses collègues : il est fâcheux qu'il ne se soit pas prononcé sur ce point délicat, où l'on peut regretter que la commission se soit laissée arrêter par des scrupules peut-être exagérés.

Après avoir ainsi exposé l'esprit et les principes du projet de loi, Léon Faucher en fut, à la tribune, le défenseur éloquent et convaincu. Des divers discours qu'il prononça dans le cours de la discussion, nous ne détacherons que quelques passages, où le but de la loi du 31 mai est mis en lumière avec un rare bonheur de pensée et d'expression. Répondant aux orateurs de la gauche qui avaient réclamé contre l'exclusion des ouvriers sans domicile, il disait : « Quels sont les ouvriers qui n'ont pas de domicile? Je vais vous le dire, c'est une classe qui, je ne le nie pas, commence à devenir nombreuse en France, qui est très-nombreuse en Angleterre, et qui est l'affliction et le deuil de ces deux pays; c'est une classe d'ouvriers rouleurs, qui s'éloignent de la commune où ils sont nés et connus, sans aucun esprit de retour; c'est une classe d'ouvriers qui n'ont pas de famille; c'est une classe qui s'excède souvent de travail pour s'excéder ensuite de boisson; c'est une classe qui ne connaît pas Dieu; c'est une classe qui vit trop souvent dans la prostitution; c'est une classe dont les misères, étalées et mises à nu par une enquête solennelle en Angleterre, sont constatées en France par les rapports de tous vos ingénieurs, eh bien! ces colonies nomades d'ouvriers ne m'intéressent pas le moins du monde. Si, en leur retirant un droit qu'ils ne méritent pas d'exercer, le législateur pouvait obtenir ce résultat de les ramener au domicile, de leur donner une véritable patrie, de les rendre à la morale sociale, ah! alors, la loi serait un double bienfait, car elle exclurait des indignes et elle ramènerait des repentants.

« Il y a, messieurs, une autre classe que, je vous le dirai fran-

chement, ouvertement, aussi haut que je le pourrai, la loi a pour objet d'exclure, c'est cette classe flottante qui désole les grandes villes, c'est cette classe qu'on a appelée à Paris, après de trop tristes exemples, l'armée du mal; cette classe dont on a évalué l'importance à des chiffres différents. Je ne veux pas l'évaluer pour ma part, mais je ne croirais pas m'écarter beaucoup de la vérité, en disant qu'à Paris on compte environ trente à quarante mille individus de cette nature, trente à quarante mille individus toujours mécontents des gouvernements, parce qu'ils sont toujours en guerre contre la société. Eh bien! je ne veux pas que ces individus puissent, à leur gré, en se portant du côté d'une opinion ou du côté d'une autre, faire pencher la balance au détriment du vœu réel du pays¹...

« Oui, disait-il encore, nous avons pour but de fixer la population politique; nous avons voulu que le droit électoral s'exercât au milieu de la famille, sous l'œil des citoyens, au centre de toutes les relations qu'un homme possède; nous avons voulu que chaque électeur pût savoir quel était son voisin, et que les électeurs, en se concertant entre eux, pussent examiner quels étaient les titres de ceux qu'on leur désignait pour être élus. Nous n'avons pas admis que les élections dussent être à l'avenir, comme elles l'ont été trop souvent, le produit du hasard ou d'un mot d'ordre, ce qui est bien pire. Nous avons voulu que les électeurs votassent en connaissance de cause; que l'électeur fût placé devant la double barrière du respect de soi et du respect d'autrui. Nous avons voulu, en un mot, que l'élection eût un caractère moral; elle n'est politique à nos yeux qu'à ce prix²... »

A ces considérations théoriques il ajoutait des raisons de fait, dont une expérience récente ne nous a que trop bien appris à reconnaître la valeur.

« Le système actuel d'élection a fini, disait-il³, par donner la prépondérance, dans l'opposition, à la partie violente et désordonnée; le projet, en retranchant des listes électorales tout cet alliage impur qui les souille et qui les trouble, le projet doit rendre à la partie modérée de l'opposition, s'il y a une partie modérée, ce que j'espère, l'influence qui lui appartient. »

Quant à la partie violente et irréconciliable de l'opposition, quant à la Montagne, Léon Faucher se croyait dispensé de discuter

¹ Assemblée législative, séance du 26 mai 1850. (*Léon Faucher, Discours parlementaires*, t. II, 590.)

² *Ibid.*, p. 592.

³ *Ibid.*, p. 595.

ses objections ; il jugeait, avec raison, suffisant de lui rappeler les scandales récents dont elle avait donné le spectacle. Il n'avait que mépris pour les faux libéraux qui criaient à la tyrannie, dès que le gouvernement proposait une mesure conservatrice, et qui avaient, pendant leur court passage au pouvoir, violé toutes les libertés, confisqué tous les droits, autorisé tous les abus, excité toutes les convoitises. A ces dignes descendants des jacobins, il n'opposait que leurs propres actes. Ainsi, M. Jules Favre ayant prononcé un long discours contre le projet de loi et cherché à infirmer l'autorité personnelle du rapporteur, en évoquant le souvenir de sa dépêche télégraphique du 12 mai 1849, Léon Faucher lui remémorait, à son tour, les procédés électoraux de M. Ledru-Rollin et ceux dont il usait lui-même, en 1848, comme secrétaire général du ministère de l'intérieur. « L'honorable M. Jules Favre, s'écriait-il dans un accès d'éloquente indignation ¹, l'honorable M. Jules Favre était directeur des élections au moment où l'on établissait dans Paris et dans toutes les grandes villes ces clubs dont les débats ont scandalisé la France et l'étranger, ces clubs où, la veille des élections de l'Assemblée nationale, on mettait aux voix la question de savoir si l'on jetterait cette Assemblée dans la Seine... L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections, quand on préludait, dans tous les clubs de la République, à cette invasion de l'Assemblée qui a eu lieu le 15 mai. L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections, lorsque le Gouvernement provisoire publiait une proclamation pour remercier les clubs de la décence, de la liberté, de la parfaite indépendance des débats auxquels ils s'étaient livrés. L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections, lorsqu'un sieur Longepied, armé de 100,000 francs, pris sur les fonds secrets, dans la pleine dépendance du ministre de l'intérieur, allait semer le désordre et la corruption dans toutes les provinces. L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections, quand la préfecture de police, ce lieu qui dépend essentiellement du ministère de l'intérieur, celui d'où doit partir l'ordre qui règne dans la capitale, est devenu un repaire de bandits, dans lequel siégeaient nuit et jour la conspiration et l'orgie. L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections pendant que s'accomplissaient dans la capitale, sous ses yeux, toutes ces merveilles de liberté, de moralité, d'indépendance ! L'honorable M. Jules Favre était directeur des élections, et il n'a pas protesté par sa démission contre toutes ces turpitudes !

¹ Assemblée législative, séance du 26 mai 1850. (*Léon Faucher*, Discours parlementaires, t. II, p. 576.)

« Et maintenant, après en être resté le complice par sa présence, il vient se dresser ici devant nous de toute la hauteur de sa dignité, de sa moralité, de sa liberté, et il proteste contre un ministre qui a répandu la lumière sur les élections dans un moment où les partis extrêmes y appelaient la terreur !

« L'honorable M. Jules Favre avait commencé le parallèle, je l'ai complété pour l'instruction de nos contemporains. Maintenant, je ne le renvoie pas devant l'histoire ; l'histoire ne s'occupera pas de cette époque néfaste ; elle n'en pourrait parler qu'avec mépris. Elle laissera le soin de raconter ces événements à ceux qui en furent les complices. Cette histoire peut se passer d'un Tacite ; un Suétone lui suffit. Et maintenant, messieurs, cette exécution faite une fois pour toutes, je viens à la loi. »

Défendue avec cette chaleur et cette énergie, la loi fut votée, malgré la faiblesse du ministère, par 433 voix contre 241. La même majorité se ralliait encore à la voix de Léon Faucher, lorsque, comme rapporteur des pétitions contre la loi électorale, il flétrit le scandaleux abus fait par l'opposition de l'un des droits les plus précieux que les constitutions libres accordent aux citoyens (séance du 1^{er} juin) ; ou lorsque, repoussant la proposition de MM. Nadaud et Morellet, il refusa de constituer un privilège au profit de la classe ouvrière, en accordant la dispense de cautionnement aux associations d'ouvriers qui traiteraient directement de l'entreprise de travaux publics. Par ces succès éclatants et répétés, par l'éclat grandissant de son éloquence, par la courageuse fermeté de son caractère, Léon Faucher était devenu le *leader* du parti conservateur ; il ne tarda pas à en redevenir le ministre. Dès les premiers jours de 1851, le prince-président lui confiait la mission de former un cabinet ; mais deux obstacles s'opposèrent au succès des négociations : M. Odilon Barrot, que Léon Faucher aurait désiré s'adjoindre, ne fut pas agréé par le président, et Léon Faucher ne consentit pas à sacrifier le général Changarnier, dont l'Élysée réclamait la destitution immédiate comme la première condition de la constitution du nouveau cabinet. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1851 que toutes les difficultés furent levées et que Léon Faucher réussit à composer un ministère dont il avait la vice-présidence, avec le portefeuille de l'intérieur.

Dans ce second ministère, il eut le rare mérite de ne pas se occuper lui-même. Il apprécia sagement les changements qui s'étaient produits depuis sa chute, et il sut modifier sa conduite en conséquence. En 1849, au lendemain d'agitations sanglantes, il avait dû se préoccuper surtout de poursuivre l'armée du désordre, de faire voter d'urgence les mesures les plus indispensables, et de rallier

tous les partis honnêtes sous le drapeau de la défense sociale. En 1851, le calme matériel était pleinement rétabli et la majorité était acquise dans l'Assemblée aux idées conservatrices : il restait à calmer la population que l'on avait domptée, à encourager le travail, à adoucir les haines, à consolider l'édifice constitutionnel, enfin et surtout à étouffer les germes de conflit qui se développaient chaque jour dans les sphères gouvernementales, et qui menaçaient de mettre le président aux prises avec l'Assemblée.

Quelles que fussent les appréhensions de Léon Faucher et ses doutes sur le succès final, il consacra toutes ses forces à cette œuvre difficile de réconciliation et d'apaisement. Sans ménager plus que par le passé les agitateurs de la gauche, sans cesser de défendre énergiquement toutes les mesures protectrices qu'il avait fait voter pendant son premier ministère, il s'attacha surtout à faire prévaloir les idées de modération, d'union et de concorde. Il prescrivait à ses agents de se montrer accessibles à tous, de redresser les justes griefs des classes ouvrières, de travailler à la réconciliation des partis. En même temps, il cherchait à ramener aux travaux publics, à l'industrie, aux arts de la paix les forces et l'attention de la nation, si longtemps et si tristement détournées par les factions vers les discordes intestines et les guerres civiles. La construction des chemins de fer reçut une vigoureuse impulsion; le prolongement de la rue de Rivoli, l'achèvement du Louvre, l'assainissement et la démolition des logements insalubres, la réédification des Halles centrales, toutes ces œuvres d'une indiscutable utilité furent décrétées et commencées sous son ministère.

L'opinion publique le soutenait énergiquement dans cette voie : son nom devenait populaire, des murmures d'approbation éclataient sur son passage lorsqu'il traversait des quartiers populeux, et, quand le président de la République lui remit, sur l'emplacement même des Halles, après la pose de la première pierre, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, des applaudissements unanimes doublèrent le prix de cette distinction méritée.

Léon Faucher ne se faisait, cependant, aucune illusion sur la gravité de la situation. Il se consolait aisément des attaques de la gauche et supportait sans faiblir les insultes quotidiennes, les perpétuelles chicanes dont elle le poursuivait, soit à la Chambre, soit au dehors; mais il était de plus en plus alarmé des dispositions du président et de celles du parti conservateur. Plus on approchait de l'échéance fatale de 1852, plus devenait imminente la menace d'une collision entre les deux pouvoirs, législatif et exécutif. On avait espéré éviter le conflit soit par le vote de la révision de la Constitution, soit par certains expédients parlementaires qui auraient per-

mis de faire expirer le mandat de l'Assemblée avant celui du président; mais la Chambre s'opposa à la révision, et le président, confiant dans sa force, dans le dévouement de l'armée, dans les acclamations populaires dont il était l'objet, refusait de se prêter à aucun accommodement. Ce n'était pas sans raison, ni surtout sans conviction, que, le jour même de sa rentrée au ministère, Léon Faucher avait protesté à l'avance contre toute pensée de coup d'État et prononcé ces mémorables paroles : « *S'il pouvait entrer dans notre pensée de porter la moindre atteinte à cette puissance parlementaire dont nous sommes une humble émanation, cette tribune s'écroulerait plutôt pour nous ensevelir sous ses ruines*¹. »

Il avait vu, depuis lors, le mécontentement du président grandir de jour en jour, il avait appris à connaître mieux l'entourage intime du prince, il avait recueilli les échos des revues de Satory; et, lors du voyage présidentiel en Bourgogne, il avait dû intervenir, avec la dernière énergie, auprès de Louis-Napoléon, pour empêcher la publication d'un discours que celui-ci avait prononcé à Dijon et qui renfermait un blâme formel contre l'Assemblée. En même temps il voyait les conservateurs s'entre-dévorer, les sociétés secrètes se reformer peu à peu, les radicaux de ce temps-là, les *rouges*, s'agiter en vue des élections de 1852, et faire de nouveaux appels à l'insurrection. Aussi, les plus tristes pressentiments l'assiégeaient-ils. « La majorité, disait-il dès 1849², a les meilleures intentions; elle donnerait tout ce qu'on voudrait. Mais on ne fait rien de cette volonté, que l'on fatigue, au contraire, par des lois insuffisantes, par une politique sans suite ni portée... Nous marchons à un état de choses dans lequel il faudra gouverner au prix des plus grandes difficultés, en prenant le point d'appui sur les deux centres³... J'ai bien peur que les légitimistes ne résistent aux mesures qui seraient nécessaires. En ce cas, nous n'irions pas loin⁴... Les républicains de la veille n'existent plus; ils sont engloutis dans la mer du socialisme. Il n'y a plus que deux partis en France, celui du pillage et celui de la propriété⁵... La défiance, la peur, la désunion et l'aveuglement nous consomment⁶... Le nombre des hommes qui se désintéressent

¹ Assemblée législative, séance du 11 avril 1851. (*Léon Faucher, Discours parlementaires*, t. II, p. 458.)

² Lettre du 30 juin 1849, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, Correspondance, t. I, p. 253.)

³ Lettre du 1^{er} août 1849, à M. Natalis Briavoine. (*Ibid.*, Correspondance, t. I, p. 255.)

⁴ Lettre du 16 octobre 1849, à M. Natalis Briavoine. (*Ibid.*, p. 252.)

⁵ Lettre du 19 mars 1850, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 264.)

⁶ Lettre du 27 mars 1850, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 265.)

de l'esprit de parti diminue chaque jour¹... » — « Je n'ai, disait-il encore, ni assez d'assurance en moi, ni assez de confiance dans le président². »

Les tristes prévisions de Léon Faucher ne devaient, hélas ! que trop vite se réaliser. Le 27 octobre, le président commençait sa campagne définitive contre l'Assemblée, en proposant l'abrogation de la loi du 31 mai, dont son gouvernement avait été le premier à réclamer l'adoption. Le ministère n'eut pas de peine à deviner le piège et donna immédiatement sa démission. Léon Faucher revint à son banc de député, sans aigreur, sans regret, mais l'âme remplie de patriotiques angoisses. Il lui semblait « voter les funérailles du parti libéral et de la France³ » : le coup d'État n'était plus, pour lui, qu'une question de jours et d'heures. Laissons son biographe intime nous raconter comment il apprit, le matin du 2 Décembre, l'attentat qui venait de s'accomplir pendant la nuit.

« A neuf heures, les portes s'ouvrent brusquement, MM. Bac et Ivan franchissent, pour la première fois, le seuil de cette maison. Au calme qui y régnait, ils devinent que l'ancien ministre de l'intérieur ignorait encore tout. Un trouble extrême est peint sur leurs visages. « Nous sommes trahis, désarmés, dispersés.... Vous seul pouvez nous sauver. Vous seul méritez notre confiance; avec vous le parti de la résistance est mort. Oubliez nos injustices, nous venons nous mettre sous votre direction. » Il était trop tard ! Les imprudents reconnaissent enfin un ascendant qu'ils avaient travaillé à miner. Ils réclamaient ses conseils quand il ne pouvait plus leur en donner. Ils lui demandaient de parler, alors qu'il était réduit au silence⁴. »

Des liens trop récents et trop étroits avaient uni Léon Faucher au prince-président, pour qu'il fût possible à l'ancien ministre de l'intérieur de protester, de vive force, contre le coup d'État. Tout ce qu'il put faire, fut de séparer nettement sa cause de celle des décembristes. Il le fit avec courage et dignité. Son nom avait été porté sur la liste des membres de la commission consultative dont le président avait jugé à propos de s'entourer, en attendant la réunion du nouveau Corps législatif. Léon Faucher, qui n'avait pas été consulté, réclama, en vain, sa radiation. Il adressa sa protestation aux journaux, qui n'osèrent l'insérer. En désespoir de

¹ Lettre du 1^{er} novembre 1850, à M. Bertrand. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 271.)

² Lettre du 15 mars 1850, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 263.)

³ Lettre du 21 novembre 1851, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 299.)

⁴ *Léon Faucher*, introduction, p. cxliii.

cause, il écrivit directement, au prince Louis, la lettre suivante :

« C'est avec un étonnement douloureux que je vois mon nom figurer parmi ceux des membres d'une commission consultative que vous venez d'instituer. *Je ne pensais pas vous avoir donné le droit de me faire cette injure. Les services que je vous ai rendus, en croyant les rendre au pays, m'autorisaient peut-être à attendre de vous une autre reconnaissance. Mon caractère, en tout cas, méritait plus de respect.*

« Vous savez que, dans une carrière déjà longue, je n'ai pas plus démenti mes principes de liberté que mon dévouement à l'ordre. Je n'ai jamais participé, ni directement, ni indirectement, à la violation des lois; et pour décliner le mandat que vous me conférez sans mon aveu, je n'ai qu'à me rappeler celui que j'ai reçu du peuple, et que je conserve¹. »

La lettre si digne et si belle que l'on vient de lire clôt la carrière parlementaire de Léon Faucher. Pour la seconde fois, un coup de force brisait sa vie politique; pour la seconde fois, il voyait avorter misérablement les efforts du parti conservateur et libéral. Cette fois, il ne devait plus se relever. Depuis le 24 février 1848, il avait sans cesse été sur la brèche; son courage était épuisé, et, dans son âme attristée, il ne restait plus de place que pour la douleur. « Le président, écrivait-il, nous a jetés dans une situation au bout de laquelle est l'abîme².... Je n'ai jamais éprouvé une plus grande humiliation pour mon pays; je n'ai jamais plus complètement désespéré de toutes choses;... je tâcherai d'oublier que j'avais contribué à rétablir l'ordre et à rendre au pouvoir une autorité dont il fait un si triste usage³.... *Je suis triste, usque ad mortem*⁴. »

Cette phrase désespérée resta la devise de ses dernières années. En vain chercha-t-il une diversion dans les voyages, dans la publication d'études économiques, dans sa participation à diverses entreprises industrielles, enfin, dans sa correspondance avec ses amis, où abondent les jugements profonds sur les plaies et l'avenir de l'empire : il n'en restait pas moins frappé au cœur. Il ne se ranima qu'un instant, au moment de la guerre de Crimée : il fit taire ses griefs personnels, pour adresser à l'empereur des notes sur notre situation financière, il oublia sa faiblesse physique pour donner à la *Revue des Deux Mondes* deux études fort intéressantes

¹ *Léon Faucher*, introduction, p. CLXV.

² Lettre du 4 décembre 1851, à M. Larive. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 300.)

³ Lettre du 21 décembre 1852, à madame la baronne de Lès. (*Ibid.*, p. 301.)

⁴ Lettre du 4 janvier 1852, à M. Henry Reeve. (*Ibid.*, p. 303.)

sur les finances françaises, anglaises et russes comparées¹. L'illustre économiste russe, M. de Tegoborski, lui ayant répondu, il prépara, en quelques jours, une réplique que la *Revue* inséra, et qui est un véritable modèle de science, de netteté, de vigueur et de courtoisie².

Ce dernier travail acheva d'épuiser sa santé, depuis longtemps minée par une fièvre nerveuse, et compromise par la constante menace d'une pleurésie mal guérie. Les médecins conseillèrent le séjour en Italie. Il partit joyeux. « Là, écrivait-il dans une des dernières lettres écrites de sa main, là je vivrai dans la contemplation des Raphaël, des Michel-Ange et du passé. J'ai besoin d'oublier la politique. L'inaction ne m'est pas moins recommandée que la distraction.... Ma dette est acquittée; je puis me reposer maintenant et attendre³. »

Il ne devait pas voir l'Italie. La mort le frappa, le 14 décembre 1854, à Marseille : malheureux de quitter la vie à un âge si peu avancé et dans de si cruelles conjonctures; heureux d'échapper au spectacle des catastrophes qui nous étaient réservées et que son regard prophétique entrevoyait clairement.

RENÉ LAVOLLÉE.

¹ Numéros des 15 août et 1^{er} septembre 1854.

² Numéro du 15 novembre 1854.

³ Lettre du 16 novembre 1854, à M. Jacobson. (*Léon Faucher*, Correspondance, t. I, p. 373.

L'AUBE

JOURNAL D'UNE DÉSŒUVRÉE. — DERNIER EXTRAIT

11 mars 187⁵.

Assurément, il n'est rien de plus désagréable que la susceptibilité dans les relations ordinaires de la vie ; et les gens qui ont le caractère fait de telle sorte qu'ils sont toujours prêts à se piquer à propos de tout et de rien, sont insupportables. Il y a, toutefois, une certaine délicatesse qu'on ne doit pas confondre avec la susceptibilité, quoique les effets en soient quelquefois les mêmes. C'est affaire de tact de les discerner, un regard perspicace ne saurait s'y méprendre.

Je crains que Jean n'ait fini par blesser M. Frasnoy, en le sacrifiant trop visiblement au tour. Mon devoir est de défendre mon mari. En vérité, sa cause est si mauvaise que j'y renonce. Il dira ce qu'il voudra, on ne se conduit pas ainsi avec un homme dont, hier encore, il prisait si fort la société.

M. Frasnoy ne se plaint pas de cet abandon, il a pour cela trop de bon goût et de savoir-vivre. Ce manque de procédés lui est sensible pourtant, et il nous le prouve à sa façon, sans prononcer un mot. Cette manière de se plaindre, de beaucoup la plus éloquente quand on s'adresse à des délicats, n'est pas à la portée de tout le monde, je le dis en passant.

A quoi attribuer, sinon à une légère blessure d'amour-propre, l'attitude actuelle de M. Frasnoy ? Deux fois sur quatre maintenant, j'échoue en essayant de le retenir à dîner. Ses excuses sont d'une politesse exquise, il les débite en souriant, mais ce sont des défai-

¹ Voir le *Correspondant* 25 septembre 1875.

tes, je le vois bien, et il les maintient avec une inébranlable fermeté. Jamais il ne refusait autrefois, c'est-à-dire avant l'odieuse invention du tour, lorsque Jean restait en famille pendant la soirée entière. Je me crois très-fondée à conclure que sa délicatesse est justement alarmée, il redoute d'être pris pour un intrus, et ne veut pas accepter des invitations que semble ne pas ratifier le maître de la maison qui, avec un sans-gêne incroyable, abandonne son hôte.

Du moins, si cette leçon indirecte profitait à celui qui la motive. Ah ! bien, oui ! — Tiens, Frasnoy ne dîne pas avec nous, dit-il en se mettant à table, car il ne descend plus avant que le dîner ne soit servi depuis le tour, c'est tout. De là, il passe à la description des bobines qu'il a faites, de celles qu'il a manquées et de celles qu'il rêve ; suit l'exhibition des blessures que sa maladresse lui occasionne. Il a des mains affreuses, rouges, coupassées, rugueuses. Elles me font horreur. Quelle différence avec celles de M. Frasnoy, de vraies mains de gentilhomme, fines, nerveuses. Elles ne sont pas soignées comme les mains d'une petite maîtresse, ce qui serait ridicule pour un homme ; mais sous la peau bronzée on sent circuler la force, qui n'exclut ni la grâce ni la souplesse. Elles ont manié le chassepot et le sabre, cela ne vaut-il pas les outils du tourneur ?

M. Frasnoy ne nous enveloppe pas dans la même réprobation, mais nous ne le voyons plus le soir qu'à d'assez rares intervalles. Rachel et miss Wood, qui sont bien innocentes, sont en réalité les principales victimes de ce nouvel état de choses ; l'une n'a plus ni caricatures ni musique, l'autre ne peut plus causer de l'Irlande. Par bonheur, M. Frasnoy n'a pas oublié le chemin du petit boudoir ovale, ni l'heure à laquelle on m'y rencontre.

J'ai cru devoir lui faire des excuses à propos de Jean, tant sa conduite me paraît révoltante. Naturellement, je veux parler d'excuses délicates, les seules possibles en pareille circonstance. Ce sont de celles qui ne se formulent pas directement, et qui ne parviennent pas moins sûrement à leur adresse. Ainsi, je n'ai pas besoin de lui dire que si l'accueil qu'il reçoit de moi est plus affectueux et plus expansif, c'est que j'éprouve le besoin de réparer, autant qu'il est en moi, des injustices que je condamne sans pouvoir les empêcher. Il se montre touché et reconnaissant, donc il me comprend...

18 mars 187..

... Quelquefois je suis triste, songeuse, sous une impression mélancolique qui tient je ne sais à quoi, à un nuage qui passe, à une

cheminée qui fume, ou bien j'ai quelques ennuis plus sérieux, comme il en survient tant dans cette vallée de larmes. Autrefois, ne trouvant pas d'issues, les contrariétés s'amassaient en moi et, lorsque la concentration avait atteint son maximum, il y avait crise. J'explique ainsi le marasme que j'éprouvais il y a quelques mois, et qui, un instant, m'avait donné des craintes sérieuses que ma santé ne fût attaquée. C'est aussi pour cela que je me trouvais malheureuse.

L'arrivée de M. Frasnoy, en modifiant cet état de choses, a déterminé ma guérison. Je lui suis donc redevable de mon bien-être moral, et il a droit à ma reconnaissance. Je ne sache pas qu'il y ait de consolation plus efficace, pour les petites amertumes inhérentes à la condition humaine, que l'échange de communications entre deux âmes sympathiques, lorsque l'amitié a développé en elles une communion de pensées si parfaite que, pour converser, elles ont à peine besoin du secours de la parole ; un regard, un sourire, moins que cela, un jeu de physionomie, suffisent souvent.

Je m'aperçois que nous en sommes là M. Frasnoy et moi, aussi nos entretiens sont fort agréables. N'est-il pas délicieux de pouvoir ainsi laisser vaguer sa pensée au gré de la fantaisie, et de ce je ne sais quoi inconnu qui sommeille au fond de nous, dont parfois on n'a pas même conscience, et qui soudain, s'éveillant, nous pousse, comme la brise en soufflant pousse sur la mer immense la barque du pêcheur...

21 mars 187..

Il n'a pas vécu dans notre monde, d'ailleurs il est trop jeune pour avoir pu nous y rencontrer, mais il a beaucoup de connaissances. Parmi ces dernières, se trouvent, à la vérité, peu de femmes ; quant aux hommes, il est en relations avec nombre de ceux que nous avons vus, Jean et moi, alors que nous passions les hivers à Paris. Je me perdais en conjectures pour deviner comment il sait tant de choses sur le compte de certaines personnes. Voilà la clef de l'énigme :

En 1868 ou en 1869, il y a eu un scandale dans ce que nous appelions entre nous le *bracelet*. C'était une petite coterie, dont le signe de ralliement était pour les femmes, un bracelet d'une forme particulière avec une fleur de lys ; pour les hommes, un cercle d'acier orné du même emblème, qui se portait sous la manchette du bras gauche.

Une des associées, Jacqueline de Lormeuil, disparut un beau jour. Elle était à peu près de mon âge, jolie, mais très à l'évent. On

ne savait ce qu'elle était devenue, et on n'apercevait plus son mari, qui a vingt-cinq ans de plus qu'elle et qui, en même temps, se prit d'une belle passion pour les voyages lointains. On a jasé, bien entendu, et les langues ont débité force noirceurs et abominations. Moi, j'avais cru que ce ménage-là avait mal tourné, à l'instar de beaucoup d'autres, et qu'on s'était séparé à l'amiable, pour cause d'incompatibilité d'humeur. Je n'ai jamais écouté que d'une oreille tout ce qu'on a dit de Jacqueline, que je supposais retirée chez sa mère.

Je ne m'attendais pas à voir, au bout de plusieurs années, à soixante lieues de Paris, l'explication de cette fugue donnée par un homme étranger au *bracelet*.

Il ne connaît pas personnellement madame de Lormeuil, qu'il n'a jamais vue. En revanche, il est lié avec Emmanuel de Cablans, qui est un de ses amis d'enfance et comptait parmi les plus assidus de notre petit cénacle. Je me souviens très-bien de lui, à telles enseignes que tout le monde l'appelait la grande Emma. Il était fort jeune encore, et se destinait à la diplomatie. Jamais homme ne m'a paru plus remarquable sous plusieurs rapports : sa hauteur insolite d'abord, il a plus de six pieds; la longueur de son nez, qui se termine par une pointe aiguë, la dimension de ses favoris taillés en nageoires, enfin la douceur toute féminine de sa voix flûtée.

Quelques mois avant la disparition de Jacqueline, M. de Cablans avait quitté Paris pour se rendre à Constantinople, disait-on, en qualité d'attaché d'ambassade. Il paraît que c'était tout simplement pour préparer un nid, et que Jacqueline...

Je n'ai pas pu savoir la fin de l'histoire. Pendant que nous causions, M. Frasnoy et moi, Jean a fait irruption dans mon boudoir, à la manière d'une trombe, poussant des cris qui n'avaient rien d'humain, et élevant au-dessus de sa tête, avec des gestes de possédé, un objet que je n'ai pas d'abord distingué. Qu'y avait-il? Est-ce que le feu dévorait Grandpré? C'était encore le tour. Les cris témoignaient une joie arrivée à son paroxysme, le geste exprimait le triomphe d'une réussite inespérée; l'objet, enfin, était une toupie. Il avait fait une toupie!

Après nous avoir montré la beauté de son travail, il est reparti tout courant. J'ai voulu renouer la conversation, mais un contretemps ne survient jamais seul, la cloche du dîner a retenti et M. Frasnoy s'est levé. J'ai épuisé toute ma grâce pour essayer de le garder, et je n'ai abouti qu'à un honteux échec. Voilà plus de huit jours qu'il n'a accepté de partager notre modeste repas de famille, et qu'il n'a passé la soirée avec nous. Rachel et miss Wood se plai-

gnent amèrement, et me voici, moi, dans la situation du lecteur d'un feuilleton intéressant ; force m'est d'attendre à demain la suite de l'histoire de Jacqueline.

25 mars 187..

La journée d'hier m'a paru interminable. M. Frasnoy n'est pas venu ; j'avais compté sur sa visite, quoiqu'il ne se fût pas annoncé, et la déception m'a occasionné une grande mauvaise humeur pendant toute la soirée.

Il est arrivé aujourd'hui, ses occupations l'ont retenu hier. Ses occupations ! lui qui n'en a pas, et qui, pour s'en créer, rêve un bouleversement complet de Glandaie sous prétexte de réparations. L'excuse était divertissante, et je m'apprêtais à le railler de la belle manière. C'est alors que j'ai été frappée de sa contenance. Je l'ai trouvé réservé, guindé, mal à l'aise ; cela m'a toute déconcertée. J'ai tâché, néanmoins, de le faire causer, il n'était pas à la conversation, et son trouble évident m'empêchait d'y être moi-même. Froid et silencieux, parfois il me semblait distrait, à d'autres moments j'aurais juré qu'il était contrarié, chagrin peut-être. Je me perds en conjectures, que signifie cela, que se passe-t-il ? L'expansion s'est arrêtée brusquement en lui, comme l'eau d'un ruisseau que la gelée surprend. Naturellement, je n'ai pas parlé de Jacqueline, dont le nom me venait sur les lèvres. Pourquoi me suis-je figurée que ce sujet ne lui serait pas agréable, qu'il éluderait mes questions ou n'y répondrait qu'à moitié ?

Jean est encore intervenu ; mais, cette fois, je ne me plains pas du contre-temps : sa présence, au contraire, a dénoué une situation qui devenait difficile, sans que je puisse préciser pour quelle raison. Ce n'était pas une toupie, aujourd'hui : il s'agissait d'une boîte à double fond. M. Frasnoy m'a paru plus guindé encore ; bientôt il s'est incliné et a pris congé. Jean l'a reconduit. Seraient-ils en froid l'un et l'autre ? Leur politesse était stricte, mais glaciale ; ni gaieté ni entrain, rien de plus que l'étiquette la plus sèche. Je crois m'être aperçue que, contrairement à l'usage, ils ne se sont même pas serré la main en se séparant.

Mauvaise journée ! Je me sens mal en train à mon tour. Les *blue devils* dont j'espérais être débarrassée depuis trois mois, tendent à reparaitre. Je suis inquiète, agacée, nerveuse, rien ne me satisfait. D'autre part, Rachel n'est pas sans me tourmenter aussi. Je la trouve bizarre depuis quelques jours ; elle a les joues pâles, les yeux cernés ; je ne l'entends plus chanter et rire. Elle prétend ne rien éprouver d'insolite et jouir d'une santé parfaite ; mais elle a

des moments de tristesse. « C'est le printemps, » dit miss Wood, à qui ces particularités n'ont pas échappé.

Inutile d'ajouter que Jean n'a rien remarqué. A l'image du bourdon, il s'agite avec un bruit stérile, et, en dehors du tour, ne songe qu'à manger, dormir et fumer. Qui de nous pourrait lutter contre les bobines, les toupies ou les boîtes à double fond? Quelle heureuse organisation! Par instants, je ne puis me retenir d'envier son insouciance. Ce n'est pas de lui que l'on serait tenté de dire que la lame use le fourreau; j'ai tout lieu de craindre, au contraire, que si le fourreau engraisse, ce ne soit aux dépens de la lame.

26 mars 187..

Deux épisodes aujourd'hui. M. Frasnoy devait dîner avec nous. Par un petit mot qui m'est parvenu ce matin, il s'excuse très-gentiment de manquer à sa parole. Il est obligé de partir, et restera absent quelques jours. Je ne suis pas très-surprise; de plus, je crois à un empêchement réel. Il a l'air sincèrement peiné. La semaine dernière, par conséquent bien avant ce projet de dîner, il m'avait prévenue que, d'un jour à l'autre, il attendait une lettre qui nécessiterait de sa part un petit voyage.

Je n'ai toujours rien su de Jacqueline, quoiqu'il soit venu avant-hier. L'occasion ne s'est pas présentée de parler d'elle. Si grande que soit ma curiosité, je l'ai tenue en bride, car il n'est pas bon de la laisser trop s'émanciper sur certains sujets.

L'autre épisode n'est pas plus sérieux en soi; il ne mérite attention qu'au point de vue de l'état de Rachel. Il y a quelque chose en elle d'anormal. Je l'étudie, je la surveille d'une manière inostensible, sans que mes appréhensions acquièrent jusqu'ici un caractère précis. Elles continuent d'être vagues, ce qui ne leur ôte rien de leur vivacité.

Dans la journée, elle a entrepris de faire la toilette d'une étagère qui orne sa chambre, et sur laquelle sont rangés de nombreux petits objets en filigrane, en bronze doré ou en porcelaine. Au milieu d'eux se trouvait une statuette de saint Joseph en biscuit. Voilà qu'un coup de plumeau inconsideré a atteint saint Joseph, l'a brusquement arraché à sa position élevée, et, le précipitant sur le parquet, a causé un grave événement: il l'a brisé en mille pièces.

Assurément c'est un malheur. Je comprends qu'on tiende à ce que l'on possède; mais ce que je ne concevrai jamais, c'est qu'un accident si mince produise de pareils résultats. Depuis cette chute fatale, Rachel est dans les larmes; elle sanglotte. J'ai redouté un

instant qu'une crise nerveuse ne suivît. Elle est positivement inconsolable. Son père et moi, nous lui avons promis un saint Joseph plus beau, avec la Sainte Vierge, l'Enfant Jésus. Au besoin, nous n'hésiterions pas à lui donner la collection aussi complète que possible des augustes habitants du paradis. Tout cela ne vaut pas pour elle le saint Joseph cassé; car elle sourit un instant, et, au moindre mot, la désolation recommence. Qu'avait donc de particulièrement remarquable la pauvre statuette? Rien, en vérité; elle était même assez laide, et valait trente ou quarante sous. Y a-t-il là de quoi tant gémir? La chère enfant n'apprendra que trop tôt qu'il y a dans la vie bien d'autres circonstances plus douloureuses, en prévision desquelles il est sage de ne pas prodiguer ses larmes dès la jeunesse.

31 mars 187..

Sans ce journal, qui me rend l'inappréciable service d'être un dérivatif, par cela même qu'il est mon confident le plus intime, je ne sais ce que je deviendrais : j'éclaterais, je crois, comme une machine dont on n'utilise pas la vapeur. Et encore je suis, par bonheur, douée d'un caractère doux. Qu'arriverait-il, si le ciel m'eût créée violente! C'est qu'aussi il se passe des choses étourdissantes. Elles sont telles que je ne puis les confier à personne; mais les conserver pour moi est au-dessus de mes forces, j'en serais malade. Il a existé dans la mythologie grecque un bavard avec l'organisation duquel la mienne a quelques rapports : je veux parler de celui qui, après avoir surpris le secret du roi Midas, et n'osant le divulguer, plutôt que de le garder pour lui seul, l'a dit à des roseaux, lesquels, en poussant, l'ont trahi. Moi aussi, je dirai à quelque chose, à défaut de quelqu'un, le secret de mon seigneur et maître. Il vaut celui de Midas, quoique n'étant pas tout à fait de même nature.

Jean a fait une apparition dans ma chambre hier au soir. C'est là que je me suis retirée depuis le départ de M. Frasnoy, qui n'est pas encore de retour. J'y vis seule, car je m'isole le plus que je peux, étant toujours maussade et en proie aux papillons noirs. Donc, mon mari, que je croyais à son tour, selon la coutume, pénétrer jusqu'auprès de moi, et, après avoir causé de choses indifférentes, me dit :

— Ma chérie, n'aurais-tu pas trouvé, par hasard, un livre que je cherche comme une aiguille, un volume d'Octave Feuillet, bien reconnaissable : il est relié en rouge?

J'ai répondu que non. De fait, je n'ai rien de pareil chez moi.

— Où diable l'ai-je posé et oublié? s'est écrié Jean d'un air songeur : j'aurais juré que c'était ici.

— Ne serait-il pas dans l'atelier, peut-être sur le tour lui-même? ai-je objecté timidement.

Mon mari a accueilli cette innocente malice avec l'air soucieux et grave qui le caractérise depuis quelques jours, comme s'il s'occupait de politique, et il est parti.

Au bout de deux minutes je ne pensais plus à tout cela; mais, voulant me mettre à écrire sur ces entrefaites, j'aperçois sur la tablette de mon bureau, au milieu d'autres livres, un dos rouge qui m'intrigue; je regarde : c'était l'ouvrage cherché.

Rien de plus simple que d'appeler Jean et de lui dire que le fugitif était retrouvé. C'est ce que me conseillait de faire le premier mouvement; je n'ai suivi que le second, qui a été de me demander comment ce livre était là. En apparence, cela semble insignifiant; au contraire, cette question est très-sérieuse. Mon bureau est pour moi ce que son tour est pour Jean, un sanctuaire dont nul profane n'approche, pas même Herminie. Puisque le fameux livre rouge était mêlé avec les miens, ce serait là, par conséquent, que, ainsi qu'il vient de le dire, mon mari l'avait oublié. Mais alors, il s'est donc introduit ici pendant mon absence, sans quoi je ne l'ignorerais pas? Pourquoi? Toutes ces interrogations se posaient presque simultanément à mon esprit, et, à mesure qu'elles se succédaient, je sentais s'accroître une sorte d'anxiété vague : je suis de celles que tout mystère commence par inquiéter.

Devisant ainsi avec moi-même, j'ouvris machinalement le corps du délit. C'était le tome II des *Comédies et Proverbes*, contenant le *Fruit défendu*, la *Crise*, *Rédemption*, le *Pour et le Contre*, etc., etc. Je lus une ligne, puis une autre, une page suivit, et, prise dans l'engrenage, j'allais toujours, jusqu'à ce que, saisie d'un accès de colère, je fermai le volume et le jetai loin de moi.

J'ai dit : colère, je maintiens le mot, quoiqu'il ne rende pas ma pensée tout entière.

Mon esprit, si naïvement fermé jusqu'alors, s'ouvrait enfin, comme les écailles d'une huître, obstinément collées l'une à l'autre, entre lesquelles s'insinue la lame d'un couteau.

Comment admettre un seul instant que ce livre ait été oublié? Jean ne lit pas; il n'entre que très-rarement dans la pièce où j'écris, et qui fait suite à ma chambre; jamais enfin il ne rôde autour de mon bureau. Quelle série d'exceptions faudrait-il supposer avant d'arriver à la possibilité d'un oubli de ce genre! Ce n'est pas tout. Qui donc aurait été mettre un volume d'Octave Feuillet au milieu des ouvrages de piété qui sont rangés et époussetés chaque jour par

moi-même? Pour l'acquit de ma conscience, j'ai interrogé Hermine. Ce n'est pas elle, je le savais à l'avance; c'est moins encore moi. Qui est-ce, sinon quelqu'un qui voulait attirer mon attention? Ce quelqu'un a pris soin de me renseigner lui-même par une question; et, poussant la précaution jusqu'au bout, il avait marqué d'un signet la comédie intitulée *la Crise*, pour que le livre s'ouvrit là naturellement, quand il me tomberait sous la main, ce qui n'a pas manqué.

La belle malice, et que le tour a développé l'imagination de monsieur mon mari! Tout ceci n'est rien; voici où l'odieux commence, encore que je ne sache pas si le grotesque et le ridicule ne le lui disputent pas dans toute cette histoire. Puisque voici l'huître ouverte, il est à propos de résumer et de conclure. Jean a choisi un moyen ingénieux, ou qu'il croit tel, pour obtenir de moi, sans me rien dire, que je relusse *la Crise*. J'ai tout d'abord considéré ce point comme établi. A quel propos? Ici, j'ai beaucoup travaillé, le labyrinthe se resserrait, je ne voyais pas d'issue. A force de tâtonner, l'issue m'est apparue, et par l'interstice un rayon de lumière a glissé, qui a peu à peu illuminé ce sombre mystère. Le tour ne suffisant pas à nourrir le désœuvrement de Jean, il est devenu jaloux de ce pauvre M. Frasnoy. Les soupçons ne sauraient s'égarer sur quelque autre, je ne vois que lui. De là à me supposer dans une situation analogue à celle de madame de Marsan, il n'y a qu'un pas, et... C'est trop drôle, j'aime mieux rire que de me fâcher.

Vainement je cherche une autre explication raisonnable; celle-ci répond à tout. Si M. Frasnoy n'était pas allé, bien innocemment, mettre martel en tête à mon mari, lui battrait-il froid, comme il fait depuis quelque temps? L'amitié a disparu devant la jalousie. Ainsi s'explique le brusque changement que j'avais remarqué, et aussi les apparitions de mon mari, survenant à l'improviste dans le boudoir ovale, sous prétexte de nous faire admirer ses bobines et ses toupies. En vérité, la logique est une belle chose! Voilà, je crois, la première fois que je lui rends justice.

2 avril 187. $\frac{3}{4}$

J'étais très-montée avant-hier à la suite de mes réflexions. Plus jeune, j'aurais obéi à l'indignation qui faisait bouillonner tout mon sang. Je serais allée sur l'heure lui jeter son livre à la face, et lui adresser les remerciements que méritent l'à-propos et la délicatesse de ses insinuations. Mais si je dois à mon âge d'avoir été suspectée

de *crise*, je lui dois aussi de ne plus céder à un entraînement irréflecti.

De quoi aurait servi ma juste colère? M'a-t-il accusée ou seulement soupçonnée? Non, certes. Le sournois est trop adroit pour se compromettre ainsi. C'eût été de ma part un peu trop naïf de lui fournir des armes pour m'écraser. Ne m'aurait-il pas répondu, et au besoin prouvé, qu'il n'a rien dit qui soit de nature à justifier mes suppositions? Il aurait invoqué l'exemple du héros de la Manche, s'escrimant contre des moulins à vent, et m'aurait convaincue d'excès d'imagination. Les hommes ont toujours raison; ce qui est tout simple, ils sont les plus forts.

Savoir attendre, là est le secret de la vengeance. J'attendrai donc la mienne paisiblement. Quant à son livre, je le laisse où lui-même l'avait mis, et je me réserve de le lui rendre quand le moment sera opportun.

5 avril 1871.

Nous voici, Jean et moi, dans la situation des aruspices de l'ancienne Rome. Un sceptique célèbre a déclaré ne pas comprendre comment ils pouvaient se regarder sans rire; j'ai peine à conserver mon sérieux en regardant mon mari. Il m'observe sans affectation, je lui rends la pareille tout aussi innocemment, et nous en sommes là. Ai-je lu *la Crise*, ou ne l'ai-je pas lue? Examinez à loisir, monsieur, et si quelque chose en moi trahit que j'ai pénétré votre petit calcul, ne me ménagez pas, je l'aurai mérité; mais si vous vous laissez mettre en défaut, prenez garde, je ne dis que cela. Nous sommes d'ailleurs au mieux; il n'est pas d'attentions délicates que cet excellent époux ne me prodigue. Ma santé l'a préoccupé ces jours-ci; les nouvelles sont-elles meilleures? Il me le demande avec un intérêt plein de prévenances. Moi, je lui rends coup pour coup, et je manifeste pour le tour une affection non moins vive. A quel toupie en est-il? C'est charmant. Rentrée chez moi, bien seule et portes closes, je..... Non, je ne veux pas le dire; ma lâcheté m'a fait rougir, et puisque, par un effort héroïque, j'ai refoulé les larmes qui, malgré moi, allaient envahir mes yeux, qu'il n'en soit plus question. Il me répugne de prendre au sérieux ces folies; rions-en, c'est le mieux.

Sincèrement, j'ai ri; oui, je viens de rire. Puis j'ai éprouvé je ne sais quoi d'indéfinissable qui a soudainement arrêté ma gaieté. Est-ce de la perplexité, de la peur ou autre chose? Je n'en sais rien; mais, grâce aux lunettes que mon mari m'a si délicatement posées sur le nez, je viens de découvrir dans mes souvenirs une

circonstance à laquelle je n'avais pas fait attention, qui avait passée inaperçue et qui, en ce moment, me revient, apportant avec elle une agitation confuse. Ce n'est rien, et pourtant, qui sait si Jean n'est pas plus perspicace et moi plus sotté que je ne le supposais !

C'était pendant que nous parlions de Jacqueline, M. Frasnoy et moi ; il m'en a dit assez pour que je lui exprimasse mon étonnement de ce que la grande Emma... parce que... Enfin, il a bien cinq ou six ans de moins qu'elle ; cela saute aux yeux. Comment un homme peut-il s'attacher dans de pareilles conditions ? M. Frasnoy n'a rien répliqué. J'avais les yeux baissés sur mon ouvrage, je travaille toujours quand je cause avec lui, et je sentais que son regard était fixé sur moi, si bien qu'il me gênait un peu ; et, je ne sais à quel propos, il me sembla que je rougissais. Alors je me suis plainte du soleil, qui commence à être piquant. Il a vite abaissé un des rideaux, et la pièce étant devenue plus sombre, au point qu'il n'y avait plus qu'une sorte de demi-jour, il est revenu s'asseoir sur le pouf, tout près de moi, un peu en avant mais plus bas, et il a offert de me tenir un écheveau que j'avais pris par contenance, car le soleil était si bien masqué qu'on n'y voyait presque plus. J'aurais eu mauvaise grâce à le refuser ; d'ailleurs, il m'avait déjà maintes et maintes fois rendu ce service. J'ai posé ma laine sur ses mains étendues, et si c'est lui qui a repris la conversation ou moi qui la première ai reparlé de Jacqueline, je ne le sais plus. Le sûr est qu'il a répondu à mon objection. Autant que je puisse me le rappeler, il a dit ceci : — Ah ! madame, vous ne savez pas quelle puissance acquiert sur l'esprit d'un jeune homme une femme belle et élégante, qui a toujours vécu dans ce milieu délicat qu'on appelle le monde, qui en connaît tous les raffinements, au point qu'ils ne lui sont plus seulement familiers mais indispensables. Ce qui la rend irrésistible, c'est la mystérieuse fascination qu'elle exerce, précisément grâce à la différence d'âge que vous signalez. Au lieu d'être un obstacle à l'attachement, comme vous paraissez le croire, cette inégalité est, au contraire, un attrait en qui réside un charme particulièrement irritant. La femme aimée est alors comme cette fleur que la maturité a complètement achevée. Ce n'est plus l'espérance qui imprègne d'idéal son calice entr'ouvert, ce n'est pas encore le souvenir, c'est la réalité présente dans ce qu'elle a de plus attrayant. Tout ce qui est en elle est susceptible de séduire, est parvenu à son plus grand développement : l'éclat, le parfum, la beauté radieuse.....

Il aurait continué probablement, car il était comme inspiré, et son entraînement me frappait trop pour que je songeasse à l'interrompre. Mais mon mari a brusquement mis fin à ce lyrisme, en ac-

courant nous montrer sa première toupie. Je me souviens de cette scène comme si j'y assistais encore. Jean, tout épanoui, cachant mal sous une feinte humilité l'orgueil de la réussite ; M. Frasnoy qui, debout, excessivement poli, souriait et complimentait l'artiste avec chaleur ; moi, tenant mon peloton et ne sachant pas bien si, au fond, je n'avais pas la tentation sérieuse de vouer mon mari à toutes les vengeances du ciel ; car enfin, choisir un pareil moment pour... Tout cela s'était un peu effacé de ma pensée. Depuis l'épisode du livre, les paroles de M. Frasnoy se retracent à mon souvenir plus nettes. Comme ces caractères écrits avec une encre sympathique, qui n'apparaissent sur le papier que dans certaines conditions, il semble qu'elles aient reçu de la démarche de Jean une vie qui les rende pour la première fois bien apparentes à mes yeux. D'aujourd'hui peut-être j'en comprends la portée, et je me demande, non sans un certain trouble, si derrière ce que me disait alors M. Frasnoy, il n'y avait rien de plus que Jacqueline et la grande Emma.

Il me répugnerait de croire à une arrière-pensée, mais depuis que mon attention est éveillée sur ce point, une foule de détails se révèlent qui me font hésiter à me prononcer. Il ne sera pas dit que mon cher mari aura dépensé pour rien ces beaux frais d'imagination. Sans son aimable invention de crise, la sainte ignorance aurait probablement continué de me préserver de toute curiosité ; grâce à lui, je tiens plus que jamais à connaître la fin de l'histoire de Jacqueline, et je la demanderai. Voilà tout ce qu'il aura gagné.

Outre que je suis bien aise de me venger doucement, je ne serais pas fâchée de profiter de l'occasion pour savoir si, d'aventure, cette énumération complaisante et poétique du charme des femmes qui sont plus âgées que leur adorateur n'aurait pas été un peu à mon adresse, quelque chose comme une déclaration détournée.

Je ne puis dire tout ce qui s'agite en moi à cette pensée ; l'indignation me bouleverse et va jusqu'à susciter à mon cœur des frémissements dont la violence me console un peu des suppositions inouïes de Jean. C'est consolant, parce que cette émotion, mieux que les plus beaux raisonnements, prouve la droiture et la loyauté auxquelles on a insulté en affectant d'être tenté de les méconnaître. J'ajouterai que ceux qui voient ainsi le mal partout, me semblent donner une triste idée de leurs propres sentiments. Avant tout, je les plains ; car c'est un fatal privilège que celui de ne plus croire à l'honnêteté des autres. Quand on en est là, a-t-on le droit de prétendre inspirer créance en la sienne propre ?

Vous, monsieur, qui, si vous connaissiez mon projet, auriez sûrement l'impertinence de paraître inquiet, veuillez vous rassurer.

Permettez-moi de vous dire qu'il n'y a aucun danger. Si vous le voulez bien, je dirai encore qu'une femme sait toujours se protéger elle-même quand elle le veut ; et si vous oubliez que votre premier devoir envers la vôtre est la confiance, rappelez-vous tout au moins qu'on se moque des sentinelles, affolées par la peur, qui jettent inconsidérément le cri d'alarme.

7 avril 187..

J'ai eu aujourd'hui une secousse terrible dont je suis loin d'être remise. Elle a surtout été imprévue et subite, au point que le bouleversement qu'elle m'a causé me laisse sans forces. C'est plus que de la stupeur, je suis pour ainsi dire anéantie, et la présence d'esprit me fait absolument défaut pour envisager avec calme une situation qui, par surcroît, exige impérieusement le sang-froid. Ma main tremble, je puis à peine écrire.

Nous vivions bien tranquillement, moi cahin-caha, étant toujours un peu envahie par le spleen et rêvassant tout éveillée ; Jean toujours occupé à tourner des bobines, des toupies et des ronds de serviettes ; Rachel encore un peu bizarre, consolée néanmoins de l'événement de saint Joseph, lorsque tantôt elle vint dans ma chambre. Je n'avais pas fait grande attention à elle ; je me souviens pourtant que ses yeux m'avaient paru un peu rouges, comme si elle eût récemment pleuré. Après m'avoir embrassée, elle me dit, sans préambule, qu'elle avait bien réfléchi, et que, décidément, sa vocation était d'entrer en religion. J'ai cru avoir mal entendu, mais mon erreur a été de courte durée ; car, développant sa pensée, elle a ajouté que le couvent n'était pas ce qui l'attirait, que tout son désir était d'être sœur de charité, pour soigner les malades dans les hôpitaux et les blessés sur les champs de bataille.

Cette explication m'a donné une très-grande envie de rire, et j'ai eu le tort d'y céder. Que Dieu me pardonne ! Rachel religieuse ! Comment, de prime-abord, accepter une pareille association d'idées ! Une enfant gaie, vive, folâtre, impatiente de toute discipline, aimant la toilette, ayant enfin les goûts les plus particulièrement incompatibles avec la vocation qu'elle déclarait avoir ! J'ai le plus grand regret d'avoir ri, car elle s'est aussitôt mise à pleurer, ce qui me désarme toujours ; c'est plus fort que moi. Je l'ai consolée, et, pour cela, je n'ai rien trouvé de mieux que de m'associer à ses idées et de paraître les partager. Je me suis même engagée à en parler le plus tôt possible à son père, ce à quoi je n'ai eu garde de manquer, et, tout effarée, je suis du même pas montée chez Jean, qui lisait son journal en fumant sa pipe.

Il a reçu la nouvelle avec un calme inouï. — Elle veut se faire religieuse, a-t-il dit sans sourciller, quelle bénédiction pour notre famille!

Je l'ai vertement repris. Je n'aime pas qu'on plaisante avec les choses saintes. La religion est comme le feu, personne ne joue impunément avec elle.

En me voyant sérieusement inquiète, il a changé de ton, et je lui en sais gré. Ce qu'il m'a dit était très-sensé, j'en conviens : la tête des jeunes filles de l'âge de Rachel est généralement traversée par les idées les plus fantasques. Ainsi, dans la nature, par une bizarrerie qui n'est pas sans quelque ressemblance avec ce phénomène, le ciel du mois de mars est éminemment capricieux. La mobilité est le caractère distinctif de la jeunesse, qu'il s'agisse de celle de l'homme ou de celle de l'année. Il faut bien subir ce mal, qu'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher. C'est pourquoi, l'intention manifestée par Rachel de se faire sœur de charité n'a en soi rien d'alarmant; c'est une giboulée. En cherchant bien, on en trouverait peut-être la cause dans la mort d'un serin adoré, ou une grande douleur de même force. Mais à quoi bon se torturer l'esprit pour si peu? Le plus sage est de ne pas s'en occuper, et d'attendre que le nuage passe, ce qui ne saurait tarder.

A l'appui de son opinion, Jean ne m'a pas laissé ignorer que lui-même, vers l'âge de douze ans, avait eu aussi la vocation : c'était en voyant officier en grande pompe l'archevêque de Paris à Notre-Dame. Il était revenu tellement ébloui et enivré, qu'il ne parlait plus que d'être cardinal. Plus tard, c'est-à-dire à un mois de là, ses goûts s'étaient profondément modifiés; la même vocation irrésistible le poussait vers la profession de cocher. Si on ne pouvait s'en rapporter absolument à ces exemples, tirés de son extrême jeunesse, encore ne devait-on pas négliger d'en tirer profit. Rachel, à dix-sept ans, ne savait pas plus ce que c'est qu'une sœur de charité, que lui, à douze ans, ne savait ce que c'est qu'un cardinal ou même un cocher.

— Autant en emporte le vent! a-t-il ajouté en envoyant vers le ciel un nuage de fumée.

Inutile de dire qu'il n'interrompit pas un instant sa pipe, et qu'il n'en perdit pas une bouffée.

Je suis partie un peu réconfortée; mais, je l'avoue, je ne suis pas tranquille encore, et je ferai une enquête auprès de miss Wood, pour tâcher de découvrir si elle était dans le secret des projets de son élève.

Qui a pu mettre une pareille idée dans l'esprit de cette enfant? Où a-t-elle pris cela? Voilà qui me confond. Rachel religieuse! On

m'annoncerait tout à l'heure que, par une décision du Très-Haut, le genre humain marchera désormais sur la tête, que je ne serais pas, je crois, plus surprise.

8 avril 187..

M. Frasnoy est revenu aujourd'hui ; sa première sortie a été pour nous. J'attendais tous les jours une lettre m'annonçant son retour ; il a préféré nous surprendre. C'est fort aimable à lui. Je l'ai revu avec le plus grand plaisir, et je le lui ai témoigné par une cordiale poignée de main en présence de mon mari. J'étais bien aise de protester ainsi contre les sottes imaginations qui ont abouti à l'épisode du livre.

Singulière inconséquence des hommes ! Jean, sans doute, n'a pas voulu se laisser dépasser en tendresses, et s'est piqué d'amour-propre. Il l'a accueilli par de grandes protestations d'amitié, lui a tendu les deux mains, et l'aurait volontiers embrassé. Tout cela ne suffisant pas à prouver sa satisfaction de retrouver un homme qu'il avait quitté plus que froidement quinze jours auparavant, il l'a invité à diner à bout portant.

M. Frasnoy avait envie de refuser ; j'ai lu dans son regard une indécision qu'il n'a pas eu le temps de manifester plus clairement, car mon mari a déployé alors un luxe d'insistance qui ne permettait pas d'autre alternative que d'accepter.

Je me suis livrée à quelques observations préliminaires pendant le temps qu'il a passé avec nous, j'ai étudié sa contenance. Je dirai, en toute franchise, que je ne suis pas tout à fait satisfaite de lui. Il m'a paru avoir moins d'aisance et d'entrain qu'autrefois ; son regard a fui le mien, et j'ai constaté à plusieurs reprises un trouble formel dans ses manières. Son appétit d'ailleurs était à peu près nul. Jean aurait-il donc raison ? Dois-je me résigner à croire que ses intentions étaient moins pures que je ne le supposais ? Cela me répugne tant, qu'à cette pensée je me suis sentie moi-même toute troublée, et les battements insolites de mon cœur m'ont prouvé que l'indignation se rallumait en moi avec une vigueur nouvelle. Je veux éclaircir cette situation. Je serais honteuse de flétrir un innocent par l'ombre même d'un soupçon qui ne serait pas justifié ; mais je serais plus encore désolée de paraître encourager de coupables desseins.

Par bonheur, mon mari, qui affectait une grande liberté d'esprit et se montrait très-gai, sans s'occuper de nous, ostensiblement du moins, a fait tous les frais de la conversation, ce qui m'a donné le temps de reconquérir mon sang-froid. Il a mis M. Frasnoy au cou-

rant des petits incidents qui ont eu lieu pendant son absence. De ce nombre était l'accident survenu à saint Joseph. Rachel allait prendre ce récit au tragique ; elle rougissait, je la voyais sur le point de pleurer encore. Comme les orages avortés de juillet, qui finissent par un coup de soleil, celui-là s'est terminé soudainement par un sourire. M. Frasnoy avait opéré ce miracle en offrant ses modestes talents de modelleur pour remplacer la statuette brisée par une autre en terre cuite, qui serait peut-être moins correcte, mais aurait cet avantage de n'être pas banale. Son offre a été acceptée avec enthousiasme. Il va commencer son travail sans retard et le terminer très-promptement, car il attend un architecte de Paris, et les réparations de Glandaie vont l'absorber jusqu'à l'automne.

A quoi attribuer cependant le changement de front de Jean ? Est-ce ruse, est-ce seulement le résultat salutaire des réflexions qu'il a faites depuis le départ de M. Frasnoy ? Je l'ignore. Mais, que vous veniez ou non à résipiscence, monsieur, moi, qui ne suis point une girouette changeant à tout vent, je persiste dans ma résolution. Plus que jamais je tiens à la fin de l'histoire de Jacqueline, et je l'aurai.

13 avril 187..

Il paraît qu'en offrant de modeler un saint Joseph, M. Frasnoy avait voulu faire une simple plaisanterie. Rachel, qui ne l'entendait pas ainsi, a insisté pour l'exécution de ses engagements. Le pauvre garçon était très-embarrassé. Une statuette de ce genre ne s'improvise pas, et présente des difficultés pratiques qu'un artiste de profession peut seul surmonter. Poussé dans ses derniers retranchements, il a fini par convenir qu'à moins de copier servilement un modèle, ce qui serait assez long pour un résultat douteux, son défaut d'expérience dans la statuaire l'empêchait de tenir une promesse faite témérairement. Puis, comme un homme d'esprit se tire toujours d'un mauvais pas, il a demandé et obtenu, j'allais dire une commutation de peine : c'est quelque chose d'approchant. Au lieu d'un modèle inanimé, il en aura un vivant ; à la place d'une statuette il fera un médaillon, celui de Rachel. Voilà ce qui a été convenu à la satisfaction générale.

Les séances ont commencé aujourd'hui, et se suivront sans interruption jusqu'à complet achèvement. Je n'ai été certaine que le médaillon était sérieux qu'en voyant M. Frasnoy se mettre à l'œuvre. Rachel, qui ne disait rien, était un peu de cet avis ; elle redoutait une nouvelle déconvenue. Nous l'avions mal jugé. Il a apporté

un gros morceau de terre glaise, avec une série de petits outils de bois, très-propres, qu'il appelle des ébauchoirs, et il a commencé gravement à tripoter tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, et souvent avec ses doigts, en regardant Rachel, qui, assise devant lui, posait non moins gravement.

Grâce au médaillon, nos entretiens auront désormais un tiers. J'imagine que la présence de ma fille a complètement rassuré Jean, car je signale une recrudescence de tour. Il a passé toute la journée dans son atelier, et n'est pas venu troubler la séance pour exhiber ses produits.

17 avril 187..

..... Le médaillon prend tournure. En résumé, cette figure, en terre grasse un peu roussâtre, ne dit pas grand'chose. C'est un profil naturellement qui ressemble en grand à une pièce de monnaie. L'œuvre n'est pas assez avancée pour qu'on reconnaisse encore positivement Rachel; mais un juge impartial serait forcé de convenir que c'est elle qu'on a voulu faire : il y a déjà un air de famille.

Les séances ont lieu tous les jours, et, en dépit des réclamations de miss Wood, elles empiètent un peu sur la leçon d'anglais. Qu'y faire? Il a été décidé qu'elles dureraient une heure, ce qui indique évidemment le minimum. On ne peut consacrer moins de temps à un travail quelconque, si on a la prétention qu'il soit sérieux. Mais cela ne se mesure pas exactement comme un mètre d'étoffe. Encore une fois qu'y faire? Ira-t-on interrompre un artiste au moment où il obéit à l'inspiration, parce que l'aiguille de la pendule marque trois heures? Ce serait absurde. Miss Wood, qui a l'esprit pratique, et pour un royaume, même pour celui de son illustre parent Odonoghue, ne consentirait pas à reculer jusqu'à quatre heures ce qu'elle a arrêté de faire quotidiennement à trois heures, ne comprend pas ces inexactitudes, qui se reproduisent à peu près tous les jours. Elle a déjà prononcé le mot désordre.

Pour mon compte, je suis moins stricte. Mais ma tolérance à cet égard n'approche pas de celle de Rachel, qui sacrifierait sans effort toutes les leçons. Je conçois cela, l'anglais l'ennuie et les séances l'amuse. Je l'appuie pour un autre motif. Depuis que le médaillon est commencé, sa gaieté a reparu, et elle a maintenant une fleur de santé qui fait plaisir à voir. Je désire vivement que cet état de choses soit durable, et je ne négligerai rien pour cela.

Après tout, miss Wood n'est pas la seule sacrifiée. Je le suis aussi, et j'aurais tout autant de raisons de me plaindre, car je suis délaissée à mon tour. J'ai perdu les bonnes causeries dont j'avais

si facilement pris l'habitude dans le petit boudoir. Absorbé par les soins du modelage, M. Frasnoy n'a plus un seul instant à me donner, ce qui nuit considérablement à mes projets.....

25 avril 187..

..... Pour peu que cela continue, il en sera du médaillon comme de la fameuse tapisserie de Pénélope. Il était presque achevé, nous le trouvions même très-bien, lorsque M. Frasnoy a déclaré qu'il ne pouvait se résoudre à le terminer, parce qu'il était resté trop au-dessous de son modèle. Il n'est pas satisfait, et voudrait recommencer en essayant l'autre profil, espérant mieux réussir.

Il s'excuse de son insuffisance avec un désespoir d'autant plus comique qu'on ne sait pas si, après tout, il n'est pas très-sérieux au fond.

Rachel est toute disposée à poser pour l'autre profil. J'admire vraiment qu'une enfant de son caractère se résigne aussi aisément à une quasi immobilité pendant des séances qui se renouvellent tous les jours. Elle n'a, dit-elle, aucune peine, et ne s'ennuie pas un seul instant.

Quant à Jean, on ne l'aperçoit plus, le tour l'absorbe à présent plus que jamais. De sentiment artistique, il n'en a guères, et jusqu'ici il avait toujours refusé de regarder le médaillon, alléguant qu'il préférerait attendre, pour le juger achevé, sans parti-pris. On le lui a montré aujourd'hui, car on peut le considérer comme fini. Il a fait une plaisanterie d'un goût douteux. Pour lui c'est l'abbé Prastex à vingt ans, et abstraction faite de ses lunettes. M. Frasnoy a ri de tout son cœur, mais Rachel n'était pas contente ; moi, je m'en suis allée, pour n'être pas tentée de hausser les épaules.....

28 avril 187..

J'avais pris mes précautions, et, sans me vanter, je puis dire que l'affaire a été bien menée. Il est arrivé aujourd'hui à deux heures précises, pour la séance ordinaire du médaillon, qu'il a recommencé de l'autre côté, tout en se décidant, sur nos instances, à conserver l'ancien. J'étais absolument seule au logis. Attendu qu'il fait un temps charmant, que les effluves printanières sont délicieuses et que la feuillaison nouvelle a répandu partout d'énivrantes émanations de renouveau, j'ai déterminé Jean à conduire, ce matin, sa

filles, escortée de miss Wood, faire une visite aux Frandler, qui demeurent à douze kilomètres ; en laissant entendre, naturellement, que je serais de la partie.

Aussi ma motion a été accueillie avec enthousiasme, de la part de Rachel surtout. J'ai vite écrit un petit mot à M. Frasnoy, pour le prévenir qu'il n'ait pas à se déranger. Seulement, au moment de monter en voiture, je me suis trouvée indisposée, et j'ai dû rester, à mon grand regret, ai-je ajouté. Quant à M. Frasnoy, qui n'avait pas reçu ma lettre parce que je ne l'avais pas envoyée, il est venu à l'heure habituelle.

De tout cela, résulte évidemment que je me suis rendue coupable d'un gros mensonge, ce que je n'ai jamais essayé de me dissimuler. Mon excuse est dans mon malheur, comme dit la pupille de don Bartholo. A tout prix il me fallait une conversation avec M. Frasnoy, non pas de celles qu'il m'accorde depuis quelque temps, mais une de ces bonnes causeries d'autrefois, dont le moindre charme était de n'avoir pas de témoins. D'autre part, je ne me souciais point de rallumer les feux mal éteints de la jalousie de monsieur mon mari. Quelle ressource me restait pour tout concilier, sinon de recourir à un subterfuge bien innocent ? De fait, celui-là n'est-il pas l'image de la candeur la plus pure dans sa simplicité ?

Je l'attendais sur le perron, où j'arrangeais par hasard mes fleurs. A la dernière marche, en lui tendant la main, je lui ai gracieusement annoncé par quel bon tour j'avais conquis pour toute la journée une liberté relative, et je l'ai entraîné dans le boudoir ovale.

Quand nous avons été bien installés tous les deux, à l'abri des indiscrets et surtout des toupies ou des boîtes de Jean, j'ai hasardé que le moment était on ne peut plus favorable pour me conter la fin de l'histoire de Jacqueline. Et comme, à ce que j'ai cru voir, il hésitait à comprendre, je me suis montrée plus explicite.

— Sans doute, ai-je dit, je ne parle ni hébreu, ni chinois, j'ai l'avantage de m'exprimer en français. Il est question de Jacqueline, non d'une autre. Quoi de moins malaisé à expliquer que je tiens à connaître la suite d'une aventure qui m'intéresse si particulièrement, puisque j'en connais on ne peut mieux les deux héros ? C'est très-naturel. Au surplus, je suis curieuse, laquelle de nous ne l'est pas ? Je veux savoir ce qui advient aux femmes belles et élégantes, ayant toujours vécu dans ce milieu délicat qu'on appelle le monde, qui en connaissent tous les raffinements au point qu'ils leur sont devenus une nécessité, aux femmes enfin en qui réside ce charme particulièrement irritant, de n'être plus l'espérance sans être encore le souvenir, lorsqu'elles ont acquis sur l'esprit d'un jeune

homme moins âgé qu'elles, la puissance inhérente à leur épanouissement que Jacqueline possédait sur la grande Emma.

Les rideaux n'étant pas baissés cette fois, il ne faisait pas sombre dans le boudoir. Par la fenêtre ouverte, entraient à pleine haleine les tièdes bouffées de l'air printanier. Un doux parfum de germination, une capiteuse senteur de sève traversaient l'atmosphère inondée de lumière. Le soleil riait sur les pelouses, un murmure confus de vie s'agitait partout. Quel moment pour causer d'une pareille aventure !

Ma question bien développée, j'attendis la réponse ; je la demandais du regard autant que de la voix. Ce fut alors que sa contenance me toucha profondément. Il s'était, par habitude, assis à son ancienne place sur le pouf. Là, mâchonnant sa moustache, les yeux obstinément fixés sur le sol, il jouait avec la chaîne de sa montre, rouge, embarrassé, faisant visiblement les efforts de mémoire les plus consciencieux, et confus comme un homme que ses souvenirs trahissent, quelque chose comme un orateur à la tribune qui ne se rappelle pas un traître mot de l'improvisation apprise à grand peine, et qui se voit obligé de descendre piteusement. — Il ne répondait rien.

— Est-ce que par hasard, ai-je repris, vous auriez oublié le dénouement ? Ce serait déplorable ; mais gardez-vous de penser qu'une curiosité comme la mienne se contente de pareilles défaites.

Toujours rien. Alors j'ai fait une concession, et changeant de ton, j'ai ajouté :

— Si vous le préférez, laissons Jacqueline et la grande Emma où elles sont ; mais j'aime les positions nettes, il est temps que les masques tombent. N'avez-vous rien à me dire ?

Il leva les yeux sur moi. Quel regard ! celui d'un coupable au juge qui l'interroge. Ce ne fut qu'un éclair. Sa rougeur s'accrut davantage, ce que j'aurais cru impossible un instant auparavant, une sorte de frémissement agita ses lèvres, et je vis positivement une larme rouler sur sa joue.

J'en conviens, cette larme produisit sur moi un grand effet que j'essayai sans succès de dissimuler, car ma voix tremblait et se fit plus douce à mon insu lorsque continuant l'interrogatoire :

— Je connais votre secret, lui ai-je dit ; de quoi me servirait d'être femme si je ne l'avais deviné. Mais, ces secrets-là, on ne doit pas se contenter de les pénétrer, on tient à en obtenir l'aveu ; c'est ce que j'attends de votre loyauté et de votre franchise. Remerciez-moi donc de vous avoir ménagé l'occasion de me confier le vôtre.

L'émotion qui devenait plus forte me contraignit à cesser de le regarder. A mon tour, les larmes me gagnaient. Il profita de cette

trêve involontaire. Pendant que je le perdais de vue un instant bien court pourtant, je sentis ses mains prendre la mienne, et ses lèvres l'embrasser avec ardeur. Je rouvris les yeux, il était à mes genoux et, d'une voix à peine distincte, je l'entendis murmurer : « Pardon, pardon, je l'aime tant ! »

Jamais je n'oublierai de quel air il me dit ces seuls mots, ils valaient bien des phrases. Je lui souris, ce qui le rassura, et je le priai doucement de se relever. On ne traverse pas impunément de pareilles situations. J'étais aussi impressionnée que lui ; où trouvais-je la force de sourire et de plaisanter ? Je suis encore à me le demander, et cependant la malice l'emporta.

— Que me parliez-vous, lui dis-je, de fleurs épanouies ? les fleurs entr'ouvertes ont bien leur charme aussi, à ce qu'il paraît. Moi, j'estime qu'elles se valent toutes ; car c'est moins à elles qu'on s'attache qu'au sentiment qu'elles inspirent, et ce sentiment c'est nous-mêmes tout entiers ou ce n'est rien.

Il se remit rapidement, et devint loquace autant qu'il avait été réservé depuis le début de notre entrevue. Je pris son bras, et je l'emmenai faire un tour de printemps sous les allées où l'ombre commençait à s'épaissir. Quel souffle de vitalité puissant l'anime ! quelle âme profonde ! que d'expansions, de tendresse, que d'amour ! Il a vite compris que j'étais son alliée, et m'a tout dit.

Depuis un mois il lutte, n'osant nous prévenir de peur d'être éconduit, et de perdre ainsi, à jamais, l'occasion de s'approcher d'elle et de la revoir. Elle ne sait rien, bien entendu. Par moment, il croit un peu avoir été deviné, mais c'est probablement une illusion...

Moi, je ne lui ai pas laissé ignorer que longtemps j'avais hésité à m'apercevoir de quelque chose, mais qu'enfin l'évidence avait éclaté avec une irrésistible lumière, lorsque je l'avais vu travailler hier au médaillon. La manière dont il regardait son modèle n'était pas celle d'un artiste qui fait un portrait ; non, non, il y avait autre chose.

Il est à bout de forces. Partagé, jusqu'ici, entre l'espoir et la crainte, il a résisté parce qu'une vague confiance le soutenait. Maintenant que j'ai découvert ce qu'il avait cru dissimuler avec tant de soin, impossible de prolonger cet état, dont les alternatives incessantes et cruelles l'ont déjà brisé d'ailleurs. Nous allons prendre un parti, mon mari et moi ; si nous ne l'agréons pas, que devenir ? En attendant notre décision, il ne vivra pas, les minutes se succéderont avec une lenteur effroyable. N'abrègerai-je pas son supplice, autant que cela sera en moi, en lui donnant des nouvelles le plus tôt possible, demain matin, par exemple ? C'est tout ce qu'il

pourra faire d'attendre jusque-là. Comment ne pas lui promettre tout ce qu'il a voulu. Le plus urgent n'était-il pas de tâcher de le calmer? Je crois que j'ai réussi, mais à quel prix. Maintenant seulement m'apparaît toute l'imprudance de ma promesse. Que va dire Jean? Jamais il n'admettra qu'une question de cette gravité soit tranchée en aussi peu de temps. Pour se décider, il faut s'entourer de renseignements. Ce sera long, très-long. Pauvre M. Frasnoy! je lui écrirai demain de faire un petit voyage; car, revenir à Grandpré avant quinze jours au moins, ç'est ce qui me semble impossible.

29 avril 187..

Lors même que je voudrais me faire illusion, il ne me resterait qu'à m'incliner devant l'éloquence brutale des faits. Je suis obligée de m'avouer qu'il n'est pas de conspiratrice plus détestable que moi. Hier, après le départ de M. Frasnoy, j'ai employé les heures dont je disposais à combiner mon plan avec le plus grand soin, à le retoucher, à le mûrir. J'avais, pour ainsi dire, répété la scène qui devait se passer entre Jean et moi. Me défiant de mon émotion, je m'étais appliquée à me cuirasser contre elle, à l'user enfin, en maintenant ma pensée toujours fixée sur la confiance qui venait de m'être faite.

Je n'espérais pas la vaincre, quelle mère parviendrait à avoir raison de la sienne en pareille occurrence. Mes vœux se bornaient à tâcher de la dominer assez pour conserver une liberté d'esprit relative.

Comme, vraisemblablement, mes chers absents ne devaient rentrer que vers sept heures au plus tôt, ma conversation avec Jean ne pourrait avoir lieu qu'assez tard; le temps ne me manquait donc pas pour dresser mes batteries.

J'avais si bien tout étudié, que je m'étais promis de saisir cette occasion pour en terminer avec lui au sujet de son volume d'Octave Feuillet et de *la Crise*. J'avais évidemment tort de prétendre mêler de mesquines rancunes à une question si importante, mais comment résister? Mon intention n'était pas de me montrer bien méchante, je me sentais pour cela trop heureuse. Je voulais cependant qu'il y eût une petite leçon, légère, anodine, mais un peu piquante. Je m'étais arrêtée à ceci: A un moment donné, je prenais le livre, que j'avais, au préalable, tiré de sa cachette et posé négligemment sur la cheminée, à portée de ma main. Je le tendais à mon mari, en lui disant que l'ayant, un beau jour, aperçu au milieu des miens, sans savoir comment il s'y trouvait, l'idée

m'était venue de le relire, ce qui m'avait procuré un plaisir extrême.

Puis, attendu qu'un bon procédé en appelle un autre, je me proposais de lui indiquer une lecture utile à faire dans sa situation. C'est la 13^e fable du livre II de la Fontaine, laquelle est intitulée : *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits*.

Après avoir joui un instant de sa confusion, car il serait inévitablement confondu, j'insinuais doucement qu'au lieu de s'occuper de crises chimériques, il aurait mieux fait de négliger le tour au profit de sa fille, et nous ne cessions pas un instant d'être les meilleurs amis du monde. J'ai, dans le cœur, un fond de générosité naturelle tellement grand, que je ne puis me résigner à contempler le cœur au repos la confusion de personne, à plus forte raison celle d'un être qui m'est cher.

Malheureusement, on doit toujours compter avec l'imprévu, et je l'avais négligé. C'était ainsi déjà au temps où, il y a quelques années, nous jouions aux échecs, Jean et moi. Je suis une femme sérieuse, de là vient que j'avais appris ce jeu sans grand effort, et que je prenais aux parties un vif intérêt. Je méditais mes coups à l'avance, et souvent je réussissais. Mais il arrivait parfois, qu'au lieu de jouer la pièce sur laquelle j'avais établi ma combinaison, Jean, par malice, en jouait une autre. Mon triomphe certain se changeait alors en désastre, c'est ce qui a eu lieu hier au soir.

Je m'étais appuyée sur cette pensée, qu'à mon ouverture il serait étonné. Or, soit que sa pénétration soit plus subtile que je ne le supposais, soit que ma petite machination ait été éventée par lui, soit enfin que le tour ne l'ait pas empêché de voir et même de bien voir ce qui se passe à Grandpré, il n'a manifesté aucune surprise, ce qui m'a, du premier coup, entièrement démontée.

Je suis restée ébahie, et, bien plus, sous peine d'être de mon propre aveu convaincue d'aveuglement, d'indifférence, de tout ce qu'enfin je m'étais préparée à lui reprocher sans affectation, me croyant légitimement fondée à le faire, j'ai été obligée de baisser pavillon et de garder un silence complet.

On aurait dit qu'il était déjà prévenu ; un petit sourire et un hochement de tête, voilà tout ce qu'il manifesta lorsque je lui eus dit le grand secret. — Eh bien, ma chère, se borna-t-il à répondre au bout de quelques instants, y vois-tu des inconvénients ? pour moi, je n'en aperçois aucun. D'ailleurs, si toi ou moi nous étions hostiles à ce dénouement, nous aurions été de singuliers parents, d'admettre ainsi dans notre intimité un jeune homme de l'âge de Frasnoy. Tout est bien qui finit bien, ajouta-t-il, pendant que, pé-

trifiée, je le regardais sans penser à rien, sinon que j'étais désarçonnée. — Mais, comment la vocation de Rachel va-t-elle s'accommoder de cela? Bah! ce ne sont pas mes affaires, continua-t-il avec un geste d'insouciance enjouée.

Il plaisantait; le ciel l'a-t-il donc créé si léger et si superficiel! telle fut ma première appréciation désobligeante. Mais ce n'était pas cela qui me déconcertait. Sa légèreté m'impressionnait d'une manière désagréable, parce qu'elle avait servi à enfoncer profondément en moi un argument dont la justesse hélas! ne laissait rien à répondre, et me frappait pour la première fois cependant. — Si toi ou moi nous étions hostiles à ce dénouement, nous aurions été de singuliers parents, d'admettre ainsi dans notre intimité un jeune homme de l'âge de Frasnoy. Que dire? n'était-ce pas évident?

La solennité même de la situation me sauva. Elle suffisait pour justifier mon trouble, et il ne songea pas à lui soupçonner une autre cause. Le silence ne s'éternisa pas d'ailleurs. Il me parla cœur à cœur, me dit que ses renseignements étaient pris depuis longtemps sur le compte de M. Frasnoy, précisément en vue de l'éventualité qui se produisait. Il avait été d'abord un peu surpris que je ne lui parlasse pas de la possibilité de ce mariage, ainsi que la pensée m'en était infailliblement venue; mais, en y réfléchissant, il s'était expliqué ma réserve, et il l'approuvait. Car ce sont choses qu'il convient, selon lui, d'abandonner à l'initiative individuelles des intéressés, en se gardant, par-dessus tout, d'influencer leur décision. C'était cette considération qui l'avait lui-même retenu de m'entretenir de ses espérances.

Je ne saurais rapporter tout ce qui fut échangé entre nous dans cette soirée, mon journal entier ne suffirait pas; mais, je puis le dire en toute sécurité de conscience, nous étions tous les deux bien heureux.

En vérité, je rougis d'avoir, de temps en temps, pensé à ce malheureux livre et à mon mouvement oratoire perdu sans ressource, mais la vérité est que j'y songeai à plusieurs reprises, en me repêchant, avec désespoir, qu'étant donnée, la voie où notre conversation était engagée, il n'y avait pas apparence que je parvinsse à m'en rendre maîtresse et à la diriger sur le point qui m'intéressait.

Le volume était là cependant, entre nous deux, aussi près de lui que de moi, j'aurais donné beaucoup pour qu'il l'aperçût. Le moment d'après, je tremblais que son regard ne s'arrêtât sur sa reliure rouge qui me brûlait les yeux; et si, d'un geste, j'avais pu le faire disparaître, je n'y aurais pas manqué.

Quel enfantillage! Ce n'est que trop vrai; mais derrière, n'y a-t-il pas quelque chose de sérieux? Car, enfin, je ne puis le conserver toujours. Puisque je ne l'ai pas rendu le jour même où je l'ai découvert, puisque je l'ai conservé, force m'est bien, en le restituant, si ce n'est aujourd'hui, demain, ou à telle échéance qu'il me plaira, de justifier ce retard. Dirai-je que j'ignorais qu'il fût chez moi? En admettant que je sois capable de m'abaisser jusqu'à déguiser la vérité, qu'y gagnerai-je? Rien, et c'est ce qui me dépîte. Ce serait puéril de me le dissimuler, s'il ne l'a pas vu ce soir c'est qu'il n'a pas voulu et alors... Je n'ose plonger plus avant dans mon raisonnement, ma tête se perd, j'ai comme un vertige...

50 avril 187 .

... J'avais encore le droit de suivre son exemple; et de l'aller placer chez lui subrepticement, comme il l'a mis chez moi. Serait-ce digne ou même honnête? Je suis honteuse de l'importance que cette minuscule préoccupation a soudain prise dans ma vie, surtout au milieu de circonstances aussi graves. Je ne le comprends ni ne me l'explique. Eh quoi! suis-je coupable? ai-je un seul reproche à m'adresser? Qui me retient donc? Pourquoi n'avouerai-je pas que j'ai relu *la Crise*, s'il me le demande?... J'irai lui reporter le volume, et je le lui remettrai en mains propres. J'ai eu envie de le faire, le jour où je l'ai trouvé, si j'avais suivi cette inspiration, je serais aujourd'hui délivrée d'un grand souci; ce qui tendrait à prouver que le premier mouvement était le bon.

Que cette sotte affaire ne me fasse pas oublier qu'un intérêt beaucoup plus sérieux est en jeu. Dès ce matin, j'ai envoyé un mot à M. Frasnoy. Je ne me suis pas compromise, j'ai simplement dit qu'il pouvait revenir continuer le médaillon. Il n'a pas à se plaindre, nous n'avons pas prolongé son inquiétude. En moins de vingt-quatre heures, voilà un mariage conclu, ou à peu près. Ceci soit dit sous réserves expresses de la décision de Rachel. Mais, à ce sujet, j'ai peu d'appréhensions; mes yeux sont dessillés maintenant. Le souvenir des larmes qu'a coûtées à la pauvre enfant l'accident de saint Joseph, et de l'inspiration subite de se consacrer aux malades et aux blessés sur les champs de bataille, nous a suscités hier au soir, dans notre causerie à Jean et à moi, des réflexions qui paraissent concluantes.

Toutefois, M. Frasnoy n'a que notre autorisation tacite. C'est ce dont il a été averti quand, sans perdre une minute, il est accouru me remercier. Nous entendons borner notre intervention à ne pas nous opposer à la réalisation de ses désirs, pourvu qu'il obtienne l'agrément de notre fille ; mais il n'a aucun aide à attendre de nous pour cela. Rachel est libre, absolument libre. Notre impartialité nous imposait le devoir de le prévenir, par exemple, qu'il aurait un obstacle à surmonter. Nous l'avons loyalement averti qu'elle avait manifesté, il y a peu de jours, l'idée d'entrer en religion.

Il n'a pas été dupe de cette neutralité. En existe-t-il de sincère en pareil cas ? Je ne le crois pas. Pourquoi, cependant, lui qui causait et qui riait de si bon cœur cet hiver avec Rachel, a-t-il peur tout à coup ? Il tremblait, c'était assez visible pour qu'il s'épargnât de l'avouer, en entrant dans le salon où les séances ont lieu. J'ai pris place dans mon fauteuil, comme si je devais assister à la pose. Rachel, qui ne sait rien, était gaie, souriante. Au bout d'un petit quart d'heure, je me suis levée tout doucement, et je suis partie, afin de leur permettre de causer. Jean est à son tour, il y a une heure de cela. Peut-être serait-il à propos d'aller voir où ils en sont. J'ai essayé de tromper mon impatience et de calmer mon agitation en écrivant un peu ; la vérité est que je suis tout émue. Tant pis, au risque de les déranger, je vais rejoindre ma fille... c'est mon devoir...

30 avril 187..

J'avais redouté que ma disparition tout à fait insolite n'éveillât l'attention de Rachel et ne troublât la chère petite. Il n'est pas d'usage, en effet, qu'une mère laisse ainsi sa fille seule avec un jeune homme. A mon retour, il ne m'a pas semblé qu'elle eût remarqué cette absence ; le temps sans doute ne lui a pas paru long. J'ai vu, au reste, que je ne les troublais en aucune façon. Rachel, qui parlait à ce moment, ne s'est pas même interrompue. Elle a continué le récit qu'elle avait commencé, savoir, celui de ses impressions sur la lecture d'*Ivanhoé*, à laquelle elle vient de se livrer avec mon autorisation. M. Frasnoy l'écoutait en silence. Il était si bien *empoigné*, comme dit Jean, que les yeux fixés sur elle, il la regardait sans bouger. Je laisse à penser si le médaillon avançait.

Voilà donc où ils en sont. Qu'importe ce qu'ils disent, ils ne s'en occupent guère ; mais ce dont ils ne perdent ni une note ni une parole, c'est l'adorable chanson qui se chante en eux-mêmes !

J'ai eu pitié d'eux. Le médaillon ne paraissant pas favorable à ce que M. Frasnoy avait à dire à Rachel, je les ai envoyés dans le parc, se mettre d'accord, si cela se peut. Il a été sensible à mon procédé ; car, en partant, sa main a cherché la mienne. Et je me retrouve encore assise devant mon bureau, n'ayant rien découvert de mieux, pour abrégér les heures, que d'écrire ce qui se passe.

J'en étais là, lorsque j'ai entendu frapper à ma porte un coup solennel, plus solennelle encore était miss Wood, qui apparut dès que j'eus répondu : Entrez ! L'excellente demoiselle était aussi scandalisée que sa dignité le comporte.

— Dois-je croire, dit-elle, que tout est renversé, et que le règlement auquel vous avez bien voulu donner votre approbation a cessé d'être en vigueur. Il porte que la leçon d'anglais aura lieu à trois heures ; il en est cinq, et miss Rachel n'a pas encore paru. Je ne pense pas que ce soit le médaillon (miss Wood prononce *mé-déyonne* avec une expression de rancune impossible à rendre) qui soit cause de ce retard, car je viens d'apercevoir miss Rachel dans le parc, et il m'a semblé qu'elle n'était pas seule.

J'ai consolé et calmé miss Wood ; mais il a fallu commettre encore un mensonge, et l'assurer que son élève avait une migraine affreuse...

1^{er} mai 187..

..... Une idée m'est venue hier après le départ de miss Wood ; et, de peur d'arriver à l'écartier comme mauvaise en la discutant, je l'ai saisie au passage sans réfléchir. Profitant de ce que j'étais seule, puisque Rachel et M. Frasnoy se promenaient toujours, j'ai pris le volume d'Octave Feuillet et je suis montée chez Jean, qui était dans son atelier.

Le sournois ne tournait pas. Debout en face de sa fenêtre fermée, il examinait attentivement, quoi ? Ce ne pouvait être les rideaux, qui étaient baissés. Il se retourna au bruit de la porte, et accourut à moi le sourire aux lèvres. J'étais un peu intimidée, mais j'avais pris mon grand courage.

— Jean, lui dis-je, voici ton livre.

— Il le prit et, sans prêter aucune attention à ce que je disais, m'attira près de la fenêtre.

— C'est le livre que tu avais oublié, tu sais...

— Chérie, me dit-il sans m'écouter davantage, viens et regarde.

Moi, je suis entêtée; je tenais à ne pas paraître escamoter ma restitution, mais j'étais rouge, embarrassée. Je voulus reparler du volume. Pour me fermer la bouche, il m'embrassa.

— Encore une fois, regarde, répéta-t-il.

En même temps il souleva avec précaution un petit coin du rideau, et il me montra Rachel et M. Frasnoy qui marchaient côte à côte. Ils étaient dans une allée couverte et pouvaient se croire bien seuls. De fait, sans la position de la fenêtre de l'atelier de Jean, qui est à l'angle du pavillon et prend l'allée en enfilade, il eût été impossible de les voir. Chacun d'eux, une marguerite à la main, enlevait les pétales un à un, et l'opération terminée ils recommençaient. La manière dont ils se souriaient l'un à l'autre me prouva péremptoirement que la vocation de Rachel s'était modifiée.

— Depuis un quart d'heure je les admire, me dit Jean ravi; je ne connais pas de spectacle qui m'ait jamais causé autant d'émotion délicieuse et de plaisir. Ils s'aiment, chère femme! Espérons que la réalisation des radieuses promesses qu'ils échangent en ce moment ne leur fera pas plus défaut qu'à nous, quand leur amour touchera, comme le nôtre, à l'aube du soir! En conscience, continuait-il, ses yeux dans mes yeux, je ne puis rien souhaiter de mieux à Frasnoy que d'avoir une femme qui ressemble à la mère de Rachel!

Moi, j'ai ajouté, et je le pense, qu'il ne m'est pas possible de souhaiter à Rachel autre chose, si ce n'est d'avoir un mari qui ressemble à son père!...

G. DE PARSEVAL.

Bourg, mai 1875.

L'ALMA

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE¹

I. Description géographique et situation militaire de la Crimée au mois de septembre 1854. — II. Débarquement des alliés. — III. Premiers projets pour l'attaque de Sébastopol. — IV. Bataille de l'Alma.

I

La Crimée, la Chersonèse taurique des anciens, la Tauride de Catherine II, est une grande presqu'île qui aurait la forme d'un tétragone à peu près régulier, si l'angle oriental ne s'allongeait pas démesurément comme pour rejoindre, par delà le détroit de Kertch, le prolongement occidental du Caucase. Elle est baignée au nord-est par la mer d'Azof, sur les trois autres faces par la mer Noire. L'isthme de Pérékop la rattache au continent ; l'idée qui était venue d'abord aux alliés de l'occuper et de le couper semblait bien simple et n'était pas pratique. La baie de Pérékop a si peu de fond que les moindres bâtiments de flottille resteraient engravés à grande distance du rivage ; en outre, l'isthme est absolument dépourvu d'eau potable. Ajoutons, ce qui paraît d'abord un paradoxe, qu'il n'est pas l'unique voie de communication par terre entre la Russie et la Crimée. L'étroit et long ruban de sable qui, sous le nom de flèche d'Arabat, sépare au nord-est la mer d'Azof de l'espèce de lagune appelée Sivache ou mer Putride, atteint presque le continent, puisque le détroit de Ghénitchesk, qui est entre-deux, n'a pas beaucoup plus de cent mètres de large et n'en a pas cinq de pro-

¹ Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1875.

fondeur ; on le traverse si facilement en bac ou en bateau que c'est la route la plus suivie de la terre ferme à Kertch ou à Théodosie. Plus à l'ouest, dans le Sivache même, le pont de Tschongar relie d'une façon permanente la presqu'île de ce nom avec la Crimée ; sur d'autres points de la lagune il serait possible d'établir, au besoin, de semblables passages.

Quand on regarde une carte de Crimée bien faite, on est d'abord porté à la croire inachevée ; le travail de la gravure, chargé dans la partie méridionale, n'est plus qu'au trait dans le reste. C'est pour cela même que la carte est exacte ; le sud, pays de montagne, est à peine le tiers de la presqu'île ; au delà s'étend d'une mer à l'autre la steppe vaste et plane. La Crimée montagneuse est un terrain de soulèvement, dont le dessin montre trois grandes lignes — le voisinage de la mer d'où il est sorti autoriserait presque à dire trois lames — à peu près parallèles, échelonnées du sud-ouest au nord-est. Ces trois lignes ou lames, dont la plus méridionale est de beaucoup la plus importante, ont un caractère commun ; du côté du sud se dressent des escarpements abrupts, une paroi presque verticale, avec des déchirures, des failles qui ont formé des gorges étroites et profondes. Une troupe qui s'y engagerait, au-dessous de l'ennemi posté sur les crêtes, n'en sortirait plus. Les sommets ne sont pas déchiquetés, dentelés en *sierra* ; ce sont, au contraire, des plateaux étagés, plus ou moins larges, qui donnent à ces montagnes tronquées une physionomie spéciale. Le plus remarquable est celui qui arase le Tschatir-dag, à 4,560 mètres au-dessus de la mer. Du côté du nord, les versants sont inclinés doucement, avec des ramifications allongées et de nombreux vallons qui descendent aux grandes vallées longitudinales ou qui vont, au delà de la troisième ligne, se fondre insensiblement dans la steppe.

Toute cette région est bien arrosée. Une seule rivière un peu considérable, le Salghir, coule au nord-est, et se jette dans la mer Putride ; toutes les autres vont à l'ouest. Ce sont, à partir du sud, la Tchernaiâ, *la rivière noire*, dont les eaux se perdent dans la baie profonde qui sert de rade à Sébastopol, le Belbeck, la Katcha, l'Alma et le Boulganak, un ruisseau qu'on ne nommerait pas si les alliés ne l'avaient pas trouvé sur leur route au mois de septembre 1854 ; il a un homonyme, d'une importance quelque peu supérieure à la sienne, mais qui appartient au même versant que le Salghir. Dans ces conditions, baignée d'eaux courantes, abritée des vents du nord et du sud, la Crimée méridionale est un pays aussi fécond et riche qu'il est pittoresque. Des forêts magnifiques couronnent les hauteurs ; dans les vallées croissent en abondance les légumes et les fruits ; c'est une suite de jardins qui se

succèdent à perte de vue. Il n'y a de culture un peu grande que celle de la vigne dont le raisin produit un vin très-estimé.

De ce paysage riant et varié si nous débouchons dans la steppe, la description ne sera pas longue à faire : une vaste plaine nue, verdoyante au printemps, sèche en été, un peu reverdie en automne et, l'hiver, ensevelie sous la neige. Les Tatars qui l'habitent sont de même race que les gens du pays montagneux ; mais les derniers sont devenus cultivateurs, jardiniers ou vigneron, tandis que les autres sont demeurés pasteurs, sans être toutefois nomades. On aperçoit de loin en loin leurs *aouls*, sorte de hameaux, ou plutôt groupes de huttes disséminés sur la surface de la steppe, petites associations d'hommes qui ne forment le plus souvent qu'une famille, dont le bétail est la seule richesse et dont un puits est toujours le centre. Dans la steppe comme dans la montagne, les Tatars sont d'humeur tranquille et douce, musulmans sans fanatisme, dociles sous la domination russe, probes et travailleurs. Ils étaient, au moment de la guerre, au nombre de 257,000 sur une population totale de 430,000 âmes, qui se composait pour le surplus de Turcs, mêlés avec eux dans la montagne, de Bulgares, d'Arméniens, de Juifs en grand nombre, de quelques Allemands et de Russes.

Il ne faut pas chercher de villes dans la steppe, à peine en faut-il chercher dans la Crimée tout entière. Il n'y en a que trois dans l'intérieur : Simféropol, qui est le chef-lieu administratif de la presqu'île, Baktchisarai et Karasoubazar. Six sont maritimes : à l'ouest, Eupatoria, sur la baie de Kalamita ; au sud-ouest, Sébastopol et Balaklava ; au sud-est, Théodosie ou Kaffa, Kertch et Ienikalé. Pour faire communiquer ces villes entre elles et avec le continent, les routes, en 1853, étaient peu nombreuses, mal faites, mal entretenues, poudreuses en été, défoncées, presque impraticables en hiver. L'artère principale d'une bien petite circulation était la route de Pérékop à Simféropol, point central d'où rayonnaient la voie d'Eupatoria, la voie de Sébastopol et de Balaklava par Baktchisarai, celle de Théodosie et de Kertch par Karasoubazar. Il y avait, en outre, le chemin du pont de Tschongar à Simféropol et celui dont on a parlé, de Ghénitchesk à Kertch par la flèche d'Arabat. La seule route vraiment digne de ce titre était celle que le prince Voronzof avait fait construire et qui portait son nom ; de Simféropol elle se dirigeait d'abord au sud-est sur Alouschta, puis elle tournait au sud-ouest, suivait le bord de la mer dans l'un des plus beaux pays du monde, inclinait ensuite au nord-ouest et, par la riante vallée de Baïdar, finissait par atteindre Sébastopol. Son parcours était de quarante-et-une lieues, tandis qu'entre Sébastopol et

Simféropol on n'en comptait pas plus de dix-huit par la voie directe; cependant, grâce à la solidité de sa construction, elle était de beaucoup préférable.

Telle était la Crimée en 1853; elle n'avait jusqu'alors guère eu de place dans les soucis militaires du gouvernement russe. Sébastopol appartenant à la marine, la presque île figurait à peine sur les états de répartition des troupes de terre; mais le moment était venu, pour l'administration de la guerre et pour l'état-major, de s'en préoccuper davantage.

En examinant la constitution des forces actives dont pouvait disposer le tsar, on voit qu'elles étaient composées sommairement de la manière suivante : 1° la garde impériale, comprenant trois divisions d'infanterie et trois de cavalerie; 2° un corps de grenadiers en trois divisions d'infanterie, avec une division de cavalerie légère; 3° six corps d'infanterie de ligne, formés de trois divisions et accompagnés chacun, comme les grenadiers, d'une division de cavalerie légère; 4° deux corps de cavalerie de réserve en six divisions. On peut négliger les corps spéciaux du Caucase, d'Orenbourg et de Sibérie. Chaque division d'infanterie comprenait deux brigades, chaque brigade deux régiments. Dans la garde et les grenadiers, les régiments n'avaient que trois bataillons; ils en avaient quatre dans l'infanterie de ligne; l'effectif de guerre du bataillon était de mille hommes en quatre compagnies. Un seul régiment de ligne au complet était donc au moins l'équivalent d'une brigade française ou même d'une division anglaise. Il eût dépassé l'une et l'autre de beaucoup si aux quatre bataillons actifs avaient été ajoutés les deux bataillons de réserve et de dépôt, composés d'hommes ayant tous passé par le service; mais l'usage était d'embrigader entre eux ces 5^{es} et ces 6^{es} bataillons, et d'en former dans chaque corps deux divisions de réserve. A toutes les troupes régulières énumérées jusqu'ici ajoutons les irrégulières : les cosaques à pied, formés en bataillons; les cosaques à cheval, formés en régiments dans lesquels la *sotnia* (centaine) tenait la place de l'escadron; enfin, des milices, chargées de la garde intérieure de l'empire, et dont l'emploi en Crimée, à la bataille de Traktir, révéla pour la première fois aux observateurs attentifs l'épuisement des forces russes.

En 1853, la garde et la ligne avaient été mises sur le pied de guerre, les réserves rappelées et organisées, les batteries d'artillerie de campagne portées de huit bouches à feu à douze. En 1854, au printemps, l'effectif général des troupes actives dépassait 900,000 hommes, l'effectif disponible 700,000; il est vrai qu'ils étaient répandus, depuis le golfe de Bothnie jusqu'à la mer Caspienne, sur une ligne de 2,000 kilomètres : 207,000 hommes en

Finlande, autour de Saint-Pétersbourg et le long de la côte Baltique jusqu'à la frontière de Prusse ; 140,000 en Pologne ; 180,000 en Bessarabie et sur le Danube ; 52,000 près d'Odessa et de Nicolaïef ; 39,000 en Crimée ; 46,000 entre le Don et le Caucase ; 55,000 sur la frontière de la Turquie d'Asie.

Au mois de septembre 1854, il y avait en Crimée 51,000 hommes de troupes de terre, soit 12,000 au delà de ce qu'indique l'énumération précédente, mais ces troupes étaient réparties sous deux commandements distincts. Le général Khomoutof, chargé de défendre la partie orientale de la presqu'île et le bassin de la mer d'Azof, avait un peu plus de 12,000 hommes à Théodosie et à Kertch. L'armée qui avait pour mission la défense de la partie occidentale et spécialement de Sébastopol, sous les ordres du prince Menchikof, se composait de 53,000 hommes d'infanterie en 42 bataillons, de 2,700 chevaux de cavalerie régulière, de 1,200 cosaques et de 1,700 artilleurs avec 88 pièces de campagne. De cet ensemble était détaché en observation, entre la Katcha et l'Alma, un corps formé de huit bataillons, d'autant d'escadrons, de 32 bouches à feu, et de six sotnias de cosaques pour le service des avant-postes. Le gros des troupes de terre était cantonné aux environs de Sébastopol ou dans la place même, à qui les événements avaient, par surcroît, assuré le concours efficace de 18 ou 19,000 excellents marins, fusiliers et canonniers des équipages de la flotte.

Si l'on rapproche de l'effectif général de 700,000 hommes l'effectif particulier de ces 50,000 soldats affectés à la défense de la Crimée, il est évident que le gouvernement russe n'avait pas d'abord pour elle des inquiétudes bien graves, puisqu'il y avait envoyé seulement un quatorzième de ses forces. Au lieu d'éveiller ses alarmes, les indiscretions de la presse anglaise l'avaient rassuré ; persuadé qu'on voulait lui donner le change, il croyait Odessa menacé beaucoup plus que Sébastopol. Un peu plus soucieux, le prince Menchikof ne laissait pas d'avoir et d'exprimer la conviction que l'ennemi n'entreprendrait en Crimée rien de sérieux ni de décisif dans le courant de cette année 1854. Telle était la disposition de son esprit, lorsqu'il vit apparaître dans les eaux de Sébastopol, le 10 septembre, quatre bâtiments aux couleurs d'Angleterre et de France ; il ne s'en émut guère, ayant vu dans les mêmes eaux, six semaines auparavant, le 26 juillet, douze vaisseaux de ligne anglais et français à la fois. Le 13, il devint plus attentif, à l'aspect d'un épais nuage de fumée qui chargeait l'horizon, comme s'il y eût eu, au-dessous de la ligne d'eau, un nombre considérable de navires à vapeur. Bientôt après, le télégraphe du cap Loukoul envoyait coup sur coup des nouvelles ; de quelques voiles qu'il

signalait vers midi, il passait, vers six heures, la centaine; enfin accourait un cosaque, chargé d'annoncer au prince une telle multitude de bâtiments ennemis qu'il était impossible d'en supputer le nombre.

II

Les flottes alliées, afin de ne se point désunir, s'étaient vues forcées de régler leur allure sur la marche du convoi lourdement chargé. Pendant cette traversée lente, l'armée française avait failli perdre son général en chef. La Crimée, la terre promise qu'il appelait de tous ses vœux, le maréchal de Saint-Arnauld avait pensé ne pouvoir pas l'atteindre. Sa santé, depuis bien des années mauvaise, avait empiré sous le coup des émotions et des fatigues de toute sorte qui accablaient son corps et son âme. Il souffrait cruellement d'une affection de l'aorte, et les douleurs qui lui déchiraient la poitrine étaient devenues, dans les derniers temps, intolérables. Dans sa lutte contre le choléra, contre l'incendie, contre les mille difficultés politiques et militaires qui l'assiégeaient, il avait épuisé le peu qui lui restait d'énergie physique. La tête inclinée, le visage amaigri, les traits altérés, trahissaient la violence et les progrès du mal. Depuis qu'il avait pris la mer, l'esprit moins occupé, moins tendu, ne soutenait plus aussi fortement le corps. « Depuis le 6, écrivait-il le 10 septembre, je n'ai pas quitté mon lit de douleur; c'est que mes souffrances sont devenues plus fréquentes et plus vives, et qu'il s'y est mêlé une espèce de fièvre froide d'un mauvais caractère. » Le 12, après une crise qui avait paru devoir être la dernière, il dicta pour le maréchal Vaillant cette lettre : « Ma situation sous le rapport de la santé est grave. Jusqu'à ce jour j'ai opposé à la maladie dont je suis atteint tous les efforts d'énergie dont je suis capable, et j'ai pu espérer pendant longtemps que j'étais assez habitué à souffrir pour être en mesure d'exercer le commandement sans révéler à tous la violence des crises que je suis condamné à subir, mais cette lutte a épuisé mes forces. J'ai eu la douleur de reconnaître, dans ces derniers temps et surtout dans cette traversée pendant laquelle je me suis vu sur le point de succomber, que le moment approchait où mon courage ne suffirait plus à porter le lourd fardeau d'un commandement qui exige une vigueur que j'ai perdue et que j'espère à peine recouvrer. Ma conscience me fait un devoir de vous exposer cette situation. Je veux espérer que la Providence me permettra de remplir jusqu'au bout la tâche que j'ai entreprise, et que je pourrai conduire jus-

qu'à Sébastopol l'armée avec laquelle je descendrai demain sur la côte de Crimée; mais ce sera là, je le sens, un suprême effort, et je vous prie de demander à l'empereur de vouloir bien me désigner un successeur. »

Tandis qu'il était cloué sur son lit par le mal, une conférence avait eu lieu, le 8, à bord du *Caradoc*, entre les amiraux des deux flottes, lord Raglan et quelques généraux des deux armées; il fallait choisir définitivement le point sur lequel on voulait prendre terre. Une nouvelle reconnaissance de la baie de Kalamita fut jugée nécessaire. Le 10, les généraux Canrobert, de Martimprey, Thiry, Bizot, le contre-amiral Bouet-Willaumez, chef d'état-major du vice-amiral Hamelin, les colonels Trochu et Lebœuf, étaient réunis sur le *Primauguet*; lord Raglan, accompagné des généraux sir John Burgoyne et sir George Brown, se tenait sur le pont du *Caradoc*; le *Simpson* et le vaisseau l'*Agamemnon*, monté par le contre-amiral sir Edmund Lyons, commandant en second de la flotte anglaise, faisaient escorte à la reconnaissance. C'étaient les quatre bâtiments dont l'apparition n'avait pas alarmé d'abord le prince Menchikof.

La côte fut reconnue lentement, à courte distance, depuis la pointe de Chersonèse au sud, jusqu'aux parages d'Eupatoria dans le nord. On vit distinctement les campements russes sur les hautes terres, au midi de Sébastopol, puis plus loin, aux embouchures de la Katcha et de l'Alma. Entre ce dernier cours d'eau et Eupatoria, l'attention des Anglais se porta particulièrement vers une plage indiquée sur leurs cartes par le 45° parallèle, au point nommé Old-fort, près des ruines d'un ancien fort génois. Eupatoria se montrait sans aucune défense; il parut aussi facile qu'important de l'occuper. Le 11, la reconnaissance ayant rejoint les flottes qui avaient mouillé à l'ouest du cap Tarkhan, les résultats en furent discutés à bord du *Caradoc*. D'après un projet, sinon conçu, du moins agréé par l'empereur Napoléon III, et transmis avec recommandation au maréchal de Saint-Arnaud, les armées auraient dû débarquer dans le sud-est de la presqu'île, à Théodosie, occuper par un détachement Kertch et Ienikalé, et se rabattre à l'ouest sur Sébastopol, à travers la région montagneuse, par Karasoubazar, Simféropol et Baktchisarai. C'eût été tout de suite entreprendre une longue et hasardeuse campagne, dans un terrain difficile, complètement inconnu, et surtout beaucoup trop loin de l'objectif essentiel, qui était Sébastopol. Ce projet fut d'abord écarté; l'opinion du maréchal de Saint-Arnaud, qu'on savait être pour un débarquement à la Katcha, fut présentée ensuite et soutenue par les commissaires français; mais les Anglais objectèrent qu'en présence des Russes qui s'y attendaient, une opération, déjà embarrassée d'elle-même, exécutée en outre de vive

force, pourrait être compromise, tandis qu'à Old-fort il n'y avait rien de semblable à prévoir. C'étaient assurément de bonnes raisons, sérieuses et solides; présent, le maréchal de Saint-Arnaud s'y serait rendu sans doute : l'approbation de lord Raglan les fit prévaloir. Une autre opinion, qu'il importe de noter, s'était produite avec l'autorité considérable du général Bizot et de sir John Burgoyne; la voici, telle que la donnait, dans une lettre au maréchal Vaillant, le commandant du génie de l'armée française : « Le général Burgoyne pense comme moi qu'on gagnerait beaucoup de temps si l'on pouvait porter l'attaque de Sébastopol sur la ville au sud, en s'emparant de la position dominante qui borde la Tchernaiïa depuis Inkermann jusqu'à [la pointe de] Chersonèse. Nous verrons cela quand nous serons établis sur le plateau de Belbeck. »

Le débarquement avait été décidé pour le surlendemain; mais dans la nuit du 12 au 13, une violente bourrasque du nord-ouest mit du désordre parmi le convoi; tandis qu'il se ralliait, les navires armés bornèrent leur action à se montrer devant Eupatoria, qui se rendit à la première sommation. Les alliés y trouvèrent un fort approvisionnement de grains. Dans la soirée, les abords d'Old-fort furent examinés en détail, et des bouées, mouillées au large, jalonnèrent les lignes suivant lesquelles devaient se ranger les divisions des flottés. La plage, parfaitement unie, d'une étendue immense, offrait deux points de débarquement très-distincts, sur des bourrelets de sable limités par la mer, d'une part, et de l'autre par deux lagunes, dont la plus considérable était au nord. Entre ces deux lagunes se prolongeait, sur une longueur de trois ou quatre kilomètres, une falaise haute de quelques mètres seulement; c'était la base d'un plateau qui s'élevait insensiblement vers l'intérieur, champ de tir à souhait pour l'artillerie des flottes. Les emplacements que devait occuper chacune d'elles étaient si nettement, si distinctement indiqués par la nature et la disposition du terrain qu'il ne pouvait y avoir entre elles, pendant l'opération même, ni confusion, ni contestation, ni difficulté, ni plus tard aucune récrimination de bonne foi. Les Anglais devaient prendre pied sur le bourrelet du nord, les Français et les Turcs sur le bourrelet du sud. Le contre-amiral sir Edmund Lyons, pour la flotte anglaise, le contre-amiral Bouet-Willaumez, pour la flotte française, avaient tracé le dispositif du débarquement; chaque commandant de navire était instruit de ce qu'il avait à faire.

Le 14 septembre, à deux heures du matin, le signal d'appareillage était donné; le temps était magnifique, le ciel pur, la mer belle. Les vaisseaux de ligne s'avançaient lentement, remorqués par des frégates ou des corvettes à vapeur; à mesure qu'ils arrivaient sur les

bouées d'embossage, ils laissaient tomber l'ancre et prenaient leur rang de bataille, les remorques se plaçant dans les intervalles ; à sept heures tous étaient rangés à leur poste, les Anglais à gauche, les Français au centre, les Turcs à droite. Les escadres de guerre formaient ainsi quatre lignes, la première à six cents mètres environ de la plage, les autres successivement à deux cents mètres en arrière. Les lignes françaises se suivaient dans l'ordre numérique des divisions d'infanterie qui allaient être débarquées, chacune à son tour. La quatrième ligne, qui portait la quatrième division, ne fit que paraître à la place que lui assignait le plan général ; elle se remit presque aussitôt en colonne, suivie de trois frégates anglaises, pour aller distraire l'attention des Russes par un simulacre de débarquement aux embouchures de l'Alma et de la Katcha. Un peu avant huit heures, un signal du vaisseau amiral *la Ville-de-Paris*, répété sur toute la première ligne, donna l'ordre de mettre les embarcations à la mer. Tandis que les chalands, trainés en remorque par les vaisseaux depuis la veille, venaient accoster le bord qui n'était pas vu de la terre et recevaient l'artillerie de bataille, tandis que les soldats d'infanterie descendaient par groupes dans les canots, les avisos à vapeur, les grandes chaloupes armées de canon s'approchaient de la côte pour flanquer le débarquement sur les deux ailes, précaution excellente, mais qui fut inutile, car on ne vit de tout le jour aucun ennemi paraître. Des fanions de diverses couleurs, plantés par les soins de l'état-major général sur le sable, indiquaient à chaque brigade, à chaque régiment, à chaque bataillon, le point précis où il devait atterrir. A neuf heures, les premiers canots atteignaient la plage ; à midi, toute la première division débarquée s'avancait en ordre au-dessus de la falaise ; à trois heures, la deuxième venait se placer auprès d'elle ; à six heures, la troisième les rejoignait, et l'artillerie avait déjà 59 pièces de campagne prêtes pour le combat. Deux divisions anglaises bivouaquaient sur la gauche. Le soleil, déclinant à l'horizon, éclairait d'une lumière empourprée un spectacle admirable ; d'un côté, sur ce plateau la veille morne et désert, l'activité d'une vie nouvelle, tous ces hommes aux uniformes variés, aux armes étincelantes, alertes, joyeux, s'installant gaiement pour le bivouac, les tentes dressées, les feux qui s'allumaient, et plus loin, vers l'orient assombri, les grand-gardes qui s'en allaient tendre, pour la sécurité de tous, le réseau des avant-postes et la chaîne des sentinelles ; de l'autre côté, les innombrables navires dessinant sur les ondulations miroitantes de la mer la silhouette de leurs flancs noirs, et sur le fond rouge du ciel la fine dentelle de leur mâture et de leurs agrès ; enfin, pour achever la mise en scène, l'accompagnement lointain du canon qu'on entendait

gronder depuis le milieu du jour. C'était la démonstration que la quatrième division française avait d'abord faite à l'embouchure de l'Alma et qu'elle prolongeait devant la Katcha ; à la nuit tombante, elle vint reprendre sa place au mouillage d'Old-fort. Le vent s'était élevé ; dans la nuit, un orage éclata ; les soldats français, sous leurs tentes-abris, se tinrent à peu près à couvert, tandis que les Anglais, qui n'avaient pas encore leurs grandes tentes, souffrirent beaucoup de la tempête.

Le 15, au point du jour, la houle était si forte que le débarquement des trois dernières divisions anglaises, de la quatrième division française et des Turcs ne se fit pas sans difficulté ; la peine fut plus grande encore pour la mise à terre des chevaux et d'une partie du matériel, l'autre partie devant demeurer provisoirement à bord des navires. L'opération ne fut terminée que le 16 au soir pour les Français ; pour les Anglais, elle ne l'était pas encore. Le 17, on mit à leur disposition des chalands ; cependant, malgré cette assistance, ils ne se trouvèrent prêts à marcher que dans la soirée du 18.

En touchant la terre de Crimée, le maréchal de Saint-Arnaud avait repris des forces ; le 14, il était resté six heures à cheval, visitant les bivouacs, s'assurant que les grand'gardes étaient bien placées, les petits postes dûment répartis, les sentinelles avancées à bonne distance. Il était impatient de voir l'ennemi ou d'en avoir au moins des nouvelles. Le 15, des spahis de son escorte, en reconnaissance à cinq ou six kilomètres, avaient surpris dans un village et ramené douze soldats russes avec un sergent ; il voulut les interroger lui-même. Pour le ravitaillement de l'armée, sinon pour le combat, les Tatars pouvaient être de précieux auxiliaires, à condition qu'on les traitât bien, qu'on respectât leurs aouls, leurs familles, leurs troupeaux ; malheureusement, entraînés par les pires habitudes d'Afrique, et persuadés qu'en terre ennemie tout était de bonne prise, des zouaves avaient commis des actes de pillage et de violence dans un de ces aouls ; un autre jour, des troupeaux étaient enlevés. Résolu à protéger les gens du pays et à maintenir une stricte discipline, le maréchal réprouva, par une flétrissure publique, « les instincts pillards de certains soldats, » et commanda de faire une rigoureuse punition des coupables.

Enfin, dans les deux armées, les ordres de départ purent être donnés pour le 19 septembre. Eupatoria restait gardée, sous le commandement supérieur du chef d'escadron d'état-major Osmont, par deux compagnies d'infanterie de marine, auxquelles pouvaient se joindre, au besoin, des matelots débarqués du vaisseau *l'Iéna*, laissé en station sur la rade avec un navire anglais. Aux environs d'Old-fort devaient demeurer provisoirement un détachement de la

quatrième division d'infanterie britannique et un régiment de cavalerie légère, sous les ordres du brigadier-général Torrens. Le 19, à sept heures du matin, tous les autres bivouacs furent levés, et les deux armées commencèrent leur première étape dans la direction de Sébastopol.

III

En France, contrairement à l'opinion générale, qui naïvement s'imaginait alors, qui s'imagine peut-être encore, plus étrangement aujourd'hui, qu'avec Sébastopol pris d'emblée tombait tout d'un coup la puissance russe, que tout était d'abord fait et la paix à l'instant conquise, le gouvernement pensait avec plus de sagesse que la prise de Sébastopol, aussi hâtive, ne pouvait être que le premier épisode d'une grande lutte.

Entre Sébastopol menacé au mois de septembre 1854 et Sébastopol pris au mois de septembre 1855, il y a eu les forces vives de la Russie, ses ressources financières, ses réserves de toute sorte attirées en Crimée durant une année tout entière, soutirées, qu'on nous passe l'expression, par un drainage incessant, du nord lointain à l'extrême sud de l'empire; il y a eu des milliers et des milliers d'hommes épuisés par de longues étapes sur de mauvaises routes, semant par les chemins les malades et les morts, arrivant enfin, les vêtements en lambeaux, affaiblis de nombre et d'énergie vitale, dans une place bouleversée par un feu d'enfer, mieux pourvue de boulets que de pain, riche de ce qui peut tuer, manquant de ce qui fait vivre, tandis que de Portsmouth, de Toulon et de Marseille, amenés sans fatigue, pour ainsi dire à pied d'œuvre, les adversaires n'avaient qu'un pas à faire de Balaklava ou de Kamiesch aux tranchées, entre des rangées de magasins remplis de vêtements et de subsistances. Est-ce à dire que les Anglais et les Français n'aient pas perdu bien des hommes et souffert beaucoup? Non pas certes; mais dans cette lutte glorieuse pour tous, les Russes ont fait plus de pertes et souffert davantage. Au mois de septembre 1854, ils n'avaient encore rien perdu ni souffert; c'est pourquoi le gouvernement français ne voyait pas, comme le public, tout achevé par la prise éventuelle de Sébastopol.

Le 14 septembre, le jour même où les armées alliées débarquaient sur la plage d'Old-fort, le maréchal Vaillant écrivait de Paris au maréchal de Saint-Arnaud : « La grande entreprise qui s'exécute en ce moment sous votre haute direction et votre com-

mandement absorbe toutes nos pensées, et c'est avec une anxiété extrême que nous en attendons les premières nouvelles. Supposons nos espérances réalisées et cet immense succès obtenu, il faut penser à ce que vous devrez faire. L'empereur m'ordonne de vous dire qu'en admettant Sébastopol en votre pouvoir, il y aura lieu de le fortifier le mieux possible du côté de terre, d'y placer une excellente garnison bien choisie, munie de tout, de *faire hiverner nos flottes* dans ce beau port, et de faire prendre au surplus de votre armée des cantonnements ou plutôt des camps retranchés dans la partie méridionale de la Crimée. Il me semble difficile, si vous battez solidement les Russes, que vous ne vous laissiez pas aller à occuper Simféropol, nœud des communications principales de toute cette grande presqu'île. Il y a, en arrière de Pérékop, un ensemble de lacs qui vous permettra aussi, si les Turcs occupent et défendent cette partie, de faire un retranchement continu à travers l'isthme. Je vous ai dit souvent que ce n'étaient ni des ordres, ni des instructions, ni même de simples conseils que vous portent mes lettres; ce sont mes appréciations, rien de plus. Je ne puis avoir l'intention de diriger à distance pareille; je fais ce que vous feriez à ma place, je vous explique comment je comprends les choses, comment je les vois : vous êtes sur les lieux mêmes, et par conséquent vous devez les juger avec bien plus de netteté. L'empereur pense, et c'est également mon avis, qu'il faut que vous fassiez choisir, à proximité de Constantinople et le plus près possible de cette ville, un lieu de dépôt salubre où l'on établira, dans les meilleures conditions de santé et de bien-être, tous les renforts qui vous seront envoyés de France ou d'Algérie, car cette guerre peut être longue. Si vous prenez Sébastopol, il vous sera vigoureusement disputé au printemps; si vous le manquez cette fois-ci, il faudra le prendre au mois de mai prochain. Dans tous les cas, une occupation de la Crimée par les alliés ne sera acceptée par la Russie que de guerre lasse et après les plus grands sacrifices. Il faut donc nous attendre à tout et ne nous faire aucune illusion sur l'étendue des sacrifices auxquels nous devons nous résigner nous-mêmes. Dans cet ordre d'idées, un lieu de dépôt établi près de Constantinople, où le général en chef pourra puiser à volonté et que la vapeur mettra pour ainsi dire sous sa main, me paraît une excellente idée. Donnez donc des ordres sur-le-champ pour qu'elle se réalise le plus tôt possible. Mon intention est non-seulement d'avoir un dépôt pour les troupes, mais d'établir dans la même localité un dépôt pour les réserves de l'habillement, des subsistances, des hôpitaux, des poudres, des outils, du campement, etc. D'après les ordres de Sa Majesté, aussitôt que le corps expéditionnaire de la Baltique sera revenu en France, le

ministre de la marine enverra sept ou huit cents hommes d'infanterie de marine au Pirée, et Mayran vous arrivera avec sa brigade, malheureusement bien éprouvée par le choléra et toutes les maladies qui accompagnent ce triste fléau. J'ai été heureux d'avoir un homme comme Mayran au Pirée. On m'avait dit de lui beaucoup de bien, et c'est pour cela que je lui avais confié cette mission délicate : Mayran a dépassé ce que j'attendais de lui. Adieu, mon cher maréchal, mes vœux vous accompagnent. Soyez heureux ! »

En désaccord avec l'opinion, mais seulement sur les suites probables de la prise de Sébastopol, l'empereur, le ministre de la guerre, le maréchal de Saint-Arnaud ne mettaient pas plus que le public en doute que Sébastopol ne fût bientôt pris. Il est donc intéressant de connaître à cet égard les plans tracés par le général en chef de l'armée française pour y réussir. Sans qu'ils fussent encore arrêtés dans le détail, voici quelles en étaient à peu près les grandes lignes. Après une vive canonnade des escadres contre les batteries extérieures de la rade, les troupes de terre devaient attaquer sur le plateau de Belbeck le fort du Nord que l'on confondait, tant on était mal renseigné, avec le fort Constantin situé à l'entrée de la passe ; puis, cet ouvrage dominant une fois occupé, prendre à revers les défenses intérieurement construites sur la rive septentrionale de la rade et bombarder la ville étagée sur l'autre rive, tandis que les escadres, en sécurité désormais du côté conquis par les troupes, n'ayant plus à redouter les feux croisés des deux bords, forceraient la passe et viendraient assaillir dans la rade même la flotte russe déjà mise en péril par le feu plongeant des batteries de l'armée. Quoique le succès récent de Bomarsund fût venu justifier jusqu'à un certain point l'action commune des forces militaires et des forces navales contre une place fortifiée, les marins demeuraient frappés de l'impression qu'un sir Charles Napier, un des plus vaillants hommes du monde, avait ressentie devant les fronts de mer et les batteries casematées de Cronstadt, analogues aux fronts et aux batteries de Sébastopol. « Faites sortir la flotte russe, disaient-ils volontiers ; vaisseaux contre vaisseaux, voilà comme il convient de nous battre ; mais opposer à des murailles de pierre nos murailles de bois, recevoir des coups que nous ne pourrions pas efficacement rendre, ce n'est plus être vraiment et simplement brave, c'est faire bruyamment parade d'un héroïsme inutile. » Tel était le langage du vice-amiral Hamelin ; le maréchal de Saint-Arnaud insistait et lui écrivait cette lettre du 31 août, par exemple : « L'occupation de Sébastopol ne pourra être obtenue qu'à la condition que l'action de la flotte et de l'armée sera combinée incessamment. Sous ce rapport, il s'est répandu dans les armées comme dans les flottes une

donnée que je trouve absolument fausse. Les marins par exemple disent : « Nous porterons et débarquerons l'armée ; elle fera son « affaire qui préparera la nôtre, puis nous interviendrons quand il « y aura lieu. » La guerre, mon cher amiral, c'est-à-dire le triomphe ou la défaite, repose bien moins pour une armée sur les efforts matériels qu'elle peut développer que sur la bonne ou mauvaise opinion qu'elle sait inspirer d'elle à ses adversaires. Les grands capitaines expriment cet axiome en disant que les résultats de la guerre dépendent des *effets moraux* ; les soldats moins savants disent que le premier qui a peur est le premier battu. Toute ma théorie de l'invasion de la Crimée, toutes mes espérances de succès reposent sur des considérations de cet ordre. Pour mon compte, je ne crois pas que jamais un appareil militaire semblable au nôtre ait porté avec lui un *effet moral* si considérable. C'est lui qui a déterminé la levée du siège de Silistrie pour laquelle les armées alliées ne pouvaient encore rien matériellement ; c'est lui qui a conduit une division russe [près de Djourdjevo] à céder la rive gauche du Danube à quelques centaines de Turcs derrière lesquels elle a obstinément voulu voir une division anglo-française. Eh bien ! je n'hésite pas à vous dire que cette force incalculable nous échappera ou sera fort affaiblie, si la flotte et l'armée pratiquent le système d'action successive et presque isolée. Je voudrais qu'au moment solennel les côtes de la Crimée présentassent le spectacle saisissant de l'audace, de l'activité redoutable, de la grandeur des moyens dont la France et l'Angleterre réunies sont seules capables. Je pense qu'il serait du plus grand intérêt que, chaque jour, lorsque le vent et la mer le permettraient, une partie des flottes vint canonner les premiers forts et résoudre enfin le problème que j'entends discuter depuis si longtemps de savoir si la solidité de ces murs de pierre répond aux apparences et si le tir efficace peut avoir quelque durée dans ces batteries fermées. Je me résume et vous dis : Le jour où les flottes auront débarqué sur la terre de Crimée les armées, la solidarité qui les unit deviendra plus étroite ; la retraite n'est pas seulement interdite à celles-ci, elle leur est fermée. Cette situation est pleine de périls pour les âmes vulgaires : elle est pleine de grandeur pour les âmes élevées, elle impose à tous des devoirs nouveaux, des sacrifices qui dépassent les proportions ordinaires. Nous élèverons nos facultés et nos résolutions à la hauteur de la tâche. » Subordonné au maréchal, le vice-amiral Hamelin était prêt à recevoir, à faire exécuter ses ordres ; mais le vice-amiral Dundas était indépendant. Quand on lui parlait de l'effet moral, quand on lui disait qu'il serait bon pour la flotte de se faire casser quelques mâts, il répondait froidement qu'il avait ordre de tenir ses vaisseaux toujours prêts à

rembarquer les troupes. Rien n'avait donc été résolu ; c'était l'événement qui devait décider du concours que la marine prêterait à l'armée, quand l'une et l'autre seraient devant Sébastopol. En attendant, allégée de ses gros *impedimenta* par les transports de la marine, l'armée marchait escortée par les bâtiments de combat.

Après avoir levé, dans la matinée du 19 septembre, leur bivouac d'Old-fort, les quatre divisions françaises s'étaient formées, la 1^{re} en tête, la 2^e et la 3^e en arrière sur la droite et sur la gauche, la 4^e plus en arrière encore, mais dans l'axe de la 1^{re}, de sorte que l'ensemble présentait la figure géométrique d'un losange, la pointe en avant ; au milieu étaient placés les réserves de l'artillerie et du génie, l'ambulance et les gros bagages, immédiatement suivis de la division turque. Ce fut dans cet ordre que l'armée se mit en marche, côtoyant la mer. L'armée anglaise s'avancait à gauche, sur deux colonnes de deux divisions chacune, l'artillerie au milieu, la cavalerie et la 4^e division chargées de couvrir le flanc extérieur. Les escadres longeaient la côte, à la hauteur des têtes de colonne, précédées par des avisos à vapeur dont les sondages multipliés éclairaient la route des navires de haut bord. Le plateau que traversaient tranquillement les armées était à peine ondulé, le terrain solide et sec ; la marche y était facile. De distance en distance on apercevait des traces de culture ; ici il y avait eu un champ de maïs, là une pièce de blé dont les gerbes venaient d'être brûlées sur place. A midi on était arrivé sur la rive droite du Boulganak : des cosaques qui étaient de l'autre côté en vedette disparurent ; le lit à peu près sec du ruisseau fut traversé, la berge gauche gravie, et comme elle était bien plus élevée que la droite, on découvrit tout à coup, à sept kilomètres en avant, sur des hauteurs beaucoup plus importantes, au-dessus de l'Alma, l'armée russe.

L'étape, depuis le départ, n'avait pas été longue ; elle était de seize kilomètres, et il restait bien encore six ou sept heures de jour ; cependant les généraux en chef résolurent de s'arrêter et de remettre au lendemain la bataille, après avoir pris le temps de reconnaître la force et les positions de l'ennemi. Sur l'ordre de lord Raglan, le comte de Cardigan qui commandait la cavalerie légère fit donner d'abord la chasse à quelques escouades de rôdeurs qu'on voyait sur la gauche, à mi-chemin du Boulganak à l'Alma ; sur quoi le prince Menchikof, qui voulait pareillement forcer ses adversaires à déployer leur monde, fit appuyer ses patrouilles par une brigade de hussards, neuf sotnias de cosaques avec une batterie à cheval, et soutenir le tout par deux régiments d'infanterie. Du côté des alliés, lord Raglan avait mis en mouvement deux régiments de cavalerie légère, deux de ses divisions d'infanterie, une batterie de cam-

pagne, et le maréchal de Saint-Arnaud une batterie à cheval que s'apprêtait à suivre la division Canrobert, lorsqu'après un peu de tirillerie et l'échange de quelques obus, des deux parts on cessa une escarmouche qu'aucun des chefs n'avait l'intention de rendre sérieuse.

Le bivouac des alliés s'établit, les Français tenant la droite, sur la berge gauche du Boulganak, mais on eut soin de doubler et de pousser assez loin les grand' gardes qui se couvrirent elles-mêmes, le soir venu, par un léger épaulement. La nuit, froide et sombre, fut d'ailleurs tout à fait calme. Des hauteurs de l'Alma, les Russes essayaient de compter les feux au bord du Boulganak ; les leurs étincelaient étagés, comme pour une fête, depuis la rivière qui coulait à leurs pieds jusqu'au plus élevé de leurs campements, et pour compléter la féerie, des centaines de points lumineux scintillaient en oscillant sur la mer. A l'aube, au coup de canon tiré par l'amiral français répondit dans les bivouacs, battu par les tambours, sonné par les clairons, repris par les trompettes, le rythme alerte de la diane ; puis des hauteurs descendit dans la plaine le chant d'une hymne russe ; les popes, la croix en tête, passaient à travers les rangs en jetant l'eau bénite sur les hommes agenouillés.

IV

Aussitôt que le prince Menchikof avait connu, dans la journée du 13, l'occupation d'Eupatoria et les préparatifs des alliés pour débarquer dans les environs, il avait dépêché au général Khomoutof à Théodosie en lui demandant le plus rapidement possible assistance. Le prince avait résolu, sans trop dégarnir Sébastopol, de porter tout ce qu'il pouvait réunir de forces sur les hauteurs de l'Alma, dans une position excellemment défensive. Une brigade de la 16^e division d'infanterie s'y trouvait déjà ; il y fit, dès le soir même, marcher l'autre avec des bataillons appartenant à la 17^e division dont la deuxième brigade fut complétée le lendemain. Les jours suivants d'autres troupes arrivèrent ; les dernières venaient de Kertch à marches forcées ; c'était le régiment de Moscou, envoyé par le général Khomoutof, et qui parti de son cantonnement le 15, accouru en cinq jours, oubliait, le 19, la fatigue de la course en mettant ses armes en état pour la bataille.

L'Alma bordait, comme un fossé, le terrain dominant occupé par les Russes. Elle coulait de l'est à l'ouest, dans un lit encaissé, peu

large, ombragé d'arbres et d'arbustes, bordé de vignes, de jardins, de vergers, de maisons tatares. Trois groupes d'habitations, trois villages apparaissaient sur la rive droite, au milieu de la verdure, en amont Tarkhanlar, plus bas Bourliouk, près de l'embouchure Almatamak. Non loin de Bourliouk passait, sur un pont de bois, la route qui d'Eupatoria se dirigeait vers Sébastopol; au débouché du pont sur la rive gauche, elle s'engageait dans un ravin dont les berges dépendaient, à l'est, d'une haute montagne qui commandait directement tout l'espace compris entre Bourliouk et Tarkhanlar, à l'ouest, d'une large terrasse qui s'étendait jusqu'à la mer. Du sommet de la grande montagne, la descente sur l'Alma était assez raide; plus difficile encore du bord escarpé de la terrasse, elle semblait impossible au dessous d'Almatamak: sur la mer, le plateau se terminait brusquement par une falaise à pic. Enfin, tout à fait en arrière, une seconde terrasse, courant de l'est à l'ouest jusqu'au cap Loukoul, s'étagait au-dessus de l'autre et fermait, au sud, comme une toile de fond, l'horizon du champ de bataille.

Pour le prince Menchikof, le point faible de la position, celui qu'il importait le plus de défendre, c'était la trouée ouverte, en face de Bourliouk, par le ravin que suivait la route d'Eupatoria. Aussi avait-il fait élever, sur la pente de la grande montagne, en vue du pont et à portée de mitraille, un fort épaulement armé de douze pièces de 32, un second ouvrage plus loin, sur un ressaut en arrière, avec une batterie de position toute semblable, et, de plus, une batterie de réserve de douze pièces également, mais d'un calibre moins fort. Tout à fait en avant, à l'extrême droite, sur le bord du premier palier de la montagne, deux autres batteries de campagne voyaient les rampes inférieures et le terrain de l'autre côté de la rivière. Soutien de l'infanterie, cette artillerie devait être réciproquement soutenue par elle. Un peu en arrière de ces deux batteries, à droite, à gauche et dans l'intervalle, étaient formés, les uns en colonnes de compagnie, les autres en colonnes d'attaque, les quatre bataillons du régiment de Sousdal, et en seconde ligne, les quatre bataillons du régiment d'Ouglitch. De même, à droite et à gauche de la première batterie de position, se trouvaient les quatre bataillons du régiment Grand-duc-Michel, et ceux du régiment Vladimir en seconde ligne. De cette sorte était constituée la droite de l'armée russe. Au centre, au-dessus de la berge gauche du ravin, deux batteries légères, braquées sur le débouché du pont, avaient pour soutien les quatre bataillons de Borodino. Un peu en arrière, s'élevait une petite construction surmontée d'un télégraphe. A gauche, sur le bord même de la terrasse, étaient rangés, en colonnes de compagnie, quatre bataillons de réserve des régiments de Bialos-

tock et de Brest, appuyés en seconde ligne par les quatre bataillons de Taroutino, et plus loin encore par les quatre du régiment de Moscou avec une batterie légère. L'extrême gauche de la ligne se trouvait au-dessus d'Almatamak, de même que l'extrême droite au-dessus de Tarkhanlar. Le prince Menchikof avait jugé inutile d'étendre ses troupes plus loin vers la mer, parce que, de ce côté, l'escarpement du plateau lui paraissait impraticable; il s'était contenté de placer, au fond et à l'extrémité de la terrasse, près du village d'Aklèse, un bataillon du régiment de Minsk, pour surveiller un petit ravin qui descendait par une rupture de la falaise vers une petite plage où l'ennemi pouvait être tenté de débarquer quelques troupes sur le flanc gauche et les derrières de l'armée russe. Pour réserve générale, le prince avait quatre bataillons du régiment de Volhynie, trois du régiment de Minsk, avec une batterie de campagne, et une brigade de hussards avec une batterie à cheval; toutes ces troupes étaient massées derrière le centre, à droite et à gauche de la route d'Eupatoria, au-dessus du point où elle s'élevait, en sortant du ravin, sur le plateau. Aux avant-postes, sur la rive droite de l'Alma, se trouvaient, au delà de Tarkhanlar, deux régiments de cosaques, et plus près de la rivière, embusqués çà et là dans les plantations, dissimulés par les clôtures, un bataillon de tirailleurs, un bataillon de marins empruntés aux équipages de la flotte, et un demi-bataillon de sapeurs qui avait un détachement prêt à détruire le pont de Bourliouk. Au total, l'armée russe établie par le prince Menchikof sur les hauteurs de l'Alma comprenait quarante-deux bataillons et demi, seize escadrons, onze sotnias et quatre-vingt-seize bouches à feu; on pouvait évaluer l'effectif des combattants de toute arme entre 35,000 et 40,000 hommes. Le prince Gortchakof, commandant du sixième corps, avait sous ses ordres l'aile droite et le centre, le général Kiriakof l'aile gauche, l'un et l'autre sous le commandement en chef du prince Menchikof.

Le plan d'attaque, arrêté de concert par le maréchal de Saint-Arnaud et lord Raglan, était bien simple: il consistait à déborder les flancs de l'armée russe et à l'attaquer ensuite de front. Il avait été convenu, le 19, que les corps destinés, de part et d'autre, à tourner la position ennemie devaient se mettre en marche à cinq heures et demie du matin, tous les autres à sept heures. Le lendemain, 20 septembre, à l'heure dite, la deuxième division française, chargée d'agir contre la gauche des Russes, prenait les armes, au commandement du général Bosquet, et commençait à s'avancer le long de la mer, suivie de la division turque, dérobée aux vues de l'ennemi par un brouillard assez épais. Cependant l'armée anglaise ne s'étant pas trouvée prête, le mouvement général, indiqué

pour sept heures, dut être retardé ; les troupes françaises, qui se préparaient à rompre les faisceaux, les laissèrent formés, et le général Bosquet fut averti d'avoir à faire halte jusqu'à nouvel ordre. A neuf heures, les choses étant dans le même état, dans toutes les divisions françaises on fit le café. Enfin, les Anglais ayant achevé de lever leurs bivouacs, les ordres de marche purent être exécutés sur toute la ligne ; il était onze heures et demie.

La division Bosquet, formée sur deux colonnes, l'artillerie au milieu, et la division turque après elle, composaient la droite, à 1,500 mètres en avant du corps de bataille. Au centre s'avançaient la première et la troisième divisions, celle-ci tenant la gauche de l'armée française et donnant la main à la droite anglaise ; dans chacune d'elles, la première brigade marchait en bataille, couverte par un rideau de tirailleurs, l'artillerie déployée sur la même ligne, et la seconde par bataillons en colonne serrée, à 500 mètres en arrière. La quatrième division, formant réserve, suivait à pareille distance à peu près la troisième, ses régiments en colonne, la réserve d'artillerie et les batteries à cheval sur sa droite. Les bagages cheminaient à distance, près de la mer, sous la garde de quatre bataillons turs.

L'armée anglaise, également précédée d'un rideau de *riflemen*, avait en tête la deuxième division de Lacy Evans, à gauche de la troisième division française, et la division légère George Brown, chacune sur deux lignes ; dans le même ordre, la troisième division England suivait la deuxième, et la première division duc de Cambridge venait après la division légère ; entre elles marchait l'artillerie. La quatrième division Cathcart faisait la réserve en arrière-garde sur la gauche, et toute la marche était couverte par la cavalerie formée en colonne. A l'approche de celle-ci, les deux régiments de cosaques envoyés en éclaireurs se replièrent sur la rive gauche de l'Alma et vinrent occuper le sommet de la grande montagne, derrière l'extrême droite de la ligne russe, que les Anglais, par le retard et la lenteur de leur mouvement, n'étaient plus en mesure de tourner ni de surprendre.

Cependant le général Bosquet poursuivait sa mission. En approchant de la rivière, ses éclaireurs avaient reconnu un gué au-dessus d'Almatamak ; une chaloupe de l'avis *le Roland* en découvrit au-dessous un autre, une barre de sable formée par les flots, à l'embouchure même de l'Alma. Des bâtiments légers à vapeur de l'escadre française, *la Mégère, le Cacique, le Canada, le Roland, le Lavoisier, le Berthollet*, avec un bâtiment anglais, embossés depuis l'embouchure jusqu'au cap Loukoul, avaient commencé d'envoyer sur le plateau, à bonne distance, des obus qui avaient fait reculer

jusque sur les troupes de l'extrême gauche, atteintes elles-mêmes, les sentinelles et les postes russes. Il ne restait que le détachement posté près d'Aklèse, dans un pli de terrain où il se tenait hors de vue, mais sans vue, sinon sur le petit ravin qu'il avait ordre de surveiller. Aidé par ce feu qui le débarrassait de témoins importants, le général Bosquet avait dirigé la brigade d'Autemarre sur le gué d'Almatamak, et sur celui de la barre la brigade Bouat avec la division turque. En tête de la première, un bataillon du 3^e zouaves eut bientôt franchi la rivière, et, furetant le long de l'escarpement, découvrit un mauvais chemin que gravissaient cependant quelquefois les arabas tatars ; l'artillerie pouvait-elle aussi bien y réussir ? Sous la direction intelligente du commandant Barral, on essaya d'une pièce ; les chevaux tirant à plein collier, vingt hommes poussant aux roues, s'arcbutant de l'épaule au coffre de l'avant-train, aux flasques de l'affût, la pièce finit par être hissée sur le plateau ; le prodige se renouvela pour les autres. Déjà les zouaves, s'accrochant aux saillies, grimpant par le plus court, avaient ouvert avec leurs carabines rayées un feu dont la portée surprenait et déconcertait les Russes. Peu à peu les autres bataillons de la brigade suivirent et se formèrent successivement sous la protection des zouaves qui, rampant et fusillant, gagnaient du terrain sans cesse. Les premiers Russes qui essayèrent de riposter à leur attaque furent les soldats du bataillon de Minsk, placés auprès d'Aklèse ; mais isolés comme ils étaient, perdant déjà beaucoup de monde et craignant d'être coupés, ils se retirèrent vers le gros de leurs troupes. A ce moment, commençait de paraître la tête de la brigade Bouat, qui, après avoir traversé le gué de la barre, avait eu, comme la première, avec des difficultés peut-être plus grandes, à gravir l'escarpement du plateau ; l'artillerie qui l'accompagnait, menacée de s'engraver au milieu de l'eau, dans le sable qui cédaît sous le poids, avait été forcée de faire demi-tour et d'aller gagner, par le gué d'Almatamak, le chemin heureusement frayé par l'autre batterie.

L'apparition des Français sur sa gauche, annoncée au général Kiriakof, le trouva d'abord incrédule ; comment auraient-ils pu s'élever jusque-là ? Tel fut aussi le premier sentiment du prince Menchikof, lorsque le général Kiriakof, éclairé par l'évidence, vint en personne lui porter la nouvelle. Les Français étaient là, sans cesse augmentant de nombre, et, pour convaincre le prince, leur canon commençait à parler. Comme il était impossible de dégarnir le bord de la terrasse directement menacé par les divisions déployées dans la plaine, il fallut, dès le commencement de la bataille, engager la réserve. Ce fut d'abord le régiment de Moscou, placé derrière

la gauche en troisième ligne ; à la vue de ce renfort, le bataillon qui se retirait d'Aklèse fit demi-tour et revint bravement au feu. Deux batteries légères accoururent successivement en face de la seule batterie française qui eût pu encore atteindre le plateau ; mais les bâtiments à vapeur, armés de grosse artillerie, avaient allongé leur tir : les bombes de 22 centimètres et les obus de 12 couvraient ensemble de leurs éclats les batteries russes que traversaient en même temps les balles oblongues des zouaves et des chasseurs à pied. Sur un effectif de cent canonniers, la première qui fût engagée vit bientôt quarante-huit de ses hommes hors de combat, et presque tous ses chevaux furent atteints. L'autre étant arrivée sur ces entrefaites, et la seconde batterie de la division Bosquet ayant rejoint la première, le duel d'artillerie redoubla de violence. Parmi les troupes françaises il y avait les tirailleurs algériens, pour qui la canonnade était une épreuve nouvelle ; troublés par le sifflement des projectiles, il y en avait qui pliaient les épaules, qui *saluaient*, selon le terme expressif du soldat. Le général Bosquet s'en aperçut : « Eh quoi ! leur dit-il en les apostrophant dans leur langue, la balle frappe-t-elle moins que le boulet ? » — « *Bessah !* (c'est vrai !) » répondirent-ils en se redressant, et désormais les têtes ne s'inclinèrent plus¹.

Pendant ce temps, le prince Menchikof était accouru sur le terrain ; jugeant l'état des affaires plus grave qu'il n'avait pensé, il fit appeler la moitié à peu près de la réserve générale, le régiment de Minsk, quatre escadrons de hussards avec l'artillerie de la brigade et deux batteries à cheval des cosaques. Ajoutées aux premières, c'étaient, en somme, quarante-quatre bouches à feu contre douze, les batteries françaises ayant seulement six pièces, et les batteries russes en comptant huit et dix ; mais il faut noter que, sous le rapport du calibre et de la portée, l'armement des Français était supérieur.

La partie que jouait la division Bosquet devait être de toute façon décisive : si elle continuait de pénétrer dans le flanc des Russes, le gain de la bataille était à peu près sûr ; si elle était repoussée, au contraire, il n'y avait pas pour elle de retraite possible : précipitée de la falaise dans la mer, culbutée de pointe en pointe sur l'escarpement d'Almatamak, elle était perdue, brisée, anéantie, et la catastrophe d'une seule division influait certainement sur le sort de l'armée tout entière. Le général Bosquet avait

¹ Ce détail et quelques autres, relatifs à la deuxième division, sont empruntés aux *Souvenirs de la guerre de Crimée*, œuvre très-intéressante de M. le colonel d'état-major Fay, ancien aide-de-camp du général Bosquet.

tout prévu, la bonne chance et la mauvaise. « J'ai tout compris, avait-il dit après avoir reçu les dernières instructions du maréchal ; mais n'oubliez pas que je ne puis me faire écraser plus de deux heures. » A ce moment critique, il voyait à la fois, au-dessous de lui dans la plaine, s'avancer, avec la résolution de le rejoindre, la première et la troisième divisions françaises, et sur le plateau marcher à lui la moitié de la réserve russe. Accueillie par une volée de mitraille et par un feu roulant des bataillons déployés, cette tentative de l'ennemi fut arrêtée net ; les hussards essayèrent, sans plus de succès, de tourner le flanc droit de la division : dès qu'ils parurent au-dessous du cap Loukoul, les obus de la marine jetèrent le désordre dans leurs rangs et les forcèrent à tourner bride. Dès lors, cette gauche improvisée des Russes n'essaya plus de sortir de la défensive, et la canonnade continuant seule, le général Bosquet attendit, pour attaquer de nouveau, le concours que lui apportaient les régiments du général Canrobert et du prince Napoléon.

Dès que le maréchal de Saint-Arnaud avait vu se former les premières troupes de son lieutenant et entendu le canon tonner au-dessus d'Almatamak, la première et la troisième divisions, sur son ordre, s'étaient portées rapidement entre ce village et Bourliouk ; leurs tirailleurs avaient délogé ceux des Russes et, en les suivant, découvert deux nouveaux gués, praticables pour l'artillerie ; quelques-uns, sondant la rivière avec des branches d'arbres, indiquaient à l'infanterie les endroits où l'eau était le moins profonde. Du bord de la terrasse, joignant son feu à celui des postes qui, après avoir abandonné la rive droite, s'étaient embusqués, au milieu des broussailles, sur les pentes de la rive gauche, l'artillerie russe s'efforçait d'empêcher le passage. Un boulet, ricochant dans l'état-major du prince Napoléon, atteignit le sous-intendant Leblanc et lui brisa la jambe gauche ; le général Thomas, à la tête de sa brigade, fut blessé d'une balle dans l'aine. En réponse au feu de l'ennemi le maréchal fit riposter les batteries de la troisième division, aidées de deux batteries à cheval ; en même temps le général Forey eut ordre de diriger la brigade de Lourmel sur Almatamak pour appuyer tout ensemble les généraux Canrobert et Bosquet, et de soutenir le prince Napoléon par son autre brigade. Il était deux heures. L'Alma franchie, les hommes déposèrent leurs sacs et s'élançèrent sur les rampes avec une émulation généreuse ; ce furent les zouaves du 1^{er} régiment qui en atteignirent d'abord le sommet ; ils s'y établirent sans difficulté, les Russes ayant fait un changement de front obliquement et en arrière, afin d'opposer une ligne à peu près régulière à l'agression imminente du général Bosquet. La première

division eut donc assez d'espace pour se reformer et un peu de temps pour reprendre haleine. La troisième, par ordre du maréchal, avait été forcée de ralentir son mouvement, afin de ne point laisser un trop grand vide entre elle et la droite de l'armée anglaise. Au moment de passer l'Alma, le prince Napoléon avait envoyé vers lord Raglan des officiers chargés d'appeler son attention sur la trouée qui commençait à s'élargir.

Le maréchal de Saint-Arnaud, après la bataille, a peint en deux mots expressifs les allures si différentes des troupes de lord Raglan et des siennes : « J'ai couru, les Anglais ont marché. » Les Anglais marchaient donc, en faisant souvent halte afin de rectifier leur alignement. Au lieu de se déployer hors de la portée du canon, de fractionner leurs troupes en les échelonnant à distance, afin de donner moins de prise aux coups de l'ennemi, sans dessein de mettre leur bravoure en parade, par oubli, non par mépris des principes de la tactique les plus simples, ils entraient dans la zone dangereuse lentement, par lignes rapprochées, en masses profondes, de sorte que sur ces longues et larges cibles les canonniers russes pointaient aussi facilement qu'à l'école de tir. Ce fut seulement quand ils eurent vu des files entières renversées par les boulets, que les divisions Brown et de Lacy Evans, les plus avancées, firent leur déploiement sur une seule ligne précédée de tirailleurs, appuyée par l'artillerie divisionnaire au centre, par deux batteries à cheval sur la droite. Les Russes leur disputèrent vigoureusement les jardins, les plantations, les vignes, le village de Bourliouk, tous les abords de l'Alma. La brigade Codrington, qui voulait s'emparer du pont, sous le feu des deux batteries légères placées au-dessus du ravin de la route, devant les bataillons de Borodino, eut particulièrement à souffrir ; il fallut qu'elle se mit pour un temps à l'abri derrière les maisons de Bourliouk, jusqu'à ce que deux pièces anglaises, ayant réussi à passer l'Alma au-dessous du village, à s'établir sur un des éperons avancés de la terrasse et à prendre les batteries russes en enfilade, eussent contraint l'une d'elles à la retraite, tandis que les servants de l'autre étaient frappés avec une rare justesse par les carabiniers de la brigade anglaise. Enfin, Bourliouk menacé de droite et de gauche fut incendié par l'ennemi qui, pressé dans sa retraite, n'eut pas le temps de détruire le pont de bois. La division de Lacy Evans d'un côté, celle du duc de Cambridge beaucoup plus haut de l'autre, et la division légère entre les deux, passèrent presque en même temps l'Alma.

La dernière, tout à l'heure canonnée par les batteries de la terrasse, tombait maintenant sous le feu des douze grosses pièces que couvrait le premier épaulement construit sur la pente de la grande montagne ; heureusement pour elle, deux bataillons du régiment

Grand-duc Michel qui voulaient arrêter sa marche par une charge à la baïonnette, masquèrent de telle sorte la formidable batterie qu'il lui fallut interrompre son tir à mitraille. En voyant descendre sur lui les Russes, sir George Brown fit un peu rétrograder sa division vers la rivière, puis quand l'ennemi ne fut plus qu'à vingt pas, il prévint la rencontre par une décharge dont pas un coup ne pouvait se perdre. Le colonel, les deux chefs de bataillon, beaucoup d'officiers et de soldats russes furent tués; beaucoup furent blessés; le reste, en grand désordre, remonta précipitamment vers la batterie, talonné par les Anglais de telle manière que les canonniers eurent à peine le temps d'atteler et d'enlever dix de leurs pièces; il en demeura deux. Un moment après, les couleurs anglaises flottaient sur l'épaulement conquis, mais pour cette fois elles n'y flottèrent aussi qu'un moment. Deux bataillons de Vladimir, lancés au pas de course sur une pente raide, tombèrent comme la foudre dans la batterie, et rien que la violence du choc en expulsa tout d'un coup les envahisseurs. Le régiment anglais qui perdait pied entraîna les autres dans son mouvement de recul. A cent cinquante mètres environ du bord de l'Alma, sir George Brown arrêta la retraite, reforma sa division et fit rouvrir le feu, tandis que sir de Lacy Evans d'un côté, le duc de Cambridge de l'autre, marchaient vers lui afin de concerter ensemble une attaque décisive. C'est ce que venaient de faire avec un grand succès, sur le plateau, les quatre divisions françaises.

En s'éloignant de plus en plus de la mer et en abandonnant la crête de la terrasse au-dessus d'Almatamak, la gauche des Russes et leur réserve s'étaient repliés obliquement sur le centre et arrêtées en avant du télégraphe. Comme la division Canrobert n'était pas encore tout à fait formée, le général Kiriakof essaya d'abord de la mettre en désordre par une attaque des régiments de Moscou et de Minsk; mais le feu combiné des batteries de la première et de la deuxième divisions rompit l'élan des bataillons ennemis. Bientôt se montra la troisième avec son artillerie; puis tout de suite on vit apparaître, conduites par le général Thiry lui-même, les batteries à cheval. Écrasés par les boulets, déchirés par la mitraille, les Russes répondaient vaillamment de tout ce qu'ils avaient de pièces; un de leurs obus en éclatant contusionna le général Canrobert à l'épaule; mais pour eux la partie n'était plus tenable. Les deux colonels de Minsk et de Moscou, la plupart des chefs de bataillon et des capitaines étaient hors de combat; en vain les officiers s'efforçaient de prolonger la lutte; l'un d'eux surtout se faisait remarquer par l'énergie avec laquelle il ramenait au feu ses hommes: « Ah! le brave officier! s'écriait le général Bosquet en admiration de sa bravoure; s'il était là, je l'embrasserais! » Minsk et

Moscou avaient perdu ensemble 1,500 hommes ; deux des batteries russes n'avaient plus que deux chevaux par pièce, un cheval par caisson ; le prince Menchikof fit sonner la retraite. Au pied même du télégraphe, il y eut un dernier et court engagement. La division Bosquet, suivie des Turcs, et les trois autres divisions françaises, de front, s'avançaient d'un mouvement désormais irrésistible. Un officier du 39^e de ligne, le sous-lieutenant Poidevin, planta sur la tour du télégraphe le drapeau de son régiment et tomba mort. De ce côté, ce fut la fin de la bataille. Couverts par ce qui leur restait de pièces en état de faire feu, par les hussards et par les cosaques, les bataillons russes se retiraient en assez bon ordre, sans trop de précipitation, vers la route de Sébastopol ; ainsi à Borodino, leurs anciens s'étaient éloignés par la route de Moscou.

Décidée sur le plateau, la victoire, de l'autre côté du ravin, sur la grande montagne, semblait encore hésitante. La division du duc de Cambridge, soutenue par la division Brown et par une brigade de Lacy Evans, avait repris l'attaque contre le grand épaulement désarmé de sa grosse artillerie. Le prince Gortchakof s'y était porté, voulant encourager les troupes par sa présence et diriger lui-même leurs efforts. Les balles sifflaient autour de lui, trouant son manteau, tuant son cheval, pendant qu'il menait à la charge les bataillons de Vladimir. Le succès qu'ils avaient obtenu, l'heure d'avant, en reprenant sur les Anglais la batterie, échauffait leur ardeur et parut d'abord se doubler d'un second avantage. Étonnée par les *hourras*, fusillée de haut, la première ligne anglaise recula lentement vers le pont ; celles qui suivaient durent obéir à ce mouvement et la retraite put sembler générale. De plus en plus animés, avec de plus bruyantes clameurs, les bataillons russes se précipitèrent la baïonnette en avant. Le même feu, qui naguère exécuté sans hâte, à bout portant, avait arrêté le régiment du Grand-duc Michel, arrêta le régiment de Vladimir. Étonnés à leur tour, plus qu'étonnés, ravagés par ce feu terrible, officiers et soldats avaient peine à se remettre, lorsqu'un nouveau coup, imprévu et soudain, vint ajouter à leur désordre. Instruit de la résistance qu'opposait aux troupes de lord Raglan la droite russe, le maréchal de Saint-Arnaud avait fait rappeler les batteries à cheval et les batteries de la réserve dont les obus accompagnaient la retraite du général Kiriakof, et les avait envoyées sur la crête du ravin de la route ; c'était leur mitraille qui achevait l'œuvre des carabines anglaises. Cependant les débris épars du régiment russe, cherchant l'abri le plus proche, allaient par instinct se rallier derrière l'épaulement, et, dans le nombre, il y avait assez de braves gens pour y faire encore une vigoureuse défense. Quand un ordre du prince Menchikof les vint relever définitivement de leur poste, il ne restait

que dix officiers du régiment : le colonel, trois chefs de bataillon, quatorze capitaines, trente officiers de grade inférieur et treize cents soldats étaient tués ou blessés. Pendant ce temps, les divisions anglaises avaient fait partout des progrès décisifs. Sur la grande montagne comme sur le plateau, la bataille était gagnée. La retraite, commencée par la gauche et le centre de l'armée russe, s'acheva par la droite ; l'artillerie laissa, comme trophée pour le vainqueur, deux bouches à feu derrière l'épaule ; malgré l'épuisement de ses attelages, elle put emmener toutes les autres.

Il était quatre heures. L'infanterie des alliés avait eu trop de fatigue pour être encore en état d'inquiéter efficacement la retraite de l'ennemi ; les hommes n'avaient pas mangé depuis le matin, et le besoin de nourriture, chez les Anglais surtout, se faisait impérieusement sentir. Du côté des Français, deux divisions au moins étaient retenues près du champ de bataille par un détail de plus d'importance qu'il ne semblait. C'était l'habitude en Afrique, où l'infanterie ne s'employait pas à de longues poursuites, de faire déposer les sacs au moment du combat ; avant de gravir les rampes du plateau, la première et la troisième divisions avaient déposé les leurs qui contenaient leurs vivres ; il fallut qu'elles redescendissent au bord de l'Alma pour les aller reprendre. La cavalerie anglaise, en passant la rivière au-dessus de Tarkhanlar, avait rencontré des terrains marécageux dont la traversée pénible avait longtemps retardé sa marche ; l'ennemi était déjà trop loin vers la Katcha lorsqu'elle aurait pu commencer la poursuite. De cavalerie française, il n'y avait qu'un escadron de chasseurs d'Afrique et quelques spahis ; quel regret pour le maréchal de Saint-Arnaud de n'avoir pas pu, faute de moyens de transport, en embarquer davantage ! Un petit incident montra ce qu'avec plus de ressources on aurait pu faire. Le colonel Forgeot, qui commandait la réserve d'artillerie, avait envoyé, au crépuscule, deux pelotons de canonnières à cheval en reconnaissance. Les éclaireurs de cette petite troupe signalèrent deux voitures avec quelques cavaliers d'escorte, qui cherchaient à rejoindre l'arrière-garde russe ; on courut, l'escorte fit résistance, mais après qu'on eut échangé quelques coups de pistolet, elle se rendit. Il se trouva que ces voitures étaient des fourgons du prince Menchikof, remplis de papiers et de provisions de bouche : les papiers allèrent au général en chef et l'aubaine des provisions demeura, comme de juste, aux capteurs.

Le maréchal de Saint-Arnaud radieux, lord Raglan plus grave, parcouraient chacun la partie du champ de bataille où avaient combattu, également vaillantes, leurs troupes victorieuses. Les acclamations et les chants de victoire couvraient les plaintes des blessés que les chirurgiens pansaient sur place ou qu'on portait

aux ambulances. Les Russes en avaient laissé beaucoup ; ces pauvres gens avaient une si singulière idée des Français et des Anglais, à cause de leur alliance avec les Turcs dont ils faisaient dans leur imagination des coupeurs de têtes, qu'ils étaient tout surpris des soins qu'on leur donnait comme aux autres. Dans l'armée du prince Menchikof il y avait eu 5 généraux blessés, 46 officiers et 1755 soldats tués, 140 officiers et plus de 5000 soldats blessés ; en ajoutant à ces chiffres 735 prisonniers ou disparus, la perte totale passait 5,700 hommes. Celle des alliés était notablement moindre : 2,000 hommes environ pour l'armée anglaise, 1,500 pour l'armée française.

Les trois armées avaient montré des qualités différentes, toutes remarquables. « Mes soldats ne doutent plus de rien, écrivait, le 21 septembre, le maréchal de Saint-Arnaud, et cependant les Russes ont bien tenu hier ; il a fallu revenir à trois fois pour enlever des positions ; ce sont de bons soldats. Mais les Anglais et les Français ! quelles troupes ! Quelle solidité chez les uns ! quelle ardeur, quel élan chez les autres ! Je n'ai jamais vu de plus beau panorama que cette bataille. Arrivé sur les hauteurs pour mieux juger des mouvements de l'ennemi, j'ai pu voir les positions enlevées par mes zouaves, et l'armée anglaise faisant un passage de lignes sous le feu de l'artillerie russe pour aller enlever ses batteries. C'était sublime. » Le maréchal ne marchandait pas l'éloge à ses compagnons de victoire. « Lord Raglan, écrivait-il dans son rapport à l'empereur, lord Raglan est d'une bravoure antique ; au milieu des boulets et des balles, c'est le même calme qui ne l'abandonne jamais. » Le 20 septembre, au début de l'action, on se demandait dans l'état-major général si le canon qu'on commençait d'entendre au-dessus d'Almatamak était celui des Français ou celui des Russes. « Je vous dis, s'écria vivement le maréchal, que c'est le canon de Bosquet ; il est établi sur la hauteur, je vois les pantalons rouges. Ah ! je reconnais bien là mon vieux Bosquet d'Afrique ! » — « La blessure du général Canrobert va très-bien, écrivait-il, le 22, au maréchal Vaillant ; il a été superbe et sa division au-dessus de tout éloge. Bourbaki est un Bayard ; il était magnifique à la tête de ses zouaves. Le colonel Cler ne lui cède en rien. Quels officiers ! quels soldats ! Et que je me sens fier de les commander ! Beau succès, monsieur le ministre, qui fait honneur à nos armes, ajoute une belle page à notre histoire militaire et donne à l'armée un moral qui vaut vingt mille hommes de plus, ce qui ne m'empêche pas de vous prier de songer aux renforts. Les effectifs baissent ; ils ont diminué de deux mille hommes depuis le 14. Ma santé est toujours la même chose ; elle se soutient entre les souffrances, les crises et le devoir. Tout cela

ne m'empêche pas de rester douze heures à cheval les jours de bataille... mais les forces ne me trahiront-elles pas? »

Le maréchal rendait aux Russes une justice méritée ; ils avaient la bravoure, le sentiment du devoir, le respect de la discipline ; mais leur tactique, comme celle des Anglais, était vieille d'un demi-siècle. De même que lord Raglan était demeuré l'élève du duc de Wellington, le prince Menchikof suivait les recommandations léguées par Souvorof à Koutousof. Quoique les modifications de l'armement fussent en 1854 bien loin de ce qu'elles sont aujourd'hui, elles avaient déjà, sur les formations de combat, une influence qu'il n'était plus permis de négliger. L'instruction individuelle et par suite la spontanéité du soldat, la précision du tir, le rôle de plus en plus marqué des tirailleurs, autant de nouveautés inconnues de l'armée russe où l'homme, perdu dans le rang, n'était tenu qu'à obéir machinalement à des commandements invariables. Sur un Champ-de-Mars, les manœuvres en masse étaient exécutées avec une précision merveilleuse, mais sur un terrain de combat, la même troupe n'était vraiment plus manœuvrière, ou bien pour manœuvrer il lui fallait tant de temps qu'un ennemi plus souple et plus lesté en prenait aussitôt avantage. C'était ainsi que le changement de front, commandé par le général Kiriakof et lentement accompli, avait permis à la division Canrobert de prendre pied sur la terrasse.

Au dernier moment, immédiatement avant l'apparition des alliés sur le territoire russe, l'empereur Nicolas, frappé de ce qui manquait à ses troupes et désireux de leur donner une mobilité plus grande, avait prescrit des formations nouvelles qui ne purent être ni étudiées ni comprises, pratiquées moins encore sur le terrain de manœuvre, de sorte que, sur le champ de bataille, elles furent pour ceux qui, par obéissance, voulurent en tenir compte, une cause de trouble, de désordre et finalement de défaite. On venait d'en voir le mauvais effet à l'Alma ; sur le plateau d'Inkermann, le résultat devait tourner à la catastrophe.

Les officiers avaient, l'épreuve étant faite, le sentiment raisonné de leur infériorité tactique ; les soldats n'en avaient que l'instinct, lorsqu'ils maudissaient les carabines, les *rifles*, toutes les armes à longue portée. Dans la nuit qui suivit la bataille, sombres, mornes, irrités, non découragés, ils bivouaquaient sur la Katcha ; défense était faite d'allumer des feux, d'attirer par un bruit inopportun l'attention de l'ennemi. Le lendemain, la retraite continua ; le soir, l'armée russe prit ses bivouacs au sud de Sébastopol.

CAMILLE ROUSSET.

La suite au prochain numéro.

UNE JOURNÉE RÉVOLUTIONNAIRE

I

La Commune de Paris avait été fort active pendant la journée du 9 thermidor. Elle était dirigée par trois hommes qui n'étaient pas sans valeur. Payan, l'agent national, joignait à une intelligence étendue, un caractère énergique; Fleuriot-Lescot, le maire, et Hanriot, le commandant-général de la garde nationale, représentaient uniquement, le premier, la ruse, le second, la violence. Mais c'étaient deux qualités primordiales en temps de révolution, et elles avaient un grand rôle à jouer dans les événements qui se préparaient. Il fallait, en effet, constamment ruser avec la situation pour n'en montrer, aux sections parisiennes, que le côté favorable; et la violence était nécessaire pour entretenir dans la fièvre ces multitudes armées qu'on ne devait jamais laisser réfléchir ni se refroidir.

La séance de la veille à la Convention, l'enthousiasme des jacobins pendant la soirée du 8 et l'inertie des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale durant la nuit qui suivit, avaient aisément persuadé à ces trois hommes que le moment était venu d'exécuter délibérément le plan arrêté, conformément aux principes.

Quels étaient ces principes? Quel était ce plan?

Les principes étaient clairs. « En temps ordinaires, une municipalité est un corps subalterne, il n'en est pas de même dans un temps d'insurrection. Le peuple, alors, est censé reprendre l'exercice effectif de la souveraineté. Les lois se taisent, la hiérarchie des pouvoirs est intervertie, les ressorts du gouvernement arrêtés. Le peuple seul gouverne, et peut créer toutes les institutions qu'il croit utiles à ses intérêts. Que dans ce moment, il forme une municipalité; qu'il la qualifie révolutionnaire, le résultat de cette opération sera de concentrer, dans le corps qu'il vient de créer, le

pouvoir révolutionnaire, dont il se dépouille pour l'en investir; et de lui donner le droit d'agir pour le bien du peuple, par toutes les voies qui lui paroîtront convenables, sans égard aux lois alors muettes, ni aux autorités supérieures, suspendues de plein droit. Rien ne peut donc arrêter une municipalité révolutionnaire. Dépositaire immédiate de la souveraineté du peuple, elle ne reconnoît point d'autre autorité¹. »

Les principes permettaient donc à la Commune de prendre, momentanément, le pouvoir suprême et de l'exercer, comme elle l'avait fait, dans les deux circonstances critiques de la Révolution, le 4 août 1792 et le 31 mai 1793.

Qu'elle en ait eu l'intention et qu'elle y fût préparée le 9 thermidor, on ne le saurait nier, l'ensemble des circonstances, les lettres d'Hanriot, les aveux échappés à Coffinhal dans sa prison², maint bruit populaire confirmé par de graves témoignages³, ne laissent aucun doute sur la violence des mesures préparées par les chefs de la Commune.

Mais encore une fois quelles étaient ces mesures? Quel plan avaient-ils adopté?

Toujours le même, celui qui avait notamment si parfaitement réussi au 31 mai et au 2 juin 1793. Exciter, enthousiasmer, affoler. tromper, pendant plusieurs jours, la population parisienne par des discours à la Convention, par des motions dans les sections, par des proclamations dans la rue, puis la lancer en masses profondes, derrière les plus déterminés soldats du jacobinisme, qui se chargeraient de violenter la Convention au nom du peuple tout entier rangé derrière eux, n'était-ce pas toujours la meilleure tactique, la plus conforme aux traditions de la Révolution! L'intelligence de ces terroristes, oblitérée, énervée, rétrécie par les excès de la tyrannie, était incapable d'inventer autre chose que cette même et éternelle comédie classique de la démagogie.

Le 9 thermidor, les précautions militaires étaient prises avant neuf heures du matin⁴. Hanriot était en position de les prendre très-complètes, puisqu'il était chef de toute la force armée, aussi bien des bataillons sectionnaires que des soldats de la dix-septième division militaire⁵. Nous avons recueilli quelques-uns des ordres qu'il envoya dans le courant de la journée, mais plus particulièrement dans

¹ Meillan, *Mémoires*, p. 44.

² Fouquier-Tinville, *Mémoires*.

³ *Moniteur*, séance du 27 thermidor. *Papiers inédits de Robespierre*, etc. *Lettre du conventionnel Baraillon, Déclaration du comité de Maisons-Alfort*, etc.

⁴ Discours de Thuriot, séance du 9 au soir.

⁵ Discours de Barras, séance du 14 au matin.

l'après-midi. L'un d'eux indique même l'heure où il est arrivé à destination.

« Les chefs de légions, ou adjudants-généraux, se rendront à la Maison-Commune pour y prendre les ordres de la Commune.

« Le général de Paris, HANRIOT. »

« *Au citoyen Giot, adjudant-général, rue Hautefeuille.*

« Les adjudants-généraux de la première légion se rendront, sur-le-champ, avec toute la force-armée de la légion, place de la Maison-Commune.

« Ils seront tous indemnisés.

« Faire battre la générale.

« Le général, HANRIOT.

« P. S. Ils seront indemnisés. »

« Toute la section des Gravilliers se rendra, sur-le-champ, place de la Maison-Commune, pour être aux ordres des magistrats du peuple.

« Le général, HANRIOT.

« N. B. Ils seront indemnisés. »

Puis il écrit à Aymard, chef d'escadron, rue Meslée, de se rendre avec toute la gendarmerie, sur la place de la Maison-Commune; au citoyen Mathis, chef de la 5^e légion, il demande quatre cents hommes, et lui donne ordre d'envoyer à la Commune un membre du Comité révolutionnaire de la section. Fontaine, son adjudant-général, appelle, toujours sur la place de Grève, le capitaine des canonniers de la section des Arcis avec deux canons.

Nous pouvons généraliser l'affaire, d'après ces éléments : Le but de la Commune, pendant la journée du 9 thermidor, fut de réunir sur la place de l'Hôtel-de-Ville une masse considérable de troupes qu'elle aurait ainsi sous la main.

Vers la fin de l'après-midi, les ordres deviennent à la fois plus pressants et plus politiques. Hanriot n'a plus besoin de dissimuler. Il écrit à Chardin, chef de la quatrième légion, qu'il fasse fermer les barrières, et avertir, à son de caisse, les officiers municipaux d'avoir à se rendre à la Maison-Commune. « Reçu à cinq heures quatre minutes, » est-il écrit sur la lettre.

Enfin, il envoie cet ordre à Létang, adjudant-général de la section des Gardes-françaises :

« Le conseil général de la Commune vient d'arrêter que le commandant général de la force armée dirigera le peuple contre les

conspirateurs qui oppriment les patriotes, et délivrera la Convention de l'oppression des contre-révolutionnaires. Tu apporteras tous tes soins à mettre à exécution ledit arrêté.

« Le général, HANRIOT.

« Il y aura, en conséquence, une réserve de deux cents hommes prêts à marcher aux ordres des magistrats du peuple ¹. »

Le maire Fleuriot-Lescot était sorti de la Mairie (la Préfecture de police, rue de Jérusalem) où il habitait, entre onze heures et midi². Il paraissait fort *affecté*, et répondit rudement à sa femme qui lui en demandait la cause. Il y avait, ce jour-là, audience municipale. Il devait y présider, et il se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville. Il était suivi de son domestique Malot, qui portait ses papiers, et qu'il envoya, à deux reprises, dans le courant de l'après-midi, chez lui, pour avertir sa femme qu'on ne l'attendit pas et qu'on ne s'inquiétât point.

Peu de temps après midi, il vit arriver un huissier de la Convention, nommé Courvol, porteur d'un décret qui ordonnait au maire, à l'agent national, à Hanriot, de se rendre à la barre de la Convention, pour instruire les représentants de l'état de Paris.

L'huissier réclama un reçu du décret qu'il apportait. Fleuriot se disposait à le lui donner. Hanriot — qui était déjà ivre, nous dit Courvol — lui arracha la plume des mains. « Je t'en f..., on n'en donne pas dans un moment comme celui-ci. Va dire à tes j... f... de scélérats, continua-t-il en s'adressant à l'huissier, que nous sommes ici pour les juger et qu'ils ne tarderont pas à nous voir. » Puis il se ravisa : « Gardez-moi ce drôle-là, » dit-il aux gendarmes. Trois heures après seulement, Courvol fut relâché. Un aide de camp lui dit : « Dis à Robespierre qu'il soit tranquille et qu'il n'ait pas peur. Tu m'entends bien, va, mon camarade, va ! »

L'huissier revint à la Convention, très-glorieux d'avoir souffert pour elle. Mais les esprits étaient aussi tendus que la situation. Courvol s'approcha du président Thuriot qui présidait alors et il lui rendit compte de sa mésaventure. « Allez vous faire f..., laissez-moi tranquille, tant pis pour vous, » lui dit Thuriot tout enfiévré du grand exercice de sonnette auquel il s'était livré pendant toute l'après-midi à la Convention.

Payan avait été arrêté, par ordre du Comité de Sûreté Générale, vers trois heures et dirigé vers la Force³. A la même heure, on

¹ Archives nationales F7 4455.

² Interrogatoire de la femme Fleuriot et de ses domestiques. *Papiers inédits de Robespierre*, etc.

³ Fouquier-Tinville, *Réponse*, p. 15.

saisissait Taschereau, ami et espion de Robespierre, et on le conduisit à la prison Talaru¹. Enfin on avait été saisir Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, sur son siège même.

Cette aventure n'interrompt pas le simulacre du jugement. En vain fit-on valoir, auprès de Fouquier-Tinville, les troubles qui commençaient, pour retarder, au moins d'un jour, cet égorgement. Fouquier refusa, sachant bien que, quel que fût le vainqueur, des Robespierristes ou des Comités de gouvernement, on lui saurait toujours gré d'avoir été implacable. Lui, ni personne encore, ne pouvait supposer que ce n'était ni à Robespierre, ni au Comité de Salut Public, que Dieu allait donner la victoire. On insista. On en appela aux Comités. Mais ceux-ci dirent, comme Fouquier, qu'il fallait conduire les condamnés au lieu ordinaire de l'exécution, à la barrière du Trône-Renversé. Cette insistance même, si nous en croyons Lacretelle², faillit renouer l'alliance entre Robespierre et les Comités qui, voyant l'encouragement que leur discorde donnait aux amis des victimes, entrevirent, un instant, ce qui arriva, c'est-à-dire la ruine de leur tyrannie, le triomphe de la liberté, la victoire des modérés.

Fouquier-Tinville, après avoir ainsi mis sa conscience en repos et vu partir les charrettes qui emmenaient les quarante-cinq condamnés du jour, s'en alla joyeusement dîner en ville, chez son ami Vergne, membre notable de la section Lepelletier et demeurant en l'isle de la Fraternité, en face du Pont-Rouge. Il était un peu plus de trois heures. Il rencontra là Coffinhal, qui a joué l'un des principaux rôles dans l'événement de Thermidor, et vice-président du tribunal révolutionnaire; Scellier, autre vice-président; Gribauval, l'un des substituts du même tribunal; Desboisseaux, un des membres les plus ardents de la Commune; La Jariette, juge au tribunal criminel, et sa femme. Fouquier-Tinville jure qu'on ne parla pas politique. Vers quatre heures, on entendit battre le rappel. Pourquoi donc? demande Fouquier. Émeute d'ouvriers sur le port, à cause du maximum, lui répond-on. Une heure après, le tambour résonna plus fort. C'est alors que Fouquier apprit l'arrestation de Robespierre et de ses complices. Il s'empressa de regagner le palais, où il arriva vers six heures. On lui apprit que Fleuriot-Lescot venait d'en sortir. Il y était venu pour lui parler et le priaït de se rendre à la Commune. Il s'en garda bien; et, restant enfermé dans son cabinet jusqu'à minuit et demi, il attendit les événements³.

¹ Taschereau-Fargues à Maximilien Robespierre.

² *Hist.*, VI, 107.

³ Fouquier, *Mémoires; Réponse*. Courtois, 2^e rapport, etc.

C'est à quatre heures et demie, dit-il, qu'on avait eu vent des événements, par l'arrestation de Dumesnil, lieutenant-colonel, commandant la gendarmerie chargée du service des tribunaux. Cette gendarmerie, qui comptait deux fortes compagnies, était assez mal vue des Robespierriistes. On la jugeait, plus que les autres légions, dévouée aux Comités de Salut Public et de Sûreté Générale. Depuis près d'un mois, la Commune avait voulu la remplacer, aux postes du Palais, par les canonniers de l'artillerie parisienne.

Dès le matin du 9 thermidor, Hanriot avait montré sa mauvaise volonté contre cette gendarmerie, et donné, à son sujet, les premières preuves de son ivresse. A onze heures, on le voyait menacer du pistolet quelques gendarmes qu'il rencontrait escortant des prévenus. Il faisait mettre ceux-ci en liberté, sans autre cause apparente que de vexer les gendarmes, qu'il désignait, à grands cris, aux colères du peuple. Un peu avant quatre heures, il rencontrait, près de l'Arbre Saint-Gervais, Blanchetot, un gendarme, et lui disait, en lui appuyant le pistolet sur la poitrine : « F... gueux, va dire à ton coquin de commandant qu'il assemble promptement la troupe au Palais. »

Ce coquin de commandant avait obéi, et il était à la tête de sa troupe, devant le Palais de Justice, lorsque, vers cinq heures, — c'est l'heure qu'il indiqua, — l'adjutant-général des canonniers, Fontaine, vint, avec douze hommes, pour l'arrêter. L'ordre paraissait illégal, Dumesnil hésitait à y obéir. On se consulta ; on alla en demander un autre à Payan et à Fleuriot, et l'on revint avec un mandat d'arrestation fort en règle. Les gendarmes des tribunaux n'aimaient pas les canonniers, les douze de l'escorte de Fontaine avaient été rejoints par beaucoup de leurs camarades. Une collision était imminente.

C'était le moment où les dernières charrettes se préparaient à partir pour la guillotine. Les condamnés purent espérer que le salut allait venir ; un jour de répit, du moins, qui les eût sauvés. Dumesnil cessa d'hésiter, il se remit aux mains des canonniers.

A peine était-il arrivé à la prison militaire de la rue du Bouloi, qu'on vint remettre à celui qui le remplaçait en tête de la troupe, au lieutenant Degesne, le décret de la Convention portant ordre d'arrêter Hanriot et son état-major. Le lieutenant se mit à la tête de trente gendarmes et se dirigea vers l'État-major de la garde nationale, situé place de Grève, à la gauche de l'Hôtel-de-Ville. Il y entra, parcourut toutes les pièces, et ne trouva personne. Il se préparait à partir, lorsque deux officiers municipaux vinrent l'inviter à se rendre au sein du Conseil général de la Commune. Cette invitation ressemblait à un ordre. Il obéit. Là, les municipaux l'ac-

cablèrent d'injures en l'appelant vil esclave et en lui disant qu'il était *un ignorant en fait de Révolution*. On le désarma et on l'emprisonna, sans que les gendarmes, cette fois, fissent le moindre effort pour le défendre.

Ces deux actes d'autorité avaient même produit un effet très-favorable à la Commune, et, dans le courant de la soirée, tout le reste des officiers de ce corps vinrent, dans la chambre du conseil du Tribunal révolutionnaire, prêter, entre les mains de Coffinhal, de Fouquier, et de plusieurs jurés, serment de servir Robespierre¹.

Telles furent, selon Fouquier-Tinville, les premières nouvelles officielles qu'on eut, au dehors, de ce qui se passait à la Convention. Encore devons-nous constater qu'il ne s'agit pas encore de l'arrestation de Robespierre, mais seulement du décret concernant Hanriot et ses aides de camp, décret qui fut porté avant celui qui regardait les cinq conventionnels robespierristes. Ce fut à cinq heures que le décret concernant Robespierre fut envoyé à la Commune par les soins d'Herman, commissaire des administrations civiles, police et tribunaux. Cet Herman était un ami de Robespierre, et la Commune croyait pouvoir compter sur lui. Aussi Degesne nous montre-t-il Fleuriot froissant cet ordre avec fureur. Herman donnait un des notables exemples de cette lâcheté, qui fut si remarquable en tous les amis de Maximilien, et qui les porta tous — nous en exceptons les seuls, Saint-Just, Le Bas et Augustin Robespierre — à renier, à injurier, à insulter avec une rage ignoble, l'homme qu'ils avaient regardé comme une divinité. Nous devons constater, d'ailleurs, que la situation d'Herman était difficile. Il était sous la main, presque à la porte des comités; à la moindre hésitation, il eût été arrêté, et il y allait de sa tête, — qu'il ne sauva pas.

Mais revenons un instant sur nos pas.

Robespierre avait été emmené hors de la Convention à quatre heures un peu passées. Il avait traversé la grande cour de la Salle des Machines, la petite cour de l'hôtel Brionne, et il avait été enfermé, avec ses quatre collègues, dans une des salles de ce pavillon du Nord, de Marsan, ou de la Liberté, où se tenait le Comité de Sûreté Générale.

On pouvait déjà, depuis deux heures, prévoir que l'affaire se terminerait ainsi à la Convention. Le juré Didier avait quitté, vers cette heure, les tribunes de la Convention. Il s'était promené par

¹ Archives nationales F7 4457.

tout Paris, répandant les mauvaises nouvelles¹. On doit bien croire qu'il ne fut pas le seul.

A trois heures, on devait donc pressentir à la Commune que les événements n'allaient pas tarder à devenir de plus en plus graves. A cette heure, Hanriot fait armer ses aides de camp. Il donne l'ordre à l'un d'eux d'aller convoquer la section des Gravilliers pour l'amener à l'Hôtel de Ville², et il prend ou donne l'ordre de prendre les diverses mesures que nous avons énumérées plus haut.

En apprenant l'arrestation de Robespierre, sa fureur redouble. Il monte à cheval et se précipite vers la rue Saint-Antoine, où tout était encore fort tranquille. Trois de ses aides de camp le suivent. Ils rencontrent, nous l'avons vu, le gendarme Blanchetot, près de l'église Saint-Gervais. Plus loin, dans la rue Saint-Antoine, Dulac, un agent du Comité de Sûreté Générale les aperçoit, il nous les montre lancés au galop, le sabre nu, et hurlant : « Aux armes ! aux armes, mes frères ! Les coquins, les scélérats triomphent ! Ils viennent d'arrêter Robespierre et tous les meilleurs patriotes. » Le peuple paraissait plus effrayé de ces cris qu'ému de l'événement.

Un peu plus loin, si nous en croyons un récit appuyé sur de graves autorités³, discutables pourtant, les derniers condamnés de la Terreur eurent, pour la troisième fois, une chance de salut. Les sentiments de pitié qui se montraient tout le long de la rue Saint-Honoré et avaient forcé le gouvernement révolutionnaire à cesser, deux mois auparavant, de diriger les condamnés vers la place de la Révolution, commençaient à se laisser voir le long du faubourg Saint-Antoine. Les ouvriers pouvaient constater que les leurs fournissaient une grande part du contingent de ces charrettes funèbres et, quoique depuis plusieurs jours on leur eût offert, pour les désarmer, des charretées de grands seigneurs, de hauts bourgeois, de lettrés et de grandes dames, pourtant, ce 9 thermidor, la querelle qui divisait les tyrans enhardissait la commisération. Le troupeau de femmes révolutionnaires et de sans-culottes qui escortait habituellement les voitures, en chantant, et en insultant les condamnés, était moindre, l'intérêt étant plus grand dans les tribunes de la Convention et se préparant plus considérable dans celles des Jacobins et de la Commune. Enfin, les gendarmes eux-mêmes, troublés par la scène qui venait de se passer, étaient moins rigides. Une pluie qui survint permit aux voitures de s'arrêter, les

¹ Archives nationales F7 4453.

² Déposition de l'aide de camp Ulrick.

³ Voy. notamment Beaulieu, *Histoire*, V ; et Morellet, *le Cri des familles*.

gardiens d'escorte se dispersèrent, l'on engagea les condamnés à se sauver, d'autres citoyens demandaient qu'au moins l'on tournât bride et qu'on reconduisit ces pauvres gens en prison.

C'est sur ces entrefaites que Hanriot serait survenu et qu'il aurait, à force de menaces, obligé les gardiens à reprendre leur marche vers la barrière du Trône.

Ce qui est plus sûr, c'est qu'en revenant vers l'Hôtel de Ville, il rencontra Payan, l'agent national, qu'un agent du Comité de Sûreté Générale et un gendarme conduisaient à la Force. Hanriot délivra son complice et fit emprisonner les deux gardiens, après les avoir comblés de coups de plat de sabre. Dulac, qui observait la rue Saint-Antoine, entend raconter ces détails; accourt à la Force. Il apprend du concierge qu'ils sont vrais et que, de plus, lui, concierge, vient de recevoir de la Commune l'ordre de mettre en liberté Boulanger, général de la garde nationale parisienne, et Vilate, juré au tribunal révolutionnaire, enfermés par ordre des deux Comités.

Hanriot, après quelques courses qu'il est difficile de préciser, était de retour sur la place de Grève. Il apprend que c'est au Comité de Sûreté Générale que Robespierre et les siens sont enfermés. Il s'écrie qu'il les délivrera. Il prend avec lui les gendarmes du Luxembourg, qui, depuis trois heures, sont en bataille sur la place. Deschamps, l'ami particulier, le *coureur*, comme on disait, de Robespierre, prend la tête de l'état-major, tandis que *Martin*, juge de paix de la section des Gravilliers, commande la gendarmerie¹. On distribue les cartouches. On se met en route, par la rue Saint-Honoré, pour le pavillon de Marsan. Des acclamations suivent cette troupe enragée, et Massard, l'un des membres du Comité de surveillance de la section des Amis de la Patrie, lui crie : « Hardi, Hanriot! Nous te soutiendrons au péril de notre vie. »

Le général s'arrête à la barrière des Sergents. Il y trouve des ouvriers et leur dit qu'il y a des assassins payés pour égorger Robespierre². Il se précipite au galop vers la place du Palais-Égalité (Palais-Royal), toujours suivi de sa troupe de quarante à cinquante hommes. Il aperçoit le conventionnel Merlin de Thionville, et malgré ses protestations, que quelques contemporains nomment des supplications, il le fait mettre au poste du palais, occupé, ce jour-là, par les forces de la section de la Montagne, section volontiers réactionnaire³. Deux autres conventionnels, Courtois et Robin de

¹ Archives nationales F7 4437. Montjoye, *Histoire de la conjuration de Robespierre*. Déclaration d'Ulrick. Déclaration de Dulac. Courtois, 2^e rapport, pp. 62-63.

² Déclaration de Thomas.

³ Discours de Merlin, le 9 au soir.

l'Aube, qui dînent chez Berger, traiteur rue Saint-Honoré, l'aperçoivent se précipitant vers le palais des Tuileries.

Ils descendent. Tandis que Courtois court jusqu'au poste du Palais-Égalité, où l'on a déjà relâché Merlin et où l'on se met volontiers aux ordres du député, Robin harangue une petite troupe de cinq gendarmes, commandés par Perlot, lieutenant. Il les entraîne avec lui vers le pavillon de Marsan¹.

Là, Hanriot avait pénétré assez aisément jusque dans la salle du Comité, où étaient enfermés Robespierre et les siens. Les gendarmes de garde n'avaient fait aucune résistance. Il avait craint, pourtant, qu'ils n'en fissent et avait donné ordre à sa troupe de mettre pied à terre².

Il était plus de cinq heures et pas encore six heures³.

D'après le récit d'un historien peu autorisé⁴, Hanriot aurait pénétré jusqu'à Robespierre, qui ne voulut pas le suivre. Il voulait qu'on le menât au tribunal révolutionnaire. « Je saurai bien me défendre, » aurait-il dit.

L'ensemble des récits nous permet seulement de constater, qu'en arrivant dans l'antichambre du Comité, Hanriot vit Amar, l'un des membres, qui se sauva à toutes jambes, et Ruhl, qui sortit de la salle et s'écria : « Arrêtez-moi ce scélérat. » Hanriot va pour s'élançer sur Ruhl le sabre en main; le perruquier-caporal, Tramblez, s'y oppose. « A moi, ma gendarmerie ! » s'écrie Hanriot, qui se débarrasse de l'étreinte du zélé Tramblez. Ruhl avait disparu. Que se passa-t-il alors? Les sectionnaires de la Montagne arrivèrent-ils? Les gendarmes de Robin intervinrent-ils? Les grenadiers de la Convention se mirent-ils de la partie? Dossonville⁵, premier agent du Comité, dit simplement : « Je fis arrêter par ruse le chef de la force armée, Hanriot et ses aides de camp. » Toujours est-il que vaincu aussi aisément qu'il avait été vainqueur, il fut bientôt, lui et ses aides de camp, solidement garrottés⁶.

Robin le fit conduire au pavillon de Flore, ou Égalité, où siégeait le Comité de Salut public, et où il trouve Billaud-Vareannes, Barère et quelques autres. On y reçut Robin assez mal. Le Comité

¹ *Rapport de Courtois*. Récit de Robin.

² Récit des gendarmes, séance du 16 thermidor.

³ Malgré tous les soins que je donne à cette constatation des heures, la contradiction des documents m'empêche souvent de préciser autant que je le voudrais, surtout quand il s'agit d'une série aussi serrée d'événements. On me pardonnera donc de ne pas pouvoir toujours indiquer la minute exacte.

⁴ Léonard Gallois, *Histoire de la Convention*.

⁵ *Papiers de mon cabinet*.

⁶ Déposition d'Ulrick et du brigadier Jeannelle. *Mémoires de Barras*. Dénonciation de Lecointe, de Versailles.

ne tenait pas à attirer sur le pavillon Égalité les efforts que la Commune tenterait peut-être pour délivrer son général. Mais que faire ! On renvoya le prisonnier, toujours garrotté, au Comité de Sûreté générale. Il traversa les cours au milieu des huées, car la foule commençait à être grande autour des Tuileries. Il était alors entre sept heures et sept heures et demie.

Cette foule, qui passait de la place du Carrousel au jardin des Tuileries, par le corridor du pavillon de l'Horloge, était agitée de sentiments divers. Elle était incertaine, et bien des orateurs dévoués de la Commune cherchaient à l'entraîner. L'un d'eux, vêtu d'une redingote bleue à collet rouge, se prit de querelle avec un autre individu vêtu également de bleu, mais en habit. Le premier saisit bientôt l'autre au collet, en criant : « A moi, les patriotes. — Je suis Poultier, du Nord, député, s'écrie le personnage en habit. — Et moi, je suis conseiller municipal, » dit l'autre, en se précipitant sur l'ex-prêtre Poultier, avec tant de violence, qu'il le terrassa. Il allait l'étouffer, quand un nègre, et deux citoyens blancs, dont l'un se nommait Moelle, vinrent à son secours. On prit le municipal et on le mena au Comité de Sûreté¹.

Il commençait à être un peu encombré. On remarquait, du reste, que Hanriot échangeait des signes avec les députés Robespierristes. On fit passer ceux-ci dans une autre salle, et on leur donna à dîner. Puis on les dirigea vers diverses prisons : Couthon à la Bourbe; Saint-Just aux Écossais; Le Bas à la Conciergerie, où on ne voulut pas le recevoir; Augustin Robespierre à Saint-Lazare, où on le refusa aussi. Ces deux derniers se retrouvèrent à la Force.

Les administrateurs de police avaient, en effet, résolument pris parti pour la Commune. Faro, Henry, Lelièvre, Quenel et le savetier suisse Wichterich avaient arrêté Micholle et un autre de leurs collègues, qui penchaient vers la Convention. Ils avaient écrit au maire qu'ils se mettaient à ses ordres, et recommandé aux concierges des diverses prisons de ne recevoir aucune lettre, ni aucune personne, et de ne laisser sortir qui que ce soit, sur l'ordre des Comités et sans l'ordre des administrateurs de police.

C'est eux qui avaient donné, à cinq heures un quart de relevée, ordre de mettre en liberté Vilate, Boulanger et Lavalette². Mais Dossonville, après avoir fait lier Hanriot, s'était dirigé vers la Force. Là, il avait si bien su intimider le concierge, qu'il l'avait

¹ Discours de Poultier, 9 thermidor au soir. Montjoye, *la Conjuration*, etc. Toulangeon, *Histoire*.

² Courtois, 2^e rapport, pièces justificatives. *Papiers inédits de Robespierre*, t. II.

décidé à désobéir aux ordres de la Commune, à garder Vilate et à recevoir les prisonniers de la Convention ¹.

Robespierre aîné avait été conduit, vers sept heures, par Chanlaire, agent du Comité, Filleul, huissier, et Lemoine, gendarme, au Luxembourg, où l'on ne voulut pas le recevoir et d'où on les renvoya à la Mairie. Là, il est reçu avec des acclamations par les administrateurs de police qui lui sont dévoués et qui interrompent un repas fort vif pour porter Robespierre en triomphe et pour battre un peu le citoyen Chanlaire et l'huissier Filleul, qu'ils font trembler, en leur disant qu'il leur en cuira d'avoir porté une main téméraire sur le père du peuple ².

En somme, à la tombée du jour, vers six heures, les affaires de la Commune sont extrêmement prospères. Le léger échec subi par la capture d'Hanriot va bientôt être réparé. Elle a, du reste, rendu la pareille à la Convention, en faisant emprisonner l'homme que celle-ci a nommé à la place d'Hanriot, Aymard, commandant de la cavalerie, et ami de Thuriot, vice-président de quinzaine et l'un des plus énergiques ennemis de Robespierre ³.

Nous savons, par le lieutenant Degesne, et nous verrons, par plusieurs autres témoignages et par bien des faits, que l'enthousiasme est grand à cette heure parmi les troupes déjà nombreuses qui sont rassemblées sur la place de Grève. « Ils faisaient éclater la joie la plus indécente, » dit le lieutenant de gendarmerie.

De plus, la Société des Jacobins, la Société-mère, la véritable force motrice et inspiratrice de la Révolution, s'est assemblée à cinq heures, en apprenant l'arrestation de Robespierre. Elle se déclare permanente, comme pour poser sa puissance en opposition avec celle de la Convention, qui a déclaré aussi sa permanence. Elle nomme, pour son président, Vivier, très-dévoué aux robespierristes.

Dès son premier acte, elle indique nettement la situation qu'elle veut prendre. Une lettre, du Comité de Sûreté générale, lui demande le manuscrit du discours que Robespierre a lu la veille au soir, à la Société. Elle refuse, en se déclarant impertinemment *incompétente*.

Pendant ce temps, le pouvoir exécutif de la Commune, — le maire, l'agent national, les substitués, — a pris toutes les mesures préparatoires. Il est temps que le Conseil général de la Commune de Paris paraisse et prenne la direction du mouvement. On le convoque. Il est cinq heures et demie.

¹ Papiers particuliers .

² Déclaration de Chanlaire.

³ Archives nationales AFII, 47.

II

Le chroniqueur de cette mémorable soirée du Neuf Thermidor est forcé de se jeter un peu en dehors des pratiques habituelles du récit historique. Il n'a pas un fait principal auquel on puisse tout rattacher, auquel tout concoure ou duquel tout parte. Il est dans la situation d'un historien militaire chargé de raconter une bataille où les deux armées en présence voient leurs bataillons rompus, et travaillent au gain de l'affaire par des efforts individuels en dehors de tout effort d'ensemble.

Le soir du Neuf Thermidor, les centres d'action et d'intérêt sont multiples. Le mouvement est partout. Les scènes sont innombrables et le drame est intense en chacune de ces scènes. On voit bien les deux groupes principaux : la Commune de Paris et la Convention. Mais il y a aussi les Jacobins, il y a les Comités de Salut public et de Sûreté générale. Il y a les 48 sections entre lesquelles le territoire de Paris est divisé ; dans chacune de ces sections, nous avons, outre l'Assemblée générale, les quatre Comités révolutionnaire, civil, de bienfaisance et de correspondance, dont les deux premiers ont une grande importance et une action qui peut être individuelle. Il y a, dans chacune de ces sections, les autorités constituées et les autorités militaires, et, dans la force militaire de la section, le simple garde et le canonnier qui ne marchent pas d'accord.

Il y a la gendarmerie, les vétérans, les gens du 10 août, les vainqueurs de la Bastille, les ouvriers de la fabrique de Grenelle, les jeunes élèves de l'École de Mars au camp des Sablons. Il faut visiter les prisons où la vie est si active, la population si nombreuse, où l'intelligence, les lettres et les arts de la France sont si grandement représentés, et dont les chroniques constituent une page si importante de l'histoire d'alors.

Il faudrait que l'historien fût partout, sur les places, dans les rues, au théâtre, au coin même du foyer domestique. Car il ne s'agit pas seulement d'un temps anarchique où les forces sont éparpillées : la lutte de Thermidor est une guerre d'opinion, sur une question obscure, où personne ne comprend rien, où chacun hésite, où les deux partis ont les mêmes mots d'ordres, les mêmes accusations et les mêmes ripostes. La question n'est pas posée, en effet, entre la république et la monarchie, ni entre quoi que ce soit de défini, et entre quoi que ce soit de formulé : les uns et les au-

tres des combattants prétendent défendre également la Révolution, la Terreur; ils se reprochent également d'être des traîtres, des contre-révolutionnaires; et la Convention et la Commune qui sont en présence ont, en légalité révolutionnaire, des droits différents, sans doute, mais égaux. Enfin, ce qui augmente l'étrangeté de cette guerre d'opinion, c'est que c'est seulement l'opinion qui ne fut pas formulée, qui ne paraissait pas représentée, l'opinion qui ne pousse pas un cri, dont les soldats sont presque impossibles à trouver, c'est cette opinion qui remporte la victoire disputée par deux ennemis qui ne songeaient pas à elle. Robespierre et Billaud-Varennes; la Commune et la Convention, les Jacobins et les Comités se battent pour savoir qui va guider plus avant la Révolution et diriger la Terreur, et c'est la Terreur qui meurt et la Révolution qui s'arrête.

Entrons d'abord à l'Hôtel-de-Ville. C'est de là que part l'attaque. Donnons dans son entier ce procès-verbal officiel de la Commune pendant la soirée du 9 et la nuit du 9 au 10 thermidor, procès-verbal qui nous a été conservé par une véritable bonne fortune. Nous allons le donner *in extenso*. Il renferme le récit très-sec des événements de cinq heures du soir à deux heures et demie du matin. Ce sera la ferme colonne autour de laquelle notre récit s'enroulera. Nous viendrons retrouver nos personnages et reprendre notre récit, au commencement de la soirée, soit pour expliquer les incidents indiqués dans le procès-verbal, soit pour en noter d'autres, soit pour courir à la Convention, aux Comités, aux Jacobins, dans les sections, dans les théâtres, dans les rues :

Nonidi, 9 thermidor 5 heures et demie de relevée ¹

« Le maire occupe le fauteuil, annonce le motif de l'assemblée. Il déclare qu'il a reçu un décret de la Convention qui le charge de veiller à la sûreté de la Convention. Il rappelle au conseil le courage qu'il a montré dans les circonstances les plus dangereuses. Il expose le danger où la malveillance a exposé la patrie.

« Sur le réquisitoire de l'agent national, le conseil arrête que deux membres du conseil se rendront dans la Place pour inviter les citoyens à s'unir à ses magistrats pour sauver la patrie et la liberté.

« Un membre propose et le conseil arrête qu'il sera rédigé sur-le-champ une adresse au peuple de Paris pour l'éclairer sur ses vrais intérêts et le prémunir contre les dangers de ses ennemis. Le conseil général nomme à cet effet le citoyen Paris et l'agent national afin de lui exposer le danger de la patrie.

¹ Archives nationales F7 4455.

« Sur la proposition de plusieurs membres, le conseil général arrête que, sur-le-champ, les barrières seront fermées.

« Le secrétaire-greffier donne lecture d'un arrêté du Comité de salut public et de sûreté générale réunis qui porte que les six chefs de légion n'enverront pas, selon l'ordre d'Hanriot, 400 hommes à la Maison-Commune, le conseil général ne reconnaissant pas l'ordre des Comités de Salut public et de Sûreté générale réunis, arrête que les porteurs d'ordre, adjudants et commandants de bataillons seront arrêtés sur-le-champ.

« Le conseil arrête que, sur-le-champ, les pièces de canon de la section des Droits-de-l'Homme seront sous le commandement du commandant Eudes, capitaine.

« Le conseil général arrête que le commandant de la section des Droits-de-l'Homme, qui a refusé de laisser sortir les pièces de canon, sera arrêté sur-le-champ.

« Le conseil général arrête que toutes les autorités constituées viendront sur-le-champ prêter le serment de fidélité au Peuple dans son sein.

« Le maire donne lecture d'un décret de la Convention nationale qui ordonne l'arrestation de Hanriot, son état-major, de Boulanger, de Dumas, Daubigny, Lavalette, Dufraisse, Prosper Sijas et d'autres patriotes, le conseil général arrête : les dits citoyens sous la sauvegarde du peuple.

« Le conseil général arrête que le porteur du décret de la Convention nationale, qui est un officier de la gendarmerie, et qui se nomme Leduc, sera arrêté sur-le-champ.

« Les citoyens gendarmes de la 52^e division prêtent le serment de fidélité au Peuple, au milieu des plus vifs applaudissements.

« La 1^{re} division (gendarmerie des tribunaux), prête aussi le serment de fidélité au peuple et le conseil le reçoit.

« Les citoyens Paris et l'agent national donnent lecture de l'adresse qu'ils avaient été chargés de rédiger pour éclairer le peuple sur les conspirateurs. Le conseil l'adopte à l'unanimité.

« Le conseil général nomme provisoirement Chardin pour remplacer Boulanger, qui vient d'être arrêté, et pour aider Hanriot dans ses fonctions importantes.

« Un membre annonce que Robespierre, Couthon, Saint-Just, Hanriot et autres patriotes sont entre les mains des Comités de Salut public et de Sûreté générale, et demande que le conseil avise aux mesures les plus promptes de retirer, sur-le-champ, les amis du peuple de la captivité.

« Le conseil applaudit à cette proposition.

« Le conseil général arrête que le tocsin de la ville sonnera sur-

le-champ pour avertir tous les bons citoyens de se réunir à la Maison-Commune.

« Le conseil général arrête que les 48 sections sont convoquées sur-le-champ pour délibérer sur le danger de la patrie.

« On donne lecture d'un arrêté du Comité de Salut public qui intime l'ordre qu'Hémard, officier de la cavalerie de la gendarmerie nationale, fût élargi, étant retenu chez Hanriot. Le conseil passe à l'ordre du jour, et ordonne l'arrestation du porteur d'ordres.

« Le conseil général arrête qu'il sera écrit à tous les membres de la Commune du 10 août, pour les inviter à venir délibérer sur les dangers de la patrie.

« Charlemagne ayant occupé le fauteuil, le conseil général arrête que le citoyen maire et Coffinhal se transporteront sur la place de la Maison-Commune pour y annoncer aux officiers de la gendarmerie que la patrie est en danger, et s'unir avec le conseil pour la sauver.

« Le conseil nomme Bernard et Lauvin, du Muséum, pour se transporter à la Société des Jacobins, lui annoncer que le conseil général de la Commune est insurgé contre les nouveaux conspirateurs et les inviter à correspondre avec eux.

« Le président reçoit le serment de Lauvin et de Devieux, en qualité de juges et de membres du conseil, de s'unir au conseil pour sauver la chose publique.

« Le conseil général ordonne au citoyen Sanson fils, capitaine des canonniers de la section du Faubourg du Nord à amener sur-le-champ à la Maison-Commune deux pièces de canon.

« Le conseil général arrête que les sections enverront sur-le-champ, d'heure en heure, deux commissaires au conseil pour correspondre avec lui.

« Le conseil général arrête que le citoyen Gobert, commandant la section des Marchés, fera, sur-le-champ, amener ses pièces de canon à la Maison-Commune.

« Le conseil général arrête que, sur-le-champ, les autorités constituées des 48 sections se rendront dans le sein du conseil pour y prêter le serment de se réunir à lui afin de sauver la patrie.

« Le conseil général arrête que les commandants des sections se rendront, sur-le-champ, dans son sein, pour y prêter le même serment.

« Une députation du Comité révolutionnaire de la Maison-Commune prête le serment de se réunir à lui pour sauver la patrie. Le conseil y applaudit.

« Le conseil général arrête que le commandant de la section des Droits-de-l'Homme, qui avait refusé de laisser sortir les pièces de

canon de cette section, sera arrêté; en outre, que six gendarmes, avec un officier de paix, seront envoyés pour cet effet.

« Le conseil général arrête qu'il sera fait mention au procès-verbal de la soustraction qui a été faite de la première liste des membres du conseil présents à la séance, et rend le secrétaire-greffier garant responsable de la perte de la seconde liste qui vient d'être ouverte.

« Le conseil général arrête que, sur-le-champ, il sera dressé une liste des sections qui viendront au conseil, sans connaître celles qui veulent sauver la patrie avec lui.

« Le conseil général arrête que Fauconnier, chef de la 1^{re} légion, sera mis, sur-le-champ, en état d'arrestation.

« Le conseil général arrête que les officiers de la force armée sur la place de la Maison-Commune se rassembleront, sur-le-champ, pour y recevoir l'ordre du conseil pour cette nuit.

« Deux membres du Comité révolutionnaire de la section des Amis-de-la-Patrie viennent demander des ordres; le conseil applaudit à cette démarche.

« Les citoyens Lardon, membre du Comité révolutionnaire de la section du Finistère, et Lallemand, de la section de l'Observatoire, prêtent le serment de sauver la liberté avec le conseil. »

Ici nous trouvons bâtonnées ces lignes suivantes : « Le conseil nomme Giaud pour remplacer Lavalette dans ses fonctions militaires; il prête le serment, le conseil lui en donne acte. »

« Le président donne lecture d'une lettre de l'administration de police qui annonce qu'elle a mis en liberté Vilate et Boulanger, et qu'elle envoie Couthon à la Commune, quoiqu'il ait été décrété d'accusation.

« Le conseil arrête que Giaud est nommé adjudant-général provisoire pour sauver la patrie, et reçoit son serment et arrête qu'il ira chercher Couthon à la Mairie avec la force armée. Le citoyen Payan, frère de l'agent national, est présenté au conseil pour être aide de camp du général Giaud. Il est adopté sur-le-champ et prête son serment.

« Le conseil général arrête que la nomination du général provisoire Giaud sera, sur-le-champ, envoyée aux 48 sections.

« Le conseil général arrête que, sur-le-champ, on mettra la consigne sur toutes les portes de la Maison-Commune, et que l'on laissera entrer mais non sortir.

« Le conseil général arrête que les citoyens gendarmes iront

chercher à la Mairie les représentants du peuple Couthon et Robespierre.

« Le citoyen Quincy, de la section de Mutius-Scévola, est nommé pour être aide de camp du général provisoire Gaud. Il prête son serment.

« Le commandant de la section de la Réunion prête le serment et le conseil lui en donne acte.

« Le conseil général arrête que l'on prêtera sur-le-champ, sur les Droits de l'Homme, le serment d'anéantir la faction et les conspirateurs nouveaux qui veulent assassiner le peuple et la liberté.

« Une députation de la Société des Jacobins est présente dans le sein du conseil général; elle exprime le vœu des hommes libres, qui est de vaincre ou de mourir plutôt que de subir le joug des conspirateurs. Elle annonce que la Société des Jacobins s'est déclarée en permanence (*Vifs applaudissements*).

« Toutes les autorités constituées réunies et la force armée de la section de l'Indivisibilité demandent à prêter serment au conseil. Ils jurent de mourir pour la liberté et pour sauver le peuple. Le conseil reçoit leur serment au milieu des plus vifs applaudissements.

« Les citoyens Le Moine, Jean, Poussaud, Torpinot, adjudants des vétérans, prêtent le serment et le conseil le reçoit avec satisfaction.

« Le conseil général arrête que le nommé Thourot, commandant de la section du Muséum, sera mis, sur-le-champ, en état d'arrestation.

« Le citoyen Charlemagne fait lecture d'une adresse des habitants de Belleville, dans laquelle ils protestent de leur dévouement à la chose publique, et qu'ils voleront au secours de leurs frères de Paris avec tout le zèle de vrais républicains. Le conseil applaudit au courage et au patriotisme des habitants de Belleville, et arrête la mention civique au procès-verbal; il assure la commune de Belleville de la réciprocité des sentiments de celle de Paris. Le président donne l'accolade fraternelle à l'orateur de la députation, au milieu des cris de : « Vive la République! »

« Un membre annonce que Hanriot, commandant général, et sept autres patriotes, vont paraître dans le sein de la Commune.

« Le citoyen Moenr annonce que, on avait donné ordre au commandant des canonniers d'amener ses pièces de canon, et que le commandant a fait faire bataillon *quarré* et présenté la bayonnette sur la poitrine. Il demande que des citoyens soient nommés, pour aller à la section des Droits-de-l'Homme sommer le commandant

d'amener les pièces de canon. Les citoyens nommés sont Gency et Mercier, du Finistère, Gibert et Michel. Les canonniers de la section des Droits-de-l'Homme prêtent serment, le conseil leur en donne acte.

« Le citoyen Louvet demande que le conseil nomme un comité d'exécution pour le salut de la République. La proposition est adoptée. On demande que le comité soit composé de neuf membres. Les citoyens sont : Payan, Coffinhal, Louvet, Lerebours, Legrand, Chatenay, Desboisseaux, Arthur.

« Un membre annonce que Dumas et Saint-Just sont encore en arrestation. On propose que les patriotes aillent les délivrer sur-le-champ.

« Les citoyens du faubourg Antoine se présentent au conseil et annoncent qu'ils se sont levés en masse et qu'ils ne connaissent que leur République une et indivisible, et qu'ils ont besoin qu'on les conduise dans le gouvernement révolutionnaire.

« La section des Quinze-Vingts prête serment.

« Le Comité révolutionnaire de la section des Gravillers annonce qu'il a juré de mourir à son poste.

« Le conseil général arrête que le geôlier de la Force sera traité de traître s'il ne livre à l'instant les clefs de la Force.

« Le citoyen Bernard demande que l'on envoie des membres du côté de la Convention pour voir ce qui s'y passe. Sa proposition est adoptée.

« Le citoyen maire annonce que le citoyen Robespierre jeune est dans le sein du conseil.

« Un membre fait une motion d'ordre et demande que le geôlier de la Force soit renvoyé à l'administrateur de police, qui devra examiner sa conduite. Sa proposition est adoptée.

« Le citoyen Robespierre jeune fait un discours dans lequel il déclare avoir été arrêté non par la Convention nationale, mais par des traîtres qui conspirent depuis cinq ans. Son discours est vivement applaudi.

« Le citoyen maire demande qu'une députation soit chargée d'aller chercher Robespierre aîné et de lui observer qu'il ne s'appartient pas, mais qu'il doit être tout entier à la patrie, au peuple. On demande que des commissaires soient nommés.

« Plusieurs sections se présentent pour réunir leurs efforts à ceux de la Commune, entre autres celles de Charlies, du Nord, des Sans-Culottes et Finistère. Elles prêtent le serment et le conseil leur en donne acte. Section du Faubourg du Nord, comité révolutionnaire et comité civil réunis.

(Ici un passage bâtonné qui indique que Maximilien refuse de se rendre aux désirs du conseil : « Le citoyen Lasnier, qui a été député vers le citoyen Robespierre aîné, a chargé Coffinhal de lui annoncer... que Coffinhal est chargé de confirmer au conseil qu'on le laisse entre les mains de l'admi... »)

« Le citoyen Hanriot se présente au conseil, et est reçu au milieu des applaudissements redoublés. Le citoyen Coffinhal prononce un discours souvent interrompu par les applaudissements, et annonce qu'il a délivré les patriotes.

« Sur la demande du citoyen Coffinhal que les gendarmes des tribunaux viennent déposer leurs armes, le conseil général arrête le renvoi au comité d'exécution.

« La section de la Fraternité annonce qu'elle est debout et qu'elle veille pour la patrie.

« La section du Panthéon-Français annonce qu'elle est aussi debout et qu'elle sauvera la patrie.

« On demande qu'il soit envoyé une députation à la Société des Jacobins.

« La Société des Jacobins et les tribunes prêtent le serment de mourir plutôt que de vivre sous le crime. La députation est reçue au milieu des applaudissements universels.

« Le citoyen Chuppin, canonnier de Bon-Conseil, vient annoncer que la Commune doit être entourée par ordre du Comité de Sûreté générale, et que les membres de la Commune doivent être mis, par un décret, hors la loi pour avoir accueilli Robespierre et le général Hanriot.

« Les sections Marat, Poissonnière et Popincourt annoncent qu'elles sont debout et qu'elles veillent pour le salut de la patrie.

« Un citoyen vient déposer sur le bureau la proclamation faite par arrêté du Comité de Salut public. Plusieurs membres en demandent la lecture, qui en est donnée sur-le-champ.

« On donne lecture d'un arrêté du comité d'exécution de la Commune, qui demande la nomination de douze membres pour être chargés de l'exécution des arrêtés dudit comité. Le conseil adopte cette proposition. Il nomme à cet effet les citoyens...

« Le conseil général arrête que la proclamation rédigée par le comité d'exécution sera communiquée aux communes environnantes.

« La commune de Choisy-sur-Seine vient demander des explications sur la situation actuelle de l'opinion publique. Le conseil lui annonce que le peuple est debout pour sauver la patrie.

« Le conseil général admet dans son sein le commandant de la

section des Droits-de-l'Homme, qui s'est refusé de laisser aller les pièces de canon à plusieurs réquisitions qui lui en avaient été faites par le conseil général de la réunion au comité d'exécution.

« On communique un arrêté du comité d'exécution qui intime à Hanriot l'ordre de punir Hémarid et un de ses adjudants. Le conseil l'adopte.

« Le conseil général renvoie au comité d'exécution un individu infâme qui a tenu des propos tendant à allumer la guerre civile.

« Le conseil arrête qu'il fera faire sur-le-champ de fréquentes patrouilles.

« Le conseil général donne acte au citoyen Maxime Suret, commandant en chef de la section de l'Observatoire, du serment qu'il a prêté dans le sein du conseil général de s'opposer aux complots des conspirateurs.

« Le comité révolutionnaire de la section de Popincourt jure de défendre la patrie, les fidèles amis du peuple, et de mourir à leur poste.

« Le commandant en second de Bercy, nommé Legrand, et le citoyen Ringot, commissaire de cette même commune, prêtent le serment de fidélité au peuple, et le conseil leur en donne acte.

« Une députation de la section de l'Observatoire se présente au conseil et dépose sur le bureau la proclamation de la prétendue Convention nationale qu'elle a refusé de publier. Mention civique au procès-verbal.

« Robespierre, Couthon, Saint-Just, Lebas se présentent au conseil général. Ils y sont reçus par les plus vifs applaudissements.

« Les commissaires de la section de la Fraternité viennent exprimer au conseil leurs sentiments d'union et de fraternité de la part de cette section, qui jure de mourir pour sauver la patrie. Mention au procès-verbal.

« Sur la proposition d'un membre, le conseil arrête que la façade de la Maison-Commune sera sur-le-champ éclairée, et arrête en outre que le présent arrêté sera envoyé à la commission exécutive.

« Les deux commissaires du comité civil de la section des Arcis ont été arrêtés sur la place de la Maison-Commune, faisant la prétendue proclamation de la Convention nationale. Ils ont été sur-le-champ envoyés à la commission d'exécution.

« Et sur la proposition d'un membre, le conseil arrête que la commission d'exécution enverra des commissaires pour éclairer la section des Arcis sur les véritables intérêts du peuple et sur les dangers de la patrie.

« Une députation de la Société des Jacobins vient, au nom de cette Société, toujours attentive au bonheur du peuple, inviter le

conseil à prendre des mesures vigoureuses pour déjouer les manœuvres des monstres perfides de la Convention, qui se répandent dans les sections pour égarer les citoyens.

« Mention civique de cette sollicitude fraternelle.

« Plusieurs canonniers paraissent disposés à se retirer dans leurs sections, Sur la motion d'un membre, le conseil général arrête qu'il sera nommé une députation qui se transportera sur la place de la Maison-Commune, pour inviter, au nom de la patrie, ces citoyens à ne pas quitter un instant leur poste, et le conseil nomme pour cette députation les citoyens Cellier, Barré et Le Pauvre.

« Une nouvelle députation de Jacobins paraît au conseil sur les deux heures et demie du matin pour s'informer de la situation des choses. Un membre observe que dans un moment aussi critique, ces patriotes ne devaient pas seulement agir par députation, mais qu'ils devaient tous se réunir pour former une masse imposante d'amis de la liberté, et, sur sa demande, le conseil arrête que les citoyens Paris et Jérôme se rendront avec la députation aux Jacobins, pour les inviter à venir se réunir à leurs frères du conseil général. »

Voilà la Commune de Paris en cette crise de Thermidor. Ce procès-verbal c'est, si je puis dire, le squelette de l'histoire. Ajoutons les détails, qui seront la chair et la couleur, et qui expliqueront le dessous et les entours des événements dont ce document donne, si précieusement, l'ordre et la marche.

Il suggère aussi beaucoup de réflexions et permet de nombreuses inductions. Je veux seulement noter combien le mouvement paraît aller en grandissant jusqu'au retour d'Henriot. Les décrets se succèdent toujours plus affirmatifs de l'autorité communale et plus dédaigneux des Comités et de la Convention. On saisit bien quelques points faibles. Le citoyen Fauconnier et son collègue de la section des Droits-de-l'Homme font bien quelque résistance, et la soustraction des listes de présence peut faire croire que l'affaire ne paraît pas sûre et que l'on veut enlever les documents compromettants. Nous verrons encore d'autres faits analogues, mais ce sont des détails perdus dans la masse des faits qui marchent vivement dans le sens favorable à la Commune. Bientôt le mouvement se ralentit, l'incapacité de Henriot se démontre de plus en plus. Le Conseil général a tiré de son sac révolutionnaire toutes les vieilles malices démocratiques ; il n'y trouve plus rien. Il ne se rencontre pas un homme, pas une idée. L'hésitation de Robespierre à se rendre à la Commune doit décontenancer les chefs du mouvement. Mais son

arrivée fut plus dangereuse encore. Le mouvement, déjà ralenti, se perd dans les hésitations.

Toutefois, la Commune et Robespierre sont encore de beaucoup les plus forts. Voyons, par les détails des faits résumés dans le procès-verbal de la Commune, comment elle va utiliser cette supériorité de force.

Les mesures militaires prises par Hanriot avaient produit leur effet. Le rappel battait dans telle section, la générale dans une autre. Tout Paris commençait à se remplir de murmures. Enfin, vers six heures, le tocsin fit entendre son appel lugubre dans les sections qui avoisinent la place de Grève et à la Maison-Commune. C'était le grand cri d'alarme, et l'annonce officielle que la Révolution était en danger et que le gouvernement révolutionnaire, fatigué de respecter même l'anarchie qu'il a créée, engage le peuple parisien à rentrer dans la loi sauvage.

En effet, le maire avait ouvert la séance par un discours où il disait : « Citoyens, c'est ici que la patrie a été sauvée au 10 août et au 31 mai. Elle est plus que jamais en danger; c'est encore ici qu'elle sera sauvée. » Et après un instant d'hésitation, après avoir même promis d'obéir à un ordre de la Convention qui l'appelait à sa barre, il avait vu la Place de Grève se remplir, il avait senti que la Commune était la plus forte; il avait déchiré ce qui restait du pacte social. Il avait montré au Conseil général et au peuple réuni dans les vastes tribunes de l'Hôtel-de-Ville la Déclaration des Droits de l'homme; et prenant dans ses mains cette charte de la République, il avait lu : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré et le plus indispensable des devoirs¹ »

Cet article de la Déclaration investissait la Commune d'un pouvoir supérieur à tous les pouvoirs, et c'était cela que le tocsin annonçait à la population parisienne.

A partir de sept heures et demie, la place de Grève et les quais voisins, remplis d'une foule de curieux et d'enthousiastes, fourmillant des soldats que la prévoyance d'Hanriot y avait rassemblées dès le matin, virent arriver les troupes des sections et de l'artillerie parisienne que les ordres de l'état-major, aidés par le tocsin, amenaient.

C'était la compagnie des canonniers de Mutius Scœvola, commandée par Cosne-Pionnier, adjudant instructeur de l'artillerie parisienne, par Carlier, capitaine, et Monvoisin, sous-lieutenant. Elle est bientôt suivie par un grand nombre de compagnies de ca-

¹ Déclaration des secrétaires de la Commune.

nonniers. Un contemporain les appelle les « vrais janissaires de la Terreur¹, » et Coffinhal dira quelques jours plus tard, dans sa prison, que la Commune avait complètement à sa disposition dix-sept de ces compagnies.

Les sectionnaires des Sans-Culottes, ceux du Muséum, ceux des Amis de la Patrie, arrivent ensuite. Et quand, vers dix heures, les canonniers de la section des Droits-de-l'Homme, cédant enfin aux injonctions de la Commune, auxquelles le commandant avait résisté jusque-là, débouchèrent sur la place de Grève, au son du tocsin, qui n'avait pas encore cessé à onze heures, ils s'émerveillèrent du « grand nombre d'artillerie et de force armée qui remplissait la place. » N'oublions pas les gendarmes, ceux de la 52^e division, que leur chef Louvet, en tête, nous sont désignés particulièrement comme très-dévoués à la Commune, au début de l'affaire².

Pour remplacer provisoirement Hanriot, retenu par l'ennemi, la Commune nomme Giot, adjudant-général de la 1^{re} légion, section Marat ou du Théâtre-Français. Il était alors de garde au Temple ; on l'envoya chercher et on le nomma par acclamation. C'était — je ne trouve pas de meilleure expression — une vieille culotte de peau. Bon soldat, rompu à la discipline, faisant volontiers profession de patriotisme, toutefois inepte, incapable non-seulement d'initiative, mais d'interpréter intelligemment les ordres donnés. Il avoue, du reste, naïvement « qu'il ne comprend rien à ce qui se passe, et qu'il y perd la tête³. »

Pourquoi un choix si ridicule ? c'est qu'il fallait, avant tout, à Robespierre et aux chefs de la Commune des agents dociles, aisément asservis et absolument nuls, particulièrement dans l'ordre militaire. En un moment d'émeute surtout, à une époque où la France, déjà lassée de la folie furieuse des sans-culottes, s'étonnait de ne pas voir un homme prendre résolument le pouvoir⁴, les princes de la démagogie redoutaient plus que jamais le militarisme, dont la crainte les obsédait, et ils cherchèrent avant tout à ne pas mettre une épée puissante aux mains d'un homme intelligent et ferme. Il fallait trouver un digne remplaçant de l'inepte Hanriot, et l'on trouva Giot, dont l'incapacité continua ce que la sottise de l'autre avait commencé, je veux dire qu'ils parvinrent, à eux deux, à détruire pièce à pièce la plus formidable position que jamais révolte, émeute ou révolution ait pu désirer.

¹ Lacroix.

² *Archives nationales.*

³ *Id.* Pétition de la femme Giot.

⁴ *Mémorial de Gouverneur-Morris.*

Ce n'était pas l'activité qui manquait à la Commune. Elle ne se borne pas aux efforts déjà considérables qui sont relatés dans le procès-verbal officiel. Nous avons retrouvé bien d'autres ordres et arrêtés.

« Le conseil général invite les commandants de la force armée des sections et les autorités constituées de venir dans son sein prêter le serment de sauver la patrie.

« *Signé* : LEGRAND, LOUVET. »

Il ordonne à tous les citoyens de s'assembler, au son du tocsin, dans leurs arrondissements respectifs, et d'attendre là les ordres de la Commune.

Il avait ordonné ensuite de faire fermer les barrières. Grande et effrayante mesure pour la population parisienne ! Elle séparait Paris et la Convention du reste de la France. C'était l'état de siège décrété par la Commune, et l'invitation à la population d'avoir à en finir le plus tôt possible, sous peine de mourir de faim et de langueur. Le commerce étant interrompu, les approvisionnements difficiles.

La Commune brûlait ses vaisseaux ; la populace bouillonnait dans ses murailles et jetait le gant au reste de la nation.

Elle veillait à tout cette Commune. Tantôt elle mandait que l'on fit de fréquentes patrouilles, tantôt elle ordonnait qu'on arrêtât tous les émissaires de la Convention, tantôt elle recommandait expressément qu'on arrêtât toutes les presses des journalistes¹.

Elle cherche à se mettre en communication étroite avec le tribunal révolutionnaire ; elle veut avoir pour elle l'accusateur public comme elle a le président. Mais Fouquier est un trop habile homme pour se compromettre ; il résiste, nous l'avons vu à plusieurs appels qui lui viennent de l'Hôtel-de-Ville, dans le courant de la soirée², et il attend, répétons-le, que la fortune se décide.

Il est habile à se renseigner. Il peut peser le fort et le faible de la situation, et s'il constate que la Commune est évidemment et incomparablement la plus forte, pourtant son esprit critique doit constater que l'élan n'est pas encore bien donné.

Les tribunes ne se remplissent pas vite. Il a fallu que Payan et un autre membre descendissent sur la place pour haranguer la populace et l'engager à venir voir comment ses mandataires sauvent la patrie³.

¹ Archives nationales F7 4435.

² Mémoires, p. 9.

³ Rapport des secrétaires.

Le conseil général de la Commune se compose de 48 officiers municipaux et de 96 notables. Sur ce nombre, 91 seulement sont présents ; une autre liste en donne seulement 81 ; et encore plusieurs ont signé et se sont empressés de partir quand ils ont vu la tournure violente que prenaient les choses. Leur prudence était, du reste, imitée par les chefs mêmes du mouvement. Le président Dumas avait fait partir sa femme pour la Suisse, et le soir même du 9 Thermidor, à neuf heures, l'agent national Payan faisait déménager son argenterie, que son frère portait au Petit-Luxembourg¹.

Nous signalons ce petit fait, parce qu'il est en contradiction avec l'ensemble des autres, qui, à cette heure, affirment hautement la victoire de la Commune. Lubin, substitut de l'agent national, revient de l'Assemblée et raconte qu'elle est dans la consternation, ce qui est vrai. Bernard, un des membres du conseil général, a visité, non pas l'Assemblée, mais les dehors de la Convention. Il vient démontrer qu'elle ne saurait échapper. Les issues en sont fermées par le peuple ; elle est cernée par la population et gardée à vue par les Jacobins, dont « l'esprit est excellent et énergique². » Enfin, les plus hauts employés du gouvernement l'abandonnent. Voici Le Rebours, directeur de la commission des secours publics ; il se présente à la Commune, et montre au conseil général un portefeuille rempli de papiers qu'il dit contenir les preuves des intentions anti-révolutionnaires des Comités, et qu'il a soustrait au Comité de Salut public dans l'intérêt de la patrie et de la Commune³. Nommons encore parmi ceux qui vinrent, dès le début, apporter au conseil général les signes de bon augure, Chatelet, juré au tribunal révolutionnaire, et qui se vantait de soulever toute sa section pour la Commune⁴.

Pour soutenir l'élan, le maire et l'agent national entassent manifeste sur manifeste. Ils vont droit au fait.

« Les nommés Collot-d'Herbois, Amar, Léonard Bourdon, Dubarran, Fréron, Tallien, Panis, Carnot, Dubois-Crancé, Vadier, Javogue, *Fouchet*, *Grannet*, Moyse Bayle, seront arrêtés pour délivrer la Convention de l'oppression où ils la retiennent. On offre une couronne civique aux généreux citoyens qui arrêteront ces ennemis du peuple.

« Les mêmes hommes qui ont renversé le tyran et la faction

¹ Archives nationales F7 4457.

² Archives nationales.

³ *Moniteur* du 14 thermidor.

⁴ Cambon, du Gard, *Acte d'accusation de Fouquier-Tinville*.

Brissot anéantiront tous les *scellérats* désignés qui ont osé plus que Louis XVI lui-même, puisqu'ils ont mis en arrestation les meilleurs patriotes.

« Signé : PAVAN. »

« Le peuple accuse les conspirateurs. Il demande leur arrestation. Il l'obtiendra. Voici les noms des conspirateurs : Collot-d'Herbois, Barère, Amar, Léonard Bourdon ¹, etc.

« Le conseil général de la Commune proclame l'insurrection contre les oppresseurs du peuple qui veulent faire périr ses défenseurs.

« La Commune révolutionnaire ordonne, au nom du salut du peuple, à tous les citoyens, de ne reconnaître d'autre autorité qu'elle, d'arrêter tous ceux qui, abusant de la qualité de représentants du peuple, font des proclamations perfides et mettent hors la loi ses défenseurs.

« Déclare que tous ceux qui n'obéiront pas à cet ordre suprême seront traités comme ennemis du peuple. »

Ces citations suffisent pour juger les diverses étapes qu'avait parcourues la Commune aux quatre périodes de cette soirée et de cette nuit.

Elle se met en relation non-seulement avec toutes les sections de Paris, mais avec la banlieue. Le faubourg Saint-Antoine lui envoie une lettre pour demander qu'on l'éclaire, « *affin* de ne pas tomber dans les pièges que les *ennemies* de la chose publique ne cessent de tendre. » Les citoyens de Belleville en font autant. Ils écrivent à leurs frères de Paris, — à neuf heures et demie, — pour « solliciter d'eux la marche et la conduite de leurs frères de Belleville. » Ils ajoutent, tant la situation est indécise, qu'ils veulent répandre la dernière goutte de leur sang pour la représentation nationale. Le maître d'école Charlemagne, vice-président du conseil général, se garde bien de donner connaissance de cette seconde partie de la lettre des frères bellevillois. Il se contente de les féliciter sur leur patriotisme. Mais les circonstances deviennent plus pressantes, et on écrit d'un autre style aux citoyens de Bercy : « Accourez à la Commune avec vos armes pour sauver la chose publique. » Pour les patriotes de Choisy, on dépense quelques fleurs de rhétorique : « Le point de réunion est à la Commune. Marchez avec vos canons, vos armes et vos âmes républicaines. »

L'élan ainsi donné, communiqué et entretenu, les mesures mi-

¹ Archives nationales F7 4338.

litaires prises, l'opinion échauffée, et la rhétorique, — la plus grande puissance de la Révolution, — cultivée suffisamment, la Commune avait encore deux choses importantes à faire, nommer un gouvernement et prouver sa force, non plus par des proclamations, mais par des coups. Il ne lui suffisait plus de saisir les agents de ses ennemis, il fallut délivrer ses propres amis et ses alliés que l'ennemi avait en son pouvoir.

Avant tout, le conseil avait besoin d'Hanriot qui, étant le général en chef, avait quelque autorité morale sur une certaine partie des sectionnaires et l'habitude de commander les autres. Il connaissait en outre tous les détails du plan convenu.

On demande donc à la Commune des hommes de bonne volonté pour aller délivrer et Hanriot et les députés qu'on croit encore enfermés au pavillon de Marsan, au Comité de sûreté générale. L'énergique Coffinhal se présente, et aussi Lumière, juré, joueur de violon⁴ et membre de la Commune. Il est huit heures. Ils descendent sur la place de Grève, rassemblent autour d'eux deux ou trois cents canonniers et quelques-uns des gendarmes de la division qui a fourni à Hanriot son escorte de l'après-midi. Fontaine, adjudant général, Fieffé, Cosne Pionnier, Brizard, adjudants, Monvoisin, capitaine, Carlier, lieutenant de Mutius Scévola, se mettent en tête. Quelques patriotes se joignent à eux, entre autres, Damour, juge de paix des Arcis, et le charron Félix, des Sans-culottes, qu'on voit le sabre nu parmi les « petits canonniers. »

La troupe prend par la rue de la Verrerie.

En arrivant sur la place de la Convention, Carlier et Monvoisin placent leurs canons de chaque côté d'une guérite où se tient le canonnier de garde de la Convention, et tournent contre celle-ci même les deux canons d'honneur qui sont à poste fixe devant le pavillon de l'Horloge.

Douze pièces sont braquées contre le comité de Sûreté générale.

Une partie des canonniers, Cosne Pionnier, Damour, Coffinhal et Lumière en tête, se précipitent dans la petite cour qui précède l'entrée du Comité. Ils trouvent là le représentant Taillefer, qu'on maltraite un peu, Chaumette, employé du comité, et Viton, citoyen de bonne volonté. On retient ces deux-là et on se précipite dans le Comité, où l'on délivre Hanriot, son aide de camp Ulrick, et six autres personnages de son état-major.

Il est huit heures et demie. Il y a un peu plus d'une heure qu'Hanriot est prisonnier. Il commence naturellement par injurier les gendarmes qui le gardaient et qui se sont laissés désarmer aussi aisé-

⁴ *Almanach des gens de bien*, 1795.

ment que leurs prédécesseurs de l'escorte d'Hanriot s'étaient laissés battre deux heures avant. La Révolution a changé la foi chrétienne en fatalisme; elle reconnaît tout droit à la force, et le succès est le Dieu Maxime. Les gendarmes jurent comme leurs prédécesseurs de mourir pour celui qui vient de les battre.

Hanriot leur pardonne, monte à cheval et vient en face du pavillon de l'Horloge, par où on entre dans la Salle des Machines où siège la Convention. Pendant ce temps, Cosne Pionnier et Brizard font charger les canons à mitraille, allumer les lances. C'est alors que Vasseur, caporal d'une des compagnies, vint mettre son mouchoir mouillé sur la lumière et baisser la pièce, de crainte que le canon, déjà amorcé et dirigé contre la Convention, ne partit par quelque accident.

Coffinhal, dit-on, essayait de persuader à Hanriot d'entrer à la Convention et de s'emparer de la salle des séances. C'eût été la victoire assurée. Les députés, les gens des tribunes n'eussent opposé aucune résistance sérieuse. Il y avait déjà quelques compagnies de sectionnaires aux environs du pavillon de l'Horloge ou de l'Unité, et de plus les cent hommes de la garde ordinaire de la Convention; mais quoique Juliot et Lefèvre, qui commandaient ces quelques forces, fussent renommés pour leur énergie, il ne paraît pas que ces troupes eussent pu faire une défense sérieuse. Quel obstacle vint donc empêcher Hanriot d'en finir ainsi brusquement, sûrement et presque sans coup férir ?

Il était un général inepte, cela est vrai, et, comme le dit justement le conventionnel Paganel¹, il ne pouvait être autre qu'incapable pour obéir à un homme comme Robespierre. Mais il ne fallait pas une grande capacité ni une grande intelligence pour entrer dans une salle à peu près ouverte. Il était ivre, dit-on encore. Cela est vrai encore, bien que le temps qu'il venait de passer en prison eût dû le dégriser un peu. Mais l'ivresse même eût dû le pousser à un coup de main.

Il ne faut pas se contenter de ces arguments trop complaisamment répétés par les historiens de la Révolution. Rendons justice même à Hanriot. Il eut de graves raisons d'agir ainsi. Nous savons qu'un plan avait été arrêté, et, si nous en croyons Barère, Hanriot avait juré sur sa tête de le faire réussir². Or, Robespierre était tellement jaloux, tous les chefs de la démocratie étaient tellement défiants les uns envers les autres et la Terreur dominait tellement ceux qui l'utilisaient, que le général avait raison de n'oser rien changer

¹ *Essais historiques*, II, 591.

² Séance du 11 thermidor, *Moniteur*.

aux lignes du plan tracé. On l'eût accusé de vouloir faire prédominer le *militarisme* et escamoter le succès dans l'intérêt de son ambition. Cela est tellement vraisemblable que nous avons trouvé un arrêté de la Commune ordonnant à Hanriot de se rendre immédiatement à l'Hôtel-de-Ville, et c'est peut-être cet arrêté qui décida de sa retraite.

On dit qu'il entra pourtant presque dans le palais, avec l'intention de s'emparer de la salle des séances, qu'il croyait encore vide, comme à l'heure où il avait été arrêté, et qu'il poussa même jusqu'à la salle qui précède celle des séances, mais, voyant celle-ci remplie, il s'empessa de s'éloigner.

Ce dernier trait est peut-être légendaire. Quoi qu'il en soit, il s'arrêta un instant dans la cour des Tuileries, et tandis que les membres du Comité de Salut public, redoutant Hanriot, se sauvaient et se réfugiaient dans la salle même des séances de la Convention, Hanriot montrait de son côté combien il appréciait la puissance de ce Comité.

Il avait pris la parole, et tout était si bizarre en ce temps révolutionnaire, toute situation reposait tellement sur le hasard et la bassesse, la ruse et le mensonge, qu'au moment où ses compagnons le poussaient à s'emparer de la Convention et où ceux qu'il représentait déclaraient les comités traîtres et déchus de tout pouvoir, Hanriot déclarait qu'il venait non pas d'être arrêté, mais de causer tranquillement avec les Comités auprès desquels il avait été calomnié, mais qui lui rendaient maintenant pleine justice.

Alors il arriva quelque chose de plus étrange encore, c'est que tous les sectionnaires qui arrivaient au secours de la Convention et qui venaient de honnir Hanriot, se mirent à chanter ses louanges et à maudire ses ennemis. « Il sut tellement profiter de cette espèce d'enthousiasme que, par une sorte d'élan spontané, il entraîna toute la troupe à sa suite, de façon que la Convention se trouva moins gardée que les jours du plus grand calme, car je crois qu'il ne lui resta que quelques compagnies de la section des Tuileries¹. »

Au moment où toute cette foule de défenseurs de la Convention court se mettre aux ordres de la Commune, Barras arrive et crie : « N'écoutez pas Hanriot, il est hors la loi. » Un agent du comité, Dominique de Merville, Amar, du Comité de Sûreté générale, et plusieurs des collègues de Merville répètent ce cri². Mais il se perd dans le bruit des chevaux, de l'artillerie et de la foule. Toute cette troupe se rend à la place de Grève. Damour porte en triomphe les cordes

¹ *Rapport de Dulac.*

² *Mémoires de Barras.*

qui liaient Hanriot et crie que c'est sa couronne civique. Hanriot, lui, qui a su que Robespierre avait été mené au Luxembourg, s'y rend : il ne l'y trouve plus. Il pique, toujours suivi de Coffinhal, jusqu'à la Mairie¹.

C'est là, on s'en souvient, que Maximilien Robespierre avait été conduit après que Withcheritz, savetier et administrateur, l'avait fait refuser à la prison du Luxembourg.

On a imaginé que ce refus de le recevoir dans cette prison était le résultat d'un plan très-machiavélique des comités, afin d'avoir un prétexte de le mettre hors la loi. Cette imagination repose sur des données peu précises. Un historien moderne dit le tenir de l'un de ses amis qui le tiendrait d'un conventionnel, qui le tiendrait de Voulland, du Comité de Sûreté générale, lequel se proclamerait l'auteur de ce beau plan.

Je crois bien Voulland capable de tout, et je n'oublie pas le jugement que l'ambassadeur d'Amérique en France portait sur les membres des Comités : *cette lie de l'humanité*. Mais je le crois surtout capable de se vanter et de mentir. D'ailleurs, la série de gens par où a passé cette affirmation avant d'arriver jusqu'à nous ne permet d'en contrôler ni les termes ni même l'existence. Les Comités n'étaient pas assez les maîtres de la situation pour songer si loin ; ils avaient en ce moment trop de chances d'être vaincus pour prévoir les arrangements qui devaient suivre la victoire, et ils devaient surtout songer à ne pas donner à leurs ennemis l'aide énorme que Robespierre mis en liberté pouvait leur apporter.

On doit plutôt croire que l'administrateur de police, très-ami de Robespierre, aura voulu lui rendre service en ne le retenant pas prisonnier, et le concierge a obéi à l'ordre qu'il avait reçu de ses chefs naturels, et qui lui défendait de recevoir qui que ce fût sans un arrêt de la Commune.

Robespierre arriva au quai des Orfèvres au moment où le jour finissait, vers huit heures et demie².

« Un gendarme sort de la voiture et se rend au comité des administrateurs de la police (qui avaient là leurs bureaux). Il revient sur-le-champ avec trois administrateurs décorés de leurs écharpes. L'un d'eux ouvre la portière. Tout à coup se lève un homme égaré qui tenait un mouchoir blanc collé sur sa bouche, et, de ses deux coudes, frappant ceux qui l'entouraient comme pour leur faire lâcher prise, il sortit le premier. C'était Robespierre.

« Quand il eut vaincu la résistance, il ne descendit point de la

¹ Déclaration de Dumesnil.

² Déclarations de Malot, de Louise Picard.

voiture, mais, sans toucher au marchepied, il s'élança dans la cour et fit avec précipitation volte-face vers la voiture. Il était blême et tout abattu.

« Les administrateurs l'accueillent avec les plus vives démonstrations d'amitié. L'un étend son bras droit derrière son corps et le presse affectueusement; l'autre le prend par-dessous le bras. C'est dans cette attitude qu'ils s'éloignent de la voiture et dirigent leurs pas vers le comité en longeant les appartements du maire. L'un des administrateurs lui dit : « Rassure-toi donc. N'es-tu pas avec des amis ¹ ? »

Il ne tarda pas à se remettre et à s'occuper des affaires. Nous avons, en effet, une note, envoyée par les administrateurs de police Tanchon, Faro, Bigaad, Quesnel, à l'agent national, et où ils disent que Robespierre est d'avis qu'on ferme les barrières, si elles ne le sont pas, qu'on s'empare de la poste, qu'on mette le scellé sur les presses et qu'on arrête les journalistes eux-mêmes.

C'est à peu près vers cette heure qu'Augustin Robespierre, délivré de la prison de la Force par deux membres de la Commune, faisait son entrée au conseil général. Arrivé là, et reçu avec grands applaudissements, il se mit à pérorer en se plaignant du mal que ses ennemis lui faisaient, des traîtres qui étaient dans la Convention, Convention qu'il respectait sans doute et qu'il aimait de tout son cœur, mais qu'il fallait débarrasser des conspirateurs.

Au milieu de ces incidents, la Commune avait songé à établir un gouvernement. Elle avait nommé un comité exécutif de neuf membres, lequel avait réclamé la nomination de douze membres du conseil général, qui seraient chargés de veiller à l'exécution des décrets, ou arrêts, ou condamnations portés par le comité. Les douze avaient été choisis et mis sous la présidence du savetier Simon.

Après quoi on avait appris que Maximilien était à la Mairie. On avait nommé le conseiller Lasnier pour aller le chercher. Quelques citoyens, parmi lesquels l'écrivain greffier du tribunal révolutionnaire, se joignirent à lui. Nous donnons la copie exacte de la missive qu'ils étaient chargés de remettre à Maximilien :

Commune de Paris, le

L'AN DEUXIÈME DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE.

Agent national.

Le comité d'exécution nommé par le conseil a besoin de tes conseils, viens-y sur-le-champ.

¹ *La mort de Robespierre*, pièces justificatives.

Voici le nom des membres : Chatelet, Coffinhal, Le Rebours, Grenard, Legrand, Desboisseaux, Arthus, Payan, Louvet.

PAYAN.

Le maire de Paris,

P. LESCOT-FLEURIOT.

Au citoyen Robespierre, à la police.

Cette liste était bien faite pour ménager ce personnage ombrageux, puisqu'elle renfermait le nom de ses plus dévoués serviteurs. Nous avons vu qu'il refusa de venir à l'appel. Il se trouvait fort bien où il était, sa situation était légale. La Mairie était un lieu de détention, et comme les geôliers, c'est-à-dire les administrateurs de police, étaient ses très-humbles amis, il était en même temps prisonnier et libre. Il était donc en situation de profiter de la rébellion si elle tournait bien, sans avoir eu l'air d'y participer effectivement si elle tournait mal. Il détestait le tumulte, redoutait l'action et tremblait devant le bruit. Il préférerait encore paraître au conseil en maître, en régulateur, après la victoire, que de se trouver dans la mêlée, au milieu de toute cette populace déchainée, dont quelques chefs pouvaient fort bien avoir des ambitions en contradiction avec la sienne. Mais surtout, si l'affaire tournait mal, comme il n'avait violé aucune loi, on ne trouverait aucun tribunal pour le condamner, et il pouvait revenir, comme il en était advenu jadis à Marat en circonstance analogue, à la Convention plus puissant que jamais. Billaut-Varenne le dit fort bien, « s'il fût resté dans sa prison, qui peut calculer les chances favorables que son ascendant lui eût procurées. » En se soustrayant à son mandat d'arrestation, Robespierre courait la chance d'être mis hors la loi, c'est-à-dire exécuté sans jugement.

C'est sur ces entrefaites qu'Hanriot et Coffinhal arrivaient à la Mairie. Ne pouvant vaincre la résistance de Maximilien, ils regagnèrent l'Hôtel-de-Ville, d'où Hanriot ne tarda pas à revenir au quai des Orfèvres.

Cette fois Robespierre céda. Sous l'escorte d'Hanriot, il traversa tout le Palais de Justice et gagna la place de Grève « toute couverte d'hommes, de baïonnettes, de piques et de canons. » Cette vue rassura ses nerfs. Il entra à l'Hôtel-de-Ville vers onze heures, disent quelques-uns de nos documents ; pourtant, nous avons une déclaration de deux envoyés de la section de l'Arsenal à la Commune qui déclarent, à dix heures et demie, l'avoir vu entrer au conseil et lui avoir entendu faire un discours : « Le peuple vient de me sauver

des mains d'une faction qui voulait sa perte.» Sur quoi, il y avait eu un embrassement général à la Commune.

Le Bas, puis Saint-Just, étaient venus le rejoindre, et enfin Couthon, mais celui-ci sur le tard, vers une heure, déclara le géolier Petit, dont j'imagine que l'horloge devait avancer. Couthon avait-il hésité, lui aussi? On trouva sur lui, après son arrestation, ce billet signé Saint-Just et Robespierre : « Couthon, tous les patriotes sont proscrits. Le peuple entier est levé, ce serait le trahir que de ne pas le rendre à la Maison-Commune, où nous sommes. »

Qu'y faisaient-ils? L'influence de Robespierre s'y fit sentir par un redoublement de phrases vaines, de proclamation et d'indécision. Faut-il en croire les bavardages contemporains qui nous le montrent à moitié fou de fureur. Voici le citoyen fripier Juneau, qui avait eu l'imprudencé de dire quelque bien de la Convention. On le saisit, on lui déchire une redingote neuve, vraiment, et qui valait 120 livres, puis un chapeau de 50 livres, — ce fripier était bien couvert, — on l'emmène dans le voisinage de Robespierre qui le juge sommairement : *Assommez-le ! assommez-le !*¹

Un autre nous raconte qu'un pauvre diable de crieur est saisi proclamant le décret mettant les rebelles hors la loi. On le mène à Robespierre qui le jette à terre, d'un coup de poing dans le dos, en lui promettant qu'il sera pendu le lendemain².

D'autres documents nous le montrent trônant à côté du maire, puis se retirant avec les autres conventionnels dans une pièce à côté de la salle des séances publiques.

— Il faut de suite écrire aux armées, dit Couthon.

— Mais au nom de qui? demande Robespierre.

— Mais au nom de la Convention. N'est-elle pas toujours où nous sommes? Le reste est une poignée de factieux que la force armée que nous avons va dissiper et dont elle fera justice.

Mais cet argument ne parut pas séduire Robespierre. Il réfléchit un instant. Puis, comprenant le ridicule du mot faction, ou la maladresse de continuer à donner de l'autorité à un corps qu'on attaquait, il se pencha vers son frère Augustin et dit : « Mon avis est qu'on écrive au nom du peuple français. » Puis, se tournant vers le gendarme qui portait le paralytique, il cria, selon des formules qui n'ont pas vieilli : « Vive la gendarmerie ! J'ai toujours aimé votre corps. Soyez-nous fidèle. Allez à la porte et travaillez à aigrir le peuple contre les factieux³. »

¹ Déclaration de Juneau, des Amis-de-la-Patrie.

² Voir *Secrets de Maximilien Robespierre*.

³ *Relation de Dulac*.

Barère constate, en effet, qu'après onze heures, la Commune envoya une adresse aux armées¹. Cette constatation ne manque pas d'intérêt. Elle sert à prouver qu'à cette heure le parti de Robespierre regardait la partie comme gagnée à Paris, qu'il se préparait à écraser la Convention, et qu'il ne s'inquiétait plus guère que de la province et des armées.

Comment n'y eût-il pas cru ? Le mouvement n'éprouvant, nulle part, aucun obstacle. Tout ce qu'on avait entrepris jusqu'ici avait réussi. La place de l'Hôtel-de-Ville était remplie de soldats évidemment dévoués, les tribunes pleines d'un peuple enthousiaste. Robespierre jeune venait d'écrire à la Brétèche, commandant du camp des Sablons, et son ami. On ne doutait pas de ses efforts sympathiques. On n'avait pas de nouvelles de cette autre force démocratique agglomérée, les ateliers de la plaine de Grenelle, mais on ne doutait pas non plus de leur sympathie. Les plus énergiques des sections, les plus vigoureux républicains parmi ces notables sans-culottes accouraient donner leur adhésion. L'élan, ainsi donné, devait évidemment continuer. On n'apprenait, par les espions, que des nouvelles désastreuses pour la Convention, qui, d'après l'opinion générale, était abandonnée par l'opinion. On venait d'en voir une preuve dans la facilité avec laquelle Hanriot avait amené, des Tuileries à l'Hôtel-de-Ville, les sectionnaires accourus à la défense de la représentation nationale.

CH. D'HÉRICHAULT.

¹ *Moniteur*, 21, 559.

La fin prochainement.

MARIE STUART

SON PROCÈS ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE
D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

XIII¹

VAINES TENTATIVES DE HENRI III ET DE JACQUES VI POUR SAUVER MARIE
STUART.

Dans cet intervalle, le roi de France et le roi d'Écosse avaient fait quelques tentatives pour sauver Marie Stuart. Pendant la longue captivité de sa belle-sœur, Henri III n'avait jamais fait preuve pour elle d'une bien grande commisération, et de simples raisons politiques, comme il semble, l'avaient seulement engagé de temps à autre à défendre sa cause. Le danger même qu'elle avait couru depuis le procès de Babington l'avait à peine arraché à son inertie. Mais la nouvelle qu'une ancienne reine de France, la proche parente du roi et la nièce des Guises, en ce moment si populaires, était condamnée à mort et sur le point de périr sur un échafaud, avait soulevé une telle indignation dans tout le royaume, surtout parmi les Ligueurs, que Henri III sentit enfin que, pour échapper au mépris de ses sujets et de l'Europe entière, il était de son devoir d'intervenir avec quelque fermeté. Il envoya donc à Londres, comme ambassadeur extraordinaire, M. de Bellièvre², avec ordre

¹ Voir *le Correspondant* du 10 mai, du 25 juin, du 25 juillet, du 10 août et du 10 septembre 1875.

² Son secrétaire d'État pour les finances.

d'adresser de sa part à Élisabeth d'énergiques remontrances. Dès son arrivée, le 20 novembre, Bellièvre demanda une audience que l'astucieuse princesse, sous divers prétextes¹, éluda pendant huit jours afin de préparer sa réponse. Ce délai expiré, elle le reçut dans l'appareil habituel de sa puissance, assise sur son trône et environnée de tous les seigneurs de sa cour. Bellièvre, assisté de M. de Châteauneuf, l'ambassadeur ordinaire², adressa à la reine une longue harangue, suivant le goût du temps, dans laquelle il s'attachait à lui prouver, par de nombreux exemples, que les prisonniers de guerre avaient été traités avec magnanimité par le vainqueur. Il soutint la thèse que la vie de Marie Stuart n'était point incompatible avec celle de la reine d'Angleterre, que cette mort, au contraire, lui serait un danger et qu'il était de son intérêt comme de son honneur, de laisser la vie à sa captive. Enfin il la supplia de se laisser toucher par les prières du roi, de la reine de France et de la reine-mère³.

Élisabeth, qui avait écouté ce message avec des signes visibles d'impatience, eut l'art de se contenir dans la réponse étudiée qu'elle adressa aux ambassadeurs. Elle fit l'éloge de son extrême indulgence, à laquelle, disait-elle, la reine d'Écosse n'avait répondu que par de noires trahisons, « dont la dernière l'avait plus touchée au cœur que la mort du roi son père, du roi son frère et de la reine sa sœur. » ... « J'ai vu beaucoup d'histoires, ajouta-t-elle, en faisant allusion aux exemples cités par Bellièvre, et lu, je crois, autant que prince ou princesse de la chrétienté, et je n'ai jamais trouvé chose semblable à celle-ci. Il me souvient fort bien de votre discours et de tout ce que vous m'avez allégué, mais cela ne me peut inciter à changer de volonté... Maintenant je ne suis en aucune sûreté dans mon royaume, étant épiée de toutes parts... ; mais j'espère que Dieu me préservera, moi qui ne suis qu'une pauvre femme, afin que je puisse résister à tant d'ennemis et d'embûches⁴. » Elle promit en même temps aux ambassadeurs de leur donner une réponse dans quatre jours⁵. A l'expiration de ce nouveau délai, l'audience fut encore ajournée⁶. Ce fut sur ces entre-

¹ On fit courir le bruit que quelques personnes de la suite de Bellièvre apportaient la peste et que d'autres s'étaient engagées à assassiner Élisabeth. (Egerton.)

² *Avis pour M. de Villeroi*, dans Teulet, t. IV.

³ *Harangue de M. de Bellièvre*, dans Teulet, t. IV.

⁴ *Réponse d'Élisabeth aux ambassadeurs de France*. Teulet, t. IV, p. 129.

⁵ *Lettre de M. de Bellièvre à M. Brulart*, 13 décembre 1586, Teulet, t. IV, p. 150. Burghley et Walsingham entretinrent à part les ambassadeurs, pour essayer de les convaincre que l'exécution était absolument nécessaire.

⁶ *Ibidem*.

faites, qu'afin de prouver aux ambassadeurs de Henri III que sa résolution était immuable, elle avait fait publier à son de trompe par tout son royaume la sentence de mort prononcée contre Marie Stuart.

Bien que sans espoir de réussir dans leur mission, Bellièvre et Châteauneuf, résolus de ne rien négliger pour accomplir leur devoir jusqu'à la dernière extrémité, écrivirent conjointement à la reine d'Angleterre pour lui demander que la vie de la reine d'Écosse fût épargnée¹, ou que, du moins, il fût sursis à son exécution jusqu'au moment où ils auraient reçu une réponse du roi leur maître. Après quelques nouveaux délais, Élisabeth leur accorda douze jours². Ils dépêchèrent aussitôt un courrier à Henri III, qui, sur-le-champ, leur envoya de nouvelles instructions. La fête de Noël fut encore un prétexte pour retarder de quatre ou cinq jours l'audience promise. Bellièvre comprenait l'extrême gravité de la situation et avait perdu tout espoir : « Pour vous dire, en un mot, ce que j'en pense, écrivait-il à Brulart, le secrétaire d'État des affaires étrangères de France, je n'attends que tout mal aux affaires de la reine d'Écosse, tant cette princesse (Élisabeth) se déclare ulcérée contre elle ; et chacun, pour lui faire plaisir, crie haro³ ! »

Lorsqu'il fut en présence de la reine, qui se trouvait alors à Greenwich, Bellièvre tint à peu près le même langage que dans sa première harangue ; mais lorsque, vers la fin, il eut dit que si elle ne tenait pas compte des prières de son maître, il avait ordre de lui déclarer de sa part qu'il s'en ressentirait, non-seulement comme d'une atteinte portée à l'intérêt commun de tous les rois, mais comme d'une offense personnelle, Élisabeth qui, jusque-là, semblait l'avoir écouté avec patience, s'écria d'un ton colère : « Monsieur de Bellièvre, avez-vous charge du roi, mon frère, de me tenir tel langage ? — Oui, madame, répliqua-t-il, j'en ai très-exprès commandement de Sa Majesté. — Avez-vous ce pouvoir signé de sa

¹ *Avis pour M. de Villeroi*, Teulet, IV, p. 142.

² *Ibidem*, p. 137.

³ On avait espéré d'abord, à l'ambassade française, que la vie de Marie Stuart serait épargnée. Le secrétaire de Brulart, qui avait accompagné Bellièvre à Londres, rapporta cet espoir à Paris. Il annonça que l'intercession de Henri III avait réellement prévalu. La reine d'Écosse, disait-il, serait conduite à la Tour, où elle serait gardée comme une religieuse carmélite, servie par deux femmes seulement, et séparée à tout jamais du monde par une grille. Burghley avait écrit quelque chose dans ce sens à Stafford, et Mendoza, se fondant sur ce que lui en avait dit l'ambassadeur anglais, écrivait à Philippe II : « La reine d'Angleterre désire qu'elle vive, et le roi de France et sa mère souhaitent qu'elle soit gardée étroitement en prison. » (*Froude's History of England*, t. XII.)

main ? — Oui, madame, le roi mon maître, m'a expressément recommandé par lettres, signées de sa propre main, de vous faire ces remontrances. — Je vous en demande autant signé de la vôtre, s'écria Élisabeth dont les yeux lançaient des éclairs¹. Le roi votre maître, poursuivit-elle, a protégé Morgan et Charles Paget au lieu de me les livrer pour qu'ils soient punis de leurs crimes. Quant à la reine d'Écosse, c'est en vain que j'ai cherché les moyens de lui sauver la vie, sans exposer la mienne ; et je ne pense pas, d'ailleurs, que votre maître soit désireux de voir souffrir l'innocent tandis que le coupable vivrait en repos et en sécurité². »

Bellièvre ne put rien obtenir d'elle. Elle lui annonça seulement qu'elle allait envoyer à Henri III un ambassadeur pour lui faire connaître ses résolutions³. Et, sur-le-champ, elle écrivit à ce faible prince une lettre aussi hautaine qu'audacieuse pour lui montrer le peu de cas qu'elle faisait de ses menaces :

« M. de Bellièvre lui disait-elle, m'a fait entendre un langage que je ne puis trop bien interpréter ; car pour vous ressentir que je me sauve la vie me semble une menace d'ennemi qui, je vous le promets, ne me fera jamais craindre, mais c'est le plus court chemin pour dépêcher la cause de tant de malheurs... Laissez-moi entendre, je vous prie, en quels termes je prendrai ces mots ; car je ne vivrai heure que prince quelconque puisse se vanter de tant d'humilité de ma part que je boive à mon déshonneur un tel trait... Je ne suis née de si bas ni gouverne si petits royaumes que, en droit et honneur, je céderai à prince vivant qui m'injuriera, et ne doute, par la grâce de Dieu, que je ne fasse ma partie assez forte pour me conserver⁴. »

Le jour même du départ de Bellièvre, le gouvernement anglais, afin de paralyser les efforts de Châteauneuf en faveur de Marie Stuart, et de soulever contre elle les fureurs de la multitude, prépara le simulacre d'une nouvelle conspiration contre la vie d'Élisabeth, et fit courir le bruit que l'ambassadeur de France y avait prêté les mains. Un sieur Stafford, frère de l'ambassadeur anglais à Paris, agent servile et secret de Walsingham, vint trouver Destrapes, l'un des secrétaires de Châteauneuf, et lui dit, comme en grande confiance, qu'il y avait dans une prison de Londres un détenu pour dettes qui avait le plus grand désir de communiquer à l'ambassadeur de France des choses importantes pour Henri III et la reine d'Écosse. Châteauneuf, qu'il n'était pas difficile de prendre

¹ *Avis pour M. de Villeroy, etc.*, Teulet, t. IV, p. 157.

² *Life of Egerton*, p. 91 ; Hosack, t. II, p. 444.

³ *Avis pour M. de Villeroy, etc.*, Teulet, t. IV.

⁴ Egerton et Raumer, cités par J. Gauthier.

pour dupe, et qui ne voulait rien négliger, permit à son secrétaire d'aller avec Stafford visiter le prisonnier. Celui-ci, qui avait appris son rôle, offrit, moyennant cent écus pour payer ses dettes, de sauver Marie Stuart en assassinant Élisabeth. Destrappes ne donna pas dans ce piège grossier et courut prévenir Châteauneuf qui, dans son indignation, chassa Stafford de son hôtel. Aussitôt, Walsingham, pour cacher son jeu, fit arrêter Stafford; et comme Destrappes, mal conseillé par Châteauneuf, qui avait pris peur, avait tenté de se sauver en France, on s'empara de lui au moment où il allait s'embarquer à Douvres et on le conduisit à la Tour où il fut interrogé par le conseil de la reine. Cette malencontreuse tentative de fuite donnait une couleur de vraisemblance à la prétendue conspiration. Alors les mêmes hommes qui avaient altéré les pièces de la procédure de Fotheringay, semèrent dans Londres de prétendues réponses de Destrappes, toutes contraires à celles qu'il avait faites¹.

Deux jours après, Châteauneuf fut mandé devant le conseil, et là, mis en présence de Stafford, celui-ci eut l'impudence de soutenir que l'ambassadeur avait traité avec le prisonnier pour faire assassiner Élisabeth. Châteauneuf, indigné, n'eut pas de peine à prouver la fausseté d'une telle accusation; mais on feignit de croire tout le contraire. Élisabeth envoya même un ambassadeur à Henri III pour accuser le débonnaire Châteauneuf d'avoir pris part à un complot contre sa vie. Henri III, qui ne doutait pas, suivant ses propres expressions, « que le fait de Destrappes ne fût une farce pour donner plus de couleur à ce qu'on méditait contre la reine d'Écosse, » refusa de donner audience à cet envoyé et ferma ses ports aux navires anglais². Dès lors toutes relations officielles furent suspendues entre les deux couronnes. De ce côté, Élisabeth et ses ministres avaient atteint leur but. Henri III en fut réduit à envoyer à Londres son valet de chambre pour adresser une dernière supplication à Élisabeth, mais elle lui ferma inexorablement sa porte. On avait profité de la découverte de la prétendue conspi-

¹ « Et avaient, ces beaux conseillers d'Angleterre, forgé, falsifié et composé toutes telles écritures qu'ils avaient voulu, sur ce fait par eux inventé et projeté; car il faut noter que jamais ils ne produisent les pièces, même originaux, des procédures signées des parties, mais seulement des copies, ès quelles ils ajoutent et diminuent ce qu'il leur plaît et leur sert en leurs inventions ordinaires. » (*Avis pour M. de Villeroi* (rédigé par un attaché à l'ambassade de Bellièvre), dans Teulet, t. IV, p. 147). C'était, comme on le voit, la manière ordinaire de procéder des Anglais dans les procès politiques. Marie Stuart fut victime de machinations de ce genre.

² Voir, dans Teulet, t. IV, les diverses dépêches à cette date; Hosack, t. II, pp. 445, 446.

ration de Destrappes, pour publier de nouveau, dans Londres, la sentence de mort contre Marie Stuart. Le 4 décembre, les hérauts d'armes parcoururent la ville en la proclamant à son de trompe. Aussitôt toutes les cloches furent mises en branle pendant vingt-quatre heures et des feux de joie furent allumés dans toutes les rues¹, au milieu des acclamations populaires.

Du côté de l'Écosse, les tentatives de Jacques VI ne furent pas plus heureuses. Digne élève de Buchanan, imbu des sophismes et des calomnies de cet esprit bas et pervers; Jacques avait appris de lui et de ses pareils à répéter, dès son enfance, « les mots les plus ignobles et les plus déshonnêtes² » contre sa mère. A cette école, son âme s'était avilie et dégradée. Il était dépourvu de toute noble pensée, incapable de tout généreux dévouement. Vain et glorieux comme son père Darnley, et comme lui sans caractère et sans volonté, il se laissait aller avec une égale facilité au bien ou au mal suivant l'humeur de ses favoris. Tantôt, sous l'influence d'honnêtes conseillers, il avait vengé son père en faisant justice de plusieurs de ses assassins, et plus d'une fois il avait fait quelques efforts pour obtenir la liberté de sa mère; tantôt, circonvenu par des hommes tels que le Maître de Gray et Archibald Douglas, l'un des meurtriers notoires de Darnley, et qui l'un et l'autre étaient vendus à l'Angleterre, il avait cédé à leurs perfides conseils, abandonné sa mère et tendu honteusement la main aux largesses d'Élisabeth. Dans cet esprit flottant et irrésolu, il n'y avait qu'un point fixe : l'ambition. Jacques voulait régner sans partage et il en était venu à repousser jusqu'à l'ombre d'autorité que, du fond de sa prison, avait voulu garder son infortunée mère; à déchirer, après y avoir souscrit, le traité d'association à la couronne qu'elle lui avait offert, et à signer, sans elle, avec Élisabeth, au commencement de 1586, un traité d'alliance offensive et défensive³.

Jacques avait été informé, depuis peu, de la conspiration de Babington par les soins de Walsingham et, avec la plus servile bassesse, sans tenir compte de l'extrême danger que courait sa mère, il avait écrit à Élisabeth pour la féliciter de cette heureuse découverte⁴. Gray, le favori de Jacques, avait été chargé par Walsingham, qui l'estimait digne d'un tel rôle et qui avait la plus grande confiance dans sa perversité précoce, de sonder son maître

¹ Teulet, t. IV.

² Labanoff, t. III, pp. 176 et 177. — *Marie Stuart et Jacques VI*, par M. Wiesener, dans la *Revue des questions historiques* du 1^{er} octobre 1867.

³ M. Wiesener, *Revue des questions historiques*, 1^{er} octobre 1867.

⁴ *Le Maître de Gray à Burghley*, 10 septembre 1586; *State Paper Office*; Tytler, t. VIII; Jules Gauthier.

au sujet de la procédure que l'on préparait contre Marie Stuart, et de lui insinuer que toute médiation en sa faveur aurait fort mauvaise grâce de la part d'un prince dont le père avait reçu d'elle un si horrible traitement¹. Avec son habileté ordinaire, Walsingham, afin de confirmer Jacques dans l'opinion que sa mère ne songeait qu'à le dépouiller de son autorité, avait eu soin de lui envoyer quelques extraits des lettres interceptées de Marie, dans lesquels elle s'exprimait sur le compte de son fils avec une juste sévérité. Il n'oublia pas sans doute de mettre aussi sous les yeux de Jacques le conseil qu'elle avait donné à Claude Hamilton de s'emparer de lui et de le séquestrer temporairement pour l'arracher à l'influence anglaise et le ramener à d'autres sentiments religieux.

Henri III, à la nouvelle de la dangereuse position de Marie Stuart, avait chargé M. de Courcelles, son ambassadeur en Écosse, d'engager le jeune prince à intervenir énergiquement en faveur de sa mère². Mais Jacques se montra d'abord aussi peu soucieux du danger qu'elle courait, qu'il avait témoigné de joie à Elisabeth de ce qu'elle avait échappé à celui qui l'avait menacée. Il aimait, disait-il, sa mère autant que le lui commandait son devoir et la nature; mais il n'ignorait pas qu'elle avait pour lui aussi peu de tendresse que pour la reine Elisabeth. Sa vie d'ailleurs, ajoutait-il, n'était point en danger, et, malgré les instances de quelques membres du conseil anglais qui, pour prévenir les effets de la vengeance de la reine captive, demandaient sa mort, il savait fort bien que la reine d'Angleterre n'y consentirait jamais. Enfin, ajouta-t-il, avec le plus révoltant cynisme, en faisant allusion à la dernière conspiration; il faut qu'elle se résigne « à boire l'ale qu'elle a brassé elle-même, » « et qu'elle ne se mêle plus désormais que de prier et de servir Dieu³. »

De tels sentiments étaient loin d'être partagés par une partie de la noblesse et par le peuple écossais qui étaient profondément humiliés de l'indigne traitement que subissait la mère de leur roi, et de l'insolente supériorité qu'usurpait Elisabeth sur la couronne d'Écosse. Les principaux gentilshommes de la cour, même en face du roi, menaçaient hautement d'une rupture et d'une guerre à outrance plutôt que de souffrir qu'Élisabeth fit tomber la tête de

¹ *Note de la main de Walsingham*, 17 septembre 1586; *State Paper Office*. Tytler, t. VIII; Jules Gauthier, t. II; Hosack, t. II, p. 446.

² *M. de Courcelles à M. de Châteauneuf*, 6 octobre 1586; dans Thorpe. *Henri III à Courcelles*, 21 novembre; Raumer, Jules Gauthier; Hosack, t. II, p. 446.

³ *Négociations de M. de Courcelles*; édition du *Banatyne Club*, p. 4. Jules Gauthier, t. II. Tytler, t. VIII.

Marie Stuart¹. Jacques, fort indécis du rôle qu'il devait jouer, interrogeait tous ses conseillers sans oser prendre un parti. S'étant adressé un jour à l'un des principaux gentilshommes de sa cour, au comte de Bothwell, pour lui demander ce qu'il avait à faire : « Si votre Majesté permet que le procès se termine et que l'exécution ait lieu, lui répondit le preux et loyal chevalier, je pense qu'elle devra se pendre dès le lendemain². »

Un fidèle ami de Marie Stuart, le même qui avait si courageusement favorisé son évasion de Lochleven, Georges Douglas, remontra à Jacques, dans les termes les plus vifs, qu'il y allait de son honneur de sauver sa mère. En même temps, avec une noble indépendance, il l'engagea à ne pas prêter l'oreille aux venimeuses calomnies répandues contre elle par quelques hommes dangereux auxquels il accordait trop de confiance et qui étaient soudoyés par Elisabeth pour entretenir entre la mère et le fils, une inimitié mortelle³.

Jacques resta sourd à ce généreux appel. « Comment m'est-il possible d'aimer ma mère, s'écria-t-il, ou d'approuver ce qu'elle a fait? N'a-t-elle pas écrit à Fontenay, l'ambassadeur de France, ici résidant, que si je ne me conformais à ses vœux et à ses désirs, elle ne me laisserait en partage que la seigneurie de Darnley? N'a-t-elle pas travaillé de toutes ses forces à m'enlever la couronne? à mettre à ma place un régent? Ne s'est-elle pas obstinée jusqu'à présent à garder sa religion papiste?

« — La raison en est fort simple, répartit Douglas, consciencieux et ferme partisan de la Réforme, mais que n'aveuglait aucun fanatisme, elle tient à sa foi et la garde parce qu'elle a été élevée dans le sein de cette religion, de même que votre Majesté garde la croyance qui lui a été enseignée dans son enfance... Et voyant la conduite de vos guides religieux, la reine votre mère croit plus convenable de vous amener à ses opinions que de partager les vôtres.

« — La vérité est, dit le roi en souriant, que j'ai été élevé par des ministres mutins et frippons... mais, après tout, je crois que ma religion est la seule vraie⁴. »

Cependant, le Maître de Gray insinuait à Walsingham que le roi, bien qu'il semblât très-ardent à demander que la vie de sa mère

¹ *Négociations de Courcelles*, pp. 11 et 13. Édition du *Banatyne Club*; Hosack, t. II, p. 447.

² Miss Strickland, t. VII; Tytler, t. VIII; Hosack, t. II, p. 447.

³ Hosack, t. II, p. 447.

⁴ Tytler, t. VIII. Miss Strickland, t. VII. *Négociations de Courcelles*, édition du *Banatyne Club*.

fût épargnée, pourrait être fort adouci par une augmentation de pension, et surtout par une reconnaissance, par le Parlement, de ses titres à la couronne d'Angleterre¹. Élisabeth ne se trouvant « nullement disposée à se délivrer d'un péril à un si haut prix², » Jacques fit entendre d'une manière significative que, si elle persistait dans son refus, il était résolu à intervenir.

Il faut bien le dire, le jeune roi avait été entretenu jusque-là dans les plus dangereuses illusions par l'homme de son entourage dont il aurait dû se défier le plus, par Archibald Douglas, l'un des assassins de son père, Darnley, qu'il avait imprudemment envoyé à Élisabeth pour faire appel à sa clémence. Or, tandis que le traître s'entendait avec Patrick de Gray « pour rassurer le fils, il conseillait secrètement en Angleterre d'exécuter la mère³. » Mais aux nouvelles alarmantes qui parvinrent enfin à ses oreilles, Jacques changea ou feignit de changer d'attitude. Dans ses entretiens avec Courcelles, il paraissait ému, et l'ambassadeur a eu soin de recueillir les curieux entretiens qu'il eut alors avec lui. « La situation de la reine ma mère, lui disait le jeune roi, est la plus étrange dont l'on ait ouï parler depuis la création du monde. A-t-on jamais lu dans l'histoire qu'une princesse souveraine ait été retenue pendant un si grand nombre d'années par un monarque son voisin, auprès duquel elle serait venue chercher protection et justice ? » Puis il s'étendait sur la noble manière dont sa mère avait défendu sa cause devant les commissaires. Il rappelait « qu'elle avait montré à l'assemblée une bague qu'elle avait reçue de la reine d'Angleterre comme gage d'amitié, et sur la foi de laquelle elle était venue se livrer elle-même pour subir cette misérable captivité de dix-neuf ans⁴. » — « Elle s'est comportée si bravement au milieu de ses ennemis, poursuivait-il, que beaucoup d'entre eux sont restés muets d'admiration en écoutant ses paroles, et ont déclaré qu'aucun orateur n'aurait pu parler plus éloquemment sur un tel sujet et d'une façon plus convenable. Et pour se justifier de son peu d'énergie à disputer la vie de sa mère, il disait enfin qu'Élisabeth avait protesté qu'elle ne répandrait jamais le sang de sa captive,

¹ *Le Maître de Gray à Walsingham*, 11-21 octobre. Froude's *History of England, Reign of Elisabeth*, vol. VI.

² *Walsingham à Davison*, 13-23 octobre. Mss Scotland. Froude's *History of England*, vol. XII.

³ Jules Gauthier, t. II. La trahison d'Archibald Douglas et de Gray résulte clairement de leurs propres lettres. Voir Murdin, pp. 568, 573, 575, et l'Appendice de l'*Histoire d'Écosse* de Robertson.

⁴ Le même incident a été raconté, d'une manière très-dramatique, par Fraser Tytler.

mais que son désir était de la voir en sûreté en France. Elle a donné, disait-il, l'assurance à mon ambassadeur, Archibald Douglas, que rien au monde ne la ferait consentir à la mort de la reine Marie, ni à la signature d'aucun acte de condamnation, malgré les instances de son conseil et de son Parlement, lesquels sont fort effrayés de la vengeance que ma mère pourrait exercer contre eux dans le cas où elle survivrait et viendrait à changer la religion établie en Angleterre¹. »

Enfin, mieux instruit du véritable état des choses, Jacques envoya à Londres, comme ambassadeur extraordinaire, sir William Keith, jeune homme sans expérience et qui n'avait pour lui que des sentiments de droiture et d'honneur. Il était porteur d'une lettre du roi pour Élisabeth, conçue dans les termes les plus pressants et les plus forts, ainsi que de plusieurs autres lettres pour les cinq ou six hommes les plus influents de la cour. L'une d'elles était adressée à Walsingham, que Jacques considérait à bon droit comme le principal instrument des malheurs de sa mère. Il le sommait impérieusement d'avoir à suspendre ses machinations contre elle, sous peine d'encourir tôt ou tard sa colère². L'envoyé, qui avait reçu pleins pouvoirs d'offrir à Élisabeth tout ce qui pourrait être raisonnablement demandé pour sauver la vie de Marie Stuart, avait aussi pour mission de s'entendre avec l'ambassadeur de France, afin de combiner ses efforts avec les siens. Après avoir fait attendre son audience, Élisabeth, avec sa duplicité ordinaire, affecta, en présence de Keith, la plus grande sollicitude pour la vie de Marie ; mais elle lui représenta en même temps qu'elle était poussée aux dernières extrémités par les remontrances de ses ministres et par les craintes de son peuple. « Je jure par le Dieu vivant, s'écria-t-elle, que je donnerais à couper un de mes membres pour trouver quelque moyen de nous laisser vivre elle et moi en toute sûreté³. Lorsque ses propres sujets réclamaient sa mort, je lui ai déjà sauvé la vie ; et, maintenant, jugez vous-même laquelle de nous deux, ou moi qui suis innocente, ou elle qui est coupable, doit périr⁴. »

¹ *Courcelles à Henri III*, 30 novembre 1586. Cotton. libr. Caligula, c. ix, p. 443 ; miss Strickland, t. VII.

² *Courcelles à Henri III*, 30 novembre 1586 ; Miss Strickland, t. VII ; Tytler, t. VIII. *Lettre de Jacques à Keith*, dans l'Appendice de Robertson ; Hosack, t. II, p. 447.

³ *Archibald Douglas à Jacques VI*, 8 décembre 1586. Lettre citée par Tytler, t. VIII.

⁴ *Archibald Douglas au Maître de Gray*, 22 novembre 1586 ; lettre citée par Tytler, t. VII.

De nouvelles entrevues eurent lieu entre Keith et Élisabeth. Dans la dernière, elle lui jura que jamais puissance humaine ne l'amènerait à signer le warrant de l'exécution, et, à peu de jours de distance, l'envoyé du roi d'Écosse put entendre proclamer à son de trompe la sentence de mort.

Jacques parut inquiet et mécontent. Il envoya de nouvelles instructions à Keith, avec une lettre menaçante qu'il était chargé de mettre sous les yeux d'Élisabeth¹. En la parcourant, « elle entra dans un de ces paroxysmes de colère soudains et formidables, qui parfois, suivant l'originale expression d'un historien de nos jours², faisaient trembler la salle et rendaient ses ministres et ses conseillers aussi timides que des cailles. » Elle voulait chasser Keith pour le punir de sa hardiesse; seul, Leicester eut le pouvoir de la calmer. Le jour suivant, elle adressa au roi d'Écosse une lettre dans laquelle, sous des expressions assez mesurées, perceait tout son mécontentement. Jacques prit peur. Comme il venait d'apprendre que le Parlement demandait par une adresse la mort de sa mère, il envoya à Elisabeth le Maître de Gray et sir Robert Melvil, porteurs d'une lettre dans laquelle il lui déclarait que, « dans tout ce qu'il avait fait jusque-là, il n'y avait rien que de très-humble et rien de menaçant³. » — « Les instructions écrites des deux ambassadeurs étaient d'un ton très-mesuré, afin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à une menace. Élisabeth était priée de réfléchir que la condamnation à mort, par ses propres sujets, d'une princesse souveraine et à tous les degrés du meilleur sang de l'Europe, serait un dangereux précédent pour tous les princes, et qu'il n'y avait pas d'exemple d'un tel acte en aucun temps et dans aucun royaume. Elle était suppliée de considérer quel coup fatal elle porterait ainsi à sa réputation de douceur; quel blâme elle encourrait en donnant un tel démenti à sa clémence habituelle si elle trempait les mains

¹ Archibald Douglas à Jacques VI, 8 décembre 1586. Lettre citée par Tytler, t. VIII.

² Tytler, t. VIII.

³ Jacques à Élisabeth, 15 décembre 1586. Lettre citée par Tytler, t. VIII, Hosack, t. II. Avant de quitter l'Écosse, Gray avait demandé que la malheureuse reine, en faveur de laquelle il était envoyé à Londres, fût mise à mort par le poison, et Walsingham, à qui ce conseil fut donné, si nous en jugeons par sa conduite, n'était pas opposé à cet expédient. (*Courcelles à Henri III*, 31 décembre; *Egerton*, 97.) On a d'autres preuves que Gray avait conseillé l'assassinat de Marie, car, peu après sa mort, accusé de ce crime, il fut déclaré coupable. Il avait écrit en Angleterre pour dire qu'il trouvait mauvais que, depuis si longtemps, on n'eût pas trouvé le moyen de supprimer secrètement la mère du roi. (*Calderwood*, IV, 613.) Il fut jugé en mai 1587. Sa vie fut épargnée, grâce au lord Claude Hamilton, mais il fut banni d'Écosse. (*Hosack*, t. II, p. 448.)

dans son propre sang. Les deux envoyés étaient invités à suggérer à Élisabeth que la mère du roi pourrait être gardée « dans une prison confortable (sic), » sous la promesse qu'elle cesserait de troubler l'Angleterre, elle-même devant trouver sa sécurité à rester en paix¹. » Le Parlement écossais voulait qu'à ces instructions on ajoutât une menace de guerre dans le cas où Élisabeth voudrait passer outre, et que l'on y supprimât certaines expressions trop humiliantes pour le roi. Jacques, tout entier à son ambition, n'accueillit ces remontrances qu'avec colère; il répondit qu'il n'avait aucun compte à rendre de sa conduite; que l'état des choses ne lui permettait pas de menacer Élisabeth, et que s'il venait à retrancher quelque chose à ses instructions, c'est sur la tête de ceux qui le lui auraient conseillé « que retomberait le sang répandu². »

Jacques jouait alors un rôle si double et si équivoque que les habitants d'Édimbourg le huaient lorsqu'il passait dans les rues. Il soutint dans un repas public que les liens de l'amitié engageaient plus que les liens du sang³. Il déclara même aux partisans de la guerre qu'il ne ferait rien de tel, et qu'ainsi il laisserait exécuter sa mère sans prendre les armes, à moins qu'on ne voulût le frustrer de ses droits à la couronne d'Angleterre⁴. « Le roi, écrivait alors Courcelles, désire évidemment régner seul. L'unique souhait qu'il forme pour sa mère est qu'elle soit reléguée dorénavant dans une chambre, si étroitement qu'elle ne puisse parler à homme ou femme qui vive. Il voudrait qu'elle fût déclarée formellement sujette des lois anglaises, et, si elle conspirait encore, jugée et mise à mort non plus comme reine, mais comme une personne ordinaire et une vassale de la reine d'Angleterre⁵. »

C'est en vain qu'une partie de l'Écosse faisait éclater son indignation, et que plusieurs des seigneurs restés fidèles à la cause de Marie s'étaient armés pour attaquer les frontières anglaises. Jacques, qui avait reçu de Walsingham une lettre confidentielle, paralysa ce noble et patriotique élan. Au fond, il était bien plus soucieux de sauver ses droits à la couronne d'Angleterre que la vie de sa mère.

¹ *Instructions de Jacques VI au Maître de Gray et à sir Robert Melvil.* (*The History of Scotland*, by John Hill Burton, vol. V.)

² Jules Gauthier, t. II. *Rapport de Courcelles à Henri III*, 31 décembre 1586, dans Raumer, cité par J. Gauthier.

³ « Que le sang de parentage ou d'affinité ne nous oblige tant que l'amitié que nous avons envers ceux qui ne sont pas de notre sang. » (*Courcelles à d'Esneval*, 20-50 décembre. *Egerton's Papers*.)

⁴ He would not go to war, he said, « mesme advenant la mort de sa mère, sinon en cas qu'on le voulût frustrer de son titre à la succession d'Angleterre. » (*Courcelles à d'Esneval*, 20-50 décembre. *Egerton's Papers*.)

⁵ *Courcelles à d'Esneval*, 20-50 décembre. *Egerton's Papers*.

Intimidé par les violences d'Élisabeth, il jugea qu'il était plus prudent de l'apaiser que de l'exaspérer. Ce qui laisse même planer un doute terrible sur la sincérité des démarches qu'il tenta, c'est le choix qu'il fit, pour intercéder auprès d'Élisabeth, d'un homme aussi pervers que le Maître de Gray ; c'est le maintien à Londres, comme son ambassadeur, de cet Archibald Douglas « dont on ne cessait de lui dire qu'il tremperait ses mains dans le sang de la mère, comme il avait fait dans le meurtre du père¹. » — « Tout bien qui arrivera à Marie, écrivait le fourbe Maître de Gray à son digne ami Douglas, le 11 octobre, pèsera sur nos propres têtes². »

Arrivé à la cour d'Angleterre, le 29 décembre, Gray, dans ses conférences publiques avec Élisabeth et ses ministres, ainsi que dans ses dépêches destinées à être mises sous les yeux du conseil privé écossais, faisait montre du plus grand zèle et de la plus grande activité pour la cause de la reine d'Écosse³, mais en secret il soufflait à l'oreille d'Élisabeth ce dicton significatif : *Les morts ne mordent* ; et, de concert avec l'apostat Douglas, il lui déclarait que, malgré l'agitation de l'Écosse, il n'y avait au fond rien de bien sérieux et de bien menaçant dans les remontrances de son maître⁴. Dès sa première entrevue avec Gray et Melvil, Élisabeth ne répondit à la demande qu'ils lui faisaient d'épargner la vie de Marie Stuart, que par des menaces. Elle s'emporta contre Melvil, elle l'accusa de donner de mauvais conseils à son maître, et lui dit que, s'il était son sujet, elle lui ferait trancher la tête. Melvil lui répondit avec calme « qu'il n'épargnerait jamais sa vie pour donner un bon conseil à son maître, » et qu'il pensait agir en loyal serviteur lorsqu'il lui conseillait de sauver sa mère. Alors ils proposèrent l'un et l'autre à Élisabeth d'épargner la vie de Marie, moyennant que celle-ci renonçât en faveur de son fils à ses droits à la couronne d'Angleterre.

« — Comment cela serait-il possible, s'écria avec colère Élisabeth, elle est déclarée inhabile et ne peut rien transmettre ?

« — Si elle n'a aucuns droits, lui répliqua le Maître de Gray,

¹ Jules Gauthier, t. II ; miss Strickland, t. VII.

² Tytler, t. VIII ; miss Strickland, t. VII. M. Froude va même jusqu'à dire, sur le compte de Jacques, que, « sans nul doute, il arrangeait un marché pour son acquiescement à la mort de sa mère, mais qu'Élisabeth ne voulant pas lui accorder le prix demandé, il était fort possible qu'il se vengeât comme il l'avait déjà fait. » Froude's *History of England : Reign of Elizabeth*, vol. VI.

³ *Appendice à l'Histoire d'Écosse de Robertson. Mémoire pour Jacques VI par le Maître de Gray*, 12 janvier 1587. Tytler, t. VIII.

⁴ Camden. Gray avait écrit à Walsingham que, « s'il n'était pas fidèle à la reine d'Angleterre, il serait content d'avoir la tête tranchée sur un échafaud. (13-23 décembre.) » (Froude's *History of England*, t. XII.)

Votre Majesté n'a pas à la craindre; si elle en a, ordonnez-lui de les transmettre à son fils, sur la tête duquel sera alors placé, plein et entier, le titre d'héritier présomptif de Votre Hautesse. »

Cette question brûlante excita de plus en plus la colère d'Élisabeth. « Quoi! s'écria-t-elle, vous voulez me débarrasser d'une ..., pour mettre à ma place un ... qui vaut moins qu'elle! Certes, ma condition serait encore plus misérable qu'auparavant. Par la passion du Christ, ce serait me couper la gorge à moi-même; car, alors, pour un duché ou un comté, vous ou vos pareils me feriez bientôt assassiner par un de vos infâmes coquins! Non, par la mort de Dieu¹, votre maître ne sera jamais à cette place-là! » Gray demanda que la vie de Marie fût épargné pendant quinze jours, afin que Melvil et lui eussent le temps d'écrire au roi. Sur le refus d'Élisabeth, Melvil la supplia d'accorder au moins un sursis de huit jours. « Non, répondit-elle avec fureur et en s'élançant impétueusement hors de la salle, non, pas même une heure²! » Tout espoir était perdu.

Melvil écrivit à Jacques que sa mère, « tombée dans les filets de ses ennemis, n'avait plus à attendre que la mort³. »

Jacques, ne fût-ce que pour sauver au moins les apparences, demanda aux ministres presbytériens des prières publiques pour sa mère; mais les farouches disciples de Knox s'y refusèrent brutalement. Seul, l'archevêque Adamson osa monter en chaire, et, par une précaution oratoire qui est un des plus curieux signes du temps, il prêcha sur le devoir imposé à tous les chrétiens de prier pour tous les hommes. Son discours fut si pathétique, il offrit avec tant de chaleur l'intercession de ses prières pour la royale victime, que tout l'auditoire fondit en larmes, en condamnant le zèle aveugle des ministres presbytériens⁴.

Quant à Philippe II, l'extrême danger que courait Marie Stuart ne le trouva pas plus compatissant et plus résolu à disputer sa vie à Élisabeth, que les rois de France et d'Écosse. Lorsqu'il avait appris par Mendoza l'organisation du complot de Babington, il avait surmonté son hésitation habituelle. Tuer Élisabeth, disait-il, était une entreprise si sainte, « *tan santa empresa*, » un tel service « *tanto servitio* » rendu au Tout-Puissant, que Dieu, il en était certain, fe-

¹ Juron habituel d'Élisabeth : *God's death*, par la mort de Dieu, ou mort-Dieu.

² *Mémoire du Maître de Gray*, du 12 janvier 1587, dans l'*Appendice à l'Histoire d'Écosse de Robertson*, n° L, Tytler, t. VIII.

³ *Lettre de Melvil à Jacques VI*, 20 janvier 1587. Robertson, *Appendice*, n° L, Tytler, t. VIII.

⁴ Tytler, t. VIII, d'après Spottiswood; Hosack, t. II, p. 446.

rait prospérer l'entreprise, à moins qu'il ne fût las de l'indifférence des hommes. En conséquence, il avait donné des ordres pour équiper sur-le-champ une escadre à Lisbonne, et il avait prévenu le prince de Parme de se tenir prêt à croiser à l'entrée de la Tamise dès que la lutte serait engagée¹. Mais lorsque le complot fut découvert, autre fut le rôle de ce prince que la politique seule et les intérêts du catholicisme pouvaient déterminer à l'action. Ce fut en vain que Huntly et lord Claude Hamilton le supplièrent de ne pas se décourager, et d'ordonner au prince de Parme d'envoyer six mille hommes en Écosse, afin de forcer Jacques à intervenir en faveur de sa mère, Philippe se montra sourd à leurs prières. « Considérant peut-être que Marie Stuart était un obstacle à son ambition, et qu'il serait bon pour lui de laisser agir Élisabeth, il rentra dans l'inaction et laissa le problème se résoudre de lui-même². »

XIV

LETTRE INÉDITE DE MARIE A ÉLISABETH. — NOUVEAUX ACTES DE VIOLENCE DE PAULET. IL ENLÈVE A LA REINE SON AUMÔNIER, PLUSIEURS DE SES SERVITEURS, ET SUPPRIME TOUS SES ATTRIBUTS ROYAUX. NOUVELLES CRAINTES DE MARIE D'ÊTRE ASSASSINÉE.

Pendant ce temps-là, Marie Stuart était condamnée au secret le plus rigoureux. L'infortunée princesse n'avait pas même la consolation d'être tenue au courant des démarches plus ou moins sincères que tentaient en sa faveur son fils et Henri III. Son inexorable géôlier ne se plaisait qu'à lui donner les mauvaises nouvelles.

Un des plus ardents désirs de Marie, depuis sa condamnation à mort, était de faire son testament, de payer ses créanciers, de régler les gages de ses serviteurs. Mais elle ne pouvait rien ordonner sans avoir sous les yeux les livres de compte de son domaine et de son douaire, que Wood avait saisis à Chartley, en même temps que ses correspondances, et qu'il avait envoyés à Londres. Malgré les plus pressantes instances, jamais elle ne put obtenir sur un point si essentiel pour elle, et si insignifiant pour ses ennemis, une pleine et entière satisfaction. Élisabeth avait ordonné, il est vrai, que l'on rendit à Marie tous ses livres de comptes³, mais ses ministres en

¹ Philippe II à Mendoza, 5 septembre 1586. Teulet, t. V.

² Froude's *History of England : Reign of Elisabeth*, vol. VI.

³ *Walsingham à Phelipps*, 18 décembre 1586; *The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 345.

décidèrent autrement, comme s'ils avaient pris à tâche de n'épargner à leur victime aucune vexation, aucune amertume ¹.

Le 8 janvier 1587, ayant appris que Paulet était sorti du château, la veille, pour se promener, Marie le fit prier de passer chez elle; mais il s'y refusa, prétextant un rhume qui l'obligeait, disait-il, à garder la chambre. Elle lui dépêcha aussitôt André Melvil et Bourgoing ², pour le prévenir que n'ayant reçu de la reine d'Angleterre

¹ Toutefois, feignant de sauver un peu les apparences, ils lui firent remettre, le 22 décembre, quelques livres de comptes, mais parmi lesquels ne se trouvaient pas ceux de l'année courante, c'est-à-dire les plus essentiels. Cet envoi était accompagné d'un mémoire de Nau, résumant la situation financière de la reine, qu'il avait été chargé de dresser, au fond de sa prison, à l'aide de tous les livres de compte qui lui avaient été communiqués sans exception. Marie, fort surprise et fort contrariée de cet envoi dérisoire, qui ne lui permettait pas de mettre ordre à ses affaires, envoya le lendemain Bourgoing et Melvil auprès de Paulet pour réclamer de lui les livres qui manquaient. A quelques jours de là, le 7 janvier, au lieu de ces documents, la reine reçut de nouveaux mémoires, encore rédigés par Nau, et qui ne comprenaient que les trois années antérieures à 1586. A la vue de ces papiers inutiles, écrits de la main de l'homme auquel elle attribuait à tort sa condamnation, elle fut prise d'un mouvement d'indignation et elle envoya de nouveau ses deux serviteurs auprès de sir Amyas pour lui adresser les plus vives plaintes. « De quelle utilité, dirent-ils à Paulet, pouvaient être de tels papiers à la reine d'Angleterre et à son royaume? Ce que voulait la reine d'Écosse, c'étaient ses livres et papiers originaux, concernant son État, ses deniers et affaires particulières. » Elle n'entendait pas qu'ils restassent entre les mains de Nau et elle n'avait que faire « des extraits et mémoires » écrits de sa main. Sir Amyas prit note des réclamations de la reine et promit d'en écrire à la cour. Mais il ne fut jamais fait droit à une si juste demande, et Marie, qui ne pouvait croire que la haine de ses ennemis pût descendre à ce degré de basse vengeance, ne cessa d'espérer qu'on lui rendrait ses papiers que la veille même de sa mort. (*Journal inédit de Bourgoing.*) Paulet, dans une lettre adressée à Walsingham, en date du 2 janvier 1587 (n. s.), lui mande que Marie Stuart trouve fort mauvais que ses livres de comptes soient retenus, et il constate qu'il n'a entre les mains que des comptes d'anciennes années, ce qui concorde parfaitement avec le récit de Bourgoing. (*The Letter-Books of Amias Poulet*, pp. 540, 541.)

² *Journal inédit de Bourgoing.* Le 9 janvier, Paulet écrivait à Walsingham : « Cette reine n'est pas encore satisfaite de ses livres de comptes et papiers, et, après les avoir reçus, elle m'a envoyé son maître d'hôtel et son médecin, avec une nouvelle requête, par laquelle elle demande que tous les autres livres et papiers concernant l'état de ses paiements de pensions et gages, avec les comptes de plusieurs de ses officiers, en France, lui soient envoyés, et aussi les notes faites par Nau, des reçus et paiements qu'il a laissés derrière lui à Chartley, au moment où il a été arrêté, disant qu'elle ne peut être satisfaite des nouveaux comptes faits depuis son emprisonnement, etc., etc. Et comme je vous ai écrit, dans mes dernières lettres, que j'avais entre les mains plusieurs livres de comptes laissés par M. Waad dans la chambre de Nau à Chartley, et que je les avais parcourus, je désire vous les rappeler et vous demande de trouver bon que je remette ces livres pour éviter d'autres contestations, et parce que ces livres ne peuvent servir à rien. Ainsi, par acquit de conscience,

aucune réponse à la lettre qu'elle lui avait adressée le 19 décembre, elle se proposait de lui écrire de nouveau, et qu'elle allait préparer sa lettre pour qu'il la trouvât prête lorsqu'il irait mieux.

— Qu'elle écrive et prépare ce qu'elle voudra ! s'écria d'un ton de mauvaise humeur le farouche geôlier ¹.

Deux jours s'écoulèrent sans qu'il donnât signe de vie. Enfin, Marie, dans une impatience extrême de recevoir ses papiers pour faire son testament, lui fit dire à quel point elle était surprise de ne recevoir aucune réponse aux justes réclamations qu'elle lui avait adressées, non plus qu'à sa lettre à la reine d'Angleterre. « Ma maîtresse, dit à Paulet Bourgoing, porteur du message, pour ne demeurer plus longtemps en soupçon et pouvoir donner ordre aux affaires de sa dernière volonté, et se préparer à tout événement, vous invite à venir la trouver le plus tôt que vous pourrez. Elle veut vous « faire voir sa lettre et la fermer en votre présence, « comme elle a fait de la dernière ². »

« Paulet, étant au lit, couché, ajoute le médecin de Marie, et un de ses bras enveloppé, lui répondit qu'il ne lui était pas possible de se bouger et de cheminer pour aller, qu'il en était bien marri, et qu'aussitôt qu'il pourrait, il irait par devers elle. »

Tenue dans une angoisse perpétuelle par tous ces contre-temps et ce mauvais vouloir, la reine envoya de nouveau Bourgoing, accompagné de Melvil, auprès de Paulet, pour l'inviter à dépêcher auprès d'elle à sa place, ou Drury, ou sa femme, ou l'un et l'autre ensemble pour qu'ils pussent « voir fermer sa lettre et la recevoir. » L'impassible Paulet leur déclara qu'il conférerait de leur message avec Drury, et promit une réponse pour le lendemain. Le 12 janvier, il les fit appeler, en effet, et leur dit qu'après avoir consulté son confrère Drury, ils avaient décidé l'un et l'autre qu'ils ne pouvaient envoyer à la cour aucune dépêche sans y être autorisés. En même temps, il affirma qu'il n'avait nullement l'intention d'empê-

vous ai-je fait savoir le message de cette dame. » (*The Letter-Books, etc.*, p. 346.)

Le même jour, Paulet écrivait à Burghley (9 janvier 1586 (87 n. s.), p. 344) : « Les pauvres prisonniers de ce château, je parle de sir Drury et de moi, commencent à être malheureux du manque de nouvelles, n'ayant rien reçu de la cour depuis le 20 du mois dernier. Ce serait une aumône de Votre Seigneurie que d'envoyer quelques nouvelles ici. J'ai reçu, la semaine dernière, cinq ou six lignes de sir Fr. Walsingham, relatives à l'envoi des comptes de cette reine. Sir Drue Drury et moi ne pouvions apprendre une meilleure nouvelle que de savoir que Sa Majesté avait passé une bonne Noël. » (*The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc.*, p. 344.)

¹ *Journal inédit de Bourgoing.*

² *Ibid.*

cher sa prisonnière d'écrire, mais il ajouta : « qu'il était serviteur, et qu'il n'était si enfant qu'il voulût s'avancer tant que d'envoyer une lettre sans congé; qu'il en écrivait et que, le chemin n'étant pas long, elle en recevrait bientôt réponse. » Extrêmement surprise et ulcérée de ces difficultés imprévues et de ces longs retards, Marie lui fit dire sur-le-champ qu'elle trouvait d'autant plus étrange sa façon d'agir, que lord Buckurst et Beale non-seulement l'avaient assurée qu'elle pouvait écrire à la reine d'Angleterre, mais qu'ils avaient même témoigné quelque étonnement de ce qu'elle ne l'avait déjà fait, lui disant que la reine Élisabeth s'était attendue à cette démarche, qu'une seule lettre eût tout arrêté, et que les seigneurs ne seraient pas venus à Fotheringay. Paulet lui-même, après le départ de lord Buckurst, ne l'avait-il pas engagée à écrire à la reine, et n'avait-il pas envoyé sa lettre¹?

Sir Amyas se contenta de répondre à ses deux interlocuteurs qu'il aviserait la cour; et, comme ils insistaient vivement pour savoir s'il y avait ou non quelque défense à lui faite de recevoir les lettres de leur maîtresse, il leur répliqua d'un ton d'impatience : « qu'il ne pouvait répondre aux particulières questions². » Voici comment, de son côté, Paulet racontait à Davison ces nouveaux débats entre lui et sa prisonnière :

« Quoique cette reine, qui m'est confiée, ait reçu assez de messages de mort pour porter à la mortification n'importe quelle vraie chrétienne, cependant sa mauvaise nature a donné de fréquents exemples de manques de charité et d'autres révoltes volontaires, bien que, depuis plusieurs semaines, elle attende de jour en jour le coup fatal qu'ont mérité ses crimes. Et maintenant il semble que les délais de la justice aient augmenté ses espérances d'une plus longue miséricorde. Là-dessus, si je ne me trompe, à l'occasion de ses papiers de comptes, elle envoie Melvil et son médecin auprès de moi; et, après m'avoir parlé desdits comptes, ils me demandent, au nom de leur maîtresse, si j'ai reçu une réponse de Sa Majesté à la lettre qu'elle lui a adressée. Sur ma réponse négative, ils m'ont dit qu'elle écrira de nouveau et qu'elle m'appellera lorsque sa lettre sera prête pour que je la voie fermer et cacheter. Sur quoi je répondis que je n'avais rien à dire, évitant à la fois et de lui défendre d'écrire et de promettre d'envoyer la lettre. Pour être franc avec vous, ajoutait Paulet, je connais si bien *sa ruse*, que je ne désire pas qu'on lui permette d'écrire encore à Sa Majesté, parce que je suis sûr qu'elle n'écrira rien qui soit profitable à Sa Majesté

¹ *Journal inédit de Bourgoing.*

² *Ibidem.*

ou au bien du royaume; et l'on peut craindre que ses promesses flatteuses et traîtresses n'engagent notre miséricordieuse reine à l'écouter favorablement, ce qui serait fort dangereux pour sa propre sûreté et pour la tranquillité du royaume. C'est pourquoi j'ai pensé qu'il n'était pas de mon devoir d'envoyer une *seconde lettre* sans un ordre spécial. Je vous prie de me donner vos instructions, car j'ai évité de dire aux messagers que j'écrirais à cet effet, ce qui sera ma réponse lorsqu'elle m'enverra chercher, et pendant ce temps-là on pourra empêcher les bonnes résolutions qui pourraient venir d'en haut «... »

La lettre si importante et jusqu'à présent inédite, que Marie avait préparée et que Paulet prit sur lui de ne pas recevoir pour la transmettre, figure en tête du *Journal de Bourgoing*, à la suite d'une copie de la lettre que Marie écrivit à Henri III peu d'heures avant sa mort.

Tous ces faits intimes et dramatiques étaient inconnus avant la récente publication de la correspondance inédite de Paulet. Le lecteur remarquera avec quelle précision les faits nouveaux racontés par le geôlier coïncident sur tous les points, et date pour date, avec les mêmes faits que, de son côté, raconte le médecin. A chaque page l'authenticité du *Journal de Bourgoing* est ainsi démontrée jusqu'à la dernière évidence par le récit parallèle de sir Amyas Paulet.

Voici quelques fragments de la lettre inédite de Marie à Élisabeth que l'impitoyable geôlier refusa d'envoyer à son adresse. Marie n'ayant pas reçu de réponse à sa première lettre, écrite en termes si touchants, ne crut pas qu'il fût de sa dignité de parler du même ton dans la seconde :

« Madame, disait-elle à Élisabeth, m'étant, selon qu'il vous a plu me signifier, préparée à la mort...., je me suis si volontairement résolue de laisser ce faux monde que je proteste à Dieu et à vous que, depuis, je n'ai aspiré et ne désire autres contentements mondains, sinon ceux, dont, pour décharger ma conscience, je vous ai fait requérir par milord Buckurst et Beale, et ce que, par la dernière prescription de ma main, je vous ai demandé.... et qui ne peut offenser aucun. Quant aux prières et requêtes, j'en ai été aucunement gratifiée, à savoir d'un aumônier, d'une partie de mon argent, mais de mes papiers je n'ai reçu que certains extraits. Et parce que je pense que vous n'entendez pas que ce qui me touche,

¹ *The Letter-Books of sir Amias Poulet, etc.*, pp. 346, 347. Paulet à Davison, 10 janvier 1587 (n. s.). Paulet craignait sans doute que Marie, par des protestations réitérées de son innocence, ne finit par faire naître des soupçons et des scrupules dans l'esprit d'Élisabeth.

que les affaires de mon domaine tombent en d'autres mains, je vous supplie que tous mes états, livres de comptes et autres papiers, ne parlant que de mes affaires en particulier et qui ne vous peuvent servir, me soient renvoyés et le reste de l'argent rendu, pour en ordonner et laisser l'examination à ceux de mon conseil et aux exécuteurs de mon testament..... J'ai fait entendre quelques points à MM. Amyas Paulet et de Drury, lesquels m'ayant promis en écrire, je suis attendant leur réponse depuis le 22^e de décembre qu'ils m'envoyèrent quelques papiers avec un mot de Nau, mon secrétaire. Eux n'estimant raisonnable de vous importuner de mes dernières requêtes, je crains ou que ma lettre ne vous ait été rendue ou que n'ayez voulu prendre la peine de la lire. La façon de laquelle j'ai été déjetée peut-être leur persuada que je vous devais demander quelque grande grâce, et leur fit craindre même que votre bon naturel vous causât quelques regrets de réduire votre propre sang..... à telle étreinte. Mais, Madame, ils n'ont que faire de craindre tant de pusillanimité d'une part¹, et d'autre, vous leur pouvez ôter tout le mécontentement qu'ils pourront avoir de votre trop grande douleur, en leur signifiant ma prière. Et votre intention n'étant que de gratifier à la mort, laquelle leur étant accordée, ils ne vous peuvent blâmer d'accorder sépulture au corps et quelque devoir de parenté, sinon au moins de charité chrétienne. Par quoi je vous requiers de rechef, Madame, en l'honneur de la passion du Christ, de ne me retenir plus en ce misérable suspens, plus cruel que toute peine terminée, mais pleinement me faire entendre votre volonté, laquelle étant de m'accorder ma requête, je vous promets d'en faire une à la mort pour votre salut et prospérité en ce monde, en la grâce de Dieu. Et si vous me le refusez, je ne lairrai (laisserai) de le porter patiemment..... Au reste, si à l'heure de mon trépas, je vous voulais mander quelque secret et qui pourrait importer à vous même de n'être communiqué à aucun, je désire savoir à qui je m'en pourrais fier..... Or bien, Dieu vous doint (donne) autant d'heur en ce monde que j'en attends, le laissant pour sa miséricorde, laquelle j'invoque sur moi et sur tous ceux qui me pourchassent, ayant ce bien de sortir de tant de misères par une mort innocente, et qu'il veuille pardonner à qui autrement me calomnie..... Et j'espère que par ma mort tant souhaitée, vous et plusieurs autres recevrez une expérience qui servira et éclaircira beaucoup de choses dont Dieu pourra être glorifié. Je le supplie que le tout advienne à son honneur et votre édification et persévération, avec celle de toute cette Ile, pour le salut desquels je n'épargnerai jamais ma vie, ni refu-

¹ De la part de Marie Stuart.

serai-je l'abandonner, voire quand je serais en meilleur état.... De ma prison de Fotheringay, le 12^e janvier 1586 (V. S.). Votre sœur et cousine prisonnière.

« MARIE. »

Le 21 janvier, sir Amyas ayant envoyé chercher Bourgoing, Melvil et du Préau, l'aumônier de Marie Stuart, signifia à ces deux derniers qu'il avait reçu ordre d'empêcher toute communication entre eux et leur maîtresse, et il leur enjoignit de se retirer dans leurs chambres. Mais comme celle de l'aumônier était assez rapprochée de celle de la reine, il le reléqua dans la chambre de Melvil, située à l'une des ailes du château. Il leur permit toutefois de se promener dans la cour, et de dîner à l'office, même de communiquer avec les autres serviteurs de la reine, mais il leur interdit rigoureusement l'entrée de la salle qui, depuis le départ des commissaires, avait été mise à la disposition de la princesse pour agrandir son logement. Melvil et du Préau montrèrent la plus grande tristesse de cette cruelle séparation. Cette nouvelle, aussitôt rapportée par Bourgoing à la reine et à ses serviteurs, les plongea dans le plus douloureux étonnement. Ils se perdaient en conjectures sur les motifs d'une aussi étrange mesure, mais ils ne pouvaient se dissimuler que c'étaient là autant de symptômes avant-coureurs d'une prochaine catastrophe ¹.

Le même jour Paulet écrivait à Davison : « Je n'ai pas eu de nouvelles depuis un mois, sauf les quelques lignes de M. le secrétaire Walsingham relatives aux papiers de cette *Dame*, et vous devez penser que votre lettre du 18 a été la bienvenue. Je vous en remercie, ainsi que de votre avis amical sur l'état présent des choses en haut lieu, et bien que je ne puisse être content de ce pitoyable délai...., et en particulier de ces jours de décadence où Satan, avec ses complices, va rugissant, la gueule ouverte, cherchant, par d'exécrables complots à l'intérieur et à l'extérieur, à dévorer notre très-gracieuse reine, que Dieu préserve, cependant il y a quelque satisfaction d'apprendre que l'on a quelque espoir que Dieu, dans sa miséricorde, a décrété un jour qui ne peut avorter.

« Je ne m'étonne pas d'apprendre que la lettre de cette *Dame* n'a rien produit de bon ; ce qui s'accorde avec mes prévisions qu'elle pourrait faire du mal et ne rien faire de bon pour la reine et l'État, bien que j'aie été blâmé plusieurs fois de ne l'avoir pas engagée à écrire, sans que l'on m'eût préalablement donné des instructions à cet effet. *Elle n'aime que le sang, le mal et la médisance et rien autre ne peut venir d'elle.* — Puisque Sa Majesté me trouve en faute

¹ *Journal inédit de Bourgoing.*

pour avoir permis à tous les gens de la suite de cette Dame de l'aborder aussi librement qu'avant sa condamnation, ce qu'elle aurait voulu restreindre un peu, s'en rapportant à ma discrétion, je dois vous dire que je n'en suis pas fâché, et que j'ai éloigné Melvil et le prêtre, qui sont les deux seules personnes dont cette Dame peut se passer le plus facilement et que, dans un temps, on avait trouvées inutiles. Depuis son arrivée dans ce château on les lui avait rendus par ordre d'en haut, mais on peut les enlever sans que son service en souffre absolument. Ils sont logés dans la cour qui touche à la grille intérieure et peuvent prendre leurs repas dans l'office, sans arriver au grand vestibule. Le médecin, le pharmacien et le chirurgien ont été autorisés à rester par ordre de Sa Majesté et je ne peux prendre sur moi de les éloigner sans instructions. Les autres serviteurs prennent leurs repas ensemble dans une chambre au pied de l'escalier qui conduit à la salle à manger de cette Dame, et ont accès auprès de leur maîtresse comme ils veulent, car ils sont hors de vue des soldats. J'ai permis cela pour éviter qu'ils ne prennent leurs repas dans le vestibule avec mes serviteurs et mes soldats et parce que je n'ai pas d'autre chambre pour les réunir. Quoique plusieurs d'entre eux ne puissent être éloignés, comme je le voudrais pour ma tranquillité, j'ai jugé convenable de vous envoyer ci-incluse une note de leurs noms et fonctions. — Vous m'écrivez que Sa Majesté désirerait que je me rendisse plus souvent auprès de cette Dame pour provoquer sa colère afin de la faire parler *ex abundantia cordis*. Je l'ai fait dans le temps où ma santé était bonne et vous m'excuserez si je n'ai pas continué. Depuis quatorze jours j'ai beaucoup souffert de la goutte et n'ai pas quitté le lit où je suis encore, non sans peine, et n'espère pas être guéri avant plusieurs jours. Ce sont les fruits de mon long séjour à Chartley, environné d'eaux malsaines et corrompues qui ont augmenté mon mal de telle sorte que je m'en sentirai pour le reste de mes jours. — J'ai demandé à sir Drue Drury de me remplacer, mais il m'a prié de l'excuser, alléguant bien des raisons pour sa défense, et surtout qu'il est étranger à tous ces stratagèmes et qu'étant fort peu au courant de nos rapports anciens, il pourrait mal réussir. Il espère que votre amitié l'excusera jusqu'à ce que Dieu me rende la santé, et si de rechef on le croit bon pour ce service, il essaiera de se conformer aux instructions de Sa Majesté. Je ne saurais vous exprimer toute ma reconnaissance envers Sa Majesté pour m'avoir envoyé cet honnête gentilhomme dont la compagnie m'a été d'un grand soulagement dans ma dernière maladie. Il a porté tout le poids du service de Sa Majesté, pendant ce temps-là, avec courage et fermeté. — J'espère que les perverses conspirations récemment découvertes feront ouvrir les yeux

à Sa Majesté et la porteront enfin à prendre soin de l'Église de Dieu, d'elle-même et de son royaume..... Qui pourrait être assez dépourvu de raison et assez insoucieux de son devoir pour ne pas gémir de cet effrayant délai ! Nous pouvons craindre de voir se réaliser le vieux proverbe : *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse*, surtout quand nous tentons Dieu par notre trop grande sécurité. Vous autres qui environnez Sa Majesté, faites tous vos efforts pour prévenir ces dangers par vos actes, et moi, pauvre infirme, je vous assisterai de mes prières, ce à quoi sir Drury, mon compagnon de joug dit : *amen*¹. »

Le lendemain du jour où Paulet écrivait cette lettre dans laquelle il donnait un libre cours à son cruel fanatisme, Marie envoyait auprès de lui son médecin pour lui adresser les plus vives plaintes sur les odieux traitements qu'on lui faisait subir (22 janvier).

« N'était-ce pas sur l'invitation même de lord Buckurst, dit Bourgoing à Paulet, que, pour se préparer à la mort, ma maîtresse avait écrit à la reine d'Angleterre ? Cette lettre ne contenait rien qui pût nuire ni à l'État, ni à la personne de la reine, et sir Amyas lui-même s'était formellement engagé à la faire parvenir en mains sûres. Ce n'était pas pour obtenir sa grâce que la reine d'Écosse avait écrit cette lettre, loin de là, car elle était « toujours prête et joyeuse de répandre son sang » pour la cause de Dieu et de l'Église. Elle n'avait eu d'autre intention que d'être autorisée à faire son testament, à ordonner de ses funérailles, toutes choses qui ne pouvaient causer le moindre préjudice à personne au monde, et pourtant elle n'a reçu aucune réponse. Pourquoi cet inexplicable silence ? Sir Amyas avait-il ou non reçu défense de faire parvenir à la reine d'Angleterre une nouvelle lettre de la reine d'Écosse ? »

Interpellé si vivement, Paulet donna l'assurance à Bourgoing qu'il avait fait tenir fidèlement à la reine Élisabeth la dernière lettre qui lui avait été confiée, mais qu'il n'avait reçu d'elle aucune réponse pour sa prisonnière, ajoutant d'un ton maussade qu'il n'était pas homme à la garder s'il l'avait entre ses mains. Quant à faire parvenir de nouvelles lettres, il ne le pouvait, disait-il, n'y ayant été autorisé que pour cette seule fois.

Bourgoing n'attaqua pas moins résolument les autres points de son message : « Pourquoi avait-on enlevé à la reine et son maître d'hôtel et son aumônier ? N'était-ce pas la reine d'Angleterre elle-même qui, à sa demande, lui avait rendu son confesseur pour qu'elle pût se préparer à la mort et recevoir de lui les suprêmes

¹ *Paulet à Davison*, 21 janvier 1587 (n. s.); *The Letter-Books of Amias Paulet*, etc., pp. 548 à 552.

consolations ? Et c'est au moment où la présence de ce prêtre lui est si nécessaire « pour l'assister à sa dernière fin, » qu'on le lui enlève ? Et pourtant est-il si misérable « criminel auquel on ne donne un ministre de sa religion pour le conduire au supplice, pour l'administrer, » et l'assister à ses derniers moments ? Privée de son aumônier, poursuit le pieux et fidèle serviteur, la reine, ma maîtresse, ne peut faire ses prières à son contentement et « devoir de bonne chrétienne. » La reine d'Angleterre lui avait cependant promis « de ne la troubler en rien dans l'exercice de sa religion et ce n'est pas, assure-t-on, pour sa religion qu'elle est poursuivie ? Ce pauvre prêtre ne nuisait à personne, ne se mêlait de rien que de ses prières. « N'eût-il pas mieux valu ne le point donner à Sa Majesté que de le lui ôter en sa plus grande extrémité ? » Sa Majesté voit bien maintenant que l'on ne se contente pas « d'affliger son corps, » mais que l'on poursuit en même temps la perte de son âme ; ce qui ne sera pas, s'il plaît à Dieu, en qui elle place son espérance et qui ne l'abandonnera pas plus dans cette dernière épreuve que dans les précédentes. » Puis Bourgoing ajouta d'une voix profondément émue : « Sa Majesté voit bien aussi qu'on ne lui ôte ses serviteurs les uns après les autres qu'afin de l'isoler complètement, de l'enlever la nuit et de la massacrer en secret. Ce n'est pas qu'elle craigne la mort, mais ce qui l'afflige c'est d'être condamnée à mourir sans consolation, sans avoir fait son testament, faute des papiers qui lui sont le plus nécessaires, sans avoir mis ordre aux choses de sa conscience. Ne devrait-on pas se contenter de lui ôter la vie, sans lui refuser ces dernières satisfactions ? « Le reste est non-seulement estimé cruauté, mais insupportable, inhumain et blâmé des plus méchants. »

« Je ne doute pas que votre maîtresse ne désire avoir son prêtre auprès d'elle, répondit Paulet d'un ton insolent ; mais elle peut être assurée qu'il n'est pas loin, qu'il n'est ni en France ni en Écosse, ni hors de la maison. Il n'y a rien qui me puisse faire penser que, quand il sera besoin, comme Sa Majesté pense, qu'elle ne le puisse avoir. Au reste, par aventure, elle n'est pas si prête de la mort qu'elle le peut croire et il faut qu'elle se contente pour le moment. »

« Mais, ajoute Bourgoing, quand sir Amyas ouït parler du soupçon qu'avait Sa Majesté d'être massacrée secrètement, il se mit en colère, protestant qu'il n'y avait pas plus de danger pour elle qu'on lui fit cet outrage de l'enlever de nuit et de la faire mourir par telle voie que pour Bourgoing lui-même... Il n'y a non plus de danger pour Sa Majesté, ajouta-t-il, que telle chose lui soit faite qu'il n'y en a pas pour ma femme, mes enfants et pour moi-même, et de ce j'ose en jurer. Quant à moi, je ne suis homme à faire ou ordonner

un tel acte, portant pitié d'en être soupçonné ; mais je suis homme de bien et gentilhomme. Je ne voudrais prendre sur moi un tel déshonneur de vouloir exercer une telle cruauté et me comporter comme un Turc, et il ne faut pas qu'on ait une telle opinion de moi. »

Et sur l'observation que lui fit Bourgoing que la reine, sa maîtresse, avait beaucoup d'ennemis en Angleterre, capables de commettre un crime, et que c'était eux principalement qu'elle craignait : « Moi seul réponds pour tous, s'écria sir Amyas, et qu'elle s'assure qu'il ne se fera rien de tel ¹. »

Bourgoing s'enquit aussi du motif pour lequel on avait éloigné de la reine son maître d'hôtel, mais sir Amyas refusa de le lui faire connaître.

Le 25 janvier, dans un entretien qu'il eut avec sir Amyas, Melvil l'ayant très-vivement pressé de son côté de lui dire la cause de cette séparation, ne put lui arracher non plus aucune réponse ; mais, le même jour, Marie Stuart eut le mot de l'énigme. Vers les cinq heures du soir, le portier de Paulet vint, de la part de son maître, signifier à John Lawder, le pannetier de la reine, qu'il eût désormais à s'abstenir de porter aucune verge en précédant les plats de viande servis à la table de sa maîtresse. Cette fonction du cérémonial était réservée au maître d'hôtel, et, depuis le départ de Melvil, c'était à son pannetier que la reine avait confié ce dernier vestige des attributs de sa royauté déchue ². Justement indignée, elle envoya sur-le-champ Bourgoing auprès de sir Amyas pour se plaindre d'un tel outrage ; mais celui-ci refusa de le recevoir, prétextant qu'il était trop tard, et il le renvoya au lendemain. Il ajouta d'un ton brusque que, si c'était pour l'affaire de la verge qu'il venait lui parler, c'était chose inutile, et que, s'il s'en fût souvenu lors du départ de Melvil, il eût sur-le-champ supprimé cette verge en même temps que la fonction de maître d'hôtel ³.

¹ *Journal inédit de Bourgoing.*

² Marie Stuart avait-elle trouvé en Écosse cet usage du cérémonial royal, ou l'avait-elle emprunté à la cour de France? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus probable, car, dans un règlement fait en 1681 par Louis XIV pour sa maison, et qu'il avait sans doute copié dans des actes semblables des rois ses prédécesseurs, on lit, article 21 : « La viande de Sa Majesté sera portée en cet ordre : deux des gardes marcheront les premiers, ensuite l'huissier de salle, le maître d'hôtel avec son *bâton*, le gentilhomme servant pannetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc d'office, et ceux qui porteront la viande, l'écuyer de cuisine, le garde-vaisselle, etc. » (Voir le remarquable ouvrage de M. Louis de Loménie : *Beaumarchais et son temps*, t. I^{er}, p. 89, édition de 1875.)

³ Paulet ne parle pas de cet épisode dans ses lettres.

La reine passa une nuit pleine d'angoisses et de funèbres sentiments, ne cessant de craindre qu'elle serait égorgée d'un moment à l'autre, comme l'avait été le roi Richard en des circonstances tout à fait semblables. Le lendemain, 24 janvier, elle envoya son médecin auprès de sir Amyas pour lui faire part de ses nouvelles inquiétudes.

« Sa Majesté, dit Bourgoing à Paulet, ayant eu quelque peu de relâche de la crainte qui la molestait de sa vie et massacrement, sur le rapport que je lui avais fait de vos propos et de vos dispositions, est retombée en son même doute. Elle ne peut penser qu'on veuille faire telle chose, sinon pour telle intention, et qu'on ne lui ôte toutes commodités, états et dignités que pour plus aisément accomplir une mauvaise volonté. Et elle s'étonne fort de ce que vous vous employez à défendre une chose de si petite conséquence qu'elle ne peut ni nuire ni profiter à personne... »

A ce nouveau message, Paulet répondit d'un ton irrité : « Sa Majesté se fait grand tort à elle-même; elle fait grand tort à la reine et à l'État d'Angleterre, au Conseil et à moi-même, de prendre opinion qu'on veuille entreprendre une chose si indigne et un si outrageant acte de la vouloir tuer de nuit ou de jour, d'aguer et massacrer secrètement ou à la soudaine. Cela me touche à cœur d'avoir ouï tels propos et me fâche en mon entendement de penser que je veuille commettre un tel acte de boucher, ni permettre qu'il s'en fasse où je suis. J'ai assez répondu sur cela, le jour précédent... Sa Majesté est femme d'entendement, ajouta-t-il, de grand esprit et pratique en beaucoup d'affaires, et je m'étonne comment elle se tourmente de cela. Elle sait bien qu'on lui a ôté son dais, son maître d'hôtel et son prêtre, et elle se formalise pour un trèfle ou parce qu'on lui a ôté une verge qu'on portait devant sa viande ! Elle se fait tort, ayant été atteinte et convaincue, et étant une femme condamnée. »

— « Ma maîtresse prétend avoir cause de se fâcher, répliqua vivement Bourgoing, d'autant qu'elle voit qu'on montrè mauvaise affection en une affaire de si petite conséquence et pour un trèfle¹. Elle se souvient qu'on a fait de même au roi Richard, lequel on dégrada de tout honneur et dignité, et soudainement il fut mis à mort, massacré et tué à l'instant. Elle craint qu'il lui en soit fait de même. »

A ces mots, Paulet, laissant éclater sa colère : « Ces propos,

¹ Nous avons fait de vaines recherches pour découvrir quel était cet emblème du pouvoir royal de Marie. Il était probablement spécial à la couronne d'Écosse.

s'écria-t-il, ne sont pas bons à ouïr, et il ne me faut envoyer tels messagers si indignes et outrageux... Je ne pense pas que cela vienne de votre maîtresse, mais de vous qui vous montrez trop rude ministre de tels propos... »

Il ajouta : « Je n'ai autre réponse à rendre, et Sa Majesté se doit reposer et ne craindre ; ainsi qu'elle se contente de ce que vous lui avez dit de ma part. »

« — Ce n'est pas tant de vous que Sa Majesté se défie, lui répliqua Bourgoing pour l'apaiser, comme de plusieurs ennemis qu'elle a en ce pays, de quoi je l'ai presque satisfaite quand je lui ai dit que vous répondiez pour tous, n'eût été ce qui est survenu de nouveau touchant la défense que vous avez faite de porter la verge¹. »

A ces mots, Bourgoing se retira.

Les craintes de la malheureuse princesse n'étaient que trop fondées, comme on le verra bientôt par la criminelle proposition qui fut faite à Paulet de la part d'Élisabeth. A partir de ce moment, Marie n'osait plus envoyer auprès de lui aucun de ses serviteurs, dans la crainte qu'il ne les retint et qu'on ne la laissât dans le plus complet isolement pour la faire disparaître en secret.

Le vieux puritain Paulet, qui repoussa avec horreur l'invitation qu'on lui fit, à quelques jours de là, de tremper ses mains dans le sang de sa prisonnière, continuait pourtant à demander son exécution légale avec un implacable acharnement : « Je vous adresse, écrivait-il à Davison, le 27 janvier, une lettre qui m'a été envoyée par un des juges de paix du comté de Huntington, à laquelle j'ai répondu comme vous le verrez par cette copie. Je vous en avertis sans retard, afin que vous voyiez à quel point *cet effrayant délai* engendre de crainte et de dangers de toutes parts². Chaque jour amène un nouveau mal, auquel il n'y aura pas de fin jusqu'à ce que la cause en soit supprimée, et que la colère de Dieu soit apaisée *par ce sacrifice d'une agréable odeur*, exécuté sur la personne de cette *Dame*, dont la vie menace de ruiner notre reine et l'État. Il règne de grandes alarmes dans le comté et dans les comtés adjacents, à cause du bruit qui a couru de l'évasion du traître Arden³.

¹ *Journal inédit de Bourgoing.*

² Tous ces faux bruits étaient semés par Walsingham, afin de hâter l'exécution de Marie Stuart. « *Ad majores terrores reginæ incutiendum,* » dit Camden.

³ *The Letter-Books, etc.,* p. 355. Francis Arden, catholique, était alors détenu à la Tour, sous l'accusation de trahison. Il était sous le coup d'une sentence de mort, mais il ne fut pas exécuté et parvint à se sauver de la Tour onze ans après.

Pendant ces dernières semaines de mortelles angoisses, l'apparition, au milieu de la nuit, d'un brillant météore, — peut-être une aurore boréale, — vint jeter l'effroi dans le château de Fotheringay, et fut considérée comme un funeste présage. « Le XXIX^e janvier, qui était dimanche, dit une Relation du temps, ... entre le minuit et une heure, apparut au firmament une grande flamme de feu éclairante soudainement sur la fenêtre de la chambre de la reine, et donna grande lueur, retournant par trois fois là, et si ne s'apparut en nulle part dudit château que là. Cette lumière était si claire que l'on eût pu aisément lire et écrire à sa lueur; chose qui étonna fort, et mit en crainte les gardes qui étoient appointés pour veiller sous cette fenêtre, comme ils ont tous déposé ¹. »

La surveillance exercée par Paulet était devenue si étroite et si rigoureuse qu'aucune nouvelle du dehors ne parvenait aux oreilles de la royale condamnée. Elle ignorait, comme nous l'avons dit, si les rois catholiques et même si son propre fils intercédait pour elle; elle ne savait même pas ce qui se passait autour d'elle, dans l'intérieur du château, à quelques pas de distance ². Elle n'avait pas la moindre illusion sur son sort, et elle se préparait avec calme et résolution à faire une mort digne d'une chrétienne et d'une reine.

Le 4 février, se sentant un peu indisposée, et craignant d'être paralysée par ses douleurs le jour où il faudrait marcher au supplice, afin de prévenir le mal, d'être libre dans tous ses mouvements et de faire bonne contenance devant ses bourreaux, elle résolut de prendre quelques médicaments. Dès le lendemain, elle dépêcha Bourgoing à Paulet, pour qu'il fût autorisé à « *cueillir des herbes en quelques jardins des gentilshommes du village,* » afin qu'elle pût « *se médeciner* ³. » Dans le premier moment, Paulet, craignant sans doute que la reine n'eût la pensée d'un suicide, répondit à Bourgoing « qu'il aurait tout ce qu'il pourrait demander, s'il le voulait mettre par écrit. » Mais Bourgoing lui répliqua avec à propos « qu'il n'était si bon Anglais qu'il pût nommer toutes les plantes et racines en leur langage, aussi qu'il ne voulait pas qu'on sût de quels remèdes Sa Majesté usait; qu'il ne fallait pas que les maux des princes fussent connus à chacun, spécialement d'elle, qui était femme et reine prisonnière ⁴. » Et comme il pressait vivement sir

¹ Teulet, t. IV, pp. 165 et 164 : *Le vray rapport de l'exécution faite sur la personne de la royne d'Écosse*, etc.

² *La mort de la royne d'Écosse*, t. II, p. 609. L'auteur anonyme de cette relation tenait de Bourgoing la plupart des détails qu'il donne.

³ *Journal inédit de Bourgoing et la Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. Les deux relations renferment le même épisode, raconté à peu près dans les mêmes termes et provenant de la même source, c'est-à-dire de Bourgoing.

⁴ *La mort de la royne d'Écosse*, Jebb, t. II, p. 620.

Amyas de lui permettre d'aller chercher lui-même ces simples, celui-ci s'y refusa, prétextant qu'il ne pouvait lui donner de réponse avant d'en avoir conféré avec Drury, et la lui promettant pour le lundi suivant. Bourgoing ne se paya pas de cette défaite; il redoubla d'instances, disant qu'il avait hâte de prévenir le mal le plus tôt possible, et que, pour peu que l'on tardât, sa maîtresse, perclue de douleurs, serait bientôt hors d'état de se mouvoir. Cette dernière considération produisit sans doute un grand effet, car à peine Bourgoing fut-il parti, que Paulet lui envoya la permission de sortir du château, pourvu que ce fût sur-le-champ. Aussitôt, le fidèle médecin, suivi de Gorion, le pharmacien, alla cueillir des simples, et la reine commença dès le lendemain « à se remédier, » suivant la naïve expression de notre *Journal*¹.

XV

SIGNATURE DU WARRANT D'EXÉCUTION PAR ÉLISABETH.

Depuis la condamnation à mort de Marie Stuart par la Chambre étoilée, Burghley et Walsingham, afin de couvrir l'énormité du forfait, faisaient répandre dans toutes les provinces de l'Angleterre les rumeurs les plus capables d'enflammer l'imagination et la colère du peuple. Tantôt le bruit courait que les Espagnols, secondés par les catholiques, avaient débarqué au port Milford²; tantôt se répandait la nouvelle de l'évasion de Marie Stuart; un jour, c'étaient les contrées du Nord qui étaient en pleine rébellion; le lendemain, c'étaient l'incendie de Londres et une nouvelle conspiration contre la vie d'Élisabeth³.

¹ Telle était sa merveilleuse tranquillité d'âme, la gaieté naturelle de son esprit, qu'à cette occasion il lui échappa un de ces mots à la fois naïfs et plaisants, dans le goût des conteurs du seizième siècle : « Le lendemain, dimanche, Sa Majesté, enquisse si elle voulait continuer ses remèdes, répond, ayant ouy la venue de Beelle (le clerc du conseil, porteur du warrant de l'exécution), que, par adventure, il ne luy en fallait plus, et qu'il la ferait beau voir prendre médecine s'il fallait qu'elle mourût. » (*La mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.)

² Camden in Kennet, vol. II, p. 533. Ellis, 2^e série, vol. III, pp. 106, 109. Tytler, vol. VIII.

³ Parmi les manuscrits Lansdowne, se trouvent deux lettres du maire et des adjoints d'Exeter : la première, en date du 5 février 1586-1587 (n. s.), à lord Burghley, pour demander des instructions sur un *Hue and cry*, afin de recher-

Ces bruits étaient parvenus aux oreilles du soupçonneux Paulet, dès le 20 janvier, et, ce jour-là même, il avait écrit à Davison : « Par la grâce de Dieu, je ne laisserai pas cette Dame, confiée à ma charge, se sauver, et tant que je serai en vie rien ne pourra l'arracher de mes mains ¹. » Le 2 février, il écrivait au même Davison que depuis quelque temps il était « éprouvé de corps et d'esprit, » que « son malaise augmentait par suite d'inquiétudes particulières, » et du silence que l'on gardait vis-à-vis de lui. « Ne rien recevoir du tout, lui disait-il, me fait croire à toutes sortes de choses contre moi-même. Je suis conduit à agir le plus souvent d'après mes propres inspirations ². » Il craignait à chaque instant que sa proie ne lui échappât.

Burghley et Walsingham, exploitant avec habileté ces bruits alarmants qu'ils avaient semés eux-mêmes, tenaient au sein du conseil réunions sur réunions, et assiégeaient leur maîtresse des prédictions les plus sombres. L'âme altérée de vengeance, mais combattue par la crainte des représailles, Élisabeth devenait de jour en jour plus inquiète, plus soucieuse, plus irrésolue. Elle fuyait ses distractions habituelles et la vue de ses courtisans; elle s'enfonçait dans la solitude, et souvent on l'entendait murmurer cette maxime, empruntée à quelque livre d'emblèmes : « *Aut fer, aut feri; ne feriare, feri.* — Ou frapper, ou être frappé; si tu ne frappes, tu seras frappé. » A travers ses paroles pleines de réticences et à demi voilées, ses ministres comprirent que son plus ardent désir était que la reine d'Écosse fût mise à mort par quelque moyen expéditif et secret, mais sans qu'elle y prêtât les mains, sans qu'elle signât le warrant d'exécution ³. Elle leur donna même à entendre

cher la reine d'Écosse qui, disait-on, s'était enfuie; l'autre au conseil privé, en date du 4 février, à une heure du matin, au sujet d'un autre *Hue and cry*, qu'ils avaient reçu, annonçant que la cité de Londres était en flammes, et leur ordonnant de tenir « *leurs hommes et leurs armures tout prêts, sous peine de mort.* » Comme spécimen, nous donnons le premier de ces curieux documents :

« HUE AND CRY. Ceci est pour vous ordonner, au nom de Sa Majesté, sous peine de mort, de faire une diligente recherche et de faire chercher et crier la reine d'Écosse, qui s'est enfuie, de fermer les routes, d'arrêter les barques et les voiles de vos ports, car l'information vient de M. Howard, esquire; faites un guet constant nuit et jour jusqu'à ordre contraire, et que ceci soit fait par le chef de votre paroisse. — Le 2 février, anno 1586 (v. s.). Reçu à Honiton, à 11 heures du matin. Thomas Ward, constable. » (*The Letter-Books of Amias Poulet, etc.*, p. 355.)

¹ *The Letter-Books of Amias Poulet, etc.*, p. 356.

² *The Letter-Books of Amias Poulet, etc.*, p. 357.

³ « Élisabeth, pendant ce temps-là, dit M. Hosack, évitait tout amusement et

que si leur serment à l'association qui avait pour but la protection de sa personne ne leur inspirait pas ce qu'ils avaient à faire en un tel moment, c'est qu'ils avaient beaucoup promis pour ne rien tenir. Cette étrange manière d'interpréter leur serment les frappa de stupeur. Ce n'est pas que la pensée d'un meurtre fût de nature à les effrayer; ils avaient assez fait leurs preuves, ils étaient trop de leur siècle pour s'en émouvoir. Mais comme ils devinaient sans peine que l'unique pensée d'Élisabeth était de se dégager pleinement et de faire retomber le sang sur leur tête, ils feignirent de ne pas comprendre le sens de ses paroles. Ils la connaissaient trop bien pour ne pas être assurés que, s'ils devenaient les aveugles instruments de sa vengeance, elle se retournerait aussitôt contre eux, et les accuserait avec une impudence sans égale d'avoir agi sans son ordre ¹.

Depuis la condamnation à mort de Marie Stuart, plusieurs fois ils avaient préparé un projet de warrant pour son exécution; mais ce warrant n'avait été rédigé d'une manière définitive que le 20 décembre par Burghley, « sous forme de commission donnée aux comtes de Shrewsbury, de Kent, de Derby, de Cumberland et de Penbrocke ². » Depuis ce temps-là, il était resté sans signature et comme oublié entre les mains de Davison, l'un des secrétaires de la reine, lorsque le 1^{er} (11 n. s.) février 1587, le lord amiral Howard, par ordre d'Élisabeth ³, qui se trouvait alors à Greenwich, le

passait les jours et les nuits dans un sombre silence, en se répétant certaines phrases qui trahissaient la violence et la profondeur de ses émotions. On l'entendait souvent répéter « qu'elle devait frapper ou être frappée elle-même. » (Camden, p. 554.) A chaque occasion, Gray murmurait à son oreille : « *Les morts ne mordent; Mortui non mordent.* » (Camden.) Elle succomba aux efforts incessants des ennemis de Marie et consentit, apparemment à l'instigation de Gray et de Leicester, à ce que la reine d'Écosse fût mise à mort en secret. » (T. II, p. 352.) « Quelque temps auparavant, Élisabeth avait adressé à sir Amyas Paulet une lettre pour le remercier en termes chaleureux des services qu'il lui avait rendus, lors de la conspiration de Babington, et en lui insinuant, d'une manière fort obscure, qu'on pourrait réclamer de lui d'autres services pour lesquels il recevrait une haute récompense. Le mystère fut expliqué dans une lettre qui lui fut adressée, le 1^{er} février, par les deux secrétaires, Walsingham et Davison. Elle fut écrite sur l'invitation d'Élisabeth, après une conversation qu'elle avait eue avec Davison et dont ce dernier nous a laissé un récit complet d'un haut intérêt. » (Hosack, t. II, p. 452.)

¹ Camden, dans Kennet; Tytler, t. VIII; Jules Gauthier; Hosack, t. II, p. 451.

² Jules Gauthier et Murdin, pp. 574-576; Hosack, t. II, p. 452.

³ *Life of Davison*, by sir Harris Nicolas, pp. 79 et 105. Tytler, t. VIII. Froude's *History of England : Reign of Elisabeth*, vol. VI. Hosack, t. II, p. 452.

fit appeler et lui commanda d'apporter le warant. Davison se rendit auprès de lui en toute hâte, et, après quelques mots échangés, il courut chercher le warant, et, l'ayant placé parmi d'autres papiers, il le porta à sa maîtresse. Élisabeth lui parla de choses indifférentes, de la beauté de la matinée; puis elle lui demanda ce qu'il tenait à la main. Il lui répondit que c'étaient des pièces qui réclamaient la signature de Sa Majesté, et que, parmi elles, se trouvait certain papier qu'il était allé chercher par ordre de lord Howard. Élisabeth signa les feuilles l'une après l'autre, y compris le warant, qu'elle feignit de ne pas voir, et elle le jeta négligemment sur le plancher avec les autres papiers. Sa première pensée fut de laisser croire qu'elle n'avait donné sa signature que par surprise, ou par inadvertance, mais se ravisant tout à coup, elle se tourna vers Davison et lui dit qu'elle n'avait attendu si longtemps qu'afin de montrer à quel point elle agissait à contre-cœur. En prononçant ces paroles, elle ne pouvait dissimuler la joie qui éclatait dans ses yeux; elle caressait en souriant la pensée du meurtre. « N'êtes-vous pas peiné de me voir agir ainsi? » dit-elle à son secrétaire d'un ton cruellement ironique. A cette étrange question, il répliqua que pour lui il préférerait la mort d'une coupable à celle d'une innocente, et qu'il ne pouvait être peiné que Sa Majesté eût pris l'unique moyen de protéger sa personne contre les embûches de ses ennemis. Élisabeth sourit de nouveau, fit semblant de s'occuper d'une autre affaire, puis elle lui ordonna de porter le warant au chancelier, pour qu'il y apposât le grand sceau et qu'il le fit remettre aux personnes chargées de présider à l'exécution. Elle ajouta que ceci devait être fait aussi secrètement que possible, car il pourrait être dangereux pour elle que la chose fût connue publiquement avant le jour de l'exécution¹. « Chemin faisant, lui dit-elle en souriant d'un air sinistre, vous passerez chez Walsingham pour lui montrer le warant. Malade comme il est, je crains que la peine qu'il en ressentira ne le tue sur le coup. » Après cette cruelle plaisanterie, elle déclara à Davison que l'exécution de la reine d'Écosse ne pouvait être publique, qu'elle ne devait même pas avoir lieu dans la cour ouverte et plantée d'arbres de Fotheringay, mais dans la grande salle basse du château. Enfin, elle ordonna qu'on ne vint plus la troubler à ce sujet, et que l'on fit en sorte qu'elle n'entendit plus parler de rien jusqu'à ce que tout fût consommé, ajoutant que, pour sa part, elle avait fait tout ce que pouvaient exiger d'elle la raison et la loi².

¹ Hosack, t. II, p. 455.

² Défense de Davison, rédigée par lui-même, Caligula, c. ix, fol. 470; impri-

Le secrétaire était occupé à ramasser ses papiers et sur le point de se retirer. Élisabeth le retint. Elle avait attendu le dernier moment pour lui dévoiler le fond de sa pensée. Elle se plaignit amèrement de Paulet et de ses autres conseillers. « Ne devraient-ils pas mieux comprendre, disait-elle, l'esprit de l'association dont ils sont membres, pour me dégager de cette énorme responsabilité? Ne vaudrait-il pas mieux pour moi courir un danger personnel que d'ôter la vie à une parente? Mais si un loyal sujet me tirait d'embarras en frappant de sa main, ainsi pourrait être désarmé le ressentiment de la France et de l'Écosse. Sir Amyas Paulet et Drury sont membres de l'association, poursuivit-elle; ne saurait-on faire en sorte que tout blâme fût écarté de ma personne, si vous et Walsingham vous vous entendiez pour leur écrire conjointement, afin de sonder sur ce point leurs dispositions? »

— « Ce serait peine perdue, lui répondit Davison, et il est certain qu'ils refuseront, le Statut ne les protégeant qu'autant qu'ils agiront d'après un ordre formel de Votre Majesté. »

Élisabeth insista, et lui dit d'une voix ferme et claire que cette affaire devait être expédiée secrètement et promptement, car sa vie était sans cesse exposée aux plus grands dangers¹.

Davison, fort peu satisfait, mais se croyant pleinement à couvert par le warrant signé de la main royale, consentit au criminel message et promit de le transmettre sur-le-champ aux deux gardiens de la reine d'Écosse².

Pendant cette scène, Élisabeth avait montré par son calme effrayant, par ses insinuations et ses railleries, toute la profondeur de sa perversité. Endurcie par la raison d'État, elle était inaccessible aux troubles de la conscience. Elle n'avait point une de ces âmes dont Shakspeare a dit : « que les actions contre nature produisent en elles des désordres contre nature. » Les terreurs de lady Macbeth devaient la faire sourire de pitié. Avec quelques nuances de caractère, elle était de la trempe des Borgia. Si elle était torturée, ce

mée dans l'Appendix A, *Life of Davison*, by sir Harris Nicolas. *Davison's Apology*, dans Chalmers, t. III, pp. 616-620. Tytler, t. VIII. Jules Gauthier, t. II; Hosack, t. II, p. 453.

¹ *Davison's Apology*, dans Chalmers, t. III, pp. 620 et 621. *Life of Davison*, by Nicolas Harris. Tytler, t. VIII. Jules Gauthier, t. II. Froude, t. VI.

² *Life of Davison* by sir H. Nicolas, *Appendix*, p. 275. Élisabeth espérait que Paulet qui, dans ses lettres, avait tant de fois montré sa cruelle impatience de voir mettre à mort légalement la reine d'Écosse, consentirait à la faire expédier lui-même dans Fotheringay. C'est ce désir qu'il avait montré si souvent qui explique la tentative que firent Davison et Walsingham auprès de lui.

n'était pas par le remords du crime, c'était uniquement par l'anxiété des représailles.

Le même jour, Davison courut à Londres chez Walsingham, lui montra le fatal parchemin, revêtu de la signature d'Élisabeth, et le consulta sur l'infamante communication que l'un et l'autre étaient chargés de faire à Paulet et à Drury; puis, s'étant rendu auprès du chancelier, il fit revêtir le warrant du grand sceau, ce qui le rendait exécutoire, et il le laissa entre ses mains. Walsingham se chargea de la rédaction de la lettre, il la signa avec Davison, et le même soir elle fut portée à Fotheringay par un messenger spécial. Cette lettre, dont une copie a été trouvée dans les papiers de Paulet, appartenant à un de ses descendants directs, était conçue en ces termes froidement sinistres¹ :

..... « Nous avons compris à un discours, tenu récemment par Sa Majesté, qu'elle ne remarque en vous ni le zèle ni le dévouement qu'elle était en droit d'attendre de vos mains, en ce que vous n'avez pas, en ces derniers temps, de vous-mêmes et sans invitation, trouvé quelque moyen d'abrèger la vie de cette reine, en songeant au grand péril auquel, à toute heure, est exposée Sa Majesté, aussi longtemps que la susdite reine sera en vie. En ceci, outre un manque d'amour pour elle, Sa Majesté note fortement que vous n'avez pas montré, pour votre sûreté personnelle, ou plutôt pour la conservation de la religion, du bien public et de la prospérité de votre pays, cette vigilance que la politique commande; surtout lorsque vous avez en main, pour la satisfaction de vos consciences envers Dieu et la décharge de votre conscience et de votre réputation à l'égard des hommes, un warrant aussi explicite et un terrain aussi solide que le serment de l'association que vous avez solennellement prêté l'un et l'autre; et surtout enfin, lorsque le crime, dont cette reine est chargée, est prouvé d'une manière si claire et si manifeste. En conséquence, Sa Majesté voit avec le plus grand mécontentement que des hommes qui professent pour elle l'amour dont vous vous dites pénétrés, font en sorte, pour échapper à leur devoir, que le fardeau retombe tout entier sur elle, quoique vous connaissiez fort bien son horreur à répandre le sang, et surtout le sang d'une personne de son sexe, de sa qualité et d'une si proche parente. Ces

¹ *Life of Davison*, by sir Harris Nicolas, p. 85. Hearne's *Robert of Gloucester*, vol. II. Tytler, vol. VIII; miss Strickland, vol. VII; Hosack, t. II, p. 454. Sir H. Nicolas suppose que Walsingham se tenait éloigné de la cour sous prétexte de maladie, sachant qu'Élisabeth avait résolu de sacrifier la reine d'Écosse et espérant qu'elle chercherait à faire retomber le blâme sur un autre de ses ministres. (Hosack, t. II, p. 454.)

considérations, nous devons vous l'avouer, troublent grandement Sa Majesté, qui, à plusieurs reprises, a protesté que si la vue du danger de ses bons sujets et de ses fidèles serviteurs ne la touchait pas plus que son propre péril, on ne l'aurait jamais forcée à consentir à verser le sang de cette reine. Nous avons pensé qu'il était utile de vous communiquer ces discours sortis récemment de la bouche de Sa Majesté, nous en rapportant du reste pour tout ceci à votre bon jugement. Et sur ce, nous vous recommandons à la protection du Tout-Puissant. Vos plus assurés amis : Francis Walsingham, William Davison. Londres, 1^{er} février 1586 (v. s.)¹. »

Peu d'heures après, Davison, qui tremblait qu'une telle lettre ne fût plus tard mise au jour, expédia un nouveau courrier, porteur d'un post-scriptum dans lequel il recommandait instamment à Paulet et à Drury de la jeter au feu, et, en retour, il leur promettait facétieusement de traiter leur réponse en hérétique².

Malgré son fanatisme sans pitié, Paulet n'était pas un assassin. Il accueillit par un noble refus l'épouvantable mission dont le char-

¹ 10 février 1587, nouveau style.

² Tytler, t. VIII. M. Hill Burton, il faut lui rendre cette justice, dit de cette lettre qu'elle est une des plus horribles taches de l'histoire d'Angleterre. (*The History of Scotland*, t. V.) M. Froude, au contraire, dit que « ce n'était pas noble, mais que c'était naturel et pardonnable. » (*History of England*, vol. XII, p. 241.)

La copie de cette lettre par Hearne se termine par cette note de M. Gwyn : « J'ai copié cette lettre en décembre 1717, d'après un manuscrit in-folio contenant les lettres de sir Amias Poulet (ainsi que les réponses à ces lettres) lorsqu'il était gardien de la reine à Fotheringay. Ce livre manuscrit appartient à John, comte Poulet, son descendant immédiat. On trouve aussi dans ce manuscrit un récit particulier du procès et de l'exécution de la reine d'Écosse qui semble avoir été rédigé par sir Amias lui-même. (John Morris, *The Letter-Books of sir Amias Poulet*, etc., p. 360.) Ce Registre n'ayant pu être retrouvé, la Relation du procès et de l'exécution par Paulet est aujourd'hui inconnue. — Le 8 février suivant, Paulet écrivait à Davison qu'il lui porterait incessamment à Londres sa fameuse lettre, qu'il n'avait pas brûlée, disait-il, afin de pouvoir la lui rendre en main propre. Toutefois, il avait eu soin d'en garder copie, et c'est d'après cette copie très-authentique qu'elle est parvenue jusqu'à nous. (Morris.) Hearne l'a imprimée pour la première fois dans son *Robert of Gloucester*. Freebairn, dans sa *Life of Mary queen of Scots*, dit qu'une copie, transcrite d'après les originaux, fut envoyée au docteur Mackenzie par M. John Urry de Christ Church Oxford. Mais c'est évidemment une erreur, puisque l'original fut rendu par Paulet à Davison; cette copie n'avait pu être prise que dans le Registre de correspondance de Paulet. Une autre copie de cette lettre, de la main de lord Oxford, est à la Bibliothèque harléienne; elle est de 1725. Il existe encore aujourd'hui un descendant direct du gardien de Marie, c'est le comte Powlett, mais il ne possède pas de papiers de son aïeul. (Morris, p. 357.)

geaient Walsingham et Davison au nom d'Élisabeth¹. « A votre lettre d'hier, leur disait-il, arrivée entre mes mains ce jourd'hui à cinq heures après midi, je ne manquerai pas de répondre conformément à vos ordres et avec toute la diligence possible. Votre lettre m'a jeté dans un grand trouble et une grande amertume, et je m'estime bien malheureux d'avoir vécu jusqu'à présent pour voir ce jour néfaste où, par ordre de ma très-gracieuse souveraine, on me requiert d'accomplir un acte que réprouvent Dieu et la loi. Tous mes biens et ma vie même sont à la disposition de Sa Majesté et je suis prêt à les perdre dès demain, s'il lui plaît, reconnaissant que je ne les tiens que de sa pure et gracieuse faveur et ne désirant en jouir qu'avec son bon plaisir. Mais Dieu défend que je livre ma conscience à un si triste naufrage et que je lègue à mes enfants un tel déshonneur, en faisant couler le sang en dehors de la loi. Je suis persuadé que Sa Majesté, avec sa clémence habituelle, recevra en bonne part cette réponse qui m'est dictée par mon devoir². »

Drury approuva de sa main, au bas de la lettre, les sentiments de son collègue³. Cette lettre fut écrite le 2 février, au soir. Dans la matinée du jour suivant, Élisabeth envoya à Davison l'ordre pressant de se rendre auprès d'elle et elle lui demanda avec vivacité s'il avait porté au chancelier le warrant pour l'exécution.

Sur sa réponse affirmative : « Pourquoi vous être tant pressé ! » s'écria-t-elle d'un ton brusque et sévère qui le glaça d'effroi.

— J'ai obéi, répondit timidement Davison, aux ordres de Votre Majesté, et j'ai pensé qu'il n'y avait point à différer en une affaire de cette importance.

¹ On peut être certain que, s'il eût obéi aux ordres indignes d'Élisabeth, elle lui eût laissé toute la responsabilité et que son sort eût été pire que celui de Davison. Élisabeth ne lui pardonna jamais d'avoir refusé de se dévouer pour elle. Il est vrai qu'il fut fait chancelier de l'ordre de la Jarretière en avril 1587, un mois après l'exécution de la reine d'Écosse, mais il ne garda pas ce poste une année entière. On lui laissa seulement sa modeste capitainerie de Jersey, et il végéta jusqu'à sa mort. Une lettre de lui, adressée au grand amiral, est ainsi datée : « *De mon pauvre logement de Fleet Street*, le 14 janvier 1587 (1588 n. s.); » une autre est datée : « *De ma petite maison de Twickenham*, le 24 avril 1588. » Vaines plaintes ! Il s'adressait à une maîtresse qui n'eut jamais aucun souci de la misère de ses plus dévoués serviteurs. Il mourut pauvre, le 26 septembre suivant. Il fut enterré à Londres dans l'église de *Saint-Martin in-the-Fields*, où on lui éleva un splendide mausolée, avec une épitaphe qui rappelait sa sagesse et ses vertus.

² Hearne's *Robert of Gloucester*, vol. II, p. 675. — Tytler, vol. VIII; Jules Gauthier.

³ Chalmers, t. III, pp. 629 et 630, cité par Jules Gauthier; Hosack, t. II, p. 456.

— C'est vrai, reprit Élisabeth, mais il me semble qu'il y aurait un meilleur et plus sûr moyen d'en finir.

— A quoi Davison répliqua que, puisque l'exécution devait avoir lieu, la voie honorable était en même temps la plus sûre¹. »

De plus en plus inquiet de l'étrange langage de sa maîtresse, il courut faire part de ses soupçons et de ses craintes à Hatton et au grand trésorier. Burghley, retenu chez lui par la goutte, fit appeler en toute hâte les membres du conseil. Il craignait qu'Élisabeth ne revînt sur sa résolution et il fit tous ses efforts pour leur faire partager son avis. La reine, leur dit-il, avait signé le warrant, elle avait donc accompli tout ce que la loi exigeait d'elle. Mais elle tenait essentiellement à partager la responsabilité d'un tel acte avec ses conseillers. « Pour moi, dit Burghley, je regarde l'exécution comme absolument nécessaire; mais je ne puis agir seul et si le conseil veut me soutenir, je suis prêt à risquer l'aventure. Peut-être, ajouta-t-il d'un ton résolu, si ce n'est pas fait maintenant, ce ne sera jamais fait. » Tous les membres se laissèrent entraîner à l'avis de Burghley; parmi eux se trouvaient trois catholiques, anciens partisans de Marie Stuart : Howard, Cobham et Derby. Le jour même Burghley rédigea, au nom de tous les membres du conseil, qui la signèrent, une lettre pour le comte de Shrewsbury, grand maréchal d'Angleterre, lequel, en cette qualité, devait présider à l'exécution. Elle renfermait le warrant². Une lettre semblable fut écrite pour le comte de Kent. Mais ce jour-là, aucun des membres n'osant prendre sur lui cette dangereuse mission sans en prévenir Élisabeth, tout envoi fut suspendu³.

¹ *Davison's Apology*, in Nicolas Life, Appendix A. Tytler, vol. VIII.

² Outre la signature de Burghley, elle portait celles de Leicester, Hunsdon, Knollys, Walsingham, Derby, Howard, Cobham, sir Christophe Hatton et Davison.

³ *Ellis's Letters*, 2^e série, vol. III, pp. 111, 112. Tytler, vol. VIII. Jules Gauthier, t. II. « Burghley, qui tenait dans ses mains le warrant, duement signé par la reine et scellé du grand sceau, tremblait à chaque instant qu'elle ne le mît en pièces comme elle avait fait deux fois de l'ordre d'exécution du duc de Norfolk. Il connaissait la lettre que l'on avait écrite à Paulet, mais, comme Davison, il prévoyait un refus, et, dans la crainte que la reine ne changeât de résolution, sans même attendre la réponse de Paulet, il réunit ses collègues le 3 février, plaça devant eux la sentence d'exécution, les informa que leur maîtresse avait fait tout ce qui était requis par la loi, et qu'ils n'avaient plus à faire que leur devoir, en obéissant à ses ordres, sans l'inquiéter autrement de l'affaire. De plus, il proposa que, dans une affaire d'une telle importance, tous les membres du conseil devaient se réunir et supporter la responsabilité de l'acte, au cas où, dans l'avenir, il s'élèverait quelque contestation à ce sujet. Les propositions de Burghley furent adoptées à l'unanimité par ses collègues,

Dans cet intervalle, la réponse de Paulet était arrivée (le 4 février), et comme Walsingham, qui ne le cédait à nul de ses contemporains pour la ruse et pour la perversité, feignait d'être cloué au logis par une maladie¹, en réalité toute politique, la tâche de communiquer cette lettre à la reine retomba sur Davison. Le 5 février, dans la matinée, Élisabeth le fit appeler, et, poussant à bout la duplicité et l'effronterie, elle lui raconta que, la nuit précédente, elle avait rêvé qu'elle le punissait pour avoir été cause de la mort de la reine d'Écosse. Elle ajouta avec un perfide sourire qu'elle avait été si péniblement obsédée par ce rêve que, si elle eût eu une épée sous la main, elle l'en aurait percé de part en part. Davison, effrayé du ton extraordinaire de sa voix et de l'ambiguïté de son langage, lui demanda si elle était décidée on non à faire exécuter la reine d'Écosse? « Oui, par la mort de Dieu! » s'écria-t-elle impétueusement. Mais elle répéta de nouveau qu'elle n'aimait pas le moyen juridique, parce qu'il faisait retomber sur elle seule toute cette terrible responsabilité. Et comme Davison renouvelait ses objections de la veille contre tout autre moyen, elle haussa les épaules et le fixant d'un regard plein de mépris, elle lui répliqua avec aigreur « que des hommes plus sages que lui étaient d'une opinion contraire. » Puis, abordant tout à coup le sujet le plus épineux de l'entretien, elle lui demanda s'il avait reçu une réponse de Paulet? Lorsque, tout tremblant, il l'eut mise sous ses yeux², elle la lut avec des signes d'une extrême agitation, et éclatant en expressions passionnées, elle tonna contre « tous ces parjures, ces formalistes affectés, qui promettent beaucoup, qui jurent au besoin et ne savent rien exécuter... Ils n'ont d'autre but que de rejeter sur moi tout le fardeau, s'écria-t-elle, les yeux enflammés de fureur et en faisant à grands pas le tour de sa chambre, mais je saurai bien me passer d'eux : j'ai Wingfield qui ne reculera pas³! » Quel était cet assassin à gages qui paraît avoir si bien mérité sa confiance? Les historiens n'ont rien pu nous dire de ce mystérieux personnage. Ne serait-ce pas l'un de ces deux Wingfield dont la signature se trouve au bas du procès verbal de l'exécution⁴, à côté des noms des comtes de et il fut décidé que Beale, le secrétaire du conseil, porterait l'ordre aux comtes de Kent et de Shrewsbury chargés de le faire exécuter. » (Hosack, t. II, p. 458.)

¹ M. Froude le fait assister par erreur au conseil tenu chez Burghley. Walsingham était trop rusé pour s'y trouver.

² *Histoire de Marie Stuart*, par Jules Gauthier, t. II.

³ *Davison's Apology. Nicolas' Life of Davison*, p. 103, et Appendix A. Tytler, t. VIII; Jules Gauthier, t. II; Hosack, t. II.

⁴ Jebb, t. II, p. 642. Froude, t. VI.

Kent et de Shrewsbury et des autres témoins? S'il en est ainsi, il est probable que le bandit, peu de jours avant la mort de Marie Stuart, avait pu se glisser, parmi les commissaires, dans le château de Fotheringay, au moment des apprêts du supplice, et que ce fut sans doute la vigilance de Paulet qui rendit son zèle inutile.

Pendant plusieurs jours, Élisabeth, afin de ne pas trahir les vives émotions qui l'agitaient, resta muette et impénétrable. Mais comme, de leur côté, ses ministres la laissaient dans la plus complète ignorance de ce qui se passait, elle perdit bientôt patience et jeta le masque. Le matin même du jour de l'exécution, elle dit, toute frémissante, à Davison, qu'il était temps d'en finir, ajoutant avec un affreux blasphème : « que c'était une honte pour ses ministres que tout ne fût pas encore terminé. » Elle voulait même qu'il leur écrivît sur l'heure de se hâter pour prévenir les dangers qui menaçaient sa vie¹. Mais le conseil avait mis fin à toute hésitation.

CHANTELAUZE.

La suite prochainement.

¹ *Davison's Apology*. Jules Gauthier, t. II.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Les lois des tempêtes. — II. Théorie de l'aspiration centripète. — III. Théorie mécanique de M. Faye. — IV. Discussion de ces deux théories et conclusion. — V. La formation de la grêle.

I

L'*Annuaire du Bureau des longitudes* pour l'année 1875, renferme une notice scientifique intitulée : *Défense de la loi des tempêtes*, dont l'auteur est M. Faye, membre de l'Institut. La publication de cette notice a été le point de départ d'une longue discussion, dans laquelle le savant astronome et plusieurs météorologistes, ses contradicteurs, ont soutenu des théories qui attribuent aux grands mouvements de l'atmosphère des causes absolument opposées. Il serait difficile de trouver dans les annales de la science un désaccord plus complet, non-seulement sur la manière d'expliquer les faits, mais sur l'apparence et la nature du phénomène lui-même. Ainsi, les uns assurent que l'air descend, là où les autres affirment qu'il monte; ceux-ci prétendent que le vent se précipite de tous les points de l'espace vers un centre, quand, pour ceux-là, au contraire, il se meut en cercle autour de ce centre; d'après l'un, enfin, l'air qui vient d'en haut se refroidit, tandis que d'après un autre il se réchauffe. Le spectacle d'une semblable discussion entre savants des plus sérieux et des plus compétents conduirait à mettre en doute les principes mêmes de la science, si l'on ne savait qu'il s'agit ici de phénomènes particulièrement difficiles à observer à cause de leur complication, de leur étendue souvent immense, et surtout de leur violence extrême, des ravages qu'ils exercent et de la terreur qu'ils inspirent.

Ces convulsions de l'atmosphère peuvent se faire sentir sur des espaces très-variables, et prennent alors des noms différents. Ainsi, le *cyclone* est un ouragan qui peut couvrir en même temps jusqu'à cinq ou six cents lieues carrées, tandis que la *trombe* n'a souvent pas plus de quelques mètres de diamètre. Entre ces deux extrêmes on distingue quelquefois le *typhon*, qui est un petit cyclone, et le *tornado*, qui est une grande trombe;

mais, dans la réalité, ces phénomènes se produisent, par gradations insensibles, dans tous les ordres de grandeur : aussi, la plupart des météorologistes les ont-ils, en théorie, assimilés les uns aux autres et leur ont-ils cherché une explication commune.

C'est pourquoi, dans la *Notice* de M. Faye et dans les discussions qui l'ont suivie, il a toujours été question simultanément de trombes et de cyclones. Chacun de ces phénomènes a été mis à contribution et exploité dans les points où il se prête le plus facilement à l'observation. Ainsi, la trombe peut être embrassée d'un seul coup d'œil, au moins quand elle est éloignée : on a pu en saisir l'origine, la forme, le mode de développement et de disparition, sans qu'il ait été, le plus souvent, possible de découvrir ce qui se passe dans son intérieur. Le cyclone, au contraire, est si vaste qu'on ne peut pas l'observer d'ensemble; mais ceux qui s'y trouvent englobés peuvent noter, chacun de son côté, de nombreuses particularités, telles que la direction et la vitesse du vent, la pression barométrique, etc., dont l'étude permet ensuite de se faire une idée du mouvement général de l'air dans un ouragan. On arrive ainsi, en rapprochant avec discernement les faits observés dans chacun des deux cas, à analyser le phénomène d'une manière à peu près complète.

L'étude raisonnée des tempêtes a été entreprise, il y a une quarantaine d'années, d'abord par un Anglais, Piddington, et ensuite par deux Américains, Reid et Redfield : leur but, essentiellement pratique, était de rechercher si les ouragans n'étaient pas soumis à quelques lois d'où l'on pourrait déduire des règles pour la manœuvre des navires. A force de patientes et intelligentes recherches, ils ont en effet reconnu que rien, dans ces terribles phénomènes, n'est l'effet du hasard. D'abord, à un moment quelconque de la tempête et dans toute la région battue par elle, la masse d'air reposant sur le sol ou sur la mer est animée d'un vaste mouvement gyrateur autour d'un centre déterminé; de là le nom de *cyclone*¹ donné par Piddington à ces mouvements tournants de l'atmosphère. De plus, dans un même hémisphère, la rotation de l'air s'accomplit *toujours* dans le même sens, de gauche à droite, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre, dans l'hémisphère austral, et dans le sens inverse dans l'hémisphère boréal. Enfin, le centre du cyclone n'est pas immobile : il s'éloigne constamment de l'équateur, en suivant une trajectoire d'une forme parfaitement déterminée.

Telles sont les lois des tempêtes, dues aux hommes éminents dont nous avons cité les noms : la découverte de ces lois a conduit leurs auteurs à l'établissement de règles de manœuvre permettant d'échapper au danger lorsqu'il s'approche et que l'on s'en aperçoit à temps, et même de s'y soustraire si l'on n'y est pas trop engagé. Ces règles sont enseignées

¹ De κύκλος, cercle.

depuis longtemps dans toutes les écoles de marine et de navigation, et leur connaissance est exigée des candidats au titre de capitaine au long cours.

II

Mais aujourd'hui l'exactitude des *stormlaws*¹, qui ont pourtant été formulées en dehors de toute idée théorique et préconçue, est contestée par certains météorologistes, parce que, dit M. Faye, « ils n'y reconnaissent pas les traits essentiels qui *doivent*, suivant eux, caractériser les tempêtes. » Voyons donc quelle est la théorie par laquelle ces savants expliquent la formation des trombes et des cyclones.

Cette théorie a pour points de départ un fait d'observation et un calcul de physique mathématique. Le fait d'observation c'est que, dans l'intérieur de la trombe, l'air est animé d'un mouvement *ascendant* extrêmement rapide, capable, au dire d'un grand nombre de marins, d'aspirer l'eau de la mer et de l'entraîner jusque dans les nuages, où elle s'évapore en les grossissant à vue d'œil. Dans les cyclones, le fait de l'aspiration de l'air est manifesté par la baisse barométrique que l'on observe toujours au centre de l'ouragan.

D'autre part, on conclut des propriétés des gaz et des vapeurs que de l'air chaud et fortement humide acquiert une force ascensionnelle de plus en plus considérable, à mesure qu'il s'élève dans l'atmosphère, tandis qu'au contraire l'air froid des hautes régions, s'il descendait brusquement au niveau du sol, s'échaufferait énormément par suite de l'augmentation de pression qu'il subirait.

Ces deux points étant admis, imaginons une immense nappe d'air parfaitement calme et fortement échauffée par son contact avec le sol ou avec la mer qui lui transmettent la chaleur torride du soleil des tropiques. Cette énorme masse d'air chaud possédera une force ascensionnelle considérable qui restera, pour ainsi dire, à l'état latent, tant que l'équilibre se maintiendra; mais si l'équilibre vient à être troublé en un point par une cause quelconque, une bouffée d'air chaud s'échappera par ce point, fera une trouée dans les couches supérieures et sera peu à peu suivie par la masse entière de la nappe qui se précipitera avec une vitesse croissante par la soupape qui lui aura été ainsi ouverte. Cet air chaud et humide se dilatera en montant, par suite se refroidira et déversera les torrents de pluie que l'on observe ordinairement en pareil cas.

Telle est l'explication généralement admise de la formation des trombes, et, par analogie, des cyclones eux-mêmes. Mais cette théorie, dite de l'aspiration centripète, se concilie bien difficilement avec la loi de gyration circulaire du vent constatée par les auteurs des *stormlaws*. Aussi

¹ *Storm*, tempête; *law*, loi.

la loi de circularité des ouragans est-elle mise aujourd'hui en doute par un certain nombre de météorologistes, et en particulier par M. Meldrum, le savant directeur de l'Observatoire de l'île Maurice.

La situation des marins dans cette conjoncture est extrêmement grave ; jusqu'ici, on leur a répété sans cesse : si vous vous sentez menacés par l'approche d'un cyclone, faites face au vent, le danger est à votre gauche¹, manœuvrez en conséquence. Aujourd'hui on vient leur dire : ce n'est pas à votre gauche, c'est devant vous qu'est le danger. Lequel des deux conseils devront-ils écouter ? La question n'est pas indifférente, car la marche à suivre, dans l'un ou l'autre cas, est absolument opposée.

« Le Bureau des longitudes, dit M. Faye, dont le devoir est de tenir constamment à l'étude les questions scientifiques qui intéressent la navigation, ne pouvait rester indifférent à ces débats : sans prendre encore de parti, il a autorisé l'impression de cette Notice, où l'on s'est efforcé d'exposer clairement les lois des tempêtes et de les défendre contre les critiques dont elles sont aujourd'hui l'objet². »

Dans cette intention, M. Faye commence par battre en brèche la théorie des ouragans centripètes d'aspiration, théorie qui, d'après lui, a pour origine une illusion du sens de la vue et a été suggérée par un préjugé ancien dont il retrace l'histoire depuis les temps mythologiques jusqu'à nos jours. L'objection principale que, suivant nous, M. Faye adresse à la théorie de l'aspiration, c'est qu'elle ne rend pas compte du mouvement de translation des cyclones petits ou grands. L'on sait, en effet, que les trombes et les ouragans se déplacent tout d'une pièce, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec une rapidité généralement très-grande, de dix à quinze lieues à l'heure, c'est-à-dire la vitesse d'un train express. L'air est absolument calme tout autour de la trombe ou du cyclone : d'où vient donc l'énorme force motrice nécessaire pour imprimer au météore cette vitesse qu'aucun obstacle n'est capable de ralentir ?

A cela les météorologistes, adoptant les idées de M. Mohn, le savant directeur de l'Institut météorologique de Norwège, répondent que le mouvement de progression est dû à la différence des pressions qui s'exercent à l'avant et à l'arrière du cyclone. « Sur le bord que l'air chaud et humide du sud-est alimente, la vitesse est plus grande, le poids de la colonne d'air ascendante est moindre que sur le bord alimenté par l'air venant du nord-est. Le centre de la tempête se déplace à raison de ces inégalités, qui tendent constamment à se reproduire autour d'une quelconque de ses positions, et qui ne devraient pas exister pour un cyclone immobile³. » Cette explication ne nous paraît pas suffisante : la cause

¹ Si vous naviguez dans les mers boréales ; dans les mers australes, il serait à droite.

² *Annuaire du Bureau des longitudes pour 1875*, p. 409.

³ *Théorie des tempêtes, réponse à M. Faye*. Note de M. Peslin. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 10 mai 1875.)

ainsi assignée tendrait à déformer le cyclone et non à le déplacer tout d'une pièce ; en outre elle ne rend pas nettement compte de la direction constante suivie par les ouragans ; enfin, ainsi que le dit M. Faye, « en fait, les trombes, qui sont aussi des cyclones, marchent très-bien sans qu'il tombe une goutte de pluie¹. »

Mais la théorie de l'aspiration centripète une fois renversée par des critiques dont nous croyons avoir cité la plus puissante, il fallait en proposer une autre à sa place. C'est aussi ce qu'a fait l'auteur de la *Notice sur les lois des tempêtes*.

III

Guidé par ses études antérieures sur les gigantesques mouvements tourbillonnaires dont le soleil nous offre constamment le spectacle, M. Faye a pensé que tous les mouvements tournants de notre atmosphère devaient avoir une cause du même ordre. Prenant pour type les tourbillons liquides qui se produisent tous les jours dans nos rivières, et remarquant que dans ces tourbillons le mouvement de l'eau est toujours *descendant*, il a admis qu'il doit en être de même dans les tourbillons aériens, et il a pensé que les grands courants supérieurs de l'atmosphère, si réguliers et en même temps si rapides, constituent les immenses fleuves où ces phénomènes prennent naissance. « Les trombes, dit-il, sont dues à un violent mouvement gyrotoire à axe vertical, qui descend des nues sous la figure d'un vaste entonnoir, ne s'arrête qu'au moment où il atteint l'obstacle du sol et exerce alors sur lui ses ravages circulaires. Si le sol présente une dépression, la trombe s'allonge verticalement en bas et le rejoint ; ce mouvement descendant est lié d'ailleurs à la violence de la gyration, car, lorsque celle-ci s'affaiblit, la trombe cesse de descendre, ou même semble remonter, et interrompt momentanément ou cesse tout à fait ses ravages. Enfin ces phénomènes se rattachent visiblement, par leur partie supérieure, aux courants d'en haut qui amènent les orages sur l'horizon du lieu considéré, et non aux couches basses de l'atmosphère, car celles-ci sont souvent caractérisées par un calme parfait, tandis que les trombes marchent au sein de ces couches immobiles, avec la direction et à peu près la vitesse de l'orage (généralement chez nous du sud-ouest au nord-est). Ils suivent donc la marche des courants supérieurs et se propagent avec eux, preuve palpable qu'ils ont dans ces courants leur origine et leur cause première... Il en est absolument de même des tornados. Étudiés sur les faits comme les trombes, sans parti pris, sans idée préconçue, ils ne diffèrent des trombes

¹ Sur le théorème météorologique de M. Espy, par M. Faye. (*Comptes rendus*, séance du 19 juillet 1875.)

que par leur diamètre beaucoup plus grand, leur plus grande durée et leur plus long parcours ¹. »

Les cyclones, enfin, ont les mêmes caractères et la même origine : « Considérez ces grands cyclones de cent à deux cents lieues de diamètre, auxquels on ne saurait guère assigner plus de deux lieues de hauteur : leur forme contraste tellement avec celle des trombes que, si nous assimilons celles-ci à un entonnoir, nous ne trouverons, pour les premiers, d'autre terme de comparaison qu'un disque plat comme une pièce de monnaie découpée dans une feuille de métal d'une extrême minceur. C'est que le mouvement gyrotoire, débutant sur une aire d'une immense étendue, ne trouve pas au-dessous de lui une profondeur d'atmosphère suffisante pour se développer en entonnoir... La persistance d'un tel phénomène, malgré l'obstacle du sol, serait incompréhensible s'il n'avait sa cause première dans les courants supérieurs de l'atmosphère, dont les inégalités de vitesse s'épuisent ainsi sur le sol, absolument comme dans nos cours d'eau ². »

Cette théorie des cyclones a le grand mérite de s'accorder entièrement avec les *stormlaws* dont une expérience de trente années a suffisamment démontré l'exactitude et l'efficacité. Le mouvement gyrotoire des tourbillons explique, en effet, la circularité des cyclones d'une manière beaucoup plus satisfaisante que le mouvement centripète de l'aspiration.

Cependant, aussitôt après son apparition, la théorie de M. Faye a été l'objet de vives critiques de la part de M. Peslin, savant météorologiste, l'un des auteurs et des plus ardents défenseurs de la théorie de l'aspiration.

La principale objection, soulevée par M. Peslin, est relative à la formation de la pluie qui accompagne presque toujours les mouvements tournants de l'atmosphère. Si, comme le veut M. Faye, l'air dans la trombe et le cyclone, descend des parties supérieures de l'atmosphère, il doit nécessairement se comprimer et par conséquent s'échauffer ; il ne peut donc en aucune façon condenser ni sa propre vapeur, ni celle des couches inférieures. Par quel hasard, d'ailleurs, pourrait-il se faire que cet air, qui descend si vite et de si haut, possédât *toujours*, en arrivant à la surface du sol, exactement la température normale de l'air ambiant et le degré élevé d'humidité que l'on observe dans le vent de la tempête ?

M. Faye a cherché à résoudre cette difficulté ³ en contestant la légitimité de l'application du principe en question au cas des mouvements tournants de l'atmosphère. D'après le savant académicien, il faut tenir

¹ 1° *Sur la trombe de Châlons*; 2° *Examen des faits et conclusion*, par M. Faye. (*Comptes rendus*, séance du 28 juin 1875.)

² *Quelques remarques sur la discussion au sujet des cyclones*, par M. Faye. (*Comptes rendus*, séance du 24 mai 1875.)

³ *Sur le théorème météorologique de M. Espy*, par M. Faye. (*Comptes rendus*, séance du 19 juillet 1875.)

compte de ce que l'air descendant entraîne avec lui ou reçoit en chemin de l'eau réduite à l'état vésiculaire, comme cela a lieu dans les nuages : et dans ce cas la chaleur produite par l'augmentation de pression, est employée à vaporiser cette eau vésiculaire. Mais si l'on remarque que, d'une part, l'air des hautes régions, étant très-froid, est forcément excessivement sec, et que, d'autre part, la grande vitesse des courants est un obstacle à leur mélange avec les couches ambiantes, on admettra difficilement, suivant nous, les explications fournies par M. Faye au sujet de la formation de la pluie dans les cyclones.

IV

Nous voilà donc en présence de deux théories dont chacune explique certaines particularités des phénomènes, mais nous semble imparfaite à d'autres points de vue. Ainsi, la théorie de l'aspiration donne le mécanisme de la formation de la pluie, mais est impuissante à indiquer l'origine des énormes quantités de forces vives mises en jeu dans les trombes et les cyclones. La théorie mécanique au contraire montre où se trouve le réservoir de ces forces, mais elle ne met pas en évidence la cause des pluies torrentielles qui accompagnent ces météores.

Loin de nous la prétention de proposer une troisième théorie de ces phénomènes ! Ces matières sont trop difficiles et trop délicates pour qu'il y soit prudent d'innover sans les avoir soumises à une étude très-longue et très-approfondie. Cependant, pourquoi ne nous serait-il pas permis de prendre dans chacune des deux explications proposées ce qui nous a semblé juste, de rapprocher ces éléments et d'en faire un tout homogène ? L'aspiration, ou plutôt l'ascension de l'air dans l'intérieur de la trombe ou au centre du cyclone explique facilement la formation du brouillard ou de la pluie qui accompagne toujours ces phénomènes : acceptons donc l'idée du mouvement ascendant. D'autre part, la liaison de ces mêmes phénomènes avec les courants supérieurs de l'atmosphère et la nature gyrotatoire de leurs mouvements intérieurs nous paraissent clairement démontrées par les travaux de M. Faye : admettons donc cette partie de la théorie mécanique. Nous arriverons ainsi à nous faire de ces grands mouvements aériens l'idée suivante :

Les trombes ou cyclones sont des mouvements gyrotatoires *ascendants*, à vitesse croissant vers le centre, nés dans les courants supérieurs aux dépens de leurs inégalités de vitesse, se propageant vers le bas dans les couches inférieures, malgré leur état de calme parfait ou indépendamment des vents qui y règnent ¹.

¹ Cette phrase est prise textuellement dans la *Notice* de M. Faye, sauf l'addition du seul mot *ascendants*. Nous admettons en effet d'une manière complète tout ce que le savant astronome établit au sujet du mouvement de translation des trombes et cyclones; nous ne différons avec lui qu'à l'égard du *sens* dans lequel les filets d'air se meuvent le long de leur trajectoire spiraloïde. Nous croyons qu'ils montent, tandis que d'après

Cette explication, que nous soumettons au jugement des météorologistes, nous semble à l'abri des critiques adressées aux précédentes.

Nous devons, d'ailleurs, faire remarquer que cette idée de mouvements gyrotoires ascendants, formés dans les régions supérieures, et s'abaissant dans l'atmosphère, n'est pas nouvelle. Elle fait partie d'une théorie des météores à tourbillons qui a été présentée à l'Académie des sciences, dans sa séance du 14 décembre 1874, par M. E. Cousté. Malheureusement, les idées de l'auteur ont dû être résumées dans un extrait tellement condensé qu'on ne peut apprécier la valeur des arguments sur lesquels il s'appuie¹. Malgré cela, lorsqu'on connaît l'habileté avec laquelle M. Cousté sait manier les calculs et les principes de la mécanique rationnelle, on peut en conclure que rien, au point de vue théorique, ne s'oppose à l'existence de tourbillons semblables à ceux par lesquels nous représentons la formation des trombes et des cyclones².

V

Les études de M. Faye sur les mouvements tournants de l'atmosphère l'ont conduit à examiner la question si controversée de la formation de la grêle³. Un grand nombre de théories ont été proposées pour expliquer ce phénomène si remarquable et quelquefois si terrible. Volta et Peltier, à sa suite, ont attribué le froid qui détermine la congélation de l'eau des nuages à une accélération de l'évaporation, due soit à l'électricité, soit à la sécheresse de l'air des hautes régions, soit même à l'action du soleil. Olmsted l'attribuait simplement à la rencontre des vents très-froids du nord avec les vents humides du sud. M. Renou croit que la formation pour ainsi dire instantanée de la grêle résulte du mélange des aiguilles de glace des cirrus avec de l'eau à l'état de surfusion maintenue à — 10° ou — 20° dans les nuages de globules d'eau.

M. Faye pense que jusqu'à présent on a eu le tort de considérer isolément la manière dont, un orage étant donné, la grêle peut s'y former, au lieu de distinguer et de classer les traits essentiels des orages en général, et de considérer tous ces traits à la fois. Pour lui, ces traits essentiels sont : 1° manifestation d'une énorme quantité de mouvement, prouvée par le déplacement si rapide des orages, que l'on a vus quelquefois parcourir jusqu'à vingt lieues à l'heure; 2° production continue de

lui ils descendent. Il ne nous semble pas qu'au point de vue théorique il soit difficile d'admettre qu'une *aspiration*, produite par un vide supérieur, se propage en tournoyant vers le bas, si l'on admet que la chose est possible pour une *impulsion*.

¹ *Théorie des météores à tourbillons*, par M. Cousté. (Extrait.) (*Comptes rendus*, séance du 14 décembre 1874.)

² Au reste, le Mémoire de M. Cousté est à l'impression. Le public sera donc prochainement à même de juger cette théorie.

³ *Sur la formation de la grêle*, par M. Faye. (*Comptes rendus*, séance du 30 août 1875.)

la glace dans des nuages situés à une altitude où règne ordinairement une température bien supérieure à zéro; 3° enfin, tension électrique sans cesse renouvelée, malgré des décharges incessantes.

« Ces trois points établis, dit M. Faye, en chercherons-nous l'origine dans les régions inférieures, dans des courants ascendants formés, on ne sait comment, au sein des couches basses de l'atmosphère? Si nous agissons ainsi, le problème des orages resterait insoluble, car dans ces régions basses règnent : 1° un calme complet, 2° une chaleur étouffante, et 3° une tension électrique insensible. On aura beau mettre en jeu toutes les combinaisons imaginables, on ne fera pas sortir le mouvement de l'immobilité, le froid glacial de la chaleur, et la foudre d'une absence totale d'électricité. Il faut évidemment chercher l'électricité, le froid et le mouvement dans les régions où se trouvent naturellement ces trois éléments essentiels des orages, et alors le problème sera de trouver le mécanisme par lequel ces mêmes éléments seront amenés et accumulés exceptionnellement dans les régions qui en sont privées d'ordinaire. »

Ce mécanisme, M. Faye le trouve dans les gyrations à axe vertical qui se produisent dans les courants supérieurs de l'atmosphère, par suite des inégalités de vitesse de leurs filets contigus, et auxquelles il a déjà attribué l'origine des trombes et des cyclones. Ces tourbillons entraînent rapidement vers le bas les aiguilles de glace charriées par les cirrus; l'eau vésiculaire des nuées inférieures se condense et se congèle autour de ces aiguilles, comme noyaux; par suite de leur mouvement gyroïde, ces grêlons embryonnaires passent successivement dans des régions occupées par l'air glacial venu d'en haut, et dans d'autres remplies de vapeurs vésiculaires, et croissent ainsi en volume par couches successives, jusqu'à ce qu'ils échappent, par leur poids ou par l'effet de la force centrifuge, à l'action du tourbillon. En outre, l'électricité amenée des hautes régions s'accumule progressivement à la surface du nuage placé à l'extrémité du tourbillon, et acquiert bientôt une tension suffisante pour s'échapper en traits fulgurants vers les nuages voisins, et finalement vers le sol.

Telle est l'explication donnée par M. Faye du phénomène de la grêle : elle rend compte, on le voit, de ses principaux caractères, et se rattache d'ailleurs naturellement à la théorie mécanique des grands mouvements tournants de l'atmosphère¹.

M. Renou² reproche à cette théorie de ne pas tenir assez de compte de

¹ Cette explication subsisterait entièrement si l'on admettait, comme nous le proposons, que le mouvement de l'air dans le tourbillon est *ascendant* : seulement ce serait la nuée inférieure qui monterait se mélanger aux cirrus glacés pour retomber ensuite en grêle : les grêlons auraient ainsi plus de chemin à parcourir et par suite plus de temps pour grossir.

² Sur la théorie de la grêle, par M. E. Renou. (*Comptes rendus*, séance du 20 septembre 1875.)

la grande capacité calorifique de l'eau, et, par suite, de ne pas expliquer comment l'eau des nuages à grêle peut se congeler instantanément, et il rappelle à ce propos qu'il a donné la théorie de ce phénomène en s'appuyant sur ce que l'eau peut, dans les nuages, se maintenir en état de surfusion, à des températures bien inférieures à zéro. M. Faye, dans sa réponse¹, met en doute le fait avancé par M. Renou, conteste que la grêle se forme instantanément dans les orages et maintient son explication du phénomène en l'appuyant d'ailleurs sur une observation faite par M. Le-coq, qui, étant au sommet du Puy-de-Dôme, le 28 juillet 1855, se trouva pendant quelques instants enveloppé dans un nuage à grêle et put assister, pour ainsi dire, à la formation des grêlons.

Il nous semble que la note de M. Renou, au lieu d'ébranler la théorie de M. Faye, lui venait, au contraire, en aide : l'existence de l'eau en surfusion dans les nuages facilite en effet la formation des grêlons, quelle que soit, d'ailleurs, l'origine qu'on leur attribue. Du reste, il faut bien tenir compte de ce fait, car il a été plusieurs fois observé directement, dans les ascensions aérostatiques en particulier.

Les théories que nous venons d'exposer très-brièvement à nos lecteurs, ne semblent pas recevoir un accueil très-favorable de la part des météorologistes. C'est qu'en effet elles ouvrent à leur science des horizons nouveaux vers lesquels elle n'est pas encore habituée à diriger ses regards. Sans vouloir soutenir que la théorie mécanique des météores à tourbillons soit désormais solidement fondée, nous croyons néanmoins que les principes qui lui servent de base devront, dorénavant, être pris par les météorologistes en beaucoup plus sérieuse considération qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Après avoir joué un rôle prépondérant dans les conceptions générales que la science se faisait de l'univers, les tourbillons étaient depuis longtemps relégués au rang des hypothèses absurdes ou stériles. Ils sortent aujourd'hui de l'oubli, et leur étude va peut-être transformer une science importante. Cela prouve que les savants peuvent avoir beaucoup à gagner en étudiant les œuvres des grands génies de tous les temps, et, pour n'en citer qu'un seul exemple, ce ne serait pas la première fois que se produirait un retour aux idées de Descartes qui fut certainement le plus puissant et le plus fécond homme de science de son siècle.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

¹ Sur la formation de la grêle; réponse à une Note de M. Renou, par M. Faye. (Comptes rendus, séance du 27 septembre 1875.)

MÉLANGES

LE DROIT FRANÇAIS

SES RÈGLES FONDAMENTALES, SES RAPPORTS AVEC LES PRINCIPES DE LA MORALE, AVEC L'ÉCONOMIE POLITIQUE, AVEC L'UTILITÉ GÉNÉRALE

Par ALFRED JOURDAN, professeur de droit romain à la Faculté de droit d'Aix, professeur d'économie politique à la Faculté des sciences de Versailles. — Paris, Plon, édit.

Le livre dont nous nous occupons aujourd'hui a été écrit par l'auteur pour répondre au programme tracé par l'Académie des sciences morales et politiques. Les sections de législation et de morale avaient trouvé qu'il manquait un ouvrage propre à répandre les principes de droit essentiels à connaître, et pensaient avec raison que les traités spéciaux que nous en avons sont de nature à effrayer les personnes qui ne font pas de l'étude et de la pratique des lois le but de leur carrière. Elles résolurent donc de demander au concours un livre qui ne fût ni un manuel trop aride ni un abrégé trop sec, et en formulèrent ainsi le programme : « Exposer, avec la clarté nécessaire pour être compris par tous, les règles fondamentales du droit français ; montrer les rapports de ce droit avec les principes de la morale et avec l'utilité générale ; insister sur ce qui intéresse la famille, la propriété, le travail, la foi des contrats, ainsi que sur l'obéissance due aux lois et aux pouvoirs institués pour garantir à la société et à chacun de ses membres la sécurité et la liberté. »

Parmi les nombreux mémoires qui furent envoyés, seul, celui de M. Jourdan parut digne d'être couronné. Nous ne croyons pouvoir mieux résumer les éloges qu'il mérite et les critiques qui peuvent lui être adressées, qu'en empruntant quelques lignes du rapport de M. Merré. « Une des principales qualités de son exposition élémentaire, c'est, tout en faisant appel à la raison, de négliger les formes savantes du raisonnement, d'éclairer les principes par des exemples plutôt que de les démontrer, de raconter plutôt que de discuter, et d'avoir foi dans la puissance de la vérité simplement exposée. « Je n'impose rien, dit-il, je ne propose même rien, j'expose. »

« Le style est plutôt abondant que concis ; on pourrait même lui reprocher quelquefois une certaine prolixité. Néanmoins, il ne manque pas d'élégance. Il est facile de reconnaître, à la propriété et à l'exactitude des termes, que les choses dont parle l'auteur lui sont familières. Sa phrase a un mouvement qui, sans échapper toujours à un peu de déclamation,

indique, ainsi d'ailleurs qu'il le déclare lui-même, l'habitude de l'enseignement net....

« En résumé, le mémoire n° 8, malgré quelques taches, est, pris dans son ensemble, un livre bien fait, dans lequel chaque chose est à sa place : élémentaire sans être superficiel ; élevé sans cesser d'être à la portée de tout le monde ; qui fait suffisamment connaître les parties principales du droit français, dont il cherche la véritable base dans la morale, dans la justice sociale et dans l'utilité générale sagement entendues, sans s'interdire d'ailleurs, quand il y a lieu, une critique indépendante. Les sections de morale et de législation n'ont pas hésité à placer le mémoire n° 8 au premier rang et à vous proposer d'accorder à son auteur le prix de 4,000 francs. »

Cet ouvrage est donc à la portée de tous, et tous ont intérêt à se pénétrer des vérités qu'il expose. Les principes n'apparaissent pas, en effet, isolés de leurs conséquences ; peut-être même pourrait-on souhaiter quelquefois qu'ils se détachassent avec plus de relief. M. Alfred Jourdan promène ses lecteurs dans toutes les parties du droit. Procédure, droit usuel, droit commercial, il parcourt toutes ces régions et ne cesse pas d'être un guide aussi intéressant que sûr. Il recherche d'abord ce qu'est la loi en général ; puis, distinguant la loi naturelle de la loi positive, il s'attache aux solutions que donne pour celle-ci la législation française. Le chapitre de la *Liberté* le conduit à examiner les moyens de sauvegarder la liberté individuelle. Dans la section qui a pour titre : « La Patrie. » il examine le rôle de l'État, la manière dont s'est formée la nationalité française et traite des manières d'acquérir ou de perdre la qualité de Français. Dans la partie relative à la famille, la question du mariage est étudiée avec beaucoup de soin. L'auteur recherche les mesures que la loi a adoptées par rapport à la filiation, les dispositions qui sauvegardent la puissance paternelle, les motifs qui ont inspiré le législateur à l'égard des enfants naturels, et termine en appréciant le rôle de la famille, et les doctrines économiques qui s'y rattachent.

À propos de la propriété, il combat les théories socialistes et montre que la suppression de la propriété engendrerait le chaos. Enfin les difficultés juridiques que soulèvent les questions de propriété sont tour à tour abordées et résolues.

De là M. Jourdan passe à l'examen de la théorie du Code sur les successions, et en fait ressortir les grandes lignes avec beaucoup de lucidité. Après les successions, viennent les tutelles, après les tutelles les contrats : ce n'est pas une des parties les moins bien traitées. Après des considérations économiques très-justes, l'auteur explique avec beaucoup de clarté comment se forme une obligation, comment elle s'éteint, quels sont les divers modes d'une obligation et quelles relations juridiques elle crée entre les parties contractantes.

Des lois civiles nous arrivons à l'étude des lois commerciales, des règles qui régissent la lettre de change, des obligations qui incombent au commerçant. Suit un aperçu sur quelques règles de procédure : les preuves, les auxiliaires de la justice, les lois spéciales, le tableau d'une instance judiciaire, tableau fort bien tracé, enfin les moyens d'exécuter les jugements. Puis, quand l'auteur nous a raconté comment se juge et s'instruit une affaire, il nous montre quelles sont les conséquences de la chose jugée et détermine la nature de la prescription.

Tel est le livre de M. Alfred Jourdan. Une idée l'inspire et le domine :

la nécessité du respect de la loi. A chaque page il s'en fait l'apôtre convaincu, et il faut souhaiter que sa parole chaleureuse ne reste pas sans écho. Nous n'avons pas, en effet, assez en France le respect de la loi. La loi ne nous apparaît pas comme l'expression des aspirations d'un peuple, comme la satisfaction équitable donnée aux besoins de tous, mais comme le caprice éphémère d'un parti, arrivé en un jour au pouvoir et destiné à en descendre le lendemain. Disposition regrettable ! car une nation qui ne s'incline plus devant la force du droit se courbe bientôt devant le droit de la force.

Les idées qui sont exprimées dans cet ouvrage appartiennent généralement à un libéralisme sage. L'auteur a foi dans une liberté modérée ; il est pour le libre-échange contre le régime de la protection ; il prend chaleureusement la défense du Code contre ceux qui réclament la liberté de tester. Il voit dans la réserve un principe de justice et croit que l'adoption du système opposé semerait dans la famille des germes de divisions funestes. La défense qu'il présente du Code est toutefois peut-être un peu superficielle.

Ce dont il faut savoir gré à l'auteur, c'est des tendances généreuses qu'il manifeste, c'est de ne pas se laisser exclusivement préoccuper par le soin des intérêts matériels. « Les hommes peuvent être heureux, dit-il, une société peut être grande et prospère, malgré quelques erreurs capitales dans l'ordre des sciences physiques. On a cru, pendant des siècles, que le soleil et les étoiles tournaient autour de la terre, que les liquides montaient dans une pompe par horreur du vide... Cela a-t-il empêché l'humanité, à ces mêmes époques, d'avoir de glorieuses annales ? Mais qu'une erreur fondamentale dans l'ordre moral ou économique se répande, pénètre dans la société, y fasse son œuvre, c'en est fait d'elle. »

URBAÏN GUÉRIN.

CORRESPONDANCE DES CONTROLEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES

AVEC LES INTENDANTS DES PROVINCES

Publiée par ordre du ministre des finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales, par A. M. DE BOISLISLE, sous-chef au Ministère des finances. — Tome premier, 16x3 à 1689. — Paris, Imprimerie nationale, 1874, 1 vol. in-4 de LIX-695 pages. (Dépôt chez Didier.)

Les chroniqueurs et les nombreux auteurs de journaux, de Mémoires ne nous font connaître qu'imparfaitement les temps dont ils nous retracent l'histoire.

Outre que les passions politiques peuvent les engager à passer sous silence ou à dénaturer certains faits, ils ne sont pas en mesure de prévoir par quels côtés leur société attirera nos regards curieux, et, parfois, ce qui les frappe le plus vivement, c'est ce qui nous intéresse le moins aujourd'hui. Ils seront volontiers prolixes sans utilité pour nous, et resteront muets sur les questions auxquelles nous nous attachons de préférence. Il convient donc d'interroger, quand la chose est possible, d'autres témoins du passé, d'autant plus sûrs qu'ils sont inconscients. Surprenons le prince à l'heure qu'il écrit à ses ministres, le ministre alors qu'il envoie de secrètes instructions à ses agents, et tâchons de saisir sur

le fait ces agents eux-mêmes, derniers intermédiaires entre l'individu et l'État : nous pourrions ainsi suppléer ce qui manque à l'historien proprement dit ; nous toucherons du doigt les ressorts cachés de la politique ; nous apprécierons l'œuvre du pouvoir public ; nous saisirons le caractère de son action sur le peuple, et nous pénétrerons enfin jusqu'au peuple lui-même.

L'antiquité nous a conservé quelques débris de correspondance administrative. Notre histoire nationale possède des documents de cette nature beaucoup plus reculés qu'on ne le suppose généralement : ainsi, plusieurs de ces textes carolingiens, si célèbres sous le nom de Capitulaires, ne sont pas autre chose que des lettres et instructions envoyées à l'occasion de telle ou telle affaire aux agents de l'empereur dans les provinces. Ce sont bien là les pièces françaises les plus anciennes qu'on puisse qualifier de correspondance administrative. On doit signaler, au treizième siècle, un recueil précieux de cette nature, qui a été récemment mis en œuvre par M. Edgar Boutaric : je veux parler du Cartulaire d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis. Il ne serait pas très-difficile de citer d'autres textes du moyen âge qui appartiennent à cette importante famille de documents ; mais c'est surtout à partir des dernières années du quinzième siècle que les pièces de ce genre nous ont été conservées en grand nombre. Au seizième et au dix-septième siècle, elles abondent.

M. A. de Boislisle nous offre aujourd'hui la correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, depuis l'année 1683. C'est l'administration du grand règne que nous dévoile ce livre : c'est le grand règne mis à nu. Je ne connais pas de meilleur commentaire de cette sobre parole de Bossuet, prononcée devant Louis XIV : « La France, qui sera *bientôt* un État heureux par les soins de son monarque¹. . . » Ce simple mot *bientôt*, sous lequel se cache vraiment quelque courage, est éloquent dans sa concision, mais cette concision ne nous suffit plus ; nous voulons, non pas seulement deviner, mais tenir entre nos mains et déchiffrer nous-mêmes le revers de l'orgueilleuse médaille de Louis-le-Grand.

D'ailleurs, les misères d'une monarchie fastueuse ne viennent pas seules se dérouler sous nos regards dans le riche recueil que nous annonçons : cette administration active, intelligente, avisée, toujours préoccupée des intérêts du roi, inquiète, sinon soucieuse des besoins et des souffrances du peuple, apparaît tout entière et vivante. Le contrôle des finances répond à nos ministères actuels de l'intérieur et des finances : les branches les plus importantes de l'administration française sont donc représentées dans ce beau travail, qui, avec la correspondance de Colbert, éditée par feu M. Pierre Clément, formera un des monuments les plus importants de l'histoire économique et sociale du dix-septième siècle.

Le volume que nous annonçons a été publié sous les auspices et aux frais du ministère des finances, qui, en éditant ces précieux documents, assure contre la destruction ses propres archives et se montre, chose rare parmi nous, soucieux de son passé et de son histoire.

PAUL VIOLLET.

¹ Sermon sur la charité fraternelle.

QUINZAINÉ POLITIQUE

9 octobre 1875.

Il s'en faut que, durant ces quinze jours, l'opinion publique ait eu les mêmes loisirs que précédemment. La paix des esprits, il est vrai, pourrait encore durer un mois : elle ne dépend pas, certes, de ces joies de la saison que M. Malartre chantait mélodieusement à l'Assemblée, sous le ciel de juillet, et qui s'en vont avec les caresses du soleil. Oui, bien qu'on sente trop aux mouvements de la gauche l'approche de l'heure où l'Assemblée viendra reprendre entre ses mains un peu fiévreuses certains problèmes de nos destinées politiques, on jouirait encore avec bonheur du temps d'oisiveté parlementaire qui nous reste. Mais nous sommes un peuple nerveux qu'il est toujours facile de réveiller et d'agiter ; nous nous voyons, d'ailleurs, au milieu de travaux incomplets dont les échafaudages incertains penchent sur nos têtes avec on ne sait quel air de menace ; et puis, évidemment, la tranquillité que nous goûtons depuis le 10 août, c'est plutôt le nonchaloir de gens fatigués qui sont en vacances, que le repos d'un peuple appuyé à des institutions solides, sûr que rien ne tremble sous lui, content du présent et déroulant dans l'avenir de larges et sereines espérances, confiant en lui-même et en Dieu. Voilà pourquoi, dans cette tranquillité temporaire et factice, un discours suffit pour tout émouvoir : un mot, et les partis, ressaisissant leurs armes, ont déjà quitté les ombrages sous lesquels M. Malartre espérait les tenir assoupis jusqu'à la fin de l'automne.

Ce mot, M. Léon Say l'a prononcé, volontairement ou non, dans son discours de Stors. Par quelques désaveux qu'il ait démenti plus tard les commentaires de la gauche, M. Léon Say manquait à la bienséance politique, en vantant comme un événement heureux la dissolution de cette majorité du 24 mai à laquelle M. le maréchal de Mac-Mahon a dû le pouvoir. En poursuivant d'un tel sarcasme cette majorité où le ministère a tant d'amis et où la Constitution

aurait à s'en concilier d'autres encore, M. Léon Say manquait au devoir de pacification dont lui-même proclame la nécessité. Il semblait enfin manquer à la fidélité ministérielle : lui qui n'a jamais élevé contre M. Buffet la protestation d'une seule plainte, lui qui a signé avec M. Dufaure le programme dont M. Buffet réalise aujourd'hui la pensée et les conventions, il paraissait ne célébrer à Stors « la politique libérale » que pour critiquer, par antithèse, la politique conservatrice naguère professée à Dompaire par M. Buffet. La gauche, avec des applaudissements calculés, s'est hâtée d'aggraver ces torts en grossissant les apparences ; et soit qu'elle profitât d'un accident où il n'y aurait à imputer à M. Léon Say que la faute de rechercher un peu de popularité, soit qu'elle servit un dessein habilement conçu, elle a si bien gémi et s'est si fort indignée de ne pas voir le discours de M. Léon Say consacré par la publicité du *Journal officiel*, qu'elle a failli forcer l'honorable ministre des finances à donner sa démission. Pendant toute une soirée, on a parlé d'une crise ministérielle.

On sait comment a fini cette intrigue. Deux courts entretiens, l'un de M. Buffet et de M. Dufaure, l'autre des deux ministres avec M. le maréchal de Mac-Mahon et M. Léon Say, ont dissipé tous les doutes : M. Léon Say a renié les interprètes de la gauche, et cela solennellement, par une lettre qui a été dans le *Journal officiel* comme le passe-port de son discours. Nous laisserons à d'autres le trop malin plaisir de faire bien voir une sorte d'amende honorable dans cette lettre où M. Léon Say a infirmé les gloses de la gauche et qui reste comme le seul commentaire autorisé de sa parole : nous félicitons plutôt M. Léon Say d'avoir jugé la voix de sa conscience plus digne d'être entendue que le murmure de son amour-propre. Quelle qu'en ait été la plus ou moins grande orthodoxie, le discours de Stors ne peut plus être opposé à celui de Dompaire : les déclarations de M. Léon Say l'affirment. Et M. Léon Say a raison de penser avec M. Buffet qu'à une constitution républicaine il faut une politique très-conservatrice. Le jour où le voudront les amis que M. Léon Say compte au centre gauche, le jour où ils secondront avec nous cette politique aujourd'hui entravée par leurs soupçons, M. Léon Say n'aura plus besoin de réunir une douzaine de maires dans son salon pour préconiser la politique libérale : le gouvernement sera assez fort pour pratiquer une politique libérale en même temps que constitutionnelle et conservatrice. Des trois adjectifs, celui qui est le plus cher à M. Léon Say ne disconvient pas à M. Buffet : nous en attestons son amour du régime parlementaire. Seulement, il faut bien unir les mots l'un à l'autre, et la question, c'est de les placer tous trois dans leur ordre naturel et logique. M. Thiers,

dans sa fameuse devise, s'est contenté jadis de dire simplement : « République conservatrice. » Apparemment, s'il a omis l'épithète de libérale, c'est qu'il a cru que le nom de république l'impliquait suffisamment et même trop; c'est qu'il a cru que le qualificatif le plus essentiel, et qu'il fallait énoncer d'abord, c'était celui de « conservatrice. » Que M. Léon Say ne se montre pas plus difficile !

Cet incident a eu ses avantages. M. Buffet y a fortifié son autorité, non-seulement de la force que tout ministre gagne à déjouer les coups de ses adversaires, mais de celle qu'est venu lui apporter l'évident témoignage de son union avec M. Dufaure comme avec tous ses collègues. L'histoire de cette journée dira, en effet, qu'interrogé sur ses sentiments par M. Buffet et questionné par M. le maréchal de MacMahon, M. Dufaure a protesté qu'il continuait d'approuver la politique « nettement conservatrice » de l'honorable vice-président du conseil. M. Dufaure associant ses efforts à ceux de M. Buffet et refusant de les en séparer, M. Dufaure obéissant avec une noble simplicité à l'intérêt supérieur qui commande cet accord, M. Dufaure donnant cet exemple au centre gauche : voilà ce que la gauche nie obstinément depuis le 12 mars. L'événement qu'elle a emphatiquement appelé « la crise du 2 octobre » lui permet-il d'affecter encore cette prétendue certitude ? En vérité, non ; et tous les ingénieux artifices de dissimulation à l'aide desquels elle a déguisé sa confusion et sa défaite, n'ont pas trompé la sagacité du public. Qu'elle se vante d'avoir « amoindri » M. Buffet. Soit. Cette joie puérile et mensongère, qui la console si gratuitement, n'ôte rien à la réalité du fait : M. Dufaure a lu le discours de Dompain comme celui de Stors ; et, loin de briser, après ces deux discours et leurs effets, les liens de la responsabilité ministérielle qui l'unit à M. Buffet, M. Dufaure est resté ministre, M. Dufaure a maintenu entre lui et M. Buffet les attaches de cette responsabilité. Libre donc à la gauche de commenter à son gré le commentaire même où M. Léon Say la dément ! Il n'en est pas moins sûr que si la gauche s'approprie et considère la lettre de M. Léon Say comme un nouveau bulletin de victoire, la franchise irritée de M. Madier de Montjau et de M. Naquet a plus que jamais le droit de demander à M. Gambetta par combien de faux triomphes semblables sa politique gènoise compte procurer au radicalisme l'empire promis et les biens rêvés. Et sera-t-il encore facile à M. Gambetta de répondre, dans de secrètes confidences, que M. Dufaure, pourvu que les intransigeants aient un peu de patience, les assistera contre M. Buffet au profit de la république de l'avenir ?

Tout ce que la gauche a de hardi ou de captieux dans ses moyens,

elle l'emploi aujourd'hui au renversement de M. Buffet. Dans quel espoir? Sans doute elle s'imagine que M. Dufaure, à qui, par ses vœux empressés, elle destine la présidence d'un nouveau ministère, acceptera la charge qu'elle veut retirer des mains de M. Buffet. Nous ignorons si M. Dufaure y consentirait. Mais ce qui n'est pas douteux pour nous, c'est que le choix de M. le maréchal de Mac-Mahon ne descendra pas plus bas dans la gauche, nous voulons dire au delà de la limite où son estime a rencontré M. Dufaure et M. Léon Say, amenés à lui par M. Buffet. Ce qui n'est pas douteux non plus, c'est que, ni sous les auspices de cette Assemblée ni sous ceux d'une autre, on ne gouvernera la France avec la gauche seule : car ou bien la gauche est obligée d'admettre au pouvoir l'extrême gauche, et la république cesse d'être conservatrice, la république périclète dans les déchirements de son gouvernement même ; ou bien la gauche est contrainte, par une loi d'équilibre et politique et social, d'appeler dans son ministère les représentants de la droite, et alors il faut que la politique redevienne conservatrice. C'est à la gauche d'y prendre garde : M. Buffet et M. Dufaure, unis dans le même ministère, ont tenté et font un essai difficile, que moins qu'aucun autre parti la gauche devrait interrompre. L'un rassurait plus particulièrement les conservateurs, l'autre les républicains : tous deux apportaient à la Constitution une telle force de probité qu'on n'eût pas trouvé dans l'Assemblée deux hommes plus renommés pour leur austère et jaloux respect de la légalité. Cette alliance n'aura-t-elle pu être qu'infructueuse ? Cet essai aura-t-il été fatalement vain ? Les faits auront-ils prouvé que concilier la politique des républicains et celle des conservateurs est chose impossible ? La gauche doit craindre qu'une telle expérience, d'autant plus significative qu'elle aurait été plus prompte, ne soit pour l'idée même de la république le plus grave des détriments, parce que l'événement aurait ainsi désabusé plus d'une des honnêtes illusions qui régnaient dans certains esprits, le 25 février. Et si la gauche aveuglée suppose que cette crainte n'est qu'une chimère forgée par nous pour l'épouvanter adroitement, nous ajournerons la peine de la mieux persuader au lendemain de la chute où elle veut précipiter le ministère de M. Buffet : oh ! elle pourra parfaitement voir alors le parti que M. Rouher saura tirer de cette expérience malheureuse...

La gauche est indifférente, dit-on, à la peur de fournir un argument de plus à ces ennemis du droit parlementaire qui dressent la liste de nos fugitifs ministères, qui accusent les assemblées d'ébranler par ces changements la stabilité du pays, et qui louent l'empire, bien que par une louange erronée, du long règne de ses

ministres. Que la gauche soit insensible à cette peur, nous ne nous en étonnons pas : l'intérêt passager des partis leur fait si aisément oublier l'éternel intérêt des libertés ! Mais quoi ! la gauche ne se souvient-elle pas des peines et du temps qu'il fallut pour créer ce ministère de M. Buffet, qu'elle salua de ses plus sonores applaudissements et qu'elle veut aujourd'hui détruire ? Croit-elle que, parmi ceux dont la coalition pourrait triompher de ce ministère, M. le maréchal de Mac-Mahon ait la vertu d'associer des haines aussitôt inconciliables que victorieuses ? Croit-elle qu'il puisse choisir parlementairement M. Jules Simon et M. Rouher, M. de la Rochette et M. Gambetta, pour les unir dans leur inimitié, les assujettir ensemble au service de la république constitutionnelle et conservatrice, les rassembler dans un ministère ? Est-elle sûre que, voyant tomber le ministère élevé par la majorité du 25 février, le chef de l'État, las et peut-être irrité, n'en relève un autre fondé sur une majorité comme celle du 24 mai ? Regrette-t-elle M. Magne et M. de Fourtou ? Ne devine-t-elle pas que, secrète ou non, la joie sera vive à Chislehurst, quand on apprendra la chute d'un homme qui, mû par son patriotique effroi de l'empire, fut l'un des plus actifs artisans des lois constitutionnelles, et qui rallia à lui tant de conservateurs flottants entre l'empire et le gouvernement du jour, flottants et seulement retenus par la politique conservatrice du ministère ? La gauche, enfin, pense-t-elle que si M. le maréchal de Mac-Mahon, dans l'angoisse, n'avait plus devant lui que la nécessité d'un appel personnel au pays, d'un appel solennel et désespéré, pense-t-elle qu'il hésitât ? Pense-t-elle que le cri qu'il jetterait alors à la France ne retentit pas dans le cœur de la nation plus que la voix de M. Gambetta ? Mais pense-t-elle en même temps qu'il n'y eût pas dans un tel trouble un concours de circonstances particulièrement favorable à l'ambition du bonapartisme ?

Assurément, s'il y a dans la gauche des politiques intelligents, il faudra bien qu'ils conviennent que l'heure de ces attaques est inopportune, puisque l'heure où leur hostilité s'arme de tous ses traits contre M. Buffet est aussi celle où les radicaux intransigeants les dénoncent eux-mêmes à la vindicte du peuple. Quelle concordance ! M. Buffet combat avec un courage inflexible les radicaux de tout nom et de toute espèce ; et certains républicains, qui se disent modérés et que M. Naquet juge en effet suspects de modérantisme, des républicains convaincus en leur âme et conscience que le radicalisme est le pire fléau de la république, amassent en ce moment même contre M. Buffet toutes les machines de guerre qui peuvent abattre son ministère ! Ou ce n'est pas comprendre que M. Buffet, en défendant la société, les préserve non moins que les conservateurs, et que la

sécurité qu'il garantit profite à la république elle-même. Ou c'est avouer que la terreur, dont les intransigeants se targuent d'exercer le pouvoir sur quiconque se prétend républicain, agit réellement dans les conseils de la gauche modérée ; c'est avouer que, pour ne pas mériter les insultes des intransigeants et pour rivaliser de civisme avec eux, on est obligé de paraître un peu violents, de vociférer à l'envi contre M. Buffet et de livrer à son ministère un assaut que, sans cette contrainte, on aurait la sagesse de lui épargner : triste complaisance dont les Jacobins ne seront pas longtemps reconnaissants aux Girondins !

Sans doute, dans cette salle de Saint-Mandé où on a fraternisé en fêtant le radieux souvenir de la république de 1792, M. Louis Blanc n'a rien appris à personne sur son utopique idéal de république : avant de le dire à ce banquet, il avait dit à la tribune que sa république se gouvernerait sans Sénat ni Président. La nouveauté, c'est ce cynique éloge de la Convention que, par une habile prudence, les radicaux s'étaient abstenus de glorifier, depuis les saturnales de la Commune. La Convention ! Conservateurs et républicains pensaient tous que l'histoire avait prononcé : conservateur, on frémissait d'horreur à ce seul mot marqué par la guillotine au front d'André Chénier et de Lavoisier, de Louis XVI et de Bailly, au front de tant d'innocents, d'humbles et même d'inconnus, nos aïeux ; républicain, on détournait la tête avec tristesse. Eh bien, voici que M. Louis Blanc et les radicaux justifient la Convention, en affirmant que le feu de l'héroïsme a purifié ses crimes ! Non ! non ! les victoires ne compensent pas les assassinats. Nous voulons bien, même avec vous, honorer la Convention qui chassa de la France les soldats de l'étranger. Avec vous, dans les débats militaires de la postérité, nous parlerons d'elle en face des ennemis qu'elle vit reculer devant les drapeaux de nos pères ; nous en parlerons avec le respect dû par notre patriotisme aux noms immortels de Valmy et de Fleurus ; nous relèverons devant l'Allemagne sa terrible et grande mémoire, celle des armées qu'elle poussait, pures de ses crimes et indomptables, par delà les rives du Rhin. Mais, de grâce, n'en parlez pas devant des Français ; n'en parlez pas sur ces places publiques qu'ont souillées les débauches de sa fureur. N'en célébrez pas la politique dans un pays où elle s'appelait la Terreur. La république qu'elle a fondée, elle l'a élevée sur l'échafaud ; et comme un conventionnel, dans la lutte qui finit ce régime de meurtre et de proscription, le criait à Robespierre, la France indignée crie à cette Convention dont vous illustrez l'ombre sinistre et désordonnée : « Le sang t'étouffe ! »

Que M. Louis Blanc ose ainsi nous présenter, comme le type de

la république idéale, la Convention qui a rendu effrayant en France et en Europe le nom même de république, il commet un acte de hardiesse scandaleuse ; et cet acte avertit la gauche qu'une ère a commencé, où il faut qu'elle subisse la salutaire autorité d'une politique conservatrice, à moins qu'elle ne veuille succomber tôt ou tard sous la tyrannique popularité des radicaux intransigeants. M. Gambetta a beau se taire et affecter le dédain : il n'est plus à leurs yeux qu'un démagogue craintif, qui temporise lâchement et dont chaque concession a trahi la république. M. Madier de Montjau, M. Nadaud, M. Daumas, multiplient les discours véhéments, et ils intimident M. Bouchet, M. Dréo, M. Gent, M. Germain Casse, amis et avocats de M. Gambetta ; sous le patronage des intransigeants, M. Engelhard, l'ancien proconsul d'Angers, va entrer dans le conseil municipal de Paris : ce sont les signes d'une activité et d'une résistance que désormais M. Gambetta n'aura pas longtemps le droit de mépriser. Ils ont d'ailleurs mis de leur côté les fallacieuses séductions par lesquelles M. Gambetta captivait autrefois la foule. Ils lui ont pris les mots qui entraînent la multitude. Ils le surpassent. M. Gambetta n'a préconisé que les principes de 1789 ; il n'a jamais fait complètement l'apologie politique de la Convention ; il a contesté qu'il y eût « une question sociale ; » il a craint d'amnistier la Commune par le moindre éloge. Quelle circonspection indigne d'un vrai radical ! Les intransigeants, eux, proposent à la république d'imiter la Convention et de renouveler la société [en la nivelant par « l'égalité absolue : » M. Talandier maudit « le capital » et quête pour « les absents, » c'est-à-dire pour ceux des héros de la Commune qui languissent à Nouméa dans l'inaction ; M. Naquet, au Luc, étale « le programme républicain, formulé en 1793, agrandi en 1848. » On peut donc non-seulement constater que les radicaux sont aujourd'hui divisés, mais que les plus violents menacent de former un groupe capable de dominer, un jour ou l'autre, les tièdes et les indécis. Pour l'heure, les conservateurs ne sauraient se plaindre qu'un parti si audacieusement révolutionnaire rompe l'unité de l'extrême gauche. Mais quel ne serait pas le danger, si à l'extrême gauche de ces quatre années parlementaires il s'en substituait une autre, qui, après avoir absorbé la première, remuerait le pays par des excitations plus fortes et par des entreprises plus subversives encore !

Nous voyons, hélas ! beaucoup et trop de conservateurs occupés, devant les abîmes de l'avenir, à mesurer avec colère et à se reprocher l'un à l'autre les fautes qui ont englouti aux gouffres du passé tant de biens ou tant d'espérances. Au lieu de ces inutiles ré-

criminations, au lieu de ces accusations qui ne servent qu'à enfler les haines et à séparer les cœurs, qu'ils écoutent donc les bruits sourds qui montent des masses et que M. Louis Blanc, M. A. Naquet et M. Talandier s'essaient à recueillir, pour en faire demain une voix distincte et retentissante, celle de la multitude commandant aux lois. Que les conservateurs regardent, sous cette surface tranquille en apparence, les ondulations qui annoncent que le radicalisme en remue depuis quatre ans les profondeurs, prêt, s'il a jamais la faveur du moindre vent, à les changer en la plus violente agitation. Qu'ils soient attentifs au travail non moins redoutable opéré presque aux mêmes régions par cet autre radicalisme, qui, pour appeler Césars les démocrates appelés ailleurs tribuns, n'en excelle pas moins à soulever la foule par les promesses de toutes les félicités matérielles, et qui, en étouffant la liberté, n'est pas moins funeste à la patrie que l'autre ne l'est à la société en détruisant l'ordre. Et alors, ils se diront entre eux comme M. de Falloux, au comice de Segré, le leur disait, il y a quelques jours, avec sa pénétrante éloquence : « La France traverse une crise suprême qui exige et qui ennoblit tous les sacrifices personnels. Les douleurs et les anxiétés du patriotisme priment tout dans le cœur d'un honnête homme : les consolations ou les vengeances que s'accordent, aux dépens de la patrie, les ressentiments de l'ambition blessée, de la vanité déçue, ne sont pas seulement coupables, — elles sont odieuses ! » Ils comprendront que, même dans la discorde de leurs souvenirs et de leurs opinions politiques, ce seul sentiment, par l'unique force de ce qu'il a de social et de national en lui, suffirait à les réunir. Oui, « les douleurs et les anxiétés du patriotisme » leur rendront facile, dans toutes les difficultés, le conseil si juste et si décisif de M. de Falloux : « Reserrer les liens d'une majorité plusieurs fois sur le point de dissoudre ; fortifier une politique d'apaisement qui a été, jusqu'ici, plus entravée par ses amis naturels que par ses adversaires. » Plaise à Dieu que ce suprême conseil soit entendu dans l'Assemblée ! Après elle, le pays ne refusera pas de l'entendre.

C'est parmi ces luttes de nos partis que se prépare l'application de la loi relative à l'enseignement supérieur. Les soupçons et les haines dont on continue de l'assaillir donnent, en vérité, de la France et de la république un spectacle étrange, un spectacle qu'en acceptant cette même liberté, n'ont donné au monde ni l'Angleterre protestante, ni la catholique Belgique, ni l'Allemagne rationaliste, ni les États-Unis, cette république de tous les cultes : car
 ■ n'y songea jamais à maudire une liberté, qui est celle de l'es-

prit même, parce qu'elle pourrait servir à la foi religieuse comme à l'incrédulité, au catholicisme comme à toutes les autres doctrines. Il nous était réservé, à nous Français, de voir des partis qui se nomment libéraux, qui déclament sur la tolérance, et dont quelques-uns revendiquent dans la liberté jusqu'au droit de la licence, refuser à la religion les chaires qu'ils accorderaient à l'impiété et au nihilisme : ceux-là mêmes qui jadis eussent voulu assurer à M. Renan la permission de nier au Collège de France la divinité du Christ, ne permettraient pas aujourd'hui que le père Lacordaire professât le droit dans une école libre ! En attendant que le temps montre bien l'odieux de ces contradictions et l'inanité des défiances qui s'évertuent à rendre cette noble liberté suspecte et haïssable à des libéraux, la loi va s'inaugurer. L'archevêque de Paris et dix-sept évêques ont fait un chaleureux appel aux catholiques ; des universités libres s'organisent ; celle d'Angers a déjà ses règlements, et ses cours sont prêts. De son côté, l'État, qu'aiguillonne l'émulation de ces exemples, ordonne une enquête pour rechercher les moyens d'agrandir et d'améliorer ses Facultés : à Lyon, il en établit une de droit. Les particuliers eux-mêmes se concertent ; et déjà s'annoncent nombre de leçons qui n'auraient jamais eu leur essor, sans cette liberté. Qui donc, à moins de n'avoir aucun souci de cette glorieuse royauté que le génie littéraire et scientifique de la France exerça jadis dans l'Europe entière, n'applaudirait à ces efforts nouveaux de son activité intellectuelle ? Qui donc, à moins de mentir à son amour de la liberté, ne sentirait ce qu'il y a de vivifiant et de fécond dans cette rivalité des pensées et des discours ? Qui donc, à moins d'ignorer le respect dû à l'indépendance des âmes, oserait leur contester le droit de profiter ainsi de la liberté et de la loi, pour les enseignements dont elles réclament la lumière comme un besoin ou comme une joie ?

S'il fallait en croire des propos, qui, par malheur, ne sont pas désavoués, M. Thiers lui-même aurait, pour décréter cette liberté, mêlé sa voix aux imprécations des radicaux. Ses indiscrets confidents rapportent qu'il aurait, lui aussi, la terreur du « cléricalisme » : on nous le représente épanchant sa crainte, non-seulement parmi les démocrates de Genève, mais parmi les diplomates des plus grandes puissances. Ainsi, M. Thiers, que la république de 1848 vit, près de M. de Falloux et de M. de Montalembert, au premier rang de ceux qui luttèrent pour affranchir de tout monopole la liberté de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire ; M. Thiers, à qui la pudeur de ce souvenir a défendu, sous

la république de 1875, de voter contre la nouvelle loi, et qui a mérité, par là, d'être désigné pour la proscription électorale par les radicaux du V^e arrondissement; M. Thiers, comme un Challemeil-Lacour, évoquerait contre cette liberté, contre cette loi, contre l'Église, contre le gouvernement de la France le fantôme qu'agitent les satellites de M. Gambetta, « le spectre noir! » Et cette évocation, dont son bon sens et sa vieille expérience doivent si bien savoir la légèreté, il l'aurait faite au profit de qui? Au profit du parti, dont les violents ont applaudi à l'assassinat de Mgr Darboy et du père Captier, et derrière lequel montent encore au ciel de la France les vapeurs de sang et la fumée des incendies dont la Commune enveloppa Paris! Et dans quel pays M. Thiers aurait-il commis cet outrageant oubli de son passé, de la justice et de la vérité? Dans une contrée, où, selon la remarque de M. de Falloux, « la persécution s'acharne, en ce moment, jusque sur les filles de Saint-Vincent de Paul et sur les Petites Sœurs des pauvres! » Pour la gloire de M. Thiers, cette gloire qui si longtemps fut l'orgueil du parti conservateur, nous refusons encore de le croire; et, dans ce sentiment, nous ne prendrons pas la peine facile de citer contre lui ses discours de 1849 ni ceux de 1867.

Comment les téméraires chroniqueurs dont le bavardage fait cette injure à M. Thiers, osent-ils le représenter échangeant ces propos dans un colloque avec le prince Gortschakoff? Nous l'ignorons. Mais ils nous paraissent avoir mal choisi l'interlocuteur de M. Thiers. Il nous souvient, en effet, qu'un jour où il reprochait à l'Empire d'abandonner à Rome la protection « d'un culte, qui a, en quelque sorte, tenu la France dans ses bras pendant douze siècles, » M. Thiers invoquait précisément l'exemple de la Russie : « Voyez ce que fait la Russie, disait-il. Comprenant qu'elle ne pouvait plus, devant l'Europe, influencer par la menace en Orient, elle a converti toute sa politique en une politique religieuse. Aujourd'hui elle dit : Je ne veux pas de changements violents en Orient, je veux la paix ; mais je ne souffrirai pas qu'on maltraite mes coreligionnaires. Est-ce que la Russie est ridicule quand elle parle ainsi? Non, messieurs, non, assurément. Mais savez-vous ceux qui sont ridicules? C'est nous, lorsque nous mettons en doute cette politique, à l'aide de laquelle il nous serait si facile d'être les protecteurs naturels de 200 millions de catholiques. » Il faut bien avouer que, surtout dans la situation actuelle de la Russie et de l'Orient, ce souvenir aurait pu dérober au prince Gortschakoff certain sourire d'une malice discrète ; et nous imaginons volontiers que M. Thiers n'aura pas voulu

l'encourir. Le prince Gortschakoff est, d'ailleurs, un politique sage, fort capable de démêler en M. Thiers l'homme d'État et l'homme de parti ; il sait les vraies raisons des amitiés nationales, les motifs valables des alliances et les calculs exacts de l'intérêt russe ; et c'est singulièrement abuser de la crédulité populaire que de le montrer prêt à régler d'après telle ou telle loi spéciale de notre Assemblée les vues diplomatiques de la Russie. Au surplus, que ces conversations de M. Thiers et du prince Gortschakoff soient racontées fidèlement ou non, on ne peut que blâmer et regretter le débit que les journaux de la gauche en ont fait : un peu d'honnêteté patriotique n'avertissait-il pas chacun de nous du tort que ce genre de récits, véridiques ou faux, peut causer à la France ?

Rien n'a sensiblement changé dans l'état de l'Europe. La Porte, qui, avec la prodigalité toujours stérile de son bon vouloir, promet de nouvelles réformes, et dont les forces comme les finances sont si précaires, achève lentement la pacification de l'Herzégovine et de la Bosnie, en surveillant Belgrade. Tandis que l'attitude des grandes puissances contient le Monténégro, le pauvre prince Milan, partagé entre les soins de son mariage et la formation d'un ministère, se fatigue à calmer la belliqueuse ardeur de son peuple, et s'efforce de démontrer à la Skoupschtina qu'il faut respecter les traités et ne pas violer la paix. Quant aux consuls européens, chargés d'enregistrer les griefs des insurgés et de leur faire déposer les armes, ils errent de village en village, dans des campagnes vides, à la recherche des dix ou vingt bandes qu'il faut séparément amener à la pensée d'une soumission. Un coup de vent peut toujours bouleverser tout cet Orient où tant de races et de religions tremblent d'impatience sous la domination, même nominale, du Sultan. Seule, la main prévoyante de la Russie et de l'Autriche maintient dans ce repos incertain et pénible tant de douleurs et de vengeances, qui, depuis des siècles, attendent l'heure et le signal. La France, on sait pourquoi, n'a qu'à louer et bénir cette sagesse de la politique russe et autrichienne. Nous avons la satisfaction aussi de constater le démenti que le *Journal officiel* de l'empire allemand a bien voulu infliger aux officieux, qui, croyant plaire à M. de Bismarck et servir ses desseins, exhortaient depuis trois mois l'Autriche à saisir au midi l'occasion d'élargir sa frontière et de se façonner un royaume danubien avec quelques lambeaux de la Turquie. Ces exhortations n'étaient pas écoutées. Inutiles après avoir été dangereuses, M. de Bismarck enfin leur a imposé silence. Bien que tardive, cette intimation est juste : toutefois, nous n'en remercierions pas Berlin, sans en remercier d'abord Vienne et Saint-Pétersbourg.

Au pied de nos Pyrénées gronde toujours et plus que jamais le bruit de l'affreuse guerre qui tonne au nord de l'Espagne et la dévaste. Les carlistes vont-ils, devant Saint-Sébastien, relever leur fortune depuis quelque temps décroissante? Une nouvelle surprise va-t-elle surgir à l'improviste dans ce drame sanglant, où l'imprévu a régné jusqu'à ce jour comme dans une pièce de Lope de Vega? L'événement défie toute prédiction : c'est l'événement espagnol; grâce au brusque génie des hommes, les coups de la Providence y semblent toujours plus soudains qu'ailleurs. C'est en Navarre et en Biscaye comme à Cuba : la lutte a tour à tour sa furie et sa quiétude. Et pendant ces alternatives où l'Espagne épuise ses dernières forces, sa nationalité n'a plus dans le monde d'autre honneur et d'autre puissance que l'ombre d'un grand souvenir. A Cuba, elle ne peut ou ne sait plus protéger du respect légitime ni son drapeau ni celui des autres peuples : ses démêlés avec les États-Unis et l'Angleterre l'ont prouvé mainte fois depuis trois ans. Aujourd'hui, c'est à la France à se plaindre. Un de nos compatriotes a été cruellement et à la hâte assassiné, à Cuba, par des soldats espagnols. L'état même où nos accablantes calamités de 1870 ont mis notre patrie est une raison impérieuse pour que nos réclamations soient à Madrid énergiques et promptes. Nous comptons que, sans forfanterie comme sans faiblesse, notre gouvernement y fera son devoir : il n'y laissera déchoir, pas plus qu'en des temps meilleurs, l'intérêt et la dignité de la France.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants ; CHARLES DOUNIOL.

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, rue Bonaparte, à Paris.

Histoire politique et religieuse de la France, par M. l'abbé P. MURY, ancien supérieur du Petit Séminaire de Strasbourg. 2^e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. — 4 beaux vol. in-18 jésus, renfermant un grand nombre de tableaux généalogiques. — Prix. 14 fr. »

Fruit de vingt années de travail assidu, de patientes recherches; écrit sans parti pris, au seul point de vue catholique, cet ouvrage répond, croyons-nous, au vœu souvent formulé d'avoir sur la France un livre exclusivement préoccupé de la vérité historique, ne sacrifiant à aucun système préconçu, n'épargnant aucune des erreurs qui défigurent trop souvent les ouvrages des plus illustres écrivains, enfermé d'ailleurs dans un cadre assez restreint pour ne point rebuter un lecteur à qui les affaires laissent peu de loisirs, et pourtant assez large pour éviter la sécheresse ou le décousu de maigres abrégés.

J. CRÉTINEAU-JOLY. Sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits, par M. l'abbé U. MAYNARD, chanoine de Poitiers, auteur de la *Vie de Voltaire*, etc. — 1 beau vol. in-8, orné d'un portrait et d'autographe. — Prix. 7 fr. 50

Monseigneur Miccislas Halka, comte Ledochowski, cardinal-archevêque de Gnesen et Posen. — 1 vol. grand in-8. — Prix. 4 fr. »

Les vrais principes de l'Éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles, dispositions requises pour en faire une heureuse application et devoirs qui en découlent, par le R. P. MONFAT, de la Société de Marie. — 1 vol. in-18 jésus. — Prix. 3 fr. »

Il nous suffira, pour faire connaître le mérite de ce livre, qui a déjà valu à l'auteur les félicitations d'un grand nombre de prélats, de donner ici un extrait du rapport présenté au R. P. Favre, supérieur général de la Société de Marie, par le R. P. Souteyrand, supérieur du collège de Saint-Chamond :

« Je viens, dit le P. Souteyrand, de terminer la lecture des *Vrais principes de l'Éducation chrétienne*, et je me hâte de vous communiquer les impressions que j'en ai éprouvées. Ce livre a été pour moi d'un immense intérêt. Je le caractériserai en disant qu'il est plein de Dieu, d'éloquence et de vérité. L'auteur y développe les plus belles considérations sur la nécessité et l'importance de l'éducation chrétienne, sur la grandeur de l'enfant, sur la mission du prêtre éducateur et les dispositions qu'il doit apporter à son œuvre pour réussir. Ses qualités, ses devoirs y sont retracés avec une haute intelligence et une rare justesse. Rien n'a été oublié, tout y est dit, et bien dit. Certains détails pratiques révèlent dans celui qui a écrit un homme du métier, un homme qui a vécu longtemps au milieu de la jeune-se, qui a vu, observé, étudié, médité, et qui lègue à ses confrères, pour le succès de leur mission, les fruits de ses réflexions, de son expérience et de ses travaux.

« Ce livre sera lu avec grand profit, j'en suis convaincu, par tous les hommes sérieux qui s'occupent d'élever la jeunesse. »

Purgatoire et Ciel, par M. l'abbé SANSON, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, auteur du *Paradis de la terre* et du *Guide de la parfaite Religieuse*. — 1 vol. in-18 jésus. 5 fr. »

APPROBATION DE MGR DAVID, ÉVÊQUE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER

« Votre ouvrage sur le *Purgatoire et le Ciel* ne sera lu, sans fruit, par personne. Il y a là des pages émus, écrites avec le cœur. L'ensemble de la doctrine est puisé aux meilleures sources.

« Plus que jamais, le chrétien a besoin de vivre en communion intime avec le monde invisible. C'était la vie des premiers Chrétiens : *Quorum conversatio in caelis*.

« Plus que jamais, il faut rappeler à ceux qui pleurent, que la mort ne brise pas les liens qui unissent les âmes, et que bientôt, dans le sein de Dieu, nous retrouverons celles que nous avons aimées en lui.

« En attendant, par nos prières, par nos sacrifices, par nos larmes, obtenons que celles qui achèvent de se purifier dans les souffrances du Purgatoire soient admises au séjour du *rafraîchissement, de la lumière et de la Paix*.

« Ces vérités, votre livre les proclame avec autant de talent que d'onction pieuse. Au moment où il va se répandre au dehors, je le bénis de cœur, ainsi que son vénérable auteur. »

LE PERDRIEL

RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 54



DEUX MÉDAILLES D'OR A LYON ET A PARIS EN 1872

POUR LES

PHARMACIES DE POCHÉ

MARINIER



5 NUMÉROS DE GRANDEURS DIFFÉRENTES

COFFRES DE SECOURS

pour Châteaux, Usines, Couvents, Navires.

Depuis près de vingt ans que la MAISON LE PERDRIEL fabrique ces divers articles, elle leur a donné toute la perfection dont ils sont susceptibles.

La brochure avec dessins et renseignements est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande.

**VENTE AU DÉTAIL à la pharmacie LE PERDRIEL
rue du Faubourg-Montmartre, 70.]**

SÉBASTOPOL

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE¹

I. Sébastopol, ses environs, ses défenses. — II. Sébastopol du 14 au 26 septembre. — III. Établissement des alliés sur le plateau de Chersonèse. — IV. Travaux des Russes. — V. Reconnaissances et projet d'attaque. — VI. Ouverture de la tranchée.

I

Le navigateur qui, venant du nord, longe le rivage occidental de la Crimée, est rejeté au large par un brusque retour de la côte, saillie extrême que projette au sud-ouest la région montagneuse de la presqu'île. Un phare en signale la pointe la plus avancée, le cap aigu de Chersonèse. Il occupe le sommet d'un triangle baigné de deux côtés par les flots et fermé à l'est par les rochers abrupts auxquels les Russes ont donné le nom de mont Sapoune. Le terrain compris entre ces rochers et la mer s'appelle le plateau de Chersonèse, sol désormais historique et sacré, car il a servi de camp retranché aux armées de France et d'Angleterre, trois des plus grandes nations du monde y sont venues, comme en champ clos, vider leur querelle, et les héroïques soldats qui se sont disputé la possession de Sébastopol y dorment, par milliers, leur dernier sommeil.

L'étendue géométrique du plateau est de cent-vingt-cinq kilomètres carrés environ ; sa plus grande élévation approche de trois cents mètres, avec une inclinaison générale du sud-est au nord-ouest. C'est

¹ Voir *le Correspondant* du 25 septembre et du 10 octobre 1875. — Le fragment que nous donnons aujourd'hui n'est pas la suite immédiate du précédent. La portion du récit qui comprend les mouvements des alliés après la bataille de l'Alma, l'occupation de Balaklava et la mort du maréchal de Saint-Arnaud, n'a point été communiquée par l'auteur.

dans cette direction que courent les nombreux ravins qui le sillonnent, et dont les débouchés forment une suite de criques ouvertes, les unes sur la pleine mer, les autres sur le golfe intérieur et profond qui sert de rade au port de Sébastopol. De ce rivage hospitalier du nord aux falaises inaccessibles de la côte méridionale l'opposition est aussi frappante que possible.

Il arrive souvent que plusieurs ravins concourent à la formation d'une même crique. Les plus considérables sont en réalité d'énormes crevasses dont les parois dénudées, comme des murailles en ruine, laissent voir, jusqu'à des profondeurs de cent mètres, les assises calcaires sur lesquelles repose la mince couche d'argile qui recouvre à peine le massif du plateau. Tel est, par exemple, le plus grand des trois ravins dont la commune embouchure, désignée sous le nom de baie du Sud, longue de deux mille quatre cents mètres, large de quatre cents, a mérité de devenir le premier port militaire de la Russie dans la mer Noire. C'est sur la rive gauche de cette baie qu'ont été jetés, il n'y a pas encore un siècle, les fondements de Sébastopol.

Échelonnées d'abord sur la croupe étroite qui a gardé par excellence le nom de *Montagne de la Ville*, les constructions ont gagné peu à peu, vers l'ouest, le fond moins resserré du vallon à l'issue duquel s'ouvre la baie de *l'Artillerie*; elles ont même gravi la pente opposée, de sorte que le *faubourg de l'Artillerie* a fini par couronner l'autre versant de ce val qui s'est appelé dès lors le *Ravin central* ou *Ravin de la Ville*. Enfin, pour satisfaire aux exigences croissantes de la flotte, les établissements maritimes ont franchi le port, envahi la rive droite et développé le *faubourg Karabelnaïa*, ou de la Marine, autour de la baie du même nom. Des casernes, des hôpitaux, des magasins, des ateliers de toute sorte ont rapidement couvert cette partie orientale de Sébastopol; des bassins y ont été creusés, des docks de radoub construits pour les plus grands navires, d'immenses terrassements entrepris et d'énormes substructions préparées pour le vaste palais qui devait remplacer l'ancienne Amirauté, née avec la ville, mais n'ayant pas grandi comme elle.

Vue de la rive septentrionale de la rade, Sébastopol, étagée sur les pentes de la Montagne de la Ville, ouverte dans toute sa longueur par deux voies magnifiques, la rue Catherine et la rue Maritime, que bordaient d'élégantes maisons, bâties d'une belle pierre blanche, égayée le jour par la verdure de ses jardins et de ses boulevards, le soir par le vif scintillement du gaz, Sébastopol, avec l'animation de ses arsenaux, de ses quais et de son port, donnait aux yeux comme à l'esprit la jouissance du spectacle le plus attrayant et le plus varié.

Par-dessus tous les édifices publics ou privés, de nombreuses églises élevaient leurs coupes. Ce sol, vénéré par les Russes comme une terre sainte, avait porté, vers la fin du dixième siècle, les premiers chrétiens de leur race. C'était, en effet, dans l'antique cité de Chersonèse, réduite par ses armes, que le grand-duc Vladimir avait fait, en 988, profession de christianisme. A deux kilomètres de Sébastopol, sur les hauteurs qui dominant à l'ouest la baie de la Quarantaine, parmi les ruines où toutes les générations qui se sont succédé sur ce coin de terre, des Grecs aux Génois, ont laissé leurs vestiges, une église dédiée à saint Vladimir s'élève sur la place où le vainqueur païen, conquis à la foi des vaincus, a reçu le baptême.

Dès l'année 1784, en même temps que les premières constructions de Sébastopol sortaient de terre, l'amiral Mackenzie, exécuteur des volontés de Catherine II, avait pourvu à la protection de la ville naissante. A l'entrée et sur les deux rives de la grande rade qui, de l'ouest à l'est, ne mesure pas moins de six kilomètres sur huit ou neuf cents mètres du nord au sud, étaient disposées des batteries dont le nombre, les dimensions et la puissance n'ont pas cessé de s'accroître avec les années. En 1854, les défenses maritimes de Sébastopol comprenaient : hors de la rade, le fort de la Quarantaine ; à l'entrée même, sur les deux pointes qui commandent la passe, face à face, les forts Constantin au nord et Alexandre au sud ; dans l'intérieur, par couples également d'une rive à l'autre, les batteries de l'Éperon et de l'Artillerie, les forts Michel et Nicolas, les forts Catherine et Paul. La plupart de ces ouvrages étaient construits en maçonnerie solide, casematés, à plusieurs étages de feux, de sorte qu'une escadre qui aurait voulu forcer la rade eût dû passer d'abord sous les bordées du fort extérieur de la Quarantaine, puis traverser successivement quatre lignes de batteries, exposée de front, de flanc et de revers, pendant un trajet de trois kilomètres au moins, à l'action presque simultanée de six cents bouches à feu.

Ainsi protégée du côté de la mer, Sébastopol paraissait invulnérable. Du côté de la terre, qu'avait-elle à craindre ? Ne suffisait-il pas de la mettre tout au plus à l'abri d'une insulte ? Pendant plus de cinquante ans, elle resta, comme le moindre village, absolument ouverte. A l'exception d'un fort octogone construit, en 1818, sur les hauteurs qui couronnent la rive septentrionale de la rade, aucun travail de fortification n'était commencé, ni même étudié sérieusement seize ans plus tard. Ce fut seulement vers l'année 1834 qu'un projet fut soumis à l'empereur Nicolas qui le modifia sur le terrain même, en 1837, pendant un de ses voyages en Tauride.

Le terrain singulièrement accidenté des environs de Sébastopol se prêtait mal à l'application d'un plan régulier. Les hauteurs auxquelles appartient la partie orientale de la place sont limitées au nord-est par la baie et par le ravin du Carénage, au sud-ouest par le ravin du Laboratoire ; entre ces deux crevasses escarpées et profondes, une dépression du sol, plus ouverte et plus accessible, le ravin de Karabelnaïa ou des Docks, partage à peu près également l'intervalle, pénètre dans le faubourg même et se termine à la baie de Karabelnaïa. De l'autre côté du port, au delà du vallon qui sépare en deux versants la partie occidentale de Sébastopol, un ravin secondaire côtoie d'abord à quelque distance le faubourg de l'Artillerie, puis se détourne à l'ouest et va s'ouvrir dans la baie de la Quarantaine, laissant au nord le large plateau qui s'étend depuis cette baie jusqu'à celle de l'Artillerie. Les Russes donnent à ce ravin le nom de *Zagorodnoï*, c'est-à-dire hors la ville¹.

C'est sur ce sol inégal et coupé que le plan modifié par l'empereur Nicolas traçait une ligne de fortification dont les points culminants, quatre à l'est, quatre à l'ouest, devaient être occupés par des bastions fermés à la gorge, et reliés entre eux par des murs crénelés. Des quatre bastions affectés à la défense de Karabelnaïa, les deux premiers commandaient la baie et le ravin du Carénage ; le troisième, qui n'était point compris, on ne sait trop pourquoi, dans l'ordre numérique des ouvrages, devait couronner le mamelon Malakof et voir la partie du plateau comprise entre les ravins du Carénage et des Docks ; le quatrième, sous le numéro 3, voyait, de la hauteur de Bambor, l'autre partie du plateau entre le ravin des Docks et celui du Laboratoire. Par delà l'issue commune et large des trois ravins qui débouchent ensemble au fond du port militaire², commençait la défense de la Ville. En saillie au sud du grand boulevard, le bastion désigné par le numéro 4 devait occuper une croupe assez étroite entre le ravin du Boulevard et celui de la Ville ; ce dernier franchi, la ligne de défense atteignait et suivait, entre les bastions 5 et 6, la berge orientale du ravin *Zagorodnoï* ; enfin, tout au nord, le bastion 7, relié par une courtine à la batterie de l'Artillerie, devait se ratta-

¹ C'est celui que les Français ont appelé ravin de la Quarantaine, de même qu'ils ont appelé ravin des Carrières ou des Boulets le vrai ravin de la Quarantaine selon les Russes. Pour ces dénominations géographiques, ce sont les Russes que nous avons toujours suivis ; pour les ouvrages défensifs de Sébastopol, nous avons, au contraire, adopté les désignations françaises, après avoir indiqué toutefois celles des défenseurs.

² Ravin du Laboratoire, au sud-est ; ravin Sarandinaki ou des Anglais, au sud ; ravin du Boulevard, au sud-ouest.

cher et par le fait appartenir aux défenses de mer. Toute cette ligne, selon le tracé qu'on vient de dire, avait un développement de sept kilomètres, à peu de chose près ; la distance entre les bastions, d'un saillant à l'autre, était par conséquent de mille mètres en moyenne.

Seize ans après le voyage de l'empereur Nicolas à Sébastopol, c'est à peine si l'exécution de ce vaste plan était entreprise. Un seul bastion avait été mis en état ; c'était celui qui, sous le n° 7, faisait partie du front de mer à l'entrée de la grande rade. Sur l'emplacement assigné aux bastions 4, 5 et 6, on s'était borné à construire des casernes qui les devaient fermer à la gorge, bâtiments longs de 85 mètres, solides, voûtés, d'un seul étage, avec une partie saillante au milieu de chaque face ; l'avant-corps, arrondi du côté de la campagne, faisait l'effet d'une tour engagée dans la muraille. Vues de profil et à distance, ces casernes avaient à peu près la forme d'une croix latine. Entre les bastions 5, 6 et 7, les courtines étaient représentées par des murs crénelés, avec brisures, faces et flancs en manière de tenaille, hauts de cinq à six mètres, épais d'un mètre et demi, sans fossé ni glacis d'aucune sorte. Sur tout le reste de l'enceinte projetée, il n'avait été absolument rien fait. Lorsque la guerre eut éclaté entre la Russie et la Porte, la sécurité du prince Menchikof ne fut pas troublée d'abord ; il se contenta d'augmenter les défenses de la rade par l'établissement de nouvelles batteries de côte. Quant à la menace d'une attaque par terre, il ne la pouvait considérer comme sérieuse ; tout au plus quelque troupe d'aventure pourrait-elle descendre dans une des criques à l'ouest de Sébastopol et tenter quelque insulte sur le fort de la Quarantaine, ou même, avec beaucoup d'audace, sur le faubourg de l'Artillerie. C'était l'extrême limite des appréhensions qu'un esprit sensé pût admettre. Pour tout assurer, le prince fit réparer à la gorge le fort de la Quarantaine, commencer les terrassements du bastion 6, et construire, à gauche de la caserne n° 5, la petite lunette ou redoute Schwartz, destinée à surveiller les premières pentes du ravin de la Ville. Ainsi se passa l'hiver de 1853 à 1854.

Au printemps, l'Angleterre et la France ayant fait leur déclaration de guerre, tandis que leurs premières troupes arrivaient à Gallipoli et à Varna, les journaux européens commençaient à s'occuper de Sébastopol. Dans l'entourage du prince Menchikof comme à Saint-Petersbourg, tous ces faits donnèrent un peu à réfléchir : si le calcul des probabilités se prononçait encore contre la chance d'une descente en force, il ne l'excluait plus absolument ; quant au débarquement d'une armée entière, c'était, d'un avis unanime, le rêve irréalisable d'une imagination chimérique. La conclusion fut qu'il

était prudent de se mettre en garde, sinon contre un siège impossible, du moins contre un coup de main de quelque importance, et, selon cet ordre d'idées, on reprit les travaux.

Du côté de la Ville, les terrassements du bastion 6 furent continués ; mais, comme on n'avait ni le temps ni l'argent nécessaires pour le revêtir, ses talus extérieurs reçurent un placage en dalles de pierre ; un parement de même sorte fut appliqué à la redoute Schwartz. Au bastion 5, on ne remua pas une pelletée de terre ; l'avant-corps de la caserne de gorge fut seulement exhaussé de deux mètres par un parapet en maçonnerie dans lequel on ménagea des embrasures pour six bouches à feu. Pendant ce temps, le bastion 4 se construisait péniblement ; la couche de terre meuble était si mince et le roc si dur qu'on ne pouvait approfondir le fossé ni donner au parapet le relief et l'épaisseur au moins indispensable ; dans les meilleures parties, le remblai ne s'élevait pas à beaucoup plus de deux mètres au-dessus du sol. A droite et en arrière de ce bastion, un système de barricades en pierre sèche, d'un mètre et demi de hauteur environ, occupait le fond et les deux pentes du ravin de la Ville ; à gauche, une ligne semblable côtoyait l'escarpement du Boulevard. Au-dessous, à l'extrémité du port, le terrain remblayé en forme d'esplanade, qu'on nommait la *Péressip*, était également protégé par des barricades disposées pour recevoir de l'artillerie.

Quelque faibles et imparfaites que fussent ces défenses, celles de Karabelnaïa étaient plus défectueuses encore. Sur la hauteur de Bambor que devait couronner le 3^e bastion, il n'y avait qu'un ouvrage en terre, à deux faces, en forme de redan, avec des embrasures pour sept pièces. A mille mètres de là, au sommet du mamelon Malakof, les ingénieurs de la marine venaient d'élever, aux frais des marchands de la ville, une construction circulaire ou plutôt elliptique d'un côté, terminée de l'autre en queue d'aronde, et plus large que haute, car elle avait au plus dix mètres d'élévation sur quinze de diamètre ; elle se composait de deux étages crénelés, appropriés aux feux d'infanterie, et d'une plate-forme sur laquelle on avait établi cinq bouches à feu, derrière un parapet à hauteur de ceinture. Un remblai en hémicycle, formant glacis, entourait à quelque distance et protégeait le pied de la maçonnerie. C'est cette construction qui est devenue si fameuse sous le nom de tour Malakof. Plus au nord, deux batteries en terre, de petite dimension, occupaient l'emplacement des bastions 1 et 2. Tels étaient les quatre points culminants de la ligne de défense du côté de Karabelnaïa. Isolés, sans communication de l'un à l'autre, mal soutenus par un système de barricades qui, à plusieurs centaines de mètres en arrière, s'appuyaient aux principaux établissements du faubourg, ils

ne rachetaient pas ces défauts par la puissance de leur armement. De cent quarante-cinq bouches à feu distribuées sur une étendue de sept kilomètres, depuis les abords de la baie de la Quarantaine jusqu'à la baie du Carénage, quarante seulement appartenaient à cette partie de la ligne de défense.

II

Ainsi s'endormait, derrière ces remparts à peine ébauchés, la sécurité confiante de Sébastopol, lorsque le débarquement des alliés la surprit comme un coup de foudre. Toute cette journée du 14 septembre fut pleine d'agitation et de trouble. On entendait le sourd grondement du canon qui tonnait à l'embouchure de la Katcha ; on croyait voir à l'horizon les mille voiles de la grande *Armada*, et déjà sur les hauteurs du nord les cent mille hommes qu'on attribuait à l'ennemi. Tout était en mouvement, sur la rade, dans le port, au milieu des bivouacs que les troupes levaient à la hâte. L'émotion fut vive et courte : dès le lendemain, une activité calme, réfléchie, réglée, avait remplacé l'agitation désordonnée des premières heures.

Place de guerre sans modèle, Sébastopol, par le caractère de sa population, était exceptionnellement préparée pour la résistance. C'était moins une ville qu'une colonie militaire ; de ses quarante-deux mille habitants, trente-cinq mille appartenaient à la marine et à l'armée ; le surplus, artisans et marchands, en dépendaient pour leur labeur ou leur négoce. Il y avait peu de femmes, cinq mille à peine, toutes habituées à la rude et saine activité des populations maritimes. Ainsi, point de foule oisive ni d'existences déclassées, éléments obligés du désordre ; point de divisions politiques ni d'antagonisme social ; en un mot, point d'ennemi intérieur contre qui la défense eût des précautions à prendre et des forces à laisser en arrière. Au contraire, la discipline des esprits était facile et sûre parce qu'elle avait deux grands principes, le patriotisme et la foi religieuse. Les chefs militaires pouvaient invoquer Dieu et les saints protecteurs de la cité sans être taxés de faiblesse et tournés en ridicule. On les respectait parce qu'ils étaient de grands modèles de dévouement patriotique et de conduite morale. Ce n'est pas que le premier de tous, le prince Menchikof fût populaire ; la grandeur de son rang, sa dignité froide, ses habitudes sévères imposaient et n'attiraient pas. On n'avait point encore eu le temps de se faire à lui en le pénétrant davantage. C'était à deux vice-amiraux, ses prin-

cipaux lieutenants, qu'allaient volontiers toutes les sympathies, au commandant de l'escadre active Nakhimof, et surtout à Kornilof, le chef d'état-major général de la flotte ; mais ni l'un ni l'autre n'avaient jamais ni cherché ni payé la popularité par aucune complaisance. A leurs deux noms, chers depuis bien des années à ce peuple de marins, il faut ajouter celui d'un officier du génie, d'un nouveau venu à qui l'estime et la reconnaissance publique allaient rapidement s'attacher. Envoyé de l'armée du Danube à l'armée de Crimée, arrivé le 22 août seulement à Sébastopol, le lieutenant-colonel de Todleben était mêlé dans l'état-major du prince Menchikof lorsque l'événement du 14 septembre et ses suites l'en tirèrent tout à coup, le mirent immédiatement hors de pair et lui assignèrent un rôle capital dans la défense.

A la première nouvelle du débarquement des alliés, le prince Menchikof avait dirigé sur l'Alma tous les régiments qui se trouvaient à Sébastopol et dans les environs ; la dernière colonne qui partit, dans la nuit du 17 au 18 septembre, était formée exclusivement de marins. Il ne restait dans la place, avec les servants des batteries de côte, que quatre bataillons de troupes de terre, un détachement d'artilleurs et quelques compagnies d'ouvriers, au total, un peu plus de huit mille hommes ; mais les vraies, les grandes ressources de la défense, c'étaient les quatorze vaisseaux de ligne, les sept frégates, les onze bâtiments à vapeur et la nombreuse flottille que contenait la grande rade de Sébastopol.

Le 20 septembre, à la fin du jour, lorsque le canon qui grondait depuis le matin sur l'Alma eut cessé de se faire entendre, le vice-amiral Kornilof, mandé en toute hâte, rencontra le prince Menchikof sur les bords de la Katcha, et reçut de lui, dans la nuit même, au milieu des embarras de la retraite, l'ordre de fermer aux vainqueurs l'entrée de la rade en y submergeant des navires. C'est donc bien au prince Menchikof qu'appartient cette inspiration qui fut, à sa manière, un coup de génie. Kornilof, à qui l'on en a souvent fait honneur, ne fut au contraire que l'exécuteur attristé d'un ordre qui le désespérait et dont il osa même différer l'exécution plus de quarante-huit heures. Pour lui, marin, ce sacrifice d'une partie de la flotte et cette paralysie du reste ne semblaient pas cadrer avec l'honneur du pavillon ; il en avait horreur comme d'un suicide. Mourir pour mourir, mieux valait, selon lui, succomber dans une lutte héroïque en s'efforçant d'entraîner avec soi son ennemi dans l'abîme. Il voulait que l'escadre, sortant tout entière, vînt tomber inopinément sur les flottes mouillées à la hauteur du cap Loukoul. Tel pouvait être le succès de ce coup d'audace que toute cette *Armada* détruite ou dispersée laissât absolument sans

vivres, sans matériel, sans ressource aucune les vainqueurs de l'Alma ; si l'ennemi cependant ne se laissait pas surprendre, il fallait au moins que chacun des commandants russes, choisissant son adversaire parmi les plus redoutables, s'accrochât à ses flancs et se fit sauter avec lui : ainsi frappé dans ses forces vives, l'ennemi ne trouverait plus dans les débris de son armement les ressources indispensables pour l'exécution de ses grands desseins. Le 21 septembre, de grand matin, les amiraux et les commandants des vaisseaux de guerre, réunis en conseil, reçurent communication du projet de Kornilof ; quelques-uns seulement y acquiescèrent ; d'autres firent remarquer qu'en supposant, contre toute vraisemblance, un demi-succès, la supériorité des alliés était telle que les pertes mêmes les plus sensibles que l'on pût espérer de leur faire subir ne les empêcheraient pas d'entrer dans la rade absolument vide et privée de ses défenseurs. Le plus grand nombre fut d'avis qu'il fallait employer à la défense de la ville des forces désormais inutiles à la mer. En minorité dans le conseil, Kornilof essaya de persuader le prince Menchikof : inébranlable dans sa résolution, le commandant en chef lui intima de nouveau l'ordre de barrer l'entrée de la rade.

Forcé d'obéir, Kornilof désigna pour le sacrifice cinq vaisseaux et deux frégates, mais il ne se pressa pas encore de l'accomplir. Les sept bâtimens placés entre les forts Alexandre et Constantin, sur une ligne, en travers du chenal, passèrent toute la journée du 22, comme embossés pour le combat ; ce fut seulement à six heures du soir que, sur une dernière et impérative injonction du prince, les équipages commencèrent à dégréer les navires. Vers la fin de la nuit, les bordages attaqués à coups de hache s'entr'ouvrirent ; des torrents d'eau roulèrent au fond des cales ; les tronçons des mâts oscillèrent ; les lignes des sabords disparurent successivement, puis les vagues tourbillonnèrent par-dessus les masses englouties. Le 23, au point du jour, il ne restait plus au-dessus des flots que deux des victimes mortellement atteintes, mais luttant encore contre la destruction. L'une des deux, la frégate *Flore*, ne tarda pas à disparaître à son tour ; l'autre, un vaisseau de cent trente canons, le plus puissamment armé de toute la flotte, roulait lourdement et semblait se débattre contre la mort. Des milliers de marins, les traits crispés, le cœur serré, silencieux et immobiles, assistaient à cette lente agonie. Sur un ordre de l'amiral, on vit une frégate à vapeur s'approcher du colosse et lâcher contre lui ses bordées ; ce fut le coup de grâce. Les boulets, déchirant la muraille, ouvrirent aux vagues de nouveaux passages et le vaisseau transpercé, envahi, rejoignit enfin ses compagnons dans l'abîme. Ce furent ces coups

de canon qui surprirent les alliés dans leur marche sur la Katcha ; ils s'arrêtèrent, les amiraux envoyèrent à la découverte et, le soir, les généraux en chef apprirent que la rade de Sébastopol était fermée désormais à l'action des flottes. Leur plan d'opération était tout entier à refaire.

« Les Russes, écrivait dans la matinée du 24 le maréchal de Saint-Arnaud, les Russes ont commis un acte de désespoir qui prouve combien ils sont frappés et terrifiés. Ils ont fermé l'entrée de Sébastopol en y coulant trois de leurs gros vaisseaux et deux de leurs frégates : c'est un commencement de Moscou. » Le maréchal se trompait. Les Russes étaient si peu disposés à faire un autre Moscou de Sébastopol et à lui en abandonner les ruines, qu'ils venaient d'y enfermer et d'y transformer en quelque sorte toute leur puissance maritime, en faisant passer de la mer à la terre les ressources immenses de leur flotte, de leurs arsenaux et de leurs magasins, sept mois de vivres, trois mille canons et dix-huit mille matelots. Si le souvenir de Moscou pouvait être évoqué, c'était seulement comme un indice de l'énergique résolution qui allait présider à la défense de Sébastopol.

Depuis le 14 septembre, les Russes n'avaient pas cessé de travailler, nuit et jour, sous la direction du lieutenant-colonel de Todleben, pour retrancher, contre la menace qui venait du nord, les hauteurs de ce côté de la rade. Il ne fallait guère compter sur l'ancien fort si mal tracé que l'artillerie ne pouvait se mouvoir sur les bastions trop exigus, si mal construit que les murs s'écroulaient par endroits sous la poussée des terres ; au lieu de se perdre dans une œuvre de réfection qui eût exigé des mois, quand chaque minute était précieuse, l'ingénieur imagina de flanquer ce mauvais ouvrage et de le soutenir par une sorte de camp retranché, en prolongeant à droite et à gauche, d'une part vers la rade, de l'autre jusqu'aux falaises de la côte, une double série de fortifications de campagne. Un bataillon de sapeurs de six cents hommes environ et mille travailleurs, fournis par les corps d'infanterie, s'y employèrent sans relâche pendant dix jours. Le 24 septembre, les lignes achevées et armées présentaient à l'ennemi, en y comprenant le front septentrional du fort, trente-huit bouches à feu de gros calibre.

Le même jour, le prince Menchikof qui, dans la soirée du 21 septembre, avait ramené sur le plateau de Chersonèse l'armée battue à l'Alma, lui fit de nouveau lever ses bivouacs et la dirigea sur Baktchisarai. En demeurant avec le gros de ses forces concentrées au sud de Sébastopol, il aurait occupé sans doute une excellente position défensive, mais il craignait de voir ses communications

avec Simferopol et la Russie méridionale, d'où il attendait ses approvisionnements et ses renforts, sinon coupées absolument, du moins compromises et dans tous les cas rendues plus difficiles. Deux routes, on le sait, relient Simferopol à Sébastopol ; l'une directe, par Baktchisarai, est de dix-huit lieues seulement ; l'autre, la route Voronzof, n'en compte pas moins de quarante et une, parce qu'elle fait un grand détour par Alouschta et la côte méridionale de la Crimée. En s'étendant au nord de Sébastopol, les alliés auraient nécessairement coupé la première ; mais ils n'avaient pas assez de forces pour intercepter la seconde. Le prince Menchikof en eut toutefois l'inquiétude, et pour n'être point bloqué sur le plateau de Chersonèse, il se hâta de l'évacuer, tandis que les alliés, ayant changé leur plan d'opération, manœuvraient pour s'y établir. Ainsi eut lieu cette double marche de flanc pendant laquelle les deux armées se croisèrent, à l'insu l'une de l'autre, jusqu'à ce moment de surprise où, dans la journée du 25, l'avant-garde anglaise heurta près de Mackenzie l'extrême arrière-garde russe et lui enleva des bagages.

En s'éloignant de Sébastopol, le prince Menchikof y laissait neuf bataillons de troupes de terre d'un effectif de sept mille neuf cents hommes, les dix-huit mille matelots de la flotte, les servants des batteries de côte, les compagnies d'ouvriers et d'autres détachements qui achevaient de porter à plus de trente et un mille le nombre des défenseurs de la place⁴. Ceux de la Ville et du faubourg Karabelnaïa dépendaient, pour l'armée, du lieutenant-général de Moller, pour la marine, du vice-amiral Nakhimof ; Kornilof avait sous son commandement exclusif le fort du Nord et toute la rive septentrionale de la rade. Ses dispositions étaient faites pour soutenir énergiquement l'assaut qu'il attendait à toute heure, lorsqu'il vit au contraire les colonnes ennemies défilér à distance, tourner à

⁴ Si ces chiffres, empruntés exclusivement au bel ouvrage du général de Todleben, semblent être en désaccord avec ceux qu'il donne lui-même, si par exemple, à cette date du 24 septembre, où nous trouvons 51,000 hommes pour le moins affectés à la défense de Sébastopol, il les réduit au nombre de 16,569 combattants, c'est qu'il n'y veut comprendre, à côté des troupes de terre, que les marins débarqués et organisés en bataillons. Telle était, sans doute, la force immédiatement disponible et prête à repousser, dès la première minute, une attaque inopinée de l'ennemi ; mais les 8 ou 9,000 matelots à bord, toujours prêts à descendre à terre, mais les servants des batteries de côte, mais les compagnies d'ouvriers et les autres détachements armés qu'il indique, pourquoi n'en pas tenir compte ? N'était-ce pas une partie intégrante de la défense ? N'était-ce pas une réserve qui pouvait être rapidement appelée au soutien des combattants de la première ligne ? C'est donc bien au chiffre de 51,000 hommes que nous sommes autorisés à porter le nombre des défenseurs de Sébastopol.

l'est et disparaître. Du plateau de Belbeck, le danger passait avec elles au plateau de Chersonèse; d'un côté comme de l'autre, c'était à Kornilof d'y faire tête; il se hâta de rentrer à Sébastopol. Telle était la confiance qu'il inspirait à ses compagnons d'armes que tous, ses égaux ou ses anciens de grade, se mirent à l'instant même et volontairement sous ses ordres. Aidé de Todleben, il prit la charge du salut commun; soldats, marins, ouvriers, marchands, bourgeois, jusqu'aux femmes et aux enfants, il y fit tout concourir. Dès le 26 septembre, six mille hommes distribués sur les points les plus faibles de la ligne de défense y travaillèrent avec ardeur; le soir venu, trois mille autres les y relevèrent; ce fut le même ordre tous les jours qui suivirent.

Pendant cette nuit du 26 au 27, il y eut un moment d'alarme; un bataillon du régiment de Taroutino qui entrait dans la ville avait été pris pour une troupe ennemie, et s'il eût été en effet ce qu'il avait paru être, la fortune de Sébastopol eût couru quelque risque. Quand le jour se fut fait, les prêtres des principales églises, invités par Kornilof à bénir les habitants et les troupes, parcoururent solennellement la ligne de défense; derrière eux, il venait lui-même, à cheval, haranguant marins et soldats: « Enfants, disait-il, nous devons nous battre contre l'ennemi jusqu'à la dernière extrémité; chacun de nous doit mourir sur place. Tuez celui qui osera parler de marcher en arrière; si je vous ordonne la retraite, tuez-moi! »

Dans cette journée même, l'ennemi se fit voir pour la première fois aux défenseurs de Sébastopol.

III

Le 26 septembre, tandis que les Anglais prenaient possession de Balaklava, les Français avaient couronné de leurs bivouacs les monts Fédioukhine, collines boisées qui s'élèvent immédiatement sur la rive gauche de la Tchernaïa, au-dessus du pont de Traktir. De ce poste on surveillait d'un côté la plaine ondulée de Balaklava, de l'autre le cours de la rivière qui s'allait perdre dans la rade de Sébastopol, au delà des rochers et de la vallée d'Inkermann; mais à l'ouest la vue était arrêtée par les escarpements du mont Sapoune. Cette longue barrière n'était accessible que par un petit nombre de points. Au sud, le col de Balaklava donnait passage à la route qui, de cette petite ville, aboutissait à Sébastopol par le ravin Central. Tout près des monts Fédioukhine, la route Voronzof s'élevait en

lacets sur le plateau et, par le ravin du Laboratoire, débouchait au fond du port militaire. Au nord, la route qui descendait du plateau de Belbeck traversait sur la digue et les ponts d'Inkermann la vallée marécageuse de la basse Tchernaiïa, remontait le ravin des Carrières et rejoignait au sommet du plateau la route Voronzof; on la désignait généralement sous le nom de vieille route de poste, pour la distinguer d'une autre voie que les ingénieurs de l'armée russe venaient récemment d'ouvrir. Celle-ci, qu'on nommait la route des Sapeurs, se séparait de la précédente au débouché des ponts d'Inkermann, longeait le rivage méridional de la rade, franchissait le dernier contrefort du mont Sapoune au-dessus de la baie du Carnage et gagnait le faubourg Karabelnaïa en contournant à mi-côte le mamelon Malakof.

Le 27, une première reconnaissance du plateau de Chersonèse fut faite par les généraux en chef et les états-majors des armées alliées. Deux divisions anglaises marchèrent par la route de Balaklava, deux divisions françaises par la route Voronzof. A trois kilomètres environ de la place elles firent halte; les lignes de tirailleurs se déployèrent en avant, et les observateurs, la lunette à la main, commencèrent leurs études. Les détails, à cette distance, se confondaient nécessairement dans l'ensemble; on apercevait seulement de grands remuements de terre et des milliers de travailleurs qui ne paraissaient pas se douter ou s'inquiéter au moins du voisinage de l'ennemi; pas un coup de canon ne fut tiré par la place, pas un coup de fusil par les avant-postes. Sans attendre le déclin du jour, les troupes alliées se replièrent de part et d'autre sur leurs bivouacs.

Le lendemain, tandis que les chefs de l'artillerie et du génie continuaient leurs explorations, les divisions françaises se rapprochèrent de Balaklava où il était convenu qu'elles devaient se ravitailler; mais il devint tout de suite évident que ce seul port était incapable de suffire au service des deux flottes et à l'approvisionnement des deux armées. Les bâtiments anglais y étaient si nombreux et si pressés que c'était à peine si quelques navires du convoi français avaient pu accoster aux quais de débarquement et jeter à terre assez de vivres pour subvenir, pendant deux ou trois jours, aux besoins de nos soldats; encore moins pouvait-on compter sur une prompt disposition du matériel de siège, sinon lorsque les Anglais auraient achevé de débarquer le leur. Telles étaient les difficultés dont commençait à s'émouvoir, non sans raison, le général Canrobert, lorsque, par bonheur, un capitaine du commerce qui avait autrefois navigué dans ces parages, fit savoir au vice-amiral Hamelin que la baie de Kamiesch avait assez de fond pour recevoir tout le convoi et même une partie des bâtiments de guerre. L'avis à

peine donné, on en vérifia l'exactitude, et la marine française prit aussitôt possession d'un port excellent, plus vaste et plus accessible que celui de Balaklava; matelots et soldats lui donnèrent justement le nom de *baie de la Providence*.

La découverte avait été faite le 28; le 29, des bigues commençaient à se dresser sur le rivage; des chevalets étaient installés pour soutenir les débarcadères qui devaient s'allonger jusqu'au pont des navires; tout enfin s'apprêtait pour le débarquement du convoi. Ce n'était pas en vain que le général en chef faisait appel au patriotisme de la marine; il fallait regagner l'avance que les Anglais avaient prise. Dans cette même journée, on avait vu de leurs pièces de siège rouler sur la route de Balaklava, et quatre de leurs divisions porter leurs bivouacs sur le plateau de Chersonèse. La 5^e et la 4^e divisions françaises y avaient de leur côté provisoirement assis les leurs, tandis que la 1^{re} et la 2^e demeuraient encore dans la plaine, attendant les dernières résolutions des généraux en chef. Balaklava étant occupé à peu près exclusivement par les Anglais, il fut décidé qu'ils en auraient seuls la garde. Pour les opérations à diriger contre Sébastopol, lord Raglan, selon l'ordre établi d'abord entre les deux armées, avait offert la droite à son collègue, de sorte que les Français auraient eu l'attaque de Karabelnaïa, et les Anglais celle de la Ville. Si le port de Balaklava, également partagé entre eux, eût été l'unique rendez-vous de leurs convois, le commun dépôt de leur matériel et de leurs vivres, l'offre de lord Raglan aurait été acceptée par le général Canrobert, et la tour Malakof, dès le mois d'octobre 1854, aurait eu devant elle des troupes françaises; mais l'obligation de chercher une base d'opération distincte, la découverte d'un port à souhait dans la baie de Kamiesch, à l'ouest de Sébastopol, plus près de la Ville que Balaklava n'était de Karabelnaïa, un concours de circonstances nouvelles, imprévues vingt-quatre heures auparavant, tout s'accordait pour renverser les combinaisons d'abord faites et leur en substituer aussitôt d'autres.

Les Anglais eurent en conséquence la droite des attaques, et les Français la gauche; quant au corps d'observation qui devait protéger, contre les tentatives extérieures du prince Menchikof, les troupes assiégeantes, il fut convenu que les deux armées contribueraient à sa formation, au prorata de leurs forces effectives. Dans l'armée française, ce rôle de confiance fut attribué sans retard aux deux premières divisions, sous le commandement supérieur du général Bosquet; elles quittèrent, le 30 septembre, la plaine de Balaklava, montèrent sur le plateau de Chersonèse et vinrent s'établir d'abord auprès de la route Voronzof. Du Télégraphe qui signalait leur campement, leur surveillance avait à s'exercer, de part et d'autre, le

long des escarpements du mont Sapoune, depuis le col de Balaklava jusqu'aux ponts d'Inkermann, sur une ligne qui n'avait guère moins de douze kilomètres.

Le 2 octobre, au point du jour, une des patrouilles françaises envoyées, selon l'usage, en reconnaissance, découvrit au nord, gravissant la côte du plateau de Belbeck, une longue file de voitures escortées par un fort détachement de troupes russes. C'étaient des habitants de Sébastopol qui se retiraient à Baktchisarai avec leurs familles et leurs meubles : grâce à la nuit, ils avaient pu gagner la vallée d'Inkermann par la route des Sapeurs. Quelques heures plus tard, l'escorte, grossie de quelques renforts envoyés à la garnison, fut signalée au retour ; il paraissait y avoir de cinq à six mille hommes, avec du canon. Au moment où la tête de la colonne allait s'engager sur la digue, un feu subit de mousqueterie l'arrêta court. Des zouaves, tireurs d'élite, s'étaient embusqués sur la *lame de couteau*, une crête étroite qui dominait et voyait d'enfilade tout le remblai d'un bord de la vallée à l'autre. Ni l'artillerie de la colonne ni les obus des canonnières embossées au fond de la rade ne purent les déloger de tout le jour. Ce fut la première escarmouche et le seul acte de vigilance en ces parages avant la terrible surprise d'Inkermann. Tandis que la colonne russe profitait de la nuit pour rentrer à Sébastopol, tous les détachements français échelonnés depuis le poste si utilement occupé par les zouaves jusqu'au débouché de la route Voronzof, recevaient l'ordre d'évacuer une position qui était assignée désormais aux troupes de lord Raglan ; le général Bosquet n'avait plus à surveiller que le terrain compris entre le Télégraphe et le col de Balaklava. Dans cette journée du 2 octobre, les divisions anglaises qui s'étaient prématurément portées, le 29 septembre, à l'ouest, du côté de la mer, achevaient leur mouvement de concentration sur la partie orientale du plateau de Chersonèse. Le long et profond ravin Sarandinaki dont le port militaire de Sébastopol formait l'embouchure, séparait leurs quartiers des campements occupés par les troupes françaises en avant de la Ville ; celles-ci courtoisement lui donnèrent le nom de *ravin des Anglais*.

Avant de s'installer définitivement sur le plateau, les alliés avaient dû en prendre exactement connaissance. La nature ne s'y présentait pas, comme dans la riche et riante vallée de la Tchernaiïa, sous un aspect favorable. Quoique la saison ne fût pas encore avancée, le paysage était déjà sévère et triste. Sur un sol maigre, rocailleux, sans profondeur, exposé aux variations brusques d'un climat excessif, tour à tour brûlé par un soleil ardent, noyé par des pluies torrentielles, balayé par des rafales, la végétation ne pouvait

qu'être précaire en quelque sorte et chétive. Des arbustes malin-gres, courbés, tordus par le vent de mer, des halliers épineux, des broussailles hérissaient la partie supérieure du plateau ; çà et là, en des endroits mieux abrités, quelques bouquets de chênes ; tout au sud, près du monastère de Saint-George placé en vedette au sommet de la falaise, un vrai bois, mais de peu d'étendue ; partout ailleurs c'était la steppe aride. Cependant le voisinage d'une grande ville avait porté la vie dans ce désert. Au débouché des ravins, sur les pentes les plus accessibles, on découvrait des pavillons, des maisons de plaisance, des enclos décorés du nom de fermes, avec des pièces de vignes, des carrés de légumes et quelques pieds d'amandiers pour toute culture. Chaque propriétaire avait creusé dans le roc son puits ou sa citerne. L'eau, rare et précieuse, suintait lentement aux parois des crevasses les plus profondes ; toutefois, à l'origine du ravin Sarandinaki jaillissait une source abondante qui, soigneusement recueillie dans des tuyaux de fonte, alimentait la principale fontaine de la ville sur la place du Théâtre. Les alliés ne manquèrent pas de la détourner à leur profit, de même qu'ils avaient déjà saigné, au-dessous des monts Fédioukhine, le canal de dérivation dont les eaux, empruntées à la Tchernaiâ non loin de Tchorgoune, allaient, en suivant le pied du mont Sapoune, se déverser à Karabelnaïa, dans le bassin des Docks. Leur espoir était de réduire ainsi Sébastopol par la soif ; mais la Ville et le faubourg avaient, comme les enclos du voisinage, leurs puits et leurs citernes.

Tout considéré, quelque peu séduisant qu'il fût, le plateau de Chersonèse était habitable, et d'ailleurs les alliés n'y comptaient pas faire un long séjour. Les campements y furent établis selon la disposition prescrite par les règlements militaires. Par un ordre donné le 1^{er} octobre, l'armée française avait été divisée en deux corps, l'un d'observation, l'autre de siège. Celui-ci, formé de deux divisions, sous le commandement supérieur du général Forey, prit position à trois kilomètres environ de la Ville, la quatrième division à l'extrême gauche, en arrière du ravin de la Quarantaine. La troisième, à l'origine même de ce ravin, prolongeait sa droite dans la direction des hauteurs que les troupes anglaises occupaient, au sud-est de Karabelnaïa, depuis le ravin Sarandinaki jusqu'aux crêtes du mont Sapoune. Les divisions England et Cathcart, à gauche, étaient affectées plus spécialement aux travaux de siège ; la division légère Brown et la division de Lacy Evans à droite, derrière elles la première brigade du duc de Cambridge, avec une partie de la cavalerie, avaient à surveiller les mouvements extérieurs des Russes. Réunies en corps d'observation, sous les ordres du général Bosquet,

la première et la deuxième divisions françaises bordaient, comme on l'a dit, les escarpements du plateau depuis la route Voronzof jusqu'au col, au sud duquel étaient campées l'autre partie de la cavalerie anglaise et la division turque. Enfin la brigade écossaise occupait Balaklava. A l'intersection de la route qui conduisait à cette ville et du chemin de Kamiesch se dressaient les tentes du général Canrobert et de son état-major général ; lord Raglan s'était installé avec le sien plus près du col, dans la ferme Braker. Les paires de l'artillerie et du génie étaient établis sous la main des chefs d'armes, dans le voisinage de leurs quartiers généraux respectifs, ceux de l'armée française derrière la troisième division, à l'aile droite du corps de siège.

IV

Ces dispositions achevées, dès que chacun eut pris son assiette définitive et reçu les instructions particulières à son rôle dans l'action commune, les reconnaissances de la place se firent avec plus de précision et de méthode. Tracées presque en ligne droite de chaque côté du port, les fortifications ne présentaient que deux fronts singulièrement étendus, le front de la Ville et le front de Karabelnaïa. L'un et l'autre ont été décrits plus haut avec les désignations que les Russes donnaient à leurs ouvrages ; les alliés leur en donnèrent de nouvelles qui sont devenues historiques ; ce sont les seules que nous emploierons désormais. Sur le front de la Ville, le bastion n° 6 devint le bastion de la Quarantaine, le n° 5 le bastion Central ; le n° 4, à cause d'un mâât de signaux qui était dressé sur le terre-plein, fut nommé le bastion du Mât. Du côté de Karabelnaïa, on appela Grand-Redan ou Redan des Anglais le bastion n° 3, Petit-Redan le n° 2 ; le n° 1 fut désigné par le terme de Batterie de la Pointe, et sa caserne de gorge reçut le nom de *Maison en croix*. La tour Malakof, appelée d'abord la *Tour des Anglais* ou la *Tour Blanche*, ne tarda pas à reprendre sa dénomination russe.

Tous ces ouvrages, depuis le 26 septembre, avaient prodigieusement grandi. Le bastion Central élevait ses parapets à vue d'œil, flanqué d'un côté par une pièce nouvelle, la lunette Belkine, comme il était déjà de l'autre par la lunette Schwartz ; au bastion du Mât, les terrassements avaient doublé d'épaisseur et de relief. Dans le ravin Central, à la place des barricades qui n'auraient donné qu'une défense médiocre, des batteries en terre, précédées de fossés, s'échelonnaient sur les deux pentes. En arrière, sur la croupe méridio-

nale de la montagne de la Ville, un épaulement de grande dimension était prêt à recevoir des pièces d'artillerie destinées à battre l'intérieur du bastion du Mât, s'il venait à être envahi par les alliés, et à couvrir de mitraille le large pli de terrain vague qu'ils auraient à franchir avant de se heurter aux premières maisons disposées pour la défense. Au fond du port, un vaisseau de 84 canons, embossé tout près de terre, flanqué lui-même à droite et à gauche de batteries sur les berges, commandait la Péressip et les débouchés des ravins environnants. Au-dessus commençaient les défenses nouvelles de Karabelnaïa. Devant les casernes de l'artillerie de marine s'étendait la batterie Nikonof, destinée par sa position même à contrebattre à la fois les attaques françaises et anglaises avec une persévérance et un succès qui devaient la rendre justement fameuse sous le nom de batterie des Casernes. Plus loin, de l'autre côté du Grand-Redan dont les proportions ne cessaient de s'accroître, un ouvrage presque aussi célèbre, la batterie Gervais surveillait le ravin des Docks et les abords de Malakof. Sur le mamelon même, aux deux extrémités du glacis qui couvrait la tour, des bouches à feu étaient disposées, soit pour battre simplement le terrain devant elles, soit pour flanquer la batterie Gervais d'une part, le Petit-Redan de l'autre. Des tranchées reliaient entre eux ces différents ouvrages et se prolongeaient au nord jusqu'à la batterie de la Pointe.

Ce qu'on vient de voir n'est qu'une esquisse à grands traits des principaux travaux de la défense ; pour être exact, le détail serait infini ; mais ce qu'il n'est pas permis de passer sous silence, c'est l'aisance et la promptitude avec lesquelles chaque batterie, chaque face d'ouvrage était aussitôt armée que construite. A peine les terrassiers avaient-ils achevé le gros de leur besogne que les plates-formes recevaient les pièces d'artillerie d'avance amenées sur leurs affûts à pied d'œuvre, avec leur attirail, leurs munitions, leurs servants, prêtes à faire feu, ce qui n'empêchait pas, les nuits suivantes, d'épaissir et d'exhausser les parapets, d'élargir et de relever les terre-pleins, en un mot de perfectionner incessamment le travail. L'artillerie de place avait suffi au premier armement de Sébastopol ; mais le lieutenant-colonel de Todleben, voulant avoir des calibres plus forts et des portées supérieures, avait demandé à la marine ses plus puissantes bouches à feu ; c'était par centaines qu'on les comptait déjà sur les remparts ou dans les dépôts de la Ville et du faubourg. Afin d'aider aux communications, Nakhimof avait fait établir une passerelle vers le milieu du port militaire.

Tous ces travaux, toutes ces manœuvres exigeaient un grand

nombre de bras. Depuis le 30 septembre, les troupes du prince Menchikof, revenues sur les hauteurs de Belbeck, étaient, soit par la rade, soit par la route des Sapeurs, en rapports constants avec Sébastopol, de sorte que la place avait pour garnison, à parler exactement, l'armée même. C'est donc pendant cinq ou six jours seulement que Sébastopol est restée à la garde des forces que le prince Menchikof y avait laissées en s'éloignant vers Baktchisarai. Les alliés y auraient-ils pu entrer alors par un coup de force? On l'a dit, on l'a cru si bien que, dans la surprise d'un faux bruit, devant l'Europe émue, Paris s'est donné la joie prématurée d'un triomphe. A l'armée même, autour du général Canrobert et de lord Raglan, il s'est trouvé des généraux qui ont en effet proposé de brusquer l'attaque; c'était le projet du maréchal de Saint-Arnaud, disait-on, et dans les circonstances, le seul bon à suivre. Le maréchal Niel, plus tard, n'y a pas contredit absolument, et pour ne rien céder, cette opinion compte en sa faveur une autorité puissante, le grand nom de Todleben. Le lecteur jugera. Dans les pages qui précèdent, il a eu sous les yeux les principales données du problème: d'un côté, une place entourée d'ouvrages de campagne, sans continuité, il est vrai, et de peu de relief, mais placés sur des positions dominantes, cent cinquante bouches à feu en batterie, seize mille combattants au premier rang, quinze mille en seconde ligne ou à bord d'une flotte toujours prête à concourir à la défense; de l'autre côté, cinquante mille hommes arrivant à l'aventure et d'abord errant sur un terrain coupé, difficile, inconnu, n'ayant de vivres et de munitions que ce que contenaient encore leurs sacs et leurs gibernes, d'artillerie que quelques pièces de bataille. Dans ces conditions, les bonnes chances pouvaient-elles seulement balancer les mauvaises? Comment égaler les suites du meilleur succès aux désastres d'un revers? Un assaut manqué perdait tout. Quand le maréchal de Saint-Arnaud se promettait d'enlever Sébastopol, ce n'était pas d'emblée, comme on l'a dit, en cinq ou six jours seulement. « Je mènerai les choses si vigoureusement en Crimée que ce sera bientôt fini, écrivait-il le 25 août; je ne veux pas que cela dure plus d'un mois; » et le 11 septembre: « Je compte être sous Sébastopol le 25; tout sera fini le 25 octobre, avec la protection de Dieu. » Un mois: ni le général Canrobert, ni lord Raglan, ni le général Bizot lui-même, si opposé aux aventures, ne demandaient pas davantage; mais ils voulaient que le chemin fût au moins frayé aux colonnes d'assaut par la grosse artillerie. « Les armées alliées établies sur le plateau, le matériel de siège débarqué et mis en position, écrivait, le 28 septembre, au maréchal Vaillant le général Canrobert, nous attaquerons immédiatement la place dont

les défenses ont été considérablement augmentées de ce côté. Néanmoins j'estime que nous n'aurons pas à procéder avec la lenteur méthodique d'un siège régulier et que la place pourra être enlevée d'assaut par des colonnes qui prendront à revers les ouvrages qui la défendent, après qu'ils auront été battus et ruinés par le feu de notre artillerie (ici à la marge, de la main du maréchal Vaillant : *bien*). » De son côté, le général Bizot lui écrivait le 7 octobre : « Il me serait difficile d'estimer d'avance le temps qu'il faudra consacrer au siège; nous nous trouvons devant une place de nouvelle création sur laquelle il n'existe aucun document, aucun plan; nous allons expérimenter un matériel d'un calibre et d'une portée inusités; enfin, cette place ne peut être investie complètement. Tout me donne à espérer, cependant, que nous ne ferons pas attendre le bulletin complémentaire de celui de la bataille de l'Alma et que nous toucherons au terme et au but de cette grande expédition quand cette lettre sera mise sous vos yeux. »

A Paris, dans le gouvernement, on était à la fois enclin aux illusions et retenu par l'esprit de prévoyance. Ce double courant de sentiments hasardeux et d'opinions réfléchies est déjà curieux à suivre dans la dépêche écrite au maréchal de Saint-Arnaud par le maréchal Vaillant, le 14 septembre, et citée avant le récit de la bataille de l'Alma dans le précédent livre. Quelques semaines plus tard, le ministre écrivait, le 9 octobre, au général Canrobert : « Vous devez être en possession de la grande lettre que j'ai adressée au maréchal, à la date du 14 septembre; elle vous fait connaître les intentions de l'empereur au sujet de notre séjour en Crimée. J'ai peu de chose à y ajouter. Vous m'annoncez, dans votre lettre du 28 septembre, avoir l'intention de pousser vigoureusement l'attaque des ouvrages qui sont devant vous : j'approuve et m'en rapporte à vous pour la vigueur des attaques; mais ne négligez rien de ce qui peut en assurer le succès. Ne livrez point d'assauts de loin; ils échouent presque tous. Multipliez les brèches, les cheminements. Telle tranchée qui paraît inutile est celle qui vous mettra à même d'enlever un ouvrage. Que tous vos canons soient en batterie et le plus près possible de la place; que vos officiers du génie et vos artilleurs remuent beaucoup de terre et la remuent vite; tout l'art des sièges est là dedans. Rappelez-vous surtout que la vitesse dans les marches ou cheminements et la vigueur dans les attaques ne sont pas la *précipitation*. Celle-ci peut tout perdre; les autres assurent le succès. » Empruntées à ce vieux principe de guerre qu'on ne doit rien laisser au hasard de ce qu'on lui peut enlever, ces sages maximes étaient justement celles auxquelles, de lui-même et d'avance, le général Canrobert avait judicieusement

conformé sa conduite. Entre lui et lord Raglan, tout, d'ailleurs, marchait de concert, et sous leurs ordres, les généraux Thiry et Bizot d'un côté, sir John Burgoyne de l'autre, exécutaient les résolutions communes avec le même accord.

V

Il avait été convenu que, tandis que les troupes d'observation couvriraient par des fortifications de campagne les abords de Balaklava et du mont Sapoune, les troupes d'attaque concentreraient leur action des deux côtés du port militaire, les Anglais sur le Grand-Redan, les Français sur le bastion du Mât, de telle sorte que ces deux ouvrages, bouleversés par les ravages d'une artillerie puissante, n'eussent bientôt plus assez de feux pour briser l'élan des colonnes d'assaut. L'exécution de ce double programme fut rapidement entreprise. Dominé à l'est et à l'ouest par des montagnes inaccessibles, Balaklava n'avait à être défendu que du côté du nord. Une suite de mamelons peu élevés entre lesquels serpentait la route Voronzof et dont le plus oriental avait reçu des alliés le nom de mamelon Canrobert, traversait la plaine à distance à peu près égale du village de Kadikoï et des monts Fedioukhine; les Anglais y construisirent des redoutes. Quelques tranchées en arrière et sur les crêtes les plus rapprochées achevèrent de mettre le port en défense. Soucieux, avant tout, de garder contre toute surprise ses communications avec la mer, lord Raglan ne semblait pas se préoccuper autant de couvrir ses positions avancées sur le mont Sapoune; la ligne de circonvallation était à peine ébauchée çà et là sur le front des divisions anglaises, lorsqu'elle était achevée déjà par les soins du général Bosquet, depuis le Télégraphe jusqu'au versant méridional du col de Balaklava. Vingt-quatre pièces turques de gros calibre étaient en position, soit dans les redoutes de la plaine, soit sur les saillants de la ligne de défense.

Devant la place, le feu de l'ennemi rendait plus difficile le choix du terrain et les travaux plus dangereux. L'artillerie russe avait des portées qu'on trouvait extraordinaires en ce temps-là. Dans la matinée du 5 octobre, comme plusieurs bataillons français commandés pour appuyer une reconnaissance se rassemblaient hors des tentes, sur le front de bandière, quatre hommes étaient atteints par des éclats d'obus, à 3,200 mètres des ouvrages. La reconnaissance, dirigée par le général Bizot, se fit d'ailleurs avec succès. Entre le

ravin des Anglais et le ravin de la Quarantaine, s'étendait une sorte de plaine ondulée que les Russes nommaient le *champ Koulikovo*. Des murs la coupaient irrégulièrement de distance en distance; en gagnant de l'un à l'autre, le commandant du génie remarqua deux enclos qui lui parurent convenir à l'établissement d'un dépôt de tranchée ou à l'installation d'une ambulance; l'un était la ferme Pastor, l'autre la maison Spakofski; à ces noms obscurs, la guerre en a substitué d'autres : aussi longtemps que le siège de Sébastopol restera dans le souvenir des hommes, on nommera le *Clocheton* et la *Maison des Carrières*. Tandis que la majeure partie des troupes de soutien faisait halte à l'abri des clôtures, le général Bizot, suivi de ses officiers et d'une seule compagnie de chasseurs, s'avança jusqu'au *mont Rodolphe* : les Russes nommaient ainsi, d'une ferme établie en cet endroit, une croupe allongée, à pentes douces, à peu près parallèle aux défenses de la Ville qu'elle dominait à la distance de neuf cents mètres environ. C'était de l'autre côté de cette hauteur que commençaient à se creuser le ravin Central à droite, en avant le ravin Zagorodnoï, et plus à gauche, le vallon consacré au grand cimetière de Sébastopol.

Quelques précautions qu'eût prises la petite troupe pour se dérober aux vues de l'ennemi, des cosaques en vedette la découvrirent et la signalèrent; aussitôt, du bastion Central et du bastion du Mât, un feu vif fut dirigé sur le mont Rodolphe; courbé sur sa lunette, l'intrépide chef du génie ne semblait pas même entendre le sifflement des boulets qui ricochaient autour de lui; uniquement préoccupé de bien voir, la fumée seule du canon lui causait quelque impatience. Ses observations faites, ses croquis achevés, il donna le signal du retour. Quelques heures après, un détachement russe, composé de marins, de sapeurs et de cosaques, avec deux pièces de campagne, vint mettre le feu dans la ferme Rodolphe et ravager l'enclos. La *Maison brûlée* figura, dès lors, sur les plans du terrain d'attaque. En dépit de la canonnade dirigée contre elle, la reconnaissance du 5 octobre, hors l'accident du matin, n'avait eu ni mort ni blessé : le lendemain, en avant du Clocheton, le capitaine du génie Schmitz fut atteint mortellement par un obus perdu. Ainsi fut ouvert le long nécrologe des officiers français devant Sébastopol.

De son côté, sir John Burgoyne avait reconnu les abords de Karabelnaïa. Les mouvements nécessaires pour resserrer l'investissement de la place, l'ouverture de la tranchée, la construction des batteries, tout était réglé de concert entre les généraux en chef. Le 7 octobre, à la nuit tombante, deux brigades anglaises, longeant à droite et à gauche le ravin du Laboratoire, s'avancèrent, l'une sur

la *Montagne verte*¹, l'autre sur la hauteur Voronzof; à douze cents mètres environ du Grand-Redan, leurs avant-gardes s'arrêtèrent. Au même moment, neuf bataillons français, sous les ordres du général de Lourmel, prenaient position derrière le mont Rodolphe, en appuyant leur gauche à la *Maison brûlée*. Ils avaient à peine occupé leurs postes lorsque, vers onze heures, une sortie russe qui pensait avoir seulement affaire à quelques tirailleurs embusqués dans les ruines, se présenta pour les en déloger; une fusillade plus vive que ne s'y attendait l'ennemi lui fit prendre, sans trop tarder, le parti de la retraite.

En arrière des troupes déployées en rideau sur la ligne d'investissement, une activité incessante et variée animait le plateau de Chersonèse : c'étaient des renforts d'infanterie amenés de Varna qui rejoignaient leurs divisions respectives, des cavaliers, chasseurs d'Afrique ou hussards, qui se rendaient au corps d'observation, des fourgons, des caissons, des prolonges, qui voituraient les vivres aux magasins divisionnaires, le matériel du service de santé aux ambulances, aux parcs du génie et de l'artillerie les poudres, les projectiles, les sacs à terre, les outils, les engins de toute sorte. De là, transportés par des corvées en longues files, les fascines et les gabions, fabriqués d'avance à Varna, s'accumulaient entre le Clocheton et la maison des Carrières, jusque sous les murs en ruine de la Maison brûlée, tandis qu'à l'autre extrémité du plateau un atelier de fascinage exploitait déjà le bois du monastère Saint-George. Émule généreuse de l'armée de terre, la marine mettait à son service et faisait débarquer à Kamiesch, sous la direction du capitaine de vaisseau Rigault de Genouilly, vingt canons de 50, dix obusiers de 80, mille matelots d'élite, vaillants hommes qui, à côté des artilleurs de France et d'Angleterre, en face des canonniers de la flotte russe, allaient apprendre de leurs camarades comment on fait un siège avec gloire, de leurs adversaires comment on le soutient avec honneur.

Sébastopol n'était pas une de ces places qu'on doit ou qu'on peut scrupuleusement attaquer dans les formes. Tout y était en contradiction avec les lois prescrites, les idées reçues, les usages consacrés en matière de poliorcétique. Au lieu de ce tracé géométrique et pur, de ces belles lignes régulières de la fortification classique, de ces revêtements sur lesquels, par le contraste heurté de l'ombre et de la lumière, les angles aux arêtes vives se dessinent à souhait

¹ La *Montagne Verte*, occupée par les Anglais, entre le ravin Sarandinaki et le ravin du Laboratoire, doit être bien distinguée du *Mamelon Vert*, occupé par les Russes, en avant de la tour Malakof, entre le ravin de Karabelnaïa et le ravin du Carénage.

pour l'observateur, le général Bizot et ses ingénieurs n'apercevaient devant eux que des ouvrages d'un aspect terne et confus, des terrassements qui semblaient exécutés au hasard d'un terrain capricieux et que le travail de chaque jour modifiait sans cesse, à ce point qu'après un mois d'études constantes et parvenus à cent cinquante mètres seulement du bastion du Mât, les officiers du génie ne pouvaient s'accorder sur le rang et le nom qui lui convenaient dans l'ordre des formes autorisées par les maîtres¹. Qu'il fût extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible aux alliés de se rendre un compte exact des ouvrages russes, de leur disposition et de leur armement, l'illustre ingénieur de Sébastopol, Todleben est le premier à le reconnaître ; mais, bien loin que les illusions d'optique auxquelles les assaillants ne pouvaient se soustraire eussent pour effet d'agrandir à leurs yeux les proportions de la défense, elles les diminuaient au contraire, et c'est par cette sorte de mirage qu'il convient d'expliquer les erreurs dont les attaques françaises eurent d'abord à souffrir.

Comme le mont Rodolphe était la seule hauteur qui, sans être trop éloignée de la place, eût sur elle un commandement de quelque importance, de vingt mètres environ sur le bastion Central, de dix mètres sur le bastion du Mât, le général Bizot se persuada qu'en y concentrant une cinquantaine de pièces, la puissance de cette artillerie et sa position dominante auraient, dans un temps donné, raison de la défense. Réglés de concert avec le général Thiry, les plans du chef du génie reçurent l'approbation du général Canrobert. Sir John Burgoyne, de son côté, avait arrêté les siens. Il fut décidé par les généraux en chef que l'ouverture de la tranchée aurait lieu simultanément devant la Ville et devant le faubourg dans la nuit du 9 au 10 octobre. En attendant, les Anglais avaient entrepris, à titre d'essai, la construction de deux batteries destinées à recevoir des canons dits de Lancastre, d'un système, d'un calibre et d'une portée dont on attendait des merveilles. L'une de ces batteries, sur la berge gauche du ravin du Carénage, était à 2,200 mètres de la tour Malakof ; l'autre, sur la berge droite du ravin du Laboratoire, à 2,500 mètres au moins du Grand-Redan. Celle-ci ne fut jamais armée que d'une seule bouche à feu ; la première, la batterie *aux cinq yeux*, — c'est le nom que lui donnèrent les Russes,

¹ Le général Bizot au maréchal Vaillant, 3 novembre 1854 : « ... J'appelle bastion ou plutôt ouvrage du mât un système de deux fronts très-petits composant une sorte de couronne, sur lequel les officiers du génie ne sont pas encore d'accord, tant les formes se dessinent confusément ; quelques-uns croient qu'il n'existe de flanc qu'au petit bastion du saillant et que le reste est simplement tenaillé... »

— reçut d'abord en effet cinq pièces ; mais la distance étant trop grande, le résultat du tir par conséquent médiocre, elle fut désarmée peu à peu ; de toutes les deux, il ne resta bientôt plus que les épaulements.

Le 9 octobre, tout était prêt pour le grand travail d'inauguration qui devait signaler la nuit prochaine. La première division française, remplacée au corps d'observation par la division turque, avait reçu l'ordre de se joindre au corps de siège. Le lieutenant-colonel d'état-major Raoult, nommé major de tranchée, avait pris son poste au Clocheton ; les colonels Tripiet et Lebœuf, chargés de diriger les travaux, l'un du génie, l'autre de l'artillerie, s'étaient assurés que les outils et les matériaux nécessaires aux opérations de leurs armes se trouvaient dans les dépôts en quantité suffisante ; une ambulance était installée dans la Maison des Carrières ; seize cents travailleurs en deux bandes et huit bataillons de garde étaient commandés pour le soir. Dans l'après-midi, vers trois heures, une colonne russe, forte de deux bataillons et demi, avec quatre pièces de campagne, vint attaquer de nouveau les ruines de la Maison brûlée. Après une assez vive fusillade et l'échange de quelques coups de mitraille, le général Canrobert, attiré par le bruit du combat, commanda, pour en finir, une charge à la baïonnette qui fut décisive. Il était cinq heures, à six devait commencer l'ouverture de la tranchée ; cet incident eut pour effet de retarder un peu l'entrée en scène et de modifier, avec le nombre des acteurs, la distribution des rôles.

Le fusil en bandoulière, une pelle et une pioche sur l'épaule, guidés par une quarantaine de sapeurs du génie, escortés par trois des bataillons de garde, les cinq autres demeurant en réserve au Clocheton, huit cents travailleurs d'infanterie, sur deux files, s'avancèrent à petit bruit jusqu'au mur de la Maison brûlée ; là, chacun ayant ajouté à sa charge un gabion, les deux files marchèrent encore quelque temps côte à côte, puis elles tournèrent, l'une à droite, l'autre à gauche, s'arrêtèrent et firent front ; il n'y eut plus alors qu'un seul rang de huit cents hommes. Chacun déposa son gabion debout devant soi, après quoi tous, se couchant par terre, sur le ventre, l'arme d'un côté, les outils de l'autre, attendirent que les sous-officiers du génie eussent rectifié, le long d'un cordeau tendu d'avance, la ligne continue des gabions. Pendant ce temps, les troupes de garde, arrêtées et déployées à cent mètres en deçà, détachaient en avant deux compagnies par bataillon, celles-ci des escouades plus avant encore, et les escouades des sentinelles encore au delà ; à tous défense absolue de tirer un coup de fusil : s'il y avait à se battre, c'était à l'arme blanche, corps à corps. Quand toutes les dispositions furent faites, il était neuf heures. Les hommes, relevés, atten-

daient. Donnés à mi-voix, les commandements se communiquaient de proche en proche. Au dernier signal : *Haut les bras !* huit cents pioches se levèrent et retombèrent sur le sol : moment critique. Le signal était donné pour le danger comme pour le travail. En ce sens une ouverture de tranchée vaut presque un assaut ; entre ces deux extrêmes, la guerre de siège peut avoir d'aussi grands périls, elle n'a certainement pas d'heures plus émouvantes. L'assiégé, mis en éveil, ne va-t-il pas, à coups de mitraille et d'obus, balayer à tout instant le champ des attaques ? Aussi le zèle du travailleur n'a pas besoin qu'on l'excite. Chaque pelletée de terre arrachée au sol, jetée dans le gabion qui le couvre encore mal, accroît insensiblement ses chances de salut : à mesure qu'il descend, son rempart monte, mais avec quelle lenteur ! et combien les minutes lui sont longues ! Pour ces premiers ouvriers du siège de Sébastopol, le danger, par bonheur, ne passa pas la menace. La nuit était sombre ; un vent assez fort, soufflant du nord-est, emportait loin de la place le grincement du fer mordant avec peine sur un terrain rocailleux. A minuit, douze cents nouveaux travailleurs relevèrent leurs camarades qui reprirent la tâche à quatre heures du matin. A six heures, la tranchée, sur un développement de plus de mille mètres, était assez profonde et le remblai assez élevé pour que les hommes pussent se tenir debout à couvert.

Le tracé de la gabionnade qui couronnait la crête du mont Rodolphe figurait deux bastions reliés par une courtine ; à l'extrémité gauche, une communication en retour joignait le mur d'enclos de la Maison brûlée ; à droite, une amorce de quelques mètres seulement indiquait la direction que devait suivre la première parallèle, s'il était nécessaire d'attaquer régulièrement le bastion du Mât.

De leur côté, les Anglais avaient ouvert, sur toute la largeur de la Montagne verte, entre les deux ravins qui lui servaient de limites, une longue tranchée, à douze cents mètres du Grand-Redan. Leur travail, comme celui des Français, avait pu être entièrement dérobé à la vigilance de l'ennemi. Au jour naissant, la surprise fut grande assurément chez les Russes, mais, tout au contraire de ce qu'on devrait penser, ce fut avec une impression de joie qu'ils découvrirent les mystères de cette nuit laborieuse. A la guerre, rien n'est plus difficile que de calculer exactement les forces de l'adversaire ; on les met presque toujours beaucoup au-dessus ou beaucoup au-dessous de leur valeur effective. A Sébastopol on s'exagérait les ressources et, par suite, les desseins des alliés ; on y vivait, depuis leur première apparition, jour et nuit, dans l'appréhension d'une attaque subite par surprise. Fondée ou non, cette inquiétude était déjà un péril moral ; elle eût énervé les plus fermes à la longue. Le 10 octobre, avec

l'aube, elle s'évanouit comme un fantôme. Officiers et soldats, pressés sur les remparts, se montraient avec satisfaction les travaux de l'ennemi ; on s'abordait, on se félicitait, on se réjouissait ; on supputait les chances d'un nouvel avenir. Étaient-ce les préludes d'un vrai siège ou seulement les apprêts d'un grand combat d'artillerie ? C'était du moins l'ajournement d'une action décisive. Le temps gagné, ne fût-il que d'une semaine, permettrait aux défenseurs de doubler leurs moyens, aux renforts annoncés de hâter leur marche, à tous enfin non plus de souhaiter seulement, mais d'espérer avec plus de confiance le salut de Sébastopol.

Immédiatement des ordres furent donnés pour augmenter la puissance de l'artillerie sur tous les points d'où la défense pouvait agir contre les tranchées françaises et anglaises. On avait réservé jusqu'alors les ressources exceptionnelles de l'armement, les grands mortiers, les plus formidables calibrés de la marine, les pièces de 68 et les canons à bombes, dont les projectiles énormes pesaient 120 livres russes : on les employa dans les batteries déjà construites, et l'on se mit en mesure d'en construire de nouvelles. Il en est une parmi ces dernières qu'il faut citer par-dessus toutes, la batterie Schemiakine des Russes, pour les Français la batterie basse de la Quarantaine. Placée à deux cents mètres en avant du bastion de ce nom, perpendiculairement à sa face droite, au bord du ravin Zagorodnoï, elle était destinée à prendre en écharpe la gabionnade du mont Rodolphe, dont le sol inégal s'offrait comme en amphithéâtre à ses vues. C'est le premier de ces ouvrages de contre-approche qui ont rendu si justement fameux le nom de Todleben.

Depuis que les travaux des alliés étaient devenus visibles, les Russes avaient dirigé contre eux une canonnade que la nuit même ne fit pas cesser, mais dont l'effet d'ailleurs fut peu dommageable. Onze cents travailleurs d'infanterie ne cessèrent pas, pendant toute la journée du 10 octobre, d'élargir la tranchée française et de la creuser davantage. Dans la nuit du 10 au 11, les Anglais en ouvrirent une sur la hauteur Voronzof, à droite du ravin du Laboratoire, comme ils avaient fait d'abord sur la montagne Verte, et à pareille distance. Pendant ce temps, les Français entreprenaient la construction de leurs batteries. Au déclin du jour, 200 artilleurs, 600 travailleurs d'infanterie et 300 marins, munis des outils nécessaires, avaient été conduits sur le terrain. Le plan concerté entre les généraux Thiry et Bizot comprenait cinq batteries : les deux premières, sur les deux faces du bastion de gauche, devaient être construites, armées et servies par la marine ; les trois autres, sur les deux faces du bastion de droite et sur la courtine attenante, étaient assignées à l'artillerie de terre. La batterie de la courtine,

désignée par le numéro 3, était une batterie de mortiers ; elle fut placée dans la tranchée même. Dans les bastions, les travaux étaient d'une exécution moins simple et beaucoup plus longue. Comme on ne voulait rien perdre, pour les canons et obusiers, du faible commandement que le mont Rodolphe avait sur la place, il avait été décidé que les batteries seraient élevées sur le sol naturel, en arrière de la gabionnade qui leur servirait de masque, comme la tranchée leur servirait de fossé. Il était donc nécessaire de donner à l'épaulement une épaisseur et une hauteur beaucoup plus grandes qu'il n'aurait suffi s'il eût seulement été question de former le coffre d'une batterie enterrée. Or le travail se trouvait retardé par une difficulté peu commune : la terre manquait ; à moins d'un demi-mètre on heurtait le roc vif. Aussi, pour exécuter une besogne donnée, fallait-il employer quatre fois plus de temps qu'il n'eût été de besoin dans les circonstances ordinaires ; il en fallait un peu davantage pour les batteries entreprises par les marins, dont le zèle et l'industrie vraiment admirables ne pouvaient pas tout à fait racheter l'inexpérience. Cependant c'était à l'initiative et au dévouement de la marine que les directeurs des attaques allaient devoir l'assistance d'une sixième batterie.

En explorant les criques les plus voisines de Sébastopol, le contre-amiral Bouet-Willlaumez avait remarqué, au-dessus de la falaise que couronnaient les débris de l'antique Kherson, une position excellente, signalée par les restes d'un vieux fort génois. Il lui parut qu'en élevant, sur ce point, une puissante batterie de marine, on combattrait efficacement les ouvrages russes de la Quarantaine et que, le jour où les flottes seraient en mesure de joindre leur action à celle des troupes de terre, les deux attaques se trouveraient ainsi reliées utilement l'une à l'autre. Ce projet ayant été accueilli avec faveur, quatre canons de 50, six obusiers de 80 et cinq cents marins furent mis à terre par surcroît ; mais il y eut de telles difficultés pour hisser les pièces au sommet du promontoire que, le 16 octobre, après quatre journées d'efforts, un canon seulement et cinq obusiers avaient pu enfin être amenés sur les plates-formes.

Le feu ouvert le 10 octobre, et depuis médiocrement entretenu contre les alliés par la place, ne leur avait pas fait beaucoup de mal encore ; çà et là des gabions étaient renversés, des parapets entamés sur un point ou sur un autre ; mais nulle part le travail n'était interrompu. Sur le mont Rodolphe, l'artillerie et les marins hâtaient leurs constructions, tandis que le génie prolongeait en arrière les communications qui devaient relier au Clocheton les deux extrémités de la tranchée primitive, et à droite l'amorce de la première parallèle. Les ateliers étaient, à l'ordinaire, en

pleine activité, le 14 octobre, lorsque la canonnade, au milieu du jour, prit subitement une violence extrême. Des trois bastions opposés aux attaques françaises les projectiles pleuvaient comme grêle; 960 boulets et obus, de l'aveu des Russes, furent lancés en moins d'une heure. Tout ce qui, par ricochet ou de pleine volée, dépassait la crête du mont Rodolphe allait, de bonds en bonds, rouler ou éclater au fond du ravin de la Quarantaine; on ne le nomma plus dès lors que le *ravin des boulets*; à la fin du siège, on n'aurait pas trouvé dans tout le monde une mine de fer aussi riche. Ce grand feu des Russes n'était qu'un essai, une épreuve préliminaire. Ils avaient voulu, pour chaque pièce, déterminer exactement le champ de tir et régler les hausses. Deux jours après, entre dix heures et demie et onze heures et demie du matin, les Anglais furent pour la première fois salués de la même sorte, tandis que les Français l'étaient en récidive, avec un surcroît de bombes remarquablement ajustées. Ces deux expériences, par bonheur, ne firent pas un grand nombre de victimes, mais elles endommagèrent beaucoup les ouvrages français, surtout la batterie n° 5. On eut beau y élever des traverses; rien ne pouvait la dérober aux coups d'enfilade ou d'écharpe que lui envoyaient le bastion de la Quarantaine et la batterie Schemiakine; et, cependant, c'était de ses douze pièces qu'on attendait l'action la plus efficace pour réduire au silence le bastion du Mât. Afin d'y aider ou d'y suppléer même, au besoin, on avait jugé nécessaire d'établir, sur la droite, dans l'amorce de la première parallèle, deux nouvelles batteries; commencées dans la nuit du 15 au 16, elles étaient, le 17 au point du jour, achevées et armées, mais non approvisionnées, de sorte qu'elles ne purent, dans cette journée fameuse, jouer le rôle qui leur avait été dévolu.

Une grave question était agitée depuis quelques jours dans les délibérations du commandement en chef, la participation des flottes à la grande attaque qui se préparait. Du côté des Français, le contre-amiral Bouet-Willaumez, et sir Edmund Lyons, du côté des Anglais, y poussaient de tous leurs efforts; le vice-amiral Bruat promettait volontiers son concours, mais les vice-amiraux Dundas et Hamelin, qui n'avaient jamais été des partisans bien vifs de l'expédition, hésitaient à commettre avec les batteries presque invulnérables des Russes leurs navires aux murailles de bois. Ils se sentaient responsables, non-seulement des flottes, mais encore des armées dont les flottes, en un jour de malheur, pouvaient être le seul refuge et le dernier moyen de salut. « J'ai beau dire à l'amiral Dundas, écrivait au chef d'état-major général de l'armée française le contre-amiral Bouet, j'ai beau lui dire que, ne fût-ce

que pour l'effet moral, il faut que les vaisseaux se fassent casser quelques mâts ; il me répond qu'il a ordre de les tenir toujours prêts à rembarquer les troupes au besoin. » Lord Raglan n'avait point autorité sur le vice-amiral Dundas qui était indépendant de fait et de droit ; au contraire les commandants des escadres françaises se trouvaient placés sous les ordres du général en chef de l'armée de terre. Héritier du maréchal de Saint-Arnaud, substitué à tous ses pouvoirs, le général Canrobert n'était que plus attentif à ménager, avec une délicatesse habile, les opinions et les sentiments particuliers de la marine. Dans une conférence tenue le 12 octobre, le vice-amiral Hamelin avait fait cette importante concession qu'il y aurait peut-être lieu de faire attaquer par les frégates à vapeur les batteries situées au sud de la passe et qu'ensuite les vaisseaux pourraient canonner le fort Constantin. Ce que demandaient les généraux en chef, c'était l'action des vaisseaux immédiate et générale ; pressés par le vice-amiral Bruat, par sir Edmund Lyons et par le contre-amiral Bouet, les deux commandants des flottes se laissèrent à la fin convaincre. A la suite d'un conseil tenu, le 15 octobre, à bord du *Mogador*, les généraux en chef reçurent, par une note signée de tous les amiraux, l'assurance que les attaques de terre contre Sébastopol seraient soutenues par une action générale des escadres contre les forts et batteries de mer. « J'ai hâte, écrivit aussitôt le général Canrobert au vice-amiral Hamelin, j'ai hâte de vous dire combien je suis heureux de la grande résolution que vous venez de prendre ; toute l'armée y applaudira. Elle me rassure complètement sur les résultats de l'attaque que nous méditons. Nul ne peut prévoir les effets que peut produire sur les fortifications de la ville comme sur le moral de la garnison cette action simultanée de deux flottes et de deux armées. Il n'est pas impossible que cet effet soit tel qu'il détermine l'occupation immédiate de la place par nos colonnes. Dans tous les cas, il la préparera solidement et sûrement. »

Les ordres furent partout donnés. Le 17 octobre, au point du jour, trois bombes tirées coup sur coup de la batterie française n° 3 devaient servir de signal à l'ouverture générale de la canonnade ; le feu était réglé à quatre-vingts coups par pièce pour les batteries de terre, à soixante-dix pour les batteries de bord. Cent cinquante francs-tireurs, choisis parmi les plus adroits dans les bataillons de chasseurs à pied et de zouaves, avaient pour mission spéciale de s'embusquer en avant des batteries françaises et de tirer uniquement sur les canonnières russes. Enfin, au corps d'observation comme au corps de siège, les troupes de toutes armes, debout avant le jour, avaient ordre de se tenir prêtes à tout événement.

Grossie des renforts qui étaient successivement arrivés aux quatre premières divisions, de la cinquième tout entière, amenée par le général Levailant, des deux régiments de la légion étrangère et d'une brigade de cavalerie, l'armée française comptait, au 15 octobre, à peu près 42,000 hommes, et 47,000, en y joignant la division turque; l'armée anglaise, renforcée de 4,000 hommes, avait relevé son effectif à 22,000. Dans quelle proportion l'armée russe s'était-elle augmentée à la même époque? C'est ce qu'on ne peut pas absolument dire, mais on sait que du 30 septembre au 17 octobre, le prince Menchikof avait ajouté trente bataillons à la garnison de Sébastopol. Pour ce qui est des forces d'artillerie qui allaient entrer en lutte de part et d'autre, on peut en fixer l'importance à un canon près. Du côté des alliés, les batteries françaises du fort Génois et du mont Rodolphe étaient armées de quarante-neuf pièces; les Anglais, sur le mont Voronzof et la Montagne Verte, en avaient soixante-treize. Du côté des Russes, le total des bouches à feu placées sur les remparts, non compris l'armement spécial des forts de mer et batteries de côte, était de trois cent quarante; mais il est vrai que par la position qu'elles occupaient, la plupart ne pouvaient servir qu'à la défense rapprochée. Celles qui avaient des vues directes sur les ouvrages de l'ennemi étaient au nombre de soixante-quatre contre quarante-neuf en face des attaques françaises, et de cinquante-quatre seulement contre soixante-treize en face des attaques anglaises; de sorte que la somme des pièces était à peu de chose près égale de chaque côté; mais l'avantage des calibres et surtout l'abondance des approvisionnements portaient au double la supériorité des Russes.

CAMILLE ROUSSET.

La suite au prochain numéro.

LOUIS XVI ET SES CONSEILLERS

LES MÉMOIRES DE MALOUEY

Toute perspective est assujettie à des règles constantes. Il faut que l'objet en vue, l'œil qui le considère et la lumière qui l'éclaire soient dans des relations déterminées. En photographie, on nomme cela le *point*. L'histoire a sa perspective aussi bien que les arts du dessin, et un événement doit être à son point comme un modèle ou comme un paysage : n'être ni trop éloigné ni trop rapproché, y voir clair sans être ébloui, telle est la condition première imposée au peintre et à l'historien, au critique et au photographe.

La Révolution française est-elle au point? Je ne le crois pas; mais elle s'en rapproche. Dans un siècle au plus tard elle se présentera à l'observateur sous un jour véritable. Dès aujourd'hui nous pouvons la considérer à peu près dans son ensemble, nous rendre mieux compte de sa masse, sans pour cela rien perdre des détails, c'est ce qui n'était pas donné à nos pères.

Néanmoins, je dis que nous sommes encore trop rapprochés d'elle pour la bien juger. Elle ne nous laisse pas de sang-froid. Elle est et sera longtemps encore, je le crains, le champ clos où les passions françaises se donneront rendez-vous. On l'aime ou on la hait, non pas tant en raison de ce qu'elle a été qu'en raison de ce qu'on en espère ou de ce qu'on en craint dans l'avenir. C'est là, il faut l'avouer, un mauvais état d'esprit chez des juges; mais il y a plus. Fussions-nous aussi étrangers ou aussi indifférents aux résultats bons ou mauvais qu'elle pourra avoir, que, si nous l'envisagions du haut d'une des montagnes de la lune, nous ne pourrions encore nous prononcer irrévocablement, car son œuvre n'est pas achevée. Ses origines mêmes commencent à peine à être connues. Il n'y a pas

longtemps que les admirateurs comme les détracteurs de la Révolution ont compris que le premier acte du drame commence, non pas à l'Assemblée des notables mais à la Diète de Worms, non pas avec Mirabeau et Necker mais avec Luther, sinon avec Jean Huss.

Dans cette sorte de crépuscule historique, tout ce qui sert à projeter un rayon de lumière mérite et attire notre attention. Nous venons aujourd'hui entretenir nos lecteurs du *Correspondant des Mémoires* de Malouet. Ils ne sont pas nouveaux, à proprement parler, car la première édition date de plusieurs années ; mais ils viennent d'être augmentés et enrichis de documents, de notes, et surtout de lettres inédites. Ils offrent donc un nouveau et double intérêt. D'abord ils sont plus complets, en second lieu nous sommes mieux placés pour les juger. Depuis le jour où ils ont paru pour la première fois, la chute de l'Empire, la guerre d'invasion, la Commune et la monstrueuse croisade de M. de Bismark contre le catholicisme, au nom des principes de la Révolution dont il se proclame le seul intelligent et légitime héritier, sont bien propres à nous faire mieux comprendre les malheurs et les erreurs du passé à l'aide des malheurs et des erreurs de l'heure présente.

De grands et sages esprits tels que M. de Larcy, des critiques ingénieux et fins tels que Sainte-Beuve ont apprécié, dans des écrits dont le souvenir est encore présent, le caractère, la carrière et l'œuvre de Malouet. Nous ne ferions que répéter en l'affaiblissant ce qu'ils ont dit avant nous, si nous nous attachions à faire l'analyse de ces *Mémoires*. Nous nous bornerons à un point de vue plus particulier, mais qui nous semble pouvoir offrir des perspectives nouvelles.

I

Malouet est un témoin et un juge de la Révolution, où il a joué un rôle honorable et important. Il nous raconte ce qu'il a vu, ce qui a été fait et ce qu'il a conseillé de faire. Comme tous les donneurs de conseils, il croit que si on l'eût écouté on eût pu éviter le naufrage. Nous examinerons ce qu'il peut y avoir de vérité ou d'illusions dans ses regrets. Il y a là un intérêt à la fois rétrospectif et actuel. Nous ne manquons pas aujourd'hui de donneurs de conseils qui nous disent : « Écoutez-moi et vous serez sauvés ! » Ils n'ont ni l'expérience ni la sagesse de Malouet, leurs voix prophétiques partent de tous les points de l'horizon et tiennent toutes un langage opposé. N'en était-il pas de même en 89 ? Les plus sages d'entre

eux, et je place Malouet au premier rang, prévoyaient-ils, avant la crise, sa proximité et son intensité, durant son cours comment on pouvait y échapper, et vers sa fin quelle issue elle aurait ? C'est ce que nous apprendra ce récit sincère.

Je ne ferai pas la biographie détaillée de Malouet jusqu'au jour où il est nommé constituant. Quelques mots suffiront pour rappeler au lecteur, s'il l'avait oublié, les origines, la carrière et la valeur du témoin dont nous allons discuter la déposition.

Malouet était né en 1740, au moment le plus brillant du règne de Louis *le Bien-Aimé*. Quoiqu'il appartint à une famille de haute bourgeoisie, il n'était pas destiné à être riche, mais il avait de puissants protecteurs. A seize ans, il arrive à Paris, se livre pendant deux ans à ce qu'il appelle *la dissipation* : dissipation, en vérité, courte, légère et facilement enrayée, puisque nous le voyons, à dix-huit ans, secrétaire du comte de Merle, l'ambassadeur du Portugal, et qu'à partir de ce moment il devient un travailleur infatigable et le plus rangé de tous les intendants. Malouet fut singulièrement favorisé par la fortune. A peine un protecteur lui manque-t-il qu'il en retrouve un autre, et ces protecteurs ne sont pas de minces personnages : ils se nomment le duc de Choiseul, M. de Sartine et plus tard M. Necker. Quoiqu'il ne nous le dise pas, on devine que Malouet, doué de la plus charmante figure, aimable, honnête, instruit, assez bon littérateur, d'un commerce sûr et d'une probité intacte, devait séduire tous ceux avec lesquels il se trouvait en rapport. Il arrive, presque sans efforts, à la fortune et à la célébrité. Nommé inspecteur de la marine, on l'envoie aux colonies ; il y fait un riche mariage. Une lettre interceptée, dans laquelle il s'exprimait en termes sévères sur le compte de M. de Sartine, loin de le brouiller avec ce ministre, en fait son ami le plus intime : on le charge d'une mission importante à Cayenne, il revient s'étant acquitté avec succès de sa tâche ; il est nommé, en récompense, intendant de la marine à Toulon, une des places les plus importantes de l'administration d'alors.

Cet éloignement de Paris ne laisse pas dans l'ombre et l'oubli le brillant intendant. De l'hôtel de la marine, Malouet correspond avec ses amis, grands seigneurs, hommes de lettres, femmes d'esprit, et, de temps à autre, un de ces illustres intimes vient le visiter et ne choisit pas d'autre logis que l'intendance. C'est ainsi que le fameux abbé Raynal, au retour de son exil, s'arrête à Toulon pour passer vingt-quatre heures chez son ami Malouet, et, tout en annonçant chaque jour son départ pour le lendemain, y reste trois ans. Le prince de Salm, un des plus aimables et des plus élégants grand seigneur de son temps, professe pour Malouet une amitié particu-

lière. Dans ses lettres, le comte de Crillon parle fréquemment du *cher Malouet*. Mesdames de Beauvau, de Bouillon, de Choiseul l'accueillent comme un ami lors de ses rares apparitions à Paris.

Nous devons ajouter, à ce propos, qu'on se ferait, de la haute société de l'ancien régime, une idée très-fausse si on se la représentait comme dédaigneuse, exclusive, fermée. C'est plutôt l'opposé qui serait vrai. Sans même parler de ceux qui, semblables à Malouet, paraissaient destinés à être un jour ministres, les hommes de lettres, les savants, les artistes étaient, vers la fin du dix-huitième siècle, particulièrement bien reçus dans les salons de l'aristocratie. Si la morgue et le dédain, jadis reprochés aux gentilshommes, existaient encore parmi eux, c'était en province et dans les rangs de la seconde noblesse qu'on eût pu les retrouver. Je ne sais si, sous ce rapport, l'ancien régime n'était pas en avance sur notre temps. La noblesse de cour affectait le mépris des distinctions sociales, renonçait à porter l'épée, supprimait les titres dans la conversation, s'habillait à la « Franklin » et pensait à la « Washington. » Je me contenterai d'en fournir un exemple entre mille : Lorsque le comte d'Artois, à la suite d'une querelle ridicule au bal de l'Opéra, arracha son masque à la princesse de Bourbon, celle-ci, en se plaignant au roi, lui dit « qu'elle demandait moins une réparation comme princesse que comme femme et comme *citoyenne*. » C'était le ton et les sentiments de l'époque.

Lorsque Malouet apprit la prochaine convocation des états généraux, il désira ardemment être nommé député : « J'aurais tout sacrifié, hors l'honneur, pour obtenir une députation, » nous dit-il. Cette ambition légitime trouvait un appui considérable dans l'amitié de Necker pour l'intendant de la marine. Le ministre comprenait l'utilité dont pouvait être, pour la réussite de ses projets, cet esprit sage à la fois royaliste et réformateur, cet homme rompu aux affaires, et par-dessus tout cet ami dévoué et ancien. Grâce à ce patronage et à la haute réputation qu'il s'était acquise, Malouet fut nommé sans difficultés. Son élection ne fut même que trop facile, car elle se fit par acclamation et fut sur le point d'être cassée, ce mode de nomination étant contraire à la loi.

Voilà le témoin. Arrivons au procès.

Quand Louis XVI convoqua les états généraux il avait jeté par dessus bord, pour alléger le bâtiment en détresse, tout ce qui était à sa portée : il ne lui restait plus que son pouvoir à sacrifier et il allait tenter cette entreprise désespérée.

D'abord, et au début de son règne, il avait essayé de se réconcilier avec les parlements et il avait échoué. Plus tard, il avait cherché une ressource dans la gloire des armes, et, en dépit d'une guerre

heureuse, il n'avait pas ramené à lui l'opinion publique. Avec Turgot, il tenta les réformes et fut blâmé; avec Calonne, les expédients, nouvel insuccès. Il s'était adressé à la noblesse et au clergé, les suppliant, au nom même de leurs intérêts de caste, de lui venir en aide, et ceux-ci restèrent sourds à son appel. Le tiers état seul, ou plutôt la nation, n'avait pas encore prononcé son arrêt; c'était vers elle, qu'en désespoir de cause, le pauvre roi se retournait.

D'où provenait cette détresse? Le déficit en était la cause, au moins apparente, l'usurpation factieuse des parlements la conséquence.

Pour combler le déficit, il fallait des impôts. Pour établir ces impôts, il fallait le consentement des parlements qui s'y refusaient ou y mettaient pour condition la déchéance royale. Tels étaient pour le roi, pour les contemporains, pour Malouet, la principale, pour ne pas dire la seule cause, et des maux dont on souffrait et de la médication héroïque à laquelle on allait avoir recours.

Si les finances de l'État eussent été en bon ordre, chacun, en France, aurait pensé qu'un grand changement dans la constitution n'était pas imminent et nécessaire. A la condition de ne pas voir tranché dans le sens de la royauté le conflit permanent entre l'autorité du roi et celle des parlements, on se fût longtemps encore contenté des enregistrements, garantie médiocre, il est vrai, mais suffisante contre le despotisme improbable de Louis XVI.

On savait le prince porté aux réformes, bon, juste et sage, et d'ailleurs, le gouvernement modèle des penseurs et des philosophes était, à cette époque, plutôt encore la Chine que l'Angleterre : l'esprit déjà républicain de la bourgeoisie et des lettrés s'accommodait mieux du joug d'un maître que de celui d'une aristocratie. C'était à peine si la vue de la jeune Amérique commençait à détourner les esprits de ce culte absurde voué à l'empire du Milieu, et qui avait eu pour prôneurs les Galiani, les d'Holbach et les Diderot.

Donc, en 1786, on ne s'occupait que de la question d'argent, et tout au plus des droits du Parlement, et l'on était déjà en pleine révolution sans s'en douter.

Je ne voudrais pas qu'on se méprit sur ma pensée. La convocation des états généraux, dès qu'il en fut question, signifia pour tout le monde le changement complet de la constitution. Sur cela, nul doute; seulement, bien que l'on comprit que le jour où l'on mettrait la pioche dans le bâtiment il s'écroulerait tout entier, bien que l'on rêvât la reconstruction sur ces ruines d'un édifice nouveau, l'opinion publique n'avait pas impérieusement réclamé l'appel à la nation.

Ce fut, en quelque sorte, un hasard qui précipita sur cette pente

glissante le roi, le Parlement et le pays. Le Parlement, ne pouvant appuyer sur aucun précédent historique l'étrange usurpation qu'il méditait, poussé à la fois par la vengeance, le dépit et le sentiment de son impuissance, osa déclarer que seuls, les états généraux avaient le droit de consentir aux charges nouvelles nécessitées par la pénurie du Trésor. Le roi pouvait ne pas relever le gant. Il en eut un instant la pensée ; mais entre ces deux écueils : la banqueroute d'une part et de l'autre l'émeute que chaque refus d'enregistrement menaçait de faire éclater, le roi crut que l'appel à la nation lui offrirait le port de refuge, et il décréta la convocation des états.

Louis XVI, cependant, en agissant de la sorte, savait qu'il jouait une partie dangereuse, mais il était loin de la croire désespérée. Il ressentait pour la noblesse l'éloignement traditionnel de sa race et se fiait, au contraire, aux classes moyennes, jadis l'appui le plus ferme de la monarchie. Il se plaisait à répéter les paroles de Louis XI : « Je préfère l'attachement des bourgeois à la foi douteuse des grands. » Le dauphin son père, bien qu'appartenant au parti dit « des dévots, » partageait ces sentiments. « Le tiers état est le seul ordre qui possède naturellement l'esprit public. » Telle était une de ses maximes favorites. M. de la Vauguyon, l'ami du dauphin et le précepteur de Louis XVI, avait répété ces paroles à son élève. Ces traditions, cette éducation expliquent l'apparente hardiesse d'une telle résolution prise par un prince naturellement indécis et faible et le consentement, non moins étrange, qu'il accorda si aisément au doublement du tiers.

Cette nation dont le roi appelait ainsi les représentants auprès de lui, de quels éléments était-elle alors composée, et où se trouvait le point d'appui que cherchait la monarchie ?

Le premier corps de l'État était le clergé ; e'est donc par lui qu'il faut commencer.

Le bas clergé passait pour assez peu religieux, il était fort enclin aux idées nouvelles, jaloux des évêques et des bénéficiaires, mécontent de son traitement, très-âpre dans le prélèvement de ses dîmes, en lutte constante, à ce sujet, avec ses paroissiens, criant misère et accusé d'avarice.

L'épiscopat recruté parmi les favoris des ministres et des courtisans, ne résidant que le moins possible, fort riche mais sans cesse endetté, n'offrait pas, on le sait, que de bons exemples sous le rapport des mœurs et de la foi, et ne se distinguait pas plus par son esprit politique, que par les vertus de son état.

Du clergé passons à la noblesse.

Celle-ci se divisait en deux classes : la noblesse de province, la

noblesse de cour. La première était pauvre : les droits féodaux formaient une portion notable de son revenu ; elle était fière, attachée avec passion à ses privilèges, parce que, ne possédant pas la richesse, elle cherchait une compensation à la médiocrité de ses revenus dans la supériorité de son rang. Elle s'était, d'ailleurs, recrutée sans mesure ni discernement, grâce à la vénalité des offices, dans la bourgeoisie et ceux qui étaient entrés par cette porte cherchaient à se faire pardonner l'obscurité de leur origine en déployant un zèle outré pour les intérêts de leur caste nouvelle. En somme, cette noblesse était fidèle au roi, mais frondeuse et en lutte à la fois avec la cour, les parlements, la bourgeoisie, ses vassaux, ses évêques et ses curés.

Quant à la noblesse de cour elle était, à n'en point douter, la partie la plus gangrenée du corps social. Deux siècles de courtoisane, d'intrigues, de recherches avides de faveurs et de places, l'exercice du pouvoir sans droits politiques, sans avancement hiérarchique et régulier avait vicié en elle les qualités de race dont elle se targuait à tort. Rien de plus mélangé que son sang, en raison des mariages contractés pendant quatre générations avec les filles des traitants, des commissionnaires, des fermiers généraux, des hommes d'argent de toute sorte. Elle avait adopté avec enthousiasme les idées nouvelles, non par indépendance d'humeur ou conviction sincère, mais parce qu'elle entrevoyait dans l'affaiblissement et l'abaissement de la monarchie le moyen d'usurper la situation de la pairie anglaise, véritable souveraine alors des trois royaumes. De serviles qu'ils étaient un siècle auparavant, les grands seigneurs étaient devenus frondeurs, hautains, dédaigneux à l'égard du pouvoir royal. Ils applaudissaient Voltaire et les philosophes, ils soutenaient le Parlement, ils appartenaient au parti Choiseul et bravaient les impuissantes colères de Louis XV et de Louis XVI en prodiguant leurs hommages à l'exilé de Chanteloup. Mais là se bornait leur indépendance. Une pension, un régiment, un gouvernement les ramenaient prompts et souples aux pieds du prince⁴.

La bourgeoisie formait la classe la plus riche, la plus instruite, la plus politique de la nation. Dès la fin du dix-septième siècle, elle était très-supérieure à la classe moyenne de nos jours, tant par une éducation très-littéraire que par des mœurs simples et l'habi-

⁴ Il y avait sans doute des exceptions. Mais, dans son ensemble, je ne crois pas ce tableau trop chargé. Voyez les Mémoires de Bezenval, de Lauzun, de Ségur, du prince de Ligne, les lettres de Mercy. En lisant ces témoignages irrécusables, on est pris d'un grand dégoût et d'une grande pitié pour ces pauvres aveugles qui devaient payer si chèrement leurs erreurs.

tude d'une forte discipline hiérarchique. Cette discipline pouvait paraître humiliante et cependant elle était singulièrement propre à façonner les hommes destinés à exercer le pouvoir.

La bourgeoisie fournissait alors tout ce qui avait une valeur réelle dans la nation : gens de lettres, administrateurs, légistes, commerçants. Tout était de son ressort sauf l'armée. Néanmoins, cette bourgeoisie qui fit la Révolution française pour elle et à son profit exclusif, qui seule en avait deviné le but et la portée, qui en a largement profité pendant plus d'un siècle, cette bourgeoisie, pour le profit chèrement acheté de ces cent ans de pouvoir, perdit la nation et se perdit elle-même. C'est que toutes ses qualités étaient compensées par les deux défauts qui la signalent encore aujourd'hui : l'envie et l'irrégion, vice du cœur et vice de l'esprit provenant de la même source, la haine de toute supériorité fût-ce celle de la divinité. Si Louis XVI espérait en cette bourgeoisie c'était parce qu'il était mal instruit des changements qui s'étaient opérés autour de lui et confondait le tiers état de 89 avec celui de Louis XIII et de Louis XIV. Les fils avaient hérité des talents et en partie des vertus des pères, mais ils avaient perdu la foi et conservé l'orgueil.

A la tête de cette classe moyenne se trouvaient les gens de lettres qui, sans état, sans grande considération sociale, jouissaient cependant d'un crédit immense. Ils étaient les maîtres de ce que l'on nommait alors : l'esprit public, force redoutable à toutes les époques, en France, mais devenue vers la fin du dix-huitième siècle irrésistible, quoiqu'il n'y eût pas de journaux et je crois, précisément parce qu'il n'existait pas de journaux. Bonnes ou mauvaises, bien ou mal rédigées, les feuilles périodiques s'insinuent, pénètrent, se font lire, discutent, se contredisent et se contrôlent les unes les autres. Le livre n'est lu que s'il est bien fait, intéressant, signé d'un nom illustre. Au dix-huitième siècle, on ne connaissait que les livres et ces livres étaient tous écrits dans le même esprit et prêchaient la même doctrine. Donc du haut en bas de l'échelle sociale, à tout ce qui savait lire et prétendait penser, *Candide*, *le Contrat social* ou *l'Esprit des lois* servaient de catéchisme.

La réaction contre cette tyrannie de la philosophie n'a commencé qu'en 1790 avec la diffusion des journaux, les événements y contribuèrent, sans doute, pour la plus forte part, mais la presse conservatrice n'y fut pas étrangère. Ce n'est pas une apologie de la liberté illimitée de la presse que j'essaye de faire ainsi, mais je suis convaincu que si le journal a une action plus délétère sur le peuple, en ce qui concerne les classes moyennes, les seules qui

lisaient, en 1789, le livre est plus puissant pour le bien comme pour le mal.

Quoi qu'il en soit, pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle, les *philosophes* haïssaient et méprisaient le christianisme tout comme leurs élèves et leurs disciples le font de nos jours. A cet égard nul changement. Seulement, les libres penseurs, pourvu qu'ils gardassent quelques ménagements dans la forme, ne rencontraient ni contradiction, ni résistance sérieuse. Aujourd'hui, un grand nombre d'esprits distingués réagissent contre ces doctrines, alors on ne les combattait que par état. Le Parlement faisait brûler de temps à autre un livre impie, quelques évêques osaient timidement protester dans des mandements rares et peu lus, mais le plus grand nombre de ceux qui avaient reçu une éducation libérale était convaincu que le christianisme avait fait son temps. A cette irréligion presque générale venait s'ajouter le plus dangereux et le plus absurde des modes de concevoir l'homme et la société. Une illusion alors partagée également par les rares chrétiens et les innombrables esprits forts consistait à croire que les hommes sont les mêmes sous toutes les latitudes et dans toutes les races, que les différences observées entre eux ne devaient provenir que des influences de l'éducation et de la législation. Ainsi, pensaient-ils, de bonnes lois et une constitution sage suffiraient à transformer, en un quart de siècle, les nègres du Congo en citoyens de Salente. L'humanité apparaissait à nos pères comme une sorte de cire molle propre à revêtir toutes les empreintes. On ne tenait compte ni du sang, ni de la race, ni des croyances. L'homme bon, sage, moral, sensé par nature, était corrompu par les influences néfastes de la législation et de la religion : supprimer l'une et réformer l'autre, tel était le problème qui semblait, aux Français, très-facile à résoudre.

J'insiste sur ce point parce qu'il est capital.

Cette doctrine qui compte beaucoup moins d'adeptes aujourd'hui, était alors considérée comme une vérité nouvellement découverte, mais incontestable : une conquête de l'esprit humain analogue à la connaissance de la loi de gravitation ou de la circulation du sang. La Révolution française est fille de cette erreur, et c'est ce qui la fait envisager par beaucoup de bons esprits bien plus comme une philosophie et, tranchons le mot, une hérésie, que comme une transformation sociale ou politique.

Au-dessous de ces classes privilégiées, soit par le rang, soit par la fortune, végétait misérable, ignorant et pauvre, le peuple proprement dit. Les ouvriers de l'industrie étaient alors peu nombreux et jouissaient d'un bien-être relatif. Telle est probablement la

source de l'erreur de certains écrivains qui, comparant les travailleurs du temps présent à ceux du siècle passé, opposent avec raison la misère actuelle des grandes cités à leur bien-être d'autrefois. Oui, les corporations, les corps de métier, les confréries, les maîtrises, tout cela avait du bon à son heure et dans son temps. Je ne crois pas que ces institutions soient compatibles avec le développement énorme de l'industrie moderne et la division nécessaire du travail, mais si elles étaient contestables au point de vue économique, il est certain qu'elles offraient certains avantages à l'ouvrier, moins isolé, moins exposé aux brusques alternatives du chômage et de l'excès de production qu'il ne l'est de nos jours. Mais l'industrie, je le répète, occupait alors peu de bras. L'immense majorité de la population était vouée au travail de la terre, et vivait extrêmement misérable. J'ai connu un vieillard, mort à près de cent ans, le comte Théodore de Lameth, qui, cherchant à nous faire comprendre l'entraînement de toute cette noblesse libérale de 89, dont il avait été un des chefs, répétait sans cesse : « Tout cela s'explique pour qui a vu, comme moi, la misère des paysans de Picardie. » Cependant de grands progrès s'étaient accomplis depuis un quart de siècle. Le laboureur était moins exposé que jadis à la brutalité du fisc, aux rigueurs de la taille et à l'injustice des répartiteurs. Ce n'est pas une remarque nouvelle, que les soulèvements contre l'injustice, la misère ou l'oppression, ne coïncident pas avec le maximum des souffrances, mais se produisent, au contraire, dans la période de décroissance. L'homme étouffé ne se débat que lorsqu'il recommence à respirer.

Donc si, en 1789, les campagnes se repeuplaient et souffraient un peu moins, leur misère, à la fin du dix-septième siècle et pendant la première moitié du dix-huitième, avait été affreuse. On se souvient du pain de fougère que d'Argenson jeta sur la table du conseil en disant : « Sire, voici ce dont vos peuples se nourrissent ! » Cette misère tenait à plusieurs causes dont la guerre, à coup sûr, était la principale, mais qu'un détestable système d'impôt contribuait, presque autant que les charges militaires, à aggraver. Le paysan était obligé de dissimuler ses ressources, parce que la taille, étant personnelle et non réelle, frappait les signes extérieurs de la richesse, et non la terre elle-même. De là, nulle émulation, nul désir de s'enrichir, une crainte perpétuelle, un découragement profond. Sous d'autres rapports, la condition des gens de la campagne était tolérable. Ils n'étaient pas astreints au service militaire, ils possédaient le sol presque dans la même mesure qu'aujourd'hui, ils jouissaient de l'estime et de la bienveillance générale; on prônait leurs vertus, leurs mœurs simples; on les proclamait les citoyens

les plus utiles de l'Etat, mais ils mouraient de faim. Aussi, au début de la Révolution, lorsqu'ils se virent déchargés, en apparence du moins, du fardeau qui les écrasait, leur enthousiasme fut-il sans bornes. Plus tard, ils prirent en haine les nouveaux tyrans qui leur imposaient la levée en masse, le *maximum*, et les payaient en assignats. Ainsi, sans cesse ballottés entre l'aversion pour l'ancien régime et la crainte de la république, ils acclamèrent par deux fois, avec un engouement irréfléchi, mais excusable, le régime impérial, qui leur semblait une garantie contre les maux de la féodalité et ceux de la Révolution, également odieux, également gravés dans leurs souvenirs.

Quant à ce qui concerne leurs opinions religieuses, on peut affirmer que la contagion philosophique les avait épargnés. Du culte et de ses ministres, la seule chose qu'ils n'aimassent pas, c'étaient les dîmes. Ils remplissaient avec exactitude leurs devoirs de catholiques, et, à la veille de 89, c'était encore par le chiffre des communians que l'on désignait le nombre des habitants adultes d'une commune.

Telle nous apparaît, dans ses traits principaux, cette pauvre société malade, que Louis XVI et Necker allaient soumettre à une médication héroïque. Il n'y avait pas de temps à perdre. La banqueroute était menaçante; le déficit s'élevait à 150 millions par an, ce qui représenterait, à la valeur actuelle de l'argent, quelque chose comme un demi-milliard. Les caisses publiques ne contenaient plus un écu; on était obligé de payer les arrérages des rentes en papier. Banquiers, fermiers généraux, traitants, se refusaient à la moindre avance, incertains, comme ils l'étaient, si les états généraux ratifieraient les contrats passés par un pouvoir attestant ainsi lui-même l'illégalité de ses actes.

Lorsque Louis XVI et Necker se furent mis d'accord sur la date de la convocation des états, sur le mode d'élection, sur le nombre des mandataires; lorsqu'après de longues hésitations, ils eurent adopté le système du doublement du tiers, ce que nous nommerions aujourd'hui la période électorale commença.

Ce fut en août 1788, qu'un arrêt du grand conseil fixa la séance d'ouverture au 1^{er} mai 1789. Neuf mois étaient donc laissés à la France pour achever cette redoutable gestation.

C'était là une première faute. Tolérer pendant une année presque entière les projets, les brochures, les intrigues, les calculs, les résistances, les folies réciproques des partis, ne pouvait avoir qu'un résultat, celui de porter à son degré le plus intense la fièvre qui dévorait le pays. A cette faute on en ajouta une autre : la liberté de la presse consentie, quoique non promulguée. La France fut alors

inondée d'écrits qui renchérisaient les uns sur les autres par la violence du fond et de la forme. En trois semaines, les libraires vendirent trente mille exemplaires de la brochure de Sieyès : *Qu'est-ce que le Tiers-État?* publicité presque fabuleuse pour l'époque. Le Palais-Royal était l'officine où les plus actifs de ces poisons avaient été savamment élaborés. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

Qui doit porter la responsabilité de ces fautes? Est-ce le roi? Est-ce son ministre? La plus grande part en incombe incontestablement à ce dernier. En cédant à la pression violente de l'opinion qui exigeait le rappel de Necker, le roi avait pris l'engagement moral de suivre la direction que le ministre genevois prétendait donner au gouvernement, et d'exécuter son plan.

C'est ici que commence le rôle de M. Necker, l'ami et le protecteur de Malouet.

On ne saurait passer devant cette figure singulière sans s'arrêter pour la considérer avec attention.

Le cardinal Alberoni a seul offert dans le dix-huitième siècle le modèle exact d'une origine aussi obscure, d'une élévation aussi prodigieuse et d'une chute aussi soudaine. Avant Necker, un seul protestant avait occupé le poste de premier ministre : c'était Sully. Le successeur de l'ami d'Henri IV, de l'orgueilleux grand seigneur huguenot, était un petit bourgeois de Genève, actif, souple, intelligent, et parvenant, grâce à ces qualités, à s'élever, du comptoir d'une maison de banque dont il était le dernier commis, jusqu'au ministère, en dépit des obstacles que lui opposaient sa naissance, sa religion, et des dehors presque répulsifs. Le principal artisan de sa fortune fut sa femme. Lorsque le jeune ménage, après quelques spéculations heureuses, fut parvenu à l'opulence, madame Necker ouvrit un salon qui recueillit la succession de celui de madame Geoffrin, et devint pendant l'exil de Choiseul une succursale de Chanteloup. Les financiers, les gens de lettres, les grands seigneurs, s'y donnaient rendez-vous, et payaient l'hospitalité qu'ils recevaient par des éloges immodérés du banquier genevois. Cette réputation grandit tant et si bien, que ce qu'on nommait alors l'opinion publique, et qui n'était autre chose que l'écho de quelques boudoirs ou de quelques bureaux d'esprit, imposa Necker au roi. « C'était le seul homme qui pût rétablir les finances, trouver du crédit, réformer sans bouleverser, et enrichir la France sans faire sa fortune. » Cette administration si pompeusement annoncée fut néanmoins médiocre, et le désenchantement commençait, lorsque Necker eut le bonheur de rétablir sa réputation par l'éclat même de sa chute. En quittant le ministère, il publia un compte rendu de sa gestion qui,

dans sa pensée, était une apologie, mais que le public s'appropriait comme un manifeste. Les successeurs de Necker, plus incapables encore que lui, avaient englouti dans le gouffre du déficit les dernières ressources de l'État. Aussi, quand la convocation des états généraux fut résolue, tous les yeux se tournèrent vers Necker, vers le Washington de la finance. Le roi, fort disposé lui-même à l'engouement et enclin aux nouveautés, céda sans trop de répugnance.

Necker avait incontestablement des qualités distinguées de cœur, d'esprit et de caractère, mais déparées et appauvries par un défaut insupportable : une vanité outrée. Parce qu'il était resté les mains nettes dans une place où il était si facile de les emplir et de les salir, sa probité prenait à ses yeux les proportions de l'héroïsme. Mais s'il était fier de ses vertus, il s'enorgueillissait presque autant de ses travers ou de ses vices. La nature l'avait fait gauche, timide et susceptible. Sa gaucherie lui semblait de la réserve, sa timidité de la prudence, sa vanité inquiète de la fierté. Il s'exprimait mal, aussi parlait-il peu, et par sentence : silence du sage, profondeur de l'homme d'État. Il changeait fréquemment d'avis, et la plus légère difficulté le rebutait : souplesse et finesse d'esprit. Déiste sincère à une époque de grande et générale incrédulité, en raison de cet hommage, la Divinité se trouvait l'obligée et le débiteur de Necker.

Cependant, pour être exact, à ces ombres il faut opposer quelques lumières. Necker était bon, sensible; ses intentions étaient droites, et il voulait sincèrement le bien public. S'il parlait mal, il écrivait avec chaleur, sinon avec correction.

C'était à cet homme incomplet qu'était dévolue la tâche d'inaugurer et de diriger la Révolution. C'était à lui à déterminer le mode de nomination, le nombre des députés de chacun des trois ordres, et, comme conséquence, la part d'influence réciproque dans cette lutte suprême entre la noblesse, le clergé et la bourgeoisie.

Il n'est pas une seule des mesures dont Necker prit alors l'initiative et la responsabilité qui ne nous paraisse aujourd'hui fatalement destinée à produire le résultat inverse de celui que son auteur se proposait. C'est au point qu'on est tenté de se demander si cet avocat d'office de la monarchie n'était pas quelque traître vendu à la partie adverse. Cependant, à qui s'est bien pénétré de l'esprit du temps et du caractère des hommes appelés à jouer un rôle sur la scène du monde, Necker semble, au contraire, un spécimen fort acceptable du libéral de 89, du monarchiste parlementaire (nous dirions aujourd'hui d'un centre-droit). Ce qu'il a fait ou conseillé, Louis XVI l'a approuvé; Malesherbes, Malouet, Mounier, ces esprits sages, ces modérés, le réclamaient depuis longtemps. Il n'est pas

jusqu'au doublement du tiers, cette erreur si durement reprochée à Necker, qui ne parût alors une mesure habile et prudente. Je l'ai dit plus haut, et on ne saurait assez insister sur ce point, le tiers-état se disait, se croyait et était cru l'allié naturel du souverain. Donc, assurer sa suprématie dans le débat constitutionnel, c'était, au dire des sages, fortifier la bourgeoisie sans affaiblir la royauté.

On peut demander aux généraux d'armée, aux ministres, aux législateurs, le bon sens, le sens *commun*, on ne saurait réclamer d'eux le génie. Or le bon sens, en 1789, avait ouvertement pris parti pour la folie. Ce n'est pas, au reste, le seul exemple de ce genre qui soit fourni par l'histoire. Est-ce à dire qu'il ne faut pas d'ordinaire se ranger derrière ces avisés, ces modérés, ces habiles? Non, assurément; mais ces folies de la sagesse, dans les époques troublées, doivent servir d'avertissement aux apôtres du sens commun, et leur inspirer une certaine modestie et une prudente réserve, lorsqu'ils prêchent d'un ton, souvent tranchant, le seul mode d'assurer le salut.

Quelle que fût l'inexpérience de Necker en matière électorale, le ministre comprit cependant qu'il importait à la réussite de ses projets d'imprimer une certaine direction à l'esprit public, et de s'assurer dans les trois ordres le concours des députés disposés à le seconder. Ses efforts portèrent principalement sur les élus du tiers; mais sur ce terrain il se rencontra avec un rival moitié adversaire, moitié allié, moins scrupuleux et mieux servi que le ministre, et qui désirait autant que celui-ci remplir les futures assemblées de ses créatures.

Philippe d'Orléans, poussé par une ambition à la fois insatiable et timide, s'essayait à jouer un grand rôle dans la Révolution qui s'annonçait. Avait-il des visées précises, un but déterminé? Non pas. Il ignorait jusqu'où pourrait le porter le flot populaire. Il n'était homme à reculer devant aucun crime pour réussir; mais pour réussir à quoi? Nul ne pouvait le dire, lui moins encore que ses amis. Ce dont le duc néanmoins était certain, c'est qu'il tenait dans ses mains une arme terrible, propre à se venger de sa mortelle ennemie, de celle qu'il accusait d'avoir ri et de ses prouesses et de ses amours, du combat d'Ouessant et de madame de Buffon. J'ai nommé la reine.

Ces intrigues de cour, ces rancunes privées, ces menées ténébreuses, tout cela, sans doute, c'est le petit côté de l'histoire. Rien de plus faux que de prétendre y retrouver les seules et les véritables causes des grands événements. Cependant il ne faut pas, par un excès opposé, n'en tenir aucun compte. Quand des matières inflammables sont accumulées quelque part, une allumette suffit

pour y mettre le feu. Cette allumette, ce n'est rien : un brin de bois enduit d'un peu de soufre; cependant supprimez-la, l'incendie n'aura peut-être pas lieu.

Donc, le duc d'Orléans se rencontrait avec Necker sur le terrain électoral, et leur rivalité était d'autant plus vive qu'elle ressemblait à celle de soupirants courtisant la même belle. Tous deux prétendaient chérir la Liberté, tous deux demandaient un changement considérable dans l'ordre de choses établi, tous deux enfin s'adressaient, par conséquent, à l'élément jeune, turbulent, novateur, du pays.

Cette lutte entre le ministère et le parti d'Orléans qui devait durer jusqu'au 10 août commença sourdement dans la préparation des cahiers.

Les cahiers c'étaient, en d'autres termes, ce qu'on nomme le mandat impératif. Or, ce qui nous choque aujourd'hui n'offusquait personne alors. On trouvait naturel que le mandataire s'inspirât des sentiments du mandant et, soit crainte de corruption ou de légèreté, on prenait soin d'enfermer toujours un député dans un cercle inflexible.

Cette précaution en usage depuis longtemps n'humiliait aucunement celui qui en était l'objet. Les anciens états généraux l'avaient admise et depuis elle était devenue la règle de toutes les délégations.

On comprend donc l'importance que Necker attachait à la rédaction de ces instructions destinées, lui semblait-il, ainsi qu'à tout le monde, à dicter leur conduite aux élus et à contenir le maximum des prétentions de chaque ordre.

En ce qui concerne le tiers état, voilà quel était le mécanisme adopté. Chaque commune rédigeait un cahier et le confiait à son délégué. Les délégués des communes se réunissaient au bailliage. On nommait une commission destinée à dépouiller et à condenser les cahiers communaux, enfin un rapporteur rédigeait le cahier du bailliage qui, après avoir été adopté par l'assemblée, était remis au député élu.

Qui de nous n'a répété avec une entière bonne foi ce lieu commun de notre histoire : les cahiers étaient sages? Lequel de nous, sans les avoir lus, il est vrai, n'a affirmé qu'ils étaient l'expression de la volonté réfléchie de la nation? Qui de nous n'a regretté que ces voix unanimes n'aient pas été écoutées? Qui de nous ne s'est étonné qu'à peine les états rassemblés nul n'ait plus tenu compte des instructions données ou reçues? C'est là, hélas! une preuve de plus de l'insuffisance de notre éducation historique. Si nous nous étonnons, les contemporains, eux, ne s'y trompaient pas et estimaient les ca-

hiers à leur juste valeur. Ils connaissaient leur origine. Ils savaient qu'ils étaient éclos non dans les comices de la nation mais dans les veillées avinées du Palais-Royal ou dans les thés philosophiques de l'hôtel Necker. Non, les cahiers ne contenaient pas l'expression sentie, raisonnée, des griefs ou des plaintes de la nation. Un abbé bel esprit, un habitué du Palais-Royal et par conséquent un mauvais prêtre, voilà l'auteur véritable des cahiers du tiers. Cette filiation, nullement ignorée à coup sûr, mais négligée ou oubliée, explique le peu de cas que les constituants et l'inspirateur lui-même devaient faire de ce factum. Sieyès, lorsqu'il aperçut que ce qui, en 1788, lui avait semblé le dernier mot de l'audace et de la philosophie sociale, n'était que le balbutiement d'un enfant de la Révolution, relégua le premier son ouvrage dans l'oubli et ses contemporains l'imitèrent.

Il est vrai que les *cahiers* de l'abbé Sieyès ne furent pas les seuls qui circulèrent à cette époque. Le ministère prit soin également de faire répandre des modèles destinés à être textuellement copiés par les bailliages ; mais ceux du Palais-Royal et de l'hôtel Necker se ressemblaient à beaucoup d'égards, ils s'inspiraient de la même pensée et réclamaient également un changement complet dans l'ancienne Constitution du royaume.

Je ne parle ici que des cahiers du tiers parce qu'ils sont les seuls dont les contemporains comme la postérité se soient préoccupés. La noblesse et le clergé, en consentant à se confondre en Assemblée nationale avec le tiers état, abdiquaient par le fait leur situation, et renonçaient à leurs droits. Leurs commettants étaient engloutis avec eux dans le naufrage.

Bien que le fait que j'énonce ne puisse être sérieusement contesté, je demande au lecteur la permission de citer à l'appui de ce que j'avance le témoignage d'un témoin véridique et éclairé, celui du comte Beugnot.

« Ses secrétaires (du bailliage) nommés, l'Assemblée se divisa en bureaux pour examiner les cahiers des communes et rédiger un projet de cahier de bailliage qui serait rapporté à l'Assemblée. Je ne fus frappé de rien de remarquable dans la liasse des cahiers qui me passa sous les yeux : sans doute il eût été d'un intérêt véritable d'y lire l'expression naïve des besoins et des doléances du tiers état d'un bout de la France à l'autre. Là eussent été déposés les meilleurs éléments de l'histoire de l'époque ; *mais tous ces cahiers* avaient été copiés sur des cahiers imprimés qui circulaient alors avec quelques additions qui étaient toujours l'œuvre du praticien de l'endroit. Par exemple dans les communes, un grand nombre, dont M. le duc d'Orléans était seigneur, on avait religieusement co-

pié le cahier rédigé par l'abbé Sieyès, et ce qu'on y trouvait quelque part d'ajouté formait d'étranges contrastes avec le reste. Ainsi, après avoir vu demander la séparation sévère du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, la liberté de la presse, le jugement par jury, l'abolition de toute servitude, les habitants insistaient pour que les chiens de basse-cour fussent délivrés du *billot*, espèce de piquet fort lourd qu'on suspendait, par ordre du seigneur, au col de ces pauvres bêtes, pour les empêcher de saisir un lièvre, si, par hasard, il s'offrait à leur portée ; je dis, par hasard, car les chiens de cette espèce ne sont point disposés à la chasse et s'écartent rarement des habitations ; mais on tenait tellement à la suppression du *billot* que la demande en est, malgré mes représentations, restée au cahier du bailliage. Plus loin, toujours après avoir voté pour toutes les libertés échappées du cerveau de l'abbé Sieyès, les habitants demandaient encore qu'il leur fût permis d'avoir des fusils chez eux pour se défendre des loups. Un seul de ces cahiers me parût mériter qu'on s'y arrêtât. C'était celui d'une commune voisine de Châteauvillain : le rédacteur avait accumulé une foule de vœux plus ou moins exagérés et il terminait par cette formule insolente : Donnons pouvoir à nos députés de solliciter du seigneur roi son consentement aux demandes ci-dessus. Dans le cas où il l'accorderait, de l'en remercier, et dans le cas où il refuserait, de le *déroiter* ; le dernier mot était souligné¹. »

On s'imagine aisément qu'en général le gros bonnet rédacteur du bailliage biffait sans scrupule tous les vœux qui déparaient l'œuvre élégante de l'abbé Sieyès, et que le cahier modèle dans son intégralité parvenait seul d'ordinaire à l'Assemblée.

Qu'est-ce à dire ? Prétendrais-je que cette adoption unanime des projets de réforme, jetés dans le même moule ou dus au même auteur, n'indiquaient pas un violent courant d'opinion ? Loin de là. Ce que je voudrais seulement faire ressortir c'est que l'esprit qui présidait à la réforme était uniquement philosophique : que dans les changements réclamés on procédait du général au particulier, considérant d'abord la nature de l'homme, ses droits antérieurs et supérieurs, le contrat par lequel il s'était lié à la société, la perfectibilité indéfinie, enfin toutes les données philosophiques du temps bonnes ou mauvaises, et non le caractère de la nation, ses mœurs, ses traditions, ses besoins, ses préjugés, en un mot le possible et le pratique. Au seizième siècle, c'eût été la voix de quelque grand jurisconsulte, de quelque illustre magistrat qui se fût fait entendre

¹ *Mémoires de Beugnot*, tome I^{er}, p. 116.

dans la bouche de la France ; au dix-huitième, un disciple de Rousseau et de Condillac parla seul au nom du tiers.

Dans quelques rares bailliages un homme de bien estimé et populaire parvint à donner une forme plus sensée à l'exposé des maux et des remèdes. Il en fut ainsi à l'assemblée de Riom où Malouet, le sage Malouet, fut chargé de la rédaction du cahier.

On sait qu'il avait été intendant, c'est-à-dire, *préfet* pendant la plus grande partie de sa vie. Il joignait à cette connaissance de l'administration, à cette pratique des hommes, un cœur droit et un esprit naturellement porté à la soumission et au respect ; il fut le premier à revenir de son engouement, à juger et à comprendre la Révolution. Quand Necker espérait, que Mounier s'enthousiasmait, que Montmorin ou Montlosier n'éprouvaient pas de craintes sérieuses, Malouet soupirait et secouait la tête. Voilà donc un type bien choisi du modéré, d'honnête homme, et cependant, si l'on veut se faire une idée des ravages que la théorie philosophique du pouvoir avait produit dans les meilleurs cerveaux, il faut mettre sous les yeux du lecteur quelques extraits du cahier que Malouet fit adopter par son bailliage.

Mais avant de relater cette page instructive reprenons les choses d'un peu plus loin.

Nous avons dit que Malouet avait cédé aux désirs de Necker en se présentant à la députation. Au moment de se rendre au bailliage, l'intendant de Toulon eut plusieurs entrevues avec le ministre. Il était encore sous l'impression de l'étonnement profond que lui avait causé les sinistres prophéties de l'abbé Raynal. Ce précurseur révolutionnaire, ce collaborateur de Diderot, éclairé par je ne sais quelle illumination de la grâce, prédisait catastrophes et malheurs.

« Je ne croyais pas encore aux noirs pressentiments de l'abbé Raynal ; ma sécurité et mes espérances se fondaient, je dois le dire, sur M. Necker. Il était alors à la tête des affaires, jouissant de l'estime et de la confiance publiques. Ses lumières, sa moralité pourtant si contestées, m'étaient connues, mais je n'avais eu aucune occasion d'apercevoir toute l'hésitation de son caractère et de présenter l'effet déplorable que devait avoir l'opinion très-exagérée chez lui de son ascendant sur les esprits. Il avait un orgueil timide qui se reposait sur ses moyens, sur sa célébrité et qui lui faisait craindre sans cesse de se compromettre avec l'opinion publique qu'il ne savait plus gouverner lorsqu'il s'en voyait contrarié.

« Lorsque je vis l'état de la capitale où je n'étais pas entré depuis près de trois ans... les illusions disparurent. Je fus saisi de toutes les terreurs de l'abbé Raynal et je trouvai M. Necker avec un com-

mencement d'effroi, mais se flattant qu'il aurait toujours les moyens de contenir, de diriger, de mener tout à bien.

« C'est ici le lieu d'examiner sur quoi se fonde l'accusation qu'il était lui-même à la tête de la conjuration contre l'autel et contre le trône. »

« Je déclare qu'à cette époque j'avais une grande part à la confiance de Necker et qu'il désirait autant que moi-même que je fusse nommé député aux états généraux. J'aurais donc aperçu à cette époque, non des projets criminels, il ne me les aurait pas confiés, mais quelques signes d'intrigue et dans les épanchements de sa confiance quelques-unes des opinions révolutionnaires qu'on lui impute. Je dirai tout à l'heure celles que je n'approuvais pas. Mais il me paraissait, dans nos conversations intimes, en paix avec sa conscience. »

Malouet investi, comme on le voit, de la confiance absolue du ministre, lui ayant soumis son projet de cahier et muni d'une approbation en bonne règle, partit pour Riom. Il se montra ce qu'il était : adroit, honnête et sage et parvint à faire adopter par le bailliage les cahiers qui avaient reçu l'estampille ministérielle.

Or, voici comment il débutait :

« Messieurs,

« Appelé dans cette assemblée par la confiance dont m'honorent mes compatriotes, il m'est doux de reprendre au milieu de vous les fonctions de citoyen qui me seront toujours sacrées.

« Nous voici réunis pour concourir, par nos instructions et le choix de nos représentants, à la régénération de l'empire, au rétablissement de l'ordre et de la prospérité publiques... Affligé par des calamités récentes, le peuple français souffre depuis longtemps des vices et des erreurs d'un gouvernement arbitraire, dans lequel la modération du prince ne suffit pour prévenir ni pour empêcher l'influence tyrannique des richesses, celles du crédit et de l'autorité. Tous les fléaux qu'entraînent à leur suite la cupidité, l'ivresse du pouvoir, l'orgueil de l'ignorance, ont accablé la nation sous le poids des impôts et des abus de tout genre...

« La circonstance importante où nous sommes a développé toutes les idées publiques; une grande masse de lumières s'est révélée autour de nous; tous les voiles sont déchirés; on remonte à l'origine de toutes les institutions¹... »

¹ Ce discours, par ordre de l'assemblée du bailliage, était imprimé en tête du cahier.

Suivaient les bases de la Constitution; le premier paragraphe était ainsi rédigé :

« Accablés depuis longtemps par le pouvoir absolu, mais éclairés maintenant sur nos véritables intérêts, nous avons à réparer les fautes et les malheurs de plusieurs siècles. La liberté s'offre à nous; *un roi citoyen* nous propose de l'unir à ses droits et aux nôtres. »

Si nous pouvions citer ce morceau dans son entier, on s'apercevrait bien vite que ces termes presque séditioneux : tyrannie du pouvoir absolu, vices et erreurs du gouvernement arbitraire, n'étaient que des précautions oratoires jugées nécessaires par l'auteur pour faire accepter les principes d'une Constitution modérée et sage. Mais c'est là précisément ce qui me semble digne de remarque. Le ministre, par la bouche du candidat patronné et recommandé, efface d'un trait de plume l'ancienne Constitution française, la proclame absurde et tyrannique, et cependant vient en même temps demander à la nation de laisser le sceptre entre les mains de celui qui, de son aveu, puisque lui et le ministre sont d'accord, en a fait un si criminel usage. Pour rendre cette anomalie plus sensible, imaginons qu'elle se produit de notre temps, sous le dernier Empire, par exemple. M. de Padoue ou tel autre candidat officiel, patronné par M. Rouher, s'adresse à ses électeurs et leur tient le langage suivant :

« Les crimes de l'Empire ne sauraient être niés. Le 2 Décembre est un attentat. Depuis cette date funeste, l'empereur, à l'imitation de son oncle, a fait du pouvoir, malgré des intentions honnêtes, le plus détestable usage. Espérons, électeurs, que si vous me confiez votre mandat, nous saurons renfermer Napoléon III dans les limites d'une Constitution sage. »

Ce qui nous eût paru absurde en 1860 semblait raisonnable en 89, et c'est ainsi que s'exprimait, de leur aveu et par leur ordre, le candidat officiel de Louis XVI et de M. Necker.

A son arrivée à Paris, Malouet vit du premier coup d'œil que tout était perdu. Remarquez que c'était au mois de février 1789, six semaines avant la séance d'ouverture des États généraux. Cette impression est-elle un trait de génie; lui appartient-elle en propre? Nullement. Les ministres, le roi, ceux qui l'approchent la partagent, et Necker est le plus effrayé de tous. Si le désarroi est dans le parti de la cour, la joie règne dans le camp adverse. Le duc d'Orléans, la Fayette, et derrière eux une partie de la noblesse et du clergé, la bourgeoisie tout entière, le peuple, c'est-à-dire les neuf

dixièmes de la France sont dans l'ivresse. Ceux qui tremblent, Necker, Montmorin, Louis XVI, sont-ils donc des absolutistes arriérés qui ne veulent entendre à rien ? Ce sont, au contraire, de vrais libéraux, des réformateurs hardis. Seulement, placés plus haut, voyant de plus loin, il s'aperçoivent qu'il ne s'agit plus d'une réforme, mais d'une révolution complète. Ce qui les désespère surtout, c'est que, cherchant un point d'appui quelconque, ils ne le trouvent nulle part : l'armée, les autorités locales, la police elle-même, cette dernière ressource des pouvoirs aux abois, tout est gagné. Quinze jours avant la réunion de l'Assemblée, Necker, dans un Mémoire qu'il présente au roi, s'exprime ainsi : « Sire, je crains qu'on ne vous trompe sur les dispositions de votre armée. La correspondance des provinces nous fait craindre qu'elle ne marchera pas contre les États généraux. Ne la faites donc pas approcher de Versailles. Le parti populaire ne sait pas encore positivement quelle est la disposition de cette armée. Servez-vous de cette incertitude même pour maintenir votre autorité dans l'opinion ; car si le fatal secret de l'insubordination des troupes était connu, comment serait-il possible de contenir les esprits factieux ? »

Mais si l'on n'a pas l'armée, sur quoi compter ? Et alors peut-on blâmer la temporisation, les demi-mesures, la faiblesse même ? Necker et les sages répètent : Il faut avoir pour soi l'opinion publique. Cela est aisé à dire. Mais comment la fixer, cette opinion agitée et mouvante comme les flots pendant la tempête ? D'ailleurs, chacun l'interprète et surtout la limite à sa guise, Quand la foule se trouve à l'unisson de vos désirs, vous dites : C'est l'opinion publique, respectez-la. Lorsqu'elle dépasse les bornes que vous lui avez assigné : clameurs révolutionnaires, fureurs démagogiques, entraînements passagers, folies d'un jour, vous criez-vous ; il faut braver et résister. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'une révolution, son nom l'indique, décrit un cercle. Il est aussi difficile d'enrayer le mouvement dans la descente que dans la réaction. Il existe pourtant un point et un instant d'équilibre : c'est alors qu'il faut agir, et la main d'un enfant peut y suffire. Mais en 89, la France, engagée sur la pente, se précipitait vers l'abîme avec une vitesse vertigineuse ; nul effort humain n'eût pu la retenir dans sa chute.

Au désordre des esprits, à la désaffection générale pour la royauté s'adjoignait une cause puissante de troubles, même aux époques tranquilles et chez les peuples les plus soumis. « Tous les fléaux, nous dit Malouet, fondaient à la fois sur cette malheureuse France. La disette et la crainte des insurrections bouleversait M. Necker ; les moyens d'y pourvoir absorbaient ses jours et ses nuits, et la majeure partie de l'argent dont il pouvait disposer. Les

agents du duc d'Orléans faisaient aussi sur cet objet leurs spéculations : ils faisaient vendre ou acheter en divers lieux, suivant qu'ils avaient besoin de la faveur ou de la fureur des peuples. Ce pauvre gouvernement était ainsi aux prises avec tous les genres de périls, et l'homme que j'avais vu supérieur en d'autres circonstances difficiles, fléchissait sous le poids de celle-ci ; ses talents étaient décolorés, ses lumières vacillantes ; il n'était soutenu que par la rectitude de ses intentions et la vanité de ses espérances. »

Les conseils succédaient aux conseils : chacun était consulté, mais nul n'était cru. Les comparses les plus obscurs de la politique pénétraient sans difficulté jusqu'au cabinet du premier ministre. Plus de morgue, plus d'entraves : les huissiers se montrent obligeants, les valets n'ont plus de consigne. Nous aussi, nous avons vu aux derniers jours de l'Empire cette agonie de l'étiquette, avant-coureur assuré de la chute prochaine d'un gouvernement.

Si l'on écoutait ainsi le premier venu, un homme tel que Malouet devait être appelé à toutes les conférences, prendre part à tous les conseils. Necker, M. de Montmorin, l'évêque de Langres (la Luzerne) lui soumettaient divers plans aussi chimériques les uns que les autres. Pour n'en citer qu'un exemple, quelques jours à peine après la séance d'ouverture des États, Necker, épouvanté de la rapidité avec laquelle marchaient les choses, imagina « de supposer un accident d'éboulement de terre, d'enfoncement des caves des *Menus*, et de faire écrouler, pendant la nuit, la charpente de la grande salle pour déplacer et installer séparément les trois ordres. C'est à moi qu'il l'a dit, c'est dans la *première huitaine* de notre réunion qu'il a eu cette idée, dont j'eus assez de peine à le détourner, en lui en faisant apercevoir les dangers ! »

Un des reproches les plus fréquemment adressés à Necker et au roi est d'avoir permis la délibération par tête au lieu de la délibération par ordre. On sait que les États généraux ne délibéraient plus en commun, et qu'ils ne devaient se réunir que dans les séances royales. S'ils avaient à traiter d'intérêts communs, ils le faisaient au moyen de délégués. Telle avait été la règle invariablement suivie pendant plusieurs siècles. Sans le doublement du tiers, il en eût été encore de même en 1789. Mais ce corps, comprenant l'avantage énorme que lui donnait sur la noblesse et le clergé son égalité numérique, s'opposa dès le premier jour au maintien des anciens usages. La majorité de la noblesse et celle du clergé résistèrent énergiquement à cet empiètement ; mais, sur les prières et presque l'injonction du roi, ils cédèrent. Pourquoi Louis XVI, qui se rendait compte mieux que tout autre du danger auquel cette réunion exposait sa couronne et sa vie, n'essaya-t-il pas de lutter ?

Pourquoi Necker, aussi épouvanté que Louis XVI, préférerait-il le grotesque expédient d'un écroulement à une résistance pure et simple? Pourquoi? Parce que dès le premier jour de la convocation des États, chacun comprenait qu'un conflit sérieux, soit entre le roi et les États, soit même entre les ordres seuls, serait le signe d'une terrible émeute, et que le sort de la monarchie se jouerait en une fois sur un champ de bataille mal choisi, où les troupes royales seraient probablement les premières à attaquer les positions dont la défense leur aurait été confiée. Versailles, en effet, ce produit éphémère et monstrueux de la monarchie absolue, dépassait en ferveur révolutionnaire les faubourgs de Paris les plus ardents. La foule des marmitons, des valets d'écurie, des fournisseurs de toute sorte, se joignait aux bourgeois enrichis par le séjour et les dépenses de la cour, pour hurler des noëls insultants autour du palais, pour injurier la reine, le comte d'Artois, les évêques, tout ce qui était entaché d'aristocratie. Le mot venait précisément de recevoir, sur l'avenue de Paris, son baptême populaire, et passait de la bouche des philosophes dans celle des harengères. Si Versailles pense de la sorte, se disaient dans leur terreur le roi, Necker et Montmorin, qu'est-ce donc de Paris? Ce n'était ni plus ni moins, c'était la même chose. Il faut se battre, il faut charger le peuple, il faut mitrailler cette canaille! s'écriaient quelques indignés. Se battre, mais avec quelles armes et avec quelles troupes? Était-ce avec les gardes françaises, jadis si renommées pour leur fidélité? C'est à peine si dans le rang on parvenait à étouffer leurs acclamations séditieuses; le 25 juin, ils parcouraient les rues en criant: Vive le tiers état, nous sommes les soldats de la nation! Provence, Vintimille étaient animés du même esprit; seuls, quelques régiments étrangers, les Suisses, Nassau, Royal-Allemand, étaient ou paraissaient fidèles.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier, si l'on veut être juste envers Louis XVI et ses conseillers. Voyez quelle est la rapidité de la chute. Le 5 mai les États sont réunis; jusqu'au 23, le clergé et la noblesse résistent aux prétentions du tiers; mais la foule gronde autour des salles de leurs réunions, l'émeute est imminente. Le 17 juin, le tiers jette le gant et se proclame Assemblée nationale; le 27 du même mois les deux premiers ordres, sur l'injonction du roi, consentent à la réunion. Le 13 juillet, Louis XVI, voyant qu'aucune concession ne peut désarmer ses adversaires, se décide à la résistance, renvoie Necker et fait charger la foule au pont tournant; le 14 juillet, la Bastille est prise, les régiments ont tourné; les défenseurs même de la forteresse, ceux dont une heure après la capitulation les têtes étaient portées au bout des piques, pactisaient avec leurs agresseurs, déclaraient la résistance odieuse et mena-

caient de briser leurs épées. Le 16 juillet, enfin, les gardes populaires, dites nationales, sont organisées dans toute la France; la force armée est désormais au pouvoir de la Révolution.

La prise de la Bastille, aussi bien pour les contemporains que pour la postérité, dans la légende comme dans l'histoire, détermine la date exacte où le pouvoir royal s'effondra en France. Jusqu'au 14 juillet, Louis XVI est le roi. Il peut traiter, il peut tenter le sort des armes, il peut battre en retraite. Mais à partir de la nuit où ces troupes, campées au Champ-de-Mars, se débandèrent et s'enfuirent, à partir du jour où Louis XVI prit la cocarde populaire et investit la Fayette du commandement de la garde nationale, le pouvoir n'est plus aux mains du roi; il appartient à l'Assemblée, aux tribunes, aux clubs, aux faubourgs, à la Révolution, en un mot. Désormais il n'est plus question pour Louis XVI, non-seulement de réprimer une émeute, mais même de tenter une résistance armée sur un point quelconque du territoire. Que restait-il donc à faire? Deux partis seulement s'offraient au roi : fuir, émigrer, ou subir le joug de l'Assemblée et attendre, en espérant de la Providence et du temps, un revirement de l'opinion publique. Quel était le plus sage de ces deux partis? On est tenté, aujourd'hui, de répondre : la fuite; mais alors, on savait que cette lâcheté même était peu prudente? Où fuir? A l'étranger, comme un failli, cela était malaisé. Aussi bien, dans les moindres bourgades que dans les villes, le peuple était en armes, occupant militairement les portes des cités, les auberges, les maisons de poste et les carrefours. Il était donc presque impossible de gagner la frontière sans être reconnu et par conséquent arrêté ou assassiné. Mais en admettant qu'à l'abri d'un déguisement misérable le déserteur de la royauté puisse gagner Bruxelles, que fera-t-il lorsqu'il se sera réfugié chez son beau-frère? Consentira-t-il à se mettre à la tête d'une armée étrangère, achètera-t-il au prix du déshonneur et peut-être de la cession d'une portion du territoire, une restauration incertaine? L'eût-on conseillé alors, le conseillerait-on aujourd'hui? Non, mille fois non, mieux valait rester à son poste et y mourir, c'est ce que comprit, dès le premier moment, l'honnête et courageuse victime.

Mais, dira-t-on, était-il donc impossible de se mettre à la tête des régiments étrangers, de se frayer un chemin, les armes à la main, au milieu de ces populations hostiles mais mal préparées à la lutte, et de gagner une province éloignée, l'Ouest par exemple. Pour quiconque a la moindre notion de l'histoire de la Révolution, il est certain qu'en 1789, nul en France n'eût pu désigner la Vendée ou la Bretagne comme le futur théâtre de la résistance royaliste. Les provinces de l'Ouest passaient alors, à bon droit, pour celles où

l'esprit nouveau comptait le plus de partisans et avait fait le plus de ravages. Les sentiments du peuple étaient inconnus, mais la bourgeoisie de Rennes, de Nantes et d'Angers avait pris les armes, en janvier 89, quand le reste de la France était encore paisible et avait préludé aux manœuvres de Foulon et de Berthier en assassinant trois gentilshommes aux applaudissements de la foule. Le Midi offrait-il plus de chances? Mais, à la voix de Mirabeau, la Provence s'était soulevée et, à Draguignan, le maire avait été égorgé. Enfin dans l'Est, depuis Sedan jusqu'à Dijon, les paysans brûlaient les châteaux, et les bourgeois, témoins complaisants, sinon instigateurs, souriaient à ces gaietés populaires.

Malouet raconte que dans les derniers jours de septembre 1789, l'évêque de Langres (la Luzerne), le constituant Redon et lui allèrent trouver Necker et parvinrent à le convaincre que la seule ressource qui restât au roi, était de quitter précipitamment Versailles et, après son départ, d'ordonner à l'armée de le suivre dans la ville qu'il aurait choisie pour retraite. Ils espéraient que trois cents députés du tiers, la majorité de la noblesse et celle du clergé obtempéreraient à cette injonction. Il ne serait resté à Versailles que quatre ou cinq cents constituants révoltés.

Necker et Montmorin, s'étant mis d'accord, rassemblèrent un conseil et soumièrent le projet au roi. C'était le soir, le roi avait couru un cerf dans la journée. On discuta longtemps avec chaleur et Louis, fatigué de la chasse, s'endormit. Vers minuit, il se réveilla brusquement, dit *non*, se leva et mit fin au conseil. Necker revint tristement rendre compte à Malouet et à ses collègues qui attendaient anxieusement, dans une pièce voisine, de l'apathie du roi et de sa résolution.

Pauvre roi! Il avait dormi! au grand scandale de ses ministres, il n'avait paru vouloir ni écouter, ni réfléchir!

Pourquoi cette indifférence? Parce que son parti était irrévocablement pris, et Malouet, lui-même, va nous en donner la raison à la page suivante de son récit : « Le roi, dit-il, trouvait une sorte de honte à s'éloigner de Versailles¹. » Une sorte de honte est un euphémisme. Louis XVI trouvait, tout simplement, le parti qu'on lui proposait, déshonorant.

Ne voulant ni fuir, ni combattre, le roi n'avait d'autre ressource que de négocier et de gagner les chefs populaires. Leur conviction était-elle sincère au point que la chose pût paraître chimérique?

¹ Certes l'honnête et courageux Malouet ne pensait pas de même, et il n'eût jamais recommandé ce qu'il eût regardé comme une lâcheté. Mais il était bien permis au roi de se montrer plus susceptible que son conseiller dans sa propre cause et pour son propre honneur.

A la fin de *mai* 1789, c'est-à-dire avant le serment du Jeu de paume, Mirabeau, le meneur déjà reconnu du parti libéral, était venu demander à Malouet de lui faciliter une entrevue avec Necker. Il voulait soumettre au ministre « un plan raisonnable dans le système monarchique pour empêcher l'invasion de la démocratie qui *s'avance* sur nous » c'étaient ses propres expressions. Necker accepta l'ouverture, mais il méprisait l'homme et était, d'ailleurs, infatué de sa propre popularité. Il reçut Mirabeau avec hauteur. On sait¹ « qu'il portait la tête fort élevée et même renversée, il y avait de l'affectation dans cette contenance, car le degré de renversement de sa tête était un thermomètre de la situation ; » donc, regardant de bas en haut : « Monsieur, dit-il à Mirabeau, M. Malouet m'a dit que vous aviez quelques propositions à me faire, quelles sont-elles ? — Ma proposition est de vous souhaiter le bonjour, » répondit le tribun furieux, et il partit.

Quelques jours après il faisait au grand maître de cérémonie, à M. de Brézé, l'insolente et terrible réponse que chacun connaît. Tel était l'homme ! orgueilleux, vénal, colère, mais plein de sens et mesurant mieux que personne l'abîme où, de sang-froid, il précipita la France.

Ab uno disce omnes.

Était-il donc impossible d'ouvrir les yeux aux aveugles, d'acheter ceux qui étaient à vendre, d'adoucir les irrités et de modérer les violents de son parti ? c'était là ce que tenta Louis XVI.

Ce plan était, non-seulement celui dont la réalisation demandait le moins d'énergie, et, il faut bien le dire, c'est là un grand attrait pour les natures molles comme était celle de Louis XVI, mais c'était encore celui qui semblait le plus sage. Ces mille constituants, après tout, se disait-on, ne pouvaient être, pour la plupart, des énergumènes ou des fous. Choisis fort au hasard, par les bailliages, parmi les notoriétés provinciales, ces hommes devaient offrir toutes les variétés d'une foule, dont la masse, en général, peut être égarée, mais n'est pas criminelle. On se livra donc à un travail secret d'organisation de ce que nous nommerions aujourd'hui : *le parti conservateur* ; et on s'aperçut avec joie que les modérés formaient la majorité de l'Assemblée. Déjà, dans les élections des bureaux on s'était compté plusieurs fois, et la présidence décernée à Clermont-Tonnerre, à l'évêque de Langres et à Mounier indiquaient le nouvel état d'esprit de la Constituante.

Oui, si l'Assemblée eût siégé à Tours, si elle n'eût pas légiféré

¹ Particularités sur les ministres des finances.

sous la pression des tribunes, elle eût été relativement sage. Telle est la cause de l'erreur d'un si grand nombre d'écrivains qui, parfaitement instruits de ces dispositions de la majorité, attribuent aux fautes de la cour, aux résistances intempestives, aux projets de contre-révolution, les funestes entraînements de nos premiers législateurs. La majorité, sans doute, n'était pas factieuse et loin de désirer l'établissement d'un régime républicain, elle se disait et se croyait fermement attachée à la monarchie, mais elle était faible, timide, jalouse et vaniteuse. Elle n'avait de courage ni contre les poignards, ni contre l'impopularité. La suite nous le montrera.

Grande fut l'inquiétude des hommes du mouvement quand ils se rendirent compte de ces vellétés honnêtes. Ils voulaient le pouvoir et se voyaient à la veille d'en prendre possession. Cette hésitation déjouait leurs calculs et ruinait ou ajournait leurs espérances.

C'est alors que les journées des 5 et 6 octobre furent résolues.

En s'emparant de la Bastille, en créant les gardes nationales, on avait anéanti le pouvoir royal, en obligeant l'Assemblée à siéger à Paris on annulait la puissance législative. L'émeute avait vaincu une première fois, pourquoi ne triompherait-elle pas une seconde ?

Mirabeau, le duc d'Orléans, les Lameth et la Fayette lui-même, préparèrent ou tolérèrent ces projets. Judas ou Pilate, selon le tempérament et le courage de chacun d'eux.

Nous n'écrivons pas une histoire de la Révolution, nous ne relaterons donc pas les horreurs de ces tristes jours. Leur mémoire, d'ailleurs, est présente à tous.

Il a dormi contre son roi ! Telle fut l'exclamation éloquente arrachée à l'indignation de tous les honnêtes gens, quand on connut cet étrange sommeil de la Fayette, accouru à Versailles sous prétexte de protéger Louis XVI et dormant tandis qu'on égorgeait les gardes du corps sur le seuil de la chambre à coucher de la reine, tandis que Louis XVI, ses enfants, sa femme et sa sœur réunis dans un arrière-cabinet attendaient la mort.

Le 7 octobre, le roi rentrait à Paris escorté de cent mille furieux et précédé par les cœurs sanglants de ses deux gardes du corps portés au bout des piques. La Fayette fermait la marche.

L'impression produite sur l'Assemblée par cet attentat, si horrible, mais si habilement préparé, fut profonde. Pour la première fois, elle se voyait bravée et dédaignée par la foule. Elle comprenait, qu'en dehors d'elle et au-dessus d'elle, il y avait une force qu'elle serait désormais impuissante à diriger ou à comprimer. Le 14 juillet lui avait semblé son avènement, le 6 octobre lui apparaissait comme sa déchéance.

L'hésitation fut grande sur le parti à prendre. Laissons parler

Malouet, il va nous peindre au naturel les sentiments divers qui agitaient ses collègues :

« La contenance lugubre de l'Assemblée du lendemain, l'inquiétude et l'affliction répandues sur toutes les figures, le convoi funèbre du monarque qu'on traînait à Paris précédé des têtes sanglantes de ses gardes du corps portées sur des piques, tout ce spectacle affreux me laissa une lueur d'espérance. Je me persuadai que les provinces indignées se soulèveraient contre cette horde d'assassins. Je regardai l'Assemblée comme dissoute, et l'obligation de donner notre démission comme imposée à tous les députés honnêtes. Telle était l'opinion de Mounier et de Lally, qui étaient au désespoir et qui avaient déjà pris leur parti avant notre réunion chez Bergasse, le 7 au matin. Il logeait en face de l'Assemblée, aux livrées de Monsieur. Nous nous trouvâmes là trente députés, mais chacun de nous stipulait pour dix au moins, et plusieurs avaient un plus grand nombre d'adhérents au parti pris de nous démettre. J'observai toutefois que nous ne donnerions point nos démissions partielles, mais en masse, lorsque nous serions assurés que trois cents députés au moins avaient pris des passeports....

« Lally et Mounier n'admettaient point ces tempéraments; ils se regardaient comme souillés de rester volontairement sur le théâtre de tant d'atrocités; et Mounier, qui espérait avoir la confiance de sa province, espérait lui faire donner un grand exemple aux autres, en la soulevant en masse pour venger le roi. Ils partirent sans plus attendre.... Pour moi, j'attendis jusqu'au 9 octobre. Vingt-six députés, pendant trois jours, avaient pris des passeports! Je me décidai à rester.

« A peine Mounier fut-il à Grenoble, qu'il s'aperçut de la puissance du parti démocratique. Ses amis eux-mêmes n'osaient prendre couleur. Il fut au moment d'être arrêté. M. de Lally et lui furent obligés de rester en Suisse....

« Je fus trompé, comme beaucoup d'autres, sur l'impression que devaient produire, dans les provinces, les attentats des 5 et 6 octobre.

« Quiconque lirait, sans réflexion, les pages que je viens d'écrire, croirait que mon erreur dure encore; mais je ne fus pas longtemps à la reconnaître.

« J'ai parlé de *la foule craintive*, dont se compose, avec quelques nuances, *la foule agissante*. C'est une explication générale toujours vraie en temps de révolution; on procède alors de faits en faits, sans recourir aux conjurations; il suffit de ne pas perdre le premier fil des événements; on les voit s'engendrer, grandir, se multiplier l'un par l'autre, par une sorte de mécanisme moral qui

représente leur marche successive et ordonnée dans les plus grands désordres.

« La Commune de Paris avait un trop grand intérêt à ne pas rester chargée des atrocités qu'elle avait provoquées par ses coupables combinaisons pour ne pas en dissimuler l'origine....

« Elle rendit donc un compte public et des comptes secrets. Le premier inculpait vaguement la cour. Les avis secrets étaient plus affirmatifs : c'était un projet de contre-révolution et de vengeances sanglantes qu'on avait découvert et arrêté. *Toutes les lettres des députés furent interceptées.* Celles des jacobins parvinrent seules à leur adresse.

« L'Assemblée, rendue à Paris, eut, dès les premiers jours, une contenance embarrassée. On apercevait très-sensiblement les causes d'inquiétude qui tourmentaient les députés : l'une relative à la position personnelle de chaque membre à Paris, où, en général, nous n'étions pas en sûreté; l'autre se rapportant à l'opinion que devaient inspirer, dans les provinces, les scènes de cannibales qui venaient de se passer. S'il y avait, hors de la capitale, un mouvement d'indignation contre les patriotes et favorable au parti de la cour, le parti populaire se voyait exposé à des vengeances; c'étaient, sans exception, tous ceux qui avaient voté pour la suppression des ordres qui se croyaient menacés et qui l'étaient, en effet, par l'imprudence et les mauvais calculs du parti aristocratique....

« Il arriva donc qu'un très-grand nombre de membres de la majorité, tout à fait étrangers aux attentats du 5 octobre, se gardèrent bien de favoriser, dans leurs provinces, le soulèvement qu'ils auraient excité, s'ils avaient dit la vérité tout entière. Ils croyaient, au contraire, beaucoup d'entre eux, à regret, que leur propre sûreté se trouvait liée au triomphe du parti populaire, quels qu'en fussent les moyens.

« (Cependant) la Révolution, depuis le 5 octobre, faisait horreur à tous les gens sensés de tous les partis, et elle était *consommée, irrésistible*. La populace s'en était emparée. Les scélérats, les fripons les plus obscurs, avaient pris place aux premiers rangs, et ils contenaient les chefs comme les subalternes, quand ils ne les entraînaient pas.

« La Terreur, dont les républicains purs ne proclament le règne qu'en 1793, date, pour tout homme impartial, du 14 juillet....

« Si donc, dès cette époque, la Terreur avait un tel empire sur les esprits, qu'on juge de ce qu'elle dût être au 5 octobre. La foule craintive était immense : c'était la France entière, moins les tempéraments robustes en révolution et les caractères éner-

giques dans le parti opposé; encore ceux-ci se divisaient en deux classes, la plus nombreuse était celle du courage passif, qui consistait à ne prendre aucune part à ce qui se faisait, mais non pas à agir contre; tandis que les autres, sans aucuns moyens positifs d'attaque ni de défense, ne faisaient qu'en annoncer l'intention.

« Tel était l'état de la nation à la fin de 1789, tant dans la capitale que dans les provinces.

« Ceux qui se berçaient d'illusions et qui attendaient toujours, pour le lendemain, un événement qui les débarrassât des patriotes, n'étaient pas plus dans l'erreur que ceux qui croyaient la France enivrée de sa révolution et la majorité de l'Assemblée factieuse ou corrompue; rien de tout cela n'était vrai. La marche progressive des événements avait produit et développé les dispositions générales et particulières que je viens de décrire. »

Peut-être aurions-nous quelques réserves à faire sur l'opinion trop favorable que Malouet exprime ici à l'égard de ses collègues et sur le désenchantement révolutionnaire de la France. Il a raison quand il nous dit que le règne de la Terreur était commencé, tort lorsqu'il croit que cette Terreur s'étendait beaucoup au-delà de Paris. Là, on commençait à comprendre, et l'Assemblée surtout perdait une à une toutes ses illusions.

Mais revenons à Louis XVI.

A dater du jour où il fut ramené captif à Paris, son rôle en tant que souverain était évidemment terminé. Peut-être avait-il eu tort de ne pas écouter les conseils de Malouet et de ne pas s'être enfui quand les difficultés matérielles d'une évasion n'étaient pas insurmontables, mais, en tout cas, à partir du 7 octobre, l'occasion était perdue, et désormais les événements se déroulaient en dehors et au-dessus de lui. Son erreur, s'il en commit une, fut de n'avoir pas désespéré de la France et de l'avenir dès le premier moment. Peut-on la lui reprocher? Cette Assemblée, Malouet vient de nous le montrer, était loin de désirer le désordre, elle était animée d'intentions généreuses, la majorité de ses membres voulait le maintien de la monarchie. Que diraient, aujourd'hui, les critiques du pauvre Louis XVI si, dès le lendemain de la prise de la Bastille, il avait pris la fuite, et qu'en dépit ou en raison de cet abandon, la révolution eût suivi son cours? Lâcheté, trahison, telles seraient les épithètes prodiguées, par tous les partis, et non sans apparence de raison ou de justice, au royal déserteur. Tout le sang versé retomberait sur sa tête, et cette mémoire si vénérée serait peut-être, aujourd'hui, un objet d'exécration pour les royalistes eux-mêmes!

Mais, ce qu'il n'a pas voulu faire quand il en était temps, dirait-on, il l'a tenté lorsqu'il était trop tard. Il fallait s'enfuir en 89 de Versailles ou ne pas se faire arrêter en 91 à Varennes.

Ici encore, tâchons d'être justes et surtout de nous placer au véritable point de vue : celui d'un contemporain honnête, sensé, mais auquel la Providence n'a pas accordé cette puissance extra-humaine de vision réservée au génie ou à la divination.

A dater du 6 octobre, Louis XVI tenta la seule chose raisonnable qui lui restât à essayer. Quel était alors, du consentement de tous, puisque nous parlons de génie, l'homme incomparable dont les vastes conceptions pouvaient seules dominer, diriger ou changer les événements? Il existait, ce Moïse de la Révolution : c'était Mirabeau. Ni la Fayette, quelque sottement infatué qu'il fût de sa popularité, ni Philippe-Egalité, aussi poltron que criminel, ni Barnave, ni Duport, ni Péthion, ne pouvaient prétendre à l'autorité sur les masses et aux talents du tribun. S'attacher Mirabeau, se diriger à l'aide de ses lumières, en faire son complice sans le compromettre aux yeux des conjurés, n'était-ce pas là ce que Machiavel eût conseillé s'il eût pu revenir au monde? Louis XVI le comprit, l'essaya, y réussit, gagna le tribun, n'écoula que lui et se perdit.

La mort seule épargna à Mirabeau la honte et les dangers de l'insuccès.

Ce fut seulement après le renvoi de Necker que les négociations avec Mirabeau purent être reprises. La haine du tribun pour le ministre eût rendu tout accommodement impossible. Mais quand ce dernier fut parti pour la Suisse, première et éclatante victime de ces revirements populaires que devaient subir, tour à tour, tous les favoris de la plèbe, le seul obstacle qui existait encore fut levé et Mirabeau devint dès lors le ministre secret du roi. Malouet fut mis dans la confiance et les projets de contre-révolution lui furent soumis.

Le plan était :

— La dissolution de l'Assemblée nationale demandée par les départements ;

— Un choix de nouveaux députés désignés parmi les hommes les plus sages ;

— L'Assemblée divisée en deux Chambres ;

— Le tiers des biens du clergé sacrifié à l'acquittement de la dette nationale ;

— Le droit d'ajournement, de dissolution des états et de *veto* absolu attribué au roi ;

— Les clubs détruits ; les départements, les municipalités et les

gardes nationales sous l'autorité immédiate du roi, exerçant souverainement le pouvoir exécutif ;

Les projets de loi proposés indifféremment par le gouvernement ou par l'Assemblée ;

La responsabilité des ministres ;

L'admission exclusive des propriétaires aux Assemblées nationales, sans indemnité.

Quant aux moyens d'exécution ils consistaient simplement à acheter deux ou trois journaux patriotes, à répandre des écrits réactionnaires dans les provinces, et à envoyer dans chaque département des commissaires nommés par le roi, chargés en réalité de préparer les élections futures, mais investis en apparence du droit de déterminer la circonscription des départements, districts et cantons que l'Assemblée nationale venait de décréter.

Tels étaient les roseaux que Mirabeau jetait en guise de digue au travers du lit de la Révolution.

Les moyens d'action étaient si faibles que livrés à eux-mêmes, le roi, Montmorin et Malouet, quelques convaincus qu'ils fussent du génie et de la puissance de Mirabeau, secouaient tristement la tête et se communiquaient leurs craintes, mais aussitôt qu'ils se retrouvaient en présence du magicien, le feu qui jaillissait de ses yeux, ses gestes désordonnés, la fougue de ses discours, le mélange singulier de bon sens, de fureur, de sincérité, d'orgueil, de flatteries qui caractérisaient son éloquence subjuguèrent le pauvre Louis XVI et les trois ou quatre conseillers réunis autour de sa table, comme chaque jour ils écrasaient ou électrisaient les mille auditeurs du Manège.

« Il était horrible, nous dit Malouet, racontant, avec une émotion qui se communique au lecteur à travers les années écoulées, la dernière conférence de Mirabeau avec le roi, il était horrible, déjà il avait le germe de la maladie dont il est mort, ses yeux enflammés sortaient de leur orbite, mais jamais je ne lui ai vu plus d'énergie et d'éloquence.

« — Il n'est plus temps, me dit-il, de calculer les inconvénients, si vous en trouvez à ce que je propose, faites mieux, mais faites vite. En attendant nous périrons de consommation ou de mort violente. Plus vous insistez sur le mal qui existe, plus la réparation en est urgente. M'en contestez-vous les moyens ? Nommez celui qui, avec la même volonté que moi, est dans une meilleure position pour agir. Toute la partie saine du peuple, et même une portion de la canaille est à moi. Qu'on me soupçonne d'être vendu à la cour, peu m'importe ! Personne ne croira que je lui ai vendu la liberté de mon pays, que je lui prépare des fers. Je leur dirai, oui je leur dirai :

Vous m'avez vu dans vos rangs luttant contre la tyrannie, et c'est elle que je combats encore, mais l'autorité légale, la monarchie constitutionnelle, l'autorité tutélaire du monarque, je me suis toujours réservé le droit et l'obligation de les défendre.

« Prenez bien garde, ajouta-t-il, que je suis le seul dans cette horde patriotique qui puisse ainsi parler sans faire volte-face. Je n'ai jamais adopté leur roman, ni leur métaphysique, ni leurs crimes inutiles ! »

« Sa voix tonnante comme à la tribune, ses gestes animés, l'abondance et la justesse de ses idées m'électrisèrent aussi. Je secouai toutes mes préventions, tous mes doutes, et me voilà partageant son émotion, louant ses projets, son courage, exaltant ses moyens ; mais ma péroraison le mit en colère : Vous réparerez mieux que personne, lui dis-je, le mal que vous avez fait ! — Non, me répondit-il, en relevant la tête je n'ai pas fait le mal volontairement. J'ai subi le joug des circonstances où je me suis trouvé malgré moi. Le grand mal qui a été fait a été l'œuvre de tous, sauf les crimes qui appartiennent à quelques-uns. Vous, modérés, qui ne l'avez pas été assez pour m'apprécier ; vous, ministres, qui n'avez pas fait un pas qui ne soit une faute ; et vous, sotte Assemblée, qui ne savez ce que vous dites ni ce que vous faites, voilà les auteurs du mal !... »

« Cette intéressante conversation se serait prolongée jusqu'au jour si nous ne l'avions vu épuisé de fatigue, couvert de sueur, avec une fièvre assez forte et ne pouvant plus parler. »

Six semaines après il était mort emportant avec lui dans la tombe non son plan *qui fut suivi* autant que les circonstancés le permirent, mais les regrets et les illusions du roi.

Mirabeau mort, que va faire Louis XVI ? C'est alors que la fuite lui apparaît comme la dernière chance de salut réservée à la France et à la monarchie. Cette fuite est-ce l'évasion d'un criminel qui ne pense qu'à sa sûreté ? Non, c'est un plan sagement et longuement mûri. Si le roi quitte clandestinement Paris comme on se sauve d'un coupe-gorge, il sait qu'à peine aura-t-il gagné Montmédy des troupes l'attendent, un général habile et populaire est à leur tête, une résistance armée, honorable et sérieuse va devenir possible.

Cette réunion favorable des circonstances ne s'était pas rencontrée jusqu'alors. Nous avons montré plus haut qu'entre le 14 juillet et le 6 octobre, ni les dispositions de l'armée, ni celle des populations ne rendaient possible au roi de former en province un noyau de résistance. A cette époque les désenchantés de la Révolution étaient rares et le plus grand nombre des Français se croyait encore à l'aurore d'un millénium. Mais pendant les deux ans qui venaient de s'écouler bien des illusions s'étaient évanouies. La misère était

grande, le commerce nul, la monnaie de papier dépréciée, trois mille cinq cents personnes avaient déjà été égorgées au nom de la fraternité, toutes les provinces de France avaient successivement payé leur impôt d'émeutes, d'incendies, de sang versé. Une portion notable de la bourgeoisie commençait à trouver que l'ancien régime avait quelque mérite, et que la paix publique, la sécurité des relations, l'activité des affaires, compensaient amplement les privilèges de l'aristocratie et l'inégalité des rangs. En outre, il y avait dans la nation, nous l'avons déjà dit, un fond solide de religion ; seules les hautes classes et la bourgeoisie lettrée étaient infestées de voltairianisme. La violente persécution exercée contre le clergé avait donc mécontenté une partie des classes moyennes et presque tout le peuple, sauf la canaille des grandes villes. L'armée était partagée, on l'avait vu lors de l'émeute de Nancy. Les officiers menacés de mort par les soldats estimaient que la passion de l'égalité offrait quelque danger dans les camps ; les soldats eux-mêmes exposés à être égorgés par la foule s'ils lui résistaient, ou fusillés s'ils désobéissaient aux ordres de leurs chefs, éprouvaient la lassitude de leur état sans pouvoir ou vouloir le quitter. Tout cela était nouveau, et, il faut en convenir, assez superficiel. La masse de la nation était encore confiante et satisfaite, mais les éléments d'une réaction prochaine apparaissaient partout.

Les projets de fuite du roi n'étaient un mystère pour personne. Les chefs principaux de la Révolution, Lafayette, Barnave, les Lameth, avaient été sondés par Louis XVI et, bien qu'ils n'eussent pas montré la franchise et le courage de Mirabeau et qu'ils eussent refusé de se compromettre, aucun d'eux, consulté, n'avait déconseillé la fuite. A cet égard les témoignages abondent.

Il y a plus. Cette fuite, à l'exception de la plèbe, tout le monde la désirait, même dans le parti avancé. On éprouvait le besoin d'une solution, ne fût-ce que pour conserver les positions acquises. Les chefs populaires redoutaient la concurrence facile de rivaux qui, du jour au lendemain, les supplantaient dans la faveur publique, grâce à quelque renchérissement d'insanité. On n'eût donc pas demandé mieux que de se soustraire à la tyrannie des clubs et de transiger avec la royauté, mais pour transiger avec Louis XVI il fallait qu'il pût offrir quelque chose en échange : or, à Paris, désarmé et prisonnier, il ne pouvait rien donner puisqu'il ne possédait rien.

Cette connivence tacite, sinon avouée, des plus chauds patriotes est une réponse péremptoire au reproche parfois adressé à Louis XVI d'avoir voulu, en s'enfuyant à Montmédy, pactiser avec l'étranger et préparer l'envahissement du pays par les armées allemandes. Rien

de plus injuste et de plus faux que cette accusation. Non-seulement le roi ne sollicitait pas ces secours compromettants, mais l'empereur Léopold, son beau-frère, fort imbu alors d'idées libérales comme tous les princes lotharingiens, prétendait garder une neutralité absolue dans le conflit du roi et de l'Assemblée ¹.

Louis XVI redoutait en ce moment presque autant les démarches de son frère que celles des Jacobins. Jugeant plus sainement de l'état du pays que la cour de Coblenz, l'émigration à main armée lui semblait un danger pour la monarchie et une entreprise sans espoir. La reine partageait ces craintes, et tous deux s'efforçaient en vain de faire entendre raison aux exaltés de la frontière.

Rien d'étonnant à ce que de malheureux gentilshommes échappés aux massacres de la rue ou aux incendies de leurs châteaux, manifestassent contre cette révolution qui les dépouillait lorsqu'elle ne pouvait les tuer, la haine la plus violente. Tous les hommes rassemblés sont peuple; les passions de la foule enflévrèrent donc cette cohue de malheureux sans asile et souvent sans pain : aussi n'était-ce pas à eux qu'il fallait s'en prendre de quelques violences de langage, ou de quelques injustices à l'égard des modérés de leur parti. D'ailleurs, ils ne demandaient qu'à se battre ; en offrant le secours de leurs épées, ils n'imposaient pas de conditions comme l'eussent certes fait leurs pères au temps jadis, ils étaient à bon droit dégoûtés du parlementarisme.

Seul était fautif le prince qui avait pris le commandement, et auquel il revenait de droit. Chez lui, une grande légèreté, jointe à

¹ Mercy, dans une lettre adressée au comte de la Marck, rapporte, en ces termes, une conversation qui eut lieu entre l'empereur, le roi de Naples et quelques personnes haut placées.

L'empereur. — Si j'ai envoyé trente mille *hommes* sur mes frontières, c'est pour les *déffendre* à tout événement. Je veux aussi empêcher l'entrée de mes États aux Français mal intentionnés, qui viendraient y porter le trouble et la séduction. Mais Dieu me garde de rien entreprendre de ce qui pourrait être contraire aux décrets de l'Assemblée nationale. Le roy, d'ailleurs, m'a prié très *instamment* de ne faire aucun mouvement; ce serait compromettre ses jours et ceux de la reine.

Un des assistants a ensuite parlé du comte d'Artois. L'empereur a répondu en plaisantant : Le comte d'Artois s'est trouvé dans un grand embarras avant de partir de Venise. D'une part, sa tête grosse d'un projet de contre-révolution, et, de l'autre, deux femmes évanouies de douleur de son départ. — Ensuite d'un ton sérieux : Je n'en ai pas voulu chez moi, il fera bien d'aller ailleurs ; il est entouré de mauvais conseillers qui le perdront. — Puis, s'exprimant avec une sorte de sévérité et de mécontentement : Il s'embarrasse bien peu de mon frère et de ma sœur ; « gli importa un frutto. » C'est son expression en parlant de la vie du roy, il ne réfléchit pas combien il expose les jours du roy et de ma sœur par ses tentatives !

une ambition inquiète, déterminaient des résolutions extrêmes. Louis XVI et Marie-Antoinette savaient que le lendemain de la victoire, fort improbable, du comte d'Artois, une abdication leur serait imposée.

Traiter avec la Révolution en lui proposant des conditions équitables, faire repasser la frontière aux émigrés, prendre la direction du parti royaliste, attirer près de soi un grand nombre de bons Français que les exagérations de Coblenz décourageaient, tel était le plan très-simple, et *peut-être réalisable*, de Louis XVI, lorsqu'il partit pour Montmédy.

Quant aux détails mêmes de l'exécution, on peut sans doute les discuter et les blâmer. Rappelons seulement que la faute commise par Louis XVI, en s'entourant de toute sa famille dans cette entreprise périlleuse, est celle d'une âme élevée et d'un cœur généreux. Certes, s'il eût laissé derrière lui, ou dirigé sur d'autres routes, sa femme, sa sœur et ses enfants, son évasion propre eût été plus facile; mais il préféra le danger et l'imprudence au remords d'avoir échappé seul aux poignards, en laissant les siens exposés à la plus atroce vengeance.

Néanmoins, il faut le reconnaître, il eut tort. Le roi eût dû oublier l'époux et le père de famille.

Ces scrupules et cette délicatesse furent poussés si loin, que Louis XVI ne voulut pas mettre dans sa confiance Montmorin, le ministre dévoué, l'ami du cœur auquel toutes ses pensées, jusqu'alors, avaient été dévoilées. M. de Montmorin savait que le roi désirait partir; mais il ignorait le moment choisi pour l'évasion. « Je ne pouvais, lui dit l'infortuné monarque, au retour de Varennes, s'excusant de cette apparente défiance, je ne pouvais vous emmener. Devais-je vous mettre dans le cas d'un parjure, si, sachant mon secret, vous persistiez à le garder, ou vous exposer à la mort, si vous avouiez en être dépositaire et ne m'en avoir pas détourné¹. »

Le ciel ne voulut pas permettre à Louis XVI de sauver sa vie, peut-être sa couronne, et cela sans compromettre son honneur. On sait comment, à huit heures du soir, au moment où le jour tombait, il fut reconnu à Sainte-Menehould par Drouet, arrêté à Varennes et ramené à Paris.

Ce fut en cette conjoncture critique que l'on put reconnaître combien les sentiments de l'Assemblée s'étaient modifiés depuis deux ans.

Si, en juin 1791, elle eût été réellement hostile à la monarchie, le moment semblait bien choisi pour proclamer la république, ou

¹ *Mémoires de Malouet*, p. 145.

tout au moins décréter la déchéance du monarque. Elle s'en garda bien, et poursuivit, au contraire, avec fermeté l'achèvement de la constitution monarchique. Ce fut la Fayette lui-même, profitant habilement de la stupeur où le départ du roi avait plongé Paris, qui improvisa une de ces mascarades si fort à la mode alors, et fit défiler à la barre de l'Assemblée les forts de la halle, les charbonniers, les divers corps de métiers, jurant fidélité à la constitution, à la loi et au roi.

Mais il était trop tard : ces repentirs de la dernière heure ne furent pas exaucés. Le roi, plus annulé encore, s'il est possible, qu'avant sa tentative avortée, ne pouvait que contre-signer les décrets de l'Assemblée. Celle-ci, tremblant devant les clubs, déguisait ses craintes sous des motions ampoulées, et donnait d'une main ce qu'elle retenait de l'autre. Ce fut ainsi qu'elle termina son informe constitution, acclamée dans une fête ridicule, et qu'elle se sépara quinze jours après.

II

Les élections de la nouvelle Assemblée fournirent une preuve manifeste de l'engouement persistant de la nation pour la Révolution. Les députés à la *Législative* étaient, sans conteste, inférieurs en talents, en notoriété, en expérience parlementaire et en modération, à leurs devanciers. Le parti républicain, si faible à la Constituante, formait à peu près la majorité. « Les sociétés populaires dirigèrent et imposèrent les choix, » objecte-t-on. D'accord. Mais la puissance des clubs était, après tout, la puissance même de l'opinion publique. Dès les premières séances, l'Assemblée montra l'esprit qui l'animait : elle refusa le titre de « Majesté » au roi, et les marques les plus simples de déférence dans ses rapports avec lui. En sortant de la séance d'ouverture, Louis XVI s'écria : « Tout est perdu ! »

Ce fut alors qu'il prit une détermination en apparence singulière. Il pouvait, à la rigueur, dans l'état d'équilibre où se trouvaient les partis, choisir ses ministres soit parmi les constitutionnels, soit parmi les Girondins. Les constitutionnels, jadis idoles de la foule, étaient, il est vrai, devenus presque aussi impopulaires que les aristocrates ; mais, numériquement, ils formaient un peu plus de la moitié de l'Assemblée législative. Louis XVI préféra s'adresser aux Girondins. Fût-ce une faute ? Oui, au point de vue de la dignité, un moment même de la conscience, puisqu'il fut obligé, pour se montrer conséquent avec la ligne de conduite qu'il avait

adoptée, de sanctionner plusieurs décrets regrettables, mais non pas au point de vue de l'habileté.

Malouet lui reproche, dans ses *Mémoires*, de n'avoir pas suivi ses conseils et d'avoir montré une répugnance invincible à se livrer au parti constitutionnel, à la Fayette et consorts. Que Louis XVI haït et méprisât le général chargé de maintenir l'ordre, et qui dormait tandis que des assassins perçaient à coups de baïonnettes le lit de la reine, cela n'est pas douteux. De tous les auteurs de la Révolution, la Fayette était le plus vain, le plus sot et le plus léger. Jamais, dans le cours de sa longue carrière, il n'avoua un tort ou ne manifesta un regret. Infatué de son mérite, enivré de sa popularité, il croyait toujours qu'il suffisait de sa seule présence pour dissiper les orages. On le vit bien, lorsqu'il adressa son *Quos ego* ridicule, quelques mois après, à l'Assemblée, et qu'abandonné de tous, même de ses soldats, au nom desquels il tenait un si fier langage, il fut réduit à franchir furtivement les lignes de son armée, et à demander protection à ceux qu'il était venu combattre. Cet homme n'inspirait aucune confiance au roi, et n'en méritait aucune. Le repentir sincère et les intentions droites, en revanche, ne trouvèrent jamais Louis XVI inflexible. Barnave, touché et converti pendant le lugubre retour de Varennes, était devenu le confident et l'ami du roi. Un des Lameth correspondait directement avec Marie-Antoinette. Mais du moment qu'il fallait renoncer à nommer des ministres honnêtes gens et qu'il fallait choisir entre ses ennemis, Louis XVI était excusable de préférer les plus capables, les plus actifs, les moins compromis. L'important était de gagner ceux-ci, les autres suivraient d'eux-mêmes.

Tel fut le calcul du roi, calcul déjoué, il est vrai, par la fatalité et les trahisons. Danton était pensionné, Louvet acheté, Dumouriez acquis. Ce dernier était la véritable capacité militaire et politique du parti jacobin; il eut, en outre, l'audace, l'intelligence ou l'honnêteté de se montrer honnête dans ses rapports avec la cour. Louis XVI fit de cruels sacrifices pour conserver ce ministre. Il consentit à la déclaration de guerre, aux décrets contre les émigrés. Mais quand Dumouriez, de bonne foi, cela n'est pas douteux, prétendit lui imposer le décret contre les prêtres insermentés, en alléguant que séparer ainsi la cause du roi de celle du clergé serait un acte de la plus grande habileté, le seul capable de désarmer ou de rallier à lui ses adversaires, Louis XVI refusa : sa conscience ne lui permettait pas ce parjure. Il comprit qu'il se perdait; mais, plutôt que de faillir à ses devoirs de chrétien, il accepta la démission du ministre de la guerre, et consentit à son départ pour l'armée (18 juin 1792).

Deux jours après éclatait cette terrible émeute, destinée, dans la pensée de ceux qui la dirigeaient, à en finir, à la fois, avec la vie et le pouvoir du roi. Seul, un hasard miraculeux empêcha la consommation de l'attentat. Dernier sourire de la fortune; le seul, peut-être, pendant ces quatre années, ou, plutôt, surcroît d'épreuve et d'amertume, car mieux valait périr sous le couteau des assassins que sous le couperet juridique de la guillotine. Pendant quatre heures, la tourbe défila devant le roi. Mille conjurés avaient juré sa mort; mais le flot qui traversait le salon où Louis XVI, debout sur une banquette, attendait à chaque instant le coup de grâce, était si impétueux, qu'étouffés, bousculés, emportés, les assassins *désignés* brandissaient, impuissants, la pique ou le couteau, et passaient roulés par le torrent humain.

On put apprécier, pendant cette agonie de quatre heures, l'incroyable force d'âme, le courage surprenant de la victime : « Mettez la main sur mon cœur et voyez s'il bat plus fort. » Et il ne battait pas plus fort ! Nous avons vu, en octobre 1870, des hommes demeurés, eux aussi, pendant de longues heures sous le poignard. Ils ne furent pas des lâches, car, au péril de leur vie, ils se refusèrent à signer les décrets qu'on voulait leur arracher. Mais lequel d'entre eux eût osé faire appuyer la main sur son cœur et en constater les battements ? Nous les avons vus délivrés à l'aube blanchissante, pâles, défaits, tremblants. Telle n'était pas la démarche ou l'attitude de Louis XVI, quand le dernier sans-culotte hurla, en passant devant le roi, son acclamation ou son insulte.

Comme dans un drame bien construit, les événements se présentent et s'accumulent. Au 20 juin succède le 10 août, puis le 2 septembre, puis enfin le 21 janvier.

Du 10 août nous n'avons rien à dire, la résistance était inutile et désespérée. Le roi eût-il dû se faire tuer avec les Suisses ? Mais il avait autour de lui sa femme, sa sœur et deux jeunes enfants !

Malouet, resté à Paris jusqu'au 10 août, ministre secret du roi, toujours consulté, mais rarement écouté, dut songer, sa tâche terminée par la captivité du roi, à sauver sa tête. Il avait montré le plus grand courage en demeurant jusqu'alors, car il était dénoncé et proscrit. Ce fut à l'aide d'un faux passeport, et après avoir couru mille dangers, qu'il put gagner l'Angleterre. Nous le retrouverons, pendant l'émigration, courageux, actif, dévoué, sensé ; mais, hélas ! toujours impuissant !

L'esprit humain est ainsi fait qu'il ne peut s'empêcher, lorsqu'il se retrace les grandes catastrophes de l'histoire, révolutions, défaites, chute des empires, d'imaginer tels événements, tels hommes

ou telles résolutions qui eussent changé le cours des événements. C'est ainsi, qu'étant enfants, nous avons tous fait arriver Grouchy sur le champ de bataille de Waterloo, et qu'à leur tour nos jeunes neveux feront donner la garde à la bataille de Saint-Privat.

A quelles hypothèses ne s'est-on pas livré au sujet de notre grande Révolution? Les plus sages esprits n'ont pu résister à l'attrait de ce jeu passablement puéril, en donnant pour prétexte la possibilité d'y trouver d'utiles enseignements pour l'avenir. Deux vagues ne sont jamais semblables ni deux gouttes d'eau pareilles. L'histoire, petite ou grande, ne se refait pas, et les ressemblances des temps sont ou grossières ou mensongères.

Louis XVI, en suivant une conduite différente de celle qu'il a tenue, pouvait-il ou ne pouvait-il pas sauver la France et sa couronne? Question insoluble, sorte de quadrature du cercle politique à laquelle il serait oiseux de trop s'attacher. Néanmoins, ce qui semble ressortir d'un examen impartial des faits, des témoignages contemporains et entre autres des remarquables *Mémoires* de Malouet, en dépit des critiques très-respectueuses qu'il adresse parfois au roi, ce qui semble résulter, dis-je, de cet impartial examen, c'est que Louis XVI se dirigea presque constamment d'après les conseils des hommes réputés les plus sages, et prit, à dater de la réunion de l'Assemblée constituante, les résolutions qui semblaient alors inspirées par le bon sens. Il ne fut ni orgueilleux, ni faible, ni entêté, ni ingrat, ni négligent. Necker est le grand homme du jour, c'est Necker qu'il écoute. Mirabeau éclipe tous ses rivaux, c'est à Mirabeau qu'il s'adresse. Barnave revient à lui, et Barnave, qu'on ne l'oublie pas, est une haute intelligence, c'est à Barnave qu'il se confie. Dumouriez lui offre son concours, il l'accepte. Cette succession étrange de conseillers n'indique aucune versatilité de sa part, il ne change de pilote que quand la mort ou un aveu radical d'impuissance le dégage envers eux. Remarquez qu'il n'est pas trompé par ces hommes; que sa confiance en eux est justifiée, qu'il n'est ni dupe ni trahi, que s'il leur résiste c'est seulement lorsque sa conscience lui dit : Non. La reine elle-même n'a d'autre empire sur lui que l'empire de la raison; il l'aime avec passion, mais il ne cède que lorsqu'il est persuadé. Elle-même, la pauvre femme, ne se distingue guère en cela de son mari. Si, antérieurement à 1789, son influence, fort exagérée, au reste, fut mise parfois au service de passions, de calculs et d'intérêts mesquins, aussitôt que la tempête a éclaté elle se rapproche du roi, lui obéit fidèlement et est bien plus dominée qu'inspiratrice.

La grande et, je serais tenté de dire, la seule faute du roi a été la convocation des états généraux. Cette faute, qui osera la lui re-

procher? Aurait-on même le courage de la qualifier ainsi? Dans l'état de trouble intellectuel où se trouvait la nation en 1789, imbuë, comme elle l'était, de toutes les idées fausses de la philosophie à la mode sur l'origine du pouvoir, sur la perfectibilité humaine, sur les droits et les devoirs sociaux, la consulter, appeler ses représentants, lui déléguer l'autorité était une erreur grave. Personne alors ne le comprit, personne ne vit que la réforme urgente des finances, des abus et de la Constitution devait être octroyée par le roi comme un acte souverain, sans discussion, sans contrôle. C'est ainsi qu'avait agi le grand Frédéric. Mais quel est le de Maistre qui éleva la voix pour prédire la Révolution et pour dévoiler les secrets de Dieu? Louis XVI ne devina pas ce que nul n'avait entrevu alors, voilà son erreur.

A dater de la réunion des états généraux, à partir du serment du Jeu de paume, le roi fait preuve, au contraire, d'une merveilleuse perspicacité. Mirabeau et Necker ont seul mesuré, en même temps que Louis XVI, la profondeur de l'abîme qu'ils creusent sous ses pas.

Désormais nul port n'est plus visible, au moins pour des yeux humains. Nous parlions, tout à l'heure, de ces rêveries enfantines qui font intervenir des bataillons éloignés à l'heure critique des batailles, je défie l'imagination des romanciers de deviner un expédient raisonnable qui eût pu sauver Louis XVI après la prise de la Bastille.

Ne soyons pas injustes envers cette mémoire; il ne suffit pas d'accorder au roi martyr l'honnêteté des vues, le courage passif, c'est pour son bon sens et son intelligence que je réclame; et j'avoue ne pouvoir me défendre de quelque sentiment d'irritation contre les révélations des prophètes du passé. Ils rappellent ces habiles du turf qui, selon la pittoresque expression anglaise : *Name the winner past the post*, prédisent le vainqueur quand il a dépassé le poteau d'arrivée.

Louis XVI n'a sauvé ni sa vie ni son royaume; mais il a sauvé son honneur, et il a ajouté à la couronne des rois les fleurons les plus glorieux et les plus rares, ceux de la sainteté et du martyre. Nous ne voudrions pas sa fin autre qu'elle n'a été. Son échafaud est sa plus grande gloire. Imaginez le roi sauvé par quelque heureux hasard, la Révolution sera-t-elle moins hideuse? Dans cette accumulation d'horreurs, le régicide n'est qu'un crime de plus, et nous n'en sommes pas à les compter. Mais cette goutte de sang royal, confondue dans le torrent qui s'écoulait des veines de la France, a suffi pour laver le manteau fleurdelysé de la tache que lui avait imprimée Louis XV.

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE¹

I

On se souvient de ces affreuses ruelles si étroites, si tortueuses et si noires qui encombraient, il n'y a pas encore tout à fait vingt ans, la plus grande partie de la Cité. L'une de ces ruelles s'appelait la rue de la Licorne. Vers le milieu de cette prétendue rue, au fond de l'un de ses replis les plus prononcés, et par conséquent les plus insalubres et les plus tristes, s'élevait, en 1794, une petite maison de la plus chétive apparence, devant suffire à grand'peine à loger les trois personnes qui l'habitaient.

Le rez-de-chaussée, sorte de caveau non moins humide que sombre, se trouvait occupé tout entier par un magasin, un magasin de droguiste, comme l'indiquaient deux ou trois vieux tourteaux de résine et de goudron pendillant à l'extérieur, ainsi qu'une énorme couronne de bouchons noircis et vermoulus, laquelle, fort heureusement, avait été beaucoup trop déformée par les pluies et les coups de vent pour pouvoir offusquer le béotisme farouche des enragés du quartier.

Maître Guillaume Tourneuf, le titulaire de l'emploi au moment où remonte cette histoire, avait été d'abord, en sa qualité de paysan tourangeau, un frais et robuste gaillard ; mais il semblait qu'il se fût subitement étioilé dans cette atmosphère de citerne où, vers la fin de 1792, il était venu prendre en main le pilon professionnel que lui avait légué un de ses oncles. Il avait avec lui sa femme et son fils, jeune garçon de dix-neuf ans ; et leur physionomie était loin d'indiquer qu'ils eussent mieux réussi que lui à s'acclimater avec cette triste existence d'amphibies.

¹ Petit instrument tourné que les femmes attachent à leur ceinture, lorsqu'elles tricotent, pour soutenir l'aiguille sur laquelle elles prennent la maille.

Complètement inconnus dans le quartier, les Tourneuf, par leur façon de vivre, s'y étaient fait le plus curieux renom. Personne ne pouvait se vanter de leur avoir arraché deux paroles ne se rattachant pas exclusivement à leur genre de commerce. Aucun journal ne pénétrait dans le magasin. Occupés du matin au soir à triturer leurs drogues nauséabondes, à les ensacher, à les étiqueter, ils ne paraissaient même pas faire attention à cette effroyable révolution qui décimait Paris et la France, et jetait l'épouvante dans le monde entier.

Aussi, quand on les voyait sortir — ce qui n'arrivait guère qu'une fois par semaine et pour une heure ou deux tout au plus — un à un, ne se disant pas le plus petit mot, les yeux obstinément baissés, comme s'ils se fussent donné la mission de constater l'état de chacun des pavés qu'ils touchaient du pied, leur apparition provoquait presque invariablement cette plaisanterie, mise en honneur par les loustics des cabarets voisins :

— Tiens ! les trois sauvages de la Licorne qui s'en vont faire leur provision d'air pour toute la décade !

Les sans-culottes eux-mêmes — et on sait qu'il n'en manquait pas dans la Cité — auraient cru déroger s'ils se fussent donné, un seul instant, la peine de s'enquérir du civisme de semblables crétiens.

— Bah ! disaient-ils avec un dédain superbe, à la mare aux Tourneuf, ça grouille, ça ne pense pas !

Et cependant il eût été difficile de trouver en ce terrible moment une famille ayant des droits mieux établis à la haine et à la redoutable fureur des terroristes. On ne saurait se faire une idée de tout ce qu'il fallait à ces braves gens d'héroïque persistance et même de sainte énergie pour conserver, en présence de tant d'horreurs, ce masque de placide et stupide indifférence.

Les sans-culottes ne se doutaient pas qu'à la *mare aux Tourneuf*, matin et soir, se récitaient les plus ferventes prières pour conjurer Dieu de rendre à notre malheureux pays ses autels, ses prêtres, la vraie liberté ; que matin et soir on y redisait, à genoux, le cœur brisé, bien souvent avec des larmes dans la voix, les noms du roi, de la reine, de madame Élisabeth ; que dans ces navrantes supplications il y avait toujours une part pour toutes les autres victimes de la Révolution. Ils ne se doutaient pas qu'au lieu d'applaudir honteusement, comme tant d'autres, aux ridicules et monstrueuses saturnales du *décadi*, les trois sauvages de la Licorne n'avaient cessé de conserver au fond du cœur le pieux souvenir de leurs bons et saints dimanches d'autrefois, et qu'en s'exposant ainsi régulièrement aux misérables lazzis des désœuvrés de la rue, c'était tout

bonnement à la messe qu'ils allaient, à la messe de quelque pauvre prêtre mis hors de la loi — bien rarement du même deux fois de suite, hélas! — tant était grand alors le nombre des espions, des délateurs et autres pourvoyeurs du bourreau!

Ils ne savaient pas qu'à l'abri de la jolie réputation qu'on avait l'amabilité de leur faire, les Tourneuf étaient d'imperturbables recéleurs de proscrits, qu'au besoin, plutôt que de se les laisser arracher, Guillaume, sa femme et son fils, malgré cet air maladif qu'ils s'entendaient si bien à prendre, eussent été gens à montrer assez de courage et même de vigueur pour faire reculer plus d'un de ces lâches hurleurs de la *Carmagnole* et du *Ça ira!*

Les sans-culottes ne savaient pas non plus qu'indépendamment de ces sorties *officielles*, devenues presque célèbres dans le quartier, les Tourneuf se gênaient très-peu pour s'en permettre d'autres dans l'intérêt des malheureux *suspects*, mais toujours alors incognito, sous les déguisements les mieux réussis, allant et venant de leur boutique à la rue et de la rue à leur boutique, comme s'ils eussent fait partie de leur propre clientèle.

Et savez-vous pourquoi une aussi atroce contrainte, pourquoi cette incessante et ferme sollicitude que rien ne pouvait décourager? Parmi les prêtres massacrés aux Carmes, le 2 septembre, se trouvait un frère de Guillaume. En apprenant cette horrible nouvelle, Guillaume s'était jeté à genoux avec sa femme et son fils, et tous les trois, la main posée sur un crucifix, ils avaient juré qu'ils le vengeraient, mais de la seule manière dont on pouvait vouloir venger un saint prêtre, un martyr, à force de dévouement chaque fois qu'il s'agirait de venir en aide à quelque proscrit, à force de vigilance, d'activité et même de ruse pour mettre en défaut les agents de la Terreur, déjouer leurs manœuvres, leur arracher le plus grand nombre possible de victimes.

Son installation à Paris ne lui avait pas fait oublier son serment. Il eut bientôt deviné où il devait trouver des hommes pouvant le comprendre. Même aux heures les plus tristes, il y a je ne sais quel aimant mystérieux et providentiel qui attire les uns vers les autres tout ce qu'il peut rester de cœurs décidés à ne point faillir.

Voilà pourquoi les excellents Tourneuf s'étaient étudiés à prendre cette bizarre mais noble attitude.

II

Le 23 juillet — 5 thermidor — Guillaume, ce qui ne lui était peut-être jamais arrivé jusque-là, avait passé toute la journée sans

paraître dans le magasin. Pour la première fois il avait craint de ne pas être assez maître de lui et de ne pas savoir cacher aux pratiques sa profonde émotion.

Le matin, bien avant qu'il fit jour, un de ses compatriotes, son meilleur ami, était venu, l'air bouleversé, le prier de lui donner asile pour quelques heures. Nicolas Sariel — ainsi se nommait cet ami — n'était pas un proscrit ; il n'avait même aucune raison de supposer que l'on songeât à le porter sur la liste des suspects ; mais pour rien au monde il n'eût voulu qu'on le sût à Paris ce jour-là. En leur en disant le motif, il avait fait connaître du même coup aux Tourneuf et ce qui le plongeait ainsi dans la consternation, et la terrible détermination qu'il avait cru devoir prendre.

Il leur avait dit aussi pourquoi il fallait absolument qu'il les quittât le soir même, à neuf heures.

Dans tout autre quartier, au mois de juillet, avec le clair de lune splendide qui, chaque soir, illuminait littéralement Paris, le choix de cette heure aurait eu de quoi les inquiéter ; dans la rue de la Licorne, où la lune, pas plus que le soleil, n'avait jamais pu faire arriver le moindre de ses rayons, une crainte pareille était impossible. Au reste, le magasin des Tourneuf eût-il eu son entrée au beau milieu de la plus grande rue de Paris, il est fort douteux que dans le moment ces pauvres gens eussent été capables d'avoir cette préoccupation ; ils étaient trop atterrés de tout ce qu'ils venaient d'entendre.

Guillaume, après avoir eu une longue conférence avec Nicolas, s'était empressé de sortir, et tout le reste du jour il n'avait cessé de courir pour s'assurer de l'exécution du plan de campagne qu'ils venaient d'arrêter ensemble.

Le soir, ils se retrouvèrent réunis tous les quatre dans le magasin, Nicolas, les coudes appuyés sur le comptoir, le visage caché dans ses mains, immobile, comme si la douleur l'eût pétrifié, les Tourneuf debout, les bras croisés et priant tout bas pour le succès des efforts désespérés que l'on allait tenter.

La pendule sonna huit heures et demie.

— Vite, chacun à notre poste d'observation ! dit Guillaume.

— Vous, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme et à son fils, aux deux fenêtres de là-haut, que vous aurez bien soin d'entr'ouvrir à peine, de manière à n'être pas aperçus, et moi à la lucarne du pignon.

Comme à l'ordinaire, la rue était complètement déserte. On ne distinguait que le bruit agaçant des tourteaux, qui, poussés par le vent, s'entre-choquaient et battaient la muraille.

Dès que le premier coup de neuf heures se fit entendre à l'hor-

loge du Palais-de-Justice, Guillaume descendit en toute hâte au premier étage, le seul où il y eût des fenêtres donnant sur la rue.

— Je pense, dit-il aux deux guetteurs, que vous non plus vous n'avez rien remarqué ni rien entendu. Et cependant je ne puis m'empêcher de me demander si notre maison ne commence pas à porter malheur!..... Qui nous aurait dit que ce pauvre jeune homme.....

Son fils l'interrompit.

— Père, lui dit-il, écoutez!... N'entendez-vous pas un bruit de chevaux dans la rue voisine?

— C'est quelque patrouille...

— Oh! non. Pour une patrouille ils ne seraient pas si nombreux... Bien sûr, c'est le comité révolutionnaire du quartier avec la garde, qui vient faire quelque perquisition... Voilà qu'on s'arrête... Tenez, on frappe à une porte... Chez qui ce peut-il être?... Pauvres gens!...

— Est-ce qu'il est possible de faire la moindre supposition aujourd'hui? observa Guillaume. Si pauvre et si petit que l'on soit, qui donc peut se dire à l'abri de la rage de ces monstres?

Il s'approcha de la fenêtre.

— Je parie, dit-il, qu'avant d'emmener le malheureux ou les malheureux qu'ils viennent arrêter, ils voudront faire une visite domiciliaire, ne fût-ce que dans l'espoir de découvrir une victime de plus... Je cours prévenir Nicolas pour qu'il sorte sans perdre un instant; mais vous, soyez bien aux aguets! Si on voyait un homme sortir ainsi mystérieusement de chez nous, il n'en faudrait pas davantage pour nous faire perdre, à l'instant même, le fruit de cette longue et pénible réserve.

Il n'avait plus que trois ou quatre marches à descendre quand il aperçut Nicolas. Toujours à la même place, le visage pour ainsi dire collé sur le comptoir, il sanglotait.

— Quel temps! murmura Guillaume, pour qu'un homme de cette énergie en vienne à pleurer comme un enfant ou une femme!

— Eh bien! mon pauvre ami, lui dit-il en lui touchant doucement l'épaule, je crois que tu ne feras pas mal de partir...

Nicolas se redressa, comme s'il eût été réveillé en sursaut. Il déboutonna convulsivement sa veste pour mettre en évidence les larges revers d'un gilet à la Robespierre et une énorme cravate à la Marat; après quoi, ayant caché dans une de ses poches sa casquette de peau de loutre, il la remplaça par le bonnet rouge des sans-culottes et des jacobins.

Guillaume savait pourquoi son ami croyait devoir se résigner à prendre, en ce moment, toutes ces précautions.

— Que le bon Dieu soit avec toi ! lui dit-il d'une voix émue, et puisses-tu avoir bientôt à te débarrasser de cette exécration ! J'ai bon espoir que notre plan réussira !... A propos, reprit-il en entre-bâillant la petite porte qui faisait partie de la fermeture du magasin, n'oublie pas auprès d'elle tes vieux amis les Tourneuf. J'attendrai ici pour te rouvrir...

Nicolas lui serra la main et s'élança dans la rue.

III

Presque en un clin d'œil il eut gagné le quai. C'était dans la direction du levant qu'il avait à se rendre ; mais il lui fut impossible de ne pas se retourner pour jeter un regard du côté opposé. Les deux vieilles tours de la Conciergerie étendaient au loin leurs grandes ombres noires. Le pauvre Nicolas eut comme le vertige. Il lui sembla voir les gigantesques montants de quelque guillotine fantastique !

— O mon Dieu ! murmura-t-il, en s'efforçant de se remettre en route, ayez pitié de lui et de moi !

Dès qu'il fut de l'autre côté de la Seine, il eut soin de ne prendre que les rues les plus sombres et les moins fréquentées. Bientôt il se trouva sur l'ancien emplacement de la Bastille. Les habitants des quartiers voisins s'y étaient portés en foule. La chaleur, ce jour-là, avait été suffocante, et ils étaient venus chercher, pour quelques instants, dans ce vaste espace encore vide, l'air frais du soir. Ils allaient et venaient, à pas lents et dans un morne silence. Une angoisse indicible pesait sur toutes les âmes. Même entre amis, même entre parents on n'osait pas se parler. On tremblait que le promeneur qui vous couvoyait ne fût un espion et un délateur.

Sur tout le pourtour de la place, au contraire, l'animation était excessive : cette frénétique et bestiale animation que les agents du terrorisme s'entendaient si bien à entretenir, afin de pouvoir la transformer dans leurs rapports impudents, en enthousiasme populaire.

On vociférait toutes les épouvantables chansons du moment ; on insultait, dans d'infâmes couplets, les plus nobles et les plus pures victimes de la Révolution ; gesticulant comme des démons échappés de l'enfer, des vendeurs de journaux, salariés par les clubs, ne cessaient de hurler les titres révoltants de toutes les immondes publications qui venaient de paraître ; ils recommandaient surtout à

grands cris — de vrais cris de bêtes fauves — le *Journal du soir*, sorte de moniteur officieux du Comité de salut public.

Là se trouvaient, en effet, ainsi qu'ils le proclamaient du haut de leurs tréteaux, *la liste exacte et complète* des malheureux que l'on avait traînés sur l'échafaud, quelques heures auparavant, et la liste non moins exacte et non moins complète de ceux que le tribunal révolutionnaire venait de condamner à y monter le lendemain.

Des mégères à la voix rauque et avinée, mais qui, chaque fois que passait à leur portée un père ou une mère tenant quelque enfant par la main, s'efforçaient de donner à cette voix de câlines intonations à faire reculer de dégoût et d'horreur, avaient pour mission de vendre de hideux jouets représentant des guillotines en miniature. Et la lâcheté leur assurait de nombreux chalands !

Les quelques minutes qu'il fallut au pauvre Nicolas pour traverser cette place lui parurent des siècles. Son front ruisselait d'une sueur glacée. Et pourtant, avant d'avoir atteint le but de sa course, il allait avoir sous les yeux un spectacle bien autrement horrible !

Depuis quelques mois ce n'était plus sur la place de la Révolution que les exécutions avaient lieu, c'était à la barrière de Vincennes (la barrière du Trône¹).

A chaque fête publique, on s'en souvient, pour qu'aucune partie de la population n'eût à se plaindre d'avoir été oubliée, il y avait invariablement un feu d'artifice à la barrière du Trône aussi bien que dans le quartier des Champs-Élysées. Qui sait si ce n'était pas sous l'impulsion de quelque touchante préoccupation du même genre que les philanthropes du Comité de salut public avaient décidé ce changement de domicile du bourreau ? Qui sait s'ils n'avaient pas eu à cœur de donner ainsi aux ardents citoyens de ces quartiers éloignés la facilité de venir, eux aussi, à leur tour, assister, sans trop se déranger, à ce spectacle *moralisateur* des grandes vengeances de la République ?

De loin, de bien loin — car ce soir-là on y voyait presque aussi clair qu'en plein jour — Nicolas aperçut, mais cette fois dans toute leur affreuse réalité, les deux sinistres montants de la guillotine. Il fallut bien cependant qu'il se résignât à avancer ; ce champ de tuerie était sur son chemin. Bientôt lui apparurent de larges flaques de sang, qui, agitées sans cesse par le vent du soir, prenaient, à

¹ A partir du 26 prairial an II (14 juin 1794), l'échafaud fut transporté de la place de la Révolution à la porte Saint-Antoine, puis, deux jours après, à la barrière du *Trône renversé*.

la clarté de la lune, les teintes les plus effrayantes. On ne se donnait plus la peine de nettoyer les pavés. C'eût été à recommencer continuellement. Ce jour-là trente-cinq têtes étaient tombées; la veille le nombre des victimes avait encore été plus grand! Et tous les jours, tous les jours il en était ainsi, depuis que la Convention avait eu la lâcheté de voter l'exécrable loi du 22 prairial¹!

Couthon avait dit, en la présentant à ses collègues, que *le délai, pour punir les ennemis de la patrie, ne devait être que le temps de les reconnaître*; et le tribunal révolutionnaire avait voulu se montrer digne de la confiance du farouche conventionnel.

Nicolas sentit ses jambes fléchir. Il marchait comme un homme ivre. Il se roidit cependant tout à coup. Il se trouvait en face de l'échafaud. Il s'inclina, fit le signe de la croix et pria pour tous les malheureux immolés à cette place.

Au delà de la barrière de Vincennes s'étendait une longue route bordée de grands arbres qui, en ce moment, la couvraient entièrement de leur ombre. Nicolas put donc se mettre à courir, sans avoir à craindre d'être remarqué. Mais arrivé à un endroit où deux ou trois arbres desséchés par la chaleur laissaient pénétrer la clarté de la lune, il s'arrêta subitement. Sur la place de la Bastille il avait acheté le journal du soir. Il le déploya. Le nom qu'il tremblait d'y voir n'y était pas!...

— Pourvu que demain j'arrive assez tôt! se dit-il en jetant l'infâme journal sur la route.

De longs aboiements plaintifs se firent entendre. Il chercha d'où ils pouvaient venir. Sur la route, à gauche, s'étendait une superbe grille dont la lune faisait resplendir au loin les pommes dorées. Au delà était une pelouse entrecoupée de corbeilles de fleurs, et un peu plus loin une maison du meilleur style; mais son aspect, en ce moment, vous fendait le cœur. A tous les étages, les persiennes étaient fermées; aucune lumière nulle part, pas même à la loge du concierge qui formait un pavillon sur le bord du chemin. C'est là qu'était le pauvre chien qui gémissait ainsi; couché sur le perron, la tête appuyée contre la porte d'entrée, cette porte que, d'or-

¹ La loi du 22 prairial, appuyée par Robespierre, et probablement rédigée par lui, fut présentée à la Convention par Couthon, sans avoir été communiquée au Comité. Elle supprimait les auditions des témoins et la défense. Elle réduisait la procédure à un simple interrogatoire, à peine suffisant pour constater l'identité de l'accusé. Aucune exception en faveur des membres de l'Assemblée. Les Comités avaient le droit d'envoyer au tribunal révolutionnaire les conspirateurs, sans en référer à la Convention. Du 24 prairial au 9 thermidor, c'est-à-dire en quarante-cinq jours, elle fit, rien qu'à Paris, mille deux cent quatre-vingt-cinq victimes!

dinaire, une main amie devait sans doute s'empresser de lui ouvrir !

Nicolas leva machinalement les yeux. Un écriteau était suspendu à la grille, et sur cet écriteau il lut ces quelques mots que l'on semblait avoir grossièrement tracés au charbon : « Maison nationale à vendre. »

Il eut le frisson ; il avait compris !

Bientôt, à une demi-lieue tout au plus, apparut un groupe de jolies maisons blanches, encadrées de verdure faisant partie du village de Saint-Mandé. Pour jouir de cette fraîcheur momentanée de l'atmosphère, les habitants du village prolongeaient leur veillée. On voyait encore de la lumière à toutes les maisons.

Nicolas sentit son cœur battre avec tant de violence qu'il dut y porter ses deux mains. Ce n'était pas sur ces jolies maisons que s'arrêtait son regard ému. Au delà du village, tout à fait à l'écart, sur la lisière d'un bois, s'élevait une pauvre maisonnette couverte de chaume. C'était cette pauvre maisonnette qu'il avait reconnue du premier coup d'œil, qu'il ne cessait de regarder à travers ses larmes. Il semblait qu'à cette vue il eût subitement oublié toutes ses navrantes préoccupations. Et pourtant il fallut bien peu de chose pour le plonger de nouveau dans les plus cruelles inquiétudes. En avançant, il s'aperçut qu'à la maisonnette les contrevents étaient fermés, qu'on n'entrevoyait aucune lumière. Il songea à cette maison déserte qu'il venait de voir sur la route...

— Oh ! mon Dieu ! se dit-il, si le malheur était aussi arrivé là !... Si je ne devais plus les revoir, les embrasser !... Je comptais tant sur ce court instant de bonheur pour être un peu plus maître de moi, demain !...

Juste à ce moment, à travers les fentes d'un contrevent, passa une petite lueur qui reparut presque aussitôt à une autre fenêtre.

S'il n'eût craint d'être remarqué, il se fût jeté à genoux pour remercier Dieu.

— Oh ! c'est bien elle !... reprit-il tout haletant. Ma bonne Gertrude !... Elle était allée voir, j'en suis sûr, si le pauvre enfant dormait, et elle revient à son ouvrage... pour toute la nuit peut-être !...

Enfin, il venait d'atteindre le seuil de la porte.

En toute hâte, il se débarrassa de son bonnet rouge, reprit sa casquette et reboutonna sa veste. Se présenter dans cette tenue de sans-culotte, c'eût été se mettre infailliblement dans l'obligation de faire à sa femme la confidence de ses projets, et c'est ce qu'à tout prix il voulait éviter.

Il frappa un certain nombre de coups, sans doute le signal dont

ils étaient convenus sa femme et lui, et qu'il savait bien ne pouvoir être oublié. A l'instant même des pas précipités se firent entendre... La porte s'ouvrit... Gertrude parut...

— Chut! dit tout bas Nicolas, je vois deux hommes qui vont passer... S'ils nous entendaient! Tu sais bien qu'ici, pour tout le monde, tu dois être une pauvre veuve...

Son émotion ne lui eût pas permis d'ajouter un mot de plus.

A peine la porte eût-elle été refermée qu'ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Quand je pense, dit Gertrude, combien j'étais malheureuse il n'y a qu'un moment! Et tout d'un coup une si grande joie! Et notre cher petit Jean va-t-il être content! Les journaux ont raconté que le 6 du mois dernier, à Challans — une date et un nom qui m'ont fait verser trop de larmes pour que j'aie pu les oublier! — l'armée royale avait été complètement battue!... Et depuis pas de nouvelles! Pas moyen même d'adresser à qui que ce fût la moindre question!...

— Le récit des journaux n'est que trop vrai! répondit Nicolas.

— Et M. Henri? demanda Gertrude, effrayée d'avance de la réponse qui pouvait lui être faite.

— M. Henri n'était pas avec nous à Challans.

— Je respire! dit Gertrude. Cette guerre nous a déjà coûté si cher! Notre pauvre aîné, il y a un an! M. le comte de Vareilles, il y a trois mois à peine! Quel désespoir si j'avais appris maintenant la mort de ce cher enfant que j'ai nourri, que je me suis habituée à aimer, comme si j'étais sa mère, qui a toujours été si affectueux pour nous! Et quand penses-tu qu'il puisse venir? Ce serait pour moi une si grande consolation de le revoir, de l'embrasser!...

Nicolas baissait la tête. De grosses larmes s'échappaient de ses yeux.

— Je t'ai dit, reprit-il, qu'il n'était pas avec nous à Challans. Il était à Paris, chargé d'une mission secrète auprès du comité royaliste. Il avait été convenu entre lui et moi qu'il descendrait chez ces excellents Tourneuf. Je savais que son voyage ne devait durer que quelques jours; aussi, ne le voyant pas revenir, je n'y ai plus tenu et je suis parti. En arrivant, il y a quatre jours, je cours chez les Tourneuf, et là, à ma grande stupéfaction, j'apprends que sorti, un matin, pour venir t'embrasser et te demander l'adresse de sa tante madame l'abbesse, il n'avait pas reparu... Ces braves amis se flattaient qu'un ordre imprévu l'avait forcé de repartir sur-le-champ...

— Grand Dieu! s'écria Gertrude, on l'aura arrêté!...

— Hélas! observa Nicolas, c'est ce que j'ai pensé tout de suite!

Et courant comme un fou, je suis allé trouver M. Saubert, qui s'est toujours montré si bon pour nous. Tu le sais, depuis qu'il a été l'un des principaux agents de M. Lenoir¹, il a conservé une foule de relations dans l'administration de la police, malgré ses opinions, qui sont les nôtres. Je lui ai dit sous quel nom d'emprunt M. Henri de Vareilles était venu à Paris; je lui ai fait part de mes craintes. Il m'a demandé quelques heures pour aller aux informations, et quand je suis revenu chez lui...

— Il t'a dit qu'il était au pouvoir de ces monstres ! s'écria Gertrude.

— A la Conciergerie...

— A la Conciergerie ! répéta Gertrude en se tordant les mains, à la Conciergerie d'où partent, chaque jour, toutes ces charrettes !...

Le pauvre Nicolas tremblait de tous ses membres ; mais voyant le violent désespoir de sa femme, il s'efforça de prendre un air un peu plus calme.

— Ma bonne Gertrude, lui dit-il en lui prenant les deux mains, écoute-moi ! Tout espoir n'est pas perdu. Il faut que tu saches que des gens de cœur ont formé une association pour venir au secours des malheureux proscrits... Ils en ont déjà sauvé plusieurs... Les Tourneuf en font partie... M. Saubert aussi... Ils ont des agents secrets tout à fait sûrs jusque dans les prisons...

— A la Conciergerie ? Songe donc que Fouquier-Tinville est là !...

— Même à la Conciergerie. Le bon Dieu a permis qu'ils en aient trouvé là comme ailleurs. Tout est préparé pour assurer l'évasion du cher prisonnier... Les rôles sont déjà distribués... Et demain, dès demain matin, on doit le prévenir de ce qu'il aura à faire...

Gertrude était trop anéantie pour avoir pu remarquer avec quel accent son mari venait de dire ces derniers mots ; elle en eût été épouvantée !

Dans le secret de son âme, Nicolas conjura Dieu de lui donner la force d'aller jusqu'au bout pour sauver son jeune maître, et subitement raffermi par cette muette supplication :

— Seulement, ajouta-t-il, presque de sa voix ordinaire, il va falloir, sans aucun doute, de l'argent, et tu sais ce que la Révolution a fait de cette belle fortune que je régissais... J'ai pensé à ce bracelet qu'en venant t'installer ici je cachai dans la cave. Je le porterai chez mon ancien patron (Nicolas était ouvrier bijoutier au

¹ Le Noir (Jean-Charles-Pierre), lieutenant de police de Paris.

moment de son mariage); je suis sûr que l'excellent homme m'en donnera tout ce qu'il est possible d'en espérer dans un moment pareil...

— Mon Dieu ! balbutia Gertrude, qui nous eût dit que ce bracelet de madame la comtesse dût avoir une pareille destination ? Trois mois avant sa mort, je ne l'oublierai jamais ! je berçais sur mes genoux le petit Henri, et elle, toute souriante, la pauvre mère, elle lui faisait voir, pour l'amuser, ce brillant bracelet ; les yeux de l'enfant reluisaient de plaisir. « C'est bien joli, n'est-ce pas ? lui dit-elle, eh bien, deviens un grand et beau cavalier, et ce sera ton premier cadeau de fiancé ! » Et maintenant c'est pour l'arracher au bourreau !... Tu as raison ! courons le chercher...

— Non, non, dit Nicolas, pas tout de suite. Que je voie d'abord ce pauvre cher enfant ! En arrivant, j'étais trop bouleversé pour te parler de lui. Entrons bien doucement dans sa chambre... Il doit dormir. Ne le réveillons pas. Une si grande douleur pourrait le troubler. Nous nous agenouillerons devant son petit lit ; nous priions son bon ange, et peut-être, à cause de lui, son bon ange aura pitié de nous !...

L'enfant dormait en effet.

Ils tombèrent à genoux, à côté l'un de l'autre, Gertrude, pour se soutenir, les coudes sur le carrelage et le front sur ses mains jointes, Nicolas, les yeux fixés sur son fils, qu'il semblait vouloir étreindre de son regard.

Tout à coup il se releva en tressaillant. Minuit sonnait à la pendule de la chambre qu'ils venaient de quitter.

— Ainsi donc, se dit-il à lui-même, la voilà qui commence cette journée terrible !... Il est temps que je songe à partir, observa-t-il ; au lever du soleil, il faut que je sois à mon poste...

Et jetant un dernier regard sur l'enfant :

— Qu'il ne sache rien de cette visite désolante, dit-il à sa femme, Mais parle-lui bien de moi, quand tu l'embrasseras à son réveil !...

Le bracelet fut soigneusement caché entre la doublure et l'étoffe de la veste par Gertrude.

— A propos, reprit Nicolas, quand M. Henri sera sorti de prison, tu le comprends, il voudra voir sa tante qui l'a toujours si tendrement aimé...

— Oh ! il n'aura pas à courir bien loin, répliqua Gertrude. A la maison qui forme le coin de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, sur la droite, quand on arrive par la rue des Lavandières-Sainte-Opportune, il demandera la citoyenne Massoy, ou plutôt la citoyenne du sixième étage. C'est là que j'ai dû me résigner à l'installer, il y

aura bientôt un an, dans une misérable mansarde. Le cœur me saigne quand je me représente cette pauvre dame forcée de descendre et de remonter toutes les marches de ce méchant escalier qui n'en finit pas ! Je me disais que là du moins, pendant l'hiver, il y aurait pour elle, à défaut de feu, quelques bons rayons de soleil, et que par son étroite fenêtre qui domine toutes les maisons du quai de l'École, elle pourrait entrevoir la Seine et voir en plein le quai opposé. Hélas ! je n'avais pas songé que la Conciergerie était sur ce quai, et que c'était de là que partaient, chaque jour, tous ces convois de condamnés !...

— Mais de quoi donc peut-elle vivre ? demanda Nicolas.

— Pauvre dame ! Elle tricote du matin au soir, souvent même, j'en ai bien peur, une bonne partie de la nuit.

— Elle a donc trouvé à placer son ouvrage ?

— Depuis près de onze mois, le sien aussi bien que le mien était toujours commandé d'avance par une riche veuve, la veuve d'un ancien fermier-général, occupée sans cesse à rechercher les malheureux que la Révolution avait jetés dans la misère. Elle m'avait chargée de lui remettre l'ouvrage de madame l'abbesse. Et si tu savais avec quelle adorable délicatesse elle en exagérait la valeur ! Elle avait même déjà chargé son fils de trouver, pour l'hiver, un autre logement...

— Oh ! les tigres ! les tigres ! ajouta-t-elle en fondant en larmes.

Nicolas, pressentant quelque navrante révélation, restait immobile, les yeux attachés sur sa femme.

— En venant ici, reprit-elle, tu as peut-être remarqué sa maison...

— Une maison déserte ? demanda Nicolas.

— Oh ! oui, bien déserte... maintenant... en attendant que quelque misérable, enrichi grâce au bourreau, vienne y prendre la place de celle qui nous avait si bien habitués à la bénir ! La semaine dernière, le Comité de salut public a été informé qu'il y avait là deux victimes oubliées ; il y a envoyé ses sicaires. Elle a été arrêtée avec son fils... son fils, un enfant de quinze ans à peine... Et depuis trois jours il y a au ciel deux martyrs de plus !...

— Madame l'abbesse le sait-elle ?

Gertrude devint toute rouge.

— Comment ferais-je pour lui venir en aide, si je le lui avais dit ? répondit-elle. J'avais quelques petites économies ; comme à l'ordinaire, je vais prendre son ouvrage, et en réduisant un peu les rations... non pas pour notre enfant, sois tranquille !...

Nicolas ne la laissa pas achever.

— Oh ! merci, merci, ma bonne Gertrude ! lui dit-il. Voilà qui

me donne mille fois plus de confiance que tous nos efforts ! Grâce à toi, nous aurons Dieu pour nous ! Mais, crois-moi, quand tu la verras, ne lui laisse pas ignorer l'épouvantable malheur qui vient de nous frapper. Son âme si pieuse n'a que trop cruellement appris depuis quelque temps comment il faut être en présence des plus terribles épreuves ! Elle priera. Et nous allons avoir un si grand besoin de prières comme les siennes ! Demain donc, je t'en conjure, va la voir. Dis-lui tout. Dis-lui que son neveu est à la Conciergerie. Dis-lui que sa cellule est sur le quai, entre les deux tours. Dis-lui que tout est préparé pour son évasion, que dès demain elle aura le bonheur de le revoir, si Dieu daigne nous seconder....

— Et toi aussi, ajouta-t-il, en pressant sur son cœur la malheureuse Gertrude, qui, blanche comme un linceul, ne put répondre aux adieux de Nicolas que par ses sanglots, toi aussi, demain, tu le reverras... Je l'accompagnerai, et alors je pourrai embrasser notre pauvre enfant !...

Et faisant un suprême effort, il regagna la porte, qu'il ouvrit et referma sans avoir osé se retourner.

Gertrude alla tomber à genoux devant le petit lit de l'enfant

IV

Comme les Tourneuf l'avaient dit à Nicolas, Henri de Vareilles était sorti, un matin, pour aller voir Gertrude. Ces braves gens lui avaient recommandé la plus grande circonspection ; fort sage conseil, à coup sûr, mais dont il n'était malheureusement guère permis d'espérer que notre jeune et bouillant Vendéen fût capable de tenir grand compte. Si loin de Paris depuis près de deux ans, il n'avait pu se faire une idée ni de l'effroyable organisation de la police des clubs, ni des scènes d'horreur dont cette ville était à chaque instant le théâtre.

Au moment même où il allait atteindre le quai, il se vit contraint de s'arrêter. Une foule furieuse qui se ruait du côté de la Conciergerie encombrait la voie. Il voyait devant lui des hommes à l'air sinistre, remplissant l'air de leurs cris de mort ; des femmes à peine vêtues, brandissant des poignards, les cheveux en désordre, et que l'on eût dit réveillées tout exprès, en sursaut, dans les bouges les plus infâmes ; des vieillards à l'hébétement féroce, essayant de faire chorus avec tous ces forcenés ; il y avait même des enfants — les ignobles gavroches d'alors — dont on ne connaissait que trop à Paris les atroces glapissements et les hideuses espiègleries.

Ils formaient comme l'avant-garde de l'immonde cohue qui ne cessait d'envahir le quai. Il semblait qu'ils tinssent à honneur d'être des premiers à faire savoir, par leurs vociférations, au tribunal révolutionnaire que de nouvelles victimes lui arrivaient.

Cette fois, c'étaient deux malheureuses femmes en grand deuil, la mère et la fille. Des sicaires de Héron les poussaient brutalement devant eux, en les accablant des plus grossières injures.

On venait de les surprendre agenouillées dans un oratoire clandestin, tandis qu'un prêtre insermenté disait, à leur intention, une messe de mort. Tel était leur crime.

Le prêtre avait été arrêté, lui aussi, mais pour comparaître immédiatement devant le tribunal révolutionnaire.

Pris en flagrante violation de la loi, il appartenait de droit et sans délai au bourreau.

Les deux pauvres femmes avaient laissé retomber leur long voile de crêpe, mais malgré leur attitude brisée, on devinait tout de suite que leurs regards comme leurs pensées n'étaient plus que pour le ciel.

Henri de Vareilles était haletant de douleur et de colère. Il lui fut impossible de réprimer un geste d'horreur à l'adresse de tous ces lâches insulteurs.

Deux de ses voisins, que rien ni dans leur attitude, ni dans leur tenue ne distinguait des plus paisibles citoyens, avaient remarqué ce geste. C'étaient deux agents secrets de Robespierre et de Saint-Just. Ils se jetèrent sur lui.

— Et de trois! hurla du milieu de la foule un des meneurs qui s'empessa d'accourir.

— Bravo! reprit-il en battant des mains. La journée s'annonce bien! Vite une garde d'honneur à ce digne aristocrate!

Et aussitôt, Henri de Vareilles se vit entouré de bandits proférant contre lui les plus horribles menaces.

A l'entrée du Pont-Neuf, le hideux cortège dut se diviser. Il venait d'être décidé que l'on conduirait les deux femmes au Luxembourg et le jeune homme à la Force.

V

Toutes ces prisons éparses, où l'on entassait alors les suspects, n'étaient que des dépôts provisoires. Il s'y faisait, chaque jour, un appel non moins sinistre que celui des condamnés, l'appel des malheureux désignés pour être transférés à la Conciergerie.

A la Conciergerie, plus d'espoir pour eux ! Là les attendaient Fouquier-Tinville avec ses horribles réquisitoires et les membres du tribunal révolutionnaire, qui, sous son regard de tigre, ne savaient rendre que des arrêts de mort.

Henri de Vareilles ne pouvait être oublié à la Force. Tandis que le deuil et la consternation étaient partout, les pourvoyeurs du bourreau entendaient que chacun eût l'air d'applaudir à leur sanglante tyrannie. La tristesse était un attentat.

Couthon avait dit : « C'est sur la physionomie que vous reconnaîtrez les conspirateurs, les complices des traîtres mis sous la main de la justice... Arrêtez-les ! »

Et Henri de Vareilles s'était permis un geste d'horreur, presque un geste de menace ! Aussi ne se faisait-il aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Il se savait marqué d'avance pour l'échafaud. Son cœur n'eut pas un battement de plus, quand le greffier lui apprit que son nom figurait le premier sur la fatale liste. Il avait la conscience d'avoir fait son devoir, en essayant de protester par son attitude indignée contre ce honteux affaissement de tout un peuple !

VI

Le 20 juillet — 2 thermidor — il fut écroué à la Conciergerie.

Pendant trois jours, il avait fait partie d'une chambrée ; mais les gardiens, persuadés qu'avec un air si distingué on ne pouvait manquer d'avoir une bourse des plus recommandables, jugèrent que, dans leur intérêt, ils ne devaient pas tarder plus longtemps à lui faire les honneurs de *la pistole*¹.

On transféra donc Henri de Vareilles dans une cellule. Il y avait à peine un quart d'heure qu'il y était, quand il entendit un bruit confus de voix qui semblait venir de l'extérieur. Il lui parut évident qu'il ne pouvait venir de la rue. On causait à voix basse ; et puis, au craquement monotone et régulier du sable, il était facile de reconnaître que l'on allait et venait à pas lents, dans un espace assez circonscrit.

¹ « On appeloit prisonniers à *la pistole* ceux à qui on donnoit une cellule ayant un lit. Il falloit payer pour ces sortes de cellules 27 livres 12 sols par mois.

« Dans les derniers temps, lorsque le tribunal envoyoit les victimes à la mort par charretées, quarante ou cinquante lits étoient occupés, tous les jours, par de nouveaux hôtes qui payoient 15 livres pour une nuit, ce qui donnoit par mois un produit de 18,000 à 22.000 livres. » (Récit d'un prisonnier de 1794.)

Henri monta sur l'escabeau qui lui avait été laissé en guise de chaise, et vit qu'il ne s'était pas trompé dans ses conjectures. L'étroite fenêtre de sa cellule donnait sur un préau.

Ce n'était pas encore tout à fait l'heure où l'on commençait à y faire descendre, à tour de rôle, les prisonniers des différents quartiers de la maison; mais, ce jour-là, il y avait un tel encombrement, que l'on s'était vu forcé d'y parquer presque tous les derniers arrivés, en attendant le départ des condamnés.

On a raconté que Fouquier-Tinville avait eu, un moment, l'idée de proposer *que l'on saignât les condamnés pour affaiblir le courage qui les accompagnait jusqu'à la mort.*

S'il eût pu voir, en ce moment, comme Henri de Vareilles, l'air impassible de tous ces malheureux appelés à comparaître devant lui, il n'est pas sûr que cette idée atroce ne se fût pas représentée à son esprit.

Il y avait là des femmes, des hommes de tout âge et de tout rang. Affolés de terreur pour la plupart quand ils étaient encore libres, ils avaient subitement senti renaître en eux, au seul contact de la main qui les avait arrêtés, ce courage viril qui importunait si fort le farouche représentant de la justice révolutionnaire.

Dès le premier coup d'œil, cependant, le jeune Vendéen éprouva un indéfinissable sentiment de compassion.

Bien avant de renverser, comme à plaisir, toutes les institutions qui étaient sa force, et de s'abandonner ainsi, sans défense, à cette monstrueuse tyrannie, la France s'était orgueilleusement séparée de Dieu.

Henri ne l'ignorait pas, et il se demandait avec douleur ce qui devait se passer dans toutes ces âmes dévoyées, en un si horrible moment. Il y avait si loin, hélas! de cette fiévreuse roideur, de ce fier mépris de la mort à cette sereine et confiante résignation du chrétien qui fait voir le ciel à travers les horreurs du supplice!

Il n'avait encore aperçu qu'une partie du préau. Ayant collé son front contre les barreaux de sa fenêtre, il remarqua, tout à fait à l'écart, deux femmes assises sur un banc. Elles étaient en grand deuil. Il les reconnut! C'étaient elles qu'il avait vues quelques jours auparavant trainées en prison, au milieu de tant d'outrages et de menaces!

Le regard tendrement attaché sur sa fille, la pauvre mère, par un geste mystérieux, semblait lui montrer ceux qu'elles allaient revoir, revoir et aimer à jamais, auprès de Dieu, et la jeune fille souriait mélancoliquement à cette extatique et chère vision!

Henri tressaillit, il ne lui fallait rien moins que ce contraste consolant pour dissiper les amères préoccupations qui venaient de

s'emparer de lui. Il se rappela ces héroïques martyrs si fermes et en même temps si calmes devant leurs bourreaux, ne répondant aux cris féroces de l'amphithéâtre que par les plus ferventes et les plus douces prières.

Il se dit que lui aussi il était en deuil, que lui aussi il avait à recevoir des êtres bien chers!... Et les yeux fixés sur elles, du fond du cœur il s'efforça de s'associer à leurs ardentes supplications et à leurs espérances.

Il était tout entier à cette contemplation, quand la rude voix des gardiens se fit entendre dans le préau.

On prévenait les prisonniers qu'il fallait rentrer. Maintenant il y avait de la place pour tout le monde; les charrettes venaient de partir!...

Henri remercia Dieu de lui avoir laissé voir combien il était facile de faire le sacrifice de sa vie. Tout le reste du jour, il ne cessa de songer aux deux prisonnières.

Le lendemain, vers le milieu de la journée, un gardien, avec ce ton rogue qui devait être une des qualités requises pour remplir cet emploi, vint lui annoncer qu'on avait disposé de sa cellule, et qu'en attendant qu'il fût possible de lui en donner une autre, il allait passer dans le préau.

On y avait déjà réunis tous ceux qu'à la Conciergerie on désignait sous ces noms dont la sinistre trivialité vous donne froid au cœur : *les pailleux, les pailleuses*¹. Les malheureux ! chaque jour, sans le moindre abri, ils devaient rester là tout le temps qu'il fallait pour renouveler l'air de la salle où on les entassait et remuer la paille qui leur servait de litière !

La chaleur était affreuse. Pour trouver un peu d'ombre, les prisonniers en étaient réduits à se tenir tapis le long d'un mur, qui, en plein soleil, quelques instants auparavant, transformait cet étroit espace en une véritable fournaise.

Henri de Vareilles ne s'aperçut même pas de cette atmosphère d'enfer ; il venait de remarquer que les deux femmes en deuil étaient parmi ces prisonniers ! Le souvenir des circonstances auxquelles se rattachait son arrestation et le souvenir de l'apparition inattendue de la veille avaient laissé dans son cœur une impression trop profonde. Il lui fut impossible de songer sans frémir à tout ce que devait avoir eu d'intolérable, pour ces deux pauvres femmes, ce monstrueux système d'emprisonnement.

Cependant elles ne paraissaient ni moins calmes, ni moins rési-

¹ « On appelle *pailleux* et *pailleuses* ceux et celles qui, n'ayant pas le moyen de payer le loyer d'un lit, sont obligés de coucher sur la paille. » (Récit d'un prisonnier de 1794.)

gnées que la veille ; mais il n'eut pas besoin de les examiner bien longtemps pour deviner combien leur âme était déchirée. Toutes les fois que leurs regards cessaient de se rencontrer, en secret aussitôt chacune suppliait Dieu de se contenter d'une seule victime. Après s'être promenées quelques instants, en rasant le mur, elles prirent leur chapelet, et Henri s'aperçut que leurs yeux se remplissaient de larmes. Dans le recueillement de la prière, elles avaient moins à craindre de se laisser voir réciproquement ce qui se passait au fond de leur cœur.

Henri prit, lui aussi, son chapelet de soldat vendéen ; et comme s'il n'eût pas été lui-même à la veille, peut-être, de monter sur l'échafaud, il ne songea qu'à prier pour elles.

Il fut interrompu tout à coup par un autre gardien qui avait ordre de le conduire dans sa nouvelle cellule.

VII

C'était un misérable réduit situé sous les combles et où l'on étouffait de chaleur. Il était encombré de gravier ; on n'en avait pas encore entièrement recrépi les murs délabrés, et les âcres émanations du plâtre en rendaient l'air à peine respirable. Pour lit il y avait un tas de paille, et pour tout meuble un baquet renversé que le maçon y avait sans doute laissé, afin de s'en servir de nouveau, dès que la cellule serait redevenue libre. En un mot, dans cette sinistre prison, que les détenus eux-mêmes avaient surnommée l'*antichambre de la mort*, on n'aurait certainement pu trouver un recoin ayant un aspect *provisoire* plus effrayant.

Mais ce qui préoccupait par dessus tout Henri de Vareilles, c'était la crainte de ne plus revoir, avant de mourir, ces deux pauvres femmes. Jamais, depuis son arrestation, il n'avait ressenti aussi amèrement tout ce qu'avait de cruel pour lui cet isolement absolu sous la menace de tant d'épreuves. Un faible espoir lui restait : les détenus qu'il venait de laisser dans le préau devaient y être encore ; mais pour le voir s'évanouir, il n'eut qu'à jeter un coup d'œil sur la lucarne grillée qui éclairait sa cellule, elle touchait au plafond, il était impossible d'y atteindre. D'ailleurs, en prêtant plus attentivement l'oreille, il reconnut que cette lucarne s'ouvrait non sur le préau mais sur une rue, peut-être sur le quai.

D'un autre côté, il paraissait assez douteux que, pour ces deux pauvres *pailleuses* et les détenus de son nouveau quartier, les heures de préau dussent être les mêmes.

Longtemps, les yeux fermés, le front appuyé contre la porte de sa cellule, il essaya de les revoir, du moins par la pensée.

Ce n'était pas seulement un sentiment de douloureuse commisération qu'il éprouvait en songeant à la jeune fille, elle lui avait paru si belle, si attrayante surtout dans sa résignation!... Et, comme lui, elle était à deux pas de l'échafaud!...

Et il était forcé de reconnaître qu'il n'avait pas même le droit d'aspirer à cette cruelle mais immense consolation qu'il eût payée au prix de mille tourments, à la consolation de faire partie du même convoi, de monter à l'échafaud sous la protection de son regard, de mourir, enfin, calme et heureux par cela seul qu'elle serait là!...

Brisé de fatigue et surtout d'émotion, il se laissa tomber sur le tas de paille, mais il se redressa presque aussitôt en entendant les vociférations de la foule. C'était bien sur le quai que sa cellule prenait jour, sur ce même quai où il l'avait aperçue pour la première fois, où il s'était fait arrêter à cause d'elle!...

Fouquier-Tinville qui n'avait plus, disait-il, le temps d'*assortir ses fournées*, venait d'ordonner, pour ce jour-là, 7 thermidor, ce qu'il appelait une exécution *par amalgame et en masse*; et l'on était en train d'organiser le chargement des charrettes.

En ce moment, le pas lourd d'un gardien se fit entendre dans le corridor. Ce gardien sifflait un air de chasse. Henri fut révolté de ce cynisme insultant. Mais tout à coup il se sentit tressaillir de la tête aux pieds... cet air de chasse, il venait de le reconnaître!... c'était lui qui l'avait composé... pour les belles et joyeuses chasses de Vareilles... quand son pauvre père était à Vareilles... quand il y avait encore là de belles et joyeuses chasses!... Il ne comprenait pas comment cet air pouvait être connu à la Conciergerie... Vareilles était si loin!... Devait-il admettre qu'un des anciens habitués du château eût accepté un si horrible emploi... qu'il vînt lâchement le narguer?... Mais il savait que, dans le pays, tout le monde était dévoué à sa famille, que tout le monde était désolé de l'y voir remplacée par d'infâmes intrus...

Toujours sifflant, et faisant toujours retentir les dalles du corridor du bruit de ses pas, le gardien avait déjà dépassé la porte de la cellule où se trouvait Henri. Le pauvre jeune homme commençait à désespérer d'avoir le mot de cette énigme, quand cet étrange siffler revint brusquement sur ses pas.

— Tiens! dit-il d'une grosse voix stridente, qui à coup sûr avait dû être un véritable titre auprès de ses patrons, j'allais oublier mon numéro 15 qui n'a pas encore eu sa ration!

— O mon Dieu ! dois-je le croire?... se dit Henri, qui fut obligé de s'appuyer contre le mur.

La clef grinça dans la serrure...

Comme s'il eût été rivé au sol, il lui fut impossible de bouger. Ses oreilles tintaient, son cœur battait à se rompre...

La porte s'ouvrit...

— Toi... ici!... s'écria Henri d'une voix fort heureusement étouffée par l'émotion.

Celui qui venait d'ouvrir le supplia par un signe d'être sur ses gardes. Ayant vivement refermé la porte :

— Oui, moi, votre Nicolas!... répondit-il, après avoir respectueusement ôté son affreux bonnet rouge qu'il arrosait de ses larmes.

Henri se jeta dans ses bras.

— Mais, au nom du ciel ! ajouta-t-il, Pourquoi t'exposer ainsi ?

— C'est cela ! répliqua Nicolas, nous devons bien plutôt essayer d'être heureux, après vous avoir perdu!... Ç'eût été si facile à Gertrude, à votre bonne tante, au petit frère!... Ç'eût été si facile au pauvre Nicolas!...

Henri s'empara de ses mains.

— Voyons, lui dit-il, aurais-tu à m'apprendre à quel point vous m'aimez ? Peux-tu croire que je l'oublie ? Mais tu as ta femme, ton cher petit Jean...

— Et n'est-ce donc rien que de gagner le droit d'être mille fois béni par eux, en venant vous sauver ?

— Me sauver ! Dis plutôt assurer à ces tigres l'horrible joie d'avoir une victime de plus!...

Tandis que Henri parlait, Nicolas avait les yeux fixés sur la lueur. Un éclair brilla à travers ses larmes.

— Regardez ! lui dit-il. Je sais bien que vous allez me traiter de superstitieux. Mais rien ne m'ôtera de l'esprit qu'il n'y ait pas là un encouragement du ciel... Regardez cette hirondelle qui passe et repasse devant ces barreaux!... Il vient vous dire, le bon oiseau, que bientôt vous serez libre comme lui!...

— Mais, mon bon Nicolas, comment, tout seul...

— Tout seul ? Et le bon Dieu à qui on adresse, pour vous, de si ardentes prières?... Sachez-le, d'ailleurs, il y a un véritable complot pour vous délivrer. Je vous ai souvent parlé de cet ancien agent de M. Lenoir, un vrai diable incarné, capable de mettre en défaut les plus fins limiers de la police actuelle ! Il est du complot. C'est même à sa mystérieuse intervention que je dois le joli poste que j'occupe. Les Tournuef en sont aussi, et je vous garantis que chez eux, depuis hier, le cœur a fameusement fait travailler la tête et

les jambes ! Déjà, ils m'ont admirablement piloté. Je sais de qui je dois me garer le plus, et de quel côté je dois, le cas échéant, recruter des complices. Même ici, grâce au ciel, il y a des âmes qui commencent à se lasser de toutes ces horreurs. Je puis compter sur le sous-concierge. Tout à l'heure, il me disait que les larmes de tant de malheureux le suffoquaient. Je me suis entendu avec lui. Je compte aussi sur la principale gardienne des femmes et sur sa fille qui a ses libres entrées ici, en sa qualité de cantinière de la prison. Elles ne demandent pas mieux que de renoncer à un métier qui leur vaut, chaque nuit, de si lamentables visions !

Henri l'écoutait avec une attention qui semblait révéler un commencement de confiance.

— Eh bien ! quel est votre plan ? lui demanda-t-il.

— Chut ! fit Nicolas d'un air effaré, en se précipitant vers la porte.

— Écoutez ! dit-il, N'entendez-vous pas comme le frôlement d'un serpent qui se glisserait sur des feuilles sèches ? C'est un camarade, Caracalla⁴, le pire de tous les scélérats d'ici ! Regard de fouine, miaulements de chacal, cœur d'hyène surtout, voilà l'homme au complet !... Fasse le ciel qu'il n'ait aucun soupçon ! aussi, ne vous étonnez pas de ce que vous pourrez entendre. C'est plus que jamais le cas de hurler avec les loups...

Disant ces mots, Nicolas ouvrit et referma la porte sur lui, fit brusquement tourner la clef dans la serrure, et reprenant sa grosse voix de circonstance :

— C'est bon ! c'est bon ! grommela-t-il d'un ton bourru, comme s'il répondait à quelque réclamation du prisonnier, vous allez l'avoir votre ration !

— Mais, mille diables, sachez attendre ! ajouta-t-il, en allant se heurter contre Caracalla qu'il avait feint de ne pas voir.

— Tout beau, l'ami ! lui dit ce dernier de sa voix douceuse et traînante, à quoi bon ces grognements de bouledogue avec nos chers prisonniers ?

— C'est qu'en vérité, répliqua Nicolas, c'est par trop agaçant ! ces ci-devant nous parleront bientôt comme ils parlaient à leurs laquais !

— Eh ! pauvre novice, quel mal cela pourrait-il te faire ? On voit bien que tu n'entends rien au métier ! Va, crois-en mon expérience,

⁴ Ainsi que maint farouche républicain d'alors... et d'aujourd'hui, ce gardien était de l'école de Marat, lequel, chacun le sait, n'eût pas mieux demandé que de confier la mise en pratique de ses douces théories à un César digne de lui. Voilà ce qui explique cette adoption du nom de Caracalla.

traite-les en toute douceur, comme moi ; donne-leur du marquis, du comte et même du duc tant qu'ils en voudront ! Tâche surtout d'avoir, à propos, quelques bonnes petites larmes d'émotion dans les yeux. Voilà le sublime du genre ! Tu y gagneras d'abord d'être honoré de leur confiance, et puis, comme ces ci-devant ont presque toujours sur eux quelques bijoux plus ou moins précieux, passablement superflus pour la toilette qu'on leur prépare, quand viendra le moment des adieux... Tu comprends... le moment du fameux appel, tu accepteras, tout attendri, lesdits bijoux en récompense de tes doux procédés ! ne vaut-il pas mieux en augmenter ton avoir que de les laisser figurer dans un inventaire profitant à quelqu'un de nos gros bonnets ?

— Ce qui ne t'empêchera pas, reprit-il en clignant de l'œil, pour peu que le cœur t'en dise, d'aller t'assurer par toi-même, là-bas, s'ils font leur dernier salut avec grâce !

Par bonheur le corridor était trop sombre pour qu'il fût possible de remarquer l'impression d'horreur que produisait sur le pauvre Nicolas ce hideux langage.

Tout fier d'avoir fait parade de sa supériorité et prenant tout naturellement le silence de son confrère pour une preuve de son admiration, le misérable s'empara de sa main.

— A propos, ajouta-t-il, sais-tu que tu as bien le droit de pester contre cette maudite affaire qui t'a forcé, hier, de t'absenter de Paris ! une journée de cinquante-cinq ! Rien que ça, mon fiston ! Et deux places de choix pour toi et pour moi ! je les avais demandées tout exprès à mon ami le premier aide, afin de fêter ta bienvenue !

Inutile de dire combien Nicolas dut se féliciter, en ce moment, d'avoir pu échapper, sans se compromettre, au supplice d'un spectacle pareil.

Enfin, l'ignoble Caracalla se souvint que sa tendre sollicitude pour ses chers pensionnaires l'appelait ailleurs. Il s'éloigna, en fredonnant le *Çà ira*, non sans avoir offert à Nicolas son honorable protection auprès de son ami le premier aide.

Nicolas s'empressa de rentrer dans la cellule de son jeune maître.

— Dieu soit loué ! dit-il, en s'essuyant le front. Il n'est plus là pour nous épier, et il me croit digne de lui ! Que je vous fasse connaître au plus vite notre plan de campagne. Je vous dirai d'abord que si vous êtes dans cet affreux taudis, ce n'est pas du tout par hasard. Ce changement de domicile nous était indispensable, et dès hier c'était une chose réglée entre le bon Guillaume Tourneuf et le sous-concierge dont je vous ai parlé. Le prétexte était tout

trouvé. On savait que vous n'étiez pas assez en fonds pour jouir plus longtemps des honneurs de la pistole...

— Parbleu ! Pour une nuit passée sur un infâme grabat, il m'a fallu payer quinze francs ; c'est-à-dire donner jusqu'à mon dernier sou ! Je n'ai pu m'empêcher d'en faire l'observation à mon gardien, en lui prodiguant toutes les aménités de langage que me paraissait mériter la rapacité de ce lâche vampire !

— Je sais, je sais, reprit Nicolas, et quelques minutes après, de l'air indigné d'un juste méconnu, votre vampire contait le tout à notre complice, lequel, saisissant aux cheveux l'occasion, s'est empressé de conseiller votre transfert ici. Et maintenant, voici pourquoi nous avons tant tenu à ce triste numéro 15 ; ainsi que vous le voyez, il faut que le plâtrier y revienne. Or celui qui est chargé de ce petit travail et que l'on attend demain matin, va être justement, sans le vouloir et sans le savoir, notre auxiliaire le plus important. Guillaume a déjà eu soin de se mettre en rapport avec lui, dans le cabaret où l'on nous avait prévenu qu'il prenait ses repas. C'est un sans-culotte farouche, mais dont le patriotisme altéré est toujours prêt, fort heureusement, à célébrer, le verre à la main, toutes les ineffables félicités que nous devons à ses grands amis les Jacobins. Demain, avant d'arriver, il doit déjeuner, en tête à tête, dans un cabinet particulier, avec Guillaume qui le régale. Un narcotique mêlé d'avance au vin qui lui sera versé, doit lui procurer presque instantanément un doux sommeil dont il ne peut que se trouver à merveille. Ma cachette est toute préparée. Au premier clignement de ses yeux, je serai là, muni d'un costume complet de rechange, et dès que nous l'aurons mis à neuf de la tête aux pieds, endossant moi-même sa défroque, je viendrai procéder en toute hâte, à votre toilette. Nous sommes de même taille, vous, moi et ledit plâtrier ; si bien qu'armé de votre truelle, et le baquet crânement posé sur votre bonnet de jacobin, vous passerez sans éveiller le moindre soupçon dans l'esprit de mes estimables confrères. Ils seront, d'ailleurs, assez occupés. Ce sera l'heure où se fait l'appel des condamnés. Il est bien entendu que je marcherai en avant pour vous guider à travers cet affreux dédale de corridors. Notre complice, le sous-concierge, est de service jusqu'au moment du chargement des charrettes, c'est-à-dire jusqu'à trois ou quatre heures du soir. Rien ne peut donc s'opposer à votre sortie ; et comme de mon côté, je ne me sens venir aucun goût pour cette vie d'enfer, vous figurez-vous mon bonheur, quand me présentant avec vous d'abord à madame votre tante, puis à Gertrude et à notre pauvre petit, je pourrai enfin leur dire : le voilà !...

— Mais ce sous-concierge ! observa Henri, qui de nouveau s'était

jeté dans les bras de Nicolas. Si j'allais avoir le malheur de le compromettre?...

— Oh ! soyez tranquille ! Il saura, lui aussi, détalier à temps.

— Et comment fera-t-il pour vivre, obligé de fuir ou de se cacher ?

— J'y ai songé. Hier au soir, en quittant Gertrude, j'ai emporté le bracelet que vous savez. Je vais en enlever les diamants dont la valeur me sera immédiatement remise par mon ancien patron. Madame la comtesse, qui ne cesse de prier pour vous dans le ciel, n'en voudra pas, j'en suis bien sûr, au pauvre Nicolas, si pour vous sauver, il se permet de toucher à ce souvenir béni!...

Depuis quelques instants, Henri de Vareilles paraissait complètement absorbé. On aurait pu se demander s'il était vraiment ce proscrit à qui l'on venait d'annoncer que tout était disposé pour l'arracher au bourreau.

— Écoute-moi, dit-il tout à coup à Nicolas, il faut que tu me rendes un service. Il y a ici deux prisonnières qui m'ont inspiré le plus vif intérêt, la mère et la fille, si je ne me trompe. Elles sont en grand deuil...

Et il essaya de lui en faire en quelques mots le portrait.

— Eh bien, je t'en prie, continua-t-il, tâche de savoir qui elles sont. Ce matin, je les ai vues dans le préau. La pauvre mère, malgré sa ferme résignation, paraissait anéantie. On les a classées dans cette triste catégorie de détenues qu'ici, tu le sais, on appelle les *pailleuses*. Je crains bien que cet horrible régime ne soit pour elles pire que la mort!...

Nicolas était sur les charbons ardents. Rien ne lui garantissait que son jeune maître n'eût pas à comparaître ce jour-là même devant Fouquier-Tinville. D'un moment à l'autre sa situation pouvait se compliquer. Toute hésitation cependant était impossible.

— Vous allez avoir tous les renseignements que je pourrai me procurer, répondit-il d'un air contraint qui trahissait toutes ses préoccupations.

— Mais, reprit-il, si, après vous avoir donné ces renseignements, je ne reparaisais pas de tout le reste de la journée, n'en soyez pas surpris. J'ai à m'occuper de tant de détails pour assurer le succès de notre plan ! Je cours donc aux informations et vous allez me revoir.

VIII

A peine Henri de Vareilles se retrouva-t-il seul dans sa cellule que, laissant de côté, sans hésiter, le plan de l'excellent Nicolas, il

ne songea plus qu'à celui qui venait de se présenter à son esprit ou plutôt à son cœur.

Ce n'était plus de sa délivrance qu'il s'agissait.

Que pourrait-il faire, se demandait-il, dans cette société bouleversée, tout seul, entre deux tombeaux, celui de son père et celui de sa mère? Quel bonheur surtout lui serait-il permis d'espérer, quand le souvenir de cette douce apparition, que Dieu lui-même semblait lui avoir ménagée, ne serait plus qu'un souvenir déchirant?... La certitude d'avoir sauvé ces deux pauvres femmes ne serait-elle pas au contraire pour lui une compensation valant toutes les joies qu'il avait jamais pu rêver? Tout ce qu'il demandait à Dieu, c'était qu'un jour ou l'autre cette jeune fille connût le nom de son libérateur, que ce nom ne s'effaçât pas tout à fait de son cœur, qu'elle le prononçât quelquefois dans ses prières !...

IX

— Eh bien? demanda-t-il à Nicolas dès que la porte se rouvrit.

Et, dans le regard anxieux qu'il arrêta sur lui, semblait avoir passé toute son âme.

— Voici mes renseignements, répondit Nicolas. Elles ont été écrouées sous cette désignation : la femme et la fille Robier. Tout à l'heure, en quittant le préau, la mère s'est évanouie, et la femme Ségault, qui, ainsi que je vous l'ai dit, est spécialement préposée à la garde des détenus, a fait comprendre au directeur qu'il était urgent d'enlever ces deux malheureuses à l'air empesté de la chambre. Comme tout est encombré dans le moment, on a dû les transférer provisoirement dans un ancien bûcher qui a sa porte vers le milieu de la cour d'entrée. J'ai entrevu ce bouge en traversant la cour; il doit y faire bien noir quand la porte est fermée, et je doute que l'air y soit des meilleurs !

Cette réponse dut probablement paraître bien froide à Henri de Varcilles; mais le pauvre Nicolas ne songeait qu'à délivrer son jeune maître, et il semblait que dans son excellent cœur il ne restât plus de place pour aucune autre préoccupation.

Il y eut cependant sur sa physionomie une expression de sincère pitié quand il en vint à compléter ces renseignements par le dernier qu'il avait recueilli.

— Hélas! dit-il en hochant la tête, si affreuse que soit leur position, j'ai bien peur qu'il ne soit plus temps de songer à l'améliorer. Si j'en crois, en effet, ce qui vient de m'être dit, Fouquier-Tin-

ville aurait décidé que demain matin ces deux malheureuses femmes lui seraient amenées...

— Demain matin ! s'écria Henri en joignant les mains.

— Le monstre ! poursuivit Nicolas ; il est si pressé que l'on fasse place à toutes les nouvelles victimes dont il vient d'ordonner le transfert immédiat à la Conciergerie ! Espérons que nous, du moins, nous aurons l'appui du bon Dieu !... Mais il n'y a pas un moment à perdre et je cours...

— Non, non, interrompit Henri d'un ton résolu et en le retenant par le bras. J'ai à te parler...

Nicolas le regarda, cherchant à s'expliquer cette subite surexcitation.

— Mon bon Nicolas, reprit Henri en l'enveloppant en quelque sorte de son regard le plus affectueux, je sais combien tu m'es dévoué...

— Sans cela, serais-je ici ? murmura Nicolas.

— Écoute-moi bien. Ces deux pauvres femmes, je ne veux pas qu'elles comparaissent devant Fouquier-Tinville, je ne veux pas qu'elles meurent !... J'y suis résolu, je le jure même, je ne consentirai pas à sortir d'ici avant que tu ne viennes me garantir qu'elles sont sauvées...

Nicolas se prit à trembler de tous ses membres, il était d'une pâleur de mort.

— O mon Dieu ! balbutia-t-il, comment voulez-vous ?...

— J'ai déjà mon plan. Il est des plus simples. Tu m'as dit que cette femme Ségault commençait à prendre en horreur la vie qu'elle mène ici. Ne me l'as-tu pas dit ?

Nicolas ne put que faire un signe de tête.

— Ne m'as-tu pas dit aussi que sa fille avait ses libres entrées en sa qualité de cantinière de la prison ? qu'elle éprouvait le même sentiment d'horreur ? Eh bien, voici ce que je te conjure de faire : Dès que tu auras vu ton ancien patron, tu partageras l'argent des diamants entre les deux femmes Ségault et le sous-concierge comme tu le jugeras convenable. La femme Ségault, de son côté, devra, ce soir même, laisser dans le bouge dont tu m'as parlé le costume complet que l'on est habitué à les voir porter elle et sa fille. Elle y laissera aussi le panier aux provisions et avertira les deux prisonnières que demain matin elle viendra présider elle-même à leur toilette. Et vois comme Dieu a daigné nous venir en aide ! Si ces deux pauvres femmes fussent restées dans la chambrée, il eût fallu renoncer à tout espoir ! Dans ce bouge, elles sont toutes seules et c'est justement sur la première cour qu'il s'ouvre ! Il n'y a pour ainsi dire plus de difficultés ! Quand elles auront à traverser la

cour, tu seras là pour les accompagner et causer même d'un air familier avec elles, sans quoi leur attitude infailliblement embarrassée pourrait les trahir si quelque employé se trouvait sur leur passage. Tu peux leur dire que c'est un ami qui a tout disposé pour leur évasion, mais qu'elles ne se doutent pas que cet ami est comme elles un proscrit !... Quant à la femme Ségault, elle saura bien, je le suppose, choisir le meilleur moment pour faire ses adieux à ce triste séjour...

— Mais vous ? mais vous ? dit Nicolas d'une voix étouffée, que voulez-vous que je devienne si je ne vous sauve pas ?...

Bien qu'il ne se fit aucune illusion sur les chances qui pouvaient lui rester, Henri comprit qu'il ne devait pas avoir l'air de renoncer à toute espérance pour son propre compte.

— Et qui te dit, répondit-il, que nous devons renoncer à votre excellent plan de campagne ?

— Tiens, regarde, ajouta-t-il en étendant la main vers la lucarne, ne vois-tu pas cette bonne hirondelle qui revient pour nous encourager ? et comprends-tu quel bonheur ce sera pour moi de me voir libre quand je saurai que, grâce à toi, elles ont été sauvées ?...

Nicolas passa furtivement le revers de sa main sur ses yeux et s'efforça de sourire pour faire croire à son jeune maître qu'il s'associait à sa confiance.

— Eh bien ! dit-il, à la grâce de Dieu ! je vais suivre toutes vos instructions...

Il se penchait déjà pour baiser respectueusement la main d'Henri de Vareilles, mais celui-ci ne lui en laissa pas le temps.

— Oh ! merci, merci, mon bon Nicolas, lui dit-il en le tenant pressé sur son cœur. N'en doute pas, Dieu te le rendra !...

— Oui, s'il daigne me permettre de sauver le cher enfant, reprit l'excellent homme en se parlant à lui-même.

Et presque aussitôt on entendit retentir dans le sombre corridor le bruit de ses pas précipités.

X

Le plus pressé, c'était d'avoir l'argent des diamants. Pour les démonter, Nicolas se renferma dans sa chambre. Mais à peine se fût-il mis à l'œuvre qu'il vit se dresser, menaçantes devant lui, toutes les difficultés que la modification de son plan venait de créer.

Il était évident qu'une fois compromis par l'évasion de ces deux femmes, le sous-concierge ne voudrait pas rester, un seul instant, exposé à l'effroyable ressentiment de ses chefs. Il trouverait immédiatement un prétexte pour se faire remplacer et prendre au plus vite la clef des champs.

Or, il n'y aurait plus à compter sur ce remplaçant, que ce fût un des employés subalternes de la prison, ou que ce fût le concierge lui-même. Nicolas pourrait bien sortir, aller au cabaret indiqué par Guillaume et là s'emparer de la défroque du plâtrier. Il pourrait rentrer, présider au travestissement d'Henri et le faire sortir de sa cellule. Mais, était-il bien sûr qu'à la faveur de ce travestissement Henri pût parvenir à tromper les regards vigilants du cerbère, et à franchir sans encombre le seuil de la porte? Et s'il y parvenait, le pauvre Nicolas n'allait-il pas se trouver, lui, personnellement, dans la position la plus horrible? Comment ferait-il pour s'arracher lui-même à cet enfer où l'avait entraîné son dévouement?...

— Pour ressortir, se dit-il en frissonnant, ne faut-il pas être rentré? C'est à ce plâtrier, non à moi que le concierge sera convaincu d'avoir ouvert. Il croira que je suis encore dehors. Comment donc supposer qu'il me revoie sans étonnement devant sa loge et prêt à regagner le quai.

Il songea à sa femme... à son fils... et de grosses larmes lui vinrent aux yeux après lui avoir brûlé le cœur! mais il ne pouvait y avoir de défaillance d'une bien longue durée chez un homme de cette trempe. Il n'avait pas oublié que quelques mois auparavant, sur le champ de bataille, son vieux maître était mort dans ses bras, qu'avant de rendre le dernier soupir, il lui avait fait jurer d'être pour Henri comme un second père...

— Oui, je l'ai juré, reprit-il, et bien certainement si j'avais vu l'ennemi sur le point d'atteindre le cher enfant, je n'aurais pas hésité à me jeter devant lui pour mourir, s'il l'eût fallu à sa place!... Et j'hésiterais en ce moment. Le fils unique de mon pauvre maître ne court-il donc aucun danger?...

Et après avoir recommandé à Dieu sa femme et son fils, le brave homme reprit résolument son ouvrage.

Tout le reste de la journée fut absorbé par les préparatifs de cette première évasion.

Le jour suivant, 8 thermidor, à l'heure convenue, Nicolas, les mains derrière le dos, se promenait nonchalamment le long des murs de la première cour.

La femme Ségault se trouvait déjà dans l'ancien bûcher, s'occupant, avec la plus minutieuse attention, de la toilette de ses deux prisonnières. Dès qu'elle eût reconnu que rien n'y manquait, elle

entre-bâilla la porte, s'assura qu'aucun employé de la prison ne pouvait la voir, sortit en marchant sur la pointe des pieds et fit un signe au sous-concierge qui s'empressa de lui ouvrir.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Nicolas, pourvu que le reste marche aussi facilement !

La porte de l'ancien bûcher se r'ouvrit de nouveau et à leur tour apparurent les deux prisonnières. Au même instant passait un des principaux employés de la prison.

Les malheureuses femmes sentirent leurs jambes fléchir. Leur trouble pouvait tout compromettre.

Nicolas se précipita vers la jeune fille, s'empara cavalièrement de sa main et soulevant, sans autre façon, la petite mantille d'indienne que portait habituellement la jeune Ségault.

— Allons ! allons ! cantinière de mon cœur, lui dit-il à haute voix et de l'air conquérant d'un caporal en bonne fortune, que je voie un peu s'il est vrai que ces jolis yeux noirs doivent rendre jaloux, comme on le prétend, notre soleil de thermidor ?

Trompé par ce manège, l'employé venait de rentrer, en se moquant, à part lui, de ce Lovelace à cheveux gris.

La jeune fille n'en continuait pas moins à trembler comme une feuille.

— Ne craignez rien, mademoiselle, reprit Nicolas à voix basse et du ton le plus respectueux. Ne vous a-t-on pas prévenues que je serais là pour protéger votre sortie ?

— Oh ! ce n'est pas de vous que j'ai eu peur ! lui dit-elle, mais au nom du ciel ! qui est donc cet ami que nous avons à bénir ?

— Dieu permettra peut-être que vous le sachiez un jour ! répondit Nicolas. C'est tout ce que j'ai le droit de vous dire...

La jeune fille se pencha vers sa mère qui aussitôt lui remit une sorte de bijou en or qu'il fut d'abord impossible à Nicolas de distinguer.

— Eh bien, dit la jeune fille, en lui glissant ce bijou dans la main, qu'il veuille bien, du moins, accepter ce gage de notre reconnaissance !... Dites-lui que ce modeste souvenir, le seul que nous puissions lui offrir maintenant est l'affiquet de la marquise...

Nicolas n'entendit pas le nom qui venait après ce titre.

— Sortez ! sortez vite ! dit-il, respirant à peine.

Et il lança vers la loge un regard de détresse qui fut compris. En un clin d'œil la porte s'ouvrit et se referma.

Il était temps !

Nicolas avait tout à coup entendu ce frôlement sinistre qui an-

nonçait l'apparition de Caracalla!... Il se retourna sans perdre contenance.

Caracalla était à deux pas, immobile, la tête en avant ses petits yeux gris injectés de sang, dans la posture d'un tigre qui se ramasse pour se ruer sur sa proie.

— Sang et mort! s'écria-t-il écumant de rage, que faisais-tu là!...

Le pauvre Nicolas crut que tout était découvert!

— C'est que je l'aime, moi, cette jeune fille!... reprit l'ignoble gardien. Et malheur!...

— Oh! sois tranquille! se hâta de riposter Nicolas de l'air le plus candide, trop heureux d'en être quitte pour une scène ridicule de jalousie. On est bon camarade ou on ne l'est pas! Puisque tu l'aimes, du diable! si je voudrais te faire tort d'un seul rayonnement de ses doux yeux!...

Subitement calmé par cette déclaration ampoulée, le sensible Caracalla ne voulut pas laisser ce bon camarade sous l'impression d'une pareille explosion de colère, et le prenant affectueusement par le bras, il lui fit, sans désemparer, le récit de ses peines de cœur; intéressant récit constatant quel médiocre succès avaient eu jusqu'alors ses glapissements les plus tendres.

Ce supplice d'un tête-à-tête avec Caracalla était d'un trop merveilleux à propos pour que Nicolas songeât à s'en plaindre. Il avait eu si grand peur, dans le premier moment, de le voir s'élaner sur le quai pour adresser directement ses furibondes objurgations à son adorée.

Dieu merci, grâce à cette complicité involontaire de Caracalla, il était permis de supposer que les fugitives avaient eu tout le temps de trouver un asile. Seulement, Nicolas regrettait de ne pas leur avoir donné l'adresse des Tourneuf, ce qui eût permis de les retrouver. Il commençait à se rendre compte de ce vif intérêt qu'elles avaient inspiré à son jeune maître... Lui-même était tout ému; et, bien qu'il n'eût fait qu'entrevoir cette jeune fille, ce souvenir était déjà pour lui comme une force mystérieuse. Il savait avec quelle ferveur elle allait prier pour cet ami inconnu, et il lui semblait que sous la protection de ces prières, les efforts qu'il restait à tenter, pour sauver Henri de Vareilles, ne pouvaient manquer de réussir.

XI

Il avait été convenu que, si on parvenait à délivrer les deux prisonnières, Nicolas s'empresserait d'en informer son cher détenu du n° 15. D'après le plan concerté, c'était vers huit heures du matin que cette évasion devait avoir eu lieu. Cependant deux heures avaient déjà sonné à l'horloge du palais et Henri était encore sans nouvelles! Il se torturait l'esprit à chercher l'explication de ce retard effrayant. Au moment où la demie sonna, il crut entendre marcher au bout du corridor. Il se précipita vers la porte, prêta l'oreille... Ce n'était pas Nicolas!... Il l'eût reconnu tout de suite à ce pas bruyant et fortement marqué par lequel l'excellent homme avait eu soin d'annoncer, chaque fois, son arrivée... C'était, sans aucun doute, quelqu'autre gardien. Henri remarqua qu'il s'arrêtait à la porte de la cellule voisine... Il entendit cette porte s'ouvrir, puis se refermer immédiatement, et en regagnant le corridor le gardien n'était plus seul... Il était probablement venu chercher le malheureux voisin pour qu'il répondît à l'appel des condamnés... Henri pria pour ce pauvre frère inconnu qui allait le précéder peut-être de quelques heures seulement!...

Mais si c'était le moment de l'appel des condamnés, c'était aussi, d'après ce qu'avait appris Nicolas, l'heure choisie par Fouquier-Tinville pour procéder à l'interrogatoire des deux prisonnières!... Il les avait donc déjà sous son cruel et cynique regard, la pauvre mère et la pauvre enfant, si on n'avait pu réussir à les sauver!...

À cette pensée, le malheureux Henri fut pris d'un tremblement convulsif. Peut-être n'avait-il fait qu'aggraver leur position... Peut-être, sans lui, Fouquier-Tinville se fût-il vu dans l'impossibilité de conclure à la mort!...

Il se demandait avec terreur s'il n'avait pas aussi à se reprocher la perte de Nicolas...

Désespéré, anéanti, il se laissa tomber sur le tas de paille. Le lugubre silence du corridor fut de nouveau troublé. Quelqu'un arrivait... Henri se leva pour écouter... Mais, cette fois non plus, ce n'était pas Nicolas!... La personne qui s'avançait maintenant ne cessait de répéter, sans qu'il fût possible de saisir à l'adresse de qui, les plus horribles imprécations... La porte s'ouvrit et, à sa grande stupeur, Henri se vit en face de Caracalla!...

Caracalla avait complètement laissé de côté ces doucereuses fa-

cons dont, la veille, il s'efforçait de faire valoir, aux yeux de Nicolas, tous les avantages. Soit qu'il eût pressenti qu'avec un pauvre *pailleux* tel que le détenu du n° 15, elles couraient le risque d'être sans profit, soit que sa rage concentrée ne lui permit pas de songer à son masque habituel, rien, sur sa repoussante physionomie, ne venait dissimuler les hideux instincts de ce monstre.

Sans proférer un seul mot, il jeta sur le carrellement l'écuelle de bois contenant la ration du prisonnier, comme un valet de chenil eût jeté à ses chiens leur pâtée!

Cette subite apparition avait terrifié Henri de Vareilles. Elle ne donnait que trop raison à ses sinistres pressentiments. Il lui paraissait évident que ses combinaisons avaient échoué, que Nicolas était perdu! Il se représentait le désespoir de Gertrude, il croyait entendre les cris du pauvre enfant, il songeait à la femme Ségault, à sa fille, à ce malheureux concierge, tous compromis, tous perdus à cause de lui!

En ce moment, si quelqu'autre gardien fût passé dans le corridor il l'aurait appelé pour lui dire quel était son vrai nom, pour lui dire qu'il était Vendéen, pour lui prouver qu'il appartenait de droit au bourreau! Il eût voulu monter, à l'instant même, sur l'échafaud, et là, à force de résignation et de prières, essayer d'obtenir qu'il ne fût du moins la cause de la mort de personne!...

A cette vertigineuse surexcitation ne tarda pas à succéder, chez Henri, la prostration la plus complète. Il retomba sur son grabat, et un sommeil de plomb s'empara de lui. Quand la nuit fut venue, il se trouvait encore sur un tas de paille, assiégé par les visions les plus désolantes.

A. DE BARTHÉLEMY.

La suite au prochain numéro.

MARIE STUART

SON PROCÈS ET SON EXÉCUTION

D'APRÈS

LE JOURNAL INÉDIT DE BOURGOING, SON MÉDECIN; LA CORRESPONDANCE
D'AMYAS PAULET, SON GEÔLIER, ET AUTRES DOCUMENTS NOUVEAUX

XVI¹

LA LECTURE DU WARRANT. — DERNIERS MOMENTS DE MARIE STUART. —
L'EXÉCUTION.

Le 5 février, Beale, clerc du conseil, beau-frère de Walsingham, s'était rendu par ordre à Greenwich, où se trouvait la cour². Là on lui remit le warrant, avec mission de convoquer dans le plus bref délai les comtes de Kent et de Shrewsbury³, chargés l'un et l'autre de faire exécuter la sentence. Sans perdre une minute, il courut à Londres à franc étrier, pour y prendre l'exécuteur de la Tour qui, à cette occasion, avait reçu un costume de velours noir, et bravant toute pudeur, il l'emmena avec lui dans sa voiture⁴. Après s'être

¹ Voir *le Correspondant* du 10 mai, du 25 juin, du 25 juillet, du 10 août, du 10 septembre et du 10 octobre.

² *Le Vray Rapport de l'exécution de la reine d'Écosse*, dans Teulet, t. IV, p. 153.

³ En sa qualité de grand-maréchal d'Angleterre, le comte de Shrewsbury devait présider à l'exécution. Pour échapper à cette cruelle nécessité, il avait offert de se démettre de sa charge, en faveur de Burghley, mais Élisabeth, pour le punir des sentiments de pitié qu'il avait laissé percer pour la reine d'Écosse, avait refusé sa démission. (*Histoire de Marie Stuart*, t. II, par Jules Gauthier-Miss Strickland, t. VII.) Shrewsbury avait été préposé pendant seize ans à la garde de Marie Stuart.

⁴ *Lettre de Châteauneuf à Henri III*, du 27 février 1587 (n. s.). Teulet, t. IV, p. 170.

acquitté de son message auprès du comte de Kent, Beale arriva à Fotheringay, le dimanche soir, 5 février ; il mit la commission sous les yeux de Paulet et de Drury, et, le lendemain, il se hâta de la communiquer au comte de Shrewsbury, qui se trouvait dans un château des environs¹.

Le mardi, 7 février (17 n. s.), le comte de Kent et le shériff de Northampton, bientôt suivis du comte de Shrewsbury, arrivèrent au château. Depuis trois jours, ce va-et-vient d'étrangers au front soucieux, leurs conférences mystérieuses avec Paulet, avaient rempli d'inquiétude et d'angoisses les serviteurs de la reine. A la vue du grand-maréchal qui, après avoir été pendant seize ans le gardien de leur maîtresse, venait maintenant présider à son supplice, ils furent saisis d'épouvante et de douleur².

Le même jour, vers les deux heures de l'après-midi, les deux comtes demandèrent à parler à la reine. Elle leur fit dire qu'elle était indisposée et au lit, mais que, si l'affaire était urgente, elle se lèverait pour les recevoir. Sur leur réponse que cette affaire ne pouvait souffrir aucun délai, elle prit en toute hâte une robe de chambre, et les deux comtes, suivis de Beale, de Paulet et de Drury, furent introduits auprès d'elle. Elle était assise dans un fauteuil, au pied de son lit, devant une petite table à ouvrage. Autour d'elle étaient son médecin, ses femmes et ses serviteurs. Les comtes s'étant avancés, la tête découverte, elle les reçut avec une dignité calme et avec la grâce qui lui était naturelle. Shrewsbury lui annonça qu'Élisabeth, sa royale maîtresse, avait retardé autant qu'elle l'avait pu l'exécution de la sentence, mais qu'assailli de toutes parts, elle avait été contrainte de céder aux importunités de ses sujets, et il pria la reine d'Écosse de vouloir bien entendre la lecture du warrant.

Alors Beale, ayant déroulé son parchemin, auquel était appendu le grand sceau équestre d'Élisabeth en cire jaune, le lut à haute

¹ Beale, le même jour, revint à Fotheringay, dîner chez sir Amyas, en compagnie de plusieurs personnes convoquées pour l'exécution, entre autres le doyen de Péterborough, le docteur Fletcher.

² *Journal inédit de Bourgoing, et la Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. L'auteur anonyme de cette dernière Relation tenait la plupart des détails qu'il donne de la bouche même de Bourgoing. Il cite même, presque textuellement, plusieurs passages de son Journal.

Nous avons trouvé, entre les mains d'un très-érudit bibliophile, M. Ernest Gouin, libraire, une Relation manuscrite et inédite, du seizième siècle, de l'exécution de Marie Stuart. Elle est intitulée : *Les derniers propos tenus par la royne d'Écosse depuis qu'elle fut admonestée à la mort jusques à l'heure d'icelle*. Cette Relation n'est pas d'un témoin oculaire et paraît avoir été composée à distance, peut-être à Paris, pour y être distribuée imprimée.

voix. La reine, sans l'interrompre et sans montrer la moindre émotion, l'écouta avec une majestueuse dignité⁴. Cette lecture finie, elle inclina la tête en témoignage de soumission à la volonté d'en haut ; puis, faisant le signe de la croix, elle s'écria d'un ton joyeux et en poussant un cri de délivrance : « Au nom de Dieu ! bien venue soit telle nouvelle ! Vous me faites un grand bien de me retirer de ce monde duquel je suis très-contente de sortir pour la misère que j'y vois, et y étant en continuelle affliction, ne servant de rien et ne pouvant être utile à personne. Il y a longtemps que je me doutais de ce qui m'advient et je ne fais que l'attendre de jour en jour depuis dix-huit ans. Par la grâce de Dieu, tout indigne que je m'estime, je suis née reine, reine sacrée, je suis proche parente de la reine d'Angleterre, petite-fille du roi Henri VII^e, et j'ai eu cet honneur d'être reine de France. Mais toute ma vie n'a été qu'une suite de malheurs, et je suis bien heureuse qu'il ait plu à Dieu de me tirer de tant de maux et d'afflictions par la main de mes ennemis. Je suis prête et

⁴ M. Froude, se fondant sur une Relation anonyme, qui n'a point été écrite par un témoin oculaire, prétend que la reine « était affreusement agitée. » (*History of Elisabeth*, vol. VI.) Il dit de plus, d'après cette même Relation, et ce qui est démenti par tous les témoins et les documents officiels, « que Marie paraissait si abattue, que les comtes la quittèrent emportant la crainte qu'elle ne se suicidât pendant la nuit, ou que, refusant de marcher à l'échafaud, il ne fallût l'y conduire de force. » Cette Relation anonyme, intitulée : *Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse* (Teulet, t. IV), est attribuée, par M. Froude, à Bourgoing, sans la moindre vraisemblance. Il n'est pas un historien anglais, même parmi les protestants, qui ne parle, sinon avec respect, du moins avec convenance, des derniers moments de Marie Stuart. M. Froude fait exception à l'attitude générale : il est impossible de pousser plus loin que lui le fanatisme, le dénigrement systématique et le cynisme de l'outrage. En le lisant, on se croirait en plein seizième siècle.

Camden, Egerton, plusieurs des historiens recueillis par Jebb, et d'autres autorités contemporaines, s'accordent parfaitement sur ce point, que Marie entendit le warrant d'exécution avec un calme parfait.

« M. Froude paraît avoir choisi la relation intitulée *le Vray Rapport, etc.*, parce qu'il était possible de l'embellir et d'en faire la grossière et impitoyable parodie qu'il s'est permise. C'est aussi parce que *le Vray Rapport, etc.*, appuie son assertion que Marie était horriblement agitée, lorsqu'elle reçut le message de mort des deux comtes. Pour faire croire que l'auteur anonyme était présent à l'exécution, M. Froude nous le représente comme un témoin oculaire, un des serviteurs de la reine et peut-être son chirurgien, mais la narration démontre que l'écrivain, quel qu'il fût, ne pouvait être un des serviteurs de la reine, car il désigne les deux dames qui assistèrent la reine sur l'échafaud comme « deux « damoiselles, l'une Française, nommée Ramete, et l'autre Écossoise, qui avoit « nom Ersex. » Il n'y a jamais eu de tels noms dans la maison de Marie. Les deux femmes étaient Écossoises, Jeanne Kennedy et Elspeth Curle, la sœur de Gilbert Curle. » (John Morris, *The Letter-Books of Amias Poulet, etc.*, pp. 370 et 371.)

très-joyeuse de répandre mon sang pour la cause du Tout-Puissant, mon Sauveur et mon Créateur, pour celle de l'Église et pour le maintien de mon droit à la couronne d'Angleterre. Je proteste que j'ai toujours fait ce qui m'a été possible pour la prospérité de ce pays ; que j'ai aimé la reine, ma bonne sœur, et l'*Ile* aussi chèrement que moi-même, et que j'en ai souvent donné la preuve, en faisant des offres avantageuses pour tout pacifier et pour arriver à quelque bon accord ; mais on a toujours repoussé mes propositions, et j'ai été retenue prisonnière sans l'avoir mérité. Et pourtant j'étais venue « *de franche volonté en ce pays,* » dans l'espérance d'obtenir des secours que m'avait promis la reine d'Angleterre. S'il m'avait été permis de lui parler une seule fois, je me serais bien accordée avec elle, et nous eussions réglé nos différends à la satisfaction de tous ¹. »

Elle insista sur ce point qu'étant venue en Angleterre sur les promesses formelles d'Élisabeth, elle n'avait trouvé, au lieu d'un inviolable asile, qu'une prison, et que, pendant près de dix-neuf ans, en violation de la foi jurée, des traités, du droit des gens, de toutes les lois divines et humaines, elle avait été gardée à vue entre les murailles, et soumise à toutes les humiliations et aux traitements les plus iniques et les plus durs ².

Puis, posant la main sur une Bible ou un Nouveau Testament catholique en anglais qui était devant elle sur sa petite table, elle jura et protesta de la manière la plus solennelle qu'elle était innocente du crime qu'on lui imputait. Jamais, disait-elle, ce crime n'était entré dans sa pensée ; jamais elle n'avait donné son consentement à ceux qui pouvaient l'avoir conçu ; jamais elle n'avait « cherché ni poursuivi la mort de la reine d'Angleterre ³. »

« — Cette Bible est de la version du pape, s'écria le comte de Kent, en interrompant brusquement la reine ; elle est fausse et

¹ *Journal inédit de Bourgoing*. Le texte que donne Bourgoing est conçu à peu près dans les mêmes termes dans la *Mort de la royne d'Écosse*, etc. (Jebb, t. II), cette touchante Relation dont il a fourni tous les éléments à un auteur anonyme.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. « Elle ne semblait éprouver aucune terreur, écrivait alors à Burghley un de ses confidents qui avait accompagné les lords à Fotheringay ; rien de semblable ne se montrait ni dans sa contenance ni dans ses gestes ; au contraire, elle acceptait avec un calme souriant et joyeux cet avertissement de se préparer à son exécution, disant « que la mort serait la bienvenue. » Miss Strickland, t. VII.

³ *Journal inédit de Bourgoing*. — *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. — *Le Martyre de Marie Stuart*, etc., par Blackwood, dans Jebb, t. II. — *Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, etc. ; relation du temps, traduite de l'anglais au seizième siècle, dans Labanoff, volume-spécimen, pp. 230 et suiv.

nous n'en faisons nul cas, et partant votre serment est sans valeur.

« — Cette traduction est celle que l'Église approuve, lui dit Marie ; et lorsque je jure par ce livre que j'estime vrai, votre seigneurie ne doit-elle pas mieux ajouter foi à mon serment que si je jurais sur une traduction à laquelle je ne crois pas? »

Le comte de Kent, espérant la convertir, l'engagea avec une fanatique insistance, puisqu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre, à penser à sa conscience, à reconnaître ses fautes, à embrasser la vraie religion, à renoncer « à ses folies de papisterie, abominations et sottises d'enfants. » Il lui offrit, pour l'éclairer et l'assister à ses dernier moments, de faire venir auprès d'elle le docteur Fletcher, doyen de Peterborough, qui, disait-il, était un des hommes les plus doctes de l'Europe¹.

Marie répondit que, depuis longtemps, elle avait été suffisamment instruite dans sa religion ; que non-seulement elle avait lu et entendu les plus célèbres docteurs catholiques, mais encore ceux du protestantisme, et qu'elle n'avait rien trouvé dans les ouvrages et les prédications de ces derniers qui pût la détourner de sa première croyance. Elle ajouta que, lorsqu'elle était sous la garde du comte de Shrewsbury, dont elle invoqua le témoignage, elle avait consenti, pour faire preuve de bon vouloir envers les protestants, à assister, pendant tout un carême, ce dont elle se repentait, aux prêches des plus habiles d'entre leurs ministres, mais qu'elle ne crut pas devoir se rendre à leurs arguments. Le comte de Shrewsbury attesta la parfaite exactitude de ce que disait la reine, et il l'invita de son côté, mais d'un ton plein de modération, à se convertir².

Marie répondit de nouveau qu'elle n'avait trouvé dans les ministres protestants aucune édification ; qu'ayant vécu jusqu'ici dans la vraie religion, il n'était pas temps d'en changer, et que c'était « à cette heure surtout qu'il fallait qu'elle demeurât ferme et constante. » Elle ajouta que « plutôt que d'y faillir, elle voudrait perdre dix mille vies, si elle les avait autant, et répandre à plusieurs fois, s'il était possible, tout son sang et endurer tous les plus cruels tourments que l'on pourrait lui proposer³. »

Elle demanda avec instance, et comme une grâce suprême, qu'on lui rendit son aumônier, qui était dans le château, afin qu'il

¹ *Journal inédit de Bourgoing. — La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb. — *Le Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II, p. 301.

² *Journal inédit de Bourgoing.*

³ *Journal inédit de Bourgoing. — La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669.

lui donnât les dernières consolations et qu'elle pût mieux se préparer à la mort⁴.

Élisabeth avait envoyé sur ce point aux commissaires des ordres impitoyables². Ils rejetèrent la prière de Marie, sous prétexte qu'une telle tolérance blesserait leur foi et leur religion. A ce dernier trait de cruauté, elle témoigna la plus douloureuse surprise. « Il est de notre devoir, dirent les comtes, d'empêcher de telles abominations qui offensent Dieu. » Et ils lui offrirent de nouveau le ministre, prétendant qu'elle recevrait de lui « grand contentement. »

« — Non, je n'en ferai rien, répondit-elle avec véhémence, et je n'ai que faire de lui ; je ne veux ni le voir ni l'ouïr, et qu'on ne se

⁴ Ici doivent trouver place de curieuses remarques de M. Hill Burton sur les dispositions intérieures de Marie Stuart : « Durant toutes ses dernières années, dit-il, elle fut la placide et docile enfant de l'Église. Si elle conspirait, c'est parce que l'Église l'appelait à mêler ses destinées avec son glorieux triomphe sur l'hérésie et le schisme. Toutefois, dévote ardente comme elle l'était de la vieille Église, nous ne trouvons pas qu'individuellement les prêtres aient eu beaucoup d'influence sur elle. Sa correspondance avec son favori, l'évêque de Ross, était d'une nature purement séculière, et ils s'entretenaient l'un l'autre de matières du monde. Il n'était question de rien à ce sujet, excepté, officiellement, de son confesseur et du désir qu'elle avait du confessionnal. » (*The History of Scotland*, t. V.)

² M. Tytler a supposé que le refus de rendre à Marie Stuart son aumônier ne doit être attribué qu'au fanatisme du comte de Kent ; mais, comme l'aumônier, d'abord rendu à la reine d'Écosse à son arrivée à Fotheringay, lui avait été retiré depuis quelque temps, l'ordre de ne pas le lui envoyer au moment de son exécution ne put venir du seul comte de Kent. Il ne vint pas non plus de Paulet, comme l'a cru M. Hosack.

« Le refus qu'on lui fit, dit le plus récent historien de l'Écosse, M. Hill Burton, des services d'un prêtre pour lui offrir les consolations de sa propre religion, et les vains efforts que l'on fit pour lui imposer les services détestés d'un hérétique, resteront dans l'histoire comme une de ces cruautés accessoires, inutiles, commises sous l'influence du zèle religieux. Mais peut-être, ajoute-t-il, la privation ne fut-elle pas aussi vive qu'on le suppose, *son expiation était faite*, et l'Église verrait que c'était efficace. Cette Église avait dans ses pleins pouvoirs de rectifier les erreurs, si, comme on l'affirme, Marie avait en sa possession l'élément pour le Viatique, spécialement consacré par le pape. Elle avait une protection plénière contre tout ce que la malice des ennemis de Marie pouvait effectuer par le refus d'un confesseur... » On a peine à concevoir, au siècle où nous sommes, ce ton ironique et fanatique en pareil sujet. La vérité est que Marie n'eut pas la consolation de communier avec une hostie consacrée que lui aurait envoyé le pape. Ce fait n'est mentionné par aucun des serviteurs de la reine, qui n'eussent pas manqué de le consigner dans leurs relations des derniers moments de Marie Stuart. Il n'en est question que dans les *Dames illustres* de Brantôme, qui prétendait tenir la plupart des circonstances de son récit de deux dames d'honneur de la reine, dont il cite les noms. Or ni l'une ni l'autre de ces deux personnes ne se trouvait auprès de Marie Stuart à cette époque de sa vie, et, d'autre part, l'envoi de la prétendue hostie consacrée par le pape est de toute invraisemblance.

mette pas en peine davantage de me persuader. Je vois bien qu'on tâche de me faire perdre l'âme avec la vie, si l'on pouvait, mais il ne s'en fera rien ; ains j'espère que Dieu aura merci de moi, car je me suis jà préparée. Il connaît mon cœur, ma volonté, mon intention, et quel est mon désir et ma résolution ; il me secourra et me pardonnera mes fautes. Je m'étonne de ce qu'à la fin, lorsque j'avais plus besoin de mon prêtre, on me le dénie ; je l'avais demandé spécialement pour m'assister à ma dernière fin ; la reine d'Angleterre me l'avait accordé et l'avait laissé venir par devers moi, et depuis on me l'a ôté et empêché de venir au temps le plus nécessaire, chose trop cruelle et inhumaine, et indigne des Anglais¹. »

Le comte de Kent lui déclara « qu'il avait été conclu qu'elle ne pouvait vivre sans mettre en danger l'État, la vie de la reine et la religion² » protestante. « Votre vie, lui dit-il, serait la mort de notre religion ; votre mort en sera la vie. »

« — J'étais loin de me croire digne d'une telle mort ! s'écria Marie, et je la reçois humblement comme le gage de mon admission parmi les serviteurs élus de Dieu³. »

Elle s'informa si les princes chrétiens avaient intercédé pour elle. On lui répondit que oui, mais que de tous ceux qui avaient demandé qu'on lui sauvât la vie, il n'y en avait pas un seul qui eût donné une bonne raison pour prouver qu'elle ne méritait pas la mort. Et comme elle se plaignait de son fils, on lui dit qu'il avait rempli tous les devoirs de la piété filiale, qu'il avait fait pour elle tout ce qu'il avait pu, et qu'elle devait mourir en charité. « Je puis faire à l'exemple de David, répondit Marie, prier Dieu qu'il confonde et punisse mes ennemis et de sa divinité et religion, et qu'il pardonne aux ennemis particuliers de moi⁴. »

Le comte de Kent l'ayant de nouveau pressée d'entendre le ministre, pour couper court à ses importunes sollicitations, elle lui demanda quand elle devait mourir.

— Demain, à huit heures du matin, lui répondit en balbutiant le comte de Shrewsbury⁵.

¹ *La Mort de la royne d'Escosse*, Jebb, t. II. Ces mêmes paroles que nous donnons à la première personne du présent de l'indicatif et qui sont dans le texte à la troisième personne de l'imparfait, se trouvent textuellement, mais un peu en abrégé, dans le *Journal inédit de Bourgoing*. Comme nous l'avons dit, plusieurs historiens ont supposé que Bourgoing est l'auteur de la Relation anonyme intitulée : *La Mort de la royne d'Escosse*. Il n'en est pas l'auteur, mais il est au moins certain qu'il a fourni de nombreuses notes à celui qui l'a publiée.

² *Mort de la royne d'Escosse*, dans Jebb, t. II. *Journal inédit de Bourgoing*.

³ Miss Strickland, t. VII.

⁴ *Journal inédit de Bourgoing*.

⁵ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.

Elle se plaignit de la brièveté du délai. Jusque-là, disait-elle, elle n'avait pu faire son testament, faute d'avoir en main ses papiers et les livres de comptes de sa maison. Elle les réclama aussi vainement que son aumônier. Elle s'enquit de ce que la reine Élisabeth avait ordonné à propos de ses funérailles. Son corps, suivant le plus cher de ses vœux, reposerait-il sur la terre de France, à côté de son royal époux, dans l'abbaye de Saint-Denis ou dans l'église de Saint-Pierre, à Reims, à côté de la reine sa mère?

Les deux comtes lui apprirent que leur maîtresse n'avait répondu à cette prière que par un refus.

Elle demanda si, du moins, il serait fait droit à ses réclamations en faveur de ses domestiques?

Ils répondirent qu'ils n'avaient reçu aucune instruction sur ce point, mais qu'ils tiendraient la main à faire exécuter ses dernières volontés¹.

Comme ils faisaient leur révérence pour se retirer : « Que sont devenus Nau et Curle? » leur demanda-t-elle avec vivacité.

Ils répondirent qu'ils n'en savaient rien.

— Nau est-il mort? reprit-elle avec insistance.

Il lui fut répondu que non, et Drurie ajouta : « qu'il n'était pas échappé, qu'il traînait son lien. »

— Quoi, s'écria-t-elle, je mourrai et Nau sera sauvé! Je proteste, ajouta-t-elle en posant de nouveau la main sur l'Évangile, que Nau, en m'accusant faussement, est cause de ma mort; Nau me fait mourir pour se sauver; je meurs pour Nau, mais, après ma mort, la vérité sera connue².

Les serviteurs de la reine ne pouvaient retenir leurs larmes et leurs sanglots. Bourgoing, qui pleurait amèrement, supplia les comtes de surseoir pour quelques jours, ou, au moins, pour quelques heures à l'exécution, afin que la reine eût le temps de mettre ordre à ses affaires et de faire quelques libéralités à ses serviteurs dénués de toute ressource. Il rappela au comte de Shrewsbury les soins qu'il lui avait donnés lorsqu'il était malade; il fit appel aux sentiments de généreuse commisération qu'il avait autrefois montrés pour sa prisonnière; Beale, lui-même, déclara qu'aux termes de la commission on pouvait user d'un sursis; mais le comte de Shrewsbury répondit « qu'il n'avait aucun pouvoir d'accorder le

¹ *Journal inédit de Bourgoing, et la Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.

² *Journal inédit de Bourgoing. — La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. — *Le prince Labanoff*, vol.-spécimen; *Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, p. 250.

moindre délai, » et, ayant salué la reine, il se retira avec les autres commissaires¹.

Alors Marie, qui n'avait rien perdu de son admirable tranquillité, se tournant vers ses serviteurs éplorés : « Eh bien, Jeanne Kennedy, ne vous l'avais-je pas bien dit? Savais-je pas bien qu'ils avaient envie de faire ce qu'ils ont fait? Je voyais toujours bien par leurs procédures à quoi ils tendaient; je savais bien qu'ils ne me laisseraient jamais vivre; je leur étais un trop grand obstacle pour leur religion. Or sus, il faut que l'on hâte le souper, afin que je donne ordre à mes affaires. » Et comme elle voyait couler les larmes de ses serviteurs : « Mes enfants, ajouta-t-elle, sans la moindre apparence de tristesse, il n'est plus temps de plorer, cela ne vous sert de rien; que craignez-vous maintenant? Vous vous devez plutôt réjouir de me voir en bonne voie pour sortir de tant de maux et afflictions où j'ai si longtemps été; je ne sers de rien en ce monde, je suis inutile à tous, vous devriez plutôt vous consoler avec moi de ce qu'il a plu à Dieu me faire cette grâce que je meure pour une si bonne querelle. Je lui rends grâces et le remercie de très-bon cœur qu'il lui a plu m'appeler à cette heure et m'a donné si bonne occasion de souffrir la mort pour son saint nom, sa vraie religion et son Église. Il ne me pouvait advenir un plus grand bien en ce monde. Vous voyez, n'êtes-vous pas témoins maintenant pourquoi ils me font mourir? Considérez pourquoi ils avaient appointé le comte de Kent avec sa dispute et ses propos de religion. N'ont-ils pas, maintenant, découvert leur intention? N'est-il pas notoire qu'ils ont toujours craint que, si je vivais, ils ne seraient

¹ *Journal inédit de Bourgoing. — La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. L'auteur anonyme du *Vray Rapport de l'exécution faite de la royne d'Écosse*, etc. (Teulet, t. IV, p. 153), fort mal renseigné sur ce point, et peut-être dans le but secret de jeter un doute absolu sur les sentiments religieux de Marie Stuart, prétend, qu'après avoir entendu la lecture du warrant d'exécution, elle eut l'intention de se donner la mort. « Elle estoit, dit-il, si impatiente à cette heure là, qu'ils doutoient qu'elle se deust tuer la nuit. Et ainsi la laissèrent en cette impatience, craignant grandement qu'il n'en mesadvint, et qu'ils ne fussent contraints par quelques estranges moyens l'amener par main forte de violence à la mort. Cette crainte fut divulguée par une faulse rumeur espandue quelque peu devant sa mort qu'elle vouloit estre exécutée en son lit, ou bien estre à ce forcée, car on pensoit que volontairement elle ne se deust présenter à la mort. » M. Froude a supposé, contre toute espèce de vraisemblance, dans son *Histoire d'Élisabeth*, que l'auteur anonyme du *Vray Rapport*, etc., était le médecin de la reine. Il résulte, de plusieurs passages de cette relation, que celui qui l'a écrite n'assista qu'à l'exécution et qu'il ne vit pas de ses propres yeux, comme Bourgoing, ce qui se passa dans la prison avant le dénouement. Bourgoing a d'ailleurs fourni à Blackwood et à l'auteur anonyme de *la Mort de la royne d'Écosse*, des renseignements conçus dans un esprit tout contraire.

jamais sûrs de leur religion? » Et comme les pleurs et les sanglots de ces pauvres gens redoublaient : « Or sus, reprit-elle, que chacun se mette en patience, et nous laisse ici prier Dieu¹. »

Lorsque tous les hommes furent sortis, elle passa quelque temps en prières avec ses femmes ; puis elle se mit à compter son argent, et, le divisant en plusieurs parts, elle les plaça dans autant de petites bourses avec un papier sur lequel le nom de chacun de ses serviteurs était inscrit de sa propre main². Elle fit devancer l'heure du souper et mangea peu, comme à son ordinaire. Ses serviteurs allaient et venaient autour d'elle, rivalisant de zèle pour la servir à ce dernier et funèbre repas et recueillant d'une oreille avide ses moindres paroles. Depuis le départ de Melvil, Bourgoing remplissait auprès d'elle les fonctions de maître d'hôtel. D'une main tremblante il présentait chaque plat, de l'autre il essayait une larme. Seule, au milieu de cette scène de désolation, la reine gardait son calme immuable. Tantôt elle tombait dans une rêverie profonde, pendant laquelle un doux sourire venait animer et éclairer les traits de son visage, comme si elle eût appris une bonne nouvelle ; tantôt elle conversait familièrement avec son vieux médecin : « Avez-vous remarqué, Bourgoing, ce qu'a dit le comte de Kent dans l'entretien qu'il a eu avec moi ? Il a dit que ma vie aurait été la mort de leur religion, et que ma mort en sera la vie. Oh ! que je suis contente de ces paroles ! Voici enfin la vérité ; elle s'est fait jour d'une manière éclatante, et je vous prie de le remarquer³. Ils m'ont dit que je devais mourir parce que j'avais comploté contre la reine ; et voici que le comte de Kent est envoyé ici pour me convertir, et que me dit-il ? que je dois mourir à cause de ma religion. S'il a espéré me faire embrasser sa croyance, ajouta-t-elle en souriant, il a bien perdu son temps, et certes, pour me convaincre, il aurait bien fallu un autre docteur que celui-là. « Pour toutes les vies du « monde, je ne changerais pas d'une seule petite pensée⁴. »

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, p. 625.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, etc. *Le Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II.

³ « Qu'elle dût mourir, dit l'un des plus récents historiens de l'Écosse, semblait être l'arrêt du destin, comme dans une tragédie grecque un sacrifice doit être fait pour apaiser la colère des dieux et sauver un peuple de la ruine. » (*The History of Scotland*, by J. Hill Burton, t. V.)

⁴ Camden in Kennet, vol. II. — *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II. Tytler, t. VIII. — Les paroles du comte de Kent, dont l'authenticité ne saurait être douteuse, prouvent jusqu'à l'évidence que la vraie cause de la mort de Marie Stuart fut sa religion et non sa prétendue complicité dans le complot contre la vie d'Élisabeth. Voici comment M. Froude, entraîné par la passion la plus effrénée, inter-

Sur la fin du souper, elle fit appeler auprès d'elle tous ses serviteurs, et s'étant fait verser du vin dans une coupe, elle but à leur santé, leur demandant s'ils ne voulaient pas boire aussi à la sienne. Ils se mirent tous à genoux, et, mêlant leurs larmes avec le vin, ils lui demandèrent pardon des offenses qu'ils avaient pu commettre envers elle. « De bien bon cœur, mes enfants, leur dit-elle avec un gracieux sourire, comme aussi je vous prie de me pardonner à moi-même les injustices et les duretés que j'ai pu commettre envers vous. » Elle se recommanda à leurs prières ; elle leur rappela leurs devoirs envers Dieu ; elle les exhorta à rester fermes et constants dans leur foi, à bannir de leur cœur toute envie et toute rancune, à vivre entre eux en bonne amitié et charité comme des frères chrétiens¹. « Cela vous sera désormais d'autant plus facile, poursuivit-elle, que Nau, qui s'est toujours montré si ardent à semer la discorde, ne sera plus au milieu de vous. » Elle répéta que Nau était cause de sa mort et elle recommanda à ses serviteurs de signaler sa conduite envers elle à du Ruisseau², beau-frère de Nau, et à Fontenai, son propre frère³. Toutefois, malgré ses préventions contre son ancien secrétaire, qui lui paraissaient si bien fondées, la reine, animée du plus louable sentiment d'équité, déclara dans son testament que s'il était reconnu qu'il ne fût pas coupable envers elle, elle lui laissait sa pension. Ce fut l'unique sujet sur lequel elle s'exprima avec quelque amertume. Elle fit ensuite, assise dans un fauteuil et un inventaire à la main, une revue des objets

prête les derniers sentiments de Marie Stuart : « Il est vrai, dit-il, que ce fut à cause de son symbole que les Anglais protestants insistèrent si furieusement pour sa punition. Elle réclamait le bénéfice de leur animosité, en partie pour améliorer ses projets de l'autre monde, en partie aussi pour infliger une blessure mortelle à la réputation d'Élisabeth, en faisant semblant de mourir pour la religion, et enfin pour forcer les puissances catholiques à la venger si elles ne voulaient être couvertes de honte. Elle avait, ajoute M. Froude, qui se met en contradiction avec tous les documents connus, insinué aux commissaires qu'elle pouvait être convertie. A dater de ce moment, elle fit tous ses efforts pour rendre son culte romain aussi visible que possible et persuader à tous qu'elle mourait pour la cause de la foi. Il n'y avait aucune gloire à être exécuté pour une tentative d'assassinat. D'une telle mort le monde pouvait dire que ce n'était qu'une sévère expiation d'un crime réel. Martyre, elle pouvait, de même que Samson, entraîner dans sa ruine ses ennemis, et obtenir le pardon de son dernier mensonge en donnant la victoire à l'Église. » (Froude's *History of England: Reign of Elisabeth*, vol. VI, p. 311.) — Il suffit de citer de telles paroles pour en faire justice. Aucun historien anglais n'avait jusque-là montré autant de passion et de haine aveugle.

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II.

² Le chancelier de Marie Stuart.

³ *Journal inédit de Bourgoing; la Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.

divers de sa garde-robe. Puis elle partagea, entre ses femmes et ses serviteurs, ses vêtements et le peu de bijoux, de vaisselle d'argent et de meubles précieux qui avaient échappé à la sauvage dévastation de Chartley, et dont Élisabeth n'avait pas fait sa proie. Chaque don de ces tristes reliques du temps de sa splendeur était accompagné de quelques paroles affables qui en rehaussaient encore le prix. Elle chargea ses serviteurs de remettre de sa part quelques souvenirs à son fils, au roi et à la reine de France, au roi d'Espagne, à Catherine de Médicis, aux princes de la maison de Lorraine et à ses plus intimes amis. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, nul n'était oublié¹. Cette distribution accomplie, elle écrivit à son aumônier cette touchante lettre, vers les neuf heures du soir :

« J'ai été combattue ce jour de ma religion et de recevoir la consolation des hérétiques. Vous entendrez par Bourgoing et les autres que, pour le moins, j'ai fidèlement fait protestation de ma foi, en laquelle je veux mourir. J'ai requis de vous avoir pour faire ma confession et recevoir mon sacrement, ce qui m'a été cruellement refusé, aussi bien que le transport de mon corps et le pouvoir de tester librement, ou rien écrire que par leurs mains et sous le bon plaisir de leur maîtresse. A faute de cela, je confesse la grièveté de mes péchés en général, comme j'avais délibéré de faire à vous en particulier, vous priant, au nom de Dieu, de prier et veiller cette nuit avec moi pour la satisfaction de mes péchés, et m'envoyer votre absolution et pardon de toutes les offenses que je vous ai faites.

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, t. II. — *Martyre de Marie Stuart*, etc., par Blackwood, dans Jebb, t. II. — Elle ordonna à Pierre Gorion, son pharmacien, de se rendre auprès de Philippe II, pour le prier, de sa part, de faire des libéralités à quelques-uns de ses amis et de ses serviteurs, tels qu'Arundel, Paget, Morgan, l'archevêque de Glasgow, Westmoreland, l'évêque de Ross, et les femmes qui avaient partagé les épreuves de sa prison. Elle chargea Gorion de dire à Philippe II que son dernier vœu était qu'il persévérât dans son projet d'envahir l'Angleterre. entreprise, disait-elle, digne de sa grandeur. Enfin, comme il était juste que les auteurs principaux des persécutions qu'elle avait subies, fussent punis, elle engageait Philippe, dès qu'il se serait rendu maître de l'Angleterre, à ne pas oublier comment elle avait été traitée par Cecil, par Leicester, par Walsingham, par Huntingdon, Amyas Paulet et Waad. Mais elle donnait un grand exemple de générosité, en omettant le nom d'Élisabeth. « Teniendo su Magestad, el dia que fuere señor de Inglaterra, memoria del tratamiento que le habian hecho el Tesorero Cecil, conde de Leicester, secretario Walsingham, Amyas Paulet et Waad. » (*Relacion de lo que Gorion, boticario de la reyna de Escocia, tenia orden de decir*. Teulet, t. V.)

Il faut noter qu'elle désigna particulièrement à l'attention de Philippe II, en même temps que Jeanne Kennedy, Élisabeth Curle et son frère Gilbert, son ancien secrétaire. Cet acte seul prouverait, ou que les confessions de Curle, telles que nous les connaissons, n'avaient pas été lues à Fotheringay, ou que Marie les considérait comme fausses.

J'essayerai de vous voir en leur présence, comme ils m'ont accordé du maître d'hôtel¹ ; et, s'il m'est permis, devant tous, à genoux, je demanderai la bénédiction. Advisez-moi des plus propres prières pour cette nuit et pour demain matin, car le temps est court, et je n'ai loisir d'écrire ; mais je vous recommanderai comme le reste, et surtout vos bénéfices vous seront assurés, et je vous recommanderai au roi. Je n'ai plus de loisir. Advisez-moi de tout ce que vous penserez pour mon salut par écrit. Je vous enverrai un dernier petit token². »

Elle écrivit ensuite de sa main un long testament pour faire acquitter d'abord toutes ses dettes et, sur ce qui restait, elle fit des legs à tous ses serviteurs, se réglant bien plus sur leurs besoins que sur leurs mérites. Elle choisit pour ses exécuteurs testamentaires le duc de Guise, l'archevêque de Glasgow, l'évêque de Ross, et du Ruisseau, son chancelier³. Puis, sans quitter la plume, elle termina cette lettre commencée la veille et adressée à son beau-frère, Henri III⁴ :

« Monsieur mon beau-frère, étant, par la permission de Dieu, pour mes péchés, je crois, venue me jeter entre les bras de cette reine, ma cousine, où j'ai eu beaucoup d'ennuis, passé plus de vingt ans, je suis enfin par elle et ses États condamnée à la mort ; et, ayant demandé mes papiers, ôtés par eux, pour faire mon testament, je n'ai su rien retirer qui me servit, ni congé d'en faire un autre testament, ni que, après ma mort, mon corps fût transporté selon mon désir en votre royaume, où j'ai eu l'honneur d'être reine, votre sœur et ancienne alliée. Cejourd'hui, après dîner, m'a été dénoncée, sans plus long répit, ma sentence pour être exécutée demain, comme une criminelle, à sept heures du matin⁵. Je n'ai eu loisir de faire un ample discours de tout ce qui s'est passé ; mais, s'il vous plaît croire mon médecin⁶ et ces autres miens désolés ser-

¹ André Melvil.

² *Le Martyre de la royne d'Écosse*, par Blackwood, dans Jebb, t. II, p. 505, et Labanoff, t. VI, p. 485. Brantôme a donné un texte de cette lettre dans ses *Dames illustres*, Art. Marie Stuart, qui offre quelques variantes.

³ Labanoff, t. VI, p. 484.

⁴ Notre texte est emprunté au *Journal de Bourgoing* qui, chargé de remettre la lettre à Henri III, en prit copie sur l'original. Cette copie offre quelques variantes avec les textes donnés par Jebb et par le prince Labanoff.

⁵ A huit heures, dans le texte donné par Jebb et Labanoff ; à sept heures, dans celui publié par le Père Caussin.

⁶ Il résulte de ce passage que Bourgoing était spécialement chargé, par la reine, de faire à Henri III une Relation écrite ou verbale de son procès et de son exécution.

viteurs, vous saurez la vérité, et que, grâce à Dieu, je méprise la mort et fidèlement proteste de la recevoir innocente de tout crime, quand je serais leur sujette, ce que je ne serai jamais. La religion catholique et le maintien du droit que Dieu m'a donné à cette couronne, voilà les deux points de ma condamnation, et, toutefois, ils ne me veulent permettre de dire que c'est pour la religion catholique que je meurs, mais pour la crainte du change de la leur ; et, pour preuve, ils m'ont ôté mon aumônier, lequel, bien qu'il soit en la maison, je n'ai pu obtenir qu'il me vint confesser, ni communier à ma mort ; mais m'ont fait grande instance de recevoir la consolation et doctrine de leur ministre amené pour ce fait. Ce porteur et sa compagnie, la plupart de vos sujets, vous témoigneront mon déportement en ce mien acte dernier. Il reste que je vous supplie, comme roi très-chrétien, mon beau-frère, ami, allié, et qui m'avez tant fait d'honneur de m'aimer et le protester, que, à ce coup, vous fassiez preuve en tous ces points de votre vertu, tant par charité, me soulageant de ce que, pour décharger ma conscience, je ne puis sans vous, qui est de récompenser mes serviteurs désolés, leur laissant leurs gages, l'autre faisant prier Dieu pour une reine qui a été nommée très-chrétienne et meurt catholique et dénuée de tous ses moyens. Quant à mon fils, je le vous recommande autant qu'il le mérite, car je n'en puis répondre, et de mes serviteurs, je vous en requiers à jointes mains. Je prends la hardiesse de vous envoyer deux pierres rares pour la santé, vous la désirant parfaite, et heureuse, et longue vie. Vous les recevrez comme de votre très-affectionnée belle-sœur, mourant en vous rendant témoignage de son bon cœur vers vous. Je vous recommanderai mes serviteurs par un mémoire, et vous ordonnerez que, pour mon âme, je sois payée de partie de ce que me devez, s'il vous plaît, et qu'en l'honneur de Jésus-Christ, lequel je prierai demain, à la mort, pour vous, me laisserez de quoi fonder un obit et faire les aumônes requises.

« Ce mercredi, deux heures après minuit. Votre très-affectionnée bonne sœur,

« MARIE¹. »

Enfin, elle rédigea un mémoire en quelques lignes pour recommander de nouveau ses serviteurs à Henri III. Elle le suppliait de plus de prendre Bourgoing pour son médecin et de « donner crédit à tout ce qu'il lui dirait. »

Après avoir mis ordre à ses dernières volontés² avec la plus en-

¹ Voir le texte de cette lettre donné par Blackwood, dans Jebb, t. II, pp. 303 et 304, et par Labanoff, t. VI.

² Testament de Marie Stuart, dans Labanoff, t. VI, p. 485. L'original fut dé-

tière liberté d'esprit, elle dit à ses serviteurs « qu'elle ne voulait plus penser aux affaires de ce monde, mais employer le peu qui lui restait à vivre aux choses de l'éternité. » Il était deux heures du matin. A l'exemple du Christ et pour se préparer au dernier pèlerinage, elle se fit laver les pieds. Puis, se sentant fatiguée, elle se jeta tout habillée sur son lit, tandis que ses femmes, qui déjà portaient son deuil, veillaient et priaient à genoux auprès d'elle. Chaque soir, la reine avait coutume, avant de s'endormir, de se faire lire par l'une d'elles quelques pages de la *Vie des Saints*. Cette nuit-là, elle dit à Jeanne Kennedy de chercher dans le livre la vie d'un saint qui aurait été d'abord un grand coupable. Elle s'arrêta au bon larron, disant avec humilité : En vérité, « il a été grand pécheur ; non pas si grand que moi. » Je le veux prendre pour patron durant le temps qui me reste à vivre. Puisse mon Sauveur, en mémoire de sa passion, « avoir souvenance et merci de moi, comme il eut de lui à l'heure de sa mort¹. »

En ce moment, elle se rappela qu'il faudrait un mouchoir pour lui bander les yeux. Elle ordonna à l'une de ses femmes de lui en apporter un des plus fins et des plus beaux, qui était brodé d'or, et elle le mit à part avec soin.

Pendant quelques heures, étendue sur son lit, les yeux fermés et les mains jointes sur sa poitrine, elle garda l'immobilité d'une statue couchée sur un tombeau. Mais elle ne s'endormit pas. Au mouvement de ses lèvres, au paisible sourire qui errait sur son visage, ses femmes s'aperçurent qu'elle priait et que son âme était absorbée par la contemplation de la vie future². Suivant la charmante et naïve expression de l'une d'elles, de Jeanne Kennedy, « elle semblait rire aux anges³. » Penchées sur elle et retenant leur souffle, de peur de troubler cette méditation suprême, ses femmes, à la faible clarté d'une lampe qui brûlait à l'écart, ne pouvaient détacher leurs yeux d'un tel spectacle. Jamais la merveilleuse beauté de leur maîtresse ne leur était apparue plus noble et plus imposante ; jamais sur son front, dont la blancheur égalait celle des marbres, elles n'avaient vu régner un calme plus profond, plus solennel.

Pendant cette nuit de deuil, des bruits sinistres vinrent frapper d'une terreur indicible les serviteurs de la reine. Tantôt ils enten-

posé au Collège écossais, à Paris. *History of Mary, queen of Scots*, by Glassford Bell.

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, etc., dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. *Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, *ibidem*, t. II.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669.

³ Citation de M. Dargaud, qui n'indique pas la source où il l'a puisée.

daient retentir dans la grande salle basse les coups de marteau¹, derniers apprêts du supplice; tantôt, pendant les intervalles de silence, ils discernaient le pas sourd et régulier de deux mille chevaux qui venaient se poster dans les environs². Seule, gardant son inaltérable tranquillité, la reine semblait ne s'apercevoir de rien.

A la pâle et triste lueur de l'aube, lorsqu'elle entendit sonner six heures, elle avertit ses femmes qu'elle n'avait plus que deux heures à vivre. C'était le mardi 8 février 1587; le 18, d'après le calendrier grégorien. Tandis qu'elle s'habillait, elle ordonna que l'on réunît autour d'elle tous ses serviteurs. Elle leur fit donner lecture de son testament par Bourgoing, et, après l'avoir signé, elle le lui remit pour qu'il le portât au duc de Guise, son principal exécuteur testamentaire. En même temps, elle lui confia « ses principaux papiers et mémoires » avec ses petits présents pour le roi et la reine de France. Puis, s'étant fait apporter sa cassette, elle distribua à tous ses serviteurs les bourses qu'elle avait préparées la veille, sans oublier un modeste legs de sept cents écus pour les pauvres. Toutes ces libéralités réunies n'excédaient pas la modique somme de cinq mille écus³. Pendant ce temps-là, nul de ceux qui l'entouraient ne put surprendre aucune émotion, ni sur son visage, ni dans sa contenance, ni dans le son de sa voix. Elle ne semblait pas plus troublée que si elle se fût préparée à un voyage ordinaire. Après avoir adressé de nouvelles exhortations et de consolantes paroles à ses serviteurs, elle prit congé d'eux en embrassant les femmes et en donnant sa main à baiser aux hommes⁴.

Lorsqu'elle eut terminé sa toilette, elle entra dans son anti-chambre, qu'elle avait transformée en oratoire, et, s'agenouillant devant l'autel où son aumônier avait coutume de dire secrètement la messe, entourée de ses serviteurs, elle resta longtemps en prières⁵.

¹ *Mary queen of Scots and her latest english historian, etc.*, by James F. Meline, un vol. in-8, London, 1872.

² Miss Strickland, t. VII.

³ *La Mort de la royne d'Écosse, etc. Martyre de Marie Stuart, etc.* Jebb, t. II, p. 305.

⁴ *Histoire de Marie Stuart*, par M. Jules Gauthier, t. II. — *La Mort de la royne d'Écosse*. Miss Strickland, t. VII.

⁵ S'il fallait en croire Brantôme, qui tenait, disait-il, les détails qu'il donne sur la mort de Marie Stuart, de deux femmes de la reine, Marie aurait pu communier de ses propres mains avec une hostie consacrée par le pape, de qui elle aurait reçu ce privilège pour en user *in articulo mortis*. Nous doutons de la vérité de ce fait, qui ne fut attesté à Brantôme que par deux dames de la reine, lesquelles n'étant plus à son service vers les derniers temps de sa vie, n'assistèrent point à son exécution. Tous les témoins oculaires qui ont laissé une relation des derniers moments de Marie Stuart sont muets sur ce point, qu'ils n'eussent pas manqué de signaler s'il eût été véritable. Il paraît qu'un peintre

Alors son médecin, effrayé de sa pâleur et sachant qu'elle ne pouvait rester longtemps à genoux, craignit qu'elle ne tombât en défaillance. Il l'aida à se relever et lui présenta un peu de pain et de vin qu'elle accepta volontiers, en le remerciant avec un doux sourire du soin qu'il prenait de lui offrir son dernier repas ¹.

A peine s'était-elle remise à prier que l'on heurta rudement à la porte, fermée à clef en dedans, et un messenger, élevant la voix, annonça que les lords attendaient ². La reine, sans se lever et sans que ses domestiques ouvrirent la porte, fit demander qu'on lui accordât encore quelques instants pour achever ses dévotions. Comme huit heures venaient de sonner et que c'était le dernier délai, les comtes, craignant qu'elle n'opposât de la résistance, donnèrent l'ordre aux sbires de Paulet d'enfoncer la porte et de l'amener de vive force si, à une nouvelle sommation, elle refusait de marcher. Mais, au second coup, la porte s'ouvrit. Le shériff, sa baguette blanche à la main, entra seul. A l'aspect de la reine et de ses serviteurs agenouillés au pied de l'autel et anéantis dans le plus profond recueillement, il fut si troublé qu'après un moment de silence il put à peine articuler ces mots : « Madame, les lords m'ont envoyé vers vous.

— Oui, allons ³ ! » dit la reine d'un ton ferme et en se tournant vers lui ⁴. Bourgoing, la soutenant par-dessous les bras pour l'aider à se relever, lui demanda si elle voulait qu'on lui donnât le crucifix d'ivoire qui était sur l'autel. « Vous m'avez fait un grand plaisir, lui répondit-elle, de m'en faire souvenir, c'était mon intention ⁵. » Elle prit la croix de ses mains, la baisa avec ferveur, et la remit à Annibal Stuart, son valet de chambre, pour qu'il la portât devant elle. Alors, soutenue par son médecin et précédée

du temps, s'inspirant de cette légende, représenta Marie se donnant la communion de ses propres mains. Son tableau appartenait récemment à Mgr Forster, le prince-évêque de Breslau, et il a été vendu aux enchères, ainsi que les meubles précieux du respectable et courageux prélat, par un ordre brutal du gouvernement prussien.

¹ *La Mort de la royne d'Écosse, et Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. L'auteur anonyme du *Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, etc. (Teulet, t. IV, p. 153) paraît avoir été fort mal renseigné lorsqu'il affirme que les comtes offrirent à Marie un sursis de deux ou trois jours et qu'elle le refusa. On sait, en effet, par les relations les plus authentiques, que ce fut elle, au contraire, qui demanda un délai pour faire son testament et régler ses affaires, et que ce délai lui fut refusé.

³ Elle dit ces deux mots en français et en anglais.

⁴ *La Mort de la royne d'Écosse*, etc., dans Jebb, t. II.

⁵ *Ibidem*.

du shériff, elle se mit en marche, mais avant qu'elle eût franchi le seuil de la porte, Bourgoing, pris d'un scrupule aussi étrange que délicat, lui déclara que ni lui ni ses autres serviteurs ne se sentaient le courage de lui offrir le secours de leurs bras pour la livrer à ses bourreaux, et que la seule consolation qui leur fût permise était de la suivre et de l'assister jusqu'à son dernier soupir¹. A quoi la reine répondit : « Vous avez raison. » Puis elle dit au shériff : « Mes serviteurs ne me veulent pas mener à la mort ; je ne puis cheminer sans aide ; faites-moi un peu aider². »

Le manque d'exercice et l'humidité des prisons l'avaient à moitié privée de l'usage de ses membres. Aussitôt deux des hommes d'armes de Paulet vinrent la soutenir par-dessous les bras³. Les serviteurs de Marie étaient éperdus de douleur ; elle, toujours calme, cherchait par de douces remontrances à leur donner du courage. A peine furent-ils arrivés au seuil de la porte, qu'on les empêcha de sortir. A cet ordre barbare, ils répondirent par d'énergiques protestations et par une explosion de sanglots ; mais les soldats de l'escorte les repoussèrent brutalement en les accablant de menaces et d'injures. La reine se contenta de faire observer, avec une grande modération, que c'était un ordre bien dur que d'empêcher ses malheureux serviteurs d'assister à sa mort.

Elle reprit le crucifix, le livre d'heures et le mouchoir brodé d'or qu'elle leur avait confiés. Alors ces pauvres gens, laissant éclater leurs gémissements et leurs cris de douleur, couvraient ses mains de baisers et de larmes, s'attachaient à sa robe, et, se jetant à ses pieds, lui demandaient pardon et lui adressaient un dernier adieu. La reine les embrassait tous confusément et ce ne fut qu'à grand'peine qu'elle fut arrachée à leurs étreintes et qu'ils furent refoulés dans sa chambre où on les enferma⁴. Soutenue par les deux gardes de Paulet, Marie descendit le grand escalier. Chemin faisant, sur le palier de l'étage inférieur, elle fut reçue par les comtes de Kent et de Shrewsbury qui furent frappés de la parfaite tranquillité et de la grâce noble et simple avec laquelle elle marchait à la mort.

Parvenue au bas du grand escalier, la reine rencontra sir André Melvil, son fidèle et affectionné maître d'hôtel, qui, depuis trois semaines, était séparé d'elle et qui l'attendait pour recevoir ses der-

¹ *La Mort de la royne d'Écosse et Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II, pp. 305 et 306.

² *Ibidem*.

³ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Martyre de Marie Stuart*, dans Jebb, t. II.

⁴ *La Mort de la royne d'Écosse et Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, t. II.

nières instructions ¹. Dès qu'il aperçut sa maîtresse, Melvil tombant à genoux à ses pieds et se tordant les mains, lui exprima avec l'accent du plus profond désespoir « combien un tel adieu lui étoit difficile à supporter, puisqu'il falloit voir un tel spectacle après avoir été si longtemps séparé d'elle ² ! »

« — Comme tu as toujours été pour moi un bon et loyal serviteur, lui répondit la reine, d'un ton plein de tendresse, je te prie de persévérer en ces mêmes sentiments envers mon fils. Je meurs avec le regret de n'avoir pu m'acquitter envers toi, mais c'est à lui qu'est réservée la joie de te récompenser. Dis-lui de garder ma mémoire et rapporte-lui fidèlement ce que tu auras vu des derniers moments de sa mère. Je n'ai point combattu sa religion, non plus que celle des autres, et je lui souhaite toute prospérité. Comme je pardonne à tous ceux qui m'ont offensée en Écosse, ainsi voudrais-je qu'ils me pardonnassent à moi-même. Puisse Dieu éclairer mon fils et lui envoyer son Saint-Esprit ! »

Et comme Melvil lui répondait, les yeux en pleurs, que ce serait le plus douloureux message qu'il aurait jamais rempli que celui de porter en Écosse l'affreuse nouvelle de la mort de sa reine et de sa maîtresse, Marie, dominant à peine son émotion, dit d'une voix attendrie : « Au lieu de pleurer, bon Melvil, tu devrais plutôt te réjouir de voir enfin le terme des malheurs de Marie Stuart. Tu sais, Melvil, que tout ce monde n'est que vanité, plein de troubles et misère. Porte ces nouvelles de moi et dis à mes amis que je meurs ferme en ma religion, en vraie Écossaise et en vraie Française ³. Celui qui est le vrai Juge des secrètes pensées et des actions des hommes sait bien que le plus ardent désir de mon cœur a toujours été que l'Écosse et l'Angleterre fussent unies. Puisse-t-il pardonner à ceux qui ont soif de mon sang ! Rappelle-moi au souvenir de mon fils. Dis-lui que je n'ai jamais rien fait qui pût préjudicier à son royaume d'Écosse et à sa qualité de prince souverain. Porte-lui ma bénédiction ! » A ces mots, elle fit le signe de la croix comme pour bénir son fils.

« — L'heure a sonné ! » s'écria d'un ton bref l'un des commissaires, sans doute l'impitoyable comte de Kent.

¹ La reine avait demandé, la veille, qu'on le fit venir auprès d'elle avant sa mort. (*Journal inédit de Bourgoing.*)

² *Journal inédit de Bourgoing.*

³ « Porte ces nouvelles de moy et dis à mes amys que je meurs vraye femme en ma religion, et comme une vraye femme escossoise et vraye femme françoise. » (*Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse, etc.*, traduction du temps, de l'anglais, dans le volume-spécimen du prince Labanoff, pp. 234-235, et la *Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.)

Marie se hâta d'embrasser son vieux serviteur qui, pendant toute cette scène, était resté à genoux : « Et ainsi, bon Melvil, adieu jusques au revoir et prie Dieu pour moi, ajouta-t-elle en le quittant et en faisant un effort pour retenir ses larmes. » Touchante et délicate familiarité ! c'était la première fois que la reine tutoyait un de ses serviteurs¹.

Elle demanda alors avec les plus vives instances la grâce de son secrétaire Curle et la permission pour ses serviteurs d'assister à sa mort, afin qu'ils pussent rendre témoignage qu'elle avait persévéré dans sa foi jusqu'à son dernier soupir. Sur le premier point, les deux comtes gardèrent le silence, mais, après avoir conféré ensemble sur le second, ils lui demandèrent quels étaient ceux de ses gens qu'elle désirait et ils en fixèrent le nombre à quatre ou cinq. Elle désigna Melvil, Bourgoing², Pierre Gorion³, Jacques Gervais⁴, Didier et deux de ses filles, Élisabeth Curle et Jeanne Kennedy. Le choix des hommes ne souleva aucune objection, mais les comtes refusèrent absolument de laisser entrer les femmes dans la salle, prétendant que leurs cris et leurs lamentations seraient une cause de trouble et de scandale, car suivant la coutume barbare du pays, elles voudraient sans doute tremper leurs mouchoirs dans le sang afin de perpétuer le souvenir de la vengeance.

« — Hélas ! pauvres âmes, elles ne feront rien de ce que vous craignez, milords, dit Marie, je vous le promets en leur nom ; non, votre maîtresse, qui est une reine vierge, n'a pu donner cet ordre cruel de refuser aux filles d'une autre reine la consolation de l'assister à la mort. Assurément, vous ne voudrez pas me refuser une si juste requête ; mes chères filles ne demandent qu'une seule grâce, celle d'assister à mes derniers moments. » Comme elle prononçait ces paroles, on vit quelques larmes jaillir de ses yeux. C'étaient les premières qu'elle versait depuis la lecture du warrant.

Les deux comtes semblaient hésiter encore : « Oubliez-vous donc que je suis cousine de votre reine ! s'écria Marie d'un ton de voix où vibrerait une noble indignation ; que je suis issue du sang royal

¹ Manuscrit inédit du Vatican, sur la vie et la mort de Marie Stuart, communiqué à miss Strickland par le prince Massimo. — *Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, etc., dans le volume-spécimen du prince Labanoff, pp. 234-235. — *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. — *Martyre de Marie, royne d'Écosse*, par Blackwood, dans Jebb, t. II, p. 306. — *Lettre de Châteauneuf à Henri III*, du 27 février 1587 (n. s.), dans Teulet, t. IV, p. 171.

² Son pharmacien.

³ Son chirurgien.

⁴ Son panetier.

de Henri VII^e, que je suis reine douairière de France et reine sacrée d'Écosse¹ ! »

A cette pathétique remontrance, au nom d'Élisabeth, la résistance des comtes fut vaincue : ils permirent aux deux filles de la reine d'assister à son supplice².

Le triste cortège se remit en marche. En tête s'avancait le shériff et son escorte, suivie de Paulet, de Drury, de Beale et des deux comtes ; puis venait Marie Stuart, accompagnée de Melvil, qui portait la traîne de son manteau, de ses deux femmes, de Bourgoing et des autres serviteurs.

Pour aller à la mort, la reine s'était vêtue comme aux jours de fêtes solennelles. Son costume, riche et de couleur sombre, était celui d'une reine douairière. De sa coiffure de crêpe blanc tombait jusqu'à terre un long voile du même tissu, garni de dentelles, et dont l'usage était réservé aux dames du plus haut rang. Elle portait un grand manteau de satin noir gaufré, tramé d'or, doublé de taffetas noir, à parements de martre zibeline, à manches pendantes jusqu'à terre et à longue traîne. Le pourpoint ou corsage et la jupe de sa robe étaient aussi de satin noir et recouvraient un jupon de velours cramoisi brun, ainsi qu'une *vasquine* de taffetas velouté ; une chaîne de boules de senteurs, ornée d'une croix d'or, était suspendue à son cou, et un chapelet d'or à sa ceinture.

Là belle et noble tête de la reine reposait sur un large collet à l'italienne. La pâleur habituelle de son teint avait fait place à une légère rougeur et ses grands yeux brillaient d'un éclat extraordinaire³.

A l'extrémité de la grande salle basse du château, tendue de noir, près d'une large et haute cheminée gothique, où flambait un

¹ Récit de l'exécution de la reine d'Écosse, dans une lettre à Burghley ; Ellis, 2^e série, citée par miss Strickland, t. VII.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, pp. 609 à 669. — *Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, traduction de l'anglais du temps, volume-spécimen du prince Labanoff. — L'auteur anonyme du *Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse* (dans Teulet, t. IV), tronque ici les noms comme les faits. Comme l'a avancé M. Froude, cet anonyme ne peut être le médecin de Marie Stuart. — Voir aussi la lettre de Châteauneuf à Henri III, du 27 février 1587, dans Teulet, t. IV, et le *Martyre de la royne d'Écosse*, par Blackwood, dans Jebb, t. II, p. 307.

³ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. L'auteur anonyme de cette Relation, qui tenait de Bourgoing la plupart des détails qu'il donne, complète ainsi le costume de Marie Stuart : « Caleçons de futaine blanche, des bas de soye bleue, jarretières de soye et des escarpins de maroquin. » Miss Strickland, d'après un manuscrit du Vatican, donne une description de ce costume, qui offre quelques variantes.

grand feu de bois, se dressait l'échafaud entièrement couvert de frise noire¹. Il avait deux pieds de hauteur et douze pieds de largeur en carré. Il était entouré d'une balustrade basse et à jour. Devant le billot, placé à l'une des extrémités et voilé sous un crêpe noir, étaient debout le maître des œuvres de la Tour et son aide, l'un et l'autre masqués de noir, vêtus de longues robes de velours noir, avec des tabliers blancs. L'exécuteur était armé d'une large hache à manche court². En face du billot, étaient placés une chaise basse et un coussin, couverts de frise noire, pour la reine, et deux autres sièges pour les comtes. Une barrière devant laquelle se promenaient des arquebusiers et les hallebardiers du shériff, commandés par Paulet, défendait l'approche de l'échafaud. Autour de cette barrière se pressaient trois cents spectateurs. C'étaient, pour la plupart, des gentilshommes des environs, des hommes de robe, des officiers de la reine Élisabeth.

Une foule immense³ entourait le château ; elle était contenue par les deux mille cavaliers qui étaient arrivés pendant la nuit.

Par un raffinement de barbarie inouï, afin d'exciter le fanatisme de la populace, on avait posté dans la cour du château des musiciens à gage, qui, au moment de l'entrée de Marie Stuart dans la salle, exécutèrent un vieil *adagio*, sorte de marche funèbre que l'on jouait ordinairement lorsqu'une sorcière était livrée aux flammes⁴.

La reine était arrivée au seuil de la grande salle. S'avancant de l'air le plus imposant, elle promena ses calmes regards sur le lugubre appareil de son supplice. Paulet lui ayant offert le bras, elle gravit l'escalier de bois⁵, en lui disant d'un ton plein de douceur : « Merci de votre courtoisie, sir Amyas, ce sera la dernière peine que je vous donnerai et le plus agréable service que vous m'aurez jamais rendu⁶. » Elle s'assit sur la chaise basse et voilée de noir qui lui était destinée avec la même grâce et la même dignité que

¹ Éttoffe de coton fabriquée en Angleterre.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Le Vray récit de l'exécution de la royne d'Écosse*, Teulet, t. IV, p. 157. Froude's *History of England*, etc. *Reign of Elisabeth*, vol. VI. *Journal inédit de Bourgoing*. Miss Strickland, t. VII.

³ M. Froude l'évalue à plusieurs milliers de personnes.

⁴ Cet *adagio*, d'un caractère analogue à la marche funèbre de Saül, a été récemment découvert à Oxford, dans un manuscrit, avec cette indication qu'il fut joué lorsque Marie Stuart entra dans la grande salle de Fotheringay. (Note traduite de miss Strickland.)

⁵ « Elle y monta si dispostement et si allégrement que vous eussiez dit, à la voir, qu'elle alloit dîner en quelque festin... » (*Le Martyre de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, p. 306.)

⁶ *Châteauneuf à Henri III*, 27 février 1587 ; Teulet, IV, p. 171.

sur un trône. A sa droite, se placèrent les comtes de Kent et de Shrewsbury; à sa gauche Beale et le shériff; devant elle étaient debout les deux exécuteurs. Alors Beale lut la sentence. Marie parut l'écouter avec attention, mais ceux qui étaient près d'elle purent s'apercevoir, à l'expression de son visage, que ses pensées n'étaient plus à la terre et qu'elles prenaient leur essor vers le ciel¹. A peine cette lecture fut-elle achevée, que la salle retentit d'un formidable : *God save the Queen Élisabeth!* poussé par les trois cents spectateurs. La reine ne parut pas s'émouvoir de cette sauvage démonstration et fit le signe de la croix.

Le comte de Shrewsbury, se tournant alors vers elle : « Madame, lui dit-il, vous entendez ce qu'il nous est ordonné de faire? — Faites votre devoir, » répondit-elle simplement. Elle fit de nouveau le signe de la croix « et avec une joyeuse contenance, le visage en sa vive et naïve couleur, ... sa beauté plus apparente que jamais², » elle promena sur l'auditoire ses intrépides regards, et, d'une voix ferme elle prononça ce discours, dont ses serviteurs ont recueilli le texte ou le sens :

« Milords, je suis reine née, princesse souveraine et non sujette aux lois, proche parente de la reine d'Angleterre et sa légitime héritière. Après avoir été longuement détenue prisonnière à tort en ce pays, où j'ai beaucoup enduré de peine et de mal, sans avoir aucun droit sur moi, maintenant, par la force des hommes et sous la puissance d'iceux, prête de finir ma vie, je remercie mon Dieu qu'il a permis qu'à cette heure je meure pour ma religion, et m'a fait cette grâce, qu'avant de mourir, j'aie été devant une compagnie qui seront témoins que je meurs catholique, et que bien prête de ma mort, j'ai protesté, comme toujours j'ai fait, et en particulier et en public; et quant à ce que l'on m'impose de la mort de la reine, je ne l'ai jamais inventé, ni consenti, ni rien qui fût contre sa personne. Je l'ai toujours aimée et le pays aussi; je me suis offerte, par beaucoup de bonnes conditions et plus que raisonnables,

¹ *Le Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, dans Teulet, t. IV, p. 157, et le *Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, dans Labanoff, volume-spécimen, p. 238.

« Pendant cette lecture, la reine d'Écosse écouta, avec la plus profonde indifférence et avec une expression aussi joyeuse que si c'eût été la grâce de sa vie. » (Ellis, t. III, p. 113, *Rapport envoyé à lord Burghley*.) Dans le Rapport donné par Teulet, elle est dépeinte comme « regardant toute l'assemblée d'une joyeuse contenance. » (Teulet, t. IV, p. 157.)

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, et dans Teulet, t. IV, p. 157; *le Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, dans Teulet; *le Rapport de la manière de l'exécution*, etc., Labanoff, vol.-spécimen, p. 238; Hosack, t. II, p. 465.

de faire cesser les troubles de ce royaume, et me délivrer de cette captivité. Vous, milords et vous Beale, vous le savez bien, sans que j'aie été ouïe ni reçue. Enfin, mes ennemis sont parvenus à la fin de leurs desseins pour me faire mourir, auxquels, toutefois, je pardonne de bon cœur, à tous ceux qui ont fait ou attenté aucune chose à l'encontre de moi, et à chacun, quel qu'il soit, qui me pourrait avoir offensée ou méfait; comme je prie à tous de me vouloir pardonner. On verra et connaitra, après ma mort, à quelle fin ceux qui sont auteurs et poursuivants de me faire partir de ce monde¹, ont poursuivi et procuré ma mort. Je n'accuse aucun, non plus que j'ai fait par ci-devant, ma langue ne fera mal à personne². »

Le doyen de Péterborough, le docteur Flechter, se plaçant alors au pied de l'échafaud, en face de Marie, lui dit, après lui avoir fait une profonde révérence, qu'il s'était rendu auprès d'elle par l'ordre de sa maîtresse, pour l'exhorter à la mort. « Monsieur le doyen, lui répondit doucement la reine, je n'ai que faire de vous, je ne vous veux point ouïr, vous vous pouvez bien taire si vous voulez, retirez-vous d'ici. » Et comme il recommençait son prêche, elle lui dit d'un ton plus accentué : « Vous ne gagnez rien, je ne vous ouïrai point; taisez-vous, si vous voulez. » Et elle lui tourna le dos. Mais le doyen, poussé par son aveugle fanatisme, alla se placer de nouveau devant la reine : il reprit son prêche d'un ton rogue et l'engagea à se repentir « de ses méchancetés. » La scène était horrible, scandaleuse. Le comte de Shrewsbury en fut choqué; il ordonna au doyen de se taire et de commencer à prier³.

« Madame, dit à Marie le comte de Shrewsbury, je vous plains d'être si adonnée à cette folie de papisterie; veuillez nous permettre de prier pour vous, afin que l'esprit de Votre Grâce soit éclairé par la véritable foi et la connaissance de Dieu.

— Milord, lui répondit-elle, je suis catholique et telle je veux mourir. Si vous priez avec moi, je vous en serai reconnaissante de tout mon cœur, mais pour moi ce serait pécher que de prier avec vous qui ne professez pas la même religion. Vos prières ne me serviraient de rien. »

Et comme elle accompagnait ses paroles de fréquents signes de

¹ D'après ce passage, il est facile de comprendre que Marie Stuart voulait désigner Burghley et Walsingham en première ligne.

² *La Mort de la royne d'Escosse*, dans Jebb, t. II. Ce discours de Marie Stuart a été communiqué par Bourgoing à l'auteur anonyme de cette Relation.

³ Strype, *Annals*, III, Appendix; texte du discours du doyen. *Lettre d'un témoin oculaire à Burghley*, Ellis, miss Strickland, t. VII; *History of Peterborough*, by Patrick, citée par miss Strickland.

croix avec le crucifix qu'elle tenait à la main, « Madame, s'écria d'un ton plein de rudesse, le comte de Kent dans l'excès de son puritanisme, à quoi vous sert d'avoir entre les mains cette vaine image du Christ, si vous ne l'avez gravée dans votre cœur ?

— Comment est-il possible, lui répliqua Marie avec douceur, d'avoir entre les mains une pareille image, sans que le cœur en soit profondément touché. Rien ne sied mieux à un chrétien qui va mourir que de porter dans ses bras la vraie marque de sa Rédemption¹. »

Ce fut en vain qu'elle supplia de nouveau les comtes de permettre à son aumônier de venir l'assister à sa dernière heure².

Shrewsbury, plus raisonnable que son collègue, proposa, puis-que la reine d'Écosse refusait d'écouter les exhortations du doyen, que l'on priât en commun pour elle.

« Milords, dit-elle, si vous voulez prier pour moi, je serai reconnaissante de vos prières, mais je ne puis m'unir à vous d'intention, car votre religion n'est pas la mienne³.

Aussitôt, le doyen commença une prière en anglais, pour que Dieu donnât le repentir à l'auguste condamnée et pour qu'il bénît la reine Élisabeth, en lui accordant une longue vie, la victoire sur ses ennemis et le triomphe de la religion protestante. Cette prière fut répétée en chœur par tous les assistants. Pendant ce temps-là, Marie, agenouillée et tournant le dos au doyen et aux comtes, récitait en latin et à haute voix les psaumes de la Pénitence les plus conformes à sa situation : *Miserere mei, Deus...*, *In te, Domine, speravi...* ; *Qui habitat in adjutorio*, etc. Lorsque le doyen eut fini ses prières, il se fit dans la salle un morne silence.

La reine toujours à genoux, se frappait souvent la poitrine de son crucifix d'ivoire et elle le baisait avec ardeur⁴.

Elle continua ses oraisons à haute voix et en anglais. Aucune de ses paroles n'était perdue. Les mains jointes et les yeux levés au ciel, elle improvisa cette sublime prière : « Envoyez-moi, Seigneur, votre Esprit-Saint pour qu'à l'heure de la mort il m'illumine et me

¹ *Le Martyre de Marie Stuart*, par Blackwood, dans Jebb, II, p. 307. — *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Le Rapport de la manière de l'exécution*, etc., volume-spécimen du prince Labanoff. p. 240. — *Le Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, Teulet, t. IV, p. 158. *Rapport officiel de l'exécution par les commissaires*, Jebb, t. II, p. 641.

² Ellis, t. III, p. 115; Hosack, t. II, p. 467.

³ Le doyen ne récita pas l'office pour les mourants ou le service des morts de la liturgie anglicane, mais une amère diatribe de sa composition qui ne tendait ni à consoler ni à édifier. (Miss Strickland, t. VII.)

⁴ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, de la page 609 à 669. — *Le Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, dans Teulet, t. IV, p. 158.

fasse comprendre le mystère de votre Passion¹; pour que je persévère dans votre foi jusqu'à mon dernier soupir et que j'endure avec patience le supplice que l'on inflige, en ma personne, à l'Église catholique. Faites, Seigneur, ajoutait-elle avec de grands élans de ferveur, que ma mort assure le repos et l'union de toute la chrétienté, la paix entre les princes chrétiens, la conversion de l'Angleterre à la vraie religion, la persévérance des catholiques dans leur foi et leur constance dans le martyre. »

Elle invoqua la Vierge Marie et tous les saints, les conjurant d'intercéder pour elle. Elle recommanda à Dieu son fils, le roi d'Écosse, et même la reine Élisabeth. Elle déclara, en toute humilité, que, bien qu'elle fût une grande pécheresse, elle espérait être sauvée par les mérites de Jésus crucifié, aux pieds duquel elle désirait répandre tout son sang².

Jamais victime n'avait montré une plus noble résignation en face de la mort; jamais âme chrétienne n'avait surmonté avec une plus héroïque intrépidité les dernières défaillances de la nature humaine. Ainsi agenouillée, les mains jointes, les yeux levés au ciel, Marie ressemblait à une martyre des premiers âges du christianisme. Peu à peu, par un de ces étranges retours qui se produisent parfois au sein de la foule, une indicible émotion, une admiration profonde, avaient succédé aux sentiments les plus hostiles. Le plus grand nombre de ces mêmes hommes qui venaient de saluer l'arrêt de mort par de féroces hourras, ne pouvaient maintenant réprimer les larmes qui s'échappaient de leurs yeux, et ceux qui ne pleuraient pas, de peur d'être soupçonnés de pitié, s'efforçaient, mais en vain,

¹ Cette pensée, digne d'un Bossuet ou d'un Shakspeare, a été négligée par la plupart des historiens, qui la passent sous silence. Elle se trouve en entier dans *la Mort de la royne d'Écosse*, Jebb, t. II, pp. 609 à 669.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Le Vray récit de l'exécution de la royne d'Écosse*, Teulet, t. IV, p. 159. Labanoff, volume-spécimen, p. 241. Camden, p. 536.

« Quant à la victime, dit M. Hill Burton, qui cède, malgré lui, à l'admiration qu'éveille le récit d'une telle mort, aucun martyr, en possession d'une vie de pureté sans tache, ne fit face à son destin avec une dignité plus grande. L'Église à laquelle elle appartenait, poursuit-il avec une intention ironique, pouvait entreprendre de la justifier de tout crime. Elle fit son expiation avec une noble simplicité. » Puis, renchérissant sur les brutalités du doyen de Péterborough et du comte de Kent, et dans un langage digne de M. Froude, il donne à celle qu'il nomme parfois *la victime*, le nom de « *Moderne Jézabel*. » Dans un chapitre précédent, M. Hill Burton trouve mauvais que Marie ait pu se plaindre de son logement, de sa nourriture et des mauvais traitements de ses geôliers. À en croire, elle se serait rendue coupable de la plus noire ingratitude en retour des *bontés* d'Élisabeth. Voilà où peut entraîner, même de nos jours, le fanatisme. (*History of Scotland*, t. V.) Quelle vérité peut-on espérer de tels sectaires ?

de composer leur maintien et leur visage. A genoux au pied de l'échafaud, les serviteurs de la reine étaient abîmés dans leur douleur et leurs prières.

Lorsque Marie eut fini ses dévotions, elle baisa de nouveau le crucifix, et le fixant d'un regard plein d'espérance, elle s'écria : « De même que tes bras, ô mon Dieu, furent étendus sur une croix, ainsi étends sur moi tes bras miséricordieux, reçois-moi à merci et me pardonne tous mes péchés ¹. »

Elle se releva et s'assit. Les deux comtes lui demandèrent alors si elle n'avait rien de secret à leur révéler. Elle leur déclara qu'elle en avait dit assez et qu'elle n'était pas disposée à en dire davantage ². Sans y être invitée, elle se leva de nouveau. A l'approche de l'heure terrible, elle n'avait rien perdu de son naturel, de sa présence d'esprit, de son enjouement plein de charme.

L'exécuteur, le visage caché sous son masque noir ³, s'approcha d'elle pour la dépouiller de ses vêtements. Mais elle l'écarta doucement de la main : « Laissez-moi faire, lui dit-elle en souriant, j'entends ceci mieux que vous ; je n'eus jamais de tels valets de chambre. » Elle ôta elle-même les épingles de sa coiffure, et ayant appelé Jeanne Kennedy et Élisabeth Curle, qui priaient au pied de l'échafaud, elle commença, avec leur aide, à se déshabiller, disant qu'elle n'était pas habituée à le faire devant tant de monde. Mais comme ces deux pauvres filles, en lui rendant ce douloureux et dernier service, pleuraient à chaudes larmes et ne pouvaient retenir des cris déchirants, la reine, posant un doigt sur leur bouche et les grondant de sa voix la plus douce et la plus tendre : « Ne plorez plus, leur disait-elle, je suis bien heureuse de sortir de ce monde. Vous devriez vous réjouir de me voir mourir pour une si bonne querelle. N'avez-vous point honte de pleurer ? Si vous plorez davantage, je vous renverrai, car j'ai promis pour vous ⁴. »

Elle ôta de son cou une croix d'or qu'elle voulait donner à Jeanne Kennedy. « Mon ami, dit-elle au bourreau, ceci n'est point à votre usage, laissez-là à cette demoiselle, elle vous baillera en

¹ Voici une des variantes de ce texte, qui diffère très-peu, d'ailleurs, dans toutes les relations : « Tout ainsy que tes bras furent estendus dessus la croix, ainsy reçois moy en tes bras de mercy et me pardonne tous mes péchés. » (*Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse*, etc. Labanoff, volume-spécimen, p. 242.)

² *Le Vray Rapport de l'exécution de la royne d'Écosse*, etc., par un anonyme. Teulet, t. IV, p. 153.

³ Froude's *History of Elisabeth*, vol. VI.

⁴ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.

argent plus qu'elle ne vaut. » Mais le bourreau la saisit brusquement et dit : « C'est mon droit ! » Puis il la mit dans son soulier ¹.

La reine avait ôté son manteau, son voile, son pourpoint et son tour de gorge ; il ne lui restait plus qu'un corsage à manches de satin noir et une jupe de velours cramoisi brun ². Elle donna sa bénédiction à tous ses serviteurs, qu'elle voyait, au pied de l'échafaud, plongés dans le plus profond accablement. Elle leur dit adieu pour la dernière fois et les engagea à prier pour elle ; puis elle embrassa Élisabeth Curle et Jeanne Kennedy, elle les bénit en faisant sur elles le signe de la croix. « Adieu, pour la dernière fois, leur dit-elle en français, en leur faisant des signes avec la main ; adieu, au revoir. » Et, lorsque cette dernière lui eut bandé les yeux ³, elle leur ordonna de descendre. En ce moment, les deux

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. *Le Vray Rapport de l'exécution*: etc., Teulet, t. IV, p. 159. *La vie et la mort de Marie, reine d'Écosse*, manuscrit du Vatican.

² Blackwood et *la Mort de la royne d'Écosse*. « Sa Majesté ne put empêcher le bourreau d'y mettre aussi la main ; car, après qu'on eust abaissé sa robe jusques à la ceinture, il la tira par le bras assez lourdement, et luy osta son pourpoint. Son corps de cotte avoit le collet bas, de manière que son col et sa gorge, plus blancs qu'albâtre, paroisoient nuds et découverts. » (Blackwood, dans Jebb, t. II, p. 307.)

³ Un récit qui se trouve dans Ellis (Lettre originale, 2^e série, vol. II), dit que ce fut avec un *Corpus Christi*. (*Vrai Rapport de la mort de cette rare princesse et martyre, exécutée, pour sa foi, à Fotheringay*. (Mss. de Marie, reine d'Écosse.) M. Froude, à propos du costume de Marie, se livre à ces étranges réflexions, dont l'inconvenance, pour ne pas nous servir d'un autre mot, n'échappera à personne : « Une de ses dames, dit-il, lui fit passer une paire de manches rouges, qu'elle mit vivement à ses bras, et elle se montra ainsi sur ce noir échafaud, au milieu de ces noires figures. De la tête aux pieds, elle était rouge-sang. On ne peut faire que des conjectures au sujet des raisons qui lui avaient fait adopter un costume aussi extraordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'il avait dû être soigneusement étudié, et que l'effet qu'il produisit doit avoir été effrayant. » Nous croyons tout simplement que la reine choisit ce costume rouge pour dérober, autant que possible, la vue de son sang à ses serviteurs.

« Lorsque M. Froude raconte la mort de Marie Stuart, dit l'un des derniers historiens de la reine d'Écosse, bien loin d'être ému d'un tel sujet, il semble éprouver les plus exquises délices... Il se complait à travestir et à torturer les faits, comme pour augmenter et prolonger son plaisir... Si M. Froude croit réellement Marie coupable, ainsi qu'il le dit, et nous en doutons sérieusement, s'il attache la moindre signification à la virulence des attaques dont il sème son œuvre, on peut s'imaginer aisément quel a dû être son amer désappointement, lorsque, contemplant sa victime à l'heure de la mort et sur le bord de la tombe, il la voit si infiniment élevée au-dessus de ses persécuteurs, par sa dignité et sa résignation chrétienne. Nous comprenons facilement aussi comment, au spectacle, à la vue de ce que son allié, plus consciencieux, M. Burton, appelle *la noble simplicité de son expiation*, il est allé jusqu'à la rage et à la vengeance. Cette vengeance, la seule qui fût en son pouvoir, il l'a exercée. Amis et ennemis

bourreaux, tombant à genoux aux pieds de la reine, la prièrent, comme il est d'usage en Angleterre, de leur pardonner sa mort.

de Marie Stuart, défenseurs et accusateurs de son innocence, ont écrit sur cette admirable scène de mort, de laquelle de nombreuses relations sont venues jusqu'à nous; mais aucune de ces narrations n'offensa jamais l'équité et ne souilla une page d'histoire au même degré que l'étrange et choquant récit de M. Froude. Sa plume seule était digne d'une telle œuvre. C'est une des monstruosité de la littérature moderne, et cela se dresse comme une excroissance hideuse. » Toutes les brutalités auxquelles est en butte la victime semblent naturelles à M. Froude; toutes les persécutions du doyen lui paraissent édifiantes. Il soutient que tout, dans Marie Stuart, jusqu'à la fin, ne fut que travestissement et hypocrisie. A l'appui de cette thèse, il n'est sorte d'inductions, de suppositions, d'insinuations calomnieuses, même d'altérations de textes auxquelles il ne se livre. Il s'empare, par exemple, de la Relation de la mort de Marie, par Richard Wigmore, agent secret de Cecil, et présent à la scène, et, sans aucune pudeur, il en élimine avec soin tous les passages où ce témoin rend justice à la dignité, à la résignation chrétienne de l'infortunée reine. Pour M. Froude, Marie Stuart, sur l'échafaud, ne s'étudie qu'à jouer le rôle d'une actrice; c'est uniquement pour produire un grand effet dramatique qu'elle se montra sous un costume rouge au milieu de noires tentures de deuil. « Nous croyons, ajoute M. Meline, qu'un chrétien qui va comparaître en la présence de Dieu, trouve peu de place dans son esprit pour les effets pittoresques, et que les pensées de Marie Stuart, à ses dernières heures, n'étaient pas pour ce monde.... » « Les raisons de Marie, pour adopter un costume si extraordinaire, restent une conjecture; M. Froude n'en dit pas moins qu'il est certain que cela doit avoir été soigneusement étudié. » Et lorsque la tête blanchie de la reine roule sur le plancher de l'échafaud, M. Froude se livre à une joie féroce : « L'illusion laborieuse s'évanouit, s'écrie-t-il, la lady qui s'était agenouillée devant le billot était pleine de grâce et d'amabilité; et lorsque l'exécuteur souleva la tête de la reine pour la montrer à la foule, il exposa les traits fanés d'une vieille femme ridée et grisonnante. » « Nous pensons, nous, ajoute M. Meline, que ce que l'on vit était une figure dont les traits témoignaient encore la souffrance atroce causée par le premier coup de l'exécuteur. Lorsque Marie inclina sa tête sous la hache, le bourreau remarqua que ses doigts allaient être coupés, et, par un sentiment d'humanité, il eut soin de les lui faire retirer du billot. L'exemple de ce paria social aurait dû en imposer à M. Froude. Mais pour lui, ce n'est point assez que la noble reine souffrit pour un crime dont elle était innocente; point assez que des hommes inhumains aient pu, dans ce moment lugubre, se faire un objet de dérision de ses infirmités; point assez que lorsqu'elle se préparait à la mort on lui refusât les consolations de sa foi; point assez qu'un bigot fanatique s'interposât entre la victime et son Créateur; point assez enfin qu'on lui vociférât l'assurance qu'elle était damnée. Non, tout ceci n'était pas assez; M. Froude doit faire plus encore; il a décidé que Marie Stuart ne lui échappera pas, et, sur le bord d'un tombeau, froid dans l'ombre de trois cents années, on est effrayé de lui voir tant de chaleur dans cette tâche de vampire; de le voir travestir la contenance de la reine, railler ses paroles, inventorier ses vêtements, profaner l'historien, en faire une sorte de tailleur, et, falsifiant les intentions de Marie, taxer avec blasphème d'affectation dramatique l'appel suprême d'une pauvre âme à Dieu; trahir une satisfaction révoltante de sa souffrance, une joie délicieuse dans cette découverte qu'elle n'était plus dans la maturité de la grâce et du charme; et, avec un hideux sourire,

« Je vous pardonne de bien bon cœur, leur répondit-elle, car à cette heure j'espère que vous ferez fin à tous mes troubles ¹. »

Alors, toujours assise, sans être liée (on lui avait épargné ce dernier outrage), tenant son crucifix, elle leva la tête et tendit le cou, pensant qu'elle serait décapitée avec une épée à deux mains, suivant le privilège réservé en France aux princes et aux gentilshommes. Elle disait avec ferveur : « Mon Dieu, j'ai espéré en vous, je remets mon âme en vos mains ². » Soudain, les deux bourreaux l'avertirent de son erreur, et, la soutenant par dessous les bras, la conduisirent vers le billot et la firent agenouiller. Comme elle continuait à tenir la tête haute, ne cessant de croire qu'elle aurait la tête tranchée avec l'épée ³, les deux maîtres des hautes œuvres la firent coucher à plat ventre et lui placèrent le cou sur le billot, à peine haut de quelques pouces. Tandis qu'elle disait distinctement ce verset : « *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*; » le comte de Shrewsbury leva son bâton pour donner le signal et détourna la tête en se couvrant le visage. Déjà le bour-

inviter ses lecteurs à réjouir avec lui leurs yeux du spectacle d'une vieille femme aux traits fanés, en ajoutant qu'elle quittait le monde avec un mensonge sur les lèvres. Nous reculons à cette peinture révoltante, étonné de tant de cynisme et d'effronterie. Décidément, à côté de cet historien, le bourreau avec sa hache sanglante prend, à nos yeux, les proportions d'un gentilhomme. » Le chapitre dans lequel M. Meline s'exprime avec cette énergie éloquente et indignée est intitulé : « *Historian and Headsman, historien et bourreau. (Mary queen of Scots and her latest english historian, etc., by James F. Meline, London, 1872.)* »

¹ *Le Rapport de la manière de l'exécution de la royne d'Écosse, etc.*, dans le volume-spécimen du prince Labanoff, pp. 242 et 243; et le *Vray Rapport de l'exécution, etc.*, dans Teulet, t. IV, p. 160. — Rapport officiel de l'exécution par les commissaires, dans Jebb, t. II, p. 642.

² Camden.

³ Tous les gentilshommes, en France, depuis l'époque la plus reculée, étaient, par privilège, décapités avec une épée à deux mains. Saint Louis, le grand justicier, avait aboli ce privilège en établissant, pour tous les criminels, sans distinction, l'égalité devant le supplice, et, sous son règne, le noble comme le vilain, étaient envoyés à la potence. Mais, aussitôt après sa mort, ce privilège fut remis en vigueur et subsista jusqu'à Richelieu, qui faisait abattre les têtes des gentilshommes, non plus avec l'épée, ce qui était considéré comme un supplice sans déshonneur, mais avec la hache, supplice infamant. Bourgoing, dans son *Journal*, confirme les détails que donne, sur ce point, l'auteur anonyme de *la Mort de la reine d'Écosse*. Voici comment il s'exprime : « Elle se fit bander les yeux par ses filles, et, sans estre aucunement liée, ... levoit la teste et estendoit le col qu'elle tenait roide, faisant sa prière, attendait le coup sans se mouvoir aucunement, pensant qu'on lui dût donner à la mode de France, jusques à ce que on la fit coucher sur le devant, et mettre la tête sur un billot, où elle eut la tête tranchée avec une hache amanchée de court, de celles de quoi on fend le bois, et, tant qu'elle put parler, elle répétait à haute voix ce verset : « *In manus tuas, Domine, commendo, etc.* » (*Journal inédit de Bourgoing.*)

reau brandissait sa hache lorsque son aide le retint d'un geste. Ce lui-ci venait de s'apercevoir que la reine, pour respirer, avait mis ses deux mains sous son menton⁴. Il les lui retira aussitôt pour qu'elles ne fussent pas mutilées, et les lui ayant ramenées derrière le dos, il les tint serrées dans les siennes². Au milieu du silence mortel qui régnait dans la salle, on entendait Marie qui récitait à haute voix ce verset : *In manus tuas, Domine, commendo*. L'émotion était à son comble et avait gagné le bourreau lui-même. Il frappa d'une main mal assurée et la victime reçut une profonde blessure à la tête. Elle ne fit pas un mouvement ; elle ne poussa pas un soupir. Ce ne fut qu'au troisième coup que *la tête roula par terre*⁵. L'exécuteur la saisit⁴, et, la montrant aux spectateurs, il s'écria : *God save the Queen Elisabeth !*

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. *Le Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV, p. 160.

² *Le Rapport de la manière de l'exécution*, etc., dans le volume-spécimen du prince Labanoff.

³ Au collège écossais de Blairs, près Aberdeen, se trouve, actuellement, un grand portrait en pied de Marie Stuart sur l'échafaud, peint sur toile, et que miss Strickland attribue à Amyas Cawood, à qui l'on doit le portrait, d'après nature, de la tête coupée de la reine d'Écosse. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce portrait en pied fut exécuté par les soins et aux frais d'Élisabeth Curle, qui en fit don au Collège écossais de Douai, où il resta jusqu'en 1815. Au moment de la Révolution française, pour le soustraire à la destruction, les séminaristes de Douai coupèrent la toile au bord du cadre, et après l'avoir placée autour d'un rouleau de bois, la placèrent dans la grande cheminée du réfectoire. En 1815, après la dissolution du Collège de Douai, les survivants de la communauté transportèrent cette toile, qui était restée intacte, au Collège écossais de Paris. De là, elle fut transférée à Blairs, « où l'on peut se convaincre, dit miss Strickland, que la beauté de Marie Stuart n'était pas une fiction poétique, puisque, jusqu'à la fin de son pénible pèlerinage, ses nobles traits conservèrent leurs lignes majestueuses et classiques, leur expression d'extrême douceur et d'intelligence, et sa figure son ovale régulier. La reine y porte le costume décrit ci-dessus ; d'une main, elle tient son missel ; de l'autre, son crucifix. A sa droite, au bas du portrait, se trouve une miniature dont l'exécution est d'une rare netteté. L'exactitude des costumes permet de supposer qu'elle a été dessinée d'après nature ou d'après les souvenirs authentiques fournis à l'artiste par Élisabeth Curle. On y voit le comte maréchal Shrewsbury, avec son bâton levé, le comte de Kent, le shériff, avec sa bague blanche ; Beale, tenant l'arrêt de mort, auquel est appendu le grand sceau ; le doyen de Peterborough, avec son livre, et les deux bourreaux avec leurs souquenilles noires et leurs tabliers blancs ; enfin, la royale victime, les yeux bandés et la tête sur le billot. Le sang coule sur son épaule d'une blessure béante, et le bourreau lève sa hache pour frapper le second coup. A quelques pas de là se tiennent Melvil et les deux femmes de Marie, vêtues de noir, dans l'attitude de la plus profonde douleur. » Nous empruntons tous ces détails à miss Strickland, t. VII.

⁴ « La teste séparée, il la print par la coiffure, qui luy eschappa, où apparust

— Ainsi, périsse tous ses ennemis ! dit le doyen de Péterborough. Une voix solitaire répondit : *Amen* ! C'était celle du farouche comte de Kent ¹.

Mais le comte de Shrewsbury et la plupart des spectateurs avaient les yeux inondés de larmes et les serviteurs de la reine faisaient retentir la salle de leurs profonds sanglots.

sa teste blanche et sans cheveux, qu'elle faisoit oster souvent par le mal de teste qu'elle avoit, et ayant remis la dite coiffure, leva la teste, la monstra à l'assistance, disant : « Dieu sauve la royne d'Angleterre, la royne Élisabeth. » Le comte de Kent dit : « Tous ses ennemis en eussent autant. » (*La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II.) — Blackwood donne les mêmes détails dans le *Martyre de Marie Stuart*; Jebb, t. II, pp. 308 et 309. Voir aussi le *Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV, p. 161. — « Lors sa coiffure de linouple tombant de sa teste, apparust aussi grise que si elle eust eu l'âge de soixante et dix ans, ses cheveux étant tondus fort courts, sa face en un moment tellement changée aux regards lorsqu'elle estoit en vie, que peu l'eussent pu reconnoistre; et, son visage mort, ses lèvres remuèrent hault et bas bien un quart d'heure après qu'elle eust la teste tranchée. » (*Le Rapport sur la manière de l'exécution de la royne d'Escosse*, volume-spécimen du prince Labanoff, p. 246.) — Cette tête abattue ne trouve pas grâce devant M. Froude. Il renchérit sur le fanatisme des hommes du seizième siècle : il insulte à la victime, il cherche à la rendre ridicule jusque dans le supplice même : « Alors, dit-il, on fut témoin d'une métamorphose aussi étrange qu'une de ces métamorphoses opérées par un enchanteur fabuleux. La coiffe tomba ainsi que les fausses tresses. L'illusion obtenue par tant de travail s'évanouit. La dame qui s'était agenouillée devant le billot était dans la maturité de la grâce et des attraits; l'exécuteur, lorsqu'il éleva la tête, selon l'usage, pour la montrer à la foule, exposa aux regards les traits flétris d'une vieille femme ridée et grisonnante. »

« ... La simple robe grise aurait suffi, ajoute-t-il, si elle eût voulu remplir seulement avec simplicité le rôle qui lui était assigné. Elle voulait produire une sensation dramatique, et elle y arriva... C'était une mauvaise femme, déguisée en costume de martyre... » Amyas Paulet et le comte de Kent auraient rougi d'un tel langage. L'historien, cependant, subjugué, malgré lui, par l'héroïsme de Marie Stuart, ne peut s'empêcher d'avouer que « son empire sur elle-même ne lui fit pas défaut et que son courage fut sublime. Jamais une créature humaine, dit-il, n'avait affronté la mort plus bravement. » (*Froude's History of Elisabeth*, vol. VI.)

¹ M. Froude prétend « qu'un *amen* bien accentué s'éleva de tous les coins de la salle. » Rien n'est plus contraire à la vérité. Tous les documents contemporains s'accordent à dire qu'une seule voix répondit *amen*, et que ce fut celle du comte de Kent. M. Froude ne le cède en rien à Phelipps et à Walsingham pour lire les pièces, à sa convenance. M. Jules Gauthier l'a surpris plus d'une fois en flagrant délit de ce genre.

XVII

DERNIERS ACTES DE VIOLENCE D'AMYAS PAULET.

Les femmes de l'infortunée Marie demandèrent qu'il leur fût permis d'ensevelir elles-mêmes le corps de leur maîtresse et de lui rendre les derniers devoirs ; de leur côté le médecin et le chirurgien, suivant les intentions de Marie, réclamèrent son cœur à Paulet pour le porter en France ; mais tous furent brutalement repoussés de l'échafaud, et, à travers les menaces et les injures, conduits dans la chambre de la reine où ils furent gardés à vue. On ferma les portes du château et on mit partout des sentinelles afin que personne ne pût sortir avant que le procès-verbal de l'exécution fût rédigé. Vers une heure de l'après-midi, Henri Talbot, fils du comte de Shrewsbury, courut à toute bride le porter à Greenwich où Burghley et ses collègues attendaient le dénouement avec la plus fiévreuse impatience¹.

On fit évacuer la salle ; le sang fut lavé et effacé avec le plus grand soin, de peur que, suivant la coutume du pays, quelque linge n'y fût trempé pour exciter à la vengeance les partisans de la victime². Un incident imprévu causa une nouvelle émotion. Au moment où les exécuteurs commençaient à dépouiller d'une main avide les restes palpitants³, on aperçut le petit chien favori de la reine, qui l'avait suivie sans qu'on y prît garde. Le pauvre animal, tout couvert de sang, allait et venait de la tête au corps en poussant des cris plaintifs. Chassé à plusieurs reprises il revenait sans cesse et l'on fut obligé de l'enlever de force⁴.

Le billot, le bois de l'échafaud, les tentures, les vêtements de Marie, tout ce qui avait reçu l'empreinte de son sang fut brûlé par

¹ Il arriva, le lendemain matin, 9 février (v. s.), à Greenwich.

La Mort de la royne d'Écosse, dans Jebb, t. II, p. 641. — *Le Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV. — *Lettre de Châteauneuf à Henri III*, du 27 février 1587, dans Teulet, t. IV, p. 172.

² *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. — *Le Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV, p. 161.

³ « ... Puis l'exécuteur tira les bas de chausses de la reyne. Ses bas de chausses étoient de soye de couleur, ouvragés de fil d'or. Les jarrettières estoient deux belles escharpes sans ouvrage ; les souliers de maroquin découpés. » (*Le Vray Récit de l'exécution*, etc.; Teulet, t. IV, p. 161.)

⁴ *Le Vray Récit de l'exécution*, etc., Teulet, t. IV, p. 163. — *Le Rapport de la manière de l'exécution*, etc., Labanoff, volume-spécimen, p. 246.

les soins de Paulet dans la cheminée de la grande salle, en présence de la foule. Il fit disparaître tous les objets qui, pour ses partisans, auraient pu devenir autant de précieuses reliques, et le livre d'heures et les rosaires, tout ce quelle portait au moment du supplice. Il enleva aux bourreaux tous les objets sur lesquels ils avaient fait main basse et, les congédiant, il ne laissa à ces misérables que le salaire de leur terrible besogne¹.

Ce n'est pas tout. Cet homme sans entrailles eut la cruauté d'arracher aux malheureux serviteurs de la reine défunte tous les objets qu'elle leur avait distribués pendant la nuit qui précéda sa mort. Élisabeth n'entendait pas qu'un seul des bijoux de sa victime lui échappât et c'était d'après ses ordres que Paulet agissait de la sorte².

Pendant une heure, la tête fut exposée, dit-on, sur un coussin de velours noir, à la vue de la multitude, à l'une des fenêtres de la grande salle ; mais ce barbare spectacle ne parut éveiller que des sympathies pour la victime et qu'un sentiment d'horreur contre les meurtriers³. Le cadavre, recouvert d'un vieux tapis, fut emporté

¹ *Le Rapport de la manière de l'exécution, etc.*, dans Labanoff, volume-spécimen, p. 246. *La Mort de la royne d'Escosse*, dans Jebb, t. II. *Le Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV, p. 162. Volume complémentaire des Lettres de Marie Stuart, publié par Teulet, p. 547.

Paulet, le jour même de l'exécution, écrivait à Davison une lettre de la plus impitoyable froideur, dans laquelle il ne faisait pas la moindre allusion à l'héroïque mort de sa prisonnière. Il ne l'entretenait que de détails sans importance, comme il en eût écrit en un jour ordinaire. « Désormais, lui disait-il, mes trente soldats pourront suffire à garder les serviteurs de la défunte reine, et l'on pourra renvoyer les soldats du comté de Huntingdon. » Puis, après lui avoir annoncé que Darrell, le maître d'hôtel de Fotheringay, aurait soin de recueillir la vaisselle d'argent de la reine d'Angleterre qui s'y trouvait pour le service de Marie Stuart, et autres fournitures, il lui adressait ce post-scriptum : « Nous ne devons pas oublier de vous dire que ces comtes (Kent et Shrewsbury) ont montré une très-fidèle affection pour le service de Sa Majesté, comme vous en serez bientôt informé par moi et Robert Beale. » (*The Letter-Books, etc.*, p. 365.)

² « Les bijoux, vaisselle et autres choses appartenant à la feue reine d'Écosse, écrivait-il à Walsingham, le 25 février suivant, étaient déjà partagés en plusieurs parts avant la réception de votre lettre, comme vous le verrez par l'inventaire ci-inclus. Toute la maison de cette reine, excepté Kennedy et la sœur de Curle, deux de ses femmes, ayant déclaré qu'elles n'ont rien à montrer d'écrit pour ces objets, et que toutes les plus petites choses ont été distribuées de la propre main de la feue reine, j'ai, suivant vos instructions, commis la garde desdits bijoux, vaisselle et autres objets à M. Melvil, au médecin et à mistress Kennedy, une des femmes. » (*The Letter-Books of Amias Poulet*, p. 366.)

³ Miss Agnès Strickland, qui donne beaucoup de détails inédits, puisés sur les lieux et à des sources originales, est la première qui parle de ce fait. Dans

avec la tête dans la salle haute où s'étaient assemblés les commissaires et; le lendemain, sans aucun respect, sans aucune pudeur, en présence de Paulet, du shériff et de quelques soldats, ils furent grossièrement embaumés par un médecin de campagne, assisté d'un chirurgien de village. Tous deux déclarèrent « que jamais ils n'avaient vu un plus beau corps, plus net et de plus belle conformation¹. » Les entrailles furent enterrées secrètement par le shériff. La tête et le corps, placés dans un double cercueil de chêne et

le Vray Récit de l'exécution, etc., (Teulet t. IV, p. 163), on lit cette phrase, qui semble venir à l'appui de l'assertion de miss Strickland : « Sitost que la teste fut tranchée et mise sur la place, etc.... » Ce qui vient encore la confirmer, c'est l'existence d'une peinture du temps. La tête coupée de Marie Stuart y est posée sur un plat qui est placé sur une table couverte de velours écarlate. Audessous du plat, sur une mince banderolle de parchemin, on lit cette inscription : « *Maria Scotiæ Regina*, 9 février 1587. » Cette peinture est signée Amyas Cawood, probablement le frère ou le neveu de Marguerite Cawood, femme de Bastien, qui obtint de sir William Fitz William, le châtelain de Fotheringay, la permission de l'exécuter d'après nature et à la date indiquée. Cette curieuse peinture fut offerte à sir Walter Scott par un gentilhomme prussien. On la voit aujourd'hui à Abbotsford. Ce portrait posthume offre une grande ressemblance avec ceux qui furent peints du vivant de Marie Stuart et d'après nature. Seulement les narines sont amincies avec cette contraction particulière que donne la mort; les paupières sont closes et les lèvres placides. Un calme solennel est répandu sur le front, blanc comme le marbre; et les tresses brunes de la chevelure font encore mieux ressortir la pâleur grise et morbide des chairs. C'est une œuvre d'art à la fois belle et terrible, dont il est impossible, paraît-il, de nier l'authenticité. (Miss Strickland, t. VII.)

Au Muséum du *Club du service uni* est un autre portrait plus pénible encore à regarder. Il représente la tête coupée de Marie avant que ses traits eussent repris le calme de la mort. Les paupières à moitié fermées laissent entrevoir une partie des prunelles sombres et fixes; à travers les lèvres entr'ouvertes, on aperçoit deux petites dents blanches de la mâchoire supérieure. Une boucle, ornée d'une perle et teinte de sang, pend à l'oreille, à moitié arrachée par la main du bourreau. Derrière le tableau, se lit cette inscription : « La tête de Marie, reine d'Écosse, le lendemain de son exécution. Lieut.-col. Birck. » Note de miss Strickland, t. VII.

¹ *La Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II. Voir aussi *le Vray Récit de l'exécution*, dans Teulet, t. IV, p. 163. L'auteur anonyme semble avoir été bien renseigné par le médecin chargé de l'embaumement. « Elle estoit, dit-il, d'une belle charnure et grasse, et la poitrine ronde, etc. »

« Le soin d'embaumer le corps de la feue reine, écrivait Paulet à Walsingham, le 25 février suivant, a été commis au shériff de ce comté qui, sans doute, désirait que ce fût bien fait, et qui a demandé l'avis d'un médecin demeurant à Stamford, avec l'aide de deux chirurgiens; et cependant, d'après les ordres donnés que le corps devait être couvert de plomb, le médecin a jugé bon d'ajouter quelque chose à ce qu'il avait fait, et prend sur lui d'affirmer que la chose durera longtemps. — Je me propose, par la grâce de Dieu, de partir d'ici pour Londres lundi prochain, le 27 courant... » (*The Letter-Books of Amias Poulet*, etc., p. 366.)

de plomb, en attendant qu'on les transportât dans l'église de Petersborough pour y être inhumés, restèrent jusqu'au mois d'août dans le plus triste abandon au milieu de cette grande salle déserte. Inaccessible à tout sentiment de pitié après la mort de la reine comme pendant sa vie, Paulet défendit à ses malheureux serviteurs de venir prier auprès du cercueil, et, pour leur en interdire jusqu'à la vue, il eut la barbarie de condamner les portes de la salle et d'en faire boucher les serrures.

Dès le lendemain de l'exécution, l'aumônier du Préau avait dit une messe pour le repos de l'âme de Marie, mais dans l'après-midi de ce jour, Paulet envoya chercher Bourgoing et Melvil et leur demanda de jurer qu'on ne dirait plus la messe. Melvil s'excusa comme protestant. Bourgoing s'y refusa avec énergie. Alors Paulet envoya chercher le prêtre et ordonna qu'on lui livrât le coffre contenant les vêtements liturgiques. Il fallut s'exécuter. Du Préau, d'un caractère timide, « jura sur la Bible de ne faire aucun office de religion, craignant d'être resserré en prison¹. » Ainsi fut renversé par la main d'un géolier le dernier autel catholique en Angleterre.

CANTELAUZE.

¹ Jebb, t. II, pp. 649-656; John Morris, p. 371.

DES RÉFORMES

DANS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR¹

*Æmulamini charismata meliora*². Lutte pour la perfection. Telle doit être, s'il m'est permis de modifier un peu le sens d'une parole de l'Écriture sainte pour l'approprier aux circonstances présentes, la devise de ces corporations d'origine diverse auxquelles la liberté de l'enseignement supérieur impose une lutte pacifique et une émulation féconde.

Je parle d'émulation ; je ne veux pas prononcer le mot de rivalité, encore moins celui de guerre. De telles pensées peuvent exister et existent, il serait puéril de le nier, dans les intelligences mal équilibrées des esprits ardents de chaque parti. Mais, hélas ! la guerre, même la plus glorieuse, est toujours, dans l'ordre social et poli-

¹ La loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ne compte guère plus de trois mois d'existence et déjà deux excellents résultats peuvent être signalés à son honneur. D'une part, le zèle des catholiques s'est éveillé à l'appel de nos évêques, et de nombreux centres d'enseignement libre — trop nombreux peut-être — sont en train de s'organiser. De l'autre, l'Université a senti le besoin d'introduire chez elle plus d'une amélioration dont tout le monde profitera et que nous eussions probablement attendu longtemps encore du bon plaisir du monopole.

C'est principalement ce dernier effet de la loi que notre éminent collaborateur et ami, M. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, a voulu mettre en lumière. Nos lecteurs savent quelle est la compétence de M. Heinrich en matière d'enseignement supérieur en France et à l'étranger ; ils savent surtout quelle est la sincérité courageuse de sa foi et l'efficacité de ses œuvres dans ce grand centre intellectuel et religieux de Lyon.

Aussi ne doutons-nous pas un instant du bon accueil réservé à cette nouvelle communication de notre savant collaborateur. Les conseils, si expérimentés et si sagaces, qu'il prodigue à l'Université de l'État, doivent être entendus avec grand profit par nos Facultés catholiques, et c'est surtout pour cela que nous sommes heureux d'offrir de nouveau à M. Heinrich la cordiale hospitalité du *Correspondant*.

(Note de la Rédaction.)

² I ad Corinthios, XII, 31.

tique, un malheur immense ; elle se fait aux dépens de ces contrées d'où les généraux heureux datent leurs bulletins de victoire. Ici, il s'agit de bien plus que des moissons ravagées ou des chaumières renversées. Il ne s'agit pas de ces dons de la terre que le printemps fait éclore ; il s'agit de cette jeunesse que Thucydide compare elle-même au printemps de l'année ; qui est, en effet, comme lui, l'espérance des générations ; qui, dans la triste situation de notre pauvre France, nous rendra notre antique place au sein des nations de l'Europe chrétienne ; ou laissera déchoir sans retour notre nom et notre influence. Ne nous disputons donc pas, par de mesquines réclames ou des compétitions qui emprunteraient à l'esprit de dénigrement leurs armes habituelles, ces jeunes intelligences qui vont avoir, sous l'inspiration de leurs familles, le choix entre divers établissements d'enseignement supérieur. Faisons des hommes dignes de ce nom. Rivalisons d'ardeur pour donner à la jeunesse, par les meilleures méthodes, une instruction solide, et ce goût persévérant des études sérieuses qui a si souvent manqué aux générations formées dans ces vingt-cinq dernières années. Au bout d'un temps assez court d'hésitation et d'incertitude, l'affluence des élèves sera la récompense des efforts des maîtres, et comme la constatation de leur mérite.

La valeur personnelle des professeurs prend donc une influence bien plus considérable sur la prospérité et l'avenir des diverses corporations enseignantes. Le titre de faculté officielle perd le privilège que lui conférait le monopole. C'est désormais sur l'inspection de la liste des professeurs, et d'après la réputation de moralité et de savoir qui s'attache au nom de chacun d'eux, que se prendra la décision des pères de famille. Il dépend donc des facultés de l'État de ne rien perdre à cette libre concurrence. L'un des principaux avantages du nouvel état de choses sera de provoquer dans leur sein certaines réformes depuis longtemps jugées indispensables par beaucoup de bons esprits. J'essayerai de les indiquer. Toutes les fois que l'État accepte la concurrence de l'initiative individuelle, il prend, en quelque sorte en face de la société l'engagement de fonder des établissements dignes de servir de modèles. Il faut donc que les facultés libres trouvent dans les universités officielles l'exemple de toutes les améliorations qui sont réclamées au nom des véritables intérêts de l'enseignement supérieur.

En plaidant, une fois de plus, la cause de ces réformes, je n'éprouve aucun embarras pour apprécier les conséquences d'un régime de liberté que j'avais prévu et reconnu nécessaire. Si le terme de libéral n'était gâté par l'abus qu'on en fait au point de dégoûter de s'en servir, j'aurais le droit de rappeler que je suis *un libéral*

de la veille en matière d'enseignement ¹. Je n'en veux retirer d'autre privilège que celui de juger avec une entière franchise les institutions du lendemain. Le principe même de ces institutions me semble un fait acquis définitivement. Une liberté aussi importante que celle de l'enseignement supérieur, qui intéresse à un si haut degré les consciences au sein d'une grande nation catholique, une fois conquise subsiste d'une manière inébranlable. Tout gouvernement régulier, quelles que soient ses tendances, sera tenu de la respecter sous peine de se créer des difficultés formidables en s'aliénant une partie considérable des classes intelligentes. Mais, outre le droit que notre législation vient de consacrer et consacrerá désormais, il y a l'exercice de ce droit qu'il faut régler, et qui comporte, en effet, plusieurs applications fort diverses, suivant l'esprit qui préside à cette réglementation, et le sens plus ou moins profond que les législateurs ont eu des besoins et des intérêts de l'enseignement supérieur. C'est à ce point de vue que plus d'une disposition de la loi du 12 juillet 1875 me semble une mesure essentiellement transitoire, et sur laquelle l'expérience obligera le législateur à revenir. L'étude des réformes à opérer dans les facultés de l'État me servira, en quelque sorte, de cadre pour indiquer un certain nombre de ces lacunes.

I

Les facultés de l'État ne vont pas seulement rencontrer la concurrence au sein du pays, mais, plus d'une fois, dans la ville même où elles ont leur siège. Paris, et un certain nombre des grandes cités de la France, telles que Lyon, Toulouse, vont voir se fonder et se développer côte à côte des universités rivales. C'est un mal au point de vue des vrais intérêts de l'enseignement supérieur, mais un mal inévitable dans la situation actuelle. Quand on part d'un principe de liberté absolue, on ne peut, en aucune façon, limiter, pour les citoyens, le droit de choisir le terrain où la concurrence semble plus facile et où la fondation semble plus opportune. Les grands centres de population, où les étudiants semblent devoir affluer plus naturellement, sont faits pour tenter les fondateurs des institutions nouvelles, et l'État est dans son droit en y maintenant, et même en y complétant les institutions déjà existantes. Il n'en résulte pas moins une situation sans précédents dans notre histoire scolaire, et sans exemple dans le reste de l'Europe. Je ne sache que Rome, où,

¹ Je me permets de renvoyer le lecteur aux articles insérés dans *le Correspondant* au mois de mars 1869 et tout récemment le 10 juin 1875.

sous l'œil du Saint-Siège, et dans le domaine essentiellement pacifique de la théologie la plus strictement orthodoxe, deux grandes institutions, la Sapience et le Collège romain, conféraient côte à côte les mêmes grades. Partout ailleurs on a estimé qu'une université devait être chez elle dans la ville qu'elle occupait. En Belgique, on a cédé aux catholiques la ville de Louvain avec tout ce qu'elle renfermait de vieux souvenirs ; les universités de l'État sont à Gand et à Liège ; l'université laïque indépendante, et plus qu'indépendante au point de vue religieux, a son siège à Bruxelles. En Allemagne, en Autriche, en Italie, on chercherait vainement cette coexistence d'universités diverses dans les mêmes murs. Quand les évêques allemands ont eu la pensée, fort éloignée d'ailleurs de sa réalisation dans les tristes et terribles circonstances que traverse l'Église en Allemagne, de fonder une université essentiellement catholique, ils lui avaient choisi pour berceau la ville de Fulda, consacrée par la tombe de saint Boniface, et libre de toute prise de possession antérieure par une autre corporation enseignante. Les petites universités catholiques incomplètes de Munster et de Braunsberg sont également chez elles dans les cités où elles confèrent les grades théologiques aux étudiants groupés autour des séminaires diocésains de ces deux évêchés. Londres seul pourrait être cité comme exception, et encore il n'y a pas là, jusqu'ici, de concurrence véritable. Les grandes universités d'Oxford et de Cambridge ne s'occupant ni d'études de droit, ni d'études de médecine, il y a, dans la capitale de l'Angleterre, de grandes écoles pratiques pour former des juriconsultes et des médecins. L'université catholique, qui vient de surgir à côté de ces institutions, a surtout le caractère d'une haute école théologique, scientifique et littéraire. D'ailleurs les traditions et les mœurs du peuple anglais diminuent considérablement les inconvénients possibles de ce voisinage d'institutions semblables.

Qu'on veuille bien se souvenir, en effet, que nous ne sommes point dans cette Angleterre, où la manifestation, même publique, des opinions les plus opposées est un fait habituel, qui passionne les esprits sans compromettre l'ordre matériel ; mais en France, dans un pays en ébullition, où les imaginations s'enflamment aisément, où les partis, ardents à revendiquer les droits qui leur semblent assurer leur triomphe, n'ont que bien rarement le respect de la liberté de leurs adversaires. A Paris, dans ce foyer toujours incandescent, au milieu des agitations présentes et des incertitudes de notre avenir, deux ou trois universités libres au moins vont ouvrir leurs cours à côté de ceux de l'université de l'État. On parle de l'érection d'une université protestante ; la science laïque indépendante prépare sans bruit, mais en marchant résolument à son but,

une université où dominera le radicalisme le plus absolu en matière religieuse; enfin, une imposante réunion d'évêques ouvre dans l'ancien couvent des Carmes, en un lieu consacré par le sang des martyrs de la Révolution, une grande institution appelée probablement à devenir le type des nouvelles universités catholiques. Que des jours de trouble se lèvent de nouveau sur notre horizon, qu'en dehors même de toute complication politique menaçante, la juste sévérité d'un ministre ferme un cours où, sous prétexte de libre pensée, on aura outragé la religion et la morale, et aussitôt de bruyantes manifestations, où se mêleront les recrues toujours disponibles de l'armée du désordre, pourront envahir les salles de cours, et renouveler, sous une forme bien plus dangereuse, les querelles des antiques *Nations* de l'Université de Paris.

En province, ces périls seront moindres; ils n'en existeront pas moins, grossis de difficultés d'un autre genre. Dans le champ plus restreint d'une ville de second ordre, le contact sera plus immédiat entre les deux corporations enseignantes et les deux populations scolaires. Les tentations de rivalité mesquine qui résulteront de la concurrence des mêmes enseignements, les conflits qui peuvent résulter de l'organisation des jurys mixtes seront plus difficiles à éviter. Tout cela ne pouvait être évité, je le répète, que dans un tout autre système. Ce n'est point la proclamation de la liberté absolue, c'est un Concordat sagement conclu entre l'État et l'Église qui pouvait faire, entre l'enseignement officiel et l'enseignement libre, le partage des centres universitaires, et régler que les fondations ultérieures devraient se restreindre aux villes laissées vacantes après la conclusion du traité. Si dans l'état de choses actuel je regarde les universités catholiques de Lille et d'Angers comme placées dans des conditions exceptionnellement bonnes pour avoir, et le développement que leur assure une cité importante et la paix que leur promet la possession exclusive de la cité où elles vont enseigner¹, je reconnais sans peine qu'il était impossible que les catholiques ne voulussent aussi faire représenter dans d'autres grands centres l'enseignement nouveau qu'ils aspirent à fonder; et du moment que toutes les opinions et les systèmes semblent se donner rendez-vous dans la vaste enceinte de Paris, la place de l'enseignement catholique devait nécessairement être marquée dans cette arène.

Je me borne donc à juger un fait comme un médecin qui, tout en déplorant l'absence de certaines conditions essentielles d'hygiène,

¹ L'État possède à Lille une Faculté isolée, une Faculté des sciences. Il serait de bonne politique de la retirer et de la réunir au centre universitaire officiel de Douai. Elle y compléterait ce groupe de trois Facultés, nécessaire pour prendre le titre d'Université.

n'en habite pas moins résolument, malgré tout ce qu'elle offre de chances d'insalubrité, la ville où il exerce son art. L'Assemblée nationale a fait de la politique en votant la loi sur l'enseignement supérieur, et je persiste à croire, après le vote de la loi, que sa politique a été bonne et sage. Elle ne s'est pas assez souciée, comme tout grand corps délibérant, des difficultés pratiques et des détails d'exécution. Si j'ai tant insisté sur cette difficulté très-réelle de faire vivre ensemble, dans la même ville, deux universités juxtaposées, c'est surtout pour faire appel aux sentiments de conciliation et à l'esprit de prudence. D'ailleurs, un péril nettement aperçu est plus qu'à moitié évité, et tout en prédisant maint embarras, je ne demande qu'à être mauvais prophète.

Ce dont je me console moins facilement, parce que je mets les intérêts de l'enseignement et les progrès de la science fort au-dessus de toutes les préoccupations de parti, c'est du déplorable émiettement de nos forces intellectuelles, par suite de la multiplication possible des facultés hors de toute proportion avec les besoins réels du pays et les conditions normales de la vie de grandes institutions universitaires. L'État et l'enseignement libre commettent en ce moment à l'envi la même faute : l'État, en maintenant ces quinze centres qu'il est absolument impuissant à élever tous au rang d'universités sérieuses ; l'enseignement libre, en essayant ses forces sur tant de points différents, et en compromettant, par cette dispersion même, un succès qui eût été absolument certain si l'on eût eu la sagesse de concentrer ses efforts et ses ressources sur deux ou trois grandes fondations. Ceci m'amène une fois de plus à examiner ce que doit être une université vraiment digne de ce nom, chose malheureusement fort inconnue en France, et à plus d'un député qui a légiféré sur l'enseignement, et à plus d'un dignitaire de l'enseignement officiel, et à plus d'une des futures autorités des universités libres.

II

Une université est une corporation, une association de maîtres, pourvus des grades les plus élevés et donnant à des élèves adultes un enseignement d'un degré supérieur à celui que la jeunesse peut recevoir dans les collèges. Ces deux termes d'*élèves adultes* sont essentiels dans cette définition. La nature même de quelques-unes des sciences qu'on y enseigne, telles que la théologie, la médecine, le droit, suppose chez l'auditeur cette maturité relative d'esprit qui exige qu'on soit sorti de la première adolescence ; et quant aux études scientifiques et littéraires qui rappellent celles du collège, la différence même de méthode doit suffire à elle seule à marquer la distance qui sépare

une classe d'un cours de faculté. L'éducation classique ne comprend ou que des exercices propres à former et à développer l'intelligence, ou des expositions de faits dans lesquelles on se borne à donner aux enfants les résultats acquis par la science. Le monde des recherches philosophiques, scientifiques, historiques, littéraires, ne peut être qu'entrevu au collège ; c'est au professeur de faculté à y introduire les jeunes esprits que l'éducation classique a préparés à ce travail plus intéressant, mais plus ardu. Or, quand on parle de recherches, de véritable, de profonde science, on suppose le travail et chez le maître et chez l'auditeur ; on relègue par conséquent au second plan, pour céder la première place à des cours réservés à ceux qui peuvent les comprendre, ces expositions oratoires, ces simples vulgarisations des notions les plus attrayantes des diverses sciences, destinées, sans aucun but pratique et sans aucun résultat sérieux, à récréer un grand public. Malheureusement, en dehors des facultés de droit et de médecine, auxquelles les nécessités d'une éducation professionnelle ont maintenu leur caractère de hautes écoles, les autres facultés se sont presque toutes vues plus ou moins restreintes à la seconde, à la moins importante partie de leur tâche. La faute en est beaucoup aux circonstances, beaucoup plus encore à l'administration de l'instruction publique ; enfin, dans une assez large mesure, aux professeurs eux-mêmes. Il est assez délicat de faire le partage de ces diverses responsabilités ; je dois pourtant l'essayer.

L'antique Sorbonne d'avant la Révolution s'était peu à peu réduite à n'être qu'une grande école de théologie et de droit-canon. L'enseignement supérieur des sciences et des lettres se bornait à quelques cours publics où l'on conduisait un certain nombre d'élèves des classes supérieures des collèges, et même quelques-uns de ces cours, professés au Collège de France, ne relevaient pas directement de l'Université. La nouvelle Sorbonne de la Restauration ne trouvait donc point devant elle de population scolaire léguée par la grande institution qui l'avait précédée. Elle retint du vieil état de choses le principe de la publicité des cours, sans comprendre suffisamment qu'elle n'était plus, comme jadis, entourée de collèges chargés de fournir des auditeurs à ses leçons. On put croire, pendant quelque temps, que cette erreur était une bonne fortune providentielle. On était au lendemain du premier Empire. Après une longue interruption des études, une longue compression des intelligences, ce n'était pas une simple génération d'étudiants, c'était tout ce qui ressentait dans la société le besoin de s'instruire, de réfléchir, de s'initier à une vie plus haute, qui se pressait dans les amphithéâtres trop étroits de la Sorbonne. La philosophie secouait le joug du matérialisme de l'*Encyclopédie* et s'épurait par le spiritualisme de Royer-Collard et de Victor Cousin ; la science de l'histoire, à la voix de

Guizot, entrant dans une phase nouvelle ; la critique littéraire, rajeunie par Villemain, s'ouvrait aussi des horizons plus vastes. Les chaires des professeurs devinrent comme une autre tribune, d'où leur parole, multipliée par la presse, allait atteindre dans toute la France le public lettré. Mais de telles circonstances sont une exception dans la vie littéraire des peuples et réclament d'ailleurs des talents non moins exceptionnels. Ce n'est qu'à de rares intervalles qu'une chaire de professeur peut devenir une sorte de temple de Delphes où toute une génération vient redemander à la fois et les traditions interrompues de la science antique et les voies de la science nouvelle. Dès qu'on appelle la foule, on est sûr de réunir plus d'oisifs et de curieux que de sérieux travailleurs. Le rôle du professeur change ; de maître qu'il était, il devient le serviteur des plaisirs intellectuels du public auquel il s'adresse. Son cours, comme un feuilleton de journal, doit récréer autant et plus qu'instruire ; il subit les caprices de la mode, les engouements ou les froideurs du public. La mince gloriole de la faveur et des applaudissements devient son unique récompense, et trop souvent, au grand détriment de la science elle-même et de la dignité professorale, l'unique but de ses efforts.

Telle est la situation qu'a léguée à l'enseignement supérieur, dans l'ordre des sciences et des lettres, la Sorbonne du temps de la Restauration¹. Ce brillant âge d'or des facultés nouvelles cachait le germe d'une décadence précoce, dont les effets sont sans doute moins sensibles à Paris, grâce à la renommée des maîtres, à leur haute position scientifique ou littéraire, à la proportion incontestablement plus grande des hommes lettrés au sein de la population flottante qui fréquente les salles de cours. Mais en province l'illusion n'est plus possible ; et il faudrait entendre ce que pensent et disent les étrangers qui ont visité ces facultés sans élèves, où les professeurs ont renoncé à toute espérance d'en réunir, où ils acceptent, sans essayer de réagir, leur double rôle d'entrepreneurs de récréations scientifiques et littéraires pendant le temps des cours, et de simples membres de commissions d'examen pendant les sessions du baccalauréat.

L'administration de l'instruction publique a commis la grande faute d'accepter comme un fait accompli, et comme une sorte de nécessité, cette anomalie qui créait à nos facultés une situation unique en Europe, et qui excite la pitié de tous ceux qui s'occupent à l'étranger de questions d'enseignement supérieur. La seule tentative vraiment sérieuse qu'ait faite l'administration pour donner

¹ J'ai déjà expliqué, dans un précédent travail, pour quels motifs je laissais complètement hors de cause les Facultés de théologie. (Voir *le Correspondant* du 10 juin 1875.)

des élèves aux facultés des sciences et des lettres, a été l'institution des conférences préparatoires à la licence; chose excellente en elle-même, mais qui ne pouvait suffire à créer partout une véritable vie scolaire. Quant au règlement de M. Fortoul, assujettissant les étudiants en droit à s'inscrire à deux cours d'une faculté des lettres, il n'a jamais été qu'une simple mesure fiscale sans aucune portée pour la restauration des études.

Aussi quelques-uns des administrateurs de l'enseignement supérieur ont-ils considéré les facultés des sciences et des lettres comme une sorte de luxe nécessaire au sein du corps enseignant. Les plus austères, comme par exemple M. Cournot, ont conclu résolument à la suppression de ce luxe superflu, au moins en province⁴. D'autres ont pensé que les facultés étaient indispensables pour les examens, mais que là se bornait leur utilité réelle. Les cours devenant ainsi une chose secondaire, rien n'empêchait de faire des facultés une position de retraite, un lieu de repos pour les professeurs fatigués. Quand l'enseignement des lycées avait épuisé les forces d'un professeur on lui donnait une place dans les facultés. J'ai entendu tel chef de division du ministère, aujourd'hui décédé, comparer les chaires des facultés à des canonicats. Quelques pas de plus dans cette voie, et les facultés de province étaient menacées de devenir l'hôtel des invalides de l'instruction publique.

D'autres, plus soucieux de la dignité de l'enseignement supérieur, mais non moins résignés à la nullité complète de l'action des facultés comme corps enseignant, ont imaginé une autre théorie. Pour eux, les facultés sont aussi un lieu de loisirs, mais de loisirs féconds pour la science. Les cours, n'ayant aucune utilité pratique pour les auditeurs, doivent en avoir une pour le maître. C'est une occasion de faire des recherches, une manière de donner à ses idées une formule précise, et, par dessus l'auditoire banal qui n'a peut-être rien compris, un bon livre, un savant travail sorti des leçons qui ont servi à en réunir les éléments, ira atteindre le public sérieux qui s'intéresse aux grands problèmes de la science. La fameuse devise antique, *Musis et mihi*, devient ici l'idéal du professeur de faculté en province. Il professe pour lui-même bien plus que pour son auditoire.

Nous sommes ici déjà plus près de la vérité; car il est incontestable que les facultés ne sauraient, sans se condamner à déchoir, renoncer à cette activité scientifique qui est la condition même de la bonne renommée comme des progrès d'un grand corps ensei-

⁴ Voir les très-remarquables études publiées par M. Cournot, inspecteur général de l'instruction publique et recteur de l'Académie de Dijon, sur nos établissements d'instruction publique. C'est une appréciation assez impitoyable, mais juste en beaucoup de points, de l'état de nos Facultés de province.

gnant. Elles doivent être un lieu de recherches, de découvertes, le sanctuaire d'une érudition féconde qui ne se contente pas de thésauriser pour elle-même, mais qui fait part de ses richesses au monde savant par des publications fréquentes. Mais nous n'en sommes pas moins dans le plus faux des systèmes si nous considérons uniquement les facultés comme de simples bénéfices offerts en récompense aux professeurs qui ont le goût du travail. En Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Italie même, où l'activité scientifique la plus incessante est l'honneur des universités, non-seulement elle s'allie à l'accomplissement des devoirs professionnels de l'enseignement, mais elle puise dans les rapports assidus des maîtres et des élèves son principal aliment.

C'est ici qu'intervient la part de responsabilité des professeurs français dans cette déchéance de notre enseignement supérieur. Sans doute, comme nous l'avons montré, l'organisation même des facultés des sciences et des lettres, et l'impulsion qui leur a été souvent communiquée d'en haut, ont été, plus que de raison, sujettes à l'erreur. Mais les professeurs eux-mêmes ont pris trop facilement leur parti d'un état de choses qu'il dépend d'eux surtout de modifier. Les institutions en apparence les plus vicieuses peuvent être insensiblement transformées par l'action personnelle des hommes. Malheureusement un trop petit nombre de nos professeurs ont vu par eux-mêmes ce qui se passe à l'étranger ; ils ignorent l'influence qu'une faculté des sciences ou des lettres peut exercer, en faisant revivre simplement les vieilles traditions universitaires de la France, en vigueur à l'étranger et trop oubliées chez nous. Aux projets d'amélioration, aux tentatives de réforme, on répond invariablement : « Nous ne sommes point en Allemagne, nous n'aurions jamais d'élèves. » Ou bien l'on conteste les résultats les plus évidents, attestés par les statistiques les plus précises. Il est si commode de nier ailleurs ce que des habitudes prises font redouter de voir établir chez soi. Toute réforme suppose, en effet, une rupture avec le passé, un certain sacrifice de soi-même aux institutions qu'on veut établir. Puis, les besoins intellectuels de chaque peuple sont divers. Au sein de la même nation, ceux de chaque province, de chaque localité varient. La vie d'une université de province dépend de ce degré de correspondance de son enseignement et de ses travaux avec les besoins et les aptitudes des populations au milieu desquelles elle est établie. Cette concordance parfaite ne s'obtient qu'au prix d'assez nombreux essais, souvent infructueux, qu'il faut avoir le courage de recommencer, de continuer et de varier jusqu'à ce qu'on atteigne le but désiré. Il est incontestablement plus simple de rester dans le sentier battu des cours publics dont le succès est absolument certain quand on y caresse à la fois les nobles tendances

et les petites faiblesses d'un auditoire français. L'esprit tient lieu de tout en France; nous le recherchons, l'apprécions, l'aimons, c'est le plus grand des petits côtés de notre caractère national. Quelques mots heureux, des allusions à demi voilées, qui laissent à l'auditeur un certain plaisir de découverte, des anecdotes bien racontées, la face pittoresque de l'histoire mise en saillie, les questions brûlantes des polémiques modernes habilement indiquées en passant au milieu d'une leçon de philosophie; dans le domaine des sciences, des expériences multipliées, et qui parlent aux yeux plus encore qu'à l'intelligence, et je garantis qu'une grande partie des gens de loisir d'une ville de province viendront faire diversion à la monotonie de leurs occupations quotidiennes par une distraction aussi agréable. Surtout qu'on évite tout ce qui a une apparence trop didactique : plus la leçon sera superficielle, mieux elle réussira. Par malheur la science vit de ce qui est didactique; on ne fait pas dans les facultés de droit de l'esprit sur les lois, comme on l'a dit en critiquant le livre de Montesquieu, on y commente un à un les articles du code. De même les facultés des sciences et des lettres sont faites avant tout pour aborder les problèmes difficiles de la science, et l'œuvre de vulgarisation des résultats de la science devant un grand public ne doit être pour elle qu'une besogne de surrogation. Comment donc créera-t-on ces universités, dignes rivales des universités étrangères? Comment y fera-t-on affluer les élèves? Comment leur donnera-t-on la vie?

III

☞ C'est une loi, regrettable à plus d'un titre, mais une loi de notre civilisation moderne que cette attraction presque irrésistible que les grandes villes exercent sur la région qui les entoure. La vie politique, administrative, commerciale s'y concentre. La rapidité des communications supprime les dernières raisons d'existence de grandes institutions placées dans quelques cités à demi-désertes, et réduites à vivre sur les souvenirs du passé. L'influence suit les grandes agglomérations. Il en est de même de la vie intellectuelle. Quelques villes savantes peuvent subsister encore à l'étranger, grâce aux fondations qui y ont accumulé des ressources, et qui leur permettent de maintenir encore leur réputation séculaire. Oxford et Cambridge sont toujours l'honneur de l'Angleterre, grâce à la munificence des donateurs, qui ont bâti pour les maîtres et les élèves de véritables palais, où tout le confortable de la vie anglaise s'allie à la plus étonnante accumulation de richesses intellectuelles qu'il soit possible de rêver. Mais on ne referait pas aujourd'hui Oxford ou

Cambridge. Les catholiques anglais, avec beaucoup de sens, ont placé à Londres le siège de leur université. Dans l'Allemagne, riche aussi en fondations séculaires, on suit très-facilement le mouvement qui tend à effacer de plus en plus devant Berlin, Vienne, Leipzig ou Munich, les vieilles universités des cités de quatrième ou de cinquième ordre.

En France, où la Révolution a fait table rase de toutes les anciennes fondations comme de toutes les traditions, la résurrection des petites villes savantes n'est plus possible. En vain allègue-t-on la nécessité du calme pour la bonne organisation des études. L'une des hautes sciences, la médecine, répond qu'elle ne peut désormais se développer que là où l'affluence des malades ouvre à ses cliniques un vaste champ d'observations. Le même courant entraîne toutes les autres facultés. L'importance de la population crée la richesse, la richesse crée les ressources intellectuelles. Les voies ferrées, en convergeant vers les grands centres en font le rendez-vous naturel de toute une région. Les intérêts, les affaires, les plaisirs, les études, *res olim maxime dissociabiles*, forment aujourd'hui dans nos grandes cités comme une chaîne dont on peut regretter le bizarre assemblage, mais qu'il est impossible de rompre. C'est un fait accompli ; c'est là seulement que se trouvent les conditions d'affluence d'où résulte la vie d'une université importante. Avec le régime du monopole, l'État pouvait maintenir encore artificiellement la vie dans quelques centres secondaires, en privant de facultés les centres plus considérables. La liberté de l'enseignement supérieur a tout changé. L'initiative privée, affranchie de toute entrave, force l'État à compléter lui-même les facultés des grandes villes, ou à les abandonner à des corporations indépendantes. La concurrence même qui s'établit à Paris et ailleurs entre les facultés de l'État et les universités nouvelles aura pour effet inévitable de diminuer encore la population scolaire des facultés des petites villes. Il faut envisager froidement l'avenir tel qu'il est. Il y a là des institutions condamnées à languir, puis à disparaître.

C'est donc sur un certain nombre de points, et sur un nombre *assez limité*, que l'État doit concentrer ses efforts, s'il veut constituer des universités assez sérieuses pour que l'enseignement libre soit obligé à les prendre pour modèles. Il serait sage de supprimer les facultés les moins importantes ; mais une telle mesure soulèverait des réclamations ardentes chez les parties intéressées. Il est juste de reconnaître que le gouvernement est, plus qu'on ne le croit, le serviteur de ses administrés. Les plaintes des députés d'une ville lésée suffisent pour paralyser la volonté la plus résolue d'une administration. Mais, dans cette lutte pour le recrutement des

élèves qui est la condition essentielle de la vie, lutte qui va s'ouvrir fatalement entre les établissements de l'État eux-mêmes, puisque l'État n'est plus maître absolu de les répartir à son gré sur divers points du territoire, il y a un calcul de probabilités très-facile à faire, et qui désigne par avance certaines facultés aux coups du sort. Ce serait donc créer pour l'avenir des complications inutiles que de multiplier les chaires là où seront loin de se multiplier les auditeurs. C'est exposer l'administration à se trouver plus tard en face d'un plus grand nombre de situations acquises avec lesquelles il faudra compter, et qui deviendront un embarras le jour absolument inévitable où l'on reconnaîtra qu'il n'y a pas lieu de maintenir une faculté qui n'est plus viable. Quinze grandes universités sont un luxe que la France ne peut pas plus se donner dans sa situation intellectuelle présente que dans sa situation financière. Je doute qu'il y ait dans notre pays place pour un tel nombre de corporations savantes, même en comprenant dans ce chiffre les institutions indépendantes que va faire surgir la liberté de l'enseignement supérieur. Il faut de toute nécessité que l'État admette deux ordres de facultés dans son organisation de l'enseignement supérieur : 1° les facultés isolées, plus ou moins nombreuses, qui existent aujourd'hui et qui ont à prouver elles-mêmes qu'elles peuvent continuer à vivre ; 2° les grandes universités, formées par la réunion complète de tous les ordres de facultés, qu'il est question d'instituer ou qu'on organise déjà dans quelques villes importantes¹.

Je me sers à dessein de ce nom d'*université* qu'il est indispensable de rendre à toute réunion complète ou presque complète des facultés. En vain objectera-t-on, au nom du formalisme administratif, si puissant dans notre pays, qu'il y a un grand corps nommé l'*Université de France*, que cette dénomination s'étend à tout l'ensemble de l'instruction publique officielle, et qu'il y a quelque chose d'irrégulier à créer ainsi des universités dans l'Université. La réponse à une telle objection n'est point difficile. Il est des noms dont la signification traditionnelle s'impose aux institutions et qui sont une des conditions de leur succès. Au moment où les corporations libres prennent ce nom d'universités, où elles peuvent le réclamer dans une ville même où la réunion complète des facultés de l'État constitue déjà un centre universitaire, c'est le droit du premier occupant d'en réclamer aussi le bénéfice. C'est le premier pas fait vers

¹ Nancy était jusqu'ici la seule Université complète en province. La création récente de Facultés de médecine et de droit complète l'enseignement supérieur à Lyon et à Bordeaux. Le chiffre de six ou sept grandes Universités en province me semble ne pouvoir être dépassé sans inconvénient.

une vie locale, vers une décentralisation sérieuse et féconde qui permettra aux corporations enseignantes de prendre racine dans la ville où elles ont leur siège ; c'est la condition d'une alliance plus intime des facultés des lettres et des sciences avec les facultés toujours plus *locales* de droit et surtout de médecine ; c'est enfin la possibilité de recevoir plus tard, en des temps plus calmes, des villes mêmes où elles résident, les secours qui leur sont indispensables pour se développer sans trop grever le budget de l'État, et sans tomber pour cela dans la dépendance exclusive des autorités municipales. Il faut que les villes aient dans leurs murs une *personne civile*, à laquelle elles puissent et doivent s'intéresser, mais qui conserve toujours sa vie propre et son indépendance. D'ailleurs, quand la loi accorde la personnalité civile aux universités libres, peut-on la refuser aux universités de l'État ? Il faut donc qu'elles puissent recevoir des legs, acquérir, posséder.

Je n'ignore pas que la jurisprudence est assez mal fixée sur ce point. L'Université de France, représentée par le ministre de l'instruction publique, est reconnue légalement comme personne civile. Le bénéfice de la reconnaissance légale pourrait-il aussi s'étendre à des universités particulières qui seraient, non pas *détachées*, mais *émancipées* de son sein ? Les arrêts du Conseil d'État sont, à ce qu'on m'assure, fort variables en cette matière. C'est à la loi que M. le ministre de l'instruction publique s'est engagé à présenter sur l'organisation des facultés de l'État qu'il appartient de trancher cette question. Si elle est résolue dans le sens le plus conforme aux vieilles routines administratives, si elle refuse aux universités locales l'autonomie nécessaire pour devenir de véritables corps, on est sûr de tarir dans leur source toutes les libéralités qui ont fait et font tous les jours encore, à l'étranger, la splendeur des universités. On donne ou on lègue à une institution dont on peut suivre chaque jour le développement et les progrès. On donne peu et rarement à cet être abstrait qu'on appelle l'État ; bien au contraire, on réclame sans cesse de lui les plus grands sacrifices. La moitié au moins des dons faits aux hôpitaux disparaîtrait s'ils dépendaient, pour toute la France, d'une administration générale unique. Nos facultés ne peuvent, aujourd'hui, ni pour le nombre des chaires, ni pour la variété des enseignements, ni pour les ressources de tout genre mises à la portée des maîtres et des élèves, soutenir la comparaison avec les universités de plusieurs contrées de l'Europe, et notamment de l'Allemagne. Si l'on veut hâter le moment où le flot des étudiants étrangers, qui se dirige aujourd'hui au delà du Rhin, au grand détriment de notre influence dans le monde, reviendra à nos hautes écoles, il faut, de toute néces-

sité, que la générosité privée, déjà sollicitée pour l'érection des universités indépendantes, trouve toute facilité pour aider l'État à fonder des universités modèles.

C'est encore le plus sûr moyen d'éviter cette organisation absolument uniforme qui a été l'un des fléaux de notre enseignement supérieur, de favoriser, sur chaque point, la création rapide des chaires spéciales qui intéressent la contrée. Qu'on songe qu'on enseigne la langue d'Oc à Berlin, et qu'il n'y a point de chaire spéciale de littérature occitanique à Toulouse; que le livre classique, pour l'étude de la vieille langue des Gaulois, est la *Grammatica Celtica* de l'allemand Zeuss, et qu'il n'y a pas, à Rennes, de chaire de langue celtique. Laissons donc, en leur attribuant l'autonomie d'un corps légalement constitué, une plus grande part aux universités sur la direction et les développements de leur enseignement; laissons-les recueillir et administrer les ressources que la munificence des particuliers ajoutera aux subsides de l'État. Ainsi, chacune d'elles manifestera bientôt ses tendances, toujours d'autant plus irréprochables, qu'une tradition plus constante, plus indigène, multipliera et resserrera les rapports de l'université et des classes intelligentes de la contrée qui lui donne asile. Rien ne vit, dans le monde de l'enseignement, que par la force des traditions; comment doit-on les développer au sein des universités?

Le moyen, fort simple, est d'accorder aux universités une plus grande influence sur leur recrutement. Dans l'état de choses actuel, un professeur de faculté est nommé sur une double liste de présentation envoyée au ministre par la faculté même où la chaire est vacante, et par le Conseil académique. Telle est la théorie, mais, dans la pratique, la nomination dépend entièrement de l'administration centrale pour deux raisons : la première, c'est qu'un décret, promulgué au commencement du second Empire, attribue au ministre de l'instruction publique le droit de choisir en dehors des listes de présentation; la seconde, c'est que, neuf fois sur dix, un professeur est envoyé dans une faculté comme simple chargé de cours; que la vacance de la chaire n'est généralement déclarée que deux ou trois ans plus tard, quand une longue possession crée à l'occupant des droits presque indiscutables. Par conséquent, les présentations ne sont ordinairement qu'une pure formalité destinée à rendre définitif un fait déjà accompli. Ajoutons enfin, le droit, abusif à mon sens, mais consacré par de nombreux précédents, de transporter, sans présentations, un titulaire d'une faculté dans une autre.

N'exagérons rien, cependant. Cette initiative de l'administration centrale, qui deviendra superflue à l'égard de grandes universités

dans lesquelles un nombreux personnel rend essentiellement facile le recrutement des professeurs, est souvent un bienfait pour nos microscopiques facultés de province, réduites au chiffre de quatre ou cinq professeurs, et qui seraient souvent fort embarrassées pour trouver, dans leur voisinage, un maître naturellement désigné pour un enseignement spécial. Aussi ferais-je très-volontiers une distinction entre les *universités* et les facultés isolées ; ne changeant rien, pour les dernières, à la législation actuelle, mais réclamant, pour les premières, le droit de ne recevoir aucun professeur titulaire qui n'ait été dûment inscrit sur leur liste de présentation. En un mot, le ministère de l'instruction publique devrait se borner à attacher aux universités des agrégés de faculté qui auraient conquis leur titre au concours, et laisser aux facultés l'initiative la plus complète pour chercher elles-mêmes les titulaires qu'elles désigneraient ainsi au choix du ministre. Avec ce privilège, une tradition se forme en peu d'années.

Une autre condition, non moins essentielle, est la constitution d'un conseil intérieur de l'université, distinct du Conseil académique. Le Conseil académique statue, en effet, sur toutes les affaires de l'instruction publique, dans un ressort fort étendu, qui peut embrasser jusqu'à sept à huit départements ; il faut, à une université, son conseil spécial, chargé de tout ce qui intéresse sa prospérité, ses développements, sa discipline ; conseil dont les attributions s'accroîtront de jour en jour si le droit de posséder et d'acquérir ajoute à ses prérogatives la surveillance et la gestion des ressources universitaires. Le germe de cette institution existe, dès maintenant, dans cette réunion mensuelle des doyens qui porte le titre, un peu ambitieux dans les circonstances présentes, de *Conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur* ; et, partout où un recteur attentif a su en tirer parti, l'expérience a déjà prouvé combien ces réunions régulières, et ces échanges d'idées entre les doyens pouvaient rendre de services. Mais à une grande université il faut un conseil plus nombreux et un conseil électif à l'image du Sénat des universités allemandes. J'y voudrais placer, à côté de chaque doyen, un conseiller élu pour un temps déterminé, trois ans, par exemple, et désigné, dans chaque faculté, par le suffrage de tous les titulaires de l'université. C'est le moyen assuré de faire des universités de véritables corps. Jusqu'ici, les facultés ont été juxtaposées plutôt qu'unies ; un lien administratif les rattachait au ministère, mais elles n'avaient entre elles que fort peu de rapports. Dans une université qui portera le nom d'une ville, dans une corporation qui possédera et administrera des ressources particulières, et au sein de laquelle les mé-

rites ou les défauts de chaque professeur contribueront à attirer ou à éloigner les élèves, il s'établira aussitôt, entre les diverses facultés, une solidarité plus intime, et l'expression naturelle de ces nouveaux liens doit être l'élection générale des membres du conseil.

J'irais encore plus loin dans cette voie et substituerais au décanat perpétuel des facultés d'aujourd'hui un décanat également électif et temporaire. Je suis fort à l'aise pour traiter cette question. J'ai l'honneur d'être doyen, doyen perpétuel, et comme, entré de fort bonne heure dans la faculté, je suis le plus jeune de ses membres, mes collègues sont, sans qu'ils s'en plaignent trop, j'espère, condamnés à perpétuité au tout petit bout de suprématie que mes fonctions et mon droit de préséance me donnent sur eux. C'est donc contre mes propres intérêts, contre la durée de ma propre charge, que je plaide en ce moment ; je n'en ai que plus de chance d'avoir raison.

Ce n'est ni une sinécure, ni une fonction de médiocre importance que le décanat d'une grande faculté. Le doyen est chargé de représenter la faculté au dehors et de l'administrer au dedans. La bonne organisation des cours et surtout celle des conférences, le service des examens, la répartition équitable des divers travaux extraordinaires qui peuvent incomber aux professeurs, l'emploi des fonds, les bons rapports avec les autorités locales et avec les divers établissements libres dépendent surtout de son tact, de son zèle, de sa prévoyance. Ses fonctions sont d'autant plus délicates qu'il n'a sur ses collègues qu'une juridiction d'exemple et de conseil. Un cordial dévouement pour ceux qui l'entourent et le secondent ; un dévouement plus grand encore à ses devoirs professionnels et aux intérêts de la faculté qu'il dirige doivent être les uniques ressorts de son administration.

Or, la promotion d'un professeur à ces fonctions parfois difficiles est aujourd'hui l'un des points les plus mal réglés de notre jurisprudence universitaire. L'importance évidente de certaines aptitudes morales et de certaines circonstances extérieures fait qu'on ne peut appliquer purement et simplement la règle de l'ancienneté. Il y a encore, en faveur du choix, une raison non moins décisive et qui emprunte à la crise que subit en ce moment l'enseignement supérieur une force irrésistible. Il faut qu'un doyen ait de l'activité et de l'initiative ; or, ce ne sont point, au moins d'ordinaire, les qualités de la vieillesse. Je ne fais d'application de ce principe qu'à moi-même ; je suppose chez tous les doyens de France une verdeur d'esprit et de corps qui les rendent absolument invulnérables aux coups du temps. Mais, tandis qu'ils resteront toujours jeunes, je vieillirai.

rai ; l'esprit de routine m'envahira comme tant d'autres ; il deviendra difficile de me persuader que ce que j'ai fait pendant une longue carrière n'était point ce qu'il y avait de mieux à faire ; j'accueillerai les réformes avec défiance ; je leur opposerai cette force d'inertie qui est le grand argument des vieillards, et je serai l'obstacle au progrès dans cette faculté à laquelle je consacre aujourd'hui tout ce que j'ai de vigueur et de zèle. Le caractère temporaire des fonctions de doyen couperait court à tous ces inconvénients. Les compétitions au sein de la faculté, les petites rivalités intérieures s'effaceraient devant l'arrêt du corps universitaire tout entier : l'université n'aurait à consulter que son propre intérêt pour appeler à ce poste les plus actifs et les plus dignes ; une réélection, après un certain temps légal passé hors de charge, serait un insigne honneur et la plus grande marque d'estime qu'un corps puisse donner à ses membres. Plusieurs réélections, dans les intervalles fixés par la loi, seraient la récompense de services exceptionnels, et le privilège de ces vertes vieilles dont la Sorbonne nous offre en ce moment un illustre exemple¹. La plupart des titulaires d'une faculté passeraient successivement par le décanat. Les brigues seraient tempérées par l'espoir d'un succès à des élections ultérieures, et les candidats évincés n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes de n'avoir pas, au sein des quatre facultés, une réputation de capacité mieux établie. Les innovations salutaires ne se personnifieraient pas dans un homme avec grande chance de disparaître après lui, et le conseil de l'université serait sans cesse, par ces renouvellements partiels, la représentation fidèle des tendances de la corporation en même temps que son modérateur et son guide.

Aujourd'hui, au contraire, la nomination du doyen est laissée au choix du ministre, et devient, par conséquent, avec l'instabilité de notre vie politique, une affaire de hasard. On a invoqué tour à tour, pour éliminer tel ou tel concurrent, les systèmes les plus divers : tantôt l'ancienneté de préséance dans la faculté, tantôt l'ancienneté totale des services dans l'enseignement, tantôt la supériorité de l'âge ; d'où il suit que ces nominations causent souvent des froissements qui rendent ensuite on ne peut plus épineuse la situation du doyen en présence de collègues qui ont été ses compétiteurs. L'exemple des universités étrangères est encore un argument en faveur de cette réforme. Je n'admettrais pas cependant, comme cela se pratique en plus d'un endroit, un décanat annuel. Il faut laisser

¹ Tout le monde a nommé ici M. Patin, l'un des représentants de notre grande génération de la Restauration dont on a pu dire, à propos de M. Guizot, qu'elle avait connu la vieillesse, mais ignoré la caducité.

à un homme plus de latitude si l'on veut qu'il fasse quelque chose. Je proposerais trois ans au moins, cinq ans au plus, avec impossibilité d'une réélection immédiate.

Le conseil d'une université complète se composerait donc ainsi, sous la présidence du recteur, de huit personnes, quatre doyens et quatre conseillers ; dans les universités qui auraient une faculté de théologie, ce nombre serait naturellement porté à dix. Dans les universités les plus importantes s'y adjoindraient, avec le temps, un vice-recteur, choisi successivement dans chaque faculté, et le fonctionnaire chargé de l'administration des ressources de l'université, auquel je laisserais son vieux titre traditionnel de procureur. Mais tout cela ne touche qu'à la vie extérieure et à l'administration des universités ; il est temps de considérer leur enseignement.

IV

On a dit plaisamment, et prétendu, à tort ou à raison, que la différence fondamentale qui séparait les administrations publiques aux Etats-Unis de celles qui fonctionnent dans la vieille Europe, était, qu'en Amérique, l'employé du gouvernement se croyait fait pour le public, et qu'en Europe il croyait le public fait pour lui. C'est une distinction analogue qui nous servira à classer, au point de vue de leur enseignement, les divers ordres de facultés.

Pour le droit et la médecine, il s'agit d'initier les jeunes gens à une science dont la possession constituera pour eux une profession libérale et une carrière lucrative ; les professeurs sont faits pour les élèves, et les écoles ont une utilité pratique évidente, en même temps que le cadre de leur enseignement peut s'élargir et se prêter, dans certains cas, aux recherches individuelles et aux plus hautes spéculations de la science.

Dans les facultés des sciences et des lettres, les élèves manquent trop souvent aux maîtres ; ils sont remplacés par un public, dont l'immense majorité est absolument incapable de comprendre le côté pratique et didactique de la science. La présence de tels auditeurs est malheureusement bien loin d'obliger le professeur à discuter les problèmes difficiles, les questions vraiment importantes ; mais elle sert à un maître sérieux de prétexte pour exposer ses idées sur une question qu'il a choisie lui-même. Ici, les auditeurs sont faits pour le professeur. Il faut excepter, cependant, les conférences préparatoires aux grades et notamment à la licence ès lettres ou ès sciences,

dans lesquelles les maîtres reprennent leur véritable rôle, et voient leur chaire entourée de quelques disciples.

Prenons un autre mode d'appréciation. L'enseignement d'une faculté a une utilité d'autant plus pratique, et des élèves d'autant plus sérieux, que ses cours ont une publicité plus restreinte, et sont assujettis plus régulièrement à une rétribution qui en ouvre l'entrée.

Ainsi, pour la médecine et pour le droit, il n'y a pas, à proprement parler, de publicité. L'étudiant reçoit une carte d'admission en échange des droits acquittés par des inscriptions trimestrielles. Sans doute cette carte n'est point réclamée à l'entrée des salles des cours; mais le passant qui viendrait écouter, par hasard, une leçon d'ostéologie, ou une dissertation sur un article du Code civil, s'enfuirait bien vite, chassé par l'aridité d'un sujet qui ne peut avoir quelque sens que pour ceux qui sont déjà initiés à la science, et qui en possèdent les éléments.

Dans les facultés des sciences, certains cours, quoique publics, sont par la spécialité même de leur objet, réservés aussi à des étudiants véritables. Tels sont les cours de mathématiques. On n'a pas à redouter la présence des oisifs à un cours de mécanique rationnelle, ou de calcul différentiel et intégral; les élèves, eux-mêmes, ne peuvent manquer une seule leçon sans perdre le fil de ces démonstrations étroitement enchaînées les unes aux autres. Le cours s'adresse donc à des élèves et non pas au public. Il est sérieux, pratique. Le seul tort de l'administration est d'avoir créé et de maintenir parfois ces chaires en des villes où elles ne trouvent et ne trouveront jamais qu'un nombre presque dérisoire d'élèves.

La chimie, la physique, les sciences naturelles ont un côté pittoresque; elles peuvent être enseignées d'une manière scientifique, ou se prêter à des expositions brillantes, destinées à attirer et à récréer le public. Il dépend du professeur de sacrifier ou de ne pas sacrifier au désir de la popularité. Mais la règle s'applique encore ici avec une rigueur invariable. Plus l'auditoire est nombreux, moins le cours est sérieux et vraiment profitable. Le véritable enseignement ne peut avoir lieu que dans les laboratoires où se font les expériences délicates, difficiles, ou bien dans les conférences particulières où l'on ne craint pas de montrer le côté ardu de la science.

Les lettres ont ce privilège et ce malheur, que tout le monde peut se persuader qu'il y comprend quelque chose. Une parole facile, brillante, a du charme même pour un homme illettré. Il écoute avec plaisir, sans trop saisir le fond de la question.

Le professeur, de son côté, est fort exposé à la tentation de s'égarer en des tirades à grand effet, dont il connaît, mieux que per-

sonne, la futilité, mais qui sont une recette infailible pour provoquer les applaudissements, de telle sorte, que trop souvent le professeur et l'auditoire tombent sous le coup de la sentence du diable dans le *Faust* de Goethe : « Là où les idées manquent, les « mots viennent à propos pour y suppléer. »

Et cependant, dans l'ordre des sciences comme dans celui des lettres, les professeurs sont faits aussi pour les élèves. Leur mission est de former des mathématiciens, des savants, des naturalistes, des philosophes, des historiens, des philologues ; ou tout au moins d'initier assez profondément à ces diverses sciences, pour qu'au sortir des cours des facultés on puisse comprendre les publications savantes, s'attacher à une science quelconque, suivre sa marche, s'intéresser à ses progrès.

Qu'on ne dise point ici, comme l'a soutenu M. Cournot, qu'en dehors de l'École polytechnique et de l'École normale, ou des cours les plus renommés de la Sorbonne, il n'y a pas de haut enseignement scientifique et littéraire possible en France. On peut d'abord répondre que tous les savants sont loin d'appartenir au corps des ingénieurs, et qu'un très-grand nombre de professeurs ne sortent point de l'École normale. Mais qu'on prenne simplement la liste des sociétés savantes de la province, et qu'on fasse le dénombrement de tous ceux qui s'occupent, en dehors de leurs devoirs professionnels, de sciences, d'histoire, d'archéologie, de littérature, de linguistique. Les sociétés de géographie, si en faveur aujourd'hui, sont une nouvelle preuve de [cette activité scientifique. Il y a là une foule de vocations, plus sérieuses qu'on ne le croit communément, et qui naissent au hasard, sans direction d'enseignement qui les suscite et les multiplie. Ce serait aux facultés de province qu'il appartiendrait de provoquer, de diriger, d'accélérer ce mouvement. Il y a là, fort en dehors des candidats à l'enseignement ou au brevet d'ingénieur civil, toute une pépinière d'élèves.

Seulement, pour attirer ces élèves, pour les retenir, pour les former, il faudrait leur offrir autre chose qu'un enseignement fragmentaire, où l'on ne traite jamais que des points isolés, où l'on ne donne jamais l'ensemble des solutions d'une science. Il faudrait entrer en rapport avec les jeunes gens qui manifestent quelque aptitude spéciale, se mettre à leur pas, abaisser ou élever, au gré de leurs besoins, le niveau de l'enseignement, et par conséquent les bien connaître, répondre à leurs objections, encourager leurs efforts, toutes choses qui supposent la familiarité de la conférence et nullement la solennité du cours public.

En Allemagne, un jeune homme qui veut apprendre une science s'adresse, dans l'université, à l'un des professeurs chargés de l'en-

seigner. Le professeur cause avec lui, voit où il en est, l'associe avec d'autres élèves à peu près de sa force, prend pour niveau de son enseignement la moyenne des connaissances acquises par ses auditeurs et les conduit plus loin. De tels cours ont des résultats palpables, qui se mesurent en quelque sorte semestre par semestre. Aussi ce sont des leçons *privées*, des cours fait *privatim* ou *privatissime*, comme on dit en Allemagne; des cours soumis à une rétribution, assez modeste d'ailleurs, mais dont l'accumulation finit souvent par constituer au professeur un véritable revenu. Tout le monde y gagne donc, le maître comme les élèves.

J'ai entendu blâmer ce système de conférences privées à cause de ce qu'il offre d'incertain et d'imprévu. En effet, il est difficile de prévoir, avant le commencement de l'année, et le nombre des élèves, et leurs désirs; il faut, dans toute la rigueur du terme, se mettre à leur service, se prêter à leurs demandes, modifier même parfois d'une manière assez inattendue, une organisation de conférences déjà consacrée par l'habitude et sur laquelle on se croyait en droit de compter. Mais c'est précisément ce qui constitue à nos yeux le mérite d'un tel système, et ce qui démontre son utilité. Il exige seulement, comme complément de l'instruction requise chez les maîtres, ce dévouement à la jeunesse qui est presque toujours récompensé par sa confiance et son affection. Il faut se donner à elle, lui sacrifier même parfois ses convenances personnelles, ajourner l'exécution de ses travaux particuliers si cela est nécessaire; ne pas craindre de se charger chaque semaine d'une conférence de plus s'il y a un intérêt évident à ce que cette conférence soit faite. Il faut qu'il y ait dans le professeur quelque chose du missionnaire; qu'il aime les jeunes intelligences comme le prêtre aime les âmes; qu'il aime enfin les âmes elles-mêmes, car il est au-dessous de sa tâche, si en les initiant aux splendeurs du vrai, il ne saisit pas toutes les occasions de leur montrer que le vrai est le frère inséparable du bien. « Malheur, a dit un grand penseur chrétien, malheur à la conscience stérile, et qui ne se tourne pas à aimer. » Noble parole et bien digne des méditations du professeur de faculté en quête de jeunes intelligences à conquérir à la vraie science! Il faut, en effet, qu'un rayon de la lumière céleste, « qui illumine tout homme venant en ce monde, » pénètre son enseignement. Il n'est pas d'autre lumière qui éclaire, échauffe et féconde.

Mais comment réaliser cet idéal de conférences privées, nombreuses, florissantes, dans nos facultés si généralement réduites à leurs cours publics? Aux sceptiques qui nient la possibilité du fait, je réponds qu'il existe, et que dans l'humble sphère de nos facultés lyonnaises, c'est un fait accompli.

Deux conditions sont indispensables au succès : un grand centre de population et une grande université.

Il ne s'agit pas, en effet, de créer d'office aux professeurs des élèves amenés par force des facultés de médecine sur les bancs des facultés des sciences, ou des facultés de droit dans les salles de cours des facultés des lettres. Rien n'est fécond que ce qui est libre, et il n'y a d'élève sérieux que celui qui vient volontairement.

L'initiative doit d'ailleurs être prise par les maîtres. Allez à la jeunesse, si vous voulez qu'elle vienne à vous. Si vous attendez, pour commencer une conférence privée, qu'elle ait un nombre respectable d'élèves, vous ne la commencerez jamais. Une conférence de philologie latine a commencé à la faculté de Lyon avec deux élèves en 1874 ; elle en a eu dix en 1875.

L'origine du développement des conférences à la faculté des lettres de Lyon, remonte à une excellente mesure prise par M. Bouillier, alors doyen, aujourd'hui inspecteur général. La conférence de licence était alors, comme dans un grand nombre de facultés, l'unique enseignement pratique possible. Elle n'avait pour auditeurs que quelques maîtres répétiteurs du lycée, qui, dégoûtés du peu d'animation qui y régnait, ne faisaient guère qu'y apporter leur ennui. M. Bouillier eut l'idée de faire à la conférence de littérature française sa place à part, de façon à ce que quelques jeunes gens pussent la suivre sans être astreints aux devoirs latins et grecs. Il pensait avec raison, que ce serait un moyen efficace de ranimer les conférences en leur adjoignant quelques éléments nouveaux.

L'expérience a prouvé que l'idée était des plus justes, mais le succès répondit-il immédiatement à cette attente ? Nullement. La première année, il y eut un élève, la seconde année un élève, la troisième année deux élèves seulement. L'organisation fut pourtant maintenue ; la tradition se fonda peu à peu ; nous n'avions pas alors le voisinage de la petite école de droit qui nous a donné depuis tant de recrues. On persévéra. L'an dernier, nous avons, je le rappelle, quatre-vingt-neuf inscriptions prises par soixante et un individus, et à côté des conférences de licence, se faisaient des conférences de philosophie, d'histoire, de grammaire comparée. Cette année que deux facultés de droit, l'une officielle, l'autre libre, ouvrent simultanément leurs cours, je ne doute point que nos conférences, ouvertes avec la plus cordiale hospitalité aux élèves de l'une et l'autre école, n'aient encore des auditeurs plus nombreux.

Les universités complètes seront dans une situation bien plus favorable que nous ne l'étions alors pour commencer ce que je ne crains pas d'appeler l'œuvre des conférences. Qu'elles prennent, comme nous l'avons fait à Lyon, les conférences préparatoires à la licence comme

base et comme point de départ ; qu'elles séparent aussi dès le début, dans les facultés des lettres, la conférence de français de celle où l'on s'occupe de latin et de grec, en permettant de la suivre isolément. On ne me fera pas croire que dans une réunion de deux ou trois cents étudiants qui fréquentent une école de droit, il ne se trouve pas, dès la première année, cinq ou six jeunes gens assez studieux pour s'inscrire à une conférence où ils apprendront à parler et à écrire. On ne me persuadera pas que quelques-uns d'entre eux ne prennent pas goût aux idées littéraires au point de préparer même leur examen de licence, quand la petite école libre de droit de Lyon, sur une moyenne d'une centaine d'élèves, nous a donné chaque année trois ou quatre très-bons licenciés. Le même argument s'applique *a fortiori* aux conférences d'histoire, de philosophie. Le premier noyau pourra être difficile à former, mais avec un peu de persévérance on y parvient. De même une grande ville ne comptera-t-elle pas nécessairement, dans sa population scolaire, quelques jeunes gens qui ont le goût de la chimie, des sciences naturelles ? La géologie, la botanique surtout, ne peuvent-elles pas même recruter des adeptes jusque dans les rangs d'une faculté de droit ?

On arrive ainsi, peu à peu, à créer autour des chaires une école de hautes études, qui est la véritable faculté, la faculté laborieuse, enseignante ; la faculté qui a ses deux éléments indispensables, des maîtres et des élèves ; la faculté où l'on peut mesurer, au bout de l'année, et la somme des efforts et les résultats obtenus. Une telle faculté doit conserver sans doute, dans nos mœurs françaises, ses cours publics, ses leçons de vulgarisation, mais elle en doit réduire le nombre. Une leçon par semaine suffit d'autant plus amplement à ce besoin de récréer le public que le nombre des chaires d'une telle faculté doit devenir, comme nous le verrons bientôt, beaucoup plus considérable. D'ailleurs les conférences créent, même pour les cours publics, des auditeurs capables de leur maintenir, par leur assiduité studieuse, un caractère vraiment scientifique. En Allemagne, où ce système de cours privés fait de toute faculté une haute école, les leçons faites *publice* n'ont à peu près d'autres auditeurs que ceux des cours faits *privatim*. Qui croirait qu'en France un pareil résultat a déjà été atteint ? Depuis que nous avons une moyenne d'une trentaine d'élèves travaillant régulièrement à la conférence de grec faite pour la licence, ces jeunes gens sont devenus les auditeurs naturels du cours public de littérature ancienne, et grâce à leur présence, l'excellent maître, qui a restauré dans notre faculté les études de philologie classique, a pu faire de son cours un véritable enseignement d'école normale, où il

expose, en deux années, l'histoire complète des littératures grecque et romaine¹.

La concurrence des facultés libres aura d'ailleurs pour résultat probable de développer partout, et même dans les facultés de médecine et de droit, le système des conférences privées, des interrogations, des causeries familières, en un mot des rapports plus intimes des maîtres et des élèves. Il est en effet probable, qu'au moins au début, les facultés libres n'auront qu'un nombre assez restreint d'élèves. Le corps professoral que les universités naissantes sont obligées d'improviser, évidemment pourvu de titres scientifiques moins nombreux, moins évidents que le corps professoral de l'enseignement officiel, cherchera à racheter cette infériorité aux yeux des familles en s'occupant plus particulièrement des élèves. Tel docteur en droit ou en médecine, qui se sent incapable d'égaliser l'enseignement qu'il a jadis reçu de maîtres éprouvés, sera du moins un excellent préparateur aux examens que l'élève de la faculté libre devra subir devant le jury mixte. Il sera, si je puis m'exprimer ainsi, plus répétiteur que professeur. De même, dans les facultés des sciences et des lettres, l'objet principal sera de préparer des maîtres pour les établissements ecclésiastiques d'instruction secondaire. L'enseignement prendra donc de toutes parts un aspect général de leçons pratiques et d'école normale qui ne peut manquer de réagir, dans un temps très-court, sur l'enseignement officiel lui-même. On ira en plus grand nombre aux facultés où l'on s'occupera davantage des élèves, et le stimulant de la concurrence tournera dans ce cas au profit de l'amélioration de la méthode et au progrès de l'enseignement.

De plus, les universités libres, dans leur désir de s'attirer des auditeurs, chercheront évidemment à innover et s'enquerront, avec plus de soin et de zèle qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'enseignement officiel, des méthodes suivies à l'étranger. La supériorité de l'enseignement donné *privatim* sur l'enseignement public, de la conférence sur le cours, frappera, dès le début de cette enquête, tous les gens non prévenus. Les universités de l'État en seront d'autant plus promptement forcées d'entrer elles-mêmes dans cette voie. L'âge des professeurs-orateurs va finir; celui des véritables maîtres commence.

Il nous reste à montrer comment nos facultés peuvent suffire à une tâche évidemment plus complexe, plus délicate, plus vaste. Les nouvelles facultés de médecine s'organisent sur des bases très-larges

¹ Pourquoi ne nommerais-je pas ici notre éminent collègue, mon ancien maître et mon ami M. Higuard ?

et qui promettent de satisfaire aux besoins de l'enseignement. Les traités conclus avec les villes de Bordeaux et de Lyon fondent vingt-cinq chaires ; il y en a, si je ne me trompe, dix-neuf à Nancy. Avec un tel nombre de cours, complété encore par les cours libres que peuvent ouvrir les agrégés, l'enseignement médical en province peut soutenir vaillamment la concurrence de celui de Paris.

Les facultés de droit exigent un personnel moins nombreux ; une moyenne de huit à dix chaires leur suffit. Il serait à désirer qu'on créât, dans les grandes universités, quelques chaires spéciales, telles que d'histoire du droit, ou de législation comparée.

Mais c'est dans l'ordre des sciences et des lettres que les lacunes sont considérables et qu'il est urgent de les combler.

V

Nos facultés des lettres de province, toutes jetées dans le même moule, ont compté jusqu'ici cinq chaires : philosophie, histoire, littérature ancienne, littérature française, littérature étrangère. Ce n'est que bien récemment que quelques créations nouvelles ont rompu cette uniformité ; la faculté de Nancy compte sept professeurs, par suite de la création d'une chaire de géographie et du doublement de la littérature ancienne en chaires spéciales de grec et de latin ; une chaire de géographie a été instituée à Caen ; une autre va l'être à Lyon.

Les facultés des sciences varient de quatre à sept chaires. Quelques créations toutes récentes viennent de compléter leur enseignement en quelques villes qui ne sont pas, à mon sens, celles qu'il aurait fallu choisir.

En effet, le principe qui devrait, il me semble, guider l'administration est celui d'une *distinction fondamentale, absolue entre les grandes universités* qu'il faut créer en quelques centres importants, et *les facultés isolées* qui n'ont nul besoin d'être développées, par la raison bien simple qu'elles ne sont point susceptibles de développement.

Prenons l'exemple des facultés des lettres. Dans une ville d'université, là où il existe une agglomération scolaire, où les conférences ont déjà réussi et doivent réussir, la première amélioration est le doublement de la chaire de littérature ancienne, tel qu'il a été déjà opéré à Nancy. Il est inouï qu'il n'y ait en France, en octobre 1875, d'autre enseignement supérieur du grec qu'à la Sorbonne, au Collège de France et à la Faculté de Nancy. Je laisse de

côté l'enseignement du grec à l'École normale et à l'École des hautes études de Paris, qui sont des établissements spéciaux. La faveur dont les études géographiques sont l'objet justifie également la création de quelques chaires de géographie. Mais il me semble qu'il faut, avant tout, fuir cette uniformité qui ne tient aucun compte des besoins locaux ou des traditions qui ont pu se développer dans une contrée. Là où le goût des études archéologiques est répandu, une chaire d'archéologie est à sa place et rendra de grands services : ailleurs elle sera une superfétation. Il serait bon de consulter les facultés et les conseils académiques pour la création de chaque chaire nouvelle ; et même d'essayer pendant un certain temps, à titre de simples cours complémentaires, les enseignements nouveaux. On voit ainsi quelles sont leurs chances de succès, sans charger à l'aventure le budget de dépenses parfois inutiles. Là où les conférences de littérature française se développent, qu'on dédouble la chaire de littérature française ; le public y gagnera deux cours, consacrés l'un à notre poésie, l'autre à la plus admirable prose des temps modernes, et la faculté, secondée par deux hommes spéciaux, pourra organiser pour les étudiants une véritable école où l'on se formera dans l'art de parler et d'écrire, où des concours, où des prix entretiendront l'émulation et la vie. Il est bon sans doute qu'il y ait dans chaque université une chaire de littérature étrangère générale ; mais à côté d'elle, il faut parfois des chaires plus spéciales. Bordeaux, Toulouse, Aix devraient avoir des chaires spéciales de langue d'Oc, et le patriotisme local y fournirait bien vite à un professeur intelligent tout un groupe de disciples studieux. Une chaire de langue celtique devrait être créée à Rennes, et je conseillerais à l'Université catholique de Lille d'y créer une chaire de flamand. Les facultés des sciences devraient être complétées par le même système. Je créerais, par exemple, une chaire d'hydrographie à la Faculté des sciences de Bordeaux ; une chaire spéciale d'astronomie là où sont réunies les conditions les plus favorables pour l'érection d'un grand observatoire. Ainsi une diversité intelligente donnerait à chaque université un caractère propre, qui lui amènerait au bout de peu d'années une clientèle spéciale d'étudiants. Ainsi on arriverait, dans les universités, au chiffre moyen de dix à douze chaires par faculté des sciences ou des lettres, chiffre qu'il est à peu près indispensable d'atteindre, si l'on veut des cadres à la fois assez complets et assez mobiles pour se prêter à toutes les nécessités de l'enseignement.

Mais, pour l'organisation de ces grandes facultés, une mesure préalable est à réclamer immédiatement ; c'est la suppression de l'éventuel des examens.

Le revenu assez modeste des professeurs de faculté se compose de deux éléments : un traitement fixe qui n'excède jamais, en province, la somme de 6,000 francs, et les droits de présence aux commissions d'examen, qui sont généralement partagés également entre tous les professeurs chargés de ce service. Il en résulte que plus le diviseur augmente, plus le quotient diminue, et, qu'à l'heure actuelle, toute création de chaire nouvelle est pour le recteur et le doyen une question fort embarrassante, l'arrivée d'un collègue de plus devant diminuer fatalement d'une manière assez notable l'éventuel des anciens titulaires. Ainsi, dans le système actuel, une grande faculté perdrait en avantages pécuniaires tout ce qu'elle gagnerait en importance. Il faut qu'une allocation fixe remplace ce revenu variable, et surtout que cette allocation fixe soit établie, pour les villes qui auront rang d'université, à un taux supérieur à celui qui sera admis pour les facultés isolées, de manière à ce qu'il y ait une sorte d'avancement pour les professeurs qui y seront appelés. Sans une mesure semblable, les petites facultés seront préférées aux grandes, et la bonne volonté de l'administration sera impuissante à créer d'importants foyers d'études.

Mais en supprimant l'éventuel pour les examens, il faut le laisser subsister pour les conférences. Il faut encourager la création de cet enseignement nouveau en ordonnant que le professeur qui en prend la peine en retire le profit. Quelques-uns d'entre nous, à Lyon, ont retiré jusqu'à 600 francs des conférences dont ils s'étaient chargés¹. Cette somme a son importance dans le modeste budget d'un appointement de professeur; elle peut s'augmenter dans un grand centre universitaire; il faut là que le stimulant de l'intérêt personnel apporte quelque dédommagement, si mince soit-il, au surcroît de travail que s'impose le professeur. Il faut ici donner à l'éventuel un caractère tout personnel. C'est le cas, ou jamais, d'appliquer la devise de l'université allemande de Göttingue : *Honos et præmium*.

Mais que faire, en dehors des grands centres d'instruction publique, des facultés qui ne seront pas élevées au rang d'universités? Là est la grande difficulté, mais elle n'est pas insoluble.

La première précaution à prendre est de les laisser dans le *statu quo* et de ne point les développer par l'adjonction parfaitement inutile de nouvelles chaires.

Pour la médecine, tout est fort simple. Les exigences de l'enseignement clinique restreindront évidemment le nombre des facultés

¹ Nous avons appliqué à Lyon, aux diverses conférences privées, le règlement des conférences pour la licence ès lettres, qui prescrit une rétribution annuelle de 60 francs, dont 10 francs pour l'État et 50 francs pour le professeur.

de médecine au nombre même des villes assez importantes pour leur fournir de grands hôpitaux. Il est plus que probable qu'en dehors de ces agglomérations de population, qui peuvent correspondre toutes à des universités florissantes, il ne s'élèvera pas de faculté de médecine, soit officielle, soit libre. Montpellier, bien que placé dans une ville de second ordre, a pour garant de son avenir le prestige de sa tradition séculaire unique en France. Le reste tombera bien vite au rang de simples écoles préparatoires, et ces écoles elles-mêmes deviendront moins nombreuses à cause du voisinage des grandes facultés.

Pour le droit, il est malheureusement peu probable que les douze facultés officielles actuellement existantes continuent à subsister en face de la concurrence que vont leur faire les facultés libres. Le vide se fera évidemment dans plusieurs d'entre elles. Je n'ai ni la mission ni le goût de me faire pour aucune d'elles prophète de malheur. Les facultés des grands centres sont sûres et de leur vie et de leur prospérité. Pour les autres, le temps, dans un délai même assez court, se chargera de faire le triage de ce qui est viable et de ce qui ne l'est pas. Une ville sera mal venue de se plaindre qu'on lui enlève une faculté dont les cours ont été désertés par les élèves.

Restent les facultés des sciences et des lettres ; ici, il ne faut pas se faire d'illusion, mais préparer résolument leur réunion graduelle, successive, aux grandes universités. On ne saurait trop le répéter, il vaut mieux avoir huit facultés florissantes que quinze facultés qui languissent.

Que font, dans les villes secondaires, les facultés des sciences et des lettres ?

Elles font cinq choses :

1° Leurs membres se livrent généralement à des travaux dont la plupart sont des œuvres remarquables et des services rendus à la science. C'est le beau côté de leur institution.

2° Les facultés récréent, par leurs leçons publiques, la société lettrée, ou soi-disant telle, de la ville où elles siègent.

3° Elles préparent à la licence quelques maîtres répétiteurs du lycée voisin, leurs seuls élèves réels.

4° Elles dirigent les efforts, corrigent les travaux de quelques professeurs et régents de collège de la région avoisinante.

5° Elles font les examens du baccalauréat, la plus grosse partie de leur tâche officielle.

Reprenons tout simplement ces cinq chefs d'occupation.

Premièrement, les professeurs travailleront davantage et mieux

dans les grandes universités, où ils seront appelés au fur et à mesure des vacances ou des créations de chaires nouvelles.

Deuxièmement, le service des récréations publiques de la société lettrée sera fait tout aussi bien, si la ville tient à avoir des cours, par des professeurs du lycée qui seront enchantés d'avoir, une fois par semaine, l'occasion de s'exercer à la parole et d'acquérir ainsi un supplément de traitement. Les cours peuvent donc être ainsi maintenus à mesure que les vides se feront par le départ des titulaires, et la majorité du public qui les fréquente est trop peu au courant des usages universitaires pour se rendre même bien compte du changement.

Troisièmement, les conférences pour la licence se feront au lycée par un professeur de la maison, ainsi que cela se passe dans tous les lycées qui ne sont pas dans une ville de faculté.

Quatrièmement, la poste transportera tout aussi bien vingt-cinq lieues plus loin les travaux des professeurs et régents qui se mettront en rapports avec une faculté.

Cinquièmement, à mesure que des vides se produiront parmi les titulaires chargés des examens, le ministère délèguera, pour les remplacer dans cette besogne, des professeurs de l'université la plus voisine. Les facultés de médecine envoient bien, dans les écoles préparatoires, des professeurs pour présider les examens. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les facultés des sciences et des lettres?

Ainsi, sans secousse, sans ébranler aucune situation acquise, on arrivera à concentrer, dans les grands centres universitaires, les ressources trop modiques du budget de l'État, et elles y recevront un meilleur emploi. Il ne faut cultiver que les terres qui peuvent produire. L'État ressemble, aujourd'hui, à un propriétaire qui veut maintenir, sur chaque parcelle de ses terres, tous les genres de culture, sans s'inquiéter ni du climat ni de la nature du sol.

C'est auprès des universités que l'État doit s'inquiéter de multiplier toutes les facilités d'études qui groupent, à la longue, de nombreux étudiants. C'est là qu'il faut régénérer, dans les lycées, cette institution des maîtres auxiliaires, qui n'a pas produit, jusqu'ici, faute d'une organisation suffisante, les résultats qu'on était en droit d'en attendre. C'était une excellente idée, que d'attacher aux lycées, avec un traitement modeste, le vivre et le couvert, des jeunes gens auxquels on assurait certains loisirs pour préparer leurs grades. Tout a échoué, parce qu'on ne s'est pas assez occupé du recrutement des maîtres auxiliaires, et qu'ils ont été pris souvent parmi les plus faibles des maîtres, parmi ceux qui avaient le

moins de chance de profiter de cette liberté plus grande de travail. Qu'un examen sérieux précède leur admission, et les facultés y gagneront de très-bons élèves.

Une excellente mesure serait de dispenser de la mesure purement fiscale de l'inscription à deux cours des facultés des lettres les étudiants en droit qui seraient inscrits aux conférences particulières de la faculté ou ceux qui seraient licenciés ès lettres et ès sciences.

L'institution d'une licence ès lettres modernes, dans laquelle les compositions de vers latins et de thème grec seraient remplacées par des épreuves de philosophie, d'histoire, de langues étrangères, serait une innovation non moins utile. Un tel grade pourrait être exigé comme condition d'admission dans quelques carrières libérales, et même en l'absence de toute autre sanction, il pourrait tenter un certain nombre de jeunes gens, et en faire les élèves assidus des conférences des facultés des lettres¹.

Enfin, pour la licence ès lettres anciennes et les licences ès sciences, il y aurait une innovation, assez radicale sans doute, mais dont les résultats seraient incalculables pour l'avenir du haut enseignement. Elle consisterait à faire, de l'école de hautes études formée par les conférences auprès de chaque faculté, une école préparatoire à l'École normale.

Je serais entraîné beaucoup trop loin, si j'examinais ici les réformes que pourraient comporter et l'École normale, et l'École des hautes études de Paris, qui se pose comme sa rivale. Ce sera peut-être le sujet d'une autre travail. Mais je suis d'accord avec beaucoup de bons esprits en affirmant qu'il serait avantageux, pour l'École normale, de n'admettre que des élèves déjà licenciés.

Si l'on suppose, et c'est le maximum, sept ou huit grandes universités de l'État, et qu'on attribue à chacune de leurs facultés des sciences et des lettres un certain nombre de places à donner chaque année à l'École normale, on crée aussitôt, autour d'elles, une pépinière d'ardents travailleurs.

L'entrée à l'école devrait avoir lieu sur la simple désignation des facultés, puis un concours de classement établirait un ordre parmi ces élèves ainsi désignés. Les résultats de ce concours seraient un moyen d'apprécier la force des études au sein des conférences de chaque faculté; ce serait la meilleure et la plus sûre des inspections générales de l'enseignement supérieur.

¹ Cette institution d'une licence ès lettres a été demandée déjà plusieurs fois, entr'autres par le conseil académique de Douai, après un excellent rapport du doyen de la faculté des lettres, M. Desjardins.

Mais, quoi qu'il en soit de ce rêve, je reviens, j'insiste sans cesse sur la conclusion de tout ce travail : de grandes universités, de vraies écoles, de vraies corporations jouissant, sous la protection de l'État, d'une assez grande autonomie, protégées et non régies, guidées et non mises en tutelle. Tout est là, et la régénération de l'enseignement supérieur officiel, c'est la condition des progrès de l'enseignement supérieur libre, et, dans une certaine mesure, le salut de l'esprit français.

VI

Il ne faut pas se le dissimuler, la loi actuelle ne peut être qu'une loi de transition. On a été obligé d'adopter plus d'un expédient pour arriver à une solution telle quelle, compatible avec le principe, fort exagéré selon nous, de la liberté absolue de l'enseignement supérieur. Tout cela n'est qu'une simple phase. Les grandes corporations libres, qui arriveront à vivre, à se développer, à devenir des puissances, ne s'accommoderont pas plus que les facultés officielles du régime des jurys mixtes. Elles réclameront le plein exercice, et l'État pourra le donner sans scrupule à des universités qui auront fait leurs preuves.

Ces universités seront peu nombreuses. Les universités de l'État elles-mêmes seront réduites comme nombre. Nous le répétons, la suppression du monopole supprimera toute condition factice d'existence. En vain rêve-t-on de tout développer, il faudra se restreindre. Quelques grandes universités seront fatalement les uniques héritières de nos quinze facultés dispersées sur notre sol.

Alors viendra peut-être le jour de la vraie prospérité de l'enseignement supérieur, le jour où un sage concordat entre l'État et l'Église unira, pour le plus grand bien des universités, les ressources de ces puissances rivales. Pourquoi les universités libres, catholiques ou autres, une fois leur situation conquise, leurs preuves faites, leur avenir assuré, ne vivraient-elles pas avec l'État comme les grandes compagnies de chemins de fer, qui empruntent au besoin au corps officiel des ingénieurs les fonctionnaires dont elles ont besoin, sans que ceux-ci perdent leur rang dans le corps auquel ils appartiennent? Avec une agrégation des facultés commune, uniformément exigée de tous les membres du haut enseignement officiel et libre¹, avec l'équivalence complète de tous les grades conférés

¹ Pour la nécessité du rétablissement de l'agrégation des facultés, je renvoie le lecteur à l'article inséré dans le *Correspondant*, le 10 juin 1875.

par toutes les universités légalement reconnues, avec l'autonomie, la faculté de posséder concédée individuellement à chacun de ces grands corps, le haut enseignement, sous toutes ses formes, cessera de se diviser en factions adverses pour n'être que l'expression de la vie intellectuelle de la nation elle-même. Les corps qui se recrutent surtout par la cooptation de leurs membres s'améliorent nécessairement ; l'intérêt de tous veillant sans cesse à ce que rien ne vienne compromettre une situation acquise, une influence légitime, une puissance laborieusement fondée par une longue succession d'efforts. Nous verrons enfin, comme en Angleterre et en Allemagne, les universités considérées à la fois comme une des gloires et comme une des grandes forces du pays.

En attendant ce jour, trop éloigné peut-être, faisons des vœux pour que toute trace de haine s'efface de ce duel à armes courtoises qui s'engage entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel. Il importe que là, comme dans le domaine de la science, les universités de l'État servent de modèles.

On connaît le mot célèbre de Sieyès : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier, délibérons. » C'est le mot d'ordre que je donnerais volontiers, en modifiant le dernier terme, à tous les professeurs de l'État, en présence de la liberté de l'enseignement supérieur.

A ces collègues, plus nombreux qu'on ne le croit communément, qui unissent aux plus nobles convictions chrétiennes la science la plus sûre et les qualités professionnelles les plus éminentes ; à tous ceux qui voient dans le haut enseignement autre chose qu'un métier, à tous ceux qui ont le sentiment de l'honneur professionnel, et qui veulent, comme jadis notre vieux Boileau, se venger des attaques de leurs adversaires en croissant en vertu, je dirais sans prétendre m'égaliser à eux : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Travaillons. »

G.-A. HEINRICH,

Doyen de la Faculté des lettres de Lyon.

REVUE CRITIQUE

I. *Napoléon 1^{er} et le roi Louis*, par M. Félix Rocquain. 4 vol. — II. *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, par M. Loys Bruyère. 4 vol. — III. *Une nièce de Mazarin, la princesse de Conti*, par M. Édouard de Barthélemy. 4 vol. — IV. *Un château en Seine-et-Marne en 1870*, par M. le marquis de Mun. 4 vol. — V. *Revers de médailles, poésies*, par M. Alphonse Baudouin. 4 vol. — VI. *L'Afrique équatoriale*, par M. le marquis de Compiègne. 2 vol.

I

Il y a, dans l'histoire du premier Empire, un épisode qui n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être : c'est le règne éphémère du plus jeune frère de Napoléon. Ce règne eut à peine quatre ans de durée : érigée en royaume par l'empereur en 1806, la Hollande fut réunie à la France en 1810, et le roi qui lui avait été donné fut déposé par la même main qui l'avait élevé. D'où vint l'insuccès de cette première des monarchies vassales que le nouveau Charlemagne voulait grouper autour de son empire et faire gérer, sous sa direction et son contrôle, par des souverains tirés de sa famille ? L'échec qu'éprouva sur ce point le système de vasselage royal conçu par Napoléon et qui dura ailleurs aussi longtemps que l'empire lui-même, vint de ce que le roi que l'empereur avait fait et placé à la tête du peuple hollandais se trouva être un honnête homme qui entendit remplir les devoirs que son titre lui imposait et chercher les intérêts de la Hollande avant ceux de la France. Sans ambition personnelle, mais non sans cœur et sans dignité, Louis Bonaparte, malgré son affection sincère et sa déférence presque filiale pour le frère qui lui avait servi de tuteur, éprouva une répugnance invincible à jouer le rôle de subalterne et à remplir l'emploi de lieutenant impérial que, dès le premier jour, voulut lui imposer son frère, et cette répugnance s'accrut d'année en année dans la proportion même des efforts qui furent faits pour la vaincre.

En elle-même et par sa rareté à l'époque dont il s'agit et dans le monde

de souverains improvisés auquel il appartenait, cette élévation de sentiments et d'idées est très-remarquable ; elle dispose à la sympathie pour le jeune homme, malheureux d'ailleurs à d'autres titres, chez qui la fascination du pouvoir et des honneurs ne l'altèrent jamais. L'épreuve à laquelle le roi Louis fut soumis, sur ce point, pendant ses quatre années de règne, et le courage avec lequel il résista, méritent d'occuper dans l'histoire plus de place qu'on ne leur en a donné jusqu'ici.

Il est vrai que les détails n'en étaient pas connus et que les renseignements authentiques manquaient. On n'avait guère là-dessus que les Mémoires publiés par le roi Louis lui-même en 1820, sous le titre de : *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande* ; mais, bien que cet ouvrage ne soit pas, comme l'a qualifié Napoléon, « un libelle plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées, » ce n'est pas un document véritablement historique. On n'y entend qu'une des parties d'abord et les faits y sont d'ailleurs insuffisamment exposés. La vraie source d'information était la correspondance du roi Louis avec l'empereur son frère. L'existence de cette correspondance était connue ; mais, à l'exception de quelques lettres publiées en Hollande, elle n'avait pas vu le jour et ne l'eût probablement pas vu, si l'Empire fût demeuré. En effet, la volumineuse correspondance de Napoléon I^{er} que faisait publier Napoléon III, paraissait devoir les exclure ; elle avait admis les lettres du roi Joseph, celles du roi Jérôme et celles du prince Eugène Beauharnais : de celles du roi Louis, antérieures cependant par la date, il n'y a pas trace dans les nombreux volumes dont elle se compose. En tout cas, si les lettres du roi Louis avaient dû être publiées, il est permis de douter qu'elles l'eussent été plus fidèlement que celles qui remplissent les derniers volumes de la collection. Nos lecteurs se souviennent avec quel dépit le prince Napoléon, chargé de diriger cette publication, vit M. Raudot se servir ici même des armes qu'elle fournissait contre la mémoire de son illustre oncle, et combien, à dater de la discussion que nous eûmes, à cette occasion, avec ses secrétaires, la surveillance des éditeurs devint plus sévère et les volumes plus discrets. La chute de l'Empire a sauvé la correspondance du roi Louis du danger qu'elle courait d'être supprimée ou mutilée tout au moins.

Cette correspondance est, ainsi que la minute des lettres publiées dans la *Correspondance de Napoléon*, conservée aux Archives nationales, et l'un des écrivains attachés à ce dépôt, M. Félix Rocquain, dont le nom n'est pas inconnu à nos lecteurs (Voir le *Correspondant* du 25 août 1872 et du 25 octobre 1874) vient de la donner au public¹. M. Rocquain — ses précédents travaux en sont une garantie — n'est pas suspect de com-

¹ *Napoléon I^{er} et le roi Louis*, d'après les documents conservés aux Archives nationales, par Félix Rocquain. 4 vol. in-8. Firmin-Didot, édit.

plaisance pour le correspondant du roi Louis ; on peut donc être assuré d'avoir ici dans toute leur exactitude les lettres de cet excellent et malheureux prince.

Dans une Introduction qui est un bon morceau d'histoire, M. Rocquain a raconté la courte et laborieuse royauté de Louis Bonaparte et tracé le tableau de la lutte qu'il eut à soutenir contre son frère. M. Rocquain a en outre placé, en face des lettres du roi de Hollande, celles que lui adressa l'empereur, et a fait ainsi d'un recueil de documents historiques un véritable dialogue, dialogue tragique où alternent deux voix, l'une humble, soumise, résignée, mais sans bassesse pourtant ; l'autre dure, laconique, hautaine, impérieuse jusqu'au cynisme et méprisante jusqu'à l'insolence. Louis n'oublie jamais les formules de l'étiquette impériale, il dit toujours « Sire » et « Votre Majesté ; » Napoléon, sauf dans deux ou trois circonstances, n'emploie que ces mots : « Mon frère. » A ses yeux, ce frère sur la tête duquel il a mis, pour la forme, une couronne royale, n'est pas du tout un roi. Aussi s'impatiente-t-il quand ce dernier, prenant son titre au sérieux, veut se faire couronner et parle de créer un ordre royal de chevalerie. « Je ne puis que vous réitérer, lui écrit-il sèchement, ce que je vous ai dit : ce n'est pas le moment de créer un ordre et le temps de vous faire couronner n'est pas arrivé. Ce n'est pas au milieu des troubles de l'époque actuelle qu'il faut songer à cela. Le prince Murat qui n'en veut faire qu'à sa tête, ne fait que des bêtises. »

Le mot est brutal. Mais Murat n'était qu'un beau-frère. Avec Louis, un frère puîné, presque un fils, Napoléon est au commencement plus doux ; il se borne, dans ses premières lettres, à lui dire : « Vous agissez toujours avec une précipitation qui n'est pas convenable. » Ou bien : « Vous agissez toujours sans avoir délibéré. » Ou bien encore : « Vous décidez trop vite, vous alarmez pour rien. » Mais bientôt, quand l'honnête Louis, touché de la détresse de son royaume, priera son frère de l'épargner, celui-ci répondra avec colère : — « Vous m'écrivez tous les jours pour me chanter misère : je ne suis pas chargé de payer les dettes de la Hollande ! » « Avant d'être bon, il faut être fort ; » — on lui montrera pour ses sentiments d'humanité, pour sa loyauté scrupuleuse à l'endroit de ses devoirs de roi, un mépris si profond, que le pauvre Louis ne pourra s'empêcher de s'en plaindre : « Sire, Votre Majesté me traite bien mal, et j'ose l'assurer que je ne le mérite nullement. » Ajoutez qu'à ces expressions de dédain pour une conduite extrêmement honorable, qu'à ces mots de « capucin » et de « personnage ridicule » qu'il lui jette à la face, Napoléon joint des allusions blessantes aux ennuis conjugaux de l'infortuné souverain.

C'est que Louis ne répondait pas à ce que Napoléon attendait de lui, ne consentait pas à être son commis, ou plutôt son recours, à traiter la Hollande en pays conquis et à en mettre les richesses et le sang au ser-

vice du conquérant. Quand Napoléon déclara son frère roi et le présenta en cette qualité à la députation hollandaise, il lui dit ces paroles : « Que la Hollande vous doive des rois qui protègent ses libertés, ses lois, sa religion ; mais ne cessez jamais d'être Français. » Ceux qui déjà connaissaient l'empereur comprirent sans doute ce qu'elles voulaient dire : le nouveau roi s'y trompa. « La plus grande de ses erreurs, dit M. Rocquain, fut d'avoir voulu, comme il l'avouait lui-même, concilier ce qui était inconciliable, c'est-à-dire ses devoirs de frère et ses devoirs de souverain. »

Faut-il croire cependant, comme on l'a dit, que Napoléon eût, dès le principe, formé le projet de détronner son frère un jour ou l'autre ? M. Rocquain ne le croit pas, et rien ne prouve en effet que s'il avait trouvé en lui l'aveugle docilité sur laquelle il comptait, il eût pensé à le déposer. Mais tel ne se montra point Louis. Ce ne fut pas par infatuation de son titre, bien qu'il ne fût pas insensible à l'honneur d'être roi ; ce fut par un véritable attachement pour le peuple hollandais et par la consciencieuse idée qu'il se faisait des obligations que lui imposait ce titre, qu'il résista aux exigences de son frère, le jour où elles devinrent intolérables. Son cœur saignait quand il se voyait condamner à ruiner lui-même le pays dont il avait été appelé à sauvegarder les intérêts pour soutenir l'ambition effrénée du nouveau César et surtout ses projets insensés de blocus continental. On voit, en lisant la correspondance que vient de publier M. Rocquain, s'accroître, non pas d'année en année, mais de jour en jour, le malentendu des deux frères ; ils semblent étonnés l'un et l'autre des découvertes qu'ils font respectivement dans leur caractère ; seulement l'un s'en irrite et l'autre s'en afflige. Napoléon est confondu de trouver dans Louis un homme, et Louis de rencontrer dans Napoléon un tyran. Napoléon a des accents de colère et des paroles de mépris ; Louis, qui a débuté par des remontrances et des prières, finit par un refus plein de dignité. Soupçonnant à la fin que ce que l'on veut de lui, c'est qu'il épargne au despote qui la rêve l'odieuse de l'annexion de la Hollande et qu'il livre lui-même la nation qu'on a confiée à son honneur, Louis va au devant de la demande qu'on n'ose lui faire et y répond avec une haute et ferme dignité : « Balloté entre des craintes, des menaces et quelquefois par de fausses espérances, je ne sais si l'intention réelle et positive de Votre Majesté est de m'ôter mon royaume, et de l'incorporer, bien que cela me perde entièrement et que les espérances qu'on s'en promet soient tout à fait illusoire. Si c'est la vérité, la seule chose que je demande, ce n'est point de faire une résistance inutile, mais de descendre du trône comme il convient à votre frère, à un honnête homme, et non comme un aventurier..... Si la Hollande avait les moyens de résister à la France, je n'hésiterais pas à abdiquer, en laissant à la nation elle-même le soin de sa défense, ne pouvant être en guerre ni contre mon frère ni contre la

France. La Hollande ne pouvant résister, mon devoir est de m'unir à elle dans ce moment de fermentation et presque de désespoir, de lui faire connaître sa situation véritable, de lui faire comprendre que, quoique ce soit injuste et pénible, si la France le veut à tout prix, il n'y a qu'à céder ; mais en même temps aucune considération ne doit me porter à abdiquer volontairement et à faciliter la disparition de la Hollande de la liste des nations. »

Toute la Correspondance est dans ce ton de dignité simple et honnête et forme, à cet égard, un singulier contraste avec celle de l'empereur, violente, dédaigneuse, ironique et pleine de mépris pour tout ce qui n'est pas la force. Des partisans de Napoléon se sont plaints du tort qu'ont fait à sa mémoire les révélations posthumes de ceux qui l'approchèrent de plus près. Le fait est que jamais ne s'est mieux appliqué qu'à lui le proverbe : « On n'est trahi que par ses amis. » Toutefois, celui qui lui a fait le plus de mal, en ce genre, c'est lui-même. Cette Correspondance du roi de Hollande en est une nouvelle preuve.

II

Quand Perrault écrivit ses *Contes des fées*, il ne leur supposait probablement point une origine bien ancienne et n'imaginait pas qu'ils vinsent de beaucoup plus loin que du village de sa nourrice. On l'aurait fort étonné, sans doute, si on lui avait dit que, non-seulement ces fictions enfantines remontaient aux jours les plus lointains du moyen âge, mais qu'elles avaient, dès les temps anciens, défrayé les récits de l'Arabe sous sa tente et ceux du brahmane à l'ombre de sa pagode. Ce qui l'aurait le plus surpris, toutefois, c'eût été de s'entendre dire qu'en fixant par l'écriture ces légendes populaires, il les avait élevées à la hauteur de documents historiques et fourni en elles à la critique d'excellents arguments en faveur de l'unité originelle du genre humain et de la filiation des peuples. Nous ne voudrions pas répondre qu'aujourd'hui même ces choses-là ne fissent sourire. Et tel est pourtant le sentiment actuel de tous les savants.

C'est qu'en effet ces contes, qu'un homme d'esprit a fait passer chez nous dans le domaine des lettres, se retrouvent chez tous les peuples, et forment, dans le cours des âges, un sillon qui les rattache les uns aux autres et devient pour l'histoire un véritable fil d'Ariane. On remonte à leur aide le courant des migrations : « Ils sont pour nous, dit ingénieusement un écrivain, les cailloux blancs du petit Poucet, qui nous font reconnaître les traces du passage des peuples. » Comment, en effet, si les hommes étaient nés du sol, ainsi que les plantes, à la place où nous

les voyons vivre, s'expliquerait-on qu'ils eussent tous un même fonds d'idées morales revêtues des mêmes formes, qu'ils se servissent du même cadre pour exposer les mêmes enseignements? Mais il y a plus : ces cadres et ces moralités ne sont pas seulement identiques d'un bout du monde à l'autre, ils portent, dans les modifications extérieures qu'ils offrent aux diverses époques, l'empreinte des grandes révolutions intellectuelles par lesquelles le monde a passé ; sous une couche chrétienne plus ou moins superficielle et parfois à peine sensible, on y aperçoit, au moins dans la plupart, le vieux fonds oriental et païen. Ce sont des témoignages de la parenté et de la descendance des peuples, une sorte d'arbre généalogique, un auxiliaire irrécusable de la philologie.

Ainsi, tout humbles qu'ils sont, les contes populaires font leur partie dans le concert des sciences qui déposent en faveur de la vérité révélée, sur le point aujourd'hui attaqué des origines du genre humain. Il faut donc applaudir à la peine que se donnent partout les érudits pour les recueillir avant que le courant des mœurs nouvelles ne les ait emportés, et pardonner aux excès de zèle dont ils sont devenus parfois l'objet. On n'y fait pas, en effet, un choix assez intelligent ; au lieu de prendre ce qu'il y a de général et de caractéristique, en ce genre, chez chaque peuple, on ramasse au hasard et l'on met sur le même pied ce qui se raconte d'un bout à l'autre d'un pays et ce qui se débite obscurément au fond des petites localités.

C'est généralement le défaut des collections de contes nationaux étrangers, et notamment de celui des *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, que vient de publier M. Loys Bruyère, d'après les recherches faites en Angleterre¹. Il y en a tant d'exclusivement locaux, de puérils, d'insignifiants, que ceux qui ont portée et physionomie en souffrent. Ces derniers, qu'il faut chercher dans la foule, se rattachent incontestablement, par la pensée et par les acteurs qu'ils mettent en scène, à ces fictions enfantines qui ont traversé les siècles et que l'on rencontre partout ; mais presque tous sont surchargés d'incidents accessoires qui en allanguissent l'action et en obscurcissent la moralité finale. Et notez que le traducteur les a souvent abrégés ! Tel est, par exemple, le conte de *Bashie-roat*, identique, pour le fond, avec celui de *Cendrillon*, mais auquel des aventures préliminaires et sans rapport direct avec le sujet ôtent l'alfure simple et gracieuse qu'il a dans le conte français. Les Anglais sont prolixes par nature et M. Loys Bruyère reconnaît lui-même que leurs conteurs anciens noyaient dans des aventures de fantaisie les légendes traditionnelles qu'ils racontaient. L'histoire du *Petit-Poucet* en est encore une preuve ; le *Tom-Pouce* anglais est un tissu d'inventions bizarres et parfois saugrenues qui n'ont de commun avec le nôtre

¹ 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

qu'une certaine vivacité d'imagination et l'intention de démontrer que l'esprit l'emporte sur la force, et qu'avec de l'intelligence le nain triomphe du géant. Il y a en Angleterre, sur ce sujet, un autre conte aussi répandu que celui de *Tom-Pouce*, mais sur lequel les poètes populaires et autres ont plus brodé encore : c'est celui de *Jack et les Géants*, que M. Brueyre a traduit et accompagné d'un commentaire très-docte qui ferait, à l'en croire, remonter ce récit, non-seulement à l'Edda, mais aux vieux poèmes de la littérature hindoue. C'est la grande préoccupation du traducteur, que cette recherche des origines des fables populaires de la Grande-Bretagne. C'est même de ce point de vue qu'il en distribue et en classe la volumineuse collection.

Au premier rang il met les contes d'origine aryenne, c'est-à-dire ceux qui nous sont venus de l'antique Orient. Ceux où les fées, les farfadets, les gnomes et autres êtres mystérieux jouent un rôle et qui semblent plus particulièrement venir de la Scandinavie et s'être greffés sur le tronc des superstitions celtiques, occupent la seconde place. Ils sont rarement gais ou gracieux ; la donnée en est plus ordinairement mélancolique ou sombre et les images disgracieuses ou répugnantes ; mais, en revanche, la moralité en est volontiers humaine et témoigne du bon cœur des populations qui en nourrissaient leur esprit. Telle est, dans ce genre, l'histoire du *Crapaud amoureux* :

Une pauvre veuve cuisant un jour son pain, envoya sa fille, avec un pot, chercher de l'eau au puits. La fille marcha, marcha ; mais quand elle fut au puits, elle vit qu'il était desséché. Elle ne savait que faire, ne voulant pas revenir chez sa mère sans lui rapporter de l'eau. Alors elle alla s'asseoir en pleurant sur la margelle. Un crapaud sauta hors du puits et lui demanda ce qui la chagrînait ; elle répondit qu'elle se désolait parce que le puits était à sec.

— Eh bien, dit le crapaud, si tu veux être ma femme, je te donnerai de l'eau en abondance.

La fille, ne prenant pas au sérieux les paroles du crapaud, accepta la proposition et lui répondit qu'elle consentait à l'épouser. Lorsqu'elle eut rempli sa cruche, elle revint au logis et ne pensa plus à cette aventure. Mais une nuit qu'elle et sa mère étaient près de se mettre au lit, elle entendit ce chant :

Ouvre ta porte, ma mie, mon cœur,
Ouvre ta porte, mon véritable amour ;
Souviens-toi de la promesse que tu m'as faite
Là-bas, dans la prairie, quand nous nous sommes rencontrés.

La mère dit à sa fille :

— Quel est ce bruit à la porte ?

— Ah ! reprit celle-ci, ce n'est rien qu'un méchant crapaud.

— Ouvre la porte, dit la mère, à ce pauvre crapaud.

Alors la fille ouvrit la porte et le crapaud arriva en sautant et s'assit auprès du feu. Puis il demanda à souper, et la mère dit :

— Même à un crapaud, donne à souper quand il t'en prie.

Alors le crapaud mangea, puis il demanda à être couché dans le lit de sa mie, et la mère dit à sa fille :

— Mets le pauvre crapaud dans ton lit.

Et le crapaud demanda encore à la belle :

— Mon cœur, mon amour, prends une hache et me coupe la tête.

Alors la fille lui coupa la tête, et aussitôt se dressa le plus joli prince qu'on eût jamais vu. Et tous deux vécutent heureux le reste de leurs jours.

La troisième classe comprend les récits qui reposent sur un fond historique, soit politique, soit religieux, ou qui y font allusion. Ce sont, à notre goût, les plus intéressants. Mais on ne saurait plus les appeler des contes, ce sont des *légendes*, deux genres qu'il ne faut pas confondre. Là se trouve naturellement la ballade de *Robin-Hood*, l'histoire du *manteau de sainte Brigitte* et d'autres miracles de saints irlandais et gallois dont il eût été aisé d'augmenter le nombre.

En dehors des commentaires du traducteur, dont la critique est trop enthousiaste pour être bien sûre, ce recueil de contes populaires anglais offre de l'intérêt et mérite d'être joint à celui des *Contes populaires de la Russie* dont nous devons la traduction à la même plume.

III

On se rappelle la sensation que fit, il y a vingt-cinq à trente ans, M. Cousin quand il commença cette brillante galerie des femmes illustres du dix-septième siècle que la mort l'empêcha d'achever. Ce fut une résurrection ; à mesure que le pinceau du grand peintre touchait ces figures charmantes à demi effacées sous la poussière du temps, elles revivaient aux yeux dans toutes leurs séductions d'autrefois. Plusieurs écrivains suivirent dans cette voie le philosophe éclectique devenu biographe. L'un des plus remarquables fut M. Amédée Renée. Érudit curieux, mais léger, et cherchant dans l'histoire le dehors plutôt que le fond, M. Amédée Renée ne termina point la galerie des grandes dames qu'avait commencée M. Cousin et choisit, à un degré un peu inférieur, mais encore à la cour toutefois, un groupe qui allait mieux à ses aptitudes et peut-être aussi aux goûts de l'époque, celui des nièces de Mazarin. Ces belles étrangères, que le ministre d'Anne d'Autriche avait appelées de Rome et qui, royalement dotées aux dépens de la France et principalement établies, remplirent l'Europe du bruit de leurs intrigues et de leurs excentricités romanesques, fournirent au nouveau biographe la matière d'un livre piquant, mais resté incomplet, on ne sait trop pourquoi. Il manque en effet un portrait à ce tableau de famille, et ce n'est pas le moins agréable. La princesse de Conti (Anne-Marie Martinozzi), que M. Amédée Renée a omise, ne l'eût en aucune façon déparé ; elle égalait au moins en beauté ses parentes, et elle les surpassa en raison et en conduite.

Un chercheur laborieux et connu par d'intéressantes trouvailles, M. Édouard de Barthélemy, vient de tirer de l'obscurité où elle était restée

cette charmante et chrétienne jeune femme et la venger de l'oubli peut-être volontaire où elle avait été laissée. Sous ce titre : *La Princesse de Conti*¹. M. Édouard de Barthélemy nous donne d'elle une biographie qui, pour n'avoir pas, comme celles des autres nièces de Mazarin, l'attrait du scandale et de la singularité, n'en a pas moins un réel et sérieux intérêt. C'est d'abord un piquant contraste avec la vie évaporée, pour ne point dire plus, de Marie et d'Hortense de Mancini, que cette existence calme, retirée et pieuse de la princesse de Conti, que nous raconte M. Édouard de Barthélemy, ou plutôt que nous peint la princesse elle-même; car c'est par ses lettres plus que par le récit de son historien qu'elle se fait connaître à nous. Sa vie, qui fut courte, est sans événement; elle ne marque, dans l'histoire, que par ses sentiments et ses idées : sentiments purs, assez peu communs dans sa famille, idées étroites, mais fort répandues de son temps.

Appelée toute jeune en France par son oncle, qui poussa le népotisme jusqu'à l'impudence, Anne-Marie Martinozzi, fille de la sœur aînée du cardinal, fut élevée auprès de la cour comme l'eût été une princesse du sang, car elle eut la même gouvernante qu'avait eue le roi dans sa petite enfance. Ce que fut l'éducation qu'on lui donna n'est pas facile à deviner; — une chose certaine, et qui ne laisse pas d'être très-édifiante chez la nièce d'un cardinal, c'est que quand, à seize ans, on la maria au prince de Conti, elle ne savait pas un mot de religion et ne croyait à peu près à rien! Elle avait le cœur pris par un des plus séduisants gentilshommes de la cour lorsqu'on la fit épouser au prince de Conti, le frère du grand Condé, et, quoique ce personnage ne fût ni beau de corps, ni distingué de caractère et d'esprit, elle l'aima sincèrement, vivement et lui garda une fidélité dont on ne se piquait pas toujours autour d'elle. Ses lettres, que publie M. de Barthélemy, attestent que ce fut sans effort, ou que du moins l'affection se confondit de bonne heure, chez elle, avec le devoir. Rien, dans sa correspondance, ne trahit le juste dégoût qu'aurait dû lui inspirer un homme qui ne lui apportait qu'un cœur vide et une santé à jamais altérée par d'anciens désordres. Jamais une plainte au sujet des maladies qui abrégèrent sa vie et qu'elle n'avait pas à s'imputer. Ce qu'on peut soupçonner seulement, c'est qu'elle éprouva quelque répugnance d'abord à suivre son mari dans la voie austère de sa conversion religieuse. On sait que, sentant le principe de la vie atteint chez lui, le prince de Conti résolut subitement de mettre un terme à la conduite qu'il avait menée jusque-là, et de consacrer la seconde partie de son existence à réparer les fautes qu'il avait commises dans la première. Ce fut sous la direction d'un prêtre janséniste qu'il prit cette

¹ Une nièce de Mazarin, la princesse de Conti, d'après sa correspondance. 1 vol. in-8.
— Librairie Didot.

résolution héroïque, et l'on sait que si, sous le rapport doctrinal, les hommes de cette opinion étaient condamnables, ils ne sauraient qu'être loués pour la façon dont ils comprenaient l'esprit de pénitence. Ce n'était pas assez, à leur gré, de mener une vie nouvelle; il fallait réparer le mal de l'ancienne.

Ce chapitre de la réparation fut étudié avec soin par le directeur du prince; les conditions en furent établies dans le plus grand détail et l'exécution en fut inflexiblement poursuivie par le pénitent, qui restitua sur sa fortune, à l'État, à l'Église, aux particuliers, dans toute leur étendue les dommages qu'il leur avait causés. Il faut lire dans le livre de M. de Barthélemy, tout ce que le prince de Conti fit de démarches pour rechercher les personnes envers lesquelles il pouvait avoir eu des torts, et tout ce qu'il sacrifia pour les réparer est véritablement touchant et fait grand honneur, il faut le reconnaître, au prêtre sous la conduite duquel il s'était placé. Du reste, le prince ne prit des jansénistes que ce qu'ils avaient de bon et ne les suivit pas dans leur révolte contre l'Église; au moment de sa mort, en effet, il se sépara d'eux, ce qui leur causa grand dépit.

Il en fut autrement de la princesse; celle-ci leur resta attachée jusqu'à la fin, nonobstant l'animosité que leur témoignait la cour. Il faut lui pardonner cette obstination, en considération du peu de connaissances qu'elle avait des questions religieuses dont elle ne s'occupait pas depuis bien longtemps, comme on sait, et du point de vue plus particulièrement moral et pratique sous lequel lui apparaissait la doctrine de Jansénius. L'expiation, la réparation, la restitution, voilà évidemment ce qui la frappait dans le catéchisme de Port-Royal, et l'on sait que, sur ce point, il était conforme à l'esprit du catholicisme. Du jour où Louis XIV eut dit à madame de Conti: « avec un petit air de sécheresse, qu'elle se mêlait à son grand regret de choses qui ne la regardaient nullement, elle se renferma de plus en plus dans la pratique de la religion la plus austère, dit M. de Barthélemy; elle ne songea qu'à se dépouiller des portions de sa fortune qu'elle considérait comme mal acquises. C'est ainsi qu'elle dressa le compte des biens provenant de son oncle le cardinal, qu'elle regardait comme provenant des bénéfices ecclésiastiques et que, en cinq annuités, elle restitua en bonnes œuvres une somme de huit cent mille livres, sans compter les innombrables aumônes qu'elle faisait sur le reste de ses propres mains. On peut dire que ce fut la constante préoccupation du reste de sa vie, et qu'elle donna ainsi un grand exemple auquel la simplicité avec laquelle elle l'accomplit ajoute un mérite qui frappa tout le monde. » Ce fut dans la continuation de ces hautes pratiques de la vie chrétienne que la princesse de Conti termina, à l'âge de moins de trente ans, une vie qui avait commencé par un éblouissement féerique et qui s'acheva prématurément dans le sacrifice et la souffrance.

Cette vie méritait bien de ne pas rester inconnue. Elle n'offre pas à la

curiosité mondaine autant d'aliments que celle des autres nièces de Mazarin; mais, grâce aux documents inédits dont l'auteur a nourri son récit et aux détails souvent peu connus qu'il a rappelés, elle a une importance réelle qu'apprécieront ceux qui cherchent le côté élevé de l'histoire.

IV

Il faut un vrai courage pour venir rappeler à la France, aujourd'hui plongée dans la béate contemplation de sa prospérité rétablie, la détresse et l'agonie où elle était, il y a quatre ans, à pareille date. Allez donc parler à ce bourgeois pâmé devant le dernier bilan officiel du ministre des finances constatant un rendement supérieur à celui des meilleures années de l'Empire, de la misère où ce beau régime, aidé de celui du 4 Septembre, nous avait conduits! Il vous tournera le dos : « Sans doute! sans doute! s'écriera-t-il, nous avons souffert; mais voyez comme nous nous relevons vite, nous autres, Français, et comment, après avoir épuisé notre bourse, nous la remplissons promptement! » Imprudent, qui ne réfléchit pas qu'en montrant ainsi au voisin pauvre et avide avec quelle facilité la richesse renaît chez nous, il l'excite à y venir puiser de nouveau! Et puis, ne sait-on pas quel est le sort des gens qui, se sentant bien constitués, rient des maladies qui leur surviennent? A peine guéris, ils recommencent leurs imprudences et leurs excès, et, en définitive, ils meurent en plus grand nombre et plus tôt que les autres.

Ce sont ces réflexions, sans doute, qui ont décidé M. le marquis de Mun à publier, nonobstant les dispositions peu favorables du public, ses souvenirs de l'invasion allemande en Brie¹. Ces pages, l'auteur ne le déclarerait pas que le lecteur en serait promptement convaincu, n'ont pas été écrites pour être imprimées. Elles étaient destinées aux enfants absents et en particulier à ceux qui luttèrent alors avec les derniers débris de nos armées. Aussi l'accent en est-il plein de tendresse. C'est le journal d'un homme habitué à tenir note, sur l'heure, de tout ce qui lui arrive d'important, et qui est d'autant plus fidèle à cet usage que les circonstances où il se trouve sont plus graves.

Quiconque a fait, en mer, une traversée laborieuse, sait que plus l'orage augmente et le péril croit, plus le capitaine est exact à en consigner les incidents sur son livre de bord. Ainsi en fut-il de M. de Mun. C'était une tempête aussi que cette irruption des Allemands dans les riches plaines de la Champagne et de la Brie.

¹ *Un Château en Seine-et-Marne, en 1870*, par M. le marquis de Mun.— 1 vol. in-12. Dentu.

Dire que M. de Mun ne s'y attendait pas, ne serait pas exact, croyons-nous ; il n'avait pas vu sans appréhension commencer la fatale campagne de 1870, car il connaissait par ses fils, officiers dans l'armée active, combien peu nous étions prêts pour la lutte que nous provoquions. Quoi qu'il en soit, il se trouvait, pour continuer à parler la langue des marins, le capitaine du vaisseau, à Lumigny, quand la guerre commença, et il resta à ce poste par dévouement pour ses anciens administrés, quand les affamés de pouvoir du 4 Septembre eurent imposé à la France ahurie le dérisoire gouvernement de la Défense nationale. C'est ce titre et celui de principal propriétaire du pays où il était courageusement demeuré qui lui valurent, durant quatre mois, les angoisses, les souffrances, les amertumes dont son journal nous offre le tableau.

Ce tableau est par lui-même saisissant, car, sans avoir, à proprement parler, l'art d'écrire et sans y viser, M. de Mun écrit fort bien ; ce qui en augmente l'intérêt et le prix, c'est qu'il représente exactement ce qui se passa partout dans nos villages pendant l'invasion allemande. A Lumigny, comme partout, la population perdit d'abord la tête, se montra misérablement crédule à l'endroit des périls dont l'invasion la menaçait ainsi qu'à celui des secours que lui promettait un gouvernement sans pudeur et des journaux sans bonne foi ; comme partout elle poussa des cris de détresse et tendit des mains suppliantes vers le château dont elle dévastait en même temps le parc et les forêts et réclama à chaque heure l'intervention de la châtelaine et du châtelain, qu'elle n'en accusait pas moins d'avoir appelé et soldé l'invasion qui les ruinaient. Quant aux troupes étrangères qui traversèrent Lumigny ou y séjournèrent, elles furent là ce qu'on les vit partout aussi, non ces bandes sauvages et féroces qu'attendait en tremblant la foule terrifiée à l'avance par les récits qu'en faisaient les journaux dans le but ridicule d'éveiller le patriotisme à l'aide de la peur, mais ces colonnes voraces et méthodiquement pillardes, conduites par des chefs éternellement souriants et qui faisaient le vide sur leurs pas : remarquables, du reste, par une discipline dont nos armées ne donnaient plus l'exemple et par un sentiment des convenances sociales entièrement perdu chez nous. Citons, comme image de ce contraste, ces deux pages du journal de M. de Mun :

« Une colonne de cent hommes et de soixante-douze chevaux étaient logés au château. A cinq heures, on a servi le dîner des officiers ; ils ont fait un repas long, très-long, arrosé d'un vin abondant, sans cependant dépasser les bornes. La cour était remplie d'ordonnances, de sentinelles, qui tous me saluaient et me portaient les armes ; je n'ai jamais été tant salué de ma vie. Nous sommes allés votre mère et moi aux écuries pour examiner si les hommes avaient de quoi manger. Ils étaient plus de quatre-vingts, assis devant de longues tables dressées dans les remises. Quel ne fut pas mon étonnement, au moment où j'arrivai, de les voir tous se le-

ver et nous faire le salut militaire. Hélas ! hélas ! j'eus le cœur serré en reconnaissant combien le respect était plus naturel chez ce peuple que chez nous. Quand je vois quelles grandes choses fait cette armée, je suis tenté d'en attribuer une partie à ce sentiment si éteint dans notre pays.

« Immédiatement après, j'eus la preuve bien remarquable de la différence des éducations. Avec ce convoi étaient venus deux pauvres Français, de la Champagne, emmenés par réquisition avec leurs chevaux pour conduire une des voitures. Dès que ces braves gens virent la considération dont j'étais l'objet, ils s'accrochèrent à moi et me supplièrent d'intercéder pour qu'on leur rendit la liberté. Je l'obtins en promettant de donner deux de mes chevaux à la colonne : bien grand sacrifice ! Ces gens étaient pénétrés de reconnaissance et je leur fis servir à manger loin des étrangers, dans le château même. Je vins les voir pendant leur dîner avec votre mère ; ils devaient être très-heureux et ils l'étaient. Cependant ils restèrent tranquillement assis, leur casquette rivée sur leur tête, sans perdre un coup de dents. Ils auraient cru s'avilir en répondant à mes prévenances, à mes condoléances, par un peu de politesse. Il faut pardonner à ces malheureux, ils n'ont pas le sentiment du respect. »

Une plaie dont Lumigny eut à souffrir, ainsi que bien d'autres pays, ce fut le braconnage militaire des francs-tireurs, qui ne servirent jamais qu'à irriter l'ennemi et à le rendre implacable envers les paysans soupçonnés de connivence avec ces guérillas inutiles. Certes, les corps de francs-tireurs peuvent avoir leur importance à la guerre, mais « il faut qu'ils soient avant tout, dit avec beaucoup de raison M. de Mun, composés de gens d'un courage éprouvé, d'une finesse et d'un silence de braconniers, qui tombent sur l'ennemi campé ou en marche, tirent peu et très-juste, disparaissent et reparaisent à tout instant. Il faut qu'ils n'opèrent que sur une contrée dont on connaît chaque buisson, où le pays tout entier s'en mêle, et où le partisan traqué par l'ennemi est assuré de trouver partout une retraite. Toutes ces qualités, ajoute l'auteur, manquaient à nos visiteurs, produits bruyants du boulevard. » Ce qui leur manquait surtout, c'était la discipline. « Ces messieurs veulent bien, dit encore M. de Mun, mettre des plumes à leur chapeau, nommer et casser leurs officiers, rançonner le pékin, faire même bravement le coup de feu, mais obéir, jamais ! Cette existence est pleine de charme et remplace avantageusement pour eux les travaux de la paix... Des groupes à la Callot bien nourris par les villages voisins... toutes les routes occupées militairement par des postes à la *Fra Diavolo*, qui arrêtent les passants et les fusillent parfois *s'ils ont l'air d'espions* : cela tient de l'opéra-comique et du drame. On est un héros ! rien à faire, n'obéir à personne, bien manger et bien boire, n'est-ce pas la vraie vie, la bonne ? »

Ce ton de persiflage spirituel est assez fréquent chez M. de Mun, que l'égoïsme et la sottise indignent autant que l'émeuvent la souffrance et

le malheur. C'est donc une lecture à la fois attrayante et salutaire que celle d'*Un Château en Seine-et-Marne en 1870*. En peignant des couleurs d'une vérité franche et en rappelant à notre esprit oublieux cette image de désastres contre le retour desquels rien ne nous garantit, M. de Mun a fait œuvre de bon citoyen.

V

Un écrivain, depuis de longues années voué à l'étude du passé dont il nous a rendu une importante époque, M. le comte de Champagny, s'est détourné un instant, il y a quelques mois, du vieux monde des Césars, qu'il achève de peindre, pour jeter un coup d'œil sur le nôtre, et saluer, au milieu du courant réaliste qui nous emporte, quelques poètes restés fidèles au culte de l'idéal. Que l'auteur du sympathique et brillant article sur les poètes contemporains (*V. le Correspondant* du 10 août dernier) nous permette d'ajouter un nom à ceux auxquels il a souhaité la bienvenue. Ce n'est pas, du reste, un nom tout à fait nouveau ni inconnu de nos lecteurs. Nous leur avons parlé de M. Alphonse Baudouin, il y a longtemps déjà; mais le plaisir n'est que plus grand pour nous de pouvoir le leur présenter de nouveau et d'appeler leur attention sur le nouveau recueil de poésies qu'il vient de publier¹. Le titre en est énergique et significatif : *Revers de médailles* ! Le poète, cela est visible, n'est plus dans l'âge des illusions, et plusieurs des choses qui brillaient jadis à ses yeux ont aujourd'hui perdu leur rayonnement. — « Plusieurs, » disons-nous, et non pas toutes. M. Baudouin, en effet, n'est pas un sceptique dégoûté, un misanthrope qui n'a plus foi à rien, qui n'espère plus et n'aime plus. Non, s'il a perdu ses jeunes candeurs, il a gardé ses vieilles croyances religieuses et morales; il est resté chrétien, c'est tout dire, mais un chrétien mûri par le spectacle de la vie et la pratique des hommes, et qui ne pense pas que, pour aimer son prochain, il faille lui mâcher la vérité. M. Baudouin l'a dit à tous avec une franchise qui va parfois jusqu'à la rudesse; ce qu'il aime surtout, c'est à enlever les masques. Avec quel âpre dédain, par exemple, il dénonce les faux prophètes de la liberté, les rabâcheurs du fameux mot de Progrès !

Poète, le sais-tu, leur période fade
 Tournera-t-elle encor longtemps sur un grand mot,
 Comme un cheval de bois autour de son pivot?
 Assez, assez, mon Dieu, j'en ai le cœur malade.

A la sauce cantique, à la sauce ballade,
 Toujours leur saint Progrès, partout le même argot,
 L'humanitaire en quête du gros lot,
 Les bénis travailleurs et leur jérémiade !

¹ *Revers de médailles*, par Alphonse Baudouin. 1 vol. in-12. Dillet, édit.

Qui me rendra les vers dont j'allumai mon feu,
Lafare, Sénecé, Deshoulières, Chaulieu,
Et du bon Florian les bergères sans guimpe ?

Ah ! s'il faut à tout prix aux rimeurs impuissants
De mythiques autels où brûler leur encens,
Qu'ils reprennent plutôt les vieux dieux de l'Olympe !

Sur ce chapitre des trompeuses promesses et des charlatans qui les débitent, M. Baudouin ne tarit pas. Ce serait son bonheur, dit-il, de fusiller d'un vers meurtrier ces distributeurs de poison, comme il faisait, enfant, des guêpes, des bourdons et des reptiles vénéneux avec son arbalète et ses balles de bois :

— Il m'en souvient encore ! — Enfant, que j'ai de fois
Épouvanté le crime et vengé l'innocence !
Le plus faible, s'il veut, peut être une puissance.
Comme un trappeur perdu dans l'immense forêt,
J'étais toujours armé, toujours là, toujours prêt.
Sur la fleur inclinée et frémissant de crainte
J'enlevais le bourdon, qui sifflait sa complainte
Dans le gazon, longtemps, sans reprendre son vol.
Je condamnais la guêpe à rouler sur le sol,
L'aile à demi brisée et blanche de poussière.
La chenille au poil roux, la mouche carnassière,
La noctule appendue au bord du souterrain,
L'espion couturière au corselet d'airain,
L'insecte à large dos infectant ce qu'il baise,
Le limaçon cornu qui have sur la fraise,
Le crapaud se cachant sous les muguet fleuris,
Le lézard noir des murs, même le lézard gris,
— Car je hais ce qui rampe ou se traîne dans l'herbe —
Éprouvaient les effets de ma colère imberbe.
— J'ai vieilli depuis lors et n'ai rien vu changer,
Et chaque heure en passant laisse un crime à venger.
Le limaçon du doute a rampé sur notre âme,
L'envie à pleines dents mord au cœur de la femme,
Les guêpes d'Allemagne ont pillé notre miel,
Le hideux positif tend ses fils jusqu'au ciel,
La punaise du lucre infecte le poète ;
Et moi, toujours enfant, je reprends l'arbalète !

Cette indignation, cette disposition au combat ne provient point, chez lui, de la haine, car, dit le poète :

Car une voix m'a dit : N'amasse pas de fiel.
Non, Dieu n'a pas en vain créé les belles choses.
Espère, espère, enfant ! Les hymnes et les roses
Qu'on dédaigne ici-bas reflleuriront au ciel.

Cette muse si prête à flageller a d'ailleurs le cœur enclin à aimer et à prier, ainsi que le témoignent, entre autres pièces, une belle hymne à la sainte Vierge sur le texte : *Mater amabilis*, et le début d'un poème sur le plus aimant des saints du moyen âge, saint Bernard, le moine gentilhomme, le fondateur de Clairvaux, le prédicateur de la croisade, le

régénérateur de la vie claustrale, le censeur des papes, sur la mission duquel M. Baudouin a entrepris une sorte d'épopée que nous désirons lui voir achever, parce qu'il nous semble que le temps est venu pour lui de quitter sa vie de poète tiraillé et que son talent est même pour une œuvre de longue haleine.

VI

Nous sommes dans une position assez difficile pour parler des livres qui ont fait leur première apparition dans ce recueil, et ils ne laissent pas d'être nombreux. Nous serions mal venus à les louer, car ce serait nous vanter nous-mêmes, et à les critiquer il y aurait contradiction. Nous ne pouvons donc guère que nous borner à les annoncer. C'est ce que nous ferons purement et simplement aujourd'hui pour l'exploration, dans l'Afrique centrale, de MM. de Compiègne et Marche, dont le second et dernier volume vient de paraître¹. Nos lecteurs se rappellent ce récit plein d'humour où les aventures les plus pénibles, les rencontres les plus dangereuses, les situations les plus inquiétantes étaient racontées avec un entrain irrésistible et une bonne humeur charmante ; où les croquis les plus piquants succédaient et se mêlaient aux tableaux les plus grandioses de la nature équatoriale ; où les épisodes les plus bouffons alternaient avec les scènes les plus sauvages. Certains lecteurs s'y sont trompés et en ont éprouvé une sorte de scandale ; ils ne croyaient pas qu'on pût être homme de science avec un caractère aussi gai, ni rire au milieu de tels périls et de telles souffrances. Bonnes gens, ils oubliaient que nos deux voyageurs étaient jeunes, hommes d'esprit et Parisiens !

M. de Compiègne a cru devoir protester, en tête de son second volume, contre les inductions que l'on prétendait tirer de l'allure agréable et du ton réjoui de sa relation, et rappeler, en toute modestie d'ailleurs, l'estime qu'avaient faite avant le public, des résultats de son exploration, les sociétés savantes et les hommes dont le nom fait autorité dans la science géographique. Il a dû rappeler ce qui avait été loyalement reconnu par les étrangers, que, tandis que deux grandes expéditions organisées par des savants et aux frais de deux gouvernements, échouaient dans leur tentative pour pénétrer plus avant que l'on avait fait jusque-là dans le cœur de l'Afrique, lui et son ami Marche avaient découvert, visité et décrit des régions où nul Européen n'avait mis le pied ; il a constaté enfin, par une esquisse sommaire de la langue *M'Pongué*, langue riche et régulière qui sert de véhicule à la pensée de plus de vingt nations, et par le long et authentique catalogue des animaux inconnus, par

¹ *L'Afrique équatoriale : Gabonnais, Pahouins, Gallois, Okanda, Bangouans, Osyeba*, par le marquis de Compiègne. — 2 vol. avec cartes et gravures. Plon, éditeur.

lui recueillis et rapportés en France, qu'il n'est pas allé sous la Ligne pour faire la caricature du « Roi-Soleil » et des odalisques de son sérail. La médaille d'argent dont les a récompensé, lui et son ami, la Société géographique, dans le récent congrès des Tuileries, en témoigne d'ailleurs solennellement. Après avoir lu ce voyage pour l'intérêt qu'il excite et l'amusement qu'il procure, il faut le relire dans l'édition qui vient de paraître avec des additions considérables, pour le sérieux enseignement qu'il contient sous sa forme vive et légère. Au moment où nous en annonçons la publication, l'auteur, parti pour l'Égypte, est en train de lui donner un complément dont cette fois encore les lecteurs du *Correspondant* auront la primeur.

P. DOUHAIRE.

Le *Dictionnaire de la langue française*, par M. Littré, est incontestablement le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. Les adversaires les plus absolus des doctrines philosophiques de l'auteur, parmi lesquels nous comptons plus que jamais, ont tous, comme nous, rendu à ce travail la justice qui lui est due comme œuvre de lexicographie. Il n'y avait qu'une chose à regretter, c'est que son étendue et son prix élevé le reléguassent au nombre des livres de bibliothèque et l'écartassent de la table de l'écolier. L'auteur, frappé de cet inconvénient, accueillit avec empressement la proposition que lui firent ses éditeurs de le réduire à des proportions classiques. Seulement il trouva la tâche trop lourde pour lui, et il en chargea un professeur du lycée Louis-le-Grand, M. Beaujean, qui l'avait précédemment aidé dans l'impression de son ouvrage et en avait revu avec lui toutes les épreuves. Cette laborieuse et délicate opération, faite sous les yeux de l'auteur et sous sa direction, est aujourd'hui terminée et vient de paraître en un volume de la dimension et du format habituel des vocabulaires¹. Cet abrégé reproduit, pour la nomenclature des mots, tout le grand Dictionnaire, à l'exception, dit M. Littré, « de ceux, en très-petit nombre, que proscri-vait notre désir de pouvoir être mis entre les mains de la jeunesse. » Sous ce rapport, il nous paraît irréprochable. Pour la prononciation, elle n'y est figurée que quand elle peut faire doute. Quant à l'étymologie, à la grammaire, à l'explication des locutions, c'est, avec un peu moins de développement, la reproduction de l'original. Il n'y manque, selon nous, qu'une chose, l'histoire des mots, qui fait la principale originalité du grand Dictionnaire. Il nous semble qu'on aurait pu, sans grossir beaucoup le volume, indiquer, par un chiffre, la date d'entrée de chaque vocable dans la langue. Cette addition aurait un grand intérêt; nous la recommandons aux éditeurs pour leurs éditions à venir. P. D.

¹ *Dictionnaire de la langue française*, abrégé du dictionnaire de M. Littré. — Librairie Hachette.

POÉSIE

SOUS LES TROPIQUES

BERGEUSE

I

Le capitaine dort d'un calme et frais sommeil,
A l'heure où la nuit s'illumine.

La lune, à son zénith, jette un ruban vermeil
Par le travers de sa cabine.

Il a donné la route au maître-timonier :

Le navire est très-loin des côtes,
Toute sa toile au vent, grand et petit hunier,
Et papillons des flèches hautes.

Dans l'hémisphère austral, le rapide vaisseau,
A pleine brise arquant ses voiles,
S'allonge sur la houle et va comme un berceau
Qui roule sur un fond d'étoiles.

Le capitaine dort, mais à quoi rêve-t-il ?
Où s'oriente sa pensée,
Quand son fin taille-mer, vers l'Europe en droit-fil,
Poursuit sa marche cadencée ?

Est-ce un rêve de cœur ? est-ce un rêve d'argent ?
Dans cette vie à l'aventure,
Sous tant de ciels divers, l'homme le moins changeant
Est une étrange créature.

Du golfe de Bengale à la Terre-de-Feu,
 Depuis vingt ans il court le monde,
 Avec pertes ou gains, s'inquiétant fort peu
 Que la terre soit plate ou ronde.

Exportant le café, le sucre, l'indigo,
 Et de gros chargements d'épices,
 Il a fait, en allant du Brésil au Congo,
 De très-honnêtes bénéfices.

Fernando-Po, le cap Lopez, San-Salvador,
 Où fourmille la race noire,
 Tous ces beaux noms d'Afrique ont des tintements d'or :
 C'est un pays d'or et d'ivoire.

S'il a pris, une fois, un stock de négrillons,
 Profitant d'une rare aubaine,
 C'était à fond de calc... et tous les pavillons
 Ont respecté son bois d'ébène.

Pour les bois de teinture et les bois de senteur,
 Les bois sanguins et les bois jaunes,
 Combien de fois a-t-il repassé l'équateur,
 Narguant la fièvre et les cyclones !

Il s'est aventuré jusqu'aux îles d'Arrou,
 Pour y chercher la noix muscade
 Et des paradisiens, dans un creux de bambou,
 En grand costume de parade.

II

Mais on n'a pas en vain si longtemps navigué,
 Dans les caprices de la houle,
 Eût-on le corps de fer, sans être fatigué.
 Voici bientôt vingt ans qu'il roule.

Il rêve d'une bonne et solide maison,
 Sur un sol ferme bien assise,
 Où rien ne bouge au vent, ni porte, ni cloison,
 Toute en granit, comme une église.

Au pays avranchin, tout près de Pontorson,
 Le capitaine en connaît une
 Que pour lui s'est bâtie un fin maître maçon,
 Entre la Sée et la Sélune.

La maison lui plairait : on ne construit pas mieux.
 Si l'immeuble n'est pas à vendre,
 Il garde un riche espoir, car il n'est pas trop vieux,
 Et pourrait faire un très-bon gendre.

Le capitaine dort d'un merveilleux sommeil,
 Que le roulis berce et prolonge.
 Il voit sa Normandie au lever du soleil,
 Et toute verte, dans un songe.

Une fenêtre haute où de bleus liserons
 S'enroulent à des capucines
 Vient de s'ouvrir joyeuse à deux bras nus et ronds
 Sortant de leurs dentelles fines.

C'est là. — La belle fille écoute au loin mugir
 Ses bœufs épars dans la prairie,
 Et chanter à plein cœur, voyant le ciel rougir,
 Tous les coqs de sa métairie.

D'autres leur font écho. — Réveillé brusquement,
 Et l'oreille encore assourdie,
 Le capitaine rit de son étonnement :
 C'est un vrai coq de Normandie

Qu'il a paisiblement laissé vivre à son bord,
 Et qui, voyant un coin d'aurore,
 En regardant la mer par le trou d'un sabord,
 Chante une aubade à voix sonore.

Mais, naviguant sans voir une terre approcher,
 Parfois le chanteur se demande
 Quand jaillira des eaux la pointe d'un clocher ?
 Et pourquoi la mer est si grande ?

QUINZAINÉ POLITIQUE

24 octobre 1875.

La rivalité des prompts et nombreux orateurs qui, pendant le silence de l'Assemblée, se dressent partout des tribunes, c'est autre chose qu'un simple tournoi d'éloquence comme nos pères en ont connu en des temps plus tranquilles; c'est la lutte des partis qui se disputent les incertaines destinées de la France. On les entend, dans ces discours de M. Louis Blanc, de M. Jules Simon, de M. Thiers et de M. Rouher, non-seulement redire tout ce que la mémoire de ce siècle rappelle à leurs haines et à leurs regrets, mais annoncer les combats qu'ils vont encore se livrer entre eux ou bien engager contre nous, dans cette enceinte d'une société si mal affermie et sur les restes d'une patrie si cruellement mutilée. Quel langage discordant! Que de vœux hostiles l'un à l'autre! Quels récits dissemblables d'un même passé! Quel partage déchirant de l'opinion publique! Ces voix, elles ont plus ou moins changé d'accent; mais, il y a vingt-sept ans, elles retentissaient comme aujourd'hui dans les banquets ou dans les clubs. Les voilà qui parlent devant une autre république. Que nous apprennent-elles? Peu de chose, si ce n'est que, pendant l'intervalle de cette période, bien des colères et bien des douleurs nouvelles leur ont enseigné de nouveaux cris à pousser dans la guerre que nous nous faisons autour du gouvernement de la France. Toute l'histoire contemporaine est répétée dans ces discours; et parmi ces redites qui ne sont que l'écho de nos éternelles récriminations, combien de conseils qui puissent mener la France en de meilleures voies que celles où sa gloire, sa liberté, sa fortune ont erré d'aventure en aventure, durant ces vingt-sept années? Combien? Pas un. Car c'est toujours le même choix que ces discours nous offrent : la république ou conservatrice ou radicale, la république et l'empire.

M. Louis Blanc et ses amis continuent à multiplier les harangues. Le radicalisme intransigeant aura bien bruyamment parlé

par leur bouche; mais quel vide dans cette sonorité! Quelle déclamation trompeuse pour ce pauvre peuple! Quand, en effet, on essaie de réduire à quelques notions nettes, à quelques mots distincts, ces vagues et tumultueuses paroles de nos tribuns, on n'y trouve guère que des cris de convoitise et d'impatience. Ce n'est pas un programme précis et détaillé; ce sont quelques souvenirs et quelques vœux, qui suffisent pour enflammer l'imagination populaire; c'est l'idéal des jours de 1793 et de 1848, c'est la promesse de « l'égalité absolue » et de « la justice sociale; » c'est l'annonce d'un règne « où tout le monde nourrira tout le monde, » annonce qu'en 1848 M. Thiers appelait « un sanguinaire mensonge. » M. Louis Blanc et ses amis ne se contentent pas de ces trop irrésistibles séductions : ils s'évertuent à remuer dans le cœur de la foule une grande haine, celle du « cléricalisme; » et ces gens qui réclament la tolérance de la religion pour l'impie, la liberté des lois pour l'athée, rivalisent à qui découvrira dans le passé le plus puissant moyen d'oppression, le plus capable d'abaisser l'Église et même d'abolir ce catholicisme qu'ils déclarent inconciliable avec la république! M. Louis Blanc a cité avec une hypocrite complaisance les noms des despotes et des persécuteurs qui ont bâillonné les prêtres ou renversé les autels catholiques. C'est bien! Mais pourquoi des réticences, pourquoi des omissions? Il a oublié de mentionner les derniers martyrs, ceux dont la république a pourtant eu la gloire, les massacres du clergé à l'Abbaye, sur les échafauds de la Terreur, ou au pied de ces hideux murs contre lesquels la Commune a fusillé un archevêque de Paris, des jésuites et des dominicains; il a oublié de célébrer aussi les lois ecclésiastiques de M. Falk et les procédés de M. de Bismarck : ce panégyrique de la force est incomplet!

Le bon sens de la France, le sentiment de la vérité, la prudence des conservateurs sauront bien contraindre les radicaux, nous l'espérons, à laisser là, ou dans l'indifférence ou dans la répulsion publique, ce misérable dessein de troubler la paix religieuse de notre pays au profit de leur politique. Il semble certain toutefois que ce dessein est aujourd'hui au nombre de leurs calculs : c'est l'idée commune qui doit les grouper et les associer, malgré le désaccord de leurs doctrines, malgré la discorde qui sépare momentanément M. Gambetta et M. Naquet. On a vu cette union dans l'élection de M. Engelhard, qui, parmi ses titres de vieux républicain et d'ardent démocrate, avait étalé celui de « libre penseur : » intransigeants et transigeants se sont alliés pour faire de ce « libre penseur » un conseiller municipal, les uns consentant à dérober sous un mot cher aux deux partis l'orgueil de leur propre victoire, les autres

acceptant avec un humble empressement un nom qui pouvait dissimuler leur faiblesse et leur condescendance. S'entendront-ils de même pour proférer ensemble un second cri électoral, que M. Engelhard avait également sur les lèvres ? Demanderont-ils tous, d'une seule et même voix « la révision de la Constitution conformément aux grands principes démocratiques ? » On n'en peut douter. Que M. Gambetta juge imprudent, à l'heure présente, d'invoquer un droit qui effraie la gauche et surtout le centre gauche, on comprend cette précaution de sa « ruse génoise. » Mais, quand sonnera l'appel des élections, osera-t-il et pourra-t-il refuser aux radicaux qui l'interrogeront sur le progrès et l'avenir, la promesse de reconstruire l'édifice, trop étroit et si imparfait à son avis, de cette république qu'il n'a daigné laisser constituer ainsi qu'en attendant d'autres matériaux et d'autres ouvriers ? Non, M. Gambetta ne le pourra ni ne l'osera. C'est la fatalité de la république d'être le libre régime d'un changement perpétuel, parce qu'elle a pour loi la changeante royauté d'un peuple dont la souveraineté ne peut souffrir de conditions ; et c'est sa fatalité aussi de ne pouvoir jouir d'un tel droit sans être en proie à l'inconnu, sans être travaillée par la crainte du lendemain, sans être agitée par les ambitions de tous les partis, sans être instable et sans paraître périssable à jour fixe, sans perdre le bienfait de la sécurité. Ce mal, nous le sentons déjà, et nous le sentirons de plus en plus, à mesure qu'approchera davantage la date de 1880. M. Gambetta le sait sans doute ; et il doit s'en effrayer, s'il est intelligent. Mais il faudra qu'il obéisse au radicalisme. Quand M. Engelhard a réclamé cette même révision dont l'extrême gauche contestait naguère le droit aux monarchistes et aux bonapartistes, on a vu les bonapartistes applaudir avec joie. L'événement nous réserve, pour les élections, cet étrange spectacle de M. Rouher, de M. Gambetta et de M. Naquet, adjurant en même temps la France de réviser sa Constitution et plaçant sous le patronage du même droit les destinées d'un empire et de deux républiques !

M. Jules Simon sera bien habile si sa parole, de quelque doux miel que la nourrissent les abeilles de sa république platonicienne, peut concilier tant de violences et d'ambitions, tant de timidités et d'audaces dans les rangs des quatre gauches. Ses exhortations, il est vrai, ont tout « l'ithos » qui ravissait Trissotin. Il supplie les républicains de rendre « aimable » et même vertueuse la république que leurs pères avaient faite cynique et farouche : il la veut charmant tous les cœurs, avec la pudeur d'une vierge et les attraits d'une coquette. Beau rêve de philosophe ! Mais si M. Thiers et M. Jules Simon sont capables de ces grâces, ce n'est point, vrai-

ment, avec M. Gambetta et M. Naquet que la France saurait devenir amoureuse de la république. M. Jules Simon, dans sa philosophie, devrait commencer par supprimer le radicalisme ; ce système, en effet, détruira toujours le sien. M. Jules Simon estime que les quatre gauches ont en commun trois idées au moins, trois idées fraternelles qui auront le pouvoir de les unir : la levée de l'état de siège, le scrutin de liste et la nomination des maires. Or, ces trois idées représentent, non trois principes, mais trois moyens politiques : on sait que M. Thiers, pendant son règne, s'en servait pour gouverner selon ses besoins et ses goûts, bien qu'il prétende aujourd'hui l'interdire à ses successeurs. Les principes, les doctrines, les vues, voilà ce que M. Jules Simon devrait accorder d'avance pour assurer et perpétuer l'alliance des gauches. Eh bien, nul ne l'ignore : ni sur le fond de la Constitution, ni sur les compléments qu'il faudrait lui donner pour achever l'organisation de la république, M. Thiers ne peut s'entendre avec M. Jules Grévy, ni M. Gambetta avec M. Naquet : ils ont épuisé, dans la proclamation de la république, toute la force de leur tendresse et toute l'ardeur de leur bonne volonté. M. Jules Simon, nouveau Cudworth politique, a-t-il imaginé quelque « médiateur plastique » pour concentrer, combiner et concerter les mouvements de ces puissances républicaines qui sont si différentes les unes des autres ? Nous verrons. Mais, en attendant, il n'est pas téméraire, après les enseignements d'hier et d'aujourd'hui, de prédire que le radicalisme, ou la veille ou le lendemain des élections, doit rompre cette union des gauches. M. Thiers le devine sans doute, et c'est le secret des factices raisons qu'il vient d'assembler dans un grand discours pour persuader à la France que les gauches sont unies et que le radicalisme lui-même a dans cette alliance un droit d'association tout à fait honnête et tolérable.

Le discours de M. Thiers ne fait que redire le panégyrique qu'il a prononcé sur lui-même cinq ou six fois déjà, depuis le 24 mai. Certes, nous comprenons la souffrance qu'éprouvent dans le sentiment de leur gloire ces chefs d'État tombés des grandeurs ; nous concevons la secrète inquiétude d'un homme illustre qui, aux prises avec les jugements de ses contemporains, veut s'assurer la justice de la postérité. Mais M. Thiers se trompe, s'il croit qu'à se louer tant soi-même on réussisse mieux à s'approprier les louanges de l'avenir. Cette apologie, si souvent répétée et si complaisamment amplifiée, lui ôte d'avance devant l'histoire un mérite qui aide doucement et efficacement la bienveillance à reconnaître et à saluer tous vos autres titres, le mérite de la modestie. Et puis, l'équité de la postérité ne se capte pas par des artifices : elle admet les excuses, elle pardonne les erreurs ; mais si elle écoute ceux qui se justifient, c'est à

la condition qu'ils soient sincères ; en retour de l'estime dont on lui demande la noble et sainte vengeance contre les outrages des contemporains, elle demande, elle, la vérité d'abord. C'est pour elle, évidemment, que M. Thiers a composé cet historique de son consulat qu'il porte de Vizille à Paris, d'Ouchy à Arcachon. Mais quoi ! espère-t-il donc, à force de le dicter à l'écho, que la postérité n'entendra que cet historique ? Espère-t-il qu'elle accepte sans contrôle un récit qui dénature tant de faits et qui en omet tant d'autres ? Pense-t-il qu'elle n'appellera personne de notre temps en témoignage ? Et ne doit-il pas craindre de l'avoir offensée en s'efforçant, en maint endroit, de lui ravir son suffrage par la dissimulation ?

M. Thiers dissimule, en effet, quand il affirme que si, le 24 mai, il perdit le pouvoir, ce fut parce qu'il avait refusé à la droite l'assistance de sa bonne volonté pour tenter avec elle la restauration de la monarchie. Il est bien vrai que la droite, la veille du 24 mai, avait contre lui plus d'un grief monarchique. Elle l'avait vu rompre le pacte de Bordeaux, violer cette neutralité qu'il avait jurée à tous les partis, commencer dans ses discours l'essai de la république et le marquer dans ses actes. N'avait-il pas fourni aux républicains leurs devises populaires ? N'avait-il pas, par deux messages, délivré à la république ses premières chartes ? Et n'était-ce pas avant l'heure où, la neutralité finissant avec les premiers embarras de la patrie, l'Assemblée eût pu ouvrir le débat, appeler à la tribune la république et la monarchie, et interroger M. Thiers sur la meilleure constitution qui convînt à la France. Mais on le sait : le lendemain de cette élection de M. Barodet, où le radicalisme triomphait de M. Thiers lui-même dans un Paris presque encore plein des sanglantes fumées de la Commune, ce n'était plus du nom et de la forme du gouvernement que l'effroi de l'Assemblée et la confiance de M. Thiers disputaient entre eux ; c'était de la politique qui serait pratiquée par ce gouvernement vis-à-vis des radicaux. Que réclamait la droite ? Une administration conservatrice, un ministère qui ne permit plus aux radicaux d'exploiter au profit de leurs ambitions la popularité de M. Thiers et qui osât courageusement contenir la hardiesse de leurs doctrines et de leurs projets. Oui, en contentant ce besoin d'être rassurées qui possédait alors l'Assemblée et la France, M. Thiers n'eût, pour la plupart de ses désirs, trouvé dans la droite que la docilité la plus empressée et le consentement le plus généreux : elle eût à son gré étendu et fortifié entre ses mains ce même pouvoir qu'elle lui ôta par une nécessité dont elle fut épouvantée un moment. Il y a eu, dans la suite des événements, plus d'un enseignement qui a pu apprendre à M. Thiers que l'Assemblée ne lui eût pas dénié, pour le salut de la

France, ce qu'elle a en 1873 et en 1875 accordé au maréchal de Mac-Mahon; et peut-être en a-t-il pu soupirer quelquefois. Mais l'émotion que la nation avait ressentie à la vue de M. Barodet victorieux, M. Thiers feignit de ne pas l'éprouver. On lui reprochait de favoriser le radicalisme par son indulgence; on le suppliait de ne pas se fier si témérairement à la vertu de ces ménagements et de ces caresses dont l'art lui paraissait suffire pour dompter les radicaux; et un fait grave, dont la France avait été le témoin attentif, venait de démentir cet espoir présomptueux de M. Thiers. Eh bien! M. Thiers fermait les yeux à cette leçon; il méprisait ces conseils, il rejetait ces prières; il résistait à l'Assemblée, et l'acte du 24 mai s'accomplissait. Voilà l'histoire de cette journée. La thèse que M. Thiers a imaginée depuis pour sa justification est une fiction de son amour-propre. Le discours que, le 24 mai, il prononça devant la droite avec une si vive irritation, a bravé la droite par plus d'un défi, assurément; mais qu'on relise ce discours: il atteste qu'alors M. Thiers n'avait pas encore contre la droite l'argument qu'il emploie maintenant à sa glorification.

Cette injustice et cet oubli de M. Thiers ne nous surprennent pas. Non, nous ne nous étonnons pas que M. Thiers se plaigne si souvent des monarchistes et leur impute de si grands torts. Quand M. Thiers va répétant à satiété que la monarchie, même avant le 24 mai, était impossible, qu'il l'avait à bon droit jugée dès lors chimérique, et qu'il n'avait prétendu faire plier la droite que devant une nécessité invincible, que veut-il? Par ces propos il augmente pour demain sa popularité à gauche, et il se ménage l'honneur d'avoir été, dans le passé, un devin infallible. Mais, qu'on en soit bien sûr, il songe aussi à l'intérêt de son nom, il a souci de sa renommée future. Car, quand la postérité débattrà sa mémoire, il peut appréhender qu'elle ne lui dise: « Il y avait un gouvernement que votre raison d'homme d'État et d'historien proclamait le meilleur qui pût régir la France: c'était la monarchie; et un soir que le canon de la Commune grondait à vos oreilles, dans le palais de Versailles, vous murmuriez à un vieil ami: *« Ce pays ne trouvera son salut que dans la monarchie unie. »* Cette formule, vous lui avez substitué plus tard celle de « la république conservatrice. » Pourquoi? Avez-vous d'abord essayé, avec cette puissance exceptionnelle que le respect de la France, le pouvoir et votre génie vous donnaient alors, avez-vous essayé pour « la monarchie unie » ce que vous avez tenté pour « la république conservatrice? » Nullement. Vous n'avez pas suivi, pour le relèvement de la France, l'ordre des préférences que vos lumières indiquaient à vos efforts. La monarchie? Vous l'avez déclarée impossible avant d'en avoir éprouvé

la possibilité dans les faits. Vous n'avez consacré à sa réalisation ni une parole ni un acte. Vous vous êtes plu à condamner d'avance quiconque prendrait entre ses mains cette noble tâche ; et, après le 5 août, quand la France croyait la monarchie presque faite, vous ameutiez encore contre elle, dans votre lettre au maire de Nancy, les préjugés de la passion populaire. La république, au contraire, la république que votre défiance et votre horreur d'autrefois vous représentaient comme une utopie, et que, sous vos yeux, trois partis inconciliables se disputaient sans être capables ni d'en définir le gouvernement ni d'en administrer les affaires, vous l'avez proclamée possible, dès que la présidence vous en a été offerte par l'occasion et promise par la gauche ; et vous avez dépensé, pour la montrer réalisable, un esprit, une éloquence, une autorité, une industrie dont la moindre part eût suffi peut-être à vaincre les difficultés de la monarchie. N'eussiez-vous pas vaincu ces difficultés, au moins vous auriez eu l'honneur de l'avoir voulu, l'honneur qui s'attache à la logique dans les idées et à la constance dans le caractère ; et alors seulement vous eussiez pu vous écrier que la monarchie était impossible. Les monarchistes eussent courbé la tête dans la douleur, mais ils n'auraient pas à porter contre vous, devant la France et l'histoire, le témoignage de leurs regrets et de leurs reproches ; ils n'accuseraient pas votre ambition de vous avoir fait manquer au devoir que vous prescrivaient vos souvenirs, vos goûts, votre intelligence du passé et votre science du présent, les vrais besoins de la France et les souhaits de l'Europe ; et réduit par l'implacable nécessité à organiser une république conservatrice, vous eussiez été assuré de leur loyal dévouement pour préserver en elle l'ordre et la liberté de la France, pour nous défendre contre le radicalisme et le Césarisme. »

Mais, comme si une secrète fureur animait M. Thiers contre les monarchistes, c'est à eux, c'est à leurs rêves déçus et à la fidélité de leur idéal, c'est même à leurs princes qu'il réserve, dans ses discours les traits de son ironie ; c'est contre eux qu'il s'ingénie à forger des armes pour la gauche. Car qu'est-ce que ces mots, ou mensonges ou déclamatoires : « On est allé à Frohsdoff, sans se soucier des lois, traiter de la couronne de France ! » De quelles lois M. Thiers parle-t-il ? Est-ce que, dans le provisoire, il y avait, par privilège, des droits pour la république seulement ? Où était la Constitution qui fixait alors le gouvernement de la France ? Que valait en ce temps-là ce nom de république qui n'était même pas encore légalisé ? M. Thiers lui-même n'avait-il pas reconnu que l'Assemblée avait le pouvoir constituant et la liberté de choisir ? Voilà donc des mots vides de sens : mais la gauche les a déjà ramas-

sés ; elle devra à M. Thiers ce nouveau moyen de calomnie. Elle lui devra ces autres mots encore, ces flèches empoisonnées auxquelles son art a donné des ailes : « C'est bien assez de deux dynasties pour la guerre civile... la rose blanche et la rose rouge y suffisent. » Élever contre des princes, auxquels il jure oratoirement son respect, cet odieux soupçon de pouvoir tourner l'épée l'un contre l'autre et verser autour de leurs drapeaux le sang que la France n'a pas répandu par ses blessures de 1870., c'est une pensée indigne que M. Thiers eût dû laisser au cœur pervers et au violent esprit des radicaux ou des bonapartistes. Ne sait-il plus que, si M. le comte de Paris est allé à Frohsdorff, ce fut pour protester noblement qu'aucun sentiment de compétition ne pouvait régner dans son âme de prince et de Français ? Et M. Thiers ne sait-il pas que, du fond de Frohsdorff, M. le comte de Chambord n'a jamais laissé s'envoler vers la France un seul désir ni un seul ordre qui ne respectât la paix de son pays ? M. Thiers insulte par ces soupçons à des cœurs dont l'abnégation est au-dessus de ses reproches. Qu'il consulte mieux ses souvenirs : il se rappellera qu'il a vu deux fois, dans sa vie, les deux roses décorer des cadavres sur nos places publiques, et c'étaient deux républiques, blanche et rouge elles aussi, qui avaient donné aux pères et aux enfants ces fleurs du mal et de la mort, ces roses de la guerre civile ! C'étaient les deux républiques de 1848 et de 1871 ; et la seconde, c'est lui-même qui en a présidé la lutte !

M. Thiers a, dans son discours d'Arcachon, cent fois provoqué ces irritantes récriminations du passé. De tant de paroles, pas une qui soit bienfaisante aux conservateurs, pas une qui apaise nos discordes et qui calme nos regrets, pas une qui nous rapproche en face des radicaux et des césariens. Que disons-nous ? S'il y a dans ce discours des paroles utiles à un parti, ce sont les radicaux qui les auront recueillies. M. Thiers les innocente ! M. Thiers ne veut plus que la France ait peur du radicalisme ! M. Thiers proclame que les radicaux ne méritent pas l'odieux de leur réputation ! M. Thiers garantit leur sagesse pour demain, si demain ils saisissent le gouvernement de la France ! Il nous rassure : les radicaux, à l'en croire, laisseraient bientôt là, sur le seuil, « leurs théories financières, économiques et sociales. » Ce n'était pas, nous nous en souvenons, l'avis de M. Dufaure, quand, ministre de M. Thiers, il parlait ainsi des doctrines radicales, le 23 mai 1873 : « Du jour où elles viendraient à triompher légalement, il n'y aurait plus ni ordre, ni sécurité, ni garantie pour aucun droit, il n'y aurait autre chose en France qu'une liberté absolument égale du mal et du bien, tempérée très-souvent par un despotisme sans limite, sans

frein. » Et M. Dufaure avait raison. Le radicalisme est impuissant à se modérer lui-même, soit qu'il commande, soit qu'il aspire au commandement. Car, pour le précipiter toujours plus loin en renouvelant sans cesse son haleine, il a le souffle inépuisable de l'utopie. Il a, pour le pousser d'extrémité en extrémité, ces masses qui montent derrière lui, d'autant plus pressantes et insatiables qu'il les a conduites par des promesses impossibles. Les radicaux qui tombent, effrayés ou las, la foule les abandonne, les condamne et les remplace : derrière Danton, il y a un Robespierre; derrière M. Gambetta, on trouvera M. Naquet.

Au surplus, l'expérience de M. Thiers ne saurait être si oubliée. Il eut le loisir, en 1848, de contempler M. Ledru-Rollin et M. Louis Blanc dans ces Tuileries où il lui semble que le radicalisme ne puisse entrer sans se purifier et devenir raisonnable : tous deux avaient dans le gouvernement provisoire leur part de royauté populaire. Est-ce que le difficile usage du pouvoir et le sentiment de la responsabilité tempérèrent leur radicalisme? Non; et M. Thiers a bondi de colère plus d'une fois sur son banc de député, quand, redevenus simples représentants du peuple, l'un ou l'autre vinrent à la tribune, en mai et en juin, répéter ces aphorismes de socialiste ou de jacobin dont son bon sens se moquait et dont son libéralisme s'indignait : ils étaient restés radicaux. Est-il même besoin que la mémoire de M. Thiers remonte jusqu'à ces temps lointains dont il a renié tant de souvenirs? Il a vu, en 1870 et en 1871, M. Gambetta et M. Delescluze dictateurs, l'un à Bordeaux, l'autre à Paris. M. Thiers peut-il dire que M. Gambetta fût plus sage le 8 février 1871 que le 4 septembre 1870, et Delescluze moins fanatique à la dernière heure de la Commune qu'à la première? Au surplus, si les folies du radicalisme doivent nécessairement, comme M. Thiers l'assure, se corriger à l'école du gouvernement, combien de fautes leur faut-il commettre pour s'instruire, et n'est-ce pas assez d'une faute ou deux, commises dès le commencement, pour pouvoir confondre la société ou ruiner la patrie? Si c'est d'un ton sérieux que M. Thiers a ainsi parlé des vertus progressives et des faciles repentirs des radicaux, qu'il nous apprenne donc, de grâce, combien de temps il faudra que la France tremblante leur laisse la direction de ses destinées, pour leur permettre de s'amender et de lui rendre à elle-même un peu de confiance et de sécurité.

Tandis que M. Thiers, dans l'intérêt et pour la dignité de l'alliance qui l'unit aux radicaux, atténue ou cache le mal du radicalisme, M. Rouher le grossit et le met à nu. Tandis que M. Thiers se repose sur la future sagesse des « fous furieux, » M. Rouher spéculé sur les fautes qu'ils doivent commettre au bénéfice de l'em-

pire : il compte avoir « pour premier auxiliaire, » dans les combats des élections, « le déchainement des passions radicales ; » et il le déclare dans un discours, plein d'une grossière éloquence, fait pour un auditoire corse et littéralement inconstitutionnel, où il publie le programme du « parti impérialiste, » où il outrage l'Assemblée et les lois de février, où il annonce la fin du gouvernement et l'avènement de Napoléon IV. Qui se trompe sur le radicalisme ? Est-ce M. Thiers, est-ce M. Rouher ? Pour l'honneur et la paix de la France, on aimerait mieux que ce fût M. Rouher. Mais hélas ! notre histoire n'a pas encore vu ce que M. Thiers prédit, le radicalisme consentant à s'assagir, le radicalisme abdiquant ses doctrines en prenant le pouvoir. Trois fois, au contraire, il a justifié la peur des honnêtes gens ; trois fois, il a produit la guerre civile sous une république. Sans devenir nous-mêmes les aides de M. Rouher, c'est-à-dire sans exagérer avec le vice-empereur cet effroi légitime dont le radicalisme fournit à l'Empire la néfaste complicité, il nous faut plutôt craindre « le déchainement » dont parle M. Rouher qu'espérer l'apaisement dont parle M. Thiers. Libre aux radicaux de préparer eux-mêmes, à la faveur de leur violence et de leur sottise, les châtimens que l'empire leur promet. Mais quoi ! quand M. Rouher affiche de telles espérances, quand il se targue d'obtenir ce concours des radicaux, est-ce que tous les conservateurs et les libéraux pourraient ne pas comprendre la nécessité de se serrer autour du maréchal de Mac-Mahon ? Est-ce que le centre gauche pourrait ne pas apercevoir le péril où l'entraînent ses alliés de l'extrême gauche ?

Le regard fixé sur le danger à la fois social et national auquel le radicalisme et l'impérialisme exposent la France, M. de Belcastel a écrit, avec une généreuse loyauté, une lettre que ses amis de l'extrême droite, nous l'espérons, auront lue dans un sentiment de confiance ; car la fidélité de son royalisme ne mérite pas d'autre accueil. Le dernier salut qui, de l'Assemblée, ait été envoyé à la monarchie, c'est M. de Belcastel qui le lui adressait, et on se rappelle avec quelle éloquence, le 25 février ; le premier salut, il souhaite toujours de Dieu et de la France le bonheur de le lui adresser dans un meilleur avenir. Mais, parmi les nécessités du jour, il ne veut pas que, si le monarchiste gémit en lui, le conservateur reste inactif, et que le patriote soit imprévoyant. Il entend les discours de M. Rouher, et à la pensée de cet Empire qui, deux fois, est venu abolir nos libertés, deux fois arracher à la frontière de la France les bornes de son ancienne grandeur, M. de Belcastel s'écrie : « Nous préférons, sans hésiter, la République à un César. » Mot juste du politique autant que du citoyen et du Français. Mais il en-

tend aussi les discours de M. Naquet; et l'âme épouvantée au souvenir de la Convention et de la Commune, M. de Belcastel se tourne vers tous ceux qui voulaient rétablir et fixer, dans la monarchie, une des conditions suprêmes de l'ordre, et il les supplie de n'épargner rien pour préserver l'ordre avec la Constitution qui règne, quelque défectueuse qu'elle soit. Il les invite à employer en hommes de bien les forces et les ressources que cette Constitution leur ménage, à ne pas mépriser « les garanties sérieuses pour la société française et chrétienne » qu'elle leur offre dans ses imparfaites institutions. Faut-il, au détriment de la patrie et de la famille, laisser stériles ces derniers biens et infructueuses ces dernières facilités? M. de Belcastel ne le croit pas; et sans rien retrancher à sa foi monarchique, il donne à tous ses amis le conseil vaillant et sensé de se servir de cette Constitution comme d'une barrière, la seule aujourd'hui debout, devant laquelle il faut arrêter le plus fermement possible les démagogues de la république radicale, les démagogues et les autoritaires de l'Empire. Puisse ce conseil être entendu!

Parmi tant de discours et de lettres, il y a eu un acte; nous appelons ainsi la déclaration par laquelle M. Buffet annonce à l'Assemblée son intention de réclamer la priorité pour la loi électorale, dans les débats qu'elle va reprendre le 4 novembre. A la gauche qui le provoque, depuis le 12 mars, sans oser combattre, à la gauche qui nie l'union du ministère, M. Buffet présente la bataille. Il engage sans retard ni peur sa responsabilité ministérielle, et, par cet acte courageux et consciencieux, il fait plus, évidemment, pour le *self government* et la liberté parlementaire, que la gauche par toutes ses bravades et ses théories. Et sur quel point l'honorable M. Buffet prie-t-il l'Assemblée de porter d'abord sa décision? Sur une question qui domine tous les intérêts dont le soin incombe à l'Assemblée dans ses derniers travaux, sur une question dont dépend, à en croire les journaux de la gauche, l'avenir même de la république. La gauche ne peut donc reprocher à M. Buffet ni de soustraire son ministère à la lutte à laquelle ses clameurs l'appellent, ni de choisir un terrain où on ne puisse soutenir une cause supérieure et utilement servir le pays. La nation saura gré à M. Buffet d'abréger des retards dont elle est devenue impatiente; et les conservateurs le remercieront d'avoir voulu résoudre au plus tôt un doute qui, presque partout, a laissé en suspens leur activité électorale. M. Buffet, d'ailleurs, a été heureux dans la vigueur et la rapidité de cette résolution inattendue. La gauche qui, d'avance, se disait prête à accepter une lutte de ce genre, mais qui comptait que M. Buffet, alarmé par certains présages, lui en refuserait l'occasion, a été surprise; et,

depuis ce jour, le trouble est dans tous ses conseils, la division dans ses efforts : elle a recommencé ses calculs, et, visiblement, elle est aujourd'hui persuadée, comme le gouvernement lui-même, que le scrutin d'arrondissement sera adopté par l'Assemblée.

C'est sous ces auspices, c'est après toutes ces entreprises oratoires et électorales que l'Assemblée reprend son œuvre ; elle l'achèvera sans doute vers l'anniversaire du jour même où la France lui remit, pour les sauver du vainqueur et des ennemis qu'elle trouvait parmi ses propres enfants, ces restes de sa vie et de son honneur tant meurtris et souillés par la mauvaise fortune. Grâce au ciel, la tranquillité règne sur nos frontières, et, au dehors, aucune crainte n'émeut aujourd'hui notre patrie : la paix a été maintenue en Orient ; les fêtes où les Milanais, à quelques pas de Marignan et de Magenta, non loin de ces vingt champs de bataille où étincela si vivement l'épée de la France, acclament l'empereur d'Allemagne, ne sont que des fêtes indifférentes au deuil de notre nationalité et qui ne changent en rien, d'aucun côté des Alpes, les intérêts de l'Europe et les desseins des puissances ; quant à ces graves démêlés du ministère et du Parlement bavarois, que M. de Bismarck surveille d'un œil attentif, si nous en sommes spectateurs, c'est à la façon de témoins jaloux de voir et de ne rien dire. L'Assemblée peut donc ramener sur nos affaires intérieures toute son attention et tout son travail. Dieu l'aide à mériter jusqu'à la dernière heure l'estime et la gratitude de la France !

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants ; CHARLES DOUNIOL.

E. PLON ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, PARIS

PUBLICATIONS NOUVELLES

HISTOIRE DE L'ORIGINE

DES INVENTIONS

DES DÉCOUVERTES ET DES INSTITUTIONS HUMAINES

Par D. RAMÉE, architecte.

Beau volume in-8 raisin. — Prix. 8 fr.

« Connaître l'origine des choses qui frappent journellement les yeux, les oreilles et l'esprit, est devenu une nécessité de nos jours. Il existe nombre d'ouvrages sur les inventions matérielles se rapportant à l'industrie, mais il n'en existe aucun où se trouvent réunies les inventions intellectuelles les plus saillantes. Le nouveau livre de M. Daniel Ramée comble cette lacune. Le lecteur y trouvera l'origine de la philosophie, de la politique, de l'histoire, de la géographie, des calculs différentiel et infinitésimal, ainsi que celle de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, de la gravure sur bois et sur métaux, de l'imprimerie,

des chemins de fer, des locomotives, des premiers voyages maritimes et de ceux du tour du monde, etc. Cet ouvrage est non-seulement instructif, mais il est encore amusant à cause de la quantité et de la variété des sujets que l'auteur a embrassés et qui sont au nombre de cinq cent soixante-trois.

« Ce livre, d'une utilité incontestable, rendra service surtout aux gens du monde, aux artistes, aux hommes de lettres, aux négociants et en général aux jeunes élèves. L'homme instruit le placera sur son bureau et y puisera d'utiles renseignements pratiques. »

LA MUSE DES ENFANTS

POÉSIES AMUSANTES ET MORALES

Par AUGUSTA COUPEY

4 joli vol. in-8 jésus. — Prix. 2 fr.

« Peu de livres écrits pour l'enfance ont jusqu'ici expliqué aux petits lecteurs avec autant de cœur et d'esprit ce que c'est que l'honneur, le drapeau, le droit, le serment, la liberté, la justice, le dévouement, ces grands principes dont la connaissance acquise dès le berceau forme les mâles vertus de l'âge

mûr et porte naturellement l'homme au bien. Aussi toutes les mères de famille, toutes les personnes qui se vouent à l'éducation de l'enfance voudront-elles mettre dans les mains de leurs jeunes élèves cette nouvelle publication de l'auteur de *Mariette* et de *l'Orpheline du 41^e*. »

LE BRIGANDAGE EN ITALIE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

Par Armand DUBARRY

Joli volume in-18 jésus. — Prix. 3 fr. 50

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

GABONAIS, PAHOUINS, GALLOIS

Par le marquis DE COMPIÈGNE

Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. — Prix : 4 fr.

OKANDA, BANGOUENS, OSYÉBA

Par le marquis DE COMPIÈGNE

Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. — Prix : 4 fr.

ENTRETIENS ET PRATIQUES

A L'USAGE DES FEMMES DU MONDE

RELIGION ET MONDE

Par la princesse Caroline de SAYN WITTGENSTEIN

NÉE SWANOWSKA

Joli volume in-18. — Prix. 2 fr. 50

Bourgeois et Ouvriers, ou les inégalités de la fortune, par un socialiste et par un homme de bon sens. 1 vol. in-18, couronné le 28 août 1875 par l'Académie française. — Prix, broché. . . . 80 c.

COMTE J. DE MAISTRE

- Considérations sur la France**, 1 vol., nouvelle édition. 1 fr. 50
- Essai sur le principe générateur des constitutions politiques**, 1 vol. — Prix. 1 fr. »
- Lettres à un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole**, avec cette épigraphe : *Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue* (Voltaire, *Henriade*). 1 vol. — Prix. . . 2 fr. »
- Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes**. In-8. — Prix. 1 fr. 50

- Connaissance de J.-C.**, par le P. SAINT-JURE, édition non corrigée et où seulement quelques mots intelligibles ont été changés. 4 vol. in-12 format Charpentier. — Prix. 40 fr. »
- L'Homme religieux**, par le P. SAINT-JURE. 2 vol. in-12. — Prix. 5 fr. »
- Discussions cordiales et familières avec les hommes qui négligent la pratique de leurs devoirs religieux**, par M. l'abbé BOUQUER, ancien missionnaire, chanoine honoraire du diocèse de Belley. 2 beaux vol in-12. — Prix. 7 fr. »
- Par la poste. 7 fr. 50
- Méditations à l'usage des gens du monde**, par M. Paul DAGÉ. 1 vol. in-18, édition de luxe. 2 fr. 50
- Pratique de la vie intérieure**, à l'usage des gens du monde. 4^e édition. 1 vol. in-18. 1 fr. 30
- La Passion de N.-S. Jésus-Christ**, *Méditations* du vénérable P. Louis DUPONT, de la Compagnie de Jésus, traduites sur le texte espagnol, par le P. Pierre JENNESSEUX, de la même Compagnie. 2 beaux vol. in-12. — Prix. 5 fr. »
- Sermons du R. P. Antoine Vieyra**, jésuite portugais, traduits par l'abbé Alfred POIRET. 5 beaux vol. in-12 Charpentier. 17 fr. 50
- Sermons du P. de Mac-Carthy**. 4 vol. in-12. — Prix. 8 fr. »
- Les éditions précédentes étaient en 5 volumes, mais nous avons eu le bonheur de nous procurer un certain nombre de sermons que nous n'avions point trouvés dans les manuscrits du P. de Mac-Carthy, et que tous ceux qui avaient entendu ce grand orateur regrettaient de ne pas voir imprimés. L'authenticité de ces sermons a été reconnue par les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, et nous nous sommes empressés d'en faire jouir le public. On y remarquera avec plaisir le magnifique sermon sur la Passion, les sermons sur la Pénitence et l'Eucharistie, etc.
- Technologia scholastica**, seu termini et distinctiones juxta scholasticos, auctore E. TAJANI, Presbytero et olim in Seminario Senonensi philosophiæ professore. 1 vol. in-12. — Prix. 1 fr. 50
- Compendium theologiæ dogmaticæ**, auctore TEISSONNIER (in maj. Nemaus. Seminario professore, Diniens. et Nemaus. eccles. can. honor.). 4 vol. in-12. — Prix. 15 fr. »

Pour recevoir franco ces ouvrages, envoyer en timbres-poste ou en un mandat le prix indiqué.

LIBRAIRIE RENOARD, RUE DE TOURNON, 6, A PARIS

HENRI LOONES, SUCCESSEUR

ADRIEN BALBI (1869-1873)

- ABRÉGÉ de GÉOGRAPHIE**, CINQUIÈME ÉDITION, suivie d'une table alphabétique contenant **40,000 mots** et pouvant tenir lieu de **DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE**, revue et augmentée par M. Henri CHOTARD, doyen de la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 2 forts vol. in-8 de 1,700 pages sur deux colonnes. — Prix. 24 fr. »
- Avec un atlas de 12 cartes in-4^e, gravées pour cet ouvrage. — Prix. 50 fr. »

ADRIEN BALBI (1875)

- QUATRIÈME ÉDITION des **ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE** ou *Description abrégée de la Terre*, revus et corrigés par M. Henri CHOTARD. — 1 joli vol. in-16 de 540 pages très-compactes, orné de 12 cartes in-4^e. — Prix, broché ou cartonné. 5 fr. »

N. B. Voir le compte rendu de ces ouvrages dans le n^o du 25 septembre.

- LA CINQUIÈME ÉDITION de **LA CLÉ DE LA SCIENCE** ou *les phénomènes de tous les jours*, expliqués par le docteur BREWER, revue et augmentée par M. l'abbé MOIGNO. — 1 fort vol. in-18 anglais de 750 pages, avec figures dans le texte — Prix. 4 fr. 50

LES LIBÉRAUX ET LA LIBERTÉ

SOUS LA RESTAURATION

Parmi les lecteurs du *Correspondant*, il en est peut-être qui ont gardé quelque souvenir d'une série d'études publiées ici même sur « l'extrême droite et les royalistes pendant la Restauration ¹ ». Le sujet de ces études nous avait conduit à insister, entre les causes complexes qui ont fait échouer alors la monarchie, sur les fautes commises par les royalistes eux-mêmes. Ce n'est pas que nous eussions méconnu les autres causes ; nous avons noté, à plusieurs reprises, la lourde part de responsabilité qui incombait dans cet échec aux partis de gauche, nous réservant d'y revenir bientôt avec plus de détail ; seulement, il avait paru convenable de commencer par la droite. Nous adressant surtout aux conservateurs, aux descendants et aux amis des royalistes de 1815, n'était-il pas plus viril et plus salutaire de les éclairer en leur rappelant les erreurs de leur propre parti, avant de les flatter en dénonçant celles des partis opposés ? Nous étions peu curieux d'imiter ces prédicateurs tonnans, devant la troupe choisie des fidèles, contre les infidèles qui ne les entendent pas. D'ailleurs, au moment où ce travail a paru, les événements lui donnaient une singulière opportunité. Il y avait alors intérêt à montrer les fautes des ultra dans le passé, pour tâcher d'en prévenir le retour dans le présent. Nous n'oserions certes nous vanter d'avoir pleinement réussi. Une fois de plus il est apparu que l'expérience était un maître peu écouté des partis. Toutefois, pour avoir échoué devant l'aveuglement obstiné de ceux que les royalistes clairvoyans appelaient déjà, il y a un demi-siècle,

¹ Voir le *Correspondant* des 10, 25 mars et 10 avril 1874. Ces études ont été réunies en volume avec d'autres « Essais historiques sur des questions de politique contemporaine », sous ce titre : *Royalistes et Républicains*, chez Plon, 1874.

les « incorrigibles », l'effort n'est pas à regretter ; il était sincère, honnête, et nous avait semblé conforme aux intérêts de la cause conservatrice et libérale que seule nous avions volonté de servir.

Notre dessein aujourd'hui n'est pas de reprendre un sujet déjà traité, mais de compléter notre première étude, en essayant d'en faire pour ainsi dire la contre-partie. Sans sortir de la même époque, n'y a-t-il pas d'autres leçons à recueillir, dans l'histoire de cette opposition qui a combattu systématiquement la Restauration depuis la première heure jusqu'à la dernière, et qui s'est appelée elle-même « l'Opposition de quinze ans » ? Le parti anarchique lui aussi est incorrigible et ce n'est pas de lui qu'on peut espérer se faire entendre. Mais les libéraux sincères ne devront-ils pas écouter et comprendre les enseignements précieux qui ressortent pour eux d'événements si récents ? Quand la droite semblait maîtresse du gouvernement, c'était elle qu'il fallait mettre en face de son passé. Aujourd'hui la gauche se prétend à la veille d'obtenir la prépondérance politique ; c'est donc à elle qu'il convient de s'adresser, c'est elle qu'il est urgent d'éclairer.

Il s'agit encore, on le voit, d'une étude volontairement partielle. Si nous avons ainsi la prétention d'écrire une histoire complète de la Restauration, on pourrait justement nous reprocher de ne montrer successivement qu'une face des événements et de ne pas donner la vue d'ensemble qui met hommes et choses à leur vraie place. Mais cette histoire complète, il n'est pas question de la tenter ici. Ce serait une tâche trop vaste et où l'on ne pourrait que copier ou résumer ce que d'autres ont déjà fait avec compétence et succès¹. Notre seul dessein est de poursuivre l'un après l'autre l'examen de conscience de chaque parti, et de discerner, dans l'expérience presque toujours chèrement achetée du passé, une indication de la conduite à suivre au milieu des crises présentes. Jamais sans doute il ne serait permis d'altérer l'histoire dans un intérêt de controverse politique ; mais on peut y chercher une occasion de mettre en saillie et en lumière les fautes que les libéraux de gauche, comme les royalistes de droite, ont autrefois commises, et dans lesquelles il importe tant aujourd'hui de ne pas retomber. Dans ces conditions que trouve-t-on à redire à la méthode des monographies, et pourquoi ne serait-elle pas appliquée aux partis, ainsi qu'elle l'a été tant de fois aux individus ?

¹ Nous faisons allusion aux histoires très-complètes écrites à des points de vue divers par MM. Duvergier de Lauranne, de Viel-Castel et Nettement. Tout en puisant à d'autres sources, nous nous sommes souvent aidé des savantes et consciencieuses recherches faites par ces historiens, et c'est un devoir d'indiquer dès le début le profit que nous en avons tiré.

Le parti que nous voulons étudier a reçu, suivant les points de vue et les temps, divers noms. Mais il en est un qu'il a toujours tenu à se donner lui-même. Comme la droite se proclamait « royaliste », la gauche se prétendait « libérale¹ ». Nous avons dit ce que pendant la Restauration les « royalistes » ont fait de la royauté. L'heure est venue de demander aux « libéraux » ce qu'ils ont fait de la liberté.

L'intérêt manifeste de cette liberté était que la vieille monarchie parvint à se réconcilier avec la nouvelle France. C'est maintenant une de ces vérités historiques qui peuvent être considérées comme acquises, et que nul esprit sincère et instruit ne songerait à contester. Un écrivain qui, par ses origines intellectuelles et ses sympathies politiques, ne saurait être suspect de partialité pour les Bourbons, M. Prévost-Paradol, éclairé par l'histoire, a écrit un jour : « La Restauration apportait pour la seconde fois à notre pays une chance inestimable pour concilier les principes et les intérêts de la Révolution avec le maintien de cette antique et glorieuse maison de France, qui était encore entourée d'assez grands souvenirs pour déjouer toute compétition, et placée assez haut pour affronter sans peur le mouvement des institutions libres. On eût dit qu'une dernière faveur du sort offrait à la France une revanche du grand échec de 89, et la faculté inespérée de reprendre cet admirable ouvrage au moment précis où le désordre intérieur et la guerre l'avaient malheureusement interrompu. Qui empêchait de considérer tout ce qui était arrivé depuis les derniers jours de la Constituante comme un mauvais rêve, heureusement dissipé par le retour de la lumière ? Qui empêchait de l'effacer des cœurs, sinon de l'histoire, et d'en garder seulement l'expérience, fruit précieux et chèrement payé d'une si cruelle leçon² ? » Cette vérité n'a pas seulement été reconnue après coup par l'histoire ; elle avait été parfois confessée en pleine lutte par les opposants eux-mêmes. Dans un de ses jours, malheureusement trop rares, de sincérité clairvoyante et courageuse, Benjamin Constant avait ainsi refusé ceux de ses amis qui

¹ Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur cette prétention au titre de « libéral » et sur l'abus fait ainsi d'une qualification digne d'un meilleur emploi. Mais le plus simple pour l'historien est de désigner les partis par les noms en usage dans le vocabulaire du temps dont il parle. Il est bien entendu que ses jugements s'appliquent à la conduite des hommes qui se sont attribués tel nom et non pas aux idées que ce nom devrait naturellement exprimer. Ainsi ce que nous serons amenés à dire des « libéraux » de la Restauration au cours de cette étude ne devra pas être interprété comme une condamnation générale des hommes qui ont pu en d'autres temps ou en d'autres pays mériter plus justement ce titre. Il était nécessaire de faire cette réserve dès le début de ce travail.

² *La France nouvelle*, p. 510-511.

poursuivaient le renversement des Bourbons : « Je crois fermement que la France ne peut d'ici à longtemps être libre qu'en consolidant sur les bases actuelles la dose de liberté qu'elle possède ou doit posséder. Je puis avoir tort ; mais j'ai la conviction que nous devons nous en tenir à la monarchie constitutionnelle. *Je sais, ou je crois savoir, que les vieux gouvernements sont plus favorables à la liberté que les nouveaux*¹. »

Aussi, comme l'a dit encore M. Prévost-Paradol, « les conseils de la plus simple sagesse » engageaient-ils à maintenir dans l'intérêt de la liberté, ce gouvernement qui, suivant le mot très-profond de M. Guizot, « n'était pas assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral. » Le but à atteindre, M. de Tocqueville l'a défini après coup : « Rapprocher l'un de l'autre et retenir ensemble le principe de la liberté moderne et celui de l'hérédité antique. » Ce but lui paraissait même si noble qu'il regrettait de n'avoir pas vécu à une époque où l'on pouvait se proposer une telle tâche, et, faisant un retour sur lui-même, il se plaignait que de son temps « la vie publique manquât d'objet ».

Si le dessein était grand, et digne en effet d'enflammer les esprits élevés, les difficultés étaient immenses. On sait à quels obstacles se heurtaient ceux qui cherchaient à réconcilier, à fondre ensemble les deux Frances violemment séparées par la Révolution. Pendant vingt-cinq ans, elles s'étaient combattues, et, ce qui peut-être empêchait plus encore le rapprochement, elles avaient vécu dans deux mondes absolument étrangers l'un à l'autre. Afin d'accomplir cette fusion si malaisée, et cependant jugée si nécessaire pour la paix sociale et pour l'avenir de la liberté, il eut fallu aux partis non-seulement renoncer à toute hostilité de mauvaise foi, à tout parti-pris de renversement ; mais aussi apporter un grand esprit de mesure, de prudence et de tempérament, éviter toute exigence trop impatiente, se garder d'envenimer des dissentiments déjà si douloureux, s'employer au contraire à les adoucir. Plus que jamais alors, il eût importé de suivre ces règles de conduite que le feu duc de Broglie proposait aux hommes de liberté comme les derniers conseils de son expérience : « Graver péniblement la mon-

¹ Lettre à Béranger du 29 janvier 1829, citée par le chansonnier dans son autobiographie. — Nous pourrions multiplier les témoignages de ce genre. Le général Foy disait : « J'en ai la conviction, il ne peut y avoir de véritable gouvernement représentatif en France qu'avec la maison de Bourbon. » Un autre officier d'un caractère fort différent, mais non moins engagé dans le parti libéral, le général Sébastiani déclarait « qu'il croyait les destinées de la France et de ses libertés attachées à la conservation de la dynastie, comme celles de la dynastie à la conservation du pacte social. »

tagne au lieu de couper au plus court à travers les précipices ;..... tenir compte sincèrement, sévèrement, de l'état des hommes et des choses ; faire largement la part des droits acquis, des intérêts engagés ; ménager les habitudes ; traiter discrètement avec les préventions et les préjugés ; hors de là rien qu'utopie. Qui ne sait pas aspirer au possible et s'en contenter n'est en politique qu'un amateur ou un songe creux ¹. »

Est-ce ainsi que, de 1814 à 1830, le parti « libéral » a compris et servi les intérêts de la liberté ?

I

En 1814, les Bourbons n'ont pas dû leur retour aux royalistes. La distribution de cocardes blanches faite par quelques gentilshommes, le jour de l'entrée des alliés dans Paris, n'était qu'un enfantillage. Si les démarches hardies de M. de Vitrolles n'ont pas été aussi absolument inefficaces, il semble toutefois que ce personnage agité n'ait joué le plus souvent que le rôle de mouche du coche. La Restauration n'a pas été d'avantage l'œuvre des puissances étrangères. En Angleterre seulement elle avait été prévue et désirée. Le chef le plus influent de la coalition, Alexandre, semblait répugner au rétablissement de la vieille monarchie, et son esprit un peu rêveur cherchait quelque combinaison qui ne fût ni Napoléon I^{er}, ni Louis XVIII. L'empereur d'Autriche, fort indécis, n'avait pas renoncé à tout espoir de constituer une régence sous le nom de son petit-fils Napoléon II. C'est par la force des choses que les Bourbons ont été rétablis. Seuls ils étaient possibles, parce que seuls ils apportaient à la France la dignité dans la défaite et la liberté à la place de la gloire, parce que seuls ils garantissaient à l'Europe l'ordre et la paix.

Aussi, quels personnages ont été les instruments de la Restauration ? N'y cherchez pas ces hommes dont la foi puissante ou l'impérieux génie s'imposent aux événements et contraignent la destinée des peuples. C'étaient des esprits moins élevés, mais doués de cette perspicacité qui devine où est la force et le succès, de ce flair qui découvre d'où vient le vent, de cette souplesse qui sait en suivre la direction. Le type de ces politiques est Talleyrand, qui a été précisément l'acteur principal des événements de 1814. Il n'eût pas songé à se risquer pour une cause douteuse. Jamais il n'aurait

¹ *Vues sur le gouvernement de la France : Conclusion.*

engagé une lutte pour forcer la nation à se diriger là où ne l'eût pas poussée son instinct ; mais il était merveilleusement apte à comprendre où elle désirait aller et à l'y conduire, pourvu du moins que lui aussi y trouvât son intérêt. Son grand mérite était de prévoir la veille ce que tout le monde voudrait le lendemain. Nonchalant et léger, il ignorait le courage qui suppose le sacrifice ; dans les moments de crise cependant, il joignait à l'intelligence très-prômpte et très-nette de ce qui était possible, une sagacité hardie, un sang-froid résolu, un rare savoir-faire. Aucune sympathie ne l'avait porté vers l'ancienne dynastie. Il avait vu la chute nécessaire de Napoléon, avant de voir le rétablissement non moins nécessaire des Bourbons. Par goût, il se serait volontiers arrêté à mi-chemin, dans l'expédient d'une régence de Napoléon II, où il eût pu jouer un rôle prépondérant. S'il se prononça résolument pour la Restauration, c'est qu'il saisit bientôt, comme il le disait à Alexandre, que « tout ce qui n'était pas Napoléon ou Louis XVIII, était une intrigue ». Cette conduite de Talleyrand est la preuve la plus incontestable que le rétablissement de la royauté était imposé par les circonstances, et désiré par la nation.

Les Bourbons furent donc généralement bien accueillis. Les représentants de l'école libérale, ceux-là même qu'on verra plus tard à la tête de l'opposition, Benjamin Constant, la Fayette, Laffitte ne se montrèrent pas les moins satisfaits¹. Il n'était pas jusqu'aux vieux révolutionnaires et aux récents dignitaires de l'empire qui ne crussent nécessaire de s'associer au mouvement général, empressés à témoigner de leur dévouement au régime qui s'établissait, et souvent aussi de leur exécration pour celui qui s'écroulait².

¹ Benjamin Constant prononçait le mot de « légitimité » avant Chateaubriand, proclamait les Bourbons « la famille incontestable », et déclarait que « la révolution française de 1814 réunissait les avantages de la révolution anglaise de 1660 et de 1688 ». Il allait même jusqu'à adjurer les princes de la maison de France « de ne pas faire l'immoral abandon de l'oriflamme de leurs pères pour prendre un drapeau tout sanglant de crimes et dépouillé de l'aureole du succès ». — La Fayette, bien que plus engagé par son passé contre les Bourbons, se sentait tout ému en voyant dans la rue le comte d'Artois ; il écrivait aussitôt à ce prince pour lui faire connaître « la part qu'il prenait à la satisfaction nationale », et il se présentait à la première audience du roi en uniforme et en cocarde blanche. — M. Laffitte, écho de la bourgeoisie parisienne, s'était prononcé publiquement en faveur du retour des Bourbons, avant même M. de Talleyrand.

² Carnot, dont on a voulu faire le type de l'austérité républicaine, se hâtait, en qualité de commandant de la place d'Anvers, d'adhérer publiquement au nouveau gouvernement, déclarant « qu'aucun doute ne pouvait s'élever sur le vœu de la nation française en faveur de la dynastie des Bourbons ». Quelques mois plus tard, quand le même personnage, brouillé avec la monarchie, publiera son pamphlet sous forme de « Mémoire au Roi », il sera contraint de re-

Cette sorte d'embrassement général ne pouvait durer toujours. Le nouveau gouvernement, entouré d'amis exaltés et compromettants, placé sans expérience en face des plus difficiles problèmes, devait fatalement commettre des fautes, provoquer des mécontentements, fournir prétexte à des reproches plus ou moins fondés. Comment, d'ailleurs, le frère de Louis XVI aurait-il pu désarmer les vieux révolutionnaires, les mettre en paix avec la conscience publique et avec leur propre conscience? Comment également satisfaire ceux qui, par intérêt ou par passion, désiraient le retour du despotisme? Il y avait là le double élément d'une opposition inévitable, en quelque sorte irréductible; elle pouvait être un moment intimidée par l'explosion du sentiment public; mais elle devait reparaître à la première occasion. Les régicides, manquant de clairvoyance par défaut de sens moral, avaient cru que leur empressement à se rallier au régime nouveau ferait oublier leur passé; illusion promptement dissipée quand ils se virent exclus de la Chambre des pairs ou des fonctions qu'ils occupaient sous l'empire. Ils commencèrent alors à se plaindre. Fouché et Carnot furent leurs principaux interprètes. Quant aux impérialistes, s'ils n'osaient pas encore arborer leur drapeau et prendre la défense de « l'usurpateur »; ils ne s'en agitaient pas moins; ils répandaient dans les casernes et dans les campagnes le bruit que le grand empereur avait succombé par la trahison, et ils annonçaient son retour¹. On ne saurait nier les embarras qui pouvaient résulter de cette agitation révolutionnaire et bonapartiste. Mais le mal était prévu et nécessaire. Composée d'ailleurs d'éléments vieux, n'ayant pour mobile que l'intérêt de quelques personnages compromis, nullement l'intérêt général, cette double opposition devait aller toujours en s'affaiblissant, si une fois on résistait à ses premiers efforts. Elle représentait beaucoup plus les regrets du passé que les espérances de l'avenir.

connaître que la Restauration avait excité un enthousiasme universel. « Nous n'avions pas calculé nos sacrifices, disait-il, pour recouvrer le fils de Louis IX et de Henri IV; mais le retour du lys n'a pas produit l'effet qu'on en attendait. » Il signait : Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Un peu après, il était comte de l'empire.

¹ M. Cauchois-Lemaire rédigeait, sous l'inspiration directe du duc de Bassano, et du poète Arnaud, un petit journal satirique *le Nain Jaune*. Cette feuille ne s'avouait pas impérialiste, mais elle était ardente et habile à exciter le mépris et la haine contre les partisans des Bourbons. Il n'était pas de sobriquet qu'elle n'inventât sur les royalistes anciens ou nouveaux. Elle imaginait l'ordre de l'Éteignoir ou de la Girouette, et en distribuait les décorations. Le vieil émigré était livré à la risée sous le type de M. de la Jobardière ou du Voltigeur de Louis XIV; on vantaît au contraire les exploits et le patriotisme des « Braves »; ainsi étaient appelés les soldats de Napoléon.

Le jeune parti libéral persistait, au contraire, à ne pas se montrer hostile au principe du gouvernement. S'il cherchait à faire sortir de la Charte la plus grande somme de liberté possible, s'il critiquait certains actes qu'il prétendait être en contradiction avec l'esprit des institutions nouvelles, on ne devait en être ni surpris ni alarmé. Mais rien dans sa conduite qui fût anti-dynastique, et qui l'associât, fût-ce de loin, aux entreprises des conventionnels ou des impérialistes. Benjamin Constant et la Fayette mettaient même une sorte d'affectation à affirmer leur loyauté monarchique⁴. Les deux rédacteurs du *Censeur*, MM. Comte et Dunoyer, esprits honnêtes mais étroits et absolus, hostiles par beaucoup de points aux idées de la Restauration, poussant jusqu'à la manie la méfiance contre l'aristocratie et la crainte de la domination ecclésiastique, conseillaient cependant aux partis, par horreur du bonapartisme militaire, de se rallier sans arrière-pensée à la royauté. Béranger lui-même, chez lequel couvait une haine si vive contre les Bourbons, se gardait bien de commencer alors sa campagne de chansons politiques; il devait attendre la seconde Restauration. En 1814, il eût été en contradiction avec le sentiment général, ce que craignait la nature un peu subalterne de son esprit. Le fait a été remarqué plus tard, et Béranger a cru devoir l'expliquer en 1833, dans une de ses préfaces : « Il lui semblait, a-t-il dit, qu'en 1814 le peuple n'était pas si hostile à ces maîtres qu'on venait d'exhumer pour lui. »

Aussi, quand arrive l'heure du péril, quand le monde stupéfait et anxieux apprend que Napoléon s'est échappé de l'île d'Elbe et a débarqué au golfe Juan, en même temps que les royalistes les plus exaltés sentent le besoin de manifester pour la Charte des sentiments de tendresse qu'ils avaient tenus jusqu'ici dans l'ombre, les libéraux se serrent autour de la royauté pour faire face à l'ennemi commun.

⁴ Benjamin Constant blâmait ceux qui « nourrissaient des soupçons injustes, employaient des formes âpres et blessantes ». « Reconnaissez, disait-il, qu'à aucune époque, sous aucune forme de gouvernement, la France n'a été aussi libre qu'aujourd'hui. » Puis il concluait ainsi : « Une double vérité doit pénétrer tous les esprits et diriger toutes les conduites.... Les amis de la royauté doivent se convaincre que sans une liberté constitutionnelle, il n'y a point de monarchie stable, et les amis de la liberté doivent reconnaître que sans une monarchie constitutionnelle, il n'y aura point de liberté assurée. » — La Fayette écrivait à Jefferson : « Nous convînmes, mes amis et moi, de nous réunir au trône constitutionnel des Bourbons, en nous efforçant de le rendre aussi national et aussi libéral que possible. » Il reprochait certaines fautes au gouvernement : « Cependant, ajoutait-il aussitôt, on doit reconnaître que nous avons plus de chances de liberté que jamais on n'eût pu en espérer sous l'habile despotisme et la main de fer de Bonaparte. »

La Fayette se distingue par l'énergie de ses conseils ; dans une conférence chez M. Lainé, il propose de défendre quand même la capitale. Le *Censeur* tonne contre « l'usurpateur ». Madame de Staël, en s'appêtant à fuir de Paris, s'écrie : « J'aime les Bourbons ; je les regrette parce qu'eux seuls ils peuvent me donner la liberté et qu'ils sont honnêtes gens. » Benjamin Constant flagelle le terrible revenant ; puis, invitant tous les vrais libéraux à s'unir au roi, il ajoute : « Et ceux-là ne seront pas les derniers qui, dans leur franchise et leur conscience, ont pu censurer quelques mesures ou quelques actes de l'autorité. » Il redouble de véhémence, le 19 mars, la veille même de l'entrée de Bonaparte à Paris. Dans un article fameux publié par le *Journal des Débats*, il célèbre « l'association salutaire qui réunit toutes les opinions, efface les vestiges des partis opposés, et entoure le roi constitutionnel de ses véritables appuis ». A l'empereur, « plus odieux qu'Attila et que Gengiskan, » il oppose ce roi « dont le règne d'une année n'a pas fait couler autant de larmes qu'un seul jour du règne de Bonaparte ». Puis il termine par ce serment solennel : « Je le dis aujourd'hui, sans crainte d'être méconnu : j'ai voulu la liberté sous diverses formes ; j'ai vu qu'elle était possible sous la monarchie. Je vois le roi se rallier à la nation ; je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Oublions que Benjamin Constant sera quelques jours après le confident et le conseiller d'État de l'empereur ; cette palinodie, qui donne la mesure du caractère de l'homme, n'empêche pas que l'écrivain n'exprime alors les sentiments de l'école libérale.

Ces sentiments se retrouvent au barreau, plus tard l'un des foyers de l'opposition. Pendant que Napoléon s'avance, le conseil de l'ordre vient offrir l'hommage de son dévouement « au roi Louis le Désiré et à son auguste famille ». M. Odilon Barrot était fort jeune à cette époque ; fils d'un conventionnel, ami, secrétaire et successeur désigné, comme avocat au conseil d'État, d'un régicide qui avait été rapporteur dans le procès du roi, M. Mailhe, il ne vivait certes point dans un milieu favorable aux Bourbons. Quel zèle cependant ne déploie-t-il pas pour les défendre ⁴ ! Il rédige lui-même une sorte d'adresse que son père propose au Corps législatif pour repousser Bonaparte et défendre Louis XVIII au nom de la tradition libérale ; il y parle du « vœu général et spontané » qui « a rappelé sur le trône une famille que la France était accoutumée à vénérer », et invite tous les citoyens à combattre pour le roi et la

⁴ *Mémoires d'Odilon Barrot*, I, p. 26-27.

patrie. La situation s'aggravant, le jeune Barrot se fait inscrire avec ses amis sur les contrôles de la onzième légion de la garde nationale qui doit défendre les Tuileries. Il y est de service dans la soirée du 19 mars, et assiste désolé au départ précipité du roi ; dans l'ardeur de son dévouement, il offre même de l'accompagner avec ses amis. Contraste singulier ! Quinze ans plus tard, le même homme escortera jusqu'à la frontière, non plus comme un défenseur fidèle, mais comme un surveillant désigné par la révolution victorieuse, le successeur de Louis XVIII. Toutefois ne devançons pas les événements : en 1814, M. Odilon Barrot quittait « triste » les Tuileries après y avoir vu rentrer Napoléon dont il jugeait la conduite « criminelle » ; et il ajoute, dans ses *Mémoires*, que, « comme ami de la liberté, » il « aurait très-résolument combattu contre le retour de l'empereur, avec la partie de la garde nationale qui partageait son avis ». Ce petit incident, cette conduite d'un jeune homme alors obscur et que rien ne poussait à se mettre en avant, n'est pas un symptôme moins significatif de l'état de l'esprit public que les déclarations retentissantes des personnages plus en vue.

N'est-il pas dès lors manifeste, — tel est le point important à établir, — qu'avant le retour de Napoléon, la fondation de la liberté, sous les auspices de la royauté, était en bonne voie ? Il y avait, de part et d'autre, des tâtonnements, — des hésitations trop lentes d'un côté, des exigences trop impatientes de l'autre, — accident inévitable avec l'inexpérience de tous ; mais l'accord semblait possible, probable. Si la monarchie rencontrait sur son chemin les irréconciliables de la Convention ou de l'empire, il n'y avait pas chez les libéraux d'opposition anti-dynastique : nulle trace dans leur langage et dans leur conduite de cette hostilité de parti pris qui fera plus tard désespérer de toute entente. C'est là ce que les Cent-Jours vont complètement changer.

II

Le 15 juillet 1815, lorsqu'après un peu plus de trois mois de règne, Napoléon vaincu, fugitif, venait, selon ses propres paroles, « s'asseoir ainsi que Thémistocle au foyer du peuple britannique, » et trouvait une prison en cherchant un asile, que laissait-il derrière lui comme fruit de la formidable aventure où son égoïsme et son ambition avaient entraîné le pays ? Il laissait la France plus épuisée encore d'hommes et d'argent, envahie de nouveau par des ennemis cette fois exaspérés, qui dépouillaient ses musées, lui imposaient

une rançon écrasante, mutilaient son territoire; et au cœur de la nation, cette plaie de Waterloo si longtemps saignante, dont le sentiment ne pourra être affaibli que par de plus effroyables désastres, attirés par un autre Napoléon. Tels sont les résultats qui frappent au premier abord. Mais il en est d'autres qui touchent à la politique intérieure et qui n'ont pas été moins funestes. On a déjà montré comment les royalistes étaient sortis des Cent-Jours irrités contre ce qu'ils croyaient avoir été un vaste et mystérieux complot, résolus à être désormais méfiants, implacables contre tout ce qui semblerait tenir de près ou de loin à la Révolution, et à substituer la politique de vengeance, ou tout au moins de châtement, à la politique de transaction qui avait été celle de la Charte en 1814. Du côté opposé, le mal n'a pas été moindre. Les Cent-Jours qui avaient été la cause ou le prétexte des folies des ultras, ont été pour beaucoup dans l'attitude antidynastique que la gauche va prendre après la seconde Restauration.

N'est-ce pas tout d'abord à cette fatale époque qu'il faut principalement faire remonter l'origine du bonapartisme démagogique et pseudo-libéral qui tiendra une si grande place dans l'opposition de quinze ans? Au lendemain de son audacieux débarquement, Napoléon, isolé avec les quelques grenadiers qu'il avait amenés de l'île d'Elbe, avait fait appel à la vieille passion révolutionnaire. Il s'était présenté comme le champion du peuple contre la noblesse. Sur la route des Alpes, s'adressant aux campagnards attirés par la curiosité : « Vous êtes menacés, s'était-il écrié, du retour des dîmes, des privilèges, des droits féodaux ! N'est-il pas vrai, paysans? » A Grenoble : « Je viens vous arracher à la glèbe, au servage, au régime féodal dont on vous menace. » Et le peuple avait répondu par les cris de : « Mort aux nobles ! Mort aux prêtres ! Vive l'Empereur ! » Même réinstallé aux Tuileries, Napoléon n'osait redevenir lui-même ; il jugeait encore nécessaire de se mettre en frais de coquetterie avec les deux partis qu'au fond il détestait le plus, les Jacobins et les constitutionnels. Pour plaire à ceux-ci, il se résignait à inscrire dans l'Acte additionnel quelques-unes de ces libertés qu'il avait si longtemps méprisées et repoussées comme des utopies d'idéologues. Aux Jacobins, il permettait de rouvrir les clubs et de renouer les vieilles fédérations révolutionnaires, tâchant seulement d'y introduire quelques éléments officiels par lesquels il espérait dominer, ou tout au moins surveiller les autres. M. Guizot raconte que traversant un de ces jours-là le jardin des Tuileries, il vit une centaine de fédérés, d'assez mauvaise apparence, qui réunis sous les fenêtres du palais, criaient « Vive l'empereur ! » et le provoquaient à se montrer. Celui-ci tarda beaucoup à tenir compte de leur désir ;

enfin une fenêtre s'ouvrit ; le maître parut et salua de la main ; mais presque à l'instant la fenêtre se referma et M. Guizot vit clairement Napoléon se retirer en haussant les épaules. Ces scènes ne laissaient pas que d'éveiller quelques alarmes. Quand les processions populaires descendaient des faubourgs jusqu'aux Tuileries, les citoyens paisibles se demandaient s'ils ne revoyaient pas le spectre de 93. Une telle inquiétude ne déplaisait pas à l'empereur qui comptait ainsi intimider les classes les plus hostiles à son gouvernement. « Que les nobles et les prêtres y prennent garde, disait-il, si je leur lâche le peuple, ils seront dévorés en un clin d'œil. » Dans les départements, cette effervescence démagogique était plus menaçante encore ; les fédérations y dominaient par la terreur les majorités désarmées : elles allaient même jusqu'à lever des emprunts forcés sur les plus riches contribuables.

Il aurait fallu certes beaucoup de bonne volonté pour être dupe de cette comédie libérale et démocratique. Napoléon n'y voyait qu'un jeu momentanément profitable à sa politique. Mis au ban des monarchies européennes, il cherchait un allié dans l'esprit révolutionnaire et s'imaginait, en tous cas, réveiller ainsi l'ardeur belliqueuse de la nation. Quant à la liberté constitutionnelle, elle était, à ses yeux, un moyen d'amuser et de leurrer certaines oppositions qu'il était obligé de laisser derrière lui et qui pouvaient le gêner pendant qu'il se battrait à la frontière. S'il était victorieux, il était bien résolu à remettre tout en ordre, à balayer les ordures démagogiques, aussi bien que les toiles d'araignées parlementaires. S'il était vaincu, tout serait perdu, et dès lors, que lui importeraient les fédérations et l'Acte additionnel ?

Il n'attendait pas, d'ailleurs, la solution de cette alternative pour être tenté de reprendre ses concessions. Ceux qu'il appelait des « citoyens » dans les Basses-Alpes, au lendemain du débarquement, étaient un peu plus loin des « Français » et redevenaient, aux portes de Paris, des « sujets ». M. Fourier, nommé préfet de Lyon, avait reçu dans trois décrets successifs les titres de « citoyen », de « monsieur » et de « comte ». Il affublait Carnot d'un titre nobiliaire, comme pour diminuer un peu le pas qu'il faisait vers la démocratie en confiant un ministère à l'ancien collègue de Robespierre. Ceux qui approchaient alors l'empereur, voyaient éclater, avec une singulière vivacité ses répugnances et ses révoltes contre le rôle qu'il s'était condamné à jouer pour quelques mois. « On me pousse dans une route qui n'est pas la mienne, s'écriait-il pendant qu'on discutait devant lui les clauses de l'Acte additionnel ; on m'affaiblit on m'enchaîne. La France me cherche et ne me trouve plus... Elle se demande ce qu'est devenu le vieux bras de l'empe-

reur... Que me parle-t-on de bonté, de justice abstraite, de lois naturelles? La première loi, c'est la nécessité; la première justice, c'est le salut public. — Je n'aurais jamais quitté l'île d'Elbe, disait-il à M. Molé, si j'avais prévu à quel point, pour me maintenir, j'aurais besoin de complaire au parti démocratique. »

Volontairement aveuglés par leur haine contre les Bourbons, les révolutionnaires se refusaient à prévoir ce que Napoléon ferait de la liberté et de la démocratie, si une fois il se débarrassait de la coalition étrangère, et presque tous se ralliaient à l'empire. Le comte Carnot devenu ministre de l'intérieur, célébrait dans ses rapports le « retour » des républicains et « leur attachement actuel à la cause de l'empereur ». Il croyait avoir servi suffisamment ses principes quand il avait proposé un décret pour supprimer les mots de « sujets » et de « monseigneur ». Les plus compromis n'étaient pas les moins empressés. Méhée de Latouche, qui avait été mêlé aux massacres de Septembre, s'employait à échauffer les esprits en publiant *le Patriote de 1789*. Barère redevenait publiciste pour défendre les intérêts, confondus à ses yeux, de l'empire et de la révolution. Félix Lepelletier, un ancien complice de Babœuf, proposait à la Chambre des représentants de décerner à Napoléon le titre de « sauveur » pour avoir délivré la France de « l'esclavage royal ». Au-dessus de ces personnages secondaires et leur servant d'intermédiaire avec le maître, s'agitait ce corrompu fameux, ce roué de cour et de révolution, Fouché, trahissant tout le monde, se décidant suivant la chance du moment, seul actif et à son aise dans la confusion et l'embarras de tous, seul gai dans le deuil universel, imposant à chacun par l'impudence insouciant de son audace. La prépondérance même du rôle qu'il jouait alors ne donne-t-elle pas la note morale de cette triste comédie?

Les constitutionnels ont-ils, du moins, mieux résisté que les révolutionnaires aux avances de l'empire? Plusieurs, et des plus autorisés, entre autres M. Royer-Collard et M. Guizot, étaient demeurés fidèles à la royauté et faisaient la seule démarche qui pût alors préparer une seconde restauration, en poussant Louis XVIII à se dégager, plus complètement encore, de l'ancien régime. Mais, était-ce ainsi que se conduisaient les libéraux de gauche, dont il est plus spécialement question dans cette étude? Combien parmi eux disaient avec un député qui jouissait alors d'un certain renom d'éloquence déclamatoire, M. Dumolard : « S'il fallait choisir entre un homme et la nation, je n'hésiterais pas; mais je crois que la nation doit se sauver avec et par l'empereur. » Benjamin Constant, quelques jours après les articles foudroyants qu'il avait publiés contre « l'usurpateur », était conseiller d'État et rédacteur principal de l'Acte

additionnel. La Fayette avait plus de défiance ; il ne la dissimulait pas à ceux qui venaient, au nom du nouveau gouvernement, solliciter son concours. Cependant il se déclarait satisfait et reconnaissant de la convocation d'une Chambre des représentants, et il acceptait d'y jouer un rôle. « Je m'unirai cordialement à vos efforts, disait-il à Joseph Bonaparte, pour repousser les puissances étrangères et les Bourbons qui les ont appelées. Jusque-là, vous pouvez compter sur moi. Mais ce sera, je dois le dire franchement, avec le désir que si le gouvernement de l'empereur continue d'être ce que je crains, il dure le moins longtemps possible. » Ainsi, pour faire échec aux Bourbons qu'ils avaient accepté tout à l'heure presque avec enthousiasme, les libéraux de gauche s'unissaient à Bonaparte. Les réserves de la Fayette ne dégageaient pas sa responsabilité, au contraire. Ceux qui, comme Benjamin Constant, avaient l'illusion plus ou moins sincère d'un empire libéral, n'étaient pas absolument illogiques en repoussant les Bourbons ; mais ceux qui, avec la Fayette, repoussaient les Bourbons sans croire à l'empire, que voulaient-ils ? Ne voyaient-ils donc pas que rien n'était possible entre les deux ?

Ils ne devaient pas tarder à en faire l'épreuve. Après Waterloo, pendant ces heures tragiques où l'empereur ayant devancé son armée en déroute, s'était enfermé à l'Élysée, sombre, accablé, à la fois brusque et indécis, inerte et agité, s'abandonnant encore par moments à quelques rêves chimériques, mais n'ayant plus aucune vigueur de résolution, la Chambre des représentants fut un moment l'arbitre de la situation intérieure. Parmi les membres de cette assemblée, il en était dont il n'y avait rien à attendre ; tels étaient, avec les bonapartistes, les anciens régicides qui sentaient n'avoir plus de merci à espérer des Bourbons. Mais un autre élément pouvait exercer une action décisive. C'étaient précisément les constitutionnels de gauche, dont le plus en vue était la Fayette. Ils eurent le courage facile d'achever l'empereur blessé et de lui arracher son abdication. Mais était-ce tout ? En face des armées étrangères qui arrivaient à marche forcée sur Paris, il fallait constituer un gouvernement capable de traiter, de sauvegarder la dignité et l'indépendance nationales. La royauté seule le pouvait. Tout patriote clairvoyant eut dû le reconnaître et agir en conséquence. Louis XVIII rétabli aussitôt, en dehors de toute action étrangère, se fût interposé entre la France vaincue et l'Europe victorieuse. C'était l'intérêt évident de la paix. C'était aussi l'intérêt de la liberté ; aimait-on mieux que les Bourbons revinssent malgré les libéraux et contre eux ?

La Fayette et ses amis ne parurent pas le comprendre. Ayant

renversé l'empire sans vouloir rétablir la royauté, ils se débattaient en face d'un vide qu'ils cherchaient vainement à combler. Nul ne proposait la république. Ceux-ci songeaient à Napoléon II, alors en Autriche. Ceux-là parcouraient des yeux l'Europe pour voir s'ils ne trouveraient pas un prince disponible. D'autres enfin, et la Fayette était du nombre, imaginaient d'organiser avec quelques députés et quelques pairs une sorte de gouvernement inconnu, provisoire, sans se demander quelle figure il pourrait faire en tête à tête avec Wellington et Blücher. Au fond, ces meneurs parlementaires ne savaient pas que vouloir. Ils ne devaient avoir aucune illusion sur leur impuissance ; mais engagés d'amour-propre, de passion ou d'intérêt personnel, ils s'obstinaient à repousser les Bourbons, chaque jour plus désirables et plus inévitables. Quand ils n'avaient plus que quelques heures devant eux, quand il leur eut suffi de prêter l'oreille pour entendre les soldats anglais et prussiens qui heurtaient aux portes de Paris, dignes émules des théologiens de Bysance, ils employaient leur temps à voter une déclaration des droits proposés par Garat, et une constitution où rien n'était oublié, pas même les conditions auxquelles il serait permis d'élever des statues ; puis, cette belle œuvre terminée, ils s'attendrissaient en la contemplant. Ce qu'ils y gagnaient de plus clair, c'était d'être les dupes de Fouché, devenu tout-puissant par leurs fautes, qui disait d'eux, en les jouant et en les trahissant : « Ils sont si bêtes ! » Spectacle pitoyable qui a fait porter par tous les écrivains une condamnation sévère et méprisante contre la Chambre des Cent-Jours. Déjà, du reste, les contemporains devançaient le jugement de l'histoire. La masse du public, dédaigneuse et dégoûtée, n'écoutait pas ce qui se disait à la Chambre ; elle tournait les yeux vers la royauté, et à ce moment même le *Journal des Débats*, après avoir montré la nécessité et l'évidence d'une nouvelle restauration, ajoutait : « Paris est tranquille, il n'y a de trouble nulle part, excepté à la Chambre des représentants. » Le 6 juillet, un député avait osé reproduire les paroles de Mirabeau et s'était écrié : « Nous ne céderons qu'à la puissance des baïonnettes ! » Tous les membres s'étaient levés pour protester qu'ils resteraient inébranlables à leur poste. Le lendemain les portes du palais législatif étaient fermées et gardées par quelques soldats étrangers. Nul ne s'en émut, et n'y fit même attention.

Le mal ne devait pas finir avec la dispersion de cette assemblée, et les conséquences en étaient faciles à pressentir. Les libéraux se trouvaient désormais engagés dans une opposition antidynastique contre la Restauration. Non-seulement ils s'étaient conduits de telle façon que la royauté devait les considérer comme des ennemis, mais

surtout ils avaient la conscience trop chargée vis-à-vis des Bourbons pour jamais leur pardonner. *Chi offende non perdona*, dit trop justement le proverbe italien. Ils avaient, en outre, inauguré leur alliance avec les bonapartistes. Peu importait qu'ils eussent forcé l'empereur à abdiquer, et que tous ne se fussent pas expressément ralliés à Napoléon II. C'était la main dans la main des impérialistes qu'ils avaient opposé à la royauté une résistance obstinée; avec eux, ils avaient voté leur constitution et leur déclaration des droits; avec eux ils avaient été vaincus; avec eux ils avaient signé leur dernière protestation. Les Cent-Jours n'ont donc pas eu une action moins funeste sur le parti libéral que sur le parti royaliste. Ils ont donné une sorte de vie à ce fantôme du napoléonisme libéral et démocratique qui eût été impuissant comme gouvernement, mais qui sera redoutable comme moyen d'opposition. Ils ont fait des libéraux de gauche, naguère défenseurs de la monarchie, les ennemis irréconciliables des Bourbons et les complices des césariens. M. Guizot a dit justement : « Avec la Restauration, la liberté était rentrée en France. Napoléon venait d'y réveiller la Révolution. »

III

La politique suivie au début de la seconde Restauration n'était pas faite pour rompre les alliances funestes contractées par les partis de gauche, ni pour redresser la direction fâcheuse dans laquelle ils venaient de s'engager. On était — toujours par le contre-coup des Cent-Jours — en pleine réaction royaliste, bien loin des idées modérées et des transactions de 1814. La majorité de la Chambre introuvable semblait vouloir fournir par ses exagérations des prétextes aux préventions des libéraux, et confirmer l'union du parti révolutionnaire et du parti bonapartiste, en inscrivant pêle-mêle dans les « catégories » de proscription les conventionnels et les généraux, les régicides et les sénateurs. Au premier moment, aucune opposition ne s'éleva sur le terrain légal. C'est l'habitude en France; les partis vaincus disparaissent, on les croit morts jusqu'au jour où les circonstances — le plus souvent les fautes de leurs adversaires — leur permettent de reprendre leur place dans l'arène. En 1815, ni les impérialistes, ni les révolutionnaires n'étaient représentés dans la nouvelle Chambre. Les libéraux de gauche n'y comptaient que MM. Voyer d'Argenson et Flauguergues. Quant aux hommes importants du parti, ceux qui n'étaient pas sous le coup des proscriptions se tenaient coi. La Fayette vivait retiré et silen-

cieux dans son château de La Grange. Benjamin Constant avait jugé prudent de passer en Angleterre. Seuls, les enfants perdus s'agitaient; un ramassis de bonapartistes et de révolutionnaires subalternes, réfugiés à Bruxelles, nouaient des intrigues avec le prince d'Orange qu'on prétendait, à défaut de Napoléon II, pousser au trône de France; d'autres tentaient à l'intérieur des coups de main : mais l'insurrection de Didier à Grenoble, le complot des patriotes de 1816 à Paris étaient facilement déjoués et impitoyablement réprimés.

Tout changea avec l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui dissolvait la Chambre introuvable. Ce fut désormais la « politique du centre » qu'adopta le roi, qu'appliquèrent les ministres, politique de transaction et de pacification qui avait pour programme : « royaliser la nation, nationaliser la royauté. » Il semblait qu'on voulût, en revenant à l'esprit de 1814, effacer à droite et à gauche les tristes conséquences des Cent-Jours. La droite répondit, on le sait, par une opposition méfiante et irritée. Après tout, n'était-elle pas dans une certaine mesure excusable? Cette politique se présentait avec une physionomie agressive contre une fraction des royalistes. C'était la droite qui avait dominé après les élections de 1815 et qu'on prétendait déposséder. Mais pourquoi les mêmes préventions auraient-elles existé à gauche? A ces libéraux naguère annihilés, persécutés, le gouvernement tendait la main; il cherchait à faire triompher les meilleurs de leurs principes; il allait jusqu'à donner certaine satisfaction à leurs antipathies en faisant la guerre aux ultras; si ce gouvernement du centre a mérité les reproches de quelques historiens, c'est pour avoir poussé trop loin sa lutte contre la droite et ses concessions à la gauche. Tous ceux qui avaient un souci réel de fonder la liberté et qui comprenaient que son avenir ne pouvait être séparé de celui de la vieille dynastie, ne devaient-ils pas saisir cette occasion unique, inespérée? Comment donc les libéraux ont-ils répondu aux avances des modérés du centre? Histoire curieuse à connaître, car elle intéresse tous les gouvernements qui seraient tentés de désarmer les partis de la gauche en leur cédant, et de gouverner en s'appuyant sur eux.

Au premier moment, sans doute, la gauche applaudit et parut vouloir soutenir le ministère. « Tout ce qui avait l'habitude de crier : Vive le roi ! remarque M. de Montlosier, garda le silence. Tout ce qui avait l'habitude de garder le silence cria : Vive le roi !... C'était le spectacle le plus singulier de voir dans la rue d'effrénés Jacobins poursuivant les royalistes de cris de : Vive le roi ! » Aux élections générales qui suivirent l'ordonnance de 1816, les libéraux

votèrent pour les candidats ministériels. Mais, l'année suivante, quand la politique nouvelle leur eût rendu la sécurité en dominant les passions réactionnaires, et livré des armes de combat en concédant des libertés, ils se mirent à faire campagne à part et pour leur compte ; ils s'appelèrent les « indépendants ». D'après la loi électorale la Chambre se renouvelait par cinquième tous les ans. On vit, aux élections partielles de 1817 et de 1818, les indépendants se séparer ouvertement des ministériels et profiter même de ce que ceux-ci s'étaient affaiblis en rompant avec la droite pour faire passer contre eux leurs candidats.

Par l'effet d'une loi fatale qui a pu être constatée en toute circonstance analogue, les modérés de la gauche étaient entraînés par les violents dont ils ne voulaient, ou ne pouvaient se séparer. En 1817, les élections de Paris eurent une importance particulière. Trois listes étaient en présence : les indépendants portaient avec MM. Laffitte, Casimir Périer et Delessert, candidats vraiment parisiens, des hommes qui n'avaient d'autres titres auprès des électeurs de la capitale que d'être les ennemis notoires de la Restauration : MM. de la Fayette, Manuel, Benjamin Constant, Gilbert de Voisin, premier président de la cour de Paris pendant les Cent-Jours, et le général de Thiard, ancien aide de camp de l'empereur, emprisonné en 1816 comme prévenu de menées antiroyalistes. Les principaux candidats du ministère étaient M. Pasquier l'un des ministres, M. Roy et M. Bellart. L'extrême droite avait aussi sa liste. Cette division pouvait profiter aux révolutionnaires ; le ministère fit proposer à M. Laffitte de s'entendre avec lui et avec MM. Périer et Delessert s'ils voulaient séparer leur cause des candidats antidynastiques. La transaction fut rejetée. M. Laffitte tenait tant à faire élire Manuel, l'adversaire le plus haineux des Bourbons, qu'il lui avait, assure-t-on, constitué lui-même son cens d'éligibilité.

A chaque élection, les indépendants gagnaient du terrain, presque toujours aux dépens du ministère qui se trouvait de plus en plus à l'étroit entre la droite et la gauche. Au parlement cette gauche n'était sans doute pas en 1817 et 1818, aussi violente qu'elle le sera bientôt. Toutefois, elle laissait apparaître ses préjugés, ses ressentiments et ses exigences. Plus nettement opposant à mesure qu'elle grossissait en nombre, elle faisait déjà appel dans le pays aux passions les plus dangereuses, aux plus mauvais sentiments, exaltait les proscrits de 1815, cherchait à envenimer et à tourner contre le gouvernement les douleurs et les humiliations de l'invasion, et entraînait même en pourparlers de coalition avec cette extrême droite, aux vengeances de laquelle le ministère l'avait arrachée.

Quel était donc, dès ces premières années, le but poursuivi par

l'opposition ? Était-ce seulement d'obtenir plus vite une plus grande somme de liberté ? Même de la part de ceux qui n'avaient pas d'autre préoccupation, la faute était grande. Ils ne tenaient compte ni des hommes, ni des temps, et méconnaissaient les transitions nécessaires. Au lendemain de la Chambre introuvable, au surlendemain de l'empire, avec les souvenirs des Cent-Jours et de l'émigration, n'était-ce pas déjà beaucoup d'avoir ce qu'on avait de libertés ? Le gouvernement avait fait un effort de confiance et de bonne volonté, dont peu d'autres eussent été capables. Y répondre par des exigences trop impatientes, était une maladresse et une injustice. Plusieurs, du reste, ne s'en tenaient pas là, et on entrevoyait chez eux ce parti-pris ou tout au moins cette répugnance antidynastique, suites de l'attitude prise en face des Bourbons après le retour de l'île d'Elbe. Dès ces premières années l'opposition n'était pas « loyale ». Si elle n'était pas encore entrée aussi avant dans les voies révolutionnaires qu'elle le sera plus tard, elle en faisait assez déjà pour rebuter les esprits droits comme le duc de Broglie. Celui-ci, par ses relations de famille, s'était d'abord trouvé mêlé au monde de la gauche ; mais chaque jour cette société politique lui répugnait davantage. « Le parti libéral, a-t-il écrit en rappelant ses souvenirs de 1817, devenait plus arrogant et plus enclin aux espérances révolutionnaires. J'hésitais à changer de camp. Celui où le cours des événements m'avait placé me convenait chaque jour de moins en moins ; il y régnait un certain esprit court, étroit et routinier ; sans mauvaises intentions, sans idées bien arrêtées, on y rentrait dans l'ornière révolutionnaire. C'était bien là vraiment qu'on n'avait rien appris, ni rien oublié. » Le duc de Broglie entrevoyait déjà des vellétés de conspiration ; il avait « assisté, en 1817 et en 1818, à des dîners hebdomadaires où vers le dessert, entre la poire et le fromage, on parlait, et même assez haut, à cœur ouvert ». Aussi se détachait-il peu à peu de ses premiers amis politiques. L'éloignement de tels hommes en disait plus contre un parti que bien des réquisitoires.

Il ne suffit pas de connaître ceux qui s'en allaient. Quels étaient ceux qui restaient et qui pouvaient être considérés alors comme la personnification de la gauche ? Étudier de près ces hommes, pénétrer même dans leur caractère et leur vie privée, n'est peut-être pas inutile afin de se faire une juste idée du parti et d'en apprécier la valeur politique et morale. Ce sera notre excuse pour nous arrêter un moment à esquisser quelques-uns de leurs portraits.

IV

Parmi les hommes importants de la gauche, on en rencontre tout d'abord deux dont la réputation était de date relativement ancienne, et dont les noms ont été déjà prononcés ici plusieurs fois : Benjamin Constant et la Fayette. La situation politique de Benjamin Constant était bien changée depuis les jours où, à la veille du 20 mars 1815, il avait été applaudi dans le salon de madame Récamier par la société royaliste ; on lui avait pardonné alors, à raison de l'ardeur actuelle de son monarchisme et de ses pamphlets récents contre « l'esprit de conquête et l'usurpation », ses fâcheux débuts sous le Directoire et le zèle équivoque de son républicanisme fructidorien. Mais le scandale de sa brusque palinodie sous les Cent-Jours lui aliéna, lors de la seconde Restauration, ceux qui l'avaient accueilli presque comme un des leurs une année auparavant. Les exaltés demandèrent son châtement, au même titre que celui de Ney ou de Labédoyère. Embarrassé des colères qu'il avait excitées il se tint quelque temps à l'écart et ne reparut sur la scène politique qu'après l'ordonnance de 1816. Mal à l'aise comme un homme qui attendait un reproche, il se montra d'autant plus hostile contre la royauté, qu'il avait plus de torts envers elle.

C'est à cette époque qu'il exposa dans une série de brochures les doctrines qui devinrent bientôt le symbole du parti libéral. Il se fit, suivant son expression, « le maître d'école de la liberté. » Par suite de sa vie errante à travers tous les pays, il avait des législations étrangères et des conditions de la vie politique une connaissance qui manquait à presque tous les publicistes de ce temps. Monarchiste constitutionnel, convaincu que « dans les mœurs de la vieille Europe, la république serait une chimère et un mal », il voulait deux Chambres, dont l'une héréditaire. Le premier en France, il exposa correctement le jeu de la responsabilité ministérielle. Seulement, se trouvait-il en face de n'importe quel problème politique, administratif, économique, religieux, il s'imaginait pouvoir le résoudre à toute époque, en toute matière, par la maxime du laisser faire et du laisser passer. Libéralisme absolu, faux en théorie, précisément parce qu'il était absolu, périlleux en pratique, parce qu'il ne tenait pas compte des faits. Depuis lors de douloureux mécomptes ont quelque peu désabusé les esprits de cet optimisme trop confiant. Du reste, si l'écrivain était un libéral imprévoyant et excessif, il n'était pas un jacobin. Personne, en

théorie du moins, ne combattait plus vigoureusement les sophismes et les menaces qui se cachent derrière les grandes phrases de mauvaise école démocratique.

Mais avec Benjamin Constant, on ne saurait s'attacher seulement aux doctrines abstraites. Il n'était pas un professeur dissertant dans le calme de son cabinet, il était un combattant mêlé aux luttes des partis. Ses brochures étaient des actes politiques avant d'être des exposés de principes. Or, si les principes étaient parfois corrects, l'acte était presque toujours mauvais, le plus souvent une manœuvre au service d'une opposition maladroite et malveillante. Constant avait assez de clairvoyance pour distinguer les fautes de cette opposition, jamais assez de caractère pour y résister. Lui-même semblait l'avouer avec une sorte de scepticisme résigné, et dans une lettre intime il résumait ainsi la situation des partis : « Des fous des deux côtés, et des gens raisonnables qui se laissent quelquefois entraîner par leurs fous, de peur de paraître en trop petit nombre aux yeux des fous du parti opposé. » D'ailleurs, à voir d'ensemble sa carrière, Benjamin Constant avait eu tout au moins un singulier malheur : il n'était sorti que deux fois de la politique critique et négative pour donner son concours aux gouvernements, et c'était aux moments où ces gouvernements avaient commis de criminels et funestes attentats contre la liberté de la nation, au 18 Fructidor et aux Cent-Jours¹. Commentaire au moins singulier apporté dans la pratique aux théories libérales du publiciste !

Le renom de l'écrivain le fit entrer en 1817 à la Chambre des députés. Il y devint aussitôt l'un des *debaters* les plus féconds du parti indépendant. A première vue, on lui eût refusé les qualités ordinaires de l'orateur. Il n'improvisait guère que la plume à la main ; mais sa plume avait la rapidité de la parole, et il lui arrivait parfois d'écrire sa réplique en entier, tout en écoutant la harangue qu'il devait réfuter. Il lisait d'ordinaire ses discours sur de petits papiers qu'il était obligé sans cesse de remettre en ordre. Sa voix, d'un timbre féminin, souvent embarrassée, se traînait non sans quelque monotonie. Rien en lui de ce souffle puissant, de cette véhémence d'accent qui marquent la grande éloquence. En dépit de ces désavantages, il était à la tribune un adversaire toujours embarrassant, parfois redoutable. Dans sa parole

¹ En indiquant les époques auxquelles Benjamin Constant s'est rapproché du gouvernement, nous ne parlons pas de 1830. Si, en effet, il a reçu alors 300,000 fr. de Louis-Philippe pour payer ses dettes, il n'est pas sorti pour cela de l'opposition ; ce qui faisait dire à M. Dupin : « Il s'est vendu, mais il ne s'est pas livré. »

plus fine que colorée, plus subtile que forte, relevée par une pointe de persifflage, il montrait une grande habileté de discussion, une rare présence d'esprit, une souplesse qui lui permettait de glisser entre les mains de son contradicteur et de se redresser sous les plus vigoureuses étreintes, un art de tout dire, malgré les restrictions de la loi, de tout faire entendre à l'auditoire le plus intolérant.

Et cependant, si l'on y regardait d'un peu près, cet écrivain et cet orateur de tant d'esprit et de savoir, supérieur par l'intelligence à la plupart des personnages politiques qui l'entouraient, exerçait peu d'action sur les événements et avait encore moins d'autorité sur les hommes. Il était entouré d'une certaine popularité, popularité décevante dont le culte lui avait coûté bien des sacrifices, et dont le nom revenait encore sur ses lèvres dans le délire de l'agonie ; mais il lui manquait ce qui vaut mieux, ce qui seul est une force réelle et durable : la considération. Aussi qui veut expliquer la vie publique de Benjamin Constant, doit toujours finir par étudier l'homme lui-même.

Le seul aspect de sa physionomie n'était pas fait pour donner un présage favorable. De loin, il pouvait imposer par le prestige du talent et de la notoriété ; de près, il glaçait tous ceux qui se rencontraient avec lui. Voyez-le tel qu'il était déjà à cette époque, fané, avec sa tournure de jeune vieillard ; portant sur ses traits ravagés la marque des passions qui l'avaient épuisé ; la figure, encore fine, encadrée de longs cheveux négligés et flottants ; la taille mince et longue, autrefois flexible, maintenant débile et courbée par lassitude ; la démarche traînante, au point qu'il sera bientôt obligé de s'aider d'une sorte de béquille ; ayant dans tout son être je ne sais quoi de délabré ; ruiné, à tous les points de vue, par les dettes et par les maladies que sa vie de désordre lui avait fait contracter. Au sortir de la tribune où il venait d'invoquer les principes les plus élevés, il allait passer la nuit dans une maison de jeu, pour y chercher quelque émotion violente qui pût le distraire de lui-même et ranimer ses passions éteintes. « Constant était tellement usé, racontait de lui Béranger, que je lui disais que vieux et ne pouvant plus quitter le coin de son feu, il donnerait de la tête contre le marbre de sa cheminée pour se secouer ; il m'a avoué qu'il ne jouait que pour cela. » Un peu plus tard, il répondait à M. Molé, qui lui demandait de ses nouvelles : « Je mange ma soupe aux herbes et je vas au tripot. »

Né en 1767 et mort en 1830, un pied dans le dix-huitième siècle, l'autre dans le dix-neuvième, Benjamin Constant paraissait avoir, par une chance singulièrement malheureuse, réuni en lui les ma-

ladies intellectuelles et morales des deux époques. Il avait le scepticisme railleur, impertinent et sensuel d'un fils de Voltaire. A voir d'autre part ce rêveur désolé, qui se nourrissait de son ennui et de sa souffrance, qui éprouvait parfois comme une impossibilité d'agir et même une difficulté de vivre, ne dirait-on pas un frère de René, de Werther et d'Obermann? Il était encore presque enfant que son scepticisme apparaissait. Un persifflage incessant desséchait tous les sentiments en lui et autour de lui. Il se servait à lui-même de sujet pour satisfaire son besoin de railler, et une partie de son individu semblait occupée à se moquer de l'autre. Jamais il ne voulait paraître avoir ressenti une impression vraie et profonde. « Je suis furieux, j'enrage... mais ça m'est bien égal! » était son refrain habituel. A vingt ans, cet écolier qui exagérait Voltaire en le balbutiant, se dépeignait lui-même « blasé sur tout, amer, égoïste ». Jusque dans ses lettres d'amour, à côté de beaucoup d'esprit, on ne trouvait pas le moindre soupire du cœur, la moindre flamme d'enthousiasme et de poésie. Aussi la mère de Sismondi, s'adressant à son fils, disait-elle de Constant : « Il n'a de sensibilité que celle des passions, il fait tout avec de l'esprit ; il en a infiniment ; mais ce qu'on appelle de l'âme, il n'en a point. » N'est-on même pas tenté de se demander s'il apportait quelque conviction sérieuse dans les luttes politiques, et si toutes ses controverses n'étaient pas seulement une distraction que ce blasé offrait à son ennui? Il paraissait le confesser lui-même en écrivant à une de ses parentes : « Quand la vie a perdu tout ce qui l'embellit et qu'on n'a plus d'avenir, il faut s'occuper le plus qu'on peut. L'esprit est un instrument dont on doit faire usage quand tout est désenchanté. On juge au lieu de jouer, mais on se distrait de soi, et c'est ce qu'on peut faire de mieux. » Nous parlions tout à l'heure de René; la différence cependant est grande. Il y avait de la flamme chez René; tout était éteint chez l'auteur d'*Adolphe*. Chateaubriand n'eût pas dit comme ce dernier, tout jeune encore : « Je ne veux rien voir fleurir près de moi. Je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané. » La vie de Constant n'a été qu'une suite de gémissements, interrompus seulement par des sarcasmes, et peu de temps avant sa mort il se plaignait de « n'avoir trouvé la paix nulle part ». Sans doute, comme chez tous les grands désolés de la littérature, il y avait un peu de pose; il était facile cependant de voir que sa souffrance et surtout son ennui étaient réels. Une de ses cousines qui s'intéressait à lui et l'a bien connu, a pu écrire : « Pauvre Benjamin! Je le crois un des hommes les moins heureux qui existent. »

On connaît dès lors la cause secrète qui a fait la stérilité de sa vie publique. Jamais épreuve n'a plus clairement établi que chez

l'homme d'État, l'intelligence n'est pas tout. Vainement Benjamin Constant a-t-il été, comme le prétendait madame de Staël, « le premier esprit du monde. » Son inconsistance morale, son défaut de caractère, ses vices pour dire le vrai mot, ne lui permettaient pas de faire du bien ni d'exercer de l'influence. Le châtiment se prolongera et s'aggravera après sa mort. On lui fera sans doute, en 1830, des obsèques solennelles : crêpe noir attaché au drapeau de la Chambre des députés, couronne civique placée sur le banc où il siégeait, projet déposé pour le ranger parmi les grands hommes du Panthéon, cortège nombreux derrière son char funèbre, rien ne lui manquera ; rien, sinon ce qu'il n'avait lui-même jamais éprouvé et ce que, par suite, il ne pouvait inspirer : un sentiment réel et profond. Ces démonstrations pompeuses et artificielles seront vite oubliées, et le silence se fera aussitôt sur sa froide mémoire. Cet homme qui, de son vivant, n'avait obtenu que la popularité, non la considération, ne méritait pas la gloire après sa mort.

V

Comme Benjamin Constant, la Fayette avait accepté les Bourbons en 1814. Mais, comme lui, il avait dévié pendant les Cent-Jours. Comme lui aussi, après une retraite prudente, il avait reparu, vers la fin de 1816, au premier rang de l'opposition. Ce n'est pas, du reste, qu'on pût découvrir, entre ces deux hommes, la moindre ressemblance. Malgré ses défauts, la Fayette avait des qualités de cœur qu'on n'eût pas trouvées chez l'égoïste et corrompu Constant : sincérité généreuse et même un peu naïve dans les convictions et les attitudes, dévouement facile quoique toujours fastueux à sa cause, dignité extérieure de la vie, intégrité dans les questions d'argent, bienveillance aimable pour tous, particulièrement pour les siens. « Ceux qui en font un grand homme, a-t-on écrit, n'ont pas causé avec lui, et ceux qui le croient un mauvais homme n'ont point lu sa correspondance avec sa femme pendant sa captivité ¹. » Si Benjamin Constant réunissait le scepticisme desséché de Voltaire à la désespérance stérile de René, la Fayette, crédule et optimiste, se rattachait à ce type d'homme sensible, ami de l'humanité, qui avait été fort à la mode dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ².

¹ *Souvenirs*, de M. d'Estourmel.

² Dès 1786, la Fayette, dans une lettre adressée à Washington, se vantait d'avoir « étonné » le public par sa « sensibilité ».

On ne saurait refuser à la Fayette un esprit poli, une bonne grâce piquante, parfois un art de la réplique et du mot historique qui était comme un don de grand seigneur. Mais qu'il était loin de la vive intelligence, de l'habileté politique ou du talent littéraire de Constant! Maître du pouvoir de 1789 à 1791, il s'était montré au-dessous de sa tâche, incapable d'une résolution ferme, d'une action suivie, « l'homme aux indécisions, » comme l'appelait alors Mirabeau. Sous la Restauration, il ne brillait pas davantage dans son rôle parlementaire. Il n'était pas orateur. Néanmoins discours, toujours brefs, débités sur le ton de la conversation, avaient l'aisance légèrement hautaine d'un gentilhomme de race qui traite courtoisement tout le monde en inférieur. Quand il s'attaquait de front au gouvernement, son insolence, parfois singulièrement audacieuse, ne laissait pas que de produire quelque effet. En somme, chez ce marquis, qui faisait tant d'efforts pour être démocrate, les qualités intellectuelles ou morales dignes de remarque, la politesse impertinente de l'esprit, comme la tenue du caractère étaient des restes d'aristocratie dont il n'avait pu se défaire.

L'importance du personnage tenait moins, d'ailleurs, à sa valeur réelle qu'au rôle que chacun s'accordait à lui attribuer. La Fayette n'était pas un chef de parti; car il n'avait jamais dirigé personne. Ce qui lui arriva le matin du 5 octobre 1789, à l'un des moments décisifs de sa carrière, est comme l'image de toute sa vie. La tourbe parisienne ameutée devant l'Hôtel de Ville criait : « A Versailles! » La Fayette aurait voulu ne pas y aller. A cheval devant le bataillon de la garde nationale rangé sur le quai de Grève, il ne bougeait pas, et cherchait par quel moyen il pourrait gagner du temps. A ce moment un jeune homme sortit des rangs, et saisissant la bride du cheval : « Mon général, lui dit-il, jusqu'ici vous nous avez commandés; maintenant c'est à nous de vous conduire. » La Fayette le regarda, regarda la foule impatiente, puis il laissa échapper l'ordre : « En avant! » — Tel il devait être toujours. Mais s'il ne dirigeait pas son parti, il en était l'ornement. Il apparaissait comme une sorte de figure historique qui personnifiait pour la gauche le souvenir de 1789 et de 1791. Il était l'enseigne qu'on mettait en vue dans toutes les parades du libéralisme révolutionnaire. Rien de curieux, du reste, comme la conviction profonde, l'abnégation aveugle avec lesquelles il se livrait à ceux qui se servaient de lui pour lui faire jouer ce rôle. Il voyait là une sorte de mission démocratique à laquelle il considérait de son honneur de ne jamais faillir. Charles X disait, vers 1825 : « Il n'y a que deux hommes qui n'aient pas changé depuis 1789, la Fayette et moi. » C'était reconnaître, soit dit en passant, que l'un et l'autre n'avaient

rien appris. L'âme de la Fayette, à la fois étroite et fière, se raidissait contre toutes les déceptions, et était obstinément insensible à toutes les leçons de l'expérience, si rudes qu'elles fussent parfois pour son pays et même pour lui. Le soin de sa propre sécurité était d'ailleurs ce qui l'arrêtait le moins. Il eût sacrifié volontiers sa vie, à la condition, toutefois, que ce fût avec une certaine mise en scène. On raconte que le soir de l'enterrement du général Lamarque, en 1832, la pensée vint à des conspirateurs de tuer la Fayette dans la voiture où ils le reconduisaient en triomphe, et d'exposer, à la manière de Marc-Antoine, son cadavre sanglant devant le peuple pour le soulever. Le fait lui ayant été raconté, il sourit comme s'il l'eût trouvé tout naturel et approprié à la spécialité de son rôle¹.

Veut-on analyser les sentiments qui inspiraient la constance et le dévouement de ce libéralisme ? On y trouverait avant tout le besoin de la louange. Tel était le genre d'ambition de la Fayette. De la meilleure foi du monde, il se croyait désintéressé parce qu'il ne demandait ni place, ni titre, ni argent, et que, du pouvoir, il cherchait plus l'apparence que la réalité. Sa réputation était, disait-il lui-même, « une portion de son bonheur, sans lequel il ne pourrait vivre. » Au fond, il était moins occupé de sauver la chose publique que d'y maintenir l'unité et la pureté de sa ligne. Ce souci du renom est une garantie contre certains abaissements, contre certains scandales, et on ne donnerait pas volontiers raison à Mirabeau quand il raillait avec colère et, non sans un retour jaloux sur lui-même, ce qu'il appelait la « pudibonderie » de la Fayette. Toutefois il était facile de discerner dans ce sentiment une part d'égoïsme, et de prévoir à quelles fautes il pouvait conduire. Aussi Washington, avec son droit et sage esprit, avait-il depuis longtemps reproché à son ami « sa sensibilité peu commune pour tout ce qui touchait à sa réputation ». Cette préoccupation exclusive de la louange était d'autant plus dangereuse, que le gentilhomme démocrate recherchait, non, comme le chevalier d'autrefois, l'approbation de ses pairs, mais l'applaudissement de la foule. Au vicil et délicat idéal de l'honneur, était substituée la réalité subalterne de la popularité. Dès son retour d'Amérique,

¹ « Le plus beau jour de ma vie, disait-il à M. Odilon Barrot, serait celui où je monterais sur l'échafaud pour y confesser ma foi politique. » Nul n'était aussi facilement la dupe de tous les faiseurs de complots. « En 1812, rapporte-t-il dans ses *Mémoires*, un de mes amis m'ayant annoncé la visite de certains conspirateurs assez peu sûrs que Carnot avait repoussés, je répondis qu'il ne m'était pas permis de décourager pour ma sûreté personnelle un projet quelconque en faveur de la liberté ; tant ma conscience était timorée à cet égard. »

avant 89, le jeune marquis se réjouissait d'avoir obtenu la « faveur populaire ». Plus tard il parlait, en pleine révolution, de « la délicieuse sensation du sourire de la multitude ». Jefferson lui-même blâmait « cette faim canine de la popularité ».

La Fayette se laissait aller à son rôle avec d'autant moins de scrupule, qu'il avait une facilité inouïe d'illusion, une confiance béate dans les principes auxquels il avait une fois attaché son nom, un de ces partis pris d'espérance que ne connaissent pas les esprits à longue vue. Lui semblait-il qu'on avait arboré le drapeau libéral ? il allait aussitôt de l'avant sans rien prévoir, risquant, le sourire aux lèvres, son sort et celui de son pays, s'imaginant toujours avoir réussi ou devoir réussir. Il n'avait pas changé depuis le jour où, en 1791, après la séparation de la Constituante, et à la veille du 10 Août, persuadé qu'il venait de fonder la liberté, il s'était retiré à la campagne pour y jouir de ce qu'il appelait « la philanthropie de ses espérances ¹ ». Cette candeur un peu naïve et très-vaniteuse avait fait dire à Napoléon, dans un de ses jours de brusquerie : « C'est un niais. » Mirabeau l'avait traité de « Gilles ² ». Pour n'être point sans fondement, le jugement de Napoléon et le sobriquet de Mirabeau n'étaient pas absolument justes. Ni l'un ni l'autre, en effet, ne tenaient compte d'une certaine finesse un peu sournoise et égoïste qui venait se mêler à cette sorte de don quichottisme libéral, si bien qu'on serait tenté parfois de dire comme Sainte-Beuve : « Avec M. de la Fayette, on est toujours dans l'alternative de le trouver ou plus fin, ou moins intelligent qu'on ne voudrait. »

VI

Benjamin Constant et la Fayette, personnages originaux chacun à leur manière, ayant eu tous deux leur réputation faite avant 1814,

¹ Il suffirait, pour caractériser la Fayette, de se rappeler qu'il a été de tout temps l'homme de la garde nationale. Il est en quelque sorte l'incarnation de cette grande illusion du libéralisme bourgeois. Appelé à la tête de la garde nationale en 1789 après le 14 juillet, il s'y est trouvé replacé en 1830. Il la nommait sa « fille aînée » et signait tel de ses manifestes sous la Restauration : « *Un garde national de 1789.* »

² Avant 1789, la Fayette avait dans la tournure une certaine gaucherie qui le faisait peu goûter de la vieille cour. Le duc de Choiseul, agacé de voir qu'on exagérerait le rôle du jeune volontaire de la guerre d'Amérique, avait dit un jour dans un salon : « Pour moi, mesdames, je ne vois dans la Fayette que Gilles-César. » Mirabeau s'amusa beaucoup de cette plaisanterie qui lui sembla bien s'appliquer à la physionomie et au caractère du personnage. Il se servait du sobriquet en disant avec une variante : « Gilles le Grand. » Le duc d'Ayen, beau-père de la Fayette parlait souvent de la « niaiserie de son gendre ».

l'un aventurier littéraire et politique d'origine et d'éducation cosmopolites, l'autre descendant infidèle de la vieille aristocratie, ne pouvaient être considérés comme les représentants de la bourgeoisie libérale et révolutionnaire de la Restauration. On serait plutôt tenté de chercher la personnification de cette bourgeoisie dans Manuel. Il en avait les intérêts, les préjugés, les haines. Détesté et redouté de ses adversaires auxquels, sans jamais s'emporter, il cherchait posément à faire le plus de mal possible, peu goûté de ses partisans, bien qu'il ait dû aux rancunes, excitées et servies par lui, ses heures de popularité, après avoir joui pendant quelques années d'une notoriété qu'il avait pu prendre pour du renom, il n'a rien laissé derrière lui; l'historien voulant noter son rôle, juger son œuvre, esquisser sa physionomie, retrouve seulement la trace des passions mesquines qu'il avait soulevées, des blessures qu'il avait faites et surtout des antipathies qu'il s'était attirées.

Pour trouver le point de départ de son opposition, il faut encore remonter aux Cent-Jours. Jusqu'alors Manuel était demeuré étranger à la politique. Volontaire en 1792, bientôt officier démissionnaire, avocat à Aix, nommé député après le 20 mars 1815, arrivé à Paris inconnu, il avait été, dans la Chambre des représentants, le confident et l'instrument de Fouché dont il partageait la demeure. Que voulait-il alors? La république? Il ne l'a jamais goûtée. Napoléon II? Peut-être. En tous cas, il repoussait les Bourbons. « Je veux le bonheur des Français, disait-il à la tribune, et je ne crois pas que ce bonheur puisse exister si le règne de Louis XVIII recommence. » Dès ce moment, donc, il s'était engagé vis-à-vis de la vieille monarchie, dans une opposition irréconciliable.

Il y devait porter toute l'âpreté de sa nature. Nul n'a voulu ni fait plus de mal aux Bourbons. Dès 1816, alors que les chefs de la gauche ne conspiraient pas encore, il allait à Bruxelles comploter pour le prince d'Orange; il cherchait ensuite à nouer une intrigue avec le prince Eugène. Les royalistes avaient l'instinct de la haine qu'il leur portait; une fois à la Chambre, il fut aussitôt l'orateur que la droite craignait le plus et supportait le moins patiemment. Il bravait ces répugnances et ces colères avec un sang-froid et une audace qui les exaspéraient davantage encore. Habile et obstiné à introduire dans les débats les souvenirs irritants des guerres civiles ou de l'invasion étrangère, il se plaisait à exciter l'une contre l'autre la France de la Révolution et celle de l'Émigration, et triomphait quand il avait amené entre elles un de ces chocs violents et stériles qui rendaient plus difficile ensuite la réconciliation nécessaire. Il fallait le voir à la tribune, grand, mince, avec sa physionomie régulière mais un peu triste, sa mise simple, opposant le

sarcasme ou l'adresse perfide de l'argumentation aux émotions de ses adversaires, cherchant d'une main maîtresse d'elle-même l'endroit par où il pourrait le plus sûrement blesser le sentiment royaliste, et alors enfonçant froidement le trait. Le point culminant de sa carrière parlementaire sera celui où, par ses provocations, il aura enfin mis la droite tellement hors d'elle-même, que celle-ci, trop facile à imiter les traditions révolutionnaires, l'expulsera de la Chambre.

Son renom d'orateur, qui datait d'un discours heureux fait pendant les Cent-Jours, fut un moment exagéré. Ce n'est pas qu'on puisse nier son réel talent. S'il ne faut point demander à Manuel la chaleur communicative, la véhémence entraînant, les vues élevées, l'instruction approfondie qu'il n'a pu acquérir dans les camps ni au barreau, on doit lui reconnaître une rare facilité, une abondance parfois excessive quoique toujours claire, une aisance singulière pour traiter les sujets les plus différents, une souplesse hardie pour venir frapper par quelque point ses adversaires, beaucoup de présence d'esprit pour calculer ses violences, tout en étant très-audacieux dans ses calculs. Quelques-uns de ceux qui l'ont connu ont prétendu que, dans d'autres circonstances, il aurait pu être homme de gouvernement. Il y avait, chez lui, assuraient-ils, des qualités de résolution calme et de clairvoyance judicieuse qu'on eût vainement cherchées chez les autres chefs de la gauche. Manuel paraissait, par moment, comprendre lui-même le néant de cette opposition révolutionnaire à laquelle il s'était condamné. « J'étais fait pour la liberté, disait-il un jour non sans mélancolie, et je ne paraîtrai probablement qu'un homme de révolution. »

Le temps lui a manqué pour donner sa mesure dans un autre rôle. Il devait mourir en 1827, éloigné du parlement, où il n'avait pu rentrer après son expulsion, délaissé de ses amis, tué par les fatigues d'une vie de travail et, dit-on, de plaisir, peut-être aussi par l'amertume de ses déceptions politiques, d'ailleurs dignement supportées. Ses funérailles seront l'occasion d'une émeute contre la monarchie qu'il avait tant haïe; épilogue approprié d'une vie factieuse. Que reste-t-il de lui aujourd'hui? Une place dans le ridicule fronton que David d'Angers a sculpté au portique du Panthéon, et les éloges enthousiastes de Béranger qui voyait en lui l'idéal de l'homme d'État. Le chansonnier a raconté qu'il avait recueilli comme un précieux héritage le matelas de crin sur lequel Manuel était mort; par une sorte de dévotion politique, il avait toujours tenu depuis lors à coucher sur cette relique.

M. Laffitte était moins ennemi des Bourbons que Manuel. Il était plutôt mécontent que factieux. Encore pouvait-on se demander

d'où venait son mécontentement. Tout lui avait réussi. Fils d'un charpentier de Bayonne, arrivé à Paris les mains vides, il était devenu rapidement le plus riche banquier de France. A ne considérer que la bienveillance souriante, un peu légère, mais facilement généreuse de son caractère, on ne voyait rien en lui de ces convictions ardentes, de ces partis pris de doctrine ou de situation, de ces déceptions irritées, de ces amertumes envieuses qui font ordinairement les révolutionnaires. Il avait reçu beaucoup d'avances du gouvernement royal, mais il avait vite reconnu que dans cette cour de haute noblesse il ne pourrait pas, même avec son argent, avoir le premier rang. Son orgueil, qui ne savait se contenter à moins, se retourna alors vers la popularité. Il chercha à se créer une clientèle politique dans la petite bourgeoisie. Il se fit libéral comme les fermiers généraux du dix-huitième siècle s'étaient faits beaux esprits ou petits maîtres. Devenu le Mécène des opposants de tous bords, il réunissait, dans son salon ou autour de sa table, à Paris ou à la campagne, aussi bien les débris du personnel impérial, que les nouveaux venus de la presse de gauche, ayant d'ailleurs, aux yeux de tous, cet incomparable mérite d'avoir la bourse constamment ouverte. Cherchant l'importance plus que le pouvoir, moins ambitieux que vain, il voulait être surtout entouré, flatté, et il semblait au comble de ses désirs, quand, dans son royal château de Maisons, il pouvait raconter à ses convives que M. de Talleyrand lui avait dit : « On est bien important, monsieur, quand on a comme vous à sa disposition un bourg pourri tel que Paris. » Il aimait à la fois éblouir par son faste et poser pour l'austérité civique. Dans cette dernière partie de son rôle, il apportait même un peu de cette niaiserie vaniteuse dont certains railleurs ont fait le ridicule distinctif du bourgeois de 1830 ; c'est à croire parfois qu'il a une sorte de parenté avec Jérôme Paturot ou M. Prudhomme. Quelqu'un lui faisait un jour compliment de son château : « C'est une demeure de grand seigneur, lui disait-on. — Non, monsieur, répondait-il, c'est la demeure d'un citoyen qui possède ¹. »

M. Laffitte était cependant loin d'être un sot. Homme d'affaires hardi et habile, esprit vif, ouvert, causeur affable, il avait en

¹ Un autre jour, M. Laffitte causant avec le duc de Lévis, s'oublia jusqu'à lui donner deux ou trois fois son titre : « Où avais-je la tête, reprit-il ; sachez bien que si je vous ai donné du *monsieur le duc*, c'est par pure courtoisie ; car je n'y suis point obligé. — Oh ! mon Dieu, répondit malignement son noble interlocuteur, soyez tranquille ; je n'ignore pas du tout qu'à vos yeux, nous sommes, nous autres de vieilles médailles effacées ; et vous, messieurs, vous n'aimez que les lingots. » (Charles Brifaut, *Passe-temps d'un reclus*.)

toutes choses une facilité gracieuse qui lui avait valu plus d'un succès. Mais ces qualités étaient gâtées par une légèreté présomptueuse, qui venait toujours de sa vanité. Il croyait facilement que son influence ou sa séduction étaient irrésistibles. Se flattant de tout surmonter ou de tout concilier, il ne s'inquiétait pas des obstacles, ne prévoyait jamais les revers, traitant du reste ses propres affaires comme celles de l'État. Les unes et les autres devaient en souffrir. Le duc de Richelieu qui, dans sa fière et pauvre honnêteté, goûtait peu le millionnaire courtisan du peuple, disait de lui : « Ce banquier ambitieux se croyait le roi des halles, et n'était qu'un écervelé, ne sachant ni ce qu'il voulait, ni ce qu'il faisait, capable de ruiner la France et de se ruiner lui-même par vanité. »

C'était une prédiction. Après avoir fait une monarchie nouvelle par une émeute et avoir failli la perdre par son ministère, M. Laffitte devait mourir ruiné, aigri, n'ayant plus aucune considération politique, compromis dans une opposition révolutionnaire contre le gouvernement qu'il avait fondé, et « demandant pardon à Dieu et aux hommes d'avoir concouru à la monarchie de Juillet ».

À côté des personnages principaux dont on vient d'esquisser la physionomie, la gauche parlementaire comptait d'autres champions de notoriété et de talents divers. De ce nombre était par exemple, M. Voyer d'Argenson, type assez bizarre du gentilhomme devenu socialiste, cœur généreux, esprit faux quoique avec beaucoup de sincérité et parfois quelque finesse, nature morose et taciturne, plein d'illusion sur l'humanité et de mépris pour les hommes, poursuivant, non sans fanatisme, le rêve d'une réforme radicale de toutes les lois sociales et politiques.—Le marquis de Chauvelin venait aussi de l'aristocratie, mais son caractère était fort différent. Fils d'un favori de Louis XVI, pourvu lui-même, dès son enfance, d'une importante charge de cour, il s'était à ce point engagé dans la Révolution, qu'après le 21 janvier, il représentait encore à Londres la république régicide. Il avait fallu, pour lui faire cesser ses fonctions, que l'Angleterre l'expulsât. Après le 18 brumaire, il avait essayé un peu de l'opposition dans le tribunal; mais il avait fait bientôt sa paix avec le maître, et était devenu préfet et conseiller d'Etat. Il voulut, en 1814, rentrer en grâce auprès des Bourbons et osa même demander à reprendre son ancienne charge de maître de la garde-robe. Justement éconduit, il découvrit aussitôt que la liberté était en souffrance et il se présenta comme « indépendant » aux élections de 1817. Devenu démocrate, il signait ses circulaires M. Chauvelin, et affectait même, dit-on, de

se montrer aux électeurs dans un costume dont l'extrême négligence allait jusqu'à la grossièreté. Orateur caustique et acerbe, tout imprégné de l'esprit du dix-huitième siècle, il menait grand train la guerre d'épigrammes contre la royauté et les royalistes. — M. Bignon, ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères pendant les Cent-Jours, était porté à se croire plus de valeur et plus d'autorité qu'il n'en avait. Ses discours écrits, œuvre prétentieuse d'un esprit superficiel ; ne se remarquaient que par une volonté haineuse de nuire aux Bourbons. — M. Dupont de l'Eure était le type honnête et désintéressé de l'opposition démocratique dans ce qu'elle avait de plus vulgaire et de plus étroit. Il a été chargé pendant plusieurs générations de jouer dans la gauche le rôle rare d'homme vertueux du parti. Ne pouvant lui trouver de l'esprit, on tâchait de lui prêter du bon sens. Il prenait lui-même son rôle au sérieux et y apportait une sorte d'orgueil rude et d'obstination peu clairvoyante.

A côté de ces personnages divers, qui tous appartenaient à l'opposition anti-dynastique, nous aurions répugnance à placer des hommes comme Casimir Périer ou le général Foy. Aussi bien, en 1818, le second n'avait pas encore mis le pied sur la scène politique, et si le premier était déjà entré dans la Chambre, il n'avait pas donné sa mesure et ne jouait qu'un rôle secondaire. Attendons donc pour parler d'eux. Ils y gagneront de ne pas apparaître dans un voisinage dont eux-mêmes, de leur vivant, n'ont peut-être pas toujours assez pris soin de se dégager.

Si, maintenant, on jette un regard d'ensemble sur cette pléiade des chefs du parti libéral en 1817 et 1818, et si l'on se demande ce qu'il en reste, ne semble-t-il pas que leur caractère commun ait été de faire beaucoup parler d'eux pendant leur vie, et de laisser après leur mort une mémoire vide ? N'est-ce pas un châtement ? Ils ont tout sacrifié à la popularité. La confondant avec la gloire, ils s'en sont rassasiés pendant quelques années. La plupart ne l'ont même pas conservée jusqu'à leur dernière heure. Et quels noms sont aujourd'hui les plus honorés, les leurs ou ceux de leurs adversaires, parfois impopulaires de leur vivant, le duc de Richelieu, M. de Serre, ou même M. de Villèle ? Aussi est-ce le lieu de rappeler la sévère repartie de l'un des personnages politiques les plus respectés de la Restauration. Un jour, après 1830, M. Royer-Collard, causant dans un groupe, avait parlé contre la popularité. M. Mauguin qui était présent lui dit de cet air riant et fat qui lui était habituel : « Mais, vous-même, M. Royer-Collard, vous avez eu votre moment de popularité. — De la popularité, lui fut-il répliqué,

j'espère que non, monsieur; mais peut-être un peu de considération. » Et chaque syllabe du mot était accentuée avec une redoutable lenteur.

VII

Les députés de la gauche avaient des alliés en dehors du parlement, et jusque dans la littérature¹. Volontaire irrégulier, faisant la guerre à sa fantaisie et pour son compte, il venait de tirer son premier coup de feu à la fin de 1816. Il se disait ancien canonnier et vigneron : « Je suis du peuple, écrivait-il; je ne suis pas des hautes classes; j'ignore leur langage et n'ai pas pu l'apprendre; soldat pendant longtemps, aujourd'hui paysan, n'ayant vu que les camps et les champs. » Cet ancien « soldat » qui se posait en dévot de la vieille gloire nationale avait été, sous l'empire, un officier mécontent de son métier et médisant de ses chefs, se dérochant au service et aux campagnes pour passer son temps dans les bibliothèques, se moquant de la gloire, et prenant la guerre par son côté le moins grandiose. Ce « paysan » qui prétendait « être du peuple, » était un lettré de la famille de Montaigne; un délicat qui avait pour devise « peu de matière et beaucoup d'art; » un écrivain façonnant à ce point sa prose polie, courte et scandée, qu'il en débitait, de mémoire, des fragments à ses amis; un railleur qui aiguisait avec amour les traits de ses sarcasmes; un érudit fier d'être l'un des « cinq ou six hommes qui savaient le grec, » un critique exigeant, difficilement content de lui, plus difficilement encore des autres, trouvant volontiers tout banal ou médiocre; un raffiné qui méprisait les hommes et qui avait en tout le goût de l'élite; en un mot, un aristocrate de l'intelligence s'il en fut jamais.

Il était trop sceptique pour qu'on lui supposât une conviction ou même une grande passion politique. Mais son humeur était quinquanteuse, chagrine, encore aigrie par les souffrances d'un ménage mal assorti. Peut-être dans l'ardeur de la réaction religieuse et royaliste, avait-il été gêné ou agacé par quelque petite vexation locale. Les choses prenaient naturellement dans son esprit une tournure humoristique et burlesque; l'ultra-royalisme lui apparut sous ce jour. Il y vit de quoi tenter une verve satirique jusqu'ici sans emploi,

¹ Pour faire une revue complète de l'armée de l'opposition, il conviendrait de pénétrer dans le barreau et d'y étudier les physionomies des avocats « libéraux » du temps, notamment la plus originale de toutes, celle de M. Dupin aîné. Nous remettons cette étude au moment où nous aurons à parler des grands procès politiques.

et le voilà devenu pamphlétaire. N'attendez pas qu'il aborde les hautes et graves questions de politique. Il s'engageait par les petits côtés, guerroyant, embusqué derrière sa haie, contre le capucin, le noble ou l'homme de cour; guerre méchante et perfide, qui, sous ses humbles apparences, s'attaquait par l'un des points les plus sensibles à l'œuvre de la Restauration. Bien que son talent fût trop délicat pour la foule, Courier trouvait moyen de se faire entendre d'elle, en s'adressant, dans la forme la plus exquise, aux préjugés les plus vulgaires et aux plus basses passions. Il se sentait encouragé à poursuivre son œuvre par le plaisir d'artiste qu'il y trouvait et aussi par les applaudissements de la foule. On surprend, en effet, ce dédaigneux, mordant comme les autres à la popularité, sans cesser pour cela de mépriser les hommes. « Je peux dire que je suis bien avec le public, » écrivait-il avec une satisfaction presque naïve; et il ajoutait : « Le peuple m'aime; savez-vous ce que vaut cette amitié? Il n'y en a point de plus glorieuse; c'est de cela qu'on flatte les rois. »

Quel était l'idéal politique de Courier? Il n'était pas impérialiste, bien qu'il s'adressât souvent à la fibre militaire. Il n'était pas républicain, encore moins démocrate. Ses préférences auraient été pour une monarchie bien bourgeoise, aussi peu magnifique que possible. Il désirait un gouvernement qui fût « comme le coche qu'on paie et qui doit nous mener non où il veut, mais où nous prétendons aller. » Il faisait d'ailleurs souvent l'éloge du duc d'Orléans, et exprimait en termes mystérieux le vœu qu'il fût « maire de sa commune. »

Les pamphlets de Paul-Louis ne sont pas cependant ce que la littérature a produit de plus redoutable contre la Restauration. Dès la fin de 1815, circulaient des chansons satiriques, vives attaques contre ce qui touchait de plus près à la royauté, notamment contre la noblesse et le clergé. Un volume de ces pièces légères avait paru à cette époque; d'autres étaient publiées dans *la Minerve*. L'auteur, petit employé des bureaux de l'Université, n'était connu que pour avoir, sous l'empire, rimé quelques gaudrioles; son nom était Béranger. Homme d'apparence simple, l'air fin et rustique; affectant d'être du populaire, et cachant, par une sorte de vanité à rebours, la particule qui précédait son nom; nature espiègle et taquine, esprit peu élevé, mais fort avisé; feignant d'éviter le bruit, de dédaigner la mise en scène, en réalité la soignant plus adroitement que tout autre; jouant le naïf, mais n'ayant rien de cette fraîcheur de cœur et d'imagination, de cette franchise de sentiment qui sont au fond de la vraie naïveté. Parmi les défenseurs naturels du régime qu'il attaquait, quelques-uns l'accueillaient au début avec cette curiosité

frivole et indulgente que la cour avait montrée avant 89 pour Beaumarchais et pour son *Mariage de Figaro*. Parfois, dans les salons où Béranger disait lui-même ses chansons inédites, il se trouvait à côté de M. Anglès, le préfet de police. Lors de la publication de son premier volume, on avait parlé devant le roi d'enlever au chansonnier la place qu'il occupait dans l'administration. « Il faut pardonner bien des choses à l'auteur du *Roi d'Yvetot*, » avait dit en souriant Louis XVIII.

C'était se méprendre sur la force offensive de ces chansons vives, mordantes, et de ces refrains habilement calculés pour enflammer les esprits avec la rapidité d'une trainée de poudre. Le talent du poète a été surfait par ses admirateurs, mais il était incontestable. Telle de ses bluettes était, au point de vue de l'art, un rare modèle de sobriété gracieuse, de mesure et de finesse. Presque toutes étaient admirablement conçues pour le dessein politique que poursuivait l'auteur. On était loin de la vieille chanson gauloise avec son abandon, sa gaieté folâtre, sa malice sans méchanceté. C'était une œuvre plus sèche, plus étudiée, singulier mélange d'épigrammes détournées et d'injures directes, souvent grossières, où l'auteur paraissait froidement songer moins à provoquer le rire qu'à faire du mal. Avec la hardiesse effrontée du gamin de Paris, ignorant comme lui le respect, l'innocence, la pudeur, Béranger se plaisait à éclabousser les armoiries des équipages, à jeter des pierres dans les vitres des palais royaux, à narguer la croix des églises. En réalité, il s'en prenait à tout ce qui était le fondement social de la monarchie, éveillant dans le peuple et la bourgeoisie les préjugés les plus dangereux, les haines les plus vives.

Béranger a toujours servi et flatté les instincts de la foule beaucoup plus qu'il ne les a dirigés; il mettait un soin particulier et une rare habileté à rester toujours aussi bas que son public. De là le côté égrillard, « polisson » — le mot est de lui — de beaucoup de ses chansons. Ce n'était pas de sa part légèreté de jeunesse, ardeur de plaisir, entraînement de passion; c'était quelque chose de plus laid et de plus sale, comme la corruption d'un don Juan d'estaminet, ou le libertinage d'un sexagénaire blasé¹. Un jour où il voulait s'excuser, le chantre de Lisette a révélé cyniquement son calcul. Ces obscénités étaient, a-t-il dit, des « compagnes fort utiles données aux graves refrains et aux couplets politiques. Sans leur assistance,

¹ Un critique qui n'a rien de systématiquement hostile à l'homme et à ses idées, M. Montégut a dit à ce propos : « Le libertinage de ces chansons se compose d'allusions, de calembours grivois et de sous-entendus indécents, enfilés à la suite les uns des autres comme les grains d'un chapelet composé de figures obscènes. »

je suis tenté de croire que ceux-ci auraient bien pu n'aller ni aussi loin, ni aussi bas, ni même aussi haut. » Honnête façon de solliciter l'attention et de mériter la confiance du peuple !

Quelle cause servait-il par de si tristes moyens ? Il détestait les Bourbons : on serait même tenté de voir là tout son programme. Quoi que ces princes eussent fait, il eût travaillé à les renverser. On peut dire de lui, comme de son ami Manuel, que nul ne les a haïs d'une haine plus implacable et plus meurtrière. Mais qu'aimait-il ? que voulait-il ? On l'a appelé « le poète libéral. » Singulier libéral, qui, à son aise sous le premier empire, n'a senti la liberté lui manquer que quand la Restauration eut relevé la tribune et affranchi la presse. S'il a eu une passion, ce serait plutôt celle de l'égalité, de cette égalité envieuse qui s'accommode fort bien du césarisme. Il a mis aussi parfois une sorte de coquetterie à laisser croire qu'il était républicain ; mais tel n'était pas son vrai sentiment. Au fond, Béranger était bonapartiste. Quand il attaquait la royauté, c'était en évoquant et en exaltant les souvenirs militaires du règne précédent. Spectacle piquant de voir cet homme qui, sous l'empire, avait été un conscrit réfractaire, un fidèle du Caveau, le chantre des joies pacifiques du royaume d'Yvetot, se plaire désormais aux refrains de gloire et de victoire ! Quoi qu'il en soit, nul n'a plus contribué, sous la Restauration, à créer et à répandre la légende napoléonienne. Peu importe qu'il ait glissé des réserves par égard pour son renom républicain, et qu'il ait donné à son bonapartisme une teinte démocratique. Peu importe qu'il ait chanté, non l'empereur enveloppé dans sa pourpre, escorté par ses maréchaux, ou le héros perdu dans les nuages de l'apothéose, mais le petit caporal revêtu de sa redingote grise, coiffé de son chapeau traditionnel, aux allures familières, entouré du paysan, du soldat, du petit peuple. Cette dernière légende était plus dangereuse encore que l'autre, et elle devait empoisonner l'esprit des foules. D'ailleurs, à mesure que Béranger a vieilli, Napoléon a grandi dans son imagination et a fini par lui apparaître comme le « Messie armé » envoyé par Dieu « au monde croulant. »

Plus tard, quand l'empire est revenu, grâce en grande partie à l'œuvre du chansonnier, celui-ci lui a fait bonne figure, sans cependant trop se compromettre, toujours à cause des républicains ¹. Aussi, lors de sa mort, en 1857, Napoléon III reconnaissant a fait

¹ Sainte-Beuve raconte que quelqu'un vit Béranger peu de mois après le rétablissement du second empire. Le poète était content et dit à son interlocuteur : « Ne voyez-vous pas que nous sommes à jamais délivrés du drapeau blanc ? Vous n'avez pas compris le péril de cette Fusion ! Ne voyez-vous pas ici le triomphe de la Révolution et la portée des événements ? » — « Mais la liberté ajournée, » lui objecta-t-on. Il se mit à rire : « Bah ! elle reviendra ! »

rendre un hommage solennel au « poète national, » et les critiques officiels l'ont justement revendiqué pour leur parti¹. Seulement, par l'effet de cette merveilleuse habileté avec laquelle Béranger avait, de tout temps, soigné sa popularité auprès des hommes de gauche, les républicains l'ont pleuré aussi comme un des leurs. On a même vu, ce qui est plus inexplicable, un libéral, et non des premiers venus, M. de Rémusat, le célébrer comme « l'Alcée de la France libérale, » comme le « type pur et vif de ce que l'on veut que la France ne soit plus, » ajoutait-il en faisant allusion au gouvernement d'alors.

Cependant l'heure de la réaction est enfin venue. Des mains honnêtes et hardies ont secoué et renversé l'idole, non sans faire crier les dévots de ce culte au scandale et au sacrilège. La besogne n'a pas été faite seulement par des adversaires politiques. D'autres y ont contribué, venus de la démocratie ou de la libre-pensée². Le renom usurpé de grand poète a été ramené à une plus juste mesure. Le caractère surtout a été dévoilé. Il n'a plus été question de ce Béranger cher à tous les Prudhommes bourgeois ou démocrates, patriote ému, philanthrope au cœur sensible, indulgent, trinquant avec le vieux soldat, présidant aux plaisirs de guinguette avec « l'air d'un Franklin attendri. » On a montré à nu le faux bonhomme, malicieux, haineux, d'inspiration basse et d'esprit étroit, plus corrupteur encore que corrompu, d'une prudence égoïste, hardi dans l'attaque, lâche devant la responsabilité, nullement libéral et foncièrement bonapartiste, n'ayant eu qu'un but, faire le plus de mal aux Bourbons qu'il détestait, en s'arrangeant à lui-même la petite vie la plus douce et la moins compromettante, courtisan habile, mais courtisan de la popularité, toujours occupé à soigner son rôle, et d'une adresse merveilleuse à mener la barque de sa réputation à travers le flux et le reflux de la faveur des foules. C'est Proudhon qui, avec sa franchise d'irrégulier, est venu donner le

¹ Aussitôt que la mort de Béranger fut connue, le préfet de police fit afficher un placard qui débutait ainsi : « La France vient de perdre son poète national ! Le gouvernement de l'empereur a voulu que des honneurs publics fussent rendus à la mémoire de Béranger. Ce pieux hommage était dû au poète dont les chants, consacrés au culte de la patrie, ont aidé à perpétuer dans le cœur du peuple le souvenir des gloires impériales... » — De son côté, Sainte-Beuve pouvait écrire : « Béranger est mort en communion parfaite avec le régime impérial qu'il n'avait pas appelé, mais qu'il avait certainement préparé. » Il a compris « qu'il lui serait ridicule, à lui qui avait tant fait pour entretenir par ses refrains le culte de Napoléon, de n'en pas accepter les conséquences. Il avait mis les autres en train ; c'était bien le moins qu'il les suivit. »

² MM. Pelletan, Renan, Proudhon ont complété ce qu'avaient déjà commencé M. de Pontmartin et, dans une moindre mesure, MM. Sainte-Beuve et Montégut.

dernier mot en résumant ainsi l'œuvre du personnage : « Il a servi la Révolution, mais il a fait baisser le sens moral et dérouté le sens politique. »

VIII

Avec Béranger, on a touché du doigt l'une des plaies de l'opposition prétendue libérale, le bonapartisme. Le mal n'est pas toujours aussi patent, ni aussi aigu. Néanmoins, on le retrouverait à des degrés divers chez presque tous les hommes de gauche. Les plus ennemis du césarisme en apparence n'avaient pas échappé à la contagion. Pourquoi, par exemple, Benjamin Constant, réimprimant, vers 1817, un choix de ses principales œuvres, se gardait-il d'y mettre la plus éloquente, son fameux pamphlet publié contre Napoléon en 1815 : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation?* M. Laboulaye, son panégyriste, est obligé de confesser que c'était pour ne pas déplaire à ses nouveaux alliés, les impérialistes. Avoir été fonctionnaire sous les Cent-Jours était un titre pour être porté à la députation par les indépendants, et un journal satyrique du temps représentait un candidat s'écriant avec une surprise indignée : « On prétend que je ne suis pas libéral, moi qui ai servi dans les mamelucks ! » Nul ne saurait s'étonner, du reste, que tant d'anciens bonapartistes se fussent transformés en libéraux après 1815, quand on voit combien de libéraux de cette époque deviendront plus tard bonapartistes. Pour ne s'en tenir qu'au barreau, ne retrouvera-t-on pas parmi les hauts dignitaires et les instruments les plus dociles de Napoléon III, presque tous les jeunes avocats dévoués aux idées de la gauche sous la Restauration, MM. Barthe, Dupin, Delangle, Boinvilliers, Mocquart, Chaix d'Est-Ange, Boulay de la Meurthe?

C'est surtout dans la presse qu'apparaissait avec une sorte de cynisme l'alliance, on pourrait dire la fusion, des deux partis. Le plus important des journaux opposants était, sans contredit, *le Constitutionnel*, fondé en 1815, sous le patronage de Fouché. Ce que *le Siècle* devait être sous le second empire pour la démocratie du suffrage universel, *le Constitutionnel* l'était pour la petite bourgeoisie censitaire; il flattait ses prétentions, servait ses haines dans ce qu'elles avaient de plus mesquin et de plus étroit; il « mangeait du prêtre et du noble » chaque matin, mais avec une sorte de décence littéraire qui convenait à ce public; il ne se piquait pas d'une chevalerie qui eût été peu comprise de ses lecteurs, et se proclamait,

au contraire, le « journal des intérêts et des besoins ; » aussi la caricature lui avait-elle donné pour blason un pain de sucre et un bonnet de coton : railleries que son succès matériel l'aidait à dédaigner ; ses actions sur lesquelles on n'avait versé que 500 francs en valurent bientôt 100,000.

Les rédacteurs de cette feuille offraient un édifiant mélange de bonapartistes et de révolutionnaires. Les plus en vue étaient trois écrivains qui ont fait partie de l'Académie française, MM. Jay, Tissot et Étienne. Leur passé est curieux à observer. M. Jay avait été, jusqu'en 1810, attaché comme précepteur à la maison de Fouché, puis chargé par le duc de Rovigo de faire, pour l'empereur, des rapports sur la presse étrangère, enfin placé d'autorité par Napoléon à la tête du *Journal de Paris*. M. Tissot, membre du club des Cordeliers en 92 et 93, avait été poursuivi comme terroriste après le 9 thermidor, et repoussé par le Directoire pour opinions trop avancées. Sous l'empire, il était devenu le familier et l'obligé de Fouché ; en 1810, lors de la réorganisation des journaux, le ministre de la police lui avait confié la surveillance de la *Gazette de France*. M. Étienne avait été le protégé du duc de Bassano ; nommé par la faveur particulière de l'empereur, censeur et rédacteur en chef préposé au *Journal de l'empire* (ainsi s'appelait alors le *Journal des Débats*), il avait fini par être élevé au poste important de chef de la division des journaux au ministère de la police, et était devenu du reste fort impopulaire dans l'exercice de ses fonctions. A côté et au-dessous de ces trois rédacteurs, on pourrait aussi nommer M. Gémond, ancien juré révolutionnaire et juge de Marie-Antoinette, et M. de Saint-Albin qui avait été ami de Danton et de Camille Desmoulins. Avec ce personnel, le journal se disait libéral et travaillait pour l'empire. Il célébrait chaque mort de vieux grognard avec la même piété que *la Quotidienne* pleurait les anciens émigrés. Parfois, surtout dans les premières années, il affectait hypocritement d'attaquer Napoléon ; mais ce n'était qu'une apparence ; à voir les passions auxquelles il faisait appel, la manière dont il distribuait les éloges et le blâme, son dessein évident et très-arrêté était de servir la cause impériale.

Le Constitutionnel n'était pas une exception. Sur une vingtaine de feuilles périodiques de gauche, à peine en comptait-on deux ou trois qui fussent hostiles à l'empire. De ce nombre était *le Censeur*. Indigné dans sa sincérité de la palinodie des bonapartistes, il conseillait à ses lecteurs « de se défier des hommes qui semblaient embrasser la liberté parce que le pouvoir d'opprimer leurs concitoyens leur était enlevé. Qu'on y prenne garde, ajoutait-il ; celui qui n'aime la liberté que parce qu'il ne trouve pas à vivre dans l'arbitraire, ne saurait

appartenir longtemps à la nouvelle cause qu'il paraît avoir embrassée. » Le spectacle de ces anciens instruments de la censure et de la police impériales, devenus dans la presse les champions intolérants de la liberté, avait en effet de quoi dégoûter les honnêtes gens. « Personnages impudents, a dit un écrivain libéral, qui, n'ayant rien eu à redire à la constitution de l'an VIII, trouvaient leur grande âme à l'étroit dans la charte constitutionnelle; qui, ayant approuvé qu'on mit au pilon les œuvres de madame de Staël, s'indignaient des moindres entraves opposées à la liberté d'écrire; qui ayant envahi, sans forme de procès, dépouillé et administré des journaux pour le compte de la police impériale, pouvaient à peine supporter, quelques années plus tard, qu'un jury réprimât les excès de la presse; que ne blessait pas sous l'empire l'image des prisons d'État et des détentions sans jugement, mais que révoltaient, sous la Restauration, les moindres précautions prises contre le fléau renaissant des conspirations militaires¹. »

Si les impérialistes se prêtaient à jouer une comédie libérale qui, dans l'opposition, ne leur coûtait guère, les indépendants de leur côté aidaient leurs alliés à réveiller les souvenirs et les rancunes du militarisme napoléonien. A ce jeu, ce n'était pas l'empire qui perdait. Au début, les bonapartistes avaient dû feindre de désavouer l'empereur pour se faire croire libéraux. Bientôt ce fut au tour des libéraux d'être contraints de concourir à la glorification de Napoléon. Il suffit de parcourir quelques-uns des titres des publications patronnées alors par l'opposition : *Victoires, conquêtes et revers des Français*; *Les Fastes de la gloire*; *l'Almanach des guerriers ou de la gloire pour tous les jours*; *Une victoire par jour ou le Calendrier militaire*, etc. On remuait le patriotisme du vieux soldat, on caressait ses passions, on envenimait ses regrets. On composait des vaudevilles en l'honneur des « braves. » Une invention nouvelle, la lithographie, contribuait puissamment, entre les mains habiles de Charlet et plus tard de Raffet, à vulgariser cette légende guerrière. Toutes les industries s'en mêlaient, et il y avait jusqu'à des mouchoirs patriotiques où étaient représentés les hauts faits du grand capitaine. On répandait à profusion les brochures de Chatelain dont tout l'art consistait à placer systématiquement dans un cadre vulgaire, d'un côté un émigré bête et poltron, un curé méchant et hypocrite, un fonctionnaire intrigant et bas, de l'autre un paysan acquéreur de biens nationaux, un philosophe de village, pleins, tous deux, d'intelligence et de droiture, et surtout un ancien officier qui n'avait qu'à froncer le sourcil pour faire trembler le gentilhomme.

¹ Prévost-Paradol. *La France nouvelle*.

Les libéraux clairvoyants ne devaient pas se dissimuler qu'une telle propagande profitait surtout au bonapartisme. Mais leur haine étouffait leur prudence; ils voyaient seulement dans cette évocation de la gloire impériale le moyen de destruction le plus puissant et le plus immédiat qui pût être employé contre la Restauration. Les thèses de liberté n'eussent, en effet, échauffé que quelques bourgeois ou jeunes gens des écoles. La thèse du patriotisme irrité avait écho dans des couches plus étendues et plus profondes. Le licenciement de l'armée, en 1815, avait jeté dans tout le pays une population militaire, regrettant le passé dont elle avait oublié les souffrances et ne se rappelant que les glorieux enivrements, mécontente du présent, attribuant la défaite de l'empereur à la trahison, et l'invasion aux Bourbons et ne rêvant que de prendre contre la royauté d'abord, contre l'étranger ensuite, la revanche de Waterloo. C'est le type connu du vieux soldat qui racontait avec orgueil, aux paysans de son village, ses campagnes sous le « grand homme, » ou de l'officier à demi-solde, souffrant de sa carrière brisée, oisif, souvent exposé au dénuement, instrument prêt à toutes les agitations et à tous les coups de main. Cette armée licenciée constituait alors la seule démocratie militante sur laquelle pût s'appuyer utilement une opposition factieuse. Le reste du peuple qui n'était pas électeur, s'occupait peu des affaires de l'État, et la gauche ne pratiquait pas encore la politique populaire, à laquelle devait la conduire plus tard, la poursuite ou la possession du suffrage universel¹.

Parfois les opposants, même les plus haineux, se montraient inquiets des sentiments auxquels il était fait ainsi appel. Le général Lamarque leur répondait alors : « Il n'est avec la masse du peuple, qu'un point de contact, c'est le souvenir de la gloire passée à laquelle le plus mauvais hameau, la plus petite cabane ont pris une part active; car dans tous les hameaux, sous le toit de toutes les cabanes sont les guerriers de la vieille armée... Ils ignorent sans doute cette disposition de la nation, les d'Argenson, les Bignon, les Chauvelin qui ne cessent de répéter qu'on parle trop de l'armée, qu'on s'occupe trop de nos victoires passées. Qu'ils sachent que c'est

¹ A côté d'animosités passionnées, ces anciens soldats avaient des fidélités de sentiment et des crédulités singulières. Ils s'attendaient à un nouveau retour de l'île d'Elbe. Le bruit courait dans les campagnes que Napoléon s'était évadé de Sainte-Hélène par un immense souterrain et qu'il arrivait avec trois cent mille nègres, ou qu'il était soutenu par des armées de Persans, de Turcs et de Marocains. D'autres racontaient qu'il avait débarqué en Amérique ou en Égypte et qu'il y faisait des « progrès étonnants. » D'audacieux imposteurs se faisaient passer pour l'empereur et trouvaient toujours des dupes pour leur extorquer de l'argent

la seule manière de parler à l'immense majorité de la nation, que les théories les plus brillantes, l'argumentation la plus pressée, les épigrammes les plus spirituelles, ne sont entendues que dans les salons de Paris, et que de quelques notables de nos petites villes. »

Que les vieux soldats ou les officiers licenciés fussent émus et soulevés par cette propagande, nul ne saurait en être surpris, et ne pourrait beaucoup leur en vouloir. A leurs passions se mêlait une part de patriotisme; le préjugé qui leur faisait associer les Bourbons aux revers de la France, venait souvent de l'ignorance plutôt que de la mauvaise foi; l'attitude de certains royalistes était faite d'ailleurs presque autant que les excitations des libéraux, pour entretenir ce préjugé. Les coupables contre lesquels l'histoire doit réserver sa sévérité, sont les meneurs de cette triste et funeste campagne. Ce sont les césariens hypocritement travestis en libéraux qui ne voulaient pas permettre à la France de se remettre par la paix des désastres où ils l'avaient par deux fois précipitée. Ce sont les libéraux imbéciles par passion qui, pour satisfaire leur haine contre les Bourbons, aidaient à créer une légende impériale dont la liberté serait la première à souffrir. Que de chemin ils avaient fait depuis qu'en 1814, la Fayette avait repoussé l'idée d'une opposition par cela seul qu'il aurait fallu s'allier aux bonapartistes! « Une telle opposition, avait-il écrit alors à Jefferson, illibérale dans son principe, serait désastreuse dans ses résultats. »

Quelle est donc l'idée, quel est le nom qui peut servir de drapeau à cette monstrueuse coalition, et maintenir unis des partis si dissemblables? Ce n'est pas la liberté; si les libéraux en avaient souci, ils se garderaient d'ébranler la royauté; quant aux bonapartistes, on sait quel cas ils en faisaient. Ce n'est pas la république, personne n'ose même en prononcer le nom. Ce n'est pas la monarchie de Napoléon II, du prince d'Orange, du prince Eugène ou du duc d'Orléans; chacune d'elles peut avoir ses partisans; aucune ne satisferait les partisans des autres. Le drapeau commun, c'est la révolution. Il eût été de l'intérêt de la France, et particulièrement de l'intérêt de la liberté, de mettre fin à la Révolution par une politique d'apaisement, qui, tout en maintenant la partie utile et irrévocable de l'œuvre de 89, eût fait oublier les divisions du passé, calmé les ressentiments et garanti l'avenir contre toute secousse violente. Au lieu de cela, on affecte de croire la révolution menacée par les Bourbons et on prétend la défendre, la continuer, la développer, non-seulement dans ce qui est légitime et acquis, mais dans son esprit mauvais, ses préjugés, ses haines. On s'empresse d'exploiter dans ce dessein les sottises provocations de quelques ultra, alors combattus par le gouvernement, et, qui mena-

cent, beaucoup plus en parole qu'en action, les intérêts de la société nouvelle. Sur ce terrain détestable de la défensive et de l'offensive révolutionnaires, bonapartistes et libéraux se trouvent réunis pêle-mêle, confondant par crainte vraie ou feinte de l'ancien régime et par haine des Bourbons, 1789 et Napoléon. État d'esprit singulier qu'il faut reconstituer par l'imagination, si l'on veut avoir le secret de ces alliances. Oserait-on affirmer que cette aberration a pleinement disparu aujourd'hui? En tous cas, elle a duré longtemps, car M. Quinet en était encore possédé quand il écrivait en 1840 : « La blessure de la France, la voici : la bataille de la Révolution française a duré trente ans ; victorieux au commencement et pendant presque toute la durée de l'action, nous avons perdu la journée vers le dernier moment. Cette bataille séculaire ressemble à celle de Waterloo, heureuse, glorieuse jusqu'à la dernière minute ; mais c'est cette minute qui décide de tout. La Révolution a rendu son épée en 1815. »

IX

Cette opposition de gauche, chaque jour plus âpre, plus menaçante, plus nettement anti-dynastique, rendait difficile la continuation, impossible le succès, de la politique de transaction, de pacification et de confiance libérale qui avait été inaugurée après l'ordonnance de 1816. L'honnête duc de Richelieu était stupéfait et indigné. On lui entendait souvent répéter : « Est-ce qu'il n'y a pas moyen de rompre cette alliance monstrueuse des libéraux et des bonapartistes ? » Mais tous ses efforts échouaient. Voyant à gauche, et non sans raison, une menace de révolution, il en venait à se demander si, pour l'écarter, il ne fallait pas se rapprocher de la droite. Il sentait, d'ailleurs, que ce péril croissant éveillerait chez le roi et chez les amis les plus éclairés de la monarchie des alarmes qu'il serait impuissant à maîtriser. Pendant l'attente anxieuse des élections partielles de 1818, il écrivait à M. Decazes : « Si par malheur il vient à sortir de l'urne des noms révolutionnaires, j'aurai beau me servir des arguments que vous me donnez, personne ne voudra me croire. » Et après ces élections qui avaient réalisé ses inquiétudes : « Nous avons battu l'aile droite, disait-il, elle est à terre ; laissons-la en repos, et réunissons nos forces contre l'aile gauche, bien autrement redoutable ; car elle a ses réserves derrière elle. » Le résultat le plus clair de ces deux premières années d'opposition avait donc été de troubler et de décourager ceux qui s'étaient si loyalement dévoués à fonder la liberté et à assurer la

paix sociale en réconciliant la France nouvelle et la vieille royauté.

Leur découragement était d'autant plus grand et plus douloureux, qu'ils ne voyaient même pas leur conduite approuvée et secondée par ceux qui auraient dû, semble-t-il, être leurs plus fermes soutiens. En dehors des hommes de gauche qui se disaient sans droit « les libéraux, » étaient d'autres vrais libéraux, groupés autour de MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Serre, le duc de Broglie, et qui eux voulaient sincèrement la monarchie et la liberté. On les appelait souvent les « doctrinaires » et ils constituaient l'élément dirigeant du centre gauche¹. Au début, ils avaient soutenu le ministère du duc de Richelieu, mais en l'excitant contre la droite, où ils voyaient le seul danger, et en l'attirant le plus possible vers la gauche. A leur avis, il n'y avait et ne pouvait y avoir que deux grands partis : les libéraux et les réactionnaires. Chaque jour ces auxiliaires étaient devenus plus exigeants, plus incommodes. Méconnaissant les transactions et les temporisations nécessaires, ils voulaient arriver tout de suite au *plenum* de liberté qui constituait leur idéal constitutionnel. Ils se plaignaient notamment que les ministres n'eussent pas écarté des fonctions publiques quiconque était soupçonné de sympathie pour les royalistes de 1815. Au moindre dissentiment, ils s'exprimaient sur le cabinet avec une sévérité parfois fort rude. La vivacité d'âme de Camille Jordan lui faisait même apporter dans la controverse une passion et un défaut de mesure qui contrastaient avec sa bonne foi, la pureté de ses intentions, la modération réelle de ses principes, l'aimable douceur et la tendresse candide de son caractère. Il dénonçait, en 1817, comme cause du malaise, la politique du centre droit, et la qualifiait « d'hérésie douceuse, de constitutionnalisme incertain, équivoque, bâtard. » La gauche applaudissait, s'emparait de ces mots et en faisait aussitôt ses cris de combat. Les ministériels, par contre, étaient blessés, et Louis XVIII, allant beaucoup trop loin, appelait M. Royer-Collard et son ami les « confrères en trahison. »

Du reste, il semblait que les doctrinaires, même quand ils étaient satisfaits, craignissent de se compromettre en soutenant

¹ Leur petit nombre ne diminuait ni leur prestige, ni leur confiance en eux-mêmes. Cette confiance en partie justifiée d'ailleurs par leur talent et leur autorité morale, donnait lieu à quelques railleries. « Ils sont quatre, disait malicieusement un journal de gauche, qui tantôt se vantent de n'être que trois parce qu'il leur paraît impossible qu'il y ait au monde quatre têtes d'une telle force, et tantôt prétendent qu'ils sont cinq, mais c'est quand ils veulent effrayer leurs ennemis par leur nombre. »

trop le ministère : ils consentaient à être ses protecteurs, non à se montrer ses partisans. Dans cette attitude réservée et quelque peu orgueilleuse, apparaissait le caractère particulier de l'homme le plus considérable de ce groupe, M. Royer-Collard. Originale et puissante figure que celle de ce bourgeois de souche janséniste, à la taille haute, à la démarche majestueuse, au visage austère et un peu abrupte, au regard tombant de haut, à la bouche dédaigneuse, disant ce qu'il pensait de tout le monde, et, par fierté démocratique, ne se gênant nulle part, ni pour personne. Les courtisans se regardaient étonnés et souriaient quand ils le voyaient en face du roi, se moucher bruyamment dans son grand foulard rouge, qu'il déployait tranquillement comme s'il eût été chez lui. M. Royer-Collard avait l'esprit imposant. Sa parole était grave comme sa pensée, un peu dogmatique et altière, mais coulée en bronze. A la tribune, et surtout dans la conversation, il se mêlait parfois, à la dignité habituelle de son langage, une ironie sentencieuse et redoutable qui, d'un seul trait, emportait la pièce. D'une absolue droiture d'intention, désintéressé de toute ambition vulgaire, mais non d'une sorte d'égoïsme élevée qui lui faisait placer très-haut le soin de sa personnalité politique et de son intégrité doctrinale, il marchait de son pas sans s'inquiéter s'il suivait les autres, ni si les autres le suivaient. Impitoyable pour ceux qui se trouvaient ainsi séparés de lui, il ne laissait jamais passer un acte en désaccord avec ses vues propres sans le noter d'un blâme, le blâme dût-il atteindre un cabinet pour lequel il avait estime et confiance, et qu'il eût eu intérêt à soutenir. Du reste, il redoutait pour son propre compte l'action et la responsabilité ; il ne voulait être ni ministre, ni même ministériel, et trouvait plus commode le rôle de critique indépendant et d'oracle irresponsable. Être écouté lui suffisait. Là est le côté faible de cette noble et forte nature. Aussi, après avoir eu un grand renom, une rare puissance morale, il n'a laissé en mourant aucune œuvre, aucun écrit ; et avec les vues les plus élevées et les plus pures, son action politique n'a pas toujours été utile à cette double cause monarchique et libérale qui lui tenait tant au cœur.

C'est ainsi que les doctrinaires n'avaient d'abord apporté qu'un concours précaire et disputé au ministère du duc de Richelieu. Ils allèrent bientôt plus loin ; quand le cabinet, justement effrayé de la gauche, voulut vers la fin de 1818, revenir un peu à droite et modifier la loi électorale dans un sens conservateur, ils s'en séparèrent ouvertement. Le duc de Broglie, qui était l'un des amis de M. Royer-Collard, a reconnu plus tard, avec une haute loyauté, que ç'avait été « une faute capitale. » Du moment, dit-il, où l'on

acceptait la Restauration, « il fallait traiter avec elle sans humeur, sans dédain, sans impatience, tenir compte de ses côtés faibles, louvoyer pour ainsi dire entre ses écueils, » il ne fallait « ni s'étonner ni se plaindre » des incertitudes et des préjugés auxquels on se heurtait. C'était, ajoute-t-il, une « bonne fortune » inespérée d'avoir trouvé un roi tel que Louis XVIII, un président du conseil tel que le duc de Richelieu, des ministres tels que ses collègues ; « il les fallait conserver comme la prune de l'œil ; il fallait non-seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions, ou naturelles, ou de circonstance. Et pour cela, il fallait même leur passer beaucoup de fautes ; on n'est un parti politique qu'à ce prix ; on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné. » Le duc de Broglie constate d'ailleurs que M. de Richelieu « ne s'effrayait pas sans motif, » que « la loi électorale, bonne en principe, était sur certains points imprudente et portait évidemment des fruits révolutionnaires. » Aussi, déclare-t-il en terminant une si honorable et si rare confession, que ses amis et lui avaient été « inexcusables de sacrifier le ministère Richelieu au maintien de la loi des élections ¹. »

Combattu par la gauche, qui suivait sa criminelle tactique de renversement, abandonné par le centre gauche, le ministère dut enfin renoncer à continuer l'œuvre de conciliation libérale et monarchique entreprise en 1816, avec quelques illusions peut-être, mais avec un patriotisme si clairvoyant, et, en décembre 1818, le duc de Richelieu quitta le pouvoir, suivi par MM. Lainé et Pasquier.

X

On aurait pu s'attendre, après la retraite du duc de Richelieu, à une évolution du gouvernement vers la droite ; mais malgré des tentatives dans ce sens, qui alarmèrent vivement la gauche et durent lui faire comprendre la coupable folie de sa conduite récente, la crise aboutit, au contraire, à la constitution d'un ministère plus libéral encore que le précédent. Des hommes du centre gauche, M. de Serre, le général Dessoles, le baron Louis, M. Portal remplacèrent les ministres sortants. Une occasion nouvelle, inespérée, était donc offerte à la gauche de revenir à résipiscence et de réparer ses fautes. M. de Serre, le plus important des nouveaux ministres,

¹ *Notes biographiques* citées par M. Guizot dans son étude sur le duc de Bro-

était alors dans l'ardeur singulièrement pure et généreuse, trop généreuse même, de son optimisme réformateur. Il rêvait de résoudre tous les problèmes par la liberté, de désarmer les partis hostiles par la confiance. S'il péchait, c'était par excès de condescendance pour la gauche. Pour vaincre au Luxembourg toute résistance de la droite, on fit une fournée de soixante pairs, parmi lesquels vingt-deux étaient d'anciens pairs éliminés après les Cent-Jours. De nombreux changements parmi les préfets, les conseillers d'État, les commandants de la garde nationale, mirent partout les libéraux à la place des fonctionnaires suspects d'indulgence pour les ultra. Une œuvre plus utile et plus durable fut la présentation de ces grandes lois sur la presse qui, du premier coup, ont donné le dernier mot de la liberté en cette matière; si bien que les gouvernements suivants y ont seulement ajouté, les uns après les autres, des restrictions et des garanties répressives. Des commissions composées d'hommes indépendants et éclairés, préparaient dans le même esprit des lois sur les institutions municipales et départementales, sur la composition du jury, sur la liberté individuelle, sur la réforme du Code pénal. Pour suivre cette politique si hardiment réformatrice, le cabinet bravait l'hostilité violente de la droite, à laquelle s'était joint le centre droit, depuis que M. Lainé n'était plus ministre. Il ne craignait même pas de s'exposer aux représentations de la diplomatie étrangère qui, depuis 1815, prétendait avoir son avis à donner dans nos affaires intérieures. Jamais gouvernement n'avait accordé tant de gages aux libéraux. Ceux-ci devaient, semble-t-il, soutenir de tels ministres avec sollicitude; attentifs à leur éviter tout embarras, et surtout à ne fournir, par aucune imprudence, des arguments à ceux qui répétaient au roi et aux royalistes qu'on les menait grand train à la révolution. Telle eût été en effet leur conduite, si leur principal souci avait été celui de la liberté; mais, par passion chez les uns, par faiblesse chez les autres, ils obéissaient à un autre sentiment: plus que jamais, leur conduite était inspirée par une arrière-pensée antidynastique.

Dans les premières heures qui suivirent la formation du ministère du 30 décembre 1818, comme naguère après l'ordonnance de 1816, la gauche applaudit; elle promit presque son appui. Était-ce sentiment du danger de réaction auquel elle venait d'échapper? Était-ce habileté perfide pour exciter et compromettre les nouveaux ministres? Il est inutile de le rechercher. Mais quelques jours s'étaient à peine écoulés, qu'elle redevint exigeante et mécontente. Il lui fallait des places pour tous les affamés de son parti; tellement que ses convoitises excitaient l'indignation et le dégoût de

l'honnête *Censeur*. Aux quelques élections isolées qui eurent lieu en mars 1819, elle porta et fit triompher contre le ministère des candidats d'une hostilité patente, entre autres M. de Corcelle, récemment revenu d'exil, ancien colonel de la garde nationale sous les Cent-Jours, et bientôt l'un des plus ardents conspirateurs. *La Minerve* commentait ces élections avec une ironie impertinente. « Le ministère, disait-elle, a recueilli le prix de ses efforts ; les dernières élections ont dû même surpasser son attente. » Vainement *la Renommée*, fondée par Benjamin Constant, tâchait-elle de modérer le ton de l'attaque, et faisait-elle des professions de loyauté monarchique et constitutionnelle ; vainement, tout en critiquant les ministres, les déclarait-elle « préférables à ceux qui voudraient les remplacer, » ce langage demeurait isolé. Les autres journaux de gauche guerroyaient bien plus contre les ministériels que contre les ultra, et ne profitaient de la liberté établie par les lois de 1819, que pour rivaliser d'amertume, de perfidie et de violence.

Rien d'ailleurs ne montre mieux la mauvaise foi de la gauche, que la manière dont elle accueillit ces lois si hardiment libérales sur la presse. *La Bibliothèque historique* les présenta comme le « dernier effort du despotisme aux abois, comme une insulte faite au bon sens du public et à la dignité des Chambres. » Les écrivains de *la Minerve*, anciens censeurs de la police impériale, disaient : « On donne à ces lois le nom de lois sur la liberté de la presse, à la manière des Génois qui écrivaient le mot de liberté sur leurs prisons. » Benjamin Constant avait rendu d'abord hommage aux projets ; mais, quelques jours plus tard, il les critiqua amèrement et énuméra les dangers qu'il y découvrait pour la liberté. Que s'était-il donc passé ? Les bonapartistes de la presse de gauche avaient réprimandé Constant pour sa première et trop sincère approbation ; celui-ci s'empressait de faire amende honorable.

La nature seule des polémiques de presse et des conflits de tribune suffisait à révéler le parti-pris d'agitation qui était au fond de l'opposition de la gauche. Si celle-ci se fût bornée à réclamer plus de liberté, on eût pu, tout en lui reprochant un défaut d'opportunité et de mesure, comprendre et excuser sa conduite ; mais ce n'étaient pas des questions de réforme qu'elle soulevait le plus volontiers ; c'étaient des questions de parti à la fois irritantes et stériles, et entre toutes, par une préférence aveugle ou perfide, celles qui opposaient face à face la vieille société et la nouvelle, la France de l'Émigration et la France de la Révolution. La plus grave était celle du rappel des régicides, proscrits après 1815 avec quelques autres catégories de révolutionnaires ou de fonctionnaires impériaux. De-

puis deux {années, et surtout depuis le nouveau ministère, la clémence royale avait rouvert les portes de la patrie à beaucoup de ces bannis. Mais la gauche ne se contentait pas de ces grâces individuelles, elle voulait un rappel en masse qui fût comme une sorte d'amende honorable et de réparation faite à la Révolution par le frère de Louis XVI, et elle provoquait, dans ce sens, tout un mouvement de pétitions. Politique rétrograde s'il en fût jamais ! De toutes les campagnes que pouvait poursuivre la gauche, il n'en était pas qui intéressât moins le présent ou l'avenir de la liberté, ni qui fût mieux calculée pour faire avorter tout rapprochement de la monarchie avec le parti libéral, en mettant entre eux deux, comme un abîme de sang, le souvenir du 21 janvier. M. de Serre en ressentit une légitime irritation. Quand vint le jour de discuter ces pétitions à la Chambre, on le vit se lever et se diriger vers la tribune en proie à une émotion inaccoutumée. Sa figure déjà pâlie par l'approche de la maladie trahissait la violence des sentiments qui l'agitaient. Il y eut un frémissement dans la salle. Chacun sentait qu'il allait se passer quelque chose de grave. Alors, au milieu du silence de la droite à la fois satisfaite et malveillante, de la gauche consternée, le ministre prononça, au sujet du rappel des régicides, ce mot redoutable : « Jamais ! »

De ce jour, la rupture était définitive. La gauche était d'autant plus animée contre M. de Serre, qu'elle était au fond plus mécontente d'elle-même. Quant au ministre, comment n'eût-il pas hésité et reculé en voyant l'accueil fait à ses avances ? Quelques libéraux, sans doute, se disaient constitutionnels, et auraient voulu l'être ; mais ils n'avaient ni la force ni la volonté de résister aux violents. Comme toujours dans les partis, la queue conduisait la tête. Les bonapartistes prenaient dans l'opposition un rôle de plus en plus important ; une grande partie de la presse de gauche était entre leurs mains ; des généraux en retraite s'introduisaient dans les comités directeurs. Peut-être n'y avait-il pas encore à cette époque de conspirations proprement dites, mais pour arriver sur ce terrain ouvertement anticonstitutionnel, le dernier pas seul était à faire. M. de Serre qui, sans avoir en main de preuves juridiques, connaissait ces dispositions, se sentait autorisé, en dépit des réclamations à la fois hypocrites et violentes de la gauche, à dénoncer à la tribune « une attaque concertée contre le gouvernement du roi ». M. Royer-Collard lui-même, porté cependant alors à ne voir que le danger venant de l'extrême droite, déclarait aussi devant la Chambre : « Le gouvernement légitime a des ennemis : ces ennemis s'agitent. »

La déception devait être grande pour M. de Serre. Il avait rêvé de

faire de la liberté en s'appuyant sur les libéraux. Ceux-ci lui répondaient par la révolution. On comprend l'accent plus particulièrement poignant que prenait alors son éloquence. Toujours sur la brèche, se dépensant sans mesure, bien que frappé à mort par la maladie, il luttait vaillamment ; mais, trompé dans son libéralisme, effrayé dans son royalisme, indigné dans sa droiture, s'il ignorait la défaillance, il ne pouvait empêcher le découragement d'envahir son âme. Quelle responsabilité pour ceux qui éveillaient ainsi chez un esprit généreux et confiant les premiers doutes, sinon sur les grandes idées qu'il avait servies, du moins sur les hommes et les partis au milieu desquels il était condamné à les appliquer¹ !

XI

Chaque année, depuis 1817, les élections avaient été, pour la gauche, une occasion de se fortifier et d'accentuer davantage son opposition. A la fin de 1819, un cinquième de la Chambre était à renouveler. Bien loin d'être désarmée par le libéralisme du ministère, la gauche se montra plus hostile encore. Ceux de ses membres qu'on pouvait croire modérés, firent cause commune avec les bonapartistes et les républicains. Les noms les plus compromis furent inscrits de préférence sur les listes de candidats. On y voyait beaucoup de généraux, manifestation première de ce militarisme révolutionnaire qui commençait à apparaître comme le caractère le plus dangereux et le plus détestable de l'opposition ; c'étaient, à côté du général Foy qui malgré son ardeur passionnée était du moins constitutionnel, les généraux Lamarque, Tarayre, Rey, Gérard, Sébastiani, Sémélé, Demarsay, etc. On remarquait aussi sur les listes d'anciens sénateurs à réputation semi-républicaine comme M. Lambrechts. Quelques esprits timides manifestaient-ils des inquiétudes à ce sujet, les journaux de la gauche répondaient que « la crainte des bonapartistes et des républicains était une crainte vaine ». Non-seulement les indépendants se séparaient des ministériels, mais c'était à ceux-ci qu'ils en voulaient le plus, ne craignant pas, pour leur faire échec, de se coaliser ouvertement avec les ultra-royalistes. Singulière façon de remercier les modérés du centre de s'être brouillés avec la droite pour l'arrêter,

¹ Il sera permis de renvoyer, pour tout ce qui touche à la personne et au rôle de M. de Serre, à l'étude plus approfondie qui a été faite de cet homme d'état, dans la première partie des études sur *l'Extrême droite et les Royalistes pendant la Restauration*.

en 1816, dans sa réaction contre la gauche ! La Société des Amis de la Presse décida, qu'en cas de ballottage, les électeurs libéraux devaient préférer l'ultra au candidat du cabinet. A peine Benjamin Constant essaya-t-il timidement de combattre la maxime : « Tout plutôt que les ministériels. » *Le Censeur*, lui-même, sembla adhérer à la décision du comité. Quant aux feuilles d'extrême droite, elles acceptèrent avec empressement l'alliance qui leur était offerte.

La gauche obtint, à ces élections de 1819, un succès plus grand encore que dans les années précédentes. Elle gagna vingt-cinq sièges, tandis que le centre en perdait douze. Parmi les élus se trouvaient vingt et un fonctionnaires ou députés des Cent-Jours. *La Minerve* raillait agréablement la déconvenue des ministres. Parmi ces élections, il en était une dont l'immense retentissement fit bientôt oublier toutes les autres : c'était celle d'un ancien conventionnel, l'évêque constitutionnel Grégoire. Ce personnage n'était pas, si l'on veut, de ceux qui avaient été le plus loin dans la révolte religieuse et dans la démagogie politique ; prêtre, il n'avait pas reculé devant le schisme, mais il avait refusé en pleine Terreur de suivre Gobel jusqu'à l'apostasie ; homme politique, il s'était trouvé engagé dans les mesures les plus violentes, mais il avait pu, à côté des Montagnards, paraître presque modéré. Toutefois ses antécédents étaient assez chargés pour faire de sa nomination un sanglant outrage aux frères et à la fille de Louis XVI, à la royauté elle-même. Absent au moment du vote, Grégoire n'était pas proprement régicide ; seulement il avait tenu à s'associer au crime de ses collègues par des déclarations empreintes de la haine la plus sauvage¹. Esprit sincère disent ses apologistes, mais en tous cas étroit, faible, à la fois inconséquent et obstiné, ce chrétien qui se disait tolérant, avait accepté les persécutions religieuses de la Convention, ce républicain avait consenti à être sénateur et comte de l'empire. Depuis la Restauration, retiré à Auteuil, nullement molesté par le gouvernement royal qui lui avait même laissé son traitement sénatorial de vingt-quatre mille francs, il n'avait pris

¹ Du département où il était en mission pendant le procès de Louis XVI, Grégoire avait écrit de concert avec les autres commissaires, la lettre suivante : « Nous déclarons que notre vœu est pour la condamnation à mort par la Convention nationale, sans appel au peuple. » D'ailleurs dans un débat préalable, il avait combattu vivement ceux qui ne voulaient pas que la Convention jugeât Louis XVI. « Les rois, disait-il, forment une classe d'êtres purulents qui fut toujours la lèpre des gouvernements et l'écume de l'espèce humaine. » On pourrait multiplier ces citations. C'est Grégoire qui avait écrit : « La destruction d'une bête féroce, la cessation d'une peste, la mort d'un roi, sont pour l'humanité des motifs d'allégresse. »

aucune part aux luttes politiques. Il paraissait même vivre un peu dans les nuages ; au moment de son élection M. Laffitte étant venu l'entretenir de l'émotion générale : « J'ai reçu, lui avait-il répondu, des nouvelles d'un brahmine qui m'apprend que l'esprit public fait beaucoup de progrès dans l'Inde. »

Par quelle maladroite et sinistre fantaisie allait-on, en 1819, chercher dans sa retraite le revenant affaibli et oublié d'un odieux passé ? Les idées courantes de la gauche à cette époque sembleraient plutôt en contradiction avec cette conduite. Les plus avancés d'alors pouvaient s'inspirer des souvenirs de 1791, de cet esprit de démocratie méfiante et irrespectueuse qui, s'il rend la monarchie impossible, n'ose pas cependant s'attaquer directement à elle. Mais ils répudiaient 1792 et 1793. Nul d'entre eux ne se serait dit jacobin ou montagnard. C'étaient les *Considérations* de madame de Staël qui donnent alors la note de l'opinion libérale sur la Révolution¹. Plus tard seulement on entreprendra ce travail de réhabilitation qui, de sophisme en sophisme, aboutira à l'exaltation des Hébertistes et à leur réapparition pendant la Commune de 1871. Quand la lie est une fois tombée au fond, elle ne remonte pas tout de suite à la surface. Il faut un certain temps pour que, les factions enchérissant de violence les unes sur les autres afin de se dépasser et de se supplanter, les extrêmes aient leur tour. En 1849, on n'en était encore qu'à la Fayette. D'ailleurs la Terreur était si proche, que personne n'eût osé évoquer ce sanglant fantôme, si ce n'est pour le maudire. Beaucoup de libéraux auraient dit alors, comme M. Royer-Collard : « Il y a deux êtres que je n'ai jamais pu voir sans un soulèvement intérieur : un régicide et un prêtre marié. » Comment, en effet, tenter la justification de ces régicides, quand on rencontrait chaque jour dans les rues la duchesse d'Angoulême, portant sur son visage le souvenir et comme le témoignage vivant des agoniés du Temple ?

D'ailleurs, entre la gauche d'alors et les hommes de 1793, sauf quelques cas accidentels, les relations personnelles étaient en fait presque nulles. Beaucoup des régicides étaient morts ; les survi-

¹ M. Thiers et M. Mignet ne viendront que plus tard. Les *Considérations sur la Révolution française*, de madame de Staël, publiées après sa mort, en 1818, eurent un immense succès. En quelques jours il s'en vendit 60,000 exemplaires. C'était l'esprit de 89. L'idéal de madame de Staël n'allait pas au-delà de la monarchie anglaise. On pouvait seulement se demander si son amour pour l'Angleterre ne la poussait pas à souhaiter à la France une révolution de 1688. — Toutefois, dans une région inférieure, un écrit de Bailleul, l'ancien apologiste du 18 fructidor, contenait déjà à cette époque le germe des sophismes qui infesteront plus tard les histoires révolutionnaires.

vants étaient exilés depuis 1815. Les uns cherchaient la solitude comme de vieux sangliers, et évitaient même leurs complices. Pour les voir, il aurait fallu les chercher dans les campagnes les plus isolées de la Suisse, dans les faubourgs écartés des villes, quelques-uns jusque dans les déserts de l'Amérique : la vue des hommes leur était à charge. Ceux qui sortaient de leur retraite paraissaient obsédés d'une seule préoccupation, justifier, expliquer le vote redoutable qui pesait sur eux ; ces juges devenus accusés, se sentaient contraints de répondre à l'interrogatoire d'un tribunal invisible qui n'était autre que la conscience publique. Plusieurs conservaient cependant la vieille haine au fond de leur âme farouche. Genevois, sur le point de mourir à Vevey, faisait approcher son domestique : « Quand je serai mort, lui disait-il, et que les Bourbons auront été détrônés, tu viendras sur ma tombe, tu frapperas deux coups de canne et tu crieras : Monsieur ! nous les avons chassés ! » Les plus sociables s'étaient groupés en Belgique ; un moment remarqués, ils furent vite oubliés. Ils vivaient entre eux, mais pour s'entre-déchirer, fidèles en cela, jusqu'au bout, au vieil esprit de la Convention¹. Plus tard, en 1830, quand ces hommes rentreront en France, ils pourront juger par l'indifférence générale, à quel point ils étaient devenus étrangers même à la fraction la plus avancée de l'opinion².

La séparation que les événements avaient creusée entre les hommes de la Convention et ceux du nouveau libéralisme, rend donc

¹ La querelle était surtout fort vive entre les conventionnels anoblis par l'empire et leurs compagnons demeurés démocrates parfois malgré eux. Ceux-ci appelaient les premiers les Magnats, et ne leur épargnaient pas les plus sanglantes épigrammes. A la tête des Magnats étaient le comte Sieyès et le prince Cambacérès. Ce dernier avait pour chambellans deux anciens Montagnards portebâtons. Arrivé en exil, il leur dit : « Nous voilà dans l'adversité, il faut nous y conformer et nous faire des mœurs plus simples ; quand nous serons en public, vous m'appellerez prince ; mais quand nous serons seuls, il suffira de dire monseigneur. » (*Mémoires inédits du conventionnel Baudot*, cités par M. Quinet, dans son livre sur *la Révolution*.)

² « J'ai vu moi-même, en 1830, raconte M. Quinet, le retour des conventionnels, exilés depuis 1815 ; ce souvenir me navre encore au moment où j'écris. (Et me préserve le ciel de pareille avanie dans mes vieux jours !) Personne ne leur tendit la main. Ils réparurent étrangers dans leur propre maison ; leur ombre toute seule eût fait plus de bruit. Leurs enfants avaient pris d'autres opinions, le plus souvent toutes contraires ; ce reniement domestique journalier, incessant, était un de leurs supplices. Ils voulurent revoir leurs provinces natales où ils avaient été autrefois honorés, applaudis ; pas un seuil ne s'ouvrit à eux. Le séjour leur devint bientôt insupportable. Après s'être convaincus qu'ils étaient incommodes aux vivants, ils se retirèrent à l'écart, dans quelque abri obscur, regrettant, comme l'un d'eux me l'a avoué, l'exil lointain d'où ils étaient sortis, et trouvant le retour pire cent fois que la mort qui ne pouvait tarder de suivre. »

plus inintelligible et plus injustifiable l'inspiration haineuse et insolente qui avait fait choisir Grégoire, à la fin de 1819, pour le présenter aux électeurs de Grenoble. Les habiles, Benjamin Constant notamment, avaient vu cette candidature avec regret. S'ils n'en ressentaient pas eux-mêmes la criminelle inconvenance, ils en comprenaient le péril. Mais cette fois, comme toujours, les modérés avaient été menés par les violents, les chefs par leurs soldats. Après quelque résistance, le comité central avait fini par mettre l'ancien conventionnel sur sa liste, et les journaux de la gauche avaient recommandé ce candidat « si connu, disaient-ils, par ses admirables antécédents ».

Grégoire ne réussit pas dès le premier tour de scrutin. Au second, il l'emporta sur le candidat ministériel, grâce aux voix des ultra-royalistes. Le scandale fut immense. Toute la politique parut un moment se résumer dans cet incident électoral. Chez ceux qui détestaient les souvenirs révolutionnaires, et voulaient maintenir la monarchie, ce fut une impression soudaine d'effroi et d'indignation. Les feuilles d'extrême droite comprirent aussitôt le parti qu'elles pouvaient tirer de cette élection contre la politique du ministère et contre les modérés ; elles s'employèrent avec une singulière ardeur à entretenir et à exciter encore plus l'émotion générale ; elles n'appelaient plus les libéraux que les « Grégoriens ». Devant cette explosion, la gauche se montrait fort embarrassée. Elle sentait trop tard qu'à son point de vue même elle avait fait une irréparable sottise. Ses journaux ne défendaient que timidement Grégoire ; et *la Minerve* affectait de voir seulement en lui un « homme d'une piété douce qui allait défendre l'Église gallicane ». Du reste, dans l'intimité, chacun rejetait sur son voisin, non sans d'amères récriminations, la responsabilité de cette téméraire et maladroite candidature. On tâcha de peser sur Grégoire pour lui faire donner spontanément sa démission ; l'entêté vieillard refusa. Quand vint à la Chambre le débat sur la validation de son élection, les députés opposants n'osèrent pas plaider ouvertement sa cause ; ils se jetèrent dans des chicanes de procédure qui n'empêchèrent pas la majorité de prononcer l'exclusion pour indignité.

Il ne restait donc rien de cette campagne électorale ; ou plutôt il en restait un nouvel et décisif échec pour la conciliation libérale inaugurée par le duc de Richelieu, après 1816, reprise avec plus de hardiesse encore, à la fin de 1818, par M. de Serre. Déjà les violences et les menaces de la gauche n'avaient que trop réussi à entraver et à décourager cette politique ; l'élection de Grégoire y porta le dernier coup. Elle ne révélait sans doute sur les haines irréconciliables, sur la déloyauté d'une partie de la gauche, sur la faiblesse et

la lâcheté de l'autre partie, rien qu'on n'eût pu déjà discerner dans les actes antérieurs de l'opposition. Mais c'était un de ces faits simples, compris de tous parce qu'ils se traduisent par un nom propre, un de ces scandales qui saisissent vivement la conscience publique, l'éclaircissent aussitôt sur des dangers déjà existants, mais jusqu'alors imparfaitement perçus, l'alarment d'autant plus que l'impression est plus soudaine et plus brutale, et déterminent dans l'opinion des mouvements de réaction auxquels nul sang-froid, nulle sagesse ne sauraient résister. Dès le lendemain de cette élection, le comte d'Artois qui s'était tenu éloigné du roi depuis quelque temps, l'aborda en lui disant : « Mon frère, vous voyez où l'on vous mène. — Oui, mon frère, répondit Louis XVIII, et j'y pourvoierai. » Le ministère, déjà ébranlé, reconnut la nécessité d'incliner décidément vers la droite, notamment de changer la loi électorale, et il se modifia en vue de cette politique nouvelle. Des pourparlers furent engagés avec M. de Villèle et ses amis.

Sur ces entrefaites, dans la soirée du 15 février 1820, le duc de Berry fut assassiné. Cet événement précipita davantage encore la réaction déjà provoquée par l'élection de Grégoire. Le crime était l'œuvre personnelle d'un misérable fanatique ; mais pour les écrivains royalistes c'était une occasion de s'écrier avec Charles Nodier : « On demande si le couteau qui a tué le duc de Berry s'appelait un poignard, un tire-point, un tranchet. Je l'ai vu ; cet instrument s'appelle une idée libérale. » La gauche, comme ahurie, essayait à peine de résister. Le ministère subit alors une nouvelle transformation : M. Decazes se retira ; le duc de Richelieu reprit la présidence du conseil ; M. de Serre, par dévouement royaliste, consentit à rester garde des sceaux. C'étaient encore des hommes du centre qui allaient détenir nominalement le pouvoir, mais, en réalité, la politique du centre était finie. Le nouveau cabinet était à la merci de la droite sur laquelle il lui faudrait s'appuyer pour combattre une gauche ouvertement révolutionnaire. L'avènement de M. de Villèle n'était plus qu'une affaire de temps.

Quel est, en effet, le résultat le plus clair de cette politique de gauche qui a eu pour dénouement l'élection de Grégoire, et pour épilogue le crime de Louvel ? C'est la dissolution du parti intermédiaire qui, au lendemain de la réaction de 1815, au surlendemain des Cent-Jours, avait rêvé d'unir l'amour des Bourbons et celui de la Charte, qui avait tenté de fondre sur ce large terrain les royalistes libéraux et les libéraux dynastiques, après avoir séparé les uns et les autres de la fraction extrême et violente de leurs amis. Une si

noble espérance avait un moment donné à ce parti un grand élan. Mais, en 1820, lassé de tant de déceptions successives, affaibli par ses échecs, il était sur le point de disparaître complètement de la scène politique. Sort habituel des groupes modérés quand une fois ils ont échoué ! Ils n'ont pas dans la mauvaise fortune cette garantie de durée et de persistance que donnent les passions ardentes, les symboles absolus, les drapeaux aux couleurs simples et tranchées. En leurs jours de succès ils sont soutenus, ou plutôt suivis, par la masse un peu flottante et molle des hommes de bon sens et de bonne foi sans opinions préconçues, sans attachements obstinés, sans grand goût pour les luttes publiques ; mais ils n'ont pas de ces partisans fanatiques qui, après la défaite, demeurent fidèles à leur poste, toujours prêts au combat même sans espoir. En réalité, il n'y aura plus désormais, l'une en face de l'autre, que deux armées foncièrement ennemies, la droite et la gauche, cherchant mutuellement à s'écraser, non à se convertir, chacune à la merci des violents de son propre camp, sans aucun médiateur qui puisse s'interposer entre elles. Les amis clairvoyants de la liberté ont-ils lieu de s'en féliciter ?

C'est pourtant à de prétendus libéraux qu'on doit en grande partie ce résultat. Depuis trois ans que d'avances leur avaient été faites ! Il n'avait pas tenu aux ministres du roi que la France n'entrât alors en possession de toutes les institutions que les plus exigeants devaient souhaiter. L'histoire pourrait même reprocher à ces ministres une excessive confiance, sinon dans la liberté, du moins dans les libéraux. On a vu quelle réponse leur avait faite la gauche, n'usant de chaque concession nouvelle que pour en faire un instrument d'agitation révolutionnaire, une arme au service de ses haines contre les Bourbons. M. de Serre sera autorisé à lui dire, quelques semaines plus tard, avec un mélange de fierté et de tristesse : « Si le succès n'a pas couronné nos efforts, c'est que le gouvernement n'a pas toujours rencontré la franchise qu'il apportait lui-même. Ce ministère dont je faisais partie a fait tout ce qu'il était humainement possible pour fonder les libertés publiques. On sait de quel succès il a été payé ! » Ne semble-t-il pas que les opposants aient voulu apprendre eux-mêmes aux habiles comme M. Decazes, aux généreux comme M. de Serre, et, par eux, à tous les hommes d'État de l'avenir, qu'un gouvernement, fût-il le plus justement irrité des extravagances, effrayé des témérités de l'extrême droite, ne saurait prendre son point d'appui sur la gauche, — sur la gauche révolutionnaire parce qu'elle poursuit toujours obstinément son œuvre de renversement, — sur la gauche moins avancée parce qu'elle n'ose jamais se séparer des révolutionnaires ?

Dans cet échec si malheureux de la politique du centre, les fautes de la droite ont aussi leur part ; elles ont été mises en lumière dans la première partie de ces études. Mais après ce que nous venons de voir de la gauche, n'est-on pas tenté de dire, avec un juge peu suspect, M. Prévost-Paradol, que la conduite de ce dernier parti « est plus blâmable encore, car l'extrême maladresse est plus digne d'indulgence que la mauvaise foi » ? La « mauvaise foi ! » le mot est sévère sous une telle plume : il est mérité. Le même jugement se rencontre d'ailleurs dans le témoignage — on pourrait dire dans la confession — d'un homme qui avait pris une part active à l'opposition de la Restauration. Voici, en effet, comment M. Charles Dunoyer, l'un des rédacteurs du *Censeur*, éclairé par l'expérience, appréciait, au terme de sa vie, la conduite que ses amis et lui avaient suivie en face de la royauté. Ce jugement fait le plus grand honneur à la droiture, à l'élévation de son esprit, et on ne saurait mieux résumer les leçons qui peuvent servir de conclusion l'histoire de ces premières années¹ :

« S'il est une vérité qui ressorte avec éclat des expériences révolutionnaires que nous avons faites depuis soixante-dix ans, c'est que, pour un peuple qui veut devenir libre, la première et la plus impérieuse des nécessités est de savoir respecter son gouvernement ; non pas, bien entendu, qu'il doive renoncer à le modifier, à le corriger, à l'approprier du mieux qu'il se peut faire à la tâche qu'il a mission de remplir ; mais en entreprenant de le réformer, et pour y réussir sans trop de peine, il faut qu'il se montre fermement résolu à le protéger contre toute entreprise subversive, qu'il lui ôte tout sujet d'inquiétude par des témoignages non équivoques d'un respect inaltérable, qu'il s'efforce de lui inspirer une sécurité entière, qu'il se conduise de manière à justifier par sa loyauté la confiance qu'il aura réussi à faire naître en lui, et qu'il s'abstienne avec le plus grand soin, de rien faire qui puisse altérer cette confiance si nécessaire.

« Je suppose qu'il n'est pas besoin de dire ce qu'il nous en coûte, à l'heure qu'il est, pour n'avoir pas suffisamment senti cette nécessité pourtant si réelle, et pour avoir voulu devenir libres, si tant est que nous l'ayons jamais voulu sérieusement, sans respecter la sécurité des gouvernements de qui nous prétendions obtenir les libertés qui nous faisaient défaut. Nous n'avons fait servir la liberté, quand nous l'avons eue, qu'à battre en brèche l'autorité, et il semble que nous ne l'ayons désirée jamais que pour nous en faire une arme irrésistible, un moyen d'une efficacité singulière, non pour réformer des abus, mais pour détruire tantôt tel régime politique, tantôt tel autre : montrant ainsi que toutes nos entrepri-

¹ *Le second Empire et une nouvelle Restauration*, par M. Charles Dunoyer, ouvrage publié après la mort de l'auteur en 1864 par son fils M. Anatole Dunoyer. — Voir t. II, p. 122 et sq. de la 2^e édition (Londres, Taffery, éditeur).

ses politiques avaient pour unique objet la conquête du pouvoir. Il était difficile, assurément, d'être animé d'un esprit plus funeste à la liberté même, et l'on comprendra sans peine que, s'il est un moyen de la rendre odieuse aux gouvernements, c'est de l'employer, comme nous l'avons fait si souvent, à les outrager, à les diffamer, à les perdre de considération, et finalement à les renverser. Il est de haute évidence que rien ne saurait être plus propre que de tels procédés à détourner les hommes qui sont en possession de la puissance publique de rien céder de leurs attributions les plus abusives ; que rien ne doit les pousser davantage à accroître leurs forces, à s'armer, pour ainsi dire, jusqu'aux dents...

« Autant donc il a pu être logique de se conduire comme on l'a fait envers l'ancienne monarchie, si l'on ne songeait qu'à satisfaire les passions haineuses et cupides, sans s'inquiéter des conséquences qui devaient nous conduire directement à livrer la France au despotisme, autant il l'a été peu d'en user ainsi, si ce que le pays voulait réellement était de s'affranchir. Pour réussir à devenir libres, c'est une voie tout opposée que nous aurions dû suivre. C'est la *loyauté*, en effet, qui est la vertu par excellence des peuples qui aspirent à la liberté. Il n'en est pas dont la pratique leur importe davantage. Non-seulement les demandes de réformes qu'ils adressent aux gouvernements qui les régissent ne doivent cacher aucun mauvais dessein, mais le premier de leurs soins doit être de faire tous leurs efforts pour les en convaincre et pour acquérir des titres irrécusables à leur confiance, en les faisant jouir d'une inviolable sécurité. »

Il convient de ne rien ajouter à cet examen de conscience fait avec tant de sincérité par l'un des « libéraux » de la Restauration. Les reproches que M. Dunoyer s'adresse et qu'il adresse à ses amis ne paraîtront-ils même pas plus mérités encore, quand on verra, à partir de 1820, la gauche, descendant plus bas sur la pente où elle s'est laissée entraîner, s'engager et se perdre dans la voie des conspirations ?

PAUL THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

LES FEMMES ET LA FAMILLE

AUX ÉTATS-UNIS

Il est de mode, dans une certaine école, de parler sans cesse de la décadence des races latines et d'exalter la supériorité des nations protestantes sur les peuples catholiques, au double point de vue de la science et de la moralité.

Il y aurait beaucoup à dire, si l'on voulait examiner à fond ces thèses aussi superficielles que banales, et l'on arriverait facilement à montrer que la crise que subissent depuis un siècle les peuples de race latine tient à des causes essentiellement transitoires. Toutes ces causes ne se résument-elles pas dans la Révolution, qui est la négation radicale du principe catholique sur lequel la France, l'Espagne et l'Italie avaient constitué leur nationalité? Mais nous laisserons à d'autres la tâche de traiter, dans son ensemble, cet important sujet, bien souvent esquissé, quoique jamais épuisé, et nous nous bornerons pour notre part à tracer, d'après des faits authentiques et irréfutables, le tableau des mœurs d'un peuple qui n'est ni latin, ni catholique et qui se donne lui-même comme le type de la civilisation moderne.

Un spirituel écrivain racontait naguères son *voyage au pays des milliards*, et nous apprenait ce qu'est la moralité des Allemands, depuis qu'ils ont cessé d'être un peuple d'ancien régime et que leurs maîtres, les instituteurs et les docteurs de leurs Universités, les disciples d'Hegel et de Strauss, leur ont fait remporter la palme; dans ces fameuses luttes pour la civilisation (*Kulturkampf*) dont la tribune de Berlin retentit si souvent. A notre tour, si le lecteur veut bien nous suivre, nous le conduirons aux États-Unis, dans la Nouvelle-Angleterre, en plein pays républicain, démocratique, protestant et anglo-saxon.

Le spectacle que présentent, aujourd'hui, la vieille terre des Puritains et les États voisins, sur lesquels leurs descendants se sont répandus¹, surprendra et désillusionnera peut-être bien des Européens et surtout bien des Français qui ne connaissent l'Amérique que par les récits attachants de quelques romanciers et de quelques voyageurs, remontant à une date déjà assez ancienne, à trente ou quarante ans. Mais depuis lors les hommes et les choses ont changé et la rapidité avec laquelle s'est opérée la transformation religieuse et morale de la race yankee est une des plus saisissantes démonstrations de la puissance des principes sur la vie d'un peuple.

I

On sait quelle était l'austérité des vieilles lois de la Nouvelle-Angleterre. Elles étaient toutes empreintes de la rigueur des plus anciens livres de la Bible et s'efforçaient de modeler la société qui se formait, sur les rivages du Nouveau Monde, à l'image du peuple d'Israël au temps des Juges. C'était là le type que les fondateurs des colonies puritaines avaient choisi comme le mieux approprié à l'état d'isolement et d'indépendance où ils voulaient maintenir leurs établissements.

Les crimes les plus graves contre les mœurs, l'adultère entre autres, entraînaient la mort comme dans la législation de Moïse, et tout rapport illicite entre personnes non mariées était puni du fouet et de l'amende. Les amusements profanes, les bals et les danses étaient sévèrement prohibés : pour toute littérature, on avait les sermons des ministres congrégationalistes, et en fait de musique, l'on ne connaissait que le son du tambour qui, chaque dimanche, convoquait les fidèles à l'assemblée religieuse.

L'autorité paternelle était fortement sanctionnée par la loi. Le fils qui avait le malheur de lever la main contre son père était puni de mort, et l'on mettait à l'amende celui qui recherchait une jeune fille en mariage, sans avoir, auparavant, obtenu le consentement de ses parents ou de ses maîtres, s'il s'agissait d'une ser-

¹ La Pennsylvanie, le Delaware, le grand État de New-York et le New-Jersey qui, au commencement de ce siècle, présentaient des caractères moraux et sociaux très-distincts de ceux de la Nouvelle-Angleterre, ont été, peu à peu, complètement pénétrés par son sang et par son esprit. Tous ces États forment, aujourd'hui, le domaine de la race *yankee*, et c'est à cette partie des États-Unis que cette étude s'applique plus particulièrement. Les populations du Sud, malgré les désordres auxquels l'esclavage donnait lieu, se font remarquer par des mœurs domestiques bien supérieures.

vante. Non-seulement le père était le maître absolu de son bien et pouvait en disposer, comme il l'entendait, par testament; mais encore s'il mourait sans laisser d'acte de dernière volonté, on appliquait à la lettre la loi mosaïque, qui attribue à l'aîné des garçons une double part dans l'héritage.

Afin qu'aucun élément profane et hétérogène ne vint altérer cette forte organisation, l'éducation de la jeunesse était complètement entre les mains du clergé congrégationnaliste, et les dissidents étaient chassés sans pitié. Tout étranger était suspect et il était expulsé, s'il ne justifiait d'un motif sérieux pour son voyage.

Ce que l'on sait moins, c'est que ces lois étaient encore, pour la plus grande partie, en vigueur à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Un petit nombre d'hommes appartenant aux familles les plus riches et ayant fait leur éducation en Europe, avaient seuls été touchés par cet esprit de scepticisme et d'impiété qui, après être né en Angleterre, s'était incarné en France dans Voltaire et les encyclopédistes, pour de là faire le tour du monde. Mais ceux qui pensaient ainsi étaient obligés à une dissimulation absolue. Les masses, dans la Nouvelle-Angleterre, étaient profondément religieuses, et, à la suite d'un puissant mouvement, connu sous le nom du grand réveil de 1740 et dont le méthodisme devait sortir, le zèle ardent des premiers Puritains s'était réveillé presque dans sa première ferveur. Chaque *town* devint alors, plus que jamais le centre d'une surveillance morale réciproque et d'une inquisition mutuelle sur la vie privée, qui a contribué beaucoup à créer ce caractère particulier de soumission à la loi et d'effacement devant la majorité, qui distingue les Yankees. Des associations se formèrent à Boston et dans les villes pour réprimer le luxe et la parure. Des lois rendues par l'Assemblée générale du Massachusetts en 1792, 1797, 1816, renouvelèrent les anciens règlements sur l'observation du dimanche; en même temps les journaux, qui commençaient à paraître, étaient soumis à une censure rigoureuse et toutes les tentatives pour introduire le théâtre étaient sévèrement réprimées.

La Fiancée du Ministre, de madame Beecher Stowe, reproduit avec autant d'exactitude que de charme les mœurs domestiques de cette époque. Les familles vivaient trop chez elles pour que les hommes corrompus (il y en a toujours eu) pussent répandre leurs mauvaises mœurs. Chaque jour, la prière commune et la lecture de la Bible rassemblaient tous les membres de la famille autour du foyer. Le père, suivant un usage commun à tous les peuples chrétiens, avant la Révolution, inscrivait, sur les grandes pages blanches qui commençaient le livre saint, les naissances, les mariages, les morts,

tous les événements de la vie domestique¹. De nos jours, cet usage éminemment moral s'est conservé dans beaucoup de familles et l'on va encore chercher dans ces vénérables documents les preuves de l'état civil à défaut de registres tenus par l'État².

« Quant à nos mariages écrivait, en 1785, un auteur américain, c'est ici un pays où ils sont, en général, fort heureux, parce que nos filles n'ont d'autre dot que leur vertu, leur beauté et leur esprit d'économie. Ici, tout le monde se marie de bonne heure; c'est le premier désir de la jeunesse... Si un Américain veut être heureux, il faut, dit le proverbe, qu'il consulte la femme que le ciel lui a donnée; les femmes unissent, pour la plupart, la propreté au bon ménage, l'intelligence à l'économie. Leur fécondité ne manque jamais de remplir nos habitations d'enfants sains et robustes, ainsi que leur industrie de nous vêtir avec le linge et les habits qu'elles filent et font filer dans nos maisons³. »

Quoique le divorce fut admis par la législation, il était en réalité rendu à peu près impossible. La connaissance des causes de ce genre était en effet réservée, comme une affaire d'État, à l'Assemblée législative, à la *Cour générale*. Il en était ainsi en Angleterre, il y a encore quelques années, jusqu'à l'institution d'une cour spéciale des divorces, innovation qu'on a qualifiée de *réforme* par un étrange abus de langage.

L'autorité paternelle était non moins respectée. En 1812, au plus fort de la guerre contre l'Angleterre, un bill, présenté au Congrès, autorisait les jeunes gens à s'engager sans le consentement de leurs parents ou patrons (on plaçait au même rang l'autorité paternelle et celle qui dérivait d'un contrat d'apprentissage); mais, quelque pressant que fut le péril, un représentant du Massachusetts, Josiah Quincy, dénonça cette clause comme violant des principes de morale, dont aucune circonstance n'autorisait à se départir, et il la fit rejeter.

M. de Tocqueville, dans son voyage fait en 1831, trouva ces lois et ces mœurs en pleine vigueur⁴. Sans doute bien des symptômes

¹ Voir le livre, aussi intéressant pour la science qu'attachant à la lecture, de M. Charles de Ribbe : *Les Familles et la Société en France avant la Révolution*, 3^e édit., 2 vol. in-12, Albanel, 1875.

² Les lois de plusieurs États mentionnent, en tête des objets mobiliers déclarés insaisissables, la *Bible de famille*. On chercherait vainement, dans nos Codes, une disposition semblable.

³ *Lettres d'un cultivateur américain*, t. I, p. 41.

⁴ En 1840, les directeurs d'une troupe équestre furent arrêtés sur les limites du Connecticut, le gouvernement de cet État les ayant fait avertir, qu'en y pénétrant, ils s'exposaient à la confiscation de leurs chevaux et de leurs bagages.

de la décadence morale qui allait éclater existaient déjà dans l'ombre, mais ils étaient dissimulés sous un ensemble de mœurs sévères et religieuses. Les habitudes étaient sédentaires, on ne voyageait guères et les mêmes races se perpétuaient de génération en génération dans les mêmes foyers : La population de la Nouvelle-Angleterre descendait encore presque exclusivement des anciens Puritains. Chacun était fier de son origine et nul n'aurait voulu *forligner*¹. Aussi l'auteur de *la Démocratie en Amérique* put négliger, en admettant qu'il les eût aperçus, les points noirs menaçants pour l'avenir, et constater l'ordre et l'harmonie qui régnaient dans la famille américaine.

Il ajoutait même avec une confiance sans mélange :

« Si, maintenant que j'approche de la fin de ce livre, où j'ai montré tant de choses considérables faites par les Américains, on me demandait à quoi je pense qu'il faille principalement attribuer la prospérité singulière et la force croissante de ce peuple, je répondrais que c'est à la supériorité de ses femmes. »

La femme était cependant alors strictement renfermée dans le cercle des occupations domestiques, et l'on ne voyait pas en Amérique rien qui ressemblât, même de loin, aux salons politiques de l'Europe, de Paris surtout². Au point de vue légal, la femme mariée était dans une dépendance complète de son mari, et la vieille loi anglaise, *common-law*, qui la soumet à une tutelle perpétuelle, était appliquée purement et simplement. Voici comment un jurisconsulte américain en résume les dispositions :

« Par le mariage, l'existence légale de la femme est regardée comme étant confondue avec celle de son mari ; sa fortune personnelle lui est absolument attribuée, devient sienne et est soumise à son administration exclusive, de même qu'elle devient assujétie aux prétentions de ses créanciers. Les gains de la femme appartiennent au mari : il devient l'occupant, pendant la durée de la vie conjugale, de ses propriétés foncières, et en a la jouissance. Si elle a eu de lui un ou plusieurs enfants, il reste en possession et en jouissance de ses biens pendant toute sa vie. Elle ne peut ni poursuivre ni être poursuivie ni faire un contrat valable, si ce n'est comme mandataire de son mari. En un mot, la femme mariée n'a point de

¹ V. *Life of Josiah Quincy of Massachusetts*, by his son Edmund Quincy (Boston, 1867), chap. xiv, pp. 595-596.

² Jefferson, pendant son séjour à Paris comme ambassadeur des États-Unis, avait été très-frappé du contraste que les habitudes françaises présentaient, sous ce rapport, avec les mœurs de son pays, et il a consigné son impression d'une façon très-vive dans ses Mémoires. V. *Mémoires et correspondance de Jefferson*, par Conseil, t. I, p. 552.

droits de propriété que la loi reconnaisse et protège pendant la vie de son époux. »

Quelque dure que cette législation paraisse au premier abord, quelque contraire qu'elle semble aux idées chrétiennes sur l'égalité de l'homme et de la femme, elle n'empêchait nullement l'épouse et la mère d'occuper, au foyer domestique et dans la société, la place qui leur est due. En réalité, la femme était beaucoup plus respectée qu'elle ne l'est aujourd'hui sous une législation complètement différente. M. de Tocqueville a parfaitement justifié la pratique des Américains de son temps en cette délicate matière :

« Ils ont pensé, dit-il, que puisque la nature avait établi une si grande variété entre la constitution physique et morale de l'homme et celle de la femme, son but clairement indiqué était de donner à leurs différentes facultés un emploi divers, et ils ont jugé que le progrès ne consistait pas à faire faire à peu près les mêmes choses à des êtres dissemblables, mais à obtenir que chacun d'eux s'acquittât le mieux possible de sa tâche... Jamais, non plus, les Américains n'ont imaginé que la conséquence des principes démocratiques fût de renverser la puissance maritale et d'introduire la confusion des autorités dans la famille. Ils ont pensé que toute association, pour être efficace, devait avoir un chef, et que le chef naturel de l'association conjugale était l'homme. Cette opinion n'est point particulière à un sexe et combattue par l'autre. Je n'ai pas remarqué que les Américaines considérassent l'autorité conjugale comme une usurpation heureuse de leurs droits, ni qu'elles crussent que ce fût s'abaisser de s'y soumettre. Il m'a semblé voir, au contraire, qu'elles se faisaient une sorte de gloire du volontaire abandon de leur volonté et qu'elles mettaient leur grandeur à se plier d'elles-mêmes au joug et non à s'y soustraire. C'est là, du moins, le sentiment qu'expriment les plus vertueuses; les autres se taisent, et l'on n'entend point, aux États-Unis, d'épouse adultère réclamer bruyamment les droits de la femme, en foulant aux pieds ses plus saints devoirs¹. »

II

Depuis ce temps, les choses ont bien changé. La situation légale des femmes a été complètement modifiée, et l'aspect moral de la société américaine est absolument différent.

Les duretés de l'ancienne législation ont été corrigées. Depuis 1849, tous les États ont successivement adopté des statuts spéciaux

¹ *De la Démocratie en Amérique*, t. III, chap. XII.

qui, dérogeant à la *common-law*, reconnaissent à la femme mariée la propriété directe de ses biens, meubles et immeubles, et qui, même, lui permettent de les aliéner et d'en percevoir les revenus indépendamment de son mari. Le régime le plus large de la loi française, qui est la séparation de biens conventionnelle, se trouve même dépassé, et l'on peut dire que l'autorité maritale n'existe plus aux États-Unis.

Malgré cela, l'on entend parler partout des *droits des femmes*. L'on réclame pour elles des droits politiques, et l'on accuse l'oppression sociale que leur fait subir le sexe fort. Les journaux, les Assemblées législatives, les salles de conférences retentissent de cette question, débattue avec ardeur et passion dans l'intervalle des luttes politiques : les savants composent des livres là-dessus ; la chaire s'en mêle aussi, et généralement prend hautement parti pour les femmes ; en sorte que, comme la république romaine dans sa décadence, la jeune république du Nouveau-Monde a aussi sa *question des femmes*.

La thèse des *droits politiques* de la femme n'est pas seulement soutenue par des écrivains féminins plus ou moins déclassés et émancipés, comme il est naturel d'en rencontrer en grand nombre dans un pays de libre discussion et de libres allures. Elle est soutenue par des publicistes de renom qui s'autorisent du positiviste anglais Stuart Mill, et elle a été adoptée par le parti *radical*.

Ce parti, comme son nom l'indique, est le congénère des partis révolutionnaires de l'Europe. Il remonte tout au plus à 1850, époque à laquelle ses coryphées, Sumner et Stewens, ont paru sur la scène politique ; il est devenu, peu à peu, le noyau du parti *républicain*, et a exercé une grande influence sur les affaires depuis 1861. Les *radicaux* ont rompu avec la tradition des anciens partis qui étaient américains avant tout, et ne faisaient porter les luttes politiques que sur des questions d'un intérêt actuel et pratique. Les questions générales et d'un intérêt révolutionnaire universel ont pour les radicaux un attrait particulier. De ce nombre sont l'instruction anti-chrétienne et obligatoire et *l'émancipation des femmes*. Ils ont déjà, sur ce terrain, obtenu quelques succès locaux.

Le territoire de Wyoming a admis les femmes au droit de suffrage pour l'Assemblée législative. En 1874, la législature de l'État d'Iowa adopta un amendement constitutionnel en ce sens. Deux ans auparavant, dans la législature du Massachusetts une proposition semblable n'avait échoué que grâce à la voix prépondérante du président ¹.

¹ En 1873, le Sénat a repoussé une proposition donnant le droit de vote aux femmes dans tous les territoires soumis à l'autorité des États-Unis.

La ligue des droits des femmes a été plus heureuse sur des points plus limités. L'Illinois, la Pennsylvanie, le Maine ont posé en principe l'éligibilité des femmes aux fonctions des *boards of schools*, et beaucoup d'États semblent disposés à entrer dans cette voie à cause du nombre considérable de femmes qui remplissent les fonctions d'instituteurs.

A vrai dire, du moment que le suffrage universel est admis, il n'y a pas de bonne raison pour refuser le droit de vote aux femmes. Dans les sociétés où l'on reconnaît seulement aux propriétaires et aux chefs de famille le droit de concourir à l'établissement de l'impôt en vertu des intérêts à la tête desquels ils sont placés, il est très-naturel d'exclure du vote les femmes, les mineurs, les individus placés dans la dépendance d'autrui, parce que toutes ces personnes sont représentées par le chef de la famille à laquelle elles appartiennent. L'électeur remplit alors une fonction sociale. Mais le suffrage universel repose sur une idée absolument différente. Tout homme, d'après la théorie de Rousseau et de son école, a le droit absolu de satisfaire ses aspirations et ses instincts ; il ne relève que de lui-même, il est souverain (encore un peu on dirait qu'il est Dieu) ! La souveraineté populaire s'établit par la combinaison et le mélange (plus ou moins frelaté) de toutes ces souverainetés individuelles. Tout être intelligent a donc le droit de voter. Exclure les femmes, c'est prétendre qu'elles sont d'une nature intellectuelle et morale inférieure à celle de l'homme. Un publiciste américain de beaucoup de talent et de bon sens, M. Seaman, ajoute à ces arguments une considération qui, aux États-Unis, a une valeur toute particulière, c'est que les femmes américaines, sous le rapport de la capacité, sont bien supérieures aux noirs, à qui les radicaux ont donné le droit de suffrage sans aucune condition ¹. En

¹ Cet écrivain, qui a récemment dévoilé les vices les plus criants de la démocratie américaine contemporaine, dans un ouvrage trop peu connu en France, se sert précisément de cet exemple pour montrer la nécessité de réduire le droit de suffrage dans des limites raisonnables et de lui donner pour base la représentation des intérêts de famille et de propriété. En ce qui touche les femmes, M. Seamon ajoute, avec beaucoup de raison : « Si quelques classes de femmes ont droit au pouvoir et aux privilèges politiques, ce sont les veuves qui sont chefs de ménage et agissent avec la capacité représentative comme chefs de famille ayant des enfants mineurs soumis à leurs soins et à leur protection, dont il est de leur devoir de surveiller et de protéger les droits et les intérêts. » A l'appui de cette opinion, l'éminent écrivain américain aurait pu citer les coutumes de plusieurs localités européennes au moyen âge. Nous montrerons, dans un ouvrage qui paraîtra dans quelques jours, sous ce titre : *Les États-Unis contemporains*, comment les Américains éclairés commencent à se préoccuper des dangers que font courir à leur pays les principes démocratiques poussés, aujourd'hui, par la logique des faits, à leurs dernières conséquences.

somme, la logique, en Amérique comme dans tous les pays de suffrage universel, est du côté des partisans du droit électoral des femmes, et si les États-Unis échappent encore à cette innovation, c'est par suite de cet instinct vital qui pousse les peuples à se soustraire aux dernières et rigoureuses applications d'un faux principe, par des inconséquences qui en sont la plus évidente condamnation.

Le droit d'élire et d'être élues aux fonctions publiques n'est encore qu'une partie des revendications féminines. On attaque, au nom de leurs droits, l'inégale répartition des fonctions sociales entre les deux sexes. Sans parler de l'école qui arbore pour drapeau le *free-love*, on voit d'assez honnêtes gens soutenir que les femmes doivent, comme les hommes, être avocats, médecins, ministres du culte, diriger les entreprises industrielles et commerciales. La législation des différents États cède peu à peu devant ces prétentions, et les femmes commencent à être admises à plaider devant les tribunaux, ainsi qu'à exercer la médecine. Sauf pour cette dernière fonction, où elles peuvent rendre des services spéciaux dans les maladies des femmes et des enfants, et où il ne s'agit que de développer l'institution des accoucheuses, ces innovations sociales permettent seulement à certaines femmes excentriques et dévergondées de se produire bruyamment; mais le partage que la nature a fait des fonctions de la vie se retrouve toujours, et l'on voit même en Amérique beaucoup moins de femmes à la tête des établissements de négoce qu'en France et en Angleterre.

La condition des ouvrières, qui est presque aussi misérable à New-York, à Boston et à Philadelphie qu'à Paris et à Londres, ne s'est en rien améliorée depuis que l'on parle tant de relever la situation sociale de la femme. Le mal est dans les mauvais rapports qui existent entre les patrons et les ouvriers, et dans les fausses idées que se font les Américains sur les relations de ces deux classes. Toutes les déclamations de la littérature, de la presse et de la chaire n'y font rien, et le droit de vote lui-même accordé aux femmes ne ferait pas augmenter d'un *cent* le prix de la journée des ouvrières dans un pays, où la loi de l'offre et de la demande est impitoyablement appliquée dans les relations du capital et du travail.

III

Sans produire aucun bon résultat pratique, cette agitation en faveur *des droits des femmes* trouble profondément leur moral et bouleverse l'existence des familles.

Sous l'influence de ces fausses idées, beaucoup de localités font élever en commun les jeunes filles et les jeunes gens, et nous dirons plus loin quelque chose des fruits de ce système pour les mœurs. En outre, on tend de plus en plus à soumettre les jeunes filles aux mêmes études et aux mêmes méthodes d'éducation que les garçons. Les jeunes Américaines qui fréquentent les *highs schools* et les *colléges* apprennent donc le latin, le grec, l'algèbre, la mécanique, les hautes sciences. Le résultat pour leur développement intellectuel est à peu près nul, et depuis vingt ans que ces théories sont appliquées dans certaines villes, on n'a pas vu de femme se distinguer dans ces sciences. La raison en est dans les lois les plus intimes et les plus constantes de la nature.

Tous les observateurs sérieux constatent même que l'on rencontre aujourd'hui en Amérique beaucoup moins qu'il y a cinquante ans de ces femmes à l'esprit cultivé et à l'intelligence supérieure, qui, par leurs charmes et leur douce autorité, élevaient le niveau de tous ceux qui les entouraient dans le cercle de la famille et des relations sociales¹.

De toutes ces études au-dessus de leurs forces, il ne reste aux femmes qu'un dégoût profond pour les soins du foyer domestique et du ménage, et surtout pour l'éducation des enfants. Ce sont là cependant les fonctions pour lesquelles la nature les a faites, et c'est dans leur accomplissement qu'elles trouvent les plus sûres satisfactions morales. Cette aversion est très-marquée de nos jours chez les femmes de la Nouvelle-Angleterre et des États de l'Est, précisément là où l'instruction scolaire et la culture littéraire sont le plus développées. Un voyageur anglais, M. Dixon, a relevé curieusement ces graves symptômes de l'état moral actuel de la nation américaine. « Aujourd'hui, dit-il, la femme, son intelligence, ses principes et ses mœurs sont affectés profondément. L'Américain voit sa jeune sœur se préoccuper de ses propres pouvoirs et de ses droits, sa femme tomber dans une sorte d'hystérie ambitieuse, sa fille se livrer à des recherches archéologiques sur la place de la femme dans la création. La société anglo-américaine est bouleversée par une foule de maladies féminines : tables tournantes, sociétés anti-conjugales, phalanstères d'amour libre, liberté des affections et même clubs antimaternels.² »

La première conséquence de cette altération des mœurs domesti-

¹ Voir, entre autres, un article très-curieux publié dans le *Louisville, Courier-Journal*, du 5 avril 1875, sous ce titre : *The education of our Women*.

² *La Nouvelle Amérique*. V. les chap. intitulés : *la Politique des femmes, Maris et femmes, la Loi domestique, Révolte des femmes en Amérique, le Congrès des femmes, la Pantagamie*.

ques est le mépris de la vie rurale. Sans les femmes et malgré elles la vie à la campagne n'est pas possible, et quand elles n'en veulent plus, les hommes sont bien forcés d'y renoncer. Les Américains riches ont de moins en moins le goût de la propriété foncière, et ils ne cherchent plus, comme leurs pères et leurs grands-pères, à fonder ces grands établissements ruraux si faciles à créer dans ce pays où les terres neuves abondent.

Quand les chaleurs leur font éprouver le besoin de quitter la ville, ils vont passer un ou deux mois dans les hôtels de Saratoga ou de Long Branch.

Le peuple imite comme partout les sentiments de ceux que la fortune met au-dessus de lui. L'on en est aujourd'hui arrivé, aux États-Unis, à se plaindre de la *désertion des campagnes* comme en France et absolument pour les mêmes causes. Voici ce que dit à ce sujet le rapport du *Bureau des statistiques du travail* du Massachusetts pour 1871 :

« Pourquoi nos jeunes gens nés et élevés à la ferme répugnent-ils tant à y rester et vont-ils chercher une autre occupation à la ville? ... Comme position sociale, l'exploitation d'une ferme ne s'est pas maintenue au niveau des carrières commerciales et industrielles, y compris celle d'artisan. Il fut un temps où nos fermiers (*farmers*, propriétaires cultivant eux-mêmes leurs terres) étaient les égaux des marchands... Pour une jeune fille de la ville, épouser le fils d'un fermier et s'établir pour la vie sur une ferme, ce n'était nullement chose à éviter; mais de nos jours, hélas! le fermier est descendu dans la considération publique au-dessous du petit marchand (*tradesman*) ou même au-dessous de l'ouvrier (*mechanic*) habitant la ville. La vie du fermier est considérée comme dure et peu désirable, comme une vie misérable. Le fermier pourra trouver pour sa vie de peine et d'isolement une compagne convenable parmi les jeunes filles élevées dans les mêmes conditions que lui, mais jamais dans la ville où le travail pénible est le lot des domestiques et où l'on ne cultive que le plaisir¹. »

IV

Le désordre des mœurs suit celui des intelligences, et il faut beaucoup rabattre de la moralité américaine jadis justement vantée.

¹ Nous empruntons la traduction de ce passage à un excellent article de M. Maurice Block sur les *Résultats du dernier recensement des États-Unis*, dans le *Journal des Économistes*, mars 1875.

Cependant la société des États-Unis présente toujours un aspect différent de la nôtre, où les mœurs et les lois issues de la Révolution sont au même niveau. Dans la République du Nouveau-Monde, les lois fidèles à l'esprit des contemporains de Washington ont toujours pour base le christianisme, qui reste la première institution publique et nationale. Elles ont pour but avoué de faire observer les différents préceptes du Décalogue et notamment d'assurer le respect de Dieu, du père et de la femme.

Sans insister sur l'observation du dimanche, qui est un des traits les plus recommandables de la société américaine, disons seulement ici que les lois de tous les États punissent sévèrement la séduction. Elles voient un crime là où le législateur français de 1790 n'a trouvé qu'un agréable combat de l'amour « où le vainqueur et le vaincu sont moins ennemis que complices ¹. » Aussi les populations manufacturières des États-Unis ne sont pas livrées à cette honteuse promiscuité dont la femme est fatalement victime et qui est la honte de nos agglomérations urbaines ². L'Amérique ne connaît pas, d'ailleurs, les armées permanentes, et elle ne voit pas la plus forte et la plus saine partie de sa jeunesse condamnée au célibat pendant de longues années. Enfin, le mariage, qui reste un acte essentiellement religieux, se contracte avec la même liberté que dans nos vieilles sociétés chrétiennes du moyen âge, quand elles étaient régies par le droit-canon, et il n'est pas entouré de ces formalités et de ces exigences bureaucratiques qui sont souvent, pour nos ouvriers, sinon la cause, au moins le prétexte du concubinage.

L'opinion publique, au moins cette opinion qui se manifeste extérieurement, reflète en partie ces lois : ainsi l'adultère continue à être flétri et l'on ne permet pas aux débauchés de se vanter de leurs bonnes fortunes. L'homme politique ou le négociant auquel on connaît des habitudes coupables perd promptement son crédit.

Malheureusement la corruption secrète des mœurs se propage

¹ Voir le Rapport fait à l'Assemblée législative, qui a précédé l'adoption de la loi du 25 septembre 1791. Ces principes ont continué à inspirer notre législation, à travers tous les changements de régime qui se sont succédé depuis.

² On ne saurait trop appeler l'attention sur cet ordre de faits si douloureux et qui devrait réunir les honnêtes gens de tous les partis dans une ligue pour la réforme de nos lois en cette matière. Après les ouvrages de M. Le Play, on consultera avec fruit, sur cette importante question, les communications faites à la *Société d'économie sociale*, par M. Albert Gigot, en 1864, et par M. Devinck, en 1875, d'excellents articles publiés, en 1874, dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, par MM. Laurens, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, et Cheysson, ingénieur des ponts et chaussées; enfin, un important ouvrage de M. Charles Jacquier, avocat à la cour de Lyon : « *Des preuves et de la recherche de la paternité naturelle.* » Un vol. in-8, Paris, Marecq, 1874.

sous cette apparence extérieure de décence. La prostitution déborde dans les grandes villes. Les drames domestiques, assassinats, enlèvements, se multiplient d'une façon effrayante¹. Les stations d'eaux sont une foire permanente ouverte aux vanités de toute sorte et aux vices les plus honteux. On peut surtout juger du changement qui s'opère par les développements que commence à prendre la littérature à scandale. La publicité, donnée pendant cinq mois par les journaux les plus sérieux aux débats honteux du procès Tilton-Beecher, n'aurait pas été tolérée par l'opinion il y a encore quelques années. Aujourd'hui, les lecteurs réclament une pareille pâture et il s'est formé une petite presse à images pour satisfaire ces goûts dépravés.

Du reste, et c'est ici où l'on se montre l'influence des faux principes et des vices cachés qui minent depuis longtemps le brillant édifice de la démocratie américaine, les notions de mariage, de foi conjugale et d'adultère n'auront bientôt plus de signification pratique, tant le divorce est communément pratiqué. Année moyenne, il y a dans le Connecticut, un divorce sur huit mariages, dans le Rhode-Island, un sur quatorze, à peu près autant dans le Maine ! Les États de l'Ouest, qui, d'ailleurs, donnent toute facilité au divorce, vantent la moralité de leur population en disant que, dans l'Ohio, il n'y a qu'un divorce sur 24 mariages². Il n'est pas rare de voir des hommes épouser successivement quatre ou cinq femmes.

Les lois donnent toute facilité à l'époux qui a assez du lien conjugal : dans les statuts des États, il n'y a pas moins de seize causes de divorce admises généralement : 1° la bigamie ; 2° l'adultère de la femme ; 3° la désertion volontaire du domicile conjugal pendant un, deux, trois ou cinq ans ; 4° l'absence prolongée pendant cinq ans ; 5° l'état de folie ou d'imbécillité ; 6° la cohabitation du mari avec une femme de couleur ; 7° l'état de vagabondage ; 8° les sévices et violences ; 9° les injures graves ; 10° un état habituel d'ivrognerie ou l'abus de l'opium ; 11° un emprisonnement pour crimes déterminés par les statuts de l'État ; 12° l'impuissance ; 13° le refus du mari de donner à sa femme des moyens d'existence ; 14° le refus de la femme de suivre son mari ; 15° les désordres de conduite de l'un des époux ; 16° l'adhésion de l'un d'eux à la secte des *Shakers*, qui pratique la continence. Un État, le Kentucky, est allé jusqu'à rendre une loi portant que, quand un mari aurait annoncé dans les jour-

¹ Voir un intéressant article publié dans *le Correspondant* du 10 juillet 1873, sous ce titre : *Les mœurs judiciaires et les crimes en Amérique*.

² Voir *l'American Educational Monthly* de 1871, le *Catholic-World*, octobre 1866, *Divorce Legislation in Connecticut*, et mars 1873, *Marriage in the 19 Centurie*.

naux l'intention de ne pas payer les dettes de sa femme, il y aurait pour celle-ci une cause suffisante de divorce ! Quelques États ont simplifié les choses en laissant aux cours de justice le droit de prononcer le divorce d'après leur discrétion ¹.

Avec cette législation-là, il s'est établi des hommes de loi dont la spécialité est d'obtenir les divorces. A la première page des journaux, on lit des annonces ainsi conçues :

« *Divorces définitifs obtenus dans les différents États. Désertion du domicile conjugal, etc., etc. (suit l'énumération ci-dessus). — Causes suffisantes. — Sans publicité. — Pas de frais jusqu'à l'obtention du divorce. — Affranchir. — X... Attorney. — Broadway. — New-York.* »

Certains États obligent le conjoint contre lequel a été obtenu le divorce à ne pas se remarier d'un certain temps. Dans l'Ouest, cette dernière précaution n'existe pas, et les époux libérés qui veulent convoler au plus vite échappent à cette interdiction en passant dans ces États plus indulgents. Un voyage dans l'Ouest suffit pour arriver au divorce ; aussi cette fraction de l'Union présente une sorte de promiscuité révoltante. Le juge Test, de l'Indiana, en 1858, donnant son opinion dans une affaire de divorce, disait que « les avocats de *l'amour libre (free love)* ne pouvaient demander un statut plus favorable à leurs vœux que la loi du divorce de l'Indiana, et que la polygamie des Mormons était préférable, car elle obligeait au moins les maris à pourvoir à l'existence et à la protection de leurs femmes ². »

Ce mot n'est pas aussi paradoxal qu'il en a l'air. A ceux qui croient que le mariage indissoluble est oppressif pour la femme, nous recommandons les récits du charmant romancier californien Bret-Harte, qui a dépeint, sans parti pris et même sans aucune idée philosophique, les mœurs de l'Ouest. On y verra l'état de douleur et d'humiliation des malheureuses créatures qui passent d'un mariage à l'autre sans avoir un foyer stable et sans conserver leurs enfants ³. Que gagne la femme à être l'objet, dans les wagons de chemins de fer et autres lieux publics, de témoignages d'un respect banal et affecté ? Que gagne-t-elle à jouir dès sa jeunesse d'une li-

¹ La séparation de corps n'est admise que dans un très-petit nombre d'États, et encore y est-elle peu pratiquée.

² Cité par Carlier, *Du Mariage aux États-Unis*, p. 172. Voir, dans *la Vie et les Aventures du Rév. Taylor, missionnaire en Californie*, chap. XI, de nombreux exemples de l'abandon où de malheureuses femmes tombent par suite de la facilité avec laquelle le divorce est obtenu.

³ Voir, entre autres, les Nouvelles intitulées : *Miss, la Petite Carrie*.

berté complète d'aller et de venir? Si les hommes se dégagent vis-à-vis d'elle de tous leurs devoirs, n'est-elle pas en réalité opprimée bien plus durement que dans le vieux monde?

V

Un sceptique, en parlant de la famille française, disait que les *enfants y étaient un inconvénient*. On dit *encombrances* dans les familles de la Nouvelle-Angleterre. Là aussi un mal caché et profond corrompt le pays, stérilise la race et menace de détruire rapidement la vieille nationalité.

Ce mal, qui était inconnu autrefois, soulève tout à coup, à partir de 1850, le cri d'alarme des médecins, des publicistes, des législateurs. En 1854, un des principaux professeurs de l'école de médecine de Philadelphie, croyait devoir, dans une séance publique de rentrée, le signaler en ces termes énergiques à ses concitoyens :

« Nous rougissons en rappelant le fait que dans ce pays, dans nos villages, dans nos autres centres de population, dans cette ville même où la littérature, la science, la moralité, le christianisme sont supposés avoir tant d'influence, où toutes les vertus sociales et domestiques sont, dit-on, dans leur plein exercice, même ici, dis-je, il se trouve des hommes et des femmes qui trempent continuellement leurs mains et leur conscience dans le sang d'enfants qui n'ont pas encore vu le jour. Le sens moral de la communauté est descendu si bas, il y a tant d'ignorance répandue parmi les individus à ce sujet, que les mères, dans beaucoup d'occasions, non-seulement n'éprouvent aucune répulsion pour un tel crime, mais même le commettent volontiers... *Les femmes mariées elles-mêmes se portent à ces extrémités pour se débarrasser du souci, des dépenses et des tracasseries de la famille* ou pour tout autre motif léger et dégradant...

« Cette basse appréciation de la situation n'est point limitée aux gens ignorants des classes inférieures ; le mal a gagné les femmes des classes élevées qui ont reçu de l'éducation, dont les manières sont raffinées et qui appartiennent à la fashion. La contagion a gagné aussi les mères dont la moralité, à d'autres égards, est sans reproche, dont le dévouement et l'affection sont pleins d'abnégation pour les enfants qui déjà composent leur famille¹. »

¹ *On criminal abortion*, by H. L. B. Philadelphie, 1854. M. Carlier, *Op. cit.*, rapporte beaucoup d'autres témoignages non moins expressifs se rapportant à la même époque.

M. Hepworth Dixon a été effrayé de cette *horreur pour les enfants* que manifestent les femmes du meilleur monde, surtout dans les États renommés pour leur moralité et leurs lumières. C'est dans la société puritaine du Massachussets, du Vermont, du Maine, du New-Hampshire, c'est dans le monde poli de Philadelphie et de Providence que ces sentiments contre nature se développent, tandis que les populations rurales de l'Ouest, plus rudes et plus grossières, y échappent.

Le directeur du dernier recensement, M. F. Walker, constatait ainsi ce fait, en 1873, dans un Mémoire lu devant l'*American social science association* : « Les habitudes auxquelles je fais allusion, ce sont, d'une part, le retard apporté au mariage et de l'autre le soin avec lequel on évite d'augmenter la famille. Que ces habitudes se répandent rapidement, quoique sans progression régulière, parmi tous les États du Nord-Est et du Centre, ainsi que parmi les villes commerciales et industrielles de l'Ouest ; cela n'a pas besoin d'être démontré par des rapprochements statistiques. Le fait est patent, palpable et se passe de preuves. »

Un peu auparavant deux des principaux journaux, de New-York, jetaient un jour sinistre sur les crimes qu'engendrent ces funestes habitudes : « Nous appelons l'attention publique sur l'infanticide qui est le grand crime de notre époque. C'est à ce genre d'assassinat qu'il faut attribuer la diminution de la population américaine dans plusieurs États, tel que le Maine et le Massachussets. La différence entre les enfants existant aujourd'hui dans ces États et ceux qui existaient il y a vingt ans, est si énorme que nous n'osons la publier. Ce fait est assez alarmant par lui-même, soit que les mères refusent de mettre au monde des enfants dans la crainte de les voir malheureux, soit qu'elles aient embrassé les principes de Malthus. Des investigations faites récemment établissent que le nombre de ces crimes qui se commettent au milieu de nous est vraiment prodigieux. Des médecins expérimentés et de haute distinction qui s'occupent de porter un remède à cette calamité nous ont affirmé qu'il y a, dans New-York, plus de soixante misérables créatures qui gagnent leur pain et s'enrichissent même en ravissant la vie aux petits enfants. Nous avons entendu dire que le nombre de ces vampires est dix fois plus élevé... »

« Nous disparaissions, nous, indigènes américains... Le nombre des mariages a considérablement diminué depuis dix ans et en même temps l'infanticide progresse d'une façon effrayante. Le crime devient à la mode... Les économistes nous disent que la diminution des mariages et des naissances provient des dépenses excessives qu'exige la tenue d'une maison... L'état de la maternité

est devenu depuis quelque temps tout à fait contraire à la *fashion*, et cette opinion, toute triviale qu'elle puisse paraître, produit le meurtre d'une foule d'innocentes créatures¹. »

Le partage forcé qui pousse tant de familles françaises dans ces odieuses pratiques n'existe pas aux États-Unis. Si la stérilité systématique s'y propage avec une si effrayante intensité, il y faut reconnaître d'abord l'influence du luxe qui a envahi aujourd'hui toutes les classes de la société, et puis un esprit de suicide qui caractérise certaines situations morales et religieuses chez les peuples comme chez les individus ; or la femme américaine est aujourd'hui affectée au plus haut degré par ces deux causes.

Les résultats de ces mœurs nouvelles commencent à effrayer les hommes d'État. Le rapport de la commission sanitaire de New-York, pour 1870, établit les faits suivants : Les Américains d'origine étant dans cette ville vis-à-vis des étrangers dans la proportion de 55 1/2 pour 100 contre 44 1/2 ; les décès des natifs américains atteignaient la proportion de 64 pour 100 contre 56 pour 100 de décès d'étrangers et la différence provenait surtout de la mortalité beaucoup plus grande des enfants nés de parents américains. Dans la même année, sur 14,524 naissances enregistrées, 9,282 enfants avaient des étrangers pour parents, 2,555 seulement étaient nés de parents indigènes, les 2,238 restant étaient le fruit de l'union d'Américains et d'étrangers. En résumé, dans cette année, la population indigène a diminué d'environ 7,000 individus, tandis que la population étrangère s'est accrue d'environ 8,870 âmes *par la seule supériorité du chiffre des naissances sur celui des décès*. Le dernier recensement a montré que dans les États de l'Est la population ne s'accroissait plus que dans les grandes villes et les districts manufacturiers, là où affluent les immigrants. Dans les districts purement ruraux, elle reste stationnaire ou diminue. Le dernier rapport sur la population du Rhode-Island établit que dans cet État, cent Américains ont, en moyenne, seulement deux enfants par an, tandis que cent immigrants en ont six². Si ces désordres continuent, et ils continueront, à moins d'une profonde réforme religieuse et morale, avant cinquante ans il n'y aura plus dans les États du Nord un seul descendant de la vieille race anglo-saxonne. La New-England, la Pennsylvanie et le New-York appartiendront exclusivement aux descendants de ces Irlandais et de ces Allemands si méprisés !

¹ *New-York express*, 6 février 1869. *New-York Daily times*, 7 février 1869.

² Le *Journal officiel de la République française* du 7 février 1873 reproduit en détail les chiffres de la commission sanitaire de New-York. Voir les travaux déjà cités de M. Maurice Block et de M. Francis Walker, et dans l'*Atlantic Monthly*, déc. 1875, un article intitulé : *Our population in 1900*.

Depuis quelques années les législatures se sont émues de ces désordres. En 1872 et 1875, les États de New-York et de l'Illinois ont édicté des peines pour réprimer l'avortement et frapper les auteurs d'avis publics ayant pour objet d'en faciliter la pratique. Le Congrès lui-même a dû voter un acte pour punir dans tous les territoires soumis à sa juridiction la vente, le colportage et l'annonce de toute drogue destinée à prévenir la conception ou à provoquer l'avortement, ainsi que des objets d'un usage immoral. Mais de pareilles lois n'atteignent que la moindre portée des actes d'immoralité et elles constatent le mal plus qu'elles n'y portent remède.

VI

A ces symptômes de la profonde corruption des mœurs domestiques viennent s'en joindre d'autres, qui sont à la fois des causes et des effets du mal. L'émancipation précoce des jeunes gens et le peu de réserve des jeunes filles, frappent non-seulement les voyageurs européens, mais tous les Américains sérieux que n'aveugle pas le préjugé national. L'autorité paternelle n'existe plus à proprement parler aux États-Unis. Les lois la soutiennent encore puisque la liberté de tester est complète, mais au milieu de l'affaissement général des caractères et de la funeste complaisance qui en est la suite, les parents ne se prévalent plus de leurs droits. Ils trouvent commode de se décharger ainsi des devoirs et de la responsabilité qui sont le corrolaire de ces droits. Puis, dans les conflits domestiques, l'opinion, ce grand et anonyme coupable, prend invariablement parti pour les enfants contre le père.

Un des plus fâcheux résultats de cet affaiblissement de l'autorité paternelle est la façon souvent irréfléchie dont les mariages se contractent. Les jeunes filles et les jeunes gens forment ensemble des sociétés séparées, où règne cette recherche particulière aux mœurs américaines, qu'on appelle la *flirtation*. Si les sages lois sur la répression de la séduction préviennent les abus extrêmes, ces habitudes sont cependant une très-fâcheuse école pour les devoirs sérieux de la vie. Les jeunes filles y contractent des goûts de luxe et une frivolité qui font que les jeunes gens sont moins pressés de contracter les liens du mariage. Dans les villes américaines, les mariages deviennent maintenant presque aussi tardifs qu'en France.

Des mœurs sociales étranges naissent de cet oubli des pratiques des bonnes races. La répugnance des femmes à s'occuper des soins du ménage et la difficulté de trouver des serviteurs poussent beau-

coup de familles à aller vivre, moyennant un forfait, dans les grands hôtels qui s'élèvent sur l'emplacement des petites maisons entourées d'un jardin, qui jadis étaient les demeures des familles de la Nouvelle-Angleterre et des *Knicker-bocker* de New-York¹.

Elles sont imitées par des ménages de condition médiocre qui s'établissent dans des *boarding-houses* (pensions bourgeoises) où ils occupent des chambres particulières et prennent leurs repas et se réunissent dans les salons communs. Dix, douze, quinze familles vivent ainsi réunies au hasard sous le même toit. Il n'est pas besoin d'insister sur les désordres qui naissent d'une pareille promiscuité. Pour que des familles l'acceptent, il faut qu'elles aient déjà perdu avec le respect du foyer, la notion des délicatesses de la vie conjugale et des devoirs de la paternité. Et cependant ces habitudes vont se généralisant de plus en plus dans les villes du Nord et de l'Ouest.

Dans ces conditions-là la famille n'existe plus à proprement parler. Cet amour filial, cette tendresse réciproque des frères que M. de Tocqueville célébrait comme un des effets du régime démocratique et opposait aux duretés des régimes aristocratiques, sont précisément remplacés par une froideur glaciale. Sauf les exceptions, bien entendu, les frères après la mort de leurs parents deviennent complètement étrangers les uns aux autres ; encore moins entretient-on à des degrés plus éloignés ces relations de parenté qui font la force et le charme des bonnes familles européennes.

VII

Les faux systèmes d'éducation, qui prévalent en ce moment aux États-Unis, sont une des causes les plus actives de cette perte des mœurs.

Sans doute chacun est libre de faire élever ses enfants, où et comme il l'entend et c'est à cette liberté que l'on doit la conservation des excellents éléments sociaux et religieux que le pays renferme. Mais dans tous les États, le gouvernement et les municipalités ont assumé la charge d'élever la jeunesse et organisé un vaste système d'écoles publiques de tous les degrés, que fréquente la très-grande majorité des jeunes gens et des jeunes filles. La direction de l'éducation et les délicates questions qu'elle comporte se trou-

¹ Voir *Life of Josiah Quincy*, p. 56, une intéressante description de la ville de Boston au commencement de ce siècle. Quelque chose de ces bonnes habitudes s'est conservé dans certains quartiers retirés.

vent ainsi laissées à des législatures et à des *boards of schools* composés la plupart du temps de politiques corrompus, qui subissent l'influence des préjugés courants ou se laissent mener par des hommes à systèmes et à idées préconçues.

Le plus funeste de ces systèmes est celui de l'éducation en commun des deux sexes.

L'on vante, pour le justifier, l'adoucissement qu'il produit dans les manières, l'émulation qu'il crée entre la partie masculine et la partie féminine des écoliers. Voici par exemple un *fait divers* que nous trouvons au milieu de beaucoup d'autres semblables, dans les journaux américains : « Un maître d'école, dans le comté de Witt (Illinois), a introduit une nouvelle méthode de punition. Quand une jeune fille épelle mal un mot, le jeune garçon qui l'interroge a la permission de l'embrasser, » et le journaliste ajoute pour toute réflexion morale : « Le résultat est que les jeunes filles oublient tout ce qu'elles savent d'épellation, tandis que les jeunes garçons font des progrès remarquables. »

Le véritable résultat des écoles mixtes est une précoce démoralisation. Il n'y a pas moyen de se faire illusion là-dessus ; le savant Agassiz, qui n'était pas assurément suspect de *préjugés cléricaux*, un an avant sa mort, fit une enquête dans les repaires du vice qui abondent à Boston et constata que les malheureuses créatures qui les peuplent avaient toutes été flétries dès les bancs de l'école. Dans un de ses derniers rapports le surintendant des écoles de Brooklyn a constaté des faits semblables. Si le sujet était moins scabreux nous pourrions citer le texte de ces témoignages et de bien d'autres aussi concluants pour tous les hommes de bonne foi.

Là même où les communes entretiennent des écoles particulières pour les jeunes filles, le système de l'éducation publique, avec l'émulation violente qu'il comporte a de graves inconvénients moraux et même physiques. Une éducation de ce genre a, par la force des choses, uniquement la science pour objet. Aucune part ne peut y être faite au développement moral et aux sentiments religieux. Il ne peut qu'exalter la tête des jeunes filles et dessécher leur cœur, les détourner de la vie retirée du foyer et les habituer à se passer des conseils de leur mère. Aussi n'en sortent-elles rien moins que préparées à être de bonnes épouses et de bonnes mères de famille. Une des sommités médicales de Boston, le docteur Clarke, ancien professeur de matière médicale au collège d'Harvard, a tout récemment signalé les faux systèmes d'éducation suivis aujourd'hui comme altérant gravement l'organisme des femmes de la nouvelle Angleterre. « On surmène leurs forces physiques et morales par un entraînement continu, et, plus tard elles sont incapables

d'être mères. Si cela continue pendant un demi-siècle comme depuis cinquante ans, dit-il en concluant, il faudra bientôt importer des femmes des familles transatlantiques.¹ »

On voit par là combien nos évêques avaient raison de s'élever contre les tentatives faites dans les derniers temps de l'Empire par M. Duruy et son alliée la *Ligue de l'enseignement*, du franc-maçon Macé, pour établir des cours publics et officiels de jeunes filles. L'éducation du foyer dirigée par la mère, ou l'éducation de famille donnée par des institutrices pénétrées avant tout de leur devoir religieux, est la seule qui convienne à la jeune fille.

VIII

Toutes les questions morales aboutissent, en réalité, à la question religieuse, et c'est là qu'est le nœud des graves problèmes que présentent l'état actuel et l'avenir des États-Unis.

Chose étonnante, le débordement des mauvaises mœurs et des systèmes faux a commencé par la Nouvelle-Angleterre, là où le Protestantisme semblait être constitué le plus vigoureusement. C'est là un phénomène historique qui vaut assurément la peine d'être relevé.

Quand on étudie attentivement la succession des faits, on voit que le Puritanisme n'a conservé la foi chrétienne et les mœurs chez les populations de la Nouvelle-Angleterre, qu'autant qu'il a été une religion d'État, étroitement lié à tout le système social et politique et en faisant un constant appel aux moyens extérieurs pour se maintenir. Le jour où il s'est trouvé en contact avec d'autres confessions religieuses et surtout avec le mouvement général du monde, il s'est subitement affaissé sur lui-même, comme un édifice mal assis auquel ses étais manquent tout d'un coup.

Dès le commencement de ce siècle, les doctrines universalistes et unitaristes qui sont, sous une forme hypocrite, la négation même du dogme chrétien, ont pénétré la plupart des congrégations puritaines de la Nouvelle-Angleterre et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles ont été introduites et propagées surtout par les ministres : une fois de plus la corruption a commencé par la tête².

A peine les croyances furent-elles ébranlées, que le désordre des mœurs se précipita et que l'on vit commencer cette fièvre de di-

¹ *Sex in education or a fair chance for the girls* (Boston, 1875, Osgood).

² Voir, dans l'ouvrage du docteur Baird, *la Religion aux États-Unis d'Amérique* (trad. française, par Burnier, 2 vol. in-8, Paris, 1844), livre VII, chap. III, l'histoire de la propagation de l'Unitarisme dans la Nouvelle-Angleterre.

vorces qui n'a pas cessé depuis. Dès 1846, le docteur Dwight, président de Yale-Collège, disait devant une assemblée composée des principaux personnages de l'État, « que dans la seule ville de New-Hawen on avait prononcé plus de cinquante divorces dans les cinq années précédentes, et plus de quatre cents dans tout l'État, pendant le même laps de temps, ce qui faisait à peu près un divorce sur cent ménages. »

Les confessions protestantes se trouvent complètement désarmées devant le débordement des divorces. Elles les autorisent par leur enseignement dogmatique et par les exemples des réformateurs. Et puis de plus en plus les prédicateurs à la mode flattent les idées dominantes et les mœurs relâchées de leurs troupes ¹.

Les maladies morales que subissent en ce moment les femmes aux États-Unis et particulièrement dans la Nouvelle-Angleterre, tiennent aussi à ce qu'elles ne rencontrent pas un aliment suffisant pour leurs plus nobles facultés. Tous les cultes protestants sont en effet d'une sécheresse désespérante pour l'âme, en même temps qu'ils surexcitent vivement l'imagination. Non-seulement ils conviennent les femmes et les jeunes filles, comme les hommes mûrs et les chefs de famille, à un libre examen incessant et à tous les appels de la lumière intérieure (*Inner light*), mais ils emploient des pratiques encore plus dangereuses pour des organisations physiques peu vigoureuses. Par exemple, chez les Congrégationnistes ou Puritains, nul n'est admis à la communion que s'il a l'assurance d'avoir été réellement régénéré par l'Esprit : et pour cela il fait juge de ses expériences spirituelles la congrégation assemblée. Les femmes comme les hommes sont soumises à ces épreuves. Généralement ce sont elles qui, par leurs récits et les explosions de leur enthousiasme religieux, font les frais de la plupart des assemblées de cette secte et des autres, à l'exception toutefois des Épiscopaliens, qui ont conservé une décence extérieure plus grande.

Chez les Quakers, les Méthodistes et les Baptistes, une part encore plus large est faite aux inspirations individuelles et les femmes s'exaltent très-facilement dans *Révivals* et *Prayer meetings* auxquels ils ont recours pour entretenir la ferveur de leurs adhérents ².

L'année dernière, les États du Nord et du Centre ont été témoins

¹ Le *Catholic World*, dans un des articles cités plus haut, signale, avec une loyale satisfaction, les efforts faits par le clergé épiscopalien pour lutter contre le divorce. Mais ces efforts sont isolés, et les autres sectes le favorisent généralement.

² Outre l'ouvrage déjà cité d'Hepworth Dixon, on verra d'intéressantes descriptions des pratiques des Méthodistes dans les romans de mœurs de M. Eggleston, qui appartient lui-même à leur confession. Voir, notamment, *the Circuit-Rider*, *the Hoosier-School Master*.

de scènes étranges. Sous l'inspiration d'ardents prédicateurs méthodistes, les femmes américaines avaient entrepris une croisade contre l'ivrognerie, ce vice national qui tue tant d'intelligences et brise tant de bras avant l'heure. Elles parcouraient les rues, chantant des hymnes pieux, et entouraient, jour et nuit, les débits de boisson, suppliant les propriétaires de ces maisons de renoncer à leur industrie immorale, et adjurant les malheureux qui y entraient de quitter leurs honteuses habitudes. Assurément, la pensée première de ce mouvement était fort louable, mais les scènes auxquelles il donnait lieu l'étaient beaucoup moins, et l'excitation des pauvres femmes qui s'y livraient le fit promptement tomber dans le ridicule, sans autre résultat que d'avoir encore plus surexcité les têtes féminines et de les avoir transportées dans une sphère bien éloignée des modestes occupations domestiques.

Beaucoup de confessions protestantes appellent les femmes aux fonctions du ministère, et ce ne sont pas seulement quelques sectes excentriques : le fait s'est produit dans plusieurs congrégations presbytériennes¹. L'État du Maine, que l'on trouve toujours disposé à sanctionner les innovations, vient de reconnaître officiellement aux femmes-ministres le pouvoir de célébrer des mariages.

En raison de leurs délicates fonctions d'épouses et de mères, les femmes ont un besoin encore plus intense que les hommes de l'autorité pour l'intelligence et des consolations pour le cœur que seul peut donner un Dieu vivant et réellement présent au milieu de l'humanité. Les suaves harmonies du christianisme complet, tel qu'il existe dans l'Église catholique, peuvent seules guérir ces douloureuses maladies féminines que signalait l'écrivain anglais. Dans un de ses derniers écrits, madame Beecher-Stowe, qui, après avoir prêché l'émancipation des noirs, revendique aujourd'hui les droits de la femme, sans cependant donner dans tous les excès des réformateurs antichrétiens, madame Beecher-Stowe, disons-nous, finit par demander que le culte de Marie, vierge et mère, reprenne sa place dans la vie religieuse du pays et fasse sentir son influence sur les institutions sociales².

La vérité que madame Beecher-Stowe exprime d'une façon incomplète est sentie vivement par beaucoup d'Américains, et c'est la raison des grands succès que le catholicisme ne cesse d'obtenir aux États-Unis.

¹ L'assemblée générale des églises presbytériennes, tenue à Saint-Louis, à la fin de mai 1875, a autorisé chaque congrégation à faire ce qui bon lui semblerait relativement à la question de savoir s'il fallait ou non admettre les femmes à prêcher.

² *My Wife and I, or Barry Anderson's history.*

Il y a dans toutes les parties de l'Union, dans la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que dans les États du Sud, un nombre considérable de familles de tout rang et de toute condition, qui ont conservé les fortes mœurs du temps passé et où les femmes se distinguent par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Si le tableau des mœurs contemporaines que nous venons de tracer est malheureusement exact dans sa généralité, il faut cependant faire une large et très-large place aux exceptions. Dans ces familles, quand même l'intelligence n'est pas gagnée de prime abord par la vérité intrinsèque des dogmes du catholicisme, on se rend très-bien compte de sa supériorité sociale. La véritable Église a, en effet, le dépôt de toutes les vérités de l'ordre naturel, et elle offre un remède à tous les maux dont peut souffrir une société. Cela est plus vrai que jamais en ce moment pour les États-Unis, où la notion du respect, sans laquelle ni famille ni nation ne peuvent exister, est battue en brèche par tous les courants de la politique et de l'opinion.

Beaucoup de protestants le comprennent si bien, qu'ils font élever leurs filles dans les couvents catholiques de religieuses. Ces enfants n'y sont l'objet d'aucune propagande, mais elles suivent sans exception tous les exercices religieux de la maison, comme les élèves catholiques. L'on comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, quels germes précieux cette éducation jette dans leur âme et plus tard dans leurs familles! Tout récemment, l'*Atlantic-Monthly*, la revue qui, à Boston, correspond, par son importance et aussi par ses tendances sceptiques, à notre *Revue des Deux-Mondes*, consacrait un article remarquablement écrit et pensé à justifier la pratique des familles protestantes qui envoient leurs filles dans les couvents catholiques. « Là au moins, dit-elle, leur âme et leur constitution physique se développent dans une atmosphère de calme, de douceur et de pureté, et l'on n'en fait pas, comme dans les écoles fashionnables de nos grandes villes, de petites miniatures de *ladies*¹. »

On ne pouvait mieux indiquer et le vice caché qui altère si gravement aujourd'hui la famille américaine, et le remède tout-puissant qui seul peut le guérir.

CLAUDIO JANNET.

¹ *Atlantic Monthly*, numéro de mai 1874. *Behind the convent grilles*.

LOUIS XIII ET RICHELIEU¹

Nous ne connaissons pas dans l'histoire beaucoup de figures aussi séduisantes que celle de mademoiselle de la Fayette. Son affection désintéressée pour Louis XIII, les sentiments les plus nobles unis à la tendresse la plus touchante, une modestie sincère et sans apparat, nulles prétentions, un cœur sensible autant que fier qui bat aux choses de la terre, mais s'émeut à l'approche des périls, un profond amour de Dieu qui domine tout et détermine le sacrifice suprême, désignent la pure jeune fille à ceux qui admirent la lutte, le dévouement et l'abnégation. Il y a plus d'un rapport entre mademoiselle de la Fayette et la touchante la Vallière : toutes deux agréables plutôt que belles, douces autant que réservées, toujours ignorantes ou insoucieuses de leur crédit, puissantes sans l'avoir désiré, presque sans le savoir, devant leur influence non à l'art ni à l'étude, mais au charme qu'elles répandent sans le vouloir, dépourvues l'une et l'autre de toute ambition personnelle et pourtant environnées de pièges, de dangers qu'elles fuient en se réfugiant au couvent et en s'efforçant d'y trouver la paix. Mais si l'on estime la Vallière même quand elle succombe, tant elle reste séduisante dans ses défaillances, si on l'aime parce qu'elle a vécu renfermée tout entière dans sa passion à laquelle parfois elle cède, le plus souvent elle résiste ; si on l'admire en la voyant passer des tourments d'un amour sans cesse combattu aux rigueurs volontaires d'une expiation courageusement subie durant trente-six années, combien plus suave encore doit apparaître l'image de mademoiselle de la Fayette qui a aimé aussi tendrement le père que la première aimait le fils, mais qui sut rester pure, et dont le cœur aussi tendre, aussi aisément entraîné que celui de la maîtresse de Louis XIV, fut efficacement défendu par une piété sincère, par une

¹ Voir le *Correspondant* du 25 avril, du 10 mai, du 10 juin et du 10 août 1875.

vive estime pour Louis XIII, par un profond respect pour Anne d'Autriche.

Venue à la cour en 1630 et à peine âgée de quatorze ans, Louise de la Fayette était restée pendant quelques années sans attirer l'attention ; car, outre son extrême modestie, elle était brune, et, à cette époque, la mode accordait toute sa faveur aux blondes. D'ailleurs mademoiselle de Hautefort, qui possédait le cœur du roi et qui était blonde, apparaissait alors aux seigneurs de la cour comme l'idéal de la beauté. Un peu moqueuse, parfois hautaine, aimant à faire sentir l'empire qu'elle exerçait, mademoiselle de Hautefort déplaisait souvent à Louis XIII qui, piqué, s'éloignait et boudait. Il avait de la passion toutes les faiblesses, mais non les défaillances, et, s'il fut toujours chaste, s'il ne cessa de respecter celles qu'il aimait, il manifesta, en revanche, les dépit, les joies, les colères, les empressements de l'amoureux. Ses amours immatérielles avaient toute l'apparence des amours qui ne le sont pas. On assure que c'est pour faire naître du dépit dans l'esprit de mademoiselle de Hautefort, qu'il adressa d'abord et à plusieurs reprises la parole à mademoiselle de la Fayette, et que, retenu par l'esprit fin, l'aspect gracieux, le caractère modeste, la bonté parfaite de celle-ci, il s'attacha peu à peu à elle, en même temps qu'il s'éloignait de plus en plus d'une maîtresse qui lui paraissait trop peu indulgente depuis qu'il connaissait sa rivale involontaire. Louis XIII, nous l'avons dit, évita toute sa vie l'amour tel qu'il l'avait vu avec dégoût dans ses tristes effets à la cour d'Henri IV. Son âme mélancolique appelait ardemment une âme compatissante. D'autre part il avait besoin d'estimer et même d'admirer la personne qu'il aimait. Assurément la vertu et la beauté de mademoiselle de Hautefort avaient fait sur lui une impression profonde, mais il ne trouvait pas en elle l'amie à laquelle aspirait son cœur languissant. Mademoiselle de la Fayette seule aima Louis XIII, « comme il semblait vouloir l'être, » ainsi que le dit madame de Motteville¹, et lui put aimer non-seulement sans remords, mais encore sans le moindre trouble de l'âme cette jeune fille qui, s'étant promis dès sa jeunesse de quitter un jour le monde pour le cloître, ne se sentait pas ébranlée dans son dessein par la plus haute faveur et se préparait modestement, sans bruit, sans fracas, à suivre sa destinée, à abandonner la cour, à sacrifier sa jeunesse, sa beauté, les honneurs dont elle était comblée et aussi l'amour qu'elle commençait à ressentir pour le roi. Ce goût du sacrifice, cette abnégation admirable étaient d'ailleurs comme un lien de parenté entre mademoiselle de la Fayette et un

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collection Michaud, 2^e série, t. X, p. 33.

prince que nous avons vu capable d'immoler ses inclinations à l'intérêt de l'État. Jamais liens spirituels ne furent plus étroits que ceux qui unirent ces deux âmes vraiment dignes de s'associer, dont l'une aurait donné le bonheur à l'autre, dont l'autre aurait assuré le repos et la tranquillité d'esprit de Louis XIII.

C'est parce que Louis XIII et mademoiselle de la Fayette étaient dignes l'un de l'autre, c'est parce qu'ils étaient également animés de l'esprit de sacrifice, qu'ils se séparèrent, et non, comme on l'a dit, parce que Richelieu, par ses intrigues, détermina mademoiselle de la Fayette à entrer au couvent. Cette accusation a été portée dans les mémoires du temps et la plupart des historiens l'ont répétée. M. Cousin, après avoir, dans son livre sur madame de Hautefort, consacré un long appendice à mademoiselle de la Fayette, le termine par ces mots : « Nous faisons des vœux pour qu'un historien, recueillant et mettant en œuvre les matériaux amassés, en tire une vie fidèle de mademoiselle de la Fayette où il mette la gloire de son art à représenter les faits avérés et certains, sans y ajouter de vaines conjectures mille fois au-dessous de la réalité et fasse paraître les choses humaines telles qu'elles sortent du sein de l'humanité¹. » Nous allons nous efforcer de satisfaire le vœu de M. Cousin, sinon en écrivant une vie de mademoiselle de la Fayette, du moins en étudiant les causes de son départ de la cour. Mais, nous regrettons de le dire, cet examen nous conduit à des conclusions entièrement opposées à celles de l'illustre écrivain. Entraîné par le naturel désir de rendre mademoiselle de la Fayette le plus intéressante possible, M. Cousin en a fait une victime de Richelieu, en même temps qu'il présentait le roi comme la dupe de son ministre. M. Avenel ne s'est pas risqué à contredire une telle autorité. « Poussée dans le cloître, dit-il, par les intrigues dont Richelieu l'avait environnée bien plus que par une vocation longtemps incertaine et irrésolue, elle entra enfin à la Visitation le 19 mai 1637². » — « Nous savons, avait dit M. Cousin, que la pauvre femme a été enveloppée dans des intrigues diverses dont elle a fini par être la victime. » — « Nous ne remonterons pas avant l'année 1636, lisons-nous ailleurs, nous prendrons l'affaire dans sa crise même, au milieu de la lutte engagée entre les parents et amis de l'aimable jeune fille qui s'efforcent de la retenir à la cour et Richelieu qui la précipite vers le couvent à l'aide de conseillers et de conseillères hypocrites, que dirige dans l'ombre le P. Carré³. »

Ce sont les lettres écrites à Richelieu par ce P. Carré, dominicain,

¹ *Madame de Hautefort*, p. 349.

² *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 773.

³ *Madame de Hautefort*, pp. 252 et 303.

confesseur de mademoiselle de la Fayette, que M. Cousin a apportées au débat. C'est dans ces lettres qu'il a cru trouver la preuve que mademoiselle de la Fayette avait été poussée au couvent par les seules intrigues de Richelieu, intrigues conçues et poursuivies à l'insu du roi et contre son sentiment personnel. Mais l'éminent biographe des *Femmes illustres du dix-septième siècle*, a publié ces lettres sans les lire attentivement¹, ou du moins en se préoccupant uniquement d'y trouver ce qui était favorable au système qu'il avait adopté.

Ce système, qui a semblé à M. Cousin plus propre à rendre intéressante mademoiselle de la Fayette, ce que nous ne croyons pas, ne repose sur rien de sérieux. Non, mademoiselle de la Fayette n'a pas été précipitée vers le couvent par Richelieu, car, bien avant d'être aimée du roi, elle avait formé le dessein d'entrer en religion et elle ne varia jamais sur ce point. Non, mademoiselle de la Fayette, pas plus que le roi, ne fut, en cette circonstance, la dupe du cardinal agissant isolément ; car, d'une part celui-ci ne se sépara jamais du roi ; d'autre part Louis XIII apprécia et accepta les projets de sa noble amie. Le vrai est que quelques personnes s'opposèrent à la réalisation de ces projets : l'évêque de Limoges et le chevalier de la Fayette, tous deux oncles de la jeune fille d'honneur, et madame de Senecé, étroitement liée avec le chevalier, avaient un intérêt direct à ce que leur parente restât à la cour en jouissance de la faveur du roi. Du reste, leur opposition ne modifia en rien la résolution de mademoiselle de la Fayette, et leurs petites intrigues, inspirées par de mesquins mobiles, ne firent qu'irriter contre eux le roi, mécontent de voir l'ambition de quelques intrigants se mêler à ses pures relations avec mademoiselle de la Fayette, et Richelieu qui, sans la pousser au couvent, n'était pas fâché de la voir persévérer dans son dessein. Elle allait le mettre à exécution vers la fin de mars 1636, quand le P. Caussin, jésuite, devint confesseur du roi. Ce religieux, foncièrement honnête et demeuré tel au milieu d'une cour où se mêlaient tant d'intrigues, se prit d'admiration pour la liaison si pure qui unissait le roi à mademoiselle de la Fayette, et il engagea vivement celle-ci à demeurer à la cour quelque temps encore, afin de prolonger les chastes satisfactions du mélancolique Louis XIII. Elle céda à ce conseil en conservant, d'ailleurs, la ressource suprême que nul ne pouvait lui enlever, et

¹ C'est ainsi que les premières lignes d'une lettre du P. Carré à Richelieu, du 1^{er} février 1636, parlant de la gouvernante des filles de la reine, M. Cousin dit dans une note qu'il n'en sait pas le nom. Et pourtant ce nom se trouve dans le corps de cette même lettre. (V. *Archives des aff. étrang., France*, t. LXXVIII, année 1636, fol. 124, pièce citée par M. Cousin dans *Madame de Hautefort*, p. 307).

qu'elle ajournait sans y renoncer, puisqu'elle consentit seulement à promettre d'attendre le consentement de ses grands parents qui habitaient la province. Mais l'influence de ses oncles retardait de plus en plus ce consentement, et mademoiselle de la Fayette continuait à vivre à la cour. Après une année, pendant laquelle il n'y eut de sincérité réelle et de désintéressement absolu que dans les actes de Richelieu, de mademoiselle de la Fayette et de Louis XIII, celui-ci, las de voir celle qu'il aimait être le centre et l'objet d'intrigues incessantes, lui proposa d'aller demeurer à Versailles, où il n'avait alors qu'une maison de plaisance. Cette demande lui fut-elle inspirée par une passion toujours croissante, ou seulement par le désir d'enlever la jeune fille à l'influence de ceux qui voulaient en faire l'instrument de leur ambition ? Nous ne savons. La conduite irréprochable jusque-là tenue par Louis XIII empêche d'affirmer qu'il ait tout à coup voulu faire de sa noble amie une maîtresse. Quoiqu'il en soit, mademoiselle de la Fayette conçut aussitôt de vives craintes, elle redouta un péril dont, sans doute, elle n'était pas menacée, et elle courut se réfugier au couvent afin de se donner à Dieu sans partage. Louis XIII ne s'opposa en rien à l'exécution immédiate de cette résolution. Il reconnut qu'elle était nécessaire. Il n'aurait pas eu la force de l'inspirer, il eut assez d'abnégation pour ne pas y mettre obstacle. Si pur que fût le sentiment que lui inspirait son amie, il comprit qu'une affection même innocente, ressentie pour une autre femme que la reine, était une faute commise par l'homme, un préjudice causé par le roi au bien de l'État.

Le roi d'Espagne pouvait retarder une paix alors indispensable à la France (on était en mai 1637), uniquement parce que sa sœur était délaissée. Enfin Louis XIII était trop religieux pour ne pas respecter une résolution par laquelle une âme se donnait librement à Dieu. Cette fois encore, il immola ses sentiments. Il se borna à aller revoir quelquefois à la grille de la Visitation la femme qu'il avait tant aimée, et à laquelle il devait quelques rares moments de bonheur.

Quant à Richelieu, on ne peut nier qu'il ait été fort satisfait de voir disparaître de la cour celle dont ses adversaires voulaient faire un instrument complaisant de leur inimitié; mais il est inexact qu'il l'ait poussée à entrer au couvent, et cela contre le sentiment de Louis XIII.

Il nous reste à prouver brièvement ce qui précède.

La vocation de mademoiselle de la Fayette était fort ancienne. Madame de Motteville assure « qu'elle avait choisi pendant toute sa vie le couvent des Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine

pour le lieu de son repos et le port où elle devait trouver son salut¹ ». Le P. Griffet va plus loin encore, et déclare « que, dès ses plus tendres années, elle eut dessein de se faire religieuse, et que, malgré la faveur du roi, elle resta toujours dans la résolution de se retirer ». Ailleurs il raconte que mademoiselle de la Fayette déclara elle-même « qu'elle avait eu ce dessein dès sa jeunesse; qu'elle voulait entrer dans l'ordre de la Visitation, qui n'était point trop austère; qu'elle n'avait aucun sujet de chagrin; que personne ne lui avait conseillé de quitter le monde, dont elle connaissait la vanité, et que le seul regret qu'elle aurait en le quittant était de satisfaire, par sa retraite, l'ambition et la malignité de ceux qu'elle croyait avoir raison de ne pas aimer² ».

Louis XIII n'était pas opposé à la résolution de mademoiselle de la Fayette, et il a dans cette affaire, comme dans toutes les autres, constamment agi de concert avec Richelieu, ainsi que le prouvent les deux lettres suivantes. La première a été écrite, le 29 janvier 1636, par le P. Carré à Richelieu. « J'écris ce mot, en grande tristesse, à Votre Eminence, dit le dominicain, non pour les affronts et ignominies que je viens de recevoir, mais pour le danger où je vois la vocation de mademoiselle de la Fayette; car, outre un grand discours que me fit hier mademoiselle de Vieux-Pont³, que M. Sanguin⁴ lui avoit fait des déplaisirs et ressentiments du roy, qui étaient comme au dernier point, que je communiquai hier à madame votre nièce, pour lui demander avis (qu'elle me donna de tenir bon, et faire exécuter au plus tôt, s'il n'y avoit contraire mandement du roi ou de Votre Éminence, et sans le dire à M. de Limoges ni à madame la marquise de Senecé); mondit sieur et madite dame, avec M. le chevalier de la Fayette⁵, me sont venus trouver ce matin sur les neuf et dix heures. Tous les trois m'ont attaqué et combattu furieusement: M. de Limoges, par raisonnement, reproches et injures; la deuxième, par reproches, et le troisième, par un reproche atroce; et le tout à cause, disoient-ils, que j'ai ménagé, pratiqué et négocié la vocation de leur nièce à la religion, m'ayant demandé pourquoi je ne leur avois donné avis. J'ai répondu: parce que ma conscience me le défendoit, et qu'ils n'étaient juges compétens ni intéressés dans l'affaire. Là-dessus, ils m'ont accablé de ce que dessus, et m'ont fait

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collection Michaud, 2^e série, t. X, p. 33, col. I.

² *Histoire de Louis XIII*, t. III, pp. 7 et 9.

³ Fille d'honneur de la reine

⁴ Maître d'hôtel du roi.

⁵ C'est l'oncle de mademoiselle de la Fayette dont nous avons parlé plus haut. Il était chevalier de Malte.

défense, de la part de la reine et de la leur, de ne plus voir ni traiter avec leur nièce. Je leur ai dit que je ne l'avais jamais recherchée, et qu'au péril de ma vie je dirai toujours la vérité, quand une âme m'interrogera pour son salut¹. » La seconde lettre que nous invoquons est une des lettres inédites que nous publions. Écrite, le 17 janvier, par Louis XIII à Richelieu, elle renferme ces mots significatifs : « Je vous diray force choses qui se sont passées depuis que je vous ai écrit sur l'affaire de la fille (mademoiselle de la Fayette)... Si vous rencontrés demain Sanguin avant que vous mayez veu, et quil vous parle de la fille, faites semblant de nen avoir ouy parler. » Cette lettre prouve, d'une part, que si Sanguin est entré dans les intrigues nouées par les parents de mademoiselle de la Fayette, il n'a jamais été un instrument du roi ; d'autre part, que, dans toute cette affaire de mademoiselle de la Fayette, Richelieu n'a pas cessé d'être le confident de Louis XIII.

Veut-on des preuves plus décisives encore ? C'est le P. Carré que les malveillants de la cour accusaient d'avoir accepté de Richelieu la mission de pousser mademoiselle de la Fayette au couvent. Or voici ce qu'écrivit, le 13 février 1636, ce prétendu agent de Richelieu au grand ministre : « L'on m'a averti que, sans Votre Éminence, le roy m'aurait banni de la France, à cause que j'avais eu la hardiesse d'aider une fille qu'il aime à entrer en religion. *Outre que je n'ai pas cru cette imposture*, j'ai pensé que ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, font courir de pareils bruits, font un grand tort à la réputation de notre saint monarque, duquel Votre Éminence m'a si souvent exagéré la pureté, sainteté et droite intention en toutes choses, que j'ai écrites à Rome ; et je l'ai dit partout et à tous, et l'ai fait prêcher : *je ne l'ai pas cru, à cause de la contraire disposition que Votre Éminence a trouvée à Sa Majesté, et moi aussi*². » Comment M. Cousin a-t-il pu soutenir sa thèse et publier en même temps la lettre que nous venons de reproduire ? Si Louis XIII avait désapprouvé les projets de retraite de mademoiselle de la Fayette ; si le P. Carré avait été chargé par Richelieu d'agir contrairement aux intentions du roi, la lettre que nous venons de citer eût été ou dénuée de sens, ou pour le cardinal une cruelle offense que le dominicain n'aurait osé se permettre. Madame de Motteville, dont nous avons déjà invoqué le témoignage pour prouver l'ancienneté et la persistance de la vocation religieuse de mademoiselle de la Fayette, n'est pas moins affirmative pour décharger le cardinal de l'accusation malveillante portée contre lui par plusieurs

¹ Arch. des aff. étrang., France, t. LXXVIII, fol. 65, cité par M. Cousin, p. 305.

² Idem, fol. 148, cité par M. Cousin, p. 309.

de ses contemporains. « On a dit, lisons-nous dans les *Mémoires* de cette dame, ordinairement contraire à Richelieu, on a dit que le cardinal s'était servi de la dévotion de la Fayette pour en priver le roi, et que, ne pouvant avoir la Fayette à ses gages, il se servit en même temps de son confesseur pour lui donner des scrupules de la complaisance qu'elle avait pour le roi; ce qui fut conduit si finement par leurs directeurs, que l'amour de Dieu triompha de l'humain. La Fayette se retira dans un couvent, et le roi se résolut de le souffrir. *La vérité est que Dieu la destinait à ce bonheur*¹. » Si, à toutes ces affirmations, nous ajoutons le rapprochement des dates, que restera-t-il des arguments de ceux qui accusent Richelieu d'avoir, grâce à l'influence du P. Carré, déterminé mademoiselle de la Fayette à entrer au couvent? Celle-ci s'est enfermée dans la maison de la Visitation le 19 mai 1637; or le P. Carré avait cessé le 25 avril 1636 d'être son confesseur, et avait été remplacé, dès cette époque, par le P. Armand, jésuite, choisi par les parents de la fille d'honneur, par ceux qui voulaient, à tout prix, la maintenir à la cour².

L'ambition de ces parents, les tristes manœuvres auxquelles elle les a poussés, le fol aveuglement qui en a été la conséquence, ne sont niés par personne. « Mademoiselle Filandre, lisons-nous dans une lettre du P. Carré, m'a confirmé aujourd'hui qu'elle avait ouï dire que l'oncle de mademoiselle de la Fayette (l'évêque de Limoges) prétendait par son moyen parvenir au gouvernement; mais je ne puis croire à un pareil aveuglement³. » Le 12 mars, le P. Carré écrit encore : « La grand'mère (madame de la Flotte, grand'mère de madame de Hautefort) me dit qu'un grand et intime ami de l'oncle lui avait dit que ledit oncle n'espérait pas moins qu'un chapeau par le moyen de la petite; qu'il était grandement entreprenant⁴. » Et dans le Journal du P. Caussin, recueil de notes réunies par le cardinal sur ce religieux, nous trouvons cette phrase significative : « Le sieur évêque de Limoges a dit plusieurs fois à une femme qu'il appelle sa ménagère : « Quand le cardinal sera ruiné, nous ferons ceci, nous ferons cela; je logerai dans l'hôtel de Richelieu : c'est un logis qu'il me prépare⁵. » On le voit, il y a eu cabales et me-

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collection Michaud, 2^e série, t. X, p. 33.

² Le P. Carré annonçait lui-même cet événement à Richelieu le 25 avril (V. sa lettre, *Arch. des aff. étrangères*, t. LXXVIII, fol. 329, et dans *Madame de Hautefort*, p. 316.

³ Même volume, fol. 150, et *Madame de Hautefort*, p. 311, lettre datée du 14 février 1636.

⁴ Mêmes sources, fol. 223 et p. 315.

⁵ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 816.

nées autour de mademoiselle de la Fayette; mais ces cabales ont été formées par les ennemis de Richelieu. Celui-ci se contenta de les faire surveiller et de ne rien ignorer de leurs ridicules prétentions. Louis XIII fut instruit de tout. « Puisque le roy scait maintenant par mademoiselle de la Fayette, écrit Richelieu à Chavigny le 2 novembre 1636, que M. le Premier et sa cabale luy disaient (à la Fayette), en termes exprès, qu'on la voulait chasser, il n'y a plus lieu de douter du bon dessein de ces messieurs. La sincérité de mademoiselle de la Fayette justifie (prouve) la malice des autres. Je m'assure de plus en plus que le roi recognoistra que ces messieurs avaient des pensées du tout contraires à ce qu'ils devaient ¹. » Quelques mois après l'entrée de mademoiselle de la Fayette au couvent, Louis XIII eut l'occasion de manifester l'éloignement qu'il ressentait à l'égard de ceux qui avaient tenté de se servir de l'amie du roi pour le brouiller avec Richelieu. Anne d'Autriche étant allée visiter madame de Senecé, Louis XIII écrivit, le 27 décembre 1637, à son ministre, la lettre inédite suivante : « Le voyage de la reyne ches la tante a esté désaprouvé de tout le monde. »

En résumé, mademoiselle de la Fayette a été le centre d'une tragédie dans laquelle se sont fait jour bien des ridicules et aussi de tristes passions. Le chevalier de la Fayette, madame de Senecé et l'évêque de Limoges ont été les personnages comiques, les auteurs autant que les dupes, d'une intrigue nouée autour du roi et mademoiselle de la Fayette, et dont Richelieu s'est contenté d'être le spectateur. M. Cousin a cru rendre l'héroïne plus intéressante, en la faisant précipiter vers le couvent par Richelieu. Cette fois, comme presque toujours, la vérité toute pure est d'un plus grand intérêt qu'une fiction imaginée par la passion des contemporains, et trop aisément adoptée ensuite par l'histoire. C'est volontairement que mademoiselle de la Fayette a fui la cour. Son immolation est d'autant plus admirable, que personne ne l'y a contrainte. Ses tristes parents voulaient la retenir. Louis XIII l'aimait, Anne d'Autriche elle-même l'estimait; Richelieu, à qui le roi ne laissait rien ignorer de ses sentiments, et qui savait d'ailleurs mademoiselle de la Fayette incapable de se prêter aux combinaisons intéressées de ses parents, la faisait surveiller sans la combattre. La touchante fille d'honneur de la reine n'a donc pas cédé aux coups de ses ennemis. Elle a fui, redoutant les sentiments qu'elle éprouvait autant que ceux qu'elle inspirait; elle a fui non pas la haine, mais l'amour; elle a fui non Richelieu, mais Louis XIII, et surtout la brillante et méprisable situation où d'indignes parents voulaient l'avilir.

¹ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 650.

CV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 166. — (Original).

De Versaille ce 17 janvier 1636

Je trouve bon de donner demain audience a lamb^r de Holande pourveu quil vienne a 10 heures du matin ¹

Je vous diroï force choses qui se sont passées depuis que je vous ay escrit sur lafaire de la fille je seroy bien ayse de savoir ce quil y a contre le borgne pour ne perdre locasion — Louis

Si vous rencontrés demain Sanguin avant que vous mayés veu et quil vous parle de la fille faites semblent de nen avoir ouy parlé.

CVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 218. — (Original).

De Fontenebleau ce 8 juillet 1636.

Vous recevrés ce billet par le baron de busy lequel jay fort entretenu et pour un prisonnier il est ausi bien instruit des affaires de Flandres que si il avoit esté parmy eux en liberté.

je trouve très bon que on envoie dans les places de Picardie tous ceux qui sont només dans vostre mémoire

japrouve ausi que M. Daluin² leve un Reg^t sous le titre de Languedoc Il ny a point de chevaux de poste sur le chemin de Dolle il faut parler a M. de Nouveau³ pour y en faire mettre

il faudrait haster le Reg^t suisse de Derlac qui vient de Bar pour le mettre dans les places qui ont besoin de plus forte garnison quilz nont — Louis.

¹ Quelques difficultés commençaient déjà à diviser les deux pays. Le parti de la paix semblait devoir l'emporter en Hollande, et cela d'autant plus facilement que le prince d'Orange s'était peu à peu rallié à lui depuis l'échec de l'expédition française en Flandre. Des négociations pour arriver à une nouvelle trêve avaient même été entamées entre l'Espagne et la Hollande. Il semble résulter de Mémoires du cardinal aux ambassadeurs français auprès des États, que Richelieu, se sentant abandonné par la Hollande, aurait eu un instant la pensée de négocier aussi pour le compte de la France une trêve avec l'Espagne. Mais, comme les négociations des Hollandais n'aboutirent pas, le cardinal ne donna pas suite à son projet. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 404, et t. VII, p. 1016, Mémoires au maréchal de Brézé et à Charnacé.)

² Charles de Schomberg, duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg. Il devint lui-même maréchal de France en 1637. En 1646, il épousa madame de Hautefort.

³ C'était l'administrateur des postes.

CVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 219. — (Original).

De Fontenbleau ce 11 juillet a 7 heures du soir 1636.

Japrouve ce que vous me mandés tant pour le comte Dalès¹ que pour les autres ce qu'il faut executer promptement².

On ne sauroit faire meilleur choix que de Moison pour comander dans Verdun³

je trouve très bon que lon dône le drapeau blanc aux Reg^{ts} de 20 comp^{nies} et ce que je vous ay mandé na jamais esté a intention de ne leur pas dôner⁴.

Je me randroy demain a Juvisy⁵ a 6 heures du soir — Louis.

S'il est dans la vie d'une nation une période qui peut lui être fatale, c'est celle où un système vieilli et usé va faire place à un système nouveau. Si, à ce moment, la nation n'est pas dirigée par des hommes de génie, ou si elle ne s'abandonne point à la nouvelle direction qui cherche à s'imposer à elle, la lutte qui s'organise dans son sein entre les anciens intérêts et les intérêts nouveaux peut s'éterniser et amener la décadence. Qu'à cette cause d'abaissement vienne se joindre la guerre étrangère, celle-ci risque d'être désastreuse pour la nation en voie de réorganisation, et les deux causes réunies peuvent produire rapidement sa ruine complète. Dans ces circonstances, ce n'est plus un effort normal, mais un effort désespéré qu'il lui faut tenter pour vaincre. Si elle réussit, toute résistance intérieure disparaît, le système nouveau est établi sur de

¹ Louis de Valois, fils du duc d'Angoulême, et qui succéda, plus tard, au maréchal de Vitry, dans le gouvernement de Provence.

² La Capelle venait d'être prise par les Espagnols, qui étaient entrés en Picardie. Dans un Mémoire du 11 juillet, Richelieu demandait au roi d'envoyer « en diligence M^r le comte d'Allez à Abeville, M^r de Vignolles à Péronne et le marquis de Sourdis à Nancy pour un temps... parce que cela pressait extraordinairement ». (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 509.)

³ Richelieu, après l'avoir proposée, hésitait à maintenir la nomination de ce Moison comme maréchal de camp à Verdun.

⁴ Des doutes s'étaient élevés sur le sentiment du roi à propos de la manière dont ces régiments devaient être traités, et dans un autre rapport du même jour, Richelieu disait à Louis XIII qu'il était d'usage de donner le drapeau blanc aux régiments de vingt compagnies, que si l'on ne le faisait cette fois encore, les officiers se dégoûteraient du service, et que cet oubli de l'usage n'offrait d'ailleurs aucun avantage. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 506.)

⁵ Dans un autre rapport du même jour, Richelieu demandait au roi s'il lui plairait de venir coucher le lendemain à Juvisy; Richelieu était à Charonne en ce moment.

fortes bases, et il se consolide assez pour être bientôt reconnu à l'extérieur autant qu'il est accepté au dedans.

Le milieu du dix-septième siècle a été pour la France une de ces phases périlleuses d'où un peuple ne sort que tout à fait fort ou définitivement affaibli. Cette période de transformation, pendant laquelle la royauté termina au grand jour l'œuvre qu'elle poursuivait sourdement depuis si longtemps, en achevant de détruire la féodalité, pour établir unique et forte sa propre puissance, commença avec le second ministère de Richelieu, se termina à la mort de Mazarin et eut pour moment critique l'année 1636. Cette évolution se serait accomplie plus rapidement si la guerre étrangère avait pu être évitée par la France. Mais cela n'était pas possible. En même temps qu'elle combattait son ennemi intérieur, la royauté fut obligée de lutter contre l'ennemi extérieur, dont l'extrême puissance menaçait l'existence même de notre nationalité. Cette nécessité faillit tout perdre. La lutte intérieure, en désorganisant la société française pour lui donner une autre forme, absorba ou fit dévier la plus grande partie des forces nécessaires contre l'étranger, de telle sorte, que, dès que celui-ci, après avoir vaincu ou éloigné les alliés de la France, la trouva isolée, il put envahir son territoire sans rencontrer de résistance sérieuse.

La féodalité en succombant sous les attaques réitérées de Louis XIII et de Richelieu, leur rendit coup pour coup. Elle désunit la famille royale, en prêtant son concours aux sottises jalouses ou aux ambitions mesquines de la mère et du frère du roi. Les plus grands seigneurs ne craignirent pas de s'allier aux ennemis de la France et de les appeler sur le sol français. Aucun d'entre eux ne crut trahir ses devoirs en livrant sans les défendre les villes qui leur avaient été confiées ou en refusant de se battre lorsqu'on le leur demandait. Ils ne pensaient pas dépendre de la royauté, se considéraient comme libres et ne voyaient dans le roi que le plus puissant d'entre eux. Aussi ne se crurent-ils jamais coupables lorsqu'ils se révoltèrent pour défendre leurs privilèges, qu'ils regardaient comme des droits. A cette époque, le respect de l'omnipotence royale était loin d'être entré dans les mœurs, car tous ceux que Richelieu, accomplissant l'œuvre implacable de l'édification du système nouveau, eut à réduire, protestèrent toujours de leur dévouement personnel et de leur fidélité envers le roi, tout en le combattant par des moyens qui les déshonoraient. Tous prétendirent n'attaquer que le ministre et ne poursuivre, dans leur rébellion, que sa chute; de telle sorte, que, pendant tout son règne, Louis XIII, qui ne voulait à aucun prix se séparer du cardinal, ne put compter d'une façon absolue que sur les alliés ou les créatures de Richelieu. Cette nécessité

fatale, dans laquelle se trouva toujours le fils d'Henri IV, explique et justifie la conduite du grand ministre, contraint de donner, pendant la durée de son ministère, toutes les missions importantes à ceux qu'il savait lui être personnellement dévoués, et de tenir toujours à l'écart ceux de ses adversaires auxquels leur naissance semblait avoir donné des droits. D'ailleurs, nous ne saurions trop le dire, jamais Richelieu n'accorda le moindre emploi sans prendre, au préalable, l'avis du roi, qui toujours approuva les choix de son ministre.

Mais cette obligation, funeste en ce qu'elle éloignait des champs de bataille beaucoup d'éléments qui y eussent été utiles, ne fit perdre à la France aucun bon général. Cette période ne produisit pas, chez nous, d'homme ayant le génie militaire. Ni l'un ni l'autre des deux partis qui se disputaient le gouvernement de notre pays ne possédait de grand capitaine. Il est à remarquer, cependant, que les généraux dont Richelieu se servit avaient tous beaucoup plus de talents que ceux qu'il laissa de côté parce qu'ils lui étaient hostiles ou, tout au moins, n'avaient pour lui aucun attachement. Le prince de Condé, le cardinal de la Valette, le comte d'Harcourt, le maréchal de Brezé, le duc Bernard de Weimar, sans être des capitaines hors ligne, étaient tous beaucoup plus capables de commander une armée que Gaston d'Orléans, que le comte de Soissons, le duc d'Angoulême, le maréchal de Châtillon, Bassompierre et tant d'autres, dont la naissance faisait la valeur.

Le voyage de Louis XIII en Lorraine, à la fin de 1635, avait été utile à sa cause, car, à peine un mois après qu'il eut quitté cette province, les dernières troupes impériales, reconnaissant l'impossibilité de s'y maintenir plus longtemps, l'évacuaient complètement. La campagne de 1636 commençait donc, de ce côté, dans les meilleures conditions. Il en était de même, du reste, sur presque tous les points de la frontière française. Le maréchal de la Force s'était, pendant l'hiver, cantonné en Lorraine, protégé par le cardinal de la Valette et le duc de Weimar, qui opéraient en Alsace. Le duc de Rohan, à qui, pour l'occuper et ne pas avoir à le craindre, tout en en tirant quelques services, on avait confié la défense d'un pays protestant contre les Espagnols, se maintenait toujours victorieusement dans la Valteline et chez les Grisons. Le comte d'Harcourt venait de partir pour prendre le commandement de la flotte de la Méditerranée, destinée à chasser les Espagnols des îles de Lérins, dont ils s'étaient emparés l'année précédente. En Franche-Comté, le prince de Condé s'était arrêté pour assiéger la ville de Dôle, dans laquelle toutes les autorités de la province s'étaient retirées, et qui lui résistait avec ténacité. En Italie, le maréchal de Créquy et le

duc de Savoie agissaient mollement et sans grand succès, mais ils y retenaient une armée espagnole. Du côté de la Picardie seulement, la frontière française était découverte. Il n'y avait dans cette province aucune armée. On avait pensé que les Espagnols, appelés de tous côtés, ne pourraient réunir assez de forces pour agir encore dans le nord, et que, d'ailleurs, le prince de Condé s'emparerait, sans doute, rapidement de la Franche-Comté, ce qui permettrait de transporter son armée sur la frontière de Picardie. Néanmoins, Louis XIII et son ministre se préoccupaient vivement de réorganiser le corps qui, en 1635, avait fait la campagne de Flandre sous les ordres du maréchal de Brézé, et dont les derniers soldats étaient revenus, depuis peu, de Hollande avec leur chef. C'est ce qui résulte de plusieurs lettres du roi et de Richelieu, adressées soit aux surintendants des finances, soit au secrétaire d'État à la guerre, de Noyers, soit au maréchal de Brézé, soit, celles du roi, à Richelieu lui-même. Mais l'incurie d'une administration à peine née et surtout la mauvaise volonté systématique de tous les adversaires de Richelieu retardaient malheureusement la formation de cette armée.

Les Espagnols profitèrent de cette situation. Vers la fin de juin, le cardinal-infant appela auprès du prince Thomas de Savoie, qui commandait l'armée espagnole en Flandre, deux généraux allemands, Piccolomini et Jean de Wert, qui assiégeaient Liège à ce moment, et les trois corps d'armée envahirent la France. Leur marche et leurs premiers succès furent rapides. Entrés en France dans les premiers jours de juillet, ils s'étaient déjà, à la fin du même mois, emparés de toutes les villes fortifiées situées au delà de la Somme, avaient traversé cette rivière, étaient entrés dans Roye et mettaient le siège devant Corbie, à trente-trois lieues de Paris. Après huit jours d'une faible résistance, cette ville suivit l'exemple de ses voisines et ouvrit ses portes, le 15 août, aux ennemis de la France. Mais cette semaine avait suffi à Louis XIII et au cardinal pour organiser la résistance. La France allait être sauvée, encore une fois, par l'énergie de ses chefs et le patriotisme de ses habitants.

Dès les premiers jours de l'invasion, Richelieu prit les mesures que réclamait la situation. Le 5 juillet, il ordonne au duc de Montbason de réunir la noblesse de l'Île-de-France pour en former le noyau d'une nouvelle armée¹; le même jour, il fait partir le maréchal de Brézé pour la Picardie, avec mission d'organiser la défense de Corbie². En même temps, Louis XIII ordonne de faire par toute la France des processions et des prières pour obtenir la protection

¹ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 496, lettre à de Noyers.

² *Idem*, p. 978, lettre au duc de Chaulnes.

du ciel en faveur de nos armes¹; Richelieu, de son côté, faisait un vœu à la Vierge, afin d'atteindre le même but². Ni l'un ni l'autre ne perdent un instant, et nous croyons que les historiens se sont trompés en affirmant que, dans le premier moment, Richelieu ne jugeant pas la résistance possible, proposa d'abandonner Paris pour se retirer derrière la Loire, et que Louis XIII seul, par son insistance, le fit résoudre à rester dans la capitale et à y organiser la défense du territoire. Si le cardinal avait émis l'avis qu'on lui a prêté, il n'aurait pas, selon nous, épousé les projets de son maître avec la vigueur qu'il apporta dans leur exécution; son caractère, son tempérament s'opposaient à ce qu'il mit en pratique des idées qu'il n'approuvait pas. A ce moment, comme toujours, ces deux personnages eurent une pensée unique, un but commun : sauver la France, et ils ne divergèrent pas sur les moyens. Ni l'un ni l'autre ne désespéra. Comment ne serait-on pas convaincu d'ailleurs que Richelieu fut d'un avis semblable à celui de Louis XIII, quand on le voit, le 27 juillet, recommander au comte de Soissons, seul général en face de l'ennemi en ce moment, beaucoup de prudence en même temps que beaucoup d'énergie et de célérité dans ses opérations. « En ces occasions, lui dit-il, les moments valent des années; je vous supplie de vous en souvenir³. » Quant à lui, son génie suffit à tout, et lui fait trouver de nouveaux soldats et de nouvelles ressources dans un pays épuisé par neuf années consécutives de guerres étrangères et de guerres civiles. Il se sert des sentiments de patriotisme qu'éveille dans le cœur des Parisiens le danger imminent que court leur ville, et en obtient de grands sacrifices. Un corps de vingt mille hommes, dont les habitants de Paris font tous les frais, s'organise dans la capitale. Ceux qui ne s'enrôlent pas contribuent aux dépenses nécessaires ou vont travailler aux fortifications de la ville. Les plus âgés prennent pour eux la garde des portes et la police intérieure. Tous enfin font leur devoir avec enthousiasme; si quelques récalcitrants élèvent la voix, ils sont bientôt réduits à se taire par le ferme langage et l'attitude énergique de Louis XIII. En effet, des membres du Parlement s'étant faits les interprètes de plaintes inévitables dans une pareille crise, le roi les mande devant lui, le 11 août, pour leur reprocher leur conduite antipatriotique. « Messieurs, leur dit-il, je n'eusse jamais cru avoir besoin de vous envoyer quérir pour le sujet qui vous amène ici. Ce n'est point à vous à vous mesler des affaires de mon Estat,

¹ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 496, lettre à de Noyers.

² *Idem*, p. 497, copie du vœu à la Vierge.

³ *Idem*, p. 518.

et vous n'avez peu penser à ce qui s'est fait ce matin en l'estat présent sans une très-mauvaise volonté. Je ne parle pas de tout le corps, mais seulement de quelques-uns pleins de malice et d'envie. Je ne souffrirai en aucune façon leur entreprise, comme vous pouvez croire¹. » Et comme on avait accusé Richelieu d'avoir agi en dehors de lui, il déclare hautement que tout ce qui a été fait, l'a été par son ordre².

Mais les troupes levées en hâte à Paris n'étaient pas assez solides pour résister seules aux bandes espagnoles. Le 8 août, Louis XIII se décide, à contre-cœur, à abandonner la conquête de la Franche-Comté; il donne l'ordre au prince de Condé de lever le siège de Dôle et d'envoyer ses meilleurs soldats vers la Picardie³. Le même jour, il ordonnait au comte de Soissons de faire repasser l'Oise au corps qu'il commandait, et de s'établir fortement en deçà de cette rivière, pour couvrir Paris en attendant l'arrivée des troupes du prince de Condé⁴. Dans le même temps, son ministre négociait, mais inutilement, avec les capitaines espagnols qu'il supposait pouvoir gagner⁵.

Malgré tous les efforts du roi et de Richelieu, le 15 août, jour où les Espagnols entraient dans Corbie, l'armée française de Picardie se composait à peine de 7,000 hommes⁶, et le cardinal reconnaissait que l'on ne serait prêt définitivement que trois semaines plus tard⁷. Mais dans le même moment, Condé abandonnait le siège de Dôle et envoyait dans le Nord douze régiments d'infanterie; de plus, le duc d'Orléans arrivait à Paris, le 19, avec l'arrière-ban de son apanage, ce qui permettait à Richelieu d'annoncer au cardinal de la Valette, le 25 août, la réunion en Picardie, pour le 6 septembre, d'une armée de 40,000 chevaux et de 25,000 hommes de pied⁸.

Louis XIII partit de Paris le 1^{er} septembre, pour aller prendre le commandement de ces troupes. Le 13 du même mois, l'armée française repassa l'Oise et s'avança de nouveau vers la Picardie. Les Espagnols qui, depuis la prise de Corbie, n'avaient rien entrepris d'important et s'étaient contentés de piller le pays qu'ils occu-

¹ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 541.

² *Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet, t. II, p. 749.

³ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 534.

⁴ *Idem*, p. 530.

⁵ *Idem*, pp. 536 et suiv.

⁶ V. une note du roi en marge d'un Mémoire de Richelieu, *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 548.

⁷ Lettre à Chavigny, *Idem*, p. 549.

⁸ *Idem*, p. 987.

paient, se retirèrent à son approche et lui laissèrent reprendre Roye, qui résista seulement quelques jours. Il ne s'opposèrent même pas au passage de la Somme. Richelieu et son maître, arrivés le 2 octobre à Amiens, s'empressèrent de profiter du mouvement de retraite de l'ennemi pour mettre le siège devant Corbie, qui capitula le 14 novembre, après un mois d'investissement et une défense assez molle, sur laquelle nous donnerons plus loin quelques détails.

Après la reprise de Corbie, la France était sauvée, et la prépondérance de la royauté partout reconnue après cette crise terrible. En effet, la royauté seule sauva la France, en 1636, d'un démembrement imminent. Dès ce moment, la nation entière se rangea de son côté contre la féodalité, qui, par ses divisions et son égoïsme, avait permis qu'une invasion fût possible. Aussi, le résultat définitif de la lutte intérieure pouvait-il être prévu avec certitude après de tels événements. La Fronde, qui vint douze ans plus tard, ne fut que le dernier râle de la féodalité expirante ; cette révolte ne pouvait se terminer autrement qu'elle ne le fit, car depuis 1636 la féodalité n'était plus une puissance, elle était devenue un parti. Elle n'avait plus de force depuis qu'elle avait laissé la royauté appeler directement le peuple à la défense du territoire envahi. Après la terrible *année de Corbie*, la féodalité conservait des partisans, mais elle n'avait plus la nation avec elle.

CVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 224. — (Original).

a Chantilly ce 4 septembre 1636

Mon cousin jenvoye ce gentillôme exprès pour savoir de vos nouvelles nen ayant point eu dojourduy ce qui me craindre que vous ne vous soyiés trouvé plus mal que de coutume, je vous prie me mander si vous viendrés demain loger a la Victoire ou a Sanlis si il ny a rien qui presse je serois bien aise de demeurer encor demain icy je vous prie me le mander par ce porteur, je suis plus révolté que jamais contre le Reg^t de Comarin je croy que a la fin il faudra séparer les comp^{nies} dans les autres Reg^{ts} si on sen veut bien servir il nest venu nulles nouvelles des ennemis depuis ce que je vous mandoy ier⁴, asurés vous de mon affection qui sera toujours telle envers vous que vous la pouvés désirer et prieroy le bon Dieu de tout mon cœur qu'il vous redonne la santé telle que je la désire. — Louis.

⁴ Nous n'avons pas cette lettre.

CIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 225. — (Original).

De Chantilly ce 4 septembre 1656

je donneroy ordre de faire arester les cap^{nes} qui ont quitté Doulans. je suis en peine de votre mal je vous prie que jen sache souvent des nouvelles.

jay peur que du Bois⁴ soit enlevé ou tué jaimerois mieux le faire loger au bois de Vincennes² en luy dōnant la liberté de chasser dans le parc, j'atans a toutes heures un valet de pied que jay envoyié a Compiègne pour savoir lestat du mal et les ordres que on y aura mis.

Mons^r des Noyiers menvoyera les nons des oficiers absants de la garnison de Doulans que Renbure a anvoyié afin que je face arester ceux qui se trouveront icy,

jenvoye dans ce paquet un controole a Descures afin quil ne preigne point nos logements cōme il fait tous les jours — Louis.

CX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 226. — (Original).

De Sanlis ce 18 septembre 1656

La comp^{nie} du Baron de Senac est de chevaux legers assés bonne elle est de 50 maistres je lay vue il la faudroit séparer dans les vieilles comp^{nies} qui sont foibles ou la donner a quelqun

M^r Dangoulesme ma proposé daler a Chasteau tierry ce que jay extremement approuvé je me porte très bien

jay encore entretenu le major qui a proposé lafaire de Corbie il dit quil ny a pas moyien de ce loger au 2 pont parce que il est trop veu de la ville et que derrière la chausée on ny peut aler ny travailler parce que cest tout marais. — Louis.

CXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 227. — (Original).

De Sanlis ce 20 septembre 1656

je vous prie me mander si nous continuons dans la resolution de partir lundy⁵ parce quil faut donner aujourduy a midy les ordres aux troupes qui sont derrière de marcher demain auprès de Pont

⁴ C'était un ancien capucin qui prétendait avoir découvert le moyen de faire de l'or et avait offert au roi de lui vendre son secret. Nous aurons à revenir sur ce singulier personnage.

² Il est à remarquer que, par cette dénomination, on voulait désigner le donjon de Vincennes. Cet euphémisme devait paraître un peu exorbitant à ceux qui étaient enfermés dans cette forteresse.

⁵ Pour Roye, qui venait d'être repris par l'armée française.

M^r de Sanlis veult faire publier le jubillé pour lundy regardés si il ne seroit point a propos de ly faire remettre jusques a mardy ou mercredy afin qu'il ne comansast pas le jour du partement. — Louis

Nous navons icy ni meches ni plomb

CXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 228. — (Original).

1 Octobre 1636

M^{on} cousin il ne se peut rien ajouter au mémoire que vous m'avez envoié je croy que le meilleur avis que vous puissiés prendre est daler a Amiens¹ Epenan vient dariver qui aporte de nouvelles difficultés sur toutes choses lesquelles il faut surmonter asurés vous de mon affection — Louis

CXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 234. — (Original).

2 Décembre 1636

Mon cousin les longueurs du S^r Du Bois nont point de raport a ses promesses, mais ce nest pas ce qui me fasche, le péril ou il se met tous les jours me déplaist et vous scavez le bruit que fait son travail et lenvie que beaucoup de gens ont de se saisir de sa personne, nous avons esté trompés a ne juger pas mal de beaucoup despris comme vous scavés, il est a craindre que nous le soyons encore et ce me seroit un desplaisir irréparable quon fit mal a cet home et que mes enemis sen peussent prévaloir, je vous prie dy bien penser et ne vous reposés pas sur la bonté de facile créance du bon père Joseph et sur celle que vous mesm^e avez quelquefois car il en pourroit ariver inconvenient.

Ma pensée est que vous faciés conduire cet hôme au Bois de Vincennes pour y estre jusques a ce que nous soyons assureés quon ne puisse luy faire mal dailleurs, si vous estes du mesme avis, je vous envoie Desprez pour cet effet, sinon je vous charge de levenement cest a dire que sil en arrive mal vous vous souviendrez que ma pensée nestoit pas quon laissast les choses en lestast quils sont².

¹ Il y arriva le 2. Le Mémoire dont parle Louis XIII est sans doute celui dans lequel Richelieu lui exposait ses idées sur la conduite qu'il fallait tenir au sujet de Corbie et dans lequel il lui conseillait de retenir auprès de lui le duc d'Orléans et le comte de Soissons (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 590.)

² Cette lettre est une réponse à une autre que Richelieu avait écrite le même jour à Louis XIII au sujet de l'aventurier qui les trompait tous deux depuis longtemps déjà, en leur persuadant qu'il possédait le secret de faire de l'or. Dans cette lettre, le cardinal proposait lui-même de s'assurer de Dubois et de le faire arrêter le même jour; aussi nous ne comprenons pas ce qu'a voulu dire Louis XIII dans sa dernière phrase. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 702.) Ce Dubois avait été présenté au roi et au cardinal par le P. Joseph, qui, on le sait, ac-

Asseurez vous de mon affection qui ne vous manquera jamais — Louis — a Noizy a 5 h. du soir.

Les troupes impériales profitant du départ de l'armée du prince de Condé, avaient repris l'offensive en Franche-Comté et pénétré en Bourgogne. Après avoir menacé Dijon, les impériaux étaient venus mettre le siège devant Saint-Jean-de-Losne. Mais la résistance héroïque de cette ville permit aux Français de la secourir à temps. Le siège fut levé au commencement de novembre. Le cardinal de la Valette et le duc de Weimar, accourus de Lorraine, avec des troupes fraîches, poursuivirent les ennemis, qui perdirent dans leur retraite plus de huit mille hommes et une partie de leur artillerie. Le 14 novembre, ce côté de la frontière française était libre, Corbie venait de se rendre, nos soldats se maintenaient en Italie et dans la Valteline, les ducs d'Épernon et de la Valette préparaient vers notre frontière du midi une nouvelle armée, destinée à reprendre Saint-Jean-de-Luz, dont les Espagnols s'étaient emparés au mois de septembre, et à empêcher de ce côté de nouvelles attaques. La France respirait enfin : elle était sortie victorieuse de tous les périls qu'elle avait courus pendant cette terrible *année de Corbie*, dont la nation garda longtemps le souvenir. Partout l'on chantait le *Te Deum*, partout le peuple s'abandonnait à sa joie et les gouvernants à leur triomphe. Ce fut ce moment que choisirent le duc d'Orléans et le comte de Soissons pour faire courir de nouveaux dangers à la paix publique. Le dernier, que les succès de nos armées irritaient parce qu'ils étaient en même temps le triomphe de Richelieu, profita de la faiblesse de caractère du frère du roi, pour l'entraîner dans un nouvel acte de folie.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre les deux princes quittèrent

cordait facilement créance aux nécromanciens de son temps. La proposition de l'aventurier ne pouvait d'ailleurs pas paraître étrange à Richelieu, car, à cette époque, on croyait encore possible la découverte de la pierre philosophale. Aussi fut-il entouré de soins de toutes sortes, et Louis XIII lui promit-il des lettres de noblesse pour récompenser sa découverte. Dubois, qui, ancien capucin, s'était fait luthérien, puis s'était marié sous le nom de Mailly, se nommait réellement Pigard. Son intention était sans doute d'exploiter le besoin d'argent où se trouvait alors le gouvernement français et de s'enrichir à ses dépens ; mais il fut trompé dans son attente, car, comme sa présence et ses promesses s'étaient ébruitées, on l'enferma au fort de Vincennes pour le mettre à l'abri des entreprises des ennemis de la France. Le pauvre diable dut se résigner. Il essaya de gagner du temps en continuant d'exploiter la crédulité de ceux dont il était le prisonnier. Il y réussit pendant quelque temps, mais enfin son imposture fut découverte, et, le 25 juin 1657, il était mis à mort « par arrest de la chambre de justice, pour magie, fausse monnoye et autres crimes ». (V. *Gazette de France* du 27 juin 1657.)

secrètement Paris. Mais ils n'avaient concerté aucun projet, car ils se séparèrent aussitôt, le comte de Soissons pour aller à Sedan, Monsieur pour se retirer simplement à Blois, dans son apanage. Les deux princes ne s'accordèrent guère que sur un point; tous deux se plaignirent de la tyrannie du cardinal. Ils écrivirent séparément au roi, pour expliquer leur départ et lui exposer leurs griefs; mais le comte de Soissons se montra plus coupable que le duc d'Orléans, car il essaya d'entraîner la Champagne dans la révolte qu'il méditait, par un manifeste qu'il adressa à toutes les villes de cette province¹.

Au moment du départ des deux princes, le roi se trouvait à Versailles et Richelieu, resté à Amiens, lui avait écrit la veille, 19, qu'il se préparait à revenir auprès de lui². Louis XIII devait donc prendre seul, et sans les conseils de son ministre, les mesures nécessitées par le départ de son frère et de son cousin. Il sut les prendre. Ce prince que l'on nous a trop souvent représenté dépourvu d'initiative, ne donnant jamais d'ordre lui-même, copiant toujours les lettres ou les actes préparés par Richelieu et incapable de les diriger, écrit cependant à Chavigny, le 20, le jour même de la fuite du duc d'Orléans et du comte de Soissons, la lettre suivante, dans laquelle, sans entrer dans les détails d'exécution, comme le faisait Richelieu, il indique néanmoins les mesures nécessaires et la forme dans laquelle elles doivent être prises : « M. de Chavigny, dit-il, et la ville au clerks escrivront chacun en leur départe pour avertir les villes du départ de mon frère et de M. le comte, conferreront avec M. de Bulion de ce que doit contenir la dépesche on enverra diligemment à toutes les places de Champagne côme mouson Rocroy Charleville mont olympe³, fait à Versaille ce 20 à 3 heures après midy 1636 — Louis. »⁴ Il est même à remarquer, qu'en cette circonstance, Louis XIII, montra plus de perspicacité que Richelieu, car, dès que celui-ci eût appris le départ du duc d'Orléans et du comte de Soissons, il manda à Chavigny que les deux princes devaient avoir pris la route de Piémont, celle d'Angleterre ou celle de Guyenne, et qu'il fallait écrire aux chefs des corps qui se trouvaient dans cette dernière direction, pour leur apprendre la vérité et les empêcher par là de se laisser tromper ou entraîner hors de leur devoir, par les fugitifs⁵. Louis XIII, en supposant que son

¹ *Arch. des aff. étrang., France, 1636, trois derniers mois.* Ce volume contient dix exemplaires manuscrits du manifeste du comte de Soissons, adressés aux villes les plus importantes de la Champagne.

² *Papiers de Richelieu, t. V, p. 684.*

³ Citadelle située en face de Charleville, de l'autre côté de la Meuse.

⁴ *Arch. des aff. étrang., France, t. V, fol. 236.* Original inédit.

⁵ *Papiers de Richelieu, t. V, p. 688.*

frère et son cousin s'étaient dirigés vers la Champagne, se montrait plus logique car il est évident que le comte de Soissons qui avait commandé dans cette province, où il possédait de grands domaines, devait y avoir aussi des amis et des partisans en plus grand nombre qu'en Guyenne, province qui, depuis longtemps semblait inféodée aux d'Epéron. De plus, on savait le comte de Soissons lié avec le duc de Bouillon, qui possédait Sedan, où les deux princes pouvaient trouver un asile; il était donc naturel de présumer, comme le fit Louis XIII, que les deux cousins avaient pris la direction de l'est, où le duc d'Orléans pourrait, d'ailleurs, trouver dans le duc de Lorraine un allié fidèle et intéressé.

Quoi qu'il en soit, dès que Richelieu apprit que Monsieur s'était séparé du comte de Soissons au sortir de Paris, il s'empressa d'agir pour empêcher que leur départ ne fut le commencement d'une révolte. Dédaignant le comte de Soissons dont l'isolement faisait la faiblesse, il concentra tous ses efforts sur Monsieur. Le 25, il lui écrit, pour lui montrer combien il avait eu tort de céder aussi légèrement aux conseils de son cousin et essayer de le décider à revenir à Paris¹. Le 25, Louis XIII écrit aussi à son frère dans le même sens². En même temps on envoie auprès du duc d'Orléans, Bautru, conducteur des ambassadeurs, pour agir plus directement sur l'esprit du prince et le convaincre de l'intérêt qu'il a à se soumettre. Mais ce négociateur ne réussit pas dans sa mission. Il n'avait pas assez de valeur personnelle et d'autorité pour ramener Monsieur. Il fallait un homme plus habile et dont la situation pût inspirer confiance à Gaston. On envoya Chavigny. Le 5 décembre, celui-ci reçut directement du roi. l'ordre d'aller trouver le duc d'Orléans, pour négocier avec lui les conditions de son retour³. Le jeune secrétaire d'État partit aussitôt, accompagné du comte de Guiche. Les deux ambassadeurs agirent si bien, que, le 11 décembre, ils décidaient Monsieur à signer un acte de soumission au roi⁴. Dans cet écrit, le duc d'Orléans suppliait son frère de faire juger de nouveau et promptement la question tant controversée de son mariage avec la princesse Marguerite, lui demandait une place de sûreté et le pria de traiter favorablement le comte de Soissons. Malgré sa diligence, Chavigny ne pouvait être revenu à Paris le 12 décembre, aussi voyons-nous Louis XIII, ce jour-là, se plaindre de n'avoir reçu aucune nouvelle de lui.

¹ *Idem*, p. 695.

² *Idem*, p. 696.

³ *Arch. des aff. étrang., France*, t. V, fol. 257.

⁴ *V. Bibliothèque nationale. Fonds Baluze, papiers des armoires, lettres, paquet VII, n° 2, 3 et 4, fol. 28.*

CXIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 258. — (Original).

De Noisy, ce 12 décembre 1656.

Je me randroy après demain a Ruel pour savoir ce que raportera M. de Chavigny en estant en impatiance, il faut faire ou faillir promptement cette affaire pour ne leur donner loisir dajustet leurs affaires et gagner quelque gouverneur.

On ma asuré que les receveurs de l'argent que ceux de paris ont donné en ont encore entre leurs mains, il seroit bon de les faire compter.

je trouve très bon que lambert aille a Charleville je vous rendroy demain reponce sur le major de Nancy. Louis.

Dès que le roi eut connaissance de la soumission de son frère, il lui écrivit pour lui accorder tout ce que Gaston avait demandé en faveur du comte de Soissons. Quant au mariage de Monsieur, Louis XIII n'en parle pas dans sa lettre du 16 décembre¹, mais le même jour, Richelieu écrivait au prince à ce sujet. Il l'assurait de l'affection du roi et lui disait que Sa Majesté ne pouvait considérer comme valable le mariage qu'il avait contracté sans son autorisation, mais qu'elle lui permettait d'accomplir cette union, si, de son côté, Monsieur voulait promettre de prendre les intérêts du roi et de la France contre ceux du duc de Lorraine, et, si les circonstances l'y obligeaient, de combattre celui-ci, malgré la parenté qui l'unirait à lui². Monsieur refusa d'accepter ces conditions. C'était provoquer la guerre civile et la provoquer follement, car, pendant toutes ces négociations, Gaston était resté inactif, tandis que Richelieu réunissait des troupes entre Paris et Orléans. Aussi, dès que Louis XIII connut le refus de son frère, quitta-t-il Paris pour s'avancer vers Orléans avec son armée. Monsieur effrayé, se laissa convaincre par le cardinal de la Valette qu'on lui avait envoyé au dernier moment, et vint trouver le roi, le 8 février 1657. Cette fois, il accepta les conditions que Louis XIII lui avaient proposées et toute cause de division disparut. Quant au comte de Soissons, laissé d'abord en dehors, on traita quelques mois après avec lui, pour l'empêcher de se jeter définitivement dans les bras des Espagnols, ce qu'il allait faire sur les sollicitations de la coupable Marie de Médicis. Ce second traité ne fut pas favorable à la monarchie, et l'on peut dire qu'en cette circonstance le comte de Soissons dupa Richelieu, puisque ce prince obtint la permission de rester à Sedan,

¹ *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 711.

² *Idem*, p. 715.

ce qu'il désirait. Cela lui permit de continuer impunément ses intrigues et ses négociations avec les Espagnols et de faire de cette ville, en 1644, la base d'opérations d'une nouvelle révolte, qui faillit être fatale à l'autorité de Richelieu et peut-être même à celle de Louis XIII, car nul ne peut dire ce qui serait advenu, si une mort accidentelle n'avait enlevé le comte de Soissons, le 6 juillet 1644, au milieu de ses succès sur l'armée royale.

CXV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 244 et 245. — (Original).

De St Germain en laye ce 10 janvier 1637.

En me enqueestant combien il y avoit de Joinville a Sedan (ou jay trouvé ny avoir que 26 lieues) jay pancé a Ste Menehourt ou je croy quil seroit a propos de mettre quelque garnison, je vous prie de vous enquester de M. des Noyiers si Arnoul y est retourné et en cas quil soit encore a Paris le faire partir diligemment ¹.

je vous prie de me mander si vous croyiés que je puisse demeurer encor quelque temps en ce lieu auquel cas je feroiy venir la Reyne, les soirées estant bien longues icy sans compagnie.

Je vous recomande toujours d'avoir soin de vous plus que jamais, je me porte bien grâces au bon Dieu. Louis.

Depuis ma lettre escrite jay veu M. de Chavigny qui na rien reseu et le petit St Chamont qui dist que Matieu vous aura randu le paquet de son pere ², jay veu la lettre que son frère luy en escrit qui porte ce que je vous ay mandé dans le précédant mémoire et que pendant ledit temps il espère y en faire un autre, Rampsau ³ ma promis que si Ernestain ⁴ tient encor 15 jours après que il sera dans le pais que il y jettera des vivres assurément. Louis.

¹ On délaissait le comte de Soissons, mais on n'en prenait pas moins les mesures nécessaires pour empêcher le succès d'une tentative armée de sa part. On réunissait des troupes dans toutes les villes de Champagne, à Montereau, à Rocroi, à Charleville, à Mouzon. Nous pensons que Louis XIII a voulu écrire entre parenthèses le contraire de ce qu'il a écrit réellement, car la phrase constituée comme elle l'est n'a pas de sens. On ne peut comprendre pourquoi, Joinville n'étant éloigné de Sedan que de vingt-six lieues, le roi préfère Sainte-Menehould qui est plus rapproché encore de la ville où s'était réfugié le comte de Soissons.

² Saint-Chamond était en Allemagne, chargé d'affaires auprès des généraux de l'armée suédoise.

³ Rampsau, officier allemand au service de la France, était celui qui avait délivré la ville de Saint-Jean de Losne.

⁴ Cette ville d'Ermestain, nommée par Richelieu et d'autres personnages soit Hermensten, soit Hermstein, est Ehrenbreitstein, situé en face de Coblenz, et qu'assiégeait alors Jean de Wert. Malgré le secours qu'elle reçut, la ville capitula le 27 juin.

CXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 247. — (Original), — *Idem*, 1637, janvier à mai, fol. 411. — (Copie).

De St Germain ce 28 mars 1637.

Le Jeune brulon vin ier au soir qui dit que le duc de Weimmar presse toujours son audiance de congé (et que Bonika¹ tesmoigne estre plus satisfait que il nestoit avant ier) je vous prie me mander ce que jay a faire la desus². Louis.

CXVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 248. — (Original).

De St Germain 5 mai 1637.

Je croy que le randès vous de larmée de Picardie sera mieux a Aumalle que a Bray côme nous avions résolu lautre jour quand je fus a Ruel. Louis.

CXVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 248 bis. — (Original).

15 may 1637.

Mon cousin vous saurés par le sieur de Oinville la capitulation du fort Ste Marguerite³ jespère que le bon Dieu nous continuera le reste de

¹ Ponica était l'agent du duc de Weimar. Louis XIII, ainsi que Richelieu le faisait quelquefois, se moque ici de la prononciation difficile de ces officiers allemands.

² Richelieu répondait le même jour au roi que Brulon exagérait certainement le mécontentement du duc de Weimar, et que d'ailleurs M. de Noyers partait pour Paris afin de terminer les affaires du général étranger. (V. *Papiers de Richelieu*, t. V, p. 1022.)

³ L'armée navale préparée, par les soins de Richelieu, sur les côtes de l'Océan, avait quitté la Rochelle le 10 juin 1636 pour se rendre dans la Méditerranée, afin d'y reprendre sur les Espagnols les îles Sainte-Marguerite. Arrivée heureusement vers la fin du même mois au lieu de sa destination, la flotte française se préparait à la lutte, lorsqu'une contestation s'éleva entre le comte d'Harcourt, qui commandait la flotte, et le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, sur l'étendue de leurs pouvoirs. Cette contestation empêcha toute action immédiate. Les Espagnols, qui se présentèrent par deux fois au mois d'août, pour combattre, furent repoussés, puis la flotte française alla mouiller à Toulon pour y passer l'hiver. Ces retards, produits par des discussions sans importance réelle, ne plaisaient pas à Richelieu. Aussi, le 9 décembre, répondait-il à l'archevêque de Bordeaux, qui se plaignait d'avoir, dans la chaleur d'une discussion, reçu des coups de bâton du maréchal de Vitry : « Il faut servir le roi aux occurences présentes, puis on verra ce qu'il faudra faire pour réparer le tort que vous avez reçu. » (*Papiers de Richelieu*, t. V, p. 708.) On voit que l'intérêt général le préoccupait un peu plus que les mesquines querelles de tous ses subordonnés. Le 15 février, Riche-

cette année ses bénédictions pour avoir une bonne paix ensuite de quoy je le prie de tout mon cœur et qu'il vous tienne toujours dans sa Ste garde. Louis. — A onze heures du soir ce 13 may 1637.

CXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 266. — (Original).

De St Germain ce 5 octobre 1638.

Je suis extremement fâché de l'accès de fiebvre que vous avés eu¹, si il vous reprend encor un accès jiroy vous voir autrement je n'auroy point de repos.

M. Bouvard est alé ce matin à Paris si il apprend que vous soyés trouyé mal il ne manquera pas vous aler voir et me raportera de vos nouvelles ce soir lesquelles jatandroy avec impatience. Louis.

CXX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 267. — (Original).

De Versailles ce 7 octobre² 1638.

Je resens ier une grande joye quand j'apris par Nogent que vous naviés point eu de fiebvre, jenvoye ce gentillôme pour savoir cômant vous aurés passé la nuit, je pansois aler aujourduy vous voir, mais Nogent me dist que peut estre vienderiés vous aujourduy a Ruel si vous vous portiés bien cette nuit, ce qui men a empesché, je prie le bon Dieu de tout mon cœur quil vous redonne la santé parfaite. Louis.

lieu écrit de nouveau au même archevêque, et sa pensée perce encore de la même façon : « Si vous pouvés maintenant, dit-il, faire l'attaque des îles, vous ferés l'action la plus glorieuse du monde et rendrés un service si signalé à Sa Majesté qu'il sera capable de lui faire oublier tout le passé. » (*Idem*, p. 1017.) Un tel langage était nécessaire, et il produisit d'heureux effets. Dès le 24 mars, la flotte française attaqua les îles. Les Espagnols abandonnèrent successivement les cinq forts de l'île Sainte-Marguerite. Le 20 avril, ils ne tenaient plus que dans le fort Royal, et, le 6 mai, ils promettaient de le rendre le 12 s'ils n'étaient pas secourus. C'est cette nouvelle que venait de recevoir Louis XIII. La garnison du fort Royal se rendit, comme elle l'avait promis, le 12 mai. Trois jours après, les Espagnols abandonnaient aussi l'île Saint-Honorat, et, le 16, jour de la fête du patron de cette île, l'archevêque de Bordeaux y célébra la messe. Tout était terminé de ce côté. Richelieu, qui n'oublait rien, songea alors à venger l'archevêque de Bordeaux. Le 27 octobre suivant, le maréchal de Vitry entra à la Bastille, d'où il ne devait sortir qu'en janvier 1643, après la mort du cardinal.

¹ Richelieu était malade, à Paris, depuis le 2 octobre. Il resta dans cette ville jusqu'au 7 juin, jour où il retourna à Rueil.

² Louis XIII avait quitté Saint-Germain le même jour.

CXXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 268. — (Original).

De Versailles ce 8 octobre 1638.

Jenvoye ce gentilôme pour savoir côme vous aurés passé cette nuit atandant que jaille moy mesme après diner vous voir, je suis extresmement faché du deplesir que vous me témoignés resevoir de la mort de M. de Lesclos¹ que vous me mandés estre côme assurée, je vous puis assurer que je prendroy toujours autant de part a tout ce qui vous touchera côme si cestoit a moy mesmé. Louis.

CXXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 270. — (Original).

De St Germain ce 23 octobre 1638.

Je vous avois mandé ier par celuy que vous maviés envoyé que jirois aujourduy a Ruel mais puisque vous désirés venir icy je vous atandroy tout aujourduy et ne monteroy point a cheval. Louis.

CXXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 271. — (Original).

De St Germain ce 27 octobre 1638.

Je prie Dieu que les nouvelles que vous mandés soient véritables², je men vas coucher a Versailles et fais estat de vous aler voir lundy a Ruel. Louis.

CXXIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 272. — (Original).

De St Germain ce 5 novembre 1638.

Mon mal de main dure encor et est plus enflé quil nestoit ier et me fait un peu plus de mal parce que jay travaillé aujourduy a la chasse

¹ Ce d'Esclos ou Lesclos était le confesseur de Richelieu, qui l'avait fait prier de Sainte-Gemme, dans son gouvernement de Brouage. Il était mort la veille, 7 octobre, à Paris.

² Probablement des nouvelles de l'armée du duc de Weimar, qui venait de battre le duc Charles de Lorraine, le 15 octobre, près de Colmar. Dans ce combat, que raconte la *Gazette* du 2 novembre, les Français n'eurent que cent cinquante hommes tués et cinquante blessés, tandis que le duc Charles laissa sur la place mille à douze cents hommes. Ces chiffres sont ceux de la *Gazette*. Vers le même temps, le duc de Weimar avait enlevé un des forts de Brissac, qu'il assiégeait, et rompu un pont sur le Rhin. La ville ne fut prise que le 19 décembre suivant et non le 17 septembre, comme l'a imprimé M. Avenel (t. VII, p. 208)

ou jay eu très grand plesir, jay bien appris des choses que je vous diroy a la première vue, je vous dône le bonsoir. Louis.

CXXV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 274. — (Original).

De Villeroy ce 14 janvier 1639.

Petit mest venu trouver de la part de la Reyne pour me dire que madame la Contesse lestoit venu trouver pour la prier que les fiançailles Daneri et Vieux pont se fissent en sa présance, je luy ay fait réponce que Aneri ne me voyant point elle ne devoit faire faire ses fiançailles ches elle ny voir Anery mais que elle pouvoit bien signer le contrat et que les fiançailles se fissent a Paris chés madame la Contesse¹. Louis.

CXXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 275. — (Original).

De St Germain ce 27 janvier 1639.

Jay dépesché au conté de Lanoy dès ausitost que jay reseu vostre mémoire, il seroit bon de renvoyer promptement Boisy au pont de Remy mon opinion est que ils entreprendront plus tost sur Rue, pont de Remy ou Pequigny que sur Montreuil ou Abbeville, il seroit bon de donner avis a M. de Chaulnes de faire prendre garde a Pequigny. Louis.

CXXVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 277. — (Original).

De St Germain ce 20 décembre 1639.

Jenvoye ce gentilhomme exprès pour savoir de vos nouvelles ayant esté toujours en peine de vous depuis ier que vous partites dicy, je prie le bon Dieu qu'il men raporte de telles que je les desire, je men vas a Versailles pour y estre jusques a vandredy que je reviendroy icy. Louis.

CXXVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 278. — (Original).

De Poisy ce 26 février 1640.

je trouve très bon que on loge le prince Casimir² a lotel de Chomberg, pour expliquer une lettre de félicitations de Richelieu au duc de Weimar au sujet de cet événement. La date de cette lettre aurait dû lui montrer son erreur, du reste, puisqu'elle fut écrite le 6 janvier 1639. Depuis le mois de septembre, le cardinal avait écrit souvent au duc, et l'eût félicité plus tôt si Brissac avait été pris à cette époque.

¹ Cet Annery, gentilhomme picard, et mademoiselle de Vieuxpont, fille d'honneur de la reine, avaient tous deux été mêlés aux intrigues intéressées que la liaison de Louis XIII avec mademoiselle de la Fayette avait fait naître. Cela explique l'éloignement que paraît ressentir le roi au sujet de ces deux personnes.

² Jean Casimir, frère du roi de Pologne Vladislas VII.

je ne manqueroÿ pas d'envoyer demain mes officiers trouver M. de Chavigny pour savoir come il le faut traiter, je voudrois bien que l'affaire du palatin fut en ausi bon estat¹, je vous donne le bon soir. Louis.

Le 10 mai 1638, le gouverneur du château de Bouc, près de Martigues, s'emparait, dans le port où il commandait, d'une galère génoise qui y relâchait. En agissant ainsi il obéissait aux ordres du comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui, informé que cette galère portait le prince Casimir, frère du roi de Pologne, Vladislas VII, avait trouvé suspect qu'un prince, qui avait servi l'empereur, vint visiter les côtes de France, en cachant son nom. En effet, le prince Casimir, après avoir traversé toute l'Italie du Nord, s'était embarqué à Gênes, puis était débarqué à Saint-Tropez pour

¹ Frédéric V, comte palatin du Rhin, s'était mis, en 1619, à la tête des protestants d'Allemagne et avait accepté, la même année, la couronne de Bohême, qui lui fut offerte par les habitants de ce pays que la tyrannie de Ferdinand II avait poussés à la révolte. C'était beaucoup d'audace, de la part du comte palatin, de s'élever ainsi contre l'empereur, sans avoir avec lui d'alliés puissants qui pussent le sauver d'une ruine complète en cas d'insuccès de sa hardie tentative; aussi en fut-il puni. Dès l'année suivante, il fut chassé de la Bohême, mis au ban de l'empire et dépouillé de ses États, que Ferdinand II donna à la Bavière. Il mourut en 1652, sans avoir pu profiter des succès de Gustave-Adolphe sur les armées impériales. Son fils Charles-Louis devait être plus heureux. Ce prince, né en 1617, par sa mère Élisabeth, fille de Jacques I^{er}, était neveu du roi d'Angleterre Charles I^{er}. Il pouvait donc, par sa parenté, compter sur le secours de l'Angleterre, et, à cause du souvenir de son père et des influences qu'il avait pu conserver de l'autre côté du Rhin, espérer que la France, alliée fidèle des protestants d'Allemagne, l'aiderait dans les tentatives qu'il pourrait faire pour recouvrer ses États. Mais sa jeunesse et son inexpérience lui firent commettre une faute qui retarda le succès de ses espérances. Le duc de Weimar étant mort à Neubourg, le 18 juillet 1639, le jeune palatin crut qu'il pourrait s'emparer de l'armée que laissait toute organisée le duc Bernard. Il quitta l'Angleterre, sous prétexte de se rendre à Paris. Mais il évita cette ville, et traversait la France sous un déguisement pour se rendre à l'armée weimarienne, lorsqu'il fut arrêté à Moulins. Richelieu, qui considérait l'armée du duc de Weimar comme appartenant à la France, puisqu'elle était entretenue à ses frais et combattait sous ses drapeaux, Richelieu, prévenu à temps des desseins secrets du comte palatin, l'avait fait surveiller et arrêter avant qu'il fût arrivé à l'armée dont il convoitait la possession. Le jeune prince fut conduit à Vincennes. Mais le roi d'Angleterre intervint alors et demanda la liberté de son neveu. Richelieu aurait bien voulu profiter de cette occasion pour obtenir l'alliance de l'Angleterre contre les Espagnols. Mais Charles I^{er} était peu disposé à consentir à de pareilles conditions. Après plusieurs mois de négociations stériles, Richelieu s'aperçut qu'il ne réussirait pas dans ses projets, et, comme il n'avait plus à craindre que le jeune palatin s'emparât de l'armée weimarienne, il le fit mettre en liberté à la fin de mars 1640. Le jeune prince dut attendre longtemps encore avant de voir ses espérances comblées, car il ne recouvra une partie de ses États qu'en 1648, après le traité de Westphalie.

aller de là, par terre, jusqu'à Marseille, où il avait séjourné plusieurs jours, sous un nom supposé. La France étant en guerre avec l'Espagne, le gouverneur de Provence pouvait supposer que le prince polonais agissait, ainsi qu'il le faisait, pour fournir à l'Espagne tous les renseignements qu'il recueillait dans son excursion en France; aussi en ordonnant d'arrêter le prince, le comte d'Alais fit-il son devoir. Ce fut l'avis de Richelieu, qui donna ordre d'interner le prince Casimir au château de Sisteron, malgré deux protestations que lui adressa le prince, le 28 mai et le 20 juillet, dans lesquelles il affirmait qu'il était venu visiter la France et non la trahir¹.

Richelieu n'accueillit pas davantage les réclamations du roi de Pologne qui, dès qu'il connut l'arrestation de son frère, s'empressa de demander sa mise en liberté². Le cardinal lui répondit que le prince Casimir « s'en allait pour s'attacher à l'Espagne... et que la prudence ne voulait pas qu'il fut délivré sans des précautions si mesurées qu'il n'agirait point contre la France ny directement, ny qu'il y puisse contrevenir³. » Bien loin de rendre la liberté au prince polonais, le cardinal le fit amener à Vincennes, pour y être gardé plus sûrement, et, malgré plusieurs ambassades, envoyées par le roi de Pologne, pendant deux ans, il ne voulut rien entendre au sujet de la liberté du prince. Le 15 décembre 1638, il écrivait à Chavigny que le roi ne délivrerait pas le prince « sur les simples assurances du roi de Pologne⁴ ».

Cependant les événements l'obligèrent à changer de conduite. Le roi Vladislas, outré de voir la France, son alliée jusqu'alors, retenir son frère prisonnier malgré toutes ses réclamations, se rapprocha de l'empereur et s'appêta à traiter avec les Espagnols. Ceux-ci se vantaient bien haut que le roi de Pologne leur promettait la levée en Pologne de six mille cavaliers⁵. Cela fit réfléchir Richelieu, qui se décida enfin à renvoyer le prince polonais. Vers le milieu de février 1640, il fit rendre à Louis XIII une ordonnance de mise en liberté⁶. Le 25 du même mois, l'ambassadeur de Pologne s'engagea, au nom de son souverain, à empêcher le prince Casimir de combattre contre la France⁷, et le lendemain 26, le prince lui-même

¹ *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. III, fol. 448 et 460. Ce sont deux lettres du prince, toutes deux datées de Salon.

² *Idem*, fol. 387.

³ *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 788.

⁴ *Idem*, p. 208.

⁵ *Idem*, p. 812. Voyez une lettre de Richelieu à Chavigni, en note de cette page.

⁶ *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. IV, fol. 109, pièce non datée.

⁷ *Idem*, fol. 163.

signait un engagement semblable¹. Le prince sortit de Vincennes à la fin de février et fut logé, ainsi que nous l'apprend Louis XIII, dans la lettre précédente, à l'hôtel de Schomberg². Le 8 mars, il fut reçu par le roi, à Saint-Germain, et, le même jour, à Ruel, par le cardinal. Pendant quelques jours qu'il resta encore à Paris, on le fit traiter, avec de grands honneurs, par les officiers du roi, pour lui faire oublier, sans doute, le séjour peu agréable du donjon de Vincennes. Enfin, le 20 mars, le prince prit congé de Louis XIII, qui lui fit présent d'un diamant de grand prix, qu'il tira de son doigt pour le lui donner³. Casimir partit peu de jours après. Cette affaire ne pouvait se terminer ainsi. Richelieu avait à craindre que le roi de Pologne conservât du ressentiment et le témoignât. On résolut de lui envoyer un ambassadeur. Le 7 avril, le roi signa l'Instruction destinée au baron d'Avaugour, chargé de cette mission⁴, et celui-ci, qui se trouvait en Hollande, partit pour la Pologne. Dès la fin de juin sa mission était remplie. Le roi Vladislas, qui ne s'était tourné du côté de l'Empire que par dépit, comprenait trop bien que les véritables intérêts de son pays l'attachaient à la France, pour abandonner définitivement l'alliance de celle-ci. M. d'Avaugour, à son retour, put rassurer complètement Richelieu sur les intentions du roi de Pologne et l'on ne parla plus de cette malheureuse affaire.

En résumé, le gouverneur de Provence avait été fort naturellement induit à soupçonner les intentions d'un prince voyageant sous un nom supposé. Mais en maintenant son arrestation, et en la prolongeant sans tenir compte des légitimes protestations du prisonnier, Richelieu a commis un abus de pouvoir, qui se distingue de ses autres actes arbitraires en ce qu'il a été entièrement inutile, et qu'il pouvait entraîner des conséquences fâcheuses pour la France.

CXXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 290 et 288. — (Original).

De St Germain ce 7 septembre 1640.

Je suis arivé aujourduy⁵ en ce lieu ou jay trouvé la Reyne et mon fils en très bonne santé⁶, mon fils est extremement embelly mais très opi-

¹ *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. IV, fol. 175.

² V. la *Gazette de France* du 3 mars 1640.

³ *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 815.

⁴ *Arch. des aff. étrang., Pologne*, t. IV, fol. 242.

⁵ Le roi avait quitté le cardinal à Amiens, le 28 août. Richelieu restait dans cette ville pour veiller au ravitaillement d'Arras.

⁶ Anne d'Autriche, quelques jours après, donna naissance à un second fils, auquel on donna le titre de duc d'Anjou.

niâtre¹, je ne suis nullement résolu de luy souffrir ces mauvoises humeurs² pour les recrues jay songé que pour faire les levées plus diligemment et suivant nostre avis il est plus apropos de mettre des a cette heure les 4 vieux Regiments qui sont de dela a 30 compagnies je trouve quantité de capitaines depuis que je leur dône jusque au 10 doctobre, si vous trouvés lexpédiant apropos vous me feres envoyer les commissions au plus tost, sur mon estat jy mets la marine et la metterais, mandés moy si je les comprandray dans l'estat ou non, je garde encor la généralité de Rouan qui est très grande en cas quil falut encor augmenter les recrues et encore par dessus celle dalancon. Louis.

Monsieur de Bulion ne faisant estat que de donner levée que pour 8 mil hômes, par ce moyen nous trouvons de quoy en lever 10900 parce que on ne donne aux capitaines que 2 escus pour hômes et que aux autres levées des généralités M. de Bulion a fait estat de dôner 4 escus, voicy le projet que jen ay fait, a Picardie 10 companies daucmentation, Champagne id, Piémont id, Navare id, la marine id, Renbures 9 compagnies, la mellerais 10 compagnies par levées des généralités, dans Paris 2000 hômes, généralité de Paris 1000 hômes, Chalons 600 hômes, Soisons 400, tout cela ensemble fait le nombre de 10900 hômes, jay dôné les lieux dasamblée en chaque généralité. jay ordonné ceux qui iront faire les levées jay fait les routes pour se rendre a Amiens et tout cela sans que Desaire sen soit melleé lequel nest pas icy nous aurons 400 hômes prêts a paris le 14 ou 15 de ce mois cest pourquoi il est nessesaire denvoyer 6 off. en ce temps la a paris pour les conduire Picardie estant le premier Regiment il me semble que on doit cômancer par luy, je ne manqueroy de temps en temps a vous dôner avis du temps et des lieux ou il faudra envoyer les officiers pour quérir les recrues, jay dôné a tubeuf tous les lieux dasamblée et le menu de tous les ordres pour les porter a M. de Bulion a qui je dône ordre de vous les faire savoir je leuse bien fait mais frère qui vous randra cette lettre estant pressé de partir je nay pas voulu larester plus longtemps, je vous recomande vostre santé. Louis.

¹ Ce caractère du jeune dauphin permettait à la *Gazette* de dire que « ce jeune prince commençait à donner des preuves admirables de sa *constance*. » L'euphémisme est curieux à noter.

² Louis XIII se souvenait que son père avait agi de même à son égard. Dans une lettre du 10 septembre, M. de Brassac, époux de la nouvelle dame d'honneur d'Anne d'Autriche, racontait à Richelieu ce qui s'était passé à l'arrivée du roi. « Le roi arriva ici, dit-il, la veille de Nostre-Dame, assez gay, ce qui a duré jusqu'a hier au soir, que passant par la chambre du dauphin, pour le voir, celui-cy étonné de voir plus gens qu'il n'avait accoutumé, Cinq-Mars le voulant caresser, il se prit à crier. Aussitost le roi parut fort couroucé... En se retirant dans sa chambre, il rencontra la reine, à laquelle il s'arresta et luy dit, avec un visage plein de passion : le dauphin ne peut souffrir ma veue; c'est une estrange nourriture que la sienne, mais jy mettray ordre. Cela dit, il la laissa grandement estonnée et quand elle fut retirée les larmes luy sortaient des yeux... » (*Arch. des aff. étrang., France, 1640, cinq derniers mois, fol. 122.*)

On a pu remarquer que toujours, Louis XIII laissait à son ministre la haute direction des affaires, mais on a pu remarquer aussi que, loin de se désintéresser de toutes choses et de charger Richelieu seul du poids du gouvernement, il lui venait en aide de toutes les façons. On a dit, pour expliquer que le roi ait gardé le cardinal, comme principal ministre, pendant dix-huit ans, quoique le haïssant, que le détail des affaires accablait Louis XIII et qu'il attendit toujours que l'horizon politique s'éclaircît pour renvoyer Richelieu. Le fils aîné d'Henri IV a été présenté, par l'histoire, comme un homme indolent et un roi incapable, ne pouvant prévoir ni résoudre la moindre difficulté, et se laissant duper par son ministre qui, pour conserver sa puissance dans l'État, ne craignit pas de faire surgir constamment des complications nouvelles, de telle sorte que le pauvre roi garda toujours Richelieu parce qu'il le croyait seul capable de surmonter tous les obstacles et de parer à tous les périls. Nous n'avons à citer personne, car tous les auteurs de Mémoires ont émis cette opinion, et tous les historiens l'ont répétée, sans jamais rechercher jusqu'à quel point elle pouvait être juste. Cependant, si on était allé au fond des choses, l'erreur eût été reconnue rapidement. L'homme faible admire toujours l'homme fort, le paresseux admire toujours l'homme laborieux, le poltron admire toujours le brave. En admettant que Louis XIII ait été aussi nul qu'on l'a dit, ne devait-il pas admirer cet infatigable Richelieu qui, avec des ressources très-faibles d'abord ne craignit pas d'entrer en lutte avec la noblesse et les protestants du royaume, et qui, reprenant la politique de Henri IV et de Luynes, n'hésita pas à lancer la France dans une guerre aventureuse avec la puissance la plus formidable de l'époque? Si Louis XIII admira Richelieu, pourquoi croire qu'il ne l'aima point? Non-seulement il l'admira, mais il l'aima. Comment en douter, lorsque nous voyons tous les auteurs de Mémoires, après avoir attaqué violemment le cardinal et critiqué amèrement son administration, reconnaître ensuite que cet homme fut un grand politique, un administrateur incomparable, qu'il rendit incontestée, au dehors, la puissance de la France, qu'il fut un homme nécessaire, un homme providentiel? Si ses ennemis, qui l'ont méconnu durant sa vie, parce qu'ils ont été atteints par son impitoyable politique, ont su reconnaître son génie après sa mort, parce qu'alors, moins aveuglés par la passion, ils le jugeaient, non en hommes, mais en historiens, pourquoi ne pas croire que Louis XIII, qui connut tous les ressorts de l'administration de son ministre, qui le vit dévoué, comme lui, à la politique nationale de Henri IV, ne devança pas l'opinion de l'histoire, en admirant et en aimant Richelieu, dans lequel il vit seulement le

grand politique et l'homme de génie et non le despote implacable que connurent seuls les ennemis du cardinal ?

Louis XIII aimait la France et voulait rendre la puissance royale tout à fait prépondérante. Il ne se sentait pas assez de force pour obtenir ce résultat. Voilà pourquoi il accepta un collaborateur, car Richelieu ne fut pas autre chose. Louis XIII n'eut pas accepté un maître, même un maître de génie. Il avait supprimé l'incapable maréchal d'Ancre, il avait éloigné l'ambitieuse et inconsidérée Marie de Médicis, parce que tous deux voulaient dominer dans l'État, à côté et même au-dessus du roi. Richelieu ne tomba jamais dans une pareille faute. Il respecta toujours le roi et la royauté ; Louis XIII en fit son second et son ami.

Mais le père de Louis XIV ne fut ni incapable, ni indolent. Nous l'avons vu maintes fois donner son avis au sujet de la direction à imprimer aux grandes affaires, nous l'avons vu s'occuper aussi des moindres détails. Dans la lettre précédente, il nous montre bien que les intérêts de l'État l'occupaient aussi en dehors du conseil, où il donnait toujours de si sages avis, ainsi que Richelieu le reconnaît lui-même, à chaque page de ses mémoires. Nous le voyons ici contrôler le travail du surintendant des finances et trouver le moyen de réaliser une notable économie sur la levée des troupes. Il lui avait certainement fallu réfléchir pour trouver ce moyen, que ne lui présentaient ni Bulion, ni Richelieu ; le travail d'esprit ne lui était donc pas antipathique. Et ce n'est pas pour se distraire qu'il s'est donné à ce travail, car nous apprenons par lui que, non-seulement il a trouvé le moyen de réunir un plus grand nombre de recrues, que ne l'avait fait le surintendant, avec la même somme, mais encore, qu'il a indiqué les routes que devaient suivre les nouveaux soldats, en se rendant à leurs corps respectifs, et ce travail n'est pas achevé pour lui, car il dit au cardinal : « Je ne manqueroy de temps en temps a vous d'ôner avis du temps et des lieux où il faudra envoyer les officiers pour quérir les recrues. » Tous ces détails n'avaient pas une mince importance à cette époque. Aujourd'hui, le chef de l'État les confie aux soins des employés du ministère de la guerre, mais alors, ce ministère n'existait, en quelque sorte, qu'à l'état d'embryon et Richelieu, comme son maître, était obligé de régler les détails les plus infimes. Le même jour, 7 septembre, nous voyons le cardinal demander l'avis du roi sur une question qui, aujourd'hui, serait rapidement résolue. Le pain coûtait trois sous, à Arras, et les gardes du roi prétendaient ne le payer qu'un sou. Or Richelieu voulait leur interdire une pareille licence, « parce que, disait-il, ils en prendraient plus qu'il ne leur en faut, parce que les sergens ont grand gain à le revendre. » Et le

cardinal demandait au roi de régler le prix du pain pour les gardes et la quantité qu'il voulait qui leur fût allouée. On ne pouvait répondre avec plus de bon sens et de justice que le fit Louis XIII, en marge du mémoire de Richelieu, « Je suis davis, dit-il, qu'on n'en baille point aux gardes ou bien que ils le peignent au prix commun que on le vend dans la ville, puisque les Suisses n'en prennent point à ce que ma dit Rose je croy que les gardes s'en passeroient bien, pour la quantité je ne la puis savoir je croy qu'ils font toutes ces difficultés afin que on les tire de la¹. » Celui qui a écrit de telles choses ne nous paraît pas un homme disposé à subir un joug quelconque. Nous conseillons à ceux qui douteraient encore de lire les sept énormes volumes qui contiennent les lettres politiques de Richelieu. Ils y liront, en marge de chaque rapport du cardinal, des notes analogues à celle que nous venons de donner, toutes écrites de la main de Louis XIII. C'est là une lecture peu attrayante, sans doute, mais nous qui l'avons faite, nous en sommes sortis avec la conviction profonde que la France a eu, sous le règne de Louis XIII, deux grands politiques. Si Richelieu a su concevoir et accomplir de grandes choses, Louis XIII en a eu la perception, y a collaboré, parce qu'il en comprenait la grandeur et l'utilité, et s'est montré plus modeste que son ministre, car il n'a pas écrit de Mémoires. Aussi est-il resté à peu près méconnu jusqu'à ce jour.

CXXX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 289. — (Original).

(septembre 1640.)²

Vous ferés presser les mestre de camp de Piémont et de Champagne de menvoyier ceux qui me doivent nomer pour les compagnies que je leur ay accordées, il y a un lieutenant de Picardie nommé Blancfort qui a espousé une femme très riche qui je croy seroit bien propre à faire une compagnie il faudroit me lanvoyier il est à l'armée du halier lequel ma parlé souvant pour luy, je croy que je feroy marché pour quantité de mèches, ils mont demandé 8 jours pour voir la quantité qu'ils men pourront fournir, ils me la bailleront à 5 sols pour le plus ce sont marchant de toilles qui demeurent à Sanlis qui sont bien solvables ils sont alés visiter les lieux ou ils espèrent prandre les chanvres, ils demandent

¹ *Papiers de Richelieu*. t. VI, p. 722.

² Cette lettre ne porte aucune date, mais nous la laissons à la place qu'elle occupe dans le manuscrit des affaires étrangères, car elle nous semble appartenir au mois de septembre. On voit que Louis XIII s'y occupe encore de détails d'administration. Il nous semble que c'est là une des lettres que le roi annonçait à Richelieu dans celle qu'il lui écrivait le 7 septembre.

une chose qui est que ils puissent acheter dans les marchés toutes les chanvres propres a faire mèche au mesme prix que les autres marchands la prandroient en présance des juges des lieux jay vu une espreuve de la mèche qui veuille bailler qui est beaucoup meilleure que celle de Hollande, je nay receu que ce matin toutes les comissions pour les compagnies. Louis.

CXXXI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 291. — (Original)¹. — *Idem.* — France, 1640, cinq derniers mois, fol. 161. — (Copie).

De Ecouan ce 27 septembre 1640.

Je viens de resevoir de vos nouvelles par Boisgency, puisque vous estes davis que je ne passe pas plus outre je men vas coucher a Chantilly ou je vous atandroy, ce qui me feroit avancer jusques a Compiègne estoit limpatiance que javois de vous voir². Louis.

CXXXII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 292. — (Original).

De Chantilly ce 28 septembre 1640.

Je vous atandroy avec impatiance a Chantilly a leure que vous me mandés si jeuse esté en estat de marcher je vous euse atandu a Royaumont, la goute ma repris au pied gauche come Nogent vous aura dit de façon que je ne puis du tout soutenir ce qui me fâche bien et me rend tout mélancolique, jespère que vostre arrivée me remettra en meilleure humeur. Louis.

CXXXIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 295. — (Original).

De Monceaux ce 17 octobre 1640.

Je men vas demain coucher au plesis du Bois le mauvois temps m'ayant contraint de partir dicy³ je y demeureroy vandredy et me ran-

¹ Cette lettre a déjà été citée par M. Avenel (t. VI, p. 750).

² Louis XIII avait écrit au cardinal une lettre, que nous n'avons pas, dans laquelle il lui annonçait qu'il allait s'avancer au devant de lui jusqu'à Compiègne. (Richelieu revenait d'Arras à ce moment.) Le 25, le cardinal répondit à la première lettre du roi « qu'il croyait que le voiage que Sa Majesté voulait faire à Compiègne devait être remis à un autre temps ». Dans une lettre du même jour à Chavigni, Richelieu s'expliquait mieux encore. « Le roy m'a escrit qu'il faict estat de venir à Compiègne jeudi. La saison ny ses affaires ne permettent plus qu'on s'éloigne de Paris, où cent occasions pécuniaires requièrent une présence assidue. » (*Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 728 et 750.)

³ Il y était depuis le 10 octobre.

droy samedi a St Germain et dimanche je vous iroy voir a Ruel je me porte très bien et suis fort gaillard, je vous recomande d'avoir toujours soin de vous. Louis.

CXXXIV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 294. — (Original).

De St Germain ce 25 octobre a 6 heures du soir.

Je viens de resevoir présentement vostre mémoire par lequel j'aprend 2 bones nouvelles vous mavez fait grand plesir de me les faire savoir jay esté 10 heures a la chasse ou je nay pas eu plesir jen auroy un autrefois davantage, je trouve bon que vous soyiés allé a Paris¹, j'iroy samedi a Versailles, je vous dône le bon soir. Louis.

CXXXV

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 295. — (Original).

De Versailles ce 11 novembre 1640.

Vous m'avez fait grand plesir de me mander les nouvelles que on a eue despenan car jen estoit un peu en peine².

Jay pris médecine cette nuit qui ma fait tres grand bien et men porte fort bien, je men va coure le loup a Verrière avec tous les paizans que jay asamblés ou jespère avoir du plesir, je vous aseureroy par cet escrit des mesmes choses que M. de Noyers vous a dites de ma part. Louis.

CXXXVI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 296. — (Original).

De St Germain ce 14 novembre 1640.

Je vous envoyeroy dans une heure les 2 lettres par un gentillôme exprès afin que (je sache) si vous jugés a propos que il baille ma lettre a M. de la Force, je me trouvé encore hier au soir fort abatu et le suis encor jay pris médecine ce matin M. Bouvard en escrit a M. Citon, je vous recomande d'avoir toujours soin de vous. Louis.

¹ Richelieu vint, en effet, à Paris le 25 octobre. Une permission pour une chose aussi peu importante, jugée nécessaire par Richelieu, montre combien peu ce ministre a été un tyran. Etrange tyran, en vérité, que celui qui ne fait pas le moindre petit voyage sans en demander la permission à sa victime !

² Nous n'avons pas la lettre de Richelieu à laquelle Louis XIII répond ici, mais nous savons que d'Espenan avait été chargé, par le roi, d'une mission auprès de l'archevêque de Bordeaux, qui commandait la flotte de la Méditerranée. (Voir, au sujet de cette mission de d'Espenan, une lettre de Richelieu à l'archevêque de Bordeaux, datée du 26 septembre, dans les *Documents inédits. Correspondance de Sourdis*, t. II, p. 321.)

CXXXVII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 297. — (Original).

De St Germain ce 17 novembre 1640.

Envoyant ce gentillôme pour savoir de vos nouvelles je vous écris pour vous dire que je ne manqueroy de me rendre demain a Ruel entre midy et une heure puis dela si il ny a point d'affaires qui men ampesche aler coucher en quelque lieu (lequel je nay pas encor choisi) à 2 lieues de Ruel sur le chemin de livry, je me porte bien à cette heure et espère en estre quitte pour ce coup je vous dône le bonsoir. Louis.

CXXXVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 298. — (Original).

De St Germain ce 4 décembre 1640

Je vous prie de ne point ajouter de foy a tout ce que M. le Grand vous pourra dire de moy ou pourra faire dire jusques a tant que vous mayiés entendu¹. Louis.

CXXXIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 299. — (Original).

De Bonnais ce 5 février 1641².

Je trouve très bon que charost face lordre a vostre balet³, vous luy ferés voir ce mesme qui luy servira de commandement nous ferons tout ce que nous pourons pour tuer des marcassins⁴ ce qui est assés difficile en cette saison je feroy toujours tuer un chevreil et une beste fauve, je viens de prendre 2 loups et suis encore après un, je vous dône le bon soir. Louis.

¹ Comme la sotte vanité de Cinq-Mars se devine sous ces lignes! On sent le jeune homme enflé d'orgueil par la faveur dont il jouissait, se croyant indispensable à Louis XIII et voulant, en quelque sorte, s'imposer à lui en s'appuyant sur Richelieu, son premier protecteur.

² Cette lettre est écrite au crayon.

³ Ce ballet fut donné le 7 février, au Palais-Cardinal, à l'occasion de la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, et de mademoiselle de Brézé, nièce du cardinal. Cette cérémonie eut lieu au Louvre. Le roi signa au contrat, puis toute la cour se rendit au Palais-Cardinal, où l'on dansa le ballet qui fut, dit la *Gazette* du 9 février, « le plus magnifique dont on ait mémoire. » Le mariage fut célébré le 11.

⁴ Destinés, sans doute, au repas qui devait suivre la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien. C'était là, de la part de Louis XIII, une attention délicate à l'égard de Richelieu.

Le duc Charles de Lorraine se trouvait, depuis longtemps, dans une étrange situation. Ses États étaient occupés par les armées françaises, ses troupes, composées d'étrangers et commandées en grande partie par des généraux étrangers ne lui étaient nullement dévouées, l'Espagne et l'Allemagne se servaient de son nom et de sa personne pour lutter contre la France, sans trop se préoccuper des intérêts du malheureux souverain. Enfin, de son intérieur même lui venaient de sérieux embarras. Du vivant de sa femme, la duchesse Nicolle, qui lui avait apporté en dot le duché de Lorraine; il avait épousé la princesse de Cantecroix. La duchesse délaissée avait demandé et obtenu un asile en France; puis, s'étant adressée à la cour de Rome pour obtenir justice, avait obtenu du pape l'interdiction de toute fréquentation aux deux époux adultérins. Le duc et la princesse n'avaient tenu aucun compte de l'injonction; mais cette situation devenait intolérable pour eux, car leurs alliés, les Espagnols, mécontents de voir le duc Charles désobéir à l'Église, s'éloignaient de lui chaque jour davantage. Il ne restait qu'une ressource au duc de Lorraine, pour sortir de cette difficulté, traiter avec la France. Mais Richelieu et Louis XIII, qui avaient reçu à Paris la duchesse Nicolle et lui faisaient une pension, paraissaient ne vouloir renouer avec le duc, qu'à la condition que ce prince reprendrait sa femme légitime. Charles, qui aimait la princesse de Cantecroix, se refusait à accepter une pareille condition. Heureusement pour lui, ni Richelieu, ni Louis XIII ne voulurent sacrifier les grands intérêts de la France à ceux d'une duchesse de Lorraine, quelque intéressante que pût être cette dernière. L'un et l'autre tenaient seulement à sauver les apparences, et tout en souhaitant de ramener le duc de Lorraine à la France, ne voulaient pas paraître abandonner la duchesse. D'autre part, le duc Charles désirait vivement rentrer en possession de ses États, pour sortir de la tutelle dans laquelle le tenaient les Espagnols et l'empereur, et pouvoir même, le cas échéant, rentrer en lutte avec la France, mais cette fois, d'une façon indépendante et avec ses propres forces. Ces sentiments des deux partis trouvèrent deux femmes pour intermédiaires, et, au moment où on pouvait le moins le prévoir, se conclut le traité le plus inattendu de l'époque.

Depuis longtemps, du Hallier, le futur mārèchal de l'Hôpital, avait été chargé de négocier avec le duc de Lorraine; mais, jusqu'au commencement de 1641, il n'avait pas réussi dans sa mission. Ce fut alors seulement que deux femmes se mêlèrent de ces négociations et les menèrent à bonne fin. L'une d'elles était cette Charlotte des Essarts qui, tout d'abord maîtresse d'Henri IV, était ensuite passée dans les bras du cardinal de Guise, puis avait épousé du Hallier.

L'autre était la princesse de Cantecroix. Ces deux femmes comprirent les difficultés de la situation, mais devinèrent que toutes pouvaient être tranchées si le duc de Lorraine consentait à venir à la cour de France. La princesse y décida le duc Charles, et celui-ci se résolut, non sans arrière-pensée, à venir à Paris, pour entamer des négociations directement avec Louis XIII. C'est cette nouvelle que celui-ci, dans la lettre suivante, remerciait Richelieu de lui avoir apprise.

CXL

Arch. des aff. étrang. — Lorraine, t. 52, fol. 10. — (Original)¹.

De St Germain ce 17 février 1644.

Je suis extremement ayse de ce que mande le Halier, je confesse que je ne croyois pas que ceste affaire put réussir, ayant esté tant de fois trompé par le duc Charles, nous en serons encore plus aseurés quand nous le verrons icy, je parle en ces termes estant toujours en défiance de ce costé là, j'ay eu un peu de goute ceste nuit a ceste heure je nay plus de douleur, songés a vous et a vostre santé et rien ne sauroit mal aller. Louis.

CXLI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 500. — (Original).

De St Germain ce 18 février 1644.

Ayant peur que le mauvois temps que vous eustes ier a la chasse ne vous ait fait mal, jenvoye ce gentillôme pour savoir de vos nouvelles, je ne me sans plus du tout de la goute et croy que vostre vue ma guéri ne vous ayant jamais veu que je ne men sois bien trouvé, je fais estat au partir du Palais² daler coucher a Morsan pour dela aler a Villeroy côme je vous dis lautre jour, je vous prie me mander si il ny a rien qui men ampesche afin que je dône les ordres à mes chiens en partant de Versailles ou je men vas coucher aujourduy je ne manqueroy de me rendre mercredi a 5 heures a vostre logis ou plustost si il est nécessaire pour voir si il y aura quelque chose a résoudre pour jeudy³, je vous recomanderoy ce que jay acoutumé qui est davoir soin de vous. Louis.

CXLII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 501. — (Original).

De la maison rouge 26 février 1644.

Jenvoye ce gentillôme pour savoir de vos nouvelles que je prie Dieu estre telles que je les désire, je viens ier coucher en ce lieu pour estre

¹ Cette lettre a déjà été citée par M. le comte d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. II, p. 527.

² Le 20, Louis XIII vint à Paris, et le 21 il tint un lit de justice au Parlement.

³ Pour le lit de justice. Le 21 était un jeudi.

plus proche des Buisons a courre le loup, je finiroy en vous recomandant ce que jay acoutumé qui est davoit soin de vous, je vous donne le bon jour. Louis.

CXLIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 302. — (Original).

De Cherly ce 5 mars 1641.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je me porte assés bien a cette heure, je nay point sorti du logis aujourduy, jespère si ma santé me le permet coure demain le loup à Verrière si il sy en trouve auquel cas je demeureroy a coucher a Versaille, si il ne sy en trouve point je gagneroy St Germain si lafaire de mont Calue¹ reusit cest un grand bien pour casal je vous recomande toujours davoit bien soin de vous. Louis.

CXLIV

Arch. des aff. étrang. — Lorraine, t. 32, fol. 20. — (Original).

mars 1641.

Vous ferès avertir Mons^r de Brulon de ne point dire au premier gentilôme de la chambre daler visiter Mons^r de Loraine parce que estant chose acoutumée il leur va dordinaire dire de ma part sans men parler.

CXLV

Arch. des aff. étrang. — Lorraine, t. 32, fol. 24. — (Original).

De St Germain ce 9 mars 1641.

Je ne pourrois pas voir M. de Loraine aujourduy Brulon nestant arivé icy que a onse heures et ne ma point dit que vous eusiés entendu que ce deust estre aujourduy et ne ma parlé que de demain, je parleroy selon ce que vous me mandés à M. de Loraine, jay une extresme joye de savoir que M. Danguien soit hors de danger, je vous dône le bon soir et vous prie davoit toujours bien soin de vous. Louis.

CXLVI

Arch. des aff. étrang. — Lorraine, t. 32, fol. 25. — (Original).

De St Germain ce 9 mars 1641.

Jay oublié a vous mander par Chamarande que Brulon ma dist que il falloit que a larivée de Mons. de Loraine les gardes prisent les armes et

¹ Moncalieri, qu'assiégeait alors l'armée française, près de Turin. La ville assiégée fut prise quelques jours après, car, le 25 mars, Louis XIII écrivait à Mazarin, employé en ce moment en Italie, pour le féliciter sur « le bon succès de Moncalier auquel, ajoutait le roi, vous avez contribué par vos sages et bons avis, je vous en tesmoigne le gré que je vous en scay. » (V. *Arch. des aff. étrang.*, Turin, t. 33, fol. 478.)

qu'on les avoit prises au Duc de Parme, je vous prie de me mander ce que jay a faire la desus demain des le matin, je vous dône le bon soir.
Louis.

(*Cette lettre porte comme suscription*) : Pour mon Cousin etc., si mons^r le cardinal est andormi mons^r de Chavigny ouvrira cette lettre.

CXLVII

Arch. des aff. étrang. — Lorraine, t. 52, fol. 29. — (Original)¹.

De St Germain ce 14 mars 1641.

Je suis bien fâché des longueurs que M. de Lorraine aporte a son traicté, je croy côme vous me mandés que en laissant aler les affaires de longue il se portera a la raison, jay peur que vostre long séjour a Paris porte préjudice a vostre santé, je vous prie d'avoir soin de vous sur toutes choses cela est bien estrange que il y ait des prélats qui ne facent pas ce quils doivent en ceste ocasion, il sen faut resouvenir en temps et lieu, vous mavés fait plesir de me faire savoir les nouvelles dalemagne, je vous dône le bon soir et vous recomande d'avoir toujours soin de vous.
Louis.

Charles de Lorraine, arrivé à Paris le 7 mars, avait été logé à l'hôtel d'Épernon. Deux jours après, il avait obtenu sa première audience du roi; puis les négociations avaient été entamées. Mais les prétentions de la France étaient grandes et le duc de Lorraine, de son côté, aurait bien voulu obtenir la restitution complète de son duché contre de simples promesses, disposé qu'il était à n'en tenir aucune. Aussi ces négociations marchaient lentement et l'humeur que ces lenteurs causaient à Louis XIII, et qu'il témoigne dans la lettre précédente ne nous étonne pas. On employait cependant tous les moyens pour éblouir le duc Charles. Chaque jour il était traité magnifiquement et était le prétexte de nouvelles fêtes. Le soir même du 14 mars, on donna en son honneur, au Palais-Cardinal, une nouvelle représentation du ballet qui avait été dansé à l'occasion de la signature du contrat de mariage du duc d'Enghien.

CXLVIII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 505. — (Original).

De St Germain ce 50 mars 1641.

Javois envoiyé des ier un gentillôme a Ruel pour savoir de vos nouvelles lequel ne vous y ayant pas trouvé sen revint icy ce qui mavoit mis en

¹ Cette lettre a été citée par M. le comte d'Haussonville. *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. II, p. 529.

peine, vous me fites grand plesir de menvoyier ier Chamarande pour men tirer, je suis bien ayse que M. de Lorraine ait signé son traité, je vous conjure d'avoir soin de vous plus que jamais. Louis.

Enfin, le 29 mars, toutes les conditions du traité furent arrêtées et le duc de Lorraine le signa. Par ce traité il s'engageait, ainsi que ses successeurs, à ne jamais abandonner la France et à lui rester fidèle dans la guerre comme dans la paix. Il promettait de rompre tous les traités qu'il avait conclus avec les étrangers et de n'avoir désormais aucune intelligence avec ceux-ci. Il devait, en outre, rendre hommage au roi de France, non-seulement pour les duchés de Lorraine et de Bar, mais aussi pour tous ses autres États, et le reconnaître pour son seul suzerain. Ses troupes devaient en toutes occasions se réunir aux armées du roi et servir, sous ses ordres, partout où celui-ci le jugerait utile. De plus, il abandonnait à la France le comté de Clermont, Stenay, Jametz et Dun. Nancy restait en dépôt entre les mains de Louis XIII jusqu'à la paix, et les soldats lorrains n'en devaient pas approcher de moins de cinq lieues. A ces conditions, le roi consentait à lui rendre la possession de ses États. Dans ce traité, les intérêts de la duchesse Nicolle furent complètement sacrifiés. Richelieu craignait, qu'en insistant trop sur ce point, le duc ne se refusât à transiger et le cardinal tenait à assurer à la France le droit de suzeraineté sur la Lorraine; aussi ne fut-il parlé de la question du mariage du duc Charles que dans le dernier article du traité et encore le fit-on uniquement pour ne pas paraître entièrement abandonner la malheureuse princesse. « Il n'est point parlé ici, est-il dit dans le traité, du différend qui est entre ledit sieur duc et la duchesse Nicolle de Lorraine sur le sujet de leur mariage, parce que la décision d'icelui dépend purement du tribunal ecclésiastique, et que Sa Sainteté, par-devant laquelle les parties se sont pourvues, saura leur faire droit ainsi que la justice le requiert. Cependant ledit sieur duc baillera à ladite dame duchesse six-vingt mille livres de pension annuelle à prendre sur la recette de Bar¹. »

Remettre la cause de la duchesse aux soins de la cour de Rome, c'était en réalité l'abandonner, car le duc Charles avait déjà assez montré le peu de cas qu'il faisait des décisions ecclésiastiques. De plus, en faisant allouer une pension à cette princesse, on reconnaissait implicitement la séparation des deux époux et on autorisait,

¹ V. plusieurs copies du traité dans le 52^e volume de Lorraine, aux archives des affaires étrangères. V. aussi la *Gazette de France* du 18 septembre 1641, ainsi que le recueil d'Aubéri, *Mémoires pour servir à l'histoire de Richelieu*. t. V, pp. 19 et 24.

par là, le duc de Lorraine à ne pas reprendre sa femme légitime.

En acceptant ce traité, le duc de Lorraine n'avait, comme nous l'avons dit, qu'un but, rentrer en possession de ses États, pour agir ensuite selon que les circonstances le lui permettraient. Il espérait se rendre bientôt indépendant, car il connaissait les projets que formaient à ce moment même le comte de Soissons et le duc de Bouillon, et Charles comptait bien profiter de la guerre civile qu'il prévoyait pour revenir sur le traité qu'il subissait et imposer alors ses conditions. Ce qui prouve bien que telle était son intention c'est qu'en même temps qu'il signait le traité du 29 mars 1641, il déposait chez un notaire de Paris, une protestation contre ce traité même, prétendant que les conditions lui en avaient été imposées et que sa signature lui avait été extorquée¹.

Cependant, le 2 avril, il se rendit à Saint-Germain, où il entendit la messe, puis prêta librement serment, sur l'Évangile, d'observer fidèlement le traité qu'il avait conclu. Le 10 avril, il rendait solennellement hommage au roi, pour ses États et le 14 du même mois, il partait pour la Lorraine avec la ferme volonté de ne tenir, de tous les engagements qu'il avait contractés, que ceux auxquels il ne pourrait pas se refuser.

Son premier acte fut de parcourir ses États, accompagné de la princesse de Cantecroix. C'était montrer combien Richelieu avait eu raison de ne pas insister sur la question du mariage du duc Charles. Mais celui-ci ne se contentait pas de se montrer à ses sujets. Il agissait. Hormis Nancy, la Lorraine entière était de nouveau entre ses mains; il en profita pour réunir des troupes, relever les fortifications des villes, pourvoir celles-ci de tout ce qui leur était nécessaire pour soutenir un siège. Il se préparait par tous les moyens à user des bons résultats qu'avait produits sa duplicité, et à se servir de la première occasion pour lever le masque. Cependant, le 21 avril, lors de son arrivée à Bar, il avait fait sortir de la ville les troupes françaises, et dès qu'il avait pu se dire libre dans ses États, il avait ratifié le traité du 29 mars et envoyé cette ratification à Paris. Après un tel acte, le duc Charles devait être mal venu à se plaindre du traité qu'il avait accepté si librement. C'est cependant ce qu'il fit, mais avant d'en arriver publiquement à une protestation, il dissimula pendant plusieurs mois, et sut faire attendre Richelieu, tout en ne tenant aucun des engagements qu'il avait contractés envers la France.

Dès le mois de mai, le duc Charles montrait la mauvaise volonté

¹ V. l'excellente *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, par M. le comte d'Haussonville, t. II, p. 131.

dont il était animé à l'égard de la France et Richelieu était obligé de lui rappeler ses promesses et de l'engager à joindre ses troupes à l'armée du maréchal de Châtillon, en prévision de la révolte prochaine du comte de Soissons, dont la conduite inspirait de graves inquiétudes¹. Le 5 juin, le cardinal renouvelait ses instances auprès du duc, mais inutilement². Le 17 juin, Richelieu lui écrivait encore³ et en même temps, écrivant à du Hallier, il pressait celui-ci d'engager vivement le duc Charles à tenir ses promesses. « Son Altesse, lui disait-il, n'y saurait manquer sans perdre l'honneur⁴. » Mais tout cela touchait fort peu le duc de Lorraine, qui croyait trop au succès de la révolte qui se préparait sous ses yeux, pour sacrifier ses intérêts à ceux de la France. Le manque de foi du duc étonna Richelieu, car nous voyons celui-ci, le 3 juillet, trois jours avant la malheureuse bataille de la Marfée, écrire à du Hallier, qu'il ne « saurait croire le procédé de M. de Lorraine qu'il ne l'ayeu confirmé par ses actions⁵. » La conduite antérieure du duc devait pourtant permettre de connaître ses véritables sentiments. Cependant, au commencement du mois d'août, Richelieu, forcé enfin de se rendre à l'évidence, écrit encore à du Hallier, mais cette fois, il veut profiter de la déloyauté du duc Charles et la faire tourner au profit de la France, aussi mande-t-il que « par son manque de foi, le duc Charles se déclare lui-même déchu de ses droits sur la Lorraine⁶. » C'était là un prétexte pour envahir de nouveau le duché et dépouiller encore une fois le duc Charles de ses Etats ; mais ce prince, par sa conduite, obligeait la France à agir ainsi. Après avoir librement traité avec la France, le duc, dans une déclaration qu'il publiait le 27 août, proclamait hautement qu'on lui avait fait violence pour extorquer sa signature au traité du 29 mars. A cette époque, il avait déjà rejoint l'armée espagnole et s'était déclaré de nouveau contre la France. Une partie de l'armée française, sous les ordres du comte de Grancey, envahit aussitôt la Lorraine et le duc Charles, à la fin de 1641, se retrouva dans la même situation où il était au commencement de cette année : prince errant, dépouillé de ses États, dépourvu de toute autorité, complètement à la merci des Espagnols et de l'empereur.

¹ Voir une lettre de Richelieu au duc Charles, datée du 14 mai. (*Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 1048.)

² *Idem*, p. 285.

³ *Idem*, p. 1049.

⁴ *Idem*, p. 286.

⁵ *Idem*, p. 288.

⁶ *Idem*, p. 1050.

CXLIX

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 304. — (Original).

De St Germain ce 9 avril 1641.

pour vous oster la peine de venir demain icy je pars présentement pour vous aler trouver a Ruel¹. Louis.

CL

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 305. — (Original).

De St Germain ce 16 avril 1641.

Je vous remercie du soin que vous avés de moy je pris ier médecine de quoy je me porte tres bien je fais estat de vous aler voir demain, si vous jugés a propos que M. le grand maistre² se trouve a Ruel pour voir ce que on pourra faire cette campagne, côme vous le proposates lautre jour vous le ferés avertir, sinon cè sera une autre fois, je vous dône le bon jour et vous prie davoir toujours soin de vous. Louis.

CLI

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, p. 306. — (Original).

De St Germain ce 2 may 1641.

Estant en peine de vostre santé jenvoye ce gentillôme pour men rapporter des nouvelles, je men vas coure le loup a franconville puis je me retireroy a Ecouan, je vous recomande davoir toujours soin de vostre santé et de votre personne. Louis.

Quand il viendra des nouvelles de M. le Grand maistre je vous prie de me les faire savoir³.

CLII

Arch. des aff. étrang. — France, t. V, fol. 307. — (Original).

De St Germain ce 10 may 1641.

Vous mavés fait grand plesir de me faire savoir la nouvelle de catalogne, je prie le bon Dieu quelle soit véritable, je trouve bon que M. Delbœuf le jeune sorte du bois de Vincennes après y avoir couché 5 nuits, jay co-

¹ Nous prions nos lecteurs, en lisant cette lettre, de se souvenir que celui qui l'écrivait était le roi de France, et qu'à cette époque il était aussi fatigué, aussi abattu, aussi malade que l'était son ministre.

² La Meilleraie, grand-maitre de l'artillerie.

³ La Meilleraie était malade en ce moment à son château de la Meilleraie. Le 19 avril, Richelieu se plaignait à Chavigni de ce que le maréchal de Brézé ne fût point allé visiter le grand-maitre de l'artillerie, quoiqu'il n'y eût que dix lieues de Saumur, où habitait le [maréchal, à la Meilleraie (V. *Papiers de Richelieu*, t. VI, p. 777.)

mandé a Gevre qui sen va coucher a Paris de vous aler voir pour savoir de vous ce quil y aura a faire sur ce sujet, je vous dône le bon soir. Louis.

Le 20 février 1641, un événement extraordinaire se produisait à la cour de France. Les députés d'une province espagnole y venaient réclamer le secours de Louis XIII contre leur souverain. La Catalogne se donnait à la France. Il était nécessaire d'agir rapidement et avec vigueur si l'on voulait enlever à l'Espagne cette belle principauté. On réunit un nouveau corps de troupes dont on donna le commandement à un maréchal de camp de l'armée d'Italie, le sieur de la Mothe-Houdancourt. En même temps l'archevêque de Bordeaux recevait l'ordre de croiser, avec la flotte de la Méditerranée, près des côtes espagnoles et d'y aider l'armée de terre dans ses opérations. Le 27 mars, l'archevêque enleva, dans la baie de Roses, cinq vaisseaux espagnols, sous le feu des remparts de la ville. Quelques jours après, la Mothe-Houdancourt, après avoir fortifié Barcelone, tenta d'attaquer Tarragone. Après cinq jours de lutte l'armée espagnole se retira et laissa le général français assiéger tranquillement la ville. C'était cette nouvelle que venait d'apprendre Louis XIII, le 10 mai, lorsqu'il écrivait la lettre précédente. Mais il se pressait trop de se féliciter, car après cinq mois de siège, Tarragone n'était pas encore pris, et, lorsque le 20 août, une flotte espagnole vint attaquer la flotte française, l'archevêque de Bordeaux qui, par sa mauvaise volonté, avait rendu toutes les opérations de l'armée de terre inutiles, fut battu et forcé de chercher, pour ses vaisseaux, un refuge dans les ports de Provence. Après cette défaite de l'armée navale, la Mothe-Houdancourt ne pouvait continuer d'assiéger une ville que la flotte espagnole venait d'approvisionner à nouveau. Le général français abandonna le siège et repassa les Pyrénées. La Catalogne était perdue pour la France. Cette province n'était point à regretter pour elle-même, car, placée au delà des Pyrénées, elle n'aurait pas plus été conservée par la France que le Roussillon ne pût l'être par l'Espagne. Mais le Roussillon appartenait encore aux Espagnols. La conquête de la Catalogne en 1641 aurait donc pu, dès cette année, assurer à la France, par voie d'échange, la possession du Roussillon. C'est à ce titre, mais à ce titre seulement, que Louis XIII et Richelieu agirent sagement en encourageant la révolte des Catalans. Mais nous ne croyons pas qu'ils aient jamais songé à étendre le royaume de France, dans le midi, au delà de ces murailles naturelles et presque infranchissables, en dehors desquelles il a été toujours fort imprudent de s'aventurer.

MARIUS TOPIN.

La fin prochainement.

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE¹

XII

Durant presque tout le jour, la foule avait stationné aux abords des Tuileries, avide de connaître les moindres incidents de la lutte formidable qui venait de s'engager au sein de la Convention.

Le soir, les attroupements furent encore plus considérables autour de la salle où le club des Jacobins tenait ses séances. On y reconnaissait tout ce que Paris pouvait compter alors de sans-culottes — ou, pour les désigner du nom si bien mérité qu'ils avaient été fiers de se donner eux-mêmes — de buveurs de sang.

Ces misérables savaient que, se voyant vaincus à la Convention, les fidèles de Robespierre étaient en train de se concerter là, pour avoir, dès le lendemain, leur terrible revanche.

Le quai de l'Horloge était donc resté, par exception, à peu près désert.

Le long du parapet allait et venait, à pas courts, mais précipités, un petit homme trapu, aux gestes désordonnés, parlant tout seul, comme un fou.

C'était Caracalla. Il était coiffé d'un énorme bonnet rouge. A sa ceinture pendait un trousseau de clefs, accolé de deux pistolets d'arçon qui lui arrivaient aux genoux. Tous les soirs, à la même heure, on avait la chance de le retrouver là.

C'était, disait-il, son heure de mélancolie, l'heure où il venait sans doute essayer de se consoler des douloureux échecs de son amour, en songeant aux compensations que lui assuraient les terribles arrêts du tribunal révolutionnaire.

Ce soir-là, cette mélancolie d'hyène ressemblait singulièrement de la frénésie. Mais en dépit de ses furibondes et menaçantes im-

¹ Voir *le Correspondant* du 25 octobre 1875.

précations, il commençait à avoir très-sérieusement peur. Il n'ignorait pas ce qui venait de se passer à la Convention, et il ne pouvait songer sans frissonner au terrible compte qu'il pourrait bien avoir à rendre, si ses protecteurs du Comité de Salut public venaient à être écrasés.

Il fut subitement abordé par un autre promeneur solitaire, un grand jeune homme, du débaillement le plus irréprochable. Son bonnet rouge déjà tout avarié, ses longs cheveux laineux, son grand sabre, ses pistolets, sa voix rauque et avinée, tout en lui révélait un vigoureux et éprouvé sans-culotte. Il prétendait avoir perdu un œil à l'une des plus récentes journées; et c'était avec un véritable sentiment de fierté qu'il paraissait faire remarquer la vilaine plaque de taffetas noir destinée à masquer cette cruelle mais glorieuse blessure. Aussi n'avait-il pas eu de peine à se mettre en possession de la confiance et de l'amitié du citoyen Caracalla, lequel même, en vertu de l'autorité que lui donnait parmi ses pareils sa brillante réputation d'éruudit, avait daigné lui décerner le surnom de *Coclès*.

Le *salut et fraternité* de rigueur fut accompagné de la plus touchante accolade.

— Eh bien, citoyen Coclès?... dit Caracalla d'un air anxieux, persuadé que son jeune ami était au courant de tout.

— Heu! heu! répondit Coclès, plus moyen de se le dissimuler! il y a quelque chose qui craque!...

— Ces infâmes modérés! rugit Caracalla en grinçant des dents de terreur non moins que de rage. Je le disais bien que l'on y allait trop mollement! C'est au génie de la Révolution qu'ils s'en prennent!... Les liberticides!...

Un mot bien placé, à coup sûr, dans la bouche de celui qui portait cet affreux trousseau de clefs!

— Et tu ne sais pas, ajouta-t-il, jamais tu ne pourrais t'imaginer jusqu'où allaient déjà leurs ténébreux et exécrables complots, avant qu'ils eussent osé jeter le masque!... Ils n'ont pas même respecté la grande justice de la nation! Aujourd'hui, une évasion...

— Une évasion! interrompit Coclès avec un accent des plus étranges.

— On ne sait donc plus *allumer le miston*¹? s'empressa-t-il d'ajouter, comme s'il eût craint d'avoir laissé deviner la commotion qu'il venait de ressentir.

— *Allumer le miston! allumer le miston!* reprit Caracalla, c'est

¹ Deux mots faisant partie du hideux argot de la conciergerie : *allumer le miston*, regarder sous le nez de l'individu. (*Récit d'un prisonnier de 1794.*)

bientôt dit ! Si tu crois qu'il nous est bien facile d'y voir toujours clair, quand nos chefs sont les premiers à se laisser tromper et à nous entourer de traîtres !

— Je ne comprends pas...

— C'est juste. Il y a bien quatre ou cinq jours que je ne t'ai vu. Je n'ai pu te parler de ce nouveau camarade qu'on nous a présenté tout à coup, un nommé Brutus, un soi-disant patriote premier numéro, qui rien que par le bruit de sa grosse voix semblait vouloir anéantir tous les ennemis de la nation... Et il nous avait tous ensorcellés ! si bien que ton ami Caracalla, qui n'est pas, que je sache, un oison, s'est laissé prendre tout le premier !... Il avait livré son cœur à ce misérable !...

— Eh bien ?...

— Eh bien ! aujourd'hui même, il n'y a que quelques heures, ce modèle des sans-culottés, ce pur des purs a fait évader deux prisonnières !...

— Deux prisonnières ! répéta Coclès. Es-tu bien sûr que ce furent deux prisonnières ?

— Comment, mille diables ! si j'en suis sûr ! J'étais là au moment de la perpétration du forfait ! Je les ai vues elles et lui !...

Et avec un redoublement de fureur qui lui permettait à peine de s'exprimer, il raconta à Coclès ce que nous savons déjà.

— Deux viles aristocrates ! ajouta-t-il, j'en mettrais la main au feu, s'avisant d'aller entendre la messe d'un prêtre frappé par la loi !... Et pour les arracher au juste châtiment qui les attendait, ce Brutus de malheur n'a pas craint de suborner notre concierge en second et la femme Ségault !... Le misérable ! Il a même suborné la fille Ségault !... une pauvre et sincère patriote... dont hier encore j'aurais pu répondre sur ma tête, avant qu'elle eût vu ce serpent !... Et dire que je ne la reverrai plus !... jamais plus !...

— Ce Brutus n'est-il pas parvenu à s'enfuir avec ses complices ? demanda Coclès, sans se préoccuper du sombre désespoir de son interlocuteur.

— Tiens, répondit Caracalla, vois-tu cette tour qui a un aspect si riant, et que pour cela nous appelons la tour Saint-Vincent-Bel-Air ? Tout au fond est un cachot dont tu peux te figurer tous les agréments ! Eh bien, il est là !... L'imbécile n'a pas su saisir l'occasion. Il avait compté sans le zèle toujours en éveil du citoyen accusateur public ! Afin de pouvoir compléter la journée d'aujourd'hui, Fouquier-Tinville a décidé tout à coup que la comparution des deux prisonnières aurait lieu sans le moindre retard. Tu comprends ce qui a dû arriver quand on s'est aperçu que la cage était vide, que la femme Ségault avait disparu, que le sous-concierge

avait déguerpi ! Et tu comprends aussi avec quel empressement, avec quelle ivresse je suis venu démasquer le traître qui s'était joué de moi ! C'est moi qui ai conseillé de lui donner ce joli logement, un sol humide et infect où grouille tout ce que tu peux te figurer, juste assez d'air pour ne pas être asphyxié dès le premier jour, juste assez de clarté pour ne laisser inaperçu aucun des charmes de l'endroit, et pour comble de jouissances, des myriades de rats s'empressant de fêter sa bien-venue, ne lui laissant ni trêve, ni repos, le déchiétant !... Je savais tout cela, mais je me suis bien gardé de le dire ; on eût peut-être hésité !... C'est moi qui ai la clef de ce bon cachot ! La voilà !... Et c'est aussi moi qui dois apporter à ce cher Brutus sa pâture... Allons donc ! m'amuser à soutenir ses forces, pour que ce fanatique infâme, qui infailliblement doit croire au ciel, marche fièrement à la mort, en nous narguant, comme les autres !... D'ailleurs...

— Et quand doit-il comparaître devant l'accusateur public ? demanda Coclès d'une voix à peine articulée.

— Oh ! il y a quelqu'un qui avisera pour que ce ne soit pas de sitôt ! répondit Caracalla. La mort serait le terme de ses tortures, et j'ai besoin qu'il souffre !... Est-ce que je ne souffre pas, moi ? Est-ce que je puis cesser de souffrir, maintenant qu'il me l'a enlevée ? Que les rats profitent de l'occasion ?... Il sera toujours temps de servir du Brutus à Fouquier-Tinville... s'il en reste ! Car, j'allais te le dire, il y a là de certaines émanations que je défierais bien de supporter plus d'un jour les plus robustes poumons du monde ! sans compter la faim... si elle a le temps de venir !...

Malgré lui, Coclès fit un bond en arrière ; mais revenant aussitôt vers le misérable et lui prenant la main.

— Au revoir, lui dit-il. Pour les amis, tu le comprends, ce n'est pas le moment de s'endormir...

Et pour avoir l'air d'applaudir aux horribles paroles de Caracalla, il fit entendre, en s'éloignant, un éclat de rire convulsif qui se perdit dans un sanglot étouffé.

On l'a sans doute deviné, celui qui venait de répondre à ce nom de Coclès n'avait de rouge que son bonnet, et, fort heureusement pour lui, n'était qu'un borgne de contrebande. C'était tout bonnement le fils de l'honnête Tourneuf.

Guillaume, très-étonné que Nicolas ne fût pas venu au cabaret pour s'emparer de la défroque du plâtrier, n'avait eu rien de plus pressé que d'aller jeter l'alarme rue de la Licorne. Et comme il n'existait plus, malheureusement, d'autre moyen d'investigation, il avait été décidé que le bon Ambroise, qui n'en était pas, nous le savons maintenant, à sa première entrevue avec le farouche amou-

reux de la Conciergerie, irait surprendre l'ami Caracalla au milieu de sa promenade sentimentale.

Le pauvre jeune homme erra d'abord le long des quais, comme s'il eût été pris de vertige. Bientôt, cependant, il parvint à se roidir contre cette impression d'horreur. Si affreuse que fut la situation, il se refusait à croire qu'il fallût renoncer à tout espoir.

Cette évasion de deux prisonnières, dont on n'avait pas même parlé, et cet abandon subit du plan concerté pour sauver Henri de Vareilles, c'étaient sans doute pour lui deux énigmes inexplicables. Il restait, toutefois, ceci de rassurant que le jeune Vendéen n'avait pas été compromis. S'il en eût été autrement, Caracalla n'aurait assurément pas oublié le détenu du n° 15 dans ses hideuses invectives.

D'un autre côté, le fils Tourneuf, pour se redonner un peu de confiance, avait beau se représenter la force athlétique de Nicolas et son énergie de fer, le souvenir de tout ce qu'il venait d'entendre le glaçait d'épouvante. N'était-il pas à craindre, d'ailleurs, que la certitude de ne pouvoir plus rien pour son jeune maître ne brisât cette énergie ?

Il se dit qu'à tout prix et au plus vite il fallait relever le moral de l'excellent Nicolas, lui faire savoir que son horrible malheur était connu, qu'on veillait sur lui, qu'on avait bon espoir — ce qui ne pouvait manquer de signifier, aux yeux de Nicolas, que toute chance n'était pas non plus perdue pour Henri de Vareilles.

Le jeune Tourneuf se rattacha d'autant plus vivement à cette idée, que mêlé constamment depuis le matin à la foule, il avait pu se rendre un compte exact de l'importance des changements qui paraissaient sur le point de se produire. A la Convention, le redoutable ascendant du Comité de Salut public n'existait plus. Robespierre, au milieu même de ses fidèles du club des Jacobins, avait manqué de cette décision qui seule eût pu lui conserver quelques chances. Les événements devaient infailliblement se précipiter. D'un instant à l'autre, dès le lendemain, peut-être, la peur, à défaut de tout autre sentiment plus élevé, allait décider les conjurés à ne plus vouloir de ce régime de sang. En un mot, le parti de la réaction pouvait l'emporter assez promptement pour qu'il fût possible de délivrer à la fois Nicolas et son maître.

Il revint sur ses pas, et abordant de nouveau Caracalla :

— Où diable avais-je la tête, lui dit-il, quand je t'ai quitté pour aller dans ces quartiers déserts ?

— Évidemment, observa-t-il d'un ton emphatique, ce n'est pas là que sont en jeu, dans ce moment, les destinées de la patrie !

— Et, dis-moi, lui demanda Caracalla, qui, en se retrouvant

seul, avait senti renaître toutes ses terreurs, tu crois donc que ces infâmes modérés — il variait peu, on le voit, dans ses expressions comme dans ses sentiments — vont avoir le dessus, que je serai forcé de partir ? Oh ! si j'avais le temps de me savoir vengé !

— Peste ! peste ! de quel train va chez toi le découragement ! répondit le faux Coclès. Au reste, je m'en doutais quelque peu, et c'est surtout pour te calmer que je suis revenu sur mes pas. En définitive, que t'ai-je dit ? que malheureusement il y avait quelque chose qui paraissait craquer. Mais que diable ! tout ce qui craque ne s'écroule pas ! Il suffit d'employer assez tôt de bons et solides états. Or, dans cette occasion, ces bons et solides états ce sont les amis dévoués, des amis tels que toi, tout prêts à donner jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense des grands citoyens que l'on attaque !...

Caracalla ne souffla mot, se sentant fort peu disposé à prouver son héroïque sans-culottisme d'une aussi extravagante façon.

La tête basse, il suivait machinalement son compagnon de promenade, lequel avait fini par le faire arriver juste en face et tout près de cette lugubre tour, Saint-Vincent-Bel-Air. Le fils Tourneuf avait remarqué, à deux mètres environ du sol, une étroite meurtrière, vraisemblablement destinée à donner un peu d'air et de jour au cachot où se trouvait Nicolas. Et il s'était dit qu'en forçant la voix il ne pouvait manquer de faire parvenir jusqu'au prisonnier quelques paroles de consolation et d'encouragement.

— Tiens, je n'en démords pas, reprit-il en frappant familièrement Caracalla sur l'épaule, trouvons d'ici à demain seulement mille gars de ton acabit, et tout est sauvé ! Justement il me revient à l'esprit une vieille chanson de mon pays qui me paraît on ne peut plus de circonstance. En deux mots, voici quel en est le sujet : un brave homme, peut-être un chef de club, je ne sais, venait de tomber au pouvoir de ses ennemis. — Tu vois que le cas était bien plus grave que celui qui nous préoccupe ! — On l'avait jeté au fond d'un cachot. On avait même la gracieuse attention de faire sonner d'avance le glas en son honneur... Eh bien, veux-tu savoir ce que lui crie du dehors un de ses fidèles amis, plein de cette confiance que tu devrais avoir ? Je vais te dire cette chanson, ou, plutôt non, il vaut mieux que je la chante. Ce sera plus saisissant. Écoute :

Las ! Pour toi le glas sonne !...

Mais pas ne va failli !

Carabi !

Eh ! qu'il sonne ! qu'il sonne !

Amis peuvent veni !

Titi Carabi,

Toto Carabo,
Compère Guillery
Te lairont-ils
Te lairont-ils
Te lairont-ils mourï ?

Te lairont-ils mourï ; tu l'as sans doute compris, c'est du vieux langage. Aujourd'hui nous dirions : Te laisseront-ils mourir ? Qu'en penses-tu ? N'avais-je pas raison de prétendre qu'il y avait de l'à-propos dans cette chanson ? Allons, morbleu ! que ce soit aussi la tienne ! A bas cet air de fossoyeur ! Il faut que tout de suite tu chantes avec moi ce refrain d'un si bon augure :

Te lairont-ils
Te lairont-ils
Te lairont-ils mourï ?

De peur de trop laisser voir sa lâcheté, Caracalla, sans se douter de quel touchant dévouement il se faisait le complice, consentit à mêler son miaulement de chacal à la voix émue du digne fils de Guillaume. Comment supposer, après cela, qu'aucun agent de police ou aucun employé de la prison pût se préoccuper de ce chant ?

— Sur ce, je te quitte, ajouta le prétendu Coclès, fort impatient de mettre fin à un pareil tête à tête.

— Il est bien entendu, reprit-il, que si on a besoin d'un renfort, je viendrai te prévenir...

Après quoi, d'un air de matamore, il emboîta le pas dans la direction du Pont-Neuf, en hurlant le *Ça ira!* avec tout le brio du sans-culotte le plus incontestable.

Seulement, dès qu'il se vit sur le terre-plein du Pont-Neuf, au lieu d'aller, comme le supposait Caracalla, se mêler aux convulsionnaires du club des Jacobins, il tourna vivement à gauche, suivit, en courant, le quai, et regagna la rue de la Licorne.

Le pauvre garçon ne chantait plus ! Les renseignements qu'il avait à donner étaient si navrants !

XIII

Caracalla n'avait rien exagéré. La prison de Nicolas était bien plutôt une sorte d'égout qu'un cachot. Où qu'il essayât de poser le pied, il ne rencontrait qu'une boue gluante et fétide. Cette invasion

de rats, non plus, n'était pas une invention ! A peine la porte avait-elle été refermée, qu'un frémissement à faire dresser les cheveux sur la tête s'était fait entendre de toutes parts. Les rats accouraient de chaque fissure des murs. En un instant le malheureux avait eu à soutenir le plus effroyable assaut. Il les sentait se glisser le long de ses jambes, jusque sur son cou, jusque sur sa tête !... Et pour se défendre il n'avait que ses bras et ses mains... Adossé contre le mur, il n'osait bouger, le moindre faux pas pouvant le faire tomber dans cette fange d'où il lui eût été impossible de se relever. Même le bruit de sa voix avait fini par ne plus les effrayer !...

Et puis ces émanations mortelles lui permettaient à peine de respirer !

Épuisé de fatigue, frissonnant par tous ses membres, la tête en feu, un moment il avait été sur le point de conjurer Dieu de mettre fin par la mort à cet intolérable supplice ; mais à l'instant même, il avait songé à sa femme, à son fils, à son pauvre maître qui n'était pas sauvé, qui ne pouvait même l'être que par lui ! Il s'était dit qu'un pareil dévouement ne lui eût pas été inspiré par le ciel, s'il avait dû être inutile.

Et retrouvant aussitôt, dans cette réflexion toute sa confiance et toute son énergie, il s'était agenouillé par la pensée pour supplier au contraire Dieu de le rendre plus fort, pour le supplier de l'empêcher de mourir, dût cette épreuve devenir mille fois plus cruelle.

Il savait cependant qu'une autre torture l'attendait... la faim !... En le jetant dans ce cachot, Caracalla n'avait pas voulu le lui laisser ignorer. La faim eût pu tarder à se faire sentir, et il ne se fût pas cru suffisamment vengé s'il ne s'était assuré que dès le premier instant cette épouvantable préoccupation viendrait se joindre à toutes les autres tortures de sa victime !...

Par bonheur, au milieu de tant de démarches et de tant de courses, Nicolas, ce jour-là, n'avait pas eu le temps de songer à déjeuner. Il s'était contenté de se munir d'un morceau de pain. Or, ce morceau de pain était encore dans sa poche. Mais il fallait absolument le faire durer. D'un autre côté, s'il le laissait durcir, obligé comme il l'était, d'avoir toujours ses mains libres pour se défendre, c'était s'exposer à ne pouvoir plus le briser. Faisant donc frénétiquement manœuvrer sa main gauche autour de lui, et plongeant sa main droite dans sa poche, il s'était évertué à émietter le plus possible ce morceau de pain. Avec ces faibles ressources et sa ferme volonté de lutter contre la mort, il se flattait de pouvoir attendre l'heure de Dieu.

Ce qui l'avait le plus effrayé c'était cette pensée désolante que là

il se trouvait comme à mille lieues de ses amis, qu'ils n'avaient pas le moindre soupçon de ce qui venait d'arriver. Aussi serait-il impossible de dire quelle fut son émotion quand il entendit, quand il reconnut la voix du fils de Guillaume !

La voix d'un ange l'invitant tout à coup, du haut du ciel, à ne pas désespérer n'eût pas produit sur lui une impression plus vive !

Le choix de ce vieux refrain, si connu de tous les enfants de son pays, avait été pour lui une véritable révélation. Il lui avait paru évident que quelque chose de nouveau allait se passer, que Dieu, avant peu, aurait pitié de lui !

Sans ce mystérieux rappel à la confiance, il n'eût certainement pu survivre à toutes les horreurs de cette première nuit.

Malheureusement, avec le jour devaient revenir ses plus cruelles angoisses. A l'heure accoutumée retentit sur le quai le bruit lugubre des charrettes. Nicolas sentit comme un déchirement au fond de son cœur. Il se disait bien que si Henri de Vareilles avait dû faire partie de ce convoi, Ambroise Tourneuf n'aurait pas eu l'idée de lui faire entendre ce refrain consolant ; mais depuis la veille le nom de son jeune maître ne pouvait-il pas avoir été porté sur la liste fatale ? Le pauvre Nicolas n'était que trop payé pour se rappeler avec quelle effrayante soudaineté pouvaient se modifier d'un instant à l'autre les instructions de Fouquier-Tinville !

Tout à coup il entendit le galop désordonné d'un cheval lancé à fond de train, et une voix rauque commander aux gendarmes qui formaient l'escorte du convoi de faire volte-face. Au même instant, des clameurs confuses partirent du milieu de la foule. On criait qu'il fallait faire grâce aux condamnés, on parlait de ramener les charrettes...

Il se demanda si ce n'était pas un rêve ! Il savait que la veille encore on n'eût pas même osé risquer un regard de pitié. Tout tremblant d'espoir, il prêta l'oreille... Mais les charrettes ne furent pas ramenées !...

Au fond de son cachot, le pauvre Nicolas ne se doutait pas que cette voix avinée c'était la voix d'Harriot, qu'à moitié ivre et se maintenant à grand-peine sur son cheval, il courait par les rues, comme un fou, pour réunir tout ce qui restait encore de forces à son parti.

Il ne se doutait pas non plus qu'il n'avait fallu qu'un signe de ce misérable pour que tout un peuple indigné, qui dans cette occasion n'avait pas même à redouter la moindre intervention de la force armée, se soumit lâchement, comme il en avait pris l'habitude, et laissât trainer à l'échafaud ce dernier convoi de condamnés qu'il dépendait de lui de sauver !... Et cela le 9 Thermidor !

quatre ou cinq heures tout au plus avant la défaite complète du parti de la Terreur !

En entendant ces cris de pitié, Nicolas s'était tout de suite imaginé que le peuple se réveillait enfin, qu'il n'y avait plus rien à craindre pour son jeune maître, que les amis allaient pouvoir venir, comme l'insinuait le couplet chanté par Ambroise !

Cette lueur d'espoir évanouie, ce fut un véritable écrasement. Il ne se sentait plus la force de porter sa pensée en avant pour essayer d'espérer encore. Il s'abandonna, découragé, à son horrible destinée !... C'était à peine si ses bras pouvaient se mouvoir. Il se sentait couvert de morsures ; le sang coulait... Pour tenter un dernier moyen de défense, il s'efforça de crier... Mais ce ne fut que le bruit sourd du râle d'un mourant... Caracalla ne s'était pas trompé en comptant sur l'asphyxie !... Et la nuit était revenue !...

XIV

Ce soir-là, le quai était encore plus désert que la veille. Les sans-culottes, les tricoteuses, tous les infâmes habitués de ce quartier avaient compris qu'il était urgent de disparaître.

On venait de transférer Robespierre à la Conciergerie, qui pour lui aussi maintenant était devenue l'*antichambre de la mort*, comme elle l'avait été, grâce à lui, pour tant d'autres ! La mâchoire horriblement fracassée, il était là, gisant sur une table. Et comme si la justice d'en haut se fût chargée de diriger tous les détails de cette terrible expiation, la cellule qu'on avait choisie pour lui se trouvait justement placée entre la salle des Girondins ¹ et cette autre cellule — à jamais sanctifiée — où Marie-Antoinette avait tant et si chrétiennement, si royalement souffert, avant d'aller au martyre !

On conçoit que dans cette prison surtout la peur eût déjà fait plus d'un vide. Tous ceux des employés qui s'étaient le plus compromis dans l'exercice de leurs sinistres fonctions disparaissaient peu à peu comme des ombres.

Entre huit et neuf heures, la porte fut de nouveau ouverte, et deux hommes, marchant à pas de loup, en franchirent ensemble le seuil. Ils étaient complètement travestis, ce qui veut dire qu'après avoir fait le sacrifice douloureux de leur bonnet rouge, de leur grand sabre et de tout le grotesque arsenal qui figurait à leur cein-

¹ Cette salle est aujourd'hui la chapelle de la prison.

ture, ils s'étaient escrimés à prendre la tenue et à peu près les allures de deux honnêtes citoyens.

Au même moment arrivait de la place du Palais de Justice un mendiant tout déguenillé. Il traînait péniblement la jambe et paraissait ne pouvoir avancer qu'en s'appuyant contre le mur de la Conciergerie. Il allait être en face de la tour Saint-Vincent-Bel-Air, quand il entrevit ces deux personnages. Oubliant aussitôt tous les ménagements que devaient exiger ses jambes apoplectiques, il fit un bond et se retrouva contre le mur, complètement caché par le renflement de la tour.

Les deux fugitifs se faisaient leurs adieux, avant de se mettre, chacun de son côté, en quête d'un asile.

— Sois tranquille, Caracalla ! dit à son compagnon le plus grand des deux, qu'à son ton solennel et prétentieux on reconnaissait tout de suite pour une sorte de puissance déchuë, sois tranquille ! Nous reviendrons !... Nos vainqueurs d'aujourd'hui ont beau roucouler ainsi que d'innocentes colombes, comme si ces lâches vautours n'avaient pas encore du sang à leurs griffes ! Patience ! Ils verront si le peuple a pour eux plus de tendresse que pour nous !... Forcément, forcément il faudra qu'ils en reviennent à notre système, et par conséquent à nous qui savons si bien l'appliquer !

— Possible, murmura Caracalla, mais dans tous les cas, en partant, il me sera resté une fameuse joie au cœur ! Je suis vengé !...

— Comment donc ? lui fut-il répliqué. Brutus n'a pas encore comparu devant le citoyen accusateur public...

Il fallut peu de temps à Caracalla pour mettre son interlocuteur au courant de sa conduite infernale.

— Heure par heure, ajouta-t-il, j'ai pu constater les progrès de ma vengeance ! L'œil contre le trou de la serrure et l'oreille au guet, je regardais, j'écoutais. Le Brutus faisait d'abord aller ses grands bras comme des ailes de moulin à vent. Il criait à réveiller tous les trépassés qui nous doivent leur éternel repos ! Mais je savais bien que je n'avais pas à m'en inquiéter !... Avant de sortir, j'ai voulu aller encore écouter et voir !... Eh bien ! observa-t-il, en se frottant joyeusement les mains, plus rien !... ni mouvements, ni cris !... le silence et l'immobilité du tombeau !...

Dans son recoin, le mendiant, ou plutôt — pourquoi ne pas le dire tout de suite ? — l'imperturbable Ambroise piétinait de rage et de douleur.

Enfin les deux misérables s'éloignèrent. Ambroise avança la tête, et dès qu'il n'aperçut plus sur le pavé du quai leurs ombres maudites, se rapprochant le plus possible de la meurtrière, il se mit à siffler un halali des plus retentissants. Cet halali faisait partie de la

fanfare de chasse composée par Henri de Vareilles. Le fils de Guillaume voulait faire comprendre au malheureux prisonnier que tous les fauves de la Terreur étaient enfin forcés ; et il était convaincu que Nicolas, si peu qu'il lui restât un souffle de vie, essaierait de répondre à ce mystérieux signal.

En effet, un sifflement se fit entendre, mais si faible qu'Ambroise en fut épouvanté. Et pour que Nicolas, par un suprême effort, se rattachât encore à ce qui lui restait de vie, il eut soin de chanter, en s'éloignant, ces derniers mots de son couplet de la veille :

Te lairont-ils
Te lairont-ils
Te lairont-ils mourir ?

XV

Au bout de quelques minutes, Ambroise était devant la porte de la maison où logeait M. Saubert.

Ce fut M. Saubert lui-même qui vint ouvrir.

— Oh mon Dieu ! s'écria Ambroise tout essoufflé, comme j'avais peur de ne pas vous rencontrer ! Si on ne le délivre pas sur-le-champ, nous ne trouverons plus qu'un cadavre !...

— Je vous attendais, répondit M. Saubert. Vous avez vu un fiacre à ma porte. Si vous aviez tardé, j'allais me faire conduire rue de la Licorne, pour donner mes instructions à votre père. Mais puisque vous voilà, c'est à vous que je les donne.

— Tenez, ajouta-t-il, en remettant au jeune Tourneuf une lettre ornée d'un large cachet qui en faisait toute de suite deviner la provenance officielle. C'est un ordre de Tallien lui-même.

— Comment ! Vous avez vu Tallien ! s'écria Ambroise, qui malgré toutes ses violentes et douloureuses préoccupations, ne put s'empêcher de frémir à l'idée que le régicide et terroriste Tallien allait être le sauveur de l'excellent Nicolas.

— Eh ! mon brave Ambroise, répliqua M. Saubert, en tout ceci ne voyez donc que la main de Dieu. C'est de sa miséricordieuse pitié pour nous qu'à force de peur, ces misérables viennent de se faire les ministres inconscients. D'ailleurs ce n'est pas Tallien que j'ai vu. C'est sa femme. J'étais sûr que je retrouverais en elle l'âme compatissante et les généreux extranements de madame de Fontenay. A peine lui avais-je raconté la touchante et horrible histoire de notre cher Nicolas que j'ai vu ses yeux se remplir de larmes.

« Attendez-moi, m'a-t-elle dit, pouvant à peine s'exprimer, je cours « parler à M. Tallien. » Et presque aussitôt elle a reparu, toute frémissante d'émotion et m'a remis cette lettre. Vous le voyez donc, c'est une femme qu'après Dieu, nous avons à bénir. J'ignore si elle a parlé à son mari du poste qu'occupait Nicolas et de l'évasion de ces deux malheureuses prisonnières. Au surplus pour le quart d'heure, tout ce qui ressemble à de la mansuétude et à de la générosité est dans le rôle de nos prétendus sauveurs. Quant aux réglemens de la prison et aux mille formalités qui peuvent en être la conséquence, Tallien est beaucoup trop influent aujourd'hui pour qu'il ne puisse pas ordonner qu'il soit exceptionnellement passé outre. C'est justement ce qui est signifié au directeur de la Conciergerie dans cette lettre. Madame Tallien a eu soin de me le dire. Ainsi vous n'avez à redouter aucune objection. On se garderait bien d'hésiter ! Vous allez prendre mon fiacre. J'y ai fait mettre un matelas dont je crains fort que vous n'avez besoin, d'après ce que vous m'avez dit de l'état du cher prisonnier. Vous ferez bien, je crois, d'aller prendre votre père ; ce ne sera pas trop de quatre bras. Moi, je vous attendrai rue de la Licorne. J'ai fait prévenir Gertrude. Elle y sera aussi avec son fils.....

— Et monsieur Henri ? demanda Ambroise, sachant bien quel déchirement de cœur ce serait pour ces braves gens, si l'on n'était en mesure de leur annoncer l'élargissement de leur jeune maître.

— Oh ! pour M. Henri, répliqua M. Saubert, il est tout à fait impossible de songer à lui maintenant. Malgré le nom d'emprunt sous lequel il a été écroué, ce serait s'exposer à le compromettre. Il est beaucoup plus prudent d'attendre un ou deux jours, et de ne faire agir que régulièrement en sa faveur. Aussitôt que fonctionnera la commission chargée d'examiner les dossiers des divers détenus, je m'occuperai de lui et vous pouvez dire à Nicolas — s'il n'est pas hors d'état de vous comprendre — que je suis sûr d'avance du succès de mes démarches. D'ailleurs que cela réponde ou non aux véritables dispositions des thermidoriens, le bourreau, pour le moment du moins, est tout à fait en retrait d'emploi, et à partir d'aujourd'hui il n'y a plus de place sur l'échafaud que pour les terroristes de la faction vaincue. Partez donc sans inquiétude et que Dieu vous ramène promptement avec notre pauvre ami !

Ainsi que l'avait prévu M. Saubert la lettre de Tallien produisit l'effet d'un talisman. Mais il était plus que temps de venir au secours de Nicolas. Il ne donnait plus aucun signe de vie. Ses mains étaient restées jointes sur sa poitrine. On ne tarda pas à savoir qu'entre la doublure et l'étoffe de son gilet se trouvait une image du Sacré-Cœur, la sainte et glorieuse insigne des soldats vendéens,

et que se sentant mourir, il avait voulu, en y portant les mains, affirmer une dernière fois son inébranlable dévouement de chrétien et de royaliste.

Guillaume et son fils reconnurent avec une inexprimable émotion que le cœur battait encore. Le moribond fut transporté sur le matelas. Mais ils ne voulaient pas qu'Henri de Vareilles restât jusqu'à son élargissement, sous le poids de cette affreuse pensée que le bon, le fidèle Nicolas était mort victime de son admirable dévouement.

M. Saubert ne le voulait pas non plus. C'était lui qui, la veille, avait arrangé cette façon de couplet, afin de soutenir l'énergie de Nicolas, dans le cas où on l'aurait arrêté. Maintenant l'excellent homme en avait, en toute hâte, arrangé un second, pour qu'Ambroise pût faire comprendre à Henri de Vareilles que Nicolas était sauvé.

La lucarne de la cellule où se trouvait le jeune officier vendéen s'ouvrant sur le quai, il n'était pas douteux que, même sans de grands efforts, on parviendrait à se faire entendre.

S'adossant donc contre le fiacre et se faisant de ses deux mains un porte-voix, Ambroise se mit à chanter ce nouveau couplet :

Nicolas, le cher homme
 En un grand puits tombi
 Carabi,
 Mais bientôt saurez comme
 Comme en est bien sorti !
 Titi Carabi,
 Toto Carabo,
 Ce pauvre Nicoli !
 Et le verrez
 Et le verrez
 Et le verrez couri !...

Quand les deux Tourneuf, père et fils, se furent suffisamment égossillés à répéter ensemble la fin de ce couplet, un peu plus tranquilles sur le compte d'Henri, ils s'élançèrent dans le fiacre, en donnant au cocher leur adresse de la rue de la Licorne.

Le 14 thermidor — 1^{er} août 1794 — la loi du 22 prairial fut rapportée par un décret de la Convention. Mais pour faire des démarches en faveur d'Henri de Vareilles, M. Saubert n'avait pas eu be-

soin d'attendre que ce décret eût été rendu. Dès le lendemain du 9 thermidor, un courant irrésistible entraînait dans une voie nouvelle tous ces proscripteurs émérites, la plupart instigateurs ou complices des plus horribles forfaits.

Le 12 thermidor, ce digne homme apparut tout à coup chez les Tourneuf, tenant à la main l'ordre qui mettait fin à la détention d'Henri.

Nicolas se redressa sur son lit. Il était fou de bonheur. Il prit les mains de M. Saubert, il les baisait, il les couvrait de larmes.

— C'est donc bien vrai ! s'écria-t-il, je vais le revoir !... Oh ! vite, vite, il faut que je me lève ! Je veux reprendre, un instant, mes atroces fonctions de ces jours derniers ! C'est moi qui dois lui rouvrir la porte de cet affreux n° 15, lui annoncer qu'il est libre..... qu'il peut sortir..... que tous ceux qui l'aiment vont le revoir !.....

Et comme il crut remarquer qu'autour de lui on paraissait inquiet de cette surexcitation :

— Mais, voyez donc ! ajouta-t-il, je suis guéri ! Grâce à vos soins affectueux tout ce que m'a fait souffrir Caracalla n'est plus qu'un souvenir ! Seulement il y avait là, sur mon cœur un poids qui m'aurait tué..... Or, comment y serait-il maintenant, puisqu'il va nous être rendu?..... Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il m'appartient à moi ce grand bonheur de vous le ramener ?

— Eh ! oui, mille fois oui, mon bon Nicolas, lui répondit M. Saubert, ce bonheur vous appartient ! Vous l'avez si noblement et si chèrement payé ! Mais, je vous en conjure, ne m'en veuillez pas, si je m'oppose absolument à ce que vous remettiez les pieds dans cette prison. J'aurais peur de ne plus vous en voir ressortir. Quand Tallien, cédant aux pressantes sollicitations de sa femme, a pris sur lui d'ordonner votre élargissement immédiat, il ne savait rien, je m'en suis assuré, ni du poste que vous occupiez à la Conciergerie ni de ce qui vous avait valu ce cruel emprisonnement. Songez que Fouquier-Tinville est encore là, qu'il y est avec la plupart de ses séides, qu'ils seraient tout heureux de pouvoir ressaisir leur proie et de présenter votre participation à l'évasion de ces deux femmes comme un crime tout à fait à part !.....

— Eh bien ! dit Nicolas, transigeons ! Je renonce à mon idée. Maintenant surtout je tiens trop à ma liberté pour vouloir la mettre en péril ! Mais ne me sera-t-il pas au moins permis d'être là, quand, grâce à vous, M. Henri franchira ce seuil maudit avec Guillaume et son fils ?

Et s'adressant au jeune Tourneuf :

— N'as-tu pas ici, lui dit-il, tout ce qu'il faut pour que je sois, à mon tour, ce vieux mendiant éclopé dont le signal, mille fois

béni, a été pour moi comme le signal d'un ange du ciel ? Ainsi que toi, j'attendrai à côté de cette tour où j'ai tant prié pour le pauvre enfant. Et dùt mon travestissement me faire ressembler au diable ou même à Caracalla, j'en suis sûr, je n'aurai pas besoin de me nommer. Son cœur saura bien assez me reconnaître !...

On crut pouvoir accorder au bon Nicolas ce qu'il désirait, et, avant d'aller à la Conciergerie, Ambroise l'affubla soigneusement de tous les haillons voulus.

La porte de la Conciergerie cria sur ses gonds... Blotti contre le mur et appuyé sur sa béquille, Nicolas fit un pas en avant... Ils étaient trois qui sortaient, Guillaume, son fils et Henri de Vareilles, qui, brisé par les terribles angoisses de ces deux jours, ressemblait à un spectre.

— Pas de démonstrations ici ! se hâta de dire Guillaume. Pour le moment, que le bon Dieu seul soit témoin de votre grande joie ! Il y a de tous côtés des yeux dont nous ne savons pas ce que peut valoir le regard...

Traîne-toi jusqu'au terre-plein du Pont-Neuf, ajouta-t-il, en s'adressant au faux éclopé. Nous nous y rendrons de notre côté. Une fois là, nous ne vous gênerons pas plus longtemps ! Chez l'un comme chez l'autre, le cœur doit avoir tant de choses à dire ! Ne faut-il pas, d'ailleurs, que nous donnions de vos nouvelles à M. Saubert et à ma femme qui nous attendent ?

Et en parlant ainsi à Nicolas, il avait l'air de causer tranquillement avec son fils et Henri de Vareilles.

Pour arriver au terre-plein du Pont-Neuf, deux minutes devaient suffire ; mais Henri eût trouvé que c'était plus qu'un siècle. Feignant donc, aux yeux de tous ces badauds suspects, de ne voir qu'un vieux mendiant dans son cher Nicolas, il retira un sou de sa poche et le lui mit dans la main. C'est à peine si leurs doigts s'effleurèrent, mais qui pourrait dire tout ce qu'exprima de bonheur ce contact rapide et furtif ?

Enfin ils se rejoignirent sur le terre-plein. Là non plus il n'eût pas été prudent de laisser de côté toute réserve.

— Mon bon Nicolas ! dit Henri pouvant à peine retenir les larmes qui l'étouffaient, figure-toi que j'ai tes mains dans les miennes, que je les presse sur mon cœur !... Oh ! comme tu as souffert à cause de moi !... Ces deux jours...

— Ces deux jours ! interrompit Nicolas d'une voix enrouée, oh ! ne les maudissez pas trop ! Pour tout l'or du monde je ne voudrais pas qu'ils eussent été retranchés de ma vie !...

— Et je sais que tu les as sauvées !...

— Oui, bien juste à temps, grâce au ciel ! Et comme j'ai dû vous

obéir, c'est Dieu seul qui peut leur faire savoir de quel côté doit aller leur reconnaissance!

— Tenez, dit-il, en retirant l'affiquet de sa poche, voici ce que la jeune fille m'a chargé de vous remettre de la part de sa mère...

— Et leur nom? demanda Henri de Vareilles, qui porta furtivement ce souvenir à ses lèvres.

— Je sais seulement que la mère est une marquise, répondit Nicolas. Ce misérable Caracalla m'a empêché d'en apprendre plus long. Je vous conterai tout cela plus tard.

— Plus tard, oui, tu as raison, observa Henri.

— Dieu, se dit-il en lui-même, m'aurait-il choisi pour les sauver, si j'avais dû ne plus les revoir?...

— Le plus pressé maintenant, c'est d'aller embrasser ma tante; puis ma chère Gertrude et ce bon petit frère!...

— Et pour les rendre fous de bonheur tous les trois, dit Nicolas, vous n'avez pas à courir bien loin.

— Là-bas, ajouta-t-il en étendant la main vers le quai de l'École, remarquez-vous au delà de ces maisous une petite mansarde qui les dépasse comme une espèce de tour?

— Parfaitement.

— Et maintenant, à la fenêtre de cette mansarde, voyez-vous ces deux femmes qui ont les mains jointes et qui, bien sûr, sont agenouillées? Eh bien, l'une est madame l'abbesse et l'autre Gertrude... Elles prient et pleurent de joie en vous attendant, car elles savent déjà que vous êtes sauvé, qu'elles vont vous revoir! Derrière elles est un enfant... qui prie et pleure lui aussi... C'est Jean... Regardez! le voilà qui bat des mains... Il a l'œil d'un chasseur, comme son père; il vous aura reconnu!

— Courons! dit Henri, qui, à cette chère apparition s'était senti rattaché plus que jamais à la vie.

— Oui, courons! répéta Nicolas, en s'empressant de mettre ses rapides enjambées à l'unisson de celles de son jeune maître, sans plus songer à son rôle de vieil estropié.

— Enfin, nous y voici! dit-il tout essoufflé. Prenez cette petite allée enfumée... Hélas! c'est par là qu'il faut passer pour arriver chez la sœur de monsieur le comte!... Moi, je cours déposer mes guenilles. Si je me présentais avec vous tel que je suis, le vilain Cerbère de la maison ne manquerait pas de croire à quelque tricherie, et Gertrude m'a prévenu qu'il ne fallait pas compter sur lui. Ainsi pas de physionomie trop émue, quand vous demanderez la citoyenne Malloy...

— Mon Dieu! répétait-il, en se retirant, dans un instant, là-haut, quelle joie! quelle joie!...

« Quelle joie ! » Oui, c'était bien là ce qu'on pouvait dire, en ce moment, de toutes ces malheureuses familles qui, après de si horribles angoisses, voyaient réapparaître tout à coup quelqu'un de leurs chers proscrits ! Cette joie tenait du délire. Mais que de larmes, et quelles larmes amères venaient s'y mêler ! A côté de celui que l'on revoyait, que de places qui devaient rester vides !... Depuis qu'Henri s'était séparé de sa tante et de Gertrude, son père, nous le savons, était mort en combattant pour la religion, la liberté et le roi ; un de ses oncles avait péri sur l'échafaud ; et puis que d'amis disparus aussi !...

XVII

Madame Louise de Vareilles, que Nicolas et sa femme s'obstinaient à n'appeler que « madame l'abbesse, » en dépit de tous les décrets de l'Assemblée nationale et de la Convention, avait toujours fort tendrement aimé son neveu Henri. Elle n'avait plus même que lui à aimer maintenant. Il résumait toutes ses ardentés affections de famille.

Henri s'était empressé de lui parler des deux femmes que Nicolas avait sauvées, et il lui en avait parlé avec le laisser-aller confiant qu'il aurait eu, si, en sortant de prison, il se fût retrouvé auprès de sa mère.

A qui aime comme une mère, les demi-mots suffisent. Aussi l'excellente dame avait-elle tout de suite compris ce qui s'était passé dans le cœur du cher prisonnier, et déjà, dans le secret de son âme, elle n'aspirait plus qu'au bonheur de le voir uni à une jeune fille si attrayante et sans nul doute si digne de lui.

Mais le moyen d'arriver à la réalisation de ce beau rêve ? Comment se flatter de pouvoir jamais retrouver les traces des deux fugitives dont on ne savait même pas le nom ?

Appuyés l'un et l'autre sur l'accoudoir de l'étroite fenêtre, ils regardaient vaguement le ciel...

— Mais j'y pense, cher enfant ! dit tout à coup madame de Vareilles, quand tu m'as montré ce charmant affiquet que Nicolas a été chargé de te remettre, il m'a semblé que l'on y avait fait graver un petit écusson. Voyons-le de nouveau. C'est évidemment l'écusson de la famille de ces deux pauvres prosrites. Peut-être nous aidera-t-il à découvrir ce que nous cherchons...

— Tu le vois, ajouta-t-elle, je ne me trompais pas ! Voilà bien un écusson !... Mais si microscopique, hélas ! que les yeux de ta

vieille tante ne pourraient jamais rien distinguer!... Essaye, toi, les tiens sont jeunes... Eh bien! qu'aperçois-tu?

— C'est admirablement gravé, répondit Henri. Ces armes sont : de gueules à trois merlettes d'or...

— De gueules à trois merlettes d'or! répéta l'ancienne abbesse. Mais alors nous sommes bien mieux que sur la voie!... Je crois pouvoir dire que nous *brûlons!* Rappelle-toi ton aïeul maternel, le comte du Meilhan, ce beau capitaine de dragons, qui figurait si bien au milieu de tous nos portraits de famille, avec son grand air et sa croix de Saint-Louis sur la poitrine. Tu sais qu'à sa droite on avait peint ses armes. Eh bien, dans ces armes se trouvaient justement trois merlettes d'or en champ de gueules. Et les du Meilhan tenaient trop à honneur d'écarteler de Kergoson, pour que ma pauvre mère m'ait laissé ignorer en souvenir de quelle alliance ils avaient ajouté ces trois merlettes d'or à leurs armes. Ainsi, mon enfant, voilà un point parfaitement établi. Ce que tu tiens là est l'affiquet de la marquise de Kergoson, et la délicieuse jeune fille que Dieu t'a permis de sauver est bel et bien ta cousine, en attendant...

— Hélas! fit Henri, en attendant qu'un miracle me ramène sur son chemin!... C'est sous un nom d'emprunt qu'elles avaient été écrouées, et il est fort probable que déjà ce nom d'emprunt a été remplacé par un autre... Qui sait si, comme moi, elles n'ont pas encore à redouter quelqu'un de ces horribles décrets que nos doux sauveurs de Thermidor ont si grand soin de tenir en réserve?

— Eh! dis-moi, insista madame de Vareilles, pourquoi ne pas espérer que Dieu daignera ne pas laisser son œuvre inachevée? N'est-ce pas lui qui t'a conduit sur le passage de ces deux pauvres femmes, au moment où on les traînait en prison? N'est-ce pas lui qui t'a ménagé cette touchante apparition, dans votre affreux préau, qui t'a choisi pour être le sauveur de cette jeune fille et de sa mère?

— Écoute-moi, mon Henri, continua-t-elle en le pressant dans ses bras, ce cœur a été bien usé par les années, il a été cruellement torturé par tout ce que vous avez eu à souffrir, vous tous, pauvres martyrs qui m'étiez si chers, par toutes les effroyables angoisses que tu m'as causées; eh bien, à présent, je sens qu'il se ranime pour t'aimer plus que jamais!... C'est une mission qui me vient du ciel!... Elle me vient de ta mère, de ton père... Je sens que je n'y faillirai point!... Sois tranquille! Je ferai agir, j'agirai moi-même... Toi, pour le moment, contente-toi de continuer à te montrer digne des bénédictions de Dieu! Aie confiance! Celle-là ne te manquera pas plus que les autres!...

XVIII

Dès le lendemain matin, M. Saubert voyait arriver chez lui Nicolas qui venait réclamer son concours de la part de madame Louise de Vareilles.

— Quoi ! s'écria-t-il, au premier mot qui lui fut dit, c'est la marquise de Kergoson !

— Est-ce que vous la connaissez ? lui demanda Nicolas.

— Non, pas personnellement ; mais je sais qu'elle est sur la liste des émigrés avec sa fille, et qu'elle a le plus puissant intérêt à s'effacer.

— Comment donc a-t-elle été assez imprudente pour revenir en France ?

— C'est une histoire bien triste ! comme toutes celles qu'on peut avoir à conter aujourd'hui !...

Traquée dans son château par les terroristes, qui voulaient lui faire expier le noble dévouement de son fils — il servait dans l'armée de M. de Charette — madame de Kergoson était parvenue à s'échapper et à gagner l'Angleterre avec sa fille. Elle s'était fixée à Londres. Il y a environ deux mois, elle reçut une lettre lui annonçant que son fils, grièvement blessé, venait d'être secrètement transporté à Paris, où l'on comptait sur des soins plus éclairés, et où l'on se flattait d'ailleurs de pouvoir le soustraire plus facilement à l'attention des sbires du Comité de Salut public. La pauvre mère voulut absolument rentrer en France pour venir soigner le cher blessé. Et ce qui m'étonne au dernier point, c'est que dans cette société d'émigrés où tout ce qui se rattachait au terrorisme devait à coup sûr être peu en honneur, il ait pu se trouver, à point nommé, quelqu'un assez en crédit auprès des monstres qui viennent de tomber pour être en mesure de procurer à ces deux femmes un passe-port leur permettant de revenir à l'abri d'un nom d'emprunt. Seulement, par une fatalité que je ne m'explique pas davantage, l'asile parfaitement sûr, je le sais, où l'on avait transporté le jeune Kergoson fut tout à coup découvert par la police. Pour moi, il est évident qu'il y a eu traître, bien qu'il soit tout à fait impossible de soupçonner les personnes qui entouraient le malade. Bref, M. de Kergoson fut arrêté et transporté à la prison de Saint-Lazare. Alors je n'étais pas à Paris. Un des membres de notre association crut devoir tenter quelques démarches dans l'intérêt du jeune proscrit. Si je me fusse trouvé là, je m'y serais opposé, car j'étais

convaincu que dans ces horribles journées, la meilleure ou plutôt la seule chance de salut c'était qu'on vous oubliât au milieu du tas. Et ce qui est arrivé, ces jours derniers, à propos de ce pauvre M. de Chénier, n'a que trop bien prouvé à quel point j'avais raison¹ ! Au reste, poursuivit-il, je doute que rien n'eût pu sauver M. de Kergoson. Il semblait qu'une influence occulte forçât tous ces misérables à se hâter. On ne lui a pas même laissé passer une nuit à Saint-Lazare. Transféré au bout de quelques heures à la Conciergerie, il a dû comparaître immédiatement devant Fouquier-Tinville ; et le lendemain, ces malheureuses femmes ne sont arrivées que pour aller pleurer et prier auprès de la fosse commune où l'on venait d'entasser les dernières victimes !... Il ne vous est donc que trop facile de vous rendre compte des difficultés que nous allons rencontrer. Après leur évasion, madame de Kergoson et sa fille auront infailliblement reconnu la nécessité de recourir à un nouveau nom d'emprunt. Elles doivent aussi avoir compris que la réaction du 9 Thermidor est bien loin de les mettre à l'abri de tout danger.

— Mais, observa Nicolas, ceux qui veillaient avec tant de sollicitude auprès de M. de Kergoson, ces amis si dévoués ne pourraient-ils pas vous donner quelques renseignements ?

— Depuis l'arrestation du jeune blessé, on a complètement perdu leurs traces. Ils s'étaient trop compromis.

Le bon Nicolas paraissait consterné.

— Votre confiance, lui dit M. Saubert, me fait beaucoup de peine. Je suis désolé de voir se compliquer ainsi les cruelles préoccupations de M. de Vareilles... Elle est donc bien séduisante, cette jeune fille ?

— Que vous dirai-je ? répondit Nicolas. Je n'ai fait que l'entrevoir, et cependant au fond de mon cachot, pour me soutenir, il me suffisait de penser à elle, de me rappeler son regard, le son de sa voix, de me dire que la pauvre enfant, ainsi qu'elle me l'avait promis, priait pour moi, et surtout qu'elle priait pour mon jeune maître !... Vous souvenez-vous de ce tableau que vous me faisiez remarquer, un jour, au Musée ? Il y avait un ange. Vous me dites que c'était l'ange de la passion. Je ne suis qu'un ignorant ; mais rappelez-vous quelle impression il me fit. Eh bien, quand j'ai vu

¹ En apprenant l'arrestation de son fils André que l'on venait d'écrouer à Saint-Lazare, M. de Chénier courut chez les membres les plus influents du comité de salut public. — Allez, monsieur, lui dit un de ces monstres, votre fils sortira dans trois jours.

En effet trois jours après, André Chénier sortait de Saint-Lazare, mais pour être conduit à la Conciergerie et de là être traîné à l'échafaud, le 7 thermidor, — 23 juillet.

cette jeune fille, il m'a semblé que je revoyais l'ange du tableau!...

— Eh mais, dit en souriant M. Saubert, voilà un commencement de signalement qui pourrait fort bien nous servir. Ce tableau, si mes souvenirs ne me trompent pas, était de l'école espagnole; et il m'est permis d'en conclure que notre jolie proscrite a les yeux noirs...

— Oh oui! de grands yeux noirs qui devaient être bien doux et bien beaux, avant qu'il y eût toutes ces larmes amères!

— Dites à madame de Vareilles qu'elle peut compter sur toute ma bonne volonté. Je vais mettre en campagne mes meilleurs agents. Je serais si charmé de pouvoir faire arriver au plus vite le bonheur là où on l'a si bien mérité! Mais, reprit M. Saubert, en attendant que nous ayons atteint notre but, si tant est que nous puissions parvenir à l'atteindre, il ne serait pas mal de songer que M. Henri, fût-il mille fois plus amoureux, n'en a pas moins, assez près de son cœur, un estomac de vingt-cinq ans auquel ne sauraient suffire ni les souvenirs les plus touchants, ni les plus douces espérances. Dans le moment, il ne peut songer à rejoindre ses camarades de l'Ouest. Pour établir leur dictature plus que suspecte, grâce au beau masque de mansuétude et de sentimentalisme dont ils s'affublent, MM. les thermidoriens ont absolument besoin de repos. D'un autre côté, ils savent fort bien que la Terreur a été un mauvais monnayeur, sinon pour les meneurs qui doivent à peu près exclusivement au bourreau leur hideuse opulence, du moins pour notre malheureux pays. A ce point de vue comme à l'autre, il leur faut donc aussi du repos. Je sais qu'il y a déjà eu des pourparlers avec les principaux chefs des armées royales, et que l'on compte sur une trêve. En conséquence, je me suis permis de m'entendre avec un notaire de mes amis, lequel, de la meilleure grâce du monde, a mis à ma disposition un poste de troisième clerc. C'est quelquefois assez monotone, j'en conviens, et dans les circonstances actuelles surtout, les émargements pourront être modestes; mais en attendant des jours meilleurs, M. Henri, je n'en doute pas, sera tout heureux de pouvoir venir en aide à cette bonne tante, qui, sans l'admirable supercherie de votre femme, serait morte de faim!...

Le pauvre Nicolas eut besoin de tousser à plusieurs reprises pour se refaire la voix, tant il était ému.

— Oh! que le bon Dieu vous rende tout ce que vous avez fait pour nous! balbutia-t-il, en prenant les mains de l'excellent M. Saubert. Grâce à vous, que de soucis je vais avoir de moins! Et voyez comme tout s'arrange! Mon ancien patron le bijoutier me reprend; ce qui ne m'empêchera pourtant pas d'être, matin et soir, auprès

de mes maîtres. Nous voulons essayer de leur refaire une sorte de maison. Gertrude sera la femme de chambre de madame l'abbesse. Et moi, ajouta-t-il en posant la main sur son cœur, il y a là quelque chose qui me dit que je ne dérogerai pas, en passant du poste de régisseur à celui de valet de chambre de ce cher enfant!...

XIX

Sous bien des rapports, notre ami Nicolaș était le digne devancier de Caleb. Nous l'avons vu, il se révoltait à la seule pensée que madame l'abbesse, la sœur d'un comte de Vareilles, pour arriver à son misérable réduit, eût à passer par cette vilaine allée, qu'il lui fallût gravir un véritable escalier de grenier, qu'une chétive mansarde constituât ce qu'il était au désespoir de ne pouvoir appeler les appartements de madame. Il n'oubliait pas d'ailleurs les beaux renseignements qui lui avaient été donnés sur le compte de l'ignoble portier dont les méchantes inductions et les dangereux commentaires n'eussent pas manqué de faire leur chemin, s'il avait vu un beau jeune homme comme Henri s'installer tout à coup chez la vieille citoyenne du sixième.

Et puis ce qu'on apercevait de l'étroite fenêtre vous remettait dans l'âme de si horribles souvenirs!

Il fit appel à l'obligeance de ses bons amis les Tourneuf, qui, dans les vingt-quatre heures, se trouvèrent en mesure de lui parler d'un petit logement situé rue Culture-Sainte-Catherine. Il y avait du calme, de l'air, et les oiseaux que l'on voyait voltiger sur les arbres des jardins voisins semblaient préluder à leur joyeux festival d'automne.

C'est là que fut inaugurée par Henri et madame Louise de Vareilles cette modeste existence d'*attente*, dont l'ambitieux dévouement de Nicolas entrevoyait déjà la complète transformation.

Par malheur, ce qui se passait alors dans les tristes régions de la politique n'était guère de nature à faire supposer que les beaux rêves du cher homme dussent de sitôt se réaliser.

A ce règne des bourreaux qui venait de finir avait succédé la plus hypocrite et la plus dégradante des tyrannies. Passés subitement du rôle de comparses à celui d'acteurs principaux, les thermidoriens conservaient jusque dans l'exercice du pouvoir souverain je ne sais quel air de subalternes affublés de la défroque de leurs maîtres. Du gouvernement de la France ils avaient fait une orgie. Ils ne savaient ni rien entreprendre ni rien empêcher. Dans toutes leurs sen-

timementales et nauséabondes harangues, ils ne cessaient de parler de liberté, d'humanité, et pas une loi de proscription n'était rapportée. Paris revoyait ses sinistres journées. On pouvait même déjà citer plus d'un relaps en terrorisme qui se reprenait à rugir sous sa peau d'agneau. Si les exigences de l'opinion avec laquelle il fallait enfin compter les condamnaient à garder encore le masque, l'histoire nous apprend comment ils savaient s'en dédommager en Vendée et en Bretagne; elle nous apprend quelle effroyable compensation ils surent se ménager lors des massacres de Vannes! Et pourtant, au mépris du sentiment public qui les flétrissait et les repoussait, on allait les voir comploter entre eux pour s'imposer une fois de plus à la France!

Henri de Vareilles ne se faisait aucune illusion sur ce que pouvait promettre un tel état de choses. Il avait donc résolument pris au sérieux sa nouvelle position de clerc. On eût dit qu'il n'avait jamais ni entrevu, ni rêvé d'autres perspectives. Mais le pauvre jeune homme réussissait beaucoup moins bien à mettre en quarantaine ses préoccupations de cœur. Les jours, les mois avaient beau se succéder, toujours devant lui restait la douce et touchante apparition du préau. Il avait désiré que sa tante, quand elle reprenait son tricot, substituât à son affiquet celui de madame de Kergoson; et, le soir, lorsqu'ils se retrouvaient ensemble, c'était pour lui comme une consolation et un vague pronostic de bonheur que de le voir briller sur la guimpe de la chère abbesse.

Le bon Nicolas ne voyait que trop qu'il était bien loin d'en avoir fini avec la mission que le vieux comte lui avait donnée en mourant. Aussi ne se passait-il pas de semaine qu'il ne revînt deux et trois fois chez M. Saubert pour savoir si quelque piste n'avait pas été découverte. Malheureusement la réponse était toujours la même. Sœur Anne ne voyait rien venir!...

Et l'on était déjà au 2 vendémiaire de l'an III!...

XX

Il est temps de parler d'un autre personnage qu'on va voir paraître sur notre petite scène.

Robert de Branville appartenait à une famille française fixée depuis assez longtemps en Angleterre. Du côté maternel, il se trouvait allié aux premières maisons des Pays-Bas. Arrivé tout jeune à Paris, il n'avait pas tardé à s'y faire, par ses folies et ses excès, le plus

triste renom. Quelques mois lui avaient suffi pour dévorer la fortune de sa mère.

On racontait que son père ayant voulu essayer de le réduire par la famine, il était parti pour l'Amérique où, pendant près de dix ans, son existence avait été un véritable problème.

Revenu à Paris en 1789, — comme s'il eût précisément attendu que nos premières convulsions révolutionnaires fussent pour lui une sauvegarde, — il avait embrassé avec une sorte de frénésie tous les principes subversifs du moment. Hérault de Séchelles et Chamfort avaient été immédiatement ses meilleurs amis. Déjà même il était en train d'aller encore plus loin, et peut-être qu'avant peu on l'eût vu applaudir aux exécrables débuts des terroristes si une lettre ne l'eût forcé d'aller tout à coup à Londres pour y recueillir l'héritage de son père.

Jusqu'à la promulgation de la loi du 22 prairial il s'était tenu à l'écart, exclusivement occupé, semblait-il, de la gestion de ses affaires. Mais alors, abjurant sur-le-champ et avec éclat ses erreurs, et n'ayant plus que des malédictions pour la Révolution française, il avait affecté de donner toutes ses préférences aux salons où les émigrés étaient le mieux accueillis. Il était surtout des plus assidus chez Burke.

On disait bien tout bas que, parmi les lettres parties de l'aristocratique habitation de Robert, il y en avait plus d'une dont la destination était assez étrange. Mais, malgré ces vagues insinuations, il n'en avait pas moins continué à jouir de cette faveur sympathique qui s'attache à tout converti ; et quand il avait reparu à Londres, vers la fin du mois de septembre 1795, après avoir passé plus d'un an dans une des colonies hollandaises où il avait été soudainement appelé comme héritier d'un oncle maternel, il s'était retrouvé en possession de la même faveur.

Robert de Branville, en 1795, pouvait avoir trente-cinq ans. Grand, bien fait, ayant les manières du meilleur monde, il possédait à un degré merveilleux le secret de faire refléter à sa physionomie les impressions de ceux dont il voulait capter la confiance et la sympathie. Mais celui qui aurait pu le suivre du regard lorsque, rentré chez lui, il se retrouvait tout seul en présence de ses pensées réelles et de ses souvenirs, eût été probablement bien surpris de le voir si peu maître alors de lui-même.

On ne pose pas devant sa conscience. Elle peut avoir des éclairs qui ne laissent rien dans l'ombre, des menaces qui vous ébranlent jusqu'aux derniers replis de votre cœur. Depuis dix-huit mois surtout, Robert de Branville entendait ces menaces et voyait ces éclairs.

Son sommeil même, presque toujours hanté d'implacables visions, n'était qu'une nouvelle torture. Le matin, ses gens, effrayés de l'altération de ses traits, osaient à peine l'aborder.

Le 20 septembre, — huit jours tout au plus après son retour en Angleterre, — il avait signifié à ses domestiques son intention de partir dès le lendemain.

Il devait s'arrêter à la Haye seulement le temps d'y régler quelques affaires urgentes, puis partir pour Paris où il avait hâte de se rendre.

Tandis qu'autour de lui tout s'organisait pour ce départ précipité, il s'était retiré dans sa bibliothèque, et, assis devant une magnifique table d'ébène, il s'occupait à mettre ses papiers en ordre. Au mur, en face de lui, était suspendu un portrait au pastel. C'était le portrait d'une jeune fille émigrée qu'il avait eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer dans la société française. Il en était devenu éperdument amoureux, et, se voyant forcé de s'éloigner d'elle pour aller dans les colonies, il avait voulu avoir du moins toujours son portrait sous les yeux.

A cet effet, un des premiers peintres de Londres avait été présenté par lui dans la maison où cette jeune fille venait à peu près chaque soir avec sa mère. C'était de souvenir que ce portrait avait été fait. La jeune fille était en deuil. — Qui n'était pas en deuil à cette époque néfaste? — Son regard attristé semblait s'efforcer de retrouver au loin, je ne sais quelles chères et douloureuses visions. On devinait aussi qu'elle songeait à la France, à ses doux souvenirs d'enfant, à tout ce qu'elle avait perdu, perdu peut-être pour toujours... Et cette vague mélancolie qui venait, pour ainsi dire, estomper ses traits, produisait une irrésistible impression que n'eût pu même produire le rayonnement d'un bonheur sans nuage.

— Enfin! enfin, je vais la revoir! dit Robert de Branville en classant sa dernière liasse. Sa mère ne doit pas avoir quitté l'asile que je leur avais indiqué, quand elles sont parties... Et c'est moi, moi seul qui puis les mettre à l'abri des terribles lois de proscription qui les menacent!... Je puis les arracher à la misère... les ramener riches ici, riches par moi, avec moi... rendre à cette enfant le rang qu'elle a perdu!... Comment supposer qu'elle puisse hésiter?... Comment ne pas croire à mon bonheur?...

Il avait à peine achevé de prononcer ces derniers mots, qu'il sentit un frisson glacial courir par tous ses membres. Ses yeux venaient de s'arrêter sur les yeux de la jeune fille, et il lui avait semblé que ce regard si triste et si doux avait pris tout à coup une expression de mépris et de menace! Et, en même temps, comme si

quelque épouvantable apparition se fût dressée devant lui, il avait porté ses deux mains à ses yeux.

— Bah ! reprit-il presque aussitôt, qui pourra jamais le lui dire? D'ailleurs, pourquoi la fatalité m'a-t-elle mis sur le chemin de cette jeune fille?... Pourquoi m'a-t-elle poussé à l'aimer?... Avec cet amour au cœur, m'était-il possible de me résigner à vivre sans elle?... Dépendait-il de moi de ne pas chercher à briser l'obstacle insurmontable qui m'en séparait !...

« Après tout, continua-t-il en courant comme un forcené à travers la salle, le sort en est jeté !... je l'aime !... Qu'elle le veuille ou non, elle sera à moi !... La vie de sa mère est entre mes mains... la sienne aussi... »

En ce moment, il entendit la porte de la bibliothèque s'ouvrir, et un valet de chambre s'avança pour lui présenter un billet placé sur un plateau d'argent. Ce billet, écrit au crayon, ne portait que ces mots que bien certainement aucun des domestiques n'avait dû pouvoir comprendre :

« Le citoyen Gornas. »

Robert de Branville devint livide.

— Et il est ici ? demanda-t-il au domestique.

— Oui, monsieur, répondit celui-ci.

— Et bien, faites-le entrer, ajouta-t-il en s'efforçant de cacher son trouble.

Ledit citoyen Gornas n'était autre que ce terroriste qui, s'empressant prudemment de déguerpir le soir du 9 thermidor, avait échangé avec Caracalla de si horribles adieux devant la porte de la Conciergerie.

Placé dans cette prison grâce à une lettre de recommandation écrite par Robert de Branville, il y avait occupé pendant près de deux ans l'un des premiers emplois et s'était montré le plus farouche séide de Fouquier-Tinville.

Il entra d'un air effronté, s'avança vers son ancien protecteur et avant que ce dernier eût pu se mettre sur ses gardes, le gratifia d'une accolade des plus *fraternelles*.

Robert de Branville était pétrifié. Appuyé contre une des colonnes de marbre qui soutenaient le superbe plafond de la bibliothèque, il n'eut pas même la force de faire signe à ce malencontreux visiteur de s'asseoir.

Cet accueil si peu *fraternel* commençait à échauffer terriblement la bile de l'ex-sans-culotte ; mais le citoyen Gornas se rappela, fort à propos le motif qui l'avait fait venir dans ce repaire d'aristocrates, et il évita sagement de modifier en rien le diapason ordi-

naire de sa voix. Comprenant, toutefois, que c'était le cas d'être précis et laconique.

— Assurément, dit-il à Robert de Branville, vous avez maudit mille fois cette réaction liberticide de thermidor qui a frappé tant de grands citoyens auxquels nous allions devoir, avant peu, la complète régénération de la France ! Proscrit comme eux, et dépouillé de tout ce que je me faisais gloire d'avoir arraché aux ennemis de la patrie, j'ai erré jusqu'à présent d'asile en asile. Trahi, ces jours derniers, par de faux amis, j'ai dû me résigner à m'expatrier. Je vais chercher, au delà des mers, une nation plus digne de renaître à la liberté !... Mais, je viens de vous le dire, votre ancien camarade Gornas n'est plus qu'un pauvre proscrit... Il a pensé qu'il lui suffirait de se présenter chez vous et de vous rappeler avec quel empressement...

— C'est bien ! se hâta d'interrompre, d'une voix étranglée, Robert de Branville, qui en un bond se retrouva devant la table d'ébène, comme si un bras de fer invisible l'y eût transporté.

Tout haletant, il s'empara de sa plume, et il lui sembla qu'il avait entre les doigts un charbon embrasé.

Tandis qu'il écrivait, Gornas promenait ses regards sur tous les objets d'art qui faisaient de cette bibliothèque un véritable musée. Il aperçut le portrait de la jeune fille.

— Quoi ! s'écria-t-il, au comble de la surprise, vous connaissiez les femmes Robier ?...

Robert de Branville jeta sur lui un regard effaré.

— Mais, vous-même, dit-il à Gornas, comment les connaissez-vous ?...

— Eh parbleu ! répondit l'ex-terroriste de l'air le plus indifférent, comme j'ai connu, pendant près de deux ans, tous les pensionnaires que nous avons eu l'honneur d'héberger dans notre maison... Deux infâmes suppôts du fanatisme sacerdotal...

Robert de Branville crut que sa tête allait éclater.

— Ainsi..... le bourreau..... balbutia-t-il, sans avoir la force d'achever.

Dans son désespoir et sa fureur, il avait laissé tomber sa plume. Déjà sa main crispée s'était saisie d'un pistolet placé à côté de lui dans un tiroir entr'ouvert ; il lançait sur Gornas un regard terrible...

Toujours absorbé par l'examen des merveilles qui l'entouraient, Gornas ne se doutait pas plus de la violente émotion de son ancien ami que du joli sort qu'il était en train de lui préparer.

— Ne m'en parlez pas ! répliqua-t-il de l'air contrit que le plus honnête homme du monde eût pu avoir, en parlant d'une bonne

action manquée, cette fois, je n'ai pas eu de chance ! Juste au moment où l'accusateur public allait leur délivrer le passe-port qu'elles avaient si bien mérité, un misérable gardien est parvenu à les faire évader, mais non à se sauver lui-même, ce qui me console un peu ! Et en ce moment, libre à lui de mendier auprès des anges de son prétendu paradis le prix de sa lâche trahison !...

— Et vous êtes sûr qu'il est mort ? s'écria Robert de Branville.

Malgré la joie vertigineuse qu'il venait d'éprouver en apprenant que la jeune fille avait été sauvée, il s'était tout de suite aperçu du parti qu'il pourrait y avoir à tirer de l'exécution de ce gardien.

— Ah ça, mais, répliqua vivement Gornas, comme s'il se fût senti atteint dans son honneur. Pourquoi cette question ? Auriez-vous, par hasard, à nous reprocher d'avoir été pour les demi-mesures ?

Robert de Branville ne répondit pas. Complètement rassuré il reprit sa plume et, en quelques instants il eut terminé les instructions qu'il avait à donner à son banquier.

— Tenez, dit-il à Gornas en lui tendant le billet qu'il venait d'écrire, vous n'aurez qu'à vous présenter avec ce papier...

Après quoi, sans ajouter le moindre mot d'amitié il ouvrit tranquillement un livre. Il avait hâte de congédier cet homme dont la vue seule le bouleversait.

— Vil jongleur ! murmura Gornas, à part lui, en se dirigeant vers la porte.

Il ne s'en fût probablement pas tenu à ce gracieux aparté si le rapide coup d'œil qu'il avait jeté sur le billet de l'ex-ami Robert ne lui eût appris qu'il allait avoir à toucher une récompense des plus *honnêtes*. Aussi, oublia-t-il complètement de secouer la poussière aristocratique qui venait de souiller la semelle de ses chaussures de sans-culotte.

A. DE BARTHÉLEMY.

La suite au prochain numéro.

CORRESPONDANCE DE LAMARTINE

Correspondance de Lamartine, publiée par madame Valentine de Lamartine. 6 vol. in-8, Hachette, 1875. — *Le Manuscrit de ma mère*, publié par A. de Lamartine. 1 vol. in-12, Hachette: 1875.

Je viens de lire la *Correspondance de Lamartine* depuis ses jeunes années jusqu'après la Révolution de 1848. Et je n'ai pas besoin de dire quels souvenirs réveille une telle lecture dans l'esprit des hommes de mon âge. Nous avons traversé tant d'orages, nous avons eu à subir tant d'alternatives d'anxiété et d'espérance, nous avons eu tant de fois à pleurer et à craindre pour notre pauvre patrie, que lorsqu'un de nous revient sur de tels souvenirs, c'est notre histoire à tous qu'il raconte, ce sont nos angoisses et nos douleurs, bien plus souvent, hélas ! que nos joies, qu'il réveille ; nous sommes comme des frères qui, ballottés par les mêmes orages, lorsqu'ils ont trouvé un repos momentané sur la grève, se racontent ce qu'ils ont souffert ; il semble que chacun dise l'histoire de tous. Mais il n'y a pas seulement ici les souvenirs de nos communes souffrances et de nos communs naufrages, il y a quelque chose de plus ; il y a une âme de poète et de penseur, une âme que Dieu avait merveilleusement douée, qui se laisse entrevoir à nous, qui nous montre non-seulement les ardeurs, mais aussi les ennuis de sa jeunesse, ces ennuis rêveurs et inspirés d'une intelligence qui se sent appelée à tout et qui ne sait pas encore choisir. Viennent ensuite ces agitations de l'homme politique qui se sent capable d'un grand rôle, et qui souffre, soit de la faiblesse de ses auxiliaires, soit des obstacles que les circonstances lui opposent ; sa pensée est grande, parfois jusqu'à l'idéal et à l'hyperbole, et son action se trouve restreinte. Et, à travers tout cela, à travers ces élans harmonieux du poète et ces grands actes de l'homme d'État, à

travers les succès, les applaudissements, les enthousiasmes de la vie littéraire et de la vie publique, de l'Agora et de l'Athénée, surviennent des peines, quelquefois vagues et indéfinies, d'autres trop réelles, d'autres qui n'attristent pas, mais qui humilient, le souci de l'homme qui saurait peut-être gouverner le monde, mais qui ne sait pas gouverner son patrimoine, le Parnasse resplendissant et le Pactole tari; tout cela dans une âme pleine de grandeur, mais, comme les grandes âmes, susceptible et de tous les chagrins connus et de tous les chagrins rêvés; maladie des hommes de génie, que, nous autres vulgaires, nous ne connaissons pas, et qui nous console de notre médiocrité.

Et cependant, si cet esprit va trop loin et trop haut, il est souvent admirablement juste. Pour parler d'abord de sa carrière politique, voilà les premiers mots que je trouve, relatifs aux affaires publiques, écrits en 1816, par ce jeune homme de vingt-quatre ans, qui avait été un instant garde-du-corps de Sa Majesté : « Nous voulons toujours nous épurer... Prenons garde à nous. En divisant, en divisant toujours, n'arrive-t-on pas à zéro, ou du moins à un point mathématique divisible à l'infini? C'est à quoi tendent les royalistes sans tache et sans tolérance qui repoussent de leur sein tout ce qu'ils pensent moins blanc qu'eux. Vous me verrez plus que jamais déplorer cette sottise manie. » (Lettre du 13 mars 1816.) Et il faut lui rendre cette justice, dans sa carrière politique mêlée à tant d'orages, on a pu le trouver imprudent, excessif, il n'a jamais été exclusif; il n'a jamais éloigné de lui les demi-sagesse ni les demi-bonnes volontés, sachant trop combien sont rares les sagesse parfaites et les bonnes volontés parfaites.

Il n'est pas royaliste exclusif, vous le voyez; il n'est pas non plus libéral: « Je me sens plus convaincu que jamais, dit-il, que la liberté est une condition qui n'est pas dans notre nature. » (11 mai 1818.) « Vous croyez, écrit-il à une amie naïvement éprise de la politique de madame de Staël, que les peuples corrompus doivent être gouvernés par la seule vérité, la seule raison, la seule justice, et que, dès qu'on la leur montrera, ils l'embrasseront, comme des philosophes sans passion. Moi, je crois que la seule fin pour laquelle on doit gouverner, c'est la paix, l'ordre et la justice, mais que le seul moyen de gouvernement, c'est la force. » (27 juin 1818.) A un ami contre lequel, depuis, on le verra disputer en un sens tout opposé: « La liberté de la presse qu'on leur avait imprudemment accordée (aux libéraux), et que le côté droit a si bêtement demandée pour ses ennemis, a été une arme aussi terrible et aussi efficace entre leurs mains que tu me l'as toujours vu prévoir; ils ont inondé la France d'un déluge d'écrits périodiques ou semi-pé-

riodiques, dans lesquels ils réchauffent toutes les doctrines de 1789 et de 1793. Tout cela, revêtu de beaux principes et de grands mots, a eu dans les villes et dans les campagnes l'influence la plus universelle. Ils nous ont perverti une nouvelle génération tout entière. » (A. M. de Virieu, 1^{er} décembre 1818.) A cette époque-là, certes, on ne trouvera pas que sa politique ait été trop libérale ni trop rêveuse.

Encore une citation au sujet de cette politique qui ne plaisait ni à droite ni à gauche, et qui, aujourd'hui encore, ne plairait ni à droite ni à gauche, mais qui n'en est peut-être pas plus mauvaise : « Ce ne sont pas les belles phrases, écrit-il à son amie libérale, qui peuvent créer la force, c'est la vigueur de volonté écrasant à la fois les deux partis extrêmes et n'accordant rien à aucun. Quand on croit à la raison souveraine des peuples éclairés, on ne les connaît pas du tout ; par conséquent, on n'est pas fait pour les gouverner. On ne gouvernerait pas dix enfants dans un collège avec les principes que l'on ne cesse de proclamer pour le gouvernement d'une nation turbulente, inquiète et divisée... Il y a longtemps que vous vous moquez de mon peu de foi dans les lumières de la grande nation ; il y a longtemps que les libéraux m'appellent ultra et les ultras libéral. Je ne suis ni l'un ni l'autre ; car je voudrais être gouverné, et non pas gouverner moi-même. Vous en reviendrez là, mais il ne sera plus temps. » (28 janvier 1819.) Lui-même, hélas ! oubliant cette sagesse de ses jeunes années, n'a-t-il pas, dans la maturité de son âge, cru un peu trop « à la raison souveraine des peuples éclairés » ?

Cependant les années se passent. Le petit gentilhomme de province, l'ex-garde du corps qui écrivait ces lignes est devenu l'auteur des *Méditations* ; un poste diplomatique s'est ajouté à sa gloire de poète ; un heureux mariage lui donne cette joie de la vie domestique qui est nécessaire aux grandes âmes plus qu'à d'autres. Mais l'horizon se couvre de nuages. Cette alliance que rêvent les jeunes esprits entre la royauté des anciens jours et l'esprit libéral des temps modernes, ce mariage de raison ne se fait pas encore ; peut-être parce que la fiancée veut garder toute la dot, peut-être parce que le fiancé veut se la faire donner tout entière.

Diplomate novice, mais penseur vrai, notre poète pressent l'orage de 1850 : « La politique, écrit-il de Paris à sa mère, me paraît moins rassurante de près que de loin... Le républicanisme, que je croyais bien mort, recommence à germer dans toutes les jeunes têtes... Il n'y a pas fanatisme révolutionnaire, mais il y a détachement complet du royalisme et des Bourbons. » (18 octobre 1828.) Et à un autre correspondant : « De loin j'espérais, d'ici j'appréhende. Il n'y a

pas d'intention révolutionnaire, mais de la folie ultra-libérale dans la jeunesse pensante et du bonapartisme dans la population agissante. » (28 octobre.) Et, l'année suivante, le lendemain du ministère Polignac : « Je te le dis entre nous, je crois maintenant à la possibilité d'une révolution qui emporte la dynastie ; je n'y croyais pas hier. » (A M. de Virieu, 16 août 1829.) Dites donc que les poètes ne sont pas quelquefois prophètes !

Cette prophétie ne tarde pas à s'accomplir. Le 29 juillet 1830, connaissant les ordonnances mais n'en connaissant pas encore la suite, Lamartine écrit : « Mon esprit est accablé de pensées d'avenir. Serions-nous assez malheureux pour avoir une révolution au berceau et l'autre au tombeau de notre passage ici-bas. » (Il se trompait, il devait y en avoir bien plus d'une.) Et le lendemain, affligé, mais non irrité, dit-il, il admet ces pensées de conciliation qui devaient faire toute sa politique. La dynastie qui tombe, il a été instruit dans son enfance à l'aimer et à la vénérer. Celle qui s'élève a des liens particuliers avec sa famille ; sa mère a été élevée dans la maison d'Orléans. Mais il ne sacrifiera point le pays au culte qu'il a voué à l'une, et il ne sacrifiera pas non plus sa conscience et sa dignité aux liens qui le rattachent à l'autre. Il donne sa démission ; il ne veut d'aucune fonction publique. Mais il écrit à son amie : « Tout plutôt que l'anarchie ! Entre deux ou trois partis, il y en a toujours un moins mauvais ; je l'adopte et je l'adopterai jusqu'au *saute qui peut* ! et peut-être le préviendrons-nous, et au moins n'aurons-nous, sur l'échafaud ou dans l'exil, nul reproche à nous faire.. Ma conscience me dit que, pendant qu'on peut combattre encore pour son pays, pour les principes sauvés de la ruine d'un trône, il faut le faire et ne pas s'inquiéter si le drapeau a trois couleurs ou une seule, si ce qui subsiste de monarchie, de liberté, de religion, de stabilité, s'appelle Pierre ou Paul. Aussi accepterai-je tout mandat que les hommes pensant ainsi voudront me donner à la tribune ou ailleurs. Les scrupules sont bons dans les petits périls ; dans les extrêmes comme celui-ci, je n'en aurais qu'un : l'inaction et l'apathie. »

On ne pense pas ainsi autour de lui. Son plus cher et plus intime ami est de ceux qui se bercent de cette éternelle et éternellement trompeuse illusion que l'excès du mal enfantera le bien, et qu'il faut se plonger au plus vite dans le gouffre de l'anarchie pour trouver au fond l'ordre et la paix. Lamartine lui répond : « Si on ne réprime pas les clubs, tu auras le plaisir de ta république !... Mais quelle république?... Je te la raffermirai tant que je pourrai. » (24 septembre 1830.) Et un peu plus tard, alors qu'il semble qu'elle aille se faire : « Tu auras la république, j'en frémis. Je ne vois pas

comme toi le bien sortant du mal : *faux principe* ! Le mal sort du mal et le mieux sort du bien. Si la révolution nouvelle a réellement éclaté hier « (il écrit de Mâcon) », si nous sommes en république trois mois, je te le dis avec la confiance d'un prophète, il n'y a plus de France ou il n'y a plus d'Europe. » (24 octobre 1830). *Faux principe* ! Nous le savons assez par l'expérience de ces quatre-vingts ans, ou plutôt nous devrions le savoir !

D'un autre côté (car il faut tout dire), le régime nouveau n'est pas seulement pour Lamartine un protecteur contre l'anarchie, un abri quelconque bien ou mal construit, sous lequel la nation se réfugie contre les orages. Son sentiment de patriote le lui fait accepter, mais son âme de poète va plus loin. Elle se laisse aller à l'illusion que lui font quelques-unes de ces grandes paroles dont il ne faudrait jamais se servir sans les expliquer. Elle lui fait croire maintenant, lui qui disait le contraire, il y a quelques années, elle lui fait croire que « les grands principes de la Révolution de 89 ont été vrais, beaux et bons, l'exécution seule en a été atroce ». Mais, hélas ! elle le sera toujours. Son esprit veut distinguer entre la révolution active pour laquelle il n'a que de l'horreur » et « la révolution principe qui, selon lui, est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine ». (Même lettre). Mais qu'est-ce donc qu'un principe qui n'a jamais pu être mis en action sans inspirer de l'horreur ?

C'est là une des erreurs de cette âme généreuse et de ce grand esprit. Il a lu l'histoire de 1789 sous l'empire de la même préoccupation qui lui fera plus tard écrire les *Girondins*. Sous de vilaines choses, il a voulu à toute force voir de grandes choses. En 1830, il grandissait Mirabeau outre mesure et Mirabeau lui cachait Robespierre. En 1846, toujours entraîné par la même pente, il ira dans les *Girondins* jusqu'à prétendre poétiser ce personnage haineux, envieux, maussade, poltron qui s'appelle Robespierre. Il n'eût pas jugé le présent comme il jugeait le passé ; vivant en 1789, Mirabeau lui eût paru un malhonnête homme et Robespierre un scélérat. Mais le passé avait déjà une auréole et cette auréole a trompé le poète. Nous, gens du dix-neuvième siècle, nous ne sommes guère poètes ailleurs ; mais, surtout, ne le soyons pas en politique !

Il savait pourtant bien, à d'autres heures, juger quelle est la valeur des utopies et des panacées politiques : « Nous nous plaignons que notre petit calcul social s'écroule... Nous disons, comme l'enfant : Nous le rebâtirons, ce château de cartes, et il sera éternel. Quelle pitié ! Nous ne rebâtirons rien. Nous aurons du nouveau, de l'imprévu, du bon, du mauvais, mais ce que nous voulons, et précisément ce que nous voulons, n'arrivera jamais ; ce monde n'est

pas ainsi fait. Ma parole seule est éternité, cette parole de vérité et de justice, dont les siècles, depuis deux mille ans, ont balbutié quelques syllabes, et qu'ils apprendront, par ces événements même, à expliquer et à articuler mieux. » (30 janvier 1831.)

Voilà le vrai. Rien n'est vrai qu'en Dieu. La vérité est dans les lois de ce monde que la main divine a créé ; elle est dans les sentiments intimes que Dieu a mis au cœur de l'homme ; elle est surtout dans la révélation par laquelle Dieu s'est dévoilé à l'homme du haut du Sinaï et du haut du Calvaire. Dans la science, dans la morale, dans la religion surtout, il y a une vérité absolue ; il n'y en a pas ailleurs. La politique, chose toute humaine et tristement humaine, n'est pas susceptible d'être réduite en dogmes comme la théologie ni en théorèmes comme la géométrie. Elle ne poursuit pas le vrai, elle cherche ou plutôt elle devrait chercher l'utile, et l'utile est chose qui varie selon les temps, selon les lieux, selon les circonstances. Dieu nous garde, en politique, et des métaphysiciens et des géomètres ! Dieu nous garde du *Basilicon Doron* de Jacques I^{er} comme de la Déclaration des droits de 89 ! Nulle théorie ne vaut mieux qu'une autre ; elles sont toutes, par cela seul qu'elles sont absolues, impossibles et funestes. Le *Basilicon Doron* de Jacques I^{er} n'a pas épargné à l'Angleterre et aux Stuarts la révolution de 1649 ; la Déclaration des droits, en fait de liberté, d'égalité et de fraternité, nous a donné 1795.

Disons-le à l'honneur de Lamartine. Malgré cette faiblesse un peu rêveuse qui lui fait aimer les principes de 1789 sans trop se demander ce qu'ils sont, sa conduite politique est celle de l'homme qui, sans parti pris *a priori*, ne connaît de règle que le bien du pays. Après 1830, royaliste par ses antécédents et par son origine, il approuve cependant le ministère Casimir Périer : « Si les éléments de gouvernement, dit-il, ne crèvent pas dans la main de cet homme il pourra gouverner. » (24 mars 1831). Il écrit à une femme de ses amies, à une femme d'une grande famille : « Je sais que vous êtes, comme nous, de ce petit nombre de sages, séparés des deux foules, déplorant les événements arrivés, mais ne voulant pas en solliciter de plus funestes encore... Vous vous tenez comme nous, dans la convenance avec le passé, dans la raison avec le présent, dans l'espérance avec l'avenir. C'est la vraie situation de l'homme consciencieux et éclairé, nous nous y rencontrons et je m'en glorifie. » (A madame de Raigecourt, 29 décembre 1834). Enfin, il condamne la théorie commode et l'éternelle illusion de ceux qui croient trouver dans l'abstention une force et une gloire pour leur parti. Il est bon de citer ici ses paroles : « Je marche à un flambeau plus clair et plus incontestable que la politique : moralité et conscience... La

morale et la conscience me disent, impartialement écoutées, que, dans les luttes de sa patrie, le citoyen religieusement honnête et bon ne peut, ni surtout ne doit s'abstenir volontairement. Il fait partie du tout qu'on appelle patrie, civilisation, humanité; il doit agir comme tel, et porter sa petite force individuelle, sans calculer son inutilité, au côté qui offre le moins de péril, le moins de mal moral, et par conséquent le plus de bien relatif. » (Hélas! en politique ou même dans l'humanité, y a-t-il jamais autre chose qu'un bien relatif?) « Un tel côté existe toujours, il est aujourd'hui évident. Abandonner les droits de citoyens dans le combat qui va s'engager entre un parti faible, mais relativement honnête, et le parti de la subversion et du crime, c'est, à mon avis, se rendre indirectement solidaire du mal plus grand qui résultera de cette absence des combattants... Le mal pour le bien n'appartient qu'à la Providence parce qu'elle voit clair et loin et juste, et de plus, parce qu'il n'y a pas de mal pour elle (?); mais, pour l'homme, c'est faute et crime. » (26 juillet 1850.)

Et non-seulement il ne s'abstient pas, mais il entre dans la vie publique, et les populations honnêtes et chrétiennes de la Flandre vont choisir pour leur député le poète maconnais qu'admire toute l'Europe.

Nous ne le suivrons pas dans sa carrière parlementaire, elle est assez connue (quoique, du reste, cette carrière, de 1852 à 1850, ne soit déjà plus de notre siècle; aujourd'hui, les siècles vont si vite!) Et ce n'est pas sa Correspondance, hâtive, essouffée, parlant à demi-mot, qui ajoutera beaucoup à ce que nous connaissons. D'ailleurs, comment ne pas nous hâter vers la Révolution de 1848, où le rôle de Lamartine a été si extraordinaire et si grand?

Disons-le à sa louange, cette révolution qui lui donna un si grand rôle, il ne l'avait point voulue, ou, si vous l'aimez mieux, il ne l'avait point préméditée, il ne l'a voulue qu'au dernier instant, alors qu'elle était inévitable. Je lui en sais gré, et je lui saurais plus gré encore s'il avait pu l'empêcher. Je n'ai pour ma part qu'un sentiment politique au monde, l'horreur des révolutions. Comme mes rares contemporains, j'en ai vu passer sept pour le moins, je les ai toutes vues avec regret. En 1814, mes oreilles d'enfant ont été quelque peu étonnées d'entendre les vieilles organisées qui raclaient *Vive Henri IV* dans les rues de Paris. En 1850, je n'avais que de l'aversion pour les gens qui hurlaient *la Parisienne*; en 1848, pour ceux qui beuglaient *Mourir pour la patrie* d'autant plus fort qu'ils avaient moins envie de mourir pour elle. Quant à *la Marseillaise* du 4 Septembre, quel est aujourd'hui l'honnête homme, en France, qui n'a pas en horreur et en dégoût et *la Marseillaise* et le 4 Septembre? Ami du

soleil couchant plus que du soleil levant, j'ai regretté, en 1814, l'Empire; en 1815, Louis XVIII; en 1830, Charles X; en 1848, Louis-Philippe: j'ai toujours regretté quelque peu le partant, comme je me suis grandement défié de l'arrivant, et je n'ai pas toujours eu tort.

J'ajoute, en parlant de 1848, que, si jamais révolution put être justifiée, ce n'est point celle-là. On voulait, (qui est cet *on*? Ce serait difficile à dire, ce n'était certes pas la nation, ni la majorité de la nation qui ne s'en occupait guère); mais enfin *on* voulait ce qu'on appelait la réforme électorale, c'est-à-dire l'adjonction à la liste des électeurs de quelques centaines d'avoués sans causes, de notaires sans clients, de médecins sans malades et de marchands sans pratiques; car on ne s'élevait pas encore à la sublime idée du suffrage universel. Dans cette situation, un parti politique qui eut ressemblé à ce que sont les partis anglais eut fait ce qu'ils appellent là-bas de l'agitation pacifique, c'est-à-dire des pétitions, des réunions, des discours et des propositions à la Chambre; la Chambre aurait applaudi les discours et rejeté les propositions, une fois, deux fois, trois fois, si bien, qu'au bout de quelques années, elle eut fini par les accepter, et tout se serait terminé sans révolution, sans émeute, sans avoir seulement cassé la tête d'un *policeman*. C'est ainsi que s'est faite la réforme parlementaire, l'émancipation des catholiques, puis la seconde réforme parlementaire, la loi des céréales et le reste. Mais notre sottise nation (je l'aime assez pour me permettre de l'appeler ainsi, quoiqu'elle soit, dit-on, la plus spirituelle du monde), notre nation n'agit pas de cette façon là; elle laisse faire, elle, par quelques députés ou journalistes, une requête dont elle ne connaît pas bien la teneur et qui au fond l'intéresse assez peu; la Chambre ou le roi ne s'empresse pas d'adopter la dite requête; notre nation s'en irrite-t-elle ou s'en préoccupe-t-elle bien vivement? Pas précisément; mais si, par hasard, une collision un peu grave se produit dans la rue, si, sous le prétexte de ce refus du pouvoir, quelques gamins dressent une barricade, la question est tranchée, on crie bravo! les gamins deviennent des héros et l'on en est quitte pour une révolution de plus et un gouvernement de moins? C'est si peu de chose un gouvernement! et nous en avons toujours deux ou trois de rechange. Seulement, cette révolution qu'aujourd'hui on a faite sans savoir pourquoi, demain on en sera désolé, et épouvanté de l'avoir faite.

La politique anglaise, je le dirais volontiers, c'est une sage et prudente mère de famille qui, après une paisible et régulière gestation, met au monde un enfant bien portant, bien constitué et qui a devant lui une longue vie; je veux dire un bill bien mûri et bien réfléchi qui fera, pendant de longues années, partie intégrante de

la Constitution britannique. La politique française au contraire, c'est une jeune étourdie qui compromet à chaque pas l'enfant qu'elle porte dans son sein, et qui, finalement, avorte, ou bien accouche avant terme, ou bien met au monde, au lieu d'un enfant viable, un monstre qui ne vivra pas; lisez : au lieu d'une loi durable et sensée, une révolution qui, au bout de quelques jours, de quelques années au plus, sera détrônée par une autre révolution.

Je tiens donc la Révolution de 1848 pour la moins justifiée de nos si peu justifiables révolutions. Voilà pour son principe et son origine. Mais, en même temps, pour ce qui touche la manière dont elle s'est accomplie, je ne puis m'empêcher de lui reconnaître quelques mérites que les autres révolutions n'ont pas eus. — Elle n'a pas été irréligieuse comme toutes les autres l'ont été. Le Christ des Tuileries porté avec vénération jusqu'à Saint-Roch, les bénédictions demandées pour les arbres de la liberté, l'Église respectée partout et maintenue dans tous ses droits, ce sont des phénomènes que nous n'avions pas vus jusque-là et que nous n'avons pas vus depuis. — J'ajoute que la révolution de Février a été, relativement parlant, désintéressée; 1848 n'a pas vu une curée comme celle qui a déshonoré la révolution de 1850, ou comme celle qui a suivi la révolution du 4 Septembre; cette dernière plus hideuse et plus funeste encore, car l'étranger était sur notre sol. 1848 n'a pas vu au même degré cette course acharnée après les traitements et le pouvoir de la part de gens incapables ou inconnus, qui n'avaient d'autre titre à être placés que leurs violences révolutionnaires de la veille, ou même leurs violences révolutionnaires du lendemain; la Révolution de 1848 a vu quelque chose de cela sans doute, mais rien de comparable à ce qui s'est vu et avant et après elle. — J'ajoute encore qu'elle a été, je dirais volontiers, naïve; vous rappelez-vous ces honnêtes utopies dont étaient placardés les murs de Paris, et auxquelles, si absurdes qu'elles fussent, leurs auteurs croyaient de bonne foi (M. Gagne est un survivant de cette époque); ce socialisme enfant qui se répandait en rêveries surhumaines et se forgeait une Icarie, tandis que le socialisme d'aujourd'hui, revenu de ces fadaises et rentré dans le positif, rêve purement et simplement le meurtre et le pillage? — Et, d'un autre côté, dans la partie de la société où il y avait plus de sens et de raison, il s'est trouvé une résistance aux projets de désordre plus énergique qu'elle ne l'a jamais été; Paris revenu dès le mois d'avril de son vertige de février, formant dans son sein à défaut de soldats une milice citoyenne capable de vaincre l'émeute; la France, à son tour, accourant de toutes parts, pendant les journées de Juin pour sauver Paris de l'anarchie, tandis qu'hélas! contre l'anarchie de 1871, plus atroce

sans contredit, la France a envoyé à Paris si peu de défenseurs. — En 1848 enfin, la république a été proclamée, il est vrai ; mais elle est devenue bien vite la république des honnêtes gens, tellement que les esprits les plus monarchiques, ceux qui repoussent la république d'aujourd'hui, lui ont donné leur adhésion.

Je ne prétends pas que de tout cela le mérite appartienne à Lamartine, mais je ne puis m'empêcher de dire que cette révolution qui a été son trône semblait s'être faite à son image. D'un certain côté, c'est la naïveté du penseur qui croit trop facilement à un bien idéal, le coup d'œil du poète qui passe par-dessus les possibilités humaines et se perd dans l'infini ; d'un autre côté, c'est l'énergie de l'homme de bien qui ne sait pas pactiser avec le mal, qui, en face de la sédition armée contre lui, n'ayant pas autre chose à lui opposer, lui oppose sa poitrine et sa parole ; c'est l'élévation de cette âme qui, bien qu'elle ait pu être, par moments, flottante en matière de foi, est toujours restée bien au-dessus de la philosophie bestiale du matérialisme, et des brutales impiétés de la rue ; enfin c'est quelque chose de généreux, d'élevé, de désintéressé, que l'on ne retrouvera guère chez les révolutionnaires d'aucune époque. Il semble qu'en adoptant la révolution de Février, Lamartine l'ait faite sienne ; le jour où il lui a courageusement arraché des mains le drapeau rouge, il l'a faite humaine, civilisée, autant toutefois qu'une révolution peut l'être.

Et, il faut le dire, il a été mal payé de ce service rendu à la civilisation et au pays. Les peuples sont ingrats. Le bienfaiteur d'hier sera oublié demain. Les peuples n'aiment pas s'entendre dire qu'ils ont eu besoin de sagesse, de modération, de générosité chez leurs gouvernants ; ils aiment mieux (chose bizarre !) s'entendre dire qu'on les a menés durement, fortement, impitoyablement et que c'était là ce qu'il leur fallait. Je suis persuadé que les grenouilles de la fable, si quelques-unes ont vu finir le règne de la grue qui fut leur monarque, considérant les choses à distance, ont fini par la préférer à son prédécesseur, le roi soliveau. Lamartine, cependant, avait été toute autre chose qu'un roi soliveau ; il avait mis autant d'énergie à défendre son pays que d'autres en mettent à l'opprimer. Mais le peuple, quand une fois il n'a plus rien à craindre, est si fier, qu'il n'admet pas qu'il ait jamais eu besoin d'être défendu.

Pauvres grenouilles que nous sommes ! C'est toujours quand nous sommes libres, quand notre gouvernement ne pèse pas sur nous et ne nous gêne guère plus que le soliveau de la fable, c'est quand il est le plus disposé à nous faire des concessions, qu'il nous donne ou au moins nous laisse goûter plus de prospérité et de

repos; c'est alors que nous demandons à Jupiter, c'est-à-dire à l'émeute, de nous le changer. Que voulez-vous? les affaires marchent bien; le commerce prospère; la rente monte; on gagne sa vie sans trop se fatiguer; on n'a plus assez à faire; on s'ennuie (Lamartine, lui-même, a eu le malheur de dire ce mot-là, ne se rappelant pas cet autre mot éternellement vrai : Heureux les peuples dont l'histoire ennue!). Et, alors, pour se désennuyer, comment ne pas se donner le spectacle d'une petite révolution? Le bourgeois parisien, fatigué de vendre ses marchandises, ferme un jour sa boutique et va à l'émeute comme il irait à l'Opéra. Il est vrai que, rentré chez lui après la représentation, le bonhomme fait ses comptes et trouve que sa loge d'opéra lui revient bien cher, d'autant plus que sa boutique, une fois fermée par lui, ne se rouvrira plus de sitôt.

C'est ainsi que nous nous sommes révoltés contre Louis XVI, ce modèle du roi amoureux de son peuple et amoureux jusqu'à la faiblesse. C'est ainsi que nous nous sommes révoltés contre Charles X, qui ne nous opprimait certes pas, et qui prétendait tout au plus nous ôter certaines libertés dont six mois après nous n'étions plus jaloux le moins du monde. C'est ainsi que nous nous sommes révoltés contre Louis-Philippe qui n'était pas, lui non plus, un foudre de guerre. Mais, au contraire, quand nos gouvernants ont été absolus, despotes, violents, nous en avons pris notre parti plus ou moins bien, et nous avons attendu, patiemment ou impatiemment, que quelque heureux hasard nous en délivrât. Nous avons subi la Terreur, et il a fallu, pour y mettre fin, que les terroristes s'armassent les uns contre les autres, et ainsi nous délivrassent d'eux-mêmes. Puis sont venus, au 18 fructidor, les jacobins de la seconde époque, jacobins dégénérés, qui déportaient le plus souvent au lieu de guillotiner; mais qui déportaient, dénonçaient, pillaient, gaspillaient largement; nous en souffrions, mais nous n'avons pas fait contre eux la plus petite émeute, et il a fallu l'épée de Bonaparte pour nous délivrer et mettre les jacobins à la porte (ce que je n'estimerai jamais une mauvaise action). Et, quand Bonaparte à son tour, avec ses guerres éternelles et son insatiable conscription, a fini par peser lourdement sur nos épaules, nous nous sommes pourtant tenus cois, et nous avons attendu que l'Europe en armes vint jeter à bas Bonaparte. En un mot, nous tolérons bien les maîtres qui ne tolèrent aucune liberté; mais à ceux qui nous en donnent une seule, nous en demandons des centaines, et, comme ils finissent à la longue par refuser, nous les jetons à bas. C'est toujours notre devise proverbiale : *Tout ou rien*. Devise absurde, car elle est en contradiction avec toutes les nécessités de la vie humaine!

Aussi sommes-nous, je le crains bien, à jamais incapables du

gouvernement par la discussion. Ce gouvernement entraîne toujours une opposition, et, chez nous, l'opposition, quoiqu'on en puisse dire, dégénère toujours en révolution. Les braves gens qui veulent réformer et ne veulent pas bouleverser ne manquent jamais d'accepter pour auxiliaires, et bientôt pour maîtres, des gens d'une autre espèce qui, eux, ne se soucient pas le moins du monde des réformes et ne veulent que le bouleversement. Les Constitutionnels mènent après eux les Girondins, et les Girondins mènent après eux les Montagnards. — Mais, dira-t-on, si le gouvernement parlementaire n'est pas possible parmi nous, quel autre pouvons-nous avoir ? Je laisse la solution de ce problème à mes arrière-petits-enfants, ou, plutôt, laissons-la à la Providence ; et, en tout état de choses, sous tous les régimes possibles, dans notre force ou dans notre faiblesse, soutenons du mieux qu'il se pourra, je ne dirai pas la cause du pouvoir ni la cause de la liberté, mais la cause du bien, la cause de la justice, la cause de Dieu.

La cause de Dieu ! Je ne puis m'empêcher de m'arrêter pour le dire : la question politique est aujourd'hui, avant tout, une question religieuse. On hait la monarchie, parce qu'on suppose la monarchie moins hostile (elle n'a pas laissé que de l'être bien souvent) à la cause du christianisme ; on hait l'aristocratie, parce qu'on suppose l'aristocratie plus croyante ; on hait la propriété, parce que la religion la protège ; la famille, parce que la religion est la gardienne du foyer ; la morale, la probité, les mœurs, le bon sens, la raison, la dignité humaine, tout cela est attaqué parce que tout cela (on a fini par s'en apercevoir) se lie intimement avec la pensée de Dieu. A vrai dire, on n'est ni républicain, ni démocrate, ni libéral, ni même socialiste ; on est, en tout et pour tout, antichrétien. Que la monarchie se fasse persécutrice, on l'adorera ; voyez Bismark ! Que la République soit chrétienne, on la poignardera, voyez Garcia Moreno !

Et voyez comme, à l'heure actuelle, les partis révolutionnaires, divisés sur d'autres questions, se réunissent dans une haine commune contre l'Église. Il y a des transigeants et des intransigeants ; il y a des radicaux aimables et doucereux, mais aussi des radicaux sans déguisement et sans pitié ; il y a des jacobins en cravate blanche et des jacobins en bonnet rouge ; des fracs noirs et des carmagnoles. Il y a la république modérée et la vraie république, la république du présent et la république de l'avenir, que sais-je ? On se dispute sur tout cela. Mais, quand il s'agit des cléricaux, des ultramontains, des fanatiques (de ces atroces fanatiques dont se remplissent à cette heure les prisons de la Prusse et de la Suisse), alors il n'y a plus qu'une voix ; les modérés n'ont plus un mot de

modération quand il s'agit de l'Église ; le révolutionnaire prudent et poli livre sans regret cette proie là au révolutionnaire du cabaret et du club ; le radical bien ganté s'entend là-dessus avec le radical sans-culotte. On admire également quiconque persécute l'Église, en Suisse, en Italie, au Brésil, au Mexique, partout et même en Prusse. L'Église, c'est le grand et le seul ennemi contre lequel tous s'unissent et dont la défaite sera un triomphe pour tous.

Comprenons-le donc enfin, nous tous, chrétiens, et tâchons de nous réunir, nous aussi, contre notre commun ennemi. Il ne s'agit pas de notre dogme politique (si toutefois, en politique, il y a des dogmes), il ne s'agit pas de nos sympathies ou de nos antipathies, de nos utopies ou de nos regrets. Il s'agit, avant tout, de notre Église et de notre Dieu.

II

Je me suis laissé entraîner en parlant de la vie politique de Lamartine et en rappelant nos malheurs, ces malheurs que nous oublions sans cesse. Du reste, qu'aurai-je à dire de la vie littéraire de Lamartine que tous n'aient déjà dit ? Sa correspondance offre bien, pour qui veut les chercher, quelques indications, malheureusement trop brèves, sur l'origine, la nature première, les phases diverses de son talent, classique d'abord (je parle des premiers essais de sa jeunesse, qu'il ne songeait pas à livrer à l'impression), classique, et encore tout plein des poètes de l'antiquité que le collège lui a fait connaître, plein aussi des classiques modernes : Pétrarque, Arioste, Voltaire, Rousseau (s'il faut les appeler classiques). Elle offre aussi, çà et là, sous forme de confidences à son ami, des vers de jeunesse du grand poète que la presse, jusqu'ici, n'avait pas recueillis. Elle témoigne surtout de cette inquiétude d'un grand esprit qui ne se connaît pas, qui embrasse tout, qui voltige sur toute chose avec une curiosité presque malade. Il paraît qu'il faut que tous ces hommes de génie en passent par là.

Mais il faut aussi que les hommes de génie aient eu une mère. Bien peu d'hommes supérieurs, je parle de ceux dont la supériorité est enviable, sont devenus tels sans l'aide de leur mère. Il faut qu'une portion d'âme et d'intelligence féminine ait passé dans leur âme et dans leur intelligence. Si les influences masculines avaient seules entouré leur berceau, il leur eût manqué quelque chose. Il faut qu'ils aient été « élevés sur les genoux d'une mère dont le principal mérite était de garder sa maison et de veiller sur ses

enfants... une femme devant qui il n'était possible ni de dire, ni de faire rien de malséant, et qui imposait non-seulement à leurs études, mais même à leurs jeux, son caractère de dignité et de pudeur. C'est ainsi qu'à l'antiquité Cornélie a donné les Gracques, Aurelia a donné César, Atie a donné Auguste¹ ». C'est même ainsi qu'aux siècles chrétiens Monique a donné Augustin, Blanche de Castille saint Louis. Dans un ordre de choses tout différent, moins élevé sans doute, mais bien élevé encore, j'oserai ajouter qu'au monde littéraire de notre siècle, Alix des Roys a donné Alphonse de Lamartine.

On a lu sans doute ce *Manuscrit de ma mère*, mais je ne puis m'empêcher d'y revenir. J'y vois apparaître chez la mère comme un avant-goût de la pensée poétique du fils, une poésie instinctive et qui s'ignore elle-même, qui ne versifie pas, qui chante, non pour l'oreille, mais pour le cœur. Et, de plus, grâce à la vie modeste, retirée, souvent laborieuse et pénible de la mère de famille, grâce à cette simplicité de l'existence et de la pensée, je vois en elle quelque chose qui manque parfois à son fils, une âme qui sait mieux ce qu'elle veut, un regard plus calme et plus net jeté sur la vie ; des inquiétudes de cœur, oui, sans doute, mais non des inquiétudes d'imagination et d'esprit, une piété toujours égale, un christianisme toujours sûr. Souvent, sans doute, le vol du poète s'élève au-dessus de la pensée de sa mère, mais pas si haut que l'œil maternel ne puisse le suivre ; parfois aussi il descend au-dessous, mais pas si bas qu'elle ne puisse lui tendre la main et le relever.

Est-ce qu'il n'y a pas de la poésie dans l'âme qui écrivait ceci :

« J'ai bien regretté ce voyage aux Pyrénées... Ceux qui sont nés en face de ces belles œuvres de Dieu doivent en avoir des images plus grandes que nous, un sentiment plus immédiat de son infini ! Enfin, n'importe ! nous verrons une fois tout cela de là-haut, et bien d'autres merveilles. Quand je plonge, pendant ces belles nuits, dans le firmament, et que je me fatigue à y compter autant de mondes qu'il y a d'étoiles, et que je pense que derrière, et encore derrière ces millions de mondes, il y en a encore des milliards dont chacun, dit-on, est plus grand que la terre et le soleil, je me console de n'avoir pas vu ces petites mottes de terre, ces petites flaques d'eau qu'on appelle les Alpes, les Pyrénées, l'Océan. » (2 septembre 1801.)

Et ailleurs :

« Je suis seule à Milly avec mes enfants et mes livres... J'ai fait une grande promenade ce soir... J'étais toute seule. C'est mon plaisir, dans ce temps-ci, le soir, de m'égarer seule ainsi bien loin.

¹ Tacite, *de Oratoribus*, 28

J'aime le temps d'automne et les promenades sans autre entretien qu'avec mes impressions; elles sont grandes comme l'horizon et pleines de Dieu. La nature me fait monter au cœur mille réflexions et une espèce de mélancolie qui me plaît. Je ne sais ce que c'est, si ce n'est une consonnance secrète de notre âme infinie avec l'infini des œuvres de Dieu ! Quand je me retourne et que je vois, du haut de la montagne, la petite lumière qui brille dans la chambre de mes enfants, je bénis la Providence de m'avoir donné ce nid caché et tranquille pour les couvrir.

« Je finis toujours par une prière sans beaucoup de paroles, qui est comme un cantique intérieur que personne n'entend ; mais vous, Seigneur, vous l'entendez, puisque vous entendez le bourdonnement de ces insectes dans cette petite forêt de bruyères que je foule sous mes pieds. » (Septembre 1807).

Et, quant à cette simplicité de la vie dont je parlais, voyez ce qui suit :

« Je suis seule ici avec mes cinq filles ; elles sont faciles à conduire au bien. Notre vie est celle d'un couvent : nous faisons ensemble le matin une lecture de piété, puis nous étudions ensemble l'histoire ancienne ; elle m'intéresse autant que mes enfants. Après le diner, on travaille à l'aiguille ; à la tombée de la nuit, nous récitons ensemble le chapelet, et le soir, à la veillée, nous lisons quelquefois une comédie de Molière. Il me semble qu'il n'y a pas de mal, je passe en lisant les mots dangereux. Nous faisons ensuite la prière en commun, que j'accompagne d'une petite méditation improvisée à haute voix. C'est ainsi que s'écoulent mes journées avec une rapidité extrême. Dieu veuille que ce soit avec innocence et profit pour nos âmes ! » (26 novembre 1809).

Là encore, selon l'antique usage trop abandonné aujourd'hui, on fait la prière en commun, « usage bien touchant et utile qui relève l'esprit des serviteurs par cette communion quotidienne avec leurs maîtres dans la prière, dans l'humiliation devant Dieu qui ne connaît ni grands ni petits. Cela est bon aussi pour les maîtres qui sont ainsi rappelés à l'égalité chrétienne avec leurs inférieurs selon le monde. » (Septembre 1802.) Là aussi on surveille les lectures, et le respect pour les libertés publiques ne va pas jusqu'à ouvrir toute grande la porte de la maison aux pamphlets de la rue. « Je n'ai pas voulu, dit-elle, que mon fils lût ces *Mémoires* (de madame Roland) quoiqu'il en eût grande envie. J'ai tenu bon. Je sais bien qu'il peut se procurer à mon insu tous les livres qu'il voudra, mais au moins je n'aurai pas à me reprocher de l'avoir autorisé à cela. »

C'est dans ce milieu si modeste, si peu tapageur, si rigoriste, dirait-on peut-être, que s'est formé un grand poète. Si Lamartine eût été

élevé dans les splendeurs, ou soi-disant telles, de la vie parisienne d'aujourd'hui, si son adolescence eût été environnée avant l'âge de chiens, de chevaux et le reste, si le vaudeville ou l'opéra avait remplacé la prière en commun ; si les longues veillées égayées par les cartes, l'eau-de-vie et le cigare avaient remplacé ces modestes soirées de famille, égayées tout au plus par quelques pages d'un Molière expurgé, que serait devenu Lamartine ? Il a été, selon moi, trop l'homme de son temps, il l'eût été bien davantage ; le siècle qui ne l'a que trop envahi l'eût envahi bien autrement. Comme poète, au lieu de la senteur des champs et de la brise des montagnes, il eût respiré exclusivement les parfums civilisés du gaz, du charbon de terre, du tabac et du journalisme ; peut-être se serait-il élevé à la hauteur de ce pauvre chansonnier Béranger, dont la vogue toute politique est bien passée aujourd'hui. Il eût appris à ne faire cas que du positif, et, tout en écrivant peut-être en vers, à ne penser qu'en prose ; que dis-je ? peut-être même se fût-il enrôlé dans le *Kultur-Kampf*, que MM. de Bismark, Garibaldi et Naquet, appuyés, ou peu s'en faut, par le journalisme du monde entier, soutiennent contre le bon sens et contre Dieu. Pauvre homme de génie ! que fût-il devenu ?

Et cette mère, elle est bien mère, et en même temps elle est bien chrétienne. Les succès de son fils réjouissent son cœur, mais ne l'étourdissent pas. « Vous savez, mon Dieu, dit-elle, que je suis bien fière de ces accueils inattendus faits à mon enfant, mais vous savez aussi que je ne vous demande pas pour lui ce que le monde appelle la gloire et les honneurs ; mais d'en faire un honnête homme et un de vos serviteurs comme son père ; le reste est vanité et souvent pis que vanité. » (6 janvier 1820.) Il ne s'agit encore ici que des succès de société ; mais, plus tard, au milieu des plus grands triomphes du poète : « Je suis bien heureuse du fils que j'ai, mais plus de sa tendresse pour moi que de ce qu'on appelle sa renommée ; il sait aimer, c'est tout ce que j'en veux... Peu m'importe sa mémoire, c'est sa félicité éternelle que je veux... J'ai quelquefois de l'orgueil à cause de mon fils, mais j'en suis bien punie ensuite par mes appréhensions sur son indépendance d'esprit. » (4 janvier 1825.) Et plus tard, quand son fils rencontre des détracteurs : « Je tâcherai de m'habituer à ces dénigrements dont certains journaux, surtout les journaux orléanistes et bonapartistes, accablent mon fils. Je n'ai que trop d'amour-propre placé sur sa tête ; ce n'est qu'un déguisement du mien ; mais je suis sa mère aussi, il faut que je me pardonne. » (24 octobre 1825.) Et enfin, lorsqu'appelée à Paris par son fils dont les succès vont toujours croissant, elle fait un voyage qui est, dit-elle, une ivresse conti-

nuelle : « C'est un grand prestige pour moi que la gloire ; je pensais que si mon fils en avait seulement une partie (de celle de M. de Chateaubriand), je serais trop fière, mais je demande à Dieu bien d'autres choses avant celle-là pour lui. » (15 juillet 1829.) Et, plus loin : « Mon amour-propre ambitieux pour lui souffre, je l'avoue ; mais que Dieu l'humilie, j'y consens avec toute la partie supérieure de mon âme. » (21 septembre 1829.) Cet orgueil de mère, qui sait cependant s'humilier et qui accepte tout de la main de Dieu, éprise de la gloire de son fils, mais plus éprise encore de l'âme de son fils, n'est-ce pas une belle chose ?

Et voici maintenant ce qui est à mes yeux d'un grand bon sens et d'un bon sens bien rare :

Ce voyage de Paris, dont je viens de parler, n'était pas le premier. Elle en avait fait un autrefois et où elle avait vu l'Opéra pour la première et probablement aussi pour la dernière fois de sa vie : « Je me suis laissée entraîner par M. et madame de ^{***}, qui m'ont affirmé que ce spectacle, qui n'est qu'une académie de musique, n'était pas compris dans l'interdiction de l'Église. Je suis bien aise maintenant de l'avoir vu, car je m'en faisais une plus grande idée ; je n'ai pas éprouvé l'étonnement et l'ivresse dont on m'avait tant parlé, j'ai même éprouvé un sentiment de pitié pour les hommes quand je me suis dit : Voilà donc la réunion de tous les arts, de tous les prestiges, de tous les talents ! Voilà ce qui a tant de célébrité dans le monde ! Ce n'est que cela ! un peu plus que des marionnettes !... O hommes, comme vous êtes bornés en tout, même en folie ! Et, quand j'ai vu là des hommes qui mouraient d'ennui, qui s'y endormaient tous les jours, ah ! c'est alors qu'ils m'ont fait pitié ! Mais, je le répète, je suis bien aise d'avoir vu cela et de savoir au juste ce que c'est que les grands plaisirs de ce monde. » (31 janvier 1815.)

Et cependant la France à cette époque n'était ni vaincue, ni humiliée ; la dernière révolution datait de quinze ou seize ans. Qu'eût dit cette provinciale, si, au lendemain d'une guerre désastreuse, d'une paix humiliante, d'une insurrection plus désastreuse et plus humiliante encore, elle eût vu ces marionnettes, comme elle les appelle avec tant de raison, présentées à l'Europe et au monde comme la plus grande gloire de la France privée de toute autre gloire ; si elle eût vu des millions extorqués à un peuple ruiné pour leur construire, à ces marionnettes, un palais aussi coûteux qu'il est de mauvais goût ; si elle eût vu l'inauguration (j'allais dire la dédicace) de ce palais, célébrée comme une fête nationale chez une nation pour laquelle, ce semble, il ne devrait plus y avoir de fête ; si elle eût vu les capitales de l'Europe conviées à cette au-

guste cérémonie, dans la personne de leurs bourgmestres et de leurs lords-maires (excepté, il faut le dire, le bourgmestre de Berlin), pour applaudir tout haut, et tout bas se moquer de nous? Qu'aurait-elle dit encore, cette femme de province, qui avait à un si haut degré le sens du bon, du beau et du vrai, si elle n'avait pas celui des *trucs*, des flons-flons et des entrechats; qu'aurait-elle dit si elle eût entendu, au sein d'une Assemblée souveraine, le lendemain de tant d'humiliations et de tant de désastres, le ministre d'une République à qui l'argent manquait pour ses soldats et pour ses vaisseaux, demander et obtenir, à force d'enthousiasme et d'éloquence, quelques millions de plus pour donner à ces marionnettes tout leur éclat?

Et maintenant, pour parler de tout autre chose, que dites-vous de cette pensée sur le mariage, faite, ce me semble, pour engager à une réflexion plus mûre et à une étude plus sérieuse celles qui vont entrer dans ce cloître beaucoup plus riant, en apparence, et souvent beaucoup plus triste en réalité que le cloître des religieuses (et soyez sûr qu'on s'est repenti bien plus souvent du vœu de mariage que du vœu de religion!) : « J'ai assisté à une prise d'habit... j'ai réfléchi que l'état d'une mère de famille, si elle remplit ses devoirs, peut approcher de la perfection de celui-là. On ne pense pas assez, quand on se marie, qu'on fait aussi vœu de pauvreté, puisqu'on remet sa fortune dans les mains de son mari, et que l'on ne peut disposer de ce qu'il nous permet de dépenser. On fait vœu d'obéissance à son mari, et vœu de chasteté, en ce qu'il n'est pas permis de chercher à plaire à aucun autre homme. L'on se voue aussi à l'exercice de la charité, vis-à-vis de son mari, de ses enfants et de ses domestiques; à l'obligation de les soigner dans leurs maladies, de les instruire et de leur donner de sages conseils. Je n'ai donc rien à envier aux hospitalières. » (5 février 1805.) Non, en fait de peines et de devoirs, rien du tout; en fait de consolations, beaucoup peut-être.

Il y a encore chez elle des traits charmants d'esprit et de poésie, de cœur et de raison :

« Il ne faut pas masquer la vie aux enfants. Il faut la laisser voir telle que Dieu nous l'a faite, avec ses douceurs et ses amertumes. Apprendre à souffrir, n'est-ce pas apprendre à vivre? » (3 juillet 1801.) C'est là un enseignement qu'on donne bien peu aux enfants aujourd'hui. Aussi combien y en a-t-il qui, dans le véritable sens du mot, sachent vivre?

« Obéir et croire me semble la seule sagesse selon mon état; on trouve que c'est moins poétique; mais je trouve autant de poésie dans la soumission d'esprit que dans la révolte. Les anges fidèles

sont-ils donc moins poétiques [que les anges élevés contre Dieu ? J'aimerais mieux que mon enfant n'eût aucun de ces vains talents du monde que de se tourner contre ces dogmes qui font ma force, ma lumière et ma consolation. » (4 janvier 1825.)

« Alphonse m'a envoyé ses vers, qui m'ont bien émue ; il y dit précisément ce que je pense, il est ma voix. Car je sais bien les belles choses ; mais je suis muette quand je veux les dire, même à Dieu. J'ai, quand je médite, comme un grand foyer bien ardent dans le cœur, dont la flamme ne sort pas. Mais Dieu, qui m'écoute, n'a pas besoin de mes paroles ; je le remercie de les avoir données à mon fils. » (7 septembre 1828).

Et enfin ce mot bien simple et bien vrai : « L'autre monde est la seule explication de celui-ci. » (20 mars 1804.)

Je me demande, en lisant ces paroles si pleines de foi : Ne calomnions-nous pas la société du dix-huitième siècle ? Elle était frivole et bien pis que frivole, cela est vrai ; elle se portait vers l'incrédulité et la révolution, vers les innovations dans l'État et les négations dans la foi, et cela plutôt encore par mode, par bon ton qu'autrement. On se jetait sur la prétendue philosophie d'un Voltaire et d'un Rousseau, comme on se jette sur une mode nouvelle, dont les femmes se parent aujourd'hui et que hier elles eussent trouvée hideuse. Et cependant, nous qui avons vu les survivants de cette générations élevée avant 1789, quelles âmes admirables nous avons vues ! Des femmes surtout, d'héroïques femmes, qui avaient su garder, même dans les salons du temps de Louis XV, la foi au catéchisme de leur enfance et l'amour du Dieu de leur première communion, qui étaient restées pures auprès de ce borborygme, lequel avait à peine taché la frange de leurs robes ; des femmes qui ensuite, comme pour achever de les purifier, avaient été condamnées à subir l'épreuve de la Terreur, et qui, sous le régime de Robespierre comme sous le régime de la Dubarry, étaient demeurées chrétiennes courageuses, mères dévouées, épouses admirables ! (Trois crimes également condamnés par la loi de la Dubarry et par la loi de Robespierre.) Ces femmes, nos mères, qui jamais les égala ? Je ne veux pas médire des femmes de notre temps ; elles valent, je le sais, infiniment plus que nous, n'y eût-il que ces héroïques châtelaines des bords du Rhin, fêtant leur évêque condamné par le Prussien, puis comparissant fièrement devant des juges qui se troublaient en face d'elles et ne savaient que leur dire. Mais cependant, si la persécution revenait, les descendantes, courageuses et chrétiennes, je n'en doute pas, auraient-elles tout le courage, tout le dévouement, la patience dans la mort, la résignation joyeuse dans l'exil qu'ont eus leurs aïeules ?

Madame de Lamartine avait traversé toutes ces crises. Alphonse, notre poète, était né en 1792, pendant que son père, accouru aux Tuileries pour défendre Louis XVI, manquait de périr en repoussant la lâche agression du 10 août. Puis étaient venues la prison pour le mari, d'affreuses angoisses pour l'épouse, et, lorsqu'ils purent un peu respirer, la pauvreté pour l'un et pour l'autre; c'est l'histoire de toutes nos familles. Mais ce qui rehausse encore la dignité morale et la persévérance chrétienne de madame de Lamartine, c'est qu'elle avait été élevée, elle, non dans un couvent ni dans une province, mais au cœur même de la société du dix-huitième siècle, dans Paris, dans le palais de Philippe-Égalité, ayant sa mère pour la protéger et la garder, sa mère et d'autres âmes sans doute, mais, rencontrant là tous les maîtres de l'opinion à cette époque, d'Alembert, Gibbon, Buffon, Laclos et surtout Jean-Jacques Rousseau; les écoutant plus ou moins, les admirant peut-être, mais ne les croyant pas, et, malgré toutes les séductions de leur parole, gardant sa foi.

A propos de Rousseau, Lamartine nous raconte, d'après sa grand-mère, un fait bien triste, bien humiliant pour les amis de cet homme, un fait qui a été contesté, je crois, mais dont voici une nouvelle preuve : « La maréchale de Luxembourg, qui était amie de madame des Roys, et très-liée aussi avec Rousseau, sut que la femme avec laquelle il vivait était enceinte. Elle craignait que Rousseau ne voulût jeter, comme il avait déjà fait trois fois, cet enfant aux Enfants trouvés. Elle alla trouver M. Tronchin de Genève, ami particulier de J.-J. Rousseau, et le pria instamment de lui faire apporter cet enfant dont elle prendrait soin. M. Tronchin en parla à Rousseau qui parut y donner son consentement. Il le dit aussi à la mère qui fut ivre de joie. Aussitôt qu'elle fut accouchée, cette pauvre femme fit avertir Tronchin. Il vint, il vit un bel enfant qui était un garçon plein de vie. Il prit l'heure avec la mère pour revenir le lendemain chercher l'enfant; mais, à minuit, Rousseau, vêtu d'un manteau de couleur sombre, s'approcha du lit de l'accouchée, et, malgré ses cris, emporta lui-même son fils, sans marque de reconnaissance, dans un hospice. » C'est ainsi que ce grand philosophe, disons mieux ce misérable, qui prêchait aux mères le devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfants et qui en fit pendant quelque temps une mode, remplissait lui-même le devoir de nourrir ses enfants.

Cette foi de madame de Lamartine, à travers tant de séductions et tant d'orages, persévéra, je n'ai pas besoin de le dire, jusqu'à la fin. Je ne connais rien de consolant comme le récit des morts chrétiennes. Ce spectacle-là sert également et à nous faire prendre

notre parti de la vie et à nous adoucir la pensée de la mort. Il y en a dans ce livre deux dont je ne puis m'empêcher de parler. Madame de Lamartine voit mourir une de ses filles, jeune, belle, mariée et mère de famille. La mourante reçoit les derniers sacrements. « Suzanne était gaie presque, nous raconte sa mère; et, moi-même qui craignais ne pouvoir supporter ce moment, je lui ai fait plusieurs prières, quelques exhortations avec le même calme mutuel que si c'eût été un acte ordinaire de la vie; elle demandait, en souriant, de différentes personnes : « Sont-elles dans le secret! » La veille de sa mort, elle dit à son mari : « Oh! mon mari, qu'on est « heureux, quand on est dans la position où je suis, d'avoir fait « tout ce qu'on a pu, d'avoir la paix de l'âme! Tu feras bien comme « cela, si tu as une grande maladie? » Elle lui a répété avec force : « Tu me le promets, n'est-ce pas? » Et enfin, lorsque le curé vint, « elle lui dit à voix basse : « Je crains bien de désirer trop la mort, « parce que je me sens si bien préparée et pleine de foi, que je ne « le serai peut-être jamais davantage; si ma vie se prolonge, il faut « recommencer ces préparatifs de mon âme; c'est peut-être « de la paresse! » (4 juillet 1824.)

Voilà comme la mère raconte la mort de sa fille. Et, à son tour, le fils va nous raconter, d'après les témoins oculaires, la mort de sa mère. Après la réception du saint Viatique, « un grand calme, un long silence, un doux sommeil suivit... Celle qui assistait, dans l'ombre de la nuit tombante, à cette agonie, m'a souvent depuis redit littéralement les paroles entrecoupées de rêves qu'elle prononça de sa plus douce voix jusqu'à l'aurore : « Mon mari... mes « enfants... que Dieu les bénisse! Pourquoi ne sont-ils pas tous « là pour qu'il les bénisse par ma main! Mon Aphonse! qu'il aura « de chagrin de n'avoir pas été près de moi à cette grande heure!... « Dites lui, ah! dites lui que je ne souffre plus..., que je suis déjà « dans un lieu de paix et de délices, d'où je vois le ciel et toutes « sortes de bénédictions pour nos chers enfants sur la terre!... » Puis, retombant dans un sommeil qui semblait doux et qui était entrecoupé de sourires errants sur les lèvres, elle n'en sortit que par quelques mots qu'on l'entendit balbutier vers la première aube. « Oh! que je suis heureuse! « Oh! que je suis heureuse! Oh! que « je suis heureuse! Mon Dieu, vous ne m'avez pas trompée! je suis « heureuse! » Et elle remit avec ce mot son dernier soupir à son Dieu.» (*Épilogue.*)

III

Il est temps de finir, j'ai parlé de Lamartine homme d'État, j'ai parlé de sa mère ; je n'ai pas parlé ou presque pas parlé du poète. Mais que dire du poète qui n'ait été dit mille fois ? qu'ajouter à la popularité de ces écrits qu'au bout de cinquante ans notre génération, si peu liseuse et si peu poétique, connaît et admire encore ? Je ne sais si j'exprime bien ma pensée, mais j'oserai dire que Lamartine sera le dernier de nos classiques. Aujourd'hui on ne lit plus que le journal ; ou, du moins, tout ce qu'on lit, même les plus gros livres, on le lit à titre de journal, cherchant l'intérêt du moment, courant pour le chercher d'une page à l'autre, ne s'identifiant pas à la pensée de l'auteur et ne cherchant pas à se la graver dans la tête, mais cueillant, dans le parterre qui s'offre à notre examen, une petite fleur qu'on respirera un moment et qu'on jettera ensuite. On lit, le cigare à la bouche, entre une partie de plaisir et une course d'affaires. Aussi, il ne se forme plus de réputation classique, ou, si l'on veut un autre mot, de vraie et durable popularité littéraire. Et, chose curieuse, celles du siècle présent disparaissent plus vite que celles du siècle passé. Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, ont encore leur renom, et, quand on les lit, ce qui arrive quelquefois, on les lit sérieusement (je ne parle pas ici de Molière ni de la Fontaine, ces deux moqueurs qui resteront toujours en faveur auprès de l'esprit moqueur de notre nation). Mais Voltaire et Rousseau, si souvent réédités au temps de ma jeunesse, sont tout au plus des arsenaux où l'impiété va chercher quelques armes rouillées. Et, pour en venir aux écrivains de notre siècle, qui, eux, ont subi plus directement l'influence de ce terrible rival, le journalisme, — je ne parlerai de l'abbé Delille ni de Campenon, ni de Millevoye, qui les connaît ? — Mais Chateaubriand lui-même, malgré la glorieuse ovation de Saint-Malô, Chateaubriand n'a pas regagné le terrain que lui a fait perdre, depuis sa mort, l'esprit de critique et l'esprit de parti ; pour la génération qui s'élève, c'est un vieux, plus vieux que Bossuet. Jusque dans le roman (car le roman lui-même se lisait plus sérieusement qu'il ne se lit aujourd'hui), qui donc lit encore Walter Scott ? qui, dans notre pays au moins, lit lord Byron, traduit ou non ? Nous avons cependant, nous vieillards, connu, admiré, édité et réédité tout cela. De nos admirations

de jeunesse, Lamartine seul reste debout. Et depuis Lamartine qui donc a surgi? Et après lui qui surgira? — Personne. Il y a et il y aura des hommes de talent, des hommes de génie peut-être, mais qu'est-ce que l'orateur si on ne l'entend point, le grand écrivain s'il n'y a pas de lecteurs? Et des lecteurs, des lecteurs sérieux, il n'y en a plus, même pour les journaux. On regarde les journaux, on ne les lit pas. Et ici me revient ce grand mot, bien caractéristique de notre temps, ce mot si souvent cité d'un autre « louangeur du temps passé », Royer-Collard : « Il nous manque deux choses : dans l'ordre moral, le respect ; dans l'ordre intellectuel, l'attention. » Et l'attention, au fait, n'est que le respect pour la vérité.

Du reste, il s'agit peu, quoiqu'on en pense, de faire du bruit après sa mort, il s'agit de faire du bien pendant sa vie. Madame de Lamartine le disait, et son fils, sans doute, dans bien des moments savait le dire. Il a pu avoir, en bien des occasions, le sentiment triomphant de la popularité, l'orgueil du talent, si vous le voulez ; mais il descendait, plus souvent qu'on ne croit, jusqu'au fond des choses. Au commencement de sa carrière, il se disait : « Renonçons à toute prétention exagérée... N'écoutons que notre propre conscience qui nous dit : Travaillez pour donner les intérêts de ce que vous avez reçu, travaillez pour être utiles si vous le pouvez. » (A M. de Virieu, 30 juin 1810). Et, plus tard, au milieu de la plus grande popularité, sinon politique du moins littéraire, il fait fi de la popularité : « Les peuples, dit-il, n'aiment pas les hommes qui les connaissent. Jamais la popularité ne va qu'aux dupes et aux coquins. Aussi voyez comment on l'achète, toujours avec des bassesses ou des sottises. » (A M. de Marcellus, 25 février 1829.)

Comme aussi cet ennui de la jeunesse et du génie, dont il a tant de fois subi le joug, et qui le poursuit encore au milieu de ses triomphes, il le juge bien et il cherche à en préserver les autres : « Ne vous livrez pas, écrit-il à un jeune homme, à ce dégoût d'une existence à peine commencée, à cette mélancolie précoce qui n'est qu'un avant-goût vague des amertumes de la vie. Réservez vos forces pour des temps plus pénibles. Cependant ne vous interdisez pas non plus tout à fait ces pensées graves et tristes, quand la nature ou le spectacle de la société vous les envoie. Elles sont bonnes aussi à leur heure ; elles prouvent un sentiment fort et juste des misères de notre existence ici-bas ; elles nous annoncent d'avance le désenchantement et la vanité qui se trouvent plus tard au fond de toutes les fortunes et de toutes les jouissances. Il est donc bon de sentir la mélancolie dont vous parlez. Il serait faible de s'y abandonner sans résistance. Le moyen d'y résister, c'est de considérer le but,

nécessairement plus élevé et nécessairement religieux, donné par le Créateur à notre destinée. La volonté suprême qui nous a jetés ici sait comment et pourquoi. Nous n'avons pas son secret ; mais nous savons qu'elle en a un et qui ne peut être qu'admirable. » (1^{er} février 1852.)

En tout ceci nous voyons le chrétien, Lamartine est dans le vrai parce qu'il n'a pas fait divorce avec la pensée de la foi. Quoi qu'on en puisse dire, il y a dans la manière de juger les choses de ce monde un degré d'élévation d'où l'on descend lorsqu'on cesse d'avoir la foi. On voit tout de moins haut lorsqu'on s'est déshabitué de voir Dieu.

Cette *déshabitude* n'a jamais été le fait de Lamartine. Sa foi, nous le savons trop, a vacillé, sous l'influence et des vivacités de la jeunesse et des éblouissements de la gloire. Il a trop voulu être de son siècle, et malheur à celui qui veut être l'homme de son siècle plutôt que l'homme de la vérité ! « Ne vous assimilez pas à ce siècle, » (*Nolite conformari huic seculo*, Rom., XII, 2,) disait saint Paul en parlant du premier siècle de notre ère, et il l'eût dit avec non moins de raison du dix-neuvième. Soyez l'esclave de qui vous voudrez, mais ne le soyez pas de cette courtisane qu'on nomme l'opinion.

Mais, s'il s'est trop laissé entraîner par l'opinion, Lamartine avait l'âme et la pensée trop haute pour mettre le pied dans le borbier du matérialisme et de l'athéisme. Dieu est toujours devant sa pensée, tantôt entrevu d'une manière vague et idéale, tantôt salué, aimé, adoré, parfois accepté avec toute la hauteur et la netteté de la conception chrétienne. Quelques lignes de sa correspondance témoignent ici des incertitudes et des agitations de son esprit. Revenu à Milly et y ayant retrouvé tous les souvenirs de son adolescence : — « Je suis redevenu, dit-il, ce que j'étais il y a cinq ans... En reprenant de l'âme, j'ai repris de la piété ; je n'en suis guère digne, mais je prie Dieu pour toi et pour moi. » (30 novembre 1814.) — Puis le doute le ressaisit : « Il fallait ajouter à toutes les béatitudes : Heureux ceux qui croient ! Elle les renferme toutes... Si je croyais... je me précipiterais dans cette source de vie et j'y étancherais à jamais cette soif de justice et d'amour que je n'espère jamais rassasier sur la terre... Mais je doute ; je voudrais, je désire, j'espère plutôt que je ne crois fermement. » C'est ce qu'il écrivait au duc, depuis cardinal de Rohan (30 mai 1819). — Mais un peu plus tard : « C'est par religion que je veux me marier, dit-il, et que je m'y donne tant de peine. » (26 avril 1820.) Et, à la veille de son mariage, il prononce ce mot décisif : « Je te quitte, dit-il à son ami, pour l'abbé Warin, qui m'a tiré du borbier d'où je ne pouvais sortir. » (30 mai 1820.)

— Un an après : « Je suis devenu bon chrétien comme tu sais, et je veux m'en tenir là *in æternum*. Je t'ai légué mon fils (il avait un fils alors), je t'ai légué mon fils si je vais *ad patres*. Éleve-le bien et bonnement. Fais-lui croire en Dieu, et tout le reste n'est rien. Bonsoir. » (A M. de Virieu. Rome, samedi saint, 1821.) — Mais j'aime surtout ce qu'il écrit à sa mère après la sainte mort du duc de Montmorency : « La mort angélique de ce brave et saint duc me fait un vrai chagrin. C'était un homme accompli et non remplaçable pour tout ce qui l'a connu... Je l'aimais beaucoup et il m'aimait sincèrement aussi. Heureux ceux qui suivent les traces des Montmorency en ce monde et surtout dans l'autre ! J'espère être du nombre, car je fais mes pâques demain. Je sais que c'est une bonne nouvelle à vous donner. » (A sa mère, 6 avril 1826.)

Ces vicissitudes de l'âme devaient-elles donc aboutir à une de ces agonies sur lesquelles on est forcé de se taire ? Ce cœur et cette intelligence qui avaient donné aux âmes chrétiennes des chants si bien faits pour elle, devaient-ils quitter ce monde sans consolation et sans espérance comme le quittent les esclaves de la *libre pensée*, puisqu'on l'appelle libre ? Non, il n'en pouvait être et il n'en a pas été ainsi.

Qui ne se rappelle cette invocation à Notre Seigneur mourant sur la croix :

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
De rendre sur ton sein ce douloureux soupir !
Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne,
O toi qui sais mourir !

.

Ah ! puisse, puisse alors, sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré !

Ce vœu n'a pas été trompé. Nous savons quelle est la main pieuse qui a présenté aux regards et aux baisers du poète mourant son Dieu mort sur la croix. Nous savons, au défaut de sa mère, que Dieu lui avait reprise depuis longtemps, au défaut de la compagne de sa vie dont l'éloge revient si souvent dans ces pages et qui, elle aussi, l'avait précédé dans la tombe, nous savons quel est l'*ange éploré* que Dieu avait envoyé pour fermer les yeux du poète et qui, aujourd'hui, avec un soin filial, nous révèle ce qui nous restait à connaître de son génie.

Dirai-je maintenant (mais je ne serai pas, je crois, le seul à le dire), que le sentiment pieux qui a dirigé cette publication de Lamartine inédit, en certaines choses a fait un peu trop, en d'autres a fait trop peu? Dans ces six volumes de lettres, il y en a de bien personnelles, je ne veux pas dire d'un intérêt trop délicat, mais d'un intérêt trop passager, lettres d'affaires, lettres même de négociations ou de combinaisons politiques auxquelles nous ne sommes pas assez initiés. Et, d'un autre côté, quelques notes explicatives sur les amis de Lamartine, sur ceux de leurs intérêts qui sont en jeu, sur l'issue qu'ont eue, en telle ou telle occasion, leurs projets ou leurs espérances, sur la conclusion, en un mot, que Dieu a donnée aux désirs ou aux vœux qui apparaissent ici, non-seulement éclairciraient cette correspondance, mais, en l'éclaircissant, en augmenteraient encore l'intérêt. Comment s'intéresser à ce que l'on ne comprend pas? Et, enfin, est-ce que ce charmant volume *le Manuscrit de ma Mère*, ne pourrait pas, dans une nouvelle édition, nous apparaître quelque peu augmenté? Il y a bien des choses, on le voit, que Lamartine, ou par discrétion, ou même par modestie, a laissées de côté. Cette discrétion peut n'être plus nécessaire, et cette modestie, sans aucun doute, n'est plus une loi, ni pour les héritiers de Lamartine, ni pour ses lecteurs.

F. DE CHAMPAGNY.

DU

RENOUVELLEMENT PARTIEL DES ASSEMBLÉES

Dans les discussions de la commission constitutionnelle, qui ont préparé le projet de loi électorale, soumis en ce moment aux délibérations de l'Assemblée nationale, une grave question d'organisation politique, une question qui, même à côté du grand duel engagé entre le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement, garde une importance considérable, a été agitée : c'est le renouvellement partiel de la Chambre des députés.

Quelques membres de la gauche avaient proposé que désormais la Chambre des députés fût renouvelable par moitié, tous les deux ans. Malgré une alerte plaidoirie de M. Ernest Picard, leur amendement n'a pas été adopté par la commission, qui a maintenu le renouvellement intégral ; il reparaitra vraisemblablement en séance publique.

Nous voudrions indiquer quelles raisons peuvent conseiller le renouvellement partiel de la Chambre des députés ; quelles raisons plus sérieuses, après de longues et décisives expériences, l'ont déjà fait rejeter, et doivent encore, selon nous, le faire repousser de nos lois.

I

Introduite dans une organisation républicaine, l'institution du renouvellement partiel, rendons-lui tout d'abord cette justice, repose sur une doctrine ; elle est bien moins inspirée par une malfai-

sante pensée d'agitation que par un honnête effort de conservation et de résistance.

Le péril de la république, le principe de la défiance presque inexorable qu'elle donne, en dehors du cercle étroit et mesquin des partis, à tant d'hommes de bonne volonté et de bonne foi, c'est son instabilité même, c'est cette incertitude fatale qui veut que, périodiquement, table rase soit faite dans l'État ; que, pouvoir exécutif et pouvoir législatif, rien ne demeure ; que la société entière, avec la masse énorme de ses intérêts et de ses droits, se plonge et se replonge dans les ténébreux hasards du scrutin populaire.

Nier cette situation politique, nier la disposition morale qu'elle engendre, ne serait qu'une puérité dangereuse : l'une et l'autre ne sont imputables à personne et sont l'œuvre de tous ; elles défient la contradiction ; elles tiennent à la logique même des choses et au mouvement naturel du cœur humain. Rappelez-vous, dans l'histoire de Rome, cette page superbe où, se désolant de voir les maîtres du monde délaisser la charrue, transformer en jardins de plaisance les champs de la féconde Italie, attendre leurs blés de l'Égypte et de l'Afrique, Tacite tremble pour le peuple-roi dont, chaque année, la nourriture roule à travers les incertitudes de la mer et des tempêtes, *victus populi romani per incerta maris ac tempestatum volvitur*. Lorsque ce n'est plus seulement le pain, lorsque c'est la vie d'une nation qui roule ballottée à travers les incertitudes de cette autre mer et de ces autres tempêtes, plus changeantes encore, qu'on nomme une foule, l'anxiété peut-elle être moindre ?

Le devoir des bons citoyens, comme des politiques avisés, le devoir de tous ceux qui, par inclination, par raison ou par résignation, ont entrepris loyalement d'aider la république à vivre et d'aider la France à vivre avec elle, ne saurait être de s'irriter et de se raidir contre une évidence qui leur déplairait : il consiste à reconnaître le mal dans toute son étendue, pour essayer ensuite de le corriger ou de l'atténuer.

De cet esprit louable de clairvoyance et de prévoyance est sorti le projet de renouvellement partiel qui nous occupe : il tend à faire des assemblées un corps qui ne meurt pas, à placer en leur sein le principe de perpétuité, que la monarchie constitutionnelle a fixé dans l'hérédité royale. Ce ne serait plus tous ensemble, le même jour, d'un seul trait, que les députés du pays recevraient et quitteraient leurs pouvoirs, ils seraient nommés par séries, ils se retireraient à tour de rôle : de telle sorte que dans la représentation nationale il n'y aurait pas solution de continuité ; qu'une portion de cette représentation serait comme immobilisée, ne chômant pas, vaquant à ses fonc-

tions, ne souffrant pas ces temps d'arrêt, ces interruptions, ces évanouissements de toutes les autorités constituées, ces interrègnes de gouvernement, ces vides où risque toujours de sombrer à jamais l'État lui-même.

C'est M. Littré qui, le premier depuis la chute du second Empire, a tracé cette philosophie du renouvellement partiel : « Le renouvellement par fractions déterminées, écrivait-il dès 1871, offre un enchaînement illimité de volontés nationales. C'est un roulement qui ne s'interrompt jamais. L'hérédité monarchique, chez nous, a été, depuis quatre-vingts ans, constamment illusoire. La filiation régulière des élections vaut la peine d'être expérimentée. »

Si les renseignements donnés par quelques journaux sont exacts, le républicain le plus autorisé de notre temps, celui qu'on pourrait appeler le doctrinaire de la République, l'honorable M. Jules Grévy, inclinera par les mêmes motifs vers le renouvellement partiel¹ : il mettrait dans cette institution le ressort et le frein du gouvernement tel qu'il le conçoit, gouvernement exclusivement concentré dans une Assemblée unique dont le pouvoir exécutif, nommé par elle-même, ne serait que le serviteur passif, toujours révocable à volonté.

Après avoir très-consciencieusement décrit la théorie du renouvellement partiel, il nous reste à établir que, loin d'être le remède, la combinaison proposée ne serait que le mal lui-même, le mal invétéré et aggravé.

Nous interrogeons à cet égard quiconque voudra réfléchir : la faiblesse de tout régime parlementaire, la pente contre laquelle, même appuyé à un trône immuable, il doit se prémunir et lutter sans cesse, n'est-ce pas sa mobilité ? Le reproche que font sonner le plus haut ses ennemis, n'est-ce pas de communiquer aux destinées d'un pays le sort précaire dont il paraît atteint lui-même, de les réduire à se traîner ou à se précipiter au jour le jour, sans lendemain, sans suite, au souffle des passions les plus contraires, sans une assiette qui puisse porter un pouvoir fort et une politique ferme ? A ses détracteurs le régime parlementaire a raison d'opposer William Pitt et Casimir Périer ; il a montré victorieusement, dans les conjonctures les plus difficiles, toutes les qualités qu'on lui dénie, la persévérance dans les desseins, le concert dans les démarches, la vigueur dans l'action : à une condition toutefois, c'est

¹ « En février 1871, dit M. Émile de Girardin dans ses *Lettres d'un logicien* (page 10), M. Grévy n'avait exposé que le premier terme de son système ; c'est plus tard que, pressé par les objections que je lui adressais, il m'en a fait connaître le second terme, qui est le renouvellement partiel et successif de l'Assemblée souveraine et permanente, à l'instar de celui des conseils généraux. »

que dans les Assemblées d'où le pouvoir et la politique émaneraient, se formât une majorité compacte, sûre de sa durée et de son droit, en pleine possession de son mandat, tenant de l'opinion la confiance qu'elle donnerait elle-même à ses chefs.

Si telle est la loi du régime parlementaire même en monarchie, combien, plus absolue et plus impérieuse encore, doit-elle s'imposer aux républiques ? Leur orgueil et leur titre sont précisément d'être le régime parlementaire dans toute son énergie et dans toute sa pureté, le régime parlementaire pratiqué sans partage, débarrassé de la dernière fiction des monarchies constitutionnelles qui, par un industrieux mélange de privilège et de servitude pour une famille, isole cette famille en dehors des rangs communs et l'affecte au bien public. Le joug du temps est secoué ; la volonté des générations qui ont précédé et celle des générations qui viendront ne comptent plus ; ni liens avec le passé, ni liens avec l'avenir : chaque génération s'appartient à elle seule, tout entière ; la nation se gouverne par des assemblées qui ne sortent un instant de ses entrailles que pour y rentrer bientôt, laissant la place à d'autres qui auront la même brièveté.

Eh bien, nous le demandons maintenant : sur la mobilité naturelle du régime parlementaire, qu'accélère avec une intensité redoutable la forme républicaine, entez le renouvellement partiel des assemblées. Qu'aurez-vous institué, sinon l'anarchie en permanence ? Dans cette assemblée où bouillonnera, par saccades, la vie d'une nation, une majorité ne pourra jamais naître, jamais se poser, jamais arriver à maturité ; elle sera toujours à l'état d'un *éternel devenir*, comme disent les Allemands. A peine penchera-t-elle dans un sens qu'un courant nouveau la poussera dans un autre ; les élections qui se succéderont sans relâche dans une société sans repos ne feront guère, selon l'ordre accoutumé, que se démentir ; elles auront l'inconstance d'un peuple en révolution, où l'esprit public semble ne vouloir aller que par bonds et chercher dans la contrariété de ses excès leur contre-poids. Quel projet à long terme pourrait se concevoir ? Quelle négociation se conduire ? Quelle entreprise s'acheminer à ses fins ? Le gouvernement qu'enfanteront ces assemblées n'aura pas plus de consistance qu'elles, il héritera de leur débilité ; ou bien il s'armera contre elles-mêmes de cette débilité qu'il aura travaillé à accroître, pour se forger avec leur néant une dictature.

Ce que nous disons-là n'est pas une téméraire hypothèse ; c'est l'histoire, déjà consommée, du renouvellement partiel des assemblées en France.

II

Le renouvellement partiel fit son apparition parmi nous dans la Constitution de l'an III.

Prête à terminer ses travaux, la Convention avait décrété qu'elle se dissoudrait pour se diviser en deux sections qui s'appelleraient Conseil des anciens et Conseil des cinq-cents ; que dans ces deux assemblées un tiers des sièges appartiendrait au choix libre des électeurs ; que les deux autres tiers seraient réservés à des députés en exercice ; que, de ces deux tiers restants de conventionnels, le premier devrait être renouvelé après dix-huit mois d'entrée en fonctions de la prochaine législature, et le dernier un an plus tard.

Lorsqu'il avait fallu expliquer les motifs qui déterminaient ces graves mesures, l'honorable rapporteur de la commission, Boissy d'Anglas, avait parlé comme parlent de nos jours MM. Littré et Grévy : « C'est, disait-il dans son discours préliminaire au projet de Constitution, c'est la nécessité bien reconnue de combattre l'instabilité qui nous a fait adopter l'idée des renouvellements partiels. Ainsi, l'entier Corps législatif sera renouvelé, par moitié, tous les deux ans ; ainsi, les membres sortant seront rééligibles ; ainsi, les mêmes principes, les mêmes systèmes se perpétueront sans que le pouvoir reste dans les mêmes mains ; ainsi, la législation et le gouvernement ne changeront point, bien que les fonctionnaires changent ; ainsi, la république sera toujours la même, et les citoyens, comme les étrangers, ne seront plus exposés à calculer dans leurs transactions politiques ou particulières les chances d'un renouvellement total et d'une aberration de principes ; ainsi, ces hommes coupables qui, dans le criminel espoir de renverser ou de changer notre gouvernement et nos lois, se fondent sur le désir que pourrait avoir une législature de détruire ou de modifier ce qui avait existé avant elle, seront encore trompés dans leurs calculs. » Au fond, derrière ces maximes spécieuses, ce que souhaitait la Convention, ce qu'elle avait entrepris par son mode de renouvellement partiel, par son triage adroitement préparé, par ses échéances savamment combinées, c'était de se survivre à elle-même. Moins désintéressée et moins imprudente que la Constituante, qui avait fait de leur propre inéligibilité une loi à tous ses membres, elle entendait régner encore quand elle aurait disparu ; elle voulait à la fois s'épurer et se conserver, suivre de ses yeux et soutenir de ses mains la transition entre l'ère abominable qui venait de finir

et le régime encore informe qu'elle allait essayer, garder son fonds primitif, sa majorité, ses pouvoirs, ses gages et ses places de sûreté, tout en se dépouillant du renom sinistre dont l'avaient couverte tant de forfaits.

Les résolutions de la Convention, sa façon détournée de retenir la souveraineté qu'elle faisait mine de rendre, la réélection obligatoire des deux tiers de ses membres, qu'elle avait ordonnée, tout cela fut imprévu, même dans un temps où, sous le masque de la volonté nationale, la tyrannie avait raffiné sans cesse et s'était surpassée elle-même. Il y eut des protestations et des résistances; elles furent étouffées dans ces journées de vendémiaire an IV, où le jeune général Bonaparte, devenu le sergent de Barras, se montra aux Parisiens mitraillés comme le dernier né de la Terreur.

Après cette exécution, les assemblées de la République, avec leurs deux tiers de vieux révolutionnaires et leur tiers isolé de nouveaux venus, furent telles que les avait désirées la Convention expirante : un Directoire composé de cinq régicides les gouvernait. Les choses allèrent paisiblement jusqu'au renouvellement partiel qui se fit en 1797; à l'approche de cette date, les élections s'annonçaient conservatrices et modérées, elles promettaient de substituer, au tiers sortant de conventionnels, une recrue de gens de bien, purs de crimes et de rapines, las de persécution, avides de justice et de repos. Le Directoire, que l'avènement de l'honnêteté publique menaçait, se défendit, comme il convenait à sa cause, réveillant lui-même le parti jacobin, déchainant dans les rues les cris, les fureurs, les appétits terroristes, essayant d'écarter, par le scrupule, les électeurs qu'il n'aurait pas éloignés par la peur : comme il l'avait déjà imposé aux députés, il imposa à tout votant une sorte de serment régicide. Tout fut vain; l'opinion resta maîtresse, elle emporta le triomphe des braves gens. Alors le Directoire avisa : ceux qu'il n'avait pu empêcher de naître, il résolut de les empêcher de vivre. Le renouvellement partiel de l'an V eut pour lendemain une proscription partielle; le coup d'État du 18 fructidor corrigea le résultat des élections : cent quatre-vingt-six députés furent arrêtés; cinquante-trois membres des conseils condamnés, par simple décret, à la déportation; les personnages les plus marquants et les plus gênants enfermés dans des cages de fer, proménés de Paris à Rochefort au milieu des huées de la populace, expédiés à Cayenne.

Cette élimination accomplie, les affaires de la République reprirent un cours à peu près tranquille jusqu'au renouvellement partiel de l'année suivante. L'aspect de la France avait changé dans l'intervalle; un phénomène qui trahit la faiblesse des gouvernements, se produisait : dans le vide d'institutions qui pussent le

contenter et le contenir, désorienté, ne sachant où s'arrêter, l'esprit public tombait en démagogie; les élections de 1798 allaient être jacobines, comme celles de 1797 avaient été modérées et conservatrices. Ce n'était pas le jeu des hommes qui possédaient le Directoire; ils ne voulaient pas plus être décapités en l'an VI qu'ils n'avaient voulu être détrônés en l'an V : ils prirent encore les devants. Ils commencèrent par envoyer des instructions générales qui, préalablement à l'ouverture du scrutin, conféraient aux premiers citoyens venus, là où ils se sentiraient d'avance en minorité, le droit de voter séparément, de nommer à part leurs députés, d'opposer procès-verbaux à procès-verbaux. Avec cela, l'avenir était assuré; un instrument existait pour défaire légalement tout ce qu'il aurait plu au peuple souverain de faire dans ses comices : plus d'arrestations, plus de déportations, plus de ces violences bruyantes qui ont toujours mauvais air; une méthode meilleure permettait de rejeter comme nuisibles tous les crimes qui ne seraient pas nécessaires. La loi du 22 floréal an VI, rendue en exécution des instructions directoriales, révisa sans fracas les effets du renouvellement partiel : trente-quatre députés, dont la nomination avait été régulière, furent exclus; dans quatorze départements, les élections faites par la majorité furent cassées, celles faites par la minorité furent validées; dans sept départements, les unes et les autres furent annulées.

Lorsque le coup d'État du 18 Brumaire n'eût laissé de la République qu'une ombre, le renouvellement partiel gisait déjà dans le discrédit où étaient tombées les pires mesures révolutionnaires; il n'avait fait voir que des Assemblées misérables, mutilées à l'envi par l'alternance successive de leurs élections et de leurs proscriptions. Les citoyens paisibles réclamaient l'abolition d'un mode de renouvellement qui était l'un des vices essentiels de la Constitution de l'an III, et qui avait donné ouverture à tous les attentats et à tous les périls; ainsi parlait l'un des courageux écrivains de ce temps, Lacretelle aîné, dans ses actions de grâces au général Bonaparte, et aussi à Sieyès, qu'il croyait à jamais inséparables².

Premier consul et empereur, Napoléon n'eut garde de renoncer à une institution aussi commode; il la recueillit soigneusement, l'énervant encore par des applications plus répétées, la décomposant de plus en plus dans les combinaisons qu'avait imaginées l'esprit alambiqué de Sieyès. Élément de trouble dans la tyrannique anarchie du Directoire, le renouvellement partiel devint de soi-

² *Sur le dix-huit brumaire, à Sieyès et à Bonaparte*, par Lacretelle aîné, p. 28. A Paris, chez les marchands de nouveautés, an VIII.

même l'un des ingrédients du despotisme. En face du César armé tout d'une pièce et acclamé par le vote populaire pour les siècles à venir, quelle figure pouvait avoir ce pauvre Corps législatif que chaque année le Sénat extrayait par cinquième des listes nationales, condamné par son genre de composition même à n'être jamais qu'une ébauche, à passer, à passer toujours dans une sorte de chétive et insurmontable enfance !

La monarchie constitutionnelle survenant en 1814 mit à néant tous ces artifices de la force et de la ruse. Alors, dans la France rendue à elle-même, une étude sérieuse des conditions du gouvernement représentatif commença de tous côtés ; elle occupa immédiatement les hommes, le Roi en tête, qui avaient à cœur de fonder l'alliance durable de l'ordre et de la liberté.

III

Le principe du renouvellement partiel subit un premier examen dans le Conseil privé, qu'après la Déclaration de Saint-Ouen, Louis XVIII avait chargé de dresser un projet de Constitution. Chaleureusement défendu par M. Lainé¹, qui se demandait avec une inquiétude patriotique si la France pourrait déjà supporter la vigueur que le renouvellement intégral communiquerait au système parlementaire, le renouvellement annuel par cinquième fut inscrit dans la Charte.

Cependant les convictions flottaient, bien hésitantes encore ; après le désastre des Cent-Jours, le débat s'engagea plus vif. Le renouvellement partiel formait une des dispositions de la Charte, que Louis XVIII, cédant, disait-il dans le préambule de l'ordonnance du 13 juillet 1815, au vœu bien connu de la nation, avait signalées lui-même comme sujettes à révision.

Ce fut dans la Chambre introuvable que l'orage éclata. Cette Chambre, la plus monarchique et la plus indépendante de notre siècle, cette Chambre qui, devant la postérité comme devant ses contemporains, a fait tort à la justesse de ses idées par la violence de ses passions, s'était prononcée avec une animation inouïe contre le renouvellement partiel : par l'organe d'une commission qui avait choisi M. de Villèle pour rapporteur, elle avait répudié une institution qu'elle traitait comme un legs de la Révolution. Ainsi qu'il

¹ On peut consulter à cet égard les Mémoires de M. le comte Beugnot, qui était l'un des commissaires nommés par Louis XVIII. (*Mémoires de M. le comte Beugnot*, t. II, ch. XVIII, p. 225, deuxième édition.)

arrive presque toujours, même pour les natures les plus droites, l'intérêt de chacun agit en cette circonstance sur ses opinions : si la majorité de la Chambre introuvable se prenait d'une telle flamme pour le renouvellement intégral des Assemblées, il était manifeste qu'elle pensait beaucoup à elle-même ; qu'elle ne voulait ni se séparer ni se démembrer ; que, toute pleine de son étonnant et éphémère triomphe, elle entendait demeurer entière pour se donner le temps d'appliquer sa politique. Et d'un autre côté, par un immanquable retour, le renouvellement intégral se trouvait combattu par des partis qui, favorables à son établissement, avaient hâte, avant tout, d'enlever à cette ardente majorité le temps d'appliquer sa politique, c'est-à-dire d'ériger en lois les motions hasardeuses, parfois folles ou cruelles dont quelques-uns de ses orateurs troublaient, épouvantaient même la France. Ces préoccupations réciproques furent l'âme de la mémorable délibération qui s'ouvrit : elles transpirèrent dans tous les discours, elles amenèrent le singulier contraste où l'on vit des royalistes de Coblenz exalter jusqu'à l'excès l'omnipotence parlementaire, et des libéraux, des constitutionnels, des doctrinaires surfaire sans mesure la prérogative du souverain. Tandis que M. Royer-Collard, M. de Serre, leurs illustres amis dénonçaient dans le renouvellement intégral une invention démocratique qui surexciterait, au détriment de la Couronne, l'ambition de la Chambre des députés, M. de Villèle, assisté de M. Corbière, de M. de la Bourdonnaye, de M. de Castelbajac, le revendiquait comme une conséquence des gouvernements libres, qui exige que l'opinion puisse s'exprimer avec ensemble, pour passer ensuite, toute puissante, dans le ministère.

Repoussé par la Chambre des députés, le renouvellement partiel eut sa revanche à la Chambre des pairs ; il y garda la majorité, malgré les véhémentes critiques de M. de Chateaubriand, de M. Desèze, de M. Mathieu de Montmorency. L'échec était considérable pour la Chambre des députés : prête à clore sa session annuelle, alarmée de l'issue d'une lutte où les coups portés finissaient par atteindre le prince lui-même, elle crut pourvoir à sa sûreté en votant un amendement qui interdisait tout renouvellement partiel dans l'intervalle d'une session à l'autre. Ce fut sa perte. Louis XVIII ressentait impatiemment le dommage causé à la monarchie par des extravagances commises ou proférées en son nom ; il ressentit avec une égale fierté l'affront perpétuellement fait à son caractère et à son droit par ceux-là mêmes qui avaient toujours à la bouche le nom du roi¹. Par l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816, il

¹ « Quelle que fût la répugnance toute royale de Louis XVIII pour le système qui subordonnait sa politique à celle de la Chambre, il n'est pas certain que cette

brisa cette Chambre introuvable, qu'il y aurait eu plus d'honneur et de profit à savoir tempérer et conduire ; et, cette fois encore, le renouvellement partiel fut sauvé.

Mais une épreuve suprême allait venir, qui remettrait chacun dans son rôle et lèverait tous les doutes. De 1817 à 1824, le renouvellement partiel fonctionna ; chaque année, les députés sortaient et rentraient par cinquièmes. Durant ce laps de temps, où les plus sages mesures furent prises et les plus salutaires réparations accomplies, le pays comme le pouvoir vécurent dans une crise presque continuelle. A peine fermée sur un point, l'arène électorale se rouvrait sur un autre. répandant partout l'effervescence malsaine qui l'avait remplie elle-même. Travillés du malaise dont souffraient les institutions, les esprits s'aigrissaient, ils cédaient à tous les mauvais conseils du mécontentement et de l'inquiétude, passant par soubresauts d'une extrémité à une autre ; nommant un jour les royalistes les plus brouillons, et, le lendemain, de vieux révolutionnaires tout chargés de méfaits ; puis, laissant mourir au loin, dans l'abandon et dans la disgrâce, les plus purs représentants de la France moderne, comme le comte de Serre. L'honnête gouvernement de la Restauration ne chercha pas son gain dans ces mobilités, il n'y puisa qu'incertitude et faiblesse : au milieu d'une prospérité croissante, au sein de ses œuvres les plus solides, il gardait un air fragile ; il avait un doute de lui-même, de sa durée, de sa force, qui se communiquait à l'État tout entier, dans ses négociations extérieures comme dans sa conduite intérieure. Les ministres se renouvelaient dans le cabinet comme les députés dans la Chambre : M. Decazes, qu'au-dessus de toutes ces fluctuations soutint longtemps la confiance du roi, ne put gouverner qu'en changeant annuellement de collègues et de systèmes, incessamment bal-

répugnance eût suffi pour l'entraîner à un acte (la dissolution de la Chambre introuvable) qui flattait son orgueil et que son bon sens approuvait, mais par lequel il se séparait définitivement d'un grand nombre de ses vieux serviteurs et de toute sa famille, si le parti de la cour, par l'imprudence toujours croissante de ses discours, ne fût parvenu à irriter contre lui l'homme aussi bien que le roi. Non seulement le langage de ce parti était offensant, mais dans les départements comme à Paris, dans les correspondances comme dans les conversations, des cris de joie lui échappaient chaque fois que la vie de Louis XVIII paraissait compromise. « Il faut, disait-on constamment, *qu'il ouvre les yeux ou qu'il les ferme.* » Si on se fût borné à le dire, Louis XVIII eût pu l'ignorer ; mais on l'écrivait, sans songer que Louis XVIII avait conservé la vieille et triste habitude de se faire remettre, par l'intermédiaire du directeur général des postes, les lettres suspectes et de les lire. Chaque jour, il pouvait donc juger par ses propres yeux des vœux que formaient les plus ardents des ultra-royalistes, et de l'amour qu'ils portaient à sa personne. » (*Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. III, p. 478 et suiv.)

lotté d'une majorité à une autre, contraint d'incliner tantôt à droite, tantôt à gauche, selon le vent qui, du dehors, avait soufflé dans l'enceinte législative.

Dès 1819, la cause du renouvellement partiel était absolument condamnée dans les conseils de la Restauration; à l'exception de M. Royer-Collard, qui hésitait à se rendre, les plus éminents personnages du parti constitutionnel, M. de Serre, M. Decazes, M. Pasquier, le duc de Broglie, M. de Barante, le jugeaient comme l'avaient jugé leurs adversaires de la Chambre introuvable. En ouvrant, le 19 novembre de cette année, la session des Chambres, Louis XVIII annonçait les intentions de son gouvernement dans un langage vraiment royal : « Le moment est venu de fortifier la Chambre des députés et de la soustraire à l'action annuelle des partis en lui assurant une durée plus conforme aux intérêts de l'ordre public et à la considération extérieure de l'État : ce sera le complément de mon ouvrage. Plus heureux que d'autres États, ce n'est pas dans des mesures provisoires, mais dans le développement naturel de nos institutions que nous puiserons notre force. »

Cependant la session de 1820 ne vit pas encore disparaître l'institution tant contestée; dans un premier projet de réforme électorale qu'il avait présenté, le ministère que présidait alors le duc de Richelieu s'était borné à demander qu'à l'avenir, dans le cas où le roi dissoudrait la Chambre, tous les députés élus après la dissolution siègassent cinq ans, le renouvellement par cinquièmes ne devant prendre cours qu'après cette période quinquennale. Cette proposition fut retirée avec le projet lui-même qui la contenait. Tout l'effort de la session porta sur la loi dite du *double vote*, qui donnait aux plus imposés le droit de voter deux fois, d'abord dans les collèges d'arrondissement avec tous les censitaires, ensuite dans les collèges de département qui leur étaient réservés. La discussion que cette réforme hardie souleva ne pouvait se développer sans que le renouvellement partiel y fût engagé avec tous ses abus et tous ses dangers; il en sortit tout meurtri. A la Chambre des pairs, l'un des inspireurs de la loi du double vote, le duc de Broglie, attaqua sans merci le renouvellement partiel, avec cette passion austère et didactique qui était la physionomie de son talent; il l'accusa de pervertir dans son principe le gouvernement représentatif, de transférer le pouvoir effectif des députés aux électeurs, de mettre le Parlement sur la place publique : « L'effet, disait-il, que produit le nouveau cinquième, lorsque chaque année il frappe à la porte de la Chambre des députés, n'est pas de disparaître, comme on s'en flattait, dans une majorité qui n'existe point; c'est de rompre brusquement toutes les proportions établies entre les partis, de briser

les légers fils qui unissent ensemble des hommes toujours prêts à s'éloigner les uns des autres ; de jeter l'alarme au sein du gouvernement, et de le forcer sur-le-champ à changer de système et à chercher de nouveaux alliés : tel a été, depuis trois ans, le résultat de trois renouvellements partiels. Qu'aurait fait de plus, chaque fois, un renouvellement total? » Retraçant le sort d'une nation réduite à vivre de ce régime d'élection continue, le puissant orateur ajoutait, avec une vérité à laquelle le remplacement du suffrage restreint par le suffrage universel n'a rien ôté de son accablante évidence : « Lorsque l'on songe à la nature de cette opération qu'on appelle une élection, lorsque l'on réfléchit que tout, sauf la corruption pécuniaire, y est de bonne guerre : perfidies, mensonges, calomnies, fausses nouvelles, alarmes semées mal à propos ; lorsqu'on lit dans les journaux, dans les pamphlets, ces éloges prodigués aux électeurs, ces flatteries dégoûtantes, ces diatribes destinées à exciter leur haine ou leur méfiance, on s'étonne qu'un pays qui est tenu, comme la France l'est depuis trois ans, dans cet état perpétuel d'exaltation et d'enivrement, ne présente pas de plus grands symptômes de désordre. »

IV

Président du Conseil en 1824, M. de Villèle eut le mérite de faire prévaloir dans nos institutions l'idée que, chef d'opposition, il avait émise en 1816. Les circonstances le favorisaient ; l'heureuse issue de l'expédition d'Espagne avait porté bonheur à la Restauration : gagné par le succès, le pays avait répondu à la dissolution de la Chambre par l'élection d'une Chambre nouvelle où la minorité hostile au ministère ne comptait pas vingt voix. M. de Villèle, qui tenait enfin une majorité compacte, déposa un projet de loi, établissant, avec la durée septennale des Chambres, leur renouvellement intégral. De tous les adversaires qu'il rencontra, le plus redoutable fut M. Royer-Collard, toujours fidèle à son opinion d'autrefois. Le débat fut digne de l'un et de l'autre : celui-ci, professeur en Sorbonne et solitaire au milieu des assemblées, que la théorie égara parfois, mais dont les discours, même dans leurs déductions arbitraires, étincelaient toujours de sublimes beautés ; celui-là, moins éloquent, mais peut-être plus influent, parce que, homme d'affaires consommé, enfant de cette province de Languedoc que l'ancien régime offrait comme le modèle de ses pays d'État, nourri par les souvenirs et les habitudes de sa vie dans les vrais rudiments de la

monarchie représentative, il avait pris pour école l'expérience, dont sa parole, claire, brève et nette, résumait les leçons.

Les objections contre le renouvellement intégral avaient leur poids : si les députés sont nommés tous ensemble, le même jour, sous l'empire d'un même esprit public, ne seront-ils pas fatalement prépondérants? Le corps électif se trouvera, en naissant, complet et parfait; une majorité sera toute formée dans son sein, elle se déclarera immédiatement, elle s'incarnera dans un ministère qui, venu au monde sous sa dépendance, y restera docilement, sous peine de n'être plus. Dès lors, l'équilibre entre les pouvoirs de l'État est rompu; il y en a un qui, par-dessus les autres, excède et domine, un qui gouverne : c'est le Parlement. En Angleterre comme en Amérique, le régime parlementaire règne par le renouvellement intégral des Assemblées. Régime glorieux et fécond, à coup sûr! La France pouvait-elle le porter dans sa plénitude? En ce sens, M. Royer-Collard disait avec son expressive manière qui semblait, de tous ses avis, faire des arrêts : « Le renouvellement intégral appartient davantage au système républicain, le renouvellement partiel au système monarchique. » C'étaient là d'imposantes raisons; la pratique les confirmait encore. Le renouvellement partiel avait l'avantage de diminuer la fièvre, toujours si contagieuse, des élections, de l'isoler, de la cantonner; les changements de direction se faisaient peu à peu; l'opinion publique *s'insinuait comme une lumière au lieu d'éclater comme un incendie*⁴; le gouvernement, averti, n'était pas désarmé par la secousse et prévenait le péril. Avec le renouvellement intégral, au contraire, tout était brusque, l'opposition faisait irruption d'un seul bond, et la société entière, pouvoir et nation, risquait de se réveiller en révolution.

A cela il fut répondu que, si le renouvellement intégral menaçait de donner trop d'essor au gouvernement parlementaire, le renouvellement partiel avait un inconvénient plus fâcheux encore, c'était, parlementaire ou non, de rendre tout gouvernement impossible; que, sans doute, il était aisé de discuter sur les vertus et les défauts comparés de la monarchie absolue et de la monarchie représentative; que, pour la France, cette discussion était close par la Charte qui avait fondé la monarchie représentative; que, cette forme de monarchie ainsi élevée hors de conteste, il fallait, si l'on ne voulait pas en perdre les bénéfices et n'en garder que les périls, respecter les lois et accepter les conséquences qui l'a-

⁴ Expression de l'un des pairs, M. de Ségur, qui défendit le renouvellement partiel.

vaient recommandée à l'estime des peuples ; qu'elle avait pour inévitable effet, soit que les députés fussent élus en masse, soit qu'ils le fussent par séries, de placer les ministres sous la dépendance des Chambres ; que les ministres auraient beau faire, protester contre l'usurpation, se retrancher derrière les principes ; qu'ils n'échapperaient point à cette main-mise, puisque les actes de leur administration aboutissaient, en dernier ressort, à un article du budget dont le vote libre était la raison d'être de la monarchie représentative elle-même ; que, devant cette sujétion bienfaisante ou malfaisante, mais nécessaire, la question pendante se réduisait à savoir si, pour le bien de l'Etat et le service du pays, il convenait que les ministres du roi dussent chercher leur appui dans le nuage flottant d'une majorité variable d'année en année, selon l'impression et le caprice, plutôt que sur la terre ferme d'une majorité qui, une fois constituée, serait stable jusqu'à l'expiration de son temps ; que le premier de ces systèmes avait été essayé et épuisé ; qu'il n'avait permis qu'une politique au jour le jour ; qu'avec lui, nul plan d'ensemble, nulle négociation de longue haleine, des ministres tombant les uns sur les autres, sans avoir eu d'autre occupation que de préparer les élections qui décideraient de leur sort, des députés qui passaient sans même avoir eu le loisir d'étudier à fond les affaires et de mener à terme les travaux commencés ; que, si le renouvellement partiel avait le bon résultat d'avertir le gouvernement sur les mouvements, confus encore, qui fermentaient dans l'opinion, le même avantage était obtenu à moins de frais par les réélections isolées que les décès et les démissions provoquent naturellement dans le cours d'une législature ; que, par son retour marqué d'avance et périodique dans des intervalles très-rapprochés, ce mode de renouvellement perpétuait tous les maux qu'engendre de loin en loin le renouvellement intégral, tenant toujours les passions haletantes, les intérêts troublés, la vie d'une nation suspendue aux aventures d'un scrutin, rendant aiguë et continue cette fièvre électorale qu'il ne laissait même plus intermittente ; qu'en même temps il énervait le remède, parce qu'en face d'une Chambre dont une série pouvait être excellente et une autre détestable, il gênait et compliquait l'exercice du droit qui est le véritable recours de la société et du roi, son défenseur-né, contre les mauvaises Assemblées. Tel fut l'esprit général de l'argumentation sous laquelle succomba le renouvellement partiel. M. de Villèle exposa simplement des idées simples ; sans nier que le renouvellement intégral dût prêter au régime parlementaire une action plus efficace, il déclarait « qu'il entrait avec franchise dans toutes les conséquences des institutions que le roi avait données ; » il disait encore

à la Chambre des députés, avec une équité habile pour les hommes et les choses qui avaient précédé : « Vous savez ce que vous avez obtenu depuis dix ans du régime des renouvellements par cinquièmes ; vous savez quelle mobilité dans les affaires, quelle versatilité dans les plans de conduite et d'administration s'en sont suivies. Cette mobilité et cette versatilité ont été attribuées tour à tour, dans cette Chambre et dans l'autre, à la marche des ministres. Eh bien, moi, messieurs, je déclare que, quoique cette inculpation ne puisse nous atteindre, je pense que la versatilité n'est pas venue de la part des ministres, mais bien du renouvellement partiel. »

A la Chambre des pairs comme à la Chambre des députés, le projet de loi fut voté à une forte majorité : il marquait dans l'économie de nos institutions représentatives un progrès que les libéraux les plus opposants, M. Benjamin Constant et le général Foy, reconnurent. Le roi Louis XVIII s'était justement honoré ; venu à la suite de gouvernements arbitraires qui avaient cru tirer des éphémères combinaisons du renouvellement partiel un instrument de division et d'oppression, il les avait écartées de lui, témoignant ainsi que son droit était, non pas la satisfaction d'un égoïste plaisir de domination, mais le triomphe universel de l'ordre. Grande politique de bien public dont il avait déjà fait acte, lorsqu'il avait aboli la confiscation, respecté l'inamovibilité de la magistrature, établi celle de la cour des comptes, assis sur le privilège de l'hérédité l'indépendance de la pairie, soustrait à son bon plaisir l'avancement dans l'armée pour le soumettre à la règle et à la loi !

Depuis cette époque, le renouvellement partiel n'est pas rentré dans nos codes : il figura vainement parmi les mesures mal conçues dont le prince de Polignac avait voulu faire le complément des ordonnances de juillet¹. Le gouvernement constitutionnel de 1850 maintint ce que, par une sage réforme, avait établi le gouvernement constitutionnel de 1814 ; la république de 1848 et l'Empire de 1852 ne recoururent pas à l'expédient dont avaient usé leurs devanciers.

Que le fruit de toutes ces expériences ne soit pas perdu pour nos générations ; un des ancêtres de la république conservatrice dans notre pays, M. Benjamin Constant, forcé par l'évidence à parler comme M. de Villèle, disait dans la belle discussion de 1824 : « Les faits ne déposent-ils pas, d'une voix unanime et puissante, contre le renouvellement partiel ? » C'est déjà un curieux spectacle de voir

¹ *Etudes historiques, politiques et morales*, par le prince de Polignac, p. 245. A Paris, chez Dentu, 1845.

des républicains redemander aujourd'hui une institution que, dans l'intérêt même du gouvernement parlementaire, un ministre de la royauté a fait écarter. Faudrait-il conclure que, dans leur pensée, la forme incessamment mouvante d'une république s'accommode moins à la vie pleine d'une nation libre, que l'enclave déterminée et fixe de la monarchie? Mais laissons nous-mêmes des comparaisons inutiles; quelques soient nos convictions persévérantes, il ne s'agit pas d'établir une monarchie constitutionnelle: le besoin de l'heure présente est d'étayer la république dont la nécessité et la loi ont fait l'abri de notre société. Redisons donc, au nom de la raison et de l'histoire, que, loin d'y mettre quelque solidité, le renouvellement partiel des députés la remuerait à tout vent; qu'il ajouterait sa propre instabilité à la sienne: il ne serait tolérable qu'appliqué à des intervalles très-éloignés sur des durées de législature portées au moins à six ans.

Banni de l'arène de la politique, le renouvellement partiel a gardé une place parmi nous, il a continué à régir les élections plus restreintes et mieux réglées, où sont consultés, non plus les passions souvent incohérentes, mais les intérêts constitués et classés du pays. Dans ces conditions, pour la composition des tribunaux de commerce et d'autres juridictions spéciales, même pour celle des conseils d'arrondissements et de départements qui répondent à l'idée parfaitement distincte du canton, il est salutaire; délivré de ses périls, il ne montre que ses avantages: il contribue à fonder, dans un corps qui change, un esprit qui demeure; il y infuse doucement un sang nouveau; il permet à la tradition, à la jurisprudence, à l'expérience acquise de s'y amortir et de s'y capitaliser, en quelque sorte.

Si quelques républicains bien intentionnés persistaient à vouloir introduire le renouvellement partiel dans notre législation électorale, nous les engagerions à donner d'abord pour fondement à cette législation le principe modérateur et pacificateur de la représentation des intérêts. Ainsi combinées, ces deux institutions s'entraideraient mutuellement, elles seraient un gage sérieux de stabilité; et de tous les services qui pourraient être rendus à la république, et, par surcroît, à la société, nul, nous le reconnaissons, ne vaudrait celui-là.

H. DE LACOMBE.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Les grands instruments des observatoires étrangers. — II. Le nouveau télescope de l'Observatoire de Paris. — III. *Recherche de l'oléomargarine mélangée au beurre*, par M. G. Lechartier, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Rennes. — IV. *Les Sens*, par J. Bernstein, professeur de physiologie à l'Université de Halle.

I

Les progrès de l'astronomie dépendent aujourd'hui principalement de la perfection des instruments dont peuvent disposer les observateurs. Il n'en était pas de même autrefois : les fameuses lois de Kepler ont été déduites d'observations très-peu exactes faites avec des instruments extrêmement grossiers ; peut-être même ces lois, qui ne sont qu'approchées, eussent-elles été plus difficiles à découvrir si les astronomes avaient toujours eu une connaissance de la position des astres dans le ciel aussi parfaite que nous la possédons maintenant. Plus tard, la magnifique hypothèse de la gravitation universelle vint donner l'explication des lois de Kepler et des différences qu'elles présentent avec la réalité ; les lois de Newton, les seules lois de nombres qui, dans le monde physique, se vérifient avec une rigueur absolue, ont dès lors permis aux astronomes de dresser des tables du soleil, de la lune et des planètes, dont l'exactitude n'a pour limite que la précision même des observations qui servent de bases aux calculs.

On comprend donc l'intérêt qui s'attache à la possibilité d'exécuter des observations de plus en plus exactes : ce n'est qu'à ce prix que la science pourra fournir aux marins les moyens de déterminer d'une manière de plus en plus rigoureuse la position de leur navire dans une partie quelconque des océans, problème dont l'importance pratique n'a pas besoin d'être démontrée.

Au point de vue théorique, l'utilité d'instruments d'une grande puissance et d'une grande précision n'est pas moins considérable : les découvertes des Herschell ont prouvé surabondamment combien l'observation des étoiles doubles, des nébuleuses, des planètes et de leurs satellites dans des télescopes de fortes dimensions pouvait augmenter la somme de nos connaissances relatives à la constitution du monde stellaire et planétaire.

Or on sait, depuis les travaux de Foucault, que le *pouvoir optique* d'un instrument, c'est-à-dire sa puissance de pénétration et l'éclat qu'il donne aux images, est proportionnel à son ouverture ou, en d'autres termes, au diamètre de la partie utile du miroir, pour les télescopes, et de l'objectif, pour les lunettes. C'est donc dans la construction et le bon emploi d'instruments munis de miroirs ou d'objectifs de grand diamètre que réside la possibilité pour les observateurs de contribuer le plus sûrement aux progrès de l'astronomie.

Déjà, il y a un demi-siècle, un noble seigneur irlandais, lord Ross, avait été frappé de cette vérité : doué d'une haute intelligence et pénétré d'une vive ardeur pour l'astronomie d'observation, il avait résolu de consacrer son immense fortune à la construction des grands télescopes. Malheureusement W. Herschell avait emporté dans sa tombe, ou légué comme un secret à son fils, sir John Herschell, la composition du métal qu'il employait ainsi que les procédés directs et sûrs qu'il avait imaginés pour fondre et polir ses miroirs. Tout était donc à recommencer pour lord Ross. Après douze ans de travaux consacrés à la recherche de la meilleure composition de bronze, à la construction d'ingénieuses machines à dégrossir et à polir, et à des tâtonnements et essais de toutes sortes, il était arrivé à produire un télescope de 3 pieds d'ouverture (0^m,91) d'une puissance remarquable. Encouragé par ce premier succès, il se remit immédiatement à l'œuvre et, en 1845, un nouveau télescope d'ouverture double du premier était complètement monté. Cet instrument gigantesque, auquel on a donné le nom de *Léviathan*, a 55 pieds anglais de long (16^m,61) et 6 pieds anglais de diamètre (1^m,82). Le miroir pèse 3,809 kilogrammes, le tube 6,604 kilogrammes; le poids total à mouvoir est donc de 10,413 kilogrammes; il avait coûté 500,000 fr. Entre les mains de lord Ross, et plus tard de son fils, ces beaux instruments ont enrichi l'astronomie physique d'une foule de faits des plus intéressants ¹.

En même temps que, en Irlande, lord Rosse s'efforçait de rendre aux instruments réflecteurs le rang important qu'ils avaient occupé autrefois, un des plus riches négociants de Liverpool, le brasseur William Lassell faisait en Angleterre des efforts analogues qui furent couronnés du même succès. Après avoir travaillé et poli de ses propres mains des miroirs ayant successivement de 9 pouces à 2 pieds de diamètre et fait avec ses instruments des découvertes importantes, M. Lassell avait entrepris, en 1859, la fabrication d'un télescope de 4 pieds (1^m,22) d'ouverture et de 37 pieds (11^m,40) de foyer. Deux ans après, ce magnifique instrument était transporté à Malte, où il fut, jusqu'en 1865, constamment tourné vers le ciel et employé à en scruter les profondeurs. L'expédition rapporta de nom-

¹ Voir à ce sujet *L'astronomie pratique et les observatoires*, par G. André et G. Rayet, astronomes adjoints de l'Observatoire de Paris. Deuxième partie, p. 42 et suiv.

breuses observations de nébuleuses qui, par leur faible éclat sous le ciel brumeux de l'Angleterre, avaient échappé aux télescopes de W. Herschell et de lord Ross, ainsi qu'un grand nombre de mesures micrométriques des satellites de Saturne, d'Uranus et de Neptune¹.

Le dernier grand instrument construit à l'étranger est le magnifique télescope dont le conseil de la Société royale de Londres a doté l'observatoire de Melbourne (Australie). Ce télescope a été construit d'après le système de Cassegrain; il se compose d'un grand miroir métallique de 4 pieds de diamètre (1^m,22), dont le poids, y compris la monture, est de 1,590 kilogrammes : un second miroir beaucoup plus petit (0^m,25 de diamètre), situé à l'extrémité ouverte du tube fait rebrousser chemin aux rayons réfléchis par le premier et les fait pénétrer, au travers d'un trou percé au centre du grand miroir, dans l'oculaire qui transmet à l'œil de l'observateur une image de l'astre considérablement agrandie. Cet immense appareil est monté équatorialement, c'est-à-dire disposé de manière à pouvoir suivre un astre quelconque dans son mouvement diurne. Pour cela le tube tout entier est supporté par un arbre parallèle à l'axe du monde qui est lui-même soutenu à ses deux extrémités par deux coussinets dans lesquels il peut tourner. Tout le système est entraîné avec la vitesse de rotation des astres par un mouvement d'horlogerie d'une force suffisante. Mais si le télescope était mobile seulement autour de l'axe du monde, on ne pourrait observer que les astres situés sur une certaine circonférence ayant le pôle pour centre. Aussi le tube peut-il être animé d'un second mouvement de rotation autour d'un autre arbre planté perpendiculairement sur le premier, de telle sorte qu'on peut alors viser un astre situé à une hauteur quelconque au-dessus du pôle et maintenir cet astre dans le champ de l'appareil, malgré son déplacement apparent dans le ciel.

La monture équatoriale du télescope de Melbourne est si parfaite qu'une personne seule peut, en une minute et un quart, diriger l'instrument vers une partie déterminée du ciel, quoique le poids total des pièces mises en mouvement soit de 8,240 kilogrammes. Quant au mouvement d'horlogerie, il est d'une précision telle que le fil du micromètre suit pendant plus d'une heure une étoile déterminée.

Malheureusement, depuis cinq ans qu'il est installé, ce bel appareil n'a pas encore pu rendre tous les services qu'on en attendait : les miroirs ont perdu, pendant la traversée d'Europe en Australie, les excellentes qualités qu'ils possédaient au sortir des ateliers du constructeur, M. Grubb, de Dublin. Les deux premiers astronomes aux mains desquels il a été confié se sont découragés avant d'en avoir tiré le parti qu'ils espéraient : aussi le troisième, M. R.-L.-J. Ellery, a-t-il résolu,

¹ *L'astronomie pratique et les observatoires*, par C. André et G. Rayet, astronomes adjoints de l'Observatoire de Paris. Première partie, p. 114 et suiv.

avant de le remettre en service, de repolir les miroirs et de les vérifier par les méthodes de Foucault, opérations qui exigeront encore plusieurs années de travail.

II

Le plus grand télescope que la France ait possédé jusqu'à ces derniers temps est un télescope de 0^m,80 d'ouverture, construit en 1861 pour l'Observatoire de Marseille. Le miroir de cet instrument est en verre argenté : c'est un des premiers produits des méthodes imaginées pour la taille des grands verres d'optique par le savant physicien L. Foucault, dont la mort prématurée a causé un si grand vide dans le monde savant. Le succès de ces premiers essais fut tel que la construction d'un grand télescope avec miroir de 1^m,20 et d'une grande lunette avec objectif de 0^m,75 fut décidée du vivant même de Foucault. Les verres même furent fondus à Saint-Gobain et livrés à l'Observatoire ; mais après la mort de Foucault l'exécution de ces projets fut momentanément abandonnée. Cependant sur les instances de plusieurs des amis du grand physicien, M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, décida que les travaux seraient repris. On se mit immédiatement à l'œuvre, en commençant par le télescope. M. Martin, à qui Foucault avait enseigné la pratique de ses procédés de travail des verres et qui devait encore les perfectionner, entreprit la taille et le polissage du grand miroir préalablement dégrossi dans les ateliers de M. Sauter, constructeur bien connu de lentilles pour phares. En même temps, M. W. Eichens, l'habile fabricant d'instruments de précision de Paris, était chargé de la construction du tube et de la monture équatoriale, sous la direction de M. Wolf, astronome de l'Observatoire. Mais tous ces travaux devaient être interrompus de nouveau par la guerre et ce n'est qu'en 1875, à la rentrée de M. Le Verrier à l'Observatoire, qu'ils furent repris et poussés dès lors avec la plus grande activité. Ils viennent seulement d'être terminés et le directeur de l'Observatoire a pu, dans le courant du mois dernier, faire admirer cette magnifique installation au ministre de l'instruction publique, à l'Académie des sciences, au Conseil municipal de Paris et même au public qui, pendant quelques jours, a été admis à la visiter librement.

L'appareil est installé dans le jardin de l'Observatoire, de manière que les observations puissent se faire en plein air : c'est en effet le meilleur moyen d'éviter d'une façon absolue l'influence des changements de température qui se fait toujours sentir sous un abri quelconque. Il faut cependant que l'instrument puisse être facilement protégé contre les intempéries de l'atmosphère pendant le jour et pendant les nuits impropres aux observations. A cet effet, on a fait construire dans les ateliers de la Compagnie du chemin de fer de Lyon, et sur les plans dressés par M. Wolf, une im-

mense cage en tôle, montée sur roues et mobile, du Sud au Nord, sur deux rails qui embrassent l'emplacement du télescope. Lorsqu'on veut faire une observation, on ouvre une grande porte à plusieurs vantaux, située sur la face sud et, au moyen d'un engrenage, on fait rouler la cabane le long des rails, jusqu'à ce que l'appareil soit entièrement à découvert.

Le nouveau télescope de l'Observatoire est construit d'après le système de Newton. On ne pouvait pas, en effet, songer à percer le miroir, pour lui appliquer, comme au télescope de Melbourne, le système grégorien : on aurait ainsi augmenté les difficultés de la taille et risqué de lui faire perdre ses qualités optiques. On a donc été obligé de placer l'oculaire à l'extrémité ouverte du tube ; il reçoit les images par l'intermédiaire d'un petit miroir formé par un prisme à réflexion totale et situé au centre de l'ouverture. Cet oculaire est d'ailleurs mobile tout autour de l'ouverture, pour faciliter les observations. Mais il faut néanmoins pouvoir aborder cette partie de l'instrument dans toutes les positions qu'elle doit occuper. Pour cela, un escalier circulaire en fonte et fer, de huit mètres de hauteur, permet à l'observateur d'atteindre l'oculaire quelle que soit la partie du ciel vers laquelle il veut diriger l'instrument. Cet escalier est porté par une plateforme roulante qui peut s'engager sur deux rails circulaires qui font tout le tour du télescope ; il peut même tourner sur lui-même pour faciliter le déplacement de l'observateur par rapport à l'oculaire. Deux hommes suffisent pour manœuvrer cette tour roulante et lui faire prendre en quelques instants la position que l'on désire.

Ainsi que nous l'avons dit, le télescope de l'Observatoire est monté équatorialement. On jugera de la difficulté du problème qui a été résolu quand on saura que le tube, qui a $7^m,50$ de long et qui est formé de deux cylindres en fer forgé emboîtés dans un manchon central en fonte, pèse à lui seul 2,200 kilogrammes ; ajoutez à cela le poids du miroir à l'un des bouts, soit 460 kilogrammes¹, à l'autre bout l'oculaire, le chercheur, etc., qui pèsent à peu près autant ; enfin le poids de l'axe de déclinaison et celui de l'axe polaire qui montent ensemble à 4,000 kilogrammes environ. Vous arrivez à un total de 7,000 kilogrammes qui doivent être mis en mouvement, avec la plus grande aisance et sans le moindre jeu, par un simple rouage d'horlogerie. Eh, bien ! l'agencement et l'équilibre de toutes ces pièces sont si parfaitement combinés que l'on peut, par la pression d'un seul doigt sur une manette circulaire, déplacer à volonté dans tous les sens cette masse énorme. L'exécution d'un instrument de précision dans des proportions aussi colossales fait le plus grand honneur au constructeur M. W. Eichens.

L'appareil n'a pas encore pu être soumis au contrôle de l'expérience, le miroir n'étant pas encore argenté ; cependant, dans l'état où il est ac-

¹ Le verre dans lequel le miroir a été aillé pesait 700 kil. en sortant de Saint-Gobain.

tuellement, il donne déjà une image de la lune si éclatante que l'œil de l'observateur en est ébloui. On aura d'ailleurs peut-être quelque temps à attendre avant d'être entièrement fixé sur tous les mérites de ce télescope ; car il faut un apprentissage assez long de la part des astronomes pour arriver à utiliser complètement des instruments aussi puissants.

Le grossissement maximum que l'on pourra obtenir est de 2,400 diamètres : avec ce grossissement, on verra tous les détails de la lune comme on les verrait à l'œil nu si cet astre était seulement à 41 lieues de la terre. Malheureusement avec un pareil grossissement les images ne pourront pas être très-nettes ; il est probable qu'on ne dépassera jamais le grossissement de 1,000 fois en diamètre et dans la plupart des cas on se contentera de 600 à 800 fois.

Ce bel instrument sera principalement utilisé à l'observation des grosses planètes et de leurs satellites ; le climat de Paris n'est pas assez favorable pour qu'on puisse l'employer fructueusement à la recherche des nébuleuses. Il pourra, en outre, être muni d'appareils photographiques et spectroscopiques, auxiliaires aujourd'hui indispensables des études d'astronomie physique.

Il reste maintenant, pour réaliser le programme que l'on s'est tracé il y a huit ans, à pourvoir à la construction de la grande lunette de 0^m,75 d'ouverture et 17 mètres de foyer. L'Observatoire possède déjà les verres et une somme de 200,000 francs reste disponible sur les fonds que les libéralités éclairées de l'Assemblée ont votés pour le développement des grands instruments français¹. Les conditions relatives à ce travail ont été étudiées avec soin par le conseil de l'Observatoire : on estime qu'il faudra trois années pour mener à terme cette dernière entreprise. Alors la France n'aura certainement rien à envier, au point de vue de l'outillage, aux autres grands Observatoires du monde entier ; nous sommes certains à l'avance que ses astronomes sauront tirer parti, au grand avantage de la science, des puissants engins que la générosité de la nation aura mis à leur disposition.

III

L'oléomargarine de M. Mége-Mouriès que l'on désigne aussi sous le nom de *beurre artificiel* et de *beurrine*, ressemble beaucoup au beurre par son aspect, ses propriétés physiques et sa composition. Sans en avoir exactement la saveur, elle peut le remplacer dans un certain nombre d'usages et, en présence de l'augmentation continuelle du prix du beurre, on conçoit qu'elle puisse prendre place parmi les produits acceptés par l'homme pour son alimentation.

¹ La construction du grand télescope a déjà coûté plus de 200,000 francs.

On a mis en vente des mélanges de beurre et d'oléomargarine. Cette opération n'est pas répréhensible lorsque le vendeur désigne sous le nom de *beurre margariné* la marchandise offerte à l'acheteur et qu'il indique la quantité d'oléomargarine incorporée dans le mélange. Mais vendre du beurre margariné sous le nom de beurre pur constitue une fraude que la loi punit en la qualifiant de tromperie sur la nature de la marchandise vendue. Cette fraude doit être recherchée avec soin et punie avec sévérité, parce qu'elle peut porter une atteinte très-grave à l'honorabilité de notre commerce national et causer préjudice à notre agriculture.

La Bretagne et la Normandie expédient à l'étranger, et particulièrement en Angleterre, des quantités considérables de beurre. C'est par millions que se chiffre le nombre des kilogrammes sortant chaque année du seul port de Saint-Malo. L'envoi sur le marché anglais des beurres fraudés par de l'oléomargarine aurait pour conséquence d'éveiller la défiance et d'éloigner de la France le courant des affaires pour le diriger vers la Hollande et la Norwège. Une dépréciation des produits français, immédiatement suivie d'une diminution du nombre des transactions, ne tarderait pas à atteindre notre commerce.

Les bénéfices illicites faits par quelques marchands déshonnêtes causeraient des pertes incomparablement plus considérables et qui pourraient se continuer pendant un grand nombre d'années. Ces pertes seraient supportées d'abord par le commerce honnête, et ensuite par l'agriculture. Le négociant est l'intermédiaire entre le cultivateur et le marché étranger. Toute diminution dans les prix de vente atteint nécessairement le cultivateur. Dans ces circonstances, le commerce et l'agriculture ont les mêmes intérêts en présence de la fraude, leur ennemi commun.

Malheureusement de semblables fraudes ne sont pas toujours faciles à découvrir. Les chimistes savent combien il est difficile de reconnaître la présence d'un corps gras dans un autre corps gras possédant une composition et des propriétés physiques à peu près identiques. C'est le cas qui se présente dans l'analyse d'un mélange de beurre naturel et de beurre artificiel.

M. G. Lechartier, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Rennes, vient de rendre un service considérable à l'agriculture en signalant des caractères qui permettent de reconnaître le beurre artificiel, même lorsqu'il est mélangé à du beurre naturel¹.

Pour fabriquer l'oléomargarine, on fond du suif, et, après l'avoir abandonné à la solidification, on le soumet à la pression. Un mélange d'oléine et de margarine s'écoule de la masse; la stéarine reste sous la presse. Ce mélange d'oléine et de margarine est ensuite baratté avec du lait et de l'eau dans laquelle on a fait infuser des morceaux de mamelles de va-

¹ *Recherche sur l'oléomargarine mélangée au beurre*, par M. G. Lechartier, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Rennes. (*Annales agronomiques*, octobre 1875.)

ches. La matière ainsi obtenue possède, après avoir été colorée avec du rocou, à très-peu près l'aspect et la consistance du beurre. Elle est constituée par un mélange de deux principes immédiats qui existent dans le beurre naturel, l'*oléine* et la *margarine*. La beurrine n'a ni la saveur ni le parfum du beurre ; mais lorsqu'elle a été mélangée avec ce dernier, les différences deviennent peu sensibles pour la masse des acheteurs ; même si on isole, à l'aide de l'éther, la matière grasse qui entre dans la composition d'un beurre margariné, on ne lui trouve pas une odeur de suif assez nettement caractérisée pour pouvoir se prononcer sur la nature de la substance ainsi traitée.

On obtient de meilleurs résultats en s'adressant à des caractères moins fugitifs que ceux fournis par l'odorat, et dont nous devons la constatation à M. Lechartier. Ces caractères sont les suivants :

1° Le beurre naturel, même très-ancien, pourvu qu'il n'ait pas été fondu, ne présente, examiné au microscope, que des globules ovoïdes de diverses grosseurs, sans aucune apparence de cristallisation. La beurrine, au contraire, contient toujours en très-grand nombre des cristaux caractéristiques de margarine, que l'on retrouve même lorsque la beurrine a été mélangée avec du beurre ;

2° Le beurre et l'oléomargarine ne se comportent pas de la même manière quand on les fait fondre en présence de l'eau : le beurre ne fond qu'à 56°, tandis que la beurrine éprouve une demi-fusion dès qu'elle atteint la température de 28 à 29°. On peut même apprécier, par le degré du thermomètre auquel se produit cette fusion partielle, la proportion d'oléomargarine contenue dans un beurre margariné ;

3° Le beurre, en outre de l'oléine et de la margarine, contient de la *butyrine* et de la *caprine*, principes immédiats qui n'entrent pas dans la composition du beurre artificiel. Par la saponification, ces deux principes se transforment en glycérine et en acides butyrique et caprique, acides dont le dosage s'effectue facilement. Étant connue la quantité de ces matières extraites d'un beurre normal, on déduira de leur proportion dans un beurre suspect, la quantité de beurrine introduite dans le mélange.

Ces caractères, mis en lumière avec soin et intelligence, sont assez nets pour permettre de se faire une conviction dans une affaire de fraude commerciale soumise à une expertise légale. A ce point de vue, le travail de M. G. Lechartier, que nous venons d'analyser brièvement, présente une importance et un intérêt considérables.

IV

La *Bibliothèque scientifique internationale* vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage dû à un savant allemand, M. G. Bernstein, professeur de physiologie à l'Université de Halle. Ce livre, qui a pour titre *les Sens*, est une

monographie des organes par lesquels nous acquérons la connaissance du monde extérieur ¹.

Le sens du *toucher* est étudié en premier lieu : c'est en effet celui qui, au début de la vie, semble se prêter le premier à l'excitation des idées les plus simples, et en particulier au développement de la connaissance de notre propre corps. La peau qui recouvre notre corps tout entier constitue l'organe du toucher : la variété d'impressions que nous pouvons recevoir par l'entremise de la peau est très-considérable, et l'on ne peut douter que, si nous ne possédions ni œil ni oreille, cet organe sensitif suffirait à lui seul pour construire autour de nous un monde dont l'horizon serait sans doute très-rétréci, mais dont les propriétés seraient encore très-nombreuses. La forme des corps, leur structure, leurs dimensions, la nature lisse ou rugueuse, plane ou courbe de leur surface, leur pesanteur, leur température constituent autant de qualités du monde extérieur qui pourraient nous être dévoilées par les seules impressions que la peau transmet à notre cerveau. Mais il faut distinguer dans ce rôle joué par le tégument de notre corps trois propriétés différentes qui en font en réalité l'organe de trois sens différents. Ainsi, la propriété que possède la peau de reconnaître la forme des corps constitue le *sens du tact* ; la faculté d'estimer la force avec laquelle un corps la comprime doit lui faire attribuer le *sens de la pression*, et enfin sa propriété de ressentir la chaleur ou le froid doit la faire considérer comme l'organe du *sens de la température*. Nous possédons par conséquent sept sens différents desservis, il est vrai, par cinq organes seulement.

Mais, dira-t-on, pourquoi établir une distinction entre les trois propriétés que possède la peau ? Les sensations qu'elle transmet au cerveau ne sont-elles pas simultanées et ne résultent-elles pas de l'ébranlement d'un seul système de filets nerveux ? C'est précisément l'étude de cette question ainsi considérée qui a conduit à admettre l'existence de trois sens distincts dans le tissu cutané.

On a cherché à mesurer la sensibilité du sens tactile sur les différentes parties du corps. Ernest-Henri Weber a employé pour cela une méthode très-ingénieuse : il a déterminé l'écartement minimum des pointes d'un compas à partir duquel on ne perçoit plus qu'une sensation unique lorsqu'on applique ces pointes sur la peau dans la région étudiée. C'est la pointe de la langue qui est la partie du corps la plus sensible : elle ressent déjà une double sensation pour un écart des pointes d'un millimètre seulement. Puis vient l'extrémité des doigts, qui peut distinguer un écart de deux millimètres. La peau du dos possède la sensibilité tactile la plus obtuse, car elle éprouve une sensation unique par l'attouchement des deux pointes écartées entre elles de quatre à six centimètres. L'écart

¹ *Les sens*, par J. Bernstein, professeur de physiologie à l'Université de Halle. Librairie Germer-Baillière. Paris, 1876.

qu'on est obligé de donner aux pointes du compas pour produire une sensation double sur le dos est vraiment surprenant.

Weber a recherché si la sensibilité à la pression, mesurée par le rapport des deux poids les plus rapprochés que l'on peut distinguer l'un de l'autre, présentait une relation avec la sensibilité tactile aux différentes régions de la peau. Il a trouvé que cette relation n'existe pas. Ainsi le sens de la pression à l'extrémité des doigts n'est pas beaucoup plus développé qu'à l'avant-bras, tandis que le sens tactile est neuf fois plus développé aux extrémités digitales.

De même, Weber a soumis à une mesure exacte la faculté que possède la peau d'apprécier la température; il a trouvé qu'elle n'était pas du tout comparable à la sensibilité tactile au même endroit. Elle dépend surtout de l'épaisseur de la peau : ainsi le dos de la main est plus sensible à la chaleur que la paume et que les paupières; les lèvres et la langue sont encore plus sensibles. Le coude possède aussi une sensibilité très-grande à la chaleur, et les mères qui veulent baigner leurs enfants savent très-bien s'en servir comme d'un thermomètre naturel, en le plongeant dans l'eau du bain.

D'ailleurs, les troncs nerveux ne possèdent point la faculté de produire la sensation de chaleur lorsqu'on les chauffe directement. Il doit donc exister dans la peau des organes spéciaux de température capables de produire, sous l'influence de la chaleur, une excitation nerveuse.

Telles sont les raisons pour lesquelles M. Bernstein distingue les trois sensations de toucher, de pression et de température. « La sensibilité cutanée se décompose, dit-il, en ces trois variétés qui se réunissent ordinairement en une perception simultanée; mais il est nécessaire pour les recherches scientifiques, de les séparer artificiellement, à peu près comme l'on décompose la lumière blanche en ses parties constitutives au moyen d'un prisme, afin de pouvoir les examiner isolément. »

On peut juger, par cette analyse d'une petite partie de l'ouvrage, de la manière dont M. Bernstein a traité son sujet. Son livre tient le milieu entre un traité didactique et une œuvre de vulgarisation populaire : il ne suppose pas nécessairement chez ses lecteurs une connaissance même superficielle de la branche de la physiologie générale à laquelle il est consacré; mais, d'un autre côté, il a la prétention de ne laisser de côté aucune des faces principales de la question, et il tient compte en effet des travaux si importants par lesquels Helmholtz et ses élèves ont transformé il y a quelques années nos connaissances relatives aux organes de la vue et de l'ouïe. L'auteur s'est d'ailleurs strictement renfermé dans son sujet et n'en est pas sorti pour entreprendre, comme le font malheureusement trop souvent les physiologistes modernes, des excursions plus ou moins hardies sur le terrain de la philosophie.

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

MÉLANGES

LE REPOS DU DIMANCHE

ET LES COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER

Seconde édit. Paris, Albanel, 1875.

L'opinion s'est faite sur les conditions dans lesquelles il est possible de chercher à rendre plus générale l'observation du dimanche dans notre pays. La loi de 1814 qui interdit certains travaux les jours fériés est toujours en vigueur, mais elle présente de telles difficultés d'application qu'elle reste pour ainsi dire à l'état d'une arme rouillée et impuissante dans notre arsenal législatif.

C'est à l'initiative privée surtout qu'il appartient, au double point de vue de l'intérêt religieux et de l'intérêt social, d'obtenir des mœurs les résultats que les lois seules sont inhabiles à assurer, en gardant toutefois dans ses efforts cette mesure et cet esprit de charité chrétienne sans lesquels les obstacles loin de diminuer ne pourraient que s'accroître.

Un des moyens les plus efficaces qui s'offre à l'initiative privée pour tendre vers ce but si important, c'est de surveiller avec vigilance les actes des diverses administrations publiques et de rechercher sans trêve ni relâche si l'État, comme il le doit et comme il le promet toujours, donne l'exemple de la respectueuse observation du dimanche.

Parmi les administrations sur lesquelles ce contrôle incessant doit s'exercer, personne ne s'étonnera de nous voir signaler au premier rang le département des Travaux publics. Il n'est certes pas permis de reprocher à cette administration d'ignorer les véritables principes en pareille matière, ou d'avoir reculé devant leur affirmation, puisque de très-nombreuses, nous allions dire de trop nombreuses circulaires, témoignent de l'orthodoxie de ses doctrines. Mais des faits nombreux dont la plupart d'entre nous sont les témoins, nous autorisent à dire que plus d'un des ministres, de qui ces circulaires émanent, a cru sans doute en les

rédigeant avoir rendu un hommage suffisant au précepte du Décalogue et de la loi civile, et ne s'est pas assez préoccupé de pénétrer ses subordonnés de l'impérieuse nécessité de régler leurs actes sur les paroles de leur chef. Combien, en effet, de travaux qui ne présentent pas le moindre caractère d'urgence, tels que des réparations de pavage sur les routes nationales et départementales, ne semblent-ils pas se faire le dimanche de préférence à d'autres jours.

L'exploitation des chemins de fer laisse aussi singulièrement à désirer sous ce rapport et condamne les employés au travail dans les parties du service où l'observation du dimanche serait d'autant plus facile qu'elle ne causerait aucun préjudice aux intérêts desservis par les voies ferrées. C'est ce que démontre très-clairement une brochure anonyme qui est, nous assure-t-on, l'œuvre d'un ingénieur distingué chargé depuis longtemps d'un service important dans l'une de nos plus grandes compagnies de chemin de fer.

L'homme essentiellement pratique qui a écrit cette brochure, établit par une argumentation irrésistible que les gares devraient être fermées aux marchandises de petite vitesse, toute la journée du dimanche, au lieu de leur être ouvertes jusqu'à midi, comme elles le sont actuellement. S'il en était ainsi, les trente mille employés que la petite vitesse occupe auraient leur liberté pendant la matinée du dimanche et pourraient assister aux offices de leur culte qui se célèbrent précisément le matin.

Les gares de marchandises étant fermées, un très-grand nombre de maisons de commerce ne seraient pas obligées, de leur côté, de retenir une partie de leurs commis et de leurs hommes de peine, pour l'expédition ou la réception des marchandises.

Que faudrait-il faire pour réaliser cette amélioration? Augmenter les délais d'expédition de vingt-quatre heures quand le jour qui suit celui de la remise en gare se trouvera être un dimanche ou un jour férié, accorder la même augmentation pour les délais de livraison quand le jour où ces délais expirent tombera un dimanche et dans ce dernier cas aussi, augmenter de vingt-quatre heures le délai fixé pour l'exigibilité du droit de magasinage.

La brochure prouve que le commerce ne souffrirait en rien d'une telle modification apportée aux conditions actuelles des transports, car il voit déjà sans se plaindre une partie considérable de ses affaires arrêtées le dimanche par le fait des administrations publiques; c'est ainsi notamment que ce jour-là les opérations de chargement et de déchargement sont suspendues dans les ports de mer et que les bureaux de douanes-frontières sont rigoureusement fermés.

D'ailleurs, n'en est-il pas de même dans la plupart des pays étrangers, non-seulement en Angleterre et aux États-Unis où les coutumes aussi bien

que les lois prescrivent avec tant de sévérité l'observation du dimanche, mais dans la plupart des États de l'Europe continentale, notamment en Suisse et en Allemagne, nations dont les mœurs et les usages présentent plus d'analogie avec les nôtres, qui ne négligent rien pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie et que le libre-penseur le plus intolérant ne représentera certainement pas comme gémissant sous le joug du cléricalisme.

Qui pourrait donc réaliser ce progrès si désirable? Sont-ce les compagnies? L'auteur qui sait à quoi s'en tenir, assure que les compagnies ne demanderaient pas mieux que de fermer leurs gares de marchandises le dimanche, mais qu'elles ont les mains liées par un arrêté ministériel du 12 juin 1856, qui les oblige précisément à tenir ces gares ouvertes jusqu'à midi. Or, d'après l'article 50 du cahier des charges commun à toutes les compagnies, c'est M. le ministre des travaux publics qui détermine l'heure d'ouverture et de fermeture des gares.

« L'administration supérieure déterminera par des règlements spéciaux les heures d'ouverture et de fermeture des gares et stations.

« Les marchandises seront expédiées dans le jour qui suivra celui de la remise; toutefois l'administration supérieure pourra étendre ce délai à deux jours. »

C'est donc du ministère des travaux publics seul que dépend la mesure qui permettrait l'observation du dimanche dans les gares de marchandises et s'il y a quelque chose qui doive nous étonner, c'est que cette décision qui donnerait pleine satisfaction aux graves intérêts engagés dans cette question ne soit pas déjà intervenue depuis longtemps. Nous avons toutefois lieu de croire que l'heure de la réparation est prochaine. En effet, le ministère des travaux publics a enfin la bonne fortune d'avoir à sa tête, non plus un homme distingué complètement étranger aux affaires de son département, uniquement préoccupé d'intérêts parlementaires, mais un administrateur de premier ordre, l'honorable M. Caillaux, qui sait exactement les conditions dans lesquelles doivent s'exécuter les travaux publics, parce qu'il leur a consacré sa vie tout entière. C'est à lui évidemment que nous devons la mesure que réclame l'intéressante brochure dont nous rendons compte et qui permettra aux compagnies de chemin de fer d'assurer à leur nombreux personnel l'observation plus régulière et plus complète du dimanche.

GEORGES DELMOTTE.

NOUVEAUX SAMEDIS

Par M. A. DE PONTMARTIN. — Michel Lévy, éditeur.

Un écrivain du *Journal officiel*, dont les lecteurs du *Correspondant* connaissent depuis longtemps le nom et le talent, M. Frédéric Béchard publiait, il y a deux jours, une intéressante étude biographique et littéraire sous ce titre : *Le comte Armand de Pontmartin*. Il faut croire que le peintre aura eu plus d'une occasion de rencontrer son modèle, car le portrait qu'il en trace paraît très-personnel et ne ressemble pas au premier venu. Ce jeune gentilhomme de province entrant dans le monde parisien à la fin de la dernière année de la Restauration, le front ceint des lauriers universitaires, entouré déjà des relations et des amitiés qui ouvrent l'avenir, et se heurtant tout à coup à une révolution qui éclate comme la foudre sur la société où il faisait ses premiers pas, creuse des abîmes où il ne voyait que sentiers fleuris, divise en deux camps son pays, ses camarades d'hier, et jusqu'à ses parents les plus proches, le rejette indigné et meurtri dans la vie de province où il semble se contenter, pendant quelques années, de succès de salon et d'une renommée de chef-lieu; puis, revenant à Paris, armé pour les combats de la presse, se distinguant parmi les plus animés et les meilleurs, prenant rang tout à la fois dans la politique, dans le roman, dans la critique d'art et de théâtre, dans la causerie littéraire, sa vraie supériorité; toujours fidèle aux mêmes sentiments, aux mêmes amis, aux mêmes journaux; servant son parti sans en être à la façon de l'amoureux du sonnet d'Arvert :

N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Cet homme, disons-nous, n'a rien de banal et vaut la peine qu'on retrace un à un ses traits les plus saillants. Évidemment il y a là-dessous, non pas seulement quelque chose mais *quelqu'un*.

Ce quelqu'un, c'est l'infatigable et très-sympathique auteur des *Nouveaux samedis*. Voilà bien longtemps que sa vocation, comme son rare talent, s'atteste par des articles de huitaine, qui forment un curieux volume au bout de l'année. Il a beau de loin en loin vouloir s'arrêter et se jurer que c'est bien fini, le démon familier est là qui le ramène à sa table de travail, et lui remet, bon gré malgré, la plume à la main. Après les *Causeries littéraires*, les *Nouvelles causeries*, puis, les *Dernières causeries*; puis encore les *Causeries du samedi* et les *Nouvelles* et les *Dernières*; puis encore, les *Semaines littéraires*, et les *Nouvelles*, et les *Dernières*; nous voilà enfin aux *Nouveaux*

samedis, douzième série, et nous espérons bien que nous ne serons pas condamnés à nous en tenir là ! Le merveilleux est que cette production incessante, qui dure depuis vingt-cinq ans, et qui aurait épuisé les plus féconds, ne se trahit chez M. de Pontmartin par aucune trace de gêne ou d'effort, et qu'il garde le secret de se faire lire agréablement et facilement, comme il écrit. Tout livre qui le charme ou qui l'irrite devient son justiciable, et il ne résiste pas à dire en bon et beau français l'impression qu'il en a reçue. C'est donc, à proprement parler, un livre sur les livres des autres, non moins bienfaisant par le choix de ceux qu'il nous invite à lire que par le grand nombre de ceux dont il nous épargne l'ennui.

Les *Nouveaux samedis* de 1875 ne dépareront pas la précieuse collection de leurs aînés. Il nous suffira de citer des chapitres tels que *les Invalides du sanctuaire*, *Augustin Cochin*, *Sainte-Beuve*, *la Poésie nationale*, *les Quarante cent-Suisse*, *Odilon Barrot*, *le comte Charles de Rémusat*, *la Guerre de France*.

« En un temps plus heureux, dit M. de Pontmartin, en parlant du beau livre de M. de Falloux, dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu les prémisses, lorsque j'avais l'honneur et la joie de rencontrer Augustin Cochin, c'était pour toute la journée une sensation délicieuse de bien-être, d'apaisement et de fraîcheur. On eût dit une fleur rare que j'aurais touchée en passant et dont le parfum se serait attaché à mes vêtements et à mes mains. » Voilà le charme de Cochin fidèlement et délicatement rendu par le charme propre de l'écrivain. De si heureuses coïncidences ne sont pas rares chez M. de Pontmartin, et nous rappellent l'expression de *plume charmeresse* inventée pour lui, il y a peu d'années, par un adversaire. »

Nous ne voulons pas prétendre, cependant, que tout soit également à louer et à admirer dans ce nouveau volume. M. Béchard remarque fort justement que peu d'auteurs sont aussi sensibles à l'influence du milieu où ils écrivent que l'ingénieux auteur des *Nouveaux samedis*. Sans entrer dans aucun détail et dans aucun débat, nous pensons qu'un critique littéraire et politique, un polémiste, prenant la parole tous les huit jours, ne pourrait, sans quelque dommage, se passer plus d'un an de venir à Paris, eût-il écrit la jolie nouvelle intitulée : *Pourquoi je reste à la campagne!*

LÉOPOLD DE GAILLARD.

QUINZAINÉ POLITIQUE

9 novembre 1875.

Certes, ce n'est pas toujours avec cette faveur que notre nation, tour à tour si amoureuse du régime parlementaire et si dégoûtée de lui, accueille les Assemblées à l'heure où elles reprennent leur tâche. Il est pourtant certain que, dans sa suprême session de novembre 1875, comme dans sa première de février 1871, l'Assemblée, l'honnête et laborieuse Assemblée dont l'œuvre va s'achever, aura vu désirer ses travaux avec une vive impatience et l'estime du pays l'entourer avec une véritable sollicitude. Est-ce parce qu'au moment où elle est près de disparaître dans l'histoire, en y emportant les grands souvenirs de tant de services mêlés à des douleurs extraordinaires de la patrie, elle attire à elle ce sentiment de respect qui est bien dû à ses mérites et que la justice, ce serviteur tardif de toutes les gloires en France, suscite toujours à la dernière heure parmi nous? Sans doute, ce sentiment est dans plus d'un cœur, et quand l'Assemblée, en tombant, nous laissera devant le vide et l'inconnu, elle peut compter sur bien des louanges qui lui ont été ou trop disputées ou même refusées, durant ces cinq années, par l'ingratitude ou la légèreté de nos partis. Mais il faut le constater également : la nation est jalouse de régler les intérêts, si graves et si pressants, qu'au mois d'août l'Assemblée avait dû réserver et ajourner ; on veut savoir de quel scrutin useront les électeurs qui choisiront la future Assemblée ; on attend l'établissement du Sénat ; et les passions émues, soit par la querelle si vieille déjà des deux genres de scrutin, soit par certaines ambitions ou par l'avidité de connaître dans la Chambre haute la force nouvelle des partis, ces passions sont si véhémentes et si générales qu'on a été heureux du retour de l'Assemblée : voici que les solutions sont proches.

Il n'est pas moins sûr qu'on commençait à se lasser de cette éloquence extra-parlementaire qui, dans les épanchements des banquets, ou dans l'intimité des familiers et des confidents, risque

tant de hardis propos qu'effraierait ou la contradiction de la tribune ou la gravité de l'Assemblée. Est-ce que M. Rouher, dont le verbe est si haut en Corse, oserait, devant l'Assemblée qui a maudit l'Empire au nom de l'Alsace et de la Lorraine perdues, au nom de nos cent mille morts, au nom de la France appauvrie et souffrante, oserait célébrer comme à Bastia les bienfaits des Napoléon ou incriminer comme à Ajaccio la conscience des députés qui ont voté la Constitution du 25 février? Est-ce que M. Naquet oserait étaler à la tribune ce programme de 1795 et de 1848 qu'il agitait, récemment, en plein air? Est-ce que M. Louis Blanc oserait, à Versailles comme à Saint-Mandé, élever jusqu'au ciel, par ses emphatiques louanges, cette Convention qui dressa la république de 1795 sur des échafauds? Non, assurément. Il y a en politique des entreprises secrètes, des desseins nourris dans l'obscurité, des conceptions honteuses, des rêves nocturnes, qui s'enfuient, comme les hiboux, à la lumière du jour : c'est la salutaire utilité de la clarté que le régime parlementaire fait régner dans les Assemblées. Les sourdes conspirations, les bas murmures et ces discours qui rampent dans l'approbation de certains complices ou de certains flatteurs, n'affrontent pas la liberté des Parlements, et c'est un de leurs plus virils services, un de leurs plus heureux avantages.

Presque jusqu'à la dernière minute, MM. Rouher et Raoul Duval, MM. Naquet et Louis Blanc auront vanté au pays les prospérités du radicalisme impérial ou les biens du radicalisme républicain. A M. Rouher et à M. Duval, c'est assez, c'est trop, pour répondre, que ces fantômes mélancoliques de Waterloo et de Sedan, qui viennent dire aux Napoléon ce que Bonaparte, parmi les baïonnettes des soldats, criait, le 18 brumaire, à la république : « Qu'avez-vous fait de la France? » Oui, « qu'avez-vous fait de la France, » peuvent leur dire, derrière ces ombres de notre temps, celles de nos rois et celles de nos pères, créateurs patients et gardiens héroïques de cette grandeur française qui fut si cruellement diminuée deux fois par les Napoléon. Que M. Rouher et M. Raoul Duval répliquent : c'est la voix de quatorze siècles qui les interroge ; ce n'est pas celle de nos partis. Quant à M. Naquet, à M. Louis Blanc, à M. Madier de Montjau et à leurs émules, on est presque tenté de rire à les voir gravement accuser M. Gambetta « de modérantisme et de faiblesse ; » et, de même, on est tenté, de rire aussi, à voir M. Gambetta, pour sa part, jouer devant le centre gauche cette comédie de modération qui lui a valu, cette année, le renom de sage, et qui serait parfaite sans certaines dissonances et sans certains gestes auxquels on reconnaît toujours le « fou furieux » d'autrefois.

Quelle différence y a-t-il entre le radicalisme intransigeant et le

radicalisme transigeant? Le mot le dit : celui-ci transige avec le temps et la fortune ; celui-là veut forcer le cours des événements. La convoitise de l'un est irritée, impatiente, lasse d'attendre, prête à se précipiter ; l'avidité de l'autre veut bien supporter quelques délais : elle calcule que certains retards lui seront utiles ; elle a encore des ressources à se ménager, des préparatifs à compléter ; elle croit même nécessaire de dissimuler parfois ses appétits. A quelle heure et par quels moyens le radicalisme, transigeant ou intransigeant, assouvira-t-il cette faim des félicités qu'il se promet ? Voilà l'unique question. Un peu plus de temporisation ou de hâte, un peu plus d'art ou de violence : c'est tout ce qui distingue la politique de l'un et celle de l'autre. Qu'on lise, en effet, la *République française* et le *Petit Girondin*, la lettre de M. Gambetta et les discours de M. Naquet : on verra que, si les jalousies de la démocratie enflent le cœur de ces tribuns, s'ils sont de cette race d'hommes connus de Platon et d'Aristophane qui finissent par se haïr en se disputant sur la place publique les changeantes caresses de la popularité, si leur rivalité s'exerce à réaliser diversement et séparément un même désir, il y a du moins parité dans leurs vœux, accord dans leurs lointains desseins, identité dans leurs doctrines. Car, qu'on nous montre un programme de M. Gambetta qui, sauf pour le choix du moment et pour l'emploi des forces, ne soit pas le programme de M. Naquet, et réciproquement. M. Naquet veut tout ce que veut M. Gambetta ; mais il veut plus encore, et il l'annonce. M. Gambetta a-t-il jamais dit que, dans tout ce que veut M. Naquet, il soit une seule chose qu'il ne veuille pas lui-même ? Nullement. A-t-il contesté à M. Naquet que l'idéal de la république dût être moins nuageux ou moins sanglant que celui dont M. Naquet compose les traits avec les souvenirs sinistres de 1793 et de 1848 ? A-t-il répudié pour la république les exemples de cette Convention que M. Louis Blanc lui présente comme modèle ? A-t-il nié, en contredisant ou l'un ou l'autre, que le socialisme fût la transformation définitive que la république doit opérer dans le monde ? A-t-il réfuté une seule des opinions professées à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Paris, par les théoriciens du radicalisme intransigeant ? Non. Et M. Gambetta, qui s'évertue à paraître plus modéré, n'a ni osé ni pu attester sa prétendue sagesse en combattant un seul de leurs principes, en démentant une seule des espérances dont ils repaissent l'imagination populaire.

Que, transigeants ou non, les radicaux soient unanimes dans leur amour de la « démocratie républicaine » et se proposent, les uns pour 1880, les autres en avançant cette date, de constituer également et ensemble la république radicale, les témoignages abondent pour le prouver. On n'a qu'à écouter quelques-uns des

orateurs, qui parlaient, la semaine dernière, à Bordeaux, dans une de ces grandes réunions privées où rien ni personne n'a gêné leur liberté. Voici trois hommes pratiquant la politique de M. Gambetta, trois radicaux prudents qui veulent graduer les transitions, trois démocrates qui ont peur que la hardiesse de M. Naquet n'entraîne un peu trop vite la république à ses destinées. Eh bien ! ces sages conseillers, ces apôtres discrets du radicalisme confessent tous ensemble que les aspirations de M. Naquet sont celles qui les poussent eux-mêmes, bien que par un chemin moins direct et moins large. « Pour l'avenir, s'écrie M. Simiot, nous avons le même but. » M. Caduc dit à son tour : « La plupart des intransigeants sont des républicains dévoués et sincères, qui veulent par d'autres moyens que nous le triomphe de notre cause. » Quant à M. Roudier, qu'espère-t-il faire de la Constitution du 25 février ? « En tirer avec du temps et de la persévérance la rénovation sociale. » Ainsi les amis de M. Gambetta ont sur la république les mêmes vues que M. Naquet. La sagesse de M. Gambetta s'achemine d'un pas plus lent, à travers les obstacles ; la témérité de M. Naquet court d'un pas plus vif : c'est au même terme qu'ils veulent atteindre.

Sans doute, M. Gambetta a écrit sa lettre aux démocrates de Lyon pour rassurer les républicains conservateurs, pour retenir dans ses attaches leur timide alliance, pour empêcher que leur effroi du radicalisme ne les éloigne de l'extrême-gauche. Mais qu'ils cherchent dans cette épître de M. Gambetta un mot, un seul mot, qui réproouve la politique et les doctrines de M. Naquet ! Il n'y en a pas. Comment donc, à moins d'une complaisance plus que débonnaire de leur conscience, pourront-ils croire que M. Gambetta soit prêt à se liguier avec eux contre les intransigeants ? Si même on veut bien, dans ces phrases entortillées et au fond de ces mots vagues de sa lettre, pénétrer jusqu'au sens réel qui s'y cache plus ou moins, il n'est pas difficile de reconnaître, dérobées avec un certain art d'humilité, toutes les théories préconisées par les radicaux avant leur séparation en deux sectes. C'est la presse libre de toutes les licences, libre comme au temps de la Commune contre la société même, libre par une loi qui « ne réservera à la répression qu'un délit ou qu'un crime, l'attaque contre le principe républicain et le suffrage universel. » C'est la fondation de ces trente-sept mille républiques que le radicalisme, en 1871, rêvait de voir, indépendantes et fédérées, s'abritant sous le drapeau de la grande république, et auxquelles M. Gambetta veut restituer « leurs franchises municipales, » les franchises qu'il tolérait à l'hôtel de ville de Lyon. C'est l'impôt sur le revenu, qui, comme l'ont souvent défini les

économistes du radicalisme, devient une loi contre les riches et va « prendre l'argent là où il est. » C'est « un système d'éducation nationale » qui confère à l'État le monopole de l'enseignement, selon la thèse de ce socialisme jaloux d'absorber dans la personne de l'État tous les droits et tous les devoirs. C'est enfin la France rappelant de Nouméa ou de Genève les héros de la Commune, les incendiaires et les assassins qui, sous le regard des Prussiens, ont provoqué au combat dans les rues de Paris la patrie mutilée, couverte de larmes et de sang. M. Gambetta, il est vrai, énonce ces propositions avec une modestie adroite et captieuse : son style ne précise rien et dessine tout ; son langage, dans sa duplicité, sait ne pas dire tout aux conservateurs et laisse tout soupçonner aux radicaux. Mais quoi ! ces équivoques déclarations, ces réticences menaçantes, ces habiles sous-entendus peuvent-ils tromper la sagacité du centre gauche, et se trouvera-t-il un homme sérieux pour faire croire aux républicains conservateurs que la lettre de M. Gambetta leur apporte le secours d'un seul raisonnement ou d'une seule promesse contre les radicaux intransigeants ?

Au milieu de ces manifestations, dans ces discours et dans ces lettres des radicaux, le nom de la Commune a souvent été prononcé. Tandis qu'il éveille en nous la mémoire d'un crime inexpiable, d'un attentat commis contre la société, d'un forfait tenté sur la France vaincue et encore étendue à terre, ce nom n'excite au cœur des radicaux, intransigeants et transigeants, que des regrets et des souhaits ; il ne leur tire que des soupirs de pitié et d'indulgence. M. Naquet distingue : « Je n'ai cessé, dit-il, de défendre, sinon la Commune, du moins le mouvement parisien » ; mais on comprend M. Naquet. A Aix, M. Lockroy ne craint pas de déplorer la défaite de la Commune comme un de ces outrages que la fortune peut, ici-bas, faire à la justice. A Saint-Mandé, on quête pour « les absents » ; à Lyon, on boit « aux amis absents, » et M. Millaud gémit « de ne pas voir à cette fête démocratique ceux qui expient aujourd'hui, par la perte de leur liberté, le courage qu'ils ont eu de défendre les idées et les sentiments républicains ; » trois fois les applaudissements retentissent, à la lecture des paroles par lesquelles M. Gambetta, dans sa lettre, réclame l'amnistie de cette Commune qu'il n'a osé ni soutenir dans le combat ni condamner après les actes de scélératesse où elle a fini. Et pourquoi ces souvenirs affectueux, ces marques de deuil, ces signes de sympathie ? Veut-on placer au ciel de la république l'idéal de la Commune avec celui de la Convention ? Veut-on revendiquer la politique de la Commune ? Non, sans doute, et Dieu nous garde de prêter à M. Gambetta, même à M. Naquet, la pensée d'une audace aussi cynique ! Nous aimons à

croire que, s'il y a encore en France des républicains capables de vouloir venger la Commune et d'en renouveler l'affreux règne, c'est dans ces derniers rangs de la multitude, si obscurs et si infimes qu'on n'y salue plus des hommes. Mais il est bien visible que les radicaux de l'une et de l'autre secte, qui s'apitoient ainsi sur les communards déportés, cèdent, non-seulement à ce besoin de déclamer facilement sur les infortunes des révoltés qui est familier à tous les tribuns, mais à ce désir de plaire à la populace dont ils ne captent jamais si bien l'admiration que par ce genre de sensiblerie et en pleurant sur de tels martyrs. Or, cette contrainte où sont les radicaux de glorifier par ces pleurs et ces éloges les misérables d'une pareille épopée, n'est-ce pas une des nécessités les plus périlleuses de la démagogie? Car, ceux qu'on célèbre et qu'on plaint avec cette commisération, comment les réduire au silence et au repos, comment les apaiser, comment les satisfaire, quand, à son tour, on aura entre ses mains le pouvoir et la république?

Évidemment, le bruit de cette agitation démocratique n'a pu vainement frapper l'oreille du centre gauche. Il a cru que l'assistance de l'extrême gauche lui était indispensable pour établir la république; mais, cette république une fois instituée, croire que l'extrême gauche peut l'aider à la faire conservatrice, c'est une illusion à laquelle, non-seulement les avertissements de l'histoire, mais les leçons du présent obligent son honnêteté à se soustraire. M. Béranger, à Valence, et M. Germain, à Trévoux, ont signalé les dangers du radicalisme avec plus d'insistance que le centre gauche, depuis un an, ne paraissait mettre dans ce sentiment de la crainte sociale, qu'on peut aujourd'hui dire nationale aussi. Sans doute, ils étaient encore émus des cris violents que le radicalisme, avec M. Naquet et ses partisans, poussait dans nos grandes cités du Midi. Nous souhaitons vivement que, sur les bancs de l'Assemblée, les amis de M. Béranger et de M. Germain n'oublient pas les enseignements que donne à la prudence des honnêtes gens le programme de M. Naquet, tout bas répété par M. Gambetta. L'extrême gauche compte, pour sa part, sur le concours du centre gauche; mais pour la seconder dans quel dessein? Pour créer avec elle, insensiblement et par un progrès continu, la république radicale. Endormir la confiance du centre gauche, le pousser doucement de conséquence en conséquence; l'aiguillonner quelquefois avec les excitations de la popularité; l'amener de compromis en compromis à l'abdication de soi-même; puis, la route presque parcourue et près de toucher au but, ou l'écartier impuissant et déshonoré, ou l'entraîner avec soi dans ses excès : telle est, sans contredit, la politique pratiquée par M. Gambetta dans l'alliance

de l'extrême gauche et du centre gauche. N'est-il pas temps pour le centre gauche de rompre ces liens? Est-ce que les conservateurs, maintenant constitutionnels avec le maréchal de Mac-Mahon, ne sont pas, pour cette république elle-même dont le centre gauche s'attribue la garde et surveille le sort avec un soin si jaloux, des protecteurs autrement capables que les radicaux d'empêcher que, par ses désordres, elle ne tombe sous le sceptre brutal d'un César? Quelles expériences faudra-t-il donc au centre gauche pour comprendre que l'extrême gauche, devenue maîtresse absolue avec lui de la faveur populaire, recommencerait, le lendemain de leur commune victoire, le combat de M. Barodet et de M. de Rémusat? Et ne voit-il pas que cette place au gouvernement de la France, qu'il reproche aux conservateurs de lui mesurer si étroitement, il l'eût eue sans peine et telle qu'il la désire, s'il eût consenti à s'associer à eux comme il s'est associé aux radicaux?

C'est sous les auspices de tant de lettres diverses et de discours discordants, c'est en face d'une opinion publique émue à la fin par les audacieuses harangues des radicaux et par les déclarations éhontées des bonapartistes, que l'Assemblée s'est réunie, préparée à ses derniers actes on sait par quels vifs et longs débats du journalisme.

Il n'a pas tenu à la gauche que, des deux questions sur lesquelles sa politique voulait porter tout son effort, celle qui concerne le ministère ne fût la première occupation de l'Assemblée. Assurée par ses renseignements des dernières semaines que la majorité se rangerait derrière M. Buffet dans le vote de la loi électorale, la gauche n'avait plus d'autre tentative à faire et d'espérance à concevoir que de renverser le ministère avant la discussion de cette loi : qui sait si le désordre causé par cet événement ne briserait pas la cohésion de cette majorité maintenant groupée sous l'énergique direction de M. Buffet? La gauche avait vu, cette année même, la droite un instant divisée, et, malgré la supériorité de son nombre, devenue impuissante. M. Ricard, M. Jules Simon et M. Gambetta auraient volontiers recouru à un moyen qui pouvait être si efficace. Nul doute qu'ils n'eussent présenté ensemble une demande d'interpellation sur la politique intérieure. Mais, si l'hostilité qui les anime contre M. Buffet suffisait à les unir, ils n'envisageaient pas avec le même accord les chances de la bataille. M. Gambetta, particulièrement, la jugeait dangereuse pour la gauche ; il la croyait même perdue d'avance ; et peut-être qu'à son calcul des suffrages que la gauche et le ministère se seraient partagés, M. Gambetta joignait un désir plus violent au cœur de ses amis que dans celui de ses alliés, le désir de précipiter au plus vite la dissolution de l'Assemblée.

M. Gambetta ne se trompait pas, d'ailleurs. Aux reproches de la gauche, à son accusation de favoriser le bonapartisme par une complaisante indulgence, M. Buffet eût répondu victorieusement, non-seulement en attestant la probité constitutionnelle du gouvernement, non-seulement en blâmant M. Rouher, non-seulement en s'élevant contre le parti qui ose offrir à la France un César de vingt ans couronné des funèbres souvenirs de Metz et de Sedan, mais en comptant les coups mêmes dont la justice de son ministère a, pendant ces vacances, frappé M. La Roncière le Noury, le maire d'Ajaccio et les deux journalistes bonapartistes appelés devant les tribunaux. M. Buffet, qu'en dépit de la vérité et avec une maladresse dont M. Rouher a dû se réjouir, la gauche a commis la faute si abusive de montrer aux populations comme un ministre bienveillant au bonapartisme, M. Buffet n'aurait eu aucune peine à dissiper cette accusation. M. Gambetta eût été d'ailleurs fort empêché, à la tribune, d'employer son pathétique à déplorer les maux de son parti et l'inégalité des conditions : M. Buffet ne lui a pas fait l'honneur, pendant ces vacances, de fournir un seul nom de maire ou de journaliste ou d'amiral républicain pour en orner le fameux martyrologe de la gauche.

Les justes refus du centre droit et du groupe Lavergne ont achevé de décourager la gauche : elle a renoncé à son dessein d'interpeller M. Buffet sur les actes de sa politique intérieure. M. Buffet a eu ainsi le premier avantage : il a obtenu, sans que la gauche osât s'y opposer, la priorité qu'il demandait pour la loi électorale. Si la gauche a pu, de son côté, par une surprise dont la faveur n'aura n'aura pas de lendemain, faire décider qu'on interposerait entre les deux lectures de la loi électorale la discussion des lois relatives à la nomination des maires et à la levée de l'état de siège, c'est une victoire sans importance. Il est sûr, d'une part, que la majorité ne manquera au gouvernement ni sur l'un ni sur l'autre de ces deux derniers points ; on sait même qu'à l'égard de l'état de siège, les dispositions du ministère, si elles ne sont pas conformes à celles de l'extrême gauche, n'ont rien qui soit contraire à celles du centre gauche : une bonne loi sur la presse aurait pour le gouvernement une sévérité plus efficace, en plus d'un cas, que les rigueurs mêmes de l'état de siège. D'autre part, la force morale que la majorité apportera au ministère en votant avec lui pour le scrutin d'arrondissement, lui sera fidèle et lui assurera la force numérique dans les votes qui interviendront entre une lecture et une autre de la loi électorale : les hésitations, les jeux savants d'équilibre, les compensations bienveillantes, les étonnements, dont M. Pascal Duprat a profité, auront

cessé, quand M. Buffet aura vaincu la gauche une première fois, dans le débat des deux scrutins; on voudra une crise ministérielle, bien moins encore après cette victoire qu'avant la lutte; et nous pouvons même dire, sans blesser personne, qu'une fois les positions indiquées pour le prochain combat des élections générales, plus d'un intérêt maintiendra et raffermira, dans les votes secondaires, la confiance et le dévouement de la majorité conquise. Si donc nos prévisions sont justes, si un hasard ne vient pas changer tous les présages, nous pouvons affirmer, non-seulement que la décision prise à la prière de M. Pascal Duprat ne préjuge rien, mais que rien ne peut rendre à la gauche ses espérances perdues.

A l'heure où nous traçons ces mots, la discussion a commencé. Le discours de M. de Marcère contient beaucoup de métaphysique; celui de M. de Francieu, assez étrange dans l'amalgame des raisons qu'il a mêlées, l'a été plus encore par le vœu qui en forme la conclusion : personne ne s'était avisé de croire, durant ces cinq ans, qu'une loi électorale ne fût pas nécessaire. Ces deux discours se composaient de généralités; et visiblement, l'Assemblée était impatiente d'en venir à l'objet principal du débat, à l'article 14. Il a fallu pourtant s'arrêter d'abord à l'article 1^{er} : l'abnégation de cinq ou six orateurs et législateurs, qui ont, soit retiré leurs propositions, soit ajourné leurs projets, n'a pas été imitée de M. Ricard, autrefois si avare de sa parole, autrefois si obstiné à se taire. L'Assemblée, après l'inutile plaidoyer de M. Ricard, a voté ce paragraphe du 1^{er} article : « Les députés seront nommés par les électeurs inscrits sur les listes dressées en exécution de la loi du 7 juillet 1874. » Les autres paragraphes seront soumis aujourd'hui à un nouvel examen. Mais rien n'augure, pour cette journée, un dissentiment grave où le gouvernement puisse se heurter à l'opposition d'une majorité. M. Dufaure n'a fait que passer à la tribune; et la seule parole qui ait frappé l'attention dans sa courte allocution, c'est celle qui déclarait incidemment à l'Assemblée que le gouvernement voudrait voir les élections s'accomplir avant le 1^{er} avril 1876. Abordera-t-on aujourd'hui même l'article 14, celui qui décidera du scrutin? Nous l'ignorons. Mais, manifestement, cet article est le point capital de la loi, et c'est sur ce point qu'aura lieu presque toute la bataille.

Si nous en croyons des nouvelles, qui sont aussi certaines qu'une nouvelle peut l'être dans l'incertitude du temps et dans le variable état d'une grande Assemblée souvent partagée par ses souvenirs ou ses espérances, le scrutin d'arrondissement sera choisi par la majorité. Cette nouvelle, partie de la main de plu-

sieurs ambassadeurs, court déjà les cabinets de l'Europe. Le gouvernement a confiance dans cette résolution de l'Assemblée, et c'est une foi qui nous paraît juste et sûre. Les aveux privés et même certains témoignages publics de la gauche annoncent ce résultat. Enfin, les engagements et les promesses des partis accréditent dans l'Assemblée la nouvelle de ce vote : il n'y a d'hésitation que pour déterminer le chiffre de la majorité. On sait, en effet, que le centre droit, la droite modérée et le groupe Lavergne, à part des exceptions si minimes qu'on juge presque inutile de les énumérer, donneront leurs suffrages au scrutin d'arrondissement. Les deux tiers des députés qui siègent à l'extrême droite ont maintenant la même intention. Parmi les bonapartistes, ceux qui sont plus conservateurs que césariens et dont le nombre peut s'évaluer à un tiers, se séparent des quinze ou seize impérialistes que la politique révolutionnaire de M. Rouher conduit sans vergogne. On peut compter aussi, dans les rangs du centre gauche, les amis de M. Dufaure et de M. Léon Say, ceux que M. Thiers persuadait en 1873 et qui ne veulent pas démentir en 1875 leur opinion d'alors, ceux qui ont professé bien haut, comme M. Laboulaye, l'excellence du scrutin d'arrondissement, même pour une république. Toutes ces adhésions forment une majorité ; et si nous nous en fions aux déclarations politiques qu'on suppose prêtes dans l'esprit de M. Buffet, cette majorité s'accroîtrait encore, lors de la troisième lecture de la loi.

On sait la fortune qu'a eue cette loi pendant sa difficile et lente préparation. On n'ignore pas que l'opinion de l'Assemblée a été quelque temps indécise dans le choix des deux scrutins. L'an passé, les partisans du scrutin de liste paraissaient en possession de la faveur publique, dans l'Assemblée et dans le pays : la gauche voyait son sentiment suivi par des conservateurs qui, croyant à la puissance de tel ou tel courant électoral plus qu'ils ne croyaient la force réelle de tel ou tel mode d'élection, invoquaient le souvenir des deux assemblées conservatrices élues sous le règne même de la république, en 1848 et 1871, malgré le scrutin de liste. Plus tard, ces mêmes conservateurs, avertis par la leçon de certains événements et rendus défiants par la confiance même de leurs adversaires, modifièrent avec une légitime clairvoyance leur première pensée ; et nous entendions dire, dans l'Assemblée, qu'un moyen terme, un scrutin mixte qui concilierait les avantages des deux autres, un système de circonscriptions restreintes, serait probablement préféré, vers la dernière heure. Une troisième période est venue. Les calculs qui ont escompté, de part et d'autre, les probabilités de l'élection, ont fourni à l'opinion des conservateurs un

élément nouveau. Sous l'empire de diverses craintes et grâce à la vigoureuse impulsion de M. Buffet, les conservateurs se sont définitivement rapprochés pour adopter, sans tenter de transaction, le scrutin d'arrondissement : le groupe Lavergne a déclaré qu'il repousserait l'amendement même de M. Francisque Rive. Ainsi s'est opéré depuis un an un changement qu'il y a quelques mois encore, le gouvernement n'espérait ni si profond ni si sûr. Il reste que cet accord, maintenant presque général, des conservateurs, ne se rompe point dans les accidents du débat : nous le souhaitons et à ce souhait s'ajoutent, nous le répétons, les présomptions les plus significatives et les présages les plus propices.

Préoccupée de ce suprême intérêt, la France détourne forcément son regard des choses de l'étranger. Les révélations que le procès d'Arnim fait encore une fois à notre curiosité ; les troubles de l'Herzégovine et sa stagnation dans le désordre et la misère, où l'impéritie et la faiblesse de la Turquie la laissent ; les notes un peu menaçantes des journaux russes ; les récits de la lutte perpétuelle où carlistes et alphonsistes épuisent les dernières ressources de l'Espagne, dans le temps même où Cuba est en proie aux convoitises plus ardentes que jamais des États-Unis : ces événements et ces informations ont leur prix pour la France ; elle n'y est pas indifférente. Mais la paix règne sur sa frontière : cette sécurité, si incertaine l'an dernier, lui suffit en ce moment ; et de tous ceux qui connaissent les rapports intimes de ses affaires extérieures et intérieures, aucun ne lui reprochera, en Europe, l'intensité de l'attention passionnée qu'elle va de jour en jour accorder davantage à sa politique particulière, nous voulons dire aux dernières volontés de l'Assemblée et au prochain travail de ses élections. Car qui peut prévoir exactement combien ces élections auront de pouvoir sur les destinées de la France, non-seulement dans l'enceinte que Dieu lui avait tracée et dont ses malheurs ont déplacé les bornes, mais même en Europe et dans le monde ?

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

EN VENTE

LE DROIT PUBLIC

ET

L'EUROPE MODERNE

PAR

LE VICOMTE DE LA GUÉRONNIÈRE

ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE

2 volumes in-8 brochés. — Prix. 15 francs.

L'OPPOSITION

SOUS LES CÉSARS

PAR

GASTON BOISSIER

Un volume in-8 broché. — Prix. 7 fr. 50

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Études sur la vie et les ouvrages
de Terentius Varron. — Un volume
in-8. Prix. 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.

La Religion romaine d'Auguste aux
Antonins. — 2 volumes. . . 15 fr.

Cicéron et ses amis, 3^e édition. — Un
volume in-18 jésus. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

LE PERDRIEL

RUE SAINTE-CROIX-DE-LA-BRETONNERIE, 54



DEUX MÉDAILLES D'OR A LYON ET A PARIS EN 1872

POUR LES

PHARMACIES DE POCHE

MARINIER



5 NUMÉROS DE GRANDEURS DIFFÉRENTES

COFFRES DE SECOURS

pour Châteaux, Usines, Couvents, Navires.

Depuis près de vingt ans que la MAISON LE PERDRIEL fabrique ces divers articles, elle leur a donné toute la perfection dont ils sont susceptibles.

La brochure avec dessins et renseignements est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande.

**VENTE AU DÉTAIL à la pharmacie LE PERDRIEL
rue du Faubourg-Montmartre, 70.**

AVIGDOR FRÈRES

BORDEAUX

NÉGOCIANTS ET PROPRIÉTAIRES

VINS

SPIRITUEUX ET LIQUEURS

PAVÉ DES CHARTRONS

ADMINISTRATION

Rue Notre-Dame, 15

24^{me} ANNÉE



« Le vin de Bordeaux est un tonique assimilé aux produits alimentaires de première nécessité. » I. A...

La **Société générale vinicole**, établie depuis *vingt-quatre ans*, a incontestablement maintenu le rang le plus élevé dans le monde commercial traitant les mêmes affaires.

La préférence marquée que les consommateurs lui accordent s'explique : par la loyauté qui de tous temps a présidé à ses opérations, par la promptitude et les soins donnés à la bonne exécution des ordres.

Seule intermédiaire entre le producteur et l'acheteur, elle offre par son organisation toute spéciale des avantages évidemment très-grands dont les principaux reposent : sur la garantie de la supériorité et l'authenticité de l'origine des produits qu'elle livre; sur l'économie de 25 pour 100 au moins dont elle dégrève ses frais généraux en supprimant tous frais et intermédiaires en dehors de ses agents et dont ses clients profitent.

Représentée, tant en France qu'à l'étranger, par des mandataires honorables, il serait superflu de publier de nouveau l'importance de ses opérations et de signaler les améliorations constantes apportées dans tous les vignobles des propriétaires adhérents et intéressés, notamment dans ceux appartenant aux Gérants, dont les récoltes annuelles s'élèvent ensemble de 12 à 1500 barriques de vin 1^{er} cru dans *Château-Bellerive, Les Moynes, Garlandes, Clos de l'Estey et Brunet*.

En somme : Produire des vins irréprochables,

Les livrer directement à la consommation sans frais,

Faire disparaître toute cause litigieuse,

tels sont les résultats obtenus par la **Société générale vinicole**.

Ci-bas quelques crus réservés en bouteilles sur lesquels nous appelons votre sérieuse attention, et d'autre part notre prix-courant :

Dans l'espoir que vous joindrez vos ordres à ceux des consommateurs de votre ville qui nous honorent de leur confiance, veuillez agréer, M..., l'assurance de notre parfaite considération.

AVIGDOR FRÈRES.

COMPOSITION DES CAISSES

livrées exceptionnellement avec un escompte de 10 pour 100.

CAISSE DE 25 BOUTEILLES.

CAISSE DE 50 BOUTEILLES.

| | | | | |
|----|-----------------------------------|----|----|-----------|
| 4 | bout. Château-Lafite 1864 à 15 f. | » | 60 | f. |
| 4 | — Mouton 1868 | 11 | » | 44 |
| 4 | — Giscours 1865 | 5 | » | 20 |
| 4 | — Beychevelle 1864 | 6 | » | 24 |
| 3 | — Pontet-Canet 1868 | 4 | 50 | 15 50 |
| 1 | — Saint-Émilion 1868 | 3 | » | 3 |
| 2 | — Chât.-Yquem 1865 | 3 | » | 16 |
| 2 | — Barsac 1864 | 5 | » | 10 |
| 1 | — Fronsac 1868 | 2 | » | 2 |
| 15 | bout. | | | 192 f. 50 |
| | Escompte et rabais. | | | 20 |
| | Net, fr. | | | 172 f. 50 |

| | | | | |
|----|-----------------------------------|----|-----|--------|
| 8 | bout. Château-Lafite 1864 à 15 f. | » | 120 | f. |
| 8 | — Mouton 1868 | 11 | » | 88 |
| 8 | — Giscours 1865 | 5 | » | 40 |
| 8 | — Beychevelle 1864 | 6 | » | 48 |
| 6 | — Pontet-Canet 1868 | 4 | 50 | 27 |
| 2 | — Saint-Émilion 1868 | 3 | » | 6 |
| 4 | — Chât.-Yquem 1865 | 8 | » | 32 |
| 4 | — Barsac 1864 | 5 | » | 20 |
| 2 | — Fronsac 1868 | 2 | » | 4 |
| 50 | bout. | | | 385 f. |
| | Escompte et rabais. | | | 40 |
| | Net, fr. | | | 345 f. |

MAISON RECOMMANDÉE

PRODUCTION EXTA

DES VINS, SPIRITUEUX

DE LA SOCIÉTÉ

VINS RECOMMANDÉS.

| VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 500 BOUTEILLES BORDELAISES. | | | | 1868 1869 | VINS ROUGES LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 500 BOUTEILLES BORDELAISES. |
|---|------|------|------|--------------|---|
| GRANDS VINS CLASSÉS. | | | | | 1^{ERS} BOURGEOIS |
| Château-Lafite (Pauillac) | 1000 | 1200 | 1500 | 2000 | Pauillac |
| Château-Margaux (Margaux) | à | à | à | à | Margaux |
| Château-Latour (Pauillac) | 1500 | 1800 | 2000 | 2200 | Saint-Julien |
| Château-Haut-Brion (Pessac) | | | | | Saint-Estèphe |
| Mouton (Pauillac) | 1100 | 1400 | 1700 | 2100 | Cantenac |
| Rauzan-Segla (Margaux) | 700 | 800 | 1000 | 1200 | Lamarque |
| Léoville (Saint-Julien) | à | à | à | à | Soussans |
| Vivens Durfort (Margaux) | 800 | 1000 | 1200 | 1500 | Macau |
| Gruau-Larose | | | | | Ludon |
| Kirwan | | | | | Blanquefort |
| Château-d'Issan, Ferrières | | | | | COTES SUPÉRIEURES |
| Lagrange | 500 | 550 | 800 | 1000 | St-Émilion, Pomerol |
| Langoa | à | à | à | à | Caron |
| Giscours | 700 | 800 | 1000 | 1200 | Fronsac, Bourg, Blaye |
| Palmer | | | | | La Tresne, Bouillac |
| La Lagune | | | | | Bassens, Montferrand |
| Saint-Pierre (Saint-Julien) | | | | | Vin d'office (premières) |
| Talbot (d°) | 400 | 500 | 700 | 900 | |
| Carnet (Saint-Seurin) | à | à | à | à | |
| Beychevelle (d°) | 600 | 700 | 1000 | 1100 | |
| Le Prieuré (Cantenac) | | | | | VINS BLANCS |
| De Thermes (Margaux) | | | | | LA BARRIQUE DE 228 LITRES OU 500 BOUTEILLES BORDELAISES. |
| Le Canet (Pauillac) | | | | | |
| Batailley (d°) | | | | | 1^{ERS} CRUS CLASSÉS |
| Grand-Puy (d°) | | | | | Château-Yquem (Sauternes) |
| Lynch (d°) | 500 | 400 | 550 | 800 | Le Vigneau |
| D'Armailhacq (d°) | à | à | à | à | La Tour Blanche |
| Le Tertre (Arsac) | 500 | 600 | 850 | 1000 | Rieussec |
| Haut-Bages (Pauillac) | | | | | Suduiraut |
| Cos-Labory (Saint-Estèphe) | | | | | |
| Clerc Milon (Pauillac) | | | | | |
| Cantemerle (Macau) | | | | | |

Nous facturons les vins de la dernière récolte, grande réussite, les mêmes prix
livrables en mars, ce qui est un grand avantage pour nos clients.

Toutes modifications peuvent être approuvées

UX ET LIQUEURS

ALE VINICOLE

| 1872 | 1870 | 1868 1869 | VINS BLANCS | | | | | |
|-------------|------|--------------|--|------|------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------|
| | | | LA BARRIQUE DE 228 LITRES | | 1872 | 1871 | 1870 | 1869 |
| | | | OU 500 BOUTEILLES. | | | | | |
| | | | 1 ^{ERS} CRUS BOURGEOIS. | | | | | |
| 500 | 550 | 600 | Sauternes. | 500 | 525 | 550 | 400 | |
| | | | Barsac. | 275 | 300 | 325 | 375 | |
| | | | Preignac, Cérons. | 200 | 225 | 250 | 275 | |
| 425 | 500 | 550 | Tabanac. | | | | | |
| | | | Premières Graves. | 175 | 200 | 225 | 250 | |
| 325 | 400 | 475 | VINS DE BOURGOGNE. | | | | La Barrique suivant les crus. | |
| | | | Rouges : Mâcon, Savigny, Beaune. | | | 500 à 600 | | |
| | | | » Pomard, Volnay, Nuits, Corton. | | | 450 à 800 | | |
| 225 | 275 | 425 | » Chambertin, Clos-Vougeot, Romanée. | | | 850 à 1100 | | |
| | | | Blancs : Chablis. | | | 250 à 500 | | |
| | | | » Meursault. | | | 500 à 900 | | |
| | | | » Montrachet. | | | 800 à 1200 | | |
| 500 | 550 | 600 | VINS D'ESPAGNE. | | | | 1 ^{re} Qualité le litre. | |
| | | | EN FUTS D'ORIGINE DE 16, 32 ET 64 LITRES. | | | | | |
| 250 | 300 | 375 | Malaga, Xérés sec. | | | 5 fr. à 1 fr. 50 suivant l'âge. | | |
| | | | Madère, Moscatel. | | | | | |
| | | | Lagrimas, Ximénès. | | | | | |
| 200 | 250 | 300 | Pajarète, Malvoisie. | | | | | |
| | | | Pedro, Ximénès. | | | | | |
| | | | Alicante, Porto. | | | | | |
| 150 francs. | | | En bouteilles, 0,60 c. de plus par bouteille, emballage compris. | | | | | |
| | | | SPIRITUEUX. | | | | | |
| 871 | 1870 | 1869 | | | | | Vieux en bouteille. | |
| | | | Cognac fine champagne | .fr. | | 6 à 12 | | |
| | | | d ^o grande champagne extra. | | | 15 | | |
| | | | Rhum 1 ^{er} choix. | | | 5 à 12 | | |
| | | | Rhum Jamaïque (extra). | | | 6 à 15 | | |
| 000 | 900 | 1200 | LIQUEURS FINES DE BORDEAUX ET DES COLONIES. | | | | | |
| à | à | à | De 6 à 10 fr. en bouteilles ou cruchons. | | | | | |
| 000 | 1100 | 1500 | Le tout pris à Bordeaux : | | | | | |
| | | | A 60 jours. | | 2 pour 100 d'escompte. | | | |
| | | | A 90 jours. | | Sans escompte. | | | |

Expéditions outre-mer sur remises ou crédits confirmés.

Articles ci-dessus, sur la demande des acheteurs.

VINS EN BOUTEILLES

| MÉDOCS VINS CLASSÉS | 1869 1868 | 1865 | 1864 | 1 ^{ers} BOURGEOIS | 1869 1868 | 1869 | 1864 |
|------------------------------------|--------------|------|------|-----------------------------------|--------------|------|------|
| Château-Lafite (Pauillac) . . | 9 | 10 | 12 | Pauillac | 3 | 3 | 3,50 |
| Château-Margaux (Margaux) | à | à | à | Margaux | à | à | à |
| Château-Latour (Pauillac) . . | 10 | 12 | 15 | Saint-Julien | 3,50 | 3,25 | 4 |
| Château-Haut-Brion (Pessac) | | | | Saint-Estèphe | | | |
| Mouton (Pauillac) | 11 | 12 | 14 | Cantenac | | | |
| Rauzan-Segla (Margaux) | 6,50 | 6 | 9 | Lamarque | 2,50 | 2 | 3 |
| Léoville (Saint-Julien) | à | à | à | Soussans | à | à | à |
| Vivens Durfort (Margaux) | 7,50 | 6,50 | 11 | Macau | 3 | 2,75 | 3,50 |
| Gruau-Larose | | | | Ludon | | | |
| Kirwan | | | | — | | | |
| Château-d'Issan, Ferrières . . . | | | | Saint-Émilion | 3 | 2,75 | 3,50 |
| Lagrange | 5 | 4,50 | 7 | Pomerol Canon | | | |
| Langoa | à | à | à | COTES SUPÉRIEURES. | | | |
| Giscours | 5,50 | 5 | 8 | Fronsac, Bourg | 2 | 1,75 | 2,50 |
| Palmer | | | | Montferrand | | | |
| La Lagune | | | | VINS BLANCS | | | |
| Saint-Pierre (St-Julien) | | | | 1 ^{ers} CRUS CLASSÉS | 1869 1868 | 1865 | 1864 |
| Talbot (d°) | 4,50 | 4 | 5 | Château-Yquem (Sauternes) | | | |
| Carnet (St-Seurin) | à | à | à | Le Vigean (Bommes) | 7 | 6,50 | 9 |
| Beychevelle (d°) | 5 | 4,50 | 6 | La Tour Blanche | à | à | à |
| Le Prieuré (Cantenac) | | | | Rieussec | 9 | 8 | 10 |
| De Thermes (Margaux) | | | | Suduiraut | | | |
| Le Canet (Pauillac) | | | | 1^{ers} BOURGEOIS. | | | |
| Batailley (d°) | | | | Sauternes | 5 | 4,50 | 6 |
| Grand-Puy (d°) | | | | Barsac | 4,50 | 4 | 5 |
| Lynch (d°) | | | | Preignac | 2,25 | 2 | 2,75 |
| D'Armailhacq (d°) | 4 | 3,50 | 4,50 | Cirons | | | |
| Le Tertre (Arsac) | à | à | à | | | | |
| Haut-Bages (Pauillac) | 4,50 | 3,75 | 5,50 | | | | |
| Cos Labory (St-Estèphe) | | | | | | | |
| Clerc Milon (Pauillac) | | | | | | | |
| Cantemerle (Macau) | | | | | | | |

VINS DE CHAMPAGNE

DES PREMIÈRES MARQUES

de 6 à 12 francs la bouteille,
suivant qualité.

BALAKLAVA

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE¹

I. Journée du 17 octobre. — II. Bombardement du 18 au 25. — III. Affaiblissement de l'armée anglaise. — IV. Combat de Balaklava.

I

Le 16 octobre, au déclin du jour, les détachements d'artilleurs et de marins désignés pour l'ouverture du feu s'en allaient d'un pas allègre prendre possession des batteries ; de tous côtés on accourait, on saluait joyeusement les heureux élus au passage ; celui qui aurait douté du succès eût été honni par ses camarades. Ce n'étaient point seulement les soldats qu'animait cette ivresse d'espérance ; elle était presque aussi forte chez les officiers, chez les généraux ; on se donnait pour le lendemain rendez-vous dans Sébastopol. En dépit du couvre-feu, les veillées se prolongèrent et l'on ne dormit pas beaucoup cette nuit-là. Le 17, à trois heures du matin, tout le monde était hors des tentes ; à cinq heures, la soupe était mangée ; les hommes, rangés derrière les faisceaux, attendaient l'ordre de les rompre ; la cavalerie sellait ses chevaux ; le génie et les pontonniers entassaient sur leurs prolonges les échelles, les chevalets, les madriers, les poutrelles, tous les engins de franchissement et d'escalade. Dans les batteries, on achevait de dégorger les embrasures et l'on chargeait les pièces. Le jour commençait à poindre ; à ce moment-là, qui est l'heure la plus favorable aux surprises, les Russes, pour se montrer de bonne garde, avaient l'habitude de lancer quelques boulets à l'aventure : ils n'y man-

¹ Voir *le Correspondant* du 25 septembre, des 10 et 25 octobre 1875.

quèrent pas et l'on se garda bien d'y répondre. Le temps était beau, l'air calme ; une brume d'automne, sans cacher la sérénité du ciel, en adoucissait le bleu sombre, mais la terre et la mer demeuraient complètement voilées. Attaquées par les premiers rayons du soleil, les vapeurs s'éclaircirent peu à peu au-dessus du sol et parurent s'épaissir au contraire sur les flots. Les alliés pouvaient désormais régler leur pointage, les Russes compter le nombre des embrasures démasquées.

Six heures et demie sonnèrent aux horloges de la ville ; trois détonations retentirent coup sur coup et trois bombes, lancées par la troisième batterie française, allèrent éclater dans le bastion du Mât. C'était le signal. Des quatre foyers de l'attaque, du fort Génois, du mont Rodolphe, de la montagne Verte et du mont Voronzof, cent vingt projectiles tombèrent presque à la fois sur les remparts de la Ville et de Karabelnaïa. La défense était prête ; les chefs parurent aussitôt ; la générale fut battue, les canonniers coururent à leurs pièces, les fusiliers à leurs créneaux, les soutiens à leurs postes, les réserves aux lieux de rassemblement. Dès que les Russes eurent commencé la riposte, le feu prit tout de suite une vivacité incomparable ; leurs canonniers, riches de munitions, tiraient bordées sur bordées comme dans un combat naval ; les marins français auraient volontiers fait de même si leurs officiers n'y avaient mis ordre ; mais ils se rangeaient malaisément à l'exemple des artilleurs que la crainte d'user trop tôt leurs approvisionnements contenait davantage ; cependant les batteries françaises étaient servies avec une activité qui, malgré toutes les recommandations, ne cédaient guère à celle de l'ennemi. Seuls, les Anglais conservaient assez de sang-froid pour ménager leurs coups, observer les repères, pointer avec attention, tirer moins vite et porter plus juste. Ils y avaient d'autant plus de peine et de mérite que les acteurs de cette lutte de part et d'autre combattaient littéralement comme des sourds et comme des aveugles ; le feu roulant de trois cents canons empêchait de rien entendre, la fumée de rien voir. Du sommet des hauteurs qui, à droite et à gauche du ravin des Anglais, servaient d'observatoire aux états-majors des armées alliées, les commandants en chef ne pouvaient distinguer ni les remparts ni leurs propres batteries. Un nuage, vingt fois plus dense et plus impénétrable que la brume du matin, enveloppait toute la scène. Cependant il était indispensable de savoir ce qui s'y passait. Vers huit heures, l'ordre fut donné de ralentir le feu ; mais comme le vent manquait, la fumée fut lente à s'abaisser dans les ravins. Enfin on put constater l'effet du bombardement sur les maçonneries de la place. La caserne du bastion central avait été fortement atteinte, l'avant-

corps traversé de part en part, le parapet qui le surmontait démoli et la batterie de la plate-forme réduite au silence ; les désordres étaient à peu de chose près les mêmes à la tour Malakof. Le dommage fait aux terrassements était plus difficile à voir ; cependant beaucoup d'embrasures paraissaient atteintes et le soin que les Russes mettaient à les réparer, sous le feu même, était un indice évident du mal qu'on leur avait déjà pu faire. Les Russes, en effet, n'avaient ni gabions, ni fascines ; les boulevards et les jardins de Sébastopol avaient bien pu fournir des matériaux pour les abatis qui protégeaient les abords des principaux bastions, mais non pas pour des travaux de clayonnage ; il en résultait que les revêtements des embrasures, ici en sacs à terre, là en planches, souvent en argile ou simplement en terre mouillée et battue, ne pouvaient durer longtemps sous le souffle des bouches à feu, encore moins sous le choc et l'éclatement des projectiles ennemis ; il fallait sans cesse déblayer les embrasures qui se comblaient sans cesse.

Dès que ces observations eurent été suffisamment faites, le feu reprit avec une vigueur nouvelle. Le ralentissement de la canonnade avait rendu les Russes plus soupçonneux et plus attentifs ; bien persuadés que l'ennemi avait profité de ce court moment de répit pour sonder leurs blessures, ils s'attendaient à l'apparition soudaine des colonnes d'assaut. Plusieurs fois, à travers des tourbillons de fumée, ils crurent voir s'agiter des ombres en armes, et alors ils faisaient feu, non-seulement de toutes les pièces qui voyaient directement les attaques, mais aussi de celles qui battaient les abords du terrain ou servaient uniquement à la défense des fossés.

Le bombardement durait ainsi sans événement décisif depuis plus de trois heures, lorsque, de l'observatoire français, on vit tout à coup jaillir, bien au-dessus du nuage bas qui couvrait les batteries, un jet énorme de flamme et de fumée ; un moment après, la terre trembla sous les pieds des spectateurs, puis, à travers le fracas de la canonnade, le choc d'une détonation plus violente frappa douloureusement leurs oreilles. Écrasé par une bombe russe, un magasin à poudre venait de sauter dans la batterie n° 4 ; seize cadavres affreusement mutilés, la plupart engagés sous les décombres, deux officiers grièvement atteints, trente-sept hommes blessés, gisant parmi des pièces renversées, des affûts brisés, des débris fumants, des pans de gabionnade en flammes, tel fut le spectacle qui saisit d'horreur les premiers témoins accourus. Une demi-heure après, l'explosion d'une caisse à gargousses ensanglantait et bouleversait pareillement la batterie n° 4 servie par la marine. De ce moment, la lutte, déjà difficile pour l'artillerie française groupée sur le mont Rodolphe, devint tout à fait inégale sous le feu con-

centré des Russes ; battue de front par le bastion du Mât, d'écharpe par le bastion central, prise d'enfilade par les coups du bastion de la Quarantaine et de la batterie Schemiakine, la cinquième batterie était surtout cruellement maltraitée. Sur la hauteur de Kherson, les marins du fort Génois n'avaient guère moins à souffrir. A dix heures et demie, le général Thiry, autorisé par le général en chef, donna partout l'ordre de cesser le feu. Satisfaits du résultat, les Russes ne tiraient plus que par intervalles. Dans l'après-midi, s'imaginant que les batteries françaises étaient abandonnées, ils envoyèrent pour s'en assurer un détachement qu'un coup de mitraille accompagné d'une fusillade nourrie avertit promptement de son erreur.

L'artillerie française avait échoué surtout par les défauts de sa position ; l'artillerie anglaise devait un succès tout contraire aux avantages de la sienne. Largement espacées sur les croupes du mont Voronzof et de la montagne Verte, dominant en moyenne de vingt-cinq mètres le Grand-Redan, de quinze le mamelon Malakof, les batteries Chapman et Gordon croisaient leurs feux sur le premier de ces ouvrages et battaient le second avec une supériorité d'armement contre laquelle il n'était pas suffisamment armé lui-même. Quelquefois le tir des canonnières anglais, lent, sûr, jamais court, dépassait le but ; mais alors les projectiles, roulant sur les pentes en arrière ou ricochant par-dessus le port, ne manquaient guère d'atteindre çà ou là les réserves de l'ennemi.

Ainsi l'échec des batteries françaises se trouvait compensé tout au moins ; c'était aux flottes à décider la victoire. Enveloppés jusqu'à neuf heures dans une brume persistante, puis retenus par le calme au mouillage de la Katcha, il avait fallu que les vaisseaux réclamaient l'assistance des frégates à vapeur ; on les voyait s'avancer lentement, à la remorque, les Français d'abord. A midi et demi, la ligne d'embossage commençait à se former suivant un arc de plus de trois kilomètres de développement. A 1,400 mètres environ du fort extérieur de la Quarantaine et du fort Alexandre, quatorze vaisseaux français étaient placés en échiquier, sur deux rangs ; puis deux vaisseaux turcs ; puis, en face du fort Constantin et des batteries de côté élevées sur la falaise, onze vaisseaux anglais, à une distance moindre, parce que de ce côté la mer avait plus de fond qu'à l'autre aile. Dès que l'escadre française eut pris sa place de bataille, le vaisseau amiral *Ville-de-Paris* commença le feu ; il était une heure ; quelque quarante minutes après, l'escadre anglaise engagea de son côté la lutte. Les flottes et les forts eurent bientôt disparu dans les tourbillons d'une fumée noire comme les grosses nuées d'orage ; des lucers les traversaient rapides et vives ; on eût dit des éclairs ; et pour compléter la ressemblance, il en sortait les

grondements redoublés d'un tonnerre qui ne s'arrête pas. Cependant le fracas diminuait avec le jour : à six heures on n'entendait plus que de rares coups de canon, et les derniers vaisseaux quittaient la ligne de bataille. Des batteries de bord ou des batteries de côte, lesquelles avaient triomphé ? A ne considérer que l'armement, les alliés avaient eu, et de beaucoup, le nombre en leur faveur ; car on ne saurait évaluer à moins d'un millier les pièces dont ils firent usage en cette journée, tandis que leurs adversaires ne purent pas leur en opposer beaucoup plus du quart ; mais celles-ci, de plus gros calibre en général, étaient abritées ou dans des casemates aux murs épais, ou derrière de solides terrassements ; les autres au contraire n'avaient pour protection que des murailles de bois faciles à brûler comme à percer d'outre en outre. Il n'y eut pas un navire qui ne fût menacé d'incendie par les boulets rouges. *La Ville-de-Paris* en reçut trois pour sa part ; elle fut atteinte cent fois dans son grément, cinquante fois dans sa coque, trois fois au-dessous de la flottaison ; une bombe éclatant sous la dunette renversa le vice-amiral Hamelin, blessa ses deux aides de camp et tua l'un de ses officiers d'ordonnance. Une autre atteignit *le Charlemagne*, traversa tous ses ponts et brisa sa machine. Parmi les navires anglais *le London*, *la Queen* et *l'Agamemnon* eurent des commencements d'incendie ; mais les plus maltraités furent ceux qui eurent à subir le feu plongeant des batteries élevées, au-dessus du fort Constantin, sur la falaise ; *l'Albion* eut tous ses mâts brisés. quatre-vingt-treize troués dans sa coque, plusieurs dans ses œuvres vives, et jusqu'à trois obus dans sa soute aux poudres. On ne s'expliquait pas comment il n'avait pas sauté.

La perte des Français fut de 50 morts et de 180 blessés ; celle des Anglais de 44 morts et de 266 blessés. Les vaisseaux alliés avaient lancé plus de 50,000 projectiles ; les Russes, 16,000 seulement. Les pertes de ces derniers, dans les forts et batteries de côte, ne s'élevèrent pas au-dessus de 158 hommes tués ou blessés ; quant aux dommages matériels, ils se bornèrent à quelques pièces démontées, quelques affûts endommagés, quelques morceaux de parement à refaire. Le fort Constantin, le plus maltraité, au dedans par l'explosion de trois caissons dans une cour intérieure, au dehors par les boulets qui entamèrent ses embrasures, avait été obligé seulement de cesser le feu de sa plate-forme ; mais ses batteries couvertes n'avaient pas interrompu un seul moment leur tir.

Ainsi les escadres s'étaient montrées vaillamment impuissantes à réparer l'échec des batteries françaises ; mais tandis que les hourras triomphants des Russes retentissaient sur les fronts de mer, l'inquiétude serrait le cœur à plus d'un brave parmi les défenseurs

moins heureux de Karabelnaïa. De ce côté l'avantage pris dès le commencement par l'artillerie anglaise était devenue plus écrasant d'heure en heure. Au pied de la tour Malakof, parmi des amas de décombres, gisaient les pièces qui avaient armé sa plate-forme ; tout l'étage supérieur n'était plus qu'une ruine ; mais rien n'était comparable au désastre du Grand-Redan. Vers trois heures, lorsque déjà les servants avaient été deux fois remplacés, un tiers des bouches à feu démontées, presque toutes les embrasures détruites, un grand magasin à poudre, placé dans le saillant du bastion, avait sauté tout d'un coup. On a décrit plus haut l'affreux spectacle d'une batterie française atteinte par une pareille catastrophe : il était ici infiniment plus horrible. Le nombre des morts passait la centaine et les blessés étaient une multitude. Le bastion, bouleversé de fond en comble, n'avait plus forme d'ouvrage ; le saillant, jeté dans le fossé tout d'une pièce, ne présentait plus à l'ennemi qu'une ouverture béante. Il faut rendre cette justice aux Russes qu'après un moment de stupeur, ils accoururent en foule des batteries voisines, les uns pour secourir les victimes, les autres pour redresser au moins quelques pièces et prolonger la résistance. Vers quatre heures, deux autres explosions eurent lieu presque à la fois, l'une au mamelon Malakof, l'autre chez les Anglais sur le mont Voronzof, derrière les batteries Gordon ; c'étaient des caissons qui, de part et d'autre, avaient sauté sans beaucoup d'effet, de sorte que les projectiles ne cessèrent pas d'accabler les nouveaux défenseurs du Grand-Redan. Tous leurs efforts et tous leurs sacrifices demeurèrent inutiles ; à l'approche de la nuit, sur vingt-deux bouches à feu il ne restait plus que deux pièces à peu près intactes et, pour les servir, cinq canonniers qui tirèrent les derniers coups. Les fossés étaient comblés, les parapets rasés, le terre-plein à découvert ; dans les batteries adjacentes, le désordre était à peu près égal. Ainsi l'artillerie anglaise avait remporté sur ce point une victoire éclatante : on peut dire qu'il n'a tenu qu'à lord Raglan de la rendre décisive. Le Grand-Redan, ce jour-là, pendant plusieurs heures, a été, devant lui, comme une proie offerte et qui ne pouvait pas lui être sérieusement contestée. Par la brèche largement ouverte dans la ligne de défense, son infanterie débouchant du ravin des Docks sous la protection d'une artillerie dominante, eût pu, sinon gagner d'un coup tout Karabelnaïa, du moins prendre une position solide dans le faubourg de Bambor. Les Russes s'y attendaient si bien que, se sentant hors d'état de résister au choc, ils ne songeaient qu'à se reformer en arrière pour essayer des retours offensifs. Lorsque la nuit fut venue sans qu'ils eussent vu paraître les colonnes d'attaque, ils respirèrent, mais leur satisfaction n'eut d'égale que leur surprise.

De la part des Anglais, il y avait à objecter que leurs batteries étaient à douze cents mètres de la place et leurs bataillons à trois kilomètres, que les maladies avaient déjà fortement réduit leurs effectifs, qu'enfin l'échec des batteries françaises avait empêché le général Canrobert de donner l'assaut. Tout balancé, lord Raglan se persuada qu'il ne devait pas ou ne pouvait pas tenter une si grosse aventure. Peut-être inclina-t-il trop aux conseils de prudence. Il y a eu, pendant le siège de Sébastopol, beaucoup d'actions d'éclat et de dates honorables à porter au compte de l'armée anglaise : seule, la journée du 17 octobre a failli lui donner la gloire sans partage.

Dans cette première épreuve du bombardement, l'attaque de mer à part, les Anglais avaient lancé 4,700 projectiles, les Français 4,000 environ, les Russes au moins 20,000. En comparaison du nombre énorme de ces instruments de carnage, cent quarante-quatre hommes mis hors de combat chez les Anglais, deux cents chez les Français, peuvent compter comme des pertes relativement légères ; celles des Russes étaient bien autrement graves, plus de sept cents blessés et près de quatre cents morts. Parmi tous les coups qui firent dans leurs rangs des trouées sanglantes, le plus cruel fut celui qui leur enleva le vice-amiral Kornilof.

Depuis le commencement de l'action, l'héroïque marin n'avait pas cessé de porter sur tous les points de la ligne de défense l'exemple de son incomparable fermeté. Après avoir, au bastion central, serré dans ses bras Nakhimof blessé à la tête, le visage tout couvert de sang, il avait rencontré dans la Ville le prince Menchikof qui venait lui-même d'encourager les défenseurs de Karabelnaïa, puis, sur le port, le colonel de Todleben. Celui-ci lui rendit compte des dommages que le Grand-Redan et la tour Malakof avaient éprouvés déjà sous le feu supérieur des batteries anglaises. Kornilof y courut, d'abord au Redan, puis à la tour ; il était onze heures. Du sommet du mamelon, il examinait, à cheval, les effets du bombardement, quand un boulet lui fracassa la jambe gauche. Un groupe d'officiers au désespoir se pressait autour de lui ; il les regarda tous et leur dit d'une voix ferme : « Je m'en remets à vous de la défense de Sébastopol ; ne le rendez pas ! » On le transporta aussitôt à l'hôpital de la marine ; le coup était mortel ; mais il eut encore deux heures à souffrir. « Dites à tous, répétait-il, qu'il est doux de mourir, quand la conscience est pure. » A la fin, il ajouta : « Mon Dieu, bénissez la Russie et l'empereur ! Sauvez Sébastopol et la flotte ! » Ce furent ses dernières paroles. L'empereur Nicolas ordonna que les ouvrages du mamelon où il avait été frappé fussent honorés désormais du nom de bastion Kornilof.

II

En fait et à tout prendre, l'avantage de cette grande journée appartenait incontestablement aux Russes. Comme l'armée française avait été la plus facile aux illusions, elle fut aussi la plus sensible à la déconvenue, non point découragée, bien au contraire, mais piquée au vif et jalouse de gagner au plus tôt sa revanche. On le vit bien à la rapidité du travail. Réparer les batteries, en construire d'autres, pousser vivement les approches vers le bastion du Mât, tous, depuis le général en chef jusqu'au dernier homme, n'eurent plus d'autre souci. En dépit de ce grand zèle, la réfection des batteries ne répondit pas assez vite à l'impatience générale. Le 18, au point du jour, tandis que les premiers coups tirés par les canonniers anglais retentissaient douloureusement au cœur des nôtres, réduits pour vingt-quatre heures encore au silence, nos terrassiers avaient le chagrin de se voir distancés également par les Russes. Vainement aurait-on cherché sur les remparts des marques un peu sensibles du combat de la veille : les parapets étaient relevés, les crêtes régulières, les merlons solides, les embrasures en état ; pas une bouche à feu ne manquait sur sa plate-forme. Il est vrai que la canonnade française n'avait pas assez longtemps duré pour avoir pu faire aux ouvrages ennemis tout le dommage possible ; aussi n'était-ce pas de ce côté que l'aptitude singulière des Russes à remuer et à façonner la terre se faisait remarquer davantage ; c'était au Grand-Redan qu'il fallait admirer leur chef-d'œuvre. En douze heures, ils l'avaient refait de fond en comble, et s'il ne comptait plus que dix-neuf pièces au lieu de vingt-deux, c'est qu'elles étaient en revanche de plus fort calibre ; sur le saillant, un canon de 68 répondait aux *lancastrès* du mont Voronzof. Enfin cette seconde journée ne donna plus, comme la précédente, un avantage hors de doute aux batteries anglaises. Il y eut bien encore, dans le Grand-Redan, un magasin à poudre qui sauta ; il y eut là et dans les ouvrages voisins, notamment dans la batterie des Casernes, plusieurs pièces démontées ; il y eut jusqu'à 543 hommes hors de combat ; malgré tout, l'artillerie russe ne laissa point éteindre son feu jusqu'au soir et elle se mit pendant la nuit en état de le reprendre le lendemain, non-seulement en réparant ses pertes, mais encore en ajoutant à la puissance de son armement et au nombre de ses ouvrages.

Le 19, à six heures et demie du matin, le bombardement re-

commença sur toute la ligne des attaques, du mont Voronzof à la mer. Dans leurs huit batteries, refaites ou nouvellement construites, les Français avaient soixante et une bouches à feu en action. La batterie n° 5, quoiqu'on eût pu faire pour la couvrir, reçut encore tant de coups et de si cruels qu'à dix heures elle fut réduite au silence et pour toujours. L'état-major de l'artillerie décida qu'elle devait être supprimée. Tel fut aussi le sort de la batterie marine du fort Génois, dont l'équipage, plus que décimé, reçut, avant d'être dissous, l'honneur de se voir cité à l'ordre de l'armée par le général en chef. Les autres batteries soutinrent vaillamment la lutte, mais sans parvenir à prendre la supériorité ; les Anglais, de leur côté, n'y réussirent pas mieux que la veille ; et quoique la défense eût encore plus de 500 hommes hors de combat, le résultat général de cette journée était encore en sa faveur. Il en fut de même dans les journées suivantes. En vain, pour tenir lieu des batteries supprimées, l'artillerie française s'empressait-elle d'en construire d'autres sur des emplacements mieux choisis ; en vain y suppléait-elle en attendant par l'emploi des fusées de guerre ; en vain la marine lui donnait-elle cordialement le concours de ses propres fuséens et celui d'une bombarde qui, du fond de la baie Streltzkaïa, lançait d'énormes projectiles jusque dans le fort de l'Artillerie ; en vain un surcroît de matelots et de matériel était-il mis libéralement à sa disposition par les chefs de la flotte, elle avait besoin d'une grande fermeté pour se soutenir contre un ennemi dont le feu, selon l'expression du général Canrobert, se renouvelait et se déplaçait sans cesse. Non content de l'attaquer de loin, l'ennemi poussait l'audace jusqu'à venir la harceler chez elle : dans la nuit du 20 au 21, une centaine de soldats et de matelots russes envahirent la gabionnade entre les batteries nos 3 et 4, enclouèrent à la hâte quatre canons et trois mortiers et ne se retirèrent que devant le renfort accouru au soutien de la garde de tranchée qui avait eu le tort de se laisser surprendre. Leur chef, officier de marine d'une énergie remarquable, demeura sur le terrain parmi les blessés ; malheureusement il succomba le lendemain à la gravité des coups qu'il avait reçus.

« Le général Canrobert, écrivait le général Bizot au maréchal Vaillant, le 22 octobre, le général Canrobert a grande envie de brusquer bientôt une attaque de vive force ; lord Raglan de même, et son avis est partagé par le général Burgoyne qui ne voit, dit-il, rien à faire régulièrement contre une place non investie, pourvue d'un immense matériel, de 10,000 excellents matelots canonniers, et en communication avec une armée de 50,000 hommes. » Puisque tels étaient, le 22 octobre, les projets des chefs de l'ar-

mée anglaise, ne peut-on pas être surpris que, cinq jours auparavant, le 17, ils n'eussent pas saisi, pour les mettre à exécution, l'occasion la plus étonnamment favorable? « Pour moi, continuait le général Bizot, je retarde tant que je puis, estimant que nous aurons d'autant plus de chances de succès que nous porterons plus près le point de départ, d'appui et de retraite de nos colonnes. » Il faut rendre cette justice aux officiers du génie français que, sous l'impulsion de leur chef, ils avaient accompli déjà des travaux dont la vitesse et l'audace étonnaient les plus compétents des juges, les ingénieurs de Sébastopol. Chaque nuit, 2,000 travailleurs au moins, 3,000 quelquefois, étendaient, à la sape volante le plus souvent, le réseau des approches. Tâche pénible et dangereuse : pour masquer les hommes il fallait, tant la terre était mince, peler le roc à grande distance en deçà de la tranchée, parfois même au delà, et cependant la mitraille et la fusillade balayaient le sol par intermittence. Enfin, pour donner aux remblais et aux déblais les dimensions régulières, il fallait quatre fois plus de temps et d'efforts que n'en eût demandé un terrain de résistance moyenne. Quoi qu'il en soit, et malgré tous les obstacles, le 25 octobre au matin, non-seulement la première parallèle était achevée sur un développement de plus d'un kilomètre et demi, à partir des batteries du mont Rodolphe, mais encore la deuxième parallèle, ouverte entre le ravin du boulevard et le ravin de la Ville, et reliée à la première par une double communication, portait à 360 mètres seulement du bastion du Mât l'attaque française. Les Anglais, sur le mont Voronzof, avaient également cheminé en débouchant de la ligne de batteries qui leur servait, à 1,200 mètres du Grand-Redan, de première parallèle ; mais la deuxième, dont ils avaient seulement tracé l'armoree, était encore éloignée de 900 mètres au moins du saillant de l'ouvrage. Telle était la situation des approches qui menaçaient de dangers plus ou moins imminents les défenseurs de Sébastopol, au moment même où les incidents les plus graves allaient rappeler tout à coup les assaillants au souci de leur propre défense.

III

« J'ai d'autant plus besoin de renforts, écrivait, le 27 octobre, au maréchal Vaillant le général Canrobert, que l'armée anglaise se trouve, par diverses causes, réduite à des proportions qui deviennent inquiétantes, et la réduction de cette armée ne saurait passer

inaperçue au milieu de nos difficultés présentes et à venir, en raison du rôle vigoureux qu'elle sait jouer au jour du combat. » Cette réduction fâcheuse avait, en effet, des causes très-diverses, les unes personnelles, en remontant du soldat, par la hiérarchie des grades, jusqu'au général en chef, les autres, qu'on pourrait nommer constitutionnelles, inhérentes au gouvernement lui-même. Tandis que la marine florissante, populaire, richement dotée, bien administrée, avait à sa tête un chef unique, le premier lord de l'amirauté, membre toujours considérable du cabinet britannique, l'armée, moins soignée, moins considérée, tenue en suspicion par un peuple jaloux de ses droits, tolérée plutôt qu'acceptée sur le sol de la libre Angleterre, reléguée presque toute dans les colonies, et d'ailleurs, par économie et par système à la fois, peu nombreuse, l'armée n'était pas directement représentée dans le gouvernement. Elle dépendait du ministre des colonies et relevait, sous ses ordres, d'un fonctionnaire de l'ordre politique plutôt que de l'ordre administratif, qu'on nommait le *secrétaire à la guerre*. A vrai dire, la fonction de ce personnage était à peu près exclusivement parlementaire; choisi toujours dans l'une des chambres du parlement, tandis que le ministre des colonies faisait partie de l'autre, il avait pour mission de soutenir, comme son chef, mais sur un terrain différent, les discussions relatives aux questions militaires. C'était un *debater*, non point un administrateur. Qu'aurait-il administré? L'armée avait quatre ou cinq têtes, parfaitement indépendantes les unes des autres, et pouvant engager, sans qu'il en pût mais, la responsabilité du ministre des colonies. Il y avait le commandant en chef, maître de tout ce qui était essentiellement militaire, direction de l'infanterie et de la cavalerie, nominations, avancement, instruction, manœuvres, discipline; le grand maître de l'artillerie, dont le seul titre indique la fonction; le payeur général, chargé de la solde; l'auditeur général, chef de la justice militaire. Quant à ce qui formait en France, sous le nom de services administratifs, le domaine de l'intendance, il appartenait nominale ment au corps du commissariat qui n'avait plus, depuis quarante ans, qu'une existence nominale. Sans doute il y avait quelque part des commissaires en titre, propriétaires de leurs charges, mais, jusqu'au moment de la guerre, on ne se souvenait pas d'en avoir jamais vu quelqu'un, en exercice. Les corps de troupes s'administraient eux-mêmes, d'une façon ou d'une autre, sous le bon plaisir des colonels. Quand la guerre fut décidée, on se mit en quête des commissaires qu'on finit par trouver et qui partirent avec les troupes, aussi peu faits aux obligations de leur office que les soldats aux nécessités de la vie militaire en campagne.

Les officiers, parfaits *gentlemen*, braves, instruits, ne voyaient jamais leurs hommes que les jours où ils se trouvaient de service ; le détail quotidien, de même que l'instruction, était abandonné aux sous-officiers. Ceux-ci vivaient d'ailleurs aussi séparés que possible de la troupe, et l'on peut dire d'une manière générale que l'isolement, l'individualisme, qu'on nous passe le mot, était de règle dans l'armée anglaise. Quant aux soldats, habitués aux conditions larges et faciles de la vie en Angleterre ou aux colonies, les hommes mariés dans leur ménage, les célibataires à la taverne, pas un d'eux ne se préoccupait de ce qu'il aurait à faire, rien que pour se nourrir, dans un pays où celui-ci n'aurait plus sa taverne, celui-là son ménage. Arrivés à Gallipoli, tandis qu'associés par escouade, mettant en commun leurs vivres, l'un allumant le feu, un autre allant chercher de l'eau, un troisième épluchant les légumes, les soldats français avaient bientôt et gaiement fait leur petite cuisine, les Anglais les regardaient avec surprise, s'étonnaient de leur industrie, mais n'essayaient pas de l'imiter encore, parce que leurs habitudes y répugnaient ; et chacun d'eux, seul, s'évertuait longuement à mal faire ce que les autres réunis avaient fait rapidement et bien. Le soldat français n'avait par jour qu'une demi-livre de viande, et l'anglais en recevait trois fois autant ; cependant le second était beaucoup plus mal nourri que le premier. Un jour, à Varna, lord Raglan témoignait son étonnement de ce contraste : « Milord, lui dit en riant le général Bosquet, faisons, si vous le voulez bien, un arrangement profitable aux deux nations ; donnez-moi pour un Anglais et un Français votre livre et demie de viande ; nous ferons l'économie de la ration donnée à nos hommes ; ceux-ci feront la soupe, et Anglais et Français s'en trouveront bien, je vous en réponds. » — « Ah ! reprit lord Raglan, je le voudrais bien ! » Il n'en fut pas davantage, et les Anglais continuèrent à dépérir. En Crimée, le soir, après les marches des premiers jours, et plus tard, au retour de la tranchée, on voyait beaucoup d'eux jeter le morceau de viande qu'ils avaient sans succès essayé de faire cuire, et manger tristement un peu de pain ou de biscuit. Mal nourris, couchés sur la dure, sans abri pendant longtemps, car quinze jours après le débarquement, ils n'avaient pas encore tous reçu leur grandes tentes, fatigués par les travaux de terrassement auxquels ils n'étaient pas faits, car ils ne sortaient pas, comme la majorité des soldats français, du travail des champs, le choléra, les affections des intestins et de la poitrine, les fièvres de toute nature les envoyaient bientôt dans les ambulances et de là, quand ils n'y mouraient pas, dans les hôpitaux de Scutari. Indépendamment, ne relevant que de lui-même, le service de santé avait un personnel éclairé, zélé, mais trop

peu nombreux ; l'organisation, là comme ailleurs, avait péché par oubli, par inexpérience.

L'Angleterre avait cru faire tout en envoyant sur de beaux navires de beaux hommes, de beaux chevaux, une belle artillerie, des munitions et des vivres, en un mot ce qu'il y avait de mieux chez elle ; mais comme il n'y avait besoin chez elle ni de train d'artillerie ni de train des équipages, elle ne s'en mit point en peine, sans se douter qu'il y a un abîme entre ce qui suffit au service intérieur et ce qu'exige le service en campagne. Ses généraux, tous âgés, tous ayant fait les guerres de l'empire, l'avaient su jadis, mais ils l'avaient oublié ; les jeunes officiers ne le savaient pas. « L'armée anglaise, écrivait le général Canrobert, sait combattre avec une vaillance qu'on peut appeler sans égale ; mais elle est loin d'avoir pour la guerre nos prévisions, notre savoir-faire et notre industrie. Nos alliés, qui sont bien sur le champ de bataille les plus solides soldats que l'on puisse rencontrer, sont tellement étrangers aux simples notions du service des armées en campagne, pour ce qui concerne les précautions hygiéniques, la répartition des heures du repos et du travail, la confection des travaux de fortification, etc., que leur effectif diminue sensiblement ; mais, je le répète, ils savent noblement racheter ces défauts en face de l'ennemi. »

Prête pour le combat, l'Angleterre avait cru l'être pour la guerre ; elle ne l'était pas. La seule réforme qu'elle fit, quand elle commença de s'en apercevoir, ce fut de séparer la guerre des colonies et de lui affecter un département spécial. De ministre des colonies, le duc de Newcastle, était donc, au mois d'octobre 1854, devenu ministre de la guerre ; mais en vérité cette réforme, toute seule, ne remédiait à rien. C'est pourquoi l'armée dépérissait ; les hommes tombaient malades ; les beaux chevaux de l'artillerie de bataille succombaient sur la montée de Balaklava en traînant les lourdes pièces de siège ; et quant aux approvisionnements qui se trouvaient en quantité suffisante dans les magasins du port, les commissaires ne savaient pas comment les faire arriver jusqu'aux troupes. « Eh ! pourquoi, s'écriait un jour M. Layard dans la Chambre des communes, pourquoi n'avait-on pas accepté les services de ces nombreux *hamals*, de cette foule d'Arméniens qui font le métier de portefaix à Constantinople, et qui ne demandaient pas mieux que de louer au gouvernement leurs épaules ? » Le dernier *secrétaire à la guerre*, M. Sidney Herbert, qui avait reçu de Crimée le rapport d'un agent sur les privations dont souffrait l'armée anglaise, en communiquait à la Chambre un passage ainsi conçu : « Le gouvernement a envoyé ici de tout en abondance ; il a fait heureusement traverser 3,000 milles aux provisions réunies par sa sollicitude ; mais la dis-

tance n'est pas seulement de 3,000 milles ; elle est de 3,006 milles, et il est infiniment plus difficile de franchir les *six derniers milles*, — ceux qui séparent Balaklava du camp anglais, — que d'aller de Plymouth ou de Portsmouth à Balaklava. » Pour se disculper, M. Sidney Herbert faisait, avec raison d'ailleurs, participer la nation tout entière à la responsabilité de cette épreuve douloureuse : « En fait, disait-il, l'Angleterre n'avait pas d'armée au moment où éclata la guerre d'Orient. Elle avait bien un certain nombre de régiments employés tant dans les colonies qu'en Irlande ; mais la plupart de ces régiments n'avaient pas vu le feu, la plupart de leurs colonels ne savaient pas ce que c'était qu'une brigade. » Enfin, lord John Russell, appuyant la proposition d'une enquête parlementaire, pouvait s'écrier : « Tout ce qu'on a dit de la déplorable condition de notre armée devant Sébastopol n'est que trop vrai. Les rapports qui arrivent de Crimée chaque semaine sont pénibles, affreux, décourageants. Il y a une chose qui, malgré les moyens que j'ai eus de recourir aux documents officiels, m'a toujours semblé inexplicable. Si on m'avait dit, pour détourner le gouvernement d'une expédition en Crimée, que nos troupes camperaient à moins de deux lieues de la mer, à moins de deux lieues d'un port imprenable, où nos vaisseaux pourraient aller et venir librement, et qu'à une si courte distance des sources de ravitaillement notre armée manquerait de pain, de vêtements, des objets les plus nécessaires, au point de perdre quatre-vingt-dix à cent hommes chaque jour par le seul fait des privations, si on m'avait dit cela, j'aurais protesté contre une telle allégation, je l'aurais taxée d'exagération, d'absurdité et de ridicule. Et cependant, je dois le confesser aujourd'hui, cette allégation se trouve être à peine au niveau de la vérité ! »

Lord John Russell, malheureusement, ne disait pas assez ; la diminution quotidienne de l'effectif dans l'armée anglaise passait de beaucoup cent hommes, et pendant le même temps l'armée russe augmentait dans des proportions infiniment plus considérables. Décidé à la fois par des considérations politiques et par des nécessités stratégiques, le tsar avait, depuis le mois d'août, retiré peu à peu des Principautés ses troupes ; les dernières étaient rentrées en Besarabie le 13 septembre. Les Autrichiens d'un côté, les Turcs de l'autre, avaient occupé la Valachie ; mais retenus, ceux-là par la circonspection de leur gouvernement, qui ne tenait pas à s'engager, ceux-ci par la prudence personnelle d'Omer-Pacha qui ne voulait pas compromettre ses précédents succès, ils n'avaient d'aucune façon inquiété la retraite ; en un mot, l'attitude de ces deux armées était si paisible que le tsar n'avait pas craint de dégarnir la rive gauche du Pruth au profit de Sébastopol et de la Crimée. Le prince

Menchikof devenait donc tous les jours plus fort et il savait les Anglais tous les jours plus faibles ; de là lui était venue, par déduction, l'idée de prendre la mesure comparative de ses forces et de leur faiblesse.

IV

Son attention s'était portée sur Balaklava, leur base d'opérations, dont l'importance et la situation isolée, assez éloignée du gros de leurs troupes, devaient naturellement le provoquer à quelque tentative de surprise. Ils avaient fait de cette position un camp retranché, capable de contenir une armée trois fois plus importante que la leur, et dont la défense excédait, par conséquent, de beaucoup leurs ressources ; aussi s'étaient-ils aidés d'un millier de soldats turcs, auxquels ils avaient confié la garde de leurs postes avancés. C'était une suite de cinq redoutes couronnant autant de mamelons dont l'enchaînement séparait au nord la plaine de Balaklava de la vallée de la Tchernaiïa proprement dite. Le plus oriental, le premier dans l'ordre numérique, non loin du village de Kamara, était désigné chez les alliés sous le nom de *mamelon Canrobert* ; le plus occidental se trouvait commandé de si près par la crête du mont Sapoune qu'on avait jugé inutile d'y mettre de l'artillerie ; les autres redoutes étaient armées ensemble de onze bouches à feu de gros calibre. En deçà de cette première ligne de défense, en avant et en arrière du village de Kadikoï comme dans le voisinage immédiat de Balaklava, des batteries avaient été construites, des tranchées ouvertes ; mais les batteries n'avaient pas toutes leur armement, et dans le développement des tranchées il y avait des lacunes ; pour garder tous ces ouvrages, il aurait fallu d'ailleurs des forces nombreuses. Entre les redoutes occupées par les Turcs et la ville, qui avait pour garnison spéciale onze cents soldats de marine, il ne se trouvait que six cent cinquante *highlanders* du 93^e régiment et quatorze ou quinze cents hommes de la division de cavalerie. Le général Colin Campbell commandait la place et les troupes.

Vers le milieu du mois d'octobre, le prince Menchikof avait fait occuper le village de Tchorgoune, sur la Tchernaiïa, par un détachement qu'il faisait renforcer tous les jours. Le 25, le détachement était devenu un corps d'armée : il se composait de la 12^e division d'infanterie, forte de dix-sept bataillons, et d'une division de cavalerie formée de vingt escadrons réguliers et de dix sotnias de cosaques ; l'artillerie divisionnaire et l'artillerie à cheval

pouvaient mettre en batterie soixante-quatre bouches à feu. L'effectif général de ce corps, placé sous les ordres du général Liprandi, était de dix-huit mille hommes environ. Le 24, les rapports des avant-postes et des reconnaissances sur la Tchernaiïa signalaient aux généraux alliés un gros rassemblement de troupes russes à Tchergoune. Le prince Menchikof avait fixé au 25 l'exécution de la surprise qu'il méditait contre Balaklava. A cinq heures du matin, le corps de Liprandi devait se former en trois colonnes et marcher immédiatement, la colonne de gauche sur Kamara, la colonne du centre, la plus importante, sur les deux premières redoutes et au delà, sur Kadikoï, la colonne de droite sur les dernières redoutes à l'ouest. La plus grande partie de la cavalerie, un bataillon du régiment d'Ukraine, une compagnie de tirailleurs et une batterie d'artillerie devaient former la réserve sous la main du général Liprandi. Indépendamment de ce corps, le prince Menchikof avait donné des ordres pour appeler des hauteurs de Mackenzie sur les monts Fedioukhine le général Jabokritsky avec huit bataillons, quatre escadrons ou sotnias, et quatorze bouches à feu. La force de ce détachement étant d'un peu plus de cinq mille hommes, c'était à vingt-trois ou vingt-quatre mille que s'élevait l'effectif total des Russes.

Le 25 octobre, à l'heure dite, l'opération commença. La colonne de gauche ayant occupé tout de suite et sans difficulté Kamara, se mit à canonner les mamelons voisins, sur lesquels marchait la colonne du centre. De l'aveu même des Russes, les Turcs firent dans la première redoute une résistance opiniâtre ; mais le régiment d'Azof ayant donné l'assaut, les défenseurs succombèrent, et leur mauvaise fortune eut malheureusement sur les autres plus d'effet que l'exemple de leur vaillance, résultat fâcheux, car il ébranla peu justement dans l'opinion du monde l'estime qu'elle accordait aux Turcs depuis les affaires de Kalafat et surtout depuis la défense de Silistrie. Le fait est que lorsque le régiment d'Ouglitch aborda les deux redoutes suivantes, et le régiment d'Odessa la quatrième, ils les trouvèrent abandonnées. Celle-ci, trop voisine du mont Sapoune, ne pouvait pas être occupée longtemps par les Russes ; après avoir brisé les affûts, précipité au bas du mamelon les pièces enclouées, jeté les parapets dans le fossé, en un mot rasé l'ouvrage, ils se retirèrent ; mais dans les trois autres leur dessein était de s'établir à demeure.

Il était sept heures et demie. Au premier bruit de la canonnade, la garnison de Balaklava et les troupes du dehors avaient pris les armes : les *highlanders* en travers de la route, couvrant Kadikoï ; à droite, les Turcs ralliés après leur sortie des redoutes ; à gauche, la

cavalerie. Sur les ordres dépêchés par lord Raglan, la brigade des Gardes et la division Cathcart quittaient à la hâte leur campement du plateau pour descendre par le col de Balaklava dans la plaine. Accouru au galop près du col, le général Canrobert faisait occuper par la brigade Vinoy les pentes méridionales, et tenait prête à marcher la brigade Espinasse avec les chasseurs d'Afrique et l'artillerie à cheval. Toute la division Bosquet était déployée le long des crêtes. Après avoir pris ces dispositions, le général Canrobert alla rejoindre lord Raglan, qui se tenait au bord du plateau, non loin du télégraphe, sur le prolongement de la ligne des redoutes. De là on avait sous les yeux un vaste espace, d'un côté toute la plaine de Balaklava, de l'autre la vallée de la Tchernaiâ et les monts Fedioukhine ; dérobés en grande partie aux observateurs dans la plaine, les forces et les mouvements des Russes étaient de là parfaitement visibles. On voyait à gauche le détachement du général Jabokritsky, au fond les réserves de Liprandi, à droite, en avant de l'infanterie, une brigade de hussards, les cosaques et deux batteries à cheval. Tout à coup, cette masse de cavalerie, dirigée par le général Rijof, protégée par le feu de son artillerie, déboucha entre la troisième et la quatrième redoute dans la plaine, et vint tomber, au galop de charge, partie sur le 95^e *highlanders*, partie sur la grosse cavalerie de la brigade Scarlett. On vit alors ce que peut, par la seule fermeté de son attitude, une infanterie solide. Déployés en bataille, immobiles, l'arme au pied, les Écossais semblaient indifférents à l'avalanche qui roulait bruyamment vers eux ; quand elle fut à trente pas, les officiers commandèrent d'apprêter les armes. A la seule vue de ce premier temps exécuté de sang-froid, au seul aspect des fusils dressés, non point abaissés encore, les cavaliers changèrent subitement d'allure ; les chevaux, arrêtés dans leur élan, se cabrèrent, les rangs se confondirent, et le feu n'était pas commencé que cette masse confuse battait précipitamment en retraite. Obligés de prévenir autrement le choc, les *Scots-greys* et les dragons d'Enniskillen s'étaient ébranlés quand ils avaient vu leurs adversaires à deux cents mètres ; en avant, chez eux comme chez les Russes, les officiers avaient échangé les premiers coups de sabre ; puis la mêlée s'était faite, et des deux parts l'artillerie s'était vue forcée de suspendre ses coups ; enfin les hussards du duc de Leuchtenberg et les cosaques de l'Oural, poussés, pressés, maltraités par leurs rudes ennemis, tournèrent bride, et si la brigade légère de lord Cardigan, placée trop en arrière, avait pu arriver à temps pour soutenir la poursuite, cette action de la cavalerie anglaise, si honorable pour ses étendards, aurait été peut-être la seule de la journée.

Après cette attaque malheureuse, les Russes paraissaient d'autant moins disposés à s'engager de nouveau, que de toutes parts les renforts arrivaient aux défenseurs de Balaklava : les deux divisions appelées par lord Raglan étaient en ligne à droite de la cavalerie, qui, rangée parallèlement au mont Sapoune, était appuyée en arrière par la brigade Espinasse, et sur sa gauche par la brigade de chasseurs d'Afrique. Ici se place un épisode qui semblera toujours emprunté à quelque légende héroïque, tellement il est en dehors des principes de la guerre.

Il était midi. Toujours au même poste, la lunette braquée sur l'ennemi, lord Raglan vit ou crut voir que les Russes désarmaient de leurs bouches à feu les redoutes qu'ils avaient conquises. C'étaient des pièces turques, mais empruntées par les Anglais au sultan ; les Anglais en étaient responsables, et, selon le sentiment de leur chef, elles valaient moralement des pièces anglaises. Le sentiment était noble, la manœuvre qu'il inspira fut militairement fausse. « L'évidente intention de l'ennemi, écrivait à ce propos le général Canrobert, celle qu'il aura toujours, était de nous faire descendre jusqu'à lui en quittant nos excellentes positions. » Pas plus que le général Canrobert, lord Raglan n'avait l'intention de jouer le jeu de l'ennemi ; cependant telle était la situation que, pour reprendre ses canons, il aurait fallu faire donner toutes les forces qu'il avait dans la plaine et livrer une bataille qu'il ne voulait pas livrer. Dans l'embarras de ce dilemme, il imagina d'engager contre un adversaire armé de toutes pièces sa seule cavalerie. Par son ordre et sous sa dictée, le général Airey, quartier-maître général de l'armée anglaise, son chef d'état-major, écrivit au comte Lucan en ces termes : « Lord Raglan désire que la cavalerie se porte rapidement sur le front et qu'elle essaye d'empêcher l'ennemi d'emporter les canons. Une troupe d'artillerie à cheval peut accompagner. La cavalerie française est sur votre gauche. Sur-le-champ. » Un officier attaché au général Airey, le capitaine Nolan, fut chargé de porter cet ordre. Obligé de passer par le col de Balaklava, il avait un long détour à faire ; lorsqu'il put accomplir sa mission, il s'était écoulé un certain temps et, dans l'intervalle, l'état des choses avait changé. Les Russes ne désarmaient point les redoutes et ne préparaient aucun mouvement de retraite ; leur infanterie avec l'artillerie divisionnaire continuait d'occuper, d'un côté, les mame-lons, de l'autre, les pentes méridionales des monts Fedioukhines ; les réserves se tenaient au fond de cette sorte d'entonnoir ; au milieu, la cavalerie et l'artillerie à cheval, reformées, avaient repris leur assiette. Lord Raglan, qui voyait de haut et d'ensemble cette disposition solide, aurait pu encore, s'il avait voulu, dépêcher un

ordre contremendant le premier, et il devait sans doute avoir une idée assez haute de l'autorité du général en chef sur ses subordonnés pour ne mettre point en doute l'exécution de celui qu'il avait envoyé d'abord. Masqué par la ligne des mamelons, le comte Lucan ne voyait même pas l'ennemi. Le message du général Airey lui causa quelque étonnement. « Après une étude fort attentive de cet ordre, a-t-il écrit lui-même à lord Raglan, j'hésitai, j'insistai sur l'inutilité d'un semblable mouvement et sur les dangers qu'il entraînait. L'aide de camp déclara du ton le plus absolu que l'ordre de lord Raglan était que la cavalerie attaquât immédiatement. « Où? lui demandai-je, et que faut-il faire? » car on ne voyait ni ennemis ni canons. « Là, milord, est l'ennemi, là sont vos canons, » répondit-il de la manière la plus irrespectueuse et la plus péremptoire, en indiquant l'autre extrémité de la vallée. Votre instruction écrite était, à mon avis, si précise, les ordres transmis par votre aide de camp si positifs et si pressants, que je me crus impérieusement obligé d'obéir, et je fis savoir à lord Cardigan qu'il fallait avancer. Aux objections qu'il me fit et que j'approuvais complètement, je répliquai que l'ordre émanait de Votre Seigneurie. »

La brigade légère se forma, deux escadrons de dragons et deux de lanciers déployés en première ligne, deux de dragons et deux de hussards en seconde ligne, un escadron de hussards en réserve. La grosse cavalerie du général Scarlett, qui avait fourni, une heure auparavant, la belle charge qu'on a vue, avait seulement l'ordre de se tenir prête, sans quitter provisoirement la position. Placé à la tête de sa brigade, le comte de Cardigan donna le signal; les trompettes sonnèrent, et, avançant les siens au galop : « En avant ! s'écria-t-il, en avant, le dernier des Cardigan ! » Le capitaine Nolan galopait à sa droite.

En voyant tout à coup commencer une charge « dont la raison, a dit le général Canrobert, est restée impossible à comprendre et que l'héroïsme avec laquelle elle a été conduite ne saurait excuser au point de vue des règles de la guerre, » en voyant cette belle et vaillante troupe s'élançer certainement à la mort, il n'y eut, parmi les milliers de témoins qui se pressaient sur les crêtes, qu'une clameur de surprise et d'angoisse. « Arrêtez-vous ! c'est insensé ! » leur criait-on, comme s'ils eussent pu entendre et s'arrêter surtout. L'histoire a noté parfois le généreux sacrifice d'une cavalerie se dévouant pour le salut d'une armée, ou bien le noble désespoir de braves gens qui ne voulaient pas survivre à la défaite, comme la charge sans retour de la chevalerie française à Nicopolis ; mais ici rien de pareil ; il n'y avait pour l'armée anglaise ni défaite ni péril. Cependant, passant entre les mamelons qui lui avaient dérobé la vue

des Russes, lord Cardigan, débouchait au delà et s'enfonçait sous les feux croisés comme dans un gouffre, sabrant une batterie de cosaques, culbutant la cavalerie, renversant les lignes, galopant toujours, droit devant lui, comme si, dans ce terrible et sanglant *steeple-chase*, il eût voulu franchir la Tchernaiïa et gagner, pour prix de la course, Tchorgourne, le quartier général de l'ennemi. Cependant les escadrons qu'il avait traversés se reformaient en arrière; d'autres qui étaient sur son flanc gauche l'assaillirent à leur tour, se jetèrent au milieu des siens, rompirent leur élan, et après l'avoir forcé de se ralentir, l'arrêtèrent tout à fait. Il fallut, toujours combattant, tourner bride et se mettre en retraite; mais plus loin s'était précipitée la charge, plus longuement difficile était le retour. Démasquant à droite et à gauche, pour se rejoindre à la suite des Anglais et presser leurs derniers pelotons à coups de lance, les cavaliers russes laissaient les balles et la mitraille faire en avant leur œuvre. Une batterie établie sur les monts Fedioukhine se distinguait surtout par son action meurtrière: deux escadrons du 4^e chasseurs d'Afrique lancés à propos, sous la conduite du général d'Allonville, par le général Morris, gravirent les pentes, percèrent la ligne des tirailleurs, passèrent derrière la batterie, se rabattirent brusquement sur elle, sabrèrent les canonniers et ne se replièrent qu'après avoir détourné des Anglais sur eux-mêmes le feu de deux bataillons de Vladimir qui, à leur approche, avaient formé le carré. En même temps, le général Scarlett, qui s'était porté en avant, recueillait les débris mutilés de la brigade légère: 700 chevaux environ avaient commencé la charge, 500 jonchaient le champ de bataille; 250 hommes étaient tués ou grièvement blessés. L'un des premiers, le capitaine Nolan était tombé mort sur le champ de bataille, et comme par miracle « le dernier des Cardigan » survivait. Les chasseurs d'Afrique avaient perdu deux officiers tués avec huit chasseurs, et vingt-huit blessés. Les Russes, y compris les pertes de leur première attaque, n'avaient pas moins de 150 morts et de 500 blessés ou disparus.

Après ce dramatique épisode, la journée s'acheva par une canonnade sans effet; des deux parts on s'observait à distance. « La nuit, écrivait au maréchal Vaillant le général Canrobert, est venue mettre fin à ce combat mal engagé et qui, à mon avis, n'aurait pas dû l'être du tout. Tant que le problème du siège n'aura pas été résolu, notre position dans la Chersonèse est absolument défensive. Cette défensive est malheureusement trop allongée, puisqu'elle s'étend de la pointe d'Inkermann à Balaklava dont la conservation nous obligera à de grands efforts de vigilance. » L'obscurité tout à fait venue, les troupes françaises et anglaises descendues depuis le ma-

tin dans la plaine se concentrèrent autour de Kadikoï ; le lendemain, lord Raglan et le général Canrobert s'entendirent pour resserrer la ligne beaucoup trop étendue des ouvrages qui défendaient le port. La brigade écossaise continua de l'occuper avec les soldats de marine ; la brigade Vinoy installa son campement sur la berge méridionale du col, à mi-pente, et quatre compagnies de zouaves allèrent, avec un officier du génie et des sapeurs français, construire dans la montagne, à l'est de Balaklava, une redoute dont ils devaient former la garnison pendant tout l'hiver. Quant aux Russes, ils installèrent leurs avant-postes dans les ouvrages des trois mamelons qu'ils avaient pris sur les Turcs, et le général Liprandi maintint le gros de ses forces avec son quartier général à Tchorgoune.

La journée du 25 octobre, si glorieuse pour la cavalerie anglaise et si funeste à la fois, avait tourné, en définitive, à l'avantage des Russes. Ils s'étaient rétablis dans la vallée de la Tchernaiïa, dans la plaine même de Balaklava, bloquant la ville en quelque sorte ; remarque plus importante au point de vue de l'effet moral, ils avaient repris l'offensive. La bataille de l'Alma n'était pas oubliée, mais on n'y pensait plus à Sébastopol qu'en mêlant au souvenir de la défaite l'espoir d'une prochaine et décisive revanche. On étudiait avec d'autant plus de soin les positions des alliés, et l'on notait que le camp retranché de Balaklava n'était pas le seul point vulnérable de leurs lignes.

CAMILLE ROUSSET.

La fin au prochain numéro.

UNE JOURNÉE RÉVOLUTIONNAIRE

III¹

On avait d'autres preuves, plus apparemment concluantes encore, du zèle que la population parisienne déployait en faveur de la Commune. Les rues, les places publiques, le voisinage, l'intérieur des sections renvoyaient les échos les plus favorables.

Les citoyens de la troisième légion et de la section du Pont-Neuf assommaient leur commandant, Mathis, parce qu'il avait crié : Vive la Convention nationale! « Tout ce que fait la Convention, c'est des cavalcades, crie une femme dans les groupes. Tous les bons patriotes sont à la Commune. » Et on applaudit. Le zélé Lécivain, qui vient de chercher Couthon comme il a été cherché Robespierre, explique, au milieu de l'approbation générale que « il faut se ranger autour de la Commune avec le peuple, les jacobins et Hanriot qui ont juré de défendre la liberté et Robespierre, l'ami du peuple. Il faut arrêter tous ceux qui apportent des ordres des Comités; *car quand le tocsin sonne, la Convention n'est plus rien.* »

Sur la place de Grève, Quellan et Masson, du Comité civil de la Fraternité, saisissent les citoyens qui paraissent portés pour la Convention, ils les maltraitent et les amènent au Conseil général, où on les livre au comité d'exécution.

Dumas, secrétaire greffier du parquet de la Commune, et Daguin, assesseur du juge de paix, tous deux, très-influents au Panthéon Français, disent que « la Commune est mise hors la loi *ainsi que le peuple de Paris*. Mais c'est peu de chose. Les deux Robespierre sont en sûreté à la municipalité, qui conserve son calme impassant. Tout va bien, il faut tenir bon. »

¹ Voir le *Correspondant* du 10 octobre 1875.

Gaimeux, économe des élèves de la Patrie, demeurant à la maison de Gitié, ami de Hanriot, parcourt la section des Sans-Culottes, où il est très-puissant. Le Pauvre, agent des forges nationales, en fait autant dans la section de l'Indivisibilité, où il domine. Charles Jolli, imprimeur en papiers peints, poursuit, dans les rues de la section de la Réunion, les marchands de journaux, leur arrache leurs feuilles et les amène vers la Commune pour les y faire emprisonner. Jacques Verdet, officier de paix de la section Bonne-Nouvelle, arrête et fait arrêter les *proclamateurs* qui annoncent les décrets de la Convention, en disant que « la Convention et la mise hors la loi n'y sont pour rien, à côté de la masse du peuple souverain. » Voyenne, marchand, officier dans la quinzième compagnie, section du Muséum, s'écrie : « Moi, je ne connais ni le Comité de salut public, ni la Convention. Je ne connais d'ordres que du maire et du Conseil général de la Commune, » et il arrête son propre commandant, qui est tiède, et le fait mener en prison. Le Masson, ex-chanoine de Saint-Étienne-des-Grès, assesseur du juge de paix de la section Châlier, s'écrie : « La prétendue Convention n'est qu'une faction de conspirateurs. Les vrais représentants du peuple sont à la Commune. La faction scélérate est découverte. » Ailleurs, c'est Denelle, potier et membre de la Commune du 10 août, qui — avec son parent Duchesne, juge de paix, et Dorigny, dit Massé, de la section Popincourt, — saute de joie en apprenant les nouvelles. « Bon, s'écrie-t-il, voilà notre coup réussi. » Il recrute tout ce qu'il peut trouver de membres de la Commune insurrectionnelle de 92, et il va proclamant que la Commune tient ses pouvoirs d'elle-même.

Qui voyons-nous parmi les Robespierristes de la rue? Sébastien Périlleux, distributeur de papiers timbrés, commandant de la section de l'Indivisibilité; Vincent, le secrétaire d'Hanriot; Balin, juge de paix des Quinze-Vingts; Lepelletier, juge de paix du Panthéon; mais surtout Lépine Dandilly, le type parfait du bourgeois prétentieux, frondeur, bavard, imbécile et éloquent, qui se promène avec une carte de jacobin à son chapeau, qui change d'habits selon la couleur des nouvelles, et qui s'en va pérorant de groupe en groupe, en annonçant qu'il devait dîner, aujourd'hui même, avec l'illustre Hanriot. « Le décret qui met la Commune hors la loi, est très-impolitique, dit-il solennellement. Il faut se réunir à la Commune : elle a de si bonnes intentions! D'ailleurs, si les sections abandonnent la Commune aujourd'hui, la Commune les abandonnera dans un autre moment; tandis que si on la soutient aujourd'hui, elle vous soutiendra une autre fois. Puis de quel droit a-t-on refusé la parole à Robespierre? Ensuite, la Convention est déserte, tandis que les Jacobins et la Commune regorgent, et enfin les faubourgs Saint-

Antoine et Saint-Marceau, sont en marche pour soutenir le Conseil général. On n'a donc rien à craindre en l'appuyant. »

Nous avons voulu saisir sur le fait les impressions d'une partie de la population parisienne. Le Conseil général était en droit de croire qu'elles étaient celles du peuple entier.

Nous verrons tout à l'heure d'autres mouvements, d'autres pensées. Nous saurons exactement ce qui se passait dans les quarante-huit sections. Mais, jusqu'à minuit, au moment où l'on nous montre l'adjudant-général, Fontaine, descendant sur la place de Grève et offrant à boire et à manger aux sectionnaires et canonniers qui commencent à se refroidir, leur nombre avait été en augmentant, et encore une fois la Commune pouvait supposer la victoire gagnée à Paris.

A tous ces éléments de triomphe que nous avons notés, elle joignait le plus important de tous, l'adhésion des Jacobins, de ces Jacobins, dont nous voyons revenir sans cesse le nom sur les lèvres des partisans de la Commune et qui avaient constitué jusqu'ici la grande force motrice et directrice de la Révolution.

Nous les avons vus, vers cinq heures, entrer résolument en lutte avec les Comités. L'hostilité contre la Convention n'avait fait que se développer. A sept heures, on avait reçu la députation de la Commune, conduite par Bernard et Lauvin. La Société des Jacobins avait envoyé à son tour une députation à la Commune. Elle avait ensuite décrété, sur la proposition de Faure, chef de bureau à la commission des armées, de chasser Brival et tous autres députés qui s'étaient montré hostiles à Robespierre, à la séance du jour. Cette déclaration de guerre faite à la Convention, elle avait décidé qu'elle se tiendrait en relation étroite, en correspondance continuelle avec la Commune. Elle suit très-docilement l'impulsion donnée par les Duplay, les Girard, les Didier, gardes du corps de Robespierre, et par François Malbête Champestois — qu'il ne faut pas oublier — vice-président du tribunal criminel, et qui se montre des plus enragés. La Commune fait savoir qu'elle a détruit le Comité de Salut public et l'a remplacé par une Commission des Douze prise dans le conseil de la Commune. « La cloche de la liberté sonne. »

Les Jacobins sont pleins de rumeurs naturellement favorables à la Commune. On y jure que la majorité des sections est entrée résolument dans le mouvement. On dit aussi que les brigands de la Convention ont assassiné Le Bas. Quelques rumeurs en sens inverse essayaient de se faire entendre ! On disait, par exemple, dans les tribunes, que Léonard Bourdon était en train de tourner la section des Gravilliers en faveur de la Convention. C'est pour combattre ces influences qu'ils nommèrent une huitaine de membres

de la Société, chargés d'aller pérerer, en faveur de la bonne cause¹, dans les quarante-huit sections. Celles-ci, obéissant aux ordres de la Commune, se sont mises en permanence.

Les émissaires des Jacobins se rencontrent là avec certains membres du Conseil général, qui, élus par la section, et y ayant par conséquent de l'autorité, viennent chercher à entraîner l'opinion publique dans le sens communal. Quand ceux-ci n'y viennent pas eux-mêmes, ils envoient à l'assemblée générale (espèce de parlement sectionnal où l'universalité des habitants était appelée, deux fois par décade, à discuter les affaires publiques) des citoyens dont ils connaissent ou l'éloquence, ou l'influence sur la section.

Les sectionnaires armés obéissent au rappel, à la générale, au tocsin, aux excitations des Jacobins et des émissaires de la Commune; on les voit sortir de leurs demeures pour se rendre aux lieux de réunion du quartier. Dans les places, au coin des rues, on peut voir des groupes de Sans-culottes discutant sur l'événement du jour, qu'on connaît à peine encore. Là encore, il est facile de constater, pendant les premières heures de la soirée, que la Commune et Robespierre tiennent le haut du pavé².

Pour le reste de la population, il n'y a que l'effroi et des *bruits vagues et sans consistance*. Les bourgeois de Paris — je veux dire ceux qui ne sont pas descendus jusqu'à se mêler à la classe gouvernante d'alors, aux Sans-culottes — peuvent deviner qu'il se prépare quelque chose, mais c'est tout. Ils se savent suspects, ils ont pris l'habitude de se cacher, de vivre dans la solitude, de ne se mêler à rien, et tout leur travail est de passer inaperçus. Ceux qui, dans cette soirée du 9 thermidor, se hasardent dans les rues, effrayés de se trouver dehors, n'osant interroger personne, osant à peine regarder autour d'eux, restent absolument en dehors du mouvement. Le moment n'est pas encore venu où les plus énergiques d'entre eux, en voyant ce mouvement s'arrêter, pourront songer qu'il y a là, peut-être, pour eux et pour la France, une occasion de salut³. Un contemporain dit qu'on entendit, à la fin du jour, à la barrière des Champs-Élysées, un échange de coups de feu⁴. Il doit y avoir là quelque confusion. Rien n'indique la moindre lutte, à cette heure de la journée.

¹ Voy. pour tous ces détails, outre les ouvrages cités plus haut, la déclaration de Viton, le *Moniteur* des 12 thermidor et jours suivants, le 2^e rapport de Courtois, les *Papiers inédits*, les *Archives nationales*, notamment F7 4432; le *Procès de Robespierre*; les *Jacobins assassins du peuple*, etc., etc.

² Interrogatoire de Foureau, vicaire de Saint-Sulpice.

³ Fiévée, *Correspondance avec Napoléon*, Introduction

⁴ Ségur, *Mélanges*, p. 310.

Jusqu'à onze heures du soir, la situation peut donc se résumer en deux mots : Robespierre et la Commune l'emportent. La population des prisons, les suspects, détenus dans les cent *bastilles* de Paris, voient augmenter les préparatifs qui les épouvantent depuis plusieurs jours et qui semblent annoncer un massacre général. Ils se mettent de leur mieux en défense. Dans certaines prisons, le bruit du tocsin, de la générale, les roulements du canon, les proclamations donnent, au contraire, de l'espoir. On ne peut pas être plus malheureux, toute lutte entre les tyrans doit amener un changement, et tout changement doit être pour le mieux. On voit les figures des geôliers les plus brutaux s'adoucir et prendre de l'inquiétude d'heure en heure, à mesure que les nouvelles, excellentes pour Robespierre au début, deviennent moins favorable à la Commune.

Je voudrais pouvoir peindre ces scènes si pittoresques, ici, les prisonniers montant sur les toits ; là, la voix formidable de l'ignoble Saint-Huruge qui annonce les nouvelles qu'il a pu apprendre ; ailleurs le tocsin envoyant des échos d'épouvante ou d'espoir ; ailleurs encore, les prisonniers se barricadant, s'armant de tout ce qui peut servir d'armes et attendant un nouveau et plus général Massacre de septembre. « Je monte à ma chambre, et d'une petite croisée qui donne sur les jardins, j'aperçois, sur la section de l'Observatoire, deux ou trois bonnets rouges, accompagnés d'un tambour, qui couraient annoncer une proclamation qu'il était impossible d'entendre. Au même instant, au bout de la rue de l'Our-sine, j'entends le tambour, je prête l'oreille, j'entends : « De la part du commandant général, tous les citoyens sont invités à se transporter, avec leurs armes, au quartier général... La garde est renforcée, les patrouilles nombreuses se succèdent¹. »

Voilà bien le Paris de la Commune, des Sans-culottes, des rues, des prisons. On peut généraliser les quelques traits authentiques que nous avons notés.

Où en était le parti contraire ? Que faisait-on, pendant cette soirée, à la Convention, aux Comités, aux théâtres, dans certaines sections, partout où l'instinct et l'intérêt étaient naturellement sympathiques à l'Assemblée ?

¹ *Mémoires de E.-J.-J. Foignet. Tableau des prisons. Le Couvent des Carmes par Sorel. Beaulieu, Hist., V. Les prisons de Paris, etc., etc.*

IV

Les Conventionnels s'étaient séparés à cinq heures de l'après-midi, après avoir décrété l'arrestation de Robespierre et de ses amis et alliés. Ils laissaient ainsi le champ libre à la Commune, qui en profita, ainsi que nous l'avons vu.

Cette interruption de séance, au moment où les corps ennemis se déclaraient en permanence, était sans doute une grande faute. Mais comme Barère le répète, après le cardinal de Retz, les Français, d'un certain rang, ne savent pas se *desheurer*, c'est-à-dire sacrifier, sans l'évidence d'une nécessité absolue, leurs habitudes, les heures de leurs repas et de leurs plaisirs.

Quand les Conventionnels rejoignirent le palais des Tuileries et reprirent séance, — un peu après sept heures, — ils avaient entendu le tocsin, la générale, constaté quelques-uns des préparatifs de l'armée ennemie, ou se dessiner cette impulsion qui menait la foule et l'opinion vers la place de Grève.

Le début de la séance est lugubre¹. Chaque député qui monte à la tribune dévoile un danger, annonce un échec. On comprend que l'insurrection est formidable, et ses premiers actes déclarent qu'elle est décidée à tout.

Bourdon, qui prend la parole tout d'abord, la dénonce officiellement. Il demande qu'on fasse comparaître la Commune à la barre. Merlin, de Thionville, réclame la comparution du Directoire du département. Il raconte ce qui lui est arrivé dans l'après-midi. Après lui, Poulitier, puis Brival, puis Goupilleau, entretiennent l'Assemblée des dangers qu'ils ont courus, et prouvent clairement que la qualité de représentant du peuple n'est plus qu'un titre à la proscription, non-seulement à la Commune, mais dans les rues et jusque dans l'enceinte du Palais-National. Le péril est partout. La seule salle où siège la Convention est encore un lieu de refuge, mais comme peut l'être une maison entourée de tous côtés par l'incendie.

Le boucher Legendre fait un de ces discours énergiques, incohérents, ardents, comme il en avait le secret, discours politique, du reste, malgré sa forme inculte, et où il cherche à atténuer les divisions qui ont jusqu'ici séparé la Plaine de la Montagne. Rovère et

¹ Voy. le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Rapport de Duval*, les *Mémoires de Barras*, de *Levasseur*, etc., etc. Nous signalerons à leur place les documents moins généraux.

Fréron l'imitent, et travaillent à pousser l'Assemblée à des mesures hardies. Quelques députés, parmi lesquels, Le Cointre (de Versailles) et Jouenne (du Calvados), s'arment et distribuent des pistolets et des munitions à leurs collègues ¹.

Pendant ce temps que faisaient les Comités de gouvernement? Je n'attacherai pas grande importance à ce récit d'un contemporain, qui nous montre Billaud-Varennes, couché sur un matelas dans la salle du Comité de Salut Public, attendant, en désespéré et en fataliste, la suite des événements, et répondant à tous ceux qui viennent à lui comme au plus énergique : « Que pouvons-nous faire? » Mais il faut tenir compte des aveux de La Vicomterie, qui nous représentent, au début de la soirée, ces terribles directeurs de la Terreur, comme une troupe d'oiseaux effarés, courant l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un refuge dans la Convention, dans cette Convention, la veille encore, si méprisée par eux ². N'oublions pas surtout cette parole plus précise : « Aussi abattus dans le péril qu'ils étaient tout à l'heure insolents et cruels dans la prospérité de leur pouvoir. » C'est Barras ³ qui parle ainsi, et c'est, je crois, le jugement qu'il faut retenir.

Il avait pu les juger. Billaud et ses collègues avaient hésité jusqu'ici à s'appuyer sur la Convention, dont ils craignaient l'émancipation plus qu'ils n'avaient jusqu'ici redouté l'hostilité de Robespierre. Mais il n'y avait plus à tergiverser. La Commune devenait aussi redoutable qu'elle était hostile. Les rapports des espions pouvaient le constater; et nous voyons, à la réunion des Jacobins, cet ancien souffleur de comédie, Peyraud-d'Herval, l'espion habituel de Collot-d'Herbois, et qui ne devait pas laisser ignorer à son patron l'enthousiasme avec lequel la Société-mère s'armait contre les Comités ⁴. Cet enthousiasme constatait, aux yeux de Billaud, de Collot et de leurs collègues, que la Commune avait non-seulement l'activité, mais l'opinion favorable. De plus, elle représentait réellement le génie de la Révolution. Elle avait donc pour elle la logique. Elle avait aussi la force. Les Comités ne pouvaient même pas défendre le lieu de leurs séances. Ils manquaient essentiellement de soldats, d'un général surtout. Aymard, qu'ils avaient nommé général en chef, s'était laissé prendre par l'ennemi dès ses premiers pas.

Proscrits par la Commune, ils étaient forcés de se battre, forcés de vaincre leurs anciens alliés, même avec l'aide de leur ancienne

¹ Le Cointre, *Dénonciation*.

² Séance du 14 thermidor

³ Extrait de ses *Mémoires*.

⁴ *Collot mitraillé par Tallien*

ennemie, la Convention, et dût la victoire fortifier assez celle-ci pour qu'elle échappât à leur tyrannie.

Ils proposèrent à Barras de prendre le commandement en chef des troupes qu'il pourrait rassembler. Mais Barras ne voulut pas être l'homme de ces tyrans qu'il haïssait tout autant qu'il détestait Robespierre. Il refusa. « Ils sont morts avant d'être frappés, » dit-il, en parlant de ces membres des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale, à quelques-uns de ses voisins de la Montagne qui l'interrogeaient sur son entrevue avec eux.

Billaud-Varennès accourt tout penaud, suivi d'une partie de ses collègues. Ils se sauvent du pavillon de l'Égalité, qu'ils craignent de voir envahi après le pavillon de la Liberté.

Neuf heures approchaient quand ils entrèrent dans la salle de la Convention.

Billaud, en touchant la tribune, retrouve quelques-unes de ses fanfaronnades habituelles et ses mensonges officiels. Mais, cette fois, il est obligé d'en revenir brusquement à la réalité. Il commence par dire que la Commune va être investie dans quelques minutes; il continue en assurant que le peuple est calme, que les canonniers ont abandonné Hanriot, et il conclut en disant qu'il faut savoir mourir à son poste.

Après cet aveu de faiblesse, voyant ainsi que le gouvernement révolutionnaire lui remet tacitement les pouvoirs qu'elle lui a confiés, et qu'il a utilisés pour l'asservir, la Convention, si lâche depuis le 31 mai 1793, devint grande. Elle sort de son avilissement par un noble élan. Elle se sent émancipée. Ses divers tyrans sont tous affaiblis : Robespierre ne la domine plus, il est son ennemi déclaré; les Comités, indécis, inquiets, cachent mal leur angoisse qui a presque détaché leur masque habituel de hauteur insolente; la Montagne, qui sent son isolement, tend la main à la Droite qui reprend sa place dans l'Assemblée, et mêle au mouvement général sa gravité plus honnête, son intelligence plus réfléchie, son sens plus moral. Le caractère excessif de la démocratie française, qui portait tout aux extrêmes de l'énergie ou de la bassesse, qui était aussi admirable pour sauver la patrie que monstrueux pour la tyranniser, et qui avait fait la puissance, là salutaire, ici abominable, du Comité de Salut Public, ce caractère abandonna en ce moment le Comité et anima tout à coup la Convention. Mais l'excès, cette fois, est tout entier du côté du bien, et ne se montre que dans l'ampleur du geste et la boursoufflure des paroles, sans lesquelles nul homme alors ne paraissait vivant.

Oublions donc les Comités qui ont jusqu'ici gouverné la France,

et qui abdiquent, et qui essayeront en vain de reprendre leur pouvoir pour continuer la Terreur.

Ils n'avaient encore pris à neuf heures aucune mesure utile¹. Ils redeviennent les agents de l'Assemblée, et c'est elle qui les guide dans cette curieuse guerre de décrets qui va commencer entre eux et la Commune.

Mais on n'en est pas là encore. Quand Billaud dit qu'il fallait savoir mourir à son poste. « Nous le saurons tous, s'est écriée la Convention d'une voix. »

Le président Collot-d'Herbois monte au fauteuil. Il se couvre, en *signe de détresse*. « Citoyens, dit-il, de sa voix grave et profonde, le moment est venu de prouver notre force. Hanriot vient d'être délivré par une troupe de scélérats armés. Ils se sont emparés des Comités de Sûreté Générale et de Salut Public. Hanriot arrive à la porte de notre salle avec du canon. — Nous saurons mourir, s'écrient encore les députés. » En effet, dira plus tard Durand-Maillane², « jamais je ne me suis cru aussi près de la mort. »

La Convention eut alors un mouvement que le Sénat romain, en sa grandeur, n'eût pas désavoué. « Hanriot nous assiège ! Mettons Hanriot hors la loi. » Ainsi fit-on. C'était le mot solennel, l'excommunication majeure de la Révolution.

Mais ils ne s'en fiaient pas complètement aux forces morales, et ils pensaient que les chaises curules sont plus sûres à habiter quand beaucoup de soldats les entourent. « Il nous faut un chef, s'écria Voulland. Nommons Barras. Son courage acceptera. » Ainsi acclamé, il ne pouvait plus refuser. D'ailleurs, les Comités avaient montré leur impuissance, et Barras était bien évidemment désormais non leur homme, mais celui de la Convention.

On apprend que Robespierre est à la Commune. On le met hors la loi, aussi bien que ceux qui se seront soustraits à leur mandat d'arrestation, et tous ceux qui le soutiendront dans sa révolte.

Les membres du Comité s'enferment dans une petite pièce, située derrière le fauteuil du président³, pour rédiger une proclamation au peuple français, et envoyer décrets sur décrets pour contredire ceux de la Commune.

Encore une fois que pouvaient ces décrets sans sanction. En attendant la force armée qui se composait encore uniquement d'un général, il fallait au moins faire valoir la force morale, qu'on avait peut-être. C'est ce que comprit un député de la Plaine, Beauprey

¹ Dénonciation de Le Cointre.

² Mémoires.

³ Réponse des membres des anciens Comités, etc

(de l'Orne) : « Si vous ne vous hâtez pas d'avertir les sections de notre accord unanime contre Robespierre, ses partisans diront qu'il a été victime d'une faction. »

On reçut ce conseil avec acclamation, et, de fait, ce fut ce qui sauva tout. On choisit immédiatement non pas vingt-quatre députés, comme le disent quelques contemporains, non pas six, comme l'annonce le *Moniteur*, mais, en réalité, douze conventionnels : Fréron, Beauprey, Féraud, Bourdon (de l'Oise), Rovère, Bollet, Delmas, Léonard Bourdon, Anguis, Legendre, Goupilleau (de Fontenay), et l'évêque Huguët.

Aussitôt nommés, les représentants sortent. Ils rentrent peu d'instant après, l'écharpe à la ceinture et le sabre en main¹. Cela fut d'un effet saisissant. Puis ils quittent l'Assemblée et s'avancent dans Paris, accompagnés de gendarmes, d'huissiers portant des flambeaux, proclamant par les carrefours l'unanimité de la Convention, la mise des rebelles hors la loi. Ils appellent le peuple au secours des représentants du peuple. Ils se rendent dans les sections qui ne sont pas absolument dévouées à la Commune, et où ils espèrent un point d'appui. Ils font leurs efforts pour y combattre l'influence des émissaires de la Commune, des partisans de Robespierre. Nous voyons la trace de leur passage dans quelques-unes de ces sections. Léonard Bourdon, nous le trouvons à la section Marat ; il rejoint son collègue Camboulas à celle des Gravilliers. Crassous est à la section Brutus. Fréron, accompagné de Merlin de Thionville, et escorté par quelques gendarmes de la 29^e division, court à la Trésorerie nationale, au champ de La Réunion, etc., etc.

Il était onze heures du soir quand la Convention prit résolument l'offensive par l'envoi de ses membres au milieu du peuple parisien². Ils lui portaient, outre leurs écharpes et leur flamboyant appareil, outre leurs clameurs dans les rues, leurs conseils dans les sections, une proclamation de Barère que la Convention avait adoptée avec un enthousiasme difficile à comprendre pour nous. Mais on comptait sur l'extrême crédulité dont la populace avait fait preuve dès le commencement de la Révolution, et qui était allée en croissant depuis qu'elle était devenue la classe dirigeante. On faisait, dans cette proclamation, passer Robespierre pour un agent des royalistes, et, ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que cette pratique réussit comme elle avait toujours réussi :

« Les formes du pouvoir républicain touchent à leur ruine, l'aristocratie semble triompher et les royalistes prêts à reparaitre.

¹ Papon, *Histoire*,

² *Relation de Roux*.

« Citoyens, voulez-vous perdre en un jour six années de révolution, de sacrifices et de courage? Voulez-vous revenir sous le joug que vous avez brisé? Non, sans doute. La Convention ne cessera pas un instant de veiller aux droits de la liberté publique. Elle invite donc les citoyens de Paris à l'aider de leur concours, de leurs lumières, de leur patriotisme pour la conservation du dépôt précieux que le peuple français leur a confié...

« Entendez la voix de la patrie au lieu de mêler vos cris à ceux des malveillans, des aristocrates, des ennemis du peuple, et la patrie sera sauvée. »

L'Anacréon de la guillotine, comme on nommait Barère, était un plus habile rhéteur que le professeur Paris qui représentait la littérature communale. Mais, à part une forme plus souple, la déclaration de la Convention dit exactement la même chose que la proclamation du Conseil général. Pourtant Barère a deux traits assez habiles dans son appel au peuple parisien, il en saisit la partie la plus intelligente en lui rappelant d'un mot la nécessité de la concentration du pouvoir en face de l'ennemi, et la partie la plus nombreuse, la plus hargneuse, nous voulons dire la petite bourgeoisie révolutionnaire, en exploitant sa vanité : « Prenez garde, dit-il, que l'élément militaire ne commande au civil. »

Après le départ de ses commissaires, la Convention était retombée dans l'angoisse, mais dans cette angoisse qui naît de l'incertitude et de l'impossibilité d'agir, angoisse muette et somnolente de l'homme qui a dépensé toute la somme utile d'activité et qui n'a plus qu'à se croiser les bras en attendant la victoire ou la mort.

Dès le début de la séance, le Directoire du département de Paris avait comparu à la barre de l'Assemblée, et, bien qu'il fût naturellement en opposition sourde avec le Conseil général de la Commune, et jaloux de l'autorité excessive que ce dernier avait prise, il s'était tenu sur une extrême réserve. A dix heures, il était revenu et s'était mis plus délibérément aux ordres de la Convention. Mais les attributions du directoire départemental avaient été tellement réduites après le 31 mai 1793 que celui-ci ne pouvait rien.

Quelques incidents venaient distraire les députés de leur angoisse. On voyait paraître dans la salle tantôt un officier municipal annonçant qu'il se séparait de ses collègues, tantôt quelques canoniers, tantôt quelques gendarmes, puis quelques membres de comités de sections, quelques officiers d'invalides, venant jurer fidélité à la Convention. Mais ce sont des individualités, ou des groupes très-peu nombreux, et qui font d'autant plus sentir à l'Assemblée sa solitude. L'élan qui avait amené quelques forces sectionnaires autour du Palais des Tuileries s'est arrêté, et, comme nous l'avons

vu, le mouvement paraît même être devenu favorable à l'ennemi depuis qu'Henriot les a entraînées à la place de Grève.

Mais nous pouvons montrer assez exactement la physionomie de la Convention à la fin de cette journée :

« Un huissier, écrit Fiévée, nous conduisit à la barre et annonça une députation de la section Marat. La Convention restait en permanence dans la salle, uniquement parce qu'elle n'était plus rien si elle se séparait. Des députés se promenaient. D'autres paraissaient dormir sur leurs bancs. Tous attendaient des nouvelles que leur faisaient probablement passer ceux de leurs collègues qui étaient actifs au dehors.

« Aux acclamations qui éclatèrent à l'annonce de notre mission, à la joie qui se répandit sur les figures, au profond silence qui s'établit de lui-même, on devinait aisément que, jusqu'à notre arrivée, rien de rassurant n'était encore venu adoucir les inquiétudes. Le président nous ayant accordé la parole, je communiquai la résolution prise par notre section.

« Le président nous invita aux honneurs de la séance. Un huissier nous ouvrit la barre. Machinalement nous entrâmes dans la salle. Un gros député bien laid, dans un grand désordre de toilette, vint à moi d'un air réjoui pour me donner l'accolade. Je le repoussai doucement en lui disant que je croyais que sa tête recommençait à lui appartenir assez pour qu'il pût penser à faire sa barbe. Il me demanda en riant si je tenais aux honneurs de la séance ; je lui répondis, du même ton, que j'ignorais en quoi consistaient les honneurs de la Convention.

« — Vous pouvez vous asseoir et rester autant de temps qu'il vous conviendra ; mais je vous connais assez pour être persuadé que vous pensez qu'il y a mieux à faire. Prenez le plus long pour retourner auprès de vos commettants, et toutes les fois que vous entrez dans une section, parlez de la mission que vous venez de remplir et de l'accueil que vous avez reçu.

« Puis, reprenant son ton joyeux, il ajouta :

« — Vantez surtout l'assurance que vous avez vue parmi nous.

« — Sans doute, lui répondis-je, cela me formera si je veux un jour écrire l'histoire.

« En nous retirant, nous trouvâmes la capitale sous les armes¹. »

Mais en faveur de qui s'agitaient toutes ces armes ? Les Comités de Salut Public et de Sécurité Générale, sous l'impulsion de la Convention, travaillaient désormais de leur mieux à tourner de leur côté cette masse armée. Ils ne pouvaient agir que par des décrets.

¹ Fiévée, *Correspondance*. Introduction.

Nous allons, comme nous l'avons fait pour le procès-verbal de la Commune, les donner dans leur ordre officiel. On pourra comparer le mouvement d'idées des deux armées en présence, et ces escarmouches de plume qui semblent devoir préparer des luttes plus sérieuses.

Les registres des Comités de Salut Public et de Sûreté Générale réunis nous indiquent comme présents ¹ : Billaud, Barère, Vadier, Du Barran, C.-A. Prieur, Lindet, Carnot, Collot, Amar, Louis, Voulant, Élie Lacoste, Moÿse Bayle, David, La Vicomterie, Jagot, Ruhl. Mais nous savons que David, partisan de Robespierre, ne se montra pas. Aussi les partisans de la Commune disaient-ils que les arrêtés du Comité étaient faux, puisqu'on y voyait la signature d'un homme qui certainement était absent. Nous voyons aussi Du Barran et La Vicomterie courir à droite et à gauche et de façon à prendre peu de part aux délibérations. Les autres, fortement engagés contre Robespierre, ont dû, une fois l'affaire entamée, y prendre une position vigoureuse.

« Les comités de surveillance des quarante-huit sections sont invités à rester à leur poste.

« Défense aux six chefs de légion d'exécuter les ordres d'Hanriot.

« Défense de fermer les barrières.

« Ordre au commandant de chaque section d'envoyer de demi-heure en demi-heure, au commandant du poste de la Convention, la situation de sa section.

« Défense aux tambours de battre le rappel.

« La proclamation de la Convention nationale au peuple français sera publiée dans chaque section.

« Le maire de Paris sera mis en arrestation au Luxembourg.

« Les membres de l'administration de police seront mis en état d'arrestation et seront remplacés par d'autres citoyens (parmi lesquels nous devons citer l'acteur Trial).

« Bretesche, général du camp des Sablons, est mis en arrestation et remplacé par Chaney.

« Ordre d'arrêter ceux qui sonneront le tocsin.

« Les comités des Arcs et de l'Indivisibilité sont invités à faire cesser les rassemblemens.

« Antonelle est mis en liberté.

« Le secrétaire de Saint-Just sera mis en arrestation.

« Approbation des mesures prises par d'Ossoville pour protéger la grande et la petite Force.

« La force armée et les canonniers de la section de Guillaume

¹ Archives nationales AFII, 49.

Tell sont invités à se rendre autour de la Convention, ainsi que les sections du Bonnet-Rouge, de la Montagne, des Gardes-Françaises.

« Viel, employé par Robespierre et Saint-Just, sera arrêté.

« Le citoyen Loys sera mis en liberté.

« Chapelle et Fournereau, membres de la commission populaire, seront arrêtés comme fauteurs de troubles.

« Lafont, de Toulouse, juge militaire à l'armée d'Italie, sera mis en liberté. »

Voilà le résumé des efforts des Comités de gouvernement. Les passions personnelles et les mesures mesquines apparaissent au milieu des actes d'une vigueur plus grande et d'un intérêt plus général. Ce mélange peut servir à définir l'action historique des grands Comités du gouvernement de la Terreur.

Nous nous sommes arrêté à la dernière mesure prise avant minuit. Nous reprendrons la lecture de ces registres, mais l'intérêt n'est pas au Comité de Salut Public. C'est, encore une fois, l'opinion qui va décider de l'affaire. Reste-t-il dans la population parisienne quelque énergie, quelque amour de la légalité, quelque droit instinct de la civilisation? C'est la question que se pose la partie saine de la Convention.

Au milieu du flot qui emportait la Révolution vers la Commune, on crut bientôt entendre le murmure comme d'un contre-courant qui essayait de réagir et de remonter.

La Convention n'avait donc pas perdu tout son prestige révolutionnaire. Bien plus, elle en avait acquis un nouveau, le prestige de la grandeur tombée. Pour une certaine partie des Sans-culottes, elle est encore le centre de la souveraineté nationale que la politique de Robespierre lui-même a proclamé vénérable depuis le 31 mai, depuis qu'il y est devenu le maître. Pour le reste de la population, pour tout ce qui représente la France chrétienne, civilisée, réfléchie, intellectuelle et artistique, pour les persécutés, en un mot, la Convention asservie est devenue une compagne d'esclavage, une victime, elle aussi, de la Terreur, victime qu'il faut commencer par sauver pour se protéger soi-même. La grande masse des gens intelligents et honnêtes comprend que la victoire de la Commune pousse au gouvernement et à la lumière une classe plus sombre encore, une portion plus souillée, plus grossière, plus inepte de la populace, et que au règne des sans-culottes succédera le règne des sans-chemises.

Jusqu'ici aucun des partis engagés n'est sympathique. Chacun d'eux lutte pour la tyrannie, les plus honnêtes combattent, en outre, pour leur vie, les autres pour leur ambition, pour leurs con-

voitises. Chacun veut la continuation du gouvernement révolutionnaire. Robespierre ou Billaud, la Commune ou les Comités, le Conseil général ou la Montagne; on n'a que le choix des tyrans. Mais voici la liberté, la dignité humaine, l'indépendance de l'esprit, qui s'éveillent et qui vont prendre part à la lutte. Des hommes se lèvent et sortent des retraites où l'espionnage général les confinait. En présence des Jacobins, qui veulent aller logiquement au bout de la Révolution, entre les deux troupes de sans-culottes que leur ineptie retient dans l'indécision et qui, entendant des deux côtés les mots auxquels ils ont habitude d'obéir aveuglément, ne savent à quoi se décider, ces hommes viennent réclamer le droit de penser, le droit de vivre.

Ces hommes, c'est l'avocat royaliste Berryer, que nous voyons à la place du Carrousel, au milieu de deux cents sectionnaires de la Réunion, assis sur le pavé, une pique entre les jambes¹; c'est le publiciste girondin Beffroy de Reigny ou le Cousin Jacques, qui garde, lui aussi, le Carrousel avec le bataillon de la section²; ce sont ces six mille aristocrates que la Révolution, impuissante à trouver parmi ses adhérents des hommes capables de peupler ses administrations, a été forcée de garder dans Paris³; c'est le journaliste sceptique Fiévée.

Ce dernier nous dessine à grands traits l'odyssée d'un modéré pendant cette soirée. Quelques bruits s'étaient répandus au commencement de la soirée, mais vagues. On n'osait se les communiquer; le journal du soir retardait sa publication pour ne pas se compromettre. Il n'y avait plus alors qu'un seul moyen de se renseigner sur les nouvelles du jour, c'était d'entrer dans un théâtre et de se placer à l'orchestre, garni de vieux habitués, hommes d'esprit, lettrés, de mœurs polies et de goût délicat, point terroristes et volontiers communicatifs quand ils ne voyaient pas dans leur voisinage quelque basse ou violente physionomie.

Fiévée alla au Théâtre-Français ou de la République. Ce soir-là, comme la veille, on jouait *l'Épicharis et Néron*, de Legouvé; et, comme la veille encore, on soulignait par des applaudissements tout ce qui, dans la pièce, s'adressait à Néron, et pouvait s'interpréter de Robespierre. Seulement, le soir du 9, les esprits étaient plus exaltés, le courage plus grand. Ce fut un applaudissement de rage qui dura toute la soirée. Chaque vers qui pouvait insulter les Jacobins,

¹ *Souvenirs*, t. I.

² *Testament d'un électeur*.

³ *Mémoires de Barère*, II.

les Communaux et leur chef était redemandé. Aussi la représentation ne finit-elle qu'à une heure du matin.

Tremble, tremble Néron ! ton empire est passé...
 Me voilà seul, portant la haine universelle...
 ... Décret du Sénat qui condamne Néron...
 Je n'aurai pas su vivre, et ne sais pas mourir ;
 Et mourant dans la fange, on ne me plaindra pas...

Ces vers et cent autres excitaient une véritable frénésie d'enthousiasme ¹.

Ce que Fiévée avait appris, dans l'intervalle et à l'abri, si je puis dire, de ces applaudissements universels le décida à s'armer. Il rencontra en chemin un député à cheval, tenant un flambeau à la main, et appelant tous les citoyens au secours de la Convention. Il courut à sa section. Elle était rassemblée. Les armes étaient en faisceau dans la cour. Les sectionnaires encombraient la salle d'assemblée générale. Deux émissaires de la Commune péroraient depuis longtemps, occupant la tribune, que personne n'osait leur disputer, et poussant la section à courir au secours de Robespierre. Mais si personne n'osait leur répondre, personne n'osait prendre de décision. Fiévée les attaqua et entraîna l'assemblée hésitante ².

Berryer constate, comme Fiévée, que la présence des députés dans les rues eut quelque chose de saisissant, qu'il y avait dans ces hommes à cheval, dominant la foule vivement émotionnée, et haranguant le peuple avec autorité, une puissance qui décida bien des irrésolus.

Parmi ceux-ci, les plus prudents coururent garder les monuments et les caisses publiques ; ils supposaient que la politique jacobine commencerait par mettre la main sur cet enjeu. Les autres se dirigèrent vers la place de la Concorde. « Ce fut, dit un contemporain, l'action confuse des gens de bien secouant leur peur et leur torpeur ³. » Les suspects sortent de leurs cachettes, entraînent dans les sections ceux qu'ils savent être les ennemis prudents de la Terreur ⁴. Les vieux gardes nationaux de la Fayette, qui se savent menacés de proscription, s'agitent ⁵. Les jeunes gens, à qui répugnait cet ignoble régime, où les vieux savetiers, les antiques prostituées, les plus viles portières, les domestiques de toute espèce

¹ *Souvenirs d'une actrice*, par madame Fusil, II.

² Fiévée. Voy. plus haut.

³ *Almanach des gens de bien*.

⁴ Lacretelle, *Histoire*, VI.

⁵ Ségur, *Mémoires*, I.

tiennent le haut du pavé, s'arment¹. Bref, les sections du centre de Paris se décident pour la Convention².

« C'est la classe intermédiaire, — et non les sans-culottes, — qui sauva la République, le 9 Thermidor, dit un Montagnard³. »

Cela est vrai. Ce sont les modérés qui entrent en scène pour détruire la Terreur et arrêter la Révolution. Il ne faut pas l'oublier; et quel que soit l'abus que les révolutionnaires restés au pouvoir firent de la victoire remportée par les *honnêtes gens*, quelque vils que furent bien des personnages qui prirent part à la bataille de Thermidor, et en utilisèrent le triomphe, rappelons-nous que les modérés sont, en somme, les représentants de la civilisation, de l'humanité, les maîtres de l'avenir, ceux qui récoltent et reconstruisent ce que le despotisme a semé ou détruit.

Nous ne l'oublierons donc pas quand il s'agira de juger définitivement cette révolution de Thermidor.

Mais, avant cela, il faut nous rappeler que cette masse des gens de bien était la classe persécutée, et que dans ce Paris révolutionnaire et terrorisé leur action était nulle depuis des années. Aussi, à minuit, la situation est-elle loin d'être favorable à la Convention, seulement elle n'est plus perdue; elle est devenue indécise⁴. A cette heure, Barras est parvenu à pouvoir protéger la Convention contre un coup de main. Il lui garantit qu'en cas de danger elle pourra se réfugier sur les hauteurs de Meudon⁵. Une retraite assurée à la campagne, c'est tout ce que les optimistes peuvent assurer à la Convention nationale à la fin de la journée du 9 Thermidor. A ce moment, commençait à tomber une grosse pluie d'orage, qui devait peser d'un grand poids dans les destinées du Jacobinisme.

Malgré cela, malgré l'effet produit par les conventionnels à cheval, malgré le prestige de la Convention, malgré les efforts des gens de bien, malgré les applaudissements prodigués à Legouvé, et l'élan des sections les plus civilisées, il restait un inconnu à dégager : quelle était la conduite de la masse des sections populaires, les plus nombreuses, les plus hardies. C'étaient elles, évidemment, qui devaient décider la question de la guerre civile, guerre imminente, et qui tenaient la victoire en leurs mains.

Les Comités avaient commencé par s'adresser fort habilement aux deux catégories les plus opposées des sections, à celles qui, comme l'Indivisibilité, avaient conservé quelques levains d'Hébertisme et

¹ Beaulieu, *Histoire*, V.

² *Id.*, *ibid.*

³ Dubois-Crancé, *Dialogues entre deux Jacobins*.

⁴ Barras, *Mémoires*.

⁵ Barras, *Mémoires*.

de haine personnelle contre Robespierre, et à celles qui, au contraire, représentaient, comme la Montagne et Guillaume Tell, les idées conservatrices. Ces dernières avaient, nous l'avons dit, répondu assez vite. Mais, redisons-le, c'était un bouillonnement dans le grand courant.

Au début de l'affaire, l'avantage est tellement marqué en faveur de la Commune, qu'on ne comprend même pas l'hésitation qui se montra. Hanriot avait le droit de diriger comme il lui convenait les forces de la section, et comme tout le monde était garde national, cette direction militaire emportait logiquement la direction civile. De plus, le Conseil général, qui se composait des notables de chaque quartier, devait être considéré comme le conseil non plus de la Commune, mais des sections, qui, selon toute apparence, seraient tentées de suivre l'exemple donné par ceux qu'ils avaient élus comme les plus populaires et les plus capables. Comment donc expliquer cette hésitation de la plupart des assemblées populaires et des comités révolutionnaires et civils, quand tout devait les pousser aveuglément à obéir au maire de Paris, au général de la garde nationale, aux amis de Robespierre, dont la popularité était immense? On en peut donner plusieurs raisons.

En général, la faute du parti Robespierrieste était de vouloir faire une révolution, quand il y avait lieu seulement à une émeute. Il n'y avait pas de cause pour une révolution; il ne fallait pas employer les moyens solennels et profonds que nécessite un mouvement radical. Puisque la Terreur allait aussi loin qu'elle le voulait, quel besoin avait-on de bouleverser tout pour la pousser en avant? Pourquoi exiger la mise en scène d'une catastrophe, quand on annonçait qu'il s'agissait de conserver le gouvernement tel qu'il était, en y changeant quelques personnages? Une émeute, un coup de main, eussent réussi cent fois. Mais c'était trop peu pour Robespierre. Sa vanité folle et ses secrets projets voulaient un mouvement plus accentué. Le peuple, qui n'avait pas le mot de ce secret, et à qui on n'offrait pas une idée nette à laquelle il pût se rallier, ne se soulevait pas avec ensemble. Sauver la patrie, la liberté, la République! Mais la Convention, elle aussi, voulait sauver la patrie, la liberté, la République. Exterminer les traîtres, les rebelles, les ennemis du peuple! Mais la Convention, elle aussi, voulait exterminer les ennemis du peuple, les rebelles, les traîtres. Il restait un seul mot qui ne fut pas commun aux deux drapeaux : Robespierre. Or, Robespierre n'était pas un principe, et l'on ne voyait pas nettement comment l'autorité et l'ambition de Robespierre étaient liées au salut de la Révolution.

De plus, les Comités de Salut Public et de Sûreté Générale étaient

aussi redoutés que la Commune pouvait être aimée. On attendait donc de les voir faibles pour les écraser. Enfin, il faut tenir compte de la lassitude et de l'horreur que les massacres journaliers avaient amenés dans toutes les âmes. On avait été forcé, le 23 prairial, de cesser de guillotiner sur la place de la Révolution, parce que toutes les boutiques se fermaient sur le passage des charrettes, rue Honoré. On avait été obligé de cesser de guillotiner à la place de la Bastille, parce que les ouvriers de la rue Antoine ne le voulaient pas ; et ces grandes fosses dont on remplissait la Place du Trône-Renversé, pour y faire couler le sang qui formait un lac épouvantable, commençaient à exaspérer les habitants du Faubourg-de-Gloire.

Il n'y avait donc que les fanatiques, les égarés, les émeutiers incorrigibles qui fussent à la disposition du Conseil général de la Commune. Ceux-là suffiraient-ils, et la Commune saurait-elle les utiliser ?

Nous avons une série de documents qui nous renseignent¹ — incomplètement toutefois. — En les étudiant, nous voyons que sur les quarante-huit, onze assemblées générales seulement firent un acte d'adhésion plus ou moins explicite à la Commune, et douze comités sur les cent quarante-quatre.

Nous avons retrouvé la liste officielle des sections qui sont venues prêter serment à la cause de la liberté ; c'est-à-dire à la Commune. La voici :

Assemblées générales :

Observatoire, Finistère, Bonnet-Rouge, Popincourt, Marat, Panthéon, Fraternité, Amis de la Patrie, Sans-Culottes, *Momartre*, Quinze-Vingts ;

Comités civils :

Arcis, Mutius-Scevola, Montreuil, Poissonnière, Amis de la Patrie, Gardes-Françaises, Gravilliers, Popincourt, Faubourg du Nord ;

Comités révolutionnaires :

Faubourg du Nord, Fraternité ;

Comités de correspondance :

Montreuil².

Ces sections, dans l'embarras où elles se trouvèrent, écoutèrent naturellement, avec une apparente faveur, les premiers individus

¹ *Archives nationales* F7, 4433, etc. Courtois, 2^e rapport. On conservait aussi à la Préfecture de police les procès-verbaux de trente-deux des quarante-huit sections.

² *Archives nationales* F7, 4453.

qui cherchèrent à les influencer. La Commune avait pris les devants. Aussi, dès l'abord, vient-on crier victoire aux Jacobins, et assurer que la majorité des sections est pour Robespierre. Mais, même alors, l'adhésion n'était pas aussi formelle qu'il plaisait à la Commune de le croire. Voici, par exemple, la formule dont se sert le comité des Gravilliers :

« Le Comité a juré de maintenir la liberté et l'égalité, la République française une et indivisible. Il est à son poste et la défendra au *pérille* de sa vie. »

Cela n'était pas compromettant, et la Convention pouvait fort bien s'arranger de cet héroïsme.

Chacune des sections se servit de formules aussi vagues. Je ne vois de bien déterminées que l'Observatoire, Mutius-Scevola, et — très-tard, ce qui explique pourquoi l'on ne voit pas ce nom sur la liste officielle reproduite ci-dessus — les Piques (dans la circonscription de laquelle se trouve la maison Duplay). La première de ces sections montre un réel dévouement à la Commune, mais elle avait hésité longtemps. Tandis que les autres sections nomment, entre neuf et dix heures du soir, leurs commissaires pour correspondre avec la Commune et savoir ce qui s'y passe, le comité révolutionnaire de l'Observatoire avait tardé jusqu'à onze heures à communiquer à Suret, le commandant de la force armée, l'invitation du Conseil général, de venir dans son sein prêter serment. A cette heure encore, il délégua le citoyen Lallemand pour se rendre auprès du citoyen maire, Fleuriot-Lescot.

C'est à cette même heure qu'on apprenait, dans les sections, la délivrance de Robespierre, et qu'on faisait courir le bruit que vingt-sept des assemblées sectionnaires avaient fraternisé avec la Commune.

Maintenant interrogeons sommairement les registres de la section Brutus (quartier des Halles), nous aurons une idée nette de ce qui se passa, dans le courant de cette soirée et de cette nuit, au sein des assemblées sectionnaires conservatrices.

« De neuf heures du soir au lendemain à midi, on envoie huit communications au Comité de Salut Public.

A huit heures trois quarts du soir, Peuple calme, patrouilles fréquentes. On vient de recevoir l'ordre de la Commune de s'y rendre pour prêter serment. On s'y refuse.

(Le Comité civil de la section Révolutionnaire a reçu, à neuf heures, ce même ordre.)

A neuf heures un quart, le citoyen Lacourt, officier municipal, vient au Comité, l'inviter à se rendre à la Commune. Il lui assure

qu'une grande partie des autorités constituées est venu prêter serment à la Commune.

A dix heures et demie. Calme. On publie, à l'instant même, la proclamation de la Convention.

A une heure, députation à la Convention. On lit à l'assemblée générale de la section les décrets qui mettent les rebelles hors la loi. La section jure fidélité à la Constitution et envoie des députés aux quarante-sept autres sections, pour les inviter à l'imiter. La moitié de la force armée de la section se rend à la Convention, conformément à l'ordre des Comités.

Deux heures du matin. On arrête un porteur d'ordres d'Harriot, qui vient ordonner de sonner le tocsin. On l'envoie au Comité de Sûreté Générale.

A trois heures et demie, on apprend la victoire de la Convention. »

Quinze sections envoyèrent des commissaires chargés de prêter serment de mourir pour la Convention.

Le citoyen Lacourt, dont il est question dans le rapport de la section Brutus, avait donné les plus faux renseignements.

Quarante-deux personnes notables seulement étaient venues prêter serment de fidélité à la Commune. Ces notables sont des officiers de sectionnaires, ou des membres des comités. Parmi les simples citoyens qui vinrent jurer de mourir pour la liberté, quatre-vingt-onze, pas plus, osèrent écrire leur nom sur le registre.

Mais les agents des Comités de Salut Public ne devaient pas être en reste de mensonges, et nous en signalerons bientôt quelques-uns qui produisirent grand effet, bien qu'ils fussent des plus absurdes.

V

Le refroidissement qu'on pouvait, au milieu de la nuit, constater dans la masse de la population parisienne eût dû porter le Conseil général à un effort vigoureux. A minuit, la Commune était encore, et de beaucoup, la plus forte, la plus capable de prendre l'offensive.

Elle ne savait même pas utiliser son armée, plus petite qu'elle n'avait cru, mais qui comprenait ce qu'il y avait de plus énergique dans les forces militaires de Paris. Elle avait laissé l'opinion tourner peu à peu à la Convention, et, oubliant comment la nature parisienne se lasse vite, combien il lui est difficile de rester

longtemps en même situation d'esprit, surtout quand cette situation a commencé par la fièvre et qu'on n'entretient pas par une succession d'actes l'impression première, elle laissait la foule du peuple et des sectionnaires armés se refroidir et s'éclaircir peu à peu sur la place de Grève.

Comment expliquer cette agitation stérile, ce manque d'initiative? A chaque instant de cette journée, — l'expédition de Cofinhal en était la preuve, — une attaque de la Commune eût triomphé sans coup férir. A minuit encore, elle eût triomphé après une légère résistance, et la Convention se fût retirée sur les hauteurs de Bellevue, en essayant là de se défendre jusqu'à ce que la France vînt à son secours et reconquit Paris, — deux choses bien douteuses. — La Commune se contentait de décréter, de pérorer, d'envoyer çà et là des émissaires imbéciles, qui ne savaient même pas la renseigner sur la situation de Paris et de la Convention. Elle paperassait comme si elle eût été déjà un gouvernement solidement et anciennement établi; et elle répétait toujours la même chose. Je ne citerai plus qu'une seule de ses adresses, envoyée par le Comité d'exécution à la section des Piques.

« Courage, patriotes de la section des Piques. La liberté triomphe. Déjà ceux que leur fermeté a rendus formidables aux traitres sont en liberté. Partout le peuple se montre digne de son caractère.

« Le point de réunion est à la Commune, dont le brave Hanriot exécutera les ordres du Comité d'exécution, qui est créé pour sauver la patrie.

« LEGRAND, LOUVET, PAYAN, LE REBOURS¹. »

On voit, par là, que la Commune se croyait à peu près sûre de la victoire, et si nous songeons qu'à cette même heure elle se préoccupait d'écrire aux armées et à la province, nous en concluons mieux encore qu'elle regardait l'affaire comme décidée en sa faveur, à Paris.

Cela peut expliquer son manque d'initiative. Il faut ajouter la grande hésitation de Robespierre, sa frayeur naturelle des coups, des armes, des luttes, et l'ineptie de la plupart des chefs. De plus, l'étroite visée de ces démagogues ne leur permettait pas de croire au succès d'un plan qui ne reposerait pas, comme au 31 mai, sur une mise en scène théâtrale, sur la ruse, sur le mensonge, sur l'exploitation officielle de la crédulité populaire. Pas plus que Ro-

¹ *Moniteur*, 21, 559.

bespierre, ils n'aimaient les luttes franches et où l'on rencontre devant soi des ennemis déterminés ; ce qu'il leur fallait pour les rassurer, c'était une foule innombrable de piques et de baïonnettes, qui les escorterait, enlèverait à l'ennemi toute idée de résistance et qui, sans faire courir de danger à d'aussi utiles citoyens, permettrait de recueillir pour la guillotine les gens marqués pour la proscription. Enfin, ils étaient tellement hébétés eux-mêmes par la Terreur, qu'ils exploitaient ; ils se détestaient, ils se redoutaient, ils se méprisaient tellement les uns les autres, qu'ils n'osaient faire un pas en avant, à côté de la ligne de conduite convenue, sous peine d'être suspects à Robespierre et à leurs compagnons.

Or, le plan convenu ne rendait pas exactement ce qu'on avait prévu. Les estaffiers de Barras avaient enlevé une lettre que Robespierre jeune envoyait à la Bretesche, au camp des Sablons, et la Bretesche, bien loin d'aider à la Commune, était arrêté. Les ouvriers de Grenelle ne semblent pas avoir bougé. Nous savons ce que donnaient les rues et les sections.

La place de Grève pouvait toujours être considérée comme une citadelle formidable de la Commune. Une pluie d'orage, qui tomba vers minuit, vint éclaircir singulièrement la foule qui s'y tenait. On savait bien, sans doute, que les deux grands faubourgs s'agitaient, s'armaient et se mettaient en marche. On ne travailla même pas intelligemment à diriger cette marche. On les laissa tourner à l'ennemi, qui les dupa à l'aide des plus ineptes allégations. Les envoyés du Comité de Salut Public arrêtèrent les sectionnaires des deux faubourgs, dont nous parlions plus haut, et qui venaient au secours de la Commune, en leur affirmant que le but du conseil général était de rétablir la royauté. Quelle preuve leur en donnait-on ? Le Comité de Salut Public savait qu'il n'avait pas besoin de se mettre en grande dépense d'imagination. Il se rappela quelle haine le parti de Robespierre, au temps de la lutte contre les Girondins, avait excitée contre ces mêmes Girondins, en assurant qu'on avait trouvé sur un champ de bataille — qui n'existait pas — des épées ornées de fleurs de lis¹. Il employa la même ruse grossière. Il apprit aux sectionnaires des faubourgs qu'on venait de saisir à la Commune un sceau tout neuf, orné d'une fleur de lis. Personne, parmi ces sans-culottes, ne douta plus que Robespierre fût un agent royaliste, surtout quand on ajouta que la Commune avait déjà fait des efforts pour s'emparer du Temple et délivrer Louis XVII. On ajoutait bien d'autres détails : le Comité d'exécution de la Commune avait décrété, disait-on, pour le lendemain, l'assassinat non-

¹ Meillan, *Mémoires*, 99

seulement de la Convention, mais de la gendarmerie nationale, mais du *tribunal révolutionnaire*. Les faubourgs savaient pourtant bien que ce tribunal était l'œuvre de Robespierre, qui y avait fait entrer tous ses amis. Mais la crédulité était arrivée à un point qui ne se peut dire ¹.

Pendant que ses émissaires tournaient ainsi contre les Jacobins les moyens dont ceux-ci s'étaient servis jusqu'ici pour calomnier et exterminer leurs ennemis, le Comité de Salut Public continuait à déployer la plus grande activité légiférante.

Après minuit, les registres nous signalent la présence des mêmes membres que nous avons nommés précédemment ².

La sûreté des prisons est recommandée aux Comités de surveillance.

Les canonniers de la section de l'Homme-Armé sont requis de se diriger vers l'Arsenal.

La force armée ne quittera pas la Convention.

Ordre de tenir les barrières ouvertes.

Ordre de mettre le général Santerre en liberté.

Ordre d'arrêter Pelletier, juge de paix de la section Chaliér.

Ordre d'arrêter Guillaumin, président de la section Guillaume-Tell.

Quatre citoyens de la section Finistère, arrêtés par le municipal Gency, sont mis en liberté.

Les deux gendarmes, arrêtés par l'ordre d'Hanriot, seront mis en liberté.

Lavalette, Bernard, Lefebvre, Châtelet, seront arrêtés.

Quatre tambours qui battent le rappel seront arrêtés.

Mercier, Jot, d'Hasard, municipaux, seront arrêtés.

Girard, juré au tribunal révolutionnaire, commandant la section des Piques, familier de Robespierre, et dont le caractère révolutionnaire s'est manifesté lors de l'arrestation de ce traître, sera saisi.

Ces décrets, dont le bruit se répandait, et dont les plus importants étaient colportés dans les assemblées générales des sections, rendait peu à peu l'opinion plus favorable à la Convention. La lutte existait maintenant : « C'était à chaque coin de rue que la guerre civile éclatait. A droite était un groupe de citoyens armés qui criaient : *Vive la Commune ! A bas la Convention !* A gauche, un

¹ *Moniteur*, 21, 556, etc.

² *Archives nationales*, AFII, 49.

autre groupe pareillement armé, dont le cri était : *Vive la Convention! A bas la Commune!* »

Les masses des deux partis se rencontrent, en hurlant l'une contre l'autre². Bientôt la ville paraît divisée en deux camps. Les partisans de chacun des antagonistes se groupent en deux masses, comme il arrive quand approche le moment de la bataille. La partie occidentale de la ville, jusqu'au Pont-Neuf, tient pour la Convention; la partie orientale et septentrionale, depuis la place de Grève, est sillonnée, sans conteste, par les adhérents de Robespierre et de la Commune.

Mais il est bientôt évident que le flot envahissant vient désormais de l'occident. Les citoyennes des tribunes des Jacobins annoncent qu'il y a trente ou quarante sections pour la Convention. Les gendarmes désertent le drapeau communal. Louvet, chef de brigade, vient prendre les ordres du Comité; on lui ordonne de ramener les canons de la place de Grève, et, à deux heures du matin, il va, avec un détachement de 250 hommes, arrêter les administrateurs de police³.

Sur cette place de l'Hôtel-de-Ville les meneurs se refroidissaient de la façon la plus évidente. Dulac, un agent du Comité de Salut Public, a pu venir y lire, sans danger, les proclamations de la Convention, et cela a produit grand effet. Payan, l'agent national, très-énergique, et croyant à quelque énergie dans la population révolutionnaire, a voulu jouer de ruse : en lisant à haute voix, et d'une façon railleuse, le décret qui mettait hors la loi la Commune, il a ajouté : « Et les citoyens qui sont dans les tribunes ! » Il espérait exaspérer ces citoyens, il ne fit que les épouvanter; tous se sauvèrent en tumulte. Nouveau coup porté à la fidélité du peuple, des sectionnaires et des canonniers de la place de Grève. Beaucoup rentrent chez eux; les rafraîchissements du citoyen Fontaine sont reçus avec moins d'enthousiasme; enfin, les canonniers de Mutius Scevola, les plus solides jusqu'ici, hésitent. Ils envoient dire à leur section qu'ils s'ennuient. La section envoie quatre commissaires pour les ramener. Ils suivent les commissaires, malgré la fureur de Cosne Pionnier, qui tenait bon.

A ce moment, Henriot sortit de l'Hôtel de Ville, et voyant la place dégarnie, il se mit à jurer et à s'étonner que ces canonniers qui venaient de le sauver quelques heures avant, ne lui fussent pas restés plus fidèles; mais ce fut tout. Il ne songea ni à des mesures offensives, ni à des mesures défensives.

¹ Berryer, *Souvenirs*.

² *Mémorial de la Révolution*, I.

³ *Archives nationales* F7, 4437

Barras, averti de ce qui se passait chez l'ennemi, et apprenant de Léonard Bourdon et de Camboulas, que les six mille hommes des quartiers des Arcis et des Lombards étaient prêts à marcher et à entourer l'Hôtel de Ville, Barras comprit que le moment était venu. On fit courir à la Convention le bruit que le Conseil général se préparait à attaquer dans deux heures. « Prévenons-le ! » s'écria-t-on.

De fait, c'était la seule mesure sage, et c'était une maxime reçue dans le code des adages révolutionnaires : L'agresseur est sûr de vaincre.

Les plus bruyants Montagnards, Bourdon de l'Oise, Léonard Bourdon, Barras, Legendre, etc., se mêlent aux troupes, et chacun prétendra plus tard à l'honneur d'avoir guidé ces braves sur le chemin de la victoire, d'avoir emporté la forteresse de l'ennemi.

Ces guides n'étaient pas d'un génie militaire transcendant, et la marche fut assez bouffonne dans ses détails, quoiqu'il y eût évidemment quelque grandeur dans le spectacle de ces deux troupes s'avancant dans la nuit pour lutter contre une force jusqu'ici invincible, et qui n'était autre que la Révolution.

Je dis deux troupes. Barras, en effet, avait fait filer une partie de son armée le long des quais, pour prendre la place de Grève de front, et l'autre partie le long de la rue Saint-Honoré pour prendre l'Hôtel de Ville par derrière.

La rue Saint-Honoré était devenue solitaire. Il était une heure du matin environ, quand les troupes conventionnelles commencèrent à s'ébranler. Les canons marchent en tête des sections, et les canonniers s'avancent mèche allumée. Mais, soit qu'ils ne fussent pas pressés d'arriver, ils ralentirent le pas, et les sectionnaires de la Réunion et de Marat, qui tenaient la droite et la gauche de la rue, se trouvèrent pêle-mêle avec l'artillerie. Bourdon, de l'Oise, se mit à pousser des cris épouvantables. Enfin on arrive, vaille que vaille, sur la place de Grève, où l'on trouve d'autres troupes tenant pour la Convention, d'autres batteries de canon chargées à mitraille et rangées en face de l'Hôtel de Ville. Très-ingénièrement, les commandants de ces bataillons qui arrivaient firent placer leurs soldats devant les canons, qui devaient ainsi, dès les premières décharges, détruire leurs propres troupes.

Levasseur, de la Sarthe, dit qu'encore alors un mouvement d'Hanriot lui aurait valu la victoire. Cela est douteux, malgré la sottise des chefs de l'armée constitutionnelle, car beaucoup de sections s'étaient déjà prononcées. Toutefois, si Hanriot eût tenu quelque temps dans l'Hôtel de Ville, ou si une charge de gens déterminés eût mis en déroute quelques-unes de ces bandes anticomunales, si pauvrement couvertes et si mal armées de piques, il est possible que

les faubourgs, auxquels on n'avait pas encore parlé du cachet fleurdelisé, eussent donné pour la Commune. Dès lors, tout était remis aux hasards de la guerre civile.

Mais on n'apercevait aucun mouvement hostile de l'intérieur de l'Hôtel de Ville. C'était à n'y pas croire. Le maître d'école Léonard Bourdon, qui était venu avec la section des Gravilliers, entra en réflexion. Il se persuada que ce silence cachait un piège, et que l'on n'attendait que son entrée dans le bâtiment pour le faire sauter. Il se retira jusque dans le voisinage du pont Notre-Dame.

Barras et Merlin, de Thionville, moins prudents, prenaient toutes les précautions pour cerner la Commune. Le Comité de Salut Public qui, avec une meilleure fortune, avait retrouvé toute sa fermeté¹, avait bien recommandé à Barras de mitrailler tout et de faire disparaître de la surface de Paris l'Hôtel de Ville, ce monument de rébellion. Barras jugea plus sûr d'aider le mouvement commencé, qui détachait de la Commune tous ses partisans, l'un après l'autre pour ainsi dire, et sans secousse. Les canonniers qu'on avait trouvés sur la Place s'étaient rangés, sans résistance, du parti de la Convention, et avaient tourné leurs batteries contre l'Hôtel de Ville, et une vingtaine de canons qui, du côté de l'arcade Saint-Jean, défendaient la Maison-Commune, avaient été cernés, sans que personne s'y opposât.

En dehors de Barras, de Merlin de Thionville, de Léonard Bourdon, de Bourdon de l'Oise, de Fréron et de Legendre, qui nous sont signalés parmi les personnages importants et présents à ce siège de l'Hôtel de Ville, nous devons noter deux personnages d'ordre très-inférieur, mais qui s'attribuent le principal mérite dans cette affaire. L'un est Dulac, gentilhomme dégénéré que la Révolution avait trouvé en prison, et qui devint un des agents énergiques des Comités de gouvernement. « C'était, dit Dossonville, son chef immédiat, un des hommes les plus rusés, les plus habiles, mais le plus coquin que j'aie connu². » L'autre est un gendarme de dix-neuf ans, qui se fit appeler Meda, qu'on nomme parfois Medal, mais qui, en réalité, se nommait Merda, et qui, encouragé par le Comité de Salut public à exercer sur ses camarades, en l'absence de ses chefs ivres-morts, une influence favorable à la Convention, se croyait général en chef de l'armée constitutionnelle. Brave soldat, incomparablement moins dépravé que Dulac, il mourut colonel, tandis que l'autre disparaissait dans quelque obscure prison, mais vantard, quémandeur, il est absolument suspect dans ses allégations.

¹ *Mémoires de Barras.*

² *Papiers de mon cabinet.*

Que se passait-il alors à l'intérieur de l'Hôtel de Ville?

Il était deux heures et demie. Une nouvelle députation des Jacobins vient d'arriver; une quarantaine de membres du Conseil général sont encore en séance. Les escaliers, les corridors sont remplis de curieux, de zélés. Les chefs, Robespierre en tête, sont dans une pièce voisine de la salle des séances. Ils paraissent ignorer absolument tout ce qui arrive; ils semblent croire qu'il n'y aura pas le moindre mouvement offensif de la part de la Convention. Pour eux, ils se préparent à agir seulement quand le jour sera venu. Aussi sont-ils médiocrement inquiets de la diminution du peuple sur la place. Il faut bien que les Sans-culottes dorment pour revenir au matin avec un nouvel enthousiasme.

Robespierre se préparait à signer cet appel adressé à la section des Piques, dont nous donnons le texte plus haut, lorsqu'un bruit plus violent se fait entendre sur la Place et dans l'Hôtel même. Maximilien s'arrête après avoir mis, sur la minute, les deux premières lettres de son nom. Il s'interrompt. C'était une goutte de sang, de son sang peut-être qui devait compléter la signature¹.

Dans quelques instants, nous allons trouver Le Bas mort, Robespierre aîné étendu, la mâchoire fracassée; Robespierre jeune, sur le pavé de la Place où il vient de tomber du haut du premier étage de l'hôtel, Couthon étendu sur le quai Pelletier, Henriot, dans un égout, Dumas, Payan, Fleuriot, Saint-Just arrêtés.

Que s'est-il passé? L'histoire n'a pas de sûre réponse à donner. De tous les incidents mystérieux qui composent l'histoire de la révolution de Thermidor, l'événement final est le plus difficile à éclaircir, le récit de la capture, de la défaite, des blessures ou de la mort des Robespierristes est et restera toujours le plus obscur.

Il n'est pas un historien, pas un contemporain qui ne donne des détails différents. Les affirmations des principaux témoins, Barras, Léonard Bourdon, Bocher, le concierge de l'Hôtel de Ville, l'agent Dulac et le gendarme Merda, l'anonyme de la section de l'Indivisibilité sont absolument contradictoires. Elles donnent toutes des détails très-précis qui sont évidemment faussés, erronés et mensongers, ou inconsistants, absurdes, impossibles, contraires à des vérités, à des faits authentiquement reconnus.

Le Bas paraît s'être tué d'un coup de pistolet, et (d'après le rapport de trois citoyens faisant les fonctions de juge de paix et assesseurs), dans une pièce voisine où Maximilien Robespierre s'était blessé. Le Bas se tua sur le coup, et le matin même du 10, à sept heures du matin, il fut enterré au cimetière Saint-Paul. Des anecdotes,

¹ *Mémoires de Barras.*

dont nous ne garantissons pas l'authenticité, assurent qu'avant de se tuer, il donna un de ses pistolets à Maximilien, et refusa de brûler la cervelle à Saint-Just qui l'en suppliait.

Augustin Robespierre, voyant la partie perdue, passa par une fenêtre et se promena pendant quelques minutes sur le rebord qui court le long du premier étage de l'Hôtel de Ville. Il avait ses souliers à la main. Peut-être cherchait-il à se sauver; peut-être voulait-il se rendre exactement compte des faits. Il vit un représentant du peuple qui entrait dans l'Hôtel de Ville escorté de sectionnaires armés; en même temps la place retentissait des échos de la proclamation mettant la Commune et les représentants rebelles hors la loi. Il se précipita et tomba au bas du grand escalier, blessant deux citoyens dont un qui se nommait Chabru et qui fut presque écrasé. On transporta Augustin au Comité civil de la section de la Maison-Commune, où il fut pansé et interrogé. Il était si gravement blessé, qu'il put à peine répondre. Mais, toujours dominé par cette tendresse touchante et cette admiration sans borne qu'il avait pour son frère, il fit effort et dit quelques mots pour la défense de ce frère plus que pour la sienne. Les délégués de la Convention le réclamèrent et on le porta mourant au Comité de Sécurité Générale.

Henriot nous est montré tantôt se précipitant le sabre en main pour défendre les abords de la salle où sont réfugiés les chefs de la Commune, tantôt luttant avec Merlin, de Thionville, tantôt accablé de coups par Cofinhal qui lui reproche sa lâcheté et son ineptie, et le jette dans la rue, tantôt se sauvant et se cachant dans un égout. En fait, c'est là qu'il était. On eut grand'peine à le trouver. Ce fut à une heure de l'après-midi, seulement, qu'on le découvrit, mais il ne voulut pas sortir du trou où il se cachait. On le larda de coups de baïonnette pour le forcer à quitter sa tanière et on l'en retira couvert de boue et de sang et l'un des yeux sortant de l'orbite. On le mena à la Conciergerie. Couthon qui était, on le sait, incapable de marcher, fut précipité du haut de quelque escalier et blessé à la tête. On le trouva, les uns disent dans quelque salle de la Maison Commune, les autres sur le quai Pelletier. Il faisait très-adroitement le mort, lorsque quelques sectionnaires le lardant avec leur pique et ne le voyant pas bouger, dirent : « F... cette voierie à la rivière. — Mais, citoyen, s'écria subitement le cadavre, je ne suis pas encore mort. » On le porta à l'Hôtel-Dieu vers cinq heures du matin.

Cofinhal se sauva et resta quelques jours caché dans le voisinage de Paris. Puis, mourant de faim, il se rappela qu'il avait à Grenelle un ami intime, bon patriote. Il alla lui demander asile. Celui-ci, pénétré des devoirs imposés à tout citoyen par le gouvernement révolutionnaire, alla dénoncer son ami, qu'on saisit.

Le Rebours se cacha, comme Henriot, dans un égout, mais dans un égout plus éloigné de la place de Grève. Ce fut le seul de tous les hommes importants du mouvement qui se sauva.

Saint-Just lâcha bien doucement son poignard qu'il paraît avoir pris machinalement, comme Dumas qui agitait un flacon de mélisse et qui se rendit sans ombre de résistance, ainsi que Payan et Fleuriot.

Maximilien Robespierre fut trouvé, disions-nous, avec la mâchoire fracassée. Avait-il essayé de se suicider? Avait-il été blessé par le gendarme Merda? La question est douteuse. Les plus graves probabilités sont pour le suicide, mais on n'en saurait donner de preuves mathématiques.

On trouva Robespierre étendu dans une salle voisine du lieu des séances. On dit qu'en l'apercevant, un des hommes présents s'approcha vivement, le regarda fixement et s'écria : « Oui, Robespierre, il est un Être suprême. »

Douze sectionnaires le saisissent par les bras, les jambes, et la tête, si brusquement, qu'ils lui déchirent ses habits. On l'amène au pavillon de Flore, au pied du grand escalier qui mène aux salles du Comité de Salut Public. Ceux qui tiennent les pieds recommandent aux autres de tenir la tête haute, « car, dit l'un, il n'est pas encore mort. Il est encore chaud. — Bah! quand ce serait César, qu'on le jette à la voierie! — Ne v'la-t-il pas un beau roi, s'écrie un autre, » car il y a foule autour de lui. Lui, il tient obstinément le bras droit sur son visage, comme pour le cacher.

On apprend que la Convention ne veut pas recevoir le *monstre*. On le monte dans la salle d'audience ou plutôt dans la salle même des séances du Comité de Salut Public. On l'étend sur une table recouverte d'un tapis vert qu'on ne prit pas la peine d'essuyer, si bien que longtemps après on voyait encore les traces du sang. On lui donne pour oreiller une vieille boîte qui renfermait des échantillons de pain de munition moisi.

Il respire à grand bruit. Il cherche toujours à se cacher le visage. Il paraît assoupi. Quelques contractions musculaires attestent seulement sa souffrance et sa colère.

Il est sans souliers, ses bas de coton tombent sur ses talons, ses culottes de nankin sont déboutonnées, son habit d'un bleu violet, le même qu'il avait le jour de la fête de l'Être suprême, est tout souillé, la chemise ensanglantée.

Il était trois heures et demie quand on l'amena au Comité.

Bientôt ses mains se détachèrent du visage et, en errant sur la table, saisirent un sac de peau. Il s'en servit pour essuyer le sang qui coulait de sa blessure. On remarqua que ce sac portait écrit l'a-

dresse et l'enseigne du marchand Lecourt : *Au Grand Monarque !*

Il avait relevé la tête. Il s'appuyait sur le coude gauche et saisissait de la main droite de petits morceaux de papier que des assistants charitables lui passaient, à défaut de linge, pour panser ses plaies. Mais la compassion n'était pas le sentiment dominant. La sottise et la lâcheté que l'envieux tribun avait développées dans le peuple des Sans-culottes, et qu'il avait lâchées contre les nobles, les bourgeois, les prêtres, retombèrent cruellement sur lui à l'heure de sa chute. On l'accablait de plaisanteries qui roulaient toutes sur les deux idées qui avaient le plus frappé la foule imbécile : « Votre Majesté ! ton Être suprême ! » C'étaient là les deux railleries qui revenaient sans cesse.

Les pompiers qui le gardaient imitaient de leur mieux les exemples que les jurés du Tribunal révolutionnaire leur avaient donnés, et ils avaient sur Robespierre des plaisanteries presque aussi ingénieuses que les sarcasmes prodigués par les Dumas, les Coffinhal, les Vilate, les Dix-Août et les autres aux aristocrates qu'ils condamnaient. Tandis que, dans les prisons, les geôliers, dont Robespierre avait faits de si importants personnages, donnaient des coups de pieds à leurs chiens en les nommant Robespierre, tandis que les sectionnaires sur lesquels il avait compté pour triompher, traînaient son portrait dans la boue, dans ce Comité de Salut Public où il avait été le maître, d'où il avait gouverné la France et la Révolution, les canonniers, qui étaient hier encore les janssaires de son général Henriot, le raillaient avec cette grossièreté populaire à laquelle la Révolution avait donné des laideurs particulières.

— Il va bientôt aller reposer sa tête à la petite fenêtre, disent-ils en lui voyant chercher un point d'appui pour sa mâchoire blessée.

Les contemporains ont été frappés de ce qu'il y avait de farouche, presque de fauve dans les gestes, dans les regards, dans toute la conduite de Robespierre depuis le moment où il fut frappé. J'aurais peine à expliquer ces extravagances si tous les détails ne me portaient à croire qu'il avait perdu toute intelligence, qu'il avait été écrasé, anéanti, et que l'instinct animal survivait seul en lui. On nous le montre cherchant à mordre ceux qui s'approchent de lui, lançant des regards ici hébétés, là sinistres sur ceux qui l'approchent, suivant leurs mouvements d'un air idiotement curieux, distribuant des coups de pied à ceux qui le portent, et se levant tout brusquement de sa table pour aller s'asseoir triomphalement sur une chaise. Je n'attache pas grande importance à chacune de ces anecdotes prises en particulier, mais l'ensemble m'a frappé, et, encore une fois, je n'ai pu m'expliquer Robespierre, dans la journée du 10 thermidor,

qu'en voyant en lui un être devenu subitement insensé par l'effet d'un coup violent et inattendu.

Saint-Just, Dumas, Payan, arrivèrent après lui, escortés par des gendarmes ; et je crois comprendre, d'après les registres du Comité de Salut Public, que Couthon et le municipal Goubeau y furent aussi amenés.

Saint-Just est aussi bien conservé que Robespierre a été maltraité. La cravatte même est peu froissée ; son gilet fond blanc, son habit chamois et ses culottes de drap gris blanc sont fort propres. Son visage est fort abattu, ses yeux sont gonflés. Dumas a le regard fixe. La figure de Payan passe alternativement de l'air moqueur à l'abattement.

On les fait asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre. Saint-Just avance la tête pour regarder Robespierre. On leur apporte de l'eau sur leur demande. Saint-Just lève les bras vers la pancarte contenant la Déclaration des droits de l'homme.

— Voilà pourtant notre ouvrage, et le gouvernement révolutionnaire aussi, dit-il à voix très-basse.

Et il continue de parler, mais d'une voix si sourde, que le gendarme qui le garde peut seul l'entendre.

Élie Lacoste vient donner l'ordre de les transporter tous à la Conciergerie, après toutefois qu'on aura pansé Robespierre « afin de le mettre en état de pouvoir être puni ».

Les chirurgiens Vergès et Marrigues sont appelés. Les citoyens préparent les compresses et la charpie, au milieu des plaisanteries qui redoublent.

Les médecins font le pansement vers cinq heures.

Robespierre se soulève sur les bras, on lui lave la figure, on lui introduit une clef dans la mâchoire, et Vergès lui retire plusieurs dents, les canines, la première molaire et quelques parties d'os. La blessure intéressait l'angle de la mâchoire inférieure de gauche. On lui tamponna cette blessure. On lui passa un bandeau sous le menton et on lui coiffa la tête avec un linge.

— Tiens, dit un des vaillants Sans-culottes, voilà qu'on pose le diadème à Sa Majesté.

— Non, dit un autre qui représentait moins la haine des tyrans et un peu plus l'indignation d'une âme montagnarde contre le fanatisme, il est coiffé comme une religieuse.

C'était le jugement de la démocratie. Ces bons Sans-culottes qui, comme les bergers de Virgile, se renvoyaient des plaisanteries au sujet de l'homme dont ils baisaient hier les habits, représentaient admirablement la Révolution. Elle avait adoré Robespierre aussi longtemps qu'il l'avait flattée dans ses vues et aidée dans ses crimes.

Elle le punissait, l'insultait et le martyrisait pour les deux seules idées sensées et fermes qu'il ait eues. Les brutes le raillaient pour avoir songé à remettre un peu de spiritualisme dans la société française, et les imbéciles le maudissaient pour avoir voulu diminuer l'anarchie¹.

Pendant que la Terreur, avec une logique parfaite, insultait ainsi ses dieux, elle ridiculisait ses autels. Le brave et grossier Legendre, avec deux pistolets et dix hommes de bonne volonté auxquels il avait fait appel, allait chasser les Jacobins de cette salle célèbre qui était considérée comme le sanctuaire de la liberté et du patriotisme. C'est de là que la Révolution était sortie, de là qu'étaient reçus tous les ordres, tous les conseils, toutes les insolences, toutes les tyrannies. Onze hommes avaient suffi pour prendre cette citadelle de la France nouvelle. Vivier, qui présidait et qu'on disait un homme énergique, s'était sauvé des premiers et des plus vite; Legendre avait fermé les portes et en avait apporté les clefs à la Convention.

C'était le symbole de la victoire qu'elle venait de remporter.

Vers dix heures du matin, les registres du Comité de Salut Public nous donnent la conclusion de l'affaire :

« Robespierre, Couthon et Goubaud (Gobeau) seront transférés sur-le-champ à la Conciergerie. Le citoyen Buquet, juge de paix de la section de la Cité, est chargé de l'exécution. »

Voilà tout. Ainsi se terminait la grande journée du 9 Thermidor. En entrant dans la Conciergerie, Robespierre et ses complices n'étaient plus séparés de l'échafaud que par un acte bien simple. La mise hors la loi avait cet effet de supprimer toute instruction, tout procès, tout jugement. On constatait l'identité et le proscrit était mis à mort.

Il restait donc à constater l'identité de Robespierre et à l'envoyer à l'échafaud pour clore l'ère de la Terreur et forcer la Révolution à rétrograder pour la première fois.

On constata l'identité de Robespierre. On le guillotina. Mais il avait reçu de son maître, Rousseau, trois mots : « Égalité, Humanité, Démocratie, » qu'il interpréta, qu'il légua à la France avec les commentaires qu'avaient pu lui donner le génie misanthropique de l'un et le caractère envieux de l'autre. Ces trois mots, ainsi commentés, sont devenus le Socialisme d'aujourd'hui.

CH. D'HÉRICHAULT.

¹ Archives nationales AFII, 59. Deuxième rapport de Courtois. Mémoires de Barras. Souvenirs de Berryer. Papiers de Dossonville. Moniteur, 21, 312 et suiv. Vie Secrète de Robespierre; Faits recueillis aux derniers instants de Robespierre, etc., etc.

LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

II¹

LES VOYAGEURS ILLUSTRES

Wherein I spake of most disastrous chances
Of moving accidents by flood and field
Wherein of antres vasts, and desarts idle
Rough quarries, roks and hills whose heads touch heaven
And of the cannibals that each other eat
The anthropophagy, and men whose heads
Do grow beneath their shoulders.

SHAKESPEAR, *Othello*.

Lorsque j'ai commencé ce travail pour *le Correspondant*, j'avais l'intention de donner, dans la limite de mes moyens, un compte-rendu sommaire, d'abord de l'Exposition géographique, ensuite des études très-multiples et très-étendues du Congrès de géographie.

Conformément à ce programme, j'ai écrit, il y a deux mois, un premier article sur l'Exposition; mais cet article, à peine paru, m'a valu de nombreuses réclamations; on l'a trouvé trop technique, un peu pédant même, a bien voulu me dire une jeune personne. A mon grand étonnement, j'ai appris qu'il existait, de par le monde, nombre de gens que la différence de longitude entre le méridien de Paris et le méridien de Greenwich n'empêche pas de dormir, qui sont insensibles aux charmes de la météorologie, de la trigonométrie, de la géodésie, voire de l'hypsométrie, et que, *horresco referens*, l'anthropologie elle-même ne saurait émouvoir. Devant cette disposition d'humeur, il me faut changer mes batteries de direction et renoncer à faire concurrence aux actes du Congrès, qui vont être prochainement publiés. Je me dé-

¹ Voir *le Correspondant* du 10 septembre 1875.

ide donc à laisser de côté les discussions des savants pour m'occuper seulement des récits des voyageurs : sur ce terrain-là, j'espère ne pas ennuyer mes lecteurs ni même mes lectrices. Qui donc ne s'intéresse pas aux entreprises de ces hommes atteints d'une glorieuse folie, qu'on nomme des explorateurs, qui abandonnent tout, pays, famille, amis, pour aller, à des milliers de lieues du monde civilisé, arracher à l'inconnu la solution de quelques-uns de ses problèmes? Qui donc peut suivre sans émotion le récit de leurs misères, de leurs angoisses, de leurs dangers? N'est-ce pas un noble spectacle que celui de leur lutte incessante contre la barbarie de l'homme et l'inclémence de la nature, entreprise dans le seul but de planter sur un sol, vierge encore de l'homme blanc, le drapeau de leur patrie? Pour tous ces hardis pionniers de la civilisation et de la science, le Congrès géographique de Paris a été un temps d'arrêt dans leur vie errante, une étape avant de marcher à de nouvelles découvertes. Ces soldats d'une même cause, habituellement dispersés aux quatre coins de l'univers, ont voulu se réunir, se connaître, se raconter leurs aventures, se communiquer les enseignements de leur expérience, combiner leurs attaques sur les régions les plus inaccessibles du globe. Ceux qui revenaient et ceux qui allaient partir, ceux qui avaient souffert sous le soleil torride de l'équateur et ceux qui avaient affronté la rigueur des mers de glace sont venus à ce grand rendez-vous.

Au prochain Congrès, les mêmes savants, les mêmes professeurs, les mêmes géographes, se trouveront sans doute rassemblés; mais quand sera-t-il donné de voir, dans une même enceinte, les Schweinfurth, les Nachtigal, les Rohlf, les Duveyrier, les Granddier, qui ont sillonné l'Afrique en tous sens; les Leitner, les Sévertsof, les Séménof, les Khanikof, qui ont pénétré jusque dans les profondeurs de l'Asie centrale; Bernard Meyer, qui vient d'avoir affaire aux cannibales de la Nouvelle-Guinée, et tant d'autres... Quelques mois à peine se sont écoulés depuis que le Congrès a tenu sa dernière séance, et déjà plusieurs de ceux qui y assistaient sont à des centaines de lieues de la France, voguant vers un nouveau champ de découvertes¹.

Dans les travaux des hommes qui composaient cette réunion d'élite, il y a eu deux parties : la première a été l'étude de la meilleure solution à donner à un grand nombre de questions d'un intérêt spécial, pour les explorateurs et pour les explorations qu'ils doivent entreprendre; la seconde a été le récit fait par les voyageurs eux-mêmes des péripéties des voyages qu'ils ont récemment

¹ MM. de Brazza, Marche et Baley pour l'Ogooué, MM. Pinart et de Cessac pour l'Atlaska.

accomplis. Même en me bornant uniquement à cette seconde partie, je me verrais entraîner bien au delà des limites dans lesquelles je dois me contenir, si je ne sacrifiais pas un certain nombre de narrations qui présentent pourtant un grand et véritable intérêt. Je dois donc me résigner à ne parler ici que d'explorations tout à fait hors ligne, tant par les résultats obtenus que par les dangers courus, les souffrances endurées et les obstacles surmontés.

J'entre tout de suite en matière, et je commence par le docteur Nachtigal¹.

VOYAGE DU DOCTEUR NACHTIGAL.

Je vais m'efforcer d'esquisser à grands traits les principales phases de ce voyage gigantesque qui, parti de Tripoli, passant par le lac Tchad, le Wadaï et le Darfour, vint aboutir à Kartoum, pour remonter de là à Alexandrie, voyage qui dura cinq ans au milieu de populations fanatiques et cruelles, et dans lequel le docteur Nachtigal n'échappa que par miracle à la mort.

Le docteur Nachtigal, partit de Tripoli le 18 février 1869 dans le but de porter au sultan de Bornou (dans le Soudan) des présents magnifiques que le roi de Prusse envoyait à ce monarque, pour le remercier de la protection accordée par lui aux voyageurs allemands Barth, Vogel et Overweg.

« Si j'avais pu, nous a dit avec une mâle simplicité le docteur Nachtigal, en commençant le récit de son voyage, si j'avais pu prévoir que l'entreprise dans laquelle j'allais m'engager me retiendrait cinq ans au milieu des régions les plus sauvages de l'Afrique, je n'aurais pas eu, je crois, le courage d'accepter la mission qui m'était offerte : cinq ans d'isolement absolu, de fatigues, de périls, de maladie et de misère, c'est plus qu'un homme ne peut se résigner volontairement à subir. »

Le grand voyageur a dédaigné de nous donner des détails sur le Fezzam, qu'il regarde comme trop connu ; après trente-deux jours de marche, il arriva à Mourzouk, capitale de cette province ; à Mourzouk, il retrouva mademoiselle Tinné, l'infortunée voyageuse hollandaise qui, peu de temps après, devait succomber non loin de là, sur cette terre d'Afrique où, quelques années auparavant, était morte sa mère, comme elle martyre de son amour pour la science.

Habituellement les caravanes sont nombreuses de Mourzouk au Bornou, et la route relativement sûre ; mais à cette époque des tri-

¹ Je suis l'ordre dans lequel les voyageurs ont pris la parole au Congrès

bus de pillards saccageaient le pays, et M. Nachtigal acquit bientôt la certitude qu'il faudrait passer un an à Mourzouk, avant qu'une caravane ne se mit en marche pour Bornou. Rester inactif pendant un temps aussi long ne pouvant convenir au voyageur allemand, il résolut d'employer ses loisirs à une exploration périlleuse s'il en fut, celle du pays de Tibesti, Tibesti le Maudit, comme l'appellent les Arabes; cette contrée est située à l'ouest du Fezzam; aucun voyageur n'avait encore osé s'y aventurer, car ses habitants passaient à bon droit pour être d'une férocité sans égale. M. Nachtigal supplia mademoiselle Tinné de ne pas s'exposer inutilement aux dangers d'une pareille tentative et d'attendre à Mourzouk des circonstances plus favorables; mademoiselle Tinné ne l'écouta qu'en partie, elle renonça à aller à Tibesti, il est vrai, mais elle s'obstina à marcher en avant dans le désert où, peu de jours après, elle était, avec deux serviteurs hollandais, assassinée par des pillards auxquels se joignirent ses propres suivants, qu'avaient tentés les immenses richesses qu'on lui attribuait⁴.

De son côté, à peine M. Nachtigal avait-il mis le pied sur le sol du Tibesti, qu'il était pillé et dévalisé de fond en comble; presque aveugle par suite d'une inflammation des yeux, les pieds déchirés et brûlés par les aspérités du sable, privé constamment de nourriture, il faillit mourir de faim plusieurs fois avant d'arriver devant le roi du pays. Celui-ci, loin de lui donner la moindre protection, l'abandonna aux fanatiques qui le poursuivaient: après l'avoir rudement frappé, on le traîna dans un cachot, où chaque jour on venait délibérer devant lui sur le genre de supplice qu'on allait lui infliger. Une nuit cependant, il parvint à s'échapper; sans guide, sans chameau, sans nourriture; il n'avait pu emporter qu'un peu d'eau: il arriva presque mort au Fezzam, où il lui fallut six mois pour se rétablir; mais, dit-il, « j'avais éprouvé mes forces et mon énergie, et ce fut une grande joie pour moi de voir que tant

⁴ Je me souviens avoir entrevu mademoiselle Tinné à Alger, au moment où elle s'apprêtait à partir pour ce fatal voyage: elle était alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et, ce qui ne gâte rien, colossalement riche; on évaluait ses revenus à plus de dix-huit cent mille francs; elle avait loué à Mustapha une maison appelée la « villa Bakué » et y vivait extrêmement retirée, s'occupant surtout de faire du bien à ses noirs, qui lui ont témoigné leur reconnaissance à coups de poignard. En vue de l'exploration dans laquelle elle a péri, mademoiselle Tinné avait chargé une longue file de chameaux avec des caisses métalliques remplies d'eau, qu'elle avait inventées pour remplacer les outres en traversant le désert. Par ce que m'a dit M. Rohlf, le bruit avait couru dans le Fezzam que ces caisses métalliques étaient pleines d'argent ou d'or, et c'est en partie pour les piller qu'on a assassiné mademoiselle Tinné. J'espère avoir un jour ou l'autre occasion d'entretenir les lecteurs du *Correspondant* des voyages de cette intrépide et malheureuse jeune fille dans l'Afrique centrale.

de souffrances n'avaient en rien diminué mon ardent désir de marcher en avant. »

Le 10 avril 1870, une caravane partit enfin de Mourzouk pour le Bornou ; il fallait traverser le désert dans la saison la plus chaude de l'année ; mais peu importait au docteur Nachtigal. Après avoir passé par Bilma, il arriva au lac Tchad ; là, on entre dans la région des pluies et des mimosas qui, pëndant trois ou quatre degrés, couvrent l'Afrique. Le lac Tchad est, comme on le sait, un produit du fleuve Chari ; il est parsemé d'une quantité d'îles très-peuplées ; sur ses bords se trouve Kouka, la capitale du Bornou. C'est la résidence du sultan Omar ; Nachtigal s'acquitta de sa mission envers ce souverain, et reçut de lui un excellent accueil ; il voulait de suite continuer ses explorations et gagner le Ouadaï ; mais il apprit que la route du Ouadaï était fermée par la guerre entre le sultan de cette contrée et le roi de Baghirmi, que, par conséquent, il lui faudrait rester de longs mois à Kouka avant de pouvoir prendre le chemin de Ouadaï ; à aucun prix, Nachtigal ne voulait rester inactif ; une députation de la tribu des fameux Ouled-Sliman était venue rendre visite au sultan Omar. Malgré tout ce qu'on fit pour l'en détourner, Nachtigal résolut de se joindre à eux et de voyager en compagnie de ces Ouled-Sliman. Il s'aperçut bientôt qu'il était tombé dans une horde de bandits, qui n'avaient pour occupation que le pillage, pour commerce que la vente de l'homme : mais il était trop tard pour reculer. « Je ne puis sans frémir, nous disait-il, songer aux scènes horribles dont j'ai été témoin au milieu de ces chasseurs d'esclaves. » Il lui fallut pourtant rester près d'une année chez ces misérables qui, ainsi qu'il l'apprit alors, étaient les véritables assassins du pauvre voyageur von Beurman : c'est seulement en 1872 qu'il put regagner Kouka, son quartier général.

A Kouka, il apprit la victoire remportée par Ali, sultan du Ouadaï, contre Abou-Sékir, roi de Baghirmi. Ali, ayant assiégé son ennemi dans Massaga, capitale des Baghirmi, mina le mur d'enceinte de cette ville et le fit sauter ; mais, avant que la fumée de l'explosion se fut dissipée, Abou-Sékir (le père du couteau), comme un preux des anciens temps, sortait la lance au poing, par la brèche, et, se frayant un chemin à travers des milliers d'ennemis, gagna la route du sud. Il y a une véritable attraction qui pousse l'homme brave vers l'homme brave ; d'ailleurs Abou-Sékir s'était réfugié dans des pays absolument inconnus par notre géographie : il n'en fallait pas davantage pour décider Nachtigal à aller rendre visite au royal fugitif. La route, ravagée par la guerre et infestée par les maraudeurs, était hérissée de dangers ; mais la population de ces pays aimait avec passion Abou-Sékir, son roi vaincu ; elle regardait l'étranger

qui bravait tout pour aller lui rendre visite comme envoyé par Dieu pour le sauver, et son caractère de chrétien même ne put diminuer l'enthousiasme avec lequel on le reçut partout. En suivant la trace d'Abou-Sékir, Nachtigal longea le cours du Chari et arriva au pays des Somraï, peuple sur lequel le grand voyageur nous a donné de très-curieux détails : les hommes sont entièrement nus, les femmes n'ont pour tout vêtement qu'une corde « sur laquelle elles fixent leur toilette », une feuille par devant, une feuille par derrière : chose extraordinaire, aussi bien dans l'Afrique centrale que dans le reste de l'univers, les femmes ne sont nullement coquettes, elles se rasent les cheveux et ne recherchent ni colliers de verre, ni ornements d'aucun genre. Les Somraï ont des chevaux, petits poneys très-familiers ; pour remplacer la selle que, naturellement, ils ne savent pas fabriquer, ils enlèvent une partie de la peau du dos des pauvres quadrupèdes, « et, nous a dit le docteur Nachtigal, le cavalier est pour ainsi dire posé en place par la sécrétion de l'écorchement. »

Nachtigal fut reçu avec enthousiasme par le roi Abou-Sékir ; malheureusement, celui-ci se persuada que le docteur européen était un magicien puissant, et résolut de le garder avec lui. Bon gré, mal gré, il fallut que Nachtigal restât et l'accompagnât dans toutes ses courses ; de ces temps-là aussi le voyageur a gardé d'horribles souvenirs : le roi vaincu, pour recouvrer les moyens de continuer la guerre contre Ali, avait organisé sur un pied immense la chasse à l'esclave. « C'était pitié, dit Nachtigal, de parcourir ce pays fait par Dieu l'un des plus beaux qui soient sous le ciel, mais ruiné et dévasté par la main de l'homme ; partout les traces de l'incendie et du pillage ; partout de longues files d'esclaves enchaînés ; ces malheureux étaient parqués dans une étroite enceinte, dans laquelle venaient les acheter les négriers du soudan ; pour un thalari de Marie-Thérèse (cinq francs), on achetait un enfant ; pour six thalaris un homme vigoureux ; le bétail humain était enchaîné deux à deux et entraîné à marches forcées au travers des forêts dans lesquelles les cadavres marquaient à chaque instant les traces de leur passage ; tout malade ou tout invalide était impitoyablement égorgé. Les malheureux indigènes, traqués comme des bêtes fauves, avaient construit leurs habitations au sommet de grands baobabs, arbres gigantesques, sur lesquels ils établissaient une sorte de plate-forme ; ils ne descendaient qu'à de rares intervalles et durant la nuit, pour renouveler leurs provisions. Lorsque l'ennemi n'avait pas de fusil, ils échappaient à ses coups ; « mais, nous a dit Nachtigal, j'en ai vu fusiller beaucoup au haut de leurs arbres ; on tirait sur eux comme sur de véritables oiseaux. » Quelle

affreuse souffrance pour un homme au cœur noble, généreux et loyal, d'être obligé de rester le témoin impassible de semblables horreurs ! Aussi sa santé s'altéra rapidement et il tomba gravement malade. Déjà, peu de temps auparavant, il avait été renversé de cheval d'un coup de lance, et il n'avait échappé à la mort que par miracle. Abou-Sékir, inquiet pour la vie de son hôte, l'autorisa enfin à reprendre le chemin de Kouka, où, après une marche des plus pénibles, en pleine saison des pluies, il arriva le 7 septembre 1872. Il n'avait pas perdu de vue un instant son projet de voyage au Ouadaï ; en vain le sultan Ali et tous ses sujets essayèrent de l'en détourner ; en vain on lui prédit qu'il serait infailliblement mis à mort, comme l'avait été son prédécesseur, le malheureux Vogel, le seul voyageur européen qui eût cherché à pénétrer dans cette contrée, rien ne put l'arrêter. Après avoir attendu, avec cette patience admirable qui le caractérise, pendant six mois, une occasion propice, il partit de Kouka, en compagnie de quelques traitants, au mois de mars 1873.

Le Ouadaï est un vaste État qui commence au 18° 50' long. E. (*méridien de Greenwich*), il occupe quatre degrés (du 15° au 11° lat. N.) du sud au nord et autant de l'est à l'ouest. M. Nachtigal évalue à trois millions d'âmes la population de Ouadaï proprement dit ; en y joignant les peuplades tributaires, on arrive facilement à cinq millions. Le pays est fertile, l'autruche et l'éléphant y abondent, et M. Nachtigal y a trouvé le rhinocéros à deux cornes, dont on avait longtemps regardé l'existence comme fabuleuse ; les habitants sont farouches, superstitieux, cruels et ivrognes. Le sultan Mohamed el Shérif, père d'Ali le sultan actuel, possédait à un très-haut degré toutes les qualités de ses sujets : ivrognerie, fanatisme et cruauté ; c'est lui qui fit exécuter Vogel. Mais son fils diffère entièrement de lui ; il est généreux, loyal et intrépide ; implacable pour ses ennemis, il exerce sur son royaume un gouvernement de fer et de sang, comme il convient, nous a dit M. Nachtigal, à une pareille race de bandits. Avant lui, il était impossible de mettre le pied dans la rue, à partir de midi ; car presque tous les habitants, complètement ivres, circulaient le poignard à la main et assassinaient à qui mieux mieux. Le sultan Ali a mis bon ordre à tout cela ; son énergie est même poussée un peu loin, car il a fait crever les yeux à tous ceux de ses frères, cousins et neveux qui lui portaient ombrage ; il est vrai que *c'est la manière de son pays*, comme nous disait l'illustre Chico, dans l'Okanda. En tout cas, il fit à Nachtigal un excellent accueil et l'autorisa à circuler librement dans tout le pays. Nachtigal voulait se diriger de suite vers le Darfour ; mais là aussi sévissait une guerre de succession, et il dut se résigner à

attendre ; il mit ce nouveau retard à profit pour faire une excursion de Jacva, capitale du Ouadaï, dans le midi, jusqu'au pays des Roungas. Dans cette contrée, il passa plusieurs rivières, non-seulement celles appartenant au bassin de Battah, mais encore de nouvelles et de plus larges, et en dernier lieu un cours d'eau considérable, le Bahr-el-Koutta, qui est peut-être le même que l'Ouellé, découvert par le docteur Schweinfurth, au pays des Monbottous. Sur les rives du Bahr-el-Kouta, outre les Roungas, habitent les Dard-Bondas, presque tous anthropophages. Nachtigal avait fini par être assez populaire dans le pays, et il fut, paraît-il, très-demandé en mariage ; au reste, les épouses ne sont pas rares au Ouadaï, et le sultan en possède huit cents à mille.

Cependant la santé du voyageur était gravement compromise et ses forces s'épuisaient de jour en jour. La guerre du Darfour était terminée, et Brahin, le fils du sultan qui venait de mourir, avait succédé à son père ; Ali envoya une ambassade au nouveau souverain, et Nachtigal profita de l'occasion pour se joindre à elle. L'itinéraire qu'il parcourut de Ouadaï au Darfour n'avait jamais été suivi par aucun Européen. A son arrivée à la frontière du Darfour, le gouverneur d'une des villes qu'il traversait le retint sous divers prétextes et en même temps qu'il prévenait le sultan de l'arrivée d'un individu très-suspect, turec ou chrétien, lui demanda la permission de le faire assassiner pour l'en débarrasser. Brahin s'opposa énergiquement à ce que ce crime fut commis et reçut fort bien M. Nachtigal à Fasher, capitale de ses États. La population du Darfour est évaluée, par M. Nachtigal, à plus de quatre millions d'habitants. Le pays était divisé en provinces, départements, arrondissements, cercles et villages ; il est généralement montagneux ; le climat n'est pas trop malsain, excepté pendant la saison des pluies. Il se fait dans le Darfour un grand commerce de sel, l'ivoire y est devenu très-rare ; comme monnaie, on emploie des tissus ordinaires de coton dont la pièce a une longueur de quinze à vingt mètres sur une largeur de deux pieds et demi, et qui s'appelle Kaktatomba. Le principal débouché commercial était et est encore aujourd'hui Khartoum. Redoutant pour son hôte chrétien le fanatisme de ses sujets, le sultan Brahin interdit à Nachtigal toute excursion dans l'intérieur des terres. D'un autre côté, quatre ans et demi s'étaient écoulés depuis que le voyageur avait quitté Tripoli, et il commençait à éprouver un ardent désir de revoir l'Europe ; il saisit donc avec empressement une occasion qui s'offrait à lui et se mit en marche pour Khartoum. En quittant le Darfour, le docteur Nachtigal eut à traverser un vaste désert dans lequel il faut voyager trente-quatre jours sans trouver de puits ; les Arabes les rempla-

cent par une sorte de gros tronc d'arbre qui se creuse très-facilement, et dans lequel ils mettent l'eau qu'ils doivent trouver en route ; chacun de ces arbres contient en eau ce que peuvent porter trente ou quarante chameaux, c'est-à-dire cent cinquante à deux cents quintaux ; il en est qui reçoivent jusqu'à cinq cents quintaux d'eau. Sur la frontière du Darfour, à El-Oulaïd, Nachtigal rencontra le gouverneur-général du Soudan qui, à la tête des troupes du vice-roi, marchait à la conquête du Darfour : on sait qu'un plein succès couronna les efforts des troupes khédiviales ; que le sultan Brahin périt dans une bataille livrée à deux jours de sa capitale, et que le Darfour est aujourd'hui une province égyptienne. A partir d'El-Oulaïd, le voyage du docteur Nachtigal n'offrit plus aucune difficulté, il gagna Khartoum, et de là remonta le Nil jusqu'au Caire, où il arriva le 22 novembre 1874 et fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le khédivé et par toute la colonie européenne. L'état de sa santé ne lui permit pas d'affronter de suite le climat de l'Europe ; il passa plusieurs mois aux bains de Kalivan, près du Nil, et revint par l'Italie ; il n'avait pas encore mis les pieds sur le sol de sa patrie, lorsque nous avons eu le bonheur de l'entendre à notre Congrès de Paris.

Ce simple exposé de l'itinéraire suivi par Nachtigal rend superflu tout éloge. J'ajouterai seulement à la gloire de l'illustre voyageur, que, durant ces cinq ans passés dans les plus fanatiques repaires de l'Islamisme, au milieu de peuplades pour lesquelles l'assassinat d'un chrétien est une œuvre pie, Nachtigal n'a pas voulu profiter un instant des facilités que lui donnaient son costume, et sa parfaite connaissance de la langue arabe ; jamais il n'a renié ou même déguisé cette qualité de chrétien à laquelle les voyageurs qui l'avaient précédé ont dû la mort.

Aujourd'hui le nom de Nachtigal est immensément populaire, en Italie, en Angleterre et en Allemagne ; dans chacun de ces pays, il a trouvé un accueil véritablement enthousiaste.

S'il n'a pas, à son passage en France, reçu tous les honneurs auxquels il a droit, si un petit nombre d'auditeurs est venu écouter le récit de ses aventures, qu'il a fait à l'une des séances publiques du Congrès, c'est que ses voyages sont encore peu connus de nos compatriotes ; quand les voyages de Nachtigal seront publiés, quand nous pourrons les lire, dans notre langue, comme ceux de Livingstone, de Baker et de Schweinfurth, on ne lui marchandera, chez nous, ni l'éloge, ni l'admiration. Car aucune nation n'est plus que la France prête à applaudir l'héroïsme, et surtout l'héroïsme de ceux qui risquent leur vie pour la science et pour la civilisation, à quelque nationalité qu'ils appartiennent d'ailleurs.

VOYAGE DE GEHRARD ROHLFS.

Nous avons vu que Nachtigal arrivé à Kouka, sur les bords du lac Tchad, s'était dirigé vers l'est et avait exploré toute la partie de l'Afrique comprise entre le Bornou et le Nil. Une vaste région restait encore inconnue sous ces latitudes, celle qui s'étend du lac Tchad au Niger et du Niger à l'océan Atlantique. Des difficultés et des dangers sans nombre semblaient devoir en interdire, pour longtemps encore, l'accès aux explorateurs européens : aussi quand M. Rohlfs, arrivé chez le sultan Omar, déclara qu'il voulait marcher vers l'Occident jusqu'à ce qu'il atteignit la mer, on lui répéta mille fois qu'il courait au devant d'une mort certaine. Sa résolution fut néanmoins inébranlable; il partit envers et contre tous, et bien lui en prit, car, sans avoir à endurer les souffrances indicibles qui ont si terriblement éprouvé M. Nachtigal dans sa route vers Khartoum, sans avoir été exposé aux innombrables périls qui l'ont assailli, il a illustré son nom par un voyage inscrit à une place d'honneur dans les fastes des découvertes géographiques.

Grâce à la protection du sultan Omar, dont avait déjà joui Nachtigal, il fut très-bien accueilli dans le Bornou. Il mit seize journées de marche à traverser ce pays, d'où il gagna Sogoto, l'un des plus grands empires de l'Afrique centrale; Sogoto est peuplée de ces Foulou ou Fellatahs qui tirent leur origine du Sénégal et de la Gambie. La ville de Jacoba ou Baou-Tchi fut ensuite visitée par M. Rohlfs. Le roi de Jacoba lui ayant permis de continuer sa marche en avant, il atteignit la belle montagne de Gora; à partir de ce point, on se trouve au milieu de populations qui, par la dégradation de leur caractère et leur barbarie forment un contraste frappant avec les populations intelligentes et civilisées du Bornou; elles présentent tous les principaux traits qu'on a trouvés chez les *Negritos*, front fuyant, pommettes saillantes, nez à peine indiqué; hommes et femmes s'agrandissent démesurément les deux lèvres en y attachant des morceaux de citrouille ou des ronds de cuivre; leur religion est le fétichisme le plus grossier; cependant ils ne sont pas fanatiques et permirent au voyageur d'assister à toutes les cérémonies de leur culte et de toucher à toutes leurs idoles. Arrivé là, M. Rohlfs avait encore trois chevaux, deux domestiques et un petit nègre; il s'était procuré ses chevaux moyennant deux cent quatre-vingts cauris; on sait que les cauris sont de petits coquillages qui, dans ce pays comme dans certaines parties de

l'Afrique orientale, servent de monnaie. On les importe généralement des Indes en Afrique.

Arrivé au Béni-Ou, fleuve qui se jette dans le Niger, Rohlfs et ses hommes furent obligés de se confier à une très-frêle embarcation pour descendre ce cours d'eau. La végétation du Béni-Ou est gigantesque; à chaque pas on rencontre sur ses bords des alligators, des hippopotames et des bandes innombrables de perroquets gris; les naturels du pays, grands, forts et vigoureux, ont les dents limées en pointe comme les Pahouins. A mesure que M. Rohlfs approchait du Niger, sa curiosité était de plus en plus surexcitée; il avait compris par les signes des habitants qu'il y avait, non loin de là, des blancs, et il était anxieux de savoir qui il allait rencontrer. Il lui fallut cependant faire un assez long détour pour aller voir un chef important qui ne lui aurait pas pardonné d'être passé sur son territoire sans lui rendre visite

Enfin, il put atteindre le Niger où il trouva des blancs, les premiers qu'il eût vus depuis Tripoli. C'étaient des Anglais; à la tête d'une centaine de noirs, ils avaient entrepris une expédition commerciale dans l'intérieur; Rohlfs fut, naturellement, admirablement reçu par eux. Muni, grâce à leurs soins, de vivres et de conserves, il continua de suite sa route, et, pendant quatorze jours, marcha à pied sous des pluies torrentielles, dévoré par des nuées de moustiques et rongé par la fièvre. Le roi de Massam le reçut bien, mais, selon l'usage de toutes les majestés nègres, refusa, pendant longtemps, de se séparer de lui, afin de pouvoir puiser chaque jour abondamment dans ses marchandises. Rohlfs parvint, cependant, à s'en débarrasser, et commença, à travers les forêts vierges, une marche forcée de trente-quatre jours. Ces forêts vierges sont absolument impénétrables, et les sentiers par lesquels passaient les voyageurs étaient si étroits, que deux hommes à peine, pouvaient y passer de front. Cependant on y trouve çà et là d'énormes éclaircies dans lesquelles ont été construites des villes très-peuplées : Bonou, par exemple, qui a cinquante mille habitants, et Hadam qui en compte cent mille.

A Gorolis, quatre jours avant Lagos, M. Rohlfs rencontra les premiers missionnaires; en arrivant à Lagos, il faillit être noyé par une tourmente qui le surprit dans une lagune voisine de cette ville. M. Rohlfs fut reçu avec toutes sortes d'honneurs par M. Glover, le gouverneur anglais, qui s'est depuis illustré dans la guerre des Achanties.

Le voyage fait par M. Rohlfs, de Tripoli au golfe de Guinée, n'est qu'une des nombreuses pérégrinations accomplies par ce hardi explorateur. M. Rohlfs, sur la demande réitérée des membres de

notre section, a bien voulu ajouter à ce récit celui de deux autres expéditions : l'une à In-Çalah, dans le grand Sahara, la seconde en Cyrénaïque et dans le désert de Libye. De la première, je me bornerai à citer un épisode : je le reproduis tel qu'il nous a été raconté par M. Rohlf, m'abstenant de tout commentaire et laissant à nos lecteurs le soin de le juger. Moins scrupuleux que M. Nachtigal, M. Rohlf avait entièrement abdiqué sa qualité de chrétien, et se faisait passer pour un marabout musulman. Arrivé à In-Çalah, il fut reçu, comme marabout, avec beaucoup de respect et invité à siéger à la Djémaa (conseil supérieur du gouvernement). Tandis que le prétendu sectaire de Mahomet, prenait gravement part à une délibération, entra un chef qui avait vu Rohlf en Algérie ; du premier coup d'œil il le reconnut : « L'homme qui est ici, s'écria-t-il aussitôt est un chrétien ; il faut qu'il meure ; » Rohlf protesta qu'il était bon musulman, « qu'Allah était Dieu et Mahomet son prophète. »

Grande fut la perplexité des assistants, quelques-uns crurent à la parole du voyageur, mais la plupart se joignirent à son accusateur pour soutenir qu'il était chrétien et qu'il fallait le tuer comme un chien.

On allait lui faire un mauvais parti, lorsque El-Hadj-Abd-el-Kader qui présidait la Djémaa, prit la parole et dit d'une voix ferme : « Laissez en paix ce disciple de Mahomet, s'il était un chrétien, la foudre du ciel l'aurait déjà frappé. »

Cela est vrai ! cela est vrai ! s'écrièrent tous les Arabes présents, et la vie de Gehrard Rohlf fut sauvée.

M. Rohlf nous a raconté cet incident comme la chose du monde la plus naturelle¹, afin de montrer à quels périls serait exposé un chrétien qui tenterait de pénétrer à In-Çalah. Le dernier et peut-être le plus intéressant voyage dont M. Rohlf nous a donné le récit, est celui qu'il a récemment accompli dans la Cyrénaïque et dans le grand désert de Libye.

La Cyrénaïque est un pays célèbre dans l'antiquité, Homère en a fait mention, et depuis tous les auteurs anciens en parlent avec les plus grands éloges ; c'est là qu'ils plaçaient le fleuve Léthé, dans lequel on buvait l'oubli. La Cyrénaïque a été autrefois très-florissante ; mais aujourd'hui, quel triste changement ! Il faut, dit M. Rohlf, avoir vu la voie Appienne à Rome, pour se faire une idée de cette immense quantité de ruines, de ce pays de la Mort. Nulle part on n'y trouve d'aussi splendides nécropoles ; ce culte, pour ceux qui ne

¹ Tout dernièrement un de nos compatriotes, M. Soleillet, voyageant sans déguisement, est venu jusqu'aux portes d'In-Çalah, mais la Djémaa lui a refusé l'entrée de la ville.

sont plus, vient sans doute des anciens Égyptiens qui, comme on le sait, poussaient à l'extrême ce respect des restes de leurs ancêtres.

Si l'on part de la Cyrénaïque pour s'enfoncer dans le désert de Libye, on arrive au bout de très-peu de temps à Siouva, l'ancienne oasis de Jupiter-Damnon ; ses seuls habitants sont des Berbères, hommes vigoureux, énergiques et d'une beauté remarquable. Ces Berbères ne souffraient autrefois, qu'avec une extrême impatience, la venue de voyageurs étrangers, aujourd'hui ils les reçoivent assez bien. A Siouva, M. Rohlfs remarqua une dépression terrestre considérable ; le désir de constater si cette dépression terrestre se rencontrait dans tout le désert de Libye, et surtout celui de savoir à quoi s'en tenir sur le fameux Bhar-Bel-Ama ou fleuve sans eau, qui était marqué sur toutes les cartes, et que beaucoup de personnes considéraient comme le lit du Nil dans les temps préhistoriques, engagea M. Rohlfs à entreprendre une seconde expédition, cette fois avec le but de pénétrer, aussi loin que possible, dans le désert libyque.

Cette expédition fut organisée sur un pied tel que la magnificence du khédivé pouvait seule subvenir aux immenses frais qu'elle nécessita. Le khédivé fit adjoindre à M. Rohlfs, deux professeurs expérimentés, MM. Jordaëns et Gittel, l'un astronome, l'autre géologue distingué. Le désert libyque présente, en raison du manque absolu d'eau, des difficultés insurmontables par les moyens ordinaires, car, dans le désert de Sahara, les plus longues traversées sans trouver de puits sont de six ou sept jours, et au bout de cinq jours, l'eau est presque complètement évaporée des outres. M. Rohlfs y fit remédier en chargeant une centaine de chameaux de ces caisses métalliques qui, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire, ont été probablement la cause indirecte de la mort de mademoiselle Tinné qui les avait inventées. Après s'être enfoncé hardiment vers l'ouest, M. Rohlfs et ses compagnons atteignirent l'oasis de Pacho, dont les habitants, vivant à sept ou huit cents milles de tout pays habité et séparés de ces pays par la barrière infranchissable du désert, ignoraient même l'existence du Nil et du khédivé leur maître. A quelque distance de là, les voyageurs auraient dû rencontrer le Bhar-Bel-Ama, ou fleuve sans eau, mais ils ne le trouvèrent pas et eurent plus tard occasion de se convaincre qu'il n'avait jamais existé. Au bout d'un mois de voyage, ils arrivèrent à des dunes de sable absolument infranchissables ; grande fut leur angoisse, car ils n'avaient plus que quatorze chameaux et une quantité d'eau très-limitée ; ils étaient sans guide et il fallait reprendre la route de Siouva sans autre secours que celui de la boussole et

des observations astronomiques de M. Jordaëns. Une erreur leur aurait infailliblement coûté la vie; aussi ce fut avec de véritables transports de joie qu'ils revirent Siouva où ils retrouvèrent des guides et des chamcaux. Le voyage de M. Rohlfs, en Libye, s'il n'a pas eu tout le succès qu'avait espéré, en partant, ce vaillant explorateur, a du moins donné deux grands résultats: le premier a été de prouver qu'il n'y avait pas de Bahr-Bel-Ama, et, par conséquent, de cours préhistorique du Nil; le deuxième a été de constater que la dépression terrestre observée à Siouva, ne s'étend qu'à la partie nord du désert libyque, et que, par conséquent, la plus grande partie de ce désert n'est pas au-dessous du niveau de la mer, et ne pourrait pas être inondée et convertie en mer intérieure.

VOYAGE DE M. G. SCHWEINFURTH.

C'est avec une bien légitime impatience que nous attendions le moment où le docteur Schweinfurth nous raconterait ses aventures, déjà célèbres dans le monde entier, au pays des cannibales Niams-Niams et Monboutous: mais M. Schweinfurth n'est pas bavard, et, comme tous ceux qui ont beaucoup fait, il n'aime pas à parler beaucoup. Il s'est contenté d'offrir au Congrès la traduction de ses *Voyages au cœur de l'Afrique* que vient de publier la maison Hachette, et a dit très-simplement et très-modestement qu'ayant mis dans ce récit tous les épisodes intéressants de ses explorations, il ne pouvait qu'y renvoyer les personnes désireuses de les connaître, mais, qu'en revanche, il se tenait à la disposition de MM. les membres du Congrès pour répondre à toutes les questions qu'on voudrait bien lui poser.

Les questions n'ont pas manqué, comme on peut bien le croire, et elles ont été l'origine d'une discussion des plus intéressantes au point de vue géographique. Les géographes la liront avec fruit dans les actes du Congrès, mais, selon le programme que je me suis tracé au commencement de cet article, je ne la reproduirai pas ici: par contre, je puiserai largement aux sources que M. Schweinfurth nous a indiquées lui-même, et je demanderai au lecteur la permission de parcourir avec lui ses *Voyages au cœur de l'Afrique*¹. Je ne crois pas avoir lu dans ma vie un récit à la fois plus émouvant et mieux présenté. C'est pour moi une véritable difficulté de me renfermer, en en rendant compte, dans les limites étroites qui me sont

¹ 2 vol. in-8, Hachette, 1875. — *Le Correspondant* a été l'un des premiers à signaler les voyages de Schweinfurth lorsqu'a paru l'édition anglaise.

imposées, et devant tant de passages d'un intérêt palpitant, je ne sais lesquels choisir pour les mettre sous les yeux du lecteur.

Avant d'entrer dans le récit de cette merveilleuse odyssee, je veux présenter, en quelques lignes, celui qui en a été le héros.

Le docteur Georges Schweinfurth est né en 1836 à Riga (Finlande); son père, qui occupait une grande position dans le haut commerce de cette ville, lui fit donner une brillante éducation. Parmi ses premiers professeurs se trouve M. Holbeck, fils d'un missionnaire dans l'Afrique méridionale; les récits de M. Holbeck ne contribuèrent pas peu à enflammer l'imagination de son jeune élève et à lui donner le goût des aventures et des voyages lointains. M. Holbeck lui enseigna aussi les premiers éléments de l'histoire naturelle et surtout de la botanique, que, tout enfant encore, M. Schweinfurth se mit à étudier avec passion. Entré au collège de Riga à l'âge de 15 ans il employait déjà, à cette époque, ses vacances à faire à pied une longue excursion dans la Livonie: et depuis ce moment il ne perdit pas une occasion de faire pédestrement de grands voyages en Europe et de tenter, fut-ce même en hiver, l'ascension des montagnes les plus élevées auprès desquelles il passait. Il étudia à Berlin et prit ses degrés à l'université de Heidelberg; il venait d'accomplir un voyage en Sicile, lorsqu'une circonstance fortuite détermina sa vocation. En 1863, M. Schweinfurth fut chargé de classer toutes les collections botaniques recueillies sur les bords du Nil et dans le Sennaard par le jeune baron de Barnim, mort comme tant d'autres victime de l'insalubrité du climat. A partir de ce moment il n'eut plus ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'il eût vu dans tout l'éclat de leur vie et de leur fraîcheur ces plantes qu'on lui avait envoyées mortes et desséchées. Il partit pour l'Égypte, s'avança jusqu'à Mattam capitale de l'État nègre des Gallabata, gagna Abou-Harras et de là Khartoum; des attaques incessantes de fièvre ne purent l'arrêter et il consacra deux ans et demi à ce premier voyage *étudiant et récoltant sans cesse*. C'est seulement en 1866 qu'entièrement à bout de forces et de ressources, il quitta l'Afrique et vint débarquer en Autriche. On était en pleine guerre: il faillit être fusillé comme espion.

De retour chez lui il s'occupa avec ardeur à analyser et à classer les trésors qu'il avait recueillis: mais pour nous tous qu'a atteints cette fièvre étrange qu'on appelle la passion des voyages, l'inaction ne saurait durer longtemps: surtout si notre cas est compliqué, c'est-à-dire si à cette passion des voyages nous joignons celle de l'histoire naturelle ou de la botanique, notre impatience ne connaît plus de bornes: Schweinfurth a éloquemment rendu les sentiments qui nous agitent alors qu'est venue pour nous l'heure de ce repos tant

de fois désiré aux heures de misères et de souffrances. « Tous ceux, dit-il, qui connaissent l'innocente avidité d'un chasseur de plantes, comprendront à quel degré ce genre d'étude fit arriver ma soif d'un nouveau butin ; je ne pouvais oublier que la plus grande partie du bassin du Nil, avec la flore mystérieuse de ses affluents méridionaux, ouvrait au naturaliste un champ vierge de toute exploration, et cet inconnu avait pour moi un attrait irrésistible. Celui qui, dans un lieu fermé à la science, a recueilli des variétés nouvelles, et qui s'est livré sans réserve à la libre nature, aspire sans cesse et avec une ardeur toujours croissante à retrouver ses joies. Ni les maux qu'il a subis, ni les dangers qu'il a courus, ne sauraient l'en détourner ; il se rappelle comme une vision du paradis cette terre qu'il aime ; il s'exagère l'insalubrité du climat qu'il habite ; il se révolte contre le misérable formalisme de la vie civilisée, et sa pensée vole aux solitudes lointaines, comme la colombe aux lieux déserts. » Ce n'était pas tout de vouloir partir : à Schweinfurth comme à tant d'autres manquait ce qui constitue le nerf des voyages aussi bien que de la guerre, l'argent. Il eut l'idée de s'adresser à la fondation Humboldt pour l'avancement des sciences et l'exploration des pays lointains, et il n'eut pas de peine à obtenir une subvention assez importante.

En juillet 1868 il se trouvait de nouveau sur le sol africain ; il gagna Djedja en Arabie où il vécut quelque temps au milieu de ces Bédouins auxquels on a fait une si grande réputation de férocité. Schweinfurth les défend contre leurs calomniateurs, « pauvres fils du désert, dit-il, je les connais mieux. Le cri d'un estomac vide jusqu'à en être raccorni comme une outre desséchée est la seule voix qui puisse les pousser à la violence, donnez-leur deux poignées de farine, et vous vous en ferez les meilleurs amis du monde ; leur soif de butin se borne à piller les nids de tourterelles et à fouiller les îlots voisins de la côte pour y prendre les œufs qu'ils découvrent. »

De Djedja Schweinfurth traversa la mer Rouge et gagna Socrakin qu'il revoyait pour la quatrième fois. Cette ville est une véritable fournaise ; il eût fallu y attendre plusieurs mois une occasion pour se rendre à Khartoum : Schweinfurth préféra employer ses loisirs à une très-intéressante excursion en Nubie.

Le 21 septembre 1869 il put se mettre en marche pour le Nil. Monté sur un chameau, il traversa le désert de Souakin à Berber en compagnie de plusieurs pèlerins et atteignit Khartoum sur les bords du Nil blanc ; c'est le dernier point duquel on puisse être en communication avec le monde civilisé : Khartoum était autrefois un des grands marchés d'esclaves du monde, aujourd'hui que ce com-

merce a disparu, officiellement du moins, sur le Nil, Khartoum est encore le quartier général de quelques richissimes marchands d'ivoire qui possèdent, jusqu'à un point le plus reculé dans le Sud, un grand nombre d'établissements commerciaux ou zéribas échelonnés à peu de distance les uns des autres¹. Grâce aux ordres du gouverneur de Khartoum, Schweinfurth put passer un contrat par lequel l'un de ces traitants, nommé Ghattas, s'engageait à lui fournir moyennant une somme de, toutes les subsistances et tous les moyens de transport dont il aurait besoin, mettait à sa disposition une barque, et l'autorisait à accompagner dans toutes leurs entreprises les gens de ses zéribas. Malgré ses protestations, le dit Ghattas fut prévenu par le gouverneur qu'il était responsable de tout accident arrivant au voyageur frank, et le 6 janvier 1870, Schweinfurth s'embarquait avec une nombreuse suite de Nubiens sur un neggher, grande et solide embarcation spécialement construite pour remonter le haut Nil. Longue et pénible fut la traversée, je me contenterai d'en mentionner quelques-uns des principaux incidents : un essaim d'abeilles se jeta sur son bateau et cribla de piqûres tous ceux qui étaient à bord ; tel fut l'acharnement de ces petites bêtes ailées qu'elles attaquèrent aussi au passage chacune des seize embarcations qui suivaient, tout le monde eut une fièvre violente et deux Nubiens succombèrent à la souffrance². En passant devant le pays des Chillouks, le neggher de Schweinfurth fut poursuivi par plusieurs milliers de canots de ces sauvages, et une forte brise qui vint à propos enfler ses voiles le sauva seul de l'agression d'un ennemi vingt fois supérieur en nombre. Ces Chillouks sont les vassaux très-insoumis de l'Égypte ; ils vont généralement tout nus, mais n'en sont pas moins très-coquets : il y a une livrée pour l'homme pauvre et une livrée pour l'homme riche. Le pauvre se met sur le corps une couche de cendre, le riche a droit à une couche de bouse de vache. La bouse et l'urine de vache sont indispensable à la toilette d'un élégant ; chez les hommes l'application réitérée d'argile, de gomme et de bouse de vache à la tête, agglutine et raidit si bien la chevelure qu'elle finit par prendre et conserver la forme voulue, soit une crête, soit un casque, soit un éventail. La plus grande variété est observée à ce sujet. A l'inverse de ce qui se passe chez nous, mais conformément à l'usage de beaucoup de peuples sauvages de

¹ Les zéribas sont des villages fortifiés et entourés de palissades dans lesquels s'emmagasinent l'ivoire, les esclaves, les munitions, les objets d'échange et les vivres.

² Nous avons nous-mêmes, ainsi que Marche et M. Walker, à bord du *Delta*, été attaqués par un essaim d'abeilles au moment où nous étions échoués sur les rapides de la rivière Akoio.

l'Afrique et même de la Nouvelle-Guinée, les femmes ne s'occupent point d'orner leur tête et laissent croître naturellement leurs cheveux ou plutôt leur laine.

Le 8 février, le voyage, déjà très-lent, devint fort difficile, il fallut s'ouvrir un chemin à travers le fleuve entièrement obstrué par d'énormes amas de papyrus et de roseaux. « Singulier spectacle, écrit Schweinfurth, que celui de nos bateaux plantés dans cette jungle comme s'ils y avaient pris racine, entourés de papyrus d'une hauteur de quinze pieds et dont la verdure formait un admirable contraste avec la peau nue et bronzée de nos remorqueurs. Les exclamations, les cris aigus par lesquelles notre bande cherchait à s'encourager devaient s'entendre à plusieurs milles. Inquiets de ce tumulte, les hippopotames levaient la tête au-dessus des hauts fonds où ils s'étaient cantonnés et renaclaient de plus fort en plus fort jusqu'à produire un bruit horrible. A leur tour, craignant que par leur choc ces pesantes créatures ne vissent endommager les bateaux, ce qui s'est vu, nos gens donnaient carrière à toute la vigueur de leurs poumons. Ces clameurs, qui n'avaient rien de terrestre, étaient, à vrai dire, le seul moyen de défense dont ils pussent disposer. Au milieu d'un pareil tohu-bohu d'hommes et de barques dans toutes les directions, se servir d'un fusil était impossible : il n'y avait pas à y songer. Schweinfurth tira pourtant dans ces régions un immense et très-curieux échassier le *balœniceps rex*, que les Arabes appellent Abou-Marbouk (père de la babouche) à cause de la forme bizarre de son bec, d'autant plus grotesque que les mandibules ne correspondent pas l'une avec l'autre et vont de travers « comme la mâchoire d'une vieille femme. » Le 16, on arriva au pays des Nouers. Les Nouers, comme les Chillouks et les Dinkas, sont ce que Schweinfurth appelle *des hommes de marais*. Leur vue, avait déjà écrit Heuglin, vous laisse cette impression, qu'ils occupent parmi les hommes la même place que les flamants parmi les oiseaux. Rien n'est plus vrai, ajoute Schweinfurth. « Les habitants de ces marécages auraient probablement une membrane entre les orteils si la prolongation insolite de leurs talons et la largeur de leurs pieds plat ne les en avait dispensés. Une autre similitude remarquable avec les oiseaux de marais est l'habitude qu'ils ont de se tenir, jusqu'à une heure de suite, immobile sur une jambe, l'autre appuyée au-dessus du genou. Les grandes enjambées qu'ils font lentement par-dessus les roseaux ne peuvent être comparés qu'à celles de cigognes. Les membres inférieurs longs et secs, une tête petite et déprimée, achèvent la ressemblance. »

Le 21 février, après trente et un jours de navigation, déduction faite des haltes, on atteint Mœchra, petit port qui sert de débarca-

dère général aux bateaux arrivant de Khartoum ; ce lieu est tristement célèbre dans l'histoire des voyages ; c'est là qu'est venu échouer la première expédition de la pauvre mademoiselle Tinné, dont nous avons raconté la triste fin ; à Mœchra, sur neuf personnes de race blanche qui l'accompagnaient, mademoiselle Tinné en perdit cinq ; à Mœchra aussi périt, dans la fleur de l'âge et au commencement de son voyage, notre compatriote, le lieutenant de vaisseau Lesaint. Schweinfurth eut le bonheur d'être préservé des fièvres pernicieuses qui dévastent ce pays ; il attribue son salut à l'usage constant de la quinine comme préventif.

La reine de toute cette contrée était une vieille « dont la plume, dit Schweinfurth, est impuissante à rendre l'aspect répulsif. » Choll, c'est son nom, possédait plus de 50,000 têtes de bétail, et était aussi hospitalière que laide, grotesque et riche. Elle ne cessait de faire l'éloge de la signora, c'est le nom qu'on donnait à mademoiselle Tinné, qui, par sa bonté et sa générosité, se faisait adorer dans tous les pays qu'elle traversait.

Il fallut attendre jusqu'au 25 mars pour dire adieu à l'air humide des marais et au fleuve « empesté par les moustiques. » A cette époque, Schweinfurth se mit en mouvement avec une caravane de près de 500 hommes, dont 200 soldats ; tout ce monde marchait à la file indienne, précédé de l'étendard musulman, seule bannière sous laquelle il soit possible de faire avancer les Nubiens. Schweinfurth était à pied, et il fit ainsi plus de 2,000 milles, c'est-à-dire plus de 650 lieues. La première étape intéressante fut chez les Dinkas, peuple de pasteurs et de guerriers, pour lesquels un vêtement, un tablier, un appareil quelconque destiné à se couvrir le corps, est indigne d'un homme. En revanche, comme les Chillouks, ils apportent à leur coiffure des raffinements inouïs. Les Dinkas sont intelligents et industrieux ; leurs procédés culinaires sont très-ingénieux pour des sauvages, leurs maisons sont bien construites. « Le seul malaise qu'un étranger éprouve dans leur demeure, dit Schweinfurth, provient des serpents qui, en se glissant dans la toiture, font craquer le chaume, et par là troublent votre sommeil. De même que pour les Chillouks, ces reptiles sont, de la part des Dinkas, l'objet d'une vénération qui n'est accordée à aucune autre créature. Les Dinkas leur donnent le titre de frères et regardent comme un crime de les tuer. Il m'a été dit, par des témoins dignes de foi, que les serpents sont individuellement connus des chefs de famille, qui les appellent par leur nom et qui les traitent comme des animaux domestiques. Leur abondance m'a semblé très-remarquable... » Les Dinkas ont aussi une passion extraordinaire pour leur bétail, ils vont jusqu'à employer l'urine de vache dans l'apprêt

de leurs aliments et n'abattent jamais une bête de l'espèce bovine : on ne mange que celles qui périssent de mort naturelle.

Le 30 mars, Schweinfurth arriva à la zériba de Ghattas, il avait fait, à partir de Berlin, 3,600 milles (1,200 lieues); l'agent de la zériba le reçut avec des honneurs extraordinaires, et il établit là son quartier général. Son temps se partageait entre la chasse, la récolte des plantes et les excursions aux zéribas voisines; l'une de celles-ci appartenait à un Français, Alex. Vayssière, « dont la plume élégante a écrit sur l'Afrique centrale des articles de valeur qu'a publiés la *Revue des Deux-Mondes*. » M. Vayssière mourut cette année-là même victime d'une fièvre pernicieuse. Il est à remarquer que dans ces contrées redoutées et presque inconnues des blancs, seuls, parmi les Européens, nos compatriotes ont osé fonder des établissements pour l'achat de l'ivoire. Je viens de nommer M. Vayssière; non loin de sa zériba était celle des frères Poncét, puis celle de M. de Malzac. Hélas! tous sont morts aujourd'hui; ils ont laissé peu de fortune, car, disons-le à leur honneur, ils ont toujours refusé d'imiter leurs voisins musulmans et de joindre à leur commerce d'ivoire celui de la chair humaine.

Schweinfurth fit des chasses magnifiques dans ce pays où abonde l'antilope et la giraffe, ses collections de plantes s'enrichirent avec une extrême rapidité, et pendant quelque temps il vécut heureux et tranquille au milieu de ce pays, l'un des plus beaux qu'il soit donné à l'homme de voir : il se créa un jardin avec des plantes apportées d'Europe, et récolta bientôt une assez grande quantité de froment et de tabac; bientôt il parcourut les pays environnants : il visita d'abord les Diours, chez lesquels les gens ont la singulière mode de cracher l'un sur l'autre pour se saluer et s'exprimer leur affection réciproque, puis les Bongos. A partir des Bongos commence une nouvelle race. Les Chillouks, les Nouers et les Dinkas sont des peuples de marais, nous arrivons maintenant à la contrée du fer, établie sur des plateaux ferrugineux, et dont les tribus les plus caractéristiques sont les Bongos, les Mitous et les Niams-Niams. Ceux-là n'élèvent pas le bétail, ils se distinguent des races qui habitent les terres d'alluvion par la couleur rougeâtre de leur peau, par des membres plus vigoureux, des muscles plus saillants, une tête large et des épaules massives. Les Bongos travaillent très-bien le fer et fabriquent des armes plus artistiques encore que celles des Pahouins. Ils ont une singulière monnaie en fer qu'on appelle cogo-koulloute. Les femmes refusent obstinément toute parcelle de cuir ou d'étoffes. Une branche souple et garnie de feuilles, ou même un bouquet d'herbes attachées à une corde, compose toute leur garde-robe. Leur bonheur est de se distinguer par des orne-

ments qui, pour nous, sont horriblement difformes. A peine mariées, elles se percent la lèvre inférieure et en élargissent l'ouverture en se mettant successivement des chevilles de plus en plus grosses, jusqu'à faire atteindre à la lèvre six fois son volume primitif. La cheville est cylindrique et finit par avoir un pouce de diamètre ; elle est exactement pareille à celle que portent les femmes des Mousgous. De cette façon la lèvre d'en bas s'allonge et dépasse l'autre qui est également trouée, mais ne reçoit qu'une plaque ou une chevillette de cuivre à tête de clou, parfois un anneau, ou un brin de paille de la grosseur d'une allumette. Des brins de chaume sont insérés dans les narines jusqu'à trois de chaque côté. « Un anneau passé dans la cloison du nez, de la même manière qu'on le fait ailleurs pour les buffles, les tauraux et autres bêtes domestiques que l'on veut rendre stables, est ici très en vogue... Le genre national paraît être de se *larder* : il n'est pas une saillie de la chair, pas un pli de la peau qui ne serve de prétexte à perforation. Les oreilles ne sont pas seulement ourlées d'anneaux et de croissants de métal ; la conque elle-même est trouée, et jusqu'à une demi-douzaine de petites boucles de fer sont suspendues au lobe. Il y a des merveilleuses dont le corps est orné de la sorte en une centaine d'endroits... Le tatouage chez les femmes est limité à la partie supérieure du bras. Mais une dame bongo ne se trouverait pas en toilette si elle n'avait pas aux poignets, aux bras, surtout à la cheville, de lourds anneaux de fer et de cuivre qu'elle fait sonner en marchant. Il paraît impossible que la patience humaine se soumette à un plus grand martyre par dévouement à la mode, et cependant les Mitous nous en fourniront la preuve. » La femme accouche debout, les bras étendus sur une pièce de bois horizontale qui la soutient ; mis dans un sac en peau de chèvre, l'enfant est porté sur le dos de sa mère et allaité jusqu'à l'âge de deux ans.

Mes Okanda n'étaient pas difficiles sur le choix de leur nourriture, j'ai donné à ce sujet des détails qui ont paru fort répugnants, que dira-t-on donc de ces Bongos ? « Excepté l'homme et le chien, les Bongos semblent regarder comme alimentaire toute substance animale, quel que soit l'état dans lequel elle se trouve... J'ai vu les Bongos arracher les vers qui tapissent tout l'appareil digestif du bétail dans cette région, — d'affreux amphistomes, — et s'en emplit la bouche. Après cela, je n'ai pas été surpris de voir qu'ils tiennent pour gibier tout ce qui grouille et tout ce qui rampe, depuis les rats jusqu'aux serpents, et de leur voir manger sans répugnance du vautour puant la charogne, de l'hyène galeuse, de l'éthéromètre palmé, gros scorpion terrestre ; des chenilles et des larves de termite à l'abdomen huileux. »

Les Bongos n'ont aucune religion, mais, comme presque tous les peuples du Gabon, ils croient à toutes sortes d'esprits et de génies malfaisants, au poison et surtout à la sorcellerie.

Au sujet de la race bongo, Schweinfurth fait cette réflexion, dont tous ceux qui ont voyagé en Afrique reconnaîtront l'extrême justesse. « Au milieu du réseau que forment les tribus africaines, tribus de cent langues différentes, on aurait beaucoup de mal à retrouver le fil qui conduirait au point de départ. Tout est mêlé, tout s'enchevêtre; il n'est pas une coutume, pas une superstition observée dans tel endroit qui ne se rencontre ailleurs avec plus ou moins d'exactitude. On ne trouve pas une arme, pas un dessin, que l'on puisse déclarer la propriété exclusive de telle ou telle peuplade. Du nord au sud, d'un rivage à l'autre, ce qui vous paraît original, est une répétition plus ou moins complète : modifié dans sa forme, c'est toujours ce qui existe déjà. En Afrique, la nouveauté ne sort que des mains de la nature. » Il n'est pas jusqu'à la faune qui se ressent fortement de cet enchevêtrement général, et une très-grande partie des espèces d'oiseaux et d'animaux africains se trouvent répandus sur ce vaste continent depuis le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Revenu du pays des Bongos, Schweinfurth eut à passer de longs mois à la zériba de Ghattas : l'existence qui lui semblait si pleine de charmes dans les premiers temps était devenue d'une monotonie désespérante, il n'avait plus rien de nouveau à voir, rien de nouveau à recueillir, et la zériba lui faisait maintenant l'effet d'une véritable prison.

Dans ces circonstances, il reçut avec une véritable joie les ouvertures de Mohamed-Ab-des-Samate, qui l'invita à prendre part à une de ses plus lointaines et de ses plus aventureuses expéditions vers le sud. « Mohamed-Ab-des-Samate, natif du Dar-Kénous, était, dans son genre, une sorte de héros : l'épée à la main, il avait fait la conquête de plusieurs districts qui, en Europe, auraient formé de petits États. Doué au plus haut degré de l'esprit d'entreprise, il bravait tout danger et n'épargnait ni la peine ni les sacrifices. Suivant les paroles d'Horace : « Il parcourait la terre et les eaux, allant jusqu'aux derniers Indiens, pour échapper à la pauvreté. » C'est une inappréciable bonne fortune pour Schweinfurth d'être tombé sur cet homme généreux et intrépide qui, avec le désintéressement le plus absolu, ne cessa de le guider, de l'aider et de le protéger, subvenant souvent aux frais du voyage et témoignant à son hôte un dévouement fraternel.

Laisant à la zériba sa collection et une partie de ses marchandises, Schweinfurth se mit en marche le 7 novembre : la route qu'il

suivait, fréquentée par les traitants musulmans, offrait un affreux spectacle de dévastation et de misère. « Squelettes humains et traces d'incendie jalonnent les pistes musulmanes. » A Sabi était la principale zériba d'Ab-des-Samate, Schweinfurth y reçut une hospitalité magnifique. De nouveau, en attendant le moment du départ, il se mit à parcourir les environs, poursuivant le gibier et collectionnant les plantes.

Dans l'une de ces chasses, il lui arriva de tuer un énorme python (le boa de l'Afrique) dont les replis enlaçaient d'une triple ceinture une malheureuse antilope. Un même coup procura au chasseur le serpent et sa proie. Une assez longue excursion conduisit Schweinfurth dans le pays des Mittous, où il eut l'occasion de visiter la magnifique zériba de Mvolo, qui appartenait aux frères Poncet : le gouverneur de la zériba, depuis longtemps au service des deux Français, le reçut avec toutes sortes d'honneurs. Mais si flatté qu'il pût être d'un pareil accueil, Schweinfurth éprouva un véritable chagrin en voyant la zériba surmontée du drapeau rouge chargé du croissant et de versets coranesques. « Je me réjouissais d'avance, écrit-il, de voir au moins ici les trois couleurs affirmer hautement l'autorité et l'indépendance des Franks ; j'étais singulièrement déçu. Mes Nubiens m'avaient déclaré plusieurs fois que pour rien au monde ils ne me suivraient si je déployais mon drapeau ; je n'avais plus le moyen de les convaincre de leur sottise. » Il est vrai de dire qu'il n'y avait pas un chrétien dans la zériba, et les frères Poncet, lassés des calomnies dont ils étaient l'objet, et ne pouvant d'ailleurs, vu l'insignifiance des bénéfices honnêtes, lutter avec les autres compagnies, qui s'adonnaient, sur une vaste échelle, à la vente de l'homme, devaient, peu de temps après, céder au vice-roi d'Égypte leurs établissements commerciaux. Schweinfurth rend, du reste, pleine justice à la loyauté et à l'honorabilité de nos compatriotes ainsi qu'au mérite et à l'exactitude de leur écrit. Il appelle le livre de Poncet, intitulé : *le Fleuve blanc, notes géographiques*, le meilleur livre qui ait été publié sur le Haut-Nil.

Le 1^{er} janvier trouva Schweinfurth à Kourragha attendant son hôte Ab-des-Samate qui arriva le 7 janvier, suivi par 250 soldats et plus de 3,000 porteurs indigènes. Le jour même de son arrivée, il donna une immense fantasia et le lendemain ayant rassemblé les chefs de tous les peuples environnants, leur adressa un long discours empreint d'une farouche éloquence : nous en citerons seulement quelques lignes ; elles suffiront, je pense, pour convaincre le lecteur qu'il valait mieux être des amis d'Ab-des-Samate que de ses ennemis. « Roi Kourraghéra, s'il est un de tes porteurs qui jette son fardeau et qui s'enfuit, écoute-moi, je t'arracherais les yeux ;

si un paquet est volé je te couperai la tête.... à toi Kaffoulou-doukou, je ne dirai que cela ; les gens de Poncet ont tué ici, il y a peu de jours, deux éléphants, je le sais. Comment les ont-ils découverts ? qui leur a dit de venir ? c'est toi qui pour avoir leurs présents les as renseignés, et toi, Goggo, pourquoi l'as-tu permis ? Si les gens de Poncet reviennent chez vous, tirez sur eux. Pareil fait ne doit pas se reproduire, où vous le payeriez de votre vic. Si l'un de vous porte de l'ivoire à un établissement voisin, il sera brûlé vif. Vous savez maintenant à quoi vous en tenir, passons à autre chose. Il est possible que, voyant un de mes Turcs se promener seul, les gens du pays se cachent dans l'herbe et lui envoient une flèche : à quoi bon ? Les rats creusent la terre et s'y cachent ; les grenouilles et les crabes ont leurs trous, il y a moyen de les découvrir. Les serpents se glissent dans la paille, on brûle la paille, etc., etc. » Ces précautions oratoires une fois prises, la marche commença à travers le pays des Mittous, sauvages assez semblables aux Bongos. Les chefs mittous portent perruques, et un noble doit être couvert de chaînes, de plaques de fer et de ferraille ; « quand un seigneur mittou décoré de ses carcans et de ses chaînes passe tout fumant d'huile et de graisse à côté de la plèbe, il n'est pas moins rempli de son importance que le diplomate qui, mince et raide, traverse nos salons sans desserrer les lèvres. »

Ce voyage chez les Mittous ne dura pas moins de trois mois ; de retour à la zériba de Sabi, Schweinfurth n'eut que quinze jours pour ranger ses collections et se préparer au départ définitif pour l'intérieur. Cette fois Ab-des-Samate prit à sa charge tous les frais de l'expédition, et pendant huit mois son hôte européen disposa sans bourse délier de quarante hommes, n'ayant autre chose à faire que de l'aider dans ses collections et de porter ses bagages.

Après diverses cérémonies, notamment le sacrifice obligé du mouton expiatoire, la caravane, commandée par Ab-des-Samate, se mit en mouvement : elle était forte de plus de 800 personnes comme toujours à la file indienne. Schweinfurth suivait le cœur plein de joie : « Nous irons au bout du monde, lui avait dit Samate, je te conduirai si loin que tu me diras : C'est assez, » mot qui ne devait jamais tomber de mes lèvres, ajoute le narrateur ; car nous fûmes arrêté au moment où la curiosité et l'ardeur scientifique arrivaient à leur comble : au moment où se déchirait le voile des mystères africains.

Quelques jours après son départ de la zériba, Schweinfurth atteignit le village de Nganyé, chef Niam-Niam, et se trouva pour la première fois en présence de ces cannibales auxquels il consacre des chapitres si émouvants. Le nom de Niam-Niam est une allusion

énergique aux appétits de ces peuples¹. Il désigne une race très-nombreuse qui habite les pays compris entre le 4° et le 6° degré de latitude de l'Afrique orientale. Schweinfurth évalue à plus de deux millions d'âmes la population de la région connue de leur territoire.

Les Niams-Niams s'attachent habituellement derrière les reins une partie de la peau d'un animal, tigre ou singe, dont la queue traîne sur leurs talons : cet appendice caudal aperçu de loin par des voyageurs dont la frayeur troublait sans doute la vue, leur a semblé inhérent à la nature des Niams-Niams et a donné lieu à la fameuse légende des *Hommes à queue*, qui eut l'honneur d'inspirer à Alexandre Dumas un conte fort amusant, et ce qui est plus extraordinaire de trouver créance parmi de très-graves personnages. C'est seulement en 1863, que l'Italien Piaggia, le premier blanc qui ait pénétré chez les Niams-Niams, leva le voile mystérieux dont cette nation était enveloppée, et démontra la fausseté en même temps que l'origine de la ridicule histoire imaginée à son sujet.

Ainsi que l'a remarqué Schweinfurth, les Pahouins et les Osyéba, c'est-à-dire les peuples de la race de Fans, que nous avons visités à l'occident, et les Niams-Niams qu'il a observés à l'orient appartiennent évidemment à une seule et même famille. Fans et Niams-Niams poussent le cannibalisme jusqu'à déterrer pour les manger les cadavres des leurs, morts de maladie : « Les deux peuples se liment les dents en pointe ; ils ont tous les deux des vêtements d'écorce, et tous deux ils se teignent la peau avec un bois rouge. Les chefs portent la robe de léopard comme emblème de leur rang, et les hommes des deux nations prennent le même souci de leur chevelure qui, d'une longueur exceptionnelle, est tressée avec un soin minutieux. La couleur fondamentale des Fans est le même que celle des Niams-Niams ; enfin ce sont les mêmes orgies, les mêmes danses furibondes à l'époque de la pleine lune, la même vie errante à la poursuite du gibier. » J'ajouterai que le troumbache, couteau de forme très-étrange et très-compiquée, est presque identique chez les Fans et chez les Niams-Niams ; — que les Niams-Niams, comme les Fans, exterminent l'éléphant en masse, ils le renferment dans un cercle de feu, comme les Pahouins dans un ngâl² ; — que les guerriers de ces deux peuples belliqueux et intrépides, refusent presque toujours de combattre la nuit, et, ce qui est plus curieux, lorsqu'il tombe de l'eau ; enfin que les Niams-Niams, comme les Fans, dédaignent toutes les perles autres que de grosses perles bleues appelées ndyour.

¹ Niam-Niam signifie mot à mot mange-mange, c'est-à-dire grands mangeurs. Il aurait la même signification en Mpongvé où nia veut dire manger

² Voir le *Correspondant* du 25 novembre.

Il est bien certain cependant que les peuplades décrites par Schweinfurth sont bien supérieures aux Pahouins vus par nous. Ils ont une organisation régulière, et des rois puissants dont la généalogie a pu être donnée par le grand voyageur ; les hommes sont susceptibles d'un dévouement à toute épreuve à leurs amis et, chose unique, je crois, en Afrique, le mariage ne dépend aucunement de la fortune du prétendant. « Un homme veut-il se marier, il en exprime le désir au souverain ou chef de district qui lui cherche aussitôt une « épouse convenable, » malgré la polygamie sans borne qui règne dans le pays, les liens du mariage sont sacrés et toute infidélité est punie de mort. Les enfants sont regardés comme la preuve la plus évidente de l'attachement qui unit les époux, comme le sceau de l'affection conjugale, et la mère d'une nombreuse famille a droit à des honneurs qui ne lui sont jamais contestés. L'un des traits les plus estimables du caractère des Nians-Niams est l'affection profonde qu'ils ont pour leurs épouses..... » La joie et l'orgueil du Niam-Niam est sa coiffure, vaste édifice combiné avec le plus grand art et l'objet des soins dévoués de ses femmes ; il le détruit sans pitié cependant lorsqu'il perd un de ses proches.

Le premier séjour de Schweinfurth chez les Niams-Niams ne fut pas de longue durée. Ab-des-Samate se dirigea presque de suite vers la résidence de Mounza le puissant roi des Momboutous : la marche était longue et pénible, et il fallut traverser une foule de petites rivières, et, ce qui était pis, d'infectes bourbiers dont chaque fois on sortait couvert d'innombrables sangsues : en passant sur le territoire des Abangas, peuple qui se rapproche beaucoup des Momboutous dont nous allons parler, des signes non déguisés d'hostilité commencèrent à se manifester de la part des indigènes, et plusieurs des hommes de Schweinfurth furent blessés par des flèches parties des profondeurs des fourrés ; il sortit cependant sans accidents graves de cette région inhospitalière, et arriva à la résidence de Bongou, tributaire de Mounza, dont la femme à la coiffure extraordinaire et au tatouage varié voulut bien laisser faire son portrait par Schweinfurth, qui, en témoignage de sa gratitude pour la patience avec laquelle elle avait posé, lui permit de passer ses doigts dans sa longue et soyeuse chevelure ce qui, dit-il, était la plus grande faveur qu'il pût accorder aux indigènes.

Cependant notre héros touchait à la plus importante découverte de son voyage : le 19 mars 1870 il arrivait sur les rives du grand fleuve Ouellé. « Jamais, dit-il, je n'oublierai cet instant de ma vie ; je ressentis l'émotion qu'éprouva Mungo-Park lorsqu'en 1796 il posa le pied sur la rive du Niger et trancha la grande question géographique d'alors, qui était de savoir si le fleuve mystérieux coulait à

l'est ou à l'ouest.... Enfin l'Ouellé m'apparut : il envoyait *au couchant* ses flots sombres et profonds. Son aspect me rappela le Nil bleu à Khartoum. Bien qu'il fût au plus bas, sa largeur était de 800 pieds, sa profondeur de 12 à 15.

Ainsi donc cet Ouellé, dont les voyageurs avaient tant entendu parler, n'est pas un affluent du Nil, mais un vaste cours d'eau se dirigeant vers l'occident et allant sans doute jeter ses eaux dans l'Atlantique. Ce fleuve, quel est-il ? nouveau problème : selon Schweinfurth ce n'est que la partie supérieure de ce Chari qu'a exploré Nachtigal et qui forme le lac Tchad ; suivant Nachtigal, au contraire, l'Ouellé n'a aucun rapport avec le Chari et ne saurait être que l'Ogououé ou le Congo. L'avenir pourra seul décider lequel des deux explorateurs a raison.

Sur la rive droite du fleuve Ouellé Schweinfurth trouva les envoyés de Mounza, chez lequel il arrivait peu de temps après.

Nous ne sommes plus ici chez feu le roi Soleil que Marche gratifiait d'un coup de pied quelque part lorsqu'il volait notre eau-de-vie. Ce fut avec une solennité extraordinaire que Schweinfurth fut introduit dans l'immense salle des réceptions que décoraient de gigantesques panoplies de flèches, lances, javelots, etc., etc., en cuivre rouge : toutes ces armes étaient fabriquées dans le pays, car Mounza dédaignait toutes les autres pour son arsenal. « Ce déploiement de richesses d'une valeur incalculable, eu égard au pays, était vraiment royal et dépassait mes prévisions.... Le roi a quitté sa demeure. Agents de police, hérauts d'armes, maréchaux de palais vont et viennent en courant. Les masses du dehors se précipitent vers le poste ; le silence est réclamé. Des trompettes font vibrer leurs cornets d'ivoire ; des sonneurs agitent leurs énormes cloches ; le cortège s'avance, et, d'un pas ferme et allongé, ne regardant ni à droite, ni à gauche, l'air sauvage mais pittoresque dans son attitude et dans sa mise, arrive le brun César suivi d'une file d'épouses favorites. Sans m'accorder même un regard, il se jette sur un banc et reste immobile les yeux fixés à terre.... ; ma curiosité peut enfin se satisfaire ; je regarde avidement le fantastique attirail de ce souverain qui, dit-on, fait sa nourriture de chair humaine. Avec tout le cuivre dont ses bras, ses jambes, sa poitrine et sa tête sont décorés, il brille d'un éclat qui, pour nous, rappelle trop la batterie d'une cuisine opulente ; du reste, son accoutrement a au plus haut degré le cachet national. Tout ce qu'il porte est de fabrique indigène : aucun objet de provenance étrangère n'est jugé digne de parer le roi des Momboutous. Suivant la mode du pays, le chignon royal est surmonté d'un bonnet empanaché qui s'élève à un pied et

demi au-dessus de la tête. Ce bonnet est cylindrique, fait d'un tissu de roseaux très-serré, orné de trois rangs de plumes de perroquet d'un rouge vif et couronné d'une touffe de même plumage. Une plaque de cuivre, en forme de croissant, est attachée sur le front, d'où elle se projette comme la visière d'un casque. Tout le personnage est enduit d'une pommade qui donne à la peau, naturellement brune et luisante, la couleur du rouge antique des salles de Pompéi. Le vêtement ne se distingue de celui des autres hommes que par une finesse exceptionnelle : il se compose d'un grand morceau d'écorce de figuier teinte en rouge et entoure le corps de plis gracieux formant à la fois culotte et gilet. Des cordelières rondes en cuir de bœuf, fixé à la taille par un nœud colossal et terminé par de grosses boules de cuivre, retiennent cette draperie qu'elles attachent solidement. La matière de cet habit est préparée avec tant de soin qu'elle a tout à fait l'aspect de la moire antique. Autour du cou le roi porte une rivière de lamelles de cuivre, taillées en pointe, qui s'irradient sur la poitrine. A ses bras nus se voient de singuliers ornements ayant un faux air d'étuis de baguettes de tambour et terminées par anneau. Des spirales de cuivre enserrent les poignets et les chevilles du monarque. Trois cercles brillants, ressemblant à de la corne mais taillés dans le cuir d'hippopotame et historiés de cuivre, lui entourent l'avant-bras et les jarrets. Enfin, en guise de sceptre, Mounza tient de la main droite le sceptre national qui a la forme d'une faucille, et qui, dans cette occasion, n'est qu'une arme de luxe, est en cuivre pur. Tel m'apparut pour la première fois l'autocrate des Momboutous. »

Pendant longtemps le monarque affecta de ne pas regarder l'homme blanc, maîtrisant ainsi avec un empire incroyable sur lui-même la curiosité qui l'agitait ; il restait les yeux baissés à terre, grignotant des friandises et aspirant de longues bouffées de tabac. Enfin Schweinfurth fut autorisé à offrir ses présents, dont un télescope et un double miroir de Venise, grossissant d'un côté, rapetissant de l'autre, formaient les pièces les plus curieuses ; malgré l'immense valeur que devaient avoir ces objets aux yeux du roi sauvage, il ne témoigna ni surprise, ni joie ; en revanche, ses femmes ne purent retenir leurs cris d'admiration. Après la remise des cadeaux commencèrent les divertissements : les musiciens, les chanteurs, le bouffon et l'eunuque rivalisèrent de zèle pour amuser le roi et le public. A la fin, Mounza lui-même prononça un interminable discours : ses paroles furent accueillies avec un enthousiasme indescriptible, et à chaque instant toute l'assistance hurlait des « ih ! ih ! tchoupi ! ih Mounza ! ih ! » Parfois, pour stimuler les applaudisse-

ments, le roi proférait un *brrrr!* d'une telle puissance que la toiture en vibrait et que les hirondelles nichées à l'angle de la solive s'enfuyaient avec terreur.

Il m'est malheureusement impossible d'entrer dans tous les détails du très-intéressant séjour de Schweinfurth au milieu des Momboutous ; je veux cependant raconter comment il est entré en possession d'un de ces nains *Akkas* ou *Pygmées*, qui, le fait est aujourd'hui prouvé, existent véritablement et forment une peuplade très-nombreuse au centre de l'Afrique ; mais, auparavant, quelques mots d'explication sur les Akkas : le premier blanc qui ait vu ces nains est M. Duchailu ; il les a trouvés dans l'Afrique équatoriale, au milieu du pays des Ashiras, peuple peu éloigné de l'Ogooué, et a donné, dans *l'Afrique sauvage*, tous les détails de sa rencontre avec ces spécimens minuscules de l'espèce humaine appelés *Obongos* par les indigènes. Malheureusement, Duchailu a été plusieurs fois convaincu d'avoir assez vivement altéré la vérité ; et il en est résulté que son récit, bien que très-véridique en ce qui concerne les Obongos, a pendant longtemps été traité de fable. Il n'a rien moins fallu que l'autorité incontestée de Schweinfurth⁴ pour faire admettre leur existence. — Ceci posé, voici comment Schweinfurth s'est procuré un Akka qu'il a pu garder avec lui jusqu'en Egypte, où la mort l'en a séparé. Le roi Mounza avait déjà prié plusieurs fois Schweinfurth de lui faire présent de deux chiens auxquels ce voyageur tenait beaucoup. Sa Majesté, toujours accueillie par un refus énergique, imagina un jour, en réitérant pour la vingtième fois sa demande, de la faire porter par deux messagers dont l'aspect changea immédiatement les intentions de celui auxquels ils s'adressaient : c'étaient un homme et une femme appartenant à la race des nains Akkas, que, dans ce pays, on appelle indifféremment Akkasou Tiki-Tikis. Schweinfurth, en les voyant, proposa à Mounza de lui troquer un de ses chiens contre un de ces Akkas, marché que Mounza accepta avec empressement. Le petit Akka s'appelait Nsévoué. Schweinfurth le combla de soins et de prévenances : il espérait le ramener vivant en Europe et montrer aux incrédules cette preuve vivante de l'existence de ces pygmées si longtemps traités de mythes.

Nsévoué n'était pas le premier Akka que voyait l'illustre explorateur ; une fois il avait pu faire le portrait d'un de ces nains nommé Admokou, qui lui avait donné une foule de renseignements sur son pays, habité, dit-il, par neuf tribus de sa race, et qui avait dansé

⁴ Depuis, les Pygmées ont été observés par MM. Miani, Marno et Chaillé Long-Bey, près du pays des Niams-Niams, et par M. Lenz non loin de l'Ogooué : de plus, comme j'aurai occasion de le dire, deux Akkas, recueillis par Miani, ont pu, grâce à Schweinfurth, être ramenés en Europe, où ils sont encore aujourd'hui.

devant lui une danse de guerre d'un comique achevé. Une autre fois, il s'était trouvé au milieu de plusieurs centaines de guerriers akkas. « Mouméri, dont les Pygmées sont tributaires, était venu déposer aux pieds du roi (Mounza) le produit d'une expédition chez les Mouvous. Parmi les gens de sa suite, qui était fort nombreuse, figurait un régiment d'Akkas. J'ignorais son arrivée et j'étais allé ce jour-là faire une très-longue course. Le soir, comme je passais près de la demeure royale pour rentrer chez moi, je me vis entouré d'une foule de petits bonshommes qui me parurent jouer aux soldats et que je pris pour des gamins d'une rare insolence. Ils avaient l'arc tendu et me visaient d'un air qui me fit éprouver une certaine irritation : « Ce sont des Tikis-Tikis, me dirent les Niams-Niams. Tu les prends pour des enfants, ce sont bel et bien des hommes, et des hommes qui savent se battre. » L'arrivée très-opportune de Mouméri, qui vint me saluer, mit fin à cette scène et m'empêcha d'étudier davantage son petit régiment. « Ce sera pour demain, » pensai-je, mais je comptais sans mon hôte : le soleil ne s'était pas levé que déjà Mouméri avait disparu avec ses Pygmées, disparu comme un songe, replongeant pour moi dans les ténèbres ce peuple si voisin et néanmoins si insaisissable. » Les Akkas sont adroits comme des singes, mais aussi malfaisants et plus cruels : Nsévoué aimait à voir souffrir; il torturait sans cesse les animaux. « L'un de ses amusements particuliers était de lancer, pendant la nuit, au chien des flèches dangereuses. Lors de la guerre que nous firent les Niams-Niams, tandis que mes Nubiens étaient sous le coup d'une épouvante qui les mettait hors d'eux-mêmes, il jouait avec les têtes des Abangas décapités, et lorsqu'il me vit faire bouillir ces crânes¹, sa joie n'eut plus de bornes : il courait et gambadait en criant : « Bakinda nova? (Bakinda est un surnom dérisoire.) Bakinda hi kê koto! — Où est Bakinda? Bakinda est dans la marmite. »

Schweinfurth a fait des mœurs des Momboutous, de leurs usages et de leur manière de vivre, une étude extrêmement intéressante; bornons-nous à citer quelques observations faites par lui à *propos de cuisine* : — Après avoir dit que les Momboutous font une grande consommation d'huile de toute sorte, y compris l'huile de fourmis, il ajoute : « Mais la graisse d'homme est d'un usage plus universel encore, et ceci nous amène au point capital de nos observations culinaires. De toutes les parties de l'Afrique où l'on a vu pratiquer l'anthropophagie, c'est ici qu'elle est le plus prononcée. Entourés au sud de noirs tribus d'un état social inférieur et qu'ils tiennent en profond mépris, les Momboutous ont chez ces peuples un vaste

¹ Pour qu'ils puissent se conserver en meilleur état.

champ de chasse et de pillage où ils se fournissent de bétail et de chair humaine. Les corps de ceux qui tombent dans la lutte sont immédiatement répartis, découpés en longues tranches, boucanés sur le lieu même et emportés comme provisions de bouche. Conduits par bandes ainsi que des troupeaux de moutons, les prisonniers sont réservés pour plus tard et égorgés les uns après les autres pour satisfaire l'appétit des vainqueurs. Les enfants, d'après tous les rapports qui m'ont été faits, sont considérés comme friandises et réservés pour la table du roi. Pendant notre séjour au pays des Momboutous, le bruit courait que, tous les matins, on tuait un enfant pour la table de Mounza... Les crânes si nombreux que possède aujourd'hui le musée de Berlin, et que j'ai choisis dans les amas d'ossements, débris de cuisine qui m'étaient apportés chaque jour, garantissent l'exactitude de mon assertion : que le cannibalisme des Momboutous n'a pas son pareil dans le monde entier. »

Chose singulière, à l'orient comme à l'occident, toutes les tribus cannibales de l'Afrique centrale sont, sous le rapport de l'intelligence, de la bravoure, de l'industrie et de la civilisation, infiniment plus avancées que les peuplades non anthropophages dont elles sont entourées, et professent pour ces peuplades un mépris absolu. Ceux des lecteurs qui ont bien voulu suivre le récit de mes voyages dans l'Afrique équatoriale savent que les Pahouins et les Osyébas sont très-supérieurs aux races abâtardies qui les avoisinent et traitent de haut en bas les Gabonais, Gallois, Okanda et compagnie ; je viens de faire l'éloge des Niams-Niams ; voici maintenant ce que dit Schweinfurth des Momboutous : « Et cependant les Momboutous sont une noble race, des hommes bien autrement cultivés que leurs voisins à qui leur régime fait horreur. Ils ont un esprit public, un orgueil national ; ils sont doués d'une intelligence et d'un jugement que possèdent peu d'Africains et savent répondre avec bon sens à toutes les questions qu'on leur adresse. Leur industrie est avancée, leur amitié fidèle. Les Nubiens qui résident chez eux n'ont pas assez d'éloges pour vanter la constance de leur affection, l'ordre et la sécurité de leur vie sociale, leur supériorité militaire, leur adresse, leur courage : « Tu ne les crains pas, disent-ils à l'arrivant, moi, je les crains : ils sont redoutables pour tout le monde. »

Ab-des-Samate voulait continuer sa marche en avant vers le Sud et il est inutile de dire que Schweinfurth le poussait de toutes ses forces dans cette voie. Malheureusement, Mounza refusa de laisser ses visiteurs aller plus loin ; il fit interdire aux peuples voisins de leur donner des vivres, et, bon gré, malgré, il fallut reprendre la route du Nord.

C'est avec une profonde douleur que Schweinfurth renonça à

cette marche en avant dont chaque pas l'avancait dans l'inconnu et qui promettait de si belles et de si importantes découvertes, mais il fallut se résigner.

Le 12 avril commença la retraite désastreuse qui, jusqu'aux frontières de l'Égypte, ne fut qu'une longue série de déboires, de souffrances et de dangers. De cette *via dolorosa*, qui se prolongea pendant plusieurs centaines de lieues, nous signalerons seulement quelques-uns des épisodes les plus émouvants.

Au pays des Abangas, sur le territoire du roi Ouando, Schweinfurth trouva fixée en terre, en travers du sentier qu'il suivait, une perche à laquelle étaient suspendus un épi de maïs, une plume de coq et une flèche. Les Nubiens d'Ab-des-Samate virent avec terreur cet énigmatique emblème : « Cela veut dire, s'écrièrent-ils de suite, que si nous touchons un seul épi de blé de leurs champs, une seule des poules de leur basse-cour, nous tomberons percés de leurs flèches. » C'était en effet une déclaration de guerre, et l'effet ne s'en fit pas attendre.

Ab-des-Samate marchait en avant, suivi de deux enfants qui portaient ses armes ; à côté de lui étaient deux guides pris dans le pays et qui s'étaient offerts pour lui montrer la route à suivre ; tout à coup ces guides bondirent sur ses jeunes servants d'armes, les assassinèrent, et portèrent à Ab-des-Samate un coup de lance qui eût dû le tuer cent fois : par un effort désespéré, le Kénousien arracha le fer de sa plaie et le rejeta vers l'assassin déjà en fuite ; mais, au bout d'un instant, il tomba évanoui et perdant tout son sang : ce fut le signal d'une attaque générale. Il faut lire, dans le livre de Schweinfurth, le récit de cette horrible mêlée dans laquelle des milliers de cannibales se pressaient contre la petite caravane en hurlant sans cesse : « *De la viande ! de la viande ! Les Turcs à la marmite !* » Vers le soir, les hommes d'Ab-des-Samate, forts de leurs armes à feu et de ce courage que donne le désespoir, battirent les Abangas et les chassèrent devant eux, brûlant et saccageant leur territoire.

Dans la nuit, les sauvages reçurent des renforts. Persuadés qu'ils avaient blessé mortellement Ab-des-Samate, ils recommencèrent l'attaque, et, mêlant les injures aux coups de flèches et de sagaies, demandaient à grands cris la viande de Mbâli : c'est le surnom qu'ils avaient donné à Abd-des-Samate. Leurs insultes exaspérèrent bientôt le vaillant guerrier ; malgré ses faiblesses et ses souffrances, il se fit porter sur une colline de termites d'où il pouvait être vu de loin, et là, reconnaissable aux clartés de la lune à son immense chapeau momboutou qu'ornait un panache de plumes rouges, il brandit son cimenterre et, pendant, un quart d'heure, défia ses en-

nemis : « Vous voulez Mbâli, regardez-le, regardez bien ! Mbâli n'est pas mort ! Venez le trouver avec cent lances ! venez, si vous l'osez ! » Et, d'un ton railleur, il leur renvoyait le « *pouchio ! pouchio !* (viande ! viande !) » Sa vue découragea ceux qui croyaient l'avoir tué et ils prirent la fuite.

Le lendemain soir l'attaque recommença au milieu des forêts ; l'intrépidité des porteurs d'Ab-des-Samate décida encore cette fois de la victoire, et une poignée d'hommes mit en déroute plus de dix mille indigènes : les Abangas s'enfuirent en proie à une terreur panique ; ils se dépouillèrent pièce à pièce de tout ce qui gênait leur fuite, et boucliers, lances, draperies d'écorce jonchèrent le sol, même les parures et les faux cheveux avec les carcasses de roseaux qui en soutenaient l'édifice. « Il était près de minuit, dit Schweinfurth, quand nos hommes, agitant au bout de leurs piques les chignons ramassés, revinrent au camp, où ils furent accueillis par des cris de triomphe et des éclats de rire frénétiques.

Toute la journée du troisième jour, on attendit avec anxiété l'attaque d'Ouando, le grand roi des Abangas et de toute son armée. Avec l'immense quantité de guerriers qu'il avait sous ses ordres, Ouando eût sans doute pu écraser la petite troupe d'Ab-des-Samate, mais avant de l'attaquer il consulta les augures ; les augures furent contraires, et le roi, saisi de terreur, alla se cacher au fond des bois et refusa de prendre part à l'attaque qu'il avait provoquée.

Durant les deux jours précédents, Schweinfurth avait refusé de prendre part à la lutte, qui, disait-il, ne le regardait pas. Toujours à l'endroit le plus exposé, la tête haute, la carabine en bandouillère, il suivait *en amateur* les péripéties de ce drame sanglant, dans lequel se jouait sa liberté, et sans doute sa vie. La nuit, il passait paisiblement son temps à charger, pour les Nubiens, des cartouches de chevrotines, et à préparer, en les faisant bouillir, les crânes des victimes de la journée, destinés à enrichir le Muséum anatomique de Berlin. Grande fut l'admiration qu'excita parmi les Nubiens son imperturbable sang-froid devant le danger.

Enfin, on arriva à la première zériba d'Ab-des-Samate ; là, Schweinfurth fut obligé de se séparer de l'intrépide Kénusien, qui, à peine remis de ses blessures, retournait sur ses pas pour attaquer les Abangas. Laissé presque seul pendant plusieurs semaines, Schweinfurth souffrit si horriblement de la faim qu'il dut se nourrir presque exclusivement de *fourmis*¹. Ne voyant pas revenir Ab-des-

¹ Les termites avec lesquels les Niams-Niams et plusieurs peuples de l'Afrique orientale font de l'huile : j'ai dit, dans l'Afrique équatoriale, qu'une certaine espèce de fourmi, appelée pentchougou, était une nourriture très-estimée des Pahouins.

Samate, il se mit en marche sans lui, et après des souffrances incroyables, atteignit la zériba de Merdyane, où il put se reposer un peu et tuer quelques pintades qui lui fournirent un repas succulent. Malgré l'état de faiblesse et d'épuisement auquel il était réduit, il fit l'ascension du mont Baghinzé, qui se trouvait loin de Merdyane; une nouvelle marche forcée le conduisit à la zériba de Nabambisso, qui appartenait aussi à Ab-des-Samate, et dans laquelle, grâce aux pintades et aux champignons, qui foisonnaient dans le pays, il retrouva l'abondance. On n'y jouissait, du reste, que d'une sécurité relative, car trois Bongos au service du Kénou-sien furent pris, tout près de la zériba, par les habitants du pays, et mangés séance tenante. Au bout de quelque temps arriva Ab-des-Samate, qui avait livré à l'ennemi plusieurs batailles heureuses. La vie d'Ab-des-Samate ne fut plus qu'une longue série de combats, depuis ce moment jusqu'au jour où, trois ans plus tard, il tombait sous les coups des Niams-Niams ¹. Schweinfurth dut se séparer de lui et reprendre le chemin de la zériba de Ghattas, où il rentra après huit mois d'absence.

À la zériba, Schweinfurth retrouva en bon état les collections et les affaires de toutes sortes qu'il avait laissées derrière lui, et reçut de Khartoum un ravitaillement considérable en vivres, armes, marchandises, étoffes, etc., etc. Tant de dangers et de souffrances n'avaient en rien diminué son énergie et son ardent besoin de découvertes, et il se mit de suite à préparer un nouveau voyage au pays des Niams-Niams; mais ce voyage il ne devait pas l'accomplir, car tandis qu'il attendait, pour se mettre en marche, le départ d'une caravane qui devait partir peu de semaines plus tard, survint un véritable désastre qui anéantit en quelques heures le fruit de deux ans et demi de travail, et le força de reprendre la route de Khartoum.

Le 1^{er} décembre, un incendie se déclara dans la zériba de Ghattas, et en un instant les flammes, poussées par un vent violent, réduisirent en cendre, avec les six cents huttes de paille que renfermait la zériba, la case qu'habitait Schweinfurth et les magasins dans lesquels tout ce qui lui appartenait sur cette terre lointaine était contenu. En une demi-heure étaient perdues pour toujours ses collections d'histoire naturelle, recueillies pendant deux ans avec un zèle infatigable; ses fusils, ses instruments, tous ses spécimens

¹ Ab-des-Samate a été tué le 10 novembre 1874. C'est avec un vif regret que nous avons appris sa mort par une lettre du D^r Acherson. Lors du retour de Schweinfurth, l'empereur d'Allemagne lui avait envoyé la croix de fer, et le sultan de Constantinople le Medjidié, plusieurs sociétés du Nord l'avaient aussi nommé leur correspondant honoraire

de l'industrie indigène ; le journal tenu, pour ainsi dire heure par heure, pendant 825 jours ; le vocabulaire des langues de toutes les tribus au milieu desquelles il avait vécu ; d'innombrables observations météorologiques, et tant d'autres trésors scientifiques acquis par un travail acharné, au péril de sa vie et au prix d'indicibles souffrances. Du même coup, il se trouvait presque nu, sans armes, sans vivres, sans chaussures, sans ressources d'aucune sorte.

A cette distance du monde civilisé, un seul homme pouvait lui refaire un équipement, lui donner des fusils, des marchandises, des munitions, en un mot, les moyens de marcher en avant. Cet homme était un chef puissant, son ami Abou-Gourou, qui commandait non loin de là une expédition composée de soldats égyptiens.

Schweinfurth allait s'adresser à lui, lorsque le lendemain même du jour fatal où la zériba avait brûlé, un messenger vint lui annoncer la défaite et la mort de d'Abou-Gourou. Le poète l'a bien dit : « *When sorrows come, they come not in single spies, but in battalions*¹. » Il n'y avait plus à songer au voyage chez les Niams-Niams, et il fallut battre en retraite pour regagner Khartoum, et de là l'Europe, Chose admirable ! après une semblable catastrophe, Schweinfurth recommença, sans se décourager et avec une patience de bénédictin, ses observations scientifiques ; comme il n'avait plus de montre, il compta les pas pour mesurer les distances, et poussa la constance jusqu'à compter huit cent soixante-seize mille pas.

A mon grand regret, je ne puis suivre le grand voyageur dans cette nouvelle et pénible retraite pendant laquelle bien des fois il s'arrêta, et bien des fois il se détourna de son chemin pour étudier des régions ou des peuples inconnus ; à mon grand regret surtout je ne puis pas reproduire ici les détails horribles qu'il donne sur la traite des esclaves, qui se fait sur une échelle immense par toutes les routes du Kordofan, depuis que le cours du Nil est surveillé par les soldats du vice-roi : c'est avec une légitime indignation que Schweinfurth rapporte les abominations sans nombre dont il a été témoin, et qu'il flétrit les marchands de chair humaine, parmi lesquels les fakirs ou prêtres musulmans sont les plus acharnés et les plus impitoyables : il démasque sans pitié ces hypocrites infâmes qui le Coran à la main, parcourent l'Afrique, abritant sous le manteau de la religion et de la piété les actes de la plus sauvage barbarie.

De toutes les pages éloquentes qu'a écrites Schweinfurth sur la traite des esclaves, je me bornerai à extraire quelques renseignements généraux du plus haut intérêt.

¹ Lorsque les chagrins viennent, ils ne viennent pas en espions solitaires, mais en bataillons. (Shakespear, *Hamlet*.)

Les esclaves s'écoulent par trois routes principales pour satisfaire les besoins insatiables de l'Égypte, de l'Arabie et de la Turquie d'Asie : on a estimé à 25,000 le nombre d'hommes vendus chaque année dans la région du Nil et de la mer Rouge. Schweinfurth démontre que ce calcul est infiniment au-dessous de la réalité, car en le faisant on a à peine tenu compte du nombre énorme d'esclaves qui arrivent chaque jour, amenés par les caravanes du désert. Les routes sont, du reste, si peu connues, qu'en 1871 un convoi de 2,000 esclaves étant arrivé de l'Ouadaï dans les environs de Gisch, où il se dispersa aussi mystérieusement qu'il était venu, y causa une surprise extrême. Schweinfurth prouve aussi, par des données d'une exactitude positive, que même avant l'expédition de Baker, le chiffre des esclaves convoyés par le Nil était fort insignifiant, relativement à celui des esclaves expédiés par les caravanes. Or, malgré tous les efforts et toute la bonne volonté du khédivé, on ne s'occupe à arrêter les négriers nulle part ailleurs que sur le cours du fleuve. « Là, dit-il, il est facile aux fonctionnaires égyptiens d'éblouir le monde de leur zèle pour la répression de la traite, zèle d'autant plus ardent que chaque saisie leur donne la cargaison du bateau, car les esclaves ne sont jamais rapatriés : les mâles adultes font des soldats, les femmes et les enfants sont partagés entre les employés du gouvernement. » Au contraire, les routes de terre sont, ou du moins étaient, à l'époque où écrivait Schweinfurth, parfaitement libres et plus fréquentées que jamais.

Il reste donc à faire beaucoup plus qu'il n'a été fait. « L'Égypte la plus vieille et la plus féconde des terres historiques aurait là une grande mission à remplir, mais qu'espérer avec l'Islamisme ? Avec lui pas d'alliance possible, de lui nul secours à attendre !... Fils du désert, l'Islam fait un désert de tous les lieux où il pénètre et détruit chez l'homme tout sentiment fécond... Il n'est pas vrai que l'Islam soit susceptible de progrès, l'en croire capable c'est une illusion puisée dans les livres. » Aussi Schweinfurth, après avoir de nouveau insisté sur les horreurs de l'esclavage qui dépeuple l'Afrique, expose un projet pour arriver à la répression de la traite, dans lequel, ainsi qu'il le dit lui-même, « on ne trouve ni faux-fuyant, ni compromis, aucun espoir en des temps meilleurs venant d'eux-mêmes, aucune confiance dans les fonctionnaires égyptiens, il n'y est même pas compté sur le khédivé, si bonne que soit sa volonté, elle ne suffit pas. » Nous ne pouvons qu'indiquer les bases de ce projet qui sont celles-ci : 1° administration de l'Égypte et de toutes ses dépendances, suivant les principes qui régissent les États d'Europe, avec toutes les fonctions élevées remplies par des Européens ; 2° nomination internationale de commissaires chargés de parcourir

les provinces et d'inspecter les routes habituellement suivies par les négriers, avec plein pouvoir d'arrêter les délinquants et obligation de rapatrier les esclaves délivrés par eux; 3° formation dans les pays les plus exposés aux rapt, de grands États nègres, placés sous le protectorat des puissances européennes; 4° immigration chinoise dans les provinces musulmanes du Nil; 5° enfin, autorisation pour tous les esclaves actuellement en possession des Égyptiens, d'exiger un salaire de leur maître. Ce sont là des réformes d'un intérêt capital sur lesquelles nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage; mais le moment est venu de prendre congé de Schweinfurth, auquel, entraîné par l'intérêt exceptionnel du sujet, nous avons déjà consacré une place un peu longue peut-être.

La Société de géographie de Paris a reconnu, par sa grande médaille d'or, ses mérites comme explorateur, mais les extraits de son livre, cités ici, convaincront, j'en suis persuadé, les lecteurs du *Correspondant* que l'auteur de : *Au cœur de l'Afrique* est non-seulement un grand voyageur, mais un grand conteur et un grand écrivain. Admirateur passionné de la nature, il la décrit avec une véritable poésie, avec une poésie virile qui n'a pas ce nuageux, ce vague qu'on trouve trop souvent dans les œuvres des hommes du Nord. Doué d'un rare talent d'observation, il saisit avec une extrême finesse le côté piquant des aventures qu'il raconte ou des mœurs dépeintes. Ses railleries sont d'autant plus mordantes qu'il les fait, sans avoir l'air d'y toucher, avec un flegme imperturbable. Très-bienveillant pour tous les voyageurs européens, qui l'ont précédé, il est impitoyable lorsqu'il s'agit de flétrir les agissements de l'Islamisme : tautôt il poursuit de ses sarcasmes la religion du prophète. « Vous autres musulmans, disait-il à ses Nubiens, vous mettez tout à l'envers, nous ne pouvons vous comprendre. Vous considérez comme méritoire ce qui pour nous est un péché. En parlant du jour vous dites : la nuit. A l'époque du ramadan vous jeûnez toute la journée, c'est pendant la nuit que nous jeûnons. Allez-vous quelque part, vous attendez que les gens du pays vous fassent la première visite. Dans un festin, vous prenez la place de l'hôte, et celui qui reçoit donne un pourboire aux serviteurs de celui qui est reçu. Chez nous le prétendant réclame une dot et vous achetez vos épouses. Le pur et l'impur reviennent sans cesse dans vos discours, et vous êtes sales; si purs et si malpropres? Pour vous le gris et le vert sont la même chose (ohdar), il en est ainsi pour le bleu et le noir : âzrah. Vous appelez tambours vos trompettes et donnez le nom de trompettes à vos tambours. Vous dormez la tête couverte et les pieds nus. Bref, je ne m'étonne que d'une chose, c'est que vous ne marchiez pas sur les mains et ne mangiez pas avec les pieds. »

Tantôt dans le langage le plus élevé il stigmatise les barbares enseignements du prophète : pour n'en citer qu'un exemple entre mille, écoutez ce qu'il dit du drapeau rouge de l'Islam qu'au moment d'entreprendre une expédition on trempe dans le sang d'un agneau immolé comme victime expiatoire. « Ainsi le drapeau rouge de l'Islam est à la lettre un drapeau sanglant. C'est du sang qui le consacre et du sang que demandent les paroles dont il est chargé : guirlande religieuse d'où s'exhale un fanatisme implacable : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux, guerre à tous ceux qui ne croient pas au Dieu unique et ne reconnaissent pas que Mahomet seul est son prophète. Ceux-là doivent être supprimés d'entre les peuples et disparaître de la terre, etc., etc. » Malgré cette indépendance absolue dans les appréciations de Schweinfurth, le khédive lui a, après la publication de ses œuvres, confié des fonctions élevées au Caire. Cette nomination fait également honneur à celui qui l'a conférée et à celui qui en a été l'objet.

VOYAGE DE G. MIANI.

Puisque nous sommes sur ce chapitre des voyages africains, nous ne voulons pas passer sous silence les travaux d'un des plus intrépides explorateurs de l'Afrique qui a payé de sa vie son dévouement à la science. Dans une des dernières séances du Congrès, M. le commandant Campério, député italien, a, en quelques paroles émues, rendu un dernier hommage à la mémoire de l'italien Miani, mort en Afrique au moment où il revenait de cette grande exploration dans laquelle il a été plus loin qu'aucun voyageur avant lui. Miani avait voué sa vie entière à la solution de ce grand problème des sources du Nil qui a passionné tant de voyageurs. Dès 1850 il accomplit en Afrique, au delà de Khartoum, un magnifique voyage. Malheureusement Miani n'avait pris aucune observation astronomique permettant de déterminer exactement les points qu'il disait avoir visités, et la véracité de son récit, qui depuis a été parfaitement prouvée, fut, à cette époque, l'objet de doutes et de critiques qui le blessèrent au cœur ; il eut quelques défenseurs cependant et, sur la proposition de Geoffroy-Saint-Hilaire, reçut le titre de membre honoraire de la Société de géographie de Paris. En 1858, il obtint, pour la recherche des sources du Nil, des subsides de S. M. l'empereur Napoléon III, du vice-roi d'Égypte, et de plusieurs personnes amies de la science.

En 1859, il était de nouveau à Khartoum, d'où il partit pour Gondokoro ; il avait plusieurs compagnons : la fièvre et la misère les tua ; les indigènes lui tendirent des embûches ; il dut se frayer

un chemin parmi eux les armes à la main. A Gondokoro, il apprit que la tribu des Liria venait de massacrer un négociant arabe de ses amis et toute son escorte; il rassembla aussitôt une petite troupe de volontaires, marcha contre les Liria, brûla leurs villages et les mit en fuite. A son retour à Gondokoro, il tomba gravement malade et se trouva dans un dénûment absolu; il partit seul, son fusil à la main, s'enfonçant dans les profondeurs des forêts, il mena la vie de chasseur d'éléphants, il fut assez heureux pour en tuer beaucoup, vendit l'ivoire à Khartoum, et avec le prix de cette vente entreprit une nouvelle exploration du Nil. Il avait réuni cent soldats et cent cinquante Bari porteurs; remontant avec eux le fleuve jusqu'au delà de la cataracte Méri, il atteignit Galuffi, dans le pays des Madi. Là, il tomba très-malade, et fut surpris par la saison des pluies, il était alors par 5°,32' latitude nord, à soixante milles du lac Albert-Nyanza, source du fleuve blanc; Miani avait comme un pressentiment de la proximité de ce grand lac, mais chaque fois qu'il interrogeait ses Bari, ceux-ci lui répondaient qu'il faudrait un mois de marche pour arriver à l'endroit où finissait le fleuve, qu'ils étaient à bout de forces et qu'ils n'iraient pas plus loin. Sans ce mensonge, c'est à Miani qu'on devrait la découverte de l'Albert-Nyanza qui a immortalisé Speke. Désespéré, il revint sur ses pas, non sans avoir gravé son nom dans l'écorce d'un tamarinier. C'est ce nom, retrouvé plus tard par Speke, qui prouva victorieusement la véracité de ce voyage du pauvre Miani, plus durement contestée encore que celle de sa première exploration. Miani regagna le Caire en 1860. Il ne revint même pas en Europe, et se mit à préparer une expédition qui ne réussit du reste pas au gré de ses désirs.

En 1869, nous le trouvons directeur du Jardin zoologique de Khartoum, la générosité du vice-roi l'avait mis à même de mener une existence large et honorable, mais bien qu'il eût alors soixante ans, le calme de cette vie lui était à charge, et il rêvait toujours la découverte des sources du Nil. En 1870, il reçut la nouvelle du magnifique voyage accompli par le docteur Schweinfurth, son ami, au pays des Momboutous; saisi d'une noble émulation, il résolut d'aller plus loin que lui, et à partir de ce moment, rien ne put l'empêcher d'organiser une nouvelle expédition vers l'équateur. Tel était alors l'exiguïté de ses ressources et l'état déplorable de sa santé que Schweinfurth, dans une lettre écrite à cette époque, à la Société de géographie d'Italie, déplore l'obstination de Miani à entreprendre ce voyage, et en prédit la triste issue.

Envers et contre tous, il partit de Khartoum le 15 mars 1871, il atteignit Gaba-Shambil, où il dut s'arrêter pendant trois mois; de Gaba-Shambil à Lao, il fut retenu pendant un mois par la maladie; le mois de novembre se passa à Farial, d'où il gagna la résidence du

sultan Bombay, qui traverse le fleuve Kilbali-ed-il-Gadda; continuant, au milieu des difficultés et des périls sans nombre, sa marche vers l'est, il atteignit le pays des Momboutous; là, son escorte tout entière l'abandonna. Comme Schweinfurth à la zériba de Ghattas, il perdit, dans un incendie, presque tous ses manuscrits et ses collections, et resta, prisonnier des indigènes, en proie à la famine et à la misère la plus horrible. Recueilli par une caravane, il atteignit Bomgkoï, point extrême de son voyage dans le pays des Amabra-Amakkara; ses souffrances augmentaient chaque jour, il voulut revoir son pays avant de mourir et revint sur ses pas en mai 1872. Il ramenait deux de ces nains akkas dont il avait le premier parlé et dont la description lui avait valu tant de dénégations et de railleries. C'est près de Ndoruma au pays des Ngotos, que Miani s'est arrêté pour ne plus repartir: sentant venir la mort, il fit creuser sa tombe sous ses yeux et écrivit, sur ses notes de voyages, quelques lignes profondément touchantes: « Je n'ai plus la force d'écrire..., je souffre affreusement..., je viens de faire creuser une fosse pour m'ensevelir, et mes serviteurs sont venus me baiser la main en me disant: « Dieu veuille que tu ne meures pas, seigneur. » Adieu, mes belles espérances, rêve de toute ma vie! adieu, Italie pour la liberté de laquelle j'ai jadis combattu. » Il donna ensuite sa bénédiction à ceux qui l'entouraient et rendit le dernier soupir.

C'est le docteur Schweinfurth qui a recueilli les derniers papiers, malheureusement dans l'état le plus déplorable, du martyr de la science. C'est lui aussi qui a ramené en Égypte, puis en Italie, les nains akkas ou Tikis-Tikis que l'infortuné Miani aurait montrés avec tant de joie à ses détracteurs.

Je craindrais d'abuser de la patience du lecteur en allant plus loin dans ce premier article, mais la série des beaux et grands voyages dont nous avons entendu le récit au Congrès est loin d'être épuisée, et peut-être aurai-je l'occasion d'en reprendre prochainement le cours dans les colonnes du *Correspondant*.

Marquis DE COMPIÈGNE.

Membre du comité scientifique du congrès.

P. S. M. le marquis de Compiègne, reparti pour l'Afrique, nous charge de rectifier deux erreurs de noms qui se sont glissées dans le récit de ses *Souvenirs d'un Versaillais* publiés ici (numéro du 10 août). Le vaillant officier de la 3^e compagnie, tué à Belleville, s'appelait M. Delclos, et non Pouligny. Le brave volontaire de la Seine, l'ex-capitaine des Mobiles de la Marne, dont il a parlé page 603, et que le général Ladmirault mit à l'ordre du jour de l'armée le 30 avril, s'appelle, non pas *Goercy*, comme on l'a imprimé, mais *J. Ch. Goerg*, de la maison Goerg et C^e, de Châlons-sur-Marne.

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE¹

XXI

— Voyons, voyons, se dit Robert de Branville, dès qu'il se retrouva seul, puisque ce gardien est mort, qu'est-ce qui pourrait m'empêcher de m'adjuger le bénéfice de son dévouement et de donner à entendre que mes supplications et mon or l'ont décidé à sauver ces deux prisonnières? Je deviens ainsi presque un ange aux yeux de celle que j'aime... A l'appui de mon amour, je n'ai plus à faire uniquement valoir ma grande position et ma fortune, ce qui ne pourrait suffire, je ne le sais que trop, pour gagner un cœur tel que le sien... Elle me doit le salut de sa mère... c'est moi qui les ai arrachées l'une et l'autre au bourreau...

Il se promenait à grands pas, les yeux extatiquement attachés sur les caissons dorés du plafond, comme s'il eût voulu faire honneur au ciel d'une pareille inspiration. Mais, si merveilleuse que lui parût cette nouvelle voie, il comprit fort bien qu'il ne devait s'y lancer ni à corps perdu, ni les yeux fermés.

Il ne pouvait convenablement songer à parler lui-même de la touchante initiative qu'il s'agissait de faire figurer à son compte personnel. D'un autre côté, il n'était pas impossible que le mérite de cette initiative appartînt à quelque parent ou ami en position de le faire valoir. Il fallait donc qu'il pût compter sur l'intervention d'un ami sûr et des mieux posés ; il fallait, en outre, que cet ami se trouvât dans l'impossibilité de l'engager trop avant sur un terrain aussi insuffisamment connu.

Il y avait, à Paris, un ancien ami de son père, un excellent homme, resté toujours ferme dans son dévouement, comme dans

¹ Voir le *Correspondant* du 25 octobre et du 10 novembre 1875.

ses convictions, et que pourtant aucun des argus de la Terreur n'était parvenu à découvrir.

Robert de Branville, craignant de trouver en lui un censeur incommode, avait toujours eu le plus grand soin d'oublier d'aller le voir. Deux ou trois fois même, sans le moindre égard, il l'avait fait consigner à sa porte, afin de n'avoir pas à subir *viva voce*, comme il le disait cyniquement, quelque nouvelle édition des mercuriales paternelles.

Ce fut précisément à lui que, dans cette circonstance délicate, il crut devoir songer.

Il était convaincu qu'un aveu bien déchirant de ses erreurs passées, accompagné d'une solennelle abjuration desdites erreurs, ne pourrait manquer de produire le plus grand effet sur le cœur du vieux royaliste.

Il commença son épître en termes des plus émus :

Ce n'était qu'en tremblant, la confusion dans l'âme et le cœur brisé, qu'il se décidait à prendre enfin la plume, pour obéir au cri de sa conscience et faire amende honorable!...

Il savait qu'il s'adressait au meilleur, au plus digne ami de son père... de son pauvre père, mort de douleur à cause de lui... mort, en le maudissant peut-être... mais qui serait si heureux, il n'en doutait pas, d'avoir à ratifier, dans le ciel, le pardon qu'il venait implorer!...

Il ne parlait de son passé qu'avec horreur et désolation. Il avait des larmes pour Louis XVI, pour Marie-Antoinette, pour madame Elisabeth... Il en avait pour tous nos chers et saints martyrs!...

Après avoir façonné au complet cette espèce d'exorde insinuant, il voulut le lire à haute voix.

— Parole d'honneur! se dit-il, ce début n'est pas trop mal! Et je défierais bien ce vieux podagre de royaliste d'arriver à ce lamentable point d'exclamation qui le termine, sans avoir eu à essuyer plus d'une fois le verre de ses lunettes! Infailliblement il va se figurer qu'en lui écrivant, j'étais pour le moins à genoux, sanglotant et me tordant de componction, à l'instar de l'*Enfant prodigue*!

Venaient ensuite la confiance toute filiale de son amour et la très-modeste énumération des services divers qu'il avait eu la chance de pouvoir rendre à ces pauvres femmes : Fou de désespoir, en apprenant tout à coup qu'elles venaient d'être arrêtées, il avait aussitôt remué ciel et terre pour assurer leur évaison... Et sans se risquer à dire qu'il eût secrètement embauché le malheureux gardien, il faisait beaucoup mieux que l'insinuer, en s'empressant d'ajouter avec force, hélas! combien il était inconsolable de la mort de l'excellent homme.

Procéder ainsi, c'était se mettre en position de gagner, à coup sûr, d'une façon ou d'autre, et de se donner les droits les plus sacrés à la reconnaissance de la jeune fille.

Si cette évasion était le résultat d'un dévouement tout spontané, la mort du gardien lui laissait toute liberté pour exécuter et exploiter, au profit de son roman, ce tour d'escamotage. Dans le cas contraire, il lui restait toujours, aux yeux de celle qu'il aimait, le mérite d'avoir travaillé, lui aussi, à la sauver elle et sa mère...

Et de peur que cette prétendue intervention dans l'intérêt des deux captives ne parut invraisemblable, il avait soin de dire que, malgré toutes les exigences de ses affaires, il n'avait pu se décider à quitter Londres, avant d'avoir acquis la certitude qu'elles étaient, grâce au ciel, à l'abri de tout danger...

Un insigne mensonge de plus! car son départ pour les colonies avait eu lieu pour ainsi dire en même temps que celui des deux émigrées pour la France!

Enfin, comme il tenait infiniment à trouver tout frayé, quand il arriverait à Paris, le chemin qu'il venait de se décider à suivre, il suppliait l'excellent vieillard de se mettre, sans le moindre retard, à la recherche des deux prosrites, lui indiquant avec le plus grand soin les deux ou trois noms de rechange et les deux ou trois asiles également de rechange auxquels, depuis leur évasion, elles pouvaient avoir été forcées de recourir.

Quelques instants après, il sonnait ses gens, et du cœur le plus léger, donnait l'ordre d'aller porter à la poste cette jolie missive.

XXII

Un dimanche soir, Nicolas se présenta chez M. Saubert. Il paraissait consterné.

— Bon Dieu! qu'avez-vous donc! lui demanda M. Saubert, on vous prendrait pour un spectre!...

— Eh parbleu! répondit Nicolas, du ton le plus lugubre, ce n'est pas surprenant! Voilà déjà trois jours que de bonnes âmes font dire pour moi des messes de *Requiem*. Et je viens d'entendre, de mes propres oreilles, mon oraison funèbre!...

M. Saubert le regarda avec inquiétude. Il se demandait si le bon sens du cher homme ne s'était pas égaré en chemin.

— Quel conte me faites-vous là? lui dit-il.

— Ce conte, répliqua Nicolas, est une histoire beaucoup trop véritable, et vous allez la savoir :

« Mon patron m'avait chargé d'aller, ce matin, présenter quelques factures dans les rues qui avoisinent le Panthéon, et sachant fort bien que je ne me soucie pas plus que lui de passer mon dimanche à la façon d'un sans-culotte ou d'un païen, il avait pris la précaution de m'indiquer la chapelle clandestine du quartier, une horrible cave qui n'était éclairée que par les deux cierges de l'autel.

« Peu à peu mes yeux se sont faits à ce demi-jour, et, à quatre ou cinq pas devant moi, j'ai remarqué deux femmes en grand deuil et dans le plus profond recueillement. J'étais persuadé que c'étaient des ouvrières établies dans les environs. Or savez-vous qui j'ai vu, quand, la messe finie, elles se sont retournées pour sortir? Madame la marquise de Kergoson et sa fille! Il m'a fallu porter la main à mon cœur : la joie m'ôtait déjà la respiration. Elles m'ont presque coudoyé, en passant, mais sans me reconnaître, bien entendu : ma tenue, maintenant, ressemble si peu, Dieu merci, à l'ignoble livrée que j'avais endossée à la Conciergerie!

— En vérité, mon bon Nicolas, observa M. Saubert, jusqu'ici je ne vois rien qui doive vous désoler si fort! Depuis dix-huit mois, n'est-ce pas ce que vous n'avez cessé de demander à Dieu?

— Attendez! attendez! reprit Nicolas en hochant la tête. Au moment où ces deux dames allaient remonter l'affreux escalier qui conduit à cette cave, un homme du peuple, ayant encore sur les épaules et la poitrine ses courroies de commissionnaire, s'est respectueusement avancé vers elles, pour prendre leur livre de messe, et, à ma grande surprise, je l'ai reconnu lui aussi, c'est ce Germain Laussart dont il me semble que je vous ai parlé dans le temps, un de mes compatriotes, comme Guillaume Tourneuf, mais que j'avais complètement perdu de vue depuis une douzaine d'années.

« Je me suis nommé, et nous n'étions pas encore dans la rue que déjà nous nous retrouvions les deux amis d'autrefois.

— Est-ce que tu serais au service de madame la marquise de Kergoson? lui ai-je demandé à voix basse.

Le pauvre Germain est devenu cramoisi, et m'a regardé dans le blanc des yeux.

Il faut qu'il ait immédiatement reconnu que ma physionomie n'avait pas cessé d'être celle d'un honnête homme, car s'étant penché vers mon oreille :

— Oui, m'a-t-il répondu tout bas, depuis que je ne t'ai vu, j'étais chez madame la marquise, en Bretagne. Mais, puisque tu les connaissais toi-même, tu sais probablement....

— Tout ce qui leur est arrivé? ai-je interrompu, parfaitement.

Je sais aussi par conséquent qu'elles seraient dans le plus grand danger, si elles étaient reconnues.

Et, tout en lui parlant, je ne cessais d'avoir les yeux sur ces dames qui marchaient à une cinquantaine de pas devant nous. Un grand monsieur fort bien mis venait de les accoster. Déjà même, il avait pris le bras de madame la marquise.

— C'est quelque parent ? ai-je dit à Germain.

— Non, m'a-t-il répondu, mais un ami, et un ami comme on en trouve bien peu ! Je crois que c'est un Anglais, et pendant leur séjour à Londres, il s'est montré d'une obligeance extrême. C'est lui qui s'est chargé d'aplanir toutes les difficultés, quand ces pauvres dames ont absolument voulu revenir en France.

— Tu sais, sans doute, pourquoi ! a-t-il ajouté en regardant tristement le ciel.

J'ai fait signe que je le savais.

— Et quand je pense, a-t-il ajouté, que sans cet ami dévoué, elles étaient perdues !.....

Malgré moi, j'ai reculé d'un pas. Je me demandais ce qu'il pouvait vouloir dire.

— Oui, a continué l'honnête Germain dont les yeux s'étaient remplis de larmes, cet excellent ami est parvenu, je ne sais comment, à gagner un des gardiens de la prison qui les a fait évader.

Malheureusement cette généreuse détermination a été un arrêt de mort pour le pauvre homme, et ce bon monsieur ne peut en parler sans la plus douloureuse émotion.

Vous figurez-vous ce que j'ai dû éprouver alors ? Il m'a semblé que c'était du feu qui courait dans mes veines. Ne me possédant plus, j'ai ouvert la bouche pour protester.....

— Ce que vous n'avez pas fait, j'aime à le croire ? dit M. Saubert. C'eût été la plus insigne sottise ! Vous le savez, avant même qu'il me fût possible de soupçonner à quel point il allait se montrer digne d'être traité de misérable, ce prétendu protecteur de proscrits m'était des plus suspects. Pour se trouver ainsi en position d'offrir — surtout alors — un pareil concours à deux émigrées, il fallait que sa main eût touché plus d'une main dont le seul contact vous aurait fait reculer d'horreur ! La moindre esclandre eût été infailliblement fatale à ces dames !.....

— C'est précisément ce que je me suis dit — assez tôt, grâce au ciel, pour retenir ma langue entre mes dents et renfoncer de mon mieux mon indignation dans mon âme.....

Et pourtant ce n'est pas tout ! Ce misérable imposteur est amoureux fou de mademoiselle de Kergoson ! C'est Germain qui a fait cette belle découverte, et ne pouvant naturellement se douter de ce

que nous savons, le brave homme n'a pas assez de bénédictions dans le cœur pour remercier, comme il le voudrait, le bon Dieu d'avoir conduit un personnage aussi honorable et aussi opulent sur le chemin de ses pauvres maîtresses..... Comprenez-vous maintenant que je ne sois pas d'une gaieté folle ?

— Ce que je comprends c'est que dans tout ce que je viens d'entendre, il n'y a rien qui doive vous désespérer. Je vois bien un masque à faire tomber, mais dès que nous reconnaitrons que cette exécution ne peut plus avoir de danger pour personne, ne serez-vous pas là ? Je ne sache pas que toutes les larmes funèbres de ce fourbe puissent vous faire grand mal ! Quant à ces messes de *Requiem*, vous savez bien qu'il n'y a pas de prière perdue, et puisque nous n'avons pas encore à dire, Dieu merci, *feu* l'ami Nicolas, c'est à votre dévouement et à vos infatigables efforts qu'elles vaudront, n'en doutez pas, le concours le meilleur, celui d'en haut ! Ces dames ne peuvent vous avoir oublié. Le souvenir que vous avez laissé dans leur cœur est de ceux qui ne s'effacent pas..... Vous vous montrerez, elles vous reconnaitront, vous parlerez..... Et alors, je vous le demande, que deviendra ce redoutable rival?.... Je suppose que vous n'avez rien dit à M. Henri....

— Miséricorde ! moi, lui mettre au cœur une angoisse de plus ! mon devoir n'est-il pas de me tenir toujours devant lui pour le garantir de toute nouvelle affliction, aussi bien que de tout nouveau danger ?

— Je suppose également que vous n'avez pas oublié de vous informer du nom et de l'adresse de ce galant homme !.....

— Non certainement. Je comptais sur vous et je tenais à me trouver en mesure de vous donner toutes les indications possibles. Ledit galant homme loge dans un des premiers hôtels du faubourg du Roule. C'est de là que, chaque jour, il part après son déjeuner pour aller faire sa cour rue Contrescarpe. L'arrivée régulière d'un équipage ou même d'un fiacre dans un pareil quartier pourrait compromettre l'incognito forcé de ces dames. Le bon Germain était tout ému, en me parlant de cette touchante attention.....

— Et il se nomme ?

— Robert de Branville.

— Robert de Branville ! C'est étrange ! Il y a un Branville dont je connais en partie l'intéressante histoire. Est-ce le même ? Je n'avais jamais entendu parler de ce prénom de Robert..... Vous savez que, voyant tant de misérables se ruer sur nous, je me suis donné la mission de reprendre mon ancien métier. Et qui plus est, j'ai mon *livre noir* — que j'aurais bien pu défier tous les Argus de la police terroriste de découvrir !

— Il est là, ajouta M. Saubert, en se frappant le front, dans mon impitoyable mémoire. Il y a le sinistre dossier de pas mal de scélérats se posant impudemment aujourd'hui en citoyens vertueux et en *hommes sensibles*, parce qu'ils s'imaginent que leurs crimes et leurs infamies sont oubliés ou même ignorés. Or, dans ce livre noir figure aussi le dossier de mons Branville et je me demande si le souvenir que j'y retrouve ne pourrait pas être d'un certain intérêt quand viendra le moment de mettre au grand jour tous les mérites de votre jongleur.

Ce souvenir remonte à 1789.

Les salons de madame Helvétius, à Auteuil, étaient alors en très-grande vogue. On y voyait des hommes venus de tous les horizons possibles de la politique, depuis le royaliste enthousiasmé de la noble et ferme attitude de Cazalès jusqu'aux plus fanatiques partisans de ces idées subversives dont le triomphe nous a conduits où vous savez. On y voyait aussi quelques grands seigneurs étrangers, qui, tout en ayant bien soin de rester d'intraitables conservateurs chez eux, n'étaient pas fâchés de se distraire de leur spleen, en venant applaudir, loin de leur pays, au spectacle émotionnant de nos luttes et de nos saturnales. Là se trouvaient également bon nombre de déclassés qui, pour se venger de la déchéance morale qu'ils avaient encourue, s'efforçaient de nous pousser aux abîmes.

Un des principaux chefs de service de notre administration allait assez régulièrement dans cette maison, et c'est de lui que je tiens ce qui me revient maintenant à la mémoire.

Le 14 juillet, Hérault de Sechelles avait obtenu de madame Helvétius la permission de lui présenter un de ses amis, un jeune homme étranger de naissance sinon d'origine, M. de Branville. Soit qu'il appartint à l'une des deux dernières catégories dont je viens de parler, soit qu'il appartînt à la fois à l'une et à l'autre, ce Branville s'était déjà fait remarquer parmi les novateurs les plus violents.

Naturellement, ce soir-là, il ne fut question que de la prise de la Bastille. On s'était divisé par groupes, suivant la manière dont on appréciait ce grave événement. Les groupes les plus animés étaient ceux où se trouvaient les monarchistes et ceux que formaient à peu près exclusivement les futurs Montagnards.

M. de Branville, qui ne pouvait être qu'avec ces derniers, parlait complaisamment de ses exploits de la journée. Il osa même se vanter d'avoir secondé de tous ses efforts ce qu'il appelait la juste vengeance du peuple, c'est-à-dire les horribles massacres que vous savez !

Madame Helvétius passait, en ce moment, à côté de lui. Outrée de

ce qu'elle venait d'entendre, elle lança un regard de reproche à ce bellâtre d'Hérault de Séchelles qui baissa la tête comme un écolier pris en faute. Au reste, même les plus exaltés gardaient un silence embarrassé. On voyait qu'ils n'étaient pas encore acclimatés avec de telles horreurs.

Déjà notre énergumène en était à gémir de voir ses pompeuses déclarations d'héroïsme si froidement accueillies, quand un jeune homme sortant tout à coup d'un des groupes les plus rapprochés s'avança vers lui d'un air qui exprimait tout son mépris et toute son indignation. Par respect pour la maîtresse de la maison, il eut l'attention de ne lui parler qu'à voix basse. Il le traita de lâche assassin; et, comme écrasé sous cette flétrissante apostrophe, le prétendu héros resta immobile, osant à peine laisser aller sur cet impitoyable justicier son regard venimeux.

Quelques minutes plus tard, on l'eût vainement cherché dans ce salon : sa prudence lui avait fait comprendre sans doute qu'il y était de trop.

— Eh bien, mon cher Nicolas, ajouta l'ancien agent de M. Le-noir, croyez-vous que madame de Kergoson se tienne pour très-honorée d'être la belle-mère d'un pareil chevalier, si nous venons à reconnaître que ce joli détail doit être passé à l'avoir de votre Branville?

Il se promenait à grands pas dans sa chambre. L'évocation de ce vieux souvenir venait de faire naître dans son esprit un soupçon qu'il se refusait à admettre.

— Non ! se disait-il, ce serait trop horrible!... Et cependant...

— Qu'est-ce donc? lui demanda Nicolas, étonné de cette subite agitation.

— Oh! répondit M. Saubert, rien peut-être... En tout cas, je ne puis m'expliquer avant de m'être livré à une enquête des plus sérieuses...

— D'ailleurs, observa-t-il, je ne suis pas encore assez sûr que mon Branville du salon d'Auteuil soit le vôtre. Ainsi que je vous l'ai dit, on ne m'avait pas parlé de ce prénom de Robert. Mais, comme j'ai eu l'occasion de voir plus tard le mien refaire le héros dans quelques-unes de nos plus tristes journées, l'incertitude ne peut durer longtemps. Demain, à l'heure que Germain vous a indiquée, trouvez-vous au cabaret qui forme l'angle du faubourg du Roule et de la rue Miromesnil. Je m'y trouverai aussi, et quand passera ce monsieur, qui est si inconsolable de votre trépas, vous me le montrerez.

XXIII

Arrivé le premier au rendez-vous, Nicolas s'établit devant une petite table verte, à l'entrée du cabaret.

A peu près vis-à-vis s'élevait le vieil hôtel de Durfort, remplacé depuis par l'hôtel de Stacpool, lequel a disparu, à son tour, pour laisser passer la rue du Cirque. De chaque côté du fer à cheval, au centre duquel s'ouvrait la porte cochère, on avait disposé un banc de pierre où venaient s'asseoir autrefois les gens de la maison et les laquais des visiteurs.

Sur celui de ces deux bancs qui était adossé au mur faisant face à la place Beauveau, se tenait depuis quelques instants, tapi plutôt qu'assis, un gros homme de la mine la plus étrange. Une énorme perruque, soigneusement ramenée sur le front et les joues, lui voilait aux trois quarts pour le moins le visage.

Ses deux mains posées au-dessus l'une de l'autre s'appuyaient sur un jonc marin pouvant, au besoin, lui servir d'arc-boutant et faciliter le moindre déplacement de sa lourde personne.

A tout moment il avançait furtivement la tête au delà de l'angle du mur qui s'élevait derrière lui, risquait un coup d'œil dans le faubourg, puis, en toute hâte, se penchait de nouveau pour coller son front sur ses mains charnues, ne laissant ainsi exposés aux regards curieux des passants que son large chapeau et ce qui pouvait dépasser de sa perruque.

Nicolas, excessivement intrigué par ce manège bizarre, s'efforça de profiter des quelques instants où ce visage énigmatique, dont le propriétaire semblait avoir si fort à cœur de maintenir l'incognito, se montrerait à peu près à découvert.

Mais il ne l'eut pas plus tôt entrevu qu'il éprouva une commotion dans tout son être...

Enfin apparut M. Saubert. Il était tout essoufflé.

— Pourvu que je n'arrive pas trop tard ! dit-il en s'asseyant auprès de Nicolas, devant la table verte.

— Non, je suis sûr qu'il n'est pas encore sorti, répondit Nicolas, sans pouvoir s'arracher à l'atroce fascination qui tenait ses regards comme rivés à ce banc de pierre.

L'homme au large chapeau avança de nouveau la tête, pour jeter un coup d'œil dans le faubourg.

— Regardez ! regardez ! dit Nicolas à M. Saubert, en lui montrant du doigt l'obstiné guetteur. Ma parole ! j'ai cru .

— Vous avez cru ? répéta M. Saubert qui ne put s'empêcher de sourire. Comment donc votre cœur ne vous a-t-il pas dit qu'en toute réalité vous aviez le bonheur de vous trouver à deux pas seulement de votre ancien camarade ?

— Quoi ! Vraiment ! Ce serait l'infâme Caracalla ? reprit Nicolas. Oh ! alors je comprends ce que j'ai ressenti ! Comme sous les étreintes d'un cauchemar, il m'a semblé que je me voyais replongé dans cet infernal cachot !... Vous l'avez donc connu, vous aussi ?

— Pas mieux que vous, répliqua M. Saubert. — Grâce au ciel, rien n'est venu me donner le droit d'avoir une telle prétention. — Mais beaucoup plus tôt que vous. Le drôle, avant d'avoir l'étrange fantaisie de se donner cet aimable patron impérial, s'appelait tout modestement Mathias Prinshot, nom et prénom que, d'ailleurs, plus d'un arrêt criminel avait déjà suffisamment illustrés. M. Lenoir, le jugeant aussi madré que pervers, crut pouvoir l'employer.

Dans notre administration de la police, nous avons parfois recours à des procédés qui ne rappellent pas trop mal ceux de l'ancienne vénerie. On avait la chasse au faucon, nous avons la chasse au fripon ; et le fripon, une fois bien et dûment embrigadé, peut rendre, à l'instar du faucon, de véritables services. Mathias Prinshot, tout d'abord, se tira passablement de son rôle ; mais, un beau jour, s'étant rendu coupable de l'infraction la plus grave, il comprit qu'il n'avait qu'à prendre la fuite. Un tel misérable ne pouvait être laissé dans l'ombre par les grands meneurs du terrorisme. Ils le reconnurent digne de leur faveur ! Et, à coup sûr, mon bon Nicolas, ce n'est pas vous qui prétendez qu'il leur eût été possible de faire un meilleur choix !...

— Mais il va vous reconnaître ! observa Nicolas.

— Me reconnaître ! Allons donc ! Est-ce que vous vous imaginez qu'il ait jamais entrevu un seul de mes traits ? Dans ma position, ne fallait-il pas que je fusse en permanence un véritable Protégé ? Soyez tranquille ! Maintenant, en face de lui, être tel que vous m'avez toujours vu, cela vaut mille fois mieux que tous les déguisements possibles...

— Mon enterreur !... Le voilà qui sort !... dit Nicolas. Voyez-vous ce dandy ?

— Eh parbleu ! je le reconnais à merveille ! C'est mon Branville ! Le Branville d'Auteuil, l'Antinoüs des tricoteuses, un Saint-Hurugue au petit pied ! Et moi qui hésitais à lui attribuer en totalité les mérites divers que nous connaissons !... sans compter ceux qui peuvent encore se révéler !...

Caracalla, lui aussi, avait aperçu Robert de Branville, et, à l'instant même, aidé de sa grosse canne, il s'était remis sur pied, dans

l'attitude d'un soldat au port d'arme; mais il avait eu soin de rester masqué par l'angle du fer-à-cheval. Il était évident qu'il tenait à ménager une surprise au personnage qu'il attendait si impatientement.

— Oh! oh! fit M. Saubert, qu'est-ce donc qui se prépare là-bas? Il paraît que nous n'étions pas les seuls à soupirer après le moment où passerait Sa Seigneurie!... Vite, vite, mon cher Nicolas, déployez ce journal et résignez-vous, s'il le faut, à le lire du premier mot au dernier, comme si vous vous pâmiez d'aise à chacun des points d'admiration qu'on y prodigue officiellement, en l'honneur de la politique écœurante de nos gouvernants. Quand vous regardez, on voit beaucoup trop bien que vous regardez; d'un seul coup d'œil, vous pourriez tout gâter. Moi, au contraire, j'ai dû forcément apprendre à déguiser mon regard, à l'éparpiller même en quelque sorte, quand il le faut. Je vous garantis que je saurai y voir clair, tout en me donnant l'air de bayer aux corniches ou de compter mélancoliquement les rayures de mes bas chinés. Au surplus vous n'y perdrez rien. Je vous dirai tout ce qui pourra se passer...

— Bon! reprit-il, le spectacle va commencer!... Robert de Branville n'est plus maintenant qu'à quelques pas de l'angle du fer-à-cheval... L'autre, qui a l'oreille fine d'un loup, l'a compris... Tressaillement subit qui met en mouvement toute sa personne dodue... Il se redresse... son œil flamboie... Dieu me pardonne! En ce moment, il paraît se sentir grandi de plus de cent coudées!...

— Vraiment! dit Nicolas, qui piétinait derrière son maudit journal. Pourquoi cette fière attitude? Que peut-il donc avoir à intimor à un personnage de cette importance, lui, un sans-culotte du plus bas étage, un chétif gardien de prison?...

— Nous verrons bien! répliqua M. Saubert. Qui sait si je ne suis pas sur le point de retrouver quelque piste que j'ai pu croire perdue?... Le Branville n'est plus qu'à deux pas... Il est radieux... Il songe sans doute à son beau roman... Il touche à l'angle du mur... Il l'a dépassé...

— Eh bien?

— Eh bien! lui aussi, il a tout de suite reconnu l'homme au large chapeau! Et je ne crois pas que le diable lui-même, sortant tout à coup du sol, eût pu produire sur lui une pareille impression!...

— Est-ce que le chacal l'a déjà saisi à la gorge?

— Le chacal a sans doute cru devoir débiter à la façon d'un agneau. Il n'y a que du miel dans son regard patelin... Plié en deux, il lui tend fraternellement la main...

— Et le fier gentilhomme, je le suppose, la repousse de l'air le plus contempteur...

— Mais non, mais non ! Je vous défie d'imaginer plus cordiale poignée de mains... Mais que de grimaces et de contorsions dans la résignation de ce pauvre Branville!... Les grosses lèvres de Caracalla commencent à se mouvoir... Il expose probablement en toute douceur l'objet de cette conférence improvisée... Le seigneur Robert prend la parole à son tour... Que peut-il donc lui avoir répondu?... Caracalla paraît indigné... ses lèvres se meuvent de plus en plus violemment... Malepeste ! Il devient menaçant!... si menaçant même que l'infortuné Branville se voit réduit à s'armer au plus vite... d'une bourse toute gonflée de pièces d'or...

— Ce qui veut dire, observa Nicolas, qu'une nouvelle poignée de mains va terminer cette conférence, et me rendre enfin ma liberté...

— Ah ! bien oui ! si vous pouviez voir avec quelle expression de superbe dédain l'ami Caracalla daigne empocher ces guinées!... Il insiste... Je crois vraiment qu'il rugit!... Fort heureusement, le seigneur Robert a fini par entendre raison... Il ouvre son portefeuille... Il en retire un papier, vraisemblablement quelque respectable mandat... Et, ô merveille ! voilà déjà tous ces terribles éclairs de fureur subitement noyés dans des larmes d'attendrissement!... Pour le coup, mon bon Nicolas, vous pouvez mettre de côté ce vilain rideau de papier, et célébrer ouvertement, le verre à la main, le succès de ce cher camarade!...

Sérieusement, tout ce que je viens de voir me donne fort à penser. Une pareille condescendance envers un aussi impudent scélérat ! Il faut que ce scélérat ait quelque terrible ressort à faire mouvoir !

Hier, je me disais bien que, quelle que pût être la violence de son amour, ce M. de Branville ne se fût jamais abaissé jusqu'à ce rôle honteux d'escamoteur de dévouements, s'il n'avait déjà eu quelque atroce tare au fond du cœur. Cette tare nous est connue maintenant, puisqu'il se trouve être le même que mon Branville d'Auteuil. Mais cette triste scène d'Auteuil n'avait-elle pas besoin, elle aussi, d'explication ? Je me demandais comment un homme de ce rang pouvait avoir eu à se vanter de cette affreuse complicité dans les massacres du 14 juillet, et il m'était impossible de ne pas croire à quelque lamentable déclassement. Il serait curieux que la rencontre de ces deux honorables personnages m'eût enfin mis tout à coup sur la voie ! Seulement, il est de toute nécessité que j'aie une nouvelle exhibition de votre sensible enterreur. Le voyez-vous là-bas

marchant comme un homme ivre, et s'essuyant à tout moment le front ?

— Tiens ! il s'arrête, dit Nicolas, et si je ne me trompe, devant une affiche de théâtre...

— Dont je garantis bien qu'il ne songe pas même à lire le premier mot ! reprit M. Saubert. Il a sans doute compris qu'il est peu naturel d'être ainsi haletant et cramoyé comme en plein thermidor par ces brumeuses matinées de vendémiaire, et il attend tout bonnement que le grand air ait eu le temps de le débarrasser de ce teint compromettant de homard...

— Mais j'y pense ! ajouta-t-il, pourquoi donc ne profiterais-je pas d'une si bonne occasion ? Une affiche est pour tout le monde. Il est tout simple que l'idée d'en prendre connaissance me vienne à moi, comme elle est censée lui être venue à lui-même. Tout à l'heure je n'ai pu le voir que de profil, et justement pas du côté que maintenant j'ai le plus grand désir d'examiner... Attendez-moi ici un instant. L'examen n'a pas besoin d'être long...

Au bout de quelques minutes, M. Saubert était de retour devant la porte du cabaret.

— Avez-vous vu, dit-il à Nicolas, comme l'oiseau s'est vite envolé quand je me suis approché de lui ? Mais j'avais choisi le bon côté, et, Dieu merci ! j'ai eu le temps de voir... Quel homme que ce Branville !...

Et remarquant le coup d'œil interrogateur de Nicolas :

— Patience ! reprit-il, patience un jour ou deux tout au plus ! J'ai encore à soulever un autre voile... Et si, comme je l'espère, Dieu permet que j'en vienne à bout, je vous ferai connaître au grand complet ce déplorable dossier. En attendant, revoyez Germain le plus tôt possible. Que madame de Kergoson ne se doute de rien ; mais étudiez avec le plus grand soin tous les abords de la place. Je ne serais pas fâché de pouvoir trouver auprès de ces dames un complice influent et sûr. Tâchez aussi de savoir où en sont les infâmes manœuvres que nous avons à déjouer. Si le péril était trop menaçant, j'avancerais le jour et l'heure de la terrible exécution que j'ai en vue... Non, reprit-il avec la plus grande animation, quand bien même le bonheur de votre excellent M. Henri ne serait pas en jeu, jamais je ne permettrais qu'un pareil mariage se fit ! Sachant ce que je sais maintenant, si je ne m'y opposais pas, ce serait infâme !...

Après avoir réglé leur petit compte avec le cabaretier, nos deux amis se rendirent rue de la Licorne, où M. Saubert avait à donner quelques instructions.

XXIV

Les Tourneuf furent mis au courant de tout ce qui venait de se passer ce jour-là et la veille.

— J'ai beau me creuser la tête, dit Nicolas, je ne m'explique pas comment ce Robert de Branville a pu savoir ce qui est arrivé après l'évasion de madame de Kergoson et de sa fille. Je ne comprends pas davantage qui s'est permis de m'enterrer de la sorte, sans me consulter, et qui m'a valu la gloire posthume de m'être sacrifié pour seconder l'héroïque dévouement de ce monsieur! Serait-ce par hasard Caracalla?

— Non, s'empressa de dire le fils Tourneuf, ce n'est pas Caracalla. C'est Gornas, j'en mettrais la main au feu!

Et à l'appui de son assertion il rapporta la gracieuse conversation qu'il avait entendue, le soir du 9 thermidor, devant la porte de la Conciergerie.

— Vous savez, ajouta-t-il, que Gornas, décrété d'accusation comme l'un des plus exécrables instruments de Fouquier-Tinville, est parvenu dernièrement à gagner l'étranger, et peut-être avez-vous lu, ainsi que moi, qu'on vient de le voir à Londres. Or, s'il est vrai qu'il soit allé à Londres, tenez pour certain que Robert de Branville a eu sa visite. Au bon temps des sans-culottes, c'était une paire d'amis que l'on voyait presque toujours bras dessus, bras dessous, chaque fois qu'il s'agissait d'organiser quelque journée. Je ne serais même pas étonné qu'il y eût eu du Gornas dans cette agréable rencontre dont vous venez de nous parler: Il se dit tout bas, dans le joli monde qui était le leur, que le mélancolique Caracalla n'avait pas mieux réussi que Gornas à mettre à l'abri de la rapacité des thermidoriens ce qu'il avait si honorablement amassé. Il se peut donc très-bien que, sachant cela, Gornas, après avoir rançonné là-bas pour son propre compte son ancien confrère, ait eu la charitable idée de le faire également rançonner ici par le ruiné Caracalla, et qu'à cet effet il ait transmis à ce dernier l'adresse du richissime Robert...

— Mais, insista Nicolas, comment et pourquoi ce Branville et Gornas en sont-ils venus à parler précisément de l'évasion de ces deux pauvres femmes et des lugubres conséquences qu'elle était censée avoir eues pour moi?

— Oh! ma foi, mon cher trépassé, répliqua en riant le fils de Guillaume, pour pouvoir répondre à ce comment et à ce pourquoi,

il me faudrait être ce que je ne suis pas, le farfadet des contes de mon pays ! Et pourtant je n'en ai pas moins la conviction que je suis dans le vrai. C'est le cas de dire comme l'autre : Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr.

Si l'honnête Ambroise eût été le farfadet en question, il aurait su en effet que Gornas, fort intrigué par tous les préparatifs de départ qu'il venait de remarquer dans la somptueuse maison de Robert de Branville, avait adroitement questionné le banquier chargé de lui payer sa traite, qu'il était ainsi parvenu à découvrir que ce voyage devait se terminer par un séjour à Paris, et qui plus est, à découvrir dans quel hôtel on devait descendre. Le fils Tourneuf aurait pareillement appris à quel point il avait rencontré juste, en faisant honneur à Gornas de cette fraternelle attention à l'endroit de l'ancien camarade de Nicolas.

— Grand Dieu ! s'écria M. Saubert, si, grâce à l'infâme Gornas, Caracalla se trouvait, lui aussi, sur les traces de ces dames !... Mais non, reprit-il, c'est impossible. Il faudrait que Branville fût allé bien loin dans ses confidences avec Gornas, et il n'est guère à supposer que, depuis qu'il a fait peau neuve au milieu de tous ses millions, notre ex-terroriste d'outre-Manche conserve un très-grand goût pour ses anciens amis des clubs et de la rue... En tout cas, mon cher Ambroise, ajouta-t-il, je puis vous dire que par vos judicieuses observations vous venez de me rendre un fameux service. Je ne conçois pas vraiment que je n'aie pas tout de suite songé à ce Gornas ! J'étais cependant prévenu que ses papiers avaient été saisis et déposés au greffe. Sans perdre un instant, j'y cours. Oh ! que ne donnerais-je pas pour y trouver un certain document !... Vous, continua-t-il en s'adressant aux Tourneuf, voyez le propriétaire de la maison dont nous venons de parler. Que tout y soit disposé le plus tôt possible... Voyez aussi ce cocher... que sa voiture soit à notre disposition au premier avis qui lui sera donné de ma part... Quant à vous, Nicolas, vous savez ce dont nous sommes convenus...

Le soir, chacun vint rendre compte du résultat de ses démarches.

— Ce pauvre Germain, dit Nicolas, est tout à fait ensorcelé ! Son Branville n'est plus seulement une merveille de dévouement et de générosité chevaleresque, voilà que maintenant c'est un saint ! un saint à canoniser de son vivant ! Il y a dans sa prière une si édifiante ferveur, quand il vient à l'église ! — La même église toujours, là où il sait fort bien qu'il peut être vu de ces dames et de Germain. — Il est si charitable, le digne homme ! Toujours la main à son gousset, pour donner aux malheureux ! — quand il sait éga-

lement qu'il peut être vu de ces dames et de Germain. — Vous comprenez si j'enrageais, en entendant parler ainsi mon brave ami ! Mais soyez sans inquiétude ; j'ai eu bien soin de le laisser à son extatique admiration. J'attends votre signal pour lui arracher des yeux ces énormes écailles !...

— Ah ! ah ! maître Tartufe s'avise de revenir ! dit M. Saubert. Eh bien ! avant peu, s'il plaît à Dieu, nous serons en mesure de mettre fin à cette hideuse comédie... Le signal que j'ai à donner ne se fera pas attendre... J'ai trouvé le redoutable document... une lettre écrite à Gornas... Par précaution, il est vrai, on ne l'a signée que d'un nom de fantaisie... Mais depuis hier, il est parti du ciel tant de terribles éclairs pour me faire voir tout le passé de cet homme ! Comment ne pas espérer qu'il en viendra un de plus ? Dieu ne m'aurait pas placé en présence de pareilles présomptions, s'il n'avait pas voulu me mettre en possession de toutes les preuves !... Ces dames sont-elles seules ?

— Oui dans le petit logement qu'elles occupent. Mais madame de Kergoson a une sœur, une veuve sans enfants dont la fortune, fort heureusement, n'a pas été confisquée. Elle est la providence de ces deux pauvres prosrites. A la première nouvelle de leur évasion, elle s'était empressée de venir les chercher pour leur donner un asile dans une de ses fermes. C'est depuis un mois seulement que les allures suspectes de l'administration locale l'ont forcée de reconnaître que nulle part on ne se cache mieux qu'à Paris. Il paraît que ce petit logement de la rue Contrescarpe leur avait été recommandé à Londres par Robert de Branville. Je vous disais qu'elles y étaient seules...

— Parbleu ! je le comprends, observa M. Saubert. Cette dame n'ayant pas eu à changer de nom n'aurait pas tardé à les compromettre aux yeux des agents de la police.

— Son appartement, reprit Nicolas, est dans la même rue. C'est là seulement, qu'avec les plus grandes précautions, elle peut voir sa sœur et sa nièce. Il n'y a que trois jours qu'elle est revenue à Paris, et Germain ne m'a pas laissé ignorer à quel point il était heureux de ce retour. Le brave homme est convaincu que maintenant le roman de son angélique Robert va prendre le galop.

« Assurément, m'a-t-il dit, madame la marquise a dans son cœur toute la reconnaissance qu'un pareil dévouement doit inspirer ; mais je vois très-bien que la sympathie ne s'empresse pas du tout de venir. Madame la marquise trouve que M. de Branville a le regard embarrassé, comme s'il pouvait en être autrement avec un amour tel que le sien !

« Mais, patience ! a-t-il ajouté en clignant de l'œil, à présent

nous avons un renfort qui ne nous laissera pas languir en chemin. Car, enfin, on a bien le droit de donner un conseil, quand au bout de ce conseil on peut mettre une dot comme celle qui doit être assurée à mademoiselle Jeanne!...

« Ce que j'ai vu de très-clair dans ces confidences de Germain, c'est que le poursuivant de mademoiselle de Kergoson n'a pas perdu une minute pour s'assurer de ce côté de la place. Dès hier matin, il a député auprès de la bonne tante un ancien ami de son père, un gentilhomme de vieille roche que l'on sait n'avoir jamais dévié du droit chemin. Paré de sa croix de Saint-Louis qu'il avait eu bien soin de rattacher au plus vite à sa boutonnière, avant d'entrer dans le salon, il a plaidé, paraît-il, avec beaucoup de cœur la cause du fils de son ami. Qu'a-t-il dit? Qu'a-t-il pu faire valoir en faveur d'un aussi triste personnage? Germain n'en a rien su. Toujours est-il que le soir, quand notre galant s'est présenté, à son tour, il a été reçu comme si on l'eût vu descendre tout à coup du ciel à travers les nuages!... Voici sur ce morceau de papier le nom et l'adresse de cette dame. Je n'ai pas voulu me fier à ma mémoire.

— Madame la baronne de Géraudan! s'écria M. Saubert, en ouvrant de grands yeux. Mais alors je n'ai besoin de personne pour me présenter! Mon frère, l'avocat, lui a fait gagner un procès des plus importants. Moi-même, j'ai eu la bonne chance de pouvoir lui rendre un très-grand service, à propos de cette affaire. Nous avions l'honneur de la voir assez souvent. Il est vrai qu'il y a bien longtemps de cela, plus de vingt ans! Sa sœur dont elle aimait tant à nous parler n'était pas encore mariée. Mais, j'en suis sûr, elle ne m'aura pas complètement oublié. Pas plus tard que demain matin, je me présenterai chez elle. Si je ne juge pas qu'il soit encore opportun de lui tout révéler, je saurai du moins mettre assez de bâtons dans les roues pour que mons Robert ne puisse pas déranger mes plans par une trop prompt déclaration de sa *flamme*...

— A la bonne heure! dit Nicolas, quelle épine vous m'enlevez du pied! Je vais m'absenter deux ou trois jours. Il faut absolument que j'aille représenter mon patron à une cinquantaine de lieues, pour opérer le recouvrement de diverses créances...

— Eh bien! je choisirai le mieux que je pourrai mes bâtons... mais, j'y pense, avant de partir, il est indispensable que vous alliez chez madame de Vareilles. Sans lui rien dire de ce qui nous préoccupe si fort depuis dimanche, vous la prierez de vouloir bien me confier pour un ou deux jours cet affiquet de la marquise de Kergoson. Je ne vois pas trop dans le moment, en quoi il pourra me

servir. Mais quand on se prépare à la lutte, il n'est pas mal de se munir de toutes les armes dont on peut disposer. Il est également indispensable, puisque vous vous absentez, de me mettre en rapport avec votre ami Germain... Toutes réflexions faites, quand je verrai madame de Géraudan, je la laisserai à ses illusions. Au moment voulu son concours n'en sera que plus facile. Il y a dans le cœur d'une femme des délicatesses et des susceptibilités de sentiment qui ne sauraient se faire à telle ou telle attitude qu'en cette occasion nous allons probablement nous voir forcés de prendre. Sous ce rapport une entente immédiate avec Germain sera tout à la fois plus convenable et plus efficace.

XXV

Madame de Géraudan parut charmée de revoir M. Saubert.

— Ne vous imaginez pas, lui dit-elle, qu'au milieu de nos montagnes du Béarn on ait l'oubli si facile! Vous vous entendez si bien à tenir en éveil notre souvenir! Par bonheur la reconnaissance a ses indiscretions. Je sais quels ont été vos faits et gestes durant les jours horribles que nous venons de traverser!... Et il est plus d'un proscrit dont je pourrais vous redire les bénédictions. Aussi, puisque je vous ai retrouvé, je tiens en réserve, pour vous, une bien douce satisfaction. Je veux vous présenter un noble et digne confrère en dévouement, celui qui m'a conservé ma sœur et ma chère Jeanne!...

M. Saubert, quoique toujours si bien maître de lui, ne put s'empêcher de froncer le sourcil. Mais madame de Géraudan était trop émue pour s'en apercevoir.

— Je vous parle de ma Jeanne, et j'oublie que vous ne la connaissez pas, ajouta-t-elle en ouvrant un petit médaillon qui pendait à son cou. Regardez... Peut-être n'est-ce plus tout à fait son portrait maintenant... Le cœur de la pauvre enfant a été si cruellement déchiré! Et il y a eu tant de larmes dans ses jolis yeux! Et pourtant je crois en vérité que je l'aime encore mieux telle que la douleur et son angélique résignation me l'ont faite! Quelquefois j'ai peur, en la regardant : il me semble qu'il y a déjà comme un nimbe au-dessus de son front... mais, comment Dieu ne nous la laisserait-il pas? C'est par pitié pour nous qu'il a veillé sur elle, et il sait bien qu'après de si terribles épreuves, il ne peut nous consoler qu'en faisant luire, pour cette chère enfant, des jours meil-

leurs!... Qu'en dites-vous? N'est-ce pas que j'ai bien le droit d'en être fière?...

Un moment, M. Saubert crut qu'il lui serait impossible de dire un seul mot. Sans qu'il y prit garde, il avait complètement perdu de vue l'affreux Branville, en ne songeant qu'au dévouement et à l'amour d'Henri.

— Oh! oui, répondit-il, maintenant que j'ai vu ce portrait, je comprends!... je comprends quelle impression elle a dû produire, dans cette sinistre prison... au milieu de tous ces proscrits qu'attendait le bourreau!... Je comprends que l'on eût voulu pouvoir marcher à l'échafaud sous la protection de ce regard... que l'on n'ait pas hésité à se sacrifier pour sauver cette pauvre jeune fille et sa mère!...

— Il n'était pas proscrit, observa madame de Géraudan. Il était à Londres, quand l'horrible nouvelle lui parvint. Mais, je n'en doute pas, ce que vous dites il l'eût fait!...

Et, tout en parlant ainsi, elle ouvrit son secrétaire, y prit une lettre, puis s'étant retournée vers M. Saubert :

— Tenez, lui dit-elle, il faut que vous lisiez cela! C'est une lettre de M. de Branville. Un vieil ami de son père me l'a confiée.

— Enfin! pensa M. Saubert, je vais savoir...

— Il paraît, reprit madame de Géraudan, que séduit, un instant, par tous ces pompeux et funestes sophismes qui, hélas! en ont perdu tant d'autres, il s'était laissé aller au courant... mais quelle implacable et émouvante réprobation de cette erreur d'un moment!...

M. Saubert, malgré toutes les révoltes de son âme, sut rester impassible. Les yeux attaché sur le parquet, de peur que son indignation ne vint à se trahir, il attendait avec une fiévreuse anxiété que madame de Géraudan eût cessé de parler.

Dès les premiers mots qu'il eut entrevus de cette lettre, il aurait voulu pouvoir s'arrêter. Il n'avait plus rien à apprendre... c'était ce dernier éclair sur lequel il avait compté... Il revoyait cette même écriture que, la veille au greffe, il avait si attentivement examinée, en lisant les instructions adressées à Gornas!...

Pour sauver les apparences, il dut cependant s'imposer le supplice d'aller jusqu'au bout!

Il sentait ses cheveux se dresser sur sa tête, ses doigts se crispaient au contact de ce papier maudit; et, en dépit de toutes ses résolutions, il lui fut impossible de ne pas laisser voir sur sa physionomie tout ce qu'il ressentait d'horreur et de dégoût...

L'excellente dame ne s'en douta même pas.

Debout devant lui, les mains jointes et les yeux levés vers le ciel,

de nouveau elle suppliait Dieu de bénir le sauveur de ses chères proscrites.

— Hélas! dit-elle, en reprenant cette lettre. Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer la mort de ce pauvre gardien?...

— Oh! croyez-le bien, madame, observa M. Saubert, Dieu saura le récompenser!...

— Oui, c'est ce que nous nous disions hier, ce bon M. de Branville et moi! reprit madame de Géraudan, qui ne pouvait avoir saisi la véritable portée d'une aussi vague réflexion.

Une pareille contrainte était trop pénible. Aussi M. Saubert se hâta-t-il de mettre fin tant bien que mal à cette première visite.

Maintenant il avait dans son *livre noir* le dossier tout à fait complet de Robert de Branville.

XXVI

Restait à s'entendre avec Germain.

De la maison de madame de Géraudan chez sa sœur il n'y avait qu'une vingtaine de pas. Au moment où M. Saubert regagna la rue, Germain, toujours en tenue de commissionnaire, fumait nonchalamment sa pipe devant la maison de ses maîtresses, appuyé sur son crochet, comme s'il attendait la venue de quelque pratique.

M. Saubert alla droit à lui.

— J'aurais à vous parler, lui dit-il, et, si c'était possible, ailleurs qu'ici.

Germain salua, secoua sa pipe, la remit dans sa poche, et se rangeant respectueusement de côté :

— En ce cas, répondit-il, que monsieur veuille bien prendre la peine d'entrer...

— Je ne serais pas fâché que nous fussions tout à fait seuls, reprit M. Saubert.

— Nicolas, répliqua Germain, vous a sans doute dit que dans cette maison il n'y avait qu'un appartement, celui de madame la marquise.

— Justement, madame la marquise vient de sortir avec mademoiselle, ajouta-t-il en l'introduisant dans le salon.

— Eh bien! venons-en tout de suite au fait, lui dit M. Saubert en ouvrant la main. Regardez, reconnaissez-vous cet objet?

— Dieu du ciel! s'écria Germain, l'affiquet de madame la marquise!... Mais comment donc se fait-il?... Madame la marquise voulait qu'il fût remis à l'ami dévoué qui venait de tout organiser pour leur évasion... Pauvre dame! c'était hélas! tout ce qui lui

restait à offrir, comme gage de sa reconnaissance, au moment de franchir le seuil de cette affreuse Conciergerie!...

— Et c'est alors, interrompit M. Saubert, que mademoiselle Jeanne le mit elle-même dans la main du gardien qui les avait accompagnées jusqu'à la porte, pour détourner l'attention des divers agents de la prison...

— Quoi! dit Germain au comble de la surprise, vous saviez cela!...

M. Saubert se contenta de faire un signe de tête.

— Effectivement, c'est tout à fait ainsi que devant moi, l'autre soir, madame la marquise le racontait à M. de Branville!... Bien sûr on l'aura trouvé dans la poche de ce malheureux gardien, quand il a fallu l'enterrer... Et n'est-ce pas que vous venez me charger de le rendre à madame la marquise? Oh! quelle joie je vais mettre, ce soir, dans le cœur de ce cher M. de Branville!... Il sera si heureux de pouvoir presser sur son cœur ce souvenir béni!

Je sais encore autre chose... reprit M. Saubert, comme s'il n'avait entendu ni la question du bonhomme, ni ses touchantes réflexions à propos des douces émotions qu'allait avoir le sensible Robert de Branville. Le gardien en question n'est pas plus mort que vous et moi...

— Il se pourrait!...

— Si bien que vous le connaissez... qu'il est votre ami... que vous l'avez vu ce matin, quand il est venu ici avec moi...

— Nicolas!... Il aurait été, lui, gardien à la Conciergerie!...

— Oui, gardien à la Conciergerie, dans le moment le plus affreux!...

— Mon Dieu! qu'est-ce que j'entends? mais pourquoi donc ne m'en a-t-il rien dit? Pourquoi ne s'est-il pas présenté à madame la marquise? Pourquoi ne pas se montrer à M. de Branville qui ne peut songer à lui sans avoir le cœur brisé? Comment se fait-il que vous ayez cet affiquet, que Nicolas ne l'ait pas remis à M. de Branville?...

— Écoutez-moi, Germain, et vous verrez bientôt s'il peut vous rester la moindre question à m'adresser.

Et, en aussi peu de mots que possible, il lui raconta pourquoi l'excellent Nicolas s'était décidé à prendre cette hideuse livrée; comment, pour obéir à son jeune maître, il avait dû songer avant tout à l'évasion de la marquise de Kergoson et de Jeanne; l'effroyable vengeance de Caracalla, l'élargissement inespéré de sa victime, les curieux propos échangés entre Caracalla et Gornas, le soir du 9 thermidor, à la porte de la Conciergerie; quel homme c'était

que ce Gornas, sa fuite en Angleterre, comment il se faisait qu'il eût été précédemment l'ami d'un personnage tel que Branville... Il lui expliqua comment tout portait à croire que c'était lui qui avait appris à son ancien ami et cette évasion des deux prisonnières et cette prétendue mort de Nicolas, ce qui, indubitablement, avait inspiré à l'honorable Robert l'idée de faire remorquer ses amours par l'infailible reconnaissance de la mère et de la fille...

De peur, toutefois, que le rôle qu'il allait falloir donner à Germain ne fût trop difficile, M. Saubert eut bien soin de ne lui laisser entrevoir qu'un seul côté du tableau, et de tenir en réserve, pour la dernière heure, l'intéressante révélation de tous les autres mérites de son cher M. de Branville.

Rien ne pourrait donner une idée de l'ahurissement du pauvre Germain. Il écoutait M. Saubert, les bras pendants, le menton pour ainsi dire collé sur sa poitrine; il était pétrifié.

— Eh bien! qu'en dites-vous? ajouta M. Saubert pour l'arracher à sa stupeur. Faut-il que je vous charge de *lui* remettre l'affiquet de madame la marquise?...

Cette question produisit sur le bonhomme l'effet d'une décharge électrique.

— Le misérable! l'infâme! s'écria-t-il en gesticulant comme un fou. Lâche voleur! Car enfin, notre reconnaissance, il nous la volait! Notre admiration, il nous la volait aussi!... Et toutes ces grimaces de prières... Se moquer même de Dieu!... Et dire que cet ange du bon Dieu allait peut-être devenir sa femme!... Aussi n'ayez pas peur... que madame la marquise rentre et je vous garantis que je le déshabillerai d'une belle façon!... Sans compter la fête que je lui prépare pour demain!... Qu'il vienne encore essayer de m'enjôler... — Mon bon Germain par-ci, mon bon Germain par-là. — Oui, qu'il vienne recommencer avec moi ses lamentations à propos de son complice le gardien!... Pour que je lui serve bêtement d'écho!... Comme je vais lui essuyer doucement les yeux, accompagner d'une jolie musique ses roucoulements et lui montrer ce qu'il a gagné à recouvrir de soie et de velours sa souquenille de sans culotte!...

— Bravo! Germain, lui dit M. Saubert. J'aime cette explosion de colère, et je m'y attendais! Seulement, vous me paraissez beaucoup trop pressé de montrer vos griffes. Songez que madame de Kergoson et sa fille sont des émigrées, des proscrites, par conséquent! Songez que l'ex-sans-culotte Branville ne peut manquer d'être en faveur auprès de nos gouvernants, aujourd'hui surtout que, pour se maintenir au pouvoir, ils se reprennent si gentiment à faire les yeux doux à leurs anciens frères du terrorisme!... Notre frénétique

amoureux est capable de tout. S'il se voit démasqué, il ne reculera même pas devant le rôle de dénonciateur... Il s'imagine, le misérable ! que, pour se sauver, pour sauver sa mère surtout, mademoiselle de Kergoson n'hésiterait pas à subir le déshonneur d'une pareille alliance ! Qui sait même s'il ne se figure pas que, dans sa folle douleur de mère, madame de Kergoson serait la première à donner la main à un aussi monstrueux compromis !...

— Nicolas m'a beaucoup parlé de vous, ajouta-t-il. Je sais combien vous êtes dévoué à vos maîtresses, combien vous les aimez !...

— Si je les aime ! oh ! le bon Dieu le sait bien, lui qui a vu mon désespoir quand j'ai appris qu'elles étaient arrêtées, lui que je n'ai cessé de prier, ni le jour, ni la nuit ! Si vous m'aviez aperçu alors ! Le gros et solide Germain était à peine un homme !...

— Eh bien, voici ce que vous avez à faire pour que nous puissions les sauver, pour que nous puissions aussi châtier comme il convient le misérable, — ce qui ne vous causera pas un bien gros chagrin, je le suppose.

— J'écoute, ce qui veut dire que d'avance je souscris à tout, les yeux fermés !

— Il faut, entendez-vous ? il faut absolument qu'aujourd'hui, s'il revient, que demain, que toujours, jusqu'à l'heure qu'il nous sera permis de choisir pour l'exécution de notre plan, vous soyez avec lui ce que vous avez été depuis son arrivée ; il faut que pas un seul mouvement de vos yeux, que pas une seule inflexion de votre voix ne puisse lui donner lieu de penser que son bon, son cher Germain a cessé d'être sa dupe. Laissez-le se lamenter tant qu'il voudra sur le sort de notre brave ami et se livrer à ses révoltantes mômeries ! La prière sacrilège de l'hypocrite est comme un trait qui rebondit pour revenir frapper celui qui l'a lancé ! Ce qui importe surtout, c'est que sa confiance ne soit pas ébranlée. Si elle pouvait grandir assez pour qu'il fit de vous son confident, ce serait magnifique !... Voyons, croyez-vous pouvoir accepter ce rôle ?...

— Est-ce qu'il m'est possible de ne pas vouloir que mes pauvres maîtresses soient sauvées ? Est-ce que je puis ne pas être impatient d'assister au châtement de ce misérable ?

— C'est que je n'ai pas fini. Vous avez dit à Nicolas, — et alors vous en étiez tout heureux, — que d'un moment à l'autre cet excellent M. de Branville devait venir demander officiellement à madame de Kergoson la main de sa fille ; or, il est de toute nécessité que vous connaissiez d'avance le jour et l'heure qu'il aura choisis pour faire cette démarche. Il est à présumer qu'il vous en parlera ; mais, à coup sûr, il ne décidera rien sans en parler à madame de Géraudan. Il faut que, par elle ou par lui, vous soyez au courant de tout.

Voici mon adresse. Dès qu'il y aura quelque chose d'arrêté, ne perdez pas une minute, prévenez-m'en. Le reste me regarde, et vous verrez que, pour avoir été retardée, la fête dont dès demain vous vouliez faire à vous seul tous les frais, en l'honneur de notre jongleur, ne sera pas absolument sans intérêt ! Vous comprenez parfaitement que madame de Géraudan, ni madame de Kergoson ne doivent rien savoir de ma visite pas plus que des belles choses que vous venez d'apprendre. Quand il en sera temps, elles sauront tout...

— Même le nom de ce pauvre maître de Nicolas, je l'espère bien !... observa Germain d'un ton pénétré.

— Oh ! à cet égard, répondit M. Saubert, ce n'est pas à moi qu'il appartient de rien promettre. Ce que je puis vous dire, c'est que si Dieu permet qu'il soit possible de n'en plus faire un mystère, je ne serai pas assurément le dernier à m'en réjouir !

— A propos, ajouta-t-il en se séparant de son nouvel allié, n'oubliez pas que Nicolas va être absent trois ou quatre jours, et qu'à tout prix vous devez empêcher l'amoureux Robert de faire sa démarche avant qu'il soit de retour...

— C'est entendu, répondit Germain, qui, après avoir rallumé sa pipe, reprit d'un air indifférent son poste d'observation.

M. Saubert se fût bien volontiers dispensé d'aller remettre lui-même à madame Louise de Vareilles l'affiquet de la marquise. Il se pouvait que l'emprunt de ce bijou eût paru quelque peu étrange et qu'il provoquât de la part de la bonne dame des questions embarrassantes.

Mais que faire ? Gertrude était absente, elle aussi, depuis plusieurs jours, son frère l'ayant appelée auprès de lui dans le Nivernais pour être marraine.

Tout cependant se passa pour le mieux, car l'avisé Nicolas avait eu la magnifique idée de ne parler de ce désir de M. Saubert que comme d'une fantaisie d'antiquaire.

XXVII

On était au 16 vendémiaire. Depuis trois jours, M. Saubert avait à peu près à lui seul la direction des ambulances clandestines que l'on s'était vu forcé d'établir après la désastreuse tentative du 15.

De peur de compromettre les malheureux sectionnaires blessés dans cette journée, aucune liste n'avait été dressée. On savait qu'il s'agissait de soigner de braves gens ayant essayé de faire prévaloir

les droits du pays. On n'avait pas cru qu'il fût nécessaire d'en savoir davantage.

Rien non plus ne pouvait faire soupçonner que l'excellent M. Saubert fût le trésorier chargé de répondre à toutes les exigences du moment. Dans sa petite maison que depuis trois ans il habitait seul avec une vieille gouvernante, les moindres cachettes avaient été utilisées. Elles constituaient, dans leur ensemble, sa caisse ; et il était parfaitement sûr que s'il avait par hasard à subir quelque visite domiciliaire, les plus fins agents de la Convention en seraient pour leur déplacement et leurs peines.

Des jeunes gens appartenant aux diverses sections qui avaient pris part à la lutte du 13 contre les forces de la Convention se tenaient dans une pièce touchant à la chambre de M. Saubert. Il les appelait chacun à son tour pour recevoir ses instructions et aller faire les distributions indiquées.

Vers onze heures du soir, il entendit frapper à sa porte et reconnut le signal dont, quelques jours auparavant, il était convenu avec Germain.

Il courut ouvrir lui-même.

— Nicolas est-il de retour ? demanda Germain d'un air effaré.

— Pas encore, répondit M. Saubert, mais, d'après ce qu'il m'a dit, je ne puis douter qu'il ne soit ici d'un moment à l'autre.

— Oh ! mon Dieu ! s'il n'était pas de retour demain !...

M. Saubert lui montrant du doigt la petite porte de la pièce où les délégués des sectionnaires se trouvaient réunis lui fit comprendre en deux mots pourquoi il était bon de parler à voix basse.

— Qu'y a-t-il donc de nouveau ? lui demanda-t-il, après avoir pris cette précaution.

— C'est demain, demain soir, à sept heures, que ce maudit Branville doit demander la main de mademoiselle Jeanne !..... Il a écrit à madame la marquise, et madame la marquise, fort à contre-cœur, je le sais, lui a répondu qu'elle serait seule dans son salon, pour le recevoir, à l'heure désignée !.....

— Et si, par hasard, il le fallait, vous ne trouveriez aucun expédient pour gagner un jour de plus ?

— Absolument aucun !..... Je ne pourrais vous dire tout ce que j'ai tenté pour arrêter l'impatience de ce misérable ! J'ai fait valoir les terribles angoisses que devait causer à madame la marquise la lutte de ces jours derniers ; j'ai parlé des souvenirs cruels que ne pouvait manquer de réveiller en elle le triomphe des gens de la Convention ; et comme si cette union sacrilège eût dû faire mon bonheur, je l'ai conjuré d'attendre que madame la marquise fût

plus calme !..... Enfin à force de duplicité, — oui, de duplicité ! que le bon Dieu me le pardonne, en considération de ce qu'il a vu au fond de mon âme ! — j'étais parvenu à gagner madame la baronne elle-même à ma manière de voir !.... Mais maintenant plus de nouveau répit à espérer ! Ce matin, l'infâme jongleur est venu communiquer à madame la baronne la réponse que lui avait adressée madame la marquise..... J'étais-là. Il avait su faire arriver à ses yeux des larmes d'émotion, qui, vous le pensez bien, ont dû centupler l'engouement de la chère dame !..... « On ne voyait que trop, a-t-il dit d'un air indigné, que les exécrables instigateurs du terrorisme allaient l'emporter de nouveau..... Il ne pouvait se résoudre à laisser un seul instant de plus deux personnes si chères sous la menace d'aussi terribles dangers..... Il a parlé d'un mariage immédiat !..... Il était impatient d'avoir acquis le droit de les sauver, de les arracher aux nouvelles convulsions de ce malheureux pays, de les emmener en Angleterre, de leur rendre leur rang, de les faire jouir de sa fortune..... » Je piétinais de colère, j'enrageais de voir l'attendrissement de madame de Géraudan, de ne pouvoir lui dire quel homme elle avait devant elle !.... Je pressentais ce qui allait arriver..... Elle a passé une partie de la journée avec madame la marquise, et bien certainement c'est encore pour chanter les louanges de ce maître fourbe !..... Or, je vous le demande, quel malheur et quelle honte, si madame la marquise se laisse entraîner !..... Et d'un autre côté, si elle dit non, comment sauver mes pauvres maitresses ?..... C'est à me rendre fou !.....

— Ne désespérez pas si vite, mon bon Germain ! lui dit M. Saubert. Depuis le 13, j'ai su prévoir le cas où Nicolas ne pourrait parvenir à rentrer dans Paris ; et, malgré l'extrême importance qu'aurait dans cette occasion son intervention personnelle, je puis vous garantir que vos maitresses n'en seront pas moins sauvées. Il y aura même pour votre Branville un quart d'heure dont je le défieraient bien de jamais perdre le souvenir !..... Demain vous connaîtrez le rôle que j'aurai choisi pour vous.....

À peine Germain était-il sorti qu'on frappa de nouveau, et M. Saubert prit encore la précaution d'aller ouvrir lui-même.

Cette fois, c'était Nicolas qui arrivait.

— Parbleu ! dit M. Saubert, en lui prenant la main, voilà ce qui s'appelle de l'à-propos !..... C'est demain soir que le Branville fait sa demande..... Germain sort d'ici. Il était venu pour m'en avertir....

Le pauvre Nicolas pouvait à peine se soutenir. Il fondit en larmes.

— Au nom du ciel ! qu'avez-vous ? demanda M. Saubert.

— Monsieur Henri, balbutia Nicolas, ce cher enfant est mort!....

— Mort ! comment le savez-vous ? Qui vous l'a dit ?

— La concierge de la rue Culture-Sainte-Catherine..... Elle est devenue pâle comme un linge, la pauvre femme ! en me voyant....

— Eh bien, que vous a-t-elle dit ?

— Que le 13, un homme tout noir de poudre s'était présenté d'un air effaré, demandant à parler sur-le-champ à la femme Loumier — Madame l'abbesse, vous le savez. — Il a raconté à la concierge que devant l'église de Saint-Roch, comme le combat finissait, un de ses camarades, un beau jeune homme, — je le crois bien ! — était tombé à côté de lui, frappé d'une balle..... Il n'avait eu que la force de donner l'adresse de sa tante..... Et ce brave homme n'avait pas voulu qu'il pût mourir sans recevoir la bénédiction de celle qu'il paraissait aimer si tendrement.....

— Mon Dieu ! mon Dieu ! poursuivit Nicolas en sanglotant. Quelle fatalité que j'aie été chargé de faire ce voyage?.... Je ne suis pas étonné que M. Henri ait voulu se battre, ce jour-là ! C'était le devoir de tout homme de cœur. Mais si je n'étais pas parti, j'aurais été avec lui dans les rangs, je me serais placé devant lui, et cette balle ne l'aurait pas atteint!..... Que va dire la pauvre Gertrude, quand elle reviendra demain?.....

— Je suppose que vous avez vu madame de Vareilles.....

— Depuis le 13 elle n'a pas reparu....

— Comment ! depuis le 13 elle n'est pas rentrée!.... Mais alors mon bon Nicolas, tout espoir n'est pas perdu ! Voyons, réfléchissez un peu ! Si madame de Vareilles ne fût arrivée auprès de son neveu que pour le voir mourir dans ses bras, vous l'auriez retrouvée chez elle aujourd'hui. Où voulez-vous qu'elle fût allée ? Après une aussi cruelle épreuve, qui donc mieux que vous et la bonne Gertrude aurait pu essayer de la consoler ? Puisqu'elle n'est pas rentrée, c'est évidemment que M. Henri n'est pas mort de sa blessure. Comme une mère, elle est restée auprès de lui pour le soigner.....

— Possible!..... murmura Nicolas, en joignant les mains. Seulement dans ce grand Paris, comment le retrouver ce pauvre cher enfant ? N'est-ce pas auprès de lui que nous devrions être, nous aussi, Gertrude et moi?....

— Attendez!..... reprit M. Saubert.

Il appela un des jeunes gens, lui dit le nom de guerre qu'avait pris Henri de Vareilles, lui donna quelques instructions à voix basse ; puis revenant auprès de Nicolas.

— Dans deux heures probablement, lui dit-il, nous saurons où est le cher blessé.

Au bout de deux heures, en effet, le jeune homme était revenu pour faire connaître le résultat de ses recherches.

— Bonne nouvelle ! s'écria M. Saubert. Nous savons maintenant où est M. Henri ! Et de plus je puis vous dire que sa blessure ne présente aucun caractère inquiétant !..... C'est à notre ambulance de la rue de l'Épée-de-Bois qu'il a été transporté, au n° 10. Allez-y et dites à madame de Vareilles que j'irai moi-même, cette nuit, dès qu'il me sera possible de m'absenter. Je vous dirai là ce que je me serai décidé à faire demain. Nous avons à sauver madame de Kergoson et sa fille, et à la rigueur nous pourrions les sauver, en les conduisant dans un autre asile ; mais n'oubliez pas que nous avons aussi à châtier cet infâme imposteur. Déjà même j'ai entrevu le parti que nous allons pouvoir tirer de ce nouveau malheur ; et j'espère que, Dieu aidant, je ferai arriver le bonheur auprès de qui l'a si bien mérité..... Germain, les Tourneuf, tous nos affidés seront prévenus.... Je me charge également de voir madame de Géraudan, de lui dessiller les yeux et de m'assurer de son concours pour le moment décisif.

A. DE BARTHÉLEMY.

La fin au prochain numéro.

LE DUC DE GUISE A NAPLES

Lettres et instructions sur la cour de France (1647-1648), documents inédits, publiés par MM. J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse. — Paris, Didier, 1875, in-8.

L'ouvrage que nous annonçons a pour but d'éclairer par des documents authentiques et inédits un des plus curieux épisodes de l'histoire du dix-septième siècle. MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse ont publié, au nom et aux frais de la Société historique et archéologique du Loiret, les dépêches et mémoires adressés à Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome, par le secrétaire d'État, Loménie de Brienne, pendant l'expédition du duc de Guise à Naples (1647-1648). Une rapide et savante introduction fait ressortir l'intérêt que présentent ces documents. Des notes ajoutées pour l'éclaircissement du texte prouvent que les éditeurs se sont livrés à des recherches consciencieuses. Ils n'ont pas eu l'intention de retracer l'histoire de l'expédition du duc de Guise à Naples, mais ils ont rendu un véritable service aux études historiques en publiant des dépêches qui contribuent à faire mieux apprécier les vues et les actes du gouvernement français en cette circonstance. C'est en effet un des points contestés de l'histoire de France : quelques-uns des contemporains, Montglat, l'abbé Arnauld et le duc de Guise lui-même¹ avaient accusé Mazarin de n'avoir pas profité d'une occasion aussi favorable pour enlever à l'Espagne le royaume de Naples.

¹ Les Mémoires de Montglat, de l'abbé Arnauld et du duc de Guise font partie des collections de mémoires relatifs à l'*Histoire de France*, collections Petitot, Michaud et Poujoulat. On a joint aux Mémoires du duc de Guise, dans les collections que je viens de citer, la déclaration qu'il fit à Bordeaux après avoir recouvré la liberté. Elle renferme une attaque violente contre Mazarin.

Gabriel Naudé avait répondu à cette accusation dans le *Mascurat*¹ et rejeté toutes les fautes sur le duc de Guise. Il y a là une question qui intéresse notre histoire nationale, et que MM. Loiseleur et Bague-nault de Puchesse ont cherché à résoudre, au moyen des dépêches de Brienne. Nous allons exposer, à leur exemple, et en complétant les lettres de Brienne par celles de Mazarin, pour la plupart inédites, quelle a été la conduite de ce ministre à l'égard du duc de Guise.

I

Pour se rendre compte de la politique de Mazarin en Italie, il faut remonter aux premières années de son ministère. A peine eut-il succédé à Richelieu en 1642, qu'il chargea Hugues de Lyonne, qui devint un des plus habiles ministres de Louis XIV, de visiter les petits princes d'Italie et d'entamer avec eux des négociations pour les détacher de l'Espagne. De Lyonne s'arrêta à Parme où régnaient les Farnèse, à Modène soumise à la maison d'Este et à Florence où les Médicis ne brillaient plus que par le souvenir de leurs ancêtres. Il travailla à réconcilier ces princes et la république de Venise avec le pape Urbain VIII. Le traité fut signé en 1644, sous la médiation de la France, qui prit dès lors une forte position dans l'Italie centrale, en même temps que dans le Nord elle s'unissait étroitement avec la maison de Savoie² et tenait dans Pignerol et Casal les clefs de l'Italie.

La mort du pape Urbain VIII, en 1644, et l'élection d'Innocent X (Pamphilio) ne furent pas favorables à la France. On accusait Innocent X de montrer en toutes circonstances sa partialité pour l'Espagne. Mazarin tenta d'abord de le gagner et lui envoya plusieurs ambassades ; mais, n'ayant rien obtenu par la douceur, il eut recours à la force. Les Espagnols, maîtres du duché de Milan et du royaume de Naples, possédaient au centre de la Péninsule plusieurs places que l'on appelait les *Présides de Toscane*. Ces villes étaient Orbitello, Porto-Ercole, Monte-Filippo, Monte-Argentario, Porto-San-Stefano, Telamone, Piombino, enfin Porto-Longone dans l'île d'Elbe. C'étaient tout à la fois des stations de commerce et des places fortes où les vaisseaux de guerre trouvaient des

¹ Cet ouvrage, qui a la forme d'un dialogue, tire son nom d'un des interlocuteurs qui fait l'apologie de Mazarin.

² Voy. le tome I^{er} des *Lettres de Mazarin*, p. 46, 60, 95, 101, 105, 105, 174, etc., dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*.

vivres et des armes. L'Espagne reliait par les *Présides de Toscane* ses possessions du sud et du nord de l'Italie. Mazarin résolut de leur enlever un de ces postes, Orbitello, assez voisin de Rome pour rendre le pape plus traitable et assez fort pour servir d'asile aux vaisseaux français qui se rendraient à Naples. On employa les premiers mois de l'année 1646 à équiper une flotte à Toulon, et l'amiral de Brezé en prit le commandement au mois d'avril. Jeune encore, le duc de Brezé était déjà illustre : il avait vaincu, en 1644, la flotte espagnole à Carthagène, et Mazarin fondait sur lui de grandes et légitimes espérances.

La flotte devait cingler vers les côtes du golfe de Gênes, recevoir à son bord l'armée du prince Thomas de Savoie-Carignan et se diriger ensuite vers Orbitello. Cette place attaquée par terre et par mer tomberait bientôt (Mazarin l'espérait du moins) au pouvoir des Français. Ce n'était là que le début de l'expédition. Après avoir occupé un point central, où les vaisseaux pourraient relâcher et s'approvisionner, la flotte devait se diriger vers le royaume de Naples. Depuis longtemps ce pays était agité et aspirait à secouer la domination espagnole. Mazarin avait envoyé à Naples plusieurs émissaires, dont les rapports s'accordaient à représenter comme prochain un soulèvement du peuple, mais ils déclaraient en même temps que les Napolitains redoutaient la domination des Français autant que celle des Espagnols. « Il ont trop éprouvé, disait un mémoire remis au cardinal sur la situation de ce pays ¹, ils ont trop éprouvé que les Français ne peuvent oublier leur nature libre et leur familiarité trop grande dans la pratique de leurs femmes. » Mazarin était trop prudent pour renouveler la faute de Charles VIII et tenter la conquête du royaume de Naples. Ce qu'il voulait, c'était donner à ce pays un roi italien sous le protectorat de la France. Ce roi devait être choisi hors du royaume de Naples pour éviter les rivalités qui divisaient les grandes familles de ce pays. Le cardinal pensa que le prince Thomas de Savoie-Carignan, oncle du jeune duc de Savoie, pourrait convenir pour ce rôle. C'était un capitaine estimé et que l'on croyait dévoué à la France, Mazarin fit préparer un projet de traité, qui fut remis sous enveloppe à l'intendant de l'armée navale, le Voyer d'Argenson ². Ce traité ne devait être ou-

¹ Ce mémoire était conservé dans les manuscrits des d'Argenson à la Bibliothèque du Louvre, F, 525. Il a été détruit dans l'incendie de cette bibliothèque en 1871, mais je l'avais publié en 1861, dans le tome II, p. 715 du *Journal d'Olivier d'Ormesson* dont il forme un appendice.

² Ce projet de traité était conservé également dans le dépôt de la Bibliothèque du Louvre. Le manuscrit a été détruit dans l'incendie de 1871, mais je l'avais publié, comme la pièce précédente, en 1861, dans l'appendice du tome II du *Journal d'Olivier d'Ormesson*, p. 710 et suivantes.

vert par l'intendant qu'après le départ de la flotte et déchiffré par lui seul. Les conditions en étaient minutieusement réglées. Le ministre français, en assurant à un prince italien le royaume de Naples, exigeait des compensations : le nouveau roi de Naples devait céder à la France le port de Gaëte sur la côte occidentale d'Italie, et sur la côte orientale un autre port dont le nom n'est pas indiqué. Le roi de France tiendrait garnison dans ces places. La flotte napolitaine se joindrait à celle de France pour combattre les Espagnols. Enfin, un des duchés « ou autre État notable », occupé par les Espagnols dans le royaume de Naples, serait livré aux Français. On prévoyait même, dans ce traité, le cas où le prince Thomas viendrait à hériter du duché de Savoie, et il était stipulé que le roi de France entrerait alors en possession de la Savoie, « en récompense de l'assistance que Sa Majesté lui aura donnée pour la conquête du royaume de Naples¹. » Ces actes authentiques attestent avec quelle vigilance la politique de Mazarin embrassait toutes les parties de l'Italie et spécialement les États napolitains.

La conclusion de ce traité et l'expédition de Naples étaient subordonnés à la prise d'Orbitello. Cette ville fut cernée par l'armée de terre et la flotte au mois de mai 1646. La défense fut vigoureuse, et les Espagnols envoyèrent une flotte au secours des assiégés. Elle en vint aux mains avec la flotte française le 14 juin ; la victoire resta aux Français, mais la mort du maréchal de Brezé, qui fut tué d'un coup de canon, fut une perte plus désastreuse qu'une défaite. L'amiral du Daugnon, qui lui succéda dans le commandement de la flotte, n'était pas en état de le remplacer. Au lieu de poursuivre les avantages remportés dans le combat naval, il ramena la flotte à Toulon, sous prétexte de réparer les avaries des vaisseaux et des galères². Les Espagnols purent alors jeter des

¹ Ce projet de traité explique un passage de l'instruction qui fut remise l'année suivante au marquis de Fontenay-Mareuil et qui a été publiée par MM. Loiseleur et Bagnenault de Puchesse, p. 209. « Peut-être aussi que ces peuples voudront plutôt avoir un prince italien et plus connu d'eux, espérant d'en être mieux gouvernés selon leur naturel et leurs coutumes, et en ce cas on pourrait appuyer le duc de Savoie ou quelque autre avec qui nous pourrions ménager nos intérêts, l'avantage qu'il recevrait par notre moyen étant assez considérable pour désirer quelque chose de lui en échange. » On vient de voir à quelles compensations Mazarin faisait allusion.

² Un écrivain contemporain, La Barde, qui avait rempli des missions diplomatiques, et qui est ordinairement bien informé, prétend que le retour précipité de l'amiral du Daugnon s'explique par des vues ambitieuses : il était lieutenant du duc de Brezé au gouvernement de Brouage, port de Saintonge, qui avait alors une grande importance. Du Daugnon voulait s'en emparer et s'en faire une place de sûreté. Il y réussit et ne rendit plus tard Brouage à Mazarin qu'en échange d'avantages considérables, et entre autres du titre de maréchal de France.

secours dans la place assiégée, et le prince Thomas, dont l'armée dépérissait au milieu des marais de la Toscane, fut contraint de lever le siège d'Orbitello (18 juin 1646).

Cet échec ne découragea pas Mazarin. Il attachait tant d'importance à rendre l'influence française prépondérante en Italie, qu'il fit immédiatement réparer les vaisseaux et les galères. La flotte reprit la mer au mois de septembre, portant une armée commandée par les maréchaux du Plessis-Praslin et de la Meilleraye. Ils s'emparèrent le 8 octobre de Piombino, et le 29 du même mois de Porto-Longone. L'échec d'Orbitello était réparé. Le pape Innocent X, intimidé par les succès rapides des Français, se hâta de nommer cardinal Michel Mazarin, frère du ministre, et promit de garder une stricte neutralité entre la France et l'Espagne.

On était alors au mois de novembre 1646 : les campagnes d'hiver étaient rares au dix-septième siècle, et l'on regardait les côtes du golfe de Naples comme dangereuses à cette époque de l'année. La flotte ne voulut pas se hasarder dans ces parages ; elle regagna les ports de la Provence, et l'expédition de Naples fut encore ajournée. Il résulte, du moins, de cet exposé de la politique de Mazarin, de 1644 à 1646, qu'il attachait la plus grande importance aux destinées du royaume de Naples, et qu'il ne devait négliger aucune occasion de l'enlever aux Espagnols. Il avait soin d'y envoyer des émissaires qui entretenaient l'agitation. Les succès des Français en Toscane et la tyrannie de jour en jour plus oppressive des Espagnols contribuaient d'ailleurs à aggraver les causes d'irritation signalées depuis longtemps dans les états napolitains. Il suffit d'une étincelle pour faire éclater l'incendie.

II

Les révolutions de Naples en 1647 et 1648 semblent plutôt appartenir au roman qu'à l'histoire : un pêcheur, Thomas Aniello, d'Amalfi, que ses compagnons appelaient familièrement Mas-Aniello, se met le 7 juillet 1647 à la tête du peuple exaspéré par les taxes que les Espagnols prélevaient sur toutes les denrées. Ce chef improvisé, et jusqu'alors complètement inconnu, exerce pendant dix jours une dictature absolue ; le 7 juillet, il chasse de la place du marché les Espagnols et leurs partisans, et contraint le duc d'Arcos, vice-roi de Naples, à se réfugier dans les châteaux forts qui dominant cette ville. Le 8, Masaniello livre à la vengeance populaire les maisons et les biens des fermiers de l'impôt. Le 9, il

dicte les conditions de la paix : abolition des taxes nouvelles, rétablissement des droits accordés aux Napolitains par Charles-Quint. Le 10, il échappe aux coups d'une troupe d'assassins. Le 11, il échange ses haillons de pêcheur contre un vêtement de toile d'argent, parcourt Naples en triomphe et est reçu comme un vainqueur par le vice-roi espagnol qui subit les conditions du peuple. Le 12 et le 13, Masaniello règne et commence à se livrer à l'enivrement du pouvoir ; il accompagne le duc d'Arcos à la cathédrale, où sont jurés les articles du traité. Le 14 et le 15, il est en proie à une folie furieuse et commet des actes de violence ; le 16, il est tué, et son cadavre traîné par les rues de Naples. Jamais on ne vit une confirmation plus éclatante de ces paroles de Tite-Live : Le peuple engraisse ses favoris comme des victimes pour le sacrifice (*saginare plebem populares suos quo melius trucidet*¹).

Les Napolitains, dans leur mobilité passionnée, se repentirent bientôt d'avoir assassiné Masaniello et lui firent de magnifiques funérailles. Pleins de défiance contre le duc d'Arcos, qu'ils accusaient d'avoir troublé l'esprit de leur chef par un breuvage empoisonné, ils restèrent en armes et élurent pour capitaine général Don Francesco Toralto, prince de Massa, qui ne consentit à accepter cette dangereuse mission que pour sauver sa vie. Les chefs de l'émeute populaire le soupçonnaient d'entretenir des relations avec le duc d'Arcos, et ils le tinrent dans une sorte de captivité. Pendant ce temps, le duc d'Arcos, qui continuait d'amuser le peuple de Naples par des négociations, appelait en toute hâte des secours d'Espagne. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, arriva à la tête d'une flotte, et alors les Espagnols parlèrent en maîtres et exigèrent que le peuple déposât les armes. Sur son refus, les canons de la flotte et des châteaux tonnèrent contre la ville. Mais la résistance fut plus énergique que l'attaque : les Espagnols furent repoussés, le prince de Massa égorgé comme traître au peuple (22 octobre), et remplacé par un armurier, nommé Gennaro Anèse. La révolution entra dans une nouvelle phase : jusqu'alors le peuple de Naples avait reconnu pour souverain le roi d'Espagne et invoqué le souvenir de Charles-Quint. Exaspéré par l'attaque de don Juan, il secoua le joug espagnol et se proclama en république le 24 octobre 1647.

¹ Tous les détails de cette étrange révolution se trouvent dans l'*Histoire du soulèvement de la ville et du royaume de Naples*, par le comte de Modène, un des compagnons du duc de Guise. M. Bazin l'a résumée dans son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*. — Voy. aussi l'*Histoire de France*, par M. Henri Martin, t. XII, et le *Duc de Guise à Naples*, par le comte de Pastoret. Paris, 1825. La Bibliothèque nationale a fait récemment l'acquisition d'un curieux volume où se trouvent réunies toutes les proclamations faites par les chefs populaires pendant les révolutions de Naples en 1647 et 1618

La situation de la nouvelle république était loin d'être brillante : les Napolitains n'occupaient qu'une partie de la ville. Les Espagnols étaient toujours maîtres des châteaux forts, et leur flotte cernait le port. La noblesse du royaume de Naples, irritée des violences commises par la populace contre des familles illustres, avait pris les armes, occupé plusieurs places et interceptait les communications de Naples avec la campagne. Pour lutter contre ces dangers, la nouvelle république s'adressa à la France, alors en guerre avec l'Espagne. Gennaro Anèse et le peuple de Naples envoyèrent à Rome une députation qui fut reçue par l'ambassadeur de France, le marquis de Fontenay-Mareuil¹. Ce diplomate, d'une grande expérience, suivait avec sollicitude les mouvements de Naples, et était depuis plusieurs mois en relation avec les meneurs ; mais il avait peu de confiance dans ce peuple capricieux, passionné, égorgeant ceux qu'il venait d'élever au pouvoir. Aux sollicitations que lui avaient adressées les chefs du peuple de Naples, il avait répondu par des conseils sur la nécessité de donner une forme plus stable à leur gouvernement, et Mazarin, approuvant complètement son avis, lui écrivait le 7 octobre 1647 : « Il ne se pouvoit répondre mieux que vous n'avez fait aux envoyés de Naples pour leur faire ouvrir les yeux et les porter à une bonne résolution. » Ce que Mazarin et l'ambassadeur souhaitaient, en réalité, c'était l'établissement à Naples d'une royauté relevant de la France. Cette pensée est nettement exprimée dans le mémoire envoyé par Brienne à Fontenay-Mareuil². Mazarin est encore plus explicite dans sa correspondance confidentielle. Il écrivait à Fontenay-Mareuil le 7 octobre 1647 : « Le coup le plus avantageux qui pût arriver pour la France et qui établiroit aussi le plus promptement et avec plus de solidité les privilèges et avantages du peuple et enfin la félicité que lui et la noblesse peuvent souhaiter seroit que, de concert avec cette couronne, ils élussent un roi qui, par sa haute naissance et par le mérite de sa personne, sût chasser les Espagnols des postes qu'ils tiendroient et mettre hors de doute, par sa valeur et par sa présence, la conservation et la défense du royaume contre toutes les forces que les ennemis sauroient assembler pour y entrer. »

Mazarin aurait désiré, comme on l'a vu précédemment, que les Napolitains choisissent pour roi un prince italien et surtout un prince de la maison de Savoie, qui, soutenu par la France, lui

¹ Les *Mémoires de Fontenay-Mareuil* font partie des grandes collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France. Malheureusement ils s'arrêtent avant la révolution de Naples.

² Dépêches publiées par MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse, p. 206, 207 et suivantes.

aurait procuré en compensation des avantages considérables. A défaut d'un Italien, il indiquait à Fontenay-Mareuil un prince du sang royal de France, qui, par l'éclat de sa réputation et la supériorité de ses talents militaires, aurait assuré le succès de l'entreprise. C'était Louis II de Bourbon, prince de Condé, le vainqueur de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingen. « Il y a apparence, écrivait le cardinal à l'ambassadeur dans cette même dépêche du 7 octobre, il y a apparence que, pour peu de réflexion qu'ils fassent, que leur félicité, leur bien et leur sûreté dépendent d'avoir promptement un roi, ils se résoudront à demander Monsieur le Prince¹, soit pour sa naissance, soit pour ses qualités personnelles, soit pour avoir déjà sa succession assurée, ayant un fils et étant en état d'en avoir beaucoup d'autres, soit qu'enfin, étant de la maison royale, cette considération convieroit Sa Majesté à redoubler de moitié les efforts qu'elle pourroit faire pour le secours d'un autre qui n'auroit pas l'avantage d'être de son sang. Je m'avance plus outre et je ne feins² pas de dire (afin que si la conjoncture se présente de donner cette impression au peuple, vous puissiez vous en prévaloir) que, s'il étoit une fois arrivé à Naples, sa seule personne, dans la grande réputation qu'il s'est acquise, est capable de faire perdre aux Espagnols toute espérance de pouvoir y conserver ce qu'ils occupent encore, et, après en avoir été chassés, d'y remettre jamais le pied. Il est vrai que, comme le plus grand affront qu'il pût recevoir seroit celui d'avoir pris la qualité de roi et de la perdre, il ne faudroit pas que le peuple en vînt d'abord à cette acclamation, mais seulement qu'il résolut de la faire en temps et lieu, et cependant qu'il (le prince de Condé) y allât comme général de Sa Majesté, commander ses forces et celles du royaume, étant ponctuellement convenu avec eux auparavant qu'ils l'élieroient pour roi. » Ainsi Mazarin voulait donner aux Napolitains un roi feudataire de la France, et, à défaut d'un prince italien, il désignait pour ce rôle difficile un prince du sang royal, qui était un des plus grands capitaines du siècle³.

Ces projets furent renversés par l'apparition d'un nouveau can-

¹ C'était le titre qu'on donnait alors au prince de Condé.

² Je n'hésite pas à dire.

³ On a prétendu que le but véritable de Mazarin étoit d'éloigner de la France le prince de Condé, dont la gloire et l'ambition lui étoient suspectes. C'est là un de ces bruits de cour que les auteurs de mémoires n'ont pas manqué de recueillir et de transmettre à la postérité. Le duc de Guise y insiste particulièrement dans la déclaration qu'il fit après sa délivrance; mais ce document, dicté par un esprit de haine et de vengeance, n'a aucune valeur historique. Il est vrai que deux écrivains plus dignes de confiance, La Barde et Vittorio Siri, attribuent la même pensée à Mazarin.

didat, qui avait l'avantage de se trouver en Italie : Henri de Lorraine, duc de Guise, qui descendait par les femmes des anciens rois de Naples de la maison d'Anjou, était venu à Rome pour faire annuler son mariage avec la comtesse de Bossu. Fatigué d'attendre la décision du pape Innocent X, il crut trouver dans la révolution de Naples une occasion de s'illustrer. Ambitieux et téméraire, d'une imagination vive et aventureuse, d'un courage impétueux qui ne calculait pas les dangers, le duc de Guise se précipita dans cette entreprise sans en mesurer les difficultés. Les députés napolitains furent séduits par sa dignité extérieure, par son apparence chevaleresque, par sa parole facile et sympathique. Ils engagèrent le peuple à lui offrir le commandement militaire dans la république napolitaine au même titre que les princes d'Orange l'exerçaient dans les Provinces-Unies. Gennaro Anèse et le peuple de Naples écrivirent dans ce sens au duc de Guise¹. Ce prince n'avait ni argent, ni vivres, ni armes, ni moyens de transport. Mais rien ne l'arrêta ; il emprunta quelque argent, et après avoir affronté sur une felouque les tempêtes et la flotte ennemie, il réussit à débarquer à Naples le 15 novembre 1647.

Il fut accueilli par le peuple avec enthousiasme : derrière lui, les Napolitains croyaient voir les vaisseaux de la France, l'abondance des vivres et la liberté. Mais le duc de Guise était loin de pouvoir compter sur l'appui de la France. A la première nouvelle des projets de ce prince, Mazarin exprima une surprise mêlée de dépit : « Je vous avoue, écrivait-il à Fontenay-Mareuil, que la nouvelle du dessein de M. de Guise m'a extrêmement surpris. C'est un incident tout à fait bizarre, auquel nous ne comprenons pas plus que vous. » Et le même jour, 7 octobre, dans une seconde dépêche, Mazarin annonçait à l'ambassadeur que le conseil du roi de France s'opposait formellement à l'expédition du duc de Guise : « Toutes choses bien considérées, on n'est point d'avis qu'il faille l'exposer à la merci d'une populace inconstante jusqu'à ce qu'on voie plus clair dans tous ces mouvements, n'étant ni de la dignité, ni de la réputation de cette couronne qu'il s'embarque dans une affaire si scabreuse sans prendre bien ses sûretés, vu qu'outre le regret que nous aurions tous s'il lui mésarriroit, le blâme en rejailliroit sur leurs Majestés, n'y ayant personne qui ne jugeât que, tenant le rang qu'il a dans le royaume, il n'auroit eu garde d'entreprendre des choses de cette conséquence si on ne lui en avoit donné l'ordre. » Mazarin écrivait, en même temps, au duc de Guise une lettre², où il lui

¹ Voy. leurs lettres dans les *Mémoires du duc de Guise*.

² Cette lettre a été publiée dans l'*Histoire du soulèvement de Naples*, édit. de 1826, t. I, p. 112-113.

donnait, dans un langage moins absolu et avec des formes plus diplomatiques, le conseil de ne pas se laisser entraîner à des résolutions contraires à la prudence et à ses véritables intérêts.

Lorsque ces dépêches arrivèrent à Rome, le duc de Guise, sans attendre l'autorisation de la France, avait accepté le titre de général de la république de Naples et était parti pour cette ville. Il n'en reste pas moins établi que c'était contre la volonté formellement exprimée de Mazarin et du conseil souverain de France qu'il s'était lancé dans cette périlleuse entreprise¹.

III

On objectera peut-être les lettres du roi et de Mazarin lui-même au duc de Guise et au peuple de Naples pour autoriser et encourager cette expédition. Mais il faut remarquer que ces dépêches portent la date du 29 novembre 1647² et sont, par conséquent, postérieures à l'arrivée du duc de Guise à Naples. En présence d'un fait accompli, Mazarin ne pouvait que se résigner. Le duc de Guise était allié aux plus grandes familles du royaume ; il était frère de mère de l'oncle de Louis XIV, Gaston d'Orléans, et tout en blâmant la témérité de ce prince, Mazarin était obligé de le ménager dans les correspondances officielles. Ce n'est pas là qu'il faut chercher la véritable pensée du ministre, mais dans les lettres confidentielles

¹ Mazarin rappelle, dans une lettre du 7 février 1648, les efforts qu'il avait faits pour arrêter le duc de Guise avant son départ pour Naples. Parlant du peu de succès de cette entreprise, il ajoute : « Tout cela ne me surprend point, et je l'ai prévu même longtemps avant qu'il fût parti de Rome ; ce qui m'obligea de lui écrire la lettre que vous vîtes pour le déconseiller de ce voyage, sous prétexte de ne pas exposer sa personne à un si grand péril, ne pouvant pas lui dire les autres inconvénients que j'y voyois. Vous savez ce que je vous mandai dès lors, et ce que je vous en ai écrit depuis par toutes mes dépêches ; mais, à mon grand regret, je n'ai pas été cru. L'affaire est aujourd'hui réduite à un point qu'on peut dire avec vérité que, pour tous les avantages que la France pouvoit espérer de façon ou d'autre dans le royaume de Naples, M. le duc de Guise lui fera plus de mal que l'opposition des Espagnols. »

² Ces lettres ont été publiées dans l'ouvrage du comte de Modène sur le *Soulèvement de Naples*, t. 1^{er}, p. 124-125. — La seule lettre dont on pourrait tirer une objection sérieuse est celle qui est écrite au nom du Roi, sous la date du 5 octobre 1647, et qui a été publiée page 127 du recueil de MM. Loiseleur et Bague-nault de Puchesse ; mais la date de cette lettre est inadmissible. On y parle de la république de Naples, qui ne fut proclamée que le 24 octobre. On y fait allusion à des lettres adressées au duc de Guise au nom de cette république ; or, ces lettres, publiées dans les *Mémoires du duc de Guise*, portent aussi la date du 24 octobre ; elles ne pouvaient être connues à Fontainebleau le 5 octobre. Il faut conclure que cette pièce est apocryphe, ou, du moins, que la date en est fautive.

qu'il adressait à Fontenay-Mareuil. Elles sont aussi explicites que possible. Mazarin écrivait à cet ambassadeur le 20 novembre 1647 : « Je vous dirai en confidence, à vous seul, que si quelque chose m'en donne mauvaise opinion (de l'expédition de Naples), c'est la personne de M. de Guise, appréhendant que son voyage ne nous embarrasse et ne nous nuise pour le peu d'expérience et de pratique qu'il a dans le maniement des affaires, le plus adroit et le plus fin politique n'étant pas trop bon pour celle-là. Je considère que le courage et la valeur, qu'il possède principalement, n'est pas la plus nécessaire qualité en cette rencontre, et d'ailleurs il se laisse entièrement conduire aux conseils de Modène¹, qui est un homme léger, de méchantes inclinations et peu sensé à ce qu'on me dit. Enfin, le chatouillement continuel qu'il aura de cette royauté qu'on m'assure que ce Modène lui promet, se mêlant d'astrologie, pourra le porter à pratiquer des moyens non-seulement de se ruiner, mais de faire perdre à cette couronne les avantages qu'elle pourroit autrement espérer avec raison dans une si favorable conjoncture. C'est pourquoi je vous conjure de tout mon cœur de vouloir bien penser sérieusement aux remèdes, afin que nous ne perdions pas une occasion qui ne se retrouveroit plus. »

Mazarin lui-même indiquait le meilleur remède à cette situation qu'il était forcé de subir, c'était de donner au duc de Guise des conseillers expérimentés. « Ce seroit un grand coup, écrivait-il au marquis de Fontenay, si, sans hasarder la dignité du roi, vous pouviez aller sur l'armée navale faire un tour à Naples, ne doutant point que votre présence ne mit bientôt toutes choses au point que nous pouvons souhaiter, et ne suppléât à ce que M. de Guise n'auroit fait. » A défaut de l'ambassadeur, Mazarin indiquait l'abbé de Saint-Nicolas (Henri Arnauld), plus tard évêque d'Angers, comme capable de modérer la fougue du duc de Guise et de guider son inexpérience. L'abbé de Saint-Nicolas résidait depuis longtemps en Italie et avait une connaissance parfaite de la situation de ce pays².

Malheureusement, ni le marquis de Fontenay-Mareuil ni l'abbé de Saint-Nicolas, ne purent ou ne voulurent se charger d'une mission aussi périlleuse. A leur place, on voit près du duc de Guise un personnage étrange, nommé Cérissante. Fils de Marc Duncan, médecin écossais établi à Saumur, Cérissante avait été quelque temps attaché à la Suède, puis il avait voyagé en Pologne, à Constanti-

¹ Esprit de Raimond de Mormoiron, comte de Modène, auquel on doit l'*Histoire de Naples*, publiée en 1666-1667, et plusieurs fois réimprimée. La dernière édition est celle de 1826. Paris, Sautet, 2 vol. in-8. C'est celle que j'ai toujours citée dans les notes.

² *Les négociations de Henri Arnauld*, abbé de Saint-Nicolas, ont été publiées au dix-huitième siècle. 5 vol. in-12.

nople, donnant partout le spectacle d'un esprit inquiet et d'une vanité insatiable. Il était depuis quelque temps à Rome, espérant y devenir cardinal, lorsque le duc de Guise fut appelé à Naples. Cérisante s'offrit pour l'accompagner et fut agréé. Mazarin, qui connaissait cet aventurier, écrivait au marquis de Fontenay le 21 décembre 1647 : « Il y a lieu de trembler de voir que M. de Guise ne soit gouverné dans une affaire si importante que par les sieurs de Modène et de Cérisante. »

La conduite de Henri de Lorraine à Naples ne justifia que trop les inquiétudes de Mazarin. A en croire les mémoires rédigés par le secrétaire du duc de Guise, et publiés sous son nom, il déploya une activité merveilleuse et parvint à relever les courages. Mais, au lieu d'en profiter pour chasser les Espagnols des positions qu'ils occupaient dans Naples, il étala une pompe royale, fit admirer ses talents comme brillant écuyer et la facile abondance de sa parole. Mazarin l'accusait de nourrir des « pensées de royauté, auxquelles il donne tous ses soins pour gagner le cœur de celui-ci et de celui-là, sans songer non plus à l'expulsion des Espagnols que si toute la nation étoit aux Indes. En effet, il n'a pas avancé d'un seul pouce de terre depuis qu'il est arrivé à Naples ». Il faut ajouter que le duc de Guise, menacé par des complots réels ou imaginaires, s'habitua promptement à verser le sang. Sur le moindre soupçon, il faisait arrêter les chefs du peuple, les livrait à la torture et les faisait périr dans les supplices. En même temps qu'il se montrait soupçonneux et cruel, il nourrissait une passion romanesque pour demoiselle de Pons, qui en était peu digne, et que la reine Anne d'Autriche fut obligée de faire enfermer dans un couvent. En apprenant cette nouvelle, le duc de Guise écrivit à la reine et à Mazarin des lettres¹ qui furent promptement répandues dans Paris et ne contribuèrent pas à relever la réputation de ce prince : « chacun fait d'abord une réflexion, écrivait à ce sujet Mazarin, savoir si un homme qui écrit de cette sorte peut être capable de conduire une grande affaire². »

Chef violent et sanguinaire, amant romanesque et général incapable, le duc de Guise ne tarda pas à perdre sa popularité : Gennaro

¹ Ces lettres ont été publiées dans *l'Histoire du soulèvement de Naples*, t. I^{er}, p. 167-171, édition de 1826. Elles sont datées de février 1648. Mais la passion du duc de Guise pour mademoiselle de Pons durait depuis longtemps. Ce prince était venu à Rome, comme je l'ai dit, pour faire rompre son mariage avec la comtesse de Bossu, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons.

² On lit dans la lettre du duc de Guise au cardinal Mazarin : « Ni l'ambition, ni le désir de m'immortaliser par des actions extraordinaires ne m'a embarqué dans un dessein aussi périlleux que celui où je me trouve, mais la seule pensée, faisant quelque chose de glorieux, de mieux mériter les bonnes grâces de mademoiselle de Pons. »

Anèse, qu'il avait effacé, était jaloux de sa puissance et la minait sourdement. Le peuple, que menaçait la famine, commençait à murmurer. Le duc de Guise chercha à faire une diversion par quelques escarmouches contre les troupes qui cernaient Naples. Il y fit admirer une brillante valeur ; mais ces petits succès ne changeaient pas la situation de la ville, et on pouvait craindre une nouvelle révolution populaire, lorsque la flotte française parut et ranima toutes les espérances (18 décembre 1647)¹. Elle était commandée par le jeune duc de Richelieu, qui avait pour mentors le bailli de Valençay et le commandeur des Gouttes.

A ce moment, les vaisseaux espagnols étaient en partie désarmés, si l'on en croit les *Mémoires* du duc de Guise. Il prétend qu'une attaque immédiate aurait ruiné la flotte ennemie, délivré Naples de tout danger et assuré le succès de son expédition. Il est difficile d'apprécier la valeur de ces récriminations. Il faut cependant reconnaître que les dépêches de Brienne blâment la conduite des chefs de la flotte². Ils délibérèrent au lieu de combattre, et donnèrent le temps à don Juan de réunir ses vaisseaux dispersés, et de les mettre à l'abri des attaques sous le canon des forts. Les Français se bornèrent à brûler quelques navires isolés et restèrent pendant dix-sept jours en vue de Naples, sans y jeter ni vivres ni secours effectifs. Le duc de Guise ne voulut pas se rendre à bord de la flotte ; il craignait d'être arrêté, et, à en juger par une dépêche de Brienne³, ses appréhensions étaient fondées.

Toutes les négociations se firent par l'intermédiaire de l'abbé Baschi, qui, en se rendant à Naples, soutint que Gennaro Anèse était le seul chef du peuple et qu'il ne traiterait qu'avec lui. Pour mettre un terme à ces discussions, le duc de Guise convoqua une assemblée de Napolitains, et se fit nommer duc de la république de Naples. L'abbé Baschi n'en continua pas moins à négocier secrètement avec Gennaro Anèse et avec les anciens chefs du peuple. Sa présence ne servit qu'à rendre plus acharnées les haines qui divisaient les Napolitains, et lorsque la flotte française s'éloigna, sous texte du manque de vivres, et retourna à Toulon, la situation du duc de Guise semblait désespérée : attaqué par les sourdes intrigues de Gennaro Anèse et de ses partisans, menacé par la noblesse qui tenait la campagne et par les Espagnols qui occupaient toujours les forts, il voyait sa popularité décliner de jour

¹ Le *Journal du duc de Richelieu*, commandant de la flotte française, a été publié dans le tome I^{er}, p. 155 et suivantes, de l'*Histoire du soulèvement de Naples*, édition de 1826.

² Dépêches publiées par MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse, p. 257, texte et note.

³ *Ibid.*, p. 275, texte et note.

en jour. Une heureuse expédition contre Aversa lui rendit quelque espérance, et il résolut de tenter un suprême effort pour chasser les Espagnols. Le 12 février 1648, une attaque générale fut dirigée contre les postes qu'ils occupaient; mais elle fut repoussée avec perte, et dès ce moment les chefs du peuple napolitain ne songèrent plus qu'à traiter avec l'Espagne. Le roi Philippe IV venait de donner satisfaction à leur principal grief en remplaçant le duc d'Arcos comme vice-roi de Naples par le comte d'Oñate. Gennaro Anèse et son parti profitèrent d'une expédition que faisait le duc de Guise hors de Naples, pour livrer aux Espagnols, le 6 avril 1648, les portes de la ville. Lorsque le duc de Guise s'y présenta à son retour de Nisida, il les trouva fermées, et fut réduit à s'enfuir vers Gaëte avec quelques cavaliers. Il ne tarda pas à être arrêté, emprisonné et transféré en Espagne, où il alla expier dans une captivité de plusieurs années son rêve brillant de quelques mois.

En apprenant la fin de cette aventureuse expédition, Mazarin écrivait, le 30 avril 1648, au marquis de Fontenay, qu'il n'en était nullement surpris, « ayant toujours cru, comme vous savez, et avant que M. de Guise allât à Naples et depuis qu'il y est, qu'il falloit un continuel miracle pour faire subsister les choses dans la conduite qu'il tenoit. Si on repasse quelque jour la vue sur tout ce que j'ai écrit sur cette matière, on reconnaîtra que je n'y ai aucun tort depuis le commencement jusqu'à la fin et que je n'ai pas été mauvais prophète. »

En effet, les lettres de Mazarin, dont nous venons de citer des extraits, prouvent que, dès le début de l'entreprise du duc de Guise, il en avait prévu la catastrophe. Ce que le cardinal avait demandé dès le principe, c'était une royauté napolitaine placée sous la suzeraineté de la France, et confiée à un prince italien ou à un homme capable de la diriger et de la défendre. Lorsqu'il avait vu, au lieu d'un grand capitaine comme le prince de Condé, un brillant aventurier comme le duc de Guise chargé de diriger ce vaisseau au milieu d'écueils si nombreux et si redoutables, il avait désespéré de son salut. On se demandera peut-être pourquoi le ministre sembla encourager cette expédition sans avenir et envoya la flotte française faire une vaine parade devant Naples. Mais, nous l'avons déjà dit, le duc de Guise avait en France une puissante famille, et le ministre, qui entendait déjà gronder la Fronde et la guerre civile, était forcé de ménager les princes lorrains et le duc d'Orléans, oncle de Louis XIV. Sa perspicacité ne l'avait pas trompé; mais il subissait, avec une résignation peu héroïque, les conséquences d'une situation que lui avaient imposée la passion aveugle des Napolitains et l'incapacité du chef qu'ils s'étaient donné.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉÂTRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les signes du Scorpion et du Sagittaire : leur influence fatale. L'éternel drame de la séduction. Une nouvelle consultation de M. Dumas. Les *reporters* et leur chasse au scandale. Le procès Luciani; accusés et témoins. Garibaldi et le Vieux de la Montagne. — Les séances solennelles de l'Institut. M. Mouchez et la mission française dans l'île Saint-Paul. Élèves et lauréats de l'école des beaux-arts. Carpeaux et son œuvre. La notice de M. Wallon sur Stanislas Julien. Lutttes épiques d'un sinologue contre un autre sinologue et contre un arabisant. M. Pauthier et les massacres de Tien-tsin. L'Académie française, M. Alphonse Karr et M. Henry Monnier. — Théâtres. Réouverture de l'Odéon transformé. Les invasions de l'opérette et de M. Offenbach. *Cyano* de Bergerac et le *Voyage dans la lune*. Les *Scandales d'hier*, par M. Théod. Barrière. *Ferréol*, par M. Sardou. Les représentations de Rossi au Théâtre italien.

I

Il semble qu'une influence fatale ait pesé sur ces deux derniers mois, tant s'y sont multipliés les accidents, les désastres et les crimes! Un astrologue n'eût pas manqué d'attribuer cette influence aux signes du zodiaque où le soleil vient d'entrer. Octobre, auquel préside le Scorpion venimeux, a donné naissance à l'affaire Marambat et à quelques autres drames ou comédies en sous-ordre éclos dans les sphères galantes, dans le monde des amours faciles, sans parler de l'accident vulgaire qui a failli nous enlever notre plus grand compositeur, M. Gounod; novembre, où règne le cruel Sagittaire à l'arc toujours bandé, nous a, tandis que nous allions prier sur la tombe de nos morts, apporté la nouvelle de l'incendie du *Magenta* en pleine rade de Toulon, suivi de l'explosion de l'arsenal de Toulouse, de la catastrophe de *la Ville de Paris*, du *Souffleur*, etc. : il a ramené, dans des proportions heureusement

moins terribles, mais fort graves encore, les inondations du Midi ; déchainé enfin sur nos têtes, pendant une semaine, ce cyclone en miniature qui a fait pleuvoir comme la grêle les tuiles, les plaques de tôle ou de zinc, les volets, les pots de fleurs sur le pavé de nos rues, quand ce n'était pas sur les crânes des passants, et, en trois jours seulement, d'après des calculs qui ne se piquent pas sans doute d'une exactitude rigoureuse, brisé à Paris trente mille carreaux, renversé un millier de palissades, abattu dix mille cheminées, cassé ou déraciné deux cents arbres, dont cinq grands marronniers des Tuileries.

Le drame Marambat comprend les trois personnages ordinaires : la jeune fille séduite, un Lovelace des magasins du Louvre, un père irrité qui frappe le séducteur refusant de réparer sa faute et celle de sa victime. Si émouvant qu'il soit, ce drame n'a rien de rare ; il se joue vingt fois par an peut-être, mais avec moins de bruit, dans le huitième cercle de l'enfer parisien. La chronique serait mal venue à promener son flambeau indiscret dans cette sanglante et banale histoire ; nous n'aurons garde, pour notre part, d'imiter les reporters trop zélés qui l'ont découpée en petits morceaux, servis chaud pendant quinze jours à leurs lecteurs ; et nous l'aurions abandonnée au jugement de la cour d'assises, aux méditations des moralistes et des législateurs, devant qui elle vient de soulever, une fois encore, le voile étendu sur une plaie chaque jour plus menaçante, si M. Alexandre Dumas, le jurisconsulte romanesque des cas scabreux, n'avait pris bruyamment possession de l'affaire. Il l'a consacrée par une de ces consultations retentissantes où il formule des axiomes et rend des oracles comme on tire un coup de pistolet, mais qui du moins ont parfois le mérite, au milieu de leurs audacieux paradoxes, de leurs solutions hasardées, d'agiter les questions et de les imposer pour ainsi dire de vive force, pendant quarante-huit heures, à l'attention rétive des gens du monde. Les conclusions de M. A. Dumas sont monotones dans leur expéditive férocité ; c'est toujours : *Tue-le* ou *Tue-la*. Il demeure le moraliste radical et meurtrier, si agréablement raillé par M. d'Haussonville, disposant de tout un arsenal d'armes blanches et d'armes à feu pour inculquer les bons principes à ses contemporains.

Je doute que la morale de M. Dumas, bien qu'elle parte d'un bon sentiment, soit du goût de nos magistrats, et qu'ils voient avec satisfaction ces façons américaines de se faire justice soi-même qui se répandent de plus en plus parmi nous. Un jour, c'est un boursier qui répond à un geste malséant par six coups de revolver en pleine rue, au risque de tuer autant de passants inoffensifs. Une autre fois,

et tout récemment, c'est un jeune artiste, fils d'un comédien célèbre, qui frappe avec violence, d'une canne plombée, un écrivain inoffensif, pour quelques mots très-innocents de son dernier article. Je me borne à ces deux exemples : il n'est pas de semaine qui n'apporte son contingent nouveau. En vérité, on dirait que Paris est l'une de ces villes du Grand-Ouest poussées en une nuit, comme des champignons, peuplées d'aventuriers audacieux, où fleurit la loi de Lynch, où tout diffèrent se vide sur l'heure, à table, au bal, au café, par un échange de balles ou de coups de gourdin, et où l'on ne peut mettre le pied dans la rue sans s'exposer à être envoyé subitement dans l'autre monde. Le revolver du Parisien fait pendant à la carabine de Bas-de-Cuir et à la flèche du Peau-Rouge. A l'épée des gentilshommes, contre laquelle on a tant déclamé, a succédé ce joujou démocratique, perfectionné chaque jour, et qui tient aisément dans la poche. On le portera bientôt en breloque : « Tu as oublié ton portefeuille, mon ami ? demande madame à son mari, qui était parti pour la Bourse et qu'elle voit rentrer précipitamment. — Non, répond le mari, j'ai oublié mon revolver. » J'en sais qui, même affligés d'un coryza, sortiraient plutôt sans leur mouchoir. N'a-t-on pas vu des témoins, devant la justice, parler tranquillement de cet usage, comme de la chose la plus naturelle et la plus élémentaire ? Jugez de la tentation perpétuelle, du dangereux vertige que doit donner à un homme peu scrupuleux, ou simplement de caractère emporté, d'orgueil susceptible et de sang chaud, une habitude qui lui met la vengeance sous la main, la mort dans sa poche et qui n'établit entre sa colère et le crime que la distance d'un doigt qui se crispe.

La consultation de M. Dumas avait un autre tort : celui de faire autour d'un drame douloureux, dont il ne fallait parler qu'avec ménagement, pour en tirer la leçon, un bruit dont les clients même de cet éloquent avocat ont dû cruellement souffrir. Mais c'est surtout aux reporters, qui n'avaient pas l'excuse d'une thèse philosophique ou sociale, et ne cherchaient qu'un scandale à exploiter, qu'il faut adresser ce reproche. L'un d'eux a vaincu tous ses rivaux en reproduisant des autographes du meurtrier et du jeune commis, en faisant écrire à celui-ci le récit de l'affaire et en donnant le portrait du couteau. Jamais limiers à la curée ne se sont rués sur leur proie avec la furie du reporter sur la piste d'un gros scandale ; il flaire, il furète, il poursuit, il traque ; il en mangerait. Quelques jours après l'affaire Marambat, nous avons l'affaire Fanny Lear. Une créature contre laquelle il serait superflu de dépenser son indignation, car elle est au-dessous même du mépris, et elle avait pris soin de le proclamer d'avance en choisissant pour pseudonyme

celui de l'immonde héroïne d'une comédie bien connue, venait de publier un livre, si l'on peut appeler ça ainsi, où elle contaït par le menu, sans cacher aucun nom, sans voiler aucun détail, en publiant tout au long la correspondance qu'elle avait eu soin de garder, ses relations compromettantes avec un grand-duc de Russie. Elle avait trouvé un *homme de lettres* pour rédiger cette vilénie et un éditeur pour la vendre, car il y a des ouvriers pour toutes les besognes, et la censure, distraite ce jour-là, l'avait laissée passer. Dès le lendemain, une demi-douzaine de journaux peu scrupuleux, — de ceux qui, si les égouts de Paris écrivaient leurs Mémoires, s'en disputeraient la primeur, — y coupaient les extraits les plus soigneusement choisis et, tout en se récriant, tout en disant *Pouah!* en étalaient l'ordure en tartines pour le lecteur. Et ils y revenaient le lendemain, non sans prendre des airs de plus en plus effarouchés, puis le surlendemain encore, — pour mieux montrer au public jusqu'où cette aventurière poussait l'impudence !

Pendant ce temps, de Londres et de Naples nous arrivaient je ne sais quelles horribles histoires de malles et de cadavres, pareilles au cauchemar d'un disciple infime de M. Ponson du Terrail, et Rome nous envoyait les échos du procès Luciani. Sans nous arrêter aux débats de cette dramatique affaire, qui vient d'ouvrir un si large soupirail sur les mœurs politiques de Rome capitale, et où, d'ailleurs, la victime n'était guère plus intéressante que l'assassin, qu'on nous permette seulement un bref commentaire sur le cynisme candide avec lequel les accusés sont venus avouer au tribunal le mobile de leur crime. Ils se sont déterminés à tuer Raphaël Sonzogno, parce qu'on leur avait dit que cela ferait plaisir à Garibaldi ! Il n'en fallait pas davantage pour les décider à supprimer un homme. Faire plaisir à Garibaldi, n'est-ce point, pour un patriote italien, le dernier mot du devoir, le signe et le criterium de la moralité publique et privée ? La justice a vu défiler devant elle une *théorie* de limonadiers libres-penseurs qui se sont refusé fièrement à jurer sur l'Évangile. Comme eux, les accusés ne croyaient plus au Christ, mais ils croyaient en Garibaldi. Jamais sauvage ne fut plus docile à l'impulsion de son fétiche que ces malheureux au désir supposé de leur idole décrépète. Quelques-uns, sans doute, avaient lu jadis l'histoire du Vieux de la Montagne et des séides qu'il lançait par le monde, le poignard à la main, après les avoir grisés de hatchich ; ils avaient trouvé invraisemblable et monstrueuse cette légende qu'ils viennent de renouveler en pleine Europe et en plein dix-neuvième siècle. Le Vieux de la Montagne habite aujourd'hui Rome et Caprera, et il n'a plus besoin de recourir aux moyens naïfs d'un âge arriéré : il lui suffit d'un geste, d'un coup d'œil, d'une

parole sur le gouvernement des prêtres et sur Ciceracchio, pour griser ses adeptes et les monter à ce point de fanatisme inconscient, qu'il suffira à un *bravo* politique, voulant se défaire d'un ennemi, de leur acheter un couteau et de les conduire à la porte de la victime désignée, en leur disant à l'oreille que *cela* fera plaisir à Garibaldi.

II

Comme tous les ans à pareille époque, nous avons eu, pendant quinze jours, le défilé des séances solennelles de l'Institut. Les cinq classes réunies ont ouvert la marche, le 25 octobre, sous la présidence d'un membre de l'Académie des beaux-arts, M. Lefuel.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres était représentée par M. Desjardins, qui a lu un travail sur les inscriptions graffites du corps de garde de la 7^e cohorte des Vigiles de Rome (traduction libre : des pompiers), et qui a trouvé moyen d'intéresser l'auditeur profane, un peu effrayé par ce titre; l'Académie française, par M. Xavier Marmier, dont on a entendu une aimable et substantielle étude sur *la Maison*, où l'inspiration du moraliste s'associait à l'érudition du savant et aux souvenirs du voyageur; l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Zeller, qui a parlé de la lutte entre l'empereur Henri IV et le pape Grégoire VII, en prenant toutes les précautions séantes pour ne point nous créer d'embarras diplomatiques avec la Prusse; enfin, l'Académie des sciences, par M. Mouchez, officier de marine, dont le récit sur la mission française à l'île de Saint-Paul, pour l'observation du passage de Vénus, a ravivé puissamment l'attention un peu fatiguée par une aussi longue séance. Le plaisir de l'auditoire, en écoutant M. Mouchez, se doublait du charme de l'imprévu, car il faut bien le dire, c'est avec plus de résignation que d'attrait qu'on attendait généralement cette lecture, en redoutant des détails techniques dont M. Mouchez a noyé l'aridité dans l'intérêt saisissant de sa narration. Avec une modestie personnelle et une simplicité qui ajoutaient à l'émotion générale, il nous a initiés aux souffrances physiques et morales des courageux membres de l'expédition, à leurs luttes, à leurs craintes, à leurs joies, et, grâce à lui, ce séjour dans un îlot stérile, désert, perdu au milieu des mers australes, battu par une tempête perpétuelle, non-seulement inhabité, mais inhabitable, sous un climat désastreux, parmi des privations et des périls de tout genre, comptera désormais au nombre des drames illustres de la science.

La séance de l'Académie des beaux-arts est particulièrement recherchée depuis qu'on y exécute les compositions musicales des grands prix de Rome. Je crains bien que M. Gaston Serpette n'ait traité comme un pensum, en songeant à tout autre chose, c'est-à-dire à quelque *libretto* d'opérette promis par MM. Meilhac et Halévy, l'ouverture à grand orchestre qu'on a entendue au début de la séance. Les habitués des Bouffes et des Variétés qui figuraient ce jour-là parmi ses auditeurs ont sans doute été fort surpris d'apprendre que le compositeur de la *Branche cassée* et du *Manoir de Pictordu* est un lauréat de l'École des beaux-arts. Ils comparaient en eux-mêmes la musique laborieusement vide de l'Institut à l'agréable et facile *musiquette* du passage Choiseul, et semblaient se demander s'il était bien nécessaire d'aller étudier Palestrina sous les ombrages sacrés de la Villa-Médicis, avec une pension du gouvernement, pour apprendre à rivaliser avec M. Lecoq. Après ce dernier tribut, venu de Rome en passant par le boulevard, M. Serpette va sans doute se tenir définitivement quitte et jeter le reste de son bonnet par dessus les moulins.

Au contraire, l'auteur de la cantate de *Clytemnestre*, qui a eu la bonne fortune d'être interprétée par quelques-uns des premiers sujets de l'Opéra, croit encore au grand art. M. Wormser est dans tout le feu d'une jeunesse studieuse dont les lauriers d'Offenbach n'ont pas, jusqu'à présent, troublé le pur enthousiasme; le rire sceptique et malin du compositeur de la *Belle Hélène*, ce rire de faune qui éclate à la barbe des dieux n'a pas flétri sa candeur de néophyte. Puisse-t-il la garder longtemps! L'auditoire d'élite qui se pressait sous la coupole du palais Mazarin a encouragé de ses applaudissements sincères la science et les qualités dramatiques du jeune lauréat.

S'il nous était loisible de nous arrêter à la fine et élégante étude sur Auber, lue par M. le vicomte Henri Delaborde, nous aurions sans doute quelques réserves à faire sur la libéralité excessive avec laquelle l'ingénieux secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts a étendu à l'homme les éloges si justement dus au musicien. Cet aimable et égoïste épicurien, qu'on se représente dans sa vieillesse couronné de roses par la main des Grâces, comme l'Anacréon de la légende, aura été heureux jusqu'après sa mort. Nous croyons que, sans enfreindre les traditions de l'éloge académique, M. Delaborde eût pu laisser lire un peu plus de réserves entre les lignes de son discours.

Dans cette cérémonie annuelle, qui intéresse particulièrement les élèves de l'École des beaux-arts, il est d'usage de mettre à leur disposition une tribune spéciale. C'est une faveur dont ils semblent

peu jaloux, à en juger par leur attitude à la dernière séance. Si le président avait eu le courage de rappeler au respect de leurs maîtres et du public ces jeunes étourdis qui ressemblaient à des rapins en gaieté dans un atelier mal tenu, il eût été, sans aucun doute, universellement approuvé. Je ne sais quel mauvais vent d'indiscipline souffle depuis quelque temps sur l'École des beaux-arts. Les élèves de M. Cabanel avaient fait parler d'eux il y a peu de mois. Tout récemment encore, la nomination de M. Lehmann comme successeur de M. Pils a été accueillie à l'École par une manifestation déplacée, outrage gratuit au caractère et au talent d'un maître parfaitement digne de succéder à l'auteur de la *Bataille de l'Alma*. Heureusement réparée, dès le lendemain, par une protestation collective signée des deux tiers des élèves, ce nouvel acte d'indiscipline n'avait pas moins prouvé une fois de plus à quel point, dans les écoles comme dans les nations, la majorité des hommes d'ordre se laisse opprimer par une minorité hardie et tapageuse.

Comment entrer à l'Académie et à l'École des beaux-arts sans que vienne de lui-même se placer sous notre plume le nom de Carpeaux, qui fut l'honneur de celle-ci, et qui n'eût pas tardé, sans doute, à voir les portes de l'Institut s'ouvrir devant lui, si, après une douloureuse agonie de plusieurs années, il ne fût mort dans toute la force de l'âge, dans toute la vigueur et la fécondité du talent, laissant pour dernière œuvre ce groupe des *Quatre parties du monde soutenant le globe*, dont on peut critiquer l'allure, mais où il serait difficile de signaler la moindre défaillance ! Né à Valenciennes, dans la condition la plus humble, Carpeaux s'était élevé par son seul mérite. A seize ans, il suivait les cours d'une école gratuite de dessin, et faisait du métier pour gagner son pain. La richesse et la verve de son tempérament artistique ne tardèrent pas à frapper ses maîtres. De très-bonne heure il eut le sentiment et le don de la vie, qui est le caractère dominant de ses œuvres. Rude fut son premier professeur. Il y avait plus d'un point de contact entre l'élève et le maître : si Carpeaux n'a jamais atteint au souffle et à l'élan héroïques qui respirent dans l'admirable bas-relief de l'Arc de triomphe, on peut dire du moins que, depuis Rude, personne n'a su mieux que lui donner à la sculpture le feu, le mouvement, la force vitale, réchauffer la froideur du marbre, y faire courir le sang sous la chair et les frémissements sur la peau. Son second professeur fut Duret, qui imposa la discipline d'un enseignement sévère à ce tempérament emporté, et sut contenir par le contre-poids du style et du goût une nature que tous ses instincts entraînaient vers l'expression heurtée et fiévreuse. Parfois il essayait bien de secouer le joug ; il éprouvait des velléités de révolte et brisait avec colère la

maquette critiquée; mais la réflexion le ramenait vers ce guide sage et sûr, qui ne voulait que régler sa fougue sans la détruire, et auquel il dut sans doute de pouvoir conquérir le prix de Rome avec une œuvre d'une physionomie classique et calme.

Une fois cette barrière franchie, le *vieil homme* — Carpeaux avait vingt-sept ans — reprit le dessus et se donna carrière. A Rome, il inquiéta son directeur et l'institut, gardien vigilant de la tradition, par ses allures indépendantes. Il étudiait à sa guise, sans se préoccuper de suivre les routes tracées et d'obéir aux règlements. Il négligeait les envois d'obligation, et il fallut une énergique insistance pour le rappeler à l'ordre. Quoiqu'il eût obtenu le prix de Rome en 1854, c'est en 1859 seulement que son nom commença à se révéler, grâce au charmant *Pêcheur napolitain à la coquille*, qu'on revit encore en marbre au Salon suivant, et qui, sous toutes les formes, séduisit le public et la critique par la grâce familière et vivante de l'attitude, par la vérité du type et le naturel étonnant de l'expression. On peut dire que le *Jeune pêcheur* fit école, et qu'il donna naissance à cette multitude d'éphèbes jouant à la toupie ou au cerceau, agaçant un lézard ou une tortue, que nous voyons maintenant encore chaque année au Salon.

En 1862, Carpeaux révéla son talent sous une nouvelle race par le groupe colossal d'*Ugolin*. De la sculpture de genre à l'antique à la sculpture héroïque, de l'idylle au drame. La double influence de Dante et de Michel-Ange, qu'il saluait comme le demi-dieu de l'art, se fait sentir dans cette œuvre, qui montra à tous qu'un nouveau sculpteur était né, un sculpteur puissant et savant à la fois, expressif, nerveux et mouvementé, de la famille des Puget, des Girardon, des Houdon et des David (d'Angers).

Dès lors la réputation de Carpeaux était faite. C'est le moment le plus heureux de sa vie. Tout lui sourit, tout flatte son ambition. Ce fils d'un maçon, qui garda toujours dans ses manières et dans son langage quelque chose de l'atelier, même de l'atelier paternel, est reçu à la cour, où il devient le sculpteur ordinaire de la famille impériale. Il est à la mode, on lui passe ses allures excentriques et plébéiennes, on s'en amuse même, on les regarde comme l'assaisonnement naturel de son talent. Une jeune femme de naissance aristocratique, la fille d'un général de division, s'éprend du sculpteur célèbre. Nous savons trop, par les bruyantes et pénibles indiscretions des journaux autour de sa tombe, que ce mariage ne fut pas heureux, mais il s'annonçait sous les plus brillants auspices. On raconte que Carpeaux, un jour, à Compiègne, aborda l'empereur, non sans une nuance marquée d'embarras :

— Qu'avez-vous, monsieur Carpeaux? fit le souverain avec intérêt.

— Sire, je viens vous demander une grâce.

— Et laquelle ?

— Celle de me faire baron, Sire.

— Quelle idée vous prend ? Auriez-vous envie d'entrer dans la diplomatie ?

— Non, sire, mais j'ai envie d'épouser mademoiselle de M...

— Et vous croyez le titre de baron indispensable ! Détrompez-vous. Quand on s'appelle Carpeaux, ce nom-là vaut tous les titres du monde.

La réponse était sensée, et Carpeaux n'insista pas. Il eût pu citer pourtant à l'appui de sa requête d'illustres exemples parmi ses pairs : le baron Gérard, baron par la grâce de Louis XVIII ; les barons Gros, Guérin, Desnoyers, barons par la grâce de Charles X, et combien d'autres encore ! car il semble que ce titre de baron soit spécialement réservé aux artistes qu'on anoblit. Mais la fiancée eut sans doute l'esprit de sentir elle-même que M. le baron Carpeaux inspirerait moins de respect qu'il n'exciterait de sourires.

Je n'ai garde, d'ailleurs, de garantir l'authenticité de cette anecdote. Il s'est créé sur le compte de Carpeaux, et surtout de Carpeaux à la cour, toute une légende fort sujette à caution, car la matière se prêtait aux amplifications d'atelier, et l'imagination généralement peu scrupuleuse des chroniqueurs s'est donnée pleine carrière sur un thème si facile.

A cette période de sa vie se rapportent les beaux bustes de la princesse Mathilde et de la duchesse de Mouchy ; puis la statue en pied du jeune prince impérial, avec son illustre chien Néro, chanté par toutes les lyres de la cour, et qui fut, avec le Brisquet du maréchal Vaillant, un des personnages quasi officiels de l'empire. Nulle part Carpeaux n'a mieux montré avec quelle dextérité et quelle agile souplesse il savait saisir la réalité sur le vif et faire palpiter la nature. A ce point de vue, ses bustes, qui, sous la science du modelé, offrent, pour ainsi dire, tout le feu de l'esquisse et l'*instantanéité* du premier jet, sont de véritables chefs-d'œuvre.

Citons encore, sans nous astreindre à le suivre désormais pas à pas, *la France impériale portant la lumière dans le monde*, qui décore le fronton du pavillon de Flore, et, au-dessous, la figure de l'épouse de Zéphyre, étalant des charmes exubérants et vigoureux qui eussent mieux convenu, ce semble, à Cybèle, la déesse de la Terre féconde, ou à Pomone, la déesse des fruits, qu'à la reine des fleurs. Déjà Carpeaux préludait à ce groupe fameux de la *Danse* qui, en faisant scandale à la façade du nouvel Opéra, allait donner à la gloire de l'artiste le complément d'une popularité tapageuse. C'est le Flamand qui se montre, mais avec une furie toute fran-

çaise ; qui éclate et fait explosion dans cette œuvre d'un réalisme effronté, le pendant en marbre des libres kermesses de Rubens, et où l'on croit entendre, au milieu des rires et des cris, retentir les grelots enragés du tambour de basque secoué par les mains nerveuses qui scandent le rythme de la Bacchanale. Carpeaux, ramené par de cruelles souffrances à des sentiments religieux très-sincères, dont il avait déjà montré le germe dans sa *Mater dolorosa*, d'une expression si pénétrante et si profonde, a dû plus d'une fois, sur le lit funèbre où la paralysie le clouait depuis plus d'une année, — lui dont la vie et l'œuvre se résument en un seul mot : le mouvement, — regretter cette Ronde infernale, qu'on devrait, nous persistons à le croire plus que jamais, détacher de la façade de l'Opéra, où son moindre tort est de sortir de l'alignement, de rompre les lignes architecturales et d'éteindre les groupes voisins sous sa bruyante désinvolture.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, ce temple de l'érudition la plus sévère, ne saurait se flatter d'exercer un attrait puissant sur le public. Le président, M. Alfred Maury, l'a, dès le début de sa harangue, avoué sans détour : « En France, le public redoute tellement l'ennui que, le plus souvent, on ne parvient à l'instruire qu'en l'amusant. Grand doit donc être l'embarras des membres de l'Académie des inscriptions pour intéresser à des études qui se passent généralement de ce qu'on est convenu d'appeler *agréable*... Une séance telle que celle-ci court risque de ne rencontrer, en dehors du petit nombre de ceux qui partagent nos prédilections, qu'indifférence ou qu'ennui. La foule incline à tenir nos travaux pour monotones ou fastidieux, parce qu'elle ne juge que sur les apparences. » C'est Saint-Marc Girardin, je crois, qui disait un jour qu'il ne faut pas confondre l'érudition avec les érudits, attendu que celle-là est la chose la plus amusante, quoique ceux-ci soient parfois les gens les plus ennuyeux du monde. Cette distinction peut servir de commentaire au passage de M. Maury que nous venons de citer.

L'Académie des inscriptions n'a pas été heureuse dans ses derniers concours : elle a dû proroger jusqu'au 1^{er} janvier prochain le concours Lafons Mélicocq ; jusqu'au 31 décembre 1876 l'*Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du règne de Constantin*, pour laquelle il a bien fallu avouer qu'il ne s'était pas présenté un seul concurrent ; jusqu'à la même date, le programme du prix Bordin : *Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes*, qui n'a inspiré qu'un mémoire insuffisant ; retirer l'*Histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et*

les écoles théologiques sous les Abassides, question déjà mise trois fois au concours, prorogée successivement de 1871 à 1873, puis de 1873 à 1875 et qui n'avait néanmoins produit qu'un seul travail. Pour chacun des autres sujets, deux mémoires seulement ont été envoyés. Ce résultat presque négatif ne pourrait-il être interprété comme un avertissement à l'Académie d'avoir à rédiger désormais quelques-uns de ses programmes sur des questions d'un intérêt non pas plus actuel sans doute, car l'actualité n'est pas l'affaire d'un corps savant voué à l'étude exclusive du passé, mais du moins plus général ?

Grâce à la notice sur Stanislas Julien lue par M. Wallon, à qui les honneurs du ministère n'ont point fait oublier ses devoirs de secrétaire perpétuel, la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'a pas été toutefois sans attrait pour le public profane. La physionomie du savant sinologue présentait, en effet, à son biographe de piquantes rencontres anecdotiques et des bonnes fortunes d'originalité qu'il n'a eu garde de laisser perdre, et il a su rendre la plus complète justice à ses travaux et à ses qualités éminentes, sans dissimuler aucun des travers de son esprit ni des défauts de son caractère. M. Stanislas Julien avait acquis une connaissance si précise et si approfondie de toutes les difficultés de la langue chinoise, qu'elles n'étaient qu'un jeu pour lui : « Il s'y complaisait avec un légitime orgueil, si tant est que l'orgueil soit légitime et ne gâte point les meilleures choses. Stanislas Julien se sentait si bien maître sur ce terrain, qu'il était tenté de regarder comme intrus quiconque s'y hasardait auprès de lui et sans lui... Il n'était pas seulement fier de sa science, il en était jaloux. » La Chine était comme sa propriété : il n'y supportait pas de rival. Il ne pouvait admettre qu'un autre touchât à l'arche sainte. De là ses débats épiques avec quelques confrères, qui avaient osé entrer en lice avec lui, et qu'il écrasa de ses coups de massue, non sans recevoir lui-même mainte blessure en retour. On jugera du ton sur lequel M. Stanislas Julien avait monté sa polémique et des allures un peu chinoises qu'il introduisait dans la langue française, rien qu'en lisant le titre de la brochure qu'il publia en 1841 contre son principal adversaire, et quelques lignes découpées dans l'avertissement d'un autre de ses ouvrages. Voici d'abord le titre :

Simple exposé d'un fait honorable odieusement dénaturé dans un libelle récent de M. Pauthier, suivi de la réfutation des parties de la dernière réponse de M. Pauthier qui ont une apparence littéraire, puis du résumé analytique de plus de six cents critiques adressées à M. Pauthier à l'occasion de douze pages de chinois traduits par lui en français et qu'il a laissées subsister dans toute leur force, soit

en les passant sous silence, soit en répondant à quelques-unes d'une manière fautive et insignifiante, et terminé par un aperçu de quelques inventions archéologiques de M. Pauthier.

Voilà les quelques lignes de l'avertissement :

« Si M. Pauthier fût sagement resté dans la classe des étudiants, au-dessus de laquelle il n'avait pas encore su s'élever malgré ses douze années d'études avouées, j'aurais probablement gardé le silence : — les erreurs d'un écolier ne tirent pas à conséquence ; mais bien différente était la position de M. Pauthier. Avant de s'être affranchi des lisières du rudiment chinois, il s'était mis à briguer le plus haut titre littéraire : — candidat à l'Institut — et presque à chaque vacance il renouvelle, avec un aplomb imperturbable, les mêmes sollicitations... »

Plus tard, Stanislas Julien soutint une autre lutte également mémorable contre M. Reinaud, professeur d'arabe, président de la Société asiatique, son collègue à l'Institut et à la Bibliothèque nationale. Les collectionneurs gardent comme une pièce précieuse, dans un coin de leur bibliothèque, la *Réponse mesurée de M. Stanislas Julien à un libelle injurieux de M. Reinaud*. Dans cette réponse mesurée, M. Julien accuse son confrère, entre autres choses, de ne pas savoir un mot de la géographie de l'Inde, de joindre la mauvaise foi à l'ignorance et de lui avoir dérobé sans pudeur ses propres découvertes, en copiant les notes qu'il avait inscrites en marge d'un exemplaire du Fo-Koue-Ki, imprudemment prêté par lui à M. Reinaud. Jugez un peu de ce qu'il aurait dit si la réponse n'avait pas été mesurée !

Il est vrai que, de son côté, M. Reinaud reprochait à son adversaire d'être aussi ignorant en histoire qu'en géographie, d'avoir commis en plusieurs circonstances, notamment à propos de Pline, des âneries qualifiées, d'avoir organisé un complot ténébreux contre lui, bref, d'être insolent, agressif et sans bonne foi. Rien n'est plus irascible qu'un sinologue, sinon peut-être un arabisant, et cette fois Stanislas Julien avait trouvé son maître. Depuis les grandes batailles des érudits de la Renaissance, qui se traitaient réciproquement de scélérat, de parricide et d'excrément du genre humain pour une différence d'interprétation sur un passage d'Horace, le monde savant n'avait point assisté à un combat aussi homérique. Le public profane faisait galerie en riant. Ne comprenant rien au fond de la question, il comprenait du moins les injures que les adversaires se jetaient à la tête, et, comme elles le flattaient dans sa propre ignorance, il ne demandait pas mieux que de les prendre au mot. De là sans doute les contes fantastiques que de mauvais plaisants s'amusaient à faire courir sur Stanislas Julien, et qui, de

temps à autre, s'ébattaient dans les colonnes des petits journaux. L'un assurait qu'il avait pour domestique-secrétaire un Chinois authentique, chargé de frotter l'appartement et, dans l'intervalle, de traduire pour son maître le *Meng-tseu* ou le *San-tseu-king*; l'autre, qu'il louait à l'année un Chinois de contrebande chargé d'assister à ses leçons en donnant les marques de la satisfaction la plus vive et de venir le féliciter à sa descente de chaire, pour éblouir les trois auditeurs qui formaient son public avec l'huissier de service. On racontait aussi l'histoire de certaine entrevue laborieuse avec un ambassadeur du Céleste-Empire, à la suite de laquelle le savant professeur, suant sang et eau, déclarait à qui voulait l'entendre que cet ambassadeur était un Chinois des Batignolles de Pékin, qui ne savait pas sa langue et parlait argot, tandis que l'ambassadeur répondait par un sourire et un clignement très-significatif de ses petits yeux à ceux qui lui demandaient des nouvelles de son entretien avec notre éminent sinologue. Est-il besoin de dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ces plaisanteries, et que la prodigieuse science philologique de Stanislas Julien n'a jamais pu être mise sérieusement en doute.

La vanité un peu enfantine de Stanislas Julien, jointe à son excentricité naturelle, explique certains actes de sa vie qui eussent pu fournir une ample matière à quelque peintre humoristique comme Dickens ou Thackeray. Il avait eu soin de faire enregistrer ses titres, jusqu'au dernier, sur ses cartes de visite. Il aimait à se parer des insignes de tous les ordres qu'il avait reçus, et dans les soirées officielles sa large poitrine ressemblait à une devanture de marchand de décorations. Il fut surtout sensible au grand cordon de Saint-Stanislas, et on nous affirme qu'en écrivant à ses amis pour leur faire part de cette distinction, il eut soin de joindre à chacune de ses lettres un papier découpé qui reproduisait les dimensions de la plaque, pour mieux les pénétrer de respect à l'égard d'un mérite qui avait arraché au czar une récompense d'une telle taille.

Avec un caractère semblable, Stanislas Julien devait sérieusement regarder comme une usurpation sacrilège toute incursion sur ses terres. Aussi opprima-t-il toute sa vie ce malheureux Pauthier, sinologue non moins éminent et d'une portée d'esprit supérieure, mais qui n'avait pas la rigoureuse précision de sa méthode scientifique. Non content de lui fermer les portes de l'Institut, il obstrua toutes les avenues qui eussent pu le conduire à une chaire. Stanislas Julien s'était tellement identifié avec la Chine, qu'il avait fini en quelque sorte par devenir chinois. Son air même, sa prestance, — cette belle prestance qui attirait tous les regards lorsque l'original personnage portait, sous le règne de Louis-Philippe, la

hache et le tablier du sapeur dans les rangs de la garde nationale, — sa démarche pondérée par une certaine obésité, étaient d'un mandarin, dit M. Wallon. Notre campagne de Chine, en 1860, lui fit tout au moins l'effet d'une guerre civile, et quand il apprit l'incendie du palais d'Été, son indignation éclata contre les barbares de France. Nous ne savons ce qu'il pensa des massacres de Tien-tsin, ni s'il put jamais admettre que ses bons amis les Chinois fussent capables du crime qu'on leur imputait. Eût-on pu l'en convaincre, il était homme à y trouver des circonstances atténuantes.

En tout cas, ce n'est point lui qui eût entrepris à ce propos la démarche périlleuse que le souvenir du massacre inspira en 1871 à son antagoniste, M. Pauthier. C'était pendant la terrible bataille des derniers jours de mai. Un journaliste qui venait d'entrer à Paris avec nos soldats, se trouvant près de la maison habitée par le savant orientaliste, monte pour lui demander à déjeuner. Il le trouve plongé dans une indignation violente :

« Vous ne savez pas ce qui se passe, mon ami.

— Mais si, je le sais parfaitement.

— Non, vous ne le savez pas... Le mandarin qui a ordonné les massacres de Tien-tsin est ici. C'est une indignité. Il faut le dénoncer à M. Thiers, sans perdre une minute.

— Est-ce bien le moment ? hasarda le journaliste avec timidité.

Mais M. Pauthier l'échauffa si bien de sa flamme qu'il finit, par le convaincre et l'entraîner. A pied, à travers les troupes et les barricades, par les rues qui commencent à brûler, en courant mille fatigues et mille périls, tous deux s'acheminent vers la Muette, où, leur a-t-on dit, ils trouveront le président. L'état-major voit arriver deux individus haletants, couverts de poussière, pleins d'exaltation, demandant à parler à M. Thiers avec des instances que leur refus de répondre aux questions des officiers ne tarde pas à rendre de plus en plus suspectes. Des coups d'œil significatifs sont échangés ; on chuchotte autour d'eux : M. Thiers n'est pas là, mais ils le trouveront peut-être au Luxembourg, où on va les conduire. Ils y arrivaient une heure plus tard, en compagnie d'un officier très-poli, qui n'avait pas voulu les quitter, et ils étaient introduits aussitôt dans une salle dont on fermait la porte derrière eux. L'interrogatoire recommence. Enfin, M. Pauthier, impatienté de ces lenteurs, laisse échapper son secret. « Nous venons, s'écrie-t-il, pour une affaire urgente, pour dénoncer à M. Thiers l'auteur des massacres de Tien-tsin. » Stupéfaction bien naturelle des auditeurs : « Et vous avez pu penser, fit le capitaine qui les interrogeait, que nous serions dupes de cette fable grossière ! Qui êtes-vous ? Avez-vous des papiers qui établissent votre identité ? » Le journaliste fut le premier

à comprendre que les affaires se gâtaient et qu'ils s'étaient engagés pour le moins étourdiment dans une démarche dangereuse à force d'être inopportune. Il intervint, prodigua les explications et les preuves. Mais ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à tirer son ami et lui du mauvais pas où les avaient engagés les connaissances trop étendues de M. Pauthier dans l'histoire chinoise.

J'ai fait un peu l'école buissonnière autour de Stanislas Julien. Il est temps de passer à la séance annuelle de l'Académie française. Malgré la rude concurrence de la grande discussion à la Chambre sur le scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement, l'Académie avait recruté ce jour-là le public empressé qui ne lui fait jamais défaut, mais la politique avait ajouté sur les bancs des immortels bien des vides à ceux qu'y laissaient déjà l'éloignement, la maladie et la mort. Retenu lui-même par l'état de sa santé, le vénérable secrétaire perpétuel, M. Patin, a fait lire son rapport par M. Camille Doucet. Parmi les lauréats, dont des libéralités abondantes permettent d'accroître chaque année le chiffre, à côté de noms et d'œuvres tout à fait académiques, se sont rencontrés cette fois bien des œuvres et des noms qui eussent suffi jadis à soulever une émeute sous le dôme de l'Institut. Après avoir, non sans effort, conquis sa place sur les glorieux fauteuils, avec MM. Jules Sandeau et Octave Feuillet, le roman proprement dit a fait triomphalement sa trouée dans la liste des prix, et c'est M. Alphonse Daudet, l'auteur de *Fromont jeune et Risler aîné*, qui a eu l'honneur de remporter cette victoire. On peut regarder le prix décerné à M. Alphonse Karr, qui, « dans le style le plus français, a su donner le tour le plus piquant à la censure maligne des hommes et des choses du jour, à l'observation familière de la nature, du cœur humain, de la société, » comme une avance indirecte, une discrète invitation au spirituel écrivain... M. Alphonse Karr, si je ne me trompe, n'a pas toujours été des plus respectueux pour l'Académie, mais l'Académie ignore ou doit ignorer, des sommets où elle trône, les impuissantes attaques lancées contre elle, et l'on sait d'ailleurs que l'une de ses vengeances favorites consiste à mettre ses ennemis dans leur tort, en condamnant ceux qui en valent la peine à chanter la palinodie.

Mais s'il fut jamais au monde un personnage peu académique, et qui n'avait certes ni brigué, ni prévu le jour où il serait présenté en séance solennelle comme un écrivain ayant « le don singulier de saisir, de rendre dramatiquement (?), avec une gaieté communicative, le caractère, la physionomie de certaines classes, de certaines situations sociales qui prêtent au ridicule, de les exprimer dans des types bouffons, d'une réalité saisissante, d'une vérité prover-

biale, tels, par exemple, que ce personnage dont le nom seul rappelle à l'esprit l'imbécile confiance de la prud'homie vulgaire, » c'est l'auteur des *Scènes populaires* et des *Bourgeois de Paris*, M. Henry Monnier. Non que l'éloge soit immérité, ou même excessif ; mais le talent purement photographique de M. Henry Monnier, qui ne s'est jamais appliqué qu'à rendre, dans leur exactitude la plus triviale et leur platitude écœurante, en poussant le réalisme jusqu'à faire crier, des scènes comme celles du *Roman chez la Portière*, des dialogues comme celui de l'*Exécution*, entre Lolo, Titi et le gendarme, des types comme ceux de madame Gibou, de madame Pochet, de madame Desjardins, de la Lyonnaise, de madame Bergeret, la garde-malade, de M. Cardouin et des tambours de la garde nationale, ne semblait pas de ceux qui dussent obtenir les éloges officiels de l'Académie. M. Joseph Prudhomme lui-même, l'homme au langage fleuri, aux façons galantes, aux idées bâtardes, aux opinions toutes faites, à la bêtise solennelle, prétentieuse et épanouie, a conquis son droit de cité le 11 novembre dernier, et présenté dans ce salon de la littérature française par le secrétaire perpétuel de l'Académie, sans autre précaution qu'une périphrase élégante, le voilà classé désormais parmi les types consacrés.

Décidément, il devient difficile de reprocher à l'Académie ses préventions, son esprit exclusif, étroit et routinier. Les épigrammes contre elle, qui sont depuis si longtemps à la mode, ont perdu leur aiguillon, et il va falloir en trouver d'autres. On en trouvera, gardez-vous d'en douter.

M. Ernest Legouvé, lecteur émérite, a fait valoir de son mieux la pièce de vers couronnée : *Livingstone*, par M. Em. Guiard, — neveu de M. Emile Augier, si je ne me trompe, comme M. Deroulède, à qui l'on doit les *Chants d'un soldat*. On voit qu'il y a beaucoup de poètes dans la famille de M. Augier. Les auditeurs ont goûté les beaux sentiments et les vers bien frappés de ce court morceau, où M. Guiard a négligé la partie narrative et pittoresque pour ne s'attacher qu'au grand caractère moral du sujet, mais dont la forme est un peu vague et flottante. L'auteur promet un poète remarquable, dès qu'il sera devenu plus complètement maître de son instrument, quand il aura appris à mettre plus de netteté, de suite et de précision dans l'expression pleine de chaleur d'une pensée toujours généreuse.

III

L'automne est la grande saison des théâtres. Endormis pendant l'été, à l'inverse des marmottes, ils se réveillent tous dès que revient

octobre, et surmènent la critique qu'ils laissaient chômer depuis quatre à cinq mois. Néanmoins, dans cette revue rapide où nous ne relevons ni les morts, ni les blessés, où nous laissons les traînards en arrière et les invalides à l'hôpital, notre tâche ne sera pas très-longue, car l'activité dramatique a été généralement bien stérile, et, quand on en veut constater les résultats, on s'aperçoit qu'elle a fait beaucoup de bruit pour presque rien.

Le Théâtre-Français a vécu de reprises, en attendant *l'Étrangère* d'Alexandre Dumas, dont la fable hardie, révélée dans ses grandes lignes par des indiscrets qui ne sont peut-être que d'habiles compères, agite déjà la curiosité parisienne. *L'Étrangère*, qui est la première œuvre portée par M. Dumas à la Comédie-Française, sera l'événement dramatique de l'hiver prochain.

L'Odéon, restauré et rajeuni, a rouvert tardivement ses portes par une représentation extraordinaire qui n'était qu'un brillant pot-pourri. Dans cette salle transformée, dans ce buffet « où tant d'or se relève en bosse, » dans ces deux foyers devenus un musée des célébrités dramatiques, les habitués avaient peine à reconnaître leur vieux théâtre, avec ses banquettes spartiates, ses couloirs sombres et enfumés où les derniers fidèles de la tragédie craignaient de rencontrer un romantique au coin d'un bois avec la carabine de Gastibelza, ou la bonne lame de Tolède et le poison des Borgia. Il ne manque plus maintenant que d'y jouer des opérettes. Mais le moindre drame nouveau de quelque jeune auteur eût bien mieux fait notre affaire.

Malgré les oracles qui vont criant sur les toits que le règne de l'opérette est fini, ce que nous serions enchanté de croire, celle-ci, comme le phylloxera, étend chaque jour ses ravages. On lui a ouvert, rue Taitbout, un nouveau théâtre, dont le compositeur de *la Timbale d'argent*, M. Léon Vasseur, a été chargé de remplir la jolie salle avec la partition de *la Cruche cassée*. M. Lecoq, dont le nom devrait vivre plus longtemps que celui de Rossini et de Meyerbeer, si l'on mesure la gloire au succès, puisque son immortelle *Fille de madame Angot* a obtenu en deux ans plus de représentations que *Guillaume Tell* et même que *Robert le Diable* en près d'un demi-siècle, a continué à donner au public la menue et très-menue monnaie de son chef-d'œuvre. Un compositeur septuagénaire, le petit-fils de l'auteur de *Démophon*, musicien savant, harmoniste distingué, qui eut son heure de renom, M. Adolphe Vogel, poussé sur le tard par l'ambition de devenir populaire à son tour, en sacrifiant aux faux dieux de la mode, comme avait fait Litolff, a donné à la Renaissance *la Filleule du Roi*, avec un insuccès où l'on pourrait voir une punition, mais dont il faut pourtant le féliciter plus que le plaindre. Enfin, le roi incontesté de ce petit do-

maine, Offenbach, envahissant à lui seul les Variétés, les Bouffes et la Gaité, a entassé sur les mélodies faciles de *la Boulangère* les chansons gracieuses, les rythmes piquants de *la Créole*, et la partition alerte, spirituelle et exubérante du *Voyage dans la Lune*.

Arrêtons-nous un moment à cette féerie, non pour en décrire les tableaux fantastiques, dont quelques-uns sont d'une invention charmante en même temps que d'une richesse inouïe, non pas même pour vous dérouler le fil de l'intrigue imaginée par les trois auteurs, MM. Letellier, Vanloo et Mortier, mais pour les féliciter du moins d'avoir brisé le moule banal des féeries de théâtre, et de ne s'être pas bornés à donner la réplique aux machinistes. Le cadre de leur pièce fournissait à la satire une ample matière dont ils ont amplement profité, et il leur a suffi plus d'une fois de prendre le contre-pied de nos idées et de nos mœurs, de nous présenter leur pays lunaire à la façon de ces miroirs où l'on voit les objets renversés, pour faire jaillir çà et là, du choc de ces contrastes poussés jusqu'au paradoxe et même jusqu'à la folie, quelques mordantes leçons. Des idées comme celle de l'avocat unique, chargé de soutenir tour à tour le pour et le contre devant le tribunal et, à peine a-t-il fini de requérir à droite contre l'accusé et de lancer contre lui toutes les foudres du ministère public, passant aussitôt à gauche pour plaider son innocence avec la même chaleur; celle des médecins tenus sous clef, de peur qu'ils ne sèment sur les gens bien portants les maladies dont ils ont les mains pleines; les épigrammes contre l'abus des décorations — car dans la Lune on naît décoré de tous les ordres, et il faut mériter par des actions d'éclat de dépouiller un à un les insignes dont on est affligé, jusqu'à ce qu'on les ait entièrement perdus, ce qui est le comble des honneurs — et contre le régime constitutionnel, qui force le malheureux condamné malgré lui à la corvée royale, de vivre dans une maison de verre, où il est exposé sans cesse aux regards inquisiteurs de ses sujets et à leurs réclamations bruyantes dès qu'il fait mine seulement de vouloir prendre une minute de repos, — gardent sous leur extravagance cette part de vérité sans laquelle le comique n'est que de la pure bouffonnerie.

Si les auteurs du *Voyage dans la Lune* avaient parcouru les innombrables relations de ceux qui ont entrepris avant eux des excursions dans cet astre, où, grâce aux poètes, aux rêveurs et aux hommes d'affaires, on a beaucoup voyagé de tout temps; s'ils avaient lu surtout le livre ingénieux et hardi de *Cyrano de Bergerac*, qui vient d'être exhumé, pour la troisième fois en vingt ans, de sa tombe presque biséculaire, combien d'autres idées amusantes ou satiriques n'auraient-ils pu lui emprunter pour en enrichir leur ouvrage! Quel joli tableau, par exemple, on eût pu faire avec ces

viles mobiles composées de maisons en bois reposant sur des roues, qui se mettent à l'ancre ou se déplacent comme des flottes à l'aide de voiles déployées, et ces villes sédentaires qu'on rentre sous le sol, pendant la mauvaise saison, par le moyen d'un mécanisme commode, et qu'on en tire au printemps, quand des intempéries ne sont plus à craindre ! Quel agréable et perpétuel prétexte aux mélodies d'Offenbach que celui des deux idiomes de la Lune qui est parlé par les grands et les savants, et dont tous les mots sont des notes musicales, si bien qu'une discussion philosophique très-abstraite ressemble au plus harmonieux des concerts ; ou ces livres en métal se lisant par l'oreille, car ils se composent de ressorts et de rouages, dont le mouvement dégage une harmonie qui chante la page sur laquelle on a eu soin de mettre l'aiguille !

Que dites-vous encore de la façon de faire la guerre chez les *Séléniens*, où les arbitres sont chargés d'équilibrer exactement les chances des deux partis, en leur donnant le même nombre de soldats, dans les mêmes conditions de force physique, de santé, de taille, de courage ! Si le résultat demeure incertain, on tire le vainqueur à la courte-paille. Mais ce n'est là que la première épreuve : le triomphe décisif dépend de la lutte entre les armées de poètes et de savants que chaque État possède, et la victoire remportée dans ces combats d'un ordre supérieur compte pour trois victoires à force ouverte. Ce n'est pas le seul avantage qui soit assuré aux poètes dans la Lune, leur patrie naturelle, car on paye son écot à l'hôtel en quatrains, madrigaux, odes, tragédies ou épopées, suivant le chiffre de la dépense : les vers sont la monnaie courante du pays et chaque pièce a sa valeur tarifée comme un billet de banque, de telle sorte que les gens d'esprit font toujours grande chère et que les *buffles* seuls, selon l'expression de *Cyrano*, sont exposés à mourir de faim.

Au Vaudeville, *les Scandales d'hier*, de M. Théodore Barrière, ont obtenu un succès honorable, mais qui n'a rien de l'éclat tapageur que pouvaient faire attendre le titre de la pièce et le nom de l'écrivain, rien non plus, ou du moins très-peu de l'originalité qui a fait la réputation de M. Barrière, de son esprit incisif, sarcastique et amer. C'est une pièce sagement faite et bien conduite, où une situation dramatique à la fin du deuxième acte et l'émouvante explosion du dénouement, préparées avec soin, mais un peu longuement, s'achètent par nombre de scènes d'un intérêt modéré. Le sujet n'a rien de très-neuf : il s'agit d'une lectrice, beauté idéale, modèle de toutes les vertus et de tous les talents — une variante des institutrices de madame Sand, comme on voit, — dont les plus riches et les plus nobles héritiers se disputent l'amour et la main, et dont l'honneur, soupçonné à tort à la suite d'apparences trom-

peuses, outragé par des affronts publics à la première soirée où elle se présente au bras de son mari, menacé par les révélations d'un *reporter* à l'affût de tous les scandales, est enfin reconnu et vengé à la fin de la pièce. Un premier acte saccadé, fiévreux, tourmenté, où l'on ne fait qu'entrer et sortir, et qui est tout rempli de déclarations à la séduisante lectrice ; un deuxième languissant, avec deux ou trois jolies scènes, mais des situations traînantes et des vides dans l'action ; un troisième dramatique et mouvementé, qui, grâce au jeu chaleureux de M. Pierre Berton et de mademoiselle Pierson, a enfin remué la salle, tel est, réduit à sa plus simple expression, le bilan de la comédie. A peine y trouve-t-on quelques mots à l'emporte-pièce qui rappellent le genre habituel de M. Barrière. Sauf une figure de vieille douairière assez joliment ébauchée, les caractères n'offrent rien de saillant ; encore M. Barrière a-t-il un peu forcé la note dans cette esquisse. La scène de sa comédie se passe en entier dans la plus haute société, et il y a là presque toujours un écueil pour les écrivains les plus spirituels et les plus sagaces. Sans avoir la prétention de connaître la haute société plus que M. Barrière, je doute qu'on y parle de *notre blason*, de *notre monde* et du *noble faubourg* aussi haut que le fait, à tout propos et un peu hors de propos, madame la marquise de Blangay. Quelle que soit la désinvolture avec laquelle l'auteur de *la Vie de Bohème*, pour ses débuts dans le grand monde, lance son claque sous le bras gauche en saluant la maîtresse de la maison et en s'accoudant au fauteuil de la duchesse, il lui arrive, comme à Marcel et à Schaunard chez madame de Rouvres, de trahir le manque d'habitude. Quant au but de la pièce, il est difficile de le deviner, à moins qu'il ne soit de donner une leçon de prudence et de réserve aux reporters qui ont la spécialité de raconter dans la feuille du jour les scandales d'hier.

Une fausse accusation sert de nœud au drame de M. Sardou, *Ferréol*, comme à celui de M. Th. Barrière, mais il s'agit ici d'un assassinat et d'une affaire de cour d'assises : après les *Échos de Paris*, c'est la rubrique *Crimes* ou *Gazette judiciaire*. Duboucal, homme d'affaires véreux et mal famé, a été trouvé, un matin, tué d'un coup de fusil sur la grand'route. Tout concourt à désigner comme le meurtrier un jeune fils de famille dissipateur, Fabien d'Aigremont, qui a eu, quelques instants auparavant, une altercation violente avec l'usurier, qui l'a quitté sur une menace et dont les billets, arrivés à leur échéance et qu'il avait voulu vainement faire renouveler, ont disparu du portefeuille de la victime. Fabien a été arrêté ; son procès est pendant, l'opinion l'accusé et les indices l'accablent.

Cependant un homme sait bien qu'il est innocent, car il a vu

commettre le crime. Cet homme est le capitaine Ferréol de Meiran, et le coupable est le garde-chasse Martial, qui a vengé sur Dubouscal son honneur conjugal outragé et qui, pour égarer les soupçons, a détruit après coup dans le portefeuille les billets de Fabien. Pourquoi le capitaine n'a-t-il point parlé d'abord ? C'est qu'il ne peut le faire sans compromettre gravement une femme, la femme même du président des assises, madame la marquise de Boismartel. Cédant à ses obsessions, cette ancienne amie d'enfance avait consenti à le recevoir en secret chez elle pendant l'absence de son mari ; mais l'amour maternel l'a réveillée sur le bord de l'abîme : sans faillir à son devoir, elle a renvoyé Ferréol, et c'est en la quittant, du balcon même du château, qu'il a vu l'assassin et qu'il a été vu par lui. Ces deux secrets se tiennent et répondent l'un de l'autre. Dès qu'il apprend la fatale erreur, Ferréol accourt d'Afrique et s'efforce en vain d'ébranler les convictions du substitut, qui est son ami, comme l'accusé, et de lui démontrer que la justice fait fausse route. Les luttes qui se livrent dans son âme, ses hésitations, ses angoisses, ses remords sont rendus avec beaucoup de vérité et de force, non moins que les agitations de la marquise, dans l'âme de laquelle l'horreur de voir condamner un innocent finit par triompher des terreurs qu'elle éprouve à l'idée de divulguer sa faiblesse. Mais au moment où, poussé par le mouvement généreux de madame de Boismartel, Fabien s'élançait pour aller tout dire devant la cour d'assises, comme M. Madeleine dans l'affaire Champmathieu, ils entendent les applaudissements qui saluent le plaidoyer de l'illustre avocat Lorient, défenseur-né de tous les assassins intéressants, qui, comme César, n'a qu'à se montrer au jury pour vaincre. Fabien va être acquitté : chacun le dit, chacun en est sûr. Dès lors l'aveu devient inutile. Ferréol se tait. Vain espoir : le ministère public répond à l'avocat, et Fabien est condamné à vingt ans de travaux forcés.

En quelques scènes rapides et haletantes, M. Sardou nous peint le désespoir et le remords des deux complices. Un moment, Ferréol espère décider le garde-chasse, en lui offrant deux cent mille francs pour se réfugier en Amérique, à s'accuser lui-même, dans une lettre au président des assises : celui-ci ne veut pas d'un exil qui le séparerait à jamais de son indigne femme, dont l'amour lui tient toujours au cœur, et si Ferréol le dénonce, il se vengera en dénonçant le rendez-vous nocturne du capitaine avec la marquise. Fou de douleur, harcelé par les supplications ardentes du substitut et de la sœur du condamné, devant qui il a laissé échapper quelques demi-aveux, ne sachant plus que dire ni que faire, il finit par écrire au procureur de la république pour se désigner comme le coupable ; mais, au moment où il va échapper à ce terrible im-

broglie par le suicide, on l'arrête et il doit subir un interrogatoire en règle. Le supplice recommence : Le président et le substitut, qui refusent de croire à sa lettre, l'acculent de contradictions en contradictions et s'acharnent à percer le mystère dont, en vertu de l'axiome judiciaire : « Où est la femme ? » il ne leur est pas difficile de deviner la nature. Peu à peu le cercle des recherches se resserre et se circonscrit. L'instruction remonte d'abord de Ferréol au garde-chasse, qui, dans une scène très-bien faite, s'enferme par des paroles imprudentes et finit par tout avouer ; puis du garde-chasse à la marquise elle-même, qui a trahi son secret en un cri maladroit, mais amené avec beaucoup d'art. A chaque pas qu'elle fait dans ces ténèbres, la justice étonnée, attentive, puis pétrifiée de surprise et d'épouvante, voit apparaître une figure nouvelle, que ses investigations tirent à la lumière ; elle ne recule pas : devant le cri de la marquise, le mari fait place au magistrat, et le président ordonne au substitut d'interroger le témoin, au greffier d'écrire les réponses. Alors madame de Boismartel confesse tout, — ce qu'il eût été si simple de faire d'abord et ce qui lui eût épargné bien des tortures et des fautes inutiles, mais en arrêtant le drame au début. Néanmoins, en avouant ses torts, elle proteste avec un tel accent de sincérité qu'elle a été plus faible que coupable et que Dieu l'a éclairée à temps, qu'il est impossible de ne la point croire. On vient annoncer que Martial s'est fait justice en s'étranglant dans sa prison. Voilà l'instruction supprimée du coup : il ne reste que les aveux du garde-chasse, signés par lui sur le procès-verbal du greffier, et qui suffisent à sauver Fabien, du moins avec la justice expéditive du théâtre. La situation est dénouée, le mari pardonne : tout est bien qui finit bien. Le drame de M. Sardou se termine presque en idylle, et l'on ne peut se dissimuler que cette fin tranquille et bourgeoise déconcerte un peu et paraît en disproportion avec ces machinations compliquées, qui faisaient attendre tout autre chose.

C'est précisément là, sans doute, ce qu'a voulu le prestidigitateur Sardou. Suivant son usage, il a escamoté le drame. Au fond, il n'y avait rien qui pût empêcher le président, se retrouvant un simple mari, de pardonner à sa femme. Mais comment ce rien a-t-il pu servir de point de départ et de point d'appui à ces quatre actes ? Loin de critiquer l'apparente fragilité de la base sur laquelle ils reposent, j'y vois une preuve de l'habileté de l'auteur : un écrivain vulgaire n'eût pas manqué de pousser la faute de la marquise jusqu'à l'adultère, dans le désir d'asseoir plus solidement sa pièce ; M. Sardou, lui, a parfaitement déduit les conséquences possibles d'une faute ébauchée seulement, et il lui a suffi d'une faiblesse, qui n'est point sortie du domaine purement moral, pour échafauder un drame dont le principal intérêt d'ailleurs, malgré cet appareil ju-

diciaire qui rappelle à première vue un roman de M. Gaboriau, est tout moral aussi. Si l'on en prenait seulement la partie extérieure et matérielle, *Ferréol* ne serait qu'un assez vulgaire *fait divers*, une pièce à secret, une variante de *Calas* ou de la *Pie voleuse*; mais le vrai drame n'est pas dans l'intrigue, il est dans l'âme des personnages, ce qui enlève toute signification aux réminiscences ou aux analogies qu'on y pourrait signaler, comme dans tous les ouvrages de M. Sardou.

Cependant, parmi les émotions que la pièce excite, la curiosité tient l'un des premiers rangs. Il serait inutile d'y chercher une idée générale. Ce que l'auteur a voulu montrer surtout, c'est son habileté : malgré plus d'une invraisemblance et d'une exagération, qu'il sait faire accepter au spectateur, il y a parfaitement réussi, et dans la partie psychologique, si je puis ainsi dire, autant que dans la charpente matérielle de son drame, M. Sardou est décidément le maître ouvrier du théâtre : nul n'est capable comme lui de nouer, de serrer, d'entrecroiser des scènes, de dérouler une action comme un problème de mathématique amusante, en procédant du connu à l'inconnu, d'enchaîner les situations en les faisant sortir les unes des autres, si bien qu'elles aillent toujours en grandissant et semblent aboutir à des impasses, où, tout à coup, il finit par découvrir ou pratiquer une fissure. Jamais horloger expert, la loupe à l'œil, n'ajusta avec plus d'adresse et de précision les rouages et les ressorts d'une montre.

Ferréol n'est donc pas une œuvre du genre le plus élevé, mais c'est une œuvre d'un intérêt très-réel, quelquefois puissant, bien qu'un peu monotone. Figurez-vous une machine d'acier supérieurement construite, qui vous prend d'abord le doigt, puis tout le corps dans ses engrenages vigoureux. Pour varier quelquefois les impressions et détendre l'esprit du spectateur, M. Sardou a imaginé, sans parler d'un photographe inutile qui encombre le premier acte, les deux rôles épisodiques de la jeune pensionnaire, sœur du condamné innocent — côté des larmes — et du juré fantaisiste et récalcitrant, dont le comique excessif, encore accentué par M. Lesueur, verse en plein dans la charge. L'acteur Worms, qui était, il y a quelques années, un comédien assez ordinaire de la rue Richelieu et qui nous est revenu de Russie comme les vins de Bordeaux reviennent, dit-on, d'un voyage aux Indes, — très-perfectionné, — a mis singulièrement en relief le personnage de Ferréol par son jeu énergique, chaleureux, véhément, tout en restant sobre et concentré. Mademoiselle Delaporte, — retour de Russie également, — a eu de beaux élans dans le rôle de la marquise, mais elle a faibli aux endroits qui exigeaient le plus de vigueur, et il lui est

même arrivé de dérailler complètement en essayant d'enlever à toute vapeur les passages les plus difficiles pour sa nature délicate.

Nous n'avons point l'habitude de parler des acteurs dont la critique du lundi a souvent le tort de grossir démesurément l'importance. Mais nous devons faire une exception encore en faveur de Rossi, dont les représentations au théâtre Italien, depuis un mois, sont un véritable événement dramatique. Rossi s'était déjà montré chez nous, d'abord en 1855 dans la troupe de madame Ristori, lorsqu'il n'était que le satellite, déjà brillant néanmoins, de cet astre aujourd'hui disparu; puis en 1866, où nous nous souvenons de l'avoir admiré dans *Othello* et où il parut même sur la scène de la Comédie-Française, le jour de l'anniversaire de Corneille. Depuis lors son talent a beaucoup grandi, il a pris surtout une certitude et une autorité magistrales. Rossi s'est particulièrement voué à l'interprétation de Shakespeare : dans *Othello*, *Hamlet*, *le Roi Lear*, il nous a donné le spectacle d'un comédien identifié tellement avec son personnage, qu'il faisait vraiment marcher et parler sous nos yeux les créations du poète, en les éclairant jusqu'en leurs profondeurs. Dans *Hamlet*, surtout, le jeu de Rossi est le meilleur commentaire de ce texte plein d'énigmes et de ténèbres, un commentaire pittoresque, animé, vivant, dont la flamme dégage autant de chaleur que de lumière. Nous l'avons vu également jouer avec une souplesse et une vérité rares, qui allaient sans effort de la familiarité et du naturel le plus parfaits jusqu'aux dernières limites de la passion et de l'art, une traduction de *Kean*, ou *désordre et génie*, cette pièce de Dumas père, dont le sous-titre indique si bien la date de la composition. *Kean* est de l'époque où l'on professait qu'un esprit supérieur est incompatible avec une existence régulière, et c'est de là qu'ont découlé ces apologues de la bohème littéraire, qui ont eu le double tort de faire croire à tant de lecteurs de Murger que, pour mériter le titre d'artistes ou de poètes, ils devaient mener une vie débraillée, et aux bourgeois que tout amant de la Muse était forcément un réfractaire voué à l'orgie et aux dettes à perpétuité. Mais Rossi, en représentant *Kean*, porte jusque dans ses plus grandes hardiesses, une mesure et un goût qui corrigent ce que la conception de l'auteur a d'exagéré. Il vient de renouveler au théâtre Ventadour les triomphes de madame Ristori. Son talent a reçu, par une lettre du ministre de l'instruction publique, la plus flatteuse des consécérations officielles, et la critique a été unanime pour retenir à Paris, par une chaîne de fleurs, celui que l'admiration légitime; mais peut-être un peu hyperbolique de ses concitoyens, a surnommé le Talma de l'Italie.

POÉSIE

AU LECTEUR

Lecteur, ils sont de moi, les vers que tu vas lire,
Et je viens à genoux t'en demander pardon;
Mais tout petit bourgeois veut avoir une lyre,
Et se prend pour un dieu, dès qu'il en tire un son.
Or donc, qu'on me maudisse et qu'on me donne au diable,
— Si l'on croit que ce don lui puisse être agréable; —
Mais par celui-là seul je veux être blâmé
Qui se vante à bon droit de n'avoir pas rimé.
Je suis un sot, d'accord, et ne sais pas écrire;
Mes vers sont languissants, inutiles et mous...
Mais alors, dira-t-on avec un fin sourire,
Si vous les trouvez tels, pourquoi les montrez-vous?
— Fi! me croire sincère est bien grande sottise;
 N'ayez pas tant d'émoi :
 Je dis du mal de moi,
 Pour éviter que l'on en dise.
Mais partager l'avis que je mets en avant
 Serait montrer trop d'obligeance;
 Et j'espérais, en m'attaquant,
 Vous voir venir à ma défense.

Au faux brillant d'un discours emprunté
 Que votre âme jamais ne soit assujettie,
 Et vous ressouvenez que grande modestie
 Parfois est grande vanité.

Voulez-vous que, cédant au besoin de médire,
 J'aïlle sur mes défauts exercer ma satire,
 Et quand, pour m'égayer, j'ai ceux de l'univers,
 Rire péniblement de mes propres travers ?
 Non ! non ! riez des miens, moi je rirai des vôtres :
 Ce sont soins mutuels qui nous sont assez doux ;
 Quand nous sommes chez nous à nous moquer des autres,
 Les autres sont chez eux qui se moquent de nous.
 Ma confiance en moi pourra faire sourire,
 Et quelques vieux en seront offensés ;
 Mais j'aurais plus d'esprit qu'il n'en faut pour écrire,
 Si je pensais n'en avoir pas assez.
 Or, puisque quelques vers ont germé dans ma tête,
 N'exige pas, lecteur, qu'ils soient sots à mes yeux :
 Tout orgueilleux n'est pas poète,
 Mais tout poète est orgueilleux.

A UN PÈRE EXILÉ

C'est une loi fatale où chacun doit souscrire
 Que l'homme n'est pas né pour un bonheur parfait ;
 Qu'il faut par une larme acheter un sourire,
 Et que Dieu nous punit des faveurs qu'il nous fait.

Pour tous, grands ou petits, la souffrance est pareille :
 Les rois portent envie aux envieux qu'ils font.
 Ou dans un flacon d'or, ou dans une bouteille,
 La boisson est la même, et la lie est au fond.

Non, l'avenir pour vous, l'avenir n'est pas sombre.
Mais devant soi toujours on porte son désir ;
Et le bonheur qu'on rêve est ainsi que notre ombre
Qui fuit à chaque pas qu'on fait pour la saisir.

Las ! nous méritons bien que Dieu nous abandonne !
Des biens que l'on possède on ignore le prix :
Nous ne bénissons pas ce Dieu qui nous les donne,
Et nous le maudissons quand il nous les a pris.

Ne gémissiez donc pas de ce qu'on vous exile :
Vos enfants près de vous sont gais et triomphants,
Et dans leurs petits cœurs vous donnent un asile :
La patrie est aux lieux où l'on a ses enfants.

Gais toujours en dépit de toutes les alarmes,
Ils ne connaissent pas le poids de vos douleurs ;
La moindre feuille au vent les détourne des larmes ;
Mais leur gaité n'est pas un outrage à vos pleurs.

Ah ! respectons en eux cette sainte ignorance !
Ils sont nos bienfaiteurs tant qu'ils vivent heureux,
Et ne sont pas ingrats dans leur indifférence
S'ils sont heureux pour nous, quand nous souffrons pour eux.

Trop vite, hélas ! l'enfant, dont le cœur s'ouvre à peine,
Voit les pleurs de son père, et les veut adoucir ;
Et, partageant alors son plaisir ou sa peine,
Vient alléger sa peine, ou doubler son plaisir.

Aux enfants, toutefois, lisons déjà l'histoire.
Contre nos ennemis qu'ils animent leurs cœurs ;
Et qu'ignorant encor le sens d'une victoire,
Ils s'indignent pourtant au nom de nos vainqueurs.

Que l'homme jeune encor de rage se pénètre,
Et regarde en pleurant sa patrie au cercueil :
Il n'est vraiment Français que s'il souffre de l'être,
Et n'aime son pays que pour porter son deuil.

A son enfant souffrant, la mère plus fidèle,
Défend mieux ce trésor qu'elle voit disputé ;
Et, l'aimant d'autant plus qu'il a plus besoin d'elle,
Mesure sa douceur à sa fragilité.

Or donc par nos vainqueurs notre Alsace est ravie ;
Mais nos petits Français nous la rendront un jour.
O pères exilés, vous leur donnez la vie,
Mais eux vous donneront la patrie en retour.

Pardonnez donc aux pleurs que le ciel vous envoie.
La source nous attend au sortir du désert :
Dieu donne la douleur pour qu'on sente la joie,
Et l'on n'est pas heureux tant qu'on n'a pas souffert.

Bientôt vous apprendrez, maître de votre France,
Comme on se souvient peu d'un malheur effacé,
Et comme le sourire, au jour de délivrance,
Nous fait vite oublier les larmes du passé.

ÉMILE GUIARD.

REVUE CRITIQUE

- I. *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, par M. l'abbé Houssaye. 1 vol. — II. *Tribuns et courtisans*, par M. de Laprade. 1 vol. — III. *De l'Opposition sous les Césars*, par Gaston Boissier. 1 vol. — IV. *La flûte et le tambour*, poèmes par M. Autran. 1 vol. — V. *Le ministère de M. de Martignac*, par M. Ernest Daudet. 1 vol. — VI. *La Sainte Bible*, traduction de M. l'abbé Glaire. 4 vol. — VII. *Contes d'été*, par M. Richebourg. 2 vol.

I

Le grand travail de M. l'abbé Houssaye, sur la vie du cardinal de Bérulle, dont l'apparition, il y a trois ans, attira immédiatement l'attention du monde religieux et donna lieu à une si vive polémique, est aujourd'hui entièrement terminé par la publication d'un troisième volume qui porte pour titre particulier : *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*¹. Les deux volumes précédents étaient intitulés, comme on s'en souvient : l'un, *M. de Bérulle et les Carmélites de France*; l'autre, *le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus*. Ils nous montraient M. de Bérulle dans son grand rôle de fondateur et d'instituteur d'ordres religieux, et lui assignaient la place exacte qu'il doit occuper, dans l'histoire, parmi cette foule de personnalités éminentes de l'un et de l'autre sexe qui illustrèrent la religion, en France, dans la première moitié du dix-septième siècle, et dont les œuvres caractérisent ce mouvement religieux qu'on a si justement appelé du nom de *Renaissance catholique*.

Mais la vie de M. de Bérulle ne s'était pas uniquement absorbée dans les deux établissements qui lui ont mérité la reconnaissance et la vénération de l'Église ; la fondation de l'Oratoire et la propagation en France de la réforme de sainte Thérèse n'avaient pas suffi à son zèle, ou, du moins, ne l'avait pas détourné du bien qu'il avait trouvé à faire sur le chemin que la Providence lui avait ouvert dans le monde. Ce ne fut pas

¹ 1 vol. in-8 avec portrait et autographe du cardinal de Bérulle. — E. Plon et C^e, édit.

en vain qu'il se trouva mêlé aux grands et aux princes et s'assit aux conseils des souverains.

Grâce à lui, la religion put faire entendre là sa voix, à côté de celle de l'ambition personnelle et de la politique humaine. Bien avant d'être élevé à la dignité de cardinal, M. de Bérulle avait été mêlé aux affaires de la cour et du gouvernement, et avait rempli des missions importantes ; mais la pourpre dont il fut revêtu quelques années avant sa mort le rapprocha davantage du monde politique et l'imposa en quelque sorte à Richelieu, dont il eut plus d'une fois le courage de blâmer les plans et dont il s'attira ainsi la haine implacable. Ce fut même en route pour une mission diplomatique, toute de charité, que mourut l'homme de Dieu.

C'est ce côté imparfaitement connu et très-mal apprécié des idées et des travaux de M. de Bérulle que nous montre son historien dans le volume qui vient de paraître. Ce volume aurait pu s'intituler : *Le P. de Bérulle à la cour*, plus justement que : *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu* ; car nous voyons M. de Bérulle au Louvre consulté, écouté, vénéré et chargé d'une mission à la fois intime et officielle plus de deux ans avant son élévation au cardinalat. C'est à l'époque du mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er} d'Angleterre, mariage qu'avait improuvé le P. de Bérulle, mais dont, le fait une fois accompli, il essaya loyalement de faire sortir le bien que le ministre et la cour s'étaient flattés d'en tirer, et auquel, pour sa part, il n'avait jamais cru. On sait que c'est dans sa congrégation que furent choisis les prêtres qui devaient former la maison religieuse de la nouvelle reine d'Angleterre, et que le P. de Bérulle avait accepté de la suivre en qualité de confesseur et de chef de la mission. Il partit le cœur plein des plus sombres pressentiments. Prêt à s'embarquer, dit M. l'abbé Houssaye, le P. de Bérulle se sentit envahi par une tristesse soudaine, et, tirant à l'écart le P. Gault, qui l'avait accompagné jusqu'à Boulogne et qui repartait pour Paris, il le supplia de recommander instamment l'Angleterre aux prières du P. Gibieux et à celles de la mère de Saint-Joseph et de ses Sœurs. « Jusqu'à ce moment, ajouta-t-il comme hors de lui-même, Dieu m'avait caché toutes choses ; mais dans le moment où je vous parle, ses desseins sur l'Église de ce royaume se développent à moi tout à coup et me font appréhender qu'il n'y ait pas, à beaucoup près, les consolations et les fins qu'on s'est promis par cette alliance. Je prévois de grands obstacles à l'œuvre de Dieu. »

Cette puissance et cette sûreté de prévision dans les événements de l'ordre religieux se montrèrent souvent, dès lors, dans les paroles du P. de Bérulle, notamment à l'occasion du siège de la Rochelle dont il prédit le succès à Richelieu, qui s'en moqua et qui, dans ses Mémoires, a traité de visionnaire celui qui lui avait annoncé à l'avance un triomphe

où le ministre orgueilleux ne voulait voir que l'effort de son propre génie.

Quoi qu'il en soit de ce don de prophétie, que M. l'abbé Houssaye ne paraîtrait pas éloigné de reconnaître au P. de Bérulle, chacun sait qu'à l'endroit de l'Angleterre au moins, ses pressentiments ne se réalisèrent que trop complètement et trop tôt. M. Houssaye a de navrants détails, empruntés pour la plupart à des sources officielles et inédites, sur la façon odieuse dont furent, contrairement aux conventions, traités les catholiques qui avaient suivi la princesse française, et sur la vie intolérable qui lui fut faite à elle-même. Ces détails inconnus jusqu'ici vengent hautement la fille de Henri IV et le P. de Bérulle des accusations d'imprudence, de zèle intempestif, d'exigences déraisonnables, d'esprit impolitique que Richelieu fit peser sur eux, et que la plupart des historiens ont répétées après lui.

Cette douleur amère, de passer pour être l'auteur d'un mal dont on est précisément la victime, le P. de Bérulle la sentit à son retour d'Angleterre dont il fut renvoyé, lui et les siens, par Charles I^{er}, ou plutôt par son insolent favori, le duc de Buckingham. Sur ces deux personnages, le roi et le ministre, le livre de M. l'abbé Houssaye contient des particularités nouvelles qui diminuent sensiblement l'intérêt qu'inspire la fin du premier, et ajoutent à l'aversion qu'on a toujours ressentie pour le second.

Le vœu du P. de Bérulle était de retourner auprès de la pauvre reine, qui souffrait la persécution la plus odieuse, et qui lui écrivait des lettres désolées; mais Richelieu, qui prêtait au pieux oratorien son amour du pouvoir et son ambition personnelle, et qui déjà le craignait, lui refusa cette satisfaction. « Il avait, d'ailleurs, besoin de lui immédiatement, à Paris même, dit M. Houssaye, pour une négociation pressante, et qui n'aboutissait pas. »

Cette négociation, que le P. de Bérulle fit aboutir, avait pour objet une réalisation partielle du double but que le cardinal de Richelieu poursuivait dès le principe « avec cette puissance de dissimulation qui allait jusqu'à paraître désirer ce qu'il redoutait le plus, dit M. l'abbé Houssaye », c'est-à-dire, au dehors l'abaissement de l'Espagne, au dedans la ruine des huguenots. Il s'agissait, pour le moment, de cette affaire de la Valteline, si obscure en apparence, ici fort clairement expliquée, soit dit en passant, et qui revenait à savoir si la France entendait, oui ou non, abandonner de gaieté de cœur la domination de l'Italie à la maison d'Autriche. La difficulté que rencontrait le ministre français à se substituer là à ses mortels ennemis, venait de ses relations avec les protestants, relations incessamment dénoncées à Rome par l'Espagne. Il fallait gagner le légat du Saint-Siège. C'est à quoi s'employa le P. de Bérulle, qui regrettait bien, sans doute, que la France en fût réduite à s'allier à des nations protestantes, mais qui ne se laissait pas tromper pour autant, nous dit M. Houssaye, aux dehors catholiques de la politique, en réalité tout égoïste, du gouver-

nement espagnol. Il seconda donc, tout catholique scrupuleux qu'il était, les plans si suspects d'hérésie du cardinal-ministre, et il y réussit, malgré les attaques dont, pendant les longs pourparlers, il fut l'objet de la part — faut-il le dire? — de la part d'une portion de ce clergé qu'il avait tant contribué à relever de sa déchéance, et de quelques ordres religieux qui, au lieu de regarder sa congrégation comme un auxiliaire, s'obstinaient à y voir une rivale. Il y avait, dans ce prêtre pieux, quoiqu'on en ait dit, l'étoffe d'un véritable homme d'État. Aussi, bien qu'il eût tant de raisons de mépriser et de haïr le roi d'Angleterre et son favori, il approuvait Richelieu de maintenir l'alliance avec le gouvernement anglais, tant que les protestants ne seraient pas abattus en France. Il comprenait que, « pour réduire la Rochelle, il fallait les vaisseaux de l'Angleterre, et les troupes de l'Angleterre pour réduire le Palatinat. »

Cette capacité politique du cardinal de Bérulle, qui a fait sourire tant d'historiens admirateurs exclusifs de Richelieu, est un des faits qui ressortent le plus clairement et le plus incontestablement, à nos yeux, du livre de M. l'abbé Houssaye. L'auteur n'a pas cherché à l'établir et n'en a pas fait le sujet d'une thèse, mais c'est la conviction que fait naître son récit. Et certes, s'il n'en eût pas été ainsi, si Richelieu, qui s'y connaissait, n'eût pas senti dans le cardinal de Bérulle un rival de taille à le remplacer : s'il n'avait vu en lui, comme il affecte de le dire, qu'un bonhomme atteint de manie visionnaire, se serait-il attaché à le déprécier et l'aurait-il raillé, comme il le faisait de son vivant et l'a fait par rancune après sa mort, lui qui l'avait employé si souvent, et qui, dans les difficultés que lui suscitaient les princesses et les princes de la famille royale, ainsi que les cabales des grands, avait eu tant de fois recours à son intervention officielle et officieuse; lui qui s'était tant de fois servi de l'autorité que s'était acquise auprès de tous, par la sainteté de sa vie, le fondateur de l'Oratoire et l'instituteur du Carmel?

Cette sainteté de vie brille d'autant plus, dans cette dernière partie du livre de M. Houssaye, que le cardinal de Bérulle y apparaît au milieu des affaires les moins propres à exciter et à nourrir la piété. Dans cette cour de Louis XIII, où se croisent des intrigues incessantes et multiples et où chacun se le dispute et le tire à soi; où, malgré lui, par devoir et par charité, il intervient, il sollicite, il négocie, il traite avec tout le monde : les diplomates rusés, les princes ambitieux, les femmes galantes; où il court les grands chemins à cheval, botté et éperonné comme un mousquetaire à la poursuite des grands seigneurs et des grandes dames qui conspirent et se sauvent à l'ennemi, M. de Bérulle reste l'homme intérieur, l'homme de prière que l'on a vu à l'Oratoire et au Carmel, le prêtre favorisé, dit son historien, des lumières d'en haut, et il meurt à l'autel où, dans sa vie agitée, il n'a pas cessé un seul jour de monter, comme un grand capitaine qui finit sur les champs de bataille

qu'il n'a jamais quittés. C'est là une sainte et belle vie qui réclamait le jour large et vif sous lequel nous la voyons aujourd'hui, et qui méritait de rencontrer l'historien sympathique et sagace qu'elle a trouvé dans M. l'abbé Houssaye.

I

L'indignation est une source de poésie, a dit un ancien qui en a lui-même fourni une preuve éclatante. Seulement cette source jaillit parfois d'où l'on s'attendrait le moins à la voir s'élançer, et elle n'en est alors que plus chaude. Gilbert, par exemple, n'avait pas commencé par la satire et n'y était pas naturellement porté ; et pourtant qui en mania mieux le fouet lorsque, le cœur soulevé de dégoût et gonflé de colère contre l'incrédulité et les basses intrigues des encyclopédistes, il fustigea « d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour ? » L'auteur de *Psyché*, le chantre serein des Alpes, le poète fils de l'Évangile et de Platon, M. de Laprade, n'était pas non plus, ce semble, né pour l'office de vengeur. Ses instincts, ses goûts, le caractère même de son talent lui assignaient d'abord une autre mission. Sa vocation paraissait être d'élever les cœurs plutôt que de flétrir les vices. Mais un jour vint où les cœurs s'abaissèrent partout dans la génération avec laquelle il avait grandi, et où le vice leva effrontément la tête. De la voie de renaissance où la France était rentrée à la chute du premier empire, elle avait été, par le second, rejetée dans le chemin glissant de la décadence. L'ère des Césars commençait pour nous. Alors cette « indignation » qui avait suscité Juvénal s'empara de M. de Laprade. Les mêmes causes eurent les mêmes effets. Tout à coup parurent les *Muses d'État*, la *Chasse aux vaincus* et cette suite de satires frémissantes de colère qui valurent au poète la perte de la chaire où il enseignait avec un incomparable éclat, et au *Correspondant* qui osa les publier la sourde malveillance du pouvoir et une glorieuse condamnation.

Une partie de ces satires, où s'était rajeuni le talent de M. de Laprade, ont été publiées avec quelques autres pièces inspirées par les douloureux événements qui marquèrent la fin de l'empire, sous le titre de *Poèmes civiques*. Mais il en restait entre les mains du poète que leur forme rendait plus mordantes encore, dont deux avaient paru ici, mais dont la troisième avait par sa hardiesse effrayé l'habituelle intrépidité de ce Recueil.

Cette pièce qui nous avait fait reculer vient de paraître avec les deux autres sous ce titre : *Tribuns et Courtisans*¹. Elles sont précédées

¹ 1 vol. in-12. Alphonse Lemerre, édit.

de quelques vers d'introduction en manière de réponse à certains reproches souvent adressés à M. de Laprade et qu'à ce titre nous devons citer :

Pardonne-moi, lecteur, ce monde où je te mène;
 Nous habitons jadis un tout autre domaine;
 Sur de libres sommets nous prenions nos ébats.
 On nous a tant crié : « Plus bas, plus bas, plus bas ! »
 Qu'il a fallu nous mettre au niveau de l'époque :
 Nous y voilà... Tant pis si le goût est baroque.
 Donc il faut être humain, vrai, réel, actuel,
 Quitter enfin la lune et le septième ciel,
 Savoir son temps, le voir tel qu'il est et le peindre.
 Je l'ai fait cette fois, on ne peut plus se plaindre.

Oui, ces comédies sont bien la peinture du temps où elles furent composées... et peut-être, hélas ! du nôtre. Car, ainsi que le dit M. de Laprade, « l'œuvre du second empire subsiste encore tout entier. Nous ne parlons pas des épouvantables ruines qu'il a faites : ruines de l'honneur, de la puissance, de la richesse, du territoire de la France ; ceci est du domaine tragique et relève de la colère. Nos trois pièces sont des comédies, elles ne s'indignent pas, elles se moquent ; elles sont antérieures au suprême forfait des Bonapartes, le démembrement de la patrie ! Aujourd'hui nous subissons les mille désastres causés par l'Empire, et nous gardons ses mauvaises mœurs... Tous les vices, tous les travers, tous les ridicules de cette époque, règnent encore dans nos salons, dans notre littérature, dans nos modes, dans nos habitudes de toutes sortes. »

C'est l'excuse qu'invoque le poète pour publier ces satires ! comme si de nobles sentiments rendus dans un noble langage, comme si l'esprit surtout, de quelque date qu'il soit, avait besoin d'excuse pour se produire, en France ! Or, de l'esprit, du trait, de la raison, du cœur, ces satires en sont pleines. Satires, disons-nous, et non pas comédies, comme les appelle quelque part le poète, faute sans doute de trouver une dénomination plus exacte. Il n'y a ici de la comédie que le dialogue et l'expression directe des sentiments et des idées. Quant à la contexture savante du drame, à la marche de l'action, à la coordination des incidents, au conflit des caractères, à tous les savants jeux de scène qui constituent une œuvre théâtrale, il ne faut pas les y chercher ; l'auteur n'y a point pensé ; il n'a vu, dans le cadre qu'il a choisi, qu'un moyen d'accroître plus vivement sa critique.

Nos lecteurs connaissent les deux premières de ces pièces : le *Conseil de famille* et le *Procès de Thraxas*, qui ont paru ici (n^{os} des 25 octobre 1862 et 25 octobre 1863) et ne les ont certes pas oubliées. La troisième seule voit le jour pour la première fois. On peut juger par l'impossibilité qu'il y eut à lui trouver un éditeur, au temps où elle fut composée, de l'intensité du sentiment dont cette pièce est empreinte. C'est, en effet, la critique la plus âcre et la plus bouffonne de la politique et des mœurs

de l'Empire. Comme dans le *Conseil de famille*, à l'imitation de Le Sage, qui mettait la scène de ses romans en Espagne, M. de Laprade nous transporte dans une ancienne colonie espagnole, au Mexique. Un président vient d'être renversé par l'émeute populaire. L'alcade de Tempico, le seigneur Zapata, s'appête à faire afficher une proclamation républicaine des mieux assaisonnées, quand un banquier juif, son créancier, et, par suite, intéressé à l'empêcher de compromettre sa fortune, vient lui apprendre que le tyran vaincu et renversé dans sa capitale s'est relevé en province, qu'il a pour lui le peuple et l'armée, et qu'il marche en triomphateur vers Tampico où, sans nul doute, il fera son entrée sous peu de jours. Retourner sa proclamation n'est pas un embarras pour la conscience de l'alcade, écrire le contraire de ce qu'il vient d'écrire n'est pas ce qui le retient, non : c'est la peur de ses anciens amis, les radicaux de l'endroit.

J'entends crier d'ici toute ma vieille bande,

dit-il à son ami le banquier.

Bah ! vous leur donnerez leur part du dividende,

lui répond celui-ci, qui prend la plume, récrit le morceau et le montre.

Ce siècle a trop bon cœur pour jamais s'indigner.
De plus huppés que nous ont fait pareille chose.
C'est le même morceau, seulement je transpose.

Une femme survient, la signora Olympia, grande amie du banquier, et fort bien aussi avec l'alcade dont elle lève les scrupules. La proclamation revue et corrigée a le meilleur effet ; à part un vieux médecin sceptique et narquois et un républicain entêté, toute la ville de Tampico applaudit, et le conseil municipal (nous voulons dire l'ayuntamiento) assemblé vote à deux mains les fonds nécessaires à fêter l'entrée du prince. Les propositions enchérissent l'une sur l'autre et le scrutin se ferme sur des millions et à l'unanimité, moins la voix du radical Cardenio, à qui son opposition vaut les accusations et les menaces les plus terribles.

Aussi, de quelles acclamations n'est pas saluée l'entrée du prince ! C'est un délire que le médecin et le radical récalcitrant sont seuls à ne point partager, l'un furieux, l'autre moqueur, mais dissimulant prudemment tous les deux :

CARDENIO.

Le voilà donc, ce peuple et son chef bien-aimé !
Des brigands, un troupeau satisfait qu'on le tonde...
Et c'est sur tout cela qu'un empire se fonde !

LE DOCTEUR.

Oui mon cher ! à ton tour quand tu voudras avoir
Ton jour d'éclat, ton lot de grandeur, de pouvoir,
Tu prendras pour étais, comme ces bons apôtres,

La bassesse des uns, la bêtise des autres ;
 Et tout ira fort bien ; car je te le promets,
 Ces deux fondements là ne manqueront jamais.

Bêtise et bassesse éclatent en effet dans le grand monde aussi bien que dans la foule populaire, au bal que donne la ville, bal qui est une amusante copie de ceux qu'offraient nos départements à « l'élus des sept millions de français ». Si vrai qu'il soit, au fond, le tableau cependant, avouons-le, tourne ici un peu à la charge, ainsi que dans l'acte final où l'alcade, fait duc, vient remercier le conseil municipal des témoignages de dévouement qu'il a donnés au souverain. La stupidité de ce conseil passe décidément les bornes. N'oublions pas, toutefois, que s'il est un art où il soit permis de les passer, les bornes, pour mieux atteindre le but, c'est celui auquel se rattache ce volume. Le masque de l'auteur grec n'exagérerait-il pas la laideur ? Nous ne sommes donc point de ceux qui, malgré les critiques que nous semblent mériter, sur quelques points, ces trois pièces, regretterons de les voir figurer dans les œuvres de l'auteur. Néanmoins nous le lisons avec plus de plaisir quand il revient à ses nobles inspirations d'autrefois, comme il l'a fait il y a quelques jours, dans la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative consacrée par l'Association des anciens élèves du lycée de Lyon au souvenir de leurs camarades morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-1871. Après une touchante cérémonie religieuse et de très-beaux discours, M. de Laprade, lisons-nous dans les journaux, a pris la parole à son tour et a lu une pièce de vers qui a été unanimement acclamée. Voici quelques strophes de cette pièce que nous voudrions pouvoir citer tout entière, parce que le poète s'y retrouve aussi tout entier :

Quand viendra votre tour d'entrer dans la carrière,
 Jeunes gens qu'on prépare à de mâles travaux,
 Si, parmi vos aînés dont notre ville est fière,
 Vous prenez un modèle et cherchez des rivaux :
 Ni l'or, ni le pouvoir, ni la gloire elle-même
 Ne vous désigneront les plus grands, les meilleurs.
 N'ayez pas le succès pour idéal suprême :
 Levez plus haut votre âme et regardez ailleurs.
 La vertu difficile est le but de la vie ;
 Des héros de tout temps, amis, vous l'apprendrez :
 Pour être ambitieux d'un sort digne d'envie,
 Lisez ces noms obscurs... et désormais sacrés !
 Ils rentreront, demain, dans le silence et l'ombre ;
 Mais sur ces humbles murs vous viendrez les revoir.
 Bienheureux ces martyrs oubliés dans le nombre ;
 Ils ont plus que la gloire.... ILS ONT FAIT LEUR DEVOIR !

II

Des poèmes anti-césariens de M. de Laprade à l'histoire de l'opposition anti-césarienne à Rome que vient de publier M. Boissier¹, il y a une transition naturelle et commandée, en quelque sorte. La servilité, la cupidité, la bêtise publiques que le poète a montrés s'épanouissant chez nous, ont, dix-huit siècles auparavant, fleuri dans le monde romain, et l'idée de rechercher les rapports et les différences qu'ont pu offrir, à cette distance, ces deux symptômes de décomposition sociale vient tout d'abord et de soi-même à l'esprit. Le livre de M. Boissier est donc de nature à piquer vivement la curiosité. L'opposition politique, la résistance aux desseins et aux entreprises du souverain, l'incessante contre-mine qui a creusé des abîmes, en France, sous tant de trônes, Rome la connut et la pratiqua-t-elle? Eut-elle avec nous cette ressemblance? Ses Césars trouvèrent-ils devant eux, dans la capitale ou dans les provinces un parti systématiquement hostile qui, à l'aide de quelques principes spécieux, de quelques idées justes mais faussées, de quelques sentiments généreux, propres à remuer les foules, mais habilement exploités dans un intérêt égoïste, essaya de saper leur autorité? Leurs apologistes (car ils en ont eu) l'ont dit, cherchant là une excuse à leurs attentats contre les individus et contre les peuples, notamment contre les chrétiens.

Le livre de M. Boissier n'éclaircira pas beaucoup cette question qu'il ne s'est pas d'ailleurs catégoriquement posée et qu'il n'a pas discutée en règle. Ce livre n'est pas une thèse historique, c'est même à peine un livre, dans le sens rigoureux du mot; les divers chapitres dont il se compose, curieux et spirituels pris à part, n'ont ensemble qu'un lien assez lâche et manquent de proportion entre eux. Le plus long est consacré à un homme qui précisément ne fit pas d'opposition et qui, s'il mourut dans l'exil, ne s'attira pas ce châtement pour avoir conspiré en faveur de la liberté de Rome. Nous avons nommé Ovide. Le tableau que M. Boissier nous fait de sa vie est plein de vérité et d'intérêt, mais l'idée qu'il nous donne de ce poète léger et sensuel n'est pas celle d'un conspirateur et d'un républicain. De républicains conspirateurs, il n'en restait déjà plus en ce temps, à Rome, de l'aveu de M. Boissier. « Il y avait, dit-il en effet, en remarquant le ton de servilité avec lequel Auguste a été loué par ses contemporains, même dans les choses louables, il y avait, dans cette société qui nous semble si brillante, un fond de bassesse; elle était prête pour le despotisme quand il parut. Ce qui le prouve, c'est qu'elle l'a bien accueilli et qu'elle s'y est faite avec une étrange

¹ *De l'Opposition sous les Césars*, par Gaston Boissier. 1 vol. in-8. Hachette, édit.

rapidité..... On peut donc dire que l'empire était fait dans les esprits avant Auguste. Dès les premiers temps, on a mis autant d'empressement à lui donner le pouvoir, qu'il avait de désir de le prendre. Dans la suite, le Sénat lui a toujours offert plus de dignités qu'il n'en a voulu et, une fois, le peuple s'est révolté pour le forcer à être dictateur. »

S'il en était ainsi des mœurs politiques de Rome au début du régime impérial, que dut-il en être quand Tibère et Néron eurent passé par là ? Mais comment, après avoir écrit la page que nous venons de citer, M. Boissier a-t-il pu donner à son volume le titre sous lequel il le publie ? *Nego suppositum*, disaient les scolastiques pour couper court à un argument qui reposait sur une hypothèse gratuite. N'aurions-nous pas le droit aussi, après ces lignes, de nous écrier : « De l'opposition ! il n'y en eut point, sous les Césars » et de fermer le livre. Mais il aurait fallu ne pas être allé jusqu'à la 158^e page, car ce livre n'est pas de ceux qu'on quitte après l'avoir une fois ouvert. M. Boissier est un écrivain séduisant. Il y a un grand charme en effet à suivre au pays des Césars, ce curieux indiscret qui a l'air d'en revenir et d'avoir écouté aux portes. On ne se lasse pas à l'entendre conter comment, tandis que le peuple applaudit franchement Auguste, Tibère et Néron — Néron surtout, — princes généreux et magnifiques qui lui donnent du pain et des spectacles, les gens du monde, les beaux esprits, les poètes, les raisonneurs murmurent, entre eux, et ne voyant pas dans le pouvoir accordé à Auguste et à ses successeurs une institution précisément distincte de la république et destinée à se substituer à elle, n'ont pas l'idée de l'attaquer comme une violation de la Constitution fondamentale et, tout en poursuivant de leurs moqueries le césarisme, le laissent grandir et se fortifier. Ce n'est pas là de l'opposition, au sens propre du mot, c'est de la taquinerie politique, quelque chose de petit, d'étroit, de misérable comme la Fronde à son début. Aussi, grâce à l'art qu'il a de rapprocher de nous ce vieux monde et de nous montrer dans ses passions, ses intérêts, ses faiblesses, ses ridicules et ses vices, nos vices, nos ridicules, nos faiblesses à nous-mêmes, M. Boissier nous y intéresse vivement. M. Boissier a dit d'Ovide qu'il « modernisait l'antiquité ». N'est-ce pas un peu ce qu'il fait lui-même ? n'est-il pas un peu ici l'Ovide de l'histoire romaine ? Les savants pourront en murmurer, ses lecteurs mondains ne s'en plaindront pas, pas plus que ne le faisaient ceux du poète, à Rome.

IV .

Le tome III des œuvres complètes de M. Autran vient de paraître sous ce titre : *La flûte et le tambour*¹, qui nous plaît moins que celui que por-

¹ 1 vol. in-8°. Michel Lévy, édit.

taient, dans les éditions précédentes, la collection des poèmes dont il se compose. *Laboureurs et Soldats*; ainsi les avait primitivement et plus exactement, selon nous, intitulés le poète; car ce qu'ils chantent, c'est le paysan moderne, le paysan français, dont la vie, pour la plupart, est partagée en deux périodes par le service militaire, et qui manie allègrement l'une après l'autre, la charrue et le fusil, le fusil et la charrue. L'ancien titre disait mieux cela, dans sa simplicité, que le nouveau avec son allusion à la pastorale classique. Le tambour a sa place dans la vie du paysan français, mais la flûte! Hélas! le *biniou* même devient mythologique en Bretagne.

Il est vrai que le volume s'ouvre par la charmante bucolique d'*Amaryllis*, dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu la primeur et dont, on s'en souvient, les vers sont spirituellement émaillés de latin; mais la pensée, mais l'inspiration, mais les images de ce petit poème n'en sont pas moins modernes; pas moins chrétiennes que dans les autres. C'est une peinture idéale de la vie des champs à notre époque, une fiction prise dans la vie réelle, une tentative nouvelle et heureuse, à notre avis, dans un genre charmant et jusqu'ici trop étranger à notre poésie.

Comme les autres poèmes dont elle ouvre la série, comme les *Laboureurs*, les *Soldats*, comme cette petite épopée de *Milianah*, qui a consacré un des plus héroïques épisodes de nos campagnes d'Algérie, *Amaryllis* a été l'objet de la plus attentive et de la plus délicate révision artistique. Ainsi qu'un peintre ou un sculpteur à la veille de se séparer d'une œuvre, qui va quitter son atelier, M. Autran, avant de livrer au public cette édition définitive de ses poèmes champêtres, les a retouchés avec une sollicitude paternelle, voulant les rendre, autant qu'il était en lui, dignes du sujet auquel ils sont consacrés et de l'accueil qu'ils ont obtenu. C'est lui-même qui nous en fait l'aveu avec cette simplicité émue que comprendront tous ceux qui ont tenu la plume, l'ébauchoir ou le pinceau, et dans sa langue à lui, sa langue de poète si gracieuse et si douce à entendre :

Indulgent compagnon qui consens à me suivre,
 Accueille si tu peux, accueille encore ce livre.
 Je viens te coudoyer peut-être bien souvent,
 Mais je cède au démon qui me pousse en avant.
 Ce volume d'ailleurs, quelque ennui qu'il te donne,
 N'appartient pas du moins au genre monotone;
 La forme est variée; il passe tour à tour
 Des soupirs de la flûte aux appels du tambour,
 Et par un double effort, recherchant ton suffrage,
 L'ancien travail devient presque un nouvel ouvrage.
 Oui, je corrige, ami; je reviens, je refais:
 Volontiers je reprends les croquis imparfaits,
 Rêvant de leur donner cette forme nouvelle
 Où le pouce du maître à la fin se révèle.

— Le procédé, dis-tu, n'est pas très-glorieux,
 C'est un méchant travail que le neuf sur le vieux,
 Et l'aimable Musset, parlait avec sagesse,
 Quand repassant des yeux l'œuvre de sa jeunesse,
 Il se mordait la lèvre et, près de corriger :
 « Au passé, disait-il, à quoi bon rien changer ? »
 Moi, j'ai pour sentiment qu'il est beau, qu'il est juste
 D'émonder quelquefois les rameaux de l'arbuste,
 De redresser le bois qui poussait de travers :
 Souvent d'un vers informe on fait son plus beau vers ;
 On tire de la cendre un éclair qui sommeille.
 Je ne regarde pas si Boileau le conseille ;
 Mais j'ai lu dans un livre ouvert avec profit
 Que Shakespeare l'a fait, et cela me suffit.

V

Il y eut, dans les derniers temps de la Restauration, pour ceux qui l'aimaient sincèrement et la voyaient se perdre, une heure de soulagement et d'espérance. Ce fut quand, enfin éclairé — on le pensait du moins — le gouvernement parut chercher à dissiper les défiances de l'opinion, à dissiper les préventions publiques, à ramener le pays alarmé à une plus saine appréciation des choses et à rentrer, pour son compte, dans la voie des accommodements intelligents et des concessions équitables. Nous parlons de la trop courte époque du ministère de M. de Martignac.

Cette époque est aujourd'hui peu connue, les survivants en sont peu nombreux et, chez la moitié d'entre eux, subsistent encore les opinions qui les divisaient alors. Elle mérite bien pourtant une étude particulière, car elle est pleine de leçons à notre usage. Si le gouvernement représentatif est destiné à s'implanter chez nous et à survivre aux tentatives de régime autoritaire, par moments réalisées, et dont le rétablissement se rêve en haut comme en bas, l'essai loyal qui en fut fait par M. de Martignac et les hommes d'intelligence et d'honneur qui s'associèrent à lui, a droit de nous servir de modèle.

C'est donc un livre d'un grand intérêt que l'histoire qu'en publie aujourd'hui M. Ernest Daudet¹. L'auteur s'est trouvé dans les meilleures conditions pour l'écrire ; indépendamment d'une position à part qui lui a permis d'avoir les documents officiels, il s'est trouvé, grâce à son âge, qui le place en dehors du courant des opinions, des préjugés et des ressentiments dont sont encore animés les contemporains du ministre dont il a entrepris de raconter et d'apprécier la vie politique. Bien qu'il n'y

¹ *Le ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, par Ernest Daudet. 1 vol. in-8. — Dentu, édit.

ait pas encore un demi-siècle entre le temps dont il parle et celui où il écrit, ce temps est déjà le passé pour M. Daudet, tant il s'est accumulé d'événements dans l'intervalle et tant la génération actuelle ressemble peu à celle d'alors. Aussi les jugements du jeune historien sont-ils d'une remarquable équité et son langage, d'ailleurs littérairement distingué, d'une gravité et d'une convenance parfaites. Son blâme, qui porte haut parfois et ses éloges dont la mesure est large par endroits, pourront n'être pas toujours ratifiés, mais on reconnaîtra du moins que ni l'éloge ni le blâme ne sont inspirés par esprit de parti.

Ce n'est pas un parti en effet, que la majorité constitutionnelle à laquelle appartient M. E. Daudet : c'est la masse des hommes éclairés qui aiment leur pays et comprennent, en matière politique, les exigences de leur temps.

Ces hommes-là sont en politique les descendants de ceux qui applaudirent à l'avènement de M. de Martignac, qui lui prêtèrent leur appui dans les élections, dans les chambres, dans la presse et l'administration, et que consterna son éloignement, nous dirions presque son renvoi du ministère. C'est pour eux que M. Ernest Daudet a écrit l'histoire de ce ministère riche en enseignements et en leçons à notre adresse, parce qu'il se trouva en face d'une situation qui n'est pas sans analogie avec celle où nous sommes, et qu'il dut toucher à plus d'un des problèmes qui nous occupent encore à ce moment.

M. Ernest Daudet reprend de loin l'histoire du ministère de M. de Martignac, car, pour expliquer comment, avec ses opinions bien connues aux Tuileries, cet homme d'État put être appelé au gouvernement par le roi Charles X, il lui a fallu montrer l'impossibilité où s'était trouvé M. de Villèle, de garder le pouvoir. L'acculement où fut poussé cet homme de tant de ressources et qui avait rendu tant de vrais services au pays, n'est pas la partie la moins instructive du livre et la moins digne de l'attention des hommes politiques. Le portrait des collègues de M. de Martignac est aussi d'un grand intérêt. On s'arrêtera surtout avec plaisir devant la figure sympathique de M. de La Ferronnays, dont le caractère chevaleresque et les services diplomatiques sont encore trop peu connus. Parmi les lois que présenta M. de Martignac et les débats qu'elles suscitèrent dans les Chambres et dans les journaux, on remarquera surtout aujourd'hui celle sur la presse, que l'opposition libérale acclama d'abord, et qu'avec la mauvaise foi qui l'a toujours caractérisée, elle attaqua ensuite avec acharnement. La question de l'enseignement public n'a plus, pour nous qui avons fait un si grand et si glorieux pas sur ce terrain, qu'une importance rétrospective, mais elle n'en reste pas moins curieuse.

A combien d'autres titres ce volume mérite d'être lu, une appré-

ciation développée le montrera bientôt. Ce que nous en disons pour le moment ne saurait être qu'une annonce ; mais, si insuffisante qu'elle soit, nous avons tenu à ne pas la retarder.

VI

Les catholiques des derniers siècles, ceux du dix-septième et du dix-huitième notamment, lisaient plus que nous ne le faisons les Saintes Écritures. Il y avait peu de familles où l'on ne trouvât, en tête des livres de piété, une traduction de la Bible, généralement en grand et respectable format. Plus rarement, mais souvent encore on la rencontrait en petits volumes, à côté de l'eucologe, sur le prie-Dieu de la grave matrone, à son banc paroissial. Cet usage a presque partout disparu. La cause en est à l'envahissement des livres de dévotion aujourd'hui si multipliés et à l'imperfection des anciennes traductions que leur langage suranné et dépouillé de toute grâce, quand il n'était pas, en outre, empreint de jansénisme, rendait vraiment difficiles à lire pour le gros des fidèles.

Cet obstacle a disparu dans ces derniers temps. Nous avons maintenant des versions de l'Écriture Sainte d'une orthodoxie authentique et d'une réelle valeur littéraire. Telle est celle de M. l'abbé Glaire, fruit de toute une vie d'études historiques et philologiques, dont un bref du souverain pontife a proclamé l'exactitude doctrinale et où le soin de la fidélité n'a point fait négliger celui du style.

Ce n'est pas la première fois que nous parlons de cette version des Saintes Écritures. Une occasion nouvelle de la rappeler s'offre aujourd'hui à nous et nous la saisissons avec empressement : c'est l'édition portative que l'on vient d'en donner ¹, dans le format des livres d'offices, auxquels elle peut se joindre sans embarras et servir ainsi de complément. Même dans ces dimensions restreintes, on a pu, à la faveur d'un caractère bien choisi et très-net dans sa finesse, maintenir, dans cette édition, les savantes préfaces que le traducteur a placées en tête de chacun des livres du Canon et où il en explique l'origine, l'histoire, le caractère et en défend l'authenticité contre l'école exégétique d'outre-Rhin. Les notes interprétatives et les collations de textes placées au bas des pages ont pu également y être maintenues. Cette édition ne diffère donc des précédentes que par la dimension des volumes et elle a sur elles l'avantage d'être plus portative. Puisse cette forme de publicité classique contribuer à populariser nos Livres saints ! Il n'aura du moins pas tenu aux éditeurs qu'il n'en advienne ainsi.

¹ *La Sainte Bible, selon la Vulgate, traduite en français avec notes, par l'abbé Glaire. 4 vol. in-18. — Jouby et Roger, édît.*

VII

Nous avons déjà parlé plusieurs fois des petites nouvelles que M. Richebourg a fait paraître, au commencement de l'année, sous le titre de *Contes d'hiver* et *Contes du printemps* ; l'auteur vient d'en donner la suite. Les *Contes d'été*¹, récemment parus, ne sont pas inférieurs aux précédents. Ces contes sont essentiellement moraux et bien faits pour affermir l'idée du devoir : on y voit la vertu, le courage, le dévouement difficiles et âpres au début, puis adoucis par la pratique et enfin récompensés par la satisfaction intime que donne une conscience satisfaite. Ces contes n'ont pas, avec leur titre, le rapport qu'on pourrait supposer, ils n'appartiennent pas matériellement aux saisons, il faut entendre le titre qu'ils portent dans un sens plus élevé. Ainsi que les fruits qui germent, poussent, fleurissent, et enfin mûrissent, ces contes s'adressent successivement à l'enfance, à l'enfance puis à la jeunesse, et à mesure qu'ils approchent de l'automne de la vie leurs enseignements deviennent plus sérieux et plus mâles. Dans *les Violettes blanches*, est racontée avec intérêt l'histoire d'un fils de fermier qui se sent la vocation de peintre, et qui, malgré les railleries, les obstacles de tous genres qu'on lui suscite au village, persiste dans son projet d'aller trouver à Paris le célèbre Corot, devient, après des années de labeur, un grand artiste, et, dédaignant les avances des riches héritières, s'en retourne au pays natal offrir sa main à une de ses cousines qui, elle, n'a jamais cessé de croire à son avenir. Cette courte esquisse donne le ton des *Contes* de M. Richebourg. *La Dette de l'amitié*, *la Main de Marthe*, ne sont que des variations sur ce thème : que tôt ou tard la constance, la générosité, le dévouement trouvent leur récompense. Nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est de rencontrer, au milieu de ces attrayantes fictions, un conte dont nous ne saurions approuver le dénouement, et dont malheureusement est absente l'idée chrétienne qui règne au fond de tous les autres.

P. DOUHAINE.

Un recueil de pièces rares et curieuses d'un grand intérêt pour l'histoire du théâtre en France, *les Contemporains de Molière*, commencé il y a plus de dix ans par notre collaborateur, V. Fournel, et longtemps interrompu par la guerre et ses suites, est enfin achevé par la publication du troisième et dernier volume qui vient de paraître à la librairie Firmin Didot. Nous ne pouvons aujourd'hui que donner cette nouvelle aux amateurs, mais bientôt nous comptons revenir sur cette publication et faire un peu connaître les œuvres trop ignorées peut-être dont elle se compose.

P. D.

¹ 2 vol. E. Plon, édit.

MÉLANGES

LES MILITAIRES BLESSÉS ET INVALIDES

LEUR HISTOIRE, LEUR SITUATION EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, PAR LE COMTE DE RIENCOURT

2 volumes in-8, chez Douniol.

Une légende évangélique, à jamais touchante, montre au chrétien, dans la personne des pauvres, les membres souffrants de Jésus-Christ son maître, et appelle ainsi sur eux la commisération et la sympathie du fidèle par l'image la plus ingénieuse et la plus persuasive qui fût jamais.

Il s'est trouvé parmi nous un chrétien et un patriote qui a vu, dans les blessés et les invalides de nos guerres, de la dernière surtout, les membres souffrants de la patrie vaincue et mutilée ; ému de leur misère et de leur abandon trop fréquent, il appelle sur eux la sympathie et la charité de la France, jusqu'à présent peu attentive à leurs besoins et à leurs droits. Vous, qui avez quelque souci de la justice, de l'humanité chrétienne et de l'avenir de votre pays, prenez et lisez ces deux volumes, et dites, après les avoir lus, si l'État, si la loi, si le public, n'ont pas une dette à acquitter envers tant de victimes délaissées, une dette pressante qu'on ne saurait ni méconnaître ni ajourner.

Nous voudrions que le court résumé que nous allons entreprendre de ce travail si recommandable par l'exécution, comme par la pensée qui l'a inspiré, donnât à un grand nombre le désir de le lire et de s'en pénétrer ; nous voudrions aussi que ceux à qui le temps ou l'occasion manquerait pour le faire en prissent dans notre résumé une idée suffisante pour embrasser le sentiment de l'auteur, s'y attache avec le zèle que mérite l'œuvre qu'il propose, et s'en faire les propagateurs convaincus.

Le livre s'ouvre sur une allocution à l'armée, à la fois mâle et touchante, et sur une introduction qu'il sera bon de lire, car elle n'est pas inutile à l'intelligence du reste

Puis vient une notice historique de ce qui a été fait par nos rois en faveur des blessés et des invalides de leurs armées. On voit Philippe

Auguste, saint Louis, François I^{er}, Henri IV et surtout Louis XIV préoccupés du sort de leurs serviteurs militaires atteints de blessures et d'infirmités. La fondation de l'Hôtel des Invalides est faite par le grand roi dans un esprit vraiment grand et généreux ; les paroles qui l'accompagnent sont dignes de l'acte lui-même, et le prince recommande l'institution à son successeur, par un article de son testament, dans les termes de la sollicitude la plus sincère. Nous suivons les diverses vicissitudes que l'Hôtel a traversées jusqu'à nos jours, où son existence ne paraît pas entièrement assurée contre certaines préventions, et où il ne rend pas non plus, il faut le dire, tous les services qu'il pourrait rendre à la faveur d'une administration meilleure et d'un règlement plus libéral. L'interdiction du mariage, imposée aux invalides de l'Hôtel, est jugée, surtout par ses effets, dans des termes que le lecteur ratifiera, nous le croyons.

Entrant ensuite dans le vif de son sujet, l'auteur, en un chapitre sincère et véridique, nous montre le tableau fidèle de notre indifférence actuelle pour les blessés et pour les invalides. Il en déduit les causes multiples, dont la principale n'est autre que notre peu d'esprit militaire et notre peu de souci des choses de la guerre en temps de paix. Si le tableau ne flatte pas notre amour-propre, c'est qu'un livre comme celui-ci n'est pas écrit pour flatter son monde, mais pour l'instruire et provoquer un retour salutaire de l'esprit public sur lui-même.

Les soins et les rémunérations assurés aux blessés et aux invalides sont-ils indifférents aux hommes que la profession militaire appelle au péril ? N'ont-ils aucun effet sur leur constance et leur courage, et sur cette disposition d'esprit que, dans le langage moderne, on appelle le moral des armées ? Cela n'est pas vraisemblable, et c'est là une de ces questions dont on peut dire que les poser c'est les résoudre. Cependant M. de Riencourt a cru devoir — et il faut lui en savoir bon gré — démontrer par des faits curieux, soigneusement recueillis, et par des témoignages décisifs, l'influence considérable que les soins et les rémunérations assurés aux blessés et aux invalides exercent sur le moral des armées. C'est établir du même coup l'intérêt supérieur et pressant que la nation et l'État ont dans cette affaire qui, au premier abord, semble n'intéresser que la justice et l'humanité.

Dans le chapitre consacré à la législation française sur les pensions de retraite et sur la réforme pour blessures et infirmités, l'auteur s'est proposé de démontrer que cette législation, qui commence à la loi d'avril 1831 et finit à celle du 27 novembre 1872, avec un nombre infini de règlements et ordonnances, est insuffisante, compliquée et confuse, embarrassante pour ceux qui sont chargés de l'appliquer, médiocrement efficace en faveur du personnel militaire dont elle a mission de régler les intérêts. Nous croyons que tout lecteur qui, sans parti pris, aura suivi attentive-

ment sa critique, sera de son avis; mais il faut le lire. Ce chapitre est de ceux qu'on ne saurait analyser.

Après la critique vient une proposition de réforme qui en découle naturellement. L'auteur demande qu'il soit tenu un état général des militaires invalides dans toute la France, car présentement on ne connaît pas le nombre de ces hommes, ce qui est un obstacle sérieux aux mesures à prendre par le législateur en leur faveur. Il indique les bases de la législation nouvelle qu'il appelle de ses vœux. Voici les principales :

1^o Dispositions claires et précises, établissant l'échelle des pensions et rémunérations sur la gravité des infirmités et, dans une certaine mesure, sur l'importance des services rendus;

2^o Assimilation des blessures reçues et infirmités contractées dans un service commandé, à celles qui ont été reçues ou contractées devant l'ennemi;

3^o Un homme reconnu impropre au service, par suite des exigences du service, ne pourra jamais être regardé comme en état de pourvoir *entièrement* à sa subsistance, et recevra une indemnité quelconque, mais proportionnée à son état;

4^o Meilleure organisation des conseils et autorités diverses chargées de prononcer sur le sort des militaires blessés; visites et contre-visites, etc.; nouveaux pouvoirs à confier aux conseils de révision;

5^o Conditions de la réforme, certificats d'origine de blessure, voies d'appel ouvertes au militaire en instance pour la liquidation de sa pension. Institution des pensions temporaires remplaçant la gratification renouvelable;]

6^o Établissement en province de centres de service offrant toutes garanties pour des mises à la retraite ou à la réforme. Les commissions départementales actuelles de réforme ne sont pas assez indépendantes.

7^o Ne plus considérer la plupart des infirmités provenant de maladies comme résultant d'un vice de constitution et, par suite, n'ouvrant pas un droit à la pension.

Le public croit généralement que les militaires blessés et invalides sont tous pensionnés ou secourus par l'État, d'une manière ou d'une autre, et qu'ils ne sont que rarement oubliés. M. le comte de Riencourt nous apprend et nous prouve que les *oubliés*, ou *victimes d'erreurs*, sont nombreux, au contraire : fait qui suffirait pour élever une forte présomption contre nos lois et contre la manière dont elles sont appliquées.

Après avoir examiné ce qui se fait et indiqué ce qui devrait se faire pour faciliter à nos blessés et à nos invalides l'usage des eaux thermales, pour procurer à ceux qui en ont besoin des membres artificiels, tels que M. le comte de Beaufort les a perfectionnés, M. de Riencourt apprécie la situation pécuniaire et physique de ceux dont il plaide la cause, puis leur

situation morale. Il n'a pas de peine à montrer que, pour beaucoup d'entre eux, la situation pécuniaire se résume dans ce mot : l'indigence ; en ce qui regarde la situation morale, l'auteur décrit les diverses catégories d'invalides et nous les fait passer devant les yeux avec leurs différents caractères. D'abord l'invalidé *très-méritant*, modeste et fier, qui ne demande pas ou ne demande qu'avec répugnance et sans insister, dont la misère est la honte de la nation qui l'abandonne ; puis l'invalidé simplement *méritant*, qui cherche, comme c'est son droit, à obtenir par des démarches actives l'amélioration de son sort. Voici venir à son rang l'invalidé *solliciteur et ambitieux*, puis enfin l'invalidé *peu méritant*. On s'aperçoit, à la manière dont M. de Riencourt classe et apprécie les uns et les autres, et notamment ce dernier, qu'il n'est pas la dupe de ses clients, et l'on en prend une confiance plus grande dans les inductions que son livre renferme.

Dans le chapitre suivant, il aborde la question des emplois à réserver aux militaires invalides. Après avoir constaté que nous n'avons pas de législation sur ce point, sauf un article perdu dans la loi du 7 août 1875 sur les emplois à réserver aux sous-officiers qui auront passé un long temps sous les drapeaux, il demande une loi semblable à celle que la prévoyante et redoutable Allemagne s'est empressée de faire aussitôt après la guerre (27 juin 1871), loi qui établit d'une manière précise, et qui organise pour l'exécution, la préférence accordée aux militaires invalides pour une large catégorie d'emplois proportionnés à leur aptitude reconnue. Il apprécie la valeur de l'institution des décorations, celle de la médaille militaire notamment, et demande l'institution d'un signe distinctif en faveur du militaire invalide, en vue de l'élever à ses propres yeux et aux yeux du public. Cette mesure nous paraît, comme à lui, très-favorable à la conservation de l'esprit militaire.

Nous voici maintenant en présence du second volume de M. de Riencourt : il est plus gros que le premier, sans rien contenir d'oiseux et d'inutile.

Il commence par un examen sérieux de la situation actuelle de l'Hôtel des Invalides, des préventions qui se sont élevées depuis quelques années contre cette institution, dont l'auteur se montre partisan convaincu, et des réformes à y faire pour la mettre en état de rendre tous les services qu'on en peut attendre. Toutes les objections sont examinées et réfutées dans la mesure du possible, c'est-à-dire du juste, car l'auteur est trop sincère pour méconnaître la part de vérité qui peut se rencontrer dans les opinions qu'il combat. La question d'ordre moral et religieux, que soulèvent inévitablement le célibat imposé à presque tous les invalides de l'Hôtel et la conduite de ces hommes, est traitée avec la gravité qu'elle comporte et sans parti pris. Après avoir suivi cette discussion, on sera convaincu, croyons-nous, que les vices reprochés aux habitants de l'Hôtel des Invalides ont été exagérés, et qu'ils ne dépassent probablement pas la me-

sure d'immoralité qu'on pourrait craindre d'une population civile vivant sous un régime et dans des conditions semblables. On se rappelle, en lisant ces pages, le mot si vif et si juste de Joseph de Maistre traitant un sujet tout pareil, celui de la licence qui règne dans les camps : « On parle beaucoup de la licence des camps, dit-il quelque part. Elle est grande, sans doute; mais l'homme n'y trouve pas ses vices, il les y porte. »

L'auteur passe en revue, dans le chapitre suivant, les diverses institutions de secours, temporaires ou permanentes, qui existent chez nous en faveur des militaires blessés ou invalides. D'abord le fonds de secours annuel et permanent au ministère de la guerre, puis les crédits ouverts à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, notamment par la loi du 5 mai 1869, la Caisse des offrandes nationales, la Commission supérieure de distribution de secours instituée à la fin de juillet 1870, aujourd'hui dissoute, la Société de secours aux blessés militaires, improprement appelée par beaucoup de personnes Société internationale ou Société de Genève, enfin l'Œuvre des amputés de la guerre. Ce qu'il y a de bon dans ces diverses institutions, les services qu'elles ont rendus, comme aussi ce qu'il y a d'insuffisant ou de défectueux dans leur fonctionnement, est apprécié avec une tranquillité de jugement que le lecteur ne pourra s'empêcher de reconnaître, quand même il ne partagerait pas sur tous les points l'opinion de l'auteur.

Tirant les conséquences de ses prémisses, M. de Riencourt nous entretient ensuite de la nécessité de former des Commissions de secours et de patronage pour les militaires invalides, et, en un mot, de fonder l'*Assistance militaire*. Il esquisse le plan de cette institution nouvelle, qui serait pour la population militaire invalide ce qu'est la Caisse des Invalides de la marine pour toute la population maritime. Outre les services spéciaux qu'elle rendrait aux blessés et invalides, elle aurait un objet plus général, celui d'entretenir ou de faire naître l'esprit militaire et d'établir parmi nous un lien entre la population civile et la population militaire, jusqu'à présent trop étrangères l'une à l'autre.

Les chapitres qui suivent forment comme un cours abrégé de législation comparée en ce qui touche la condition faite aux blessés et aux invalides en France, en Autriche, en Allemagne, en Angleterre. Il n'est pas possible de les analyser; en essayant de le faire, on s'exposerait à être long sans être complet. Il faut les lire; mais celui qui les lira n'aura pas perdu son temps et sa peine, et il verra, d'après les faits constatés et les institutions observées par trois médecins français capables, envoyés en mission, par M. de Riencourt, en France, en Autriche, en Angleterre, en Allemagne, il verra, dis-je, à quel point la condition faite par nos lois et par nos mœurs au militaire blessé et invalide est peu favorable en comparaison de celle que font à leurs blessés les na-

tions étrangères, nos concurrentes. Il verra, notamment, combien l'invalide ignorant et pauvre est peu assisté, chez nous, dans la tâche de faire valoir les droits que lui ouvre une législation d'ailleurs parcimonieuse et jalouse, et il reconnaîtra la nécessité de faire promptement quelque chose de sérieux pour remplir une lacune regrettable et qui accuse hautement notre prévoyance, j'allais dire notre humanité.

Nous voici arrivés aux conclusions positives de l'auteur, c'est-à-dire au programme des réformes qu'il propose.

Il demande d'abord une refonte totale de la législation, faite sur les données de l'expérience et après une étude attentive des législations étrangères. Nous croyons cette demande pleinement justifiée par le travail auquel il s'est livré et que le lecteur a sous les yeux. Mais il ne suffirait pas de changer la loi si l'on ne changeait l'esprit et les pratiques de l'administration et de l'autorité militaire, chargées de l'exécution de la loi. On sait que l'interprétation et la pratique peuvent tuer ou vivifier la loi, et il est permis d'affirmer que si l'administration et l'autorité militaire n'entraient pas, de gré ou de force, dans l'esprit de la législation nouvelle, l'effet de celle-ci se trouverait compromis.

Au reste, notre auteur, modéré comme il l'est, juste et bienveillant envers les personnes, n'accuse pas le personnel chargé d'appliquer les institutions qu'il soumet à sa critique ; il croit, et nous croyons avec lui, que le mal qu'il signale dans tant de choses est beaucoup plus imputable à la législation et à l'organisation des services, en général, qu'aux hommes eux-mêmes, et nous estimons que l'amour-propre des fonctionnaires intelligents ne sera guère intéressé dans sa critique. Il n'a pas cessé d'y veiller pendant tout le cours de son travail, auquel nous avons assisté, et nous espérons qu'il y aura réussi.

Ce n'est pas tout d'assurer aux intéressés le bienfait d'une législation équitable, il faut une juridiction chargée de veiller à l'exécution de cette loi, et aisément accessible à tout homme qui se croit lésé dans son droit. Cette haute juridiction est et ne saurait être que celle du conseil d'État. En droit, le recours au conseil d'État est ouvert à tous contre toute décision administrative qui les concerne ; mais en fait, et en raison des conditions dont il est entouré, ce recours est peu accessible au militaire ignorant et pauvre ; puis, par suite de la rigueur du rôle dans lequel le conseil d'État est obligé de se renfermer, et qui consiste à faire observer purement et simplement une législation actuellement peu libérale, il est arrivé que l'intervention de ce haut tribunal dans les questions de concession ou de liquidation de pension, n'a pas toujours été favorable aux militaires en instance auprès de lui. M. de Riencourt, toutefois, ne propose pas l'abolition de cette juridiction, ce qui semblerait, à bon droit, téméraire ; il appelle sur la question la réflexion des hommes autorisés.

Approchant du terme de son œuvre, il aborde le sujet de la dépense

que coûterait à l'État la réparation de l'injustice faite aux blessés et invalides qui ne reçoivent rien, ou qui ne reçoivent qu'une partie de ce qui leur est dû. Deux erreurs, en sens inverse l'une de l'autre, sont répandues dans le public à cet égard. Les uns disent et croient à la légère que tous les blessés et invalides sont ou pensionnés ou secourus par l'État, et que l'exception est très-rare. D'autres, ignorants d'une autre espèce, disent que, si on voulait les secourir tous, l'État en serait obéré. « Vous n'en verriez pas la fin avec cinquante millions! » disait un homme sérieux à M. de Rambures¹. Mais l'auteur, après avoir recherché la vérité réelle avec persévérance, nous apprend qu'elle est justement en dehors de ces deux affirmations, c'est-à-dire que les militaires *oubliés* ou *victimes d'erreurs* sont nombreux, sans être innombrables, et que, pour leur faire réparation et justice, il ne faudrait qu'une somme assez faible comparativement aux ressources de la France et au caractère sacré du devoir à remplir envers ces *oubliés*.

Par des faits et des chiffres soigneusement recueillis, et par une statistique approximative fondée sur des calculs sévères, il nous montre que les *oubliés* et *victimes d'erreurs* doivent être aujourd'hui, pour toute la France, au nombre de six mille environ de tous les temps et de toutes les catégories, et que, pour leur donner ce qui leur est dû, d'après les lois existantes et les tarifs de pensions en vigueur, il n'en coûterait pas tout à fait trois millions; car, pour le dire en passant, M. de Riencourt n'est pas un prodigue: il a grand souci, au contraire, de ne pas gâter ses protégés; il ne demande pour eux que la justice et le pain quotidien. Il faut observer, d'ailleurs, que les deux chiffres ci-dessus sont des *maxima* qui ne seraient probablement pas atteints, car les recherches statistiques qui ont servi de base aux calculs ont eu lieu dans des localités fort éprouvées par la guerre.

Pour finir, il nous donne un résumé de son ouvrage auquel il a joint quelques additions. Ce résumé clair et concis suffirait, à la rigueur, aux personnes qui ne pourraient pas lire les deux volumes avec l'attention qu'ils demandent. Nous le recommandons aux hommes de loisir qui auraient le tort de se laisser effrayer par deux volumes intéressants, ou aux hommes trop occupés pour y donner le temps nécessaire.

Tel est ce livre qui n'est pas seulement « un livre de bonne foy », comme dirait Montaigne, mais encore l'œuvre d'un cœur ferme et patriotique et d'un esprit prévoyant. La voix de l'auteur sera-t-elle écoutée, ou se perdra-t-elle dans ce silence que font l'indifférence et l'égoïsme aux appels généreux? Nous ne saurions le croire; ce serait désespérer de notre pays et de nos institutions militaires. Non, l'État, non, les pouvoirs

¹ M. de Rambures, député de la Somme, auteur en 1872 d'une proposition de loi en faveur des blessés et invalides.

publics, et le public lui-même, ne refuseront pas de payer à peu de frais une dette sacrée, actuellement en souffrance, et de préparer un avenir meilleur aux serviteurs mutilés de la patrie.

Comte DE LALLEMAND,
Ancien ministre plénipotentiaire.

DROIT MUSULMAN. — DU STATUT PERSONNEL ET DES SUCCESSIONS

Par SAUTAYRA, conseiller à la cour d'Alger, et EUG. CHERBONNEAU, ancien professeur d'arabe au collège arabe-français d'Alger. — Tome I^{er}, *Du statut personnel*.

« Les lois, dit Montesquieu, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. » En admettant cette idée, on conçoit facilement que les lois puissent être modifiées quand ces rapports sont plus approfondis, ou que de nouvelles circonstances dans les idées et les transactions viennent modifier l'état des choses. Il n'en est pas de même chez les Arabes : les moindres circonstances de leur vie sont réglées par une loi inflexible, qu'ils croient révélée et sortie de la bouche même de Dieu ; pour les Arabes, et tous les peuples qui suivent la foi de Mahomet, la moindre prescription de la loi est un article de foi et s'impose à la conscience avec l'autorité d'un dogme. Lors de la conquête de l'Algérie par les Français, la loi immobilière musulmane, qui apportait beaucoup d'entraves aux transactions entre les européens et les indigènes, a dû céder à la loi française ; quant au statut personnel et aux règles de succession des indigènes entre eux, comme ces lois touchaient plus profondément aux sentiments intimes du peuple, à la constitution du foyer et à la religion, les autorités chargées de l'administration de ce vaste pays ont déclaré qu'il n'y serait point dérogé. Ces lois nous révèlent la constitution intime des familles chez tous les peuples musulmans, elles sont le meilleur guide à consulter sur la question si souvent discutée de la situation de la femme dans les pays soumis à l'étendard du Croissant.

Avant Mahomet, il existait des coutumes en Arabie, mais point de lois, et, comme les Arabes vivaient dans une guerre perpétuelle, la faiblesse était le plus grand de tous les maux ; la situation des femmes n'y était donc pas fort heureuse. Dans ce pays brûlé par le soleil, la famine règne souvent et les parents enterraient toutes vives dans le sable les filles qu'ils ne pouvaient nourrir. Les filles n'héritaient point de leurs parents, mais la femme faisait partie de l'héritage de son mari décédé ; les hommes pouvaient prendre un nombre illimité d'épouses. La femme, même née de parents libres, devait craindre pendant toute sa jeunesse de recevoir ce qu'on appelait alors *la dot des lances*, c'est-à-dire de voir le camp de sa

tribu pillé par un parti ennemi, d'être entraînée comme esclave et d'appartenir à un vainqueur brutal. L'état d'abjection où se trouvait la femme arabe, a été décrit par le poète Férzadk, qui célébrait en ces termes les hauts faits de sa tribu :

« Vois cette captive ; aujourd'hui que son ventre est plein, elle peut aller voir son père, elle n'a pas reçu d'autre dot que la dot des lances. Quand le fils qu'elle a donné à son maître rencontre son oncle maternel, tous deux se regardent menaçants, leurs regards furieux et louches font éclater leur haine ; mais les fils brillants quelle a conçus de ceux qui n'appartiennent pas à la tribu de son père empêchent que, pour l'insulter, on ne l'appelle captive. Elle était estimée un haut prix dans sa tribu ; avant d'arriver à elle, Dhabba l'a menacée de sa lance, il l'a liée et puis il l'a violée ; elle gémissait au-dessous des hautes lances, elle sanglotait et, de douleur, se frappait la poitrine ; elle est tombée, et les guerriers de Dhabba l'ont embrassée ; ils n'avaient que leurs hautes lances pour tout voile. »

La férocité cynique qui règne dans ce tableau montre assez quel était le sort fait à la victime ; la seule chance d'adoucir sa position pour la femme à qui pareil malheur arrivait, était de donner un fils à son maître. Ce fils faisait un peu respecter sa mère dans sa tribu ; mais comme il partageait toutes les haines de son père, selon l'expression du même poète, il était toujours prêt à rapporter devant celle qui l'avait mis au monde :

« Les têtes de son mari et de ses parents mêlées aux jambes et aux bras des cadavres pour en faire les pierres de son foyer. »

Il est vrai que les poètes et les traditionalistes nous ont présenté des tableaux moins sanglants des mœurs arabes ; que, dans le roman d'Antar, on trouve même des traits pleins d'élégance et de chevalerie, que l'amour enfin rendait souvent à la femme la place qui lui est due ; mais, alors même que ces récits n'auraient point été embellis par l'imagination orientale, il faut penser que ces anecdotes, souvent si vives et si fines, ont presque toutes pour héros des poètes ou des chefs puissants, en un mot des hommes bien armés, à qui il était facile de faire respecter leurs amours.

Fidèle au génie sémitique, dont il est l'une des plus puissantes émanations, Mahomet avait conçu un Dieu terrible à l'image de Jéhovah, Dieu des armées, qui se venge et prend plaisir à voir les souffrances de ses victimes ; dans son système, la divinité implacable des cieux est représentée sur terre par le khalife, ou lieutenant du prophète de Dieu, chargé de faire régner ici-bas la loi religieuse ; dans la famille, le souverain pouvoir est remis presque sans bornes dans les mains du père qui a le droit de marier ses enfants mineurs, de disposer ainsi de leur vie et de leur avenir sans avoir besoin d'obtenir leur consentement. L'âge de la majorité, qui donne l'indépendance aux fils, n'apporte aucun soulagement à la situation des filles ; le mariage seul les soustrait à l'autorité paternelle pour les placer

sous celle d'un mari, et ce n'est qu'à l'âge de cinquante ans que la vieille fille peut disposer librement de sa personne. Cette autorité paternelle a une telle puissance dans l'esprit arabe, qu'on a vu des pères marier leurs filles à naître; heureusement que les législateurs musulmans ont reconnu les inconvénients de cette tendance absolutiste de leur race en condamnant les mariages de cette sorte, dont deux exemples tout récents ont été annulés par les magistrats arabes de Guelma et d'Oran.

En consacrant ce droit impérieux du père de famille, que les Arabes eux-mêmes qualifient du nom de droit de *violence*, Mahomet lui apporte quelques restrictions en imposant certains devoirs aux parents. « Si un père, disait-il, marie sa fille à un homme qu'elle ne puisse accepter, vous casserez le mariage. » C'est en se basant sur cette parole que les docteurs musulmans ont établi qu'un père de famille ne pouvait marier sa fille à un esclave, ni à un homme possédé, ni à un nègre, ni enfin à un malade atteint de la lèpre ou de l'éléphantiasis. De plus, celui qui condamne ses filles au célibat, pourrait être forcé par le kadi de consentir aux volontés de ses enfants; mais cette entrave apportée à l'autorité paternelle ne peut, en aucun cas, être assimilée à l'acte respectueux autorisé par le code civil français: il faut une enquête, et les juges ne doivent faire intervenir leur autorité qu'en de graves circonstances et avec la plus grande prudence.

La mort du père ne soustrait pas la femme à la dépendance qui pèse sur elle; un homme malade dit-il: « Si je meurs, je marie ma fille à X***, » le mariage est obligatoire. Enfin un père mourant peut nommer un tuteur testamentaire nommé *ouaci*, dont la volonté doit être respectée comme la sienne propre. Une femme peut bien devenir exécutrice testamentaire; mais, dans ce cas, elle n'a l'autorité de marier personnellement que ses pupilles masculins. Quand la femme, soustraite enfin par l'âge ou le mariage à l'autorité paternelle, veut choisir un nouveau mari, elle est obligée de se servir d'un intermédiaire nommé *ouali*, dont la mission est de suppléer à son incapacité. Celui-ci peut, s'il le veut, cacher ou divulguer les défauts de sa protégée, et doit lui choisir un mari assorti; mais, cette fois, c'est un vrai défenseur que la loi accorde à la femme, puisqu'elle peut refuser un choix fait par lui, et que celui-ci est responsable du paiement de la dot et de l'exécution des contrats.

Toutes ces lois, toutes les prescriptions qui en découlent donnent donc à la femme un rang bien inférieur à celui de l'homme, surtout quand on pense qu'un Arabe est majeur à l'âge de dix-huit ans, et que, si à cet âge il est encore soumis à son père pour tout ce qui touche à l'administration de ses biens, il peut néanmoins épouser la femme de son choix, quitter la maison paternelle, et s'établir partout où le pousse son inspiration. Et cependant il est faux de dire que le mariage soit une vente pour les musulmans; bien au contraire, la dot que doit fournir le mari établit la dignité

de l'union en assurant à la femme son indépendance personnelle. Avant Mahomet les femmes arabes qualifiaient d'infamie les unions contractées sans dot, et le prophète arabe a consacré cet usage en disant : Tout mariage sans dot est nul.

Afin d'ôter à la dot tout caractère qui la rendrait analogue à un prix de vente, les jurisconsultes arabes ont décidé que le mari qui répudierait sa femme nubile avant qu'elle eût été conduite chez lui, devrait payer la moitié de la dot, et que s'il mourait avant la consommation du mariage, ses héritiers seraient tenus à la payer tout entière.

Mahomet n'avait point indiqué de chiffre pour la dot; aussi quand on contracte un mariage sans la fixer par un contrat, c'est l'usage qui la détermine proportionnellement à la beauté, au rang de la future, au pays qu'elle habite, et aux valeurs qu'ont reçues ses sœurs lors de leur union. Encore ici la loi protège la femme, qui peut exiger que sa dot soit fixée avant la célébration du mariage, et renoncer à une union qui aurait été conclue par son tuteur, moyennant une dot inférieure à celle fixée par l'usage de son pays.

Mahomet établit encore beaucoup de prescriptions qui eurent pour résultat de relever la condition des femmes arabes; en défendant d'épouser à la fois la tante et la nièce, ou deux sœurs; non plus que la mère d'une femme à laquelle on serait uni déjà; il défendit d'épouser plus de quatre femmes. Enfin il constitua une parenté nouvelle basée sur l'allaitement, qui empêche l'union entre deux enfants élevés par la même nourrice, laquelle devient pour eux une seconde mère.

Comme toutes les législations, la loi musulmane reconnaît certains cas de nullité de mariage. Celui qui a dû surtout attirer l'attention des jurisconsultes, dans un pays où le divorce est permis, a été le cas où la femme séparée d'avec son mari contracterait une seconde union. Pour sauvegarder les droits de la paternité, ils ont résolu que tout mariage avec une femme enceinte serait nul, quelle que soit la bonne foi du mari; et la Cour d'Alger a rompu dernièrement une alliance, parce qu'un enfant était né quatre mois après le mariage. Ajoutons ici que tout mariage contracté entre un homme et une femme qui auraient eu de simples attouchements serait aussi frappé de nullité.

La loi règle encore les devoirs les plus intimes des époux entre eux: c'est ainsi que l'homme qui a plusieurs femmes doit partager sa vie d'une manière égale en faveur de chacune. Le mari doit entretenir sa femme, non seulement pendant le temps qu'il vit avec elle, mais encore lorsque l'union est rompue, et que la femme divorcée est enceinte et nourrit son enfant. L'époux a droit de correction, mais sans violence; s'il se laisse emporter jusqu'à faire une contusion, aussitôt le divorce peut être demandé contre lui.

Les mariages se dissolvent par le divorce et la répudiation. Le divorce s'effectue par le consentement mutuel des deux conjoints. Le père, tuteur de sa fille encore enfant, peut aussi l'accepter en son nom. Chaque fois que la rupture d'un mariage a lieu par suite d'un commun accord, le divorce ne doit être considéré que comme le résultat d'une simple convention ; mais s'il est réclaté en justice par la femme lésée par son mari, il prend le caractère d'un châtement infligé à l'homme. C'est ainsi que les tribunaux algériens ont prononcé le divorce contre des maris qui refusaient à leurs femmes un entretien suffisant, ou une part égale dans leur affection. L'impuissance est aussi bien un cas de divorce qu'une vie scandaleuse, et des injures graves peuvent encore le faire prononcer.

Indépendamment du divorce, le mariage musulman, soumis à tant de relâchement, peut encore se rompre par la répudiation, qui est un droit exclusif au profit du mari. Tout en reconnaissant ce pouvoir, Mahomet s'est montré sévère, et disait : « La chose que Dieu a le plus en horreur, parmi celles qui sont licites, c'est la répudiation. » Aussi les docteurs arabes ont réglé le droit relatif à cette question de telle sorte, que souvent un homme violent peut être puni pour une répudiation prononcée trop vivement : ainsi, un mari avait fait serment de répudier sa femme, si elle allait chez son père ; elle y alla, et comme son époux ne pensait plus à exécuter sa parole, elle accusa son mari de parjure, et obtint un jugement du kadi d'Alger qui prononça le divorce en sa faveur.

Dans un pays où règne la polygamie et le divorce, il était important d'établir des règlements rigoureux pour constituer la paternité et la filiation, ainsi que les devoirs vis-à-vis des parents. Les docteurs de la loi musulmane n'ont point manqué d'étudier sérieusement cette question. Le premier article de leurs dispositions à cet égard est le même que l'article 312 du Code français : « L'enfant conçu pendant le mariage a pour père le mari, » alors même que les deux époux l'attribueraient à un étranger ; mais il est nécessaire qu'il y ait eu mariage, et les enfants nés de la prostitution ne peuvent jamais être réclémés légalement. Le mari a le droit de désavouer l'enfant qui vient au monde avant six mois de mariage. Une conséquence naturelle de ce fait est que l'enfant né dans ces conditions appartient au premier mari mort ou décédé ; en revanche, l'époux peut toujours refuser de reconnaître l'enfant né plus de dix mois après la dissolution. La loi permet encore le désaveu pour cause d'impuissance, de continence justifiée par le serment ou l'éloignement, et enfin pour adultère prouvé.

Une fois la paternité reconnue et fixée, il fallait établir le sort de l'enfant dont les parents seraient séparés. La mère doit élever sa fille jusqu'à l'époque de son mariage ; quant aux fils, ils sont confiés à la garde de leur mère jusqu'à l'âge de puberté. Si elle vient à mourir, les enfants restent toujours dans les mains des femmes de leur famille maternelle, et ne sont

remis à celles de la famille de leur père qu'autant que la première branche ferait absolument défaut. Cette garde impose de lourdes obligations, et la femme qui en est chargée est toujours soumise à la surveillance paternelle. Elle n'a droit qu'aux frais de nourriture et de logement de l'enfant, sans pouvoir exiger aucune rémunération personnelle. La mère peut être privée de son droit, sur la demande de son premier mari, lorsqu'elle contracte une seconde union; qu'elle n'a pas de moralité, ou quand un changement de domicile l'éloigne du lieu habité par le père de son enfant à une distance équivalente à 120 kilomètres. Enfin le père défunt est remplacé par un tuteur chargé de l'administration des biens du mineur, et de la surveillance de la femme qui le garde conformément aux dispositions précédentes. La tutelle existait en principe avant Mahomet; mais on voyait souvent ceux qui en étaient chargés dépouiller leurs pupilles des biens qu'ils auraient dû faire prospérer. Mahomet s'est montré sévère envers eux, et protégea les orphelins en mettant leurs directeurs sous la surveillance des juges. La tutelle appartient au père, et, à son défaut, à la personne qu'il désigne par testament, et qui peut, à sa volonté, être un parent ou un étranger, un homme ou une femme. A défaut de père et de tuteur testamentaire, les orphelins sont mis sous la protection des magistrats. Le kadi nomme alors un directeur qui administre les biens de l'enfant, sans que pour cela son autorité, ses droits et sa responsabilité soient diminués en rien. La mère elle-même ne saurait intervenir dans la tutelle de ses enfants que lorsqu'elle en est chargée par leur père. Le tuteur peut toujours être révoqué pour inconduite ou mauvaise administration.

Voici à peu près quelles sont les bases de la famille musulmane.

Les Arabes connaissent encore l'adoption et une sorte de reconnaissance de parenté qui permet à l'homme de se créer un frère adoptif, ou un oncle, ou un cousin. Mais ici, les magistrats algériens ont été plus accommodants que les tribunaux français chargés de l'exécution de la loi mahométane en Algérie, qui se sont toujours montrés partisans de la filiation naturelle.

Telles sont les lois que MM. Sautayra et Cherbonneau nous font connaître. Pour mener ce travail à bonne fin, il fallait à la fois la science du droit et la connaissance approfondie des langues orientales. Jamais collaboration plus heureuse ne pouvait se présenter que celle d'un magistrat orientaliste avec un orientaliste versé aussi dans la science du droit. Les auteurs de ce volume ont divisé leur ouvrage en deux parties. La première contient la traduction du texte de jurisprudence admis dans toute l'Afrique septentrionale; c'est la partie la plus courte de leur travail, elle ne contient qu'une cinquantaine de pages; mais une œuvre tout à fait originale, c'est le commentaire qu'ils ont rédigé, et qui forme la majeure partie du volume. Ce commentaire reprend séparément les articles de la loi musul-

mane, explique les bases sur lesquelles ils ont été établis, et en développe toutes les conséquences. Mahomet n'a point créé son système tout d'une pièce : c'est donc une étude fort intéressante pour l'histoire, que de vérifier les emprunts qu'il a faits à la loi juive et aux anciennes coutumes de l'Arabie, que nous ne connaissons que par la condamnation qu'il leur inflige. Mais l'intérêt spécial du commentaire de MM. Sautayra et Cherbonneau est dans les exemples tirés des jugements des tribunaux algériens. Ils ont su faire de cette matière si aride un livre intéressant qui nous révèle toutes les péripéties de la vie intime du peuple arabe, et le classement ingénieux qu'ils ont adopté permettra au magistrat, appelé à rendre la justice en Afrique, de considérer leur ouvrage comme un véritable code, divisé par articles bien ordonnés. Les auteurs ont fait plus : ils ont classé certains jugements rendus dans des cas tout à fait nouveaux auxquels a donné naissance la situation actuelle de l'Algérie ; c'est-à-dire ceux où un musulman se trouverait avoir contracté des liens avec une Française. Ils ont ainsi, pour la première fois, établi une jurisprudence spéciale dont on chercherait vainement les éléments ailleurs.

R. BOUCHER.

QUINZAINÉ POLITIQUE

24 novembre 1875.

Il n'y aura pas eu, ce semble, dans l'histoire de l'Assemblée, une ère de travail plus prompt et plus énergique, où la délibération ait davantage ressemblé à l'action ; il n'y en aura pas eu, où chacune de ces choses parlementaires, qui, aux yeux de quelques-uns, paraissent n'avoir en soi que le vain bruit de l'éloquence et la lenteur des longs conseils, ait eu davantage la vertu d'un fait décisif. La cause en est-elle dans cette hâte, plus ou moins secrète, qui, sous l'impulsion même de la logique et avec l'aide de notre vivacité française, précipite tout à sa fin, l'heure ayant sonné de tout finir, et tout, d'ailleurs, paraissait venu à son point d'épuisement naturel ? Faut-il, au contraire, en louer surtout la main intelligente et ferme qui a su imprimer leur direction à ces dernières œuvres de l'Assemblée ? Peu importe. Ce qui est manifeste, c'est que, durant ces quinze jours, il s'est accompli dans l'Assemblée bien des actes, les uns presque inattendus, les autres rapides, tous importants, tous favorables au gouvernement et aux conservateurs, tous conduisant à la solution suprême. Le scrutin d'arrondissement adopté ; la loi municipale ajournée et la nomination des maires maintenue sous son régime actuel ; les élections sénatoriales préparées ; la séparation de l'Assemblée devenue prochaine et déjà marquée ; une majorité nouvelle qui ne compte plus dans ses rangs M. Rouher, comme au 24 mai, ni M. Gambetta, comme au 25 février ; le plan des gauches déconcerté, leurs espérances troublées, leurs forces réduites : voilà la situation nouvelle et propice que ces coups pressés nous ont faite et dont il nous reste à profiter le plus vite possible.

Le 11 novembre, il n'était plus guère de volonté qui eût besoin d'un motif inconnu d'elle, pour se décider en faveur d'un genre de scrutin ou d'un autre : un débat qui durait depuis plus de quatre

ans avait préparé tous les esprits ; il ne restait pas d'argument à inventer ; et M. Amédée Lefèvre-Pontalis, qui a mis dans son discours un ordre si savant, et qui, plus d'une fois, y a rencontré si bien le *felicitas verborum* cher aux orateurs, n'a pu qu'y rassembler les raisons « de gouvernement », de bon sens et d'équité, déjà produites par les publicistes et les hommes d'État qui préféreraient comme lui le scrutin d'arrondissement. Mais s'il ne restait plus d'arguments à imaginer, il restait des fautes à commettre, et les défenseurs du scrutin de liste n'y ont pas manqué. Il a été désavantageux à leur cause d'avoir d'abord pour avocat le talent moins que médiocre de M. Luro : celui de M. Ricard, avec sa redondance sonore et sa diffuse prolixité, n'y a pas suppléé ; seule, l'éloquence de M. Gambetta, vigoureuse et spirituelle dans sa vulgarité même, leur eût rendu la force perdue par M. Luro et M. Ricard, si M. Gambetta n'avait joint à ses mérites de harangueur tant de maladresse et de violence. M. Gambetta n'a rien gagné à célébrer, devant les bonapartistes, la communauté d'origine qui fait de la démocratie césarienne la sœur naturelle de la démocratie radicale : nous doutons qu'il se soit acquis plus de suffrages que M. Rouher ne voulait lui en accorder ; mais nous savons bien qu'à proclamer que la seule rivale qui puisse partager l'avenir avec la république, c'est cette démocratie de l'empire si habile à caresser la foule ou à la rassurer, M. Gambetta lui a fourni des titres dont elle se prévaudra. En insultant aux souvenirs du centre droit, en lui jetant la menace avec la raillerie, M. Gambetta s'aliénait des votes ; la hardiesse de son langage et ces saillies de radicalisme qui, à son insu ou non, s'échappaient de son cœur avec ses imprudentes paroles, ont réveillé la défiance du groupe Lavergne et peut-être aussi celle de plus d'un des modérés du centre gauche. Ce n'est pas tout. M. Gambetta s'est trompé grossièrement en spéculant sur la lâcheté des intérêts honteux ou des inimitiés sourdes auxquels il offrait l'ombre du scrutin secret : il a offensé ainsi le courage de l'extrême droite, et il a vu, au centre gauche, ses calculs dérangés par les compensations que le secret même a permises dans certains changements réciproques.

Convenons-en néanmoins : dans les batailles parlementaires, les fautes mêmes ne suffisent pas contre ceux qui les commettent. Il faut à ces grandes Assemblées, pour y former les majorités dans les heures difficiles, il faut ce souffle d'une pensée qui emporte toutes les autres, la lueur d'une idée juste qui soudain éclaire tout le reste ; et la déclaration de M. Dufaure a eu cette efficacité. Cette déclaration a été la raison politique de la journée. M. Dufaure est venu dire ce qui était dans le sentiment de tous les honnêtes gens

comme dans le programme du ministère : « Je n'admets pas pour candidats tous ceux qui ont voté les lois constitutionnelles, quels que soient leurs principes et leurs vues sur les principes essentiels selon lesquels notre pays doit être gouverné. » C'est juste. M. Thiers et M. Jules Grévy, en effet, sont républicains comme M. Gambetta et M. Naquet ; mais ils ne conçoivent pas le même genre de gouvernement pour la république ; ils portent le même nom, ils ne veulent pas les mêmes lois ; et, dussent-ils se parer également du titre de constitutionnels, ils auraient encore à justifier, par leurs doctrines et par leurs actes, qu'ils sont conservateurs. M. Dufaure a dit plus, et avec non moins de vérité : un républicain n'est pas conservateur, s'il est l'allié des radicaux. Le regard tourné vers l'extrême gauche, M. Dufaure s'est écrié : « Nous avons été réunis un jour ; nous sommes divisés dans le passé et dans l'avenir. » Ainsi M. Dufaure séparait les constitutionnels qui sont conservateurs et ceux qui ne le sont pas ; ainsi il rejetait d'un côté les radicaux en attirant de l'autre tous les conservateurs ; M. Buffet n'aurait ni agi ni parlé autrement, et son silence approuvait l'honorable garde des sceaux. M. Dufaure avait à la fois attesté l'union du ministère et facilité celle d'une majorité. Il raffermait les conservateurs dans cette opinion qu'aucune sorte d'union constitutionnelle ne comprend nécessairement et ne doit comprendre l'alliance des radicaux ; il démontrait aux républicains qu'ils peuvent et doivent être les serviteurs de la république, sans être les satellites du radicalisme. M. Dufaure décidait par-là les indécis, sur les bancs du centre gauche ; et, en répandant dans tout son discours cet esprit de conservatisme, il rendait plus aisé à l'extrême droite la généreuse abnégation qu'elle a montrée, le 11 novembre, dans son loyal amour de l'ordre. On peut l'affirmer : ce jour-là, M. Dufaure a bien mérité des conservateurs, dans tous les rangs de l'Assemblée : il a eu plus que l'honneur d'être applaudi pour cette éloquence qui sait si finement se moquer et si clairement prouver ; son courage et son bon sens ont donné aux conservateurs la victoire et leur ont rendu bien des espérances.

Cette loi, qui apportait aux conservateurs le scrutin d'arrondissement, dérangeait de toutes parts les plans électoraux de la gauche. Elle était encore comme stupéfaite, cherchant et ne pouvant ressaisir sa foi perdue, irritée contre M. Gambetta et moquée par M. Naquet, quand, quelques jours après, elle est venue agiter à la tribune la loi municipale, ou plutôt celle qui règle actuellement la nomination des maires. On sait que la loi municipale est devenue l'un des sujets de déclamation où la gauche exerce le plus volontiers sa bruyante rhétorique. A entendre sa plainte, on pourrait se croire ramené à quelque dixième ou onzième siècle du moyen âge ; et nous aurions

vraiment à souhaiter qu'un roi parût pour affranchir encore une fois les communes. Quant aux théoriciens de l'école radicale, on n'ignore pas que plus d'un professe ce qu'ils appellent le principe du communalisme : ils émanciperaient si bien le municipe qu'il y aurait trente-sept mille petites républiques dans la grande ! Mais, dans ce nouveau débat, la prétention de la gauche se faisait plus modeste, nous le reconnaissons. La loi des maires, c'était simplement une machine de guerre propre à renverser M. Buffet ; dans ce dessein, M. Pascal Duprat l'avait placée au milieu des deux délibérations de la loi municipale. Et puis, quelle réparation de la fortune, si la loi municipale, enfin docile aux vœux de la gauche, lui permettait, à la veille des élections, de restituer le gouvernement des mairies à ses princes du peuple, aux coryphées de la démocratie, aux Barodets des villes et des villages ! L'Assemblée ne pouvait être sensible aux tirades de gens qui jadis, sous la dictature de M. Gambetta, usurpaient avec lui, ou même sans lui, les droits les plus simples de cette liberté municipale qu'ils revendiquent si haut aujourd'hui. Elle a refusé de prêter la main à ces espérances et à ces intérêts particuliers de la gauche. Il lui a paru illogique de ne procéder qu'à une réforme partielle de la loi, en y séparant l'un de l'autre deux points qui se touchent étroitement, l'organisation de la municipalité et la nomination du maire. Elle n'a pas seulement compris que la gauche voulait bien moins inaugurer dans les mairies le règne de la liberté municipale qu'y saisir le pouvoir d'administrer librement dans la commune les affaires de ses candidatures politiques. Au surplus, la majorité s'effrayait avec raison des complications et du trouble que causeraient de tels changements, à l'heure même où serait déjà commencée dans l'opinion publique la crise électorale qui va renouveler l'Assemblée. Elle a donc été sage d'ajourner le débat de la loi tout entière, selon la proposition de M. Delacour.

C'est M. Buffet, c'est sa parole précise, forte, mesurée, qui a obtenu cette victoire. Mais M. Buffet ne s'est pas contenté de légitimer l'ajournement de la loi, ni même de justifier, en face des radicaux et de M. Gambetta silencieux, l'usage si discret qu'il a fait du droit de choisir les maires en dehors des conseils municipaux. Sa franchise, comme celle de M. Dufaure, a nettement répondu à la question du jour : « Les élections, a-t-il dit avec cet accent de l'homme qui défie par sa probité même la dénégation, les élections seront loyales, libres, sincères. » Non que M. Buffet croie que, sous un régime parlementaire, dans un pays où la majorité gouverne et où le gouvernement n'est que la puissance exécutive d'une opinion, le ministère doive, devant la lutte de ces électeurs dont

le suffrage peut changer les destinées de la patrie et de la société, rester spectateur immobile et indifférent. Comme M. Thiers le déclarait autrefois au Corps législatif, M. Buffet pense que, « sans abuser des moyens que la possession du pouvoir met entre ses mains », le gouvernement a le droit et le devoir « d'avouer ses préférences, » à la condition de ne pas employer à leur triomphe « ce qui lui a été confié pour le service public », pour la sauvegarde de tous les biens et la sécurité de toutes les personnes ; et l'on sait que tel était aussi le propre sentiment de M. Jules Simon. L'Empire était un gouvernement despotique, et, de plus, il n'avait aucun scrupule : il nommait lui-même ceux qu'il affectait de prendre pour les surveillants de son autorité et les contrôleurs de son administration ; il prostituait aux candidatures de ses favoris toutes les forces et toute la dignité de l'État. En Angleterre et en Belgique, pays où règne la liberté parlementaire et où elle fait sentir à tous les abus sa vigilance et sa sévérité, les partis connaissent tous, dans la pratique du gouvernement, la limite indiquée par Thiers, M. Jules Simon et M. Buffet ; et plutôt à Dieu que les radicaux eux-mêmes, la veille des élections du 8 février 1871, eussent eu la vertu de la respecter ! Cette déclaration de M. Buffet méritait donc l'assentiment des libéraux comme des conservateurs. Il a plu à M. Ernest Picard de harceler de doutes plus ou moins légers l'honnêteté ministérielle de M. Buffet. On nous permettra et de croire injustes les préventions de la gauche, et de nous fier absolument à tout ce qu'il y a de sensé, de ferme et de délicat dans la promesse de M. Buffet : nous aussi, nous voulons des élections libres, mais libres de la tyrannie que la démagogie se forge avec les préjugés ou les convoitises populaires, aussi bien que libres de la tyrannie d'un gouvernement qui dicte et impose ses choix.

Entre ces deux lois, celle de la presse a paru. Nous voulons dire qu'elle a été présentée à l'Assemblée ; mais il nous serait plus que téméraire d'assurer, non-seulement qu'elle en sera acceptée, mais même qu'elle sera discutée à temps : les loisirs de l'Assemblée sont singulièrement courts, et l'on sait combien sera naturellement long le débat d'une loi qui en résume une soixantaine et qui a pour objet la matière la plus vague, la plus subtile, la plus variable où l'esprit humain puisse prétendre marquer nettement un droit et un devoir. Le problème, en effet, commence à fatiguer toutes les recherches. Quels sont, devant la loi, les vrais délits de la presse ? Nul n'a pu encore les définir tous ou les bien préciser : la pensée a de tels détours, de telles fuites, de tels refuges où elle est comme insaisissable ! D'autre part, quel sera le juge ? Les théories et les essais de tout un siècle n'ont encore pu en décider : il reste toujours

douteux dans l'opinion publique, le choix de ce tribunal plus ou moins spécial, qui conviendrait mieux que celui du jury ou celui de la magistrature tour-à-tour préférés et abandonnés. Enfin, quelle sera la sanction? Les sentiments politiques qui, selon le temps et le régime, rendent cette sanction si changeante, n'ont jusqu'à ce jour permis à aucun législateur de fixer une pénalité pour les délits du journalisme avec la certitude que le code peut mettre dans la répression des autres fautes. Voilà bien des embarras, des difficultés et des obstacles. Il eût été miraculeux que M. Dufaure fût parvenu à les éviter ou à les surmonter.

En combinant particulièrement les lois de 1819, de 1848 et de 1849, de manière à redoubler dans leur mélange la sévérité de l'une par celle de l'autre, M. Dufaure a marié la jurisprudence de la monarchie et la jurisprudence de la république avec une rigueur qui n'a rien de paternel; et c'est sans bonheur, il faut l'avouer: ni la droite ni la gauche n'en sont satisfaites; on l'a vu au premier accueil que la loi de M. Dufaure a reçu dans les bureaux de l'Assemblée. Il n'est pas jusqu'aux bonapartistes, qui, au mépris de tant de souvenirs réprobateurs et par on ne sait quelle pudeur de libéralisme fort plaisante et même burlesque au cœur d'un Rouher, ne se plaignent que M. Dufaure soit un Dracon! En vain, M. Dufaure a-t-il donné à sa loi un certain air de provisoire qui, pour les lois de ces cinq années, a toujours été une recommandation assez puissante, une sorte de bonne fortune; en vain a-t-il déclaré qu'on ne l'établissait qu'en attendant un « régime durable fondé tout à la fois sur la raison et sur l'expérience ». Ces précautions n'ont, ce semble, désarmé personne; et bien qu'au total, avec sa dureté, cette loi vaille mieux que l'ensemble des lois confuses ou arbitraires qui gouvernent la presse depuis cinq ans, il est probable que, si l'Assemblée peut l'examiner avec une attention suffisante, elle sera ou fort amendée ou retirée. Ah! il est malaisé d'édicter en France une loi de la presse, d'en trouver une qui soit bonne en république, et de vivre sans état de siège sous un gouvernement dont les radicaux se font « un perpétuel devenir », pour opérer au gré de leurs songes chimériques une complète métamorphose de la société! Les républicains eux-mêmes ne réclament plus la loi de 1849; ils se contenteraient de celle de 1819, « la meilleure des lois françaises sur la presse, » selon le mot de Prévost-Paradol et selon l'aveu de M. Jules Favre: c'est un hommage rendu à la monarchie, qu'on ne pouvait guère, en cet an de grâce républicaine, espérer obtenir de libéraux habitués, par un sophisme que confond l'histoire de l'Angleterre et de la Belgique, à

croire la liberté conciliable seulement avec le gouvernement de la république.

En ce moment l'Assemblée délibère, pour la troisième et dernière fois, sur la loi électorale. Quelle que soit la résistance de la gauche, quelque condescendante habileté qu'elle mette à se résigner, par un doux désespoir, à l'amendement de M. Rive, on peut présumer qu'elle sera vaincue encore une fois. Ces défaites successives de la gauche, il faut que la majorité en profite sans retard. La gauche se retrouve devant le pays, démunie de l'instrument qu'elle avait préféré, découragée par ses échecs, affaiblie par le discrédit qui frappe toujours en France les partis récemment battus. Les conservateurs, de leur côté, se sont unis le 11 novembre; ils ont une direction; les victoires du gouvernement secondent leur cause; le scrutin d'arrondissement leur est favorable. Qu'ils se hâtent donc! Les lois militaires et financières réclament, il est vrai, les soins de l'Assemblée: elle ne peut laisser inachevée une œuvre qui doit avoir un tel caractère d'unité, et dont le besoin est si pressant. Mais, cette besogne terminée, il serait puéril et dangereux de prolonger par des délais artificiels l'existence désormais stérile de l'Assemblée. L'heure de la dissolution a cessé d'être appelée par les vœux jadis si impérieux de la gauche. Les conservateurs commettraient la plus grave des fautes si, cette même heure, devenue par le tour des événements une occasion vraiment heureuse, ils la laissaient échapper dans une temporisation qui n'est plus souhaitée maintenant que de leurs adversaires. Puisse donc la majorité, fidèle à elle-même et compacte comme au 11 novembre, faire, dès la prochaine semaine, les élections sénatoriales de l'Assemblée! Puisse-t-elle les préparer par d'intelligentes et libérales concessions! Puisse-t-elle les accomplir dignement, de manière à honorer par cet acte suprême la mémoire de l'Assemblée, à garantir l'avenir autant qu'il aura dépendu de sa bonne volonté, et à fournir ainsi aux élections du pays un exemple, qui, elle peut en être sûre, y aura nécessairement la vertu d'être imité!

Pendant ces vifs et derniers débats de l'Assemblée, où n'ont que trop éclaté encore les violentes et vaines récriminations de nos partis, M. d'Arnim, réfugié en Suisse, publiait, dans une brochure, une série de pièces dont plus d'une intéresse la France par ses révélations. Mais si ces révélations satisfont notre curiosité, si elles changent en vérités historiques certains de nos soupçons, si elles confirment plusieurs de nos jugements, combien de matériaux elles fournissent aussi à nos regrets et à nos colères politiques! Sans doute on peut prouver, avec cette correspondance inédite de M. de

Bismark et de M. d'Arnim, que, dans l'opinion de l'Allemagne, « le meilleur gouvernement serait, en France, celui qui aurait à dépenser la plus grande partie de ses forces à combattre ses ennemis intérieurs ; » qu'à ce titre, M. de Bismark a préféré pour la France le gouvernement de la république à celui de la monarchie ; que de toute sa prédilection il a favorisé M. Thiers, parce que M. Thiers lui-même favorisait les républicains ; enfin que, pour ces diverses raisons, l'événement du 24 mai a déplu à M. de Bismark, puisqu'il a écrit ces mots, le 19 juin 1873 : « Ce changement ne nous est pas profitable. » Mais nous, qui ne sommes pas suspects de républicanisme et qui n'avons épargné à M. Thiers ni les avertissements ni le blâme, nous oserons demander, même à nos amis, si ces preuves sont aujourd'hui utiles et opportunes. Nous oserons plus, dussent quelques-uns sourire de nos scrupules patriotiques comme d'une sorte de chevalerie oiseuse et trop gratuite. Nous dirons : Non, les armes que M. d'Arnim et M. de Bismark nous prêtent pour nos discordes civiles ne nous paraissent pas bonnes entre des mains françaises : trempées dans nos douleurs et nos hontes, ramassées sur les champs de bataille où nous sommes tous tombés ensemble, ces armes qui nous frappent tous les uns après les autres, c'est plus qu'un étranger qui nous les offre, c'est le vainqueur qui nous les tend pour en déchirer nous-mêmes jusqu'au cœur cette patrie qu'il a blessée et mutilée. Non, ni la fierté qui survit en nous à nos prospérités et à nos gloires perdues, ni la prudence qui nous défend d'aigrir nos deuils et d'envenimer nos plaies, ne nous laissent le droit de recevoir ces présents perfides : si nous voulons bien les accepter, que ce soit seulement pour des générations plus libres et plus heureuses que la nôtre, pour ces jours de réparation dûs par Dieu à une France meilleure, où nos enfants, ayant ressaisi la fortune de nos pères et unis dans une paix sûre du lendemain, pourront prendre aux confidences des diplomates prussiens des arguments qui ne soient plus ni des aiguillons présentés à nos haines, ni des moyens de nous affaiblir, ni un témoignage de nos humiliations !

Naturellement, nous ne saurions avoir aucun souci de l'honneur germanique : ce soin ne nous sied pas plus qu'il ne nous appartient. Il nous semble pourtant qu'au-delà du Rhin, cet honneur a dû souffrir de certains regrets depuis le procès de M. d'Arnim et après cette publication. Il est évident, en effet, que dans la lutte personnelle dont ces diverses révélations nous font le récit, la dignité de M. de Bismark s'est amoindrie comme celle de M. d'Arnim : cette jalousie, cette vindicte, ces petites ruses et ces grandes violences, ces intrigues et ces inimitiés ont quelque chose de mesquin

dans ce monde prussien qu'éclairaient au loin, devant l'Europe, les feux de tant de victoires et les rayons d'une telle puissance. Les faits avaient bien attesté, dans leur réalité impitoyable, la brutalité de la politique pratiquée par M. de Bismark ; dans les lettres qui nous sont mises sous les yeux, cette brutalité se montre cynique. Quant à M. d'Arnim, la correspondance qu'il étale ainsi devant le public achève de le dépeindre : voilà bien cet ambassadeur d'humeur irrégulière, capricieux, fantasque même, plus doué d'imagination que de raison, ayant plus de sens propre que de bon sens, malicieux et fin, badin à l'occasion, léger pour un Allemand, plus journaliste que diplomate. M. d'Arnim, en vérité, se nuit singulièrement à lui-même par ce genre de justification. Mais quel détrimement ne cause-t-il pas à l'Allemagne aussi ! Qu'il n'y ait pas dans la correspondance d'un ambassadeur allemand cette méthode, ce formalisme, cette froideur, cette circonspection, cette sévérité gourmée qu'aurait pu y soupçonner quiconque connaît le génie et la discipline de la nation ; qu'au contraire le bel esprit y règne avec quelque chose de hardi et de brouillon : on peut s'en étonner. Mais l'étonnement tourne au scandale, quand on voit un homme d'État prussien livrer aux regards de l'Europe les secrets de son gouvernement, les mystères de sa diplomatie. M. d'Arnim ôte à ses compatriotes, par cette indiscretion et ce trafic, le droit de reprocher à M. de Gramont et à M. Jules Favre les abus qu'on se rappelle. Et si, par hasard, M. d'Arnim, condamné à la prison et, du fond de son refuge, bravant par ses moqueuses révélations la colère de M. de Bismark, songeait, comme on l'en soupçonne, à se dérober pour toujours par la fuite et l'exil à sa peine et à la loi de son pays, est-ce que ce gentilhomme allemand, autrefois soldat et naguère jugé digne de devenir ministre, n'aurait pas complété le déshonneur par cet oubli du devoir ? Que dirait l'orgueil de sa nation ? Que seraient devenues ces vertus prussiennes dont on nous vantait l'austère empire ? Et dans ces exemples compromettants, est-ce qu'il n'y aurait pas pour les vainqueurs une certaine diminution de prestige et pour les vaincus une certaine vengeance morale ?

S'il faut en croire les rumeurs qui passent par-dessus nos Pyrénées, la guerre civile commencerait à s'apaiser en Espagne. Les novellistes de Madrid racontent, à l'envi, que la fidélité des carlistes est découragée par les trahisons de la fortune. Ils assurent que la Catalogne serait maintenant tout entière au pouvoir des alphonisistes. Ils annoncent que, quittant Madrid, le jeune roi va tenter un formidable effort, celui d'une campagne définitive. Que valent ces nouvelles, qui, après tant d'autres tour-à-tour démenties par l'événement, nous viennent du pays des grands drames et des fictions

compliquées ? Nous ne savons. Mais, nous devons le constater, il n'est guère de politiques en France qui, pour peu que les leçons de 1870 les aient instruits à ne plus considérer par delà nos frontières que l'intérêt français, ne souhaitent vivement la fin de cette lutte où l'Espagne s'épuise. Certes, pour un patriote espagnol, il est triste de penser que l'Espagne, tandis qu'elle gaspille dans cette sorte de suicide un sang et un honneur si généreux, va perdre Cuba, la dernière de ses grandes colonies. Mais que de fois, depuis quelques années, un patriote français n'a-t-il pas eu lui-même à regretter que l'Espagne fût assez forte et tranquille pour soustraire ses conseils à la domination de nos vainqueurs, pour reprendre son nom et sa place parmi les nations, et pour faire compter l'appoint de sa politique dans ce jeu plus aléatoire et plus grave que jamais des puissances européennes !

Que signifient les présages, à certaines heures menaçants, que l'obscur et trouble Orient nous envoie ? Bien sagace, assurément, celui qui, parmi ces signes confus et incertains, reconnaîtrait la vérité du présent ! Bien clairvoyant, celui qui saurait y distinguer la vérité de l'avenir ! Un seul homme peut-être aperçoit l'une et entrevoit l'autre : nous ne parlons pas de M. de Bismark, nous voulons dire le prince Gortschakoff. Pour nous, sans prétendre discerner ce qu'il y a d'exact ou de faux dans les récits de l'insurrection, sans prétendre deviner ce qui a rendu vaines les courses des consuls en Herzégovine ou les visites des ambassadeurs au sultan, sans nous demander ce qu'a voulu le général Ignatieff dans son entretien avec le grand-visir et ce que voudra l'archiduc Albert, qui se rend à Saint-Petersbourg, nous croyons que deux faits sont incontestables dans la douteuse histoire de tous ces événements : l'un, c'est l'impuissance de la Turquie, également incapable de vaincre ses sujets rebelles et de réformer ses vices ; l'autre, c'est l'inquiétude de plus en plus alarmante de quiconque, du Danube à la Tamise, désire sincèrement la paix de l'Europe. Les dépêches des spéculateurs ne méritent, à la Bourse de Paris ou de Vienne, aucune créance. Nous en convenons. Mais les discours de M. Disraéli et de lord Hardington, même diminués d'une certaine enflure où se plaît, surtout par consolation, l'amour-propre britannique ; les cris des journaux anglais et l'audace des partages qu'ils proposent ; le langage indécis ou plus que réservé de ceux qui, à Berlin, sont les interprètes officieux de M. de Bismark ; les protestations mêmes qu'on entend à Vienne et à Saint-Petersbourg, sont des témoignages dignes d'attention. Eh bien, tous laissent voir un nouvel émoi ; tous sont les indices d'une situation nouvelle. A les consulter, on ne peut plus, avec la même certitude qu'il y a un mois, affirmer que la

paix sera maintenue autour de l'Herzégovine, autour de la Turquie. L'Autriche interviendra-t-elle dans la province révoltée, comme jadis la France en Syrie? De mouvement en mouvement, la guerre se propagera-t-elle, et l'un des trois empires sera-t-il entraîné dans le conflit, lui-même entraînant tel de ses voisins ou tous deux à la fois? La question est devenue légitime; or, il suffit qu'il soit aujourd'hui possible de la poser, pour qu'elle ait sa gravité.

Dieu nous garde d'essayer de prévoir de si loin, ni de calculer tant de hasards dont pas un ne trouve libre notre infortunée patrie! Le champ est immense: l'imagination peut à l'aise y promener ses songes et la politique y aventurer ses desseins; de l'Égypte et de la Grèce à la Roumanie, de Constantinople à Pesth, à Saint-Pétersbourg, même à Berlin, quelle carrière! Que de nations et de religions, prêtes à y secouer la poussière de la servitude! Que d'ambitions prêtes à s'y élancer qui, depuis longtemps, se sont tracé dans l'espace la route qu'elles suivront! Que de combinaisons peuvent y être concertées par les intérêts de ces trois puissants empires du Nord, dont l'un au moins manque déjà en esprit au pacte qui les a liés! Nous nous défendrons de jeter le moindre regard sur les projets d'alliance ou de guerre qui peuvent se déployer sur ce vaste terrain. Nous avons encore, ce semble, du temps pour la paix; nous avons encore des espérances pour elle. Car la France ne saurait, évidemment, former d'autre vœu que celui de la paix, la paix la plus profonde et la plus durable. Que les trois empires, en effet, unissent leurs armes, les séparent ou les tournent l'un contre l'autre pour régler le sort de l'Orient, il n'est pas une de ces éventualités qui ne devance nos craintes ou qui n'anticipe malheureusement sur nos espérances; il n'en est pas une qui n'apporte à la France un risque prématuré, un danger terrible ou un mal irréparable: nous n'aurons besoin de le démontrer à personne de ceux qui connaissent bien l'état de notre pays et celui de l'Europe.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants: CHARLES D'UNIOL.

LIBRAIRIE RENOUARD, RUE DE TOURNON, 6, A PARIS

Henri LOONES, successeur.

HISTOIRE DES PEINTRES

DE TOUTES LES ÉCOLES

DEPUIS LA RENAISSANCE JUSQU'A NOS JOURS

LA PUBLICATION EST TERMINÉE ET L'OUVRAGE EST COMPLET

14 vol. grand in-4° jésus, papier vélin glacé, ornés de 3,180 gravures, fac-simile, marques et monogrammes, représentant les chefs-d'œuvre des maîtres, avec le catalogue de leurs œuvres et le prix des tableaux dans les ventes. 630 fr.

Afin de mettre à la portée de toutes les bourses cette publication unique dans son genre, monument élevé à la gloire des Écoles de peinture et des grands maîtres qui les ont illustrées, nous vendons séparément chaque École sans augmentation de prix :

| | | |
|------------------|--|---------|
| ÉCOLE FRANÇAISE, | 3 vol. 740 gravures, fac-simile, marques et monogrammes. . . | 150 fr. |
| — HOLLANDAISE, | 2 vol. 645 gravures, — — — . . . | 100 fr. |
| — FLAMANDE, | 1 vol. 515 gravures, — — — . . . | 60 fr. |
| — ANGLAISE, | 1 vol. 445 gravures, — — — . . . | 53 fr. |
| — ESPAGNOLE, | 1 vol. 466 gravures, — — — . . . | 30 fr. |
| — ALLEMANDE, | 1 vol. 576 gravures, — — — . . . | 60 fr. |

Écoles italiennes :

| | | |
|-------------------------|--|--------|
| ÉCOLE VÉNITIENNE, | 1 vol. 460 gravures, — — — . . . | 40 fr. |
| — OMBRIENNE et ROMAINE, | 1 vol. 486 gravures, — — — . . . | 43 fr. |
| — BOLOGNAISE, | 1 vol. 410 gravures, — — — . . . | 22 fr. |
| — MILANAISE, LOMBARDE, | FERRARAISE, GÉNOISE et NAPOLITAINE, | |
| — FLORENTINE, | 1 vol. 462 gravures, fac-simile, marques et monogrammes. . . | 45 fr. |
| | 1 vol. 475 gravures, — — — . . . | 45 fr. |

N. B. — Belle reliure demi-chagrin, plats toile, tranches dorées, en plus par volume. 10 fr.

HISTOIRE DE LA CÉRAMIQUE

En planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif, par Auguste DEMMIN.

L'ASIE, L'AMÉRIQUE, L'AFRIQUE et L'EUROPE par ordre chronologique. — Poteries opaques (faïences, etc.) et kaolinique (porcelaines). — Peintures sur lave. — Émaux sur métaux. — Vitraux et verreries. — Mosaïques. — 2 vol. in-folio, ornés de 250 planches sur papier de Chine, et montées sur onglet, belle reliure d'amateur. Prix. 800 fr.

N. B. — Cet important ouvrage, dont la publication a été finie cette année, est presque épuisé.

GUIDE DE L'AMATEUR DE FAIENCES ET PORCELAINES

Terres cuites, poteries de toute espèce, émaux sur métaux, peinture sur métaux, peintures sur lave, verres, cristaux, vitraux, pierres précieuses et dents artificielles, mosaïques et peintures sur cristal; par Auguste DEMMIN. 4^e édition. — 3 vol. in-18 anglais de 1,600 pages illustrées de 500 reproductions de poteries, de 3,000 marques et monogrammes dans le texte, et terminés par trois tables de plus de 9,000 articles, dont deux des marques et monogrammes, par ordre générique et alphabétique. 24 fr.

Belle reliure demi-chagrin 28 fr. 50

Cadeau précieux à offrir aux collectionneurs : un seul objet, acheté à bas prix, grâce aux renseignements du Guide, rendra au décupe le prix qu'il a coûté.

SOUS PRESSE

VOYAGE DE LA HAUTE ÉGYPTE

PAR M. CHARLES BLANC, MEMBRE DE L'INSTITUT

illustré de 76 dessins par M. DELANGLE, artiste peintre.

1 vol. in-8 cavalier, sur beau papier teinté. — Prix. 15 fr.
Le même, sur papier de Hollande. — Prix. 25 fr.

VIENT DE PARAÎTRE

CATÉCHISME POLITIQUE

A L'USAGE DES FRANÇAIS

PAR UN HOMME D'ÉTAT

Un fort volume in-8 carré de 950 pages. — Prix : 8 fr.; franco-poste, 9 fr.

Sur chaque science, il existe des ouvrages qui la résument et en donnent le dernier mot; mais, pour la science politique, rien de complet jusqu'ici. C'est peut-être la science la plus nécessaire et la plus négligée.

Les destinées de la nation dépendent de dix millions d'électeurs, dont la plupart votent dans les affaires publiques sans les connaître. Les classes, qu'on dit éclairées, ne le sont guère plus que les classes inférieures, sur ces matières : où apprenons-nous les premiers éléments de la science sociale, politique, économique, les plus simples notions de droit naturel, de droit public et administratif? dans quel collège, dans quel manuel?

Il y avait là une immense lacune; l'ouvrage que nous annonçons est destiné à la combler et à mettre la science politique, exacte, complète, à la portée de tous.

Quels sont les nombreux sujets qui y sont traités?

Tous ceux qui font l'objet de nos constitutions et de nos lois organiques, et ont trait à nos institutions, tous ceux dont on dispute chaque jour dans les livres, dans les feuilles publiques, dans les assemblées, dans les cercles, dans les compagnies, souvent sans en connaître le premier mot, presque toujours, comme nous l'avons dit, sans y être préparé par des études suffisantes.

Comment ces matières et toutes les questions qui s'y rattachent, sont-elles traitées?

Beaucoup de publicistes restent dans les banalités, les généralités, les théories.

Ce qui fait le caractère saillant et l'utilité de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a rien de vague : tout, au contraire, y est positif. L'auteur descend aux détails, à la pratique.

Pour chaque question, il expose 1° les constitutions, lois et usages de tous les peuples d'Europe et d'Amérique (droit comparé); 2° nos diverses et successives constitutions et lois françaises (c'est l'histoire du droit public et de la législation de la France); 3° l'état actuel de la législation et de la

jurisprudence d'après les textes les plus récents y compris ceux de 1875 (c'est un code politique constitutionnel, administratif). Enfin, il émet son opinion sur les modifications à opérer, soit pour rendre une institution plus conforme aux principes, soit pour la mieux approprier aux circonstances.

Cet ouvrage est donc, au point de vue de l'édition et du droit positif, le plus complet qui existe on peut même dire qu'il est l'unique en ce genre.

Il dispense d'une foule d'autres, il tient lieu de toute une bibliothèque politique, il procurera à ceux qui le posséderont économie d'argent, de temps et de travail.

Quels sont les principes de l'auteur?

Ils sont entièrement, absolument, sans restriction, catholiques et monarchiques. A chaque page il venge la royauté et la religion des outrages qui le mensonge et la haine ont entassés contre elle depuis un siècle. Il ne se contente pas de la défendre, il attaque la révolution sous toutes ses formes, et la poursuit dans ses derniers retranchements; il y a du pétrole dans tout l'édifice social, politique, économique, administratif de la France il faut le visiter de fond en comble dans tous les coins et recoins pour le délivrer de ce danger de ruine imminente.

La science n'a pas moins besoin d'être revue et corrigée : existe-t-il un seul cours, un seul traité de politique, de droit, de jurisprudence, de statistique même, dont l'auteur admette pleinement les principes de la civilisation chrétienne et nos traditions nationales?

On voit combien un ouvrage du genre de celui que nous annonçons était indispensable.

On peut le considérer comme le complément nécessaire des études ordinaires. Il fournira des armes aux conservateurs : il prémunira les jeunes gens contre le danger des mauvaises doctrines sociales et politiques qu'ils rencontrent à chaque pas dans le monde.

L'ouvrage comprend 20 chapitres. Des sommaires placés en tête de chaque chapitre et reprochés à la table des matières, en indiquent le développement. En voici une courte analyse.

Dans le I^{er} chapitre, l'auteur démontre que l'homme vient pas de la bête, ni la société d'un contrat, mais que Dieu a créé l'homme sociable. — Dans le II^e, fait voir que le perfectionnement de la société, ou la civilisation, est le fruit du Décalogue et de l'Évangile : entre à ce sujet dans les plus grands développements, compare le Paganisme avec le Mosaïsme et le Christianisme, expose, explique la morale catholique point de vue social : abolition de l'esclavage, réhabilitation de la femme, devoirs envers Dieu, devoirs vers nos semblables, assistance publique et privée, devoirs réciproques des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs, des patrons et des ouvriers, des supérieurs et des inférieurs. Homicide, peine de mort, guerre, légitime défense, duel, etc.; dégénération et relèvement de la France, dépopulation, rémède, catholicisme et protestantisme par rapport au progrès.

Le chapitre III est consacré aux principes de 89 : énumération de ces principes; leur objet, leurs formules; leur fonds de vérité. Intention des rédacteurs. Programme de la philosophie et de la franc-maçonnerie au dix-huitième siècle; — sens donné depuis aux principes de 89 par nos constitutions et nos lois.

Dans le chapitre IV, l'auteur étudie la souveraineté : en France d'après les cahiers de 89 et nos successives constitutions; 2^e chez les autres nations; 3^e d'après l'enseignement catholique : droit divin, représentants et mandataires; démagogie, absolutisme, régime tempéré; monarchie de droit divin, sacre des rois; rois par la grâce de Dieu... droit de conquête : l'Alsace-brairie..., puis il passe à l'électorat : revue critique du système électoral en France, d'après nos différentes constitutions et lois jusqu'à nos jours. Organisation électorale chez les nations d'Europe et d'Amérique. Il met son opinion et propose des réformes.

Dans le chapitre V, il traite des diverses formes de gouvernement et prouve qu'une seule convient à la France, la monarchie traditionnelle. Avec la monarchie, stabilité, unité, prospérité à l'intérieur; des alliances à l'extérieur. La république, c'est la désorganisation à l'intérieur, c'est l'isolement à l'extérieur, au milieu de l'Europe monarchique. Les relations des républicains à l'étranger sont défavorables à la France : revues à l'appui. Sous la monarchie, agrandissement de la France; sous les républiques et les empires, invasion, démembrement du territoire. La monarchie de 1814 a été le gouvernement le plus économe : chiffres comparatifs des budgets. Le progrès moral sous la monarchie de 1814, statistique comparative; adoucissement des mœurs, les Saint-Barthélemy.

Pour qu'on sache ce que serait la monarchie de nos jours, l'auteur reproduit le programme des monarchistes de l'Assemblée nationale en 1872 et celui du comte de Chambord tel qu'il résulte de ses écrits et manifestes, dont il cite de nombreux et intéressants extraits (plus de 20 pages en petit texte). Voici la fin du sommaire de ce chapitre : tentative de rétablissement de la monarchie, circonstances qui l'ont fait échouer; origine du septennat, son but primitif, son organisation actuelle; discussion de la constitution Wallon sur l'organisation des pouvoirs publics et sur le sénat, conduite du centre droit; devoirs des monarchistes de toutes nuances.

Dans le chapitre VI, il examine comment le gou-

vernement monarchique est organisé chez les autres nations, comment il l'a été en France, d'après nos diverses constitutions, et comment il doit l'être. Il passe en revue les prérogatives et attributions de la royauté, au triple point de vue législatif, exécutif, judiciaire; il parle de la séparation des pouvoirs, de la responsabilité des fonctionnaires, du cumul, de la bureaucratie, des titres de noblesse, de la Légion d'honneur, etc.

Le chapitre VII concerne la chambre haute, le VIII^e la chambre des députés : composition et attributions de ces deux chambres, conditions d'admissibilité ou d'éligibilité, incapacités, incompatibilités, durée et nature du mandat, traitement, indemnité, immunités et privilèges, composition du bureau, vérification des pouvoirs, publicité des séances, votes, etc., etc. Chacune de ces questions est approfondie d'après la constitution et les lois de tous les peuples, d'après les diverses constitutions et lois françaises, et d'après les textes en vigueur aujourd'hui.

Dans le chapitre IX, le droit de pétition est traité de la même manière. — Dans le chapitre X, l'auteur fait connaître l'organisation de nos finances, reproduit intégralement le budget de 1875, explique chaque dépense, chaque recette, et les compare avec celles des autres peuples.

Chapitre XI, ministres dans la monarchie représentative; chapitre XII, conseil d'État; chapitre XIII, administration, départements, arrondissements, cantons, communes; chapitre XIV, justice, ordre judiciaire; chapitre XV, liberté et sûreté individuelles, inviolabilité de la propriété. Pour chacun de ces sujets, l'auteur passe en revue les constitutions et les législations étrangères, les constitutions et lois françaises, reproduit les lois en vigueur, et propose des réformes. Ainsi il reproduit la loi du 24 mai 1872 sur le conseil d'État; celle du 10 août 1871, sur les conseils généraux; celle du 21 décembre 1871, sur l'élection des juges des tribunaux de commerce, celle du 24 novembre 1872, sur le jury, celle du 5 juin 1873, sur le régime des prisons.

Chapitre XVI, Cultes : rapports de l'Église et de l'État d'après l'enseignement catholique; principes politiques sur le même sujet. Séparation de l'Église et de l'État. Esprit de conciliation du Saint-Siège. Pouvoir des papes sur les couronnes; situation des catholiques vis-à-vis du Saint-Siège. Rapports actuels de l'Église et de l'État; concordat; articles organiques. Dispositions législatives sur la liberté des cultes. Organisation de l'Église en France; inobservation des lois canoniques; réformes à introduire.

Dans le chapitre XVII, on trouve tout ce qui a rapport à l'enseignement primaire, secondaire, supérieur; loi du 19 juillet 1875; le monopole universitaire, l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, l'enseignement congréganiste, etc.

Chapitre XVIII, liberté de la Presse; chapitre XIX, réunions et associations : toutes les lois sur ces matières sont reproduites, y compris la loi contre l'Internationale, du 14 mars 1872.

Chapitre XX, relatif à l'armée de terre et de mer. Historique de notre organisation militaire. Causes de nos désastres; réformes réclamées après la guerre de 1870-1871. État militaire de l'Europe. Nouvelle organisation militaire de la France; recrutement. Composition des corps d'armée; incorporation; mobilisation. Armée de mer : marine. État des flottes des principales puissances maritimes. Suite de notre réorganisation militaire. Capacité et science requises chez les officiers; géographie, topographie. Service religieux. Hygiène du soldat. Exercices, manœuvres. Armement, fortifications, chemins de fer. Conclusion.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SPIRITUELLE

publiée par M. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française.

Format in-12 à six francs le volume. — SEPT VOLUMES PUBLIÉS

Cette nouvelle collection comprend les ouvrages suivants, trop importants pour avoir pu prendre place dans la première, et qui se vendent séparément :

- 1° **BOSSUET. Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même**, suivi de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique. 1 vol. 6 fr. »
- 2° **BOSSUET. Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne**. 2 vol. 12 fr. »
- 3° **SAINTE FRANÇOIS DE SALES. Lettres adressées à des gens du monde**. 4 vol. Prix. 6 fr. »
- 4° **FÉNELON. De l'éducation des filles**, suivi de ses Dialogues sur l'éloquence et de sa Lettre à l'Académie française. 1 vol. 6 fr. »
- 5° **BOURDALOUE. Pensées sur divers sujets de religion et de morale**. 2 vol. in-12. Prix. 12 fr. »

Bibliothèque spirituelle, publiée par M. Silvestre de Sacy, avec notice à chaque ouvrage. — 17 volumes format in-16. — Prix. 100 fr.
— Papier vergé de Hollande (quelques exemplaires complets). — Prix. 255 fr.

Cette collection choisie parmi les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, en langue française, est ainsi composée : *Le Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ*. 3 vol. — *Imitation de J.-C.*, traduction du chancelier Michel de Marillac. 1 vol. — *Introduction à la vie dévote*, avec une notice inédite sur la vie et les ouvrages de saint François de Sales. 2 vol. — *Lettres spirituelles de Fénelon*. 3 vol. — *Choix des petits traités de morale de Nicole*. 1 vol. — *Lettres spirituelles écrites par Bossuet*, à la sœur Cornuau, suivi du *Traité de la concupiscence*, par le même. 2 vol. — *Choix des traités de morale chrétienne de Duguet*. 2 vol. — *Sermons choisis de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon*. 3 vol. — *Chaque ouvrage se vend séparément.*

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (année 1875). — Abonnements, par an. 12 fr.
Pour les départements, par an. 14 fr.

Le catalogue détaillé est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste.

PARIS
RUE DE TOURNON, 5.

H. PÉLAGAUD fils et ROBLLOT

LYON
RUE MÉRCIÈRE, 48.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

- Petites homélies** sur l'évangile des dimanches et des principales fêtes de l'année liturgique, par M. l'abbé DEBENEY, du tiers-ordre de Saint-Dominique, retiré à Ars, auteur des *Petites conférences pour le Carême*, auxquelles cet ouvrage peut faire suite, du *Rosaire médité*, des *Voix de l'Église*, etc. 2 beaux volumes in-18 Charpentier. — Prix. 5 fr. »
- La Résurrection de Berguille**, suite aux *Lettres sur la voyante de Fontet*, avec le récit de l'éclatante guérison du 2 août 1875, par V. de Portets, 1 vol. in-12 broché. 1 fr. 25
Par la poste. 1 fr. 50
- Connaissance de J.-C.**, par le P. SAINT-JURE, édition non corrigée et où seulement quelques mots inintelligibles ont été changés. 4 vol. in-12 format Charpentier. — Prix. 10 fr. »
- L'Homme religieux**, par le P. SAINT-JURE. 2 vol. in-12. — Prix. 5 fr. »
- Discussions cordiales et familières avec les hommes qui négligent la pratique de leurs devoirs religieux**, par M. l'abbé BOUGUET, ancien missionnaire, chanoine honoraire du diocèse de Belley. 2 beaux vol. in-12. — Prix. 7 fr. »
— Par la poste. 7 fr. 50
- Méditations à l'usage des gens du monde**, par M. Paul DAGÉ. 1 vol. in-18, édition de luxe. 2 fr. 50
- Pratique de la vie intérieure**, à l'usage des gens du monde. 4^e édition. 1 vol. in-18. 1 fr. 50
- La Passion de N.-S. Jésus-Christ, Méditations**, du vénérable P. Louis DUPONT, de la Compagnie de Jésus, traduites sur le texte espagnol, par le P. Pierre JENNESSEUX, de la même Compagnie, 2 beaux vol. in-12. — Prix. 5 fr. »
- Sermons du R. P. Antoine Vieyra**, jésuite portugais, traduits par l'abbé Alfred PORET. 5 beaux vol. in-12 Charpentier. 17 fr. 50
- Compendium theologiæ dogmaticæ**, auctore TEISSONNIER (in maj. Nemaus. Seminario professore, Dinicens. et Nemaus. ecclês. can. honor.). 4 vol. in-12. — Prix. 15 fr. »

Pour recevoir franco ces ouvrages, envoyer en timbres-poste ou en un mandat le prix indiqué.

INKERMANN

FRAGMENT D'UNE HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE¹

I. Position des Anglais au débouché du plateau d'Inkermann. — II. Plan d'attaque du prince Menchikof. — III. Bataille d'Inkermann : surprise et résistance héroïque des Anglais. — IV. Arrivée des troupes françaises ; sortie du général Timofeief ; victoire des alliés. — V. Suites de la journée d'Inkermann.

I

A l'est de Sébastopol ou, plus exactement, de Karabelnaïa, s'étendait un plateau de forme irrégulière, déchiqueté au nord-est et au nord par de nombreux ravins qui descendaient sur la basse Tchernaiïa et sur le fond de la grande rade, limité au sud-ouest par le profond ravin du Carénage, à l'est par les crêtes du mont Sapoune et resserré vers le sud, à la naissance de deux plis de terrain divergents, par une sorte d'étranglement, de col ou d'isthme. On lui donnait le nom de plateau du Carénage ou, plus improprement, celui de plateau d'Inkermann, car les ruines de cette ancienne ville étaient situées de l'autre côté de la Tchernaiïa. Le mont des Cosaques, ainsi désigné par les Russes, en formait le point culminant. Au pied des rampes septentrionales serpentait, depuis le pont d'Inkermann jusqu'au ravin Saint-George, la branche nouvelle du chemin de Baktchisarai à Sébastopol, la route des Sapeurs, qui franchissait ensuite la pointe nord-ouest du Carénage pour redescendre vers la baie de ce nom ; l'autre branche, la vieille route de poste,

¹ Voir le *Correspondant* du 25 septembre, des 10 et 25 octobre, et 25 novembre 1875.

remontait, depuis le pont, la rive gauche de la Tchernaiïa et, par le ravin des Carrières, s'élevait sur le plateau qu'elle traversait du nord au sud pour aller rejoindre, au-dessus du ravin du Laboratoire, la route Voronzof. C'était donc le nœud même de l'embranchement, le pont d'Inkermann, que les alliés auraient dû couper ou du moins surveiller et tenir sous le feu de leurs batteries dominantes ; mais les Anglais, qui avaient dans leur domaine ce côté de la Chersonèse, n'étaient pas en nombre pour s'étendre jusque-là. Leur corps d'observation se contentait d'occuper l'isthme au sud du plateau, de sorte que tout ce terrain accidenté, couvert de chênes rabougris, de halliers, de broussailles, éminemment propre aux surprises, accessible à l'ennemi par deux routes, n'était gardé, sur sa lisière méridionale seulement, que par les faibles avant-postes de la division de Lacy Evans. Il n'y avait point de circonvallation. Les seuls travaux de défense consistaient en trois ouvrages d'un profil très-faible : sur la droite, une batterie dite des *Sacs à terre*, qui n'était encore, au 5 novembre, ni achevée ni armée ; en arrière, près de la vieille route de poste, une autre batterie pour deux pièces, dont le fossé, avec un médiocre parapet, se prolongeait un peu sur la gauche, et enfin, plus au nord, en travers de la route, une simple coupure en forme de tranchée. Derrière la deuxième division anglaise était campée la brigade des Gardes, chargée de surveiller à l'est la vallée de la Tchernaiïa et le versant septentrional des monts Fedioukhine.

En raison du voisinage, le duc de Cambridge et sir de Lacy Evans entretenaient des rapports suivis avec le général Bosquet dont ils demandaient assez souvent le concours. C'est ainsi que, le 24 octobre, deux bataillons français avaient été détachés vers la droite de la brigade Adams pour entreprendre, sur un éperon dont la pente adoucie pouvait tenter les Russes, la construction d'une redoute que les Anglais, par un juste retour de gratitude courtoise, appelèrent redoute Canrobert. Deux jours après, le lendemain même du combat de Balaklava, la deuxième division anglaise s'adressait encore à la deuxième division française. Six bataillons, sortis avec quatre bouches à feu du faubourg Karabelnaïa, sous les ordres du colonel Fedorof, venaient d'assaillir subitement, au milieu du jour, les grand'gardes de la brigade Pennefather ; mais ils furent si vigoureusement reçus par sir de Lacy Evans et par le duc de Cambridge, que les trois bataillons et les deux batteries à cheval amenés en hâte, sur la demande du premier, par le général Bosquet, arrivèrent après l'affaire faite. Les Russes se retiraient, emportant le colonel Fedorof grièvement blessé, avec une perte totale de 270 hommes hors de combat ; cependant, la sortie avait atteint son objet principal : elle

rapportait au prince Menchikof assez d'informations pour qu'il pût désormais connaître exactement l'état des choses sur le plateau d'Inkermann.

Le 30 octobre, sir de Lacy Evans, s'imaginant, bien à tort, que dans l'armée française on lui savait mauvais gré de ce qu'il n'aurait pas donné, le 26, au général Bosquet le temps de prendre sa part de l'action, croyait devoir écrire, d'abord pour se disculper, au général Canrobert : « Soyez assuré, disait-il, que cela n'était pas possible. Telle est la forme du terrain, que l'ennemi pouvait arriver en force sur la position en moins d'une demi-heure. Je n'avais aucune alternative que de lui opposer une résistance immédiate. » Sur quoi, passant au point capital de sa lettre, il ajoutait : « Vous savez mieux que moi de quelle importance est ma position, quant à la sécurité générale de l'armée. Je regrette cependant de dire que, malgré son importance, elle est la moins fortifiée et la moins assurée de toutes. Avec toute l'énergie et la promptitude du général Bosquet, la distance à laquelle est son camp lui rend presque impossible d'arriver ici en cas d'urgence et pour nous permettre de garder nos positions contre une force considérable. C'est pourquoi je prends la liberté très-humblement de suggérer que trois ou quatre bataillons du général Bosquet soient rapprochés et campés près des Gardes anglaises. Ils pourraient alors nous secourir promptement de concert avec nos Gardes. » D'un autre côté, sir John Burgoyne adressant, le 31 octobre, à lord Raglan une note sur Balaklava, concluait ainsi : « Je recommanderais fortement que trois ou quatre mille hommes de troupes françaises ou anglaises renforcent cette position importante. » En détachant près de Kadikoi la brigade Vinoy, et chaque jour un bataillon de soutien à la redoute Canrobert, le général en chef de l'armée française prêtait à ses alliés toute l'assistance alors possible. Ces détachements faits, le corps d'observation commandé par le général Bosquet ne se composait plus que de la brigade Espinasse, de la brigade d'Autemarre et de l'ancienne brigade Bouat, dont le chef, promu au commandement de la première division, venait d'être remplacé par le colonel Bourbaki, nommé général ; et telles étaient les obligations du service quotidien, que cette brigade, par exemple, n'avait plus que deux bataillons et demi disponibles. Quant au corps de siège, il était impossible de le réduire, à la veille d'un assaut qui paraissait également souhaité et approuvé par tout le monde.

Le génie et l'artillerie luttant d'activité, les approches françaises avaient fait en quelques jours des progrès gigantesques. Cheminant des deux côtés du contre-fort dont le prolongement formait la montagne de la Ville, le général Bizot avait relié les boyaux de la tête d'attaque par une sorte de parallèle ou de place d'armes à 150 mè-

tres du bastion du Mât que, pour sa part, le général Thiry se proposait d'écraser sous le feu de six batteries nouvelles. Au total, sur quatre-vingt-dix bouches à feu servies par les artilleurs ou les marins français, quarante-quatre canons ou obusiers et trente mortiers avaient le seul bastion du Mât pour objectif. Ni le Grand-Redan, ni la tour Malakof n'étaient menacés si fortement ni serrés d'aussi près ; l'amorce de la deuxième parallèle anglaise était comme au 25 octobre, l'état des batteries comme au 17 ; leur armement avait même un peu diminué, de soixante-treize pièces à soixante-sept. Les Russes, de leur côté, continuaient d'accomplir des prodiges. Dès qu'ils apercevaient sur le terrain de l'ennemi un remuement de terre, un bout de tranchée, un embryon de batterie, immédiatement ils prenaient les devants sur la nouvelle attaque. En trois jours, le plus souvent, ils pouvaient construire une batterie et la mettre en service ; et cependant, s'ils avaient à souhait, en général, les éléments de leur travail, il leur en manquait parfois quelqu'un ; ce fut seulement le 26 octobre qu'ils purent commencer à employer des gabions, et la quantité de ceux qu'on leur apportait des bois de Mackenzie devait être longtemps encore insuffisante. En somme, tandis que les Français avaient augmenté leur armement d'une quarantaine de pièces, celui des Russes s'était accru de soixante-dix, sans compter celles qu'ils avaient placées en seconde ou en troisième ligne, dans les rues de Sébastopol et sur les places. « On improvise des batteries nouvelles à l'intérieur, en prévision de l'attaque des barricades, jusqu'au milieu de la ville, écrivait au maréchal Vaillant le général Bizot ; tout enfin annonce l'intention d'une vigoureuse résistance. »

Le feu qui, depuis le 22 octobre, n'était plus que partiel et temporaire, fut repris, le 1^{er} novembre, avec ensemble, sur toute la ligne des attaques. Le bastion du Mât, comme on s'y attendait, souffrit considérablement : le soir, six pièces de sa face gauche étaient démontées, la plupart des embrasures comblées ; les merlons et les traverses menaçaient ruine ; le lendemain il n'y paraissait pour ainsi dire plus, et les jours suivants ne révélèrent pas davantage, ni aux Anglais ni aux Français, cette supériorité que l'attaque s'efforçait vainement de prendre sur la défense. Les alliés pouvaient bien faire perdre aux Russes, d'un matin à l'autre, de deux cents à deux cent cinquante hommes, tués ou blessés, mais ils ne pouvaient faire que, d'un matin à l'autre, les Russes ne leur envoyassent régulièrement de leurs batteries, bien réparées et bien servies, quelque huit mille boulets, obus et bombes. Le général Thiry, le général Bizot et sir John Burgoyne étaient contraints d'accepter comme un fait cette incroyable et quotidienne renaissance

d'une artillerie dont chaque nuit réparait les forces. Il fallait donc passer outre. Le général Bizot avait beau dire : « Je répugne à lancer de cent cinquante mètres des colonnes d'assaut, surtout si elles doivent rencontrer quelque obstacle sérieux et non prévu, » la troisième parallèle n'en était pas moins toute prête à les recevoir. Sir John Burgoyne n'en pouvait pas montrer autant ; mais, avec une sorte de résolution désespérée, il n'hésitait pas à se déclarer prêt tout de même. « Il avait été entendu dès l'origine, écrivait au maréchal Vaillant le commandant du génie français, que l'armée anglaise enlèverait les ouvrages qui couronnent les hauteurs du faubourg Karabelnaïa, en même temps que nous pénétrerions dans la Ville. Le général Burgoyne, que j'interrogeais souvent sur le résultat de la canonnade permanente de ses batteries à treize cents mètres, me répondait qu'au jour donné les Anglais marcheraient sur les ouvrages, en quelque état qu'ils fussent, conservés ou réduits, et je n'en doutais pas, quoique moins confiant dans le succès. » Le 4 novembre, dans un conseil tenu par le général Canrobert et lord Raglan avec les chefs du génie et de l'artillerie des deux armées, le thème proposé fut celui d'un assaut à trois jours de date, donné simultanément au bastion du Mât par les Français, au Grand-Redan par les Anglais, qui promettaient d'y employer tout ce qu'ils avaient encore d'infanterie sur le plateau de Chersonèse, au plus 16,000 hommes, sous la condition d'être assurés en arrière contre toute surprise par le corps français d'observation qui ferait, durant l'attaque, la garde la plus exacte, du plateau d'Inkermann jusqu'à Balaklava. C'était demander beaucoup. Enclin à beaucoup accorder, le général Canrobert fit cependant remettre au lendemain 5 le règlement définitif de la grande action qui, dans tous les cas, devait être engagée le 7. Scrait-ce enfin cette action décisive que les cabinets et les états-majors européens paraissaient impatientement attendre ? « Vous tenez le sort de l'Europe dans vos mains, écrivait le maréchal Vaillant au général Canrobert. Soyez vainqueur, l'Autriche bien sûr, et la Prusse peut-être, viendront à nous : soyez vaincu, il nous faudra au printemps faire campagne sur le Rhin. »

II

Quelques jours après le combat de Balaklava, le 30 octobre, le prince Menchikof avait adressé au prince Paskievitch, à Varsovie, une lettre bien menaçante pour les assiégeants de Sébastopol. « L'ennemi, disait le général en chef de l'armée russe, n'ose plus

sortir de ses lignes; nous ne cessons de le harceler et de lui tuer du monde. Nos escadrons font des battues et des attaques fréquentes. L'ennemi leur envoie quelques obus, mais la cavalerie n'ose pas s'aventurer hors de la portée des batteries. L'armée est remplie d'enthousiasme. Le général Liprandi, dont je ne saurais assez louer le sang-froid et la résolution, a fait élever des ouvrages armés, de fortes redoutes, sur le flanc droit de l'ennemi, et de la position qu'il occupe il menace ses derrières. L'ennemi ne peut opérer sa retraite sans s'exposer à des pertes immenses; si le temps nous seconde, rien ne peut le sauver d'un désastre complet. L'avenir, j'en ai la confiance, gardera la mémoire du châtement exemplaire infligé à la présomption des alliés. Quand nos bien-aimés grands-ducs seront ici, je pourrai leur rendre intact le dépôt précieux que la confiance de l'empereur a mis entre mes mains. Sébastopol nous reste; le ciel protège visiblement la sainte Russie. Veuillez, prince, faire parvenir ceci à la connaissance de notre auguste souverain, pour la plus grande satisfaction de son cœur magnanime. »

Il était plus facile au prince Menchikof de connaître à peu près exactement les forces des alliés, réunies dans un petit espace, épiées par ses éclaireurs, surveillées par ses avant-postes, qu'aux alliés de supputer par approximation les siennes. En fait, au 5 novembre, les Français avaient un peu plus de 40,000 hommes, les Anglais, tout compris, moins de 20,000, les Turcs 5,000. A ces 65,000 hommes, le prince Menchikof, sans compter les marins débarqués, pouvait en opposer largement 100,000. Tout le quatrième corps lui était venu du Danube : la douzième division assez tôt pour combattre à Balaklava, la dixième le 2 novembre, la onzième le 3; il avait depuis longtemps la plus grande partie du sixième corps, la seizième et la dix-septième division, grossies par des renforts depuis qu'elles s'étaient battues à l'Alma. Comme l'infanterie, les autres armes s'étaient accrues dans des proportions analogues. Enfin, nouvelle d'un grand effet sur une armée qui gardait à l'égal de sa foi religieuse le respect de ses princes, le tsar venait d'envoyer en Crimée deux de ses fils. Le 3 novembre, les grands-ducs Nicolas et Michel firent, au milieu d'une foule enthousiaste, leur entrée dans Sébastopol. Le général en chef n'attendait plus rien, et il ne voulait pas se laisser devancer par l'ennemi. C'était pour le 7 novembre que les alliés avaient décidé l'assaut : le prince Menchikof décida l'attaque générale de leurs lignes pour le 5 novembre.

De même que, dans un siège, c'est par le saillant que se fait l'attaque d'un bastion, parce que c'est toujours le point faible de la défense, de même c'était sur le saillant très-aigu que formait, à l'extrémité méridionale du plateau d'Inkermann, la droite anglaise,

mal couverte, que le prince Menchikof avait résolu de porter son effort. Il est vrai que l'isthme par lequel la position anglaise devait être abordée n'avait guère qu'un kilomètre de large; mais les avantages qu'offrait à tout autre égard l'attaque par ce point étaient tellement considérables, que le prince Menchikof n'hésita point à la préparer comme une affaire capitale. Des opérations d'une moindre importance sur les ailes, des diversions capables cependant de retenir loin du champ de bataille une grande partie des forces ennemies, la plus grande peut-être, devaient se combiner avec l'action centrale et contribuer efficacement à la faire réussir. La conduite de la principale attaque était confiée au général Dannenberg, commandant du quatrième corps; la diversion de gauche sur Balaklava et la circonvallation voisine au prince Gortchakof, commandant du sixième corps; la diversion de droite par une sortie sur l'extrême gauche des attaques françaises au général Timoféïef, sous la direction du général de Moller, commandant de la garnison de Sébastopol. Pour exécuter cette sortie, les régiments de Minsk et de Tobolsk étaient désignés avec une batterie légère de douze pièces. A Tchorgoune, le prince Gortchakof avait seize bataillons des régiments d'Azof, du Dniepr, d'Ukraine et d'Odessa, cinquante-deux escadrons, dix sotnias et quatre-vingt-huit bouches à feu, soit, les artilleurs compris, un peu plus de 23,000 hommes. Le corps principal, aux ordres du général Dannenberg, était composé de deux colonnes qui devaient faire leur jonction sur le plateau du Carénage. La première, forte de sept régiments d'infanterie et de trente-huit bouches à feu, sous le général Soïmonof, se formait dans Sébastopol même, la seconde de l'autre côté de la Tchernaiïa, sur les véritables hauteurs d'Inkermann, où se trouvait réunie, sous le général Pavlof, toute la onzième division avec deux autres régiments d'infanterie, l'artillerie divisionnaire et des batteries de position. L'effectif général de ces deux gros détachements était de 56,000 hommes.

D'après le dispositif soumis au général Dannenberg d'abord, ensuite au prince Menchikof, par les commandants des colonnes, le général Soïmonof, dont le rassemblement était indiqué à Karabelnaïa, près du bastion n° 2, se proposait de traverser, à son débouché dans la baie, le ravin du Carénage, de gravir les pentes, et de se déployer vers six heures du matin sur le plateau. De son côté, le général Pavlof, ayant quitté dans la nuit, entre deux et trois heures, son campement sur la rive droite de la Tchernaiïa, aurait suivi la digue et le pont d'Inkermann, puis la route des Sapeurs, et, s'élevant par le ravin Saint-George, se serait formé en ligne derrière le général Soïmonof. Ces dispositions reçurent l'approbation du géné-

ral en chef; cependant le général Dannenberg crut devoir y introduire des changements qui ne furent pas tous heureux, ni surtout clairement intelligibles. En fait, c'était un plan nouveau qu'il traçait, presque absolument l'opposé du précédent. Le premier appelait de part et d'autre les forces russes et concentrait leur action sur le seul plateau d'Inkermann; au contraire, le général Dannenberg voulait les faire agir simultanément et parallèlement, mais non pas ensemble, des deux côtés du ravin du Carénage, de sorte que, sans avoir besoin de le traverser, la colonne Soïmonof n'aurait qu'à le longer depuis le bastion n° 2 jusqu'au campement de la brigade Codrington qu'elle attaquerait, tandis que, s'élevant au nord sur le plateau par la route des Sapeurs et par la vieille route de poste à la fois, la colonne Pavlof viendrait assaillir la division Lacy Evans. Il importe beaucoup de remarquer ici que les idées et les vues du général Dannenberg étaient loin d'avoir pour ses lieutenants le degré de précision que l'historien s'est efforcé d'atteindre pour son propre compte et pour le profit du lecteur. Quoi qu'il en soit, dans l'un comme dans l'autre de ces projets contradictoires, l'objectif commun des deux colonnes était le camp anglais qu'il s'agissait de surprendre, de forcer et de conquérir. Si l'action pouvait être rapide et décisive, les attaques anglaises se trouvant tournées, le corps d'observation menacé de flanc et de dos, la circonvallation française prise à revers, lord Raglan avec ses débris, le général Bosquet avec ses divisions auraient pour chance unique la retraite sur Balaklava, si même le prince Gortchakof ne la leur coupait pas dans la plaine, et quoique les attaques françaises fussent protégées par le ravin Sarandinaki, il était bien permis de croire que, levé subitement d'un côté par la force, le siège ne tarderait pas à l'être plus ou moins volontairement de l'autre. On atteignait ainsi tout d'un coup le maximum du succès; le minimum était l'occupation du seul plateau d'Inkermann, en attendant les suites.

III

La journée du 4 novembre avait été sombre et pluvieuse; la nuit vint vite. Aux tranchées d'attaque arrivaient de la ville comme des bouffées de rumeurs; on entendait des cris, des chants; les chiens aboyaient plus fort et plus longtemps que de coutume. Après minuit des cloches sonnèrent; vers trois heures, il y eut comme une salve d'acclamations, puis de nouveau le son des cloches, ensuite

des bruits sourds, des roulements de voitures et des grincements de roues. On n'y fit pas grande attention ; plusieurs fois il y avait eu dans la place presque autant d'agitation nocturne, et l'on savait que toutes les nuits des convois militaires et des arabas tatars entraient et sortaient par la route des Sapeurs.

A minuit, quand les cloches avaient sonné d'abord, c'était que dans les églises les prières commençaient pour les combattants du 5 novembre ; après trois heures, c'étaient leurs acclamations soulevées par les harangues énergiques de leurs chefs, puis le son des cloches qui annonçait la solennelle bénédiction des prêtres ; enfin les bataillons s'étaient mis en marche, et les grincements de roues venaient de l'artillerie qui suivait les chemins raboteux de Karabelnaïa. A cinq heures, la colonne faisait halte sous le bastion n° 2. Quelle direction allait-elle suivre ? la berge droite ou la berge gauche du ravin du Carénage ? Le prince Menchikof et le général Dannenberg avaient accompagné les grands-ducs au bivouac de la colonne Pavlof ; resté seul à Sébastopol, le général Soïmonof n'avait pas pu recevoir ses dernières instructions de la bouche même de ses chefs ; mais il connaissait bien la disposition générale de la bataille, telle que l'avait conçue le prince Menchikof ; il savait que l'intention du prince était de porter toutes ses forces au centre, sur le plateau d'Inkermann, et de faire couvrir par la colonne Soïmonof le mouvement de la colonne Pavlof. C'était d'après ce thème qu'il avait rédigé les détails d'exécution dont il avait envoyé des copies au quartier-général. Il est vrai qu'au dernier moment, dans la nuit, il venait de recevoir du général Dannenberg, non pas un ordre, un simple avis, d'où il semblait résulter que sa gauche devait longer le ravin du Carénage ; toutefois cet avis isolé, sans aucune autre prescription, était si peu clair, si peu explicite que, toujours pénétré de ce qu'il croyait être la pensée du prince Menchikof, il résolut de passer au delà du ravin et de le côtoyer, non par sa gauche, mais par sa droite.

Un détachement de sapeurs marchait en tête de la colonne, frayant la voie, détruisant ou écartant tout ce qui pouvait faire obstacle au passage de l'artillerie. A six heures, toutes les troupes arrivées sur le plateau, couvertes par deux compagnies déployées en tirailleurs, se formaient en bataille, le régiment de Tomsk sur la droite, le régiment de Kolivansk sur la gauche, vingt-deux pièces de canon entre les deux, le reste de l'artillerie et le régiment d'Ié-catherinebourg en arrière. Cette première ligne, avec sa réserve, était commandée par le général Villebois. Plus en arrière encore, touchant au ravin, les quatre régiments de Vladimir, de Soudal, d'Ouglitch et de Boutirsk, avec seize pièces légères, composaient,

sous les ordres du général Jabokritsky, la réserve générale. Aussitôt formée, la première ligne, sans clairon, sans tambour, se mit en mouvement, droit devant elle, à la recherche de l'ennemi.

La pluie, torrentielle depuis la veille, ne commençait à diminuer de violence que pour se transformer en vapeurs ; aux approches du jour, la nuit semblait de plus en plus noire ; avec l'épaisseur du brouillard augmentait le froid pénétrant. Engourdis par la fatigue, envahis par l'humidité, transis des pieds à la tête, frissonnant sous leurs manteaux ruisselants, les avant-postes de l'armée anglaise faisaient machinalement leur service de garde. Le général Codrington venait d'achever, comme d'habitude, sa tournée de ronde, et partout, comme d'habitude, on avait répondu à ses questions : « *All right !* Tout va bien ! » Comme il cherchait à s'orienter dans les ténèbres, il entendit des coups de feu, puis des cris d'alerte. En retournant au plus vite vers l'endroit d'où ces bruits paraissaient venir, il rencontra deux ou trois hommes ccurant et appelant : c'était le reste d'un piquet de la division légère qui venait d'être surpris, cerné et enlevé par les Russes. Aussitôt le général courut donner l'éveil à la 2^e division, qui était la plus menacée, puis à sa propre brigade et à son divisionnaire sir George Brown. Une chute de cheval, quatre jours auparavant, avait forcé sir de Lacy Evans de se faire transporter à bord du *Sans-Pareil*, dans le port de Bala-klava : c'était le major-général Pennefather, plus ancien que son collègue Adams, qui commandait provisoirement la 2^e division.

A peine leur approche était-elle signalée que les Russes ouvraient le feu de leur artillerie. Les vingt-deux pièces du général Villebois, toutes pièces de position, en batterie sur les pentes du mont des Cosaques, presque à l'entrée de l'isthme au débouché duquel était campée en première ligne la brigade Pennefather, lançaient dans la direction supposée, à travers l'ombre et le brouillard, des boulets et des obus qui n'étaient pas tous perdus : quelques-uns, passant par dessus la hauteur qui protégeait le campement, venaient ricocher au milieu des tentes, tuant des hommes endormis et des chevaux attachés au piquet. Cependant, après un premier moment de confusion, la division avait pris les armes et s'était portée en avant, sur la crête, la brigade Adams appuyant sa droite à la batterie des Sacs à terre, la brigade Pennefather fermant l'autre partie de l'isthme, sur la gauche, chacune avec son artillerie. En même temps, la division légère prenait position des deux côtés du ravin du Carénage, près de son origine, la brigade Codrington sur la berge occidentale, la brigade Buller à l'est, derrière les bataillons de Pennefather. Les deux divisions ensemble n'avaient pas beaucoup plus de 6,000 combattants à mettre en ligne. Les tirailleurs de part et d'autre, comme

les canonniers, se répondaient sans se voir; à peine les servants mêmes des pièces avaient-ils, à chaque coup, la sensation d'une forte lueur. Cependant, pénétré peu à peu par le jour naissant, le brouillard commençait à devenir visible; les tirailleurs anglais entrevoyaient confusément des ombres qui s'avançaient sur eux. Il faut rappeler ici la remarque faite, quelques jours auparavant, par sir de Lacy Evans: « Telle est la forme du terrain, que l'ennemi peut arriver en force sur la position en moins d'une demi-heure. » Il n'y avait pas une demi-heure que le feu était ouvert, et déjà les Russes arrivaient sur la position en force. Quatre bataillons de Tomsk, quatre de Kolivansk et deux d'Écatherinebourg étaient devant les trois petits bataillons de Pennefather, 7,650 hommes devant 1,650; mais comme, pour être exact, il faut dire que six des bataillons russes ne servirent que de soutien d'abord à l'attaque des quatre autres, la proportion des assaillants doit être, pour ce moment-là, réduite au chiffre déjà considérable de 3,000 contre 1,650. Dans cette première rencontre, les Russes refoulèrent les Anglais, gagnèrent assez de terrain pour envahir sur leur gauche la batterie construite près de la vieille route de poste, enclouèrent deux pièces qui s'y trouvaient, brisèrent les affûts, et, poursuivant leur objectif, commencèrent à descendre vers les campements de la deuxième division. La brigade Pennefather, se couvrant d'un feu soutenu, reculait lentement sur la brigade Buller qui, n'étant pas solidement établie encore, fut obligée d'obéir à ce mouvement de retraite et de se replier aussi, de sorte que quelques-uns des tirailleurs russes purent se glisser jusque dans les premières tentes.

Vers le même temps, les deux autres bataillons d'Écatherinebourg, qui n'avaient pas été commandés pour appuyer cette attaque de front, venaient de traverser le ravin du Carénage, à quelque distance de son origine, en un point où les pentes étaient moins abruptes, avec le seul dessein de tourner la position anglaise et de tomber quelque part sur son flanc. Favorisés d'abord par le brouillard, ils se trouvèrent tout à coup devant l'artillerie de la brigade Codrington, et tellement à l'improviste, que les canonniers anglais eurent à peine le temps de faire feu; cependant, tandis qu'ils luttaient corps à corps pour défendre leurs pièces, les attelages amenés en hâte purent en enlever deux; les quatre autres furent prises, enclouées et traînées à force de bras du côté du ravin. Mais déjà la brigade Codrington, accourue, tombait à son tour sur les auteurs de cette échauffourée, les poussait, les culbutait au fond du ravin, les mettait hors de combat pour tout le jour, et recouvrait heureusement ses canons. Ce fut contre les Russes, si heureux d'abord,

le premier signe de la mauvaise fortune ; il y en eut tout de suite un second, infiniment plus grave.

Après avoir reculé jusqu'à la lisière de son camp, la brigade Pennefather s'était arrêtée, décidée à le défendre jusqu'au dernier homme, et la brigade Buller s'était rangée à sa gauche. Le brouillard, un peu éclairci, permettait d'ajuster mieux les coups ; une balle atteignit mortellement, au premier rang de l'ennemi, le général Soïmonof qui, voyant ses bataillons hésiter, se jetait en avant pour les entraîner après lui. Déjà privés du général Villebois, blessé, et d'un grand nombre de leurs officiers supérieurs, les Russes se sentirent tellement affaiblis par cette dernière et grande perte, que, malgré l'énorme supériorité du nombre, ils se mirent d'abord sur la défensive, puis cédèrent du terrain et finirent par rétrograder en désordre. Les rôles avaient subitement changé. Prévenu du malheur de la première ligne et voulant protéger sa retraite, le général Jabokritsky renforça les vingt-deux pièces de position qui n'avaient pas cessé de tirer depuis le commencement de l'action par les seize bouches à feu de la réserve ; puis il fit avancer les régiments d'Ouglitch et de Boutirsk. En recevant l'ordre de marcher, ces régiments croyaient rejoindre, pour achever un succès, leurs camarades victorieux. La musique jouait l'air national : *Dieu sauve le tsar*, et les soldats chantaient les paroles en chœur ; ils arrivèrent ainsi sur le ravin du Carénage et s'arrêtèrent, étonnés qu'on leur commandât déjà de faire halte ; mais quand ils eurent vu sortir péniblement du ravin les débris d'Écatherinebourg et repasser entre leurs bataillons Kolivansk et Tomsk mal en ordre, leurs chants cessèrent et la musique ne joua plus.

Tel était le sort inouï, imprévu, incroyable de la colonne Soïmonof, d'abord si rapidement triomphante, et tout d'un coup si rapidement ramenée par trois brigades anglaises ; privée de son vaillant chef, abandonnée, oubliée, on pourrait dire ignorée du commandement supérieur, elle allait demeurer tout le jour sur le plateau, avec une puissante réserve immobilisée comme elle. Tandis que la droite des Russes était ainsi retirée du combat, une partie au moins de la gauche était en voie de courir même fortune.

A cinq heures du matin, la tête de la colonne Pavlof avait atteint le pont d'Inkermann ; mais comme il y avait eu des réparations à faire sur la chaussée pour assurer le passage de l'artillerie, ce fut seulement à sept heures que toutes les troupes eurent franchi le défilé. A partir de ce moment, elles se divisèrent : les régiments de Selenghinsk, d'Iakoutsk et d'Okhotsk, avec toute l'artillerie, quatre-vingt-seize bouches à feu, suivirent la route des Sapeurs,

tandis que les régiments de Borodino et de Taroutino s'élevèrent sur le plateau sans tarder, le premier par un sentier tracé dans le ravin Volovia, le second par la vieille route de poste et le ravin des Carrières. C'était le moment où la colonne Soïmonof commençait à refouler sur son camp la brigade Pennefather, tandis qu'à la droite de celle-ci, la brigade Adams n'avait encore personne devant elle; embusqués sur la berge droite du ravin des Carrières, ses tirailleurs seulement avaient entendu plutôt que vu monter les bataillons de Taroutino, et ils s'étaient mis à tirer vers les points d'où leur paraissait arriver l'ennemi. Cependant deux de ces bataillons russes, ayant gravi plus promptement la berge, se formèrent en colonnes de compagnie, et, protégés par le feu de l'artillerie postée devant le mont des Cosaques, ils suivirent en tirillant les tirailleurs de la brigade Adams. Bientôt les deux autres bataillons du régiment et les quatre de Borodino les eurent rejoints, et tous les huit se portèrent contre la brigade anglaise : c'était, de ce côté, 5,840 hommes contre 1,770. Comme à l'autre aile, les Anglais reculèrent d'abord sous le choc, mais ils revinrent presque aussitôt et se mirent, vers leur droite, en mesure de reconquérir sur l'ennemi la batterie des Sacs à terre dont il s'était emparé. Cet ouvrage, peu considérable et non armé, fut, en moins d'une heure, pris et repris trois fois.

Les premiers coups de canon avaient, dès six heures, mis tout le corps d'observation en éveil. D'après les dispositions arrêtées d'avance, en cas d'alerte, la division turque était venue occuper les redoutes du col de Balaklava, les brigades Espinasse et d'Autemarre avaient bordé les crêtes jusqu'au Télégraphe, tandis que l'artillerie de la 2^e division, soutenue par un bataillon d'infanterie, se portait à l'extrême gauche, sur la route Voronzof, au-dessus de la grande batterie appelée *la queue d'hironde*. Puis, le général Bosquet, accompagné du colonel de Cissey, son chef d'état-major, et de ses aides de camp, avait poussé à travers le brouillard vers l'armée anglaise, guidé par la canonnade qui devait également servir de guide au général Bourbaki, auquel il avait donné l'ordre de le suivre avec deux bataillons et demi de sa brigade et les deux batteries à cheval de la réserve. Il était sept heures et demie lorsque le commandant du corps d'observation atteignit le Moulin, qui était le point central des positions anglaises, entre le campement de la division légère et celui de la brigade des Gardes. A ce moment vinrent à passer sir George Brown et sir George Cathcart; le général Bosquet leur offrit aussitôt son concours; mais les généraux anglais, en le remerciant avec la plus grande courtoisie, se bornèrent à lui dire : « Nos réserves sont suffisantes pour parer aux éventualités ;

veuillez seulement couvrir notre droite, en arrière de la batterie, près de la vieille route de poste. » Un bataillon de tirailleurs algériens était de service, depuis la veille, à la redoute Canrobert; le général Bosquet, revenu au Télégraphe, le fit renforcer par deux autres bataillons de la brigade Bourbaki; il gardait sous sa main un bataillon de zouaves, quatre compagnies de chasseurs à pied et les deux batteries de la réserve.

Comme le brouillard avait diminué, on apercevait du côté de la Tchernaiïa, au fond de la plaine, un gros corps d'infanterie et surtout de cavalerie; un combat d'artillerie venait de s'engager entre les canonniers russes et ceux de la ligne de circonvallation, mais à la distance de deux mille mètres, de sorte qu'il ne se produisait guère que beaucoup de bruit. La nature seule avait déjà fait des escarpements du mont Sapoune une fortification si formidable, et les batteries ou redoutes que les Français y avaient construites ajoutaient si évidemment à sa puissance, que le prince Gortchakof avait jugé prudemment qu'il y briserait sans aucun résultat toutes ses forces. La diversion dont il était chargé devait donc se réduire à une démonstration de parade. C'était l'opinion du général Bosquet; ce fut celle du général Canrobert qui, prévenu par lord Raglan de l'attaque inopinée des Russes, arrivait en ce moment au Télégraphe, après avoir dépêché au général Forey l'ordre de détacher du corps de siège une de ses brigades, et de la diriger immédiatement vers le plateau d'Inkermann. Les dispositions faites par le commandant du corps d'observation furent approuvées, et le général en chef se hâta de rejoindre lord Raglan sur le champ de bataille.

La brigade écossaise occupant les lignes de Balaklava, le duc de Cambridge n'avait avec lui de sa division que la brigade des Gardes, commandée sous ses ordres par le major-général Bentinck; il venait de l'engager au soutien de la brigade Adams. C'était un contingent de 1,700 hommes qui allait doubler, sans l'égaliser de beaucoup à celui des Russes, le faible effectif des Anglais sur ce point de la bataille. La lutte s'était concentrée autour de la batterie des Sacs à terre; les Russes venaient pour la seconde fois de s'y établir. D'un élan magnifique, sans tirer d'abord, les Gardes, pour leur coup d'essai, les en dépostèrent, puis les poursuivirent du feu meurtrier de leurs carabines. En ce moment, les brigades Pennefather et Buller, n'ayant plus d'ennemis devant elles depuis la retraite de la colonne Soïmonof, arrivaient au secours de leurs camarades. Pressés par les bataillons d'Adams et de Bentinck, assaillis par les nouveaux venus, obligés de se reformer en tête et sur leur droite, Taroutino et Borodino s'embarrassèrent dans leurs mouvements; la difficulté des manœuvres s'ajoutant au désordre d'un

recul sous le feu, il n'y eut bientôt plus qu'une masse confondue qui chercha précipitamment un abri dans le ravin des Carrières, et du ravin même jusque dans la vallée de la Tchernaiâ. Comme les régiments de l'autre aile, ces deux-ci ne devaient plus reparaitre sur le champ de bataille.

Il n'était que huit heures, et déjà vingt bataillons russes avaient définitivement fait retraite. Il y eut alors, dans ce grand drame, un assez long entr'acte, seulement rempli par la canonnade. En attendant l'arrivée de la colonne Pavlof, dont Borodino et Taroutino n'étaient qu'un détachement avancé, les trente-huit pièces du mont des Cosaques échangeaient avec l'artillerie anglaise, postée sur la hauteur opposée, des boulets qui se croisaient par-dessus le fond de l'isthme, déjà couvert de morts et noyé de sang. Cependant lord Raglan faisait appeler tout ce qui lui restait d'infanterie, la division Cathcart et la brigade John Campbell de la division England, la brigade Eyre demeurant seule pour la garde des travaux de siège. Rassuré au sujet de Balaklava d'où arrivait sir de Lacy Evans, accouru en hâte, quoique souffrant encore, pour rejoindre ses troupes au danger, il l'était également par le général Bosquet, qui répondait à l'un de ses officiers venu aux informations : « Allez à Inkermann, c'est là que tout se passera. » L'armée anglaise, suivant la ligne concave que dessinaient les hauteurs occupées par elle, au sud de l'isthme, en avant de ses campements, était ainsi reformée : à l'extrême droite, en saillie, les Gardes, grenadiers et fusiliers, les *coldstream* avec neuf bouches à feu, dans la batterie des Sacs à terre ; au centre la division de Lacy Evans ; à gauche la brigade Buller ; à l'extrême gauche, au delà du ravin du Carénage, la brigade Codrington, et derrière elle, à l'origine du ravin des Docks, la brigade John Campbell. La division Cathcart s'avancait pour constituer, en arrière du centre, la réserve.

La colonne Pavlof, sous la conduite du général Dannenberg, arrivait enfin, par la route des Sapeurs, sur le plateau. Le prince Menchikof et les grands-ducs s'étaient arrêtés au-dessus du ravin Saint-George. L'artillerie de position, qui avait longtemps retardé la marche, et dont il avait fallu doubler les attelages, venait se mettre en ligne, à la droite ou à la place même des bouches à feu de la colonne Soïmonof, de sorte que, défalcation faite des dommages considérables que le feu des Anglais avait déjà fait subir à celles-ci, il y eut bientôt, sur les pentes méridionales du mont des Cosaques, une seule et longue batterie de quatre-vingt-quatorze pièces. Ainsi protégée, l'infanterie fut envoyée par le général Dannenberg au combat, le régiment d'Okhotsk en tête, les régiments d'Iakoutsk et de Selenghinsk en arrière, deux bataillons de chaque régiment formés

en colonnes de compagnie, les autres massés en seconde ligne. C'était toujours la batterie des Sacs à terre qui servait d'objectif aux Russes, parce que, ce point d'appui décidément enlevé, l'armée anglaise eût été débordée par sa droite, tournée, prise à revers et coupée de ses communications avec le général Bosquet. Six cents hommes des *coldstream* en avaient la garde ; ils attendirent l'attaque de pied ferme.

A travers les balles des tirailleurs, sur un terrain jonché de cadavres russes, Okhotsk avançait avec une résolution farouche. Plus de chants ni de hurras ; la colère, concentrée dans les cœurs, allait envenimer cette reprise du combat d'un acharnement impitoyable. Tout d'ailleurs s'accordait pour donner à ce champ de bataille un aspect sinistre : les hommes et la nature. Le brouillard, à peine diminué, planait en nuages bas, tandis que la fumée du canon roulait lourdement sur la terre humide. Sur la plaine d'Eylau, la brume aussi était basse ; mais le peu qu'il y avait de lumière était réfléchi par la neige, et c'était le sol blanc qui éclairait le ciel sombre. Sur le plateau d'Inkermann tout était gris, terne, livide, sale ; partout, mais surtout aux abords de la batterie des Sacs à terre, les hommes piétinaient dans une boue sanglante. Détendus par la pluie, les tambours ne rendaient plus qu'un son brisé, rauque et sourd : la charge ainsi battue n'était plus entraînante ; elle devenait lugubre.

Parvenus jusqu'à la batterie, les premiers bataillons d'Okhotsk l'assaillirent avec fureur, les uns escaladant les parapets, les autres attaquant par la gorge. Ce qu'il y eut là d'héroïsme dépensé des deux parts est incalculable ; les hommes se prenaient corps à corps ; on se frappait à coups de baïonnette, à coups de sabre, à coups de crosse, et quand les armes se brisaient, à coups de pierre. Mais les Russes étaient tellement plus nombreux, que, si résolus que fussent les défenseurs de l'ouvrage, il leur devint absolument impossible d'y tenir. Il en demeura, morts ou grièvement blessés, plus de deux cents ; le reste s'ouvrit péniblement un passage jalonné aussi de victimes, et parvint à rejoindre les deux autres bataillons des Gardes. Okhotsk avait perdu le colonel Bibikof, la plupart des officiers engagés, et un grand nombre d'hommes.

La division Cathcart était arrivée. Décidée à reconquérir encore une fois la batterie, la brigade Bentinck se reforma pour l'attaque, les *coldstream* en tête. Elle était soutenue directement par la brigade Adams, sur la droite et sur la gauche en arrière par les deux brigades Torrens et Goldie, de la division de réserve. Ce fut le tour d'Okhotsk d'être poussé hors de sa conquête ; mais alors apparurent, pour l'aider à prendre encore une fois la revanche, Iakoutsk

et Selenghinsk. Sur un champ de bataille étroitement limité, les belles formations que le tsar avait, dit-on, recommandées à ses généraux comme un gage de victoire, cet *ordre ouvert* employé déjà sans succès à l'Alma, essayé le matin même par les bataillons du général Soïmonof, par Borodino et Taroutino tout à l'heure, ces nouveautés, auxquelles ni les officiers ni les soldats n'étaient préparés, ne pouvaient manquer de produire de faux mouvements, des retards et de la confusion même. Les hommes, mal instruits, revenaient naturellement à leur vieille tactique, à leur habitude invétérée de se battre par masses. Tel fut le caractère que prit le combat, dès que Iakoutsk et Selenghinsk furent arrivés pour appuyer Okhotsk; les bataillons se massèrent et s'enchevêtrèrent. Il y en eut un d'Iakoutsk qui rentra, malgré la résistance des Gardes, dans la batterie des Sacs à terre, pendant qu'un autre, à quatre ou cinq cents mètres de là, rencontrait la tête de la brigade Goldie dont il arrêtait la marche. La brigade Torrens poursuivait de son côté la sienne. Sir George Cathcart, qui avait voulu la diriger lui-même, laissant à sa gauche la batterie si obstinément disputée, et profitant d'un pli de terrain qui le dérobaît pour un moment aux vues de l'ennemi, avait dessein de le prendre en flanc, lorsqu'en remontant sur le plateau, il se trouva tout à coup devant une masse composite où dominait Selenghinsk, et qui, ne lui laissant pas le temps de prendre une solide assiette, se jeta sur lui tout d'une pièce. Déçu dans son projet, forcé de reculer, le général anglais se repliait lentement sur la batterie, et il n'en était plus qu'à une courte distance, lorsqu'il lui arriva tout à coup de là une décharge meurtrière. Comme ses hommes portaient par-dessus leurs uniformes des surtouts de cette couleur grise qui était la couleur de l'ennemi, sir George Cathcart s'imagina qu'il y avait une méprise, et pour la faire tout de suite cesser, il commanda de jeter bas les surtouts; mais la vue des habits rouges ne fit qu'augmenter la vivacité de la fusillade. Lorsque la brigade Torrens avait commencé son mouvement, les Gardes s'étaient rendus maîtres de la batterie, et le général croyait fermement qu'ils l'occupaient toujours, tandis que, par un retour ignoré de lui malheureusement, c'était Iakoutsk qui en avait pour le moment repris possession. Fusillée de haut par Iakoutsk, pressée par Okhotsk et Selenghinsk, la brigade Torrens se trouva bientôt dans la situation la plus critique; malgré leur solidité bien connue, les soldats anglais commençaient à perdre leur sang-froid. Trois fois ils essayèrent de s'ouvrir du côté des leurs un passage à travers l'ennemi, trois fois ils furent repoussés avec des pertes cruelles. A la seconde tentative, Torrens avait été blessé; à la troisième, ce fut Cathcart lui-même qui tomba frappé mortelle-

ment. Cependant ils parvinrent à se dégager par un quatrième effort; mais, avec leurs deux généraux, l'ennemi leur avait mis hors de combat plus de cinq cents hommes.

La batterie des Sacs à terre paraissait décidément perdue; l'armée anglaise, complètement à découvert sur sa droite, se repliait, sans cesser de contenir par son feu les Russes, qui d'ailleurs la laissaient exécuter lentement et régulièrement sa retraite. Un point d'appui lui restait encore, la batterie placée à la droite de la vieille route de poste, et qui d'abord avait couvert le centre de la position. Sir John Burgoyne y fit amener du siège deux canons de 18, dont la puissance et la portée eurent pour effet de tenir longtemps l'ennemi à distance. Cependant les pertes étaient énormes: non-seulement Cathcart était mort et Torrens blessé; Bentinck, Goldie, Brown, Buller, Adams, étaient frappés aussi. Aux côtés même de lord Raglan le général d'artillerie Strangways venait d'être tué et le général Canrobert atteint d'un éclat d'obus au bras droit. Lord Raglan avait engagé toutes ses réserves, et il n'osait pas retirer de son extrême gauche Codrington ni John Campbell, tant il était difficile de s'imaginer que les bataillons de Somoinof eussent disparu pour toujours du champ de bataille. Les Anglais, épuisés, avaient héroïquement donné tout ce qu'ils avaient de force; mais cet isthme, ce défilé, ces Thermopyles d'Inkermann, qui depuis trois heures étaient si vaillamment barrées par eux, les voilà qui étaient ouvertes, et voilà l'ennemi qui s'apprêtait à passer outre. Alors l'armée anglaise ayant fait tout ce que devait attendre, tout ce que pouvait exiger d'elle l'Angleterre, l'Angleterre se tourna du côté de la France, et lord Raglan demanda au général Canrobert l'assistance de l'armée française.

IV

Il n'était pas neuf heures encore¹. Le colonel Steel courut à toute bride au général Bosquet, qui attendait près du Télégraphe: « Je le savais bien! » s'écria le général; et comme le colonel lui donnait expressément avis que, les Anglais étant écrasés, il n'y avait pas une minute à perdre: « Allez, ajouta-t-il, allez dire à nos alliés que les Français arrivent au pas de course. » Puis, ayant donné ses ordres, ou plutôt n'ayant fait que les confirmer, car il les avait donnés

¹ Nous avons consulté surtout, à partir de ce moment, les *Souvenirs de la guerre d'Orient*, de M. le colonel Fay, témoin irrécusable et plus que témoin, acteur dans cette seconde partie de la bataille.

d'avance, il envoya le colonel de Cissey au général Bourbaki, et se porta rapidement vers l'isthme pour juger exactement de l'état des choses. Du champ de bataille à la redoute Canrobert, où se trouvait prêt d'avance, comme son divisionnaire, le général Bourbaki, la distance heureusement était courte. Si courte qu'elle fût, trop longue eût-elle été encore si, en arrivant, on s'était vu, comme il y avait tout lieu de le craindre, devancé par les Russes. Un bataillon du 6^e de ligne, un bataillon du 7^e léger se hâtaient de toute leur ardeur : c'étaient ensemble 1,650 hommes, l'effectif à peu près d'une brigade anglaise. Quand les Anglais entendirent les clairons de l'infanterie légère, ils y répondirent par des hurrahs, et quand les Français passèrent devant eux en courant toujours, ils saluèrent et applaudirent. Fortune insespérée! les Russes n'avaient pas dépassé la batterie des Sacs à terre. Cet ouvrage devint encore une fois le principal objectif de la bataille. Le 6^e de ligne à droite, le 7^e léger à gauche, sur la vieille route de poste, se lancèrent contre l'ennemi; mais au lieu d'entrer dans la batterie, ce qui leur aurait fait perdre un temps plus utile, par un mouvement audacieux ils la tournèrent, le bataillon de droite poussant sur Selenghinsk, le bataillon de gauche sur Iakoutsk, et telle était la surprise des Russes à la vue de ces pantalons rouges, qu'ils reculèrent un grand espace et les laissèrent arriver d'un seul élan jusqu'à la naissance du ravin des Carrières. Ils croyaient d'abord avoir l'armée française devant eux; mais quand ils eurent reconnu que l'armée française était toute, en ce moment, dans ces deux bataillons, ils commencèrent à les écraser sous des feux convergents. Cette course précipitée avait mis du désordre dans les rangs français; quand il fallut se mettre en retraite, il y eut quelques instants de confusion. Le 6^e de ligne, qui venait de perdre son chef, le colonel de Camas, était menacé de perdre son drapeau, l'officier qui le portait étant tombé raide mort, lorsque le lieutenant-colonel accourut et s'en saisit : « Enfants, au drapeau! » s'écriait-il en l'agitant au-dessus de sa tête; à ce moment, une balle l'atteignit au bras droit, et un autre officier vint recevoir de lui le précieux dépôt. Cependant le général Bourbaki eut bientôt rallié son monde qu'il ramena aussitôt en avant; mais, après s'être signalé par ce nouvel acte d'audace, comme il était responsable des braves gens qu'il avait l'honneur de conduire, il se replia lentement, suivi, mais non serré de près, se couvrant de son propre feu, et protégé, en outre, par les deux batteries à cheval de la réserve. Il vint de la sorte ranger ses deux bataillons sur la droite des Anglais; les deux batteries s'établirent à droite et à gauche de l'ouvrage qui formait là, près de la route, le dernier point d'appui de lord Raglan.

Il y eut alors du côté des Russes une faute à peu près inexplicable ou qu'ils n'ont du moins jamais plausiblement expliquée. Déjà leur premier retard, entre le désastre de la brigade Torrens et l'arrivée du général Bourbaki, était difficile à comprendre : mais qu'après la retraite des deux bataillons français, ils se fussent contentés de réoccuper la batterie des Sacs à terre d'où le mouvement de ces bataillons les avait fait sortir, c'est ce que parmi les alliés personne n'eût, le moment d'avant, déclaré vraisemblable ni possible. En avançant tout de suite de cinq ou six cents mètres, ils prévenaient l'arrivée des renforts français et achevaient sans doute de gagner la bataille; et cependant ils n'ont point avancé : pour quel motif? La fatigue alléguée ne serait point une raison suffisante; mais tous ces délais ne s'expliqueraient-ils point s'il était vrai qu'obéissant scrupuleusement aux ordres du tsar, le prince Menchikof et le général Dannenberg eussent jugé nécessaire de remédier à la confusion que l'introduction hâtive de formations recommandées d'une part, de l'autre, l'inexpérience des troupes en ces matières devaient produire et avaient produite, de sorte qu'ils auraient suspendu l'action jusqu'à ce qu'ils eussent rétabli, dans les premières lignes au moins de leurs régiments, *l'ordre ouvert*? Quel qu'en ait pu être le motif, il y eut de fait, après neuf heures et demie, un arrêt marqué et prolongé dans la bataille.

Précisément avec ce temps d'arrêt coïncida la diversion préparée par le prince Menchikof contre l'extrême gauche des attaques françaises. A neuf heures et demie, le général Timofeief menait hors de Sébastopol les quatre bataillons du régiment de Minsk et quatre pièces d'artillerie; l'effectif de ce détachement était d'un peu plus de trois mille hommes. Sorti par une poterne que masquait le bastion de la Quarantaine, marchant à la faveur du brouillard qui, dans le voisinage de la mer, n'était pas dissipé encore, et longeant le mur du cimetière, il avait pu arriver, sans être aperçu, jusqu'à la pente septentrionale du mont Rodolphe. Signalé trop tard par les sentinelles, il avait tourné et envahi la première batterie, puis la deuxième, et réussi à enclouer quinze pièces; la garde de tranchée accourue et les renforts amenés par le général de La Motte-rouge ne lui avaient pas permis de pousser plus loin son avantage. Sur l'ordre du général Canrobert qui lui prescrivait d'envoyer vers Inkermann un détachement, le général Forey venait de faire partir la brigade de Monet, de la troisième division; le tumulte qu'il entendit soudain vers sa gauche l'y rappela en toute hâte, et dès qu'il fut instruit de ce qui se passait dans les batteries, il y fit marcher les brigades de Lourmel et d'Aurelle, celle-ci spécialement

pour tourner le flanc des Russes. En même temps tout le reste du corps de siège recevait l'ordre de prendre les armes. Le général Timofeief commençait à se retirer par le même chemin qu'il avait suivi d'abord. Comme il était serré de près par la brigade de Lourmel, trois nouveaux bataillons avec huit bouches à feu sortirent de Sébastopol afin de protéger sa retraite. Ce renfort n'empêcha pas le général de Lourmel de se jeter à sa suite dans le ravin Zagorodnoï et d'en remonter les pentes jusque sous le feu du bastion de la Quarantaine; quelques-uns de ses hommes osèrent même escalader les embrasures de la batterie Schemiakine extérieure au bastion; mais alors les obus, la mitraille, les balles pleuvant sur ces troupes aventureuses, elles furent rejetées en désordre dans le ravin, et sans l'intervention opportune de la brigade La Motterouge d'abord, puis de la brigade d'Aurette, leur retour eût été bien compromis. Elles rapportaient tristement leur trop valeureux chef, le général de Lourmel, frappé à mort, la poitrine traversée par une balle. Ainsi se termina cette affaire qui fut sanglante, car elle coûta aux Français près de neuf cent cinquante hommes tués ou blessés, et aux Russes près de onze cents; mais le général Timofeief avait atteint l'objet de sa diversion qui était d'occuper, loin d'Inkermann, le corps de siège, tandis que le prince Gortchakof avait complètement manqué l'objet de la sienne. Vers neuf heures du matin, l'artillerie du corps de Tchorgoune et celle des alliés s'étant aperçues qu'elles tiraient l'une contre l'autre à des distances qui rendaient leurs coups sans effet possible, la première, qui seule était mobile, tandis que l'autre était forcément fixe, ne jugea pas à propos de se rapprocher davantage, et le feu ne tarda pas à s'éteindre. A la fin de cette journée si meurtrière ailleurs et si terrible, le corps de Tchorgoune comptait quinze hommes hors de combat sur un effectif de vingt-trois mille.

Cependant, au centre de la bataille, tandis que le général Dannenberg perdait un temps précieux à reformer ses bataillons, le général Bosquet, qui n'avait encore que deux des siens, dépêchait officiers sur officiers pour hâter l'arrivée des renforts, et d'autre part il faisait représenter à lord Raglan combien il importait de ne laisser point dégarnir, en attendant, la crête occupée par les troupes anglaises, à vingt pas seulement de leurs tentes. « Vous avez raison, » répondit lord Raglan à l'aide de camp du général, puis après avoir échangé quelques mots en anglais avec sa suite : « Mais, reprit-il en français, nos hommes n'ont rien mangé depuis ce matin et ils n'ont plus de cartouches. » Les hommes du général Bosquet avaient la giberne garnie et l'estomac vide; il ne leur coûta pas de prolonger leur jeûne pour venir fraternellement en aide à

Leurs vaillants compagnons de l'armée anglaise. Vers dix heures, arrivèrent d'abord quatre compagnies du 3^e bataillon de chasseurs à pied, puis un bataillon du 3^e zouaves, puis un bataillon des tirailleurs algériens, et sans reprendre haleine, du même élan, ils coururent sur la batterie des Sacs à terre que leur indiquait l'épée de leur général, tandis que leurs camarades du 6^e de ligne et du 7^e léger reprenaient la charge par la route de poste. Engagé le premier, le demi-bataillon du 3^e chasseurs heurta tout à coup, à l'improviste, au tournant de la batterie, un bataillon de Selenghinsk qui se hâtait dans l'autre sens. De cette rencontre soudaine jaillit un de ces chocs à la baïonnette, un de ces combats corps à corps dont on parle si souvent et qui sont par le fait si rares. Celui-ci fut violent; quand il prit fin par la retraite du bataillon russe, les chasseurs n'avaient guère plus qu'un tiers de leurs officiers; le corps d'un jeune lieutenant fut relevé avec vingt-deux coups de baïonnette dans la poitrine. Sur le chemin tracé par le sang de ces braves, les autres s'élançaient pour les soutenir. Clairons sonnaient, tambours battaient; bondissant comme des panthères, les *africains* passaient lestement au travers des broussailles où s'embarraisaient les Russes moins alertes; en un instant ils eurent, comme avaient d'abord fait les deux bataillons du général Bourbaki, et le moment d'avant les chasseurs, tourné la batterie des Sacs à terre. En galopant à côté des siens, à l'aspect de ce lieu sinistre, de ces alluvions de sang, de cet entassement de cadavres, de ces couches d'Anglais et de Russes, abandonnés tour à tour par le flux et le reflux de la bataille, le général Bosquet ne put retenir cette exclamation: « Quel abattoir! » Le cri resta: dès lors on ne parla plus de la batterie des Sacs à terre, mais on la nomma la batterie de *l'Abattoir*.

Il n'y avait pas plus d'un quart d'heure que le mouvement était commencé; déjà les troupes françaises atteignaient le contre-fort au-dessus du ravin des Carrières; c'était là aussi qu'était arrivé, la première fois, le général Bourbaki. Après avoir, comme alors, cédé devant la charge, les Russes, dont le retour offensif avait réussi naguère, se décidèrent à renouveler leur effort. Okhotsk de front, Iakoutsk à droite, Selenghinsk à gauche, revinrent ensemble contre les Français qui se trouvèrent bientôt débordés, presque enveloppés. Le général Bosquet faisait placer, sur la gauche, une batterie de la réserve, lorsqué, au-dessus d'un pli de terrain, les Russes apparurent subitement à quinze pas: on n'eut que le temps d'enlever en arrière les pièces, sauf une dont le conducteur fut emporté par un boulet. En se jetant sur ce trophée, qu'on retrouva plus tard dans un ravin, les Russes ne prirent heureusement pas garde au général qui était à cinquante mètres, avec deux ou trois officiers,

son porte-fanion et une petite escorte. Quelques-uns cependant l'aperçurent comme il se retirait sans hâte, au pas de son cheval ; mais ils parurent alors tellement indécis et troublés de la rencontre, que le général Bosquet put dire en riant à ses officiers : « Voyez donc ! ne dirait-on pas qu'ils nous présentent les armes ? » La manœuvre des Russes paraissait devoir encore une fois réussir ; la ligne française, ayant un peu dégagé ses ailes, se repliait lentement, face à l'ennemi, lorsque le 4^e régiment de chasseurs d'Afrique, amené par le général Morris, vint se déployer à la droite de l'armée anglaise, sur la crête, avec une batterie nouvelle. En même temps, on signalait l'approche du général d'Autemarre avec trois bataillons de sa brigade et de l'artillerie. Se sentant dès lors immédiatement soutenu par les chasseurs d'Afrique et assuré d'une bonne réserve, le général Bosquet fit porter au général Bourbaki l'ordre de reprendre tout de suite et sur toute la ligne la marche en avant. Ce fut le moment et ce fut le mouvement décisif. Surpris par ce brusque retour, accablés par le feu d'une artillerie très-mobile, très-bien servie, dirigée avec l'à-propos le plus habile par le colonel Forgeot, les Russes étaient au bout de leur effort ; s'ils ne cédèrent pas du premier coup, le second ne se fit pas attendre, et il n'en fallut pas un troisième. La retraite pour eux fut désastreuse, notamment pour Selenghinsk. Refoulé par sa droite, poussé sur un éperon du mont Sapoune, acculé tout au bord de l'escarpement, un dernier choc des zouaves et des tirailleurs algériens le jeta par-dessus les crêtes. Un grand nombre d'hommes furent brisés dans cette chute épouvantable ; plus tard, lorsque le rétablissement de la paix eut rendu possible l'exploration de cette muraille rocheuse, on y recueillit pieusement des ossements depuis dix-sept mois lavés par la pluie et blanchis par le soleil.

Il était onze heures ; la bataille était gagnée, mais la fusillade ne cessait pas et le canon grondait toujours. Les tirailleurs algériens, les chasseurs à pied, le bataillon du 6^e de ligne continuaient, avec le général Bourbaki, la poursuite ; le bataillon du 7^e léger, les zouaves et le 50^e de ligne formaient soutien, sous les ordres du général d'Autemarre ; enfin la brigade de Monet, qui venait d'arriver, se tenait un peu plus loin en réserve. Le général Dannenberg ne songeait plus à contester la victoire ; mais il cherchait à disputer au moins le terrain qu'il occupait encore et surtout le temps si nécessaire pour le débayer des troupes et avant tout de la nombreuse artillerie dont il se trouvait encombré maintenant. Il fit d'abord diriger sur Sébastopol les batteries de position qui avaient le plus souffert, puis, se souvenant enfin qu'il avait quelque part une réserve, il appela le régiment de Vladimir et le

posta sur le mont des Cosaques. Au-dessous de ces quatre bataillons exposés, pour le salut des autres, aux coups de la dernière heure, les plus tristes à recevoir, s'écoulaient lentement, d'un côté les troupes de la colonne Pavlof, de l'autre celles de la colonne amenée le matin par Soimonof. Le défilé fut long. Vers deux heures et demie, les deux dernières batteries russes tirèrent une dernière volée et s'éloignèrent au galop, puis Vladimir commença lui-même à rétrograder rapidement. Sous le feu d'une batterie française qui s'était portée en avant et des zouaves qui l'appuyaient, les derniers pelotons russes disparurent dans les ravins du côté de la rade. Dès lors la batterie pointa ses coups dans l'axe même de l'épaisse et profonde colonne qui suivait péniblement le pont et la digue d'Inkermann, et elle y fit beaucoup de ravage jusqu'au moment où les navires à vapeur *Vladimir* et *Chersonèse*, embossés devant le ravin Volovia, l'eurent contrainte à se retirer en la prenant d'écharpe et en la battant de leurs projectiles en rouage. Le dernier épisode de cette journée fut à l'honneur du colonel de Todleben : une partie de la colonne d'artillerie qui devait rentrer à Sébastopol, arrêtée par la rupture de quelques essieux, sur la hauteur du Carénage, se trouvait exposée au feu de l'ennemi et en danger de tomber entre ses mains, lorsque le colonel, amené de ce côté par le hasard, la fit couvrir en arrière par le régiment de Boutirsk, dont il n'hésita pas à détourner la marche, mais qui ne fut pas attaqué d'ailleurs. Lorsque, avec le secours des sapeurs et des matelots amenés de Sébastopol, les artilleurs eurent pu remettre provisoirement les pièces en état de marcher, la nuit était venue et huit heures sonnaient quand l'arrière-garde de Boutirsk rentrait avec le colonel de Todleben dans Karabelnaïa.

Des 36,000 Russes qui avaient été amenés sur le plateau d'Inkermann, 2,988, avec le général Soimonof, étaient morts ; 6,150, dont cinq généraux, étaient blessés ; 1,590 étaient disparus ; au total, l'armée russe avait eu là 10,730 hommes hors de combat ; en y ajoutant ce qu'avait coûté la sortie Timofeief, c'était une perte totale de 11,800 hommes, presque le tiers des combattants.

Sur 14,588 Anglais présents à la bataille, mais dont 12,000 seulement, en y comprenant même la brigade Codrington, avaient été vraiment engagés, deux généraux, 43 officiers, 589 soldats étaient tués, sept généraux, 100 officiers, 1,778 soldats blessés, 63 disparus ; en somme, l'infanterie anglaise était affaiblie de près de 2,600 hommes.

On a vu que la perte des Français avait été de 950 hommes dans l'affaire du mont Rodolphe ; sur le plateau d'Inkermann, elle était de 793 tués et blessés, sur 8,200 hommes présents qu'il faut ré-

duire à 4,200, si l'on ne compte que ceux qui ont vraiment combattu.

Ainsi les Russes avaient perdu, avec la bataille, une énorme proportion des leurs dans une action bien conçue, mal conduite. Il est certain que si le général Soïmonof, au lieu de s'engager sur le plateau du Carénage, avait marché, depuis Karabelnaïa, droit devant lui, il aurait tourné l'isthme, pris de flanc la position anglaise et remédié de la sorte aux inconvénients d'une attaque unique sur un front trop resserré; mais c'était au général Dannenberg de lui donner, au lieu d'un simple avis, un ordre positif et net. On vit ensuite des régiments laissés à l'écart, d'autres amenés par paquets, successivement engagés, successivement retirés, après avoir combattu des bataillons, toujours les mêmes, les uns héroïquement solides comme les Anglais, les autres hardiment agressifs comme les Français. On ne reviendra, d'ailleurs, ni sur la diversion manquée du corps de Tchorgoune, ni sur l'embarras des formations précipitamment introduites dans la vieille tactique, ni sur les retards qui en furent la conséquence.

Dans une lettre très-intéressante du colonel Cler, le brillant et intelligent chef du 2^e zouaves faisait les observations suivantes : « L'infanterie russe, très-mal armée, n'arrivera de longtemps encore à la hauteur de l'infanterie française, qui est réellement la première infanterie du monde pour faire la guerre dans les pays couverts et accidentés, où le général en chef laisse beaucoup à l'initiative du soldat, des chefs de bataillon et des chefs de corps. Dans la défensive, je donnerais la préférence à l'infanterie anglaise qui, sous le feu de l'ennemi, reste immobile comme un rempart. En plaine et dans un pays découvert, notre infanterie aura à modifier sa manière de combattre et à reprendre les vieilles habitudes ; mais la supériorité de son armement et l'intelligence de ses soldats lui donneront encore l'avantage sur l'infanterie russe qui perdra toujours moitié de sa valeur, toutes les fois qu'elle sera dans l'obligation de changer promptement de place. A l'Alma, des bataillons russes entiers ont plié en désordre, surpris par la manière de combattre des zouaves qui s'avançaient sur eux en grandes bandes déployées, profitant de tous les accidents du terrain pour s'abriter et se rallier, et faisant sur les masses un usage terrible des armes de précision confiées à leur adresse. A Inkermann, le matin de la bataille, sur la ligne même des Anglais, l'infanterie russe a bravement abordé l'ennemi, mais elle n'a pas su déployer ses masses pour avoir plus de feux, et quand les Français ont attaqué leur flanc gauche, des bataillons entiers n'ont pas su changer de position ; les premiers rangs ont bravement résisté, mais les suivants ont tiré *en présentant les armes*. Surprises ensuite par l'attaque prompte des zouaves et des tirailleurs indigènes qui ont très-bien

combattu, des masses de chair humaine, au lieu d'opérer leur retraite par les crêtes, se sont jetées lentement dans les parties basses du terrain et dans des ravins aux berges droites, où elles se sont laissé écraser presque sans se défendre par douze cents Français. Les Anglais ont si bien compris les avantages qu'une troupe pouvait avoir à attaquer soit de l'artillerie, soit des masses d'infanterie, dans les pays couverts et accidentés, en conservant l'ordre déployé, avec les seconde et troisième lignes échelonnées ou placées à de grandes distances, qu'à Inkermann ils n'ont point employé l'ordre profond ou en lignes rapprochées qui leur avait fait perdre une si grande quantité de soldats à l'Alma. J'arrive à l'artillerie russe. Les canons sont d'un fort calibre, les affûts et les caissons bien confectionnés et très-mobiles, les artilleurs braves et habitués à leur service. Les officiers savent parfaitement choisir les positions offensives et défensives ; ils les prennent avec hardiesse, les gardent longtemps et savent les quitter sans y laisser leurs canons. »

En comparant l'artillerie des trois armées, le colonel Cler n'hésitait donc pas à donner la supériorité aux Russes, et cependant il faut noter ici que les Russes eux-mêmes étaient d'un avis tout contraire. Ils reprochaient à leur artillerie de position d'être lourde, à leurs pièces légères d'avoir un trop petit calibre et une portée insuffisante. A Inkermann comme à l'Alma, elle avait sans doute sauvé ses pièces ; mais c'était, disait-on, qu'elle s'était mise trop loin et n'était pas restée assez longtemps en batterie ; enfin à Inkermann, on remarquait que tandis que les artilleurs anglais et français avaient su prendre et quitter à propos des positions tantôt défensives, tantôt offensives, les batteries russes n'avaient point, depuis l'ouverture du feu jusqu'à la retraite, bougé de la position qu'elles avaient prise dès le commencement, sur le mont des Cosaques, et c'était cette immobilité de leur artillerie que les Russes eux-mêmes rangeaient parmi les principales causes de leur mauvaise fortune.

V

Les dernières heures du 5 novembre, les journées du 6 et du 7 furent consacrées principalement à des soins dont ces deux mots si voisins de forme et de sens, pitié, piété, marquent bien le touchant caractère : on releva les blessés et on donna la sépulture aux morts. Parmi les premiers, il y avait plus de 900 Russes que leurs camarades n'avaient pas pu retirer du champ de bataille, et parmi les autres il y avait tous leurs morts, excepté ceux qui gisaient au fond des ravins où le canon de la place et celui des navires à vapeur interdisaient les recherches. On s'étonnait après chaque action,

on s'étonna surtout après celle-ci, qu'ils n'eussent pas demandé un armistice, au moins une suspension du feu, pour rendre à ceux des leurs qui étaient tombés pour toujours le dernier devoir. Dans une note adressée au prince Menchikof par le général Canrobert et lord Raglan, le 7 novembre, il y avait l'expression de cet étonnement ; il y avait aussi autre chose. C'était une rumeur accréditée parmi les Anglais que dans la bataille leurs blessés avaient subi des violences, reçu de nouveaux coups ; on allait jusqu'à signaler un commandant de bataillon, grec d'origine, qui, poussant ses soldats à les achever, aurait donné à la fois le conseil et l'exemple. La protestation des généraux en chef était énergique ; la réponse du prince ne le fut pas moins ; il repoussa l'accusation et il récrimina. Vers la fin du mois d'octobre, selon lui, un sanctuaire vénéré des Russes, la chapelle de Saint-Vladimir, reste unique et respecté jusque-là de l'ancienne Kherson, avait été violé, dépouillé, saccagé ; un tel sacrilège aurait suffi pour expliquer l'exaspération, et jusqu'à un certain point l'excès même d'une représaille acharnée. Les faits allégués par les généraux alliés manquaient de preuves certaines : l'accusation du prince Menchikof était justifiée ; des actes de pillage avaient profané l'église de Chersonèse. Le général Canrobert ordonna l'enquête d'urgence : « Je veux, disait-il, faire sur les coupables un exemple qui retentisse dans l'armée. » Celui qu'il en avait chargé, le général Forey, commandant du corps de siège, était l'homme le plus antipathique au désordre, le plus inflexible sur le devoir et la discipline. Ses ordres du jour, écrits avec énergie, souvent avec virulence, ne ménageaient rien et n'épargnaient personne, les généraux non plus que les officiers, les officiers non plus que les soldats. L'enquête fut donc vivement menée ; mais, en dépit du général, les coupables, qu'on savait appartenir à la légion étrangère, ne purent être personnellement convaincus et punis.

Dans cette même journée du 7 novembre, dont la protestation des généraux alliés portait la date, une résolution, devenue depuis l'avant-veille nécessaire, avait été par eux prise. Dans un conseil de guerre tenu chez lord Raglan, avec le concours des principaux officiers généraux des deux armées, l'assaut projeté quelques jours auparavant avait été ajourné d'une voix unanime, et l'on avait de même unanimement reconnu qu'en attendant les renforts que les gouvernements de France et d'Angleterre ne pouvaient manquer d'envoyer à leurs généraux en chef, le plus urgent était, tout en faisant durer les opérations du siège, de tenir ferme dans les positions acquises en les couvrant par de bons ouvrages défensifs, et surtout en fortifiant les points dont la faiblesse avait failli compromettre non pas seulement la gloire, mais l'existence même des deux armées.

Tel était l'effet moral de la partie sanglante jouée à Inkermann : ce n'était pas la joie bruyante ni l'entrain des victorieux, comme après une bataille gagnée à l'ordinaire; on était grave, parce qu'on sentait, après coup, par réflexion, beaucoup plus vivement que pendant la crise même, l'émotion du danger couru, et parce qu'on pouvait mesurer l'abîme où certainement l'on avait failli tomber. Encore mal instruit du détail et surtout du caractère unique de cette bataille, le maréchal Vaillant écrivait au général Canrobert, avec la familiarité de sa verve amicale : « Recevez mes vifs compliments sur votre victoire d'Inkermann. Voilà une belle page de votre vie, mon cher général, et ce grand succès vous place très-haut parmi nos illustrations militaires. Faites mes compliments bien vifs aussi au brave Bosquet, qui a pris une si grande part à votre triomphe; mais que ni lui ni vous ne se fasse blesser; nous avons un grand besoin de vous savoir bien portants et à la tête de notre énorme affaire. » Le maréchal Vaillant avait bien sujet d'écrire ainsi; mais quelques jours plus tard, mieux et plus profondément informé, il aurait écrit d'un ton plus ému, plus solennel, de ce ton ému et solennel qu'employaient, à Londres, le gouvernement de la reine et le parlement britannique, lorsqu'était soutenue par l'un et adoptée par l'autre une proposition de remerciements au général Canrobert et à l'armée française, à l'amiral Hamelin et à la marine française, pour leur « vaillante coopération » et leur « cordiale assistance » dans la guerre d'Orient.

Un noble et digne témoin de cette coopération, de cette assistance dont, après vingt ans, l'armée anglaise garde encore aujourd'hui le loyal et fidèle souvenir, le duc de Cambridge venait d'arriver en Angleterre. Son courage, qui n'avait pas fléchi pendant l'effroyable lutte, son sang-froid qui ne s'était pas démenti dans la crise, avait défailli, le soir, quand il avait revu, morts et si nombreux, les amis, les compagnons qui, le matin, soutenaient avec lui l'honneur de la vieille Angleterre. Fortement ébranlée par ce choc terrible, sa santé demandait l'action revivifiante de la patrie physique et morale.

Un autre prince avait quitté un peu avant lui le plateau de Chersonèse. L'état de maladie dont se plaignait le prince Napoléon datait d'avant la journée d'Inkermann. Si son service l'eût appelé, ce jour-là, sur le champ de bataille, son attitude y eût été sans doute aussi correcte qu'elle l'avait été à l'Alma; mais comme il n'avait ni la passion ni le goût des choses de la guerre, il se souciait assez peu de sa réputation militaire, et probablement de l'opinion de l'armée, pour n'avoir pas fait attention que, tandis qu'il demandait ou faisait demander par un médecin de son ambulance, le 4 novembre, d'être

envoyé à bord d'un des bâtiments de l'escadre, les généraux en chef décidaient l'assaut pour le 7 ; et il aurait dû savoir le meilleur gré du monde au général Canrobert qui, remarquant mieux que lui cette fâcheuse coïncidence, le retint, de sorte qu'il put figurer, le 5, à la tête de sa division, dont une partie seulement, la brigade de Monet, fut envoyée vers Inkermann. Le 6, le lendemain de la bataille, l'assaut devant être ajourné, le prince reçut du général en chef, non sans peine, l'autorisation qu'il souhaitait, et le 7 il s'embarqua pour Constantinople. L'armée le vit partir sans beaucoup de regret ; il n'y était pas populaire. Comme il avait beaucoup d'esprit, surtout d'esprit frondeur et caustique, il avait fait autour de lui et dans les divers états-majors beaucoup de blessures. Par une seconde coïncidence, moins fâcheuse, mais plus piquante que celle dont on a parlé tout à l'heure, le jour même où il obtenait la permission de quitter l'armée, le ministre de la guerre annonçait au général en chef que l'empereur, « voulant récompenser le prince Napoléon, commandant la 5^e division d'infanterie, de sa belle conduite à l'Alma, » venait de lui conférer la médaille militaire. Débarqué et installé, le 9, à Constantinople, dans le palais de l'ambassade de France, il y reçut, le 11, la visite du sultan, et le 12, le général de Failly pouvait écrire au général en chef : « La santé de Son Altesse Impériale m'a paru améliorée depuis son arrivée. » Huit jours après, le 19, le chef du service de santé de l'armée, le docteur Michel Lévy, médecin inspecteur, envoyait au général Canrobert les nouvelles suivantes de son auguste client : « Je crois remplir un devoir en vous informant que S. A. I. Mgr le prince Napoléon m'a fait l'honneur de m'appeler à lui donner des soins, et que j'ai constaté chez elle, avec un certain degré d'amaigrissement et de décoloration jaunâtre, des troubles fonctionnels du tube digestif. Cet état, jusqu'à présent sans gravité, est cependant de nature à s'opposer momentanément à la continuation de la vie sous la tente, avec les conditions spéciales de régime et de travaux que comporte la guerre de Crimée. »

Il est certain que la perspective d'un hiver à passer dans les boues de la Chersonèse, avec des privations forcées et de toute sorte, devait, seule et sans préoccupation étrangère à cet ordre d'idées, être aussi désagréable, sinon plus, au prince Napoléon qu'à d'autres. Quoi qu'il en soit, le prince, qui était pressé de rentrer en France et de se distraire des ennuis de la guerre, fut obligé, par une consultation de l'empereur, de prolonger pendant plusieurs mois sa convalescence à Constantinople.

CAMILLE ROUSSET.

LES LIBÉRAUX ET LA LIBERTÉ

SOUS LA RESTAURATION ¹

I

De 1816 à 1820, la gauche avait semblé prendre à tâche de décourager, d'entraver, de faire définitivement échouer l'œuvre de conciliation libérale et monarchique entreprise par le gouvernement du centre. A des avances et à des concessions auxquelles on n'aurait pu reprocher qu'un excès d'optimisme, elle avait répondu par des impatiences passionnées, par des exigences inopportunes et injustes, par des violences sans prétexte, par une opposition déloyale dont le parti-pris anti-dynastique n'était même pas dissimulé. Le premier résultat de cette campagne malhabile et malhonnête avait été d'amener le duc de Richelieu et M. de Serre, effrayés pour la monarchie du péril révolutionnaire, à s'éloigner des prétendus libéraux. « Ce qui a déterminé l'union de la droite et du ministère, disait alors M. Pasquier, c'est la peur de périr. » Sous cette impression s'était formé le nouveau cabinet du 21 février 1820. Sa politique vis-à-vis de la gauche n'était plus une politique de confiance, mais une politique de défense. Ses premières lois tendaient à restreindre la liberté individuelle, la liberté de la presse, l'une et l'autre pour une année seulement, et à modifier la loi électorale. Toutefois, s'il y avait réaction, celle-ci était contenue dans des limites rassurantes. Les ministres, M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, M. Siméon, M. Roy, étaient encore des hommes du centre. M. de Villèle n'était pas au pouvoir, bien qu'on désirât s'entendre avec lui. « S'appuyer sur la droite, » mais en demeurant

¹ Voir le *Correspondant* du 10 novembre 1875.

« raisonnable », tel était le programme de M. de Serre ; il se hâtait, à la vérité, d'ajouter que « c'était difficile ».

Si la gauche avait le sentiment des fautes qu'elle venait de commettre, elle se montrerait désormais soucieuse de ne pas en aggraver les conséquences ; elle ménagerait ce qu'il y avait encore de bonne volonté et de modération dans le cabinet ; elle tâcherait de faire renaître par sa sagesse, une confiance que ses excès et sa déloyauté avaient détruite. Mais pouvait-on espérer d'elle cette justice et cette prudence ? Elle avait combattu M. de Serre libéral ; comment supporterait-elle M. de Serre allié de la droite ? La guerre de presse et de tribune, si acharnée qu'elle fût, ne lui suffisait même plus, et de cette époque date une phase nouvelle dans l'histoire de ce parti. Son opposition, constitutionnelle en apparence, sera pendant plusieurs années un rideau derrière lequel se cachent et s'agiteront les conspirateurs.

Dès le début, comme pour imaginer un fondement juridique aux menées insurrectionnelles, orateurs et écrivains de la gauche affirment à l'envi, avec une concordance qui révèle le mot d'ordre, que les lois nouvelles sont une violation flagrante de la Charte, une rupture du contrat constitutionnel, et ils en concluent, plus ou moins ouvertement, que le recours est ouvert aux armes non légales. Est-il besoin de réfuter ce sophisme ? Des lois temporaires de résistance, et une loi électorale, présentées par un ministre dont font partie M. de Richelieu et M. de Serre, votées régulièrement par une assemblée où l'opposition balance presque en nombre la majorité conservatrice, constituent-elles, à un degré quelconque, une de ces suppressions arbitraires de liberté dans lesquelles les insurrections cherchent leur excuse ? Après ces lois, comme avant, toutes les institutions du gouvernement représentatif sont encore debout. Même dans l'aveuglement de la lutte, les opposants ne pouvaient croire aux terreurs qu'ils jugeaient utile de feindre. Leur appel à la violence n'était pas seulement sans raison, il était sans prétexte.

L'atteinte à la liberté serait plutôt dans la conduite de la gauche. La condition de tout gouvernement libre est le respect absolu, religieux de la loi. Ce respect n'était que trop affaibli en France au lendemain d'une révolution, où l'on s'était habitué à imposer les réformes par la force et l'illégalité. L'esprit public en avait été faussé et corrompu. Le premier soin de tout homme d'État clairvoyant devait donc être de guérir ce mal révolutionnaire, plus contraire encore à la politique libérale qu'à la politique conservatrice. « Celle-ci, a écrit M. de Rémusat, a un certain penchant pour la force ; elle tend à préférer la sûreté publique à la justice, et à trouver légitime

tout ce qui tranquillise la société. On peut, en effet, par un coup de vigueur obtenir le silence et le repos. Mais le régime de la liberté, ce régime bruyant, agité, qui donne une voix à l'opinion, et un aliment aux passions, devient intolérable et impossible, si la violence y intervient. Là où l'opposition est permise et nécessaire, ce ne peut être qu'à la condition qu'elle ne soit jamais la révolte. Autrement la liberté aurait pour effet de charger continuellement une mine à laquelle, de temps en temps, la révolution mettrait le feu... La passion du langage, l'exagération des griefs, l'injustice des accusations, sont inévitables dans les débats d'un pays libre ; le mécontentement s'y montre tête levée ; le désir du changement n'y est pas interdit ; on attaque ce qu'on veut réformer, comme si l'on prétendait le renverser. Les esprits faibles ou violents ne peuvent que trop s'y méprendre, et l'on contracte bien aisément l'habitude de recourir en tous cas à la force, si le respect de la loi, la confiance dans la loi, n'ont pas en quelque sorte passé dans le sang de la nation ¹. » Ces réflexions ingénieuses et justes d'un écrivain que sa vie publique ne doit pas rendre suspect à la gauche, montrent combien, au point de vue même libéral, l'opposition était rétrograde quand elle s'engageait, en 1820, dans la voie des conspirations.

Déjà, quelques années auparavant, le gouvernement royal avait eu à réprimer l'insurrection de Didier à Grenoble, le complot des « patriotes de 1816 », et les émeutes de Lyon en 1817. Mais ces tentatives de quelques aventuriers subalternes, auxquels le succès des Cent-Jours avait fait croire que la monarchie pouvait être facilement renversée par un coup de main, ne se rattachaient pas à l'action des grands partis politiques. A la fin de 1818, et surtout en 1819, on commence à entrevoir, dans la partie ardente de l'opposition, les premiers symptômes de ce qui pourrait être appelé la maladie des sociétés secrètes et des conspirations. Cette maladie n'était pas spéciale à la France ; elle sévissait avec plus de force encore en Allemagne, où elle armait contre Kotzebue le bras meurtrier de l'étudiant Sand, en Italie, en Espagne, en Portugal, où se préparaient des insurrections militaires. Il serait assez difficile d'établir avec précision la première genèse de ces sociétés secrètes en France. Il est de leur nature même que leur histoire soit imparfaitement connue. Toutefois, plus d'un ancien affilié, croyant, après 1850, pouvoir se trahir sans péril et même avec profit, nous a apporté de curieuses révélations. On pourrait saisir, dès 1818, les menées de la société de *l'Union*. En 1820, le mal s'était étendu ;

¹ *Le gouvernement représentatif*, par M. de Rémusat (*Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} sept. 1857).

les principaux foyers de conspiration étaient alors l'association des *Amis de la presse* et la loge maçonnique des *Amis de la vérité* ; l'action de cette dernière apparaissait dans les émeutes qui troublaient en juin la discussion de la loi électorale¹. Au-dessus de ces diverses sociétés s'était constitué peu à peu un comité directeur dont faisaient partie plusieurs députés et personnages politiques. En 1821, cette organisation secrète devint plus redoutable et plus savante, par l'introduction en France de la « Charbonnerie » italienne, avec ses rites mystérieux et son habile hiérarchie d'affiliations. Parmi les premiers « Charbonniers », on remarque des noms auxquels étaient réservées les destinées les plus diverses : Bazard, Trélat, Guinard, Pierre Leroux, Boinvilliers, les deux Scheffer, Théodore Jouffroy, Dubois, Cousin, Augustin Thierry, Buchez, Flottard, Berville, Mocquart, Boulay (de la Meurthe), Plougoulm, Chaix-d'Est-Ange, Delangle, etc. La Haute-Vente qui remplaça le comité directeur était présidée par la Fayette, et comprenait MM. Manuel, Dupont (de l'Eure), Voyer d'Argenson, de Corcelle, Beau-séjour, députés, M. Jacques Kœchlin, manufacturier, M. de Schonen, magistrat, MM. Mauguin, Barthe, Mérilhou, avocats, MM. Cauchois Lemaire et Arnold Scheffer, écrivains.

Tous ces affiliés appartenaient à la bourgeoisie. Quelle que fût l'énergie de plusieurs d'entre eux, il n'y avait là ni le nombre, ni la vigueur qui devenaient nécessaires, du moment où l'on prétendait descendre dans la rue et recourir à la violence. Le peuple était étranger à ce mouvement : peut-être n'osait-on pas ou ne pouvait-on pas arriver jusqu'à lui². La force d'action matérielle des sociétés secrètes eût donc été insignifiante sans le concours d'un élément dont la prépondérance dans l'opposition d'alors a déjà été signalée, l'élément militaire.

II

La « Charbonnerie » s'étendit rapidement parmi les mécontents de l'armée. Les officiers à demi-solde, qui entretenaient des relations dans leurs anciens régiments, y eurent promptement organisé un grand nombre de « Ventes », généralement composées de sous-

¹ M. Louis Blanc dit à ce propos que cette loge était « un véritable club issu de la franc-maçonnerie et dont les puérités solennelles du Grand-Orient ne servaient qu'à masquer l'action politique ». (*Histoire de Dix Ans.*)

² « La charbonnerie, dit M. Louis Blanc, n'était pas descendue dans les profondeurs de la société ; elle n'avait pas remué les classes inférieures. »

officiers, et pouvant apporter, en cas d'action, un concours efficace. L'influence des Ventes civiles était en quelque sorte effacée par ce redoutable voisinage. Derrière les rares députés ou étudiants qui s'agitaient, péroraient et étaient censés donner la direction, se préparait donc une véritable insurrection militaire. Tel était du reste, à cette époque, le caractère général des mouvements révolutionnaires en Europe. Il y avait comme une contagion qui gagnait partout, en 1820, soldats et généraux. Elle était partie de l'Espagne, terre classique des *pronunciamentos*, où Riego et Quiroga avaient soulevé l'armée de Cadix et contraint Ferdinand à accepter la constitution de 1812. Cet exemple avait été suivi, avec des succès plus ou moins éphémères, en Portugal, à Naples, en Sicile et en Piémont. En Russie même, un régiment de la garde avait donné le signal d'une révolte, d'ailleurs promptement réprimée.

Les historiens et les orateurs de l'opposition semblaient impatients de voir la France entrer dans cette voie. Ils parlaient sans cesse des révolutions militaires d'Espagne ou d'Italie, pour les exalter et les offrir comme modèles. Ils ajoutaient mille caresses et flatteries à l'endroit de l'armée, affectaient bruyamment de prendre en main la cause de ses griefs prétendus ou réels, et lui répétaient à satiété qu'elle était « la représentation véritable de la nation ». Un ancien censeur de la police impériale, M. Étienne, écrivait dans *la Minerve* : « Les flatteurs disent aux rois : Vous avez des baïonnettes. Mais ils oublient que les soldats sont la représentation armée des nations... Certes, il donne un grand exemple, le pays où l'armée, appui ordinaire du pouvoir absolu, se lève, combat et stipule pour la liberté. » La tribune faisait écho à la presse : « Contemplez l'Espagne, s'écriait la Fayette, nous avons déjà vu, en 1789, les soldats français s'identifier avec leurs concitoyens... Ici ce sont les troupes elles-mêmes qui, sans désordre, sans chef ambitieux, ont les premières redemandé la constitution émanée de la volonté générale du peuple. » Vainement M. Casimir Périer ajoutait-il que si « l'opposition se réjouissait de ces événements », c'était « dans l'intérêt de la liberté, non dans l'espoir d'une révolution en France » ; il était sincère, en ce qui le concernait du moins, mais il était peu logique. Cet éloge du *pronunciamento* était par la force des choses une excitation à l'imiter. Les ardents l'entendaient bien ainsi et, dans sa correspondance intime, la Fayette ne dissimulait pas l'espoir qu'il fondait sur l'exemple donné par l'armée espagnole. Était-ce d'ailleurs sans dessein qu'à ce moment même, on répandait à profusion, dans tous les régiments, la chanson de Béranger sur le *Vieux drapeau* ? Aussi le général d'Ambru-

geac disait-il un jour : « Il est temps, dans l'intérêt de la patrie, de mettre un terme aux débats scandaleux qui agitent la Chambre. L'armée obéit et ne délibère pas. L'armée est fidèle et n'est pas tentée d'imiter les criminels exemples qu'on vante sans cesse à la tribune. » Et M. de Serre, rappelant certains discours des orateurs de l'opposition, y dénonçait « une provocation manifeste à la révolte, provocation qui s'adressait *bien moins à la nation qu'à l'armée* ». *La Quotidienne* signalait la même tactique : « Au lieu d'élire des avocats, des professeurs, disait-elle, on nomme des généraux. » Il est vrai que le parti de *la Quotidienne*, tout en se plaignant justement de ces coupables manœuvres, semblait parfois, quand il traitait des intérêts ou touchait aux sentiments de l'armée, avoir à tâche de seconder la gauche par ses animosités imprudentes et ses maladroitesses provocations. Le gouvernement inquiet, jugeait nécessaire de prendre des précautions contre un *pronunciamento* possible, et il veillait à ce que sur aucun point il n'y eût plus de quatre régiments rassemblés.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les complots qui se sont succédé presque sans interruption à Paris en 1820, à Saumur et à Béfort en 1821, à Saumur, à Strasbourg, à la Rochelle en 1822, et qui, les uns après les autres, ont échoué, découverts avant d'éclater, ou promptement déjoués après un commencement d'exécution. Cette triste histoire est connue. Tous ces complots avaient le même caractère. Des députés, des hommes de parti excitaient, donnaient le signal, commandaient du moins en apparence, et devaient se montrer en cas de succès; à chaque nouvelle entreprise, les conspirateurs obscurs déclaraient ne vouloir bouger que si des personnages politiques en renom s'engageaient avec eux. Mais ceux qui agissaient, qui prenaient les armes, qui payaient de leur tête, étaient des généraux en disponibilité, des officiers au service ou en demi-solde, des sous-officiers engagés dans les sociétés secrètes. Le plan se résumait toujours à entraîner telle ou telle garnison. On n'avait en vue que le soldat : le bourgeois ou l'ouvrier, on s'en occupait peu.

De déviation en déviation, la politique « libérale » aboutissait donc à fonder tout son espoir et à concentrer tous ses efforts dans des insurrections de caserne. « Singulière situation, a écrit plus tard un des membres de la Haute-Vente. On courait aux leçons de M. Cousin, on recueillait avec une incroyable ardeur les paroles de liberté qui, du haut des tribunes de France, d'Italie et d'Espagne ébranlaient l'Europe; puis on allait s'entendre avec des sous-officiers pour enlever des régiments¹. » En rappelant ses souvenirs,

¹ *Documents pour servir à l'histoire des conspirations*, par M. de Corcelle.

l'ancien *carbonaro* paraissait être frappé surtout de ce que le contraste avait de piquant et d'étrange. L'histoire doit être plus sévère. Elle dira que les prétendus libéraux de la gauche ont tenté alors de commettre l'un des plus grands crimes dont on pût se rendre coupable envers la liberté ! Par passion politique, ils ont travaillé à pervertir l'esprit militaire, attentat analogue à celui du 2 décembre. Le parti révolutionnaire n'en était pas d'ailleurs à ses débuts en ce genre. Ne l'avait-on pas vu, au 13 vendémiaire, pousser le premier la troupe à intervenir dans nos discordes intérieures, exciter les généraux à devenir des hommes de parti, et introduire les soldats, l'arme au poing, dans les luttes civiles ? Au 18 fructidor, il avait été plus loin encore ; pour conserver entre ses mains un pouvoir que le pays indigné et dégoûté menaçait de lui enlever par ses votes, il avait lancé nuitamment les soldats de Bonaparte et d'Angereau contre la représentation nationale, montrant ainsi, le premier encore, comment des régiments, conduits par un général ambitieux et sans scrupule, pouvaient disperser un parlement et déchirer une constitution¹. En 1820, c'était le même mal sous une autre forme : il ne pouvait plus être question de coup d'État ; mais on essayait de l'insurrection militaire et du *pronunciamento*. L'échec de cette tentative ne diminue pas la responsabilité morale de la gauche. Il n'a pas tenu à elle, en effet, que le mal espagnol ne s'acclimatât parmi nous, et n'infestât notre armée. Ce que fussent devenues alors la liberté et la paix publique en France, il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux au delà des Pyrénées. De même qu'il suffit, au contraire, de regarder aujourd'hui autour de nous, pour voir comment une armée, demeurée étrangère aux partis et supérieure à toutes leurs divisions, ne servant que la loi et la patrie, peut devenir dans les crises les plus redoutables l'un des fondements principaux de la liberté, de l'ordre social et de l'existence nationale. Que des aventuriers et des Césars aient cherché parfois, dans l'intérêt de leur ambition, à détourner le soldat d'un si grand devoir, cela s'explique ; mais on comprendra plus difficilement que la même œuvre de corruption ait été tentée un jour par de prétendus libéraux.

¹ Nous ne pouvons que renvoyer, pour ces faits, à la première de nos études, *La question de Monarchie ou de République du 9 thermidor au 18 brumaire*. Voir notamment les chapitres sur le 13 vendémiaire et le 18 fructidor. (*Royalistes et Républicains*, p. 59 et 105).

III

Pendant que les complots se tramaient dans les sociétés secrètes, le palais Bourbon n'est plus le théâtre des luttes fécondes de la liberté légale, et les discussions parlementaires dégénèrent en agitations stériles et factieuses. La violence de tribune est complice du trouble des rues et de la conspiration de caserne.

Lors de la discussion de la loi électorale, en juin 1820, la gauche avait voulu essayer de cette intimidation du dehors, ressource habituelle des minorités révolutionnaires, toutes les fois qu'on n'a pas la sagesse d'éloigner de Paris les Assemblées. L'agitation populaire, persévéramment excitée par ses orateurs, avait promptement tourné en émeute. Pendant que le Paris oisif et badaud s'était installé sur les terrasses de la place Louis XV, pour y goûter le spectacle redevenu nouveau des troubles populaires, des bandes formées dans les faubourgs étaient descendues sur les Tuileries et avaient tâché de les enlever. La fermeté de l'armée seule avait arrêté et dispersé les assaillants. Il est aujourd'hui prouvé par les aveux mêmes des écrivains du parti qu'un comité composé de députés de la gauche, encourageait, dirigeait ces troubles et se préparait à en profiter ; il avait même cru un moment tenir cette révolution tant désirée. Au parlement, les orateurs n'en affectaient pas moins de représenter la répression nécessaire de ces émeutes comme une sorte de guet-apens des troupes et du gouvernement contre la population et la Chambre. Chacun d'eux apportait à la tribune des récits où, avec les banalités d'usage, les soldats étaient présentés comme des assassins et les émeutiers comme d'innocentes victimes¹. Le ministre dénonçait-il la faction « qui faisait appel à la multitude et voulait obtenir par la révolte ce qu'elle désespérait d'obtenir de la libre délibération du pouvoir législatif », aussitôt les députés chefs ou complices de cette faction si justement accusée, criaient à la calomnie. Ainsi commençait ce double jeu sans dignité et sans franchise qui devait marquer, pendant plusieurs années, le rôle parlementaire de l'opposition.

Ayant échoué dans ce premier effort pour dominer l'Assemblée

¹ Plus tard, M. Louis Blanc ajoutera, après avoir rappelé d'un ton à demi railleur les gémissements des orateurs d'alors sur les victimes de 1820 : « Ces tumultes de la place publique, que la bourgeoisie protégeait ouvertement en 1819, nous l'avons vue depuis les flétrir avec passion. Ah ! c'est qu'en 1819, elle n'était pas encore à bout de conquêtes. »

par la rue, les députés de la gauche n'eurent plus qu'un dessein : susciter et entretenir une agitation qui pût seconder les conspirateurs. Moins que jamais ils traitaient les questions sérieusement et pour elles-mêmes; ils saisissaient tout prétexte de faire naître quelque débat irritant qui mit face à face le drapeau tricolore et le drapeau blanc, 1789 et l'ancien régime, le vieux soldat et l'émigré, le combattant de Waterloo et le royaliste de 1815, qui inquiétât le paysan sur la propriété des biens nationaux, le soldat sur son droit d'avancement, la société entière sur tous ces intérêts nouveaux issus de la Révolution. A force de remuer chaque jour tant de matières inflammables, ils espéraient que l'incendie finirait par éclater. L'extrême droite, d'ailleurs, avec sa sagesse et sa clairvoyance ordinaires, ne manquait pas de tomber dans le piège que lui tendait la gauche. Elle répondait avec une violence égale à ces provocations, parfois même elle prenait l'offensive. De là des dialogues tumultueux, où les deux partis se heurtaient en agitant des drapeaux opposés qui étaient, en réalité, des drapeaux de guerre civile, on pourrait même dire de guerre sociale. C'était, en effet, le choc de deux sociétés : celle de la révolution et celle de la contre-révolution; entre elles, plus de médiateur.

Tel jour, par exemple, une périlleuse digression conduisait à discuter de quel côté, dans quel camp, avaient été le droit et le devoir pendant la Révolution ou les Cent-Jours. Était-ce à Paris et dans l'armée française, ou à Coblenz et à Gand? « Les membres de l'opposition ont toujours été fidèles à leurs serments, disait le général Foy (*Réclamations*). Oui, parce que le premier serment, celui qui domine tous les autres, était la fidélité envers la patrie. — Qu'entendez-vous par la patrie? s'écriait d'une voix la droite; c'est au roi qu'il fallait être fidèle. A l'ordre! à l'ordre! — La nation et la patrie, reprenait le général Foy, n'étaient ni à Coblenz ni à Gand, mais sur le sol national. — A l'ordre! répétait la droite. Vous justifiez la révolte, vous justifiez le 20 mars. — Qui donc, demandait l'orateur, a amené le 20 mars? — Vous, criait la droite, en désignant la gauche. — Vous, » répliquait la gauche en montrant la droite. Le président agitait vainement sa sonnette, et le général, reprenant sa thèse, portait au comble l'irritation de ses adversaires en affirmant que « le régime légal avait cessé au moment où le roi avait passé la frontière¹ ».

¹ Par une sorte de fatalité, ou plutôt par l'habileté perfide de quelques-uns, ce sujet, aussi passionnant que stérile, semblait être constamment à l'ordre du jour. Les orateurs de gauche ne manquaient pas une occasion d'évoquer Coblenz et l'émigration. « Vous insultez le roi, s'écriait alors la droite; le roi était à Coblenz; où est le roi, là est la France. » Un autre jour, c'était un membre de l'ex-

De telles altercations pouvaient durer indéfiniment et se produire tous les jours, sans qu'aucun des adversaires arrivât à convaincre l'autre. On chercherait longtemps ce que la liberté et la paix publique pouvaient y gagner; on voit, au contraire, tout de suite ce qu'elles y perdaient. Mais les habiles de gauche avaient leur dessein. Manuel, contestant avec une subtilité audacieuse les droits antérieurs de la famille royale, et osant parler de la « répugnance » avec laquelle elle avait été accueillie, atteignait son but quand l'extrême droite, exaspérée, soutenait, pour répondre à son irrévérence factieuse que de 1790 à 1814 il n'y avait eu en France que des rebelles. En effet, le débat était amené sur un terrain où la conciliation paraissait impossible entre la royauté et la Révolution. Alors, avec un sang-froid perfide, l'orateur de gauche « prenait acte de l'aveu », et se plaisait en quelque sorte à le souligner. « Ainsi, disait-il, jusqu'au 31 mars 1814, tout a été en France crime, révolte? (*A l'extrême droite : Oui!*) Ainsi les acquéreurs des biens nationaux n'étaient que des spoliateurs jusqu'au moment où la Charte est venue légitimer leur possession? (*A l'extrême droite : Oui!*) Eh bien! messieurs, puisque telle est votre opinion, il faut avoir le courage de le dire franchement à la nation. Il reste à savoir si elle est disposée à subir une telle humiliation; il reste à savoir si ceux qui ont eu le bonheur de rester sur le sol de la patrie, qui ont versé leur sang pour la conquête de ses libertés, pour la défense de ses lois et de son indépendance, consentiront à recueillir cette honte et cet outrage. » Il terminait en rappelant les Stuarts, et, à mots couverts, mais cependant clairement intelligibles, il menaçait les Bourbons d'une révolution analogue à celle de 1688. Ce jour-là, Manuel, en descendant de la tribune, devait se féliciter d'avoir puissamment secondé l'œuvre de conspiration qui était sa préoccupation principale, et à laquelle, en réalité, il subordonnait son action parlementaire.

Dans le même dessein, et avec une insistance qui révélait une préméditation concertée, les orateurs de la gauche répétaient que la Charte était violée et que le droit était désormais du côté de la résistance extra-légale. « Je dois faire une déclaration d'une haute

trême droite, M. de Courtarvel, qui proposait d'élever une statue au prince de Condé, le commandant de la petite armée des émigrés. « Les lauriers de ce prince, disait-il, furent les lauriers de toute la France, car toute la France a désavoué la Révolution. » Les applaudissements éclataient à droite; à gauche les interruptions et les protestations. — « Parlez de votre France à vous, disait M. de Girardin. — Oui, je le répète, reprenait M. de Courtarvel, la France entière a désavoué la Révolution. — La France entière, s'écriait le général Foy de sa voix tonnante, adopte et bénit les bienfaits et la gloire de la Révolution. »

importance, disait le général Tarayre. Je me crois consciencieusement obligé de déclarer à mes commettants que leurs droits naturels ont été attaqués, que le gouvernement représentatif est faussé, et qu'il ne nous reste plus aucun moyen de défense paisible et régulière¹. » Aussi l'un des membres les plus respectés de la droite, M. de Kergorlay, dénonçait-il indigné, les « provocations à la rébellion armée qu'il entendait journellement » ; puis il ajoutait : « Tout ce que les députés provocateurs pouvaient faire sans compromettre leur sûreté, ils l'ont fait ; » et comme la gauche murmurait : « Ils l'ont fait, répétait-il, ils ont conspiré à la tribune. »

Ils conspiraient en effet, et ce n'était pas seulement à la tribune. MM. de la Fayette, Manuel, Voyer d'Argenson, de Corcelle, Beauséjour, Dupont (de l'Eure), Martin de Gray, général Tarayre, étaient, on l'a vu, directement mêlés à l'œuvre ténébreuse et violente des sociétés secrètes. D'autres députés, comme MM. Benjamin Constant, Laffitte, le général Foy, Casimir Périer, de Girardin, ne conspiraient pas personnellement, mais ils savaient que leurs amis conspiraient². Leur situation équivoque a été ainsi définie par un homme qui avait été à même de la bien connaître : « La séparation des libéraux révolutionnaires et des libéraux constitutionnels n'eut rien d'hostile. Les procédés parlementaires ne paraissaient pas tellement assurés à ceux qui en faisaient un si bon usage, qu'ils ne fussent disposés à prendre une nouvelle attitude en cas de troubles civils. D'un autre côté, les partisans d'une révolution n'avaient pas assez de confiance dans les forces qu'ils essayaient pour négliger entièrement les moyens que le régime légal offrait encore³. »

Peu s'en était fallu que la Fayette et quelques autres ne fussent compris dans les poursuites dirigées devant la Haute-Cour à l'occasion du complot d'août 1820. Ils n'y avaient échappé que grâce à la bienveillance personnelle de certains pairs qui s'étaient employés à détourner les menaces de la procédure. Intimidés un moment par le péril, ils n'en furent que plus audacieux, une fois assurés de l'impunité. Tant de déloyauté et d'impudence poussaient parfois à bout les ministres. Alors M. de Serre, revenu à la hâte du Midi pour soutenir presque seul ces terribles luttes, pâle, le

¹ Si nous ne devons nous borner, il nous serait facile de faire des citations analogues de la Fayette, de Manuel, de MM. Bignon, Voyer d'Argenson, de Kératry, etc.

² Telle était aussi, en dehors de la Chambre, la situation de M. Odilon Barrot, qui écrit dans ses *Mémoires* : « Quoique étranger à ces conspirations, je vivais dans l'intimité de ceux qui jouaient à ce terrible jeu leur liberté et même leur vie. Ils se cachaient peu de moi... »

³ M. de Corcelle, *Documents pour servir à l'histoire des conspirations*.

corps défaillant et l'âme intrépide, soulevait d'une main irritée, dans une de ces improvisations qui semblaient suffire à faire reculer l'émeute, une partie du voile sous lequel s'abritaient les coupables; mais aussitôt, de ces bancs où l'on savait bien que le garde des sceaux était encore au-dessous de la vérité, partait une explosion de feinte indignation et de récriminations injurieuses : « C'est trop fort!... C'est épouvantable! » hurlait-on à gauche. « Lorsque le garde des sceaux monte à la tribune, s'écriait Benjamin Constant, c'est comme si on y voyait monter l'Injure et la Calomnie; » Casimir Périer se plaignait « des rêves qu'enfantait l'imagination vindicative et dérégulée du ministre ». C'étaient d'ordinaire les députés non personnellement compromis qui se jetaient avec le plus de véhémence dans ces protestations, couvrant ainsi leurs alliés de leur demi-innocence. Quant à Manuel, il se jouait avec un sang-froid singulièrement insolent et subtil, au milieu des dénonciations qui le visaient plus que tout autre; jamais mauvaise conscience n'avait eu tant d'aisance pour se dérober aux accusations, tant d'audace pour les braver. Il y avait plus de franchise dans l'impertinence de la Fayette, qui semblait défier le gouvernement plutôt que chercher à lui échapper par les habiletés d'un double langage.

On ne saurait trop insister sur ce qu'avait de faux et d'immoral, cette situation d'un parti qui jouait à l'Assemblée la comédie d'une opposition légale, reprochait avec une indignation bruyante au gouvernement de porter atteinte à la Charte, et qui, à ce même moment, préparait des complots dans l'ombre, et faisait éclater des insurrections. Si ces députés pervertissaient l'armée par les desseins qu'ils poursuivaient dans les sociétés secrètes, ils corrompaient les mœurs publiques par leur conduite à la Chambre. Ils mettaient en effet à l'ordre du jour, dans les luttes de la vie parlementaire, l'hypocrisie et le mensonge. On n'est guère tenté de porter un jugement moins sévère sur les députés qui, sans conspirer personnellement, demeuraient les alliés de ceux qui conspiraient sous leurs yeux. Étaient-ils de meilleure foi que les autres, donnaient-ils un plus sain exemple de loyauté et de moralité politiques, quand, sachant ce qu'ils savaient, ils s'associaient à toutes les campagnes entreprises à la tribune par les députés conspirateurs, et servaient ainsi de secrets et coupables desseins; quand ils s'unissaient à eux pour soulever à tout propos des débats irritants et stériles, sans autre but que d'aigrir les mécontentements, d'enflammer les passions; quand, avec eux, ils accusaient le gouvernement de violer la Charte, et tâchaient de légitimer par là leurs menaces de révolution; quand, avec eux, ils se portaient, contre une répression nécessaire et légitime, les avocats et les apologistes d'une jeunesse

qu'ils n'ignoraient pas être factieuse; quand, avec eux, ils louaient les révolutions militaires d'Espagne et d'Italie, et semblaient les proposer comme modèles; quand, en face des ministres indiquant où étaient les conspirateurs, ils criaient au scandale, s'offraient avec fracas aux recherches de la justice, notaient publiquement de mauvaise foi, de calomnie préméditée, des imputations dont ils connaissaient la sincérité et l'exactitude, et cherchaient, par leurs bruyantes protestations et leurs injurieux défis, à intimider la poursuite et à la détourner des vrais coupables? Que ces mêmes personnages vinsent ensuite affirmer à la tribune, avec Benjamin Constant, « qu'ils ne voulaient pas une révolution nouvelle, » ou revendiquer, avec M. de Girardin, le titre de « royaliste constitutionnel », — étaient-ils de bonne foi? et s'ils l'étaient, comment justifier, comment expliquer leur conduite et leurs alliances?

IV

Il est des hommes qu'à raison même de leurs qualités, on souffre davantage de voir engagés dans une situation aussi fausse. Il semble qu'il y ait contradiction; entre la fierté loyale qui apparaît dans leur caractère et le double rôle joué par leur parti. Tels sont Casimir Périer et le général Foy.

Qui eût entendu à cette époque Casimir Périer attaquant impétueusement le ministère ou les royalistes, allant droit à l'adversaire, renversant tout sur son passage avec une sorte d'énergie tumultueuse, eût été tenté de le prendre pour le plus violent et le plus irréconcilable ennemi de la monarchie. Sa démarche, ses gestes, l'accent de sa voix de stentor, ses regards étincelants, la colère qui allait parfois jusqu'à déformer ses traits naturellement beaux, semblaient révéler une passion implacable. Le moindre incident suffisait pour l'enflammer. Il entrait dans la Chambre la tête haute, le visage souriant, s'élançait vivement, dès son arrivée, au bureau du président, secouait affectueusement la main de l'aimable M. Ravez, et, à peine redescendu au bas des marches, au premier geste, au premier mot du même M. Ravez, il se levait avec fureur et l'apostrophait dans les termes les plus durs. La gauche qui se servait de ses colères, ne manquait pas de lui faire les honneurs de toutes les grandes journées, afin de l'entretenir dans un état d'excitation si profitable aux desseins du parti.

Cette véhémence était surtout chez lui affaire de tempérament.

Égaré dans la gauche, où l'avait jeté, dès le début, son antipathie de financier contre ce qu'il appelait « l'aristocratie », incapable de se tenir dans les régions moyennes et de ne pas pousser tout à l'extrême, l'opposition lui était funeste; elle transformait en défauts ces qualités de volonté, de vaillance impérieuse, de décision inflexible qui feront de lui, au pouvoir, le plus puissant champion de la politique de résistance¹. D'ailleurs regardez au fond et comparez avec les autres hommes de gauche. Derrière ces colères parfois si bouillonnantes et si meurtrières, rien de cette duplicité, de cette malice envieuse qui fermentent dans l'âme d'un Manuel. On l'a dit avec raison : si son langage était sans indulgence, son cœur était sans haine; il avait la passion de vaincre et non de nuire; il était plus querelleur qu'hostile. Tels étaient ses sentiments envers les ministres et surtout envers les Bourbons. Sincèrement monarchique, il était étranger à tout parti pris révolutionnaire. Avec plus de sang-froid, sans doute, il eût dû comprendre que si l'opposition violente pouvait, dans un gouvernement stable et universellement respecté, en Angleterre par exemple, se concilier avec la loyauté dynastique, il en était autrement en France sous la Restauration. Ne lui eût-il pas suffi, pour s'en convaincre, de regarder les alliés dont il acceptait le voisinage et servait la politique ?

Mais convient-il d'insister sur ces fautes du début? Casimir Périer, après tout, n'est-il pas en droit de demander à l'histoire de le juger, non sur cette partie, mais sur la fin de sa carrière, alors qu'éclairé par l'expérience, placé à un poste où ses qualités ne courront plus risque de dégénérer en défauts, il dépensera courageusement sa vie pour combattre ses alliés de la veille et pour arracher la royauté nouvelle à ce qu'il appellera « l'avisement des camaraderies révolutionnaires » ? Dans ce rôle nouveau, il sera peut-être moins applaudi par la foule, mais il conquerra un renom qui doit, à tous les yeux, effacer la notoriété moins saine de ses premières années. Carrel qui cependant fut l'allié de Périer opposant et l'ennemi implacable de Périer ministre, a dit de lui, le lendemain de sa mort : « Le pouvoir, qui l'a dépopularisé, l'a en même temps grandi. » L'histoire tient peu de compte de la popularité, mais elle s'incline devant la vraie gloire, et il lui suffit que celle-ci ait été méritée par quelques mois de gouvernement, pour laisser dans l'ombre les erreurs de plusieurs années d'opposition.

Le général Foy mourra trop tôt pour avoir la même fortune. Entré à la Chambre vers la fin de 1819, il n'avait pas jusqu'alors

¹ Carrel a dit de lui : « Il a pu montrer dans le gouvernement, et à un assez haut degré, une espèce de volonté qui, dans l'opposition, ne semblait que de l'esprit de harcèlement. »

joué de rôle politique. Soldat de la Révolution, il s'était montré dévoué aux idées de 89, mais avait réprouvé les excès de 92 et de 93; il l'avait même fait si hautement, qu'il avait été arrêté, et, sans le 9 thermidor, il eût terminé alors sur l'échafaud une existence dont l'histoire ne se fût pas occupée. Brillant et intrépide officier, plus instruit que ne l'étaient d'ordinaire les généraux de ce temps, ses opinions libérales le tinrent, sous l'Empire, dans une sorte de demi-disgrâce. En 1815, il ne conspira ni d'acte, ni de désir, pour amener le retour de l'empereur; il demeura fidèle jusqu'à la dernière heure à Louis XVIII; mais, par patriotisme, il offrit son épée pour combattre l'invasion, et il reçut à Waterloo sa quinzisième blessure.

Rien dans ce passé qui fit de lui un ennemi systématique des Bourbons; rien non plus dans son caractère. Loyal, ouvert, ardent, passionné, il était facile à irriter, mais incapable de haine comme de dissimulation, étranger aux basses envies, aux arrière-pensées égoïstes. Sa vie privée avait, assure-t-on, une pureté et une dignité austères, trop rares chez les hommes de son parti. Absolument désintéressé, il est mort pauvre, et une souscription publique a pu seule arracher sa famille au dénûment. S'il s'était trouvé poussé dans l'opposition, ce n'était pas par rancune ou par convoitise, mais par l'effet d'une indépendance de nature, d'une ardeur plus généreuse que réfléchie, et d'un libéralisme d'opinion qui avait toujours été le fond de son esprit. Il paraissait, du reste, avoir compris à quel point l'avenir de la liberté était étroitement lié au maintien de la dynastie. A peine élu, il s'était empressé de faire savoir aux ministres qu'ils ne devaient pas le considérer comme un ennemi; et il s'écriait à la tribune: « Je le dis parce que j'en ai la conviction, il ne peut y avoir de véritable gouvernement représentatif en France qu'avec la maison de Bourbon. » Aucun orateur de l'opposition ne faisait plus de professions dynastiques et ne les faisait plus sincèrement¹. Il eût été, avec Casimir Périer, le ministre possible de la gauche, si celle-ci avait été un parti constitutionnel. Béranger, qui le savait, ne dissimulait pas toujours l'antipathie et la méfiance que le général lui inspirait. Par contre, la droite, bien que souvent meurtrie par lui, et même aux points les plus sensibles, lui savait gré de cette loyauté monarchique, et les émigrés les moins tolérants ne se défendaient pas d'éprouver une certaine sympathie pour cet ancien soldat de Jemmapes et de Waterloo.

Peut-être faut-il attribuer en partie ce résultat à la séduction réelle

¹ « Il accablait la famille aînée des Bourbons, a dit M. de Cormenin, de tant de compliments, de protestations si expressives, de si chaudes tendresses, qu'aucuns ont douté s'il fût passé en 1830 dans les rangs du peuple. »

que le talent du général Foy paraît avoir exercée sur tous ses contemporains. Non qu'il fût cependant un de ces orateurs de haut vol et d'inspiration soudaine, comme l'était en ce temps-là M. de Serre, comme l'avait été Mirabeau, comme le seront Berryer ou Montalembert. Il improvisait peu et se fiait beaucoup à sa mémoire qui était prodigieuse. Son art consistait à bien encadrer, à placer à propos des morceaux à effet longuement préparés dans le cabinet, et à retrouver, en récitant, la passion qui l'avait animé en écrivant. Ne lui demandez pas non plus l'originalité profonde de Royer-Colard, ni l'érudition ingénieuse de Benjamin Constant. En somme, c'est plutôt de la rhétorique que de l'éloquence, et la rhétorique d'un homme presque exclusivement nourri de littérature grecque et romaine. Le goût du temps empêchait qu'on ne fût choqué alors de ce qui paraîtrait aujourd'hui un peu vide et déclamatoire. Le général Foy avait ses enthousiastes auprès desquels on eût été mal reçu à le mettre au-dessous de Cicéron ou de Démosthènes. Ses discours — qui les lirait aujourd'hui ? — étaient publiés par souscriptions, imprimés sur vélin, dorés sur tranche et tirés à dix mille exemplaires. Les esprits les plus délicats et les plus capables de bien juger par eux-mêmes, ne songeaient pas à se soustraire à l'impression universelle, et M. Villemain, racontant une visite que le général avait faite à son cours, a laissé voir combien il avait été ému, fasciné, presque déconcerté, en sentant devant lui, dans la vieille salle de Sorbonne, un orateur de si haute renommée.

Du reste, de telles réputations ne sauraient s'expliquer uniquement par la mode et le goût du temps. A côté de cette rhétorique un peu redondante, il y avait dans la parole du général Foy une allure chevaleresque et héroïque, je ne sais quoi de noblement passionné. Sa voix remuait et entraînait comme le son d'un clairon de bataille. Cela reposait des avocats et des professeurs. Ainsi parvenait-il à exercer un peu de cette action, privilège ordinaire des grands improvisateurs, de ceux qui entrent soudainement dans le sujet en s'inspirant du débat lui-même et des émotions de l'auditoire. Il avait un accent particulier pour dire sur son pays, sur la liberté, sur la gloire, ce qui dans une autre bouche eût été une banalité. Lorsqu'en montant pour la première fois à la tribune, il laissa tomber ces paroles : « Il y a de l'écho en France quand on prononce ici les mots d'honneur et de patrie, » un frisson d'émotion parcourut tous les bancs. Cette éloquence guerrière et patriotique répondait alors au sentiment militaire et national, tout saignant encore de la blessure de Waterloo. Si, d'ailleurs, le général Foy n'avait pas toujours le fond du grand orateur, il en avait les dehors ; une façon particulièrement noble et fière de porter la

tête, le front large et chauve où retombaient quelques mèches de cheveux blanchis, le regard ardent et mobile, la bouche expressive, la voix éclatante. Tout, dans ses traits, comme dans sa tournure, respirait la franchise et l'élan. Il escaladait la tribune avec la fougue qu'il eût mise à monter à l'assaut, et lançait aussitôt ses paroles d'un air vaillant et impérieux, à la façon, a-t-on pu dire heureusement, de Condé jetant son bâton de commandement par dessus les redoutes de l'ennemi.

Mais cet homme, presque le seul de la gauche dont on s'arrête à étudier la physionomie avec quelque complaisance, pourquoi le rencontre-t-on presque toujours en si fâcheuse compagnie politique, mêlé à des entreprises parlementaires d'un caractère violent et équivoque? La passion l'entraînait facilement plus loin qu'il n'eût voulu aller. Il s'exaltait au bruit de la lutte, s'enivrait des applaudissements, et alors ne mesurait pas plus la portée de ses coups que le soldat dans la fumée du champ de bataille. Aussi dépassait-il parfois en violence les députés conspirateurs, évoquant les passions les plus dangereuses pour la monarchie constitutionnelle qu'il désirait servir, blessant douloureusement les royalistes et la royauté elle-même, et secondant par là les desseins criminels qu'il connaissait sans les partager.

Peu de temps après son entrée à la Chambre, un débat ardent s'était élevé au sujet des mesures de résistance que le meurtre du duc de Berry avait suggérées au gouvernement. Le général Foy les avait combattues, mais en parlant noblement de la famille royale. La gauche ne fut pas satisfaite d'un langage qui ne lui paraissait pas assez agressif, et qui ne répondait pas à ses arrière-pensées haineuses; Benjamin Constant apporta même à la tribune l'expression de ce mécontentement. Le plus triste, c'est que le général Foy, pour rentrer en grâce auprès de son parti, se montra alors aussi violent contre les royalistes qu'il avait été, au début de la discussion, convenable vis-à-vis de la royauté. Il en vint sans prétexte à parler de « cette minorité si faible qu'elle ne peut exister qu'avec les étrangers et par les étrangers », et, s'échauffant plus encore, il s'écria en rappelant la « terreur » de 1815 : « Croyez-vous que, sans la crainte de voir notre pays livré à la dévastation par les étrangers, nous aurions supporté les outrages, les atrocités d'une poignée de misérables que nous avons méprisés, que nous avons vus depuis trente ans dans l'humiliation et l'ignominie? » La violence inouïe de cette invective souleva naturellement à droite des protestations indignées qui firent surtout explosion au mot de *misérables*; l'un des députés royalistes, M. de Corday, descendant de son banc et se plaçant, les bras croisés, en face de la tribune, jeta à l'orateur cette

apostrophe : « Vous êtes un insolent ! » Un duel s'ensuivit. Le général Foy, favorisé par le sort, tira le premier en l'air. Son adversaire fit de même. Le lendemain, revenu à la générosité naturelle de son caractère, le général déclara n'avoir pas entendu désigner les émigrés, « ces Français qu'il avait appris à estimer en les combattant corps à corps. » Il ne voulait pas, ajoutait-il, « encourir le reproche d'ajouter de nouveaux motifs de discorde à ceux qui divisaient le pays, » et il croyait que « le sang français ne devait être versé que pour la liberté, le roi et la conservation des institutions constitutionnelles ». M. de Corday répondit sur le même ton. Ce fut, cette fois, au tour de la gauche de redevenir mécontente, et sa mauvaise humeur se traduisit par la manière dont le *Constitutionnel* rendit compte de l'incident. Après avoir cité la déclaration du général, il constata qu'elle « avait été accueillie à gauche avec un silencieux étonnement » ; puis il termina ainsi : « En quittant la tribune, M. de Corday va prendre la main du *comte* Foy ; le côté gauche garde un morne silence. »

Cet incident montre bien, sous ses divers aspects, le caractère du général, ses intentions droites et ses passions, ses emportements et ses retours. Il révèle également sa faiblesse en face de l'opposition. Ses violences apparaissent non-seulement comme une ardeur de tempérament, mais, ce qui est moins excusable, comme une obéissance aux sommations de l'esprit de parti. C'est que, lui aussi, était atteint de ce mal qui a été celui de tous les hommes de gauche : l'amour de la popularité. Il ne résistait pas toujours à la tentation d'y sacrifier ce qui devait tenir le plus au cœur d'un monarchiste convaincu et d'un combattant généreux, la modération constitutionnelle de son attitude, la justice envers ses adversaires. Cette popularité, il a pu s'en rassasier pendant les courtes années de sa carrière politique. Il en a joui plus qu'aucun autre. Partout où il passait, il recevait des ovations enthousiastes, et un jour, à Bordeaux, un paralytique se fit porter sur son passage « pour avoir, disait-il, la joie de contempler le défenseur de nos libertés ». Quand le général Foy mourut, en 1825, on lui éleva par souscription un cénotaphe de marbre avec des couronnes murales et des renommées aux ailes déployées. Puis, après cette faveur retentissante, le silence s'est fait. Il n'est bientôt resté de lui que l'écho éloigné, et chaque jour plus affaibli, des applaudissements contemporains. Cet homme qui avait si bien parlé de la gloire n'a pu l'atteindre, parce qu'il n'a point eu le courage ou le temps de se dégager de l'opposition systématique. Moins heureux que son ami Casimir Périer, il n'a pas assez vécu pour avoir occasion d'attacher son nom à une œuvre plus féconde et plus haute.

V

Le but poursuivi par l'opposition de gauche peut-il au moins faire excuser ce que les moyens employés avaient de détestable? Pour qui travaillaient ces sociétés secrètes? A quelle fin tendaient ces conspirations? On voulait renverser les Bourbons. Mais que prétendait-on mettre à la place? Question à laquelle il est malaisé de répondre.

L'élément civil des loges et des Ventes, les avocats, les étudiants, les jeunes gens du commerce, se croyaient en général très-libéraux, très-ennemis du despotisme. Ils se plaisaient à mal parler de toute espèce de monarchie, ne faisant pas grâce à l'Empire, bien que, par une singulière contradiction, ils fussent les alliés des bonapartistes; à chacune des séances de la loge des Amis de la vérité, « le souvenir du despote était maudit. » Doit-on en conclure qu'ils étaient républicains? Ce serait peut-être employer mal à propos un mot qui alors n'était guère en faveur. On l'avait bien vu en 1814 et en 1815. Devant le vide produit par l'écroulement de l'Empire, nul, parmi les libéraux, ni même parmi les conventionnels, n'avait prononcé le nom de la république. Fait surprenant quand on songe que celle-ci avait été avant le régime tombé, pendant huit ans, le gouvernement de la France. Mais précisément le souvenir laissé par cette république empêchait que personne osât en demander la résurrection. On était encore trop près des crimes de la Convention et des hontes du Directoire. La Fayette écrivait alors à Jefferson : « Bonaparte et les Bourbons, telle a été et telle est encore la seule alternative possible dans un pays où l'idée d'un pouvoir exécutif républicain est regardée comme le synonyme des excès commis sous ce nom. » Il en fut de même à la fin des Cent-Jours. Les révolutionnaires étaient cependant en nombre dans la Chambre des représentants. Lorsque celle-ci dut, après Waterloo, nommer une commission exécutive, sur cinq membres, elle choisit trois régicides. On pouvait donc s'attendre à ce que cette Assemblée, qui répudiait Napoléon vaincu et voulait exclure les Bourbons, en reviendrait à la république, fût-ce seulement pour sortir des embarras où elle se débattait impuissante et tumultueuse. Nul, cependant, parmi tous ces révolutionnaires, n'osa la proposer. Si quelques-uns des meneurs d'alors y firent allusion, ce fut pour en constater le discrédit. « Rien ne donne lieu de penser, disait Manuel à la tribune, que le parti républicain existe encore, soit dans des têtes dépourvues d'expérience,

soit dans celles que l'expérience a mûries. » Comme M. Dupin développait une motion relative à l'organisation d'un régime anonyme : « Que ne proposez-vous la république ! » lui cria-t-on sous forme d'interpellation ironique, et l'orateur se contenta de répondre par un geste de dédain.

On ne découvre guère plus de républicains dans les premières années de la Restauration. Madame de Staël, écrivant en 1817, se croyait, par piété filiale, obligée de dissimuler que son père avait tracé en 1802 le plan d'une république. Ce fut un peu plus tard, dans une autre génération, sans liens directs avec les vieux révolutionnaires, chez les jeunes gens des sociétés secrètes, MM. Guinard, Buchez, Trélat, Pierre Leroux, Scheffer, Boinvilliers, etc., que se forma, par une sorte d'éclosion spontanée, l'embryon d'un nouveau parti républicain¹. Ces jeunes gens eussent protesté si l'on avait prétendu les rattacher à Robespierre, et ils désavouaient la tradition jacobine. Plusieurs pensaient d'ailleurs comme Victor Jacquemont, le spirituel et sceptique voyageur, qui, tout en voyant dans la république la forme de l'avenir, se montrait peu impatient d'y arriver. Il n'admettait pas qu'on la traitât de « chimère » ; mais, ajoutait-il, « je suis de ceux qui ne veulent pas de la république jusqu'à ce que tout le monde sache lire en France, et soit un peu dégrasé, besogne d'un demi-siècle au moins. » D'autres avaient des vues moins précises encore ; l'un des plus éminents, M. Augustin Thierry, recueillant ses souvenirs, a dépeint quel avait été alors son état d'esprit : « J'aspirai avec enthousiasme vers une liberté dont la formule, si je lui en donnais une, était celle-ci : gouvernement quelconque, avec la plus grande somme possible de liberté individuelle, et le moins possible d'action administrative. Je me passionnai pour un certain idéal de gouvernement patriotique, de pureté incorruptible, de stoïcisme sans morgue et sans rudesse que je voyais représenté dans le passé par Algernon Sydney, et dans le présent par M. de la Fayette. » En somme, dans leurs rêves, la plupart de ces jeunes conspirateurs n'allaient guère au delà d'un régime démocratique avec un roi, quelque chose comme notre

¹ Il paraît que, dans certaines Ventes, on prêtait serment à la république. L'un des anciens conspirateurs de la Restauration, demeuré tel sous la monarchie de Juillet, et accusé dans le fameux procès d'avril, M. Trélat, disait devant la Cour des Pairs, le 1^{er} juin 1855 : « Il y a ici tel juge qui a passé dix ans de sa vie à développer les sentiments républicains dans le cœur des jeunes gens ; ne sent-il donc pas qu'il a une part de responsabilité de nos actes ? Qui lui dit que nous serions ici sans son éloquence républicaine ? J'ai ici d'anciens complices de charbonnerie : je tiens à la main le serment de l'un d'eux, serment à la république. Et moi je serai tout à l'heure condamné par eux pour être resté fidèle au mien. » (*National* du 2 juin 1855.)

Constitution de 1791, ou comme cette Constitution des Cortès de 1812, que tous les insurgés d'Espagne ou d'Italie inscrivait sur leurs drapeaux. « Le parti républicain n'est pas exclusif, écrivait la Fayette en 1821 ; il prévoit même que la nation voudra encore prolonger l'expérience des institutions populaires aboutissant à l'hérédité du trône. » Aussi quand, en 1822, deux obscurs condamnés du complot de Saumur crièrent sur l'échafaud : Vive la République ! « les journaux de tous les partis, dit M. de Vaulabelle, rapportèrent cette invocation solitaire, avec un sentiment de profonde surprise. »

Mais on n'ignore pas de quelle médiocre importance était l'élément civil dans les sociétés secrètes. L'élément militaire avait le nombre, l'énergie, la puissance d'action. De ce côté, on ne retrouvait pas le même vague ni les mêmes incertitudes. Généraux et soldats savaient ce qu'ils voulaient : l'Empire. C'était pour le rétablir qu'ils conspiraient, risquaient leur vie, versaient leur sang. Quelques-uns mêlaient peut-être à leur visée dynastique des rêveries de démocratie malsaine, mais sans les séparer du nom de Napoléon. Ils n'avaient que mépris pour les chimères et les répugnances libérales de leurs faibles alliés, et les officiers à demi-solde ne se gênaient pas pour traiter de « blancs-becs » ces petits jeunes gens qui osaient appeler le grand empereur un tyran.

Les contradictions qui divisaient si radicalement, quoique dans des proportions fort inégales, les conspirateurs, n'étaient pas faites pour donner beaucoup de décision et d'unité à la direction supérieure. Aussi les divergences n'apparaissaient-elles pas moins profondes dans le comité central. La Fayette y représentait les idées de l'élément civil, notamment des jeunes gens des écoles. On eût pu le dire républicain, s'il avait suffi pour l'être de n'avoir pas le sentiment monarchique. Dès avant 1789, il s'imaginait être libéral en attaquant les rois. Néanmoins, en 1791, après la fuite de Varennes, il s'était ouvertement prononcé contre la république, demandée alors par Brissot et Robespierre. Plus tard, sous le Directoire, ses idées semblaient modifiées ; écrivant à Hamilton en 1798 : « Jusqu'à ce que l'expérience ait été tentée, disait-il, je trouverai qu'il vaut mieux suivre les principes américains que de nous mettre à la mode anglaise. » Cette « expérience » l'avait-elle éclairé ? Toujours est-il qu'en 1814, il se montra nettement monarchiste. En 1821, dans une note destinée aux sociétés secrètes, il se disait « républicain d'inclination et d'éducation, » mais ajoutait qu'il « tenait trop aux premiers principes pour n'être pas très-facile sur les combinaisons secondaires. » De ces manifestations un peu bigarrées il serait difficile de tirer une conclusion précise. La vérité est que la Fayette

était assez indifférent entre une monarchie démocratique à la façon de 1791 et une république américaine. Le point sur lequel il paraissait plus ferme, et par où il se distinguait de plusieurs autres membres du comité, était son opposition contre le napoléonisme. Encore, s'il faut en croire M. Louis Blanc, cette opposition n'aurait-elle pas été également absolue contre tous les membres de la famille Bonaparte¹.

On le voit, la Fayette eût été le maître, que la direction n'en aurait pas moins été fort incertaine; mais il n'était pas seul, et, parmi les autres meneurs, plusieurs ne pensaient pas comme lui. Manuel avait grand dédain pour les illusions républicaines. « Cette forme de gouvernement, disait-il, a pu séduire des âmes élevées; seulement, elle ne convient pas à un grand peuple dans l'état actuel de nos sociétés; » et il ajoutait : « La liberté est inséparable du trône. » Qui mettre sur ce trône? Il ne lui importait guère, pourvu que les Bourbons en fussent exclus. Déjà, après 1815, il avait, de concert avec les réfugiés de Bruxelles, conspiré pour le prince d'Orange. Ces intrigues, avortées alors, furent reprises en 1819. Un aide de camp du prince fut même introduit par M. d'Argenson dans le sein du comité directeur. Quelques membres ayant objecté que ce prétendant avait combattu contre la France : « Oui, sans doute, avaient répondu les autres; seulement, nous n'entendrons plus parler de saint Louis, de Henri IV et de droit divin; il régnera par la volonté de la nation et ne nous abandonnera pas aux prêtres². » La Fayette fut chargé de suivre les pourparlers; mais ils furent ébruités, et le roi des Pays-Bas dut, par pudeur diplomatique, mettre le holà aux visées ambitieuses de son fils. Privé du prince d'Orange, Manuel qui éprouvait peu de sympathie pour le duc d'Orléans ne recula pas devant le bonapartisme, afin de satisfaire sa haine contre les Bourbons. « Les principes et les idées, disait-il, ont leur puissance,

¹ M. Louis Blanc prétend qu'après la mort de Napoléon I^{er} « on vint offrir à la Fayette, de la part du prince Eugène, une somme de cinq millions pour couvrir les premiers frais d'une révolution en faveur du frère de la reine Hortense. Cette proposition, qui ne fut ni acceptée ni repoussée par la Fayette, donna lieu plus tard à son voyage en Amérique et lui suggéra l'idée des étranges démarches qu'il fit auprès de Joseph. » (Introduction à l'*Histoire de Dix Ans*, p. 96.)

² C'est un témoin peu suspect, M. de Vaulabelle, qui rapporte cette réponse. Le même historien ajoute que ce qui plaisait surtout aux amis de Manuel, c'était que le prince d'Orange était protestant. Plus tard, en 1827, ce même prince dut venir complimenter Charles X, lors de son voyage à Lille. Le roi qui se souvenait du passé le reçut froidement. M. Duvergier de Hauranne a lu dans les mémoires inédits « d'un homme considérable et généralement très-bien informé » (probablement M. Pasquier) que ce prince, pour se faire pardonner, eut la bassesse de dire à Charles X le nom de tous ceux avec qui il avait correspondu à l'époque de ses intrigues, entre autres celui du général Sebastiani.

mais on n'arrive à les faire passer de la théorie dans la réalité qu'à l'aide de la force. Or, où trouver la force matérielle nécessaire pour renverser le gouvernement royal, ailleurs que dans les rangs de la troupe et parmi ces milliers d'officiers et d'anciens soldats que les armées de la République et de l'Empire nous ont légués, et qui, répandus sur tous les points de la France, maudissent dans Louis XVIII et dans les siens, les complices du triomphe de l'étranger... Ils font bon marché de la liberté, dites-vous, et se lèveront en invoquant le drapeau de l'Empire et le nom de Napoléon II. Ni ce nom, ni ce drapeau n'ont mes sympathies ; mais que m'importe, si ce sont des armes qui puissent nous faire triompher¹. » Manuel faisait, avec peu de succès du reste, des ouvertures dans le même sens à M. Guizot, et après avoir exposé comment il tenait la maison de Bourbon pour incompatible avec la France de la Révolution, il lui montrait « le nom de Napoléon II comme une solution possible, probablement la meilleure, des problèmes de l'avenir² ». Voilà où en était arrivé l'esprit le plus politique et le plus net du comité directeur ! D'autres membres, notamment les généraux qui représentaient l'élément militaire, concluaient plus nettement encore à l'Empire. Le général Tarayre ne manquait pas une occasion d'insister sur ce qu'il appelait les droits de Napoléon II.

Enfin, pour avoir une idée complète de la confusion qui régnait dans ce comité, on devrait parler du petit groupe socialiste, plus préoccupé de renouveler la société que de changer la forme du gouvernement. Il était surtout représenté par MM. Voyer-d'Argenson et Beauséjour. Aux yeux de ce dernier, la nation n'était divisée qu'en deux classes : les *payeurs* et les *payés*, les *mangeurs* et les *mangés*.

C'était, on le voit, une vraie tour de Babel. Aussi quand, à la veille de l'action, il fallut arrêter un programme et choisir le cri de combat avec lequel on allait tenter de soulever la France, on ne put parvenir à s'entendre. L'accord se faisait bien sur le drapeau tricolore, mais ne pouvait aller au delà. Le comité dut renoncer à préciser le gouvernement qu'il prétendait substituer à la vieille monarchie, et se borner à convenir de la convocation d'une Assemblée constituante. Singuliers insurgés qui, au moment où ils allaient détruire, ne pouvaient même dire ce qu'ils tentaient de construire, et qui croyaient qu'un peuple les suivrait sans avoir devant lui un but déterminé et connu d'avance, sans avoir sur-

¹ C'est encore M. de Vaulabelle qui nous rapporte ces paroles jetant un jour si vif sur les véritables sentiments de la fraction avancée du parti libéral.

² *Mémoires* de M. Guizot, t. I^{er}, p. 510.

tout ce qui a seul pour lui une signification nette, un nom à acclamer ! Pour sortir de cet embarras, Manuel avait fait une proposition plus étrange encore. Dans une proclamation préparée par lui, il rappelait que la Constitution de 1791 ayant indiqué la possibilité de sa propre révision après un délai de trente ans, on était arrivé, en 1821, à l'époque fixée pour cette révision ; c'était afin d'y procéder qu'on convoquait une Constituante. Voilà les hommes qui raillaient Louis XVIII d'avoir parlé, dans le préambule de la Charte, de ses dix-neuf ans de règne ! Fiction pour fiction, celle de la permanence du droit royal était plus raisonnable et moins ridicule que celle de la perpétuité d'une Constitution mort-née.

Les libéraux non bonapartistes avaient d'ailleurs l'esprit bien léger et la vue singulièrement courte, si, en s'engageant dans une conspiration sans mieux préciser ce qu'ils feraient en cas de succès, ils ne discernaient pas à qui profiterait le vague de leurs desseins. Il ne pouvait profiter qu'aux impérialistes, déjà les plus forts, les plus nombreux, les plus actifs, et qui avaient, en face des incertitudes et des divisions de leurs alliés, l'immense supériorité de dire où ils voulaient aller. Aussi ne doit-on pas être surpris de voir, à chaque mouvement insurrectionnel, un cri dominer aussitôt tous les autres : ce n'était pas le cri de vive la Constitution de 1791 ! Personne n'y songeait. C'était celui de vive Napoléon II !

VI

Dans le cours du mois de juillet 1821, une grande nouvelle se répandit tout à coup en France. Napoléon était mort le 5 mai, à Sainte-Hélène. Il semble tout d'abord que ce dut être un coup décisif porté au bonapartisme ; l'effet contraire se produisit. D'une part, les libéraux peu clairvoyants s'imaginèrent pouvoir désormais, avec moins de danger, exploiter contre la monarchie les souvenirs d'un Empire qui leur paraissait relégué dans l'histoire. D'autre part, l'impression tragique de cette mort lointaine donna un nouveau retentissement à un nom qui ne s'était déjà que trop emparé de l'imagination des foules.

Après Waterloo, les plaies étaient encore si douloureuses, la joie et le besoin de la paix si vifs, que le nom de Napoléon ne pouvait être populaire. Les écrivains étaient portés, pour satisfaire le sentiment public, à refuser la justice à l'empereur et même à l'outrager. Mais bientôt un revirement se fit, d'autant plus rapide que la Restauration avait plus vite cicatrisé les plaies et effacé, par

la prospérité présente, la mémoire des souffrances passées. Les yeux se tournèrent alors vers cette île lointaine, battue des flots et brûlée par le soleil des tropiques, où était relégué, sous la garde inquiète de l'Europe coalisée, cet homme d'une si menaçante grandeur, que sa captivité semblait nécessaire à la sécurité du monde. La rigueur de l'expiation désarmait les âmes généreuses. Les esprits curieux étaient intéressés et saisis en voyant succéder à un drame qui avait déjà étonné les hommes, un épilogue plus extraordinaire encore. Un si grand silence, après un si grand bruit ! tant d'immobilité après tant de mouvement ! L'éloignement même ajoutait ce prestige et ces ombres nébuleuses qui prêtent à l'apothéose. Quand enfin la mort vint abattre l'illustre captif sur son rocher, elle ne fit que couronner et consacrer, en quelque sorte, cette légende de Sainte-Hélène créée par le calcul des uns et par l'instinct irréfléchi des autres ; « elle remontra soudainement Napoléon à toute la terre, a dit M. Quinet, et lui rendit en un moment pour toujours son royaume du bruit. »

Le nom de l'empereur fut aussitôt dans toutes les bouches : son spectre se dressa devant tous les yeux. On ne parlait que de lui. Les étalages des libraires et des marchands d'estampes étaient remplis d'innombrables brochures ou lithographies sur « le grand homme ». La poésie se joignait à la presse : Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne, Béranger, et, avec eux, une foule d'obscurs rhapsodes célébraient par leurs chants ces retentissantes funérailles. Les journaux « libéraux » n'étaient pas les moins ardents à s'associer à ce culte posthume. « Si nous avions dit, il y a quinze jours, à nos constitutionnels, s'écriait douloureusement *la Quotidienne*, qu'ils étaient bonapartistes, ils auraient répondu par des cris de fureur. Mais voilà Bonaparte mort. A cette nouvelle, toutes les pensées se trahissent. Les brochures pleuvent comme des fleurs sur sa tombe... Toutes les vieilles livrées impériales reparaissent. Chacun fouille dans sa poche pour en retirer quelques anecdotes bonapartistes, et l'on montre de loin l'image de son fils. »

Derrière cette émotion quelquefois sincère, bien qu'imprévoyante, se cachait le dessein audacieux d'une immense supercherie, pour le succès de laquelle on profita de l'éloignement et on exploita la mort. Que vint-on présenter à la foule ? Était-ce l'image du véritable Napoléon tel que nous le voyons revivre dans la terrible sincérité de sa Correspondance, homme de génie et de proie, aussi étonnant par la puissance de son intelligence que par les lacunes de son sens moral ; étranger trop souvent à la notion de justice et alors presque incapable de discerner le bien du mal ; despote emporté et intraitable, qui méprisait et haïssait la liberté, qui ne tenait nul

compte ni du droit des nations, ni de celui des consciences, quand il les rencontrait en travers de ses desseins ; passionné au jeu sanglant de la guerre et de la conquête, y jouant, sans scrupule, l'existence de la France qui semblait parfois être pour lui moins une patrie qu'un instrument ; égoïste gigantesque qui sacrifiait sans scrupule à ses passions le genre humain comme son pays ? Non. On entreprit d'y substituer le type artificiel d'un Napoléon pacifique qui faisait la guerre pour arriver plus tôt à l'ère de la paix universelle, d'un libéral incompris qui s'armait du pouvoir absolu à contre-cœur et pour préparer les voies à la liberté, qui « cherchait le règne de la raison et la fondation du régime constitutionnel » ; empereur débonnaire, ayant pour « rêve favori de s'entourer, dans ses vieux jours, de philanthropes éclairés dont il aurait fait des *espions de vertu*, et de parcourir la France à petites journées en compagnie de l'impératrice, recevant toutes les plaintes, redressant tous les torts, semant partout les monuments et les bienfaits ». Napoléon, jusqu'à la dernière heure soigneux de la mise en scène, avait fourni lui-même le plan et le thème de l'audacieuse fiction, dans ces conversations de l'exil, rapportées avec plus ou moins de sincérité et d'exactitude par le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les autres publications de ce genre.

Le nouveau mythe napoléonien était fait pour favoriser et en quelque sorte excuser la fusion des bonapartistes et des libéraux. On conçoit que les bonapartistes aient applaudi et contribué à cette altération de l'histoire ; leur intérêt était trop évident. Que les libéraux en aient été les dupes et les complices, voilà ce dont on devrait être surpris, si on n'en était pas, sous ce rapport, à ne plus s'étonner. Bien loin de s'opposer à ce réveil dangereux de l'idolâtrie impériale, les journaux de la gauche le considéraient avec satisfaction ou même apportaient ouvertement leur concours. Ils trouvaient là un moyen efficace de faire échec aux Bourbons, et leur passion ne voyait pas au delà. Ils s'employaient même à neutraliser tout ce qui pouvait contrarier cette dévotion nouvelle. L'une des feuilles qui affichaient le libéralisme le plus exigeant blâmait comme inopportune la publication du livre posthume de madame de Staël, *Dix années d'exil*, par crainte que l'opinion n'y vît les côtés mesquins, tracassiers et misérablement vindicatifs du despotisme impérial. Chez certains hommes de gauche, la complicité bonapartiste allait jusqu'à l'enthousiasme. Un homme que le 24 Février devait porter au pouvoir, M. Flocon, traduisant en 1821 les idées qui sans doute avaient alors cours dans une partie de la nouvelle génération révolutionnaire, dédiait au roi de Rome une

brochure dithyrambique sur le mort de Sainte-Hélène¹. Un rédacteur du *Constitutionnel*, M. de Jouy, faisait représenter, à cette époque, une médiocre tragédie, *Sylla*, où il avait cherché à reproduire dans le personnage du dictateur romain quelques-uns des traits de Napoléon. Talma s'était prêté à cette allusion en copiant, avec son art habituel, la figure et les attitudes de l'empereur. Il y eut alors cabale dans la jeunesse libérale pour applaudir Sylla. Il suffisait d'ailleurs de pénétrer dans les salons de Cambacérès, du duc de Vicence ou de M. de Talleyrand devenu mécontent parce qu'il n'avait plus de ministère, pour y rencontrer, pêle-mêle avec les anciens fonctionnaires de l'Empire, les hommes politiques de l'opposition.

S'imaginait-on que ce bonapartisme, dangereux pour la royauté, ne l'était pas pour la liberté, parce que, grâce à une sorte de déguisement posthume, on avait plus ou moins adroitement appliqué un masque libéral sur le profil de César? C'eût été un singulier aveuglement. Dans la légende qui se répandait par la tolérance ou avec l'aide de la gauche, la foule ne voyait que le souvenir grandi et purifié de Napoléon dont elle consentait à faire parfois un démocrate, mais jamais un libéral².

¹ On sera peut-être curieux de lire quelques extraits de cette brochure peu connue. M. Flocon débutait ainsi : « Fils de Napoléon, né sur le premier trône du monde, et maintenant proscrit, écoute la voix d'un jeune Français qui a déjà versé bien des larmes sur les malheurs de sa patrie, sur les tiens, sur ceux de ton père... L'âme des héros revit dans leurs fils ; inaltérable elle conserve à jamais l'impression des grands événements. La corde paraît muette, mais il suffit de la toucher pour qu'elle redise le même son. Le nom de Napoléon est gravé dans tous les cœurs français... » L'auteur, après avoir invité le jeune prince « à venir, simple voyageur, contempler en silence le ciel qui l'avait vu naître », ajoutait : « Alors, entre dans la cabane du laboureur, tu y trouveras le vieux soldat de Napoléon. Quant à ceux que ton père a comblés d'honneurs, de gloire et de richesse, ceux qu'il a tirés du néant, qu'il a élevés au faite du pouvoir, détourne les yeux et passe. Mais non, regarde-les plutôt, car alors tu ne regretteras plus ce trône et tu béniras ton infortune qui te dérobe aux soins de pareils hommes. Fils de Napoléon, adieu ! Le jeune Français ne peut t'en dire davantage ; mais, quel que soit le sort que la fortune te réserve, songe à profiter des fautes et surtout des vertus de ton père. Napoléon, adieu ! »

² Dans l'*Histoire de mes idées*, M. Quinet a confessé la déception que le sentiment populaire ménageait à ceux qui, comme lui, s'étaient imaginé pouvoir ressusciter le culte de Napoléon en y mêlant l'amour de la liberté : « Lorsqu'en 1821, éclata aux quatre vents la formidable nouvelle de la mort de Napoléon, il fit de nouveau irruption dans mon esprit... Il revint hanter mon intelligence, non plus comme mon empereur et mon maître absolu, mais comme un spectre que la mort a presque entièrement changé... Ses compagnons revenaient l'un après l'autre et témoignaient de sa conversion aux idées qu'il avait foulées aux pieds tant qu'il avait été le maître... Nous revendiquions la gloire, non comme l'appui, mais comme l'ornement de la liberté... Par malheur, je ne tardai pas à m'apercevoir

Voilà donc à quoi aboutissaient les efforts de cette gauche conspiratrice! Si elle eût réussi alors dans quelque une de ses entreprises, l'Empire eût été aussitôt rétabli. Qu'elle ne croie pas sa responsabilité diminuée par son échec. En effet, les idées et les sentiments qu'elle a contribués à former ou à laisser former dans les masses n'ont-ils pas à la longue porté leurs fruits? Le second Empire, pour avoir attendu trente ans, n'en a pas moins été, pour une grande part, l'œuvre des prétendus libéraux de 1821.

VII

Veut-on maintenant considérer la politique conspiratrice de moins haut et dans ses résultats plus immédiats? Tous les complots ont misérablement échoué. Au seul point de vue pratique, c'étaient des entreprises absurdes. Carrel qui y avait pris part, mais dont l'esprit était net, vigoureux et souvent sincère, l'a reconnu après coup. Chaque tentative insurrectionnelle, en surprenant brusquement et en alarmant les intérêts, éloignait des libéraux la partie flottante de l'opinion; celle-ci aime parfois à se passer le luxe de l'opposition, tant qu'elle y voit une taquinerie inoffensive; mais elle redevient conservatrice et même réactionnaire, quand l'ordre matériel, qui fait la sécurité de chaque individu, lui semble menacé. Ces avortements successifs n'étaient pas faits d'ailleurs pour attirer à la gauche la faveur des esprits toujours fort nombreux qui jugent par le succès, et ne goûtent pas la compagnie des vaincus.

En 1820, au moment où allaient commencer les premières conspirations, la gauche avait fait depuis trois ans de si grands progrès dans la Chambre, grâce aux élections partielles, qu'elle balançait presque en nombre les groupes de droite. Encore un léger effort et elle se serait trouvée en majorité. Mais après les troubles de juin et le complot d'août 1820, une réaction électorale, qui dépassait du premier coup les prévisions les plus optimistes, se produisit en faveur de la droite. Même résultat en 1821. A mesure qu'une nouvelle conspiration éclatait et échouait, la gauche perdait dans l'opi-

que je ne suivais plus ici la voie du peuple. Je revins auprès des premiers compagnons de mon enfance, les ouvriers, les paysans de Certines. Il me sembla alors avoir fait un long voyage d'idées dans le pays des chimères auxquels ils étaient restés étrangers. Sitôt que je voulus, comme autrefois, ouvrir la bouche sur notre commune religion bonapartiste, je vis que nous étions séparés par des abîmes... Jamais la liberté n'avait fait obstacle dans leur esprit à Napoléon; ils ne s'étaient pas ingéniés à les concilier. »

nion un terrain dont ses adversaires s'emparaient aussitôt. Il semblait d'ailleurs que la partie la plus ardente de l'opposition, ayant mis tout son enjeu dans les sociétés secrètes, fût devenue presque indifférente aux vicissitudes de la fortune électorale et parlementaire. Quelques-uns se leurraient même de l'espoir que plus les élections leur seraient défavorables, plus l'esprit public, inquiet du triomphe de la droite, serait disposé à écouter leurs excitations insurrectionnelles.

Cette réaction profitait aux royalistes purs. Les modérés du centre, découragés, impuissants à faire entendre leur voix dans une lutte aussi bruyamment passionnée, étaient écrasés entre les deux partis contraires. MM. de Richelieu et de Serre voyaient avec tristesse et inquiétude diminuer chaque jour le nombre des ministériels. En dépit de leurs efforts pour demeurer dans une ligne moyenne, obligés de lutter contre une faction révolutionnaire, ils étaient de plus en plus à la merci de la droite, et il leur fallait subir ses exigences croissantes. Le triomphe complet et exclusif de ce dernier parti apparaissait inévitable et prochain. Les écrivains libéraux seraient mal fondés à reprocher aux ministres d'alors une sorte de palinodie. Aujourd'hui que les projets de la gauche sont connus, n'est-il pas évident que le premier devoir du cabinet était de la combattre pour sauver le trône, et le pouvait-il sans les royalistes? Comme l'a dit très-justement un des rédacteurs du *Censeur*, M. Du-noyer, dans un passage déjà cité, « l'opposition n'a pas le droit de demander au gouvernement d'être confiant, quand elle n'est pas loyale. »

Les ministres avaient d'autant moins de force propre, ils étaient d'autant plus livrés au patronage impérieux de la droite, qu'ils n'avaient pas rencontré dans le centre gauche le concours ou même seulement la justice qu'ils étaient en droit d'espérer. Bien que sincèrement royalistes, les doctrinaires n'avaient pas compris ou n'avaient pas voulu reconnaître la nécessité où était le gouvernement, après l'élection de Grégoire, de revenir un peu sur ses pas. Erreur grave que leurs amis ont dû plus tard confesser¹. M. Royer-Collard et ses amis étaient-ils d'ailleurs bien convaincus qu'une politique plus conservatrice n'était pas imposée par le péril de la situation? N'étaient-ils pas surtout préoccupés de ne pas compromettre personnellement dans cette politique leur renom libéral? Après les élections de 1819, M. Decazes, cherchant à reconstituer un minis-

¹ Un écrivain distingué, qui ne paraît pas aujourd'hui opposé de parti pris à toute alliance avec les gauches, M. de Lavergne, s'est étonné que « M. Royer-Collard, un des plus engagés dans la foi monarchique, n'ait pas reconnu un des premiers cette nécessité ». (*Revue des Deux Mondes* du 1^{er} octobre 1861, p. 580.)

tère, avait fait des ouvertures à M. Royer-Collard. Celui-ci, rapporte son biographe, M. de Barante, « voulait surtout ne s'engager dans aucune responsabilité... Tout affligé qu'il était de l'élection de Grégoire et du progrès des opinions révolutionnaires, il blâmait bien haut chaque projet proposé pour arrêter le mal et mettre en sûreté la monarchie. Il semblait se complaire à montrer l'inefficacité de tout expédient indiqué, et quand on lui disait que du moins il ne pouvait nier le danger, il répondait : Eh bien, nous périrons, c'est aussi une solution. » En tout cas, n'ayant pas d'autre « solution » à offrir, M. Royer-Collard eût dû ce semble être indulgent pour ceux de ses anciens amis qui, par devoir et sans grande illusion, cherchaient, suivant la parole de M. de Serre, « à gouverner raisonnablement en s'appuyant sur la droite. » Il choisit au contraire ce moment pour rompre publiquement avec le gouvernement, en donnant sa démission de président de la commission d'instruction publique¹.

Aussi, à peine quelques semaines plus tard, le 21 février 1820, le duc de Richelieu eut-il formé son second ministère, que les doctrinaires, et avec eux tout le centre gauche, prirent une attitude nettement opposante. Ils se joignirent à la gauche et parlèrent presque son langage pour attaquer les lois proposées. M. Camille Jordan, avec cette impétuosité facilement émue que l'âge ni la souffrance n'avaient pu abattre, et à laquelle s'ajoutait alors un peu d'aigreur et d'irritabilité, suites de la maladie, allait, dans la discussion de la loi électorale, jusqu'à reprocher au ministère de préparer un nouveau 18 fructidor, et il imputait aux provocations des royalistes, des troubles dont on n'ignore pas aujourd'hui l'origine absolument opposée. Autant il était sévère et même injuste pour le cabinet et la droite, autant il ménageait la gauche, et, faisant allusion à l'élection de Grégoire, il se bornait à convenir qu'il y avait eu des choix « indiscrets ». L'opposition accueillait avec joie ces alliés inespérés. Il ne lui arrivait pas souvent de retrouver ses arguments dans des bouches si pures, et de voir sa cause soutenue par des orateurs de telle autorité. « La Chambre, disait Benjamin Constant, ne peut accorder sa confiance à des ministres dont les meilleurs amis se séparent la douleur dans le cœur, en les accusant de violer la Charte et de compromettre la dynastie. »

Nulle opposition ne devait être plus pénible au duc de Richelieu

¹ M. Royer-Collard parlant un jour, après 1850, de M. de Serre, en faisait un grand éloge; se reportant vers l'époque dont nous parlons en ce moment : « M. de Serre s'étonna, racontait-il, que je ne le suivisse pas. — Moi, lui ai-je dit, *je ne suis pas, je reste.* » M. Royer-Collard ajoutait : « Je ne lui en ai jamais voulu. Il y avait entre nous de l'ineffaçable. »

et surtout à M. de Serre. M. Camille Jordan ayant reproché au cabinet d'être « inévitablement entraîné à des ménagements déplorables envers la droite dont l'appui lui était nécessaire », le garde des sceaux ripostait avec animation : « Vous cherchez à déconsidérer le ministère en disant qu'il est courbé sous le joug d'un parti. Nous avons le droit de vous dire à notre tour : C'est vous qui êtes sous le joug de cette faction, et c'est la faction qui vous fait parler. » Pour ceux qui savaient qu'entre ces deux hommes, derrière ce choc d'opinions, il y avait le déchirement d'une étroite et tendre amitié, ce drame intime, s'ajoutant et se mêlant au drame politique, lui donnait quelque chose de plus poignant ; émotion analogue à celle qu'avaient dû éprouver les membres des Communes d'Angleterre quand Burke avait rompu solennellement à la tribune l'amitié de vingt-deux ans qui l'unissait à Fox. Comme pour augmenter le pathétique de la scène dans la Chambre française, les deux acteurs, épuisés par la maladie, ne trouvant de forces que dans leur passion généreuse, portaient l'un et l'autre sur leurs fronts pâlis le signe visible à tous de la mort prochaine. Toutefois, ce qu'il y avait de plus douloureux encore, n'était-ce pas de voir deux âmes si belles, si droites, si lumineuses, ayant même amour, mêmes convictions, tout à l'heure si unies, et maintenant séparées, en quelque sorte rejetées aux deux extrémités contraires, par la malice des partis et par les obscurités politiques de nos époques troublées ? Que, de chaque côté, les partis violents applaudissent ces deux hommes quand ils emploient le dernier souffle d'une éloquence qui n'a jamais été si grande, à se combattre l'un l'autre ! Pour nous, c'est une raison nouvelle de gémir sur cette détestable classification des partis, qui, séparant la Chambre par le milieu, avait creusé un abîme entre des esprits en réalité si proches ; et plus que jamais nous déplorons que les passions des uns et la perfidie des autres n'aient pas permis de constituer ce parti intermédiaire, où les de Serre et les Camille Jordan se fussent naturellement rencontrés et eussent ensemble servi la cause de la liberté et de la monarchie. Regret ressenti d'autant plus profondément que les modérés de la Restauration ne devaient pas être les derniers dans notre siècle à souffrir de ce mal !

À la différence des députés de la gauche, les doctrinaires n'étaient pas au courant des menées conspiratrices de leurs collègues. Longtemps après, M. Royer-Collard disait à la Fayette : « On vous calomniait en vous accusant de conspiration, général ? — Non, on ne me calomniait pas, on m'outrageait. » M. Royer-Collard reprit sévèrement : « Je vous croyais innocent : je vois que vous n'étiez qu'impuni. » Toutefois, quelque illusion que les doctrinaires eussent, en

1821, sur la loyauté de certains députés, ne devait-on pas espérer que les conspirations militaires, en éclatant, les éclaireraient sur le vrai danger du moment? Ne seraient-ils pas ainsi conduits à s'éloigner de la gauche et à se rapprocher du ministère? M. Decazes y travaillait de loin. M. Pasquier, avec qui il était en correspondance, lui écrivait à propos de la récente découverte d'un vaste complot : « Il y a là pour les libéraux sincères et pour les doctrinaires une occasion admirable de se rallier au gouvernement ; mais, ajoutait-il aussitôt, l'orgueil les empêchera d'en profiter ; tout en redoutant la puissance du sabre, ils continueront selon toute apparence à lui venir en aide. » M. Camille Jordan, en effet, repoussait absolument les ouvertures de M. Decazes. « Vous ne me semblez préoccupé, lui écrivait-il, que des complots et du danger du bonapartisme. Eh ! sans doute, il y a des bonapartistes qui s'agitent, et il faudra longtemps y veiller. Qui le nie? Mais est-ce donc le siège véritable de notre mal? » Le plus grand danger était, à son avis, dans la politique du cabinet ; il déclarait tout rapprochement impossible, si cette politique n'était complètement changée, et si l'on ne formait « un ministère constitutionnel, vraiment national ». Il ajoutait « qu'il faudrait à M. de Serre, avant de remonter à son ancien rang dans l'estime générale, au moins trois ans de pénitence publique et de bonne conduite populaire sur les banes de la Chambre comme simple député ».

M. Royer-Collard n'était pas mieux disposé. Affligé de l'état où il voyait la Restauration, mécontent de tous, en désaccord avec tous, blâmant tout et ne conseillant rien, il se montrait bien moins empressé à remédier au péril qu'à dissertar sur ses causes : « Qu'il y ait parmi nous des factions, disait-il, on n'en saurait douter ; elles marchent assez à découvert, elles avertissent assez de leur présence. Il y a une faction née de la Révolution, qui cherche vaguement, mais qui cherche toujours l'usurpation parce qu'elle en a le goût plus encore que le besoin. Il y a une autre faction née des privilèges, que l'égalité indigne et qui a besoin de la détruire. Je ne sais ce que font les factions ; mais je sais ce qu'elles veulent, et surtout, j'entends ce qu'elles disent... Elles sont faibles en nombre ; mais elles sont ardentes, et, pendant que nous nous divisons, elles marchent à leur but. » — Voilà le mal : quel remède indique M. Royer-Collard? — « Si notre malheureuse patrie doit encore être déchirée, ensanglantée par ces factions, je prends mes sûretés ; je déclare à la faction victorieuse, quelle qu'elle soit, que je détesterais sa victoire ; je lui demande dès aujourd'hui de m'inscrire sur les tables de ses proscriptions. » Noble et fier langage ! Mais le moindre conseil, et surtout le moindre acte de politique pratique tendant préci-

sément à empêcher le triomphe de ces factions, eût fait bien mieux les affaires du pays.

L'intention des doctrinaires eût été de rester dans une région en quelque sorte supérieure entre la droite et la gauche, sans s'inféoder à l'une plus qu'à l'autre. Ils tenaient surtout à ne pas être confondus avec les libéraux révolutionnaires dont la conduite répugnait à leur loyauté monarchique. Mais une fois engagés sur certaines pentes, on est facilement entraîné plus loin qu'on n'aurait voulu. M. Royer-Collard et ses amis devaient le prouver par leur conduite, lors du renversement du ministère Richelieu.

La gauche, estimant sans doute que la réaction, provoquée par ses fautes, n'allait pas encore assez vite, se décida, vers la fin de 1821, à accepter la proposition que lui faisait l'extrême droite d'une coalition ayant pour but de renverser coûte que coûte le cabinet. Avoir au ministère des modérés comme M. de Richelieu, M. de Serre, M. Pasquier, M. Siméon, M. Roy, c'était un vieux reste de la politique du centre ; la Fayette et Benjamin Constant étaient aussi impatients que M. de la Bourdonnaye et M. Delalot de s'en débarrasser, dût la succession passer, ainsi qu'il était prévu, à un ministère de pure droite. On sait comment les coalisés convinrent de voter ensemble un amendement à l'adresse, insinuant que la politique du gouvernement avait acheté la paix « par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation » ; phrase entendue par la gauche en ce sens que cette politique avait été trop hostile aux révolutions étrangères ; par la droite, en ce sens qu'elle leur avait été trop favorable. Il dépendait du centre gauche d'assurer le succès ou l'échec de cette coalition, en se portant d'un côté ou de l'autre. M. de la Bourdonnaye, le plus passionné des hommes d'extrême droite, entra en pourparlers avec M. Royer-Collard ; celui-ci, après quelques hésitations, promit son concours ; les doctrinaires furent ainsi du complot, et eurent leur rôle dans ce guet-apens parlementaire.

Une coalition si malhonnête a-t-elle cependant, par quelque côté, profité aux causes diverses et contraires que prétendait servir chacun des groupes coalisés ? Nullement. Les libéraux de gauche n'ont pas moins nuï par là à la liberté que les royalistes ultra à la monarchie¹. Les députés conspirateurs avaient été déterminés par cette illusion qui, depuis quelque temps, leur faisait désirer l'excès du mal² ; ils comptaient sur une explosion générale des sociétés secrètes

¹ Sur le rôle des royalistes dans cette coalition, voir nos études sur l'Extrême droite (*Royalistes et Républicains*, p. 216).

² Quelques mois plus tard, quand M. de Villèle était au pouvoir, le général Lamarque écrivait : « Je désire que M. de la Bourdonnaye remplace M. de Villèle. C'est vouloir l'excès du mal. »

pour le mois de décembre, et s'imaginaient qu'un triomphe de la droite exagérée irriterait l'opinion; celle-ci, pensaient-ils, se laisserait alors plus facilement persuader qu'il n'y avait plus de milieu entre la révolution et la contre-révolution. L'avenir prochain se chargera de démontrer ce que valait cette tactique. Quant aux libéraux dynastiques, en dehors de l'entraînement de la lutte et de la loi fatale qui, dans les alliances de ce genre, subordonne toujours les modérés aux violents, on chercherait vainement les raisons de leur conduite. Ils donnaient ainsi le dernier coup à ce parti médiateur qui s'était efforcé, depuis l'ordonnance de 1816, d'unir la liberté et le trône, et de fondre la France nouvelle avec l'ancienne; ils chassaient définitivement du pouvoir et presque de la vie publique ceux qui avaient voulu empêcher que la politique, détournée des réformes pacifiques et fécondes, ne se résumât tout entière en une lutte violente et périlleuse entre les fils de l'Émigration et ceux de la Révolution. Peut-être satisfaisaient-ils leurs passions, leurs rancunes du moment; mais l'histoire est là pour dire qu'en tout cas ces libéraux ne servaient pas les intérêts de la liberté.

VIII

M. de Villèle est ministre. Etranger à la récente coalition, il est arrivé au pouvoir, comme l'a dit M. Guizot, « par le grand et naturel chemin. » Il y est pour appliquer la politique de la droite. Bien que la modération et le bon sens personnels du président du conseil soient une garantie contre une réaction excessive, il faut s'attendre à trouver, sur plusieurs points, cette politique moins libérale, moins conciliante que celle des administrations précédentes. La gauche semble peu fondée à s'en plaindre, puisque le changement ministériel est son œuvre. Néanmoins son opposition est plus acharnée, plus perfide, plus emportée encore que dans les sessions déjà si tumultueuses de 1820 et de 1821. Ce sont mêmes procédés : évocation systématique des souvenirs irritants; déclarations répétées que la Charte a été violée et que le régime constitutionnel est fini; appels plus ou moins directs à la révolte. « Nous protestons, s'écrie un jour en pleine Chambre la Fayette; nous en appelons à l'énergie du peuple français! » Les débats prennent d'autant plus facilement un tour passionné, que gauche et droite sont désormais face à face, sans aucun groupe qui s'interpose entre elles. Ceux-mêmes des royalistes qui seraient naturellement enclins à la modération, blessés dans leurs sentiments par les inso-

lences perfidement provocatrices de Manuel ou de quelque autre, irrités et effrayés des complots qui éclatent chaque jour sous leurs pas, indignés de la déloyauté de certains de leurs collègues, sont portés à traiter tout contradicteur en conspirateur. Quant aux ultras, exaltés par le succès, ils égalent les révolutionnaires en véhémence et parfois en grossièreté. Avec ces dispositions des deux partis en présence, les séances de la Chambre sont une suite presque non interrompue de scènes de tumulte qui aboutissent, en 1823, à l'expulsion de Manuel et à la retraite en masse de la gauche.

Du reste, pour la partie la plus agissante de l'opposition, pour celle qui donne le ton et marche en tête, les débats parlementaires ne sont qu'un accessoire. Le principal est l'œuvre des sociétés secrètes alors en pleine activité; on se croit dans un certain monde, à la veille du renversement des Bourbons; on en parle comme d'un événement assuré et prochain. Jamais les conspirations n'ont été plus nombreuses. C'est à ce moment, à la fin de 1821 et en 1822, qu'éclatent les insurrections de Bèfort et de Saumur, qu'est découvert le complot de la Rochelle. Ces tentatives échouent les unes après les autres, et n'ont d'autres résultats que de tragiques procès terminés par des condamnations sévères. Sous le ministère précédent, la cour des pairs, saisie de la conspiration d'août 1820, s'était montrée extrêmement indulgente; les peines avaient varié de cinq ans à un an de prison. Mais devant le retour des mêmes entreprises, on juge que la clémence n'est plus de saison. En moins de deux années, dix-neuf condamnations à mort sont prononcées, onze sont exécutées. Malheureusement la justice n'atteignait que les instruments; les véritables meneurs lui échappaient. Il s'est formé autour de ces victimes une sorte de légende de pitié dont on a voulu faire une arme contre la Restauration. On s'est ému sur la jeunesse des quatre sergents de la Rochelle; on a loué la fermeté généreuse avec laquelle ils avaient refusé de racheter leur vie au prix de révélations pouvant compromettre ceux qui les avaient si criminellement lancés dans cette aventure; on a raconté la fierté de leur mort et leur dernier embrassement sur l'échafaud au cri de : Vive la liberté ! Soit, mais si cette compassion se fait accusatrice, doit-ce être contre le gouvernement qui, si rigoureux qu'il fût, usait de son droit de légitime défense¹? Que ce soit plutôt

¹ Toutefois, ce qu'il convient de réprover, c'est l'abus des moyens de police et des agents provocateurs qui se manifesta surtout dans l'affaire du lieutenant-colonel Caron à Colmar. Ce n'est pas l'une des conséquences les moins déplorables des sociétés secrètes que d'amener le gouvernement, pour se défendre

contre ces chefs politiques qui, assez éclairés pour connaître la gravité du crime et pour préjuger l'échec inévitable, s'arrangeant d'ailleurs pour demeurer personnellement à l'abri dans l'enceinte du Parlement, poussaient ces égarés à un supplice certain et inutile ! Souvent même n'escomptaient-ils pas d'avance, au profit de leurs haines de parti, l'héroïsme prévu de ces morts ? Ils voyaient là ce cadavre que tout meneur d'émeute tâche de se procurer pour soulever la foule en le promenant par les rues. C'est le mot froidement cruel prononcé par Manuel à propos des sergents de la Rochelle : « Ils mourront bien ! » Aussi M. de Bonald répondait-il à un sentiment vrai quand, faisant allusion à ces meneurs parmi lesquels étaient plusieurs de ses collègues, il disait à la tribune dans le style du temps : « Peut-être du sein de l'opulence et des plaisirs, ils assistent, derrière le rideau, à ces jeux sanglants, comme les Romains à leurs combats de gladiateurs ; et, sans pitié, sans remords, ils applaudissent aux désespoirs de ces morts volontaires, comme les Romains applaudissaient à la fermeté des malheureuses victimes qui tombaient et mouraient avec grâce. »

L'issue tragique des procès, rendait en effet plus fausse et plus odieuse encore la situation des hommes politiques qui, tout en dirigeant l'œuvre sanglante des conspirations, continuaient à la Chambre leur comédie constitutionnelle. Au moment où leurs infortunés complices, on peut dire leurs victimes, mouraient sur l'échafaud, ces députés jouaient l'innocence indignée, mettaient en doute l'intégrité de la magistrature, et traitaient de « conspirations factices », de « contes des Mille et une nuits », inventés par le gouvernement, avec le concours de délateurs, des complots dont ils savaient mieux que tous autres la criminelle réalité ; ils cherchaient à échapper par l'équivoque ou l'injure aux accusations qui les menaçaient, et criaient à la « calomnie », à « l'infamie », à la « lâcheté », à « l'assassinat politique », quand quelque ministre faisait entrevoir la responsabilité qui pourrait bien remonter jusqu'à eux⁴.

contre ces attaques ténébreuses, à recourir lui aussi aux procédés secrets : triste guerre des délateurs contre les conspirateurs, où souvent la moralité publique est atteinte.

⁴ Un jour, pour détruire la valeur d'un témoignage qui tendait à établir la complicité de la Fayette et de quelques autres députés, les députés de la gauche allèrent jusqu'à insinuer que Grandménéil, auteur de ce témoignage et accusé contumace dans le complot de Saumur, était un agent provocateur que le ministère s'arrangerait bien pour ne jamais faire reparaitre. Par une coïncidence singulière, Grandménéil, révolutionnaire fort sincère, qui avait risqué sa vie dans le complot, était ce jour-là avec le fils du général la Fayette, dans une tribune publique de la Chambre. Il était venu au Palais-Bourbon pour voir le général, qui devait l'aider à se procurer un passeport pour l'étranger. En s'en-

Quelques avocats, orateurs attitrés des procès politiques où ils cherchaient un renom de parti pendant que leurs clients y trouvaient souvent la mort, n'étaient pas dans une situation moins fautive. Membres, parfois dignitaires des sociétés secrètes, ils venaient comme défenseurs des conspirateurs, plaider que ces sociétés n'existaient pas. Au premier rang était alors M. Mérilhou, talent surfait par l'esprit de parti, sans originalité, sans chaleur, quoique non sans passion, imbu des préjugés révolutionnaires et sympathique aux souvenirs impériaux ; irrité d'avoir perdu les fonctions qu'il exerçait sous les Cent-Jours, il devait, au grand scandale de ses amis, se retrouver satisfait et conservateur, quand on lui aurait rendu une place après 1830. M. Mauguin avait plus de talent ; orateur mélodieux, souple, d'un art si raffiné, que sa parole en était comme énervée, éloignant les amitiés par sa fatuité et sa présomption, il avait ce qu'il fallait pour réussir dans la profession d'avocat qu'il dédaignait, et s'apprêtait à échouer piteusement dans le rôle d'homme politique qu'il avait de tout temps ambitionné. M. Barthe, l'un des plus ardents, inégal, manquait parfois de sang-froid, mais il était plein de sève et de vigueur ; la cour le frappa un jour de suspension à cause de sa violence, en attendant que, plus tard, garde des sceaux du roi Louis-Philippe, il fit poursuivre, à raison de nouveaux complots, une partie de ses anciens complices¹. Enfin, à un rang inférieur, quoique souvent aussi engagés dans les conspirations, on pourrait nommer MM. Mocquart, Boin-

tendant ainsi accuser, son agitation fut grande. Au moment où l'orateur de la gauche pariait ironiquement que le contumace ne reparaitrait pas, Grandménil n'y tint plus, il se leva et enjamba à demi le rebord de la tribune pour s'élançer dans la salle et crier à ceux qui le calomniaient pour se sauver eux-mêmes : « Non, je ne suis pas un infâme ! Me voilà ! » Deux députés de la gauche n'eurent que le temps de le saisir et de l'entraîner hors de la salle, où on obtint de son dévouement au parti qu'il se tût. Grandménil continua à passer, auprès de plusieurs de ses coreligionnaires politiques pour un « mouchard », mais, cette fois encore, les députés conspirateurs avaient échappé à la responsabilité judiciaire de leurs actes. Le déshonneur, comme la mort de quelques agents secondaires, n'était pas un prix trop cher pour payer la sécurité de ces personnages.

¹ En 1834, M. Barthe, étant alors garde des sceaux, le gouvernement proposa une loi sur les associations. « Remontez à une date antérieure à 1830, s'écria M. Berryer ; quelles sociétés secrètes étaient alors organisées ? qui y a siégé ? qui s'y est entouré de la jeunesse ? qui a endoctriné ce peuple toujours jeune dans sa passion ? Et que serait-ce, grand Dieu, s'il se trouvait qu'un des accusés, cherchant dans vos conseils, à la fête de votre justice, au milieu de vous peut-être, au milieu de ses juges, reconnût un homme et lui dît : « Sur le même « poignard, nous avons juré haine l'un et l'autre à la royauté » ? — M. Nettement affirme, du reste, avoir entendu dans le procès des insurgés de Lyon, en avril 1834, un accusé adresser ces paroles à M. Barthe, qui siégeait parmi les juges.

villiers, Berville, et tant d'autres. Relisez, par exemple, le plaidoyer de M. Mérilhou dans le procès des sergents de la Rochelle; voyez-le accabler des traits de sa rhétorique railleuse ou indignée le gouvernement et le ministère public, qui ont, à l'entendre, imaginé méchamment, derrière les accusés, la direction d'un prétendu comité central; quelle sera votre impression, quand vous aurez constaté d'autre part, par des aveux et des révélations postérieures, que ce même M. Mérilhou était membre du comité dont il déniait l'existence, et qu'il avait, en cette qualité, provoqué le complot pour lequel ses malheureux clients allaient porter leurs têtes sur l'échafaud?

Cependant les fautes persistantes et aggravées de la gauche accélèrent dans l'opinion la réaction conservatrice qui déjà, provoquée par les mêmes causes, avait amené M. de Villèle au pouvoir. Le ministère, dont l'avenir avait pu sembler incertain au début, et qui, au dire de M. de Serre, « n'en avait pas pour trois mois, » sortait fortifié des violences parlementaires et des complots avortés. On put mesurer ses progrès lors du renouvellement partiel de la Chambre. Les élections de 1822 furent un désastre pour la gauche. Sur quatre-vingt-six nominations, le parti libéral n'en obtint que huit. Trente-six de ses membres ne purent se faire réélire.

Ce n'était pas seulement le terrain parlementaire qui échappait aux opposants, l'arme des conspirations se brisait entre leurs mains. Sous l'impression des échecs successifs, sous le coup des condamnations subies, le découragement et la division pénétrèrent dans les sociétés secrètes. Les divergences si radicales déjà signalées entre les membres de la Haute-Vente s'aggravèrent et s'aigrirent. Manuel blâmait la Fayette d'accueillir légèrement des projets sans consistance, et de montrer trop de réserve vis-à-vis de l'élément bonapartiste. La Fayette reprochait à son tour à Manuel de temporiser sans cesse et d'avoir un secret penchant pour l'Empire. Chacun d'eux avait ses partisans, et la même contradiction se reproduisait à tous les degrés de l'association. Vainement essayait-on de divers congrès pour rétablir l'union. La division et l'impuissance y apparurent si clairement, qu'on mit en délibération s'il ne fallait pas dissoudre la Charbonnerie. Quand on pose une telle question, c'est qu'elle est résolue. D'ailleurs l'armée, sans laquelle l'œuvre des sociétés secrètes n'était que bavardage d'enfants et vaine agitation, en avait assez. Après le supplice des sergents de la Rochelle, toutes les Ventes militaires s'étaient dissoutes. Les soldats, rapporte M. de Vaulabelle, répondaient aux initiés qui tâchaient de maintenir l'association dans les régiments: « On ne frappe que nous seuls; tous les accusés civils ont été acquittés; la chance

n'est plus égale. » Carrel a écrit plus tard : « Avec le dernier soupir de Bories et de Raoul (deux des sergents de la Rochelle) s'était éteint dans l'armée l'esprit des dévouements insensés... Après de telles morts, indifférentes à ceux qui les avaient vues, le rêve était jugé. »

En 1823, la Charbonnerie était donc définitivement vaincue. Elle se dissolvait elle-même par la conscience de son impuissance, ayant eu pour tout résultat un tort réel fait à la liberté, une atteinte portée à la morale publique, et la mort de quelques jeunes gens auxquels leur courage et leur énergie eussent pu réserver de plus dignes et de plus fécondes destinées. On en aurait fini avec cette phase insurrectionnelle de l'opposition si la guerre d'Espagne, en réveillant un moment les illusions de la gauche anti-dynastique, ne lui avait été un prétexte pour ajouter un digne épilogue à ses détestables tentatives de perversion militaire.

IX

A peine commence-t-on à parler d'une expédition en Espagne pour rétablir l'autorité du roi Ferdinand, que les meneurs de gauche y voient une occasion de tenter, avec des chances plus favorables, cette révolution qu'ils avaient vainement cherchée dans les conspirations. Il s'agit de soulever non plus quelques régiments, maintenus soigneusement isolés par un gouvernement défiant, mais une armée entière concentrée au pied des Pyrénées, en vue d'une expédition peu populaire. Le modèle qu'on se propose, c'est le véritable *pronunciamento* espagnol, tel que Riego et Quiroga l'ont accompli quelques années auparavant avec l'armée réunie à Cadix et destinée à combattre les insurgés d'Amérique. On s'y met aussitôt avec ardeur. A Paris, se tiennent des réunions auxquelles prennent part des députés jusqu'alors étrangers aux conspirations. Il est même question, un moment, d'envoyer Benjamin Constant en Espagne, afin de guider l'inexpérience du gouvernement des Cortès contre lequel l'armée française va entrer en lutte; mais Constant, pour s'expatrier, demande qu'on lui assure des moyens d'existence, et on ne parvient pas à réunir les fonds nécessaires. Des discours dans lesquels les chefs de la gauche ont présenté la guerre d'Espagne comme un attentat inique et liberticide, des journaux libéraux, notamment le *Constitutionnel*, des proclamations ouvertement factieuses où la troupe est conviée à désertier le drapeau

blanc, sont répandus à profusion dans les casernes et les bivouacs. Les agents des anciennes sociétés secrètes se mêlent aux soldats, leur demandent s'il leur convient d'aller « faire la guerre pour des moines contre la liberté », et présentent leur commandant, le duc d'Angoulême, comme « un général d'Église, plus propre à suivre les processions, un cierge à la main, qu'à conduire une armée ». On colporte une chanson de Béranger, dont le refrain est : « Brav' soldats... demi-tour ! » Paul-Louis Courier, de son côté, fait imprimer secrètement à Bruxelles, et distribuer une proclamation où il s'efforce de provoquer la désertion et la révolte par les mensonges les plus grossiers et les plus perfides¹. Comme la résolution est prise, cette fois, de ne plus agir seulement par les sous-officiers et les soldats, des ouvertures sont faites aux généraux et aux colonels. Les meneurs se sont procuré de faux ordres tracés sur des feuilles portant les formules et le timbre de l'administration de la guerre et signés en blanc par le ministre. Quand approche le moment de l'entrée en campagne, des voitures publiques, retenues d'avance, transportent auprès des cantonnements de l'armée un grand nombre d'officiers à demi-solde et de jeunes *carbonari*, dont plusieurs parviennent à s'installer au milieu même des régiments. Le bruit s'y répand que le roi de Rome est dans les rangs espagnols, et que l'armée française, une fois la frontière franchie, se rangera sous les drapeaux du fils de l'empereur. Ce dernier trait est à noter : il montre que la secrète pensée de ce mouvement, au su ou à l'insu des meneurs, est, comme naguère dans les conspirations, une pensée bonapartiste. Parmi les proclamations distribuées à l'armée, plusieurs datées du « grand quartier général des hommes libres », revendiquent contre les Bourbons les droits de la dynastie impériale, et annoncent l'existence d'un conseil de régence institué au nom de Napoléon II.

Ces manœuvres à l'intérieur ne suffisaient pas à l'activité des fauteurs de *pronunciamento*. Ils organisaient sur le territoire espagnol, de l'autre côté de la Bidassoa, de petits corps armés, com-

¹ Courier annonce aux soldats qu'ils vont rétablir en Espagne d'abord, en France ensuite, l'ancien régime. « Pour les soldats, dit-il, l'ancien régime c'est du pain noir, des coups de bâton et pas d'avancement. » — « Les souverains, ajoute-t-il, ont donc résolu de rétablir partout le régime du bâton, mais pour les soldats seulement. C'est vous qu'ils chargent de cela. Soldats, volez à la victoire ! et, quand la bataille sera gagnée, vous savez ce qui vous attend : les nobles auront de l'avancement et vous aurez des coups de bâton... Au retour de l'expédition, vous recevrez tout l'arrière des coups de bâton qui vous sont dus depuis 1789. Ensuite on aura soin de vous tenir au courant. » Le général Lamarque approuvait fort cette proclamation. « C'est, disait-il, un modèle qu'on devrait suivre. »

posés d'émigrés bonapartistes ou républicains, qui, du reste, à la veille de se battre contre les troupes françaises, se querellaient entre eux, tenant les uns pour, les autres contre l'Empire; parmi eux était Carrel. Le sens patriotique de ces hommes était obscurci par l'esprit de parti; ni eux, ni leurs complices de l'intérieur, ne semblaient avoir conscience du crime qu'ils commettaient en refaisant, sans les mêmes excuses, ce qu'ils avaient tant de fois et si amèrement reproché aux émigrés de la Révolution¹.

Quel succès fallait-il attendre de cette nouvelle conspiration? Il y avait là un redoutable inconnu. La gauche espérait beaucoup. Elle croyait tenir enfin cette révolution qui lui avait si souvent échappé. Elle se prétendait sûre de plusieurs colonels et même de généraux. Elle disait le soldat ébranlé et commençant déjà à désertier. On ne se gênait pas pour manifester ses espérances dans les lieux publics. Un personnage renommé pour sa perspicacité, M. de Talleyrand, annonçait hautement que cette expédition serait un désastre. Tant de confiance à gauche produisait par contre-coup des inquiétudes à droite. Les rapports de la police et des chefs de corps étaient alarmants. M. Pasquier, tout en déplorant la crise, la jugeait inévitable. La rente baissait. A mesure donc qu'approchait le moment indiqué pour l'ouverture des hostilités, on était amené à se demander avec plus d'angoisses ce qu'il allait advenir de la monarchie. Ceux mêmes qui auraient vu les choses de plus haut se seraient demandé aussi ce qu'il allait advenir de l'honneur national, de la liberté et de la paix sociale. — Un coup de canon suffit à anéantir ces espérances et à calmer ces angoisses.

Le 6 avril 1823, comme l'armée française se dispose à passer la Bidassoa, elle voit apparaître sur le territoire espagnol la petite troupe d'émigrés commandée par le colonel Fabvier. Tous portent la cocarde aux trois couleurs; la plupart ont revêtu l'uniforme des grenadiers et des chasseurs de l'ancienne garde impériale. Devant eux, est un drapeau tricolore surmonté de l'aigle. Ils s'approchent de la rive, et, agitant leur drapeau, ils entonnent *la Marseillaise*. C'est le moment décisif. Le général Valin, soldat des guerres impériales, sur lequel les conjurés croyaient pouvoir compter, accourt;

¹ Cet obscurcissement du sens patriotique a, du reste, persisté. Un écrivain républicain qui a été autrefois mieux inspiré, M. Lanfrey, a écrit que pour blâmer la conduite de Carrel dans cette circonstance, il fallait être un « étroit adepte de la nationalité à outrance ». Carrel, selon lui, n'était coupable que d'une généreuse illusion. M. Lanfrey, rappelant ensuite le proverbe chinois : « Avant d'être Chinois, on est homme, » ajoutait : « Si l'on veut que le patriotisme devienne une religion, qu'on l'empêche d'abord d'être un fétichisme. » (*Revue nationale* du 10 novembre 1862.)

une pièce chargée à mitraille est là braquée sur le fleuve. Il ordonne de faire feu ; nulle hésitation chez les soldats. Le premier coup ne décourage pas encore les émigrés, qui crient : Vive l'artillerie ! et reprennent leur chant. Mais une seconde, puis une troisième décharge abattent le drapeau et tuent une vingtaine d'hommes. Cette fois les émigrés se dispersent. L'armée est engagée ; elle a tiré sur le drapeau tricolore. Le lendemain elle entre en Espagne¹.

Ce grand et heureux résultat était dû à l'esprit de discipline et de devoir dont — sauf quelques éclipses momentanées, au 18 fructidor, au 18 brumaire, au retour de l'île d'Elbe ou au 2 décembre, — l'armée française a toujours été pénétrée. Ceux, du reste, qui voyaient déjà les régiments faisant « demi-tour » sur le commandement d'un chansonnier, se rendaient un compte inexact de ce qu'était devenue le personnel militaire. Sa composition et son état moral ont été analysés après coup par Carrel, dans un article qui a été justement remarqué², et où, comme l'a bien dit M. le duc de Broglie, « il a jugé en historien les événements où il s'était lancé en étourdi. » Des soldats de cette armée, beaucoup plus nouvelle qu'on ne le croyait, très-peu avaient servi sous l'Empire. Les trois quarts des sous-officiers devaient leurs grades aux dispositions libérales de la loi de 1818. Parmi les officiers, dont en réalité dépendait la fidélité du soldat, les vieux capitaines ou commandants étaient peut-être au fond mécontents, mais ils avaient plié « sous la nécessité de conserver le morceau de pain attaché à l'épaulette ». Le plus grand nombre des lieutenants et des sous-lieutenants étaient entrés au service depuis la Restauration ; ils désiraient à leur tour faire une guerre, quelle qu'elle fût, pour avancer, et pour avoir eux aussi à raconter leurs nuits de bivouacs et leurs bonnes fortunes d'avant-garde. C'était d'ailleurs un caractère nouveau de notre armée, et bien saisi par Carrel, que la présence sous les drapeaux de nombreux officiers fils de leurs œuvres, sans parti, n'ayant d'autre opinion que leur consigne, d'autre préoccupation que leur avancement, modestes, dévoués, ayant fait une fois pour toutes le sacrifice de toute pensée personnelle sur les affaires de leur pays. Quant aux anciens généraux de la République et de l'Empire, ils faisaient assaut de zèle, et s'essayaient à parler avec émotion d'Henri IV et du panache blanc. Aussi, conclut Carrel, après avoir fortement et finement dessiné ces diverses figures du monde militaire en 1825,

¹ « Le canon de la Bidassoa, a écrit l'un des plus ardents conspirateurs, acheva de briser les associations... Le parti révolutionnaire avait besoin de l'armée, il ne l'avait plus. »

² *Revue française* de 1828.

« quels que fussent les sentiments de l'armée, l'ordre de passer les Pyrénées trouva tous les esprits disposés à l'obéissance, les uns comme à un devoir, les autres comme à une nécessité. » Ajoutons que l'écrivain républicain fait aussi honneur de ce succès à la sagesse et à la modération du duc d'Angoulême. La guerre fut bien conduite ; c'est encore Carrel qui le reconnaît, et qui vante la tenue admirable des troupes. « Il est probable, dit-il, qu'il n'y a jamais eu sous l'Empire une armée de 100,000 hommes mieux disciplinée et aussi instruite. »

Sans doute, si l'on ne considère que l'objet direct de cette guerre, les résultats n'en ont pas été heureux ; la malheureuse Espagne ne pouvait être tirée de l'anarchie que pour retomber dans le plus répugnant et le plus inepte des despotismes ; aussi le duc d'Angoulême a-t-il été vite découragé et dégoûté de cette partie de sa tâche. Mais, hors d'Espagne, les effets ont été plus considérables. Non-seulement la France a retrouvé en Europe, par cette démonstration de sa force militaire, un prestige et une indépendance diplomatique qu'elle n'avait plus depuis 1815 ; mais, au point de vue qui nous occupe en ce moment, cette guerre, en mettant à une épreuve solennelle la fidélité si criminellement tentée et si souvent contestée du soldat, a mis fin à toutes les entreprises de perversion militaire, et a dissipé le malaise dont l'armée se sentait par suite atteinte. Désormais, tout complot devenait impossible ; les conspirateurs eux-mêmes le reconnaissaient ¹. M. de Chateaubriand, dont l'imagination aventureuse a, dans cette circonstance, vu plus clair que la sagesse un peu terre à terre de M. de Villèle, avait pressenti ce grand résultat. Aussi le célébrait-il, la guerre terminée : « il y allait de notre existence s'écriait-il... Que de tentatives faites sur nos troupes ! Que de complots sans cesse renaissants !... De là cette fatale opinion qu'il nous serait impossible de réunir dix mille hommes, sans nous exposer à une révolution. Eh bien, l'expérience a été faite. Le coup de canon tiré à la Bidassoa a fait évanouir bien des prestiges, a dissipé bien des fantômes, a renversé bien des espérances. » Madame Swetchine écrivait à cette époque : « Voilà le roi de France remonté pour la troisième fois sur son trône, et j'espère que cette fois-ci, c'est tout de bon. » Qu'on se garde d'ailleurs de ne

¹ « Les complots, a écrit un député conspirateur que nous avons souvent cité, n'auraient pas eu la moindre consistance sans l'appui d'une classe formidable de mécontents ; nous voulons parler de l'armée qui, pleine encore de brillants souvenirs, se tourmentait dans son oisiveté. Cela est si vrai qu'à partir de la guerre d'Espagne, l'irritation des troupes ayant fait place aux sentiments que devaient produire de nouvelles chances d'activité, les sociétés secrètes n'eurent plus qu'à mourir de faiblesse et d'ennui. »

voir là, comme semble le faire M. Guizot, qu'un « heureux coup de main de dynastie et de parti ». Le danger auquel on échappait était pire qu'une révolution dynastique, si fâcheuse fût-elle. En écartant définitivement de la France le mal des insurrections militaires, on ne faisait pas seulement les affaires d'une maison royale, on sauvait la liberté et la paix sociale du plus effroyable des périls.

La gauche doit maintenant payer le prix des nouvelles fautes qu'elle vient de commettre. Ce que les conspirations avaient commencé, les tentatives de *pronunciamento* l'ont achevé. L'opinion s'est détachée plus encore de l'opposition. Celle-ci n'a plus confiance en elle-même. Elle a dépensé tant de forces pour manquer une révolution, qu'elle n'en a plus pour soutenir les luttes de la liberté. *Le Censeur* se plaint, avec une sévérité mélancolique, que les mœurs de ses amis politiques soient « à la fois séditeuses et serviles » ; les mêmes hommes, dit-il, « qui déclament à huis-clos et roulent toujours dans leur tête quelque pensée de conspiration, reculent ensuite devant le moindre acte légal de courage. » Le ministère se montre habile et prompt à profiter de son succès. Il dissout la Chambre, avec le dessein, une fois en possession d'une Assemblée favorable, de substituer le renouvellement intégral au bout de sept ans, au renouvellement par cinquième chaque année. Les élections générales de 1824 sont pour la gauche plus qu'une défaite, elles sont une déroute. Malgré les pertes subies depuis 1820, les libéraux de diverses nuances comptaient encore dans la Chambre dissoute 110 députés. 91 restent sur le carreau, 19 seuls sont réélus, dont 15 membres de la gauche et 4 du centre gauche : parmi eux le général Foy, Benjamin Constant, Casimir Périer, le général Thiard, Royer-Collard. N'ont pu, au contraire, se faire réélire MM. de la Fayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure), de Chauvelin, Voyer d'Argenson, Etienne, Beauséjour, de Kératry, les généraux Tarayre et Demarsay. Un homme personnifiait en quelque sorte l'opposition telle qu'elle s'était manifestée, depuis 1816, dans le Parlement et dans les sociétés secrètes, c'était Manuel ; sa récente expulsion semblait avoir encore accru son importance et sa popularité. Eh bien ! signe de l'état nouveau des esprits, non-seulement Manuel n'est pas réélu, mais, malgré les instances et les plaintes de M. Thiers dans le *Constitutionnel*, le comité central renonce à poser à Paris cette candidature qui lui semble trop compromettante. Les ennemis des Bourbons, qui s'attendaient, raconte M. Odilon Barrot dans ses Mémoires, à voir « le nom de Manuel sortir de l'urne de vingt collèges comme une protestation éclatante », sont atterrés ; ils « en sont à se demander, continue M. Barrot, si le pays, même légal, comprend les institutions, et s'il ne vaudrait pas mieux faire crier

dans la rue : Vive le pain à deux sous ! que vive la Charte » ! Pendant ce temps, le général Lamarque, traduisant l'impression de ses amis, écrit : « Ces élections sont un nouveau Waterloo. » En face de ce désastre sans précédent, on serait tenté de juger les libéraux pour jamais hors de combat, si, en jetant ensuite les yeux sur les royalistes, on ne voyait à quel point ceux-ci sont exaltés par leur victoire, et quel usage les plus bruyants d'entre eux se préparent à en faire. Toutes les chances que la gauche a eues de servir ses idées et ses intérêts, elle les a perdues par ses fautes ; mais il lui reste encore celles que lui fourniront les fautes de la droite.

Si la conduite de l'opposition libérale, depuis sept ans, n'avait eu pour résultat que son propre suicide, on pourrait s'en consoler et sa responsabilité serait allégée devant l'histoire. Mais il y a plus : ses entreprises, pour n'avoir pas été profitables à sa cause, n'en ont pas moins été nuisibles au pays. Par ses impatiences injustes, par ses exigences excessives, par sa mauvaise foi, par son parti pris révolutionnaire, la gauche a découragé la bonne volonté généreuse et confiante des hommes du centre ; elle a fait échouer leur œuvre patriotique de conciliation entre la vieille monarchie et la jeune liberté, leur tentative médiatrice entre la France de l'Émigration et celle de la Révolution ; elle n'a même pas eu de cesse qu'elle n'eût chassé du pouvoir et en quelque sorte anéanti ce parti intermédiaire et modéré, fût-ce avec l'alliance et au bénéfice des royalistes réactionnaires. Elle a inoculé dans les mœurs publiques un virus mortel à tout régime libre ; au respect de la loi elle a substitué la conspiration des sociétés secrètes, à la franchise des luttes à ciel ouvert, l'hypocrisie et les mensonges de tribune. Crime plus grave encore contre la paix sociale et la liberté, elle a tenté de pervertir l'esprit militaire en poussant les soldats dans les complots de casernes et en excitant les généraux à imiter, sur la terre de France, les *pronunciamientos* d'Espagne. Et au profit de quelle idée politique, de quel parti, a-t-elle fait ou tenté de faire tout ce mal ? Au profit du bonapartisme, dont il ne suffirait pas de dire qu'elle a été la dupe ; elle en a été le plus souvent la complice ; à ce point que, s'il fallait chercher dans les années suivantes le résultat pratique et effectif de cette politique de la gauche, on le trouverait dans la facilité avec laquelle, un quart de siècle plus tard, le second Empire a pu être rétabli. Tel était, en 1824, à la veille de l'avènement de Charles X, le bilan de ce qu'avaient fait, pour la liberté, ceux qui s'appelaient alors les « libéraux ».

PAUL THUREAU-DANGIN.

La suite prochainement.

L'AFFIQUET DE LA MARQUISE¹

XXVIII

Afin de mettre leurs blessés à l'abri de toute perquisition, les sectionnaires avaient eu bien soin de n'établir d'ambulances que dans des quartiers complètement en dehors du théâtre de la lutte.

A cet égard, l'ambulance de la rue de l'Épée-de-Bois se trouvait dans les meilleures conditions. Mais, pour l'exécution du plan que venait d'adopter M. Saubert, il était indispensable qu'Henri de Vailles fût dans une chambre à part. Aussi s'était-il empressé de se faire transporter pendant la nuit dans une maison voisine dont il connaissait le propriétaire.

Il pouvait être quatre heures du soir. On avait soigneusement fermé les volets, et la chambre n'était éclairée que par une lampe posée sur un guéridon.

Henri n'avait pas encore repris connaissance; mais le pouls et la respiration étaient déjà beaucoup plus réguliers. Le médecin avait constaté, quelques moments auparavant, d'excellents symptômes permettant d'espérer une prompte guérison.

Madame Louise de Vailles venait de sortir. M. Saubert s'était entendu avec le médecin pour qu'il lui fût ordonné de prendre quelques instants de repos.

Elle avait laissé sur le guéridon le bas qu'elle était en train de tricoter, ainsi que l'affiquet de la marquise de Kergoson.

Gertrude et la femme de Guillaume Tourneuf venaient également de sortir, pour se conformer aux instructions de M. Saubert; il ne restait dans la chambre qu'une ancienne religieuse, agenouillée près du lit et récitant son rosaire.

Trois femmes, mises comme de simples ouvrières, entrèrent dans

¹ Voir *le Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1875.

la chambre en marchant sur la pointe du pied. Un homme les suivait, armé d'un énorme cabas.

Ceux qui ont gardé le souvenir si navrant, mais en même temps si touchant et si beau, de nos ambulances de 1870, ne seront pas étonnés si je leur dis que ces trois femmes étaient la baronne de Géraudan, la marquise de Kergoson et sa fille, et que ce grand cabas porté par le fidèle Germain était tout rempli de ces mille douces qui font tant de plaisir et quelquefois même tant de bien à de pauvres malades.

La lutte du 13 vendémiaire, il ne faut pas l'oublier, avait été entreprise au nom de la vraie liberté. Pour tout bon citoyen c'était donc un devoir sacré de songer aux blessés; il fallait s'efforcer de remplacer auprès d'eux toutes ces bonnes sœurs de charité que la farouche démente des révolutionnaires avait prosrites.

Madame de Géraudan avait déjà visité, avec madame de Kergoson et Jeanne, toutes les ambulances de la rive gauche; mais en ce moment elle avait un motif tout particulier pour conduire sa sœur et sa nièce rue de l'Épée-de-Bois: depuis quelques heures elle était du complot.

— Oh! mon Dieu! s'écria Jeanne au premier coup d'œil qu'elle jeta sur le blessé, ne dirait-on pas que c'est ce jeune homme qui, d'un air si noblement résigné, récitait son chapelet en même temps que nous, quand nous étions dans le préau?

Madame de Kergoson se rapprocha du lit.

— Oh! c'est bien lui, dit-elle. De tels souvenirs ne s'effacent pas!... Dieu aura eu pitié de lui comme de nous!

Et, s'adressant à la garde-malade:

— Sauriez-vous quel est son nom? lui demanda-t-elle.

— C'est un des pauvres blessés du 13, répondit la religieuse. Voilà tout ce que je puis vous dire.

Jeanne de Kergoson avait machinalement porté ses regards sur le guéridon.

— Que vois-je? dit-elle à sa mère. Ici, cet affiquet que le malheureux Brutus devait remettre à M. de Branville!... Serait-ce vous qui tricotez là? demanda-t-elle à son tour à la religieuse.

— Non, mademoiselle, répondit celle-ci. C'est une vieille dame dont j'ignore le nom, et que l'on m'a dit être la tante de ce jeune homme. Le médecin a exigé qu'elle sortit pour prendre quelques instants de repos.

— Que penses-tu d'une pareille énigme? dit à sa sœur madame de Kergoson.

Etrangère à tout ce qui pouvait se dire ou se faire autour d'elle, madame de Géraudan, depuis qu'elle était entrée dans cette cham-

bre, n'avait cessé de considérer le jeune blessé. De grosses larmes roulaient dans ses yeux, et elle se serait infailliblement trahie, en essayant de répondre à la question de sa sœur, si une infirmière — laquelle n'était autre que la femme de Guillaume Tournecuf — ne fût venue fort à propos avertir tout bas madame de Kergoson que quelqu'un la priait de passer tout de suite dans la petite pièce qui servait d'antichambre.

— Quelqu'un qui me connaît? demanda madame de Kergoson, que sa position de proscrire forçait de se tenir toujours sur ses gardes.

— Quelqu'un qui vous connaît, répondit la femme de Guillaume, et, qui plus est, quelqu'un que vous ne serez pas fâchée de voir.

Contre le mur, tout à fait en face de la porte par où devait arriver madame de Kergoson, se tenait, roide comme un madrier, un grand et vigoureux gaillard aux cheveux laineux et fauves. Son bonnet rouge, sa cravate à la Marat, son gilet à la Robespierre, le trousseau de clefs qui pendait à sa ceinture, à côté de deux énormes pistolets d'arçon, tout en lui rappelait la tenue la plus correcte d'un gardien de la Conciergerie avant le 9 thermidor.

— Est-il possible? s'écria madame de Kergoson en l'apercevant, vous, ce bon Brutus qui nous avez sauvés!... On vous croyait mort!... Et nous nous sommes si amèrement reproché, ma fille et moi, d'avoir causé votre perte!... Bonté divine! comment donc avez-vous pu échapper à ces monstres?

Au lieu de lui répondre, l'ancien gardien se débarrassa en toute hâte de sa perruque et de ses guenilles de sans-culotte, qu'il jeta avec dégoût loin de lui.

— Madame, lui dit-il alors en s'inclinant respectueusement, pardonnez-moi si je me suis présenté à vous avec cette affreuse livrée. Je savais que sans cela vous ne m'auriez pas reconnu; mais, Dieu merci, maintenant je puis jeter au feu ces horreurs! Il y a même déjà longtemps que j'ai laissé de côté ce nom pompeux de Brutus, pour reprendre celui de mon cher patron du ciel!... Je suis tout bonnement le pauvre Nicolas, qui plus de mille fois a béni le ciel en songeant à votre évasion!

Madame de Kergoson lui prit les mains. Les larmes étouffaient sa voix.

— Oh! mon Dieu! lui dit-elle, comment vous prouver toute la reconnaissance...

— Rien de plus facile, interrompit le bonhomme: en vous laissant sauver de nouveau.

— En me laissant sauver de nouveau!... Que voulez-vous dire?

— Oui, en me permettant de vous sauver, vous et mademoiselle

votre fille, aujourd'hui même, dans quelques heures, d'un danger non moins terrible, plus terrible même que celui qui vous menaçait dans cet horrible cabanon de la Conciergerie.

— Mais, au nom du ciel! ce danger, quel peut-il être?

— Je n'ai le droit de rien ajouter. Vous le saurez dès qu'il aura cessé d'exister...

— Pourriez-vous du moins me dire qui est ce jeune blessé, et comment il se fait que mon affiquet soit dans cette chambre, au lieu d'être entre les mains de M. de Branville?

— Pas davantage. Excusez-moi. Ce soir, s'il plaît à Dieu, il n'y aura plus d'énigme pour vous!... Et maintenant, permettez-moi une question : avez-vous confiance en moi? ajouta-t-il, en appuyant sur ces derniers mots.

— N'êtes-vous pas notre sauveur?

— Eh bien! alors, veuillez retenir ce que j'ai à vous dire. Pour qu'il soit possible de conjurer ce danger, il faut que vous ayez la bonté de nous recevoir ce soir dans votre salon, un de mes amis et moi.

— A quelle heure?

— A sept heures très-précises.

— Mais c'est l'heure que j'ai indiquée à M. de Branville.

— Je le sais.

— Vous le savez! dit madame de Kergoson, excessivement étonnée.

— Oui, madame; et je sais aussi que, pour vous conformer au désir que M. de Branville vous a exprimé dans sa lettre, vous avez prié madame votre sœur de retenir ce soir à dîner mademoiselle Jeanne.

— A la rigueur, observa madame de Kergoson, j'ai encore le temps d'écrire à M. de Branville pour le prier de ne venir que demain.

— Gardez-vous-en bien! Pour que nous puissions vous sauver définitivement, il est au contraire indispensable que nous nous rencontrions avec M. de Branville dans votre salon.

— Soit. Décidément, je vois qu'aujourd'hui je dois renoncer à comprendre...

— C'est à cette condition seulement que notre plan pourra être suivi. Ainsi, je vous en prie d'avance, ne paraissez étonnée ce soir, ni de ma tenue, ni du titre que nous allons prendre, mon ami et moi, en nous faisant annoncer par Germain. Tout ce que vous pourrez voir ou entendre aura été réglé et prévu par ceux qui veulent vous sauver. A présent, je crois que vous ferez bien de rentrer dans la cham-

bre du malade. Une plus longue absence provoquerait, je le crains, des questions pouvant vous embarrasser. Il est essentiel qu'on ne se doute de rien.

XXIX

Un peu avant sept heures, un trouski, débouchant de la petite rue des Grès, s'avança jusqu'au milieu de la place du Panthéon. Là il s'arrêta. Il en descendit deux personnages d'une tenue des plus recherchées — ce qui ne veut pas dire d'une tenue du meilleur goût, car déjà les futurs *incroyables* du Directoire y faisaient l'essai de toutes leurs extravagances.

L'un de ces deux personnages s'approcha du cocher.

— Dans une demi-heure, ni plus tôt, ni plus tard, lui dit-il, vous arriverez par la rue des Postes. Il faudra que la portière se trouve tout à fait en face de la porte, qu'elle soit entr'ouverte, que vous ayez abaissé le marche-pied et fait tomber les stores.

Ces instructions données, nos deux incroyables de contrebande, autrement dit M. Saubert et Nicolas, traversèrent la place et se hâtèrent de gagner la rue Contrescarpe.

Germain les y attendait.

— Il n'est pas encore arrivé, leur dit-il. Montez vite dans ma chambre. Guillaume Tourneuf et son fils y sont déjà. Dès qu'il le faudra, j'irai vous prévenir.

À sept heures précises se présenta M. de Branville.

Il venait à peine de s'asseoir, quand Germain ouvrit de nouveau la porte du salon et annonça solennellement Nicolas et M. Saubert, chacun avec un nom des plus sonores et un titre à l'avenant.

Tout ce que put faire le malheureux Branville, ce fut de retenir entre ses dents l'expression vraisemblablement plus que vive de son dépit. Mais il réussit beaucoup moins bien à empêcher ses sourcils de se froncer. Et il est à croire que madame de Kergoson se fût trouvée dans un assez grand embarras, si, ce soir-là, conformément au programme convenu, Germain, grâce à un énorme abat-jour, n'avait eu soin de transformer la lampe du salon en une véritable lampe sépulcrale.

Exaspéré de l'accueil fait à ces visiteurs malencontreux, Robert de Branville était sur le point d'annoncer, par quelque phrase bien arrondie, qu'il reviendrait le lendemain.

Mais Germain ne lui en laissa pas le temps.

Il rentra pour remettre un billet à sa maîtresse.

Madame de Kergoson n'était pas au courant du complot, mais elle n'avait pas oublié ce que lui avait dit Nicolas : que rien de ce qui pourrait arriver durant cette soirée ne devait être indifférent. Elle ouvrit donc ce billet.

— Veuillez m'excuser, dit-elle à ses hôtes. Ma sœur me prie de passer tout de suite chez elle. C'est à deux pas. Ainsi donc sans adieu. Je reviens dans un instant...

Cette communication suffit pour faire tomber, comme par enchantement, toute la mauvaise humeur de Robert de Branville.

— Cette chère madame de Géraudan ! se dit-il. L'ai-je assez bien fascinée !... Au moment décisif, sans nul doute, elle veut, par un dernier effort, assurer le succès de ma démarche !... Il faudra bien que ces maudits intrus finissent par démarrer !...

Ce bel aparté fut interrompu par la réapparition de Germain.

Il venait annoncer deux autres visiteurs, Guillaume Tourneuf et son fils — un comte et un baron, cette fois, et deux noms à rendre jaloux tous les *Jodelet* et tous les *Mascarille* du monde.

Puis il regagna l'antichambre, rentra dans le salon, à pas de loup, par une porte dérobée, et sans être ni vu ni entendu, vint se poster derrière le fauteuil de Robert de Branville.

C'en était trop pour l'impatient adorateur de la pauvre Jeanne ! Il tira sa montre de son gousset, feignit la plus grande surprise, après l'avoir consultée, et tout en murmurant un *déjà !* des plus accentués, pour faire croire à quelque rendez-vous dont le souvenir lui serait revenu tout à coup, parut se disposer à battre en retraite.

M. Saubert laissa tomber sa canne. C'était le signal convenu.

En un clin d'œil, chacun eut un masque sur le visage et fut à son rôle.

On se rua sur Branville. Germain le baillonna avant même qu'il eût pu faire entendre le moindre cri, Guillaume et son fils le garrottèrent, M. Saubert et Nicolas se chargèrent de rendre immobiles ses jambes et ses pieds. Puis, au moyen d'une corde à toute épreuve, il fut lié à son fauteuil, qui, maintenu en place par les deux Tourneuf, devint ainsi pour lui un véritable pilori.

— Mes amis, dit alors M. Saubert, je vous avais promis de vous faire connaître le dossier complet de cet homme ; je puis enfin tenir parole.

« Et d'abord, ajouta-t-il en se tournant vers Nicolas qui tenait à la main l'affiquet de la marquise, vous savez pourquoi ce gage sacré de la reconnaissance de madame et de mademoiselle de Kergoson se trouve entre les mains de cet héroïque gardien, notre ami,

dont la prétendue mort a fait verser à l'imposteur que voilà, tant de larmes hypocrites...

En entendant ces mots, Robert de Branville devint pourpre. Il semblait que ses yeux allaient sortir de leurs orbites. On y lisait toute sa confusion, sa rage, son violent désespoir.

— De plus, reprit M. Saubert, vous savez quelle a été l'attitude de cet imposteur pendant les jours horribles que nous avons traversés! Vous savez quelles amitiés lui a valu cette attitude!... L'amitié de Gornas! L'amitié de Caracalla!... Je vous ai raconté cette scène inqualifiable d'Auteuil... Et comme je me le suis demandé moi-même, vous vous demandez comment un homme dans cette position, comment surtout le fils d'un père si généralement estimé a pu tomber aussi bas. Eh bien! vous allez connaître la tare qui ne suffit que trop à expliquer cette dégradation morale.

« Enlevez cet abat-jour, dit-il en s'adressant à Germain, et apportez la lampe.

« Maintenant regardez! poursuivit-il, en appuyant un doigt sur la figure de Branville, un peu au-dessous de l'œil gauche.

Au contact de ce doigt, le malheureux se tordit convulsivement comme s'il eût senti le contact d'un fer rouge.

— Remarquez-vous, ajouta M. Saubert, cette cicatrice presque imperceptible? Sans la curieuse conférence du faubourg du Roule, je n'y eusse probablement jamais songé. Mais quand j'ai vu Caracalla prendre des airs si menaçants vis-à-vis de Branville, et cet orgueilleux personnage se soumettre si docilement aux insolentes exigences d'un tel misérable, je me suis souvenu... un soupçon a traversé mon esprit... et, en y regardant de plus près, j'ai reconnu ce signe accusateur!... Voici la belle histoire qu'il rappelle :

« M. Lenoir avait été mis sur les traces d'une société de faux-monnayeurs. A la tête de cette société était un jeune homme brun, se donnant pour espagnol, et que ses complices eux-mêmes ne connaissaient que sous le nom de Pablo. Toute la bande fut arrêtée. Mais pour s'emparer du soi-disant Pablo, on eut à soutenir une véritable lutte. Il fallut même que l'agent chargé de cette expédition fit usage de son épée pour se défendre. Cet agent, dans son rapport qui est resté entre mes mains, dit qu'il a blessé Pablo au-dessous de l'œil gauche, et que cette blessure doit infailliblement laisser une cicatrice ineffaçable. Le rapport constate, en outre, que ce jeune homme brun s'est trouvé n'être qu'un blond, s'affublant prudemment de faux cheveux d'un noir de jais, chaque fois qu'il avait à voir ses honorables associés. Quant à sa qualité d'Espagnol, sans même attendre qu'il eût comparu devant qui de droit, on avait tout de suite compris qu'elle ne tiendrait pas plus solidement

que sa perruque. Il y avait un grand bois à traverser, la nuit était venue, une nuit noire, sans la moindre étoile au ciel, et l'on avait eu la malheureuse idée de confier la garde du jeune malfaiteur à un agent de police ne valant pas mieux que lui. Il est évident qu'un traité séduisant fut aussitôt conclu entre le faux Pablo et celui qui avait la mission de le maintenir sur le chemin de la potence. Le fait est qu'ils prirent l'un et l'autre la fuite à travers la forêt... Cet employé prévaricateur, vous le connaissez sous le joli nom qu'il a jugé à propos de prendre pendant la Terreur, et dont il a su se rendre si digne : c'est Caracalla !... L'autre le voici !... Vous le voyez, tout s'enchaîne et s'explique. Le fils dénaturé, perdu de dettes et de réputation fait comprendre le faux-monnayeur, comme, à son tour, le faux-monnayeur fait comprendre le terroriste ! L'explication de ces deux années d'absence n'est pas plus difficile ; l'espagnol Pablo devait tenir prodigieusement à ne nous faire l'honneur de revenir chez nous qu'à l'abri d'une prescription légale tout à fait incontestable !... Et dire que si Dieu ne s'en fût mêlé, ici, ce soir, dans ce moment même, ce serait un faux-monnayeur qui, en récompense de son prétendu dévouement, demanderait la main de mademoiselle de Kergoson !... »

— Le misérable ! L'infâme ! s'écria Germain.

Cette révélation de l'épouvantable danger qu'auraient pu courir ses maîtresses l'avait mis hors de lui.

Il n'oubliait pas, d'ailleurs, qu'il avait personnellement un compte à régler avec cet imposteur pour tant de larmes d'enthousiasme et d'attendrissement si indûment versées. Les deux Tourneuf se virent forcés de lui faire violence pour le retenir.

— Et ce n'est pas tout !... reprit encore M. Saubert avec un geste d'horreur. En vous parlant de cette scène d'Auteuil, je ne vous ai pas dit comment se nommait le jeune homme qui intervint si énergiquement pour flétrir les atroces propos de M. de Branville. Il se nommait Georges de Kergoson... C'était le frère de mademoiselle Jeanne... Dernièrement, quand on m'a parlé des prétentions matrimoniales de Robert de Branville et du beau rôle à l'aide duquel il comptait arriver à ses fins, ce souvenir s'est réveillé en moi... J'en ai eu peur... La conclusion qui se présentait avec ce souvenir était si affreuse !... Mais j'avais beau essayer de le repousser, il revenait toujours !... Et il m'a bien fallu me demander si Dieu ne me l'envoyait pas pour qu'il me fût enfin possible de pénétrer un horrible mystère qui, depuis plus d'un an, ne cessait de me préoccuper... L'un de vous le sait, je ne pouvais m'expliquer ni l'arrestation de M. Georges de Kergoson, ni l'empressement inouï que l'on avait mis à le livrer au bourreau... Ce souvenir a été pour moi comme

un éclair. . Je me suis dit : Branville, non plus, n'avait pas oublié cette soirée du 14 juillet, à Auteuil!... Il n'avait pas oublié l'écrasante apostrophe de Georges!... Et il savait trop bien que le jeune breton ne souffrirait jamais que sa sœur portât le nom de celui qui avait eu l'infamie d'applaudir aux massacres de cette journée!... Donc c'était un obstacle à briser... Pour cela, il fallait que le Comité de Salut Public connût l'asile de Georges... Pour cela, il fallait qu'à la Conciergerie on ne perdît pas un moment... Il fallait que madame de Kergoson et sa fille arrivassent trop tard... Même ce retour des deux émigrés lui promettait une chance favorable de plus. A Paris, le terroriste Branville était sûr de les avoir à sa merci!... Et en même temps, il m'a semblé le voir préparant tout, dirigeant tout!... Certes, c'était bien plus qu'une présomption?... Et pourtant, comme si j'avais eu à déposer devant un tribunal régulier, je me refusais à parler, à moins d'avoir une preuve irrécusable! Vous savez que cette preuve, je l'ai trouvée au greffe du tribunal révolutionnaire... Une lettre épouvantable adressée à Gornas!... « On ne veut pas du moindre sursis... C'est à cette condition seulement que l'or annoncé doit être remis... S'il le faut même, une somme encore plus forte sera comptée, quand tout sera fini... » Quand tout sera fini! Ces mots terribles sont soulignés!... Je ne doutais pas que ce billet ne fût de Branville. Cette certitude morale, cependant, ne m'a pas encore paru suffisante! A la place de la signature, il n'y avait qu'un nom d'emprunt... Enfin, Dieu a permis que le misérable lui-même se soit chargé de faire arriver sous mes yeux un document des plus authentiques — bien et dûment signé celui-là! — une autre lettre, un monstrueux chef-d'œuvre d'hypocrisie!... (Branville sait parfaitement ce que je veux dire!) Alors, en moi-même — et je vous jure que ma mémoire ne pouvait pas m'induire en erreur — j'ai confronté l'écriture de ces deux documents... C'est la même!... Rien ne peut donc plus m'arrêter... Je vous dénonce l'assassin de Georges de Kergoson!... Le voilà!

On crut que le pauvre Germain était devenu fou. Il fallut l'entraîner hors du salon.

Branville était effrayant. Ses yeux tout grands ouverts semblaient n'avoir plus de regard. Ses traits contractés avaient la rigidité et la couleur livide de ceux d'un mort. C'était l'hébètement de la peur dans tout ce qu'il peut avoir de plus repoussant.

M. Saubert lui lança un regard dont il se fût senti écrasé, s'il eût été en état de le remarquer.

— Rassurez-vous! lui dit-il, ce n'est pas nous qui voudrions nous souiller d'un crime, même pour punir tous les vôtres! on ne daignera pas toucher à un seul cheveu de votre tête... Mais nous

connaissons votre sinistre crédit... Et nous ne souffrirons pas que, pour vous venger, vous tentiez de perdre celles que nous voulons sauver !... Vous êtes notre prisonnier... jusqu'au moment où nous les saurons complètement à l'abri de votre hideux ressentiment... Alors vous irez jouir, où vous voudrez et comme vous l'entendrez, de votre immense fortune !... Seulement, sachez-le bien, nulle part elle ne pourra vous protéger contre l'exécration publique... Où que vous alliez, avec vos millions, en Angleterre, en Hollande, ici, partout, on saura que ce sont les millions de Branville le faux monnayeur, de Branville le terroriste, de Branville l'assassin... Non, pas l'assassin seulement, le fratricide ? Ne prétendiez-vous pas épouser la sœur de Georges ?...

— Allons ! ajouta-t-il, en s'adressant aux braves gens qui l'avaient si énergiquement secondé, la voiture est arrivée, je viens de l'entendre ; hâtons-nous d'emmener cet homme... Il ne faut pas que, par sa présence, il souille, un seul instant de plus, la maison de ces pauvres femmes !

XXX

Nicolas était resté seul dans le salon. Il crut devoir aller rejoindre Germain qui, appuyé sur l'accoudoir de la fenêtre de l'antichambre, regardait s'éloigner, en la poursuivant par la pensée, de toutes ses malédictions, la voiture où était Branville.

— Oh non ! s'écria-t-il, en s'adressant à Nicolas. Ce n'est pas moi qui aurais pris ainsi des mitaines avec un monstre pareil !...

— Sois donc tranquille ! lui répondit Nicolas. A coup sûr, en fait de tortures, je dois m'y connaître un peu, grâce à Caracalla ! Eh bien, je te le dis, tout ce que j'ai souffert dans ma maudite tour, cette atroce agonie, cette agonie de vingt-quatre heures, tout cela n'est rien, absolument rien, en comparaison de ce que vient de souffrir intérieurement l'orgueilleux Robert de Branville, pendant ce quart d'heure !... Songe donc aussi à l'effroyable mécompte de cette infernale passion !...

— Voilà que l'on ouvre la porte chez madame la baronne, interrompit Germain. Ce doit être madame la marquise qui revient. Pauvre mère !...

— Oh ! je t'en conjure, lui dit Nicolas. Au nom du ciel ! pas un mot de ce que tu viens d'apprendre relativement à la mort de M. Georges ! Pour ces pauvres dames ce serait un déchirement trop

cruel ! M. Saubert n'a pas même cru devoir en parler à madame de Géraudan...

— Et même, tiens, reprit-il, tu as l'air trop bouleversé, ce que je comprends, va mon pauvre Germain ! Il vaut mieux que dans ce moment tu ne te montres pas à madame la marquise. J'irai lui ouvrir...

— Tu as peut-être raison ! murmura Germain. C'est plus fort que moi !...

— Et quand je pense, ajouta-t-il en se retirant, que c'est nous qui avons fait connaître à ce scélérat l'asile de M. Georges !...

Madame de Géraudan n'avait laissé sortir sa sœur qu'après avoir entendu les trois claquements de fouet qui devaient l'avertir du départ du prisonnier.

Madame de Kergoson était tellement émue, tellement saisie, qu'elle fut obligée de s'arrêter un instant pour reprendre haleine, avant de frapper.

En se voyant en face de Nicolas, elle n'eut d'abord que la force de lui prendre la main.

— Je sais tout ! lui dit-elle d'une voix entrecoupée de sanglots, dès qu'elle fut rentrée dans le salon. Mon bon Nicolas, à quel épouvantable danger vous venez encore de nous arracher !... Qui eût pu croire que ce Robert de Branville fût le misérable qu'on vient de me faire connaître ?... Mais quel homme que ce M. Saubert ?... Quels amis dévoués le ciel vous a fait rencontrer, pour vous aider à nous sauver !...

« Oh mon Dieu ! ajouta-t-elle en joignant les mains, pourvu que l'enlèvement de cet homme n'attire pas sur vous de nouveaux malheurs !...

— Oh ! sur ce point, répliqua Nicolas, n'ayez aucune inquiétude ! Avec M. Saubert, il n'y a jamais d'imprévu. Dans moins d'une heure, il faudra que de gré ou de force, notre prisonnier écrive à ses gens qu'il s'est vu subitement obligé de faire un voyage. Impossible qu'on ait le moindre soupçon. C'est M. Saubert qui doit dicter la lettre, et je vous garantis qu'il s'y entend ! Quant à ce misérable hypocrite, il ne sera pas relâché que vous n'ayez déjà repassé la frontière, vous, mademoiselle Jeanne et madame la baronne. C'est convenu ; et d'avance toutes nos mesures sont prises.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit madame de Kergoson, j'espère bien qu'il ne sera pas question de notre départ avant que M. Henri de Vareilles ne soit complètement rétabli.. Comment voulez-vous que je m'éloigne avec la douleur de n'avoir pu remplir le plus sacré de mes devoirs ? Est-ce qu'il peut être un étranger à nos yeux, ce pauvre jeune homme, maintenant que nous savons ce qu'il a

fait pour nous ? Avant même qu'on nous eût rien dit, il nous avait déjà inspiré un si vif intérêt !... Il y a quelques heures, quand j'ai eu le bonheur de vous revoir, vous vous êtes étonné peut-être de mon insistance pour que vous me dissiez le nom du jeune blessé de la rue de l'Épée-de-Bois ; c'est que vous ne saviez pas avec quelle émotion, ma Jeanne et moi, nous venions de reconnaître en lui un de nos compagnons de captivité ! Il nous avait semblé le revoir à côté de nous, dans cet affreux préau, calme, résigné, priant...

— Priant pour vous et pour elle !... ne put s'empêcher d'interrompre Nicolas, à voix basse.

— Eh bien ! reprit madame de Kergoson, je vous le demande, n'est-ce pas à nous de veiller auprès de son lit, d'aller le visiter le jour, la nuit, d'épier le moment où il reprendra connaissance, pour lui dire tout ce qu'il y a dans notre cœur ?

Nicolas n'y tenait plus. Ce langage lui faisait tant de bien ! Il ouvrait déjà la bouche pour exprimer à madame de Kergoson toute sa reconnaissance, mais se ravissant aussitôt :

— Non, madame, lui dit-il d'une voix tremblante, je vous en conjure, ne le revoyez pas !...

— Que voulez-vous dire ? lui demanda madame de Kergoson, au comble de la surprise.

— Je veux dire, répondit-il, que vous revoir, revoir mademoiselle Jeanne, ce serait pour lui trop de joie ! Et quand viendrait pour vous le moment de partir, quand il verrait s'évanouir ce grand bonheur, le pauvre enfant, soyez-en bien sûre, il n'y résisterait pas ! Dans cet état de faiblesse, il y aurait de quoi le tuer !

— Oh ! ajouta-t-il, après un instant d'hésitation, je sais bien qu'en parlant ainsi, je désobéis formellement à M. Henri, et que, s'il pouvait m'entendre, il ne me le pardonnerait pas. Mais ne serais-je pas mille fois plus blâmable si je me taisais ?...

Et prenant son courage à deux mains, l'excellent homme, non sans ànonner à chaque mot qu'il laissait échapper, finit par dire à madame de Kergoson ce qu'était devenu dans le cœur de son jeune maître le souvenir de la touchante apparition du préau.

Il est assez probable que madame de Kergoson avait peu besoin de cette confiance, pour savoir à quoi s'en tenir ; ce que venait de lui raconter sa sœur devait lui suffire.

Elle avait laissé parler Nicolas sans l'interrompre, les yeux levés vers le ciel, comme si, avant de s'expliquer, elle eût voulu prendre conseil de Dieu d'abord, puis de son pauvre Georges.

— Écoutez-moi, dit-elle à Nicolas, en arrêtant sur lui un regard qui dans ce moment parut résumer toutes ses tendres préoccupations de mère, ce n'est pas avec un ami tel que vous que je puis hésiter

à laisser voir le fond de mon cœur... Je ne suis plus jeune et j'ai connu de ces épreuves qui, hélas ! comptent plus que bien des années ! Je me vois forcée de songer sérieusement à l'avenir de ma fille... Que de fois j'ai conjuré Dieu de choisir pour ma Jeanne un mari digne d'elle !... un vrai chrétien, inébranlable dans sa foi...

— Comme lui ! se dit Nicolas, en passant furtivement sur ses yeux le bout de sa manche.

— Un noble caractère, ainsi qu'il en faut surtout en ces tristes temps... ne reculant devant aucun sacrifice... ayant toutes les aspirations et tous les dévouements de mon Georges...

— Comme lui ! comme lui !... se dit encore Nicolas, qui, de plus en plus, avait peur d'être le jouet d'un songe.

— Et tandis que vous parliez, mon bon Nicolas, ajouta madame de Kergoson, songeant à la chère enfant, du fond du cœur je remerciais Dieu...

— Mais alors c'est bien différent ! interrompit Nicolas tout hâtant de joie. Allez le voir ! Voyez-le le plus tôt possible ! Et je vous garantis que lorsqu'il aura pu vous reconnaître, vous n'aurez pas longtemps à veiller auprès de son lit !...

— Et pourtant, toute réflexion faite, reprit-il de l'air le plus découragé, je crois que tout à l'heure j'avais raison !... Il vaut mieux qu'il ne vous revoie pas !... La Révolution ne lui a rien laissé... Et quand il saura ce que madame la baronne veut faire pour mademoiselle Jeanne — je le connais — personne au monde ne pourra le décider à se mettre en avant... Il suffit d'ailleurs que le bon Dieu lui ait permis de vous rendre service, il croirait avoir l'air de faire appel à votre reconnaissance... Cependant, il n'y a pas à dire, c'est au malheur qu'il se condamne, au malheur pour toute sa vie !... Si encore ma femme, la pauvre Gertrude, était ici !... Elle a nourri M. Henri, et depuis la mort de madame la comtesse, que voulez-vous ? elle s'est laissée aller à l'aimer comme si elle était réellement sa mère !... Vous d'un côté, elle de l'autre, vous finiriez, j'en suis sûr, par trouver, à vous deux, le moyen de tout arranger !... Car enfin il n'y a pas de temps à perdre ! L'emprisonnement de ce misérable Branville ne peut pas durer... Et si vous alliez être obligées de partir tout à coup, avant que rien eût été conclu !...

— Voyons ! ajouta-t-il en baissant les yeux et en tordant gauchement sa casquette entre ses doigts, puisque vous savez que le cher enfant aime mademoiselle votre fille, et puisque vous êtes sûre que mademoiselle votre fille n'aurait aucune répugnance pour ce mariage, ne pourriez-vous pas...

— Mais, mon bon Nicolas, observa madame de Kersoson, qui ne

put s'empêcher de sourire de l'embarras excessif et de la naïveté du cher homme, songez-y donc ! ce que vous paraissez vouloir me demander, ce serait le monde renversé !...

« Le monde renversé ! reprit-elle en secouant tristement la tête, et comme si elle se fût répondu à elle-même, qu'est-ce donc que nous voyons depuis quelques années ?... Après tout, pourquoi pas ?... Quand, au moment de franchir le seuil de notre prison, ma pauvre Jeanne glissa mon affiquet dans la main de cet excellent homme, pour qu'il le remit à notre sauveur, n'était-ce pas aussi un peu le monde renversé ?... Sous le regard de Dieu, qui déjà, je n'en doute pas, daignait bénir l'union de ces chers enfants, n'était-ce pas ma fille qui, la première, offrait son présent de fiancée ?...

Nicolas l'examinait avec une fiévreuse anxiété. C'était son propre arrêt qu'il attendait, puisque c'était celui de son jeune maître.

— Décidément, lui dit-elle avec une émotion qu'elle se fût vainement efforcée de ne pas laisser voir, je trouve que vous avez raison. Le mieux est de finir comme nous avons commencé... Le temps pourrait nous manquer... D'ailleurs, à quoi bon attendre ? N'en savons-nous pas déjà beaucoup sur le compte de *notre* cher blessé ?... C'est donc bien convenu, demain, sans plus de retard, j'aurai l'honneur de voir madame de Vareilles, et, *de la part de ma fille*, je lui demanderai la main de son neveu... Allez l'annoncer à l'excellente Gertrude, et dites-lui qu'avant peu, je l'espère bien, nous serons deux de plus à compter sur sa bonne affection...

Nicolas prit les mains de madame de Kergoson et les couvrit de baisers et de larmes. Exprimer autrement ce qu'il éprouvait lui eût été impossible.

Il avait déjà entr'ouvert la porte du salon pour sortir, quand se retournant vivement :

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, et moi qui oubliais !... Le cadeau de M. Henri pour sa fiancée !...

« Il n'est pas beau, malheureusement, ajouta-t-il, en retirant de sa poche ce bracelet qu'il avait si atrocement déformé, à coups de marteau, pour en enlever au plus vite les diamants, dont le prix devait servir à indemniser la femme Segault, sa fille la cantinière et le sous-concierge.

« Oh ! il n'était pas ainsi, reprit-il, quand madame la comtesse nous disait que ce serait le premier cadeau de noces du pauvre enfant ! Alors, dans ces vilains trous brillaient des diamants de la plus belle eau...

— Que ces pillards de sans-culottes auront sans doute enlevés ? observa madame de Kergoson.

Le cher homme s'était beaucoup trop avancé pour pouvoir recu-

ler. Aussi se vit-il forcé de dire par qui et dans quel but avait été commis cet acte apparent de vandalisme.

— Je sais bien, dit-il, qu'on aurait pu le réparer, en faire, par exemple, un large ruban d'or, qui, bien bruni, n'eût pas manqué d'élégance; mais il m'a semblé que, du haut du ciel, madame la comtesse devait l'aimer mieux comme cela!...

— Si cependant vous le désiriez, ajouta-t-il avec hésitation, rien ne serait plus facile... Je suis un peu bijoutier...

— N'y touchez pas, grand Dieu! s'écria madame de Kergoson, qui déjà s'en était emparée et le pressait sur ses lèvres. Nous aussi, nous l'aimerons mieux, mille fois mieux comme cela? Et croyez-le bien, ma fille eût-elle les plus beaux bijoux du monde, jamais, jamais, à ses yeux, il n'y en aurait aucun d'aussi précieux ni d'aussi beau!...

Nicolas, au moment de sortir, vit devant lui Germain, qui faisait sentinelle à la porte, en attendant le retour de mademoiselle Jeanne.

Sans autre explication, il se jeta dans ses bras, l'embrassa, et le laissant tout ébahi de cette brusque explosion de tendresse, se mit à courir comme si chaque pavé lui eût brûlé la plante des pieds.

Dans cet accès d'ivresse expansive, il eût été capable d'embrasser Caracalla lui-même, s'il se fût trouvé sur son passage!

On devine l'accueil qui avait été fait à la démarche de la marquise. Madame Louise de Vareilles s'était subitement sentie rajeunie de plus de plus de vingt ans. Toute la nuit, elle n'avait cessé de prier pour qu'au plus tôt il lui fut permis de faire connaître à son pauvre Henri cette merveilleuse nouvelle.

Et dès le lendemain matin, en dépit de la prescription qui, depuis la veille, le condamnait au repos, elle accourut rue de l'Épée-de-Bois.

Il était à peine jour, mais le médecin se trouvait déjà auprès du malade. Il s'empressa d'aller ouvrir. Il était radieux.

— Soyez la bien venue, madame la réfractaire! dit-il à madame de Vareilles, en s'emparant de ses mains. Je sais tout!... Et voyez comme Dieu est bon! Le médecin n'a plus que faire ici!... Avec le remède que vous apportez, je répons de la guérison la plus complète et la plus prompte. Vous n'avez même pas besoin de regarder à la dose. Vous allez voir si notre cher blessé n'est pas en état de supporter cette immense joie...

— Même l'annonce de la visite qu'il doit avoir ce soir? balbutia l'excellente tante d'une voix tremblante d'émotion.

— Pourquoi pas, répondit le docteur. Encore une fois vous allez voir! Seulement c'est une raison de plus de se hâter. Qu'il sache,

sans le moindre retard, comment le bonheur a profité de cette léthargie pour s'emparer de lui... Au moment où ces dames arriveront, qu'il ne lui reste plus rien à apprendre. Il faut éviter qu'il y ait encombrement d'émotions. Et maintenant je vous demande la permission d'aller voir mes autres malades; mais croyez bien que je n'en serai pas moins ici par tous mes vœux.

XXXI

Le bon docteur venait de rentrer chez lui.

Les pieds dans ses pantoufles et bien enveloppé dans sa robe de chambre, il était en train d'écrire le dernier mot d'une adresse et songeait avec une intime satisfaction qu'il allait enfin pouvoir se coucher.

— Diantre! dit-il en fronçant le sourcil, voilà qu'on sonne!... à minuit!... Après une journée aussi chargée, il me semblait que j'avais bien le droit de compter sur un peu de repos.

Mais ce léger mouvement de mauvaise humeur avait à peine duré le temps qu'il avait fallu pour l'exprimer.

— Au fait, reprit-il, ne me dois-je pas avant tout à mes pauvres malades?

Et, déjà pleinement résigné, il se disposait à se débarrasser de sa robe de chambre pour reprendre son habit, quand son domestique ouvrit la porte et annonça M. Saubert.

— Parfait! Cher ami, s'écria-t-il, justement je viens de griffonner pour vous un petit billet et d'y joindre la lettre que j'ai trouvée tout à l'heure sur mon secrétaire, quand je suis rentré. Demain matin, dès qu'il aurait été jour, mon domestique devait aller vous la remettre.

— Cette lettre, je le suppose, observa M. Saubert, est de votre ami du Havre. Eh bien, que répond-il?

Le docteur rompit le cachet du billet, en retira la lettre dont il venait de parler, et l'ayant ouverte,

— Tenez, dit-il, voici le passage qui vous intéresse : « Nous serons charmés, ma femme et moi, de voir vos amies. » Je vous fais grâce du reste, un tas de riens au milieu desquels mon très-prudent ami a comme noyé à dessein le paragraphe essentiel. Il est bien entendu qu'avec lui et sa femme les noms de guerre dont nous sommes convenus doivent être mis de côté. Vous voudrez bien ne pas oublier de le dire à ces dames.

— Dieu soit loué! reprit M. Saubert. Je puis tout de suite simpli-

fier leur itinéraire, en supprimant l'étape à laquelle je me serais vu forcé de songer, sans le moindre retard, si vous n'eussiez pas encore reçu la réponse de votre ami. Ainsi, dans quelques heures, je serai un peu plus tranquille : je saurai qu'elles sont parties directement pour le Havre.

— Dans quelques heures ?

— Oui, avant qu'il soit jour...

— Je viens de voir ces dames, et je puis vous assurer qu'elles étaient loin de songer à un départ aussi précipité.

— Je le sais parfaitement ; mais tous les préparatifs doivent être terminés chez madame de Kergoson, ainsi que chez sa sœur, qui est décidée à les accompagner. Je ne leur ai pas laissé ignorer que d'un moment à l'autre elles pouvaient être subitement forcées de se mettre en route.

— Mais si cette brusque détermination venait à inspirer quelques soupçons à leurs propriétaires... ?

— N'ayez pas d'inquiétude. Je les connais. A trois heures précises, deux cochers dont je suis sûr arriveront rue Contrescarpe, et les Tourneuf y seront déjà pour donner un coup de main.

— Vous croyez donc qu'il y a tout à fait péril en la demeure ?

— J'ai malheureusement de trop bonnes raisons pour en être convaincu. Même aujourd'hui — et assurément, au point de vue de la sécurité publique, je suis loin de m'en plaindre — un homme ne s'escamote pas comme une muscade. Dès la première minute, cette séquestration de Branville, qui, vous le savez bien, était indispensable, m'a très-vivement préoccupé. J'avais chargé le jeune Tourneuf, un furet s'il en fut, de faire le guet aux abords de l'hôtel où est descendu notre respectable Robert. Ce matin, il a trouvé le moyen d'entrer en conversation avec le concierge de cet hôtel, et, d'une parole à l'autre, l'a amené à parler de ce voyage si brusquement entrepris, sans que la moindre instruction eût pu le faire pressentir, sans qu'il y eût eu rien de préparé, pas même la plus petite valise. Les domestiques commencent à s'en inquiéter et paraissent décidés à ne pas laisser passer la journée sans aller à la Direction de la police. Or, comme il n'est pas du tout sûr que Branville ait pu exécuter toutes ses pérégrinations sentimentales rue Contrescarpe sans donner le moindre éveil à des gaillards toujours à l'affût de ce qui se dit ou se fait autour d'eux, il se pourrait fort bien qu'il y eût une descente chez madame de Kergoson, et, dans ce cas, le trouble infallible de ces pauvres femmes les perdrait.

— Et, du Havre, où comptez-vous les envoyer ?

— A Jersey. Là, du moins, ce nouvel exil ne sera pas aussi amer. Quelquefois, par les temps clairs, elles pourront voir bleuir à l'ho-

rizon les côtes de leur chère Bretagne. Elles ne feront que toucher barre au Havre. Un armateur qui m'est dévoué s'est chargé de tous les détails de leur passage.

— Quel ami ! quel ami vous êtes, mon excellent Saubert ! lui dit le docteur en lui prenant la main. Je ne suis plus surpris que, malgré tous les droits que vous avez si bien acquis d'être regardé comme de la famille, vous ne soyez pas venu, ce soir, rue de l'Épée-de-Bois.

— Que voulez-vous ? il m'a bien fallu me résigner à ne savoir que par Nicolas tout ce qui s'était passé depuis hier. Ce bon Nicolas !... voyez comme, à force de cœur, il a fait tout marcher en moins de vingt-quatre heures ! Mais vous, docteur, j'aime à croire que vous étiez là ?

— Oh ! oui, j'y étais. Et je vivrais mille ans que je ne pourrais perdre le souvenir d'une pareille scène ! J'avais bien dit à notre cher blessé que je ne reviendrais pas de la journée ; mais, ma foi, je n'ai pu résister à la tentation d'aller voir comment Dieu s'y prenait pour consoler et combler de ses bénédictions ceux qu'il venait de soumettre à de si terribles épreuves. Quand je suis entré, madame de Kergoson, penchée sur le lit, pressait le malade contre son cœur. Elle lui parlait de son héroïque dévouement, du bonheur que Dieu avait daigné tenir en réserve pour sa fille... Pauvre mère ! elle lui parlait aussi de son Georges, elle lui disait combien ils se fussent aimés. Nous étions ravis de ce qui arrivait, et pourtant nous sentions comme un déchirement au fond de notre âme. Et sa fille, je la voyais pour la première fois... Mon Dieu ! quelle noble et touchante physionomie !... et si mystérieusement attrayante ! J'ai d'abord été surpris d'apercevoir un bracelet à son bras, un bijou en or avec ce grand deuil. Mais presque aussitôt j'ai reconnu ce pauvre bijou démonté dont vous m'avez raconté l'histoire, et j'ai compris alors qu'elle parût si émue et si fière en affectant de le laisser voir à celui qui depuis quelques heures était son fiancé. Vous comprenez bien que l'affiquet non plus n'avait pas été oublié. N'avait-il pas, en quelque sorte, servi de guide à tout ce bonheur ? Il était dans la main d'Henri de Vareilles, et je ne suppose pas qu'il ait jamais brillé d'un aussi vif éclat. En vérité, il semblait qu'il eût conscience de tout ce qu'il venait de faire. Là aussi, naturellement, se trouvaient l'incomparable Nicolas et la bonne Gertrude. En voilà deux, par exemple, qui étaient heureux ! Braves gens ! Ils se tenaient par la main, comme pour s'entr'aider à supporter une si grande joie. Leur petit bonhomme complétait le tableau : il n'avait des yeux que pour mademoiselle Jeanne, et partant tout à coup du repos : « C'est donc pour moi grande sœur, s'est-il écrié, puisqu'elle va être avec

grand frère? » Sa mère l'a fait taire en le couvrant de baisers dont je gagerais bien que plus d'un était à l'adresse de grande sœur et de grand frère. Mais surtout, mon cher, je ne saurais vous donner une idée de ce qui s'est passé en nous quand nous avons vu ces chers enfants se donner la main. Tout le monde pleurait, et, je ne m'en cache pas, j'ai fait comme tout le monde.

— Eh bien!... Eh bien!... dit M. Saubert, d'une voix enrouée, vous figurez-vous maintenant mes angoisses? Vous figurez-vous tout ce que je dois souffrir, quand je songe que ce bonheur si bien mérité et dont nous avons eu tant de peine à débayer le chemin pourrait, juste au moment où il vient d'arriver, se changer tout à coup en quelque effroyable catastrophe?...

— Et, ajouta-t-il, en passant la main sur son front, ce n'est pas seulement à propos de madame de Kergoson que je suis inquiet! Ne remarquez-vous pas, comme moi, à quel point les hommes et les procédés du terrorisme reprennent faveur auprès de ceux qui nous gouvernent, surtout depuis cette fatale journée du 13? Je tremble pour ce pauvre général Danican, qui est sous les verrous, et pour tous ces malheureux sectionnaires que, chaque jour, on entasse dans les prisons... A la façon dont on instruit contre eux, il semblerait que Fouquier-Tinville est encore là pour rédiger ces impitoyables réquisitoires!... Et puis, comme au temps du Comité de Salut Public, il n'y a partout que des espions et des délateurs. Nos pauvres blessés ne sont plus en sûreté. Il faut absolument qu'au plus tôt ils soient disséminés chez les particuliers. Mes collègues de la commission et moi nous avons déjà pris, à cet égard, toutes nos mesures. Je crains surtout pour notre cher blessé de la rue de l'Épée-de-Bois. Ces allées et venues de visiteurs ont dû attirer l'attention de la police. Que pensez-vous de son état? Croyez-vous que, sans inconvénient, on puisse, dès cette nuit, le transporter ailleurs?

— Vous savez, répliqua le docteur, que je n'ai jamais regardé ses blessures comme dangereuses. Seulement ce long engourdissement de ses facultés intellectuelles commençait à m'inquiéter. De là toutes ces prescriptions, chaque matin et chaque soir. — Précautions superflues, mon très-cher!... J'ai trouvé mon maître! Le bonheur qui s'est enfin décidé à faire son entrée dans cette chambrette!... Je ne veux certainement pas crier au miracle, mais il est de fait que, depuis ce matin, il s'est opéré un tel changement qu'un déplacement immédiat ne me paraît pas le moins du monde à craindre.

— Et l'autre déplacement dont à présent il serait si cruel de ne pas se préoccuper, quand pensez-vous qu'il puisse avoir lieu? Sera-t-il bientôt permis à notre jeune ami de prendre le même chemin que sa fiancée?

— Mais je ne vois pas pourquoi, avant huit jours, il ne serait pas à Jersey, auprès d'elle...

— Alors, avant huit jours, c'est de Jersey que je vous donnerai des nouvelles de la chère colonie...

— Vous partez donc vous aussi ?

— On a bien voulu me réclamer comme un des témoins du mariage. Toute la caravane se mettra en marche le même jour : madame de Vareilles et Gertrude en avant, nous, les hommes, en cas d'alerte, — c'est essentiel, — nous formerons l'arrière-garde. Nous serons quatre : notre fiancé, Nicolas, moi et Ambroise que ces excellents Tourneuf veulent absolument envoyer à Jersey pour qu'il ait à s'unir, en leur nom, à tous nos vœux et à toutes nos prières.

— Et l'on vous reverra ici ?

— Pas de sitôt, répondit M. Saubert, à moins que Dieu n'ait promptement pitié de nous... Je n'ai pas de famille, mes modestes capitaux sont placés à Londres, je me fais vieux et ne vois pas ce qui m'obligerait à reprendre ma place aux premières loges pour assister au beau spectacle qui nous est donné. Au milieu de tous ces nobles cœurs, j'aurai du moins par reflet, avant de mourir, quelques jours de vrai bonheur!...

— Allons ! allons ! fit le docteur, je vous vois déjà faisant tout à fait partie de cette famille d'élite. Vous y serez — l'ami Saubert — un titre qui en vaut certes un autre et que vous avez si bien gagné!... Eh ! qui m'empêchera, reprit-il, de m'ordonner de temps en temps un voyage de santé — oui certainement de santé pour ma raison et mon cœur — un bon petit voyage en un mot me permettant d'oublier là-bas, auprès de vous tous, mes dégoûts et mes tristesses ?

— Excellente idée ! lui dit M. Saubert, en entr'ouvrant déjà sa porte pour sortir. Je cours en faire part à ces dames, et vous pouvez vous attendre à être sommé de tenir parole...

— Un moment ! s'écria le docteur. De plus, vous leur direz qu'à l'exemple de ces bons Tourneuf, j'entends, moi aussi, être représenté à ce mariage. C'est à vous que je donne ma procuration. Ainsi, en mon nom comme au vôtre, priez pour ces chers enfants, priez pour la pauvre mère, pleurez même d'attendrissement — ce qui pourra fort bien arriver — vous aurez mes pouvoirs les plus amples!...

Ambroise venait d'arriver de Jersey. Un soir, pour rentrer chez lui, il avait pris une des ruelles les plus tortueuses et les plus sombres de la Cité. Tout à coup, à la lueur fumeuse d'un reverbère,

il aperçut presque en face de lui une ombre qui semblait glisser sur le sol et rasait les murs des maisons.

Son regard exercé ne fut pas longtemps à chercher qui ce pouvait être.

— Tiens ! se dit-il, est-ce que, par hasard, nous aurions l'honneur d'être ses voisins?... Mais que diantre a-t-il à se démener ainsi déjà comme un damné ? Le sang de ses victimes aurait-il fini par lui monter à la tête ? Ou bien s'imaginerait-il les voir se dresser menaçantes, sur son passage ? Ma foi ! l'occasion est trop bonne pour la laisser échapper !... Pourquoi donc n'aurait-il pas, lui aussi, à son tour, un petit quart d'heure de jouissance ?

Se rappelant, toutefois, que sa participation à l'enlèvement de Robert de Branville lui imposait la plus grande réserve, il commença prudemment, avant de bouger, par se façonner une espèce de masque, rabattit sur ses joues les larges bords de son chapeau, fit remonter sa cravate au dessus du menton, et, convaincu qu'ainsi grimé, il ne courait aucun risque de laisser dans l'esprit de qui que ce fût le moindre souvenir pouvant servir plus tard à le faire reconnaître, il traversa la rue, sans faire plus de bruit que si elle eût été matelassée.

— Et bon soir, père Caracalla ! s'écria-t-il en frappant familièrement sur le bras du personnage qu'il venait d'accoster.

Caracalla — car c'était bien lui en effet — se mit à trembler de tous ses membres.

Il savait bien que, de jour en jour, on en revenait, dans les plus hautes régions du pouvoir, aux idées du meilleur temps des sans-culottes, mais il n'était pas du tout sûr que les vieux souvenirs de la Conciergerie, — en ce qui le concernait notamment, — fussent encore devenus des titres à la faveur des thermidoriens. Il ne pouvait songer aux persécutions dirigées contre son vénérable chef Gornas sans avoir le frisson.

Il comprit cependant qu'il fallait absolument payer d'audace.

— Au large, mauvais drôle ! balbutia-t-il d'une voix étranglée qu'il s'efforça de rendre terrible, on n'insulte pas les honnêtes citoyens !...

Et en même temps il fit résonner sur le pavé le bout ferré de sa grosse canne.

Il en fallait un peu plus pour intimider le digne fils de Guillaume.

— Eh quoi ! père Caracalla, reprit-il, tu ne reconnais pas le confident discret de tes peines de cœur, ton jeune ami Coclès ? Lui qui comptait si bien sur tes félicitations les plus tendres ! Regarde ! il a retrouvé son œil !... Et puis, ajouta-t-il d'un air mystérieux, il avait à te donner une si bonne nouvelle ! Tu sais, ce cher Brutus,

que tu avais si affectueusement logé dans la tour Saint-Vincent-Bel-Air !...

— Le misérable ! rugit Caracalla, dont la peur n'avait pu contenir la hideuse colère. A quoi bon me parler de lui ? L'infâme aristocrate !... Me l'avoir ravie... pour toujours !... Oh ! si je pouvais le faire revivre... le torturer de nouveau !

— Donne-toi donc ce plaisir, mon doux Caracalla... si toutefois tu peux le rattraper !

Le ci-devant gardien haussa les épaules.

— Dis-moi, lui demanda Ambroise, te souviens-tu de ce vieux refrain qu'avec tant d'âme, toi et moi, nous répétions au pied de cette tour Saint-Vincent-Bel-Air, le soir du 9 thermidor :

Amis peuvent veni !...

Titi carabi

Toto carabo

Compère Guilleri

Te lairont-ils

Te lairont-ils

Te lairont-ils mourir ?...

Eh bien ! les amis sont venus !... Ils n'ont pas laissé mourir le cher Brutus... qui se porte à merveille.

— Tu mens, traître ! hurla le vieux sans-culotte.

— Je mens ! riposta Ambroise, en faisant un vigoureux écart pour éviter la pointe du poignard dont le misérable cherchait à le frapper... Ah ! tu dis que je mens ! répéta-t-il. Demande-le donc à ton estimable ami et protecteur, le señor don Pablo, autrement dit Robert de Branville !... Oui, quand tu lui ménageras de nouveau quelque gracieuse entrevue rue du Faubourg-du-Roule... tu sais bien... dans cet enfoncement où s'ouvre une certaine porte cochère, demande-lui s'il n'est pas vrai que, tout récemment, il a eu le plaisir de le voir !

Un moment Caracalla eut peur de nouveau.

Ces allusions si précises à des particularités qu'il croyait être le seul à connaître l'avaient frappé de stupeur.

L'horrible homme ne croyait pas en Dieu — qui pourrait s'en étonner ? — mais il croyait terriblement au diable.

Il se demanda donc, tout tremblant, s'il n'avait pas devant lui le diable en personne.

Mais presque aussitôt la rage reprit le dessus : il écumait ; il ne cessait de répéter à l'adresse du jeune Tourneuf les mots de traître et d'aristocrate. Il était haletant, il brandissait son poignard.

Le jeune Tourneuf, peu ému de tout ce bruit, ne daigna même pas regagner l'autre côté de la rue. Avant même de s'enfoncer dans un des innombrables replis de ce labyrinthe, il se retourna, et, faisant un profond salut :

— Père Caracalla, s'écria-t-il de nouveau, bonne nuit et rêves charmants... s'ils veulent bien venir!

Après quoi il disparut en chantant à tue-tête cet autre refrain — tout à fait de sa façon, celui-là, par exemple :

Titi carabi
Toto carabo
Malgré rats et souris
L'avons revu
L'avons revu
L'avons revu couri!

L'honnête Ambroise était loin de se douter des conséquences terribles qu'allait avoir cette rencontre avec l'ancien gardien de la Conciergerie.

Depuis plusieurs mois déjà on aurait pu s'apercevoir que le farouche amant de la jolie cantinière n'avait pas toujours sa tête à lui — ce qui expliquait ces gestes désordonnés que venait de remarquer le jeune Tourneuf.

Cette nouvelle de la délivrance du soi-disant Brutus avait été pour sa raison comme le coup de grâce.

Quand il rentra chez lui, il était complètement fou, fou même tellement furieux, que ses voisins crurent devoir le faire transporter à Charenton.

Et au bout de quelques jours on sut qu'il était mort, comme cette immonde Théroigne de Méricourt, en se débattant frénétiquement dans une camisole de force.

Quant à Robert de Branville, dès qu'on l'eut remis en liberté, il se vit obligé d'examiner, sans retard, quel était le pays où il pourrait avec le moins d'inconvénient élire domicile.

Il ne se dissimulait pas qu'en Angleterre et en Hollande, avec la jolie réputation qu'on n'avait pas dû manquer de lui faire, il jouirait assez peu de sa magnifique fortune.

En France, au contraire, il voyait au pouvoir plusieurs de ses anciens amis. Il savait, de plus, qu'à Paris, parmi les opulents personnages qui constituaient le beau monde d'alors, il n'en était presque pas qui ne dussent leurs millions à des crimes, à des proscriptions, à des manœuvres inavouables.

Ne voyant donc pas ce qui pourrait l'empêcher d'y faire, lui aussi, grande figure, il opta pour la France.

Et tout s'arrangea de manière à lui prouver qu'il avait pris le meilleur parti.

Durant les années qui suivirent, on eut de si bonnes raisons pour n'y pas regarder de trop près!

A. DE BARTHÉLEMY.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES

La question de l'enseignement supérieur et des universités préoccupe vivement l'opinion. De toutes parts on s'agite, on s'inquiète, on travaille : L'heure est aux essais et à la délibération. Il doit être permis à tout esprit loyal et à tout croyant d'apporter son modeste concours : en émettant ici quelques idées sur ce point, nous ne voulons pas autre chose, sinon servir, suivant nos faibles forces, la cause de la vérité ; cela nous semble un devoir.

Quel est, en France, l'état réel des esprits ? Le niveau s'élève-t-il ou s'abaisse-t-il ? Il oscille ; certains pourraient dire qu'il descend ; pour nous, nous aimons mieux croire qu'il ne demande qu'à monter.

Et le catholicisme ? Où en est l'enseignement de sa doctrine ? Est-il en progrès ou en décadence ? Les faits sont sous nos yeux et ils répondent assez haut. La hiérarchie s'est reconstituée puissante et compacte ; l'Église a revendiqué noblement et avec succès ses droits politiques ; le culte s'est déployé avec un éclat grandissant ; les œuvres, au souffle d'un zèle rajeuni, se sont épanouies de tous côtés, prouvant la vitalité indomptable de nos croyances ; les catéchismes même et les conférences qui résument l'enseignement élémentaire et populaire de la religion se sont multipliés à l'envi : la haute science religieuse est restée immobile. Elle est aujourd'hui encore à peu près au même point qu'il y a vingt ou quarante ans. Tout a grandi : l'autorité, le sentiment et le zèle, tout, sauf ce qu'il y a de plus expansif et de plus actif, la lumière, la vérité et surtout la vérité religieuse.

Il y a des hommes qui ont le courage de regarder les choses en face et l'intrépidité d'en entreprendre la réforme : l'état d'infériorité où se trouvent, en France, l'esprit général et l'insuffisante action de la doctrine catholique, ne saurait les laisser indifférents.

C'est par la supériorité intellectuelle que les peuples arrivent à

la prééminence, et c'est par la doctrine que la religion maîtrise et perfectionne les âmes ; car l'homme est, avant tout, un être intelligent. Assurément la doctrine ne suffit pas : elle peut être quelquefois captive ou trahie par les cœurs lâches et les hommes perfides, mais elle est indispensable ; et quand le Christ serait mort vingt fois pour nous sauver, s'il n'eût été le Verbe, c'est-à-dire la Sagesse, la Raison infinie, la Vérité absolue, il n'eût pas conquis le monde.

Lors donc qu'attentifs au mouvement des choses divines et humaines, vous voyez le niveau intellectuel s'abaisser dans un peuple et la doctrine perdre son rang d'honneur dans l'intelligence des croyants ; lorsque, pour employer une image des Saints Livres, *le soleil s'obscurcit comme un sac de crins*¹, tremblez pour ce peuple et craignez pour cette croyance : l'un et l'autre déclinent, ils seront bientôt finis.

Nous n'avons de telles craintes, ni pour notre pays, ni surtout pour notre foi. Notre foi a des promesses d'immortalité infaillibles, car elles sont divines ; et notre pays a des ressources qui ne permettent pas de mourir ainsi. Cependant la Providence ne peut vouloir des effets sans cause, et si le catholicisme doit reconquérir tout son vieil empire sur les générations nouvelles ; si la France doit se relever, ce ne pourra être qu'à la condition de voir le niveau intellectuel remonter dans notre peuple, et la haute doctrine donner un nouvel éclat à notre antique foi.

Peut-on accueillir de telles espérances ? Comment se réaliseront-elles ? Voilà le problème.

Ces résultats devront se produire, sous la haute influence de l'enseignement supérieur et des universités. Il nous paraît urgent de dire ce que l'enseignement supérieur doit être, et d'indiquer la tâche doctrinale qui s'impose aux universités.

I

L'enseignement supérieur peut se prendre tel qu'il est ou tel qu'il devrait être, en fait ou en droit. Envisagé tel qu'il est, en France du moins, rien n'est plus simple à définir. « Il est un fait qui a existé de tout temps et qui existe partout. Ce fait s'est produit sous une forme déterminée, sous la forme de ce qu'on appelle les quatre, cinq ou six facultés. Ces facultés, ce sont les cours où l'on reçoit

¹ *Apocalypse*, ch. vi.

l'enseignement supérieur, au sortir de l'enseignement secondaire. Si on ajoute à ces facultés les écoles spéciales, le Muséum, le Collège de France, l'École polytechnique, on a ce que, dans le langage général de l'Europe, on a appelé l'enseignement supérieur. » Ainsi s'exprimait M. Guizot dans la commission extra-parlementaire nommée par le ministère du 19 janvier pour l'établissement et l'organisation de l'enseignement supérieur.

Il comprend, comme on le voit, « cet enseignement qui vient, non pour tous, mais pour l'élite des esprits, compléter et couronner l'enseignement donné dans les écoles secondaires, collèges et lycées de l'Etat ou institutions libres¹. »

En se plaçant encore au même point de vue, Mgr d'Orléans, dans un éloquent discours à l'Assemblée nationale, le définissait ainsi : « C'est le savoir humain dans sa dignité la plus haute ; c'est, par conséquent, la plus haute éducation, la plus haute culture de l'intelligence humaine ; c'est, par conséquent, la forme la plus distinguée, l'expression la plus solide et la plus brillante de la civilisation intellectuelle d'un pays.

« Et, s'il faut le définir plus précisément, l'enseignement supérieur, ce sont d'abord les lettres dans ce qu'elles ont de plus noble, de plus élevé et de plus exquis, et, je l'ajouterai, de plus religieux et de plus civilisateur ; les lettres qui renferment, avec les littératures anciennes et modernes, l'étude des langues, de la philosophie, de l'histoire et de cette géographie qu'on nous accuse tant de ne pas savoir assez.

« Ce sont encore les sciences si belles en elles-mêmes et dans leurs grandes théories, et si fécondes en inventions et en applications de toutes sortes à l'industrie, à l'agriculture et au commerce. Et parmi elles, il faut distinguer avec honneur les sciences médicales, qui forment les hommes habiles dans l'art de guérir ; il faut distinguer aussi ces belles études du droit, du droit (mouvement), dont le nom seul est un honneur et une force ; du droit, qui forme les grands magistrats, les juriconsultes, les administrateurs, les hommes politiques, les législateurs, et tous ces hommes que je nommerais volontiers les fils aînés des nations, parce qu'elles les envoient pour se rencontrer sur les hauteurs sociales et quelquefois dans ses assises solennelles comme les vôtres, messieurs, parler, s'ils le peuvent, la même langue, s'expliquer et s'entendre sur les intérêts généraux de l'humanité. (Applaudissement prolongés.)

« Vous voyez, messieurs, qu'il est ici question des plus belles

¹ *De la Liberté de l'enseignement supérieur*, par M. E. Vacherot. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1875.)

études littéraires, scientifiques, historiques et philosophiques, et de cet enseignement qui prépare à toutes les carrières libérales et à la vie publique. S'il y a quelque chose qui soit honorable à l'égal de tout, et qui importe essentiellement à la civilisation et à l'avenir de la France, c'est un tel enseignement¹. »

Ces définitions descriptives ne manquent certes ni d'élégance, ni de coloris ; elle mettent bien sous les yeux ce qu'on est convenu d'appeler l'enseignement supérieur, mais elles ne font qu'en indiquer à peine la nature vraie. Comme le fait qu'elles décrivent est confus, comme tout le savoir humain est enseigné pêle-mêle, elles restent elles-mêmes confuses et l'esprit ne se rend pas un compte exact de ce que doit être l'enseignement supérieur bien compris. Grâce à ces descriptions un peu vagues, on perpétue des malentendus qu'il y aurait profit à éviter ou à éclaircir. Je suis convaincu qu'un sceptique, un positiviste, un déiste et un catholique ne peuvent pas entendre un tel enseignement de la même manière. Pourquoi alors ne pas formuler clairement sa pensée, et voir sur quel point porte l'entente ou la division ? Ainsi, il y a telles sciences, les sciences philosophiques par exemple, que le positiviste écartera du savoir humain comme autant de chimères et qui, pour le philosophe, en occupent le faite. En revanche, le rationaliste dédaignera la théologie, comme une science professionnelle réservée au clergé, et pour le catholique, elle doit être placée au premier rang. Donc, on ne s'entend pas sur la nature de l'enseignement supérieur : sous la même expression se cachent des sens divers et très-contraires qu'il importe de préciser et entre lesquels, si l'on veut éviter les équivoques, il est nécessaire de choisir le vrai. Pourquoi, dans les longs débats parlementaires, souvent admirables d'éloquence, qui ont roulé sur ce sujet, les catholiques n'ont-ils pas défini nettement ce qu'ils entendaient ? Du même coup la discussion était éclaircie et élevée. Ils pouvaient dire : « L'enseignement de l'État ne se donne pas dans le sens et dans l'esprit de notre religion ; il laisse en dehors de ses programmes tout un ordre de sciences, les sciences religieuses, que nous voulons communiquer à nos fils. Nous revendiquons la liberté à un double titre : d'abord pour les soustraire à l'influence d'hommes parfois hostiles et souvent étrangers à notre culte ; ensuite et surtout pour leur communiquer un enseignement tel que la doctrine catholique et les besoins de notre foi le réclament. »

La conclusion logique d'une lutte ainsi engagée, c'était la liberté totale, au lieu de la liberté partielle que nous avons conquise. Je

¹ Assemblée nationale, séance du samedi 4 décembre 1874.

m'explique : c'était non plus seulement la liberté d'être nous-mêmes des maîtres asservis à des programmes insuffisants et désastreux ; c'était la liberté de rédiger nous-mêmes nos programmes.

Comment ! voilà un enseignement supérieur qui tourne au scepticisme, et nous, pères, au nom de Dieu, de nos plus légitimes convictions, de notre autorité, au nom même de l'avenir du pays, nous n'aurions pas le droit de soustraire nos fils à une organisation doctrinale qui est leur ruine religieuse et morale ? Nous n'aurions pas le droit de nous allier afin d'organiser un enseignement qui fera d'eux de grands citoyens et de grands croyants ?

Et qui donc pouvait équitablement s'insurger contre de si justes revendications ? Il s'agit des droits les plus sacrés de la conscience individuelle, de l'autorité du père de famille, et de la religion. Les méconnaître, c'est du despotisme, et un despotisme qui ne saurait durer longtemps.

La conscience a tôt ou tard son jour, et les liens dont on l'enchaîne ne tardent pas à se rompre. La rouille dévore vite ces fers mal forgés, cet acier de mauvaise trempe. La même force qui nous a donné la liberté partielle de l'enseignement à tous les degrés n'eût pas tardé à nous rendre la liberté totale. Mais cette force invisible travaille quand même ; un jour elle éclatera.

Ce n'est pas assez pour nous de pouvoir construire des universités sur le modèle officiel ; ce n'est pas assez de pouvoir posséder des maîtres comme ceux de l'État ; ce qu'il nous faut, ce sont des maîtres comme nous les entendons, et des universités de notre style. Le droit commun milite pour cette dernière liberté, comme il militait pour les autres, et plus encore. Nous la revendiquons énergiquement. Ce n'est pas assez de préserver nos fils, il faut les former. Ce n'est pas assez de nous tenir toujours sur la défensive, il est temps de nous porter en avant. Nous avons l'air de vivants emprisonnés dans un tombeau, ayant peine à nous défendre contre les odeurs de mort qui nous pénètrent et les cadavres qui s'amoncellent : sortons du sépulcre et montrons-nous.

Mais, auparavant, il est bon de le constater, pour tous, quels que soient le point de vue ou la doctrine que l'on adopte, l'enseignement supérieur embrasse tout le savoir humain dans ses sommets les plus élevés. Rien ne lui est étranger, ni les mathématiques, ni les sciences, ni les langues, ni les arts, ni la littérature, ni l'histoire, ni la philosophie, ni la religion, en un mot rien de ce qui peut être l'objet d'une connaissance raisonnée et approfondie.

L'universalité est le trait fondamental qui distingue cet enseigne-

ment de tous les autres. Il semble, dès lors, que l'entente soit facile, nécessaire même sur ce point, et que les esprits ne puissent y trouver le moindre ferment de division : c'est une erreur. Tous reconnaissent, il est vrai, que l'enseignement supérieur embrasse la totalité du savoir ; mais tous ne s'en forment pas une synthèse identique, et ne donnent pas la même importance à certaines branches qu'à d'autres. Il y a plus, comme des sciences spéciales deviennent obligatoires pour certaines professions, il suit de là que ces sciences prennent une valeur prépondérante, en raison de leur utilité professionnelle. Ainsi, deux éléments principaux sont de nature à diviser, et, de fait, divisent les esprits sur l'objet de l'enseignement supérieur : l'utilité professionnelle de certaines sciences, et la synthèse qu'on adopte sur l'ensemble des connaissances humaines. Ce dernier élément explique le premier, et c'est lui qui surtout crée entre les intelligences, dans notre siècle et notre pays, d'infranchissables barrières.

Il est évident que si, pour moi, les sciences de l'ordre divin ne reposent que sur le fait contestable d'une révélation, je finirai par les écarter. Des raisons politiques me le défendent-elles ? je les rejeterai à l'arrière-plan. Si, au contraire, les sciences de la nature contiennent tout ce qu'il y a de positif et de vraiment scientifique dans le savoir humain, je les mettrai en première ligne, et je ferai de leur étude la condition requise pour les plus importantes fonctions et les plus belles carrières.

On le voit, il est du plus haut intérêt de définir la nature de l'enseignement supérieur ; car selon qu'on l'entendra de telle ou telle manière, la haute éducation intellectuelle du pays va prendre telle ou telle direction, au grand détriment ou au grand avantage du génie national, de notre prospérité matérielle, de notre progrès moral et religieux.

Or, il n'y a que trois manières fondamentales de concevoir l'enseignement supérieur, car l'ensemble du savoir ne comporte que trois synthèses possibles. Suivant que l'on se place au point de vue de la raison expérimentale, de la raison philosophique ou de la raison religieuse, on a la synthèse scientifique, la synthèse philosophique ou la synthèse théologique. Et qu'on le sache bien, ce ne sont point là des abstractions, ce sont des réalités vivantes, actives qui se heurtent sous nos yeux, et au plus profond des intelligences.

Sans doute, et c'est encore là un des caractères saillants de l'esprit contemporain, la masse des lettrés n'a plus le soupçon de l'ensemble des connaissances humaines. Tout est pêle-mêle dans les idées comme dans les choses. Le savoir n'est organisé que sous des éti-

quettes artificielles qui embrouillent l'esprit plus qu'elles ne l'éclairaient. En effet, qu'est-ce que ces insuffisantes distinctions de lettres et de sciences? de sciences médicales et de droit? Dans cette classification trop arbitraire que devient la philosophie? une branche des lettres. Mais ne comprend-elle pas aussi les principes généraux de toute science? Depuis quand l'art de penser ne serait-il qu'une section de la littérature, de l'art qui vise la perfection du style et des formes? Et la théologie? Où la place-t-on? Dans les lettres? Dans les sciences? — Nulle part. Cette classification n'est point faite pour elle. — Je le veux: mais de quel droit exclure ainsi la branche la plus importante de toutes les connaissances? — Qu'un sceptique, qu'un rationaliste agisse de la sorte, soit; mais un chrétien? Et cependant, combien ne connaissent que cette artificielle synthèse!

Toutefois, il ne faut pas s'y méprendre, tous ne sont pas victimes de cette confusion mal déguisée par un ordre de pure apparence; des esprits conciliants voient les choses et se rendent un compte précis des graves intérêts qui sont en jeu dans l'enseignement supérieur. Ils ne se font pas d'illusions naïves; ils savent qu'un tel enseignement donne la mesure du niveau intellectuel et par conséquent de la valeur réelle d'un pays; ils savent surtout que l'enseignement supérieur tirera son caractère de la synthèse qu'auront adoptée ceux qui formulent et imposent les programmes. Or, nous le répétons, il y a, en ce moment, trois synthèses en présence: la synthèse scientifique, la synthèse philosophique, la synthèse théologique. La lutte est entre elles; l'avenir appartiendra à celle qui aura triomphé. Si aucune ne l'emporte, nous continuerons cette existence tourmentée qui fait notre faiblesse et notre supplice, en même temps qu'elle provoque la stupéfaction et même la joie d'ennemis intéressés à notre décadence. Il faut juger ces trois synthèses, les regarder de près, les comparer l'une à l'autre, afin de discerner celle qui mérite nos préférences, et de nous y rallier, dussions-nous fouler aux pieds nos amours-propres de parti, nos préjugés et nos haines.

La synthèse scientifique règne parmi les savants. Absorbés par leurs études spéciales, sans autre méthode que l'observation et l'expérience, n'ayant d'autre levier que le calcul, d'autre objet que la nature matérielle, ils ont perdu de vue le monde intime réservé à la conscience, et le monde divin de la foi. On est bien près d'oublier ce qu'on ne regarde plus; et il n'y a pas loin de l'oubli prolongé à la négation totale. Pour peu qu'on se voie attaqué dans cet oubli coupable et dans cette négation impie, il se trouvera un système tout prêt à justifier du même coup et l'oubli et la négation.

Quelles qu'en soient les causes, un tel système existe. On voit des savants supprimer sans honte avec la philosophie, toutes les sciences de l'ordre humain, et avec la théologie, toutes celles de l'ordre divin. Les premières ne sont pour eux que les abstractions de l'esprit dupe de lui-même, les secondes sont des rêves. Il ne reste de sérieux, à les en croire, que l'ensemble des sciences de la nature, avec les mathématiques à la base, et au sommet une philosophie qui se résume dans la somme des notions les plus générales des sciences. De cette base à ce sommet s'élèvent comme autant d'étages superposés les sciences particulières : elles prennent place l'une au-dessus de l'autre suivant leur degré de simplicité ou de complication. C'est d'abord la physique et la chimie, puis la biologie et la sociologie. Telle est la synthèse des positivistes, formulée par M. Auguste Comte, et plus ou moins retouchée par M. Littré. Nous l'avons décrite, parce qu'elle est justement une de celles qui exercent un sérieux empire ; il n'est que temps de prémunir bien des esprits déjà fascinés par elle et emprisonnés dans son cercle étroit. Le tort des positivistes n'est pas de constituer ainsi la hiérarchie des sciences : nous l'acceptons comme eux. Leur faute est de ne rien voir au delà.

J'ai hâte cependant de le dire, l'Université de France n'a point encore été envahie par cette doctrine nouvelle. Bien que l'on puisse signaler plus d'une chaire illustre et avidement entourée où cet esprit néfaste se produit avec éclat, le haut enseignement officiel demeure fidèle à son origine. Né sous le patronage de la philosophie spiritualiste, plus ou moins hostile ou respectueux envers la religion révélée, il est resté à peu près ce que l'ont fait ses premiers maîtres et ses aïeux.

Parcourez les ouvrages les plus renommés de ces professeurs éminents ; allez aux philosophes, interrogez les littérateurs et les historiens, consultez les philologues, les légistes et les savants spiritualistes, demandez-leur quelle est leur synthèse philosophique : d'ordinaire, ils n'en ont pas, et c'est à peine s'ils s'en préoccupent. M. Ampère est le seul qui ait hasardé une classification de toutes les connaissances humaines¹. Il a échoué : rien de moins lumineux que cet interminable catalogue où la multiplicité des détails secondaires fait perdre de vue les grandes lignes d'un ensemble d'ailleurs insuffisant.

Les philosophes vivent repliés sur eux-mêmes, étudiant laborieusement, à la clarté de la conscience, ce moi humain dans lequel

¹ *Essai sur la philosophie des sciences*, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines.

ils savent à peine retrouver les traces de la divinité. Les littérateurs s'inspirent de cette doctrine qu'on nomme vaguement le spiritualisme, et qui, malgré certains grands côtés, ne peut échapper à l'imperfection de ses origines.

Les soi-disant spiritualistes ont plutôt une sorte d'esprit commun qu'une synthèse proprement dite. Au point de vue où ils s'étaient placés, pouvaient-ils en avoir une ? Ce point de vue favori, c'est la raison individuelle, c'est le moi interdisant à Dieu de se révéler dans une religion positive, trop occupé de lui-même pour se livrer à l'âpre labeur des sciences de la nature. Il résulte de là, qu'excellente aux analyses psychologiques, cette école, sans avenir comme sans tradition, était condamnée à laisser en dehors d'elle ou dans un isolement sans remède, soit les sciences exactes et positives, soit la pensée et la doctrine religieuse de l'humanité.

Mais s'il faut renoncer à trouver une synthèse dans l'école rationaliste, il n'en est pas de même dans la vraie tradition du dogme catholique. Je dis la vraie, afin qu'on ne nous objecte pas cette tradition restreinte, dont se prévalent à tort certains esprits, et qui n'est que la défroque doctrinale d'un siècle usé ou d'une race ayant fait son temps. La vraie tradition catholique est universelle, comme son nom l'indique, elle embrasse tous les siècles et repose tout entière sur la théologie ; or, qu'on le sache, la théologie est la science synthétique par excellence. Il n'en est pas qui prenne les choses à un point de vue plus élevé, qui leur fixe une loi plus haute, un principe plus sublime et une fin plus parfaite. Rien n'échappe à la magnifique envergure de son horizon : ni les sciences de l'ordre divin, puisqu'elle est la science même de Dieu ; ni les sciences de l'ordre humain, la philosophie par conséquent, puisqu'elle les fait servir à l'exposition rationnelle des mystères de Dieu ; ni enfin les sciences de la nature, puisqu'elle voit dans toute création visible le reflet des Invisibles de Dieu. Quelle est la pensée humaine, je le demande, quelle est la doctrine qui ne soit contenue ou dans l'ordre scientifique, ou dans l'ordre humain, ou dans l'ordre divin ? La théologie est donc la synthèse absolue ; elle contient toutes les autres et ne saurait être contenue par elles. A moins de se fixer volontairement d'arbitraires limites, l'enseignement supérieur ne doit pas l'exclure ; sinon, il ne sera qu'un enseignement mutilé.

Or, nous l'avons établi, tous les systèmes : celui des positivistes aussi bien que celui des rationalistes, chacun pour des motifs divers, mais tous, de parti pris laissent à l'écart les sciences religieuses et la théologie. Aucun d'eux n'embrasse l'universalité du savoir ; et la doctrine catholique, qu'on croit si étroite et si exclusive, mérite seule, au contraire, le titre d'universelle. Nous le re-

vendiquons pour elle d'autant plus volontiers, qu'il est plus méconnu, et que nul ne marque mieux la supériorité d'une doctrine.

La loi nouvelle met en présence les trois synthèses que nous venons de passer en revue. Pour le moment la synthèse spiritualiste est maîtresse; elle règne dans l'Université. Mais on l'a vue à l'œuvre : loin de satisfaire nos convictions philosophiques et religieuses, elle les froisse et elle les mine peu à peu ; d'autre part, elle est menacée par la synthèse positiviste qui, usant du prestige que les sciences lui confèrent, ne prétend à rien moins qu'à écarter ce spiritualisme impuissant et timide.

La lutte est ouverte ; le champ clos, c'est le pays ; l'arme, les universités. Le catholicisme et le positivisme vont se disputer l'âme de la France.

II

Les universités libres sont la preuve la plus décisive que le catholicisme puisse donner aujourd'hui de sa vitalité.

C'est dans ces foyers lumineux qu'il révélera sa doctrine si peu connue souvent de ceux-là même qui le professent et le défendent ; c'est de là qu'il pourra s'imposer aux esprits par l'autorité de l'intelligence. Il prouvera enfin que, s'il a dans son culte des splendeurs qui frappent l'imagination des foules, dans sa hiérarchie, une puissance qui lui permet de défier les siècles et de résister à tout ; il a dans ses dogmes une doctrine universelle qui, éclairant tous les horizons, constitue la vraie synthèse des sciences, satisfait aux esprits les plus exigeants, et peut seule triompher de l'anarchie intellectuelle.

Voilà l'œuvre urgente, l'œuvre sur laquelle doivent se concentrer tous les efforts et tous les dévouements, toutes les lumières et toutes les ressources. Il est bien temps que la théologie renaisse, que la forte lignée des docteurs vienne enseigner aux hommes une vérité qui leur manque, et réconcilier les sciences humaines avec la foi divine, les peuples libres avec leurs traditions religieuses, si propices à toutes les vraies libertés.

Les passions se tairont peut-être enfin devant la lumière, comme les bêtes fauves disparaissent devant le jour. La charité est sœur de la vérité, et Jésus-Christ, le Verbe de Dieu, a revêtu la plus douce forme humaine. Un prophète a dit de lui qu'il n'éteindrait pas la mèche qui fume encore et ne romprait pas le roseau à demi brisé. En le comprenant mieux, on en finira avec cette polémique où trop souvent l'injure tient lieu de raison et où la religion n'a qu'à

perdre, même lorsqu'elle triomphe à l'aide de moyens si indignes d'elle. Il y va de notre honneur. Rien ne nous déconsidérerait plus que l'étalage de notre impuissance doctrinale devant un siècle qui fait profession de mettre la science au-dessus de tout, et lorsque nous-mêmes nous nous disons envoyés de Dieu, pour enseigner la vraie sagesse à ce monde qui l'ignore.

Mais comme il est impossible de fonder et d'organiser ce que l'on ne connaîtrait point ou ce que l'on connaîtrait mal, il faut nous demander ce que doit être une université catholique.

L'université n'est pas seulement un local, un asile où se donne l'enseignement supérieur, exactement comme le Conservatoire est un lieu où se forment les artistes, les salles de concert un lieu où l'on écoute les virtuoses. M. Renan, dans une lettre au *Journal des Débats*, l'a prétendu ; sur quoi se fondait-il ? C'est matérialiser les choses que de les réduire ainsi à une question de local, quand il s'agit de la vérité et de l'enseignement. M. Jules Simon a été bien mieux inspiré dans son discours du mardi 15 juin 1875, à l'Assemblée nationale, lorsqu'il disait : « Une université, une école, n'est pas un asile matériel que nous donnons contre le vent et la pluie aux gens qui voudront enseigner des choses quelconques : espèce d'hôtel ouvert à toutes les doctrines. Pour être une école ou une université, il faut avoir une doctrine en commun. » Et en effet, c'est bien sous cette forme que se présentent à nous les écoles et les universités qui ont laissé un nom immortel dans les annales de l'esprit humain. Qu'importent le local, la ville, le peuple, et même le continent où s'enseigne la vérité ! Ce qui est tout, c'est le maître ; ce qui est tout, c'est la doctrine.

Au temps où le catholicisme régnait, toutes les universités avaient, dans la foi, un fond commun qui les liait l'une à l'autre ; ce qui les distinguait entr'elles, c'était la diversité des opinions ; diversité qui se traduisait ici dans les questions de la grâce, ailleurs dans celles de l'Incarnation ou de la Trinité, et qui, aujourd'hui même, là où subsiste encore la vieille tradition chrétienne, entretient une véritable émulation entre les diverses écoles. On le voit donc, c'est une doctrine commune qui constituera vraiment l'université.

Lorsqu'une conviction s'empare d'une intelligence, le premier vœu de cette âme est de voir la vérité qui l'éclaire rayonner au loin, conquérir peu à peu les autres intelligences, comme elle a conquis la sienne. Une doctrine naît : il faut que le maître rallie d'abord autour de lui quelques disciples ; il faut qu'il fasse école ; et qu'ainsi, par le bénéfice de l'association dans la lumière, la vérité centuple la vitesse et l'étendue de ses ondulations. C'est par

là que les universités se forment, que les doctrines se propagent et qu'elles peuvent couvrir le monde.

Les temps sont passés où la doctrine catholique dominait seule ou à peu près dans notre pays et dans presque tout le monde civilisé. Pour ne parler que de la France, trois doctrines principales, nous l'avons indiqué déjà, se disputent les esprits et aspirent au singulier honneur de les soumettre : la doctrine positiviste, la doctrine rationaliste, la doctrine catholique. Ces trois systèmes entendent l'enseignement chacun à leur manière ; ils correspondent aux trois synthèses que nous avons précédemment décrites, et ils ont à leur service des hommes plus ou moins éminents, plus ou moins nombreux, dont le zèle n'est pas près de se refroidir ni le prosélytisme de s'immobiliser.

Je jugerai une université d'après ces doctrines, et suivant que j'y verrai prévaloir celle-ci ou celle-là, j'aurai le secret de son enseignement et de l'esprit de ses maîtres. Parmi les catholiques, il y a peut-être, à ce sujet, quelques illusions ? Il faut les dissiper. Peut-être y a-t-il dans leur esprit certaine confusion d'idées ? Il faut l'éclaircir.

Lorsqu'on a lu, avec l'attention qu'ils méritent, les débats du Parlement au sujet de l'enseignement supérieur, on reste convaincu que ce qui a poussé les catholiques à réclamer la liberté, c'est surtout une pensée de préservation.

Comprenant que l'âme de leurs fils courait souvent de grands périls dans un enseignement et avec des maîtres dont rien ne leur garantissait l'orthodoxie, ils se sont dit : « Pourquoi subissons-nous plus longtemps une pareille situation ? Elle est attentatoire à la liberté de nos consciences, humiliante pour une religion qui peut bien commander aux hommes, puisqu'elle vient de Dieu, mais qui jamais ne saurait leur être asservie, et dont le premier droit est l'indépendance ; elle menace ce que nous avons de plus précieux : la foi de nos fils. L'heure est venue, il faut nous affranchir. »

Ces sentiments très-légitimes ont trouvé un éloquent interprète dans M. Chesnelong. « Pourquoi donc, s'écriait-il, la liberté de l'enseignement supérieur est-elle si vivement réclamée par les uns et si ardemment combattue par les autres ? Pourquoi excite-t-elle les préoccupations non-seulement des savants, mais aussi des familles ? Pourquoi éveille-t-elle une émotion si universelle et si vive ? C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'enseigner plus ou moins bien le droit, les sciences et la médecine ; il s'agit pour les pères de famille de savoir dans quel esprit leurs enfants seront élevés. Il

s'agit, permettez-moi de le dire, pour les familles chrétiennes, de voir se former, sous la protection de la liberté générale, des universités où *l'âme de leurs enfants pourra être préservée*, en même temps que leur intelligence sera fortifiée et agrandie; voilà le fait¹. »

Les applaudissements de la droite ont bien montré à l'honorable député qu'il avait exprimé avec autant de justesse que d'éloquence les idées et les sentiments de son parti. Il n'y a plus à en douter, ce qu'ont voulu avant tout les catholiques, c'est préserver l'âme et la foi de leurs fils. Rien de plus naturel. Lorsqu'on est en péril, le premier besoin est de se garantir; il faut d'abord se mettre à l'abri. C'est à cette loi de conservation instinctive que nous avons obéi : qui serait en droit de nous blâmer?

Nous allons donc voir se fonder, à côté des universités de l'État, une ou plusieurs universités libres où l'on enseignera les mêmes sciences que dans les premières : le droit, la médecine, les mathématiques et l'histoire naturelle. La seule différence qu'on trouvera entre les unes et les autres, c'est *le maître*; dans la première, il ne sera peut-être pas toujours un croyant ou un orthodoxe; dans la seconde, il ne sera jamais en hostilité avec la foi. S'il n'en montre pas toujours la sublimité et la puissance, toujours du moins il en respectera les dogmes sacrés.

Dieu me garde de méconnaître les avantages d'un pareil enseignement; mais il y aurait une grande illusion à appeler une telle université du nom de catholique.

Ce qui fait une école, ce n'est pas tant le maître que le programme; car c'est du programme surtout que dépendent l'esprit et la doctrine.

Or, dans les universités que nous avons en vue, il n'y a de changé ni les programmes, ni la doctrine enseignée, mais le maître seul; j'en conclus que ce sont plutôt des universités fondées et régies par des catholiques, que des universités catholiques proprement dites. Elles excelleront peut-être à préserver la foi des étudiants, elles ne sauront la communiquer dans son énergie, dans sa splendeur doctrinale. Elles augmenteront un peu nos forces défensives; elles ne nous donneront point cette offensive hardie sans laquelle nous ne reprendrons jamais la direction intellectuelle et religieuse du monde. Une telle école empêchera nos soldats de mourir; mais elle n'en fera pas des vaillants aguerris : elle sera plutôt un asile où l'on se réfugie qu'un camp où l'on s'exerce à la ma-

¹ Assemblée nationale, séance du mardi 15 juin 1875.

nœuvre et un avant-poste où l'on fait l'apprentissage du combat.

Bref, elle ne sera qu'une université de préservation. Il est bon de commencer par là ; il serait dangereux de s'y arrêter.

Ce qu'il nous importe de fonder ce ne sont pas des succursales de l'Université d'État dirigées par des catholiques ; mais des universités catholiques vraiment dignes de ce nom. Défions-nous des étiquettes mensongères : il y va de l'avenir de notre religion et de notre patrie. Ce serait lamentable, en vérité, si de pareils intérêts étaient compromis par une trompeuse enseigne !

Qu'est-ce donc qu'une université catholique ? Il est intéressant de le rechercher et de le dire, afin qu'on ne confonde pas les premiers essais qui seront tentés avec les chefs-d'œuvre qu'on réalisera plus tard, s'il plaît à Dieu.

L'université catholique ne méritera vraiment son nom que le jour où elle enseignera tout le savoir humain tel que le comprend notre doctrine. Or, les chrétiens conscients de la grandeur de leur foi ne comprennent le savoir humain ni à la manière du positiviste, ni à la façon du matérialiste, ni comme le rationaliste plus ou moins spiritualiste. S'ils l'entendaient de même, on ne s'expliquerait guère l'acharnement avec lequel ils luttent pour avoir le droit d'enseigner. Sauf les mathématiques pures, aucune des grandes questions qui se posent dans les sciences naturelles, dans les sciences de l'homme ou dans la science divine n'est résolue par eux d'une manière identique. Il y a des problèmes que le positivisme supprime de la science, celui, par exemple, des origines premières et des finalités, et qui, pour nous, philosophes et chrétiens, occupent le plus haut faite de la pensée. Le rationalisme dédaigne les mystères profonds de la vie intime de Dieu et la révélation du Christ ; et ces mystères sont justement le principe de la science sacrée. Donc, le savoir humain n'est pas le même pour ceux qui suivent l'enseignement révélé et pour ceux qui adhèrent à d'autres doctrines.

Mais à quoi bon insister sur une vérité aussi manifeste ? Ce que nous tenons à mettre en lumière, c'est la nature même de l'université catholique et la différence essentielle qui la distingue des autres.

Notre université doit être éminemment théologique, en ce sens que le haut enseignement de la religion et les sciences de l'ordre divin doivent y tenir la première place. Cela va de soi, car ce qui caractérise notre savoir, c'est la part souveraine qu'y occupe la théologie. On pourrait définir la doctrine catholique : la science de Dieu et de toutes choses, en tant qu'elles se rapportent à Dieu, comme à leur principe, leur loi suprême et leur fin ; et notre université devant communiquer aux hommes la doctrine catholique,

il est nécessaire qu'elle affirme la science sacrée dans toute sa splendeur : là est sa marque certaine.

Aujourd'hui, plus que jamais, il en doit être ainsi. A cette heure où la science de Dieu paraît tomber dans un si profond discrédit, où la religion semble, même à ses fidèles, avoir perdu sa puissance doctrinale, où la philosophie et les sciences rationnelles ne rencontrent plus qu'une critique dissolvante, ce serait une trahison, si, nous catholiques, subissant ce fâcheux état de l'opinion, nous imitions dans notre enseignement nos ennemis eux-mêmes. La théologie est dédaignée, méconnue, incomprise : relevons-la ; donnons-lui la place qu'elle mérite.

Qu'elle sorte enfin des séminaires et qu'elle paraisse au grand jour. Il est temps d'éclairer les intelligences et de vaincre les erreurs qui profitent de son absence pour mieux séduire les esprits et s'étaler avec plus d'audace.

La pierre angulaire d'une université catholique qui ne veut pas mentir à son titre, c'est une faculté de théologie dans laquelle seraient largement enseignées toutes les sciences de l'ordre divin. Tant que cette base nécessaire ne sera point établie, nous n'aurons que des universités libres, faisant à l'État une concurrence plus ou moins heureuse. — Mais quoi, dira-t-on, ne comptez-vous pour rien la discipline plus sévère à laquelle nous astreindrons la jeunesse confiée à notre garde ? Est-ce peu que de veiller à la pratique religieuse de ces jeunes gens qu'une émancipation trop précoce livre sans merci à des dangers qu'on ne sait pas assez prévenir ? Que leur manquera-t-il, lorsque des professeurs choisis viendront enseigner le droit, la médecine, les lettres et la philosophie, sans jamais blesser les croyances chrétiennes, que dis-je ? en s'efforçant même de mettre toujours le droit, la médecine, les lettres et la philosophie en harmonie avec l'enseignement de l'Église.

Certes, voilà de grands avantages : ils seront aperçus du premier coup par un esprit religieux et pratique. Mais, je le répète, le point capital n'est pas là. Ce qui manque le plus, nous ne le constatons que trop, à la jeune génération lettrée, ce ne sont pas les moyens de préservation, ce n'est pas même la pratique religieuse, ce ne sont pas les professeurs assez chrétiens pour ne point attenter à sa foi dans l'enseignement des lettres ou des sciences, ce qui lui fait le plus défaut, ce dont rien ne tiendra lieu, c'est la doctrine catholique ; et comment sera-t-elle connue, si nos universités ne l'enseignent pas ?

A vrai dire et pour ne rien déguiser de notre pensée, nous nous défions de ces croyants zélés qui, très-habiles dans une science in-

férieure, mais ignorants de la théologie, voudraient s'ériger imprudemment en apologistes de la foi. De tels hommes poussent souvent à des exagérations compromettantes, et les soi-disant défenseurs deviennent ainsi plus redoutables à une cause que de perfides adversaires. Chacun doit rester dans sa sphère : qu'un mathématicien fasse des mathématiques, un chirurgien de la chirurgie, un chimiste de la chimie, un physicien de la physique, un philologue de la philologie. En de telles sciences, il y a des faits et des lois qu'on doit recueillir avec précision et clarté. Tout ce que je demande à un professeur, c'est une science irréprochable; le meilleur, pour moi, sera le plus habile.

Quant aux sciences mixtes, dans lesquelles la religion et la foi se trouvent mêlées, telles que l'histoire, le droit, la médecine même et la philosophie, il est impérieusement nécessaire que le maître soit fortement instruit dans la religion et dans la foi. S'il ne l'est pas, il est urgent qu'il ait à côté de lui les docteurs et les théologiens. Ils l'empêcheront d'exagérer une doctrine que sa ferveur et son zèle seraient tentés de pousser à l'excès; ils ouvriront à sa science des horizons nouveaux où elle trouvera une lumière plus abondante, et dans tous les cas, une sûreté de doctrine indispensable.

De tels résultats seront faciles dans une université où la théologie serait enseignée; mais là où elle ne le serait pas, là où elle ne le serait que superficiellement, comment les atteindre?

On le voit, de quelque côté qu'on envisage la question, et même au point de vue des avantages immédiats qu'on espère, les facultés de théologie apparaissent comme le centre autour duquel toutes les autres, dans une université catholique, doivent rayonner. Elles sont par rapport à ces facultés ce que l'enseignement de la religion, pour tout chrétien, est par rapport aux autres enseignements, c'est-à-dire la base et le faite tout ensemble.

Pourquoi, dans nos universités, ne renoncerait-on pas une bonne fois à cette classification arbitraire de lettres et de sciences, qui a le double tort d'être incomplète et dangereuse, de laisser de côté des connaissances de premier ordre, et de les grouper sous un titre insuffisant? Revenons à la hiérarchie naturelle des sciences telle que la théologie nous la révèle. Si on donne à la médecine et au droit une place à part, à raison de leur importance professionnelle et des connaissances presque universelles qu'ils supposent, qu'on rattache logiquement la médecine aux sciences et le droit à la philosophie.

Il semble que tout ceci ne soit qu'une affaire d'étiquette, rien n'est plus faux. L'étiquette a sa valeur : juste et précise, elle dirige

l'esprit; mensongère et vague, elle l'égaré et contribue à le fausser. En veut-on la preuve? Depuis plus d'un demi-siècle on a retranché la religion, comme doctrine, de l'ensemble du savoir humain, on l'a supprimée des programmes officiels; regardez : elle a fini par disparaître des intelligences. Elle compte encore comme institution, comme loi morale, comme culte, elle est restée un sentiment pieux; elle n'est plus la doctrine souveraine qui domine toutes les autres, comme elle est la société la plus vaste, embrassant tous les peuples dans sa catholicité. A qui la faute? En grande partie, à l'étiquette du programme.

Que les catholiques y veillent. Le premier soin de leurs universités, doit être d'affirmer ceci : il y a trois ordres de sciences : les sciences de la nature, les sciences de la raison philosophique, les sciences de l'ordre divin. L'enseignement supérieur, jusqu'à présent, s'est limité aux deux premières; nous ne pouvons souscrire à une pareille mutilation. Au nom même de la vérité et de l'universalité qui sont les caractères de l'enseignement supérieur, nous rendons aux sciences naturelles et aux sciences humaines leur couronnement, en y ajoutant les sciences de l'ordre divin.

Manquerons-nous à ce devoir? Nous ne voulons pas le craindre; mais si, au début, nos universités ne semblaient point s'en préoccuper assez, nous attendrions mieux d'un prochain avenir.

III

Leur tâche doctrinale est immense. Est-elle comprise de ceux-là même qu'elle devrait le plus intéresser? Evidemment, nous ne voulons pas le mettre en doute. Il y aurait plus qu'un péril, il y aurait une faute irréparable à la méconnaître. Qu'il nous soit donc permis de l'esquisser en traits généraux et de démontrer, s'il est possible, aux esprits les plus rebelles son opportunité, son urgence et sa grandeur. Lorsqu'on verra ce que nous sommes résolus d'accomplir, la beauté de l'œuvre ralliera les hommes de bonne foi; dans tous les cas, elle commandera le respect et l'estime à ceux-là même qui se permettent de nous dédaigner.

Le besoin le plus impérieux des âmes, à notre époque, c'est la vérité; et cependant jamais elle n'exerça moins d'empire. Des trois grandes sources par lesquelles elle jaillit jusqu'à nous : l'expérience, la raison et la foi, les deux dernières sont taries pour une multitude d'intelligences. Le courant nous emporte dans la direction inférieure. Les sciences de l'âme et la métaphysique, en

première ligne, sont délaissées ou niées ; la théologie et les sciences de l'ordre divin le sont plus radicalement encore. Les savants seuls abondent, les philosophes sont rares et dédaignés par les savants ; les théologiens plus rares, et plus dédaignés que les philosophes. L'expérience a tout crédit, la raison et la foi comptent à peine. Aussi les ténèbres sont-elles grandes parmi nous : si la nature se révèle, Dieu et l'homme en ce qu'il a d'immortel se voilent ; et s'il fait jour sur la terre, il fait nuit noire dans le ciel.

Mais la vérité subsiste quand même : l'homme, en la contemplant, ne la crée pas, il en est l'humble témoin ; et lorsqu'il s'en détourne, il ne la détruit pas ; son apostasie ne fait que montrer combien la vérité est nécessaire. A mesure qu'il la nie, les abîmes se creusent, les mœurs se corrompent, le génie s'éteint, les grands caractères s'en vont, les lois fléchissent, les sociétés s'ébranlent, les races s'atrophient ; tout meurt.

Les hommes de la science positive auront beau nier la science philosophique et la science religieuse, il n'est pas en leur pouvoir de les supprimer. En dépit de leur négation les traditions immortelles de la raison humaine persistent, consignées dans l'histoire en traits indélébiles, et gardées dans le secret, par des âmes vivantes qui en conservent l'inviolable dépôt. M. Auguste Comte et ses disciples ne feront pas oublier Platon et Aristote. A travers tous les blasphèmes d'une génération pour laquelle Dieu semble un être fini, et sa science un rêve de cerveau d'enfant, la tradition divine de la foi ne fléchit pas davantage. Que dis-je ! Elle se renforce. L'autorité qui la garde est plus visible : le foyer brille moins, sa flamme est moins expansive ; mais elle est plus concentrée et plus intense. Quand bien même on ne frappe pas le silex pour en dégager l'étincelle captive, la flamme y est, elle en peut jaillir, et il n'est au pouvoir de personne de l'éteindre.

Il y a donc pour l'homme trois sphères de vérités : la première renferme les connaissances positives, elle a pour flambeau l'expérience ; la seconde comprend toutes les connaissances rationnelles, elle a pour astre la raison ; la troisième embrasse toutes les connaissances suprationnelles ou divines, elle a pour centre la foi. Tel est le patrimoine intellectuel de la race humaine. Il n'est pas donné à tout homme ni à tous les siècles de le faire fructifier également dans ses diverses parties. Certains hommes ne font usage que de leur raison expérimentale ; il en est qui se vouent à la contemplation du monde idéal que la raison spéculative explore, d'autres enfin, écoutant la voix de Dieu et de son Christ, recueillent et traduisent en langue humaine les mystères et les oracles de l'Infini. Suivant les courants qui les emportent, les siècles et les hom-

mes se mettent en communication avec la nature, avec l'humanité, ou avec Dieu. Ce sont les trois centres nécessaires autour desquels gravite toute intelligence ; et quiconque veut apporter à la somme des vérités acquises un appoint nouveau est contraint de puiser à l'une de ces trois sources. Toute œuvre doctrinale a forcément pour objet de mieux nous révéler la nature avec laquelle nos sens nous mettent en rapport, ou le monde intime et idéal de la conscience, ou bien encore le monde divin de la foi.

Les universités catholiques ont-elles une tâche spéciale en cette œuvre de lumière? Ne s'agit-il pour elles que de restaurer l'antique enseignement de leurs vénérables aïeules? N'ont-elles qu'à secouer la poudre des vieux livres de nos Docteurs et de nos Pères, et à faire lire à notre génération ces chefs-d'œuvre incompris? Allons-nous ouvrir de nouvelles écoles pour refaire simplement les disciples de Pierre Lombard, d'Albert le Grand, de saint Bonaventure ou de saint Thomas d'Aquin? Le passé a-t-il tout dit, n'avons-nous plus qu'à en apprendre les leçons oubliées, ou bien l'avenir a-t-il des secrets à nous livrer? Faut-il regarder en arrière ou croire en l'avenir? Les universités catholiques ont-elles une œuvre urgente, providentielle à accomplir, oui ou non?

Énoncer de telles questions, c'est les résoudre. Celui qui croirait que la nature n'a plus d'énigmes à nous poser, que la science philosophique n'a plus qu'à s'immobiliser dans des solutions depuis longtemps formulées, que la foi n'a plus de développements à recevoir, celui-là méconnaîtrait étrangement la nature, l'homme et Dieu ; l'histoire lui infligerait d'ailleurs un démenti sans réplique. La science ne va-t-elle pas toujours entassant découverte sur découverte? La raison, sous l'égide de la foi, ne combat-elle pas toujours avec des armes plus solides et renouvelées des erreurs mieux démasquées et toujours plus vieilles? L'Esprit de Dieu cesse-t-il, un instant, de communiquer aux hommes une intelligence plus nette et plus étendue de sa parole, de ses desseins et de ses œuvres qui vont grandissant?

La science divine se déroule avec les siècles ; il est des temps où Dieu dévoile des secrets qu'il avait cachés jusque-là. Quand il apparut à Moïse : « Je suis, dit-il, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et je ne leur ai point dit mon nom : Adonai¹. » Dieu n'efface jamais aucune des pages de la Révélation ; mais il nous permet de les mieux lire : ce qui était vague se précise ; ce qui était enveloppé se découvre, et c'est en cela que consiste, d'après saint Thomas d'Aquin², l'élément progressif de la théologie. Lorsqu'un dogme

¹ Exode, ch. vi.

² Somme théologique, 2. 2. q. 1, a. 7.

est défini, il faut qu'on l'interprète ; la promulgation suffit à la foi ; le commentaire est nécessaire à l'intelligence raisonnée de la foi.

Des universités catholiques qui se fonderaient, en ne regardant que le passé, ne comprendraient pas la mission qui leur est échue ; vicilles en naissant, elles ne pourraient aspirer à séduire ni à entraîner la jeunesse ; et le jour de leur inauguration serait celui de leur décès.

Soit, il y a du nouveau à faire ; mais quoi ? Indiquez-le.

L'œuvre, c'est la synthèse nouvelle de tout le savoir humain.

Cette harmonie existe en elle-même, elle est la première loi de la vérité, mais elle n'existe pas pour la masse des esprits contemporains : il est urgent de la leur montrer.

Des savants trop nombreux vivent dans cette erreur néfaste qu'entre la science expérimentale et la foi, il y a une opposition fatale, et que, si la science est vraie, la foi est fausse : il faut leur prouver jusque dans le moindre détail que rien, dans la science, ne heurte les mystères de la foi, que, tout au contraire, les illumine et sert à les mieux comprendre. Des philosophes enseignent que la raison est la cime de nos connaissances, et qu'au-dessus d'elle il n'y a pas d'enseignement divin : il faut leur démontrer que cet enseignement existe, et que, loin de contredire à la raison, il la confirme, il la complète et l'élève jusqu'à Dieu.

Cette œuvre semble bien simple : elle est grandiose.

Assurément, la thèse générale de l'harmonie entre le monde divin, le monde humain et le monde matériel est vite établie ; mais ce n'est point là ce que nous demandons. Il faut un rapprochement, point par point, détail par détail, et une telle œuvre ainsi comprise réclamera peut-être tout un siècle, des milliers d'ouvriers et plusieurs générations. En effet, pour harmoniser les trois sphères de connaissances dans lesquelles se concentre tout le savoir, il est indispensable de les bien connaître. Où sont donc, je le demande, les savants qui se sont consacrés à l'étude des sciences philosophiques et théologiques ? Où sont les philosophes qui ont appliqué leur esprit aux sciences divines et à celles de la nature ? Où sont les théologiens qui, comprenant le grand sens de la théologie, ne sont restés étrangers à aucune des sciences humaines et matérielles et les ont toutes connues, du moins dans leurs généralités ?

De tels hommes sont-ils nombreux en France, en Europe ? Leur existence serait un phénomène, car de tels hommes ne naissent pas tout formés ; ils se préparent lentement, laborieusement. Où donc se seraient-ils développés ? Qu'on nous montre les institutions, françaises ou étrangères, d'où ils auraient pu sortir ! Est-ce de nos séminaires ? Est-ce de nos facultés de théologie ? Est-ce de nos

facultés des lettres? Est-ce de nos facultés des sciences? On sait bien que non.

Toutes les connaissances, aujourd'hui, sont enseignées séparément; on les isole, quand il faudrait les réunir. Au lieu de faire de la science synthétique et comparée, on ne fait partout que de la science analytique et séparée.

Dans les séminaires, la théologie est condamnée à être une science professionnelle; elle languit un peu routinière, sans se renouveler, toujours aux prises avec les mêmes textes, les mêmes interprétations, et aucun élément nouveau ne vient rajeunir les antiques formules. On se contente de réfuter sommairement les erreurs contemporaines et d'opposer des arguments presque toujours trop vagues aux attaques précises d'une science qu'on ne connaît pas assez, pour la combattre avec succès.

Dans les facultés de théologie, l'apologétique absorbe toutes les forces. Vivant face à face avec le monde hostile à nos dogmes, les professeurs sont plus à même de comprendre cette opposition et plus capables de la vaincre. Aussi, les meilleurs travaux contemporains d'apologétique sont-ils sortis non pas des séminaires, mais des facultés de théologie. Cependant tous ces travaux excellents en eux-mêmes manquent d'ensemble. On voit bien que, malgré leur talent souvent hors ligne, ces maîtres ne sont initiés ni aux généralités de la science, ni à une philosophie puissante, ni même aux trésors inépuisables de nos traditions religieuses. Et lorsque l'un d'eux est renommé par sa supériorité dans la science positive, la philosophie ou la tradition, il se renferme dans sa sphère spéciale et il ne sait pas rattacher la science expérimentale à la foi, ni apporter à la science les lumières supérieures de la révélation.

Dans nos chaires de philosophie universitaire, l'isolement des problèmes de la raison est accepté comme un principe indiscutable. On a grand soin de creuser entre la philosophie rationnelle et la philosophie religieuse d'infranchissables abîmes, comme si la raison et la foi pouvaient perdre à un tel rapprochement; et lorsqu'on s'avise de les mettre en présence, ce n'est trop souvent que pour les opposer et les affaiblir par cette contradiction apparente. Quant aux chaires scientifiques où il serait à souhaiter souvent que les maîtres se contentent d'exposer les faits de l'expérience et les résultats de l'observation, c'est de là que partent les excursions les plus intempestives dans le monde de la conscience et dans le domaine de la foi. Le savant, comme tel, n'est qu'un profane; il n'a pas le droit d'entrer dans le cénacle où Platon enseigne, ni de franchir le seuil du temple où Dieu dit son nom. Qu'il se borne à enregistrer les phénomènes et à les classer; son domaine est res-

treint à la région de l'expérience; s'il veut interpréter rationnellement ou religieusement ses observations, qu'il se déclare philosophe ou théologien et qu'il parle au nom de sa philosophie ou de sa foi. Mais non, devant une cornue, il proclame que Dieu n'est pas, et l'œil fixé sur le microscope, il dit que l'âme est introuvable.

La grande œuvre de la synthèse générale est donc à réédifier; et c'est aux universités catholiques à en proclamer l'urgence et à en poursuivre, sans plus tarder, la difficile exécution. En effet, nous l'avons établi, il ne faut compter ni sur les séminaires, ni sur les facultés de théologie dont plusieurs causes fatales paralysent l'action, ni sur les facultés des lettres ou des sciences.

L'œuvre ne s'accomplira pas, ou elle s'accomplira par les nouvelles universités.

Il faut pour cela que le plus large esprit doctrinal les anime. Qu'est-ce qu'un tel esprit? Je réponds, sans hésiter, c'est l'esprit catholique, au sens le plus vrai du mot, ou, pour mieux dire, l'esprit théologique. Un tel esprit implique l'universalité et l'harmonie: par l'une il embrasse toute doctrine, aussi bien la science naturelle, que les dogmes de la raison et les enseignements de la foi; par l'autre, il rapproche ces trois mondes, et en subordonnant, d'une part, les sciences expérimentales à la métaphysique, d'autre part, les sciences rationnelles aux sciences de l'ordre divin, il réalise la plus magnifique synthèse que l'intelligence de l'homme soit capable de contenir et de rêver.

C'est de la théologie, dira-t-on: or, la théologie, ne le savez-vous pas, est pour les incroyants une science usée, et, pour certains croyants une science faite? Si elle est usée, vos universités ne lui rendront pas la vie; si elle est faite, elles sont inutiles. Il ne leur reste rien de neuf à accomplir; elles ne seront qu'un vain retour au passé.

Rien n'est plus faux. La théologie n'est ni une science usée, ni une science terminée. L'erreur des incroyants qui espèrent en avoir fini avec la science théologique n'a d'égale que celle des croyants qui se persuadent que le livre de la science sacrée est rempli, le volume scellé, et qu'il suffit d'en tirer de nouvelles éditions.

Tant qu'il y aura des hommes de foi qui n'auront répudié ni la raison, ni la science, il y aura dans leur intelligence un effort persistant pour mettre leur science et leur raison d'accord avec leur foi. L'unité est le premier besoin de notre esprit. Or, qu'est-ce que la doctrine théologique? la synthèse de la science, de la raison et de la foi. Qu'est-ce que le théologien? l'esprit universel qui sait lire dans les phénomènes et les lois de la nature, les phénomènes et les lois de l'âme humaine, et par tous les phénomènes et toutes les

lois de la création, augurer de la vie intime de l'Être incréé? Il fait plus et mieux encore. Initié par Dieu même à la connaissance du principe absolu, il sait que tout en procède et que tout y retourne, que l'éternelle loi divinement révélée régit conformément à elle-même, aussi bien le monde matériel que le monde humain. Partout où la foi, la raison et la science coexistent, la théologie ne saurait être usée; loin de là, elle est impérieusement nécessaire. Or, dans notre monde humain, la science existe-t-elle? La philosophie existe-t-elle? La foi existe-t-elle? Nous le demandons aux incroyants.

Ils ne nieront pas la science; sa puissance n'a jamais été plus active ni son autorité plus obéie. Et la philosophie, la croient-ils morte? Elle ne peut pas plus périr que la raison elle-même. Sans doute elle est sujette à des déclin; et toujours occupée à construire des théories, même, en se proclamant sceptique, elle ne meurt pas; elle prouve qu'elle vit encore, puisqu'elle bâtit un système.

Au surplus, les dogmes révélés contiennent toute une grande philosophie qui ne saurait jamais disparaître du monde; elle est impérissable comme la foi qu'elle interprète et qu'elle défend.

Mais la foi est-elle éteinte? On le croit peut-être: illusion! Est-ce une foi décrépète, celle qui se trouve gardée par la société la plus puissante, la hiérarchie la plus compacte que l'histoire ait jamais vue?

Si donc aucun des éléments de la science théologique n'est usé, comment la science le serait-elle? Non, loin de périr, elle subira la fortune des trois lumières dont elle doit mélanger harmonieusement les rayons. Toutes les découvertes dans la science de la nature, tous les progrès dans la science de l'homme, loin d'effrayer ma foi, la réjouiront au contraire, en lui prophétisant des clartés plus pures et une science divine plus étendue. On le voit, la théologie n'est pas une science surannée, et nous ne pensons pas davantage qu'elle n'ait plus rien à dire.

Les œuvres de Dieu ne sont jamais closes; même après le sabbat de l'éternel ouvrier, elles se développent et grandissent. Les espèces se succèdent, les mondes se remuent; ils progressent dans la lumière et dans l'unité; l'humanité croît et se multiplie. Le Christ paraît: son mouvement religieux parcourt l'univers, décrit ses orbes gigantesques qui enveloppent peu à peu le globe entier.

Pourquoi la théologie, qui est la lumière du Christ, s'immobiliserait-elle? Au nom de qui veut-on lui donner pour limite tel siècle ou tel génie? Il y a deux parts dans toute science: l'une invariable et fixe, l'autre mobile et progressive. Les principes sont immuables, les conclusions se succèdent et les applications varient à l'infini. Un esprit mieux éclairé, enrichi d'éléments nouveaux, en pourra

toujours tirer de nouvelles; et comme les conclusions reflètent sur les principes dont elles découlent la clarté qu'elles en ont reçue, les principes d'une science peuvent, sous ce rapport, acquérir eux-mêmes un surcroît de splendeur.

Au point de vue des principes, nous le savons, la doctrine théologique est faite. La foi ne saurait être modifiée d'un iota : les articles du symbole, les définitions de l'Église, l'Écriture sacrée, ne sauraient être changés : il ne faut pas attendre de nouveaux évangiles, ni même de nouvelles épîtres. Quant aux Pères des premiers siècles, aux docteurs du moyen âge, et aux théologiens qui les ont suivis, tous ont apporté à l'exposition et à la défense des dogmes une intelligence admirable et une philosophie sublime. Leurs enseignements forment le riche dépôt de notre tradition doctrinale; mais ce serait les bien mal comprendre, que de se limiter à la lettre de leurs écrits.

Ils ne sont pas pour nous une borne, ils sont des guides; ils ne nous ferment pas la route, ils l'ouvrent plus spacieuse. Le maître n'a pas pour mission seulement d'enseigner au disciple la science faite, il doit encore lui révéler la science à faire. Nos anciens dans la foi sont nos maîtres : Dieu nous garde d'être infidèles à leur esprit; mais, tout en marchant sur leurs traces, nous n'oublierons pas que la lumière de Dieu grandit, et qu'à l'exemple de nos aïeux, nous devons vouer notre intelligence aux progrès de la doctrine.

La théologie, immuable dans ses bases, se modifie dans ses formes et se fait à chaque siècle. Dans ce mouvement incessant, l'ignorance, les passions, les intérêts occasionnent plus d'une erreur; bien des imperfections se glissent, bien des fautes se commettent, plus d'un sophisme se mêle aux raisons solides que l'on apporte à l'interprétation du dogme; mais le siècle suivant corrige le siècle qui a précédé, et le temps, sous la garde de Dieu, se charge de consumer et d'emporter tout ce qui n'est pas incorruptible. Les Pères de l'Église ont fait la théologie qui convenait à leur époque et aux erreurs contre lesquelles ils devaient se défendre. Les docteurs du moyen âge, et, au-dessus d'eux, saint Thomas d'Aquin, ont fait, eux aussi, la théologie de leur temps. Ils ont embrassé dans la plus vaste et la plus harmonieuse synthèse toute la science, toute la philosophie de cet âge, et toute la foi traditionnelle. Sous la garde de ce monument immortel, les croyants ont vécu et y vivent encore. Ceux-là même qui, aujourd'hui, ne le connaissent point en saluent, par la pensée, les vieilles splendeurs; on dirait qu'à six siècles de distance, cette œuvre puissante les protège, et que son ombre seule les met à l'abri de toute attaque. Les pyramides sont debout : l'Égypte n'a pas à craindre l'invasion des sables.

Depuis la synthèse réalisée au treizième siècle, aucun essai pareil n'a été tenté. Au seizième, la théologie s'est limitée à des controverses avec les protestants; elle a porté ses efforts principalement sur l'étude de l'Église, de la hiérarchie, des sacrements et du culte. Au dix-septième, les mêmes discussions se sont perpétuées; mais rien d'original n'a été produit par les génies pourtant incomparables qui en sont la gloire. Les uns se sont contentés de traduire, dans un grand langage, la tradition divine, et les autres, appliqués à la science ou à la philosophie, donnaient un essor nouveau à l'esprit humain, avide de mieux connaître la nature et de pénétrer dans le monde de la raison, qu'Aristote occupait un peu trop en maître. Au dix-huitième siècle, la théologie, en France surtout, est devenue purement apologétique; elle a dû se préoccuper de l'invasion formidable du matérialisme et du rationalisme, menaçant d'emporter dans son torrent non plus la foi, mais la raison elle-même. Le dix-neuvième a suivi le mouvement de celui qui l'avait précédé, et ses meilleurs génies chrétiens n'ont travaillé qu'à défendre la foi sur le terrain du sentiment et de l'imagination, comme Chateaubriand, sur le terrain politique et social, comme de Bonald, le *premier* Lamennais, Montalembert; et sur le terrain de la doctrine, comme de Maistre, Lacordaire, Gratry : je ne parle que des morts.

Ne sent-on pas qu'il y a désormais une grande œuvre à accomplir, et que l'heure est venue de reprendre, en la rajeunissant, la vieille synthèse doctrinale du treizième siècle?

Nous en avons la conviction : c'est là ce que réclament à leur insu une foule d'esprits; c'est le vœu secret qu'ils ne se formulent peut-être pas encore, mais qui se remue au plus profond d'eux-mêmes.

Il y a d'inexprimables tiraillements dans les âmes. On subit le prestige d'une science qui, depuis quatre ou cinq siècles, a fait des découvertes inouïes et démontré l'erreur enfantine de nos pères sur plus d'un point grave. On croit à la raison humaine dont les faux systèmes ont été mieux connus et les lois étudiées par une analyse plus savante; on est encore subjugué par une foi qui répond à d'invincibles besoins, dont la puissance divine résiste à toutes les attaques et défie le temps lui-même. Il y a des hommes qui se sentent de l'éternité par leur âme religieuse, de leur temps par leur raison et par leur science. Que se passe-t-il sous leurs yeux? La guerre impie des sciences contre la philosophie, de la philosophie et des sciences contre la foi. Cette lutte n'est pas seulement autour d'eux, elle est en eux-mêmes; de là tous les troubles du dehors et les déchirements du dedans. Que faire? Mettez-vous sans retard à

cette tâche doctrinale que nous avons nommée la synthèse théologique de tout le savoir humain. — Elle existe, regardez en arrière, depuis cinq siècles elle est faite. — Non, non, la synthèse du moyen âge ne saurait suffire, et voilà pourquoi la résurrection des universités est si opportune. En veut-on la preuve? La science du moyen âge est dépassée, ruinée, réduite en poudre. Son astronomie, sa chimie, sa physique et sa physiologie sont plus vieilles que l'armure des chevaliers. Quant à la philosophie, il est impossible que nous ne tenions pas compte des travaux prodigieux qui depuis quatre siècles ont eu pour objet l'étude de l'âme et de l'Infini. Si solide que soit dans ses bases la philosophie du moyen âge, elle peut, sans s'amoinrir, prêter l'oreille à des hommes comme Pascal, Descartes, Fénelon, Malebranche, Leibnitz, et croire qu'elle apprendra d'eux plus d'une vérité. D'autre part, Spinoza, Kant, Hegel, et, après eux, tous les partisans du matérialisme scientifique, ont formulé de perfides systèmes. De telles erreurs ne paraissent pas sans provoquer des luttes qui rendent la vérité plus nette et plus inébranlable. Il en est des hérésies contre la raison comme des hérésies contre la foi : elles confirment et mettent en relief ce qu'elles semblaient vouloir ébranler et détruire. Enfin, si la foi est restée la même, ses dogmes sont plus définis, l'architecture de l'Église mieux connue, l'action de Dieu sur les peuples et la place du Christ dans l'histoire sont plus visibles.

Tout serait donc préparé pour une œuvre semblable à celle dont le moyen âge nous a donné l'exemple. Après les ténèbres du neuvième et du dixième siècle, lorsque la science parut avec les Arabes, et la philosophie avec les livres d'Aristote, un mouvement invincible entraîna les esprits à mettre en harmonie cette science et cette philosophie avec la foi des docteurs.

Depuis plus de cent ans nous nous débattons dans la nuit. Avec Bacon, notre science expérimentale se crée. Avec le seizième siècle, les matériaux d'une philosophie plus large et plus puissante se multiplient : c'est l'heure ou jamais de nous mettre au labeur. Faisons de la lumière dans ce chaos; accordons enfin cette science et cette philosophie avec une foi qu'elles ne connaissent pas assez, et qui elle-même les ignore. Avant que la synthèse du moyen âge ne se créât, il s'est passé de longs jours; entre le Maître des Sentences et saint Thomas d'Aquin il s'écoule plus d'un siècle. Combien attendrons-nous avant de voir nos universités consommer leur œuvre et produire les grands ouvriers de lumière dont notre monde a besoin? Qu'importe! Le temps est à nous, ou plutôt il est à Dieu; et Dieu sera notre force dans ce labeur entrepris pour le triomphe de la vérité.

Quiconque aura compris la mission de nos universités verra combien elles resteraient au-dessous d'elles-mêmes, si elles se bornaient à l'enseignement du droit, des lettres, de la médecine, en y ajoutant ce qu'on nomme vaguement l'esprit catholique.

Il faut, avant tout, que les sciences de l'ordre divin y soient largement enseignées.

Il est urgent que des chaires spéciales nous mettent sans retard en présence de toute la science théologique des anciens ; car les Pères de l'Église sont peu connus, le treizième siècle et la scolastique sont presque ignorés, on a à peu près oublié les controverses du seizième.

Il faut reprendre une connaissance précise de tout cet antique édifice ; et puisque nous devons y apporter des éléments nouveaux, il est indispensable d'en connaître tout le dessin, sinon nous sommes exposés à des hors-d'œuvre et peut-être à d'inconscientes destructions.

L'œil fixé vers le passé, nous sommes en communion intime avec nos maîtres, et il ne reste plus qu'à accueillir les inspirations du présent et à nous étendre vers l'avenir.

A ce point de vue, trois chaires seraient d'une importance capitale : la chaire de philologie sacrée, la chaire des sciences naturelles, la chaire d'histoire. Il est de la plus pressante nécessité que l'étude des langues nous arme pour l'intelligence du texte des Saints Livres, que celle de l'histoire nous prépare à les interpréter historiquement, et qu'enfin l'étude des sciences naturelles nous permette de mieux lire les premières pages de la Genèse.

Autour de ces trois centres se multiplieraient les chaires spéciales qui auraient pour objet l'étude expérimentale de la nature. Une chaire de philosophie, couronnant ce vaste enseignement, le ramènerait à l'unité rationnelle, et rallierait autour d'elle toutes les chaires de droit et de littérature.

Enfin, les chaires d'apologétique viendraient se serrer autour des chaires classiques du dogme, de la morale et du droit canon. Elles défendraient au jour le jour, contre les attaques du dehors, l'édifice menacé. On le verrait s'élevant peu à peu, et il ne tarderait pas à abriter les intelligences, qui, fortifiées à son ombre, iraient attaquer vaillamment l'erreur et la prévenir jusque dans ses principes.

Telles sont les lignes de l'œuvre totale ; nous nous bornerons à les esquisser. Qu'on se pénètre seulement de l'esprit doctrinal de notre admirable religion, la lettre viendra d'elle-même. L'âme fait le corps. L'artiste habile, quand son art le passionne, est-il embarrassé pour choisir et trouver son instrument ?

IV

Une telle œuvre ne devrait-elle pas rallier toutes les sympathies ? Il n'en est rien. Les mêmes défiances, les mêmes hostilités, les mêmes colères qui se sont fait jour, à propos de la discussion de la loi, éclatent encore et poursuivent les universités naissantes. Ce n'est point avec la faveur du public que les facultés libres, et surtout celles des universités catholiques se créeront. Tant mieux. La guerre ne nous déplaît pas ; si elle a ses périls, elle a ses gloires ; elle ne permet point qu'on s'amollisse, et elle seule fait les forts.

J'ai bon espoir pour toutes les semences jetées dans la tempête : elles lèvent mieux.

Toutefois, sans nous alarmer de l'opposition que l'œuvre des universités rencontre, il est bon de s'en occuper. Il ne faut pas laisser répandre dans l'opinion ces misérables sophismes qu'on nous objecte et dans lesquels on ne sait ce qu'il faut le plus flétrir, de l'erreur ou de la haine. Ils sont plus haineux encore, si c'est possible, qu'ils ne sont faux.

Les catholiques ont obtenu la liberté, non pas une liberté de privilège, mais une liberté de droit commun. Y a-t-il rien de plus légitime ? Sous la protection de cette liberté ils sont à l'œuvre, est-il rien de plus respectable ? Cette activité effraie ceux qui mettent leurs passions de secte au-dessus de l'équité, foulent aux pieds les droits imprescriptibles de la conscience, et pour lesquels un adversaire n'est plus un homme, mais un ennemi. Ils ne songent qu'à dénoncer à l'opinion ce qu'ils nomment l'envahissement du parti clérical.

Qu'est-ce que ce langage barbare inventé pour servir de mot d'ordre à une tourbe sans aveu qu'on pousse, les rangs serrés, au renversement de ce qu'il y a de plus saint, et qui souillera le temple avant de le brûler ?

Si cléricalisme et catholicisme sont synonymes, pourquoi ne pas prendre cette dernière dénomination qui n'est pas, du moins, entachée de mépris et qui a le mérite de la clarté ? Mais non, le sectaire a besoin de l'obscurité pour dissimuler ses sophismes. N'ayant ni la vertu, ni la force du respect, il se sent faible ; et il croit trouver, dans l'injure et le mépris, l'arme qui lui manque, parce qu'il n'est ni dans la vérité ni dans la charité.

Que veulent-ils dire ceux qui, à la vue des universités naissantes, orient à l'envahissement de l'esprit clérical ?

Est-ce du cléricalisme, de remettre en honneur dans l'intelli-

gence française les sciences religieuses tombées dans un si lamentable discrédit? Est-ce du cléricanisme, de restaurer dans la raison publique la science de Dieu ébauchée par Aristote et Platon, si largement conçue par les docteurs de l'Église, et traduite dans une langue immortelle par les grands écrivains et les lumineux génies du dix-septième siècle? Est-ce du cléricanisme, de former des chrétiens qui soient armés d'une puissante doctrine pour défendre leur foi? Est-ce du cléricanisme, de protéger la liberté fragile encore de la jeunesse et de la soumettre à une discipline intelligente qui la dresse peu à peu à la pratique et aux devoirs de la liberté virile? Est-ce du cléricanisme, de n'être point l'esclave de son temps, de n'en point vouloir subir les préjugés irrégieux et les tendances matérialistes? Est-ce du cléricanisme enfin, de penser que l'enseignement officiel a des lacunes, et de concevoir la haute éducation intellectuelle autrement que l'État?

Eh bien, nous le déclarons, les universités ne veulent pas autre chose.

Sans doute, il peut y avoir, dans le catholicisme comme partout, des natures qui n'en comprennent pas et qui même en défigurent l'esprit: si c'est là le cléricanisme, qu'on le dise; mais qu'on cesse, une fois pour toutes, de confondre sous le même mot et d'envelopper dans la même répulsion ceux qui professent et des doctrines et des sentiments tout contraires. Entend-on par cléricaux ceux qui ont la haine de leur temps, ceux qui, fermés à toute inspiration nouvelle de Dieu, ne voient dans l'avenir que la restauration artificielle du passé, qui confondent la politique et la religion, identifient le roi et le Christ, ceux qui rêvent de rallumer les bûchers et de renouveler les dragonnades? Où sont-ils? N'est-ce pas là un fantôme créé à plaisir, un mythe, une sorte de spectre noir évoqué par les hommes qui ont donné lieu au spectre rouge, et destiné à égarer cette portion de l'opinion publique où sévit l'irrégion et où fermentent les haines sociales? Et alors même que de tels hommes existeraient, qu'un tel parti s'organiserait, qu'en pourrait-on conclure contre le catholicisme? De tels hommes et un tel parti doivent garder la responsabilité de leurs actes; la grande Église du Christ n'a rien à démêler avec eux. Les écrivains et les publicistes qui prennent à tâche de ne montrer le catholicisme que sous la figure du cléricanisme savent bien ce qu'ils font. Nous leur croyons trop d'esprit pour les supposer de bonne foi; mais ils se souviennent du *mentez, mentez toujours*, et ils finissent par persuader au bon peuple que le catholicisme est une coterie, que les chrétiens sont des sectaires, qu'ils n'ont plus la France pour patrie, mais Rome, qu'ils vendraient leur pays pour une parcelle des États de l'Église, qu'ils vont faire table

rase du Code civil, ramener le monde à six siècles en arrière, et que les universités catholiques seront les foyers de cet esprit de réaction, le plus implacable ennemi de ce qu'on nomme la civilisation moderne.

En vérité, il faut que l'opinion, en France, soit tombée bien bas pour tolérer de pareilles absurdités. Au reste, quand bien même une minorité sans crédit fournirait par ses paradoxes et ses violentes prétentions un certain prétexte à de telles injures, quand bien même cette minorité réussirait à avoir des universités, elle serait dans son droit en usant de la liberté. Où est le mal ? Elle va corrompre la France, dira-t-on. Dormez tranquilles, braves gens ; la France n'a pas à craindre d'être envahie par ces violents et ces réactionnaires, s'ils existent. Ce qui la menace, ce n'est pas la réaction, c'est la révolution. On a déboisé les forêts, et il n'y a plus de bois pour les bûchers ; mais le pétrole est là : et on sait quel usage en font ceux qui ont trouvé le moyen d'allumer dans le cœur du peuple la haine de Dieu, de l'Église et de leurs frères.

En voyant naître des universités catholiques, on s'effraie encore et l'on dit : prenez garde, c'est la guerre civile des esprits.

Ceux qui parlent ainsi connaissent bien mal l'état réel de la patrie. S'imaginent-ils donc que les esprits vivent en paix et ne forment qu'une famille, en France ? Ne voient-ils pas que, depuis plus d'un siècle, cette guerre civile est partout, dans la politique, dans la science, dans la littérature, dans les arts, dans la philosophie, dans la religion ? Ce qui se passe dans la rue est l'image de ce qui se passe dans le secret des cœurs. Quand l'incendie dévore les monuments, les églises, les palais : il y a longtemps déjà que la haine couve dans les êtres farouches qui se sont faits incendiaires. Quand les citoyens s'entr'égorgent, et lorsque la guerre civile descend dans la rue, c'est la preuve qu'elle rugit depuis longtemps dans les âmes. Qui oserait dire qu'elle est calmée, et que la paix est faite ? Au dehors peut-être, mais au dedans ? Dans les actes, soit ; mais dans les paroles, que d'homicides ! Si donc la guerre existe, les universités catholiques ne peuvent pas la produire. Elles la perpétueront, disent nos ennemis. Comment ? Est-ce que jamais les chrétiens ont passé pour des révolutionnaires, ailleurs qu'au tribunal de Néron ou aux yeux de Julien l'Apostat ? Alors, je demanderai si nous allons voir revivre les jours de cette tyrannie féroce ? Évidemment, on ne le voudrait pas.

Si de tels jours renaissaient, nous nous montrerons ce que nous fûmes, et on verra que notre fière indépendance, grâce à Dieu, n'a pas vieilli.

Lorsque des doctrines contraires sont en présence, il y a guerre, guerre inévitable. Sans doute, la tolérance, le respect mutuel, la douceur et la justice peuvent établir, entre des convictions opposées et les hommes qui les défendent, une certaine harmonie. Un catholique et un libre-penseur peuvent, sans en venir aux mains, vivre côte à côte. Un peuple protestant et un peuple catholique ne sont pas, à cause de la diversité et de l'opposition de leur croyance, nécessairement en guerre. Si toutes les luttes de doctrines se traduisaient toujours en luttes brutales, la terre entière ne serait plus que le théâtre d'une immense tuerie. Toutefois, on ne peut le nier, la division des esprits est un sujet permanent de troubles et de discordes, et un peuple où elle règne ne saurait se flatter de rester longtemps tranquille : à coup sûr, il ne sera jamais ni puissant ni prospère. Les hommes tant soit peu clairvoyants et soucieux de l'avenir et de la force de leur pays ne s'y trompent point : il n'en est pas un qui ne désire établir dans la nation l'entente des esprits, pas un qui n'y travaille selon sa mesure. Le mobile qui les pousse n'est pas seulement le secret désir de la tranquillité, c'est encore la conviction que le progrès matériel lui-même est au prix de la concorde des âmes. Mais, disent les adversaires du catholicisme, ne voyez-vous pas que vos universités vont fomenteur de nouvelles divisions, en donnant une recrudescence nouvelle à ces idées religieuses, qui étaient à la veille de disparaître de notre société cultivée? — Ces idées allaient disparaître, nous en convenons ; c'est notre persuasion intime et notre idée bien arrêtée, le système actuel de l'enseignement supérieur nous acheminait peu à peu, à l'insu d'un grand nombre, à la destruction de la foi dans les intelligences. Si on l'eût laissé produire tous ses fruits, peut-être avant un demi-siècle on eût pu assister au triomphe complet du scepticisme religieux et philosophique. Je comprends sans peine que les hommes qui voient dans la saine philosophie ou dans la religion une cause de discorde, qu'il est urgent de supprimer, aient attendu avec impatience l'heure de leur destruction totale ; et je trouve tout simple qu'ils crient à la guerre civile des esprits devant cette loi de liberté qui se dresse comme une barrière contre l'envahissement du scepticisme et des doctrines radicales. Et quelle paix veulent-ils donc? La paix dans la mort, la tranquillité dans le néant. Grand Dieu! où s'arrêterait-on dans les démolitions, si l'on poussait à bout cette funèbre doctrine? Dieu est un ferment de discorde parmi les hommes ; ils n'ont jamais pu s'entendre sur lui : qu'on supprime Dieu. La religion est une source de luttes, elle allume des guerres parfois implacables : qu'on supprime la religion. Le Christ est venu apporter la division parmi nous ; car *il est un signe*

auquel on contredit : qu'on supprime le Christ. La philosophie a des écoles ennemies, toujours en dispute; ces voix dissonantes sont un supplice : qu'on supprime la philosophie. Les chrétiens protestent contre certaines tendances matérialistes et contre de monstrueuses erreurs sociales; ils ont raison peut-être, mais nous ne pouvons avoir la paix avec eux : qu'on supprime les chrétiens. Ainsi raisonnent les tyrans.

Qui oserait vouloir d'une paix ainsi achetée? Certes, nous désirons l'harmonie des esprits autant que personne : nulle puissance humaine n'a plus travaillé à cette œuvre que le christianisme; mais nous la voulons dans la vérité, dans le Christ et en Dieu. Pour y parvenir, nous ne demandons ni destruction, ni suppression; nous demandons qu'on nous laisse libres. La liberté suffit à la vérité, et, c'est notre foi absolue, que nous sommes les dépositaires de la vérité religieuse. Voilà pourquoi nous sommes si avides de l'enseigner au monde, et de la répandre dans notre pays qui se meurt, parce que cette lumière divine lui est interceptée.

Julien l'Apostat nous refusait des écoles : sans doute il trouvait lui aussi que nous allumions dans l'empire la guerre civile des esprits. Nous avons eu des écoles malgré lui. Le monde a connu la vérité catholique : cette vérité a-t-elle fait mourir le vieux colosse romain? Non, il est tombé de décrépitude; et si cet esprit nouveau, qu'on décore aujourd'hui du nom dédaigneux de clérical, ne se fût trouvé là, que serait devenue, sous les pieds des barbares, cette civilisation romaine dont le cycle était épuisé?

Les temps ne sont pas les mêmes, et néanmoins il y a entre ces époques, si éloignées l'une de l'autre, plus d'une analogie transparente. Une vieille société s'écroule, comme autrefois le vieux monde païen, sensuelle, inquiète, sceptique. Qui peut la sauver, si ce n'est l'Esprit du Christ, seul vivant, seul immortel? Il demande à rayonner comme il resplendissait jadis; sa doctrine, voilée par des préjugés sans nombre et des erreurs plus perfides, va trouver enfin dans les universités nouvelles des foyers pour concentrer et projeter sa flamme. Le vieux monde apostat en tressaille : au lieu de s'ouvrir à cette lumière, il en a peur, il demande qu'on le laisse à sa nuit; il veut que rien ne trouble la paix de son tombeau. Nous ne l'écouterons pas. Aujourd'hui, comme au temps de la société païenne, nous rouvrirons nos écoles et nous enseignerons à nouveau.

Si la lutte devient plus vive, nous ne craignons rien. Les vainqueurs pacifieront toutes choses, et ce n'est pas nous qui douterons un instant que notre foi ne reste maîtresse du champ de bataille. Nos ennemis le savent bien; et la preuve qu'ils nous redoutent,

c'est la façon peu vaillante avec laquelle ils nous dénoncent à leur parti et à l'opinion française, comme des fauteurs de guerre civile... entre les esprits.

Qu'on se rassure, si la patrie n'a pas de plus redoutables adversaires que nous, elle peut se réjouir. Ceux qui l'ont faite, ceux qui ont défriché son sol, ouvert ses premières écoles, adouci ses mœurs, élevé ses rois et instruit son peuple, comment s'y prendraient-ils en vérité pour détruire ce qu'ils ont si admirablement construit ? Ils ont le génie qui crée et qui sauve, ils n'ont pas le génie de la destruction et de la haine. Ce qu'ils ont fait témoigne de ce qu'ils pourront faire encore : leur passé doit garantir leur avenir.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces objections qui, dans un certain parti, sont devenues une sorte de lieux communs d'exploitation facile pour ces écrivains qui ont pris à tâche d'ameuter les passions contre le catholicisme.

De tels adversaires, il ne faut pas espérer de les rallier, il faut se borner à les confondre.

Les partisans sincères de la liberté sont rares. Tel en proclame bruyamment le principe abstrait, et se montre, dans la pratique, intolérant et despote. Tel se dit libéral, lorsqu'il fait partie de l'opposition ; et si, d'aventure, il vient à escalader le pouvoir, vous ne rencontrerez pas de pire autocrate. Mieux vaut César que ces faux libéraux. César du moins a la franchise de son despotisme ; il l'érige en dogme avec une sorte de cynisme qui ne saurait tromper personne. Il fait des serviteurs, il ne fait pas de dupes : ces prétendus libéraux démagogues ont de faux masques, et ils ne sont, à vrai dire, que les tartuffes de la liberté.

On l'a bien vu dans les débats du Parlement, lorsqu'il s'est agi de la loi sur l'enseignement supérieur. Certes, s'il y avait une loi équitable, que dis-je ? S'il y avait une loi qui s'imposât aux programmes de tous les partisans de la liberté et du droit commun, c'était bien celle-là.

Comment ! voilà des pères de famille, des hommes convaincus, qui, au nom de la conscience, de la religion, de la justice et du droit commun réclament la liberté d'enseigner leurs fils suivant leurs croyances, et c'est dans le camp de ceux qui se disent libéraux que se forme l'opposition la plus implacable ?

Il y a des cas où la haine est sans pudeur.

Si pour certains adversaires de la liberté de l'enseignement la conscience, la religion et la justice ne sont rien, un principe du moins devait leur commander le respect, c'était la liberté même dont ils se proclament si haut les purs chevaliers. Non : la haine

a été plus forte que la liberté ; au fond il y a dans ces hommes la haine du catholicisme, et c'est à ce sentiment indigne qu'ils ont obéi, en essayant de barrer la route à une loi de liberté.

On eût compris que les partisans déclarés du despotisme eussent affirmé l'omnipotence et le monopole de l'État. C'était logique ; mais que les libéraux aient suivi cette tactique, c'est révoltant ; et une telle conduite prouve qu'il ne faut pas croire à ces parleurs de liberté qui se servent de ce nom sacré pour cacher des haines qu'ils n'oseraient étaler sans voile.

Les despotes ne sont pas tous ceux qu'on pense. Il faut se défier de tous les rusés, de tous les fourbes, de ceux qui, aujourd'hui, essaient d'emprunter la plume de Tacite pour stigmatiser Néron, et qui, demain, organiseront impudemment le Comité de Salut public.

Nous n'avons garde d'envelopper dans la même réprobation tous ceux qui ont fait opposition à la liberté de l'enseignement supérieur. Il est des oppositions respectables ; il en est surtout qu'il faut savoir excuser.

L'homme qui obéit à ses principes peut être dans l'erreur ; mais sa conduite loyale commande le respect. Il ne trompe personne et surtout il ne se ment pas à lui-même.

Nous trouvons tout simple que l'école césarienne, dont nous ne saurions trop condamner et flétrir les dogmes, ait maintenu son principe de l'État enseignant sans rival. C'était une conséquence de son système de pouvoir absolu. Rien n'est plus dangereux pour les consciences et pour la liberté que cet abandon de l'intelligence, de sa formation et de son avenir à une autorité sans contrôle. Tout pouvoir absolu est immoral. Contre la puissance humaine, les garanties sont indispensables. Lorsqu'il s'agit des intérêts matériels, le met-on en doute ? Pourquoi, alors, livrer sans restriction et sans sauvegarde les intérêts de l'âme ? Malheureusement, à notre époque troublée, le besoin de sécurité prime tout dans certains conservateurs ; ils veulent être tranquilles à tout prix, et la paix mensongère que leur promet l'absolutisme leur fait sacrifier jusqu'à l'indépendance. Ils ne veulent plus de ce fier adage : *Malo periculosam libertatem quam tranquillam servitutem* ; entre les périls de la liberté et la tranquillité de la servitude, leur choix est fait : ils préférèrent la quiétude des asservis.

Mais notre but n'est pas de réfuter ici les partisans du monopole de l'État dans la fonction d'instruire la jeunesse française, nous signalons seulement les catégories diverses suivant lesquelles ils peuvent être classés.

A côté du césarisme et de la démocratie autoritaire, remarquons un groupe distinct d'hommes très-modérés d'ordinaire et amis de la liberté qui n'ont pas vu sans regret et sans appréhension promulguer la loi de la liberté de l'enseignement supérieur ; ce sont les universitaires. Rien de plus naturel, sinon de plus légitime. Attachés de cœur à l'Université, pouvaient-ils voir sans tristesse s'évanouir un monopole qui avait pour eux tant d'avantages ou plutôt tant de prestige ? Il leur eût fallu une vertu et un désintéressement bien rares, pour accueillir avec sympathie une loi qui portait atteinte à de glorieux privilèges. Et puis, les débats parlementaires avaient mis à nu, quelquefois avec rudesse, rarement avec exagération, et presque toujours avec vérité, les vices de l'enseignement officiel, ses lacunes et sa décadence. De telles révélations n'étaient guère propres, on le comprend, à rallier à la cause de la liberté ceux qui, par elles, se sentaient plus ou moins blessés. Enfin, ce n'est jamais sans quelque crainte que certaines natures circonspectes envisagent un avenir nouveau.

Le régime de la liberté a ses avantages, mais il a ses inconvénients. Que sortira-t-il de cette émancipation qui va donner libre carrière aux doctrines les plus opposées ? La doctrine catholique a de grandes chances de victoire, ne fût-ce qu'à raison de la puissance hiérarchique de l'Église : donner la liberté, n'est-ce pas lui préparer aujourd'hui le succès, et demain le monopole ? Cette concurrence sans frein, que produira-t-elle ? Un progrès dans les études, ou un amoindrissement ? On distribuera plus de diplômes : ces diplômes seront-ils délivrés avec une sévérité qui garantira le travail et maintiendra le niveau des études, ou bien seront-ils donnés avec une complaisance qui abaissera les intelligences, sûres d'obtenir sans effort un titre nécessaire, mais illusoire ? Ces questions et d'autres encore ont vivement préoccupé un certain nombre d'esprits ; aussi on se rend compte sans peine, par ce simple exposé, des défiances, des hostilités, des colères qui, dans une fraction de l'opinion publique, ont accueilli la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Mais pourquoi redouter pour la France ce régime de concurrence qui donne dans d'autres pays, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Italie, partout, des résultats si féconds ?

La doctrine ne gagne rien à être centralisée : ce qu'il lui faut, c'est la liberté et la spontanéité. Ces programmes qui creusent une ornière à la pensée de tout un pays finissent par l'étouffer à force de la contraindre ; et, au bout de quelques années, on ne tarde pas à voir les intelligences dépérir dans un ensei-

gnement mort sous les bandelettes et les réserves officielles.

Toutefois, ce n'est pas en un jour que les universités libres pourront faire sentir leur influence et témoigner de leurs bienfaits. Il faudra le temps. Les germes des grandes œuvres ne s'accusent tout d'abord que faiblement, mais qu'on les laisse grandir, il n'est rien qu'ils ne puissent donner.

Après tout, que pouvons-nous perdre à faire l'expérience de la lutte des doctrines ? Toutes nos constitutions sont plus ou moins révisables : si les lois décrétées sont bonnes, le temps les confirme ; elles passent dans les mœurs et elles y deviennent inébranlables ; si elles sont mauvaises, on souffre d'elles, une opposition fatale les mine bientôt, et l'on se venge du mal qu'elles ont pu faire en en décrétant de meilleures.

Nous ne redoutons point pour la loi de l'enseignement supérieur une pareille infortune. Du reste, elle est promulguée, elle se défend d'elle-même : content ou mécontent, il faut la subir ; pour nous, sachons en user.

JEANNE-D'ARC AU THÉÂTRE

1459-1875

Aucun personnage n'a inspiré autant d'œuvres dramatiques que Jeanne d'Arc ¹. En France seulement, on l'a prise une quarantaine de fois pour héroïne de productions de ce genre. On lui a fait débiter de la prose de drame, déclamer des alexandrins de tragédie et chanter des vers d'opéras ; on l'a fait gesticuler dans des pantomimes, galoper dans des cirques ; on lui a même fait fredonner des couplets de vaudevilles. Après le long succès obtenu par la dernière pièce dans laquelle a paru celle que Villon appelait la *Bonne Lorraine*, et au moment où l'Opéra s'apprête à nous donner une *Jeanne d'Arc* nouvelle, il nous a semblé qu'il pouvait être au moins curieux de rechercher ce qu'ont fait les nombreux prédécesseurs de M. Barbier et de M. Mermet ; de dire quelles combinaisons parfois étranges sont venues surcharger et souvent gâter la magnifique histoire de la Pucelle. Le nom seul de Jeanne a une telle puissance, qu'il suffira peut-être, pour donner à des tentatives trop fréquemment malheureuses un intérêt qui n'est pas en elles-mêmes, et sur lequel nous comptons aussi pour protéger ces pages. Nous avons cru que nous ne devions pas accueillir seulement le souvenir de pièces représentées, mais que nous devions étendre nos perquisitions à des œuvres

¹ Nous avons continué à écrire avec une apostrophe ce nom que plusieurs des auteurs dont nous parlerons ont écrit en un mot. Au sujet de son ancienne orthographe, à laquelle un long usage aurait dû peut-être empêcher de toucher, nous trouvons dans un livre de M. David une observation qui a sa valeur : « *D'Arc* est un sobriquet, comme tant d'autres devenus noms propres. Peut-être la famille de Jacques, fils de était-elle originaire d'Arc-en-Barrois... Défigurer un nom anobli tout ensemble par l'admiration du monde, les lettres patentes de Charles VII et la rage de Voltaire, ... la belle trouvaille ! » (*Jeanne d'Arc, récit critique et historique de sa mission*, p. 191.)

qui, si elles ne sont pas arrivées au théâtre ou ne lui ont pas été destinées, en ont, du moins, emprunté la forme dialoguée.

C'est bien peu d'années après son supplice que Jeanne d'Arc fut, pour la première fois, mise sur la scène. Elle le fut dans le *Mistère d'Orléans*¹, qui se compose de 20,529 vers, et qui, d'après les inductions de ses éditeurs, fut jouée dans la ville délivrée par la Pucelle, en 1459, huit ans après la mort de Jeanne, et peut-être déjà en 1435. Cent acteurs parlant et représentant des personnages, dont plusieurs vivaient encore, figuraient dans cette œuvre de si longue haleine. Ce Mystère commence dans la Grande-Bretagne. C'est là que, dans un conseil tenu par des généraux anglais, et après un discours de Salisbury, on décide que, pour achever la conquête de la France, il faut s'emparer d'Orléans. Ce n'est qu'au vers 7060, après une scène qui se passe au Ciel, où vient de monter une prière de Charles VII, que paraît la Pucelle « gardant les brebis de son père et queusant (cousant) en linge ». Saint Michel se montre à elle, et lui enjoint d'aller au secours du roi. Nous la voyons ensuite dans la demeure de Baudricourt, qui n'ajoute pas foi à ses paroles. A cette entrevue succèdent de nombreuses scènes qui, dans des lieux différents, mettent en présence une foule de personnages. La situation de la France devient des plus lamentables. Notre-Dame intercède pour ce malheureux royaume. Saint Michel est de nouveau envoyé à Jeanne, et lui ordonne de retourner près de Baudricourt, qui, cette fois, se laisse convaincre par elle. Nous la perdons de nouveau de vue et ne la retrouvons qu'à Chinon ; là, elle reconnaît Charles VII, se cachant au milieu de ses courtisans, et finit par inspirer au roi une entière confiance. Elle demande la mystérieuse épée de Fierbois, et donne, de l'étendard qu'elle veut avoir, une description qui diffère en quelques points de celle qu'on lit dans les *Procès*, et que nous rapporterons comme un suffisant échantillon du style fort peu brillant de l'auteur :

Un estandart avoir je veuil
 Tout blanc, sans nulle autre couleur,
 Où dedans sera un soleil
 Reluisant ainsy qu'en chaleur,
 Et ou millieu, en grant honneur,

¹ *Le mistere du Siège d'Orléans*, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican, par MM. F. Guessard et E. de Certain, 1 vol. in-4°, Imprimerie impériale, 1862. A la fin de cette publication se trouve une bibliographie qui, de même que le *Catalogue des ouvrages dramatiques depuis Jodelle jusqu'à nos jours*, par H. Duval (Bibl. nat., manuscrits), nous a été fort utile pour l'indication des pièces que nous avons à nous procurer.

En lectre d'or escript sera
 Ces deux mots de digne valeur
 Qui sont cest *Ave Maria*,
 Et au dessus notablement
 Sera une majesté
 Pourtraicte bien et jolyment
 Faicte de grande auctorité,
 Aux deux coustez seront assis
 Deux anges que chascun tiendra
 En leur main, une fleur de liz,
 L'aultre le souleil soustiendra.

Le Mystère continue à côtoyer si exactement l'histoire, qu'il est inutile d'en poursuivre l'analyse ; disons seulement que, comme on pourrait le croire par le titre qu'il porte, il ne finit pas à la délivrance d'Orléans ; il ne se termine qu'après la glorieuse journée de Patay, par le retour triomphal de Jeanne dans la ville qu'elle a sauvée.

L'auteur, resté inconnu, de ce Mystère, n'était pas poète le moins du monde ; il n'avait ni style, ni imagination ; nulle part il n'est soulevé par la grandeur des prodiges qu'il voulait faire revivre ; ses personnages, qui s'expriment de la manière la plus monotone, la plus diffuse, n'ont ni physionomie, ni caractère, et son œuvre n'est, à part les scènes qui se passent dans le Ciel, qu'une longue chronique dialoguée, et ne peut avoir d'autre intérêt que celui d'une chronique. Au reste, peut-être même pour un écrivain mieux doué, les faits eussent été trop rapprochés ; il faut que les événements apparaissent, aux yeux du poète, dans une certaine perspective. Il paraît, toutefois, que ce mystère ne fut pas la première production dramatique qu'inspira Jeanne d'Arc, et que, de son vivant même, en 1450, on la fit, à Ratisbonne, figurer dans une pièce ayant pour donnée la guerre des Hussites. Une lettre que la Pucelle adressa à ces hérétiques, et que M. Quicherat a publiée, lui valut sans doute un rôle dans cette pièce, sur laquelle on n'a, d'ailleurs, aucun détail.

Après le *Mistère du siège d'Orléans*, nul poète dramatique ne s'occupa de Jeanne d'Arc jusque vers la fin du seizième siècle. A cette époque, il y avait, au collège des jésuites de Pont-à-Mousson, un professeur de rhétorique dont le nom est resté attaché à d'excellentes éditions de quelques Pères de l'Église, Fronton du Duc. Celui-ci composa, sous le titre de *l'Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans*, une pièce qui, le 7 septembre 1580, fut jouée devant le duc de Lorraine Charles III. Elle plut tellement à ce prince, qu'il fit délivrer à l'auteur, dont les vêtements révélaient une pauvreté évangélique, cent écus d'or, somme très-considérable pour le temps.

L'Histoire tragique fut imprimée en 1581¹, et réimprimée, en 1859², par les soins d'un intelligent bibliophile, M. Durand de Lançon. Est-elle tout à fait la production qu'avait écrite le P. Fronton du Duc? Il y a quelques doutes sur ce point. Jean Barnet, qui la publia pour la première fois, et la dédia au comte de Salm, maréchal de Lorraine, et alors seigneur de Domremy, annonce qu'il a revu et remanié cette tragédie. Tandis qu'un érudit lorrain, M. Beaupré, tient compte de cette assertion, et croit que le travail de Barnet fut autre chose qu'une simple mise au net et qu'une révision, M. de Lançon pense que l'éditeur s'est attribué un rôle beaucoup trop considérable. Toujours est-il qu'on doit s'étonner de voir Barnet, huit mois seulement après la représentation d'une tragédie qui avait eu tant de succès, déclarer qu'il n'en connaissait pas l'auteur. Le peu d'importance que le P. du Duc attachait à son œuvre, le pieux dédain qu'il ne cessa de témoigner pour toutes les vanités de ce monde, pourraient à peine expliquer une telle ignorance. On serait tenté de la croire feinte et d'y deviner l'effort d'un écrivain vulgaire cherchant à s'emparer de l'œuvre d'autrui.

Une trentaine de personnages paraissent dans cette tragédie. Quoique l'auteur n'ait donné aucune indication sur des changements de lieux ou de décoration, il ne s'est pas astreint à l'une des plus gênantes unités qu'ait inventées Aristote. A une scène où le comte de Clermont peint, dans un monologue, la déplorable situation de la France, en succède une autre qui doit se passer à Domremy, et qui nous montre Jeanne très-troublée par les révélations des voix mystérieuses. Peut-elle se croire choisie pour l'accomplissement de tels prodiges? Dieu veut-il lui donner la mission de délivrer Orléans, de faire sacrer le roi, de sauver la France? Elle est dans cet état d'anxiété que Chapelain a bien peint dans un bon vers de son mauvais poème :

Elle se cherche en elle et ne s'y trouve plus.

Saint Michel paraît, il est irrité des retards de la Pucelle. Il lui

¹ *L'histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, autrement d'Orléans*. Nouvellement déparée par actes et représentée par personnages. A Nancy par la vefve leant Ianson pour son fils imprimeur de Son Altesse. 1581.

² *L'histoire tragique de la Pucelle d'Orléans*, par le P. Fronton du Duc. Pont-à-Mousson, imprimerie de P. Toussaint, M. DCCCLIX. — On peut consulter sur cette pièce : les *Recherches historiques et bibliographiques sur le commencement de l'imprimerie en Lorraine*, par Beaupré (Nancy, Grimblot, 1845), p. 180, les *Nouvelles recherches de bibliographie lorraine*, par le même (Paris, Dumoulin, 1856). Dans ce dernier livre, l'examen de la tragédie de Fronton du Duc occupe de la page 22 à la page 60. Un article de M. du Haldat, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1847; *l'Histoire de Lorraine*, de Digot, t. V, p. 144.

ordonne de partir, A la scène III, nous sommes à Chinon. Charles VII a perdu tout espoir. Le comte de Clermont lui annonce l'arrivée d'une jeune fille qui promet de mettre fin à tant de maux. On introduit Jeanne ; elle reconnaît le roi, qui a fait prendre sa place par le comte de Clermont ; elle expose la mission dont Dieu l'a chargée, et répète à Charles une prière qu'il a adressée à la Vierge. Charles, frappé d'une telle révélation, décide que Jeanne sera interrogée par des théologiens.

L'acte suivant nous fait assister à une discussion entre ces doctes personnages ; tous déclarent que le roi ne doit pas dédaigner le secours imprévu qui s'offre à lui. Charles accepte avec joie cette décision. Jeanne indique où l'on trouvera l'épée dont elle s'armera, et adresse un discours à ses futurs compagnons d'armes. Nous nous trouvons ensuite sous les murs d'Orléans : assiégés et assiégeants échangent des provocations. Les Anglais ont entendu parler d'une sorcière qui est venue en aide au roi de Bourges ; c'est à son sujet que s'engage cette querelle, où les insultes volent et se croisent. L'acte se termine par un conseil que tiennent Jeanne, l'amiral de Culant, le maréchal de Raiz et les principaux chefs français.

Le troisième acte commence par un monologue dans lequel le roi revient sur les prodiges accomplis depuis l'arrivée de Jeanne. Il est interrompu par le duc de Lorraine, qui, lui aussi, célèbre la Pucelle de Domremy, Tout à coup survient Lahire, bien caractérisé par un vers d'une facture toute moderne :

Gascon de nation, d'esprit prompt et gaillard.

La Hire apprend aux deux princes un déplorable événement : Jeanne, prise à Compiègne, a été livrée aux Anglais.

Au quatrième acte, Jeanne est à Rouen, prisonnière, découragée. Saint Michel lui apparait et la reconforte. Sommerset et Talbot veulent la mort de la Pucelle. Si la justice ecclésiastique est trop douce pour elle, on la remettra à des juges séculiers ; ceux-là perdent tout scrupule :

Si tôt que dans leurs mains ils voient jaunir l'or.

Il y a là un portrait assez vigoureusement esquissé de Jean d'Estivet. Jeanne, malgré la haine de l'évêque de Beauvais et de la plupart de ses juges, n'est condamnée qu'à une captivité perpétuelle.

Un monologue, dans lequel un gentilhomme de Rouen montre toute l'admiration et toute la pitié que lui inspire la sainte captive, commence le cinquième acte. Ce personnage s'éloigne, puis parais-

sent Sommerset, exaspéré de ce que Jeanne n'ait pas été condamnée à mourir, et l'abbé de Fécamp, qui intercède pour elle, mais vainement; Sommerset ordonne que Jeanne soit livrée à la justice séculière. Le personnage qui a paru au début de ce dernier acte, le gentilhomme de Rouen, rentre en scène; il est bientôt abordé par un *messenger* (c'est ainsi que l'auteur désigne un des témoins du martyre de la Pucelle), et apprend de lui les détails de l'horrible exécution. Dans ce récit, le P. Fronton du Duc n'a pas oublié les prodiges relatés par les chroniqueurs :

On a du grand brasier la masse escartelée
 Où tout au beau milieu son chaste cœur estoit,
 Qui entier dans le feu, vermeil encor restoit,
 Comme on voit quelquefois entre un fesseau d'épines
 Une rose rougir en ses feuilles crespines.
 A la vue de tous on a veu parmy l'air,
 Une blanche colombe hors du feu s'envoler,
 Et battant doucement ses ailes esmaillées,
 S'envoler de droict fil aux voultés estoilées.

La pièce est terminée par un chœur de jeunes filles françaises.

Je voudrais que cette analyse, trop rapide peut-être, — mais tant d'autres auteurs m'attendent, que je suis obligé de me hâter, — eût donné une idée suffisante de l'œuvre de Fronton du Duc. Ce n'était pas un homme d'un esprit vulgaire, et, si l'on veut bien se rappeler quels avaient, un peu avant lui, été en France les débuts de l'art dramatique, on accordera une estime méritée au jésuite de Pont-à-Mousson. Il y a, dans sa *Jeanne d'Arc*, beaucoup plus d'intérêt, de poésie, d'instinct des nécessités du théâtre que dans *la Cléopâtre* et dans *la Didon* de Jodelle. Du Duc eût, de plus, l'honneur de traiter un sujet national.

Si, vers 1850, un des disciples de la nouvelle école eût découvert *l'Histoire tragique*, alors devenue bien rare, et à qui une récente édition, à exemplaires très-restreints, a conservé cette qualité chère aux bibliophiles, si l'un des rédacteurs du *Globe* ou de la *Revue de Paris* eût mis la main sur cette pièce introuvable, n'eût-il pas placé Fronton du Duc parmi les ancêtres du romantisme? Ne l'eût-il pas introduit dans le cortège de Shakespeare, de Lope de Vega, de Calderon? N'aurait-on pas, à son sujet, maudit la réaction qui vint barrer la voie au bout de laquelle on devait rencontrer un théâtre national tel que le possèdent les Anglais et les Espagnols? Il y aurait, sans doute, eu de l'exagération dans ces louanges et ces regrets, mais, cependant, il y aurait eu aussi quelque vérité. Le drame comme l'avait compris le poète jésuite était bien celui que nous avons essayé de créer en prenant des étrangers pour modèle,

le drame s'inspirant de la chronique, la reproduisant avec une certaine exactitude, animant de nombreux personnages, ne négligeant pas les scènes incidentes propres à donner plus de mouvement à l'action, et ne s'inquiétant pas plus de l'unité de lieu que de cette unité de temps qui devait, en vingt-quatre heures, faire accomplir tant de choses à un héros tragique :

Massinisse en un jour, voit, aime et se marie.

Une douzaine d'années s'étaient écoulées depuis que l'œuvre de Fronton du Duc avait été représentée, quand, de nouveau, Jeanne d'Arc eut sa place dans une production dramatique. Cette fois, ce fut en Angleterre, et cette fois l'auteur fut un grand poète; mais trop peu de temps s'était passé depuis les victoires de la Pucelle pour que Shakespeare osât se montrer juste envers l'héroïne. Ce n'était pas assez d'avoir livré Jeanne au bûcher; il fallait souiller la mémoire de la Bonne Lorraine, et c'est cette tâche honteuse dont Shakespeare se chargea dans la *Seconde partie de Henri VI*. Ce drame est assez connu pour que nous puissions n'en parler que très-brièvement. Nous devons cependant faire plus que l'indiquer, parce qu'à lui remontent des conceptions qui se sont transmises jusqu'à nos jours, et que l'une d'elles a pu contribuer à altérer le caractère de Jeanne. Shakespeare fait, pour la première fois, paraître la Pucelle devant Orléans, et c'est là qu'il place l'épreuve de la reconnaissance du roi, auquel on a substitué un personnage de sa cour. La Pucelle ne tarde pas à inspirer la confiance. Orléans est bientôt délivrée, et Charles VII s'écrie : « Ce n'est plus saint Denis que nous invoquerons; Jeanne la Pucelle sera désormais la patronne de la France! » Le rôle de Jeanne est ensuite presque nul jusqu'au troisième acte, où elle s'empare de Rouen, que les Anglais reprennent peu après. Dans cet acte se trouve un passage sans fondement historique, qui, depuis, a été très-fréquemment reproduit : la Pucelle, par son éloquence, décide le duc de Bourgogne à se séparer des ennemis de la France. Il semble que le poète anglais se soit laissé toucher par celle qu'il marquait comme sa victime, et il en a été récompensé par la grandeur de cette scène; mais Shakespeare s'empresse d'expier cette impartialité passagère. Un peu plus loin, il fait de Jeanne d'Arc une prostituée et une sorcière; les démons qu'elle évoque cessent de lui obéir; elle est prise et condamnée au feu. C'est alors que son père vient solliciter sa grâce; honteuse de ce vieux berger, Jeanne le méconnaît, et le vieillard, indigné, l'accuse lui-même de magie et s'éloigne en la maudissant. — On verra quelle longue influence a exercée cette partie de la pièce de Shakespeare.

En 1795, les sentiments d'hostilité qui avaient si mal inspiré le grand poète s'étaient assez dissipés pour que le peuple de Londres fut indigné d'une pantomime à la fin de laquelle on voyait Jeanne emportée aux enfers. Ce dénouement fut tellement sifflé, qu'à la seconde représentation il fallut que des anges remplaçassent les démons. Ce ne fut pas la dernière fois que la Pucelle parut sur un théâtre anglais ; les savants éditeurs du *Mistère d'Orléans* nous apprennent qu'en 1826 Édouard Fitz Ball la choisit pour héroïne d'un opéra qui nous est resté inconnu.

Mais revenons en France, où, en reprenant l'ordre chronologique de ces recherches, nous apercevons une pièce qui dut être postérieure de huit ou dix ans à celle de Shakespeare. Cette œuvre sans intérêt, sans vérité, pleine de fastidieux monologues, comme *la Cléopâtre* de Jodelle, n'est qu'une sorte de longue élogie telle que les poètes de la Pléiade eussent pu l'écrire. Le style rappelle tout à fait — trente-six ans avant *le Cid* — l'école de Ronsard. Cette tragédie, qui paraît avoir d'abord été représentée à Rouen, et qui fut ensuite jouée sur le théâtre du Marais, eut pour auteur Virey des Gravières, et fut publiée en 1600, à Rouen encore, par Raphaël de Petitval¹. Les entrepreneurs — c'est ainsi que l'auteur appelle les personnages — sont : « Le roy Charles Septième, le duc d'Alençon, la Pucelle, le bastard d'Orléans, le comte de Suffort (*sic*), Glacidas, anglois, le seigneur Talbot, Lucidam, anglois, les gendarmes exécuteurs, Allide, anglois, filles de France. »

Le libraire qui a publié la pièce dont nous venons de parler mit au jour, en 1608, une autre œuvre dont voici le titre un peu long : *Les Amantes ou la Grande Pastorale, par Nicolas Chrétien, sieur des Croix Argenteois, en cinq actes, et en vers, avec un prologue, enrichie de plusieurs belles et rares inventions, et relevée d'intermèdes héroïques à l'honneur des François*. Jeanne d'Arc n'est pas l'héroïne de cette tragédie, qui est une pastorale faite à l'imitation du *Pastor fido* et de *l'Aminta* ; mais, parmi les belles et rares inventions de l'auteur, il faut citer l'idée singulière d'interrompre, après chaque acte, sa tragédie, par un intermède sur un sujet historique, et sans aucun rapport avec les personnages et la donnée de l'œuvre principale. Après le premier acte vient la conversion de Clovis ; le second est suivi de la prise de Compostelle par Charlemagne ; le troisième, de la prise de Jérusalem par Godefroy de

¹ *Tragédie de Jeanne d'Arques dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Empreme près Vaucouleurs en Lorraine*. Rouen de l'imprimerie de Raphaël de Petitval, libraire et imprimeur du roy devant la grande porte du Palais. A l'ange Raphaël. 1600.

Bouillon. Entre le quatrième et le cinquième, nous assistons à la prise de Damiette par saint Louis. Enfin, au cinquième et dernier acte, succèdent plusieurs scènes consacrées à Jeanne d'Arc. La Pucelle a été avertie de sa grande mission; elle a longtemps hésité; elle est maintenant décidée à la remplir, elle sait qu'elle n'est qu'un instrument entre les mains de Dieu :

A lui de commander, à nous de le servir,
 Pucelle que je suis et de race petite,
 Mais de sa main élue et de sa bouche instruite,
 J'espère en ma faiblesse avoir trop de pouvoir
 Pour accomplir son veuil et faire mon devoir.
 Dieu de ce qui lui plait se sert en ses ouvrages
 Et qui le sert ne peut encourir de naufrages,
 A la honte des grands au vice apesantis,
 Il élève en honneur les faibles, les petits,
 Et faisant la foiblesse apparôître immortelle,
 Qu'on ne s'étonne donc si fille que je suis,
 Je porte le cœur d'homme et plus qu'homme je puis.

Le monologue de Jeanne est remplacé par un monologue de Charles VII, qui bientôt est interrompu par Baudricourt, appelé Baudrincourt par le poète. Ce chevalier vient annoncer au roi la venue de Jeanne. Alors a lieu entre le gouverneur de Vaucouleurs et Charles VII un de ces rapides dialogues où chaque personnage ne prononce de suite qu'un ou deux mots se formulant souvent en maximes, et dont on retrouve tant d'exemples dans Corneille. Qui sait? A ses débuts, l'auteur du *Cid* admira peut-être les œuvres dramatiques de son compatriote Nicolas Chrétien.

Après la pièce, bizarrement composée, de Nicolas Chrétien, il s'écoula un temps assez long avant qu'un auteur dramatique songeât à remettre Jeanne d'Arc sur la scène, en France du moins; car en 1629, un Luxembourgeois, Nicolas Vernulœus, ou Vernulz, de son vrai nom, augmenta son recueil de tragédies d'une pièce inspirée par l'histoire de la Pucelle (*Joanna Darcia vulgo Puella aurelianensis*¹.) Ce Vernulœus était un écrivain d'une vive et puissante imagination, professeur à l'Université de Louvain, qui lui dut beaucoup de son éclat, conseiller et historiographe de l'empereur Ferdinand III. Il a laissé des livres qui furent fort estimés, et qu'on se rappellerait davantage, s'ils n'étaient composés dans une langue morte. Cette langue, Vernulœus la maniait avec une aisance singulière; il était doué d'une telle verve, que (on l'assure du moins), qu'il écrivit des vers ou de la prose, jamais il ne raturait ni ne retou-

¹ *Nicolai Vernulœi historiographi Regii et Cæsarei publici eloquentiæ professoris Lovanii Tragædiæ.* Lovani, typis Petri Sasseni. M. DCLVI. 2 vol. in-12.

chait le produit d'un premier jet. Il peut y avoir de l'exagération dans une assertion pareille; cependant, en lisant la *Jeanne d'Arc* de notre Luxembourgeois, on s'aperçoit d'une extraordinaire facilité. Autant que nous pouvons en juger, la pièce de Vernulœus est écrite en vers très-élégants, souvent en bons vers; mais, il faut le reconnaître, l'idiome de Virgile, les expressions poétiques employées par lui, les comparaisons transmises par les modèles classiques, tout cet ensemble érudit et pompeux produit un effet singulier dans la peinture d'un épisode du moyen âge, et lui donne un caractère à part. Les noms même des personnages semblent bizarres : Betfortius, Talbotus, Pulengius; on a quelque peine à deviner Culant sous Culsantus, Raiz sous Rayus. Vernulz a, du reste, suivi assez fidèlement l'histoire pour que nous n'ayons pas besoin de donner une analyse minutieuse de sa tragédie. Le premier acte, où interviennent Charles VII, Charles de Bourbon, l'amiral de Culant, le maréchal de Raiz, un envoyé d'Orléans, fait connaître le lamentable état du royaume, et se termine par l'annonce de la chute prochaine d'Orléans. Au second acte, Jeanne paraît; elle est accompagnée de Poulengy et d'un personnage que le poëte désigne seulement par ce mot : *Senex* (le vieillard), personnage qui d'ailleurs figure dans chaque scène, où il ne prononce que quelques mots souvent sentencieux; il semble un souvenir du chœur antique. Jeanne rappelle à Poulengy quelle est sa mission. Une ardeur guerrière enflamme son cœur. Elle qui se plaisait dans le fond des vallées, qui aimait à gravir le sommet des montagnes, à conduire les troupeaux dans les grottes profondes ou le long du murmure des rivières, elle a renoncé à cette existence paisible, elle a dit adieu à ses brebis. Elle écoutait avec plaisir les chants des oiseaux, elle n'a plus d'oreille que pour le retentissement de la trompette, que pour les grondements de l'airain. Elle va où Dieu l'appelle. Un casque charge sa tête, une cuirasse presse son sein. C'est entre les rudes soldats qu'il lui faut vivre désormais. C'est le Tout-Puissant qui lui donne la force et le courage. O France! c'est la main d'une femme qui te vengera, qui te restituera ton ancienne splendeur, qui rendra à ton roi son sceptre! Mais Jeanne s'effraye de son audace : quoi! elle réussirait dans une entreprise dont des héros ont désespéré : mettre en fuite les Anglais, les repousser d'une ville dont ils sont sur le point de s'emparer, les rejeter au delà de la mer, accomplir de tels prodiges, elle dont l'épée n'a jamais rempli les mains :

. Nec meas unquam manus
Implevit ensis...

Elle qui n'était habituée qu'au poids léger de la houlette! Charles

voudra-t-il ajouter foi à de si grandes promesses? Jeanne engage Poulengy à la précéder près du roi, à le préparer à sa venue. Charles se décide à recevoir la vierge lorraine, et partage bientôt toute sa confiance. Les victoires se suivent, le roi est conduit à Reims, il y est sacré, et, plein de reconnaissance, il anoblit Jeanne et sa race : « Vierge, lui dit-il, en souvenir de tes services, par cette autorité royale qui maintenant est la mienne, je fais nobles, et toi, et tes parents, et tes frères, et toute ta race. Que les signes de cette distinction soient l'épée, deux lis, et la couronne supportée par la pointe du glaive. » (Scène VI, acte IV.)

On voit par cette courte citation, dans laquelle les armoiries de Jeanne sont assez bien décrites, que Vernulœus, s'il prêtait à Jeanne des discours d'une exaltation en désaccord avec son caractère, et d'une emphase trop facile à rencontrer dans l'imitation des poètes classiques, accueillait aussi certains détails secondaires propres à donner plus de vérité à sa tragédie. Il cherchait encore à la rendre plus animée, en plaçant sous les yeux des épisodes que d'autres se fussent bornés à raconter : le sacre de Charles VII, des combats où les ordres des chefs se mêlent aux clameurs des soldats, la prise de la Pucelle, etc.

Chaque acte de cette tragédie finit par un chœur. Celui qui la termine, et qui est chanté par les jeunes filles de France, est particulièrement remarquable. Il y règne un véritable enthousiasme pour l'héroïne, à laquelle le poète promet une éternelle gloire.

Ce n'est pas sans quelque regret que nous quittons Vernulœus, quand nous pensons à ce qu'est la pièce que nous allons parcourir. Celle-ci a un mérite cependant, un seul, qu'elle n'aurait pas si elle était un peu moins mauvaise : nul libraire ne s'est risqué à la faire réimprimer; personne n'a songé à prendre soin de la conserver; elle est fort rare.

En l'an 1642, le libraire François Targa, demeurant à Paris, au premier pilier de la grand'salle du Palais, allait achever d'imprimer une pièce dont il ne connaissait pas l'auteur et portant ce titre : *Jeanne d'Arc, tragédie en prose, selon la vérité de l'histoire et les rigueurs du théâtre*, lorsqu'il fut poursuivi comme contrefacteur. Ce fut ainsi qu'il apprit de qui était l'œuvre dont une copie anonyme était tombée entre ses mains. Targa avait affaire à cet irascible abbé Hédelin d'Aubignac, sur lequel Tallemant des Réaux nous a conté d'amusantes anecdotes. L'affaire s'arrangea, et d'Aubignac, raccommo­dé avec son éditeur, orna même sa pièce d'une préface dans laquelle il fait valoir toutes les beautés de son œuvre. Le docte abbé a eu beaucoup de peine à traiter son sujet sans violer les règles des unités. L'action se passe dans les vingt-quatre heu-

res et le jour de la mort de Jeanne; les événements antérieurs sont rappelés tantôt par l'héroïne, tantôt par ses juges, « qui parlent tous diversement, pour donner adroitement à la Pucelle l'occasion de dire des choses agréables. » D'Aubignac avait pensé à faire intervenir des Français comme ambassadeurs et députés; mais outre que cela aurait été contraire à l'histoire, « ce sont d'ordinaire de très-mauvais personnages sur le théâtre, » de même que les juges, « qui sont tous mauvais acteurs, mal vestus, portant d'ordinaire une image ridicule de juges de village, et ne paraissant que pour mal dire deux vers. » Quant à l'idée d'avoir rendu Warwick amoureux de Jeanne, d'Aubignac en paraît fort satisfait. C'est cet amour qui fait de la comtesse de Warwick une ennemie acharnée de la Pucelle. La noble dame est indignée de la passion de son mari. « Au moins, s'écrie-t-elle, si c'étoit une personne dont la naissance pust égaler la grandeur de sa débauche, la passion du comte seroit en quelque sorte moins honteuse; mais est-il supportable qu'il me préfère une fille de naissance abjecte et simple bergère de la campagne?... Sçait-il pas que c'est une sorcière, le jouet du sabbat, et ce qu'elle a de plus excellent est ce qui la rend plus odieuse? » Pendant que la comtesse s'efforce avec l'évêque de Beauvais, que d'Aubignac appelle Canchon, de hâter la mort de la prisonnière, Warwick prépare pour elle un projet d'évasion; mais Jeanne refuse d'en profiter. De terribles châtimens vengent la Pucelle. Quand au cinquième acte Talbot, qui avait montré pour elle des sentiments de pitié, vient raconter à Warwick que l'exécution du jugement a eu lieu, la comtesse, saisie d'un terrible remords, perd soudain la raison; plusieurs juges sont frappés par la colère divine: l'un d'eux est attaqué de la lèpre, et Cauchon ne rentre sur la scène que pour y mourir :

CANCHON.

Mon Dieu! je suis mort un trait invisible me vient de percer le cœur. (*Il tombe.*)

LE COMTE DE WARWICK.

Prompt et merveilleux effet des prédictions de la Pucelle!

LE DUC DE SOMMERSET.

Il a sans doute perdu la vie.

LE COMTE DE WARWICK.

Craignons maintenant pour nos enfants.

LE DUC DE SOMMERSET.

Ah! comte je voy bien que nous avons failly et que pour les feux de joie que nous fimes dans Paris à la prise de cette fille, sa mort allumera bien des flambeaux funèbres dans toutes nos provinces.

Nous ne savons quel fut au théâtre le destin de cette pièce. Il paraît, d'après son éditeur François Targa, que les acteurs jouèrent très-mal; ils savaient à peine leur rôle, et l'on n'avait fait que peu

de frais pour la mise en scène. « Au lieu de faire paraître un ange dans un grand ciel dont l'ouverture eût fait celle du théâtre, ils l'ont fait venir quelquefois à pied et quelquefois dans une machine impertinemment conduite. Au lieu de faire voir dans le renfondrement et en perspective l'image de la Pucelle au milieu d'un feu allumé, et environnée d'un grand peuple, comme on leur en avoit enseigné le moyen, ils firent peindre un méchant tableau sans art, sans raison et tout contraire au sujet... et au lieu d'avoir une douzaine d'acteurs sur le théâtre pour représenter l'émotion des soldats contre le conseil au jugement de son procès, ils y mirent deux simples gardes qui sembloient plus tost y estre pour empescher les pages et les laquais d'y monter que pour servir à la représentation d'une si notable circonstance de l'histoire. »

Cette piètre production de l'abbé d'Aubignac eut, peu après son apparition, l'honneur d'être mise en alexandrins qu'on avait cru être de Colletet, qu'on attribua aussi à Benserade, et qui probablement sont de la Mesnardière, point, du reste, qui ne vaut pas la peine d'être discuté. Cette pièce, jouée sur le théâtre du Marais, en 1642, ne diffère de celle dont nous venons de parler que parce qu'elle est en mauvais vers au lieu d'être en mauvaise prose.

La pièce de d'Aubignac est détestable, mais n'eût-elle pas le mérite de la rareté, elle aurait dû encore nous arrêter un instant. On y a essayé pour la première fois d'écrire sur Jeanne d'Arc une œuvre conçue d'après les strictes règles attribuées à Aristote. A d'Aubignac se rattachent donc à leur insu — et ils auraient été peu fiers de leur généalogie — les poètes qui, tandis que Schiller et ses nombreux imitateurs faisaient mouvoir une fausse Jeanne d'Arc dans des événements imaginaires, essayèrent de traiter ce magnifique épisode avec autant de scrupules classiques que s'il se fût agi de mettre dans les trois unités une Judith ou une Clélie, et tentèrent d'enfermer une si glorieuse existence dans vingt-quatre heures de prison. Une autre remarque à faire à propos de d'Aubignac : Au dix-septième siècle ce sont nos auteurs les plus décriés qui ont montré le plus de tact dans le choix de leurs sujets. Ils aperçurent dans le moyen âge ce que Corneille n'y sut trouver qu'en regardant du côté de l'Espagne, ce que n'y virent ni Racine, ni Boileau. Comme d'Aubignac, Scudéry, Chapelain, des Marets, le P. le Moine comprirent quel intérêt pouvaient offrir des faits nationaux. Malheureusement, le génie ne fut pas avec eux, et ces souvenirs de la patrie ne gagnèrent qu'un long discrédit, qu'une sorte de ridicule à des tentatives avortées.

Déjà, deux fois, nous avons vu des poètes étrangers traiter avec des intentions fort différentes l'admirable épisode de Jeanne d'Arc.

On peut croire qu'un des plus illustres auteurs dramatiques de l'Espagne voulut aussi s'emparer de ce beau sujet. On trouve dans la liste des œuvres de Lope de Vega ce titre : *Juana de Francia*. L'héroïne de cette pièce était-elle Jeanne d'Arc ? M. de Latour, dans un curieux article¹ dont nous allons profiter, le croit et appuie son opinion sur diverses considérations auxquelles nous nous permettrons d'ajouter un mot. Jeanne d'Arc paraît avoir toujours excité la sympathie des Espagnols. Dans la belle chronique du connétable de Luna on lit comment celui-ci envoya des secours à la fausse Jeanne d'Arc, croyant avoir affaire à la Pucelle. On voit aussi dans cette chronique que l'audacieuse aventurière est qualifiée de *Poncela de Francia* ; de cette appellation à celle de Jeanne de France il n'y a que bien peu de différence. Cette pièce de Lope de Vega s'est perdue, à moins que ce ne soit celle dont nous parle M. de Latour. Celle-ci, à la vérité, porte comme nom d'auteur celui d'Antonio de Zamora ; mais Zamora pourrait s'être borné à remanier le drame de Lope, comme il remania le *Convive de Pierre* de Tirso de Molina. Quoi qu'il en soit, la *Pucelle d'Orléans* attribuée à Zamora eut un long succès ; imprimée en 1721, on la jouait encore en 1765. Nous ne ferons pas de cette pièce, très-compiquée, une analyse que l'article si récent, si bien fait de M. de Latour nous semble rendre inutile. L'auteur s'est donné toute latitude pour arranger les événements à son gré. Agnès est devenue, sous le nom d'Ines, une dame anglaise acharnée à la perte de Jeanne, dont, guerrière aussi, elle finit par s'emparer et qu'elle livre à ses compatriotes. Ce trait seul prouverait le peu de respect du poète pour une histoire que d'ailleurs il ne devait guère connaître. On comprend cependant très-bien ces paroles de M. de Latour : « Franchement, quand j'ai, pour la première fois, ouvert le volume, j'attendais moins que je n'ai trouvé. » On trouve, en effet, dans le drame de Zamora bien des traits qui rappellent heureusement la bonne Lorraine. Quant au dénouement — que nous rencontrerons plus tard dans une pièce française — il s'éloigne de la vérité, mais il est pathétique. Charles VII arrive trop tard pour sauver la Pucelle ; il la trouve expirante et elle achève de mourir dans ses bras.

Tout en reconnaissant que l'histoire donne à cette conclusion un éclatant démenti, M. de Latour la regarde, et avec bien de la raison, comme préférable à celle de Schiller. La Jeanne d'Arc espagnole est vraiment beaucoup moins loin de la vérité que la *Jungfrau von Orléans*. Ce n'était pas cependant la connaissance exacte

¹ *Revue britannique* du 10 octobre 1875. — *Jeanne d'Arc sur la scène espagnole*.

des faits qui manquait au poëte allemand ; il avait à sa disposition les documents historiques qui durent si complètement faire défaut au poëte castillan ; mais il s'en est moins préoccupé que de la *seconde partie de Henri VI* de Shakspeare. C'est ce souvenir qui lui a été funeste, qui a pour lui altéré la vraie physionomie de Jeanne, et à son tour il a transmis une inspiration mauvaise émanant de Shakspeare lui-même. Où cette inspiration est bien visible, c'est dans cette accusation de sorcellerie que, dans la pièce allemande aussi, le père porte contre sa fille. Nous retrouverons plus tard ailleurs cette déplorable conception. Les préventions du poëte anglais ont transformé la belle et chaste figure de Jeanne aux yeux de Schiller. Celle-ci, dans nos chroniques, ne devient sublime que par une inspiration céleste contre laquelle elle se débat. Jusqu'à ce que Dieu l'ait soumise à ses volontés, c'est une jeune fille timide et craintive ; elle rougissait lorsqu'on lui parlait, elle se troublait au point de ne pouvoir répondre ; et plus tard, au milieu des combats, elle resta bonne et compatissante, ne se servant pas de son épée pour frapper, craignant de répandre le sang. Il y avait là un contraste dont Schiller ne comprit pas la beauté. S'il n'envoie pas sa Jeanne d'Arc aux fêtes du Brocken, il en a du moins fait une sorte de virago ; il l'a douée d'un courage inné qui atténue singulièrement les prodiges de sa mission. Presque enfant, elle a arraché un agneau à un loup ; c'est la vue d'un casque trouvé par hasard qui excite son enthousiasme guerrier. Elle se plaît dans le carnage, dans le tumulte des batailles ; elle tue sans pitié un Anglais qui lui demande grâce ; elle est aimée de Dunois ; elle perd son pouvoir en s'abandonnant à un subit amour. Schiller renverse même le bûcher de Rouen ; c'est après un combat où elle retrouve pour un instant sa puissance première, que la Jungfrau blessée, mais victorieuse, meurt enveloppée des plis de son drapeau. A cette espèce de Clorinde il ne reste plus rien de la grande et touchante Jeanne du *procès de condamnation* et du *procès de réhabilitation*. Elle, dont la vie fut si chaste, se montre là pleine d'égards et d'affection pour Agnès Sorel, que, par un anachronisme trop imité, Schiller met en présence de la Pucelle. Celle-ci finit par dire à la maîtresse de Charles VII : « Tu es pure, tu es sainte ! »

Du bist die Heilige ! Du bist die Reine !

Chapelain, lui, était plus dans la vérité des caractères quand il mettait dans la bouche de la Pucelle, interpellant la Dame de Beauté, ce vers d'ailleurs si étrange :

Éloigne de ce camp ton agréable peste.

Il fallait vraiment que la figure de Jeanne d'Arc fût bien obscure pour que l'on s'enthousiasmât, comme on le fit, du drame de Schiller. On entrevit trop son œuvre à travers les louanges de madame de Staël, et, je l'avoue, moi-même je l'ai considérée ainsi. Ce titre de *romantische tragœdie* ne cache à vrai dire qu'un mélodrame. Non-seulement l'histoire y a été travestie, les anachronismes y foisonnent, mais des personnages faux y usent d'une langue ampoulée. Que de sarcarmes — au bon temps du romantisme — n'eût-on pas eu pour Racine s'il avait fait parler à un paysan de Domremy des *peuples qui habitent l'heureux Brabant, des citoyens qui dans l'opulente cité de Gand, s'enorgueillissent de leurs vêtements de soie, et même des contrées voisines des glaces du pôle*? Toute médiocre qu'elle soit, cette tragédie de Jeanne d'Arc a exercé sur notre scène une influence dont malheureusement on a pu retrouver quelques traces dans la pièce de M. Barbier. Et cette influence part de loin. La *Jungfrau von Orleans* date de 1802, et presque aussitôt elle fut connue en France. Mais avant de nous occuper des traductions et des imitations qui en furent faites, nous avons à revenir un peu sur nos pas.

En 1778, Jeanne d'Arc figure dans une pantomime en trois actes ; en 1786, dans un mélodrame en vers resté, je crois, inédit, ayant pour auteur Plancher-Valcour, et qui fut joué à Orléans. Quatre ans plus tard, Desforges donna sur le Théâtre-Italien une *Jeanne d'Arc*, dont la musique fut le début de Rodolphe Kreutzer. Cette pièce n'a pas été imprimée. A la même époque, un homme inconnu comme poète, mais qui devint général et fut guillotiné en 1795, Ronsin, présenta au Théâtre-Français une tragédie dont l'histoire de la Pucelle avait fourni le sujet. En 1790, encore, on donna sur le théâtre des *Délassements-Comiques* une *Jeanne d'Arc* en quatre actes et en vers, par Mercier. Cette *Jeanne d'Arc* n'a pas été, que je sache, publiée, et j'ignore si le Mercier dont il s'agit est celui qui, plus tard, assis sur une borne, devait écrire le *Tableau de Paris*. Ce qui ferait supposer que non, c'est que ce dernier détestait les vers ; ce qui pourrait faire pencher pour l'affirmative, c'est qu'il professait une vive admiration pour Jeanne d'Arc. Ce fut cette admiration qui porta Mercier à prendre sous sa protection une traduction du drame de Schiller faite par Ch.-Fr. Cramer, et publiée en 1802. Mercier fit précéder cette traduction d'une préface dont la fin est bien singulière. Il se proposait de revenir sur « des faits qui, dit-il, mettront dans tout leur jour les vertus héroïques de cette fille extraordinaire qui, si elle eût vécu de nos jours, ajoute-t-il, fidèle à la cause et au cri du peuple, aurait marché avec nous à la prise de la Bastille et à la destruction d'un trône horriblement entaché de

trahisons et de sanglants parjures ». Jeanne changée en Théroigne de Méricourt ! La pièce au sujet de laquelle avait été écrite cette phrase servit en 1814 à la réaction royaliste. La prose de M. Cramer fut imitée en vers par M. Avril, de Grenoble, sous ce titre : *le Triomphe des Lis*¹. M. Avril a, du reste, pris passablement de libertés dans cette imitation. Il a supprimé le prologue de Schiller et a fort modifié le cinquième acte ; ne voulant ni faire mourir Jeanne d'Arc sur le bûcher, ni suivre Schiller dans son dénoûment, il n'a rien trouvé de mieux que d'escamoter l'héroïne. Charles vient d'être sacré ; la belle Agnès presse vivement la Pucelle de donner sa main soit à Dunois, soit à la Hire, et Jeanne paraît fort indécise, puis tout à coup elle s'écrie :

. Sire, ma mission
Est à présent finie... Une voix qui m'appelle,
Me dit tu vas quitter ta dépouille mortelle.

Après avoir prononcé ces mots, *elle laisse aller son drapeau qui tombe à ses pieds, elle-même tombe sur l'étendard, un nuage lumineux descend, quand il se dissipe... plus rien... et l'évêque de Reims adresse au roi ces mots qui terminent la pièce :*

Je vous l'avais bien dit, c'est un ange du ciel
Qui va reprendre place auprès de l'Éternel.

En 1815, le drame de Schiller fut derechef translaté en prose française ; en 1839, il le fut de nouveau en vers ; en 1844, en prose ; en 1846, en vers ; enfin il a naturellement pris place dans les diverses traductions des œuvres dramatiques de Schiller et a inspiré encore quelques imitations que nous rencontrerons chemin faisant.

Pendant que la *Jeanne d'Arc* allemande obtenait ce succès, d'autres *Jeanne d'Arc* firent leur apparition sur différents points. Nous n'avons pas à tenir compte d'une pantomime, en trois actes, à grand spectacle, contenant les exploits, les amours, le supplice et l'apothéose de la Pucelle, par J.-G.-A. Cavalier, représentée sur le théâtre de la Gaité le 23 germinal, an XI. Nous ne connaissons que par le catalogue de l'abbé Beauregard une *Mort de la Pucelle d'Orléans*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Caze, sous-préfet de Bergerac (1805)². Sous le même titre, deux ans plus tard, le 8 mai, anniversaire du jour où Orléans fut délivrée, on joua, sur le théâtre de cette ville, une pièce qui fut bien accueillie. L'auteur de cette œuvre

¹ *Le triomphe des lis. — Jeanne d'Arc ou la Pucelle d'Orléans.* — Paris, Bacot, libraire au Palais-Royal, 1874.

² Est-ce l'auteur d'un livre intitulé : *la Vérité sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, 2 vol., 1819 ?

est aujourd'hui fort oublié. Il s'appelait Dumolard, Né en 1771, il vécut jusqu'en 1845. Il fut en rapport avec beaucoup de littérateurs, Collin d'Harleville, Andrieux, Picard. Divers théâtres de Paris jouèrent ses pièces⁴. C'est dans l'une d'elles, *le Mari instituteur*, qu'Odry fit ses premières armes à la Porte-Saint-Martin. Dumolard avait écrit une *Mort de Bayard* qui fit un certain bruit, non pas qu'elle fût représentée, mais, au contraire, parce qu'elle ne le fut pas. Sous l'Empire, les censeurs s'opposèrent à ce qu'on mit sur la scène un Bourbon, quoique ce fût le connétable. Sous la Restauration, les mêmes censeurs, ou à peu près les mêmes, s'opposèrent à ce qu'on mit sur la scène un Bourbon, parce que c'était le connétable. Dumolard donne ces détails et bien d'autres dans des préfaces pleines de bonhomie, et bien différentes des préfaces-manifestes de nos jours. Il nous y parle de toutes ses petites affaires, de l'honneur qu'il eut, par exemple, après le succès de sa *Jeanne d'Arc*, de diner entre le général commandant la division et M. le maire d'Orléans. Mais que Dumolard quitte ses pantoufles pour chausser le cothurne, on ne le reconnaît plus, il devient aussi guindé que les poètes alors le plus en renom. Sa pièce n'est d'ailleurs pas plus mal versifiée que bien d'autres tragédies du même temps; mais elle est vide d'action. L'évêque de Beauvais et Isabeau veulent perdre la Pucelle, le duc de Bourgogne et Talbot veulent la sauver. Ce qu'il y a là de plus nouveau et de très-imprévu, c'est le moyen par lequel Talbot pense parvenir à ce résultat : il ne voit rien de mieux que de proposer à Jeanne de passer au service des Anglais et de prendre parmi eux un époux; il est lui-même disposé à se présenter comme tel :

Si du temps destructeur l'inévitable trace
N'eût chassé de mon front la jeunesse et la grace,
J'eusse osé d'un tel choix envier le bonheur,
Et si quelques lauriers cueillis au champ d'honneur
Pouvaient.

Quoique Jeanne repousse de telles offres, Talbot ne cesse point de lui montrer une vive sympathie; mais Isabeau réussit à faire livrer la Pucelle à la justice séculière. On apprend, par un récit que le duc de Bourgogne est arrivé trop tard pour arracher l'héroïne aux flammes, et que cette mort funeste ramène le prince égaré sous la bannière de Charles VII.

Au beau rôle donné au duc de Bourgogne, on peut, dans cette pièce, reconnaître une lointaine influence exercée par le drame de

⁴ Elles ont été réunies sous le titre de *Théâtre de M. H. F. E. Dumolard*, et publiée en un volume. Paris, Ladvocat, 1854.

Schiller. Ce drame eut une action bien plus grande sur une *Comédie héroïque*¹, que M. Maurin fit imprimer à Metz, en 1809. M. Maurin s'était proposé d'accommoder la tragédie romantique aux règles de notre théâtre, tout en ne s'écartant pas de l'histoire. C'étaient là de bonnes intentions qui n'ont guère été réalisées. M. Maurin n'a fait qu'abrégé la pièce allemande et inventer un dénouement où les conceptions de Schiller se trouvent mêlées à un vague souvenir de la fin de Jeanne d'Arc. La Pucelle vient d'être faite prisonnière aux environs d'Orléans; elle est amenée au camp anglais. Isabeau, qui s'y trouve, la reconnaît : à ce nom redoutable, *les soldats reculent d'effroi et présentent leurs baïonnettes* (Shakspeare a bien parlé de canons dans son *Jules César*). Talbot et Isabeau décident qu'il faut faire expier à Jeanne ses victoires. Lionnel adresse à la Pucelle à peu près les mêmes propositions que Dumolard a mises dans la bouche de Talbot. Jeanne lui répond avec indignation. On hâte le jugement et l'exécution. A peine Jeanne a-t-elle péri, que les Français pénètrent en vainqueurs dans le camp anglais. Isabeau, d'un geste de triomphe, montre à Charles VII le bûcher encore fumant. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce dénouement ressemble beaucoup à celui de la pièce espagnole, dont nous avons précédemment parlé, et que M. Maurin ne devait probablement pas connaître. Mais, on le sait, les beaux esprits se rencontrent, et M. Maurin était un bel esprit; on le voit de reste, dans tous les tendres propos qu'il fait débiter par Agnès Sorel, un des personnages de sa *Comédie héroïque* qu'il a certainement le plus soigné.

Il n'y a rien du tout de Schiller dans *Jeanne d'Arc, fait historique, en trois actes, mêlés de couplets*, par MM. Dieulafoy et Gersin. J'ai lu jadis cette pièce qui fut représentée, le 24 février 1812, sur le théâtre du Vaudeville, et je ne regrette pas de ne l'avoir plus sous la main. Il n'eut plus manqué vraiment que de faire chanter à l'évêque de Beauvais un couplet, sur le vieil air si connu : *Tenez, moi, je suis un bonhomme*.

Inutile, ce nous semble, de nous occuper de quelques pièces de circonstance, où, en 1815, intervint le souvenir de la Pucelle : *les Soucis de Jeanne d'Arc, la Maison de Jeanne d'Arc*... Arrivons à l'année 1819, où la tragédie de d'Avrigny² obtint un grand succès au Théâtre-Français. Écrite en vers pompeux, entièrement écrite en beaux vers, suivant Hoffmann, bien indulgent cette fois, rimée avec une richesse peu commune à cette époque, cette tragédie produisit

¹ *Jeanne d'Arc ou le Siège d'Orléans*, comédie héroïque à grand spectacle en trois actes et en vers, par M. Maurin. A Metz chez Lamort, imprimeur, rue Derrière-le-Palais. 1809. In-8.

² *Jeanne d'Arc à Rouen*. Ladvocat, 1820.

une très-vive sensation. Son héroïne, toutefois, n'est pas la Jeanne d'Arc de l'histoire : le caractère simple et naïf de la jeune fille a entièrement disparu. Nous avons affaire à une tragédie classique, dans toute la force du terme. Les cinq actes se passent à Rouen, et sont en partie remplis par le procès; mais le poëte n'a pas été assez hardi pour rien reproduire des réponses souvent admirables de la Pucelle. Il ne peut d'ailleurs exister aucune incertitude sur le dénouement retardé, entravé par la pitié du duc et de la duchesse de Bedford et par les négociations de Dunois. Ces alternatives d'un espoir qu'on sait ne pouvoir être réalisé, ne suffisent pas pour triompher de la monotonie d'une situation trop prolongée. Un ordre fatal, que Warwick a réussi à soustraire à Bedford, et dont il se hâte d'user sans l'assentiment du duc, amène le fatal dénouement dont Talbot vient faire le récit.

Un autre poëte, resté peu connu, fut moins timide que d'Avrigny dans une tragédie qui, reçue au théâtre de l'Odéon en 1824¹, fut ensuite sacrifiée à l'œuvre d'un auteur plus célèbre, Alexandre Soumet. Dans cette pièce, qui se passe aussi tout entière à Rouen, et qui se rapproche plus de l'histoire que celle de d'Avrigny, M. Nancy essaya de montrer une Jeanne d'Arc moins emphatique, moins belliqueuse; il tenta le premier, dans des alexandrins d'une facture encore trop solennelle, d'exprimer quelques-unes de ces vives et nettes répliques par lesquelles tant de fois la Pucelle confondait ses subtils persécuteurs.

Le souvenir du drame de Schiller a pu quelque peu aider M. Nancy dans la création de son duc de Bourgogne. Le rôle de ce personnage a pris plus d'importance encore dans la tragédie de Soumet², et n'est malheureusement pas la seule réminiscence que cette pièce offre de la tragédie de Schiller. L'œuvre de Soumet est écrite avec facilité, avec éclat souvent, et il y règne un certain mouvement; mais cet intérêt est dû à de maladroites combinaisons. C'est au drame allemand qu'est empruntée cette accusation de sorcellerie que le père de Jeanne d'Arc porte contre sa fille. Hermangart, — qui remplace Pierre Cauchon, — s'est rendu à Domremy, il y a vu Jacques d'Arc et lui a persuadé de dénoncer sa fille comme abusée par la magie; il a réussi à lui représenter cette dénonciation comme un moyen de salut pour la Pucelle. Jeanne apprend, avec horreur, que son père est devenu son accusateur. Adhémar, qui console et soutient la captive, obtient que Jacques soit entendu; une partie de la vérité se découvre, et Hermangart ne compte plus, pour perdre

¹ Marchand du Breuil, 1825.

² Paris, Barba, 1825.

Jeanne, que sur le duc de Bourgogne; mais celui-ci touché, comme dans Schakspeare et dans Schiller, par l'éloquence de la Pucelle, non-seulement déclare qu'il abandonne le parti des Anglais, mais qu'il veut combattre pour leur plus redoutable ennemie; il demande le Jugement de Dieu, et sa défaite, qui ne laisse pas de froisser les sentiments des spectateurs, amène la condamnation de Jeanne qui, sous les robustes traits de mademoiselle Georges et ensuite sous ceux de mademoiselle Rachel, montait au bûcher et mourait au milieu des flammes en agitant sa bannière et en déclamant des vers sonores.

Je pense que mes lecteurs ont compris que je ne mesure pas mes appréciations à l'importance des œuvres dont j'ai à les entretenir. Plus ces œuvres sont connues ou faciles à connaître, moins je dois m'y arrêter. Voilà ce qui explique pourquoi j'ai consacré moins de lignes à d'Avrigny et à Soumet que je n'en accorderai à M. J.-C. de Hédouville. La grande recommandation de celui-ci, c'est que c'est pour moi une toute nouvelle connaissance. M. de Hédouville a prétendu écrire une *Jeanne d'Arc*¹ conforme à l'histoire. Si entre la coupe et les lèvres il y a place pour un malheur, entre le projet et l'exécution il y a place pour bien des mécomptes. Rarement l'histoire a été plus faussée que dans la tragédie de M. de Hédouville: Schiller avait rendu Dunois amoureux de Jeanne; M. de Hédouville a suivi cet exemple. Dunois qui vient à Rouen dans l'espoir de sauver la Pucelle, qu'il appelle toujours très-respectueusement madame, l'avait déjà demandée en mariage après la cérémonie du sacre; mais il a un rival dans la personne de Bedford. La jalousie, telle est la passion qui pousse le duc à livrer Jeanne à ses juges. Il se repent ensuite de l'avoir abandonnée. Ligny vient l'annoncer à Warwick; il lui déclare que Bedford révoque un fatal arrêt :

. . . . Il est scellé du sceau royal.

s'écrie Warwick.

Il ne l'est pas du sceau de l'amour.

répond Ligny. Le duc paraît lui-même, il demande où est Jeanne, dans ce moment, on entend une grande rumeur et un héraut, Guyenne, raconte, dans un style pompeux, que Jeanne vient de subir une horrible mort :

Sur cette grande place où nos riches colons
Viennent contre notre or échanger leurs moissons.

¹ Paris, Adrien Le Clère. 1829.

L'auteur appartenait, on le voit, à cette école poétique où le mot épingle était traduit par cette périphrase :

Ces dards légers par la mode inventés.

M. de Hédouville faisait, d'ailleurs, les vers avec facilité ; mais, quelquefois, il avait trop ou pas assez de mémoire. On raconte que Piron soulevait de temps en temps son bonnet, tandis qu'un jeune homme lui lisait une de ses œuvres et que, comme le lecteur finit par se troubler de ce geste tant de fois répété : « — Il faut toujours être poli, lui dit Piron ; je salue des personnes de connaissance, Rotrou, Corneille, Racine. » On pourrait assez souvent imiter la courtoisie de l'auteur de *la Métromanie* en parcourant l'œuvre de M. de Hédouville, et notamment, au dénouement de sa pièce, saluer d'Avrigny.

De 1829 à 1852, point de *Jeanne d'Arc*, si ce n'est en Italie ; à Milan, il en parut une sur le théâtre de la Scala, le 12 mars 1850. Quoiqu'elle chantée par Tamburini, Rubini et madame Lalande, elle obtint si peu de succès, que l'auteur de la partition, Jean Paccini, malgré de nombreux triomphes précédents, renonça au théâtre.

Ne quittons pas l'Italie sans dire qu'une nouvelle *Giovanna d'Arco* y fut représentée en 1844 ou 1845. Je n'en connais pas la musique, qui est de Verdi, mais j'en connais le poëme écrit par Temistocle Solera. Il procède encore de la pièce de Schiller, sur les inventions duquel le librettiste a renchéri ; Jeanne d'Arc y chante un grand duo d'amour avec Charles VII, à la grande satisfaction d'un chœur de *spiriti malvagi*.

Puisque nous parlons d'opéras, réparons une omission : l'Opéra-Comique donna, en 1821, une pièce ayant pour sujet la délivrance d'Orléans, pour auteurs MM. Théaulon et Armand d'Artois, et pour *maestro* Carafa. Afin de n'avoir pas à revenir à ce genre de production dramatique, disons encore qu'en 1852 il a paru, à Montpellier, JEANNE D'ARC, *grand opéra en cinq actes, par Nouguier père, avocat à Paris*¹. Cette œuvre a échappé aux recherches des éditeurs du *Mistère du Siège d'Orléans*. L'auteur ne se flatte pas d'avoir pleinement réussi — il a raison — mais il ose croire que, tel qu'il est, ce poëme, auquel il a apporté tout le soin possible, inspirera un doux intérêt, même à la seule lecture. J'avoue que ce doux intérêt, je ne l'ai pas éprouvé. Au reste, M. Nouguier n'a point par trop défiguré l'histoire, il y a pourtant quelques reflets de Schiller dans son œuvre, l'inévitable Agnès Sorel, l'amour *du beau* Dunois. C'est dans la cathédrale de Reims que M. Nouguier place le sacre, répétant une

¹ Montpellier, Boehm, 1852.

erreur commise, sans exception, par tous les dramaturges qui ont mis en scène la première période de la vie de Jeanne ; le sacre eut lieu dans l'abbaye de Saint-Remy où était conservée la sainte ampoule.

Revenons maintenant à l'année 1832. Nous y trouvons un drame en prose de M. Henri Millot¹. Il a un mérite, il n'offre point de traces de Schiller et se rapproche de l'histoire dont les œuvres précédentes s'étaient tant éloignées ; il a un grand défaut : le style. On croit lire une parodie quand on voit Charles VII dire, en parlant de l'insistance de la Pucelle : « C'est un parti pris, elle n'en démordra pas. Quand ces femmes se mettent quelque chose dans la tête, il n'y a pas moyen de leur faire entendre raison. » Le roi ajoute un peu plus loin : « Eh bien ! ma foi ! en voilà de belles... Au bout du compte, si le ciel veut se mêler de mes affaires... »

En 1835, une *Jeanne d'Arc*, par MM. Henri Dufaud et Eugène Duval, sur le théâtre de M. Comte.

En 1836, une *Jeanne d'Arc*, improvisée à Lyon par M. Frédéric Lequesne.

Ne passons pas si vite devant une *Jeanne d'Arc* publiée, en 1842, par M. Eugène Cressot². On la lit avec quelque intérêt. L'auteur ne s'est point trop écarté de la vérité ; son Charles VII partant pour aller chasser au faucon est toujours le personnage que l'on sait ; mais là, du moins, point d'Agnès Sorel lui rappelant la prédiction de l'astrologue, l'anecdote de Brantôme tant de fois ressassée, de même que le mot très-douteux de la Hire : « On ne peut perdre plus gaicement son royaume. » M. Cressot paraît avoir assez bien compris le caractère de Jeanne d'Arc, excepté cependant lorsqu'il la fait s'écrier : « C'est de la gloire et non du sang qui s'écoule de cette plaie. » La Pucelle s'inquiétait très-peu de la gloire.

C'est de Dijon que vint cette *Jeanne d'Arc* ; l'année suivante, en 1843, il en vint une de Metz³. De celle-là, qui est en cinq actes aussi et en vers, je ne crois pas pouvoir dire un mot :

Et ma grande raison c'est que j'en suis l'auteur.

Je ne dirai rien non plus d'une *Jeanne d'Arc en prison*⁴, de MM. Périn et Élie Sauvage, un tout petit acte en vers, que j'ai eu quelque peine à me procurer :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

¹ Paris, Aimé André, 1852.

² Dijon, Brugnot, 1842.

³ Paris, Debecourt, 1843, in-8.

⁴ Paris, Dubochet, 1844, in-12.

Faisons une petite halte devant la *Mission de Jeanne d'Arc*, drame en cinq journées et en vers, de M. Porchat (de Lausanne). La première journée a quelques scènes bien réussies, celle, entre autres, de l'entrevue de la Pucelle et de Baudricourt, que l'auteur a trouvé le moyen d'amener à Domremy. Une mauvaise conception qui a son influence sur toute la pièce, qui en est même la combinaison essentielle, c'est d'avoir placé pour curé, à Domremy, ce Loyseleur, dont le rôle fut si odieux durant le procès de Rouen. Loyseleur abhorre Jeanne, parce qu'elle a eu la révélation d'un secret qui le concerne. C'est lui qui, avec Magistri, a jadis assassiné le duc d'Orléans. Magistri et Loyseleur reparaissent à chaque acte comme les mauvais génies de la Pucelle. A Chinon, ils inspirent des préventions contre elle ; ils sont là quand elle est blessée à Orléans, quand elle s'échappe du Crotoy ce sont eux qui l'arrêtent dans sa fuite. A la fin du drame, ils prennent la part la plus active à sa condamnation. Loyseleur, pourtant, quand on conduit Jeanne au supplice, éprouve un repentir qui n'est pas de l'invention du poète. Le style de M. Porchat est trop souvent négligé, mais ses vers, qui appartiennent à la nouvelle école, rendent quelquefois assez bien les réponses de Jeanne à ses juges.

Le théâtre de la Gaîté semble avoir été prédestiné aux Jeanne d'Arc. C'est là qu'en 1803 avait été donnée une pantomime dont nous avons rapporté le titre ; c'est là qu'en 1847 fut aussi représenté un drame de M. Ch. Desnoyer¹. Mais quelle différence entre ces cinq lourds actes de prose et la pièce de M. Barbier ! Sommes-nous obligé de faire l'analyse du drame de M. Desnoyers ? Il ressemble à beaucoup de choses qu'on a déjà vues : premier tableau, Domremy ; second tableau, Chinon, la cour de Charles VII, l'éternelle Agnès, l'arrivée de Jeanne, etc. ; troisième tableau, délivrance d'Orléans ; quatrième, le sacre ; cinquième, la Pucelle prise à Compiègne par la trahison du sire de Flavy et de Jean Destivet. Les derniers tableaux à Rouen, lettre de Jacques d'Arc qui accuse sa fille de sorcellerie, on ne sait trop pourquoi, probablement parce que cela se trouvait dans Shakspeare, Schiller, Soumet, ... trame odieuse d'un soudard qui porte le nom de Tyndal ; né à Domremy, il a subi une condamnation pour avoir prétendu que Jeanne lui avait promis mariage, et s'est depuis joint aux Anglais, son tardif mais vif repentir, condamnation, place du Marché et phrases dans le genre de celle-ci que prononce Jeanne d'Arc dans un moment où elle espère pouvoir être sauvée : « Maintenant je puis avouer que dix-neuf ans, pour mourir, c'est bien jeune ! Tout quitter, ne plus ja-

¹ Paris, Tresse, 1847.

mais revoir sa mère, ses amis, son pays, les champs de son père,... puis ce bucher c'est un supplice horrible ! »

La pièce finit par une apothéose, mais on chercherait longtemps avant de deviner quelles sont les dernières visions qui viennent consoler Jeanne d'Arc : la prise de la Bastille et un épisode des journées de Juillet, qui apparaissent dans de grands tableaux, tandis qu'un ange promet à la France les plus heureux destins et que l'orchestre joue la *Marseillaise* et la *Parisienne*. On voit que l'auteur s'était rappelé la préface de Mercier. Pauvre Jeanne d'Arc !

Malgré le second titre de son livre, *Jeanne d'Arc, ou la fille du peuple au quinzième siècle*¹, ce n'est pas du tout de cette manière que M. Athanase Renard a compris la Pucelle (1851). Il a su se soustraire entièrement à l'influence de Schiller et d'idées trop facilement acceptées. Son Charles VII n'est pas le personnage de convention avec lequel nous sommes loin d'en avoir fini. M. de Beaucourt, dans une savante et patiente étude² sur le caractère de ce roi, a rappelé, avec beaucoup d'à-propos, la pensée de Pascal : « Il n'est point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même dans les divers temps. » Au moment où apparut Jeanne d'Arc, Charles, accablé par les revers, dirigé par les conseils d'un favori indigne, ayant donné son dernier homme et son dernier écu, était différent de ce qu'il avait été, différent de ce qu'il fut plus tard, car il est juste de lui attribuer une part dans l'état de prospérité où la France se trouvait au moment où il mourut. La phase de sa vie qui correspond à la mission de la Pucelle fut, il faut le reconnaître, la moins brillante de son règne ; mais le représenter comme né songeant qu'à ses plaisirs, qu'aux musiciens que lui a envoyés le roi René, qu'à Agnès Sorel, qu'alors il n'avait pas encore vue, c'est se complaire à d'ignorantes répétitions. Quelque découragé que le roi fût alors, il se refusa à suivre les conseils timides de son entourage et à abandonner la partie. M. Renard, tout en ne faisant pas un héros de son Charles VII, a cherché à le peindre plus ressemblant au type que l'histoire sérieusement examinée peut nous offrir de lui. Sa Jeanne d'Arc est aussi plus conforme à ce que nous en disent les chroniqueurs, dont l'auteur suit la marche depuis les révélations de Domremy jusqu'au sacre qui termine la pièce, car il a vu dans la vie de la Pucelle deux parties très-distinctes, et n'a voulu traiter que la première : la mission. M. Renard a eu le tort d'écrire son drame en vers libres, le tort au moins d'abuser de la

¹ Paris, Furné, 1851.

² *Charles VII, son caractère*, par G. du Fresne de Beaucourt. Palmé, rue de Grenelle, 25.

facilité qu'offre ce rythme. Quant à son sujet, il en a très-bien disposé les scènes et l'a fort approfondi. Comme critique, comme historien, il montre beaucoup de sens et de tact dans un travail qui termine son volume et qui en est peut-être la partie la plus remarquable.

Il y avait dix ans que le drame de M. Renard avait été imprimé, quand un écrivain dont la verve n'aurait jamais décélé le grand âge, charmé du plan tracé par son prédécesseur, mais regrettant sans doute que l'exécution en fût insuffisante, résolut de récrire ce drame en vers libres encore, mais non pas libres au point d'admettre d'autres mesures que celles de douze et celle de huit syllabes. Cet écrivain, doué d'un talent poétique réel, ne semble avoir jamais cherché dans les lettres que des jouissances sans ambition, et, sur des œuvres destinées à un petit nombre d'amis, n'a même jamais inscrit son nom. Ce nom était celui d'un conseiller d'Etat. Notre auteur s'appelait M. David. Il avait quatre-vingts ans quand il composa sa *Jeanne d'Arc*¹. Le style de M. David est simple, élégant; ses vers sont faits avec soin; leur rythme, rappelant celui d'Amphytrion, déconcerte un peu dans un sujet aussi grave; mais le ton en devient facilement élevé quand l'auteur fait parler Jeanne d'Arc. « Ne pouvant, dit-il, lui faire parler son patois du quinzième siècle, il faut la transporter dans la sphère du lyrisme, qui lui est tout à fait propre et où elle se meut naturellement. » Les chroniques, au reste, autorisaient parfaitement le poète à prendre par moment ce ton inspiré. Ne nous apprennent-elles pas que « c'estoit chose merveilleuse... comme la Pucelle... dans ce qu'elle disoit lui estre chargé de par Dieu parloit *grandement* et *notablement* »? Nous ne savons quel effet produirait sur la scène la pièce de M. David, ni si, privée de son complément tragique, elle exciterait une vive émotion, mais nous croyons, qu'à la lecture, peu d'œuvres sur Jeanne d'Arc peuvent causer autant de satisfaction.

Le livre de M. David date de 1861; nous n'avons pas voulu le séparer de celui qui l'a inspiré; nous sommes maintenant obligé de retourner à l'année 1857 pour y chercher un volume de Daniel Stern.

Daniel Stern paraissait avoir bien compris ce que fut la Pucelle. « Je ne vois dans l'histoire d'aucun peuple, dit-il, si l'on excepte le peuple juif, d'apparition plus merveilleuse, de figure plus humaine

¹ *Jeanne d'Arc, récit historique et critique de sa mission présenté sous forme dramatique*. Paris, imprimerie de Wittersheim, 1861, gr. in-8; n'a pas été mis en vente. Nous avons dû la connaissance de cette pièce et de quelques autres également rares, à M. de Bouteiller, ancien député de la Moselle.

et plus divine tout ensemble, que Jeanne d'Arc. Il n'en est pas où se rencontrent en une plus belle lumière les traits de la grandeur et de la sainteté, ni qui soit plus capable de charmer les imaginations et de pénétrer les cœurs, tout en défiant l'examen de la plus rigoureuse critique. Ame enthousiaste et profonde, cœur chaste, esprit sincère, humble fille des champs, vierge inspirée, soldat, martyre, Jeanne d'Arc est à la fois un personnage héroïque, une créature légendaire et une authentique réalité. » Quel désappointement n'éprouve-t-on pas quand, après avoir lu ces lignes, où Jeanne est si bien comprise, on passe au drame¹ où elle est si mal peinte ! Il nous semble inutile de donner des détails sur la trame mal tissée de cette pièce. Daniel Stern n'a pas eu assez d'imagination pour créer une fiction puissante, il en a eu trop pour vouloir se conformer à la vérité, qu'il a altérée, sans profit, par de petites et vulgaires combinaisons. Il a d'ailleurs écrit avec des préventions qui ont pu lui nuire. Ainsi, suivant lui, c'est l'Église qui a contribué à épaissir l'oubli où Jeanne d'Arc — dont on n'a jamais cessé de s'occuper, nous l'avons vu, et de reste — demeura pendant plus de deux siècles. Daniel Stern n'a donc pas lu le *procès de réhabilitation*, ni les belles paroles de Pie II, que M. David a placées d'une manière si heureuse en tête de son livre ?

Presque en même temps que le petit volume de Daniel Stern, parut, sur le même sujet, un drame, en prose aussi, de MM. Louis Jouve et Henri Cozic². Les deux auteurs ont déclaré ne pas vouloir s'écarter de l'histoire, ce qui ne les a pas empêchés de nous donner un Charles VII copié de vingt autres, la belle Agnès, et une tentative de Dunois pour sauver la Pucelle.

Avec M. Bousson de Mairé (1860), nous retrouvons la vraie tragédie³ en cinq actes et en vers, plus cependant tout à fait aussi classique que celles de d'Avrigny et de Soumet. L'unité de lieu et celle de temps n'ont pas été respectées par l'auteur ; mais on voit dans sa préface que sa conscience ne le laisse pas tranquille sur ce premier acte, qui se passe à Compiègne. Cette tragédie, où l'auteur suit assez fidèlement la marche des événements, ne manque pas d'intérêt ; les interrogatoires sont bien rendus, étant donné un style un peu trop solennel.

En 1861, nous rencontrons sur Jeanne d'Arc⁴ une pièce écrite dans un tout autre ordre d'idées. Son auteur porte un nom célèbre dans la littérature théâtrale — mais ce n'est pas lui qui l'a illus-

¹ Paris, Michel Lévy, 1857.

² Dentu, 1857.

³ Poligny, 1860.

⁴ *Jeanne d'Arc, hommes et choses de son temps*. Amiens, 1861.

tré — il s'appelle A. Scribe. Sa préface — comme tant d'autres préfaces — nous a inspiré des espérances qui ne se sont pas réalisées. M. A. Scribe nous avait parlé de la trilogie de Vitet. Nous nous attendions à voir un drame historique très-travaillé, une œuvre dans le genre de *Goetz de Berlichingen*, et nous nous sommes retrouvé au milieu de redites et d'anachronismes de toute espèce. Tout médiocre que soit cette production, elle est, du moins, dans la voie à peu près historique rouverte en 1852 par M. Millot. La tragédie qui suit nous ramène aux conceptions de Schiller. Les quatre premiers actes de la *Jeanne d'Arc*¹ de M. Constant Materne ne sont, à vrai dire, que la traduction, d'ailleurs bien réussie, et dans un style qui rappellerait celui de Casimir Delavigne, des quatre premiers actes de la pièce allemande. Comment reconnaître Jeanne d'Arc dans ces vers :

Peut-être tout ce sang dont ma main est trempée
 D'une rigueur trop longue accuse mon épée,
 Et la voix de mon sexe, étouffée un moment,
 Fait entendre en moi-même un sourd gémissement ;
 Tandis qu'autour de moi mugissaient les batailles,
 J'étais guerrière ardente et femme sans entrailles,
 Mon bras, que nul effort ne pouvait retenir,
 Terrible et sans merci se levait pour punir,
 Souvent je méconnus le cri de la nature...

M. Materne n'a pas osé suivre son modèle jusqu'au bout ; il a voulu, au cinquième acte, revenir à la donnée historique. Mais là, son embarras a été grand de se trouver en face d'un personnage tout autre que celui dont il avait peint les ardeurs belliqueuses. Ce cinquième acte, mal rempli par une tentative des Français pour sauver la Pucelle, et par un interrogatoire très-abrégé que Loyseleur lui fait subir, n'a guère qu'un mérite, c'est de ne pas se terminer par un diffus récit du supplice de la Pucelle. Mais si le récit de Thérèmène était trop long, il faut reconnaître qu'il y a excès contraire ici, et que la pièce finit bizarrement par ce vers :

Loyseleur, Jeanne brûle et l'Anglais est vengé !

Rien sur Jeanne d'Arc depuis 1862, époque où parut la tragédie de M. Materne, jusqu'à celle de M. Barbier. Nous n'avons pas l'intention de parler de cette dernière œuvre. Les applaudissements qui l'ont accueillie retentissent encore aux oreilles de nos lecteurs, et l'impression qu'elle leur a laissée est telle, qu'elle nous ferait sans doute mal venir, si nous nous permettions d'indiquer quelques

¹ Bruxelles, Decq, 1862.

points vulnérables. Au reste, on se rappellera ce que nous avons dit précédemment du drame allemand; on devinera quels sont les côtés par où la pièce de M. Barbier pourrait essuyer quelques attaques, et c'est encore une fois Schiller qui serait en cause. Sans son influence, dont on a tant de peine à se dégager, il est probable que, d'un bout à l'autre de son œuvre, M. Barbier aurait suivi l'histoire, dont mieux qu'aucun de ses devanciers, dans des vers d'ailleurs d'un style peu soigné, il a su faire parler les personnages, y compris le principal et le plus difficile de tous : Jeanne d'Arc. A d'autres critiques d'un ordre différent, on trouverait une réponse dans les exigences du théâtre où le drame de M. Barbier a été représenté : il y a eu évidemment des concessions à faire en vue d'un public habitué aux prestiges des féeries. Malgré toutes les splendeurs de la mise en scène, on pourrait donc regretter que la pièce de M. Barbier n'ait pas été composée pour un théâtre plus littéraire, si elle n'avait pas obtenu là un succès vraiment populaire, si ce succès n'avait pas pris des proportions telles, qu'il est devenu une véritable manifestation patriotique, qu'il a pu être considéré comme une consolation, presque comme une espérance¹.

Cette *Jeanne d'Arc*, comme on pourrait le croire, n'a pas été la dernière. Celle qui l'a suivie s'est produite dans des conditions tout à fait différentes : elle a eu pour auteur un ecclésiastique, et huit jeunes filles pour actrices; car il n'y a pas de loup dans cette bergerie. Pour que cette liste des travaux inspirés par la Pucelle soit aussi complète que possible, nous devons donc inscrire ici ce titre : *Jeanne d'Arc, ou le Siège d'Orléans*, drame historique en trois actes, par M. l'abbé Marchal Soulier, curé de Troche² (Corrèze); mais nous ne pensons pas devoir nous arrêter à une pièce née en dehors de toute préoccupation littéraire ou théâtrale.

Nous voici arrivé à la fin de ces recherches. Elles n'ont d'autre mérite que de résumer rapidement des ouvrages dont quelques-uns sont difficiles à découvrir. La curiosité qui nous a poussé à faire ce travail a été souvent bien punie. Puisse cet article ne pas faire éprouver à ceux qui le parcourront l'ennui que les livres sur lesquels il a été écrit nous ont fait souvent ressentir à nous-même. Si maintenant nous voulions mettre un peu d'ordre dans ces livres, que nous avons pris les uns après les autres, et en ne suivant qu'une progression chronologique, nous dirions que l'on peut reconnaître trois grands courants dans la manière dont le sujet de Jeanne d'Arc a été traité. Le premier (le meilleur, selon nous), le courant

¹ Paris, Michel Lévy, 1874.

² Limoges, Chatris et C^e, 1875, in-8.

historique, comprend les pièces où l'auteur, sans préoccupation de règles despotiques, s'est le plus rapproché de la vérité. A ce courant appartiennent le *Mistère du siège d'Orléans*, la tragédie de Fronton du Duc, l'intermède des *Amantes* de Nicolas Chrétien, et peut-être encore un peu la pièce de Virey des Gravières — nous ne parlons que des œuvres françaises. — Ce courant s'arrête devant d'Aubignac et la Mesnardière, pour ne reparaitre qu'environ deux siècles plus tard, dans le drame, d'ailleurs fort obscur, de M. Millot, et se continuer, mais non pas seul, et en s'altérant quelquefois par des réminiscences de Schiller, jusqu'au drame de M. Barbier.

Le second courant est celui de la tragédie proprement dite, des trois unités, de la Jeanne d'Arc trop solennelle, trop guerrière. On y remarque une dizaine de poètes, dont les plus célèbres sont d'Avrigny et Soumet, les plus obscurs, d'Hédouville et Dumolard. Il semble s'annihiler devant l'invasion allemande et la résurrection du drame historique, et se montre une fois encore, en 1860, dans la pièce de M. Bousson de Mairat.

Le troisième courant a sa source dans Shakspeare, source absorbée plus tard par Schiller. A ce dernier appartient la Jeanne d'Arc guerrière intrépide innée, accessible aux mauvaises passions, la Jeanne d'Arc tout à fait fautive, s'agitant au milieu de péripéties inventées par le poète. On a vu quel nombre considérable de pièces remontent à la *Jungfrau von Orléans*, dont l'influence s'est répandue sur des œuvres appartenant à d'autres catégories, et qui, en 1862, a reparu dans le drame de M. Materne telle à peu près que Schiller l'avait créée.

Les noms des auteurs dramatiques inspirés, bien ou mal, par Jeanne d'Arc forment une longue liste. Sera-t-elle close par l'œuvre de M. Mermet? Cela n'est pas probable. Sans doute, l'avenir garde de nouveaux poètes à la Pucelle d'Orléans; mais dès à présent, tout en souhaitant qu'un sujet si beau, si propre à éveiller les plus nobles sentiments, soit encore souvent traité, ne peut-on pas penser que jamais on n'aura sur Jeanne d'Arc rien de plus émouvant, de plus touchant, de plus sublime que sa chronique, que son procès, que la vérité?

Comte DE PUYMAIGRE.

LES SOLDATS DE DIEU

POUR L'ANNIVERSAIRE DE PATAY

— 2 DÉCEMBRE 1870 —

Puisque leurs pieds maudits souillent la grande terre,
Francs, voici les Bretons ; et vous, fils de Voltaire,
Les croisés vous tendent la main ;
A votre *Marseillaise* unissant leur cantique,
Ils se lèvent : accueille, ô jeune République,
Ces soldats que tes fils répudieront demain.

Sous un autre drapeau c'est la même patrie.
La palme de Torfou sur leur front se marie
Au laurier de Solférino ;
La Rochejacquelein parmi les Bleus s'engage,
Hoche bat le rappel, aux buissons du Bocage,
Des soldats de Charette et de Cathelineau.

O chevaliers sans peur de toute cause noble,
Vengeurs du droit vaincu par le succès ignoble,
Votre heure est arrivée : adieu !
La France croit en vous, la France vous appelle !
Allons, debout, Chouans, et répandez pour elle
Les restes de ce sang déjà versé pour Dieu !

Sur nos remparts détruits plantant vos oriflammes,
 Forts comme des lions, tendres comme des femmes,
 Devant votre mère à genoux,
 Fiers enfants, dressez-vous en vivante muraille,
 Et montrez aux Germains des hommes à la taille
 De ceux dont leurs aïeux ont éprouvé les coups !

II

On dit qu'en les voyant pencher sous la prière
 Leurs fronts mâles et doux, qu'abritait la bannière
 Couverte d'emblèmes pieux,
 Puis s'embrasser, pareils aux chrétiens de l'arène,
 Et, sous le vent de mort qui balayait la plaine,
 Courir droit aux canons, la flamme dans les yeux,

De stupeur et d'effroi saisi par tant d'audace,
 Le Prussien muet sentit qu'une autre race
 Surgissait alors sous ses pas,
 La race de granit, rocher inébranlable
 Qu'assiégent vainement nos tourbillons de sable,
 Chêne qu'on peut briser, mais qu'on ne courbe pas !

Sans pâlir, à travers l'horrible fusillade,
 Ils allaient, alignés ainsi qu'à la parade,
 Jonchant la terre de leurs corps ;
 Le mur humain, troué par les balles avides,
 Marchait, marchait toujours, se fermant sur ses vides,
 Et nul ne s'arrêtait en chemin — que les morts !

Noir, déchiré, sanglant, tout criblé de blessures,
 L'étendard qui flottait sur le front de Troussures
 Passait de main en main, parmi
 Les blessés expirants qui, frappés au visage,

Se soulevaient pour voir encor la sainte image,
Toujours debout, toujours plus près de l'ennemi.

Charette tombe : un cri de tous les cœurs s'élève ;
Sur ses ailes de feu la rage les soulève ;
 Fauchant tout ce qui résistait,
Ils courent... et bientôt l'on vit dans la fumée,
Devant huit cents soldats reculer une armée,
Et, refoulant le fleuve, un ruisseau qui montait !

Comme un torrent de fer qui déborde sa rive,
Le voilà. Regardez ! il bondit, il arrive ;
 Le flot inonde le coteau...
Avec la baïonnette ils parent la mitraille,
Et serrés coude à coude, en ordre de bataille,
Déclarent au canon la guerre du couteau.

Devant eux, comme on fait à l'aspect d'un prodige,
Tous avaient fui, frappés de peur et de vertige ;
 Mais de loin sur eux se ruaient
Par milliers, à coups sûrs, sans trêve, sans relâche,
Les balles, les boulets, l'obus, arme du lâche,
Et des soldats cachés sans péril les tuaient.

Vous qui de leurs exploits portez le deuil, ô mères,
Qui les avez payés de vos larmes amères,
 Dites, autour de l'étendard
Combien en restait-il, quand, n'osant les poursuivre.
L'ennemi, stupéfait d'en voir encor survivre,
De ses derniers obus salua leur départ ?

Que vous semble aujourd'hui des zouaves du pape?...
Ils vous avaient rejoints dès leur première étape,
 Zouaves de Sébastopol,
Et vous donniez la main à ces émules, dignes

De prendre votre nom, de porter vos insignes,
Et dont l'essor naissant égalait votre vol.

III

Je sais quel bras les pousse et quel feu les anime...
Leur âme caressait la chimère sublime
 Qui tenta plus d'un vaillant cœur :
Verser pour le pays leur sang comme un baptême,
Justifier le ciel, venger Dieu qu'on blasphème,
En donnant pour appui leur gloire à sa grandeur.

Ils ont voulu se faire, — et c'était un beau rêve, —
Les chevaliers du Christ, le couvrir de leur glaive,
 Porter enfin sa croix si loin
Et l'élever si haut, dans l'orgueil de leur culte,
Que le rire des sots, le blasphème et l'insulte
Resteraient en arrière et ne l'atteindraient point.

C'est leur foi qui trempa l'acièr de leur épée,
Qui, mieux que les Romains sous le pied de Pompée,
 Du sol fécond les fit sortir ;
Elle que, d'un bras ferme, au-dessus de leurs têtes,
Ils dressaient, comme un phare, au milieu des tempêtes,
Elle qui les fit vivre, — et qui les fit mourir !

IV

Et vous aussi, nommés de ce doux nom de Frères,
Sublimes infirmiers, dont les robes austères
 De si près ont bravé le feu ;
O vous dont l'humble gloire a grandi dans nos chutes,

Je vous chante avec eux, car avec eux vous fûtes
Les soldats de la France et les soldats de Dieu !...

Anges du champ de mort, héros de l'ambulance,
Dont Paris admira la sereine vaillance,
 Prompts et sûrs comme le devoir,
En face des obus ils marchaient impassibles ;
Sous les yeux du vainqueur qui les prenait pour cibles
Revenait chaque jour flotter leur manteau noir.

L'humble brancard, aux bras de ces pieux athlètes,
Entraîné dans le sillon fait par nos baïonnettes ;
 Ils glissaient sans trouble et sans bruit,
Les flancs ceints d'une corde, un chapelet pour armes.
Les blessés, les mourants baignaient leurs mains de larmes,
Mais Dieu seul sait leur nom : ils ne l'ont dit qu'à lui.

Sous la guimpe et le froc, la bure et le cilice,
Ainsi le ciel levait l'innombrable milice
 Des guerriers de la charité ;
Ainsi, mettant l'amour à côté de la haine,
Leur dévouement tendait au milieu de l'arène
Le rameau d'olivier de la fraternité !

V

Race des preux, soldats du bien, du beau, du juste,
Bretons sans défaillance, et dont la foi robuste
 De père en fils passe et revit,
Doux Frères, humbles Sœurs, légion de l'Église,
Sous la tunique verte et sous la robe grise,
Combattez, triomphez et mourez à l'envi !

Que pas un ne recule et que pas un ne tremble !
Haut les fronts ! haut les cœurs ! et montrez tous ensemble
 Au monde sceptique et léger
Ce qu'un souffle divin allume aux yeux de flamme,
Met en un bras de force et d'élan dans une âme
Pour affronter la mort et sourire au danger.

Revêtez votre foi comme on fait d'une armure !
En avant ! Que la croix brille à votre ceinture
 Comme un glaive bien affilé !
La bataille est partout, et les cieus et la terre
Ne sont plus aujourd'hui qu'un vaste champ de guerre
Où Dieu doit vaincre ceux qui voudraient l'exiler.

A genoux pour prier et debout pour combattre,
Versez à flots, versez, sans vous laisser abattre,
 Vous, votre sang, et vous vos pleurs !
Offrez-vous en rançon pour racheter nos crimes !
Le salut sortira de ces nobles victimes,
Et l'expiation naîtra de nos douleurs.

Salut donc, ô revers plus grand qu'une victoire !
Lieu doublement sacré, — par le deuil et la gloire, —
 Trempe deux fois de notre sang,
Patay, garde toujours leurs os dans tes entrailles,
Et du sol fécondé par de telles semailles
Fais sortir la moisson, Dieu juste, — Dieu puissant !

VICTOR FOURNEL.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. *Les animaux de la France*, par M. Victor Rendu. — II. *La voiture à vapeur de M. Bollée, du Mans*, par M. Tresca.

I

Tracer dans un cadre restreint le tableau des principales espèces animales qui habitent notre pays, dépeindre leurs formes et leurs apparences, décrire leurs mœurs, leurs habitudes, leurs manières de vivre, indiquer les services qu'elles peuvent rendre et les ravages qu'elles exercent, signaler, par suite, celles qu'on doit protéger et celles qu'on doit chercher à détruire, tel est le but que s'est proposé l'auteur du beau volume sur lequel nous voulons aujourd'hui appeler l'attention de nos lecteurs¹. Porteur d'un nom aimé et vénéré dans l'Université, particulièrement préparé par les fonctions qu'il a si utilement et si dignement remplies dans l'inspection de l'agriculture et par les études auxquelles il a consacré son existence, M. Victor Rendu possédait plus que tout autre la compétence et le talent nécessaires pour entreprendre et mener à bonne fin une pareille tâche.

Les limites que M. Rendu s'est fixées dans le développement de son sujet sont nettement circonscrites. Il n'a pas eu l'intention de faire une compilation où seraient cataloguées et décrites toutes les espèces qui peuvent se rencontrer en France : ce travail encyclopédique aurait démesurément étendu son œuvre, au grand détriment de l'intérêt qu'y eus-

¹ *Les animaux de la France*, par Victor Rendu, inspecteur général honoraire de l'agriculture, officier de la Légion d'honneur. — 1 vol. in-8, illustré de 258 gravures ; Paris, librairie Hachette et Co, 1875.

sent trouvé la plupart des lecteurs. On ne devra pas non plus chercher dans ce livre les détails d'anatomie et de physiologie dont les traités d'histoire naturelle sont généralement accompagnés : M. Rendu n'a pas voulu, par le développement de ces notions qu'il considère d'ailleurs comme indispensables pour des études spéciales, imprimer un caractère trop technique à un ouvrage « destiné particulièrement aux familles, et, par suite, obligé à plus d'une réserve ». Il a préféré choisir parmi les animaux de notre pays ceux qui, vivant en liberté, ont les mœurs les plus intéressantes, ou qui, attachés à nous comme hôtes domestiques, nous rendent les plus utiles services. Il a ainsi réuni une collection de près de deux cents espèces diverses, dont il a tracé le tableau le plus fidèle et le plus instructif.

L'auteur a suivi dans ses descriptions successives l'ordre naturel indiqué par la classification du règne animal donnée par Cuvier, et généralement adoptée aujourd'hui, sauf quelques modifications de peu d'importance. Avant d'aborder chaque espèce particulière, il résume à grands traits les caractères communs à tous les animaux faisant partie d'un même embranchement et d'une même classe.

Naturellement, l'homme est laissé en dehors dans cette revue des animaux de la France : I. Geoffroy-Saint-Hilaire n'a-t-il pas imaginé pour lui un *règne à part*, *regnum humanum*, afin de l'isoler plus complètement du reste de la création : belle idée, assurément, quoique diamétralement opposée aux théories transformistes modernes.

Quant aux *quadrumanes*, ils ne sont représentés chez nous que par quelques orangs-outangs ou quelques ouistitis apportés des pays étrangers : ils n'avaient donc pas droit de cité dans la réunion des *Animaux de la France*.

Les *carnassiers*, au contraire, ont dans notre pays de nombreux représentants, à commencer par la famille des *cheiroptères*, dont les chauves-souris sont les membres les plus importants. M. Rendu cherche à réconcilier avec ces « innocentes » créatures les personnes impressionnables que leur vue jette hors d'elles-mêmes. « Absolument inoffensives à l'égard de l'homme, dit-il, elles font pour lui un service de nuit des plus actifs, et le débarrassent d'une foule d'insectes importuns ou nuisibles ¹. » Suivent d'intéressants détails sur leur conformation, sur la perfection de leur toucher, qui leur permet, par la seule sensation de l'atmosphère, de se diriger dans le fond des cavernes les plus obscures sans jamais se heurter à aucun obstacle, sur leur manière de vivre, et en particulier de dormir accrochées par les ongles aux aspérités des voûtes et suspendues la tête en bas.

¹ *Les animaux de la France*, page 9.

Parmi les carnassiers *insectivores*, nous possédons les *musaraignes*, petites bêtes ressemblant beaucoup à la souris; le *hérisson*, animal absolument inoffensif, intéressant seulement à cause de son enveloppe protectrice de piquants acérés; et enfin la *taupe*, espèce vraiment nuisible, « quoi qu'en disent certains auteurs plus citadins que campagnards. » Aussi M. Rendu s'étend-il longuement sur les mœurs de cet animal, si habile à ravager nos champs, nos prairies et nos pépinières. « Qui ne connaît les routes, les méandres infinis dont elle sillonne la surface des champs, et les monticules qu'elle y élève de place en place? Ces ouvrages extérieurs, tout considérables qu'ils paraissent, ne sont qu'un jeu auprès de ceux, bien plus compliqués, auxquels elle se livre à l'intérieur du sol: passages pour se rendre d'un point à un autre, galeries couvertes, boyaux, trous de retraite, place d'armes assise au milieu de fortifications multipliées, sont autant de travaux d'art où la taupe déploie toute l'habileté du mineur, toute la science d'un ingénieur consommé¹. »

La famille des *carnassiers plantigrades* n'est heureusement représentée, en France, que par deux espèces: *Pours brun*, qui se contente généralement, pour sa nourriture, de fruits, de feuilles ou de racines, et ne s'attaque aux bestiaux que poussé par une extrême famine; et le *blaireau*, bête puante, de mœurs solitaires, amateur de menu gibier, et, faute de mieux, de hannetons et sauterelles, et dont on utilise les poils pour en faire des pinceaux.

Dans la famille des *digitigrades*, nous trouvons d'abord le genre *marte*, qui ne compte que trop d'espèces dans notre pays. « Sans compter, dit M. Rendu, le *foret* importé d'Afrique et d'Espagne, la *marte* proprement dite, la *fovine*, le *putois*, la *belette* et l'*hermine* sont indigènes chez nous et nous révèlent leur présence par de nombreux méfaits. Ce sont les plus sanguinaires de tous les carnassiers: ils s'enivrent de meurtres; ils tuent pour tuer, et bien au delà de leurs besoins; ils surpassent en cruauté jusqu'aux animaux les plus féroces de la race féline, car si le tigre et la panthère se signalent par leur violent appétit pour la chair, ils font du moins trêve à leur voracité dès qu'ils sont repus; les autres, au contraire, bien que rassasiés, égorgent sans relâche, et ne cessent leurs assassinats que lorsque l'ivresse du sang, qu'ils boivent à longs traits, les a plongés dans un ignoble sommeil². »

Encore un animal auquel une guerre sans relâche doit être faite, c'est la *loutre*, fléau des rivières et des étangs poissonneux. Cependant, contrairement à ce que croyait Buffon, cet animal, pris jeune, se laisse aisément apprivoiser. On a vu récemment, dans le département du Pas-de-

¹ *Les animaux de la France*, page 26.

² *Ibid.*, page 40.

Calais, de jeunes loutres habituées à suivre leurs maîtres, retrouvant leurs traces par l'odorat, et dressées à prendre et à rapporter le poisson intact, en un mot rendant au pêcheur les mêmes services que le chien rend au chasseur. Pourquoi, dès lors, ne profiterions-nous pas de ces bonnes qualités et n'aurions-nous pas nos loutres de pêche comme nous avons déjà nos chiens de chasse?

Les principales espèces du genre *chien*, le *chien domestique* d'abord, puis le *loup* et le *renard* se rencontrent sur notre sol : la première y est naturellement la plus répandue.

« D'illustres naturalistes, dit M. Rendu, Buffon et G. Cuvier à leur tête, considèrent le chien comme la plus heureuse conquête que nous ayons faite, et, partant de ce point de vue, ils doutent que, sans cet auxiliaire, nous eussions jamais pu nous rendre maîtres des autres animaux, les réduire en servitude, et même nous établir en société. Mais précisément parce que le chien nous était indispensable pour assurer notre domination sur la plupart des êtres créés, ne semblerait-il pas plus logique et plus équitable de faire remonter un don aussi précieux jusqu'à la Providence? Dès les temps les plus reculés, on a toujours vu le chien aux côtés de l'homme ; pourquoi, dès lors, n'en serait-il pas à son égard comme de nos principaux animaux domestiques, le bœuf, le cheval, compagnons inséparables de l'humanité déchue, et qu'un Dieu de bonté nous a donnés pour nous aider dans notre existence laborieuse et pénible? Cette supposition n'a rien que de naturel, ce qui se passe sous nos yeux paraît devoir la justifier¹. » A l'appui de cette thèse, M. Rendu fait remarquer que dans tous les pays où actuellement l'on rencontre des chiens à l'état sauvage, on peut fixer l'époque où ils y ont été primitivement introduits par l'homme, et que, d'ailleurs, ces chiens reviennent très-facilement à l'état domestique : « la domesticité paraît en quelque sorte innée chez eux ; il est donc permis d'y voir une disposition toute providentielle². »

M. Rendu reproduit les portraits si frappants, chacun dans son genre, que Linné et Buffon ont tracés de notre chien domestique. Il y ajoute de sa main des silhouettes du chien de berger, du chien de garde, du chien de chasse et du chien d'aveugle, très-dignes de figurer à côté des premiers. On voit, à le lire, qu'il connaît à fond cet animal si affectueux et surtout, comme il le remarque avec raison, si éminemment désintéressé.

Voici, par exemple, deux carnassiers qui ne méritent aucune pitié : ce sont le *loup* et le *renard*. Le premier, surtout, est la terreur des campagnes : ses habitudes, ses ruses de chasse, ses procédés d'attaque vis-à-

¹ *Les animaux de la France*, page 53.

² *Ibid.*, page 54.

vis du gibier, des troupeaux et des poulaillers sont minutieusement décrits par M. Rendu, ainsi que les meilleurs moyens de se débarrasser de ce dangereux animal. Quant au *renard*, quoique moins audacieux que le loup, son habileté et ses ruses le rendent aussi redoutable que son complice : en peu de temps il dévaste une garenne, éclaircit les levrauts d'un pays, détruit une foule de cailles, de perdrix, et, si les chiens ne font bonne garde, dépeuple les poulaillers. Pour chaque espèce de gibier, maître renard, dont la finesse est proverbiale, emploie un stratagème spécial : c'est un braconnier de la pire espèce, contre lequel tous les moyens de répression ne sauraient être trop prodigués.

Buffon a dressé un piédestal au chien et il a eu raison ; mais, pour l'exalter davantage, n'a-t-il pas, par un piquant contraste, trop déprécié le *chat*? Tel est l'avis de M. Rendu qui plaide la réhabilitation du type de la race féline. Il abandonne à ses détracteurs le chat de bonne maison, qu'il avoue être paresseux, le plus souvent incapable de faire la chasse à la gent souriquoise, curieux comme sa maîtresse, trop amateur des tapis épais et des meubles capitonnés, adonné enfin au péché de gourmandise. Mais il réclame justice en faveur du chat de ferme « demi-rustre, demi-policé, toujours prêt à reprendre sa vie de nature, passant avec la même philosophie de la cuisine à la grange et du grenier sur les toits ; ni gras, ni efflanqué, plus près cependant de la maigreur qui tient sans cesse l'appétit en éveil, le jarret dispos, rend souple, lesté, alerte, et maintient un sage équilibre entre toutes les facultés vitales et intellectuelles : ce chat est le vrai type en qui se reflète le génie de la race¹ ». Mais ce chat rustique peut-il alors être compté comme un hôte de la maison ? il n'est vraiment domestique que lorsqu'il ne trouve plus à manger hors du logis et ne mérite guère qu'on l'entoure d'une affection à laquelle, d'ailleurs, il paraît peu sensible. Pour mon compte, j'avoue n'aimer que le petit chat, sans griffes et sans ruses, et n'avoir pas été réconcilié avec les matous de la ville ni de la campagne par le spirituel plaidoyer de M. Rendu.

Si M. Rendu prend la défense du chat contre Buffon, en revanche il fait le procès de l'écureuil à qui notre grand naturaliste s'était trop empressé d'accorder un certificat d'innocence : ce petit rongeur, en effet, malgré sa gentillesse, cause souvent de grands ravages dans les forêts, en s'attaquant aux jeunes pousses des arbres : aussi les chasseurs ne doivent-ils se faire aucun scrupule de l'exterminer quand ils le rencontrent sur leur chemin.

Viennent ensuite les *rongeurs* hibernants : la *marmotte*, le *loir*, le *lérot* et le *muscardin* qui, à cause de leur rareté, présentent peu d'intérêt. Il

¹ *Les animaux de la France*, page 85.

n'en est pas de même d'un autre genre de *rongeurs*, celui des *rats*, famille de voleurs, qui comprend quatre espèces principales : le *rat noir*, amateur de lard et de fromage, le *surmulot*, très-commun dans les égouts de Paris, le *mulot* qui habite les champs et suit le sillon tracé par la charrue, et enfin la *souris*, qui n'est que trop connue de tout le monde.

« Le moins criminel des quatre, dit M. Rendu, n'est bon qu'à pendre. ¹ » Il ne faut pas être moins impitoyable à l'égard des *campagnols*, soit du *rat d'eau* qui attaque indifféremment les salades et les petits poissons, soit du *campagnol vulgaire*, le plus dangereux ennemi des céréales.

Le *lièvre* et le *lapin* complètent la série des *rongeurs*. Rien de plus curieux, pour un chasseur surtout, que la peinture des mœurs si différentes de ces deux animaux pourtant si semblables de forme et d'organisation : plus d'un disciple de saint Hubert trouvera son profit dans le récit que nous fait M. Rendu des ruses de toute espèce imaginées par ces bêtes malignes pour échapper à la poursuite de leurs nombreux ennemis.

L'ordre des *pachydermes* est exclusivement représenté en France par le genre *sanglier* et par le genre *cheval*. Le sanglier doit être rangé parmi les animaux nuisibles aux récoltes et au gibier : aussi est-il depuis longtemps confiné dans les contrées couvertes de vastes forêts. Le tableau des émouvantes péripéties auxquelles donne lieu la chasse de ce redoutable animal est tracé par M. Rendu avec autant de fidélité que d'entrain.

Toutes les nobles et excellentes qualités qui font du *cheval* le plus utile des serviteurs que l'homme ait trouvés dans la création, sont passées en revue dans les quelques pages consacrées à cet intéressant animal ; ce que l'auteur dit de sa mémoire et de son affection pour son maître nous a particulièrement frappé. Cependant, qu'il nous soit permis d'exprimer une légère critique : il nous semble qu'au lieu de décrire les mœurs des chevaux sauvages, M. Rendu aurait mieux répondu au programme indiqué par le titre de son livre, en donnant quelques détails sur les différentes races de chevaux que l'on rencontre en France, sur leurs qualités, leurs défauts et, s'il est possible, les moyens de les améliorer.

Quant à l'*âne*, il nous a semblé parfaitement apprécié : nous ne pouvons que nous associer aux vœux de M. Rendu en faveur de ce pauvre Aliboron qu'il voudrait, à bon droit, voir mieux traité. « S'il est un animal, dit-il, que la servitude ait dégradé et qui ait à se plaindre de l'homme, c'est l'âne assurément. A part deux ou trois peuples chez lesquels il est apprécié comme il le mérite, et qui lui prodiguent des soins intelligents, partout ailleurs, mal nourri, mal logé, écrasé de travail et

¹ *Les animaux de la France*, page 107.

trop souvent roué de coups, il n'obtient, en échange de ses nombreux services, qu'ingratitude et que mépris; sans le robuste tempérament et le riche fonds de qualités qu'il possède, le pauvre souffre-douleur aurait depuis longtemps succombé à tant de misère; par bonheur, son énergie et son courage l'ont fait résister à sa mauvaise fortune¹. »

L'ordre des ruminants renferme de nombreuses espèces dont aucune n'est nuisible. Les unes comme les *cerfs*, les *daims*, les *chevreuils* sont sauvages, habitent nos forêts et constituent un gibier très-recherché. D'autres, telles que le *chamois* et le *mouflon*, également sauvages, fréquentent de préférence les cimes élevées. Les dernières, au contraire, la *chèvre*, le *mouton* et le *bœuf* ne se rencontrent qu'à l'état domestique dans notre pays, où elles rendent les plus grands services à l'agriculture; inutile d'insister sur les mérites bien connus de ces différents animaux auxquels M. Rendu distribue des éloges parfaitement justifiés.

L'ordre des *cétacés*, le dernier de la classe des mammifères, renferme les plus grands habitants des mers; mais ces animaux fréquentent très-peu nos côtes et nous ne nous y arrêterons pas.

Après les mammifères, M. Rendu passe en revue la classe des oiseaux. Ici, dans chaque ordre, les espèces sont nombreuses, aussi nous contenterons-nous de signaler les noms des oiseaux dont la description présente le plus d'intérêt.

Dans l'ordre des *rapaces*, il faudrait les citer tous: par de nombreux et piquants détails, M. Rendu met ses lecteurs parfaitement au courant des mœurs de ces animaux que l'on a si rarement l'occasion d'observer soi-même.

L'ordre des *passereaux* contient la plupart des chanteurs qui, au retour du printemps, viennent égayer nos haies et nos bois: depuis le *corbeau*, la *pie* et le *merle*, jusqu'à l'*hirondelle*, la *mésange* et le *moineau*, en passant par le *rouge-gorge*, le *rossignol* et la *fauvette*. Les talents de chacun sont appréciés à leur juste valeur: c'est au rossignol, naturellement, que M. Rendu attribue le prix du chant.

Dans l'ordre des *grimpeurs*, les mœurs du *coucou*, si pleines de désinvolture et de sans-gêne, méritent une mention spéciale. Quant aux *gallinacés*, il faudrait les citer tous; signalons seulement le récit des habitudes de la *perdrix* et de la *caille*, qui ne peut manquer d'être utile et agréable aux chasseurs.

La classe des *reptiles* ne présente avec les *tortues*, les *lézards*, les *serpents* et les *grenouilles*, *crapauds* et *salamandres*, qu'un médiocre intérêt.

A mesure que nous avançons dans la classification, le nombre des espèces représentées dans la faune française va en augmentant: c'est

¹ *Les animaux de la France*, page 147.

ainsi que, parmi les *poissons*, M. Rendu a dû se borner à la description des principales espèces seules : citons en particulier la peinture des mœurs de l'*épinocbe*, si bien étudiées par MM. Lecoq et Coste.

Parmi les *mollusques*, le plus intéressant est sans contredit l'*huître* : on trouvera dans le livre de M. Rendu de curieux détails sur sa manière de vivre, son mode de reproduction, sa culture.

Le troisième embranchement du règne animal, les *articulés*, renferme les *crustacés*, dont l'*écrevisse* est chez nous le type le plus parfait ; les *arachnides*, divisées en *araignées* et *scorpions*. Au sujet des araignées et de l'*argyronète* en particulier, on trouvera des détails excessivement curieux, dont nous regrettons de ne pouvoir donner quelques extraits.

Dans la classe des *insectes*, la *puce*, les principaux *coléoptères*, les *blattes*, les *grillons*, les *sauterelles*, la *cigale*, les *puçerons*, l'*hémérobe-perle*, les *friganes*, sont étudiées avec soin. Il ne pouvait naturellement pas en être autrement des *fourmis* et des *abeilles*, ces insectes si ingénieux sur lesquels ont été depuis longtemps recueillies de si nombreuses et si curieuses observations. Le tableau des métamorphoses des *papillons* et des *cousins* complète la revue des insectes.

Quelques détails sur les vers de terre ou *lombrics*, sur la *sangsue médicinale* et sur les *polyptes* d'eau douce, terminent l'ouvrage.

Le règne animal tout entier est, on le voit, passé en revue dans cet ouvrage : ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la science proprement dite (anatomie, physiologie) n'y est qu'effleurée, mais on doit rendre justice à l'auteur en constatant qu'elle y est toujours respectée : les observations et les travaux les plus neufs ont été mis à profit toutes les fois qu'ils présentaient un intérêt pratique ou de curiosité. Mais la partie la plus complète et la plus intéressante, sans contredit, c'est l'étude de l'instinct, du caractère et de l'intelligence des différents animaux. L'industrie déployée dans la construction des habitations, l'habileté et la finesse dans le choix des moyens de se procurer la subsistance, les soins désintéressés et affectueux prodigués pour la nourriture et l'éducation des petits, la hardiesse ou la prudence employées dans les luttes incessantes contre des ennemis de tout genre, toutes les qualités, en un mot, manifestées dans les différentes phases de l'existence des animaux, sont autant de sujets d'observations toujours renouvelables et toujours instructives. C'est là la mine féconde et nullement épuisée qu'a surtout exploitée M. Rendu, mine, « où, dit-il avec raison, se révèle à chaque pas, l'action merveilleuse d'une Providence toujours attentive à la conservation de son œuvre. » L'heureux choix et l'abondance des détails, la finesse des aperçus, le parti-pris d'éviter tout tableau choquant ou scabreux, un style plein de clarté et de justesse, en même temps qu'élégant et coloré, font de cet ouvrage une lecture saine et intéressante où la jeunesse et même l'homme du monde trouveront à la fois agrément et instruction.

On se préoccupe depuis longtemps de la question de substituer les moteurs mécaniques aux chevaux qui traînent nos voitures sur les routes ordinaires ; il y a là un intérêt économique considérable surtout pour l'exploitation des voitures publiques dans les grandes villes. A ce point de vue l'extension donnée dans ces dernières années à la construction des tramways à traction de chevaux a constitué, pour la ville de Paris, un progrès bien tardif, il est vrai, par rapport à ce qui avait été fait dans d'autres capitales, mais d'autant plus apprécié par la masse du public qui ne roule pas habituellement carrosse. Mais la traction au moyen de chevaux est encore très-chère, surtout dans une grande ville comme Paris : aussi voit-on maintenant surgir de nombreuses inventions ayant pour but de permettre de se passer de leurs services. Les Américains, depuis longtemps, et à Chicago, en particulier, emploient comme moteur de l'eau surchauffée, ce qui supprime tout foyer et toute fumée, économise un chauffeur et simplifie la construction de la voiture. D'autres, comme M. Clérault, ingénieur des mines, ont cherché dans les machines à air comprimé la solution du problème, et ce système permet, paraît-il, d'espérer un prochain succès. Enfin la simple machine à vapeur ordinaire a été essayée, sous maintes formes différentes, sans jamais cependant réaliser tous les *desiderata* de la question. C'est d'une solution de ce genre que M. Tresca, le savant professeur du Conservatoire des arts et métiers, a récemment entretenu l'Académie des sciences¹. La voiture à vapeur de M. Bollée, avec laquelle cet habile constructeur a fait le voyage du Mans à Paris en dix-huit heures, a été construite dans des conditions toutes particulières et pour satisfaire à une vue personnelle : elle sert à son propriétaire de voiture de famille pour faire ses courses, de camion pour transporter ses marchandises au chemin de fer, et même de voiture de chasse et de voyage. Elle pèse avec ses provisions d'eau et de charbon, 4,000 kilogrammes et 4,800 kilogrammes avec ses douze voyageurs. La disposition des roues motrices et la construction particulière de l'avant-train donnent à cette voiture une facilité d'évolutions qui n'avait pas encore été atteinte jusqu'à présent. La chaudière à vapeur, du système Field, est placée à l'arrière : elle alimente quatre cylindres qui actionnent les roues motrices par l'intermédiaire d'un arbre spécial, d'un engrenage

¹ *Note sur la voiture à vapeur de M. Bollée du Mans*, par M. Tresca (comptes rendus de l'Académie des sciences, séance du 2 novembre 1875).

et d'une chaîne sans fin. Il faut deux hommes pour la conduite de la machine : un chauffeur chargé exclusivement du service de la chaudière et de l'alimentation et un conducteur, placé à l'avant, qui règle au moyen de pédales, l'introduction de la vapeur dans les cylindres et qui a sous sa main le gouvernail pour diriger la voiture et la coulisse de Stephenson pour régulariser ou renverser le mouvement.

La machine parcourt facilement 20 kilomètres par heure en plaine et 12 à 15 kilomètres sur les voies fréquentées ; elle maintient une vitesse de 9 kilomètres sur des rampes de 5 centimètres par mètre, et elle peut y remorquer facilement une voiture de même poids que le sien.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans cette machine, c'est, d'après M. Tresca, la disposition de son gouvernail, qui rend la voiture d'une docilité étonnante. « Elle n'évolue pas certainement, dit M. Tresca, aussi facilement qu'un de nos fiacres, mais plus facilement qu'un omnibus, par suite de la suppression de la flèche et de l'attelage ; elle s'arrête, repart, se range, évite avec une surprenante précision, ce qui est certainement dû à la disposition toute nouvelle de la commande des deux roues indépendantes qui remplacent l'avant-train ordinaire. »

La voiture de M. Bollée a fait plusieurs courses dans l'intérieur de Paris sans qu'il en fût résulté aucun accident soit par suite de la peur qu'elle aurait pu inspirer aux chevaux, soit à cause des difficultés de sa manœuvre, qui ont été nulles grâce à son ingénieux gouvernail.

« Nous ne doutons pas, dit en terminant M. Tresca, que cette combinaison marquera un progrès sérieux, sinon décisif, dans l'histoire de la locomotion à vapeur. Il n'est d'ailleurs pas hors de propos de prévoir qu'au moyen d'organes spéciaux de transmission, les manœuvres du conducteur seraient facilement ramenées à être analogues à celles du cocher qui fouette, retient et dirige ses chevaux. »

P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

LIVRES D'ÉTRENNES

Comme celle des Champs-Élysées, l'exposition des livres d'étrennes a, cette année encore, ses « médaillés », ses publications dont la réputation est faite et dont il n'y a plus rien à dire, sinon qu'elles continuent et restent dignes d'elles-mêmes.

A leur tête se place *le Tour du Monde*¹, aujourd'hui le doyen des recueils illustrés, qui date de quinze ans bientôt et en est arrivé à son vingt-neuvième volume, sans avoir un instant baissé ni en intérêt ni en perfection typographique. Après tant de contrées décrites et de sites dessinés, il semblerait que la matière dût manquer au *Tour du monde*, car la terre n'est pas infinie, après tout, et l'on en a déjà fait bien des fois le tour. Mais, quoique l'homme l'ait mesurée sous ses pas à plusieurs reprises, d'orient en occident et du nord au midi, il est loin de la connaître tout entière et dans ses détails. Sans parler du vaste continent africain, dont nous n'occupons et ne fréquentons guère que les bords, et dont l'intérieur offre tant de résistance à nos explorations; de l'Océanie, dont la découverte est si récente; de l'Amérique, où les savanes et les forêts vierges réservent encore des trésors à la science et à l'industrie, n'avons-nous pas l'antique Asie, où les peuples se sont superposés et où les couches humaines et monumentales sont si curieuses à fouiller; et notre vieille Europe, dont tant de recoins charmants sont restés en dehors des grandes voies, ou que la rapidité de la vapeur nous empêche de remarquer? Or, ces continents à peine ouverts à nos regards, ces îles semées au fond de l'Océan, ces profondeurs mystérieuses des bois ou des steppes, ces réduits où se cachent, au milieu de la civilisation actuelle, les précieuses reliques de la civilisation d'autrefois, voilà ce que *le Tour du Monde* fait passer alternativement sous nos yeux dans des relations détachées où l'image vient en abondance, avec prodigalité quelquefois,

¹ Librairie Hachette. Année 1875. — 2 vol. in-4°.

à l'aide du récit. Chaque volume a son contingent de découvertes dans l'inconnu des cinq parties du monde.

En ce qui touche à l'Afrique et au pôle nord, les deux points vers lesquels sont poussées, depuis quelques années, les plus hardies renonnances, *le Tour du Monde* a donné à ses lecteurs, dans une longue série de numéros, la fleur des relations qui en étaient publiées à l'étranger, et dont la traduction paraît en ce moment dans notre langue : *Le dernier journal de Livingstone*, *Le cœur de l'Afrique*, du docteur Schweinfurth ; *l'Ismâïla*, de Samuel Backers, le *Voyage de la Hansa et de la Germania*¹, et, sous ce titre : *le Polaris*, une analyse des dramatiques aventures du lieutenant Eyson, perdu sur un radeau de glace au fond des mers arctiques.

Pour l'Amérique, les habitués retrouveront une vieille et amusante connaissance, M. Paul Marcoy, dont le crayon est toujours aussi alerte que la plume, et qui fera passer sous leurs yeux quelques-unes de ces figures d'aventuriers cosmopolites et de ces types d'indigènes qu'il peint avec une pointe d'humour si piquante lorsque, comme ici, il met un frein à ses inclinations railleuses. Quelle bonne face que celle de ce dernier des princes incas, devenu curé de village, chez lequel il nous introduit avec son compagnon de voyage, M. Pierre Leroux, montagnard Franco-Comtois devenu planteur péruvien, mais resté Jurassien de cœur et d'énergie ; quelle jolie scène que celle où les deux nièces du curé, « les princesses, » comme on les appelle dans le pays, font danser jusqu'à extinction les deux voyageurs ! Une certaine sensibilité philosophique s'unit à la gaieté et au pittoresque dans le récit de M. Paul Marcoy. Les dernières lignes, où il raconte sa séparation d'avec Pierre Leroux, sont même empreintes de mélancolie : « Notre itinéraire, longtemps semblable, devenait diamétralement opposé. Depuis trois mois, la vie en commun que nous menions avait créé à chacun de nous des habitudes avec lesquelles il nous coûtait de rompre. Pierre Leroux y paraissait surtout sensible. Le souvenir de la perte de sa fortune, momentanément écarté par les distractions du voyage, lui revenait à cette heure plus amer et plus insupportable que jamais, en songeant à l'isolement de cœur et d'esprit auquel allait le condamner notre séparation. La promesse que je lui fis d'aller le visiter à la fin de l'année parut remonter un peu son moral. De son côté, il promit de m'écrire une fois par mois, pour me tenir au courant de ses projets et de ses espérances. Neuf mois s'écoulèrent avant que je reçusse une lettre de lui. Il est vrai qu'à l'expiration de l'année j'avais si bien oublié la promesse faite à mon compagnon, qu'au lieu de partir pour Tambo, j'explorais les alentours du lac de Titicaca. Ainsi va le monde ! Ainsi vont les sympathies et les amitiés

¹ 4 vol. grand in-8 avec cartes et figures dans le texte. Hachette, édit.

qu'il nous offre ! On se rencontre, on se convient, on s'aime, on voudrait vivre ensemble : et pourtant l'on se quitte et l'on ne tarde pas à s'oublier ! Explique qui pourra cette inconséquence et cette versatilité qui caractérisent les sentiments de l'espèce humaine. »

A côté de ce voyage où la fantaisie se glisse et où la poésie rayonne, on lira aussi avec plaisir, sous ce titre : *Le Désert d'Atacama*, le récit d'une autre excursion dans ces mêmes régions de l'Amérique du Sud si inconnues et si curieuses pourtant. L'auteur, M. Bresson, qui ne se donne que comme ingénieur, y montre de vraies qualités d'écrivain.

L'Asie n'est pas moins bien partagée que l'Amérique et l'Afrique dans le volume que nous signalons. Elle a, pour sa part, deux tableaux intéressants de la vie de province en Chine et un long voyage dans l'Arménie et les contrées environnantes. Enfin, du fond de l'Océanie, où il nous fait assister à l'expédition du colonel Egerton Warburton dans l'Australie occidentale et à ses péripéties dramatiques, le *Tour du monde* nous ramène à nos portes, à Fontarabie et à Raguse, dans ces provinces de Guipuzcoa et d'Herzégovine sur lesquelles l'Europe a en ce moment les yeux et dont la peinture est ainsi toute d'actualité.

C'est un « médaillé » aussi, et d'une date relativement ancienne, que le journal d'éducation fondé il y a quelque dix à douze ans par M. Nette-ment et dirigé aujourd'hui par mademoiselle Zénaïde Fleuriot, la *Semaine des Familles*¹. Dès l'origine, la *Semaine des Familles* s'est fait une place à part dans les publications du même genre. Son but est bien l'éducation, mais la seconde, la « haute éducation », comme dirait Mgr l'évêque d'Orléans, celle qui suit les années d'étude et remplit l'intervalle entre l'école et le monde. Aussi est-ce presque une Revue. La littérature et l'art, ces deux grands véhicules de la pensée, ces deux ailes qui l'élèvent de terre et la maintiennent dans de saines et fortifiantes régions, y occupent la principale place. Les expositions de peinture et de sculpture qui se multiplient depuis quelques années, les édifices publics qui s'élèvent ou se restaurent, les livres importants qui se publient, sont, pour la *Semaine des familles*, la matière et l'occasion d'excellentes études sur la nature et l'expression du beau. La gravure y vient également, mais avec sobriété, en aide à la plume ; comme les lecteurs auxquels on s'adresse ne sont plus des enfants, on tâche là de parler à l'esprit plus qu'aux yeux. Point, au surplus, de théories ambitieuses ou d'esthétique doctrinale, pas de critique sourcilieuse ou dénigrante, mais des appréciations calmes et mesurées, prises du point de vue de l'idéal chrétien : voilà ce qui

¹ Librairie Lecoffre.

distingue, dans cette partie de sa rédaction, la *Semaine des Familles*. Le style y manque un peu de variété et d'éclat peut-être. C'est également ce qu'on peut dire des *Nouvelles*, dont l'usage a fait une obligation pour toutes les publications périodiques; mais, dans les conditions auxquelles, en pareil lieu, ces fictions sont soumises, on ne saurait se montrer bien exigeant envers leurs auteurs : étroit est le terrain qu'ils peuvent exploiter et périlleuses les limites auxquelles ce terrain confine. Ce défaut est compensé, d'ailleurs, dans la *Semaine des Familles*, par la *chronique* hebdomadaire, revue piquante mais forcément incomplète des actualités parisiennes, et qui, par suite, tout en égayant ses lecteurs, doit fort agacer, ce semble, maître Argus, son spirituel auteur, attendu qu'il lui faut, en l'écrivant, fermer au moins la moitié de ses cent yeux avides et malins. C'est pour se venger de cette contrainte, sans doute, qu'il lance de si bons traits sur ce qu'il lui est permis de regarder.

Plus récent et un peu plus large dans son cadre, mais d'ailleurs conçu dans la même pensée et dirigé vers le même but, le *Journal de la Jeunesse* n'a point baissé non plus, et sa collection annuelle, qui vient de paraître¹, mérite d'être signalée parmi les beaux et bons livres d'étrennes.

Quoique encore à l'âge où l'on reçoit des cadeaux de bonne année, les lecteurs auxquels s'adresse le *Journal de la Jeunesse* ne sont plus des enfants. C'est, comme la *Semaine des Familles*, pour l'âge au-dessus qu'il est écrit, mais avec cette différence qu'il a plus en vue les garçons que les filles. Celles-ci y trouveront assurément bien des choses à lire, outre celles qui sont à leur adresse particulière, comme les *Nouvelles* et notamment la délicieuse histoire de *la Toute petite*, par M. Girardin, *les Dentelles*, *les Plantes d'appartement*, etc., car les arts sont l'objet de nombreux articles dans les ingénieuses *Causeries de l'oncle Anselme*. Toutefois les études de nature virile, les articles de science, d'industrie, d'histoire naturelle, dominent dans le *Journal de la Jeunesse*. L'astronomie, la géographie générale et particulière, la géologie, y figurent en ce qu'elles ont de plus curieux ou de plus nouveau, non point sous forme didactique, mais épisodiquement et à l'occasion des faits qui ont appelé de ce côté l'attention et provoqué l'intérêt public. En dehors des événements politiques et religieux dont elle s'est interdit de parler, la rédaction du *Journal de la Jeunesse* a cherché à ne laisser ses lecteurs étrangers à rien de ce qui préoccupe le monde sur le seuil duquel ils sont arrivés et où ils vont entrer demain. Reconnaissons-le toutefois. le désir d'éviter, par sa réserve à l'endroit des choses religieuses, de froisser aucune

¹ 2 vol. in-4° largement illustrés. Librairie Hachette.

susceptibilité, a pour effet, en le rendant inoffensif, de jeter un peu de froideur dans la partie vitale du *Journal de la Jeunesse* et de lui ôter un peu de l'universalité à laquelle il devrait, selon nous, tenir.

On a détaché du *Journal de la Jeunesse* et publié à part, avec luxe, plusieurs de ses romans d'éducation et d'enseignement parmi lesquels nous signalons, pour leur originalité et la nouveauté des scènes qu'ils peignent : *Tom Brown* et *le Capitaine Magon*¹.

Le premier, traduit ou plutôt imité de l'anglais, peint des mœurs que nous ne connaissons guère et où il y a un peu à prendre et beaucoup à laisser, celles des collégiens anglais. Rien ne ressemble moins à nos lycées et à la vie qu'on y mène que les écoles secondaires anglaises, et la manière dont on y étudie. Tous les détails de cette étrange façon de faire ses classes sont représentés dans l'histoire de Tom Brown, depuis les débuts à l'école du village, où ce fils de gentilhomme-fermier donne et reçoit plus de coups de poings et de bâton dans ses luttes avec les enfants, les garçons de ferme et les meuniers, qu'il ne trace de lettres sur son ardoise et ne met de notions de grammaire dans sa tête, jusqu'au couronnement de ses études littéraires à l'école publique de Rugby, où il arrive en passant par l'école privée d'un gentleman qui, avec quelques notions de grec et de latin, lui avait fait donner force coups de fouet. Ce qui se mêle d'exercices corporels, de courses, de parties de pêche et de chasse, de jeux bruyants, de boxes et de combats en règle aux travaux de l'esprit, dans cette existence de collégien, ne saurait véritablement s'imaginer. Que sont, à côté de ces distractions violentes et grossières jusqu'à la brutalité, les récréations de nos *internes* dans leurs préaux entre quatre murailles et leurs défilés en lignes serrées comme celles d'un régiment à travers nos promenades publiques? Et pourtant nous ne sachions pas que le grec et le latin en souffrent, et que les Anglais en sachent moins que nous en ces matières : ils ont même encore une réputation méritée de *scolars* que nous avons depuis longtemps perdue. Quant à la force corporelle, à l'agilité, à la santé physique, il suffit de voir les jeunes Anglais débarquant de leurs écoles pour se convaincre qu'à cet égard ils sont, en majorité, supérieurs à nos collégiens au sortir des lycées. Il y a là un problème intéressant, encore inexpliqué jusqu'ici, à la solution duquel pourra contribuer, quoiqu'elle ne semble écrite que pour l'amusement des écoliers, l'histoire du laborieux et belligérant Tom Brown.

¹ *Tom Brown, scènes de la vie de collège en Angleterre*, traduit par J. Levoisin. 1 vol. in-8. Librairie Hachette. — *Les Aventures du capitaine Magon, ou une exploration phénicienne*, par Léon Cahun. 1 vol. in-8. *Ibid.*

Les Aventures du capitaine Magon sont aussi un livre d'école, mais d'un tout autre genre. On se souvient de quelle faveur a joui le roman historique. On en abusa, comme de tout ce qui réussit, le public s'en lassa et retourna aux fictions d'imagination pure. Cependant — étranges vicissitudes du goût! — voici revenir, non-seulement le roman historique des beaux jours de Walter Scott, mais le roman archéologique, préhistorique même, pourrait-on dire du beau temps de la Calprenède et de mademoiselle de Scudéry. Les Perses, les Mèdes, les Babylo niens, les Carthaginois rentrent en scène, non plus, il est vrai, transformés en gentilhommes et en princes de bonne race et de bon ton, mais tels qu'ils furent en chair et en os, avec la prétention de nous intéresser à leur vie, à leurs entreprises et à leurs passions.

Ce genre savant et légèrement pédantesque a pris naissance — il devait en être ainsi — chez nos voisins d'outre-Rhin, d'où il s'est promptement répandu chez nos voisins d'outre-Manche. Deux grands ouvrages de cette sorte jouissent là-bas, entre beaucoup d'autres de moindre renommée, d'une popularité qu'attestent leurs nombreuses éditions : *Sémiramis, la grande reine*, et *la Fille du Pharaon*, qu'on travaille, si nous sommes bien informés, à transporter dans notre langue. Les découvertes archéologiques faites dans les ruines de Persépolis, de Thèbes, de Babylone et d'autres cités enfouies ou rasées par les révolutions d'autrefois, ont paru suffire pour restituer, à l'aide des fragments de textes conservés par les historiens, pour restituer dans la réalité de leur vie, les populations qui s'agitaient jadis en ces contrées, et nous les remettre sous les yeux.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur de ces restaurations et de rechercher quelle part y a la science et quel rôle y joue l'imagination : nous n'en voulons constater que le fait.

C'est à ce genre qu'appartiennent *les Aventures du capitaine Magon*. L'objet que s'est proposé le très-savant auteur a été de peindre le monde phénicien, sa civilisation, son caractère, ses entreprises et l'état des populations avec lesquelles son commerce le mit en rapport à l'époque de sa plus haute fortune, c'est-à-dire aux environs du dixième siècle avant l'ère chrétienne.

« Je ne prétends point faire de ce livre un ouvrage de science pure, dit l'auteur; j'ai voulu simplement présenter, sous une forme courante, un tableau du monde en l'an 1000 avant Jésus-Christ, et résumer, pour l'usage de la jeunesse, des notions, des découvertes et des faits épars dans des ouvrages que leur caractère exclusivement scientifique et technique et leur prix élevé rendent moins abordables. »

La tâche était difficile et lourde; il fallait créer une action qui eût quelque intérêt par elle-même, et imaginer un lien assez élastique pour rattacher entre eux les différents épisodes dont se devait nécessairement composer le récit. L'idée de l'action a été prise dans les mœurs des

Phéniciens. Le roi de Tyr, Hiram, informé des lointains et heureux voyages qu'avait faits le capitaine Magon, le mande auprès de lui, et lui ayant appris que son allié, le roi David, a le projet de construire à Jérusalem un temple au Dieu de sa nation, et cherche à se procurer les plus beaux matériaux que les pays étrangers peuvent lui offrir, il le charge d'équiper des navires pour le roi d'Israël, et de faire, à son compte, le voyage de Tarsis, afin d'en rapporter l'or, les pierreries et les objets précieux nécessaires à l'ornement du temple projeté. Les investigations nécessitées pour l'exécution de cette commission royale et les accidents de mer, auxquels s'ajoutent ceux d'une rivalité maritime avec un de ses subordonnés, conduisent le capitaine Magon de la Palestine, où il va prendre les ordres de David, qu'il contemple dans la noble simplicité de son existence royale, en Égypte, où il donne une leçon de modestie aux orgueilleux sujets du Pharaon ; en Grèce, où il est bien accueilli, et où il entend Homère chanter ses poèmes héroïques ; en Espagne, où il commerce avec les Ibères ; en Gaule, où il assiste aux premiers établissements des Kimrys, enfin au pays des brouillards éternels, chez les Souomis, colons primitifs des pays qui s'appelleront plus tard la Scandinavie, région du chaos d'où il revient, par une heureuse navigation, attérir aux côtes d'Arabie, dans le pays du soleil, où il contemple dans sa gloire et sa sagesse la fameuse reine de Saba.

Le tableau de ces diverses contrées, le portrait de ces divers peuples et de leurs princes est tracé d'après les renseignements puisés chez les historiens anciens, et complétés par les découvertes de l'érudition moderne. C'est la mise en scène des études nombreuses des assyriologues, des égyptologues, des archéologues de toutes les nations. Ce que M. Robiou et M. Lenormant ont condensé, chez nous, dans ces derniers temps, sous forme didactique à l'usage de la jeunesse, M. Cahun l'a mis en roman pour la même classe de lecteurs. Quelle qu'en puisse être la fortune, ces essais tentés pour agrandir par divers moyens et en s'adressant aux diverses facultés de la jeunesse, le cercle de ses connaissances historiques, méritent nos éloges et nos encouragements.

Si les anciens avaient connu et pratiqué, au degré de perfection où nous sommes parvenus, l'art de compléter par le dessin ou d'illustrer, comme on parle aujourd'hui, les livres, ils n'auraient pas dit, sans doute, en proverbe, comme ils l'ont fait : « Tout le monde ne saurait aller à Corinthe. » Aujourd'hui, en effet, grâce au secours que le crayon prête à la plume, on peut véritablement aller partout sans sortir de chez soi ; les lieux, les sites, les édifices, les scènes de la vie étrangère viennent, en réalité, au-devant de nous dans les livres, saisissant à la fois la

pensée et les yeux, et parlant du même coup à l'une et aux autres, surtout quand un dessinateur de génie s'unit à un habile écrivain. C'est le cas pour le bel in-4° que viennent de mettre au jour les presses de la maison Crété, de Corbeil, et qui porte à son frontispice cet unique mot : *Londres*¹. Cet ouvrage est, à tous les points de vue, un des plus beaux livres de l'année. L'exécution typographique en est splendide et d'une élégante simplicité : point de recherche et point d'effet dans la mise en pages, une justification bien en harmonie avec les dimensions du volume et un caractère bien proportionné au format. L'imprimeur a eu l'esprit et le bon goût de ne pas vouloir rivaliser avec le dessinateur, et de ne chercher qu'à lui faire un beau cadre.

Quant au dessinateur, il est resté à la hauteur de sa renommée. Londres, cette ville de brouillard et de fumée, où tout baigne dans une vapeur opaque que le gaz traverse avec peine et que le soleil lui-même n'arrive pas toujours à percer ; Londres, cette fournaise au milieu de laquelle s'agite et grouille une population pleine de contrastes, était bien un sujet à tenter le crayon qui a fouillé avec Dante les cercles de l'Enfer, et en a si puissamment rendu les fantastiques tableaux. Où M. Gustave Doré excelle, en effet, c'est à rendre les masses et les jeux de la lumière et de l'ombre ; il n'apas d'égal dans l'art de grouper les foules haletantes, effarées, et de faire courir les rayons d'un soleil blafard ou les gerbes d'un foyer sombre à travers une atmosphère orageuse ou glacée. Londres, à ce titre, devait lui plaire, et l'on nous croira sans difficulté quand nous dirons que la peinture qu'il en a faite, de concert avec M. Louis Énault, est, dans ses parties essentielles, une œuvre digne de lui. Ses tableaux sont d'une grandeur saisissante. C'est par la Tamise et de nuit qu'il nous introduit dans la vaste capitale des États britanniques. La vue du fleuve chargé de navires, avec leur forêt de mâts entrecroisés et s'étendant à perte de vue entre des forteresses armées de canons et des palais chargés de spectateurs humant l'air frais de la nuit, font, sous « l'obscur clarté qui tombe des étoiles », un effet prestigieux. Mais à mesure que nous avançons en tournant les pages, et que nous pénétrons dans la ville, sur laquelle le jour se lève, le spectacle change, sans cesser d'être grandiose ou poignant : ce sont les quais et les ponts chargés de monde, les docks où montent et descendent, suspendus à de gigantesques appareils, des fardeaux d'une dimension formidable et autour desquels se pressent des légions de travailleurs aux bras robustes et à la stature de géants. Plus loin s'ouvrent les halles largement approvisionnées, avec leurs gros marchands et leurs harengères dodues, derrière lesquelles, à l'écart, se tiennent, déguenillées et timides, de maigres revendeuses servant de transition aux incroyables

¹ *Londres*, par Louis Énault, illustrations par Gustave Doré. Librairie Hachette.

industriels de la foire aux haillons qui étale sans vergogne ses loques sordides et indescriptibles. Plus loin encore, l'œil plonge dans les quartiers pauvres, les rues hantées par les mendiants, la cité de la misère anglaise, la plus navrante de toutes les misères, du sein de laquelle MM. Gustave Doré et Louis Énault nous font passer dans la cité de la richesse et des plaisirs. Églises et palais, parcs et théâtres, musées et clubs, s'ouvrent devant nous sous la conduite de M. Énault qui nous les fait apprécier avec beaucoup de sens et de finesse ; car — et c'est ici le lieu de lui rendre la justice qui lui est due — bien qu'un peu sacrifiée, la part de collaboration qui lui revient, dans cette œuvre à deux, serait encore remarquable considérée en elle-même et séparée de celle du dessinateur. Si les dessins sont d'un grand artiste, le texte est d'un homme d'esprit et de goût.

Où nous plaît surtout l'illustration des livres, aujourd'hui si fort à la mode, où elle n'est plus seulement un luxe, mais devient presque une nécessité, c'est dans les ouvrages d'histoire. Là, en effet, quel que soit le talent de l'écrivain, quelque habileté qu'il ait à peindre et à décrire, il y a des objets, des monuments, des localités qu'il est indispensable, pour l'intelligence des faits, de se représenter exactement, et dont la plume ne saurait donner une idée suffisante. Dans les choses de ce genre, il faut, pour n'être pas de temps en temps obscur, parler aux yeux en même temps qu'à l'esprit. Certes, c'étaient des maîtres dans l'art d'écrire que les historiens de l'antiquité ; on ne saurait se flatter de mieux faire qu'eux. Et pourtant que de choses sont restées, pour nous, difficiles à comprendre dans leurs récits, faute d'avoir sous les yeux l'image des objets dont ils parlent ! Les commentaires des anciens éditeurs en sont la preuve. Si un certain nombre de points sont maintenant élucidés qui donnaient jadis aux Saumaises ces doctes tortures dont a parlé Boileau, on le doit aux découvertes de l'archéologie, aux fouilles qui ont mis au jour bronzes, marbres, vases peints et autres représentations figuratives de l'antiquité, dont s'éclaire peu à peu le texte des livres qu'elle nous a laissés.

Les modernes ont sans doute moins besoin, pour être compris, du secours de l'image, les choses dont ils parlent nous étant moins étrangères. Dans combien de cas pourtant son concours n'est-il pas désirable, indispensable même ! Si habile qu'elle soit, la plume n'arrive pas à rendre dans toute leur précision et toute leur netteté les choses qui relèvent naturellement, pour l'expression, du crayon et du pinceau. Pour peu que le sujet qu'il traite remonte à deux ou trois siècles en arrière, l'écrivain le plus exercé sent son impuissance pour tout ce qui a rapport à l'industrie et à l'État.

C'est en la considérant à ce point de vue que l'illustration, si fort en faveur aujourd'hui, mais qu'on prodigue un peu à tort et à travers, nous semble mériter des encouragements.

Il ne nous déplait pas assurément de la voir, dans les œuvres d'imagination, s'associer aux conceptions du poëte et du romancier; elle est à sa place aussi, selon nous, dans le livre du voyageur. Mais où nous l'aimerions de préférence, c'est chez l'historien, qui a pour tâche de nous retracer la vie des hommes d'autrefois, et d'entrer, pour nous la faire comprendre ou apprécier, dans de si nombreux et de si difficiles détails. Aussi ne saurions-nous trop louer les tentatives qui se font dans cet ordre de publications.

La plus remarquable, la mieux conçue et la plus convenablement exécutée est la nouvelle édition que la maison Didot vient de publier de l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Wallon⁴. Nous n'avons plus à juger au point de vue littéraire ce livre, écrit avec autant d'élévation que de talent, et qui est, jusqu'ici, le monument historique le plus digne de la sainte et glorieuse mémoire à laquelle il est consacré. Sa réputation est faite. Il ne lui manquait que le complément pittoresque qui vient de lui être donné, sous la direction et par les soins de M. Dumoulin, le modeste et savant intendant de la première de nos imprimeries, dans laquelle, grâce à lui, revivent les traditions des beaux temps de la typographie française. « C'est à M. Dumoulin, nous apprend M. Wallon lui-même, qu'appartiennent l'idée, le plan et l'exécution de cette nouvelle édition; c'est lui qui a fait ajouter les *Éclaircissements*, qui sont en quelque sorte le commentaire de la vie de Jeanne d'Arc; c'est lui qui a cherché, recueilli, coordonné les éléments variés de l'illustration historique et artistique de tout ce livre. M. Dumoulin, d'ailleurs, ajoute M. Wallon, avait donné des preuves de son intelligence et de sa perspicacité en cette matière dans les éditions de *Joinville*, de *Ville-Hardouin*, de *Sainte Cécile*, de *Jésus-Christ*, etc. Le public estimera, nous en avons la confiance, que son zèle, inspiré par le plus vif amour du sujet, ne l'a pas moins heureusement servi dans l'ordonnance et l'illustration du présent ouvrage. »

M. Wallon ne se trompe pas en préjugant l'estime qui sera faite de cette nouvelle publication; elle est non-seulement égale, mais supérieure, sous tous les rapports, à celle que nous devons déjà à M. Dumoulin. Le directeur d'une si illustre maison ne pouvait oublier que noblesse oblige. L'illustration de *Jeanne d'Arc* est à la fois plus riche et moins resplendissante que celle des livres du même genre antérieurement édités. L'œil y est moins ébloui, les chromolithographies y sont moins

⁴ *Jeanne d'Arc*, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, édition illustrée d'après les monuments de l'art, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. 1 vol. in-4°.

nombreuses et moins éclatantes de pourpre, d'argent et d'or ; les reproductions purement graphiques y dominent. C'est un peu le résultat des choses et un peu le fait de l'éditeur, car M. Dumoulin n'a guère trié ni éliminé ; son travail a consisté surtout à distribuer et classer les matériaux que ses recherches lui avaient procurés.

Ces matériaux sont de trois sortes : d'abord la représentation exacte de tous les lieux illustrés par la résidence ou le passage de Jeanne d'Arc, de tous les endroits qui ont été le théâtre de sa mission, de tout ce qui a conservé quelque trace de sa vie et de sa mort ; en second lieu, la reproduction par les procédés les plus nouveaux et les plus perfectionnés des principales œuvres d'art qui ont été consacrées à la Pucelle depuis le quinzième siècle jusqu'à notre époque ; enfin, la copie des principales lettres de Jeanne d'Arc et celle des ornements (frises, bordures, initiales, etc.) dont étaient décorés les manuscrits du temps.

Ces illustrations diverses forment ainsi, autour de l'histoire de Jeanne d'Arc, ce qu'on pourrait en appeler le musée. Elles sont distribuées dans l'ordre et la succession des faits, qu'elles suivent de façon à en être un continuel commentaire pour les yeux. A mesure que les personnages apparaissent, que les lieux se montrent, que les faits se produisent, des gravures intercalées dans le texte ou tirées en dehors sur des feuilles à part, en donnent, d'après les monuments contemporains, les portraits, les vues, les scènes, de telle sorte, que le texte est constamment appuyé, confirmé, éclairci par la représentation authentique des objets, et que l'image concorde avec le style pour reproduire la réalité.

Un autre complément a été donné par M. Dumoulin à l'histoire de Jeanne d'Arc, c'est, sous le titre d'*Éclaircissements*, des appendices très-curieux sur la famille de la Pucelle, sur la place qu'elle occupe dans les lettres et les arts, l'épopée, le théâtre, la peinture, la sculpture, la musique, où sa mémoire a laissé un sillon peu connu, et qui, s'il n'est pas toujours brillant, n'est du moins jamais éteint, et atteste, à sa façon, que le culte de l'héroïne chrétienne n'a jamais défailli chez nous, et qu'on a toujours honoré en elle l'envoyée de Dieu.

Un volume qui se placera sans infériorité à côté des beaux ouvrages dont nous venons de parler, et qui aura sur eux, auprès de bien des personnes, l'avantage de son caractère à la fois artistique et religieux, est l'*Album iconographique de la Sainte Vierge*, de M. Carot¹, collection de trente-six planches sur papier de Chine, représentant les principales circonstances de la vie de la Mère de Dieu, avec un texte historique em-

prunté aux Saintes Écritures ou aux plus vénérables traditions de l'Église. Comme le reconnaît et le proclame l'approbation archiépiscopale obtenue par l'artiste, ces planches respirent une vive foi et sont empreintes d'une grande suavité. Elles ont tout le charme du texte qui les a inspirées. Après le frontispice, qui reproduit cet *arbre de Jessé* si fréquemment représenté dans les livres d'heures ou sur les vitraux des églises du moyen âge, la série s'ouvre par le *Songe de Joachim*, dont le sujet est emprunté à l'*Évangile de l'Enfance*, antique et charmante légende à laquelle l'artiste est revenu plus d'une fois et chaque fois avec succès. La *Présentation*, la *Fuite en Égypte*, le *Mont de Saint-Joseph* sont prises de même aux sources légendaires, à ces Évangiles apocryphes, si pleins de poésie et si peu connus, et ont, par suite, leur originalité propre. Dans la plupart des autres planches, M. Carot s'est forcément rencontré avec les peintres qui ont abordé ce sujet de la vie de la Sainte Vierge, tant de fois traité, mais il a su échapper à l'imitation et demeure toujours lui-même. Tout animé qu'il est de la piété profonde et un peu mystique des vieux artistes chrétiens, il n'en a pas la raideur et le faire hiératique. Ce n'est pas non plus un imitateur de l'école allemande pour laquelle il y a eu un instant d'engouement. Sa ressemblance, s'il en a, serait plutôt avec les Flamands, dont il a les formes grasses, la simplicité un peu familière et l'idéal tempéré de réalité. Cette galerie, ou plutôt cette épopée au crayon de Celle que l'Église appelle la seconde mère du genre humain, a droit, selon nous, à une place sur la table de toute jeune fille chrétienne, à côté de ses livres de prière.

N'oublions pas, en parlant de ces étrennes du riche, ces humbles petits livres qui sont les étrennes du pauvre — les almanachs. Nos adversaires ne les oublient point ; ils les multiplient chaque année et les appuient de chaudes recommandations. Ce sont, en effet, d'excellents instruments de propagande. La librairie Plon et C^{ie} l'a compris, et, depuis quelques années, elle fait, dans ce genre de publications, une concurrence intelligente aux librairies socialistes. Cette année encore, sa collection d'almanachs est remarquable par la variété autant que par l'excellent esprit dans lequel elle est conçue. Il n'est pas de condition et d'âge qui n'y puisse trouver son affaire. À côté du vieux *Mathieu Laensberg* imprimé sur son traditionnel papier à chandelles, elle offre aux amateurs de pronostics le non moins populaire *Mathieu de la Drôme*. Pour les gens de bon ton, elle a l'*Almanach du savoir-vivre*, rédigé par la célèbre comtesse de Bassanville. Son *Almanach des Dames et des Demoiselles* se recommande par les patrons de modes et d'ouvrages à l'aiguille les plus neufs et les plus élégants. L'*Almanach de la Mère Gigogne* appelle les enfants par ses

nombreuses images et ses bonnes histoires, celui des *Célébrités contemporaines* est le manuel obligé des amateurs de politique et des lecteurs de journaux. L'*Almanach national*, enfin, — nous ne signalons que les principaux — sera le *vade mecum* de tous les Français, auxquels il fournira les renseignements les plus indispensables sur la constitution et le gouvernement de leur pays.

D'autres Almanachs encore doivent être signalés aux personnes qui cherchent à faire le bien à l'aide des livres ; ce sont les almanachs *du Laboureur, de l'Atelier et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux plus grosses. Si, pour les répandre, nous avons l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons ; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires ; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires, et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces derniers se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

Ne terminons pas sans rassurer les lecteurs grands et petits qui ne lisent pas régulièrement le *Magasin d'éducation et de récréation* sur le sort des *Naufragés de l'air* : M. Jules Verne vient de donner la fin de leurs aventures, sous le titre de : *l'Abandonné et le Secret de l'île*¹. Cette bonne nouvelle réjouira le cœur de tous ceux qui se sont intéressés à Cyrus Smith et à ses compagnons, et dont il n'est pas un qui ne désire ardemment savoir comment pourront se tirer d'affaire ces cinq énergiques colons jetés sur une île perdue au milieu du Pacifique, sans aucune des épaves que laisse aux Robinsons ordinaires un navire naufragé. M. Jules Verne a heureusement montré ce que peuvent faire des hommes courageux, unis entre eux par les liens de l'affection et du dévouement, et soutenus par la confiance en Dieu, à l'aide des ressources que la Providence a placées dans toutes les contrées et sous tous les climats. Grâce à leurs connaissances en histoire naturelle, en chimie, en physique, en mécanique, les colons de *l'Île mystérieuse* parviennent non-seulement à se fabriquer les ustensiles nécessaires aux besoins de la vie et à se créer une demeure saine et commode, mais ils embellissent leur île, ils y tracent des routes, y établissent des parcs d'animaux domestiques, la civilisent (si ce mot peut être employé en parlant d'une île déserte), et la rendent enfin si agréable, si confortable, que le marin Penkraft entend y finir ses jours, après en avoir

¹ 2 vol. in-12, Hetzel, éditeur.

toutefois, en véritable Américain, fait don au gouvernement des États-Unis. Mais que le lecteur ne se fasse pas trop d'illusions et ne fonde pas de trop grandes espérances sur cette nouvelle colonie, car il pourrait être cruellement déçu. L'homme propose et les volcans disposent. S'il ne faut qu'un siècle pour détruire les États les mieux assis, une miuute de tremblement de terre suffit pour mettre à néant une petite île, dont le nom ne figure même pas sur les cartes... N'en disons pas plus long, et laissons au lecteur l'émotion de la surprise ; avertissons-le seulement que le dénouement n'est pas tragique, quoique tout autre que celui qu'on serait porté à craindre. Disons aussi à ceux qui n'en sont pas à faire la connaissance de M. Jules Verne, et qui ont lu *le Capitaine Hatteras*, *les Enfants du capitaine Grant*, *Vingt mille lieues sous les mers*, etc., qu'ils retrouveront, dans ces deux nouveaux volumes, certains personnages intéressants dont le sort les préoccupait peut-être, et que *l'Abandonné* et le protecteur mystérieux, dont la bienfaisante intervention se fait toujours sentir à point, pourraient bien ne pas leur rester définitivement inconnus

P. DOUHAIRE.

Sous ce titre : *Les États-Unis contemporains* (1 vol. in-12, librairie Plon et C^{ie}), notre collaborateur, M. Claudio Jeannet, dont on a lu ici récemment quelques pages piquantes sur les femmes Américaines, publie en ce moment un ouvrage très-neuf et qui changera sur bien des points l'idée qu'on se fait de la grande république de Washington. Nous espérons en rendre bientôt compte.

LE COMTE DE MONTALEMBERT

ET LE D^r DCELLINGER

Sous ce titre, la *Revue générale* belge publie, dans sa dernière livraison, un article que nous tenons à reproduire.

Nous avons gardé, sur le pénible sujet qu'aborde courageusement et noblement M. de Haulleville, un silence dont beaucoup de nos amis se sont affligés.

Ce silence avait deux causes : le respect d'une mémoire qui, quoi qu'on fasse, se défend par sa propre grandeur et par la perpétuité de ses services ; ensuite l'indignation que nous n'aurions pu cacher pour le commentaire aggravant qui accompagnait dans *l'Univers* la publication de M. Dœllinger.

Mais en trouvant sous la signature d'un étranger, catholique éminent, la revendication de la justice et un loyal témoignage à la vérité, nous avons cessé de résister au mouvement de notre propre cœur, et nous remercions M. de Haulleville de s'être fait l'interprète et le vengeur des sentiments douloureusement comprimés parmi tant de catholiques.

« Les journaux quotidiens ont reproduit, dans le courant de ce mois, une lettre, écrite le 7 novembre 1869, par M. le comte Ch. de Montalembert à M. Dœllinger, et livrée par ce dernier à la publicité, au mépris des plus vulgaires convenances, sans l'autorisation de madame de Montalembert, de ses enfants ou des exécuteurs testamentaires de l'illustre écrivain.

C'est un nouveau fruit d'une école d'indiscrétion que M. Friedrich a rendu célèbre depuis le concile du Vatican. J'ai eu l'occasion de voir

M. Doellinger, à Munich, quelques semaines après la rédaction de cette lettre, et j'ai eu le bonheur de serrer la main de M. de Montalembert, à Paris, trois jours avant sa mort, après avoir eu l'honneur, pendant douze ans, de recevoir, dans de nombreuses lettres, l'expression de ses sentiments intimes. On me permettra de profiter de ces circonstances pour écrire l'affirmation suivante : les jugements que portent les éditeurs de la lettre du 7 novembre 1869 outragent la mémoire d'un des plus illustres défenseurs de notre cause en ce siècle. Certes, la lettre publiée porte l'empreinte de l'irritabilité éloquente et bien connue de Ch. de Montalembert, en proie à de grandes souffrances, mais sa plume frémissante n'y égratigne que ce qu'il appelait, injustement peut-être, « une école d'invective et d'oppression : » vous n'y trouverez pas un mot de rébellion contre l'Église, mère et maîtresse des nations. L'âme généreuse de l'auteur de l'*Histoire de sainte Élisabeth* exhalait souvent des sentiments impétueux, mais jamais elle ne s'emportait jusqu'au delà des limites légitimes du *rationabile obsequium*. Oui, Montalembert était inopportuniste, comme presque tous les évêques allemands, et comme son beau-frère ¹, feu l'archevêque de Mélytène, un type de fidélité sacerdotale, mais cet inopportuniste n'était pas illégitime avant le concile. Ne l'oublions pas, si nous voulons être juste. Dans la lettre que notre ami, Ad. Dechamps, a adressée au R. P. Gratry, l'orthodoxie vigoureuse de Montalembert est affirmée de la façon la plus positive. Nous ne permettrons pas que cette affirmation soit polluée. Quelques jours avant l'heure solennelle de la mort, le noble écrivain, déjà couché dans son cercueil, s'exprimait devant moi dans des termes qui ne laissent aucun doute à cet égard. M. l'abbé Loyson, professeur à la Sorbonne, était présent, et il ne me démentira pas.

Voilà la seconde fois, que, dans leur haine satanique, les ennemis de l'Église romaine en Allemagne cherchent à se forger des armes avec des débris du sarcophage d'un des plus preux chrétiens de notre siècle. Comme compatriote de Félix de Mérode et comme humble ami de son illustre gendre, je veux protester publiquement contre cette violation du repos des morts.

M. Doellinger va-t-il persévérer dans ce système de dénigrement ? Si le Code pénal ou la loi civile ne s'y oppose pas, la conscience l'y autorise-t-elle ? Quant à moi, je me permets de sortir de la foule pour exprimer mon indignation contre de tels procédés, et je dis que si la constitution *Pastor Eternus* avait besoin d'une justification, on la trouverait dans cette violation scandaleuse du secret des lettres et des confessions des mourants.

Que de lettres de M. Doellinger, l'auteur de tant de beaux travaux con-

¹ Mgr de Mérode.

sacrés à la défense de la vérité et de l'honneur de l'Église, on pourrait opposer à M. Döellinger, le diocésain de M. Reinkens? Ce serait une besogne écœurante, pour laquelle je ne me sens aucune vocation. Je veux cependant raconter un fait mémorable. C'était en 1832, après la promulgation de l'Encyclique *Mirari vos*. Lamennais, Lacordaire, Montalembert et un jeune professeur que la mauvaise humeur de Lola Montes fit expulser des universités de Bavière et qui est mort, il y a quelques années, à Innsbrück, M. le baron de Moy de Sons, dinaient à Munich, chez M. le D^r Döellinger, alors dans tout l'éclat d'une jeunesse austèrement studieuse et d'une fidélité dont la science était l'unique ambition. Après le repas, où Lamennais « s'était démené comme un diable » (ce sont les expressions de M. de Moy, qui m'a raconté cette anecdote), et où M. Döellinger avait tenu le langage calme, serein, élevé, serré, que ses élèves ont admiré pendant trente-cinq ans, les amis déconcertés étaient allés se promener dans les allées monumentales et si souvent solitaires créées par la fantaisie du roi Louis. Ils dissertaient, discutaient, disputaient. Lacordaire avait écouté avec une religieuse attention les sains raisonnements et les exhortations de M. le D^r Döellinger. Tout à coup il s'approcha de lui, et lui demanda : l'encyclique *Mirari vos* est-elle, selon vous, un document doctrinal imposé à notre foi? La réponse du prêtre bavarois ayant été « carrément » affirmative, Lacordaire devint silencieux. Le soir il bouclait sa malle et repartait pour la France. Montalembert, fidèle à la devise de ses ancêtres, *ne espoir ne peur*, le suivit le lendemain dans la route royale du sacrifice, de l'humilité, de la discipline et du devoir. Quant à Lamennais qui ne revit plus ses deux jeunes amis, il continua à se « démener comme un diable » et quoiqu'il ne connût dans sa vieillesse que des infirmités morales, il mourut dans un affreux isolement, après avoir tout renié, même la certitude philosophique.

On jugerait mal M. de Montalembert en lui faisant des procès de tendance sur telle ou telle parole ou phrase. L'auteur des *Moines d'Occident* n'était ni un métaphysicien, ni un professeur de droit civil ecclésiastique. La célèbre phrase dont il était si fier, et qu'il reprochait si amèrement à M. de Cavour de lui avoir « volée », prouve évidemment ce que j'avance, car elle contient, rationnellement et théologiquement, une contradiction dans les termes. Et cependant y a-t-il en ce siècle un orateur, un écrivain qui ait donné à l'Église universelle de plus mémorables preuves de filial attachement et de respectueuse soumission?

J'ai assisté, un jour, chez lui, à Paris, à une sorte de leçon que Mgr Laforêt lui faisait sur la thèse de l'hypothèse, et je n'oublierai jamais la naïve question que cet homme de tant d'esprit adressa avec la plus parfaite sincérité au philosophe belge : En êtes-vous bien sûr, mon cher Recteur? Ne croyez pas que les théologiens se trompent dans leurs distinctions subtiles.

Montalembert était un soldat de la race des guerriers que haranguait saint Bernard. Il n'était pas, comme on dit souvent, catholique de « tête » ou catholique « de cœur ». Son organisme tout entier était catholique; je n'ai jamais connu un homme chez lequel la *fides quærens intellectum* de saint Anselme pût mieux être observée. Dans l'expression de sa foi il se montrait souvent fier comme le Cid, mais dans la contrition de ses erreurs il savait être humble comme un enfant. L'abstraction lui répugnait, et ses apologues étaient toujours concrètes et vivantes, comme si elles étaient taillées dans la pierre, ou forgées avec du fer. Ainsi parlaient, ainsi agissaient les apologistes du moyen âge.

M. L. Veillot est plus juste que plusieurs journaux de notre pays, lorsqu'il parle de ce chevalier chrétien. Il me faisait l'honneur de m'écrire le 12 août 1867 :

« Je sens la force du dicton sur les *premiers amours*. Dans le beau combat où je suis rentré, il y a bientôt trente ans, M. de Montalembert a été mon premier chef, ma première admiration, mon premier amour. Je l'ai vu porter à la brèche mon drapeau triomphant. Ces sentiments ne s'oublent point, lorsque d'ailleurs l'homme, à qui on les a voués, en est personnellement si digne. Ils persistent à travers toutes les contestations qui peuvent s'éveiller et survivent même après les séparations qui suivent, hélas, les contestations.

« Bien des choses ont pu être amères, et peuvent l'être encore, rien n'aura prise sur le premier fond qui est tout composé d'affection et de respect... »

P. DE HAULLEVILLE.

Nous souhaitons vivement que ces dernières lignes soient intégralement placées sous les yeux des lecteurs de *l'Univers*, et qu'en les rapprochant de l'article qu'ils ont lu il y a quelques semaines, ils prononcent eux-mêmes sur la fidélité de M. Veillot à ses propres sentiments.

MÉLANGES

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE FLINES

Par M. l'abbé HAUTCŒUR, chanoine honoraire de Cambrai. 1 vol. in-8 raisin, avec planches lithographiques et chromolithographiques. — *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, publié par le même. 2 in-8 raisin. — Paris, Dumoulin.

Un des plus savants prêtres du diocèse de Cambrai, recteur de l'université de Lille, M. l'abbé Hautcœur, vient d'ajouter une nouvelle page à la glorieuse histoire de l'ordre monastique. L'abbaye dont il a retracé les annales et édité le cartulaire a duré longtemps, et des souvenirs nombreux, illustres quelquefois, se rattachent à son existence. Les générations qui, du treizième au dix-huitième siècle, se sont succédé dans son cloître et dans son chœur, appartenaient à la famille cistercienne, et s'abritaient sous le grand nom de saint Bernard. Le monastère de Flines avait eu pour fondatrice la comtesse Marguerite, fille du légendaire Baudouin de Constantinople; durant plus de six siècles, il donna l'exemple d'incontestables vertus, et exerça une influence bienfaisante sur la contrée soumise à la crosse de ses abbesses. Sans doute, à certaines époques, Flines connut la décadence; mais cette décadence fut toujours arrêtée à temps, et n'entraîna jamais la ruine complète de la discipline. Préservée de la dévastation au seizième siècle par la victorieuse résistance que la Flandre wallonne sut opposer au fanatisme sauvage et aux sacrilèges convoitises des *gueux*, l'abbaye de Flines eut plus tard le bonheur d'échapper à d'autres périls: si, après la conquête française, la liberté de ses élections fut trop souvent menacée par les représentants de l'autorité royale; si même, au mépris des règles primitives du monastère, on essaya d'écarter de la dignité abbatiale les religieuses plébéiennes, jamais, du moins, à Flines non plus que dans

presque tous les couvents des Pays-Bas, la commende ne parvint à s'introduire ; les *capitulations* de la province, véritables chartes jurées par la royauté française devant les autels, assurèrent en Flandre, dans une certaine mesure, l'indépendance et la dignité de l'ordre monastique. Ajoutons que notre abbaye resta aussi fermée au jansénisme.

La règle cistercienne que l'on suivait à Flines épouvanterait bon nombre de nos contemporaines, et non pas seulement les moins ferventes. La clôture, cependant, n'y fut jamais bien rigoureuse, et il semble que les couvents des Pays-Bas aient toujours eu une peine infinie à s'y soumettre ; la plupart d'entre eux étaient même, sur ce chapitre, moins sévères que l'abbaye de Flines. « Chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays, écrivait Fénelon, est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille, et de visiter toute sa parenté ; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au-devant de moi, pour me recevoir dans la rue. On reçoit tous les étrangers dans des parloirs extérieurs, sans grilles ni clôture... Malgré cette liberté grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence¹... »

Comme tant d'autres monastères dont les libéralités des fidèles avaient successivement accru la richesse, l'abbaye de Flines possédait, avec des droits seigneuriaux, de nombreux domaines ; mais ces domaines étaient fort disséminés, et elle en affermait une grande partie à des tenanciers. M. Hautcœur a étudié avec soin la situation de ces tenanciers, et il a fait justice des mensonges qui transforment tout le passé de l'Europe chrétienne, en une longue période de ténèbres et d'esclavage.

« Je n'ai pas, dit-il, à examiner la question au point de vue général. Envisageons simplement la condition des tenanciers sur les terres de l'abbaye de Flines. D'abord ils sont tous libres. Il n'est plus question de serfs après le milieu du treizième siècle, et les actes qui les mentionnent à cette dernière époque sont des actes d'affranchissement.

« Non-seulement les tenanciers sont de condition libre, mais leur travail leur appartient. La corvée n'existe, et encore bien rarement, qu'à titre de redevance déterminée qui ne laisse aucune place à l'arbitraire.

« Libre dans sa personne et dans son travail, le tenancier est en réalité possesseur du champ qu'il cultive et qui, moyennant une modique redevance, a été démembré de la terre du seigneur. Il le transmet par donation, par testament ou par vente ; il le donne en arrentement à un autre qui, à son tour, peut le céder à un troisième, pourvu que la rente seigneuriale soit fidèlement acquittée. Ces actes se passent devant les villageois eux-mêmes, qui les reçoivent comme hommes de fiefs, comme juges cotiers ou comme échevins, avec l'intervention du seigneur...

« Eux-mêmes encore, quand ils siègent dans la cour seigneuriale, sont

{ ¹ Lettre à madame de Maintenon, septembre 1695.

juges des difficultés relatives au paiement de la rente : ce sont eux qui prononcent des amendes contre les retardataires, ou l'éviction dans les cas extrêmes. Car le seigneur n'a pas le droit de renvoyer un tenancier, de même qu'il ne peut, dans aucun cas et sous aucun prétexte, augmenter la rente. Il doit poursuivre devant sa cour celui qui ne paye point sa redevance... »

La Révolution, hostile à toutes les corporations et surtout aux corporations religieuses, et trop jalouse de leurs droits pour les respecter, n'épargna point l'antique abbaye; elle dispersa les quatre-vingt-quinze religieuses professes qui avaient espéré y mourir, et qui demandèrent à l'exil la liberté de garder jusqu'à la fin l'habit et la règle de saint Bernard. Cet exil cependant ne devait pas durer toujours, et l'établissement de la comtesse Marguerite n'avait pas péri tout entier. Sans doute, les biens du monastère avaient été confisqués; on avait vendu à d'avidés acquéreurs ou l'on avait impitoyablement détruit les objets les plus précieux et les plus saints; en 1795, l'église abbatiale était tombée sous la pioche révolutionnaire. Mais ces coups, si je l'ose dire, n'avaient frappé que le corps; ils n'avaient pu atteindre l'âme de la communauté bernardine. Dès que cela leur fut possible, les demeurantes du passé, unies à de nouvelles venues que sollicitait l'attrait du cloître, essayèrent, à Douai même, de relever, en le transformant, ce que la Révolution avait abattu. Elles se firent les institutrices de la jeunesse. Leur œuvre a prospéré; depuis plus d'un demi-siècle, les filles de saint Bernard, sans renoncer au glorieux et fécond devoir de la prière publique, travaillent à former des chrétiennes pour qui l'Évangile soit une lumière, une règle et une vie.

C'est le livre de M. Hautcœur qui m'a fourni ces intéressants détails d'histoire monastique. Ce livre est complété par le cartulaire de l'abbaye de Flines, dont les 1080 chartes, les planches représentant d'anciens sceaux et le glossaire ont, au point de vue historique et philologique, une incontestable valeur¹.

AUGUSTIN LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

¹ Cette valeur a été reconnue par l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, dans sa séance du 6 août dernier, a honoré d'une médaille l'ouvrage de M. Hautcœur.

QUINZAINÉ POLITIQUE

9 décembre 1875.

La dissolution de l'Assemblée va se précipitant de plus en plus. A la fin de janvier, presque au cinquième anniversaire du jour où la France lui confia le soin de son infortune et lui remit ses tremblantes destinées, elle aura cessé d'être. Et comme il est ordinaire aux Assemblées qui expirent, elle accélère et multiplie ses derniers actes. Sans doute, cette rapidité ne plaît point à la gauche : jalouse de ménager les plus longs délais à son activité électorale après les coups qui ont ruiné ses préparatifs en renversant son scrutin et en détruisant ses listes, elle a tenté de traîner en longueur les travaux de l'Assemblée : elle a forgé les amendements les plus inutiles ; elle a poussé à la tribune ceux de ses orateurs dont la verbeuse éloquence dévore le mieux en vains mots et en discours ennuyeux le temps et la patience de l'Assemblée. Mais il a fallu que la gauche se résignât : les dates sont fixées ; le Sénat et l'Assemblée qui remplacera celle-ci se réuniront le 8 mars. Il y a plus : cette résolution trouve les conservateurs dans des sentiments de calme et de confiance qui, naguère, leur étaient bien étrangers ; il ne leur reste qu'à se mettre à l'œuvre immédiatement et virilement.

La loi électorale est votée. Elle n'aura rien ou presque rien ôté à la brutale force du suffrage universel. Ainsi subsiste, dans notre troisième république, une domination, celle du nombre et de l'ignorance, que ne connaissait ni cette république romaine dont le dur génie effarouche, ce semble, l'aimable civisme de M. Jules Simon, ni cette république athénienne où, quoi qu'en pense M. Gambetta, on ne crut jamais que tout le monde est capable de gouverner ou même apte à choisir les gouvernants. Ce qu'en 1871, l'Assemblée aurait pu et que l'opinion publique eût permis, a paru impraticable à l'une et intolérable à l'autre, en 1875. Telle aura été la différence des temps. Toutefois, l'Assemblée a réalisé en 1875 une réforme qui peut-être, en 1871, n'était pas dans l'esprit de la nation : elle

a substitué au scrutin de liste le scrutin d'arrondissement. Remarquable exemple du pouvoir que les circonstances exercent sur les lois, à l'heure où on les crée ; mais effet non moins significatif du pouvoir qu'a sur ces lois aussi la vigueur d'un homme d'État qui sait vouloir. Cette œuvre que M. Thiers, en 1873, avait le dessein d'accomplir, et qu'en 1875 il a osé, par son vote, déclarer mauvaise et dangereuse, M. Buffet l'a opérée, toute douteuse qu'en parut la possibilité il y a cinq ou six mois.

La loi qui restitue le scrutin d'arrondissement, satisfèra-t-elle pleinement toutes les espérances des conservateurs autant qu'elle paraît les favoriser ? Il serait présomptueux de le croire ; et la prudence veut que les conservateurs, quelque assistance que leur prête la loi, commencent par s'aider eux-mêmes. S'il est vrai qu'elle a pour eux d'heureux et justes avantages, il n'est pas moins vrai que, dans les derniers jours, le courant des idées qui passent, le souffle des sentiments qui règnent, la puissance des événements et l'entraînement des nécessités décident davantage encore du tour d'une élection générale. Néanmoins, il a suffi de l'opiniâtre résistance de la gauche, dans ce débat des deux scrutins, pour que la victoire de la droite rendit plus efficace encore et plus salutaire aux conservateurs l'utilité du scrutin d'arrondissement. La gauche voit ainsi déconcertés tous les plans de ses ambitions électorales. Voilà ses alliances qui se dénouent en plus d'un endroit, ses ressources qui se dérohent, ses forces qui se transposent ou qui diminuent : plus d'un des siens en est réduit à chercher pour sa destinée politique une nouvelle patrie, une colonie quelconque ; plus d'un voit certain de ses frères républicains lui disputer la place et près de l'expulser ; et maint de ces candidats cosmopolites que la démocratie parisienne envoyait çà et là honorer de leur gloire les départements pauvres en tribuns, a perdu son domicile électoral : sa vague grandeur n'a pas à elle le moindre coin, le plus petit arrondissement où il puisse resserrer sûrement sa popularité. De plus, la gauche qui d'avance avait célébré son triomphe électoral, retourne dans le pays vaincue et assez découragée. Eh bien ! ces embarras et ces humiliations de la gauche sont pour les conservateurs un bénéfice réel.

La majorité s'est accrue dans ce vote de la loi électorale : elle s'est augmentée de 31 voix à 82, le jour où l'Assemblée a définitivement adopté le scrutin d'arrondissement dans la pleine lumière de cette publicité que, le 11 novembre, M. Gambetta avait voulu éviter à la timidité de certains hésitants ou à la lâcheté de certains haineux. Cet accroissement était naturel, et nous l'avions prévu. Il a sa gravité morale : on peut y sentir, en effet, un de ces retours

de confiance et de force qui, dans le mouvement qu'ils communiquent de proche en proche, sont d'ordinaire, pour les conservateurs, de véritables retours de fortune. Combien l'opinion avait été violentée et faussée par tel ou tel intérêt, comment M. Thiers et M. Gambetta avaient détourné de sa vraie direction la volonté de bien des gens, cette augmentation de la majorité l'atteste aussi. Et, qui ne le voit en même temps? cet événement témoigne qu'avant l'époque où l'habileté de M. Thiers s'appliqua à diviser l'Assemblée et à en opposer les groupes l'un à l'autre dans de si variables combinaisons, il lui eût été facile de composer une majorité conservatrice et libérale, non-seulement aussi compacte, mais plus unie encore que celle que M. Buffet rassemble, après tant de colères envenimées et de longues querelles, aux derniers jours de l'Assemblée.

Dans ce dernier débat de la loi électorale, M. Buffet et M. Dufaure ont continué de faire face ensemble aux assauts de la gauche : on ne se prévaudra plus de leur prétendue désunion. On sait l'éloquente déclaration de M. Buffet. D'une part, il a maintenu, avec le secours même que lui fournissaient les opinions antérieures de M. Thiers et de M. Jules Simon, sa doctrine sur le droit qui appartient à tout gouvernement parlementaire d'avouer ses préférences sans abuser des forces de l'État, dans la compétition des candidatures. D'autre part, il a complété, avec sa précise et vigoureuse dialectique, la démonstration que M. Dufaure avait commencée le 11 novembre. M. Dufaure, on s'en souvient, avait refusé de reconnaître pour amis les constitutionnels qui ne seraient pas conservateurs ; il avait montré que le scrutin de liste ne peut servir d'instrument d'alliance entre les constitutionnels et les conservateurs, que si ceux qui se décorent du nom de constitutionnels sont conservateurs par leurs principes et dans leurs actes. M. Buffet a dit plus et avec raison. Il a prouvé qu'il n'était ni légitime ni possible aux constitutionnels d'associer sur une même liste leurs ambitions électorales, s'ils n'associaient, soit leurs souvenirs dans le même respect de la Constitution, soit leurs espérances dans le même dessein de la sauvegarder ou de la changer ensemble. Or, les discours de la gauche font voir que ses trois groupes n'ont cette concorde ni dans leurs souvenirs ni dans leurs espérances. Ceux-ci n'ont-ils pas crié bien haut que la Constitution n'était qu'une œuvre de bâtarde, et que, le 25 février, une des deux sectes du radicalisme avait dupé l'autre? Ceux-là ne se disputent-ils pas sur la nécessité de conserver ou sur celle de modifier la Constitution en 1880? Et, parmi ceux qui veulent déjà réviser la Constitution, est-ce qu'il n'y a pas désaccord dans les plans et dans les vues? Dès lors, les trois

gauches ne peuvent unir leurs candidatures dans le scrutin de liste sans couvrir ou de sophismes ou de mensonges leur temporaire union : il leur faut se dissimuler l'une à l'autre une partie de leur programme et se cacher une moitié au moins de leurs secrets les plus apparents ; et, partant, qu'est-ce entre leurs mains que le scrutin de liste, sinon un moyen de duplicité qui leur sert à tromper la nation ? Cette démonstration de M. Buffet a été décisive, et elle devait l'être.

M. Gambetta est resté l'orateur et le chef des gauches dans cette bataille parlementaire. Le 11 novembre, il avait été hardi ; le 26, il a voulu être adroit ; et, fallacieuse, sa politique n'a pas eu plus de bonheur que lorsqu'elle était téméraire. La première fois, il avait outragé et menacé le centre droit, il avait flatté et attiré à lui le parti bonapartiste ; la seconde fois, il a fait le contraire, sans que sa fortune en ait été meilleure. Ce défaut de suite, ce manque de bienséance, cette facilité à se démentir, ces excuses, ces oublis, ces erreurs, auront bien amoindri la réputation de ce jeune et fougueux sage du radicalisme. Quelle politique inégale ! violente et rusée tour-à-tour, jamais fière, spéculant toujours, sacrifiant sans cesse le principe au moyen, parlant hier avec l'accent du tribun, aujourd'hui avec la voix murmurante et douceuse d'un courtisan ! M. Gambetta a beau jurer qu'il nous étonnera un jour par sa modération : nous connaissons ce génie inconstant et désordonné, faible au fond, et nous savons tout ce que son tempérament pourrait encore avoir de folles saillies. Non, M. Gambetta n'est pas mûr pour devenir un homme d'État. Et nous reconnaissons la justesse des critiques qui, dans les rangs mêmes de la gauche, lui reprochent comme une faute la direction qu'il a imprimée au parti républicain depuis le 8 novembre. M. Thiers lui a livré les rênes ; M. Jules Simon s'est traîné derrière lui ; M. Jules Grévy s'est tenu à l'écart. C'est une abnégation qu'ils doivent maintenant regretter : M. Gambetta, devenu le leader des gauches, ne les a conduites que de défaite en défaite.

Presque au même moment, l'audace du parti bonapartiste éveillait, par un incident inouï, l'indignation trop tôt assoupie que suscitaient naguère contre lui les actes de démagogie dont M. Léon Renault l'avait montré coupable. Dans une réunion privée de plusieurs milliers de personnes (réunion que l'Empire, avec son souci du chiffre vingt, n'eût évidemment pas autorisée), M. Paul de Cassagnac a rassemblé des amis, qu'il a bien voulu appeler « le peuple », et qui, aux cris répétés de « Vive l'Empereur » ! ont acclamé son apologie du césarisme et son programme du troisième empire. Or, on sait que M. Paul de Cassagnac est le conservateur le plus violent de

son parti : n'a-t-il pas cent fois, dans *le Pays* même, averti la cour de Chislehurst que M. Rouher était un révolutionnaire? De plus, M. Paul de Cassagnac, qui est le plus franc des impérialistes et leur journaliste le plus connu, est regardé comme l'un des plus honnêtes parmi les siens. A ces divers titres, il était digne de nous faire la profession de foi du bonapartisme le plus parfait : son crédit est suffisant pour que son discours de Belleville, d'ailleurs approuvé par *l'Ordre* et reproduit par *le Gaulois*, paraisse à tout le monde l'expression exacte de la pensée qui régnerait avec un troisième empire.

Nous en pouvons juger maintenant par ce discours de M. Paul de Cassagnac. C'est une noble émulation que celle du radicalisme et du bonapartisme ! Ils rivalisent à qui séduira la foule par les tromperies les plus spécieuses. L'un avait agité devant les prolétaires une bannière où brillaient ces mots : « Droit au travail. » L'autre les attire avec un drapeau qui porte cette devise autrement flamboyante : « Droit d'être riches. » Le premier conférait au peuple le simple droit d'être heureux : le second lui accorde « le droit de se corrompre, s'il lui plaît ». Tous deux célèbrent sa puissance absolue et se prosternent devant lui. Tous deux le courtisent en se ravalant au langage le plus bas, comme Cléon et le charcutier d'Aristophane devant le débonnaire Démos. Chacun salue la majesté du suffrage universel et s'en fait le Grand-Tout. Ensemble ils reconnaissent au peuple le droit des révolutions : seulement le radicalisme ne lui concédait que le droit de violer les lois des tyrans ; le bonapartisme lui attribue celui de les violer toutes, quelles qu'elles soient. Le mot de « république » paraît au radical la formule suprême ; le bonapartiste l'accepte et la complète : il met sur ses monnaies, outre le nom de la république, celui de l'empereur. Avec un empressement également avide, ils offriront au peuple le blé des greniers publics et les gradins du cirque ; mais il y a dans leur socialisme une différence : l'impérialiste veut que César distribue de sa seule main les bons de pain et les billets de théâtre. L'un et l'autre, enfin, sont matérialistes ; seulement le bonapartisme tolère qu'on croie en Dieu et permet même qu'il y ait des autels où fume l'encens, pourvu que le pape serve l'empereur et que la religion ne gêne point la populace dans la libre jouissance de ses plaisirs. Voilà leur rivalité, voilà leurs appas ! Que la France choisisse ! Qu'elle choisisse entre un empire de décadence et une démocratie avilie, entre un sort ignominieux et un autre, entre les derniers jours de Rome et ceux d'Athènes !

M. Paul de Cassagnac veut gagner à l'Empire les suffrages de ces pauvres gens dont il est si facile aux tribuns et aux chimériques

d'irriter la misère et de flatter la faim. Quel moyen choisit-il donc, le démagogue bonapartiste? Il emprunte au démagogue radical les caressantes utopies du socialisme. Il excuse les communistes qui, en juin 1848, ensanglantèrent les rues de Paris; il pardonne aux communards qui, dans cet amphithéâtre de collines du haut desquelles les Prussiens regardaient et applaudissaient, donnèrent à nos vainqueurs, avec le spectacle des incendies qui brûlaient nos chefs-d'œuvre, celui des vaincus s'égorgeant entre eux. Il n'est sévère que pour ceux qui ont dû punir ces crimes commis contre la société et la patrie. Que dis-je? En accordant au peuple le droit de briser à son gré les constitutions et les lois, le droit de déchaîner souverainement toutes ses violences et toutes ses convoitises, il a d'avance absous ces crimes : il a reconnu légitime et rationnelle l'insurrection de juin; il a justifié la Commune! Quant aux promesses par lesquelles l'Empire disputera fraternellement au radicalisme les faveurs de la multitude et qui l'aideront à mériter le sacre d'un plébiscite, M. Paul de Cassagnac en a deux surtout qui peuvent, en vérité, rendre jaloux de lui et de son Césarion M. Louis Blanc et M. Naquet : il annonce, parmi les futurs bienfaits de l'Empire, l'abolition des octrois et l'impôt sur le revenu! Il est fâcheux, hélas! qu'en nous énumérant les délices et les félicités sociales d'un troisième empire, le prophète de Napoléon IV ne nous ait pas parlé des pertes nationales que, dans sa fatalité, le troisième empire nous coûterait un jour. Que n'a-t-il nommé le lieu qui, après Waterloo, après Sedan, serait le troisième gouffre de la France? Que n'a-t-il nommé la province vouée à devenir, devant Dieu et l'histoire, la rançon du socialisme impérial et de la prospérité césarienne dont il nous prédit les joies et les gloires? Ce programme des promesses bonapartistes eût été complet....

Un journal anglais, *le Times*, dit du programme impérialiste de Belleville « qu'il ne promet ni la liberté individuelle, ni la dignité nationale, ni une administration intègre, ni une cour qui montrerait l'exemple de quelques vertus ». La remarque est presque naïve. M. Paul de Cassagnac nous promet plus : il présente à nos cœurs la dictature d'un bonapartisme libéral en plaisirs. Un gouvernement dont la constitution pourrait se résumer en ces mots : La France s'amuse et l'empereur règne. Un César capable d'organiser des réjouissances, de conduire le peuple aux jeux et de présider à ses fêtes. Un empire asiatique qui dresse la table au populaire, sauf à laisser périr la France, inattentive et repue, au milieu d'un banquet babylonien. Un régime qui habitue la nation à se dégrader en paix

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Et cette douce loi du matérialisme impérial, M. Paul de Cassagnac nous l'enseigne en face de nations dures, âpres, viriles ! En face de l'Alsace-Lorraine qui pleure et qui prie ! Et cela, dans une société chrétienne et française, au lendemain d'une guerre qui nous a si cruellement avertis de régénérer notre patrie ! Oui, quand il faudrait dire à la France : « Montre-toi sérieuse, châtie tes vices, mérite par tes vertus l'estime du monde et la faveur de Dieu, refais ta fortune à force de qualités, sois sobre et pure autant qu'économe et laborieuse, élève ton âme et ton esprit, deviens meilleure ; » l'Empire lui vient dire, le front ceint de lauriers et de fleurs, par la voix de M. Paul de Cassagnac : « Mange, bois, dors à l'aise : nous sommes là pour t'engraisser, t'enivrer et t'assoupir à bon marché, sous la tente impériale que nous te dressons ! Va donc, pauvre France blessée et mutilée, jouis ! »

Ce n'est pas, dans le parti bonapartiste, une opinion isolée, une doctrine personnelle, que celle de M. Paul de Cassagnac. Non loin de lui, un rédacteur de *l'Ordre*, M. Jules Amigues, dans un journal commandité par M. Rouher, reprochait à Napoléon III, en 1872, « de n'avoir pas été assez socialiste ; » il déclarait « qu'il eût osé lui conseiller de ne pas reculer devant le *panem et circenses* » ; avis qui sans doute aurait souri à l'empereur socialiste, toujours si bienveillant à la démagogie soumise. Le matérialisme césarien a d'ailleurs eu son Épicure et son Hobbes, cette année même, dans M. G. Lachaud, fils et assistant de celui qui défendit Bazaine. M. G. Lachaud, dans le livre où il préconise la dictature, estime que « la sagesse », pour les gouvernements, « c'est d'être les valets et les pourvoyeurs des nations ; » selon lui, leur « devoir » les oblige à « nourrir le peuple », leur intérêt, à « l'amuser ». Il voit dans le peuple, placé sous la garde de César, « un animal, domestique sans doute, mais vigoureux et sain, qui aspire à toutes les jouissances. » A l'en croire, le dictateur doit, non-seulement « plaire au peuple », en contentant ses goûts, mais encore « les rendre exigeants ». Or, « le peuple, dit le théoricien de cet impérialisme rabelaisien, aime le bruit, le vin, la débauche ; » et ce sont là les goûts qu'il faut satisfaire en lui par la liberté de ce « désordre moral » qui, selon l'espoir de M. G. Lachaud, rendra le peuple impuissant au « désordre insurrectionnel ». L'apostolat de M. Paul de Cassagnac est donc dignement aidé par celui de M. G. Lachaud : si l'un proclame que le peuple a le droit de se corrompre, l'autre enseigne à ses princes l'art de l'efféminer et de l'abêtir. Au surplus, M. G. Lachaud confirme sa philosophie par l'histoire de l'Empire : « Cette corruption, s'écrie-t-il d'un ton à demi lyrique, fut tout l'Empire ; elle a prospéré par le fait de l'Empire, elle a disparu avec l'Empire, et elle renaîtra de

nos vertus sous le gouvernement dont elle fut l'apanage charmant.» Rendons justice au mérite : par ce cynisme, le bonapartisme est bien supérieur au radicalisme, qui n'a pas encore poussé le mépris du peuple jusqu'à cet ignoble dédain. Le radicalisme fait du peuple un fauve qui tue, l'autre un porc qui se vautre; le premier donne à la multitude l'amour du sang, l'autre l'amour du fumier!

Certes, la légende des Napoléon aura bien diminué, d'âge en âge, l'éloge de leurs vertus ou de leurs titres. Quelle suite! Napoléon I^{er} prenait le peuple pour de la « chair à canon », qui, sur les champs de bataille, servait de piédestal à sa gloire. Ses successeurs le prennent pour une matière corruptible, propre à porter mollement leur trône. Napoléon I^{er} faisait de la France une caserne; ses héritiers en font un lieu de plaisir! Napoléon I^{er} était un soldat et un despote; les autres sont des socialistes et des amuseurs! Celui qui, dans la salle de Belleville, eût dépeint aux auditeurs de M. Paul de Cassagnac ces Césars qui, l'un après l'autre, se déclassent et dégradent l'Empire, eût singulièrement rabaisé l'idéal du panégyriste. Mais qu'importe dans ces princes de la démocratie l'altération du type jadis populaire! Pour confondre M. Paul de Cassagnac et son apologie, il eût suffi qu'une seule voix s'élevât et rappelât distinctement à la mémoire du même peuple qu'il caressait de son socialisme les désastres nationaux qui trois fois ont couronné l'Empire. Car, qu'on oublie sa politique jusqu'à condescendre à voir en lui un gouvernement comme un autre; qu'on le mette, si l'on veut, au même rang que la république la plus désireuse d'assurer la félicité populaire : soit! mais s'il y a encore des citoyens pour le considérer comme un régime propre à la société, où sont donc les Français qui le regardent comme un régime bon à la patrie? Si la monarchie a créé la France et si la république a préservé de l'étranger la frontière de notre pays, lui, l'Empire, qu'a-t-il fait de la France? Qu'en a-t-il fait en 1814, en 1815, en 1870?

Il y a encore trop de bon sens et d'honnêteté en France pour que l'opinion publique laissât impuni le langage de M. Paul de Cassagnac. Son premier châtiment, c'est le tort que ses impudentes paroles ont fait à sa cause même. Par le dégoût, il a détourné de son drapeau tous ceux qui, ayant gardé avec quelque bonne foi le souvenir d'un empire conservateur, n'aperçoivent plus devant eux que l'image dressée à Belleville, celle d'un empire radical. Le garde des sceaux, on le sait, poursuit devant les tribunaux M. Paul de Cassagnac et ceux qui ont prêté à son discours la complicité d'une publication : le gouvernement s'en est fait un devoir. Que n'était-il libre d'afficher ce discours aux portes de toutes les mairies et de toutes les écoles, en disant aux honnêtes gens : « Ainsi parle ce bonapar-

tisme qui se prétendait l'unique champion du parti conservateur. Voilà les maximes et les promesses de ce troisième empire qui, sous les auspices d'un César de vingt ans, devait entreprendre de relever la France dans l'ordre, la paix, le bien, l'honneur! » Le gouvernement n'a pas eu cette liberté. Mais nous ne désespérons pas que M. Buffet, du haut de la tribune, condamne cette autre sorte de radicalisme : sa clairvoyance et son équité, son patriotisme et sa conscience lui rendent facile une déclaration devenue si nécessaire.

Parmi ces émotions et en face des électeurs qui déjà ébauchent de toutes parts leurs choix, l'Assemblée a conduit à bonne fin plus d'un de ces travaux urgents dont la gauche avait trop affecté jadis de mépriser et le nombre et l'importance. Nous regrettons que le temps lui manque pour les lois d'état-major et d'administration qu'elle devait à l'armée : ce sont là des lois indispensables à notre patrie, trop longtemps ajournées et trop tardives ; la logique et les leçons dont nous avons eu, en 1871, le coûteux enseignement, les appelaient au premier rang dans l'ordre de nos réformes militaires. Plaise à Dieu que rien, en 1876, ne nous fasse sentir la faute de ce triste retard ! La loi sur la presse aura-t-elle plus de bonheur ? L'Assemblée aura-t-elle le loisir de la discuter ? Nous en doutons. En tout cas, nous ne saurions concevoir qu'au gré de la gauche l'Assemblée disjoignit cette question et celle de l'état de siège. Car il est bien évident que, pour le gouvernement de M. Thiers comme pour celui du maréchal de Mac-Mahon, l'état de siège a suppléé en plus d'un endroit la loi sur la presse : les faits le prouvent. On ne peut donc supprimer l'un sans modifier l'autre. Ou il faut garder tout entier le mode actuel, ou il faut, en abrogeant la loi de l'état de siège, édicter une loi de la presse qui soit une, claire, logique, et qui, plus sévère ou plus clément, remplace les réglemens confus, hétérogènes, arbitraires, auxquels la presse est en ce moment soumise. Que si le mode présent continue de subsister, il sera difficile au gouvernement de changer en quoi que ce soit les forces des partis dans le journalisme : sous peine de les irriter par des faveurs qui seraient inégales, sous peine d'autoriser aux dépens les uns des autres les radicaux et les bonapartistes entre lesquels, vraiment, il ne peut plus distinguer, il sera, ce semble, obligé de garder en province comme à Paris, durant la période électorale, la presse entière telle qu'elle est aujourd'hui. L'Assemblée veut-elle prévenir tant d'inconvénients et même de périls ? Qu'elle se hâte d'élaborer une loi sur la presse.

L'Assemblée commence aujourd'hui l'élection de ses soixante-quinze sénateurs. Raconter les recherches et les efforts des négoc-

ciateurs qui, de groupe à groupe, ont tenté de combiner ce petit nombre de candidatures avec un si grand nombre d'ambitions, ce serait une trop longue histoire, et que même la plume d'un Dangeau, si l'Assemblée a eu le sien au palais de Louis XIV, aura peine à rendre intéressante à la postérité. Au milieu de ces embarras, on a pu mainte fois regretter que la loi n'ait pas attribué au chef de l'État, dans cette nomination, une part directe et proportionnelle. Le maréchal de Mac-Mahon eût usé de ce droit ou pour compenser dans l'Assemblée le tort de certains oublis ou pour appeler au Sénat quelques-uns de ces glorieux serviteurs de la France, qui n'ont pu, en 1871 ou depuis, entrer dans les conseils de notre pays, et à qui les exigences de tel ou tel égoïsme vont peut-être fermer la porte du Sénat. Non-seulement cet attribut lui eût permis d'introduire un élément essentiel de plus dans ce Sénat dont la puissance pondératrice devrait contenir toutes les forces de l'État; mais un tel droit aurait été entre ses mains un moyen d'arbitrage et lui eût servi à un devoir d'équité. Tout en ressentant ce regret, nous féliciterons au moins l'Assemblée d'avoir refusé à certains calculateurs de former le Sénat comme une commission de permanence, au prorata de tous les partis, avec l'indifférence politique d'un Barème. Une majorité renonçant à l'avantage d'être une majorité, c'est-à-dire à un intérêt qu'elle estime être celui du bien public; une majorité conservatrice donnant son vote à M. Gambetta ou à M. Rouher par un acquiescement qui ne serait qu'une raison d'arithmétique; une majorité qui, après avoir mille fois gémi des discordes et de l'extrême division de cette Assemblée, créerait un Sénat non moins morcelé qu'elle: c'était une étrange conception, l'idée d'une fausse et funeste impartialité. La majorité du 11 et du 26 novembre a mieux compris ses obligations: elle a, si nous en croyons ceux qui nous en informent, adopté un système de représentation et plus juste et plus libre. Souhaitons seulement qu'elle le pratique avec l'esprit de discipline absolue dont elle a besoin pour s'assurer cette dernière victoire, l'une des plus nécessaires qu'elle ait jamais eu à remporter pour le salut de l'avenir.

L'Assemblée a décidé hier qu'elle délibérerait une deuxième fois sur la réforme qui doit changer en Égypte la juridiction privilégiée à laquelle, de temps presque immémorial, nos nationaux y sont soumis. Que cette réforme corrige certains vices d'une justice compliquée, lente et onéreuse, on ne peut le nier. On sait aussi que l'Europe tout entière a cru bon de l'accepter, et si la France est la dernière à donner à la nouvelle loi, avant le 1^{er} janvier, la sanction de son consentement, l'exemple de l'Europe sauvegardera au moins son honneur. Mais pourquoi cette réforme, que tour à tour les pré-

décèsseurs du duc Decazes ont reconnue nécessaire, et qui vraiment ne lèse pas les intérêts de nos nationaux, a-t-elle été repoussée si vivement par plusieurs de nos amis, par des hommes émus seulement de l'amour du bien français? C'est qu'en réalité cette réforme abolit, en détruisant les capitulations égyptiennes, en annulant quelques-unes de nos immunités, des souvenirs séculaires qui rappelaient à la France la gloire d'un grand passé et qui consolait encore sa dignité dans son infortune. Cette loi modifie la loi que nos pères, du bout de leur épée souveraine, avaient écrite sur ce livre informe de la justice orientale; et la France ne peut la voir effacer sans tressaillir et comparer douloureusement ce qu'elle fut et ce qu'elle est aujourd'hui. Voilà le sentiment d'orgueil qui a, plus ou moins manifestement, animé plus d'un cœur dans cette discussion. Ce n'est qu'un sentiment, nous le savons bien! et nous n'ignorons pas, depuis 1870, qu'il y a, dans les nécessités, des raisons pesantes pour écraser et pour étouffer cette délicate fierté d'une nation. Mais, tout en préférant le silence aux cris d'une impuissance que sa vaine agitation rend plus honteuse encore, tout en nous inclinant sous la fatalité du jour, ne nous plaignons pas si tout bas cette fierté proteste et regarde le ciel : le jour où la France n'aurait plus cette susceptibilité que sa sagesse réprime et qui, sous la contrainte, bouillonne au fond de son âme, elle aurait mérité d'être vaincue et humiliée; sa résignation serait celle d'une nation qui a commencé de mourir.

C'est ce sentiment aussi qui a ému le public français, à la nouvelle que l'Angleterre, conquérant par le trafic ce que la France avait créé par son génie sur l'isthme de Suez, a acheté les 177,000 actions du khédivé. Que ces actions soient « différées » ou non; que, dans le conseil des actionnaires, elles ne donnent pas d'autre autorité que celle de dix voix à leur nouveau possesseur; que cet achat oblige l'Angleterre à une intervention incessante, difficile et même un jour dangereuse : ces raisonnements ne compensent ni la surprise, ni l'indignation, ni la tristesse que cette nouvelle a causées parmi nous. Ce qui est visible, en effet, c'est que, pour ce coup de commerce politique dont elle savait bien qu'elle nous blessait, l'Angleterre a profité de circonstances où la France est faible et incapable de résister même à l'outrage; c'est que l'Angleterre porte sa main sur un bien que nous considérons presque comme le nôtre; c'est qu'elle se prépare ainsi en Égypte une sorte de domination plus ou moins prochaine, et cela à une heure ténébreuse où quelques-uns trament, au-dessus de nations impuissantes à se défendre, des complots d'où la France est exclue et dans lesquels on prononce son nom. Mais aujourd'hui que dire, et quel effort nous

est possible? Notre diplomatie a été informée; elle n'a rien ignoré, bien qu'elle n'ait rien pu; et ce serait une injustice que de l'accuser d'avoir, par une complaisante indifférence, continué cette politique impériale qui, de la Crimée au Mexique et ailleurs, semblait avoir pour maxime ces mots nouveaux dans notre histoire : *Gesta Anglorum per Francos*. Hélas! il aurait fallu à notre gouvernement, dans cette affaire, que, derrière ses financiers, il pût montrer ses soldats; il aurait fallu pouvoir braver certains mécontentements en Europe, n'avoir pas des mains captives ou des armes incomplètes, être forts pour être libres. Cette force et cette liberté qui nous manquent, rien ne sert de les pleurer : travaillons plutôt. Rien ne sert, non plus, de nous livrer à de stériles colères : il est plus digne aux nations malheureuses de se taire et de rester calmes que de déclamer sans pouvoir agir ou d'agir sans pouvoir rien faire. Ayons cette patience courageuse, celle de la foi et de l'espérance. Sachons attendre, nous préparer à une meilleure fortune, nous souvenir, et, si nous avons de la France une pitié véritable, sachons nous aimer et nous unir : ce sont des devoirs qui de moment en moment nous sont et plus impérieux et plus utiles.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

A. SAUTON, LIBRAIRIE RELIGIEUSE

41, RUE DU BAC, 41

CATALOGUE

DE

LIVRES POUR CADEAUX

PIÉTÉ ET LITTÉRATURE

En reliures de tous genres pour les Étrennes de 1876.

Ce Catalogue est envoyé franco, pour la France et l'étranger, sur demande.

GRAND CHOIX DE PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

COLLECTIONS

DIDOT — MAME — HETZEL — HACHETTE

LES SAINTS ÉVANGILES, traduction de Bossuet.

Deux volumes grand in-folio contenant 128 grandes planches gravées à l'eau-forte d'après les dessins de Bida. — Papier vélin, dessus maroquin, avec coins montés sur onglet, 700 fr.

Le même ouvrage, en papier de Hollande (tirage épuisé), exemplaire en feuilles, 1,000 fr.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Lettres à une jeune fille après sa première communion, par M^{lle} A. Durand de la Grangère. 3^e édition, avec approbations de S. E. Mgr le cardinal Donnet et de Mgr Landriot. — In-18, avec encadrement de couleur. 3 fr. »

Litanies du Saint-Sacrement, méditées par M^{me} la baronne de Castellan, avec approbation de Mgr Dupanloup. — In-32. . . . 1 fr. 50

Mila (Comtesse de). La dévotion dans le monde, précédée d'une lettre à l'auteur par Mgr Mermillod. — 1 joli vol. in-16 elzévirien. 3 fr. 50

Saint Augustin. La vie heureuse, lettres choisies. 1 vol. in-16, texte encadré. 3 fr. »

Source du vrai bonheur. Recueil de lectures et de prières, à l'usage des âmes pieuses. 2 vol. in-18. — Prix. 2 fr. »

Prières chrétiennes, composées pour la princesse de Condé par le P. Griffet, dédiées à madame la duchesse de Berry. 1 vol. in-32. — Prix. 1 fr. 50

Divine auréole de l'enfance. Leçons de l'ange gardien pour la confession et la première communion. in-18. — Prix. 1 fr. »

Méditations pour tous les temps de l'année, revues par Mgr Lecourtier. 9 volumes in-32. Prix. 9 fr. »

Brougham (Lord). De la démocratie et des gouvernements mixtes, traduit de l'anglais par L. Régis, avec étude par le vicomte d'Haussonville. 1 fort vol. in-8. 8 fr. »

Parieu (De). Principes de la science politique. 1 vol. in-8. 8 fr. »

Balch. Les Français en Amérique pendant la guerre de l'Indépendance (1777-1785). In-8, avec portraits et cartes. 7 fr. 50

Parieu (De). La politique monétaire en France et en Allemagne. Brochure in-8. 2 fr. »

Audubon. Scènes de la nature dans les États-Unis de l'Amérique du Nord, traduit par E. Bazin, 2 vol. in-8. 15 fr. »

Les volumes annoncés ci-dessus existent en reliures de tous genres.

PUBLICATIONS NOUVELLES — LIVRES D'ÉTRENNES

Un hiver à Rome, portraits et souvenirs par le marquis DE SÉGUR. Un beau vol. in-18 Jésus. 3 fr. 50

Ce livre sera lu avec une douce émotion non-seulement par ceux qui ont connu le bonheur de vivre à Rome, mais encore par ceux qui, privés de cette joie, recherchent avidement tout ce qui leur apporte un écho de cette terre bénie.

La famille Kersanne, par madame LOUISE DORVAL. 1 vol. in-18 Jésus. 2 fr. Peinture vive et attrayante des mœurs actuelles.

L'Eucharistie, traité dogmatique, philosophique et moral, par le R. P. ALBERT FERMÉ, des Frères prêcheurs. 1 vol. in-18 Jésus. 3 fr.

Traité substantiel du mystère et du sacrement de l'Eucharistie, que ne liront pas sans grand profit les fidèles et les prêtres eux-mêmes.

Histoire politique et religieuse de la France, par M. l'abbé P. MURY, ancien supérieur du Petit Séminaire de Strasbourg. 2^e édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 4 beaux vol. in-18 Jésus renfermant un grand nombre de tableaux généalogiques. 14 fr.

Fruit de vingt années de travail assidu, de patientes recherches; écrit sans esprit de parti, au seul point de vue catholique, cet ouvrage répond, croyons-nous, au vœu souvent formulé d'avoir sur la France un livre exclusivement préoccupé de la vérité historique, ne sacrifiant à aucun système préconçu, n'épargnant aucune des erreurs qui défigurent trop souvent les ouvrages des plus illustres écrivains, enfermé d'ailleurs dans un cadre assez restreint pour ne point rebuter un lecteur à qui les affaires laissent peu de loisirs, et pourtant assez large pour éviter la sécheresse ou le décousu de maigres abrégés.

Rome et Vendée, scènes, tableaux et récits, par J. CRÉTINEAU JOLY. Première série, un beau vol. in-18 Jésus orné d'un portrait. 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES: Le Vatican. — Le Conclave. — La Saint-Pierre à Rome. — L'Assomption à Sainte-Marie-Majeure. — Les Moines et les Couvents de Rome. — Le Champ d'asile des Grands déchués. — Un Mariage à l'entrepôt de Nantes. — La Révolution en tournée. — La nuit du 15 au 16 janvier 1793 au Raincy. — Quatre cents prêtres et un comédien. — Un président du tribunal révolutionnaire. — La famille de l'officier municipal. — Bleu et blanc. — Un régicide.

Mistoire de sainte Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe, par M. le comte DE MONTALEMBERT. 10^e édition. 1 beau vol. grand in-8, orné de 4 belles gravures. 12 fr. même ouvrage; 14^e édit. 2 vol. grand in-18 anglais. 7 fr.

ŒUVRES DE M. LE COMTE DE CHAMPAGNY, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ÉTUDES SUR L'EMPIRE ROMAIN

Douze beaux volumes in-8. 68 fr.
Le même, 12 vol. in-18 Jésus. 40 fr.

Chaque partie se vend séparément.

1^{re} PARTIE. — *Les Césars*. Histoire des Césars jusqu'à Néron; et tableau du monde romain sous les premiers empereurs. 4^e édition, revue et augmentée. 4 vol. in-8. 20 fr.
Le même ouvrage. 4 vol. in-18 Jésus. 12 fr.

2^e PARTIE. — *Rome et la Judée*. 3^e édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8, avec plan de Jérusalem. 12 fr.
Le même ouvrage, 2 vol. in-18 Jésus. 7 fr.

3^e PARTIE. — *Les Antonins* (ans de J.-C. 68-180), suite des *Césars* et de *Rome et la Judée*. 3^e édit. revue et augmentée. 3 vol. in-8. 18 fr.
Le même ouvrage, 3 vol. in-18 Jésus. 10 fr. 50

4^e PARTIE. — *Les Césars du troisième siècle*. 3 beaux vol. in-8. 18 fr.
Le même ouvrage. 3 vol. in-18 Jésus. 10 fr. 50
Le Chemin de la vérité. 1 vol. in-18 Jésus. 2 fr. 50

Falloux (comte de). *Histoire de saint Pie V*, pape, de l'ordre des Frères prêcheurs. 2 vol. in-18 Jésus. 7 fr.

Louis XVI. 1 vol in-18 Jésus. 3 fr. 50

Rio (A.-F.). *L'art chrétien*. Nouvelle édition entièrement refondue et considérablement augmentée. 4 vol. in-18 Jésus. 15 fr.

M. Laurentie apprécie en ces termes l'œuvre de M. Rio :

« Fruit de trente années d'études assidues, de voyages laborieux et de recherches savantes, cet ouvrage offre un tableau complet de l'art chrétien depuis le treizième siècle jusqu'à la mort de Raphaël. Riche en aperçus neufs et originaux, écrite avec un enthousiasme qui éclate à chaque instant par des élans de poésie, l'œuvre de M. Rio fera les délices de tous les amis de l'art. »

Balmès (Jacques) *L'art d'arriver au vrai*, philosophie pratique. 1 vol in-18. 5 fr. »
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 Jésus. 3 fr. »

Philosophie fondamentale. 3 volumes in-18 Jésus. 10 fr. 50

Le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne. 3 vol. in-18 Jésus. 10 fr. 50

Les Doctrines positivistes en France, par M. l'abbé GUTHLIN, professeur de philosophie au gymnase catholique de Colmar; nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1 beau vol. in-8. 6 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

Les critiques les plus estimables ont, dès son apparition, placé cet ouvrage parmi les meilleures productions philosophiques de notre époque.

Études sur les Pères des trois premiers siècles, par Mgr FREPPEL.

Les Pères apostoliques et leur Époque. 1 vol in-8. 6 fr.

Apologistes chrétiens au deuxième siècle. 1^{re} partie : saint Justin. 1 vol. in-8. 6 fr.

— 2^e partie : Tatien, Hermias, etc. 1 vol in-8. 6 fr.

Saint Irénée. 1 vol. in-8. 6 fr.

Tertullien. 2 vol. in-8. 12 fr.

Saint Cyprien. 1 vol. in-8. 6 fr.

Clément d'Alexandrie. 1 vol. in-8. 6 fr.

Origène. 2 vol. in-8. 12 fr.

Monseigneur Besson, *Conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon pendant les années 1864 à 1874.* 7 vol. in-8. 35 fr.

Le même ouvrage. 7 vol. in-18 jésus. 21 fr.

On vend séparément :

L'Homme-Dieu. 1 vol. in-8. 5 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

L'Église, œuvre de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8. 5 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

Le Décalogue ou la loi de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8. 10 fr.

Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

Les Sacrements ou la grâce de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8. 10 fr.

Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

Les Mystères de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8. 5 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

L'Année d'expiation et de grâce (1870-1871). Sermons et oraisons funèbres, 1 vol. in-8. 4 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

L'Année des pèlerinages (1872-1873). Sermons. 1 vol. in-8. 5 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

Le Sacré-Cœur de l'Homme-Dieu. Sermons prêchés à Besançon et à Paray-le-Monial en juin 1873. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

Panegyriques et oraisons funèbres. 2 vol. in-8. 10 fr.

Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

Panegyriques, oraisons funèbres, éloges académiques. Nouvelle série. 1 vol. in-8. 5 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr.

Maynard (l'abbé U.). *J. Créteineau Joly*, sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires et autres documents inédits. 1 beau vol. in-8 jésus orné d'un portrait et d'un autographe. 7 fr. 50

Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence. 2^e édition, entièrement refondue, suivie d'une table chronologique, 4 vol. in-18 jésus, ornés de portraits et d'autographes sur acier. 15 fr.

Voltaire, sa vie, ses œuvres. 2 vol. in-8. 15 fr.

Vie de Voltaire. 1 vol. in-8. 6 fr.

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

Bouliol (Bathild). *La France héroïque*, vies et récits dramatiques d'après les chroniques et les documents originaux, 4 vol. in-18 jésus 10 fr.

Les Marins français, suites et complément de la France héroïque, vies et récits dramatiques d'après les documents originaux. 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

Les Rues de Paris. Biographies, Portraits, Récits et Légendes. 3 vol. in-8. 15 fr.

Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 9 fr.

Bourdon (Madame). *Les Béatitudes* ou la science du bonheur. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

La Charité, légendes. 1 vol in-18 jésus. 2 fr.

Le Droit d'aînesse, ou Dévouement filial et fraternel. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Léontine, histoire d'une jeune femme. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Marc de Leiningen, suivi de l'Histoire d'Yseult. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Le Matin et le Soir, journal d'une femme de cinquante ans, suivi de *la Perle précieuse*. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Le Ménage d'Henriette, suivi du *Trait d'union*. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Nouvelles variées. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Une parente pauvre. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Souvenirs d'une institutrice. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

La Vie réelle. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Fleuriot (Mademoiselle Zénaïde). *Au hasard*, causeries et nouvelles. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Le Chemin et le but, 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Une Famille bretonne. 1 vol. in-18 jésus, orné de 4 gravures. 3 fr.

Marquise et Pécheur. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Les Prévalonnais. 2 vol. in-18 jésus. 4 fr.

Réséda. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Sans Nom. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Souvenirs d'une douairière. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

La Vie en famille. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr.

Les Vierges martyres, suivies d'un appendice sur la condition matérielle, morale, religieuse et sociale de la femme avant Jésus-Christ, par M. l'abbé F. MARTIN, chanoine de la cathédrale de Belley, auteur des *Moines*, etc. 2 beaux vol. in-18 jésus. 7 fr. 50

... Votre livre sur les *Vierges martyres*, a dit Mgr Mermillod, est supérieur au beau roman de *Fabiola* du cardinal Wisemann.

ÉTRENNES POUR 1876

CHEFS-D'OEUVRE

DE

SHAKESPEARE

TRADUITS INTÉGRALEMENT EN VERS FRANÇAIS

PAR

A. CAYROU

Hamlet — Macbeth — Othello — Roméo et Juliette

INTRODUCTION DE M. MÉZIÈRES, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Deux beaux volumes in--8, enrichis d'un portrait de Shakespeare gravé à l'eau-forte par Rajon.

Broché. 20 fr.
Relié. 26 fr.

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇAIS

COLLATIONNÉS SUR LES MEILLEURS TEXTES

| | | | |
|---|--------|--|--------|
| Molière. Œuvres complètes. | 8 vol. | La Rochefoucauld. Œuvres complètes. . | 1 vol. |
| La Fontaine. Fables. | 2 — | La Bruyère. Œuvres complètes. | 3 — |
| Racine. Œuvres poétiques. | 4 — | Pascal. Pensées, opuscules et lettres. . . | 2 — |
| — Œuvres diverses. | 4 — | — Les Provinciales (<i>sous presse</i>). . . | 2 — |
| Corneille. Œuvres complètes. | 12 — | Vauvenargues. | 3 — |
| Boileau. Œuvres complètes. | 5 — | Bossuet. Oraisons funèbres, Discours sur | |
| Massillon. L'Avent, Petit Carême et grand | | l'histoire universelle. | 4 — |
| Carême. | 4 — | | |

PRIX DE CHAQUE VOLUME

Broché. 4 fr. | Relié. 6 fr.

Il a été tiré 200 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

PRIX :

Broché. 6 fr. | Relié. 8 fr.

Cette collection, tirée à un petit nombre d'exemplaires, revue et imprimée avec le plus grand soin, s'adresse aux amateurs de livres. Elle est ornée du portrait de chacun des auteurs, finement gravé sur acier.

ÉTRENNES POUR 1876

HISTOIRE DE FRANCE

Par M. C. DARESTE

RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

GRAND PRIX GOBERT

L'ouvrage forme 8 forts volumes in-8

Brochés, 9 fr. le volume. — Relié, tranches jaspées, 11 fr. — Tranches dorées. 12 fr.
L'ouvrage complet : broché, 72 fr. — Relié, tranches jaspées, 88 fr. — Tranches dorées. 96 fr.

DICTIONNAIRE CRITIQUE DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

Errata et supplément pour tous les Dictionnaires historiques,
d'après des documents authentiques inédits recueillis par A. JAL, historiographe
et archiviste de la marine, en retraite.

Un volume grand in-8 de 1526 pages à deux colonnes, enrichi de 214 *fac-simile*. Broché. 20 fr.
Relié. 24 fr.

HISTOIRE DE L'ORIGINE DES INVENTIONS, DES DÉCOUVERTES ET DES INSTITUTIONS HUMAINES

PAR D. RAMÉE

Beau volume in-8. — Prix : broché, 8 fr. ; relié, 11 fr.

MUSÉE DES ARCHIVES NATIONALES

DOCUMENTS ORIGINAUX DE L'HISTOIRE DE FRANCE

EXPOSÉS DANS L'HÔTEL SOUBISE

Ouvrage enrichi de 1,200 *fac-simile* des autographes les plus importants
depuis l'époque Mérovingienne jusqu'à la Révolution française,
Publié sous la direction des Archives nationales.

Un volume in-4 de 102 feuilles. Broché, 40 fr. ; relié, 50 fr.

HISTOIRE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Par Mgr DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS, MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un superbe volume gr. in-8 colombier vélin glacé, enrichi de 12 planches en taille douce
et de 48 gravures sur bois.

Prix, broché, 20 fr. — Relié demi-chagrin, 25 fr. — Chagrin plein. 20 fr.
Il est tiré sur grand papier de Hollande, 400 exemplaires *numérotés*. Broché. 100 fr.
— *Le même ouvrage*, in-8 gr. raisin, enrichi de 6 grav. en taille-douce et de vignettes. Broché. 10 fr.
— Relié demi-chagrin, 15 fr. — Chagrin plein. 24 fr.
— *Le même ouvrage*, beau volume in-18, enrichi de 4 gravures en taille-douce. Broché. 5 fr.
— Relié en demi-chagrin, plats toile, tranche dorée. 7 fr.

HISTOIRE DE NOTRE PETITE SOEUR JEANNE D'ARC

DÉDIÉE AUX ENFANTS DE LA LORRAINE

Par Marie EDMÉE

PRÉFACE DE M. ANTOINE DE LATOUR

Un magnifique volume, illustré de 53 grandes gravures à l'eau-forte et d'un portrait.

Prix : broché, 20 fr. cartonné, 24 fr. ; relié, 26 fr

ÉTRENNES POUR 1876

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

PAR LE COMTE DE BEAUVOIR

CONTENANT

AUSTRALIE, JAVA, SIAM, CANTON, PÉKIN, YEDDO, SAN-FRANCISCO

Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Monthyon).

Un superbe volume grand in-8 colombier, illustré de 116 gravures, du *fac-simile* d'une lettre autographe du roi de Siam Mongkur, et de 9 cartes imprimées en couleurs. — Prix : broché. 20 fr.
De demi-reliure chagrin, plats toile, avec ou sans écusson, tranche dorée. 25 fr.
En chagrin plein. 36 fr.

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE. — I. **Gabonais, Pahouins, Gallois**, par le marquis de COMPIÈGNE. Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

L'AFRIQUE ÉQUATORIALE. — II. **Okanda, Bangouens, Oyéba**, par le marquis de COMPIÈGNE. Joli volume in-18, enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

L'ESPAGNE, SPLENDEURS ET MISÈRES. — Voyage artistique et pittoresque, par P.-L. IMBERT. Joli volume in-18, illustré de 16 gravures par M. ALEX. PRÉVOST. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

DE PARIS A PÉKIN PAR TERRE. — **SIBÉRIE.** — MONGOLIE, par VICTOR MEIGNAN. Joli volume in-18 Jésus, enrichi de 15 gravures et d'une carte spéciale. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

LES VILLES MORTES DU GOLFE DE LYON : Illiberis, Ruscino, Narbon, Agde, Maguelone, Aigues-Mortes, Arles-les-Saintes-Maries, par CH. LENTHÉRIC, ingénieur. 1 joli volume petit in-8 anglais, en caractères elzéviriens. Prix : broché. 5 fr.
Relié. 7 fr.

VOYAGE D'UN JEUNE GARÇON AUTOUR DU MONDE, édité par SAMUEL SMILES, auteur de « Self-Help » ; trad. de l'anglais par madame DESHORTIES de BEAULIEU. Ouvrage orné de gravures et de cartes. Prix : broché. 3 fr.
Relié. 5 fr.

AUSTRALIE. *Voyage autour du monde*, par le comte de BEAUVOIR. Ouvrage enrichi de deux grandes cartes et de 12 gravures-photographies. 8^e édition. 1 joli volume in-18 Jésus. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

JAVA, SIAM, CANTON. *Voyage autour du monde*, par le comte de BEAUVOIR. Ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale et de 14 gravures-photographies, par DESCHAMPS. 8^e édition. 1 joli vol. in-18. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

PÉKIN, YEDDO, SAN-FRANCISCO. *Voyage autour du monde*, par le comte de BEAUVOIR, ouvrage enrichi de 4 cartes spéciales et de 15 gravures photographiques. 6^e édition, 1 joli vol. in-18. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

NOUVELLE-CALÉDONIE. *Voyage autour du monde*, par JULES GARNIER. 1 joli vol. in-18, orné de cartes et de gravures. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

OCÉANIE (Iles des Pins, Loyalty et Taïti). *Voyage autour du monde*, par JULES GARNIER. Ouvrage enrichi de gravures-photographies et d'une carte spéciale. 1 joli vol. in-18. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

LE FAYOUM, LE SINAI ET PÈTRE. Expédition dans la moyenne Égypte et l'Arabie Pétrée, sous la direction de J.-L. GÉROME, par PAUL LENOIR. 1 joli vol. in-18, enrichi de 13 gravures, d'après les études de GÉROME et d'après des photographies. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

VOYAGE DE LA CORVETTE LA BAYONNAISE DANS LES MERS DE LA CHINE, par le vice-amiral JURIEU DE LA GRAVIERE, 3^e édition, enrichie de 2 grandes cartes et de 10 gravures de GAUTIER SAINT-ELME, gravées par MÉAULLE. 2 jolis volumes in-18. Prix : broché. 8 fr.
Relié. 12 fr.

NOTRE CAPITALE, ROME, par mademoiselle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Ouvrage enrichi de 95 gravures. 1 très-beau volume in-18. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

SAHARA ET LAPONIE. — I. Un mois au sud de l'Atlas. — II. Un voyage au cap Nord, par le comte F. GOBLET D'ALVIELLA. 1 joli volume in-18, enrichi de 18 gravures. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

VOYAGE AUTOUR DE MA TENTE (Souvenir militaires), par MUSTAPHA (T.-J.), officier d'état-major. Joli volume in-18, illustré de nombreux dessins par LAHALLE, capitaine d'état-major. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

LA HOLLANDE PITTORESQUE. Voyage aux villes mortes du Zuyderzée, par M. HENRI HAVARD. Joli volume in-18, illustré de 10 gravures. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

ITALIE, SICILE, BOHÈME. Notes de voyage, par M. L. LAUCEL. 1 joli volume in-18 elzévirien. Prix : broché. 4 fr.
Relié. 6 fr.

LIBRAIRIE ADRIEN LE CLERE

HENRI LE CLERE, REICHEL ET C^{IE}, SUCC^{RS}

ÉDITEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS, 29 RUE CASSETTE, A PARIS

Le plus beau livre d'étrennes à offrir pour les familles chrétiennes

L'IMITATION

DE

JÉSUS-CHRIST

TRADUCTION INÉDITE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

AVEC LE TEXTE LATIN EN REGARD, DÉDIÉE A N. S. P. LE PAPE PIE IX

ÉDITION ILLUSTRÉE PAR CLAUDIUS CIAPPORI, D'APRÈS LES DESSINS ORIGINAUX DE SIMON VOUET
LEBRUN, MIGNARD ET COPEL

ORNÉE DE QUATRE GRAVURES D'APRÈS LES MAÎTRES DU TEMPS

DEUXIÈME ÉDITION

Un magnifique volume in-8, papier raisin glacé. Broché : 20 fr.

| | |
|--|--------|
| Relié en demi-chagrin, coins en chagrin, tranche peigne. | 24 fr. |
| Relié en demi-chagrin, plats en toile, tranche dorée. | 24 50 |
| Relié en chagrin plein, uni. | 50 |
| Relié en chagrin plein, ornements dorés, tranche dorée. | 55 |

Édition de luxe, tirée à petit nombre, format in-8 jésus, papier vergé de Hollande : 30 fr.

| | |
|--|--------|
| Relié en demi-chagrin, coins en chagrin, tranche peigne. | 55 fr. |
| Demi-reliure d'amateur, dos mosaïque, tranche blanche, tête dorée. | 40 |
| Relié en chagrin plein du Levant, tranche dorée. | 50 |

LE MÊME OUVRAGE

3^e édition.

Contenant un bref du pape, l'approbation de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris et des lettres de NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques ; — des réflexions après chaque chapitre tirées des œuvres de Bourdaloue ; — un choix de lectures spirituelles ; — l'indication, pour les dimanches et fêtes de l'année, d'un chapitre de *l'Imitation* correspondant à l'épître et à l'évangile du jour.

Un volume in-18, orné d'une jolie gravure, 1 fr. 50

MANUEL COMPLET

DE LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Renfermant les règlements et les pratiques, en usage dans les Conférences de St-Sulpice et St-Paul-St-Louis, la traduction du grand-office du Sacré-Cœur,

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SON EM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

Par l'abbé ODON DIGNAT

Vicaire de Saint-Paul-Saint-Louis, directeur de la confrérie du Sacré-Cœur.

Une jolie gravure sur acier, reproduisant la statue de M. Bonnassieux qui doit figurer au fronton de l'Eglise du Sacré-Cœur à Montmartre, orne ce volume.

Un volume in-18. — Prix franco : 1 fr. 20

L'AVENT, OU LE MOIS DE DÉCEMBRE

MÉDITATIONS ET EXEMPLES POUR TOUS LES JOURS DE L'AVENT

Par M. l'abbé Ant. RICARD

Chanoine de Marseille.

Un volume in-32. — Prix : 70 centimes.

Reliures diverses de 50 à 250 fr.

NOUVELLES PUBLICATIONS

- Jeanne d'Arc**, par H. WALLON, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1 vol. in-4°, illustré de 14 chromos et de 200 gravures d'après les Monuments de l'Art, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. Broché. 25 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 33 fr.
- La Guerre de Metz en 1324**, poème du quatorzième siècle, publié par E. DE BOUTEILLER, ancien député de Metz, suivi d'études critiques sur le texte, par F. Bonnardot, ancien élève-pensionnaire de l'École des Chartes, et précédé d'une préface par Léon Gautier. 1 vol. in-8°, orné de gravures d'après les monuments de Metz. Broché. 12 fr.
Relié en reliure d'amateur, dos et coins maroquin poli, en-tête doré. . . 18 fr.

La Guerre de Metz, qui est aujourd'hui publiée pour la première fois, présente un quadruple intérêt : Historique, littéraire, scientifique, national. Cette œuvre est une de celles qui nous offrent un tableau exact et vivant du moyen âge.

AUTRES PUBLICATIONS

- Dix-huitième siècle : Institutions, Usages et Costumes. FRANCE, 1700-1789**, par PAUL LACROIX (bibliophile Jacob). Ouvrage illustré de 21 chromolithographies et de 350 gravures sur bois d'après Watteau, Vanloo, Boucher, Lancret, Chardin, Jeaumarat, Bouchardon, Saint-Aubin, Eisen, Moreau, etc. — Broché. 50 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 40 fr.
- L'Ornement polychrome.** 100 planches, or et argent, contenant environ 2,000 motifs de tous les styles : art ancien et asiatique, moyen âge, renaissance, dix-septième et dix-huitième siècles. Recueil historique et pratique, publié sous la direction de A. RACINET, et accompagné de notes explicatives et d'une introduction générale. 1 vol. gr. in-4°. En feuilles, dans un carton, 150 fr. — Cart. toile, tr. marbrées. 160 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 170 fr.
Relié, plein chagr., tr. dorées. 185 fr.
- Nouveau Testament de N.-S. Jésus-Christ**, traduction française avec notes, par M. l'abbé J.-B. GLAIRE, seule approuvée par le Saint-Siège. 1 vol. gr. in-4°, illustrée d'après les tableaux des grands maîtres. — Broché. 50 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 60 fr.
- Jésus-Christ**, par LOUIS VEUILLOT, avec une étude sur l'art chrétien, par E. CARTIER, 1 vol. in-4°, illustré de 16 chromolithographies et de 200 gravures d'après les monuments de l'art depuis les Catacombes jusqu'à nos jours. — Broché. . . 25 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 33 fr.
- Sainte Cécile et la Société romaine aux deux premiers siècles**, par DOM GUÉRANGER, abbé de Solesmes. Ouvrage contenant 2 chromolithographies, 5 planches en taille douce et 250 gravures sur bois, 3^e édition. 1 vol. in-4°. Broché. 25 fr.
Relié, tr. dorées. 33 fr.
- Vie militaire et vie religieuse au moyen âge et à l'époque de la renaissance**, par PAUL LACROIX (bibliophile Jacob), conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Ouvrage illustré de 14 chromolithographies exécutées par F. Kellerhoven, Régamey et L. Allard, et de 409 gravures sur bois. 1 vol. in-4°. — Broché. 25 fr.
Relié, tr. dor. 33 fr.
- Mœurs, usages et costumes au moyen âge et à l'époque de la renaissance (Vie laïque)**, par LE MÊME. Ouvrage illustré de 15 chromolithographies par F. Kellerhoven, et de 420 gravures. 1 vol. in-4°. — Broché. 25 fr.
Relié, tr. dorées. 33 fr.

- Les Arts au moyen âge et à l'époque de la renaissance**, par LE MÊME. Ouvrage de 19 chromolithographies par *F. Kellerhoven*, et de 420 gravures. 1 vol. in-4^o. — Broché. 25 fr.
Relié, tr. dorées. 35 fr.
- Contes du bibliophile Jacob à ses petits-enfants** sur l'histoire de France, avec 12 gravures d'après les dessins de M. Philippoteaux et une chromolithographie d'après E. Wattier. 1 vol. in-8^o. — Broché. 40 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 14 fr.
- Les Chefs-d'œuvre de la peinture italienne**, par PAUL MANTZ. 1 vol. in-folio, contenant 20 chromolithographies par *F. Kellerhoven*, 50 planches gravées sur bois et 40 culs-de-lampe et lettres ornées. Cart. perc., non rogné. 100 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 120 fr.
- Il a été tiré à part 270 exemplaires numérotés sur papier de cuve. Cartonné, non rogné. 200 fr.*
- Joinville** (Jean, sire de). *Histoire de saint Louis*, suivie du *Credo* et de la *Lettre à Louis X*, texte original du quatorzième siècle, accompagné d'une traduction en français moderne, d'un vocabulaire, d'éclaircissements historiques, par M. NATALIS DE WAILLY, de l'Institut. Édition entièrement refondue et contenant 2 chromolithographies, 16 miniatures représentant l'histoire du saint Roi, des *fac-simile* de l'écriture de Joinville, 52 lettres initiales et culs-de-lampe, les sceaux de saint Louis, de la reine Marguerite, de la reine Blanche et de Joinville, 3 cartes géographiques, etc. 1 vol. gr. in-8^o Jésus. — Broché. 20 fr.
La reliure d'amateur, dos et coins maroquin poli, en-tête doré, coûte 10 fr. en sus.
- Ville-Hardouin** (Geoffroi de). *La Conquête de Constantinople*, avec la continuation de HENRI DE VALENCIENNES; texte original accompagné d'une traduction en français moderne, d'un vocabulaire d'éclaircissements historiques, par M. *Natalis de Wailly*, membre de l'Institut. Ouvrage accompagné d'une carte géographique et orné de bordures, lettres initiales et culs-de-lampe empruntés aux manuscrits du douzième et du treizième siècle. 1 vol. gr. in-8^o, 2^e édition. — Broché. 20 fr.
La reliure d'amateur, dos et coins maroquin poli, en-tête doré, coûte 10 fr. en sus.
Il a été tiré 220 exemplaires numérotés sur papier de cuve. Broché, 40 fr.
- Recueil des œuvres choisies de Jean Cousin**, peinture, sculpture, vitraux, miniature, gravures à l'eau-forte, reproduites en fac-simile par MM. Adam et St. Pinski, Aug. Racinet, Lemaire et Dujardin, 41 planches, dont 4 en couleur. Publié par M. AMBROISE FIRMIN-DIDOT, de l'Institut. In-folio, dans un carton. 40 fr.
- Pompéi, les Catacombes, l'Alhambra**, par J.-B. DE LAGRÈZE, conseiller à la cour d'appel de Pau. 1 vol. gr. in-8^o, illustré de 95 gravures. — Broché. 40 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 14 fr.
- Les deux Filles de sainte Chantal** : Marie-Aimée de Rabutin-Chantal, baronne de Thorens, et Françoise de Rabutin-Chantal, comtesse de Toulonjon. Ouvrage accompagné d'une lettre approbative de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. 1 vol. in-8^o. Édition illustrée de 4 chromolithographies et de 8 gravures noires. 40 fr.
Relié, tr. dorées. 14 fr.
- Histoire des Astres**, notions d'astronomie, par J. RAMBOSSON, lauréat de l'Institut. 1 vol. grand in-8^o, illustré de 60 gravures et de 15 chromolithographies. — Broché. 10 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 14 fr.
- Histoire et légendes des Plantes utiles et curieuses**, par LE MÊME, 1 vol. gr. in-8^o illustré de 120 grav. — Broché. 6 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 10 fr.
- Histoire des Météores**, par LE MÊME, 1 vol. gr. in-8^o, 90 gravures et 2 planches en chromolithographies. — Relié, dos chagr., tr. dorées. 40 fr.
- Les Pierres précieuses et les principaux ornements**, par LE MÊME 1 vol. gr. in-8^o, 45 gravures et 1 planche en chromolithographie. — Cart. perc., tr. dorées. 8 fr.
Relié, dos chagr., tr. dorées. 10 fr.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SPIRITUELLE

publiée par M. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie française.

Format in-12 à six francs le volume. — SEPT VOLUMES PUBLIÉS

Cette nouvelle collection comprend les ouvrages suivants, trop importants pour avoir pu prendre place dans la première, et qui se vendent séparément :

- 1° **BOSSUET. Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même**, suivi de l'Exposition de la doctrine de l'Église catholique. 1 vol. 6 fr. »
- 2° **BOSSUET. Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne**. 2 vol. 12 fr. »
- 3° **SAINTE FRANÇOIS DE SALES. Lettres adressées à des gens du monde**. 1 vol. Prix. 6 fr. »
- 4° **FÉNELON. De l'éducation des filles**, suivi de ses Dialogues sur l'éloquence et de sa Lettre à l'Académie française. 1 vol. 6 fr. »
- 5° **BOURDALOUE. Pensées sur divers sujets de religion et de morale**. 2 vol. in-12. Prix. 12 fr. »

Bibliothèque spirituelle, publiée par M. Silvestre de Sacy, avec notice à chaque ouvrage. — 17 volumes format in-16. — Prix. 400 fr.
— Papier vergé de Hollande (quelques exemplaires complets). — Prix. 255 fr.

Cette collection choisie parmi les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, en langue française, est ainsi composée : *Le Nouveau Testament de N-S. Jésus-Christ*. 3 vol. — *Imitation de J.-C.*, traduction du chancelier Michel de Marillac. 1 vol. — *Introduction à la vie dévote*, avec une notice inédite sur la vie et les ouvrages de saint François de Sales. 2 vol. — *Lettres spirituelles de Fénelon*. 3 vol. — *Choix des petits traités de morale de Nicole*. 1 vol. — *Lettres spirituelles écrites par Bossuet*, à la sœur Cornuau, suivi du *Traité de la concupiscence*, par le même. 2 vol. — *Choix des traités de morale chrétienne de Duguet*. 2 vol. — *Sermons choisis de Bossuet, de Bourdaloue, de Massillon*. 3 vol. — Chaque ouvrage se vend séparément.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire (année 1875). — Abonnements, par an. 12 fr.
Pour les départements, par an. 14 fr.

Le catalogue détaillé est envoyé contre 25 centimes en timbres-poste.

ÉTRENNES POUR 1876

LA FEMME ET LA FAMILLE

JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

Sous la direction de M^{me} Julie GOURAUD

Le journal de modes **La Femme et la Famille** réuni au **Journal des Jeunes personnes** depuis plusieurs années, est l'un des plus complets, des moins coûteux et des mieux rédigés parmi les journaux de ce genre. Il ne laisse rien ignorer des choses de la mode, mais, conseiller bienveillant et expérimenté, il s'applique à en rectifier les excentricités et les écarts, à substituer au luxe effréné et dispendieux le bon goût élégant et modeste.

Indépendamment de ce mérite malheureusement trop peu recherché par les journaux de modes, *la Femme et la Famille* donne des soins tout particuliers à sa rédaction. Rien d'inutile, rien de frivole. *Education, Instruction, Récits, Voyages, Causeries et Nouvelles, Savoir-vivre, Tenue de la Maison, Hygiène, Economie domestique*, etc., etc., tout y est traité avec tact, intelligence et réel intérêt. Tous les membres de la famille, comme les femmes en particulier, le lisent avec autant de

fruit que de charme. C'est pourquoi nous le recommandons sans restriction aux mères de famille, aux dames et aux religieuses qui dirigent des pensionnats.

Primes pour l'année 1876 :

- 1° L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DU PÈLERINAGE DE LOURDES, magnifique livraison grand in-8°, ornée de 7 gravures ;
- 2° Une magnifique imitation de peinture à l'huile représentant une Marine, vrai chef-d'œuvre en son genre ;
- 3° Quatre gravures, format du journal, exécutées par les meilleurs artistes de Paris ;
- 4° Trois autres jolis cadeaux qui seront successivement ajoutés aux numéros du journal.

Les personnes qui s'abonnent dès à présent reçoivent en plus, gratuitement, les livraisons de novembre et de décembre, où il est questions de toutes les modes d'hiver.

Conditions de l'abonnement :

ÉDITION MENSUELLE, Lectures variées, texte seul. 6 fr.
LA MÊME, avec Annexes et Gravures de Modes. 12 fr.

ÉDITION HEBDOMADAIRE, comprenant : Texte, Annexes et Gravures. 18 fr.
Adresser mandat-poste au nom du gérant, M. A. VITON, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Pour plus amples renseignements, lire le prospectus-programme contenu dans ce numéro.

LE PERDRIEL

. 54. RUE S^{TE} CROIX DE LA BRETONNERIE . 54 .

THAPSIA

Ch. Le Perdriel

Reboulleau

PARIS.

DETAIL . 70. RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE . 70

DÉPÔTS DANS TOUTES LES PHARMACIES

« L'Emplâtre de Thapsia est une nouvelle res-
« source thérapeutique dont le principe actif a été
« extrait d'une plante d'Algérie (*le Thapsia Gar-*
« *ganica*), par M. le docteur Reboulleau, médecin
« en chef de l'hôpital civil de Constantine. C'est
« un révulsif des plus énergiques, dont on peut
« cependant graduer les effets par la durée plus
« ou moins prolongée de son application, qui tient
« lieu de vésicatoire dans les cas graves, ou se
« substitue aux simples rubéfiants dans les affec-
« tions légères. Il est indiqué toutes les fois qu'il
« est nécessaire de produire une irritation artifi-
« cielle à la peau afin de prévenir les progrès
« d'une lésion interne.

« L'Emplâtre de Thapsia détermine un érythème,
« lequel est bientôt suivi d'une éruption miliaire
« très-abondante et très-salutaire. Son action est
« rapide, plus sûre que l'huile de croton, et son
« emploi est exempt des nombreux inconvénients
« reprochés aux autres agents externes.
« Nous avons coutume de le prescrire dans
« beaucoup de cas où une révulsion est indiquée,
« mais plus particulièrement dans les affections
« de poitrine, les rhumatismes, les arthrites, les
« bronchites ; il nous a également rendu service
« dans les maladies des enfants. »
« (D^r A. MASSON, *Gazette des Hôpitaux*, 22 mai
1860.) »

M. le docteur Reboulleau a publié sur la *Résine de Thapsia Garganica* et sur son emploi en médecine comme agent révulsif sous forme d'emplâtre une brochure que nous tenons à la disposition de toutes les personnes qui la demanderont franco. Exiger le produit dont ci-dessus le fac simile avec les signatures des auteurs.

VIENT DE PARAÎTRE

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

LES RÉVOLUTIONS D'AUTREFOIS

MÉMOIRES DE DON RAMOZ — SIÈGE DE FLORENCE

PAR A. GENEVAY

1 beau vol. in-18 jésus. — Prix. . . 2 fr. | Par la poste. 2 fr. 25

NOUVELLES ET VOYAGES

GRANDEUR ET DÉCADENCE D'UNE OASIS — MARTHE VERDIER

PAR CH. WALLUT

1 beau vol. in-18 jésus. — Prix. . . 2 fr. | Par la poste. 2 fr. 25

SOUS PRESSE

HISTOIRE NATURELLE PITTORESQUE

MÉMOIRES D'UNE MÉNAGERIE

Par H. DE LA BLANCHÈRE, FROSCH ET PÉCOPIN

1 vol. in-18 jésus. — Prix. . . 2 fr. | Par la poste. 2 fr. 25

ALEXIS CLERC, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette le 24 mai 1871.
Simple biographie, par le R. P. Ch. DANIEL, de la Compagnie de Jésus. — 1 beau vol. in-18 jésus
de 600 pages (elzévir). — Prix. 4 fr. »

R. P. REYNIER

DU TIERS-ORDRE ENSEIGNANT DE SAINT DOMINIQUE

VIE DU R. P. CAPTIER, du tiers-ordre de Saint-Dominique, fondateur et premier supérieur
de l'école d'Arcueil, massacré le 25 mai 1871, orné du portrait du R. P. Captier. — 1 beau vol. in-18
jésus (elzévir). — Prix. 3 fr. »
— Par la poste. 3 fr. 50

LA MORALE ET L'ATHÉISME CONTEMPORAIN, par Élie ULRIC, professeur à la faculté
de théologie en Sorbonne. — 1 fort vol. in-18 jésus. — Prix. 3 fr. 50
— Par la poste. 4 fr. »

CHARLES DE RIBBE

LES FAMILLES ET LA SOCIÉTÉ EN FRANCE AVANT LA RÉVOLUTION. —
Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. — 2 beaux vol. in-18 jésus. — Prix. . . . 6 fr. »

DEUX CHRÉTIENNES PENDANT LA PESTE DE 1720, d'après des documents origi-
naux. — 1 joli volume in-18 jésus (elzévir). — Prix. 2 fr. 50

SOUS PRESSE

LA VIE DOMESTIQUE, par le même auteur. — 2 beaux volumes in-18 jésus.

LES DERNIERS DISCOURS DE M. DE BISMARCK

(1871-1874)

M. le prince de Bismark n'est pas ce qu'un vain peuple pense. On l'accuse volontiers d'aimer le mystère, on le soupçonne de dissimulation. Ce sont là pures calomnies. M. le chancelier de l'empire d'Allemagne a trop bien étudié son Talleyrand pour ignorer qu'une apparente franchise est la meilleure des diplomaties. On ne saurait affirmer qu'il ne lui soit jamais arrivé de faire le mal; on peut assurer, du moins, qu'il ne craint pas la lumière. Il nourrit sur certains sujets des idées quelque peu féodales; il a, en matière de droit des gens, les principes du moyen âge; mais, pour les procédés à employer, il est de son siècle et de son temps. Il n'essaye pas de fuir la publicité, il la sait inévitable, et, en homme pratique, il aime mieux la prévenir que la subir. Le rôle du tyran légendaire et du ministre classique qui bâillonne ou embastille les écrivains n'est nullement de son goût : il sait le prendre quand il le faut, ou plutôt quand il le veut; il ne le joue pas d'habitude. Il laisse dire la presse; mais il a, pour l'adoucir, le *fonds des reptiles*. Il ne recule pas devant les révélations du procès d'Arnim, à condition qu'il soit porté devant les juges... de Berlin. Quant à ses idées politiques et à son programme diplomatique, prétendre qu'il les enveloppe d'ombre et de ténèbres serait faire acte de malveillance gratuite et d'aveugle hostilité. Il les révèle *urbi et orbi*, du haut de la tribune du parlement prussien ou au sein du Reichstag allemand, et, de peur que ses paroles ne portent pas assez loin ou que le souvenir ne s'en perde, il prend le soin de les faire recueillir chaque année, et de publier dans toutes les langues le texte de ses discours parlementaires. Les futurs historiens des *Gesta Dei per Borussos* ne sauraient trop l'en remercier.

I

Les trois premiers volumes des *Discours de M. de Bismark* avaient paru en 1872¹. Ils comprenaient l'ensemble de sa vie parlementaire de 1865 à 1871, c'est-à-dire depuis son avènement au ministère jusqu'à la signature du traité de Francfort. Ils se rapportaient, on le voit, à la période la plus tourmentée de la carrière du tout-puissant chancelier. C'était l'époque du conflit avec le parlement, de l'expédition de Danemark, de l'entrevue de Biarritz, des négociations avec l'Autriche, de Sadowa et de Nikolsburg, d'Ems, de Ferrières et de Versailles; c'était le temps des vastes projets, des secrets accablants, des inquiétudes dévorantes, des angoisses les plus cruelles et des plus enivrants succès; c'était le moment, peut-être aujourd'hui regretté du premier ministre prussien, où, seul aux prises avec une Chambre indiscreète, une opposition acharnée et un souverain parfois hésitant, en face de la Prusse mécontente, de l'Allemagne irritée et de l'Europe sourdement hostile, il enfantait les plans immenses, savants et terribles dont le succès momentané vient de bouleverser le monde. Aussi, quelle prudence dans son langage, lorsqu'il abordait alors les questions diplomatiques! Quels accès d'impatience contre les imprudents qui venaient, par des questions intempestives, entraver ses mouvements ou troubler ses calculs! Quels aveux à demi articulés et aussitôt étouffés! Quelles menaces habilement déguisées! Quelle haine, quel mépris hautement professés pour le parlementarisme et pour la presse!

En 1871, tout est changé. Le hobereau poméranien que les députés prussiens, comme les puissances, accueillaient, huit années auparavant, avec un dédain si marqué, est devenu le fondateur de l'unité germanique et l'arbitre de l'Europe. Des succès inouïs ont couronné son audace; sa puissance dépasse celle de Richelieu, de Pitt, de Metternich; les soi-disant libéraux du parlement prussien, autrefois ses adversaires déclarés, sont devenus ses séides; la Prusse baise la main qui l'a matée et conduite à la victoire; l'Allemagne est à ses pieds; le Danemark courbe le front; le cabinet autrichien est en coquetterie avec le vainqueur de Sadowa; la France consume ses forces renaissantes dans les dissensions intestines; l'Angleterre ne songe plus qu'au commerce, et la Russie « se recueille ». De quelque côté que le tout-puissant chancelier tourne ses regards, il ne voit que sujets d'orgueil et de satisfaction, gages de succès et

¹ Voy. l'article sur cette publication inséré dans le *Correspondant* du 10 décembre 1872.

garanties d'avenir; il semble que nulle part son regard ne saurait rencontrer rien qui le trouble ou le blesse. On s'attend à le trouver aussi conciliant, aussi calme, aussi maître de lui, qu'il a été jusqu'alors violent et emporté. Et cependant, loin de s'apaiser, il s'exalte; loin de s'adoucir, il s'exaspère de jour en jour. Dans les discours qu'il a prononcés depuis la guerre, et dont le recueil, en deux volumes, vient d'être publié par la librairie Van Muyden¹, il se montre plus intolérant, plus irritable que jamais. Il parle constamment des dangers que court l'État prussien; il dénonce les soi-disant conspirateurs qui menacent la sûreté de l'Allemagne, il se défend avec indignation contre les calomnies dont il se prétend victime. Lui, le victorieux, lui, le vrai souverain d'un empire de quarante millions d'âmes, lui, le dominateur de l'Europe, il se dit abandonné par les uns, provoqué, persécuté, bravé à la face du monde par les autres. Ses anciens partisans, les conservateurs, se tournent contre lui, les Alsaciens-Lorrains l'inquiètent, et il est poussé à bout par un vieillard octogénaire, sans États, sans couronne, que l'invasion italienne et la révolution cosmopolite menacent jusque dans sa capitale, assiègent jusque dans son palais. Lui que n'a pu faire reculer ni l'opposition des puissances en 1864, ni la coalition armée de l'Allemagne en 1866, ni l'effort suprême de la France envahie, il déclare son œuvre compromise par les sentences disciplinaires de l'évêque d'Ermeland, par les prédications du clergé polonais, et par les manifestations des catholiques rhénans ou silésiens. Il voit la sécurité de l'Allemagne troublée par les manœuvres du « parti clérical » et les menées de la « cabale ultramontaine ». Il semble qu'il n'y ait pas, en Europe, place pour lui et les jésuites; en butte à leurs calomnies, il commence par chasser leur ordre, puis il prend le parlement allemand à témoin de ses intentions pacifiques et de sa longanimité sans pareille. C'est fausement, paraît-il, qu'on le représente sous les traits d'un despote altier et persécuteur; il a seulement le malheur d'avoir beaucoup d'ennemis, et il se borne à user contre eux des droits d'une légitime défense. M. Lasker et tous les nationaux-libéraux sont prêts à en jurer au besoin.

Telle est la thèse hardie, ou tout au moins inattendue, que M. le prince de Bismarck soutient, sans se lasser, depuis quatre années, et

¹ Les *Discours de M. le prince de Bismarck, avec sommaires et notes*, tomes IV et V. Berlin, Van Muyden, 1872 à 1874. 2 volumes in-8. — L'ouvrage est édité, en outre, à Londres, chez Trübner et Dulau; à Florence, Turin et Rome, chez Hermann Loescher. Le libraire berlinois a dû retirer le nom de M. Michel Lévy, qu'il avait inscrit d'autorité sur la couverture des premiers volumes; il a trouvé refuge chez Sandoz et Fischbacher.

dont ses derniers discours parlementaires renferment le développement. Il faut l'entendre l'exposer lui-même avec cette verve narquoise, ironique et mordante dont nul aussi bien que lui ne possède le secret, même en Prusse.

En effet, si le chancelier de l'empire d'Allemagne a, comme Octave, « changé de partis et de ligue, » il n'a changé ni de ton, ni d'allures, ni surtout de principes politiques. Ses alliés siègent à la gauche du Reichstag, au lieu de se trouver à droite; les libéraux de la nuance Simson et Bennigsen, qui le combattaient autrefois à outrance, le soutiennent aujourd'hui de leurs votes : simple accident de scrutin, pur calcul de tactique ! Au fond, il n'en est ni mieux disposé pour la presse, ni plus soucieux de la liberté, ni plus respectueux du parlementarisme et des parlementaires. Il lui paraît suranné, naïf, et quelque peu puénil, de rester opiniâtrément attaché à telle ou telle opinion. Il a érigé en principe l'inconstance politique, il en a développé la théorie⁴. Il se flatte d'être « un esprit pratique », et, comme tel, il verra toujours dans une majorité, non la représentation de certaines idées, de doctrines fixes, de principes invariables, mais une simple machine à voter. Qu'elle soit composée d'éléments progressistes ou conservateurs, réactionnaires ou libéraux, peu lui importe, pourvu qu'elle accorde les subsides nécessaires et les lois indispensables. Il ne s'attachera à elle que le temps strictement voulu pour mener à bien l'œuvre entreprise ou pour achever l'évolution commencée. Il ne fera pas la faute de devenir l'homme d'un parti : amis et ennemis en sont dûment avertis. Il prend même le soin de leur en donner les raisons : quelle que soit la majorité parlementaire, ce n'est jamais d'elle que partira l'impulsion; ce n'est jamais elle qui servira de pivot au gouvernement. Il veut bien l'autoriser à s'en faire l'auxiliaire, il ne lui permettra jamais d'en devenir la directrice. Chercher à constituer une majorité de toutes pièces, formée d'éléments homogènes, ralliée autour d'un même drapeau, et obéissant à un chef dès longtemps reconnu, est un tour de force parlementaire dont il laisse l'honneur aux vieux hommes d'État anglais : il se contente de les admirer platoniquement. Pour lui, il borne son ambition à diriger, comme il

⁴ « J'ai aussi, moi, des convictions personnelles, et très-souvent je dois leur faire violence; autrement, nous ne serions pas arrivés en paix jusqu'au point où nous sommes. Nous autres, membres du gouvernement, nous n'avons pas le droit d'agir comme il nous plaît, suivant nos convictions, mais il nous faut considérer quels effets la conviction exprimée peut avoir sur les choses politiques. » (Reichstag, séance du 17 novembre 1871. — *Discours*, tome IV, page 40.) — « Ainsi, je commence par dire que je subordonne, quand il le faut, mon opinion personnelle aux nécessités de l'État. » (Chambre des députés, séance du 17 décembre 1873. — *Discours*, tome V, page 157.)

l'a dit, « un ministère royal¹ : » rien de plus, rien de moins.

Ce dédain profond du régime constitutionnel, du parlementarisme et des idées réellement libérales n'est pas nouveau chez M. de Bismarck ; mais il ne s'était jamais manifesté avec autant de force et d'âpreté que dans ces dernières années. Non-seulement il se dévoile dans les rares occasions où le premier ministre prussien expose ses

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 25 janvier 1873. — *Discours*, tome V, page 23. — Le passage, du reste, est trop important, trop caractéristique, et, par certains points, trop applicable à la France pour ne pas être mis tout entier sous les yeux du lecteur : « Compléter le ministère, en le recrutant parmi la majorité de la Chambre, messieurs, c'est plus facile à dire qu'à faire. Pour cela, il faut avoir une majorité plus ou moins constante. Qu'est la majorité, cet « arcane » du système constitutionnel ? En Angleterre, c'était très-facile à voir ; tant qu'il n'y eut que deux partis, les whigs et les tories, il ne s'agissait que d'un simple problème d'arithmétique ; on comptait, et celui qui avait la majorité prenait possession du pouvoir. Cela n'est plus praticable en Angleterre non plus, et je crois que c'est là le motif essentiel de ce que le gouvernement anglais ne peut plus, comme autrefois, dans son administration intérieure, suivre, avec la même énergie constante, une ligne de conduite déterminée. Il y a maintenant au moins cinq fractions, avec lesquelles on doit compter ; il faut réunir les représentants de plusieurs d'entre elles pour arriver à une majorité, majorité chancelante, parce que, ordinairement, une seule de ces fractions, — et souvent il n'y en a pas une, — est franchement d'accord avec l'ensemble du cabinet. On arrive bien plus aisément à la limite du territoire commun, sur lequel un tel ministère de coalition peut se maintenir ; le terrain même devient beaucoup plus étroit. Selon moi, nous ne sommes pas, jusqu'ici, en situation de former, en Prusse, un ministère *de parti*. Le ministère doit avoir un caractère surtout gouvernemental, — et permettez-moi d'employer l'expression qui rend mieux ce que je pense au fond du cœur, — un caractère royal. Dès que nous tombons dans les ministères de parti, les antagonismes sont plus tranchés. Le roi seul, et ce qui émane de lui et de sa conception politique, restent en dehors des partis ; et, à mon sens, c'est dans cette position au-dessus des partis, à cette hauteur où se tient la couronne, qu'il faut maintenir le gouvernement en Prusse. Il peut être nécessaire, suivant le sentiment gouvernemental de Sa Majesté et de son ministère, de marcher avec un parti, et, dans d'autres cas, avec un autre. En Angleterre, un pareil changement est caractérisé d'ordinaire par un changement de ministère. S'il s'agit de préparer des mesures réactionnaires, le parti libéral est chargé du gouvernement, contra la juste supposition qu'il ne dépassera pas les limites nécessaires ; au contraire, s'agit-il de mesures libérales, c'est plutôt, et par les mêmes raisons, le parti conservateur qui se place au gouvernail. Chez nous, à mon avis, les antagonismes de partis sont encore trop tranchés, et le sentiment politique, le sentiment que chaque individu est responsable d'un gouvernement, et d'un bon gouvernement, — celui-ci fût-il en dehors et indépendant du parti même auquel on appartient, — ce sentiment n'est pas, jusqu'ici, développé chez nous au même degré qu'en Angleterre, quoi que je ne nie pas que, depuis vingt ans, nous n'ayons fait, sous ce rapport, d'immenses progrès, et que nous ne soyons en bon chemin pour arriver à ce que personne, parmi nous, ne dise plus : Que mon opinion l'emporte, l'État dût-il périr ! »

théories gouvernementales; il éclate encore dans le ton hautain et sarcastique, de ses réponses. A tout propos, en toute occasion, il raille la curiosité des députés, leurs prétentions au rôle d'hommes politiques; il se plaint de leur manque de discipline, de leur intempestive immixtion dans les négociations les plus délicates. « *Noli turbare circulos meos*, » disait-il un jour¹, dans un moment de reminiscence classique, à un député qui critiquait la conduite du gouvernement à propos de l'unification monétaire de l'Allemagne. Ce mot caractéristique rend à merveille le sentiment d'impatience que l'exercice du contrôle parlementaire fait éprouver à l'Archimède politique de Berlin. L'expression de la même pensée se retrouve, du reste, fort souvent dans ses discours, mais rarement sous une forme aussi adoucie. Tantôt il raille ces « messieurs, qui... — avec l'assurance de M. le député Strosser — connaissent mieux les choses en question que le gouvernement de l'État, et les embrassent d'un coup d'œil plus sûr² ». Tantôt, combattant les conclusions du rapport de la commission de la Chambre des seigneurs sur le projet de loi relatif à l'inspection des écoles, il en fait prestement justice en une ligne quelque peu cavalière : « Je ne prendrai pas la peine de discuter autrement ces idées;... je ne puis qualifier ce genre de critique que par le mot présomption³. » Si l'un des députés se permet d'insinuer que M. de Bismarck aurait pu prévenir un malentendu en s'exprimant en termes plus clairs, il répond fièrement : « Du choix de mes expressions je suis seul juge, et je crois les avoir bien choisies⁴. » Un autre, ayant cherché à prévoir les conséquences des lois ecclésiastiques, ne s'attire que cette réplique dédaigneuse : « Je suis depuis trop longtemps dans la politique pratique pour m'occuper beaucoup de la politique conjecturale. C'est donc un autre sujet qui m'amène à prendre la parole⁵. » M. Reichensperger lui-même, avec toute l'autorité de son âge, de son caractère et de son talent, n'obtient que des éloges ironiques, plus insultants qu'une raillerie ouverte : « Si j'avais su que M. le député Reichensperger dût parler, je serais très-certainement venu, bien que je croie qu'après nos vingt-trois ans de commune activité parlementaire, M. le député ne puisse pas me dire aujourd'hui beaucoup de choses que

¹ Reichstag, séance du 17 novembre 1871. — *Discours*, tome IV, page 42.

² Chambre des députés de Prusse, séance du 9 février 1872. — *Discours*, tome IV, page 73.

³ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 6 mars 1872. — *Discours*, tome IV, pages 108 et 111.

⁴ Reichstag, séance du 1^{er} mai 1872. — *Discours*, tome IV, page 140.

⁵ Chambre des seigneurs, séance du 24 avril 1873. — *Discours*, tome V, page 47.

je ne sache déjà, pas plus que je ne pourrais lui en dire moi-même. Il m'est possible de m'imaginer au vif ce qu'il aura dit; pourtant je dois dire que, de temps en temps, j'écoute M. le député avec plaisir¹. » Après le tour de M. Reichensperger, si familièrement traité, vient celui de M. Lasker, que son dévouement notoire à la politique de M. de Bismarck ne garantit cependant pas de la qualification de déclamateur. Le chef des nationaux-libéraux ayant, à l'occasion de la discussion d'une loi militaire, accusé la chancellerie impériale de négliger les projets de loi qui intéressaient les droits du peuple, le prince-chancelier lui adressa cette verte mercuriale : « Si l'on conteste, je voudrais que ce fût à l'aide de raisons purement pratiques touchant à cette question, et non par une digression déclamatoire sur le point de savoir si nous sommes prêts ou non à discuter des droits du peuple. Ce sont là des discours du temps passé, que je puis à bon droit qualifier de déclamatoires. J'ai longtemps vécu dans des époques où quiconque avait à proposer quelque chose qui correspondit à sa position, à ses besoins, à ses vues politiques, revendiquait exclusivement pour lui-même la situation de représentant du *peuple*, la qualité de *peuple*. Messieurs, tous ceux qui siègent ici sont représentants du peuple; nous faisons tous partie du peuple; j'ai aussi, moi, des droits du peuple; Sa Majesté l'empereur appartient aussi, lui, au peuple. Nous sommes tous peuple, et non pas seulement ces messieurs, qui représentent certaines vieilles prétentions, nommées libérales par tradition, et n'étant pas toujours libérales. Je ne tolère pas qu'on monopolise le nom de *peuple*, et qu'on m'exclue du peuple². »

Amis et adversaires ont, comme on le voit, leur part des vivacités de M. de Bismarck. L'intolérant chancelier ne peut même pas décerner un éloge à l'un des membres du parlement, sans y mêler une satire à l'adresse des voisins : « M. le comte Bninski, dit-il par exemple³, est fort différent de la grande majorité de ses compatriotes, par la façon calme, modérée et loyale dont il sait envisager sa situation. » Ce n'est pas aux Polonais seulement que s'adressent ces vigoureuses semonces : les meilleurs Allemands, les Prussiens les plus authentiques, même s'ils sont conservateurs et même s'ils sont nobles, les subissent à leur tour. Un jour, c'est M. de Krœcher qui est accusé de manque de patriotisme, parce qu'il n'est pas de

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 8 février 1872. — *Discours*, tome IV, page 72.

² Reichstag, séance du 16 juin 1875. — *Discours*, tome V, page 136.

³ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 6 mars 1872. — *Discours*, tome IV, page 103.

l'avis du gouvernement sur la loi d'inspection des écoles¹; un autre jour, MM. de Krassow et de Kleist-Retzow se permettant de prédire les conséquences fâcheuses de la même loi, M. de Bismarck leur donne le conseil « de relire leurs prophéties précédentes, de les mettre en regard de la réalité; » et il leur demande : « Avez-vous le courage, ou, si vous l'avez peut-être, avez-vous le droit de continuer imperturbablement à prophétiser²? »

Mentor lui-même, on le voit, ne prodiguerait pas plus libéralement les remontrances. M. de Bismarck, il est vrai, les assaisonne de proverbes, avec une certaine bonhomie tudesque³, et les débite d'un ton hésitant et traînant qui ne rappelle en rien la faconde athénienne; cependant, pour être lourds, les coups n'en portent que mieux. Caton le Censeur ne « rabrouait » pas le Sénat plus rudement que M. de Bismarck ne morigène son Parlement :

« Il n'en épargne point, et chacun a son tour; »

mais, en véritable artiste, il procède à ces exécutions sans aigreur apparente et en protestant de son indifférence. Il se vante même des inimitiés dont il est l'objet, comme des critiques qu'il encourt. « Dans toute ma carrière politique, poursuivie — au milieu des diverses transformations de la politique européenne — en défendant toujours résolument les intérêts de mon roi et de mon pays, j'ai eu l'honneur, dit-il⁴, d'avoir de très-nombreux enne-

¹ « Rester tranquillement au logis, *fruges consumere*, lire les journaux, et puis, quand arrive une mesure prise par le gouvernement, élever des critiques amères et passionnées contre ce gouvernement dont on n'est pas à même de juger la situation d'ensemble, — jeter une pierre dans ses roues, je le dis, ce n'est pas là une œuvre patriotique. » (Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 7 mars 1872. — *Discours*, tome IV, page 122.)

² Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 16 avril 1873. — *Discours*, tome V, page 57.

³ ⁵ On ferait un recueil des dictons et apophthegmes empruntés par M. de Bismarck à la « sagesse des nations », sans parler des maximes qu'il a créées lui-même, comme la célèbre formule : « La force prime le droit. » — Pour satisfaire son amour des proverbes, il met à contribution l'allemand, le latin, le français. Beaucoup sont fort innocents; d'autres laissent à désirer comme politesse. Nul ne sera fort ému, par exemple, d'entendre dire au prince-chancelier : « Le mieux est l'ennemi du bien, » ou : « *Qui tacet, consentire videtur*; » ou même : « Pour faire une omelette, il faut casser des œufs. » On comprendra encore qu'il cite le proverbe : « A corsaire, corsaire et demi » (*Discours*, t. V, p. 88); peut-être admettra-t-on moins aisément qu'il accuse ses contradicteurs de vouloir « que l'enfant soit jeté avec l'eau du bain » (que l'État périsse plutôt que leurs convictions) (*Discours*, t. V, page 156), ou que, s'ils viennent à se plaindre d'être calomniés, il leur réponde : « J'appelle un chat un chat..., si je n'achève pas, le reste se trouvera. » (*Discours*, tome V, page 88.)

⁴ Séance du 16 janvier 1874. — *Discours*, tome V, page 172.

mis. Allez de la Garonne, pour commencer par la Gascogne, jusqu'à la Vistule, du Belt jusqu'au Tibre, cherchez sur les rives de nos fleuves allemands l'Oder et le Rhin, vous trouverez que je suis sans doute aujourd'hui la personnalité, dans ce pays, la plus vigoureusement et, — je le dis avec orgueil, — la mieux haïe. Et si je voulais lire seulement tout ce qui est écrit contre moi en France, en Pologne, pour ne pas nommer encore d'autres pays;... mais j'ai contracté un dédain passablement orgueilleux à l'égard de ces élucubrations, et ces messieurs (du centre) prennent la meilleure voie pour m'amener à étendre encore davantage ce terrain-là (celui de l'indifférence dédaigneuse). » Ce n'est donc pas par irritation, c'est par système que M. de Bismarck relève si vivement les critiques qui lui sont adressées. Son dédain est la première et la meilleure garantie de son calme relatif; mais on en trouve d'autres motifs dans ses principes politiques, dans « cette conscience de sa responsabilité, dont il est, pour ainsi dire, possédé, consumé... et dont il désirerait que chacun eût le sentiment au même degré que lui¹; » enfin, dans cet esprit de discipline et de subordination dont il se dit animé². S'il proteste énergiquement, c'est sans doute afin de s'affranchir du prétendu « terrorisme » que certains de ses contradicteurs exerceraient, dit-il, « contre sa liberté de parler³; » il n'a pas, du reste, l'intention de les blesser, et cela par une excellente raison qu'il a lui-même donnée à la tribune, c'est qu'il n'en a pas besoin : « C'est très-involontairement que je suis blessant, et je n'ai point employé le mot avec l'intention de blesser. On ne gagne jamais rien à irriter un adversaire politique simplement par des mots, lorsqu'on a mieux que des mots à sa disposition⁴. »

Que serait-ce donc si M. le prince-chancelier de l'empire d'Allemagne avait, par hasard, un jour, l'intention d'être blessant?

¹ Reichstag, séance du 1^{er} mai 1872. — *Discours*, tome IV, page 159, et Chambre des députés de Prusse, séance du 25 janvier 1873. — *Discours*, tome V, page 15.

² « Je suis un homme d'État discipliné et sachant se subordonner. » (Chambre des députés de Prusse, séance du 17 décembre 1873. — *Discours*, tome V, page 159.)

³ Chambre des députés de Prusse, séance du 9 février 1872. — *Discours*, tome IV, page 90.

⁴ Chambre des députés de Prusse, séance du 31 janvier 1872. — *Discours*, tome IV, page 69.

II

Les trois groupes parlementaires contre lesquels M. de Bismark est, depuis 1871, en lutte ouverte et presque quotidienne, sont, comme nous l'avons dit, les catholiques et les Alsaciens-Lorrains, dans la Chambre des députés ; les conservateurs, dans la Chambre des seigneurs. De ces trois fractions hostiles à sa politique, la première en date comme en importance, sinon en énergie, est celle des conservateurs. Si elle perd du terrain aux élections, si elle n'a pas l'ardeur, la vitalité, le talent, la foi et l'avenir du *parti du centre*, elle possède du moins l'influence naturellement acquise aux grandes fortunes territoriales, l'éclat d'une situation fortement assise, le prestige du nom et des services rendus ; elle a l'oreille du roi et elle disposait naguère encore de la majorité dans la Chambre des seigneurs. M. de Bismarck a réussi à la dominer ; mais il a eu sérieusement à compter avec elle, et s'il faut en croire les bruits de cour, il aurait été même un moment menacé de succomber sous l'effort de la vieille noblesse prussienne, et de céder la place au général de Manteuffel. On s'explique, dès lors, son irritation contre ses anciens alliés, devenus, par une de ces évolutions si fréquentes dans l'histoire des partis, ses adversaires déterminés. Déjà, au lendemain de Sadowa, lors de sa réconciliation avec les nationaux-libéraux, il avait senti que l'opinion conservatrice s'éloignait de lui, et il avait pu prévoir l'instant où il trouverait, de ce côté, une véritable opposition. Aujourd'hui que ce moment est venu et qu'il rencontre, unis dans une commune hostilité contre lui, les catholiques de la « fraction centre » et les protestants orthodoxes du parti conservateur, son irritation ne connaît, pour ainsi dire, plus de bornes. Pour lui, les membres de la chambre des seigneurs qui combattent sa politique sont de véritables traitres : il les voit à peu près du même œil que Napoléon I^{er} les Saxons après la journée de Leipzig, il les accuserait volontiers de défection sur le champ de bataille, s'il n'avait lui-même professé et pratiqué les théories les plus larges sur la liberté des alliances et l'indépendance mutuelle des partis. Il leur adresse un autre reproche, moins injurieux sans doute, mais presque aussi grave pour des oreilles prussiennes : celui d'indiscipline. Il les raille de leur présomption, les reprend de leur ignorance, comme ferait un professeur ou un maître d'école fatigué de l'indocilité de ses élèves. « Cette singulière exagération de la justesse de ses propres vues

personnelles est précisément, sans doute, leur dit-il, l'élément destructif de l'État, *jointe à cette incapacité de se subordonner, jointe aussi à cette excessive surabondance de temps* qui permet de méditer à loisir sur ce que fait le gouvernement et sur la critique qu'on peut exercer à cet égard, tandis qu'on n'a pas et qu'on ne se sent pas de vocation pour concourir, de son côté, à la défense de l'État contre ses ennemis; au lieu de cela, pendant des mois, à la maison, on charge les armes de la critique oppositionnelle, on s'équipe pour la lutte; *puis on vient ici chapitrer le gouvernement*¹. »

On ne saurait nier que, si la droite se permet, suivant l'expression pittoresque de M. le prince de Bismarck, de « chapitrer » le gouvernement, celui-ci le lui rend avec usure, par l'organe de M. le chancelier de l'Empire. Bien des exemples pourraient en être donnés; mais, de peur de fatiguer le lecteur en les multipliant, on se bornera à citer une des saillies les plus prolongées et les plus originales du Cavour prussien. Il s'agit du portrait de M. de Gerlach, député de l'extrême droite de la chambre prussienne, royaliste autoritaire et même quelque peu féodal, évangéliste fervent, ancien rédacteur de la *Gazette de la Croix*, l'un des esprits les plus distingués et l'un des caractères les plus difficiles du parlement. Lors de la présentation des lois confessionnelles, cet honorable député avait compris, avec plusieurs de ses coreligionnaires les plus orthodoxes, que la cause du christianisme ne saurait se scinder; il avait senti que les mesures dirigées contre le catholicisme devaient infailliblement atteindre, par contre-coup, les autres rameaux de la grande famille chrétienne, et affaiblir dans tout le pays le sentiment religieux, qui est, aux yeux des conservateurs, le principe de toute politique et le fondement même de l'État. Aussi, malgré l'ardeur de sa foi protestante, n'hésita-t-il point à se joindre à ses collègues du « centre » et à critiquer la conduite du chancelier, en établissant un parallèle aussi poignant que vrai entre les actes de M. de Bismarck devenu ministre et les principes ultra-conservateurs et ardemment piétistes qu'il avait professés au début de sa carrière politique. En réponse à cette attaque violente, mais sérieuse et sincère, croit-on que le premier ministre prussien ait essayé son apologie? En aucune façon. Il ne semble même pas y avoir songé. Il s'est borné à faire le portrait-charge de son honorable adversaire, véritable satire oratoire, assurément très-vive, très-amusante et très-fine, mais qui suppose, chez son auteur, un étrange mépris de

¹ Chambre des seigneurs, séance du 24 avril 1873. — *Discours*, tome V, pages 56 et 57.

ses auditeurs, ou de la part de ceux-ci, une patience singulière. Loïn de se montrer embarrassé des souvenirs un peu lointains que lui rappelait M. de Gerlach, M. de Bismarck le suivit, dès le début, avec une certaine aisance, sur ce terrain glissant ; mais ce fut, on va le voir, uniquement pour railler, disons le mot, pour *berner* son ancien allié politique. Le morceau, si long qu'il soit, vaut la peine d'être reproduit tout entier :

« Souvent, à cette époque, dit M. de Bismarck¹, faisant allusion à son attitude au Congrès de Francfort, souvent M. l'orateur m'a convaincu, par un esprit supérieur et par son éloquence, de la justesse de ses vues ; et il vint ensuite un moment, un court moment, où nous eûmes la même manière de voir. Mais quand M. le préopinant s'en aperçut, j'ai toujours eu l'impression que cette idée d'avoir la même manière de voir qu'un autre, quel qu'il fût, lui était insupportable ; alors, ce devenait un besoin pour lui de modifier ses propres opinions et de donner une face nouvelle à la discussion ; aussi ne sommes-nous jamais restés longtemps du même avis. On voit des gens riches qui peuvent se permettre le luxe d'avoir, par exemple, une voiture, une maison, un habit uniquement pour eux, c'est-à-dire comme nul autre n'en a, et qui tiennent à ce que personne ne porte un habit pareil ; de même, quelqu'un qui possède une grande richesse d'esprit, comme M. le préopinant, peut bien aussi se permettre le luxe d'avoir toujours une opinion strictement pour lui, et ne pas souffrir qu'elle soit partagée par un autre.

« C'est ainsi que je n'ai pu trouver dans toute l'histoire de Prusse une phase qui eût l'avantage d'être appréciée d'une manière approbative par M. l'orateur. Il n'était point pour le rigoureux absolutisme de Frédéric-Guillaume I^{er}, qui a été considéré par maintes personnes, peut-être même par le préopinant, si j'ai bonne mémoire, comme une suite de ce commencement de la révolution qu'inaugura Louis XIV, en brisant par la force d'en haut les droits antiques ; cet absolutisme n'avait pas l'approbation de M. l'orateur. A Frédéric II il refusait le surnom de Grand, pour des raisons que je n'ai pas à examiner ici, mais qui se placent, cela va sans dire, au point de vue de la politique cléricale. Frédéric-Guillaume II n'avait pas non plus son approbation, ni l'époque antérieure à 1806, ni Frédéric-Guillaume III ; tout aussi peu approuvait-il ce qui a suivi 1815. Le seul moment où il me semble que M. l'orateur se trouvât d'accord avec les principes politiques prussiens, c'était, je crois, le

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 17 décembre 1875. — *Discours*, tome V, pages 152 et suivantes.

commencement de la lutte de 1815 ; et je ne sais si, après la bataille de Leipzig, il se maintenait tout à fait dans ce même accord. Mais ce qui est certain, c'est que, sous S. M. le roi qui a régné en dernier lieu, ni la phase antérieure à 1848, ni celle qui a suivi n'avaient l'approbation de M. le préopinant. Le respect que je dois à mon précédent souverain et aussi la discrétion à l'égard de mes coreligionnaires politiques de ce temps-là m'interdisent d'entrer dans les détails ; mais ni l'époque d'avant 1848, ni la conduite tenue vis-à-vis de la révolution de 1848, ni le ministère Manteuffel, et encore moins celui de *l'Ère nouvelle* n'ont eu l'approbation de M. le préopinant ; toutes ces époques ont été jugées et condamnées par lui avec la même critique tranchante, et je ne dirai pas écrasante, mais mordante, comme celle qu'il fait aujourd'hui. Jamais de la bouche de M. le préopinant je n'ai entendu de déclaration positive, comme, à sa place, il y aurait lieu réellement d'en faire ; toujours une telle déclaration fut renvoyée à la prochaine fois, de même qu'en ce temps-là nous l'avons lu dans les articles de la *Gazette de la Croix*, journal qui était alors de mes amis... souvent, dis-je, nous y trouvions une critique accablante de tout ce qu'il y avait de vicieux dans l'État ; puis la conclusion était toujours : « Maintenant, ce qu'il y aurait à faire sera développé dans un prochain article. » Je crois qu'à présent aussi M. le préopinant serait embarrassé de dire en finissant ce que nous aurions à faire ; mais je suppose chez lui pour l'instant une complète satisfaction, dont, avec mes sentiments personnels à son égard, je suis fort aise pour lui ; car il a maintenant conscience de se trouver dans une situation où il est difficile qu'aucun autre suive ses traces. Que quelqu'un, qui n'est ni catholique, ni Polonais, et qui ne saurait avoir de sympathies guelfes que dans une médiocre mesure, que celui-là puisse se joindre au parti-centre, alors il occupe une colonne isolée sur laquelle nul autre n'a place auprès de lui, et où il est lui-même parfaitement sûr de ne pas éprouver le désagrément d'avoir personne de son avis. »

On ne peut nier qu'il se rencontre des natures chagrines, des esprits inquiets pour lesquels le blâme est une nécessité, la critique un besoin, et qui aimeraient mieux changer indéfiniment d'opinion que de rester d'accord un seul jour avec qui que ce soit. Peut-être M. de Gerlach est-il du nombre de ces caractères pointus ; mais on ne saurait, dans aucun cas, s'empêcher de trouver étrange l'admonestation moqueuse que le premier ministre de l'Empire d'Allemagne, l'homme d'État le plus considérable de l'Europe, a cru de sa dignité de lui infliger en plein Parlement. Il faut surtout en admirer la conclusion morale : « Je suis depuis longtemps le fonction-

naire de l'Etat le plus élevé, et peut-être ai-je, en cette qualité, pour M. le préopinant un certain poids, une certaine autorité; *personnellement je le prierais d'apprendre de moi ne fût-ce qu'un peu de modestie*, pour savoir subordonner son propre jugement aux nécessités du bien public¹. »

Donnée par M. de Bismarck à un vicillard de quatre-vingts ans, cette leçon de modestie a un prix sans pareil. Elle a dû faire sourire les conservateurs attardés qui siègent encore à Berlin ; mais, contre eux, M. de Bismarck sait qu'il peut tout se permettre : il est toujours sûr d'avoir les rieurs de son côté. A la Chambre des députés et au Reichstag, les conservateurs sont, en effet, très-peu nombreux ; et à la Chambre des seigneurs, où ils ont la majorité, la menace d'une nouvelle fournée a suffi pour mettre fin à leurs résistances.

III

Contre les députés alsaciens-lorrains, M. le prince-chancelier n'a pas les mêmes ressources. L'expédient des fournées demeurerait inefficace et le gouvernement prussien pourrait s'attribuer le droit de choisir les représentants des deux provinces françaises sans parvenir à trouver, parmi leurs anciens habitants, un homme, un seul homme, capable d'embrasser publiquement la cause des conquérants. M. de Bismarck se console, il est vrai, en songeant que, si les Alsaciens-Lorrains demeurent irréconciliables, ils ne sont qu'une poignée. Aussi ne leur épargne-t-il pas la moquerie. Il ne fait avec eux (qu'on veuille bien nous passer l'expression) aucune cérémonie ; il ne cherche ni à les attirer ni à les rassurer ; il les tient, il les garde comme « un butin de guerre », parce qu'il a besoin de leur pays : il le leur dit sans ambages, avec une naïveté quelque peu féroce.

Il y a environ dix-huit mois, se produisait, au sein du Parlement allemand, une scène d'une imposante grandeur. Les députés de l'Alsace-Lorraine venaient prendre séance au Reichstag, et leur première parole était une protestation formelle contre l'annexion, une revendication énergique de la nationalité de leurs concitoyens. L'Assemblée allemande entendait rappeler, dans un langage dont l'émotion n'excluait pas la dignité, ces lois impérissables de liberté, de droit, de justice, d'indépendance nationale dont on n'était pas

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 17 décembre 1873. — *Discours*, tome V, page 161.

habitué, dans cette enceinte, à entendre invoquer l'éternelle et souveraine autorité. En quelques paroles pleines de feu et de mesure, M. Teutsch rendait hautement témoignage des sentiments de fidélité et d'amour réciproque qui unissent l'Alsace-Lorraine à la France ; puis, faisant justice de la théorie féodale des annexions violentes, il lui opposait le principe moderne du consentement des populations et il demandait qu'avant d'être définitivement rattachés à l'empire d'Allemagne, les habitants des deux nouvelles provinces fussent appelés à se prononcer, en toute liberté, sur leurs destinées. Quelques jours après, deux autres députés alsaciens, MM. Guerber et Winterer montaient à la tribune pour demander la suppression des pouvoirs dictatoriaux conférés au président supérieur du nouveau pays d'empire. » Ils tracèrent le tableau exact de l'oppression sous laquelle gémissent leurs concitoyens : ils les montrèrent gardés à vue, blessés chaque jour dans leurs sentiments les plus profonds et les plus chers, condamnés à laisser leurs enfants sans instruction ou à les envoyer dans des écoles où l'on enseigne la haine de la France, froissés dans les actes les plus essentiels de la vie civile par la proscription de l'idiome national, persécutés dans leur foi religieuse, atteints enfin jusque dans leurs affections de famille, par la nécessité de se séparer de leurs fils, s'ils veulent les soustraire au supplice du service militaire prussien et au danger d'avoir à porter un jour les armes contre la France ; puis, rapprochant de ces actes les protestations amicales et les souhaits de bienvenue dont les autorités allemandes s'étaient montrées si prodigues lors de l'annexion, ils ne purent s'empêcher de relever avec amertume la contradiction flagrante d'un tel langage avec une pareille conduite.

Les membres du Parlement allemand n'étaient assurément pas tenus de déférer à toutes les demandes des députés alsaciens-lorrains, ni même de reconnaître la justesse de leurs protestations ; mais il y avait, dans le langage de MM. Teutsch, Guerber et Winterer, tant de noblesse et de dignité, dans l'expression de leur attachement à la France un sentiment de fidélité si vif et si respectable, enfin dans leurs plaintes un accent de douleur si profond et si vrai, qu'ils avaient droit au respect sympathique de tout homme de cœur. Ils l'auraient obtenu, on peut l'affirmer sans crainte, dans toutes les assemblées de l'Europe : ils ne l'obtinrent pas à Berlin. Loin de compatir aux souffrances d'une population sacrifiée aux nécessités implacables de la politique, les vainqueurs ne surent que s'en moquer. Des éclats de rire prolongés, stridents accueillirent les paroles des députés alsaciens-lorrains, et lorsque, dans la

séance du 3 mars 1874, M. de Bismarck prit la parole pour répondre à ces derniers, son discours ne fut qu'une raillerie perpétuelle. La protestation d'un vaincu en appelant aux sentiments de justice de la nation victorieuse était, en effet, une excellente occasion de plaisanterie : M. le prince-chancelier ne la laissa pas échapper. Que cette plaisanterie se distinguât par sa légèreté, qu'elle fût toujours du meilleur goût, on n'oserait l'affirmer ; mais elle était assurément amère, piquante, poignante même, et, comme telle, particulièrement agréable à l'assemblée de Berlin, qui ne cessa de souligner, par ses applaudissements et son hilarité, les sarcasmes du premier ministre. Comment ne pas sentir, par exemple, ce qu'il y avait de doux pour des oreilles prussiennes dans une raillerie du genre de celle-ci : « Ces messieurs d'Alsace se plaignent de ce que, pendant ces trois années, nous ne les ayons pas rendus heureux, Comme ils ne l'ont pas été, sans doute, sous la domination française, mais comme ils désireraient bien l'être, et comme aussi nous désirerions bien qu'ils le fussent (*hilarité*). Nous le leur souhaitons ; mais là n'était pas proprement le but de l'annexion : en la faisant, nous n'y avons pas attaché l'espérance que ces messieurs fussent immédiatement des partisans enthousiastes de nos institutions allemandes, des amis de nos nouveaux fonctionnaires envoyés dans leur pays et qu'ils les accueillissent avec une bienveillante critique et une confiance enfantine. Nous ne nous sommes nullement dissimulé que nous aurions à soutenir une lutte très-vive avant de réussir à gagner leur attachement, que nous tâchons assurément d'acquérir, mais qu'aujourd'hui, sans doute, nous ne possédons pas encore. Le temps écoulé est pour cela trop court. Comme l'a dit M. le préopinant, l'Alsace, sans compter Strasbourg, a appartenu à la France pendant deux siècles entiers et même plus longtemps, et l'habitude a sur les hommes une puissance extraordinaire. Quand un jour ces messieurs auront, pendant deux cents ans seulement, appartenu à l'Allemagne (*hilarité*), alors je leur recommande de faire un parallèle rétrospectif, et je suis convaincu qu'en somme ils auront vécu chez nous agréablement (*hilarité*). En tout cas, je suis persuadé qu'ils s'attacheront à la parenté originelle allemande avec même plus de chaleur et d'énergie qu'ils n'expriment ici aujourd'hui — en si bon allemand couramment parlé — leur attachement pour la France (*hilarité*). C'est aussi pour moi un sujet de satisfaction de voir que la connaissance de la langue et de la rhétorique allemande, et que la rhétorique en langue allemande ne soient pas restées aussi en arrière que peut-être on aurait pu le craindre, d'après la première motion et par le premier essai fait

ici en balbutiant pour s'exprimer dans l'idiome de son pays natal (*vive hilarité*)¹. »

Ailleurs, M. de Bismarck s'égaye sur le débit et les gestes de M. Teutsch, à qui il reproche de n'avoir pas su « observer d'une manière exacte la limite où, d'après notre sentiment allemand, cesse le tragique²; » ailleurs encore, il plaisante les députés alsaciens-lorrains qui se plaignent de la dictature allemande, sur le maintien de l'état de siège dans vingt-huit départements français, et, feignant d'oublier que la forteresse de Minden est souvent l'*ultima ratio* de la police prussienne, il compare la mansuétude germanique à la rudesse gauloise; il évoque même le souvenir de Lambessa et de Nouméa, comme s'il pouvait s'établir quelque parallèle entre les patriotes d'Alsace et les scélérats de la Commune, entre les mesures de salut prises par la mère-patrie au lendemain d'une effroyable insurrection et la persécution organisée en pleine paix par un conquérant étranger! Dans un autre passage, il se déclare consolé d'avance de toutes les critiques qui peuvent l'assaillir « par une impression satisfaisante qu'il ne cesse d'avoir présente à l'esprit, c'est-à-dire la satisfaction de penser que cette discussion n'a pas lieu à Versailles, que les griefs de l'Alsace-Lorraine sont discutés ici devant le Reichstag de l'Allemagne et non dans l'Assemblée nationale française³ »; il fait ensuite allusion, en termes assez peu diplomatiques, à la situation qui serait faite à des députés annexés contre leur gré, s'ils voulaient protester dans une Chambre française : « ... Nous n'avons qu'à lire dans les journaux le compte rendu de la première séance venue de l'Assemblée de Versailles, pour être certains que, sinon la majorité, du moins enfin M. le président Buffet, avec la façon tranchante qui lui est propre, aurait bientôt rendu illusoire pour les plaignants la liberté de la parole; mais la signification de ce mot *la liberté de la parole* paraîtrait encore plus périlleuse pour MM. les députés dans les rues et les hôtels de Paris, et il faudrait tout le déploiement des forces de la police française pour mettre les orateurs qui auraient exprimé leurs sentiments contre la France à l'abri de désagréments extra-parlementaires (*hilarité*, quelques cris : *oh ! oh !*)⁴. »

Ce serait perdre le temps que de défendre M. Buffet contre une imputation d'illibéralisme venant de M. de Bismarck ou de discuter les leçons de tolérance que prétend nous donner, dans son omnipotence, M. le prince-chancelier de l'empire d'Allemagne. On se

¹ Reichstag, séance du 3 mars 1874. — *Discours*, tome V, pages 190 et 191.

² *Ibid.* — *Discours*, tome V, page 197.

³ *Ibid.* — *Discours*, tome V, page 192.

⁴ Reichstag, séance du 3 mars 1874. — *Discours*, tome V, page 189.

bornera donc à constater que les doléances des Alsaciens-Lorrains l'avaient mis en verve, et qu'il éprouvait le besoin de faire partager sa bonne humeur à ses collaborateurs du Reichstag. Aussi bien a-t-il eu peut-être raison de ne pas faire de réponse sérieuse à MM. Guerber et Winterer : quelle satisfaction leur aurait-il fait espérer? Mieux vaut assurément avouer, comme il l'a fait à plusieurs reprises devant les Chambres prussiennes et devant le Reichstag, que l'Alsace-Lorraine a été arrachée à la France par raison stratégique.

« ... J'ai déjà dit que nous ne nous étions pas flattés de pouvoir réussir promptement à les rendre heureux, et ce n'est pas dans ce but, non plus, que nous avons fait l'annexion ; nous avons construit un rempart contre les irruptions que depuis deux cents ans a faites chez nous un peuple passionné et guerrier, et auxquelles l'Allemagne a le désagrément et le malheur d'être, en Europe, le seul voisin directement exposé. En face de ces belliqueux, nous avons dû briser la pointe de Wissembourg, qui pénétrait profondément dans notre chair, et précisément en cette pointe alsacienne habite une partie de la population ci-devant française, qui ne le cède aucunement aux Gaulois comme passion guerrière et comme haine vraiment cordiale contre la race voisine¹. »

Déjà, près d'une année auparavant, M. de Bismarck, répondant à une interpellation de M. Windthorst, avait exprimé la même pensée devant le Reichstag, avec plus de netteté encore : « *Nous avons nécessairement, disait-il², à combattre en Alsace maintes sympathies pour un passé deux fois séculaire, qui a donné aux habitants maintes gloires, maints avantages ; nous avons à surmonter péniblement les sympathies vraiment françaises du pays, et avant tout à faire en sorte qu'elles ne compromettent pas la sûreté matérielle de l'Allemagne. Car ce n'est point par envie de posséder des territoires et des hommes, ce n'est pas non plus par le désir légitime de redresser un tort qui nous a été fait il y a deux cents ans, mais parce que nous sommes dans la pénible nécessité de devoir nous attendre à de nouvelles attaques d'un voisin belliqueux, que nous avons étendu nos demandes de cession de territoires et de forteresses autant que nous l'avons fait, afin d'avoir un boulevard derrière lequel nous puissions soutenir des attaques ultérieures semblables à celles que chaque génération a subies en Allemagne depuis plusieurs siècles.* »

La politique utilitaire de M. de Bismarck se montre à nu dans ce discours avec une rudesse qui dispense de tout commentaire.

¹ Reichstag, séance du 3 mars 1874. — *Discours*, tome V, page 194.

² Reichstag, séance du 16 mai 1873. — *Discours*, tome V, page 78.

IV

Au fond de toutes les querelles, de toutes les inimitiés politiques de M. de Bismarck, on retrouve le même grief, la même cause d'antagonisme. Il a le goût, l'instinct prussien de la discipline (à condition pourtant qu'il soit le chef) ; les partis ne possèdent pas cette qualité essentielle : de là les conflits répétés où il ne cesse de s'engager. Il a commencé, comme il l'a dit, par sacrifier ses propres convictions aux nécessités de sa politique, il s'est « subordonné ». Il présumait que ses anciens adhérents du parti conservateur sauraient « subordonner » de même leurs croyances politiques à ses vues supérieures : sur leur refus, il leur a déclaré la guerre. Il supposait les députés d'Alsace-Lorraine assez sages ou assez complaisants pour « subordonner » leurs sentiments patriotiques aux exigences de la stratégie prussienne : ils ne l'ont pas fait et il s'est vu, à regret, obligé, en conscience, de les combattre. A-t-il été plus heureux dans ses tentatives pour rallier les catholiques de la *fraction du centre* ? A-t-il obtenu d'eux qu'ils consentissent à « subordonner » leur foi religieuse à sa doctrine sur les droits de l'État et sur ses rapports avec l'Église ? Pas davantage. Dans le camp des catholiques, plus que partout ailleurs, il a rencontré ce vice irréparable, ce déplorable défaut, cette « incapacité de se subordonner » qu'il qualifierait volontiers d'indiscipline, et que d'autres nommeraient plus justement indépendance.

A l'entendre, il n'eut jamais pour l'Église catholique et pour ses défenseurs que les sentiments du plus profond respect et de la plus sincère bienveillance. S'il est obligé de battre l'unc en brèche et de proscrire les autres, c'est contre son attente et contre son désir le plus ardent. Il revenait de France, au lendemain de la signature des préliminaires de paix, rempli, sinon de confiance, au moins de bonnes intentions. Il ne voulait, semble-t-il, que la paix, la concorde, l'entente mutuelle ; il l'a du moins affirmé solennellement devant la Chambre des seigneurs de Prusse¹. « Éloigné, comme je l'étais, de vouloir aucune lutte intérieure et aucun conflit de ce genre, j'ai préféré encore cette paix, avec tous ses inconvénients, à

¹ Séance du 10 mars 1875. *Discours*, tome V, page 55.

la guerre, et je me suis, pour ma part, refusé à la lutte, bien que déjà j'y fusse souvent poussé d'autres côtés. Il n'y a peut-être pas eu un moment où, abstraction faite de tout le reste, l'on ait été plus disposé, — si le gouvernement n'eût pas été attaqué, — à s'entendre avec le Saint-Siège, que précisément à la fin de la guerre française. » Déjà, plus d'une année auparavant, à l'ouverture de la session parlementaire qui suivit le rétablissement de la paix, il avait protesté de ses dispositions conciliantes, en des termes dont il ne nous appartient pas de discuter la sincérité. « Lorsque je revins de France, disait-il, le 30 janvier 1872, à la Chambre des députés de Prusse, j'ai été sous l'impression et dans la croyance que nous aurions en l'Église catholique un appui pour le gouvernement; peut-être un appui incommode, et dont il faudrait user avec prudence¹... Sans doute, ajoutait-il, j'étais inquiet de savoir comment nous nous y prendrions vis-à-vis d'amis un peu exigeants, pour les contenter au point de vue politique, de sorte que nous pussions vivre avec eux d'une manière durable, et en même temps ne pas nous éloigner de la majorité du pays. » Mais il se rassurait en songeant que les institutions prussiennes étaient dès longtemps reconnues et acceptées par l'Église. Il se reposait sur les paroles mêmes du pape : « Les très-hauts témoignages de Sa Sainteté, ceux des évêques, nous ont montré à cet égard qu'on était satisfait de nous. Cette satisfaction, espérons-nous, devait jusqu'à un certain point se manifester et se faire sentir dans l'influence qui peut être exercée en chaire et au confessionnal sur les classes inférieures². »

Jamais, on le voit, ministre tudesque n'a témoigné plus de condescendance, on pourrait presque dire de bonhomie. Loin de chercher le conflit et la lutte, le vainqueur de l'Autriche et de la France, l'adversaire heureux des deux grandes puissances catholiques, bornait son ambition à mériter les témoignages de satisfaction du pape et les sympathies du clergé romain : c'est lui-même qui nous le dit. Tout au plus espérait-il, en retour, que les évêques ne lui refuseraient pas leur concours moral, et que, fidèles au principe de l'alliance des Césars avec les pontifes, ils n'éprouveraient pas de scrupules à mettre la chaire et le confessionnal au service du nouvel ordre de choses dont la grâce de Dieu et la puissance des canons d'acier ont permis l'établissement en Europe. Il était difficile, en vérité, pour un homme d'État prussien, de se montrer plus conciliant.

¹ *Discours*, tome IV, page 56.

² *Discours*, tome IV, page 57.

Comment fut-il répondu à ces dispositions si bienveillantes, à ces ouvertures si amicales? C'est encore M. de Bismarck qui va nous le dire. Par de la réserve? Par de la malveillance? Par de l'hostilité? Par des menées occultes? Par une opposition déclarée? Non, plus encore : « *par une mobilisation*¹. » C'est l'expression même dont se sert M. le prince-chancelier de l'empire d'Allemagne. Venant de tout autre que de lui, on aurait quelque peine à la prendre au sérieux ; mais M. de Bismarck est tellement expert en fait de mobilisation, il a en pareille matière une compétence si incontestable, qu'il faut bien, quoi qu'on en puisse penser, accepter son appréciation.

Il a même eu soin de l'accentuer encore et de l'aggraver, comme si elle n'était pas par elle-même assez énergique. Pour donner une idée exacte de l'attitude du parti catholique, il n'a pas hésité à évoquer, dans une autre occasion, les idées de guerre et d'assaut ; il a comparé le parti lui-même à « *une batterie de brèche braquée contre l'État* » ; ses chefs sont appelés « *les artilleurs qui la servent, les ingénieurs qui l'ont établie* » ; ils sont accusés de prononcer tranquillement « le mot de guerre civile dans leurs entretiens particuliers », et d'avoir préparé « un armement contre l'État à une époque où, comme ils l'accordent eux-mêmes, la situation de l'Église catholique en Prusse se trouvait aussi favorable que possible² ».

Voilà donc un fait constant : les catholiques ont « mobilisé » contre M. de Bismarck et contre la Prusse... à peu près comme l'Autriche en 1866. On peut seulement demander, sans trop d'indiscrétion, en quoi a consisté cette « mobilisation » si féconde en funestes conséquences. Quelques éclaircissements sur ce point délicat n'auraient pas été inutiles : il est fâcheux que M. de Bismarck n'ait pas jugé à propos de les donner avec toute la précision désirable. Son irritation contre Rome et contre les fidèles aurait-elle pour cause, ainsi qu'on l'a souvent soupçonné, et que lui-même a paru quelquefois le donner à entendre, la définition du dogme de l'infailibilité pontificale? Il l'a nié avec une énergie qui nous défend d'adopter cette explication : « Quant à entamer des disputes dogmatiques sur les changements ou déclarations qui peuvent se produire dans le dogme de l'Église catholique, le gouvernement, a-t-il dit³, est bien

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 30 janvier 1872. — *Discours*, tome IV, page 55.

² Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 24 avril 1875. — *Discours*, tome V, page 54.

³ Chambre des députés de Prusse, séance du 30 janvier 1872. — *Discours*, tome IV, page 65.

éloigné, et doit l'être, d'avoir une telle pensée; *tout dogme, même quand nous ne le croyons pas nous-mêmes, que professent tant et tant de millions d'habitants du pays, doit, en tout cas, être sacré pour leurs concitoyens et pour le gouvernement.* » Ces excellents principes, si nettement professés, ne permettent pas de supposer que M. de Bismarck ait affronté par pure passion dogmatique une lutte aussi violente que celle dont nous sommes, depuis cinq ans, les témoins attristés. On ne saurait admettre davantage qu'il l'ait engagée dans le but de peser d'avance sur la future élection pontificale. Il a fait, à cet égard, une déclaration catégorique de neutralité dont les puissances catholiques feront bien de se souvenir, le moment venu. Répondant, le 9 juin 1873, à M. Reichensperger, il disait devant le Reichstag : « *Nous nous abstiendrons de toute ingérence dans l'élection du pape, et ne tenterons aucunement une pareille immixtion.* Dans l'intérêt de la paix publique, il est pour moi très-désirable que l'élection du pape, quand elle aura lieu, se fasse dans le sens de la modération, de telle manière qu'on ne mette pas toujours au premier plan le côté colère et militant de l'Église, si tant est qu'on veuille la conciliation. Mais notre tâche n'est pas de nous occuper de ces choses-là : lorsqu'on nous annoncera que l'élection d'un pape a eu lieu, notre tâche ne pourra être que d'examiner, de notre côté, si, suivant notre conviction, cette élection s'est faite d'une manière complètement légitime, de sorte qu'à notre avis, l'élu ait le droit d'exercer en Allemagne les droits qui appartiennent sans conteste à un pape romain¹. »

On avait cru pouvoir attribuer le conflit de la Prusse et du catholicisme à un pacte de M. de Bismarck avec l'Italie, à une sorte de complicité entre lui et les envahisseurs de Rome. Il paraît que c'est là encore une erreur. M. le prince-chancelier nous en donne lui-même l'assurance. Il nous apprend, au contraire, que pendant toute la durée de la guerre il a été en froid avec le cabinet du Quirinal. « Les rapports de l'Allemagne avec l'Italie, naturellement bons d'ailleurs, ont alors souffert d'une mauvaise disposition qui dura jusqu'à la conclusion de la paix². L'amour de l'Italie pour les Français » indisposait M. de Bismarck : c'est lui-même qui l'affirme, et nous n'avons pas le droit de le contredire.

Si une sympathie bien naturelle pour la patrie du comte de Cavour n'a pas inspiré la conduite de M. de Bismarck vis-à-vis des catholi-

¹ *Discours*, tome V, pages 114 et 115.

² Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 10 mars 1873. — *Discours*, tome V, pages 53 et 54.

ques, est-il vrai qu'il ait agi par rancune politique, pour punir le pape d'avoir osé, seul en Europe, élever la voix, au lendemain de nos désastres, en faveur de la France accablée? Nous savons M. le chancelier de l'empire d'Allemagne doué d'un sens trop pratique pour qu'il ait obéi à de pareils mobiles. Avec son imagination ardente et son caractère indomptable, Napoléon I^{er} pouvait, malgré son merveilleux génie, se jeter par dépit, par orgueil ou par colère, au devant des plus sérieuses complications. M. de Bismark n'est point de cette trempe : naturellement hautain, mais froid, patient et même souple au besoin, il ne s'emporte jamais, il calcule toujours et ne perd pas le temps à chercher une vengeance stérile.

A l'en croire, il ne fait, dans toute sa campagne contre les catholiques, qu'user du droit de légitime défense. Il ne voulait et ne désirait que la paix : son malheur a été de n'être pas compris. Résolu à vivre en bonne harmonie avec l'Église, il a dû accepter la guerre qu'on lui déclarait. De là son changement d'attitude. « Le changement (pour emprunter ses propres paroles)¹, le changement s'explique par le principe de la défense. Lorsque, au milieu de travaux pacifiques, je suis attaqué tout à coup par un adversaire avec lequel j'espérais pouvoir vivre en paix ; lorsque tout à coup je vois l'État menacé dans ses fondements, alors je dois naturellement me défendre... Le gouvernement de Sa Majesté le roi, avec Sa Majesté elle-même, sont convaincus que l'État est menacé et mis en péril dans ses fondements par deux partis qui ont l'un avec l'autre ceci de commun, que leur opposition au développement national s'affirme d'une manière internationale, et qu'ils combattent la nation et la formation d'un État national. »

L'accusation est formelle, on le voit ; elle ne tend à rien moins qu'à mettre sur le même pied l'Internationale et le catholicisme, à établir une sorte d'assimilation entre les sectaires de la Commune et les disciples du Vatican. Il est curieux de savoir comment M. de Bismarck essaie de justifier cette assertion hardie, quels méfaits il impute aux catholiques, quels crimes par eux perpétrés il juge dignes d'être mis en parallèle avec l'incendie de Paris et le meurtre des otages. La liste de ses griefs est fort longue, et, de plus, elle a notablement varié, suivant les époques. Au début, M. de Bismarck semblait ne reprocher à la *fraction centre* que de s'être constituée, sans l'assentiment du gouvernement, pendant la guerre de 1870, d'avoir engagé, en Silésie notamment, une lutte électorale très-active, et passablement heureuse, contre des candidats ministériels,

¹ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 24 avril 1873. — *Discours*, tome V, pages 48 et 52.

enfin d'avoir accepté la direction politique d'un ancien ministre du roi de Hanovre, M. Windthorst, fidèle champion de la maison des Guelfes, et adversaire déclaré du prince-chancelier. Il accusait, de plus, les catholiques de vouloir former un parti exclusivement religieux, comme une sorte d'État dans l'État, et de prétendre à un partage égal des fonctions publiques entre les différentes communions religieuses, en proportion du nombre d'adhérents de chacune d'elles. « Il ne s'en était pas beaucoup effrayé, tant il était ami de la paix¹ ; » mais depuis lors, la lutte s'est animée, le ton des débats s'est élevé ; des périls, jusqu'alors inconnus ou dissimulés, ont été clairement aperçus et hautement dénoncés. Les députés catholiques, tels que M. de Bismarck les dépeint depuis trois années dans ses discours parlementaires et dans les journaux qu'il inspire, les députés catholiques seraient les irréconciliables ennemis de l'empire allemand ; ils en auraient juré la ruine. « A une époque où la paix confessionnelle était profonde dans le pays, ils ont amassé avec soin cette matière inflammable de discorde et de lutte, dans la pensée de se créer au sein de l'État une puissance considérable qui, au gré des chefs de la fraction, eût fait pencher la balance pour ou contre le gouvernement, en y jetant le poids de soixante-dix, de quatre-vingts, peut-être même de cent quarante voix. Si l'on peut réussir à organiser cette force, on est le maître dans l'État ; mais l'État fait bien de prendre garde que le roi, et non pas le parti-centre, reste le maître dans l'État². » Ces tentatives d'usurpation ne seraient pas, d'ailleurs, le fait des quelques hommes politiques qui dirigent la « fraction du centre », et que M. de Bismarck accusait un jour, on ne sait sur quel fondement, *de n'avoir pas avec eux la majorité de leurs coreligionnaires*³ ; elles seraient imputables au clergé, aux fidèles, à l'esprit même de l'Église. Avec « cette grande et admirable unité », à laquelle, en toute occasion, le ministre prussien rend un hommage mêlé de quelque envie⁴, ecclésiastiques et laïques poursuivraient le même but, travailleraient à la même œuvre. Ils voudraient « qu'aucune loi en Prusse ne pût exister sans l'approbation du pape⁵ » ; bien plus, que l'esprit de l'enfance fût *empoisonné dans les écoles* ; qu'on préparât, *par l'éducation donnée à l'enfance*,

¹ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 10 mars 1875. — *Discours*, tome V, page 54.

² *Ibid.*, séance du 24 avril 1875. — *Discours*, tome V, page 55.

³ Chambre des députés de Prusse, séance du 30 janvier 1872. — *Discours*, tome IV, page 64.

⁴ Reichstag, séance du 16 mai 1875. — *Discours*, tome V, pages 79 et 81.

⁵ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 17 décembre 1875. — *Discours*, tome V, page 154.

des recrues polonaises sur lesquelles notre armée n'aurait pas à compter ; que, dans les régiments, le commandement de l'officier qui est à leur tête eût un moindre effet que l'influence du confesseur¹. En vain les catholiques affirment-ils en toute occasion leur dévouement au roi et à la cause de l'Allemagne ; en vain multiplient-ils les protestations patriotiques qu'ils ont, pendant la guerre, confirmées de leur sang, M. de Bismarck n'en persiste pas moins à les accabler des imputations les plus graves et les plus flétrissantes. Si M. Windthorst déclare à la tribune, en son nom et au nom de tout son parti, « qu'il s'attache sans réserve aucune à la constitution prussienne, » M. de Bismarck n'en demande pas moins, en plein parlement, au moment même où il rappelle cette déclaration, si elle est de nature « à lever tous les doutes¹ ». Il affecte de ne voir dans les membres de la « fraction centre » que des alliés de l'étranger. Au risque de les désigner aux vengeances populaires, il les dénonce comme les ennemis irréconciliables de l'indépendance allemande et agite le spectre, assurément peu effrayant, de l'invasion française. Il leur reproche sans cesse, comme un crime de lèse-nation, de s'être groupés sous la direction de l'ancien chef du parti hanovrien, il ne leur pardonne pas d'accepter dans le parlement l'alliance de la noblesse polonaise, « qui a besoin de discordes et de luttes², » et au dehors, l'appui de la presse opposante, « la presse bavaroise, ... cette presse qu'on peut nommer chez nous la presse gallophile, antiallemande, l'ancienne presse de la Confédération du Rhin³, ... ; cette race de publicistes bretailleurs, dont l'industrie périrait à l'instant si la paix se faisait ; gens qui ne vivent que d'une ressource, c'est d'avoir le front et la grossièreté d'écrire des choses qu'autrement on ne dit pas, qu'on ne s'attend pas à entendre³. »

Pour exciter contre ses adversaires politiques la redoutable colère des patriotes prussiens, il évoque les souvenirs les plus lointains de l'histoire germanique : il impute au parti catholique et à ses ancêtres ultramontains non seulement l'humiliation diplomatique de la Prusse à Olmütz, mais encore la défaite des Gibelins en Italie et l'exécution

¹ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 6 mars 1872. — *Discours*, tome IV, pages 114 et 115.

² Chambre des députés de Prusse, séance du 9 février 1872. — *Discours*, tome IV, page 18.

³ *Ibid.* — *Discours*, tome IV, page 84.

⁴ Chambre des députés de Prusse, séance du 30 janvier 1872. — *Discours*, tome IV, page 61.

⁵ Chambre des députés de Prusse, séance du 1^{er} février 1872. — *Discours*, tome IV, page 80.

de Conradin. Il fait aux défenseurs actuels du Saint-Siège un crime de compter encore, pour le triomphe de leur cause, sur l'appui du bras séculier représenté par la France ; il affecte de considérer la déclaration de guerre coïncidant avec la définition du dogme de l'infailibilité comme la promulgation à main armée des décrets du concile du Vatican ; il accuse l'Église de n'être entrée en lutte avec l'Allemagne que par dépit et par désespoir de voir la suprématie politique passer des deux grandes puissances catholiques à la Prusse, État protestant. Dans toutes les difficultés qu'il peut encore rencontrer, dans tous les contre-temps qu'il lui arrive d'essuyer, il voit la main des catholiques, il ne cesse de les dénoncer à l'indignation publique avec une âpreté et une persévérance que lui envierait M. Raspail, ce grand pourfendeur de jésuites. Il leur donne même une qualification, à laquelle n'eût certes jamais songé le patriarche d'Arcueil : il les traite de « révolutionnaires ». Il est vrai que, comme il l'a dit, il emploie l'expression « non pas dans un sens blessant ; mais scientifique » : le grief n'en a pas moins été articulé. M. de Bismarck a même tenu à en démontrer, toujours scientifiquement, la justesse : « La nature d'un point de vue révolutionnaire, — a-t-il dit devant la Chambre des députés de Prusse, lors de la discussion de la loi sur le mariage civil, — consiste essentiellement en ce qu'on place son propre jugement, sa propre volonté au-dessus des lois qui sont en vigueur dans l'État. La nature de la réforme, contrairement à celle de la révolution, est de s'efforcer d'obtenir par la voie légale des modifications de la loi, mais en obéissant à celle-ci, tant qu'elle est en vigueur dans l'État. Ce terrain, les évêques l'ont abandonné ; ils ont dit : nous ne reconnaissons pas la loi comme obligatoire, nous ne lui obéissons pas, — et, autant que je le crois *sine ira et odio*, la situation prise aujourd'hui par les évêques vis-à-vis de l'État, peut être qualifiée de révolutionnaire¹. »

M. le prince de Bismarck ne paraît pas soupçonner qu'au-dessus des ordres de l'État et des lois humaines, il y ait des prescriptions plus impératives, celles de la conscience, une loi plus sacrée, la loi morale. Il ne semble pas non plus se douter de l'abîme qui sépare l'insurrection violente du révolutionnaire de la protestation pacifique du chrétien menacé dans sa foi. De telles distinctions n'existent pas, aux yeux de M. le prince-chancelier de l'empire ; quiconque prétend à l'indépendance est, pour lui, un adversaire irréconciliable.

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 17 décembre 1873. — *Discours*, tome V, page 160.

ble ; conservateurs ou républicains, catholiques ou libéraux, sont réputés par lui ennemis de l'ordre social, du jour où ils prétendent secouer le joug de la discipline prussienne. Il leur déclare une guerre à mort, jusqu'à complète extermination. Comme un autre Annibal, il en a fait, en quelque sorte, le serment solennel, au nom de ses croyances religieuses : « Cette foi vivante que je confesse, ma foi chrétienne évangélique m'impose l'obligation envers le pays où je suis né et pour le service duquel Dieu m'a créé, — envers le pays où m'a été confié un haut emploi, — de veiller, de tous côtés, à remplir cet emploi : si les fondements de l'État sont attaqués par les barricades, du côté des républicains, je considère comme mon devoir de me tenir sur la brèche ; et *s'ils sont attaqués du côté de ceux qui avaient mission auparavant et qui l'ont encore, d'affermir les bases de l'État au lieu de les ébranler, vous me trouverez, aussi vous, et toujours sur la brèche.* C'est ce que me commandent la loi chrétienne et ma foi !¹ » — « Doutez de notre habileté, s'écriait-il un autre jour devant le Reichstag, mais ne doutez pas de notre dévouement, de notre bonne volonté, de notre courage, *de notre constante résolution de montrer un front ferme à tous les ennemis de l'empire, — de cela ne doutez pas !*² ».

Après avoir ainsi prodigué au parti catholique pris dans son ensemble les attaques les plus passionnées, il était naturel que M. de Bismarck n'épargnât pas aux membres de la « fraction centre » les outrages personnels. Aussi ne leur a-t-il ménagé ni les sarcasmes ni l'insulte. Leurs chefs les plus éminents, le regretté M. de Mallinckrodt et M. Windthorst sont, en particulier, l'objet de ses mordantes railleries. Ce dernier surtout, caractère énergique et délié, âme antique cachée sous un extérieur disgracieux, orateur plein de malice, de finesse, de sang-froid et au besoin d'élévation, a l'honneur de servir de cible, pour ne pas dire de plastron, à M. le prince-chancelier. Le député de Meppen est traité par lui tantôt de « grand général sans armée », tantôt de « membre-gérant de la fraction du centre » ; toujours de comédien politique et d'orateur mensonger. Le mot n'est pas prononcé ; mais l'idée est sans cesse exprimée. Comment, par exemple, interpréter autrement ces paroles dites, en pleine Chambre prussienne, à la suite d'une improvisation de M. Windthorst : « Je trouve chez cet orateur une habileté trop parfaite, — et venant d'une trop bonne

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 15 février 1872. — *Discours* tome IV, pages 95 et 96.

² Reichstag, séance du 16 mai 1875. — *Discours*, tome V, page 85.

école, — à accommoder les paroles dites par moi et par d'autres, selon les besoins du moment, et de sa part ces exemples sont si fréquents et se multiplient de telle sorte, qu'il serait réellement difficile de suivre la trace de chacun d'eux parmi tant d'autres?¹. » — Que penser de cette autre réplique aussi amère que laconique : «..... Je m'en réfère simplement au compte rendu sténographié de son discours et de mes propres paroles, pour constater que ses expressions n'ont pas rendu tout à fait exactement les miennes, — *bien que, j'en suis convaincu, celles-ci fussent présentes à sa mémoire?* »² — Comment qualifier, sinon de diffamation à la tribune, l'exorde que l'on va lire et dont M. Windthorst fait, comme de coutume, tous les frais : « M. le préopinant a jugé nécessaire de répéter aujourd'hui une grande partie de son discours d'hier et aussi du mien. Je n'en puis trouver aucune autre raison, si ce n'est peut-être la vieille maxime latine : *repetitio est mater studiorum*. D'ailleurs, *comme je pouvais m'y attendre*, l'orateur n'a pas reproduit ici mes paroles avec la même impartialité absolue dont il a fait preuve quand il s'est cité lui-même ; et, pendant la nuit, il a imaginé de se placer sous le feu de reproches qu'il prétend lui avoir été faits par moi, bien que je ne les lui aie pas adressés, — *de se placer ainsi, peut-être bien pour amener une occasion d'employer le ton à effet de l'indignation morale et de l'innocence offensée?* »³. » Le patriotisme de M. Windthorst n'est naturellement pas moins suspecté que sa véracité. A entendre M. de Bismark, *l'État, tel que M. le député Windthorst le conçoit, aurait touché de plus près à sa réalisation, si les Français avaient remporté la victoire sur nous* ; mais le parti guelfe ne nourrira plus cette espérance ; celui donc qui veut encore la lutte, doit chercher ailleurs, trouver ailleurs des alliés...⁴ »

Ajouter une seule réflexion à de telles paroles serait en affaiblir l'énergie. Il faut se borner à les mettre sous les yeux du lecteur, en l'invitant à se demander en quel temps, en quel pays le premier ministre d'un gouvernement régulier a tenu pareil langage, même à ses adversaires les plus acharnés. Sans doute on trouverait dans les séances de la Convention des exemples d'invectives plus passionnées et de dénonciations plus haineuses ; ce que l'on ne rencontrera jamais, c'est, de la part d'un ministre victorieux et tout-puissant,

¹ Chambre des députés de Prusse, séance du 8 février 1872. — *Discours*, tome IV, page 72.

² *Ibid.* — *Discours*, tome IV, page 73.

³ Reichstag, séance du 17 mai 1873. — *Discours*, tome V, page 84.

⁴ Chambre des députés de Prusse, séance du 9 février 1872. — *Discours* tome IV, page 80.

au lendemain du plus éclatant triomphe, au sein du calme le plus absolu, ces accusations froidement injurieuses à l'adresse de ses contradicteurs politiques. Il est vrai que M. de Bismarck parle ainsi non par animosité personnelle contre M. Windthorst, mais par simple habitude et presque par esprit de justice. Ainsi qu'il l'a déclaré lui-même, il ne nourrit aucune haine contre le chef de la fraction du centre : « M. Windthorst peut être convaincu, a-t-il dit, que je ne suis point pour lui l'ennemi qu'il me croit être, et que je ne lui dis rien de pis que ce qu'il convient de lui dire selon la vérité et selon ce que lui-même il mérite¹. »

V

On vient d'entendre, de la bouche même de M. de Bismarck, l'énumération de ses griefs contre le parti catholique et l'histoire des origines du conflit; on vient de voir en quels termes il a malmené, à la tribune, les principaux orateurs de la « fraction du centre ». Il est temps de mettre ses actes en regard de ses discours, de comparer sa conduite à celle de ses adversaires et de compléter, par le récit de ses rigueurs législatives, celui de ses vivacités de tribune².

Le prince-chancelier de l'empire d'Allemagne affirme, nous l'avons dit, avoir été provoqué à la lutte. La formation du parti du centre pendant la guerre de 1870 et son intervention aussi heureuse qu'inattendue dans les élections de 1871 auraient été, suivant lui, le point de départ du déplorable démêlé qui se prolonge depuis quatre années. Il est difficile d'être d'accord avec M. de Bismarck sur le caractère des incidents qu'il a considérés comme des provocations; mais on ne saurait nier le fait même de l'organisation, ou pour mieux dire de la reconstitution du parti catholique en Allemagne, dans les derniers mois de 1870. Dès cette époque, la révolte de quelques ecclésiastiques contre le dogme de l'infailibilité et l'apparition de la secte des vieux-catholiques avaient jeté l'alarme parmi les catholiques allemands et fait sentir

¹ Reichstag, séance du 17 mai 1873. — *Discours*, tome V, page 91.

² Voir, sur cette question, l'excellente étude de M. Gardet, intitulée : *La fraction du centre au Parlement allemand*, et insérée dans le numéro du *Correspondant* du 10 juillet 1874.

à ceux-ci la nécessité de s'entendre, de se compter, de se grouper et d'agir aussi bien sur le terrain législatif et politique que dans la sphère religieuse. M. de Bismarck paraît l'oublier; il semble ne pas se rappeler, non plus, que les doutes les plus sérieux planaient, dès lors, sur les véritables sentiments et sur les intentions secrètes du gouvernement prussien. Son alliance intime avec l'Italie, qui venait d'occuper Rome, devait inquiéter les consciences catholiques, et la suppression récente de la division catholique au ministère des cultes n'était pas faite pour rassurer les esprits. C'est sous l'influence de ces craintes que furent élus les députés dont se compose aujourd'hui la fraction du centre. Leur nomination indiquait de la part des catholiques la volonté arrêtée de prendre leur part de la direction des affaires publiques et de défendre, sur le terrain parlementaire, la liberté de leur conscience et l'intégrité de leur foi : rien de plus; rien de moins. Il est vrai que M. de Bismarck ne reconnaît ni aux catholiques, ni à aucune autre communion le droit de demander que, dans la répartition des fonctions publiques, il lui soit fait une part proportionnelle au nombre de ses adhérents; il admet encore moins qu'il puisse se former sur le terrain parlementaire une fraction confessionnelle, faisant dépendre avant tout sa conduite politique de ses croyances religieuses. C'est là une grosse question, dont M. le prince de Bismarck ne peut ignorer la gravité, mais qu'involontairement ou non, il nous paraît trancher bien légèrement. Lorsqu'il s'élève contre l'introduction des débats théologiques dans les assemblées politiques, il a certainement raison, à ce point même qu'il semble, selon l'expression vulgaire, prêcher des convertis. Personne, à coup sûr, ni parmi les catholiques, ni parmi les dissidents, ne songe à ériger les parlements en conciles et à leur proposer de voter un *Credo*. M. de Bismarck doit être, à cet égard, pleinement rassuré. Mais, en dehors et à côté des dogmes proprement dits, il est un certain nombre de principes supérieurs et d'ordre moral, qui influent sur tous les actes des partis politiques, et dont l'adoption ou le rejet dépend plus ou moins des convictions religieuses. Dans le Reichstag allemand, comme dans les Chambres prussiennes, comme dans tous les parlements de l'Europe, il n'est pas un groupe qui ne conforme sa conduite politique à l'idée qu'il se fait de la nature morale de l'homme, de ses droits naturels et sociaux, de ses devoirs envers ses semblables et envers Dieu. Les vieux conservateurs prussiens ont arboré le drapeau du despotisme féodal et piétiste; les nationaux libéraux ont pour devise le développement de toutes les libertés et l'unification de l'Allemagne sous le protectorat de la Prusse;

les progressistes veulent la république sans Dieu ; les socialistes, le nivellement et le matérialisme : en quoi serait-il interdit aux députés catholiques de prendre les lois morales du Décalogue pour point de départ et pour règle de leur action politique ? Si M. de Bismarck a, comme il l'a maintes fois affirmé, la foi évangélique dont il a fait profession à la tribune, nous ne voyons pas comment il pourrait reprocher à un groupe quelconque de ses collègues de se rallier autour de la base commune de toutes les confessions chrétiennes. Le nom même de la « fraction du centre », qui a évité de se dire exclusivement catholique, indique assez clairement qu'elle n'entend pas faire de la « Cité de Dieu » une sorte d'État dans l'État. Le programme à la fois conciliant et précis qu'elle a voté à l'époque des élections de 1871, et que tout le monde connaît en Allemagne, n'exclut en rien les non-catholiques. Il assigne pour but aux efforts de ses adhérents non pas l'affirmation de tel ou tel dogme catholique, mais simplement le règne des lois divines communes à tous les chrétiens, et l'amélioration matérielle et morale du sort des masses. Est-ce l'attitude d'un parti subversif et intolérant ?

Personne ne l'eût supposé ; mais M. de Bismarck agit comme s'il le croyait. Cependant il usa de longanimité, et n'entra pas en lutte avec la « fraction du centre » aussitôt après la réouverture du Parlement : c'est lui-même qui l'affirme. Pour faire éclater le conflit, il ne fallut rien moins, dit-il, que les imprudences de l'évêque d'Ermeland. On se rappelle sans doute cet incident, premier épisode de la lutte qui déchire aujourd'hui l'Allemagne. Déjà, il est vrai, la suppression de la direction du culte catholique au ministère des cultes, la retraite de M. de Mühler et son remplacement par le docteur Falk avaient assez clairement indiqué l'imminence d'une rupture entre M. de Bismarck et l'Église ; néanmoins, cette hostilité latente ne s'était manifestée par aucun dissentiment public, jusqu'au moment où l'évêque d'Ermeland révoqua un professeur ecclésiastique du lycée de Braunschweig, qui avait protesté contre le dogme de l'infailibilité pontificale. Le ministère des cultes maintint ce professeur dans ses fonctions, en se fondant sur ce que le droit de révoquer un fonctionnaire public ne saurait appartenir à un prélat. L'évêque d'Ermeland objecta avec raison que nulle autre autorité que l'autorité religieuse n'était juge de la foi des professeurs ecclésiastiques, que ses dépositaires étaient, dès lors, autorisés à prononcer, contre les prêtres tombés dans l'erreur, les peines disciplinaires établies par les canons, et que, d'ailleurs, ces peines, purement morales, n'ayant de valeur que dans le domaine du for intérieur, n'entraînant au-

cune mesure coercitive, ne nécessitant en rien l'intervention du bras séculier, l'Etat devait les laisser produire leur effet sans en entraver l'application. Le gouvernement prussien n'en persista pas moins dans sa décision : il refusa d'admettre d'autres lois que les siennes, d'autre juridiction que celle de ses tribunaux, d'autres peines que celles du Code prussien, et annula successivement toutes les décisions de l'évêque d'Ermeland. Dès ce jour, on le voit, il y avait guerre déclarée entre le spirituel et le temporel, entre le gouvernement des intérêts matériels et celui des consciences : guerre qui fut poussée jusqu'à la condamnation judiciaire, jusqu'à l'emprisonnement et à l'exil du courageux évêque.

A partir de ce moment, la lutte s'anime, les incidents se présentent, les actes de persécution se multiplient. Rome prend en main la cause de l'évêque d'Ermeland et menace de ses censures : M. de Bismark riposte par le vote et la mise à exécution de la loi sur l'expulsion des jésuites. Le parti du centre ne comprenant pas l'avertissement, et les évêques prenant la défense de leur frère persécuté, M. de Bismarck ouvre, à son tour, contre eux, ce qu'on pourrait appeler aussi une « batterie de brèche ». La loi « sur les abus de la chaire » subordonne au bon plaisir de la police la liberté de la prédication chrétienne et soumet les interprètes de la parole divine au régime de l'amende et de la prison ; en vertu d'une autre loi, sur l'inspection des écoles, le clergé de toutes les communions est dépouillé, au profit de l'État, de son droit séculaire de surveiller l'enseignement religieux, même dans les établissements ecclésiastiques. La majorité de la Chambre des députés, acquise à l'opinion nationale-libérale, vote, sans hésiter, le projet. La Chambre des seigneurs se prononce en sens inverse : M. de Bismarck brise les résistances, en faisant entrevoir aux récalcitrants l'éventualité d'une fournée de nouveaux pairs. Mais, loin de se refroidir, le zèle des catholiques s'exalte : leurs orateurs, leurs journalistes luttent avec plus d'énergie que jamais ; les évêques multiplient les mandements, et fulminent avec une invincible énergie jusque sous le coup de la ruine, de l'expulsion et de la captivité. Plus la persécution s'aggrave, plus les fidèles se serrent autour de leurs pasteurs : on les voit, réunis en foules immenses, agenouillés au pied des autels, sur le marbre des antiques cathédrales du moyen âge, implorer le ciel pour le triomphe de l'Église, ou accompagner, les larmes aux yeux, leurs évêques jusqu'au seuil de la prison, en demandant la bénédiction, en baisant les vêtements de ces nouveaux martyrs. L'auguste captif du Vatican mêle sa voix à ce concert de plaintes, de prières,

et porte jusqu'aux extrémités du monde la protestation émue, indignée, intrépide et inflexible de la vérité méconnue et de la justice outragée. M. de Bismarck ne faiblit cependant pas : en face de difficultés sans cesse croissantes, en présence d'une lutte dont la gravité émeut parfois l'empereur lui-même, il ne recule, ni ne se trouble. Il continue d'affirmer, en toute occasion, ses intentions pacifiques; mais, en même temps, il présente ou fait présenter aux Chambres une série d'édits de proscription religieuse, véritable arsenal législatif, mis en vigueur, sous le nom de *lois de mai*, au printemps de 1872. La première de ces lois supprime indirectement toute discipline ecclésiastique : elle prohibe l'excommunication majeure, défend de rendre publique aucune peine ecclésiastique et interdit aux évêques de prononcer aucune condamnation pour l'accomplissement d'un acte prescrit par l'État. La deuxième loi, sur l'éducation des clercs et la nomination aux postes ecclésiastiques, met le recrutement du clergé entre les mains de l'État : nul ne peut être nommé titulaire d'un emploi ecclésiastique dans l'empire d'Allemagne s'il n'est Allemand, s'il n'a suivi, pendant trois ans, les cours d'une université allemande, s'il n'a fait ses études théologiques dans un des séminaires placés sous la surveillance de l'État, et subi avec succès un examen littéraire et philosophique devant un jury spécial nommé par l'État. Par surcroît de précautions, l'évêque est tenu de faire connaître d'avance les candidats qu'il se propose de nommer au président supérieur de la province, et celui-ci peut s'opposer à la nomination, non-seulement dans les cas d'incapacité ou d'indignité légale, mais encore, « si le candidat a par devers lui des faits qui autorisent à croire qu'il contreviendra aux lois de l'État ou aux ordonnances rendues par l'autorité de l'État dans les limites de sa compétence, ou qu'il troublera la paix publique. » C'est, comme on voit, le régime des suspects appliqué au recrutement du clergé. Comme complément et comme corollaire de ces deux lois essentielles, une loi spéciale permet de sortir de l'Église par simple déclaration devant le juge local et de s'affranchir ainsi des prestations dues à la paroisse, et une quatrième loi institue une « cour royale pour les affaires ecclésiastiques », siégeant à Berlin, nommée par le roi, composée de onze membres, dont six au moins choisis parmi les magistrats rétribués par l'État : cette cour juge, en dernier ressort, tous les recours formés, soit par l'État, soit par les particuliers, contre les décisions des autorités ecclésiastiques. Enfin, l'observation de ce nouveau code ecclésiastique est garantie par une série de pénalités aussi sévères que variées, qui

comprennent l'amende de 100 à 1,000 thalers, l'emprisonnement de six mois à deux ans, l'incapacité de remplir des emplois publics et la suspension de fonctions de un à cinq ans.

C'est ainsi que M. de Bismarck entendait « rétablir la paix religieuse ». Comme les Romains dont parle Tacite, *ubi solitudinem facit, pacem appellat*. Bien des obstacles semblaient devoir s'opposer à l'exécution de ses plans : les conservateurs prussiens étaient effrayés, le roi hésitait, la Constitution s'opposait à la mise en vigueur des nouvelles lois ; mais M. de Bismarck n'est pas homme à reculer. En quelques mois, et de haute lutte, les conservateurs de la Chambre des seigneurs étaient obligés de se déclarer rassurés, le roi reconnaissait, une fois de plus, la haute sagesse de son ministre, et la Constitution, révisée à la hâte, permettait le vote et la promulgation des lois religieuses. L'administration prussienne se mettait aussitôt en devoir de les appliquer, avec l'esprit méticuleux et processif qu'on lui connaît, et, stimulée par le prince-chancelier, elle ne tardait pas à faire produire tous ses effets à la nouvelle législation. Cinq cents condamnations prononcées contre le clergé catholique, trois archevêques emprisonnés, nombre d'évêques dépossédés et d'églises enlevées au culte catholique : tels étaient les exploits accomplis, en moins de deux ans, par les aides de M. de Bismarck.

Le ministre prussien doit se louer de leur zèle ; mais il n'a pas lieu d'être également satisfait du résultat de la campagne qu'il a entreprise contre l'Église. La fraction du centre, qu'il se flattait de ruiner dans le pays, par l'application des *lois de mai*, est sortie, plus nombreuse et plus puissante que jamais, des élections de 1873. En vain, le gouvernement prussien pousse des cris d'alarme et répète, par l'organe de ses fonctionnaires et de ses journaux, par la voix de M. de Bismarck lui-même : « Il faut choisir entre le pape et l'empereur, entre la France et l'Allemagne. » il semble que le choix des populations catholiques soit irrévocablement fait. Jamais la presse religieuse n'a parlé si haut, en dépit des poursuites judiciaires ou administratives, jamais les députés du centre ne se sont montrés plus résolus ni plus éloquents, jamais les prélats n'ont déployé une plus inflexible résolution, les fidèles un plus inaltérable dévouement. La voix qui part du Vatican ne s'affaiblit pas : elle se fait entendre, au contraire, avec plus d'énergie et d'autorité que jamais, elle résonne sans cesse aux oreilles du prince de Bismarck, elle l'importune, au sein de son triomphe, à ce point qu'on a pu croire un moment qu'il demanderait, pour en avoir raison, l'appui du bras séculier italien.

Quoi qu'il arrive, on peut être assuré que M. de Bismarck ne cédera pas : comme il l'a dit, « il n'ira pas à Canossa, » il poussera la lutte jusqu'au succès définitif ou jusqu'au désastre. On ne saurait s'en étonner. Il ne s'agit pas, en effet, entre lui et les catholiques, entre Berlin et Rome, d'un dissentiment politique ordinaire; il s'agit, comme l'a dit un jour, dans un accès de franchise, le chancelier allemand, « de l'antique conflit de pouvoirs qui est aussi vieux que l'espèce humaine, du conflit de pouvoirs qui est beaucoup plus ancien que la venue de notre Sauveur en ce monde, du conflit de pouvoirs qu'Agamemnon en Aulide eut à subir contre ses prophètes, qui lui coûta sa fille et empêcha les Grecs de mettre à la voile, du conflit de pouvoirs qui, sous le nom de lutte des papes et des empereurs, a rempli l'histoire d'Allemagne, au moyen âge, jusqu'à la ruine de l'empire allemand... Le but que la papauté avait incessamment devant les yeux, comme les Français la frontière du Rhin, le programme qu'elle fut près de réaliser au temps des empereurs du moyen âge, c'est l'assujettissement du pouvoir séculier au pouvoir religieux, but éminemment politique, mais qui est aussi vieux que l'humanité, car, depuis qu'elle existe, il y a eu, soit des gens habiles, soit des prêtres en titre, qui affirmèrent connaître la volonté de Dieu plus exactement que leur prochain; et que ce soit là le fondement des prétentions papales à la domination, personne ne l'ignore. La lutte du prêtre contre le roi, et, dans le cas présent, du pape contre l'empereur d'Allemagne, telle que nous l'avons déjà vue au moyen âge, doit être jugée comme toute autre lutte, elle a ses conclusions de paix, elle a ses temps d'arrêt, elle a ses armistices... Ce conflit de pouvoirs est soumis aux mêmes conditions que toute autre lutte politique; c'est donc un déplacement de la question, calculé pour produire de l'impression sur les gens dénués de jugement, quand on le présente comme s'il s'agissait de persécution de l'Église. Il s'agit de la défense de l'État; il s'agit de délimiter jusqu'où doit aller le pouvoir des prêtres, jusqu'où doit aller le pouvoir du roi, et cette délimitation doit être faite de telle sorte que, de son côté, l'État puisse subsister en ces limites. Car, dans l'empire de ce monde, *il a le pouvoir et la préséance*¹. »

Ainsi, prédominance du pouvoir temporel sur l'autorité spirituelle, droit pour l'État de limiter l'exercice du pouvoir ecclésiastique, de choisir les prêtres, de restreindre l'exercice de la juridiction épiscopale sur les âmes, d'enlever à l'enseignement public son

¹ Chambre des seigneurs de Prusse, séance du 10 mars 1875. — *Discours*, tome V, pages 30 et suivantes.

caractère religieux et de fixer le point où doit s'arrêter l'inspiration divine : tels sont les principes que M. de Bismarck entend faire triompher, tout en se défendant de vouloir ressusciter l'État païen. Il faut le remercier d'avoir bien voulu s'expliquer aussi clairement. Les Césars ne tenaient pas un autre langage, lorsqu'ils reprochaient aux chrétiens de saper les fondements de l'empire ou lorsqu'ils les accusaient d'être « les ennemis du genre humain ». Henri VIII s'exprimait ainsi, lorsqu'il déclarait le pouvoir pontifical incompatible avec l'autorité royale.

M. de Bismarck suit la même voie, obéit à la même inspiration. Il n'est pas difficile de démêler, à travers ses récriminations plus ou moins sérieuses, le véritable motif de sa persistante colère contre les catholiques. Il les déteste au même titre que les Polonais et les Danois : il rencontre en eux des hommes et non des courtisans, des juges et non des complices. C'est là ce qu'il ne leur pardonnera jamais. Il a eu facilement raison du prétendu libéralisme de MM. Bennigsen, Lasker, Bamberger et consorts ; il a éprouvé qu'aux yeux des hommes politiques de cette nuance, le succès justifie tout : il s'irrite de trouver, sur les bancs du centre et de la fraction polonaise, des caractères moins traitables et des consciences moins faciles. On l'y censure, lui, le vainqueur ; on y proteste contre ses triomphes, on se permet de rester fidèle aux principes du droit des gens et du droit constitutionnel ; on ose former un parti indépendant, qui repousse l'attache gouvernementale et prétend chercher dans la loi divine une règle inflexible, un point d'appui immuable ; enfin, on a le tort, plus grave encore, de subsister malgré la volonté souveraine et de grandir chaque jour en dépit de la persécution. En faut-il davantage pour mériter la colère du premier ministre de Prusse ? En poursuivant de sa haine implacable les représentants des idées catholiques, M. de Bismarck, — qu'il le sache ou non, — ne fait que suivre la tradition et obéir à l'instinct de tous les autocrates. Dans tous les temps et dans tous les lieux, l'Église catholique et ses défenseurs ont eu le glorieux privilège d'irriter, par le seul fait de leur indépendance morale, l'orgueil des despotes et des conquérants. L'homme qui a vu tout se courber sous lui, s'étonne et s'irrite toujours de s'entendre rappeler qu'il existe, au-dessus de la terre, dans une région inaccessible à ses armes, une volonté supérieure à la sienne, une loi plus respectée que ses caprices. Le dominateur qui a brisé par la force toutes les résistances matérielles n'a pas assez de colères contre l'adversaire désarmé qui, se retranchant, en quelque sorte, dans la citadelle impénétrable de sa conscience, lui oppose doucement un

inflexible : *Non poss umus*. Le despote qui fonde son autorité absolue sur l'anéantissement des libertés individuelles et sur ce qu'on pourrait appeler l'émiettement des forces sociales, ne peut tolérer qu'à côté de lui et sans son aveu, subsiste, sous le nom de catholicisme, la plus intime et la plus indissoluble association d'idées, de convictions, de prières, de propagande et d'action. Quel que soit son siècle ou son pays, il sent qu'il y a là un foyer de résistance à éteindre, un germe de liberté à étouffer, une barrière à briser, et, si conciliants qu'aient pu être ses premiers rapports avec l'Église, il ne tarde jamais à la persécuter. Comme le dit si bien M. le chancelier de l'empire d'Allemagne, c'est là l'histoire de tous les temps.

Si le pape et le clergé allemand sont persécutés aujourd'hui, c'est qu'en face du César germanique, ils se souviennent des préceptes divins et en réclament le respect. Leur adversaire est omnipotent, il monte au pinacle ; du sein de son triomphe, il voit l'Europe à ses pieds : qu'importe ? Tant que sa toute-puissance subsistera, tant qu'il prétendra faire de sa volonté la loi du monde, il y aura sur la terre une voix pour lui crier : « Au nom de la morale impérissable, au nom de la justice éternelle, vous n'êtes ni divin, ni infaillible, vous n'avez le droit ni de disposer des peuples comme d'un vil bétail, ni d'enchaîner les consciences : votre œuvre est condamnée. » Cette voix, qui ne s'éteindra pas, est celle de l'Église catholique et de ses enfants.

★ ★ ★

LOUIS XIII ET RICHELIEU

DERNIÈRE PARTIE ⁴

Nous semblerions douter de l'intérêt inspiré par nos deux principaux personnages, si, après avoir suivi pas à pas Richelieu et Louis XIII durant tout le ministère du premier et pendant la vie tout entière du second, nous ne tracions pas de leur mort un tableau qui sera comme le couronnement de cette longue étude. Il n'est pas inutile, d'ailleurs, à l'objet que nous nous sommes proposé. Jusque dans les derniers jours du ministre et de son royal maître, on les voit tels qu'ils ont toujours été, intimement associés l'un à l'autre dans la bonne fortune comme ils l'ont été dans le malheur, étroitement unis pour le plus grand bien de l'État, se continuant l'un par l'autre après la mort du cardinal, et léguant tous les deux à la France un continuateur commun qui poursuivra l'œuvre entreprise, pour transmettre à son tour le lourd fardeau à Louis XIV; car, dans cette glorieuse époque, les grands hommes ne manquaient pas aux grandes choses à accomplir.

D'autre part, on éprouve une ardente curiosité à suivre jusqu'au dernier instant ces esprits lumineux et vigoureux dont les conceptions puissantes ont agité le monde. On veut savoir comment ils se sont détachés de leurs grandeurs, s'ils ont soutenu d'un regard calme la mort qui approche, s'ils ont traversé avec dignité ce passage où se nivellent tous les hommes, où s'éteignent toutes les splendeurs, où les coupables se révèlent, où les pusillanimes tremblent. En ce moment solennel où le souverain d'un grand royaume se

⁴ Voir le *Correspondant* des 25 avril, 10 mai, 10 juin, 10 août et 10 novembre.

sent appelé à comparaître devant le même Juge que le plus humble des sujets, les masques tombent, l'homme reste embrassant d'un seul coup d'œil son existence entière et se voyant non plus dans les yeux adulateurs de ses courtisans, mais tel qu'il est en réalité et dépouillé de toutes les fausses grandeurs de cette terre. Cette épreuve redoutable et décisive pour tous, Louis XIV devait la subir avec une si profonde humilité, et en montrant un tel regret de ses fautes, qu'il apparaît plus humainement grand sur son lit de mort qu'il ne l'avait jamais été sur son trône. Richelieu et Louis XIII, qui n'avaient jamais dévié de la poursuite du but qu'ils s'étaient imposé, n'eurent à s'humilier que comme chrétiens. La beauté de leur mort est tout entière dans la tranquille sérénité du croyant sincère et dans sa résignation touchante à renoncer à tant de grandeurs.

Ce n'est pas que les derniers mois de leur vie n'aient été troublés, pour l'un et pour l'autre, par de cuisantes inquiétudes. En Louis XIII, le fils dut souffrir cruellement des circonstances qui venaient de marquer la mort de Marie de Médicis. L'ambitieuse Italienne, qui avait cru ne pouvoir mieux s'assurer la domination qu'en élevant Richelieu, lequel n'avait pas tardé à la détromper, l'altière princesse, qui aimait à voir dans son fils aîné un roi dont la minorité devait se prolonger jusqu'à sa mort, avait poursuivi ses desseins bien au delà du jour où il ne lui était plus permis de conserver la moindre illusion. Longtemps après la journée des Dupes, elle s'était efforcée encore de regagner la confiance de Louis XIII et de détruire l'influence de Richelieu, et elle avait prolongé la lutte alors même que le triomphe était impossible. Puis, réduite à renoncer à ses tentatives directes, sinon à ses espérances, exilée, presque sans ressources, elle avait erré de ville en ville, en quelque sorte à l'aventure, portant partout avec elle l'amertume de ses regrets et l'accablement de son désespoir. Chassée d'Angleterre comme catholique, puis des Pays-Bas comme française, vivant au jour le jour, ne pouvant même pas payer le salaire d'une suite fort réduite par la disgrâce, persistant toujours à s'adresser à son fils, mais en vain, elle avait abaissé son orgueil jusqu'à implorer cet ancien protégé qui, d'ami intime, était devenu un intermédiaire entre la mère et le fils, puis avait abandonné la mère dont il était resté l'inexorable ennemi. Richelieu fut sourd à cet appel. La reine mère, partout rebutée, tomba jusqu'à la plus profonde misère. Dans les derniers mois de sa vie, elle parut vouloir étaler son dénûment. A l'approche de sa mort, à Cologne, on la vit montrant à tous ses vêtements déchirés, sa chambre vide de meubles, et la veuve d'Henri IV, l'ancienne régente de France, la mère d'un roi dont le

nom était grand à l'étranger, la femme qui comptait quatre de ses enfants parmi les souverains de l'Europe, mourut abandonnée dans une misérable chambre d'auberge, sans être sûre que ses dettes seraient payées. L'histoire n'offre pas d'exemple plus saisissant de l'ambition châtiée. Mais quand une mère est ainsi punie par son fils, c'est pour lui qu'est le châtiment. Quelles qu'aient été les fautes de Marie de Médicis, et sa persistance à se joindre jusqu'à la fin à tous ceux qui prenaient les armes contre le roi de France, quelques criminels projets qu'elle ait un moment formés en faveur de Gaston et au détriment de Louis XIII, celui-ci dut profondément gémir de s'être montré implacable, et le tableau d'une si triste mort a, sans doute, souvent hanté ses nuits d'insomnie et de souffrances.

Les derniers jours de l'existence de Richelieu ne furent pas moins cruels pour l'homme. Non-seulement sa santé délabrée et son corps épuisé lui faisaient pressentir une fin prochaine; mais aux souffrances physiques vinrent s'ajouter de véritables tortures morales. Si les témoignages irrécusables que nous venons de produire établissent la continuité de la confiance et de l'affection de Louis XIII pour son ministre, il n'en est pas moins certain que celui-ci, extrêmement ombrageux et méfiant, n'a jamais cessé de mettre en doute des sentiments qui pourtant se manifestaient sans interruption. C'est parce que le roi connaissait bien cette nature inquiète et soupçonneuse à l'excès qu'il a toujours multiplié les preuves de son dévouement inaltérable et de son inébranlable amitié. Mais Richelieu considérait comme non venus les témoignages donnés, et, négligeant le passé, il tenait constamment les yeux fixés sur l'avenir qui lui apparaissait de plus en plus sombre. Ce fut là le tourment de sa vie et comme l'expiation de son admirable génie. Car les hommes les plus éminents, ceux qui semblent placés hors de pair par les dons qu'ils ont reçus de Dieu et par leur haute situation, expient toujours par quelque côté leur supériorité. Dans le milieu de l'année 1642, Richelieu succombait sous la crainte incessante d'une chute. Plus haut il était monté, plus la catastrophe d'une disgrâce lui semblait imminente. Sur le sommet, en apparence inaccessible, où il s'était élevé, il ne pouvait détourner son regard de l'abîme. Ce vertige moral, espèce de monomanie invincible, le minait lentement. Comme toutes les terreurs chimériques que, dans le principe, on n'a pas su dompter, celle-ci s'était accrue avec le temps et devenait une véritable torture. Ce grand homme, sur lequel l'Europe avait les yeux fixés et dont l'esprit puissant agitait le monde, payait ainsi son tribut à l'humaine faiblesse. Celui qui avait réussi dans toutes ses entreprises parce qu'il avait tout fait converger vers le but poursuivi, celui dont la politique triom-

phait partout et qui voyait son œuvre accomplie : les frontières de la France agrandies, la noblesse paralysée, l'autorité royale restaurée, les finances réorganisées, l'Espagne abattue; celui qui tenait dans ses mains vigoureuses toutes les forces vives de la nation, qui s'était rendu maître de tout ce qui a de l'influence sur la société, qui avait à ses ordres même l'opinion publique qu'il dirigeait par ses poètes et ses gazetiers, avait perdu tout repos. Agité par des craintes imaginaires, ses nuits s'écoulaient sans sommeil; il croyait sans cesse avoir à disputer sa vie à des assassins. A son âme troublée apparaissaient constamment non les échafauds que sa politique inexorable avait fait dresser (Richelieu ne regrettait rien de ce qu'il avait accompli pour le bien de l'État), mais ses ennemis conjurés pour le perdre et préparant des trames nouvelles.

A un moment ses terreurs furent telles et le délire de son imagination malade l'entraîna si loin, que Louis XIII en montra une réelle irritation; Richelieu, dont les gardes dévoués veillaient à toutes les portes de son palais et l'accompagnaient jusque dans ses visites chez le roi, alla jusqu'à exiger de son maître le renvoi de cinq officiers de la garde royale, qu'il soupçonnait d'un projet d'attentat contre ses jours¹. Louis XIII, qui sait l'injustice de ces soupçons, résiste.

Le cardinal veut alors se retirer dans son gouvernement du Havre, car là seulement, dit-il, il se croira en sûreté. Le roi céda et ses cinq officiers furent sacrifiés. Ce ne fut pas la moindre preuve d'affection qu'il donna à son ministre. Louis XIII sentait bien qu'il commettait un acte injuste. Son cœur le lui imposa. Il eut pitié de l'état lamentable de Richelieu et il satisfit le caprice d'un malade.

¹ Ces cinq officiers étaient Tréville, Beaupuy, Tilladet, La Salle et Des Essarts. — Voir, au sujet de cette affaire que l'histoire a démesurément grossie, plusieurs mémoires adressés par Richelieu au roi et publiés dans le tome VII, pages 155, 165, 168 et 175 des *Papiers d'État, lettres et instructions diplomatiques de Richelieu*; voir aussi les lettres adressées par Chavigny au cardinal pendant tout le mois de novembre (même volume, p. 178, 179, 180 et 181). — En appréciant cet incident, M. Avenel a vivement blâmé Richelieu, ce qui est naturel. Mais nous nous étonnons que le savant éditeur ait ajouté : « On comprend les résistances et l'impatience du roi. N'avait-il pas fait assez en abandonnant la tête de son favori ? » En laissant punir Cinq-Mars, Louis XIII n'avait fait que son devoir de roi. Cinq-Mars, traître à la France et vendu aux Espagnols, méritait la mort. Pourquoi présenter sa condamnation comme un sacrifice fait par le souverain aux vengeances du ministre ? Il faut laisser aux romanciers le soin de faire de Cinq-Mars une touchante victime de la haine du cardinal et un favori immolé par un roi qui l'aimait. Nous avons vu qu'une première inclination de Louis XIII s'est changée en répulsion dès que se sont révélés les projets ambitieux de l'inconsidéré jeune homme. Louis XIII n'a eu, en réalité, aucun sacrifice à faire en le laissant condamner.

Mais son esprit si droit, si équitable en fut froissé. Il eut quelque honte et il dédommagea par des dons considérables ceux qu'il éloignait iniquement de sa personne.

Si courte qu'eût été la lutte, l'acharnement avec lequel Richelieu avait impérieusement exigé l'exil de ses prétendus ennemis acheva d'épuiser ses forces. Abreuvé d'inquiétudes, torturé par des soucis qu'il se créait à lui-même, bien plus malade d'esprit que de corps et fournissant sans cesse des aliments nouveaux à son imagination ardente, Richelieu se tuait lentement. Ce pouvoir suprême qu'il redoute tant de se voir arracher, c'est de ses propres mains qu'il va l'anéantir, en hâtant encore la fin d'une vie qui s'échappe.

Il n'avait pas supporté sans de vives souffrances le long voyage qu'il dut accomplir pour se rendre de Tarascon à Lyon, puis de Lyon à Paris. Porté dans une confortable litière, sur les bras de ses gardes jusqu'à Roanne, et s'acheminant à petites journées, ayant ensuite descendu la Loire jusque près de Bourbon-Lancy, puis jusqu'à Briare dont il suivit le canal qui le conduisit à Nemours, il s'était fait ensuite porter à Fontainebleau, puis à Valvein, d'où, s'embarquant sur la Seine, il se dirigea sur Paris¹. Partout il avait reçu les marques du plus profond dévouement. Le roi s'était empressé de venir l'attendre à Fontainebleau et lui avait prodigué les témoignages les plus incontestables d'une vive affection. Dès l'arrivée du cardinal à l'hôtel d'Albret, Louis XIII vint l'y voir. « Il l'embrassa étroitement par deux fois et ils furent tous deux assez longtemps sans parler, ce qui s'attribua à l'excès de la joye². » Après deux entretiens en tête à tête, lesquels se prolongèrent chacun durant trois heures, Louis XIII fit ses adieux à Richelieu et dit tout haut : « Je me porte bien maintenant que j'ai vu monsieur le cardinal en bonne santé³. »

A Rueil, où Richelieu se rendit dès son retour à Paris, il reçut la visite d'Anne d'Autriche⁴ qui se montra pleine d'égards envers le grand ministre dont elle commençait à apprécier les éminents services et à oublier l'ancienne hostilité. Gaston d'Orléans, qui avait bu toute honte en livrant ses complices à l'échafaud, achevait de se déshonorer en adressant à Richelieu, son plus implacable ennemi, les lettres les plus humbles et les plus respectueuses. Le cardinal, insensible à cette nouvelle attitude dont il savait le peu

¹ *Gazette de France* du 18 octobre 1642.

² Lettres d'Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, au président Barillon. — Bibliothèque nationale, manuscrits. Fonds français, tome 20,655, copies. — Lettre du 19 octobre 1642.

³ *Idem*.

⁴ *Gazette de France* du 1^{er} novembre 1642.

de sincérité, et ayant d'ailleurs l'âme trop élevée pour ne pas accueillir avec mépris un tel abaissement, demanda à Louis XIII de dresser et de faire enregistrer au Parlement une déclaration par laquelle le duc d'Orléans était, dans tous les cas, exclu de la régence pendant la minorité possible des enfants du roi. Louis XIII consentit à cet acte par devoir, et Gaston le subit par lâcheté. Du côté de la famille royale, Richelieu n'apercevait aucun obstacle.

Sur les frontières, les armes françaises étaient portout victorieuses. La prise de Perpignan et de Salces, la conquête du Roussillon tout entier, au nord les Espagnols réduits à l'impuissance, dans la Franche-Comté la prise de Ray-sur-Saône, du côté du Rhin, Jean de Wert battu par le maréchal de Guébriant, en Italie, Verrue puis Tortone enlevées aux Espagnols, furent autant d'exploits qui remplirent les mois de septembre, d'octobre et de novembre, et qui jetèrent un éclatant rayon de gloire sur la fin du règne. « Il faut que l'Italie sente, aussi bien que tous les autres estats de la maison d'Autriche, que le chapelet de l'Espagne est défilé, » écrivait avec une légitime fierté Richelieu le 4 novembre 1642¹. C'est là l'un des derniers témoignages écrits de sa pensée. Le cardinal, qui s'était installé à Rueil le 26 octobre, avait quitté, le 4 novembre, cette résidence qui lui était si chère et qu'il ne devait plus revoir. « Le quatrième dudit mois, dit *la Gazette de France* du 8 novembre 1642, le cardinal-duc retourna de Rueil en cette ville (Paris), laquelle avec toute la France, a converti en une extrême joie les vœux continuels qu'elle avait faits pour sa santé, la voyant aujourd'hui en un point qui console autant tout ce royaume et ses alliés comme il rend confuse l'imposture des gazettes d'Anvers et du parti qui les suggère. »

Le déperissement de la santé de Richelieu semblait en effet s'être ralenti, quand, dans la nuit du 28 au 29 novembre, le samedi matin, il fut saisi de frissons accompagnés de fièvre, et il ressentit une vive douleur au côté². Cette douleur ayant persisté, il fut saigné deux fois le dimanche 30. La duchesse d'Aiguillon, sa nièce, et les maréchaux de Brézé et de la Meilleraye, ses parents, vinrent aussitôt loger au Palais-Cardinal où le roi accourut de Saint-Germain

¹ *Gazette de France* du 5 novembre 1642. — *Relation de la prise de la ville et du château de Verrue.*

² *Journal de ce qui s'est fait et passé à la maladie et à la mort de feu monseigneur l'éminentissime cardinal-duc de Richelieu, et les dernières paroles qu'il a proférées*, envoyé à Mgr de Fontenay-Mareuil, ambassadeur du roi à Rome. — Bibliothèque nationale, Lb³⁶, n° 3315.

et fit éclater à tous les yeux son désespoir¹. Le lundi, la matinée fut bonne et l'on conçut quelque espoir ; mais, vers trois heures de l'après-midi, un long crachement de sang et une extrême difficulté à respirer ranimèrent tout à coup les inquiétudes. Il demanda lui-même à se confesser à l'évêque de Chartres qui, dans la nuit du lundi au mardi, célébra la messe devant le lit du malade et le communia². Dans toutes les églises de Paris des prières publiques étaient dites, et Louis XIII vint une seconde fois de Saint-Germain³. Un peu soulagé par deux nouvelles saignées, le malade put s'entretenir longuement avec son royal maître⁴. Sa voix, auparavant devenue très-faible, se raffermir pour cet entretien suprême. « Sire, dit-il, voici le dernier adieu. En prenant congé de Votre Majesté, j'ai la consolation de laisser votre royaume dans le plus haut degré de gloire et de réputation où il ait jamais été, et tous vos ennemis abattus et humiliés. La seule récompense de mes peines et de mes services, que j'ose demander à Votre Majesté, c'est qu'elle continue à honorer de sa protection et de sa bienveillance, mes neveux et mes parents. Je ne leur donnerai ma bénédiction qu'à la charge qu'ils ne s'écarteront jamais de l'obéissance et de la fidélité qu'ils vous doivent et qu'ils vous ont vouées pour toujours⁵. » Le roi le promit à Richelieu qui lui recommanda ensuite les ministres alors en fonctions et en particulier Mazarin, dont il dit qu'il ne savait personne plus digne que lui de le remplacer. Louis XIII s'engagea à suivre en cela, comme en toutes choses, les avis du cardinal, et, comme on apportait au malade deux jaunes d'œuf, le roi voulut les lui présenter lui-même et le servir de ses propres mains⁶.

Le soir venu, le mal ayant redoublé et deux nouvelles saignées ayant été jugées nécessaires, Richelieu demanda aux médecins combien de jours il avait encore à vivre ; et, comme ils hésitaient à lui répondre, « Monsieur Chicot, dit-il en s'adressant à l'un des médecins du roi, je vous conjure non comme médecin, mais comme mon ami, de me parler à cœur ouvert. — Monseigneur, répondit le médecin, je crois que dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. — C'est parler comme il faut, répliqua Richelieu. Je vous entends⁷. » Au milieu de la nuit du mardi au mercredi, vers deux

¹ *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort de M. le cardinal de Richelieu, arrivée le jeudi 4 décembre 1642, sur le midi.* — Bibliothèque nationale, manuscrits. Fonds Dupuy, t. 590, fol. 296 à 300.

² *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, page 2.

³ *Idem, idem.*

⁴ *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort, etc.*, fol. 297, R^o.

⁵ Le P. Griffet, t. III, p. 575.

⁶ *Récit de ce qui s'est passé un peu avant la mort, etc.*, fol. 297, R^o.

⁷ *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, fol. 298, R^o. — Le P. Griffet, t. III, p. 576.

heures du matin, le malade voulut recevoir l'extrême-onction. Sa chambre est remplie de maréchaux, d'évêques, d'abbés, de gentilshommes, et les personnes de sa maison s'y introduisent aussi, avides d'assister à cette scène solennelle. Le curé de la paroisse de Saint-Eustache, portant les saintes-huiles, entre à son tour. Il fait observer au malade que le rang qu'il occupe dans l'Église dispense de lui adresser toutes les questions habituelles. Mais Richelieu supplie qu'on le traite « comme le commun des chrétiens ». Après l'énumération des principaux articles de la Foi, le prêtre lui demandant s'il les croit : « Absolument, répond Richelieu, et plutôt à Dieu avoir mille vies afin de les donner pour la Foi et pour l'Église. — Pardonnez-vous à tous vos ennemis ? lui est-il demandé. — De tout mon cœur. Je prie Dieu qu'il me condamne si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État.¹ » Pressé par le prêtre de supplier Dieu de lui rendre la vie et la santé. « A Dieu ne plaise, répond-il, je ne demande ni l'un ni l'autre, mais sa seule volonté. » Comme le curé de Saint-Eustache le prie de donner sa bénédiction à l'assemblée, le malade s'y refuse en disant : « Hélas ! je n'en suis pas digne². » Puis il se recommande aux prières de tous les assistants qui ne peuvent lui répondre que par leurs cris et leurs larmes³.

Le mercredi 3 décembre, les médecins renoncèrent à toute espérance. Mais un empirique, nommé Lefèvre et qui venait de Troyes, prétendit sauver le cardinal. Il lui fit prendre une potion et avaler une pilule qui en effet soulagèrent beaucoup le malade⁴. Celui-ci put s'entretenir longuement avec de Noyers et de Chavigni et montra sa lucidité et sa pénétration ordinaires en traitant plusieurs affaires de l'État⁵. Vers quatre heures, il reçut de nouveau la visite du roi qui ne crut pas à la réalité d'une guérison et témoigna de nouveau une vive douleur. Louis XIII, qui ne devait plus revoir son ministre, s'éloigna fort affligé, et, avant de quitter le Palais-

¹ *Idem*. Cette réponse de Richelieu est évidemment l'origine du mot : « Je n'ai point eu d'autres ennemis que ceux de l'État, » mot que l'on commence à trouver dans les *Mémoires de madame de Motteville* (collect. Michaud, p. 42) et dans ceux de Montglat. (*Idem*, p. 135.) Il en a été de ce mot comme de tant d'autres qui ont été condensés après coup pour exprimer une pensée dont le fond seulement appartient à celui à qui on les attribue. Nous avons préféré la version contenue dans un récit rédigé le lendemain même de la mort de Richelieu aux affirmations d'auteurs qui ont écrit longtemps après l'événement.

² *Journal de ce qui s'est fait et passé*, etc., p. 2 et 3.

³ *Idem*, page 3.

⁴ Lettre d'Henri Arnauld du 6 décembre 1642. — Voir aussi le P. Griffet, t. III, p. 577.

⁵ *Journal de ce qui s'est fait et passé*, etc., p. 3.

Cardinal, il se rendit auprès de la duchesse d'Aiguillon à laquelle il témoigna de ses sentiments d'affliction¹. Cependant une seconde pilule, donnée vers le soir par l'empirique, produisit encore un si bon résultat, que le bruit du rétablissement du cardinal se répandit dans Paris. La nuit ne fut pas mauvaise. Tandis que Richelieu reposait assez paisiblement, plusieurs de ses serviteurs priaient et communiaient dans la chapelle du palais où se disaient à la fois deux messes, l'une d'action de grâces, l'autre pour les agonisants². Celle-ci seule avait sa raison d'être.

La matinée du jeudi 4 décembre parut d'abord justifier les espérances conçues depuis la veille. Le malade put recevoir, sans en être fatigué, la visite du P. le Mairat, supérieur des jésuites, qui lui apporta des reliques³. Il vit aussi, vers dix heures, des gentilshommes envoyés par Monsieur et par la reine, lesquels il entretint avec une présence d'esprit et une netteté de vues remarquables. Puis, peu à peu, chacun se retira pour aller prendre du repos, et il ne resta auprès du malade que sa nièce et le maréchal de Brézé. Vers onze heures, il tomba tout à coup dans une grande faiblesse. « Ma nièce, dit-il, d'une voix encore fort nette, épargnez-vous la douleur de me voir mourir. Retirez-vous, je suis bien mal⁴. » La duchesse d'Aiguillon s'étant éloignée toute en pleurs, un carme, le P. Léon, est introduit par le maréchal de Brézé, et, se jetant au pied du lit : « Monsieur, dit-il au malade, me reconnaissez-vous encore? — Oui, mon père. » Il était un peu plus de onze heures du matin. L'agonie commençait. Peu à peu, dans la chambre du moribond, et sur la sinistre nouvelle, ont pénétré les officiers de la garde, les gentilshommes, les évêques, les serviteurs, tous se pressant les uns les autres et contemplant une dernière fois le cardinal. Trois quarts d'heures durant, le P. Léon lui adresse les exhortations suprêmes. « Voulez-vous recevoir la dernière absolution? lui dit-il ensuite. — Oui, est-il répondu d'une voix qu'on entend à peine. — Monsieur, ajoute le carme, pour signe à moi et à cette compagnie que vous êtes en un véritable repentir de tous les péchés et infidélités de votre vie passée, serrez-moi la main. » Richelieu la lui serra fortement et à plusieurs reprises⁵.

¹ *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, fol. 300, R°.

² « Deux religieux, lisons-nous dans le *journal* déjà relaté, dirent deux messes bien différentes, l'un d'actions de grâces, l'autre pour les agonisants, ce dernier s'étant trouvé contraint, malgré lui, de dire à toutes les trois collectes ces oraisons de l'agonie. » (*Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 4.)

³ *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 4.

⁴ *Récit de ce qui s'est passé, etc.*, fol. 299, R°.

⁵ *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 5.

Pendant que se poursuit l'entretien suprême entre le carme et le cardinal, l'un exhortant le moribond, l'autre répondant par signes, l'évêque de Chartres, debout au milieu des assistants agenouillés, récite les prières des agonisants. A ce moment, le spectacle est vraiment sublime. La voix monotone et grave de l'évêque est couverte par les sanglots de l'assemblée. Non-seulement la chambre du malade, mais les pièces avoisinantes, sont envahies et obstruées. Partout des cris, des larmes, le désespoir. Seul le mourant reste calme. Il s'efforce seulement de suppléer par le regard et le geste à la voix qui lui manque. Sa tête allongée et merveilleusement fine continue à avoir cette double expression de distinction et d'énergie qui la caractérisait. Son visage, toujours altier, ne porte aucun signe avant-coureur de la mort. Sa bouche ne grimace pas ; son menton, que prolonge une royale, n'est nullement déformé ; son regard, encore expressif, se porte tour à tour vers les assistants et vers le ciel. A ce moment suprême, lorsque le cerveau demeure intact comme il est demeuré chez Richelieu¹, et que c'est le reste du corps qui entraîne vers la tombe, la vie se déroule tout entière en un instant, et, au moment de disparaître, on embrasse d'un seul coup d'œil tous les actes de son existence. Ce grand génie vit-il alors l'image des échafauds qu'il avait fait dresser ? Regretta-t-il sa politique implacable, sa sévérité sanglante ? Maudit-il cette main de fer qui avait courbé sous le joug les plus hautes têtes ? Non, car jamais son regard n'est demeuré plus calme² et son visage plus tranquille. Il dut contempler l'œuvre accomplie et remercier Dieu de lui avoir donné le temps de l'achever. Il dut, sans forfanterie et avec un légitime orgueil, revoir la France agrandie et forte, un pouvoir solidement établi, la bourgeoisie substituée déjà à la noblesse, l'Espagnol vaincu, la Lorraine et la Savoie annulées, le Portugal séparé de l'Espagne, la Catalogne conquise. Il s'humilia, mais seulement comme un chrétien plein de foi qui va comparaître devant son Juge.

Vers midi, au moment où le P. Léon paraphrase l'*in manus*

¹ On fit l'autopsie de Richelieu et on lui trouva le poumon gâté et deux abcès dans la poitrine, mais le cerveau en excellent état. C'est sans doute ce qui fut l'origine de ce bruit populaire et absurde que rapporte Auberi dans son histoire et selon lequel « on aurait constaté chez le cardinal des organes de l'entendement doubles et mêmes triples, ce qui, ajoute le naïf écrivain, passa dans l'opinion des plus habiles anatomistes pour un prodige de nature et comme une cause nécessaire de cette force de jugement extraordinaire que l'on avait admirée en sa conduite ». On voit par là que l'anatomie était alors dans le même état d'infériorité que la médecine.

² *Journal de ce qui s'est fait et passé*, etc., p. 6 et 7.

tuas, Domine, un premier hoquet se fait entendre¹. On croit que c'est la fin. Mais le malade s'étant agité, le carme reprend l'invocation dernière. Aussitôt un second hoquet très-faible, presque un soupir, annonce que cette grande âme a rompu ses liens.

II

Des deux grands esprits intimement associés l'un à l'autre pendant tout le règne, l'un avait disparu. Louis XIII demeurait seul. Si, comme on l'a dit tant de fois et jusqu'à nos jours, le roi avait subi la lourde domination d'un ministre exécré, la mort de Richetieu eût été un affranchissement, et Louis XIII, délivré du joug, aurait fait librement incliner sa politique dans un sens opposé à celui où l'avait maintenue le cardinal. En ce cas la mort de Richelieu aurait été la fin d'un règne. Mais si tous les ennemis du ministre (et ils étaient nombreux), donnèrent à sa mort cette signification favorable à leurs intérêts et conforme à leurs espérances, en réalité rien ne fut changé, rien ne fut modifié ; les mêmes instruments servirent la même politique, les mêmes moyens furent employés avec des perspectives semblables, on demeura exactement dans la même voie ; loin de dévier, ni de reculer, on continua à s'avancer grâce au même système vers le même but. Il n'y eut qu'un très-grand homme de moins.

Dès que Louis XIII apprit la fatale nouvelle, ses yeux se mouillèrent de larmes² ; mais, dominant sa douleur : « Les ennemis de la France, dit-il, n'en tireront aucun avantage ; tout ce qui est commencé se continuera³. » Cette parole nous vient d'un témoin peu suspect ; nous la trouvons, en effet, dans les lettres, jusqu'à ce jour inédites, d'Henri Arnauld, s'adressant à un ami exilé, dont il doit, par conséquent, s'efforcer d'encourager les espérances. Le 10 décembre, Henri Arnauld lui écrit : « Je ne vois pas que la sortie des prisonniers ny le rappel des éloignés soient sy prêts que l'on le croyait, » et, le 14, il achève de dissiper les illusions de son ami par ces mots non moins significatifs : « Il ne paraît encore icy nul changement dans la conduite du gouvernement.... Le roi tes-

¹ *Idem. Récit de ce qui s'est passé, etc.*, fol. 300, V°.

² « Cette nouvelle, portée aux oreilles de Sa Majesté, tira des larmes de ses yeux, » lisons-nous dans le *Journal de ce qui s'est fait et passé, etc.*, p. 7.

³ Lettres d'Henri Arnauld déjà relatées. — Bibliothèque nationale, Fonds français, t. 20, 635. — Lettre du 6 décembre 1642.

moigne être importuné de ce grand monde qui va maintenant à Saint-Germain, et a dit, il y a deux jours, qu'il ne voyait pas pourquoi on s'y pressait tant, qu'il n'y avait rien à gagner pour ceux qui y allaient et qui s'imaginaient que la mort de M. le cardinal avait apporté du changement, mais qu'il n'y en avait point. » — « Le roy agit extrêmement et est très-intelligent dans ses affaires, » lisons-nous dans une autre lettre d'Henri Arnauld, et un peu plus tard : « Le roy passe le tiers de sa journée dans son conseil¹. »

Ce témoignage irrécusable de la volonté bien ferme qu'avait Louis XIII de persister dans les vues de Richelieu et d'agir lui-même, et lui seul, ce témoignage, qui achève de prouver que le fils de Henri IV a été le collaborateur dévoué de Richelieu, puisqu'il l'est resté après la mort du ministre, est absolument corroboré par les faits. Les contemporains ont pu exhaler leurs ressentiments dans leurs Mémoires et égarer l'histoire par leurs appréciations; mais ils ont été impuissants à supprimer les faits. Or les faits suffisent à casser d'une façon définitive ce premier jugement, rendu à la légère, et selon lequel le père de Louis XIV serait une espèce de roifainéant tremblant sous un joug qu'il abhorre, trop mou pour le riser, trop nul pour en apprécier les avantages, et le jour où la mort rompt le lien qui l'attache à Richelieu, incapable de gouverner par lui-même, et ne sachant plus que se trainer en hâte vers la tombe au fond de laquelle l'attire, en le fascinant encore, son irrésistible et persistant dominateur.

Non-seulement, en effet, les dernières volontés de Richelieu sont exécutées en ce qui concerne ses proches; non-seulement le roi, recevant la visite des maréchaux de la Meilleraye et de Brézé, qui viennent se jeter à ses pieds et lui demander sa protection, les relève, et, les embrassant tendrement, leur promet la continuation de ses bienfaits et distribue toutes les dignités du cardinal aux membres de sa famille², mais rien n'est changé dans la politique générale, pas plus quant aux choses que quant aux personnes³.

¹ Lettres d'Henri Arnauld des 14, 21 décembre 1642 et du 11 janvier 1645.

² *Mémoires de Monglat*, collection Michaud et Poujoulat, 3^e série, t. V, p. 154. — *Mémoires de la Châtre*, *id.*, t. III, p. 275. — *Mémoires de Pontis*, *idem*, t. VI, p. 651.

³ Dès le 5 décembre, le lendemain de la mort de Richelieu, Louis XIII adressait la lettre suivante « aux parlements, aux gouverneurs de provinces et aux ambassadeurs : » — « Nos amez et féaux, Dieu ayant voulu retirer à lui nostre très-cher et très-amé cousin le cardinal duc de Richelieu, lorsqu'après une longue maladie nous avions plustost lieu d'espérer sa guérison, cette lettre est pour vous en donner avis, avec un très-sensible regret d'une perte si considérable, et pour vous dire qu'ayant depuis tant d'années receu des effects si avantageux des conseils et des services de nostre dit cousin, nous sommes résolu

Dès que mademoiselle de Montpensier apprend la mort du cardinal, elle court implorer le roi en faveur de Gaston son père. Louis XIII

de conserver et entretenir tous les établissements que nous avons ordonnés durant son ministère et de suivre tous les projets que nous avons arrêtés avec luy pour les affaires du dehors et du dedans de nostre royaume, en sorte qu'il n'y aura aucun changement, et que, continuant dans nos conseils les mêmes personnes qui nous y servent si dignement, nous avons voulu y appeler nostre très-cher cousin le cardinal Mazarini, de qui nous avons esprouvé la capacité et l'affection à nostre service dans les divers emplois que nous lui avons donnez, et qui nous a rendu des services si fidèles et si considérables que nous n'en sommes pas moins assurez que s'il estoit né nostre sujet. A ces causes, nous vous mandons et ordonnons que, dans la rencontre des affaires qui se pourront offrir, vous ayez à vous conformer entièrement à ce qui est en cela de nos intentions et empescher que, sur cet accident, il n'arrive aucune altération aux choses qui regardent nostre service et la tranquillité politique, mais qu'elles soient toutes maintenues au bon estat où elles se trouvent, selon que nous l'attendons de vostre fidélité et affection. Si n'y faites faute : car tel est nostre plaisir. Donnée à Paris le 5 décembre 1642. *Signé* : Louis, et plus bas : de Loménie. » (*Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, publiées par M. Chéruel, t. I, p. xx.)

A cette lettre d'un caractère général, il convient d'ajouter la lettre inédite suivante, écrite par le roi au marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome, le 6 décembre 1642 : « Monsieur le marquis de Fontenay, chacun sachant m'y rendus et de combien d'avantageux succès il a pleu à Dieu de bénir les conseils qu'il m'a donnés, personne ne peut doubter que je ne ressente tout autant que je dois la perte d'un si bon et si fidèle ministre, aussi veux-je que tout le monde cognoisse quel est mon desplaisir et combien sa mémoire n'est chère par les tesmoignages que j'en veux rendre en toutes occasions. Mais la cognoissance que jay que les sentiments que je dois aussy pour le gouvernement de mon Estat et le bien de mes affaires doivent marcher devant tous les autres, m'oblige à en prendre plus de soing que jamais et à m'y appliquer de telle sorte que je puisse maintenir les grands avantages que jay à présent jusques à ce quil ayt pleu à Dieu me donner la paix qui a esté toujours le seul et unique but de toutes mes entreprises et pour l'accomplissement de laquelle je n'espargneray pas mesme ma propre vie. Pour cet effect, jay pris résolution de continuer les mesmes personnes, dans mes conseils, qui m'y ont servi pendant l'administration de mon cousin le cardinal de Richelieu, et d'y appeler mon cousin le cardinal Mazarin, qui m'a donné tant de preuves de son affection, de sa fidélité et de sa capacité dans les diverses occasions où je lay employé, dans lesquelles il ma rendu des services très-considérables que je nen suis pas moins assuré que s'il estoit né mon subject. Ma principale pensée sera tousjours de maintenir la bonne correspondance qui a esté, entre moy et mes alliés, d'user de la mesme rigueur et fermeté dans mes affaires que j'y ai gardées autant que la justice et la raison me le pourront permettre, et de continuer la guerre avec la mesme application et les mesmes efforts que j'ay faicts depuis que mes ennemis m'ont contraint de m'y porter, jusques à ce que Dieu leur ayant touché le cœur, je puisse contribuer, avec tous mes alliés, à l'establissement du repos général de la chrétienté, mais en sorte qu'il soit fait si solidement que rien ne les puisse plus trancher à l'avenir. Vous donnerez part de tout ce que dessus à nostre très-saint père le Pape, et à tous autres que vous estimerez à propos par delà, affin que l'on puisse juger que les affaires de ce royaume suivront le mesme traint qu'elles

demeure inflexible et oppose un opiniâtre refus¹. Lorsque, le surlendemain, il va se rendre au parlement afin de faire enregistrer la déclaration qui prive son frère de ses droits et accorde à ses fautes un pardon flétrissant², on lui fait connaître que mademoiselle de Montpensier a formé le projet d'aller l'attendre à la porte, afin de se jeter aux pieds du souverain et d'essayer de vaincre son obstination. Le roi, averti, lui fait défendre d'exécuter ce projet, et la Déclaration est enregistrée³. Madame de Vendôme ayant tenté une démarche analogue, et étant venue à Saint-Germain sans qu'on le sût, chargea le duc d'Angoulême d'instruire le roi de son arrivée. Louis XIII répondit : « Qu'elle s'en retourne bien vite au lieu d'où elle vient. » Puis il fait défense à la reine de la recevoir, et le soir, dans le cercle de la cour, il dit que si un homme disgracié avait eu une semblable audace, il l'aurait fait arrêter et enfermer à la Bastille⁴. Au même moment, le duc de Beaufort, qui s'était empressé aussi de rentrer en France, était exilé à Anet; on envoyait sur toutes les côtes de France l'ordre de ne laisser aborder aucun des réfugiés venant d'Angleterre, et l'évêque de Toulon, conseiller d'Etat, ayant dans le conseil blâmé la condamnation de Cinq-Mars et de de Thou, recevait une lettre de cachet qui l'exilait dans son diocèse⁵.

Plus tard, sans doute, quelques adoucissements seront admis en ce qui touche aux personnes, dont on diminuera les peines sans faire cesser leur disgrâce. Les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, ainsi que le comte de Cramail, sortiront de la Bastille à la condition d'aller jouir de leur liberté dans des lieux désignés⁶. L'approche de la mort fera un peu fléchir la sévérité du roi, et on atténuera ce qu'il y avait eu de trop rigoureux dans la politique de Ri-

ont pris il y a longtemps et qu'il ne manquera rien à la conduite que l'on continue d'y tenir pour donner lieu d'espérer qu'elles succéderont toujours heureusement. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur le marquis de Fontenay, en sa sainte garde; escript à Paris le 6 décembre 1642. *Signé* : Louis, et plus bas : Bouthillier. » (*Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds Dupuy, t. 590, fol. 312.*) Il est superflu d'insister sur l'importance de ce dernier document, qui prouve, d'une façon péremptoire, le ferme dessein où l'on était de suivre la politique de Richelieu.

¹ *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, p. 16.

² *Déclaration du roi Louis XIII par laquelle, en cas qu'il vienne à décéder, ses enfants, estant en minorité, il déclare monsieur le duc d'Orléans, son frère, incapable de l'administration du royaume ny d'en estre régent.* (*Bibliothèque nationale Manuscrits. Fonds Dupuy, t. 672, fol. 170.*)

³ Lettre d'Henri Arnauld du 7 décembre 1642.

⁴ Lettre d'Henri Arnauld du 14 décembre 1642.

⁵ Lettres d'Henri Arnauld, *passim*. Le P. Griffet t. III, p. 591.

⁶ Le P. Griffet, t. III, p. 591.

chelier ; mais le système demeurera le même, et le grand cardinal continuera, après sa mort, à partager le pouvoir avec Louis XIII. Sans hésitation, et dès le 5 décembre, le roi appelle au conseil Mazarin, dont Richelieu a pendant plusieurs années, sollicité, exigé la promotion au cardinalat, Mazarin qui, longtemps avant de venir demeurer en France, a été employé par Richelieu à l'étranger et nommé ambassadeur extraordinaire en Italie ; Mazarin qui, depuis une année, n'a pas quitté le cabinet de Richelieu, lequel l'a initié aux moindres secrets de sa politique, l'a éclairé sur ses actes, sur ses mobiles, sur tous les ressorts du gouvernement ; Mazarin, depuis si longtemps entremetteur, agent secret, ambassadeur de Richelieu, son ami dévoué, son collaborateur pour le testament, le témoin de sa mort ; Mazarin, sa créature, son instrument le plus souple et le plus docile, son disciple le mieux instruit, le plus précieux et le plus habile. C'est parce que Richelieu a voulu que ce qui avait été commencé se poursuivît, qu'il a désigné en mourant l'homme de son choix¹. C'est parce que Louis XIII a été le constant approbateur

¹ Le 13 décembre 1642, Mazarin écrivait au prince Maurice de Savoie : « ... Oui, je le dis hautement, j'ai tout perdu ; je n'aurai pas grand-peine à le persuader ; elles sont trop connues les grandes obligations que j'avais à Son Éminence, qui, en mourant, a voulu encore me tesmoigner son affection en priant le roi de m'accorder une de ses meilleures abbayes, et a représenté à Sa Majesté que, outre ma fidélité et le zèle que j'avais pour son service, je n'étais pas incapable de la servir. Aussi, quand je croyais avoir la permission de m'en retourner à Rome, je reçus l'ordre de rester ici et je fus appelé au conseil : mais comme je ne suis pas assez fort pour porter un aussi grand fardeau, j'espère que Sa Majesté voudra bien m'employer ailleurs... Je ne cesserai de l'en prier... » Deux jours après, le 15 décembre, Mazarin écrivait au prince Thomas de Savoie : « Votre Altesse sait les obligations que j'avais au susdit cardinal, qui, en mourant, a voulu donner de nouvelles marques de l'amitié et de l'estime dont il m'honorait, en suppliant le roy d'employer ma personne, et en ayant la bonté de lui assurer que je ne serais pas incapable de bien servir Sa Majesté. Aussi, quand je pensais avoir permission de m'en retourner à Rome pour servir dans cette cour la couronne de France, Sa Majesté m'a ordonné de la servir ici, mais j'ai lieu de croire que mon insuffisance aura bientôt déterminé Sa Majesté à m'accorder la faveur qu'elle me refuse à présent... » La même affirmation se retrouve dans une lettre à Oxentiern, datée du 8 janvier 1643 : « Monsieur, dit Mazarin, le roy ayant voulu rendre à feu M. le cardinal cette dernière preuve de l'estime qu'il faisoit de ses conseils que de se servir de moy en la conduite de ses affaires, j'ai creu estre obligé d'en donner part à Vostre Excellence comme à une personne qui tient le rang que vous tenez au gouvernement d'une couronne si liée d'intérêts et d'amitié avec la France... » Le même jour, Mazarin, écrivant à M. de Saint-Romain, résident de France à Hambourg, lui disoit : « Je me porterai avec un zèle particulier à l'accomplissement des desseins de Sa Majesté, tant à cause des grands bienfaits dont je lui suis redevable que pour tascher de ne démentir point le jugement favorable que fit M. le cardinal de ma personne lorsqu'il pria le roi de se servir de moi dans la conduite de ses affaires... » Le 9 janvier, Mazarin revenait

d'une politique dont il appréciait les avantages, qu'il a accepté des mains de Richelieu celui qui devait achever l'œuvre.

Que Mazarin ait ensuite incliné vers la modération, qu'il se soit efforcé de regagner dans la suite tant d'intérêts blessés, tant d'ambitions et de vanités violemment froissées par Richelieu; qu'il ait voulu corriger la rudesse de son prédécesseur par des égards envers les personnes, et ait trouvé ainsi l'exercice naturel de son habileté insinuante et de sa merveilleuse souplesse, c'est incontestable. Quand un système a été porté à ses derniers excès et que les ressorts du pouvoir ont été trop tendus, il est nécessaire d'user de tempéraments et d'adoucir les moyens de gouverner. C'est ce que fit Mazarin. Mais s'il y eut un peu de détente, il se garda avec soin de toute réaction. Sa prudence fut extrême, son adresse prodigieuse. Ce que Retz a dit d'Anne d'Autriche, devenue régente de France, « qui ne donnait rien à force de ne rien refuser¹, » on peut l'appliquer à Mazarin, mais dans le sens véritable du mot : il n'accorda

sur le même sujet en écrivant au prince d'Orange : « La perte de ce grand homme qui, m'étant commune avec tous les bons Français, a fait sur moi une impression particulière, m'avait fait résoudre de me retirer à Rome pour m'esloigner des objets dont la veue m'en pouvait continuellement rafraîchir le desplaisir; mais le roy, par le conseil de Son Éminence, m'ayant commandé de demeurer auprès de luy pour le servir dans ses affaires, j'ay creu estre obligé d'en donner part à Vostre Altesse... » A ces lettres qui ont un certain caractère diplomatique qui pourrait diminuer la valeur de l'affirmation de Mazarin, il convient d'ajouter ce que le nouveau ministre écrivait à son frère, Michel Mazarin, le 25 décembre 1642. Aucun intérêt politique ne pouvait porter Mazarin à tromper son frère sur la question qui nous occupe. « Sa Majesté, écrit Mazarin, poussée par sa bonté et par le cas qu'elle a toujours fait des conseils de ce grand cardinal, ne me croit pas incapable de la servir; car il a pleu à Son Excellence, dans sa maladie, de donner les assurances les plus avantageuses de ma suffisance et de lui représenter que, si elle m'employait, je la servirais fidèlement et avantageusement. » (On trouvera toutes ces lettres dans le recueil publié par M. Chéruel : *Lettres de Mazarin pendant son ministère*, t. I, pages 2, 4, 40, 42, 45 et 17.) Au témoignage du principal intéressé nous aurions voulu joindre les affirmations des contemporains, mais seul, Montglat relate le conseil donné à Louis XIII par Richelieu de se servir de Mazarin, les autres auteurs de mémoires sont muets sur ce point. (*Mémoires de Montglat*, p. 154, col. 2.)

Il nous est impossible d'ajouter à toutes ces preuves de notre affirmation une lettre que Richelieu aurait écrite à Mazarin pour le charger de continuer l'œuvre que sa mort allait interrompre. M. Avenel, à la fin de son septième volume, a exposé toutes les raisons matérielles qui lui ont fait repousser cette lettre comme l'œuvre de Richelieu; nous partageons absolument son opinion sur ce point. Jusqu'à ce que nous ayons vu l'original de cette lettre, dont on n'a pu jusqu'alors trouver qu'une copie, nous ne croirons pas qu'elle ait été écrite par Richelieu, malgré l'avis contraire de M. Chéruel. (Voir *Papiers de Richelieu*, t. VII, p. 915, et le texte de la prétendue lettre de Richelieu dans l'introduction des lettres de Mazarin, p. xix.)

¹ *Mémoires du cardinal de Retz*, p. 40, col. 1.

rien à force de tout promettre; il laissa entrevoir des concessions graduées, un prochain relâchement dans les rigueurs, une prompt transition conduisant sans secousses à un ordre de choses plus tranquille; mais, au fond, il maintint absolument les actes de son prédécesseur et il poursuivit exactement la même politique. Il se contenta de mettre beaucoup d'huile dans les rouages du gouvernement.

Il faut tenir compte d'ailleurs de la différence des caractères de Richelieu et de Mazarin, et de la disproportion des obstacles qu'ils rencontrèrent devant eux.

Tandis que Richelieu ressentait profondément toute contradiction qu'il considérait comme une injure personnelle, ce qui le faisait implacable dans ses ressentiments, le scepticisme de Mazarin le rendait indépendant de toute inclination comme de toute haine. Richelieu ne céda jamais, bien qu'il ait été souvent abattu par un vif découragement. Mazarin céda sans honte quand il se voyait le plus faible, parce qu'il prévoyait sûrement une prompte et décisive revanche. Il céda pour reprendre, il tombait pour se relever, il partait pour revenir. Il préféra tourner les obstacles que Richelieu brisait impitoyablement, et s'il ne se servit jamais de l'échafaud contre ses adversaires, mais bien de la Bastille, c'est qu'il n'était jamais assuré de ne pas avoir un jour en eux des alliés dévoués. Richelieu tua, parce que ses adversaires étaient à ses yeux des ennemis éternels.

D'autre part, la lutte, qui s'annonçait prochaine pour Mazarin, était loin d'avoir le même caractère que celle dont Richelieu et Louis XIII venaient de sortir victorieux. Les anciens intérêts de l'aristocratie n'étaient plus aussi forts. La noblesse remuante, qui avait un moment paralysé les forces de la monarchie, avait été soumise au joug. Ni Retz ne pourra refaire la Ligue, ni Condé être un duc de Guise, ni le Parlement se substituer à la royauté. On se donnera l'amusement d'une guerre civile, mais sans suite dans les idées, sans constance dans les projets, sans unité dans la conduite. Les liaisons seront aussi éphémères et changeantes que l'humeur inconstante et les intérêts mobiles qui les auront fait naître. A aucun moment de la Fronde il n'y aura contre la couronne une de ces résistances menaçantes qui feront regretter la main de fer de Richelieu. Une intrigue de ruelle fera prendre feu autant qu'une pensée d'ambition. Ce seront des caprices, des agitations, des querelles commencées dans la rue, avec l'aide d'écoliers turbulents et finissant dans les salons sous l'influence des femmes, où le pamphlet sera une arme plus sérieuse que l'émeute, où le sourire d'une belle duchesse armera et désarmera tour à tour le même bras, et où

la victoire définitive appartiendra non au plus intrépide, mais au plus habile. Les hommes façonnent leur caractère au rôle que les circonstances leur imposent. Outre que celui qui comptait le temps pour son principal allié¹, était naturellement adroit et insinuant, il mit une incomparable souplesse à tourner ses aptitudes au mieux des intérêts qu'il avait à défendre. Son naturel l'y aida sans nul doute ; mais ses adversaires y contribuèrent aussi. C'eût été trop qu'un Richelieu pour les aimables et inconsistants héros de la Fronde. La dextérité du cardinal italien suffit pour avoir raison du vaniteux roi des halles, de la frivole duchesse de Longueville, de l'inconsidéré coadjuteur, et de ce Larochefoucauld qui devait finir par accepter une place dans le carrosse de Mazarin en lui disant en souriant : « Tout arrive en France. »

Si d'ailleurs Mazarin accommode plus tard sa conduite aux circonstances et ses moyens de lutte à ses adversaires, si, dans la suite, il est amené à faire à de petits opposants une petite guerre, il a suivi, en tout ce qui concerne la marche des grandes affaires, la voie de Richelieu. On a dit que, dès son avènement au pouvoir, Mazarin a eu soif de la paix, que là était sa vocation, son unique pensée, sa destinée². Assurément il a montré dans la direction des négociations de Münster et d'Osnabruck, et plus tard, dans la préparation du traité des Pyrénées, de merveilleuses aptitudes. Mais on aurait tort d'oublier tout ce qui, après la mort de Richelieu, a été accompli pour continuer la guerre. Partout les hostilités furent entretenues ; partout des recrues étaient dirigées sur les armées. Le maréchal de Guiche était envoyé en Picardie, Turenne dans le Piémont, et le maréchal de la Mothe recevait des renforts en Catalogne. Enfin, sur la nouvelle que don Francisco de Mello réunit dans les Pays-Bas ses meilleures troupes, afin de reprendre les places conquises par les Français, on choisit pour lui être opposé un neveu par alliance de Richelieu, son protégé, un brillant volontaire des sièges d'Arras, d'Aire et de Perpignan, celui qui va bientôt s'appeler le grand Condé. Il est vrai qu'en même temps on désignait les plénipotentiaires qui allaient représenter la France à Münster et à Osnabruck. Mais, en pourvoyant à cette nécessité, on continuait un dessein de Richelieu, puisque, dès la fin de 1640, la diète de Ratisbonne avait choisi ces deux villes comme devant être le siège d'un congrès, et que, par les préliminaires d'Hambourg, on avait établi la liberté de circulation entre les deux villes et la suspension

¹ « Le temps et moi, » avait coutume de dire Mazarin.

² Bazin. *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, t. III, p. 203.

des hostilités autour d'elles. Or ces préliminaires remontent au 25 décembre 1641, c'est-à-dire à une époque antérieure d'une année à la mort de Richelieu.

Ainsi donc, soit en donnant suite aux projets de négociations, soit en fortifiant les armées, afin de rendre par de nouveaux succès la paix plus prompte et plus avantageuse à la France, Louis XIII et Mazarin continuaient l'œuvre de Richelieu. Mais le moment approchait où Mazarin seul serait chargé de cette laborieuse tâche.

La santé du roi, ruinée de bonne heure par le régime débilitant auquel le soumettait la médecine du temps, déclinait visiblement. Ce corps, régulièrement affaibli par des purgations répétées et par des saignées périodiques, était depuis longtemps hors d'état de résister à une maladie un peu grave. Non-seulement la médecine de l'époque avait exercé sur lui ses efforts désastreux, mais des causes morales avaient contribué aussi à affaiblir une constitution naturellement vigoureuse et saine. En quelque sorte dès le berceau, ce prince avait comprimé ses sentiments naturels et réussi à refouler au fond du cœur ses inclinations comme ses répugnances. Son aversion pour les bâtards se heurtant contre la volonté d'Henri IV, qui l'obligeait à vivre avec des frères instinctivement détestés ; sa haine pour Concini se heurtant contre la volonté de Marie de Médicis, qui confiait le pouvoir à un favori abhorré de Louis XIII ; certaines défiances conçues à l'endroit d'Anne d'Autriche, qu'il soupçonnait d'être demeurée espagnole de cœur, et qu'il voyait avec peine couvrant de sa protection plusieurs ennemis de Richelieu ; les rigueurs qu'il fut contraint d'exercer contre sa mère, dont tous les torts ne suffirent pas à justifier le triste abandon dans lequel on la laissa mourir ; son vif penchant pour madame de Hautefort et mademoiselle de la Fayette, penchant qu'il se crut obligé de combattre et dont il triompha ; son affection pour tant de favoris dont il dut se séparer, parce que tous aspiraient à renverser Richelieu ; la conduite de Gaston, chef de toutes les conspirations contre la royauté, et qu'on accusa de vouloir le remplacer un jour comme second époux d'Anne d'Autriche, ce furent là autant de souffrances cruelles qui déchirèrent le cœur de Louis XIII et firent de sa vie une longue et incessante immolation au devoir. Il fut torturé dans ses sentiments de fils, d'époux, d'ami et de frère. Il se vit condamné pour le bien de l'État à combattre les affections les plus naturelles à l'homme. Et pourtant il était né et il resta aimant et bon. Avide d'aimer, les déceptions qu'il subit ne le rendirent ni sec ni égoïste. Il se soumit à son sort sans rien témoigner de ses amertumes, car il était fier et il plaçait très-haut la dignité du souverain. Ses afflictions, qu'il garda pour lui seul, donnèrent à son visage cet aspect

mélancolique qui le caractérise. Contenues, rarement épanchées, elles contribuèrent certainement à miner le corps et à tarir de bonne heure les sources de l'existence. Jamais en Louis XIII la vie ne s'est épanouie dans tout son éclat. On cherche en vain dans son âge mûr un de ces points culminants où l'homme, parvenu à la plénitude de ses forces, semble braver la mort, et qui sont si brillamment visibles chez Henri IV et chez Louis XIV. D'une maturité d'esprit extraordinairement précoce, Louis XIII a été prématurément vieux. Il n'y eut pas en lui une période de décroissance physique succédant à une période ascensionnelle. L'affaissement fut long, mais continu. Dès qu'ont commencé ses souffrances morales (et elles ont commencé dès qu'il a pu observer, comparer et juger), l'infortuné prince s'est alangui. Il a sans cesse incliné vers la tombe dont il semblait toujours avoir l'image présente à ses yeux. On peut dire que, lorsqu'il est mort, il a achevé de mourir.

III

Une assez grave maladie avait atteint Louis XIII au siège de Perpignan, et l'avait laissé dans un état de langueur qui ne disparut plus complètement. Il semblait cependant l'avoir surmonté dans les premiers jours de l'année 1645, lorsque, le 21 février, éclata la crise qui devait être mortelle. C'était une fièvre incessante, une insomnie presque continuelle, un insurmontable dégoût pour toute espèce d'aliments¹. Cette fièvre l'affaiblit à un tel point que, le 5 avril, ayant voulu faire une promenade dans la galerie du château², Dubois, son valet de chambre, fut obligé de le suivre portant une chaise que le roi demandait à chaque vingt pas. Et pourtant le premier gentilhomme de sa chambre et le capitaine des gardes, Souvré et Charrost, le soutenaient dans sa marche, ayant chacun un bras passé sous le corps du roi³. Ce fut là sa dernière promenade. Il se leva encore parfois, mais sans pouvoir marcher, ni même se vêtir. Le 19 avril, après une très-mauvaise nuit, il dit

¹ *Relation de ce qui s'est passé jusqu'à présent de plus mémorable en la maladie du roi*, publiée dans la *Gazette de France* du 30 avril 1645.

² Le château de Saint Germain.

³ *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort du roy Louis XIII, roy de France et de Navarre, fait par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté.* (Bibliothèque nationale, manuscrits. Fonds français, tome 15,644, pièce 54.)

à Dubois : « Je me sens bien affaibli et voy mes forces qui commencent bien à diminuer. Jay demandé à Dieu ceste nuit, puisque c'estait sa volonté de disposer de moy, que je suppliais sa Divine Majesté d'abrèger la longueur de ma maladie. » Puis, se tournant vers Bouvart, son premier médecin : « Vous sçavez bien, lui dit-il, qu'il y a longtemps que jay mauvaise opinion de cette maladie icy, et que je vous ay prié et même pressé de me dire vostre sentiment. » Ce que Bouvart ayant reconnu, le roi ajouta : « Je voy bien qu'il faut mourir. Je m'en suis aperçu puisque jay demandé à mons. de Meaux (son premier aumônier) et à mon confesseur les sacrements qu'ils m'ont differez jusqu'à présent¹. » A deux heures il se fit porter sur ce qu'on nommait alors une chaise à la romaine, où il se soulageait parfois des lassitudes du lit. Là, étant étendu la tête un peu haute, il fit ouvrir les fenêtres, et apercevant les tours de Saint-Denis : « Voilà mon dernier logis, dit-il. » Puis il recommanda d'éviter, quand on le porterait à cette demeure, certains chemins défoncés, « afin que les chevaux n'eussent pas trop de peine². » — « Un jour, raconte Dubois, que je lui soulevais un peu haut son drap et sa couverture, il se regardait le corps, et, après s'être considéré un espace de temps, il dit, levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, que je suis maigre ! » Et, en effet, ajoute Dubois, il n'avait plus que la peau et les os, et on lui voyait les cuisses et les jambes si menues qu'il n'y avait que les genoux qui faisaient remarquer en cet endroit un peu de gros. Le reste semblait un squelette³. »

Dans un danger si pressant, et la mort s'avancant impitoyable, Louis XIII se résolut à trancher d'une façon définitive la délicate question de la régence. Depuis plusieurs semaines, cette préoccupation l'absorbait, et il avait hâte d'accomplir ce dernier acte de souveraineté, afin que le chrétien, allégé des soucis de la royauté, pût librement se préparer à mourir. Mais chaque fois qu'il avait voulu prendre une décision sur ce grave sujet, ses perplexités et ses angoisses s'étaient accrues. Gaston lui était justement suspect, et la reine lui apparaissait encore trop Espagnole par son entourage et par ses relations. D'autre part, comment pouvait-il écarter à la fois et la mère et l'oncle du futur roi ? Que de troubles certains suscités au nom des deux membres principaux de la famille royale, et, s'il choisissait uniquement l'un d'eux, quel adversaire impitoyable il assurait ainsi à l'autre ! N'avait-il pas vu sans cesse

¹ *Idem.*

² *Relation de ce qui s'est passé, etc.*, p. 542. — *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, p. 20.

³ *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées, etc.*

en Gaston un rival et le futur ennemi du dauphin et du duc d'Anjou? D'autre part, la grande œuvre de la paix approchant de son terme, était-il prudent de livrer le sort des négociations dernières à une femme qu'il supposait n'avoir jamais oublié son pays d'origine? Les incertitudes de Louis XIII se prolongèrent longtemps. Ce fut là la dernière goutte de son calice d'amertume, et sa suprême, peut-être sa plus poignante douleur. Treize années auparavant, à Lyon, se croyant sur son lit de mort, une préoccupation analogue l'avait envahi, mais sans le torturer. Alors, en effet, n'ayant pas d'enfant, une solution naturelle et rassurante s'offrait à lui. Gaston le remplaçait sur le trône, et Louis XIII n'avait eu d'autre souci que de lui recommander de conserver Richelieu comme premier ministre. Mais Richelieu n'était plus, et la couronne allait passer sur la tête d'un enfant de cinq ans à qui Gaston peut-être la disputerait.

Déjà les ambitions s'agitaient, les intrigues se nouaient dans le château de Saint-Germain et jusqu'autour du lit du malade. A mesure que l'état du roi empirait, les courtisans affluaient plus nombreux soit chez la reine, soit chez Gaston, selon leurs prévisions et leurs espérances. L'infâme comédie commençait avec des alternatives d'empressement hypocrite auprès du roi quand le mal semblait diminuer, et d'abandon quand il empirait. *La Gazette de France*, si longtemps silencieuse au sujet de la reine, se mettait à célébrer « la vie exemplaire, les mérites éminents de l'incomparable princesse ». On l'entourait; on s'efforçait de pénétrer ses pensées, on la flattait, puis, sur la nouvelle d'une amélioration dans la santé du roi, on la fuyait, pour revenir à elle bientôt après. Jamais le cynisme des courtisans ne s'est étalé avec autant d'impudence. Un jour le déchainement de ces appétits pressés de se satisfaire et l'audace de ces cabales allèrent jusqu'au scandale. Il s'agissait de savoir qui aurait le gouvernement de Bretagne, ou du duc de Vendôme, qui l'avait possédé autrefois, ou du maréchal de la Meilleraye, auquel Louis XIII l'avait donné après la mort de Richelieu. Le roi étant au plus mal, les Vendôme prétendirent rentrer en possession de ce gouvernement, de gré ou de force. Les courtisans se divisèrent en deux partis. La Meilleraye vint à Saint-Germain avec ses amis armés. Les Vendôme en firent autant, et on faillit en venir aux mains dans la demeure royale.

L'infortuné Louis XIII n'ignorait rien de ces ardentès compétitions, et il ne se faisait aucune illusion sur les sentiments réels de la plupart de ceux qui l'approchaient. « Ces gens-là, dit-il un jour avec une profonde amertume, viennent voir si je mourrai bien-

tôt¹. » Tant d'ambitions déchaînées, tant d'intrigues si peu dissimulées et si menaçantes, en achevant de lui rendre la mort souhaitable, lui montraient la nécessité urgente d'établir promptement une régence. Il reçut à cet égard bien des conseils ; mais, comme il conserva jusqu'à la fin ses craintes et ses soupçons, ceux-là seuls furent écoutés qui surent paraître les partager. De Noyers, qui n'évita pas assez d'effaroucher la susceptibilité du roi et qui eut le tort, se croyant indispensable, d'agir et de parler comme un personnage nécessaire, fut disgrâcié². Mazarin se montra plus circonspect. Tout en faisant savoir à la reine qu'il agissait au mieux de ses intérêts, parce qu'il fallait avant tout obtenir la régence, il conseilla au roi de donner à Anne d'Autriche un pouvoir purement nominal et de lui imposer un conseil sans l'avis duquel elle ne pourrait prendre aucune décision. Bazin croit que cet avis, qui prévalut, venait de Richelieu lui-même³. A cet égard, on est réduit à des conjectures. Mais cette opinion a tous les caractères de la vraisemblance. Il est naturel de supposer que Richelieu, sachant la santé du roi très-ébranlée et voulant se continuer par Mazarin, ne s'est pas contenté de le désigner comme son successeur, mais encore qu'il a tenu, par une prévoyance logique, à lui assurer, pendant le nouveau règne, la plus grande part dans le gouvernement. S'il en est ainsi, et nous inclinons à le croire, l'ombre de Richelieu a présidé au grand acte accompli dans l'après-midi du 20 avril 1643.

Vers deux heures, entrent successivement dans la chambre du roi, Anne d'Autriche conduisant ses deux jeunes enfants, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les maréchaux de France, les ducs et pairs, le chancelier, les ministres, les principaux officiers de la couronne⁴. Après s'être entretenu avec la reine, Gaston et le prince de Condé, Louis XIII fait ouvrir les rideaux de son lit, et, d'une voix assez forte, adresse quelques paroles à ceux qui l'entourent. Puis, sur son ordre, la Vrillière lit la « Déclaration pour la régence et l'administration du royaume⁵ ». Pendant cette lecture, que la Vrill-

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, p. 44.

² *Gazette de France* du 18 avril 1643.

³ *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, t. III, p. 208.

⁴ *Relation de ce qui s'est passé jusqu'à présent de plus mémorable en la maladie du roy*, publiée dans la *Gazette de France* du 30 avril, p. 342. — *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc.

⁵ Bibliothèque nationale, manuscrits. Fonds français, t. 10,206, pièce 31, fol. 269. — Voici les parties essentielles de cet acte : « ... Nous avons ordonné et nous ordonnons, voulons et nous plaist qu'advenant nostre décès avant que

lière interrompt souvent par ses sanglots, tout le monde est debout autour du roi couché et de la reine assise sur une chaise aux pieds du lit. La lecture achevée, Louis XIII prend l'acte et y écrit ces mots : « Ce que dessus est ma très-expresses et dernière volonté que je veux être exécutée. » Après que la reine et Gaston l'eurent également signé en s'engageant par serment « d'entretenir et observer ce qui y était contenu », on fit entrer la députation du Parlement, et le roi lui annonça que le lendemain le duc d'Orléans irait porter à l'illustre compagnie l'expression de la volonté royale.

Cet acte solennel accompli, le chrétien seul en Louis XIII se trouvait en présence de la mort. « Je ne suis plus désormais que terre, » dit-il¹, et, durant la nuit, qui fut très-mauvaise, on l'en-

nostre fils aîné le dauphin soit entré en la quatorzième année de son âge ou en cas que nostre dit fils le dauphin décédant avant la majorité de nostre second fils le duc d'Anjou, nostre très-chère et très-amée épouse et compagne la reine, mère de nos enfants, soit régente en France, qu'elle ait l'éducation et l'instruction de nosdits enfants, avec l'administration et gouvernement du royaume tant et si longuement que durera la minorité de celui qui sera roy, avec l'avis du conseil et en la forme que nous ordonnons ci après ; et, en cas que ladite dame reine se trouve, après nostre décès et pendant sa régence, en telle indisposition qu'elle eust sujet d'appréhender de finir ses jours avant la majorité de nos dits enfants, nous voulons et ordonnons qu'elle pourvoye, avec l'avis du conseil que nous ordonnons ci-après à la régence, gouvernement et administration de nos dits enfants et du royaume, déclarant dès à présent que nous confirmons la disposition qui en sera ainsi par elle faite et voulons qu'elle porte son plein et entier effet comme si elle avait été ordonnée par nous... Nous ordonnons qu'après nostre décès, nostre frère le duc d'Orléans soit lieutenant général du roy mineur en toutes les provinces du royaume pour exercer, pendant la minorité, ladite charge sous l'autorité de ladite dame reine régente et du conseil, et, nonobstant la déclaration enregistrée en nostre cour du Parlement qui le prive de toute administration dans nostre Estat... nous avons jugé à propos d'établir un conseil près de ladite dame reine régente par les avis duquel et sous son autorité les grandes et importantes affaires de l'État soient résolues suivant la pluralité des voix. Et, pour dignement composer le corps de ce conseil, nous avons estimé que nous ne pourrions faire meilleurs choix, pour estre ministres d'Estat, que de nos très-chers et très-amés cousins le prince de Condé et le cardinal Mazarin, de nostre très-cher et très-féal le sieur Séguier, chancelier de France, garde des sceaux et commandeur de nos ordres et de nos très-chers et bien amés les sieurs Bouthillier, surintendant de nos finances et grand trésorier de nos ordres, et de Chavigny, secrétaire d'Estat et de nos commandements. Nous voulons et ordonnons que nos très-chers et très-amés cousins les princes de Condé et le cardinal Mazarin soient chefs dudit conseil sous l'autorité de ladite dame reine régente... »

¹ *L'idée d'une belle mort ou d'une mort chrétienne dans le récit de la fin heureuse de Louis XIII surnommé le Juste, roy de France et de Navarre, tiré des Mémoires de feu Jacques Dinet, son confesseur de la Compagnie de Jésus et dédié au roi par le P. Antoine Girard, de la même Compagnie. (Bibliothèque nationale, Lb⁵⁶, 5,550, p. 22.*

tendit répéter à plusieurs reprises : *Quid est homo?* Le 21, il voulut que l'on s'acquittât envers le dauphin, d'un devoir dont, jusqu'à ce jour, on avait retardé l'accomplissement. Le cardinal Mazarin et la princesse de Condé furent chargés de présenter le dauphin au baptême. La cérémonie, présidée par l'évêque de Meaux, eut lieu à cinq heures du soir dans la chapelle du château. Sur le désir exprimé par l'enfant¹, on le baptisa sous le nom de *Louis* auquel il devait donner tant d'éclat. Une fois baptisé, le dauphin alla à la sacristie remercier « de fort bonne grâce » l'évêque de Meaux ; puis, porté sur le lit de son père, celui-ci lui demanda comment il s'appelait maintenant. « Louis XIV, » répondit l'enfant avec naïveté. « Pas encore, » dit le roi en souriant².

A partir de ce moment, et si vives que fussent ses souffrances physiques, une complète quiétude d'esprit se remarqua chez le malade. Sa bienveillance et sa bonté parurent encore accrues³. Il y avait eu en lui un grand allègement. Ce prince qui, dès le premier jour, avait placé si haut le sentiment de la responsabilité royale, se sentait désormais affranchi du lourd fardeau de la couronne. Il voyait accomplis tous ses devoirs de souverain ; il croyait avoir assuré la tranquille transmission du trône et rendu incontesté le gouvernement de la régente. Son rôle de roi était terminé⁴. Il pouvait se consacrer tout entier à son salut. Dès lors, il n'y eut plus dans son esprit d'antagonisme douloureux entre les sentiments de l'homme et les devoirs du roi. Il put céder sans scrupule à son penchant d'indulgence et de douceur. L'homme excellent, le fils repentant, l'époux dévoué se retrouvèrent en lui. Louis, débarrassé de la couronne, manda ceux que, comme roi, il s'était vu contraint de frapper. Il témoigna à plusieurs reprises, et publiquement, de vifs regrets pour les rigueurs exercées contre Marie de Médicis, et il se plaignit d'avoir été obligé d'entreprendre tant de guerres⁵. Cessant de voir, dans Anne d'Autriche, l'espagnole et l'amie de la duchesse de Chevreuse, il mêla ses larmes aux siennes et se répandit avec elle en touchantes et sincères effusions. Si parfois la violence de son mal lui arrachait des mouvements d'humeur, il s'en excusait presque aussitôt auprès de ceux qui les avaient subis⁶. Il se

¹ Ce fait curieux avait passé inaperçu jusqu'à ce jour. Il est signalé dans le document relaté ci-dessus.

² *Mémoires de Montglat*, p. 136, c. 2.

³ *L'idée d'une belle mort*, etc., p. 15.

⁴ Néanmoins le roi fit, le 8 mai, une déclaration supplémentaire par laquelle le duc de Longueville fut adjoint aux membres du conseil de régence.

⁵ *L'idée d'une belle mort*, p. 16 et 17.

⁶ *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc. ; *L'idée d'une belle mort*, etc., page 58.

montrait envers tous d'une tendresse ineffable. En lui le roi n'existait plus ; il n'y avait plus que l'homme essentiellement bon et le chrétien plein de foi. « Je ne crois pas, a écrit le protestant Grotius, qu'on puisse trouver jamais non-seulement un roi, mais un chrétien qui se dispose à la mort avec plus de piété¹. »

Le 22 avril, on s'attendit à le voir mourir. La nuit avait été fort mauvaise et le malade semblait être tombé au dernier degré d'affaiblissement. Il reçut à la hâte la communion, puis l'extrême-onction avec les sentiments de la plus vive piété. Il répondait lui-même aux prières du prêtre, et, d'une voix faible, il indiquait les psaumes qu'il désirait lui être récités². Ce n'était pourtant pas encore la fin. Jamais homme plus résigné à la mort n'eut plus de peine à mourir. Le 24 avril et les jours suivants, un retour de forces inespéré se manifesta. On le crut sauvé. Comme on le lui disait, il répondit : « Si c'est la volonté de Dieu, je m'y sou mets, mais alors qu'il me fasse la grâce de donner la paix à toute l'Europe³. » Sur son ordre, on chanta autour de lui plusieurs psaumes de David, dont il avait fait la musique, et il mêla sa voix à celle des assistants⁴. Pendant plusieurs jours on fut autorisé à concevoir quelques espérances.

¹ Voici une lettre significative écrite par Mazarin à l'archevêque-cardinal de Lyon, frère de Richelieu, le 28 avril 1643 : « Dans l'embarras d'esprit où nous tient la maladie du roi et les appréhensions de l'avenir où nous jette le danger de sa vie, j'ai creu ne pouvoir trouver d'autre diversion à ma douleur que dans l'entretien de Vostre Éminence. Je ne respirais pas encore de celle que m'avait causée la mort de M. le cardinal-duc lorsque ce nouveau malheur m'est venu surcharger l'âme. La perte que fera la république chrétienne et particulièrement la France si Dieu appelle à soi ce prince est véritablement la plus grande qui me travaille. Mais, outre cela, je ne puis tourner les yeux sur les honneurs et les bienfaits que j'en ai reçus et sur les dernières bontés qu'il m'a tesmoignées que cette pensée ne m'afflige extraordinairement, et je croirais manquer de reconnaissance si je manquais de tristesse. Les belles et admirables circonstances de sa maladie augmentent encore ce juste sentiment, quoiqu'en quelque façon elles le diminuent, et je ne puis les considérer sans quelque plaisir de voir l'élévation qu'elles apportent à sa gloire, ni y penser sans comprendre plus vivement la grandeur de la perte que nous courons risque de faire. En effet, il est impossible de s'imaginer une si grande force d'esprit dans une grande faiblesse de corps que celle qu'il a montrée. Jamais en cet estat personne n'a veu plus clair que lui en ses affaires, ni n'a fait des établissements plus judicieux. Jamais personne n'a regardé la mort avec plus d'indifférence ni ne s'est soumis avec une plus extrême résignation à la volonté de Dieu. En un mot, si la Providence permet que cette maladie fasse la fin de la vie de ce prince, on pourra dire que jamais vie n'aura été plus charitablement, plus chrétiennement et plus courageusement remplie... » (*Lettres de Mazarin*, t. I, p. 167.)

² *L'idée d'une belle mort*, etc., p. 20.

³ *Idem*.

⁴ *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc.

Le 8 mai, le mal revint avec plus de violence. Louis cessa tout à coup de pouvoir prendre des aliments. C'est en vain que, le 10 mai, « on essaya de se servir, écrit Dubois, d'un certain verre qui avait un grand bec recourbé¹; » le roi s'y refusa, disant : « Hé ! obligez-moi de me laisser mourir en patience. » Vers quatre heures de l'après-midi, il tomba dans une lourde somnolence. Le dauphin ayant été introduit dans la chambre, on le fit approcher du lit en lui recommandant de bien contempler son père, afin qu'il pût conserver de lui un profond et durable souvenir. Après l'avoir longtemps considéré, le dauphin sort. Lorsqu'il est dans la galerie, on lui demande s'il se souviendra du roi son père : « Oh oui ! répond l'enfant. Je l'ai bien remarqué. Il tenait la bouche et les yeux ouverts. — Voudriez-vous bien estre roi, ajoute-t-on. — Non, dit-il. — Et si votre papa mourait ? — Si mon papa mourait, réplique l'enfant en sanglotant, « je me jetterais dans le fossé du chasteau². » Comme il avait déjà tenu deux fois ce propos, sa gouvernante le fit, à partir de ce moment, surveiller avec soin.

A six heures, le roi se réveillant en sursaut, il se produisit un fait étrange qu'attestent plusieurs témoignages également dignes de foi³. Louis, se soulevant avec effort, appelle auprès de lui le prince de Condé et lui dit : « Je viens de voir le duc d'Enghien, votre fils, en venir aux mains avec les ennemis. Le combat a été rude et opiniâtre. La victoire a longtemps balancé, mais elle est demeurée aux nôtres, qui sont maîtres du champ de bataille. » Neuf jours après, le 19 mai, le duc d'Enghien remportait la victoire de Rocroy.

Cette prophétique vision, dans laquelle le prince de Condé vit une preuve de trouble d'esprit⁴ jusqu'au jour où se réalisa ce songe de

¹ C'est le roi qui avait lui-même imaginé ce procédé. Nous lisons également dans le récit de Dubois : « Après il demanda à faire de l'eau, il ne pouvait plus se servir de ses mains, tellement que je lui en fis faire dans certain verre fait exprès, qui est un peu gros et comme une bouteille plate par en bas, un col un peu gros et large, courbé de sorte que l'on peut faire de l'eau sans se hausser ny remuer; ce fut le roy luy mesme qui savisa de cette commodité et de celle des aiguillères avec lesquelles il prenait de la nourriture. »

² *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc.

³ *L'idée d'une belle mort*, etc., p. 47 et 48. — *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc.

⁴ « Le prince de Condé, lisons-nous dans le récit inspiré par le P. Dinet, le prince de Condé se contenta de répondre qu'il y avait beaucoup d'apparence que les deux armées se choqueraient et qu'il espérait, Dieu aidant, que les Flamands perdraient la bataille; puis, se tournant à moi, il me dit tout bas : « Prenez garde au roi, car il baisse fort, et, si je ne me trompe, son cerveau se trouble. » Je lui fis réponse que le cerveau était la partie la plus saine qui fût en lui, et que les fréquentes évacuations détournant les fumées qui le pouvaient altérer, ce n'était pas l'objet de ma crainte, mais quelquefois qu'il avait des songes de peu

victoire, fut le suprême élan d'énergie, le dernier éclair de vie. Dès ce moment l'accablement fut de plus en plus profond et on désespéra tout à fait. Les évêques de Meaux et de Lizieux, les PP. de Ventadour et Dinet et celui qui devait devenir à jamais célèbre sous le nom vénéré de saint Vincent de Paul ne le quittèrent plus, entourant son lit, récitant des prières, exhortant le malade qui, d'un léger mouvement de tête, leur montrait qu'il les entendait. La reine demeura également à son chevet, sans que rien pût l'en éloigner, même les odeurs suffocantes qui se dégageaient du lit¹.

Le jeudi 14 mai, son regard égaré épouvanta les médecins, et, lorsque le roi leur demanda s'ils croyaient qu'il pût vivre jusqu'au lendemain, ils répondirent qu'ils ne le pensaient pas. « J'aurais pourtant voulu, dit Louis XIII², aller jusqu'à demain. Le vendredi m'a toujours été heureux. Ce jour-là j'ai toujours réussi dans les batailles que j'ai entreprises. Mais que la volonté de Dieu soit faite! » Puis, après un moment de réflexion : « Il est temps de faire mes adieux, dit-il. » Il embrasse tendrement la reine, la tenant serrée dans ses bras et versant avec elle d'abondantes larmes. Il fait ensuite approcher le dauphin et le duc d'Anjou qu'il bénit en pleurant. Puis il appelle son frère, le prince de Condé, plusieurs maréchaux, et enfin ses valets de chambre qu'il remercie de leurs soins et à chacun desquels il presse les mains. Se tournant alors vers l'évêque de Meaux : « Il faudra bientôt, lui dit-il, lire les prières de l'agonie. Je les ai toutes marquées dans le livre que vous tenez. » On allume les cierges, et le prélat commence ces exhortations admirables par lesquelles l'Église encourage et fortifie le chrétien dans le passage de la vie à l'éternité. Sur la funèbre nouvelle, la chambre royale s'est peu à peu remplie. Les princes, les ducs et pairs, les chevaliers de l'ordre, les évêques sont accourus, et en si grand nombre que l'air manque absolument autour du lit. Un des valets de chambre, se sentant suffoqué, n'évite un évanouissement qu'en jetant sur son visage l'eau du bénitier qu'il porte à la main³. Gaston et le prince de Condé entraînent de force la reine et ses deux enfants. L'œuvre de destruction s'accomplit. Le roi, dont le dernier mot a été *In manus tuas, Domine, commendo spiritum*, n'entend et

de durée, et que les paroles qu'il venait d'ouïr étaient peut-être de cette nature. Aussi, après la victoire signalée que gagna son fils, M. le duc d'Enghien, à Rocroy, il vint m'aborder plein de joie et me demander mon sentiment de l'oracle, ou, comme il parlait lui-même, de la prophétie du feu roy. » (*L'Idée d'une belle mort*, etc., p. 47 et 48.)

¹ *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées*, etc.

² *Idem*.

³ Relation de Dubois.

ne voit plus. Successivement ses jambes, ses bras se glacent et restent immobiles. Quelques hoquets entendus à d'assez longs intervalles révèlent seuls la lutte persistante. Enfin, à deux heures trois quarts, un spasme, que suit une immobilité absolue, indique le déchirement suprême. Tour à tour chacun des prêtres jette l'eau bénite sur le corps ; puis, selon l'usage¹, la musique de la chapelle royale vient se ranger autour du lit et chanter en chœur le *De profundis*.

¹ *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, p. 20. Louis XIII était mort dans la quarante-deuxième année de son âge, le même jour du mois de mai et presque à la même heure que, trente-trois ans auparavant, était mort Henri IV. Voici le procès-verbal de l'autopsie de Louis XIII. Il n'a pas encore été publié. Il est tiré du Fonds Dupuy, t. 672, fol. 206. « Les téguments, tant communs que particuliers, émiacés et consumés. Les intestins gresles, boursofflés et blafards, naissant dans une sanie séreuse, épaisse au fond et cendrée. La face extérieure du foie roux pasle et comme s'il avait esté bouilly. Dans la capacité de l'estomac un ver de demi-pied de long et de la grosseur d'un lacet, avec plusieurs petits flottants sur une quantité d'humeurs, brun et noir, dit atrabilaire. Le fond de l'estomac effleuré et marqué par la rigueur des vers environ la grandeur de la paume de la main. Le premier boyau gresle, dit *duodenum*, continu à l'estomac, d'une grosseur extraordinaire, surpassant la naturelle de quatre fois davantage qu'il ne doit estre, et plein d'humeur jaune brun, bile poiracée. Le deuxième, dit jejunum, fort plein de semblable matière et bien enflé. Le troisième, iléon, plein de mesme humeur, mais un peu moins. Le cæcum, qui est le quatrième des boyaux, est très-gros, ulcéré et plein de mesme matière, mais plus épaisse et meslée de sanie. Le suivant dit colon érodé et dépouillé jusqu'au delà de la tunique extérieure et charnue. Le dernier, dit rectum, percé joignant le colon en son commencement par érosion d'un pus verdastre et ulcéré comme l'autre jusques à l'anus. Au milieu d'icelui, quelque sang caillé. Le trou fait audit boyau par l'érosion était de grandeur à passer le tuyau d'une grosse plume d'oye. Le pus qui en découlait avait rempli toute la capacité de l'hypogastre, dit le petit ventre, et au delà. Un fort grand ulcère au bas mesentère ou mecolon, qui marquait qu'il avait esté l'abcès d'où tant de matière sortait. Au rein droit, une petite vomique de la grosseur d'une noisette, pleine d'une humeur noirastre, épaisse et huileuse. La partie cave du foie desviée de sa tunique et toute la substance si arride qu'elle semblait estre bouillie, s'écrasant sous les doigts et n'ayant aucun sang ni humeur. La figure fort grande, la vessie, de fiel presque vide, et ce qu'il y avait de bile était fort jaune et fort épais. La rate, fort petite et fort ronde. Les poumons, fort grands, dont le droit, adhèrent un peu par le haut, rendant une sanie au travers de la substance comme par une éponge pressée. Le gauche, fort adhérent et ulcéré vers la partie supérieure, avec grande déperdition de substance à placer un œuf et plein de sang. La grandeur du cœur médiocre, la substance peu flestrie, et, dans l'aureille droite, à l'issue de la veine cave, une apparence de chair glanduleuse ressemblant à une fagoue, qui n'estoit qu'un sang espais et blanchy par une intempérie habituelle. »

IV

Telle fut la mort du prince que nous avons suivi pas à pas depuis le jour de sa naissance, épiait ses balbutiements et ses premiers gestes, scrutant sa pensée réelle à travers ses actes, recherchant quelles ont été les impressions de l'enfant et sous quelle influence s'est façonné son caractère, étudiant l'homme derrière le roi. Si en effet notre principale préoccupation a été de montrer sous leur jour véritable les rapports de Louis XIII et de Richelieu; et cela à l'aide de la correspondance inédite du premier, cette étude nous a naturellement conduits à mettre en lumière un souverain envers lequel la postérité s'est montrée cruellement injuste. Ces deux objets de nos recherches, loin de se nuire, se confondaient l'un dans l'autre, car si, dans tous les événements du règne, nous avons également eu en vue l'action du grand ministre et le concours de son maître sans jamais amoindrir le premier, il nous était permis d'essayer de découvrir dans le second l'homme et de le présenter à nos lecteurs. Par là nous avons mêlé une étude psychologique à une étude historique. Nous ne nous sommes pas contentés de montrer ce qu'a été Louis XIII envers Richelieu; nous avons voulu aussi pénétrer jusqu'au fond de l'âme de ce prince et donner à sa mélancolie sa vraie cause, à ses actes leurs mobiles réels, à sa vie son caractère propre, au rôle qu'il a rempli sa véritable importance.

Les personnages placés dans une haute situation ont le privilège de vivre deux fois : de leur vie réelle d'abord, puis de la vie souvent imaginaire que leur fait l'histoire. Cette sorte de transformation, nul plus que Louis XIII ne l'a subie. Les contemporains prévenus lui ont donné, et les historiens, se conformant à la tradition, lui ont attribué un caractère sans ressort, une nature efféminée et molle, un esprit dépourvu d'énergie, incapable de volonté. On en a fait comme un automate que Richelieu maniait selon ses desseins, et qui obéissait servilement à la direction d'un ministre qu'il détestait sans oser, sans pouvoir secouer le joug. A ce Louis XIII selon la légende, à ce Louis XIII sans cesse présenté sous le même aspect invariable et que les historiens ont cru commode de peindre avec les mêmes traits absolus, tranchés, consacrés par une longue tradition, nous avons substitué une image que nous croyons à la fois plus fidèle et plus logique.

Pour cela il a suffi de rechercher l'instinct dominant de Louis XIII.

Cet instinct dominant a été la passion du bien de l'État et de la couronne. Cette passion s'est souvent heurtée contre les inclinations ou les répulsions de l'homme ; mais elle a toujours prévalu. Il y a eu entre les sentiments du fils, de l'époux, du frère, de l'ami et les devoirs du souverain de fréquents et douloureux antagonismes. Mais la lutte a déchiré le cœur du monarque sans se manifester jamais au dehors. Elle n'a laissé de traces visibles que sur le visage mélancolique et souffreteux d'un roi dont les immolations étaient intérieures et qui n'a jamais fait parade de son dévouement à la chose publique. Il agissait sans ostentation ; il donnait son avis avec réserve ; il écoutait plus qu'il ne parlait ; il laissait volontiers à autrui le rôle prépondérant parce qu'il lui importait peu de savoir qui paraissait aux contemporains contribuer le plus à atteindre le but, pourvu que le but fût atteint. Quant à l'opinion de la postérité, il la négligeait autant que Richelieu mettait de soin à se la rendre favorable. Il subordonnait si complètement au bien de l'État l'intérêt de sa personne, que non-seulement il n'a jamais été jaloux du cardinal (ses lettres le prouvent), mais encore il n'a pas pu l'être. Il plaçait d'ailleurs trop haut la dignité de la couronne pour qu'il ait pu concevoir de l'envie à l'égard de celui dans lequel il voyait, et qui s'est toujours contenté d'être le premier de ses sujets. Entre ces deux esprits inégalement doués, mais également attachés à la même entreprise, il y eut une intime et incessante association. Le jour où Louis XIII a été persuadé que nul autant que le cardinal n'était apte à rendre incontestée au dedans comme au dehors l'autorité royale, le pouvoir de Richelieu a été établi sur des bases inébranlables. A partir de ce moment, rien n'a été capable de diminuer l'affection et la confiance du souverain. Les ennemis même de Richelieu ont été, auprès de Louis XIII, les plus utiles auxiliaires du cardinal parce que leur haine exaltait ses services. Le secret de la puissance du ministre est dans le patriotisme intelligent de Louis XIII et dans le dévouement absolu de Richelieu. Peu à peu, et grâce à la complicité de l'histoire, celui-ci a entièrement absorbé son maître, et, à côté du géant, le roi-fainéant de la tradition a été doté par elle, et comme à plaisir, d'envie haineuse et de mesquine jalousie. Mais la correspondance de Richelieu, dans laquelle il ne cesse pas de montrer une soumission humble et une déférence respectueuse, mais les lettres, désormais connues, de Louis XIII et que nous venons de voir si débordantes de sincère affection, remettent les deux personnages l'un à l'égard de l'autre dans leur situation véritable. Si merveilleux qu'ait été son génie, Richelieu n'a pas prétendu un seul jour être autre chose que le serviteur de Louis XIII. Jamais le prestige royal n'a été plus éclatant que durant

le dix-septième siècle. Mais, tandis que, depuis, ce prestige a été de jour en jour pâissant, les admirables facultés du ministre ont été mises en pleine lumière, de telle sorte qu'après deux siècles écoulés, l'un a été de plus en plus effacé, l'autre a apparu gigantesque et certainement bien plus grand que ne l'apercevaient ses contemporains. C'est ainsi que vus à distance, défigurés par l'éloignement, l'un injustement rapetissé, l'autre extrêmement grandi par le temps, c'est le roi qui apparaît aujourd'hui comme l'esclave, et le ministre comme le maître. Mais, dans la réalité, Louis XIII n'a jamais cessé d'être le roi, ni Richelieu d'être un sujet. Il n'est pas un seul acte du cardinal, qui autorise à croire qu'il ait visé à un autre rôle qu'à celui d'instrument de la puissance royale. Or, on n'est pas jaloux d'un instrument, si merveilleux qu'il soit, et d'un instrument que l'on a sans cesse la faculté de briser.

La raison vient donc à l'appui des faits pour justifier notre entreprise et fortifier nos conclusions. Ce ne sont pas seulement les événements principaux du règne examinés à nouveau, ce ne sont pas seulement les documents inconnus jusqu'à ce jour et fidèlement publiés, ce n'est pas seulement l'étude approfondie du caractère de Louis XIII, c'est encore la logique qui autorise à affirmer, contrairement à tant d'avis opposés, que Louis XIII n'a pas été l'esclave couronné de Richelieu, mais bien son collaborateur actif, son ami reconnaissant et dévoué.

Si nombreux que fussent nos contradicteurs, nous n'avons pas hésité à essayer de déraciner une erreur qui, transmise des uns aux autres, est devenue l'erreur commune. La vérité nous obligeait à cette réhabilitation qui ne tend pas à diminuer l'admiration qu'a obtenue Richelieu de la postérité éblouie. Le ministre d'un roi intelligent n'est pas moins grand que le ministre d'un roi imbécile. Le génie de Richelieu n'est pas moins merveilleux pour avoir été compris de Louis XIII. Son action n'est pas moins personnelle parce qu'il a eu le roi pour auxiliaire. De la place éminente qu'il occupe, planant au-dessus des plus grands politiques, nous n'avons pas eu la pensée de le faire descendre. Nous ne lui enlevons rien de sa gloire qui reste intacte. Nous ne lui contestons aucune de ces créations immortelles qui, au dedans comme au dehors, ont préparé les splendeurs du règne de Louis XIV. Tel que l'a jugé l'histoire, nous l'apercevons attirant à lui toutes les forces sociales de la nation, faisant succéder partout à la licence et au désordre la justice et la régularité, donnant la sécurité à la province, l'ordre aux finances, la confiance à la bourgeoisie naissante, la discipline aux armées, la suprématie à la couronne, la force à la loi. Nous l'apercevons prodigieusement fécond en ressources dans l'infertune,

excellant à tout faire converger vers le but et réussissant à tirer de la victoire toutes ses conséquences heureuses, domptant la féodalité, réduisant les huguenots, abaissant la maison d'Autriche et replaçant la France au rang qu'elle devait occuper parmi les nations. Nous nous inclinons profondément devant ce génie de premier ordre qui seul peut-être pouvait, sans jamais lasser l'admiration ni épuiser les formes de l'éloge, être loué, deux siècles durant et sous des formes toujours nouvelles, par la première Compagnie littéraire du monde! Mais Richelieu n'est-il pas trop grand pour qu'il puisse être amoindri par la réparation faite à Louis XIII? Serait-on condamné à être injuste à l'égard du ministre pour vouloir se montrer équitable envers le roi? Est-ce donc atteindre la renommée du cardinal, que d'essayer de rendre au prince la place qui lui appartient? Nous ne le pensons pas. Nous croyons fermement que notre entreprise, fondée sur l'équité et justifiée par le respect de la vérité, n'est pas irrévérencieuse pour le cardinal, et que le rayon de gloire restitué à un prince si méconnu ne réduit en rien la gloire éclatante de l'incomparable ministre.

MARIUS TOPIN.

L'AIGUIÈRE

Comment je fus conduit à choisir pour défenseur M^e Boirivant, je ne saurais trop l'expliquer que par un acte instinctif et irraisonné de ma volonté, échappant complètement à l'analyse psychologique des sentiments et même à cette logique rigoureuse, dont je me suis toujours appliqué à faire la règle de toutes mes actions.

Cet homme m'était antipathique au suprême degré. Ses grands traits désordonnés, son front hardi couronné d'une broussaille de cheveux grisonnants et par dessus tout le sourire sarcastique, toujours embusqué aux coins de sa grande bouche, formaient un ensemble qui me déplaisait. Je savais, d'ailleurs, qu'il professait une médiocre estime pour les études qui ont fait les délices de ma vie et je ne lui pardonnais guère son mépris pour une science qui tient une si grande place dans les destinées de l'humanité, qui exige les connaissances les plus variées, un dévouement de toutes les heures et dans laquelle, puisqu'il faut l'avouer, j'avais acquis, à force de labeurs, des distinctions flatteuses et une notoriété qui, s'il plait à Dieu, jettera quelque éclat sur le modeste nom de mes pères. Aussi, quand je le rencontrais aux abords du palais ou sur le Mail, je faisais volontiers un détour pour éviter son regard railleur et ne pas essayer son : « Bonjour monsieur l'archéologue, » accompagné d'un sourire qui ressemblait fort à une moquerie.

Du reste, il passait pour habile, très-versé dans la science du droit et, comme il avait la réputation d'un galant homme, il jouissait de la confiance de MM. les juges ou, comme on dit dans le jargon du palais, il avait l'oreille du tribunal, ce qui était cause qu'il gagnait presque tous ses procès, tant au civil qu'au correctionnel.

J'affirme pourtant que cette considération fut presque étrangère à ma détermination. Mon affaire paraissait si simple et mon inno-

cence devait si facilement triompher d'une accusation ridicule, que, volontiers, je me serais passé d'avocat si on ne m'eût assuré qu'il était dans l'usage d'en avoir un. Je respecte tous les usages, surtout quand ils ont été consacrés par une longue suite de siècles. Les Romains et les Grecs eux-mêmes ont eu des avocats, comme en témoignent les noms glorieux des Démosthènes, des Hortensius et des Marcus Tullius Cicéro. Aussi me hâtai-je d'en désigner un.

Mon choix tomba sur M^e Boirivant. Pourquoi? Encore une fois ce fut un acte irréfléchi auquel mon libre arbitre ne prit qu'une bien faible part; mais ce fut peut-être une inspiration du Ciel, car seul sans doute il pouvait me tirer du mauvais pas où, si maladroitement, je m'étais fourvoyé, et bien que, dans cette occasion même, il n'ait pas montré pour la science tous les égards qu'elle mérite, j'ai dû oublier son irrévérence, puisque, grâce à lui, un événement qui menaçait de tourner à ma confusion et à ma perte devint la source de toutes mes félicités.

J'ai dit que mon affaire était simple. On en jugera, car, bien qu'il me répugne de révéler au public des choses aussi intimes, il importe qu'on sache par quelle série d'aventures inouïes et de circonstances invraisemblables un paisible archéologue put un moment être confondu avec les plus vils scélérats, accusé d'un horrible forfait et jeté sur la paille humide des cachots. Quand je dis : la paille des cachots, c'est encore, croyez-le bien, pour me conformer à l'usage que j'emploie cette métaphore dénuée d'exactitude, car il faut avouer que, soit par un reste d'égards pour ma réputation d'honnête homme ou par respect pour mes travaux scientifiques, soit par considération pour quelques pièces d'or à l'effigie de Louis le Débonnaire, trouvées dans le gousset de mon pantalon, on m'avait pourvu d'une chambre presque confortable et le chef de l'hôtel de la Crosse-d'Or avait été autorisé à me fournir mon ordinaire.

On m'avait aussi donné des plumes, de l'encre et du papier, mais le tout de mauvaise qualité. L'encre surtout était détestable, et, de toutes les privations qu'on puisse infliger à un malheureux prisonnier, celle-là est certainement la plus dure. Sans doute on ne l'a pas fait à dessein, je veux bien le croire. Ce serait un raffinement de cruauté peu en rapport avec la douceur de nos mœurs et les progrès de l'humanité. Il n'en est pas moins vrai qu'à peine délivré de mes fers, j'ai dû recopier toutes mes notes pour les sauver d'une destruction imminente. Déjà elles étaient à demi effacées et à peine lisibles. Si l'on songe que la prison est un des lieux les plus favorables à la méditation et, par suite, à la production des œuvres de l'esprit, on comprendra les conséquences de cette incurie et la gravité de ma réclamation. Plût au Ciel qu'elle fût entendue en haut

lieu et pût contribuer à améliorer le sort des infortunés, condamnés comme moi aux rigueurs de la détention préventive !

D'ailleurs, les livres me manquaient presque complètement et ma captivité allait forcément interrompre mon grand ouvrage sur les cérames de l'époque gallo-romaine, récemment découverts dans les environs de la Ferté-sous-Jouarre, ouvrage attendu avec tant d'impatience par mes collègues de la Société mélodunoise d'archéologie, sciences, lettres et arts. Cette considération, plus que toute autre, me touchait et me faisait désirer mon prompt élargissement. Ma promenade au Mail me manquait aussi et j'étais privé de toutes mes petites habitudes.

Ma séquestration durait depuis plus d'une semaine et je commençais à me demander comment un archéologue inoffensif, un savant modeste mais sérieux, avait pu mériter de pareilles rigueurs.

Je savais bien qu'on m'accusait d'un attentat odieux, mais, depuis longtemps déjà, on aurait dû reconnaître mon innocence et comprendre qu'un homme voué au culte de la science dès l'âge le plus tendre était moralement incapable d'avoir, à la faveur des ombres de la nuit, exercé d'indignes violences sur une pauvre femme.

Mes mœurs pures, ma vie sans tache auraient dû me préserver d'un pareil soupçon. J'avoue que les apparences étaient contre moi et qu'un concours étrange de fatalités bizarres faisait peser sur ma tête les responsabilités les plus graves : On m'avait trouvé sur le lieu du crime, et mon trouble, le souvenir d'anciennes et bien douces relations, un sentiment inavoué, mais toujours vivant bien que chaste et contenu et qui, malgré sa discrétion, n'avait pu échapper aux curiosités toujours en éveil d'une petite ville, étaient autant de présomptions que la malveillance transformait volontiers en preuves accablantes.

Je savais bien que je n'avais qu'un mot à dire pour faire éclater mon innocence. Mais me déciderais-je à le prononcer ? Consentirais-je à révéler mon secret ? M'exposerais-je enfin à compromettre ainsi le fruit de mes pénibles recherches, à perdre un espoir si longtemps caressé, dont la réalisation devait couronner mes modestes travaux et combler mes vœux les plus chers ?

Et si je ne m'y décidais pas, quelle serait l'issue de toute cette affaire ? Je commençais à concevoir de vagues inquiétudes, et sans rien perdre de cette sérénité qui est l'apanage d'une conscience pure, je ne voyais pas sans une certaine amertume que le sentiment de mon innocence n'était pas suffisamment partagé par mes juges.

Ils affectaient d'opposer un doute injurieux à mes plus énergiques dénégations. Ce procédé, qui manquait absolument de cour-

toisie, me blessait profondément. Pourtant, après y avoir mûrement réfléchi, je ne songe pas à m'en plaindre, sachant que, trop souvent, les coupables n'ont pas honte de simuler les dehors de l'innocence et de recourir à la fourberie et au mensonge pour cacher leurs forfaits.

Je sais aussi combien, parfois, il est difficile de discerner la vérité. C'est surtout lorsqu'on a consacré sa vie à la science que l'on comprend que la recherche de la vérité est une opération des plus délicates ; souvent elle vous échappe et vous n'embrassez que son ombre. La vérité est semblable à ces globules de mercure qui roulent sous les doigts, fuient quand on les poursuit et, au moment où l'on croit les saisir, se divisent, se dispersent et s'évanouissent.

Je ne dois donc pas m'étonner que des hommes peu habitués aux investigations scientifiques, comme le sont d'ordinaire les magistrats, toujours emprisonnés dans les formules pompeuses, mais vides, d'un idiome barbare et suranné, sans cesse égarés par les puérides subtilités de la chicane ou dominés par la force brutale du fait, soient si peu aptes à cette recherche et qu'ils aient pu se tromper si lourdement sur mon compte.

Déjà mon vieux camarade Burnichon, le juge d'instruction, oubliant une amitié de trente ans, avait feint de ne voir en moi qu'un vulgaire malfaiteur et avait tellement troublé mon entendement par ses arguments grossiers, mais insidieux, que je n'étais pas éloigné de me demander à moi-même si, dans un moment d'égarement, je n'aurais pas été pour quelque chose dans les violences soi-disant subies par mademoiselle Cécile.

Non ! Dieu merci ! cela n'était pas. Ma conscience était intacte et ne me reprochait rien. Je ne pouvais sérieusement douter de moi et me prendre pour un scélérat. Pourtant je me rappelais avec effroi qu'à l'âge de sept ans, ayant fait un pâté sur le mot *Nabuchodonosor*, que mon professeur m'avait donné comme modèle d'écriture et de style, le calligraphe irrité m'avait prédit que je porterais ma tête sur l'échafaud, et cette prédiction sinistre, bien que disproportionnée à l'offense, ne laissait pas de m'impressionner d'une façon désagréable dans la situation critique où m'avait plongé mon amour immodéré de la science.

Non, décidément, mon affaire n'était pas aussi simple ni aussi claire que j'affectais de le croire. Il y avait eu violation de domicile, guet-à-pens, sévices, voies de fait, et bien que je fusse étranger, autant qu'homme du monde, à cet attentat, bien que mon caractère seul eût dû me mettre à l'abri d'une pareille imputation, les apparences me condamnaient. Je me préoccupais surtout de l'opinion de mes concitoyens.

Qu'allaient penser de moi mes collègues et amis de la Société d'archéologie, lettres, sciences et arts, dont j'avais l'honneur d'être le secrétaire perpétuel ? Ne saisisrait-on pas cette occasion pour me ravir une dignité, sans doute bien au-dessus de mon faible mérite, mais que j'avais conquise par des labeurs assidus et par des œuvres qui ne sont peut-être pas dénuées de toute valeur.

Cette pensée empoisonnait mes heures de captivité et ôtait toute espèce de charme à la vie calme, laborieuse et recueillie que je menais dans ma prison.

Heureusement je n'avais plus de famille qui pût rougir de moi. J'avais perdu mon père quand j'entrais dans ma vingt-sixième année, et ma mère l'avait suivi de près. L'excellente femme ! Quels n'eussent pas été son chagrin et sa honte, en voyant le fils qu'elle avait tant aimé confondu avec les plus vils criminels et accusé d'un crime odieux ! Cette pensée me remua profondément le cœur. Le nom de ma mère évoqué dans ce lieu, au milieu de mes anxiétés et de mes tribulations, fit passer sous mes yeux tous les souvenirs de mon enfance, toutes ces douces heures remplies de tant de caresses et de tant de joies.

La tendresse de ma mère m'avait fait une enfance si heureuse ! Hélas ! elle avait rêvé pour moi un bonheur plus complet encore, et si Dieu l'avait permis, elle aurait achevé son œuvre en me donnant pour compagne la meilleure et la plus charmante des femmes. Je la voyais, cette bonne mère, présider aux jeux innocents de notre enfance, encourageant de son indulgent sourire notre mutuelle sympathie et notre inclination naissante. Elle aimait à me voir jouer avec la petite Cécile ; elle la nommait aussi sa fille, et souriait quand je la prenais par la taille en l'appelant ma petite femme.

Pauvre mère ! Elle ne fut jamais complice de cette volonté inexorable qui nous a séparés, et quand cette union tant désirée eut été rendue impossible par des haines farouches, elle souffrit de ce malheur presque autant que moi, et la perte d'une espérance si doucement entretenue dans son cœur contribua à abrégier ses jours. Pauvre sainte mère ! son souvenir dans ce moment me pénétrait comme un parfum, et je ne pouvais en détacher ma pensée. Je me rappelais tous ses dévouements, toutes ses tendresses, tous ses sacrifices, tous ses sourires et toutes ses larmes, et j'avais peur de n'avoir pas eu assez de reconnaissance pour ses bienfaits, assez de respect pour ses volontés ; je craignais de ne l'avoir pas assez aimée, et je me le reprochais amèrement.

Tout ce retour vers un passé à jamais perdu m'avait remué pro-

fondément les entrailles, et les larmes s'échappaient en abondance de mes yeux, sans que je cherchasse à les retenir.

C'est à ce moment que M^e Boirivant, mon avocat, pénétra dans mon cachot. C'était sa première visite. Quand la porte se fut refermée et que nous fûmes seuls :

— C'est bien, dit-il ; vous pleurez, donc vous vous repentez. C'est ce que vous avez de mieux à faire, et puisque, aussi bien, vous avez avoué votre crime, le mieux sera de persister dans vos aveux et de les compléter. Cette franchise vous vaudra l'indulgence des jurés et de messieurs de la Cour, et nous plaiderons les circonstances atténuantes.

J'avoue que ce langage me surprit et redoubla mes perplexités.

— Comment ! moi, j'ai avoué quelque chose ? répliquai-je un peu vivement.

— Sans doute.

— A Burnichon ?

— Oui, à M. le juge d'instruction. D'ailleurs l'aveu était superflu, puisqu'il y avait flagrant délit.

— Je nie l'aveu et je nie le flagrant délit.

— Autant dire que vous niez l'évidence ! Oubliez-vous déjà qu'on vous a trouvé sur le théâtre du crime, au moment où il venait d'être perpétré, et vous déroband par la fuite ?

— C'est vrai, mais je suis innocent.

— Je ne demande pas mieux. Mais voici le procès-verbal de M. le juge d'instruction, que vous avez signé, et qui dit le contraire.

Cela était vrai : j'avais signé. Il faut dire que Burnichon, ou, comme l'appelait M^e Boirivant, M. le juge d'instruction, était mon plus vieux camarade de collège. Paresseux et peu intelligent, il avait toujours recours à moi pour faire ses thèmes et ses versions. Aussi l'avais-je pris en grande amitié. Comment cet écolier médiocre et un peu obtus était-il devenu un magistrat distingué, c'est là un de ces mystères qui ne peuvent s'expliquer que par la foi ou par certaines grâces d'état. Mais, en vérité, il ne faisait pas trop mal son métier d'inquisiteur, et je venais d'en acquérir la preuve à mes dépens. Avec son air simple et un peu ahuri, ses questions en apparence naïves et souvent déplacées, il enferrait les criminels les plus avisés et les plus retors. A plus forte raison avait-il triomphé de moi, qui, fort de mon innocence et de notre vieille amitié, l'avais écouté sans méfiance et m'étais précipité dans tous ses pièges.

Il avait commencé par m'intimider et me troubler par son air digne et glacial. Quand les gendarmes m'avaient amené dans son cabinet, heureux de voir enfin un visage ami, et me croyant déjà

sauvé, je m'étais élancé pour le serrer dans mes bras. Mais lui, se retirant vivement : — Maintenez cet homme, dit-il aux gendarmes, placez-le à distance respectueuse et surveillez tous ses mouvements.

Et quand on m'eut placé, entre deux gendarmes, à quatre pas de son bureau, il n'eut pas honte de me demander :

— Comment vous nommez-vous ?

— Mais, mon bon Burnichon, tu me connais bien. C'est moi, ton ami, Théodule Lambertin !

— Je ne suis pas votre ami, je suis le juge d'instruction.

— Mais regarde-moi donc ! Je suis ton vieux camarade !

— Vous êtes un prévenu. Dites vos nom, prénoms et profession. Greffier, écrivez !

A partir de ce moment je vis trouble. Je n'eus plus conscience des réalités, mes idées s'embrouillèrent dans mon cerveau, et je dis tout ce qu'il lui plut de me faire dire. Il paraît que mes réponses sont compromettantes, puisque mon avocat lui-même y voit l'aveu d'un crime que je n'ai pas commis. Au surplus on pourra en juger, car voici un résumé fidèle de ce factum :

« Dans la journée du vendredi 19 février, à neuf heures dix-sept minutes du soir, un crime horrible était tenté, et, après un commencement d'exécution, sa perpétration complète n'était empêchée que par une circonstance fortuite, et tout à fait indépendante de la volonté de son auteur.

« La demoiselle Cécile Rambert, âgée de trente-deux ans, personne pieuse et charitable, qui ne compte pas d'ennemis dans cette ville, habite seule, avec une vieille servante associée à ses bonnes œuvres, une maison, lui appartenant, située au numéro 12 de la rue Amyot. Cette rue est généralement déserte, surtout à cette heure avancée de la soirée. Profitant de cette circonstance et de l'éloignement momentané de la servante, un audacieux malfaiteur, sans doute dès longtemps initié aux habitudes de la maison, s'introduisit furtivement, à la faveur des ténèbres, jusque dans la chambre de ladite demoiselle, saisit l'infortunée, la terrassa, et, avec des cordes dont il s'était préalablement muni, lui attacha les pieds et les mains.

« Mais avant que ce scélérat pût mettre à exécution tout son projet, la Providence, qui veille sur les honnêtes gens, ramena la domestique. Attirée par les cris de sa maîtresse, celle-ci se précipita dans le couloir qui conduit à la chambre à coucher, et y fut heurtée, dans l'obscurité, par un homme qui prenait la fuite. Cette brave femme, dont on ne saurait trop louer l'énergie et le sang-froid, s'attacha aux vêtements du fuyard, et par ses cris amena des

voisins qui le maintinrent. La force armée elle-même ne tarda pas à arriver et mit le criminel en état d'arrestation.

« Celui-ci, à la vérité, n'avait opposé aucune résistance et se contentait de cacher sa tête dans un ample cache-nez, de couleur rougeâtre, qui lui enveloppait le cou et le bas du visage. Malgré ces précautions, il fut promptement reconnu pour le nommé Lambertin, Théodule, rentier, demeurant en cette ville, rue Saint-Aspais, homme de mœurs paisibles, et dont les antécédents n'offrent rien qui pût faire soupçonner un tel degré de perversité : une existence obscure, des goûts simples, une vie inutile, mais inoffensive, et en apparence absorbée par les manies innocentes du collectionneur, une passion plus vive qu'éclairée pour les antiquités locales, lui avaient acquis une certaine célébrité de clocher à la faveur de laquelle il avait pu, pendant de longues années, surprendre la bonne foi de ses concitoyens, et cacher sous des dehors hypocrites et mensongers les passions qui couvaient au fond de son âme perverse et devaient se manifester par un acte aussi détestable, en soulevant la réprobation universelle des honnêtes gens.

« Confrontée avec ce scélérat, la demoiselle Rambert a vivement rougi d'abord, mais elle a dit ne pas le reconnaître, et n'a cessé d'affirmer que l'homme dont elle avait subi l'attaque était de haute stature et portait un masque rouge. Cependant les recherches les plus minutieuses n'ont fait découvrir dans l'appartement aucun objet ressemblant à un masque ; mais on comprend que, dans son trouble, la victime ait pu confondre avec un masque le cache-nez, de couleur rougeâtre ou lie-de-vin, qui enveloppait en partie la face du prévenu et formait devant son visage un véritable masque, précaution qui s'explique d'ailleurs, puisque, comme on le verra bientôt, ses traits n'étaient que trop connus de la victime.

« Il est vrai que le prévenu a une taille au-dessous de la moyenne, tandis que la demoiselle Rambert affirme encore que l'homme qui a envahi son domicile est de haute stature ; mais cette circonstance ne doit pas nous arrêter, car tout le monde a éprouvé combien la frayeur grandit les objets, et il n'est pas étonnant qu'une faible femme, dans la position où se trouvait ladite demoiselle, ait pris le change, et ait été portée à donner à son agresseur les proportions colossales que lui prêtait son imagination affolée par la terreur.

« Interrogé par nous, le prévenu a nié énergiquement être l'auteur des sévices exercés contre mademoiselle Rambert ; mais il n'a pu motiver sa présence sur le théâtre du crime, et s'est borné à répondre qu'il s'expliquerait plus tard, que d'un seul mot il confondrait l'accusation, qu'au surplus sa bonne réputation répondait suffisamment de son innocence, laquelle ne manquerait pas d'éclater

d'elle-même. Ce système de défense, trop vague et trop dépourvu d'arguments pour donner matière à une réfutation sérieuse, équivaut presque à un aveu, et ne laisse subsister aucun doute sur sa culpabilité.

« Il n'a pas caché, d'ailleurs, que d'anciennes relations avaient existé entre lui et la victime, et qu'à une date déjà éloignée, un projet de mariage avait été formé, puis abandonné par la famille de la demoiselle. Avait-il gardé pour sa fiancée une de ces passions qui résistent au temps et qui, dans les âmes faibles et mal équilibrées, surtout lorsqu'elles ne sont pas défendues par les principes d'une saine morale et d'une foi solide, peuvent conduire à la folie et au crime ? Est-il venu chez elle avec un désir de vengeance ou dans des intentions plus criminelles encore ? C'est ce que les débats éclairciront sans doute. Mais ce qui, dès à présent, reste acquis à l'accusation, c'est sa présence sur le lieu du crime, son embarras et l'inanité de ses réponses, et enfin ses relations antérieures et avouées avec la victime qui, à défaut d'autres preuves, l'eussent fatalement désigné aux suspicions de la vindicte publique.

« Ajoutons que le vol n'a pu être le mobile de l'agression du 19 février, car il a été constaté, contradictoirement avec la demoiselle Rambert, qu'aucun objet de prix n'avait été soustrait ou déplacé.

« Enfin, des voisins ont déposé et témoigneront à l'audience que, depuis plusieurs mois, un homme dont le signalement répond exactement à celui du prévenu, rôdait souvent, le soir, dans la rue et autour de la maison Rambert, et le prévenu lui-même a avoué que, depuis un certain temps, il avait souvent dirigé ses promenades de ce côté. »

— Que répondez-vous à cela, me dit M^e Boirivant d'un air bourru, après avoir achevé la lecture de cet affreux grimoire ?

— Monsieur l'avocat, répondis-je avec calme, le soin de ma dignité devrait m'interdire de faire une réponse quelconque à un document où l'amitié et la science sont également méconnues et bafouées. Libre à Burnichon d'oublier que, pendant dix ans, j'ai fait ses thèmes et ses vers latins et suppléé par mon travail à l'insuffisance de son intellect.

Ici je surpris, sur la grande bouche de l'avocat, un sourire furtif, vivement réprimé, que je pris pour une approbation. Je continuai :

— Libre à lui de répudier une amitié qui ne s'est jamais démentie ; mais ce que je ne puis tolérer, ce sont ses insinuations perfides contre mes modestes travaux, insinuations où perce la plus noire jalousie et la rivalité la moins déguisée. Personne, en effet,

dans cette cité, n'ignore ses efforts malheureux pour obtenir quelque renom dans la science, et malgré ma discrétion absolue, tout Melun a su les peines et les soins que j'ai dû employer pour faire disparaître les erreurs grossières, je pourrais dire les âneries, dont fourmillait son fameux Mémoire sur les monnaies mérovingiennes. Après cela, n'a-t-il pas mauvaise grâce, je vous le demande, de vouloir ravalier mon faible mérite, en même temps qu'il cherche à me ridiculiser et à déshonorer mon caractère, en laissant soupçonner que j'ai pu me cacher derrière un masque? Je suis un homme grave, monsieur l'avocat, un savant modeste mais sérieux et incapable de pareils travestissements. Je connais les usages, monsieur, et je les respecte. Je sais que, depuis la plus haute antiquité, le masque a toujours été l'attribut de la folie. A Rome, comme à Athènes, le masque était réservé aux histrions...

Ma légitime indignation ayant triomphé de ma réserve naturelle, je donnais un libre cours à mon courroux et j'en aurais dit plus long encore, bien que je lusse sur les traits de mon avocat des signes d'impatience non équivoques, qui me parurent déplacés d'ailleurs et que je m'expliquai par cette démangeaison qu'éprouvent les gens habitués à parler en public quand on les réduit au rôle plus modeste d'auditeurs. J'allais continuer, malgré sa gesticulation expressive et peu polie, quand il m'arrêta net en me lançant à brûle-pourpoint, et d'un air fâché, cette apostrophe désobligeante :

- Monsieur, aurez-vous bientôt fini de vous moquer de moi?
- Moi, monsieur!
- Vous-même. C'est ce que vous faites depuis un quart d'heure.
- Je ne comprends pas.

— Comment, monsieur! Vous êtes en face d'une accusation capitale, vous avez violé nocturnement un domicile, porté la main sur une pauvre femme, encore malade des suites de sa frayeur et qui en mourra peut-être, vous êtes convaincu de tout cela ou peu s'en faut, en un mot vous disputez votre tête à l'échafaud et c'est le moment que vous choisissez pour me débiter de pareilles billevesées et pour défendre votre prétendu honneur de savant! A d'autres, monsieur! Que vous battiez la campagne devant la cour et MM. les jurés, que vous fassiez le simple et sortiez à chaque instant de la question, je n'y vois pas d'inconvénient, si cela vous amuse; c'est votre affaire. Pourtant je vous préviens que c'est là un moyen dangereux et qui ne vous réussira guère. On n'a rien à gagner à impatientier ses juges. Mais me débiter des sornettes à moi, ruser avec votre avocat, voilà qui n'est pas de jeu, et si vous persistez

dans cette voie, je vous planterai là, en vous priant de chercher un autre défenseur.

— Mais monsieur, mais mon cher avocat, je vous assure que je n'ai pas voulu... Vous ne pouvez douter de ma confiance, de mon respect, et c'est bien involontairement que je vous ai offensé.

Il vit que j'étais de bonne foi et se radoucit un peu.

— Eh bien ! alors, dit-il, puisque vous vous laissez emporter par votre tempérament de savant — *Genus irritabile!* — Laissez-moi vous interroger à mon tour. Dans ce procès-verbal qui vous irrite, laissons de côté les épithètes mal sonnantes, les déductions plus ou moins hasardées et attachons-nous simplement aux faits. Est-il vrai que, le 19 février, à neuf heures dix-sept minutes du soir, on vous ait arrêté dans la chambre à coucher de mademoiselle Rambert ?

— Cela est vrai.

— Est-il vrai qu'au même moment cette demoiselle fut trouvée pieds et poings liés ?

— Cela est vrai.

— Est-il vrai que vous ayez connu autrefois cette demoiselle et que vous ayez dû l'épouser ?

— Oui, cela est encore vrai. Nos deux familles étaient liées, et bien que mademoiselle Cécile ait quelques années de moins que moi, nous avons presque été élevés ensemble.

— Oui, et vous l'aimiez beaucoup ; vous l'appeliez ma petite femme. Un jour vous lui avez dit : Tu ne seras jamais qu'à moi ; je te tuerais plutôt que de te laisser à un autre. Ce propos a été affirmé par un témoin sous le sceau du serment et se trouve consigné au procès-verbal d'enquête.

— C'est possible. C'est là un propos d'enfant, sans aucune portée.

— Tout a une portée pour la justice, monsieur, tout se lie, tout se tient, tout s'enchaîne et tout concourt au but final. A la bonne heure ! je vois avec plaisir que vous redevenez raisonnable et rentrez dans la voie des aveux. C'est ce que je vous avais conseillé tout d'abord. Ah ! vous êtes heureux que le temps vous ait manqué pour consommer votre crime. Je n'aurais pas répondu de vous sauver. La tâche est assez difficile comme cela, car il y a là toutes les circonstances aggravantes : violation de domicile, attaque nocturne, préméditation, violences et voies de fait. C'est égal, grâce à vos excellents antécédents et à la franchise de vos aveux, nous obtiendrons le bénéfice de l'article 463 et vous en serez quitte pour cinq ans de travaux forcés.

— Mais, encore une fois, monsieur, je ne suis pas coupable et je n'avoue rien. Je respecte, je vénère mademoiselle Rambert, qui

est une sainte, et serais inconsolable qu'il lui fût arrivé malheur. Puisqu'il faut tout vous dire, je l'ai beaucoup aimée et je l'aime encore, mais comme on aime celle dont on a rêvé de faire la compagne de sa vie, d'une affection pure et chaste, tempérée par le sentiment du plus profond respect. Ce sentiment, s'il n'est pas incompatible avec les plus vifs élans du cœur, exclut au moins toute passion coupable.

Je vous l'ai dit, nous avons dû nous marier ensemble, on attendait ma vingt-cinquième année pour célébrer cette union tant désirée ; mais nos parents se brouillèrent et tout espoir fut perdu. En enfants soumis, nous dûmes subir la volonté paternelle, renoncer à nos chers projets et même nous résigner à ne plus nous voir. Ne pouvant être l'un à l'autre, nous nous jurâmes du moins de n'être à personne et nous avons fidèlement tenu notre serment. Ma fiancée s'adonna complètement aux bonnes œuvres vers lesquelles l'attirait sa nature angélique. Elle a dû y trouver les pures consolations que j'ai moi-même demandées au culte de la science et qui ne m'ont pas fait défaut. Car, vous le savez, monsieur, à partir de ce jour et tout en conservant au fond du cœur le précieux trésor de mes souvenirs et le dépôt sacré de mon chaste amour, je me consacrai entièrement à la science.

— Oui, reprit M^e Boirivant, avec son éternel sourire, et quoi qu'en dise M. Burnichon, vous vous êtes fait une assez jolie réputation de savant dans la ville et même aux alentours, mais tout cela ne m'explique pas pourquoi, le vendredi 19 février, à neuf heures dix-sept minutes du soir, on vous a trouvé dans la chambre à coucher de mademoiselle Cécile Rambert, et ce n'est certes pas l'amour de la science qui vous avait conduit là.

— Je vous demande pardon, monsieur, c'est l'amour de la science qui m'a conduit là et lui seul.

Je vis aussitôt son front se rembrunir et son sourire devenir plus sceptique. Agacé par l'expression provocante de ce sourire, moitié pour triompher de ce doute injurieux, moitié pour sortir d'une fausse position qui commençait à me peser, je me décidai à lui révéler ce secret qui, je n'en doutais pas, devait éclairer son incrédulité et faire apparaître mon innocence dans tout son éclat.

Certes, j'aurais pu le dire plus tôt et d'un mot faire crouler l'échafaudage de cette stupide accusation. Mais, je le répète, cette confidence n'était pas sans danger. L'indiscrétion pouvait la propager, l'indélicatesse s'en emparer et en abuser. C'était m'exposer à anéantir irrémédiablement une entreprise déjà un peu compromise, mais à laquelle j'étais loin de renoncer. Sans doute, cette malheureuse coïncidence, ce crime odieux, inexpliqué et inexpli-

cable dans lequel je me trouvais impliqué, était une circonstance fâcheuse qui ajournait indéfiniment mes espérances. Pourtant tout n'était pas encore perdu, et, tant que la chose ne serait pas ébruitée, je pouvais conserver quelque chance de succès.

A Burnichon moins qu'à tout autre j'aurais voulu faire cet aveu, dont il n'eût pas manqué d'abuser, car, malgré son incompetence notoire et cette ignorance honteuse qui l'expose sans cesse à confondre un vase de Nevers avec une potiche de Delft, ou à prendre du vieux Marseille pour du Haguenau, il avait réuni, sous prétexte de collection, un ramassis d'objets informes, de toute provenance, sans valeur et sans choix, et il aurait été trop heureux de me souffler une pièce unique et qui n'eût pas été trop payée de la rançon d'un roi.

A ce point de vue, M^e Boirivant était moins à redouter. Son mépris des richesses archéologiques, d'ailleurs intolérable, avait au moins cela de bon qu'il me garantissait sa discrétion et écartait toute crainte de compétition de sa part.

Résolu désormais à lui tout confier sous le sceau du secret professionnel, je le priai d'abord de s'assurer si les portes étaient bien closes. Il sourit en me rappelant qu'on n'entraît pas dans une prison comme au moulin. Néanmoins, je fis le tour de ma cellule afin d'être bien certain que personne n'était aux écoutes et que ma confiance ne serait pas saisie au passage par quelque gcôlier indiscret. Puis, me rapprochant de mon interlocuteur et baissant la voix, je commençai ainsi :

— Bien qu'étranger à la science, vous n'êtes pas sans avoir entendu prononcer le nom illustre du grand Bernard Palissy ?

— Oui, un potier, je crois.

— Oui, monsieur, un potier, un simple ouvrier, mais un ouvrier de génie, avec qui Dieu avait partagé sa puissance créatrice, un homme qui possédait à lui seul les deux grandes forces de l'humanité : la science et l'art ! un ouvrier qui fut à la fois chimiste distingué, savant naturaliste, dessinateur, sculpteur et coloriste.

Tous ses ouvrages sont des chefs-d'œuvre. On ne les rencontre que dans les grands musées et dans les collections de premier ordre. On les reconnaît à leur émail dur, éclatant, parfois déparé par quelques tressaillures qui sont leur seule imperfection. Ils sont peints des couleurs les plus vives et les plus variées, depuis le jaune d'ocre, le bleu indigo et le vert émeraude, jusqu'à ce violet splendide qu'il sut tirer de l'oxyde de manganèse et qui désespérera toujours ses imitateurs.

Leurs formes ne le cèdent en rien à leur couleur et témoignent de la pureté de son goût autant que de la fécondité de son génie.

Mais c'est surtout par les motifs de décorations qu'il se distingue. Ce sont parfois des reproductions de scènes historiques, avec personnages en relief, plus souvent des surmoulages d'objets naturels. Vous avez vu sans doute, non loin d'ici, dans notre musée de Fontainebleau, quelques-uns de ces plats profonds où des poissons, des sauriens et de grands serpents d'eau, aux flexions harmonieuses, aux écailles bleuâtres et luisantes, où se joue la lumière, dorment enlacés sur des lits de fougères ou d'algues marines, en compagnie d'animaux de plus petite dimension, tels que grenouilles, crapauds, menus coquillages et insectes, le tout d'une vérité parfaite et d'un art exquis.

— Oui, j'en ai vu et j'ai trouvé cela fort laid. Je ne serais pas flatté de manger ma soupe dans de pareille vaisselle et dans la société de tant de bêtes.

— Dieu vous pardonne ! Aussi ces chefs-d'œuvre ne sont-ils pas destinés à ces vils usages. Quoi qu'il en soit, Palissy est un grand maître et ses œuvres sont de précieux trésors. Je n'ai pas voulu prouver autre chose.

Eh bien ! monsieur, à côté des chefs-d'œuvre du grand Palissy, au-dessus d'eux peut-être, il faut placer d'autres chefs-d'œuvre que leur excessive rareté a rendus plus précieux encore. Ils sont l'œuvre d'artistes anonymes de l'époque de la Renaissance et connus sous le nom d'émaux du temps d'Henri II.

Ils atteignent les dernières limites de la perfection. Leur pâte, d'une finesse extrême, un peu dure et absorbante, est d'un blanc laiteux, quand elle n'est pas légèrement rosâtre ; leurs ors ont une délicatesse exquise et des tons d'une douceur idéale ; leurs formes sont pures, élégantes, légères et agréables à l'œil. Ils sont peints de figures humaines, d'animaux naturels ou chimériques, ou bien d'ornements d'une grande richesse et d'une grande délicatesse, parfois incrustés dans la pâte, tels que têtes, mascarons ou arabesques.

J'ai dit que ces trésors étaient rares. Cela n'est que trop vrai. Le temps, les révolutions, l'ignorance et la barbarie des hommes, plus cruelles que les révolutions, ont dispersé, anéanti ou mutilé ces richesses nationales, et pour comble de disgrâce, l'or de l'étranger nous en dispute les glorieux débris. De ces splendeurs de l'art il n'a survécu que trente-sept pièces connues : deux sont au musée céramique de Sèvres, la collection Sauvageot en possédait deux, MM. Odier et Pourtalès en ont chacun une. Les autres nous ont été enlevées par des puissances rivales et font l'orgueil des musées de l'Europe ou l'ornement du palais des souverains.

Quand le propriétaire d'une de ces merveilles est obligé de s'en

séparer, bien vite des quatre coins de l'univers arrivent des amateurs avides pour se la disputer à prix d'or. De loin en loin le monde des arts tressaille et s'émeut à l'annonce de la découverte d'un de ces précieux objets ; mais bientôt on s'aperçoit qu'il est apocryphe, que c'est l'œuvre d'un de ces faussaires hideux qui sont la plaie du commerce et la honte de la science.

Parmi les trente-sept pièces, ayant authentiquement cette origine et cataloguées vers la fin du siècle dernier, telles que salières, sucriers, beurriers, coupes et pots au lait, les deux principales sont deux aiguières. L'une, la moins belle, la moins précieuse, existe encore ; on a pu suivre ses traces et constater son passage de France en Angleterre, quand M. Antony de Rothschild en fit l'acquisition à la vente de M. de Monville. L'autre avait disparu dans la tourmente révolutionnaire et l'art pleurait sa perte.

Un jour, on apprit qu'un brocanteur juif l'avait retrouvée dans un château du midi de la France. Elle fut par lui apportée à Paris et livrée à l'examen des experts les plus compétents, qui tous certifièrent son authenticité. Rien n'y manquait, ni la finesse de la pâte, ni la pureté de la forme, ni la délicatesse exquise des peintures et des ornements, ni même l'anse cassée et remplacée par une torsade de fil de laiton, qui complétait son signalement et achevait d'en faire une relique sans prix.

Cette relique fut cédée à un prince russe, au prix de 30,000 roubles argent, soit 120,000 fr. de notre monnaie. C'était pour rien, et le prince était tout fier de son marché. Malheureusement un amateur, un rival, auquel il vint conter sa bonne fortune, trouva dans sa jalousie le défaut qui avait échappé à l'œil exercé des experts. En tournant et retournant l'objet, toujours irréprochable au point de vue de la couleur et de la forme, il crut s'apercevoir que les trous dans lesquels on avait passé les fils de laiton trahissaient une cassure toute fraîche. Un ouvrier fut mandé, on démonta la pièce, les fils furent enlevés un à un et on put constater qu'ils étaient neufs et fraîchement employés. Oui, monsieur, ce chef-d'œuvre dont la perfection incontestable avait fait l'admiration de tous les connaisseurs et le désespoir de tous les amateurs, cette merveille n'était qu'une hideuse contrefaçon. Ce trésor était devenu une ordure, un objet honteux et compromettant, dont la seule possession devenait une cause de mépris et de réprobation. Aussi le prince plaida et gagna son procès ; il est vrai qu'il ne put retrouver son argent, le marchand ayant profité de l'occasion pour faire faillite et décamper

Eh bien ! monsieur, ce procès fut pour moi un éclair, une révélation. Où avais-je l'esprit et comment n'y avais-je pas pensé plus tôt ? C'est un aveuglement qui ne s'explique pas et qui prouve

bien l'infirmité de nos organes, toujours absorbés par la tâche du moment et rarement assez puissant pour embrasser à la fois l'abstrait et le concret. Au surplus, l'événement cruel qui détruisit mon bonheur avait mis une barrière et comme un écran opaque entre ces deux époques de ma vie qui ne se confondent jamais, et, quand les souvenirs de mon heureuse enfance venaient se mêler aux paisibles jouissances de ma vie scientifique, je m'efforçais toujours de m'y arracher, sachant bien que de ce voyage au pays des chimères je reviendrais plus désolé, moins fort, moins résigné et moins apte à mon œuvre nouvelle.

Cette fois pourtant, le voile était déchiré, l'écran était supprimé et la lumière entrainait à flots dans ma mémoire. Je voyais, je me souvenais, je comprenais et je riais de mon propre aveuglement. J'étais comme un homme endormi qui se réveille et qui croit avoir rêvé. Moi, mon rêve avait un corps, une figure, une réalité.

Cette pièce unique, ce trésor, ce bijou merveilleux qu'on croyait perdu ou anéanti et qu'un impudent avait tenté de contrefaire, cette admirable aiguïère existait en effet, et je savais où elle était.

Je l'avais vue, je l'avais touchée. Vingt fois j'avais joué avec elle, car, dans leur ignorance, nos parents n'en faisaient aucun cas et abandonnaient sans prudence ce joyau précieux à nos mains profanes. Elle était de tous nos jeux. Vingt fois elle avait servi de piscine aux baptêmes de nos poupées et d'abreuvoir à nos chevaux de bois.

Elle était bien jolie. Déjà je l'aimais d'instinct. J'étais bien jeune pourtant et bien ignorant ; mais c'était peut-être ma vocation scientifique qui se révélait d'une façon inconsciente et naïve. Oh ! c'était bien la même et je me la rappelais bien maintenant. Tout y était : l'émail éclatant, les ravissantes peintures et la torsade en fil de laiton.

Sur ses flancs d'un blanc pur liséré de brun et ornés de fines arabesques d'or, étaient peints de petits amours aux carnations carminées, par le précipité pourpre de Cassius, qui voletaient sur de petits nuages roses ; mais la véritable merveille était sur la face opposée à l'anse de laiton. Sur ce côté légèrement incliné, était sculptée en pleine pâte, à la façon de ces statues qu'on voit incrustées à la proue des grands navires, une figure de déesse d'un charme infini et d'une rare beauté. Son corps, admirablement modelé, avait des contours adorables et des formes suaves. La pâte en était si délicate et si ferme à la fois, la couleur si douce et si chaude, que ce beau corps semblait s'animer et palpiter sous le regard. On eût pu le croire vivant. Ses beaux seins nus et rosés,

légèrement projetés en avant par les ondulations du vase, avaient la pureté des statues grecques. Ses bras d'un dessin admirable retenaient chastement, autour de ses hanches un peu saillantes, une draperie presque transparente, d'un bleu d'argent aux tons nacrés et ses pieds nus reposaient sur les armes royales : une salamandre aux trois croissants entrelacés.

Quant à la tête, elle était traitée comme un tableau de maître. Cette tête était charmante, d'une rare élégance et d'une merveilleuse beauté et, chose étrange ! elle ressemblait à mademoiselle Rambert, à mon amie d'enfance, à ma fiancée. Elle avait ses beaux cheveux blonds retombant sur le front en petites boucles, ses grands yeux bruns frangés de longs cils noirs, d'une expression si douce et si fière à la fois. Aussi je l'appelais volontiers la petite Cécile et je l'aimais aussi. Parfois on m'avait surpris l'embrassant à la dérobee.

Puis les années étaient venues, les poupées et les chevaux de bois avaient disparu et l'aiguière avait été oubliée. Elle appartenait à la mère de Cécile. La brouille qui survint entre nos familles et qui rompit nos doux projets d'union est cause que je ne l'ai plus revue. J'avais trop de chagrin pour songer alors à cet objet, qui n'avait été pour moi qu'un jouet d'enfant et plus tard, quand j'aurais pu grâce à des études nouvelles en comprendre la haute valeur, je vous ait dit qu'une aberration inouïe, une sorte de cécité morale m'empêcha de m'en souvenir.

Mais à partir du jour où son existence me fut ainsi révélée d'une façon presque miraculeuse, son souvenir me posséda tout entier. Ce fut une idée fixe, tyrannique, impérieuse, qui ne me laissa ni trêve, ni répit. Toute la journée je pensais à ses adorables perfections et la nuit, pendant mon sommeil, cette rayonnante figure de femme venait traverser mes rêves. Tandis que de petits amours au carmin d'or s'ébattaient autour de mon alcôve en me décochant des flèches d'azur, la déesse, tantôt gracieuse et souriante, tantôt triste et découragée, toujours admirablement belle, se détachait de son cadre pour venir m'enlacer de ses bras roses en laissant flotter sur mon front ses beaux cheveux d'or et semblait m'inviter à la délivrer, à la rendre à la lumière du jour et à l'admiration du monde, en l'arrachant à l'armoire obscure où elle gisait misérablement enfermée.

J'avais beau résister, m'armer du raisonnement, me roidir contre cette obsession, me dire que les barrières morales sont souvent plus insurmontables que les obstacles matériels, que ce trésor, si miraculeusement retrouvé, n'en était pas moins à jamais perdu

pour moi, qu'il fallait y renoncer, et n'y plus songer, toujours l'idée fixe revenait, le souvenir s'incrustait dans le cerveau, le rêve ne quittait plus mon chevet et la tentation devenait chaque jour plus forte, plus irrésistible.

Que faire pourtant? Sous quel prétexte m'introduire chez mademoiselle Rambert dont j'étais séparé depuis dix ans et comment lui demander?... Justement son père venait de mourir; elle devait être tout entière à sa douleur et il était sans doute trop tôt pour tenter une pareille démarche. Ne m'avait-elle pas oublié? D'ailleurs, je suis naturellement un peu timide et je n'osais pas.

Ce combat dura plusieurs mois. Chaque matin je me levais avec la ferme résolution de me rendre chez mon ancienne fiancée; quelquefois, je faisais ma toilette tout exprès, je sortais, j'allais jusque dans la rue, jusqu'à sa porte, et je revenais tout triste et tout découragé, ayant trouvé quelque bon prétexte pour renvoyer ma visite au lendemain. Le lendemain, je n'entrais pas davantage. Je n'osais pas, j'étais lâche. Ah! si ma pauvre mère avait encore vécu, je lui aurais tout avoué et elle n'aurait pas hésité, elle qui m'aimait tant et qui aimait tant sa chère Cécile! Que vous dirai-je? Sous l'influence de cette tyrannie, combattue par cette timidité, je passai de bien cruels instants, sans cesse ballotté de la crainte à l'espoir et de l'audace à la lâcheté.

C'est le soir, surtout, quand personne ne pouvait me voir, qu'attiré par ma passion toujours grandissante, je rôdais autour de la maison de mon idole. Vingt fois je suis allé ainsi jusqu'à la porte, vingt fois j'ai tenu dans mes doigts le cordon de la sonnette, un vieux pied de biche un peu rongé, que je connaissais bien. Une fois même j'ai été jusqu'à l'agiter; mais au bruit je fus effrayé et m'enfuis à toutes jambes.

Enfin, un soir, c'était le 19 février, par un hasard inespéré ou plutôt par une fatalité inouïe, je trouvai la porte ouverte. J'entrai machinalement, comme poussé par une force supérieure, presque inerte, presque inconscient, je marchai tout droit devant moi... Vous savez ce qui en est résulté.

Pendant que je parlais ainsi, j'avais vu la figure de l'avocat, d'abord grave et soucieuse, s'épanouir peu à peu. Il paraissait prendre un véritable intérêt à mon discours et je pus croire un moment que cette nature un peu réfractaire aux miracles de la science, mais bonne au fond et honnête et même assez cultivée, avait trouvé son chemin de Damas, et que j'aurais peut-être l'honneur d'avoir converti maître Boirivant à l'amour de la céramique et au culte de l'archéologie. A deux ou trois reprises il avait mani-

festé des signes d'approbation non équivoques, et, quand j'eus fini, il se leva et me dit, avec son plus beau sourire, en se frottant les mains :

— Très-bien, mon cher client, très-bien ! Comment n'avais-je pas songé à cela, moi, un vieux routier ! J'avais eu tort. Oui, certainement, cela peut se plaider. Le moyen à vrai dire n'est pas neuf ; mais il est à la mode et réussit neuf fois sur dix. D'ailleurs, les médecins sont tous des ânes bâtés qui n'y entendent rien et signent tout ce qu'on veut. C'est entendu. Cela va bien ainsi. Je vais de ce pas chercher le docteur et je reviens avec lui. Vous n'aurez qu'à répéter devant lui ce que vous venez de me dire là sans y changer un seul mot.

— Le docteur, répondis-je assez étonné et pensant que mon avocat devenait fou, le docteur ! mais je vous remercie bien, Dieu merci ! je ne suis pas malade.

— Allons, monsieur, allez-vous recommencer à vous moquer de moi ? Réservez vos effets pour l'audience et gardez-vous, d'ailleurs, de les exagérer, afin qu'ils restent vraisemblables. Le médecin que je vais ramener fera les constatations légales et je me charge du reste.

— Les constatation légales ?

— Sans doute ! Si je vous ai bien compris, vous désirez que je plaide la monomanie. Eh bien ! je vous le répète, je crois que vous avez raison et que vous n'avez guère que ce moyen de vous tirer d'affaire. Votre folie a d'ailleurs un caractère de vérité auquel on se tromperait, et vous avez débité votre affaire avec un air de conviction auquel j'ai failli me prendre moi-même.

« L'idée en sera d'autant plus facilement acceptée par les juges et par le public, que ce genre de folie est tout à fait en harmonie avec vos goûts connus et vos occupations habituelles. Peut-être même, en les priant un peu, vos collègues de l'Académie de Melun pourront-ils aussi vous venir en aide, en témoignant que depuis quelques mois ou même quelques années, des travaux excessifs, une tension d'esprit trop exclusivement dirigée vers le même objectif, ont pu altérer, je vous demande pardon de l'hypothèse, admise uniquement pour les besoins de la cause, ont pu, dis-je, altérer l'intégrité de vos facultés mentales.

« Au surplus, votre manie est habilement choisie et pleine d'actualité. Cette maladie de la faïence, inconnue à nos pères, a fait depuis quelques années de tels progrès et de tels ravages, que tout le monde la connaît au moins de nom, car elle sévit jusqu'au fond des campagnes les plus reculées. Moi-même j'ai vu des notaires de village et des clercs d'apothicaires, gagnés par la contagion, collec-

tionner toute espèce de tessons et de casseroles hors de service, et accrocher à leurs murs, en guise d'ornements, de vieilles assiettes dépareillées et de vieux plats ébréchés. Après tout, vous n'êtes pas plus fou que ces gens-là ; mais cela suffit. »

M^e Boirivant avait débité ce beau discours tout d'une haleine, sans me permettre de placer un mot et sans me regarder. Quand enfin il jeta les yeux sur moi, il me vit si pâle, si atterré, prêt à défaillir et les yeux pleins de larmes, qu'il en fut sans doute ému et commença à croire à ma sincérité. Il vint brusquement à moi et me prit la main. Il avait effacé de sa bouche son sourire railleur, pour prendre une expression de bonté et de compassion. Moi, faisant un suprême effort pour comprimer mon émotion, je réussis enfin à parler.

— De grâce, monsieur, lui dis-je d'un air suppliant, faites ce qu'il vous plaira ; abandonnez-moi, si bon vous semble, à la méchanceté des hommes et aux rigueurs de la loi ; mais ne m'outragez pas davantage.

— Quoi ! vraiment, cela était sérieux ?

— Sérieux comme la vérité !

— Et c'est pour un méchant petit pot que vous vous êtes fourré dans ce guèpier ?

— Oui, c'est pour revoir l'aiguière que je suis allé rue Amyot.

— A qui ferez-vous croire cela ?

— J'espère que vous n'en doutez plus.

— Diable d'homme ! Eh bien ! oui, vous êtes sincère, je vous crois. Je crois aussi que vous n'avez ni cordes, ni ficelles dans votre poche, ni mauvaises pensées dans votre esprit ; il n'en est pas moins vrai que mademoiselle Rambert a été bel et bien attachée à son lit, et à moins de supposer qu'elle se soit attachée elle-même...

— Oh ! monsieur, mademoiselle Cécile est incapable...

— Voyons ! que voulez-vous que je fasse ? Que voulez-vous que je dise ? Je ne puis pourtant pas vous trier sur le volet un jury d'archéologues tout exprès pour vous acquitter, et encore, est-il bien sûr qu'il vous acquitterait ? Comment vous tirer de là ? Car d'aller compter cette historiette au juge d'instruction, il n'y faut pas songer.

— Révéler mon secret à Burnichon ? Jamais !

— N'ayez crainte, je m'en garderai bien. Il se moquerait de moi. Et pourtant il faut faire quelque chose. Voyons ! cette demoiselle Rambert, vous la connaissez. Quelle femme est-ce ?

— C'est la bonté même. Un visage d'ange et une âme de sainte.

— Allons ! tout n'est peut-être pas perdu. Tenez-vous en repos et attendez. Je reviendrai demain. Vous n'avez besoin de rien ?

— Si, envoyez-moi, s'il vous plaît, l'histoire des arts céramiques de Passeri et quelques autres volumes dont voici la liste. On les trouvera tous dans ma bibliothèque.

— Est-ce tout ?

— Ah ! un peu d'encre noire ; celle-ci est détestable.

Il partit en me serrant la main et en m'exhortant à prendre courage. Une heure après, j'avais mes livres et de l'encre excellente. Grâce à ce renfort je pus terminer mon travail sur les grès-cérames gallo-romains de la Ferté-sous-Jouarre, et j'eus la satisfaction de réfuter, en passant, une erreur grossière de Burnichon, qui n'avait pas craint d'avancer en pleine séance de la Société mélodunoise d'archéologie, sciences, lettres et arts, que ces vases étaient revêtus d'un émail stannifère. Je n'eus qu'un faible mérite à démontrer ce que le plus mince écolier rougirait d'ignorer, à savoir que toutes les poteries des anciens, y compris ces beaux spécimens de l'art antique connus sous le nom de vases étrusques ou campaniens, sont simplement vernissées au silicate de fer, et que les émaux stannifères n'ont été découverts par les faïenciers d'Italie que vers l'an 1400 de l'ère chrétienne.

Désormais rassuré sur mon sort et confiant dans les démarches de M^e Boirivant, je travaillai avec ardeur et passai ainsi quelques heures délicieuses, les meilleures et les plus douces que j'eusse goûtées depuis le commencement de ma captivité.

M^e Boirivand revint, comme il me l'avait promis, le lendemain dans l'après-midi. Il avait l'air radieux.

— Victoire ! me cria-t-il en entrant. Le juge d'instruction va signer une ordonnance de non-lieu. J'ai voulu être le premier à vous annoncer cette bonne nouvelle. Dans un quart d'heure vous serez libre.

— Que de grâces je vous dois, ainsi qu'à cet excellent Burnichon !

— Hum ! Cet excellent Burnichon s'est un peu fait tirer l'oreille. Entre nous, les juges d'instruction n'aiment guère à lâcher leur proie. Ce n'est donc pas à lui que vous devez des remerciements, ni même à moi ; c'est à cette noble femme, mademoiselle Rambert. C'est elle qui a tout fait. C'est elle qui vous sauve, et c'est à elle que vous devez votre liberté.

— Cécile ! Oh ! je la reconnais bien là, et je vous avais bien dit que c'était un ange. Mais racontez-moi, mon cher avocat, ce que vous avez fait et ce qui s'est passé.

— Bien volontiers ! En vous quittant, je me suis présenté chez mademoiselle Rambert. On m'a répondu qu'elle était souffrante

depuis son accident et ne voulait voir personne. J'ai insisté, je me suis nommé et j'ai dit que je venais de votre part. Aussitôt on m'a introduit dans la grande chambre du rez-de-chaussée, celle-là même où a eu lieu l'attentat.

Mademoiselle Rambert était assise et à demi-couchée dans un grand fauteuil en tapisserie, enveloppée dans un peignoir en cachemire blanc, les traits altérés et la figure pâlie. Elle s'excusa de ne pouvoir se lever pour me recevoir, et étendant vers moi sa belle main, blanche comme sa figure, elle me montra un fauteuil et attendit.

— Mademoiselle, lui dis-je, je viens à vous de la part d'un homme bien malheureux.

— Que puis-je pour lui, monsieur?

— Vous pouvez le sauver.

— Que faut-il faire pour cela? Je suis prête.

— Oh! vous êtes bonne, on me l'avait bien dit.

— Non, les malheureux ont droit à nos secours. D'ailleurs, j'obéis à ma conscience. M. Lambertin n'est pas coupable. Ce n'est pas lui qui a porté la main sur moi. Cependant, je ne m'explique pas sa présence chez moi, à pareille heure.

— Alors, dis-je à mon tour, vous lui avez expliqué les motifs, l'aiguière?

— Certainement, mais sans trop appuyer.

— C'est cela, vous avez glissé.

— Oui, j'ai glissé légèrement, très-légèrement sur cet objet... de ménage; mais j'ai appuyé avec force sur vos sentiments, vos souvenirs d'enfance, votre amour.

— Quoi! vous avez osé lui parler de mon amour?

— Ai-je eu tort?

— Vous avez eu mille fois raison, et je vous en remercie.

— Oui, j'ai eu raison. Je m'aperçus bien vite que j'étais dans la bonne voie, car, à mesure que je parlais, je voyais les couleurs renaître sur son beau visage. Je continuai, je devins plus éloquent, plus affirmatif, et finis par lui déclarer que vous n'aviez jamais cessé de nourrir pour elle la passion la plus tendre et la plus vive, et que votre seule ambition était d'obtenir sa main.

— Vous avez dit cela?

— Sans doute. Ne fallait-il pas le dire, et aurais-je mal rendu vos intentions?

— Non, vous m'avez bien compris, et vous avez exprimé mes propres sentiments bien mieux que je ne l'eusse fait moi-même. Continuez, je vous prie.

— A ce mot, elle rougit tout à fait, et je pus croire un moment

que j'étais allé trop loin. Je me rassurai bientôt. Elle sourit doucement et me dit de sa plus douce voix :

— S'il en est ainsi, monsieur, et si M. Lambertin a les intentions honnêtes que vous dites, pourquoi me fuyait-il et pourquoi n'est-il venu lui-même à moi ?

— Mademoiselle, il m'a parlé d'obstacles...

— Sans doute ! Mais il n'a pu ignorer que l'obstacle ne venait pas de ma volonté, et que depuis que j'ai eu le malheur de perdre mon pauvre père, il y a plusieurs mois déjà, je suis libre de disposer de ma personne.

— Et qui vous dit, mademoiselle, que mon client n'a pas songé ?...

— Certainement j'ai songé...

— Et quand il s'est présenté chez vous, le mois dernier, dans de bien malheureuses circonstances...

Elle frissonna, rougit plus fort, et je compris que cette pensée s'était déjà présentée à son esprit. Elle ajouta pourtant, mais sans insister :

— Vous m'avouerez, monsieur, que l'heure était singulièrement choisie.

— Oui, mademoiselle, je l'avoue ; mais il faut faire aussi la part du doute, de la timidité. M. Lambertin est très-timide, et il m'a avoué lui-même qu'il avait bien souvent erré autour de votre maison, sans oser y pénétrer. Peut-on en vouloir à un amant bien épris d'une timidité qui prouve l'excès même de son amour ?

— Non, monsieur, vous avez raison. On ne doit pas lui en vouloir, surtout quand il est malheureux et qu'on peut le secourir. Vous dites que je puis quelque chose pour lui. Je vous le répète, je suis prête. Que faut-il faire ?

— Une chose fort ennuyeuse, mademoiselle. Il faudrait voir le juge d'instruction.

— Partons, monsieur !

Et elle qui, l'instant d'auparavant, avait peine à soulever son beau bras, se leva vive, alerte, prête à partir. Je la forçai à se rasseoir.

— Pas maintenant, lui dis-je, demain seulement.

— Pourquoi ?

— M. le juge d'instruction dine.

— Et après son dîner ?

— Après son dîner, il digère.

— Et ce soir ?

— Le soir, il dort.

— Alors demain matin, de bonne heure.

— Non, de bonne heure, il dort encore, après quoi il déjeune. Ce ne sera guère qu'après son déjeuner, vers une heure de relevée qu'il sera dans son cabinet et que vous pourrez le voir. Si vous le permettez, je viendrai vous prendre.

— J'allais vous en prier. Mais que c'est long ! attendre à demain quand un ami malheureux souffre et se désespère.

Le lendemain, à midi et demi, j'étais à sa porte. Elle m'attendait, déjà sous les armes, dans une toilette sombre, mais d'une élégance irréprochable et qui lui allait à merveille. Son beau teint était animé de nuances rosées qui ajoutaient encore au charme de sa physionomie expressive... Mais comment se fait-il, mon cher client, qu'en me parlant de cette admirable femme, vous ne m'ayez rien dit de sa rare distinction et de sa merveilleuse beauté ?

— Pardon, mon cher avocat, je vous ai dit que Cécile ressemblait à la déesse qui orne l'aiguière Henri II. Que pouvais-je dire de plus ?

— Diable d'homme ! toujours son aiguière... Enfin nous voici chez le juge d'instruction, qui nous reçoit du haut de sa grandeur, cherchant des difficultés à tout et, comme nous disons au palais, nous opposant des fins de non-recevoir ; mais il me connaît et sait que je ne cède pas facilement. Il se résigna donc à nous entendre.

Alors dans un excellent style, avec une éloquence venant du cœur et qui puisait à cette source une force irrésistible, mademoiselle Rambert exposa au magistrat qu'elle entendait compléter sa déposition afin qu'il fût bien entendu que son agresseur portait un masque, qu'il était beaucoup plus grand que vous et que le doute n'était pas possible, que d'ailleurs il avait pris la fuite, au moment où vous entriez vous-même, sans doute effrayé par le bruit de vos pas. Qu'était-il devenu ? Par où avait-il passé ? C'est ce qu'elle ne pouvait dire d'une façon positive, puisqu'elle n'avait pas la liberté de ses mouvements et que tout s'était passé dans l'obscurité, le malfaiteur ayant eu la précaution d'éteindre les lumières pour protéger sa fuite. Mais elle fit observer que la maison avait deux issues, celle de la rue Amyot par laquelle vous êtes entré et une autre dans la cour. Il avait pu sans doute gagner la cour, par un corridor de dégagement, et avait trouvé moyen d'en sortir par la petite porte, ouvrant sur les promenades.

— Monsieur, a-t-elle ajouté, vous détenez un innocent. Je le sais, je le sens, et ma conscience, mon honneur me font un devoir de le défendre. J'emploierai à cette défense tout ce qu'il me reste de force, d'énergie, et dussé-je pour obtenir justice aller jusqu'au ministre, jusqu'au souverain, je n'hésiterai pas.

Le Burnichon était fort embarrassé ; il vous trouvait de bonne

prise. D'ailleurs, MM. les magistrats admettent difficilement qu'ils aient pu se tromper ; d'un autre côté il sentait les preuves faiblir entre ses mains et l'accusation s'en aller en fumée. Il comprenait bien que devant cette singulière circonstance d'un prétendu assassin défendu par sa propre victime, il ne se rencontrerait pas un jury pour prononcer un verdict de condamnation.

Il hésitait encore, mais il était fort ébranlé. J'achevai sa déroute en lui faisant observer que mademoiselle Rambert, remise de sa première émotion, jouissait d'une santé parfaite, ce qui ôtait à l'attentat tout caractère de gravité, les violences n'ayant été suivies ni de la mort, ni d'infirmités permanentes, ni même d'une incapacité de travail de plus de quarante jours, cas prévus par les articles 309 et 310 du Code pénal. Il se rendit à ce dernier argument et d'assez mauvaise grâce se mit à griffonner une ordonnance de non-lieu.

Tel fut le récit de mon avocat. Je l'embrassai cordialement, et au même instant entra le gardien-chef de la prison pour me signifier la levée de mon écrou et me mettre poliment à la porte. J'attendais des excuses, personne ne m'en fit. C'est ainsi que cela se passe m'a-t-on dit. On ne craint pas de déranger les gens, de les traiter comme des malfaiteurs, et puis tout est dit. Si l'on s'est trompé, tant pis ! La justice n'est pas tenue à la politesse plus qu'à l'infailibilité.

Pourtant je ne me fis pas prier pour quitter ma prison, sachant ce qui m'attendait dehors et pressentant bien que cette aventure qui avait failli me perdre allait devenir la cause de mon bonheur.

Il y a huit mois que je suis libre et il y en a sept que je suis l'époux de Cécile Rambert. Elle est plus belle que jamais, et, bien qu'elle approche de sa trente-troisième année, elle peut rivaliser avec les plus jeunes et les plus jolies. J'en suis amoureux fou, et maintenant que je ne suis plus paralysé par la timidité, que je puis analyser fidèlement mes souvenirs, je comprends bien que je n'ai jamais cessé de l'aimer ainsi, et que Boirivant n'était pas très-éloigné de la vérité quand il affirmait que ce sentiment n'était pas étranger à ma conduite, lorsque j'errais comme une âme en peine autour de sa demeure et y pénétrais, comme un voleur, à la faveur des ombres de la nuit.

J'ai souvent entendu dire qu'il n'y a pas de bonheur parfait dans ce monde. Celui dont je jouissais depuis mon mariage eût donné un démenti à cet aphorisme de la sagesse humaine, s'il n'eût été troublé par une préoccupation incessante qu'il n'était pas en mon pouvoir de dominer.

Par un sentiment de délicatesse que tout le monde comprendra, je n'avais pas osé parler à ma femme de l'aiguière, cause première de toutes ces complications, si heureusement dénouées. J'attendais qu'elle m'en parlât la première, mais elle n'avait pas l'air d'y songer. Il paraît que M^e Boirivant avait glissé bien légèrement, trop légèrement sur cet objet dont il n'a jamais su comprendre l'importance.

Cependant le temps passait, les jours, les semaines, les mois s'écoulaient sans que rien vînt m'instruire de son sort et dissiper mes mortelles alarmes. En vain j'avais fouillé discrètement tous les meubles, jeté un regard inquiet et scrutateur dans tous les angles et au fond de tous les placards, rien n'avait trahi la présence de l'objet de mes rêves.

Nous avons quitté la maison de la rue Amyot, qui rappelait à ma femme des souvenirs pénibles, pour habiter ma maison de la rue Saint-Aspais, d'ailleurs plus exigüe et moins commode, mais à laquelle je tenais par habitude et aussi à cause des sculptures, dans le goût de la Renaissance, qui en ornaient l'entrée principale. Il fallut pourtant nous résigner à l'abandonner à son tour. La manie de l'alignement qui, sous prétexte d'embellir les cités modernes, détruit tous les vestiges des âges écoulés, avait passé de la capitale à la province, et l'expropriation forcée menaçait mon immeuble.

Obligés de déguerpir et de transporter nos pénates dans la maison de Cécile qui était restée fermée et inhabitée depuis l'époque de notre mariage, nous dûmes avant tout songer à y faire quelques réparations. Cette maison, ainsi que je l'ai dit déjà, au cours de cette véridique histoire, possède une cour intérieure que je connaissais bien pour y avoir joué souvent dans ma jeunesse. C'est là que j'avais appris à aimer Cécile encore enfant, et que j'avais tenu dans mes mains cette mystérieuse aiguière dont la disparition inexplicable causait mon tourment.

Au fond de cette cour, à gauche d'une petite porte ouvrant sur les promenades, se trouve un puits très-ancien, dont l'orifice à fleur de terre est simplement recouvert d'une plaque mobile qu'on déplace à volonté. Quand nous jouions dans cette cour, on nous éloignait de ce puits, de crainte d'accidents, en nous disant qu'il servait de repaire à une méchante bête qui mangeait les petits enfants.

Par prudence, Cécile était d'avis qu'on supprimât le puits pour le remplacer par une pompe. Je trouvai l'invention un peu trop moderne ; je décidai que le puits serait conservé et entouré d'une grille en fer forgé du seizième siècle, que j'avais découverte chez

un marchand de vieilles ferrailles. Avant de poser cette belle grille dont je me réjouissais de voir l'effet, il fallut procéder au curage du puits. Quand on souleva la dalle qui le fermait, il s'en exhala une odeur si fétide, qu'on dut d'abord le désinfecter avec un mélange rationnel de chlorures et d'hypochlorites. Lorsque enfin on put y pénétrer sans danger, on en retira, au milieu de débris de toutes sortes, le cadavre d'un homme de haute taille, dont la face tuméfiée par une longue immersion retenait encore les lambeaux d'un masque d'où se détachaient, comme des écailles, des plaques d'un vernis rouge, au deutoxyde de plomb, vulgairement appelé minium.

Un médecin fut chargé de faire l'autopsie et constata que cet homme était mort d'asphyxie par suite d'un séjour trop prolongé dans un milieu irrespirable. Malgré son état de décomposition avancée, il fut reconnu pour être le nommé Rassoux, dit le grand Auvergnat. C'était, de son vivant, un assez mauvais drôle faisant le métier de marchand d'habits ambulants ; en réalité, il achetait et vendait un peu de tout, depuis les peaux de lapins à douze sous la douzaine, jusqu'aux chaussures avariées et aux vêtements hors de service. Il faisait aussi, pour employer l'argot de ces gens-là, le commerce de la curiosité, c'est-à-dire qu'il ne craignait pas, à l'occasion, de faire main basse sur des antiquités plus ou moins authentiques qu'il revendait ensuite aux marchands des grandes villes. Cet homme avait eu plus d'un démêlé avec la justice et la police le surveillait à sa façon, c'est-à-dire mal. Son existence nomade avait d'ailleurs dépisté les recherches et permis que sa disparition passât inaperçue.

Cécile le reconnut avec horreur. Sur mes instances, elle me raconta alors qu'un mois environ avant la fatale soirée, Rassoux était entré chez elle, en plein jour, et avec l'indiscrétion ordinaire à ses pareils, avait insisté pour qu'elle lui vendit quelques objets anciens et démodés, tels que vieilles guipures, vieux ors et vieilles étoffes. Pour se délivrer de sa présence et se débarrasser en même temps d'objets auxquels elle n'attachait aucun prix et qui encombraient ses armoires, jugeant d'ailleurs que ce serait autant de trouvé pour ses pauvres, elle avait cédé à ses importunités et lui avait abandonné, moyennant quelques louis, toutes ces vieilleries, auxquelles il avait joint un lot de vieille vaisselle dépareillée.

A ce mot de vaisselle, sachant qu'il n'est pas rare de voir l'ignorance appliquer cette expression vulgaire aux plus remarquables échantillons de l'art céramique, je fus saisi d'un douloureux sentiment et ne pus retenir un cri d'angoisse.

— Ah ! malheureuse, m'écriai-je, tu as livré l'aiguière à ce mécréant !

Cécile, qui ne m'avait jamais vu dans un pareil état, me regarda d'un air stupéfait et ébaucha un sourire que mon air bouleversé et anxieux arrêta bien vite sur ses lèvres.

— L'aiguière ! répéta-t-elle, semblant ne pas saisir le sens exact de ce vocable.

— Oui, l'aiguière ! L'aiguière du roi Henri II, celle qui avait une anse de laiton et avec laquelle nous avons joué si souvent.

— Oui, je sais, mon ami... un vicux pot qui a des anges tout autour et une sainte sur le devant. Tu tenais donc à ce pot ?

— Si j'y tenais !... Et tu l'as vendu ?

— Non, rassure-toi. Moi aussi, j'y tenais comme à une relique. Je n'ai pas oublié l'heureux temps où il servait à nos jeux, je me rappelais que tu l'aimais beaucoup et que me trouvant une vague ressemblance avec la figure de la sainte, tu l'appelais la petite Cécile. Aussi, pour rien au monde je ne l'aurais donné à ce vilain Auvergnat, bien qu'il semblât prendre à tâche de me le disputer. Tout en furetant dans mes affaires, il l'avait entrevu et sans plus de façons l'avait réuni aux objets que je consentais à lui céder. Je l'enlevai vivement en lui disant qu'il n'était pas compris dans notre marché, mais il y revenait toujours sans en avoir l'air, et toujours l'aiguière, comme tu l'appelles, se retrouvait sous sa main. Enfin, comprenant que je ne voulais pas la laisser passer inaperçue : — Voyons, dit-il, donnez le pot et je mets cinq francs de plus... Non ? Eh bien ! dix francs... vingt francs ! il alla jusqu'à cinquante francs. Je n'y comprenais rien, car je savais bien que ce pot ne pouvait avoir de valeur que pour moi et à cause des souvenirs qui s'y rattachent. Convaincu enfin que j'étais inébranlable dans ma résolution de ne pas m'en séparer, il n'insista plus et ajouta même :

— Bon ! gardez votre pot. C'est dix fois plus qu'il ne vaut, et vous n'en trouverez jamais ce prix. Je vis pourtant qu'il le regardait à la dérobée et me suivait des yeux quand je le remis à sa place, sur la tablette de mon secrétaire.

— L'aiguière sur la tablette de ton secrétaire ? Je ne l'y ai jamais vue.

— Elle n'y est plus, mon ami. Elle a disparu, je ne sais comment, dans la nuit où cet homme a pénétré chez moi. Dans le trouble où m'avait jeté cet événement, et l'accablement qui le suivit et qui se prolongea durant plusieurs jours, je ne m'aperçus même pas de sa disparition. Ce ne fut que longtemps après que je la remarquai. J'aimai mieux n'en pas parler. Je la regrettais moins d'ailleurs, car

tu allais être à moi, et je n'avais plus que faire des trésors de mon enfance, que tu allais remplacer tous, puisque je jouirais désormais, à toute heure, de ta chère présence et de ton amour. Toi-même, si tu tenais à cet objet, tu dois te consoler de sa perte, car si tu n'as plus la petite Cécile, la grande est à toi, bien à toi et pour toujours.

Tel fut le récit de Cécile. Il m'ouvrit les yeux. Je compris alors clairement tout ce qui avait dû se passer. Quoi qu'en ait dit Burnichon, le vol avait bien été le seul mobile du crime. Un trousseau de fausses clefs, trouvé dans la poche de l'Auvergnat, ne laissait aucun doute à cet égard; mais j'apercevais dans l'enchaînement des faits des indices plus certains encore. Oui, Rassoux était venu rue Amyot pour voler et pour voler l'aiguière! Singulière coïncidence! Le même jour, à la même heure, la convoitise de ce trésor nous avait conduits tous deux dans la même maison. Mais lui, le scélérat! ce n'était ni un tendre souvenir, ni l'amour de la science qui guidait ses pas, c'était l'amour du gain, une vile pensée de lucre et de rapine.

Comment cet homme ignorant et inculte, qui savait à peine écrire et n'avait aucune lecture, avait-il pu connaître la valeur de cet objet? Voilà encore un de ces problèmes qui échappent aux solutions rationnelles. Il est certain que ces gens-là ont un flair merveilleux, presque infailible qui, chez eux, supplée aux lacunes de l'éducation scientifique. Ils chassent d'instinct, comme les chiens de race, et tombent en arrêt, à coup sûr, devant le chef-d'œuvre inconnu ou le bijou ignoré. Ils sont à la fois les auxiliaires et les parasites de la science. Intermédiaires indignes, mais souvent indispensables, de ses recherches, ils la servent en la rançonnant. Audacieux et indiscrets, pénétrant partout, se glissant dans les maisons les mieux closes, dans les intérieurs les plus inaccessibles, ils ont la faculté de déterrer et le talent d'arracher à leurs possesseurs, aveuglés par l'ignorance ou séduits par l'appât du gain, des richesses que le simple amateur ne soupçonne pas, et que le vrai savant est souvent réduit à convoiter vainement. Et quand les prières, les importunités et les tentations ne suffisent pas, ils ne reculent pas toujours devant le larcin ou la violence...

L'exemple de Rassoux en était la preuve. Qu'il eût soustrait l'aiguière, cela ne faisait plus un doute à mes yeux; mais qu'en avait-il fait? Je m'expliquais bien comment lui-même avait pu échapper à toute recherche. Dérangé par ma présence, il avait voulu gagner la cour pour fuir par la petite porte de derrière qui lui était connue. La nuit était obscure, le puits se trouvait ouvert, et la Providence avait

permis qu'il s'y précipitât. Mas où avait-il mis son butin? S'il l'eût caché dans la maison, on l'aurait retrouvé. Il n'y était pas. Il l'avait donc gardé avec lui; mais alors comment n'en restait-il aucune trace? Le croirait-on? Je versai des pleurs sur sa mort, qui m'ôtait tout espoir de pénétrer ce mystère? J'aurais voulu rendre la vie à ce hideux cadavre pour lui arracher, dans les tortures, le secret qu'il avait emporté avec lui dans la tombe.

Hélas! le cadavre était muet. Cependant, je ne désespérai pas encore. J'ordonnai de plus sérieuses recherches. Le corps fut fouillé de nouveau, mais sans succès. Pourtant une circonstance qui avait échappé à un premier examen vint encourager mes investigations, en me révélant que j'étais dans la bonne voie. En ouvrant sa main droite, contractée par la rigidité cadavérique, on y trouva, fortement comprimée et comme incrustée dans les chairs, l'anse métallique qui avait appartenu à l'aiguière. La pièce elle-même ne pouvait pas être loin. Hélas! il me restait bien peu d'espoir de la retrouver intacte. Le puits était profond, étroit, et le long de ses parois saillaient çà et là de grosses pierres sur lesquelles cet objet précieux, mais fragile, avait dû infailliblement se briser. Qu'importe? On devait en retrouver les fragments, et qui sait? Peut-être, à force de patience et d'art, pourrait-on encore lui rendre une partie de sa splendeur! Je connaissais des ouvriers d'une rare habileté dans ce genre de restauration. Moi-même, je n'étais pas tout à fait étranger à cette industrie, complément indispensable de l'éducation d'un vrai collectionneur. Récemment, dans les fouilles de la Ferté-sous-Jouarre, j'avais pu reconstituer ainsi un vase antique d'une grande beauté, en assemblant judicieusement et en fixant avec un ciment de mon invention les trente-quatre pièces éparses qui le composaient, et cette œuvre avait fait l'admiration unanime des connaisseurs.

Aussi ne voulus-je pas me laisser aller à un lâche abattement. Je descendis moi-même au fond du puits, je fis enlever une nouvelle couche de terre qui fut, comme les matériaux précédemment extraits, séchée au soleil, puis soigneusement passée au crible. Ce labeur ne fut pas tout à fait stérile, et je finis par découvrir ces chers fragments, mais dans quel état! Non-seulement ils étaient réduits à des dimensions presque moléculaires, mais l'émail et la peinture avaient en grande partie disparu par l'effet du frottement. Le malheur était complet et il était irréparable!

Le vase merveilleux n'avait pas été brisé, il avait été broyé, anéanti, pulvérisé. Du moins je recueillis pieusement cette noble poussière, et voulant lui donner une sépulture digne d'elle, je la

déposai dans un admirable coffret, trouvé jadis au château de Vaux et ayant appartenu au surintendant Fouquet, dont il portait les armes avec sa fière devise, plus séante pour un savant que pour un financier : *Quo non ascendam !*

Cette cassette historique, où furent enfermés, un jour, tant de secrets d'État et tant de secrets d'amour, [et qu'avaient traversée les confidences des plus grandes dames de la cour du grand roi, me parut mériter l'honneur de servir de dernière demeure aux débris d'une des œuvres les plus accomplies qui soient sorties des mains de l'homme.

Ma femme n'a rien compris à toutes mes émotions, ou du moins n'en a pas soupçonné la profondeur, et je n'ai pas eu le courage de l'arracher à sa candide ignorance et à son heureuse quiétude. Elle est plus douce, plus tendre, plus belle que jamais, et son amour me donne autant de bonheur qu'en peut contenir une âme humaine. Aurait-elle raison au fond ! A quoi bon me désespérer ? Et puisque la véritable Cécile est maintenant tout à moi, n'aurais-je pas tort de pleurer éternellement cette figure idéale mais inanimée, dont le plus grand mérite fut peut-être d'être faite à son image et de me rappeler ses traits adorés ?

C'est égal, je ne me séparerai jamais des restes de l'aiguière, et un jour je les montrerai à mes enfants pour inculquer à leurs jeunes âmes l'amour du beau et le respect de la science.

L'INDE CONTEMPORAINE

ET SA LITTÉRATURE

M. GARCIN DE TASSY

L'homme qui devait vulgariser en France les langues et les littératures modernes de l'Inde est sorti de l'école orientaliste créée, au commencement de ce siècle, par le célèbre Silvestre de Sacy : il s'en est détaché d'assez bonne heure pour inaugurer dans la linguistique une étude nouvelle qui n'avait pas encore été cultivée sur le continent, celle de l'hindoustani. Ce fut l'œuvre de sa vie, et, aujourd'hui octogénaire¹, M. Garcin de Tassy est récompensé de son admirable persévérance par l'honneur qui en a rejailli sur son pays.

Parmi ses titres à la reconnaissance du monde savant, la France placerait sans contredit la première direction des études orientales qu'elle prit et qu'elle conserva sous l'Empire et sous la Restauration. Leur promoteur fut Silvestre de Sacy, l'éminent philologue qui fit tant avancer la science du langage et qui contribua tant aux progrès des études sémitiques par son grand *Traité de grammaire arabe* et par la publication d'importants ouvrages sur cette langue. Le baron de Sacy tint en Europe le sceptre de l'arabe jusqu'à sa mort (1838); mais il avait usé de sa grande autorité pour donner un premier essor à la culture d'autres langues savantes, et en mettre l'étude en rapport avec les riches collections de manuscrits de la Bibliothèque du roi.

Les leçons et les conseils de M. de Sacy donnèrent une merveil-

¹ M. Garcin de Tassy (Joseph-Héliodore-Sagesse-Vertu) est né à Marseille le 20 janvier 1794.

leuse extension à la connaissance des trois langues principales de l'Orient musulman : l'arabe, le persan et le turc. On en a la preuve dans la carrière des élèves qui lui étaient venus de l'étranger, les Kosegarten, les Freitag, les Fleischer, etc., pour lesquels furent créées des chaires spéciales dans de grands pays, même dans la docte Allemagne ; il répugnerait aujourd'hui à celle-ci d'avouer qu'elle fut alors tributaire des écoles de Paris. On trouverait des témoignages non moins beaux de la renommée qu'ont acquise les auditeurs français du baron de Sacy : Étienne Quatremère, Reinaud, Jean Humbert, Grangeret de la Grange, Salomon Munk, Caussin de Perceval, et, parmi ceux qui lui ont survécu, le baron Mac-Guckin de Slane et M. Garcin de Tassy.

On a pu dire que le maître, à l'exemple d'un célèbre conquérant, avait en quelque sorte partagé entre ses principaux disciples les royaumes de l'Asie¹ : dans cette division, M. de Tassy eut pour son lot une vaste province qu'il a administrée non moins consciencieusement que les autres ne l'ont fait de leurs grands apanages. En vérité, il a déployé autant de zèle qu'aucun d'eux pour y maintenir ses droits de suzeraineté : comment se fait-il donc qu'on les ait à peu près oubliés dans les rapports officiels publiés en 1867, sous les auspices du gouvernement, sur les progrès des lettres et des sciences en France².

La spécialité dont M. Garcin de Tassy a fait choix dans le cercle agrandi des études asiatiques est digne assurément d'une mention distincte dans leur histoire. Mais elle se rattache à deux groupes de langues, à deux ordres de recherches historiques, qui se le disputent en importance : d'une part, les langues musulmanes et les langues indiennes ; d'autre part, l'histoire générale de l'Islam et les récentes annales de l'Inde brahmanique. C'est à l'aide de connaissances précises et variées puisées à cette double source qu'il a été donné à M. de Tassy d'inaugurer, en 1829, l'enseignement de la langue et de la littérature hindoustanie à l'École des langues orientales vivantes. Il s'agit d'idiomes parlés et cultivés, dans les siècles modernes, par d'immenses populations de l'Inde, sur lesquelles la loi du Coran a exercé un puissant empire, imparfaitement combattu par la popularité des anciennes religions nationales. Pour les interpréter avec assurance, un apprentissage préalable assez long dans l'étude des langues de l'Asie musulmane est rigoureusement nécessaire ; un tel secours n'a pas manqué au maître dont nous allons retracer les efforts. Il était en même temps ini-

¹ Ernest Renan, *Rapport à la Société asiatique*, année 1872, page 19.

² Voir le volume concernant les *Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient* (Imprimerie impériale, 1867, grand in-8°).

tié à la connaissance du sanscrit, alors enseigné au Collège de France par de Chézy.

Jeune encore, Garcin de Tassy s'était livré à l'étude de l'arabe ; il avait pu le faire à Marseille, dès 1814, sous la direction de don Gabriel Taouïl, égyptien, et de son compatriote don Raphaël Monachis. Peu après il alla suivre à Paris le cours de M. de Sacy, et il était encore à son école, quand il publia, en 1821, d'après quatre manuscrits, le texte arabe et la traduction des allégories morales : *les Oiseaux et les Fleurs*, d'Azz-eddin Mokadessi, philosophe du treizième siècle, d'un quiétisme modéré comparativement à celui des soufis persans.

Une fois en possession de l'arabe, comme base de travail, Garcin de Tassy se rendit aisément maître des idiomes historiques qui ont emprunté à l'arabe une partie notable de leur vocabulaire ainsi que de leurs richesses poétiques. De bonne heure, il eut une connaissance familière du persan qui lui permit de traduire *le Pend-Nameh* (Livre des Conseils) de Saadi ; dans la suite, il donna à deux reprises une édition française de la grammaire persane de Williams Jones. Plus tard, il montrera la nouvelle littérature persane sous un de ses aspects les plus curieux, dans l'œuvre célèbre d'un de ses poètes mystiques, Ferid-eddin Attar. Après avoir publié le texte et la traduction du *Mantic-uttair*, ou *le Langage des Oiseaux*¹, il prit la peine d'en interpréter lui-même les conceptions allégoriques dans une étude générale sur la poésie philosophique et religieuse chez les Persans.

Le turc ou l'omanli n'a guère moins préoccupé notre savant. Il eut l'occasion de traduire des documents divers en cette langue, entre autres des extraits des *Annales ottomanes*, de Saïd-eddin Etfendi, concernant la bataille de Varna. Il en tira également parti dans des monographies qui ont été justement appréciées, notamment dans son *Mémoire sur les noms propres et les titres musulmans* (1854), qui est d'un grand secours, non-seulement pour la lecture des sources originales, mais encore pour celle des ouvrages européens d'histoire musulmane, où les mêmes noms et titres reviennent à chaque instant. On le dirait aussi de son travail sur la *Rhétorique et la Prosodie des langues de l'Orient musulman*, qui, imprimé en 1848 par la Société asiatique, reçut un assez bon accueil pour avoir mérité dernièrement l'honneur d'une seconde édition (1875) ; et cependant, c'est un sujet qui avait exercé, dans l'interval, la sagacité de philologues renommés².

¹ En deux volumes grand in-8°, sortis des presses de l'Imprimerie impériale, 1857 et 1865.

² M. Mehren, de Copenhague, publiait en 1853 un livre sur la *Rhétorique des*

Sans parler d'une foule d'articles que l'infatigable savant a insérés dans de nombreux recueils sur des ouvrages de grammaire, de littérature et d'histoire orientales, il faut lui tenir compte de ce qu'il a fait, d'ancienne date, pour répandre des notions précises sur les doctrines, les pratiques et les devoirs de la religion musulmane, comme les ont acceptés et entendus les races dominantes de l'Asie et de l'Afrique depuis la mort de Mahomet.

Des écrits d'analyse qu'il avait mis au jour, il y a un demi-siècle, M. de Tassy a composé assez récemment un recueil fort instructif, et qui n'a pas moins d'exactitude que de clarté; c'est le volume intitulé : *l'Islamisme d'après le Coran, l'enseignement doctrinal et la pratique*¹. On y trouve la méthode que l'auteur avait employée à ses débuts pour rectifier des idées erronées sur le symbole et la morale de l'Islam parmi ceux qui se tournaient alors vers l'Orient, soit par amour des lettres, soit dans les intérêts de la science et de la politique européenne. Il s'était fait à dessein vulgarisateur du Coran : n'attendant pas beaucoup de fruits de la lecture suivie et patiente des Surates, il voulait faire saisir l'esprit du livre sans commentaires ni dissertations : il a donc recueilli, sous diverses rubriques, les passages textuels qui définissent les principaux points de dogme et de morale, de manière à laisser toujours au prophète arabe son langage soi-disant inspiré qui est une continuelle contrefaçon du langage biblique. M. Garcin de Tassy a donné une image plus frappante de la vie quotidienne des Croyants, en réunissant, sous le titre d'*Eucologe musulman*, les invocations qui leur sont imposées à tous les moments de la journée, pour toute espèce de devoirs et d'occupations. Il était autorisé autant que personne à produire son opinion personnelle sur le fondateur de l'Islamisme : aussi l'a-t-on recueillie avec soin quand il a parlé des nouveaux historiens de Mahomet, Weil, Sprenger, Scholl, Delaporte, Smith, etc.

M. Garcin de Tassy a fait suivre ses plus anciens écrits d'un mémoire fort remarqué sur les *Particularités de la religion musulmane dans l'Inde*, sur les cérémonies et fêtes étrangères à l'Islam, et qu'ont imposées les exigences de l'esprit indigène. On a, dans ce morceau, la raison de ses longues recherches sur la civilisation et les usages des nations de la péninsule indienne depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours. On y découvre le lien de ses études

Arabes, d'après les meilleurs documents originaux (en allemand). Tout récemment, M. W. Pertsch donnait une nouvelle édition de l'écrit de Frédéric Rückert sur la *Grammaire, la Poésie et la Rhétorique des Persans* (Gotha, 1874, gr. in-8°, en allemand).

¹ Paris, Maisonneuve et C°, 1874. 3^e édit., 1 vol. in-8°.

sémitiques avec la culture approfondie des langues de l'Inde, qui témoignent des influences de la conquête musulmane sur le sort des grands royaumes de l'Asie centrale autrefois indépendants. Nous allons dire quelles sont ces langues plus ou moins mêlées qui ont fleuri sur le sol de l'Inde aujourd'hui britannique : leurs monuments peuvent intéresser d'autres peuples que les Anglais qui, considérant ces langues comme instruments de domination, en ont favorisé la connaissance usuelle parmi les nombreux résidents européens ; l'ancienne Compagnie des Indes l'avait depuis longtemps exigée de ses employés, qui, pour la plupart, en acquéraient les éléments avant de passer la mer

I

Il est aujourd'hui admis que le règne du sanscrit, comme langue savante des Aryas, ne fut pas de longue durée dans les anciens royaumes de l'Inde : il n'était déjà plus langue parlée, quand il servait à la composition de longs poèmes de tout genre, transmis et commentés dans les écoles brahmaniques. Des dialectes dérivés, inférieurs, — les dialectes *pracrits* — l'ont de bonne heure remplacé dans l'usage vulgaire ; les textes de certains rôles, qui sont qualifiés de *pracrits* dans les drames indiens, en font foi. Au commencement du moyen âge, il exista une langue d'une grande affinité avec les idiomes *pracrits*, et qui servait de langue commune à une partie considérable de l'Inde. C'est celle qu'il est convenu de nommer *hindoui* ; on en définirait bien la nature et l'origine en l'appelant « la langue romane de l'Inde », par analogie avec le groupe d'idiomes néo-latins qui s'est formé dans notre Europe occidentale après la chute de l'empire romain.

Cependant, avec le onzième siècle, commencèrent les invasions musulmanes qui soumièrent à des dynasties étrangères, et souvent à des lois nouvelles, d'immenses territoires de l'Inde redevenue brahmanique après l'expulsion des Bouddhistes. Cette influence extérieure se fit bientôt sentir dans le langage : par suite, une quantité de mots arabes et persans s'y introduisit pour exprimer les idées religieuses et politiques qui s'imposaient aux vaincus. Ainsi fut altérée l'originalité de l'*hindoui*, qui reçut, dans sa grammaire et son vocabulaire, un nombre considérable d'éléments hétérogènes. Il ne s'est conservé avec quelque pureté que dans des contrées isolées, moins exposées que d'autres aux guerres et aux révolutions. On en suivrait la trace dans les idiomes qui portent la

désignation actuelle de *hindi*; ils ont gardé une physionomie plutôt aryenne, et ils s'écrivent avec des caractères calqués sur ceux de l'alphabet nagari. Ils se maintiennent principalement parmi les Hindous brahmanistes et on les qualifierait d'idiomes rustiques¹.

D'autre part, des idiomes fortement imprégnés d'arabe et de persan se sont développés sur la plus grande partie de la péninsule; ils ont constitué peu à peu une langue nationale, d'un usage assez universel pour qu'elle ait pu prendre le nom du pays, l'Hindoustan : on ferait remonter jusqu'à la domination mongole l'empire de cette langue qui est appelée généralement *hindoustani*. Au nord de l'Inde, on la distingue sous le nom d'*Ourdoû*, c'est-à-dire langue du camp, en souvenir du régime militaire sous lequel elle a été mise en honneur. Dans le sud, au contraire, elle a été nommée *Dakhnî* ou méridionale, et elle est restée plus rapprochée de son premier type indien.

La prépondérance est assurée depuis longtemps à l'hindoustani, qui n'est pas la langue des seuls Musulmans, mais qui serait réputée langue musulmane par l'adoption d'une foule de mots entièrement étrangers aux langues aryennes et aussi par l'emploi de l'alphabet arabe : malgré cela, elle est en usage depuis longtemps au sein de nations qui sont restées polythéistes. Ce qui la distingue dans ses productions écrites, c'est l'imitation des ouvrages, en prose et en vers, des deux littératures musulmanes qui avaient pris une grande extension dès les premiers siècles de l'Hégire, la littérature arabe et la littérature persane; ce sont les poètes persans qui furent les modèles préférés dans les cours indiennes. Plus récemment, l'administration anglaise a donné un appui officiel à l'hindoustani : de fait, il est devenu la langue vulgaire prédominante dans les possessions britanniques, et il est entendu même dans des pays voisins, sur tous les bords des mers indiennes. On ne serait pas au-dessous de la vérité en disant que cette langue est parlée, ou comprise du moins, par quatre-vingts millions d'hommes. Le commerce, les affaires, les relations de société lui paient leur tribut, comme la politique; c'en est assez pour en recommander l'étude non-seulement à la nation anglaise, mais encore aux nations civili-

¹ L'hindi serait compris dans le nombre des langues aryennes modernes de l'Inde : le cachemirien, le sindhi, le panjabi, le guzarati, le mahratte, le bengali, etc., dont M. John Beames vient d'écrire la grammaire comparative. En dehors du domaine de ces langues provinciales, il faut placer l'empire des langues dravidiennes, représentées par le tamoul, et qui s'étendent sur la partie orientale et méridionale de la péninsule; elles ont trouvé un historien fort habile dans M. R. Caldwell.

sées qui suivent attentivement les progrès et les vicissitudes de la domination de l'Angleterre dans l'Asie centrale.

Dans le cours de ses patientes études, M. Garcin de Tassy avait remarqué, de ce côté, une véritable lacune dans le programme des cours spéciaux institués à l'École des langues orientales vivantes. Il trouva de l'appui chez les maîtres alors en renom pour inaugurer à Paris l'enseignement de l'hindoustani. La première chaire de cette langue fut créée en sa faveur en 1828, sous le ministère de M. de Martignac : M. G. de Tassy n'a cessé de l'occuper depuis lors ; ayant dépassé quatre-vingts ans, il tient à honneur de mettre dans ses leçons autant de ponctualité que par le passé.

Dès l'an 1829, M. Garcin de Tassy mettait au jour ses *Rudiments de la langue hindoustani*, dont il a donné en 1863 une nouvelle édition. En 1831, il publiait les *Rudiments de la langue hindoui*, c'est-à-dire de la langue traditionnelle, restée plus originale que l'hindoustani. Il pourvoyait en même temps aux besoins pratiques de l'enseignement, ainsi qu'à ceux de l'étude privée, en dirigeant de diligents élèves, qui ont formé des recueils didactiques de morceaux choisis dans les deux langues¹.

Disons, avant d'aller plus loin, que le gouvernement français a reconnu les loyaux services de M. Garcin de Tassy, en lui décernant la croix de la Légion d'honneur (29 avril 1857). Ce fut aussi une juste reconnaissance de son mérite que sa nomination à l'Institut, où il fut élu, le 30 août 1838, en remplacement du prince de Talleyrand, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans la suite, plusieurs corps savants de l'Europe, les Académies de Saint-Petersbourg, Munich, Turin, Copenhague, etc., ont inscrit son nom sur la liste de leurs associés ; en dernier lieu, la Société orientale allemande lui a conféré le titre de membre honoraire qu'elle n'a jamais prodigué.

II

Les auteurs hindoustanis les plus célèbres ont écrit en vers ; tantôt ils ont choisi des mesures simples s'alternant à la façon des distiques ; tantôt ils ont imaginé différentes espèces de stances pour mieux traduire leurs idées et leurs impressions. M. Garcin de Tassy a donné un modèle de deux genres qui ont été en faveur parmi eux :

¹ La *Chrestomathie hindoustanie* a paru, en 1847, par les soins de MM. Pavie et Bertrand ; la *Chrestomathie hindouie*, en 1849, par ceux de M. Ed. Lancereau.

le roman ou nouvelle, et la poésie mystique, élégiaque, passionnée, sentimentale.

C'est le roman en vers, ou la narration poétique, si l'on veut, dont nous avons le spécimen dans les *Aventures de Kamrup*¹ : le nom du prince royal d'Oude signifie « forme d'amour » ; *Kalâ* est le nom de la princesse de Serendib (ou Ceylan). Le héros et l'héroïne vivent dans des cours éloignées ; s'ils apprennent à se connaître, c'est en songe ; cependant il leur reste à chacun un souvenir invincible de la merveilleuse apparition. Des messagers sont envoyés par leurs parents à travers l'Inde et au delà ; mais leurs recherches sont inutiles. Le prince Kamrup lui-même s'est lancé sur les mers voisines ; après d'incroyables vicissitudes, il aborde à Ceylan. Il assiste, déguisé, à la fête donnée par le roi de cette île pour le choix d'un époux que sa fille fait solennellement. Il est reconnu par Kalâ sous l'habit d'un mendiant ; mais, grâce à d'habiles métamorphoses, il lui révèle sa naissance, et bientôt après il emmène la princesse de Ceylan dans son royaume héréditaire.

L'œuvre de Tahçih-uddîn (« l'approbation de la religion »), qui vivait au dix-huitième siècle, présente peu de nouveauté dans l'intrigue ; sa conception répond à celle de la plupart des œuvres d'imagination chez les Orientaux, et en particulier des contes dits indiens, auxquels les Persans ont donné une grande popularité dans toute l'Asie. Les noms sont indiens, et il y a partout des teintes de couleur locale. Mais des incidents fantastiques, des reconnaissances invraisemblables composent tout le récit, qui est un peu lâche ; des fées et des génies interviennent pour faire avancer l'action. Le traducteur a pu dire ailleurs « qu'il n'y a malheureusement pas beaucoup de variété dans les intrigues des romans orientaux : c'est toujours à peu près la même marche, et ce sont les mêmes merveilles ».

Un spécimen plus curieux de la poésie moderne dans l'Inde, c'est le *Divân* de Wali, originaire du Guzerate, poète qui a fleuri dans la seconde moitié du dix-septième siècle² : il s'est nommé lui-même « le souverain de l'empire des discours » ; il a même osé dire que, s'il n'a pas écrit beaucoup de volumes, « chacun de ses vers a le mérite de cent cahiers, » et il a dit en un autre endroit : « Par mes vers harmonieux, j'ai privé de sa supériorité le rossignol, qui est reconnu cependant comme le prince de l'harmonie. » Plusieurs lui

¹ En 1854 paraissait la traduction française des *Aventures*, et, l'année suivante, l'édition du texte en caractères originaux (Impr. royale, in-8°).

² *Les Œuvres de Wali* (texte hindoustani et traduction). 1 vol. in-4°. Paris, Imprimerie royale, en deux parties, 1854 et 1856.

ont décerné le titre de père de la poésie hindoustanie, et leur suffrage n'a pu être contesté.

Son recueil intitulé *Divân*, comme les recueils les plus vantés des poésies détachées des auteurs arabes, persans et turcs, se compose de chants assez courts, dits Gazèles ou *Gazals*, comparables aux sonnets italiens. Ces chants ont pour la plupart un caractère mystique. On y admire les allégories et les figures érotiques qui symbolisent l'amour spirituel, l'amour divin, au sens des contemplatifs et des moralistes de l'Islam. L'expression est vantée pour sa finesse et son éclat ; les traits descriptifs sont d'une grande netteté ; chaque strophe est d'une facture élégante. Le savant traducteur, qui avait établi le texte d'après les manuscrits, a conservé la physionomie de chaque stance, tout en dissimulant les redondances qui n'auraient aucun prix dans une version. Nous prendrons pour échantillon des fragments de la pièce qu'il a pu intituler : *Hymne à l'Éternel* : « O mon Dieu, imprime à mon cœur les stigmates de l'amour, pose sur mes yeux le collyre éternel de la vérité. Inspire-moi les désirs de l'amour ; rends-moi ton ardent amant. Que le chemin battu de la loi vulgaire soit pour mon corps seul, tandis que tu dévoileras à mon esprit le secret de la vraie voie et que tu ouvriras à mon cœur les portes de la vérité. Fais de mon cœur un changeur habile, pour qu'il puisse examiner le métal pur de la spiritualité. Dans le jardin de l'amour, ouvre ton cœur comme la rose, et que le mien en soit le rossignol... Abreuve-moi du vin sacré de ton amour, enivre-moi avec la coupe de la contemplation. Rends-moi libre des pensées du monde, remplis-moi de ton souvenir... Déploie pour moi l'abondance de la vérité comme une chevelure bien fournie, et fais que je la saisisse en entier. » Dans cet hymne et dans d'autres, la glorification de Mahomet, comme l'élu de Dieu, suit de bien près les pompeuses invocations de l'Éternel dont les mystiques musulmans ont eu l'art de renouveler l'expression avec certaine magnificence.

Les poètes qui ont acquis le plus de réputation après Wali, Mir Taki, Haçan, Jurat, etc., ont épuisé les artifices du langage et de la versification pour louer les princes et les hommes puissants de leur temps : ils ont payé par de riches métaphores la libéralité des nababs de telle ou telle contrée. Il ne s'est pas présenté à eux l'occasion de chanter une race militaire comme celle des Radjpouts, qui avaient eu dès la fin du moyen âge leur Homère en la personne d'un vieux poète hindoui, nommé Chand. Les œuvres d'imagination l'ont emporté, à chaque époque, sur les poèmes qui auraient été l'écho d'une tradition historique. Mais il y a du moins des inspirations variées dans les œuvres restées célèbres d'auteurs de tous les

pays indiens : la passion a parlé par la bouche de satiriques tels que Saudâ, nommé par les Anglais le Juvénal de l'Inde, et de poètes érotiques, émules de Sandar ; on découvre un art assez raffiné dans des poèmes descriptifs fort nombreux. A chaque époque, des princes se montrèrent jaloux des palmes poétiques : fait singulier ! le plus distingué des poètes ourdous contemporains est l'ancien roi d'Oude, Vadjih-Ali, connu sous le nom d'Akhtar, « astre, » un des astres du firmament littéraire de l'Inde : les ministres de la reine Victoria lui ont fait une retraite splendide, avec jouissance d'un revenu royal, aux abords de Calcutta. On aperçoit, d'autre part, un groupe considérable de poètes, qui comptent parmi les réformateurs religieux, nés presque dans chaque siècle sur quelque point de la péninsule : les Jaïnas, les Sikhes et tous les autres dissidents. Les Vischnouïtes ou *vaischnavas* forment une des écoles les plus fécondes ; ils ont propagé la doctrine panthéistique du Védanta, mais défendu partout les anciennes pratiques et superstitions du culte brahmanique.

Il faut faire ensuite la part de l'imitation dans les nombreux écrits, encore connus, composés en hindoui ou en hindoustani. Il est des poètes qui se sont réfugiés dans l'imitation ou la réduction d'anciens poèmes nationaux, en les élaguant, en les appropriant au goût de leur temps. Gokulnath de Bénarès a mis au jour une version un peu abrégée de la Bhâratide sanscrite, en hindoui, sous le titre de miroir (*Mahâbhârat-darpana*) ; Tulci-dâs écrivait, il y a trois cents ans, en hindoui, un *Râmâyana* qui a joui d'une immense renommée, et qui a été plus lu parmi les natifs que le chef-d'œuvre de Valmiki. Un critique hindou a tenté naguère de réfuter les arguments du professeur Weber sur les emprunts faits à Homère par l'auteur du *Râmâyana* : c'est au moins de sa part un acte de légitime défense. Dans un centre de population brahmanique, le pays de Bradj, on a composé dans le dialecte hindoui, qui s'y est conservé pur, un commentaire du *Yadjour-Véda* : c'est, en effet, une des contrées de l'Inde où les livres de l'antiquité védique ont encore des lecteurs. On a joint des gloses en hindi aux traités philosophiques de l'école védanta, imprimés de nos jours à Bénarès et en d'autres villes.

La littérature musulmane est également représentée par des œuvres assez nombreuses : déjà, au siècle passé, Abdoukkadir donnait aux Hindous une version complète du Coran dans leur langue usuelle, en l'accompagnant de notes brèves et sans arguties. Ils possèdent en hindoustani deux romans d'Alexandre, qui sont des imitations de l'épopée persane de Nizami, et ils doivent à la plume d'Afsos, un de leurs meilleurs écrivains, une traduction fidèle du Gulistan

de Saadi. Le calque des ouvrages arabes leur a toujours offert des difficultés presque insurmontables : l'imitation des ouvrages persans était plus accessible aux Hindous, qui n'avaient pas à lutter avec une langue de beaucoup supérieure à la leur par la richesse des mots, la multiplicité des formes et les artifices de la syntaxe.

III

Grâce à d'incessantes communications qui lui venaient de l'Angleterre et de l'Inde, M. Garcin de Tassy avait eu bientôt entre les mains une précieuse collection de livres et de manuscrits, représentant les œuvres modernes de l'esprit indien dans les deux langues littéraires, distinguées par les noms de hindoustanie et de hindouic. Au début de son professorat, il eut la préoccupation de les grouper, de les réunir comme en un seul tableau ; il fit servir à ce but la prompt investigation des sources en partie manuscrites qui lui étaient signalées : ainsi dépouilla-t-il soigneusement plus de soixante recueils du nom de *tazkira* (mémorial), qui sont des biographies plus ou moins détaillées de chaque auteur, et qui ressemblent à des anthologies où la mention de ses ouvrages est suivie de citations choisies.

Son premier travail, en deux volumes, fut remarqué¹, et le succès en fut justifié par une traduction hindoustanie publiée à Delhi sous le titre d'Histoire des poètes ourdous. Force fut à l'auteur de mettre la main à une seconde édition ornée d'un grand nombre de biographies et d'articles importants². Qu'on juge de l'extension que le savant maître avait pu donner à son œuvre dans un intervalle de trente années : les noms d'écrivains se réduisaient de prime-abord à sept cent cinquante ; ils ont atteint le chiffre de trois mille quatre cent dix dans la seconde publication, qui se termine par deux tables très-complètes, renfermant l'une les noms des auteurs, l'autre les titres des ouvrages.

¹ *Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie* (publiée sous les auspices du comité anglais des traductions orientales), tome I^{er}, Paris, 1838. — Biographie et bibliographie, tome II, *ib.*, 1847. — Extraits et analyses, 2 forts volumes in-8°. Des morceaux étendus, que l'auteur avait traduits pour cette première édition, n'ont pas été reproduits dans la seconde ; ils donnent du prix au volume de 1847.

² Paris, Adolphe Labitte, éditeur, 1870-1871, 3 vol. grand in-8°, de plus de six cents pages chacun. — Il y a au tome III, en manière d'appendice, la liste des ouvrages indigènes dont l'auteur n'a pas eu occasion de parler dans la suite des biographies.

L'entreprise n'était pas sans difficultés, en l'absence de matériaux qui se prêtent à un classement plus rationnel, et qui se rangent mieux dans un ordre chronologique. Les dates manquent d'ordinaire, et les œuvres connues ont vu le jour dans des contrées différentes, le plus souvent sans influence certaine d'un auteur sur un autre. Comme on l'a observé bien des fois, si la distinction des genres apparaît à peine dans une littérature qui commence, elle tend à s'effacer dans une littérature qui finit. Venue à la suite de la littérature sanscrite, et cultivée souvent avec le secours de l'imitation, la littérature hindoustanie ne pouvait avoir grande fixité dans la notion et les règles des genres : elle n'a pas trouvé un centre unique, ni atteint certain accord entre ses écoles de poésie. Autant de raisons qui imposaient à son premier historien européen l'ordre alphabétique pour mettre plus de clarté dans l'esquisse générale du sujet.

Les auteurs sont cités, dans cette espèce de dictionnaire, par leur surnom poétique, ou mieux encore par le nom idéal de leur choix, leur *takhallous*, nom emprunté d'ordinaire au persan, et d'après lequel on ne dirait pas, à coup sûr, s'ils sont Hindous ou Musulmans : ils se succèdent ainsi dans les trois tomes de la seconde édition. Par la force des choses, elle ressemble, comme la première, à une bibliothèque historique plutôt qu'à une histoire. Cependant, le diligent biographe des nouveaux poètes hindous a joint, quand il le fallait, à leur légende des extraits choisis de leurs œuvres principales ; il les a traduits avec clarté, avec élégance, sans surcharge, sans une fidélité trop servile à l'original. Il s'est arrangé de manière à satisfaire la curiosité des lecteurs européens, mais sans demander trop de sacrifices à leur goût. Trop souvent on lit des titres emphatiques en tête des plus minces compositions, et on retrouve, malgré la prudence et l'habileté du traducteur, la richesse toujours un peu luxuriante du style métaphorique des Orientaux.

Les ouvrages hindoustanis n'ont qu'une affinité éloignée avec les œuvres originales et beaucoup plus anciennes du génie indien. Ils diffèrent de celles-ci sous le rapport de l'étendue : au lieu d'amples compositions du genre des épopées sanscrites, les traditions nationales sont esquissées plutôt qu'exposées dans des poèmes de plus minces proportions ; on les comparerait aux récits épiques et légendaires qui abondent dans le premier âge des littératures romanes. Quant aux histoires fictives et quant aux chants lyriques ou élégiaques, ils ne sauraient être comparés exactement à des compositions analogues de la littérature sanscrite. Ces œuvres de l'antiquité indienne comportent pour nous plus d'intérêt philologique,

et décèlent un art plus savant ; par contre, les ouvrages hindoustanis ont échappé aux lois rigoureuses de la syntaxe sanscrite, à ses longs composés, à ses continuels enchevêtrements. On a, rien que dans leur forme, la raison de la popularité qu'ils ont eue en partage, tandis que les poèmes sanscrits d'une facture savante ont dû être imposés par les pandits à l'admiration d'une cour lettrée, où l'œuvre de versificateurs consommés requérait les prolixes commentaires des grammairiens. Les productions les plus récentes ont moins d'art, mais plus de naturel ; elles se rapprochent infiniment plus de nos procédés logiques et de nos habitudes d'esprit : de même, les idiomes populaires ont, sous plus d'un rapport, grande conformité avec les langues analytiques de notre Occident. Il reste entre les conceptions de races vivant à un pôle opposé une différence essentielle : elle tient à la supériorité de l'intelligence et de la raison européenne devant des populations qui se refusent à la comprendre, bien loin de s'y soumettre.

Les notices et les répertoires indigènes qui ont fourni au savant académicien les matériaux d'une histoire assez volumineuse parlent d'œuvres qui ne sont pas toutes conservées ; plus d'une fois s'y trouvent mentionnées des pièces de circonstance qui ont eu quelque célébrité à la première heure, et qui ont valu place dans des listes d'écrivains à tel personnage d'ailleurs inconnu. Il n'est que juste de ne pas conclure trop vite au mérite des poètes vantés dans plus d'un *tazkira* ; des succès passagers ont obtenu pareille mention à de simples versificateurs dans des pays où l'art poétique était devenu tradition de famille. On le dirait également des annalistes, en prose et en vers, qui n'ont fait que continuer les premières esquisses de chroniques locales. Ainsi, jugerait-on, afin de ne rien surfaire, l'abondance extraordinaire de noms propres qui ne peuvent prétendre pour la plupart à une véritable renommée

IV

Les leçons et les livres n'ont pas suffi au prosélytisme de M. Garcin de Tassy ; il s'est imposé, il y a un quart de siècle, une tâche non moins utile, et n'exigeant pas moins d'activité, celle de publier, sous forme de discours d'ouverture, une *revue annuelle* de la langue et de la littérature hindoustaniées. Il l'a fait sans interruption et en élargissant toujours le cercle de ses informations ; c'est jus-

tice de louer le succès qu'il a obtenu par ce moyen de propagande¹.

En raison des nombreuses marques d'estime qui lui étaient parvenues à ce propos, M. Garcin de Tassy a publié lui-même, l'an passé, un recueil qui comprend ses revues de vingt années²; ses dernières revues forment des tableaux non moins complets (de 1870 à 1874), qui ont été signalés à l'attention au point de vue littéraire et politique. En effet, les renseignements qui sont de la veille, comportent sans exception un intérêt d'actualité; c'est une suite de bulletins où l'histoire, les études, la statistique, se rencontrent sans trop de disparates. Les sources sont des livres et des journaux en toute langue; mais ce sont aussi fort souvent des correspondances privées, des communications de savants étrangers.

La linguistique a sa place obligée dans les rapports du professeur d'hindoustani; il y retrace, dans des digressions de diverse longueur, la controverse qui renaît souvent parmi les indigènes sur l'usage des deux langues populaires qui sont en présence; il y retrace la vivacité des prétentions de ceux qui défendent l'hindi comme langue dont les racines sont dans le sol même de la péninsule, mais il ne dissimule pas que l'avantage du nombre et l'empire de l'opinion sont en faveur de l'hindoustani, qui a bien davantage les caractères d'une langue usuelle et générale. Les livres se multiplient pour seconder les vues des gouvernants de l'Inde; un trésor de la langue hindoustanie est en cours de publication à Patna, par les soins de M. S. W. Fallon.

Puis vient une revue littéraire et bibliographique, une suite de courtes notices sur les nouveautés sorties des presses de l'Inde dans l'année qui vient de s'écouler. Rien n'est oublié: on y trouve avec les productions légères, éphémères, de brillants versificateurs, les œuvres traduites de quelque langue étrangère en hindoustani; de ce nombre sont des ouvrages célèbres de l'ancienne littérature arabe, et surtout des livres scientifiques usuels, destinés à vulgariser des écrits de quelque autorité dans la littérature européenne, et à servir de manuels pour les leçons faites en langue vulgaire dans bon nombre d'écoles.

Il se présente quelquefois de curieux incidents au milieu des polémiques qui surgissent sur des questions littéraires. Telle est la résistance que les critiques indigènes veulent faire aux organes du

¹ M. Barthélemy Saint-Hilaire a montré dernièrement la haute valeur de ces rapports annuels du professeur d'hindoustani (*Journal des Savants*, mai 1875 et mois suivants).

² *La langue et la littérature hindoustanies*, de 1850 à 1869. *Discours d'ouverture*, etc. Paris, Maisonneuve, 1874, 1 vol. in-8°

gouvernement qui menacent les auteurs, surtout les poètes, de mesures rigoureuses du chef d'obscénité. Ils font valoir plus d'un moyen de défense : d'abord, ils osent réclamer une censure égale pour tous, afin de mettre leurs compatriotes en garde contre des sentences arbitraires ; puis, ils portent la guerre sur le terrain de leurs maîtres, insinuant qu'il y a une fort dangereuse immoralité dans les romans européens qui peignent les ruses de la coquetterie et retracent d'élégantes séductions, dénonçant de graves écarts dans plus d'un ouvrage de Byron, leur poète national. L'affaire n'aura pas aisément une solution ; en effet, les Anglais n'ont jamais aimé la censure préalable, et leurs juges auraient grand-peine à définir ce qui devient licence absolument condamnable dans un poème étranger. En outre, la tolérance envers les religions locales, leurs rites et leurs pratiques, rend presque impossible la prohibition d'aventures et de tableaux qui s'éloignent peu des fables hindoues, liées à des cultes populaires ; d'ailleurs, dans la poésie savante, la licence la plus effrénée, allant jusqu'à la peinture de vices contre nature, semble autorisée dans le monde indien par l'exemple de Hafiz et des lyriques persans les plus vantés, qui sont les maîtres des poètes hindoustanis.

Les journaux sont devenus un besoin quotidien pour les populations de l'Inde britannique ; ils font de la politique avec certaine latitude, et ils insèrent des annonces à bas prix ; on a entendu là, dans l'esprit de la législation anglaise, les idées de liberté et de publicité. En 1875, il n'y avait pas moins de 418 journaux dans les possessions anglaises ; environ 255, dans les langues vivantes de la péninsule et des îles voisines ; 67, qui sont partagés entre deux langues (l'anglais et l'idiome local) ; de plus, 151 journaux qui sont imprimés purement en anglais. Seulement, comme il est facile de le croire, les journaux en dialectes indiens sont tirés à peu d'exemplaires. La presse indigène n'est pas toujours dans un rôle passif ; elle dénonce quelquefois ; ainsi le *Divulgateur* de Bombay avait critiqué les actes du radjah de Baroda, le Guikovar, avant que celui-ci fût jugé par une cour spéciale, et puis exilé à Madras. Nous citons cet exemple, parce que la presse européenne a raconté toutes les péripéties de la révolution survenue dans un des États tributaires de la couronne, mais gouvernés par des dynasties d'origine indienne.

L'instruction publique a pris plus de place d'année en année dans les renseignements recueillis sans relâche par M. Garcin de Tassy ; ils s'étendent des écoles des natifs aux institutions patronnées par le gouvernement de l'Inde. Il y a trois hautes écoles qu'on

appellerait les universités présidentielles à Calcutta, Bombay et Madras. Mais il existe une université plutôt orientale qui a son siège à Lahore, et qui concède plus de liberté dans l'usage des langues asiatiques pour les leçons comme pour les examens. On le dirait aussi des écoles d'autres villes placées au centre de pays prospères, Lucknow, Bénarès, Patyala, etc., où les radjahs se piquent d'encourager les études à l'envi des fonctionnaires anglais qui en ont la surveillance générale. Les Musulmans ont leurs collèges ou *madrasas* en plus d'une localité : ils comptent leurs docteurs *maulawis* et *mounshis*, comme les Hindous ont leurs *pandits*. élèves des Brahmanes pour la grammaire ainsi que pour les autres sciences.

L'organisation de l'enseignement a son complément dans l'érection d'associations littéraires ou d'académies qui se sont multipliées sans réclamer d'ordinaire des encouragements officiels ; il n'est guère de province qui en soit dépourvue, et c'est au sein de ces sociétés que l'on trouve l'expression des idées et des mœurs dominantes dans les fractions les plus civilisées des peuples hindous. Nous nous bornerons à citer deux de ces associations qui sont devenues des écoles de philosophie religieuse. C'est d'abord une association théologique, le *brahma-samadj*, ou *brahma-sabhâ*, « assemblée, congrégation de la divinité, » fondée il y a plus de quarante ans par le célèbre Ram Mohan Râé, et qui a la prétention de relever, de restaurer, l'antique monothéisme. Elle a organisé un service divin qui rallie des hommes de diverses sectes, et pour lequel elle a mis en honneur des invocations et des hymnes comparables à ceux des *Théophilanthropes*. Fondée sur l'utopie d'une religion universelle par voie de transaction, elle a donné l'exemple d'un quiétisme plus large pour autoriser, dans un même formulaire de prières, le mélange de textes bibliques avec des passages d'anciens livres hindous, musulmans et parsis. Une tolérance poussée aussi loin provoquait naturellement des protestations du vieil esprit hindou ; il a créé à son tour des associations, telle que la *Dharma-sabhâ*, ou « réunion de la loi », qui doit être un centre de résistance à tout compromis hostile à la religion et aux institutions brahmaniques. Toutes ces tentatives sont curieuses à étudier comme preuves d'un travail incessant qui se fait au sein des races mêlées en faveur de croyances plus élevées, et aussi de l'opiniâtreté des sectateurs des symboles les plus opposés à la vérité chrétienne.

Le mouvement religieux dans l'Inde est un des objets les plus intéressants des rapports annuels dont nous signalons la variété et le caractère instructif. On y prendra une juste idée de la résistance

que fait à la propagande occidentale le sentiment national, soutenu par l'idolâtrie et par l'esprit de caste, ou bien surexcité par l'Islam. L'auteur ne dissimule ni l'empire des plus étranges superstitions, ni le réveil du fanatisme musulman aussi absolu et aussi exclusif que jamais; il ne cache pas non plus ces apostasies de sujets anglais qui sont qualifiées de *perversions* par leurs compatriotes. Il représente, avec impartialité, le ministère exercé par les évêques et le clergé anglicans parmi des populations qui comptent un petit groupe d'Indiens convertis : par crainte de manquer de charité ou de justice à leur égard, il va même jusqu'à louer, dans des termes d'une naïve et sympathique admiration, leur zèle et leur douceur. Il rapporte aussi les traits de prosélytisme qui honorent les prélats catholiques répartis dans les vicariats apostoliques, ainsi que des missionnaires de divers ordres qui les secondent pour l'instruction d'environ un million d'ouailles. En parlant de l'influence du christianisme dans l'Inde, le respectable M. de Tassy ne peut s'empêcher d'exprimer un regret sur l'usage du latin maintenu exclusivement pour la liturgie par les missionnaires de l'Église romaine; il invoque l'histoire des premiers siècles pour justifier la variété des langues dans le service divin; il souhaiterait que les idiomes de l'Inde fussent consacrés au culte catholique au lieu d'une langue complètement étrangère aux natifs, et, s'il insiste sur ce vœu, c'est sans doute avec l'intention sincère et droite de voir recruter parmi les catéchumènes indiens un plus grand nombre de membres du sacerdoce.

Enfin, le savant maître n'oublie pas, en terminant ses discours d'ouverture, les hommes célèbres qui ont pris part de nos jours au mouvement intellectuel de l'Inde. Sous forme de nécrologe, il fait une biographie littéraire des principaux d'entre eux, qui ont succombé dans le cours de l'année précédente. Il les prend, d'une part, parmi les Indiens de toutes races, Brahmanistes, Musulmans, Parsis : c'étaient, par exemple, en 1874, le Radja Kali Krichna Bahadour, mort à Bénarès, et le savant Bhâu Daji, mort à Bombay, connus tous deux par leur amour des lettres nationales. Il comprend, dans ce coup d'œil rétrospectif, les esprits d'élite d'entre les Européens qui ont voué leur vie entière aux langues de l'Inde et des contrées voisines. De tels hommages étaient dus à James Ballantyne (mort en 1864), pour ses livres de grammaire, et à John Shakespear (mort en 1859) pour son grand *Dictionnaire hindoustani* qui a eu quatre éditions. Il était non moins équitable de louer de hauts fonctionnaires qui ont fait preuve d'une insigne capacité en divers emplois dans l'Inde anglaise : tels sont les deux frères du nom de

Muir, l'un, John Muir qui, en quittant le service civil des Indes, a publié de savantes recherches sur l'antiquité indienne et qui a fondé une chaire de philologie sanscrite à l'Université d'Édinburgh; l'autre, William Muir, gouverneur de plusieurs grandes provinces, ayant étudié de près les besoins des peuples et devenu capable de prononcer dans des assemblées solennelles des discours en hindoustani.

V

Nous venons d'énumérer fort rapidement les divers travaux qui ont rempli les journées du doyen d'âge des orientalistes français. Son mérite avait été bien vite apprécié et récompensé en Angleterre et non moins dans l'Inde. Le professeur parisien a été maintes fois choisi comme leur représentant, comme leur chargé d'affaires, par des hommes considérables du grand empire britannique, publicistes, écrivains, voyageurs, fonctionnaires de tout rang. M. Garcin de Tassy a suffi à ces relations multipliées, qui l'ont astreint à l'échange de correspondances quotidiennes et qui lui ont amené des visiteurs nombreux et fort distingués; s'il recevait de fréquentes communications dont il tirait à l'instant le meilleur parti, il avait aussi l'honneur d'être consulté souvent sur des points relatifs aux sciences et à l'enseignement public. Ce ne sont point seulement les sociétés asiatiques de Calcutta, de Madras et de Bombay, qui ont tenu à honneur de lui envoyer leurs diplômes; les *Andjouman* ou associations littéraires, formées par les savants indigènes, dans plusieurs villes, Lahore, Aligarh, Lakhnau, etc., ont voulu se l'attacher en signe de reconnaissance pour son dévouement à leur pays. Visité par les Anglais, choyé à Londres par tous les représentants des intérêts indiens, il avait chez eux la réputation d'un parfait *gentleman*. Son aménité et sa complaisance lui ont toujours valu de nombreuses sympathies. Nous avons entendu dire à Paris par un de ses visiteurs étrangers : « Tant d'autres sont des savants, mais celui-ci c'est le savant aimable ! » Il est donc vrai que le caractère de l'homme s'est joint à la persévérance du professeur, pour donner à M. Garcin de Tassy, jusque dans des contrées lointaines, une réputation d'un doux prestige, et pour assurer par ses soins un relief incontestable à une des institutions scientifiques de la grande capitale.

La France a vu venir bon nombre d'auditeurs étrangers, autour

de la chaire qu'elle avait créée pour l'enseignement de l'hindoustani. Mais elle peut se glorifier des succès obtenus dans les lettres orientales par les élèves français, les plus assidus et les plus distingués, du premier titulaire de cette chaire. Il faut faire honneur à plusieurs d'entre eux, et aussi à leur maître, de la sagacité qu'ils ont montrée dans la version d'ouvrages inédits, tirés de manuscrits d'une exécution médiocre, et offrant de sérieuses difficultés par la variété d'orthographe et de dialectes. Qu'il nous soit permis de faire mention des services rendus par trois d'entre eux à une branche curieuse et neuve des études orientales.

Un des plus anciens auditeurs de M. Garcin de Tassy est M. l'abbé Bertrand, aujourd'hui chanoine de Versailles ; sans parler des services que ce savant ecclésiastique a pu rendre à l'École spéciale par la publication de livres didactiques, il a mis au jour la version d'un ouvrage hindoustani qui témoigne de l'influence de l'Islam sur la littérature moderne de l'Inde. Ce sont les *Séances de Haïdari*, récits historiques et élégiaques sur la vie et la mort des principaux personnages musulmans¹ : elles consistent en petits poèmes de diverses mesures, distiques, quatrains, *masnawis* ou séries de vers dont les deux hémistiches riment ensemble, et elles se succèdent dans un style toujours pompeux. Ce genre de récits est en usage dans l'Inde au mois Muharram, pour glorifier la mémoire de l'Imam Houssaïn, petit-fils de Mahomet, mort noblement à Karbala ; ils comportent la louange d'autres personnages, réputés saints, mais dont la fin fut également tragique.

Nous citerons ensuite un indianiste, aujourd'hui attaché à l'Imprimerie nationale, M. Édouard Lancereau, qui a travaillé longtemps, d'après les conseils du maître, sur les textes hindouis, et a donné des extraits inédits du *Radj-nîti* ou « politique des rois », ainsi que d'autres recueils d'histoires populaires. Il est plus connu comme traducteur des deux principaux livres d'apologues sanscrits, le *Hitopadésa* et le *Panchatantra*.

N'oublions pas enfin les belles publications que M. Théodore Pavie a tirées des manuscrits, sous les auspices du savant qu'il avait pris pour guide ; c'est d'abord la *Chronique d'Assam*, d'après le texte hindoustani qui n'est que la version de l'original persan, aujourd'hui perdu ; histoire d'une guerre musulmane fort opiniâtre, dirigée contre les Assamiens par Mir Djumlah, général d'Auveng-Zéb². C'est ensuite une histoire de Kriohna qui est un abrégé du

¹ Paris, Benjamin Duprat, 1845, 1 vol. in-8°.

² *Tarikh-i-asham*. Paris, *ibid.*, 1845, 1 vol. in-8.

dixième livre du *Bhâgavata-Pourâna*, écrit en hindoui au seizième siècle par Lalatch Kab¹ : une savante préface sur une fiction indienne aussi renommée ajoute beaucoup de prix à l'œuvre du traducteur qui a dû lutter contre les imperfections d'un manuscrit unique. Puis c'est la *Légende de Padmanî*, d'après les textes hindis et hindouis², histoire qui met en relief la vertu de la femme hindoue à l'époque des guerres des sultans musulmans contre les Râdjahs ; Padmanî meurt dans les flammes avec des milliers de compagnes, quand la forteresse de Tchitor est prise par Alaouddin. Rappelons, en terminant, que M. Théodore Pavie a demandé à ses études indiennes, comme à ses voyages, d'heureuses réminiscences, quand il a exercé son rare talent d'écrivain sur des sujets fictifs dont l'action se passe dans les deux mondes³. L'indianiste est venu souvent en aide au peintre, dans les Nouvelles qu'il a adressées maintefois à un grand public de lecteurs ; la science des choses de l'Orient, qu'il avait puisée dans le Cours de M. Garcin de Tassy, a permis à l'artiste de donner à ses tableaux cette vivacité et cette vérité de coloris qui les a fait universellement remarquer.

FÉLIX NÈVE.

¹ *Krichna et sa doctrine*, etc. Paris, *ibid.*, 1852, 1 vol. gr. in-8°.

² Paris, Impr. imp., 1856, in-8°.

³ Voir ses *Scènes et récits des pays d'outre-mer* (Paris, M. Lévy, 1855).

LA
MUSIQUE ET LA POLITIQUE

A LA COUR DE LOUIS XVI

MARIE-ANTOINETTE ET SACCHINI

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS EXTRAITS DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

L'admiration exclusive est mauvaise conseillère aussi bien de l'histoire que de la critique, et leur fait commettre d'injustes oublis. On aurait peine à compter tous les livres, brochures et articles qui ont été écrits sur l'histoire de la musique au siècle dernier, et, tandis que l'attention de la critique était absorbée par la lutte héroïque de Gluck et de Piccinni, personne ne s'occupait de faire connaître et admirer l'auteur d'*OEdipe à Colone*. Il n'existe sur Sacchini aucun travail sérieux et vraiment digne de lui. Fétis lui consacre deux pages dans son dictionnaire biographique. Ajoutez à cela deux courtes notices nécrologiques, l'une publiée par Framery dans le *Journal encyclopédique*, l'autre rédigée par un membre de la Société d'Apollon, dont Sacchini faisait partie; et vous aurez tout ce qui a été écrit sur ce musicien, qui occupe un rang si important dans l'histoire de la musique, à la fin du siècle dernier. De son vivant, il est vrai, Sacchini fut comme éclipsé dans le tumulte de la guerre musicale, qui continuait plus ardente que jamais après le départ de Gluck; ses hésitations mêmes, qui le firent passer d'un camp dans l'autre et se poser en rival de Piccinni après avoir été son allié, ont contribué à le rejeter au second plan; mais la postérité lui a été plus clémente et a mis son *OEdipe* au rang des chefs-d'œuvre.

La carrière de Sacchini ne présente un intérêt véritable que du jour de son arrivée en France. Les trente ou quarante opéras que son inspiration facile avait écrits au courant de la plume, durant ses longs séjours en Italie et en Angleterre, ne sont rien pour l'histoire auprès des cinq ouvrages qu'il créa chez nous et pour nous. C'est que l'abord de la scène française et l'étude de maîtres comme Lulli et Rameau avaient opéré chez Sacchini la même métamorphose qu'elle avait produite ou devait produire chez Gluck, chez Piccinni, chez Spontini, Rossini et Meyerbeer : cette influence bienfaisante doubla leur génie.

La vie artistique de Sacchini peut se résumer dans les cinq ans qu'il a passés en France. Laisant de côté les ouvrages de seconde main, nous avons remonté aux écrits contemporains et dépouillé les mémoires ou gazettes du temps ; mais, pour ne pas couper à tout instant le récit de notes et de renvois, nous avons négligé de citer les documents imprimés, laissant à chacun le soin de s'y reporter. Après les imprimés viennent les manuscrits. C'est en cherchant aux Archives nationales les pièces ayant trait à l'engagement de Sacchini, que nous avons découvert quantité de pièces secrètes, entièrement inédites. Tous ces rapports, lettres, dénonciations jettent le jour le plus vif sur l'administration intérieure de l'Académie de musique, sur les persécutions auxquelles Sacchini fut en butte de la part de ceux qui dirigeaient l'Opéra à la dérobée, persécutions dont on parle discrètement dans les écrits du temps, et qui se trouvent dévoilées tout au long dans ces papiers d'État. Nous ne croyons pas avoir laissé passer de pièce importante ayant trait à Sacchini, mais il ne fallait pas penser à les reproduire toutes : nous avons donc copié *in extenso* celles qui avaient une importance capitale, résumé celles de moindre valeur et mentionné seulement celles d'un faible intérêt. Par suite de ces découvertes, cette étude sur Sacchini se trouve comprendre aussi une histoire secrète et absolument nouvelle des menées occultes, des hautes influences qui agitaient alors la Cour et l'Opéra pour les questions d'art, histoire qui emprunte une importance considérable aux grands personnages qu'on y voit figurer et prendre chaudement parti pour ou contre Sacchini : le surintendant des Menus-Plaisirs, le ministre de la maison du roi, et jusqu'à la reine.

I

Le 1^{er} août 1781, il y avait bal, spectacle, illuminations à Trianon. L'empereur Joseph II, qui aimait tant à voyager hors de ses États

sous le nom de comte de Falkenstein, venait faire pour la seconde fois visite à sa sœur, la reine de France, et celle-ci avait organisé en son honneur une de ces fêtes splendides comme elle aimait à en donner dans sa charmante retraite. Elle-même prenait plaisir à arrêter la liste des courtisans admis au spectacle, et, se faisant toute à tous, recevait ses invités à la porte et s'occupait même de les faire placer¹.

Une autre personne attirait avec l'empereur l'attention de toute la cour; c'était un artiste nouvellement débarqué en France et qui venait d'être présenté à Versailles. Ce musicien avait déjà rempli l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre du bruit de ses succès, et Paris avait eu par deux fois occasion de l'applaudir. Au moment où il arrivait en France, Sacchini n'avait encore que quarante-sept ans, mais il avait déjà écrit, avec la fécondité naturelle aux compositeurs italiens, près de cinquante opéras sérieux et plus de dix opéras bouffons. Il venait de passer une dizaine d'années à Londres, où il avait d'abord été admirablement reçu; mais peu à peu sa passion pour les femmes et le jeu, le luxe effréné qu'il affichait, lui avaient créé des ennemis et mis ses affaires en assez triste état. Un ténor du nom de Rauzzini n'avait-il pas été jusqu'à revendiquer la paternité des airs les plus applaudis de ses opéras? Si absurde que fût cette prétention, on y prêta l'oreille. Sacchini se voyait enfin menacé de la prison par ses créanciers: à ce moment il s'avisa que sa santé déperissait depuis assez longtemps, il se dit que le climat de Londres ne lui était nullement favorable, et pensa qu'un voyage le guérirait. Il partit pour la France. Il arriva à Paris juste à temps pour voir son ancien camarade, son rival dans la faveur de Durante, leur vieux maître, l'émule de ses premiers succès en Italie, aux prises avec Gluck. Piccinni avait pensé aussitôt à s'allier à Sacchini pour vaincre le géant allemand; il l'engagea vivement à se fixer à Paris, à essayer ses talents sur notre premier théâtre lyrique, et le conduisit enfin lui-même à Trianon, pour le présenter à la reine.

Ce soir-là, on représentait à la cour *Iphigénie en Tauride*. La reine et l'empereur traitèrent le compositeur en souverain et le firent placer auprès d'eux; ils le questionnèrent même pour connaître son avis sur l'œuvre de Gluck. « Avez-vous jamais vu d'opéra français? lui demanda Joseph dès l'abord. — Non, sire. — Eh bien! vous allez en voir un. » Ce mot n'était nullement malicieux; mais comme toute parole tombant de lèvres royales doit avoir un sens profond et caché, les courtisans répandirent ce propos à la ronde: chacun aussitôt de déclarer que l'empereur faisait bien peu de cas

¹ *Mémoires secrets*, t. XVII.

de la musique du maître, puisqu'il l'assimilait à la musique française.

Tout innocent qu'il fût de la méchanceté gratuite qu'on lui prêtait, le fils de Marie-Thérèse ne se cachait pas de préférer beaucoup la musique italienne. Il se montra enchanté de rencontrer en France le compositeur qui demeurait le plus illustre représentant de la musique italienne — depuis que Piccinni s'était en quelque sorte mis à l'école de Gluck pour le mieux combattre — et il le recommanda chaudement à sa sœur. La reine accueillit d'autant mieux la requête de son frère, qu'elle avait vu avec regret Gluck s'aller fixer à Vienne après l'insuccès de son *Écho et Narcisse* ; car la retraite du maître, tout en laissant ses admirables créations au répertoire, empêchait que l'Opéra s'enrichit de nouveaux chefs-d'œuvre : Piccinni restait et allait donner *Didon*, mais il y avait largement place à l'Opéra pour deux grands musiciens. La reine reporta donc dès le premier jour sur Sacchini la faveur dont elle avait honoré son maître Gluck ; et elle n'agissait pas à la légère en l'accueillant si favorablement, car Sacchini n'était pas un inconnu pour elle, et les représentations de *la Colonie* et de *l'Olimpiade* lui avaient acquis un certain renom à Paris.

C'était Framery qui, en partisan déclaré de la musique italienne, avait eu l'idée, pour mieux lutter contre le parti gluckiste, de traduire en français un des opéras du compositeur dont la renommée était déjà établie au delà des monts. *L'Isola d'amore*, jouée à Rome en 1766, devint *la Colonie* et fut représentée à la Comédie italienne le 16 août 1775 ; seulement, vu la nouveauté du fait et l'obscurité du musicien, auteur et comédiens crurent prudent de faire prévenir les spectateurs par leur acteur favori. Arlequin bondit en scène et adressa, avec force grimaces et lazzi, un petit compliment au public, lui insinuant que la comédie avait besoin de toute son indulgence, mais que la musique le dédommagerait d'une aussi mauvaise pièce. Cette petite harangue une fois débitée, le spectacle commença. Bien qu'elle fût jouée et chantée avec esprit par Julien, Narbonne, mesdemoiselles Colombe et Lefèvre, la pièce parut triste et médiocre, mais la musique répara cette impression défavorable. Elle était bien empreinte d'une certaine monotonie, résultant des situations peu variées du poème, mais elle fut déclarée, au résumé, d'une abondance et d'une richesse extrême, « malgré le savant qui y règne. » Certain quatuor surtout souleva de bruyants transports. Le parti piccinniste était ravi ; il comptait déjà ce musicien inspiré au nombre de ses meilleurs champions, il le donnait comme successeur à Piccinni et l'élevait au-dessus de Gluck. « Jamais musique ne m'a fait autant de plaisir, s'exclame Laharpe ; jamais

je n'ai senti si vivement la magie de cet art ; c'est toute l'expression de Gluck avec plus de richesse et de mélodie. »

Ce brillant succès avait inspiré dès ce moment à l'administration le désir d'appeler Sacchini en France et de le faire travailler pour l'Académie de musique. Les commissaires nommés vers cette époque pour administrer l'Opéra, presque tous intendants des Menus, de la Ferté, de la Touche, Hébert, Désentelles, Bourboulon et Buf-fault, adressaient en 1776 au ministre un mémoire où ils s'inquiétaient de trouver des moyens pour « maintenir un spectacle si convenable à la magnificence de la capitale ». Ils finissaient par émettre la proposition que voici :

C'est dans cette vûe qu'ils (les commissaires) désireroient pouvoir attirer en France le sieur Sacchini, célèbre compositeur de musique, auteur de *la Colonie*, pièce qui a eu le plus grand succès. Cet artiste est actuellement à Londres, et il préféreroit de venir à Paris au lieu de passer en Portugal où il est désiré par la cour. Mais, comme dans la position actuelle il seroit impossible, la première année de la nouvelle administration, de faire venir le sieur Sacchini, il seroit à désirer que le roi voulût donner une nouvelle marque de bonté pour l'Académie royale de musique en daignant accorder une somme de six mille livres, une fois payée au sieur Sacchini, pour venir travailler pendant une année à Paris, tant pour l'Opéra que pour la Comédie italienne ; et il trouveroit ensuite dans le produit de ses ouvrages et dans le traitement particulier que pourroient lui faire ces deux spectacles, un sort assez agréable pour le déterminer à fixer son séjour en France¹.

Le ministre approuva cette proposition, et le traducteur de *la Comédie*, Framery, fut naturellement désigné pour se rendre à Londres et s'aboucher avec Sacchini. Celui-ci avait très-bien accueilli les premières ouvertures ; mais bientôt, égaré par de mauvais conseillers, il avait posé des conditions tout à fait inacceptables, et le négociateur avait dû revenir sans avoir pu vaincre cette défiance soudaine ni faire comprendre au musicien quel bel avenir s'ouvrait devant lui, s'il voulait travailler pour l'Opéra de Paris.

Cet échec ne rebuta pas Framery. Dès qu'il fut de retour en France, il traduisit et s'efforça de faire jouer un grand opéra de Sacchini qui était regardé en Italie comme un chef-d'œuvre, *l'Olimpiade*, chanté à Milan en 1767. Le style de la musique, la grandeur de l'action, le luxe du spectacle, le grand déploiement des chœurs, faisaient que la véritable place de cet ouvrage était à l'Opéra. Framery l'y présenta. On l'agréa, on le répéta même quelque temps ; mais le personnel du théâtre, soumis au joug de Gluck, n'étudiait cet

¹ Archives nationales. Ancien régime. Ol. 653.

opéra qu'avec répugnance, et tournait la musique en ridicule. Devant ce mauvais vouloir évident, Framery retira la pièce. Le bruit se répandit aussitôt que la pauvreté de la musique l'avait fait refuser. Pour détruire ces propos fâcheux, Framery prit le parti de donner cet ouvrage à la Comédie italienne, bien que ce théâtre ne pût monter une pièce de cette importance que d'une façon très-imparfaite, au double point de vue de l'exécution musicale et de la partie décorative et figurative. Aussi bien les Italiens agirent-ils avec la plus grande prudence, et ne risquèrent-ils pas une partie si dangereuse sans chercher à se concilier les faveurs du public par un petit prologue.

La représentation en fut donnée le 2 octobre 1777. Au moment où l'orchestre allait attaquer l'ouverture, la toile se leva, et le chanteur Michu vint prévenir le public de la nouveauté du spectacle et réclamer son indulgence. « Les comédiens, dit-il en substance, ne se dissimulaient pas que leur théâtre et leurs talents étaient peu propres à rendre une pièce d'un ton si élevé, mais le désir de faire connaître ce nouvel ouvrage d'un musicien auquel ils devaient déjà un beau succès les avait décidés de passer outre. » Ce petit discours disposa bien l'auditoire, qui accueillit l'ouvrage avec faveur. Les acteurs des Italiens avaient fait de leur mieux pour prendre le ton du grand opéra ; c'étaient, du reste, les premiers de la troupe : Clairval, Julien, Michu, mesdames Trial et Colombe. Aucuns reprochèrent à Framery d'avoir gâté le poème de Métastase, en voulant le corriger pour la scène française ; mais le musicien fut plus favorablement jugé, bien que chaque parti ait trouvé à reprendre dans sa partition : celui de Gluck, « une mélodie peu variée, et peu conforme à l'expression de la parole ; » celui de Piccinni, « un abus fâcheux des richesses harmoniques ». Malgré cette légère critique, le camp piccinniste était dans la joie. « Dès qu'on chantait, écrit Laharpe, c'était une ivresse continuelle et générale, des *bravo*, des cris de plaisir qui ne finissaient pas. » L'Opéra et le parti gluckiste ne l'entendaient pas ainsi. Ils avaient bien toléré la représentation de *l'Olimpiade* aux Italiens, dans l'espérance qu'elle tomberait à plat ; mais ce succès excita leur envie, et, au bout de quatre soirées, ordre fut donné aux Italiens de ne plus jouer cet ouvrage, par respect pour le privilège exclusif de l'Opéra, qui avait seul le droit de produire des *pièces à grand chœur*¹. Framery n'en avait pas moins at-

¹ Framery, *Notice nécrologique sur Sacchini* (*Journal encyclopédique*, 15 décembre 1786). *L'Olimpiade* fut reprise aux Italiens trois mois après l'interdit, grâce à la protection de la duchesse de Fronsac, comme le reconnaît Framery, dans son épître dédicatoire. Voir, sur l'interdiction et la reprise de *l'Olimpiade*, les *Affiches, annonces et avis divers* des 8 et 22 octobre 1777 et du 28 janvier 1778.

teint son but, qui était de faire connaître et juger la musique de son ami. Au moment donc où Sacchini arrivait à Paris, son opéra de *la Colonie* occupait un rang honorable au répertoire de la Comédie italienne, et le public n'avait pas perdu le souvenir de l'*Olimpiade*, non plus que l'*Amore soldato*, un intermède bouffe que les chanteurs italiens appelés en France par de Vismes du Valgay avaient joué avec succès à l'Opéra en juillet 1779.

Marie-Antoinette résolut de fixer en France l'auteur de ces gracieux ouvrages. Elle chargea le ministre de la maison du roi, Amelot, qui avait la direction suprême de l'Opéra, de faire à Sacchini des propositions afin de l'attacher à ce théâtre. Pour le déterminer plus facilement, Amelot et l'intendant des Menus-Plaisirs, Papillon de la Ferté, qui servait d'intermédiaire dans cette négociation, attaquèrent le musicien par la vanité, et lui firent entendre que sa gloire ne serait pas consacrée tant qu'il n'aurait pas obtenu les suffrages de la cour et de Paris. Ce singulier exorde piqua au vif l'Italien, qui repartit vivement qu'il croyait être suffisamment connu même dans notre capitale, après le double succès qu'il avait remporté à la Comédie italienne; — et la meilleure preuve qu'il y était déjà très-apprécié, c'est qu'on voulait le retenir. On se rapprocha cependant; Sacchini fit ses propositions, l'intendant des Menus les rapporta au ministre, celui-ci les soumit à la reine. Bref, après maint pour-parler, cette importante négociation prit fin par la lettre suivante, que le ministre, d'après la décision de la reine, adressa à Papillon de la Ferté :

A Versailles, ce 17 octobre 1781.

Je consens, monsieur, à accepter les propositions de M. Sachiny de lui paier dix mille francs chacun des trois opéras qu'il se charge de mettre en musique, mais je vous prie de veiller au choix des sujets et de m'informer de ceux qu'il se chargera de traiter; vous tâcherez aussi de l'engager à s'en occuper promptement; vous voudrez bien communiquer ma lettre à M. Dauvergne, qui m'a écrit ce matin à ce sujet.

Je suis très-sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

AMELOT¹.

II

RENAUD.

Au moment d'aborder la scène française, Sacchini éprouva un certain embarras : il lui fallait adopter une nouvelle poétique dra-

¹ Archives nationales. Ancien régime. Of. 629.

matique et musicale, appropriier son style italien à la déclamation française, et se plier aux exigences de notre drame lyrique pour la vérité de l'expression. Il pensa que le mieux était de commencer son éducation en remaniant d'abord un de ses anciens ouvrages — c'est ainsi qu'avaient fait Gluck et Piccinni, que devait faire Rossini, — et il choisit une *Armida* qu'il avait donnée en 1772 à Milan. Framery, qui lui servait de conseil, indiqua, de son côté, un ancien opéra de l'abbé Pellegrin, musiqué par Desmarets, et joué sans succès en 1722, *Renaud, ou la suite d'Armide*. Le poème faisait en effet suite à l'*Armide* de Lulli, et les principaux personnages étaient les mêmes. Un auteur peu connu, et encore novice à l'Opéra, Lebœuf, fut chargé d'arranger à la mode du jour ce *Renaud*, vieux de soixante ans, sur lequel Sacchini devait adapter la plupart des airs de son *Armida* et composer, au besoin, quelques morceaux nouveaux.

Cependant la reine, qui marquait une vive sympathie pour le musicien, ne voulut pas le laisser se débattre seul au milieu des difficultés, des embûches qu'un compositeur nouveau venait rencontrer toujours à l'Opéra, et elle prétendit le défendre contre ceux qui lui susciteraient des obstacles. Elle jugea d'abord avec raison que la collaboration d'un aussi médiocre écrivain que Lebœuf pouvait être fatale à Sacchini, et elle prit soin de faire soumettre par deux fois à un juge éclairé la besogne du pauvre Lebœuf, afin de rendre aussi bon que possible le poème sur lequel le musicien allait risquer sa première partie. La reine, par l'intérêt qu'elle portait à Sacchini, et le comité de l'Opéra, par la défiance que lui inspiraient un poète novice et un musicien étranger, se rencontrèrent dans cette sage idée d'un examen préalable. Les membres du comité, ayant entendu lecture du poème de Lebœuf dans la séance du 17 juin 1782, l'avaient adressé au ministre, sans toutefois donner d'avis, mais en faisant observer qu'il « fallait faire la plus grande attention à cet ouvrage, destiné à un auteur avec lequel il y avait une convention de dix mille francs, sans compter le droit d'auteur des paroles ». A quoi le ministre, préoccupé surtout des recommandations de la reine, avait répondu « qu'il sentait combien il était essentiel que M. Sacchini ne travaillât que sur un bon poème ¹ ».

Le surlendemain, 19 juin, le secrétaire du comité, Lasalle, un intrigant fieffé qui, sans avoir voix délibérative, tenait le premier rang dans le comité, écrivit directement une lettre au ministre, où il demandait qu'on lui permit de faire « particulièrement l'aveu de ce

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 659. Dix pièces, rapports ou lettres du ministre, de La Ferté, de Suard, du comité, de Lasalle et de Lebœuf.

qu'il n'avait osé dire tout haut ». Puis il partait de là pour critiquer dans les règles la pièce de Leboeuf, qu'il déclare pitoyable et tout à fait impropre à la scène. Il s'appuyait sur l'insuccès du *Renaud* de Pellegrin et Desmarets, pour condamner à l'avance celui de Leboeuf et Sacchini, pensant que cet ouvrage, qui avait si mal réussi en 1722, ne pouvait pas avoir plus de succès à l'époque présente. La conclusion de cette longue lettre était que l'*Alceste* de Quinault, raccommodé par M. de Saint-Mars, ou même *la Clémence de Titus*, que Morel venait de terminer, conviendrait bien mieux à Sacchini¹. C'est là qu'on reconnaît l'adresse d'un courtisan émérite qui fait sa cour et aux puissants du jour et à ceux du lendemain. En effet, ce Morel, dont Lasalle vantait si bien les productions, n'était autre que le propre beau-frère de La Ferté, et commençait à prendre, grâce à cette parenté, un grand ascendant dans les affaires de l'Opéra, qu'il dirigerait bientôt avec une autorité souveraine.

Quelques jours après, le 22 juin, le ministre écrivait à La Ferté « qu'il venait de lire le poème de *Renaud* sans aucun plaisir; qu'il n'était nullement d'avis que Sacchini employât ses talents sur un pareil ouvrage, et qu'il allait le faire examiner² ». Le même jour, il l'adressait à Suard, avec prière de lui en dire son avis; puis, sur sa demande, il lui en fit faire une nouvelle copie à mi-marge, pour qu'il pût rédiger plus clairement ses observations. Au bout d'un mois environ, le 18 juillet, le ministre retournait à M. de la Ferté le poème corrigé, avec la lettre suivante :

Je vous envoie, monsieur, l'opéra du *Renaud*, en marge duquel sont les observations de M. Suard. Elles me paroissent infiniment justes et je désire que le sieur Le Boeuf les trouve telles et fasse en conséquence les changemens convenables. Je vous prie de trouver le moyen de les lui faire communiquer de ma part, mais sans compromettre en aucune façon M. Suard, et de faire dire en même tems au sieur Le Boeuf que je désire qu'il me communique les changemens qu'il aura crû, d'après ces observations, devoir faire à son poème. Vous tâcherés de lui faire sentir que, ce poème étant le premier ouvrage françois sur lequel travaille M. Sachiny, la reine, qui honore ce musicien de sa protection, désire qu'on donne la plus grande attention à le perfectionner et me l'a spécialement recommandé.

Je suis, etc.³

La plupart des observations de Suard, rédigées d'un ton dur et doctoral, semblent aujourd'hui d'un ridicule achevé. On comprend

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 659, etc.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

de reste, à les lire, le soin extrême que prenait le ministre de faire le nom du censeur ; car l'auteur le mieux disposé à accueillir de sages remontrances ne pouvait vouer une vive reconnaissance à un juge qui commençait son rapport par ces mots : « Tout ce qu'il y a de bon et même de passable dans ce poëme, soit pour la scène, soit pour le style, est copié mot à mot de l'ancien (celui de Pellegrin). Tous les détails qu'on y a substitués sont d'un homme qui n'a aucune idée de sa langue ni de la poésie, et qui connaît peu le théâtre. » Suard concluait ainsi : « Pour résumer l'analyse du poëme de *Renaud*, j'ai trouvé le sujet dramatique, la coupe générale assez heureuse, les détails et le style intolérables. Je pense qu'avec les corrections indiquées et de la bonne musique on peut en faire un ouvrage d'un bel effet ; mais je pense qu'il faut récrire presque tout ce que le nouvel auteur a ajouté à l'ancien *Renaud*. L'abbé Pellegrin est à son copiste ce que Racine est à l'abbé Pellegrin. Il est fâcheux que la plupart des auteurs qui se vouent à la composition des opéras connaissent à peine la mesure des vers, et que plusieurs ne connaissent pas même l'orthographe¹. » Lebœuf, qui n'avait pas trop d'amour-propre, corrigea son poëme dans le sens prescrit, et le renvoya au ministre le 30 juillet, en se faisant un mérite de cette louable soumission, mais aussi en cherchant à justifier par des raisons solides le refus des rares observations dont il n'avait pas cru devoir profiter².

Sacchini devait rencontrer à l'Opéra encore plus de mauvais vouloir et de résistances que n'en avaient éprouvés Gluck et Piccini. Dès le premier jour, il fut en butte à des tracasseries et à des cabales sans fin. Peu s'en fallut même que ces persécutions aveugles ne l'éloignassent à jamais de France. Les mauvaises langues répandaient le bruit que le nouvel opéra n'avait pas produit au clavecin tout l'effet qu'on était en droit d'attendre après *l'Olimpiade* et *la Colonie*. Les répétitions commençaient à peine, que l'ouvrage était déjà décrié. L'un assurait qu'il « manquait de ragoût », l'autre, « qu'il était trop moutonneux, comme l'est, en général, toute cette petite musique italienne ». Et chacun d'enchérir sur le blâme porté par autrui. Bref, il fut décidé qu'on ne pouvait jouer une pareille production. On proposa d'abord à Sacchini de lui payer dix mille livres, ce triste opéra, qui ne serait jamais joué, et de résilier son traité. Il ne voulut rien entendre. On chercha alors des prétextes pour retarder la représentation : on allégua la dépense trop forte, les engagements pris avec d'autres auteurs. Rien ne lassait la patience du musicien.

¹ Archives nationales. Ancien régime. Ol. 639. Dix pièces, rapports ou lettres du ministre, de La Ferté, de Suard, du comité, de Lasalle et de Lebœuf.

² *Ibid.*

Cependant il aurait été forcé d'en passer par où voulait le comité, et toute sa constance n'aurait pu triompher de ses ennemis, conjurés pour l'éloigner de la scène, si ses rares partisans, et surtout le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Vienne, mû par le double désir d'être agréable à la fois à l'empereur et à sa propre maîtresse, mademoiselle Levasseur, qui était désignée pour jouer Armide dans *Renald*, ne s'étaient mis en campagne et n'avaient imploré la protection de la reine, qui prit aussitôt en main la défense du compositeur. Voilà tout ce que les contemporains les mieux renseignés disent à cet égard, et tout ce qu'on a répété d'après eux ; mais les documents secrets découverts par nous aux Archives jettent le jour le plus complet sur ces vilaines intrigues, et montrent combien il fallut d'énergie à la reine pour vaincre cette puissante alliance du surintendant des Menus, Papillon de la Ferté, de son beau-frère Morel, et du comité dirigeant l'Opéra. Les preuves sont nombreuses, et irréfutables, de cette triple coalition, coalition à ce point redoutable, qu'elle risqua un instant de triompher, en compromettant la reine aux yeux du public de façon à l'empêcher d'agir.

Disons auparavant entre quelles mains se trouvait la direction de l'Opéra. Lorsqu'il avait été question de lier Sacchini à l'Opéra par traité, c'était Dauvergne qui était à la tête de ce théâtre. Il s'en fallait de beaucoup qu'il fût tout-puissant, puisqu'il ne pouvait rien faire sans l'avis d'un comité que le ministre avait établi en 1780, mais sa présence suffisait encore à empêcher bien du mal¹. Lui-même, qui estimait assez haut le talent de Sacchini, avait été favorable à son admission à l'Opéra, et l'aurait aidé et soutenu lors de son début. Malheureusement, las des persécutions sourdes des artistes et du comité, qui rêvaient de se gouverner eux-mêmes, Dauvergne avait donné sa démission le 20 mars 1782, en prenant prétexte de sa santé chancelante, et il avait joint à sa lettre officielle un long rapport où il exprimait au ministre toutes les souffrances qu'il avait endurées, et qui commençait ainsi : « Vous avez désiré, monseigneur, que je vous écrive une lettre ostensible pour vous demander ma retraite de l'Opéra, sous prétexte de ma mauvaise santé. Il est vrai que mon congé, dans ce moment-ci, me couvre de honte et de confusion². »

A peine le comité, délivré de ce joug odieux, fut-il chargé de gouverner le théâtre, devenu ainsi une sorte de république, qu'il tomba sous la dépendance absolue d'un ennemi déclaré de Sacchini. Du

¹ Voir, pour plus de détails sur ce sujet, notre brochure : *l'Opéra en 1788*, composée avec des documents inédits extraits des Archives nationales. (A la librairie J. Baur.)

² Archives nationales. Ancien régime. Of. 655.

jour où Dauvergne se retira, Morel devint maître à l'Opéra, et maître absolu, dix fois plus puissant que n'était naguère le directeur qu'on venait de congédier. Ce Morel avait commencé par être commis à l'inspection des voitures de la cour, et tout le monde l'avait vu galoper à cheval sur le chemin de Versailles, pour surveiller les cochers et leur faire rendre compte de l'argent qu'ils recevaient. Ce modeste emploi lui rapportait douze cents livres. Son esprit d'intrigue lui avait ensuite fait obtenir la place de commis dans les bureaux des Menus-Plaisirs, et il parvint enfin à épouser la sœur de son chef, Papillon de la Ferté. De ce jour sa fortune fut faite, et l'ancien contrôleur des voitures devint tout-puissant. Or Sacchini s'était attiré l'inimitié de ce dangereux personnage, en ne le traitant pas avec tous les égards auxquels sa vanité était habituée, et en refusant son poème, *la Clémence de Titus*. Morel en avait conçu un vif dépit, et sitôt qu'il se sentit le maître, il résolut de se venger en expulsant le compositeur, ou tout au moins en retardant indéfiniment son début. N'ayant lui-même aucun titre officiel, il se tint prudemment à l'écart, et fit manœuvrer tour à tour son beau-frère et le comité, deux alliés qui avaient épousé sa haine contre le musicien italien.

Ce fut La Ferté qui se chargea de porter les premiers coups.

Voici comment il procéda. Un compositeur, quelque peu réputé pour les succès qu'il avait obtenus à la Comédie italienne en compagnie de Monvel, Dezède, attendait avec impatience la mise à l'étude de son grand opéra de *Péronne sauvée*. Au mois de mai 1782, il avait reçu une lettre du secrétaire Lasalle, lui annonçant que cet ouvrage serait joué en septembre. Ce terme était passé; mais l'auteur prenait patience, M. de la Ferté ayant écrit au comité, le 15 novembre, « que le ministre désirait qu'on mit *Péronne sauvée* à l'étude aussitôt après l'apparition de *l'Embarras des richesses*, et qu'on répétât l'ouvrage de Sacchini pendant qu'on jouerait *Péronne sauvée*¹ ». Cinq jours après, La Ferté recevait à l'improviste une lettre de Versailles (17 novembre), où le ministre lui disait : « ... Il faut, sans perdre un instant, faire copier l'opéra de M. Sacchiny, et répéter acte par acte, aussitôt que les occupations que le service journalier exige permettront de le faire. L'intention de la cour étant que cet ouvrage soit mis au théâtre en janvier prochain, rien ne peut arrêter sur cela, puisque M. Sacchiny m'a dit qu'il remettrait sous très-peu de jours le troisième acte, les deux premiers étant entre les mains du copiste². »

Rien dans cette note ne disait qu'on dût faire passer l'opéra

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

² Archives nationales. Ancien régime. OI. 652.

de Sacchini avant celui de Dezède; mais la Ferté, l'interprétant ainsi, s'en servit très-habilement pour nuire à Sacchini. Il écrivit le 28 à Dezède, lui annonçant que son opéra était de nouveau retardé, et, pour empêcher la reine de défendre ouvertement son protégé, il la mit en scène dans cette lettre. Il voulait lui inspirer ainsi la crainte de faire renaître le reproche, qu'on lui avait déjà adressé à propos de Gluck et de Piccinni, de toujours protéger des étrangers. « Suivant les derniers ordres du ministre, monsieur, au comité, voici les arrangements du répertoire. On va s'occuper de la mise d'une tragédie qui est indispensable pour l'hiver, et *la reine a demandé* que ce fût celle de M. Sacchini, auquel M. Gossec, qui était prêt pour *Nitocris*, a cédé son tour, ensuite du *Siège de Péronne*, pour que ces deux ouvrages nouveaux puissent être donnés avant Pâques. On mettra dans l'intervalle, soit *Thésée*, soit *Atys et le Seigneur bienfaisant*. Tels sont les arrangements du ministre, dont je comptais, monsieur, qu'on vous avait fait part¹. »

Dezède ne perdit pas la tête, et il écrivit aussitôt au comité pour se renseigner sur la cause de cette infortune. Le comité ne put lui répondre qu'une chose, c'est qu'il avait reçu ordre de faire passer Sacchini avant lui. « ... Lecture a été faite d'une lettre adressée au comité par M. Dezède, auteur de la musique de *Péronne sauvée*, lequel demande si l'ordre de donner son ouvrage a été révoqué. Le comité a délibéré de lui répondre, ce qui est vrai, qu'il n'a point reçu d'ordre contraire à la mise de son ouvrage, qui ne se trouve différé que d'environ un mois à cause de M. Sacchini, dont il est ordonné de s'occuper aussitôt après la mise du *Seigneur bienfaisant* et d'*Atys*². »

A ce coup, Dezède jeta les hauts cris et résolut de se plaindre à la reine même de ce qu'on usait de son autorité pour le sacrifier. Il se rendit à la cour, et attendant la reine, au moment où elle sortait du salon des nobles, il lui remit un mémoire et les lettres qu'il avait reçues du comité et de La Ferté. Celui-ci triomphait. La reine avait une juste préférence pour Sacchini, mais elle redoutait un éclat qui pût la faire accuser de sacrifier un compositeur français à un étranger. Elle avait bien marqué son désir de voir jouer l'ouvrage de Sacchini, mais elle n'avait jamais entendu qu'on mit son nom en avant, et La Ferté ayant fait — à dessein — cette habile sottise, il fallait la réparer au plus vite et bien établir que la reine n'avait aucune préférence entre Dezède et Sacchini. Il s'ensuivit une

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

² Archives nationales. Ancien régime. OI. 632. *Compte que le comité rend au ministre de ce qui s'est passé en son assemblée du samedi 30 novembre 1782.*

correspondance très-vive et très-précipitée (du 10 au 14 décembre) entre Campan, secrétaire de la reine, et La Ferté. Celui-ci s'excusait d'un air contrit, écrivait une énorme lettre où il racontait tout au long les relations de Dezède avec l'Opéra, et envoyait à Versailles une liasse de papiers pour détruire ce fâcheux soupçon « que le nom de la reine n'eût servi mal à propos pour empêcher que l'on ne donne cet ouvrage¹ ». A quoi Campan répondait que la reine ne consentirait jamais à lire tant de griffonnages, puis il rappelait à l'intendant des Menus que, loin de vouloir faire passer Sacchini avant Dezède, la reine avait refusé d'approuver la proposition de La Ferté, qui, en lui soumettant le répertoire, avait voulu avancer au 21 janvier l'ouvrage de Sacchini, indiqué pour les environs du 25 février. Il terminait enfin par lui indiquer, en raillant, un biais pour sortir d'embarras : « La seule manière, je pense, seroit de prouver par le fait que, dans l'immensité de vos occupations, les idées pouvant se croiser, les plaintes de M. Dezède roulent sur une méprise, et alors la meilleure preuve de cette méprise seroit de conserver à *Péronne sauvée* sa date sur le répertoire². »

Mais il en coûtait à La Ferté de confesser son tort, et il écrivait encore à Campan :

Il est douloureux pour moi, monsieur, que ma justification ne puisse être mise sous les yeux de la reine, vû la quantité de pièces essentielles et ministérielles dont elle est appuyée. Je sens très-bien que Sa Majesté ne peut entrer dans un aussi grand détail ; mais j'avois compté assez sur votre amitié pour espérer que vous voudriez bien, les papiers à la main, dire à la reine que vous aviez la preuve contraire du fait avancé par le sieur de Zeides, et que jamais son nom n'avoit été mis en avant pour retarder la mise de cet ouvrage ; j'ai fait plus, j'ai demandé à M. Amelot s'il a donné quelques ordres particuliers qu'il ne seroit pas donné, il m'a fait l'honneur de m'assurer que non... Je ne connois pas le sieur Saccini ni son ouvrage, et je connois le sieur de Zeides, et c'eût été un motif pour moi de chercher à l'obliger, et je croyois le faire en ayant donné tous les ordres que vous avez entre vos mains, et je ne pensois pas que, d'après cela, il fût en droit de (se) plaindre d'être un peu retardé pour le sieur Saccini, que l'on a fait venir à grands frais et dont il falloit juger un peu plus promptement le premiér ouvrage ; M. Amelot a peut-être pensé même que cet arrangement seroit plus agréable à la reine ; mais il n'a certainement pas mis le nom de Sa Majesté en avant pour cela³.

Malheureusement toutes ces belles protestations s'évanouissaient devant l'écrit que la reine avait entre les mains, et Campan ri-

¹ Archives nationales. Ancien régime. Ol. 629.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

postait très-finement : « En vérité, je ne conçois pas ce que vous exigés de moi. Il falloit donc que je disse à la Reine : J'ai dans ces papiers la preuve que Votre Majesté n'a pas lû ce qu'elle a lû ; car enfin elle a lû signé La Ferté : *La Reine a demandé que ce fût celle de M. Sacchini*, etc., et la reine sait qu'elle n'a point demandé, et la reine sait qu'elle ne demandoit point, et que Campan a obéi. Que pouvoient prouver contre un fait aussi simple tous les papiers que vous m'avés envoyés hier ?... Oh ! je vous en prie en grâce, monsieur, donnés-moi satisfaction sur l'impossibilité de détruire auprès de la reine ce qu'elle a lû en termes aussi exprès¹. »

La Ferté se résigna alors à endosser la décision de la reine, et il adressa à Campan cette lettre où il explique toute l'affaire par un malentendu factice, car il est à remarquer que la reine se plaignait qu'on l'eût mise en avant, non pas pour refuser, mais même pour retarder tant soit peu l'opéra de Dezède.

14 décembre.

D'après votre lettre, monsieur, que je reçois, je vois que Desentelles et moi avions mal compris ce que vous lui aviez dit, car j'avois entendu que le sieur Deszeide s'étoit plaint de ce qu'il y avoit ordre de ne pas donner son opéra, et j'étois sûr qu'il n'en existoit aucun, d'après toutes les informations que j'avois pris ; ainsi toutes mes longues lettres ne tendoient qu'à vous prouver ce fait... Si j'ai pris, monsieur, la liberté de citer le nom de Sa Majesté dans cette occasion, dont je suis depuis trois jours au désespoir, puisque cela a pû lui déplaire contre mon intention ; ainsi que je crois que vous en êtes bien persuadé, je ne l'ai fait que dans la vûe de contribuer à une chose que j'étois persuadé qui seroit agréable à la reine, en procurant à Sa Majesté une plus prompte connoissance des talens du sieur Saccini, tout le monde étant persuadé, à Paris, que l'invitation qui avoit été faite à cet auteur de venir à Paris, et que le traitement qui lui a été fait en conséquence étoit une suite de la protection dont la reine vouloit bien honorer cet auteur, qui n'a même pas manqué de s'en glorifier, tant il en étoit persuadé, pour presser la mise de son opéra ; le ministre m'ayant même renvoyé ces jours-cy une lettre du sieur Saccini à cet effet, et que j'ai fait passer au comité. J'ajouterai de plus, monsieur, que les auteurs de *Nitocris* étoient si persuadés, ainsi que le public et moi, que Sa Majesté verroit avec plaisir le sieur Saccini passer le premier, que le sieur Gossec, de lui-même, ainsi que l'auteur des parolles, auquel je m'intéresse tout particulièrement, ont cédé avec grand plaisir leur tour²...

Cette lettre termina le débat à la satisfaction générale, par la bonne raison qu'elle ne terminait rien du tout. La Ferté payait les frais de

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

² *Ibid.*

la guerre qu'il avait allumée, et n'avait pour se consoler, en cette aventure, qu'une lettre du ministre, lequel, tout en prenant part à sa peine, lui conseillait d'être plus réservé et plus prudent à l'avenir.

Versailles, 18 décembre.

Je ne conçois en vérité rien, monsieur, à la tracasserie que vous occasionne M. Desaidès, et je vous crois justifié par les lettres que vous avez écrites ; néanmoins, je tâcherai de faire naître les occasions de m'expliquer à cet égard avec Sa Majesté. Je prévois cependant que cela sera difficile, car Sa Majesté est dans ce moment-cy très-enrhumée, et je n'ai point de motif pour demander une audience particulière. Je vous assure que je suis bien fâché de tout le tourment que cela vous cause ; ma reconnaissance n'en est que plus grande pour tous les soins que vous voulés bien vous donner. J'avoüe que je n'aurois jamais soupçonné que la reine pût désavouer que vous ou moi eussions dit qu'elle désiroit qu'un ouvrage d'un musicien aussi célèbre que le sieur Sachiny fût donné de préférence à beaucoup d'autres.

Au surplus, si le sieur Desaidès fait encore quelques démarches soit auprès de vous, soit auprès du comité, qu'il ne lui soit fait, je vous prie, d'autre réponse que celle pure et simple de s'adresser à moi, et dorénavant il ne faut communiquer à aucun auteur les répertoires, qui ne sont faits que pour me donner un aperçu des ouvrages qui peuvent, plus tôt ou plus tard, suivant les circonstances, être mis au théâtre.

Je suis, etc. ¹

M. de la Ferté avait échoué. Tout en suivant les péripéties de cette lutte avec un ardent intérêt, les membres du comité de l'Opéra étaient restés à l'écart, prêts à terrasser le musicien, si l'intendant n'en venait pas à bout. C'était donc à leur tour d'entrer en lice : ils attendirent plus d'un mois pour laisser s'éteindre le bruit de ce débat, puis ils rouvrirent les hostilités.

Le mardi 21 janvier, La Ferté écrivait au secrétaire du comité une lettre confidentielle et *très-pressée* pour lui expliquer comment il convenait d'agir et comment « la délibération devait être faite relativement à l'ouvrage de M. Sacchini ». Il fallait, disait-il, louer l'ouvrage à certains égards, mais arguer des changements que tout le monde juge nécessaires dans le poëme et de la pénurie où se trouvait alors l'Opéra (la mise de cet ouvrage devant s'élever environ à 45,000 l.), pour retarder la représentation de *Renaud* jusqu'après Pâques. On payerait à l'auteur les 10,000 livres convenues ; les intérêts du roi seraient ainsi couverts pour cette année, et Sacchini ne pourrait aucunement se plaindre, puisque cela lui donnerait le temps de

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

présenter au public un ouvrage vraiment digne de sa réputation. Il développe ces idées dans deux grandes pages, et termine ainsi : « Voilà, mon cher Lasalle, la délibération que je crois que vous devez engager le comité à proposer promptement au ministre, mais comme je n'y veux paraître en rien, c'est pour vous seulement que j'écris ; ainsi, après avoir pris ici ce que vous voudrez, vous me rendrez cette lettre¹. » Lasalle répondit le jour même : « Monsieur, j'ai saisi de mon mieux l'esprit de votre lettre, j'y ai trouvé d'autant plus de facilité que j'ai le bonheur d'être de votre avis ; le tout est rédigé en forme de mémoire qui sera, je crois, signé sans difficulté et présenté au ministre par tout le comité ; votre lettre n'est pas sortie de mes mains, je la remets sous enveloppe, vous pouvez la brûler ainsi que la mienne. J'ai l'honneur, etc.² » Pourquoi La Ferté n'a-t-il pas brûlé ces lettres comme le lui recommandait Lasalle ? Nous n'aurions pas aujourd'hui, dans ces papiers, la preuve de leur entente et de leur fausseté.

Le comité devait se tenir le lendemain. M. de la Ferté y alla pour s'entendre proposer ce dont il était convenu avec Lasalle, et, le soir même, il écrivait au ministre une lettre doublement curieuse, parce qu'elle montre que les ennemis de Sacchini trouvaient un allié inattendu, mais très-habile, dans le parti gluckiste, qui redoutait le triomphe du nouveau venu et s'efforçait de lui faire choisir pour pièce de début le plus mauvais poème possible.

.... Comme je suis persuadé, monseigneur, que vous trouverez toutes les représentations (du comité) fondées, et que vous donnerés vos ordres en conséquence ; je présume d'autre côté que l'on ne manquera pas de vouloir faire naître quelques tracasseries ; je crois donc que, pour votre tranquillité et celle de tout le monde, il seroit important qu'à l'occasion du sieur Sacchini vous trouvassiez le moyen de dire historiquement à la reine l'embarras où l'on se trouve vis-à-vis de cet auteur, qui a eu le malheur de travailler sur un très-mauvais poème mal corrigé, et cela par suite de l'obstination de M. le bailli du Roulet ; tout le monde est aujourd'hui convaincu que c'est un tour qu'il a voulu jouer au pauvre Sacchini en faveur du chevalier Gluck ; ayant espéré que Sacchini ne pourroit faire qu'une mauvaise musique, ou du moins très-faible en comparaison de celle de Gluck, sur un si mauvais poème, telle est l'opinion que l'on a des intrigues du bailli, et tout le monde s'accorde à lui rendre cette justice.

Je crois qu'en disant à la reine les difficultés qui se présentent à la mise du *Renald* actuellement tant du côté de l'ouvrage que pour les frais considérables qu'il occasionneroit d'ici à Pasques sans espoir de se couvrir et qui seroient à la charge du roi, je crois, dis-je, qu'il ne faudroit pas que

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 634.

² *Ibid.*

vous laissiez ignorer à Sa Majesté que vous lui ferez cependant donner les 10,000 francs promis, à la charge par lui de faire toutes les corrections nécessaires pour être données à l'ouverture du théâtre immédiatement après Pâques ; je ne dois pas vous laisser ignorer, monseigneur, que M. l'abbé Arnauld m'a dit hier au soir que la reine lui avoit fait recommander par M. Delassonne de revoir, avec le sieur Sacchini, son ouvrage et de lui donner ses conseils, ce que le sieur Sacchini, probablement détourné par le bailli, qui s'en est emparé, n'a pas fait ¹.

Le ministre ne répondant pas, le comité revint à la charge le lundi 27, en appuyant sa demande de nouvelles raisons.

Monseigneur, le comité a l'honneur de vous représenter très-humblement que, lorsque le poëme de *Renaud* fut présenté et lu à son assemblée, il vous supplia de faire la plus grande attention à l'ouvrage qui seroit confié à M. Sacchini, non-seulement pour ne pas compromettre les talents et la réputation d'un homme aussi célèbre, mais encore les intérêts de l'Académie. Les répétitions que l'on a faites de l'opéra de *Renaud* semblent malheureusement justifier les appréhensions que le comité éprouva à la lecture de cet ouvrage... Le comité s'est fait donner l'aperçu des frais indispensables pour la mise de l'opéra de *Renaud*, tant pour la partie des habits que des décorations : elles vont à 35,000 francs, non compris les 10,000 francs du forfait de M. Sacchini ; de sorte qu'au lever du rideau, pour les représentations de cet ouvrage, le comité sera débiteur d'une somme de 45,000 francs qu'il n'a pas l'espoir de recouvrer cette année-ci, même avec le succès le plus décidé, ce qui n'est pas probable d'après le jugement des gens de goût qui ont été consultés et d'après l'opinion des sujets qui y sont employés ².

Sur ces entrefaites, l'auteur du poëme, Lebœuf, se rendit au comité pour lui proposer de réduire les dépenses sur le programme des décors et habits, afin de ne pas trop grever le théâtre, mais à condition qu'on jouerait l'opéra sans retard. Le conseil parut accéder à cette transaction, mais sitôt que Lebœuf se fut retiré, il rédigea un nouveau rapport au ministre avec les chiffres diminués à l'appui, pour lui montrer qu'en tenant même compte de ces économies, il n'y avait pas moyen de donner *Renaud* avant Pâques. Du reste, il ajoutait humblement qu'il se soumettrait à la décision du ministre, pensant bien que celui-ci n'avait rien à objecter à tous les raisonnements dont on lui rebattait les oreilles depuis deux mois ; et, pour le mieux convaincre, il annonçait, à la fin du rapport, que M. Larrivée ne pourrait chanter le rôle d'Hidraot sans qu'on l'ajustât mieux à sa voix, et que, d'autre part, l'absence de cet acteur en

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 658.

² *Ibid.*

vogue serait très-défavorable à la représentation d'un opéra où l'on s'attendait à le voir¹.

La Ferté transmit le jour même (29 janvier) ce rapport au ministre avec un mot de sa main, et, comme il ne doutait pas qu'AmeLOT cédât enfin aux obsessions du comité, il joignit à son envoi une lettre qu'il avait rédigée lui-même, — le ministre n'avait plus qu'à signer, — et qui donnait pleine satisfaction aux demandes du comité, en s'appuyant sur toutes les raisons que lui-même et le comité avaient mainte fois exposées au ministre. La Ferté avait poussé la précaution jusqu'à joindre un double de cette lettre qu'AmeLOT garderait comme minute après l'avoir signée, et il l'engageait enfin à en faire remettre un double à Sacchini *pour qu'on vit bien que cette décision avait été prise au grand jour*².

Le lendemain, La Ferté recevait la lettre du ministre, ou plutôt sa propre lettre signée du ministre. Cette pièce est un chef-d'œuvre d'hypocrisie. Voici ce que La Ferté s'y écrivait à lui-même, au nom du ministre : « D'après les nouvelles représentations du comité, monsieur, et l'état détaillé des dépenses considérables que l'opéra de M. Sacchini occasionneroit à l'administration en mettant cet ouvrage à la fin de l'année, et plus encore d'après le désir de beaucoup de personnes qui s'intéressent à la gloire et à la réputation acquise de cet auteur, qui désirent des changements dans son ouvrage ; je crois que c'est un service essentiel à lui rendre que d'en remettre la mise à l'ouverture du théâtre, après Pâques. » Puis venaient toutes les raisons de commande : ce retard donnerait à l'auteur le temps de revoir ses paroles et au musicien le loisir de soigner davantage son récitatif, ses airs de ballet, et aussi de disposer le rôle pour la voix de Larrivée, etc... Enfin le ministre terminait en affirmant que son intention était « que l'administration n'épargne rien pour mettre cet ouvrage à la satisfaction du public, tant du côté des décorations que des habits, que l'on aura le temps de faire alors avec soin³. »

Morel triomphait : La Ferté et le comité avaient bien servi sa vengeance. Mais à peine La Ferté avait-il eu le temps de mander au comité cet heureux résultat, qu'il recevait du ministre ce billet, daté de Versailles, 2 février : « Je ne perds pas un instant, monsieur, de vous faire passer la très-longue lettre que je viens de recevoir de M. Sacchini, à laquelle je vous prie de me mettre en état de faire une réponse très-forte et très-décisive ; ce que je crois facile ; vous

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 638. Séance du comité du 29 janvier 1782.

² Archives nationales. Ancien régime. OI. 638.

³ *Ibid.*

connaissez, monsieur, tous mes sentiments ¹. » C'était un coup terrible qui frappait Morel et ses alliés. Le ton seul de la réponse que La Ferté fit à Amelot, le jour même, montre combien il était humilié et furieux de cet échec :

Monseigneur, il est dix heures, je sors du comité, rue Saint-Nicaise, où je me suis rendu après le concert spirituel, ayant voulu y rassembler tout le monde, MM. Gossec, Rey, la Suze, le Gros étant obligés d'être au concert; j'y ai fait part de la lettre des amis de M. Sacchini et qu'il n'a fait que signer : il y a eu beaucoup de rumeur, à ce que l'on m'a dit au concert, sur le retard de cet ouvrage, et probablement le bailli a excité les plaintes de tous les amateurs forcenés des auteurs italiens; mais j'ai vu plusieurs personnes plus sensées qui se sont trouvées du même avis que le comité, qui est que : dès que M. Sacchini insiste à ce que son opéra soit donné dans l'état où il est, qu'il faut y consentir; et voilà sur quoi toutes les opinions se sont fondées et réunies, c'est : 1° que la cabale ne manqueroit pas de faire tomber tout ce que l'Opéra pourroit donner et remettre d'ici à Pasques, et entre autres *Thésée*, ce qui feroit encore plus de mal à la recette que la dépense même à faire pour M. Sacchini; 2° qu'il est peut-être intéressant pour l'Opéra même que cet auteur soit jugé tel qu'il est, afin de ne pas courir le risque d'autres ouvrages de sa part, payés fort cher, si celui-ci est très-mauvais²....

Après avoir lancé cette perfide insinuation, La Ferté, qui était trop bon courtisan pour résister plus longtemps, propose au ministre de monter immédiatement *Renaud*, mais d'en reporter la dépense sur l'année suivante. Puis il lui conseille de ne pas répondre à la lettre ridicule de Sacchini, mais de charger le comité de dire au musicien « que sa persistance à trouver bien son ouvrage dans sa forme primitive décidait le ministre à le faire jouer tel quel et sans faire aucun des changements que les gens de goût avaient jugés utiles pour le succès³. » Le surlendemain, 4 février, la Ferté reçut du ministre une lettre décisive :

Je vous prie, monsieur, de prévenir le comité que, sur les nouvelles représentations que m'a faites M. Sacchini, pour la plus prompte mise au théâtre de son ouvrage, et lequel pense que, nonobstant les observations que j'ai faites et qui n'étaient qu'une suite de l'intérêt que je prends à ses succès, cet opéra doit être représenté tel qu'il est, qu'alors je consens qu'il soit donné. En conséquence, il faut engager le comité à y apporter tous les soins pour que M. Sacchini puisse jouir le plus promptement possible de ses travaux⁴...

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

² Archives nationales. Ancien régime. OI. 658.

³ *Ibid.*

⁴ Archives nationales. Ancien régime. OI. 629.

On devine aisément ce qui s'était passé dans l'intervalle : un mot de la reine avait fait comprendre à Amelot qu'il avait eu tort de céder aux observations du comité, et la brièveté de ses ordres indique combien il souffrait d'avoir encouru, ne fût-ce qu'un instant, la défaveur royale. Cette fois, il n'y avait plus à user de faux-fuyants : *Renaud* devait être joué et dans le plus bref délai. On pressa tant qu'on put les répétitions, et l'on pensait pouvoir donner la représentation le mardi 25 février, quand La Ferté reçut une lettre de Campan lui mandant que la reine désirait fort qu'elle fût remise au vendredi. Force fut d'obéir, bien que ce retard fit perdre une recette considérable au théâtre ; mais, comme la reine ne voulait pas qu'on sût qu'elle-même avait demandé ce délai, il fut convenu entre le ministre, Campan et La Ferté, que Sacchini feindrait d'être mécontent des répétitions et en réclamerait une supplémentaire pour le mercredi, de façon que ce retard ne fit pas trop crier ¹.

La première représentation eut lieu le vendredi 28 février 1783. On imagine quel concours de monde avait attiré l'apparition d'un ouvrage qui avait fait tant de bruit dès avant sa naissance : tous ces conflits, dont il avait bien transpiré quelque chose dans le public, avaient singulièrement excité l'impatience des amateurs et leur désir de juger enfin le musicien étranger. La reine avait tenu à assister au début de son protégé. La représentation marcha assez mal, et le public, gardant une prudente réserve, applaudit par instants, mais sans grand enthousiasme : les esprits restèrent froids ; on discutait, on n'admirait pas.

Ouvrons les journaux du temps. Le *Journal de Paris* est assez favorable au musicien : « On a remarqué dans l'ensemble une variété toujours nécessaire dans la musique dramatique, et que l'on n'obtient que difficilement. Les deux duos entre Armide et Renaud ont paru d'un chant plein d'expression. Le morceau où Armide et Hidraot évoquent les Furies, a paru faible et d'un style peu propre au sujet, mais les chœurs ont, pour la plupart, beaucoup d'effet. On a surtout applaudi avec transport celui du serment et celui des démons qui se refusent au désir d'Armide. Le monologue d'Armide, *Barbare Amour*, a produit le plus grand enthousiasme... Quel que soit, au surplus, le succès de ce premier ouvrage, le public paraît attendre beaucoup de ce compositeur, les beautés lui appartiennent et les fautes légères qu'on a pu y remarquer disparaîtront, lorsque l'expérience lui aura appris et le génie de la langue et ce qu'exigent chez nous les convenances théâtrales. »

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 658. Cinq lettres d'Amelot, de Campan et de La Ferté (20 et 21 février 1783).

Il était bien difficile de se prononcer sur des données aussi incomplètes, après une représentation imparfaite. Cela n'empêcha pas gluckistes et piccinnistes de formuler tout net leur jugement : les uns disaient que l'auteur n'avait pas assez de force; les autres, qu'il manquait de grâce. « Cela est beau, disaient les gluckistes; mais ce n'est pas l'originalité du maître. » — A quoi les partisans de Piccinni ripostaient : « Voilà comme en France nous avons l'art d'éjoindre les ailes du génie ». Grimm, qui s'était enrôlé dans le camp piccinniste sans trop savoir pourquoi, ne ménage pas les critiques au débutant et lui reproche de ne s'être pas livré à la pente naturelle de son génie, d'avoir trop cherché à faire de beaux chœurs, d'avoir chargé son récitatif d'un fracas de notes inimaginables (on lui reprochait généralement le contraire); en un mot, d'avoir *gluckiné* tant qu'il a pu. Tout le monde lui reconnaissait de la délicatesse, de la noblesse, de la facilité, mais avec force restrictions. Les connaisseurs qui n'étaient enrôlés dans aucun parti, le louaient de n'avoir pas les saccades, les cris, les déchirements de Gluck, d'être à la fois « plus doux, plus agréable que le musicien allemand, d'être aussi pur et aussi mélodieux que Piccini, avec plus d'énergie et sans être jamais monotone et soporatif comme lui ».

L'interprétation, bien que confiée aux premiers chanteurs de la troupe, était assez médiocre d'ensemble. Legros faisait briller sa voix fraîche et sonore, mais manquait d'élégance et de sensibilité dans le rôle de Renaud, qu'il céda à Lainez après la quatrième représentation. A défaut de Larrivée, Laïs prit le rôle d'Hidraot et s'y fit applaudir, ainsi que Chéron dans Adraste. Mademoiselle Maillard jouait Antiope, et mademoiselle Joinville, Mélisse; les rôles secondaires étaient remplis par Moreau, Dufrenaye, mesdemoiselles Chateauxvieux, Gavaudan cadette et Lebœuf, la propre fille du librettiste. Tout le poids de la pièce portait sur mademoiselle Levasseur, qui se montrait tragédienne remarquable, mais cantatrice insuffisante dans le rôle d'Armide, où il lui fallait presque continuellement forcer sa voix fatiguée. L'insuccès ne tarda pas à s'accuser : « M. Sacchini a touché hier ses 10,000 l.; le public a vu son ouvrage hier très-froidement, » écrit La Ferté au ministre, le 8 mars, en accentuant exprès l'antithèse¹.

Dès le premier soir, on avait jugé que madame Saint-Huberty tiendrait bien mieux le rôle d'Armide et qu'elle le chanterait avec plus d'onction et moins de force. Quand mademoiselle Levasseur l'eut joué trois fois, on se décida à la remplacer, mais il fallut bien des démarches pour obtenir de la Saint-Huberty, qui, pour-

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 638.

tant, ne faisait alors que débiter, qu'elle consentit à jouer ce rôle en double, et la lettre suivante, que M. de La Ferté écrit au ministre le 9 mars, indique à quelle ruse on dut avoir recours pour décider la cantatrice à ce sacrifice qui devait l'élever au premier rang.

Monseigneur, je viens d'apprendre que l'on ne donnoit pas aujourd'hui *Renaud*; l'on assure que mademoiselle Levasseur, vû le peu de satisfaction que le public lui a marqué, a renoncé à son rôle; il est fâcheux que madame Saint-Huberti s'obstine à ne pas vouloir jouer ce rôle, auquel elle auroit dû se tenir prête suivant les réglemens; on assure cependant qu'elle le scai, elle l'a répété, et va en ville en chanter différens morceaux. Je vois avec chagrin que cet opéra sera une fausse mise pour l'Académie; il y a lieu de croire que mademoiselle Levasseur va demander son congé, et que madame Saint-Huberti alors n'en fera que plus la difficile; il me sembleroit, monseigneur, que, puisqu'elle doit aller demain à votre concert, que ce seroit l'occasion, après que vous lui auriez parlé en particulier, *avant le concert*, si vous voyez qu'elle ne vous fasse pas une réponse satisfaisante, de donner le mot à quelques dames et messieurs pour, après qu'elle aura chanté, saisir le moment où on l'applaudira, et que tout le monde lui parle de l'opéra pour l'année prochaine; alors vous diriez que vous avez fait tout ce que vous avez pû pour l'engager à rester; tout le monde, de concert avec vous, la blâmeroit alors, et au moins cette petite explication publique prouveroit que madame Saint-Huberti en impose quand elle répand partout qu'elle quitte parce que l'on ne veut pas la payer¹.

Enfin madame Saint-Huberty accepta de remplacer mademoiselle Levasseur. Elle eut à peine huit jours pour apprendre le rôle, et, le vendredi 14 mars, la quatrième représentation eut lieu avec la nouvelle Armide. La reine n'avait pas manqué de se rendre à cette solennité: c'était comme une nouvelle apparition de l'ouvrage auquel ce simple changement de chanteuse donna un relief étonnant. L'actrice s'acquitta à merveille de ce rôle, qui demandait une rare intelligence dramatique, une voix exercée et beaucoup d'art dans le chant. L'ouvrage était perdu et l'auteur sacrifié si madame Saint-Huberty n'avait, par la puissance de son génie, relevé la fortune chancelante et révélé les rares beautés de cet opéra². Du même coup elle sauva Sacchini et empêcha l'administration de commettre une grave injustice, car l'échec de *Renaud*, en donnant raison aux

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 658.

² *Renaud* fut repris pour la dernière fois, en novembre 1815, et n'eut alors que trois représentations. La première, donnée au profit de la Caisse des pensions de retraite, produisit 8,006 fr. 80 c.; les deux autres réunies, 4,120 fr. 20 c. Ces trois représentations, ajoutées aux cent cinquante-six précédentes, donnent un total de cent cinquante-neuf. (*Registres des Archives de l'Opéra.*)

détracteurs de Sacchini, aurait, à coup sûr, fait rompre son traité. La musique eût perdu, à l'abstention de madame Saint-Huberty, deux de ses chefs-d'œuvre dramatiques : *Dardanus* et *Œdipe*.

Sacchini avait eu le tort, en donnant cet ouvrage, de s'attaquer au souvenir non encore éteint de l'*Armide* de Lulli, et de paraître vouloir entrer en lutte avec Gluck, qui venait de produire son immortel chef-d'œuvre, le plus admirable peut-être des cinq qu'il légua à la France. Ces rapprochements avaient beaucoup contribué à faire froidement accueillir l'opéra de *Renaud*. Cette partition renferme pourtant de grandes beautés ; et si le ton uniforme du style, la majestueuse régularité des périodes, une orchestration fort simple, n'étaient pas de nature à soutenir l'intérêt à la scène, il n'en est pas moins vrai que mainte page méritait d'échapper à l'oubli. L'air d'Adraste respire une ardente jalousie, une vaine révolte contre le souverain ascendant d'Armide ; l'air de Renaud : *Déjà la trompette guerrière*, est devenu commun de rythme et d'accompagnement, mais la phrase incidente : *Et vous, compagnons de ma gloire*, est restée très-large et très-pathétique. Le serment des ennemis de Renaud débute par une phrase grandiose, puis leur fureur éclate en de terribles imprécations. Le second acte ouvre par un délicieux quatuor de femmes : *Vous triomphez, belle princesse*, précédant le grand duo de Renaud et d'Armide, où se trouvent les deux mélodies si expressives de l'enchanteresse, reproches amers de l'amante éplorée au héros qui l'a trahie, puis le gracieux andante à deux voix : *Qu'un regard de l'objet qu'on aime*, et enfin l'allegro plein de passion et de désespoir. A ce beau duo succède un air délicieux d'Armide : *Barbare Amour, tyran des cœurs*, une véritable inspiration de génie. La fin de l'opéra offre encore coup sur coup trois morceaux très-remarquables, d'abord la plainte douloureuse d'Armide : *Et comment veux-tu que je vive?* puis l'amoureuse supplique de Renaud : *Renoncez à votre haine*, et enfin le trio final, conçu dans un style trop concertant, mais où les exclamations des deux amants sont rendues avec chaleur. Et dire que la haine d'un Morel, trop bien servie par le mauvais vouloir des artistes, aurait pu empêcher d'éclorre cette belle partition d'un si heureux augure pour l'avenir du musicien nouveau-venu ¹ !

¹ L'opéra de *Péronne sauvée*, de Billardon, de Sauvigny et Dezède, fut joué le 27 mai, juste trois mois après *Renaud*. L'héroïsme de Marie Fouré, qui se mit à la tête des habitants de Péronne pour repousser les assiégeants, fait l'objet de cette pièce patriotique. Elle tomba tout à plat : on n'applaudit guère que deux chœurs. « C'est un opéra de laitues, dit un plaisant, il n'en faut conserver que les cœurs. » — Le surlendemain, le ministre adressait à M. de la Ferté une lettre qui débutait ainsi : « C'est un cri général, monsieur, contre l'opéra de *Péronne sauvée*; vous

Le succès final de *Renaud* parut un instant donner raison aux espérances que Piccinni avait formées de voir Sacchini lui venir en aide pour terrasser le parti allemand; mais les gluckistes étaient trop habiles pour ne pas chercher dans la réussite même de Sacchini un moyen de battre en brèche Piccinni. Gluck avait quitté la France en octobre 1779, plus irrité du froid accueil fait à *Écho et Narcisse* que reconnaissant des grands triomphes d'*Armide*, d'*Orphée*, d'*Alceste* et des deux *Iphigénies*. Il s'était fixé à Vienne et assistait de là, spectateur désintéressé, à la lutte musicale que ses partisans soutenaient contre son rival. Pour lui, il avait entièrement renoncé au travail; du reste, sa santé allait s'affaiblissant de jour en jour, et des attaques répétées d'apoplexie l'avaient mis sur ses gardes. Tout espoir était perdu pour ses tenants de le voir créer quelque nouvel opéra, et Piccinni menaçait d'écraser le parti adverse avec son opéra de *Didon*. Il fallait se hâter d'opposer au maître italien quelque antagoniste redoutable. Où le découvrir? Ce n'était pas, à coup sûr, parmi les compositeurs nationaux. Sacchini se trouvait là à point: le succès de *Renaud* attirait sur lui l'attention publique. On le circonviut; son esprit faible, plus susceptible que jaloux, se laissa facilement persuader que son compatriote, l'ami de sa jeunesse, celui même qui l'avait retenu en France, était envieux de ses succès et cherchait à les rabaisser: dès lors, il s'éloigna de Piccinni. Cette rupture donna naissance à un troisième parti musical, celui des sacchinistes, sorte de gluckistes mitigés, lesquels, comme dit spirituellement Grimm, n'appartenaient vraiment à cette secte que par leur jalousie contre Piccinni. Par son irrésolution et sa faiblesse, Sacchini n'arriva qu'à se mettre à dos l'un et l'autre parti sans pouvoir se faire agréer d'aucun; et au jour de la lutte, il eut les deux contre lui.

III

CHIMÈNE

Le moment approchait où Piccinni et Sacchini allaient se trouver en rivalité ouverte. La cour s'étant installée à Fontainebleau durant

avez été témoin vous-même, ce matin, du mécontentement que le roi a témoigné de ce que les sujets de son Académie de musique avoient accepté un ouvrage aussi mauvais et pour la musique et pour les paroles, et dont la mise en scène étoit aussi dispendieuse. Vous pouvez vous rappeler ce que j'en ai toujours pensé et combien j'étois peu disposé à y consentir, vous scavez combien vous et moi avons été pressés de toutes façons pour hâter sa représentation par préférence à tout: je promets bien de ne plus avoir pareille complaisance et de m'en rapporter, d'ors en avant, à des personnes d'un jugement plus assuré.» (Archives nationales. Ancien régime. Ol. 629.)

l'automne de 1783, l'Opéra et la Comédie italienne durent, comme d'habitude, y aller représenter les ouvrages nouveaux destinés à être joués à Paris dans le courant de l'hiver. Le programme arrêté par le ministre comprenait trois partitions de Piccinni, ses opéras de *Didon* et d'*Endymion*, et son opéra-comique du *Dormeur éveillé*, puis la *Caravane du Caire* de Grétry et le *Cid* de Sacchini. Deux de ces ouvrages primaient tous les autres, *Didon* et le *Cid*. C'était une sorte de tournoi musical engagé entre les deux élèves de Durante ; pour que les chances fussent égales, la grande tragédienne lyrique, madame Saint-Huberty, devait jouer dans les deux pièces le principal rôle : ici *Didon*, là *Chimène*. Le 16 novembre, l'opéra de Piccinni fut représenté devant la cour avec un succès d'enthousiasme : dès le premier soir, *Didon* fut proclamée le chef-d'œuvre du maître. La postérité a confirmé ce jugement, et les véritables amateurs qui n'ont pas dédaigné d'étudier les ouvrages de Piccinni, n'hésitent pas à reconnaître qu'il y a dans sa *Didon* des pages qui sont absolument à la hauteur de Gluck.

Le surlendemain, 18 novembre, devait avoir lieu la représentation de *Chimène*. Ce jour-là même, madame Saint-Huberty, qui venait de triompher dans *Didon*, adressait à un ami une lettre où elle loue chaudement l'ouvrage de Sacchini. Ce devait être une bien grande artiste que celle qu'un tel succès ne rendait pas exclusive, qui s'éprenait du beau partout où elle le rencontrait et de quelque nom qu'il fût signé : Gluck, Piccinni ou Sacchini. « On donne aujourd'hui le *Cid* de Sacchini, dit-elle. C'est une musique enchanteresse. Vous qui la cultivez et qui l'aimez, vous allez achever de devenir fou (de la musique, s'entend). J'y joue ce soir... Je répondrais presque que *Chimène* fera aussi grand plaisir (que *Didon*). Le poème n'est pas aussi intéressant, vu que la chevalerie française n'est pas à grand degré d'enthousiasme ; mais la musique est délicieuse en général. »

Madame Saint-Huberty jugeait bien l'œuvre en elle-même, mais elle se trompait sur l'issue de la soirée. L'opéra de Sacchini subit le contre-coup des exagérations que ses admirateurs avaient répandues à l'avance : on rendit bien justice au grand talent du compositeur, à ses inspirations élevées et parfois dignes de Corneille, mais on réserva toutes les couronnes pour *Didon*. Bien qu'il eût été arrêté dans le programme des fêtes que chacun des deux opéras serait joué à deux reprises, celui de Sacchini n'eut qu'une représentation, tandis que celui de Piccinni excitait à chaque audition de plus vifs transports. Le roi lui-même, qui n'était pourtant pas mélomane, voulut réentendre *Didon* une troisième fois. « Cet opéra, disait-il, me fait l'effet d'une belle tragédie. » L'impression générale peut se ré-

sumer dans cette sèche phrase de Laharpe : « Toutes les nouveautés de Fontainebleau, tant des Italiens que de l'Opéra, ont tombé jusqu'ici, excepté *Didon*, qui a eu un très-grand succès. »

Le comte de Ségur proclame aussi ce résultat dans ses *Mémoires*, en ajoutant avec philosophie : « En ce genre comme en d'autres, Paris ne ratifia pas toujours les jugements de la cour ». Le fait est que, sans moins admirer *Didon*, les amateurs parisiens apprécieront davantage *Chimène*, et accorderont de justes applaudissements au nouvel ouvrage de Sacchini. Ces représentations de Fontainebleau n'avaient pas été sans profit pour les artistes et les auteurs. Les moindres sujets avaient reçu des gratifications proportionnées à leurs talents. Madame Saint-Huberty, mademoiselle Maillard, Rey, chef d'orchestre de l'Opéra, avaient obtenu des pensions; enfin Piccinni et Sacchini avaient été présentés au roi, et comme on venait d'accorder une pension de 6,000 livres au premier, on en attribua une égale au second : Sacchini avait eu de plus que son émule le précieux honneur d'être présenté au roi par la reine elle-même.

L'apparition de *Chimène* à l'Opéra fut retardée par un accident bizarre, que les ennemis de l'auteur surent mettre à profit. Le froid fut tellement vif à la fin de décembre 1783, que les peintres ne pouvaient travailler, les couleurs et les pinceaux se gelant aussitôt qu'ils voulaient s'en servir¹. Ce prétexte fut mis en avant par le comité, mais Sacchini, qui était toujours à court d'argent et dont l'esprit, justement mis en défiance, croyait voir partout des embûches de ses envieux, s'insurgeait contre ces retards, accusant bien moins les éléments que les hauts bonnets de l'Opéra. De son côté, La Ferté écrivait, le 30 décembre, à Camoyn, secrétaire du baron de Breteuil, qui avait remplacé Amelot au ministère de la maison du roi : « Il y a lieu de croire que c'est M. Sacchini qui presse la mise en scène de son ouvrage pour jouir des honoraires qui y sont attachés, car je sais qu'il est fort pressé d'argent et fort importuné par ses créanciers². »

La température s'adoucit enfin et les travaux reprirent : la première représentation fut donnée le lundi 9 février 1784. La distribution des rôles était la même qu'à la cour et comprenait les meilleurs artistes de l'Opéra : madame Saint-Huberty jouait *Chimène*; Lainez, Rodrigue; Laïs, le roi; Chéron, don Diègue; Rousseau, don Sanche; sans parler des rôles accessoires tenus par Moreau, Dufrenaye, Martin, Chardin et les sœurs Gavaudan. La pièce paraissait lancée et les auteurs se croyaient enfin au bout de leurs peines, lorsqu'une indisposition

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 626.

² *Ibid.*

sérieuse de madame Saint-Huberty fit reculer de quinze jours la troisième représentation. M. de la Ferté écrivait à ce propos au ministre, le 24 février : « Madame Saint-Huberty a fait espérer qu'elle reprendrait enfin son rôle vendredi ; on dit que l'intention de la reine est de venir ce jour-là à l'Opéra¹. » Reine et cantatrice furent de parole, et la pièce reprit son cours régulier le vendredi 27, sans que cette interruption nuisit sensiblement au succès de l'ouvrage. M. de la Ferté exprimait, dans la lettre citée ci-dessus, l'espoir que « *Chimène* irait jusqu'aux vacances de Pâques, époque à laquelle on comptait s'occuper des *Danaïdes* ». Or, *Chimène* alla au delà de ce terme, mais non plus d'une marche très-assurée : au 1^{er} juin, elle arrivait à sa seizième représentation².

Voyons un peu comment poète et musicien s'étaient inspirés du chef-d'œuvre de Corneille. Guillard avait pris de grandes libertés avec la tragédie, mais il faut reconnaître qu'il n'était pas aisé de traiter ce sujet en opéra. L'action commence au moment où Rodrigue revient on ne sait d'où, après s'être soustrait à la poursuite de Chimène, dont il a tué le père il y a déjà beau jour. Le temps n'a affaibli ni l'amour, ni la haine de Chimène ; le roi vient pour la consoler et se trouve en face d'une femme irritée qui réclame encore vengeance. Les Maures menacent de prendre la ville pendant la nuit. Don Diègue et ses amis courent aux armes ; Rodrigue arrive et se met à leur tête. Au début du second acte, le peuple, épouvanté de l'approche des Musulmans, cherche un refuge dans le palais du roi ; des chants joyeux se font entendre : c'est Rodrigue qui revient vainqueur. Chimène persiste toujours dans son projet de vengeance ; les chevaliers se disputent l'honneur de la défendre en champ clos ; elle choisit don Sanche. Le troisième acte suit la tragédie de plus près. Rodrigue veut se laisser terrasser sans combat, lorsque Chimène lui ordonne de vaincre pour obtenir sa main : il tue son rival, et Chimène termine l'opéra par un chant d'allégresse, un peu déplacé dans la bouche d'une jeune personne qui, quelques instants auparavant, pleurait encore la mort de son père.

Le compositeur avait utilisé pour cette partition les principaux morceaux d'*il Gran Cid*, opéra italien chanté d'abord à Rome, en

¹ Archives nationales. Ancien régime. OI. 626.

² *Chimène* comptait cinquante-trois représentations au 1^{er} vendémiaire an XII. Une dernière reprise, faite le 5 avril 1808, obtint quatre représentations, dont les recettes baissèrent très-rapidement. La première (1^{er} avril) avait produit 3,511 fr. 98 c. ; la quatrième (15 mai) tomba à 685 fr. 91 c. ; les quatre ensemble donnèrent 9,365 fr. 39 c. *Chimène* eut donc en tout, à l'Opéra, cinquante-sept représentations. Lais et Lainez avaient conservé leurs rôles ; mademoiselle Joséphine Armand jouait Chimène ; Dufresne, don Diègue, et Eloy, don Sanche. (*Registres des Archives de l'Opéra.*)

1764, et rejoué à Londres, en janvier 1773. Le premier acte de *Chimène*, de beaucoup supérieur aux suivants, débute par un superbe monologue où l'héroïne implore le pardon de son père pour avoir tant tardé à venger son trépas; l'allegro : *Je vois dans mon amant l'assassin de mon père!* traduit bien les sentiments de haine et d'amour qu'elle éprouve pour Rodrigue. Celui-ci se livre à son tour à de pareils *conçetti* dans un air animé, disant qu'il s'abhorre lui-même sans se repentir d'un juste combat. La scène de reconnaissance des deux amants qui sentent, au premier regard, se réveiller leur passion mal éteinte, amène un beau duo, dont le gracieux andante exprime heureusement les tendres épanchements du retour. Chimène s'étant retirée, Rodrigue exhale sa plainte amoureuse dans une jolie romance, dont la chute n'est pas sans analogie avec celle de l'air d'Ottavio, dans *Don Giovanni*. Il y a encore de beaux élans de fierté, mais trop de redondances poétiques et musicales, dans l'air de don Diègue et dans l'ensemble final où Rodrigue et ses amis jurent de pourfendre les Maures. La conclusion n'est pas inférieure au début de l'opéra. Chimène, se révoltant contre cette pensée que Rodrigue puisse être vaincu par don Sanche, exprime avec transport sa confiance en la valeur de son amant. La mélodie que chante le héros résolu à se laisser vaincre sans combat est empreinte d'un profond désespoir; mais Chimène lui retrace dans un air pathétique la douleur qu'elle éprouverait de s'unir à don Sanche, et quand elle laisse échapper l'aveu de son amour et de son pardon, Rodrigue lance un superbe cri de joie et de défi.

Malgré ces belles pages, *Chimène* était loin de répondre à l'attente qu'avait fait naître *Renaud* : la ville accueillit bien ce nouvel ouvrage avec faveur, mais en observant qu'il ne marquait pas un progrès réel sur le premier. En pouvait-il être autrement tant que l'auteur ne ferait qu'adapter à des vers français des morceaux italiens? Cette façon de procéder l'empêchait de donner libre cours à son génie tendre et gracieux, qui devait trouver dans notre drame lyrique un si puissant auxiliaire. En se contentant de combiner des opéras remaniés, Sacchini, bien qu'il en eût, se laissait trop facilement aller à conserver certaines mélodies, certaines tournures qui choquaient le goût des amateurs soucieux avant tout de la vérité de l'expression : par ce mode de travail, il ne pouvait produire que des opéras disparates et sans caractère tranché. Le *Journal de Paris* fit à ce propos une critique fort juste : « Il seroit à désirer que le célèbre compositeur de cet ouvrage ne fût pas retenu chez lui pour cause de maladie et qu'il pût assister aux représentations, il est à présumer qu'il supprimerait dans plusieurs morceaux des répétitions qui affaiblissent trop l'intérêt : singulièrement dans celui où le père de Rodrigue, pour

rendre à son fils sa première vertu, lui observe qu'il lui doit l'honneur et qu'il ne lui a donné que la vie, et celui où Rodrigue persévère, vis-à-vis de Chimène, à ne pas vouloir se défendre contre don Sanche. »

Du reste, les jugements que les journaux portèrent alors sur Sacchini sont plus étudiés et mieux déduits que lors de *Renaud*. Le rédacteur du *Mercur*e, notamment, dont les attaches gluckistes étaient bien connues, fit sur *Chimène* un excellent article où le blâme et l'éloge sont judicieusement distribués, et qui, aujourd'hui encore, pourrait être d'un grand profit pour maint compositeur français :

Ceux qui croient que la grande puissance de la musique réside dans les airs, et qui n'apprécient le mérite d'un opéra que par le plus ou le moins de beaux airs qui s'y trouvent, ne peuvent guère refuser à *Chimène* le premier rang dans ce genre de beauté; nous n'en connaissons aucun où il y ait autant d'airs d'une belle composition, d'un chant agréable, pur et sensible, d'un effet d'harmonie plus piquant et plus neuf. Le premier acte seul en est plein... Si nous considérons la musique de *Chimène* relativement à l'effet dramatique, nous y trouverons beaucoup à désirer. M. Sacchini a bien senti qu'il ne devoit pas se livrer, dans la musique vraiment théâtrale, à toutes ces redondances, à ce luxe d'ornemens que les compositeurs italiens se permettent dans leurs airs, où ils ne cherchent que le plaisir de l'oreille, et non ces convenances dramatiques dont leurs opéras n'ont pas besoin. Il s'est permis peu de ritournelles et les a fait courtes; mais tel est l'empire de l'habitude qu'il n'a pu éviter d'en donner encore à des morceaux qui n'en comportoient pas; telle est celle qui précède le récit du héraut au deuxième acte, et qui, en suspendant le récit sans nécessité, refroidit la scène. Quoiqu'on voie bien qu'il s'est interdit souvent les répétitions gratuites des premières parties d'un air; ces *rabachages* fastidieux d'une même phrase; ces formules parasites dans les finales des airs, que prodiguent les compositeurs italiens; il a pu s'apercevoir aux représentations que l'effet de plusieurs morceaux charmans étoit affoibli et même détruit par quelques-unes de ces inutiles répétitions... Il peut juger, par le beau mouvement de Rodrigue, au troisième acte, lorsqu'animé par un mot de Chimène, il défie ses rivaux, qu'une simple phrase de récitatif, lorsqu'elle tient à une situation intéressante et qu'elle est rendue avec un sentiment vrai, peut avoir au théâtre un effet fort supérieur à celui du plus bel air, lorsqu'il est déplacé, ou qu'il n'a pas l'expression ou le mouvement convenable.

Cet article est anonyme, mais on peut affirmer qu'il est de Suard : les idées émises valent une signature.

ADOLPHE JULLIEN.

La fin prochainement.

DE PARIS A NOUMÉA

JOURNAL D'UN COLON

DEUXIÈME PARTIE ¹

I

ARRIVÉE AUX CANARIES

Au moment où l'ancre de *l'Orne* touchait le fond, un vapeur levait la sienne pour se rendre en Espagne, et c'est à peine, lecteur, si j'ai pu vous dire quelques mots des derniers jours de notre traversée de Rochefort aux Canaries. C'est à Las Palmas, capitale de la grande Canarie, que nous avons l'ordre de prendre les vivres et rafraîchissements nécessaires.

Le navire n'est pas encore amarré que les passagers, et surtout les passagères, sont pris du délire de la terre. Une foule exaltée assiège le commandant; elle veut partir sur-le-champ et ne comprend pas que tous les canots ne soient pas mis immédiatement à la mer pour conduire en ville ceux qui désirent fouler la terre ferme. Je ne sais comment les autorités du bord se seraient tirées de cet assaut si elles n'avaient eu, pour tempérer ces ardeurs, une raison péremptoire : le service sanitaire (ou la *salud*, comme on dit dans le pays) n'avait pas encore envoyé à bord et les Espagnols n'entendent pas raillerie sur l'article des patentes de santé; nous en avons la preuve à côté de nous dans une goëlette qui portait à son grand mât le triste pavillon jaune, indice de la quarantaine, c'est-à-dire de l'isolement absolu du reste des humains.

¹ Voir le numéro du *Correspondant* du 25 septembre 1875.

Au bout d'une heure, nous voyons arriver le docteur chargé d'inspecter notre navire. Avant de monter à bord, il demande prudemment si nous n'avons pas d'épidémie, et, sur notre réponse négative, il consent à franchir les degrés de l'échelle. Il entre en conférence avec notre médecin-major, dresse l'oreille lorsqu'on lui parle d'un décès, se rassérène en apprenant que c'est à la suite d'un suicide et finit par nous octroyer la libre pratique. Il s'excuse de nous avoir fait attendre, mais c'est le 15 juin, c'est-à-dire la San Antonio, fête du patron de l'île, le pays est sens dessus dessous et c'est avec beaucoup de peine que le brave officier de santé a pu recruter les marins qu'il lui fallait pour venir à bord.

Cependant la nouvelle de notre arrivée se répand en ville; les patrons de canots de plaisance et les petits marchands habitués à commercer avec les navires de passage s'arrachent aux douceurs de la fête et ne tardent pas à nous entourer. Les passagers libres obtiennent l'autorisation de débarquer et se jettent bruyamment dans les canots, s'appelant, se bousculant, ivres de joie, rien qu'à la pensée de voir une terre étrangère et d'y rencontrer des physionomies inconnues. Je l'avoue, mon patriotisme eût préféré que certaines *dames* eussent été consignées. Il y en avait dans le nombre à l'égard desquelles je serai très-indulgent en disant seulement qu'elles manquaient absolument de distinction et qu'elles ont dû donner aux Espagnoles une fort triste idée de la femme française. Et si quelqu'un m'accusait de trop de sévérité, je lui demanderais s'il a vu *celle* que les matelots de *l'Orne* ont appelée la « Reine Topaze », et s'il était possible de garder son sang-froid devant cette caricature endimanchée, portant un énorme panier à son bras, pour moissonner sur sa route des souvenirs du pays.

Il faut vraiment que la curiosité soit un sentiment bien puissant, car il règne en rade une forte houle; on ne peut débarquer à terre qu'en passant une barre où la mer déferle rudement. Néanmoins aucun des passagers n'y songe; ce qu'il leur faut, c'est la terre, la terre immédiatement, la terre à tout prix!

Si fortes sont les lames que le canot d'un marchand est rempli d'un seul coup en arrivant. Marchand et matelots restent accrochés à leur embarcation qui flotte entre deux eaux et assistent au navrant spectacle de leurs marchandises dispersées par la mer et par le vent. Toutes les denrées lourdes coulent impitoyablement au fond; mais, sans perdre la tête, le marchand recueille ce qui surnage, vient à bord étaler sur le pont et sécher au soleil les débris de sa petite cargaison. Ces pauvres gens font peine à voir, malgré le stoïcisme tout espagnol avec lequel ils supportent leur déconvenue. Un instant, ils avaient voulu plonger pour essayer de ressaisir

quelques objets noyés, mais nous les en empêchâmes, car le matin même, en arrivant en rade, nous avons été suivis pendant plus d'une heure par un énorme requin qui montrait au-dessus de l'eau son grand aileron couleur de terre.

D'autres marchands, plus heureux, déposèrent sur le pont leur pacotille en bon état et la scène du marché recommença, comme à Rochefort, mais avec plus de pittoresque, vu le langage par gestes que durent employer acheteurs et vendeurs, ne comprenant ceux-là que le français, ceux-ci que l'espagnol. Les objets vendus avaient une physionomie nouvelle, et l'on s'apercevait que nous approchions des tropiques par l'apparition des bananes (encore un peu vertes cependant), des patates douces et par le bon marché des oranges et des citrons. L'excellence des cigares et la quantité énorme des cigarettes dénotaient un port espagnol en relations fréquentes avec la Havane.

On fit dire aux déportés qu'il leur était permis d'acheter tout ce qu'ils voudraient, sauf les spiritueux; on les engagea même à dresser une liste de ce qu'ils désiraient, afin de prendre tout en bloc et de payer meilleur marché. Il paraît que leurs familles sont loin de les oublier, car leur lot de provisions était, ma foi, fort enviable. Deux de ces messieurs avaient pris, comme cigares, le *Puro de la Havana* à 25 centimes, ce qui correspond, en Espagne, à une qualité de cigares tels que les millionnaires peuvent seuls en fumer de semblables à Paris.

A part cette faculté d'acquisitions, déportés et transportés doivent peu goûter le mouillage. A la mer, ils montaient sur le pont au moins une heure par jour. La dunette leur était livrée et ils y fumaient tranquillement sous la surveillance de quatre factionnaires : en rade, rien de pareil n'est possible, il y aurait certainement des évasions. Dès que le navire est dans un port, la surveillance redouble. Les factionnaires sont plus nombreux, leurs consignes plus sévères. On n'ouvre les portes des bagnes que le moins fréquemment possible, seulement pour le passage des surveillants et des rations. Toute la nuit une embarcation portant des marins armés veille autour du bord. Chaque matin, les charpentiers, munis de masses en fer, viennent visiter les barreaux de fer, qui tous, sans en excepter un seul, reçoivent un coup à toute volée. De cette manière, on est sûr qu'il n'y a eu, pendant la nuit, ni coups de limes ni déchaussement.

Ces précautions minutieuses sont absolument nécessaires pour s'acquitter, sans évasions, d'un transport de forçats. Sans ajouter foi à la fuite, absolument invraisemblable, que raconte Victor Hugo dans ses *Misérables*, on fait bien d'être sans cesse sur ses gardes ;

il n'est pas de voyage où des tentatives n'aient été découvertes et l'on m'affirme même qu'il y a eu plusieurs cas de réussite, notamment à bord d'un transport qui avait été obligé de relâcher à Melbourne, ayant le scorbut à bord.

Une autre précaution, commandée par la prudence, consiste à lire à la poste, avant leur expédition, les lettres des déportés et des transportés. C'est le plus sûr moyen de les empêcher de nouer avec la terre des relations propres à faciliter les évasions. C'est, en effet, par des *accointances* avec Sidney que se sont échappés les quelques déportés dont la fuite a ému, plus que de raison, l'opinion conservatrice.

Il y a de ces forçats qui se jouent à eux-mêmes, par leurs lettres, de très-vilains tours. Sachant que leurs correspondances sont lues par l'autorité, ils s'en servent pour faire connaître ce qu'ils désirent et ont assez confiance dans les effets de la flatterie pour s'en servir dans le but d'amadouer leurs gardiens. Les mots *exquise urbanité des officiers de marine* reviennent fréquemment sous leurs plumes. Puis il y a des moyens encore plus ignobles : les plus endurcis, les vrais réprouvés, se couvrent du masque de la religion ; ils écrivent des tirades sentimentales où ils parlent aux leurs de leur repentir et du Dieu miséricordieux qui va leur permettre de réparer leurs crimes par une vie tout exemplaire. Malheureusement pour ces roués, la mèche est éventée, et des épîtres de ce genre ne servent plus, maintenant, qu'à en faire surveiller de plus près les auteurs. S'il y a quelque poste de confiance à donner, on préfère en gratifier ceux qui s'isolent de leurs camarades, manifestent habituellement quelque tristesse et sont moins prodigues de démonstrations extérieures.

II

Vous êtes édifié, lecteur, sur la manière dont on garde les condamnés sur une rade étrangère. Laissez-moi vous dire maintenant ce que j'ai appris, pour vous en faire part, au sujet des îles Canaries. Je souhaite que mes renseignements aient pour vous quelque intérêt, car ils m'ont coûté beaucoup de peines, je vous en fais l'humble aveu.

La ville de *Las Palmas*, chef-lieu de la grande Canarie, compte vingt mille habitants. Elle est bien bâtie ; toutes les maisons sont à la mauresque avec toits plats formant terrasses, vérandas et cours intérieures élégamment décorées. Malheureusement, le peuple est

fort sale, ce qui dépare beaucoup la cité. Les rues sont constamment parcourues par des bandes de mules d'une grande beauté amenant de l'intérieur au port d'embarquement les produits des fermes ou *haciendas*. Le muletier traditionnel est donc conservé dans toute sa pureté. Chose bizarre, d'énormes troupeaux de chèvres errent en liberté dans les plus beaux quartiers; on les arrête de temps à autre pour les traire. Le gros bétail se hasarde lui-même quelquefois jusqu'au centre de la ville.

Les maisons particulières sont toutes peintes en blanc, à la chaux, tandis que les bâtiments publics, construits en pierres du pays, d'une nuance très-foncée, forment comme autant de taches grisâtres dans l'ensemble du tableau; une cathédrale fort curieuse, le palais du sous-gouverneur et la demeure princière de l'évêque sont les seuls monuments qu'il nous ait été donné de visiter.

Ne pouvant disposer que d'un temps relativement court, nous dûmes chercher à entrer le plus tôt possible en relations avec des personnes connaissant bien le pays et nous frappâmes à la porte de l'agent consulaire de France, M. Ripoché, qui nous fit un accueil vraiment cordial et nous donna le plus obligeamment du monde des renseignements commerciaux d'un haut intérêt. Nous désirions aussi quelques données historiques : la bonté sans bornes de notre compatriote nous aida encore sur ce point; il chargea son fils, jeune homme de dix-neuf ans, fort intelligent, de nous piloter chez les personnes les mieux à même de nous satisfaire, les membres de la *Sociedad economica de los amigos del país*¹. Nous trouvâmes chez tous ces étrangers la plus grande bonne grâce et eûmes particulièrement à nous louer d'un chef de bataillon de l'armée espagnole et d'un publiciste de talent, M. Augustin Millares, que nous signalons à la *Société de géographie* de Paris comme un homme d'une grande érudition, très-sympathique à la France. M. Millares est déjà en relations avec plusieurs écrivains français qui ont traité des îles africaines, et tous nos grands auteurs, morts ou vivants, ont leurs ouvrages alignés sur les rayons de sa bibliothèque.

Nous nous trouvions avec l'auteur de l'*Histoire des Canaries* dans une situation bizarre; il lisait couramment le français et le comprenait parfaitement à l'audition, mais il ne le parlait qu'avec difficulté; nous-même, nous saisissions parfaitement tout ce qu'il nous disait en espagnol, mais nous ne parvenions pas à rendre en castillan les nuances de notre pensée. Après quelques essais, nous convinmes de conserver chacun notre langue maternelle et nous nous comprimâmes ainsi à merveille.

¹ Société économique des Amis du pays.

Avant d'aller plus loin, qu'il me soit permis de faire part au lecteur du profond étonnement que m'a causé la confiance extraordinaire qui règne à Las Palmas. Vous arrivez dans une maison, la porte est grande ouverte; pas le moindre concierge ne vous surveille à l'entrée, et souvent vous trouvez tout le rez-de-chaussée absolument désert, vous auriez le loisir d'en visiter toutes les pièces sans que personne vous vit. Pas même de sonnettes! Pour vous annoncer, vous vous placez au milieu de la cour et vous frappez dans vos mains. C'est alors seulement qu'un domestique arrivera nonchalamment, et quelquefois si longtemps après votre premier appel, qu'un voleur de profession aurait vingt fois le temps de choisir au rez-de-chaussée ce qui lui plairait dans le mobilier. Il paraît qu'aux Canaries on ne vole jamais, ou du moins rarement, en dépit de ces maisons grandes ouvertes.

— Comment, monsieur, nous dit M. Millares, vous venez me demander, à moi Espagnol, des détails historiques sur les Canaries. Mais c'est presque à vous à nous les donner! De Béthencourt, le conquérant de nos îles, n'était-il pas Français? N'est-ce pas de vos plages normandes que sont partis les premiers colons venus de la vieille Europe sur nos terrains volcaniques?

Nous n'avouâmes pas, par amour propre national, que si le nom de Béthencourt nous était connu, ses faits et gestes aux Canaries étaient pour nous un profond mystère et, de l'archipel actuel, nous passâmes par gradation à l'archipel ancien, jusqu'à rencontrer la figure originale du vieux baron normand, révérend aux Canaries, et, j'oserais l'affirmer, presque inconnu, chez nous, de tout ce qui n'est pas érudit. Nous aimerions à raconter la curieuse et quasi-romanesque histoire des conquêtes de ce Normand, rival des Normands d'Italie, mais ce serait faire, dans notre récit, une relâche trop longue. N'oublions pas que c'est le voyage des convicts en route pour la Nouvelle-Calédonie que nous avons annoncé à nos lecteur, et non l'expédition de notre vieux compatriote aux Canaries. On trouvera la relation authentique de ses aventures, écrites par son chapelain, dans les *Voyages anciens et modernes* publiés par M. Édouard Charton. D'ailleurs, le temps ne nous permet pas de faire sur place, comme cela eût été nécessaire, les études critiques que cet épisode réclamerait aujourd'hui de l'historien.

III

L'ALIZÉ DU NORD.

Le 14, à cinq heures du soir, toutes les provisions sont embarquées. Le dernier des bœufs exécute dans les airs sa sarabande effrénée. les fournisseurs embarquent précipitamment les barils de vin de Malvoisie commandés par les officiers et les fortunés du bord ; puis retentit le commandement : *Chacun à son poste pour l'appareillage !* C'est le signal du départ, et bientôt *l'Orne*, toutes voiles dehors, se dirige vers le sud pour aller chercher la Ligne.

La mer est belle ; le vent, d'une fixité et d'une constance presque mathématiques, nous pousse avec aisance le long de notre route. Nous mangeons le pain blanc du navigateur, nous descendons l'alisé.

L'alisé, c'est un vent régulier qui souffle toujours de la même direction, et qui occupe toute la zone comprise entre le voisinage des tropiques et l'équateur. Jamais de coups de vent, très-rarement des grains, toujours belle mer. Vous comprendrez aisément, lecteur, la mécanique de ce vent. Sous la Ligne, n'est-ce pas, à l'équateur, il fait excessivement chaud ? Les couches d'air surchauffées montent en l'air, dans les hautes régions de l'atmosphère, où elles vont se refroidir. Alors du nord et du sud de la région chaude arrivent des masses d'air nécessaires au rétablissement de l'équilibre. Le courant amenant le gaz aérien du nord vers la ligne est l'alisé du nord, et celui qui va du sud vers la Ligne est l'alisé du sud. Seulement, le mouvement de rotation de la terre se mêle de la partie, et infléchit vers l'est le vent du nord et le vent du sud : d'où il résulte que dans l'hémisphère nord on a l'alisé nord-est, et dans l'hémisphère sud l'alisé sud-est. L'aspiration se fait sentir pendant environ quatre cents lieues marines, au nord comme au sud de la fournaise ardente qui s'étend sous l'équateur pendant un espace atteignant quelquefois deux cents lieues du nord au sud.

Ainsi, franchir vent arrière les quatre cents lieues de l'alisé nord-est, traverser ensuite pendant deux cents lieues la bande que nous appelons la fournaise ardente, et redescendre l'alisé du sud-est pendant cent autres lieues, en nous rapprochant de la côte du Brésil, telle est l'esquisse sommaire de notre route.

Se laisser aller au courant de l'alisé nord-est est pour le marin et son passager la plus douce des navigations. Des heures entières

se passent sans toucher la voile, la température est agréable, le soleil brillant; la mer n'est agitée que par de petites lames, le navire ne roule et ne tangue que d'une manière insensible. Tout le monde est heureux et content. Cette navigation ressemble à celle que fait le marinier de nos fleuves, suivant avec ses bateaux le fil du courant, et n'ayant pour tout travail qu'à donner de temps à autre un coup de rame ou de gouvernail pour redresser sa route.

La mer, dans les alizés, semble plus habitée qu'ailleurs. Des nuées de poissons volants, comme réveillés par l'approche du navire, surgissent en foule à l'avant et se lancent en l'air en franchissant d'un seul bon 100, 200 et même 300 mètres d'espace. Les marsouins et les bonites les poursuivent, tandis que les cachalots et les souffleurs évoluent sur les flancs du bâtiment. Des alcyons et des sataniques volent gracieusement dans le sillage, y cueillant avec adresse les mets dont ils sont friands. Sur l'eau flottent ces admirables coquilles, les galères, déployant au vent leurs petites voiles blanches qui, sans doute aucun, ont fourni aux premiers marins le plan de leurs navires. La nuit, des étoiles filantes sillonnent la voûte céleste, et varient, par leurs courbes lumineuses, l'aspect du firmament.

IV

LE POT AUX NOIRS.

Je ne sais si l'on se laisserait à la longue de cette douce navigation, mais on n'a pas le temps d'en éprouver la monotonie. Le navire marche trop vite. Chaque jour, d'ailleurs, un avertisseur nous dit que nous ne serons pas toujours dans cet Éden du marin : à mesure que nous approchons de la Ligne, le thermomètre monte. Bientôt, évidemment, nous serons dans la zone surchauffée.

Cette zone, on l'appelle le *Pot aux Noirs*. Et pourquoi, lecteur? On explique de deux manières cette appellation étrange. Dans cette région de chaleur torride, il y a deux phénomènes. Les rayons solaires déterminent l'ascension de l'air dilaté; mais en même temps ils chauffent l'eau de mer comme un chaudron sous lequel vous mettez du bois enflammé. Cette eau se met à fumer, c'est-à-dire à se vaporiser. Ces vapeurs forment des nuages qui deviennent d'autant plus épais, d'autant plus noirs, que le soleil darde ses rayons plus d'aplomb. Quand, soulevées par l'air qui monte, ces vapeurs arrivent aux régions élevées, qui sont toujours fraîches, les voilà qui se condensent et qui retombent sur la mer, qui les a produites,

en douches effrayantes, en avalanches d'eau, comme on n'en voit nulle part ailleurs.

L'air qui monte tout droit ne produit naturellement aucun vent, puisque le vent, c'est de l'eau qui se déplace du nord au sud, de l'est à l'ouest, etc. Sous la Ligne, on aurait donc toujours du calme, sans ces pluies qui, venant des hautes régions, rafraîchissent subitement la partie de l'atmosphère qu'elles traversent. L'équilibre de la température, c'est-à-dire de la pression, se trouvant rompu, il se produit des courants violents dans les directions les plus irrégulières et les plus inattendues; c'est-à-dire que les grains de pluie sont accompagnés de grains de vent, et qu'entre les deux alizés on est constamment environné de vapeurs, dans une véritable étuve, que le soleil paraît rarement, que des nuages noirs se forment de tous côtés, et qu'ils crèvent subitement au-dessus du navire, amenant les pluies dont nous venons de parler, et faisant passer subitement d'un calme étouffant à des brises folles, irrégulières, tantôt faibles, tantôt fortes, durant dix minutes, un quart d'heure, une demi-heure, pour faire place au calme plat qui est la note dominante.

Ciel gris, mer sombre, humeurs noires des habitants du bord (dont le moral reflète les circonstances extérieures), il n'en fallait pas davantage pour justifier le nom de *Pot aux Noirs* donné par les marins à ce nid des calmes. Mais à ce premier motif s'en joint un second, non moins justificatif. On sait qu'après la conquête des deux Amériques par les Européens, il fallut demander aux esclaves de la côte d'Afrique les bras qui manquaient dans ces vastes espaces pour cultiver la terre. Les navires à voiles qui traversaient l'Atlantique chargés de noirs prisonniers, restaient quelquefois quinze jours, trois semaines, un mois, avant de pouvoir sortir de cette région de calmes et de vents contradictoires. Les esclaves, entassés dans les cales, de peur de révoltes, étouffaient, s'étiolaient, mouraient en grand nombre. Chaque jour il fallait en jeter un grand nombre à la mer, qui devenait ainsi un *Pot à Noirs*.

Voilà la théorie de la zone équatoriale; passons à la pratique, et voyons comment *l'Orne* a transité de l'alizé nord-est à l'alizé sud-est.

Le 24 juin, par 10° de latitude nord, nous ressentons une chaleur de plus en plus forte. L'agréable vent de nord-est est de moins en moins fort. Sur les trois heures du soir, les voiles impuissantes retombent sur le mât. Tous les matelots sont appelés sur le pont et la voilure disparaît, soigneusement enroulée autour des mâts et des vergues. La vapeur nous pousse et chacun prépare ses vêtements imperméables : on attend la pluie et les grains. La soirée est lourde,

humide, étouffante. Les nuages blancs sont remplacés par de grosses pannes noires. Impossible de voir un changement de temps plus net, plus tranché. Les passagers s'attardent sur le pont, redoutant l'atmosphère asphyxiante des espaces clos.

Les plaintes vont leur train. On s'aborde par le fameux : « N'est-ce pas qu'il fait chaud ? » des salons de Paris. « J'étouffe tellement, dit quelqu'un, que je ne puis plus seulement me lever ! » — « Il vaudrait mieux avoir dix mille livres de rentes que d'être à bord, » dit la femme d'un communex. Quelques bœufs tombent raides sur le pont, comme frappés de coups de sang. On craint de les perdre, mais des douches d'eau de mer les rafraichissent et les remettent sur pied. Plus on avance dans le sud, plus les nuages noircissent. Sur les cinq heures du matin, le premier grain tombe ; peu de vent, mais une pluie intense, étourdissante. Ce n'est pas par gouttes, c'est par seaux que l'eau du ciel envahit le bord.

On est prêt à la recevoir. Une tente en toile à voile recouvre le pont sur la moitié de sa longueur. Les deux côtés en sont inclinés comme le toit d'une maison, et forment cent gouttières sous lesquelles sont alignés tous les récipients du bord : bailles à lavage, seaux, tonneaux vides, tout ce qui peut emmagasiner l'eau est mis en réquisition. Les matelots accourent avec tout ce qu'ils ont d'effets malpropres, et, de l'avant à l'arrière, le pont se transforme en un vaste lavoir. De l'eau douce à discrétion pour la propreté, quelle joie ! quelle bénédiction ! Le lieutenant lui-même préside à cet immense nettoyage, et son esprit s'ingénie à tirer tout le parti possible de ce nouveau déluge. Derrière, on dresse de petites cabanes en toile, on y fait installer les baignoires de l'hôpital, et ces établissements volants sont mis à la disposition des émigrants ; ils sont invités à venir y prendre un bain frais. Les familles prennent tour, et la joie est générale. Ce pot aux noirs, que l'on redoutait, le voilà qui donne lieu à de vraies parties de plaisir !

Mais soudain des cris déchirants sortent d'une des cabines de toile : on croit à un accident, de tous côtés on accourt ; le commandant lui-même interrompt sa toilette et se montre sur le pont dans une tenue des moins imposantes.

« Qui est-ce qui pousse ces cris de douleur ? » demande-t-il tout ému.

Il s'informe et l'on apprend que c'est un jeune homme de huit ans qui refuse absolument d'entrer dans son bain. L'eau de la Ligne n'est pourtant pas froide, mais il en a peur ! Le père, furieux de voir sa progéniture se montrer si pusillanime, lui administre la correction traditionnelle, et se dérobe aux curieux en descendant dans le faux-pont ; l'enfant en révolte se tord dans ses bras. Il a

pour remplaçant le chien du commandant, le vieil Ulysse, qui, lui, se délecte dans l'eau douce et se laisse savonner de l'air le plus béat, en poussant de temps à autre des aboiements de joie.

Les premières heures de pot aux noirs se passent donc presque gaiement, mais lorsqu'il faut voir ce temps triste et ces pluies battantes un jour de plus, on commence à demander au ciel de changer de physionomie. Personne ne ferme l'œil de la nuit, et le lendemain les figures sont tirées, fatiguées, les caractères détestables.

Il y a des scènes fort drôles, mais il y en a aussi d'ignobles. Presque tous ces gens, qui sont partis sur leur demande et auxquels on a dit d'avance : *vous serez à bord dans telles et telles conditions*, s'en prennent au navire de la chaleur qu'il fait. Le défaut d'air frais leur ôte l'appétit, et ils se plaignent de la qualité des vivres, qui sont exactement les mêmes que ceux qu'ils mangeaient de bon appétit dans l'alizé de nord-est. A les entendre, il faudrait noyer le maître coq. Dans les batteries ils étouffent, sur le pont ils sont mouillés, ce qui est fort désagréable, mais absolument inévitable. Beaucoup croient que c'est une malice spécialement dirigée contre eux, et réclament énergiquement. Il aurait fallu qu'on fit pour eux une Ligne sans chaleur ou quelque navire idéal qui pût traverser le pot aux noirs sans être pénétré par l'air ambiant.

Le second du bord est accablé de réclamations, et lorsque presque tous les hommes ont essuyé ce que méritait leur bêtise, — une forte rebuffade maritime et militaire, — ils délèguent leurs femmes ou leurs enfants pour débiter des insanités à faire dormir debout. La position du lieutenant devient plus délicate.

Ce qu'il y a de profondément révoltant, c'est que ces gens qui se plaignent sont précisément ceux qui n'ont qu'à s'occuper d'eux-mêmes. Il ne leur vient même pas à l'idée de regarder autour d'eux et de considérer les malheureux qui ont autre chose à faire, sous ces latitudes dévorantes, que de soigner leurs personnes. Alors que ces fainéants ne réussissent seulement pas à se porter sur leurs jambes, il y a des hommes, dans les profondeurs du navire, qui passent des heures entières devant des brasiers ardents qu'ils nourrissent, qu'ils activent pour leur arracher la force nécessaire à la propulsion du navire. Mais au prix de quels efforts ! 40, 45 et même 50 degrés, c'est la température qu'il fait devant les feux. Alternativement ruisselants de sueur et subitement desséchés par l'intensité des flammes, ces hommes courageux passent des heures entières à ce travail accablant, sans qu'une plainte sorte de leur bouche ou que leur bonne volonté fasse un instant défaut !

Et cependant il y a pis encore : il y a les *soutiers*. Ceux-là vont dans les soutes, dans les recoins du navire, où jamais n'ont péné-

tré ni l'air, ni la lumière, et là, piochant dans la houille et la poussant à la pelle jusqu'à la chaufferie, ils accomplissent un travail de mine dans une atmosphère que jamais travailleur souterrain n'a eu à endurer.

S'il daignait jeter un coup d'œil sur le personnel de la machine agissant par des temps pareils, l'émigrant n'aurait sans doute plus le front de maugréer. Mais que lui importent les autres! Ce qu'il voit, c'est lui, lui qui a trop chaud, lui qui n'a plus d'appétit, lui qui reçoit de la pluie. Il ne conçoit vraiment pas que le gouvernement tolère des choses pareilles.

Et pourtant, grâce aux efforts des mécaniciens, à leurs sueurs et à leurs peines, le navire fait de la route, malgré les calmes et les grains. Chaque jour, nous diminuons de cinquante lieues l'épaisseur du pot aux noirs en nous rapprochant autant de la Ligne. Ce *tourne-broche*, que l'on maudit quelquefois, ne nous donne pas seulement de la vitesse, il nous distille de l'eau de mer, qu'il transforme en eau douce et saine, dont chacun peut, grâce à lui, avoir une large part. C'était, en définitive, quatre mauvais jours à passer, rien de plus, et c'est à rougir pour l'espèce humaine du peu de patience de la gent émigrante.

Heureusement que ces grandes colères ne laissent pas de traces profondes ; ce sont de vrais feux de paille, et ces gens si terribles quand ils se trouvent mal à leur aise s'amadouent comme par enchantement dès que leur ventre est satisfait et qu'on leur donne un verre de vin. D'ailleurs, une scène fort originale devait venir fort à point pour dissiper les mauvais souvenirs, pour permettre de tourner en ridicule les gens qui ne savent pas rire, et pour donner une bonne leçon aux chefs d'attaque du parti des gémissants.

V

LA LIGNE

Le 25 juin, sur les cinq heures trente minutes du soir, des bruits étranges se font entendre dans la mâture : ce sont des grondements d'abord éloignés, augmentant progressivement d'intensité et se terminant par des coups secs et saccadés imitant assez habilement les roulements de la foudre. Puis il tombe des mâts une avalanche de poids secs qui rebondissent sur les têtes des centaines de curieux attirés sur le pont par les phénomènes insolites qui troublent la quiétude ordinaire du bord. Un peu de pluie artificielle se mêle à cette représentation en miniature des orages de la Ligne.

Puis le tonnerre se tait et des cris effrayants partent de la grande hune.

— Oh ! du navire ! oh !

— Qu'y a-t-il ? répond le commandant lui-même.

— Quel est votre nom ? demande la grosse voix.

— *L'Orne*, dit le commandant.

— Où gouvernez-vous ?

— Droit au sud !

— Mais alors, reprend la voix, vous allez entrer dans le domaine du Père la Ligne ! Dans un instant, un de ses envoyés va communiquer avec vous !

— L'envoyé du Père la Ligne sera reçu avec la déférence que nous lui devons.

Telle est la réponse du commandant.

Pendant ce colloque, tous les habitants de *l'Orne*, officiers, matelots, soldats et passagers des deux sexes se sont rassemblés sur le pont où la foule est compacte et anxieuse. Alors des coups de feu précipités partent de la hune et, du nuage de fumée qu'ils font naître, sort triomphalement un homme de haute stature, élégamment revêtu du costume de postillon, culotte de peau blanche, bottes à l'écuillère, veste bleue à boutons d'or, chapeau ciré sur lequel flottent de longs rubans tricolores. Le fouet à la main, s'appuyant à peine sur un petit guide invisible, il descend presque au pas de course debout sur de gros câbles inclinés à 45° qui s'appellent les *grands états*. Peu de danseurs de corde auraient eu toute l'assurance de l'envoyé du Père la Ligne.

Nous respirons plus à l'aise quand sa course vertigineuse a pris fin et qu'avec la plus grande aisance il met le pied sur le pont. Son fouet claque, il appelle ses gens, et, de sous terre, c'est-à-dire par un panneau du pont, sort un être grotesque déguisé en meunier ; il est orné d'une perruque de filasse lui descendant jusqu'aux talons, son visage est affreusement peinturluré de rouge ; il porte de gros sabots d'où le foin déborde, un énorme casque à mèche lui recouvre le chef. Sous le bras gauche, il remorque un grand panier et son tablier blanc est relevé devant lui en forme de sac. En même temps que ce personnage apparaissent deux quadrupèdes effrayants, deux ours, qui sont bâtés et chargés de plusieurs sacs.

Le groupe s'avance derrière, les ours faisant des gambades épouvantables, sautant et poussant des cris rauques à chaque coup de fouet du postillon, fondant sur la foule qui fait haie de chaque côté, mordant les mollets aux uns, se dressant sur leurs pattes de derrière et effrayant si habilement par leurs gambades insensées, qu'on se pousse et se bouscule pour les éviter.

Après mille excentricités, hommes et bêtes arrivent devant la dunette où se tient le commandant entouré de son état-major et de l'aumônier. La foule se referme sur le cortège pour assister à la réception des envoyés du Père la Ligne et à l'exhibition de ses présents. L'ambassadeur, après son discours officiel, plonge ses deux mains dans son tablier, en retire deux énormes poignées de farine et les lance à toute volée sur le premier rang des spectateurs qui, surpris par la vivacité de son mouvement, n'ont pas eu le temps de se dérober et ont reçu en plein visage le cadeau du Père la Ligne. Une acclamation générale salue cette facétie du meunier, mais ce n'est que le commencement. Plus de vingt compères, qui avaient aussi leurs provisions dissimulées sous leurs vêtements, répondent au signal du meunier en inondant leurs voisins de poudre blanche.

Alors c'est un sauve-qui-peut général. Chacun veut éviter la poignée de farine, et tout autour du navire, c'est une course échevelée, et bien rares sont ceux qui ont eu le jarret assez sûr pour éviter le terrible meunier et ses terribles aides. Aux jeteurs de farine se joignent les jeteurs de haricots, puis les jeteurs d'eau qui s'étaient tenus cachés pendant la première partie du prélude. Alors c'est une confusion générale, en voulant éviter les uns on tombe sur les autres, et ce sont à chaque bonne farce, à chaque surprise nouvelle d'immenses éclats de rire accompagnés de cris joyeux : grands et petits s'amusez comme de vrais enfants.

Après une heure de poursuite, il n'est personne qui n'ait reçu sa poignée de farine, ses haricots ou son seau d'eau. D'ailleurs, la nuit vient et les grands divertissements sont réservés pour le lendemain. Le maître d'équipage fait entendre le coup de sifflet de silence, les plus mouillés vont se changer et chacun se couche en se promettant bien de redoubler de gaieté le lendemain et d'imaginer des farces tout à fait désopilantes.

Mais il semblerait que monseigneur le temps en eût décidé autrement. Pendant la nuit, des rafales assez violentes tombent sur le navire et font mal présager du jour. Le 26, en effet, vers dix heures du matin, un vilain grain noir apparaît à l'horizon ; il s'avance très-vivement sur nous, et la mer, sur son passage, est toute blanche d'écume. Bientôt cet hôte incommode est à bord, le vent souffle dans la mâture, les cordages frappent bruyamment les uns contre les autres, les mâts plient, le navire s'incline un peu, puis davantage, puis beaucoup ; les voiles supportent un effort énorme ; la marche devient saccadée, nerveuse : il n'y a plus de résistance possible, il faut *saluer le grain*, comme disent les marins.

— *Tout le monde sur le pont ! A carguer les perroquets ! A carguer*

la grande voile! Au hâle-bas du grand foc! — C'est vraiment dans ces moments-là que le pont d'un navire offre un beau spectacle! Quelle énergie dans les commandements! Quelle vigueur dans l'exécution! On s'excite mutuellement. « Un coup de force, mes enfants, disent les quartiers-mâtres. » — « Arrache! Cassons tout! » répondent les matelots et, saisissant les manœuvres entre leurs mains crispées, comme le feraient des étaux, ils se penchent en avant, se redressent tous ensemble au coup de sifflet du maître d'équipage, et font céder la voilure sous leurs efforts gigantesques; on largue par ci, on pèse par là, on saute d'un bord à l'autre, de l'avant à l'arrière, ouvrant constamment l'oreille aux commandements qui se croisent, s'évertuant à mettre ses forces, son intelligence et son énergie à la hauteur des besoins.

Mais ceux qu'il faut voir entre tous, ce sont les matelots de la mâture, les *gabiers!* Quels hommes, quels fiers hommes! Où trouver leurs pareils comme audace et comme sang-froid? Perchés dans la mâture à 20, à 30, à 50 mètres de hauteur, décrivant dans les airs des arcs de cercle insensés, à cheval sur les vergues qui plient et qui craquent, auxquelles le battement des voiles imprime des secousses affreuses, ils restent là calmes, tout à leur travail, sans se douter que ceux qui les regardent frémissent à la pensée du danger qu'ils courent, sont haletants tant que durent ces tours de force qui mettent constamment leurs jours en péril. Héros sans le savoir, mais à coup sûr héros, modèles de courage et de dévouement, dont on ne peut comprendre que la race subsiste dans notre temps de ramollissement général.

Ainsi, pendant le grain essuyé par *l'Orne*, l'une des chaînes servant à consolider le mât horizontal qu'on nomme le beaupré vint à se rompre comme du verre. Aussitôt, sous l'influence des battements de la voile, toute la partie extérieure du mât, grosse pourtant comme un homme, éprouve des secousses effrayantes. Cette forte pièce de bois se tord comme un jonc. Elle se courbe successivement en haut, en bas, à droite, à gauche, avec des contorsions terrifiantes. Les premiers, les gabiers ont vu cela : ils sont comme attirés par le danger et s'élancent en dehors pour étouffer la voile, pour la maîtriser par leurs puissants embrassements. C'est que le cas est beau! Être à cheval sur un mât qui fouette, à quinze mètres au-dessus de l'eau, avec la perspective de voir le navire vous passer sur le corps si l'on tombe à la mer, c'est le *nec plus ultra* d'une situation intéressante; cela sort du commun; c'est fascinant!

Ces gens ne craignant rien, il faut qu'on ait peur pour eux de ce qui est vraiment dangereux. Aussi, lorsque le commandant aperçoit ce groupe d'imprudents, il entre dans une grande colère : « Maître,

crie-t-il de sa plus grosse voix, faites-moi rentrer vos hommes en dedans, et tout de suite ! » Les gabiers obéissent, mais ils ont l'air tout penauds ; c'est comme s'ils se trouvaient privés d'une partie de plaisir. Alors on fait venir le navire vent arrière ; la voile rebelle, se trouvant abritée, ne fatigue plus son mât et peut être ramassée sans difficulté. Du reste, le grand vent ne dure pas longtemps ; bientôt on peut étendre de nouveau toutes les voiles au vent, mais les rafales sont remplacées par une pluie diluvienne, les lames en sont absolument aplaties, on n'y voit pas à vingt pas, on a peine à tenir les yeux ouverts.

VI

Quel triste temps pour fêter le baptême de la Ligne ! Un instant il est question de tout décommander. Mais la pluie tombait si fort qu'il ne devait bientôt plus en rester du tout, et, sur le midi, une éclaircie s'accrut nettement. Vive la joie ! En avant la fête ! Qu'on se costume, et vivement ; il y a déjà eu tant de temps pris par le grain sur celui des réjouissances !

Dès que le soleil a reparu, deux hommes excentriques montent sur la dunette. L'un d'eux porte une grande robe verte et un chapeau pointu de un mètre de hauteur, qui imite celui des anciens astrologues. Il tient en main la caricature de l'antique instrument appelé astrolabe, qui servait, au temps de Christophe Colomb, à observer la hauteur du soleil. Ce personnage est l'astronome du Père la Ligne ; il vient avec son aide, presque aussi bien grimé que lui, prévenir de l'instant précis où le navire entrera dans le domaine du roi de ces pays. Donc il braque sa lunette droit sur le soleil pendant que son aide compte le temps sur un chronomètre fantastique. Le soleil monte, monte encore, monte toujours ! Top ! il est à 90° ! le navire est droit sous la Ligne.

Alors, de l'avant part une sonnerie de clairons, une marche triomphale : c'est le Père la Ligne qui s'avance entouré de son cortège. Cette troupe de masques défile gravement tout autour du pont. Le temps s'est rasséréné, le soleil éclaire la scène et, comme la veille, équipage et passagers affluent sur le pont. On fait halte derrière et le Père la Ligne, mettant pied à terre, va trouver le commandant ayant madame à son bras. Ils échangent des compliments et Sa Majesté prévient le commandant qu'elle désirerait passer le personnel en revue afin de distinguer ceux qui passent pour la première fois. « Je vous demanderai aussi, dit le Père la Ligne, à prendre le commandement du navire ; j'ai amené Neptune avec

moi, il va nous piloter lui-même, et c'est un fier marin, comme bien vous pensez. » Neptune s'avance et monte sur le banc de quart ; rejetant sa robe en arrière, frappant le pont de son trident, il hurle les commandements les plus insensés ; tout ce qu'on peut imaginer de contre-sens maritimes et de manœuvres inexécutables, il les accumule dans ses phrases ampoulées que le maître d'équipage répète gravement, comme s'il s'agissait d'ordres du commandant. Les marins éclatent de rire devant ce travestissement burlesque du service, ils applaudissent à tout rompre.

Il n'y a pas de longues années, moins de dix ans, m'a-t-on assuré, le rôle de *gendarme tropical* n'était pas une sinécure. Il était d'usage de leur abandonner la police *absolue* du baptême ; la tradition leur reconnaissait le droit de fureter dans le navire entier et d'amener de vive force devant le grand baptiseur tout personnage, grand ou petit, qui refusait de se soumettre de bonne volonté à l'innocente cérémonie. Généralement ils n'en arrivaient pas jusqu'à l'extrémité d'*empoigner* les gens, qu'on me pardonne l'expression ; ils étaient hommes d'accommodement, et lorsqu'une personne âgée ou hostile à ces divertissements bruyants demandait à rester chez elle, on l'y laissait discrètement, pourvu qu'elle consentit à verser une petite obole qui concourait à subvenir aux menus frais de la fête. Les grands personnages passagers sur les navires de l'État avaient même coutume de s'acquitter, ce jour-là, de la dette de reconnaissance qu'il est difficile de ne pas contracter envers bien des hommes de l'équipage lorsqu'on reste longtemps à bord ; ils ne craignaient pas de recourir au billet de banque pour s'exempter de la cérémonie publique. Puis survinrent quelques abus, et des plaintes très-sérieuses furent adressées au ministre de la marine, qui aurait alors lancé des ordres ne touchant en rien aux anciennes coutumes en ce qui concerne le personnel maritime, mais défendant d'imposer le baptême aux passagers non consentants

Que ces ordres soient réels ou non, toujours est-il que nos gendarmes de l'*Orne* laissent dans leurs cabines ceux qui s'y sont enfermés, en contradiction formelle avec les commandements du Père la Ligne.

Nos lecteurs, et même nos lectrices, nous aimons à le croire, nous pardonneront de mettre sous leurs yeux une partie de ces réjouissances d'une bouffonnerie enfantine : elles en disent plus sur les mœurs des matelots que ne le feraient de longs commentaires. Donc, après l'appel du commissaire, la parole est donnée au grand baptiseur qui développe, avec saillies, les devoirs des baptisés. Lui aussi fait ses allusions au régime alimentaire des marins. La raison en est que l'origine de la fête de la Ligne se perdant dans la

nuit des temps, tout le cérémonial en a été réglé à une époque où la nourriture convenable des équipages était un problème presque insoluble, où les discussions étaient constantés au sujet de la composition et de la qualité des rations, où les agents chargés des vivres étaient l'objet d'une haine presque féroce. Les marins avaient donc imaginé de dire carrément leur façon de penser en ces jours de liesse, où leurs réclamations pouvaient arriver à l'oreille du chef sans que personne s'en fâchât.

Le grand baptiseur nous paraît encore avoir mieux rendu que le commissaire cet écho des temps passés. Nous lisons, en effet, dans son allocution : « Mais n'allez pas croire, mes amis, que le Père la Ligne permette tout ! Il sera bon pour vous tant que vous vous conduirez bien ; mais, voyez-vous, il y a des choses qu'il ne pardonne pas ! Ainsi, nous, les serviteurs, nous ne pouvons penser sans frémir à ce maître-coq qu'il fit brûler vif : c'était un vieux misérable qui ramassait tout ce qu'il pouvait trouver de vieux souliers pour mettre dans son café, sous prétexte de lui donner de la couleur. Le beurre, pour mettre dans le potage, il lui faisait faire une fois le tour de la marmite, en dehors, et soutenait que ça rendait la soupe grasse comme s'il avait été dedans. Nous avons eu aussi un grand navire qu'il a fait sauter en miettes, parce que la cambuse¹ était près des caisses à eau, et qu'il y avait transvasement : chacun sait que M. Vin et madame Eau ne valent rien quand ils sont ensemble. »

Le discours achevé, on procède au baptême, qui varie d'intensité suivant la qualité des gens. Le patient est assis sur un banc, ayant derrière le dos un bassin artificiel formé par une voile posée sur le pont et relevée des quatre côtés, de manière à former une piscine rectangulaire pouvant avoir quatre mètres de long, trois de large et 75 centimètres de profondeur. On voit que c'en est assez pour pouvoir administrer un bon bain.

Le premier à baptiser, c'est l'aumônier du bord. Il n'a pas voulu se prévaloir de la faculté d'exemption dont chacun peut user. Comme pour l'en remercier, les matelots abrègent tant la cérémonie, qu'elle est achevée en un tour de main. Le pinceau de Figaro est sec, le rasoir effleure à peine la peau, le décrotteur ne plonge pas sa brosse dans son pot à suie, le banc n'est pas dérobé ; un demi-seau d'eau, au plus, coule discrètement sur la soutane ecclésiastique.

Puis viennent deux jeunes chirurgiens de marine, des sous-lieutenants, etc. Pour ceux-là le baptême est plus sérieux. Il est délicieux pour un matelot de voir, en ce jour de fête, toute étiquette

¹ Partie du navire où se trouvent les vivres des matelots.

supprimée; couler un officier dans le bassin, l'ahurir à coups de seaux d'eau, c'est le plus exquis des plaisirs.

Une légère pose et c'est le tour des passagères. Le Père la Ligne a donné les ordres les plus sévères pour qu'on s'abstienne à leur égard de toute plaisanterie déplacée. Leur baptême est encore plus anodin que celui de l'aumônier. Une jeune fille de dix-sept ans s'assied la première sur le banc fatal. Elle vient de voir les sous-lieutenants roulés, bousculés; craignant le même sort, elle arrive au lieu du supplice visiblement émue. Un cri perçant s'échappe de sa poitrine lorsque l'eau de mer lui tombe sur la tête, mais elle se remet bien vite en se voyant congédiée sans cirage, sans grand bain, sans jets de pompe et sans le reste. En deux minutes tout le personnel féminin est expédié, et c'est seulement pour trois laideurons que les exécuteurs n'y tiennent pas, et barbouillent à la dérobee des visages trouvés trop laids pour être respectés.

Il paraît que s'il y avait eu des dames, mais là, de vraies dames, nous eussions été témoins de procédés encore plus délicats. Lorsqu'il s'agit de passagères de distinction, les matelots ont un rite spécial : la personne assez haut cotée pour échapper au sort commun est assise sur un fauteuil, et Figaro, s'agenouillant devant elle, lui verse discrètement dans chaque manche quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger. N'obtient pas qui veut ce traitement de faveur. Cela se discute en grand conseil des autorités du cortège, qui ne se laissent pas aisément toucher.

Défilent ensuite tous les passagers et les hommes de l'équipage. Pour ceux-là, pas de merci; la folie dans toute sa force. Du haut de la dunette, le Père la Ligne surveille sa cohorte. Son commissaire, assis près de lui, répète au porte-voix les observations de son maître. Sa Majesté est impitoyable pour les mauvais caractères. S'il y en a qui regimberent, qui maugréent, elle fait usage de son commissaire.

« Double bain! crie celui-ci à travers son porte-voix. En avant, les sauvages! »

Les sauvages n'ont d'autre but que de redoubler les horreurs du cérémonial. Dès qu'on les lance, ils sautent dans la piscine et attendent le condamné à sa chute du banc. S'il se relève, ils le replongent dans l'eau par de vigoureux croc-en-jambes, et le tiennent de force sous le jet des pompes, tout en lui lavant la tête avec la fameuse pâte blanche.

Les sauvages, c'est déjà dur; mais ce qui est bien plus cruel c'est d'être condamné aux diabolins. Ce supplice est réservé aux infortunés contre lesquels l'équipage a des griefs sérieux.

Lucifer bondit, suivi de sa suite de diabolins. Cinq fois de suite on plonge le patient dans l'eau, et cela si précipitamment, qu'il se laisse

surprendre la bouche ouverte et avale un grand coup d'eau de mer. Deux diabolins le dressent ensuite devant les redoutables pompes, et l'y maintiennent pour de longues minutes, pendant qu'un troisième lui badigeonne la face de suie, jusqu'à le rendre aussi noir que l'ébène. Le fou rire envahit l'assistance, et le commissaire assouvi fait le signal de cesser.

Après deux heures et demie de cette orgie d'aspersions, il ne reste plus d'indignes. Les pompes s'arrêtent, le bassin se vide, le père la Ligne et son épouse remontent dans leur char, le cortège se reforme et fait solennellement le tour du pont. Le meunier a imaginé une nouvelle plaisanterie. Pendant toute la fin du baptême, il a tiré de son panier d'excellents petits gâteaux, et chacun se presse autour de lui pour en obtenir. Montant sur une éminence, il en lance à toute volée; mais la veine a changé, et les gourmands attrapés mordent à belles dents dans de petites brioches d'apparence appétissante, mais remplies en dedans d'étope toute goudronnée : cette farce intérieure se colle aux dents, aux lèvres, et procure des moustaches à ceux que la nature avait faits imberbes. Les diabolins dansent une danse macabre en marchant à reculons, les chaînes de fer qui leur ceignent les reins frappent en cadence les unes contre les autres, et les grelots qu'ils portent aux pieds rendent des sons argentins; ils accompagnent leurs pas de petits cris stridents : ils ont su se faire hideux. Une petite fille, effrayée, est sur le point de se trouver mal.

Cette mascarade ingénieuse vient, pour terminer, se ranger en bataille au pied de la dunette. Neptune quitte son banc de commandement et remet la conduite du navire à l'officier de service. Puis il se place devant la troupe, et levant en l'air son trident, il donne le signal des vivats : trois *cheers* pour le commandant, autant pour l'état-major. Puis un immense cri de *Vive l'équipage de l'Orne!* réunit les voix des chefs et des matelots. La retraite sonne, le cortège s'éloigne, et tous les acteurs de la scène vont prendre place autour d'une table largement servie. Le bordeaux coule à pleins verres, un mouton tout entier fume au milieu de plats nombreux. Le dessert n'est pas oublié; il y a le café, le pousse-café, la rincette, etc. Ce repas, c'est le commandant et les officiers qui en font les frais. Tandis que tous les huppés du cortège se livrent à cette bonne chère, le commun des mortels a aussi son extra : la double ration de vin. Les largesses font tache d'huile, et la même faveur est faite aux émigrants et émigrantes *qui se sont fait baptiser.*

Une heure environ est employée à sécher le navire, qui a l'air de sortir d'une affreuse tempête, tant l'eau de mer a sauté haut. Tout le monde va s'habiller pour le bal; la nuit n'est pas encore sombre,

que l'orgue est en mouvement et que commencent les danses échelonnées dont nous avons assez parlé pour n'y plus revenir.

Somme toute, il est difficile de voir bouffonnerie conduite avec plus d'entrain et d'ordre. C'est que ce sont les anciens qui dirigent la fête; n'est admis dans le cortège que le marin qui a fait ses preuves et a déjà passé la ligne un grand nombre de fois. Il n'y a que madame la Ligne qui soit prise dans les jeunes. La noble femme est choisie parmi les novices dont le teint n'est pas encore cuivré par les rayons du soleil et dont les mains ne sont pas encore trop imprégnées de goudron.

VI

L'ALIZÉ DU SUD.

— Vous l'avez bien vue, n'est-ce pas? disent les marins aux émigrants.

— Quoi donc?

— Eh! la Ligne, parbleu!

— Ma foi! non, répond-on.

Et alors on vous fait lorgner l'horizon avec une longue-vue dont le gros verre est coupé en deux par un cheveu qu'on y a collé contre l'un des diamètres. L'émigrant braque sa longue-vue sur la mer et aperçoit le cheveu figurant une ligne déliée, parfaitement distincte. S'il est profondément bête, ce qui arrive quelquefois, il s'en va persuadé que la ligne fictive imaginée par les astronomes, et nommée par eux l'équateur, est un cercle existant matériellement sur la surface des eaux.

Il y a une autre manière d'avoir de l'esprit, et celle-là coûte moins cher encore. On saisit brusquement le bras de son voisin, en lui disant d'un air effrayé :

— Vous l'avez sentie, n'est-ce pas?

— Quoi donc?

— La secousse, parbleu!

— Dame! oui : y a bien eu une secousse; mais y en a si souvent!

— Oui, mais celle-là c'était la vraie! Vous ne savez donc pas que la ligne, c'est une espèce de cable qui entoure la terre? Il y a des navires qui, en passant dessus, y laissent la moitié de leur quille!

L'Orne fut assez heureuse pour exécuter ce saut périlleux sans rien laisser de sa coque dans les domaines du père la Ligne, et le lendemain de la fête, nous voguions à la voile dans l'hémisphère

sud. Nous avions gagné l'alizé du sud-est, et les chauffeurs, exténués, pouvaient prendre un repos dignement mérité.

Plus nous nous approchions de la côte du Brésil, plus la brise était forte, et nous essayâmes même, pendant les derniers jours, quelques grains d'une fréquence gênante. Puis, le vent s'engouffrant dans les voiles, grondait d'une façon sinistre. Les lames, en se choquant entre elles, produisaient des claquements secs et grimpaient tout écumantes le long des flancs du navire. Des chocs brusques se faisaient sentir, et l'eau s'infiltrait en plus grande quantité par les fonds du bâtiment.

C'est au cap Frias que nous devons quitter l'alizé du sud-est pour entrer dans une zone où les vents pouvaient nous être contraires, où des tempêtes tournantes, nommées *pamperos*, pouvaient nous assaillir. Aucune de ces épreuves ne devait cependant entraver notre route. A l'alizé de sud-est succéda la meilleure des brises, celle que nous eussions demandée, si l'on nous avait consultés. Fraichissant graduellement, ce moteur favorable nous fit atteindre la vitesse de douze nœuds (22 kilomètres à l'heure), et nous accompagna jusqu'à quelque vingt lieues de Sainte-Catherine.

Nouveau recours à la vapeur. L'apparence du temps n'était pas précisément bonne, et il ne fallait pas tenter le diable, en restant longtemps dehors à attendre qu'un autre courant favorable voulût bien se produire. Donc, les chaudières furent mises en action, et c'est sous l'impulsion de l'hélice que nous vîmes jeter l'ancre, le dimanche 11 juillet, à la nuit tombante, entre l'île Sainte-Catherine et le continent brésilien. Nous avons fait, depuis Las Palmas de la grande Canarie, 4,200 milles marins, soit 1,400 lieues marines, 7,777 kilomètres, ou 1,944 lieues terrestres.

Vers deux heures du matin, un affreux orage vint à se déclarer, et rien ne nous fit goûter le mouillage comme de penser à la vilaine nuit que nous aurions pu passer dehors !

Je n'aurais rien à raconter sur l'intérieur du navire depuis le passage de la ligne, si messieurs les forçats n'avaient jugé convenable de célébrer les approches du mouillage en descellant à demi, pendant une nuit, l'un des barreaux de leur baignoire, pour préparer une évasion. Mais, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, chaque jour ces barreaux sont visités un à un, et la masse du maître charpentier trouva sans difficulté la petite porte de sortie que leurs Excellences s'étaient préparée. Donc, le Brésil ne sera pas gratifié de ces visiteurs aimables, ce dont je le félicite sincèrement.

J'aurai l'honneur, je l'espère, cher lecteur, de vous envoyer de Nouméa la troisième et dernière partie du long itinéraire que j'ai entrepris de parcourir avec vous.

LIVRES D'ÉTRENNES

La France rachète noblement les torts qu'elle a pu avoir à l'endroit des études géographiques, non-seulement par les travaux d'investigation auxquels elle se livre à cet égard et où elle n'est point inférieure, ainsi que l'a constaté la récente exposition des Tuileries, mais par le perfectionnement de ses méthodes et de ses livres d'enseignement en cette matière. .

Ces livres sont chaque jour plus nombreux, plus variés et mieux appropriés à leur objet. Nous avons déjà parlé de celui de M. Elisée Reclus, œuvre originale, dont on ne saurait approuver de tout point l'esprit, mais dont aussi il y aurait injustice à ne pas reconnaître le grand savoir, le talent supérieur et la belle exécution. Nous nous sommes déjà expliqués ici, en ce qui le concerne, tant sur le blâme que sur l'éloge qu'il mérite et comptons y revenir; nous n'en reparlons aujourd'hui que pour signaler la publication intégrale du premier volume¹, qui forme, pris à part, un ouvrage complet. Ce volume, en effet, comprend ce qu'on pourrait appeler, en se plaçant au point de vue de l'auteur, *l'Europe primitive*, c'est-à-dire la région la plus anciennement peuplée, et d'où la vie sociale s'est répandue dans toutes les autres par le commerce, la guerre et les migrations volontaires ou contraintes. Le tableau que trace l'auteur de ces contrées, qui s'appellent maintenant la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, et composent les trois péninsules du midi, est à la fois historique et statistique, et offre, pour chacune d'elles, la succession des révolutions qui en ont déterminé la situation présente: car M. Reclus ne sépare jamais l'homme de la terre, et, dans son système, les événements qui remplissent les annales de l'un ont, en partie, leurs causes dans les révolutions de l'autre. Il sera curieux d'appliquer cette théorie à l'explication des luttes ou des frémissements belliqueux dont ces pays sont en ce moment agités. La

¹ *Nouvelle géographie universelle, la terre et les hommes*, par Elisée Reclus. Tome 1^{er}, 72 gravures, 4 cartes en couleur, et 172 cartes dans le texte. — Librairie Hachette.

Nouvelle Géographie de M. Reclus est donc, dans cette partie, un livre de haute étude et presque de circonstance.

Tout autre est la *Géographie générale* de M. L. Grégoire¹. Ici, nulle prétention philosophique, nul effort pour grandir la géographie et l'élever au-dessus du niveau des sciences pratiques et utilitaires; nulle autre ambition que celle de faire connaître à l'homme, en vue des avantages qu'il peut en tirer pour le développement de son intelligence et l'augmentation de son bien-être, le globe sur lequel la Providence l'a destiné à passer la première phase de sa vie. Éclairé sur la nature et les difficultés de son sujet par la pratique journalière de l'enseignement dont il est chargé, M. Grégoire en a très-bien compris les exigences, et y a satisfait amplement.

Sans doute, la géographie s'apprend par la mémoire, mais elle ne se comprend bien que par les yeux. Les choses dont elle s'occupe ne sont point, en effet, de nature abstraite; il faut les voir pour les bien retenir. De là la nécessité de l'image et de la figure, le besoin des cartes et des gravures. Voir la position respective des lieux, et se faire par le dessin, faute de mieux, une idée des sites et des hommes par lesquels ils sont hantés, est le meilleur moyen d'en préciser et d'en affermir dans son esprit le souvenir. Ce moyen, M. Grégoire en a largement et intelligemment usé, et c'est par là que se distingue d'abord son ouvrage. Des cartes, beaucoup de cartes : grandes et petites, générales et spéciales, hors du texte et dans le texte; des cartes pour les régions, pour les États, pour les localités, toutes les fois qu'il s'y trouve quelque chose de caractéristique ou qu'elles sont un point de repère pour la géographie générale. Après les cartes, les vues des sites, des édifices ou des ruines célèbres. Enfin, les types ethnographiques, ceux-ci tirés généralement en couleur, pour plus de précision : voilà ce qui frappe d'abord dans ce copieux volume.

Ce luxe pittoresque n'aurait, en lui-même, qu'une valeur assez enfantine, sans le texte dont il est l'accompagnement. Ce texte est, de son côté, remarquable par la richesse à la fois abondante et sobre des renseignements. Sans donner aux configurations et aux délimitations physiques des contrées et des États l'importance et le rôle que d'autres géographes leur attribuent, M. Grégoire ne néglige pas ce genre d'indications; c'est par là qu'il débute, s'aidant, sur ce point surtout, du secours des cartes intercalées et encadrées à propos dans les pages. Ainsi, dans les prélimi-

¹ *Géographie générale, physique, politique et économique*, par L. Grégoire, professeur d'histoire et de géographie au lycée Fontanes. 1 vol. in-4° de 1,200 pages, avec 100 cartes, et de nombreuses gravures sur bois et sur acier, en noir et en couleur. — Garnier frères, édit.

naires descriptifs de l'Allemagne, deux bonnes cartes de l'embouchure de l'Oder et de celle de la Vistule, prises à une grande distance de l'entrée de ces deux fleuves dans la Baltique, font toucher du regard ce que dit l'auteur de l'économie des versants et des eaux dans cette partie de l'empire, et de leurs conséquences pour le commerce, l'industrie et la guerre. Ainsi encore, dans la description de la France, le développement de nos côtes, le cours de nos fleuves, l'agglomération de nos montagnes se font, en quelque sorte, toucher du doigt par une série de cartes parcellaires qui en montrent du premier coup la physionomie et en expliquent le jeu dans la constitution organique du territoire. Un rapide exposé historique de la formation des États sert ensuite de transition à leur description sous les rapports administratif, statistique, économique, industriel, et autres, qui sont l'objet spécial de la géographie pratique, celle, nous l'avons dit, que s'est particulièrement proposée M. Grégoire. Son livre, qui a l'attrait d'un livre d'étrennes, est en même temps un livre usuel, et qui, grâce à la riche table dont il est pourvu, peut presque tenir lieu d'un manuel spécial.

Qu'est-ce qui tient de plus près à la géographie, sinon les voyages? *Le Correspondant* n'est pas sur ce sujet en reste avec ses lecteurs. Il a rendu compte plus d'une fois, avant qu'ils eussent paru en France, de ceux que publie avec un si grand luxe la librairie Hachette. Tout différent, mais non moins intéressant dans plusieurs de ses parties, est celui qu'offre aux enfants la librairie Plon, sous ce simple titre : *Voyage d'un jeune garçon autour du monde* (1 volume in-12, avec cartes et gravures). Ce garçon, « non pas des plus petits, » comme dit la Fontaine, mais enfant de quinze ans, est un Anglais poitrinaire, mais non mélancolique, que sa famille fait voyager par raison de santé, et qui, comme tout bon Anglais, tient régulièrement son journal. Parti pour l'Australie par l'Atlantique, il en revient par le Pacifique et rentre chez lui par New-York, ayant fait très-exactement le tour du globe, et observé avec beaucoup de soin les lieux par lesquels il a passé et où il a stationné. Deux parties de son journal sont particulièrement curieuses : d'abord son séjour en Australie, et particulièrement à Melbourne, dont il décrit l'état présent avec une vérité qui n'est pas dénuée d'*humour*, puis sa course en chemin de fer de San Francisco à New-York à travers la Sierra-Nevada, les Prairies et les Montagnes-Rocheuses, où les Américains ont fait de si incroyables merveilles d'audace. Ainsi qu'il convient à son âge, le jeune voyageur se borne à peindre, mais il peint bien. La lecture de son itinéraire est agréable, et peut, à beaucoup d'égards, servir de modèle. Seulement, il eût gagné à être traduit plus librement.

Le peuple français ne passe pas pour être grand musicien ; cependant il chante beaucoup. Il a surtout beaucoup chanté, et plusieurs de ses chansons d'autrefois sont restées populaires et se fredonnent encore. Ce sont parfois des morceaux d'histoire très-curieux, tant pour les faits qu'ils rappellent que pour les mœurs auxquelles ils font allusion et la tradition d'esprit qu'ils accusent. On en a fait des recueils fort érudits et fort curieux, mais qui ne sauraient être laissés dans toutes les mains, à cause du sel par trop gaulois dont un grand nombre de couplets sont saupoudrés. C'est ce qui a suggéré à un éditeur, homme de savoir et de goût, l'idée d'en faire une édition à l'usage des familles où les vieux usages nationaux se conservent, où les enfants et les parents aiment encore à redire les refrains d'autrefois. Ce choix, qui vient de paraître, a pour titre : *Rondes et chansons populaires illustrées*¹. « Bien que s'adressant à tout le monde, notre recueil, dit l'éditeur, est cependant destiné spécialement à la jeunesse. Pour le confier sans crainte aux mains les plus innocentes, il nous a fallu faire un choix sévère dans les chansons, et bien souvent, à notre regret, nous avons dû en éliminer de charmantes, de trop charmantes même. » Personne ne lui reprochera sa sévérité à cet égard ; on l'accusera plutôt de ne l'avoir pas poussée plus loin. Pourquoi avoir glissé la politique jusque là ; pourquoi cette farouche *Marseillaise*, cet emphatique *Chant du départ*, cette odieuse *Carmagnole*, que ne rachète pas à nos yeux le *Chant vendéen* qui la suit ? Sans cela, tout ce que contient cette collection pourrait se chanter partout et par tous.

Chanter, disons-nous. Et, en effet, c'est par l'air qu'elles vivent pour la plupart, plus que par les paroles, ces chansons qui courent les rues. C'est pourquoi, au texte, prudemment contrôlé, un musicien exercé, M. Verrimst, a joint la musique, avec un accompagnement simple et facile pour le piano. Des dessinateurs spirituels sont venus, de leur côté, illustrer ces couplets de dessins pleins de fantaisie dans leur fidélité historique, et qui font de ce volume un album varié où, selon le précepte du poète, on passe du grave au doux, du plaisant au sévère ; où la *Ronde* côtoie la chanson bachique, et où la romance et le couplet guerrier alternent avec la Complainte et le *Noël*.

La *Bibliothèque des merveilles*, qui n'en produit pas tous les jours, soit dit sans vouloir déprécier, en général, les ouvrages dont elle se grossit sans cesse, s'est récemment augmentée d'un volume qui mérite d'être distingué parmi ceux de cette année. C'est l'*Histoire de l'orfèvrerie*, par M. Ferdinand de Lasteyrie². Ce sujet délicat et charmant n'avait pas en-

¹ Un vol. in-4°, imprimerie générale, rue de Fleurus, 9.

² Un vol. in-12, illustré de 62 gravures d'après MM. Stack et Sellier. — Librairie Hachette

core été traité, que nous sachions ; le tableau du développement et des vicissitudes de cette industrie, qu'on peut à bon droit considérer comme la plus noble, à raison des matières qu'elle emploie et des usages auxquels elle est consacrée, n'avait pas encore été tracé, du moins dans son ensemble et à part. Quelle place cependant ne tient pas l'orfèvrerie dans le monde ! « Devançant presque la civilisation elle-même, on la voit, dès l'origine des sociétés, dit M. de Lasteyrie, contribuer également aux splendeurs du culte et à celle de la puissance humaine. Elle est le premier luxe des peuples barbares, que son éclat fascine, et le puissant de la terre ne néglige guère, à aucune époque, de lui demander un élément de prestige. » M. de Lasteyrie aurait pu ajouter que ce luxe est la dernière chose qui meure dans les sociétés qui tombent. Saint Jérôme et d'autres Pères de l'Église ont fait remarquer, en effet, qu'au milieu des misères de la décadence romaine, les membres des familles patriciennes gardaient avec un soin tout particulier leurs bijoux précieux, non comme une ressource, mais pour en parer leurs haillons de pourpre, aux occasions solennelles. N'en est-il pas de même encore, chez nous, dans bien des maisons déchues et bien des intérieurs mondains ? L'orfèvrerie offrirait donc matière à philosopher, si on la considérait dans ses rapports avec les divers états de société dans lesquels elle se développe. M. de Lasteyrie a écarté ce point de vue, et ne l'a envisagée qu'en elle-même et comme objet d'art. Encore l'étude qu'il en a faite dans ce volume, début d'un travail plus étendu, ne porte-t-elle que sur une de ses branches, la branche mère, l'*orfèvrerie* proprement dite : l'auteur ayant renvoyé à un autre volume sans doute la *bijouterie*, la *joaillerie* et l'*émailleurie*, qui n'offrent pas un moins riche et moins attrayant sujet.

L'orfèvrerie, dans l'acception spéciale du mot, comprend la fabrication des objets qui concourent à la décoration des édifices publics, religieux ou profanes, et à l'embellissement des habitations particulières et du mobilier domestique. Statues, bas-reliefs, édicules, chasses, images, vases, lampes et candélabres, ustensiles d'autels ou de table, voilà sur quoi elle s'exerce. C'est ce qu'elle a produit, en ces divers genres, aux différents siècles et chez les différents peuples, que nous fait connaître M. de Lasteyrie. Il nous conduit de l'antique Asie à la moderne Europe, en passant par la Grèce, Rome, Byzance et le moyen âge, décrivant, caractérisant et appréciant tout ce qui nous est resté, dans cet ordre supérieur, des travaux métallurgiques sortis de la main de l'homme. Deux chapitres seront particulièrement remarquables, ceux que l'auteur a consacrés à l'orfèvrerie byzantine, contre laquelle il existe des préventions et à laquelle nous devons, en tout cas, l'introduction de l'émailleurie, et l'orfèvrerie chrétienne, moins connue encore, malgré l'admiration dont jouit l'architecture dont elle était l'accessoire, et qui n'a pas moins de droit qu'elle à notre admiration. M. de Lasteyrie ne lui a point

ménagé la sienne, mais il y a mis plus de mesure qu'on ne l'a fait quelquefois. La mesure dans le jugement artistique est, avec la précision et la netteté dans la description, les deux qualités qui distinguent ce savant et modeste volume.

Sous ce même titre de *Merveilles*, un vulgarisateur très-habile et très-connu, l'auteur de *l'Homme primitif*, des *Races humaines*, des *Animaux*, des *Plantes*, et de tout un cours dissimulé d'histoire naturelle à l'usage des gens du monde, dont il paraît en ce moment une édition nouvelle et richement illustrée¹, M. Figuier a entrepris d'expliquer à ceux « qui ne sont pas de la partie », comme on dit dans le petit commerce, les mystères et les prodiges de l'industrie contemporaine. *Les Merveilles de l'industrie*², arrivées aujourd'hui à leur troisième volume, ouvrent une série de publications qui promet des révélations curieuses et importantes, car l'auteur n'en est encore qu'aux industries chimiques. Après deux volumes consacrés à celles des industries de ce genre qu'on peut appeler de première utilité, M. Figuier vient, dans le troisième, d'en aborder une qui intéresse le luxe le plus en faveur actuellement, la céramique. La faïence, la porcelaine, le cristal, le verre, l'émail, en sont l'objet. L'auteur explique le secret de leur fabrication et décrit leurs plus beaux produits. Sa plume exercée s'est tirée à merveille de cette tâche pleine de difficultés. C'est de bon augure pour les autres industries qui l'attendent, celle des métaux, celle du bois, et surtout celle des agents invisibles et formidables que l'homme s'est subordonné, et dont il ne fait encore que commencer à tirer parti : la vapeur, les gaz, l'électricité, serviteurs de l'avenir dont M. Figuier doit bientôt nous exposer et nous expliquer les grands et miraculeux services.

P. DOUHAIRE.

La fameuse brochure *Pro Nihilo (les Antécédents du procès d'Arnim)*, parue récemment à Zurich, et qui a fait tant de bruit dans le monde politique, vient d'être traduite intégralement en français. Cette traduction paraît aujourd'hui chez les éditeurs E. Plon et C^e, qui avaient déjà publié le *Recueil des documents produits au procès d'Arnim*. Ces nouvelles pièces sont le complément des premières. Leur réunion forme un des documents les plus curieux et les plus piquants de l'histoire contemporaine.

¹ Huit vol. grand in-8. — Librairie Hachette.

² Furne, Jouvet et comp., éditeurs

LE PRINCE AUGUSTIN GALITZIN

Le Correspondant, qui porte déjà le deuil de tant d'amis, vient de voir encore disparaître un des siens, le prince Augustin Galitzin, que des liens profonds rattachaient à notre œuvre, dont il avait même été, durant quelques années, l'un des plus actifs et des plus sympathiques ouvriers. Aussi ne saurions-nous laisser passer, de l'obscurité où nous demeurons, dans la région lumineuse du repos cette pure et douce figure sans la saluer de quelques paroles d'envie et de regrets.

Ce n'est pas une biographie que nous essayons d'écrire : le temps et les éléments nous manqueraient pour retracer aujourd'hui cette vie si admirablement chrétienne, pour peindre avec des couleurs suffisantes ce martyr souriant de sa foi. Ce que nous voulons, en attendant le portrait qui sera certainement fait un jour, c'est simplement, pour la satisfaction de nos cœurs, adresser un hommage au chrétien, un adieu à l'ami.

Petit-fils d'une sainte qui avait, une des premières, embrassé courageusement la foi catholique à Saint-Petersbourg au début de ce siècle, et neveu d'une autre sainte, morte sous la bure en Amérique, Augustin Galitzin avait été élevé par son père et sa mère dans les croyances auxquelles son âme généreuse devait tout sacrifier plus tard : les richesses, les honneurs, la patrie elle-même, cette patrie qu'il aima malgré tout avec une si vraie tendresse jusqu'à son dernier soupir.

Amené en France vers l'âge de douze ans, il fut confié aux soins de Mgr de Quélen, bientôt animé pour lui d'une affection toute paternelle, et ceux qui l'ont vu à cette époque dans les salons de Paris, avec sa grâce native et sa distinction sympathique, en ont gardé le plus suave et le plus charmant souvenir.

Ceux qui ne l'ont approché que plus tard, après le mariage qui lui avait donné une compagne si digne de comprendre son grand cœur et de s'associer à ses héroïques immolations, l'ont retrouvé avec les mêmes traits : l'abnégation heureuse, la vertu aimable, l'affectueuse préoccupation d'autrui avec le constant oubli de soi-même ; aussi madame Swetchine, qui avait appelé son aïeule sa seconde conscience, aimait-elle à reconnaître en lui l'un de ses plus chers enfants.

Dieu, qui n'éprouve que pour mieux récompenser, ménageait à son serviteur une grande joie vers la fin de sa carrière : le jour où il vit l'ambassadeur du czar, représentant la personne même du souverain, conduire sa fille à l'autel pour l'unir à un des plus grands noms de la noblesse française, à l'un des héros de ce champ de bataille de Loigny, immortalisé par le dévouement chrétien, il put entrevoir, espérer la réconciliation prochaine de sa foi et de sa patrie, et son âme en tressaillit de bonheur.

Mais l'homme, éternel Moïse, n'a pas pour but, ici bas, la jouissance de la Terre entrevue. Sa tâche est seulement d'y conduire, de l'indiquer aux autres, et quand il croit y entrer lui-même, il est rappelé pour rendre compte de sa mission.

Quoique en pleine maturité, le prince Galitzin avait ressenti déjà les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, mal cruel qui, durant plusieurs mois, l'a soumis aux plus indicibles souffrances, supportées sans relâche avec une patience et une résignation qui ont fait de sa mort, adoucie par la visite des premiers pasteurs de l'Eglise et par la bénédiction toute particulière du Souverain Pontife, le digne couronnement de sa pure et belle vie. A la fin, la parole manquait à ses lèvres affaiblies, mais la prière, cette respiration de l'âme, comme l'appelle admirablement M. de Maistre, se lisait dans ses yeux pleins d'espérance ; et c'est en bénissant ses trois fils, armés de sa foi chrétienne et de ses nobles exemples, qu'il est allé recevoir, dans le repos et la sérénité, « cette couronne, que la rouille et les vers n'altéreront point, cette couronne incorruptible qui ne sera jamais enlevée. »

LÉON LAVEDAN.

QUINZAINE POLITIQUE

24 décembre 1875.

Quels sentiments de surprise, d'indignation, de dégoût et d'effroi ont occupé les cœurs honnêtes et envahi les esprits prévoyants pendant les treize jours qu'a duré l'élection sénatoriale de l'Assemblée, on le sait, et nous avons d'autant moins besoin de le dire que ce trouble n'est pas apaisé. Tous nos vœux ont été déçus; toutes nos espérances sont déconcertées: nous pouvons l'avouer sans honte ni désavantage. L'empire que la gauche avait perdu, depuis le 10 novembre, dans toutes les luttes où un principe de gouvernement et une idée de morale politique avaient pu être engagés, elle l'a reconquis dans une intrigue et par une misérable association des intérêts les plus égoïstes. Le parti conservateur est vaincu par des transfuges de son armée autant que par ses ennemis, et c'est affaibli par cette défaite inattendue qu'il se présente aux batailles décisives dont lui-même a marqué le rendez-vous pour les mois prochains. Le ministère voit se démembler et se disperser la majorité qu'il avait formée. Ceux qui avaient dû, le 24 mai, abandonner le pouvoir, se reprennent à le convoiter, s'agitent et préparent les desseins de leur vengeance et de leur avidité, comme si une heure propice allait bientôt sonner pour eux. Le premier des fondements constitutionnels sur lesquels devait reposer l'État menace de se dérober: le Sénat, tel que l'Assemblée l'a créé pour sa part, manque des conditions qui lui étaient nécessaires: il n'a ni la force d'équilibre qui devait maintenir toutes les autres, ni la solidité qui devait soutenir le reste. Voilà les effets de cet événement. Tels sont les dangers auxquels nous précipite la politique odieuse qui, durant ces treize jours, a mêlé dans une si scandaleuse union le royalisme de M. de la Rochette, le césarisme de M. Rouher, le républicanisme de M. Thiers et le radicalisme de M. Gambetta. Et si la volonté du pays n'y remédie virilement, on peut affirmer que le mal est un des plus graves auxquels la France ait été en proie depuis 1871.

Après tant de votes laborieux, changeants, trompeurs, favorisés par une ombre qui a couvert on ne sait combien d'erreurs et de défaillances, l'Assemblée a élu 67 des candidats que la gauche présentait à son choix ; 5 seulement ont eu l'honneur d'être nommés par la droite ; 3 ont également reçu les suffrages de la droite et de la gauche. De ces 75 sénateurs, 7 sont de la droite ; 8 viennent du groupe Lavergne ; 50 ont été désignés par M. Thiers et M. Gambetta dans les rangs des trois gauches, oui, jusque dans ces derniers rangs d'où ils amènent au Sénat M. Edmond Adam et sept autres radicaux. Dans une sorte de cercle intermédiaire, où ils habiteront comme dans une de ces régions vides de paix aussi bien que d'espérance, dont Dante a tracé les limites, voici destinés à errer d'un côté du Sénat à l'autre les 10 sénateurs qui étaient hier de l'extrême droite : MM. de la Rochette, de Franclieu, de Cornulier-Lucinière, Dumont, Théry, de Tréville, de Lorgeril, Pajot, de Douhet et Hervé de Saisy, que M. Chaurand eût noblement accompagnés, si la gauche infidèle ne l'eût trahi dans sa trahison, en lui refusant à la dernière heure le denier sénatorial, promis par M. Gambetta ! Elle est donc faible la part et petite la place des conservateurs que la droite a pu introduire au Sénat, à travers cette mêlée épaisse de haines et de cupidités ; et si parmi eux elle a l'orgueil de saluer les deux soldats qui, à certains jours de 1870, ont le plus fait battre le cœur de la France, le vainqueur de Coulmiers et le volontaire de Metz, d'Aurelle et Changarnier, que de peines elle a eues pour porter au Sénat, parmi cette cohue de violents et de traitants, l'homme que l'Eglise, la France et l'Europe y attendaient le plus impatientement du droit de la justice et de l'admiration, Mgr Dupanloup, cet illustre serviteur de la religion, des belles-lettres et de son pays, qu'en 1871 et aux applaudissements de l'Assemblée, M. Thiers appelait un grand patriote, un grand citoyen, un grand orateur et un grand évêque !

Que deviendront ces nombres, quand la nation, à son tour, aura fait ses choix ? Nous ne saurions le prédire, surtout après un événement qui déplace tant de forces et dont la réalité eût, d'avance, paru défier toutes les conjectures. Que valent les personnes des élus ? Nous nous défendrons d'en parler, quels que soient les inconnus ou les indignes que cette poussée ait promus à un tel honneur. Mais ce qu'on peut affirmer dès ce moment, c'est que cette élection a mérité la réprobation publique pour deux raisons évidentes à tous les yeux : elle a, en effet, exclu du premier des conseils de la nation les modérés de deux grands partis ; et, de plus, elle a procédé d'une alliance éhontée, celle des rancunes politiques et des appétits personnels. De ces deux fautes, l'une met en péril la stabilité

même de l'État, et l'autre n'annonce qu'une série de convulsions stériles et de luttes déchirantes ; celle-là a offensé le bon sens de la France, et celle-ci sa générosité.

Singulière autorité que celle du petit Sénat où règneraient les 75 élus d'aujourd'hui ! Ils représentent une majorité de votants ; soit. Mais représentent-ils une majorité d'électeurs ? Nullement. Ce n'est ni le lien de principes identiques ni même celui d'intérêts communs qui les ont rassemblés. Aucune nécessité suprême ne les a forcés de s'unir, comme devant la patrie ou la société en danger s'unissent des soldats ou des citoyens accourus à la voix d'un seul et même devoir. Aucune attache d'opinions ou de souvenirs ne les rapprochait pour l'acte même qu'ils accomplissaient. Les uns avaient nié la légitimité d'un Sénat ; les autres avaient contesté à l'Assemblée le droit de le constituer ; et tous ensemble se font sénateurs ! Ceux-ci avaient déclaré que la souveraineté populaire ne peut supporter au-dessus d'elle un pouvoir permanent ; et ils briguent la dignité de sénateur à vie ! Ceux-là jugeaient dérisoire un Sénat qui serait formé par élection, selon le mode républicain, et ce qu'ils ne voulaient recevoir que comme un héritage ou de la main du prince, ils le demandent comme un présent à la bonne volonté d'un radical ! Rivaux de ceux qu'ils ont vaincus, ils restent, dans leur victoire, ennemis les uns des autres ; mais ils ne sont pas seulement une coalition où l'on se hait et se méprise ; ils sont une coalition comme on n'en vit ni au 24 mai 1873, ni au 16 mai 1874, ni au 25 février 1875, puisqu'ils ne s'accordent pas plus pour fonder que pour renverser un gouvernement. Ils ne se contentaient pas même de vouloir détruire un parti : à la vindicte qui anéantit ils ont joint le commerce qui trafique ; ils se sont plus encore associés comme des actionnaires qu'alliés comme des hommes d'État ; à défaut du gouvernement, ils se sont partagé le Sénat ; et c'est ce mélange de profits personnels si grands et de bénéfices politiques si petits qui rend cette coalition différente de toutes celles qu'aura mentionnées l'histoire du régime parlementaire.

Pouvait-on empêcher cette coalition ? pouvait-on la vaincre ? Il est difficile de le dire, parce qu'il y avait dans les données de l'événement deux éléments qui confondaient toutes les notions et qui troublaient tous les calculs de la politique : d'une part, l'intérêt individuel pouvait dominer aussi bien celui du parti que celui du pays ; de l'autre, cet intérêt agissait en secret. Assurément, on a pu, sans trop s'aveugler, espérer que la majorité du 11 novembre, affirmée dans les luttes où elle venait de triompher sous la conduite de M. Buffet, resterait telle que ses devoirs l'avaient faite. Mais il n'a pas dépendu des chefs de la droite que les onze cheveu-légers, en-

trainés par M. de la Rochette, et les bonapartistes soumis à la direction de M. Rouher demeuraient fidèles à la majorité et au gouvernement. Les bonapartistes ont été plus césariens que conservateurs : ils ont cru le désordre plus profitable que l'ordre à leurs ambitions ; et, pour se ménager ce profit aussi bien que pour assouvir la haine dont les affame leur inimitié contre le centre droit, ils avaient refusé, avec une perfide modestie, la moindre part des candidatures sénatoriales. Les cheveu-légers n'avaient ni regret, ni envie à concevoir : la droite avait inscrit sur sa liste des noms choisis par l'extrême droite au gré de sa propre préférence, noms plus nombreux et plus glorieux que les dix auxquels la faveur de la gauche a fait la grâce et la fortune que l'on sait. Mais les onze avaient leur dessein ! le ressentiment a servi d'excuse à leur conscience, l'amour personnel a servi de guide à leur conduite. On n'a donc rien pu, ou presque rien, pour retenir les uns ni les autres. Peut-être le ministère eût-il gagné dans une partie du centre gauche assez de suffrages pour suppléer à ceux-là, si, au lendemain du jour où M. Paul de Cassagnac étalait à Belleville le programme de l'empire radical, M. Buffet avait condamné du haut de la tribune la politique du bonapartisme révolutionnaire ; peut-être aussi le ministère, en consentant à laisser placer cinq noms de ministres sur la liste de la droite, aurait-il dû lui prêter énergiquement l'assistance de toute son autorité : il aurait pu décider ainsi quelques timides ; or, on n'a pas oublié combien peu de votes ont manqué à la droite pour donner la première victoire à ses principales candidatures. Ce qui, du moins, n'est pas douteux, c'est que la droite a commis une faute en n'apportant pas une liste complète : que n'adjoignait-elle à ses candidats, dès le commencement, ces modérés du centre gauche et du groupe Lavergne qu'elle a plus tard admis parmi les siens ? La liberté de combler, chacun à sa manière, le vide de ces treize places pour lesquelles on ne désignait personne, n'était pas bonne dans une compétition si jalouse et où la discipline seule pouvait assurer la supériorité de l'un sur l'autre. En ajoutant treize noms comme ceux de MM. Vautrain, Delorme, Vacherot, Victor Lefranc, on n'avait pas seulement l'avantage de paraître plus généreux et plus équitable ; on s'acquerrait encore des voix dont quelques-unes peut-être eussent suffi, dans l'incertaine dispute du premier jour, pour proclamer plusieurs des noms de la droite, annoncer de son côté la majorité du lendemain et décourager ainsi la gauche.

Dans cette France dont le destin, depuis un siècle, passe d'un extrême à l'autre, et dont le gouvernement semble devenu le prix de la violence, l'esprit national continue, en dépit de la brutalité des événements, à aimer la mesure et à détester l'excès. Notre pays

est, au fond, un pays d'égalité, de justice et de modération. De tous les reproches qui peuvent y accabler un parti ou un homme d'État, il n'en est pas de plus facile à élever parmi nous que celui d'intolérance et d'exclusivisme ; et peut-être n'est-ce pas tant parce qu'il y a dans nos mœurs politiques le goût naturel d'une certaine douceur libérale que parce que le règne successif de tant de partis et leur multiplicité nous ont fait une loi de les rendre sociables l'un à l'autre, de leur apprendre à se supporter, et de leur demander le service commun de la patrie. La gauche le sait, et son histoire nous enseignerait qu'elle s'est souvent plu, depuis 1815, à abuser de ces sentiments de la nation, en se disant proscrite, en jurant qu'elle est victime d'une sorte de suspicion et de tyrannie qui l'écarte de tous les emplois et qui lui refuse la moindre place au soleil de la France ! Elle a eu l'habileté d'invoquer ce grief une fois encore. A l'entendre, la droite prétendait peupler de ses élus le Sénat tout entier : la gauche lui aurait demandé une part bien restreinte, la part d'une minorité, et la droite aurait eu l'imprudent orgueil de rebuter la bonne volonté de la gauche : elle aurait résolu de tout s'attribuer ! C'est là un récit erroné et mensonger. La vérité est que la gauche a essayé d'imposer au centre droit l'obligation de lui offrir dans le Sénat, pour chacun de ses trois groupes, une représentation proportionnelle ; elle exigeait que le centre droit frappât d'ostracisme l'extrême droite et qu'il appelât l'extrême gauche. Il fallait interdire le Sénat à M. de Belcastel, parce qu'il n'a pas aidé à fonder la Constitution du 25 février, et y admettre M. Edmond Adam qui veut l'abolir à sa façon ! Il fallait repousser M. de Carayon-Latour, parce qu'il n'est pas républicain, et agréer M. Challemel-Lacour, bien qu'il soit radical ! En un mot, la gauche voulait que le centre droit fût conciliant avec les révolutionnaires en même temps qu'intolérant avec les conservateurs ; il aurait gardé la porte du Sénat, pour l'ouvrir à M. Laurent Pichat ou à M. Naquet, et la fermer à M. Lucien Brun ou à M. Kolb-Bernard. Tel était le traité que la gauche voulait bien conclure avec le centre droit ; et qu'on nous dise si, en rejetant ces conditions, le centre droit ne s'est pas honoré ! Il a préféré à une telle forfaiture le risque de subir lui-même l'exclusion, et c'est le sort qu'il a eu. Il n'a pas consenti à faire un Sénat où l'extrême droite n'eût pas un seul député, et il s'est trouvé des cheuau-légers pour s'unir aux radicaux contre le centre droit ! Il n'a pas consenti à donner le bâton d'ivoire et la chaise curule aux Barbares du radicalisme, et il s'est trouvé des bonapartistes pour frapper le centre droit à la grande joie et au profit de l'extrême gauche ! Étrange moyen d'être conservateurs que de s'associer avec les radicaux contre un parti qui a le courage de résister non-seulement aux

coups du radicalisme, mais à ses caresses et à ses offres ! Qu'eussent donc pu faire de plus les amis de M. de la Rochette et de M. Rouher, si M. de Broglie et M. Bocher avaient fraternellement décoré du titre de sénateurs les satellites de M. Gambetta et les sectaires de M. Naquet ?

Ce serait un châtement suffisant que de nommer à l'histoire les onze transfuges de l'extrême droite. Mais hâtons-nous de le dire : le blâme des royalistes dont ils ont pris le drapeau blanc pour aller le mettre dans les plis du drapeau rouge, le blâme des catholiques dont ils ont trahi les intérêts sacrés, auront précédé le jugement de l'histoire. Reniés, désavoués, condamnés par presque tous les journaux de l'extrême droite elle-même, il ont entendu ceux dont ils avaient déserté les rangs réprouver leur conduite avec une loyale et noble indignation. C'est M. le marquis de la Rochetulon qui écrit au *Courrier de la Vienne* : « Voyez-vous des députés dont la bouche ne s'est jamais ouverte sans invoquer l'honneur, les voyez-vous, dans la nuit du 10 décembre, se cacher de leurs anciens amis et se glisser, tantôt chez M. Jules Simon et tantôt chez un chef bonapartiste, pour y négocier leur alliance avec les plus irréconciliables ennemis de Dieu et du roi ? Les voyez-vous disposer du nom de plusieurs collègues, dont les uns ont déclaré ignorer le triste marché et dont plusieurs autres en ont publiquement rejeté les conditions avec horreur ? » C'est M. le comte de Vaulchier qui écrit à l'*Union Franc-Comtoise* : « Je repoussé toute solidarité avec ces royalistes qui ont fait un pacte avec les ennemis de la monarchie, avec les chrétiens qui portent au Sénat les plus cruels ennemis de l'Église, et je leur laisse toute la responsabilité d'une manœuvre détestable qui couvre de deuil les derniers jours de notre malheureuse Assemblée. » Ce sont vingt autres, qui, individuellement, protestent contre l'acte de M. de la Rochette et des onze. C'est surtout l'extrême droite qui se réunit, qui efface leurs noms de son registre parlementaire et qui, devant la France et devant M. le comte de Chambord, leur reproche leur faute en déclarant « qu'elle avait formellement repoussé toute idée d'alliance avec les groupes de l'Assemblée dans lesquels se rencontrent les adversaires les plus décidés de la monarchie légitime, les ennemis avoués de l'Église et de l'ordre social chrétien ».

Il y a pour les crimes politiques une autre sanction que celle du jugement public qui les frappe : c'est celle des effets qui les suivent. Eh bien ! qu'ont-ils donc réussi à faire, ces fidèles et purs légitimistes que nous voyons moralement bannis de leur propre parti ? Ils ont eu, en se substituant à dix de leurs amis, l'honneur d'écarter eux-mêmes du Sénat les treize royalistes qui étaient les candidats de

l'extrême droite. Ce n'est pas tout : ils ont assisté la gauche à barrer le chemin du Sénat à des hommes comme M. de Larcy, M. de Meaux, M. Depeyre, M. Ernoul, M. de Gontaut-Biron, M. de Kerdrel, dont les services et les talents étaient nécessaires à la cause monarchique. Quel souvenir de reconnaissance la royauté ne devra-t-elle donc pas à ces austères et intelligents proscripteurs, à ces onze radicaux du royalisme ! Ils ont affaibli le groupe parlementaire auquel ils appartiennent ; ils l'ont séparé en deux fractions ; ils en ont rompu la vieille et forte unité. Quel mérite encore ! Ils ont, disent-ils, l'épouvante et le dégoût de la République. Or, ils fraternisent avec les républicains à la porte du Sénat ; ils y entrent au bras des radicaux : compagnonnage qui diminue le droit qu'ils se targuaient d'avoir de mépriser les gens de la gauche ; association qui permettra de mettre en doute le sérieux de leurs vertueuses déclarations. Ils affirment que la République ne peut durer sans perdre la France. Or, ils fournissent à la gauche les moyens de consolider la République et de rendre de plus en plus républicain le gouvernement de notre pays : ils livrent le Sénat au pouvoir de la gauche. Enfin, ils assurent que s'ils ont conclu avec la gauche un tel pacte, c'est un pacte de haine et de vengeance qui affranchit de « l'orléanisme » le Sénat et le pays. Combien est sage et respectueuse l'audace qui, oubliant l'acte du 5 août 1873, jette ce cri de guerre à « l'orléanisme » ; combien cette politique a le sens de la réalité : une lettre de M. de Carayon-Latour l'a dit, et nous nous abstiendrons de le dire après lui. Mais que cette inimitié si jalouse de terrasser les orléanistes ait bien choisi ses armes et qu'elle ait été heureuse dans l'effort de sa colère, qui ne peut le contester ? Les onze, il est vrai, peuvent se vanter d'avoir exterminé les orléanistes du centre droit, mais ils ont fait vaincre du même coup les orléanistes du centre gauche ; ils ont éloigné du Sénat les orléanistes qui ont compris qu'on ne saurait recommencer l'histoire de 1830, et ils l'ont peuplé des orléanistes qui ont gardé cette histoire dans leur souvenir comme une tradition et comme une règle. Si c'était là le dessein des onze, qu'ils se félicitent, mais qu'ils cessent de se représenter comme les champions les plus autorisés du royalisme ; et si telle n'était pas leur intention qu'ils cessent de se justifier par ces lettres déclamatoires de M. de La Rochette et de M. de Franclieu : car la réalité a bien trompé « la grande visée » de leur imagination.

Non contents de s'associer dans cette ténébreuse affaire à M. Gambetta et à M. Rouher, quelques-uns des onze ont eu la hardie prétention de s'associer Dieu lui-même dans leur fortune : ils ont daigné, ils ont osé partager avec lui la gloire de leur haine triomphante et les heureux fruits de leur trafic ! A les entendre, son « doigt » est

dans cette machination qu'ils ont concertée avec des hommes qui ne croient ni en Dieu ni à l'âme ! Cette intrigue, qui vaut tant d'honneurs et de profits aux ennemis les plus violents de la religion ou de la monarchie, c'est un soin de sa providence ! Ces coups dont on a frappé dans l'ombre et sans avertissement, ces coups dont on accable des gens d'honneur et des gens de bien, ces coups dont on tue, avec la complicité de césariens et de démagogues, des conservateurs qui n'ont fait depuis cinq ans que se battre pour le salut de la société, on se considère comme des anges exterminateurs choisis par Dieu pour les porter, et, avec on ne sait quelle piété insultante pour lui, on se vante d'avoir tenu « les verges de sa justice » ! Voilà, en vérité, une bien triste profanation ; et sans doute que ceux qui ont abaissé ainsi jusqu'à eux-mêmes l'idée de Dieu et son nom, ont oublié que leur vindicte n'avait rien de chrétien, leur victoire rien de catholique, leurs bénéfices rien de moral. Usurper le droit de se dire, dans ces basses œuvres, les serviteurs de Dieu, c'est l'outrager. Qu'il suffise aux onze des palmes dont les couvre la main de M. Raoul Duval et de M. Naquet ! Qu'il leur suffise des récompenses du Sénat ! Puissent seulement le compte qu'ils doivent à Dieu et celui que Dieu leur doit, ne pas se régler au détriment de notre malheureux pays !

Le centre gauche a moins étonné la conscience publique : nous avons, hélas ! l'habitude, depuis trois ans, de le voir servir de plus en plus humblement la vengeance personnelle de M. Thiers et la politique fallacieuse de M. Gambetta. Mais le centre gauche n'avait jamais commis une faute plus grave, et il a commencé à en sentir le poids, aux derniers jours de l'élection. Car qu'a-t-il fait ? C'est peu que d'avoir démenti sa propre promesse, en élisant sénateurs des constitutionnels qui ne sont pas conservateurs et des conservateurs qui ne sont pas constitutionnels. Il a aidé les violents à exclure du Sénat les modérés qui pouvaient seuls tempérer avec lui le régime de la République et soutenir le gouvernement du maréchal de MacMahon : est-ce avec ses alliés d'hier qu'il rendra durable et respectable une Constitution que déjà chacun d'eux détruit dans sa pensée ? Il a formé un Sénat où ce qui règne le moins, c'est la force qui devait y dominer le plus, celle de la pondération. Il a eu la tristesse d'assister les bonapartistes et les radicaux à discréditer à l'envi le régime parlementaire. Il a eu l'humiliation de subir leur volonté : M. Rouher l'a contraint d'effacer sur la liste de la gauche cinq des noms que les impérialistes poursuivent de leur plus vif ressentiment ; et quand M. Rouher, par l'adresse de ses choix, a voulu débarrasser son parti des sept ou huit adversaires que le centre gauche pouvait lui opposer dans les élections départemen-

tales du Sénat, le centre gauche a dû, muet et docile, seconder l'habileté de M. Rouher. Il a eu encore une autre peine à subir : il lui a fallu recevoir au Sénat huit de ces mêmes radicaux qu'il gémissait, il y a cinq ans, de rencontrer dans cette Assemblée ; il lui a fallu laisser passer sous le joug son indépendance et sa dignité, à l'heure où le soupçon tyrannique de M. Gambetta est venu apostropher au pied de la tribune ces deux policiers de la gauche qui tendaient les bulletins et qui, de leur main à l'urne, en surveillaient le passage. Quelle complaisance alarmante ! Quelle imprévoyance ! De quel prix le centre gauche aura payé cette dangereuse victoire !

Les bonapartistes ont pratiqué de nouveau, et avec une plus cynique audace que jamais, la politique dont M. Rouher leur avait déjà enseigné le secret dans toutes les difficultés où, depuis trois ans, s'est embarrasée la destinée de la France : ne rien créer, tout ébranler ou détruire ; ne rien rendre durable, tout laisser dans l'incertitude et l'agitation du provisoire ; aider au désordre dans l'État, favoriser la violence dans les partis, les annuler ou les anéantir l'un par l'autre. Tel est l'art de M. Rouher, et cet art révolutionnaire, à peine compterait-on dans l'Assemblée trois bonapartistes qui n'en aient docilement suivi les règles : M. Rouher et ses amis ont été les alliés fidèles et zélés de M. de la Rochette et de M. Gambetta ; c'est M. Raoul Duval qui, en s'abouchant avec M. Jules Simon, a été l'entremetteur des démocrates césariens et des démocrates républicains. On sait comment M. Rouher, portant sa duplicité d'un côté et d'un autre, s'était préparé un double bénéfice : avec la gauche, il voulait « écraser » le centre droit ; avec la droite, il comptait rendre au gouvernement un service payable plus tard ; le premier jour, il défendait de voter pour M. Buffet ; le second, il lui offrait ses suffrages, et n'eût été la fière probité de M. Buffet, n'eût été sa courageuse et intelligente indépendance, M. Rouher eût retiré de cette opération un profit qui aurait bien accru tous les avantages prodigués à sa politique par la trop confiante bienveillance et la fausse spéculation de la gauche. M. Buffet n'a pas voulu devoir à ce honteux secours la dignité de sénateur ; et nous avons le droit de demander à ses adversaires, à M. Jules Simon et aux autres, aux professeurs de républicanisme, aux doctrinaires et aux puritains de la République vertueuse et aimable, si quelqu'un d'entre eux a eu, dans les échanges de ce jour-là, un tel scrupule de moralité. M. Buffet n'a pas voulu davantage que le gouvernement fût, comme il l'a dit, « le prisonnier » de l'Empire : il reste donc libre de dénoncer au pays les méfaits de ce bonapartisme radical ; il peut montrer comment M. Rouher facilite au maréchal de Mac-Mahon la noble tâche dont il s'est chargé, celle de

protéger la paix sociale et nationale de la France ; il peut compléter le souvenir des discours d'Ajaccio et de Belleville par le récit des derniers actes de cet impérialisme démagogique qui ne sert la société et la nation que moyennant salaire et pour le bien de César seulement. Oui, M. Buffet le peut comme il le doit, et il le fera.

Nos amis ont donc succombé sous cette coalition ; mais, si le nombre leur a manqué, il n'en est pas moins vrai que la droite modérée et le centre droit demeurent dans l'Assemblée le parti le plus considérable qui puisse subsister de lui-même. Leur fidélité n'a laissé à aucune violence ni à aucune perfidie le pouvoir de dénouer ou de briser un seul des liens qui les unissent : si c'est une consolation pour leur honneur, c'est aussi une espérance, parce que cette fidélité reste la puissance de l'avenir. Ils ont trouvé dans l'extrême droite l'assistance précieuse de cœurs chevaleresques et d'esprits honnêtes que, désormais, la communauté de ce malheur rattache à eux plus intimement. Quand on garde ces ressources ; quand, à défaut de sa fortune, on a sauvé ainsi la vérité qu'on porte entre ses mains ; quand on a été frappé par de tels ennemis ; quand on peut attester devant tous les conservateurs qu'on n'a rien sacrifié de leurs principes aux révolutionnaires les plus captieux et les plus entreprenants : on a le droit d'espérer encore. La France est mobile, mais sa mobilité, grâce à Dieu, est souvent un retour de sa justice et de sa raison. Que nos amis aient confiance en elle ! Ils sont les modérés, et ils ont derrière eux ce vague et grand parti des honnêtes gens qui, à certaines heures, se retrouve lui-même, se lève comme un seul homme et chasse devant lui tous les extrêmes. Ils forment au fond de la nation un élément qui, entre tous et jusque dans la confusion générale dont la France a été tant de fois remuée et troublée, est le plus permanent et le plus ferme ; ce sera tôt ou tard la force qui restaurera la gloire et la prospérité de la France. Qu'ils reprennent donc tout leur courage en recouvrant toute leur foi ! Il leur manque — pourquoi se le dissimuler ? — la discipline et l'activité : qu'ils travaillent à s'assurer ces deux vertus politiques ; qu'eux aussi, ils sachent enfin être un parti ; qu'ils imitent leurs adversaires, si peu ménagers de leur argent et de leur temps, si peu avarés de leurs écrits et de leurs discours, si habiles à organiser leur propagande et à concentrer leurs efforts ; qu'ils apprennent à lutter toujours et partout. Et ils verront bientôt le pays réparer de lui-même le mal que cette coalition a cru leur faire pour toujours.

L'Assemblée n'a guère plus que son titre : sa vie expire, sa force est épuisée, son devoir est accompli ; dans quelques jours, elle se dissoudra. Quels que soient donc ses derniers débats, elle ne saurait

plus guère agir sur le sort du pays : elle a fixé les dates où il dira son propre sentiment, et ces dates sont prochaines. C'est à la nation que tout s'adresse dès ce moment. En apportant à la tribune les décisives explications qu'on annonce à propos de la loi de l'état de siège, M. Buffet pourra parler devant l'Assemblée, mais elle n'est plus qu'un auditoire ; le juge est maintenant ailleurs qu'à Versailles ; c'est la France ; elle est à son siège et elle écoute. Parlementairement, il n'y a plus de majorité qui puisse diriger les conseils du maréchal de Mac-Mahon : car on ne saurait appeler de ce nom une coalition d'intérêts fragiles et fugitifs, hostiles même l'un à l'autre et déjà séparés ; on ne saurait regarder comme une majorité réelle et légitime une coalition, qui, pour cimenter son union et continuer son accord, n'a ni une idée vraiment identique, ni une espérance commune, et par conséquent aucune règle de gouvernement. Au surplus, il y a un maître qui a déjà retiré à cette coalition sa force d'un jour : c'est le pays, qui, finissant par prendre en dégoût un spectacle auquel l'honnêteté du sentiment public ne peut s'habituer comme l'esprit des acteurs, a prononcé son jugement moral en attendant son jugement politique. Le maréchal de Mac-Mahon, M. Buffet et les conservateurs peuvent et doivent se tourner vers lui : ils n'invoqueront pas en vain son assistance. Et cette certitude a pour premier présage le dernier acte de la coalition elle-même : lasse de son propre scandale, assouvie peut-être, assaillie de reproches, travaillée par ses discordes, divisée par de sourdes craintes, instruite par les effets de ses ruses et de sa tromperie réciproque, saisie de regrets et de soupçons, elle n'a pu terminer son œuvre comme elle avait commencé ; elle s'est montrée impuissante dans les trois dernières journées de cette déplorable élection ; en un mot, elle a dû réagir contre elle-même : signe indirect mais certain de la réaction à laquelle le pays est prêt actuellement.

AUGUSTE BOUCHER.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT-UNIÈME

(SOIXANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE¹)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu; — Art., article.

- A un père exilé. *Poésie*. V. Émile Guiard. 807.
- Afrique (L') équatoriale. par M. le marquis de Compiègne. C. R. 404.
- Affiquet (L') de la marquise. *Nouvelle*. V. A. de Barthélemy.
- Aiguière (L'). *Nouvelle*. V. 1153.
- Aube (L'). *Nouvelle*. V. G. de Parseval. 59.
- Autran. *La flûte et le tambour, poèmes*. 820.
- BARTHÉLEMY** (A. de). L'affiquet de la marquise. *Nouvelle*. 25 octobre. 287. — 10 novembre. 550. — 25 novembre. 741. — 10 décembre. *Fin*. 925.
- Barthélemy (Édouard de). *Une nièce de Mazarin, la princesse de Conti*. 396.
- Baudouin (Alphonse). *Revers de médailles. Poésies*. 402.
- Bérulle (Le cardinal de) et le cardinal de Richelieu, par M. l'abbé Houssaye. C. R. 811.
- Bismarck (M. de). Ses derniers discours. Art. V. 1065.
- Boislisle (A. de). *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*. 201.
- Boissier (Gaston). *De l'opposition sous les Césars*. 819.
- BOUCHER** (Auguste). *Quinzaine politique*. — 10 octobre. 205. — 25 oc-

¹ Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1875.

- tobre. 409. — 10 novembre. 636. — 25 novembre. 840. — 10 décembre. 1051. — 25 décembre. 1244.
- BOUCHER** (R.). *Droit musulman. — Du statut personnel et des successions*, par MM. Sauteyra et Cherbonneau. 835.
- Bruyère (Loys). *Contes populaires de la Grande-Bretagne*. 393.
- CHAMPAGNY** (Comte de), de l'Acad. fr. *Correspondance de Lamartine*. Art. 579.
- CHANTELAUZE**. Marie Stuart. 15^e art. 10 octobre. 150. — 16^e art. *Fin*. 25 octobre. 320.
- Château (Un) en Seine-et-Marne en 1870*, par M. le marquis de Mun. C. R. 399.
- Cherbonneau (Eugène). *Droit musulman. — Du statut personnel et des successions*. 835.
- CHÉRUEL** (A.). Le duc de Guise à Naples. Art. 709.
- Colon (Un) De Paris à Nouméa. *Journal d'un colon*. 1214.
- Compiègne (Marquis de). *L'Afrique équatoriale*. 404.
- COMPIÈGNE** (Marquis de). Le Congrès de géographie. Art. 701.
- Congrès (Le) de géographie. V. Marquis de Compiègne. 701.
- Contes d'été*, par M. Richebourg. C. R. 825.
- Contes populaires de la Grande-Bretagne*, par M. Loys Bruyère. C. R. 393.
- Conti (La princesse de)*, par M. Éd. de Barthélemy. C. R. 396.
- Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, par M. A. de Boislisle. C. R. 201.
- Crimée (La guerre de). V. Camille Rousset.
- Daudet (Ernest). *Le ministère de M. de Martignac*. 822.
- DELMOTTE** (Georges). *Le repos du dimanche et les compagnies de chemins de fer*. 631.
- DELUDE** (Comte G.). Louis XVI et ses conseillers. Art. 246.
- Discours (Les derniers) de M. de Bismarck, 1871-1874. Art. 1063.
- Dœllinger (Le docteur) et le comte de Montalembert. Art. 1044.
- DOUHAIRE** (P.). *Revue critique*. 25 octobre. — *Napoléon I^{er} et le roi Louis*, par M. Félix Rocquain. 389. — *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, par M. Loys Bruyère. 393. — *Une nièce de Mazarin, la princesse de Conti*, par M. Édouard de Barthélemy. 396. — *Un château en Seine-et-Marne en 1870*, par M. le marquis de Mun. 399. — *Revers de médailles, poésies*, par M. Alphonse Baudouin. 402. — *L'Afrique équatoriale*, par M. le marquis de Compiègne. 404.
- 25 novembre. — *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, par M. l'abbé Houssaye. 811. — *Tribuns et courtisans*, par M. V. de Laprade. 815. — *De l'opposition sous les Césars*, par Gaston Boissier. 819. — *La flûte et le tambour*, poèmes, par M. Autran. 820. — *Le ministère de M. de Martignac*, par M. Ernest Daudet. 822. — *La sainte Bible*, traduction de M. l'abbé Glaire. 824. — *Contes d'été*, par M. Richebourg. 825.
- 10 décembre. — Livres d'étrennes. C. R. 1050.
- 25 décembre. — Livres d'étrennes. C. R. 1236.
- Droit (Le) français*, par Alfred Jourdan. C. R. 199.
- Droit musulman*, par MM. Sauteyra et Eug. Cherbonneau. C. R. 835.

- Faucher (Léon). V. René Lavollée. 5.
- Femmes (Les) et la famille aux États-Unis. V. Claudio Jannet. 479.
- Flines (Histoire de l'abbaye de)*, par M. l'abbé Hautcœur. C. R. 1048.
- Flûte (La) et le tambour*, poèmes, par M. J. Autran. C. R. 820.
- FOURNEL** (Victor). Les œuvres et les hommes. Art. 783. — Les soldats de Dieu, *poésie*. 1014.
- GAILLARD** (Léopold de). *Nouveaux sermons*, par A. de Pontmartin. C. R. 654.
- Galitzin (Le prince Augustin). Art. 1242.
- Géographie (Le Congrès de). V. Marquis de Compiègne. 701.
- Glaire (L'abbé). *La sainte Bible*, traduction. 824.
- GUÉRIN** (Urbain). *Le droit français*, par Alfred Jourdan. C. R. 199.
- Guerre (La) de Crimée. V. Camille Rousset.
- GUIARD** (Émile). *Poésie. A un père exilé*. 807.
- Guise (Le duc de) à Naples. V. A. Chéruel. 709.
- Hautcœur (L'abbé). *Histoire de l'abbaye de Flines*. 1048.
- HEINRICH** (G.-A.). Des réformes dans l'enseignement supérieur. Art. 356.
- HÉRICHAULT** (Ch. d'). Une journée révolutionnaire. Art. 115, 668.
- Histoire de l'abbaye de Flines*, par M. l'abbé Hautcœur. C. R. 1048.
- Houssaye (L'abbé). *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*. 811.
- Inde (L') contemporaine et sa littérature. V. Félix Nève. 1164.
- JANNET** (Claudio). La femme et la famille aux États-Unis. Art. 479.
- Jeanne d'Arc au théâtre, 1459-1875. V. Comte de Puymaigre. 984.
- Jourdan (Alfred). *Le droit français*, 199.
- Journée (Une) révolutionnaire. V. Ch. d'Héricault.
- JULLIEN** (Adolphe). La musique à la cour de Louis XVI. Art. 1184.
- LACOMBÈ** (H. de). Du renouvellement partiel des assemblées. Art. 605.
- LALLEMAND** (Comte de). *Les militaires blessés et invalides*, par M. le comte de Riencourt. C. R. 826.
- Lamartine (Correspondance de). V. F. de Champagny. 579.
- Laprade (V. de). *Tribuns et courtisans*. 815.
- LARGENT** (Augustin). *Histoire de l'abbaye de Flines*, par M. l'abbé Hautcœur. C. R. 1048.
- LAVOLLÉE** (René). Léon Faucher. Art. 5.
- LEMOYNE** (André). *Poésie. Sous les tropiques*. 406.
- Libéraux (Les) et la liberté sous la restauration. V. Paul Thureau-Dangin.
- Livres d'étrennes. V. P. Douhaire. 1030, 1236.
- Louis XIII et Richelieu. V. Marius Topin.
- Louis XVI et ses conseillers. V. Comte G. de Ludre. 246.
- Marie Stuart. V. Chantelauze.
- Martignac (De), son ministère*, par M. Ernest Daudet. C. R. 822.
- MÉLANGES. V. Urbain Guérin. 199. — V. P. Viollet. 201. — V. André Lemoine. 406. — V. Georges Delmotte. 631. — V. L. de Gaillard, 654. — V. Comte de Lallemand. 826. — V. R. Boucher. 835. — V. Augustin Largent. 1048.
- Militaires (Les) blessés et invalides*, par M. le comte de Riencourt. C. R. 826.

- Montalembert (Le comte de) et le docteur Doellinger. Art. 1044.
- Mun (Marquis de). *Un château en Seine-et-Marne en 1870*. 399.
- Musique (La) à la cour de Louis XVI. V. Adolphe Jullien. 1184.
- Napoléon I^{er} et le roi Louis*, par M. Félix Roquain. C. R. 389.
- NÈVE** (Félix). L'Inde contemporaine et sa littérature. Art. 1164.
- Nièce (Une) de Mazarin, la princesse de Conti*, par M. Édouard de Barthélemy. C. R. 396.
- Nouveaux samedis*, par M. A. de Pontmartin. C. R. 634.
- NOUVELLES. V. G. de Parseval. 59. — V. A. de Barthélemy. — V. 1133.
- Œuvres (Les) et les hommes. V. Victor Fournel. 785.
- Opposition (De l') sous les Césars*, par Gaston Boissier. C. R. 819.
- Paris (De) à Nouméa. *Journal d'un colon*. 1214.
- PARSEVAL** (G. de). L'Aube. *Nouvelle*. Fin. 59.
- POÉSIE. V. André Lemoyne. 406. — V. Émile Guiard. 807. — V. Victor Fournel. 1014.
- Pontmartin (A. de). *Nouveaux samedis*. 634.
- PUYMAIGRE** (Comte de). Jeanne d'Arc au théâtre, 1459-1875. Art. 984.
- QUINZAINE POLITIQUE. — 10 octobre. — Manifeste de M. Léon Say à Stors. 203. — Accord de M. Buffet et de M. Dufaure. 204. — M. Louis Blanc au banquet de Saint-Mandé. 208. — Les radicaux intransigeants. 209. — L'application de la loi sur l'enseignement supérieur. 210. — Les craintes de M. Thiers. 211. — La Porte en Herzégovine. 215.
- 25 octobre. — Les harangues de M. Louis Blanc et des radicaux. 409. — Les homélies de M. Jules Simon. 411. — Le discours de M. Thiers à Arcachon. 412. — M. Rouher en Corse. 417. — La lettre de M. de Belcastel. 418. — La déclaration de M. Buffet relative à la loi électorale. 419.
- 10 novembre. — La dernière session de l'Assemblée. 636. — Bonapartistes et radicaux : MM. Rouher et Raoul Duval, MM. Naquet et Louis Blanc. 637. — La lettre de M. Gambetta aux démocrates de Lyon. 639. — Symptômes de rupture entre le centre gauche et l'extrême gauche. 641. — Les refus du centre droit et du groupe Lavergne. 643. — Les discours de M. de Marcère et de M. de Franclieu : présumptions au sujet de la loi électorale. 644.
- 25 novembre. — Les travaux législatifs de la quinzaine. 840. — La déclaration de M. Dufaure. 841. — Échec de M. Duprat. 843. — Présentation de la loi sur la presse. 844. — La brochure de M. d'Arnim et ses révélations. 846. — Les affaires d'Espagne. 848. — L'insurrection herzégovinienne. 849.
- 10 décembre. — Le vote de la loi électorale, son caractère. 1051. — Manifestation impérialiste : M. Paul de Casagnac à la réunion de Belleville. 1054. — Le césarisme de M. Jules Amigues et de M. G. Lachaud fils. 1057. — L'élection des soixante-quinze sénateurs. 1059. — La réforme judiciaire en Égypte. 1060. — L'Angleterre et l'isthme de Suez. 1061.
- 25 décembre. — Le résultat des élections sénatoriales. 1244. — Coalition de l'extrême droite et des bonapartistes. 1247. — Les protestations de M. le marquis de la Rochetulon et de M. le comte de Vaulchier. 1249. — La conduite du centre gauche. 1251. — Les manœuvres de M. Rouher.

1252. — Le départ de l'Assemblée. 1253.
- Réformes (Des) dans l'enseignement supérieur. V. G.-A. Heinrich. 356.
- Renouvellement (Du) partiel des assemblées. V. H. de Lacombe. 605.
- Repos (Le) du dimanche et les compagnies de chemins de fer.* V. Georges Delmotte. 631.
- Revers de médailles, poésies,* par M. Alphonse Baudouin. C. R. 402.
- REVUE CRITIQUE. V. P. Douhaire.
- REVUE SCIENTIFIQUE. V. P. Sainte-Claire Deville.
- Richebourg. *Contes d'été.* 825.
- Richelieu (Le cardinal de) et le cardinal de Bérulle,* par M. l'abbé Houssaye. C. R. 811.
- Riencourt (Comte de). *Les militaires blessés et invalides.* 826.
- Rocquain (Félix). *Napoléon 1^{er} et le roi Louis.* 389.
- ROUSSET** (Camille), de l'Acad. fr. La guerre de Crimée. 2^e art. 87. — 3^e art. 215. — 4^e art. 647. — 5^e art. 851.
- Sainte Bible (La).* Traduction de M. l'abbé Glaire. C. R. 824.
- SAINTE-CLAIRE DEVILLE** (P.). Revue scientifique. — 10 octobre. 189. — 10 novembre. 621. — 10 décembre. 1020.
- Sauteyra et Eug. Cherbonneau. *Droit musulman. — Du statut personnel et des successions.* 835.
- Soldats (Les) de Dieu, *poésie.* V. Victor Fournel. 1014.
- Sous les tropiques,* poésie. V. André Lemoyne. 406.
- THUREAU-DANGIN** (Paul). Les libéraux et la liberté sous la restauration. 1^{er} art. 421. — 2^e art. 880.
- TOPIN** (Marius). Louis XIII et Richelieu. 5^e art. 505. — 6^e art. 1100.
- Tribuns et courtisans,* par M. V. de La-prade. C. R. 815.
- Universités (Les) catholiques. Art. 948.
- VIOLLET** (Paul). *Correspondance des contrôleurs généraux des finances,* par M. A. de Boislisle, C. R. 201.

TABLE

DU TOME SOIXANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT-UNIÈME DE LA COLLECTION)

1^{re} LIVRAISON — 10 OCTOBRE 1875

| | |
|---|-----|
| Léon Faucher, par M. RENÉ LAVOLLÉE. | 5 |
| L'Aube. — Journal d'une désœuvrée. — Nouvelle. — Fin, par M. G. DE PARSEVAL | 59 |
| La guerre de Crimée. — II. L'Alma, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française | 87 |
| Une journée révolutionnaire, par M. CH. D'HÉRICAULT. | 115 |
| Marie Stuart. — Son procès et son exécution. — VI, par M. R. CHANTELAUZE. | 150 |
| Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. | 189 |
| Mélanges : Le droit français, par Alfred Jourdan, par M. URBAIN GUÉRIN. | 199 |
| — Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, par M. A. de Boislisle, par M. PAUL VIOLLET | 201 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 205 |

2^e LIVRAISON — 25 OCTOBRE 1875

| | |
|--|-----|
| La guerre de Crimée. — III. Sébastopol, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. | 215 |
| Louis XVI et ses conseillers. — Les mémoires de Malouet, par M. le comte G. DE LUDRE. | 246 |
| L'affiquet de la marquise. — Nouvelle. — I, par M. A. DE BARTHÉLEMY. | 287 |

| | |
|--|-----|
| Marie Stuart. — Son procès et son exécution. — Fin, par M. R. CHANTÉLAUZE. | 320 |
| Des réformes dans l'enseignement supérieur, par M. G.-A. HEINRICH. | 356 |
| Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. | 589 |
| Poésie. — Sous les tropiques, par M. ANDRÉ LEMOYNE. | 406 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 409 |

3° LIVRAISON — 10 NOVEMBRE 1875

| | |
|---|-----|
| es libéraux et la liberté sous la restauration. — I, par M. PAUL THUREAU-DANGIN. | 421 |
| Les femmes et la famille aux États-Unis, par M. CLAUDIO JANNET. | 479 |
| Louis XIII et Richelieu. — V, par M. MARIUS TOPIN. | 505 |
| L'affiquet de la marquise. — Nouvelle. — II, par M. A. DE BARTHÉLEMY. | 550 |
| Correspondance de Lamartine, par M. F. DE CHAMPAGNY, de l'Académie française. | 579 |
| Du renouvellement partiel des assemblées, par M. H. DE LACOMBE. | 605 |
| Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. | 621 |
| Mélanges : Le repos du dimanche et les compagnies de chemins de fer, par M. GEORGES DELMOTTE. | 651 |
| — Nouveaux samedis, par A. de Pontmartin, par M. LÉOPOLD DE GAILLARD. | 654 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 656 |

4° LIVRAISON — 25 NOVEMBRE 1875

| | |
|--|-----|
| La guerre de Crimée. — IV. Balaklava, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. | 647 |
| Une journée révolutionnaire. — Fin, par M. CH. D'HÉRIGAULT. | 668 |
| Le Congrès de géographie. — II. Les voyageurs illustres, par M. le marquis DE COMPIÈGNE. | 701 |
| L'affiquet de la marquise. — Nouvelle. — IV, par M. A. DE BARTHÉLEMY. | 741 |
| Le duc de Guise à Naples, par M. A. CHÉRUÉL. | 769 |
| Les œuvres et les hommes. — Courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. VICTOR FOURNEL. | 783 |
| Poésie. — A un père exilé, par M. ÉMILE GUIARD. | 807 |
| Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. | 811 |
| Mélanges : Les militaires blessés et invalides, par M. le comte de Riencourt, par M. le comte DE LALLEMAND. | 826 |
| — Droit musulman. — Du statut personnel et des successions, par MM. Sauteyra et Eug. Cherbonneau, par M. R. BOUCHER. | 853 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 840 |

5° LIVRAISON — 10 DÉCEMBRE 1875

| | |
|---|------|
| La guerre de Crimée. — V. Inkerman, par M. CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. | 851 |
| Les libéraux et la liberté sous la restauration. — II, par M. PAUL THUREAU-DANGIN. | 880 |
| L'affiquet de la marquise. — Nouvelle. — Fin, par M. DE BARTHÉLEMY. | 925 |
| Les universités catholiques, par M. ***. | 948 |
| Jeanne d'Arc au théâtre. — 1439-1875, par M. le comte DE PUYMAIGRE. | 984 |
| Les soldats de Dieu. — Pour l'anniversaire de Patay, par M. VICTOR FOURNEL. | 1014 |
| Revue scientifique, par M. P. SAINTE-CLAIRE DEVILLE. | 1020 |
| Livres d'étrennes, par M. P. DOUHAIRE. | 1030 |
| Le comte de Montalembert et le docteur Dœllinger. | 1044 |
| Mélanges : Histoire de l'abbaye de Flines, par M. l'abbé Hautcœur, par M. AUGUSTIN LARGENT. | 1048 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 1051 |

6° LIVRAISON — 25 DÉCEMBRE 1875

| | |
|--|------|
| Les derniers discours de M. de Bismark. — 1871-1874, par M. ***. | 1065 |
| Louis XIII et Richelieu. — Dernière partie, par M. MARIUS TOPIN. | 1100 |
| L'aiguière. — Nouvelle, par M. ***. | 1153 |
| L'Inde contemporaine et sa littérature, par M. FÉLIX NÈVE. | 1164 |
| La musique à la cour de Louis XVI. — Marie-Antoinette et Sacchini, par M. ADOLPHE JULLIEN. | 1184 |
| De Paris à Nouméa. — Journal d'un colon, par M. ***. | 1214 |
| Livres d'étrennes, par M. P. DOUHAIRE. | 1236 |
| Le prince Augustin Galitzin, par M. ***. | 1242 |
| Quinzaine politique, par M. AUGUSTE BOUCHER. | 1244 |

GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00669 7193

